This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

BOEKBINDERIJ
BURRICK M.
Tel. 26.38.39

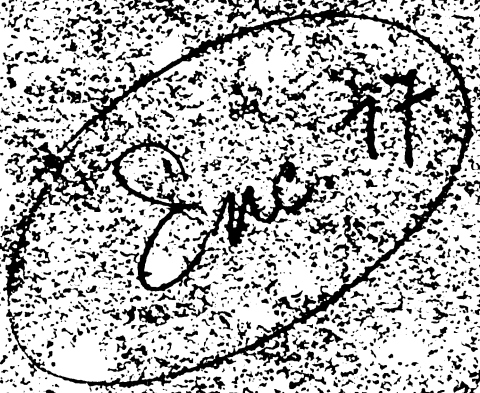

UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT

Digitized by Google

Fe. 449

ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ *DES SCIENCES,* DES ARTS ET DES MÉTIERS.

TOME SECOND.

AL--AOU

342

Digitized by Google

Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ
DES SCIENCES,
DES ARTS ET DES MÉTIERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

Mis en ordre & publié par M. DIDEROT, & quant à la partie Mathématique, par M. D'ALEMBERT.

Tantùm series juncturaque pollet,
Tantùm de medio sumptis accedit honoris! HORAT.

EDITION exactement conforme à celle de PELLET in-quarto.

TOME SECOND.

À BERNE ET A LAUSANNE,
Chez les SOCIÉTÉS TYPOGRAPHIQUES.

M. DCC. LXXXI.

Digitized by Google

Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES,

DES ARTS ET DES MÉTIERS.

AL, particule qui signifie dans la grammaire arabe *le* ou *la*. Elle s'emploie souvent au commencement d'un mot pour marquer l'excellence; mais les Orientaux disant *les montagnes de Dieu*, pour désigner les montagnes d'une hauteur extraordinaire, il pourroit se faire que *al* fut employé par les Arabes dans le même sens; car en Arabe *Allah* signifie *Dieu*: ainsi *Alchimia*, ce seroit la *Chymie de Dieu*, ou *la Chymie par excellence*. Nous avons donné la signification de cette particule, parce qu'elle entre dans la composition de plusieurs mots françois. Quant à l'étymologie des mots Alchimie, Algebre & autres, nous ne nous y sommes nullement attachés. Quoique nous ne méprisions point la science étymologique, nous la mettons fort au-dessous de cette partie de la grammaire, qui consiste à marquer les différences délicates des mots, qui dans l'usage commun, & sur-tout dans la poésie, sont pris pour synonymes, mais qui ne le sont pas. Mrs. Girard & de Beauzé nous ont donné d'excellens essais sur cette partie de la grammaire.

ALABARI, s. m. *Chymie*, l'on s'est servi quelquefois de ce nom, pour signifier *le plomb*. *V.* PLOMB, SATURNE, AABAM, ACCIB. (*M.*)

AL-ABUA, *Géog.*, petite ville d'Asie dans l'Arabie Pétrée. On croit qu'Abdallah, pere de Mahomet, y mourut. Les pélerins de la Mecque y font station. (*C. A.*)

Digitized by Google

ALACRANES, *Géog.*, isles de la nouvelle Espagne dans le golfe du Mexique. Elles sont au nord & à vingt lieues de la presqu'isle de Jucatan, dans l'Amérique septentrionale. On la nomme ainsi à cause de la quantité de scorpions qu'on y trouve. (*C. A.*)

ALA-DAG *ou* AMADAG, *Géogr.*, montagne d'Asie dans la Natolie, au district & dans le voisinage de la ville de Bolli ou Polis. Elle est au nord d'Angora, & non loin du cap de Coromba. C'est la plus haute de toute la Natolie. *Long.* 50, 20; *lat.* 40, 10. (*C. A.*)

ALADULE *ou* ALADULIE, *Géogr.*, province de la Turquie en Asie, entre Amasie & la mer méditerrannée vers le mont Taurus.

ALAFAKAH *ou* GALAPHECA, *Géog.*, château fort de l'Arabie Heureuse, à l'entrée d'un golfe de la mer rouge, au bout duquel est la ville de Zabid ou Zibid, dont ce golfe porte le nom, & dont ce château protége le commerce. *Long.* 643 *lat.* 15. (*C. A.*)

ALAFOENS, *Géogr.*, district de la province de Beyra en Portugal. Il fut érigé en duché par le roi Jean V en 1718, en faveur de D. Pierre, fils de D. Michel, fils légitime du roi Pierre II. Ce district renferme trente-sept paroisses. (*C. A.*)

ALAGNON, *Géogr.*, riviere de France dans le gouvernement d'Auvergne. Elle va d'un cours très-rapide se jetter, de la montagne de Cantal, dans l'Allier. (*C. A.*)

ALAGON, *Géogr.*, petite riviere d'Espagne dans l'Estremadure. Elle prend sa source dans la Sierra ou montagne de Banos, & après avoir serpenté le long de la montagne de Gate, elle va se joindre au Xerte & se jetter avec lui dans le Tage. (*C. A.*)

ALAINE, *Géogr.*, petite riviere de France dans le Nivernois. Elle vient de Luzi, passe à Tais, & se jette, au-dessous de Terci-la-Tour, dans l'Arron qui se joint à la Loire près de Décise. (*C. A.*)

ALAINS, *Hist. anc.*, ancien peuple de Sarmatie d'Europe. Joseph dit qu'ils étoient Scythes. Ptolomée les place au delà du mont Imaüs. Selon Claudien, ils occupoient depuis le mont Caucase jusqu'aux portes Caspiennes. Ammien Marcellin les confond avec les Massagetes. M. Herbelot les fait venir d'Alan, ville du Turqueſtan; & le P. Lobineau les établit en Bretagne.

L'on convient assez généralement qu'ils étoient Scythes. La nation Scythe étoit formée de l'assemblage de différentes nations qui toutes avoient les mêmes mœurs & les mêmes usages. Les Scythes les plus célebres en Europe par les secousses données à l'empire romain, furent les *Alains*, les Huns & les Taifales. Mais ce furent sur-tout les premiers qui passerent pour les plus belliqueux. On dit que dans leur origine, ils habitoient le pays de Kam-Kiu, situé au nord de Capte-Chat, dans le pays d'Ufa & des Baschkires, que nos historiens ont nommé la *grande Hongrie*, parce qu'ils prétendent que les Huns en étoient sortis. S'étant confondus avec les Huns qui s'étoient rendus maîtres d'une partie de la Sibérie, ils fonderent des établissemens sur les bords du Pont-Euxin, d'où ils porterent leurs armes triomphantes dans le fond de l'Asie, où plusieurs se fixerent sur les bords du Gange. Ceux qui prétendent qu'ils étoient sortis du Turqueſtan, se fondent sur une ville de cette province nommée *Alan*, d'où ils emprunterent leur nom. Ptolomée le dérive du mot *Alin*, qui signifie *montagne*, parce qu'en effet ils habitoient dans des montagnes, avant de passer au midi, où ils s'établirent dans les plaines qui sont situées au nord de la Circassie & de Derbent. Quoique les auteurs leur donnent des habitations différentes, aucun n'est dans l'erreur, parce que ce peuple Nomade se fixa tantôt dans une région & tantôt dans une autre; ainsi ils ne se trompent que sur le temps, & non sur les faits.

Vers l'an soixante & treize de Jesus-Christ, ils formerent une alliance avec le roi d'Hircanie, qui leur facilita le passage du détroit de Derbent pour exercer leurs brigandages dans la Médie. Pacorus, roi des Parthes, ne se crut point assez puissant pour opposer une digue à ce torrent, qui se répandit dans les plus belles provinces de l'Asie. Ils y fonderent quelques établissemens & revinrent chargés d'un riche butin. Quarante ans après cette expédition, ils en tenterent une nouvelle sous le regne d'Adrien, mais ils en furent chassés par Arrien. Après avoir essuyé ce revers, ils tournerent leurs armes contre l'Occident. Gordien alarmé de

Digitized by Google

cette irruption, marcha contr'eux avec une puissante armée, qui fut taillée en pieces par ces barbares, dans les campagnes de Philippes en Macédoine. Après cette victoire, ils s'établirent sur la rive gauche du Danube, qui venoit d'être abandonnée volontairement par les Goths, attirés vers l'Italie pour s'y approprier quelques débris de l'empire romain, menacé d'une prompte décadence.

Après la défaite de Gordien, les *Alains*, ses vainqueurs, devinrent si redoutables, que des bords du Danube ils ébranlerent les provinces de l'empire les plus éloignées; un grand nombre de peuples fournis par leurs armes, d'autres qui craignoient de l'être, se rangerent sous leurs enseignes, ou comme sujets ou comme alliés. On comptoit parmi ces nations les Neuri, les Vidini, les Gelons, les Agathyrses, & plusieurs autres plus obscures. Alors la domination des *Alains* s'étendit depuis les plaines de la Sarmatie & les Palus Méotides, jusqu'aux montagnes de l'Inde & aux sources du Gange, & tous les peuples compris dans cette vaste étendue, furent désignés par le nom d'*Alains*. C'étoit peut-être moins parce qu'ils obéissoient au même maître que par la conformité de leurs mœurs & de leurs usages qu'on leur donnoit la même dénomination. Les *Alains*, Nomades, comme les autres Scythes ou Tartares, n'avoient d'autres maisons que leurs tentes & leurs chariots qu'ils transportoient avec leurs troupeaux dans les lieux les plus abondans en pâturages; leur bétail étoit leur unique richesse; ils en mangeoient la chair & en buvoient le lait. Tandis que les femmes, les enfans & les vieillards étoient sédentaires sous des tentes, la jeunesse qui n'avoit d'autre occupation que la guerre, portoit le ravage chez ses voisins, & revenoit chargée de leurs dépouilles. L'éducation se bornoit à apprendre à tirer de l'arc & à monter un cheval. La vieillesse inutile étoit une espece d'opprobre; celui qui mouroit les armes à la main paroissoit digne d'envie. La gloire du guerrier étoit de revenir du combat, après avoir coupé la tête d'un ennemi, dont il enlevoit la chevelure pour en faire un ornement à son cheval; c'étoit un monument de gloire de n'avoir d'autre vase pour boire que le crâne de son ennemi.

La religion de ces barbares n'étoit qu'une superstition extravagante. Ils plantoient en terre un sabre nud, auquel ils rendoient des honneurs divins: c'étoit avec des baguettes qu'ils prétendoient découvrir les événemens futurs, espece de superstition qui se trouve établie universellement chez les peuples éclairés & barbares. *V.* DIVINATION, *Diction. raiſ. des Sciences, Arts & Métiers*. Ammien Marcellin prétend que de tous les Scythes, ce furent les *Alains* qui furent les plus humains & les plus civilisés. Ils respectoient le droit des nations & la foi des traités. Conquérans, sans être destructeurs, ils cherchoient à fertiliser les contrées dont ils se rendoient les maîtres. Leur taille étoit haute & réguliere; ils étoient extrêmement légers à la course; ils n'avoient point ce regard farouche qui distinguoit les Huns, avec lesquels on les confond quelquefois, ce portrait paroît d'autant plus conforme à la vérité, que les Circassiens qui en descendent, sont encore aujourd'hui célebres par la régularité de leurs traits, & que c'est parmi leurs femmes que les monasques asiatiques cherchent les objets de leur amour.

Quoiqu'on confonde ordinairement les Huns avec les *Alains*, parce qu'ils habitoient le même pays, il paroît qu'ils formoient deux peuples différens. L'histoire rapporte que les Huns Basilkires firent une irruption dans la Sarmatie Asiatique où ils trouverent les *Alains* établis. Ces barbares, jaloux des prospérités des anciens possesseurs, entreprirent de les dépouiller de leurs terres. Ils y entrerent le fer & la flamme à la main, & ils laisserent par-tout de tristes vestiges de leur valeur brutale. Ils firent un grand carnage des *Alains*, dont les uns se réfugierent dans les montagnes de Circassie, où leur postérité est encore aujourd'hui établie; d'autres se jeterent sur les bords du Danube, où s'étant unis aux Sueves & aux Vandales, ils ravagerent ensemble la Germanie, la Belgique & les Gaules. Ils auroient poussé plus loin leurs brigandages, mais ils ne purent franchir les monts Pyrénées, & ils parurent se fixer au pied de ces montagnes, d'où ils porterent les ravages & les terreurs dans les villes & les provinces voisines. Plusieurs *Alains* se détacherent de l'alliance commune pour s'unir

A a

blir dans les Gaules, & sur-tout dans la Normandie & la Bretagne, où leurs descendans ont hérité de leurs inclinations guerrieres, & non de leur férocité.

L'an 409, les troupes chargées de veiller à la garde du passage des Pyrénées, arborerent l'étendard de la rebellion. Utace, roi des *Alains*, profita des circonstances pour entrer dans l'Espagne avec les Sueves & les Vandales, qui partagerent entr'eux ces riches provinces. La Galice & la Bétique échurent aux Sueves & aux Vandales. La Lusitanie & la province de Cartagene furent réduites sous l'obéissance des *Alains*. Un spectacle bien surprenant, c'est de voir un peuple sorti de la Sibérie, traverser une si vaste étendue de pays, se fixer sur les bords de la Méditerranée & de l'Océan, c'est-à-dire, dans des climats différens de ceux qu'il avoit habités. Les peuples modernes, aussi courageux, ne pourroient résister à tant de fatigues.

Utace, maître paisible du Portugal, pouvoit jouir sans inquiétude du fruit de sa conquête; mais dévoré d'ambition, il s'y trouva trop resserré, il succomba à la tentation d'asservir ceux même qui l'avoient aidé à vaincre: les Sueves & les Vandales attaqués par un allié perfide, se fortifierent de l'alliance d'Honorius, qui aima mieux les secourir que de les avoir pour ennemis. L'ambitieux Utace fut vaincu dans un combat où il perdit la vie: les débris de son armée se réfugierent dans la Galice où ils se soumirent aux loix que le vainqueur daigna leur prescrire. Ceux des *Alains* qui n'avoient point mis les armes, se rangerent volontairement sous la domination des Sueves. Un peuple qui n'avoit d'autre métier que la guerre, & qui ne formoit plus de corps de nation, étoit forcé de trafiquer son sang avec l'étranger qui consentoit à l'associer à sa fortune: ainsi, ils se rangeoient sous les drapeaux de ceux qu'ils croyoient assez puissans pour s'enrichir par le pillage. C'est en qualité de mercénaires qu'on les voit combattre dans l'armée de Radagaise contre Stilicon: ce fut encore sous ce titre qu'ils formerent le centre de l'armée, à la bataille de Châlons, contre Attila qui fit la funeste expérience de leur valeur; quoiqu'ils n'eussent plus de roi de leur nation, ils combattoient tous sous le même drapeau. Ce fut ainsi qu'après avoir été les fléaux de l'empire, ils en devinrent les défenseurs. Ils combattirent avec d'autant plus d'opiniâtreté contre Attila, qu'ils conservoient une haine invincible contre les Huns qui avoient chassé leurs ancêtres de leurs possessions. Dans toutes les causes qu'ils embrasserent, ils combattirent avec plus de gloire que de fruit, & jamais ils ne purent réussir à former un corps de nation. Semblables aux Suisses, ils étoient vainqueurs sans être conquérans. Quand la terre eut pris une constitution nouvelle, & que de nouveaux empires se furent formés des débris de celui des Romains, les *Alains* aiderent à se donner des maîtres, & prirent les noms des nations où ils trouverent des établissemens. On a souvent donné leur nom aux Massagetes, aux Huns & aux autres brigands sortis du Pont-Euxin, quoiqu'on remarquât entre les *Alains* & ces barbares la même différence qu'on trouve aujourd'hui entre les Tartares Calmoucs & ceux de la Crimée. Les *Alains*, dans le temps de leur splendeur, avoient donné leur nom à leurs alliés & à leurs tributaires: dans leur décadence, ils furent compris sous le nom de ceux qui les soudoyoient, ou qui les avoient soumis; c'est une observation qu'on doit faire en lisant l'histoire de toutes les nations Nomades. Tel avoit été autrefois le destin des Medes, qui prirent le nom de *Perses*, quand ils eurent été subjugués par Cyrus, souverain d'une province de ce nom. Les Perses, à leur tour, furent connus sous le nom de *Parthes*, lorsqu'ils passerent sous la domination d'Arsace, roi de la Parthie, petite province qui donna son nom à un des plus vastes empires de l'Orient. (*T—n.*)

ALAJOR *ou* ALCIOR, *Géogr.*, petite ville de l'isle Minorque, située presque au milieu de l'isle au nord-ouest du Port-Mahon, & à l'est de la Citadelle. Elle a un district assez considérable. *Long.* 22, 28; *lat.* 39, 55. (*C. A.*)

§ ALAIS, *Géog.*, ville de France dans les Cevennes, au diocèse de Nismes, province de Languedoc, sur une branche du Gardon, auprès d'une belle prairie. Elle se nomme *Alesia* dans les commentaires de Jules César, *liv. VII.* Cette ville est la capitale d'une ancienne seigneurie érigée en comté, & possédée par Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Elle est

Digitized by Google

devenue épiſcopale depuis la révocation de l'édit de Nantes, & ſon évêque eſt ſuffragant de celui de Narbonne. Louis XIV y fit bâtir en 1689 une citadelle, où l'on enferma ceux des réformés qui n'avoient aucune diſpoſition à ſe convertir. Quoiqu'elle ne ſoit pas fort grande, elle ne laiſſe pas d'être peuplée, & de faire un commerce conſidérable de ſoie crue & fabriquée. Elle eſt à 14 lieues N. de Montpellier, & 140 S. E. de Paris. (*C. A.*)

ALAIS, oiſeau de proie qui vient d'Orient ou du Pérou. On en entretient dans la fauconnerie du Roi. On les appelle auſſi *aléthes*.

ALAISE *ou* ALESE, ſ. f. linge dont on ſe ſert pour envelopper un malade. L'*alaiſe* eſt faite d'un ſeul lé, de peur que la dureté d'une couture ne bleſſe. Les *alaiſes* ſont ſur-tout d'uſage dans les couches, ou autres indiſpoſitions où il faut réchauffer le malade, ou garantir le matelas ſur lequel il eſt couché.

ALALCOMENE, *Géogr.*, petite ville de Béotie, ainſi nommée, à cauſe d'Alalcoménie qui fut la nourrice de Minerve. Cette déeſſe avoit en ce lieu un temple & un ſimulacre d'ivoire extrêmement reſpectés des peuples; ce qui empêcha que cette ville, quoique facile à emporter, ne fût jamais ſaccagée, ſuivant ce que nous dit Strabon. Pauſanias aſſure que la ſtatue de Minerve en fut enlevée par Sylla, & que, depuis ce temps-là, le temple & la ville furent déſerts & tombèrent en ruines. Les géographes anciens & modernes ne nous ont rien dit de plus poſitif ſur cette ville; & il y a apparence qu'on n'en a plus aucune trace. (*C. A.*)

ALAMAC, ALAMAK *ou* AMAK, *Aſtron.*, nom que les Arabes ont donné à une étoile de la ſeconde grandeur, qui eſt dans le pied auſtral d'Andromede; elle eſt appellée γ dans les cartes céleſtes de Bayer & de Flamſteed, ainſi que dans nos catalogues d'étoiles. (*M. de la Lande.*)

ALAMATOU, ſ. m. prune de l'iſle de Madagaſcar. On en diſtingue de deux ſortes, l'une à le goût de nos prunes. Toutes deux ont des pepins: mais celle qu'on nomme *alamatou iſſaie*, & qui a le goût de la figue, eſt un aliment dont l'excès paſſe pour dangereux.

ALAMBIC *ou* ALEMBIC, ſ. m., *Chymie.*, c'eſt un vaiſſeau qui ſert à diſtiller, & qui conſiſte en un matras ou une cucurbite garnie d'un chapiteau preſque rond; lequel eſt terminé par un rayon oblique, par où paſſent les vapeurs condenſées & qui ſont reçues dans une bouteille ou matras, qu'on y a ajuſté & qui ſe nomme alors *récipient*. *Voy.* DISTILLATION.

On entend communément par *alambic*, l'inſtrument entier qui ſert pour la diſtillation, avec tout ce qui en dépend; mais dans le ſens propre, ce n'eſt qu'un vaiſſeau qui eſt ordinairement de cuivre, auquel eſt adapté & exactement joint un chapiteau concave, rond, & de même métal, ſervant à arrêter les vapeurs qui s'élevent, & à les conduire dans ſon bec.

La chaleur du feu élevant les parties volatiles de la matiere qui eſt au fond du vaiſſeau, elles ſont reçues dans le chapiteau, & y ſont condenſées par la froideur de l'air, ou par le moyen de l'eau qu'on applique extérieurement. Ces vapeurs deviennent ainſi une liqueur qui coule par le bec de l'*alambic*, & tombe dans un autre vaiſſeau appellé *récipient*. *Voyez* RÉCIPIENT.

Le chapiteau de l'*alambic* eſt quelquefois environné d'un vaiſſeau plein d'eau froide, & qu'on nomme un *réfrigérant*, quoique dans cette vue on ſe ſerve aujourd'hui plus communément d'un ſerpentin. *Voyez* RÉFRIGÉRANT, SERPENTIN, *&c.*

Il y a différentes ſortes d'*alambics*; il y en a un où le chapiteau & le matras en cucurbite ſont deux pieces ſéparées; & un autre où le chapiteau eſt joint hermétiquement à la cucurbite, *&c.* *Voyez* CUCURBITE, MATRAS, RÉCIPIENT. (*M*)

* *Voyez Planche III. de Chymie, fig.* 1, un *alambic* de verre, compoſé d'un matras *A* & d'un chapiteau *B*. *fig.* 2, un *alambic* de verre, compoſé d'une cucurbite *A*, d'un chapiteau tubulé *B*, *C* tube du chapiteau, *D* bouchon du tube. *Fig.* 3, un *alambic* de métal; *d* la cucurbite; *e* le chapiteau avec ſon réfrigérant; *f* le récipient. *Fig.* 4, *alambics* au bain-marie, où ſe font en même temps pluſieurs diſtillations; *i* petit fourneau de fer; *l* bain-marie; *m* ouverture par laquelle on met de l'eau dans le bain-marie à meſure qu'elle s'y conſume; *n n n* chapiteaux des *alambics*, *o o o* récipiens. *Fig.* 5, *alambic* au bain de ſable ou de cendre; *a* porte du cendrier;

b porte du foyer ; *c* capsule de la cucurbite ; *d* le sable ; *e* chapiteau de l'*alambic*.

A-LA-MI-RE., *Musique*., *V.* MI-LA.

A LA MORT, CHIENS, *cri de chasse*., on parle ainsi aux chiens lorsque le cerf est pris.

ALAMPY *ou* LAY, *Géog*., ville d'Afrique sur la côte d'Or, à l'est du grand Ningo, & à quatre lieues de la grande montagne de Redundo, qui se presente en forme de pain de sucre au nord-nord-ouest. Cette ville est située sur le penchant d'une montagne qui regarde le nord. La côte aux environs est bordée de collines assez hautes, dont plusieurs sont ornées de palmiers. Les habitans sont doux & civilisés, mais timides & défians. Leur plus grand commerce est celui des esclaves, que les Negres d'Akin y amenent. Le mouillage de la rade est fort bon. *Long*. 15 ; *lat*. 5. (*C. A.*).

ALAN, ſ. m. *en Vénerie*, c'est un gros chien de l'espece des dogues.

* ALAN, *Géog*., ville de Perse dans la province d'Alan dans le Turquestan.

§ ALAND, *Géog*., isle de la mer Baltique, entre la Suede & la Finlande. Elle peut avoir 30 à 40 lieues de circuit ; & quoiqu'elle s'étende au delà du soixante unieme degré de latitude septentrionale, il est rare qu'elle ne produise pas assez de grain chaque année pour nourrir ses habitans. Elle a des pâturages abondans, qui lui fournissent le moyen de faire un gros commerce de beurre & de fromage. On y trouve de belles forêts, dont on exporte beaucoup de bois & de charbons ; & des carrieres de pierres calcaires, dont on tire grand parti. Elle est environnée de rocs & de bas-fonds qui en rendent l'abord très-dangereux. Cette isle ne fut réunie à la Finlande qu'en 1634 ; auparavant elle avoit un gouverneur particulier. On croit même qu'il fut un temps où formant elle seule un état séparé, elle avoit des rois ou princes indépendans. (*C. A.*)

§ ALANGUER *ou* ALENQUER, *Géog*., ville de Portugal dans l'Estremadoure, au nord & à sept lieues de Lisbonne, & au sud-ouest de Santaren. Elle fut fondée, à ce que l'on croit, en 409 par les Alains, qui lui donnerent le nom d'Alanker-Cana. On y compte aujourd'hui environ deux mille ames. On y voit cinq églises paroissiales, trois monasteres, une maison de la miſéricorde & un hopital. C'est le chef-lieu des domaines de la reine. (*C. A.*)

ALANIER, ſ. m. *Juriſprudence*, dans quelques anciennes coutumes, est le nom qu'on donnoit à des gens qui fournissoient & élevoient, pour la chasse, des dogues venus d'Espagne, qu'on nommoit *alains*. (*H.*)

ALAPA, *Géogr*., montagne de Sibérie dans la Russie Asiatique. Elles s'étendent depuis le lac de Jaiokain jusqu'aux confins de la Bashkirie. On y exploite avec succès des mines de cuivre très-riches. (*C. A.*)

* ALAQUE, ſ. f. *Voyez* PLINTHE *ou* ORLET.

* ALAQUECA, pierre qui se trouve à Balagate aux Indes, en petits fragmens polis, auxquels on attribue la vertu d'arrêter le sang, quand ils sont appliqués extérieurement.

* ALAR, *Géogr*., riviere de Perse qui se jette dans la mer Caspienne.

* ALARBES, c'est, selon Marmol, le nom qu'on donne aux Arabes voleurs établis en Barbarie.

ALARCON, *Géogr*., petite ville d'Espagne dans la partie occidentale de la nouvelle Castille. Elle est située au pied des montagnes, sur la riviere de Xucar. On la croit fort ancienne. En 1178, sous le regne des Maures, elle fut totalement ruinée. Alphonse IX la rétablit quelques années après, & aujourd'hui elle est assez considérable, & peut passer pour une jolie petite ville. *Long*. 15, 45 ; *lat*. 39, 40. (*C. A.*)

ALARES, ſ. m., *Hiſt. anc*., selon quelques anciens auteurs, étoient une espece de milice chez les Romains ; ainsi appellée du mot latin *ala*, à cause de leur agilité & de leur légéreté dans les combats.

Quelques-uns veulent que c'ait été un peuple de Pannonie : mais d'autres, avec plus d'apparence de raiſon, ne prennent *alares* que pour un adjectif ou une épithete qu'on donnoit à la cavalerie, parce qu'elle étoit toujours placée aux deux ailes de l'armée ; raiſon pour laquelle on appelloit un corps de cavalerie *ala*. *Voy.* AILE, CAVALERIE, &c. (*G*)

Muſcles ALAIRES, *muſculi* ALARES, en Anatomie. *Voyez* PTERYGOÏDE.

ALARGUER, v. n. *terme de Marine*, qui signifie *s'éloigner d'une côte où l'on*

Digitized by Google

avant d'échouer ou de demeurer affalé ; mais il ne signifie pas *avancer en mer & prendre le large en sortant d'un port. La chaloupe s'est allongée du navire.* (Z)

ALARIC Ier., *Hist. des Visigoths*, juge souverain ou roi des Visigoths, étoit de la famille des Baltes, la plus illustre parmi les nations Gothes, après celle des Amales. L'histoire commence à faire mention de ce prince vers l'an 395. Il étoit alors en alliance avec Théodose le Grand, qui s'en servit utilement dans plusieurs guerres. Il lui dut en partie cette fameuse victoire qui mit à ses pieds Eugene le tyran. Les services d'*Alaric* lui méritèrent l'estime des Romains ; & ils en auroient tiré *de bien* plus grands secours, sans les troubles qu'occasionna la rivalité de Rufin & de Stilicon, ministres d'Honorius & d'Arcadius, fils & successeurs de Théodose le Grand. L'ambitieux Rufin, peu content de présider dans les conseils d'Arcadius en qualité de régent, brigua l'honneur d'avoir ce prince pour gendre. Humilié d'un refus, il prétendit s'en venger, & invita les Barbares à piller la Grece. *Alaric*, charmé de trouver cette occasion pour satisfaire la cupidité de son peuple, ne manqua pas d'en profiter. Le proconsul Antiochus, gagné par le perfide ministre, ne lui ayant opposé aucun obstacle, il pénétra jusqu'au détroit des Thermopyles. Le roi des Visigoths alloit porter plus loin ses succès ou plutôt ses ravages, lorsque Stilicon, ennemi secret de Rufin, trouva le moyen de le rappeller sur les bords du Danube. Il y resta pendant deux ans, sans y causer de grands troubles ; mais après cette époque (402), il fit une irruption sur les provinces d'occident. Les historiens ont négligé de nous apprendre la cause de son mécontentement : peut-être avoit-on manqué à lui faire les présens auxquels les prédécesseurs d'Honorius avoient accoutumé les nations barbares. Stilicon rassembla aussitôt toutes les troupes de l'empire, & marcha avec la plus grande célérité à l'endroit où le danger étoit le plus imminent. Les deux armées se rencontrerent près de Quierrasque. Le choc fut rude des deux côtés, mais il dura peu. On prétend que Stilicon ménagea le roi barbare pour s'en faire un appui contre Honorius, qu'il avoit dessein de précipiter du trône pour y mettre Eucher, son fils. Il eut en sa puissance la femme & les enfans d'*Alaric*, qui pour les délivrer, fit un traité par lequel il s'obligeoit à se retirer en Epire, pourvu cependant qu'on lui donnât quatre mille livres pesant d'or. Le roi des Goths se montra fidele à sa parole, & sortit aussitôt de l'Italie ; mais les Romains feignirent d'oublier leurs obligations, pour se dispenser de les remplir. Le roi des Visigoths attendit dans le calme & dans le silence, mais toujours inutilement, les quatre mille livres d'or promises par Stilicon. Il entretenoit ses sujets dans une paix si profonde, que l'on n'entendoit non plus parler de lui que s'il eût été mort. Le bruit s'en répandit même dans l'empire, lorsque tout-à-coup il parut aux portes de l'Italie. Avant de traiter les Romains en ennemis, il envoya des députés au sénat, demander les sommes qu'on lui avoit accordées pour séjourner en Epire. Comme il fallut lever de nouveaux impôts, on fit murmurer le peuple, qui commençoit à se fatiguer de se voir tributaire des Barbares. Le sénat voyant l'impossibilité de résister à cette formidable puissance, appaisa les clameurs avec les 4 mille livres d'or. On lui donna la possession de l'Aquitaine. Cette derniere concession marquoit plus d'intérêt que de générosité. Les Romains marchoient à grands pas vers leur décadence. Un soldat (Constantin dit le Tyran), après avoir pris la pourpre dans la grande Bretagne, avoit envahi les Gaules, dont l'Aquitaine faisoit partie. *Alaric* étoit le seul qui pût lui faire abandonner sa conquête : cependant ce traité resta sans exécution. Honorius n'ayant pas jugé à propos de le ratifier, fit charger les Visigoths, comme ils se disposoient à passer les Alpes. *Alaric* essuya une perte assez considérable ; son armée ayant mieux aimé se faire mettre en pieces, que de combattre le dimanche de pâques, jour auquel on rapporte cette perfidie. Il revint sur ses pas, à dessein d'en tirer vengeance. Arrivé sur les bords du Pô, il y apprit la mort de Stilicon. Il envoya des députés à Honorius, & feignit d'ignorer qu'il trempoit dans la perfidie dont on avoit usé à son égard. Il lui demandoit des assurances du traité que l'on avoit conclu avec lui. L'empereur, oubliant à quel peuple il avoit affaire, lui répondit qu'il

Digitized by Google

ne lui avoit rien accordé, & que c'étoit en vain qu'on exigeoit sa ratification des promesses qu'on pouvoit lui avoir faites. *Alaric*, sûr de tout obtenir par la voie des armes, continue sa marche; il se rend maître des deux rives du Tibre, & réduit Rome à l'extrémité. Le sénat, tremblant & consterné, lui envoya des ambassadeurs, qu'il refusa d'entendre: il leur dit qu'il sentoit en lui quelque chose qui l'excitoit à mettre Rome en cendres. Il consentit cependant à s'en éloigner, mais à cette pénible condition, qu'on lui livreroit tout l'or & tous les meubles précieux qui se trouvoient dans la ville: & lorsqu'un des ambassadeurs lui demanda ce qu'il prétendoit laisser aux habitans, *je leur laisse la vie*, répondit-il. Il ne tenoit effectivement qu'à lui de les en priver. Les Romains oubliant cette antique fierté qu'affectoient des hommes qui se disoient les maîtres du monde, se jetterent à ses pieds, & descendant aux plus lâches soumissions, ils l'engagerent à diminuer la rigueur de cette demande. *Alaric*, vaincu par leurs larmes, leur donna la paix; & lorsqu'il pouvoit tout exiger, il se contenta de six mille livres pesant d'or, de quatre mille robes de soie, & de trois mille tapis de pourpre. Dès qu'il eut signé ce traité, il leva le siege, & reprit le chemin de ses états, mais quoique l'hiver fût proche, il ne crut pas devoir passer les Alpes avant d'avoir reçu les sommes qu'il avoit exigées. Honorius, prince qui comme le dit Montesquieu, ne savoit faire ni la paix ni la guerre, fit d'expresses défenses de rien exécuter. Les Romains tenoient encore à leurs anciennes maximes: dans les temps de la république, lorsque les généraux se trouvoient dans des conjonctures embarrassantes, ils faisoient la paix; & lorsque les conditions en étoient humiliantes, le sénat en étoit quitte pour casser le traité, & en dégrader les auteurs. Ce droit de ratification avoit passé aux empereurs; mais pour en user impunément, il falloit être le plus fort, & Honorius ne l'étoit pas. *Alaric*, qui se gouvernoit par d'autres principes, revint une seconde fois devant Rome, & la bloqua de toutes parts. La ville assiégée fut réduite à une extrémité si triste, que les habitans ne vivoient que de la chair des cadavres infects. Ne pouvant résister à tant d'horreurs, ils viennent dans la douleur & l'abattement implorer une pitié dont leur infidélité les rendoit indignes. *Alaric*, toujours modéré dans la victoire, leur fit grace; mais aux premieres conditions, il en ajouta d'autres: il exigea un tribut annuel, & demanda de plus qu'on lui abandonnât la Norique, la Vénétie & la Dalmatie; ensuite, pour montrer aux Romains son mépris, il leur donna pour maître le préfet Attale, qu'il fit empereur, de sa seule autorité. On s'étonne de ce qu'*Alaric*, maître du sceptre des Romains, ne l'ait pas réservé pour lui-même. Mais tel étoit l'orgueil des rois du Nord; satisfaits d'ébranler ou d'affermir à leur gré le trône des empereurs, ils dédaignoient de s'y asseoir. Le roi des Visigoths, après avoir ainsi humilié l'orgueil romain, fit ses préparatifs pour assieger Ravenne, où Honorius se tenoit honteusement caché. L'empereur Attale, qu'il ne distinguoit pas de ses sujets, eut ordre de le suivre à cette conquête. Les affaires d'Honorius ne pouvoient être dans un état plus triste: les Barbares de Germanie fondoient à l'envi sur ses malheureux états: sa domination étoit presque éteinte dans les Gaules & en Espagne. Convaincu de l'impossibilité de continuer la guerre, il envoya des ambassadeurs à Attale, lui proposer la moitié de ses états pour gage de la paix qu'il sollicitoit. Cette proposition ne devoit pas être dédaignée par Attale: mais il se comporta avec tant d'imprudence, que le roi des Goths pour l'en punir, lui fit rendre le sceptre, & le chassa en présence de l'armée. *Alaric* délibéra ensuite s'il devoit accorder la paix à Honorius. Son conseil y paroissoit disposé; mais les Huns, alliés des Romains, ayant chargé un détachement des Visigoths, il prit cet acte d'hostilité pour une nouvelle perfidie d'Honorius, & rejetta tout accommodement: il marcha aussi-tôt vers Rome qui pour cette fois, fut obligée de le recevoir dans ses murs. On le loue beaucoup de sa modération. Il est vrai que ses soldats n'y commirent que les désordres qu'il ne put empêcher. Quoique les Ariens, dont il suivoit les erreurs, fussent depuis longtemps exposés à la persécution des orthodoxes, il ne crut pas devoir user de représailles: il ordonna de respecter les églises, & défendit, sous les peines les plus

Digitized by Google

rigoureuses, de faire aucun outrage à ceux qui s'étoient réfugiés dans ces asyles sacrés. Il y fit reporter des vases d'or que la cupidité du soldat avoit enlevés. Il ne resta que trois jours dans Rome : il en sortit pour aller faire la conquête de la Sicile & de l'Afrique; mais une tempête ayant brisé une partie de ses vaisseaux, il mourut à Cosenze. Ses officiers craignant que le souvenir des maux qu'il avoit fait en Italie, ne portât les peuples à s'en venger sur son corps, lui creuserent un tombeau au milieu du fleuve Bazento, dont ils détournerent les eaux pendant la pompe funebre. Sa mort se rapporte à l'an 410 de notre ere. Son portrait nous est parvenu fort défiguré. *On* nous l'a représenté comme un prince avide de sang & souillé de tous les meurtres; mais sa conduite envers les Romains est assez justifiée par les perfides procédés d'Honorius. Ataulfe, son beau-frere, lui succéda, du consentement des seigneurs de sa nation. *V.* ATAULFE. (*T-n.*)

ALARIC II, *roi des Visigoths*. Dans tout autre siecle *Alaric* eût été vraisemblablement le souverain le plus illustre & le plus heureux de son temps; mais il eut pour contemporain & pour rival Clovis, qui n'eut ni concurrent qui éclipsât sa gloire, ni ennemi qui pût balancer ses succès. Fils d'Euric ou Evaric, roi des Visigoths, *Alaric* succéda, de l'aveu de sa nation, au trône de son pere, à la mort de ce dernier en 487, & il ne prit les rênes du gouvernement que pour rendre ses peuples heureux. Plein de valeur, & dévoré du desir de la gloire, il eut la générosité de sacrifier ses penchans à son amour pour la justice, & aux projets utiles qu'il forma pour la tranquillité publique. Des circonstances imprévues l'obligerent de prendre les armes. Clovis qui rempliſſoit l'Europe du bruit de ses conquêtes & de la terreur de son nom, venoit de disperser les légions romaines, & leur général Syagrius, échappé au carnage, avoit été chercher un asyle à la cour d'*Alaric*, où il eut l'imprudente crédulité de se croire à l'abri de la colere du vainqueur : il se trompa, Clovis plus inhumain dans le sein de la victoire, qu'il ne l'*étoit* dans le feu des combats, envoya demander au maître, au roi des Visigoths, la tête du général vaincu. La puissance de Clovis & la crainte d'éprouver sa vengeance intimiderent *Alaric*; il avoit accueilli Syagrius, & il eut la lâche complaisance de le livrer au roi des Francs, qui eut la barbarie de faire mourir le général Romain par la main du bourreau. Vainement pour excuser sa perfidie *Alaric* allégua l'intérêt de ses peuples & la nécessité d'écarter de son royaume l'orage qui le menaçoit; il n'est point de raison d'état qui autorise une action aussi détestable. C'est à la vérité le seul crime que l'histoire reproche au roi des Visigoths; mais il étoit inexcusable, & bientôt Clovis lui-même, qui en avoit profité, prit soin de punir & de venger Syagrius. Cependant *Alaric* oublia Syagrius dans les bras de Theudicode, fille naturelle de Théodoric, roi de Herules, qui consentit d'autant plus volontiers à l'alliance du roi des Visigoths, qu'il gouvernoit lui-même ses sujets avec la plus rare sagesse. Quelque temps après ce mariage, *Alaric* eut l'imprudence de prendre part à une querelle qui lui étoit étrangere, & qui eut pour lui les plus funestes suites. Gondebaud & Godesile unis par les liens de la fraternité, mais de différent caractere, & animés l'un contre l'autre d'une haine irréconciliable, commandoient aux Bourguignons, le premier à Lyon, où il tenoit sa cour, & le second à Geneve, où il donnoit ses ordres; il survint entr'eux un sujet de dispute, que leur animosité mutuelle ne tarda point à irriter; animés du desir de se venger, ils implorerent l'un & l'autre le secours de Clovis, qui se déclara pour Godesile : Gondebaud réclama la protection du roi des Visigoths, qui eut la foiblesse d'embrasser la querelle, sans réfléchir à la puissance de l'ennemi que cette démarche ne pouvoit manquer de lui susciter : mais Gondebaud ne voulant point commettre au sort des armes la décision de la dispute, fit poignarder son frere, envahit ses états, qu'il réunit aux siens, & rechercha l'amitié de Clovis, qui n'ayant pris qu'un foible intérêt à Godesile, se réconcilia avec son assassin; en sorte que le roi des Visigoths se vit abandonné par le chef des Bourguignons, pour lequel il s'étoit exposé à l'inimitié du souverain des Francs. Cet événement irrita la jalousie qui existoit déja entre Clovis & *Alaric*, & ils ne chercherent l'un & l'autre que l'occasion de la faire éclater. Cependant l'Espagne jouissoit depuis plu-

Digitized by Google

sieurs années d'un calme heureux, & les Visigoths eussent été le peuple le plus fortuné de l'Europe, si l'inquiétude naturelle de leur caractere leur eût permis de goûter les douceurs que leur procurait la sagesse de leur souverain; mais n'ayant point d'ennemis à combattre, ils se déchiroient eux-mêmes par des contestations & des procès sur la propriété des biens. *Alaric* qui cherchoit les moyens de rendre sa nation heureuse, engagea le célebre Anian, le plus savant jurisconsulte de son siecle, à rassembler les loix du code Théodosien, & à en faire un abrégé à l'usage des Visigoths. Anian répondit aux soins du souverain, & ce code fut publié dans la vue d'inspirer à ses sujets l'amour de la concorde. *Alaric* voulut juger lui-même leurs contestations, & moins juge qu'arbitre, il termina par les plus équitables accommodemens une foule de procès. Pendant qu'il se livroit à ces fonctions vraiment royales, un scélérat couvert de crimes, un nommé *Pierre*, homme séditieux, & d'autant plus à craindre qu'il avoit l'art d'irriter ou de calmer à son gré la populace, excita une révolte, se mit à la tête des rebelles, s'empara de Saragosse, & eut même d'abord quelqu'avantage sur les troupes envoyées contre lui; mais il fut pris & conduit aux pieds d'*Alaric*; qui le fit brûler vif dans un taureau d'airain, supplice jadis inventé par Phalaris, invention atroce digne d'être adoptée par des tyrans, qu'*Alaric* n'eût pas dû recevoir, quelques tourmens que méritent de subir les séditieux. Cependant Pierre n'étoit point le seul ennemi que le roi des Visigoths eût à craindre dans ses états. Il étoit Arien zélé; mais attaché à sa croyance, il ne persécutoit personne, & toléroit tous les dogmes, toutes les opinions. Les évêques catholiques qu'il y avoit en Espagne étoient fâchés d'être gouvernés par un prince Arien. Clovis étoit récemment baptisé; mais les eaux du baptême n'avoient éteint en lui ni l'ardeur des conquêtes, ni la soif du carnage. Théodoric, roi d'Italie, offrit en vain sa médiation aux deux rois; d'ailleurs Clovis n'avoit pu pardonner à son rival d'avoir jadis favorisé la cause de Gondebaud, & la religion fut le prétexte qu'il saisit pour faire une irruption sur les terres des Visigoths; quelques traîtres gagnés par le clergé lui ouvrirent les portes de Tours. *Alaric*, qui ne connoissoit qu'une partie des malheurs qui le menaçoient, s'avança à la tête d'une nombreuse armée, résolu de ne livrer bataille que quand les circonstances lui en assureroient le succès; mais malheureusement il ne put contenir l'ardeur de ses soldats qui demanderent à grands cris de combattre. Les deux armées se rapprocherent dans la plaine de Vouglé à trois lieues de Poitiers: on en vint bientôt aux mains; la victoire ne resta que quelques momens incertaine; les Visigoths furent défaits, & *Alaric* reçut la mort sur le champ de bataille, de la main de Clovis. Ainsi périt en 507, après un regne glorieux d'environ 23 années, le sage *Alaric*, digne d'un plus heureux destin. Il est vrai qu'en livrant son hôte Syagrius, il s'étoit rendu coupable d'un crime atroce; mais ce fut la seule faute de sa vie, & dans ce temps de barbarie, à quel roi l'humanité n'avoit-elle qu'un crime à reprocher? Il ne laissa que deux enfans, un fils, Amalaric, de Thendicode, fille de Théodoric, roi d'Italie; & un fils, Gezalaïc, qu'il avoit eu d'une concubine, depuis son mariage. (*L. C.*)

ALARIC *ou* ALRIC, *Hist. de Suede*, roi de Suede. Il régnoit dans ces siecles de barbarie, où les rois du Nord n'étoient que des brigands occupés à se dépouiller les uns les autres. *Alaric* ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'il songea à s'emparer de celui de Gestillus, roi des Goths. Ce prince trouva un appui dans Frotton, roi de Danemarck, qui fit marcher à son secours Godeslac & Eric. Gauto, fils d'*Alaric*, périt dans le premier choc. *Alaric* voulut venger son fils de sa propre main. Il appella Gestillus en duel. Ce prince courbé sous le poids de l'âge, pouvoit à peine soulever ses armes. Malgré sa foiblesse le magnanime vieillard vouloit combattre; Eric, jeune, brave & généreux, s'opposa à son dessein, se présenta au rendez-vous, & porta au roi de Suede un coup mortel. (*M. de Sacy.*)

ALARIC II, *Hist. de Suede*, fils d'Agnius, roi de Suede, étoit né en 172; son frere Eric partagea avec lui le trône vacant par la mort de leur pere en 192. Ils ne régnerent pas long-temps en paix; une jalousie réciproque les dévoroit: elle éclata bientôt; des mauvais procédés ils pas-

Digitized by Google

lèvent aux injures, & des injures aux coups. On rapporte que s'étant trouvés tous deux sans armes au rendez-vous, ils débridèrent leurs chevaux, & s'assommèrent avec les courroies. (*M. de Sacy.*)

ALARME, s. f. ce mot vient de l'Italien *all'arme*, aux armes.

Poste d'alarme est un espace de terrein que le quartier-maître général ou maréchal général des logis assigne à un régiment, pour y marcher en cas d'*alarme*.

Poste d'alarme dans une garnison, est le lieu où chaque régiment a ordre de venir se rendre dans des occasions extraordinaires.

Pieces d'alarme, c'est ordinairement quelques pieces de canon placées à la tête du camp, & qui sont toujours prêtes à être tirées au premier commandement, soit pour donner *l'alarme* aux troupes ou les rappeller du fourrage, en cas que l'ennemi se mette en devoir d'avancer pour attaquer l'armée. (*Q.*)

*ALARO, *Géog.*, riviere du royaume de Naples, dans la calabre ultérieure qui sort de l'Apennin, & se jette dans la mer Ionienne.

*ALASCHEHIR, *Géogr.*, ville de la Natolie, dans la province Germian ou Caramanie; quelques géographes la prennent pour l'ancien Hyphis, & d'autres pour Philadelphie.

*ALASTOR, c'est, selon Claudien, un des quatre chevaux qui tiroient le char de Pluton lorsqu'il enleva Proserpine. Le même Poëte nous apprend que les trois autres s'appelloient *Ophneus*, *Æthon*, & *Dyreus*, noms qui marquent tous quelque chose de sombre & de funeste. On donne encore le nom d'*alastor* à certains esprits qui ne cherchent qu'à nuire.

§ ALATERNE, NERPRUN, *Botaniq.*, en latin, *alaternus*, *rhamnus*.

Description.

Cet arbuste porte de petites fleurs peu apparentes, rassemblées en forme de petites grappes, garnies seulement par leur extrémité. M. Duhamel semble ne pas admettre la réunion des trois différentes sortes de fleurs sur le même individu; cependant après une exacte observation, nous nous sommes parfaitement assurés que le même *alaterne* porte des fleurs mâles, femelles & hermaphrodites.

Les fleurs mâles sont composées d'un calice monopétale en forme d'entonnoir, découpé par les bords en cinq parties. Du bas des échancrures s'élevent entre les segmens du calice cinq petits pétales qu'on ne distingue aisément qu'avec une loupe: (c'est vraisemblablement leur extrême ténuité qui a fait croire à M. Tournefort que ces fleurs en étoient entiérement dépourvues) à l'origine de ces pétales naissent dans l'intérieur du calice cinq étamines terminées par des sommets arrondis.

Les fleurs femelles, au lieu d'étamines, ont un pistil composé d'un embryon & de trois styles, surmontés par des stigmates arrondis.

On sait que les fleurs hermaphrodites réunissent les parties sexuelles des mâles & des femelles.

Les feuilles sont posées alternativement sur les branches, ce qui suffit pour distinguer l'*alaterne* du philaria qui les a opposées. Mais cette observation ne devient nécessaire que lorsqu'on ne peut voir ni le fruit ni la fleur de ces deux arbres, dont la différence empêche de les confondre.

M. Linnæus a rangé les *alaternes* sous le genre des nerpruns. Le rapport qui se trouve entre les parties de la fructification dans les uns & dans les autres a pû l'y déterminer.

Especes & variétés de l'alaterne.

1. *Alaterne* à feuilles ovales, crénelées par les bords.

Alaterne commun. *Arbre* 3.

Alaternus foliis ovatis, marginibus crenatis.

The common alaternus.

α Variété de cette espéce à feuilles marbrées de jaune.

2. *Alaterne* à feuilles lancéolées profondément dentelées. *Arbre* 4.

Alaternus foliis lanceolatis profundè serratis.

Cut-leaved alaternus.

β Variété de cette espece à feuilles bordées de blanc.

γ Variété de cette espece à feuilles bordées de jaune.

3. *Alaterne* à feuilles presque cordiformes & dentelées.

Alaterne à feuilles de buis. *Arbre* 4.

Alaternus foliis subcordatis serratis.

Alaternus with small heart-shaped leaves.

Digitized by Google

4. *Alaterne* à feuilles ovales, lancéolées & non dentelées. *Arbre* 3.

Alaternus foliis ovato-lanceolatis integerrimis.

Broad-leaved alaternus.

On a long-temps cultivé la troisieme espece en Angleterre, sous le nom de *celastrus* ou *staff-tree*, arbre à bâtons. Ses feuilles sont plus éloignées entr'elles que celles des autres *alaternes*: ce qui fait paroître cet arbuste un peu nu. Il est le moins tendre de tous, il a réfisté sans abri à des hivers assez rigoureux.

Les *alaternes* marqués de chiffres arabes sont de véritables especes; nous avons marqué les variétés avec des chiffres grecs.

L'*alaterne* n°. 1, & sa variété marbrée de jaune font un très-bel effet, mêlés ensemble en massif dans les bosquets d'hiver. Cet arbuste est d'un beau port, & bien garni de feuilles. Elles sont d'un verd foncé, mais fort luisant. Leur dessous est du plus beau verd-clair, mais pour peu qu'il soit frappé du froid, il se charge d'une rouille noirâtre qui en diminue l'éclat. Le jeune bois est couvert d'un épiderme poli d'un violet foncé. Les vieilles branches sont noirâtres. La fleur petite & verte n'est de nul effet. Le fruit noir des *alaternes* est le seul ornement dont leur verdure soit décorée. Dans nos climats il mûrit en juillet ou en aout.

L'espece n°. 2 porte des feuilles oblongues ressemblantes aux feuilles de saule. Son jeune bois est rougeâtre. Ses branches sont plus menues, plus courtes, plus convergentes vers la tige que celle de l'espece n°. 1: ce qui donne à cet arbuste un port pyramidal. Ses deux variétés à panaches sont précieuses pour l'ornement des bosquets d'hiver; mais elles sont très-délicates, sur-tout celle panachée de blanc. Les panaches de feuilles, qui semblent être une coquetterie de la nature, n'en sont le plus souvent qu'une dépravation; ainsi les jaunes se rapprochant plus du verd sont moins tendres, mais les blanches indiquant un changement total dans le tissu cellulaire, rendent les feuilles sujettes à être gâtées ou du moins altérées ou enlaidies par la moindre intempérie de l'air.

L'espece n°. 4 est fort belle. La largeur de ses feuilles la rend très-précieuse à cause du petit nombre d'arbres toujours verds à feuilles larges. Elle nous vient d'Espagne, ainsi elle demande d'être bien abritée. La plupart des autres espeçes croissent en Provence & en Italie.

1. Miller conseille de marcotter & de planter cet arbre en automne. Il ne dit rien des abris qu'il convient de lui donner. Peut-être en Angleterre peut-il se passer de couverture. Le climat des environs de Londres est plus doux que celui de nos provinces septentrionales. Les vents du nord & nord-est y arrivent attiédis par les immenses surfaces de mer où ils ont passé; peut-être aussi que la température de l'air dans cette isle même étoit moins froide au temps que Miller donnoit sa derniere édition en 1768, qu'elle ne l'est à présent. On sait que depuis lors il a paru que notre globe ait subi des altérations notables. Plusieurs hivers de suite, aussi rigoureux que deux ou trois dont une tradition orale nous avoit conservé la mémoire, & qui faisoient époque dans un siecle; la gelée, proportion gardée, plus forte dans le midi qu'au nord; le vent du sud, qui jusques-là n'avoit soufflé que du feu, nous apportant désormais des glaçons; l'hiver prolongé bien avant dans le printemps; le mois de mai toujours sec; juin & juillet versant des pluies froides & continues; vingt-six pouces d'eau tombés dans une seule année, ce qui arrivoit à peine en deux autrefois; enfin nos automnes plus doux & empiétant sur nos hivers: voilà les altérations que depuis cinq ou six ans on a plus ou moins éprouvées dans notre hémisphere. Il ne se pouvoit pas qu'elles n'influassent extrêmement sur la végétation; & le cultivateur botaniste a dû y conformer sa culture, sous peine de voir périr la plupart de ses plantes & de ses arbres. Les légumes & les fruitiers demanderont aussi des soins nouveaux, des aspects différens & d'autres momens pour la semaille, la plantation & la récolte. Jusqu'aux grains même exigent quelque différence dans leur régime: n'avons-nous pas vu le seigle qui ne déploie sa grande force qu'en avril, périr par l'intempérie de ce mois, le méteil se réduire en froment, & ce bled précieux couvrir désormais des terres où jamais on ne l'avoit semé seul?

2. Mais quels nouveaux soins le cultivateur n'a-t-il pas à employer, lorsqu'outre ces intempéries il est encore obligé de combattre celles qui tiennent immédiate-

Digitized by Google

ment au local ? Le lieu où nous faisons nos expériences eſt une terre élevée, dont la déclivité eſt tournée au nord ; la terre compacte & pareſſeuſe y garde auſſi long-temps l'impreſſion du froid qu'elle admet difficilement celle de la chaleur. De hautes montagnes au ſud-oueſt arment les vents qui y paſſent, de dards frigorifiques détachés des neiges qui y ſont entaſſées ; au nord-oueſt des montagnes moins hautes, mais couvertes de bois, chargent l'air des froides vapeurs qu'ils entretiennent : les gorges de ces montagnes ſont autant de couloirs où les vents principaux changent de direction ainſi que de qualité, & autant de ſoufflets qui augmentent leur violence en les comprimant, & les rendent par conſéquent plus froids & plus âpres : auſſi les viciſſitudes qu'éprouve notre athmoſphere ſont telles qu'il ſe trouve des jours d'hiver entremêlés parmi les jours caniculaires, tandis que des jours d'été brillent quelquefois dans le temps des glaces, raniment la ſeve engourdie, & la diſpoſent à être réprimée & corrompue par le froid qui les ſuit. Dans les pays ſeptentrionaux de l'Amérique & de l'Europe, ſi l'hiver eſt long, le printemps eſt fûr, & nous ſommes certains qu'il ſeroit beaucoup plus facile d'y élever les végétaux délicats que dans le pays où nous avons eſſayé leur culture ; cependant en nous conformant aux variations de l'air dont nous avons tenu un journal exact, nous y avons découvert des traces d'une ſorte de conſtance, c'eſt-à-dire, de certains retours périodiques. Cette connoiſſance jointe à celle de la nature des plantes, que les phénomenes de leur végétation nous ont appris à connoître, nous ont mis à portée de tracer une route à-peu-près ſûre parmi tant d'écueils. La culture des arbres délicats que nous offrons au public, peut donc être regardée comme un *ultimatum*. On ne péchera pas en la ſuivant de près, on ne riſquera guere de s'en écarter un peu ; & ceux qui ont le bonheur de ne pas voir chez eux la végétation auſſi contrariée, pourront s'éloigner de nos pratiques en proportion des avantages du climat où ils ſe trouveront.

Les *alaternes* s'élevent aſſez facilement de graine ; ceux qu'on obtient par cette premiere voie de multiplication ſont plus droits & deviennent plus hauts que ceux élevés de marcottes : ils atteignent là où ils ſe plaiſent, à la hauteur de 12 à 20 pieds ſuivant la croiſſance déterminée des eſpeces, au lieu que ceux provenus de marcottes retiennent toujours quelque habitude de leur premiere courbure ; & comme ils n'ont ſouvent des racines que d'un coté, & qu'elles ſont très-horizontales, ils ne peuvent s'élancer autant que les arbres obtenus de graines, leſquels ſont pourvus d'un bel empatement de racine.

Lorſqu'on veut ſe procurer de la graine d'*alaterne*, il faut la faire venir de nos provinces méridionales & des autres pays où croiſſent les différentes eſpeces ; mais ſi l'on en veut recueillir chez ſoi, il eſt néceſſaire de couvrir avec des filets les arbres chargés de baies, car les oiſeaux en ſont très-friands, & n'en laiſſeroient aucune. Elles mûriſſent aſſez bien dans nos provinces ſeptentrionales, ſur-tout ſi l'on a eu l'attention de planter les *alaternes*, dont on ſe propoſe de recueillir la graine, le long d'un mur expoſé au midi ou au couchant, & qu'on ait eu ſoin de faire choix dans cette vue des individus qui ont le plus de fleurs femelles ou de fleurs androgynes.

Les baies bien mûres & recueillies, il faut auſſi-tôt les écraſer dans une jatte pleine d'eau juſqu'à ce qu'on en ait détaché toute la pulpe, enſuite on paſſera le tout à travers un tamis, il reſtera un marc mêlé de pepins. Ce marc doit être éparpillé ſur un grand plat que l'on mettra à l'ombre, en un lieu chaud. Lorſque ce marc ſera ſec, on l'emiera avec les doigts. Cela fait, préparez des caiſſes de huit pouces de profondeur, trouées par le bas ; poſez ſur les trous des écailles d'huitres par leur coté concave, puis empliſſez ces caiſſes d'une bonne terre de deſſous le gazon ou des cotés d'une haie, mêlée d'une partie de ſable ſec, & d'une partie de terreau, répandez vos graines & les diſtribuez également. Recouvrez-les d'une couche d'un pouce d'épaiſſeur d'une terre mêlée par parties égales de terreau, de bois pourri, & de terre de haie ou de prairie. Enterrez cette caiſſe à l'expoſition du levant juſqu'au mois d'octobre, enſuite faites-lui paſſer l'hiver dans une caiſſe à vitrage ; au printemps enterrez-la dans une couche tempérée & légérement ombragée, vos graines leveront fûrement & abondamment.

Ce semis sera placé l'automne suivante dans une caisse à vitrage. Dès les derniers jours de septembre de l'année suivante, on transplantera ces petits *alaternes* dans une ou plusieurs caisses plus grandes que les premieres, à cinq pouces les uns des autres. On pourra en planter le tiers dans des pots où ils resteront jusqu'à ce qu'on les mette sur place. Quant à la petite pépiniere encaissée, on peut y laisser les arbustes, pendant un ou deux ans; ensuite, selon les climats & les commodités, on les mettra en pépinieres à dix pouces les uns des autres contre un mur au couchant, ayant attention de les couvrir durant la rigoureuse saison, ou bien on les plantera à demeure, en les couvrant aussi dès que les gelées deviendront un peu fortes.

Il ne faut pas négliger la voie des marcottes: elle est utile pour ceux qui ne peuvent se procurer de la graine, & elle sert à multiplier les especes les plus rares; mais elle est indispensable pour les *alaternes* panachés, car leur graine reproduit rarement cette variété, ainsi que nous l'avons expérimenté.

3. Les marcottes doivent se faire vers le 23 septembre. Qu'on couche doucement les jeunes branches dans une petite cavité creusée pour cet effet, où l'on aura apporté de la terre fraîche mêlée de terreau; qu'on y essai la courbure de la branche, pour juger où pourra tomber la partie la plus inférieure de la courbure; qu'on fasse en cet endroit une coche qui entame le tiers de l'épaisseur du bois; qu'on applique cette coche contre terre, en y assujettissant la branche avec un crochet de bois; qu'on releve ensuite doucement le bout de la branche contre un bâton où on la liera, sans néanmoins trop l'obliger à prendre la perpendiculaire, lorsqu'elle ne s'y dispose pas naturellement; qu'on couvre le pied de ces marcottes de mousse ou de litiere courte; qu'on les arrose de tems à autre, l'automne suivante elles seront pourvues de racines. Alors on pourra les transplanter, mais avec beaucoup de précautions & de soins: si l'on veut être plus sûr de la reprise, il faudra encore attendre un an.

Les *alaternes* perdent leurs feuilles & leur jeune bois dans les serres humides. On en doit conserver quelques pieds, surtout des panachés, dans les bonnes orangeries. Ils passent très-bien l'hiver dans les caisses à vitrages, lorsqu'on a soin de leur donner de l'air, toutes les fois qu'on le peut sans danger. On en peut mettre en espalier pour garnir des parties de mur au couchant. Nous avons vu un mur de 20 pieds de haut, tout garni de trois pieds *d'alaterne* n°. 1; mais l'usage le plus agréable qu'on en puisse faire, est de les disposer en massif dans les bosquets d'hiver, ayant attention de placer ceux marqués *arbre* 3, vers les parties les plus enfoncées, & ceux marqués *arbre* 4, vers les devants, en les entremêlant des variétés à panache qui ressortiront mieux à coté d'une verdure simple: mais pour réussir dans cette opération, il faut choisir ou se procurer artificiellement une partie de bosquet d'hiver, parée du nord-est, nord & nord-ouest, & s'il se peut, de l'est & du sud-est; car le soleil venant à frapper les feuilles chargées des neiges du printemps ou d'autres frimats, les altérera de maniere à leur ôter toute leur beauté: on peut se procurer cet abri en relevant des terres, & en y plantant des haies d'if ou de tuya. Au reste, il faudra, malgré cette précaution, les couvrir pendant plusieurs des hivers suivans.

Voici la couverture que nous avons trouvée la meilleure, après une expérience de dix années, & les avoir essayées toutes.

4. Mettez du moilon brisé au pied de l'arbuste, enfin d'empêcher de s'élever les vapeurs qui augmentent l'effet de la gelée; puis rapprochez les branches du tronc, sans qu'elles se touchent en les liant avec des osiers fins; fichez circulairement autour de l'arbuste, & à une distance convenable de son pié, des bâtons qui surpassent d'environ un pié le bout de sa fleche. Rapprochez leurs bouts, croisez-les, & les liez ensemble, vous aurez un cône un peu enflé par le milieu; ajustez tout autour de la longue paille qui traînera un peu sur terre par le bas: & que vous rassemblerez & lierez en haut. Doublez le haut du cône d'une paille plus courte que vous étendrez fort épais, & que vous lierez vers la pointe comme pour former une faîtiere. Ecartez la paille par le milieu des cônes du coté du nord & du midi pour y laisser passer un courant d'air, tant que le froid n'est pas trop vif. Vers le 10 d'avril

Digitized by Google

vous donnerez encore plus d'air ; vers le quinze vous ne laisserez de paille que du côté du midi. A la premiere pluie vous découvrirez entiérement vos *alaternes*, que vous trouverez en bon état. Il sera bon de placer une fourniere à plusieurs trous au pié de chaque arbuste ; car il arrive quelquefois, durant les neiges, que les petits rats appellés *muscardins* rongent l'écore des arbres ainsi couverts. Que l'on continue ces soins jusqu'à ce que les arbres aient un tronc suffisamment fort, nous ne doutons pas qu'on ne parvienne enfin à former des *alaternes* aguerris contre nos climats ; car une fois que leur bois aura acquis une certaine consistance, si quelques-unes de leurs branches manquent durant l'hiver, on les retranchera au printemps : ils répareront aisément cette perte, & ne seront jamais sensiblement altérés. (*M. le B. de Tschoudi.*)

ALATHAMAHA, *Géog.*, grand riviere de l'Amérique septentrionale. Elle a sa source aux monts Olligoniens, & prenant son cours par le sud-oueſt à travers la Georgie, elle va tomber dans l'océan Atlantique, au-dessous du fort St. George. On la nomme aussi *Georg's river*, riviere de George. (*C. A.*)

* ALATRI, *Géog.*, ancienne ville d'Italie, dans la Campagne de Rome. *Long.* 30. 58 ; *lat.* 41, 44.

ALATYR, *Géog.*, ville & territoire de la Russie Asiatique, dans le gouvernement de Casan. Elle est sur la riviere de Sura, qui se jette dans le Volga. Cette ville est une des plus considérables du royaume de Casan, après Casan la capitale. (*C. A.*)

§ ALAVA ou ALABA, *Géog.*, petit pays d'Espagne, autrefois dépendant de la Navarre, aujourd'hui compris dans la Biscaye. Il s'étend du nord-oueſt au sud-est, le long de la riviere de l'Ebre, depuis les montagnes de Biscaye jusqu'aux frontieres de la Navarre, & il a environ six à sept lieues de long sur cinq ou six de large. Le sol en est très-fertile en seigle, en fruits de plusieurs especes & en vins. On y exploite des mines de fer & d'acier, & on fabrique sur les lieux mêmes une grande quantité d'armes & d'ustensiles, qui font un grand objet de commerce pour le pays. Il y a cinq villes dont Vittoria est la capitale. (*C. A.*)

* ALAULT ou ALT, *Géog.*, riviere de la Turquie en Europe ; elle sort des montagnes qui séparent la Moldavie de la Transylvanie, & se jette dans le Danube.

A-LAUTRE, *terme de Marine* ; ce mot est prononcé à haute voix par l'équipage qui est de quart, lorsqu'on sonne la cloche, pour marquer le nombre des horloges du quart ; & cela fait connoître qu'ils veillent & qu'ils entendent bien les coups de la cloche. *Voyez* QUART. (*Z*)

ALBA, *s. f.*, *Commerce*, petite monnoie d'Allemagne, en françois *demi-piece* ; elle vaut huit fenins du pays, & le fenin vaut deux deniers, ainsi *l'alba* vaut seize deniers de France. *Voy.* DENIER.

* ALBADARA, c'est le nom que les Arabes donnent à l'os sésamoïde de la premiere phalange du gros orteil. Il est environ de la grosseur d'un pois. Les Magiciens lui attribuent des propriétés surprenantes, comme d'être indestructible, soit par l'eau, soit par le feu. C'est là qu'est le germe de l'homme que Dieu doit faire éclore un jour, quand il lui plaira de le ressusciter. Mais laissons ces contes à ceux qui les aiment, & venons à deux faits qu'on peut lire plus sérieusement. Une jeune femme étoit sujette à de fréquens accès d'une maladie convulsive, contre laquelle tous les remedes avoient échoué. Elle s'adressa à un médecin d'Oxford qui avoit de la réputation, & qui lui ayant annoncé que le petit os dont il s'agit ici, étoit par sa dislocation la véritable cause de sa maladie, ne balança pas à lui proposer l'amputation du gros orteil. La malade y consentit & retrouva la santé. Ce fait, dit M. James, a été confirmé par des témoignages, & n'a jamais été révoqué en doute. Mais il y a plus : il dit que lui-même fut appellé en 1737 chez un fermier de Henwood-Hall près de Solihull dans le Warwickshire, & qu'il le trouva assis sur le bord de son lit, où il disoit avoir passé le jour & la nuit qui avoit précédé, sans oser remuer, parce que le moindre mouvement du pied lui donnoit des convulsions. Le fermier ajouta qu'il y avoit quelques jours qu'il s'étoit blessé au gros orteil de ce pied, que cette blessure lui avoit donné des convulsions, & qu'elles avoient continué depuis. Comme ces symptômes avoient quelque rap-

Digitized by Google

port avec ceux de l'épilepsie, M. James l'interrogea, & n'en apprit autre chose sinon qu'il s'étoit toujours bien porté. Sur cette réponse il lui apporta des remedes qui furent tous inutiles, & cet homme mourut au bout d'une semaine.

ALBA HELVIORUM, *Géog.*, Pline en parle comme d'une ville de la Narbonnoise. Ptolomée la désigne sous le nom d'*Alba Augusta*; mais il lui donne une fausse position en la rejettant au-delà d'*Aquæ-Sextiæ*, Aix. Jean Poldo d'Albenas, dans son discours sur l'antique cité de Nismes, imprimé in-fol. en 1569, croit que cette *Alba* est *Albi*; & Dalechamp, dans ses Notes sur Pline, pense que c'est *Aubenas de Vivarez*.

Quoique M. de Valois paroisse persuadé que c'est Viviers, & qu'il blâme Papyre Masson de vouloir qu'*Alba* soit un lieu appellé *Alps*, on ne peut néanmoins, dit M. d'Anville, se refuser à l'évidence des restes d'une ville ancienne & capitale, qu'on voit près de ce village. M. Lancelot, dans le IV vol. de *l'Hist. de l'Acad. des Insc. in*-12, *p.* 371, paroît démontrer que cette *Alba*, capitale des Helviens & siege de l'évêché, transféré depuis à Viviers, étoit à Aps, petite village du Vivarez à trois lieues de Viviers, qui a titre de baronnie. La tradition veut que l'ancienne *Alba* ne fût pas au même lieu où est à présent Aps, mais à quelques pas plus loin, & au-delà d'un torrent qui passe au pied du village.

Ce qui confirme cette opinion, est le grand nombre d'antiquités qu'on y voit, des morceaux d'aqueducs, des débris de bâtimens antiques, des thermes, des quartiers de mosaïques, des colonnes de marbre, des frises, &c. On appelle ce quartier le *palais*; on y trouve une infinité de médailles de toute grandeur, de tout métal & de tout âge. M. Lancelot vit en 1727, dans le jardin du curé, une statue de Mercure qui étoit de très-bon goût.

La tradition du pays veut encore que la ville d'*Alba* fût brûlée par le moyen du feu grégeois qu'on y jetta de dessus le mont Julliot, qui domine à la vérité sur la plaine où l'on trouve ces débris. Ce malheur a dû arriver à Aps v. 411, par l'armée des Alains, des Sueves & des Marcomans. Auxonius, qui étoit évêque d'Aps, transféra alors son siege à Viviers. Cependant, il faut qu'elle ait été encore considérable plusieurs siecles après, puisqu'il s'y étoit bâti deux églises ou prieurés (S. Martin & S. Pierre) bien dotés; l'un de l'ordre de S. Ruf, l'autre de S. Benoît.

M. Lancelot a trouvé ces deux inscriptions.

La premiere, entre Aps & Melas, au milieu d'un petit ruisseau où les eaux l'ont portée; elle est en beaux caracteres.

D. M.
ET MEMO-
RIÆ JA-
NUARIS
FELVINI FI-
PIO ALBI-
NUS FELVI-
NI FRATRI
IN COMPARA.....

La seconde, est dans l'église de la Roche, hameau d'Aps.

D. M.
PARDULE
POSIT. ME-
MORIAM
SILVINUS
EUTICHEA
MERENTI S-
IME. (C)

ALBACETE, *Géog.*, jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, à la partie orientale. Elle est au milieu d'une plaine très-fertile & très-agréable, non loin des montagnes qui séparent la Manche du pays qu'on nomme le *Désert Longa*. 16 3 *lat.* 38, 55. (*C. A.*)

ALBAN (SAINT) ou SAINT-ALBAN, *Géog.*, petite ville d'Angleterre, dans le Hereford-Shire, au sud de la ville de Hereford, & au nord-oueſt de Londres. Elle est située sur la riviere de Coln, dans un très-beau pays. Elle n'est guere peuplée, & son commerce ne consiste qu'en bétail & en menues denrées; cependant elle jouit de plusieurs droits municipaux considérables: elle a sa propre juridiction ecclésiastique & civile, & elle envoie deux députés au parlement. Cette ville étoit le *Verulamium* des anciens Romains: on trouve encore sous ses murs de temps en temps des médailles antiques,

Digitized by Google

antiques, mais ce qui l'immortalisera dans les annales de l'histoire, & dans celles de la géographie, c'eſt d'avoir donné ſon nom au fameux chancelier Bacon, qui portoit le titre de ſeigneur de *S. Albans*. (*C. A.*)

* ALBAN (S.), *Géog.*, petite ville de France dans le bas Languedoc, diocèſe de Mende.

ALBANA, *Géog.*, ville d'Aſie dans l'Albanie ou Zurie. Elle a auſſi le nom de *Strura*, *Zambanah* ou *Buchu*, & c'eſt ce dernier nom qu'elle a donné à la mer Caſpienne où elle a un port. C'eſt une ville aſſez marchande. *Albana* me ſemble être la même que Baka, ſituée au 40e degré de latitude ſeptentrionale ſur la mer Caſpienne. (*C. A.*)

§ ALBANIE, *Géog.*, province de l'ancienne Grèce, aujourd'hui cette partie de la Turquie Européenne, qu'on appelle le Chirvan, bornée à l'occident par le golfe de Veniſe, au ſeptentrion par la Dalmatie & la Boſnie, à l'orient par la Macédoine & une partie de la Theſſalie, & au midi par l'Achaie ou Livadie. On comprend ſous le nom d'*Albanie*, l'ancienne Epire & l'Illyrie de Grece. Ses villes principales ſont Oori, Jacova, Scopolo, Scutari, Albanopoli, autrefois ſa capitale, & Durazzo qui l'eſt aujourd'hui. Parmi ſes rivieres, la plus remarquable eſt le Delichio, connu chez les anciens ſous le nom d'*Acheron*, qu'il ne faut pas confondre avec pluſieurs autres fleuves du même nom, un dans l'Elide, un ſecond en Italie, un troiſieme dans la Bithynie, &c. On y voit auſſi pluſieurs lacs, entre autres celui de Scutari, & pluſieurs montagnes, dont les Acrocéraunniennes ou monts de la Chimere, ſont les plus remarquables. Le ſol du pays eſt très-fertile en fruits, & particuliérement en excellent vin. Ses habitans ſont forts, courageux & très-bons ſoldats. On les diſtingue dans la milice turque ſous le nom d'*Arnautes*. Ils ſuivent la religion grecque ſous les auſpices de S. Nicolas; ils exercent auſſi la pirateric. Ils ont une ſinguliere coutume : quand quelqu'un de leurs camarades eſt mort, ils vont l'un après l'autre lui demander pourquoi il les a abandonnés, & lui font mille queſtions impertinentes. Cette province fut annexée à l'empire Ottoman par Mahomet II, en 1467, qui la conquit ſur les fils de Scanderberg; après la mort de ce grand capitaine qui avoit eu le courage de s'y maintenir contre les Turcs & les Vénitiens. (*C. A.*)

ALBANIE, *Géog.*, ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Yorck. Elle eſt ſituée ſur la riviere d'Hudſon, dans les terres au nord-oueſt de Boſton. On la dit aſſez bien bâtie. C'eſt là que les chefs des cinq nations Iroquoiſes, & les gouverneurs des colonies angloiſes s'aſſemblent ordinairement pour conférer enſemble. *Long.* 303, 35; *lat.* 42, 30. (*C. A.*)

§ ALBANIE ou BRAID-ALBAN, *Géog.* petit pays de la province de Perth en Ecoſſe, avec titre de duché. Il eſt borné au ſud par le pays d'Argyll, & au nord par celui de Lochabyr. Il eſt préciſément au milieu du royaume, dont il eſt régardé comme la partie la plus élevée. Son territoire eſt ſtérile & montueux. On n'y trouve que d'excellens pâturages pour les brebis, dont les laines ſont très-eſtimées : c'eſt là ſon principal commerce. (*C. A.*)

ALBANIE, *Géog. mod.*, forteresſe de l'Amérique ſeptentrionale, ſituée à l'embouchure d'une riviere du même nom, au ſud-oueſt de la baie de Hudſon. *Long.* 296; *lat.* 53. Elle appartient aux Anglois.

* ALBANIN ou BALBANIN, ſ. m. peuple qui, ſelon M. d'Herbelot, n'a aucune demeure fixe, ſubſiſte de ſes courſes ſur la Nubie & l'Abyſſinie, a une langue qui n'eſt ni l'arabe, ni le cophte, ni l'abyſſin, & ſe prétend deſcendu des anciens Grecs qui ont poſſédé l'Egypte depuis Alexandre.

§ ALBANO, *Géog.*, très-jolie petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome, à 15 milles au ſud-eſt de cette capitale. Elle eſt ſituée ſur un lac du même nom, le long duquel regne une allée ſuperbe, admirable par ſon élévation & la ſalubrité de l'air qu'on y reſpire; cette allée fait communication d'*Albano* avec Caſtel-Gandolfo, maiſon de plaiſance du pape *. Son territoire produit un des vins les plus exquis de l'Italie. Ses alentours ſont embellis d'une infinité de maiſons de campagne, appartenant à des cardinaux ou à d'autres riches particuliers. *Albano* a le titre de principauté qui exiſte dans la maiſon de Savelli. C'eſt le ſiege d'un des ſix cardinaux-évêques. (*C. A.*)

* Elle fut bâtie du temps de Néron, & près des ruines d'Albe-la Longue.

Digitized by Google

* ALBANO, *Géog.*, ville dans la Basilicate au royaume de Naples.

ALBANOIS, adj. pris subst. *Théolog.*, hérétiques qui troublerent dans le vije. siecle la paix de l'église. Ils renouvellerent la plupart des erreurs des Manichéens & des autres hérétiques qui avoient vécu depuis plus de trois cents ans. Leur premiere rêverie consistoit à établir deux principes, l'un bon, pere de J.C., auteur du bien & du nouv. Testament; & l'autre mauvais, auteur de l'ancien Testament, qu'ils rejetoient en s'inscrivant en faux contre tout ce qu'Abraham & Moyse ont pu dire. Ils ajoutoient que le monde est de toute éternité; que le Fils de Dieu avoit apporté un corps du ciel; que les sacremens, à la réserve du baptême, sont des superstitions inutiles; que l'homme a la puissance de donner le Saint-Esprit; que l'église n'a point le pouvoir d'excommunier, & que l'enfer est un conte fait à plaisir. Prateole Gautier, *dans sa chron.* (*G.*)

* ALBANOISE, adj. f. c'est, *parmi les Fleuristes*, une anemone qui seroit toute blanche, sans un peu d'incarnat qu'elle a au fond de ses grandes feuilles & de sa pluche.

* ALBANOPOLI, *Géog.*, ville de la Turquie Européenne dans l'Albanie. *Long.* 28. 4; *lat.* 51, 48.

* ALBANS, *Géog.*, ville d'Angleterre. *Long.* 17. 10; *lat.* 51, 40.

§ ALBARAZIN, *Géog.*, ville d'Espagne, au royaume d'Arragon. *Long.* 10, 12; *lat.* 40. 32. Elle a un évêque suffragant de Saragosse, & dont les revenus se montent à six mille ducats. Elle a aussi des fortifications à l'antique. Ses laines sont très-renommées & passent pour les plus belles de l'Arragon. (*C. A.*)

ALBARIUM OPUS, terme d'Architecture. *Voy.* STUC.

* ALBASTRE, *on prononce l'S*, ou ALABASTRA, s. f. ancienne ville d'Egypte du coté de l'Arabie & dans la partie orientale de ce royaume. Les habitans sont appellés dans S. Epiphane, *Alabastrides*.

ALBASTRE, s. m., *Alabastrum Hist. nat.* matiere calcinable moins dure que le marbre. Elle a différentes couleurs: on en voit le blanche ou blanchâtre; elle est le plus souvent d'un blanc sale jaunâtre, ou jaune roussâtre, ou roux; il y en a de rougeâtre; on en trouve qui est variée de ces différentes couleurs avec du brun, du gris, &c. On y voit des veines ou bandes: que l'on pourroit comparer à celles des pierres fines que l'on appelle *onyces*. *Voy.* ONYX. C'est dans ce sens que l'on pourroit dire qu'il y a de *l'albâtre* onyce, & il s'en trouve avec des taches noires qui sont disposées de façon qu'elles ressemblent à des petites mousses, & qu'elles représentent des bandes de gazon; c'est pourquoi on pourroit l'appeller *albâtre herborisé*, à l'imitation des pierres fines auxquelles on a donné cette dénomination. *V.* DENDRITES. L'*albâtre* est un peu transparent, & sa transparence est d'autant plus sensible que sa couleur approche le plus du blanc. On le polit, mais on ne peut pas lui donner un poli aussi beau & aussi vif que celui dont le marbre est susceptible, parce qu'il est plus tendre que le marbre. D'ailleurs lorsque sa surface a été polie, on croiroit qu'elle auroit été frottée avec de la graisse. Cette apparence obscurcit son poliment; & comme cette matiere est un peu transparente, elle ressemble en quelque façon à de la cire. Sa couleur contribue à le rendre tel; car on ne voit pas la même chose dans le jade, qui, malgré sa dureté, a aussi un poliment matte & gras. Quoique *l'albâtre* n'ait pas un beau poli & qu'il soit tendre, on l'a toujours recherché pour l'employer à différens usages; on en fait des tables, des cheminées, de petites colonnes, des vases, des statues, &c. On distingue deux sortes d'*albâtre*, l'oriental & le commun. L'*albâtre oriental* est celui dont la matiere est la plus fine, la plus nette, & pour ainsi dire la plus pure; elle est plus dure, ses couleurs sont plus vives; aussi cet *albâtre* est-il beaucoup plus recherché & d'un plus grand prix que l'*albâtre* ordinaire. Celui-ci n'est pas rare: on en trouve en France: on connoît celui des environs de Cluny dans le Mâconnois. Il y en a en Lorraine, en Allemagne, & sur-tout en Italie aux environs de Rome, & il est encore plus commun qu'on ne le croit. *V.* STALACTITE. (*I*)

ALBASTRE, *Médec.* L'*albâtre* étant calciné & appliqué avec de la poix ou de la résine, amollit & résout les tumeurs skirrheuses, appaise les douleurs de l'estomac, & raffermit les dents & les gencives, selon Dioscoride. (*N*)

Digitized by Google

ALBATROSS, *albatroça maxima*, oiſeau aquatique du cap de Bonne-Eſpérance; c'eſt un des plus grands oiſeaux de ce genre: il a le corps fort gros & les ailes très longues lorſqu'elles ſont étendues; il y a près de dix pieds de diſtance entre l'extrémité de l'une des ailes & celle de l'autre. Le premier os de l'aile eſt auſſi long que le corps de l'oiſeau. Le bec eſt d'une couleur jaunâtre terne; il a environ 6 pouces de longueur dans l'oiſeau ſur lequel cette deſcription a été faite; car les oiſeaux de cette eſpece ne ſont pas tous de la même grandeur: il y en a de beaucoup plus petits que celui dont il s'agit. Les narines ſont fort apparentes; le bec eſt un peu reſſerré par les cotés à l'extrémité qui tient à la tête, & il eſt encore plus étroit à l'autre extrémité qui eſt terminée par une pointe crochue. Le ſommet de la tête eſt d'un brun clair & cendré; le reſte de la tête, le cou, la poitrine, le ventre, les cuiſſes, le deſſous de la queue, & la face interne des ailes, ſont de couleur blanche. Le derriere du cou, les cotés du corps ſont traverſés par des lignes de couleur obſcure ſur un fond blanc. Le dos eſt d'un brun ſale parſemé de petites lignes & de quelques taches noires ou de couleur plombée. Le croupion eſt d'un brun-clair; la queue d'une couleur bleuâtre tirant ſur le noir. Les ailes ſont de la même couleur que la queue, à l'exception des grandes plumes qui ſont preſque tout-à-fait noires. Les bords ſupérieurs des ailes ſont blancs; les jambes & les piés ſont de couleur de chair. Il n'a que trois doigts qui ſont tous dirigés en avant & joints enſemble par une membrane: il y a auſſi une portion de membrane ſur les cotés extérieurs du doigt interne & de l'externe.

Les *albatroſs* ſont en grand nombre au cap de Bonne-Eſpérance. Albin les confond avec d'autres oiſeaux que l'on appelle dans les Indes orientales *vaiſſeaux de guerre*. Edwards prétend qu'il ſe trompe, parce qu'au rapport des voyageurs, les vaiſſeaux de guerre ſont des oiſeaux beaucoup plus petits que les *albatroſs*. *Hiſt. naturelle des oiſeaux*, par Georges Edwards. *Voyez* OISEAU. (*I.*)

* ALBAZARIN *ou* ALBARAZIN, ſorte de laine d'Eſpagne. *Voy.* LAINE.

* ALBAZIN, *Géog.*, ville de la grande Tartarie. *Long.* 128; *lat.* 54.

ALBE *ou* ALBETTE, petit poiſſon de riviere, mieux connu ſous le nom d'*ablette*. *Voy.* ABLETTE. (*I.*)

* ALBE, *Géogr.*, ville d'Italie dans le Montferrat, ſur la rive droite du Tanaro. *Long.* 25, 40; *lat.* 44, 36.

ALBECK, *Géogr.*, ville de Suabe, dans le territoire d'Ulm. Elle eſt ſituée ſur une montagne, au nord, & à un mille & demi d'Allemagne de cette ville. *Long.* 27, 40; *latit.* 48, 30. (*C. A.*)

ALBEGNA, *Géogr.*, riviere d'Italie, que les Latins appellent *Albania* ou *Aliniania* & *Amiana*. Elle prend ſon cours par la Toſcane, & va ſe jeter dans le golfe de Telamone, entre Telamone & Orbitelle. (*C. A.*)

ALBE-JED, *Géogr.*, ville d'Aſie dans le Maurenhar, entre la ville de Samarcand & la riviere de Gihum, ſelon Gollius cité par Baudrand. (*C. A.*)

§ ALBE-JULIE *ou* WEISSENBOURG, *Géogr.*, capitale d'un comté du même nom en Tranſilvanie. Elle eſt au midi de la riviere d'Ompay, & bâtie ſur le penchant d'un coteau, d'où l'on découvre une vaſte plaine. Ses environs ſont rians & fertiles: on n'y voit que des champs ſemés de grains & des coteaux plantés de vignes. L'air y eſt très-ſain, & les habitans en ſont très-affables. On y voit auſſi des fortifications & des remparts, triſtes monumens de ſes malheurs & de ſon eſclavage. C'eſt le lieu de la réſidence des princes de Tranſilvanie; mais ce qui peut l'honorer davantage, c'eſt qu'elle a pris ſon premier nom de *Julia Auguſta*, mere de l'empereur Marc-Aurele, ſon fondateur. (*C. A.*)

ALBEL, *Géogr.*, en latin *Albula*. Riviere qui arroſe la Rhétie. Elle vient du coté de Bormio, & va ſe rendre dans le Rhin, après avoir paſſé à Bergun. (*C. A.*)

* ALBE-LONGUE, *Géogr.*, ancienne ville d'Italie: on en attribue la fondation à Aſcagne fils d'Enée, environ 1100 ans avant Jeſus-Chriſt.

ALBEN, *Géogr.*, gros bourg dans la Carniole, appellé par les Latins *Albium*, *Albius* & *Albanum*. Il eſt ſitué ſur la montagne d'Alben, à laquelle il donne ſon nom. C'eſt ſur cette montagne & près de ce bourg qu'eſt la ſource d'une riviere qu'on appelle auſſi *Alben*, & que les Latins nomment *Alpis*. Quelques-uns diſent

Digitized by Google

qu'elle se rend dans la Save ; mais selon les cartes elle se décharge dans le golfe de Venise, entre Laubach capitale de la Carniole, & Capo d'Istria. (*C. A.*)

§ ALBENGUA, *Géog.*, ville de l'état de Gênes, sur la côte occitentale; les Latins l'appelloient *Albengaunum*. C'étoit autrefois un très-bon port de mer & une place forte; mais elle a été détruite par les guerres comme tant d'autres. Ses environs plantés d'oliviers & très-bien cultivés, produisent beaucoup d'huile. On y recueille aussi beaucoup de chanvre, ce qui contribue vraisemblablement à corrompre l'air qui y est très-mal sain. (*C. A.*)

ALBERGAIME, *zoophyte*, aussi appellé *albergame*. *Voyez* ALBERGAME.

ALBERGAME *de mer*, s. m. *malum insanum*, zoophyte que Rondelet a ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec l'espece de pommes d'amour longues, auxquelles on a donné le nom d'*albergaine* à Montpellier. On voit sur l'*albergame* des apparences de feuilles ou de plumes. C'est en quoi ce zoophyte differe de la grappe de mer. Il y a aussi quelque différence dans leur pédicule. *Voy.* GRAPPE *de mer*, ZOOPHYTE. (*I.*)

ALBERGE, ALBERGIER, s. m. *Jard.*, espece de pêcher dont les fruits sont des pêches précoces qui ont une chair jaune, ferme, & se nomment *alberges*. (*K.*)

ALBERGEMENT, s. m. *Juriſpr.*, en Dauphiné, est la même chose que ce que nous appellons *emphytéose* ou *bail emphytéotique*. *V.* EMPHYTÉOSE. (*H.*)

* ALBERNUS, espece de camelot ou bouracan qui vient du Levant par la voie de Marseille.

§ ALBE ROYALE *ou* STUL-WEISSEMBOURG, *Géog.*, c'est la capitale d'un comté du même nom en Hongrie, sur la riviere de Ranzia. Du temps où la Hongrie avoit ses rois particuliers, c'étoit une place très-forte, & munie de remparts & de fossés qui furent détruits en 1702. Cette ville a essuyé des révolutions considérables: elle s'est vue pendant près de deux siecles, dès l'an 1490 jusqu'à 1688, tantôt la proie des Turcs, & tantôt celle des Allemands. Elle appartient aujourd'hui à l'empereur. (*C. A.*)

ALBERTI, dit *le triomphant* & le *borgie*, *Hiſt. d'Allemagne*, XXI roi ou empereur depuis Conrad I, né vers l'an 1268, de Rodolphe I & de l'impératrice Anne de Hokbert, nommé duc d'Autriche en 1282, élu empereur en 1298, après la mort d'Adolfe qu'il avoit défait & tué en bataille rangée, mort en 1308.

Les empereurs instruits par les malheurs de Henri IV & de Fréderic II, avoient renoncé à se faire obéir des papes; mais ceux-ci après avoir brisé leurs chaînes, les renouoient pour en charger les empereurs. *Albert* crut ne pouvoir se dispenser de demander la confirmation de son élection à Boniface VIII, qui ne douta plus de ses droits sur tous les royaumes du monde; ce pape refusa de le reconnoître, & s'érigeant en juge suprême de tous les souverains, il le cita à son tribunal: " Nous ordonnons, disoit fiérement ce pontife, qu'*Albert* comparoisse dans 6 mois devant nous, & qu'il se justifie du crime de lése-majesté, commis contre Adolfe son souverain. " Les partisans du pape en Allemagne y exciterent une guerre civile, & peut-être *Albert* eût-il été forcé d'obéir, si Boniface eût su dissimuler son ambition. Mais on le vit dans le même temps prétendre faire un empereur de Constantinople & détrôner le roi de France. La fermeté de Philippe le Bel, & le mépris de ce prince pour les foudres de Rome, porterent le pontife à se réconcilier avec l'empereur, qui acheta la paix par une indiscrétion qui pouvoit avoir des suites funestes. *Albert* reconnoissoit " que l'empire avoit été transféré des Grecs aux Allemands par le saint-siege: que les électeurs tenoient leur droit du pape, & que les empereurs & les rois recevoient de lui le droit du glaive. " Boniface pour le récompenser lui fit présent du royaume de France; mais il étoit plus facile de faire un semblable présent que de s'en saisir. *Albert* remercia le saint pere sans être seulement tenté de profiter de ses offres. Il trouvoit moins de difficulté à faire passer dans sa famille le royaume de Bohême, vacant par la mort de Wenceslas, qui périt assassiné: il en donna l'investiture à Rodolfe son fils aîné, qui mourut peu de temps après. La perte de ce fils l'affecta d'autant plus sensiblement qu'il ne lui fut pas possible de disposer une seconde fois du trône de Bohême, les états de ce royaume ayant nommé tous

Digitized by Google

d'une voix Henri duc de Carinthie ; cependant l'amour d'*Albert* pour sa famille, l'emportoit souvent à l'oubli de sa dignité : il commettoit chaque jour de nouvelles injustices qui lui faisoient perdre l'estime de ses sujets, & l'avilissoient aux yeux de l'étranger. Il en commit une qui, comme le remarque un moderne, n'étoit pas d'un prince habile ; c'étoit la même qui lui avoit servi de prétexte pour ôter la couronne & la vie à Adolfe son prédécesseur. Après avoir donné gain de cause aux fils d'*Albert* le dénaturé, il les mit au ban impérial ; mais ces princes soutinrent leur droit à main armée, & l'empereur, pour fruit de ses demandes, ne retira que la honte d'une défaite, & celle d'avoir soutenu une cause déshonorante. Ce fut encore une injustice qui lui coûta la vie. Le duc Jean, titulaire d'une partie de la Suabe, son neveu & son pupille, conspira contre lui, & l'assassina pour se venger de ce qu'il lui retenoit l'héritage de ses peres confié à ses soins. Son regne forme une époque remarquable dans l'histoire de l'Europe. En effet ce fut pour repousser les insultes de ses lieutenans, que les Suisses éleverent l'édifice de leur indépendance : cette nation généreuse secoua le joug qu'elle ne pouvoit supporter plus long-temps sans ignominie.

Outre dix enfans qui moururent au berceau, l'empereur eut de l'impératrice Elisabeth six fils & cinq filles, savoir : Rodolfe duc d'Autriche & roi de Bohême, Frédéric duc d'Autriche, Léopold Henri, Albert II le sage, & Othon le hardi : Agnès, l'aînée de ses filles, épousa le roi de Hongrie André III ; Catherine, la seconde, Charles de Calabre, fils aîné de Robert II, roi de Naples ; Elisabeth, la troisieme, fut femme de Frédéric IV, duc de Lorraine ; Anne, la quatrieme, de Herman, Margrave de Brandebourg ; & Gutta, la derniere, le fut de Louis III, comte d'Oettingen. Il fut inhumé à Wettingen, d'où il fut transféré dans la suite à Spire. (*M. T.*)

ALBERT II, dit *le grave & le magnanime*, *Hist. d'Allemagne & de Hongrie*, successeur de Sigismond, vingt-huitieme empereur d'Allemagne depuis Conrad I, vingt-troisieme roi de Hongrie, vingt-sixieme roi de Bohême, naquit en 1394, d'Albert d'Autriche, IVe du nom, & de Jeanne de Baviere.

Les dernieres volontés de Sigismond qui avoit appellé *Albert II* aux trônes de Hongrie & de Bohême, n'étoient pas un titre suffisant. Les Bohémiens & les Hongrois prétendoient avoir seuls le droit de se donner des maîtres. Fondés sur ces prétentions, les états de Hongrie s'assemblerent à Presbourg. *Albert* ne crut point devoir leur rapporter aucun obstacle. Cette condescendance tourna à sa gloire : tous les suffrages se réunirent en sa faveur, & la couronne lui fut déférée, comme au prince qui étoit le plus digne de la porter. Cependant, avant de le sacrer, on lui fit certaines conditions, dont la principale étoit, qu'il ne monteroit jamais sur le trône impérial. Les états craignoient que les affaires de l'empire ne lui fissent négliger les leurs, dans un temps où les Turcs & les Tartares portoient leurs dévastations sur les frontieres. *Albert* éprouva plus de difficulté de la part des Bohémiens. Ceux des Hussites qui s'étoient ligués sous le nom de *Calistins*, avoient appellé Casimir, fils de Jagellon & frere de Ladislas V, roi de Pologne. Casimir, à peine âgé de treize ans, voulut en vain justifier ses droits : sa faction, qui n'étoit plus qu'un foible reste d'un parti autrefois considérable, fut forcée de céder ; & *Albert II* reçut la couronnne dans une assemblée qui se tint dans l'église cathédrale de Prague. Les états des deux royaumes venoient de lui rendre hommage, lorsque des députés lui apprirent que les électeurs l'avoient unanimement élu, & qu'ils l'inviterent à ne point se refuser aux vœux de l'Allemagne. *Albert* ne fut point insensible à ce nouvel honneur. Il étoit retenu par le serment que les Hongrois avoient exigé lors de son sacre ; mais cet obstacle fut bientôt levé : les Hongrois le jugeant capable de porter ce nouveau sceptre, lui envoyerent leur agrément. Le premier événement mémorable de son regne, fut une diete qu'il tint à Nuremberg. Il y fit plusieurs réglemens utiles, & se déclara le protecteur du concile de Basle. On abolit dans cette diete une loi qui subsistoit depuis Charlemagne. Cette loi qui, comme le dit un moderne, n'étoit qu'une maniere d'assassiner, s'appelloit *le jugement secret*, & consistoit à

Digitized by Google

condamner à mort une perſonne, ſans qu'elle fût qu'on lui avoit fait ſon procès. La foibleſſe du gouvernement l'avoit rendue néceſſaire, dans un temps où l'on n'eût pu ſévir contre un coupable puiſſant, ſans exciter des révoltes. L'ancien tribunal des Auſtregues y ſubit une réforme. Ce tribunal avoit été établi pour juger les querelles des ſeigneurs, qui ſe croyant ſupérieurs aux loix, s'arrogeoient le droit de venger, les armes à la main, les torts qu'ils prétendoient avoir reçus: mais ce qui dut rendre ſon nom bien cher à l'Allemagne, ce fut cette attention de faire défendre au pape, par le concile, de donner aucune exſpectative ſur les bénéfices, dont la nomination devoit appartenir aux chapitres & aux communautés par une élection canonique. Les annates furent ſupprimées, comme un droit honteux & à charge à l'égliſe. Ces ſages décrets furent adoptés par le roi de France Charles VII, qui dans une aſſemblée d'états tenue à Bourges, arrêta la célebre pragmatique-ſanction qui affermit les libertés de l'égliſe Gallicane. Ces glorieux commencemens donnoient à la Hongrie & à l'Empire les plus heureuſes eſpérances; mais la contagion qui fit périr la plus grande partie de l'armée qu'il conduiſoit contre Amurat II, conquérant de la Servie, lui cauſa la mort à lui-même. Il laiſſa l'Europe dans les alarmes où la tenoient les rapides progrès des Turcs & des Tartares. Il étoit dans la quarante-ſixieme année de ſon âge, la deuxieme de ſon regne. L'impératrice Eliſabeth, à laquelle il fut redevable de ſon élévation, donna le jour à deux filles, qui furent Anne, mariée à Guillaume duc de Saxe; & Eliſabeth, qui épouſa Caſimir III, roi de Pologne. Elle eut encore un fils poſthume, qui fut Ladislas, roi de Hongrie & de Bohême. (*M. Y.*)

ALBERT DE MECKLEMBOURG, *Hiſt. de Suede*, roi de Suede, étoit fils d'Albert, duc de Mecklembourg, qui avoit épouſé une ſœur de Magnus, roi de Suede. Ce royaume s'étant ſoulevé contre Magnus Smeek, diverſes factions offrirent la couronne à différens princes; mais le parti le plus puiſſant la plaça ſur la tête du jeune *Albert* en 1365. Magnus s'appuya de l'alliance des rois de Danemarck & de Norwege, & marcha contre ſon concurrent. *Albert* ne l'attendit point; il le prévint, lui préſenta la bataille dans la province d'Upland, & remporta une victoire ſignalée. Magnus, atteint dans la pourſuite, fut contraint de rendre les armes. *Albert* n'avoit entre ſes mains que le plus foible de ſes ennemis: le roi de Danemarck cherchoit à fomenter les troubles de Suede, pour s'emparer lui-même de ce royaume. *Albert* ſentit qu'il falloit ſacrifier une partie de ſes états pour conſerver l'autre; il céda au roi de Danemarck le Gotland, la Windowidie, la Mercie, la Vindie, & quelques places fortifiées. Ce traité fut bientôt violé, comme tous ceux qui ſont dictés par la néceſſité. *Albert* entra dans une ligue formée par tous les princes du Nord contre les rois de Danemarck & de Norwege. *Albert* conquit la Scanie, & tourna ſes armes contre Haquin: mais ce prince aima mieux porter la guerre dans les états de ſon ennemi, que de la ſoutenir dans les ſiens; il aſſiégea Stockholm. *Albert* prévit que la perte de la capitale entraîneroit celle de la Suede entiere; il entra en négociation, rendit la liberté à Magnus, & lui aſſigna une penſion conſidérable. En 1376 il reprit les armes contre le Danemark, pour ſoutenir les prétentions d'*Albert*, duc de Mecklembourg, ſon neveu. Ce prince étoit fils de l'aînée des filles de Valdemar. Il devoit ſuccéder à ce prince; mais les états placerent ſur le trône Olaüs, petit-fils de Magnus, qui ayant des droits ſur la Norwege & la Suede, pouvoit un jour réunir les trois couronnes ſur ſa tête, & donner plus de ſplendeur au Danemarck; la mort du prétendant termina la guerre; Haquin le ſuivit de près dans le tombeau, & l'on confia la régence des deux royaumes à la reine Marguerite, ſa mere. C'eſt cette princeſſe qu'on a ſurnommée *la Sémiramis du Nord*. Elle repouſſa deux fois les troupes d'*Albert*, deſcendues dans la Scanie; le roi lui-même ſe retira précipitamment en Suede. Il ne ſongea plus à envahir les états de ſes voiſins, mais à ſe rendre abſolu dans les ſiens. Il ſe laſſoit de dépendre des réſolutions du ſénat, des conſeils de la nobleſſe, & des loix fondamentales de la monarchie. Il ſentoit bien que le deſpotiſme ſeroit odieux à une nation libre, & qu'elle rongeroit long-

Digitized by Google

temps le frein qu'il vouloit lui donner. Il savoit que le véritable moyen de rendre le peuple foible & pusillanime, c'est de le rendre malheureux : il l'accabla d'impôts, & flétrit son courage à force de misère; mais la noblesse lui résistoit encore, & paroissoit disposée à combattre pour son antique liberté. *Albert* appella dans la Suede une multitude de gentilshommes du Mecklembourg, accoutumés à être les tyrans de leurs vassaux & les esclaves de leurs maîtres : il leur confia le gouvernement des provinces & la défense des châteaux, dépouilla la noblesse pour les enrichir, les décora les plus éminentes dignités du royaume, en créa de nouvelles en leur faveur, emprunta des différens corps de l'état des sommes qu'il ne rendit jamais, exigea de nouveaux subsides, & réduisit enfin son peuple à cet excès d'indigence & d'oppression qui produit le désespoir, & dont renaît quelquefois la liberté publique.

La noblesse conjurée s'enfuit en Danemarck l'an 1388, & implora le secours de Marguerite. Cette princesse reçut les mécontens avec indifférence, pour les rendre plus pressans, & leur fit essuyer des refus, pour les mettre dans la nécessité de lui faire des offres proportionnées à ses desirs ambitieux. Lorsqu'elle eut par degrés disposé les esprits, elle demanda la couronne de Suede, pour prix de la guerre qu'elle alloit entreprendre ; elle lui fut promise.

On arma de part & d'autre. *Albert* marcha avec confiance contre une femme dont il dédaignoit la foiblesse. On en vint aux mains ; *Albert* fut vaincu & fait prisonnier. La situation de la Suede n'en fut pas plus heureuse. Les villes qui se déclarerent en faveur d'*Albert* furent assiégées ; celles qui se déclarerent en faveur de la reine Marguerite, n'en furent pas plus à l'abri des fureurs de la guerre : des troupes de partisans coururent la campagne, & pillerent tout ce que l'avarice d'*Albert* n'avoit pas englouti : d'avides étrangers vinrent de toutes les contrées du Nord dévorer une proie abandonnée à leur discrétion : tous les navigateurs devinrent pirates, & les Suédois ne trouverent plus d'asyle ni sur la mer, ni sur la terre. Jean de Mecklembourg entra dans la Suede à main armée pour délivrer *Albert*, mais vaincu lui-même, il fut contraint de se retirer. On en vint à une négociation. *Albert* fut contraint de céder sa couronne à Marguerite ; & alla cacher sa honte dans le Mecklembourg, tandis que Marguerite assembloit les états des trois royaumes à Calmar ; où la célebre *union* lui assura la possession des trois couronnes.

Albert, tant que son fils vécut, ne perdit pas de vue le trône, & conserva quelque espérance d'y remonter. Il croyoit que la pitié qu'on avoit conçue pour les malheurs du fils, affoibliroit la haine qu'on avoit conçue contre le pere. D'ailleurs ce jeune prince étoit plein de courage. Ses talens pour la guerre & pour la négociation s'étoient déja développés ; mais la mort l'enleva à la fleur de son âge en 1397. *Albert* ne songea plus qu'à pleurer dans sa retraite, son fils, sa grandeur éclipsée & ses crimes. (*M. de Sacy.*)

ALBERT (JEAN), *Hist. de Pologne*, roi de Pologne, étoit le troisieme des enfans de Casimir IV. Il avoit porté les armes contre les Tartares. Sa valeur n'étoit point équivoque ; & les défaites récentes de ces ennemis de la Pologne attestoient qu'il pouvoit les vaincre encore. Le peuple, tranquille du côté de la Russie, de la Hongrie & de l'Allemagne, ne redoutoit que les Tartares, qui malgré leurs échecs accumulés, menaçoient toujours la Pologne. Il s'empressa, après la mort de Casimir en 1492, à porter leur vainqueur sur le trône. Les cris de cette multitude étouffèrent ceux des partisans d'Alexandre, duc de Lithuanie, d'Uladislas, roi de Hongrie, & de Jean, duc de Mazovie. *Jean* crut que, satisfait d'une couronne, son frere Uladislas ne viendroit plus lui disputer celle qu'il avoit obtenue : il se hâta de faire alliance avec lui, pour en imposer à ses autres concurrens. Ce traité fit plus d'effet qu'il n'en avoit espéré. Le sultan Bajazet craignit que ces deux princes ligués ne s'armassent, pour venger sur ses états tous les maux que les Turcs avoient faits à la Pologne : il prévoyoit que la république de Venise, trop foible pour lui résister, rechercheroit l'appui de ces princes, & crut prévenir cette négociation par de magnifiques présens qu'il envoya à *Jean Albert*. Il se trompa : ce prince craignit les embû-

Digitized by Google

ches cachées sous les careſſes d'un ennemi, ouvrit l'oreille aux conſeils des ambaſſadeurs Vénitiens, fit de grands préparatifs contre la Turquie, força les vaſſaux & l'ordre teutonique même à lui fournir des troupes, & voulut attirer dans ſon parti Etienne, vaivode de Valaquie, dont les états étoient, comme la Pologne, ouverts aux incurſions des Turcs. Le devoir de feudataire parloit à ce prince en faveur de *Jean*; ſon intérêt lui parloit en faveur du ſultan, & l'intérêt fut préféré. Son intelligence avec Bajazet fut bientôt éventée: il fut déclaré rebelle. *Albert*, avant de porter ſes armes contre les Turcs, crut devoir humilier un vaſſal inſolent, l'aſſiégea dans ſa capitale, livra pluſieurs aſſauts, & fut toujours repouſſé. Ethienne devint aggreſſeur, porta le déſordre juſques dans le camp des Polonois, & força le roi à accepter la médiation du roi de Bohême, qui fit la paix. Mais le vaivode ne vit dans ce traité qu'une arme plus ſûre pour exterminer ſes ennemis. L'armée Polonoiſe ſe retiroit dans une ſécurité profonde, & ne s'occupoit plus que des ſuccès qu'elle ſe promettoit contre les Turcs. Elle marchoit lentement à travers des montagnes couvertes d'arbres, lorſque tout-à-coup on voit ſortir des bois les Valaques rangés en bon ordre, & précipitant la courſe de leurs chevaux: on n'eût pas le temps de ſe mettre en défenſe; tout ce qui s'étoit écarté fut d'abord maſſacré; une partie de la nobleſſe fut égorgée; des milliers de ſoldats périrent entaſſés les uns ſur les autres. *Jean* voyoit la deſtruction de ſon armée, & ne pouvoit ni la venger, ni la réparer; il étoit malade; on le traînoit dans un chariot, & déja les Valaques alloient l'envelopper, lorſque l'élite des Polonois échappés au carnage vint ſe ranger autour de lui, ſoutint le choc des ennemis, & arracha ſon roi de la mêlée. Ethienne ſe flattoit de détruire dans la pourſuite ce qui lui étoit échappé dans le combat; mais lorſque les Polonois eurent déployé en raſe campagne le reſte de leurs forces, ils firent volte-face, préſentèrent la bataille aux Valaques, & les mirent en déroute.

Le vaivode, qui après une perfidie ſi noire & ſi malheureuſe, ne pouvoit plus compter ſur la clémence de *Jean Albert*, s'unit aux Turcs & aux Tartares pour l'accabler; les troupes de ces puiſſances entrerent dans la Pologne par différens endroits, ravagerent les frontieres, & porterent la terreur juſqu'au centre du royaume; mais les rigueurs de l'hiver délivrerent les Polonois d'un fléau ſi funeſte: quarante mille ennemis périrent, les uns de faim, d'autres conſumés par la peſte, le reſte englouti dans les neiges. Bajazet & le vaivode demanderent la paix, à l'inſtant où *Jean* lui-même ſe préparoit à la leur demander. La négociation ne fut pas longue, & le traité fut conclu.

Pierre, fils d'Heley, prédéceſſeur d'Ethienne, fut la victime de cet accommodement. Il s'étoit mis ſous la protection de la Pologne; Ethienne exigea qu'il lui fût livré. *Jean* viola les droits de l'hoſpitalité, les loix de l'honneur, & ſa promeſſe ſolemnelle. Il ne livra pas l'infortuné prince, mais il lui fit trancher la tête en préſence des députés Valaques. Une lâcheté ſi cruelle n'empêcha point Schalmatey, chef des Tartares qui habitoient au-delà du Wolga, de rechercher l'alliance du roi de Pologne; il ſe ligua avec lui contre les Moſcovites & le reſte des Tartares; mais *Jean*, après lui avoir laiſſé faire les frais & ſupporter les travaux de la guerre, fit ſa paix en ſecret, & l'abandonna à la fureur de ſes ennemis. *Albert* rentra en Pologne, & ſe préparoit à abaiſſer l'orgueil de l'ordre teutonique qui refuſoit de lui rendre hommage, lorſqu'une apoplexie l'enleva en 1501.

C'étoit un prince cruel par foibleſſe, eſclave de ſes préjugés comme de ſes favoris, eſtimant la vertu & n'ſant être vertueux; ne faiſant rien par lui-même, ne voyant rien par ſes yeux, laiſſant à ſes favoris la gloire de tout le bien qu'il put faire, & ne ſe réſervant que la honte des crimes qu'ils lui firent commettre. Il avoit remis toute ſon autorité dans les mains de Philippe Buonaccorſi qui avoit été ſon gouverneur. C'étoit un pédant, que de nos jours on eût fait rentrer dans la pouſſiere des colleges, mais qui dans un ſiecle preſque barbare, joua un rôle en Europe, gouverna la Pologne, dicta des loix, fit la paix & la guerre, & fut le maître de ſon roi, comme il l'avoit été de ſon élève. (*M. de Sacy.*)

Digitized by Google

ALBERTUS, f. m., *Comm.*, ancienne monnoie d'or qu'Albert, archiduc d'Autriche, fit frapper en Flandre, & à laquelle il donna son nom.

Cette monnoie est au titre de vingt-un carats $\frac{12}{12}$. On la reçoit à la monnoie sur le pié de matiere pour passer à la fonte. Le marc est acheté 690 livres, & il a 90 carolus au marc; conséquemment il vaut 8 l. 4 s. 4 d.

ALBESIE, *Hist. anc.*, c'est le nom de certains boucliers, dont se servoient les Albiens, peuple de la nation des Marses; on les appelloit aussi *decumana*, à cause de leur étendue, parce que les Latins prenoient *decumanus* & *decimus* pour *maximus*, croyant que ce qui tenoit le dixieme étoit le plus grand; ainsi ils disoient *fluctus decumanus* ou *decimus*, pour *fluctus maximus*; c'est dans ce sens qu'Ovide a dit:

. . . . . *decima*
Ruit impetus unde. (+)

§ **ALBI**, *Géogr.*, capitale de l'Albigeois, dans le haut-Languedoc, se nomme en latin *civitas Albienſium*, *Albiga*, *Albia*. Elle est située sur le Tarn, érigée en archevêché en 1676. La cathédrale est dédiée à sainte Cecile: il y a un des plus beaux chœurs du royaume. On compte treize cardinaux, évêques d'Albi. Le chapitre fut sécularisé en 1297. L'archevêque est métropolitain de cinq évêques, & seigneur *d'Albi*, sans en avoir cependant la juriſdiction. Son diocese peut contenir environ trois cent vingt paroisses, & lui rapporte 95000 liv. de revenu. Il y a une élection, une viguerie, un préſidial, une justice des eaux & forêts, & un bureau de maréchaussée.

Albi, bâti sur un tertre, a une belle promenade appellée *la lice*: ce diocese est un pays abondant en bleds, en pastel, en vins, en safran, en prunes & en bêtes à laine.

Michel Leclerc & Claude Boyer, de l'académie françoise, étoient nés à *Albi*, aussi bien qu'Antoine Rossignol, dont l'éloge se trouve entre ceux des hommes illustres de Perrault. (*C*)

ALBI, *Géogr.*, petite ville appartenant au duc de Savoie, dans le Genevois. Elle est située sur le penchant d'une montagne, au pié de laquelle il y a un torrent nommé *le Seran*. On la trouve en allant d'Aix à Annecy. Son mandement est entre les lacs d'Annecy & du Bourget; c'est un petit pays, borné au nord-oueſt par le mandement de Rumilly; à l'est, par le mandement de Château-vieux, & par le Bauge; au midi, & à l'oueſt, par les mandemens de Chambéri & d'Aix. Le Cheraine est le second lieu considérable du mandement d'*Albi*. *Long.* 23, 42; *lat.* 45, 50. (*C. D.*)

ALBI, *Géogr.*, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, & dans le petit quartier de Marsi, vers les frontieres de l'état de l'église, à trois milles & au couchant du lac de Celano, en tirant vers Tagliacozzo, d'où elle n'est éloignée que de six milles. C'étoit autrefois une assez bonne ville, connue des Latins, sous le nom d'*Alba Marſorum*. On prétend que ce fut en cette ville que les Romains firent périr de misere Perſée, dernier roi de Macédoine, Jugurtha, roi de Numidie, & plusieurs autres. Ils y envoyoient ordinairement leurs captifs & leurs prisonniers d'état. (*C. A.*)

ALBIAS, *Géogr.*, petite ville de France, dans le Querci, divisée en deux par la riviere d'Aveyrou. Elle est marquée sur les cartes de Jaillot, au bord méridional de l'Aveyrou. (*C. A.*)

ALBICANTE *ou* **CARNÉE**, f. f. c'est, *chez les Fleuriſtes*, une anémone dont les grandes feuilles sont d'un blanc sale, & la pluche blanche, excepté à son extrémité qui est couleur de rose.

* **ALBICORE**, f. m., poisson qui a, dit-on, la figure & le goût du maquereau, mais qui est plus grand. On le trouve vers les latitudes méridionales de l'Océan, où il fait la guerre aux poissons volans.

ALBIGEOIS, *Géogr.*, canton du haut-Languedoc, dont Albi est la capitale, & qui peut avoir dix lieues de long & sept de large; il est très-peuplé, & produit abondamment du vin, du grain, des fruits & du safran. Les principaux lieux de l'*Albigeois*, sont Albi, Cadalen, Cahusac, Castelnau, Cordes, Dénat, Gailhac, l'Isle, Lombez, Moneſtiers, Pampelone, Pechelſy, Pennes, Rabaſtens, Réalmont, Valence & Villeneuve. (*C. A.*)

ALBIGEOIS, adj. pris subſt., *Théol.*, secte générale composée de plusieurs hérétiques qui s'éleverent dans le xije. siecle, & dont le but principal étoit de détourner les chrétiens de la réception des

Digitized by Google

sacremens, de renverser l'ordre hiérarchique, & de troubler la discipline de l'église. On les nomma ainsi parce qu'Olivier, un des disciples de Pierre de Valdo, chef des Vaudois ou pauvres de Lyon, répandit le premier leurs erreurs dans Albi, ville du haut-Languedoc sur le Tarn, & que cette ville fut comme le centre des provinces qu'ils infecterent de leurs opinions.

Cette hérésie qui renouvelloit de manichéisme, l'arianisme, & d'autres dogmes des anciens sectaires, auxquels elle ajoutoit diverses erreurs particulieres aux différentes branches de cette secte, avoit pris naissance en Bulgarie. Les Cathares en étoient la tige; & les Pauliciens d'Arménie l'ayant semée en Allemagne, en Italie & en Provence, Pierre de Bruys & Henri la porterent, dit-on, en Languedoc; Arnaud de Breſſe la fomenta; ce qui fit donner à ces hérétiques les noms d'*Henriciens*, de *Petrobruſiens*, d'*Arnaudiſtes*, *Cathares*, *Piffres*, *Patarins*, *Tiſſerands*, *Bons-hommes*, *Publicains*, *Paſſagiens*, &c. & à tous enſuite le nom général d'*Albigeois*.

Ceux-ci étoient proprement des Manichéens. Les erreurs dont les accuſent Alanus, moine de Citeaux, & Pierre, moine de Vaux Cernay, auteurs contemporains qui écrivirent contr'eux, ſont 1°. D'admettre deux principes ou deux créateurs, l'un bon, l'autre méchant: le premier, créateur des choſes inviſibles & ſpirituelles; le ſecond, créateur des corps, & auteur de l'ancien Teſtament qu'ils rejetoient, admettant le nouveau, & néanmoins rejetant l'utilité des ſacremens. 2°. D'admettre deux Chriſts; l'un méchant, qui avoit paru ſur la terre avec un corps fantaſtique, comme l'avoient prétendu les Marcionites, & qui n'avoit, diſoient-ils, vécu ni n'étoit reſſuſcité qu'en apparence; l'autre bon, mais qui n'a point été vu en ce monde. 3°. De nier la réſurrection de la chair, & de croire que nos ames ſont ou des démons, ou d'autres ames logées dans nos corps en punition des crimes de leur vie paſſée; en conſéquence ils nioient le purgatoire, la néceſſité de la priere pour les morts, & traitoient de fable la créance des catholiques ſur l'enfer. 4°. De condamner tous les ſacremens de l'égliſe; de rejeter le baptême comme inutile; d'avoir l'euchariſtie en horreur; de ne pratiquer ni confeſſion ni pénitence; de croire le mariage défendu: à quoi l'on peut ajouter leur haine contre les miniſtres de l'égliſe; le mépris qu'ils faiſoient des images & des reliques. Ils étoient généralement diviſés en deux ordres, les *parfaits* & les *croyans*. Les *parfaits* menoient une vie auſtere, continente, ayant en horreur le menſonge & le jurement. Les *croyans*, vivant comme le reſte des hommes, & ſouvent même déréglés, s'imaginoient être ſauvés par la foi, & par la ſeule impoſition des mains des *parfaits*.

Cette hérésie fit en peu de temps de ſi grands progrès dans les provinces méridionales de la France, qu'en 1176 on la condamna dans un concile tenu à Lombez, & au concile général de Latran en 1179. Mais malgré le zele de S. Dominique & des autres inquiſiteurs, ces hérétiques multipliés mépriſerent les foudres de l'égliſe. La puiſſance temporelle ſe joignit à la ſpirituelle pour les terraſſer. On publia contr'eux une croiſade en 1210; & ce ne fut qu'après dix-huit ans d'une guerre ſanglante, qu'abandonnés par les comtes de Toulouſe leurs protecteurs, & affoiblis par les victoires de Simon de Montfort, les *Albigeois* pourſuivis dans les tribunaux eccléſiaſtiques, & livrés au bras ſéculier, furent entiérement détruits, à l'exception de quelques-uns qui ſe joignirent aux Vaudois des vallées de Piémont, de France & de Savoie. Lorſque les nouveaux réformés parurent, ces hérétiques projeterent de ſe joindre aux Zuingliens, & s'unirent enfin aux Calviniſtes, ſous le regne de François I. L'exécution de Cabrieres & de Mérindol, qu'on peut lire dans notre hiſtoire, acheva de diſſiper les reſtes de cette ſecte dont on ne connoît plus que le nom. Au reſte, quoique les *Albigeois* ſe ſoient joints aux Vaudois, il ne faut pas croire que ceux-ci aient adopté les opinions des premiers; les Vaudois n'ayant jamais été Manichéens, comme M. Boſſuet l'a démontré dans ſon *Hiſtoire des variations*, *liv. XI.* Petrus Vall. Gern. Sanderus, Baronius, Spondan. de Marca, Boſſuet, *Hiſt. des Variat.* Dupin. *Biblioth. eccléſ. ſiecle xij. & xiij.* (G.)

ALBIGNI, *Géogr. & Hiſt. anc.*, village près de Lyon, qu'on croit avoir tiré ſon nom du long ſéjour qu'y avoient fait les

Digitized by Google

troupes d'Albin : *Albiniacum quasi Albini castrum.*

Albin, fils de Cejonius Posthumus, né à Adrumete en Afrique, d'abord César, prit le titre d'*Auguste*, quand il apprit les desseins de l'empereur Sévere contre lui. De la Bretagne, il passa dans les Gaules avec une armée nombreuse, & s'avança jusqu'à Lyon, qui se déclara pour lui. Il remporta dans les commencemens d'assez grands avantages sur les lieutenans de Sévere: il défit entr'autres, près de Lyon, peut-être dans l'endroit même qu'on nomme *Albigni*, Lupus qui commandoit un gros corps de troupes. Ce fut sans doute en ce temps-là que les Lyonnois, attachés à la fortune d'Albin, consacrerent à Jupiter un monument de ses premiers exploits, qui leur donnoient de grandes espérances; on le découvrit, il y a 170 ans, à *Albigni* même: l'inscription est sur un marbre, qui du cabinet de M. de Boze, passa à celui de M. Foucault, conseiller d'état. Elle est mal rapportée dans M. Spon, & le pere Ménestrier: la voici telle que M. de Boze l'a copiée lui-même.

J. O. M.

CL. ALBINO. C. FU. C. P. GAL. AUG. ET LUG. LIBERTATIS, ADVERS. SEVERUM ACERRIMO VINDICI.

Elle se lit naturellement ainsi:

Jovi optimo maximo

Claudio Albino conjuratorum fugatis copiis protectori Galliarum Augusto & Lugdunensium libertatis adversùs Severum acerrimo vindici. Voyez *Hist. & Mém. de l'acad. des Inscrip. tom. I, in-12. p.* 273. (*C.*)

ALBINOS, *Géogr.*, peuples d'Afrique, qui ont les cheveux blonds, les yeux bleus, & le corps si blanc, qu'on les prendroit de loin pour des Hollandois ou des Anglois; mais à mesure qu'on s'approche d'eux, on en voit la différence. La blancheur de leur teint n'est point une couleur vive & naturelle; elle est pâle & livide comme celle d'un lépreux ou d'un mort. Leurs yeux sont foibles & languissans; & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils les ont fort brillans à la clarté de la lune. Les Negres regardent ces *Albinos* comme des monstres, & ils ne leur permettent point de se multiplier. On peut conjecturer que ces *Albinos* sont une variété de l'espece humaine, plus nouvelle sans doute que la nôtre, & chez qui la progression des forces: & la perfection des sens n'a acquis encore qu'un degré médiocre. J'imagine même que si l'on étudioit cette espece d'hommes, & si on l'associoit à d'autres hommes plus robustes & plus perfectionnés, elle se perfectionneroit elle-même plutôt. C'est sur de pareils objets, que les académies & les universités devroient faire leurs principales recherches. (*C. A.*)

*ALBION, ancien nom de la grande Bretagne. Les conjectures que l'on a formées sur l'origine de ce nom nous paroissent si vagues, que quand elles ne seroient pas hors de notre objet, nous n'en rapporterions aucune.

*ALBION *la nouvelle*, partie de l'Amérique septentrionale, découverte & nommée par Dracke en 1578. Elle est voisine du Mexique & de la Floride.

*ALBIQUE, s. f. nom qu'on donne à une espece de craie ou terre blanche qui a quelque ressemblance avec la terre sigillée, & qu'on trouve en plusieurs endroits de France.

ALBISOLA, *Géogr.*, petite ville d'Italie, dans l'état de Gênes, où l'on fabrique une assez bonne porcelaine. Plusieurs nobles de la république y ont des maisons de campagne. Les Anglois y jeterent des bombes en 1745. *Long.* 25, 50; *lat.* 44, 15. (*C. A.*)

ALBKAA *ou* BOCCA, *Géogr.*, grande plaine d'Asie en Sourie ou Syrie, dans le gouvernement de Damas. Elle sépare l'anti-Liban du Liban: son sol est une terre rouge, où le grain ne réussit pas; mais il produit en dédommagement ces bons raisins qui nous viennent de Damas. (*C. A.*)

*ALBLASSER-WAERT, *Géog.*, pays de la Hollande méridionale, entre la Meuse & le Leck.

**ALBOGALERUS*, s. m., bonnet des Flamines Diales ou des Flamines de Jupiter. Ils le portoient toujours, & il ne leur étoit permis de le quitter que dans la maison. Il étoit fait, dit Festus, de la peau d'une victime blanche: on y ajustoit une pointe faite d'une branche d'olivier.

ALBOLODUL, *Géog.*, petite ville d'Espagne au royaume de Grenade. Elle est située au confluent de deux petites rivieres, qui viennent des montagnes nommées en Espagne *les alpuxarras*, entre Almérie & Guadix, au nord de la premiere, & au

Digitized by Google

sud de la derniere. *Long.* 15, 30; *lat.* 35, 55. (*C. A.*)

* ALBORA, espece de gale ou plutôt de lepre dont Paracelse donne la description suivante. C'est, dit-il, une complication de trois choses; des dartres farineuses, du *serpigo*, & de la lepre.

Lorsque plusieurs maladies dont l'origine est différente, viennent à se réunir, il s'en forme une nouvelle à laquelle il faut donner un nom différent. Voici les signes de celle-ci. On a sur le visage des taches semblables au *serpigo*; elles se changent en petites pustules de la nature des dartres farineuses: quant à leur terminaison, elle se fait par une évacuation puante par la bouche & le nez. Cette maladie, qu'on ne connoît que par ses signes extérieurs, a aussi son siége à la racine de la langue. Voici le remede que Paracelse propose pour cette maladie qu'il a nommée.

Prenez d'étain, de plomb, d'argent, de chacun une dragme; d'eau distillée de blancs-d'œufs demi-pinte: mêlez. Il faut distiller les blancs-d'œufs après les avoir fait cuire, versez l'eau sur la limaille des métaux, & en lavez l'*albora*. Paracelse, *de apostematibus*. *Voyez* DARTRE, SERPIGO, LEPRE.

* ALBORNEZ, s. m. manteau à capuce, fait de poil de chevre, & tout d'une piece, à l'usage des Mores, des Turcs, & des chevaliers de Malte, quand ils vont au camp par le mauvais temps.

ALBURG *ou* AULBOURG, arbre mieux connu sous le nom d'*ébenier* ou de *faux ébenier*. *Voyez* EBENIER. (*I.*)

* ALBOURG, *Géogr.*, ville de Dannemarck dans le Nord Jutland. *Long.* 273. *lat.* 57.

ALBOURS, *Géog. Hist. nat.*, montagne près du mont Taurus, à huit lieues de Herat. C'est le plus fameux volcan que l'on connoisse dans les isles de l'océan Indien. Son sommet fume continuellement, & il jette fréquemment des flammes, & d'autres matieres, en si grande abondance, que toute la campagne des environs est couverte de cendres. *Hist nat. avec la Description du cabinet du roi, tome II.* (*C.*)

* ALBRAND, *ou* ALEBRAN, *ou* ALBRBND, nom qu'on donne en *Venerie* au jeune canard, qui devient au mois d'octobre *canardeau*, & en novembre *canard*, ou *oiseau de riviere*.

ALBRENÉ, adj. *terme de Fauconnerie*, se dit d'un oiseau de proie qui a perdu entiérement ou en partie son plumage. On dit: *ce gerfaut est albrené, il faut le baigner*.

ALBRENER, v. n. veut dire *chasser aux albrands: il fait bon albrener*.

* ALBRET *ou* LABRIT, *Géogr.*, ville de France en Gascogne, au pays d'Albret. *Long.* 17; *lat.* 44, 10.

ALBUFEIRA, *Géogr.*, lac de l'isle Majorque, dans la Méditerranée. Il peut avoir environ douze mille pas de circonférence, & communique avec la mer par un golfe nommé *Grac Major*. (*C. A.*)

ALBUFEIRA, *Géogr.*, petite ville du royaume de Portugal, dans la province d'Algarve. Elle est située sur le bord de la mer, entre Lagos à l'occident, Faro à l'orient, Sylves au nord. *Long.* 9, 25; *lat.* 37. (*C. A.*)

ALBUGINÉE, adj. f. *en Anatomie*, est la tunique la plus extérieure de l'œil, appellée autrement *conjonctive*. *Voyez* CONJONCTIVE. Cet mot vient du Latin *albus*, blanc; la tunique *albuginée* recouvrant le blanc de l'œil. *Voyez* ŒIL.

Albuginée est aussi la troisieme des tuniques propres du testicule; elle est appellée *albuginée*, parce qu'elle est blanche. Elle est nerveuse, épaisse & serrée, & couvre immédiatement la substance du testicule.

La surface extérieure de cette membrane est lisse, polie & humide; mais sa face intérieure, qui est adhérente au corps du testicule, a toujours des aspérités & des inégalités.

Cette tunique reçoit en sa partie supérieure les vaisseaux sanguins, les nerfs & les vaisseaux lymphatiques, qui se distribuent ensuite au testicule par plusieurs divisions & subdivisions qui parcourent toute sa substance. *Voyez* TESTICULES & SCROTUM. (+)

ALBUGO ou TAIE, est une maladie des yeux où la cornée perd sa couleur naturelle, & devient blanche & opaque.

La *taie* est la même chose que ce qu'on appelle autrement *leucoma*, λεύκωμα. *V.* LEUCOMA & TAIE.

ALBUGO *ou* LEUCOMA, s. m. *Chirurg.*, c'est une tache blanche & superficielle qui survient à la cornée transparente par un engorgement de vaisseaux lymphatiques de cette partie. Ce vice empêche la vûe tant qu'il subsiste. Il ne faut pas confon-

Digitized by Google

ble l'*albugo* avec les cicatrices de la cornée : les cicatrices sont ordinairement d'un blanc luisant & sans douleur ; ce sont des marques de guérison, & non de maladie. L'*albugo* est d'un blanc non luisant comme de craie, & est accompagnée d'une légère fluxion, d'un peu d'inflammation & de douleur, & d'un petit larmoyement ; il arrive sans qu'aucun ulcere ait précédé : la cicatrice au contraire est la marque d'un ulcere guéri.

L'*albugo* peut se terminer par un ulcere, & alors après sa guérison il laisse une cicatrice qui ne s'efface point.

Pour guérir l'*albugo*, il faut prescrire les remedes généraux propres à détourner la fluxion : on fait ensuite usage des remedes particuliers. Les auteurs proposent les remedes âcres & volatils pour dissoudre, détacher & nettoyer l'*albugo*, comme les fiels de brochet, de carpe ou autres poissons ; ou ceux de perdrix d'oiseaux de proie & autres, dans lesquels on trempe la barbe d'une plume pour en toucher la tache deux fois par jour. M. Me. Jean conseille entr'autres remedes le collyre sec avec l'iris, le sucre candi, la myrrhe, de chacun un demi-gros, & quinze grains de vitriol blanc. On s'est souvent servi avec succès d'un mélange de poudre de tuthie, de sucre candi & de vitriol blanc à parties égales qu'on souffle sur la tache avec un fétu de paille ou un tuyau de plume. (*Y.*)

ALBUM, *Antiq. Rom.*, tablette ou tableau blanchi, sur lequel on écrivoit, registre, catalogue, rôle ; ainsi, *album prætoris* étoit le registre où l'on écrivoit les édits du préteur, les noms des aspirans à quelque charge, les causes que l'on devoit juger : *album decurionum*, le catalogue où l'on inscrivoit le nom des décurions : *album senatorum*, &c.

Album est aussi parmi les modernes, un livre blanc, des tablettes, dont les négocians & les voyageurs se servent pour leur marque ordinaire : les voyageurs Allemands, sur-tout, ont en poche un *album* : un voyageur de cette nation, dit M. de Voltaire, passant à Blois, eut une contestation avec son hotesse, qui étoit rousse, & marqua sur son *album* : Toutes les femmes de Blois sont rousses & acariâtres ; c'est ainsi que jugent quelques voyageurs, & que d'autres osent écrire. (+)

§ ALBUMINEUX, *Anat.* Le blanc d'œuf a presque les mêmes propriétés que la lymphe ; c'est à cause de cette ressemblance, que M. Quesnay s'est servi du mot d'*albumineux*, pour désigner la lymphe & les humeurs de son espece. La lymphe tient un milieu entre le sang & les humeurs aqueuses. Plus légere, moins inflammable que lui, elle differe des humeurs aqueuses, & elle ressemble au sang, par la facilité avec laquelle elle se prend par la chaleur, & sur-tout par le mélange des esprits acides & vineux. La chaleur seule, poussée à 150 degrés de Fahrenheit, qui répondent à 54 de Réaumur, fait épaissir la lymphe ; & en fait une gelée ; les esprits, dont nous avons parlé, en font de même. Des causes méchaniques épaississent également cette liqueur ; on en fait des membranes en la battant, & le polype n'est autre chose que la lymphe coagulée. C'est elle encore qui forme la couenne du sang : nous l'avons vu sortir des arteres d'un animal, ouvertes avec la lancette, former un brouillard autour de l'ouverture, se prendre & la fermer en peu de minutes.

Le principal élément de la lymphe, c'est l'eau : on n'y remarque point de globules : jamais le microscope ne nous en a montré d'autres, que des globules rouges : aussi n'y trouve-t-on point de fer ; il y a de la mucosité. L'analyse chymique en produit des sels, de l'huile & de la terre : cette huile est inflammable. Il est essentiel à l'huile de s'enflammer. Il entre beaucoup moins d'huile dans la lymphe, que dans le sang, qui prend feu lui-même, quand il est sec, au lieu que les liqueurs *albumineuses* deviennent une espece de gomme seche, dure & presque friable. La terre contenue dans la lymphe est vitrifiable. (*H. D. G.*)

ALBUMINEUX, adj. *Physiol.*, *suc albumineux*.

L'huile *albumineuse* a des propriétés fort singulieres, dont il est difficile de découvrir le principe : elle se durcit au feu, & même dans l'eau chaude ; elle ne se laisse point délayer par les liqueurs vineuses, même par l'esprit-de-vin, ni par l'huile de térebenthine, & les autres huiles réfineuses fluides ; au contraire ces huiles la durcissent. Elle contient assez de sel tartareux pour être fort

Digitized by Google

susceptible de pourriture, sur-tout lorsqu'elle est exposée à l'action de l'air: mais elle n'est sujette à aucun mouvement de fermentation remarquable, parce que son sel est plus volatilisé & plus ténacement uni à l'huile que celui des végétaux; aussi le feu le fait-il facilement dégénérer en sel alkali volatil; ce qui n'arrive presque pas au sel tartareux des végétaux, sur-tout lorsqu'il n'est encore uni qu'à une huile mucilagineuse. L'indissolubilité, le caractere glaireux, & le défaut d'inflammibilité de cette huile, lui donnent beaucoup de conformité avec l'huile muqueuse; mais elle en diffère par quelques autres propriétés, & sur-tout par le sel qu'elle contient, & dont l'huile muqueuse est entiérement ou presqu'entiérement privée. *Voyez Ess. de Phys.* par M. Quesnay. (*L.*)

* ALBUNÉE, la dixieme des Sibylles. Varron dit qu'elle étoit de Tibur; c'est aujourd'hui Tivoli. Elle y fut adorée: elle eut une fontaine & un bois consacrés près du fleuve Anio. On dit que sa statue fut trouvée dans le fleuve; elle étoit représentée tenant un livre à la main.

* ALBUQUERQUE, *Géog.*, ville d'Espagne, dans l'Estramadure. *Long.* 11, 40; *lat.* 38, 52.

* ALBURNE, s. m. Ce fut d'abord le nom d'une montagne de Lucanie, puis celui du dieu de cette montagne. On dut à M. Æmilius Metellus la connoissance de cette nouvelle divinité.

ALBUS, s. m. *Comm.*, petite monnoie de Cologne, qui vaut deux creuzers, & le creuzer vaut neuf deniers $\frac{3}{11}$; ainsi l'*albus* vaut un sou, six deniers, & $\frac{6}{11}$ de France.

ALBUSEME, *Géogr.*, petite isle de la Méditerranée, sur la côte du royaume de Fez, en face d'un bourg qui porte le même nom. (*C. A.*)

ALBUZINKA, *Géogr.*, c'est la forteresse la plus peuplée que la czarine possede dans la Tartarie Mungalienne. Elle est sur la riviere d'Amur, à 1200 lieues de Moskou. (*C. A.*)

ALCA, *Géogr.*, petite isle très-fertile, dans la mer Caspienne, sur la côte de Tabarestan. C'est l'isle la plus considérable de cette mer. (*C. A.*)

ALCABENDAS, *Géogr.*, très-jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille. Elle est située au nord & à trois ou quatre lieues de Madrid. On voit de belles maisons de campagne aux environs. *Long.* 14, 20; *lat.* 40, 35. (*C. A.*)

§ ALCAÇAR D'OSAL, *Géogr.* Cette petite ville de Portugal a un château qui passe pour imprenable. On y fait du très-beau sel blanc, qui lui donne beaucoup de réputation: elle est à six lieues de la mer, & à quatorze sud-est de Lisbonne. (*C. A.*)

§ ALCAÇAR QUIVIR *ou* ALCAZAR QUIVIR, *Géogr.*, ville d'Afrique, *&c.* Elle fut fondée par Almanzor IV. Ce fut près de cette ville, en 1578, que trois rois perdirent la vie le même jour, dans une bataille: Abdemelec, roi de Maroc, Mahomet qui prétendoit l'être aussi, & Sebastien, roi de Portugal. Les deux premiers sont bien & duement morts; mais Sebastien a été transporté, dans quelque isle enchantée, où il attend l'occasion propice pour venir un jour rétablir la puissance du royaume de Portugal, & le rendre le premier du globe. C'est l'opinion de la plupart des Portugais qui comptent sur ce miracle avant leur mort, & qui meurent toujours sans le voir s'effectuer. (*C. A.*)

ALCAÇAR DE GUETE, *Géogr.*, petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille. Elle est dans une belle plaine, entre Cuenza & Guete, avec lesquels elle forme presque un triangle. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long.* 15, 30; *lat.* 40, 10. (*C. A.*)

ALCACENAS, *Géogr.*, petite ville de Portugal dans la province d'Entre-Teio & Guardiana. Elle est au sud-est d'Evora, & à l'ouest d'Alcaçar d'Osal, sur un bras de la riviere de Zadaon. Il n'y a rien de remarquable dans cette ville. *Long.* 10, 25; *lat.* 38, 25. (*C. A.*)

ALCADE, s. m. *Hist. mod.*, en Espagne, est un juge ou officier de judicature, qui répond à-peu-près à ce que nous appellons en France *un prévôt*.

Les espagnols ont tiré le nom d'*alcade*, de l'*alcaïde* des Mores. *Voyez* ALCAIDE. (*G.*)

ALCADETE, *Géogr.*, petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille. Elle est située sur une petite riviere qui se jette dans le Tage, non loin de-là. *Long.* 13, 50; *lat.* 39, 30. (*C. A.*)

Digitized by Google

ALCAI, *Géogr.*, montagne très-haute & très-fertile, dans le royaume de Fez, à douze lieues de la capitale de ce nom. Elle est aussi très-forte par sa situation. Plusieurs particuliers du pays riches & puissans, y habitent. (*C. A.*)

ALCAIDE ou **ALCAYDE**, s. m. *Hist. mod.*, chez les Mores, en Barbarie, est le gouverneur d'une ville ou d'un château, sous l'autorité du roi de Maroc. Ce mot est composé de la particule *al*, & du verbe ⁊⁊⁊, *kad*, ou *akad*, gouverner, régir, administrer.

La juridiction de l'*alcaïde* est souveraine, tant au criminel qu'au civil; & c'est à lui qu'appartiennent les amendes. (*G.*)

ALCAIQUES, adj. *Littérat.*, dans la poésie grecque & latine, est un nom commun à plusieurs sortes de vers, ainsi appellés du nom d'*Alcée*, à qui on en attribue l'invention.

La premiere espece d'*alcaïques* est ce vers de cinq piés, dont le premier est un spondée ou un iambe, le second un iambe, le troisieme une syllabe longue, le quatrieme un dactyle, & le cinquieme un dactyle ou un amphimacre, tels que sont ces vers d'Horace :

Omnes | eo | dem | cogimur, | omnium |
Versa | tur ur | na | serius | ocyus |
Sors exitura.

La seconde espece consiste en deux dactyles & deux trochées, tels que celui-ci :

Exili | stat im̆post | tura | cymba.

Outre ces deux premieres sortes qu'on appelle *alcaïques dactyliques*, il y en a une troisieme qui s'appelle simplement *alcaïque*, dont le premier pié est un épitrite, le second & le troisieme deux choriambes, & le quatrieme un bracche, comme celui-ci :

Cur timet flu | vium Tiberim | tangere, | cur oli | vum ?

L'ode *alcaïque* consiste en quatre strophes, de quatre vers chacune, dont les deux premiers sont les vers *alcaïques* de la premiere espece; le troisieme un iambe dimetre hypercatalectique; c'est-à-dire de quatre piés & une syllabe longue, tel que celui-ci :

Trans mu | tat in | cer | tos ho | nores.

& le quatrieme est un *alcaïque* de la seconde espece, tel que le dernier de la strophe suivante :

Non possidentem multa vocaveris
Recte beatum; rectiùs occupat
Nomen beati, qui deorum
Muneribus sapienter uti, &c. Horat.

Pour peu qu'on ait l'oreille délicate, on sent combien les vers *alcaïques*, mais surtout ceux dont est formée cette strophe, sont harmonieux. Aussi Horace les appelle-t-il les sons mâles & nerveux d'Alcée, *minaces Alcæi camœnæ*. (*G.*)

* **ALCALA REALE**, *Géogr.*, ville d'Espagne dans l'Andalousie, près de la riviere de Salado. *Long.* 14, 30; *lat.* 37. 18.

* **ALCALA DE HENAREZ**, *Géogr.*, ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, sur la riviere de Henarez. *Long.* 14, 32; *lat.* 40. 30.

* **ALCALA DE GUADAIRA**, *Géogr.*, ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur la riviere de Guadaira. *Long.* 12, 40; *lat.* 35. 15.

ALCALESCENT, TE, adj. *en Médecine, qui n'est pas tout-à-fait alkali, qui approche de la nature du sel lixiviel.* Boerhaave, *comm.* Pourquoi les choses naturellement acescentes, ou *alcalescentes*, n'essuyeroient-elles pas dans l'estomac les mêmes dégénérations qu'elles souffrent au-dehors ? (*L.*)

ALCALI, *voyez* ALKALI.

ALCAMENE, *Histoire de Sparte*, petit-fils d'Archelaüs, succéda au trône de Sparte, dont ses vertus le rendoient encore plus digne que sa naissance. Il régna dans un temps où les institutions de Lycurgue étoient dans toute leur vigueur, & il en observoit toute l'austérité. Il fut moins sensible à l'ambition de faire des conquêtes qu'à la gloire d'être le pacificateur de ses voisins. Les Crétois agités de dissensions domestiques, le choisirent pour arbitre de leurs différens; il leur envoya un Spartiate integre, qui étouffa le germe des factions parmi ces insulaires. Pendant qu'il faisoit régner le calme dans la Grece, les habitans d'Elos, qu'Agis y avoit laissés, préparoient les orages sur la Laconie, & soutenus des Argiens, ils tenterent de s'affranchir du joug des Lacédémoniens. *Alcamene* marcha contr'eux, les défit, & pour les met-

Digitized by Google

tre dans une éternelle impuissance de se soulever, il rasa leur ville, & appésantit encore le joug dont ils étoient déja accablés. (*T-n.*)

* ALCAMO, *Géogr.*, ville de Sicile, au pié du mont Bonifati. *Long.* 30, 42; *lat.* 38, 2.

* ALCANA, s. m. Le troesne d'Egypte fournit à la teinture un rouge ou un jaune qu'on tire de ses feuilles, selon qu'on emploie cette couleur : un jaune, si on le fait tremper dans l'eau; un rouge, si on la laisse infuser dans du vinaigre, du citron, ou de l'eau d'alun. On extrait des baies de la même plante, une huile d'une odeur très-agréable; on en fait usage en médecine.

ALCANIZ, *Géogr.*, petite ville d'Espagne en Arragon, avec un château sur la riviere de Guadolape, à quatre lieues & au midi de Caspe, & près des frontieres de la Catalogne. On prétend que c'est la *Lepsica* de Ptolémée que d'autres placent à Oliete. (*C. M.*)

§ ALCANNA, s. m. *Hist. nat. Botan.*, arbrisseau de la famille des ciſtes, dans la section de ceux qui ont les feuilles opposées, & les fleurs completes. Rheede en a donné une assez bonne figure dans son *Hortus Malabaricus*, sous le nom Malabare *mail-anschi*, *volume I. pl. LX, p.* 73. Celle de Rumphe sous le nom de *cyprus alcanna*, est meilleure, quoiqu'incomplete. *Herbarium Amboinicum, vol. IV, p.* 42, *pl. XVII.* Enfin celle de Plukenet est encore meilleure, mais avec moins de détails sous la dénomination de *rhamnus Malabaricus mail-anschi dictæ similis à Madarasputan. Phytograph. pl. XX, fig.* 1. *Almagest. p.* 318. Les Brames l'appellent *mety*, les Malays *drum lacca*, les Sénégalois *foudenn*, les Arabes *alcanna albenna*, les Hébreux *copher*, les anciens *cyprus*, selon Prosper Alpin. Jean Commelin le désigne sous le nom de *oxyacanthæ affinis Malabarica racemosa ſub flavo flore*, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, *vol. I, p.* 74; & M. Linné, sous celui de *lawſonia ſpinoſa, ramis ſpinoſis : Syſtem. nat. edit.* 12, *p.* 267, *n°.* 2.

L'*alcanna* a à-peu-près la forme conique d'un grenadier; il croît à la hauteur de 15 à 18 piés, ayant un tronc d'un pié à un pié un tiers de diametre; couvert du bas en haut de branches pour l'ordinaire opposées en croix, quelquefois alternes, étendues horizontalement, longues, menues, droites, roides, terminées communément en une pointe qui forme une épine comme dans le grenadier. Leur bois est blanc, fort dur, & recouvert d'une écorce cendrée, mais verte intérieurement, ridée & fendue dans les vieilles branches, & liſſe dans les jeunes qui sont un peu quarrées.

Ses feuilles sont communément opposées en croix & quelquefois alternes, disposées d'une maniere assez serrée sur les jeunes branches qu'elles couvrent entiérement. Elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues d'un à deux pouces au plus, une à deux fois moins larges, minces, mais fermes, liſſes, luisantes, unies, un peu repliées en-dessous, à nervures peu sensibles, d'un verd ordinaire, & portées sur un pédicule demi-cylindrique fort court.

Il n'y a communément de branches épineuſes que les plus courtes ou les inférieures qui partent du tronc; les autres sont plus menues & terminées par une panicule pyramidale de cent fleurs ou environ, disposées sur quatre ou cinq paires de ramifications qui portent à chacune une dizaine de fleurs blanc-jaunes, ouvertes en étoile, du diametre de cinq à sept lignes, portées sur un pédicule trois à quatre fois plus court. Lorſque les fleurs ne sont encore qu'en bouton, elles représentent de petites spheres verd-brun à quatre angles, de la grosseur d'un grain de vesce. Elles consistent en un calice verd à quatre feuilles triangulaires perſistantes; en quatre pétales blanc-jaunâtres, alternes avec eux, une fois plus longs, elliptiques, deux fois plus longs que larges, un peu crispés, ouverts en étoiles, portés sur une espece de pédicule, caducs; & en huit étamines blanches, à anthores jaunes, orbiculaires, assez grosses, disposées par paires entre les pétales qu'elles égalent en longueur, & qui sont caduques comme eux : la pouſſiere fécondante est composée de molécules ovoïdes, blanches, transparentes. Du centre du calice s'éleve un ovaire sphéroïde, contigu aux étamines, à la corolle & au calice, surmonté d'un ſtyle cylindrique, terminé par un ſtigmate hémiſphérique, velu, de la hauteur des étamines. L'ovaire en mûriſſant, devient une capſule sphérique de

de trois à quatre lignes de diamètre, d'abord verte, enſuite veinée de rouge, enfin jaune de bois ou de coriandre, terminée par ſon ſtile, ne s'ouvrant jamais, même dans la plus grande maturité, & néanmoins partagée intérieurement en quatre loges, qui contiennent chacune un grand nombre de ſemences fines, alongées, d'abord jaunes, enſuite brun-noires, attachées droites en s'élevant à un placenta qui s'érige comme une colonne à ſon centre.

La racine de l'*alcanna* forme un pivot épais, qui s'enfonce profondément dans les ſables humides où elle ſe plaît; ſon bois eſt blanc & recouvert d'une écorce cendrée ou blanchâtre ſur ſon épiderme, mais rougeâtre au-deſſous.

Qualités. Cet arbriſſeau ne fleurit qu'une fois l'an, & cela dans la ſaiſon des pluies: il eſt toujours verd; ſes feuilles ont une ſaveur amere, mais un peu acide, aſtringente & rafraîchiſſante: elles ont la propriété de teindre en rouge de feu, mais cette couleur ne prend que ſur les parties ſolides des corps vivans, comme les ongles, les cheveux, la barbe, auxquels elle tient ſi vivement que rien ne peut l'en ſéparer, ni en diminuer la vivacité, de ſorte que ce n'eſt que par l'accroiſſement & l'uſer de ces parties, par le frottement, ou d'une maniere équivalente, qu'elle diſparoît.

Uſages. Les peuples de l'Afrique & de l'Aſie, chez leſquels croît cet arbriſſeau, ont profité de tout temps de la propriété qu'ont les feuilles de cet arbriſſeau, pour en teindre diverſes parties de leur corps. C'eſt un uſage, par exemple, en Egypte & en Perſe, au rapport de Belon, que toutes les femmes ſe teignent les mains, les pieds, & une partie de leurs cheveux, en rouge ou en jaune, & que les hommes ſe teignent ſeulement les ongles. Les Egyptiens teignent pareillement les cheveux de leurs enfans des deux ſexes, la criniere, la queue & les piés de leurs chevaux. Leurs femmes croient encore ajouter beaucoup à leur beauté, que de ſe teindre en jaune depuis le nombril juſqu'aux cuiſſes; ce qui leur réuſſit, en appliquant ſur ces parties de la poudre des feuilles d'*alcanna* auſſitôt au ſortir du bain; parce qu'alors les pores de la peau étant plus ouverts, laiſſent pénétrer plus avant cette drogue; il faut que cette poudre ait été macérée quelque temps avant dans l'eau. Belon dit encore que les payſans de l'Aſie ſe teignent les cheveux en jaune avec cette poudre, mais qu'il ne faut pas alors en approcher ni le ſavon, ni aucune ſubſtance alkaline, parce que cette couleur devient d'un rouge noirâtre déſagréable. Au Sénégal, les hommes & les femmes de tout âge ſe teignent indiſtinctement les ongles; les Indiens pareillement, mais cela n'eſt permis qu'aux perſonnes libres, & particuliérement aux jeunes gens. Les rois des Macaſſares ſont ſi ſcrupuleux ſur cet article, que lorſque des eſclaves en font uſage pour affecter de paroître libres, ils leur font arracher impitoyablement les ongles.

Dioſcoride dit, *lib. I, chap.* 107, que les feuilles du *cyprus*, pilées & mêlées en forme de pâte avec le ſuc de *ſtruthium* ou *lanaria*, communiquent aux cheveux une couleur fauve; mais ſa préparation eſt aujourd'hui beaucoup plus ſimple; il ſuffit de macérer un peu dans l'eau la poudre de ces feuilles & de l'appliquer ainſi pendant une nuit ſur la partie que l'on veut teindre. Au Sénégal, les negres font macérer les feuilles fort peu de temps, & ſouvent point du tout, & les appliquent toutes entieres pendant une nuit ſur les ongles, en les aſſujettiſſant avec une compreſſe bien mouillée: cela ſuffit pour procurer aux ongles une couleur d'un beau rouge de feu ou d'écarlate; quelques-uns y ajoutent le ſuc acide du limon ou du tamarin, avec la chaux ou l'alun, pour l'aviver & la rendre plus ténace. J'ai obſervé que les ongles de mes piés, que je teignis ainſi en 1749 au Sénégal, ne perdirent leur couleur qu'au bout de cinq mois, c'eſt-à-dire, après leur entiere réproduction. La poudre ne teint pas auſſi promptement, & ne pénetre pas autant que les feuilles fraîches.

Un uſage auſſi général des feuilles de cette plante, l'a fait devenir un objet de commerce conſidérable pour l'Egypte & le Caire, où l'on en charge des vaiſſeaux pour la porter à Alexandrie & à Conſtantinople, & il ſort, au rapport de Belon, plus de 80000 ducats de la Turquie, de la Valachie, de la Boſnie & de la Ruſſie, pour cette drogue dont on fait un grand uſage dans ces pays. On les vend auſſi en

Digitized by Google

poudre dans de petits sacs, tant en Turquie qu'en Arabie & en Perse; cette poudre est d'une couleur jaune mêlée de verd, & si semblable à celle de la graine de moutarde pilée, qu'on a de la peine à y trouver de la différence.

On fait aussi d'autres usages de cette plante; ses fleurs, à cause de leur bonne odeur, se mettent parmi les cheveux, dans le lit, dans les armoires au linge & dans les garde-robes. Les jeunes branches se vendent aussi pour frotter les dents dont elles entretiennent la blancheur & la fermeté; mais on leur préfere au Sénégal les branches du niatout qui est le bdellium; celles du saule appellé *kélelé* sont moins agréables pour l'odeur. L'huile, dans laquelle on fait cuire ses fleurs, est encore employée comme du temps de Dioscoride & de Théophraste, pour rendre la souplesse aux fibres devenues roides & trop tendues. Le vinaigre dans lequel on les a fait macérer, s'emploie en Egypte, comme ici le vinaigre où l'on a infusé les fleurs de sureau pour la migraine causée par une trop grande tension dans les fibres. Ses feuilles passent aussi pour le souverain remede des ongles, sur-tout du panaris, & des maladies de la peau, comme la galle, la lepre, les dartres miliaires, étant appliquées dessus. La décoction de sa racine se boit dans les douleurs de la goutte aux piés.

Culture. Cette plante est naturelle à l'Egypte, au Sénégal & à l'Inde, où elle croît par préférence dans les sables humides, très-aérés, loin des bois; mais tant de bonnes qualités en ont fait desirer la possession dans tous les pays où elle n'est pas encore. C'est ainsi que Rumphe remarque qu'elle a été transportée dans les isles Moluques, & qu'elle y étoit encore très-rare en l'année 1650; elle se multiplie de graines, mais plus fréquemment de boutures.

Remarques. Il n'est pas douteux, par les propriétés & les usages que l'on fait aujourd'hui de l'*alcanna*, que ce ne soit le cyprus des anciens & l'hacopher de l'écriture sainte, où il est dit, *Liv. I. des Cantiques, vers.* 14, que l'ami de la mariée ressemble à l'*eschol hacopter*, c'est-à-dire, à la grappe de fleurs du cyprus, que les Hébreux appellent encore actuellement *copher*, parce que l'on répandoit alors, comme aujourd'hui, de ses fleurs dans le lit; & il est étonnant que malgré tant de notes caractéristiques, la plupart des Botanistes depuis Matthiole, se soient obstinés à attribuer le nom de *cyprus* à notre troène, *liguſtrum*, qui non-seulement ne croît pas en Egypte, mais qui n'a aucune des propriétés qui semblent affectées au seul *cyprus*. Néanmoins nous avons cru devoir lui conserver son nom d'*alcanna*, sous lequel il est connu généralement dans les pays où il croît, & dans les boutiques; & il paroîtra sans doute singulier à tout bon dialecticien, que M. Linné ait voulu donner un autre nom, celui de *lawſonia*, à cette plante qui sembloit en avoir déja un de trop. (*M. Adanſon.*)

§ ALCANTARA, *Géogr.*, petite ville d'Espagne dans l'Estramadure, sur le Tage. Elle est aux confins du Portugal, à dix-huit lieues nord-oueſt de Mérida & cinquante de Séville. C'est le chef lieu des chevaliers du *Poirier*, autrement d'*Alcantara*. On y voit un magnifique pont sur le Tage, qui fut construit par l'empereur Trajan. Cette ville fut prise en 1706 au mois d'avril, par les Portugais & le comte de Galloway, & reprise au mois de novembre suivant par les François. (*C. A.*)

§ ALCANTARA, (*l'ordre militaire d'*), ou de *S. Julien du Poirier*, en Espagne, confirmé par le pape Alexandre III, en 1177, a été ainsi nommé de la ville d'*Alcantara*, conquise sur les Mores par Alphonse IX, roi de Leon, l'an 1212; lequel la donna en garde à dom Martin Fernandès de Quintana, douzieme grand-maître de l'ordre de Calatrava, qui remit cette place aux chevaliers de S. Julien du Poirier, lesquels prirent alors le nom d'*Alcantara*.

Après la défaite des Mores & la prise de Grenade, la grande maîtrise de l'ordre d'*Alcantara* fut réuni à la couronne de Castille, par Ferdinand & Isabelle, en 1489.

Les chevaliers d'*Alcantara* demanderent dans ce temps la permission de se marier, & ils l'obtinrent du pape Innocent VIII.

La croix de cet ordre est de *ſinople & fleurdeliſée; un écuſſon ovale, d'or, au centre de la croix, chargé d'un poirier du premier émail.* (*G. D. L. T.*)

* ALCARAZ, *Géogr.*, ville d'Espagne dans la Manche, sur la Guardamena. *Long.* 15, 42; *lat.* 38, 28.

Digitized by Google

*ALCATHÉES, fêtes qu'on célébroit à Micènes en l'honneur d'Alcathoüs, fils de Pelops, celui qui soupçonné d'avoir fait assassiner son frere Chrysippe, chercha un asyle à la cour du roi Mégare, dont il épousa la fille, après avoir délivré le pays d'un lion furieux qui le ravageoit. Il succéda à son beau-pere, fut bon souverain, & mérita de l'amour de ses peuples les fêtes annuelles appellées *Alcathées*.

*ALCATRACE, s. m. petit oiseau que l'on chercheroit en vain sur l'Océan des Indes aux environs du seizieme degré de latitude & sur les côtes d'Arabie, où Wicquefort dit qu'il se trouve; car pour le reconnoître il en faudroit une autre description, & sur cette description peut-être s'appercevroit-on que c'est un oiseau déja connu sous un autre nom. Nous invitons les voyageurs d'être meilleurs observateurs, s'ils prétendent que l'histoire naturelle s'enrichisse de leurs observations. Tant qu'ils ne nous apporteront que des noms, nous n'en ferons guere plus avancés.

ALCATILE, *Géogr.*, ville des Indes au royaume de Carnate, au midi de Cangivouran, au couchant de Madras, & à l'orient de Velour. C'est une grande ville, mais sale & mal peuplée, comme la plupart des villes de l'Inde. (*C. A.*)

AL-CATIPE, ou AL-KATIF ou EL-KATIF ou CATIF, *Géogr.*, ville d'Asie dans l'Arabie Déserte, sur le golfe Persique, à six journées de Bassora au sud. Elle est entourée de murs & de fossés, & communique avec la mer par un canal que les plus grands vaisseaux peuvent remonter quand la marée est haute. Il croît aux environs une grande quantité de dattes, & il s'y fait une pêche de perles dont le profit appartient au shérif de Médine. *Long.* 67; *lat.* 25, 30. (*C. A.*)

*ALCAVALA, droit de douanne de cinq pour cent du prix des marchandises, qu'on paye en Espagne & dans l'Amérique espagnole.

ALCAUDETE, *Géogr.*, très-jolie petite ville d'Espagne dans l'Andalousie au district de Cordoue. Elle est au milieu d'une belle plaine très-fertile entre le Guadalquivir & la Marbella, au sud-sud-est de Cordoue. *Long.* 14, 20; *lat.* 37, 35. (*C. A.*)

ALCÉ, s. f. animal quadrupede. On ne sait pas bien quel est l'animal auquel ce nom doit appartenir, parce que les descriptions qu'on a faites de l'*alcé*, sont différentes les unes des autres. Si on consulte les naturalistes anciens & modernes, on trouvera par rapport à cet animal des faits qui paroissent absolument contraires; par exemple, qu'il a le poil de diverses couleurs, & qu'il est semblable au chameau dont le poil n'est que d'une seule couleur; qu'il a des cornes, & qu'il n'en a point; qu'il n'a point de jointures aux jambes, & qu'il a des jointures, & que c'est ce qui le distingue d'un autre animal appellé *machlis*; qu'il a le pié fourchu, & qu'il a le pié solide comme le cheval. Cependant on croit qu'il y a beaucoup d'apparence que l'*alcé* n'est point différent de l'animal que nous appellons *élan*, parce que la plupart des auteurs conviennent que l'*alcé* est à-peu-près de la taille du cerf, qu'il a les oreilles & les piés comme le cerf, & qu'il lui ressemble encore par la petitesse de sa queue & par ses cornes; qu'il est différent du cerf par la couleur & la longueur de son poil, par la petitesse de son cou, & par la roideur de ses jambes. On a remarqué qu'il a la levre supérieure fort grande. Il est certain que tous ces caracteres conviennent à l'élan. On pourroit aussi concilier les contrariétés qui se trouvent dans les descriptions de l'*alcé*; car quoique le poil de l'élan ne soit que d'une couleur, cependant cette couleur change dans les différentes saisons de l'année, si l'on en croit les historiens septentrionaux, elle devient plus pâle en été qu'elle ne l'est en hiver. Les élans mâles ont des cornes, les femelles n'en ont point; & lorsqu'on a dit que l'*alcé* n'avoit point de jointures, on a peut-être voulu faire entendre seulement, qu'il a les jambes presqu'auffi roides que s'il n'avoit point de jointures; en effet cet animal a la jambe très-ferme. *Mém. de l'acad. royale des Scienc. tom III, part I, pag.* 179. *Voyez* ELAN. (*I.*)

ALCÉE, en latin *alcea*, s. f. herbe à fleur monopétale en forme de cloche ouverte & découpée; il y a au milieu de la fleur un tuyau pyramidal, chargé d'étamines, & il sort du calice un pistil qui passe par le fond de la fleur, & qui s'emboîte dans le tuyau. Ce pistil devient dans la

Digitized by Google

ſuite un fruit applati & arrondi, quelquefois pointu & enveloppé pour l'ordinaire par le calice. Ce fruit eſt compoſé de pluſieurs capſules qui tiennent à un axe cannelé, dont chaque cannelure reçoit une capſule qui renferme un fruit fait ordinairement en forme de rein. L'*alcée* ne differe de la mauve & de la guimauve, qu'en ce que ſes feuilles ſont découpées. Tournefort, *Inſtit. rei herb.* *Voyez* PLANTE. (*I.*)

ALCESTE, *Myth.*, fille de Pélias & d'Anaxabie, étant recherchée en mariage par un grand nombre d'amans, ſon pere pour ſe défaire de leurs pourſuites, dit qu'il ne la donneroit qu'à celui qui pourroit atteler à ſon char deux bêtes féroces de différente eſpece, & promener *Alceſte* deſſus. Admete, roi de Theſſalie, qui étoit fort amoureux de la princeſſe, eut recours à Apollon; ce dieu avoit été autrefois ſon hôte & en avoit été bien reçu; auſſi ſe montra-t-il reconnoiſſant en cette occaſion, car il donna à Admete un lion & un ſanglier apprivoiſés qui traînerent de compagnie le char de la princeſſe.

Alceſte accuſée d'avoir eu part au meurtre de Pélias, fut pourſuivie par Acaſte ſon frere, qui fit la guerre à Admete, le prit priſonnier, & alloit venger ſur lui le crime des filles de Pélias, lorſque la généreuſe *Alceſte* alla s'offrir volontairement au vainqueur pour ſauver ſon époux. Acaſte emmenoit déja à Volcos la reine de Theſſalie, dans le deſſein de l'immoler aux mânes de ſon pere, lorſqu'Hercule, à la priere d'Admete, ayant pourſuivi Acaſte, l'atteignit au-delà du fleuve Achéron, le défit & lui enleva *Alceſte* pour la rendre à ſon mari. La fable dit qu'*Alceſte* mourut effectivement pour ſauver ſon mari, & qu'Hercule ayant rencontré la mort, combattit contr'elle, la vainquit & la lia avec des chaînes de diamant juſqu'à ce qu'elle eût conſenti de rendre *Alceſte* à la lumiere du jour. Allégorie aſſez juſte; car délivrer une perſonne prête à perdre la vie, n'eſt-ce pas l'arracher des bras de la mort? On parle ainſi tous les jours ſans fiction. Mais ce qui aidoit encore à la fable, c'eſt qu'*Alceſte* avoit déja paſſé le fleuve Achéron avec Acaſte, lorſqu'Hercule la délivra. Homere ſurnomme *Alceſte* la *Divine*; ſans doute, dit madame Dacier, parce qu'elle aima ſon mari juſqu'à vouloir mourir pour lui ſauver la vie. Euripide, qui nous a donné une tragédie dont le ſujet eſt le dévouement d'*Alceſte* à la mort pour ſon mari, traite autrement cette fable. Admete, dit-il, ſauvé par Apollon qui avoit trompé les Parques, en ſorte qu'il ne lui étoit plus libre de mourir, fut contraint de chercher une autre victime de la mort: tous ſes proches refuſerent de l'être, il ne reſtoit qu'*Alceſte*: elle ſe dévoue, & les Parques l'acceptent. Sur quoi Platon, dans ſon *Banquet*, fait cette réflexion ſinguliere; *Alceſte* ſeule eut le courage de mourir pour ſon mari, quoiqu'Admete eût ſon pere & ſa mere, que l'étrangere ſupaſſa tellement en amour, qu'elle fit bien voir qu'ils n'étoient liés à leur fils que de nom, & qu'ils étoient véritablement étrangers à ſon égard. (+)

ALCHABUR, *Géogr.*, ville d'Aſie dans le Diarbekir. Elle eſt ſur le fleuve de l'Euphrate, au ſud-eſt d'Alep, & au ſud-oueſt de Mozul, dans une ſituation fort agréable & fort commode. Elle ſert d'entrepôt & de ſéjour aux caravanes qui viennent de Baſſora. *Long.* 75, 40; *lat.* 34. Il y a une riviere du même nom dans le même pays. (*C. A.*)

ALCHAMARUM, *Géogr.*, ville d'Arabie. Elle eſt ſituée près du fleuve Ormannus, ſur une montagne dont le penchant eſt environ de 4000 pas. L'abord en eſt ſi difficile que deux hommes peuvent en garder les avenues. Le ſommet en eſt très-fertile & fournit à cette ville toutes les proviſions néceſſaires. C'eſt la réſidence d'un roi Arabe. (*C. A.*)

* ALCHIMELECH *ou* MELILOT ÉGYPTIEN, plante qui croît & s'étend à terre, petite, ſerpentant lentement, ne s'élevant preſque jamais; ayant la feuille du trefle, ſeulement un peu moins grande, les fleurs petites, en grand nombre, oblongues, placées les unes à côté des autres, de la couleur du ſafran, & d'une odeur fort douce. Il ſuccede à ces fleurs des gouſſes obliques, qui contiennent une très-petite ſemence ronde, d'un rouge noirâtre, d'une ſaveur amere & aſtringente, & qui n'eſt pas ſans odeur. *Ray.*

ALCHIMIE, ſ. f. eſt la chymie la plus ſubtile par laquelle on fait des opérations de chymie extraordinaires, qui exécutent

Digitized by Google

plus promptement les mêmes choſes que la nature eſt long-temps à produire ; comme lorſqu'avec du mercure & du ſoufre ſeulement, on fait en peu d'heures une matiere ſolide & rouge, qu'on nomme *cinnabre*, & qui eſt toute ſemblable au cinnabre natif, que la nature met des années & même des ſiecles à produire.

Les opérations de l'*alchimie* ont quelque choſe d'admirable & de myſtérieux ; il faut remarquer que lorſque ces opérations ſont devenues plus connues, elles perdent leur merveilleux, & elles ſont miſes au nombre des opérations de la chymie ordinaire, comme y ont été miſes celles du lilium, de la panacée, du kermès, de l'émétique, de la teinture de l'écarlate, *&c.* & ſuivant la façon dont ſont ordinairement traitées les choſes humaines, la chymie uſe avec ingratitude des avantages qu'elle a reçus de l'*alchimie*: l'*alchimie* eſt maltraitée dans la plupart des livres de chymie. *Voyez* ALCHIMISTE.

Le mot *alchimie* eſt compoſé de la préposition *al* qui eſt arabe, & qui exprime *ſublime* ou *par excellence*, & de *chimie*, dont nous donnerons la définition en ſon lieu, *voyez* CHIMIE ; de ſorte que l'*alchimie*, ſuivant la force du mot, ſignifie la *chimie ſublime*, *la chimie par excellence*.

Les antiquaires ne conviennent pas entr'eux de l'origine ni de l'ancienneté de l'*alchimie*. Si on en croit quelques hiſtoires fabuleuſes, elle étoit dès le temps de Moé ; il y en a même eu qui ont prétendu qu'Adam ſavoit de l'*alchimie*.

Pour ce qui regarde l'antiquité de cette ſcience, on n'en trouve aucune apparence dans les anciens auteurs, ſoit médecins, ſoit philoſophes, ſoit poëtes, depuis Homere, juſqu'à quatre cents ans après Jéſus-Chriſt. Le premier auteur qui parle de faire de l'or, eſt Zozime, qui vivoit vers le commencement du cinquieme ſiecle. Il a compoſé en grec un livre *ſur l'art dévin de faire de l'or & de l'argent*. C'eſt un manuſcrit qui eſt à la bibliotheque du roi. Cet ouvrage donne lieu de juger que lorſqu'il a été écrit, il y avoit déja long-temps que la chymie étoit cultivée, puiſqu'elle avoit déja fait ce progrès.

Il n'eſt point parlé du remede univerſel, qui eſt l'objet principal de l'*alchimie*, avant Geber, auteur arabe, qui vivoit dans le ſeptieme ſiecle.

Suidas prétend que ſi l'on ne trouve point de monument plus ancien de l'*alchimie*, c'eſt que l'empereur Dioclétien fit brûler tous les livres des anciens Egyptiens, & que c'étoient ces livres qui contenoient les myſteres de l'*alchimie*.

Kirker aſſure que la théorie de la pierre philoſophale eſt exprimée au long dans la table d'Hermés, & que les anciens Egyptiens n'ignoroient point cet art.

On ſait que l'empereur Caligula fit des eſſais pour tirer de l'or de l'orpiment. Ce fait eſt rapporté par Pline, *Hiſt. nat. chap. iv. liv. XXXIII.* Cette opération n'a pu ſe faire ſans des connoiſſances de chymie, ſupérieure à celles qui ſuffiſent dans la plupart des arts, & des expériences pour leſquelles on emploie le feu.

Au reſte le monde eſt ſi ancien, & il s'y eſt fait tant de révolutions, qu'il ne reſte point de monumens certains de l'état où étoient les ſciences dans les temps qui ont précédé les vingt derniers ſiecles : je n'en rapporterai qu'un exemple. La muſique a été portée dans un certain temps chez les Grecs à un haut point de perfection ; elle étoit ſi fort au-deſſus de la nôtre, à en juger par ſes effets, que nous avons peine à le comprendre ; & on ne manqueroit pas de le révoquer en doute, ſi cela n'étoit bien prouvé par l'attention ſinguliere qu'on fait que le gouvernement des Grecs y donnoit, & par le témoignage de pluſieurs auteurs contemporains & dignes de foi. *Voy. An ad ſanitatem muſice*, de M. Malouin. *A Paris, chez Quillau, rue Galande.*

Il ſe peut auſſi que la chymie ait de même été portée à un ſi haut point de perfection, qu'elle ait pu faire des choſes que nous ne pouvons faire aujourd'hui, & que nous ne comprenons pas comment il ſeroit poſſible que l'on exécutât. C'eſt la chymie ainſi perfectionnée, qu'on a nommée *alchimie*. Cette ſcience, comme toutes les autres, a péri dans certains temps, & il n'en eſt reſté que le nom. Dans la ſuite, ceux qui ont eu du goût pour l'*alchimie*, ſe ſont tout d'un coup mis à faire les opérations dans leſquelles la renommée apprend que l'*alchimie* réuſſiſſoit ; ils ont ainſi cherché l'inconnu

Digitized by Google

ſans paſſer par le connu : ils n'ont point commencé par la chymie, ſans laquelle on ne peut devenir alchimiſte que par haſard.

Ce qui s'oppoſe encore fort au progrès de cette ſcience, c'eſt que les chymiſtes, c'eſt-à-dire, ceux qui travaillent par principes, croient que l'*alchimie* eſt une ſcience imaginaire à laquelle ils ne doivent pas s'appliquer ; & les alchimiſtes au contraire croient que la chymie n'eſt pas la route qu'ils doivent tenir.

La vie d'un homme, un ſiecle même, n'eſt pas ſuffiſant pour perfectionner la chymie ; on peut dire que le temps où a vécu Beker, eſt celui où a commencé notre chymie. Elle s'eſt enſuite perfectionnée du temps de Stahl, & on y a encore bien ajouté depuis ; cependant elle eſt vraiſemblablement fort éloignée du terme où elle a été autrefois.

Les principaux auteurs d'*alchimie* ſont Geber, le Moine, Bacon, Ripley, Lulle, Jean le Hollandois, & Isaac le Hollandois, Baſile Valentin, Paracelſe, Van Zuchten, Sendigovius, *&c.* (*M.*)

ALCHIMISTE, ſ. m. celui qui travaille à l'alchimie. *Voyez* ALCHIMIE. Quelques anciens auteurs grecs ſe ſont ſervis du mot χρυσοποιὸς, qui ſignifie *faiſeur d'or*, pour dire *alchimiſte* ; & de χρυσοποιτικὴ, *art de faire de l'or*, en parlant de l'*alchimie*. On lit dans d'autres livres grecs, ποιητὴς, *faiſeur*, *alchimiſte*, qui ſignifie auſſi *auteur de vers*, *poëte*. En effet, la chymie & la poëſie ont quelque conformité entr'elles. M. Diderot dit, *page* 8 du *Proſpectus* de ce Dictionnaire : *la chimie eſt imitatrice & rivale de la nature ; ſon objet eſt preſqu'auſſi étendu que celui de la nature même : cette partie de la phyſique eſt entre les autres, ce que la poëſie eſt entre les autres genres de littérature ; ou elle décompoſe les êtres, ou elle les révivifie, ou elle les tranſforme*, &c.

On doit diſtinguer les *alchimiſtes* en *vrais*, & en *faux* ou *fous*. Les *alchimiſtes vrais* ſont ceux, qui après avoir travaillé à la chimie ordinaire en phyſiciens, pouſſent plus loin leurs recherches, en travaillant par principes & méthodiquement à des combinaiſons curieuſes & utiles, par leſquelles on imite les ouvrages de la nature ; ou qui les rendent plus propres à l'uſage des hommes, ſoit en leur donnant une perfection particuliere, ſoit en y ajoutant des agrémens, qui, quoiqu'artificiels, ſont dans certains cas plus beaux que ceux qui viennent de la ſimple nature dénuée de tout art, pourvu que ces agrémens artificiels ſoient fondés ſur la nature même, & l'imitent dans ſon beau.

Ceux au contraire qui ſans ſavoir bien la chymie ordinaire, ou qui même ſans en avoir de teinture, ſe jettent dans l'alchimie ſans méthode & ſans principes, ne liſant que des livres énigmatiques qu'ils eſtiment d'autant plus qu'ils les comprennent moins, ſont de *faux alchimiſtes* qui perdent leur temps & leur bien, parce que travaillant ſans connoiſſance, ils ne trouvent point ce qu'ils cherchent, & font plus de dépenſes que s'ils étoient inſtruits, parce qu'ils emploient ſouvent des choſes inutiles, & qu'ils ne ſavent pas ſauver certaines matieres qu'on peut retirer des opérations manquées.

D'ailleurs ils ont pour les charlatans autant de goût que pour les livres énigmatiques : ils ne ſe ſoucient pas d'un bon livre qui parle clairement, mais ne flatte point leur cupidité, comme font les livres énigmatiques auxquels on ne comprend rien, & auxquels les gens entêtés du fabuleux, ou du moins du myſtérieux, donnent le ſens qu'ils veulent y trouver, & qui eſt plus ſuivant leur imagination ; auſſi ces *faux alchimiſtes* s'ennuyeront aux diſcours d'un homme inſtruit de cette ſcience, qui la dévoile, & qui réduit ſes opérations à leur juſte valeur : ils écouteront plus volontiers des hommes à ſecrets auſſi ignorans qu'eux, mais qui font profeſſion d'exciter leur curioſité.

Il faut dans toute choſe, & ſur-tout dans celles de cette nature, éviter les extrémités : on doit éviter également d'être ſuperſtitieux, ou incrédule. Dire que l'alchimie n'eſt qu'une ſcience de viſionnaires, & que tous les *alchimiſtes* ſont des fous ou des impoſteurs, c'eſt porter un jugement injuſte d'une ſcience réelle, à laquelle les gens ſenſés & probités peuvent s'appliquer : mais auſſi il faut ſe garantir d'une eſpece de fanatiſme, dont ſont particulierement ſuſceptibles ceux qui s'y livrent ſans diſcernement, ſans conſeil & ſans connoiſſances préli-

Digitized by Google

mineires, en un mot ſans principes. Or les principes des ſciences ſont des choſes connues; on y doit paſſer du connu à l'inconnu : ſi en alchimie, comme dans les autres ſciences, on paſſe du connu à l'inconnu, on pourra en tirer autant & plus d'utilité que de certaines autres ſciences ordinaires. (*M.*)

ALCIBIADE, *Hiſt. des Athéniens.* Ce prince Athénien deſcendoit d'Ajax, & ſon origine du côté de ſa mere n'étoit pas moins glorieuſe, puiſqu'elle étoit de la famille des Alcméonides, la plus illuſtre de l'Attique. Il faut qu'il ait fixé l'attention de ſon ſiecle, puiſque l'hiſtoire eſt deſcendue dans tous les détails de ſa vie, & qu'elle nous a tranſmis juſqu'au nom de ſa nourrice & de ſon inſtituteur. La nature en le formant réunit toutes ſes forces pour en faire un homme accompli. Des traits nobles & intéreſſans, des graces touchantes & ſoutenues de tous les dons du génie & de l'aménité du caractere, lui aſſurerent un empire abſolu ſur les cœurs & les eſprits. Né avec toutes les paſſions, il les aſſervit à ſon ambition, & Protée politique, il fut tour-à-tour altier & populaire, intempérant & frugal, décent & licentieux. Toujours différent de lui-même, il ne fut que ce qu'exigeoit le moment. Sa beauté n'éprouva point les outrages du temps, & par un privilége excluſif, il fut plaire dans ſon été comme dans ſon printemps. Il eſt difficile de ne pas abuſer d'un ſi riche partage: auſſi fut-il le corrupteur des mœurs publiques. Il prêta à la débauche les graces de la volupté, & les vices pour ainſi dire annoblis par ſes exemples, n'offrirent rien de rebutant. Les inclinations de ſon enfance manifeſterent ce qu'il ſeroit pendant tout le cours de ſa vie. Un jour qu'il luttoit contre un de ſes compagnons, il ſe ſentit ſi vivement preſſé qu'il le mordit au bras, comme s'il eût voulu le dévorer. L'offenſé s'écrie : *ah traître! tu mords comme une femme; dis plutôt comme un lion*, répond *Alcibiade*. Dans une autre occaſion qu'il jouoit aux oſſelets dans la rue, un chariot vint à paſſer, il prie le conducteur d'arrêter un moment; mais ce charretier ſans complaiſance preſſe plus vivement ſes chevaux: tous les compagnons d'*Alcibiade* ſe diſperſent, & au lieu de les imiter, il ſe couche devant la roue, en diſant : *malheureux, paſſe ſi tu l'oſes.* Ces détails qui paroiſſent minutieux, ſont bien dignes d'être obſervés par ceux qui préſident à l'éducation de la jeuneſſe. Quoiqu'il fut naturellement impérieux, l'avidité de tout ſavoir le rendit docile à la voix de ſes maîtres; & ce fut à l'école de Socrate qu'il développa le germe heureux de ſes talens. *Alcibiade*, beau & voluptueux, donna lieu à la malignité de croire que cette union étoit fondée ſur une paſſion proſcrite par la nature; & la licence de ſes mœurs accrédita ces bruits calomnieux. Tous ſes contemporains ſe réuniſſent pour dépoſer qu'il étoit ſouillé de ce vice; mais eſt-il à préſumer qu'il eût donné la préférence à un philoſophe grave & rigide, ſur tant de jeunes voluptueux qui briguoient l'avantage de lui plaire? Quoi qu'il en ſoit, Socrate lui devint néceſſaire, il l'aſſocia dans tous ſes amuſemens. La bonne chere lui devenoit inſipide, s'il ne la partageoit avec le philoſophe qui l'accompagnoit à la ville & à la campagne, & ſous la tente. Il ſe trouva avec lui à l'expédition de Potidée, où Socrate montra que s'il ſavoit différer ſur le mépris de la vie, il ſavoit auſſi mépriſer la mort. Le prix de la valeur lui auroit été adjugé, mais les généraux le déférerent à *Alcibiade* qui avoit montré autant de courage, & qui lui étoit ſupérieur par la naiſſance : & dans une autre occaſion où l'armée Athénienne fut défaite, Socrate à pié fut rencontré par *Alcibiade*, qui ne voulant point abandonner ſon ami lui ſervit de rempart contre une troupe d'aſſaillans. Quoique l'éleve eût beaucoup d'attachement pour ſon maître, il ſe déroboit quelquefois à ſa vigilance pour ſe livrer ſecrétement à la licence de ſes penchans. Socrate le pourſuivoit comme un eſclave fugitif de la maiſon de ſon maître. Son goût pour les beaux-arts alloit juſqu'à l'enthouſiaſme : étant entré dans l'école d'un grammairien, il lui demanda un Homere, & lui donna un ſoufflet pour le punir de n'avoir pas un ſi beau modele à offrir à ſes éleves. Un autre pédagogue lui montra un Homere corrigé de ſa main : *quoi!* lui dit-il, *tu te crois capable d'ôter les taches à un ſi beau génie, & tu t'amuſes à enſeigner les enfans! tu devrois plutôt t'occuper à former le cœur des rois & des miniſtres.* Sa naiſſance lui ouvroit le chemin aux plus hautes digni-

Digitized by Google

tés, il ne voulut être redevable de son élévation qu'à ses talens. Ce fut sur-tout par son éloquence qu'il ambitionna de subjuguer les suffrages. Une imagination riante & féconde, une prononciation gracieuse & facile, un geste noble & décent assuroient le triomphe de son éloquence. Également jaloux de plaire au peuple que le faste séduit, il nourrissoit les plus beaux chevaux pour disputer le prix dans les jeux de la Grece, & ses chariots surpassoient en magnificence ceux de tous les rois qui en envoyoient aux jeux olympiques. Il y fut deux fois couronné, & les villes lui firent de magnifiques présens. La réputation de Nicias, qui le surpassoit en éloquence, choquoit sa fierté. Tout moyen lui parut légitime pour le supplanter; il le décria comme le partisan secret & mercénaire des Lacédémoniens. Nicias devenu suspect, fut obligé de partager le commandement avec Lamachus & *Alcibiade*. La Sicile devint le théâtre de la guerre. Athenes épuisa ses trésors pour lever des soldats & des matelots. L'ardeur de s'enrôler faisoit envisager de grands succès. La diversité des caracteres des généraux affoiblit le commandement. Nicias, circonspect jusqu'à la timidité, voyoit les difficultés sans découvrir les moyens de les surmonter. *Alcibiade* audacieux jusqu'à la témérité, paroissoit assuré de vaincre, s'il pouvoit résoudre ses collegues à combattre. Son éloquence les tira de leur assoupissement, & leur réveil fut suivi de la victoire. Tandis qu'il triomphoit en Sicile, on l'accusoit à Athenes d'avoir mutilé les statues des dieux, & d'avoir profané les mysteres sacrés. Celui que l'on avoit révéré comme le héros de sa patrie, se vit abhorré comme un sacrilege, digne d'expirer sous le glaive de la loi. Sa religion étoit fort suspecte; on l'avoit déja accusé de faire servir dans ses banquets les vases sacrés qu'on portoit dans les processions, & cette accusation donna de la probabilité à la seconde. Les Athéniens aveuglés par leur zele, fermerent les yeux sur le caractere des témoins. Tout fut admis, rien ne fut discuté, parce que la superstition se dispense de tout examen. Tous les profanateurs furent condamnés à la mort. *Alcibiade* eut ordre de quitter l'armée, pour aller se justifier à Athenes: il s'embarqua avec ses amis, & affecta une confiance qu'il n'avoit pas, parce qu'il connoissoit ses ennemis. La crainte d'être livré à un peuple fanatique, l'engagea de débarquer à Thurie, & à se soustraire à la vigilance de ses conducteurs. Les Athéniens furieux d'avoir manqué leur proie, prononcerent son arrêt de mort & la confiscation de ses biens. Ce fut ainsi que ce peuple voluptueux, pour relever quelques statues, renversa la colonne de l'état. Les soldats, privés de leur chef, tomberent dans l'abbattement: la flotte des Athéniens fut détruite, & Nicias périt par la main de ses ennemis qui devoient respecter sa vertu. *Alcibiade* retiré à Sparte, leur suscita par-tout des ennemis: mais sans frein dans ses passions, il séduisoit Timée, femme du roi Agis, qui lui avoit donné l'hospitalité. Après avoir trahi son hôte & son protecteur, il crut avoir tout à redouter de ses vengeances: il se retira dans le Péloponnese, mais les peuples alarmés de posséder un homme si dangereux par l'art de séduire, conspirerent sa mort. *Alcibiade*, instruit de leur complot, se refugia vers Tisapherne, gouverneur de la basse Asie. Sa dextérité & sa souplesse insinuante, le rendirent bientôt l'ami de son nouveau protecteur; & il se servit à l'avantage de sa patrie de l'ascendant qu'il usurpa sur le satrape. Il ménagea aux Athéniens l'alliance des Perses contre les Spartiates & leurs alliés, qui n'éprouverent plus que des revers. Quoique comblé d'honneurs dans une terre d'exil, il conservoit un tendre attachement pour sa patrie, qui l'avoit retranché de son sein; & il aimoit mieux qu'elle fût ingrate envers lui, que d'être criminel envers elle. L'idée que les Athéniens avoient de son crédit, leur fit desirer son retour: il leur répondit, non avec la modestie d'un banni, mais avec la fierté d'un vainqueur qui prescrit des loix. Il déclara qu'il se priveroit de la consolation de revoir sa patrie, tant que le gouvernement seroit démocratique, pour ne pas être une seconde fois la victime d'une populace insolente qui l'avoit persécuté après l'avoir servie. Ce fut à Samos, au milieu du tumulte du camp, que la constitution d'Athenes fut changée. Pisandre assuré de l'armée, se rendit à Athenes, où il força le peuple à remettre l'autorité illimitée entre les mains de quatre cents nobles, qui dans les circonstances

Digitized by Google

critiques, seroient obligés de convoquer cinq mille citoyens, pour délibérer sur les besoins de l'état. Les nobles envahirent tout le pouvoir, & *Alcibiade*, dont ils redoutoient les talens, ne fut point rappellé. Les prisons furent remplies de citoyens généreux. Athenes eut autant de bourreaux qu'elle eut de tyrans. L'armée apprit avec indignation que le peuple avoit été dépouillé de ses priviléges. Les soldats, qui étoient citoyens, déposent leurs généraux & rappellent *Alcibiade*. Le peuple confirme leur choix, & d'une voix unanime il est élevé au commandement. Il ne voulut point que son rappel fût regardé comme une grace, & il ne rentra dans sa patrie que suivi de la victoire. La fortune ne l'abandonna point pendant cette campagne, & les Péloponnésiens furent obligés de lui céder l'empire de la mer. Alors il se montra dans Athenes, précédé des prisonniers qu'il avoit faits. Les dépouilles & les débris de deux cents vaisseaux ornoient sa pompe triomphale. Les Athéniens attendris se reprochoient les outrages qu'il avoit essuyés. Cette ivresse d'admiration fut bientôt dissipée; le peuple trop prévenu de ses talens, fut moins sensible à ce qu'il fit qu'à tout ce qu'il le croyoit capable d'exécuter. S'il s'arrêtoit dans ses conquêtes, on lui supposoit des motifs d'intérêt, & s'il éprouvoit des revers, on l'en croyoit complice. Après une victoire complete près d'Andros, il ne put se rendre maître de cette isle; le peuple éclata en murmures. On lui faisoit un crime d'une lenteur qu'on ne devoit attribuer qu'à l'épuisement de ses finances; c'étoit pour suppléer à cette disette qu'il étoit souvent forcé de quitter son armée pour aller chercher de l'argent & des provisions. Une de ces absences lui devint funeste par la défaite de son armée; il fut accusé d'être l'auteur de ce désastre, parce qu'il ne s'étoit éloigné de la flotte que pour se livrer à ses débauches. On le peignit comme un exacteur qui ne parcouroit les provinces que pour s'enrichir de leurs dépouilles; on allégua qu'il avoit fortifié une citadelle près de Byzance, où il déposoit ses trésors, & d'où il se flattoit de braver les vengeurs des loix & du public. Il fut destitué du commandement, & le peuple vomit contre lui mille imprécations. Il sentit le danger de rentrer dans sa patrie, & rassemblant avec lui ses amis, il forma une armée d'aventuriers qui s'attacherent à sa fortune. Il porta la guerre dans la Thrace, où il construisit trois citadelles pour s'opposer aux incursions des barbares. Plusieurs petis rois rechercherent son alliance, & sa facilité à se plier aux mœurs & aux usages étrangers, leur fit oublier qu'il étoit né dans Athenes. Les généraux qu'on lui avoit substitués, étoient sans talens & sans expérience. Leur armée sans ordre & sans discipline, bravoit les Spartiates qui affectoient de la craindre. *Alcibiade* se souvint qu'il étoit Athénien, & se trouvant dans le voisinage où étoient les deux puissances rivales, il se rendit auprès des généraux auxquels il daigna donner des conseils; mais l'excès de leur imbécillité leur fit croire qu'ils n'en avoient pas besoin. Les généraux, fiers de leur titre, l'écouterent avec mépris, & l'un d'eux, nommé *Tydée*, lui ordonna de s'éloigner au plutôt du champ. Il alla chercher un asyle auprès de Pharnabase, & quoiqu'éloigné de la Grece, il n'en parut pas moins redoutable aux Lacédémoniens. Lysandre, leur général, le fit demander mort ou vif au satrape, qui avoit alors besoin d'eux: il eut la bassesse de condescendre à ses desirs. Les droits de l'hospitalité furent violés pour servir la politique. Les ministres de sang qui furent envoyés pour se saisir de sa personne, furent frappés d'un respect religieux, en s'approchant de sa maison, & n'osant y entrer, ils y mirent le feu. *Alcibiade* environné de flammes, s'élance l'épée à la main, sur ses assassins. Il n'avoit avec lui qu'un ami & une femme, qui s'étoient associés à ses destinées. Les barbares n'osant en approcher, ils lui lancent de loin un déluge de dards, & il tombe percé de coups à l'âge de 40 ans. Cet homme singulier, qui servit sa patrie dont il fut toujours persécuté, eut toute la solidité des talens, & n'eut que le faste des vertus. On prétend qu'il étoit pere de la célebre Laïs, qui avoit hérité de ses graces & de sa beauté. Quelques-uns rapportent que Pharnabase & les Lacédémoniens n'eurent aucune part à sa mort, qu'ils imputent à deux freres dont il avoit séduit la sœur, & que ce fut pour venger l'outrage fait à leur famille, qu'ils mirent le feu à sa maison. (*T. N.*)

Digitized by Google

* ALCIDE, *Mythol. critiq.* M. l'abbé Banier dit que l'Hercule grec fut surnommé *Alcide*. C'eſt préciſément le contraire, cet Hercule s'appella d'abord *Alcée* ou *Alcide*, ou peut-être *Alcaïde*, du nom d'*Alcée* ſon biſaïeul paternel, & ſon triſaïeul du coté de ſa mere. Ce ne fut que quelque temps après ſa naiſſance qu'il fut ſurnommé *Hercule*. Il mérita ce beau nom pour avoir étouffé des ſerpens qui l'attaquoient dans ſon berceau.

Le même critique diſtingue avec raiſon pluſieurs Hercules, & il ôte judicieuſement à l'Hercule grec la défaite de Geryon, d'Antée, des Pygmées, de Cacus & la conquête des fruits des Heſpérides. Il auroit pu, par les mêmes principes, mettre ſur le compte d'un autre Hercule la délivrance de Prométhée, la défaite du gaulois Lygis, ſon combat contre les géans en Provence, & la mort d'Eryx en Sicile. Mais je voudrois qu'il eût encore plus fait, qu'il eût diſtingué les uns des autres, les Hercules que nous connoiſſons, & aſſigné à chacun les actions qui probablement lui appartiennent. Diodore de Sicile & Cicéron marquent la route qu'on pourroit ſuivre.

Diodore compte trois Hercules: un Egyptien qui voyagea en Afrique, & qui éleva près de Gadeird ou Gades les colonnes appellées de ſon nom; un Crétois qui inſtitua les jeux olympiques; un Thébain qui eſt celui des Grecs. Cicéron double ce nombre & nomme ſix Hercules; le premier fils de Jupiter & de Lyſidée (*); le ſecond, fils du Nil; le troiſieme, un des Dactyles; le quatrieme, fils de Jupiter & d'Aſtérie, adoré à Tyr; le cinquieme, Indien, ſurnommé Belus; le ſixieme, Thébain & fils d'Alcmene. Prenant quelque choſe de ces deux écrivains & les corrigeant l'un par l'autre, je diſtinguerois 5 Hercules, l'Egyptien ou l'Hercule de Canope, que Diodore nomme le premier & Cicéron le ſecond; l'Africain ou l'Atlante, que Diodore omet, & que Cicéron compte le premier; le Tyrien, dont Cicéron ſeul fait mention; le Crétois ou le Dactyle, qui eſt le ſecond Hercule de Diodore & le troiſieme de Cicéron; & le Thébain ou Tyrinthien que tous deux placent le dernier & qui l'eſt en effet.

Le premier Hercule ſeroit Mènes, Oſiris, Bacchus l'ancien, Apis, Epaphus, le Soleil, le conquérant & le légiſlateur des Indes & de l'Ethiopie, l'Hercule des muſes, le contemporain d'Atlas, le libérateur de Prométhée, le maître des Silenes, des Satyres, des Bacchantes, l'époux d'Iſis ou de Cérès, enfin le dieu que la Grece & l'Italie honoroient par des fêtes nommées Orgyes & Bacchantes.

Le ſecond Hercule, arriere-petit-fils du premier, ſeroit le même que l'Indien ſurnommé Belus, fils de Neptune & de Libye, & l'émule du premier Hercule. Je lui attribuerois la défaite d'Antée, fils d'Atlas, & je croirois que c'eſt lui qui, ſelon la fable, tira des fleches contre le ſoleil dont la chaleur l'incommodoit, & à qui le ſoleil donna une coupe d'or, ſur laquelle il traverſa la mer.

Le troiſieme, contemporain du ſecond, ſeroit Melcarthus, fils du premier Jupiter, celui que les Eſpagnols nommoient *Briarée*, qui érigea les célebres colonnes d'Hercule qu'on voyoit à Gades, qui pénétra dans les Gaules & fut ſurnommé l'Hercule gaulois, qui paſſa en Italie & dans la Sileſie, & qui par conſéquent a vécu en même temps que ces Arcadiens qui vinrent s'établir en Italie.

L'âge du quatrieme Hercule eſt fixé par ces deux caracteres. Il étoit contemporain d'un Saturne & fut le premier inſtituteur des jeux olympiques. Ce n'en eſt pourtant pas aſſez pour indiquer au juſte le temps où il vécut. Il ne ſuffit même point d'y ajouter qu'il étoit un des Curetes, ou Dactyles, ou Corybantes, ou Telchines, & qu'il fonda & peupla la ville de Rhodes. On peut me demander encore à quel tems je rapporte ces événemens. J'avoue que je l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il eſt de beaucoup antérieur à l'Hercule de Thebes, qui eſt un cinquieme Hercule.

* ALCIDON; c'eſt le nom que les Fleuriſtes donnent à une eſpece d'œillets piquetés. *Voy.* ŒILLET.

ALCINOUS, *Myth.* roi des Phéaciens dans l'iſle de Corcyre, aujourd'hui Corfou. C'étoient les peuples les plus voluptueux

(*) Cicéron, *livre III. de la nature des Dieux*, dit que le premier Hercule étoit *Jove & Lyſito natus*. Fulvio Orſini, ſur un manuſcrit ancien, qui porte ces mots, *Jove & Lyſica*, a cru qu'il falloit lire *Lydia*. Je ne ſais ſi *Jove & Lydia* ne ſeroit pas la véritable correction.

Digitized by Google

de ce temps-là; enrichis par le commerce, ils vivoient dans l'abondance & dans le luxe. On ne voyoit parmi eux que danses, que fêtes, que festins continuels, où la musique accompagnoit ordinairement la bonne chere, & où des chansons souvent trop libres, telles que celles que Phémius chanta en présence d'Ulysse, au sujet de l'adultere de Mars & de Vénus, accompagnoient ces sortes de festins. Rien n'étoit si magnifique que les jardins d'*Alcinoüs*, auxquels l'antiquité n'a comparé que ceux d'Adonis & de Sémiramis. Jamais les arbres de ce jardin ne sont sans fruit, dit Homere; un doux zéphir entretient toujours leur vigueur & leur seve, & pendant que les premiers fruits mûrissent, il en naît toujours de nouveaux: la poire prête à cueillir en fait voir une qui commence d'être; la grenade & l'orange déjà mûres, en montrent de nouvelles qui vont mûrir: l'olive est poussée par une autre olive, & la figue ridée fait place à une autre qui la suit. La vigne y porte des raisins en toute saison; pendant que les uns sechent au soleil dans un lieu découvert, on coupe les autres, & on foule dans le pressoir ceux que le soleil a déjà préparés, car les ceps chargés de grappes toutes noires qui sont prêtes à couper, en laissent voir d'autres toutes vertes qui sont prêtes à se colorer. Homere qui fait passer Ulysse son héros par tous les genres de dangers, pour relever davantage sa vertu, le fait venir à la cour du roi *Alcinoüs*, & passer quelque tems dans ce lieu de délices. (+)

* ALCIS, nom sous lequel Minerve étoit adorée chez les Macédoniens.

§ ALCMAER *ou* ALKMAAR, *Géogr.*, ville du Kennemerland, dans la partie septentrionale des provinces-unies. Elle est à six lieues nord-est d'Harlem & à sept nord-ouest d'Amsterdam. C'est la premiere dans le rang des villes de la nord-Hollande qui envoient des députés à l'assemblée des états généraux. Elle est bâtie avec régularité & coupée de larges canaux qui entretiennent la propreté dans ses rues. On y comptoit en 1732, au-delà de 2500 maisons. Toutes ses avenues sont autant de promenades charmantes. C'est dans ses environs que l'on fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage de Hollande, & qu'on trouve les plus belles tulipes. Cette ville passoit autrefois pour une place forte; elle a été souvent ravagée par les Frisons. En 1573 les Espagnols furent contraints de l'abandonner après un siege de sept semaines. (*C. A.*)

ALCMANIEN, adj. *Belles-Lettr.*, dans la poésie latine, c'est une sorte de vers composé de deux dactyles & de deux trochées, comme celui-ci:

Virgini | bus que | risque | canto. Horat.

Ce nom vient d'Alcman, ancien poète grec, estimé pour ses poésies lyriques & galantes, dans lesquelles il employoit fréquemment cette mesure de vers. (*G.*)

* ALCMENE, *Mythol. Art du Dessin. Peinture.* On voit sur un vase étrusque une parodie des amours de Jupiter & d'*Alcmene*, composition estimée une des plus savantes que l'on connoisse, & en même temps des plus comiques. Il semble, dit le célebre Winkelmann, dont l'*Histoire de l'Art chez les anciens* nous a fourni ce dessin, que le peintre ait voulu peindre ici le principal acte d'une comédie telle que celle que Plaute a intitulée l'*Amphitryon*. *Alcmene* regarde par une fenêtre, comme faisoient les courtisannes qui mettoient leurs faveurs à l'enchere, & comme font encore nos courtisannes modernes. La fenêtre est élevée, comme celle d'un premier étage. Jupiter est travesti; il porte un masque blanc, duquel pend une longue barbe. Il a pour coiffure un boisseau, *modius*, comme Serapis, qui est d'une seule piece avec le masque. Il porte une échelle comme pour monter chez sa maîtresse, en entrant par la fenêtre. La tête du dieu qui passe entre deux barreaux de l'échelle, fait une figure singuliere. De l'autre coté est Mercure, avec un gros ventre, assez ressemblant au Sosie de Plaute. Il tient de la main gauche son caducée qu'il baisse comme pour le cacher, afin de n'être pas reconnu, il tient de l'autre main une lampe qu'il éleve vers la fenêtre comme pour éclairer Jupiter. Il porte à la ceinture un grand phallus, dont la signification n'est pas équivoque. Sur le théâtre des anciens, les comédiens en avoient un rouge, n'étant paroître nus. Aussi les deux figures ont loi des culottes & des bas blanchâtres d'une même piece qui descendent jusqu'aux chevilles des piéds, comme le mime affis & masqué qui est dans la vigne Mattei. Leur draperie & l'habillement

Digitized by Google

d'*Alcmene* ſont marqués d'étoiles *blanches*.

ALCOBACA, *Géogr.*, petite ville de Portugal, dans la partie occidentale de l'Eſtramadure, au ſud-oueſt de Leiria & au nord-oueſt de Santaren. Elle eſt ſur une petite riviere non loin de la mer, & dans une très-belle ſituation. La ville n'a rien de remarquable en elle-même. (*C. A.*)

ALCOER, *Géogr.*, petite ville d'Eſpagne, dans la Caſtille nouvelle, ſur les frontieres de l'Eſtramadure eſpagnole. Elle eſt ſituée dans une belle campagne entre le Tage & la riviere du Cuyar. Cette ville a un diſtrict aſſez conſidérable; au reſte on n'y voit rien de remarquable. *Long.* 13, 20; *lat.* 38, 55. (*C. A.*)

ALCOLEA, *Géogr.*, petite ville d'Eſpagne en Caſtille nouvelle, dans un beau pays au nord & à quelques lieues de Madrid. Il y a aux environs de cette ville de très-jolies maiſons de campagne, appartenantes à de riches particuliers de Madrid. *Long.* 14, 40; *lat.* 40, 40. On trouve encore une jolie ville de ce nom en Andalouſie, ſur le Guadalquivir. (*C. A.*)

ALCOLEA, *Géogr.*, autre ville d'Eſpagne, dans le royaume d'Aragon, aux confins de la Caſtille. Elle eſt ſur la riviere de Cinça, dans la poſition la plus agréable, & dans le pays le plus fertile de l'Aragon, au ſud de Baldaſtro, & au nord-eſt de la riviere d'Yzuela. *Long.* 20; *lat.* 41, 30. (*C. A.*)

ALCORAN, *ou* AL-CORAN, ſ. m. *Théol.*, c'eſt le livre de la loi mahométane, ou le livre des révélations prétendues & de la doctrine du faux prophete Mahomet. *Voyez* MAHOMÉTISME.

Le mot *alcoran* eſt arabe, & ſignifie à la lettre *livre* ou *collection*, & la premiere de ces deux interprétations eſt la meilleure, Mahomet ayant voulu qu'on appellât ſon alcoran *le livre par excellence*, à l'imitation des juifs & des chrétiens, qui nomment l'ancien & le nouveau Teſtament, *l'Ecriture*, תורה, *les livres*, τὰ βιβλια. *Voyez* LIBRE & BIBLE.

Les muſulmans appellent auſſi l'*alcoran*, אלפרקאן, *alforkan*, du verbe פרק, *pharaka*, diviſer ou diſtinguer, ſoit parce que ce livre marque la diſtinction entre ce qui eſt vrai ou faux, licite ou illicite; ſoit parce qu'il contient des diviſions ou chapitres; ce qui eſt encore une imitation des Hébreux, qui donnent à différens livres le même nom de פרקים, *pherakim*, c'eſt-à-dire *titres* ou *chapit.* comme פרקיאקרת, *chapitres des peres*; פרקוראליסור, *chapitres du R. Eliezer*. Enfin ils nomment encore leur alcoran *alzeebr*, avertiſſement ou ſouvenir, pour marquer que c'eſt un moyen d'entretenir les eſprits des croyans dans la connoiſſance de la loi, & de les y rappeller. Dans toutes les fauſſes religions, le menſonge a affecté de ſe donner les traits de la vérité.

L'opinion commune parmi nous ſur l'origine de l'*alcoran*, eſt que Mahomet le compoſa avec le ſecours de Batyras, hérétique Jacobite; de Sergius, moine Neſtorien, & de quelques Juifs. M. d'Herbelot, dans ſa *Bibliotheque orientale*, conjecture qu'après que les héréſies de Neſtorius & d'Eutychès eurent été condamnées par des conciles œcuméniques, pluſieurs évêques, prêtres, religieux & autres s'étant retirés dans les déſerts de l'Arabie & de l'Egypte, fournirent à cet impoſteur des paſſages défigurés de l'écriture ſainte, & des dogmes mal conçus & mal réfléchis, qui s'altérerent encore en paſſant par ſon imagination: ce qu'il eſt aiſé de reconnoître par les dogmes de ces anciens hérétiques, diſperſés dans l'*alcoran*. Les Juifs répandus dans l'Arabie n'y contribuerent pas moins; auſſi ſe vantent-ils que douze de leurs principaux docteurs en ont été les auteurs. Quoiqu'on n'ait pas de certitude entiere ſur le premier de ces ſentimens, il paroît néanmoins plus probable que le ſecond; car comme il s'agiſſoit en donnant l'*alcoran* de tromper tout un peuple, le ſecret & le ſilence, quelque groſſiers que puſſent être les Arabes, n'étoient-ils pas les voies les plus ſûres pour accréditer la fraude? & n'étoit-il pas à craindre que dans la multitude il ne ſe rencontrât quelques eſprits aſſez éclairés, pour ne regarder pas comme inſpiré un ouvrage auquel tant de mains auroient eu part?

Mais les Muſulmans croient comme un article de foi, que leur prophete, qu'ils diſent avoir été un homme ſimple & ſans lettres, n'a rien mis du ſien dans ce livre; qu'il l'a reçu de Dieu par le miniſtere de l'ange Gabriel, écrit ſur un parchemin fait de la peau du bélier qu'Abraham immola à la place de ſon fils Iſaac, & qu'il ne lui fut communiqué que ſucceſſivement verſet à verſet en différens temps & en diffé-

Digitized by Google

reux lieux, pendant le cours de vingt trois ans. C'eſt à la faveur de ces interruptions qu'ils prétendent juſtifier la confuſion qui regne dans tout l'ouvrage; confuſion qu'il eſt ſi impoſſible d'éclaircir, que leurs plus habiles docteurs y ont travaillé vainement: car Mahomet, ou ſi l'on veut ſon copiſte, ayant ramaſſé pêle-mêle toutes ces prétendues révélations, il n'a plus été poſſible de retrouver dans quel ordre elles ont été envoyées du ciel.

Ces vingt-trois ans que l'Ange a employés à apporter l'*alcoran* à Mahomet, ſont, comme on voit, une merveilleuſe reſſource pour ſes ſectateurs: par-là ils ſauvent une infinité de contradictions palpables qui ſe rencontrent dans leur loi. Ils les rejettent pieuſement ſur Dieu même, & diſent que pendant ce long eſpace de temps il corrigea & réforma pluſieurs des dogmes & des préceptes qu'il avoit précédemment envoyés à ſon prophete.

Quant à ce que contient l'*alcoran*, ce que nous en allons dire, avec ce qu'on trouvera *au mot* MAHOMÉTISME, ſuffira pour donner une idée juſte & complete de la religion mahométane.

On peut rapporter en général toute ſa doctrine aux points hiſtoriques & dogmatiques: les premiers avec quelques traces de vérité, ſont mêlés d'une infinité de fables & d'abſurdités. Par exemple, on y lit qu'après le châtiment de la premiere poſtérité des enfans d'Adam, qu'on y nomme *le plus ancien des prophetes*, Noé avoit réparé ce que les premiers avoient perdu; qu'Abraham avoit ſuccédé à ce ſecond, Joſeph au troiſieme; qu'un miracle avoit produit & conſervé Moyſe; qu'enfin ſaint Jean étoit venu prêcher l'évangile; que Jeſus-Chriſt, conçu ſans corruption dans le ſein d'une Vierge exempte des tentations du démon, créé du ſouffle de Dieu, & animé de ſon ſaint Eſprit, étoit venu l'établir, & que Mahomet l'avoit confirmé. En donnant ces éloges au Sauveur du monde, que ce livre appelle *le verbe, la vertu, l'ame & la force de Dieu*, il nie pourtant ſa génération éternelle & ſa divinité, & mêle des fables extravagantes aux vérités ſaintes de notre religion; & rien n'eſt plus ordinaire que d'y trouver à coté d'une choſe ſenſée, les imaginations les plus ridicules.

Quant au dogme, les peines & les récompenſes de la vie future étant un motif très-puiſſant pour animer ou retenir les hommes, & Mahomet ayant affaire à un peuple fort adonné aux plaiſirs des ſens, il a cru devoir borner la félicité éternelle à une facilité ſans bornes de contenter leurs deſirs à cet égard; & les châtimens, principalement à la privation de ces plaiſirs, accompagnée pourtant de quelques châtimens terribles, moins par leur durée que par leur rigueur.

En conſéquence il enſeigne dans l'*alcoran* qu'il y a ſept paradis; & le livre d'Azar ajoute que Mahomet les vit tous, monté ſur l'alborack, animal de taille moyenne, entre celle de l'âne & celle du mulet: que le premier eſt d'argent fin; le ſecond d'or; le troiſieme de pierres précieuſes, où ſe trouve un ange, d'une main duquel à l'autre il y a ſoixante-dix mille journées, avec un livre qu'il lit toujours; le quatrieme eſt d'émeraudes; le cinquieme de cryſtal; le ſixieme de couleur de feu; & le ſeptieme eſt un jardin délicieux arroſé de fontaines & de rivieres de lait, de miel & de vin, avec divers arbres toujours verds, dont les pepins ſe changent en des filles ſi belles & ſi douces, que ſi l'une d'elles avoit craché dans la mer, l'eau n'en auroit plus d'amertume. Il ajoute que ce paradis eſt gardé par des anges, dont les uns ont la tête d'une vache, qui porte des cornes, leſquelles ont quarante mille nœuds, & comprennent quarante journées de chemin d'un nœud à l'autre. Les autres anges ont 70000 bouches, chaque bouche 70000 langues, & chaque langue loue Dieu 70000 fois le jour en 70000 ſortes d'idiômes différens. Devant le trône de Dieu ſont quatorze cierges allumés qui contiennent cinquante journées de chemin d'un bout à l'autre. Tous les appartemens de ces cieux imaginaires ſeront ornés de ce qu'on peut concevoir de plus brillant; les croyans y ſeront ſervis des mets les plus rares & les plus délicieux, & épouſeront des *houris* ou jeunes filles, qui malgré le commerce continuel que les Muſulmans auront avec elles, ſeront toujours vierges. Par où l'on voit que Mahomet fait conſiſter toute la béatitude de ſes prédeſtinés dans les voluptés des ſens.

L'enfer conſiſte dans des peines qui finiront un jour par la bonté de Mahomet,

Digitized by Google

qui lavera les réprouvés dans une fontaine, & les admettra à un festin composé des restes de celui qu'il aura fait aux bienheureux. Il admet aussi un jugement après la mort, & une espece de purgatoire, c'est-à-dire, des peines dans le tombeau & dans le sein de la terre, pour les corps de ceux qui n'auront pas parfaitement accompli sa loi. *Voyez* MUNKIR & NEKIR.

Les deux points fontamentaux de l'*alcoran* suffiroient pour en démontrer la fausseté: le premier est la prédestination, qui consiste à croire que tout ce qui arrive est tellement déterminé dans les idées éternelles, que rien n'est capable d'en empêcher les effets; & l'on sait à quel point les Musulmans sont infatués de cette opinion. Le second est que la religion mahométane doit être établie sans miracle, sans dispute, sans contradiction; de sorte que tous ceux qui y répugnent doivent être mis à mort, & que les Musulmans qui tuent ces incrédules méritent le paradis: aussi l'histoire fait-elle foi qu'elle s'est encore moins établie & répandue par la séduction, que par la violence & la force des armes.

Il est bon d'observer que l'*alcoran*, tant que vécut Mahomet, ne fut conservé que sur des feuilles volantes; & que ce fut Aboubekre son successeur, qui le premier fit de ces feuilles volantes un volume, dont il confia la garde à Hapsha ou Alicha, veuve de Mahomet, comme l'original auquel on pût avoir recours en cas de dispute; & comme il y avoit déja un nombre infini de copies de l'*alcoran* répandues dans l'Asie, Othman, successeur d'Aboubekre, en fit faire plusieurs conformes à l'original qui étoit entre les mains d'Hapsha, & supprima toutes les autres. Quelques auteurs prétendent que Mohavia, calife de Babylone, ayant fait recueillir les différentes copies de l'*alcoran*, confia à six docteurs des plus habiles le soin de recueillir tout ce qui étoit véritablement du fondateur de la secte, & fit jeter le reste dans la riviere. Mais malgré l'attention de ces docteurs à établir un seul & même fondement de leur doctrine, ils devinrent néanmoins les chefs de quatre sectes différentes. La premiere & la plus superstitieuse est celle du docteur Melik, suivie par les Mores & par les Arabes. La seconde, qu'on nomme l'*Imeniane*, conforme à la tradition d'Ali, est suivie par les Persans. Les Turcs ont embrassé celle d'Omar qui est la plus libre; & celle d'Othman, qu'on regarde comme la plus simple, est adoptée par les Tartares; quoique tous s'accordent à regarder Mahomet comme le plus grand des prophetes.

Les principales différences qui soient survenues aux copies faites postérieurement à celle d'Aboubekre, consistent en des points qui n'étoient pas en usage du temps de Mahomet, & qui y ont été ajoutés par les commentateurs, pour fixer & déterminer la véritable leçon, & celà à l'exemple des Massoretes, qui ont aussi mis de pareils points au texte hébreu de l'écriture. *Voyez* POINT.

Tout l'*alcoran* est divisé en suras ou chapitres, & les suras sont subdivisés en petits versets mal confus & sans suite, qui ressemblent plus à de la prose qu'à de la poésie. La division de l'*alcoran* en suras est moderne; le nombre en est fixé à soixante. La plupart de ces suras ou chapitre ont des titres ridicules, comme *de la vache*, *des fourmis*, *des mouches*, & ne traitent nullement de ce que leurs titres annoncent.

Il y a sept principales éditions de l'*alcoran*; deux à Médine, une à la Mecque, la quatrieme à Coufa, une à Balsora, une en Syrie, & l'édition commune. La premiere contient 6000 vers ou lignes; les autres en contiennent 200 ou 236 de plus: mais pour le nombre des mots ou des lettres, il est le même dans toutes: celui des mots est de 77639, & celui des lettres de 323015.

Le nombre des commentaires de l'*alcoran* est si immense, que des titres seuls rassemblés on en pourroit faire un très-gros volume. Ben Oschair en a écrit l'histoire intitulée, *Tarikh Ben Oschair*. Ceux qui ont le plus de vogue sont le *Raidhaori Thaalebi*, le *Zamalch schari*, & le *Bacai*.

Outre l'*alcoran*, dont les Mahométans font la base de leur croyance, ils ont un livre de traditions appellé *la Sonna*. *V.* SONNA, TRADITION, MAHOMÉTISME. Ils ont aussi une théologie positive, fondée sur l'*alcoran* & sur la *sonna*, & une scholastique fondée sur la raison. Ils ont leurs casuistes & une espece de droit-canon, où

Digitized by Google

ils distinguent ce qui est de droit divin d'avec ce qui est de droit positif.

On a fait différentes traductions de l'*alcoran*: nous en avons une en François d'André du Rier, sieur de Maillezais; & le P. Maracci, professeur en langue arabe dans le collége de Rome, en fit imprimer à Padoue en 1689 une latine, à laquelle il avoit travaillé 40 ans, & qui passe pour la meilleure, tant par rapport à la fidélité à rendre le texte, qu'à cause des notes savantes, & de la réfutation complete des rêveries de l'*alcoran*, dont il l'a ornée.

Les Mahométans ont un culte extérieur, des cérémonies, des prieres publiques, des mosquées, & des ministres pour s'acquitter des fonctions de leur religion, dont on trouvera les noms & l'explication dans ce Dictionnaire, sous les titres de MOSQUÉE, MUPHTI, IMAN, HATIB, SCHEIK, DERVIS, & *autres*.

ALCORAN, chez les Persans, signifie aussi une espece de tour ou de clocher fort élevé, environné de deux ou trois galeries l'une sur l'autre, d'où les Moravites, espece de prêtres parmi eux, récitent des prieres à haute voix plusieurs fois le jour en faisant le tour de la galerie afin d'être entendus de tous cotés. C'est à peu près la même chose que les minarets dans les mosquées des Turcs. *Voyez* MINARET. (*G*)

ALCOUCHETE, *Géogr.*, petite ville de Portugal, dans l'Estramadure. Elle est au bord du Tage, de l'autre coté de Lisbonne, & presque vis-à-vis, à peu de distance de l'ancienne ville de Lisbonne, qui se trouvoit alors de ce coté. *Long.* 9, 20; *lat.* 38, 55. (*C. A.*)

ALCOVE, s. f. *Architect.*, c'est la partie d'une chambre où est ordinairement placé le lit, & où il y a quelquefois des siéges; elle est séparée du reste par une estrade, ou par quelques colonnes ou autres ornemens d'architecture.

Ce mot nous vient de l'espagnol *alcoba*, lequel vient lui-même de l'arabe *elcauf*, qui signifie simplement *un cabinet*, un lieu où l'on dort, ou d'*elcobat*, qui signifie *une tente sous laquelle on dort*, en latin *xena*. On décore les *alcoves* de plusieurs façons. *Voyez* NICHE. C'est à l'architecte à marquer la place de l'*alcove*; c'est au sculpteur ou au menuisier à l'exécuter. (*P.*)

ALCOY, *Géogr.*, petite ville d'Espagne, dans le royaume de Valence. Elle est sur une riviere qui porte son nom, & qui traverse du sud-oueſt au nord-est toute la province. Cette ville est précisément au milieu du val de Bayte. *Long.* 17, 25; *lat.* 38, 45. (*C. A.*)

ALCRÉBIT, s. m. *Chymie.*, instrument de fer qui garnit une ouverture faite à la partie postérieure du fourneau à fondre les mines; ce fourneau se nomme *castillan*. On ne se servoit que de cette espece de fourneau pour la fonte des mines en Espagne, avant la découverte de l'Amérique. L'*alcrébit* sert à recevoir le canon du soufflet, de sorte que le bout du soufflet ne déborde point dans le fourneau. (*M*)

ALCUDIA, *Géogr.*, ville de l'isle Majorque, dans la Méditerranée. Elle est entre Puglierza & le Capo de la Pedra, sur la côte orientale. On y fait quelque commerce. *Long.* 21, 10; *lat.* 39, 40. Il y a encore une ville de ce nom en Afrique, près du cap des Trois-Forçats. (*C. A.*)

ALCUESAR, *Géogr.*, petite ville d'Espagne, dans le royaume d'Arragon, sur la riviere de Vero, au nord de Balbastro & au sud du Saz de Surta. Elle est assez jolie & ses environs sont assez fertiles. *Long.* 17, 55; *lat.* 42. (*C. A.*)

ALCYON, s. m. *alcedo*, nom que les anciens ont donné à un oiseau: mais ils n'ont pas assez bien décrit cet oiseau, pour que l'on ait pu le reconnoître: ainsi nous ne savons pas précisément quel étoit l'*alcyon* des anciens. Cependant les modernes ont fait l'application de ce nom. Belon, l'a donné à deux especes d'oiseaux que nous appellons en françois *martin-pêcheur* & *rousserolle*. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR, ROUSSEROLLE. On trouvera dans l'*Ornithologie* d'Aldrovande, *liv. XX, chap. lx*, tout ce que cet auteur a pu tirer des anciens, par rapport à leur *alcyon*. (*I*)

ALCYON, s. m. *alcedo*, *inis*, *terme de Blason*, oiseau hantant la mer & les marécages, il couve sur l'eau, & parmi les roseaux au commencement de l'hiver. L'*alcyon* est un meuble d'armoiries; on le représente sur son nid au milieu des flots de la mer.

Digitized by Google

Les naturaliſtes diſent que la mer eſt calme quand les *alcyons* font leurs nids.

Il y a pluſieurs deviſes priſes de l'*alcyon*.

Un *alcyon* dans ſon nid au milieu des flots, *alcedinis dies*, les jours heureux que l'on coule ſous le regne d'un bon prince; *ſilentibus auſtris*, pour un ſavant qui travaille dans le ſilence; *agnoſcit tempus*, pour un homme prudent.

Un *alcyon* au milieu d'une tempête, *nec quicquam terreor æſtu*, pour un guerrier intrépide au milieu des haſards.

De Martin à Paris; *de gueules à l'alcyon d'argent ſur une mer d'azur.* (*G. D. L. T.*)

ALCYONE, *Géogr.*, ville de Theſſalie, qui étoit près du golfe de Malée, maintenant appellé le *golfe de Ziton*, & ſur les ruines de laquelle fut enſuite bâtie la ville de Methon, remarquable par la bleſſure de Philippe roi de Macédoine qui y perdit un œil. (*C. A.*)

ALCYONEE, *Géogr.*, lac du pays de Corinthe dans le Péloponneſe, aujourd'hui la Morée. Il eſt extrêmement profond. L'empereur Néron eut la curioſité de le faire ſonder; on prétend qu'il n'en put trouver le fond. Près de ce lac étoit un temple conſacré par les Oropiens à Amphiaraüs le devin, avec une fontaine qui avoit le nom de ce miſérable ſorcier. (*C. A.*)

ALCYONIUM, ſ. m. ſubſtance qui ſe trouve dans la mer, & que l'on avoit miſe preſque juſqu'à préſent au rang des végétaux, & au nombre des plantes de mer. Les botaniſtes ont diſtingué pluſieurs eſpeces d'*alcyonium*; on en trouve douze dans les *Inſtitutions* de M. de Tournefort: mais comme on ne pouvoit reconnoître ni feuilles ni fleurs ni ſemences dans aucune de ſes eſpeces, on ne leur a donné aucun caractere générique. Le degré de conſiſtance, la couleur, la grandeur, & la figure de ces prétendues plantes, ſervoient de caracteres ſpécifiques: mais le meilleur moyen de les reconnoître eſt d'en voir les gravures dans différens auteurs, comme le conſeille M. de Tournefort. On en trouve auſſi des deſcriptions détaillées, *Hiſt. pl.* Jo. Bauh. *tom. III, liv. XXXIX. Hiſt. plant.* Raii, *tom. I*, &c. Enfin on a reconnu que ces prétendues plantes doivent être ſouſtraites du regne végétal, & qu'elles appartiennent au regne animal. On eſt redevable de cette découverte à M. Peyſſonel; il a reconnu que l'*alcyonium* étoit produit & formé par des inſectes de mer qui ſont aſſez reſſemblans aux polypes. Cette obſervation a été confirmée, & elle s'étend à la plupart des ſubſtances que l'on croyoit être des plantes marines. *Voy.* PLANTES MARINES, POLYPIER. Le mot *alcyonium* vient d'*alcyon*, parce qu'on a cru que l'*alcyonium* avoit quelque rapport avec cet oiſeau pour ſon nid. En effet, il y a des *alcyonium* qui ſont creux & ſpongieux, & que l'on a bien pu prendre pour des nids d'oiſeaux. (*I*)

* ALDBOROUG, *Géogr.*, ville d'Angleterre, dans le comté de Suffolk. *Long.* 18; *lat.* 57, 40. Il y a encore une ville du même nom dans la ſubdiviſion ſeptentrionale de la province d'Yorck. *Long.* 17; *lat.* 57, 9.

ALDEA, *Géogr.*, petite ville de Portugal dans l'Eſtramadure. Elle eſt dans une iſle formée par le Tage, au nord de Setuval & au ſud-eſt de Lisbonne. *Long.* 9, 15; *lat.* 38, 45. (*C. A.*)

ALDEBARAM *ou* ALDEBARAN, ſ. m. *Aſtron.*, mot arabe, nom d'une étoile de la premiere grandeur, dans l'œil d'un des douze ſignes ou conſtellations du Zodiaque, appellé *le Taureau*; ce qui fait qu'on l'appelle auſſi très-communément l'*œil du Taureau*. *Voyez* TAUREAU. (*O*)

ALDEGO, *Géogr.*, riviere d'Italie, dans le Veronois. Elle ſe joint à l'Adigne dans les états de la république de Veniſe, près de Zevio. (*C. A.*)

* ALDENBOURG. *Voyez* ALTEMBOURG.

ALDERMAN, ſ. m. *Hiſt. mod.*, terme uſité en Angleterre, où il ſignifie un *adjoint* ou *collegue* aſſocié au maire ou magiſtrat civil d'une ville ou cité, afin que la police y ſoit mieux adminiſtrée. *Voyez* CITÉ, VILLE, *&c.*

Il y a des *aldermans* dans toutes les cités & les villes municipales, qui en compoſent le conſeil commun, & par l'avis deſquels ſe font les réglemens de police. Ils prennent auſſi connoiſſance en quelques occaſions de matieres civiles & même criminelles, mais très-rarement.

Leur

Digitized by Google

Leur nombre n'eſt point le même partout; il y en a plus ou moins, ſelon les différentes villes: mais il n'y en a nulle part moins de ſix, ou plus de vingt-ſix.

C'eſt de ce corps *d'aldermans* qu'on tire tous les ans des maires & échevins, qui, après leur mairie ou échevinage, retournent dans la claſſe des *aldermans*, dont ils étoient comme les commiſſaires. *Voy.* MAIRE.

Les vingt-ſix *aldermans* de Londres ſont ſupérieurs à trente-ſix quarteniers. *Voy.* QUARTENIER.

Quand un des *aldermans* vient à mourir, les quarteniers en préſentent deux, entre leſquels le lord maire & les *aldermans* en choiſiſſent un.

Tous les *aldermans* qui ont été lords-maires, & les trois plus anciens *aldermans* qui ne l'ont pas été, ont le brevet de juges de paix.

Il y a eu autrefois des *aldermans* des marchands, des *aldermans* de l'hopital, & autres. Il eſt parlé auſſi dans les anciennes archives des Anglois, de l'*alderman du roi*, qui étoit comme un intendant ou juge de province envoyé par le roi pour rendre la juſtice. Il étoit joint à l'évêque pour connoître des délits; de ſorte néanmoins que la juriſdiction du premier ſe renfermoit dans les loix humaines, & celle de l'autre dans les loix divines, & qu'elles ne devoient point empiéter l'une ſur l'autre. *Voyez* SÉNATEUR.

Les *aldermans* chez les Anglois-Saxons étoient le ſecond ou troiſieme ordre de leur nobleſſe. *Voyez* NOBLESSE. Auſſi ce mot vient-il du ſaxon *alder*, ancien, & *man*, homme.

Un auteur moderne prétend avec aſſez de vraiſemblance, que chez les anciens Allemands le chef de chaque famille ou tribu ſe nommoit *alderman*, non pas pour ſignifier qu'il fût le plus vieux, mais parce qu'il repréſentoit l'aîné des enfans, conformément au gouvernement paternel qui étoit uſité dans cette nation.

Comme un village ne conſiſtoit ordinairement qu'en une tribu ou branche de famille, le chef de cette branche ou tribu, qui en cette qualité avoit une ſorte de juriſdiction ſur le village, s'appelloit *alderman* du village.

Thomas Elienſis, dans la vie de S. Ethelred, rend *alderman* par *prince ou comte: Egelwinus, qui cognominatus eſt* alderman, *quod intelligitur princeps ſive comes.* Matthieu Paris rend le mot d'*alderman* par juſticier, *juſticiarius*; & Spelman obſerve que ce furent les rois de la maiſon des ducs de Normandie qui ſubſtituerent le mot de *juſticier* à celui d'*alderman*.

Atheling ſignifioit un noble de la premiere claſſe; *alderman*, un noble de la ſeconde; & *thane*, un ſimple gentilhomme. *Voyez* ATHELING & THANE.

Alderman étoit la même choſe que ce que nous appellons *comte*; & ce fut après le regne d'Atheſtane qu'on commença à dire *comte* au lieu d'*alderman*. *Voyez* COMTE.

Alderman, dès le temps du roi Edgar, s'employoit auſſi pour ſignifier un juge ou un juſticier. *Voyez* JUGE & JUSTICIER.

C'eſt dans ce ſens qu'Alwin, fils d'Athleſtane, eſt appellé *alderwanus totius Angliæ*; ce que Spelman rend par *capitalis juſticiarius Angliæ*. (*G.*)

ALE, *Geogr.*, royaume des Barbecins en Afrique, dans la Guinée, au midi du Sénégal & preſque vis-à-vis du cap Verd. Sa capitale eſt *Yagog*, réſidence du roi. Les éléphans y ſont très-communs.

On nous raconte que les filles du pays ſe font des cicatrices & s'agrandiſſent la bouche pour paroître plus belles. Quand le roi veut faire la guerre, il aſſemble ſon conſeil dans un bois où l'on fait une foſſe & où chacun baiſſe la tête pour dire ſon avis. Puis, quand la réſolution eſt priſe, le prince les aſſure que le foſſé qu'on fait combler ne découvrira pas le ſecret, afin qu'ils ne le déclarent point eux-mêmes. Cette coutume eſt ſinguliere, mais elle eſt innocente & elle réuſſit; aucun d'eux ne trahit jamais le ſecret. *Long.* 5 *ſ. lat.* 13. (*C. A.*)

* *ALEA*, ſurnom de Minerve: il lui fut donné par Aleus, roi d'Arcadie, qui lui bâtit un temple dans la ville de Tegée, capitale de ſon royaume. On conſervoit dans ce temple la peau & les défenſes du ſanglier Calydon, & Auguſte en enleva la Minerve *alea*, pour punir les Arcadiens d'avoir ſuivi le parti d'Antoine.

ALECHARITH, ſ. m., *Chymie*. Il y en a qui ſe ſervent de ce nom pour ſignifier

le *mercure*. *Voyez* MERCURE, VIF-ARGENT. (*M.*)

* ALECTO, f. f. une des trois furies; Tisyphone & Mégere sont ses sœurs. Elles sont filles de l'Acheron & de la Nuit. Son nom répond à celui de l'*Envie*. Quelle origine & quelle peinture de l'*envie*! Il me semble que pour les peuples & pour les enfans, qu'il faut prendre par l'imagination, cela est plus frappant que de se borner à représenter cette passion comme un grand mal. Dire que l'envie est un mal, c'est presque ne faire entendre autre chose, sinon que l'envieux ressemble à un autre homme: mais quel est l'envieux qui n'ait horreur de lui-même, quand il entendra dire que l'Envie est une des trois furies, & qu'elle est fille de l'Enfer & de la Nuit? Cette partie emblématique de la théologie du paganisme n'étoit pas toujours sans quelqu'avantage; elle étoit toute de l'invention des poëtes: & quoi de plus capable de rendre aux autres hommes la vertu aimable & le vice odieux, que les peintures charmantes ou terribles de ces imaginations fortes?

ALECTORIENNE, PIERRE ALECTORIENNE, PIERRE DE COQ, *gemma alectoria*, pierre qui se forme dans l'estomac & dans le foie des coqs & même des chapons. Celles qui se trouvent dans le foie sont les plus grosses, & il y en a eu une qui avoit jusqu'à un pouce & demi de longueur, & qui étoit de figure irréguliere, & de couleur mêlée de brun & de blanc. Celles de l'estomac sont pour la plupart assez semblables aux semences de lupin pour la figure, & à une féve la pour grandeur; leur couleur est cendrée, blanchâtre, ou brune claire; il y en a qui ressemblent à du cristal, mais elles sont plus obscures, & elles ont des filets de couleur rougeâtre. *Voyez* Agricola, *de natura fossilium*, *lib. VI*, *pag.* 307. (*I*)

ALECTRYOMANTIE, f. f. *Divination*, qui se faisoit par le moyen d'un coq. *Voyez* DIVINATION. Ce mot est grec, composé d'ἀλεκτρύων, *un coq*, & de μαντεία, *divination*.

Cet art étoit en usage chez les Grec, qui le pratiquoient ainsi: on traçoit un cercle sur la terre, & on le partageoit ensuite en vingt-quatre portions ou espaces égaux, dans chacun desquels on figuroit une des lettres de l'alphabet, & sur chaque lettre on mettoit un grain d'orge ou de blé. Cela fait, on plaçoit au milieu du cercle un coq fait à ce manége, on observoit soigneusement les lettres de dessus lesquelles il enlevoit les grains, & de ces lettres rassemblées on faisoit un mot qui formoit la réponse à ce qu'on vouloit savoir.

Quelques devins nommés *Fidustius*, *Irenée*, *Pergamius*, & *Hilaire*, selon Ammien Marcellin, auxquels Zonarus ajoute *Libanius* & *Jamblique*, chercherent quel devoit être le successeur de l'empereur Valens. Le coq ayant enlevé les grains qui étoient sur les lettres Θ, E, O, Δ, ils en conclurent que ce seroit *Theodore*: mais ce fut *Théodose*, qui seul échappa aux recherches de Valens; car ce prince, informé de l'action de ces devins, fit tuer tous ceux dont les noms commençoient par ces quatre premieres lettres, comme *Théodose*, *Théodore*, *Théodat*, *Théodule*, &c. aussi bien que les devins. Hilaire, un de ces derniers, confessa dans son interrogatoire, rapporté par Zonaras & cité par Delrio, qu'ils avoient, à la vérité, recherché quel seroit le successeur de Valens, non par l'*alectryomantie*, mais par la dactylomantie, autre espece de divination, où l'on employoit un anneau & un bassin. *Voyez* Delrio, *Disquisit. magic. Lib. IV*, *cap. ij*, *quæst. VII*, *sect. iij. pag.* 564 & 565. (*G.*)

ALÉES, a. p. f., *Hist. anc.*, fêtes qu'on célébroit en Arcadie en l'honneur de Minerve *Alea*, ainsi surnommée par Aleus, roi de cette partie de la Grece.

* ALEGRANIA, *Géogr* *Voyez* ALLEGRANIA.

* ALEGRE, *Géogr.* *Voyez* ALLEGRE.

* ALEGRETTE, *Géogr.*, ville de Portugal dans l'Alentéjo, sur la riviere Caia & les confins de Port-Alegre. *Long.* 11, 10; *lat.* 39, 6.

ALEIRON *ou* ALERON, f. m. piece du métier d'étoffe en soie. L'*aleiron* est un liteau d'environ un pouce de large & un peu plus, sur un demi pouce d'épaisseur, & deux piés ou environ de longueur. Il est percé dans le milieu: on enfile des *aleirons* dans le carete, plus ou moins, selon le genre d'étoffe qu'on a à travailler. Au moyen des cordes ou ficelles qui passent dans chaque trou pratiqué aux

Digitized by Google

deux extrémités de l'*aleiron*, & dont les unes répondent aux liſſes, & les autres aux calquerons, on fait hauſſer & relever les liſſes à diſcretion. L'*aleiron* dans les bons métiers ne doit pas être coché à ſes extrémités, mais percé. Si on paſſoit les cordes autour des *aleirons*, elles pourroient frotter les unes contre les autres, & gêner le renvoi des liſſes. *Voyez* VELOURS *ciſelé*.

ALEMBROTH, ſ. m., *Chym.*, eſt un mot chaldéen dont ſe ſervent les alchimiſtes pour ſignifier *clé de l'art*, c'eſt-à-dire, de l'art chymique. Cette clé fait entrer le chymiſte dans la tranſmutation, & elle ouvre les corps de ſorte qu'ils ſont propres à former la pierre philoſophale. Qui ſait ou qui ſauroit quelle eſt cette clé, ſauroit le grand œuvre. Il y en a qui diſent que cette clé eſt le ſel du mercure.

Alembroth ſignifie auſſi *un ſel fondant*; & parce que les ſels les plus fondans ſont les alkalis, *alembroth* eſt un ſel alkali qui ſert à la fuſion des métaux.

Dans ce ſens *alembroth* a été employé pour ſignifier un ſel alkali naturel qui ſe trouve en Chypre; & il y a apparence que ce ſel eſt une eſpece de borax, ou qu'on en pourroit faire du borax. *Voyez* BORAX. (*M*)

ALEMDAR, ſ. m. *Hiſt. mod.*, officier de la cour du grand-ſeigneur. C'eſt celui qui porte l'enſeigne ou étendard verd de Mahomet, lorſque le ſultan ſe montre en public dans quelque ſolemnité. Ce mot eſt compoſé d'*alem* qui ſignifie *étendard*, & de *dar*, avoir, tenir. Ricault, de l'*Emp. Ott.* (*G*)

ALENÇON, *Géogr.*, ville de France, dans la baſſe Normandie, ſur la Sarte, groſſie par la Briante. *Long.* 17, 45; *lat.* 48, 25.

Le commerce de la généralité d'*Alençon* mérite d'être connu. On fait à *Alençon* des toiles de ce nom: au Pont-audemer & à Bernay, les blancards, qui ſont des toiles de lin; à Bernay, à Lizieux, à Brionne, les brionnes; à Lizieux, les cretonnes, dont la chaîne eſt chanvre, & la trame eſt lin; à Domfront & Vimoutiers, de groſſes toiles; les points de France, appellés *velin*, à *Alençon*; les frocs à Liſieux, à Orbec, à Bernay, à Ferveques, & à Tardoüet; des ſerges, des étamines, des crêpons, à *Alençon*; des petites ſerges à Seez; des ſerges croiſées & des droguets à Verneuil; des étamines de laine, de laine & ſoie, & des droguets de fil & laine, à Souance & à Nogent-le-Rotrou; des ſerges fortes & des tremieres à Eſcouche; des ſerges, des étamines, & des laineries à Laigle, où l'on fabrique auſſi des épingles, de même qu'à Conches. Il y a à Conches quincaillerie & dinanderie; tanneries à Argentan, Vimoutiers, Conches, & Verneuil; fabrique de ſabots, de bois quarrés, de planches & mairain, engrais de volailles, œufs & beurre; ſalpêtre d'Argentan; verreries & forges, verreries à Nonant, à Tortiſſambert & à Thimarais; forges à Chanſegrai, Varennes, Carouges, Rannes, Conches, & la Bonneville; mines abondantes dans le pays d'Houlme, & aux environs de Domfront; chevaux dans les herbages d'Auge, & beſtiaux à l'engrais.

§ ALENÇON paſſe pour la troiſieme ville de Normandie, & eſt l'une des trois où il y a généralité.

Pierre de France, fils de Saint Louis, eut en partage le comté d'*Alençon*, qui à ſa mort en 1283, fut donné à Charles, ſecond fils de Philippe le hardi. Ce duché fut réuni à la couronne en 1525 à la mort de Charles de Valois. Dans la paroiſſe de Notre-Dame ſont les tombeaux des ducs d'*Alençon*. On voit encore le vieux château, où ils faiſoient leur réſidence: cette généralité comprend quatre pays, le pays d'Auge, d'Houlme, Liévin & la campagne d'*Alençon*. (*C.*)

ALENE, ſ. f., c'eſt un outil d'acier dont ſe ſervent les ſelliers, bourreliers, cordonniers, & autres ouvriers qui travaillent le cuir épais, & qui le couſent. L'*alene* a la pointe très-fine & acérée, & va toujours en groſſiſſant juſqu'à la ſoie, ou à l'endroit par où elle eſt enfoncée dans un manche de bois. On a ſoin de fabriquer toujours les *alenes* courbées en arc, afin de les rendre plus commodes pour travailler, & moins ſujettes à bleſſer l'ouvrier qui s'en ſert.

Ce ſont les maîtres Epingliers & Aiguilliers qui font & vendent les *alenes*: auſſi les appelle-t-on quelquefois *Aleniers*.

Il y a des *alenes* de pluſieurs ſortes; les *alenes* à joindre, ſont celles dont les cordonniers ſe ſervent pour coudre les empeignes avec les quartiers; l'*alene* à pre-

Digitized by Google

miere femelle eſt plus groſſe que celle à joindre; & l'*alene* à derniere femelle, encore davantage. Les *alenes* des cordonniers ſont des eſpeces de poinçons d'acier très-aigus, polis, & courbés de différentes manieres, ſelon le beſoin. Ils ſont montés ſur un manche de buis. On tient cet outil de la main droite, & on perce avec le fer des trous dans les cuirs pour y paſſer les fils qu'on veut joindre enſemble. Ces fils ſont armés de ſoie de cochon, qui leur ſert de pointe: ils ſont au nombre de deux, que l'on paſſe dans le même trou, l'un d'un ſens & l'autre de l'autre. On ſerre le point en tirent des deux mains; ſavoir de la main gauche, après avoir tourné le fil un tour ou deux ſur un cuir qui environne la main, & qu'on appelle *manicle*. *Voyez* MANICLE. Son uſage eſt de garantir la main de l'impreſſion du fil: de la main droite on entortille l'autre fil deux ou trois fois autour du colet du manche de l'*alene*; ce qui donne le moyen de les tirer tous deux fortement.

* ALENTAKIE, *Géog.*, province de l'Eſthonie, ſur le golfe de Finlande.

§ ALENTÉJO, *Géogr.*, grande province de Portugal, qui s'étend du ſud au nord, depuis les montagnes d'Algarve juſqu'aux frontieres de l'Eſtramadure portugaiſe, dans un eſpace de cinquante lieues; & de l'eſt à l'oueſt, depuis la mer & le Tage juſqu'aux frontieres de l'Eſtramadure eſpagnole & de l'Andalouſie, dans un autre eſpace de quarante lieues. Elle a de vaſtes plaines très-propres à l'agriculture, & des coteaux très-propres au vignoble, qui ſont tous très-négligés par l'indolence des Portugais. Les huiles & les fruits y abondent, ainſi que le gibier & le poiſſon. On y trouve des marbres de différentes couleurs, & on y fabrique une faïence eſtimée, dont le grand débit ſe fait en Eſpagne. Cette province eſt fort peuplée: on y comptoit en 1732, 260000 perſonnes. Elle ſe partage en huit juriſdictions, & renferme quatre villes du quatrieme ordre, quatre-vingt-huit petites villes ou bourgs, & trois cent cinquante-cinq paroiſſes. L'*Alentéjo* fait un grand tiers du royaume de Portugal. (*C. A.*)

ALENUPIGON, *Géogr.*, lac de l'Amérique ſeptentrionale, dans le pays des Aſiniboels, au Canada. Il appartient aux Anglois, & eſt préciſément ſur les frontieres de leur poſſeſſion. Les rivieres de Perrai & d'Alemipiſſoki ſortent de ce lac. (*C. A.*)

ALÉON, *Myth.*, fils d'Atrée, eſt un de ceux qu'on a appellés *Dioſcures*, avec Melampus & Eumolus ſes freres. (+)

ALEOPHANGINES, adj., *en Pharmacie*. Ce ſont des pilules qu'on prépare de la maniere ſuivante.

Prenez de la canelle, des clous de girofle, de petites cardamomes, de la muſcade, de la fleur de muſcade, du calamus aromatique, carpobalſamum, ou fruit de baume, du jonc odorant, du ſantal jaune, du galangala, des feuilles de roſes rouges, une demie once de chaque. Réduiſez le tout groſſiérement en poudre; tirez-en une teinture avec de l'eſprit-de-vin dans un vaiſſeau de terre bien fermé; vous diſſoudrez dans trois pintes de cette teinture du meilleur aloès une livre. Vous y ajouterez du maſtic, de la myrrhe en poudre, une demie once de chaque; du ſafran, deux gros; du baume de Pérou, un gros: vous donnerez à ce mélange la conſiſtance propre pour des pilules, en faiſant évaporer l'humidité ſuperflue ſur des cendres chaudes. *Pharmacop. de Londres.* (*N*)

* ALEP, *Géog.*, grande ville de Syrie, en Aſie, ſur le ruiſſeau de Marſigras ou Goié. *Long.* 55; *lat.* 35, 50.

Le commerce d'*Alep* eſt le même que d'Alexandrette; qui n'eſt, à proprement parler, que le port d'*Alep*. Les pigeons y ſervent de couriers; on les inſtruit à ce voyage, en les tranſportant d'un de ces endroits dans l'autre, quand ils ont leurs petits. L'ardeur de retrouver leurs petits les ramene d'*Alep* à Alexandrette, ou d'Alexandrette à d'*Alep*, en trois heures, quoiqu'il y ait vingt à vingt-cinq lieues. La défenſe d'aller autrement qu'à cheval d'Alexandrette à *Alep*, a été faite pour empêcher par les frais le matelot de hâter la vente, d'acheter trop cher, & de fixer ainſi le taux des marchandiſes trop haut. On voit à *Alep* des marchands François, Anglois, Hollandois, Italiens, Arméniens, Turcs, Arabes, Perſans, Indiens, *&c.* Les marchandiſes propres pour cette échelle, ſont les mêmes que pour Smyrne. Les retours ſont en ſoie, toile de coton, comme amedibudies, an-

Digitized by Google

gailis, lizales, toiles de Beby, en Taquis, à Jamis, & indiennes, cotons en laine ou filés, noix de galle, cordouans, savons & camelots fort estimés.

ALEPH, c'est le nom de la premiere lettre de l'alphabet hébreu, d'où l'on a formé l'*alpha* des Syriens & des Grecs; ce nom signifie *Chef*, *Prince*, ou *mille*. On trouve quelques pseaumes & quelques autres ouvrages dans l'écriture, qui commencent par *aleph*, & dont les autres versets continuent par les lettres suivantes de l'alphabet. Il n'y a en cela aucun mystere; mais ces pieces s'appellent *acrostiches*, parce que tous les vers qui les composent, commencent par une lettre de l'alphabet, selon l'ordre & l'arrangement qu'elles tiennent entre elles dans l'ordre grammatical. Ainsi dans le pseaume *Beati immaculati in viâ*, les huit premiers vers commencent par *aleph*, les huit suivans par *beth*; & ainsi des autres. Dans le pseaume 110, *Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo*, ce vers commence par *aleph*; ce qui suit, *in concilio justorum & congregatione*, commence per *beth*; & ainsi de suite. Dans les lamentations de Jérémie, il y a deux chapitres, dont la premiere strophe seulement commence par *aleph*, la seconde par *beth*, & ainsi des autres. Le troisieme chapitre a trois versets de suite qui commencent par *aleph*; puis trois autres qui commencent par *beth*, & les hébreux ne connoissent point d'autres vers acrostiches que ceux-là. *Voyez* ACROSTICHE.

Les Juifs se servent aujourd'hui de leurs lettres, pour marquer les chiffres: *aleph* vaut un; *beth*, deux; *ghimel*, trois, & ainsi des autres. Mais on ne voit pas qu'anciennement ces caracteres aient eu le même usage: pour le reste, on peut consulter les grammaires hébraïques. On en a depuis peu imprimé une en françois à Paris chez Colombat, en faveur de ceux qui n'entendent pas le latin: pour les latines, elles sont très-communes. On peut consulter ce que nous dirons ci-après, sous les articles de LANGUE HÉBRAÏQUE, de GRAMMAIRE, de POINTS VOYELLES, de LETTRES, &c. (*G*)

ALERIONS, s. m. pl. *terme de Blason*, sorte d'aiglettes qui n'ont ni becs ni jambes. *Voyez* AIGLETTE. Ménage dérive ce mot de *aquilario*, diminutif d'*aquila*. Il n'y a pas plus de cent ans qu'on les nomme *alérions*, & qu'on les représente les ailes étendues & sans jambes & sans bec. On les appelloit auparavant simplement, par leur nom *aiglettes*.

L'*alérion* représenté ne paroit différent des merlettes, qu'en ce que celles-ci ont les ailes serrées, & sont représentées comme passantes; au lieu que l'*alérion* est en pal, & a l'aile étendue; outre que la merlette a un bec, & que l'*alérion* n'en a pas. *Voyez* MERLETTE.

ALERON, s. m., *Soierie*. *Voy.* ALERON. On dit *aleron* dans la manufacture de Paris, & l'on dit *aleiron* dans celle de Lyon.

* ALERTE, cri de guerre, par lequel on appelle les soldats à leur devoir.

ALESA, *Géogr.*, ancien nom d'une ville de Sicile, aujourd'hui un bourg de *Tosa*, dans la vallée de Démona, où passe aussi un fleuve anciennement nommé *Alesus*, & aujourd'hui *Pittineo*. Cette ville avoit donné son nom à une fontaine qui étoit aux environs, & dont on a publié des choses assez extraordinaires: car on dit que dans le tems qu'elle étoit très-calme, si on jouoit de la flûte sur ses bords, on voyoit aussi-tôt l'eau s'agiter peu-à-peu, bouillonner, & comme si elle eût été charmée de la douceur de cet instrument, s'enfler jusqu'à sortir de son bassin. C'est ce que ces vers de Prisicien ont marqué:

Hic & Alesinus fons est mitissimus undis,
Tibia quem extollit: cantu saltare putatur
Musicus & ripis lætans excurrere plenis.

Une imagination bien échauffée, un cœur bien tendre, bien sensible aux doux accens d'une flûte maniée par Blavet, auroient pu voir de nos jours le même miracle. (*C. A.*)

ALÉSÉ, adj. *Hydraul.*, se dit des parois ou côtés d'un tuyau qui sont bien limés, c'est-à-dire, dont on a abattu tout le rude. (*K*)

ALÉSÉ, *terme de Blason*; il se dit de toutes les pieces honorables, comme d'un chef, d'une fasce, d'une bande, qui ne touchent pas les deux bords ou les deux flancs de l'écu. De même la croix ou le sautoir qui ne touchent pas les bords de leurs quatre extrémités, sont dits *alésés*.

Digitized by Google

Il porte d'argent à la faſce *aléſée* de gueules.

D'Aubeſpine, d'azur au ſautoir *aléſé* d'or, accompagné de quatre billettes de même. (*V.*)

ALESENSIS, *ALSENSIS*, *ALISENSIS PAGUS*, *Géogr. du moyen âge*, l'Auxois en Bourgogne. Ce *pagus* tire ſon nom de l'ancienne Aliſe, célebre par le ſiege qu'elle ſoutint contre Céſar, & dont la priſe couronna ſes exploits dans les Gaules. D'*Aleſia* s'eſt formé le nom françois *Auſſois*, *Aulſois*, & *Auxois*.

Cette ville étoit la capitale des Mandubiens, peuples de la république des Eduens, dont le diſtrict s'étendoit depuis Saulieu à Douesme, douze lieues du ſud au nord, & d'Avalon à Chanceaux, treize lieues de l'oueſt à l'eſt. Le Dueſmois dans la ſuite fit un canton ſéparé de l'Auxois, nous en parlerons dans ſon article. L'Avalonois même en dépendoit; mais il fit auſſi un comté particulier, dont on fera mention.

Le *pagus Aleſienſis* renfermoit Semur, Flavigny, Montbard, ville très-ancienne, mont-ſaint-Jean, Arnai, Pouilli, & tout le pays depuis ce bourg à celui d'Epoiſſes. *Voy.* chacun de ces lieux à leur article.

Dans la vie de ſaint Germain, écrite par Fortunat, ce *pagus* eſt nommé *Aleſienſis*; dès le neuvieme ſiecle il eut le titre de comté, & fut poſſédé par Manaſſes de Vergy, qui étoit auſſi comte de Dijon. Ces deux comtés paſſerent à ſes deſcendans. Raoul de Vergy, un de ſes petits-fils, fut comte d'Auxois & du Dueſmois. Aimo ſe qualifie en 1004, adminiſtrateur de la choſe publique dans ces comtés: *adminiſtrator rei publicæ comitatûs Alſienſis & Duſmenſis*. *Maiſon de Vergy*, par Duchêne, *pag.* 45, pr. *in-fol.* Valon de Vergy eut cette même qualité en 1035. Après la mort du comte Letalde, Eudes I, duc de Bourgogne, unit le comté d'Auxois à ſon duché en 1082.

Saint Agricole, que le peuple appelle ſaint *Arille* ou *Are*, né au territoire d'Auxois, devint évêque de Nevers ſous Gontran. Coquille, *p.* 36, *éd.* 1612, *in-4°*. *Martyrol. Autiſſ.* p. 50.

Thierri II & la reine Brunehaut réſidoient en 598 à Epoiſſes, où ils avoient une maiſon royale, *Spincia*, *Eſpiſſia*. Saint Colomban qui parloit aux rois avec un zele d'Elie, y vint trouver le roi, & reçut un ordre de la reine de ſortir du royaume: c'eſt la premiere eſpece de lettre de cachet dont il ſoit fait mention dans notre hiſtoire. *Voy. Hiſt. de France*, *t. III.* D. Mab. *ſæc. Bened.* 2.

La Maiſon-Dieu d'Epoiſſes fut donnée par Hilduin, évêque de Langres, à l'abbaye de Montier-ſaint-Jean en 1200. *V. Gal. chr. t. IV*, *p.* 196. *pr.* Près d'Epoiſſes eſt le *Brocariaca* des anciens, que M. le Tors, lieutenant civil & criminel à Avalon, a prouvé être la *Boucheraſſe*, hameau de la paroiſſe de Trevilli ſur le Serin, près de Montréal.

Le fondateur de l'abbaye de ſaint Prié en 721, déſigne Flavigny en Auxois, dans un territoire particulier, nommé *Bornay*; *Flaviniacum in pago Alſinſi in agro Burnacenſe*. *Hiſt. de Bourgogne*, *in-fol. tom. I*, *p.* 1, *pr.* Le pape Jean VIII fit la dédicace de cette égliſe en 877. *Gal. chr. tom. IV*, *p.* 455.

Varré fait mention dans ſon teſtament de pluſieurs villages, ſitués dans ce canton; tels que Miſſeri, *Meſeriacum*; Saiſſerey, *Cenſiacum*; Lavau, *Vallinſe*; Charigni, *Cariacum*; Darcey, *Darcium*; Giſſey, *Geſſiacum*; Lugni, *Luviniacum*. Ce teſtament fut paſſé en 721, ſelon D. Mab. à Semur, *datum Sinemuro caſtro*, qui eſt à préſent la capitale de l'Auxois. Semur eſt appellé *Sinemuris in Auxeto* dans un acte de l'abbaye d'Agaune 2. Poillenai ou Poullenai, *Polinjacum* & Poiſeul, *Puteoli*, furent donnés à l'abbaye de Flavigny en 784. *Gal. ch. t. IV*, *p.* 358.

Le cartulaire de Flavigny que j'ai conſulté, fait connoître en 767 Marſilli & Myard de Lafaye, donné par Pierre de Viteaux, Poiſeul, Veſvre, Menetreux-le-Pitois, Magni près Semur; *Marſilliacum*, *Myardis*, *Puteoli*, *Vabra*, *Meneſtriolum*, *Mameum in pago Alſinſe*. Semnon, curé de ſaint Euphrone, cite un habitant d'*Aliſe* devant le prévôt de Flavigny en 812. *S. Euphronii fanum*. *Voyez* D. Viole, *vie de ſainte Reine*.

Munier nous a conſervé une chartre de Charles le chauve, où il eſt fait mention de Blancey, cédé en partie à l'abbaye de ſaint Symphorien d'Autun en 864, *Blanſiacum in pago Alſinſi*.

Digitized by Google

Le cartulaire de saint Bénigne, marque Salmaise & Verrey dans l'Auxois : *castrum Sarmacum*, *Sarmatia* & *Vitriacum*, sous la vingt-deuxieme année du regne de Charles le chauve. En 1031, il y eut un prieuré de fondé à Salmaise, où les ducs de Bourgogne de la premiere race avoient un château.

Richard le justicier aimoit le séjour de Pouilli en Auxois, *Polliacum*, *Puliacus*, *Poilleyum*, comme un lieu de plaisance. La chapelle de Notre-Dame y fut bâtie en 1061. Pouilli fut vendu au duc Hugues IV, qui y fit bâtir un château. Perard, *pag.* 498. *Voyez* POUILLI.

Flodoard, dans sa chronique, dit que Mont-saint-Jean, *castellum Montis S. Joannis in comitatu Alsinsi*, fut affiégé & pris par le roi Raoul en 924, sur Renaud de Vergy. *Maison de Vergy*, *pag.* 30, *pr.* *Voy.* MONT-SAINT-JEAN.

Achard, quarante-septieme évêque de Langres, réunit à Moutier-saint-Jean les églises de Corsaint, *Corpus-sancti*; de Montbertaut, *Mons-Bertuldi*; Asnieres, *Asneriæ*; Ricey, *Riceium*, si connu par ses vins & ses fromages; & Nuys, *Nuidis*. *Gal. chr. t. IV*, *p.* 547.

Gautier, évêque d'Autun, de sa propre autorité en 992, unit à l'abbaye de Flavigny les églises de Haute-Roche, *Alta-Rocca*; de Jailly, *Jalliacum*, de Villi, *Vuidiliacum vel Villicum*; Chanceaux, *Cancellum*; Poiseul-la-ville, *Puteoli*; l'isle sous Montréal, *Insulæ* (ce bourg, où des cordeliers furent établis en 1472, est nommé dans le *Gallia chr. de Robert*, *in-fol. p.* 215, *insulæ in Mandubiis sub monte regali*); Massingilès-Semur, *Massingiacum*; Cessei, *Sitiacum*; Fain, *Fanum*; Blaisi, *Blasiacum*. *Voyez hist. de Bourg. in-fol. tom. I*, *p.* 24, *pr.*

Arnai-le-Duc, où fut fondé un prieuré de Bénédictins en 1088, étoit en Auxois, *Arnetum*, *Arnacum*. *Voyez ci-après*, ARNAI. Il est aussi souvent parlé dans les titres des IX, X & XIe siecles de Thil ou Til en Auxois, *castrum Tilium*, *Tilum*, *Teium*: Hugues l'abbé possédoit le château en 886. Miles de Thil dota le prieuré de Precy en 1018: Jean de Thil, connétable de Bourgogne, fonda sur la montagne de Thil à l'opposite de son château, une collégiale en 1340.

Montréal, *Mons Regalis*, est ancien: on croit que les rois de la premiere race y avoient une maison de plaisance, d'où lui vient son nom. Le duc Robert I y établit une collégiale en 1068; elle fut enrichie de plusieurs terres en 1170 par Anseric de Montréal, sénéchal de Bourgogne. Il y a un ancien prieuré de l'ordre de saint Augustin de chanoines réguliers, possédé actuellement par M. Mynard, homme de lettres très-instruit. Cette petite ville a donné le nom à une ancienne maison alliée à celle de Bourgogne. *Voyez* MONTRÉAL, sur lequel le prieur m'a envoyé un bon mémoire qui m'a servi pour cet article.

Montbard, est un lieu d'une haute antiquité: il obtint le droit de commune du duc Hugues en 1221: *Castrum Montisbarri*, *de Monte Barro*. *Voyez* Perard, *p.* 419. *Voyez* ci après MONTBARD.

Humbert, évêque d'Autun, confirma en 1142 à l'abbaye de Fontenai, nouvellement fondée près de Montbard, *Fontenetum*, les donations faites des granges de Jailli & de Flacey, *grangiæ Jailliaci & Flaciaci*.

Le Réomans, *in-4°. pag.* 188, 191, indique au douzieme siecle quelques villages de l'Auxois, *Asiacum*, Aizy sous Rougemont; *Betfontis*, que je crois être Buffon, devenu si célebre par le seigneur actuel; *Asneriæ*, Asnieres; *Curtamacum*, Coutemoux; *Tisiacum*, Tisi; *Suentiacum*, Censey; *Teliacum*, Talleci; *Byrreium*, Bierri, aujourd'hui Anstrude.

Une bulle du pape Anastase, nomme précisément sous Thil, *Prisciacum*, dont le prieuré fut uni à l'abbayé de Flavigny en 1154. La même bulle fait mention de Grignon, *castrum Griniacum* ou *Grignonis*; le Chanceaux, *de Cancellis*, Perard, *pag.* 237. Touillon, *castrum Toilonum vel Tulioni*, fut uni à l'église d'Autun, sous l'évêque Etienne: le pape Pascal lui en confirma la possession en 1186. *Voyez Gal. chr. tom. IV*, *pag.* 88, *pr.*

Le cartulaire de Flavigny indique encore à Auxois au dixieme ou treizieme siecle les villages de Nailli, *Nallaium*, *Nauliacus*, où il avoit une hospice ou Maison-Dieu avant l'an 1228; Lantilli, *Lantiliacum*; Grisigni, *Grisiniacum*; Bussi-le-Grand, *Buxiacum*, où le fameux

Digitized by Google

Roger, comte de Rabutin, avoit un beau château, & où pendant sa disgrace il a composé plusieurs ouvrages; Frolois, *Frolesium*, *Frolletum*, *Froliacum*, baronnie très-connue par ses anciens & puissans seigneurs; Saigni, *Saigniacum*. vieux-château, *vetus castrum*, lieu ancien du domaine des ducs de la premiere race; S. Thibaut, où fut fondé une prieuré au douzieme siecle par les seigneurs de saint Beurri, & dont l'église fut bâtie par le duc Robert II. *S. Theobaldi cella*, la vallée de saint Thibaut est renommée par la fertilité de son terroir & l'excellence de ses grains.

Gissey-le-vieux, *Gisseiacum*, porte des marques de son ancienneté, par une petite colonne qui est au milieu du jardin du château, sur laquelle on lit: *Aug. sacr.* Les médailles du haut & du bas empire qu'on trouve en ce lieu, prouve qu'il étoit connu du temps des Romains. Le pere du seigneur de Gissey, M. de Riollet, qui est curieux d'antiquités, a fait une petite collection de médailles Gauloises & Romaines, trouvées dans les environs.

Cinq médailles d'argent d'Antonin, de Marc-Aurele & Probus, qui étoient dans des tombeaux de pierre, déterrés à Arcenai, près Saulieu en 1771, par le seigneur, M. de Conighan, qui me les a données, marquent assez l'antiquité de ce village, qu'on croit avoir été autrefois le cimetiere public de ce canton.

Les titres du château de Mont-saint-Jean, font connoître au X & XIIe siecles, Ormancey, Noidan, Thoisy, la Motte, Charni, fameux par ses braves & puissans comtes de Charni, & par sa forteresse; Thorey, sous Charni; *Ormancedum*, *Noidancum*, *Otoiseium*, *Charneium*, *Thorre vel Thorreyum*: le curé de Thorcy, M. Pasquier, homme de goût & instruit, a découvert sur ses montagnes des morceaux curieux de pétrifications: M. Foisset, amateur de l'histoire naturelle, curé de la Motte, son voisin, en a rassemblé une nombreuse collection de toute espece, trouvées dans les environs.

Le Val-Croissant, *Vallis Crescens*, prieuré de l'ordre du Val de-Chonx, fut fondé en 1216 par Guillaume de Mont-saint-Jean. (C)

ALÉSER, *dans l'artillerie*, c'est nettoyer l'ame d'une piece de canon, l'aggrandir pour lui donner le calibre qu'elle doit avoir. (Q)

ALÉSER, *terme d'Horlogerie*. c'est rendre un trou circulaire fort lisse & poli, en y passant un *alésoir*. *Voyez* ALÉSOIR. (T)

ALÉSOIR, s. m. *en terme de la fonderie des canons*, est une machine assez nouvellement inventée, qui sert à forer les canons, & à égaliser leur surface intérieure.

L'*alésoir* est composé d'une forte cage de charpente, établie sur un plancher solide, élevé de 8 à 10 piés au-dessus du sol de l'attelier. Cette cage contient deux montans à languettes fortement fixés à des pieces de bois, qui portent par leurs extrémités sur les traverses qui assemblent les montans de la cage. On appelle ces montans à langnettes, *coulisses dormantes*. Leurs languettes, qui sont des pieces de bois de quatre pouces d'équarrissage cloüées sur les montans, doivent se regarder & être posées bien d'aplomb & parallelement dans la cage; leur longueur doit être triple, ou environ, de celle des canons qu'on y veut aléser.

Sur ces coulisses il y en a deux autres à rainure qui s'y ajustent exactement. Ce sont ces dernieres qui portent les moises, entre lesquelles la piece de canon se trouve prise; en sorte que les deux coulisses à rainure, les moises & la piece de canon, ne forment plus qu'une seule piece au moyen des bougeons à clavettes ou à vis qui les unissent ensemble; en sorte que le tout peut couler entre les deux coulisses dormantes par des cordages & poulies mouflées, attachées au haut de l'*alésoir* & à la culasse de la piece de canon. Le bout des cordage va se rouler sur un treuil, aux deux extrémités duquel sont deux roues dentées du même nombre de dents. Les tourillons du treuil sont pris dans des colets, pratiqués entre les montans antérieurs de la cage & les dosses qui y sont appliquées.

Les 2 roues dont nous venons de parler, engrenent chacune dans une lanterne d'un même nombre de fuseaux. Ces lanternes sont fixées sur un arbre commun, dont les tourillons sont pris de même par des colets, formés par les 2 montans, de la cage & les dosses qui y sont ap-

Digitized by Google

pliquées. Les parties de cet axe qui excedent la cage, ſont des quartés ſur leſquels ſont montées deux roues à chevilles au moyen deſquelles les ouvriers font tourner les lanternes fixées ſur le même axe, & les roues dentées qui y engrenent, & par ce moyen élever ou baiſſer les moiſes, les couliſſes à rainures, & la piece de canon qui leur eſt aſſujettie par les cordages qui ſe roulent ſur le treuil ou axe des roues dentées.

Sur le ſol de l'attelier, directement au-deſſous des couliſſes dormantes, eſt fixé un bloc de pierre ſolidement maçonné dans le terre-plain. Cette pierre porte une crapaudine de fer ou de cuivre, qui doit répondre directement à plomb au-deſſous de la ligne parallele aux languettes des couliſſes dormantes, & qui ſépare l'eſpace qu'elles laiſſent entr'elles en deux parties égales. Nous appellerons cette ligne, *la ligne de foi de l'aléſoir*. C'eſt dans cette ligne qui eſt à-plomb, que l'axe vrai de la piece de canon, dont la bouche regarde la crapaudine, doit ſe trouver; en ſorte que le prolongement de cet axe, qui doit être parallele aux languettes des couliſſes dormantes, paſſe par cette crapaudine.

Toutes ces choſes ainſi diſpoſées, & la machine bien affermie, tant par des contrevents que par des traverſes qui uniſſent les montans à la charpente du comble de l'attelier, on préſente le foret à la bouche du canon, s'il a été fondu plein, pour le forer, ou s'il a été fondu avec un noyau, pour faire ſortir les matieres qui le compoſent. Le foret eſt fait en langue de carpe, c'eſt-à-dire, à deux biſeaux; il eſt terminé par une boîte, dans laquelle entre la partie quarrée de la tige du foret, qui eſt une forte barre de fer, ronde dans la partie qui doit entrer dans le canon, & terminée en pivot par ſa partie inférieure, laquelle porte ſur la crapaudine, dont on a parlé.

A trois ou quatre pieds au-deſſus de la crapaudine eſt fixée ſur la tige du foret, qui eſt quarré en cet endroit, une forte boîte de bois ou de fer, au travers de laquelle paſſent les leviers, que des hommes ou des chevaux font tourner. Au moyen de ce mouvement & de la preſſion de la piece de canon ſur la pointe du foret on vient à bout de la percer auſſi avant qu'on le ſouhaite. Les parties que le foret détache, & qu'on appelle *aléſures*, ſont reçues dans une auge poſée ſur la boîte de ces leviers, ou ſuſpendu à la partie inférieure des couliſſes dormantes.

Lorſque la piece eſt forée aſſez avant, ce que l'on connoît lorſque la bouche du canon eſt arrivée à une marque faite ſur la tige du foret, à une diſtance convenable de ſa pointe, on l'éleve au moyen du ronage expliqué ci-devant juſqu'à ce que le foret ſoit ſorti de la piece. On démonte enſuite le foret de deſſus ſa tige, & on y ſubſtitue un *aléſoir* ou équarriſſoir à quatre couteaux. L'*aléſoir*, eſt une boîte de cuivre de forme cylindrique, au milieu de laquelle eſt un trou quarré, capable de recevoir la partie quarrée & & un peu pyramidale de la tige ſur laquelle précédemment le foret étoit monté. Cette boîte a quatre rainures en queue d'aronde, paralleles à ſon axe, & dans leſquelles on fait entrer quatre couteaux d'acier trempé. Ces couteaux ſont des barres d'acier en queue d'aronde, pour remplir les rainures de la boîte. Ils entrent en coin par la partie ſupérieure, pour qu'ils ne puiſſent ſortir de cette boîte, quoique la piece de canon le pouſſe en embas de toute ſa peſanteur. Les couteaux doivent excéder de deux lignes, ou environ, la ſurface de la boîte, & un peu moins par le haut que par le bas, pour que l'*aléſoir* entre facilement dans la piece de canon, dont on accroît l'ame avec cet outil, en faiſant tourner la tige qui le porte, comme on fait pour forer la piece.

Après que cet *aléſoir* a paſſé dans la piece, on en fait paſſer un autre de cinq couteaux, & en finit par un de ſix, où les ſurfaces tranchantes des couteaux ſont paralleles à l'axe de la boîte, & ſeulement un peu arrondies par le haut pour en faciliter l'entrée. Cet *aléſoir* efface toutes les inégalités que les autres peuvent avoir laiſſées, & donne à l'ame du canon la forme parfaitement cylindrique & polie qu'elle doit avoir.

Le canon ainſi aléſé, eſt renvoyé à l'attelier des cizeleurs, où on l'acheve & répare. On y perce auſſi la lumiere; & il enfort pour être monté ſur ſon affut. Il eſt alors en état de ſervir, après néanmoins qu'il a été éprouvé. *Voy.* CANON.

On a pris le parti de fondre les canons

Digitized by Google

solides, & de les forer & aléser à l'aide de cette machine, parce qu'on est sûr par ce moyen de n'avoir ni soufflures, ni chambres; inconvéniens auxquels on est plus exposé en les fondant creux par le moyen d'un noyau. Le premier *aléſoir* a été construit à Strasbourg. On en fit longtemps un secret, & on ne le montroit point. Il y en a maintenant un à l'arsenal de Paris, que tout le monde peut voir, & auquel nous renvoyons nos lecteurs, à qui les planches le plus artistement travaillées, ne donneroient qu'une idée imparfaite de cette machine aussi utile qu'ingénieuse. Un seul *aléſoir* suffit pour trois fourneaux; cette machine agissant avec assez de promptitude, elle peut forer autant de canons qu'on en peut fondre en une année dans un attelier.

ALÉSOIR, *outil d'Horlogerie*, espece de broche d'acier trempé. Pour qu'un *aléſoir* soit bien fait, il faut qu'il soit bien rond & bien poli, & un peu en pointe. Il sert à rendre les trous durs, polis & bien ronds. Ces sortes d'outils sont emmanchés comme une lime dans un petit manche de bois, garni d'une virole de cuivre. Leur usage est de polir intérieurement & d'accroître un peu les trous ronds dans lesquels on les fait tourner à force.

ALÉSOIR, *en terme de doreur*, est une autre espece de foret qui se monte sur un fût de vilebrequin. On s'en sert pour équarrir les trous d'une piece.

* ALÉSONNE, ville de France en Languedoc, généralité de Toulouse, diocese de Lavaur.

* ALESSANA, petite ville du royaume de Naples dans la province d'Otrante. *Long.* 36, *latit.* 40, 12.

§ ALESSIO, ALESSO *ou* ALESSIS, *Géog.*, ville de la Turquie européenne dans l'Albanie, sur le golfe Adriatique, à l'embouchure du Drin, & au sud-ouest d'Albanopoli. Elle a un fort & un évêché suffragant de Durazzo. Le tombeau du fameux Scanderberg, roi d'Albanie, qui y mourut en 1467, a rendu cette ville célebre. *Long.* 37, 15, *lat.* 41, 48. (*C. A.*)

ALESURES, s. f. Les *Fondeurs de canons* appellent ainsi le métal qui provient des pieces qu'on alese. *V.* ALÉSER & ALÉSOIR.

ALET *ou* ALETH, *Géogr.*, en latin, *Electa*, *Electum*, *Aletta*, ville de France dans le bas-Languedoc, au comté de Razes, est située au pied des Pyrénées, sur la riviere d'Aube. Il y a des ruisseaux auriferes dans ses environs, & des bains qui ont quelque réputation. Cette ville fut érigée en évêché en 1319 par le pape Jean XXII. Le diocese d'*Alet* n'a que 80 paroisses, & son évêque est suffragant de Narbonne. L'évêque Nicolas Pavillon, oncle de Pavillon l'académicien, s'est distingué dans le dernier siecle par son zele & sa rare piété; on lui doit le rituel d'*Alet*, un des mieux faits qu'on connoisse en ce genre. M. de Chanterac, aujourd'hui évêque de la même ville, vient de le faire réimprimer avec l'éloge de l'auteur. (*C. A.*)

ALETES, s. f. plur. *Archit.*, de l'italien *aletta*, petite aile du coté, s'entend du parement extérieur d'un pied-droit: mais la véritable signification d'*aletes* s'entend de l'avant-corps que l'on affecte sur un pied-droit pour former une niche quarrée, lorsque l'on craint que le pied-droit sans ce ressaut ne devienne trop massif ou trop pesant, en rapport avec le diametre de la colonne ou pilastre. *Voy.* PIÉ-DROIT. [*P*]

ALETIDES, adj. pris subst. *Hist. anc.*, sacrifices solemnels que les Athéniens faisoient aux mânes d'Érigone, par ordre de l'oracle d'Apollon.

ALEUROMANTIE, s. f. *Divinat.*, divination dans laquelle on se servoit de farine, soit d'orge, soit d'autres grains. Ce mot est grec & formé d'ἀλεύρον, *farine*, & de μαντεία, *divination*.

On sait que l'*aleuromantie* étoit en usage dans le paganisme, qu'elle s'est même introduite parmi les chrétiens, comme en fait foi cette remarque de Théodore Balsamon, sur le sixieme concile général: *Mulieres quædam cum hordeo ea quæ ab aliis ignorantur enunciant; quæ.... ecclesiis & sanctis imaginibus assidentes, & se ex iis futura discere prædicantes, non secùs ac Pythonisse, futura prædicant*: mais on ignore de quelle maniere on disposoit cette farine pour en tirer des présages. Delrio, *disquisit. magic. lib. IV, cap. ij, quæst. 7. sect. ij, pag.* 553. (*G*)

On menoit aux prêtres ou devins les esclaves soupçonnés de larcin; les prêtres leur donnoient une croûte de pain enchanté fait avec de la farine de bled,

Digitized by Google

& si elle leur demeuroit dans la gorge, c'étoit une preuve qu'ils étoient coupables.

ALEXANDRE, roi de Syrie, *Hist. de Syrie*, fut un de ces instrumens dont la politique se sert pour arriver à son but. L'obscurité & l'incertitude de sa naissance, qui devoient le laisser languir dans la bassesse, préparerent son élévation. Héraclide, chassé de Syrie, s'étoit retiré à Rome, où il éleva ce jeune homme sous le nom d'*Alexandre*, fils d'Antiochus Epiphane. Le sénat ferma les yeux sur une imposture dont il espéroit profiter. Il lança un décret pour placer le jeune aventurier sur le trône de Syrie: on lui donna une armée pour appuyer ses prétentions: Démétrius, qui vint à sa rencontre, le combattit & remporta la victoire. Mais abhorré de ses sujets, qui se rangerent sous les drapeaux de son ennemi, il tenta la fortune d'un nouveau combat, où il perdit la vie. *Alexandre*, devenu paisible possesseur du trône de Syrie, s'appuya de l'alliance de Ptolomée, qui lui donna sa fille Cléopâtre en mariage. Cet usurpateur porta sur le trône tous les vices, & assoupi dans les débauches, il se reposa du soin de l'administration sur Ammonius, ministre sans pudeur & sans capacité; le fils & la sœur de Démétrius furent les premieres victimes immolées à ses soupçons, & ce fut le prélude du carnage qui arrosa la Syrie du sang des plus illustres citoyens. Aux cris de tant d'innocens égorgés, une armée nombreuse de mécontens se rangea sous les ordres du jeune Démétrius, qui saisit l'occasion de recouvrer l'héritage de ses peres. Ptolomée informé de l'orage suspendu sur la tête de son gendre, arme pour le dissiper; il entre dans la Cilicie avec un appareil si formidable qu'*Alexandre* craignit qu'il ne s'en rendît le maître, & pour prévenir son ambition, il eut l'ingratitude d'attenter contre sa vie. Ptolomée, indigné de cette perfidie, lui déclare la guerre; il se présente devant Antioche dont les habitans lui ouvrent les portes. Ammonius, qui avoit tout à redouter de ses vengeances, fut puni par le peuple, qui l'arracha de sa retraite pour le mettre en pieces. Ptolomée, proclamé roi de Syrie par la voix publique, eut la modération de refuser ce titre. Il exhorta les Syriens de rentrer sous l'obéissance du jeune Démétrius, qui n'avoit point hérité des vices de son pere Antiochus. Sa recommandation eut un plein succès, & aussi-tôt l'armée de l'imposteur jura fidélité au descendant de ses légitimes maîtres. *Alexandre* au bruit de cette révolution, sortit du sommeil où il étoit plongé. Il marche contre Antioche, & semble ne vouloir faire de la Syrie qu'un bûcher & des déserts. Les deux armées engagent une action sanglante, & *Alexandre* vaincu s'enfuit seul, avec précipitation dans l'Arabie, se flattant de trouver un asyle auprès d'un roi qu'il croyoit son ami, & qui fut son assassin. Ce prince infracteur des droits de l'hospitalité, lui fit trancher la tête qu'il envoya comme un don précieux à Ptolomée. (*T-N.*)

ALEXANDRE, *Hist. de Syrie*, Ptolomée Phiscon, roi d'Egypte, voulant se venger de Démétrius, roi de Syrie, se servit d'un frippier d'Alexandrie, nommé *Alexandre*, qui eut l'adresse de se faire passer pour le fils d'Alexandre Bala, dont il réclama l'héritage. La conformité de l'âge, de la taille & des traits, favoriserent son imposture: Phiscon lui fournit des troupes & de l'argent pour appuyer ses prétentions. Dès qu'il parut dans la Syrie, les peuples, amateurs des nouveautés, le reconnurent pour leur roi sans examiner ses titres, dont le plus réel fut une victoire remporté sur Démétrius, qui après sa défaite fut assassiné dans Tyr, où il avoit cru trouver un asyle. L'imposteur monta sur le trône aux acclamation d'un peuple séduit. Il se crut assez puissant pour ne pas s'assujettir à la honte d'un tribut annuel, que Phiscon exigeoit comme une récompense du secours qu'il lui avoit fourni: la guerre fut rallumée. Les Egyptiens entrerent en Syrie, où ils remporterent une grande victoire. *Alexandre* qui avoit vu tailler ses troupes en pieces, enleva les richesses du temple de Jupiter pour lever une nouvelle armée. Mais cette ressource excita l'horreur des peuples, qui crurent que ce sacrilége avoit rompu le frein de leur obéissance. Ils endosserent la cuirasse, & la multitude, docile à la voix des chefs, se rangea sous leurs drapeaux. *Alexandre* abandonné sauva sa vie par la fuite. Il fut pendant quelque temps errant & inconnu, mais

Digitized by Google

enfin il fut pris & condamné à mort, non comme impoſteur, mais comme un ſacrilége, qui avoit dépouillé les dieux de leurs richeſſes. Il eſt plus connu ſous le nom de *Zébina*, qui étoit celui de ſon pere. (*T-N.*)

ALEXANDRE I, *Hiſt. d'Egypte*, Ptolomée Phiſcon, ſeptieme roi d'Egypte de la race des Lagides, laiſſa trois fils, dont l'ainé, ſorti d'une concubine, fut exclu du trône par le vice de ſa naiſſance. Son pere, en mourant, légua ſon royaume à ſa femme Cléopâtre, à condition de faire monter avec elle ſur le trône celui de ſes fils qu'elle en croiroit le plus digne. Une tendre prédilection la décida pour le plus jeune nommé *Alexandre*; mais le peuple reſpectant l'ordre de la nature, y plaça l'ainé, qui prit le nom de *Ptolomée Soter II*, mais plus connu ſous le nom de *Lathyre*. Le ſouvenir de la préférence donnée à ſon puiné, le rendit ennemi ſecret de ſa mere, qui ſe débarraſſa d'un collegue ſi dangereux, en publiant qu'il avoit voulu attenter à ſa vie.

Alexandre, qui avoit eu en partage l'iſle de Chypre, en fut rappellé par ſa mere, qui l'aſſocia au pouvoir ſouverain. Lathyre dégradé, ne tomba point dans l'abattement. Son courage reſſerré dans l'iſle de Chypre qu'on lui avoit abandonnée, s'élança dans la Paleſtine qu'il étonna par ſes victoires & ſes vengeances. Sa mere alarmée de ſes proſpérités, fit équiper une flotte & raſſembla une armée de terre pour en arrêter le cours. Lathyre étoit aſſez puiſſant pour réſiſter à tant d'efforts, mais cédant à la voix de la nature, il ſe reprocha de tourner ſes armes contre une mere dont il ne pouvoit triompher que ſans gloire, & qui le mettroit dans la cruelle neceſſité de la punir. Il déſarma & fut aſſez généreux pour s'abandonner à la diſcrétion d'une mere qui n'eut pour lui que les fureurs d'une marâtre. *Alexandre*, touché du ſort de ſon frere malheureux ſans être coupable, craignit d'être à ſon tour la victime d'une mere familiariſée avec le crime; & ce fut pour prévenir ſes fureurs qu'il abdiqua l'autorité ſouveraine. Il fut bientôt rappellé de l'exil volontaire qu'il s'étoit impoſé, par le peuple, qui las d'obéir à une femme demandoit un maître. *Alexandre* remonta ſur le trône, où juſqu'alors il n'avoit eu que les décorations & l'ombre du pouvoir; il voulut en avoir la réalité. Sa mere trop ambitieuſe pour partager le pouvoir, réſolut de ſe débarraſſer de l'importunité d'un rival, & comme elle ſe préparoit à le faire périr, elle fut prévenue par le prince qui la fit mourir.

Alexandre qu'une eſpece de néceſſité avoit précipité dans le plus affreux des crimes, excita l'horreur de la nation, dont il avoit été l'idole. Les Egyptiens crurent devoir venger la mort d'une femme qu'ils avoient abhorrée pendant ſa vie; ils oublierent ſes crimes, & leur haine retomba ſur le parricide, qui chargé des imprécations publiques, fut obligé de deſcendre du trône pour aller mendier un aſyle chez l'étranger, où il fut aſſaſſiné par Navarchus Chéréas. (*T-N.*)

ALEXANDRE II, *Hiſt. d'Egypte*, ſecond fils d'Alexandre I, fut élevé ſur le trône d'Egypte par la protection des Romains, qui diſpoſoient de ce royaume que Lathyre leur avoit légué en mourant. Bérénice, fille unique de ce monarque, tenoit du privilége de ſa naiſſance un droit plus ſacré; mais Rome, qui avoit uſurpé le pouvoir de diſtribuer les ſceptres, lui aſſocia *Alexandre* pour regner conjointement avec elle; & pour détruire la jalouſie du pouvoir, ils furent unis par le lien conjugal. Ce mariage, qui n'étoit point formé par leurs penchans réciproques, fut la ſource de leurs malheurs. La princeſſe toujours chagrine & mécontente, aigrit le caractere de ſon époux, qui ordonna de le débarraſſer par un aſſaſſinat de ſes importunités.

Alexandre, que ſes talens naturels annoblis par l'éducation avoient rendu cher à ſes ſujets, devint l'objet de l'exécration publique, mais protégé par Sylla il jouit d'une longue impunité. Ce ne fut qu'après la mort du dictateur que les Egyptiens, humiliés d'obéir à un parricide, le précipiterent du trône pour y placer Auletes, fils bâtard de Lathyre. Le monarque dégradé ſe retira dans le camp de Pompée, trop occupé contre Mithridate pour lui accorder le ſecours qu'il ſollicitoit. Il ſuccomba ſous le poids de ſes chagrins, & mourut à Tyr au milieu des tréſors qu'il avoit enlevés de l'Egypte pour tenter l'avarice des Romains. (*T-N.*)

ALEXANDRE LE GRAND, *Hiſt. anc.*

Digitized by Google

Alexandre le grand, troiſieme du nom, fils & ſucceſſeur de Philippe roi de Macédoine, naquit l'an du monde trois mille ſix cent quatre-vingt-dix-huit. Le nom de ce prince préſente l'idée d'un héros qui maîtriſe la fortune & diſpoſe des événemens. Jamais roi ne le ſurpaſſa en magnanimité; jamais général ne remporta de victoires plus éclatantes, & ne ſut mieux en profiter. Sa naiſſance fut marquée par pluſieurs ſignes, qui tous furent regardés comme autant de préſages de ſa grandeur future, & qu'on peut lire dans Quinte-Cruce & Plutarque, peintres gracieux & fideles de ces traits qu'ils ont tranſmis à la poſtérité.

Alexandre n'eut pour ainſi dire point d'enfance; & dans l'âge où les hommes ordinaires ont beſoin de s'inſtruire, ſes queſtions & ſes réponſes annonçoient une parfaite maturité de raiſon. Indifférent pour tous les plaiſirs, il n'eut de paſſion que pour la gloire, & tous ſes penchans parurent tournés vers la guerre. Des ambaſſadeurs du roi de Perſe l'ayant vu à la cour de Philippe s'écrierent: Notre roi eſt riche & puiſſant, mais cet enfant eſt véritablement un grand roi. Comme on le preſſoit un jour d'entrer en lice pour diſputer le prix de la courſe: Où ſont les rois, répondit-il, que vous me propoſez pour émules? Son courage impatient de commander ſembloit lui avoir révélé qu'il n'avoit pas beſoin du ſecours de l'expérience. Les victoires de Philippe, en excitant ſon émulation, lui cauſoient une triſteſſe ſecrete; & quand on lui en apportoit la nouvelle, il ſe tournoit vers les enfans de ſon âge pour ſe plaindre de ce que ſon pere ne lui laiſſeroit rien de grand à exécuter. C'eſt à ce conquérant qu'on doit appliquer ce beau mot de Cléopâtre: le plus bel éloge d'*Alexandre* fut d'aſſujettir des villes & des royaumes, & de ne ſe réſerver que la gloire de les donner.

Il n'avoit que ſeize ans lorſque ſon pere, occupé à faire la guerre aux Byzantins, lui confia pendant ſon abſence les rênes de l'état. Les Médares, pleins de mépris pour ſa jeuneſſe, crurent que ce moment étoit favorable pour recouvrer leur ancienne indépendance. *Alexandre* ayant pris leur ville, les en chaſſa; & après l'avoir repeuplée du mélange de différens peuples, il lui fit porter le nom d'*Alexandropolis*. Son courage long-temps oiſif ſe déploya à la bataille de Chéronée, où il eut la gloire d'enfoncer le bataillon ſacré des Thébains. Ce fut autour de lui que ſe raſſemblerent les plus vaillans hommes, & que ſe fit le plus grand carnage. Le lieu où il avoit combattu étoit tellement jonché de morts, qu'il fut choiſi pour celui de leur ſépulture. Sa magnanimité ſurpaſſant ſa valeur, les Macédoniens lui donnerent le nom de *roi* par excellence, & Philippe ne s'offenſa pas de ce qu'on ne l'appelloit que le général. Cependant les noces de Philippe avec Cléopâtre, occaſionnerent des troubles, dont *Alexandre* manqua d'être la victime. Olympias ambitieuſe & jalouſe, voyoit avec chagrin une rivale qui venoit partager une couche qu'elle avoit occupée toute entiere. Elle engagea *Alexandre* à venger ſon orgueil offenſé, & dès-lors il y eut des querelles fréquentes entre le pere & le fils. Philippe, dans un accès de colere, fut ſur le point de tuer *Alexandre*, qui pour éviter les effets de ſon reſſentiment, fut obligé de ſe retirer en Epire où il paſſa quelque tems en exil avec ſa mere. Il étoit dans ſa vingtieme année lorſqu'il monta ſur le trône de Macédoine, vacant par la mort de Philippe aſſaſſiné par Pauſanias. Il trouva ſon royaume en proie aux guerres inteſtines. Les nations barbares, impatientes d'un joug étranger, firent éclater leur penchant pour leur prince naturel précipité du trône par Philippe. Les républiques de la Grece n'étoient pas encore aſſez façonnées à l'eſclavage pour ne pas frémir au nom d'un maître. Les changemens opérés dans les provinces, les avoient peuplées de mécontens, & l'on paſſe aiſément du murmure à la révolte. La jeuneſſe du nouveau roi faiſoit croire qu'on pouvoit tout enfreindre avec impunité. Les généraux & les miniſtres épouvantés des orages prêts à fondre ſur la Macédoine, conſeilloient à *Alexandre* de reſſerrer ſa domination, & de rendre aux villes de la Grece leurs anciens priviléges, comme un moyen infaillible de les captiver par le frein des bienfaits. Cette politique tendoit encore à prévenir le ſoulévement des Barbares, qui n'étant plus ſoutenus des Grecs mécontens, n'oſeroient point ſortir de l'obéiſſance: mais au lieu de ſuivre ces conſeils timides, *Alexandre* n'écouta que ſa magnanimité. Il ſavoit que l'indulgence pour des rebelles ne

Digitized by Google

sert qu'à nourrir leur confiance, & à les rendre plus indociles. Il conduisit aussitôt une armée sur les bords du Danube, & par une victoire éclatante remportée sur Syrmus, fameux roi des Triballes, il retint dans le devoir tous les peuples d'en deçà ce fleuve : alors se repliant vers la Grece, il commença par dissiper la ligue que les peuples de Thebes avoient formée avec ceux d'Athenes. *Marchons d'abord contre Thebes*, dit-il à ses soldats, *& lorsque nous aurons soumis cette ville orgueilleuse, nous forcerons Démosthene qui m'appelle un enfant, à voir un homme sur les murs d'Athenes.* Arrivé aux portes de Thebes, il voulut donner aux habitans le temps du repentir. Il leur envoya un héraut leur promettre un pardon illimité, s'ils vouloient lui livrer les principaux auteurs de leur révolte ; mais les Thébains ayant fait une réponse un peu trop fiere pour des sujets, il prit & rasa leur ville. Six mille habitans furent passés au fil de l'épée, & trente mille furent condamnés à l'esclavage. *Alexandre* conserva la vie & la liberté à tous les prêtres ; il eut la même vénération pour les descendans de Pindare, & la maison où ce poëte étoit né, fut la seule qui subsista au milieu de tant de débris.

Cette exécution sanglante excusée par la politique, fut suivie d'un vif repentir. *Alexandre* eut toujours devant les yeux les malheurs des Thébains. Ce prince superstitieux attribua toutes les disgraces qui lui arriverent dans la suite à son excès de sévérité envers ces peuples : aussi ceux de ces infortunés qui survécurent au désastre de leur patrie, & qui voulurent s'attacher à son parti, en reçurent mille bienfaits. Il fit grace à tous les fugitifs, & négocia avec les Athéniens qu'il invita à se soumettre de gré, ne voulant pas leur faire éprouver les mêmes malheurs. Après leur avoir pardonné, il leur recommanda de s'occuper des affaires du gouvernement, parce que, s'il venoit à périr dans l'exécution de ses vastes projets, il vouloit que leur ville donnât la loi à toute la Grece.

Après s'être ainsi assuré de la soumission des nations sujettes & tributaires, & avoir affermi son autorité, toutes les républiques de la Grece dans une assemblée libre l'élurent pour leur général. Il songea à humilier la fierté des Perses, qui maîtres de l'Asie, avoient de tout temps ambitionné la conquête de la Grece, & qui même projetoient alors de la mettre à de nouvelles contributions. Avant de partir pour cette guerre importante, il donna audience aux principaux officiers des villes libres, & à tous les philosophes qui venoient le féliciter sur ses glorieux desseins. Etonné de ne pas voir Diogene, il daigna le prévenir par une visite ; & après lui avoir fait les complimens qu'il eût dû en recevoir, il lui demanda s'il ne pouvoit rien faire pour l'obliger. Ce fut à cette occasion que ce cynique lui répondit qu'il ne lui demandoit autre chose, que de ne pas se placer devant son soleil. On dit qu'*Alexandre* admira cette réponse, qui prouve que l'ame d'un philosophe sait résister aux promesses de la fortune.

Avant de se mettre en marche, *Alexandre* voulut consulter Apollon, soit que son esprit fût infecté des préjugés vulgaires, soit qu'il se fût assuré des oracles de ce dieu pour mener avec plus de facilité des soldats naturellement superstitieux. La prêtresse en l'abordant, lui dit, *ô mon invincible fils !* Il la quitta sur le champ, s'écriant qu'il n'en vouloit pas davantage. Les historiens ne s'accordent pas sur le nombre de troupes qu'il conduisit en Asie. Les uns lui donnent trente mille hommes de pied & cinq mille de cavalerie ; les autres trente-quatre mille fantassins & cinq mille chevaux. Ce fut avec cette armée peu nombreuse, mais composée de bons soldats, qu'il marcha à la conquête du plus florissant empire du monde, contre un prince qui venoit le combattre à la tête de près d'un million d'hommes. Il fit aussi-tôt le partage de tous ses biens entre ses amis, ne se reservant que l'espérance avec l'amour de ses sujets & le droit de leur commander. Il dirigea sa route par la Phrygie ; arrivé à Ilion, il marcha avec respect sur les cendres de cette ville également célebre par sa puissance & par ses malheurs. Il y offrit un sacrifice à Minerve, & fit des libations aux héros. Comme il en admiroit les ruines, quelqu'un lui demanda s'il étoit jaloux de voir la lyre de Pâris : *montrez-moi*, répondit-il, *celle dont se servoit Achille pour chanter les exploits des grands hommes.*

Digitized by Google

Après avoir franchi les bords escarpés du Granique sous les yeux & malgré les efforts d'une armée nombreuse, il prit Sardes le plus ferme boulevard de l'empire d'Asie ; Milet & Halycarnasse eurent la même destinée. Un nombre infini d'autres villes frappées de terreur, se rendirent sans opposer de résistance. Ces rapides succès donnerent lieu à des mensonges qu'il n'auroit pas manqué d'accréditer, s'il eût prévu la vanité qu'il eut dans la suite de vouloir passer pour dieu. On publioit que les montagnes s'applanissoient devant lui, & que la mer docile retiroit ses eaux pour lui laisser un libre passage : mais *Alexandre* écrivit plusieurs lettres pour détruire ces prétendus miracles. Il n'ambitionnoit encore que les éloges avoués par les sages. Arrivé à Gordium, capitale de l'Asie mineure, il coupa le fameux nœud gordien auquel les oracles avoient attaché le destin de l'empire de l'Asie. La conquête de la Paphlagonie & de la Cappadoce suivit de près la prise de Gordium ; & sur ce qu'on lui aprit la mort de Memnon le plus grand capitaine de Darius, il marcha à grandes journées vers les hautes provinces de l'Asie. Déja Darius étoit parti de Suze, plein de confiance dans la supériorité du nombre de ses troupes qui montoient à fix cent mille combattans. Ses mages, prêtres flatteurs, augmentoient encore ses hautes espérances, & tiroient les plus favorables présages des événemens les plus ordinaires. Ils lui promettoient la victoire la plus éclatante, & lui faisoient perdre tous les moyens de se la procurer.

Cependant *Alexandre* s'étoit emparé de la Cilicie abandonnée par son lâche gouverneur. Il étoit avec son armée sur les bords du Cydnus, lorsque la beauté des eaux & l'extrême chaleur l'inviterent à se baigner. Il ne fut pas plutôt entré dans le fleuve, que l'extrême fraîcheur des eaux glaça son sang & le priva de tout mouvement. Ses officiers le retirerent aussi-tôt, & le porterent dans sa tente à demi-mort. Il eut à peine repris ses esprits, qu'il déclara a ses médecins qu'il préféroit une mort prompte à une tardive convalescence. Darius avoit mis sa tête à prix ; aucun médecin n'osoit prendre sur soi l'événement d'un remede précipité. Philippe qui traitoit *Alexandre* depuis son enfance, fut le seul qui eut assez de confiance dans son art pour se rendre à son impatience : mais tandis qu'il préparoit son remede, le roi reçut des lettres de Parménion le plus zélé de ses généraux, de ne point se confier à Philippe qu'il soupçonnoit de s'être laissé corrompre par les promesses de Darius, qui lui offroit mille talens & sa fille en mariage. Cette lettre plongea le roi dans la plus grande perplexité. Il craignoit d'être accusé d'imprudence s'il prenoit le remede qu'on lui disoit être un poison, où d'être opprimé par l'ennemi sous la tente, si sa santé tardoit à se rétablir : mais tous ses doutes se dissiperent en présence de Philippe. Il reçoit la coupe que lui présente ce médecin fidele, & la boit sans témoigner la plus légere émotion : il lui remit ensuite la lettre de Parménion. Cette héroïque assurance est un trait qui caractérise ce conquérant.

Après qu'il eut pris ce remede, *Alexandre* se fit voir à son armée. Il s'avança aussi-tôt vers les gorges de la Cilicie qui conduisent dans la Syrie. C'étoit le poste que ses généraux lui avoient conseillé d'occuper, parce que ces défilés ne pouvant recevoir une grande armée rangée en bataille, les Macédoniens & le Perses se mesureroient nécessairement à force égale.

Darius eut l'imprudence de s'y engager. Il n'y fut pas plutôt entré, qu'il voulut retourner dans ces vastes campagnes de la Mésopotamie qu'il n'auroit jamais dû quitter ; mais *Alexandre* s'étant présenté à sa rencontre, il fut obligé de ranger ses troupes en bataille dans un lieu qui, d'un coté resserré par la mer, & de l'autre par des montagnes escarpées, lui ôtoient tout l'avantage du nombre. Le Pinare qui coule de ces montagnes, rendoit sa cavalerie inutile. Mais si la fortune donna à *Alexandre* un champ de bataille avantageux, ce prince tira des secours plus grands encore de son génie pour la guerre. Comme il craignoit d'être enveloppé par un ennemi supérieur en nombre, il étendit son front de bataille depuis la mer jusqu'aux montagnes. Ses deux ailes étoient composées d'hommes forts & hérissés de fer. Se plaçant lui-même à la tête de la droite, il renverse l'aile gauche des l'ennemis, & la met en fuite. Lorsqu'il l'eut entiérement dissipée, il retourna sur ses pas au secours

Digitized by Google

de Parménion qui défendoit l'aîlé gauche: rien ne put réſiſter aux Macédoniens, encouragés par la préſence d'un prince qui, malgré une bleſſure à la cuiſſe, ſe portoit dans tous les endroits où le péril étoit le plus grand. La victoire fut des plus éclatantes, & l'on peut dire qu'*Alexandre* en méritoit tout l'honneur. Cent dix mille Perſes reſterent ſur le champ de bataille; toute la famille de Darius, ſa mere, ſa femme, & ſes enfans, toute leur ſuite, tomberent au pouvoir du vainqueur, qui mit ſa gloire à leur faire oublier leurs malheurs: après leur avoir fait dire que Darius, qu'ils pleuroient comme mort, étoit vivant, il les fit inviter à ne point ſe laiſſer abattre par la douleur, & les avertit de ſa viſite. Mais comme il étoit tout couvert de ſueur, de ſang & de pouſſiere, il défit ſa cuiraſſe, & voulut prendre des bains chauds. *Allons*, dit-il à ſes officiers, *allons laver cette ſueur dans le bain de Darius*. Lorſqu'il y fut entré, & qu'il eut apperçu les baſſins, les urnes, les buires, les phioles, & mille autres uſtenſiles tous d'or maſſif, & travaillés par les plus célebres artiſtes, lorſqu'il eut reſpiré l'odeur délicieuſe d'une infinité d'aromates & d'eſſences précieuſes dont la chambre étoit parfumée, & que de-là il eut paſſé dans la tente, qui par ſa grandeur, ſon élévation & la magnificence de ſes meubles, & par la ſomptuoſité & la délicateſſe des mets préparés pour le ſouper de Darius, ſurpaſſoit tout ce qu'il avoit vu juſqu'alors, il fut frappé d'étonnement, & ne put s'empêcher de dire, en ſe tournant vers ſes officiers: *Celui qui préſidoit ici étoit vraiment roi.* C'eſt le ſeul mot qui paroiſſe indigne d'*Alexandre*. Les ambaſſadeurs Perſes qui l'avoient vu à la cour de Philippe, avoient une idée bien plus ſublime de la vraie grandeur.

Alexandre, après s'être remis de ſes fatigues, & avoir fait donner la ſépulture aux morts, honneur qui fut rendu aux ennemis, voulut voir ſes captifs, non pour jouir du ſpectacle de ſa gloire, mais pour les conſoler de leur infortune. Il eut pour Siſigambis, mere de Darius, les mêmes égards qu'il eût eus pour la ſienne. Il entra dans la tente de cette princeſſe avec Epheſtion, fils de ſa nourrice, qu'il avoit toujours beaucoup aimé. *Alexandre* avoit des graces naturelles, mais il étoit d'une petite taille, & ſon extérieur étoit négligé. La reine le prenant pour le favori, adreſſa le ſalut à Epheſtion: un eunuque l'avertiſſant de ſon erreur, elle ſe jette à ſes pieds, & s'excuſe ſur ce qu'elle ne l'avoit jamais vu. *Alexandre* la relevant auſſi-tôt: *O, ma mere!* lui dit-il avec bonté, *vous ne vous êtes point trompée, celui-ci eſt auſſi Alexandre.* " Certes, dit Quinte-Cruce, s'il eût gardé cette modération juſqu'à la fin de ſes jours, s'il eût vaincu l'orgueil & la colere dont il ne put ſe rendre maître, & qu'au milieu des feſtins il n'eût pas trempé ſes mains dans le ſang de ſes meilleurs amis, ni été ſi prompt à faire mourir ces grands hommes auxquels il devoit une partie de ſes victoires. je l'aurois eſtimé plus heureux qu'il ne s'imaginoit l'être quand il imitoit les triomphes de Bacchus, qu'il rempliſſoit de ſes victoires les rivages de l'Helleſpont & de l'Océan: mais la fortune n'avoit point encore égaré ſa raiſon; & comme elle ne faiſoit que commencer à lui prodiguer ſes faveurs, il les reçut avec modération; mais à la fin il n'eut pas la force de la ſoutenir, & fut accablé ſous le poids de ſa grandeur. Il eſt certain qu'en ſes premieres années il ſurpaſſa en bonté & en continence tous les rois qui l'avoient précédé. Il vécut avec les filles de Darius, princeſſes de la plus rare beauté, comme ſi elles euſſent été ſes ſœurs; & pour la reine, qui paſſoit pour la plus belle perſonne de ſon ſiecle, il eut l'attention d'empêcher qu'il ne ſe paſſât rien qui pût lui déplaire: enfin il ſe comporta avec tant d'humanité envers les princeſſes ſes captives, que rien ne leur manqua que cette confiance qu'il eſt impoſſible au vainqueur d'inſpirer ". Suivant Plutarque, *Alexandre* ne ſe permit pas même de voir la femme de Darius. Ce prince avoit coutume d'appeller les dames Perſes, *le mal des yeux*. Il n'en uſa pas de même avec la veuve de Memnon, cet excellent capitaine de Darius; mais ce fut à la ſollicitation de Parménion, qui eut la baſſeſſe d'être le miniſtre de ſon impudique maître.

Le ſuccès de cette bataille, livrée aux environs d'Iſſus, ouvrit tous les paſſages aux Macédoniens. *Alexandre* envoya en détachement à Damas en Syrie, ſe ſaiſir du tréſor royal de Perſe, & alla en perſonne s'aſſurer

s'assurer des ports & des villes maritimes le long de la Méditerranée. Plusieurs rois vinrent lui jurer obéissance, & lui remettre l'isle de Chypre & la Phénicie, à l'exception de Tyr, qui fiere de sa situation au milieu de la mer, forma la résolution de se défendre. *Alexandre* employa sept mois entiers au siége de cette ville, dont la prise forme une époque remarquable dans la vie de ce conquérant. Il eut à combattre tous les élémens, & il ne s'en rendit maître qu'après l'avoir jointe au continent, dont elle étoit séparée par une mer orageuse.

La prise de Tyr fut suivie de celle de Gaza, capitale de la Syrie. Cette nouvelle conquête lui coûta plusieurs blessures. Dans toutes ses expéditions, il eut la même sagesse, la même intrépidité & la même fortune. Il souilla cependant la gloire qu'il s'étoit acquise devant Gaza, par son inhumanité envers ce Betis qui en étoit gouverneur. Il ne pouvoit reprocher à ce guerrier que sa résistance généreuse, & sa fidélité à son maître. *Alexandre*, oubliant dans ce moment les égards dus à la valeur, le fit mourir de la mort des coupables ; & tandis qu'il respiroit encore, il lui fit passer des courroies à travers les talons, & l'ayant fait attacher à un chariot, on le traîna autour de la ville : il usa de cette barbarie à l'exemple d'Achille, dont il se disoit descendu. C'est ainsi qu'Homere fit le malheur de Betis, en louant son héros féroce dans ses vengeances.

Alexandre se rendit en Egypte, dont les peuples, fatigués de la domination des Perses qui les traitoient en maîtres ambitieux & avares, l'attendoient comme leur libérateur. Il s'avança vers Memphis qui à la premiere sommation, ouvrit ses portes, tandis que ses lieutenans marchoient vers Peluse qui lui montra la plus prompte obéissance. La révolution fut rapide. Les Perses, épouvantés de cette défection générale, abandonnerent un pays qu'ils étoient dans l'impuissance de défendre. Mazaze, lieutenant de Darius, ne sauva sa vie & sa liberté qu'en livrant au héros Macédonien les trésors de son maître.

Alexandre aussi politique que guerrier étudia le caractere de ses nouveaux sujets, & profita de leur foiblesse pour affermir sa domination naissante. Il rétablit les anciennes coutumes & les cérémonies religieuses abolies par les Perses. Les Egyptiens gouvernés par leurs propres loix, & libres dans l'exercice de leur culte, oublierent qu'ils avoient un maître. Cette nation naturellement indocile devint soumise & fidelle, dès qu'elle servit ses dieux suivant ses penchans. Cette conquête se fit sans effusion de sang. *Alexandre* paroît vraiment grand dans les moyens qu'il prit pour la conserver. Il savoit qu'un conquérant peut dévaster avec impunité tout un royaume, mais qu'il ne pouvoit abattre un autel ou un bois sacré sans exciter un bouleversement général. Pour plaire à ses nouveaux sujets, il affecta pour Jupiter Ammon le respect dont ils étoient pénétrés ; mais avant d'aller consulter l'oracle de ce dieu, il s'assura d'une réponse favorable par des largesses prodiguées aux prêtres mercénaires. Ce voyage entrepris à la tête d'une armée, offroit les plus grands périls, dans un pays où le ciel avare de ses eaux, fait de sol une masse de poussiere & de sable. *Alexandre* ne fut point arrêté par l'exemple de Cambyse, qui dans ce voyage avoit perdu une armée de cinquante mille hommes, qui fut ensevelie sous des montagnes de sable. Les Macédoniens prêts à périr dans ces contrées brûlantes, étoient tourmentés de la soif dont tous alloient expirer, sans un nuage qui modéra la chaleur, & leur fournit une pluie abondante. Cette pluie fut regardée comme un miracle opéré par Jupiter, en faveur du prince qui venoit visiter son oracle. Ce premier bienfait fut suivi d'un second vraiment merveilleux. Les vents avoient couvert de sable les bornes qui servoient de guides aux voyageurs, & les Macédoniens erroient sans tenir de route certaine, lorsqu'un essaim de corbeaux se présenta devant leurs enseignes, s'arrêtant de distance en distance pour les attendre, & les appellant par leurs croassemens pendant la nuit. *Alexandre* qui avoit regardé comme faux les premiers miracles, adopta ceux-ci, qu'il prétendoit donner pour marque de son origine céleste qui commençoit à flatter son ambition.

Le caractere de la divinité imprimé à ce conquérant, étoit le triomphe de la politique pour affermir son pouvoir sur un peuple superstitieux, accoutumé à adorer ce qu'il y avoit de plus vil : mais cet orgueil le rendit méprisable aux yeux des

Digitized by Google

ſages d'entre les Macédoniens : leur voix fut étouffée par les clameurs de la multitude ; ils furent obligés d'obéir & de ſe taire. A ſon retour du temple d'Ammon, il voulut laiſſer dans l'Egypte un monument durable de ſa puiſſance. Il choiſit un eſpace de quatre-vingt ſtades entre la mer & les Palus Maréotides, pour y fonder une ville qui de ſon nom fut appellée *Alexandrie*. La commodité de ſon port, les priviléges dont il la gratifia, les édifices dont il l'embellit, en firent une ville célebre qui devint dans la ſuite la capitale de tout le royaume. Tandis qu'il en traçoit l'enceinte avec de la farine & de l'orge, ſuivant l'uſage des Macédoniens, une multitude d'oiſeaux de toute eſpece en fit ſa pâture. *Alexandre* qui faiſoit tout ſervir à ſes deſſeins, emprunta l'organe des prêtres pour déclarer au peuple crédule, que ce phénomene étoit un ſigne que toutes les nations s'y rendroient en foule.

Lorſqu'il eut établi ſon culte & affermi ſa domination, il quitta l'Egypte, où il laiſſoit autant d'adorateurs que de ſujets. Il en confia le gouvernement à Echile de Rhode, & à Pucette, Macédonien : il ne leur donna que quatre mille hommes pour faire reſpecter ſon autorité. Polémon fut chargé de garder les bouches du Nil avec trente galeres. La perception des impôts fut confiée à Cléomene ; & par-tout il établit un ſi bel ordre, que l'Egypte pouvoit ſe flatter d'un calme durable.

Cependant Darius lui avoit écrit pluſieurs lettres ſuperbes, auxquelles il avoit répondu avec plus de fierté. Il en reçut une plus modeſte de la part de ce prince, qui lui offroit autant d'argent que pouvoit en contenir la Macédoine, & pour dot de ſa fille qu'il lui donnoit en mariage, toutes les terres & ſouverainetés d'entre l'Euphrate & l'Helleſpont, pourvu qu'il voulût devenir ſon ami, & faire avec lui une alliance offenſive & défenſive. *Alexandre* communiqua cette lettre à ſes officiers. Parménion ouvrant le premier ſon avis : *J'accepterois ces offres*, dit-il, *ſi j'étois Alexandre*. Et *moi auſſi*, repartit *Alexandre* avec une fierté dédaigneuſe, *ſi j'étois Parménion*. Il fit réponſe à Darius que, s'il venoit le trouver, il lui donnoit ſa parole que non-ſeulement il lui laiſſeroit ſon royaume, mais qu'il lui rendroit toute ſa famille ſans rançon ; qu'en attendant il alloit au-devant de lui pour le combattre. Il donna auſſi-tôt ſes ordres pour ſe mettre en marche, mais il fut arrêté par les obſeques de Statira, femme de Darius, qui venoit de mourir en travail d'enfant. Les larmes dont il honora cette princeſſe infortunée exciterent les ſoupçons jaloux de Darius, qui ne pouvoit s'imaginer que l'on pût avoir en ſa puiſſance une femme ſi belle, ſans en abuſer. Ce fut à Gaugamele, bourg voiſin d'Arbelle, à quelque diſtance de l'Euphrate, que ſe donna la ſeconde bataille. Darius étoit à la tête de huit cent mille homes de pié, & de deux cent mille de cavalerie. Les généraux d'*Alexandre*, étonnés à la vue d'un armée ſi nombreuſe, étoient d'avis de combattre pendant la nuit, qui cacheroit aux Macédoniens leur inégalité ; mais il leur ferma la bouche, en leur diſant qu'il ne déroboit point la victoire. L'ordre fut donné pour le lendemain, & il alla ſe repoſer dans ſa tente.

Quoique cette bataille dût décider de ſon ſort, il ne témoigna aucune inquiétude. Son ame étoit ſi calme, qu'il dormoit encore à l'heure qu'il avoit marquée, pour ranger ſon armée en bataille. Ses officiers, ſurpris de ne le point voir, ſe rendirent à ſa tente, & le trouverent plongé dans un profond ſommeil. Parménion l'appella pluſieurs fois : *Comment, Seigneur*, lui dit-il, *nous ſommes en préſence de l'ennemi, & vous dormez comme ſi vous aviez vaincu ! Eh, mon ami*, lui répondit-il avec bonté, *ne vois-tu pas que nous avons effectivement vaincu, puiſque Darius eſt préſent, & qu'il nous exempte de la peine de le chercher dans des plaines qu'il a changées en affreuſes ſolitudes* ? Après les avoir renvoyés à leurs poſtes, il prit ſon armure : c'étoit une double cuiraſſe de lin, bien piquée, qu'il avoit gagnée à la journée d'Iſſus ; un caſque de fer, mais plus brillant que l'argent le plus pur ; ſon hauſſe-col étoit auſſi de fer, mais tout ſemé de diamans. Sa cotte d'armes s'attachoit avec une agraffe d'un travail exquis, & d'une manificence fort au-deſſus du reſte ſon armure. C'étoit un préſent que lui avoit fait la ville de Rhode, comme une marque de ſon admiration. Il avoit pour armes offenſives une épée & une javeline. Lorſqu'il eut fait ſes diſpoſitions pour l'attaque, & qu'il eut

Digitized by Google

excité le courage de ſes ſoldats, il ſe fit amener Bucephale, cheval excellent, & qui lui avoit été d'une grande utilité : il s'y étoit d'autant plus attaché, que lui ſeul avoit ſu le dompter. Ce cheval, quoique vieux, n'avoit encore rien perdu de ſa vigueur. Avant de prendre le poſte qu'il avoit réſolu de garder pendant la bataille, *Alexandre* fit paroître le magicien Ariſtandre, qui promit à l'armée le ſuccès le plus favorable. Auſſi-tôt la cavalerie, fière de le voir à ſa tête, s'avança au galop, & la phalange Macédonienne la ſuit à grands pas dans la plaine. Mais avant que les premiers rangs fuſſent aſſez près pour donner, l'avant-garde des Perſes prit la fuite. *Alexandre* profitant de ce coup de fortune, pourſuit avec ardeur les fuyards, & les renverſe ſur le corps de bataille, où il porte l'épouvante. Le roi ambitionnoit la gloire de prendre, ou de tuer Darius, qui paroiſſoit au-deſſous de ſon eſcadron royal, & qui ſe faiſoit remarquer par ſa fierté, & la magnificence de ſon équipage. Ses gardes firent une belle contenance ; mais voyant de près *Alexandre*, qui renverſoit les fuyards ſur ceux qui oppoſoient de la réſiſtance, ils imitent l'exemple de leurs compagnons. Quelques-uns, plus audacieux, jettent leurs armes, & ſaiſiſſant les Macédoniens au corps, ils les traînent ſous les piés de leurs chevaux, ils meurent eux-mêmes, ſatisfaits d'avoir fait de leurs corps un rempart à leur roi. Darius ſe trouva dans une poſition terrible ; il étoit, comme dit Plutarque, frappé du ſpectacle le plus effrayant. Sa cavalerie, rangée devant ſon char qu'elle vouloit défendre, eſt taillée en pieces, & les mourans tombent à ſes piés. Les roues du char, embarraſſées par les cadavres & les bleſſés, ne peuvent ſe mouvoir. Ses chevaux percés, couverts de ſang, n'obéiſſent plus à la main qui les guide. Sur le point d'être pris, il ſe précipite de ſon char, il ſe met ſur un cheval, & s'éloigne de cette ſcene de carnage. Il ſeroit tombé au pouvoir de ſon vainqueur, ſi Parménion, preſſé par la deſite des Perſes, n'eût ſollicité *Alexandre* de venir le dégager. La préſence de ce monarque décida de la victoire, & ſon premier devoir fut d'en témoigner ſa reconnoiſſance aux dieux, par des hymnes & des ſacrifices. Il ſe fit enſuite proclamer roi de toute l'Aſie. Magnifique dans les récompenſes, dont il honora la valeur des officiers & des ſoldats, il voulut encore que tous les peuples de ſa domination participaſſent à ſa gloire. La liberté qu'il rendit aux républiques de la Grece, fut le premier monument de ſa victoire. Toutes les villes de la Grece, que ſon pere & lui avoient détruites, furent rebâties par ſes ordres. Ses bienfaits ne ſe bornerent point à la Grece ; il envoya du champ de bataille une partie des dépouilles aux Crotoniates, en Italie, pour honorer la mémoire de Phail, qui du temps de la guerre des Medes, avoit équippé une galere à ſes dépens, & s'étoit rendu à Salamine, pour partager le péril des Grecs. Ce fameux athlete y acquit beaucoup de gloire ; & ce furent ſes concitoyens qui long-temps après ſa mort en recueillirent les fruits.

Alexandre parcourut en vainqueur les provinces d'Arbelle & de Babylone, & ſa marche avoit l'éclat d'une pompe triomphale. Il ſe rendit enſuite à Suze, qui étoit l'entrepôt de toutes les richeſſes de l'orient. C'étoit là que ſe gardoient les tréſors des rois Perſe. Il s'appropria cent cinquante millions d'argent monnoyé, & cinq cent mille livres de pourpre d'Hermione, qui ſe vendoit alors à cent écus la livre. Une ſeule heure mit au pouvoir d'un étranger des richeſſes, que l'avarice des rois exacteurs avoit accumulées pour leur poſtérité. Le monarque conquérant eut la vanité de ſe faire voir ſur le trône des Perſes ; & ce fut dans cette occaſion, qu'il donna un nouveau témoignage de ſa bonté compatiſſante. Le trône ſe trouvant trop élevé, un page lui apporta une table pour lui ſervir de marchepié : un eunuque de Darius, touché de ce ſpectacle, fondit en larmes. On l'interrogea ſur la cauſe de ſa douleur : *c'étoit ſur cette table*, répondit l'être dégradé, *que mon maître prenoit ſes repas*. *Alexandre* loua beaucoup ſa ſenſibilité, & il auroit fait ôter cette table, ſans Philotas, qui lui fit craindre qu'on ne tirât de ſiniſtres préſages d'un ſentiment ſi généreux.

Après avoir réglé tout ce qui pouvoit aſſurer la calme dans cette ville pendant ſon abſence, il la déſigna pour être le ſéjour de la famille de Darius, à qui il ordonna de rendre les mêmes honneurs qu'elle recevoit dans les temps de ſa pro-

Digitized by Google

miere fortune. Avant de partir, il voulut rendre visite à la mere de ce prince infortuné; il lui témoigna des respects aussi affectueux que si elle eût été sa propre mere: il la combla de magnifiques présens, & comme dans son compliment, il blessa quelques usages de Perse, il lui en fit les excuses les plus touchantes. Il dirigea sa marche vers Persepolis, siége des anciens rois, & capitale de tout l'empire. Cette ville lui ouvrit ses portes, sans s'exposer au danger d'un siége. Il eut de grands périls à essuyer, en franchissant des défilés qu'on avoit regardés jusqu'alors comme inaccessibles à une armée. Les délices du climat causerent une grande révolution dans ses mœurs. Ce héros sobre & tempérant, qui aspiroit à égaler les dieux par ses vertus, & qui se disoit dieu lui-même, sembla se rapprocher du vulgaire des hommes, en se livrant aux plus sales excès de l'intempérance. Un jour qu'il étoit plongé dans une ivresse brutale, il s'abandonna aux conseils d'une courtisanne qui avoit partagé sa débauche, & qui lui demanda, comme un gage de son amour, de réduire en cendres la demeure des anciens rois. *Alexandre*, follement complaisant, quitte la salle du festin, & accompagné de son amante insensée, qui, comme lui porte une torche enflammée, il met le feu au palais de Persépolis, qui presque tout bâti de cedre passoit pour la merveille du monde. Les soldats transportés d'une ivresse aussi furieuse, se répandent en un instant dans toute la ville, qui bientôt ne fut plus qu'un amas de cendres & de débris. Tel fut, dit Quinte-Curce, le destin de Persépolis, qu'on appelloit l'*œil de l'orient*, & où autrefois tant de nations venoient pour y perfectionner leurs loix & leurs usages. Les adulateurs de la fortune de ce héros ont taché d'adoucir l'horreur de cette action, en alléguant que la politique ne permettoit pas de laisser subsister une ville qui rappelloit aux Perses le souvenir de leur grandeur éclipsée. C'est ainsi que les adorateurs des caprices des rois érigent en vertus les excès de l'intempérance. *Alexandre* plus sincere, & juge rigide de lui-même, en fut puni par ses remords, & il répondit à ses courtisans, qui le félicitoient d'avoir ainsi vengé la Grece: *Je pense que vous auriez été mieux vengés en contemplant votre roi assis sur le trône de Xerxès, que je viens de détruire.*

Il sortit aussi-tôt de cette ville, qu'il venoit de changer en un affreux désert, & se mettant à la tête de sa cavalerie, il alla à la poursuite de Darius: il étoit impatient de l'avoir en sa puissance, non pour jouir du spectacle barbare de son malheur, mais pour faire éclater sa clémence & sa modération. Plutarque prétend qu'il fit cent trente-deux lieues en mois d'onze jours, ce qui est difficile à croire, dans un pays aride, & où il falloit traverser d'immenses solitudes qui ne produisent rien pour les besoin de l'homme. Ses troupes épuisées de fatigues se livroient à des murmures séditieux, & faisoient même difficulté de le suivre. Sa dextérité à manier l'esprit du soldat, lui devint inutile; il fut sur le point d'en être abandonné. On manquoit d'eau depuis plus d'un jour, & on marchoit sous un ciel brûlant & avare de la pluie. L'exemple de sa patience contint les murmurateurs. Un vivandier lui ayant présenté sur l'heure du midi de l'eau dans un casque, il rejeta un présent si délicieux, disant qu'il ne vouloit se désaltérer qu'avec ses troupes.

Arrivé à Thebas, aux extrémités de la Paroetacene, on apperçut dans le fond d'une vallée une misérable charette traînée par des chevaux percés de traits. Cette charette portoit un homme couvert de blessures, & lié avec des chaînes d'or; c'étoit Darius. Ce prince infortuné, depuis la journée d'Arbelle, avoit erré de province en province, jusqu'au moment qu'il fut assassiné par Bessus, gouverneur de la Bactriane, qui crut par cet attentat s'approprier le reste de ses dépouilles. *Alexandre* ému de ce spectacle, donna un libre cours à ses larmes: il ne put voir en cet état le monarque de toute l'Asie, que ses peuples quelque temps auparavant, avoient révéré comme un dieu; & qui s'étoit vu à la tête d'un million d'hommes dévoués à le défendre. Il détacha cette riche cotte d'armes, dont les Rhodiens lui avoient fait présent; & en couvrit le cadavre. Après lui avoir fait rendre les honneurs funebres avec la magnificence usitée chez les Perses, il se mit en marche pour le venger. Le parricide Bessus ne put échapper à son activité; il fut pris à quelque distan-

Digitized by Google

ce du Tanaïs. Ses officiers, qui avoient été ſes complices, le trahirent. On le conduiſit chargé de chaînes à *Alexandre*, qui lui reprocha ſon crime avec une éloquence forte & vertueuſe : *Monſtre*, lui dit-il, *comment as-tu pu te livrer à la férocité d'enchaîner ton roi, ton bienfaiteur, & de le percer des traits qu'il t'avoit mis aux mains pour le défendre ? Dépoſe ce diadême que tu ambitionnois comme le prix de ton exécrable parricide.* Beſſus fut remis entre les mains d'Oxatre, frere de Darius, qui le fit expirer dans des tourmens proportionnés à ſon crime.

Alexandre n'ayant plus de rivaux à combattre, ne s'occupa que des moyens de captiver le cœur de ſes nouveaux ſujets. Les larmes dont il avoit honoré les cendres de Darius, ſes égards reſpectueux pour la mere de ce prince & pour ſa famille, qu'il combloit chaque jour de nouveaux bienfaits, les avoient heureuſement prévenus en faveur de ſa domination ; & comme il ſavoit que les hommes réglent leurs affections ſur le degré de conformité que l'on a avec eux, il adopta les uſages des Perſes, comme il avoit fait ceux des Egyptiens. Il ſe fit faire un habit moitié Mede & moitié Perſe ; & pour prix de cette condeſcendance, il engagea ces peuples à ſe dépouiller de leurs mœurs antiques, pour ſe façonner à celles des Macédoniens. Il ſe flattoit par cet échange de confondre les vainqueurs avec les vaincus, & d'étouffer ces antipathies naturelles qui naiſſent d'une origine différente. Ce prince, plus ambitieux du titre de protecteur des hommes, que de celui de leur conquérant, fonda des écoles pour trente mille enfans Perſes, qui devoient être formés dans tous les exercices de la Grece. Cette politique eut un ſuccès ſi heureux, que ces nouveaux ſujets, en ſe dépouillant des vices inhérens à leur nation, perdirent le ſouvenir de leurs anciens maîtres, & qu'ils ſe porterent à lui obéir avec autant de zele, que les Macédoniens mêmes, qu'ils égalerent encore en courage.

Alexandre s'étant approché du Tanaïs, fit défenſe aux Scythes, qui habitoient ſur ſes bords, de jamais paſſer ce fleuve, ni de faire des incurſions ſur les terres de ſa nouvelle domination : ces peuples ſuperbes, nourris dans l'indépendance naturelle, furent étonnés d'entendre un homme qui leur dictoit des loix ; & après lui avoir fait une réponſe fiere & dédaigneuſe, ils ſe déciderent pour la guerre, mais la fortune ſeconda mal leur courage ; *Alexandre*, après les avoir vaincus, bâtit une ville à quelque diſtance du Tanaïs, & y mit une garniſon puiſſante, pour réprimer les brigandages de ces barbares. Les remparts de cette ville, la ſeconde qu'il fit appeller *Alexandrie*, furent commencés & finis en dix-ſept jours. Il en bâtit ſix autres aux environs de l'Oxus, qui s'étant unies par les liens de la confédération, donnerent pendant long-temps la loi à tous les pays voiſins.

Alexandre inſatiable de gloire, vouloit dominer par-tout où il y avoit des hommes. Son ambition enflammée par ſes ſuccès, ne connoiſſoit pour bornes de ſon empire, que les limites du monde. Les vaſtes régions de l'Inde, dont le nom étoit à peine connu, lui parurent une conquête digne de ſon courage. Il en prit la route, & pour n'être point embarraſſé dans ſa marche, il fit brûler tous ſes bagages. Porus, un des rois de ce pays, s'avança ſur les bords de l'Hydaſpe, avec une armée qui combattit avec courage, & qui ne put éviter ſa défaite. Ce prince tomba au pouvoir de ſon vainqueur, qui mit ſa gloire à le rétablir dans ſon ancienne dignité. *Alexandre*, après ce premier ſuccès, parcourut l'Inde, moins en ennemi que comme le maître de la terre, dont il regle les deſtinées. Diſpenſateur des trônes, il y éleve ceux qui s'abaiſſent devant lui, & en précipite ceux qui défient ſes vengeances. Enfin cédant aux prieres & aux larmes des Macédoniens, fatigués de leurs longs travaux, & jaloux de revoir leur patrie, il ne paſſa pas le Gange. Ce fleuve, un des plus conſidérables de l'Inde, fut le terme de ſes courſes. Ses bords étoient défendus par une armée de deux cent vingt mille hommes, de huit mille chariots & de ſix mille éléphans dreſſés à la guerre. Il érigea, ſuivant l'uſage des anciens conquérans, des autels en l'honneur des dieux, & avant de revenir ſur ſes pas, il fit jeter dans les campagnes de Gange des mords de bride d'une grandeur & d'un poids extraordinaires. Il ordonna encore de conſtruire des écuries, dont les mangeoires ſem-

Digitized by Google

bloient avoir été plutôt deſtinées pour des éléphans que pour les chevaux. Plutarque cite cette anecdote pour accuſer de vanité ce héros : mais *Alexandre* pouvoit être guidé par la politique d'exagérer l'idée qu'on doit ſe former des Macédoniens. C'étoit un moyen d'inſpirer plus de terreur aux peuples naturellement indociles, en leur faiſant craindre d'avoir à combattre des ennemis dont les chevaux étoient ſi monſtrueux.

Le monarque conquérant fit équipper une flotte, ſur laquelle il s'embarqua pour gagner la mer des Indes. Après ſept mois de navigation ſur différens fleuves, pendant leſquels il fit des deſcentes fréquentes, cherchant par-tout de nouveaux dangers & de nouvelles victoires, il jouit du ſpectacle de cette mer qu'il regardoit comme la barriere du monde. Après y avoir navigué quelques ſtades, il ſe fit mettre à terre pour examiner la nature de la côte ; il offrit pluſieurs ſacrifices aux dieux, les conjurant qu'après lui aucun mortel ne portât plus loin ſes armes. Il ordonna à ſes amiraux de conduire la flotte par le golfe Perſique & par l'Euphrate : pour lui il revint par terre à la tête de ſa cavalerie, compoſée de ſix vingt mille chevaux, dont il ramena à peine le quart. Cette perte qui ne diminua pas ſa confiance, n'excita aucun peuple à ſe révolter ; & monarque paiſible dans une terre étrangere, il imita pendant ſa route les triomphes de Bacchus, qu'il s'étoit propoſé pour modele dans toutes ſes expéditions.

Dès qu'il fut rentré dans la Perſe, il s'aſſujettit à l'uſage des anciens rois, qui au retour de leurs voyages, diſtribuoient une piece d'or à chaque femme. Il s'appliqua enſuite à effacer toute diſtinction entre ſes anciens & nouveaux ſujets ; & comme tous n'avoient qu'un ſeul & même maître, il voulut que tous fuſſent ſoumis aux mêmes loix, & aux mêmes obligations. Il étoit impoſſible de diſcerner lequel lui étoit le plus cher d'un Macédonien ou d'un Perſe. Le tombeau de Cyrus ayant été pillé, l'auteur de ce larcin ſacrilége fut puni de mort ; le titre de Macédonien, ni l'éclat de ſa naiſſance, ne purent le préſerver d'un ſupplice ignominieux. Ce vaſte empire ne vit plus qu'un pere chéri dans un maître reſpecté. Toutes les voix ſe réunirent pour bénir ſon regne fortuné, & quoique conquérant, il fut plus aimé que les rois que le privilége de leur naiſſance éleve ſur un trône héréditaire. Ce fut pour mettre le ſceau à ſon ouvrage qu'il favoriſa les mariages entre la nation conquérante & la nation ſubjuguée ; & pour apprendre aux Macédoniens à ne point rougir de ces alliances, il en donna lui-même l'exemple en épouſant Statera, fille ainée de Darius ; & en mariant les plus grands ſeigneurs de la cour & ſes premiers favoris, avec les autres dames Perſes de la premiere qualité. Ces noces furent célébrées avec la plus grande pompe & la plus grande magnificence, & l'on y étala tout le luxe aſiatique. Il y eut quantité de tables délicatement ſervies où furent admis tous les Macédoniens qui s'étoient déja mariés dans le pays. On ne doit donc pas être ſurpris s'il ne garda que treize mille Macédoniens pour conſerver des conquêtes ſi étendues. Les autres furent renvoyés dans leur patrie, & ce fut le treſor public qui acquitta leurs dettes. Pendant toutes ces expéditions, il avoit eu ſoin d'établir des colonies dans les provinces, dont les peuples indociles lui paroiſſoient diſpoſés à la révolte ; & par cette politique il contenoit dans l'obéiſſance des hommes qu'il auroit eu à punir.

Alexandre, après avoir célébré ſes noces à Suze, ſe rendit à Babylone. C'étoit là que l'attendoient les ambaſſadeurs de toutes les nations. La terre étoit remplie de la terreur de ſon nom. Tous les peuples venoient le flatter à l'envi, comme celui qui devoit être leur maître. Il ſe hâtoit d'arriver dans cette grande ville, pour y tenir les états généraux de l'univers. En paſſant par Ecbatane, il perdit Epheſtion. La mort de cet illuſtre favori le plongea dans la plus profonde affliction. Les foibleſſes de l'homme éclipſerent la fermeté du héros. Il parut diſpoſé à ne pas ſurvivre à cet ami fidele. Plutarque rapporte que ſa ſenſibilité égarant ſa raiſon, il fit couper les crins à tous les chevaux & à tous les mulets de ſon armée, comme s'il eût voulu que les animaux partageaſſent le deuil public. Suivant cet auteur, il immola ſur ſon tombeau les Curéens qui formoient un peuple nombreux, voulant, ajoute Plutarque, imiter Achille qui barbare dans le délire de ſa douleur avoit immolé pluſieurs princes

Digitized by Google

Troyens sur le tombeau de Patrocle.

Cependant il approchoit lui-même du terme fatal, & s'étant mis en marche, il mourut à la vue de Babylone, dans la trente-deuxieme année de son âge, la douzieme de son regne, & la huitieme de son empire d'Asie. Il ne nomma point de successeur. Il avoit eu deux femmes, Barcine & Roxane; la premiere avoit un fils; la seconde étoit enceinte. Ni l'une ni l'autre n'eut la gloire de donner un héritier au trône. Ce fut Aridée, frere d'*Alexandre*, qui fut proclamé roi par le suffrage de l'armée. Voici l'ordre qui fut mis dans l'empire: Ptolomée eut la Satrapie d'Egypte & de toutes les provinces d'Afrique qui en dépendoient; Laomedon celle de Syrie & Phenicie. La Syrie & la Pamphilie furent données à Antigonus, avec une grande partie de la Phrygie. La Cilicie échut à Philotas. Leonatus eut en partage la petite Phrygie, avec toute la côte de l'Hellespont. Cassandre eut le gouvernement de la Carie, & Menandre celui de Lydie. Eumenes eut la Cappadoce & la Paphlagonie, jusqu'à Trébisonde. Python fut établi dans la Médie; Lisimaque dans la Thrace & dans le Pont. Tous les satrapes établis par *Alexandre* dans la Sogdiane, la Bactriane, & l'Inde, furent continués dans leur charge. Perdiccas resta auprès d'Aridée, comme principal ministre de ce prince & général de ses armées. Cet empire conquis par la plus étonnante valeur, & gouverné par des chefs instruits dans l'art de la guerre & de la politique, sembloit reposer sur une base durable, mais l'ambition de ces chefs surpassant encore leur capacité, fit un fut aussi prompte & aussi déplorable, que sa naissance avoit été brillante & prématurée.

Il est bien difficile de tracer un tableau digne d'*Alexandre*, le peintre sera toujours au-dessous de ce qu'on attend de lui. Il ne faut pas le juger par les regles ordinaires. L'héroïsme a une marche qui lui est particuliere. *Alexandre* fut plus qu'un homme, ou du moins il fut tout ce qu'un homme peut être. Les projets qu'il conçut, furent exécutés avec gloire. Heureux à conquérir, habile à gouverner, il fut plus grand encore après la victoire que dans le combat, & il subjugua les cœurs avec plus de facilité que les provinces. Le plus beau de ses éloges, c'est que Sisigambis, mere de Darius, avoit survécu aux malheurs de sa maison, & qu'elle ne put survivre à la mort d'*Alexandre*. Ce héros, dans l'espace de dix ans, fonda un empire aussi vaste que celui que les Romains éleverent en dix siecles. Tant qu'il vécut, ses généraux resterent dans l'obscurité, parce qu'ils ne furent que les exécuteurs de ses ordres; & dès qu'il ne fut plus, ils éclipserent la gloire des plus grands rois de la terre; ce qui prouve son discernement dans le choix de ses agens. Ce prince, ami des arts & protecteur de ceux qui les cultivent, récompensoit avec magnificence les grands hommes dans tous les genres. Il donna près de deux millions à Aristote, pour lui faciliter les moyens de faire ses expériences physiques. Il entretint une infinité de chasseurs & de pêcheurs pour procurer à ce naturaliste des secours dans ses recherches sur la constitution interne des animaux. Son siecle fut le siecle du génie. Ce fut celui qui enfanta les Diogene, les Pyrrhon. Les arts étendirent leurs limites. Protogene & Apelle firent respirer la toile avec leur pinceau; Praxitele, Polyclete, Lysippe, animerent le marbre, le bronze & l'airain. *Alexandre* indifférent pour le médiocre, étoit épris pour tout ce qui sortoit des bornes ordinaires. Stasurate, architecte fameux, lui proposa de tailler le Mont-Atos en forme humaine, & de lui en faire une statue où il eût été représenté portant dans une main une ville peuplée de dix mille habitans, & dans l'autre un fleuve, dépositant ses eaux à la mer. Le projet de ce colosse resta sans exécution, & la gloire du héros n'a pas eu besoin de ce monument gigantesque pour se perpétuer dans tous les âges. Les siecles d'*Alexandre*, d'Auguste, de Côme de Medicis & de Louis XIV, sont des époques intéressantes dans l'histoire des arts & du génie. (*M. Y.*)

ALEXANDRE DE PAPHLAGONIE, *Hist. anc.*, fut un célebre imposteur qui étonna le vulgaire par de prétendus prodiges, qui n'entraînent point les sages dans la séduction. Les poëtes avoient débité qu'Esculape avoit été métamorphosé en serpent, symbole de la prudence que doivent avoir ceux qui comme lui professent l'art de guérir. Ce célebre médecin révéré comme le dispensateur de la santé, devint l'objet d'un culte religieux, & tint le premier rang parmi les divinités inférieures.

Digitized by Google

Alexandre profita de la crédulité populaire, pour usurper le titre d'homme inspiré; & s'étant associé Croconas, chroniqueur Byzantin aussi artificieux que lui, il courut les provinces sous plusieurs empereurs romains. Les peuples de Macédoine avoient l'art d'apprivoiser les serpens, & on en voyoit de si privés qu'ils tetoient les femmes & jouoient avec les enfans sans leur faire aucun mal. *Alexandre* étudia leur méthode, & se servit d'un de ces animaux pour établir dans sa patrie un culte qui pût y attirer les offrandes des nations. Les deux imposteurs passerent en Chalcédoine, où ils cacherent dans un vieux temple d'Apollon qu'on démolissoit, quelques lames de cuivre, où ils écrivirent qu'Esculape avoit résolu de se fixer dans le bourg d'Abonus en Paphlagonie. Ces lames furent bientôt découvertes; Croconas, comme le plus éloquent, prêcha cette prophétie dans toute l'Asie mineure, & sur-tout dans la contrée qui alloit être honorée de la présence du dieu de la santé, tandis qu'*Alexandre*, vêtu en prêtre de Cybele, annonçoit un oracle de la Sibylle, portant qu'il alloit venir de Synope sur le Pont-Euxin un libérateur d'Ausonie; & pour donner plus de poids à ses promesses, il se servoit de termes mystiques & inintelligibles, mêlant la langue juive avec la grecque & la latine qu'il prononçoit avec enthousiasme; ce qui faisoit croire qu'il étoit saisi d'une fureur divine; ses contorsions étoient effrayantes, sa bouche vomissoit une écume par le moyen d'une racine qui provoquoit les humeurs. Ses connoissances dans les méchaniques favoriserent encore ses impostures, il fabriqua la tête d'un dragon dont il ouvroit & fermoit la gueule à son gré, par le moyen d'un crin de cheval: ce fut avec cette tête & son serpent apprivoisé qu'il séduisit plusieurs provinces: il n'y a pas beaucoup de mérite à tromper les hommes.

Les Paphlagoniens s'empresserent à construire un temple digne d'un dieu qui leur donnoit la préférence; & tandis qu'on en jettoit les fondemens, il cacha dans la fontaine sacrée un œuf où étoit renfermé un serpent qui venoit de naître. Dès qu'il eut préparé le prodige, il se rend dans la place publique vêtu d'une écharpe d'or; ses pas étoient chancelans comme s'il eût été transporté d'une ivresse mystérieuse, ses yeux respiroient la fureur, sa bouche étoit écumante, & ses cheveux étoient épars à la maniere des prêtres de Cybele. Il monte sur l'autel, il exalte les prospérités dont le peuple alloit jouir; la multitude l'écoute avec un respect religieux, chacun se prosterne & fait des vœux. Quand il voit que les imaginations sont embrasées du feu de son fanatisme, il entonne une hymne en l'honneur d'Esculape, qu'il invite de se montrer à l'assemblée, & quelques-uns même crurent voir ce dieu; il enfonce un vase dans l'eau d'où il tire un œuf, & s'écrie: peuple, voici votre dieu; il le casse & l'on en voit sortir un serpent. Tout le monde est frappé d'un étonnement stupide; l'un demande la santé, l'autre les honneurs & les richesses: le vieillard se sent moins débile, les beautés surannées se flattent de recouvrer leur ancien coloris. *Alexandre* enhardi par ses succès, fait annoncer le lendemain que le dieu qu'ils avoient vu si petit la veille, avoit repris sa grandeur naturelle. Les Paphlagoniens courent en foule admirer ce miracle; ils trouvent l'imposteur couché sur un lit, & vêtu de son habit de prophete, le serpent apprivoisé étoit entortillé à son cou & sembloit le caresser; il n'en laissoit voir que la queue, & il substituoit à la tête celle du dragon dont il dirigeoit la mâchoire à son gré.

Cette imposture annoblit la Paphlagonie où chacun vint apporter ses offrandes; & comme la santé est le plus précieux des biens, les provinces voisines & éloignées envoyerent consulter ses oracles, & l'on crut avec ce secours pouvoir se passer de médecins. Croconas, son complice, partageoit avec lui les applaudissemens du vulgaire, lorsqu'il mourut à Chalcédoine de la morsûre d'une vipere. *Alexandre*, destitué de l'appui d'un imposteur plus adroit que lui, soutint par lui-même sa réputation; les imaginations étoient ébranlées; il n'y a quelquefois qu'une premiere séduction difficile à opérer. Les yeux fascinés réaliserent tous les fantômes; il vendoit ses oracles à un prix si modique, qu'il en avoit un grand débit. Pour dix sous de notre monnoie, un imbécille achetoit de ce fripon la connoissance de tout ce qui devoit lui arriver. On lui envoyoit dans un billet cacheté la question qu'on proposoit, & il

Digitized by Google

écrivoit la réponſe dans le même billet, ſans qu'il parût qu'on eût rompu le cachet. On crioit au miracle pour un ſecret que le dernier commis poſſede aujourd'hui: les remedes qu'il preſcrivoit aux malades accréditerent ſes impoſtures, parce qu'il avoit fait une étude ſérieuſe de l'art de guérir. Sa réputation s'étendit juſqu'à Rome, où il fut appellé par Marc-Aurele en 174. L'accueil que lui fit ce philoſophe couronné, lui acquit la confiance des courtiſans & du peuple; on le révéra comme le diſpenſateur de l'immortalité, parce qu'il promettoit à tous de prolonger leur vie juſqu'au-delà du terme ordinaire. Il prédit qu'il vivroit cent cinquante ans, & qu'alors il ſeroit frappé d'un coup de foudre; il étoit de ſon intérêt de faire croire qu'il mourroit par un accident, pour ne pas décrier les promeſſes qu'il faiſoit aux autres de perpétuer leur exiſtence, & de rectifier les vices de la nature. Ses prédictions furent démenties par l'événement; il mourut d'un ulcere à la jambe à l'âge de ſoixante & dix ans. Quoiqu'il eût entraîné des peuples entiers dans la ſéduction, ſes preſtiges n'éblouiroient pas aujourd'hui la plus groſſiere canaille: on eſt familiariſé avec les preſtiges.

Le nom d'*Alexandre* a ſouvent été déshonoré par des impoſteurs. Outre *Alexandre* Balès qui arracha la couronne à Démétrius Soter, on voit encore un aventurier qui fut aſſez audacieux pour ſe dire le fils de Perſée, & pour diſputer ſon héritage aux Romains. Les Macédoniens ſéduits ſe rangerent ſous ſes enſeignes; ſon début fut brillant, mais Métellus l'arrêta dans le cours de ſes proſpérités naiſſantes; *Alexandre* qui n'avoit aucune des qualités guerrieres du prince dont il ſe diſoit le fils, eſſuya de fréquens revers. Il fut pourſuivi juſqu'en Dardanie, où il diſparut ſans qu'on pût découvrir quels lieux lui ſervoient de retraite. Cet *Alexandre* ambitionnoit les trônes, le Paphlagonien ne vouloit que s'enrichir. L'ambition & la cupidité ſont deux paſſions, dont l'une fait ſes victimes de ceux qui en ſont dévorés; l'autre, plus ſourde & plus cachée, arrive plus ſouvent à ſon but. (*T-N.*)

ALEXANDRE, tyran de Phérès, *Hiſtoire de Grece*. Ce prince réunit aux plus grands talens qui honorent l'homme public, tous les vices qui dégradent les plus obſcurs particuliers. Ses premiers penchans ſe déclarerent pour la guerre, dont il médita tous les principes. Les Theſſaliens, qui connoiſſoient ſon ambition & la férocité de ſon caractere, n'oſerent le mettre à la tête de leur armée. *Alexandre*, trop fier pour vieillir dans des emplois ſubalternes, ſe fraya une route au commandement par le meurtre du général Polyphron; & teint d'un ſang qu'il devoit reſpecter, il s'érigea en tyran de la Theſſalie, dont ſon crime l'avoit rendu maître. Magnifique dans ſes dons, terrible dans ſes vengeances, il impoſa ſilence à la cenſure, & ſe fit de tous les hommes pervers d'avides partiſans. Les ſoldats, juges & témoins de ſa valeur, fermerent les yeux ſur ſes vices, pour ne les ouvrir que ſur les récompenſes qu'il prodiguoit par ambition. Dès qu'il ſe vit à la tête de vingt mille brigands aguerris, il crut pouvoir tout enfreindre avec impunité. Les plus vertueux citoyens lui parurent autant d'ennemis, & les plus riches furent ſes victimes. Leurs dépouilles furent le partage d'une ſoldateſque effrénée, dont ſes largeſſes avoient fait des complices. Les femmes furent enlevées du lit de leurs époux, & les filles furent arrachées des bras de leurs meres. Les Theſſaliens accablés ſous le joug, implorerent le ſecours des Thébains. Pélopidas, qui leur fut envoyé, réduiſit le tyran à recevoir la loi qu'il daigna lui preſcrire. Mais à peine eut-il ſouſcrit au traité, qu'il ne rougit pas de l'enfreindre avec éclat. Le général Thébain pouvoit l'en punir; mais il lui parut plus beau d'uſer de douceur, pour apprivoiſer ce caractere farouche; il fut le trouver, ſans avoir d'autre eſcorte qu'un ami. Le tyran le voyant déſarmé & ſans défenſe, s'en ſaiſit, & le fit jeter preſque nu dans une priſon obſcure, où on ne lui accorda d'alimens que pour l'empêcher de mourir. La femme du tyran, auſſi tendre que ſon mari étoit barbare, fut touchée du ſort de cet illuſtre captif; elle lui rendit pluſieurs viſites ſecretes, & elle adoucit les ennuis de ſa captivité.

Les Thébains, indignés de l'outrage fait à leur général trompé par un parjure, envoyerent en Theſſalie une nouvelle armée, ſous les ordres de deux généraux ſans courage & ſans capacité. *Alexandre* les

Digitized by Google

combattit avec avantage, jusqu'au moment où les soldats Thébains mirent à leur tête Epaminondas, plus digne de leur commander. La réputation de ce grand homme rendit le tyran plus traitable & plus soumis : Epaminondas négocia au lieu de le combattre; il craignoit qu'*Alexandre* aigri par une nouvelle défaite, ne fît éprouver sa férocité à l'illustre captif qu'il tenoit dans ses fers; ainsi il fut redevable de son salut à la crainte qu'inspiroient ses cruautés. La paix fut conclue, & Pélopidas sortit de sa prison. Dès que les Thébains furent éloignés, le tyran s'abandonna à la brutalité de ses penchans; les villes n'offrirent que des scenes de carnage. Pélopidas, réveillé par les cris d'un peuple souffrant, se met à la tête de sept mille hommes, & marche contre *Alexandre*, qui lui en oppose vingt mille, exercés dans toutes sortes de brigandages. L'action s'engage dans les plaines de Cynocephale; Pélopidas, qui avoit sa patrie & ses injures particulieres à venger, oublie qu'il est général, & n'a plus que l'intrépidité d'un soldat; il apperçoit le tyran il le défie au combat du geste & de la voix; une grêle de traits, décochés par l'ennemi, le perce & le renverse expirant. Son génie lui survit, & préside après sa mort aux mouvemens de son armée. *Alexandre* vaincu est forcé de rendre toutes les places où il exerce sa tyrannie; il s'engage par serment à ne plus porter les armes que sous les ordres des Thébains. Quand il fut dans l'impuissance de nuire, il languit dans la plus sale débauche; & ne pouvant plus exercer ses cruautés sur les citoyens, il les fit sentir à sa femme & à ses esclaves. Enfin comme il n'existoit que pour faire des malheureux, sa femme, secondée de ses freres, en délivra la Thessalie par un assassinat. (*T*-N.)

ALEXANDRE, *Hist. de Pologne.* Après la mort de Jean Albert, trois fils de Casimir IV prétendirent au trône de Pologne, & partagerent les suffrages de la diete. C'étoient Ladislas, roi de Bohême & de Hongrie; Sigismond, duc de Glogaw; & *Alexandre*, grand duc de Lithuanie. Le premier s'efforçoit de subjuguer les esprits par sa puissance, & de corrompre les cœurs par ses présens. Le second n'opposoit à ses deux concurrens, que ses vertus & l'estime publique. Un plus grand intérêt décida la diete en faveur du troisieme; on saisit le moment d'éteindre des haines nationales, si funestes à la Lithuanie & à la Pologne, & de former un même corps politique de deux peuples si long-temps rivaux. Les Lithuaniens, flattés de voir la couronne sur la tête de leur duc, consentirent à la réunion, & obtinrent le droit de voter dans les élections. *Alexandre* fut donc couronné en 1501; mais Hélene son épouse, fille du czar, ne le fut pas; la nation lui fit un crime de son attachement au schisme des Grecs. *Alexandre* calma les ressentimens de son beau-pere, qui avoit juré d'exterminer les Lithuaniens. Ce peuple cultivoit ses champs en paix, lorsque les Tartares, qui n'étoient arrêtés ni par le souvenir de leurs anciennes défaites, ni par la foi des traités, vinrent fondre tout-à-coup sur la Lithuanie. *Alexandre* étoit malade, & touchoit presque à ses derniers momens; il se fit porter en litiere à la tête de son armée, anima ses soldats d'une voix mourante, & les conjura de donner à ses yeux le spectacle d'une victoire, avant qu'ils se fermassent pour jamais. On étoit déjà arrivé à la vue des ennemis; le général Stanislas Kiska rangea les troupes en bataille, distribua les postes, & donna le signal du combat. Les Tartares furent vaincus; le roi étoit expirant, & son ame sembloit s'arrêter pour apprendre le succès de la bataille. On vint lui annoncer qu'elle étoit gagnée; il leva les yeux au ciel, & mourut le 19 août 1506. C'étoit un prince mélancolique & taciturne; il lutta, mais en vain, avec le secours de la musique contre le noir chagrin qui le rongeoit. Il étoit plus sévere qu'équitable, & moins généreux que prodigue. Il régna quatorze ans en Lithuanie & cinq en Pologne. (*M. de Sacy.*)

ALEXANDRE, *Hist. de Pologne.*, fils de Jean Sobieski, roi de Pologne. L'histoire de ce prince n'est remarquable que par une contradiction singuliere. En 1697 il se mit sur les rangs avec les autres prétendans à la couronne de Pologne; en 1704 Charles XII la lui offrit, & il la refusa. Le motif de son refus, étoit l'exclusion qu'on avoit donnée à son frere aîné; mais dans la diete de 1697 il concourut avec ce même frere, & s'efforçoit de le supplanter. Il est difficile de pénétrer les raisons de cette conduite. (*M. de Sacy.*)

* ALEXANDRETTE, *Géog.*, ville de

Digitized by Google

Syrie en Asie, à l'extrémité de la mer Méditerranée, à l'embouchure d'un petit ruisseau appellé *Belum* ou *Soldrat*, sur le golfe d'Ajazze. *Lat.* 56, 35, 10; *long.* 54. *Voyez* ALEP.

ALEXANDRIE *ou* SCANDERIA, ville d'Egypte à l'une des embouchures occidentales du Nil, près de la mer Méditerranée. *Long.* 47, 56, 30; *lat.* 31, 11, 30.

Il y a en Pologne une petite ville de ce nom. *Voyez* ALEXANDROW.

* § ALEXANDRIE, *dite* ALEXANDRIE DE LA PAILLE, *Alexandria ſtatiellorum*, *Géog.* Cette ville, capitale de l'Alexandrin, dans le Milanez, & aujourd'hui ſous la domination du roi de Sardaigne, eſt ainſi nommée, parce qu'elle fut bâtie en l'honneur du pape Alexandre III, grand ennemi de l'empereur Frédéric Barberouſſe. Après la ruine de Milan, en 1162, une partie de ſes habitans vinrent s'établir en cet endroit, & y fonderent cette ville, conjointement avec d'autres Gibelins, que l'empereur fit ſortir de Parme, de Plaiſance, & de pluſieurs autres villes. On la nomma d'abord l'*Alexandrie de paille*, parce que ſes murs, dit Sigonius, n'étoient abſolument que de la paille mêlée avec la terre glaiſe. Cependant malgré un ſi foible rempart, Frédéric Barberouſſe, qui ne tarda pas à venir l'aſſiéger pour la détruire, ne put jamais la prendre, & les habitans ſe défendirent avec tant de courage & de conſtance, qu'après ſix mois de ſiége l'empereur fut obligé de ſe déſiſter de ſon entrepriſe. Il s'en vengea par un mot piquant contre le pape, en diſant qu'il ne s'étonnoit pas qu'on eût bâti une ville imprenable en l'honneur d'un âne vivant & féroce tel qu'Alexandre III, puiſqu'Alexandre le grand en avoit fait conſtruire une ſemblable pour conſerver la mémoire d'un cheval mort. Le pape, pour récompenſer le zele des habitans de cette nouvelle Alexandrie, leur donna un évêque, qu'il fit ſuffragant de Milan, & leur accorda divers priviléges.

Miſſon *Voyage d'Italie*, *tom. III*, *p.* 47, prend gratuitement beaucoup de peine, pour faire voir qu'il eſt faux que les empereurs y aient jamais été couronnés d'une couronne de paille. Mais La Forêt-Bourgon *Géogr. hiſt. tom. III*, *pag.* 440, donne une explication aſſez ridicule du nom d'*Alexandrie de paille*. Il le fait venir de ce que la vigueur des troupes avec leſquelles Frédéric l'aſſiégea, ne fut qu'un feu de paille; car elle ſe ralentit ſi fort, ajoute-t-il, qu'il fut contraint de lever le ſiége, après s'être morfondu ſix mois. La Martiniere dit que l'empereur voulut l'appeller *Céſarée*; mais que les habitans perſiſtant à lui laiſſer le nom d'*Alexandrie*, l'empereur alors la traita d'*Alexandrie de paille*. L'origine que Sigonius donne à ce nom eſt plus raiſonnable. Les murs d'*Alexandrie* ne ſont plus de paille aujourd'hui; ils forment un très-beau rempart, entouré d'un large foſſé plein d'eau. C'eſt une des plus fortes places du roi de Sardaigne, & ſa citadelle eſt fortifiée à la Vauban. La ville d'*Alexandrie* eſt ſituée ſur le Tanaro, à onze lieues de Milan, & n'offre aucun édifice remarquable, excepté le nouvel hôtel de ville. La cathédrale eſt dans un goût abſolument gothique. Les foires d'*Alexandrie*, qui ſe tiennent deux fois l'an, en avril & en octobre, ſont célebres dans toute l'Italie.

ALEXANDRIE, *Géog.*, ville de ſoixante ſtades de tour, qu'Alexandre le grand fit bâtir près du fleuve Tanaïs. Quinte-Curce, qui parle de cette ville, nous apprend que le même Alexandre en avoit fait bâtir pluſieurs autres de ce nom dans les Indes & ailleurs. Il y en avoit encore une en Suziane, qui étoit la patrie de Denys le géographe. (*C. A.*)

* § ALEXANDRIN, *Géogr.*, petit quartier du Milanez, appartenant aujourd'hui au roi de Sardaigne depuis le traité d'Utrecht de 1714. Il eſt borné au nord par le Piémont, au levant par le Tortonois, au ſud & au couchant par le Montferrat. Il tire ſon nom de ſa capitale, nommée *Alexandrie*. *Voyez* ce mot dans ce dictionnaire.

* ALEXANDRIN, épithete qui déſigne dans la poéſie françoiſe, la ſorte de vers affectée depuis long-tems & vraiſemblablement pour toujours, aux grandes & longues compoſitions, telles que le poème épique & la tragédie, ſans être toutefois exclue des ouvrages de moindre haleine. Le vers *alexandrin* eſt diviſé par un repos en deux parties qu'on appelle *hémiſtiches*. Dans le vers *alexandrin*, maſculin ou féminin, le premier hémiſtiche n'a jamais que ſix ſyllabes qui ſe comptent: je dis *qui ſe comptent*, parce que s'il arrive que cet

Digitized by Google

hémiſtiche dit ſept ſyllabes, ſa derniere finira par un *e* muet, & la premiere du ſecond hémiſtiche commencera par une voyelle, ou par une *h* non aſpirée, à la rencontre de laquelle l'*e* muet s'élidant, le premier hémiſtiche ſera réduit à ſix ſyllabes. Dans le vers *alexandrin* maſculin, le ſecond hémiſtiche n'a non plus que ſix ſyllabes qui ſe comptent, dont la derniere ne peut être une ſyllabe muette. Dans le vers *alexandrin* féminin, le ſecond hémiſtiche a ſept ſyllabes, dont la derniere eſt toujours une ſyllabe muette. Le nombre & la gravité forment le caractere de ce vers; c'eſt pourquoi je le trouve trop éloigné du ton de la converſation ordinaire pour être employé dans la comédie. Une loi commune à tout vers partagé en deux hémiſtiches, & principalement au vers *alexandrin*, c'eſt que le premier hémiſtiche ne rime point avec le ſecond ni avec aucun des deux du vers qui précede ou qui ſuit. On dit que notre vers *alexandrin* a été ainſi nommé, ou d'un poème françois de la vie d'Alexandre, compoſé dans cette meſure par Alexandre de Paris, Lambert Licor, Jean le Nivelois, & autres anciens poëtes, ou d'un poème latin intitulé l'*Alexandriade*, & traduit par les deux premiers de ces poëtes, en grands vers, en vers *alexandrins*, en vers héroïques; car toutes ces dénominations ſont ſynonymes, & déſignent indiſtinctement la ſorte de vers que nous venons de définir.

Le vers *alexandrin* nous tient lieu du vers hexametre, & à ſa place nous l'employons dans nos poèmes héroïques; mais quant au nombre & au metre, c'eſt au vers aſclépiade latin que notre vers héroïque répond. Il en a la coupe & les nombres, avec cette ſeule différence que le premier hémiſtiche de l'aſclépiade n'eſt pas eſſentiellement ſeparé du ſecond par un repos dans le ſens, mais ſeulement par une ſyllabe qui reſte en ſuſpens après le ſecond pied.

Plus le vers héroïque françois approche de l'aſclépiade par les nombres, & plus il eſt harmonieux. Or ces nombres peuvent s'imiter de deux façons, ou par des nombres ſemblables, ou par des équivalens.

On ſait que les nombres de l'aſclépiade ſont le ſpondée & le dactyle, & que chacun de ces deux pieds forme une meſure à quatre temps. Ainſi toutes les fois que le vers héroïque françois ſe diviſe à l'oreille en quatre meſures égales, que ce ſoit des ſpondées, des dactyles, des anapeſtes, des dipyrriches, ou des amphybraches, il a le rhythme de l'aſclépiade, quoiqu'il n'en ait pas les nombres.

Le mélange des ces élémens étant libre dans nos vers françois, les rend ſuſceptibles d'une variété que ne peut avoir l'aſclépiade, dont les nombres ſont immuables; cependant nos grands vers ſont encore monotones, & cette monotonie a deux cauſes; l'une, parce qu'on ne ſe donne pas aſſez de ſoin pour en varier les repos: *voyez l'article* HÉMISTICHE fait par l'auteur de la *Henriade*; l'autre parce que dans nos poèmes héroïques les vers ſont rimés deux à deux; & rien de plus fatiguant pour l'oreille que ce retour périodique de deux finales conſonnantes, répété mille & mille fois.

Il ſeroit donc à ſouhaiter qu'il fût permis, ſur-tout dans un poème de longue haleine, de croiſer les rimes, en donnant, comme à fait Malherbe, une rondeur harmonieuſe à la période poëtique. Peut-être ſeroit-il à ſouhaiter auſſi que ſelon le caractere des images & des ſentimens qu'on auroit à peindre, il fût permis de varier le rhythme, & d'entremêler, comme a fait Quinault, différentes formes de vers. (*M. Marmontel,*)

ALEXANDROW, petite ville de Pologne, dans la Wolhinie, ſur la riviere de Horin.

ALEXAS; *Hiſtoire des Juifs*, troiſieme mari de Salomé, ſœur d'Hérode le grand, mérite de juſtes éloges pour avoir mis en liberté, après la mort d'Hérode, les principaux des Juifs que ce roi cruel avoit fait enfermer dans l'Hippodrome de Jéricho, avec ordre à *Alexas* & à Salomé de les faire mourir, auſſi-tôt qu'il auroit les yeux fermés, afin que la Judée, affligée de la mort de tant de perſonnes de conſidération, parût faire le deuil de ſon roi.

ALEXIPHARMAQUES, adjectif pris ſubſt., *Med.* Ce terme vient d'ἀλέξω, *repouſſer*, & de φάρμακον, qui veut dire proprement *poiſon*. Ainſi les *alexipharmaques*, ſelon cette étymologie, ſont des re-

Digitized by Google

medes dont la vertu principale eſt de repouſſer ou de prévenir les mauvais effets des poiſons pris intérieurement. C'eſt ainſi que l'on penſoit autrefois ſur la nature des *alexipharmaques*; mais les modernes ſont d'un autre avis. Ils diſent que les eſprits animaux ſont affectés d'une eſpece de poiſon dans les maladies aiguës, & ils attribuent aux *alexipharmaques* la vertu d'expulſer par les ouvertures de la peau ce poiſon imaginaire. Cette nouvelle idée, qui a confondu les ſudorifiques avec les *alexipharmaques*, a eu de fâcheuſes influences dans la pratique; elle a fait périr des millions de malades.

Les *alexipharmaques* ſont des remedes altérans, cordiaux, qui n'agiſſent qu'en ſtimulant & irritant les fibres nerveuſes & vaſculeuſes. Cet effet doit produire une augmentation dans la circulation, & une raréfaction dans le ſang. Le ſang doit être plus broyé, plus atténué, plus diviſé, parce que le mouvement inteſtin des humeurs devient plus rapide: mais la chaleur augmente dans le rapport de l'effervescence des humeurs; alors les fibres ſtimulées, irritées, agiſſant avec une plus grande force contractive, les actions toniques, muſculaires & élaſtiques ſont plus énergiques. Les vaiſſeaux fouettent le ſang & l'expriment avec plus de vigueur: la force truſive & compreſſive du cœur augmente, celle des vaiſſeaux y correſpond: & les réſiſtances devenant plus grandes par la pléthore préſuppoſée ou par la raréfaction qui eſt l'effet de ces mouvemens augmentés, il doit ſe faire un mouvement de rotation dans les molécules des humeurs, qui étant pouſſées de la circonférence au centre, du centre à la circonférence, ſont ſans ceſſe battues contre les parois des vaiſſeaux, de ces parois à la baſe, & de la baſe à la pointe de l'axe de ces mêmes canaux; la force ſyſtaltique du genre vaſculeux augmente donc dans toute l'étendue; les parois fortement diſtendues dans le temps de la ſyſtole du cœur réagiſſant contre le ſang, qui les écarte au moment de la diaſtole, leur reſſort tend à les rapprocher, & ſon action eſt égale à la diſtenſion qui a précédé.

Il doit réſulter de cette impulſion du ſang dans les vaiſſeaux & de cette rétropulſion, une altération conſidérable dans le tiſſu de ce fluide; s'il étoit épais avant cette action, ſes parties froiſſées paſſent de l'état de condenſation à celui de raréfaction, & cette raréfaction répond au degré de denſité & de tenacité précédentes; les molécules collées & rapprochées par une cohéſion intime doivent s'écarter, ſe ſéparer, s'atténuer, ſe diviſer; l'air contenu dans ce tiſſu reſſerré & condenſé tend à ſe remettre dans ſon premier état; chaque molécule d'air occupant plus d'eſpace, augmente le volume des molécules du liquide qui l'enferme; & enfin celles-ci cherchant à ſe mettre à l'aiſe, diſtendent les parois de vaiſſeaux, ceux-ci augmentent leur réaction, ce qui produit un redoublement dans le mouvement des liquides. De là viennent la fievre, la chaleur, les léſions de fonctions qui ſont extrêmes, & qui ne ſe terminent que par l'engorgement des parties molles, le déchirement des vaiſſeaux, les dépôts de la matiere morbifique ſur des parties éloignées ou déja diſpoſées à en recevoir les atteintes, les hémorrhagies dans le poumon, dans la matrice, les inflammations du bas-ventre, de la poitrine & du cerveau. Celles-ci ſe terminent par des abcès, & la gangrene devient la fin funeſte de la cure des maladies entrepriſes par les *alexipharmaques*, dans le cas d'un ſang ou trop ſec ou trop épais.

Mais ſi le ſang eſt âcre, diſſous & raréfié, ces remedes donnés dans ce cas ſans préparation préliminaire ſont encore plus funeſtes: ils atténuent le ſang déja trop diviſé; ils tendent à exalter les ſels acides & alkalins qui devenant plus piquans font l'effet des corroſifs ſur les fibres; ainſi il arrive une fonte des humeurs & une diaphoreſe trop abondante. Delà une augmentation de chaleur, de ſéchereſſe & de tenſion. Ces cruels effets feront ſuivis d'autres encore plus fâcheux.

Les *alexipharmaques* ne doivent donc pas être donnés de toute main, ni adminiſtrés dans toutes ſortes de maladies. Les maladies aiguës, ſur-tout dans leur commencement, dans l'état d'acroiſſement, dans l'*acme*, doivent être reſpectées; & malheur à ceux à qui on donnera ces remedes incendiaires dans ces temps où la nature fait tous ſes efforts pour ſe débarraſſer du poids de la maladie qui la ſurcharge. Ces maladies aiguës où la fievre, la chaleur, la ſéchereſſe, le délire, ſont

Digitized by Google

ou au dernier degré ou même légers, ne permettent point l'usage des *alexipharmaques* avant d'avoir désempli les vaisseaux; il faut diminuer la quantité, la raréfaction & l'acrimonie des sels répandus dans les humeurs, avant de les mettre en action. Les saignées, les adoucissans, les délayans, les purgatifs sont donc les préliminaires requis à l'administration des *alexipharmaques*. Mais ce n'est pas assez d'employer ces précautions générales; elles doivent être modifiées selon la différence des circonstances que présentent la délicatesse ou la force du tempérament, l'épaississement ou la raréfaction des humeurs, la dissolution & l'acrimonie, ou la viscosité des liqueurs, la sécheresse ou la moleſſe de la peau, la tension ou la laxité des fibres. Cela étant, l'usage de ces remedes actifs ne sera point si général qu'il est, & leur administration ne se fera qu'après un mûr examen de l'état actuel des forces, ou oppressées par la quantité des humeurs, ou épuisées par la diſette & l'acrimonie de ces mêmes humeurs.

Voici des réflexions utiles pour l'administration de ces remedes.

1°. Les *alexipharmaques* ne pouvant que redoubler la chaleur du corps, doivent être proscrits dans les inflammations, dans la fievre, dans les douleurs vives, dans la tension & l'irritation trop grande. Ainsi ils ne conviennent nullement dans tous les cas où les empyriques les donnent, sans avoir égard à aucune des circonstances énoncées.

2°. On doit les éviter toutes les fois que leur effet ne peut qu'irriter & accélérer le mouvement des liquides déja trop grand. Ainsi les gens secs, bilieux, dont les humeurs sont adustes & résineuses, doivent en éviter l'usage.

3°. Ces remedes devant agiter le sang, il est bon de ne les administrer que dans les cas où l'on ne craindra pas de faire passer les impuretés des premieres voies dans les plus petits vaisseaux. Ainsi on se gardera de les employer avant d'avoir évacué les levains contenus dans les premieres voies, qui se mêlant avec le sang, deviendroient plus nuisibles & plus dangereux.

4°. Quoique dans les maladies épidémiques le poison imaginaire faſſe soupçonner la nécessité de ces remedes, il faut avoir soin d'employer les humectans avant les incendiaires & tempérer l'action des *alexipharmaques* par la douceur & l'aquosité des délayans & des tempérans: ainsi les plus sûr est de les mêler alors dans l'esprit de vinaigre délayé, & détrempé avec une suffisante quantité d'eau.

5°. Comme la sueur & la transpiration augmentent par l'usage de ces remedes, il faut se garder de les ordonner avant d'avoir examiné si les malades suent facilement, s'il est expédient de procurer la sueur: ainsi quoique les catarrhes, les rhumes, les péripneumonies, &c. ne viennent souvent que par la transpiration diminuée, il seroit imprudent de vouloir y remédier par les *alexipharmaques* avant de sonder le tempérament, le siége & la cause du mal.

Le poumon reçoit sur-tout une terrible atteinte de ces remedes dans la fievre & dans la péripneumonie; car ils ne font qu'augmenter l'engorgement du sang déja formé: aussi voit-on tous les jours périr un nombre infini de malades par cette pratique aussi pernicieuſe que mal raisonnée.

6°. Quoique les sueurs soient indiquées dans bien des maladies, il est cependant bon d'employer avec circonspection les *alexipharmaques*: le tissu compact de la peau, la chaleur actuelle, l'épaississement des liqueurs, l'obstruction des couloirs, demandent d'autres remedes plus doux & plus appropriés, qui n'étant pas administrés avant les sudorifiques, jettent les malades dans un état affreux, faute d'avoir commencé par les délayans, les tempérans & les apéritifs légers.

7°. Dans les chaleurs excessives de l'été, dans les froids extrêmes, dans les affections cholériques, dans les grandes douleurs, dans les spasmes qui resserrent le tissu des pores, il faut éviter les *alexipharmaques*, ou ne les donner qu'avec de grands ménagemens.

Les *alexipharmaques* sont en grand nombre: les trois regnes nous fournissent de ces remedes. Les fleurs cordiales, les tiges & les racines, les graines & les feuilles des plantes aromatiques, sur-tout des ombelliferes, sont les plus grands *alexipharmaques* du regne végétal. Dans le regne animal on rangeoit autrefois dans cette classe les os, les cornes, des dents des animaux & sur-tout du cerf, rapés & préparés phi-

Digitized by Google

losophiquement; les différens besoards, les calculs animaux. Aujourd'hui l'usage en est presque entierement banni de la pratique des médecins éclairés. Dans le regne minéral, les différentes préparations de l'antimoine, le soufre anodin, ou l'éther fait par la dulcification de l'esprit de vitriol avec l'alkohol. Les remedes simples tirés des trois regnes sont à l'infini dans la classe des *alexipharmaques*.

Les remedes *alexipharmaques* composés sont la confection d'alkermès, celle d'hyacinthe, les différentes thériaques, le laudanum liquide, les pilules de Starké, l'orviétan, les eaux générales, thériacales, divines, l'eau de mélisse composée. (*N*)

ALEXITERES, adj. pris subst. *Médec.* Ce terme dans Hippocrate ne signifie rien plus que *remedes & secours*. Les modernes ont appliqué le mot *alexiteres* à des remedes contre la morsure des animaux venimeux, & même aux amulettes & aux charmes; en un mot à tout ce que l'on porte sur soi, comme un préservatif contre les poisons, les enchantemens & les maléfices, & leurs suites fâcheuses. Il n'y a pas de différence entre les *alexiteres* & les *alexipharmaques*.

Eau de lait alexitere *selon la pharmacopée de Londres*. Prenez de reine des prés, de chardon béni, de galanga, six poignées de chacun; de menthe, d'absynthe, cinq poignées, de chacune; de rue, trois poignées; d'angélique, deux poignées: mettez par-dessus, après que vous aurez broyé le tout, environ douze pintes de lait & le distillez au bain-marie.

Trochisques alexiteres *de la même pharmacopée*. Prenez de la racine de zédoaire, de la racine de serpentaire de Virginie, de la poudre de pattes d'écrevisses, de chaque un gros & demi; de l'écorce extérieure de citron séchée, de semence d'angélique, de chacun un gros; du bol d'Arménie préparé, un demi-gros; de sucre candi le poids du tout: réduisez tous ces ingrédiens en une poudre fine; ensuite faites-en une pâte propre pour les trochisques avec une quantité suffisante de mucilage de gomme adraganth préparé avec l'eau thériacale.

L'eau de lait *alexitere* & les trochisques sont de bons altérans, propres à fortifier, stimuler, ranimer les fibres & réveiller les esprits.

Les trochisques sont encore astringens, absorbans & carminatifs: la dose de l'eau & des trochisques est fort arbitraire. (*N*)

ALÉZAN, *manege*. *Voyez* ALZAN.

ALFAJATES, *Géogr.*, jolie petite ville de Portugal dans la province de Beira; elle est aux frontieres de la Castille, sur la riviere de Coa au sud-sud-est de Vila-Mayor, & non loin des montagnes de l'Abadia. *Long.* 12, 15; *lat.* 40, 20. (*C. A.*)

* ALFANDIGA; c'est à Lisbonne ce que nous appellons ici *la douanne*, ou le lieu où se payent les droits d'entrée & de sortie. Il est bon d'avertir que tous les galons, franges, brocards, rubans d'or & d'argent, y étoient confisqués sous le regne précédent, parce qu'il étoit défendu d'employer de l'or & de l'argent filés, soit en meubles, soit en habits: les choses ne sont peut-être plus dans cet état sous le regne présent.

ALFAQUES, *Géogr.*, petites isles de la Méditerranée, appartenantes à l'Espagne; elles sont presque à l'embouchure de l'Ebre, & vis-à-vis de côtes de Catalogne, à très-peu de distance des terres. *Long.* 18, 20; *lat.* 40, 39. (*C. A.*)

*ALFAQUIN, s. m. prêtre des Mores: il y en a encore de cachés en Espagne. Ce mot est composé de deux mots arabes, dont l'un signifie *exercer l'office de prêtre*, ou *administrer les choses saintes*, & l'autre signifie *clerc*: l'*alfaqui* ou *alfaquin* de la grande mosquée de Fez est juge souverain dans les affaires spirituelles, & dans quelques temporelles où il ne s'agit point de peine de mort.

ALFAS, *Géogr.*, petites isles de la mer Rouge, vis-à-vis de la côte occidentale de l'Arabie Heureuse; elles ne sont habitées que pendant quelques mois de l'année par des Mores qui viennent de plusieurs autres isles à la pêche des perles; elles sont au nord-est des isles de Da & Laca. *Long.* 63, 30; *lat.* 17, 10. (*C. A.*)

ALFERGAN, est le nom d'un auteur arabe traduit par Golius. *V.* ASTRONOMIE. (*O*)

ALFET, s. m. *Jurisprud.*, ancien mot anglois, qui signifioit *la chaudiere* qui contenoit l'eau bouillante dans laquelle l'accusé devoit enfoncer son bras jusqu'au coude par forme d'épreuve ou de purgation. *V.* EPREUVE & PURGATION. (*H*)

* ALFIDENA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze.

* ALFIERE, ou *porte-enseigne*. Ce nom

Digitized by Google

a passé de l'Espagnol en notre langue, à l'occasion des Flamands qui servent dans les troupes d'Espagne.

ALFON, *Hist. Mythol. du nord.*, étoit fils de Sigard, roi de Danemarck. Son pere aimoit la paix dans un siecle où la manie des combats étoit presque la seule vertu. On ne peut lui faire un mérite de son éloignement pour la guerre; cette qualité précieuse & si rare étoit un effet de son indolence, bien plus que de son amour pour l'humanité. A peine fut-il monté sur le trône de Danemarck, qu'il abandonna ses droits sur la Suede que Siwald son pere avoit conquise. Ce prince pusillanime ne jouit pas cependant de la tranquillité qu'il croyoit s'être assurée par ce honteux sacrifice. Ses trois fils la troublerent bientôt par leur humeur turbulente & leur goût pour la guerre. Alfon, sur le récit qu'on lui fit de la beauté d'Alvide, fille du roi de Gothland, en devint amoureux. Dès-lors il jura de ne prendre de repos que cette princesse ne fût en sa puissance: ce ne fut qu'après avoir couru des avantures trop singulieres pour être vraies qu'il parvint à voir sa flamme couronnée.

Les graces de sa nouvelle épouse ne purent retenir long-temps ce jeune prince dans l'oisiveté; la mer avoit été le théatre de ses exploits, il y reparut avec Alger son frere. La fortune ne tarda pas à leur offrir une occasion de signaler leur courage: ils rencontrerent la flotte des trois fils d'Hamund, roi d'un canton de la Suede. On se battit de part & d'autre avec acharnement: la nuit sépara les combattans sans qu'on eût pu décider de quel coté avoit penché la victoire. Le lendemain chaque chef s'apperçut que le combat de la veille avoit si fort diminué le nombre de ses troupes, qu'il lui restoit à peine assez de monde pour ramener la flotte dans les ports. On ne parla plus de se battre; & l'impuissance de faire la guerre fit à l'instant signer la paix aux deux partis. Alfon retourna en Danemarck, aussi indigné de n'avoir pas gagné la bataille qu'un autre l'eût été de l'avoir perdue. Il équipa une nouvelle flotte, & vint attaquer les princes Suédois, qui se fiant trop sur la foi des traités, n'étoient point préparés à le recevoir. Helvin & Hamund qu'il rencontra les premiers, furent les victimes de leur sécurité; mais Hagbert ayant appris la défaite de ses freres, vint fondre à son tour sur les Danois, à l'instant où chargés de butin ils remontoient sur leurs vaisseaux. Alfon & Alger furent faits prisonniers dans cette occasion, & le vainqueur les immola sans pitié aux mânes de ses freres. (*M. de Sacy.*)

* ALFONSINE, adj. pris subst. c'est dans l'université d'Alcala le nom d'un acte de théologie, ainsi appellé parce qu'il se soutient dans la chapelle de S. Ildefonse. On dit d'un bachelier qu'il a soutenu son *alfonsine*, comme on dit ici d'un licencié qu'il a fait sa *sorbonique*.

ALFRED LE GRAND, *Hist. d'Angleterre.* L'ancien Minos vivoit encore, quand la reconnoissance publique lui décerna les honneurs de l'apothéose: il mérita sans doute l'estime & la vénération des Crétois qu'il rendit heureux par ses loix & par ses bienfaits. Mais alors n'y avoit-il donc qu'un fils de Jupiter qui pût construire des villes, les peupler, en écarter l'oisiveté, les vices, la volupté, le crime, le luxe & les plaisirs? Car ce fut à ces seules institutions que Minos, qui ne fut ni guerrier ni conquérant, dut le titre sublime & ridiculement fastueux de *fils du souverain des dieux*. Ainsi, dans des temps postérieurs, l'oracle d'Appollon rendit publiquement hommage aux vertus de Lycurge, qu'il déclara *dieu plutôt qu'homme*, pour avoir à quelques loix sages, mais impraticables ailleurs que dans la triste & sévere Lacédémone, mêlé des loix évidemment contraires à la pudeur, à la décence, des loix également désavouées par l'humanité qu'elles outrageoient, par la nature qu'elles offensoient, & par la probité la plus commune qu'elles avilissoient. Lycurgue cependant, qui ne fut ni le plus éclairé des législateurs, ni le meilleur des citoyens, fut jugé digne du respect de la Grece & des éloges de la postérité. Toutefois cet homme célebre me paroit fort au-dessous de Numa; de Numa qui fut un grand roi, quoiqu'il n'eût de la royauté que les vertus politiques, dans un temps où Rome naissante environnée de nations jalouses, avoit besoin d'un roi guerrier; mais il sut inspirer aux Romains encore indociles, barbares, l'amour de la justice & la crainte des dieux. Il est vrai que pour réussir il eut recours à l'imposture, & ce moyen, quelque succès qu'il eût, dégrade un

Digitized by Google

un peu le caractere de ce législateur, qui, par ſes fréquens entretiens avec la nymphe Egérie, me paroît n'avoir cherché qu'à couvrir du merveilleux l'inſuffiſance de ſes loix. Si l'on trouvoit peu de juſteſſe dans ces réflexions, & que l'on me demandât quel a donc été à mon avis le plus illuſtre & le plus grand des rois, quel a été le plus ſage & le plus éclairé d'entre les législateurs, je nommerois *Alfred*, raconterois ſa vie, & croirois n'avoir rien à dire de plus ſur ces deux queſtions, qui à la vérité s'il n'eût point exiſté, me paroîtroient de la plus épineuſe difficulté. Vainement j'ai conſulté l'hiſtoire des peuples de l'antiquité; j'ai fouillé vainement auſſi dans les annales des nations modernes; je n'ai vu nulle part de ſouverain qui puiſſe entrer en parallele avec *Alfred*, ſoit rélativement à ſes vertus guerrieres, ſoit rélativement à la profonde ſageſſe de ſa législation, ſoit enfin que l'on ne conſidere en lui que l'étendue de ſon érudition, la variété de ſes talens, ſon goût pour la littérature, ou la ſolidité de ſa philoſophie, dans un ſiecle qui ne fut néanmoins ni celui des ſciences, ni celui des belles-lettres, & beaucoup moins encore celui de la philoſophie. Ce qui ajoute encore à la gloire d'*Alfred*, c'eſt qu'il ne dut qu'à lui-même, à ſa valeur, à ſon génie, l'éclat de ſes victoires, l'illuſtration de ſon regne, le bonheur de ſes peuples & les droits qu'il acquit à l'immortalité. Quelques préſages en effet qu'il donnât dans ſon enfance des grandes choſes qu'il pourroit faire un jour, Ethelwolf, ſon pere, ne ſongea point à développer ſes talens par une éducation ſoignée. Dans ces temps d'ignorance, les princes n'étoient ni plus ni mieux inſtruits que les particuliers; & ceux-ci faiſoient conſiſter toutes leurs connoiſſances à combattre, à s'abandonner à leurs paſſions, & ſur-tout à reſpecter les préjugés ſtupides qui gouvernoient la multitude. Le ſeul moyen qu'Ethelwolf employa pour inſtruire & former ſon fils, fut de l'envoyer à Rome, ſuivi d'un cortege nombreux: car Rome étoit alors la ſeule ville où la lueur des lettres ſe laiſſât appercevoir, à travers le voile épais de l'ignorance qui couvroit le reſte de l'Europe.

Alfred n'eut ni le temps ni la liberté de s'inſtruire dans cette capitale. A peine il y fut arrivé, que le bruit de la mort d'Ethelwolf l'obligea d'en ſortir; mais avant ſon départ, il fut contraint par déférence de ſouffrir que le pape Léon III le ſacrât roi d'Angleterre, ſoit que par la ſolemnité de cette cérémonie Léon III voulût donner au jeune prince des marques diſtinguées de ſon affection, ſoit, comme il eſt plus vraiſemblable, qu'il voulût lui faire ſentir que c'étoit excluſivement au ſouverain pontife qu'appartenoit le droit de conférer les couronnes. *Alfred* ſe laiſſa ſacrer, ſortit de Rome, ſe hâta de revenir en Angleterre, trouva ſon pere ſur le trône, continua à faire les délices de la cour & à vivre dans l'ignorance, juſqu'à ce qu'un évènement qu'il ne prévoyoit pas, le fit rougir des jeux qui l'occupoient & de ſon incapacité. Ecoutant un jour la lecture qu'on faiſoit à la reine ſa mere d'un poème ſaxon, la grandeur d'ame des héros qui agiſſoient dans ce poème, l'élevation de leurs ſentimens, & leurs belles actions le frapperent; ſon génie s'exalta, & ſentant tout-à-coup ſe développer en lui les ſentimens généreux & ſublimes qu'il avoit reçus de la nature, il promit d'égaler & de ſurpaſſer même les grands hommes que le poëte avoit propoſés pour modeles. Fidele à ſes promeſſes & encouragé par la reine, il apprit à lire, & dévora ce même poème dont la lecture avoit fait tant d'impreſſion ſur ſon ame, étudia le latin, & ne ceſſa de conſulter & de méditer les auteurs les plus célebres de l'antiquité, juſqu'à ce que la mort d'Ethelwolf fit paſſer dans ſes mains le ſceptre britannique: digne de parcourir la brillante carriere qui s'ouvroit devant lui, *Alfred* ne méritoit point les malheurs & les déſaſtres qu'il avoit à eſſuyer dans les premieres années de ſon regne; mais à peine il fut monté ſur le trône, qu'il ſe vit obligé d'aller délivrer ſes provinces du brigandage des Danois qui les avoient envahies & qui les ravageoient; il remporta ſur eux d'éclatantes victoires, mais l'inépuiſable nord vomiſſant continuellement des eſſaims de barbares, qui ſe joignoient au reſte des Danois échappés à la valeur des Saxons, il vit bientôt ſon royaume hors d'état de réſiſter à cette foule de brigands qui l'attaquerent de tous côtés.

Alfred d'autant plus grand, d'autant plus intrépide que le danger étoit plus preſſant, raſſembla toutes ſes forces, &

Digitized by Google

redoublant d'activité, livra huit batailles en une année, triompha toutes les fois qu'il combattit, & réduisit ses ennemis à une telle extrémité, qu'ils lui demanderent la paix, & promirent d'accepter toutes les conditions qu'il voudroit leur imposer. Mais pendant qu'*Alfred* prenoit les plus sages mesures pour mettre fin à ces hostilités, il apprit qu'une nouvelle armée de Danois plus nombreuse que toutes celles qui jusqu'alors avoient désolé l'Angleterre, venoit de débarquer, & qu'elle portoit le ravage, la terreur & la mort dans toutes les provinces. Ce malheureux événement abattit le courage des Saxons; la plupart prirent la fuite devant ce torrent destructeur, & coururent se cacher dans le pays de Galles: quelques-uns plus effrayés encore passerent au-delà des mers, & plusieurs espérant de trouver leur salut dans une prompte obéissance, allerent au-devant des chaines que ces brigands leur présentoient. Ainsi, l'armée d'*Alfred* dispersée & son royaume en proie aux fureurs des Danois, il ne lui resta plus, pour dérober sa tête à la férocité de ses usurpateurs, que la triste ressource de chercher dans ses états envahis un asyle impénétrable à la poursuite de ses ennemis. Il renvoya le peu de domestiques qui lui étoient restés fideles, se dépouilla des marques de la royauté, se travestit afin de n'être point connu, & passa vétu en paysan dans la province d'Atheilney, chez un pâtre qui le reçut dans sa cabane, où il demeura six mois.

Cependant les Danois possesseurs du royaume, supposant le roi *Alfred* enveloppé dans le nombre des Saxons qu'ils avoient massacrés, & ne se doutant point qu'on osât les troubler dans leur conquête, ne garderent plus ni ordre ni discipline. Entraînés par leur goût effréné pour la débauche, ils se répandirent dans la campagne, persuadés qu'il ne leur restoit plus d'ennemis à combattre, ni précautions d'aucune espece à observer. Le bruit de leur licence, de leur débauche, & surtout de leur sécurité, pénétra jusques dans la cabane d'*Alfred*, qui ne voulant s'en rapporter qu'à lui-même, prit le moyen le plus hasardeux, mais aussi le plus sûr pour juger sainement de l'état des choses. Il s'introduisit déguisé en joueur de harpe dans le camp des Danois, amusa les soldats par ses chants & par sa gaieté, vit tout, examina tout, osa pénétrer même jusque dans la tente de Guthrum, leur prince & leur général, s'y fit retenir quelques jours par les charmes de sa musique & la vivacité de sa conversation, s'éloigna sans obstacles, revint dans la cabane de son hôte, fit avertir ceux de ses officiers qui s'étoient le plus distingués par leur valeur & leur fidélité, les harangua, & leur fit voir combien les circonstances étoient favorables, & combien il leur seroit facile de se venger, & de délivrer le royaume des brigands qui l'opprimoient. La harangue d'*Alfred* ranime ses guerriers, ils jurent de rassembler les soldats que la frayeur a dispersés, & fixent à leur roi le jour où ils viendront se ranger sous ses ordres. Fideles à leurs promesses, ils reviennent au temps marqué, suivis d'une armée formidable, sinon par le nombre, du moins par le desir de se venger des outrages qu'ils ont reçus, par l'espérance de relever le trône, & sur-tout par cette audace qui dans les momens décisifs annonce l'héroïsme, & présage le succès. *Alfred* n'a plus besoin d'exciter leur courage; il se met à leur tête, & par des routes détournées marche vers le camp des Danois: ceux-ci avoient passé la nuit dans la débauche, & dormoient assoupis par les vapeurs de la satiété. *Alfred* & son armée s'élancent dans le camp, & sans avoir le temps de se reconnoître, les Danois attaqués de tous cotés se laissent égorger, hors d'état d'opposer la plus légère résistance, & leur camp est couvert de cadavres. Les Saxons ne perdirent presque aucun soldat, exterminerent cette foule de brigands, & firent un butin immense: ceux d'entre les Danois qui avoient pu se dérober par la fuite au fer des vainqueurs, s'étoient réfugiés dans les forêts; ils y furent poursuivis, & dans la crainte d'être massacrés s'ils osoient résister, ils implorerent la clémence d'*Alfred*, qui peu content de leur accorder la vie & la liberté, n'exigea d'eux & de Guthrum, leur chef, d'autre condition s'ils vouloient rester dans le pays, que celle d'embrasser le catholicisme & de se faire baptiser. Les Danois accepterent cette proposition avec reconnoissance, & le vainqueur leur donna à repeupler les royaumes d'Estanglie & de Northumberland, dévastés & presque dé-

Digitized by Google

ferts par les fréquentes incursions des barbares.

Les Danois établis dans d'autres provinces britanniques, étonnés de la générosité d'*Alfred*, se hâterent de lui rendre hommage, & de se déclarer ses vassaux & ses tributaires. Ainsi, dans une seule journée & par une seule victoire, *Alfred* fit cesser l'oppression, la tyrannie & les crimes qui ravageoient ses états, reprit son sceptre, vengea ses sujets & brisa les fers de l'esclavage qui les avoient si long-tems enchaînés. Mais les travaux d'*Alfred* n'étoient point finis encore; son royaume reconquis, son trône raffermi, suffisoient pour l'élever au rang des plus magnanimes héros; une carriere plus épineuse s'ouvroit devant lui, celle qu'il n'appartient qu'aux grands hommes, aux rois équitables, aux génies sublimes, de parcourir avec succès. Il regnoit à la vérité, mais sur un royaume épuisé, désolé dans toutes ses parties, qui ne présentoit à ses yeux étonnés que des ruines, des débris, les déplorables restes de la férocité de ses derniers usurpateurs, des villes écrasées, des campagnes vouées à l'infertilité, de vastes solitudes, des bourgs sans habitans, des champs sans cultivateurs, l'industrie étouffée, le commerce anéanti, les loix oubliées, les mœurs corrompues, l'administration publique dirigée par l'ignorance, ou par l'avidité plus funeste que l'ignorance, l'indigence, la misere & la famine prêtes à dévorer le reste des sujets échappés à la barbarie Danoise. Quel affligeant spectacle pour le cœur compatissant d'*Alfred*! & quel autre que lui eût pu seulement espérer de ramener quelqu'ordre dans ses états, & de remonter la machine du gouvernement, si cruellement dégradée, écrasée par tant de violences, de chocs & de secousses? Ce qu'il y avoit de plus pressant étoit de prévenir de nouvelles invasions, & de mettre les côtes britanniques à l'abri des descentes des pirates. Dans cette vue *Alfred* se hâta de former une marine qui pût servir de défense naturelle: il fit construire, & perfectionner la construction des vaisseaux; ensuite il engagea, par son exemple, ses discours, des éloges, des récompenses, ses sujets à s'appliquer à l'art de la navigation, & à celui de combattre sur mer. Cette marine naissante se signala bientôt par une victoire éclatante contre des pirates Danois qui tomberent au pouvoir de la flotte Angloise. Ce triomphe acheva d'intimider les Danois, qui ne pouvant plus espérer de faire des courses heureuses, furent contraints de respecter les côtes britanniques, qu'ils avoient tant de fois insultées. Le moyen le plus prompt qu'*Alfred* crut devoir prendre pour faire cesser l'indigence qui accabloit ses peuples, fut de rétablir le commerce; & pour y parvenir, il céda aux plus habiles commerçans du royaume un grand nombre de vaisseaux, qui passant en Asie & ramenant de riches cargaisons, exciterent plusieurs citoyens à commercer aussi; en sorte qu'en moins d'une année l'Angleterre fut le centre du commerce de l'Europe & de l'Asie. A ces premiers bienfaits succéderent le rétablissement des beaux-arts, & la réconstruction des villes. *Alfred* appella dans ses états, par des distinctions flatteuses, & par l'attrait des récompenses, les artistes & les ouvriers les plus habiles de l'Europe. Il fit élever des palais, apprit à ses sujets à bâtir en pierre & en brique, aggrandit & décora Londres, & la plupart des villes des provinces, établit des manufactures, qui hâtant le progrès du commerce britannique, déja très-florissant, animerent l'agriculture par le produit que rapportoit aux cultivateurs l'emploi que l'on faisoit des matieres premieres dans le sein de l'état même. Un roi sage, éclairé, peut faire, lorsqu'il le desire, le bonheur de ses sujets; mais ce bonheur n'est que momentané, lorsqu'il ne prend point les moyens de perpétuer les établissemens utiles qu'il a formés; car il est rare alors que les institutions passent au-delà de la génération qui les a vu s'établir. *Alfred* pensa que la seule maniere de rendre stable & permanente la gloire de son regne, étoit de pénétrer le cœur des citoyens, lors même qu'il ne seroit plus, du zele qui l'animoit lui-même pour les sciences, les beaux-arts, les vertus sociales, l'amour de la patrie. Il n'y a que le secours des études, il n'y a qu'un plan suivi d'éducation nationale, qui soient capables de donner aux jeunes citoyens, & de perpétuer de race en race les sentimens & les connoissances qui doivent distinguer & caractériser tous les sujets d'un même état. Dans cette vue, *Alfred* érigea des colléges dans les villes principales & fonda l'uni-

Digitized by Google

verſité d'Oxford, inſtitution qui ſeule eût ſuffi pour l'immortaliſer.

S'il y avoit moins d'unanimité dans les anciens rédacteurs des annales britanniques, je ſerois tenté de croire qu'ils ont attribué au ſeul *Alfred*, ce qui n'a été fait que ſucceſſivement & ſous les regnes de pluſieurs ſouverains : mais on ne peut ſe méprendre, ſoit à l'unanimité de ces hiſtoriens, ſoit à l'uniformité du principe qui me paroît avoir dirigé le grand *Alfred* dans toutes ſes inſtitutions. Tout autre que lui ſans doute eût cru faire beaucoup de garantir ſon royaume des différentes entrepriſes que les Danois, toujours humiliés & toujours remuans, tenterent pour recouvrer leur ancienne ſupériorité; mais à peine ils avoient fait une invaſion, qu'ils étoient repouſſés par *Alfred*, qui ſans ceſſer de les ſoumettre & de leur pardonner, ne paroiſſoit s'occuper que du ſoin d'aſſurer la durée & d'ajouter à l'utilité des établiſſemens qu'il avoit fondés. Toutefois il méditoit un ouvrage plus vaſte, & qui ſeul eût rempli tous les momens du regne le plus long & le plus paiſible. Cet ouvrage ſi digne du *génie* & de l'ame d'*Alfred*, étoit la rédaction des anciennes loix Saxones liées à de nouveaux réglemens; ce corps de loix étoit ſans contredit l'un des plus ſages codes qui eût paru juſqu'alors, & la ſeule législation qui pût être donnée aux Anglois attachés aux coutumes nationales & aux anciennes loix Saxones. Le temps & les révolutions qui ſe ſont ſuccédés depuis les premieres années du Xe ſiecle juſques vers la fin du XVe, ont cauſé bien des déſaſtres en Angleterre comme ailleurs. Mais la perte la plus irréparable a été celle de ce corps de loix : on ſait ſeulement que c'eſt à lui que la juriſprudence Angloiſe doit ſon origine, & qu'il doit être auſſi regardé comme la baſe de ce qu'en Angleterre on appelle *droit commun*. On ſait enfin qu'*Alfred* s'attacha moins à donner des loix nouvelles, qu'à réformer & à étendre les inſtitutions antérieures qui n'étoient pour la plupart que les coutumes & la juriſprudence ſuivies pendant l'Heptarchie, & jadis introduites par les Saxons. *Voyez* ANGLETERRE.

La légiſlation d'*Alfred* eut le plus grand ſuccès; par elle le brigandage, trop longtemps toléré, le vol, le pillage, les crimes de toute eſpece furent réprimés, ou par le châtiment, ou par la réformation des mœurs, qui s'adoucirent & changerent en peu de temps, au point que l'on raconte encore, d'après les annaliſtes du Xe ſiecle, qu'*Alfred* un jour afin d'éprouver ſes ſujets, ſuſpendit des bracelets d'or au milieu d'un grand chemin, qu'ils y reſterent pluſieurs jours, & que perſonne n'eut la témérité ou le deſir d'y toucher.

Mais ce ne furent ni les loix, ni les inſtitutions d'*Alfred*, ni ſa valeur, ni ſes bienfaits qui contribuerent le plus à la réformation des mœurs & au progrès des ſciences; ce fut l'exemple qu'il donna des vertus douces & utiles; ce fut l'aſſiduité conſtante avec laquelle il ſe livra lui-même à l'étude des connoiſſances humaines, malgré la multitude & l'importance des affaires qui l'accabloient. Cette étude ne fut point ſtérile; peu d'hommes ont été auſſi ſavans que lui, & nul de ſes contemporains n'a écrit auſſi utilement ni autant de bons ouvrages; car on ſait qu'outre pluſieurs écrits vraiment philoſophiques, dans leſquels il publia ſes idées morales ſous le voile ingénieux de l'apologue & de l'allégorie, *Alfred* traduiſit en ſaxon le dialogue de ſaint Grégoire, le traité de Boëce *de la conſolation de la philoſophie*, les pſeaumes de David, l'hiſtoire d'Oroſe, celle d'Angleterre d'après Bede, & les fables d'Eſope.

De tous les ſouverains qui ont honoré le trône, *Alfred* eſt le ſeul depuis l'inſtitution de la royauté, qui avec un tempérament foible & très-ſouvent malade, ait livré en perſonne cinquante batailles, ſoit ſur terre, ſoit ſur mer; le ſeul, qui après être remonté ſur le trône & avoir rétabli les mœurs, après avoir délivré ſa patrie des fléaux qui la ravageoient, après avoir donné un excellent code de loix, ſoit devenu dans un ſiecle d'ignorance, & par les ſeules forces de ſon génie, bon grammairien, vrai philoſophe, orateur éloquent, hiſtorien exact, poëte aimable, excellent muſicien, grand architecte & bon géometre. Par quel moyen heureux *Alfred* put-il ſe livrer tour-à-tour à des occupations ſi variées, acquérir tant de connoiſſances, & tranſmettre à la poſtérité des preuves ſi multipliées de ſon érudition? Par le ſage emploi du temps, dont il connut le prix; par l'emploi bien combiné du temps, qui mene à tout quand on ſait en uſer. Il par-

Digitized by Google

toit le jour en trois portions égales, l'une pour son sommeil & la restauration de ses forces par les alimens & l'exercice, l'autre pour les affaires du gouvernement, & la troisieme pour l'étude & l'exercice de la religion. Afin de mesurer exactement ses heures, il se servoit de flambeaux d'un volume semblable, qu'il allumoit les uns après les autres dans une lanterne; expédient ingénieux pour un siecle grossier, où la géométrie des cadrans & le méchanisme des horloges étoient tout-à-fait inconnus.

Des talens si distingués; des vertus aussi éminentes méritèrent à *Alfred* le surnom de *grand*, auquel la postérité a jugé qu'il avoit plus de droit que tant de rois malfaisans, qui nés pour la ruine de leurs sujets, & la désolation des nations voisines, ont osé l'usurper. A juger du regne d'*Alfred* par les grandes choses qu'il fit, on croiroit qu'il a été d'une très-longue durée; cependant ce prince vertueux, le modele des rois qui veulent être justes, ne mourut âgé que de cinquante-deux ans en 900. Il n'en avoit régné que vingt-neuf. Sa mort fut un sujet de deuil pour ses sujets, de joie pour les ennemis de l'Angleterre, & de regrets pour la plupart des souverains Européens, qui le regardoient, après Charlemagne moins grand peut-être, comme le plus vertueux prince que l'Europe eût vu naître, & comme le plus sage & le meilleur des rois. (*L. C.*)

ALGALIE, s. f. *instrument de chirurgie*, est un tuyau d'argent qu'on introduit dans la vessie. Les cas pour lesquels on les met en usage en ont fait changer diversement la construction. Les plus longues ont dix pouces de long & environ deux lignes de diametre. Dans la forme la plus ordinaire, & dont la plupart des chirurgiens se servent en toutes rencontres, elles ont cinq à six pouces en droite ligne; elles forment ensuite un petit coude en dedans, qui donne naissance à une courbure ou demi-cercle qui fait la panse en dehors. Cette courbure a environ trois pouces: le reste de la sonde qui acheve la courbure, forme un bec d'un pouce & demi ou deux pouces de long, dont l'extrémité fermée finit le canal. Il y a sur les côtes du bec, à deux lignes de son bout, deux petites ouvertures longuettes d'environ cinq lignes, & d'une ligne de largeur dans leur milieu: on appelle ces ouvertures *les yeux de la sonde*. L'extrémité postérieure de la sonde qui forme l'entrée du canal doit être évasée en entonnoir, & avoir deux anses sur les côtés. Ce sont ordinairement deux anneaux, dont l'usage est de servir à armer en cas de besoin la sonde de deux cordons pour l'assujettir à une ceinture. Je préfere l'ancienne figure de ces anses qui sont en forme de bouffole; elles me paroissent plus propres à servir d'appui & empêcher que la sonde ne vacille entre les doigts de celui qui la dirige. Cette figure des anses n'empêche pas qu'elles ne servent au même usage que les anneaux qu'on leur a substitués. *V. fig.* 2 & 3, *Pl. X.*

Les sondes à long bec que nous venons de décrire, sont bonnes pour s'instruire de la capacité de la vessie, de l'existence des pierres, *&c.* mais on s'est apperçu qu'elles n'avoient pas les mêmes avantages dans le cas de rétention d'urine. Lorsque ce long bec est dans la vessie, il déborde l'orifice de deux ou trois travers de doigt; il n'est donc pas possible qu'avec ces sondes on puisse tirer toute l'urine qui est dans la vessie; & ce qui restera au-dessous du niveau des yeux de la sonde pourra occasionner des irritations, des ulceres & autres accidens, par la mauvaise qualité qu'il aura acquise. Un petite courbure sans panse, avec un bec fort court, qui ne déborde l'orifice de la vessie que de quelques lignes, remédie à cet inconvénient.

On a reconnu encore un défaut dans les *algalies*; ce sont les ouvertures de l'extrémité antérieure, dans lesquelles le tissu spongieux de l'urethre enflammé peut s'introduire & engager par-là la sonde dans le canal, de façon qu'on ne pourroit la faire avancer ni reculer sans déchirement & effusion de sang; accident qui, comme on voit, ne vient point du peu d'adresse du chirurgien, mais de l'imperfection de l'instrument qu'il emploie: on y a remédié en coupant l'extrémité antérieure de la sonde, *V. les fig.* 5 & 6, *Pl. X.* que l'on ferme exactement par un petit bouton pyramidal dont la grosseur doit excéder le diametre de l'*algalie* d'un 5 ou sixieme de ligne. Ce bouton est au bout d'un stilet très-fin, qui passe dans le canal de la sonde, & qui est contourné en anneau à 3 ou 4 lignes du pavillon. Lorsqu'on tire cet anneau, le bec de la sonde se ferme;

Digitized by Google

& ſi on le pouſſe, le bouton pyramidal s'éloigne de l'extrémité de la ſonde, & en laiſſe l'ouverture aſſez libre pour la ſortie de l'urine, des glaires & même des caillots de ſang.

Il y a des ſondes flexibles, *Voyez la fig.* 4, *Pl. X.* qui paroiſſent propres à moins incommoder les malades, lorſqu'on eſt obligé de leur laiſſer une *algalie* dans la veſſie pour éviter la réitération trop fréquente de ſon introduction. Leur ſtructure les rend ſujettes à inconvénient: le fil d'argent plat tourné en ſpirale peut s'écarter, pincer les parties qui le touchent, & ne pouvoir être retiré. On en a vu dont les pas ſe ſont incruſtés de matieres tartareuſes.

M. Petit a le premier ſupprimé la ſonde flexible, & s'eſt ſervi en ſa place d'une *algalie* tournée en *S*, qui s'accommode parfaitement aux courbures du canal de l'urethre, la verge étant pendante.

Les *algalies* des femmes ne different de celles des hommes qu'en grandeur & en courbure. Les plus longues ont cinq à ſix pouces; elles ſont preſque droites; il n'y a que l'extrémité antérieure qui ſe courbe légérement dans l'étendue de ſept à huit lignes. *Voyez fig.* 1, *Pl. X.* La différente conformation des organes, établit, comme on en peut juger, la différence des *algalies* propres à l'un & à l'autre ſexe.

Lorſqu'on veut faire des injections dans la veſſie, il faut avoir une *algalie* de deux pieces, entre leſquelles on ajuſte un uretere de bœuf ou une trachée-artere de dindon, afin que la veſſie ne ſouffre point de l'action de la ſeringue ſur l'entrée du canal. *Voyez Planche X, fig.* 8. (*Y*).

ALGAROT *ou* ALGEROT (*poudre d'*), *Chymie & Thérapeutique. Voyez* ANTIMOINE, *Chymie.*

ALGAROTH, ſ. m. Victor Algaroth étoit un médecin de réputation de Vérone; il eſt auteur d'un remede, qui eſt une préparation d'antimoine, qu'on nomme *poudre d'algaroth. Voyez* ANTIMOINE. (*M*)

* ALGARRIA (L'), province d'Eſpagne, dans la partie ſeptentrionale de la nouvelle Caſtille.

§ ALGARVE *ou* ALGARBE, *Géogr.*, province de Portugal bornée au nord par l'Entre-Teio e Guadiana, & au ſud par l'Océan. On lui donnoit autrefois le nom de royaume & on y comprenoit alors une partie de l'Andalouſie, de la Grenade & du royaume de Fez en Afrique. Elle n'a aujourd'hui, telle qu'elle eſt, que trente à trente-deux lieues de longueur ſur ſix à ſept de large. Le froment, les figues, les olives, les amandes, les dattes & les raiſins ſont ſes productions principales & ſon premier objet de commerce. On y trouve ſix villes, dont la capitale eſt Faro. On y compte douze bourgs, ſoixante-ſept paroiſſes & ſoixante mille habitans. L'extrémité la plus méridionale de l'*Algarve*, eſt le cap de Saint-Vincent, où l'on fait ordinairement une pêche aſſez abondante. (*C. A.*)

* ALGATRANE, ſ. f. ſorte de poix qu'on trouve à la pointe de Sainte-Hélene, dans la baie. On dit que cette matiere bitumineuſe ſort liquide d'un trou élevé de quatre à cinq pas au-deſſus du montant de la mer; qu'elle bouillonne; qu'elle ſe durcit comme de la poix, & qu'elle devient ainſi propre à tous les uſages de la poix.

ALGEBRAIQUE, adj. eſt la même choſe qu'*algébrique. Voyez* ALGÉBRIQUE.

ALGEBRE, ſ. f., *Ordre encyclopédique, Entendement, Raiſon, Science de la nature, Science des êtres réels, des êtres abſtraits, de la quantité ou Mathématiques, Mathématiques pures, Arithmétique, Arithmétique numérique, & Algebre*, c'eſt la méthode de faire en général le calcul de toutes ſortes de quantités, en les repréſentant par des ſignes très-univerſels. On a choiſi pour ces ſignes les lettres de l'alphabet, comme étant d'un uſage plus facile & plus commode qu'aucune autre ſorte de ſignes. Ménage dérive ce mot de l'arabe *Algiabarat*, qui ſignifie le *rétabliſſement d'une choſe rompue*, ſuppoſant fauſſement que la principale partie de l'*algebre* conſiſte dans la conſidération des nombres rompus. Quelques-uns penſent avec M. d'Herbelot, que l'algebre prend ſon nom de Geber, philoſophe chymiſte & mathématicien célebre, que les Arabes appellent *Giabar*, & que l'on croit avoir été l'inventeur de cette ſcience; d'autres prétendent que ce nom vient de *gefer*, eſpece de parchemin fait de la peau d'un chameau, ſur lequel Ali & Giafur Sadek écrivirent en caracteres myſtiques la deſtinée du mahométiſme, & les grands évènemens qui devoient arriver juſqu'à la fin du monde; d'autres

Digitized by Google

le dérivent du mot *geber*, dont avec la particule *al* on a formé le mot *algebre*, qui eſt purement arabe, & ſignifie proprement *la réduction des nombres rompus en nombres entiers*; étymologie qui ne vaut gueres mieux que celle de Ménage. Au reſte il faut obſerver que les Arabes ne ſe ſervent jamais du mot *algebre* ſeul pour exprimer ce que nous entendons aujourd'hui par ce mot; mais ils ajoutent toujours le mot *macabelah*, qui ſignifie *oppoſition & comparaiſon*; ainſi *algebra-almacabelah* eſt ce que nous appellons proprement *algebre*.

Quelques auteurs définiſſent l'algebre l'*art de réſoudre les problèmes mathématiques*: mais c'eſt là l'idée de l'analyſe ou de l'art analytique plutôt que de l'*algebre*. *V.* ANALYSE.

En effet l'*algebre* a proprement deux parties: 1°. la méthode de calculer les grandeurs en les repréſentant par les lettres de l'alphabet: 2°. la maniere de ſe ſervir de ce calcul pour la ſolution des problèmes. Comme cette derniere partie eſt la plus étendue & la principale, on lui donne ſouvent le nom d'*algebre* tout court, & c'eſt principalement dans ce ſens que nous l'enviſagerons dans la ſuite de cet article.

Les Arabes l'appellent l'*art de reſtitution & de comparaiſon*, ou *l'art de réſolution & d'équation*. Les anciens auteurs Italiens lui donnent le nom de *regula rei & cenſûs*, c'eſt-à-dire, la regle de la racine & du quarré; chez eux la racine s'appelle *res*, & le quarré, *cenſus*. *Voyez* RACINE, QUARRÉ. D'autres la nomment *arithmétique ſpécieuſe*, *arithmétique univerſelle*, *&c.*

L'*algebre* eſt proprement la méthode de calculer les quantités indéterminées; c'eſt une ſorte d'arithmétique par le moyen de laquelle on calcule les quantités inconnues comme ſi elles étoient connues. Dans les calculs algébriques, on regarde la grandeur cherchée, nombre, ligne, ou toute autre quantité, comme ſi elle étoit donnée; & par le moyen d'une ou de pluſieurs quantités données, on marche de conſéquence en conſéquence, juſqu'à ce que la quantité que l'on a ſuppoſé d'abord inconnue, ou au moins quelqu'une de ſes puiſſances, devienne égale à quelques quantités connues; ce qui fait connoître cette quantité elle-même. *Voyez* QUANTITÉ & ARITHMÉTIQUE.

On peut diſtinguer deux eſpeces d'*algebre*: la *numérique*, & la *littérale*.

L'*algebre numérale* ou *vulgaire* eſt celle des anciens algébriſtes, qui n'avoit lieu que dans la réſolution des queſtions arithmétiques. La quantité cherchée y eſt repréſentée par quelque lettre ou caractere: mais toutes les quantités données ſont exprimées en nombre. *Voy.* NOMBRE.

L'*algebre littérale* ou *ſpécieuſe*, ou la *nouvelle algebre*, eſt celle où les quantités données ou connues, de même que les inconnues, ſont exprimées ou repréſentées généralement par les lettres de l'alphabet. *Voyez* SPÉCIEUSE.

Elle ſoulage la mémoire & l'imagination en diminuant beaucoup les efforts qu'elles ſeroient obligées de faire, pour retenir les différentes choſes néceſſaires à la découverte de la vérité ſur laquelle on travaille, & que l'on veut conſerver préſentes à l'eſprit: c'eſt pourquoi quelques auteurs appellent cette ſcience *géométrie métaphyſique*.

L'*algebre ſpécieuſe* n'eſt pas bornée comme la *numérale*, à une certaine eſpece de problèmes: mais elle ſert univerſellement à la recherche ou à l'invention des théorèmes, comme à la réſolution & à la démonſtration de toutes ſortes de problèmes, tant arithmétiques que géométriques. *Voyez* THÉORÈME, *&c.*

Les lettres dont on fait uſage en *algebre* repréſentent chacune ſéparément des lignes ou des nombres, ſelon que le problème eſt arithmétique ou géométrique; & miſes enſemble elles repréſentent des produits, des plans, des ſolides, & des puiſſances plus élevées, ſi les lettres ſont en plus grand nombre: par exemple, en géométrie, s'il y a deux lettres comme $a\,b$, elles repréſentent un rectangle dont deux cotés ſont exprimés, l'un par la lettre a & l'autre par b; de ſorte qu'en ſe multipliant réciproquement elles produiſent le plan $a\,b$: ſi la même lettre eſt répétée deux fois, comme $a\,a$, elle ſignifie un quarré: trois lettres, $a\,b\,c$, repréſentent un ſolide ou un parallélipipede rectangle, dont les trois dimenſions ſont exprimées par les trois lettres a, b, c,; la longueur par a, la largeur par b, la profondeur ou l'épaiſſeur par c; en ſorte que par leur multiplication mutuelle elles produiſent le ſolide $a\,b\,c$.

Comme dans les quarrés, cubes, &c

Digitized by Google

puiſſances, *&c.* la multiplication des dimenſions ou degrés eſt exprimée par la multiplication des lettres, & que le nombre de ces lettres peut croître juſqu'à devenir trop incommode, on ſe contente d'écrire la racine une ſeule fois, & de marquer à droite l'expoſant de la puiſſance, c'eſt-à-dire le nombre des lettres dont eſt compoſée la puiſſance ou le degré qu'il s'agit d'exprimer, comme a^2, a^3, a^4, a^5 : cette derniere expreſſion a^5 veut dire la même choſe que a élevé à la cinquieme puiſſance ; & ainſi du reſte. *Voyez* PUISSANCE, RACINE, EXPOSANT, *&c.*

Quant aux ſymboles, caracteres, *&c.* dont on fait uſage en *algebre*, avec leur application, *&c. Voyez les articles* CARACTERE, QUANTITÉ, *&c.*

Pour la méthode de faire les différentes opérations de l'*algebre*, *voyez* ADDITION, SOUSTRACTION, MULTIPLICATION, *&c.*

Quant à l'origine de cet art, nous n'avons rien de fort clair là deſſus : on en attribue ordinairement l'invention à Diophante, auteur grec, qui en écrivit treize livres, quoiqu'il n'en reſte que ſix. Xilander les publia pour la premiere fois en 1575 ; & depuis ils ont été commentés & perfectionnés par Gaſpard Bachet, ſieur de Meziriac, de l'académie françoiſe, & enſuite par M. de Fermat.

Néanmoins il ſemble que l'*algebre* n'a pas été totalement inconnue aux anciens mathématiciens, qui exiſtoient bien avant le ſiecle de Diophante : on en voit les traces en pluſieurs endroits de leurs ouvrages, quoiqu'ils paroiſſent avoir eu le deſſein d'en faire un myſtere. On en apperçoit quelque choſe dans Euclide, ou au moins dans Théon, qui a travaillé ſur Euclide. Ce commentateur prétend que Platon avoit commencé le premier à enſeigner cette ſcience. Il y en a encore d'autres exemple dans Pappus, & beaucoup plus dans Archimede & Apollonius.

Mais la vérité eſt que l'analyſe dont ces auteurs ont fait uſage, eſt plutôt géométrique qu'algébrique, comme cela paroit par les exemples que l'on en trouve dans leurs ouvrages ; en ſorte que l'on peut dire que Diophante eſt le premier & le ſeul auteur parmi les Grecs qui ait traité de l'*algebre*. On croit que cet art a été fort cultivé par les Arabes : on dit même que les Arabes l'avoient reçu des Perſes, & les Perſes des Indiens. On ajoute que les Arabes l'apporterent en Eſpagne ; d'où, ſuivant l'opinion de quelques-uns, il paſſa en Angleterre avant que Diophante y fût connu.

Luc Paciolo, ou Lucas à Burgo, cordelier, eſt le premier dans l'Europe qui ait écrit ſur ce ſujet : ſon livre, écrit en Italien, fut imprimé à Veniſe en 1494. Il étoit, dit-on, diſciple d'un Léonard de Piſe & de quelques autres dont il avoit appris cette méthode : mais nous n'avons aucun de leurs écrits. Selon Paciolo, l'*algebre* vient originairement des Arabes : il ne fait aucune mention de Diophante ; ce qui feroit croire que cet auteur n'étoit pas encore connu en Europe. Son *algebre* ne va pas plus loin que les équations ſimples & quarrées ; encore ſon travail ſur ces dernieres équations eſt-il fort imparfait, comme on le peut voir par le détail que donne ſur ce ſujet M. l'abbé de Gua, dans un excellent mémoire imprimé parmi ceux de l'académie des ſciences de Paris 1741. *Voyez* QUARRÉ *ou* QUADRATIQUE, EQUATIONS, RACINE, *&c.*

Après Paciolo parut Stifelius, auteur qui n'eſt pas ſans mérite : mais il ne fit faire aucun progrès remarquable à l'*algebre*. Vinrent enſuite Scipion Ferrei, Tartaglia, Cardan, & quelques autres, qui pouſſerent cet art juſqu'à la réſolution de quelques équations cubiques : Bombelli les ſuivit. On peut voir dans la diſſertation de M. l'abbé de Gua que nous venons de citer, l'hiſtoire très-curieuſe & très-exacte des progrès plus ou moins grands que chacun de ces auteurs fit dans la ſcience dont nous parlons : tout ce que nous allons dire dans la ſuite de cet article ſur l'hiſtoire de l'*algebre*, eſt tiré de cette diſſertation. Elle eſt trop honorable à notre nation pour n'en pas inférer ici la plus grande partie.

„Tel étoit l'état de l'*algebre* & de l'analyſe, lorſque la France vit naître dans ſon ſein François Viete, ce grand géometre, qui lui fit ſeul autant d'honneur que tous les auteurs dont nous venons de faire mention, en avoient fait enſemble à l'Italie.

„Ce que nous pourrions dire ici à ſon éloge, ſeroit certainement au-deſſous de ce qu'en ont dit déjà depuis long-temps les auteurs les plus illuſtres, même parmi

Digitized by Google

les Anglois, dans la bouche desquels ces louanges doivent être moins suspectes de partialité que dans celle d'un compatriote. *Voyez* ce qu'en dit M. Halley. *Transf. philos.* n°. 190, *art.* 2, *an.* 1687.

„ Ce témoignage, quelqu'avantageux qu'il soit pour Viete, est à peine égal à celui qu'Harriot, autre algébriste Anglois, rend au même auteur dans la préface du livre qui porte pour titre, *Artis analyticæ praxis.*

„ Les éloges qu'il lui donne sont d'autant plus remarquables, qu'on les lit à la tête de ce même ouvrage d'Harriot, où Wallis a prétendu appercevoir les découvertes les plus importantes qui se soient faites dans l'analyse, quoiqu'il lui eût été facile de les trouver presque toutes dans Viete, à qui elles appartiennent en effet pour la plupart, comme on le va voir.

„ On en peut entr'autres compter sept de ce genre.

„ La premiere, c'est d'avoir introduit dans les calculs les lettres de l'alphabet, pour désigner même les quantités connues. Wallis convient de cet article, & il explique au *chap. xiv* de son traité d'*algebre*, l'utilité de cette pratique.

„ La seconde, c'est d'avoir imaginé presque toutes les transformations des équations, aussi-bien que les différens usages qu'on en peut faire pour rendre plus simples les équations composées. On peut consulter là-dessus son traité *de recognitione æquationum*, aux pages 91 & suivantes, édit. de 1646, aussi-bien que le commencement du traité *de emendatione æquationum*, pag. 127 & suivantes.

„ La troisieme, c'est la méthode qu'il a donnée pour reconnoître par la comparaison de deux équations, qui ne différoient que par les signes, quel rapport il y a entre chacun des coefficiens qui leur sont communs, & les racines de l'une & de l'autre. Il appelle cette méthode *syncrisis*; & il l'explique dans le traité *de recognitione*, page 104 & suivantes.

„ La quatrieme, c'est l'usage qu'il fait des découvertes précédentes pour résoudre généralement les équations du quatrieme degré, & même celles du troisieme. *Voyez* le traité *de emendatione*, pag. 140 & 147.

„ La cinquieme, c'est la formation des équations composées par leurs racines simples, lorsqu'elles sont toutes positives, ou la détermination de toutes les parties de chacun des coefficiens de ces équations, ce qui termine le livre *de emendatione*, page 158.

„ La sixieme, & la plus considérable, c'est la résolution numérique des équations, à l'imitation des extractions de racines numériques, matiere qui fait elle seule l'objet d'un livre tout entier.

„ Enfin on peut prendre pour une septieme découverte ce que Viete a enseigné de la méthode pour construire géométriquement les équations, & qu'on trouve expliquée *pag.* 229 *& suivantes.*

„ Quoiqu'un si grand nombre d'inventions propres à Viete dans la seule analyse, l'ayent fait regarder avec raison comme le pere de cette science, nous sommes néanmoins obligés d'avouer qu'il ne s'étoit attaché à reconnoître combien il pouvoit y avoir dans les équations de racines de chaque espece, qu'autant que cette recherche entroit dans le dessein qu'il s'étoit proposé, d'assigner en nombre les valeurs ou exactes ou approchées de ces racines. Il ne considéra donc point les racines réelles négatives, non plus que les racines impossibles, que Bombelli avoit introduites dans le calcul; & ce ne fut que par des voies indirectes qu'il vint à bout de déterminer, lorsqu'il en eut besoin, le nombre des racines réelles positives. L'illustre M. Halley lui fait même avec fondement quelques reproches sur les regles qu'il donne pour cela.

„ Ce que Viete avoit omis de faire au sujet du nombre des racines, Harriot, qui vint bientôt après, le tenta inutilement dans son *Artis analyticæ praxis.* L'idée que l'on doit se former de cet ouvrage, est précisément celle qu'en donne sa préface; car pour celle qu'on pourroit en prendre par la lecture du traité d'*algebre* de Wallis, elle ne seroit point du tout juste. Non-seulement ce livre ne comprend point, comme Wallis vouloit l'insinuer, tout ce qui avoit été découvert de plus intéressant dans l'analyse lorsque Wallis a écrit; on peut même dire qu'il mérite à peine d'être regardé comme un ouvrage d'invention.

„ Les abrégés que Harriot a imaginés

Digitized by Google

dans l'*algèbre*, ſe réduiſent à marquer les produits de différentes lettres, en écrivant ces lettres immédiatement les unes après les autres : (car nous ne nous arrêterons point à obſerver avec Wallis, qu'il a employé dans les calculs les lettres minuſcules au lieu des majuſcules.) Il n'a point ſimplifié les expreſſions où une même lettre ſe trouvoit pluſieurs fois, c'eſt-à-dire, les expreſſions des puiſſances, en écrivant l'expoſant à coté. On verra bientôt que c'eſt à Deſcartes qu'on doit cet abrégé, ainſi que les premiers élémens du calcul des puiſſances, découverte qui en étoit la ſuite naturelle, & qui a été depuis d'un ſi grand uſage.

„Qnand à l'analyſe, le ſeul pas qu'Harriot paroiſſe proprement y avoir fait, c'eſt d'avoir employé dans la formation des équations du 3e & du 4e degré, les racines négatives, & même des produits de deux racines impoſſibles ; ce que n'avoit point fait Viete dans ſon dernier chapitre *de emendatione* : encore trouve-t-on ici une faute ; c'eſt que l'auteur forme les équations du 4e degré, dont les quatre racines doivent être tout à la fois impoſſibles, par le produit de $be+aa=o$, & $df+aa=o$, ce qui n'eſt pas aſſez général, les quatre racines ne devant pas être tout à la fois ſuppoſées des imaginaires pures, mais tout au plus deux imaginaires pures, & deux mixtes imaginaires. „

M. l'abbé de Gua fait encore à Harriot pluſieurs autres reproches, qu'on peut lire dans ſon mémoire.

„ Il n'eſt preſqu'aucune ſcience qui n'ait dû au grand Deſcartes quelque degré de perfection : mais l'*algebre* & l'analyſe lui ſont encore plus redevables que toutes les autres. Vraiſemblablement il n'avoit point lu ce que Viete avoit découvert dans ces deux ſciences, & il les pouſſa beaucoup plus loin. Non-ſeulement il marque, ainſi qu'Harriot, les produits de deux lettres, en les écrivant à la ſuite l'une de l'autre ; mais il ajoute à cela l'expreſſion du produit de deux polynomes, en ſe ſervant du ſigne de la multiplication, & en tirant une ligne ſur chacun de ces polynomes en particulier, ce qui ſoulage beaucoup l'imagination. C'eſt lui qui a introduit dans l'*algebre* les expoſans, & qui a donné les principes élémentaires de leurs calculs : c'eſt lui qui a imaginé le premier des racines aux équations, dans les cas mêmes où les racines ſont impoſſibles ; de façon que les imaginaires & les réelles rempliſſent le nombre des dimenſions de la propoſée : c'eſt lui qui a donné le premier des moyens de trouver les limites des racines des équations qu'on ne peut réſoudre exactement : enfin il a beaucoup ajouté aux affections géométriques de l'*algebre* que Viete nous avoit laiſſées, en déterminant ce que c'eſt que les lignes négatives, c'eſt-à-dire, celles qui répondent aux racines des équations qu'il nomme *fauſſes* ; & en enſeignant à multiplier & à diviſer les lignes les unes par les autres. *Voyez le commencement de ſa géométrie.* Il forme, comme Harriot, les équations par la multiplication de leurs racines ſimples, & ſes découvertes dans l'analyſe pure ſe réduiſent principalement à deux. La premiere, d'avoir enſeigné combien il ſe trouve de racines poſitives ou négatives dans les équations qui n'ont point de racines imaginaires. *Voyez* RACINE. La ſeconde, c'eſt l'emploi qu'il fait de deux équations du ſecond degré à coefficiens indéterminés, pour former par leur multiplication une équation qui puiſſe être comparée terme à terme avec une propoſée quelconque du quatrieme degré, afin que ces comparaiſons différentes fourniſſent la détermination de toutes les déterminées qu'il avoit priſes d'abord, & que la propoſée ſe trouve ainſi décompoſée en deux équations du ſecond degré, faciles à réſoudre par les méthodes qu'on avoit déjà pour cet effet. *Voyez ſa géométrie, p.* 89, *édit. d'Amſt. ann.* 1649. Cet uſage des indéterminées eſt ſi adroit & ſi élégant, qu'il a fait regarder Deſcartes comme l'inventeur de la méthode des indéterminées ; car c'eſt cette méthode qu'on a depuis appellée & qu'on nomme encore aujourd'hui proprement l'*analyſe de Deſcartes* ; quoiqu'il faille avouer que Ferrei, Tartaglia, Bombelli, Viete ſur-tout, & après lui Harriot, en euſſent eu connoiſſance.

„ Pour l'analyſe mixte, c'eſt-à-dire l'application de l'analyſe à la géométrie, elle appartient preſqu'entiérement à Deſcartes, puiſque c'eſt à lui qu'on doit in-

Digitized by Google

contestablement les deux découvertes qui en sont comme la base. Je parle de la détermination de la nature des courbes par les équations à deux variables, *p.* 26, & de la construction générale des équations du troisieme & du quatrieme degré, *p.* 95. On peut y ajouter l'idée de déterminer la nature des courbes à double courbure par deux équations variables, *p.* 74; la méthode des tangentes, qui est comme le premier pas qui se soit fait vers les infiniment petits, *p.* 46; enfin la détermination des courbes propres à réfléchir ou à réunir par réfraction en un seul point les rayons de lumiere; application de l'analyse & de la géométrie à la physique, dont on n'avoit point vu jusqu'alors d'aussi grand exemple. Si on réunit toutes ces différentes productions, quelle idée ne se formera-t-on pas du grand homme de qui elles nous viennent! & que sera-ce en comparaison de tout cela, que le peu qui restera à Harriot, lorsque des découvertes que Wallis lui avoit attribuées sans fondement, dans le *chap.* 53 de son *algebre historique & pratique*, on aura ôté, comme on le doit, ce qui appartient à Viete ou à Descartes, suivant l'enumération que nous en avons faite?

„ Outre la détermination du nombre des racines vraies ou fausses, c'est-à-dire positives ou négatives, dans les équations de tous les degrés qui n'ont point de racines imaginaires, Descartes a mieux déterminé qu'on n'avoit fait jusqu'alors le nombre & l'espece des racines des équations quelconques du troisieme & du quatrieme degré, soit au moyen des remarques qu'il a faites sur les formules algébriques, soit en employant à cet usage, différentes observations sur les constructions géométriques.

„ Ce dernier ouvrage, qu'il avoit néanmoins laissé imparfait, a été perfectionné depuis peu-à-peu par différens auteurs, Debaune, par exemple; jusqu'à ce que l'illustre M. Halley y ait mis, pour ainsi dire, la derniere main dans un beau mémoire inséré dans les *Transactions philosophiques*, n°. 190, *art.* 2, *an.* 1687, & qui porte le titre suivant: *De numero radicum in æquationibus solidis ac biquadraticis, sive tertiæ ac quartæ potestatis, earumque limitibus tractatulus.*

„ Quoique Newton fût né dans un temps où l'analyse paroissoit déja presque parfaite; cependant un si grand génie ne pouvoit manquer de trouver à y ajouter encore. Il a donné en effet successivement dans son arithmétique universelle: 1°. une regle très-élégante & très-belle pour connoître les cas où les équations peuvent avoir des diviseurs rationels, & pour déterminer dans ces cas quels polynomes peuvent être ces diviseurs: 2°. une autre regle pour reconnoître dans un grand nombre d'occasions combien il doit se trouver de racines imaginaires dans une équation quelconque: une troisieme pour déterminer d'une maniere nouvelle les limites des équations; enfin une quatrieme qui est peu-connue, mais qui n'en est pas moins belle, pour découvrir en quel cas les équations des degrés pairs peuvent se résoudre en d'autres degrés inférieurs, dont les coefficiens ne contiennent que de simples radicaux du premier degré.

„ A cela il faut joindre l'application des fractions au calcul des exposans; l'expression en suites infinies des puissances entieres ou fractionnaires, positives ou négatives d'un binome quelconque; l'excellente regle connue sous le nom de *Regle du parallélogramme*; & au moyen de laquelle Newton assigne en suites infinies toutes les racines d'une équation quelconque; enfin la belle méthode que cet auteur a donnée pour interpoler les séries, qu'il appelle *methodus differentialis*.

„ Quant à l'application de l'analyse à la géométrie, Newton a fait voir combien il y étoit versé, non-seulement par les solutions élégantes de différens problêmes, qu'on trouve ou dans son arithmétique universelle, ou dans ses principes de la philosophie naturelle, mais principalement par son excellent traité *des lignes du troisieme ordre*. *Voyez* COURBE. "

Voilà tout ce que nous dirons sur le progrès de l'*algebre*. Les élémens de cet art furent compilés & publiés par Kersey en 1671: l'arithmétique spécieuse & la nature des équations sont amplement expliquées & éclaircies par un grand nombre d'exemples différens: on y trouve toute la substance de Diophante. On y a ajouté plusieurs choses qui regardent la composition & la résolution mathématique tirée de Ghetaldus. La même chose a été exécutée depuis par Prestet en 1694, &

Digitized by Google

par Ozanam en 1703. Mais ces auteurs ne parlent point, ou ne parlent que fort brièvement de l'application de l'*algebre* à la géométrie. Guisnée y a suppléé dans un traité écrit en françois, qu'il a composé exprès sur ce sujet, & qui a été publié en 1705 : aussi bien que le marquis de l'Hopital dans son *traité analytique des sections coniques*, 1707. Le *traité de la grandeur*, du P. Lamy de l'Oratoire, le premier volume de l'*analyse démontrée*, du P. Reyneau, & *la science du calcul*, du même auteur, sont aussi des ouvrages où l'on peut s'instruire de l'*algebre* : enfin M. Saunderson, professeur en mathématiques à Cambridge, & membre de la société royale de Londres, a publié un excellent traité sur cette matiere, en anglois, & en deux volumes *in*-4°. intitulé *Elemens d'algebre*. Nous avons aussi des élémens d'*algebre* de M. Clairaut, dont la réputation de l'auteur assure le succès & le mérite.

On a appliqué aussi l'*algebre* à la considération & au calcul des infinis ; ce qui a donné naissance à une nouvelle branche fort étendue du calcul algébrique ; c'est ce que l'on appelle *la doctrine des fluxions* ou *le calcul différentiel*. *Voy.* FLUXIONS & DIFFÉRENTIEL. On peut voir à l'*article* ANALYSE, les principaux auteurs qui ont écrit sur ce sujet.

Je me suis contenté dans cet article de donner l'idée générale de l'*algebre*, telle à-peu-près qu'on la donne communément ; & j'y ai joint, d'après M. l'abbé de Gua, l'histoire de ses progrès. Les savans trouveront à l'*article* ARITHMÉTIQUE UNIVERSELLE, des réflexions plus profondes sur cette science, & à l'*art.* APPLICATION, des observations sur l'*application de l'algebre à la géométrie*. (*O*)

ALGEBRIQUE, adj. m. ce qui appartient à l'algebre. *Voyez* ALGEBRE.

Ainsi l'on dit *caracteres* ou *symboles algébriques*, *courbes algébriques*, *solutions algébriques*. *Voyez.* CARACTERE, *&c.*

Courbe algébrique, c'est une courbe dans laquelle le rapport des abscisses aux ordonnées, peut-être déterminé par une équation *algébrique*. *Voyez* COURBE.

On les appelle aussi *lignes* ou *courbes géométriques*. *Voyez* GÉOMÉTRIQUE.

Les courbes *algébriques* sont opposées aux courbes *méchaniques* ou *transcendantes*, *V.* MÉCHANIQUE & TRANSCENDANT.

ALGÉBRISTE, s. m. se dit d'une personne versée dans l'algebre. *Voyez* ALGEBRE. (*O*)

ALGENEB ou ALGENIB, s. m. *terme d'astronomie* ; c'est le nom d'une étoile de la seconde grandeur au côté droit de Persée. *Voyez* PERSÉE. (*O*)

*ALGER, royaume d'Afrique dans la Barbarie, borné à l'est par le royaume de Tunis, au nord par la Méditerranée, à l'occident par les royaumes de Maroc & de Tafilet, & terminé en pointe vers le midi. *Long.* 16, 26 ; *lat.* 34, 37.

*ALGER, ville d'Afrique dans la Barbarie, capitale du royaume d'Alger, vis-à-vis de l'isle Minorque. *Long.* 21, 208 *lat.* 36, 30.

*ALGESIRE, ville d'Espagne dans l'Andalousie, avec port sur la côte du détroit de Gibraltar. On l'appelle aussi *le vieux Gibraltar*. *Long.* 12, 28 ; *lat.* 36.

*ALGHIER, ville d'Italie sur la côte occidentale de Sardaigne. *Long.* 26, 15 ; *lat.* 40, 33.

ALGOIDES, *ou* ALCOIDE. *Voyez* ALGUETTE.

ALGOL ou *tête de Méduse*, étoile fixe de la troisieme grandeur, dans la constellation de Persée. *Voyez* PERSÉE. (*O*)

*ALGONQUINS, peuple de l'Amérique septentrionale, au Canada ; ils habitent entre la riviere d'Ontonac & le lac Ontario.

ALGORITHME, s. m. *terme arabe*, employé par quelques auteurs, & singuliérement par les Espagnols, pour signifier *la pratique de l'algebre*. *V.* ALGEBRE.

Il se prend aussi quelquefois pour l'*arithmétique par chiffres*. *Voyez* ARITHMÉTIQUE.

L'*algorithme*, selon la force du mot, signifie proprement l'*art de supputer avec justesse & facilité* : il comprend les six regles de l'arithmétique vulgaire. C'est ce qu'on appelle autrement *logistique*, *nombrante* ou *numérale*. *Voyez* ARITHMÉTIQUE, REGLE, *&c.*

Ainsi l'on dit l'*algorithme* des entiers, l'*algorithme* des fractions, l'*algorithme* des nombres sourds. *Voyez* FRACTION, SOURD, *&c.* (*O*)

*ALGOW, pays d'Allemagne, qui fait partie de la Souabe.

ALGUAZIL, s. m. *Hist. mod.*, en Espagne, est le nom des bas officiers de jus-

Digitized by Google

tice, faits pour procurer l'exécution des ordonnances du magiſtrat ou du juge. *Alguazil* répond aſſez à ce que nous appellons ici *ſergent* ou *exempt*. Ce mot eſt originairement arabe, comme pluſieurs autres que les Eſpagnols ont conſervé des Sarafins ou Mores, qui ont long-temps regné dans leur pays. (*G*)

ALGUE, ſ. f. en latin *alga*, *Bot.*, herbe qui naît au fond des eaux, & dont les feuilles reſſemblent aſſez à celles du chien-dent: il y a quelques eſpeces qui ont les feuilles déliées comme les cheveux, & très-longues. Tournef. *inſt. rei herb. V.* PLANTE (*I*)

L'*algue* commune, *alga offic.* eſt une plante qui croît en grande quantité le long des bords de la Méditerranée; on s'en ſert comme du kali. Elle eſt apéritive, vulnéraire & déſiccative. On dit qu'elle tue les puces & les punaiſes. (*N*)

*ALGUEL, ville d'Afrique dans la province d'Hea, au royaume de Maroc.

ALGUETTE, ſ. f. *zannichellia*, genre de plante qui vient dans les eaux, & auquel on a donné le nom d'un fameux apothicaire de Veniſe, appellé *Zannichelli*. Ses fleurs ſont de deux ſortes, mâles & femelles, ſans pétales: la fleur mâle eſt ſans calice, & ne conſiſte qu'en une ſimple étamine dont le ſommet eſt oblong, & a deux, trois ou quatre cavités. Les fleurs femelles ſe trouvent auprès de la fleur mâle, enveloppées d'une membrane qui tient lieu de calice: elles ſont compoſées de pluſieurs embryons, ſurmontés chacun d'un piſtil. Ces embryons deviennent dans la ſuite autant de capſules oblongues, en forme de cornes convexes d'un coté, & plates ou même concaves de l'autre, qui toutes forment le fruit aux aiſſelles des feuilles. Chacun de ces capſules renferme une ſemence oblongue & à-peu-près de même figure qu'elle. Pontedera a décrit ce genre ſous le nom d'*aponogeton*, *Anthology. p.* 117. *Voy.* PLANTE. (*I*)

ALHAGI, ſ. m. plante à fleur papilionacée dont le piſtil devient dans la ſuite un fruit ou une filique compoſée de pluſieurs parties jointes, ou pour ainſi dire, articulées enſemble, & dont chacune renferme une ſemence faite en forme de rein. Ajoutez au caractere de ce genre, que ſes feuilles ſont alternes. Tournef. *Coroll. inſt. rei herb. Voyez* PLANTE.

*ALHAGI, ou *agul* ou *almagi Arabibus*, *planta ſpinoſa mannam reſpiens*. J.B. Cette plante s'éleve à la hauteur d'une coudée & plus; elle eſt fort branchue; elle eſt hériſſée de tous cotés d'une multitude prodigieuſe d'épines extrémement pointues, foibles & pliantes. Sur ces épines naiſſent différentes fleurs purpurines; ces fleurs en tombant font place à de petites gouſſes longues, rouges, reſſemblantes à celles du genêt piquant, & pleines de ſemences qui ont la même couleur que la gouſſe.

Les habitans d'Alep recueillent ſur cette plante une eſpece de manne, dont les grains ſont un peu plus gros que ceux de la coriandre.

Elle croît en buiſſon, & des branches aſſez raſſemblées partent d'un même tronc dans un fort bel ordre, & lui donnent une forme ronde. Les feuilles ſont à l'origine des épines; elles ſont de couleur cendrée, oblongues & polygonales: ſa racine eſt longue, & de couleur de pourpre.

Les Arabes appellent *tereniabin* ou *trangebin*, la manne de l'*alhagi*: on trouve cette plante en Perſe aux environs d'Alep & de Kaika, en Méſopotamie. Ses feuilles ſont déſiccatives & chaudes: ſes fleurs purgent; on en fait bouillir une poignée dans de l'eau.

Ses feuilles & ſes branches, dit M. Tournefort, ſe couvrent dans les grandes chaleurs de l'été, d'une liqueur graſſe & onctueuſe, & qui a à-peu-près la conſiſtance de miel. La fraîcheur de la nuit la condenſe & la réduit en forme de grains: ce ſont ces grains auxquels on donne le nom de *manne d'alhagi*, & que les naturels du pays appellent *trangebin*, ou *tereniabin*. On la recueille principalement aux environs de Tauris, ville de Perſe, où on la réduit en pains aſſez gros, & d'une couleur jaune-foncée. Les grains les plus gros qui ſont chargés de pouſſiere & de parcelles de feuilles deſſéchées, ſont les moins eſtimés; on leur préfere les plus petits, qui cependant pour la bonté ſont au-deſſous de notre manne de Calabre.

On en fait fondre trois onces dans une infuſion de feuilles de ſéné, que l'on donne aux malades que l'on veut purger.

*ALHAMA, ville d'Eſpagne au royaume de Grenade. *Long.* 14, 20; *lat.* 36, 50.

ALI, *Hiſt. des Califes. Hiſt. des ſectes*

Digitized by Google

Helig., fils d'Abu Thaleb, étoit couſin-germain de Mahomet, qui dans la ſuite le choiſit pour ſon gendre; les Muſulmans, pour relever ſa gloire, diſent qu'il fut le premier diſciple du prophete, & même qu'il fit profeſſion de l'islamiſme dans le ventre de ſa mere, qui le mit au monde dans le temple de la Mecque; ils ajoutent que par des impulſions ſecretes, il l'empêchoit de ſe proſterner devant les ſimulacres des faux dieux; ce fut ainſi qu'avant d'être citoyen du monde, il en combattit les erreurs. Lorſque Mahomet eut formé le deſſein de déclarer ſon apoſtolat, *Ali* âgé de neuf ans fut choiſi par cet impoſteur pour être ſon lieutenant ou ſon vizir. Comme la ſecte naiſſante ne comptoit point encore de nombreux proſélytes, cette dignité n'impoſoit point d'obligations qui exigeaſſent des lumieres & de l'expérience. C'eſt à cet âge que le cœur ſuſceptible de toutes ſortes d'impreſſions eſt ouvert à la ſéduction. *Ali* naturellement complaiſant & docile, fut bientôt ſubjugué par le ton impoſant du prophete. La gloire d'être aſſocié aux fonctions de l'apoſtolat, facilita les progrès de la ſéduction, & quoiqu'il eut une conception vive & facile, quoiqu'il eut le goût de tous les arts, il tint ſa raiſon captive ſous le joug des préjugés. Sa ſoumiſſion aux volontés du prophete, & ſon imbécille crédulité le firent regarder comme l'inſtrument le plus propre à élever l'édifice de la religion naiſſante, dont l'auteur avoit coutume de dire: *Ali* eſt pour moi, & je ſuis pour lui; il tient auprès de moi le même rang qu'Aaron tenoit auprès de Moyſe: je ſuis la ville où la véritable ſcience eſt renfermé, & *Ali* en eſt la porte.

Auſſi-tôt que l'âge lui permit de faire l'eſſai de ſon courage, il donna des témoignages d'une intrépidité impétueuſe qui ſe précipitoit dans les dangers, & ſembloit défier la mort. Mahomet l'employoit dans les occaſions les plus périlleuſes, aſſuré que l'exemple de ſon courage tranſformoit les plus puſillanimes en héros. La religion qui devroit adoucir les mœurs, lui avoit inſpiré une férocité brutale dans la guerre, dont il ſe dépouilloit dans la vie privée. Il ſembloit qu'il eût deux natures. Guerrier cruel & ſans pitié, il étoit dans les emplois pacifiques, humain & compatiſſant. Ce fut ſur-tout dans les combat particuliers qu'il ſignala ſon courage & ſon adreſſe. Il en ſortit toujours vainqueur; les trophées les plus chers à ſon cœur, étoient les têtes de ſes ennemis tombées ſous ſes coups. Son courage s'aviliſſoit par les miniſteres dont le prophete avoit l'indignité de le charger. Il l'envoyoit couper les têtes, ou percer le cœur des rebelles & des incrédules; l'emploi de bourreau, loin d'être ignominieux, étoit alors chez les Arabes un miniſtere de gloire & de nobleſſe, parce qu'il ne s'exerçoit que contre les ennemis de Dieu.

A la mort de Mahomet, les droits de la naiſſance, les talens militaires & le mérite perſonnel appelloient *Ali* au califat, & comme il n'avoit point déſigné de ſucceſſeur, il ſemble qu'on devoit ſuivre l'ordre de la nature. Un ſi riche héritage fut envahi par une faction puiſſante, qui éleva Abu-Becre au califat. C'étoit un pieux fanatique qui avoit vieilli dans une éternelle enfance; il n'étoit recommandable que par cette auſtérité de mœurs, qui en impoſe davantage que l'éclat & la ſolidité des talens, ſur-tout dans la chaleur d'une ſecte naiſſante. *Ali* exclus d'une dignité ſi éminente, ne put diſſimuler ſon reſſentiment. Mais il étoit trop foible pour en faire reſſentir les effets. Ses partiſans perſiſterent en ſecret à le reconnoître pour légitime caliſe, & Abu-Becre pour un uſurpateur.

La même faction qui avoit déféré cette dignité à Abu-Becre, y éleva après ſa mort le farouche Omar, qui né pour la guerre, la fit toujours par ſes lieutenans. *Ali* privé pour la ſeconde fois du califat, ſouffrit cette injuſtice ſans murmurer, & même il aida de ſes conſeils l'uſurpateur, qui lui fut redevable de ſes proſpérités juſqu'au moment qu'il fut aſſaſſiné. Il ne déſigna point ſon ſucceſſeur, & lorſqu'on lui conſeilla de nommer *Ali*, il répondit que ſes mœurs n'étoient point aſſez graves pour remplir une place qui exigeoit un extérieur ſérieux. Othman lui fut encore préféré. Son regne fut orageux, l'eſprit de révolte ſe répandit dans les provinces. Othman aſſiégé dans ſon palais par les rebelles, implora le ſecours d'*Ali* qui fut aſſez généreux pour oublier qu'il avoit été offenſé. Ses deux fils furent détachés pour défendre le palais, & leur préſence en impoſa aux rebelles; mais ces deux

Digitized by Google

princes s'étant éloignés pour chercher de l'eau, les mutins profiterent de leur abſence pour forcer les portes, & le calife fut aſſaſſiné.

Après la mort d'Othman, tous les ſuffrages ſe réunirent en faveur d'*Ali*, dont l'ambition éteinte rejetta une dignité qu'il avoit autrefois ſollicitée. Il proteſta qu'il aimoit mieux la qualité de vizir que le titre de calife, dont il redoutoit les obligations. Mais il fallut céder aux empreſſemens de l'armée & du peuple qui le proclamoit ſucceſſeur du prophete. Quoique tous les ſuffrages euſſent été unanimes, il n'ignoroit pas qu'une faction dirigée par Ayesha & les Ommiades, ſemoit dans toutes les provinces les ſemences de la révolte. Il envoya chercher les chefs des mécontens qui lui prêterent ſerment de fidélité dans la moſquée. Mais ce ſerment ne fit que des parjures. Les partiſans d'Othman, dépouillés imprudemment de leurs emplois, ſe joignirent aux mécontens. Toute la Syrie ſe déclara pour Mohavia, chef de la famille des Ommiades. Ayesha fit ſoulever la Mecque, ſous prétexte de venger le meurtre d'Othman, dont *Ali* étoit reconnu innocent. Le feu de la guerre civile s'allume dans toutes les provinces. On négocie ſans fruit, & chaque parti prend la réſolution de décider la querelle par les armes. Ayesha, à la tête d'une armée nombreuſe, s'avance vers Baſra; les peuples ſe rangent en foule ſous les drapeaux d'une femme ambitieuſe qu'on appelle la *mere des fideles*, & qui prétendoit venger la religion outragée par le meurtre d'Othman. Elle étoit portée dans une litiere, d'où elle exhortoit les ſoldats à imiter l'exemple de courage qu'elle alloit leur donner. Baſra fut emportée dès le premier aſſaut, & les tréſors d'*Ali* furent la proie du vainqueur.

Le calife, ſecondé des habitans de Cufor & de Medine, ſe préſenta devant Baſra où il trouva ſes ennemis préparés à le recevoir. Après bien des négociations inutiles, on donna le ſignal du combat, l'armée d'*Ali*, quoiqu'inférieure en nombre, remporta une victoire complete. Ayesha oppoſa une réſiſtance opiniâtre: ſa litiere étoit défendue par une troupe intrépide, qui aima mieux périr que de l'abandonner; ſoixante & dix des plus braves qui tenoient la bride de ſon chameau, eurent la main coupée; mais leur courageuſe défenſe ne put empêcher Ayesha de tomber au pouvoir du vainqueur, qui ſe bornant à lui ôter les moyens de nuire, la relégua dans ſa maiſon de Medine où elle languit ſans autorité, au milieu de l'abondance que le calife fut aſſez généreux de lui procurer.

Cette guerre étoit à peine éteinte qu'il s'en éleva une plus cruelle du coté de la Syrie, où Mohavia ſe fit proclamer calife & prince des muſulmans. *Ali* uſa de la plus grande célérité pour étouffer les étincelles de cette nouvelle rébellion. Sa modération fut regardée comme un effet de ſa crainte & de ſa foibleſſe. Mohavia qui lui étoit inférieur en talens & en courage, étoit ſecondé par des généraux d'une capacité & d'une valeur reconnues, qui lui inſpiroient une confiance préſomptueuſe. Toutes les forces des muſulmans ſe réunirent pour vuider cette importante querelle. L'armée d'*Ali* étoit de quatre vingt dix mille hommes, & ſon concurrent en comptoit cent vingt mille ſous ſes drapeaux. Il y eut un combat ſanglant qui ne fut point déciſif; quoique l'avantage fût pour *Ali*, il crut avoir acheté trop cher la victoire, parce qu'il avoit perdu vingt-ſix hommes qui autrefois avoient combattu ſous les enſeignes de Mahomet; ce fut pour venger leur mort qu'il ſe jeta ſur les Syriens à la tête de douze mille hommes, & après en avoir fait un affreux carnage, il ſe reprocha de verſer tant de ſang muſulman, & il propoſa à Mohavia de terminer leur différent par un combat ſingulier qui ne fut point accepté; on fit des diſpoſitions pour un nouveau combat. Mohavia plus fécond en artifices que ſon rival, ordonna à ſes ſoldats d'attacher un alcoran au bout de leurs lances, & de marcher à l'ennemi en criant: *voici le livre qui doit décider de tous nos différens: ce livre défend à vous & à moi de répandre le ſang muſulman.* Ce ſtratagême eut le plus heureux ſuccès. Les ſoldats d'*Ali* ſaiſis d'un reſpect ſuperſtitieux, refuſent de combattre, & menacent même de livrer leur calife, s'il ne fait ſonner la retraite. *Ali* conſterné de ſe voir arracher une victoire certaine, eſt obligé de céder aux murmurateurs.

Mohavia convaincu de la capacité de ſon concurrent, parut adopter un ſyſtême pa-

Digitized by Google

cifique, il ſe ſoumit aux déciſions de deux arbitres. *Ali* rendoit ſon élection ſuſpecte en la ſoumettant à un nouvel examen. Mais comme il ne ſe croyoit plus libre au milieu de ſon armée, il répondit que ce n'étoit point à lui de décider, d'autant plus que ſon élection n'ayant point été ſon ouvrage, ce n'étoit point à lui d'en ſoutenir la légitimité. Il ne fut point conſulté dans le choix des arbitres, & ſéduit par ſa candeur il ſouſcrivit au choix que ſon rival artificieux avoit dicté par le miniſtere de ſes agens ſecrets. Amru, auſſi diſſimulé que lui, fut nommé par les Syriens. Les Arabes choiſirent Muſa Al Aſhari qui avoit plus de probité que d'expérience dans les affaires. Les deux califes conſentirent à s'éloigner pour laiſſer les ſuffrages plus libres. Ce fut ſur les frontieres de la Syrie que ce fameux procès fut diſcuté. Amru qui avoit cette duplicité de caractere qui ſait ſe plier aux inclinations des autres pour les amener à ſon but, affecta des vues pacifiques, & perſuada à ſon collegue que pour rétablir le calme, il étoit néceſſaire de dépoſer les deux califes & de procéder à une nouvelle élection. Muſa ne ſoupçonnant aucun piege, conſentit à ce projet, & auſſi-tôt il monta ſur un tribunal qu'on avoit élevé entre les deux armées. Ce fut là qu'il prononça la dépoſition des califes, & après avoir déclaré leur dégradation, le perfide Amru montant ſur le tribunal à ſon tour, dit: "Muſulmans, vous venez d'entendre Muſa dépoſer *Ali*; je ſouſcris à l'arrêt qu'il vient de prononcer contre ce calife, & je défere cette dignité à Mohavia, qu'Othman a déclaré ſon ſucceſſeur, & qui en effet en eſt le plus digne." Cet artifice groſſier ſouleva tous les partiſans d'*Ali*, qui avoient droit de ſe plaindre de cette déciſion. Les deux partis également aigris ſe frapperent réciproquement d'anathêmes, & ce furent ces excommunications qui répandirent la ſemence des haines qui ſe ſont perpétuées juſqu'à ce jour entre les Turcs & les Perſans. Les muſulmans diviſés ſe préparerent à ſoutenir leurs droits par les armes. Soixante mille renouvellerent leur ſerment de fidélité à *Ali*; mais les Kharegites qui juſqu'alors lui avoient été le plus affectionnés, l'abandonnerent ſous prétexte qu'il avoit ſouſcrit à un traité honteux, & qu'il avoit laiſſé au jugement des hommes une cauſe qui ne devoit être citée qu'au tribunal de Dieu même. Ils ſe retirerent ſur les bords du Tigre, où une foule de mécontens ſe joignit à eux. *Ali* informé qu'ils avoient raſſemblé une armée de vingt-cinq mille hommes, & que devenus perſécuteurs de tous les muſulmans, ils égorgeoient impitoyablement ceux qui ne penſoient pas comme eux, fit avancer ſon armée pour les combattre. Ce prince avare du ſang de ſes freres, fit planter un étendard hors de ſon camp, dont il fit un aſyle ſacré pour ceux qui rentreroient dans le devoir. Pluſieurs rebelles profiterent de cette indulgence; mais les plus opiniâtres, réduits à quatre mille, fondirent en déſeſpérés ſur l'armée du calife qui les punit de leur témérité; il n'y en eut que neuf qui ſe déroberent au carnage, & d'autres ajoutent que tous furent paſſés au fil de l'épée. Après leur défaite toute l'Arabie ſe rangea ſous l'obéiſſance d'*Ali*.

Ses troupes encouragées par cette victoire, le ſolliciterent de marcher contre Mohavia. Le calife céda à leur empreſſement & fut camper près de Cufa. Les deux concurrens, au lieu d'engager une action déciſive, ſe bornerent à dévaſter les terres de leur ennemi. La Syrie & l'Arabie furent inondées du ſang de leurs habitans. Le ſpectacle de tant de calamités affligeoit les véritables muſulmans: trois Kharegites, touchés du malheur de leur patrie, crurent devoir couper la racine du mal en exterminant *Ali*, Mohavia & Amru, qu'ils refuſoient de reconnoître pour imans. Ils ſe confirmerent dans leur deſſein par des jeûnes. L'un ſe tranſporta à Damas, & frappa Mohavia d'un coup de poignard, mais le coup ne fut pas mortel. Un autre ſe rendit en Egypte, & s'introduiſit dans la moſquée, où Amru avoit coutume de ſe trouver. Une maladie dont il venoit d'être attaqué, lui ſauva la vie, & comme il ne put exercer ce jour-là les fonctions d'iman, il en chargea un de ſes officiers qui expira ſous les coups de ce fanatique. Le troiſieme des conjurés ſe rendit à Cufa pour aſſaſſiner *Ali*; le fanatique ſaiſit le moment où le calife avoit coutume de ſe trouver à la moſquée pour y faire l'office d'iman. Il aſſocia à ſon crime deux ſcélérats, vieillis dans le crime, qui crurent effacer leurs iniquités

Digitized by Google

iniquités par le sacrifice d'un homme qu'ils regardoient comme l'auteur des calamités de la nation. Le premier coup porté au calife ne fut point mortel, mais le second le priva de la vie; il n'eut que le temps de dire: "si je guéris, épargnez l'assassin; si je meurs, prononcez l'arrêt de sa mort, afin que je puisse le citer au tribunal de Dieu."

On ignora long-temps le lieu où il avoit été d'abord inhumé; ce ne fut que sous les califes Abassides que ce secret fut découvert. Les écrivains Arabes ont eu soin de nous transmettre tous ses traits. Il étoit chargé d'embonpoint, sa barbe étoit épaisse, il avoit la tête chauve & la poitrine velue. Quoiqu'il eût l'esprit fort orné, il étoit d'une crédulité imbécille, & la force des préjugés lui rendit toutes ses connoissances inutiles. La superstition courba son esprit sous les volontés d'un imposteur, qui fit servir ses talens à ses succès. Son désintéressement dégénéra en prodigalité; il n'estimoit les richesses que pour les distribuer aux malheureux. Tant que Fatime, fille chérie du prophete, vécut, il n'eut point d'autres femmes. Epoux tendre & constant, il réunit sur elle toutes ses affections, & il en eut trois fils. Après sa mort il donna libre cours à ses penchans, & il usa du privilege de la polygamie. Il eut de ces différens mariage quinze fils, & dix-huit filles.

Le respect qu'inspire sa mémoire est poussé jusqu'à l'idolâtrie. Quoique son tombeau, près de Cufa, atteste qu'il a été sujet à la mort, ses partisans superstitieux sont persuadés qu'il n'a point subi la commune loi. Ils publient qu'il reparoîtra bientôt sur la terre accompagné d'Élie, pour faire regner la justice & pour extirper les vices. Les plus outrés de ses adorateurs sont les Ghollaïtes, qui l'élevant au-dessus de la condition humaine, assurent qu'il participe à l'essence divine. Le Juif Abdallah, déserteur de la foi de ses peres, fut le fondateur de cette secte extravagante. Il n'abordoit jamais *Ali*, sans lui dire: *tu es celui qui est*, c'est-à-dire, *tu es Dieu*. Les disciples de cet insensé sont partagés en deux sectes. Les uns soutiennent qu'il est Dieu, ou un être extraordinaire qui ressemble à Dieu; d'autres prétendent que Dieu s'est incarné dans Mahomet, *Ali* & ses enfans, qui ont surpassé tous les autres hommes en sainteté. C'est pour justifier leurs blasphêmes qu'ils supposent une infinité de miracles opérés par *Ali*, auquel ils appliquent tout ce qui est dit du verbe éternel dans nos livres sacrés. Il n'y a qu'une secte parmi ses partisans qui admette que la succession de cet iman ait été interrompue; toutes les autres prétendent que sa race ne s'éteindra jamais, & que de siecle en siecle il sortira de cette tige fortunée de nouveaux rejetons, pour exercer les fonctions du grand prophete.

Le nom de *shiites*, qui proprement signifie *sectaires*, est employé pour désigner particuliérement les sectateurs d'*Ali*, qui prétendent que la qualité d'iman & de calife appartient aux descendans de ce grand prophete. Quoique divisés en cinq branches qui se subdivisent à l'infini, ils se réunissent dans l'opinion que l'institution d'un iman est un article de foi qui ne dépend point du caprice du peuple, que ceux qui sont revêtus de cette dignité doivent s'élever au-dessus des foiblesses humaines, & être aussi purs que la loi dont ils sont les interprêtres & les ministres. Le schisme qui partage l'empire musulman en shiites & en sonnites, prit naissance sous le califat d'*Ali*. Les premiers restreignent leur foi à tout ce qui est contenu dans l'alcoran; les autres admettent les traditions qui furent insérées dans ce livre par les compagnons de Mahomet. Les Shiites regardent Abu-Becre, Omar & Othman, comme des usurpateurs du califat, au lieu que les Sonnites ont une grande vénération pour leur mémoire. Les uns élevent *Ali* au-dessus de Mahomet, ou du moins lui donnent l'égalité. Les autres n'admettent aucune concurrence avec leur prophete: ces questions agitées dans les écoles musulmanes, ont excité dans tous les temps des haines religieuses, qui ont infesté les champs de l'Islamisme; le peuple a combattu pour des opinions accréditées par la politique, qui avoit intérêt de diviser les nations pour former différens empires. Telle est la source de cette antipathie qui subsiste encore entre les Turcs & les Persans, qui s'accablent réciproquement d'anathêmes. Un juif & un chrétien leur sont moins odieux qu'un musulman qui ne pense pas comme eux. Les Persans, les Usbecs, qui sont les

Digitized by Google

habitans de l'Oxus des anciens, la plupart des Indiens mahométans, sont de la secte d'*Ali*. Les Turcs, les Tartares & les Africains admettent les traditions.

Le courage d'*Ali* le fit appeller le *lion de Dieu victorieux*. Son droit à l'héritage de prophete lui fit donner le surnom d'*héritier*. Sa foi brûlante lui mérita le nom de *mortada*, qui signifie *bien-aimé de Dieu*. Son goût pour les arts & son esprit cultivé le firent appeller *le distributeur de la lumiere*. Ces qualifications pompeuses ne lui ont point été données par tous les musulmans. Les califes Ommiades lancerent des excommunications contre lui & contre sa famille dans toutes les mosquées de l'empire. Les Abassides, qui avoient une tige commune avec lui, supprimerent ces malédictions, quoique quelques-uns aient flétri sa mémoire. Mais les califes Fatimites, qui regnerent en Egypte, ordonnerent aux crieurs d'ajouter son nom à celui de Mahomet, toutes les fois que du haut des minarets, ils appelloient le peuple à la priere publique. Les Alides, tantôt fortunés & tantôt malheureux, ont éprouvé les plus grandes révolutions de la fortune. Un petit-fils d'Hussein, fils d'*Ali*, eut le courage de revendiquer l'héritage de ses peres; mais le calife Rashid réprima son ambition & le fit repentir de sa témérité. Les Alides plus heureux dans la suite fonderent des empires dans le Maranderan, dans le Kerman. On voit plusieurs sultans de cette famille dans l'Yemen, à Cufa & dans les provinces d'Afrique. Leurs partisans ont une vénération superstitieuse pour un descendant d'*Ali* nommé Mahomet, & c'est un article de foi qu'il reparoîtra, triomphant sur la terre avant la fin du monde.

Ali joignit au titre de guerrier & d'iman celui d'écrivain: on a de lui cent maximes ou sentences qui font l'éloge de son cœur. J'en dois citer une pour faire connoître que ses sectateurs intolérans ont dégénéré de sa modération: "gardez-vous bien, dit-il, de faire divorce avec les autres musulmans pour des opinions particulieres; celui qui se sépare de ses freres devient l'esclave du démon, comme la brebis qui s'écarte de son troupeau devient la proie du loup." Il est encore l'auteur d'un commentaire sur l'alcoran qu'on lit parmi ses sectateurs avec beaucoup d'édification. Il étoit naturellement éloquent & poëte; mais les soins de l'empire ne lui permirent point de cultiver ces talens. Je finis en observant que ses sectateurs se distinguent des autres musulmans par la forme de leurs turbans & par la façon dont ils tressent leurs cheveux. (*T. N.*)

ALIATH, *Astr.*, c'est le nom que les Arabes donnoient à la premiere étoile de la queue de la grande ourse, que nous marquons par la lettre E; elle est appellée quelquefois *Slioth*, *Alioth*, *Mirach*, *Micar*, ou *Mizar* suivant Bayer, dans son *Uranométrie*. (*M. de la Lande.*)

* ALIBANIES, s. f., toiles de coton qu'on apporte en Hollande des Indes orientales, par les retours de la compagnie.

ALIBI, s. m. *Jurispr.*, terme purement latin, dont on a fait un nom françois, qui s'emploie en style de procédure criminelle, pour signifier l'*absence de l'accusé* par rapport au lieu où on l'accuse d'avoir commis le crime ou le délit: ainsi alléguer ou prouver un *alibi*, c'est protester ou établir par de bonnes preuves, que lors du crime commis on étoit en un autre endroit que celui où il a été commis. Ce mot latin signifie littéralement *ailleurs*. (*H*)

* ALICA, espece de nourriture dont il est beaucoup parlé dans les anciens, & cependant assez peu connue des modernes, pour que les uns pensent que ce soit une graine, & les autres une préparation alimentaire; mais afin que le lecteur juge par lui-même de ce que c'étoit que l'*alica*, voici la plupart des passages où il en est fait mention. L'*alica* mondé, dit Celse, est un aliment convenable dans la fievre: prenez-le dans l'hydromel, si vous avez l'estomac fort & le ventre resserré: prenez-le au contraire dans du vinaigre & de l'eau, si vous avez le ventre relâché & l'estomac foible. *Lib. III, cap. vj.* Rien de meilleur après la tisane, dit Arétée, *lib. I, de morb. acut. cap. x.* L'*alica* & la tisane sont visqueuses, douces, agréables au goût; mais la tisane vaut mieux. La composition de l'une & de l'autre est simple; car il n'y entre que du miel. Le chondrus (& l'on prétend que *alica* se rend en grec par χόνδρος) est, selon Dioscoride, une espece d'epeautre qui vaut mieux pour l'estomac que le riz, qui nourrit davantage & qui resserre. L'*alica* ressembleroit tout-à-fait au chondrus, s'il resserroit un peu

moins, dit Paul Æginete : (il s'ensuit de ce passage de Paul Æginete, que l'*alica* & le chondrus ne sont pas tout-à-fait la même chose.) On lit dans Oribase que l'*alica* est un froment dont on ne forme des alimens liquides qu'avec une extrême attention. Galien est de l'avis d'Oribase, & il dit positivement : " l'*alica* est un froment d'un suc visqueux & nourrissant,,. Cependant il ajoute : " la tisane paroît nourrissante.... mais l'*alica* l'est ,,. Pline met l'*alica* au nombre des fromens; après avoir parlé des pains, de leurs especes, *&c.* il ajoute : " l'*alica* se fait de mais; on le pile dans des mortiers de bois: on emploie à cet ouvrage des malfaiteurs: à la partie extérieure de ces mortiers est une grille de fer qui sépare la paille & les parties grossieres des autres : après cette préparation on lui en donne une seconde dans un autre mortier,,. Ainsi nous avons trois sortes d'*alica* ; le gros, le moyen, & le fin; le gros s'appelle *aphuirema* ; mais pour donner la blancheur à l'*alica*, il y a une façon de le mêler avec la craie. Pline distingue ensuite d'autres sortes d'*alica*, & donne la préparation d'un *alica* bâtard fait de mais d'Afrique ; & dit encore que l'*alica* est de l'invention des Romains, & que les Grecs eussent moins vanté leur tisane, s'ils avoient connu l'*alica*. De ces autorités comparées, Saumaise conclut que l'*alica* & le chondrus sont la même chose, avec cette différence, selon lui, que le chondrus n'étoit que l'*alica* grossier, & que l'*alica* est une préparation alimentaire. On peut voir sa dissertation *de Homonym. hyles. iatr. c. lviij.*

ALICAIRES, f. f. *Hist. anc.*, *alicariæ*. On appelloit ainsi chez les Romains des femmes publiques, parce qu'elles se tenoient sous les jours à leurs portes pour attirer les débauchés. On les nommoit aussi *prostibula*, parce que les lieux infames qu'elles habitoient, étoient appellés *stabula* ; & encore *cellæ*, ce qui les fit désigner par le nom de *cellariæ*. (*G*)

ALICANTE, ville d'Espagne au royaume de Valence, & sur le territoire de Cégra. Elle est sur la Méditerranée, & dans la baie de ce nom. *Long.* 17, 40; *lat.* 38, 14.

ALICATA, ville de Sicile dans une espece d'isle près de la mer. *Long.* 31, 37; *lat.* 37, 11.

ALICATE, f. f. *Peint. en émail*, c'est une espece de pince dont se servent les émailleurs à la lampe, & que les orfèvres & autres ouvriers appellent *bruxelles*. *Voyez* BRUXELLES.

ALIDADE, f. f. *Géomét.* On appelle ainsi l'index ou la regle mobile, qui partant du centre d'un instrument astronomique ou géométrique, peut en parcourir tout le limbe, pour montrer les degrés qui marquent les angles avec lesquels on détermine les distances, les hauteurs, *&c.* Ce mot vient de l'arabe où il a la même signification. En grec & en latin on l'appelle souvent *διοπτρα*, *dioptra*, & encore *linea fiduciæ*, ligne de foi.

Cette piece porte deux pinnules élevées perpendiculairement à chaque extrémité. *V.* PINNULE, DEMI-CERCLE, *&c.* (*E*)

ALIDAME, *Canon.* c'est dans la machine à caneler les canons de fusil, une espece d'aiguille qui se meut sur le cadran de cette machine, & qui indique à l'ouvrier, lorsqu'il a travaillé un des pans de son canon, de combien il doit le tourner, pour que la canelure qu'il va commencer soit aux autres dans le rapport demandé: pour qu'elle soit, par exemple, égale, ou qu'elle soit double de celle qui précede. *V. l'article* CANON, pour l'usage de cette piece.

ALIEATIQUE, sorte de poids anciennement usité en Arabie. *V.* POIDS. (*G*)

ALIÉNABLE, adject. *Jurisprudence*, terme de droit, se dit des choses dont l'aliénation est permise : telles sont toutes celles qui sont dans le commerce civil.

ALIÉNATION, f. f. *Jurisp.*, est un terme général qui signifie tout acte par lequel on se dépouille de la propriété d'un effet, pour la transférer à un autre. Telles sont la vente, la donation, *&c.*

L'*aliénation* en général est libre & permise à tout propriétaire : cependant un mineur ne sauroit aliéner valablement son bien sans y être autorisé par justice. L'*aliénation* des terres de la couronne est toujours censée faite avec faculté perpétuelle de rachat.

Le concile de Latran, tenu en 1123, défend aux bénéficiers d'aliéner leur bénéfice, prébende, ou autre bien ecclésiastique.

Le bail emphytéotique est une espece d'*aliénation*.

Le bail à ferme de plus de neuf ans, passe aussi pour *aliénation*. *Voyez* BAIL.

Digitized by Google

On tient cette maxime en droit, que qui ne peut aliéner, ne fauroit obliger. (*H*)

ALIES, *Hiſt. nat.*, fêtes d'Apollon ou du Soleil, établies à Athenes. (*G*)

ALIGNEMENT, ſ. m. eſt la ſituation de pluſieurs objets dans une ligne droite. *Voyez* ALIGNER. (*O*)

ALIGNEMENT, *terme d'Architecture.* Lorſque les faces de deux pavillons ou de deux bâtimens ſéparés à une certaine diſtance l'un de l'autre, ont la même ſaillie, & ſont ſur une même ligne droite, on dit qu'ils ſont en *alignement.* Donner un *alignement*, c'eſt régler par des oparations fixes le devant d'un mur de face ſur une rue. Prendre un *alignement*, c'eſt en faire l'opération. (*P*)

ALIGNER, v. act. n'eſt autre choſe, en général, que placer pluſieurs objets de maniere qu'ils ſoient tous dans une même ligne droite ou dans un même plan. *Voy.* LIGNE, PLAN, *&c.*

On *aligne* ordinairement en plaçant des jalons ou piquets, de maniere qu'en mettant l'œil aſſez près d'un de ces jalons, tous les autres qui ſuivent lui ſoient cachés. (*O*)

ALIGNER, *terme d'Architecti.*; c'eſt réduire pluſieurs corps à une même ſaillie, comme dans la maçonnerie quand on dreſſe les murs, & dans le jardinage quand on plante des allées d'arbres. Ils ſont *alignés*, lorſqu'en les bornoyant ils paroiſſent à l'œil ſur une même ligne. (*P*)

ALIGNER, *en Jardinage*, c'eſt tracer ſur le terrein des lignes par le moyen d'un cordeau & de bâtons appellés *jalons*, pour former des allées, des parterres, des boſquets, des quinconces & autres pieces.

Il faut être trois ou quatre perſonnes pour porter les jalons, les changer, les reculer ſelon la volonté du traceur. On obſervera de ſe placer à trois ou quatre piés au-deſſus du jalon; & en ſe baiſſant à ſa hauteur & fermant un œil, mirer avec celui qui eſt ouvert tous les autres, de maniere qu'ils ſe couvrent tous ſuivant la tête du premier jalon, & de ceux qui ſont poſés dans le milieu & à l'autre extrémité. On ne doit point parler en travaillant, ſurtout dans les grandes diſtances, où la voix ſe perd aiſément. Certains ſignes dont on conviendra, ſuffiront pour ſe faire entendre de loin: par exemple, ſi en *alignant* un jalon ſur une ligne, il verſe du coté gauche, il faut montrer avec la main, en la menant du coté droit, que ce jalon doit être redreſſé du coté droit, comme auſſi pour le faire avancer ou reculer pour ſe mettre en alignement. Obſervez qu'il faut toujours en poſer un à chaque bout de l'alignement, & les laiſſer même long-temps pour faciliter le plantage des arbres. *V.* JALON.

Un jour de pluie & venteux empêche de bien *aligner*. On met du linge & du papier pour diſcerner les jalons, & ſouvent on y appoſe un chapeau pour les mieux découvrir. (*K*)

ALIGNOUET, ſ. m. inſtrument de fer dont on ſe ſert pour la fabrication des ardoiſes. Il a ſon extrémité ſupérieure quarrée comme la tête d'un marteau; il va toujours en diminuant comme un coin. Son extrémité inférieure ſe termineroit en taillant, comme l'extrémité tranchante d'un ciſeau, ſi on n'y avoit pratiqué une entaille, qui y forme deux pointes. Quand une piece d'ardoiſe eſt bien ſéparée de ſon *banc*, on la jette dans la *foncée*. *Voyez* BANC & FONCÉE. On la ſort de la carriere; & la premiere opération, qui conſiſte à la diviſer par ſon épaiſſeur, s'exécute avec la *pointe*. *V.* POINTE. La pointe prépare une entrée à l'*alignouet*. On place l'*alignouet* dans l'entrée préparée par la pointe; on frappe ſur l'*alignouet* avec un *pic moyen*, & la ſéparation de la piece d'ardoiſe ſe fait. *Voy.* PIC MOYEN & ARDOISE.

ALILAT, nom ſous lequel les Arabes adoroient la lune, ou, ſelon d'autres, la planete de Vénus, que nous nommes *heſperus* le ſoir, & *phoſphorus* le matin.

ALIMENS, ſ. m. pl. *en Droit*, ſignifient non-ſeulement la nourriture, mais auſſi toutes les autres néceſſités de la vie, & fort ſouvent même une penſion deſtinée à fournir à quelqu'un ſes beſoins, qu'on appelle auſſi par cette raiſon *penſion alimentaire*.

Ainſi l'on dit que ſes enfans doivent les *alimens* à leurs pere & mere, s'ils ſont en néceſſité, & un pere ou une mere à ſes enfans, même naturels: un mari eſt obligé de nourrir & entretenir ſa femme quand elle ne lui auroit point apporté de dot; comme la femme eſt obligée de fournir des *alimens* à ſon mari lorſqu'il n'a pas de quoi vivre: le beau-pere & la belle mere

Digitized by Google

ſont pareillement obligés d'en fournir à leur gendre & à leur bru; & le gendre & la bru à leur beau-pere ou leur belle-mere, tant que l'alliance dure.

Le pere n'eſt pas obligé de fournir des *alimens* à un enfant qu'il eſt dans le cas de déshériter; ni l'aïeul à ſes petits-enfans ſi leur pere s'eſt marié ſans ſon conſentement, à moins qu'il n'ait fait les ſommations reſpectueuſes.

Pour la faveur des *alimens*, il eſt défendu de faire aucune ſtipulation ſur les revenus à échoir pour les éteindre ou les diminuer; on n'en admet point la compenſation. Les conteſtations pour cauſe d'*alimens* doivent être jugées ſommairement, & le jugement qui intervient doit être exécuté nonobſtant l'appel. Les *alimens* légués par teſtament ſont ordonnés par proviſion, ſi l'héritier eſt abſent ou qu'il différe d'accepter la ſucceſſion. Quand le prince accorde des lettres de ſurſéance, ils en ſont exceptés. Si les *alimens* ont été légués juſqu'à l'âge de puberté, elle eſt réputée pour ce cas ne commencer qu'à dix-huit ans.

C'eſt auſſi en conſéquence de la faveur que méritent les *alimens*, que le boulanger & boucher, & autres marchands de fournitures de bouche, ſont dans quelques juriſdictions préférés aux autres créanciers. (*H*)

ALIMENS (*les*), méritent une attention ſinguliere *dans la pratique de la médecine*; car on peut les regarder, 1°. comme cauſes des maladies lorſqu'ils ſont ou vicieux ou pris en trop grande quantité: 2°. comme remedes dans les maladies, ou comme faiſant partie du régime que doivent tenir les malades pour obtenir leur guériſon.

Des alimens conſidérés comme cauſe de maladies.

On peut conſidérer dans les *alimens* leur quantité, leur qualité, le temps de les prendre, les ſuites des *alimens* mêmes. Tous ces motifs peuvent faire envisager les *alimens* comme cauſes d'autant de maladies, & tendent à prouver que ce n'eſt pas ſans raiſon que les plus grands médecins inſiſtent ſi fort ſur la diete dans la pratique ordinaire de la médecine.

I. La quantité trop grande des *alimens* devient la cauſe de nombre de maladies. En effet, les *alimens* amaſſés dans l'eſtomac en plus grande quantité qu'il n'en peut porter, cauſent à ce viſcere un grand travail: la digeſtion devient pénible, les deux orifices du ventricule ſe trouvent fermés de maniere que les *alimens* ne peuvent en ſortir; ce qui excite des cardialgies, des douleurs dans l'épigaſtre, des gonflemens des hypochondres, des ſuffocations qui ſont plus grandes lorſqu'on eſt couché ſur le dos & ſur le coté ganche, parce que le diaphragme étant horizontal, le poids & la plénitude de l'eſtomac l'emportent ſur la contraction de ce muſcle, & le ventricule ne ſe vuide que par des convulſions, ſans avoir changé le tiſſu des *alimens*; ce qui cauſe des diarrhées, des lienteries, & des coliques avec dyſenterie. S'il paſſe dans les vaiſſeaux lactées quelques parties de ces *alimens* indigeſtes & non diviſés, elles épaiſiſſent le chyle, comme nous l'allons voir.

II. La qualité vicieuſe des *alimens* produit un effet encore plus dangereux: en ſe digérant ils ſe mêlent avec les humeurs à qui ils communiquent leurs mauvaiſes qualités. Ces qualités ſont l'alkaleſcence, l'acidité, la qualité rance, la viſcoſité, & la glutinoſité; toutes ces qualités méritent l'attention des praticiens, & ſont un des plus grands objets dans les maladies.

1°. Tous les *alimens* tirés du regne animal ſont alkalins, de même que toutes les plantes légumineuſes & crucifieres. Les chairs des animaux vieux ou fort exercés ſont encore plus alkalines. Les ſels volatils des parties des animaux s'exaltent de même que les huiles, & produiſent l'effet des alkalis volatils. *Voyez* ALKALI.

2°. L'acidité des *alimens* eſt occaſionnée par les fruits acides, les herbes, les fruits d'été, les boiſſons acides, le lait, les vins acides, l'eſprit-de-vin, la bierre & enfin toutes les ſubſtances où l'acide domine. Cette acidité produit des maladies dans ceux où les organes ſont trop foibles pour dénaturer ces acides, & empêcher leur effet pernicieux. *Voyez* ACIDE.

3°. La qualité rance des *alimens* eſt ſurtout remarquable dans les chairs ſalées, le lard, les graiſſes trop vieilles, de même que les huiles; elle eſt auſſi produite par le ſéjour trop long de ces *alimens* dans l'eſtomac ſans être digérés. Elle produit

les mêmes maladies que l'alkalinité des humeurs, & demande les mêmes remedes.

4°. L'acrimonie muriatique eſt produite par les *alimens* ſalés, les poiſſons, les chairs ſalées, la grande quantité de ſel dans les *alimens*, & leur aſſaiſſonnement de trop haut goût : la quantité des épiceries & aromates engendre des maladies qui dépendent de l'acrimonie muriatique, telles que le ſcorbut des pauvres & des gens de mer, & le ſcorbut des gens oiſifs, & ſur-tout des riches & des gens de lettres. *Voyez* SCORBUT & ACRIMONIE.

5°. La viſcoſité & la glutinoſité ſe trouvent dans les alimens dure, ténaces, compactes, dont le ſuc eſt muqueux, viſqueux & comme de la colle ; tels ſont les viandes dures, les extrémités des animaux, les peaux, les cartilages, les tendons ; telles ſont les plantes légumineuſes, les féves & les pois, les féves de marais, *&c.* Cette viſcoſité produit les maladies de l'épaiſſiſſement & de la viſcoſité des humeurs ; l'obſtruction des petits vaiſſeaux, les flatuoſités, les coliques venteuſes & ſouvent bilieuſes avec diarrhées.

Mais ces différentes ſortes d'*alimens* ne produiſent ces effets qu'à raiſon de leur trop grande quantité ou de la diſpoſition particuliere du tempérament : d'ailleurs le défaut de boiſſon ſuffiſante ou même le trop de boiſſon ſervent encore à diminuer les forces des organes de la digeſtion.

III. Le temps de prendre les *alimens* influe ſur leur altération. Si on les prend lorſque l'eſtomac eſt plein & chargé de crudité ou de ſaliure, ils ne ſervent que à l'augmenter ; lorſque l'eſtomac eſt vuide, & leur quantité immodérée ou leur qualité vicieuſe, ils ne peuvent produire que des effets pernicieux.

Si on mange, après une grande évacuation de ſang, de ſemence, ou de quelqu'autre humeur, la digeſtion devient difficile à cauſe de la déperdition des eſprits animaux.

Lorſqu'on mange dans le temps de la fievre, alors les ſucs digeſtifs ne peuvent ſe ſéparer, par l'érétiſme & la trop grande tenſion des viſceres ; il ſe forme un nouveau levain qui entretient & augmente celui de la fievre.

La cure des maladies dont la cauſe eſt produite par les *alimens*, ſe réduit à enlever la ſaliure qu'ils ont formée, à empêcher la régénération d'une nouvelle, & à fortifier l'eſtomac contre les effets produits ou par la quantité ou par la qualité des *alimens*.

Le premier moyen conſiſte à employer les émétiques : ſi l'eſtomac eſt ſurchargé, ſelon la nature & la force du tempérament, l'émétique eſt préférable aux purgatifs ; d'autant que ceux-ci mêlent une partie de la ſaliure dans le ſang, & que l'émétique l'emporte de l'eſtomac & purge ſeul ce viſcere de la façon la plus efficace. Cependant c'eſt au médecin à examiner les cas, la façon & les précautions que demande l'émétique.

Le ſecond moyen conſiſte à empêcher la ſaliure ou les crudités de ſe former de nouveau ; les remedes les meilleurs ſont le régime & la diete, qui conſiſte à éviter les cauſes dont on a parlé ci-deſſus : ainſi on doit changer la quantité, la qualité des *alimens*, & les régler ſelon les temps indiqués par le régime. *Voyez* RÉGIME. (*N*)

* Si certains *alimens* très ſains ſont, par la raiſon qu'ils nouriſſent trop, des *alimens* dangereux pour un malade, tout *aliment* en général peut avoir des qualités ou contraires ou favorables à la ſanté de celui qui ſe porte le mieux. Il ſeroit peut-être très-difficile d'expliquer phyſiquement comment cela ſe fait, ce qui conſtitue ce qu'on appelle *le tempérament*, n'étant pas encore bien connu, ce qui conſtitue la nature de tel ou tel *aliment*, ne l'étant pas aſſez, ni par conſéquent le rapport qu'il peut y avoir entre tels & tels *alimens* & & tels & tels tempéraments. Il y a des gens qui ne boivent jamais de vin, & qui ſe portent fort bien ; d'autres en boivent, & même avec excès, & ne s'en portent pas plus mal. Ce n'eſt pas un homme rare qu'un vieil ivrogne : mais comment arrive-t-il que celui-ci ſeroit enterré à l'âge de vingt-cinq ans, s'il faiſoit même un uſage modéré du vin, & qu'un autre qui s'enivre tous les jours parvienne à l'âge de quatre-vingt ans ? Je n'en ſais rien ; je conjecture ſeulement que l'homme n'étant point fait pour paſſer les jours dans l'ivreſſe, & tout excès étant vraiſemblablement nuiſible à la ſanté d'un homme bien conſtitué, il faut que ceux qui font excès continuel de vin ſans en être incommodés, ſoient des gens mal conſtitués, qui ont eu le bonheur de rencontrer dans

Digitized by Google

le vin un remede au vice de leur tempérament, & qui auroient beaucoup moins vécu s'ils avoient été plus sobres. Une belle question à proposer par une académie, c'est comment le corps se fait à des choses qui lui semblent très-nuisibles: par exemple, le corps des forgerons, à la vapeur du charbon, qui ne les incommode pas, & qui est capable de faire périr ceux qui n'y sont pas habitués; & jusqu'où le corps se fait à ces qualités nuisibles. Autre question, qui n'est ni moins intéressante ni moins difficile, c'est la cause de la répugnance qu'on remarque dans quelquel personnes pour les choses les meilleures & d'un goût le plus général; & celle du goût qu'on remarque dans d'autres pour les choses les plus malsaines & les plus mauvaises.

Il y a selon toute apparence dans la nature un grand nombre de loix qui nous sont encore inconnues, & d'où dépend la solution d'une multitude de phénomenes. Il y peut-être aussi dans les corps bien d'autres qualités ou spécifiques ou générales, que celles que nous y reconnoissons. Quoi qu'il en soit, on sait par des expériences incontestables, qu'entre ceux qui nous servent d'*aliment*, ceux qu'on soupçonneroit le moins de contenir des œufs d'insectes, en sont imprégnés, & que ces œufs n'attendent qu'un estomac, &, pour ainsi dire, un four propre à les faire éclorre. *Voyez Mém. de l'Acad.* 1730, *page* 217; *& Hist. de l'Acad.* 1707, *p.* 9, où M. Homberg dit qu'un jeune homme qu'il connoissoit, & qui se portoit bien, rendoit tous les jours par les selles depuis quatre ou cinq ans une grande quantité de vers longs de 5 ou 6 lignes, quoiqu'il ne mangeât ni fruit ni salade, & qu'il eût fait tous les remedes connus. Le même auteur ajoute que le même jeune homme a rendu une fois ou deux plus d'une aune & demie d'un ver plat divisé par nœuds: d'où l'on voit, conclut l'historien de l'Académie, combien il y a d'œufs d'insectes dans tous les *alimens*.

M. Lemery a prouvé dans un de ses mémoires, que de tous les *alimens*, ceux qu'on tire des végétaux étoient les plus convenables aux malades, parce qu'ayant des principes moins développés, ils semblent être plus analogues à la nature. Cependant le bouillon fait avec les viandes est la nourriture que l'usage a établie, & qui passe généralement pour la plus saine & la plus nécessaire dans le cas de maladie, où elle est presque toujours la seule employée: mais ce n'est que par l'examen de ses principes qu'on se peut garantir du danger de la prescrire trop forte dans les circonstances où la diete est quelquefois le seul remede; ou trop foible, lorsque le malade exténué par une longue maladie a besoin d'une nourriture augmentée par degrés pour réparer ses forces. Voilà ce qui détermina M. Geoffroy le cadet à entreprendre l'analyse des viandes qui sont le plus d'usage, & ce qui nous détermine à ajouter ici l'analyse de la sienne.

Son procédé général peut se distribuer en quatre parties: 1°. par la simple distillation au bain-marie, & sans addition, il tire d'une certaine quantité, comme de quatre onces d'une viande crue, tout ce qui peut s'en tirer: 2°. il fait bouillir quatre autres onces de la même viande autant & dans autant d'eau qu'il faut pour en faire un consommé, c'est-à-dire, pour n'en plus rien tirer; après quoi il fait évaporer toutes les eaux où la viande a bouilli, & il lui reste un extrait aussi solide qu'il puisse être, qui contient tous les principes de la viande, dégagés de flegme & d'humidité: 3°. il analyse cet extrait, & sépare ces principes autant qu'il est possible: 4°. après cette analyse il lui reste encore de l'extrait une certaine quantité de fibres de la viande très-déliées, & il les analyse aussi.

La premiere partie de l'opération est en quelque sorte détachée des trois autres, parce qu'elle n'a pas pour sujet la même portion de viande qui est le sujet des trois dernieres. Elle est nécessaire pour déterminer combien il y avoit de flegme dans la portion de viande qu'on a prise; ce que les autres parties de l'opération ne pourroient nullement déterminer.

Ce n'est pas cependant qu'on ait par-là tout le flegme, ni un flegme absolument pur; il y en a quelques parties que le bain-marie n'a pas la force d'enlever, parce qu'elles sont trop intimement engagées dans le mixte; & ce qui s'enleve est accompagné de quelques sels volatils, qui se découvrent par les épreuves chymiques.

La chair de bœuf de tranche, bien grasse, sans os, sans cartilages ni membra-

nes, a donné les principes suivans : de quatre onces mises en distillation au bain-marie, sans aucune addition, il est venu 2 onces 6 gros 36 grains de flegme ou d'humidité qui a passé dans le récipient. La chair restée seche dans la cornue s'est trouvée réduite au poids d'une once 1 gros 36 grains. Le flegme avoit l'odeur de bouillon. Il a donné des marques de sel volatil en précipitant en blanc la dissolution de mercure sublimé corrosif ; & le dernier flegme de la distillation en a donné des marques encore plus sensibles en précipitant une plus grande quantité de la même dissolution. La chair desséchée qui pesoit 1 once 1 gros 36 grains, mise dans une cornue au fourneau de reverbere, a d'abord donné un peu de flegme chargé d'esprit volatil, qui pesoit 1 gros 4 grains ; puis 3 gros 46 grains de sel volatil & d'huile fétide qui n'a pu s'en séparer. La tête-morte pesoit 3 gros 30 grains : c'étoit un charbon noir, luisant & léger, qui a été calciné dans un creuset à feu très-violent. Ses cendres exposées à l'air se sont humectées, & ont augmenté de poids : lessivées, l'eau de leur lessive n'a point donné de marques de sel alkali, mais de sel marin. En précipitant en blanc la dissolution du mercure dans l'esprit de nitre, elle n'a causé aucun changement à la dissolution du sublimé corrosif, si ce n'est qu'après quelque temps de repos il s'est formé au bas du vaisseau une espece de nuage en forme de *coagulum* léger. Or nous ne connoissons jusqu'à présent que les sels qui sont de la nature du sel ammoniac, ou le sel marin, qui précipitent en blanc la dissolution de mercure par l'esprit de nitre, & seulement les terres absorbantes animales qui précipitent légérement la dissolution du sublimé corrosif.

Quatre onces de chair de bœuf séchée au bain-marie, ensuite arrosée d'autant d'esprit-de-vin bien rectifié & laissée en digestion pendant un très-long temps, n'ont donné à l'esprit-de-vin qu'une foible teinture : l'esprit n'en a détaché que quelques gouttes d'huile ; la couleur qu'il a prise étoit rousse, & son odeur étoit fade. L'huile de tartre mêlée avec cet esprit, en a développé une odeur urineuse : son mélange avec la dissolution de mercure par l'esprit de nitre a blanchi ; il s'y est fait un précipité blanc jaunâtre ; puis cette liqueur est devenue ardoisée, à cause du sel ammoniac urineux dont l'esprit-de-vin, mêlé avec la dissolution du sublimé corrosif, a produit un précipité blanc qui est devenu un peu jaune : la précipitation ne s'est faite dans le dernier cas que par le développement d'une portion du sel volatil urineux, qui a passé dans l'esprit-de-vin avec le sel ammoniacal.

Quatre onces de chair de bœuf ayant été cuites dans un vaisseau bien fermé avec trois chopines d'eau, & la cuisson répétée six fois avec pareille quantité de nouvelle eau, tous les bouillons mis ensemble, & les derniers n'ayant plus qu'une odeur de veau très-légere, on les a fait évaporer à feu lent ; on les a filtrés vers la fin de l'évaporation pour en séparer une portion terreuse, & il est resté dans le vaisseau un extrait médiocrement solide qui s'humectoit à l'air très-facilement, & qui s'est trouvé peser 1 gros 56 grains, c'est-à-dire que quatre onces de bœuf bouilli donnant 1 gros 56 grains d'extrait, une livre de semblable bœuf eût donné 7 gros 8 grains de pareil extrait ; plus 11 onces 16 gros 64 grains de flegme, & 3 onces 2 gros de fibres dépouillées de tout suc. On conçoit que ce produit doit varier selon la qualité du bœuf. Au reste, le bouillon fait d'une bonne chair de bœuf, dénuée de membranes, de tendons, de cartilages, ne se met presque jamais en gelée : j'entends par *gelée* une masse claire & tremblante.

L'extrait de bœuf qui pesoit 1 gros 56 grains analysé, a fourni 1 gros 2 grains de sel volatil attaché aux parois du récipient, non en ramifications, comme ordinairement les sels volatils, mais en crystaux plats, formés pour la plupart en parallélipipedes. L'esprit & l'huile qui sont venus ensemble après le sel volatil, pesoient 38 grains. Le sel fixe de tartre, mêlé avec ce sel volatil, a paru augmenter la force, ce qui pourroit faire soupçonner ce dernier d'être un sel ammoniacal urineux. La tête-morte ou le charbon resté dans la cornue, étoit très-rarefié & très-léger ; il ne pesoit plus que six grains : la lessive a précipité en blanc la dissolution de mercure, comme a fait la lessive de la cendre de chair de bœuf crue dont j'ai parlé ci-dessus. Les 6 gros 36 grains de la masse des fibres de bœuf desséchées, analy-

Digitized by Google

fées de la même façon, ont rendu 2 gros d'un sel volatil de la forme des sels volatils ordinaires & qui s'est attaché aux parois du récipient en ramifications, & mêlé d'un peu d'huile fétide assez épaisse, mais moins brune que celle de l'extrait qui a été tiré du bouillon. L'esprit qui étoit de couleur citrine, séparé de son huile, a pesé 36 grains; la tête-morte pesoit un gros 60 grains.

La lessive qu'on a faite après la calcination n'a pu altérer la dissolution du mercure par l'esprit de nitre, parce que lorsqu'on a analysé ces fibres de bœuf desséchées, elles étoient déjà dénuées, non-seulement de tout leur sel essentiel ammoniacal, mais encore de leur sel fixe, qui est de nature de sel marin, puisqu'elles ont passé pour la plus grande partie avec les huiles dans l'eau pendant la longue ébullition de cette chair. Cette lessive a seulement teint légérement de couleur d'opale la dissolution du sublimé corrosif; preuve qu'il y restoit encore une portion huileuse. On sait que les matieres sulphureuses précipitent cette dissolution en noir, ou plutôt en violet foncé, dont la couleur d'opale est un commencement.

On connoît donc par l'analyse de l'extrait des bouillons, qui passe dans l'eau pendant l'ébullition de la chair de bœuf, un sel ammoniacal qu'on peut regarder comme le sel essentiel de cette viande, & qui paroît dans la distillation de l'extrait sous une forme différente de celui qu'on retire de la chair lorsqu'on la distille crue.

M. Geoffroy a fait les mêmes opérations sur la chair de veau, celle de mouton, celle de poulet, de coq, de chapon, de pigeon, de faisan, de perdrix, de poulet-d'inde; & voici la table du produit de ses expériences.

Chair de bœuf crue, distillée au bain-marie.

	Onc.	gros.	gr.
EAU PREMIERE.			
Quatre onces de chair de bœuf ont donné de premiere humidité	2	6	36
Bœuf séché au bain-marie	1	1	36
Total	4		
Extrait de bœuf bouilli.			
Quatre onces de bœuf ont donné d'extrait	1		56
Les fibres séchées	1	6	36
Total	8		20
Eau tirée par le bain-marie	2	6	36
A quoi il faut ajouter un second flegme, que le bain-marie n'a pu enlever	1		16
Total de l'humidité qui se trouve contenue dans 4 onces de chair de bœuf, 2 onces 7 gros 52 grains.			
Total	4		
Poids des masses de la chair de bœuf pour une livre.			
Une livre de 16 onces contiendra En eau	11	6	64
En extrait		7	8
Fibres séchées	3	2	
Total	16		
Analyse de l'extrait de quatre onces de bœuf qui ont produit un gros 56 grains.			
Sel volatil		1	2
Huile & esprit			38
Tête-morte ou charbon			6
Perte			10
Total		1	56
Analyse de six gros trente-six grains de fibres desséchées.			
Sel volatil		2	
Esprit volatil			36
Tête-morte ou charbon		1	60
Perte		2	12
Total		6	36

Chair de veau crue.

	Onc.	gros.	gr.
EAU PREMIERE.			
Quatre onces de cette chair ont donné de premiere humidité	2	6	54
Veau séché au bain-marie	1	1	18
Total	4		
Extrait de veau.			
Quatre onces de veau ont produit d'extrait		2	30
Les fibres séchées		5	62
Eau par le bain-marie	2	6	54
Total	3	7	2
A quoi il faut ajouter un second flegme que le bain-marie n'a pu enlever, ou la perte			70
Total	4		

Digitized by Google

	Onc. gros. gr.
Eau de la premiere évaporation	2 6 54
Eau de la seconde évaporation	70
Total	2 7 52

Poids des masses de la chair de veau pour une livre.

Une livre de 16 onc. contiendra En eau	11	6 64
En extrait	1	1 48
Fibres séchées	2	7 32
Total	16	

Analyse de l'extrait de 4 onces de veau, 2 gros 30 grains.

Sel volatil & Huile & esprit	1	12
Tête-morte	1	
Perte		18
Total	2	30

Analyse de 5 gros 62 grains de fibres de veau desséchées.

Sel volatil	1	66
Huile & esprit	1	37
Tête-morte	2	18
Perte		13
Total	5	62

Chair de mouton distillée au bain-marie.

EAU PREMIERE.

Quatre onces de cette chair ont donné de premiere humidité	2	6 30
Mouton séché au bain-marie	1	1 42
Total	4	

Extrait de mouton bouilli.

Quatre onces de mouton ont produit	2	58
Fibres séchées	5	60
Eau par le bain-marie	2	6 30
Total	3	7 4
A quoi il faut ajouter un second flegme que le bain-marie n'a pu enlever		68
Total	4	

Poids des masses pour une livre.

Une livre de 16 onc. contiendra En eau	11	7 32
En extrait	1	3 16
Fibres séchées	3	7 24
Total	16	

	Onc. gros. gr.
Analyse de l'extrait de 4 onces de mouton, 2 gros 58 grains.	
Sel volatil	1
Huile & esprit	1
Tête morte	54
Perte	4
Total	2 58

Analyse de 5 gros 60 grains de fibres desséchées.

Sel volatil & huile inséparable	3	12
Esprit		24
Tête-morte	2	
Perte		24
Total	5	60

Chair d'agneau : une livre de chair sans graisse.

Extrait difficile à sécher & toujours humide	1	1 39

Poulet : chair & os, 9 onces 4 gros 48 grains.

Eau	6	6 44
Extrait		7 36
Fibres charnues & os séchés après l'extrait	1	6 40
Total	9	4 48

Analyse de 7 gros 36 grains d'extrait de poulet.

Esprit, huile & flegme	4	15
Sel volatil & huile		58
Tête-morte	2	20
Perte		15
Total	7	36

Analyse des fibres desséchées du poulet, 6 gros 18 grains.

Esprit & huile épaisse	2	34
Sel volatil	1	
Tête-morte	1	6
Perte		50
Total	6	18

Analyse des os de poulet après l'ébullition, 3 gros 9 grains.

Esprit, huile & sel volatil		69
Tête-morte	2	8
Perte		4
Total	3	9

Digitized by Google

	Onc. gros gr.
Vieux coq, pesant 2 livres 2 onces 6 gros.	
Extrait gélatineux sec . . 4 7 66	
Chapon: chair de chapon dégraissée, 1 liv. 2 onces 2 gros 48 grains.	
Extrait difficile à sécher . 1 5	
Pigeons de voliere: 2 pigeons pesant 14 onces.	
Extrait solide en tablettes . 7 35	
Faisan: chair de faisan pesant 2 livres avec les os.	
Extrait mou 2 4 16	
Fibres séchées avec les os . 9 2 32	
Eau 20 1 24	
Total . . 33	
Analyse de simple chair de faisan, 4 onces.	
Eau 2 6 36	
Esprit & huile . . . 4	
Sel volatil 2 36	
Tête-morte 2 48	
Perte 24	
Total . . 4	
Analyse de l'extrait de faisan, 1 gros 36 grains.	
Esprit & huile . . . 46	
Sel volatil 36	
Tête-tête 8	
Total . . 1 56	
Fibres séchées de faisan sans os, 6 gros 36 grains.	
Esprit, sel volatil, & huile épaisse 5 10	
Tête-morte 1 12	
Perte 14	
Total . . 6 36	
Perdrix: deux vieilles perdrix pesant 1 livre 2 onces 5 gros.	
Extrait huileux ou gras & humide 1 16 20	
Poulet d'Inde: un poulet d'Inde pesant 9 livres.	
Extrait gras & huileux qui s'humecte au changement de temps 3 43	

	Onc. gros. gr.
Cœur de veau.	
Deux cœurs de veau pesant 11 onces 4 gros, ont rendu d'extrait qui n'a pu se mettre en gelée, ni se sécher . . 3 60	
Foie de veau: un foie pesant 2 liv. 7 gros.	
Extrait qui s'humectoit . . 2 1 60	
Pié de veau: huit piés pesant 6 livres 8 onces.	
Eaux . . . . . 3 liv. 5 4 45	
Extrait gommeux & sec . . 8 3 27	
Os humides au sortir du bouillon, avec cartilages 2 10	
Total 6 8	
Analyse d'une once d'extrait gommeux & sec de piés de veau.	
Esprit & huile . . . 3	
Sel volatil 2 18	
Tête-morte 2 25	
Perte 29	
Total . . 1	
Macreuses: deux macreuses du poids de 2 livres 7 onces.	
Extrait solide qui s'humecte au changement de temps . . . 2 liv. 1 50	

Les doses d'extraits marquées dans ces tables, mettent en état de ne plus faire au hasard des mélanges de différentes viandes sans savoir précisément ce qu'on y donne ou ce qu'on y prend de nourriture.

Ces doses sont les doses extrêmes, c'est-à-dire qu'elles supposent qu'on a tiré de la viande tout ce qui pouvoit s'en tirer par l'ébullition. Mais les bouillons ordinaires ne vont pas jusque-là, & les extraits qui en viendroient seroient moins forts. M. Geoffroy en les réduisant à ce pié ordinaire, trouve qu'on a encore beaucoup de tort de craindre, comme on fait communément, que des bouillons ne nourrissent pas assez les malades. La médecine d'aujourd'hui tend assez à rétablir la diete austere des anciens, mais elle a bien de la peine à obtenir sur ce point une grande soumission.

ALIMENT, s. m. *Physiologie*, est tout

ce qui peut se dissoudre & se changer en chyle par le moyen de la liqueur stomacale & de la chaleur naturelle, pour être ensuite converti en sang & servir à l'augmentation du corps, ou à en réparer les pertes continuelles. *V.* NOURRITURE, CHYLE, SANG, NUTRITION, *&c.* Ce mot est latin, & vient du verbe *alere*, nourrir.

Les premiers hommes ignoroient les vertus des viandes, des fruits, des plantes, des bêtes sauvages, de l'eau froide, *&c.* ils ont par conséquent dû faire bien des tentatives à leurs dépens. Tel *aliment* qui convient à un corps robuste, dérange, détruit un sujet foible & délicat : ce qui est sain dans un climat froid, ne l'est pas dans un pays chaud. Savoit-on tout cela autrefois ? On usoit de choses dangereuses, parce qu'elles étoient inconnues, & cela arrive encore aux navigateurs dans les pays lointains. On sait que les soldats d'Antoine furent obligés en Assyrie de manger les racines qui se rencontroient ; il s'en trouva de venimeuses qui les firent tomber dans le délire, au rapport du Plutarque ; & Diodore de Sicile raconte que les Grecs à leur retour de l'expédition de Cyrus, se nourrirent pendant 24 heures du miel de la Colchide. Boerh. *comment.* (*L*)

ALIMENT DU FEU, *pabulum ignis*, signifie tout ce qui sert à nourrir le feu, comme les bois, les huiles, & en général toutes les matieres grasses & sulphureuses. *Voyez* FEU & CHALEUR. (*O*)

ALIMENTAIRE, adj. *Physiologie*, ce qui a rapport aux alimens ou à la nourriture. *V.* NOURRITURE, *&c.*

Les anciens médecins tenoient que chaque humeur étoit composée de deux parties ; une *alimentaire*, & une *excrémentitielle*. *V.* HUMEUR & EXCRÉMENT.

Conduit ALIMENTAIRE, est un nom que Tyson & quelques auteurs donnent à cette partie du corps, par où la nourriture passe depuis qu'elle est entrée dans la bouche, jusqu'à la sortie de l'anus, & qui comprend le gosier, l'estomac, les intestins. *V.* ESTOMAC, *&c.*

M. Morgagni regarde tout le conduit *alimentaire* (qui comprend l'estomac, les intestins, & les veines lactées) comme formant une seule glande, qui est de la même nature, qui a la même structure & les mêmes usages que les autres glandes du corps. *Voyez* GLANDE.

Chaque glande a ses vaisseaux déférens, sécrétoires & excrétoires, & aussi son réservoir commun, où la matiere qui y est apportée reçoit sa premiere préparation par voie de digestion, *&c.*

Dans cette vaste & importante glande que forme le *conduit alimentaire*, le gosier & l'œsophage sont le vaisseau déférent ; l'estomac est le réservoir commun ; les veines lactées sont les vaisseaux sécrétoires, autrement les couloirs ; & les intestins depuis le pylore jusqu'à l'anus, sont le canal excrétoire. Ainsi les fonctions de cette glande, comme de toutes les autres, sont principalement quatre ; savoir, la solution, la séparation, la sécrétion, & l'excrétion.

Conduit alimentaire, s'entend aussi quelquefois du *canal thoracique*. *V.* THORACHIQUE. (*L*)

Loi ALIMENTAIRE, *Juriſp.*, étoit une loi chez les Romains qui enjoignoit aux enfans de fournir la subsistance à leurs pere & mere. *V.* ALIMENS. (*H*)

ALIMENTAIRES, adj. pris subst., *Hist. anc.*, nom que donnoient les Romains à de jeunes garçons & de jeunes filles qu'on élevoit dans les lieux publics, comme cela se pratique à Paris dans les hôpitaux de la Pitié, des Enfans-rouges, *&c.* Ils avoient comme nous des maisons fondées où l'on élevoit & nourrissoit des enfans pauvres & orphelins de l'un & de l'autre sexe, dont la dépense se prenoit ou sur le fisc, ou sur des revenus certains laissés par testament à ces établissemens, soit par les empereurs, soit par les particuliers. On appelloit les garçons *alimentarii pueri*, & les filles *alimentariæ puellæ*. On les nommoit aussi souvent du nom des fondateurs & fondatrices de ces maisons. Jules Capitolin, dans la vie d'Antonin le pieux, rapporte que ce prince établit une maison en faveur des filles orphelines, qu'on appella Faustiniennes, *Faustinianæ*, du nom de l'impératrice épouse d'Antonin ; & selon le même auteur, Alexandre Severe en fonda une autre pour des enfans de l'un & de l'autre sexe, qu'on nomma *Mammées & Mammées nes*, du nom de sa mere Mammée : *Puellas & pueros, quemadmodum Antoninus Faustinianos instituerat, Mammæanos & Mammæanas instituit.* Jul. Capitol. *in Anton. & Severo.* (*G*)

A LINEA, Gramm., c'est-à-dire, in-

Digitized by Google

cipe à *lineâ*, commencez par une nouvelle ligne. On n'écrit point ces deux mots à *lineâ*, mais celui qui dicte un discours où il y a divers sens détachés, après avoir dicté le premier sens, dit à celui qui écrit: *punctum... à lineâ:* c'est-à-dire, terminez par un point ce que vous venez d'écrire, laissez en blanc ce qui reste à remplir de votre derniere ligne; quittez-la, finie ou non finie, commencez en une nouvelle, observant que le premier mot de cette nouvelle ligne commence par une capitale, & qu'il soit un peu rentré en dedans pour mieux marquer la séparation ou distinction des sens. On dit alors que ce nouveau sens est *à lineâ*, c'est-à-dire qu'il est détaché de ce qui précéde, & qu'il commence une nouvelle ligne.

Les *à lineâ* bien placés contribuent à la netteté du discours. Ils avertissent le lecteur de la distinction du sens. On est plus disposé à entendre ce qu'on voit ainsi séparé.

Les vers commencent toujours *à lineâ* & par une lettre capitale.

Les ouvrages en prose des anciens auteurs sont distingués par des *à lineâ*, cotés à la marge par des chiffres: on dit alors numéro 1, 2, 3, *&c.* on les divise aussi par chapitres, en mettant le numéro en chiffre romain.

Les chapitres des Institutes de Justinien sont aussi divisés par des *à lineâ*, & le sens contenu d'un *à lineâ* à l'autre s'appelle *paragraphe*, & se marque ainsi §. (*F.*)

* ALIPHE, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Labour, près de Volturne.

* *ALIPTÆ*, s. m. pl. *Hist. anc.*, du grec ἀλείφω, je frotte, nom des officiers chargés d'huiler & de frotter les athletes, sur-tout les lutteurs & les pancratistes, avant que la lice fût ouverte.

* *ALIPTERION*, en latin *unctuarium*, s. m., *Hist. anc.*, étoit un des appartemens des thermes des anciens, dans lequel les athletes se rendoient pour se faire oindre par les officiers de palestre, ou se rendre ce service les uns aux autres. On appelloit encore cette chambre *eleothesium*.

ALIQUANTES, adj. fém. Les parties *aliquantes* d'un tout sont celles qui répétées un certain nombre de fois ne font pas le tout complet, ou qui répétées un certain nombre de fois donnent un nombre plus grand ou plus petit que celui dont elles sont les parties *aliquantes*. *Voyez* PARTIE, MESURE, *&c.*

Ce mot vient du latin *aliquantus* qui a la même signification.

Ainsi 5 est une partie *aliquante* de 12, parce que prise deux fois, elle donne un nombre moindre que 12; & que prise trois fois, elle en donne un plus grand.

Les parties *aliquantes* d'une livre ou vingt sous, sont:

3 *s.* Partie *aliquante*, composée d'un dixieme & d'un vingtieme.
6 composée d'un cinquieme & d'un dixieme.
7 composée d'un quart & d'un dixieme.
8 composée de deux cinquiemes.
9 composée d'un quart & d'un cinquieme.
11 composée d'une moitié & d'une vingtieme.
12 composée d'une moitié & d'un dixieme.
13 composée d'une moitié, d'un dixieme & d'un vingtieme.
14 composée d'une moitié & d'un cinquieme.
15 composée d'une moitié & d'un quart.
16 composée d'une moitié, d'un cinquieme & d'un dixieme.
17 composée d'une moitié, d'un quart & d'un dixieme.
18 composée d'une moitié & de deux cinquiemes.
19 composée d'une moitié, d'un quart, & d'un cinquieme.

Quant à la maniere de multiplier les parties *aliquantes*, *V.* MULTIPLICATION.

ALIQUOTES, adj. f. on appelle ainsi les parties d'un tout qui répétées un certain nombre de fois font le tout complet, ou qui prises un certain nombre de fois, égalent le tout. *Voyez* PARTIE, *&c.*

Ce mot vient du latin *aliquotus* qui signifie la même chose.

Ainsi trois est une partie *aliquote* de 12, parce que prise quatre fois elle égale ce nombre.

Les parties *aliquotes* d'une livre ou vingt sous sont: 10 *s.* moitié de 20 sous.
5 quart.
4 cinquieme.
2 dixieme.
1 vingtieme.

Digitized by Google

6	*ſ.* 8	*d.* tiers.
3	4	ſixieme.
2	6	huitieme.
1	8	douzieme.
1	4	quinzieme.
1	3	ſeizieme.
	10	vingt-quatrieme.
	5	quarante-huitieme.

Quant à la multiplication des parties *aliquotes*, *voyez l'article* MULTIPLICATION. (*E*)

ALISE, *Géogr. Hiſt.* cette ancienne ville de Bourgogne, capitale des Mandubiens, a été ſi célebre du temps des Gaulois & des Romains, le bourg qui en a pris la place ſous le nom de *Sainte-Reine*, eſt encore ſi fameux par ſes eaux & la dévotion des pélerins, qu'on eſt étonné de voir cet article ſi mal traité dans la Martiniere. Le voici & plus au long & plus véridiquement.

Aliſe, *Aleſia*, *Alexia*, dont la priſe eſt un des plus glorieux événemens de la vie de Céſar, étoit métropole des Gaules, & capitale des Mandubiens, dans la république des Eduens. Elle étoit très-ancienne, puiſque Diodore de Sicile veut bien attribuer ſa fondation à Hercule le Lybien, à ſon retour d'Ibérie.

Son emplacement ſur le terre-plain du mont Auxois, entre Flavigny, Sémur & Montbard, a environ mille toiſes de longueur ſur une largeur de quatre cents; & nous voyons qu'outre ſes habitans, elle reçut une garniſon de 8000 hommes.

Ce mont eſt élevé au-deſſus de la plaine d'environ 250 toiſes de hauteur perpendiculaire: il eſt eſcarpé de toutes parts, & paroît comme placé ſur une autre montagne dont la pente eſt plus douce.

Le pié étoit baigné des deux cotés par deux rivieres (l'Oze & l'Ozerain.) Une plaine de trois mille pas s'étendoit devant la ville; c'eſt la vallée des Lomes depuis Sainte-Reine juſqu'aux Granges de Brignon.

Aliſe, excepté du coté de la plaine, étoit environnée de tous cotés, à une petite diſtance, de montagnes auſſi élevées que l'emplacement de la ville: en effet on voit au nord la montagne de Ménétreux, à l'eſt le mont de Gréſigni où campoient Caninius & Antiſtius, où ſe fit la premiere attaque des Gaulois & leur plus grand carnage; au ſud eſt le mont de Prévenelle; au ſud-oueſt le mont Druaux, *à Druidibus*. Toutes ces circonſtances, tirées de Céſar déterminent l'emplacement d'*Aliſe*, & décident que cette ville étoit aſſiſe ſur le mont Auxois.

Céſar après la priſe de *Genabum* chez les Carnutes, après le ſac d'*Avaricum* chez les Bituriges, & la levée du ſiége de *Gergovia*, paſſe la Loire près de Nevers, ſurprend les Eduens qui s'étoient révoltés, les bat & les met en fuite ſur la riviere d'Armanſon, à ce qu'on croit, entre Tonnerre & Ravieres, & les pourſuit juſqu'à *Aliſe*, où Vercingentorix s'étoit enfermé.

Toute la Gaule animée par le deſir de recouvrer ſa liberté, arma 250000 hommes pour le ſecourir. Critognate, Auvergnat, propoſa de ſacrifier à la ſubſiſtance des aſſiégés les perſonnes inutiles plutôt que de ſe rendre. Malgré cette multitude & les efforts du général, l'habileté & la bonne fortune de Céſar le firent triompher de toutes les difficultés; après la défaite des Gaulois & ſept mois d'un ſiége opiniâtre, la ville ſe rendit, Vercingentorix fut captif, & toute la Gaule aſſervie, l'an de Rome 701.

C'eſt avec raiſon que les écrivains anciens & modernes ſe ſont accordés à regarder le ſiége de cette place & ſa priſe comme le plus grand effort du courage & du génie.

Si Céſar a détruit *Aliſe*, il eſt certain qu'elle fut rebâtie ſous les empereurs: Pline dit que ce fut dans cette ville que commença l'invention d'argenter au feu les ornemens des chevaux, & le joug des bêtes attelées aux voitures roulantes; mais ce qui démontre qu'elle étoit conſidérable ſous les Romains, ce ſont pluſieurs voies publiques qui tendoient à cette ville, ou qui en ſortoient, & dont on trouve encore des veſtiges.

Une de ces voies a ſa direction entre l'eſt & le ſud, paſſant ſur le mont Prévenelle, & dans la forêt d'Eugni: elle eſt aſſez bien conſervée l'eſpace d'une lieue depuis le mont Auxois. On retrouve une partie de cet ancien chemin entre Salmaiſe & S. Seine, dans la forêt de Bligni, qui tendoit chez les Séquaniens.

Une autre paſſe à Flavigny. Il y a apparence qu'elle s'étendoit juſqu'à Autun, traverſant le Mont-ſaint-Jean & Arnai-le-Duc.

Une troiſieme aboutiſſoit à Sens; on la,

Digitized by Google

fait depuis Sainte-Reine juſqu'au-delà de Fins, *Fines*, près de Montbard, & on la retrouve entre Aizi & Fulvi au-deſſus de Périgni; elle reparoît entre Anci-le-Franc & Lérines juſqu'à Tonnerre. On travaille actuellement à une grande route depuis cette ville à Viteaux, qui ſuivra la direction de l'ancienne chauſſée.

Une quatrieme voie deſcendoit au pont de Raccouſe, conduiſoit à Langres par Darcey & Frolois. Une branche de ce chemin tendante à Troie, paſſoit par Lucenay, Vilaines, Larrez, & par une ancienne ville nommée *Lan-ſur-Leigne*, ſituée ſur une éminence à demie lieue de Molême à l'oueſt, dont il ne ſubſiſte plus rien. J'ai ſuivi moi-même & examiné toutes ces routes.

Ce concours de pluſieurs voies publiques prouve qu'*Aliſe* ſe conſerva dans un état aſſez floriſſant ſous la domination romaine; ce fut le lieu du martyre de ſainte Reine, on ne ſait en quel-temps. On bâtit ſur ſon tombeau une égliſe, qui dans la ſuite devint abbatiale. Waré, fondateur de celle de Flavigny, dans ſon teſtament de l'an 722, fait mention des égliſes de ſaint Andors de Saulieu & de ſainte Reine d'*Aliſe*, auxquelles il donne pluſieurs de ſes terres.

S. Germain d'Auxerre, dans un voyage qu'il fit à Arles peu après ſon retour de la grande-Bretagne, vers l'an 431, paſſa par *Aliſe* & logea chez un prêtre ſon ami, nommé *Senator*, au rapport de Conſtance, hiſtorien & diſciple de ce grand évêque.

A la chute de l'empire d'Occident *Aliſe* étoit encore le chef-lieu d'un pays étendu, *Pagus - Aleſienſis* ou *Aleſienſis*, d'où s'eſt formé le nom françois d'*Auſois*, depuis *Auxois* comme on écrit aujourd'hui. Ce *Pagus* avoit le titre de comté: la ville de Semur en eſt maintenant la capitale.

Les ravages des Normands occaſionnerent la tranſlation des reliques de ſainte Reine à Flavigny, l'an 864. du conſentement de Jonas, évêque d'Autun.

Le moine Erric, qui a fait un poème ſur la vie de ſaint Germain d'Auxerre, vers ce même temps, aſſure qu'*Aliſe*, dont il tire le nom *ab alendo*,

quod alat præpingui pane colonos,

étoit dans un état de décadence & de ruine;

Te quoque Cæſareis futalis Aliſia caſtris... Nunc reſtant veteris tantùm veſtigia caſtri.

Aliſe étant ruinée, il reſta quelques habitations ſur le penchant de la montagne, qui ont formé un bourg auquel le nom d'*Aliſe* s'eſt conſervé.

Il eſt du domaine de l'évêché d'Autun, auquel l'annexa Charles le chauve en 877, en le détachant de Flavigny dont il dépendoit.

On voit par un acte de 1488, qu'il y avoit une chapelle de ſainte Reine au milieu des vignes, élevée dans le lieu où l'on croit qu'elle avoit ſouffert le martyre. La dévotion & le pélerinage ont fait conſtruire au bas & à l'entour beaucoup de maiſons. Au coté gauche de la chapelle en entrant, eſt la célebre fontaine dont l'eau eſt ſi eſtimée. La reine n'en buvoit pas d'autre; le maréchal de Saxe en faiſoit beaucoup uſage en Flandre & à Paris, auſſi bien que ſes principaux officiers, en 1746 & 1747.

On la tranſporte par-tout; elle dure en bouteille dans toute ſa pureté, quinze à vingt ans: M. Jean Barbuot, médecin de Flavigny a fait en 1661, un petit traité latin ſur *les vertus admirables* de cette eau. M. Guérin publia, à Paris en 1702, in-12, une lettre touchant les minéraux qui entrent dans les eaux de Sainte-Reine & de Forges.

Par arrêt du conſeil, les cordeliers qui deſſervent la chapelle, ne prennent que dix-huit deniers par bouteille qu'on tranſporte, & ils la diſtribuent gratis à ceux qui en boivent ſur les lieux: ils donnent à l'évêque d'Autun 600 livres ſur cette fontaine précieuſe. On en venoit boire autrefois de très-loin; on voit dans le *tome III* des lettres de M. de Buſſi, édit. de 1587, que le roi de Pologne vint aux eaux de Sainte-Reine: ce qui enrichiſſoit le bourg, qui depuis qu'on la tranſporte eſt devenu pauvre & dépeuplé; car à peine y compte-t-on maintenant 350 communians.

Tout le commerce eſt en chapelets, fleurs, bouquets artificiels, dont s'ornent les pélerins qui accourent en ce lieu de toutes les parties de la France; les Lorrains, les Picards, les Champenois, ſont les plus dévots; la fête de ſainte Reine ſe célebre deux fois l'année. La premiere à la Trinité, la ſeconde, la plus ſolemnelle, le 7 de ſeptembre. Je puis certifier y avoir vu à cette derniere fête plus de 10000 ames.

C'eſt à la reine Anne d'Autriche, & aux libéralités de M. le duc de Longue-

Digitized by Google

ville, que les cordeliers doivent leur établissement en 1640 : l'hopital qui est riche & considérable, doit le sien à M. Desnoyers bourgeois de Paris & à deux de ses amis, qui sous la direction de saint Vincent de Paul consacrerent leurs biens & leur vie au soulagement des pauvres & des malades qui s'y rendoient de toutes parts.

Cet hospice si utile aux pélerins & aux gens du voisinage, est desservi avec édification par les sœurs de saint Lazare, dites *Sœurs-Grises*.

Il ne reste plus sur le mont Auxois aucun vestige d'antiquité apparent. Le terrein de l'ancienne *Alise* est en terre labourable.

Nunc seges est ubi Troja fuit.

On y trouve seulement des fragmens de tuiles, de briques très-épaisses, des vases de terre cuite de différentes couleurs, des fers de lame, & quelquefois des morceaux de chaîne d'or. On y voit des puits, des restes d'aqueducs ; un ecclésiastique, en 1661, en fit creuser un où il trouva des médailles. On ne laboure guères sans déterrer tous les ans des médailles romaines, d'or, d'argent, de cuivre. Un marchand du pays, M. Maillard, m'a assuré en avoir vendu depuis 30 ans, plus de trois boisseaux.

L'an 1652 on trouva à l'entrée du vieux cimetiere d'*Alise*, une inscription très-bien gravée sur une longue pierre, que l'on croit avoir été employée au couronnement d'un portique, élevé par un Gaulois au dieu Moritasgus, qui avoit été roi de Sens. La voici telle que je l'ai copiée dans la cour des cordeliers, sur une fontaine :

TI. CL. PROFESSUS NIGER OMNIBUS HONORIBUS APUD ÆDUOS ET LINGONAS FUNCTUS. DEO MORITASGO
PORTICUM TESTAMENTO PONI JUSSIT. SUO NOMINE. JULIÆ VIRGULINÆ UXORIS ET FILIARUM CLAUDIÆ
PROFESSÆ ET JULIANÆ VIRGULINÆ.

Pour composer cet article on a consulté les commentaires de César, Pline, Florus, la notice des Gaules de Valois, la dissertation de M. Danville, en 1741 ; celle du pere l'Empereur, 1706 ; enfin je puis dire avoir vu moi-même le local, César à la main. (*C*)

ALISÉ, adj. *vents alisés*, *Physiq. & Marine*, sont certains vents réguliers qui soufflent toujours du même coté sur les mers, ou alternativement d'un certain coté & du coté opposé.

Les Anglois les appellent aussi *vents de commerce*, parce qu'ils sont extrêmement favorables pour ceux qui font le commerce des Indes.

Ces vents sont de différentes sortes ; quelques-uns soufflent pendant 3 ou 6 mois de l'année du même coté, & pendant un pareil espace de temps du coté opposé ; ils sont extrêmement communs dans la mer des Indes, & on les appelle *moussons*. *Voyez* MOUSSONS.

D'autre soufflent constamment du même coté ; tel est ce vent continuel qui regne entre les deux tropiques, & qui souffle tous les jours le long de la mer d'orient en occident.

Ce dernier vent est celui qu'on appelle proprement *vent alisé*. Il regne toute l'année dans la mer Atlantique & dans la mer d'Ethiopie entre les deux tropiques ; mais de telle maniere qu'il semble souffler en partie du nord-est dans la mer Atlantique, & en partie du sud-est dans la mer d'Ethiopie.

Aussi-tôt qu'on a passé les isles Canaries, à peu près à la hauteur de 28 degrés de latitude septentrionale, il regne un vent de nord-est qui prend d'autant plus de l'est qu'on approche davantage des côtes d'Amérique, & les limites de ce vent s'étendent plus loin sur les côtes d'Amérique que sur celles d'Afrique. Ces vents sont sujets à quelques variations suivant la saison, car ils suivent le soleil ; lorsque le soleil se trouve entre l'équateur & le tropique du cancer, le vent du nord-est qui regne dans la partie septentrionale de la terre, prend davantage de l'est, & le vent du sud-est qui regne dans la mer d'Ethiopie, prend davantage du sud. Au contraire, lorsque le soleil éclaire la partie méridionale de la terre, les vents du nord-est de la mer Atlantique prennent davantage du nord, & ceux du sud-est de la mer d'Ethiopie, prennent davantage de l'est.

Le vent général d'est souffle aussi dans la mer du sud. Il est vent de nord-est dans la partie septentrionale de cette mer, & de sud-est dans la partie méridionale : ces deux vents s'étendent de chaque coté de l'équateur

teur jusqu'aux 28 & 30e degrés. Ces vents sont si constans & si forts, que les vaisseaux traversent cette grande mer depuis l'Amérique jusqu'aux isles Philippines, en dix semaines de temps ou environ; car ils soufflent avec plus de violence que dans la mer du Nord & dans celle des Indes. Comme ces vents regnent constamment dans ces parages sans aucune variation & presque sans orages, il y a des marins qui prétendent qu'on pourroit arriver plus tôt aux Indes, en prenant la route du détroit de Magellan par la mer du Sud, qu'en doublant le cap de Bonne-Espérance, pour se rendre à Java, & delà à la Chine. Musch. *Ess. de Phys.*

Ceux qui voudront avoir un plus ample détail sur ces sortes de vents, peuvent consulter ce qu'en ont écrit M. Halley & le voyageur Dampierre. Ils pourront aussi avoir recours au *chapitre sur les vents*, qui se trouve à la fin de l'*essai de physique* de M. Musschenbroek, ainsi qu'aux *traités* de M. Mariotte, *sur la nature de l'air & sur le mouvement des fluides*.

Pour ce qui est des causes physiques de tous ses vents, *Voyez* VENT.

Le docteur Lister, dans les *Transf. phil.*, a sur la cause de ces vents une opinion singuliere. Il conjecture que les vents tropiques ou moussons naissent en grande partie de l'haleine ou du souffle qui sort d'une plante marine appellée *sargossu* ou *lenticula marina*, laquelle croît en grande quantité depuis le 36d jusqu'au 18d de latitude septentrionale, & ailleurs sur les mers les plus profondes: " car, dit-il, la matiere du vent qui vient du souffle d'une seule & même plante, ne peut être qu'uniforme & constante; au lieu que la grande variété d'arbres & de plantes de terre, fournit une quantité de vents différens; d'où il arrive, ajoute-t-il, que les vents en question sont plus violens vers le midi, le soleil réveillant ou ranimant pour lors la plante plus que dans une autre partie du jour naturel, & l'obligeant de souffler plus fort & plus fréquemment. " Enfin il attribue la direction de ce vent d'orient en occident, au courant général & uniforme de la mer, comme on observe que le courant d'une riviere est toujours accompagné d'un petit vent agréable qui souffle du même coté; à quoi l'on doit ajouter encore, selon lui, que chaque plante peut être regardée comme un héliotrope, qui en se penchant suit le mouvement du soleil, & exhale sa vapeur de ce coté là; de sorte que la direction des vents *alisés* doit être attribuée en quelque façon au cours du soleil. Une opinion si chimérique ne mérite pas d'être réfutée. *Voyez* COURANT.

Le docteur Gordon est dans un autre système; & il croit que l'athmosphere qui environne la terre & qui suit son mouvement diurne, ne la quitte point; ou que si l'on prétend que la partie de l'athmosphere la plus éloignée de la terre ne peut pas la suivre, du moins la partie la plus proche de la terre ne l'abandonne jamais, de sorte que s'il n'y avoit point de changemens dans la pesanteur de l'athmosphere, elle accompagneroit toujours la terre d'occident en orient par un mouvement toujours uniforme & entiérement imperceptible à nos sens. Mais comme la portion de l'athmosphere qui se trouve sous la ligne est extrêmement raréfiée, que son ressort est relâché, & que par conséquent sa pesanteur & sa compression sont devenues beaucoup moins considérables que celles des parties de l'athmosphere qui sont voisines des poles, cette portion est incapable de suivre le mouvement uniforme de la terre vers l'orient, & par conséquent elle doit être poussée du coté de l'occident, & causer le vent continuel qui regne d'orient en occident entre les deux tropiques. *V.* sur tout cela l'*art.* VENT. (*O*)

* ALISMA, espece de doronic: cette plante jette de sa racine plusieurs feuilles semblables à celles du plantain, épaisses, nerveuses, velues, & s'étendant à terre. Il sort du milieu des feuilles une tige qui s'éleve d'un pié ou d'un pié & demi, velue, portant des feuilles beaucoup plus petites que celles d'en-bas, & à son sommet une fleur jaune radiée comme celle du doronic ordinaire, plus grande cependant & d'une couleur d'or plus foncée. Sa semence est longuette, garnie d'une aigrette, âcre, odorante. Sa racine est rougeâtre, entourée de filamens longs, comme celle de l'ellébore noir, d'un goût piquant, aromatique & agréable. Ce doronic croît

Digitized by Google

aux lieux montagneux ; il contient beaucoup de sel & d'huile ; il est diurétique, sudorifique, quelquefois émétique : il dissout les coagulations du sang. Ses fleurs font éternuer : leur infusion arrête le crachement de sang. *Lemery*. Il y a entre cette description & celle d'Oribase des choses communes & d'autres qui different. Oribase attribue à l'*alisma* des propriétés singulieres, comme de guérir ceux qui ont mangé du lievre marin. Hofman dit qu'il est résolutif & vulnéraire, qu'il est bon dans les grandes chutes, & que les paysans le substituent avec succès à l'ellébore dans les maladies des bestiaux. Tournefort en distingue cinq especes : on en peut voir chez lui les descriptions, sur-tout de la quatrieme.

ALISO, *Géogr.*, le nom d'*Aliso* a été commun à une riviere & à une forteresse dans le pays des Sicambres, aujourd'hui dans l'évêché de Paderborn.

Drusus, dit Dion, bâtit un fort sur le confluent de la Lippe & de l'*Aliso*. Velleins & Tacite, racontant l'expédition de Germanicus, disent que les Germains assiégerent *Aliso*. Ainsi dans le diocese même de Paderborn, le nom de *Lippe* convient à un comté, à une ville & à une riviere.

Aliso est le premier endroit de la Westphalie où les Romains se sont établis : Drusus, Tibere, Germanicus, en ont fait comme leur principale place d'armes. Varus s'y laissa surprendre par Arminius ; & y périt avec trois légions qu'il commandoit. Drusus le fortifia, & selon la coutume des Romains, rapportée par Dion, y forma un grand camp semblable à une ville, avec des marchés réglés, & un tribunal pour décider les différends & rendre la justice.

Comme Dion marque expressément le confluent de la Lippe & d'une autre riviere nommée *Aliso*, il n'est pas permis d'aller chercher le fort ou le camp *Aliso* sur les bords du Rhin, & l'on ne peut raisonnablement le placer que vers l'endroit où l'Alme tombe dans la Lippe. La riviere d'Alme est *Aliso*, riviere ; & Elsen, qui n'est pas éloignée du confluent, est le camp *Aliso*, qui apparemment s'étendoit jusqu'à Nieuhons, lieu de la résidence ordinaire de l'évêque de Paderborn, au confluent même des deux rivieres. La ressemblance des noms & la tradition du pays confirment cette conjecture. *Voyez monumenta Paderbornenſia*, *in*-4°. 1714, *4e. édit.* par le prince Ferdinand, évêque de Paderborn. (*C*)

* § ALITERIUS, *Myth.* Jupiter fut surnommé *Aliterius* & Cérès *Aliterea*, parce que dans un temps de famine, ils avoient empêché les meuniers de voler la farine.

A LIVRE OUVERT, OU A L'OUVERTURE DU LIVRE. *Voyez* LIVRE, *Muſiq.* (*S*)

ALIX (*l'ordre du chapitre d'*), paroisse de Marsy-sur-Anse, en Lyonnois, a pour marque distinctive une croix à huit pointes, émaillée de blanc, bordée d'or, ornée de quatre fleurs-de-lys dans les angles ; au centre est l'image de S. Denis, portant sa tête mitrée, ayant une soutane violette, un surplis blanc, & une étole de pourpre sur un fond rouge, hiéroglyphe du martyre, avec cette légende : *auſpice Galliarum patrono* ; cette croix est attachée par une chaîne de trois chaînons à un ruban couleur de feu. Au revers est *une vierge avec l'enfant Jesus, émaillé en bleu, ſur une terraſſe de ſinople* ; la légende qui l'environne est, *nobilis inſignia voti*.

Ce chapitre composé de vingt-six dames, en comptant la supérieure, a S. Denis pour patron. On y est admis en faisant preuves de noblesse, par titres originaux, de six degrés paternels, la mere constatée demoiselle ; ce qui a été confirmé par lettres-patentes du roi, du mois de janvier 1755, qui accordent aux dames chanoinesses d'*Alix* la permission de porter la croix attachée à un ruban rouge. (*G. D. L. T.*)

§ ALIZIER, *Bot.*, en latin *cratægus*, en anglois *wild ſervice*, c'est-à-dire *ſorbier ſauvage*, en allemand *wilde ſpeyerlingbaum*. *Cratægus* vient des deux noms grecs κρατος, *force*, & αιξ, αιγος, *chevre*, parce qu'apparemment les chevres broutent volontiers les buissons d'*alizier* aux lieux montagneux, & que ses feuilles sont pour elles une nourriture saine & fortifiante.

Caractere générique. Le calice est permanent, il porte cinq pétales arrondis, creusés en cuilleron, & une vingtaine

Digitized by Google

étamines terminées par des sommets arrondis. L'embryon renfermé dans le calice devient une baie succulente ou farineuse, qui contient ordinairement deux pepins. Les fleurs sont raſſemblées en bouquets.

Nous n'avons tracé ce caractere, que pour ne pas déroger à l'ordre que nous nous sommes preſcrit; car il eſt impoſſible d'aſſigner entre les *aliziers*, les neſſiers, les ſorbiers & les poiriers, des différences aſſez marquées & aſſez invariables pour qu'on ne puiſſe pas les confondre. Ces genres, auxquels on pourroit joindre les coignaſſiers & peut-être les pommiers, ne préſentent dans leur réunion qu'une famille immenſe: la nature ſemble plutôt s'être attachée à conſerver entr'eux un air de parenté, qu'à appuyer ſur les traits caractériſtiques qui les différencient: n'a-t-elle pas voulu nous avertir par ces reſſemblances extérieures, de celles qui ſe trouvent dans les parties internes de ces arbres? Ne nous fait-elle pas ſoupçonner que cette famille a été agrandie par des alliances, & qu'il en eſt même déja né de nouvelles races? ou, ſuppoſé qu'elle couvre encore de quelques ombres ce myſtere dont la connoiſſance ſeroit plus curieuſe qu'utile, ne nous indique-t-elle pas au moins le ſecours que nous pourrions tirer de la reſſemblance de ces arbres, ſoit pour obtenir des variétés nouvelles en rapprochant leurs ſexes, ſoit pour fixer & perpétuer par la greffe celles qui auront pu naître d'un accouplement fortuit?

Il n'eſt preſque pas une eſpece de tous ces genres qui ne puiſſe ſe greffer ſur toutes les autres: j'en ai fait l'expérience; & ce moyen a des uſages que l'induſtrie peut varier, dans la vue de l'utilité ou de l'agrément. Tout le monde ſait que certains poiriers greffés ſur coignaſſiers, ſont plus précoces & fructifient davantage, & que leurs fruits ſont d'une qualité ſupérieure, tant pour l'abondance & le goût de leurs ſucs, que pour leur beauté & leur groſſeur.

D'autres eſpeces de poiriers, au contraire, s'accommodent mieux de l'*alizier*, du ſorbier, du neſſier & de l'azerolier: ils y donnent des fruits dix ans plutôt qu'ils ne feroient, s'ils étoient greffés ſur le poirier ſauvage. Veut-on groſſir le fruit du neſſier ou du ſorbier, on le greffe ſur poirier. S'agit-il d'obliger le ſorbier, dont le rapport eſt ſi tardif, à montrer ſon fruit de bonne heure, qu'on le greffe ſur l'épine blanche. Eſt-on preſſé de multiplier les eſpeces rares d'entre les épines & azeroliers d'ornement, pour jouir plutôt de leurs fleurs, on les greffe ſur l'aubepin. Ces ſujets ſont fort propres auſſi à donner plus de vigueur & de hauteur aux amelanchiers & cotonaſters, qui ne ſont que de frêles arbuſtes.

Nous avons donc bien plus d'intérêt à obſerver la reſſemblance de tous ces genres, qu'à en marquer les différences; mais comme ils ſont en grand nombre & qu'ils ont ſous eux quantité d'eſpeces, il faut les ſéparer pour le ſoulagement de la mémoire. C'eſt dans cette vue que nous nous bornons à tranſcrire les ſeuls *aliziers*, auxquels l'uſage le plus général a conſervé ce nom. Nous prévienderons pourtant le lecteur que Linnæus a réuni ſous le genre des *cratægus*, l'oxyacantha, l'aronia, qui eſt l'azerolier de Provence, l'épine de Virginie, & d'autres eſpeces que nous réſervons pour l'*article* MESPILUS.

Eſpeces. 1. *Alizier* à feuilles ovales, inégalement dentelées, & velues par-deſſous.

Cratægus foliis ovatis, inæqualiter ſerratis, ſubtùs tomentoſis. Hort. Cliff. 187. *aria Dalechamp.*

White beam or white leaf-tered.

2. *Alizier* à feuilles cordiformes, ſeptangulaires, dont les lobes inférieurs ſont divergens.

Cratægus foliis cordatis, ſeptangulis, lobis infimis divaricatis. Linn. Sp. pl. 476. *Sorbus torminalis. Meſpilus apii folio.*

Wild or mapple leav'd ſervice, c'eſt-à-dire *ſorbier ſauvage ou à feuide d'érable.*

3. *Alizier* à feuilles ovales, oblongues, dentées, & vertes des deux cotés; *alizier* d'Italie.

Cratægus foliis oblongo-ovatis, ſerratis, utrinque virentibus.

Cvtægus with an oblong ſaw'd leaf green on both ſides.

4. *Alizier* à feuilles oblongues & ovales, crénelées, argentées par-deſſous.

Digitized by Google

Alizier nain, *alizier* de Virginie, *alizier* à feuilles d'arbouſier.

Cratægus foliis oblongo-ovatis, crenatis, ſubtùs argenteis.

Virginian cratægus with an arbutus leaf.

Nous ne trouvons dans le *Traité des arbres & arbuſtes* de M. Duhamel; qu'une eſpece qu'on ne puiſſe pas rapporter à celles-ci, c'eſt la ſuivante.

5. *Alizier* à feuilles arrondies, dentelées & blanches en deſſous, ou *alouche* de Bourgogne.

Cratægus folio ſubrotundo, ſerrato, ſubtùs incano. Inſt.

Je ſuis porté à croire que cette eſpece ne differe pas de celle que j'ai reçue ſous le nom d'*alizier de Fontainebleau*, & ſous celui d'*alizier à gros fruit*.

6. *Alizier* à feuilles plus rondes que longues, légérement découpées, blanchâtres & laineuſes des deux cotés.

Cratægus foliis ſubrotundis, leviter diſſectis, utrinque lanuginoſis. Hort. Col.

Cette eſpece m'a été envoyée ſous le nom d'*alizier à fruit jaune*, & paroît ne pas différer d'un *alizier* que j'ai reçu ſous le nom d'*allier*. Le caractere lanugineux du deſſus de la feuille, n'eſt bien ſenſible que dans les jeunes feuilles.

7. *Alizier* à feuilles de pommier à écorce rude, à gros fruit jaune, figuré en poire.

Cratægus mali folio, cortice ſcabro, fructu magno luteo pyriformi. Hort. Col.

Cet arbre paroît former une nuance très-déliée entre les *aliziers* & les poiriers, tant par la forme extérieure du fruit, que par les cinq loges qui ſe trouvent à ſon centre, & qui contiennent chacun un pepin. Auſſi quelques-uns l'appellent-ils *alizier-poirier*. Pluſieurs pépiniériſtes le cultivent ſous le nom d'*azerolier à gros fruit*.

On le greffe avec ſuccès ſur l'*alizier* n°. 1, ſur l'épine & ſur le poirier. Il pouſſe médiocrement ſur l'*alizier*, & plus vigoureuſement ſur l'épine; ſur poirier il vient fort bien, végete ſobrement, ne tarde point à rapporter, & donne un plus gros fruit, ſur-tout ſi l'on conſie ſon bourgeon à un poirier de beurré ou d'épargne.

Ce petit fruit eſt très-joli, & je le préférerois, pour le goût, aux ſorbes, aux nefles & aux azeroles: on en fait des confitures charmantes. Cet arbre porte à la fin de mai, d'aſſez gros bouquets de fleurs blanches, qui lui aſſignent une place dans le boſquet de ce mois. Son feuillage n'a aucun mérite, mais l'éclat de ſon fruit doit le faire entrer dans la compoſition des boſquets d'été.

Les *aliziers* n°. 1 & n°. 2, ont pour l'agrément les mêmes uſages que l'eſpece précédente: le fruit du premier eſt d'un rouge éclatant, & celui du ſecond, d'un brun obſcur quand il mollit: alors il eſt aſſez bon à manger, & on le vend par bouquets ſur les marchés en Allemagne. Le premier ſe trouve plus ordinairement dans les bois qui couvrent les montagnes & les rochers; le ſecond habite plus volontiers la plaine. Leur bois eſt fort dur, ſelon M. Duhamel; on en fait des alluchons, des fuſeaux dans les rouages des moulins: il eſt recherché par les tourneurs, & les menuiſiers en font la monture de leurs outils.

Lorſque le vent agite les rameaux de l'*alizier* n°. 1, il découvre le deſſous des feuilles, & l'arbre paroît tout blanc. Cet effet forme dans les plantations d'agrément une variété très-pittoreſque: il vient fort bien de graines préparées & ſemées ſelon la méthode détaillée à l'*article* ALATERNE: on les ſeme en novembre ou décembre, & elles levent ordinairement à la fin d'avril. Si les petits *aliziers* ſont bien gouvernés, au bout de ſept ans ils formeront des arbres propres à être plantés à demeure.

Le n°. 2 ſe multiplie de même; mais ſa graine ne leve pas auſſi aiſément ni auſſi abondamment, & les jeunes arbres ſont bien plus long-temps avant de pouvoir figurer: c'eſt pourquoi je conſeillerois d'enlever dans les bois de jeunes arbres de trois à quatre piés de haut, provenus de graines ou de ſurgeons, & de les élever en pépiniere pendant quelques années.

Nous n'avons pas cultivé l'*alizier* n°. 3, ainſi nous allons traduire ce que Miller en dit:

"Cet *alizier* croît de lui-même ſur le mont Baldus & dans d'autres parties montagneuſes de l'Italie: il s'éleve environ à vingt piés de haut, ſe diviſant

Digitized by Google

en plusieurs branches bien fournies de feuilles oblongues & dentées, disposées alternativement, & attachées à des pédicules très-courts : ses feuilles ont environ trois pouces de long sur un & demi de large ; elles sont d'un brun obscur des deux cotés. Les fleurs naissent au bout des branches par petits bouquets composés ordinairement de quatre ou cinq ; elles sont blanches, & bien plus petites que celles des especes précédentes : il leur succede des fruits de la grosseur de ceux de l'épine blanche, qui deviennent d'un brun obscur en mûrissant. Cette espece se multiplie comme les autres, mais elle demande une terre forte & profonde, autrement elle ne profite pas : elle résiste fort bien au froid. Elle est à présent fort rare en Angleterre. „

Le caractere exprimé dans la phrase de l'espece n°. 4, paroît convenir à un petit *alizier* que nous cultivons sous le nom d'*alizier de Virginie* ; cependant nous n'osons l'assurer, 1°. parce que la baie de notre *alizier* nain devient très-noire ; & Miller dit qu'elle est d'un pourpre très-foncé : 2°. parce qu'il ne paroît guere devoir s'élever au-dessus de trois ou quatre piés, & que Miller dit qu'elle s'éleve à six : 3°. parce que sa baie contient nombre de pepins, & que le caractere des *aliziers* est de n'en avoir guere plus de deux.

Quoi qu'il en soit, l'espece que nous cultivons est un très-joli arbuste, qui se charge vers la fin de mai d'assez gros bouquets de fleurs blanches, garnies d'une houppe d'étamines à sommets purpurins. Cette parure lui assigne une place sur les devans des massifs des bosquets de mai : le nombre prodigieux de baies noires & luisantes dont il est couvert sur la fin de juillet, doit le faire employer dans les bosquets d'été. On peut l'enter ou l'écussonner sur l'épine blanche, mais la greffe prend difficilement ; il pousse des branches si menues, qu'on peut à peine y trouver des soions ou des écussons convenables, & il faut une grande dextérité pour les manier Il y a un autre inconvénient, c'est que le sujet devient très-gros à proportion de la greffe qui s'y trouve implantée, ce qui cause enfin la perte de cet arbuste, qui paroît d'ailleurs défectueux par cette disproportion. . .

C'est ce qu'on peut éviter en le greffant sur le cotonaster ou sur l'amélanchier, qui sont à-peu-près de la même taille que lui ; mais il ne faut pas négliger de le multiplier par la semence : c'est le seul moyen de lui donner toute la hauteur & toute la beauté dont la nature l'a rendu susceptible. On prepare ses baies & on seme ses graines suivant la méthode détaillée à l'*article* ALATERNE. Les plantules qui en proviennent font d'abord des progrès très-lents, mais la quatrieme année elles poussent avec vigueur.

J'ai greffé les *aliziers* n°. 5 & n°. 6 sur l'aria & sur l'épine blanche ; les écussons s'attachent & reprennent fort bien. Je n'ai encore vu ni leurs fleurs, ni leurs fruits. Sur l'épine il faut écussonner fort bas ; mais sur l'aria, qui est notre n°. 1, on peut poser l'écusson aussi haut que l'on voudra, pourvu que ce ne soit pas sur une tige trop grêle. (*M. le Baron de Tschoudi.*)

ALK, s. m. *Hist. nat. Ornith.*, oiseau aquatique de la famille des urics, c'est-à-dire, de ceux qui ont comme l'urie ou le guillemot, trois doigts seulement, tous antérieurs & réunis ensemble d'un bout à l'autre par une membrane lâche. Celui-ci s'appelle *alk* en Norwege qui est son pays natal ; mais ce nom a subi divers changemens en passant chez divers peuples & divers auteurs. Eusebe Nieremberg l'appelle *alck*, l'Ecluse *alka*, Ray *alca*, les Anglois septentrionaux *auk*. En Suede on le connoit sous les noms de *tord* & *tord-mule*, en Angleterre sous ceux de *murre*, *ruck*, *ragonbill*. Klein l'appelle *plautus tonsor*, M. Linné *alca*, *torda*, *rostri fulcis 4*, *linea utrinque alta à rostro ad oculos*. *Systema naturæ*, *edit.* 12, *pag.* 210, *n°.* 1. Albin en a publié une figure passable, sous le nom d'*oiseau à bec tranchant*, *vol. III*, *pag.* 40, *pl. XXV.* Enfin M. Brisson en donne une description & une figure plus exactes sous la dénomination suivante : le pingoin, *alca, supernè nigra, infernè alba ; linea utrinque à rostro ad oculos candida ; gutture & colli inferioris parte suprema fulginosis ; remigibus minoribus albo in apice marginatis ; rectricibus nigricantibus .... alca. Ornith. vol. VI*, *pag.* 89, *pl. VIII*, *fig.* 1.

L'*alk* est un peu moins gros que le canard domestique, mesuré du bout du bec

Digitized by Google

à celui de la queue, il a quatorze pouces un quart, & jusqu'au bout des ongles quatorze pouces & demi de longueur. Son bec a de son extrémité aux coins de la bouche deux pouces de long, & de largeur à sa base dix lignes. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées dans leur situation naturelle, atteignent à peine au milieu de la longueur de la queue; mais lorsqu'elles sont étendues, elles ont deux piés de vol. La longueur de sa queue est de deux pouces trois quarts, & le plus long de ses doigts n'a qu'un pouce trois quarts.

La forme de son bec est des plus singulieres; il est si comprimé, si applati par les cotés, qu'il ressemble à un triangle; de sorte qu'il paroît avoir presqu'autant de hauteur ou de profondeur que de longueur. Le demi bec supérieur est un peu crochu à son extrémité, & marqué sur chacun de ses cotés de trois sillons ou rainures obliques. Le demi-bec inférieur n'a que deux semblables rainures, dont la plus proche de la tête est blanche; en dessous il est anguleux. Les narines sont oblongues, & cachées sous les plumes près de l'angle de la bouche, vers l'origine du demi-bec supérieur. Les ailes sont composées de vingt-huit plumes & la queue de douze, qui sont pointues, & d'autant plus longues, qu'elles sont plus proches du milieu; de sorte qu'elle est arrondie en ovale.

En général cet oiseau est noir en dessus & blanc en dessous; mais on voit outre cela quelques mélanges. Ses joues sont traversées de chaque coté par une ligne blanche, étroite, qui partant de l'origine du demi-bec supérieur, va rejoindre l'œil. Son menton & sa gorge sont couleur de suie; les couvertures inférieures les plus longues de ses ailes sont cendrées. Des vingt-huit plumes qui composent chaque aile, les onze premieres sont noirâtres, avec une grande partie de leur coté intérieur gris blanc; les onze suivantes sont de même, mais bordées de blanc à leur extrémité, de sorte que lorsque l'aile est pliée, on y voit une ligne transversale blanche; enfin les deux plumes les plus voisines du corps sont noirâtres. La prunelle des yeux est noire, entourée d'un iris brun ou maron; les piés & le bec sont noirs, à l'exception d'une ligne blanche qui traverse obliquement la base du demi-bec inférieur.

Les pays septentrionaux de l'Europe sont la patrie ordinaire de l'*alk*, sur-tout vers la Norwege; néanmoins cet oiseau abandonne ces climats glacés pendant les grands froids de l'hiver; alors il gagne de proche en proche les pays plus méridionaux, & vient quelquefois jusqu'aux côtes de France; mais au printemps il retourne dans le fond du nord, dont il n'habite que les côtes maritimes, où il vit particulierement de coquillages, que son bec ne pourroit briser s'il n'étoit pas aussi dur, ni taillé en couteau tranchant. C'est dans les trous des rochers les plus hauts & les plus escarpés de ces côtes qu'il fait son nid: il y pond un œuf blanc, taché de noir.

Remarque. Quoique M. Brisson ait donné à cet oiseau le nom de *pingoin*, il ne faut pas pour cela croire que ce soit le pingoin des habitans du nord. Le vrai pingwin des Suédois, selon M. Linné, est celui que M. Brisson appelle le *grand pingoin*, auquel je rends son nom propre; & par cette restitution, qui est dans les loix de la nature, chacun jouit de ses priviléges, & notre *alk* conserve aussi le sien. *M. Adanson.*

ALKAHEST *ou* ALCAHEST, s. m. *Chym.*, est un menstrue ou dissolvant, que les alchimistes disent être pur, au moyen duquel ils prétendent résoudre entiérement les corps en leur matiere primitive, & produire d'autres effets extraordinaires & inexplicables. *Voyez* MENSTRUE, DISSOLVANT, &c.

Paracelse & Vanhelmont, ces deux illustres adeptes, déclarent expressément qu'il y a dans la nature un certain fluide capable de reduire tous les corps sublunaires, soit homogenes, soit hétérogenes, en la matiere primitive dont ils sont composés, ou en une liqueur homogene & potable, qui s'unit avec l'eau & les sucs du corps humain, & retient néanmoins ses vertus séminales, & qui étant remêlée avec elle-même, se convertit par ce moyen en une eau pure & élémentaire; d'où, comme se le sont imaginés ces deux auteurs, elle réduiroit enfin toutes choses en eau. *V.* EAU.

Le témoignage de Paracelse, appuyé de celui de Vanhelmont, qui proteste

Digitized by Google

avec ferment qu'il poſſédoit le ſecret de l'*alkaheſt*, a excité les chymiſtes & les alchymiſtes qui les ont ſuivis, à chercher un ſi noble menſtrue. Boyle en étoit ſi entêté, qu'il avoue franchement qu'il aimeroit mieux poſſeder l'*alkaheſt*, que la pierre philoſophale même. *Voy.* ALCHYMIE.

En effet, il n'eſt pas difficile de concevoir que tous les corps peuvent venir originairement d'une matiere primitive qui ait d'abord été ſous une forme fluide. Ainſi la matiere primitive de l'or n'eſt peut-être autre choſe qu'une liqueur peſante, qui par ſa nature ou par une forte attraction entre ſes parties, acquiert enſuite une forme ſolide. *Voyez* OR. En conſéquence il ne paroît pas qu'il y ait rien d'abſurde dans l'idée d'un être ou matiere univerſelle, qui réſout tous les corps en leur être primitif.

L'*alkaheſt* eſt un ſujet qui a été traité par une infinité d'auteurs, tels que Pantaléon, Philalethe, Tachenius, Ludovic, &c. Boerhaave dit qu'on en pourroit faire une bibliotheque. Veidenfelt, dans ſon traité *de ſecretis adeptorum*, rapporte toutes les opinions que l'on a eues ſur cette matiere.

Le terme d'*alkaheſt* ne ſe trouve dans aucune langue en particulier; Vanhelmont dit l'avoir premierement remarqué dans Paracelſe, comme un terme qui étoit inconnu avant cet auteur; lequel dans ſon II livre *de viribus membrorum*, dit en parlant du foie: *eſt etiam alkaheſt liquor magnam hepatis conſervandi & confortandi, &c.* c'eſt-à-dire " il y a encore la liqueur *alkaheſt* qui eſt fort efficace pour conſerver le foie, comme auſſi pour guérir l'hydropiſie, & toutes les autres maladies qui proviennent des vices de ce viſcere, &c. "

C'eſt ce ſimple paſſage de Paracelſe qui a excité les chymiſtes à chercher l'*alkaheſt*; car dans tous les ouvrages de cet auteur, il n'y a qu'un autre endroit où il en parle, & encore il ne le fait que d'une maniere indirecte.

Or comme il lui arrive ſouvent le tranſpoſer les lettres des mots, & de ſe ſervir d'abréviations, & d'autres moyens de déguiſer ſa penſée, comme lorſqu'il écrit *mutratar* pour *tartarum*, *mustrin* pour *nitrum*, on croit qu'*alkaheſt* peut bien être auſſi un mot déguiſé; de-là quelques-uns s'imaginent qu'il eſt formé d'*alkali eſt*, & par conſéquent que c'eſt un ſel alkali de tartre volatiliſé. Il ſemble que c'étoit l'opinion de Glauber, lequel avec un pareil menſtrue fit en effet des choſes étonnantes ſur des matieres priſes dans les trois genres des corps, ſavoir, animaux, végétaux & minéraux; cet *alkaheſt* de Glauber eſt le nitre qu'on a rendu alkali, en le fixant avec le charbon.

D'autres prétendent qu'*alkaheſt* vient du mot allemand *algeiſt*, comme qui diroit *entiérement ſpiritueux* ou *volatil*; d'autres veulent qu'il ſoit pris de *ſaltzgeiſt*, c'eſt-à-dire *eſprit de ſel*; car le menſtrue univerſel doit être, à ce que l'on prétend, tiré de l'eau; & Paracelſe lui-même appelle le ſel, *le centre de l'eau*, où les métaux doivent mourir, &c.

En effet, l'eſprit de ſel étoit le grand menſtrue dont il ſe ſervoit la plupart du temps. Le commentateur de Paracelſe, qui a donné une édition latine de ſes œuvres à Delft, aſſure que l'*alkaheſt* eſt le mercure réduit en eſprit. Zwelfer jugeoit que c'étoit un eſprit de vinaigre rectifié de verd-de-gris; & Starkey croyoit l'avoir découvert dans ſon ſavon.

On a employé pour exprimer l'*alkaheſt* quelques termes ſynonymes & plus ſignificatifs: Vanhelmont le pere en parle ſous le nom d'*ignis aqua*, feu eau; mais il ſemble qu'en cet endroit il entend la liqueur circulée de Paracelſe, qu'il nomme *feu*, à cauſe de la propriété qu'elle a de conſumer toutes choſes, & *eau* à cauſe de ſa forme liquide. Le même auteur appelle l'alkaheſt *ignis gehennæ*, feu d'enfer, terme dont ſe ſert auſſi Paracelſe; il le nomme auſſi *ſummum & felicissimum omnium ſalium*, " le plus excellent & le plus heureux de tous les ſels, qui ayant acquis le plus haut degré de ſimplicité, de pureté & de ſubtilité, jouit ſeul de la faculté de n'être point altéré ni affoibli par les ſujets ſur leſquels il agit, & de diſſoudre les corps les plus intraitables & les plus rebelles, comme les cailloux, le verre, les pierres précieuſes, la terre, le ſoufre, les métaux, &c. & d'en faire un véritable ſel de même poids que le corps diſſous; & cela avec la même facilité que l'eau chaude fait fondre la neige. Ce ſel, continue Vanhelmont, étant plu-

sieurs fois cohobé avec le *sal circulatum* de Paracelse, perd toute sa fixité, & à la fin devient une eau insipide de même poids que le sel d'où elle a été produite„. Vanhelmont déclare expressément " que ce menstrue est entiérement une production de l'art & non de la nature. Quoique l'art, dit-il, puisse convertir en eau une partie homogene de la terre élémentaire, je nie cependant que la nature seule puisse faire la même chose; car aucun agent naturel ne peut changer un élément en un autre „. Et il donne cela comme une raison pourquoi les élémens demeurent toujours les mêmes. Une chose qui peut porter quelque jour dans cette matiere, c'est d'observer que Vanhelmont, ainsi que Paracelse, regardoit l'eau comme l'instrument universel de la chymie & de la philosophie naturelle; la terre comme la base immuable de toutes choses; le feu comme leur cause efficiente; que selon eux, les vertus séminales ont été placées dans le méchanisme de la terre; que l'eau, en dissolvant la terre, & fermentant avec elle, comme elle fait par le moyen du feu, produit chaque chose; que c'est-là l'origine des animaux, des végétaux, & des minéraux; & que l'homme même fut ainsi créé au commencement, au récit de Moyse.

Le caractere essentiel de l'*alkahest*, comme nous avons observé, est de dissoudre & de changer tous les corps sublunaires, excepté l'eau seule; voici de quelle maniere ces changemens arrivent.

1°. Le sujet exposé à l'opération de l'*alkahest*, est réduit en ses trois principes, qui sont le sel, le soufre & le mercure; ensuite en sel seulement, qui alors devient volatil, & à la fin il est changé entiérement en eau insipide. La maniere d'appliquer le corps qui doit être dissous, par exemple, l'or, le mercure, le sable, & autres semblables, est de le toucher une fois ou deux avec le prétendu *alkahest*; & si ce menstrue est véritable, le corps sera converti en sel d'un poids égal.

2°. L'*alkahest* ne détruit pas les vertus séminales des corps qu'il dissout; ainsi en agissant sur l'or, il le réduit en sel d'or; il réduit l'antimoine en sel d'antimoine, le safran en sel de safran, &c. sels qui ont les mêmes vertus séminales & les mêmes propriétés que le concret d'où ils sont formés.

Par *vertus séminales*, Vanhelmont entend les vertus qui dépendent de la structure ou méchanisme d'un corps, & qui le constituent ce qu'il est. Par le moyen de l'*alkahest*, on pourroit facilement avoir un or potable actuel & véritable, puisque l'*alkahest* change tout le corps de l'or en un sel qui conserve les vertus séminales de ce metal, & qui est en même temps soluble dans l'eau.

3°. Tout ce que dissout l'*alkahest* peut être volatilisé par un feu de sable; & si après l'avoir volatilisé on distille l'*alkahest*, le corps qui reste est une eau pure & insipide, de même poids que le corps primitif, mais privé de ses vertus séminales. Par exemple, si l'on dissout de l'or par l'*alkahest*, le métal devient d'abord un sel qui est l'or potable; mais lorsqu'en donnant plus de feu on distille le menstrue, il ne reste qu'une pure eau élémentaire; d'où il paroît que l'eau simple est le dernier produit ou effet de l'*alkahest*.

4°. L'*alkahest* n'éprouve aucun changement ni diminution de force en dissolvant les corps sur lesquels il agit, c'est pourquoi il ne souffre aucune réaction de leur part, étant le seul menstrue inaltérable dans la nature.

5°. Il est incapable de mélange; c'est pourquoi il est exempt de fermentation & de putréfaction; en effet il sort aussi pur du corps qu'il a dissous, que lorsqu'il y a été appliqué, & ne laisse aucune impureté.

On peut dire que l'*alkahest* est un être de raison, c'est-à-dire, un être imaginaire, si on lui attribue toutes les propriétés dont nous venons de parler d'après les alchimistes.

On ne doit pas dire que l'*alkahest* est les *alkalis* volatilisés ou digérés dans les huiles; puisque Vanhelmont lui-même dit, que si on ne peut pas atteindre à la préparation de l'*alkahest*, il faut volatiliser les *alkalis*, afin que par leur moyen on puisse faire les dissolutions. *(M)*

ALKALI, s. m. *Chym.*, signifie en général tout sel dont les effets sont différens & contraires à ceux des acides. Il ne faut pas pour cela dire que les *alkalis* sont d'une nature différente & opposée à celle des acides, puisqu'il est de l'essence sali-

Digitized by Google

ne des *alkalis*, de contenir de l'acide. V. ACIDE.

Alkali eſt un mot arabe: les Arabes nomment *kali* une plante que les François connoiſſent ſous le nom de *ſoude*; on tire de la leſſive des cendres de cette plante, un ſel qui fermente avec les acides & les émouſſe, & parce que ce ſel eſt celui de cette eſpece qui eſt le plus connu, on a donné le nom d'*alkali* à tous les ſels qui fermentent avec les acides, & leur font perdre leur acidité.

Les propriétés de ces corps, par leſquelles on les conſidere comme *alkalis*, ne ſont que des rapports de ces corps, comparés avec d'autres qui ſont acides pour eux; c'eſt pourquoi il y a des matieres qui ſont *alkalines* pour quelque corps, & qui ſe trouvent acides pour d'autres.

Les *alkalis* ſont ou fluides, comme eſt la liqueur de nitre fixé, ou ſolides, comme la ſoude.

Les *alkali*, tant les fluides que les ſolides, ſont ou fixes, comme ſont le ſel *alkali* de tartre, & la liqueur alkaline de tartre, qu'on nomme vulgairement *huile de tartre par défaillance*; ou les *alkalis* ſont volatils, comme ſont le ſel & l'eſprit de corne de cerf.

On peut diſtinguer les *alkalis* fixes des *alkalis* volatils, en ce que les fixes font prendre au ſublimé corroſif diſſous dans de l'eau, ou à la diſſolution de mercure faite par l'eſprit de nitre, une couleur rouge orangée; au lieu que les *alkalis* volatils donnent à ces diſſolutions une couleur blanche laiteuſe..

Pour ſavoir dans l'inſtant ſi une matiere eſt *alkaline*, on l'éprouve avec une teinture violette: par exemple, en les mêlant avec du ſirop de violette, diſſous dans l'eau; les *alkalis*, tant les fixes que les volatils verdiſſent ces teintures violettes, au lieu que les acides les rougiſſent.

Les *alkalis* ont la propriété de ſe fondre aiſément au feu, & plus un *alkali* eſt pur, plus aiſément il s'y fond; au contraire lorſqu'il contient de la terre, ou quelqu'autre matiere, il n'eſt pas facile à fondre.

Les *alkalis* s'humectent auſſi fort aiſément à l'air, ils s'imbibent de ſon humidité, lorſqu'ils ne ſont pas exactement renfermés.

Ces trois genres de corps donnent les *alkalis*: le genre des animaux fournit beaucoup d'*alkalis* volatils, & preſque point de fixes; le genre des végétaux donne plus d'*alkalis* fixes que de volatils; il y a beaucoup d'*alkalis* fixes du genre minéral, & preſque point de volatils; & même il n'y a pas long-temps qu'on ſait qu'on peut tirer des *alkalis* volatils urineux du genre minéral. *V. les Mem. de l'Acad. royale des ſcienc. de l'année* 1746. *Analyſe des eaux minérales de Plombieres*, par M. Maloüin.

Il y a un *alkali* fixe naturel qui eſt du genre minéral, tel qu'eſt le natrum; cet *alkali* naturel eſt peu connu, & plus commun qu'on ne le croit; c'eſt pourquoi on en trouve dans preſque toutes les eaux minérales, parce qu'elles l'ont emporté des terres qu'elles ont renverſées: c'eſt pourquoi auſſi on trouve dans la plupart de ces eaux du ſel de Glauber, dont la baſe eſt un *alkali* de la nature du natrum. Enfin cet *alkali* naturel eſt la baſe du ſel le plus commun par ſes uſages & par la quantité qu'on en trouve, ſavoir le ſel gemme & le ſel marin.

Quoiqu'on n'admette point communément d'*alkali* naturel dans le genre des végétaux, on conçoit cependant qu'il n'eſt pas impoſſible qu'il en aient tiré de la terre dont elles ſe nourriſſent; il eſt vrai que la plus grande partie de cet *alkali* naturel change de nature dans la plupart des plantes.

Il y a encore moins d'*alkali* naturel dans les animaux que dans les végétaux: cependant on en tire plus d'*alkali* que des végétaux, parce que le feu peut alkaliſer plus aiſément les principes des animaux.

Les ſels fixes des plantes ſont des ſels *alkalis*, qu'on en tire après les avoir brûlées & avoir leſſivé leurs cendres: c'eſt pourquoi on appelle ces ſels, *ſels lixiviels*. On n'entend communément ſous le nom de *ſels alkalis fixes*, que les ſels lixiviels des plantes.

Les ſels naturels ou eſſentiels des plantes ſont le plus ſouvent ou de la nature du nitre, ou de la nature de tartre, ou de la nature du ſel commun; de ſorte qu'en brûlant ces plantes, on fixe leurs ſels par leur charbon, & ces ſels ſont aluns, ou de la nature du nitre fixe, ou de la nature de l'*alkali* du tartre, ou de la

Digitized by Google

nature de l'*alkali* du sel commun, qui est une espece de soude, savoir le sel *alkali* proprement dit. Quelques plantes ont de tous ces sels ensemble.

La méthode de *Tachenius*, pour faire les sels *alkalis* fixes, est de brûler les plantes en charbon avant que de les convertir tout-à-fait en cendres; au lieu qu'en les brûlant à feu ouvert, par la façon ordinaire, elle tombent en cendres toutes de suite. Les sels fixes, faits à la maniere de *Tachenius*, sont moins *alkalis* & plus huileux que les sels faits à l'ordinaire.

Ce qui reste dans la cornue après la distillation des plantes, diminue environ des deux tiers, lorsqu'on le calcine à feu ouvert. Cette partie qui s'évapore est une portion d'huile de la plante, qui ayant été saisie par la chaleur & combinée avec la partie terreuse & saline fixe de la plante, n'a pu en être séparé, par le feu clos & plus foible, dans la cornue.

Il entre dans la composition des sels *alkalis* fixes des plantes, une partie de leur huile, qui fait que ces sels ont quelque chose de doux au toucher; le nitre fixe contient un peu de la partie grasse de la matiere inflammable avec laquelle on l'a fixé; & quoiqu'en versant de l'acide de nitre sur du nitre fixé, on forme de nouveau un nitre qui ne contient point cette partie grasse, on n'en peut pas conclure que pour fixer le nitre, c'est-à-dire, pour en faire un *alkali* fixe, le principe huileux n'y soit nécessaire. Si on demande ce que devient cette partie grasse du nitre fixe, dans la réproduction du nitre; il est facile de répondre à cette question, en faisant voir que cette partie grasse qui faisoit partie du nitre fixe, reste dans l'eau mere de la dissolution qu'on fait pour cryftalliser ce nitre régénéré: on y trouveroit, si on s'en donnoit la peine un résidu gras, qui après avoir été desséché, pourroit s'enflammer au feu.

Il est vrai qu'en général les huiles se dissipent par le feu, mais il y a des cas où elles se fixent aussi par le feu. Il y a lieu de soupçonner que les *alkalis* sont gras au toucher, par l'huile qui y est fixée. La salure & l'âcreté des *alkalis* ne sont pas une preuve qu'ils ne contiennent point de l'huile: les huiles qui ont passé par le feu sont salées & âcres, comme est l'huile de corne de cerf.

Les *alkalis* different entr'eux par la terre qui en fait la base, par l'acide qui les constitue sel, & par la matiere grasse qui entre dans leur composition.

On n'alkalise pas tous les sels avec les matieres grasses, comme on fait le nitre parce qu'il n'y a que l'acide du nitre qui dissolve bien les huiles.

Personne sans doute n'a pensé qu'il ne se faisoit pas de dissipation dans l'opération par laquelle on fixe du nitre; & il est bon de savoir que le charbon ne donne presque point de sel *alkali*.

Les *alkalis* fixes sont en général plus forts que les *alkalis* volatils: on tire l'esprit volatil de sel ammoniac, par le moyen de l'*alkali* du tartre & de la potasse; cependant il y a des occasions où les *alkalis* volatils sont plus forts que les *alkalis* fixes. Par exemple, si dans une dissolution de cuivre précipité par l'*alkali* du tartre, on verse une suffisante quantité d'esprit volatil, cet *alkali* volatil fera quitter prise à l'*alkali* fixe; il se saisira du cuivre, & il le redissoudra. C'est qui prouve encore que l'*alkali* volatil est quelquefois plus fort que l'*alkali* fixe: c'est que si on met du cuivre, dans un *alkali* volatil, il le dissoudra plus parfaitement que ne le dissoudroit un *alkali* fixe.

Les sels *alkali* fixes des plantes sont composés d'une petite partie de la terre de la plante, dans laquelle est concentré un peu de son acide par le feu même qui dissipe le reste, pendant qu'on brûle la plante, ce qui fait un corps salin poreux & c'est par cet acide que contient cette terre, que le sel qui résulte de cette combinaison est dissoluble. *V.* ACIDE.

Un sel *alkali* peut être plus ou moins *alkali*, selon qu'il y a plus ou moins d'acide concentré dans la terre. Les *alkalis* qui ont plus d'acide approchent plus de la nature des sels moyens, & ainsi ils sont moins *alkalis*, que ceux qui n'ont d'acide que pour rendre dissoluble la terre alcalorbante qui leur sert de base, & pour faire l'analogie des sels *alkalis* avec les acides, les choses de même nature étant naturellement portées à s'unir; ainsi les choses grasses s'unissent aisément ensemble.

Si au contraire les *alkalis* avoient moins

l'acide, ils ſeroient moins *alkalis*; ils tiendroient plus de la nature de terres abſorbantes, ils s'uniroient avec moins de vivacité avec les acides, & ils ſeroient moins diſſolubles dans l'eau.

Il ne faut pas leſſiver les cendres des plantes avec de l'eau chaude, pour en tirer les ſels, ſi on veut ne pas diſſoudre une trop grande quantité d'huile, qui les rendroit noirâtres ou rouſsâtres: ils ſont plus blancs, lorſqu'on a employé l'eau froide. A la vérité on tire plus de ces ſels par l'eau chaude, que par l'eau froide: mais le feu qu'il faut employer pour blanchir les ſels tirés par l'eau chaude, diſſipe cet excédent; de ſorte qu'après la calcination qui eſt moindre pour les ſels tirés par l'eau froide, que pour ceux qui ſont tirés par l'eau chaude, on tire autant, & même plus de ſel d'une même quantité de cendre, lorſqu'on a employé l'eau froide, que lorſqu'on a employé l'eau chaude.

Les ſels *alkalis* volatils different entre eux, comme les ſels *alkalis* fixes different entr'eux. C'eſt faire tort à la pharmacie, à la médecine, & ſur-tout aux malades, que de dire que les ſels volatils tirés du genre des animaux, ont tous les mêmes vertus: on peut dire au contraire qu'ils ſont différens en propriétés, ſelon les différentes matieres deſquelles on les tire. Les ſels volatils de crâne humain ſont ſpécifiques pour l'épilepſie; ceux de vipere ſont à préférer dans les fievres, ſur-tout pour celles qui portent à la peau; ceux de corne de cerf ſont recommandables dans les maladies qui ſont avec affection des nerfs.

A la vérité, les eſprits volatils urineux, tirés des animaux, ont des propriétés qui ſont communes à tous: mais il faut reconnoître auſſi qu'ils en ont de particulieres, qui ſont plus différentes dans les uns que dans les autres; comme en reconnoiſſant que les vins ont des qualités communes à tous les vins en général, il faut reconnoître en même temps qu'ils en ont qui ſont particulieres à chaque vin.

Dans la grande quantité d'analyſes de plantes qui ont été faites à l'académie des ſciences, M. Homberg a obſervé qu'on trouve rarement deux ſels *alkalis* de deux différentes plantes, qui fuſſent d'égale force d'*alkali*.

Les *alkalis* different par leurs différentes terres, par leurs différens acides, & par les différentes proportions & combinaiſons de ces deux choſes; ils different auſſi par le plus ou moins d'huile qu'ils contiennent & par le plus ou moins de ſels moyens qui y ſont joints, & enfin par la différente eſpece de ces ſels moyens.

Les *alkalis* fixes ſont des diſſolvans des matieres graſſes, avec leſquelles ils forment des corps ſavonneux, qui ont de grandes propriétés. Ces ſels ſont apéritifs des conduits urinaires: c'eſt pourquoi ils ſont mis au nombre des plus forts diurétiques que fourniſſe la médecine. On ſait combien cette vertu diurétique des ſels lixiviels eſt utile dans le ſel de genêt pour la guériſon des hydropiſies.

Souvent on emploie aux mêmes uſages les cendres des plantes, au lieu de leur ſel, & ils n'en font que mieux, parce que pour les tirer de leurs cendres, le leſſive & enſuite l'exſiccation & la calcination de ces ſels, ne les rendent pas meilleurs pour cela.

Il y en a qui emploient l'eau même diſtillée de la plante, pour tirer le ſel de ſes cendres.

En général, les *alkalis* ſont de puiſſans fondans, c'eſt-à-dire, les *alkalis* diſſolvent fortement les humeurs épaiſſes & viſqueuſes: c'eſt pourquoi ils ſont apéritifs, & propres à remédier aux maladies qui viennent d'obſtruction, lorſqu'un médecin ſage & habile les met en œuvre.

Les ſavons ne ſont compoſés que d'*alkalis* & d'huiles joints enſemble; les médecins peuvent faire préparer différens ſavons pour différentes maladies, en faiſant employer différens *alkalis* & différentes huiles, ſelon les différens cas où ils jugent les ſavons convenables.

On peut dans bien des occaſions employer les ſels fixes des plantes dans les médecines, pour tirer la teinture des purgatifs réſineux, & employer ceux de ces ſels qui conviennent dans la maladie. *Voyez la Chymie médicinale de M. Malouin.* (*M*)

Les *alkalis* fixes ſont conſidérés com-

Digitized by Google

me remedes, & ont les propriétés ſuivantes.

On s'en ſert comme *évacuans*, *purgatifs*, *diurétiques*, *ſudorifiques*. Leur propriété eſt de détruire en peu de temps l'acide des humeurs contenues dans les premieres voies, en formant avec lui un ſel neutre qui devient purgatif.

On s'en ſert pour réſoudre les obſtructions du foie, & faire couler la bile; ils deviennent diurétiques en donnant un mouvement plus fort au ſang, & en débarraſſant les reins des parties glaireuſes qui s'oppoſent au paſſage des urines; c'eſt par la même raiſon qu'ils ſont auſſi quelquefois ſudorifiques. Enfin, ces ſels ſont d'un très-grand ſecours dans les maladies extérieures; on emploie avec ſuccès la leſſive qu'on en tire pour nettoyer les ulcères ſanieux, & arrêter les progrès de la mortification.

Il faut cependant en faire uſage intérieurement avec beaucoup de précaution; car ils ſont très-dangereux dans le cas de chaleur & de putréfaction alkaline, & lorſque les humeurs ſont beaucoup exaltées; enfin lorſqu'elles ſont en diſſolution, ce que l'on connoit par la puanteur de l'haleine & l'urine du malade.

Maniere d'employer les alkalis. On aura ſoin d'abord que l'eſtomac ſoit vuide; la doſe eſt depuis quatre grains juſqu'à un gros, ſelon l'état des forces du malade, ſur leſquelles on doit conſulter un médecin.

Le véhicule ordinaire dans lequel on les fait prendre eſt l'eau commune. Selon l'intention que l'on aura, & l'indication que l'on voudra remplir, on changera la boiſſon que l'on fera prendre par-deſſus, c'eſt-à-dire, que lorſque l'on aura deſſein de faire ſuer ou d'augmenter la tranſpiration, cette boiſſon ſera légérement ſudorifique, ou lorſqu'il ſera queſtion de pouſſer par la voie des urines, alors on la rendra un peu diurétique. *Voy.* SUDORIFIQUE & DIURÉTIQUE.

Mais ſi les *alkalis* ſont des remedes, ils ſont auſſi cauſes de maladies: ces maladies ſont l'alkaleſcence du ſang & des autres humeurs, les fievres de tout genre, la diſſolution du ſang, la criſpation des ſolides, le ſcorbut, la goutte même & les rhumatiſmes. Ces ſels agiſſant ſur les liquides, les atténuent, en exaltent les ſoufres, ſéparent l'humeur aqueuſe, la rendent plus âcre & plus ſaline: il ſeroit imprudent d'ordonner dans ces cas l'uſages des *alkalis*.

Les cauſes antécédentes de l'alkaleſcence ſont les ſuivantes: les alimens alkaleſcens, c'eſt-à-dire, tirés des végétaux alkaleſcens ou des animaux, excepté le lait de ceux qui ſe nourriſſent d'herbes, les poiſſons, leur foie & leur peau, les oiſeaux qui vivent de poiſſons, tous les oiſeaux qui ſe nourriſſent d'animaux, ou d'inſectes, ou qui ſe donnent beaucoup d'exercice; comme auſſi les animaux que l'on tue pendant qu'ils ſont encore échauffés, ſont plus ſujets que les autres à une putréfaction alkaline. Les alimens tirés de certains animaux, comme les graiſſes, les œufs, les viandes aromatiſées, le poiſſon vieux & pris & grande quantité, la marée gardée long-temps, produiſent une alkaleſcence dans les humeurs qui exalte les ſoufres, & diſpoſe le corps aux maladies inflammatoires.

La foibleſſe des organes de la digeſtion; car dans ce cas l'aliment qu'on a pris ſe corrompt dans l'eſtomac, & cauſe ce que nous appellons ordinairement *indigeſtion;* le chyle mal fait qui en réſulte ſe mêle avec le ſang, & le diſpoſe à devenir plus alcaleſcent.

La force exceſſive des organes de la digeſtion deſtinés à l'aſſimilation des ſucs produit une grande quantité de ſang extrêmement exalté, & une bile de même nature. Alors les alimens aceſcens ſe convertiſſent en alkaleſcens. Lors donc que ces organes agiſſent avec trop de force ſur un aliment qui eſt déja alkaleſcent, il le devient davantage, & approche de plus en plus de la corruption.

De-là vient que les perſonnes pléthoriques ſont plus ſujettes aux maladies épidémiques que les autres; que celles qui jouiſſent d'une ſanté parfaite ſont plutôt attaquées de fievres malignes que d'autres qui ne ſont pas auſſi bien conſtituées. Ceux qui ſont d'une conſtitution mâle & athlétique ſont plus ſujets aux maladies peſtilentielles & aux fievres putrides que les valétudinaires.

Auſſi Hippocrate, *lib. I, aph.* 3, veut

que l'on ſe méfie d'une ſanté exceſſive : car la même force de complexion qui ſuffit pour porter le ſang & les ſucs à ce degré de perfection, les exalte enfin au point d'occaſionner les maladies. Celſe prétend qu'une trop bonne ſanté doit être ſuſpecte. "Si quelqu'un, dit-il, eſt trop rempli d'humeurs bonnes & louables, d'un grand embonpoint, & d'un coloris brillant, il doit ſe méfier de ſes forces ; parce que ne pouvant perſiſter au même degré, ni aller au-delà, il ſe fait un bouleverſement qui ruine le tempérament ".

Une longue abſtinence ; car lorſque le ſang n'eſt pas continuellement délayé & rafraîchi par un nouveau chyle, il contracte une acrimonie alkaline qui rend une haleine puante, & dégénere en une fievre putride dont la mort eſt la ſuite. En effet, les effets de l'abſtinence ſont plus difficiles à guérir que ceux de l'intempérance.

La ſtagnation de quelque partie du ſang & des humeurs ; parce que les ſucs animaux qui croupiſſent ſuivant le penchant naturel qu'ils ont à ſe corrompre, s'exaltent & acquierent une expanſion qui ne tarde guere à ſe manifeſter.

La chaleur exceſſive des ſaiſons, du climat ; auſſi dans l'été les maladies aigues ſont-elles plus fréquentes & plus dangereuſes.

La violente agitation du ſang, qui produit la chaleur. Lorſque quelqu'une de ces cauſes ou pluſieurs enſemble ont occaſionné une putréfaction alkaline, elle ſe manifeſte par les ſignes ſuivans dans les premieres voies.

1°. La ſoif. On ſe ſent altéré, c'eſt-à-dire, porté à boire une grande quantité de délayans, qui noyant les ſels âcres & *alkalis*, font ceſſer ce ſentiment incommode, & diſpoſent la matiere qui ſe putréfie ou qui eſt déja putréfiée à ſortir de l'eſtomac & des inteſtins, par le vomiſſement ou par les ſelles. Si on ſe ſert d'*acides* dans ces cas, leur union avec les *alkalis* forme un ſel neutre.

2°. La perte totale de l'appétit, & l'averſion pour les alimens alkaleſcens ; l'appétit ne pouvant être que nuiſible, lorſque l'eſtomac ne peut digérer les alimens.

3°. Les rots nidoreux, ou les rapports qui laiſſent dans la bouche un goût d'œufs pourris, à cauſe de la portion des ſels putrides & d'huile rance qui ſort en même temps que l'air.

4°. Les matieres épaiſſes qui s'amaſſent ſur la langue & le palais, affectent les organes du goût d'une ſenſation d'amertume, à cauſe que les ſucs animaux contractent un goût amer, en devenant rances ; il peut ſe faire auſſi que ce goût ſoit cauſé par une bile trop exaltée & prête à ſe corrompre.

5°. Les maux d'eſtomac cauſés par l'irritation des ſels acrimonieux ; la vue ou même l'idée d'un aliment alkaleſcent prêt à ſe corrompre, ſuffiſent quelquefois pour les augmenter. Cette irritation augmentant produit un vomiſſement ſalutaire, ſi la matiere putréfiée ne ſéjourne que dans les premieres voies. Si cette acrimonie affecte les inteſtins, elle ſollicite des diarrhées ſymptomatiques. C'eſt ainſi que le poiſſon & les œufs putréfiés gardés long-temps dans les premieres voies cauſent de pareils effets.

6°. Cette acrimonie alkaline produit une laſſitude ſpontanée, une inquiétude univerſelle, un ſentiment de chaleur incommode, & des douleurs iliaques inflammatoires. Les inflammations de bas-ventre ſont ſouvent la ſuite des fievres putrides.

7°. Cette acrimonie mêlée dans le ſang le dénature & le décompoſe au point que les huiles deviennent rances, les ſels âcres & corroſifs, les terres alkalines. La lymphe nourriciere perd ſa conſiſtance, & ſa qualité balſamique & nourriſſante devient âcre, irritante, corroſive, & loin de pouvoir réparer les ſolides & les fluides, les ronge & les détruit.

8°. Les humeurs qui ſe ſéparent par les ſecrétions ſont âcres, l'urine eſt rouge & puante, la tranſpiration picote & déchire les pores de la peau.

Enfin la putréfaction alkaline du ſang & des humeurs doit être ſuivie d'une dépravation ou d'une deſtruction totale des actions naturelles, animales & vitales, d'une altération générale dans la circulation, dans les ſecrétions & dans les excrétions, d'inflammations générales ou locales, de fievres qui dégénerent en

Digitized by Google

suppurations, gangrènes & sphaceles qui ne se terminent que par la mort.

Cure des maladies occasionnées par les alkalis ou l'alkalescence des humeurs. La différence des parties affectées par la putréfaction alkaline en apporte aussi à la cure. Si les alimens *alkalis* dont la quantité est trop grande pour être digérée, pourrissent dans l'estomac & dans les intestins, & produisent les effets dont nous avons parlé, on ne peut mieux faire que d'en procurer l'évacuation par le vomissement ou les selles. Les vomitifs convenables sont l'eau chaude, le thé, l'hypécacuanha à la dose d'un scrupule.

Lorsque la putréfaction alkaline a passé dans les vaisseaux sanguins, la saignée est un des remedes les plus propres à aider la cure; elle ralentit l'action des solides sur les fluides; ce qui diminue la chaleur, & par conséquent l'alkalescence.

La cessation des exercices violens soulage aussi beaucoup; l'agitation accélérant la progression du sang & les secrétions, augmente la chaleur & tous ses effets.

Les bains émolliens, les fomentations & les lavemens de même espece sont utiles; en relâchant les fibres, ils diminuent la chaleur: d'ailleurs les vaisseaux absorbans recevant une partie du liquide, les bains deviennent plus efficaces.

L'air que le malade respire doit être frais, tempéré.

Les viandes qu'on pourra permettre sont l'agneau, le veau, le chevreau, les poules domestiques, les poulets, parce que ces animaux étant nourris de végétaux ont les sucs moins alkalins. On peut faire de ces viandes des bouillons légers qu'on donnera de trois heures en trois heures.

On ordonnera des tisannes, des aposèmes, ou des infusions faites avec les végétaux farineux.

On peut ordonner tous les fruits acides en général que l'été & l'automne nous fournissent.

Il y a une infinité de remedes propres à détruire l'acrimonie alkaline, mais nous n'en citerons qu'un petit nombre qui pourront servir dans les différentes occasions.

Prenez avoine avec son écorce, deux onces; eau de riviere, trois livres; faites bouillir, filtrez & mêlez à deux livres de cette décoction suc de citron récent, une once; eau de canelle distillée, deux gros; de sirop de mûres de haies, deux onces: le malade en usera pour boisson ordinaire. Boerh. *Mat. méd.*

Mais tous ces remedes seront inutiles sans le régime, & sans une boisson abondante qui délaie & détrempe les humeurs; il faut avant tout débarrasser les premieres voies des matieres alkalines qu'elles contiennent.

L'abstinence des viandes dures & alkalines, le mouvement modéré, un exercice alternatif des muscles du corps pris dans un air frais & tempéré, soulagera beaucoup dans l'acrimonie alkaline. Il faut encore éviter l'usage des plantes alkalines qui d'elles-mêmes sont bonnes dans les cas opposés à celui dont nous parlons. (*N*)

ALKALI PHLOGISTIQUÉ, *lessive sulfureuse; alkali saturé de la matiere colorante du bleu-de-Prusse; Chym.* De tous ces noms donnés à l'*alkali* préparé pour précipiter le fer en bleu, le dernier est le seul exact; encore suppose-t-il le point de saturation qui est une condition possible, avantageuse, mais non pas absolument nécessaire pour la réussite de l'opération.

L'*alkali* prend dans cette préparation toutes les qualités d'un sel neutre: 1°. il se cristallise, il cesse d'être déliquescent, & si on en jette sous forme concrete dans la dissolution du vitriol martial, il produira également le bleu, avec la seule différence que la combinaison sera moins subtile, & que la précipitation ne se fera qu'à proportion de la dissolution.

2°. Quand cet *alkali* est exactement saturé, ce qui ne peut réussir en le calcinant avec des matieres inflammables, mais à quoi l'on parvient aisément en lui présentant le bleu-de-Prusse qu'il décolore, comme M. Macquer l'a découvert, il est parfaitement neutre au point de n'être plus attaqué par les acides, & de ne céder qu'à l'action des quatre affinités réunies.

Ce qui prouve bien la nécessité du concours de ces quatre affinités, c'est que l'*alkali* ainsi préparé, précipite tous les métaux dissous, & ne précipite pas les terres; tellement que si on en verse dans

Digitized by Google

me diſſolution d'alun, par exemple, il n'y a ni décompoſition, ni nouvelle combinaiſon. Ces connoiſſances ſont fondées ſur pluſieurs belles expériences de M. Macquer, *Mémoires de l'Académie royale des ſciences, année* 1752, & cela prouve déja bien certainement que la diſſolution d'alun que l'on emploie dans la formation du bleu-de-Pruſſe, ne ſert qu'à y porter un acide qui s'empare de l'*alkali* non ſaturé, à prévenir ainſi ou à faire diſparoître le précipité jaune martial dont le mélange produiſoit le verd, & qu'il n'apporte, au reſte, d'autre changement dans le procédé, qu'en diminuant un peu l'intenſité du bleu par l'interpoſition de la terre blanche de l'alun.

Quel eſt le principe qui neutraliſe l'*alkali* qui opere cette précipitation ? La matiere dont on le prépare en le calcinant avec des matieres inflammables, a fait penſer que c'étoit ſimplement le phlogiſtique. Mais pluſieurs obſervations réſiſtent aujourd'hui à cette opinion. 1°. L'*alkali* n'acquiert pas cette propriété lorſqu'il eſt traité avec les matieres charbonneuſes, ni avec les matieres huileuſes végétales, ni même avec les charbons des matieres animales, tel que le réſidu de la corne de cerf après la diſtillation de ſon huile, qui toutes cependant ſont très-abondamment pourvues de phlogiſtique. 2°. Plus les terres métalliques ſont pourvues de phlogiſtique, plus elles ſont ſolubles dans les acides, & il n'y en a aucun qui attaque le bleu-de-Pruſſe : donc le fer dans cette opération n'eſt pas ſeulement combiné avec ce principe. 3°. On peut tirer la même induction de ce que le bleu-de-Pruſſe eſt inattirable à l'aimant. 4°. Enfin l'auteur de cet article a fait voir dans une diſſertation *ſur le phlogiſtique*, que le bleu-de-Pruſſe éprouvoit à la calcination une perte de la moitié de ſon poids, même en vaiſſeau clos; que dans 114 grains de bleu-de-Pruſſe, il n'entroit que 72 grains de fer; que la détonation du bleu-de-Pruſſe avec le nitre, étoit moins vive que celle du fer, produiſoit moins d'*alkali*, & occaſionnoit un déchet de poids; enfin que le bleu-de-Pruſſe ſec diſtillé à la cornue, donnoit une liqueur jaune, épaiſſe, huileuſe & empyreumatique, qui faiſoit effervescence avec les *alkalis*, & rougiſſoit fortement le papier bleu; d'où il a conclu que dans l'opération du bleu-de-Pruſſe, la terre du fer ne ſe chargeoit pas ſeulement de phlogiſtique pur, que la leſſive alkaline portoit évidemment un autre principe dans cette combinaiſon, & que c'étoit probablement de l'acide animal. *V.* BLEU-DE-PRUSSE, HÉPAR & PHLOGISTIQUE. (*Cet article eſt de M. de Morveau.*)

ALKALI *de Rotrou*; c'eſt l'*alkali* des coquilles d'œufs préparées. Rotrou préparoit l'*alkali* de coquilles d'œufs, en les faiſant ſécher au ſoleil, après en avoir ôté les petites peaux, & après les avoir bien lavées; enſuite il les broyoit, & les réduiſoit en poudre fine ſur le porphyre. *V.* ROTROU.

ALKALIN, ALKALINE, adj. *qui eſt alkali*, ou *eſprit alkalin*, *liqueur alkaline*.

ALKALIS *dulcifiés*, ce ſont des ſavons. Les *alkalis* ſont des âcres que les huiles adouciſſent, & les *alkalis* joints à des huiles ſont des ſavons. *V.* SAVON. Les ſavons ordinaires ſont des *alkalis dulcifiés*, & les acides dulcifiés ſont des ſavons acides.

Les différens *alkalis dulcifiés*, c'eſt-à-dire les ſavons ordinaires, ont des propriétés qui ſont différentes, ſelon les différens *alkalis*, & ſelon les différentes matieres graſſes dont ils ſont compoſés. *V. la Chymie médicinale.*

ALKALISATION, ſ. f. *terme de Chymie* qui ſignifie l'action par laquelle on donne à un corps ou à une liqueur la propriété alkaline. Par exemple, l'*alkaliſation* du ſalpêtre, qui eſt un ſel neutre, qui n'eſt ni alkali ni acide, ſe fait en le fixant avec le charbon; après cette opération le ſalpêtre eſt un alkali.

On peut auſſi faire l'*alkaliſation* d'un ſel acide, comme le tartre, qui calciné devient alkali. *V.* TARTRE.

ALKALISÉ, part. paſſ. & adj. *ce qu'on a rendu alkali*, comme on dit *eſprit de vin alkaliſé*. *V.* ESPRIT DE VIN *tartariſé*.

ALKALISER, verb. act. *rendre alkali une liqueur* ou *un corps*. (*M*)

* ALKÉKENGE, ſubſt. f. *Bot.*, coqueret ou coquerelle. Ses racines ſont genouillées & donnent pluſieurs fibres grêles. Ses tiges ont une coudée de haut; elles ſont rougeâtres, un peu velues &

Digitized by Google

branchues.. Ses feuilles naiſſent deux à deux de chaque nœud, portées par de longues queues. Elles naiſſent ſolitaires de chaque aiſſelle des feuilles, ſur des pédicules longs d'un demi ponce, grêles, velus. Elles ſont d'une ſeule piece, en roſette, en forme de baſſin, partagées en cinq quartiers, blanchâtres, garnies de ſommets de même couleur. Le calice eſt en cloche. Il forme une veſſie membraneuſe, verte dans le commencement, puis écarlate, à cinq quartiers. Son fruit eſt de la figure, de la groſſeur & de la couleur de la ceriſe, aigrelet & un peu amer. Il contient des ſemences jaunâtres, applaties & preſque rondes. Il donne dans l'analyſe beaucoup de phlegme, du ſel eſſentiel & de l'huile.

Les baies d'*alkékenge* excitent l'urine, font ſortir la pierre, la gravelle, guériſſent la colique néphrétique, purifient le ſang; on les emploie ordinairement en décoction, & quelquefois ſéchées & pulvériſées: on emploie ce fruit dans le ſirop de chicorée; & dans le ſirop antinéphrétique de la pharmacopée royale de Londres. On en fait auſſi des trochiſques ſelon la pharmacopée du collége de Londres.

Voici les trochiſques d'*alkékenge*, tels que la préparation en eſt ordonnée dans la pharmacopée de la faculté de médecine de Paris.

Prenez de pulpe épaiſſie de baies d'*alkékenge* avec leurs ſemences, deux onces; de gomme arabique, adragant, de ſuc de réglisſe, d'amandes ameres, de ſemence de pavot blanc, de chacune une demie once; des quatre grandes ſemences froides, des ſemences d'ache, de ſuc de citron préparé, de chacun deux gros; d'opium thébaïque, un gros; de ſuc récent d'*alkékenge*, une quantité ſuffiſante: faites-en, ſelon l'art, des trochiſques.

* ALKERMÈS, ſ. m. ou graine d'écarlate. Cette graine ſe cueille en grande partie dans la campagne de Montpellier. On la porte toute fraîche à la ville où on l'écraſe; on en tire le jus qu'on fait cuire, & c'eſt ce qu'on nomme *le ſirop alkermès de Montpellier*. C'eſt donc une eſpece d'extrait d'*alkermès*, ou de rob qui doit être fait ſans miel & ſans ſucre, pour être légitime. M. Fagon, premier médecin de Louis XIV, fit voir que la graine d'écarlate qu'on croyoit être un végétal, doit être placée dans le genre des animaux. *V.* GRAINE D'ECARLATE.

Confection d'alkermès, *Pharm.* La préparation de cette confection eſt ainſi ordonnée dans la pharmacopée de la faculté de médecine de Paris:

Prenez du bois d'aloès, de canelle miſe en poudre, de chacun ſix onces, d'ambre gris, de pierre d'azur, de chacun deux gros; de perles préparées, une demie once; d'or en feuilles, un demi-gros; de muſc, un ſcrupule; du ſirop du meilleur kermès, chauffé au bain-marie & paſſé par le tamis, une livre: mêlez tous ces ingrédiens enſemble, & faites-en ſelon l'art une confection.

Nota que cette confection peut ſe préparer auſſi ſans ambre & ſans muſc. La doſe en eſt depuis un demi-gros juſqu'à un gros. Bien des perſonnes préferent le ſuc de kermès à cette confection. Quant aux propriétés de cette confection, *v.* KERMÈS. (*N*)

ALKOOL, ſ. m. que quelques-uns écrivent *alcohol*; c'eſt un terme d'alchimie & de chymie, qui eſt arabe. Il ſignifie une matiere quelle qu'elle ſoit, réduite en parties extrêmement fines ou rendues extrêmement ſubtiles; ainſi on dit *alkool de corail*, pour dire *du corail réduit en poudre fine*, comme l'eſt la poudre à poudrer.

On dit *alkool d'eſprit de vin*, pour faire entendre qu'on parle d'un eſprit-de-vin rendu autant ſubtil qu'il eſt poſſible par des diſtillations réitérées. Je crois que c'eſt à l'occaſion de l'eſprit-de-vin, qu'on s'eſt ſervi d'abord de ce mot *alkool*; & encore aujourd'hui ce n'eſt preſque qu'en parlant de l'eſprit-de-vin qu'on s'en ſert: ce terme n'eſt point uſité lorſqu'on parle des autres liqueurs. *Voy.* ESPRIT-DE-VIN.

ALKOOLISER, verbe act. ſignifie lorſqu'on parle des liqueurs, *purifier & ſubtiliſer* autant qu'il eſt poſſible; & lorſqu'il s'agit d'un corps ſolide, il ſignifie *réduire en poudre impalpable*: ce mot *alkooliſer* vient originairement de l'hébreu קלל, qui ſignifie *être* ou *devenir léger*: il eſt dérivé de l'arabe קלל, qui ſignifie *devenir menu* ou *ſe ſubtiliſer*, & à la troiſieme conjugaiſon, קחל, *kaal*, diminuer ou rendre ſubtil: on y a ajouté la particule

Digitized by Google

mle *al*, comme qui diroit *par excellence*. C'eſt pourquoi on ne doit pas écrire *alcohol*, mais *alkool*, vu la racine de ce mot. (*M*)

AL-KOSSIR *ou* COSSIR, *Géogr.*, ville d'Afrique en Egypte ſur la mer Rouge. Elle eſt entre Dacati & Suaquem, à cent trente-ſix lieues de cette derniere. Elle étoit autrefois ſituée deux lieues plus loin ſur la côte, mais faute d'un port commode on lui a fait changer de ſituation. L'ancienne ville, où il ne reſte que quelques ruines, ſe nomme le *vieux Koſſir*. La nouvelle eſt fort petite; ſes maiſons ſont baſſes & bâties de cailloux, d'argille ou ſimplement de terre, & couvertes de nattes. C'eſt un lieu fort triſte; il ne croit ni dans la plaine ni ſur les montagnes aucune ſorte d'herbes, de plantes ou d'arbres; la ſeule raiſon qui retienne les habitans, c'eſt le voiſinage du Nil & les tranſports des marchandiſes qui ſe font par cette ville. *Long.* 51, 10; *lat.* 26, 15. (*C. A.*)

ALLA, *Géogr.*, petite ville du Trentin en Italie. Elle eſt dans la vallée de Trente, aux confins du Véronois, ſur une petite riviere qui tombe dans l'Adige, & non préciſément ſur l'Adige, comme quelques géographes l'ont dit. *Long.* 31, 20; *lat.* 45, 40. (*C. A.*)

ALLA, *Géogr.*, riviere de Pologne dans la Pruſſe Ducale. Elle paſſe à Allesbourg, & enſuite elle ſe jette dans le Pregel, près du petit bourg de Welaw. (*C. A.*)

ALLA BREVE, *Muſiq.*, terme Italien, qui marque une ſorte de meſure à deux temps fort vite, & qui ſe note pourtant avec une ronde ou ſemi-breve par temps. Elle n'eſt plus guere d'uſage qu'en Italie, & ſeulement dans la muſique d'égliſe: elle répond aſſez à ce qu'on appelle en France du *gros-fa*. (*S.*)

La marque de l'*alla breve* eſt un demi-cercle ou C barré, en cette maniere, ¢; de ſorte que trouver cette marque à la tête d'une piece, ou y trouver ces mots *alla breve*, c'eſt exactement la même choſe. Anciennement l'*alla breve* ſe notoit avec une breve par temps d'où lui vient ſon nom; en ſorte que cette meſure contenoit des notes doubles, en valeur de celles de notre *alla breve*. Les pieces compoſées dans ce genre de meſure, étoient pleines de ſyncopes & d'imitations, même de petites fugues; on n'y ſouffroit point de notes de moindre valeur que les noires, encore en petit nombre; parce que l'*alla breve* alloit très-vîte en comparaiſon des autres mouvemens; aujourd'hui même l'*alla breve* a le mouvement très-vif, de façon que les noires y paſſent auſſi vîte que les croches dans un allegro ordinaire; c'eſt pourquoi les doubles croches n'y ſont point admiſes. Quant aux ſyncopes, aux imitations & aux fugues, on les pratique encore en *alla breve*. (*F. D. C.*)

ALLA CAPELLA, *Muſiq.*, la même choſe qu'*alla breve*, (*V. ci-deſſus* ALLA BREVE) parce qu'ordinairement on ne ſe ſervoit de l'alla-breve que dans les égliſes ou chapelles. (*F. D. C.*)

ALLA FRANCESE, *Muſiq.* On commence, en Allemagne ſur-tout, à mettre ce mot en tête d'une piece de muſique qui doit être exécutée d'un mouvement modéré, en détachant bien les notes, & d'un coup d'archet court & léger. (*F. D. C.*)

ALLA POLACCA, *Muſiq.* Ces mots à la tête d'une piece de muſique, indiquent qu'il faut l'exécuter comme une Polonoiſe, (*V.* POLONOISE,) c'eſt-à-dire, d'un mouvement grave, en marquant bien les notes, quoiqu'avec douceur, & liant enſemble les doubles croches quatre à quatre, à moins que le compoſiteur n'ait expreſſément marqué le contraire. (*F. D. C.*)

ALLA SEMI-BREVE, *Muſiq.*, ancienne meſure, qui revenoit préciſément à l'*alla breve* en uſage aujourd'hui; car elle ſe notoit avec une ronde ou ſemi-breve par tems, & c'eſt ce qui l'a fait nommer *alla ſemi-breve*. Quelques-uns l'appellent abuſivement *ſemi-alla breve*: on l'employoit au reſte comme l'*alla breve*, & elle n'eſt plus d'uſage. (*F. D. C.*)

ALLA ZOPPA, *Muſiq.*, terme Italien, qui annonce un mouvement contraint & ſyncopant entre deux temps, ſans ſyncoper entre deux meſures, ce qui donne aux notes une marche inégale & comme boiteuſe; c'eſt un avertiſſement que cette même marche continue ainſi juſqu'à la fin de l'air. (*S.*)

ALL'OTTAVA, *Muſiq.* Lorſque dans la baſſe-continue on trouve ces mots italiens, il faut ceſſer d'accompagner, &

Digitized by Google

exécuter seulement la *B. C.* des deux mains, prenant dans le dessus les mêmes notes qu'à la basse, mais d'une octave plus haut. On continue ainsi jusqu'à ce que l'on trouve de nouveau des chiffres.

Souvent au lieu des mots *all' ottava*, on ne trouve que le mot *all'* & un 8.

Depuis quelque temps, au lieu d'écrire un trait de chant bien haut au-dessus de la portée, en ajoutant les lignes postiches nécessaires, on l'écrit, pour diminuer la peine, une octave plus bas, & par conséquent dans les portées, & l'on met un 8 dessous, suivi d'une ligne prolongée tant que ce trait de chant dure. (*F. D. C.*)

ALLAITEMENT, s. m. *Médec. & Chirurg.* L'accord qui regne dans toute la création entre les besoins des différens individus pris collectivement & l'arrangement des choses pour fournir à ces besoins, forme cette chaîne de dépendances, de rapports, qui étant bien appréciée peut servir de principe sûr pour régler les objets de politique, de morale & de médecine. Cet accord est la base des loix, que toute force extrême tend à sa dissolution; que tous les êtres passent par différentes existences, que le développement se fait par gradation. Le besoin physique d'éteindre, ou plutôt d'abattre pour plus ou moins de temps le feu qui circule dans nos veines, & qui nous fait desirer le commerce avec la femme, le besoin moral de nous produire un nouvel objet de notre tendresse & de nous voir renaître dans la postérité, n'est satisfait que par un arrangement qui donne à l'être qui en résulte tout ce qui est nécessaire pour le contentement de ses besoins; & le centre de l'acte de la génération devient un centre d'action, d'où émanent des forces & des oscillations particulieres, qui attirent vers lui les correspondances de tous les organes. Il s'établit un nouvel ordre d'actions & de réactions dans toute la machine; la matrice se soutient dans cette activité qui avoit lieu dans l'orgasme vénérien; & par son influence prépondérante sur le reste des organes, elle attire les liqueurs & acquiert cet ascendant & cette faculté, d'où dépend sa propre expansion, la nutrition & le développement du fœtus.

Cet enchaînement particulier de causes & d'effets, cet acte individuel des évolutions générales par lesquelles le monde dure, n'est pas plutôt commencé, que les diverses causes qui concourent pour la même fin, éclosent les unes après les autres, & qu'elles préparent tout ce qu'il faut pour conduire le nouvel être de l'état de végétal parasite, à celui d'animal vivant par sa propre force. La matrice surchargée d'activité s'épuiseroit bientôt, & son activité s'éparpilleroit, si elle ne trouvoit pas dans les seins un organe, qui étant en réaction avec elle la soutient, & rétablit cet équilibre sans lequel les forces les mieux dirigées s'en vont à rien & s'évaporent en l'air. Mais à mesure que l'activité abonde dans la matrice, il en reflue une partie sur les mamelles, leur réaction devient proportionnée, & les seins entrent en disposition de remplir dans le temps les fonctions auxquelles l'uterus portant enfant les sollicite. Si cet équilibre d'action & de réaction vient à manquer, que les mamelles s'affaissent, qu'elles deviennent flasques, on doit s'attendre à l'avortement.

La matrice ayant reçu toute l'activité qu'elle peut comporter, un nouveau degré de cette même activité sert d'irritant, dont les effets sont ces secousses convulsives, ces contractions violentes, ce désordre général qui se terminent à l'accouchement. Il sembleroit que cette crise pût mettre fin à toute l'évolution compassée pour la production d'un nouvel être; que les mamelles pussent balancer l'activité décroissante de la matrice, & leur réaction suffire pour entretenir le jeu de l'uterus, jusqu'à ce que l'évacuation des lochies finie, la matrice rentrât dans son état primitif, & ne produisît que des évolutions périodiques. Il est vrai que cela paroît ainsi; mais les mamelles ayant reçu, à force de réagir, une disposition extrême à l'action, elles deviennent, dès l'accouchement achevé, le centre d'action, & par leur prépondérance, elles secondent la contraction de la matrice, l'évacuation des lochies, & le rétablissement des forces de ce viscere. Elles se sont mises en

Digitized by Google

poſſeſſion de l'activité, & tournent ſur elles l'action des autres organes, au point que l'habitude établie dans les organes, de contribuer d'un commun accord aux fonctions de ces parties, les uns ceſſent tout-à-fait les leurs, & les autres n'agiſſent qu'après que l'action a reflué des mamelles ſur eux. L'uterus interrompt ſes fonctions lunaires (il n'eſt pas queſtion ici des cas particuliers & aiſés à expliquer, dans leſquels les évacuations menſtruelles ſe rétabliſſent & continuent, quoique la femme allaite); l'organe de la nutrition, le tiſſu cellulaire ne fait plus que réagir; les organes de la ſanguification attendent que les mamelles inertes ou inactives, aient récupéré les forces néceſſaires pour relever le ton de tous les organes, & qu'ils aient rétabli l'activité de toute la machine, ou que l'excédent de l'activité reflue d'elle, comme du centre, ſur toutes les autres parties du corps.

C'eſt une choſe remarquable, que toutes les fois qu'il s'établit dans le corps humain un nouvel ordre d'action & de réaction, il y a friſſon (*rigor*) & un mal-être général. Hippocrate nous l'apprend à l'égard de la matrice de la femme qui a conçu: *mulier ubi conceperit*, dit-il, *ſtatim inhorreſcit & inculeſcit ac dentibus ſtridet, & articulum reliquumque corpus convulſio prehendit & uterum torpor. De carnibus.* Les inflammations, les fievres, les criſes, &c. ſuivent preſque toutes la même marche. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner les cauſes & le méchaniſme de ce phénomene; j'en conclus ſeulement que le friſſon, & les autres ſymptômes fiévreux, nous faiſant juger de l'établiſſement d'un nouvel ordre d'action & de réaction, on peut décider que la fievre de lait eſt un ſiege univoque de quelque révolution décidée & compaſſée dans le corps de la femme; & en effet, dès que la matrice a eu le temps de perdre l'excès de ſon activité, qu'elle commence à ne plus engloutir la réaction de tous les autres organes, & que les mamelles, par l'habitude de leur réaction, ont concentré en elles la direction des forces que la matrice n'emploie plus excluſivement, il ſe fait une révolution nouvelle qui inſtalle les ſeins comme principal arc-boutant, & les met en poſſeſſion de la plus puiſſante vertu attractive. La fievre de lait a lieu avec toutes ſes ſuites, & ſi la femme allaite, l'évacuation du lait fait qu'il ne ſe raſſemble jamais dans les mamelles une activité exceſſive, qu'il faudroit contrebalancer par la réaction d'un viſcere particulier, ou par celle de pluſieurs organes réunis; le nouvel ordre établi regne paiſiblement, & la nourrice jouit des avantages d'une bonne ſanté. Mais ſi la femme refuſe de donner le ſein à l'enfant, les mamelles amaſſent trop d'activité, & l'évolution génératrice devant être finie à l'*allaitement*, il n'eſt pas pourvu dans l'ordre naturel à une nouvelle révolution ordonnée pour rétablir l'équilibre général. Il n'y a aucun organe particulier deſtiné, dans la conformation de la femme, à abſorber, à attirer ſur lui une partie de l'activité dirigée vers les mamelles. De-là, ces diſtractions, ces dévoiemens de forces qui ſont ſi fréquemment funeſtes, & le ſeroient encore bien plus ſouvent, ſi dans ce moment l'uterus n'étoit pas, dans la plupart des femmes, l'organe le mieux diſpoſé à expier les fautes de l'individu, & à remédier aux effets de cette interruption violente de la marche naturelle des évolutions organiques.

Cette entrepriſe ſur l'ordre naturel dans un moment où l'utérus devoit avoir le temps de ſe remettre, ne peut donc que déranger l'harmonie qui ſe ſeroit établie peu-à-peu & à la longue, pendant le temps de l'*allaitement* juſqu'au ſevrage. L'évacuation réitérée des ſeins, & leur gonflement alternatif, n'exigent pas lorſque la femme allaite, une réaction auſſi ſoutenue que lorſqu'elle n'allaite pas; & l'accord de tous les organes pour partager cette réaction, rétablit la matrice dans ce degré d'influence qui eſt proportionné à celle de tous les autres viſceres. L'uterus porte ſa réaction aux mamelles, & ſe trouvant, pendant tout le temps de l'*allaitement*, dans une ſituation analogue à celle où il eſt pendant l'appareil de l'évacuation menſtruelle, il contribue à la prépondérance de l'action de ces organes. Mais la femme qui trouble ce méchaniſme, expo-

Digitized by Google

se la matrice à céder à l'activité prépondérante des seins ; l'abord des humeurs y est dirigé, elle se trouve accablée par la prépondérance outrée & l'irritation des mamelles ; elles ne conservent d'activité qu'autant qu'il faut pour solliciter cette affluence d'humeurs, en les détournant des autres viscères, & pour les évacuer. Heureuse la femme chez qui aucune disposition vicieuse, aucune cause étrangere, n'excite une activité excessive, une résistance trop forte dans la matrice, ou un dévoiement quelconque dans la direction des forces ! Les pertes, les inflammations de la matrice, les engorgemens des seins, les épanchemens de lait, &c. seroient les suites essentielles de ces accidens, selon que la cause agiroit sur tel ou sur tel autre organe. La constitution, les écarts dans le régime, &c. occasionnent chez la femme qui n'allaite pas, des maladies aussi graves que difficiles à guérir.

Le succès, même le plus complet de la suppression du lait, n'est pas sans inconvéniens : la matrice acquiert par cette pratique une certaine atonie qui l'oblige, pour être à l'unisson avec les autres organes, à solliciter leur influence, ou à recevoir le résultat de leur activité. Cette influence consiste presque toujours dans l'abondance des humeurs qui abordent vers la partie foible : les engorgemens, les gonflemens qui en proviennent, donnent une espece de force négative qui supplée à celle qui manque, & rétablit l'équilibre dans la machine, jusqu'à ce que les autres organes, s'étant habitués à verser toujours leur action sur celui qui est affecté, tombent dans l'épuisement, ou que la résistance de ce dernier, ou l'incapacité de recevoir davantage cette action, jette un trouble général dans l'équilibre de tous les organes (les cautères, les anciens ulceres, les évacuations habituelles peuvent servir à éclaircir ce qui doit arriver à la matrice). Dès que l'activité des seins a surpassé la réaction de la matrice, & que ce viscere a encore assez de force pour ne pas y succomber, le lait y aborde ; & l'évacuation qui en est une suite, dure tant que l'uterus se ressent de sa foiblesse. C'est pendant ce temps que les autres organes se concertent, s'il est permis de s'exprimer ainsi, sur l'établissement d'un ton général ; & si la matrice n'y entre pas pour la part qui lui est originairement assignée, la femme devient sujette à tous les inconvéniens qui résultent de la foiblesse, de l'accablement d'une partie du corps animal. Tant que l'ordre n'est que foiblement troublé, & que l'uterus ne fait que se prêter à la prépondérance des autres organes, la femme ne sera sujette qu'aux fleurs blanches, à quelques accidens hystériques, &c. mais s'il y a irritation, s'il y a résistance forte, s'il y a accablement, il naîtra des pertes, des endurcissemens, des squirrhes, des ulceres, des cancers, &c.

Il est donc de l'avantage de la femme qu'elle nourrisse ; c'est une loi physique à laquelle elle ne peut désobéir sans exposer sa santé, sans déranger l'ordre de l'économie animale ; & il ne seroit pas difficile de prouver que les vapeurs, les fleurs blanches, les pertes, les suppressions des regles, les accidens plus ou moins fâcheux lors de la cessation de l'évacuation menstruelle, les squirrhes, les cancers aux seins & à la matrice, les avortemens, les couches pénibles, & un très-grand nombre d'autres infirmités dont les femmes sont accablées, ne dépendent en partie que du dérangement de l'économie animale, causé par le refus des meres d'allaiter leurs enfans.

Le mal qui résulte de cette infraction des loix physiques, ne se borne pas à la mere : il ne seroit que juste qu'elle subît la peine qu'elle s'est attirée elle-même. L'enfant en souffre également : ce fruit si précieux, & quelquefois si désiré, par tendresse ou par un vil intérêt, étoit accoutumé, non pas à une nourriture quelconque, mais à celle qui est préparée dans le corps de sa mere, de cette femme dont tous les organes dans l'acte de la génération ont contribué à lui donner l'être, dont le chyle, le sang, la lymphe nourriciere ont été préparés par le concours de toutes les parties de cet ensemble, dont les humeurs ont une consistance, un mouvement propre, dont le degré de chaleur est fixé, dont l'ame agit d'une façon déterminée, &c. ce nouveau né, dis-je, qui a été constitué de maniere à ne passer que d'une nuance à l'autre, à prendre, à digérer & à s'assimiler un aliment analogue à celui qui le nourrissoit dans le sein de la mere, une nourriture différenciée pour le contentement de ses besoins actuels, se trouve tout-à-coup privé de ce qui est

Digitized by Google

conforme à ſa conſtitution, à tout ſon être, & n'obtient qu'une nourriture que les qualités extérieures ſeules font regarder comme également appropriée à ſa ſituation.

On aſſure, d'après l'obſervation, que les nourriſſons prennent ſouvent le caractere moral & les diſpoſitions morbifiques de leurs nourrices. J'avoue que je ne comprends rien aux principes des caracteres; mais il me ſemble que ſi les différens départemens qui compoſent notre être ne ſont pas dans une identité parfaite, nous devons ſentir, vouloir, penſer & agir les uns différemment des autres. Me ſeroit-il permis après cela de hazarder une conjecture? L'organiſation de ces départemens dépend ſans contredit, 1°, du ton général & primitif; 2°. de l'analogie des élémens ou principes nutritifs avec les organes. Il ſemble donc que les organes qui influent le moins ſur la digeſtion de la nourrice, doivent être chez le nourriſſon ceux qui acquierent le moins de vigueur; & s'il eſt vrai que les maladies organiques ſe communiquent de la nourrice au nourriſſon, il pourroit bien être que celui-ci prit également ſes paſſions. Il me ſemble qu'il y a parité de ſingularité entre les dérangemens phyſiques auxquels eſt ſujet le nourriſſon qui tire le lait d'une femme enceinte, & entre la méchanceté qu'hérite un enfant allaité par une femme colere; entre la vigueur d'un enfant nourri par une bonne, forte & groſſe payſanne, & entre la gaieté du nourriſſon d'une femme vive & réjouie. Quoiqu'il en ſoit de ces problémes, il n'en eſt pas moins vrai que le corps d'un enfant nouveau-né demande le lait d'une femme nouvellement accouchée; on ſait que cette liqueur n'eſt les premiers jours qu'une eſpece de petit lait, dégagé preſque de toutes les parties caſéeuſes & butireuſes. Le nouveau-né ne peut digérer ni beurre, ni fromage; ſes inteſtins remplis du méconium n'ont pas beſoin d'être leſtés, mais bien d'être évacués. Le colloſtrum ſert à cette fin, au lieu que le lait proprement dit, fait l'effet d'une croûte de pâté dans un corps qui a beſoin d'être purgé à cauſe de plénitude. Il eſt vrai qu'on fait preſque toujours jeûner les nouveaux-nés plus ou moins long-temps avant de leur préſenter le ſein. Mais cela peut-il parer les inconvéniens qui réſultent du refus de la mere de ſe conformer au vœu de la nature? Eſt-il probable qu'un enfant puiſſe jeûner ſans détriment pour ſa ſanté pendant 12, 24 ou 36 heures? je ne le crois pas. Des corps qui ont un beſoin ſi preſſant de ſe nourrir, doivent certainement ſouffrir des inconvéniens plus ou moins facheux d'un jeûne ſi prolongé. Le nouveau-né ſe trouve d'ailleurs dans une ſituation ſi différente de celle où il étoit, que tout ce qui augmente le trouble dans ſa petite machine doit lui nuire extrêmement: or le refus d'un aliment convenable ne peut manquer d'exciter un nouveau trouble. Il eſt difficile de ſe perſuader qu'un enfant ne doive pas ſe reſſentir, pendant très-long-temps, peut-être même pendant tout le reſte de ſes jours, de la cruauté avec laquelle on l'a traité en venant au monde. Il eſt même probable que la nature, demandant la nourriture qu'on ne lui donne pas, cherche à exercer ſes forces digeſtrices ſur le méconium: je ne dis pas qu'elle puiſſe en extraire une ſubſtance alimentaire, ni que les vaiſſeaux abſorbans des inteſtins pompent l'âcreté de ces excrémens; mais il me paroît poſſible que la lymphe verſée dans le canal inteſtinal, ſe charge de principes impurs, leſquels étant ainſi enveloppés, paſſent dans les vaiſſeaux lactées & enſuite dans la maſſe des humeurs; je dis encore que le méconium peut contracter un degré de putréfaction, à cauſe de l'air admis dans le canal inteſtinal, d'où il étoit exclu avant la naiſſance, & qu'en conſéquence de cette corruption il peut en réſulter des accidens très-fâcheux. Je dis enfin que le premier travail de la digeſtion portant à faux, doit cauſer dans la conſtitution du nouveau-né un étonnement, un dévoiement de forces qui lui eſt néceſſairement préjudiciable. L'irritation que le froid & l'élaſticité de l'air cauſent ſur la peau de cette petite machine, jointe au jeu de la reſpiration, doit rendre les nouveaux-nés très-affamés, c'eſt-à-dire, que l'organe externe doit vivement ſolliciter l'action du ballon inteſtinal; il eſt vrai que tant qu'il eſt leſté par le méconium, il peut correſpondre, juſqu'à un certain point, à cette ſollicitation; mais on purge l'enfant, & on détruit par-là ce contrepoids: il n'y a donc que l'irritation de la médecine qui ſupplée au reſſort qu'auroit dû donner l'aliment préparé

Digitized by Google

conformément au besoin naturel. Les forces du canal intestinal étant diminuées par l'évacuation du méconium, les suites de la médecine & le jeûne, on les accable ensuite tout-à-coup par une nourriture trop substantielle, trop pesante; ce qui doit nécessairement conduire au tombeau ou à un état valétudinaire, les enfans qui n'ont pas une constitution d'athletes.

Ces notions préliminaires, sur les avantages qui résultent de l'*allaitement* pour la mere & pour l'enfant, & sur les désavantages qu'entraîne le refus de cette action, nous conduisent naturellement à rechercher la théorie de l'excrétion du lait, les obstacles physiques qui s'opposent à l'*allaitement*, & à exposer la conduite qu'il faut observer pour y réussir.

Tout le monde convient aujourd'hui, dit M. de Bordeu, dont nous copierons la théorie de l'excrétion du lait, que les conduits excrétoires de la mamelle viennent aboutir en assez grand nombre au mamelon, où ils sont repliés les uns sur les autres, & ridés de façon que, si l'on vient à les étendre ou à les redresser, en tirant le mamelon, ils laissent passer le lait beaucoup plus facilement.

On sait aussi que l'enfant ne fait d'abord qu'alonger le mamelon, en le tirant à lui, & dès-lors le lait coule dans sa bouche: outre cela l'enfant peut en suçant attirer la liqueur de la mere qui l'allaite; mais c'est-là une espece d'excrétion particuliere, sur laquelle nous ne nous étendrons pas: elle a quelque rapport avec l'effet des ventouses, & elle n'est pas de notre sujet; d'ailleurs on trouve ce méchanisme fort bien expliqué dans les *Mémoires de l'académie royale des sciences de Paris*.

Ce qu'il faut remarquer, c'est que l'enfant qui tette, étend le mamelon en le tirant; il l'irrite aussi ou l'agace, de façon que le mamelon entre lui-même en contraction, ou dans une sorte d'érection produite quelquefois par un simple attouchement.

Il n'est point de nourrice qui ne sente cette tension, & une espece de chatouillement qui en est une suite: elles disent la plupart sentir le lait monter; la mamelle s'arrondit, se roidit & se gonfle; & il y a des femmes qui souffrent des tiraillemens qui se font sentir jusqu'aux épaules & aux lombes, & même jusqu'aux bras; ces tiraillemens sont douloureux dans quelques-unes; elles sentent ordinairement un chatouillement plus ou moins voluptueux.

Ces irritations ont tant d'influence sur l'excrétion du lait, qu'il y a des meres qui ne sauroient donner à tetter à d'autres qu'à leur enfant.

L'enfant a quelquefois de la peine à se faire à toute sorte de mamelons, & les nourrices trouvent des enfans qui ne les excitent pas assez, qui ne font pas venir le lait, ou qui ne causent pas ces chatouillemens ou ces secousses, dont nous parlions tout à l'heure; mais il n'en est presque pas qui n'en trouve quelqu'un à son point, & auquel elle s'attache d'autant plus qu'il paie la mere, en excitant chez elle une sensation à laquelle la tendresse succede.

On croiroit que lorsque l'enfant tette, & qu'il touche les mamelles, en les maniant de différentes façons, il les comprime; mais il les alonge un peu, & il les excite en les frottant.

Il y a des meres qui, lorsque l'enfant les touche, sont chatouillées au point qu'elles sentent dans leurs mamelles un resserrement qui empêche le lait de couler; il y en a aussi de moins sensibles, qui avouent que les attouchemens de l'enfant les excitent, en rappellant dans leurs mamelles une impression ou une modification, qu'elles sentent sans pouvoir l'exprimer, & qui ne differe point de cette espece de retour de la mamelle sur elle-même, ou de cette érection dont nous parlions plus haut.

Il faut avouer qu'il y a des nourrices dans lesquelles le lait sort en leur comprimant les mamelles; il fait un jet, mais ce jet ne dure pas long-temps: il ne vient que de l'évacuation des vaisseaux lactées les plus gros, qui sont vers le mamelon; & si la mamelle n'entre point en convulsion, l'excrétion du lait ne dure point.

Il en est comme de quelques nourrices qui perdent leur lait à certaines heures après le repas: leurs mamelles ont passé dans tous les états dont nous venons de parler; & les vaisseaux sont tellement pleins, que le lait en sort par regorgement, pour ainsi dire, & qu'il s'échappe jusqu'à un certain point; mais de même qu'il ne s'échappe qu'en partie, il n'en sort aussi que fort peu par la compression.

Il s'agit de faire l'expérience avec attention; & si on a soin de ne pas confon

Digitized by Google

dès l'extenſion du mamelon avec la compreſſion ou les changemens qui arrivent à la mamelle par les irritations, on ſe convaincra que la compreſſion ne fait ſortir qu'une partie du lait qui étoit contenu dans les plus gros conduits du mamelon, qui ſont comme de petits réſervoirs que l'on peut comprimer tout d'un coup, mais dans leſquels la compreſſion n'exciteroit jamais l'écoulement continuel des liqueurs, ſans les cauſes qu'on vient de détailler.

Nous avons vu des nourrices qui tâchoient de faire ſortir leur lait, ayant que l'enfant les eût tettées & mis leurs mamelles en jeu, & cela leur étoit impoſſible; au lieu que dès que les mamelles avoient été miſes en contraction par quelques frottemens & quelques ſecouſſes du mamelon, le lait ſortoit de lui-même pendant un certain temps, juſqu'à ne pouvoir être arrêté que lorſque le paroxyſme étoit paſſé; ceci éclaircit beaucoup ce que nous diſions plus haut, & il faut remarquer qu'il ſuffit quelquefois d'exciter une mamelle, pour les mettre toutes les deux en jeu.

Il y a des femmes qui ne paroiſſent preſque pas avoir de lait dans leurs mamelles, qui ſont flaſques & vuides; mais dès que l'enfant les excite elles ſe bouffiſſent, & le lait vient de lui-même.

L'excrétion du lait dépend donc d'une eſpece de convulſion, qui après avoir préparé les voies, ou les canaux qui vont aboutir au mamelon qui ſe tend lui-même, ſaiſit tout le corps de la mamelle, & la diſpoſe à donner le lait, lorſqu'elle ſera chatouillée par l'enfant, qui concourt de ſon coté à l'excrétion, en excitant les organes de la mere, & en les ſuçant. *V. Recherches anatomiques ſur la poſition des glandes, & ſur leur action*, par M. Théophile de Bordeu, §. 73.

Il y a deux eſpeces d'obſtacles qui s'oppoſent au ſuccès de l'*allaitement*; ceux qui proviennent de la mere, & ceux qui tiennent à l'enfant. Nous ſuivrons dans cet expoſé le mémoire de M. Levret, inſéré dans les *Journaux de médecine* du mois de janvier, de février & de mars 1772.

Les obſtacles à l'*allaitement* de l'enfant, qui proviennent de la mere, dépendent principalement de la mauvaiſe conformation de ſes mamelons. La forme la plus favorable pour que les mamelons ſe prêtent à la ſuccion, eſt la forme cylindrique, ou celle d'une poire, dont la petite extrémité ſeroit comme implantée dans le milieu du ſein. Il faut qu'ils ſoient en même temps médiocrement ſolides, & ſuffiſamment gros & longs.

L'expérience prouve que ſi le mamelon eſt dur, la bouche de l'enfant ne pourra le comprimer ſuffiſamment pour en faire ſortir le lait aiſément; & que ſi, au lieu d'être gros & long, cylindrique ou pyriforme, il eſt court & menu, ou pointu par ſon bout ſaillant, il ſera impoſſible à l'enfant de le ſaiſir facilement, ou de le tenir ſaiſi; il lui échappera donc dans tous les cas, & ils ſont nombreux. On ſent qu'un ſeul de ces défauts peut devenir ſuffiſant pour préſenter des difficultés à l'*allaitement*: à plus forte raiſon ſi pluſieurs ſe trouvent réunis enſemble, & encore pire s'ils le ſont tous; & cela ſuffit pour demontrer la néceſſité de travailler de bonne heure à prendre les précautions propres à remédier à ces inconvéniens, ſur-tout la premiere fois qu'une mere ſe propoſe de nourrir.

La raiſon de la plupart de ces inconvéniens, auxquels les femmes des nations civiliſées ſont excluſivement ſujettes, ſe trouve dans les vêtemens qui preſſent conſtamment le bout des mamelons de leur pointe vers leur baſe. Il y en a néanmoins qui ayant négligé toutes les précautions ne rencontrent aucune difficulté pour allaiter. Ce ſont, 1°. celles qui ont déja allaité, & à qui il n'eſt rien arrivé au ſein qui puiſſe faire craindre d'avoir perdu cette facilité; 2°. celles en qui quoiqu'elles n'aient jamais allaité d'enfant, le lait a coulé abondamment dans les premiers jours des ſuites de la derniere couche; & 3°. celles en qui le lait coule aiſément ſur la fin de la groſſeſſe, quoique ce ſoit la premiere. Voilà trois cas qui doivent faire eſpérer que la femme pourra allaiter ſon enfant, ſans ſe ſervir de préparation: cependant il reſtera encore à ſavoir, pour les deux derniers cas, ſi la forme & la conſiſtance des mamelons permettent à l'enfant de les ſaiſir aiſément.

Les femmes qui ne perdent point de lait pendant leur groſſeſſe, peuvent travailler à donner à leurs mamelons la forme & la conſiſtance requiſes, dès qu'elles ſont cenſées être entrées dans le neuvieme mois de leur groſſeſſe, au lieu que

Digitized by Google

celles qui en perdent, ne commenceront ces précautions, qu'immédiatement après l'accouchement.

Le cas le plus commun de tous, est celui ou les mamelons ne saillent point: ils prennent quelquefois la forme de ces grosses verrues, qu'on appelle *poireaux*, & ils deviennent presqu'aussi durs que de la corne, sur-tout à leur extrémité extérieure; lieu où il s'amasse souvent de la crasse, qu'il faut avoir soin d'ôter avec beaucoup de précaution; d'abord le soir avant de se coucher, en enduisant ces extrémités du mamelon avec une pommade composée de parties égales de cire vierge, d'huile d'amandes douces, tirée sans feu, & de blanc de baleine qui n'ait aucune tache ni teinte jaune. Le lendemain on ôte cet enduit, en le frottant légérement avec une petite éponge fine imbibée d'une forte eau de savon, ce qu'on répete plusieurs jours de suite, ou jusqu'à ce que ces petits organes soient devenus souples & bien décrassés. Cela fait, on procede à les former, c'est-à-dire, à les rendre suffisamment gros & longs, & en même temps aider à déboucher leurs canaux laiteux: on y parvient ordinairement par le moyen de la succion; celle de la bouche appliquée immédiatement aux mamelons est la meilleure; mais à son défaut on se sert de machines de verre nommées *sugoirs*, faites pour cette fin. Les gens de la campagne se servent de pipes à fumer, ou d'une machine de fer blanc qui en a la forme. On emploie aussi de petites bouteilles de verre, à large goulot, qu'on échauffe suffisamment pour raréfier l'air qui est dedans, faisant en sorte que le goulot soit la partie la moins chaude de toute la bouteille. On répete cette opération plusieurs fois par jour, sur-tout dans les derniers temps: on bassine ensuite les mamelons avec du vin tiede, & sucré ou miellé, pour donner de la solidité à leur peau, qui est très-sujette à s'écorcher. Enfin, pour éviter que les bouts se racornissent par la pression des corps qui les couvrent, on les met dans des étuis faits exprès, & dont les meilleurs sont ceux qui sont faits de tige de buis. Ces étuis doivent être ouverts par le bout pour laisser échapper aisément le lait qui peut couler; il faut que la partie qui appuie sur le sein, soit un peu concave, pour se mieux accommoder à la figure du sein, ce qui ne contribue pas peu à faire saillir le mamelon en dehors. Il est aussi utile que le bord qui appuie sur l'aréole, ne soit point assez mince pour être comme tranchant, ni assez épais pour former une espece de bourlet, parce que l'un ou l'autre de ces défauts pourroit devenir nuisible, soit en entamant le sein, soit en le meurtrissant. Il faut aussi avoir la précaution de laver souvent ces étuis pour qu'ils soient toujours propres, de crainte que leur saleté ne nuise à la peau. Il est encore utile d'enduire chaque fois le dedans de ces étuis avec la pommade dont nous avons parlé plus haut, ou avec du bon beurre frais, pour éviter que les mamelles ne s'y attachent.

Si une femme a négligé ces précautions qui lui ont paru superflues, & qu'elle donne le sein à l'enfant, il faut soigneusement examiner s'il tette réellement; car quelquefois ce n'est qu'en apparence qu'il le fait. Afin d'éviter cette erreur, il est bon d'observer que pour que l'enfant nouveau-né, qui se porte bien & dont la bouche est bien conformée, puisse tirer avec facilité le lait des mamelles, il faut que le mamelon ait toutes les conditions requises afin d'être saisi aisément, & de pouvoir se laisser loger de même entre le palais de l'enfant, & sa langue creusée ou pliée en gouttiere, pour qu'il puisse pomper le lait. On voit dans cette opération les joues alternativement se gonfler au dehors, & se retirer au dedans, en se creusant dans le milieu; lorsqu'elles se creusent, l'enfant pompe le lait, & lorsqu'elles se gonflent, il l'avale; ce que l'on reconnoît non-seulement au mouvement de la mâchoire inférieure qui se rapproche alors de la supérieure, mais encore à celui de sa gorge qui s'enfle en recevant le lait qui vient d'y arriver, & qui se resserre, pour le pousser de haut en bas dans l'estomac.

Si donc l'enfant ne peut pas tirer de lait, malgré qu'on ait fait usage de toutes les précautions, il faut, après environ deux ou trois jours de tentatives inutiles, discontinuer de présenter l'enfant au sein de la mere, & lui substituer des chiens nouveaux-nés, de grosse espece, auxquels on rognera de près les ongles, & leur entortiller les pattes de devant avec des petites bandes de linge, pour qu'avec le reste de leurs griffes ils ne blessent point le sein.

Digitized by Google

Pendant tout le temps qu'on ſera obligé d'employer pour mettre les mamelons en train de fournir ſuffiſamment & aſſez aiſément du lait pour nourrir l'enfant, il faut y ſuppléer avec de bon lait de vache ou de chevre, en les coupant plus ou moins, ſuivant leur conſiſtance, avec une légere eau d'orge ſucrée ou miellée : il eſt très-utile de faire prendre cette boiſſon par le moyen du biberon, à travers le goulot duquel on a fait paſſer un petit rouleau de linge fin & mollet, qui n'ait point d'éfiloques, & qui déborde d'un pouce ou environ, afin d'empêcher ce fluide de tomber tout-à-coup en trop grande quantité dans la bouche ; par ce moyen on entretient l'enfant dans l'exercice de la ſuccion.

Après avoir expoſé les difficultés que l'art peut ſouvent ſurmonter les premiers jours de l'*allaitement*, venons à celles qui réſiſtent quelquefois pendant pluſieurs ſemaines & même pluſieurs mois avant que de céder tout-à-fait.

Ce cas arrive chez les femmes qui n'ayant preſque point de mamelon, n'ont point travaillé à les former avant que d'être accouchées, ſur-tout ſi le lait n'avoit point du tout coulé. Celles-ci peuvent très-rarement réuſſir, avant que le mouvement du lait ſoit paſſé, par conſéquent vers le cinquieme ou ſixieme jour de la couche ; & encore la plupart de ces femmes ſont alors ſujettes à avoir le lait grumelédans le ſein : il eſt vrai qu'on vient à bout de le dégrumeler par le moyen de l'application des cataplaſmes de mie de pain & de lait, renouvelliés toutes les cinq ou ſix heures, ou au lieu de lait, qui eſt très-ſujet à s'aigrir, avec la pulpe d'écorce de racine de guimauve, qui ne s'aigriſſant pas ſi aiſément, peut reſter dix à douze heures en place ; ce qu'il faut continuer conſtamment, juſqu'à ce que tout ſoit rentré dans l'ordre naturel ou à peu près ; on ſeconde l'effet des cataplaſmes par le régime, les boiſſons délayantes, les lavemens émolliens & quelques juleps pour procurer du ſommeil la nuit.

Mais comme chez la plupart de ces femmes, c'eſt tantôt un ſein qui s'engorge, tantôt l'autre ſucceſſivement, & alternativement, & quelquefois tous les deux enſemble, il en réſulte que pendant tout le temps que ces engorgemens durent, l'enfant ne tette que d'un coté, & d'autres fois point du tout : il faut donc abſolument y ſuppléer.

Dans le grand nombre d'enfans qui viennent au monde en préſentant la tête la premiere, quelques-uns deſcendent la face en devant, ce qui les rend ſouvend hideux, ſur-tout lorſqu'ils ont été très-long-temps à vaincre les obſtacles qui les empêchoient de ſortir. Les enfans ont toujours le viſage plus ou moins tuméfié & violet, & ils naiſſent tous la bouche béante, bavant continuellement, comme quand la machoire eſt luxée, & elle l'eſt quelquefois. Lorſqu'elle l'eſt il faut la réduire ſur le champ, & la maintenir réduite en ſuivant les regles de l'art : & au bout de vingt-quatre heures ou environ commencer à les nourrir, ſoit avec du lait de femme qu'on leur raie de temps en temps dans la bouche, ſoit en leur dégouttant peu-à-peu de celui de chevre ou de vache, tiede & coupé, ayant ſoin de mettre cette boiſſon dans un biberon, afin de s'appercevoir le plutôt poſſible du temps que l'enfant ſera en état de ſucer, & par conſéquent de tetter. Si la mâchoire n'eſt pas luxée, il ſuffit de baſſiner ſeulement de temps à autre le viſage de l'enfant avec du vin chaud.

Il y a quelques enfans qui naiſſent avec des narines ſi étroites dans leur partie ſupérieure, que très-peu de choſe les bouche entiérement. Ces enfans, qui ſont très-ſouvent forcés, par cette cauſe ſeule, d'abandonner le mamelon à tout moment pour pouvoir reſpirer, ont preſque toujours la bouche plus ou moins ouverte, ſoit qu'ils dorment, ſoit qu'ils veillent. Lorſqu'on s'apperçoit de ce défaut, on y remédie en ſe ſervant d'une plume d'aile de moineau, trempée dans de bonne huile, dont on introduit ſucceſſivement les barbes dans les deux narines pour les déboucher. On en peut faire autant & avec le même ſuccès, pour les enfans qui s'enrhument pendant le cours de l'*allaitement*.

Il naît quelquefois des enfans à terme, à qui il ne manque que l'aptitude néceſſaire pour pouvoir tetter, & qui ne peuvent point y réuſſir ſans ſecours. M. Lapie, maître en chirurgie, près Contras en Guyenne, a envoyé à l'académie royale de chirurgie deux obſervations, deſquelles il réſulte qu'il vient au monde des enfans qui ſans avoir le filet ni la

Digitized by Google

langue trop courte, ne peuvent point tetter & ſont en danger de périr faute de nourriture ; il faut alors examiner s'ils n'ont point la langue trop fortement appliquée & comme collée au palais ; en ce cas il faut l'en détacher, & l'abaiſſer avec une ſpatule ou le manche d'une cuiller ou de choſe ſemblable : par ce moyen M. Lapie dit avoir ſauvé la vie à deux enfans qui juſqu'à ce moment n'avoient pu prendre le teton, ſans qu'il eût été poſſible de reconnoître la cauſe de cet empêchement. M. Bunel a trouvé un enfant dans le même cas ; il a abaiſſé la langue avec l'inſtrument appellé *feuille de myrthe*, il a fait mettre le mamelon dans la bouche de l'enfant, & ayant abandonné la langue, celui-ci a ſucé, ce qu'il n'avoit pas fait depuis pluſieurs jours. M. Levret a fait les mêmes obſervations depuis que M. Lapie a communiqué les ſiennes ; il a même remarqué qu'il y a des enfans qui ſans être nés avec ce défaut l'acquierent quelquefois, & c'eſt après avoir été trop long-temps à leur faire prendre le mamelon. Pour éviter cet inconvénient, lorſque la mere ne veut ou ne peut point allaiter ſon enfant, & qu'on eſt plus de vingt-quatre heures à lui donner une nourrice, il faut, au lieu de le faire boire, ſoit à la cuiller, ſoit au gobelet, le nourrir au biberon.

Il y a des enfans qui naiſſent avec un prolongement contre nature du frein de la langue, qui s'oppoſe à la ſuccion. Dans ce défaut de conformation, qu'on nomme *filet*, le bout de la langue eſt figuré à peu près comme la partie la plus large d'un cœur de cartes à jouer, & elle ne ſauroit s'appliquer contre le palais, ni paſſer le bord des levres ; ſon bout qui eſt retenu trop bas, eſt toujours plus ou moins recourbé en deſſous, ſur-tout lorſque l'enfant crie. Cet état indique de détruire cette eſpece de bride, puiſqu'elle empêche la liberté des mouvemens de la langue. Pour couper le filet avec beaucoup de facilité & ſans courir aucun riſque, la meilleure méthode eſt 1°. que l'enfant ſoit poſé horizontalement ſur le dos & en travers des cuiſſes d'une perſonne aſſiſe ſur un ſiége un peu haut. 2°. Que le chirurgien ſoit debout derriere la tête de l'enfant, pour que ſa vue puiſſe plonger perpendiculairement ſur le lieu même de la bouche où il doit opérer, & ſur lequel le jour doit tomber directement ſans aucun obſtacle : 3°. qu'alors il ſouleve la langue avec la piece de pouce fendue d'une ſonde cannelée ordinaire, faiſant paſſer le filet à travers la fente de la ſonde : 4°, qu'avec des ciſeaux à lame étroite, & à pointes émouſſées, mais dont les tranchans ſoient bien bons, il coupe d'un ſeul coup toute la portion ſuperflue du frein de la langue. Si l'on n'a coupé que cet excédent, il ſortira peu de ſang, parce que cette portion excédente du frein eſt ordinairement toute membraneuſe & fort mince. Au reſte il ne faut abſolument couper que le vrai filet ou prolongement du frein de la langue ; car on a vu périr des enfans à qui, faute d'attention ou de ſavoir, on avoit coupé le frein réel & bien conformé pour le filet ; & cela, parce qu'on s'en étoit laiſſé impoſer par quelqu'autre obſtacle imprévu qui produiſoit la difficulté de la ſuccion. A raiſon de cette mépriſe, il peut arriver que la langue devenant malheureuſement trop libre de ſe porter fort en arriere dans les cris de l'enfant, elle s'engage toute entiere au-delà de la valvule du goſier ; ce qui feroit que l'épiglotte reſteroit pour toujours abaiſſée ſur la glotte, d'où s'enſuivroit de toute néceſſité l'interception de la reſpiration & la mort de l'enfant par ſuffocation.

Il arrive quelquefois qu'après qu'on a coupé complétement le filet, l'enfant n'a pas encore acquis la faculté de ſucer ; il faut en ce cas examiner attentivement les deux cotés de la langue : car on y trouve ordinairement alors des brides ligamenteuſes, qui la retiennent en arriere, ou qui la contraignent latéralement, ſoit d'un coté, ſoit de l'autre, & même des deux, ce qui l'empêche de ſe creuſer comme un cuilleron, pour bien embraſſer le mamelon. Lorſqu'on a reconnu l'exiſtence de ces brides, on doit les couper tranſverſalement, & aſſez profondément pour les empêcher de ſe réunir aiſément. Les ciſeaux dont nous venons de parler ont encore ici la préférence ſur la lancette ou les biſtouris. Le chirurgien occupé à couper ces brides ne doit point ſe placer derriere la tête de l'enfant, mais en face, & au lieu de ſonder, il ſuffit de lui pincer le nez, afin de le faire crier, parce qu'alors, toutes les parties de l'intérieur de la bouche étant

Digitized by Google

dans une tenſion conſidérable, on voit très-aiſément ce que l'on a à faire & comment il faut le faire. Les brides dont il eſt ici queſtion ſont ordinairement plus charnues que membraneuſes, & par conſéquent plus ſujettes à ſe réunir que celles du filet; ce qui indique qu'il faut les couper complétement & n'en laiſſer échapper aucune. Mais doit-on couper tout de ſuite ces brides, ou ne faut-il les couper qu'en des temps différents, laiſſant guérir une plaie avant que d'en faire une autre?

Pour ſe décider prudemment ſur le parti qu'il y a à prendre en pareille occurrence, il faut commencer par examiner les avantages & les inconvéniens de ces deux méthodes. Si on ſuit la premiere, on remplit l'indication principale qu'on a en vue, en détruiſant ſans délai tous les obſtacles qui s'oppoſent au mouvement de la langue, par conſéquent à la ſuction & à la déglutition. Mais les douleurs, les plaies multipliées, & la perte de ſang inſéparable de cet état, ne peuvent-elles pas mettre la vie de l'enfant en plus grand danger, que ſi l'on ſuivoit la ſeconde méthode? L'expérience confirme la négative. Cependant il faut bien ſe donner de garde de faire prendre quelque choſe à l'enfant par la bouche; car non-ſeulement l'enfant ne peut point tetter, mais il lui eſt impoſſible d'avaler; & pour peu qu'on fût aſſez mal aviſé pour en faire la tentative, on ne tarderoit pas à s'en repentir, ayant mis pour lors l'enfant en danger d'étouffer. Il eſt auſſi à propos d'attendre qu'il ne ſorte preſque plus de ſang de la premiere ſection avant de faire la ſeconde, & ainſi de ſuite, autant qu'il y aura des brides à couper juſqu'à la derniere, & de commencer par les antérieures avant que d'attaquer les poſtérieures. Quant à l'hémorrhagie, elle n'eſt point à craindre, quoique la ſection de ces brides fourniſſe chacune plus de ſang que celle du filet; mais comme les vaiſſeaux des parties latérales de la langue ne ſont pas, à beaucoup près, auſſi gros que ceux qui accompagnent le frein, leur ſection ne menace point la vie de l'enfant, comme pourroit le faire celle des racines, ſi malheureuſement on les ouvroit en coupant le filet. Au reſte, ſi-tôt qu'on aura coupé une bride, il faut tourner la face de l'enfant preſqu'en deſſous & l'y maintenir ſur le bras juſqu'à ce qu'il ne ſorte preſque plus de ſang.

Il me reſte à tracer le plan de la conduite qu'il faut ſuivre pour réuſſir dans l'*allaitement*. Je ne crois pas pouvoir prendre en cela un meilleur guide que madame le Rebours, que l'expérience, une judiciaire exercée & des connoiſſances au-deſſus de celles qui ſont communes aux perſonnes de ſon ſexe, ont mis en état d'inſtruire les femmes qui veulent s'acquitter des devoirs de mere.

Preſque auſſi-tôt que les enfans ſont nés, avant qu'ils s'endorment, & toutes les fois qu'ils ſe réveillent, ils cherchent à tetter. Il faut profiter de cette indication naturelle pour leur donner le ſein, fût-ce même pendant la nuit, plutôt pour les purger que pour les nourrir. Lorſqu'on manque le premier moment où les enfans cherchent à tetter, on eſt ordinairement pluſieurs heures ſans pouvoir leur faire prendre le ſein, qui pendant ce temps s'emplit de lait & cauſe des ſouffrances proportionnées à la longueur de ce retard.

Les femmes qui ont beaucoup de lait, ont le ſein gonflé & tendu douze ou quatorze heures après leur accouchement. Les bouts ſortent alors plus difficilement, & l'enfant a de la peine à les prendre. Si l'on attend au deuxieme ou troiſieme jour, l'enfant ne peut ſouvent plus ſaiſir le bout; s'il le prend, ce n'eſt qu'avec peine, & la mere ſouffre beaucoup, parce que la peau eſt très-tendue par la plénitude du ſein, & qu'elle eſt même irritée & enflammée par la fièvre de lait que la femme a eue, & qu'elle n'auroit point ou preſque point eue, ſi elle avoit donné à tetter dans les premieres heures après l'accouchement. Si l'on n'a pas ſoin de faire détendre promptement le ſein par des cataplaſmes lorſqu'il eſt trop plein, le lait s'y arrête, y prend un caractere de corruption, & finit par cauſer des accidents.

On dit communément que toutes les femmes ſouffrent des bouts à la premiere nourriture, parce qu'il faut que les *cordes* ſe caſſent; cela n'eſt point vrai. Ces prétendues cordes ne ſont autre choſe que de petits vaiſſeaux qui ſe rompent, lorſqu'il y a irritation par l'amas & le ſéjour du lait dans le ſein. Lorſque la

Digitized by Google

femme commence assez tôt, & qu'elle donne assez souvent à tetter pour ne pas laisser séjourner le lait & tendre la peau, elle ne sent point ces tiraillemens, & les bouts ne s'applatissent pas, même la premiere fois qu'elle allaite.

Le liquide qui sort du sein le premier jour après l'accouchement, n'est que de la sérosité propre à purger l'enfant; il prend ensuite de la consistance & devient nourrissant. Comme il n'y a pas d'amas de lait dans les seins les premieres heures après l'accouchement, la femme ne s'apperçoit pas qu'elle en a; cependant, l'enfant tire & il avale. Mais comme il remonte plus de lait que l'enfant n'en tire, elle s'apperçoit davantage de son existence dans le sein le second jour; le troisieme ou le quatrieme, il y a surabondance; le sein picote lorsque le lait monte; la femme en sent le mouvement, parce qu'il tend la peau, & beaucoup de femmes concluent que ce n'est que du jour que le lait gonfle le sein, qu'il monte. D'après cette opinion, on a regardé cette époque, comme le moment propre à commencer à donner à tetter.

Il est dangereux d'adopter des systêmes qui tendroient à régler les enfans, dès leur naissance, pour les heures de tetter. En prenant peu de lait à chaque fois, mais en en prenant souvent, leur estomac est moins fatigué que lorsqu'ils en prennent rarement & trop à la fois. Quand ils ont quelques mois, ils s'accoutument tout naturellement à tetter moins souvent, & il n'est pas si incommode qu'on se l'imagine de donner à tetter la nuit. "Tout est habitude, dit madame L. R. on se rendort très-facilement après avoir donné à tetter, & l'on dort d'un meilleur sommeil. Lorsqu'on dit aux femmes que de donner à tetter la nuit les échauffe, on les trompe; je soutiens au contraire que le lait qui a passé la nuit dans leur sein, est capable de les agiter, de les échauffer, & qu'il est d'une mauvaise qualité pour les enfans."

Pour que la femme ne se fatigue pas lorsqu'elle donne à tetter, il faut se coucher de son long, avoir les reins & la tête un peu élevés & soutenus, se tourner sur le coté, & passer un bras sous le cou de l'enfant. Lorsque la mere trouve une attitude commode, il est bon de garder un peu de temps l'enfant auprès d'elle & sur son sein; afin qu'il se mette bien en train de tetter. Les nouveaux-nés tirent peu de lait à la fois, & s'endorment sur le sein presqu'aussi-tôt. La chaleur de la mere est la meilleure que l'on puisse leur procurer; la quantité des vêtemens & la chaleur du feu leur nuisent, sans les bien réchauffer.

Il est on ne peut pas plus intéressant pour le succès de l'*allaitement*, que la nourrice & le nourrisson soient conduits de la maniere la plus simple & la plus conforme aux vues de la nature. Tout ce qui peut étourdir, inquiéter, tracasser, échauffer la mere, doit être évité avec soin. Les visites, l'embarras d'un grand nombre de personnes qui habitent dans sa chambre les premiers jours, ne peuvent que lui être contraires, ainsi que le soin outré de la garantir du froid. C'est une très-mauvaise habitude que celle de fermer les rideaux autour du lit; on concentre par-là les mauvaises odeurs; l'on appauvrit l'air qu'elle respire, on lui échauffe la tête. Il faut l'arranger de maniere qu'elle soit toujours au même degré de chaleur sans suer; le froid arrêteroit la transpiration, & pourroit causer des engorgemens dans les seins; les sueurs feroient dissiper les parties les plus déliées des humeurs.

La chambre d'une femme en couche est toujours assez chaude, pour qu'il ne soit pas nécessaire de garnir l'accouchée plus que dans un autre temps: on évite par-là le passage subit du chaud au froid. Il ne faut pas qu'une femme en couche s'expose à se blesser, en voulant marcher trop tôt; mais elle peut sans danger, lorsqu'elle a bien donné à tetter dès le premier jour, se tenir sur une chaise longue dès le cinquieme jour de ses couches, si elle n'a point le sein gonflé, & même plutôt en été. Elle peut changer de linge en même temps, & faire renouveller l'air de sa chambre. Tout cela étant fait avec précaution, contribue beaucoup à donner promptement des forces & de l'appétit.

La quantité d'alimens doit être réglée sur le besoin qu'elle a de manger. Quoique la femme nourrisse, il ne faut pas qu'elle prenne des alimens uniquement dans la vue de ne pas se laisser épuiser: ce qu'on mange sans appétit fatigue l'estomac. Il est prudent qu'elle ne fasse

Digitized by Google

point usage de viande pendant les sept ou huit premiers jours, & qu'elle ne boive que de l'eau rougie, qui ne soit ni chauffée ni rafraîchie.

S'il arrive quelquefois, ce qui est néanmoins bien rare, que la mere manque de lait, on lui fera manger des lentilles, des farineux, de la laitue cuite, des légumes cuits, des fruits bien murs, & qui n'aient presque point d'acide; elle boira de la bierre, s'interdira les alimens épicés & salés, les liqueurs, & tout ce qui est échauffant; elle se couchera de bonne heure & se levera matin; elle évitera les appartemens trop chauds; elle fera un exercice modéré, & se tiendra au grand air le plus souvent qu'elle pourra. Il faut cependant remarquer que la quantité du lait n'est pas le principal objet qu'il faut envisager, c'est la qualité; & il arrive souvent qu'une femme paroit ne pas avoir du lait dans les seins, & que malgré cela l'enfant profite à merveille.

Il n'est point vrai que le sein se déforme en donnant à tetter; ce qui le fane, & qu'il est prudent d'éviter, c'est de mettre des topiques dessus en sevrant, pour détourner le lait. Plus une femme nourrit long-temps, plus elle a de facilité à sevrer. Elle doit choisir pour cela l'été: le lait s'évacue plus aisément alors. Il faut s'y préparer un mois d'avance, en donnant moins souvent à tetter, jusqu'à ce que l'enfant soit à deux fois par jour. Lorsque la femme veut cesser tout-à-fait, elle se garnira le sein, elle fera beaucoup d'exercice, elle évitera l'humidité, elle mangera un peu moins, elle boira de l'eau de chiendent, elle prendra quelques lavemens, & se purgera quelques jours après.

Les femmes sont dans l'opinion que les enfans n'ont pas de chaleur, & pour qu'ils n'aient pas froid on les étouffe dans les vêtemens, on les fait suer, on les prive d'air pendant les premieres semaines de leur naissance, ensuite toutes les fois qu'il fait du vent, ou un peu froid, & pendant tout l'hiver; en sorte qu'ils passent les trois quarts de l'année renfermés, étouffés dans leurs hardes & dans leurs lits. Dès qu'un enfant soigné de cette maniere prend l'air, ou qu'on lui ôte la moindre chose de ce qui le garnit, il s'enrhume ou il a des coliques; de-là l'on conclut qu'il faut le renfermer & le regarnir de même lorsqu'il fait chaud. En effet on y est obligé, lorsqu'on l'a accoutumé à ce genre de vie; on ne s'apperçoit pas que c'est la maniere dont on l'a gouverné qui l'a rendu frileux. On continue, & l'on empêche par-là le progrès de ses forces, au point qu'il reste délicat toute sa vie. Le froid n'enrhume que parce que l'on a eu chaud auparavant; il est donc très-avantageux d'accoutumer par degré les enfans à l'air, afin de ne pas être obligé de les tenir renfermé au moindre froid: ce qui leur fait un tort considérable. La chaleur, lorsqu'elle est étrangere, affoiblit; les enfans qu'on renferme marchent tard, & ont de la peine à faire les dents. Chaque fois qu'on arrange un enfant bien garni, on lui arrête la transpiration, ou du moins on court risque de la lui arrêter, & par conséquent de lui faire prendre un rhume.

Lorsqu'un enfant vient au monde, il faut le laver; l'eau suffit. Le vin qu'on y mêle ordinairement est inutile; un peu de savon délayé dans l'eau est reconnu pour ce qu'on peut y mettre de mieux. On peut dégourdir l'eau dont on se sert pour cette opération; mais il faut bien prendre garde de la chauffer.

Lorsqu'on couche l'enfant, il faut se servir de couffins garnis de paille d'avoine bien seche, ne point mettre de plume sous lui, le laisser libre dans ses langes, & regarder souvent si le cordon du nombril ne se délie point. Au lieu de la quantité de couvertures dont on surcharge ordinairement les enfans, il faut les mettre à portée de recevoir la chaleur de la mere. Si une femme accouchoit sans avoir recours aux pratiques que nos usages ont introduites, son enfant resteroit auprès d'elle, collé sur elle aussi-tôt qu'il seroit au jour.

Il faut avoir soin de mettre un nouveau-né sur le coté, afin qu'il rende facilement des flegmes. Il ne faut le tenir sur le bras que le moins qu'on peut; cette attitude leur fait donner une mauvaise tournure aux genoux: il est nécessaire de leur donner beaucoup de mouvement, & de ne pas les laisser long-temps dans la même situation quand ils sont éveillés.

Lorsqu'un enfant commence à tetter, on ne doit point lui donner d'autre nourriture que le lait de la mere suffit long-tems; les autres alimens dans les premiers mois, sur-tout la bouillie, lui donnent des indi-

Digitized by Google

geſtions, qu'on prend pour des tranchées. Il faut bien ſe garder de leur donner des huiles quand on croit qu'ils ont des tranchées ; elles ſont lourdes & indigeſtes, & augmentent la cauſe du mal qu'on veut détruire : ſi l'on croyoit qu'un enfant eût abſolument beſoin de manger, on pourroit lui donner un peu de biſcuit ou du potage. On ne doit lui donner de la bouillie que rarement, & faite avec de la farine cuite au four : il ſeroit encore mieux de faire la bouillie avec de la mie de pain bien réduite en poudre.

Lorſque les enfans n'ont point de tranchées, ils dorment preſque toujours pendant les deux premiers mois après leur naiſſance ; ils faut les laiſſer jouir de ce repos, & ne leur rien faire qu'ils ne ſoient bien éveillés. Quand on a interrompu leur ſommeil pluſieurs fois de ſuite, ils ont de la peine à le reprendre, ils s'agitent, ils crient, on croit qu'ils ont des tranchées, on leur donne des drogues qui leur en cauſent, & on leur nuit beaucoup. Lorſqu'ils ont véritablement des tranchées, un des meilleurs remedes qu'on puiſſe employer, c'eſt de leur donner beaucoup de mouvement, & de leur faire prendre des yeux d'écreviſſe, de l'eau de miel & du ſirop de chicorée.

Il ne faut couvrir leur berceau que d'une gaze, pour les garantir des inſectes, & afin que l'air puiſſe toujours agir ſur eux. Les mauvaiſes odeurs font un effet prodigieux & funeſte ſur les petits enfans ; il faut avoir grand ſoin de renouveller ſouvent l'air de leur chambre, & de n'y laiſſer aucune mal-propreté.

Il faut changer les enfans lorſqu'ils ſont mouillés avec du linge ſec, mais jamais chaud, & les laver avec de l'eau froide au moins deux fois par jour dans les plis des cuiſſes avec une petite éponge ; par ce moyen les enfans les plus gras ne ſe couperont point, & n'auront pas des rougeurs ni des cuiſſons qui les font crier. Dans la belle ſaiſon il faut laver tout le corps des enfans avec de l'eau froide ; cette pratique leur fortifie les genoux & les reins. Il faut encore leur laver le derriere des oreilles & la tête entiere, en évitant d'appuyer ſur la fontanelle, & la leur broſſer ſouvent, pour empêcher qu'il ne ſe forme ce que les nourrices appellent le *chapeau*.

Il eſt à ſouhaiter que les enfans aient le ventre libre lorſqu'ils font leurs dents : ce relâchement les garantit des convulſions qu'ils auroient s'ils étoient reſſerrés. Ils doivent en tout tems évacuer tous les jours ; s'ils y manquent, il faut leur faire boire de l'eau de miel, & leur appliquer un petit ſuppoſitoire de ſavon : & ſi la conſtipation duroit trop, il faudroit leur faire prendre un peu de ſirop de pomme.

Il faut tâcher de leur donner à tetter juſqu'à ce qu'ils aient une vingtaine de dents, parce qu'à chaque fois qu'il leur en pouſſe, leur eſtomac eſt plus foible qu'à l'ordinaire, & ils digerent difficilement ce qu'ils mangent alors. C'eſt une erreur abſurde de croire que les enfans qui tettent long-tems, ont l'eſprit lourd & tardif ; le lait de la mere leur convient en tout tems, & ils n'en prennent qu'autant qu'il leur en faut.

Nous terminerons cette matiere en donnant le précis de l'article de l'avis aux meres qui veulent nourrir leurs enfans, par madame L. R. intitulé : *Des inconvéniens qu'on évite en nourriſſant ſes enfans ſoi-même.* Si l'on faiſoit attention à la quantité prodigieuſe de perſonnes des deux ſexes qui ſont d'une mauvaiſe ſanté, & qu'on ſentit vivement le malheur de celles qui ſont dans cette fâcheuſe ſituation pour le reſte de leurs jours, on chercheroit les différentes cauſes qui ont pu produire ces mauvais effets, & l'on trouveroit que la plupart des ces perſonnes infirmes ont été négligées dès leur naiſſance. Lorſqu'on abandonne un enfans à des mains étrangeres, on devroit réfléchir qu'on l'expoſe à être malheureux pendant tout ſa vie, & que la difformité empêche ſouvent un garçon de ſe placer & une fille de ſe marier.

Lorſqu'on donne un enfant à une nourrice, on eſpere qu'il viendra bien, parce que dans la quantité de ceux qui ſont mis en nourrice, on en voit qui ont le bonheur d'en revenir en bonne diſpoſition ; mais on ne tient pas regiſtre dans les villes de tous ceux qui ont péri en nourrice faute de bons ſoins. Je ſuppoſe qu'il revienne dans les villes la moitié des enfans qui vont en nourrice ; ceux de cette moitié qui ſe portent le mieux, ſont ceux qu'on voit le plus ; les malades & les eſtropiés ſont renfermés, & ceux qui ſont morts dans les campagnes nous échappent.

Digitized by Google

On dit qu'il en meurt beaucoup dans le travail des dents ; c'eſt parce que la maniere dont on les a conduits les a mis hors d'état de ſoutenir cette opération de la nature. Beaucoup d'enfans ont été retirés des mains d'une nourrice négligente, ou dont le lait a été reconnu mal-faiſant, & ſont morts entre les mains d'une autre, qu'on croyoit bonne, par les ſuites des mauvais ſoins de la premiere. Plus un enfant eſt jeune, plus le traitement qu'il reçoit lui fait de bien ou de mal. Un enfant qui n'a pas été bien conduit, & qui a pris une mauvaiſe nourriture pendant les premiers jours de ſa naiſſance, ſurmonte très-difficilement les infirmités qui en réſultent.

Une mere ſe tranquiliſe quelquefois ſur le ſort de ſon enfant, parce qu'elle ignore le danger qu'il court, & en diſant, *il n'eſt pas loin, je le verrai ſouvent.* Elle viſite fréquemment ſon enfant, & elle fait très-bien. Si elle le trouve en bonne main, c'eſt un grand bonheur ; s'il eſt médiocrement bien ; elle le laiſſe où il eſt, parce qu'elle doute ſi le mauvais état de ſon enfant vient de la nourrice ou de ſa délicateſſe naturelle. Si l'enfant eſt fort mal, elle le change de nourrice. Eh! comment ſera-t-on certain que la ſeconde vaudra mieux que la premiere, qu'on avoit crue bonne ? Quand elle ſeroit meilleure, eſt-il ſûr qu'il ne ſoit pas trop tard de changer de nourrice, & que pendant ſix ſemaines ou deux mois qu'un enfant a pâti, ſon tempérament ne ſoit pas affoibli au point qu'il ne puiſſe plus profiter des bons ſoins & du bon lait d'une autre nourrice ?

On croit pouvoir juger des ſoins d'une nourrice en allant tous les jours chez elle; mais ſaura-t-on, pour une heure qu'on y paſſe à chaque fois, ſi l'enfant tette ſouvent, ſi la bouillie ne fait pas ſa principale nourriture, ſi on ne le laiſſe pas trop crier, s'il eſt changé chaque fois qu'il eſt ſale, ſi l'on ne lui laiſſe pas perdre ſes forces au lit au lieu de le mettre au grand air, ſi le frere de lait ne tette pas ?

Pour qu'une mere fût ſûre que la nourrice, même étant dans ſa maiſon ſous ſes yeux, fait parfaitement ſon devoir, il faudroit qu'elle la gardât à vue jour & nuit : autant vaudroit qu'elle nourrît elle-même ; elle éviteroit par-là le déſagrément de voir ſon enfant s'attacher à une étrangere, & lui refuſer des careſſes qu'elle auroit dû mériter. C'eſt en vain qu'on ſe flatte de regagner par la ſuite la même force de tendreſſe de la part de ſes enfans, que ſi on les avoit allaités ſoi-même.

Parmi les enfans qui réuſſiſſent le mieux en nourrice, on en voit très-peu qui ſoient bien en tous points. Il y en a qui paroiſſent forts & gras ; mais l'un tend le derriere, l'autre dandine ; celui-ci a les genoux en dedans, celui-là a les reins foibles, un autre a une deſcente ; l'un louche ſans que cela lui ſoit naturel, l'autre a une brûlure quelque part : c'eſt une choſe rare que de voir un enfant un nourrice qui n'ait pas quelque difformité ou infirmité accidentelle, apparente ou cachée. Il y en a pluſieurs qui ont le carreau, un gros ventre, des vers ; ils tettent le pouce preſque tous ; ils reſtent longtemps ſales de nuit ; beaucoup ſont de la petite eſpece, & n'en auroient pas été s'ils euſſent été nourris par leur mere : & un grand nombre deviennent étiques.

Il y a à préſent une maladie fort commune aux enfans : elle eſt connue ſous le nom d'humeurs froides. J'imagine que ſi l'on ne mettoit pas les enfans en nourrice, cette infirmité ſeroit moins commune. Les dartres ſont auſſi très-répandues. Qui ſait ſi elles ne ſont pas une ſuite d'un mauvais lait pris en naiſſant ? Beaucoup d'enfans enfin ont la vue foible, & ne peuvent pas regarder le grand jour, parce qu'ils ont été trop renfermés.

Quand les nourrices de la campagne auroient la bonne volonté de faire leur devoir, lorſqu'elles ſont peu payées, il eſt impoſſible qu'elles paſſent auprès des enfans tout le temps qui ſeroit néceſſaire, en ſuivant leur routine. Celles qui ne travaillent point aux champs ſont chargées du détail de l'intérieur de la maiſon, qui eſt conſidérable. Lorſqu'elles ſortent, au lieu d'emporter leur nourriſſon avec elles, ce qui lui feroit beaucoup de bien, elles lui laiſſent perdre ſes forces dans le lit, ou elles le livrent à d'autres enfans. Une nourrice occupée dans la maiſon, & entourées d'enfans qui crient, peut-elle renoncer à tout pour le nourriſſon ? D'ailleurs doit-on ſe flatter qu'une femme qui ſevre ſon propre enfant par intérêt, & qui par-là l'expoſe à mourir, aura quelque pitié d'un enfant étranger ?

Digitized by Google

Si la nourrice a allaité son enfant assez long-temps, son lait eſt vieux, & n'étant pas d'une qualité propre au nouveau-né, celui-ci le digere mal. Il eſt faux qu'un nouveau-né renouvelle le lait; c'eſt une erreur de croire qu'un vieux lait ſoit bon pour les nouveaux-nés. Il eſt d'ailleurs évident qu'une nourrice accouchée depuis dix mois ou un an, eſt plus expoſée à devenir groſſe qu'une femme nouvellement accouchée; & on ſait que les nourrices ne diſent qu'elles ſont groſſes que le plus tard qu'elles peuvent.

Preſque tous les enfans que l'on met en nourrice ſont ſevrés trop tôt, & ſont ſouvent preſque toutes leurs dents ſans tetter. Faut-il s'étonner s'il en périt beaucoup dans le temps qu'ils font leurs dernieres dents, quand ils ſont privés de la ſeule nourriture que leur eſtomac, affoibli alors, pourroit digérer?

Les pauvres gens de la campagne ſont ordinairement logés dans le bas d'une maiſon; les pieces qu'ils habitent ſont humides, & elles ſont puantes par les ordures des autres enfans; elles ſont entourées de mares remplies d'eau croupiſſante ou de fumier: les enfans reſtent continuellement dans ces pieces, lorſqu'ils ne marchent pas ſeuls, & ils marchent tard; en ſorte qu'au lieu d'être au bon air de la compagne, ils ſont dans la puanteur. Lorſqu'on approche de ces enfans, on ſent une odeur aigre qui prend au nez.

Les meilleures nourrices, celles qui ont le plus de ſoins des enfans, pechent par ignorance. Plus elles aiment les enfans, & plus elles les rendent frileux, parce qu'elles ont peur qu'ils n'aient froid, même en été: elles les aſſomment de hardes, de couvertures, & les affoibliſſent. Le peu de précautions que les nourrices négligentes prennent pour garantir les enfans du froid, eſt juſtement ce qui les dédommage en partie du mauvais ſoin qu'elles ont d'eux. De quelque coté qu'on ſe tourne, on ne trouve qu'inconveniens lorſqu'on s'écarte de la nature, & qu'on fait paſſer à un enfant dans des mains étrangeres le temps qu'il eſt eſſentiel qu'il paſſe auprès de ſa mere.

Un enfant une fois parvenu à l'âge de deux ans, s'il eſt fort, pourroit abſolument ſe paſſer des ſoins de la mere; il parle, il marche ſeul, il a des dents; qu'il reçoive du pain de celui-ci ou de celui-là, il lui fera le même bien: mais avant cet âge, il n'y a que la tendreſſe & les attentions inquietes de la mere qui puiſſent ſuffire à tous ſes beſoins. Plus il eſt jeune, & plus il faut qu'il ſoit près d'elle.

C'eſt une erreur de s'imaginer qu'on ſuppléera à ces devoirs à force d'argent, & qu'on ſe fera aimer des enfans au même degré que ſi on les avoit nourris. En leur faiſant oublier la nourrice, on leur a donné la premiere leçon d'indifférence & d'ingratitude. La ſéparation de la nourrice cauſe à ceux qui ſont ſenſibles un chagrin cruel qui nuit à leur ſanté. Ils s'attachent enſuite à la premiere perſonne qui s'empare d'eux en quittant la nourrice, ordinairement c'eſt à la bonne, & la politeſſe eſt pour la mere. Ceux qui ne changent point de mere, conſervent leur attachement pour elle toute leur vie, à moins que par la ſuite elle n'ait avec eux une conduite mal entendue. (*G*)

ALLAITER, v. a. *nourrir de ſon lait*: la nourrice qui l'a *allaité*: une chienne qui *allaite* ſes petits. (*L*)

* ALLANCHES, *ou* ALANCHE, ville de France en Auvergne, au duché de Mercœur, généralité de Riom. *Long.* 20, 40; *lat.* 45. 22.

* ALLANT, ville de France en Auvergne, généralité de Riom.

ALLANTOIDE, *Anatomie raiſonnée; Zoolog.* Ce mot eſt dérivé du grec ἀλλᾶς *furciment*, boyau, & de εἶδος, *forme*, parce que dans pluſieurs animaux, la membrane allantoïde eſt de la forme d'une andouille, tandis que dans d'autres elle eſt ronde. Elle fait partie de l'arriere-faix. On la conçoit comme un réſervoir urinaire placé entre le chorion & l'amnios, & qui reçoit par le nombril & l'ouraque l'urine qui vient de la veſſie. *Voyez* ARRIERE-FAIX & OURAQUE.

La membrane dont nous parlons ſe trouve dans les quadrupedes; ſans que nous en connoiſſions qui en ſoient privés. Dans toutes les eſpeces qui nous ſont connues, nous voyons un canal très-conſidérable, connu des anciens ſous le nom d'*ouraque*, qui ſort du haut de la voute de la veſſie urinaire, qui monte devant le péritoine, ſe rend au nombril, entre dans le cordon ombilical, & en parcourt toute la longueur. Ce canal s'ouvre dans

Digitized by Google

ſac membraneux, qui, dans les animaux à cornes, ſe partage en deux cornes lui-même, & devient d'un volume extraordinaire dans la vache. C'eſt la premiere partie que nous ayons pu découvrir dans le fœtus de la brebis, vers le dix-huitieme jour après la conception. C'eſt elle qui détermine la figure de la *valiſe* d'Harvey, qui tient lieu de l'œuf dans les quadrupedes. On la trouve également dans les animaux qui ruminent & dans les carnivores: le dauphin même qui eſt de la claſſe des cétacées, a ſon *allantoïde*. On veut cependant que la cavale manque d'*allantoïde*; d'autres ſe contentent d'obſerver qu'elle eſt incompléte dans cet animal, & que l'amnios acheve de la former.

L'ouraque ouvre une communication entierement libre entre la veſſie & la cavité de la membrane *allantoïde*; auſſi cette derniere membrane eſt-elle remplie d'une liqueur entierement ſemblable à l'urine par la couleur, l'odeur & par le goût. Elle n'eſt donc pas inutile: elle eſt le réſervoir de l'urine que l'animal ne rend pas par l'urethre, tant qu'il eſt renfermé dans le ventre de ſa mere.

Dans l'homme, la ſtructure eſt tout-à-fait differente. Il y a bien un canal qui ſort du haut de la veſſie, & qui contenu dans une gaine cellulaire, empruntée des fibres longitudinales de la veſſie, ſe rend au nombril. Ce canal eſt creux dans l'homme même; il n'admet pas le ſouffle ou le mercure, tant que tout eſt dans l'état naturel; un pli qu'il fait entre les membranes même de la veſſie, empêche l'air & le mercure d'y entrer.

Mais quand on a enlevé cette gaine cellulaire, le canal ſe redreſſe, le canal y entre, & on y introduit une ſoie avec facilité. Le commencement en eſt aſſez large, mais il s'amincit contre le nombril, & devient cylindrique. On peut le continuer dans le cordon, mais il n'en reſte aucune veſtige à l'extrémité du cordon qui répond au placenta. On ne trouve plus de cavité dès que l'ouraque a paſſé le nombril, il fait encore un chemin d'un ou de deux pouces, & ſe perd enſuite dans les tuniques des arteres ombilicales. Voilà ce que nous avons vu ſouvent & avec conviction. On a pluſieurs exemples dans leſquels la cavité de l'ouraque s'eſt conſervée dans l'homme adulte.

Il eſt vrai qu'on voit aſſez ſouvent à la racine du cordon, entre l'amnios & la membrane liſſe du chorion, dans des fœtus au-deſſous de trois mois, un petit corps qui paroît ſemblable à une veſſie. Il ſort de ce corps un filet, qu'on peut continuer dans toute la longueur du cordon & qui ſe perd dans le méſentere du fœtus. Pluſieurs anatomiſtes modernes ont vu ce petit corps, non pas dans tous les fœtus, mais aſſez fréquemment: aucun d'eux cependant n'a cru voir une membrane *allantoïde*, ni un ouraque; ils ont ſenti que cette membrane devroit devenir plus conſidérable avec le fœtus, & que cependant eux-mêmes n'avoient jamais pu appercevoir dans un fœtus plus avancé, ni la petite veſſie entre l'amnios & le chorion, ni l'ouraque dans le cordon: un ſeul auteur (c'eſt le D. Richard Hale) a vu dans l'arriere-faix de deux jumeaux, une cavité membraneuſe très-conſidérable, avec un ouraque auſſi ample que celui des brutes. Ce fait unique eſt ſingulier. M. Hale donne à l'ouraque un volume très-ſupérieur à tout ce que nous avions jamais vu dans l'homme, & nous avons été tentés quelquefois de croire qu'il avoit vu l'amnios du ſecond des jumeaux. Pour le filet d'Albinus, il paroît être le vaiſſeau omphalo-méſentérique, conſtamment trouvé dans les chiens & dans les poulets, & que nous avons vu & injecté dans des fœtus humains.

Comme l'ouraque humain ne paſſe pas le cordon, nous ne croyons pas qu'il y ait dans l'eſpece humaine une membrane qu réponde à l'*allantoïde* des animaux. Ce réſervoir ſeroit bien inutile, puiſque l'urine du fœtus ne pourroit également pas y être verſée.

Preſque tous les anatomiſtes modernes s'accordent à rejeter l'*allantoïde* humaine. Les eaux que bien des femmes perdent avant leur délivrance, ne doivent pas être priſes pour la liqueur de l'*allantoïde*: elles peuvent venir de l'utérus même, dont l'hydropiſie n'a pas été inconnue à Hippocrate: elles ont pu ſe ramaſſer entre la membrane moyenne & l'amnios.

La membrane moyenne eſt la baſe du chorion. Nous en parlerons dans cet article. Elle eſt attachée par une celluloſité à l'amnios; il peut s'amaſſer de l'eau dans cette celluloſité, mais il n'y a point

Digitized by Google

de cavité naturelle, ni de communication avec l'ouraque.

L'utérus de la femme differe beaucoup de celui des quadrupedes ; pourquoi le reste des parties destinées au service du fœtus n'auroient-elles pas aussi une structure différente de celle des bêtes ? L'ouraque ne pourroit peut-être pas servir de canal dans l'homme, s'il avoit à suivre la longueur du cordon & ses tours. Il est court & ample dans les bêtes.

Mais de quelle maniere la nature supplée-t-elle dans l'espece humaine, à l'utilité évidente que l'*allantoïde* a dans les bêtes ? L'urine du fœtus humain n'a-t-elle pas également besoin d'un réservoir ? ou, s'il s'en sépare moins, ce qui paroît être prouvé par les dissections, qu'y a-t-il dans le fœtus humain qui puisse empêcher les reins de séparer la même quantité d'urine ? Nous ne connoissons pas encore de réponse solide à cette question. La grandeur supérieure de la tête humaine y pourroit contribuer ; la portion de sang qu'exigent les branches ascendantes du fœtus humain, pourroit enlever aux branches inférieures une grande partie de leur sang, & diminuer les sécrétions dont ces branches sont la source. Dans les animaux, la tête est beaucoup moins grande ; & peut-être l'urine du fœtus humain se verse-t-elle dans la cavité du cordon même, & dans la cellulosité abreuvée de liqueur, qui enveloppe les vaisseaux ombilicaux. Cette cavité est plus longue de beaucoup dans l'homme. (*H D. G.*)

* ALLARME, *terreur, effroi, frayeur, épouvante, crainte, peur, appréhension*, termes qui désignent tous des mouvemens de l'ame occasionnés par l'apparence ou par la vue du danger. L'*allarme* naît de l'approche inattendue d'un danger apparent ou réel, qu'on croyoit d'abord éloigné : on dit l'*allarme se répandit dans le camp ; remettez-vous, c'est une fausse allarme.*

La *terreur* naît de la présence d'un événement ou d'un phénomene, que nous regardons comme le pronostic & l'avant-courcur d'une grande catastrophe ; la *terreur* suppose une vue moins distincte du danger que l'*allarme*, & laisse plus de jeu à l'imagination, dont le prestige ordinaire est de grossir les objets. Aussi l'*allarme* fait-elle courir à la défense, & la *terreur* fait-elle jeter les armes : l'*allarme* semble encore plus intime que la *terreur* : les cris nous *allarment* ; les spectacles nous impriment de la *terreur* : on porte la *terreur* dans l'esprit, & l'*allarme* au cœur.

L'*effroi* & la *terreur* naissent l'un & l'autre d'un grand danger : mais la terreur peut être panique, & l'*effroi* ne l'est jamais. Il semble que l'*effroi* doit dans les organes, & que la *terreur* soit dans l'ame. La *terreur* a saisi les esprits, les sens sont glacés d'*effroi* ; un prodige répand la *terreur*, la tempête glace d'*effroi*.

La *frayeur* naît ordinairement d'un danger apparent & subit ; *vous m'avez fait frayeur* ; mais on peut être *allarmé* sur le compte d'un autre, & la *frayeur* nous regarde toujours en personne. Si l'on a dit à quelqu'un : *le danger que vous alliez courir m'effrayoit*, on s'est mis alors à sa place. *Vous m'avez effrayé*, & *vous m'avez fait frayeur*, sont quelquefois des expressions bien différentes : la premiere peut s'entendre du danger que vous avez couru ; & la seconde du danger auquel je me suis cru exposé. La *frayeur* suppose un danger plus subit que l'*effroi*, plus voisin que l'*allarme*, moins grand que la *terreur*.

L'*épouvante* a son idée particuliere ; elle naît, je crois, de la vue des difficultés à surmonter pour réussir, & de la vue des suites terribles d'un mauvais succès. *Son entreprise m'épouvante ; je crains son abord, & son arrivée me tient en appréhension.* On craint un homme méchant ; on a *peur* d'une bête farouche : il faut *craindre* Dieu, mais il ne faut pas en avoir *peur*.

L'*effroi* naît de ce qu'on voit, la *terreur* de ce qu'on imagine, l'*allarme* de ce qu'on apprend, la *crainte* de ce qu'on sait, l'*épouvante* de ce qu'on présume, la *peur* de l'opinion qu'on a, & l'*appréhension* de ce qu'on attend.

La présence subite de l'ennemi donne l'*allarme* ; la vue du combat cause l'*effroi* ; l'égalité des armes tient dans l'*appréhension* ; la perte de la bataille répand la *terreur* ; ses suites jettent l'*épouvante* parmi les peuples & dans les provinces ; chacun *craint* pour soi ; la vue d'un soldat fait *frayeur* ; on a *peur* de son ombre.

Ce ne sont pas là toutes les manieres

possibles d'envisager ces expressions; mais ce détail regarde plus particuliérement l'academie Françoise.

* ALLASSAC, *Géog.*, ville de France, dans le Limosin & dans la généralité de Limoges.

ALLÉE, s. f. *terme d'architecture*, est un passage commun pour aller depuis la porte de devant d'un logis jusqu'à la cour, ou à l'escalier ou montée. C'est aussi dans les maisons ordinaires un passage qui communique & dégages les chambres, & qu'on nomme aussi *corridor*. *V.* CORRIDOR. (*P*)

ALLÉE D'EAU, *Hydr.* *V.* GALERIE D'EAU.

ALLÉES DE JARDIN. Les *allées* d'un jardin sont comme les rues d'une ville; ce sont des chemins droits & paralleles, bordés d'arbres, d'arbrisseaux, de gazon, *&c.* elles se distinguent en *allées* simples & *allées* doubles.

La simple n'a que deux rangs d'arbres; la double en a quatre; celle du milieu s'appelle *maitresse allée*, les deux autres se nomment *contre-allées*.

Les *allées* vertes sont gazonnées; les blanches sont toutes sablées & ratissées entiérement.

L'*allée* couverte se trouve dans un bois touffu, l'*allée* découverte est celle dont le ciel s'ouvre par en-haut.

On appelle *sous-allée*, celle qui est au fond & sur les bords d'un boulingrin ou d'un canal renfoncé, entouré d'une *allée* supérieure.

On appelle *allée de niveau*, celle qui est bien dressée dans toute son étendue: *allée en pente* ou *rampe douce*, est celle qui accompagne une cascade, & qui en suit la chute: on appelle *allée parallele*, celle qui s'éloigne d'une égale distance d'une autre *allée*: *allée retournée d'equerre*, celle qui est à angles droits: *allée tournante* ou *circulaire*, est la même: *allée diagonale*, traverse un bois ou un parterre quarré d'angle en angle, ou en croix de saint André; *allée en zigzag*, est celle qui serpente dans un bois, sans former aucune ligne droite.

Allée de traverse, se dit par sa position en équerre par rapport à un bâtiment ou autre objet: *allée droite*, qui suit sa ligne: *allée biaisée*, qui s'en écarte; *grande allée*, *petite allée*, se disent par rapport à leur étendue.

Il y a encore en Angleterre deux sortes d'*allées*; les unes couvertes d'un gravier de mer plus gros que le sable, & les autres de coquillages, qui sont de très-petites coquilles, toutes rondes, liées par du mortier de chaux & de sable: ces *allées*, par leur variété, font quelque effet de loin, mais elle ne sont pas commodes pour se promener.

Allée en perspective, c'est celle qui est plus large à son entrée qu'à son issue.

Allée labourée & herſée, celle qui est repassé à la herse & où les carosses peuvent rouler.

Allée sablée, celle où il y a du sable sur la terre battue, ou sur une aire de recoupe.

Allée bien tirée, celle que le jardinier a nettoyée des méchantes herbes avec la charrue, puis repassée au rateau.

Allée de compartiment, large sentier qui sépare les carreaux d'un parterre.

Allée d'eau, chemin bordé de plusieurs jets ou bouillons d'eau, sur deux lignes paralleles; telle est celle du jardin de Versailles, depuis la fontaine de la pyramide jusqu'à celle du dragon.

Les *allées* doivent être dressées dans leur milieu en ados, c'est-à-dire, en dos de carpe ou dos d'âne, afin de donner de l'écoulement aux eaux, & empêcher qu'elles ne corrompent le niveau d'une *allée*. Ces eaux même ne deviennent point inutiles; elles servent à arroser les palissades, les platte-bandes, & les arbres des côtés.

Celle des murs & des terrasses qui sont de niveau, s'égouttent dans les puisarts bâtis aux extrémités.

Les *allées* simples, pour être proportionnées à leur longueur, auront 5 à 6 toises de largeur; sur 100 toises de long. Pour 200 toises, 7 à 8 de large: pour 300 toises, 9 à 10 toises: & pour 400, 10 à 12 toises.

Dans les *allées* doubles, on donne la moitié de la largeur à l'*allée* du milieu, & l'autre moitié se divise en deux pour les *contre-allées*; par exemple, dans une allée de 8 toises, on donne 4 toises à celle du milieu, & 2 toises à chaque *contre-allée*: si l'espace est de 12 toises, on en donne 6 à l'*allée du milieu*, & chaque *contre-allée* en a trois.

Si les *contre-allées* sont bordées de palissades, il faut tenir les *allées plus larges*.

Digitized by Google

On compte ordinairement pour ſe promener à l'aiſe trois piés pour un homme, une toiſe pour deux, & deux toiſes pour quatre perſonnes.

Afin d'éviter le grand entretien des *allées*, on remplit leur milieu de tapis de gazon, en pratiquant de chaque coté des ſentiers aſſez larges pour s'y promener.

Voyez la maniere de les dreſſer & de les ſabler à leurs articles. (*K*)

* Il n'y a perſonne qui étant placé ſoit au bout d'une longue *allée* d'arbres plantés ſur deux lignes droites paralleles, ſoit à l'extrémité d'un long corridor, dont les murs de coté & le plafond & le pavé ſont paralleles, n'ait remarqué dans le premier cas que les arbres ſembloient s'approcher, & dans le ſecond cas que les murs de coté, le plafond & le pavé offrant le même phénomene à la vue, ces quatre ſurfaces paralleles ne préſentoient plus la forme d'un parallélipipede, mais celle d'une pyramide creuſe; & cela d'autant plus que l'*allée* & le corridor étoient plus longs. Les géometres ont demandé ſur quelle ligne il faudroit diſpoſer des arbres pour corriger cet effet de la perſpective, & conſerver aux rangées d'arbres le paralléliſme apparent. On voit que la ſolution de cette queſtion ſur les arbres, ſatisfait en même temps au cas des murs d'un corridor.

Il eſt d'abord évident que pour paroître paralleles, il faudroit que les arbres ne le fuſſent pas, mais que les rangées s'écartaſſent l'une de l'autre. Les deux lignes des rangées devroient être telles que les intervalles inégaux de deux arbres quelconques correſpondans, c'eſt-à-dire, ceux qui ſont le premier, le ſecond, le troiſieme, &c. de la rangée, fuſſent toujours vus égaux ou ſous le même angle; ſi c'eſt de cette ſeule égalité des angles viſuels que dépend l'égalité de la grandeur apparente de la diſtance des objets, ou ſi en général la grandeur des objets ne dépend que de celle des angles viſuels.

C'eſt ſur cette ſuppoſition que le P. Fabry a dit ſans démonſtration, & que le P. Taquet a démontré d'une maniere embarraſſée, que les deux rangées devoient former deux demi-hyperboles; c'eſt-à-dire, que la diſtance des deux premiers arbres étant priſe à volonté, ces deux arbres ſeront chacun au ſommet de deux hyperboles oppoſées. L'œil ſera à l'extrémité d'une ligne partant du centre des hyperboles, égale à la moitié du ſecond axe, & perpendiculaire à l'*allée*. M. Varignon l'a trouvé auſſi par une ſeule analogie: mais le problême devient bien plus général, ſans devenir guere plus compliqué, entre les mains de M. Varignon; il le réſout, dans la ſuppoſition que les angles viſuels ſeront non-ſeulement toujours égaux, mais croiſſans ou décroiſſans ſelon tel ordre que l'on voudra, pourvu que le plus grand ne ſoit pas plus grand qu'un angle droit, & que tous les autres ſoient aigus. Comme les ſinus des angles ſont leur meſure, il ſuppoſe une courbe quelconque, dont les ordonnées repréſenteront les ſinus des angles viſuels, & qu'il nomme par cette raiſon *courbe des ſinus*. De plus, l'œil peut être placé où l'on voudra, ſoit au commencement de l'allée, ſoit en-déça, ſoit en-delà: cela ſuppoſé, & que la premiere rangée ſoit une ligne droite, M. Varignon cherche quelle ligne doit être la ſeconde qu'il appelle *courbe de rangée*; il trouve une équation générale & indéterminée, où la poſition de l'œil, la courbe quelconque *des ſinus*, & la courbe quelconque de *rangée*, ſont liées de telle maniere que deux de ces trois choſes déterminées, la troiſieme le ſera néceſſairement.

Veut-on que les angles viſuels ſoient toujours égaux, c'eſt-à-dire, que la courbe des ſinus ſoit une droite, la courbe de rangée devient une hyperbole, l'autre rangée ayant été ſuppoſée ligne droite: mais M. Varignon ne s'en tient pas là; il ſuppoſe que la premiere rangée d'arbres ſoit une courbe quelconque, & il cherche quelle doit être la ſeconde, afin que les arbres faſſent à la vue tel effet qu'on voudra.

Dans toutes ces ſolutions, M. Varignon a toujours ſuppoſé avec les PP. Fabry & Taquet, que la grandeur apparente des objets ne dépendoit que de la grandeur de l'angle viſuel; mais quelques philoſophes prétendent qu'il y faut joindre la diſtance apparente des objets qui nous les fait voir d'autant plus grands que nous les jugeons plus éloignés: afin donc d'accommoder ſon problême à toute hy-

Digitized by Google

pothese, M. Varignon y a fait entrer cette nouvelle condition. Mais un phénomene remarquable, c'eſt que quand on a joint cette ſeconde hypotheſe ſur les apparences des objets, à la premiere hypotheſe, & qu'ayant ſuppoſé la premiere rangée d'arbres en ligne droite, on cherche, ſelon la formule de M. Varignon, quelle doit être la ſeconde rangée pour faire paroître tous les arbres paralleles, on trouve que c'eſt une courbe qui s'approche toujours de la premiere rangée droite, ce qui eſt réellement impoſſible; car ſi deux rangées droites paralleles font paroître les arbres non paralleles & s'approchans, à plus forte raiſon deux rangées non paralleles & qui s'approchent, feront-elles cet effet. C'eſt donc là, ſi on s'en tient aux calculs de M. Varignon, une très-grande difficulté contre l'hypotheſe des apparences en raiſon compoſée des diſtances & des ſinus des angles viſuels. Ce n'eſt pas là le ſeul exemple de ſuppoſitions philoſophiques, qui introduites dans des calculs géométriques, menent à des concluſions viſiblement fauſſes: d'où il réſulte que les principes ſur leſquels une ſolution eſt fondée, ou ne ſont pas employés par la nature, ou ne le ſont qu'avec des modifications que nous ne connoiſſons pas. La géométrie eſt donc en ce ſens-là une bonne, & même la ſeule pierre de touche de la phyſique. *Hiſt. de l'acad. ann.* 1718, *pag.* 57.

Mais il me ſemble que pour arriver à quelque réſultat moins équivoque, il eût fallu prendre la route oppoſée à celle qu'on a ſuivie. On a cherché dans le problême précédent, quelle loi devoient ſuivre des diſtances d'arbres mis en allée, pour paroître toujours à la même diſtance, dans telle ou telle hypotheſe ſur la viſion; au lieu qu'il eût fallu ranger des arbres de maniere que la diſtance de l'un à l'autre eût toujours paru la même, & d'après l'expérience déterminer quelle ſeroit l'hypotheſe la plus vraiſemblable ſur la viſion.

Nous traiterons plus à fond cette matiere à l'*article* PARALLÉLISME; & nous tâcherons de donner ſur ce ſujet de nouvelles vues, & des remarques ſur la méthode de M. Varignon. *Voyez auſſi* APPARENT.

ALLÉGATION, ſ. f. *en terme de Palais*, eſt la citation d'une autorité ou d'une piece authentique, à l'effet d'appuyer une propoſition, ou d'autoriſer une prétention ou l'énonciation d'un moyen. (*H*)

ALLEGE, *terme de riviere*, bateau vuide qu'on attache à la queue d'un plus grand, afin d'y mettre une partie de ſa charge, s'il arrivoit que ſon trop grand poids le mît en danger. On appelle cette manœuvre *rincer*. *Voy.* RINCER.

On donne en général le nom d'*alleges* à tous les bâtimens de grandeur médiocre, deſtinés à porter les marchandiſes d'un vaiſſeau qui tire trop d'eau, & à le ſoulager d'une partie de ſa charge. Les *alleges* ſervent donc au *déleſtage*.

ALLEGE LE CABLE, *Mar.*, terme de commandement pour dire *filer un peu de cable*.

ALLEGE LA TOURNEVIRE, *Mar.*, c'eſt un commandement que l'on fait à ceux qui ſont près de cette manœuvre, afin qu'ils la mettent en état, & qu'on puiſſe s'en ſervir promptement. *Voyez* TOURNEVIRE.

ALLEGES A VOILES, bâtimens groſſiérement faits, qui ont du relevement à l'avant & à l'arriere, & qui portent mâts & voiles.

ALLEGES *d'Amſterdam*, bateaux groſſiérement faits, qui n'ont ni mâts ni voiles, dont on ſe ſert dans la ville d'Amſterdam pour décharger & tranſporter d'un lieu à l'autre les marchandiſes qu'on y débite. Les écoutilles en ſont fort cintrées, & preſque toutes rondes; le croc ou la gaffe lui ſert de gouvernail, & il y a un retranchement ou une petite chambre à l'arriere. (*Z*)

ALLEGES, *terme d'Architecture*; ce ſont des pierres ſous les piés-droits d'une croiſée, qui jettent harpe (*voy.* HARPE), pour faire liaiſon avec le parpin d'appui, lorſque l'appui eſt évuidé dans l'embraſement. On les nomme ainſi, parce qu'elles *allegent* ou ſoulagent, étant plus légeres à l'endroit où elles entrent ſous l'appui. (*P*)

ALLEGEANCE (SERMENT D'), ſ. f. *Juriſprud.* c'eſt le ſerment de fidélité que les Anglois prêtent à leur roi en ſa qualité de prince & ſeigneur temporel, différent de celui qu'ils lui prêtent en la qualité qu'il prend de chef de l'égliſe anglicane, lequel s'appelle *ſerment de ſuprématie*. *Voyez* SUPRÉMATIE.

Digitized by Google

Le *ſerment d'allégeance* eſt conçu en ces termes : " Je N.... proteſte & déclare ſolemnellement devant Dieu & les hommes, que je ſerai toujours fidele & ſoumis au roi N.... Je profeſſe & déclare ſolemnellement que j'abhorre, déteſte & condamne de tout mon cœur, comme impie & hérétique, cette damnable propoſition, *que les princes excommuniés ou deſtitués par le pape ou le ſiége de Rome, peuvent être légitimement dépoſés ou mis à mort par leurs ſujets, ou par quelque perſonne que ce ſoit* ".

Les Quacres ſont diſpenſés du ſerment d'*allégeance* ; on ſe contente à ce ſujet de leur ſimple déclaration. *V.* QUACRE. (*H*)

* ALLEGEAS, ſ. m. *Comm.* étoffes des Indes orientales, dont les unes ſont de chanvre ou de lin, les autres de coton. Elles portent huit aunes ſur cinq, ſix à ſept huitiemes, ou douze aunes ſur trois quarts & cinq ſixiemes.

ALLÉGER, v. a *Mar.* c'eſt détruire ou diminuer le frottement qui retient une choſe, en la dégageant des poids qui l'embarraſſent. On emploie aſſez ſouvent, en ce ſens, le verbe *alléger* à l'impératif ; & on dit : *allege* le cable ; *allege* le grelin, *allege* la tournevire.

ALLÉGER, *Marine*, rendre plus léger. On a quelquefois beſoin d'*alléger* les vaiſſeaux, ſoit pour entrer dans une riviere ou dans un port où il y a peu d'eau, ſoit pour remettre à flot celui qui s'eſt échoué. Dans le premier cas, on ſe ſert de bâtimens dans leſquels on verſe & on décharge une partie des denrées & des effets. Dans certains endroits où le local rend cet uſage conſtant ou du moins fréquent, il y en a de particuliérement deſtinés pour cela, qui tirent quelquefois leur dénomination de leur uſage, & que l'on nomme pour cela, *alleges*. Ces bâtimens ont diverſes formes ſuivant les différens pays ; à Rochefort on les nomme des *chates*. Dans le ſecond cas, c'eſt-à-dire, en cas d'échouage, on eſt ſouvent forcé de jeter les poids à la mer, & d'autant plus promptement que la mer, eſt plus agitée, & que le bâtiment a plus de maſſe. On jette alors les premiers objets qui ſe préſentent : cependant toutes choſes d'ailleurs égales, il y a un choix à faire déterminé par les circonſtances & par la poſition. Un vaiſſeau qui en a le temps, & qui eſt à portée de renouveller ſon eau fait bien de s'en décharger par préférence, parce que la réparation en eſt de peu de dépenſe. Les canons ſont ſans doute en pareil cas le poids le plus nuiſible, le plus conſidérable, & dont la défaite *allégeroit* le plus promptement ; on ſent cependant qu'il faut combiner le riſque ou le danger du vaiſſeau avec leur valeur, la difficulté ou l'impoſſible de les retirer de l'eau, *&c.* Le vaiſſeau tire plus d'eau de l'arriere que de l'avant, & on ne doit pas perdre cela de vue en *allégeant* un vaiſſeau pour le déſéchouer. Il faut auſſi avoir attention à l'empêcher d'être pouſſé à terre ou ſur le banc où il eſt échoué, à meſure que les poids dont on le décharge l'*allégent* : on porte pour cet effet, d'ordinaire une ancre du coté du large, & on roidit fortement ou même on vire ſur le grelin ou le cable auquel elle tient.

On *allege* aſſez ſouvent un vaiſſeau à la mer, lorſque pourſuivi par un ennemi ſupérieur, on eſpere rendre ſa marche plus prompte en diminuant ſon poids. Il ſemble paroître évident que le vaiſſeau devenu plus léger doit mieux marcher, ou obéir plus facilement à la puiſſance qui le pouſſe, & qui ne change point ; cette queſtion eſt cependant aſſez compliquée, & ſe combine de mille manieres différentes. Il eſt certain qu'on ne peut décharger un vaiſſeau du moindre poids, ſans changer ſon centre de gravité, & que changer le centre de gravité, eſt apporter un changement univerſel au balancement du vaiſſeau dans le fluide. Quel effet nouveau cela apportera-t-il au tirant d'eau ? De quelle quantité le centre de gravité s'élevera-t-il ou s'abaiſſera-t-il ? Le gouvernail conſervera-t-il un effet auſſi facile ? Le vaiſſeau, en acquérant la facilité de plier ou de s'incliner davantage, pourra-t-il bien porter autant de voiles ? L'angle d'inclinaiſon, & le changement des lignes d'eau, ne diminueront-ils point ſa marche ? Le vaiſſeau ne roulera-t-il point davantage ? Ses mouvemens ne deviendront-ils point trop vifs ? *&c.* Toutes ces queſtions ont cependant beſoin d'être réſolues & déterminées avec ſoin, avant qu'il ſoit permis d'aſſurer que l'on fait bien en *allégeant* le vaiſſeau. On n'en peut pas même faire un probléme général, parce que cet effet change non-ſeulement pour chaque vaiſſeau, mais pour le même vaiſ-

Digitized by Google

feu, suivant la qualité & la distribution de sa charge. Il est vrai que si le hasard a fait l'arrimage, on espece que le hasard fera rencontrer juste dans l'à-peu-près que fourniffent l'usage & la pratique; cependant quand il s'agit de la sureté d'un vaisseau, souvent chargé d'une mission importante pour tout l'état, comment se reposer & dormir tranquille dans l'espérance de trouver une exactitude assez grande dans le tâtonnement? C'est dans ce cas sur-tout où l'on sent l'importance d'avoir arrimé son vaisseau avec discernement, & de bien connoître la disposition & la distribution des poids. (*M. le Chevalier de la Coudraye.*)

ALLÉGERIR *ou* ALLÉGIR *un cheval*, *Manége*, c'est le rendre plus libre & plus léger du devant que du derriere, afin qu'il ait plus de grace dans ses airs de manége. Lorsqu'on veut *allégerir* un cheval, il faut qu'en le faisant troter on le tente toujours disposé à galopper; & que l'ayant fait galopper quelque temps, on le remette encore au trot. Ce cheval est si pesant d'épaules & si attaché à la terre, qu'on a de la peine à lui rendre le devant léger, quand même l'on se serviroit pour l'*allégerir* du caveçon à la Newcastle. Ce cheval s'abandonne trop sur les épaules, il faut l'*allégerir* du devant, & le mettre sous lui. (*V*)

§ ALLÉGORIE, s. f. *Arts de la parole & du dessin*; c'est un signe naturel, ou une image, qu'on substitue à la chose désignée. Souvent dans le discours, & dans les arts du dessin, on présente certains objets, pour en exprimer d'autres par le rapport qu'ils ont avec ceux-là. L'expression proverbiale, *se tenir au gros de l'arbre*, nous présente un objet matériel pris de la nature, pour nous faire deviner une chose qui n'a rien de matériel, c'est de demeurer attaché au pouvoir légitime. Lorsque l'on met à la suite l'un de l'autre l'image & la chose désignée, c'est une *comparaison* ou une *similitude*; mais quand on supprime la chose désignée & qu'on se contente de la laisser deviner, c'est une *allégorie*.

Divers motifs peuvent donner lieu à cette substitution de l'image à la place de la chose désignée. Quelquefois la *nécessité* y contraint, lorsqu'il n'est pas possible de représenter la chose elle-même. Les arts du dessin se trouvent dans ce cas, toutes les fois qu'ils ont à représenter des idées abstraites qui ne tombent pas sous le sens de la vue: quelquefois la *circonspection* l'exige, quand on n'ose pas présenter nuement la chose, & qu'on préfere de la laisser deviner. C'est ainsi qu'Horace voulant dissuader les Romains de s'embarquer de nouveau dans une guerre civile, ne s'adresse par prudence qu'à un navire auquel il dépeint le danger du naufrage. (Hor. *liv. I, od.* 14.) Enfin souvent on emploie l'image au lieu de la chose même, en vue de l'*énergie*, pour donner à la chose représentée plus de clarté, plus de force, & en un mot un tour plus beau & plus gracieux. Quand Haller compare notre vie sur cette terre à l'état de la chenille, & notre durée à une goutte d'eau dans l'Océan, il exprime en deux vers par ces images allégoriques, la véritable destination & la briéveté de cette vie, d'une maniere beaucoup plus concise, plus énergique, & plus sensible qu'il n'auroit pu le faire sans *allégorie*.

ALLÉGORIE, *relativement aux arts de la parole.*

Nous nous proposons ici de faire trois recherches. 1°. sur la nature & l'effet de l'*allégorie* en général. 2°. Sur ses divers genres, leurs caracteres particuliers & leur usage. 3°. Sur les sources d'où l'on doit la tirer.

Toute *allégorie*, en général, doit renfermer une image, qui détermine la chose qu'on veut exprimer, & qui la fasse connoître sous une face plus avantageuse. L'*allégorie* doit déterminer son objet, & le déterminer avec précision, sans cela elle devient énigme. Elle doit le présenter plus avantageusement, sans quoi elle devient inutile. De-là résultent deux qualités essentielles à l'*allégorie*, un rapport exact entre l'image & l'objet, afin que celui-ci se présente d'abord à l'esprit; & une beauté énergique dans l'image, pour que l'objet gagne à être présenté figurément.

Outre ces deux qualités essentielles, l'*allégorie* en doit encore avoir deux autres; l'une, c'est qu'elle ne soit pas poussée trop loin; & la seconde, qu'on n'y ajoute rien qui retombe dans le sens propre; deux défauts qui répandent sur l'*allégorie* une teinte d'absurdité. Les anciens ont désigné le corps humain par

Digitized by Google

le terme de microcosme, ou de monde en abrégé. L'*allégorie* est juste, mais si l'on entreprenoit de l'étendre, d'en détailler les principaux rapports, d'assigner à ce petit monde ses planetes, ses habitans, ses montagnes, & ses vallées, on pousseroit l'*allégorie* jusqu'au ridicule. On pourroit ainsi gâter la belle *allégorie* de Platon qui représente les passions sous l'image de courtiers attelés à un char que la raison guide; qu'on y ajoute le timon & les roues, il n'y aura rien dans l'ame qui réponde à ces nouvelles images. Il faut donc éviter soigneusement de faire entrer dans l'*allégorie* des détails qui n'ont point de parties correspondantes dans l'objet désigné; ou du moins ces détails ne doivent être énoncés que bien foiblement, si l'on ne peut se dispenser absolument d'en faire mention.

Il est pareillement absurde d'entamer une *allégorie*, & de finir par l'expression propre. Pope a admirablement bien dit:

Drink deep, or taste not the Pierian spring;
There shallow draughts indoxicates the brain,
And drincking largely sober us again.
(Essai on Criticism. *v.* 218.)

Buvez à longs traits à la fontaine des muses, ou ne goûtez point de ses eaux; de petits traits enivrent; ce n'est qu'à force de boire qu'on dissipe l'ivresse. N'auroit-il pas été ridicule de terminer ainsi l'*allégorie*: *de petits traits enivrent, mais plus on y puise, plus on acquiert de connoissances solides?*

Enfin l'image doit être unique, sans confusion, sans mélange d'autres objets. Une idée peut sans doute être rendue sensible & parfaitement représentée sous plus d'une image. Mais l'accumulation de ces images dans une seule figure l'obscurciroit. Ne commencez pas, dit Quintilien, par une tempête pour finir par des flammes (*Inst. Or. l. VIII*, 6, 50.) Voilà les qualités qu'on peut exiger d'une *allégorie*; en voici l'effet.

L'effet de l'*allégorie* est en général celui de toute image; c'est de présenter des idées abstraites sous une forme sensible à notre esprit, & de nous en donner par ce moyen une connoissance intuitive. Mais l'*allégorie* l'emporte à cet égard sur tous les autres genres d'images; comme elle supprime l'objet même, sa briéveté lui donne plus de vivacité; & comme, par la même raison, toute l'attention est d'abord fixée sur l'exacte représentation de l'image, l'objet s'y présente ensuite avec plus de rapidité & d'exactitude, dans toute sa clarté. Quand Bodmer fait dire à Jacob dans son poème: *on me présenta une coupe remplie d'absynthe; à peine en avoit-on emmiellé le bord*, il donne à son récit une vivacité qu'il n'eût point eue, s'il avoit fait de cette belle *allégorie* une comparaison. L'*allégorie* est de toutes les images la plus énergique; & après elle, c'est la comparaison qui a le plus de vivacité. *V.* COMPARAISON.

Quand à l'usage de l'*allégorie*, il faut observer en général que l'excès seroit un défaut; c'est un simple assaisonnement qu'on ne doit employer qu'avec modération. Des *allégories* trop fréquentes feroient perdre le goût de la belle simplicité. D'ailleurs l'accumulation des images, jette la confusion dans l'esprit; bien loin d'y répandre une plus grande clarté, elle n'y laisse qu'un cahos d'objets sensibles. *Young*, cet auteur d'ailleurs si excellent, n'a que trop souvent donné dans ce défaut en composant ses *Nuits*.

A la suite de ces remarques générales, nous allons examiner les diverses especes d'*allégories*, qui resultent ou de la différence du but qu'on s'y propose, ou de ses différens effets.

Il est très-probable que c'est la nécessité qui a introduit l'*allégorie* dans le discours. Aussi long-temps que la langue manquoit de termes propres à exprimer des notions générales, on étoit réduit pour désigner un homme emporté & vindicatif, à lui donner le nom de chien, ou de quelque autre animal, auquel on avoit reconnu les mêmes caracteres. Le but de l'*allégorie* se bornoit alors tout simplement à lever l'impossibilité d'exprimer la chose. Les langues ont retenu un très-grand nombre d'*allégories* de cette espece, qui par le long usage ont pleinement acquis le caractere d'expressions propres.

Après cet usage de premiere nécessité, l'*allégorie* en a un second, qui consiste, non pas encore à donner une beauté d'énergie à la chose qu'on veut repré-

Digitized by Google

louer, mais à lui donner un tour plus délicat, qui s'éloigne de l'expreſſion vulgaire; c'eſt en quelque maniere faire un compliment obligeant aux perſonnes auxquelles on adreſſe le diſcours. Virgile a eu ce but dans quelques-unes de ſes églogues. Ce poëte pouvoit témoigner ſa reconnoiſſance envers Auguſte, & tous les ſentimens qu'il exprime dans ſes élogues, avec autant & plus d'énergie, en terme directs. Mais l'*allégorie* donne à ſes penſées un tour plus fin & plus ſpirituel. Un homme d'eſprit emploiera toujours la tournure allégorique, lorſqu'il ſera queſtion de louer ou de blâmer. Des éloges ou des reproches directs ont une dureté qui tient trop du vulgaire.

Mais l'uſage de l'*allégorie* acquiert un nouveau degré d'importance, lorſqu'à la tournure délicate on réunit encore le but de voiler l'objet ou le ſens propre, juſqu'à ce que le jugement ſoit à l'abri de toute prévention. C'eſt le même avantage qu'on retire de l'apologue, & par le même moyen. Tel eſt le célebre diſcours du conſul Ménénius Agrippa, qui par cet artifice fut appaiſer la révolte des Plébéiens. (*Tite-Live*, *l. II*, 32.)

Ces deux eſpeces d'*allégories* n'exigent nullement une analogie parfaite, & qui s'étende à toutes les circonſtances. L'*allégorie* dégénere en puérilité, dès qu'on veut appuyer ſur chaque partie de détail. Il ſuffit pour le but qu'on ſe propoſe, que la propoſition principale qu'on veut établir ſe retrouve dépeinte dans l'image d'une maniere intuitive.

On emploie quelquefois l'*allégorie* uniquement dans la vue de donner à une idée plus de clarté, & de la rendre aſſez ſenſible pour qu'elle s'imprime dans l'eſprit, & qu'elle n'en puiſſe être trop facilement effacée. La penſée que Haller a exprimée avec une préciſion philoſophique: *les jouiſſances accroiſſent les deſirs*, Horace l'a rendue ſous cette *allégorie*:

Creſcit indulgens ſibi dirus hydrops,
Nec ſitim pellit, niſi cauſa morbi
Fugerit venis, & aquoſus albo
Corpore languor. (Od. *L. II*, 2.)

La premiere maniere eſt pour les philoſophes, celle-ci eſt pour tout le monde. Ce que l'une dit à l'entendement, l'autre le peint à l'imagination. Des *allégories* de cette eſpece ſont très-néceſſaires, lorſqu'il s'agit d'inculquer d'une maniere ineffaçable des vérités générales & importantes. C'eſt ce qui a produit tant de proverbes allégoriques, qui tous appartiennent à l'eſpece dont nous parlons. Les conditions eſſentielles ſont que l'image ſoit bien diſtincte, que pour être mieux ſaiſie elle ſoit priſe d'objets connus, & qu'on n'y emploie que très-peu de traits, mais des traits bien caractériſés. Horace a rempli toutes ces conditions dans l'exemple ſuivant:

Sæpiùs ventis agitatur ingens
Pinus, & celſæ graviore caſu
Decidunt turres, feriuntque ſummos
Fulmina montes. (Od. *L. II*, 10.)

Ces *allégories*, au reſte, ne ſervent qu'à graver dans la mémoire des vérités connues; mais ces vérités ont d'autant plus beſoin d'être rendues intuitives, qu'étant des notions communes, qu'on peut ſaiſir ſans le moindre effort, c'eſt, pour me ſervir de l'ingénieuſe expreſſion de Winckelman, un vaiſſeau qui ne trace ſur la mer que des ſillons momentanés. Au lieu que ce qui coûte quelques efforts à l'eſprit, s'imprime plus ſûrement dans la mémoire.

L'*allégorie* peut encore avoir un but plus relevé, c'eſt d'énoncer les choſes d'une maniere plus forte & plus expreſſive, & de les préſenter en même temps dans un plus grand jour. C'eſt ainſi que Haller emploie l'*allégorie* de l'*état de chenille*, dont nous avons parlé, & que Young a dit:

Mine d'yd with thee Philander! Thy laſt ſigh diſſolv'd the charm; the diſenchanted earth loſt all her luſtre.

Ma joie a diſparu avec toi, cher Philandre; ton dernier ſoupir a diſſipé le charme, & la terre déſenchantée a perdu ſes attraits.

Plus on examine ces images de près, plus on leur trouve de vie & d'énergie; le nombre des idées qui ſe rapportent à l'objet repréſenté, augmente à meſure qu'on y réfléchit. Cette eſpece d'*allégorie* a la plus grande énergie; car elle réunit l'effet des ſenſations, de la briéveté, de la clarté, de la richeſſe & de la force; auſſi fait-elle une des grandes beautés de la poéſie. Elle tient même quelquefois lieu de preuve. Il y a en effet certaines véri-

Digitized by Google

tés, dont on peut moins s'assurer par une démonstration distincte, que par un coup d'œil rapide qui embrasse plusieurs circonstances particulieres ; l'*allégorie* sert de preuves aux vérités de ce genre ; & c'est ici que des ressemblances éloignées ont une grande force, & rendent l'*allégorie* plus vive.

L'*allégorie* qui n'a principalement pour but que de rendre une pensée avec plus de briéveté, n'est pas tout-à-fait aussi importante que celle dont nous venons de parler. Telle est, par exemple, cette *allégorie* d'Horace :

Contrahes vento nimium secundo
Turgida vela.

Enfin, il y a encore une espece d'*allégorie* qu'on pourroit nommer l'*allégorie mystérieuse*, ou *prophétique*, parce qu'en effet plusieurs prophéties sont écrites dans ce style. Elle tient le milieu entre l'*allégorie* claire & l'énigme, & elle sert à donner plus de solemnité & de gravité au discours. Elle ne nous laisse entrevoir qu'une partie de la chose représentée, & couvre le reste d'un voile sacré. Cette espece est propre dans les actions grandes & solemnelles, auxquelles on intéresse des êtres supérieurs. Elle produit surtout un très-bon effet dans le haut tragique.

Nous avons rapporté jusqu'ici les diverses especes d'*allégories* ; il en est encore une, celle qui personnifie les notions abstraites ; mais nous en parlerons dans un autre article.

Quant aux sources d'où l'on puise les *allégories*, ce sont la nature, les mœurs & usages des peuples, les sciences & les arts ; mais c'est l'esprit seul qui sait y puiser. De même que le corps humain est l'image de l'ame, de même aussi le monde visible est l'image du monde des esprits ; il n'y a rien dans l'un qui n'ait quelque chose d'analogue dans l'autre. Un esprit pénétrant, qui en observant la nature ne s'arrêtera pas à l'écorce, mais qui percera jusqu'aux parties invisibles du monde physique, y trouvera des *allégories* de l'espece la plus parfaite. C'est une étude qu'on ne sauroit trop recommander aux poëtes. Les modernes, qui ont écrit sur l'histoire de la nature, nous ont présenté cet immense théâtre dans un ordre & avec une clarté dont les anciens n'approchent point. Mais il n'y a que des poëtes philosophes qui puissent moissonner dans ce vaste champ, & surpasser aisément les anciens dans cette partie. Nos faiseurs d'odes n'ont encore guere profité de cette source.

Les mœurs & les usages de la nation sont la source la plus commune, d'où l'on peut tirer l'espece d'*allégorie* qui se borne à la briéveté & à la clarté. C'est de-là principalement qu'Horace a puisé ses nombreuses *allégories*. Les usages d'un peuple encore grossier ont sur-tout quelque chose de très-significatif, qui peut fournir de bonnes *allégories*. C'étoit, par exemple, l'usage des anciens Celtes, quand ils entroient dans un pays étranger, de porter la pointe de leur pique en avant s'ils venoient comme ennemis, & en arriere s'ils n'avoient que des sentimens pacifiques. L'*allégorie* est aisée à saisir. Le poëte Eschyle en a tiré une très-belle de la coutume qu'avoient les anciens navigateurs de placer les images de leurs dieux tutélaires sur la poupe du vaisseau.

Enfin les sciences, & sur-tout les arts qui s'occupent d'objets matériels, renferment un très-grand nombre de sujets propres à l'*allégorie*. Plus ces sujets sont connus & faciles à concevoir, plus leur choix est heureux. Celui qui examineroit avec soin les opérations des artistes, & les ouvrages de l'art, dans la vue d'observer ce qu'ils contiennent de significatif, rendroit un grand service aux poëtes & aux orateurs. Entre les poëtes allemands, c'est Hagedorn & Bodmer qui se sont le plus appliqués à puiser dans cette source. Leurs ouvrages sont parsemés d'allusions, d'images, de comparaisons & d'*allégories*, qu'ils ont empruntées des arts & des sciences.

Concluons de toutes ces remarques que l'étude de la nature, des mœurs & des usages des divers peuples, des sciences & des arts, est non-seulement très-nécessaire dans le choix & l'invention du sujet, mais encore dans la maniere de le traiter avec succès.

Il nous reste encore à parler des personnes allégoriques qui reviennent si souvent dans les écrits des poëtes, & qui forment une espece toute particuliere d'*allégorie*. Elle se distingue des autres, en ce qu'elle transforme de simples noms ou de simples notions désignées par ces noms, en personnages qui agissent. Des vertus,

Digitized by Google

des qualités abstraites, l'amour, la haine, la discorde, la sagesse, sont métamorphosées en des êtres vivans; & cela de diverses manieres. Tantôt ce n'est qu'indirectement & en passant; quelques mots ajoutés à l'idée abstraite lui donnent une détermination qui ne peut convenir qu'à un être actif; c'est ainsi qu'un prophete a dit: *devant lui marche la peste.* Tantôt c'est d'une maniere directe: on revêt la notion abstraite d'un corps parfaitement déterminé, sur lequel le poëte fixe pour quelque temps nos regards; tel est l'exemple suivant d'Horace: (*Ode I*, 35.)

Te semper anteit sæva necessitas,
Clavos trabales & cuneos manu
Gestans ahenâ, nec severus
Uncus abest, liquidumque plumbum.

Tantôt enfin, on prête à ces personnages allégoriques des rôles entiers & suivis, on les introduit dans l'épopée, & même dans le drame, pour les faire agir avec les personnages réels. C'est ainsi que la discorde, la renommée, l'amour, & tant d'autres êtres allégoriques, sont souvent personnifiés chez les poëtes tant anciens que modernes. On peut encore rapporter en quelque maniere à ce genre les êtres purement fabuleux, les sylphes, les gnomes, les dryades, les faunes, &c. On a si souvent blâmé, justifié, excusé & loué les poëtes sur ce sujet, qu'on peut mettre l'usage qu'ils font de ces images au rang des artifices équivoques de la poésie.

Nous parlons dans un autre article de l'usage de ces personnages allégoriques dans la peinture. Il est vraisemblable que c'est des tableaux qu'ils ont passé dans la poésie, ou peut-être aussi celle-ci les a-t-elle pris des hiéroglyphes. Ce qu'il y a de très-probable, c'est que la plupart des divinités du paganisme & plusieurs héros de la mythologie, étoient dans leur origine des personnages allégoriques. On ne trouve dans Homere aucune différence essentielle entre les personnages purement fantastiques qu'il allégorise, tels que la renommée, l'aurore, l'iris, les heures, les songes, &c. & les dieux, auxquels il doit supposer une existence plus réelle. Il semble même que ce poëte prend quelquefois Jupiter & Junon pour des personnages simplement allégoriques.

La premiere remarque qui se présente à l'esprit sur ces êtres allégoriques, c'est qu'ils different de l'*allégorie* propre, en tant qu'ils sont la chose signifiée elle-même, revêtue d'une forme corporelle, & non une simple substitution d'une image à la place de l'objet représenté; ce n'est pas le signe, c'est la chose. Cependant ces êtres personnifiés peuvent avoir toute l'énergie de l'*allégorie*, lorsque la figure dont on les revêt exprime d'une maniere plus parfaite la nature de la chose désignée. Le meilleur exemple à citer en ce genre, c'est l'image allégorique que Milton a tracée du péché. Le poëte nous y peint une figure, qui sans avoir de réalité, peut néanmoins être conçue par l'imagination, & dont l'aspect excite en nous, mais plus promptement & avec beaucoup plus de vivacité, la même horreur, le même dégoût & les mêmes idées, que la contemplation réfléchie du mal moral auroit produit avec plus de lenteur & beaucoup moins de force. De ce genre est encore l'image de la discorde, qu'Homere a tracée d'un coup de pinceau au quatrieme livre de l'Iliade. (*v.* 440.) Les poëtes anciens & les modernes fourniroient divers exemples de semblables fictions.

Mais il y a une espece plus commune d'images allégoriques, qui est inférieure en énergie à celle dont nous venons de parler. L'aurore aux doigts de rose, qui revient si souvent dans Homere, l'Iris au vol rapide, l'amour, les Vénus & les Cupidons de Tibulle, font un effet beaucoup plus foible en poésie qu'en peinture; ce ne sont bien souvent rien de plus que des noms moins vulgaires & plus sonores que le mot propre ne l'est.

D'autres especes encore d'êtres personnifiés n'ont aucune figure déterminée: ils se présentent à l'imagination sous la forme d'êtres vivans, mais dont le caractere n'est pas bien décidé, ou dont on ne sauroit même se faire une notion déterminée; tels sont les fleuves, les villes, les provinces personnifiées, les génies des hommes & des nations, les nymphes, & tant d'autres êtres fantastiques.

On personnifie ces êtres ou dans la seule vue de rendre sensibles des notions abstraites, ou pour mettre du merveilleux dans l'action; ou enfin pour s'en servir comme des machines qui forment

Digitized by Google

l'intrigue ou le dénouement.

Quant au premier usage, il paroît suffisamment légitimé par l'autorité de la plupart des poètes anciens & modernes. Sous ce point de vue, ces images retombent dans la classe de l'*allégorie* propre, & ne different de celle-ci qu'en ce que le poète, au lieu de puiser dans les trois sources que nous avons indiquées, puise dans sa propre imagination. Ainsi il est aisé d'appliquer ici tout ce que nous avons observé ci-dessus sur l'usage, la diversité & la nature de l'*allégorie*. Mais s'il faut déja une grande sagacité pour tirer de la nature ou des arts une *allégorie* énergique, quel feu poétique, quel génie créateur ne doit pas joindre à cette sagacité le poète qui entreprend de donner un corps, & de nous présenter sous une figure visible les productions de son cerveau? de personnifier, comme Homere & Milton, la dissension & le péché?

Les images de l'espece la plus commune, tracées d'une touche moins forte, lorsqu'on sait les employer à propos, servent à animer le sujet, & à y répandre de l'agrément, ou à le rendre plus touchant; le langage du poète en prend une teinte d'enthousiasme, qui lui donne plus d'intérêt. Mais on n'obtient ces avantages qu'à l'aide d'un goût bien délicat. La prosopopée, comme toutes les figures oratoires, doit naître ou d'une passion véhémente qui dans son trouble invoque les montagnes, parle aux rochers, & croit que toute la nature l'écoute & s'attendrit; ou elle doit naître d'une imagination très-vive, qui à chaque idée donne un corps, & à chaque corps une vie & une ame. Un coup d'œil vif devient alors une fleche qui pénetre jusqu'au fond du cœur, & une troupe de petits amours se promenent sur un beau sein. Mais en vain un poète médiocre nous montre-t-il les Amours & les Cupidons, il n'en est pas moins insipide.

Quant à l'usage des êtres allégoriques, considérés comme des personnages qui entrent dans l'action principale, les sentimens des critiques sont partagés. Cet usage a principalement été introduit par les modernes; on n'en trouve du moins que bien peu d'exemples chez les anciens, & s'ils s'en sont servi, ce n'est, pour ainsi dire, qu'en passant. Il n'y a qu'Eschile & Aristophane qui ont introduit dans leurs drames, l'un Mars, l'autre les Furies. Mais ces personnages étoient des êtres réels dans la religion du peuple qui assistoit à ces spectacles. Les anciens ne se faisoient point de scrupule, il est vrai, d'employer des êtres allégoriques dans la fable; cependant un ancien même parle de cet usage comme d'une chose peu naturelle; *prisco illo dicendi & horrido modo*, dit Tite-Live (*Liv. II, chap.* 32.) Il est très-possible que la barbarie du goût qui regnoit encore, il y a deux siecles, ait introduit ces êtres allégoriques parmi nous. On sait que c'étoient les principaux personnages des mauvaises farces qu'on donnoit dans ces temps-là. Milton en a su tirer parti en homme de génie; & bien que M. de Voltaire n'ait pas la hardiesse du poète Anglois, il n'a pas fait difficulté de donner à la discorde un personnage allégorique dans sa Henriade.

Les critiques qui sans rejeter l'usage des êtres allégoriques & l'invocation des muses, estiment néanmoins que cet usage doit être restreint dans des bornes très-étroites, appuient leur sentiment sur des raisons fort plausibles; il seroit absurde de désapprouver un usage qui est reçu même dans le discours ordinaire. Ne dit-on pas tous les jours: *la mort a surpris un tel?* Et combien d'autres expressions n'a-t-on pas dans lesquelles on attache constamment quelque chose de corporel & de sensible aux notions les plus abstraites? Ces métaphores, pourvu qu'on n'y appuie pas trop longtemps, n'ont rien qui révolte; mais l'illusion ne se soutient que par le progrès rapide des pensées; dès qu'on s'arrête un peu trop, elle se détruit; on apperçoit l'absurdité de la supposition; la prudence veut donc qu'on ne montre ces êtres allégoriques qu'en passant, & qu'on les fasse disparoître avant que l'illusion puisse être dissipée. Si le role qu'on leur assigne est court, & qu'il soit conforme à l'image que nous nous en faisons dans ce moment, l'imagination en est agréablement frappée, & elle en devient plus vive.

Mais si le poète s'appesantit sur ces êtres imaginaires, s'il entre dans le détail de leurs actions, s'il y joint encore diverses circonstances étrangeres, qu'il fasse sentir l'impossibilité de la fiction,

Digitized by Google

il court risque de révolter son lecteur ; tant de longueurs laissent à celui-ci le temps de sortir de l'illusion qu'il est si indispensable de ne point perdre. Il faut avouer qu'il y a des imaginations si glacées, que la plus légere métaphore peut les choquer ; & si la raison veut analyser froidement ce qui n'est fait que pour frapper l'imagination, il faudroit renoncer aux figures les plus simples ; mais aussi l'imagination la plus échauffée ne soutient pas long-temps la vue d'un personnage allégorique, qui à force de se montrer par trop de cotés, lui laisse appercevoir qu'elle n'avoit saisi qu'un fantôme.

On cherche à la vérité à justifier l'usage de ces êtres allégoriques, par la nécessité qu'il y a de mettre du merveilleux dans un poème. Les anciens, dit-on, pouvoient y employer leurs divinités ; aujourd'hui, comme il seroit indécent d'impliquer l'Etre suprême dans des actions profanes, le merveilleux qui fait l'essence de l'épopée, n'a plus d'autre source que les êtres imaginaires. Mais quand on accorderoit tout cela, ce qui ne paroît cependant point devoir être concédé, il en résulteroit simplement que les personnages allégoriques peuvent être tolérés ; mais on n'en pourroit pas conclure qu'ils donnent de la beauté au poème. Le grand & le merveilleux de l'Iliade ne naît certainement pas de l'unique association des dieux aux héros d'Homere ; & Ossian dans ses épopées n'a ni divinités ni êtres allégoriques.

Les sylphes, les génies & autres êtres de pure invention, n'appartiennent pas à la classe des êtres allégoriques, ils sont de la mythologie ; ils ne sont proprement allégoriques que dans les arts du dessin. *V.* ci-après ALLÉGORIE (*Peinture*) (*Cet article est tiré de la théorie générale des beaux arts de M. Sulzer.*)

ALLÉGORIE, *Belles-lettres.* On n'a pas assez distingué l'*allégorie* d'avec l'apologue, ou la fable morale.

Le mérite de l'apologue est de cacher le sens moral, ou la vérité qu'il renferme, jusqu'au moment de la conclusion qu'on appelle *moralité.*

Le mérite de l'*allégorie* est de n'avoir pas besoin d'expliquer la vérité qu'elle enveloppe ; elle la fait sentir à chaque trait, par la justesse de ses rapports.

L'apologue, par sa naïveté, doit ressembler à un conte puérile, afin d'étonner davantage lorsqu'il finit par être une grande leçon. Son artifice consiste à déguiser son dessein, & à nous présenter des vérités utiles, sous l'appât d'un mensonge frivole & amusant. C'est Socrate qui joue l'homme simple, au lieu de se donner pour sage.

L'*allégorie*, avec moins de finesse, se propose, non pas de déguiser, mais d'embellir la vérité, & de la rendre plus sensible. C'est, comme on l'a très-bien dit, *une métaphore continuée.* Or une qualité essentielle de la métaphore est d'être transparente ; il falloit donc aussi donner pour qualité distinctive à l'*allégorie*, cette clarté, cette transparence qui laisse voir la vérité & qui ne l'obscurcit jamais.

Les détours, comme je l'ai dit, sont convenables à l'apologue : sans perdre son objet de vue, il feint de s'amuser & de s'égarer en chemin ; il fait même quelquefois semblant de s'occuper sérieusement de détails qui n'ont aucun trait au sens moral qu'il se propose ; c'est le grand art de La Fontaine.

Il n'en est pas de même de l'*allégorie* : on la voit sans cesse occupée à rendre son objet sensible, écartant comme des nuages tout ce qui altere la justesse de l'allusion & des rapports.

Quelquefois dans l'apologue la justesse des rapports est aussi précieuse que dans l'*allégorie* ; mais alors en se rapprochant de celle-ci, l'apologue s'éloigne de son vrai caractere, qui consiste à faire un jeu d'une leçon de sagesse, & à ne laisser appercevoir son but qu'au moment qu'on y est arrivé.

L'*allégorie* est quelquefois aussi une façon de présenter avec ménagement une vérité qui offenseroit si on l'exposoit toute nue ; mais elle la déguise moins. C'est un conseil discrétement donné, mais dont celui qu'il intéresse ne peut manquer de sentir à chaque trait l'application. L'ode d'Horace tant de fois citée,

O navis, referent in mare te novi
Fluctus, &c.

en est l'exemple & le modele. Entre un vaisseau & la république, entre la guerre civile & une mer orageuse, tous les rapports sont si frappans, que les Romains ne pouvoient s'y méprendre ; & la vérité

Digitized by Google

n'eut jamais de voile plus fin, ni plus clair.

C'eſt ainſi que l'*allégorie*, par la juſteſſe de ſes rapports, doit toujours laiſſer entrevoir la vérité qu'elle enveloppe. Son objet eſt manqué, ſi l'eſprit ſatisfait d'en appercevoir la ſurface, ne deſire pas autre choſe, & ne pénetre pas le fond.

C'eſt ce qui arrive toutes les fois que l'*allégorie* peut être elle-même une vérité aſſez intéreſſante, pour laiſſer croire que le poète n'a voulu dire que ce qu'il a dit: car rien n'empêche alors l'eſprit de s'y arrêter, ſans rien ſoupçonner au-delà; & c'eſt pourquoi il eſt ſouvent ſi difficile de décider ſi la fiction eſt allégorique, ou ſi elle ne l'eſt pas.

Que de l'exemple d'une action épique, il y ait quelque vérité morale à déduire (ce qui arrive naturellement ſans que le poète y ait penſé), le pere le Boſſu en infere que la fable du poème épique eſt une *allégorie*, un apologue. Il va plus loin: il veut que la vérité morale ſoit d'abord inventée, qu'après cela on imagine un fait qui en ſoit la preuve & l'exemple, & qu'on ne nomme les perſonnages qu'après avoir diſpoſé l'action. Aſſurément ne c'eſt pas ainſi qu'Homere & Virgile ont conçu l'idée & le plan de leurs poèmes.

Plutarque a raiſon de comparer les fictions poétiques aux feuilles de vigne ſous leſquelles le raiſin doit être caché. Mais toutes les fois que le ſujet en lui-même a ſon utilité morale, c'eſt un rafinement puérile que d'y chercher un ſens myſtérieux.

Ce n'eſt pas que dans les poèmes épiques, & particuliérement dans ceux d'Homere, il n'y ait bien des détails où l'*allégorie* eſt ſenſible; & alors la vérité voilée y perce de façon à frapper tous les yeux. Telle eſt l'image des prieres, tel eſt l'ingénieux épiſode de la ceinture de Vénus. Mais regarder l'Iliade comme une *allégorie* continue, c'eſt attribuer à Homere des rêves qu'il n'a jamais faits.

C'eſt particuliérement dans les préſages, dans les ſonges, dans le langage prophétique, que les poètes emploient l'*allégorie*. Dans l'Iliade, tandis qu'Hector & Polydamas attaquent le camp des Grecs, un aigle audacieux vole à leur gauche, tenant dans ſes ſerres un énorme dragon, qui palpitant & enſanglanté, oſe combattre, ſe replie & bleſſe ſon vainqueur; l'oiſeau ſacré laiſſe tomber ſa proie.

C'eſt de cette image qu'Horace ſemble avoir pris la comparaiſon de l'aiglon avec le jeune Druſus: *qualem miniſtrum fulminis alitem, &c.*

L'art de l'*allégorie* conſiſte à peindre vivement & correctement, d'après l'idée ou le ſentiment, la choſe qu'on perſonnifie, comme la renommée dans l'Enéide de Virgile, l'envie dans les Métamorphoſes d'Ovide & dans la Henriade, les prieres & l'injure dans l'Iliade d'Homere, &c.

S'il nous eſt permis de mêler le plaiſant au ſublime, voici l'épitaphe d'un libraire de Boſton, compoſée par lui-même, & dont l'allégorie eſt remarquable par ſa juſteſſe & par ſa ſingularité.

" Ci git, comme un vieux livre à reliûre uſée & dépouillée de titres & d'ornemens, le corps de Ben. Franklin, imprimeur. Il devient l'aliment des vers, mais le livre ne périra pas: il paroîtra encore une fois dans une nouvelle & trés-belle édition, revu & corrigé par l'auteur. "

Des modeles parfaits de l'*allégorie* en action, ſont la fable de l'amour & de la folie dans La Fontaine, l'épiſode de la haine dans l'opéra d'Armide, la molleſſe dans le Lutrin. Mais quelque belle que ſoit l'*allégorie*, elle ſeroit froide ſi elle étoit longue. Un poème tout allégorique ne ſeroit pas ſoutenable, eût-il d'ailleurs mille beautés. *V.* MERVEILLEUX.

Preſque toute la mythologie des Grecs, comme celle des Egyptiens, eſt allégorique; & ces fictions étoient peut-être dans leur nouveauté, ce que l'eſprit humain a jamais inventé de plus ingénieux. Mais à préſent qu'elles ſont rebattues, la poéſie deſcriptive a bien plus de mérite & de gloire à peindre la nature toute nue, qu'à l'envelopper de ces voiles depuis long-temps uſés. Celui qui diroit aujourd'hui que le ſoleil va ſe plonger dans l'onde, & repoſer dans le ſein de Thétis, diroit une choſe commune; & celui qui avec les couleurs de la nature auroit peint le premier le ſoleil couchant, à demi plongé dans des nuages d'or & de pourpre, & laiſſant voir encore au-deſſus de ces vagues enflammées la moitié de ſon globe éclatant, celui qui auroit exprimé les accidens de ſa lumiere ſur le ſommet des montagnes, & le jeu de ſes rayons à tra-

Digitized by Google

vers le feuillage des forêts, tantôt imitant les couleurs de l'arc-en-ciel, tantôt les flammes d'une incendie, celui-là seroit peintre & poète.

Les emblêmes ne sont que les *allégories* que peut exprimer le pinceau. C'est ainsi qu'on a représenté le Nil la tête voilée, pour faire entendre que la source de ce fleuve étoit inconnue. C'est ainsi que pour désigner la paix, on a peint les colombes de Vénus faisant leur nid dans le casque de Mars.

C'est une idée assez heureuse, pour exprimer la crainte des maux d'imagination, que l'*allégorie* d'un enfant qui souffle en l'air des boules de savon, & qui s'effrayant de leur chute, inspire la même frayeur à une foule d'autres enfans sur qui ces boules vont retomber. Ainsi les peintres à l'exemple des poètes, font quelquefois usage de ces fictions allégoriques, mais rarement avec succès.

Lucien nous a transmis l'idée d'un tableau allégorique des noces d'Alexandre & de Roxane; le peintre étoit Aétion. Son tableau, qu'il exposa dans les jeux olympiques, fit l'admiration de la Grece assemblée, & Raphaël l'a dessiné tel que Lucien l'a décrit.

Le sonnet de Crudeli pour les noces d'une dame de Milan, feroit le sujet d'un joli tableau; c'est la virginité qui parle à la nouvelle épouse.

Del letto nuzzial queſta è la ſponda:
Più non lice ſeguirti: Io parto: addio.
Tu ſei compagna dell' età più bionda,
E per te gloria crebbe al regno mio.
Sposa e madre or ſarai, ſe il ciel ſeconda
La noſtra ſpeme, ed io'l comun deſio.
Già vezzeggiando ti carpiſce e ſfronda
Que' gigli Amor, che di ſua mano ordio.
Diſſe, e diſparve in un balen da dea,
E in tre volte la chiamò la bella
Vergine, che di lei par mache ardea.
Scese fra tanto sfolgorando in viſo
Fecondità, la man le preſe, e diella
Al caro ſpoſo, e il duol cangioſſi in riſo.

Les philosophes eux-mêmes emploient souvent le style allégorique. Platon, que la nature avoit fait poète, exprime assez souvent ainsi les idées les plus sublimes. C'est lui qui a dit que *la divinité est située loin de douleur & de volupté.* On doit à Xénophon la belle *allégorie* du jeune Hercule, entre la vertu & la volupté. Mais, qui avoit imaginé celle des furies nées du sang d'un pere répandu par son fils, du sang de Célus mutilé par Saturne? Cette façon de s'énoncer fait le charme du style de Montagne. Dans ses écrits l'idée abstraite ne se présente jamais nue. Il voit tout ce qu'il pense; il peint tout ce qu'il dit.

Plus un peuple a l'imagination vive, plus l'*allégorie* lui est familiere; c'est à cette faculté de saisir les rapports d'une idée abstraite avec un objet sensible, & de concevoir l'une sous la forme de l'autre, que l'on doit toute la beauté de la mythologie des Grecs, & à mesure que ce peuple ingénieux devient plus philosophe, ses *allégories* présentent un sens plus juste & plus profond. Quoi de plus beau, par exemple, que d'avoir fait Cérès l'inventrice des loix? Quoi de plus sage dans les mœurs des Spartiates, que de sacrifier à Vénus armée?

Quoique l'*allégorie* semble être une façon de s'exprimer artificielle & recherchée, cependant elle est usitée même chez les sauvages. Quand ceux de l'Orenoque veulent témoigner à un étranger que son arrivée leur est agréable, le chef lui dit dans sa harangue, qu'il a vu passer sur sa cabane, un oiseau remarquable par la beauté de ses couleurs; ou qu'il a songé la nuit que les fruits de la terre périssoient par la sécheresse, & qu'il est survenu une pluie abondante qui les a ranimés.

Rien de plus naturel, en effet, chez tous les peuples & dans toutes les langues, que d'emprunter ainsi les couleurs des choses sensibles, pour exprimer par analogie, des idées qui sans cela seroient vagues, foibles, confuses. Ce qui ne se peint point à l'imagination échappe aisément à l'esprit. *V.* IMAGE. (*M. Marmontel.*)

ALLÉGORIE, *Peinture.* Les arts du dessin ne peuvent, par leur nature, représenter en fait d'objets que des individus, & en fait d'événemens, que ce qui peut arriver à la fois dans un seul instant. Mais à l'aide de l'*allégorie*, ce qui étoit impossible ne l'est plus. Des notions générales sont exprimées par un objet individuel, & une suite d'événemens se présente à la fois. L'*allégorie* est donc de la plus grande importance dans la peinture; & ce n'est que par son secours que cet art peut atteindre au plus haut degré d'éner-

Digitized by Google

gie. Il y a cependant des amateurs qui montrent une averſion décidée pour les tableaux allégoriques : & il faut avouer que la plupart de ces tableaux ne juſtifient que trop bien ce dégoût des amateurs. Tantôt ces tableaux ſont un compoſé de figures arbitraires, plus hiéroglyphiques qu'allégoriques, ſans eſprit & ſans force ; tantôt ils ſont ſi énigmatiques, qu'on ſe fatigue inutilement pour en deviner le ſens. Mais tout cela ne prouve autre choſe, ſi ce n'eſt que de mauvaiſes *allégories* ſont déteſtables. Si le peintre étoit éclaré & dirigé par des connoiſſeurs de la nature & des antiquités, il ſeroit aiſé de porter ce genre à un plus haut degré de perfection. La matiere eſt aſſez intéreſſante pour mériter les recherches les plus exactes.

L'*allégorie* conſiſte ici dans la repréſentation d'une idée générale, au moyen d'un fait particulier. Un tableau qui repréſente un acte de juſtice ou de bienfaiſance, n'eſt que le tableau hiſtorique d'un cas individuel ; c'eſt le langage propre & naturel des arts du deſſin : mais repréſenter en général la juſtice ou la bienfaiſance par leurs attributs naturels, c'eſt compoſer une *allégorie*. Elle ne ſe borne pas ſimplement aux notions, elle s'étend encore à des penſées entieres, qui réuniſſent diverſes notions à un ſeul tout ; elle exprime des vérités générales, & devient un langage réel. La différence eſſentielle entre la langue peinte & la langue parlée, conſiſte dans les ſignes ; ils ſont arbitraires dans celle-ci & naturels dans l'autre. Nos langues ne ſont intelligibles qu'à ceux qui ſe ſont fait enſeigner la ſignification des termes ; mais l'*allégorie* doit ſe faire entendre ſans autre inſtruction : c'eſt une langue univerſelle, à la portée de tout homme qui réfléchit.

Il ne faut pas confondre le langage allégorique, avec cette eſpece d'hiéroglyphes dont les figures ſont des ſignes de ſimple convention, & qui à cet égard reſſemble au langage commun. Cette diſtinction eſt d'autant plus néceſſaire, que des connoiſſeurs même s'y trompent ſouvent. Richardſon, par exemple, dans ſa *Deſcription des tableaux* (*Tome III., part. I, page* 50), nomme une belle *allégorie* certain tableau d'Auguſtin Carrache, qui n'eſt rien moins qu'une *allégorie* ; c'eſt un hiéroglyphe, un rébus, un ſimple jeu de mots. Le tableau repréſente le dieu Pan vaincu par l'Amour ; pour exprimer cette propoſition générale, *l'Amour triomphe de tout*. Toute l'invention de Carrache roule ſur l'équivoque du mot *Pan*, qui en grec ſignifie *tout*. De tels hiéroglyphes n'appartiennent pas à l'*allégorie*.

Cependant, pour nous rapprocher de l'uſage reçu, & peut-être auſſi pour céder un peu à la néceſſité, nous ne prendrons pas les termes à la rigueur. Pluſieurs images hiéroglyphiques ſont depuis ſi long-temps rangées dans la claſſe des *allégories*, qu'on les croit réellement allégoriques. La figure d'une femme armée qui tient une lance & un bouclier, & qui a un hibou ſur ſon caſque, n'eſt point le ſigne naturel de la ſageſſe ; ce n'eſt donc point une véritable *allégorie* : elle eſt néanmoins adoptée comme telle depuis un temps immémorial. Pluſieurs ſignes purement hiéroglyphiques, que nous tenons de l'antiquité, paſſeront toujours pour de véritables images allégoriques, parce que accoutumés à les voir dès l'enfance, nous les prenons en effet pour des ſignes naturels de ce qu'ils expriment.

Avant d'aller plus loin, il faut remarquer ici une différence entre les arts de la parole & ceux du deſſin, par rapport au but dans lequel ils emploient l'*allégorie* ; d'où il réſultera que la peinture peut ſe permettre quelques libertés qu'on n'accorderoit pas à la poéſie ou à l'éloquence. Rien n'empêche que dans le diſcours on ne ſe ſerve du terme propre ; il ne faut donc s'en écarter, que lorſqu'il y a un avantage marqué à y ſubſtituer une expreſſion figurée : c'eſt même un défaut dans le diſcours de recourir au langage allégorique, dès qu'il ne renchérit point ſur l'effet du langage ordinaire. Il n'en eſt pas ainſi dans la peinture. Les arts du deſſin n'ont point de langage affecté aux notions générales : il doit donc leur être permis de ſe ſervir de l'*allégorie*, lors même qu'elle n'ajoute rien à la force de l'expreſſion, & qu'elle ne dit que ce que le langage ordinaire pourroit également dire. Quand, par exemple, on voit ſur une ancienne médaille de l'empire Romain repréſentée ſous la figure d'une perſonne tombée par terre que Veſpaſien relève, il eſt clair que cette *allégori*

Digitized by Google

allégorie ne dit préciſément & n'exprime qu'avec le même degré de force ce que le langage ordinaire eût rendu tout ſimplement : *Veſpaſien a rétabli l'empire, qui étoit tombé en décadence ſous ſes prédéceſſeurs.* Mais il faut ici tenir compte au deſſinateur d'un mérite qui n'en ſeroit pas un pour l'orateur. Ainſi, ce qui dans le diſcours ne ſeroit encore que le langage ordinaire, eſt déja une *allégorie* permiſe dans la peinture. Il eſt vrai néanmoins que, même dans les arts du deſſin, pour qu'une *allégorie* mérite une attention diſtinguée, ce n'eſt pas aſſez qu'elle exprime intelligiblement une notion générale, elle doit encore la rendre avec beauté & avec énergie.

Examinons préſentement les divers genres d'*allégories*. On peut, d'aprés leur ſignification, les réduire à deux eſpeces ; l'une, que nous nommerons *images allégoriques*, n'exprime qu'un objet indiviſible, une notion, une propriété, un être incorporel ; l'autre, qu'on peut nommer *repréſentation allégorique*, réunit pluſieurs de ces objets, pour exprimer une action, un événement, ou une combinaiſon d'idées. D'après la maniere de s'énoncer, l'*allégorie* eſt encore de deux eſpeces ; l'une emprunte immédiatement ſes images de la nature, comme lorſqu'on déſigne l'amour du travail par la figure d'une abeille ; c'eſt l'emblême : l'autre invente ſes images en tout ou en partie, & cette derniere eſpece eſt l'*allégorie* proprement ainſi nommée.

Conſidérons d'abord les images allégoriques, ſoit qu'on s'y ſerve d'emblêmes ou d'*allégories*. L'eſpece la plus commune eſt celle qui ne produit d'autre effet, que celui de rendre la penſée intelligible. Elle ne fait que ce que feroit un terme emprunté du latin, lorſque ce terme manque dans notre langue. La figure d'une femme qui porte une couronne fermée ſur ſa tête, & un manteau parſemé de lys ſur ſes épaules, ne dit, par exemple, rien de plus que ce que renferme le mot *France*. Quelquefois cette *allégorie* déſigne immédiatement le nom de la choſe, comme la grenouille & le léſard ſculptés ſur deux volutes antiques, qui ſuivant M. Winckelman, déſignent les deux architectes Batrachus & Saurus.

D'autres fois l'*allégorie* indique la choſe par quelqu'une de ſes propriétés : c'eſt ainſi que la ville de Damas eſt repréſentée ſous la figure d'une femme qui tient des prunes dans ſa main. Il y a une infinité d'*allégories* dans ce goût : ce ne ſont au fond que des hiéroglyphes ; mais le beſoin les a introduites, & l'on ne ſauroit s'en paſſer.

Les images allégoriques, qui ne ſe bornent pas à indiquer ſimplement l'objet, mais qui le caractériſent en quelque façon, ſont d'un grand prix. Elles reſſemblent à ces termes riches, qui par leur étymologie, ou par leur compoſition, donnent en quelque maniere la définition de la choſe même, & en ſont le ſigne naturel. Tel eſt, par exemple, l'emblême de l'ame, ou de l'immortalité, que les anciens déſignoient par un *papillon*. Cet emblême n'annonce pas ſimplement l'immortalité ; il fait de plus ſentir que ce n'eſt qu'après s'être dépouillée de l'enveloppe groſſiere, que l'ame jouit de ſa véritable vie. Telle eſt encore l'image allégorique de la juſtice : le bandeau & la balance n'expriment pas uniquement le mot juſtice, ils en indiquent le caractere eſſentiel ; l'impartialité, l'incorruptibilité, & la ſcrupuleuſe exactitude.

Il ſeroit inutile de dire que des images de cette eſpece ſont de beaucoup à préférer à celles dont la ſignification ſe borne au mot : mais il eſt important de faire obſerver qu'un artiſte qui aura du génie, peut donner à une image, d'ailleurs peu ſignificative, un ſens naturel, à l'aide de quelques traits caractériſtiques. C'eſt ainſi que le Pouſſin a ſu ingénieuſement déſigner le Nil. La tête de ce fleuve eſt cachée dans les roſeaux, pour marquer qu'on en ignore encore la ſource. C'eſt au moyen de ces traits particuliers, qu'on peut donner une ſignification plus préciſe aux images des choſes qui ont des propriétés ſenſibles, comme ſont les provinces, les villes, les fleuves. Cela peut même s'étendre aux images d'idées purement abſtraites. Buphalus, artiſte Grec, avoit ainſi déſigné la *fortune* d'une maniere très-expreſſive : elle portoit un cadran ſolaire ſur la tête, & une corne d'abondance à la main (Pauſanias, *Liv. IV*). Parmi les pierres gravées de Mariette, il y en a une (*n.* 17), qui pourroit paſſer pour une excellente *allégorie* de la poéſie. C'eſt un génie monté ſur un griffon ; il appuie ſa main droite ſur une lyre : celle-ci eſt pla-

Digitized by Google

cée sur un trépié qui est soutenu à son tour par une base de forme cubique. Le cube peut désigner la justesse des pensées, le trépié l'inspiration, & la lyre l'harmonie, les trois qualités essentielles du poème.

Les images allégoriques qui présentent des figures humaines, sont les plus propres à rendre l'*allégorie* parfaite, par l'attitude, le caractere & l'action de ces figures. C'est par-là que les emblêmes, d'ailleurs si peu significatifs, des nations & des villes, acquierent l'expression la plus forte, lorsqu'on les applique à des cas particuliers, que l'artiste a la touche fûre, & qu'il a un peu de ce génie qui guidoit Aristide, quand par une seule figure il sut exprimer le caractere distinctif des Athéniens. Que de force & que de choses Apelles n'avoit-il pas mis dans l'image de la calomnie, dont Lucien nous a conservé la description? Et quelle horreur n'inspire pas l'image de la guerre dans Aristophane, quand Mars, dont la figure ne dit ordinairement rien de bien expressif, est représenté écrasant dans un énorme mortier des villes, & réduisant en poudre des provinces entieres?

Mais pour trouver des *allégories* de l'espece dont nous parlons, il faut sans doute être doué d'un génie qui n'est donné qu'aux artistes du premier ordre. Dans cette foule immense d'images allégoriques qu'on voit sur les médailles antiques, il n'y en a que très-peu qui soient bien énergiques. Les plus parfaites en ce genre, sont les images des divinités, qu'on peut en quelque maniere mettre au rang des images allégoriques. Le Jupiter de Phidias étoit proprement une image allégorique de la divinité; & le fameux Apollon du Belvedere n'est autre chose qu'une *allégorie* parfaite du soleil, dont cette admirable image exprime à nos yeux l'éternelle jeunesse, la douceur attrayante, & l'infatigable activité.

Le vrai génie sait donc donner le plus haut degré d'expression à des images qui d'elles-mêmes seroient peu expressives; mais ce n'est pas en y joignant ces foibles indices, qu'on nomme *des attributs*, que l'on peut atteindre à ce degré d'énergie. On ne sauroit trop répéter à l'artiste qu'il ne suffit pas de mettre une balance dans la main de la justice; il doit savoir donner à Thémis le caractere de divinité qui lui est propre, comme le Jupiter & l'Apollon, dont nous venons de parler, ont le leur. Le bel esprit, qui saisit des ressemblances subtiles & minutieuses, n'est pas ce qu'il faut ici: il n'y a qu'un grand génie capable d'exprimer chaque caractere de l'esprit, chaque sentiment de l'ame, qui puisse réussir dans des inventions de ce genre.

Les attributs servent néanmoins aussi dans l'*allégorie*, pour en faciliter l'intelligence, & pour conduire à l'essentiel. Nous ne désapprouvons pas le croissant sur le front de Diane; il nous explique le sujet: mais l'artiste ne doit pas croire que cet attribut suffise pour remplir l'*allégorie*, ou qu'il puisse être placé indifféremment sur toute figure de femme. Ces signes, qui ne sont que parlans, sans aucune énergie, sont d'autant plus nécessaires ici, que l'*allégorie* la plus énergique laisse souvent en doute sur le véritable sens, lorsque ce sont les arts du dessin qui la présentent. Quand même l'artiste réussiroit parfaitement à exprimer l'idée du temps dans l'image de Saturne, il ne sera que bon qu'il y joigne un sablier, ou quelqu'autre signe de cette nature: c'est en quelque maniere écrire le nom de l'image, dont ensuite on doit pouvoir reconnoître les caracteres en elle-même. Le dessinateur est ici incomparablement plus borné que le poète. Ce dernier présente son *allégorie* dans une connexion qui indique aisément le sens. L'autre au contraire, est souvent réduit à ne donner qu'une image isolée; rien autour d'elle ne peut aider à deviner sa signification. L'artiste est alors dans la nécessité de recourir à des accessoires qui y suppléent; mais nous le répétons encore, il ne doit pas se contenter de ces petits signes accessoires, il doit s'exprimer dans le grand. Si ce qu'on rapporte de l'habileté des anciens peintres & sculpteurs est vrai, plusieurs d'entr'eux ont eu le talent de faire des images telles que nous les exigeons; & rien ne leur a dû être impossible, même dans la partie la plus difficile de leur art, dans l'*allégorie*. Quel tableau allégorique eût été impossible à Euphranor, s'il a su peindre Pâris, de maniere qu'on démêloit en lui le juge de la beauté, le ravisseur d'Hélene & le meurtrier d'Achille? *Euphranoris* (dit Pline, *Liv. XXXIV*, 8.) *Alexander Paris est, in quo laudatur*

Digitized by Google

quid omnes simul intelligantur, judex dearum, amator Helenæ, & tamen Achillis interfector. Nous verrons (*art.* ANTIQUES) ce qu'il faut penſer de ces récits ſur l'art des anciens. Mais quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que le génie peut aller au-delà de ce que la raiſon conçoit: & il eſt bon d'exciter les artiſtes modernes par l'exemple des productions des anciens, fuſſent-elles exagérées.

A la ſuite des ſimples images allégoriques, viennent les tableaux qui repréſentent allégoriquement une maxime ou une propoſition générale. C'eſt ici qu'il faut appliquer la déciſion d'Horace, qu'on cite ſouvent mal-à-propos.

Segnius irritant animos demiſſa per aurem,
Quam quæ ſunt oculis ſubjecta fidelibus.

Quand un tableau allégorique n'exprimeroit pas une vérité avec beaucoup plus d'énergie que ne le feroit le ſimple diſcours, on auroit néanmoins l'avantage d'être plus vivement affecté, parce qu'on voit intuitivement ce que le diſcours ne montre qu'à l'entendement, ou tout au plus à l'imagination, qui n'eſt aux ſens que comme l'ombre eſt au corps. Mais ſi à cet avantage le tableau réunit encore une perfection intrinſéque, ſon effet l'emportera de beaucoup ſur toute l'énergie de la poéſie, & l'on aura atteint le plus grand but que l'art puiſſe ſe propoſer.

Qu'il nous ſoit permis de faire ici une remarque, ſur laquelle on ne ſauroit trop inſiſter. C'eſt un grand abus en matiere de peinture, que juſqu'à préſent on exalte généralement beaucoup plus la beauté du pinceau, que celle de l'invention; c'eſt préférer les moyens à la fin. La plupart des connoiſſeurs reſſemblent à l'avare qui met ſa félicité à poſſéder un moyen dont il n'a aucun deſſein de faire uſage. L'heureuſe invention d'une *allégorie* intéreſſante, doit donner plus de prix à un tableau, que ne lui en donneroit le pinceau du Titien même, s'il n'étoit accompagné d'aucun autre mérite. Mais cette carriere n'eſt ouverte qu'aux génies du premier ordre; peu d'artiſtes y ont réuſſi: c'eſt la partie foible des deſſinateurs modernes, c'eſt auſſi celle des amateurs. On continue d'admirer les chetives inventions d'Otto-Venius: il deſſinoit bien, mais ſes emblêmes d'Horace ſont pitoyables, & quelques-uns même puériles.

On peut diſtinguer trois ſortes de tableaux allégoriques, ſelon la nature du ſujet, qui eſt ou phyſique, ou moral, ou hiſtorique. Les ſaiſons, les parties du jour, les trois regnes de la nature, la nature elle-même, appartiennent à la premiere claſſe. De tels tableaux repréſentent allégoriquement quelques-unes des principales propriétés de l'objet. Ce ſont des poëmes peints, dont le ſujet eſt pris de la nature viſible, & entremêlé d'objets pathétiques & moraux. Un bel exemple à produire en ce genre, ſeroit le plafond du château de Reinsberg, où Peſne a repréſenté le jour naiſſant, ſi, comme ce célebre artiſte ſe le propoſoit, il avoit fait graver ce tableau.

La ſeconde claſſe contient les repréſentations de vérités générales, & de maximes relatives aux mœurs. De ce genre eſt cette pierre gravée ſi connue, qui repréſente l'amour à cheval ſur un tigre ou ſur un lion, pour exprimer que cette paſſion adoucit les caracteres les plus farouches. Le tableau de la calomnie, dont nous avons déja parlé, eſt plus détaillé; il fait ſentir par divers traits marqués toute la laideur de ce vice. Ces tableaux ne diffèrent de l'*allégorie* du diſcours, qu'en ce qu'ils diſent immédiatement aux yeux ce qu'à l'aide des mots le diſcours dit à l'imagination. L'obſervation attribuée à Pythagore, que lorſqu'un état a joui quelque temps d'une heureuſe abondance, le luxe s'y introduit inſenſiblement, puis le dégoût, enſuite des excès monſtrueux, & enfin la ruine totale, cette obſervation eſt un tableau tout fait. Le peintre n'a qu'à le porter de l'imagination ſur la toile.

La troiſieme claſſe enfin renferme les repréſentations hiſtoriques, ſoit qu'elles indiquent ſimplement les faits, ce qui conſtitue l'*allégorie* hiſtorique la plus commune, telle qu'on la voit ſur tant de médailles antiques & modernes; ſoit qu'elles circonſtancient les événemens, ce qui conſtitue l'*allégorie* ſublime du genre hiſtorique, telle qu'on l'admire dans les tableaux de le Brun, où les grandes actions de Louis XIV ſont repréſentées.

C'eſt le point le plus haut & le plus difficile de l'art; il n'y a que des peintres du premier rang, qui puiſſent y atteindre. Déja dans les arts de la parole, rien n'eſt plus difficile que de ſaiſir un événement mémorable, ou une grande action par ſon

Digitized by Google

coté le plus saillant, pour l'énoncer en une seule période, de maniere que de ce point de vue principal en puisse découvrir tous les détails à la fois.

Pour réussir dans ce genre, il faut non-seulement savoir, à l'exemple de l'orateur, concentrer une multitude de choses en un petit espace, il faut encore avoir l'art de le rendre bien visible, & c'est là ce qui rend si rares les *allégories* excellentes dans ce genre. La représentation allégorique d'un événement ne renferme proprement rien d'historique; car c'est moins le fait qu'elle doit présenter, qu'une remarque importante & féconde en applications sur le fait, de ces remarques telles qu'un grand historien pourroit les faire pour montrer un événement sous un point de vue qui frappe, comme quand Tacite dit: *breves & infaustos populi romani amores. Annal II*, 42. Le but d'un tableau allégorique n'est nullement de transmettre l'histoire à la postérité; il y a des moyens plus simples & plus sûrs de remplir cet objet; son but est de mettre les faits dans le point de vue le plus éclatant: ce qui n'est rien moins que facile. Il faut pour cet effet que l'histoire qu'on en a vue soit très-connue, & que de plus elle renferme, ou par les desseins qui l'ont fait naître, ou par les circonstances qui l'ont accompagnée, ou par les suites qui en ont résulté, quelque chose de généralement mémorable; c'est cette généralité qui fait proprement l'essence de l'*allégorie*.

Il y a dans la galerie de Dusseldorf, un tableau de Raphaël, qui représente un jeune homme dans un bocage épais, assis auprès d'une source d'où il a puisé de l'eau dans une coupe qu'il tient devant soi, à la main. Jusques-là ce tableau est purement historique, & c'est aussi tout ce qu'un peintre ordinaire pourroit exprimer même avec le coloris du Titien. Mais Raphaël a su donner à cette figure unique des pensées si hautes, un recueillement si sublime à la vue de cette coupe d'eau, qu'on reconnoît dans ce jeune homme Jean-Baptiste occupé dans le désert à réfléchir sur sa vocation divine, & qu'on croit ensuite entendre ses profondes méditations sur le baptême. Voilà ce qui tient déjà à la haute *allégorie*. Quiconque ne sait peindre que des corps ne doit pas l'entreprendre. Eût-il pour chaque idée particuliere l'image la plus exacte, il ne donneroit qu'un hiéroglyphe bien intelligible, mais point une *allégorie*. Celle-ci n'exprime pas la lettre, mais l'esprit de la chose.

Le premier soin de l'artiste sera donc de découvrir l'ame dans le matériel d'un événement qu'il veut allégoriser; & son second soin doit être de la rendre visible. Ainsi le tableau allégorique des conquêtes d'Alexandre ne représenteroit pas des expéditions militaires, ni des batailles; il exprimeroit ou le noble desir de venger sur un monarque enivré de sa puissance, les injures d'un peuple libre; ou l'ambition effrénée & ses funestes suites, dans un prince qui unit les plus grands talens à un pouvoir assez considérable; ou enfin quelqu'autre pensée de cette nature qui nous plaçât d'abord dans le point de vue convenable. Quand l'artiste aura trouvé l'esprit de son histoire, il ne lui sera pas difficile d'inventer les caracteres propres à marquer le fait. Il est aisé de faire connoître les temps, les lieux, & les personnages.

S'il est vrai, comme les anciens l'ont rapporté, qu'Aristide ait pu dans une seule figure exprimer parfaitement le caractere des Athéniens, caractere si singulierement contrasté, pourquoi ne pourrions-nous pas attendre de l'art perfectionné des tableaux vraiment allégoriques? Tels seroient par exemple, l'influence du rétablissement des sciences sur les mœurs; la découverte de l'Amérique figurée par quelques-uns des plus importans effets qu'elle a produits, *&c.*

Après avoir vu la nature de l'*allégorie*, ses diverses especes & son prix, il nous reste à faire quelques remarques sur son invention & ses usages.

La perfection de l'*allégorie* dépend en grande partie de l'heureuse invention des images particulieres. Une collection des meilleures images allégoriques actuellement inventées, seroit d'un grand secours aux artistes, si elle étoit accompagnée d'une critique saine & judicieuse. Winckelman a commencé ce recueil, mais on n'a point d'ouvrage encore qui développe des principes lumineux sur l'invention de ces images. Nous allons donner quelques observations qui pourront aider à cette recherche.

De simples hiéroglyphes, auxquels le besoin oblige de recourir, sont d'une in-

Digitized by Google

vention assez facile ; un écu blasonné, ou quelqu'autre signe visible y peut suffire. Il en faudroit néanmoins exclure les allusions qui ne roulent que sur le nom, quoiqu'elles soient autorisées par l'usage, & qu'on trouve souvent sur des antiques un homme à cheval pour désigner le nom de *Philippe*. Cela pouvoit être bon dans le temps où l'on ignoroit encore l'art de l'écriture, & ne sauroit être excusé aujourd'hui que dans les cas qui n'admettent aucune autre ressource. Entre les hiéroglyphes qu'on peut utilement employer dans l'*allégorie*, il faut encore ranger certains signes, qui sans avoir de signification naturelle, en ont une de convention, qui est fondée sur l'usage ; de ce genre sont les sceptres & les couronnes, pour désigner les rois & les souverains ; les têtes de bélier & les pateres sur la frise de l'ordre dorique, pour désigner un temple ; les trophées sur des arsenaux, &c. Pour inventer de tels emblêmes, il suffit de connoître les mœurs & les usages des nations.

Il y a plus d'art à trouver des images allégoriques qui expriment bien les propriétés de la chose signifiée. Il faut pour cet effet savoir développer distinctement les notions que cet objet renferme ; avoir le don de les simplifier, & sur-tout de saisir au juste ce qui est exclusivement propre à cette chose. Chaque vertu, par exemple, outre ce qu'elle a de commun avec les autres, a ou dans son origine, ou du moins dans ses effets, quelque chose de caractéristique qui lui est propre, & qui sert à la distinguer. C'est-là ce qui doit être représenté par l'image que l'artiste inventera.

Il y a des images allégoriques qui tiennent de la nature de l'exemple ; c'est ainsi qu'Oreste & Pylade font une image de l'amitié. D'autres sont des comparaisons, comme lorsqu'on emploie un vaisseau qui a le vent en poupe pour désigner un heureux succès. D'autres enfin sont de véritables *allégories* ; tel est le crible employé à puiser l'eau, pour exprimer une entreprise vaine. C'est aux circonstances particulieres à déterminer le choix de l'une de ces trois especes ; les images proprement allégoriques doivent être liées à quelque objet bien choisi qui en fixe la signification. Ainsi l'image d'un papillon que Socrate contemple avec attention, exprime assez clairement les méditations de ce philosophe sur l'immortalité de l'ame. Ainsi des têtes de pavots entrelacées en guirlande autour des tempes d'une personne qui repose, représenteront très-bien le sommeil ; mais dans une autre composition, ces mêmes pavots pourroient aisément être l'image de la fécondité.

C'est donc le but précis qu'on se propose qui doit guider dans le choix & l'invention des images ; celles qui peuvent se lier à des figures humaines, en forme d'attributs ou de marques caractéristiques, sont les plus convenables, parce que l'action qui les accompagne donne plus de clarté & même plus d'énergie à leur signification. La vanité d'attirer sur soi les regards du peuple, est, par exemple, bien exprimée par l'image d'un paon ; mais l'*allégorie* acquiert une application plus étendue, si l'on choisit une figure de femme qui tienne ou qui porte des plumes de cet oiseau. On peut au moyen de cette figure rendre l'*allégorie* beaucoup plus précise & plus expressive, par le caractere de la personne, par son attitude & par son action ; c'est cette considération sans doute qui a fait inventer aux artistes de l'ancienne Grece, tant de personnages allégoriques ; celui de la nécessité que nous avons rapporté d'après Horace, en est un très-bel exemple.

C'est de l'heureuse invention des images isolées que dépend l'invention du tableau entier, moral, physique, ou historique. Ces tableaux exigent nécessairement des personnages ; car une représentation qui ne seroit composée que de simples figues à l'imitation des hiéroglyphes qu'on voit sur les monumens de l'ancienne Egypte, ne mériteroit pas le nom de tableau allégorique.

Il seroit inutile de prescrire des regles particulieres sur l'invention de ces tableau ; l'artiste fera bien néanmoins de méditer avec soin les trois routes que nous avons indiquées, & de s'y exercer souvent. Nous allons encore les parcourir rapidement pour lui en montrer l'usage.

La voie de l'exemple est la premiere & la plus aisée. Pour représenter une chose en général, on choisit un cas particulier qui à l'aide du lieu, ou de quelque accessoire, peut aisément recevoir une signification générale. Un peintre ou un sculp-

Digitized by Google

teur de l'antiquité n'avoit qu'à repréſenter dans un temple de la fortune, ou Denis à Corinthe, ou Tyrtée à la tête d'une armée, ou Marius enfoncé dans un marais, ou Béliſaire tendant la main, ou quelqu'autre exemple mémorable des révolutions de la fortune, le tableau allégorique étoit achevé. Le lieu ſeul ſuffiſoit pour changer le fait particulier en une repréſentation générale du pouvoir de la fortune. Mais le même trait hiſtorique, placé en tableau dans une chambre, ne feroit point encore une *allégorie*; il faudroit y ajouter quelque part à propos un temple de la fortune, ou déſigner cette déeſſe par les ornemens allégoriques du cadre, *&c.*

La voie des comparaiſons a plus de difficultés. Il faut d'abord que l'artiſte imagine une comparaiſon qui exprime fortement ſa penſée; il faut enſuite qu'il invente un moyen d'en faire connoître l'application. Un tableau ſur lequel on verroit un ouragan déraciner les plus gros chênes, & faire plier des arbriſſeaux, pourroit être pris pour un ſimple payſage; mais le peintre en fera une *allégorie*, s'il ſait y introduire quelques perſonnages dont l'action indique clairement qu'ils appliquent cette repréſentation comme un emblême de la maxime générale qu'il vaut mieux ſe ſoumettre avec réſignation aux adverſités, que de ſe roidir hors de ſaiſon par un orgueil opiniâtre.

La troiſieme voie eſt celle des *allégories* pures, c'eſt la plus difficile, mais auſſi la plus parfaite lorſqu'on y réuſſit. Si, par exemple, on ſe propoſoit de repréſenter par cette voie les bizarreries de la fortune, il faudroit exclure tout ce qu'il y a de vrai ou de propre dans les deux exemples précédens, & n'admettre que des images d'invention. La fortune ſeroit une déeſſe aſſiſe ſur un trône. Elle auroit divers attributs, les uns exprimeroient des caracteres de ſa puiſſance, les autres marqueroient des traits de ſes caprices. Une baguette magique dans ſa main indiqueroit les effets rapides & merveilleux de ſon pouvoir. Son trône ſuſpendu, & ſoutenu par les vents, dont chacun ſeroit déſigné ſous une figure *allégorique*, repréſenteroit l'inconſtance du bonheur, & la promptitude de ſes variations. L'air de tête, les traits du viſage, l'attitude annonceroient la légéreté, le caprice, l'effronterie, l'étourderie. Pour donner plus d'étendue au tableau, on pourroit y ajouter bien des idées au moyen de quelques images acceſſoires. La richeſſe & la pauvreté, la grandeur & l'eſclavage, ou d'autres images de cette nature, formeroient la ſuite de la déeſſe; la ſécurité marcheroit devant elle, *&c.*

Mais qu'aucun artiſte n'entreprenne de pareilles *allégories*, s'il ne ſe ſent la force de pénétrer dans le ſanctuaire où Raphaël & Apelles ont été initiés à tous les myſteres de l'art. C'eſt ici qu'il faut appliquer ce qu'Horace a dit aux poëtes:

. . . . . *Mediocribus eſſe poëtis*
Non dé, hominesque, non conceſſere
columnæ.

Plus l'*allégorie* pure eſt admirable quand elle eſt bonne, parce qu'elle eſt le dernier effort de l'art, plus elle eſt ridicule quand elle eſt mauvaiſe.

Reſte à parler de l'uſage de l'*allégorie*. Cet uſage eſt d'une grande étendue. L'architecture emploie l'*allégorie* pour donner à ſes ouvrages l'empreinte de leur deſtination. Des ornemens *allégoriques*, qui enrichiſſent diverſes parties d'un édifice, en annoncent l'uſage précis, & ſervent à caractériſer un temple, un arſenal, le palais d'un monarque. Des ſtatues & des tableaux placés dans les égliſes, dans les cours de juſtice, dans d'autres bâtimens publics, peuvent y être d'un grand uſage pour concourir au premier but que les beaux-arts doivent ſe propoſer.

Les anciens ont très-ſouvent employé l'*allégorie* à caractériſer leurs meubles. Les chandeliers, les lampes, les tables, les chaiſes, les vaſes de toute eſpece, étoient ornés de figures *allégoriques*. Cet uſage n'étoit pas, à la vérité, d'une grande importance, mais il donnoit néanmoins un certain intérêt aux choſes les plus communes; l'imagination étoit réveillée au milieu des occupations les plus indifférentes, & c'eſt-là encore un des buts des beaux-arts.

D'ailleurs ces ornemens hiéroglyphiques & allégoriques des uſtenſiles ordinaires, ont le grand avantage d'aider le peintre à caractériſer aiſément les perſonnages & les objets qui entrent dans les tableaux d'une compoſition étendue. Une ſimple houlette couchée ſur un tombeau, ſuffit pour déſigner la perſonne que

Digitized by Google

ce tombeau renferme ; & souvent une minutie dans ce genre, peut donner l'intelligence d'un tableau qui sans ce secours auroit été énigmatique.

C'est dans les médailles qu'on fait l'usage le plus fréquent de l'*allégorie* ; c'est-là néanmoins où l'on a pu s'en dispenser plus aisément, dès que l'art d'écrire a été inventé. Car pour l'ordinaire une courte légende exprime mieux ce qu'on a à dire, que les figures tracées ne peuvent le faire. Les médailles *allégoriques* ne sont intéressantes que lorsque l'artiste a été assez heureux pour trouver une *allégorie* énergique qui exprime avec plus de vivacité, & dans une signification plus étendue ce que l'inscription ne pourroit qu'indiquer; mais ces images sont bien rares.

Il en faut dire autant sur l'usage de l'*allégorie* dans les monumens ; si elle ne sert qu'à indiquer quelques faits historiques, l'inscription est préférable à l'emblême. Le nom de Diogene gravé sur sa tombe, s'y fût aussi bien conservé que la figure d'un chien, & eût mieux désigné le philosophe. Il n'y a qu'un respect superstitieux pour l'antiquité qui puisse faire admirer de telles *allégories* sur les monumens anciens. On en trouve un grand nombre dans ce goût, rapportées par Pausanias.

L'allégorie servoit encore chez les païens, à exprimer leurs idées sur divers attributs de la divinité, par les statues de leurs dieux. Ce n'étoient que des images symboliques, placées ou dans des temples ou dans des lieux publics, pour servir à quelque but déterminé.

Nous avons déja parlé de l'usage étendu de l'*allégorie* dans la peinture, & de ses divers genres. Nous ajouterons simplement qu'il vaut beaucoup mieux que le peintre supplée au défaut de signes symboliques bien expressifs, par une bonne inscription, que par des hiéroglyphes forcés. C'est ainsi que Raphaël & le Poussin en ont usé. Un tableau du premier, dans la galerie Farnese, représente Venus avec Anchise ; il falloit désigner clairement ce personnage principal pour qu'on ne se trompât pas au sujet du tableau; l'expédient que Raphaël a imaginé, c'est de tracer ces trois mots : *Genus unde latinum*. Le peintre françois a sur exprimer aussi heureusement l'esprit d'un de ses tableaux, par cette courte inscription sépulchrale, *& in Arcadia ego*. (*Voyez* Dubos, *Réflexions sur la poésie & la peinture*, *T. 1, sect 6.*)

Quant au mélange des personnages *allégoriques* aves des personnages réels & historiques, M. Dubos le rejette absolument comme une chose qui est absurde, & qui révolte le bon sens. On peut voir les raisons que cet habile critique en allegue dans l'ouvrage cité ; elles sont si judicieuses qu'on ne peut guere s'y refuser. C'est cependant une affaire de sentiment, comme le mélange de la mythologie dans nos odes modernes. On ne doit empêcher personne d'y trouver du plaisir.

D'un autre coté, il semble qu'il y auroit trop de rigidité à refuser aux personnages allégoriques, la liberté de prendre part à une action historique. Ce que nous avons dit de l'usage des êtres *allégoriques* en poésie, doit encore servir de regle au peintre. S'il est donc permis à un poète, après avoir décrit un stratagême amoureux, d'ajouter que Vénus & les Amours s'en sont réjouis, pourquoi le peintre n'oseroit-il, après avoir peint un fait historique dans ce genre, imiter l'heureuse idée de l'Albane, dans son tableau de l'enlévement de Proserpine ? Ce tableau représente Pluton qui se hâte d'emmener cette déesse ; on voit dans les airs de petits amours, qui par des danses & des espiegleries expriment la grande joie que cet enlévement leur inspire ; d'un autre coté, Cupidon vole en riant dans les bras de sa mere, pour la féliciter du succès de cette entreprise. *Description de la galerie de Dresde.*

Il n'y a point de connoisseur à qui un mélange aussi agréable de l'*allégorie* avec l'histoire puisse déplaire ; il peut servir de modele sur la maniere de traiter un alliage si délicat. Si Rubens s'en étoit acquitté avec autant d'esprit dans la galerie du Luxembourg, il est à présumer que M. Dubos n'auroit pas marqué une si forte répugnance pour les tableaux de ce genre. (*Cet article est tiré de la théorie générale des beaux-arts de M. Sulzer.*)

ALLÉGORIQUE, adj. *Belles-lettres, Poésie.* Un personnage *allégorique* est une passion, une qualité de l'ame, un accident de la nature, une idée abstraite personnifiée. Presque toutes les divinités de la fable sont *allégoriques* dans leur origine ; la Beauté, l'Amour, la Sagesse,

Digitized by Google

le Temps, les Saiſons, les Elémens, la Paix, la Guerre, *&c.* : mais lorſque ces idées abſtraites perſonnifiées ont été réellement l'objet du culte d'une nation, & que dans ſa croyance elles ont eu une exiſtence idéale, elles ſont miſes dans l'ordre de merveilleux au nombre des réalités, & ce n'eſt plus ce qu'on appelle des *perſonnages allégoriques*. Ainſi dans Homere on diſtingue l'allégorie d'avec la fable : Vénus & Jupiter ſont de la fable ; l'injure & les prieres ſont de l'allégorie. Il eſt vraiſemblable que dans le langage des premiers poëtes, l'allégorie fut la pépiniere des dieux ; l'opinion en prit ce qu'elle voulut pour former la mythologie, & laiſſa le reſte au nombre des fictions.

Le même perſonnage eſt employé comme réel dans un poëme, & comme allégorique dans un autre, ſelon que le ſyſtême religieux dans lequel ce perſonnage eſt réaliſé, convient ou non au ſujet du poëme. Ainſi, par exemple, dans l'*Eneide* l'amour eſt pris pour un être réel, & dans la *Henriade* ce n'eſt qu'un être allégorique, de la même claſſe que la politique & la diſcorde.

Nos anciens poëtes ont porté à l'excès l'abus des perſonnages *allégoriques* ; le *Roman de la Roſe* les avoit mis en vogue : dans ce roman l'on voit en ſcene, *jalouſie*, *bel accueil*, *fuux-ſemblant*, &c. & d'après cet exemple, ont mettoit ſur le théatre, dans les ſotties & les myſteres, *le tien*, *le mien*, le *bien*, le *mal*, l'*eſprit*, *la chair*, le *péché*, la *honte*, *bonne compagnie*, *paſſe-temps*, *je bois à vous*, &c., & tout cela étoit charmant ; & dans ce temps-là on auroit juré que de ſi heureuſes fictions réuſſiroient dans tous les ſiecles.

Non-ſeulement on faiſoit des perſonnages, mais encore des mondes *allégoriques*, & l'on traçoit ſur des cartes, de poſte en poſte, la route du bonheur, le chemin de l'amour : par exemple, on partoit du port d'indifférence, on s'embarquoit ſur le fleuve d'eſpérance, on paſſoit le détroit de rigueur, on s'arrêtoit à perſévérance, d'où l'on découvroit l'iſle de faveur, où faiſoit naufrage innocence. Ces curieuſes puérilités ont été à la mode dans le ſiecle du bel-eſprit & du précieux ridicule ; le bon eſprit les a réduites à leur juſte valeur, & on n'en voit plus que ſur des écrans, ou dans quelques livres myſtiques. (*M. Marmontel.*)

ALLÉGORIQUE, adj. *Théol.*, *ce qui contient une allégorie*. *Voyez* ALLÉGORIE. Les théologiens diſtinguent dans l'écriture deux ſortes de ſens en général, le ſens littéral & le ſens myſtique. *Voyez* SENS LITTÉRAL & MYSTIQUE.

Ils ſubdiviſent le ſens myſtique en *allégorique*, *tropologique* & *anagogique*.

Le ſens *allégorique* eſt celui qui réſulte de l'application d'une choſe accomplie à la lettre, mais qui n'eſt pourtant que la figure d'une autre choſe : ainſi le ſerpent d'airain élevé par Moyſe dans le déſert pour guérir les Iſraëlites de leurs plaies, repréſentoit dans un ſens *allégorique* Jeſus Chriſt élevé en croix pour la rédemption du genre humain.

Les anciens interprêtes de l'écriture ſe ſont fort attachés aux ſens *allégoriques* ; on peut s'en convaincre en liſant Origene, Clément d'Alexandrie, *&c.* mais ces *allégories* ne ſont pas toujours des preuves concluantes, à moins qu'elles ne ſoient indiquées dans l'écriture même, ou fondées ſur le concert unanime des peres.

Le ſens *allégorique* proprement dit, eſt un ſens *myſtique* qui regarde l'égliſe & les matieres de religion. Tel eſt ce point de doctrine que ſaint Paul explique dans ſon épitre aux Galates : *Abraham duos filios habuit, unum de ancillâ, & unum de liberâ : ſed qui de ancillâ, ſecundùm carnem natus eſt ; qui autem de liberâ, per repromiſſionem : quæ ſunt per allegoriam dicta.* Voilà l'*allégorie* ; en voici le ſens, & l'application à l'égliſe & à ſes enfans : *Hæc enim ſunt duo teſtamenta ; unum quidem in monte Sina, in ſervitutem generans ; quæ eſt Agar..... Illa autem quæ ſurſum eſt Jeruſalem, libera eſt, quæ eſt mater noſtra..... Nos autem fratres, ſecundùm Iſaac, promiſſionis filii ſumus... Non ſumus ancillæ filii, ſed liberæ ; quâ libertate Chriſtus nos liberavit*, Galat. *cap. iv, verſ.* 23, 24, 25, 26, 29, 31. (*G*)

* ALLEGRANIA, *Géorg.*, petite iſle d'Afrique, l'une des Canaries, au nord de la Gracieuſe, au nord-oueſt de Rocca, & au nord-eſt de Sainte-Claire.

ALLEGRE *ou* ALEGRE, ville de France en Auvergne, généralité de Riom, élection de Brioude, au pié d'une montagne au-deſſus de laquelle il y a un grand

Digitized by Google

lat. *Long.* 21, 22; *lat.* 45, 10.

ALLEGRO, *terme de muſique.* Ce mot écrit à la tête d'un air, déſigne, du lent au vîte, le troiſieme des quatre principaux degrés de mouvement établis dans la muſique italienne. *Allegro* eſt un adjectif italien qui ſignifie *gai*; & c'eſt auſſi l'expreſſion d'un mouvement gai & animé, le plus vif de tous après le *preſto*. *Voyez* MOUVEMENT.

Le diminutif *allegretto* indique une gaieté plus modérée, un peu moins de vivacité dans la meſure. (*S*)

ALLELUIA, *ou* ALLELUIAH, *ou* HALLELUIAH, expreſſion de joie que l'on chante ou que l'on récite dans l'Egliſe à la fin de certains parties de l'office divin. Ce mot eſt hébreu, ou plutôt compoſé de deux mots hébreux; ſavoir, הללו, *hallelu*, & יה, *Jah*, qui eſt une abréviation du nom de Dieu יהוה, *Jehovah*, qui tous deux ſignifient *laudate Dominum*; en ſorte qu'en notre langue, *alleluia* veut dire proprement *louez le Seigneur*.

S. Jérôme prétend que le dernier mot dont eſt compoſé *alleluia*, n'eſt point une abréviation du nom de Dieu, mais un de ſes noms ineffables; ce qu'il prouve par divers paſſages de l'écriture, où à la place de *laudate Dominum*, comme nous liſons dans la verſion latine, les Hébreux liſent *alleluia*; remarque qui n'infirme pas le ſens que nous avons donné à ce mot.

Le même pere eſt le premier qui ait introduit le mot *alleluia* dans le ſervice de l'égliſe: pendant long-temps on ne l'employoit qu'une ſeule fois l'année dans l'égliſe latine, ſavoir, le jour de Pâques: mais il étoit plus en uſage dans l'égliſe grecque, où on le chantoit dans la pompe funebre des ſaints, comme S. Jérôme le témoigne expreſſément en parlant de celle de ſainte Fabiole: cette coutume s'eſt conſervée dans cette égliſe, où l'on chante même l'*alleluia* quelquefois pendant le carême.

Saint Grégoire le grand ordonna qu'on le chanteroit de même toute l'année dans l'égliſe latine; ce qui donna lieu à quelques perſonnes de lui reprocher qu'il étoit trop attaché aux rits des Grecs, & qu'il introduiſoit dans l'égliſe de Rome les cérémonies de celle de Conſtantinople: mais il répondit que tel avoit été autrefois l'uſage à Rome même, lorſque le pape Damaſe, qui mourut en 384, introduiſit la coutume de chanter l'*alleluia* dans tous les offices de l'année. Ce décret de S. Grégoire fut tellement reçu dans toute l'égliſe d'Occident, qu'on y chantoit l'*alleluia* même dans l'office des morts, comme l'a remarqué Baronius dans la deſcription qu'il fait de l'enterrement de ſainte Radegonde. On voit encore dans la meſſe Moſarabique, attribuée à S. Iſidore de Séville, cet introïte de la meſſe des défunts: *Tu es portio mea, Domine, alleluia, in terrâ viventium, alleluia.*

Dans la ſuite l'égliſe Romaine ſupprima le chant de l'*alleluia* dans l'office & dans la meſſe des morts, auſſi-bien que depuis la ſeptuagéſime juſqu'au graduel de la meſſe du ſamedi-ſaint, & elle y ſubſtitua ces paroles, *laus tibi, Domine, rex æternæ gloriæ*; comme on le pratique encore aujourd'hui. Et le quatrieme concile de Tolede dans l'onzieme de ſes canons, en fit une loi expreſſe, qui a été adoptée par les autres égliſes d'Occident.

S. Auguſtin, dans ſon épitre 119 *ad Januar.* remarque qu'on ne chantoit l'*alleluia* que le jour de pâques & les cinquante jours ſuivans, en ſigne de joie de la réſurrection de Jeſus-Chriſt: & Sozomene dit que dans l'égliſe de Rome on ne le chantoit que le jour de pâques. Baronius & le cardinal Bona ſe ſont déchaînés contre cet hiſtorien pour avoir avancé ce fait: mais M. de Valois dans ſes notes ſur cet auteur, montre qu'il n'avoit fait que rapporter l'uſage de ſon ſiecle. Dans la meſſe Moſarabique on le chantoit après l'évangile, mais non pas en tout temps; au lieu que dans les autres égliſes on le chantoit, comme on le fait encore, entre l'épitre & l'évangile, c'eſt-à-dire, au graduel. Sidoine Appollinaire remarque que les forçats ou rameurs chantoient à haute voix l'*alleluia*, comme un ſignal pour s'exciter & s'encourager à leur manœuvre.

Curvorum hinc chorus helciariorum]
Reſonſantibus ALLELUIA *ripis*,
Ad Chriſtum levat amnicum celeuſma:
Sic, ſic pſallite, nauta vel viator.

C'étoit en effet la coutume des premiers chrétiens, que de ſanctifier leur travail par le chant des hymnes & des pſeaumes. Bingham, *orig. eccleſiaſt. tom.*

Digitized by Google

VI, *lib XIV*, *c. xj*, §. 4. (*G*)

ALLELUIA, f. m. *Hiſt. nat.* en latin *oxis*, herbe à fleur d'une ſeule feuille en forme de cloche, ouverte & découpée. Il ſort du calice un piſtil qui eſt attaché au fond de la fleur comme un clou, & qui devient dans la ſuite un fruit membraneux, oblong, & diviſé le plus ſouvent en cinq loges qui s'ouvrent chacune en dehors par une fente qui s'étend depuis la baſe du fruit juſqu'à la pointe. Chaque loge contient quelques ſemences enveloppées chacune d'une membrane élaſtique, qui la pouſſe ordinairement aſſez loin lorſqu'elle eſt mûre. Tournefort, *Inſt. rei herb.* *Voyez* PLANTE. (*I*)

ALLELUIA, *Jardin.*, *oxytriphyllon*. Cette plante ne graine point, & ne ſe multiplie que par de grandes traînaſſes ou rejetons qui ſortent de ſon pié, de même qu'il en ſort des violettes & des marguerites. On replante ces rejetons en mars & avril, & on leur donne un peu d'eau. Cette plante croît naturellement dans les bois, & aime l'ombre. (*K*)

L'ALLELUIA, *Médecine*, eſt d'une odeur agréable, & d'un goût aigrelet: il eſt bon pour déſaltérer, pour calmer les ardeurs de la fievre, pour rafraîchir, pour purifier les humeurs: il fortifie le cœur, réſiſte aux venins. On s'en ſert en décoction, ou bien on en fait boire le ſuc dépuré.

§ ALLEMAGNE, *Géogr. Hiſtoire.* Cette région de l'Europe fut connue, dans les premiers temps ſous le nom de *Germanie*. (Voyez GERMANIE.) Elle renfermoit alors le Danemarck, la Norwege & la Suede, juſqu'au golfe Botnique. Elle a aujourd'hui moins d'étendue du coté du nord. L'Océan, la mer Baltique, & tout ce que les anciens appelloient *Cherſoneſe cimbrique*, la bornent au ſeptentrion; la Hongrie & la Pologne à l'orient; l'Italie & la Suiſſe au midi; la France & les Pays-bas à l'occident. Les pertes qu'elle a eſſuyées du coté du ſeptentrion ont été réparées du coté du midi, où elle a reculé ſes frontieres juſqu'à la Dalmatie & l'Italie, & même au-delà du Danube: elle a encore pris des accroiſſemens du coté de l'occident, par l'acquiſition des pays qui compoſoient une partie de la Gaule Belgique.

Les traits & le fond du caractere des anciens Germains ſe ſont perpétués dans leurs deſcendans. La candeur, le courage & l'amour de la liberté, ſont chez eux des vertus héréditaires qui n'ont point éprouvé d'altération. Les Allemands, comme leurs ancêtres, ſont robuſtes, grands & bien conformés. Tous ſemblent nés pour la guerre; leurs exercices, leurs jeux, & ſur-tout leur muſique, manifeſtent leurs inclinations belliqueuſes. Ce peuple de ſoldats, quoique fier & jaloux de ſes privileges, ſe ſoumet ſans murmure à l'auſtérité de la diſcipline militaire; & quoique le commandement y ſoit dur, l'obéiſſance y eſt ſans réplique. Leur eſprit inventeur a étendu les limites des arts utiles; & leur dédain pour les arts agréables leur en a fait abandonner la culture à leurs voiſins. La chimere de la naiſſance eſt un mérite d'opinion qui ouvre en *Allemagne* le chemin à la fortune & aux honneurs. Les comtes, les barons ſe regardent comme des intelligences ſublimes & privilégiées. Leur vanité leur fait croire que la nature n'a employé qu'une ſale argille pour former le vulgaire des hommes, & qu'elle a réſervé le limon le plus précieux pour compoſer ceux de leur eſpece. Ce préjugé eſt fortifié par les prérogatives attachées à la naiſſance: ce n'eſt qu'à la faveur d'une longue ſuite d'aïeux qu'on peut prétendre aux dignités de l'égliſe, dont les richeſſes entretiennent la ſplendeur des familles.

La conſtitution actuelle de l'*Allemagne* eſt à-peu-près la même que dans ſon origine. C'eſt un reſte de ces confédérations formées par pluſieurs tribus, pour aſſurer l'indépendance commune contre les invaſions étrangeres. Cette région étoit autrefois habitée par différens peuples, qui avoient une identité d'origine, de langage & de mœurs, & dont chacun avoit un gouvernement particulier indépendant des autres. Le pouvoir des rois étoit limité par la loi, & les intérêts publics étoient diſcutés dans les aſſemblées nationales. Les Germains, toujours armés, & toujours prêts à combattre & à mourir pour conſerver leur indépendance & leurs poſſeſſions, furent ſouvent attaqués, quelquefois vaincus, & jamais ſubjugués. C'eſt le ſeul peuple de la terre qui n'ait point obéi à des maîtres étrangers. Les Romains y firent quelque conquêtes, mais leur domination y fut toujours chancelante, & jamais ils n

Digitized by Google

compterent la Germanie au nombre de leurs provinces. Il eſt vrai que les différentes républiques ne connurent pas toujours aſſez le prix de leur confédération, & que ſouvent diviſées d'intérêts ou de haines perſonnelles, elles s'affoiblirent par des guerres domeſtiques, au lieu de réunir leurs forces contre leurs oppreſſeurs. Elles euſſent été invincibles, ſi elles avoient eu autant de politique que de courage.

Quoique l'*Allemagne* ait été dans tous les temps le théatre de la guerre, elle a toujours été ſurchargée d'habitans. Son exceſſive population l'a fait appeller la pépiniere des hommes. C'eſt un privilége dont elle eſt redevable à la ſalubrité de l'air qui entretient la vigueur du corps, & à la fertillité de ſon ſol qui fournit des ſubſiſtances faciles au cultivateur. Les rivieres dont ce pays eſt arroſé, favoriſent ſa fécondité naturelle & ſes relations commerçantes. Des bains d'eaux minérales, chaudes & tempérées, offrent des reſſources puiſſantes contre les maux qui affligent l'humanité. Quoique le climat & le ſol ne ſoient pas favorables à la culture de la vigne, on recueille ſur les bords du Neckre & du Rhin des vins fort eſtimés. Les bords de la mer beaucoup plus froids ne connoiſſent pas cette richeſſe, mais on y fait d'abondantes moiſſons de bled, & l'on y nourrit des troupeaux nombreux dans de gras pâturages.

Les Francs, que l'on regarde comme originaires de la Germanie, furent les premiers qui en changerent la conſtitution. Après avoir été les conquérans des Gaules, ils repaſſerent le Rhin, & ſe rendirent les maîtres de tout le pays renfermé entre le Danube & le Mein. Charlemagne étendit plus loin ſes conquêtes; & après avoir ſubjugué la Saxe & la Baviere, il porta ſes armes victorieuſes juſques dans les provinces voiſines de la Pologne & de la mer Baltique. L'*Allemagne*, ſous ce prince conquérant & ſous le regne de ſon fils, ne fut pour ainſi dire qu'une province de France, dont elle fut détachée par le partage imprudent que les fils de Louis le débonnaire firent de ſon riche héritage. Elle échut à Louis II à titre de royaume; & ſes deſcendans la poſſéderent depuis 340 juſqu'à 911, que Louis l'enfant mourut ſans laiſſer de poſtérité. Alors l'*Allemagne* fut rendue élective; & ſéparée de la France, elle forma un gouvernement particulier, ſous le nom d'*empire romain*, titre ſtérile, qui loin de contribuer à ſa ſplendeur, l'a inondée d'un déluge de calamités renaiſſantes.

Le chef du corps Germanique prend le titre d'empereur des Romains, ſans poſſéder l'héritage des anciens maîtres du monde. L'origine de cet uſage ſe découvre dans la foibleſſe des peuples d'Italie opprimés par des barbares, & ſur-tout dans l'ambition des papes, qui voulant ſe ſouſtraire à la domination des Goths, des Lombards & des Grecs, choiſirent Charlemagne pour protecteur: ils lui déférerent un titre qu'ils n'avoient point droit de lui donner; mais ils ne purent faire paſſer ſous ſa domination les peuples qui obéiſſoient à des maîtres étrangers. La majeſté de ce prince fut révérée dans Rome, il y fut reconnu empereur, exerça tous les actes de ſouveraineté: il conſerva les magiſtrats & la conſtitution, non pas qu'il n'eût le droit de les changer, mais par une ſuite de ſa politique, pour ménager de nouveaux ſujets, & les attacher à ſa domination.

Les Romains ſe laſſerent bientôt d'avoir pour protecteurs & pour maîtres des princes aſſez puiſſans pour être impunément leurs tyrans. Les papes, ambitieux d'envahir le pouvoir ſuprême, fomenterent en ſecret le mécontentement du peuple qui commença à rougir d'être aſſervi à des ſouverains étrangers; & dès qu'ils furent appuyés de la multitude, ils abuſerent des foudres de l'égliſe contre tous ceux qui refuſerent de ployer ſous leur deſpotiſme. Les rois d'*Allemagne*, à qui le titre d'*empereur des Romains* ne ſuſciteit que des guerres, ſe déſiſterent ſucceſſivement de leurs droits, & abandonnerent le ſiége de Rome aux papes, qui pendant pluſieurs ſiecles bouleverſerent l'Europe pour s'y conſerver. Mais en renonçant à la réalité du pouvoir, ils continuerent à ſe parer d'un titre vain & pompeux; & à leur élection, on les fait encore jurer qu'ils feront les défenſeurs de l'empire, mot qui n'offre aucune idée, & n'impoſe aucune obligation, puiſqu'il ne reſte aucun veſtige de cet empire. Ils ont même aboli l'uſage d'aller ſe faire couronner à Rome, uſage qui coûta tant

Digitized by Google

de sang à l'Europe ; & les princes électeurs n'exigent point l'accomplissement de leur serment : les dépenses de cette cérémonie épuisoient l'*Allemagne*, & enrichissoient l'Italie.

L'*Allemagne*, comme dans les premiers temps, est encore gouvernée par différens souverains, dont l'empereur est le chef, mais dont le pouvoir est restraint par celui des états de l'empire, qui sont composés des princes, dont les uns sont ecclésiastiques, & les autres séculiers. Cette dignité, depuis Charlemagne, a toujours été élective. Quoique toute la nation fût convoquée pour donner sa voix, il est constant qu'il n'y eut presque jamais que les princes, les évêques & la noblesse, qui donnerent leur suffrage. Le nombre des électeurs est aujourd'hui restraint à neuf, dont trois sont ecclésiastiques, savoir, les archevêques de Mayence, de Treves & de Cologne. Les six autres sont le roi de Bohême, le roi de Prusse, les ducs de Baviere, de Saxe & de Hanovre, & le comte Palatin du Rhin. On ne peut fixer le temps où ces princes se sont appropriés ce privilége exclusif : la plupart des droits ne sont que d'anciens usages. L'opinion la plus générale en fixe l'époque à Othon III. Il est probable que les premiers officiers de l'empire, qui tenoient dans leurs mains tout le pouvoir, s'arrogerent le droit d'élection. La bulle d'or les confirma dans une usurpation, dont on ne pouvoit les dépouiller. Le chef de tant de souverains est fort limité dans l'exercice du pouvoir suprême : il ne peut rien décider sans le concours des princes ; & dès qu'il est élu, il confirme par ses lettres & par son sceau, les droits & les privileges des princes, de la noblesse & des villes.

L'empereur & les électeurs sont les seuls princes qui soient véritablement souverains, parce qu'ils sont assez puissans pour faire respecter leurs priviléges & la foi des traités. La couronne impériale, après avoir ceint le front des princes de Saxe, de Suabe, de Baviere & de Franconie, *&c.* passa sur la tête du comte de Habsbourg, tige de la maison d'Autriche, dont les descendans ont étendu leur domination dans les plus belles provinces de l'Europe, plutôt par une politique sage & suivie, que par la force & l'éclat des armes. L'extinction de cette auguste maison en a fait passer l'héritage dans celle de Lorraine, qui, à ce que quelques-uns ont prétendu, avoit une commune origine avec elle.

La maison des comtes Palatins du Rhin se glorifie de la plus haute antiquité. Sa domination s'étend depuis les Alpes jusqu'à la Moselle ; elle est divisée en deux branches principales, dont l'une, qui descend de Rodolphe, a pour chef l'électeur Palatin ; l'autre, qui descend de Guillaume, possede la Baviere. La branche Palatine des Deux-Ponts a donné des rois à la Suede, & des souverains illustres à plusieurs pays de l'*Allemagne*. On peut dire à la gloire de cette maison, qui possede aujourd'hui deux électorats, qu'elle a été dans tous les temps féconde en grands hommes.

La maison de Saxe, qu'on voit briller dans le berceau de l'*Allemagne*, paroît aussi grande dans son origine, qu'elle l'est aujourd'hui. La Thuringe, la Misnie, la haute & basse Lusace qu'elle possede, sont situées au milieu de l'*Allemagne*. Elle est divisée en deux branches qui en forment plusieurs autres. L'Ernestine, qui est l'ainée, a été dépouillée de l'électorat qui a passé dans la branche Albertine. Si les possessions de cette maison étoient réunies sur une seule tête, elles formeroient une puissance redoutable : les princes de Gotha, de Veimar, Hilburghausen, *&c.* n'ont plus que l'ombre du pouvoir dont leurs ancêtres avoient la réalité.

La maison électorale de Brandebourg est parvenue au dernier période de la grandeur, sous un roi philosophe & conquérant : ses possessions s'étendent au-delà de l'*Allemagne*, où il est maître de la Poméranie ultérieure, de la Marche, de la Prusse, du Brandebourg, de la Prusse érigée en royaume, de Cleves, de la plus grande partie de la Silésie, des évêchés d'Halberstad, de Minden, de Bamin, & de l'archevêché de Magdebourg. Cet état considérable par son étendue, prend chaque jour de nouveaux accroissemens par sa population, dont les progrès sont favorisés par la fertilité du sol & par les encouragemens du gouvernement.

L'électorat est passé dans la maison de Brunsvic-Hanovre, qui a aussi la gloire d'occuper le trône d'Angleterre. Les possessions de cette maison, quoique divisées, lui donnent un rang considérable

Digitized by Google

parut les princes souverains de l'*Allemagne*. L'électorat de Bohême est tombé dans la maison d'Autriche : les électeurs ecclésiastiques sont chanceliers de l'empire. Celui de Mayence doit exercer cette dignité en *Allemagne* ; celui de Treves, dans la Gaule & dans la province d'Arles, à laquelle les Allemands conservent toujours le titre de royaume ; celui de Cologne dans l'Italie. On peut juger par ce partage que leurs fonctions sont trop simples, pour être pénibles : il n'y a que le premier à qui son titre impose des obligations réelles.

Chaque électeur est haut officier de l'empire. Le duc de Baviere prend le titre de grand-maître : c'est lui qui dans la solemnité du couronnement porte la couronne d'or. L'électeur de Saxe, en sa qualité de grand maréchal, porte l'épée. Celui de Brandebourg, comme grand chambellan, porte le sceptre. Le Palatin, comme grand trésorier, distribue au peuple les pieces d'or dont l'empereur a coutume de faire des largesses après son couronnement. Enfin chaque électeur a sa fonction, qu'il fait exercer par des vicaires, sur-tout depuis que plusieurs d'entr'eux, revêtus du titre de rois, croiroient se dégrader, en descendant à des devoirs qu'on n'exige que d'un sujet. Lorsque l'empire est vacant, & qu'il n'y a point de roi des Romains, l'électeur de Saxe & le Palatin sont les vicaires de l'empire.

L'*Allemagne* a plusieurs sortes de souverains, qui avec une égalité de prérogatives, sont distingués par la différence des noms. Les landgraviats, qui dans leur origine n'étoient que des commissions, devinrent héréditaires. La juridiction de ces landgraves s'étendoit sur une province ; c'est pourquoi on les appelloit *juges ou comtes provinciaux*. Les uns relevoient immédiatement de l'empereur, dont ils recevoient l'investiture de leur dignité, & les autres relevoient des évêques & des seigneurs, à qui ils étoient obligés de rendre hommage comme à leurs souverains. Leur grandeur actuelle fait méconnoître leur origine. Les margraves ou marquis commandoient sur la frontiere. La juridiction du burgrave étoit bornée dans une ville. Quoique la prérogative d'élire un chef de l'empire, soit annexée exclusivement à certaines maisons, il y a plusieurs souverains qui marchent leurs égaux. Les princes de Hesse-Cassel, maîtres d'un pays étendu & fertile, font rechercher leur alliance par leurs voisins. Ceux de Holstein possedent presque toute cette péninsule, connue autrefois sous le nom de *Chersonese cimbrique*. Le duc de Virtemberg possede une partie de la Suabe. Les états du duc de Meckelbourg sont renfermés entre la mer Baltique & l'Elbe, & ceux du marquis de Bade s'étendent le long du Rhin.

Plusieurs autres princes sont véritablement souverains ; mais leur puissance bornée les met en effet dans la dépendance de leurs voisins plus puissans : tels sont sur-tout les princes ecclésiastiques. Comme leur dignité n'est pas héréditaire, elle leur donne moins de considération : ils ne sont souverains, qu'autant qu'ils se tiennent enfermés dans le cercle de leurs états.

Le chef du corps Germanique prend le titre d'*empereur* ; & comme il n'y a point de revenus attachés à cette suprême dignité, on a soin de n'élire qu'un prince assez riche & assez puissant, pour en soutenir l'éclat. Ce roi des rois n'a pas une ville à lui : les titres de *toujours auguste*, de *César*, de *majesté sacrée*, ne lui donnent point le droit de prononcer souverainement sur les affaires de la paix & de la guerre. L'établissement des impôts, & toutes les branches de l'administration, dépendent des assemblées générales, qu'on appelle *dietes*. Tout ce qu'on y décide, ne peut avoir force de loi, s'il n'a le sceau de l'empereur.

Les états de l'empire sont composés de trois corps ou colleges, dont le premier est celui des électeurs ; le second celui des princes ; le troisieme est celui des villes impériales. Les électeurs & les princes sont véritablement souverains dans leurs états ; il est des cas où on peut appeller de leurs jugemens à la chambre impériale de Spire, ou au conseil aulique, qui se tient dans la résidence de l'empereur : c'est-là que se décident les affaires de la noblesse. Le college des princes est encore composé d'évêques & d'abbés qui forment une classe particuliere. Quoiqu'ils ne doivent leur élévation qu'aux suffrages de leur chapitre, ils ont la préséance sur les princes séculiers dans les dietes & les cérémonies publiques. L'é-

Digitized by Google

tendue de leurs poſſeſſions, & leurs immenſes revenus leur fourniſſent les moyens de tenir une cour, dont la magnificence éclipſe celle de la plupart des autres princes. Il eſt vrai que depuis l'établiſſement de la religion proteſtante, pluſieurs ſont déchus de cet état d'opulence; les archevêques de Mayence, de Treves, de Cologne, n'ont point été enveloppés dans cette révolution. Leurs richeſſes & leurs priviléges leur donnent une place diſtinguée parmi les autres ſouverains. L'archevêque de Salzbourg tient le ſecond rang après eux: Les princes évêques ſont ceux de Bamberg, Mirzbourg, Spire, Worms, Conſtance, Augsbourg, Hildesheim, Paderborn, Freiſingen, Ratisbonne, Trente, Brixen, Bâle, Liege, Oſnabruck, Munſter & Coire, *&c.* & quelques-uns de ces évêques occupent pluſieurs ſiéges dont les revenus donnent un nouvel éclat à leur dignité, dont rarement ils rempliſſent les obligations religieuſes; le luxe de leurs mœurs eſt bien éloigné de la ſimplicité évangélique. Le grand maître de l'ordre Teutonique tient le premier rang dans la claſſe des évêques. Les abbés qui ont le titre de princes, ſont ceux de Fulde, de Kempten, de Prum, d'Elva, de Viſſembourg, *&c.* Le grand prieur de Malte prend place parmi eux: le titre de *comte* & *baron* donne autant de conſidération dans ces dietes, que celui de *prince*. Au reſte cette conſidération eſt toujours proportionnée à l'étendue de leurs états.

Pluſieurs villes qui ont conſervé leur indépendance, forment chacune des eſpeces de républiques, & figurent avec éclat au milieu d'un peuple de ſouverains. On compte cinquante-une de ces villes, qu'on nomme *impériales*, parce qu'elles ne dépendent que de l'empereur. Le traité de Munſter leur donne voix délibérative, & toutes enſemble ont deux voix dans les dietes: l'état floriſſant de ces villes eſt une nouvelle preuve que l'abondance eſt un fruit certain de la liberté. On y voit germer les richeſſes, & les beſoins y ſont ignorés. Les plus conſidérables ſont Hambourg, Lubec & Breme dans la baſſe-Saxe; Ratisbonne dans le cercle de Baviere; Nuremberg & Altorf dans la Franconie; Augsbourg, Ulm Hailbronn dans la Suabe; Cologne, Aix-la-Chapelle dans la Weſtphalie; Francfort, Spire, Worms, dans le cercle du haut-Rhin. Toutes ces villes offrent le ſpectacle de l'opulence.

Il eſt une autre eſpece de villes qui forment une puiſſance fédérative pour les intérêts de leur commerce: on les appelle *hanſéatiques*, qui ſont Cologne dans le cercle de Weſtphalie; Hambourg, Lubec, Breme & Roſtoch, dans le cercle de la baſſe-Saxe; & Dantzic dans la Pruſſe Polonoiſe: ces villes ſont des eſpeces de républiques, qui ſous la protection de l'empire ſe gouvernent par leurs propres loix, & n'obéiſſent qu'à leurs magiſtrats.

L'*Allemagne* fut diviſée en différens cercles, ou grandes provinces, l'an 1439, dans la diete de Nuremberg. Chaque cercle renferme pluſieurs états, dont les ſouverains s'aſſemblent pour régler leurs intérêts communs. Quatre de ces cercles ſont au midi de la haute *Allemagne*, ſavoir, ceux d'Autriche, de Bourgogne, de Baviere & de Suabe. Les cinq autres ſont la Weſtphalie, la haute & baſſe Saxe, le haut & le bas Rhin. Le cercle de Bourgogne ne ſubſiſte plus depuis que les pays d'où il tiroit ſon nom ont paſſé ſous une autre domination.

Le cercle d'Autriche renferme l'archiduché de ce nom, les duchés de Stirie, Carinthie & de Carniole, le comté de Tirol & la Suabe Autrichienne; l'archiduché eſt un pays fertile en vins, en grains & en pâturages; ſes anciens marquis étoient chargés de défendre la frontiere contre les invaſions des Huns ou Avares. Ce pays faiſoit partie des provinces romaines de Norique & Pannonie. La Stirie eſt un pays montagneux qui nourrit beaucoup de bétail; ſon nom allemand ſignifie *bœuf*. Sa principale richeſſe conſiſte dans ſes mines de fer. Le duché de Carinthie fournit les mêmes productions. Celui de Carniole eſt dominé par de hautes montagnes, & le ſol eſt hériſſé de rochers; on y trouve des mines de fer & d'argent. Le Tirol, quoique rempli de montagnes couvertes de neige, eſt conſidérable par ſa population, par ſes mines de fer, d'argent & de mercure.

Le cercle de Baviere, du temps des Romains, faiſoit partie de la Norique & de la Vindelicie. Ce pays pauvre n'auroit beſoin que d'habitans induſtrieux & commerçans pour y voir naître l'abondance

Digitized by Google

La terre y produit d'abondantes moissons de bled. On y trouve des mines de fer, de cuivre, de vitriol & d'argent; les salines y sont d'un produit considérable. Six états sont renfermés dans ce cercle, le duché & le palatinat de Baviere, le duché de Neubourg, l'archevêché de Saltzbourg, les évêchés de Freisingen, de Ratisbonne & de Passaw; l'électeur de Baviere, de la branche cadette de la maison Palatine, ne possede la dignité électorale que depuis 1621. L'archevêque de Saltzbourg est un souverain riche & puissant qui prend le titre de légat du S. siége. Il a la prérogative de nommer à plusieurs évêchés; le duché de Neubourg & la principauté de Sulback s'appellent aujourd'hui *le nouveau palatinat*, parce qu'il a passé sous la domination de l'électeur palatin du Rhin. Les évêques de Freisingen, de Ratisbonne & de Passaw, sont princes de l'empire.

La Suabe, qui tire son nom des Sueves ses anciens habitans, est célebre par ses bains & ses fontaines salées; ce cercle renferme trente & une villes impériales & un grand nombre de principautés ecclésiastiques & séculieres, dont les plus considérables sont les duchés de Virtemberg, la principauté & le comté de Furstemberg, le marquisat de Bade, l'évêché d'Ausbourg & l'abbaye de Kempten; les princes de Virtemberg tiennent le premier rang parmi les souverains du cercle de Suabe. La principauté ou comté de Furstemberg est possédée par les princes de ce nom, qui datent de la plus haute antiquité. Kempten n'est considérable que par les priviléges dont jouit son abbé. Ausbourg, célebre par ses ouvrages d'orfévrerie, d'horlogerie & d'ivoire, donne le titre de souverain à ses évêques. Ulm, sur le Danube, est une ville commerçante en toiles, en laines, en futaines & en ouvrages de fer. C'est la premiere des villes impériales de la Suabe.

La Franconie, qui fut le berceau des conquérans des Gaules, dont elle conserve encore le nom, est riche par ses bleds, ses pâturages & ses fruits. Ce cercle, qui renferme cinq villes impériales, a pour directeurs l'évêque de Bamberg, & l'un des deux marquis d'Anspach & de Culembach, qui rempliſſent tour-à-tour cette fonction; mais l'évêque jouit seul du droit de proposer les affaires, de recueillir les suffrages & de dresser les conclusions. Cet évêque, par un droit fondé uniquement sur l'usage, a pour officiers héréditaires les électeurs de Bohême, de Saxe, de Baviere & de Brandebourg, qui font remplir leur fonction par des subalternes; ils sont trop grands pour s'en acquitter eux-mêmes. Il paroît surprenant que des princes aussi puissans n'aient pas aboli une coutume qui semble déroger à leur dignité; des motifs d'intérêts ont perpétué cette bisarrerie. Ils ont grand soin de se faire investir de leurs offices par les évêques, pour jouir de plusieurs terres qui y sont attachées; l'évêché de Virtzbourg est d'un revenu considérable: lorsque quelqu'un se présente pour être reçu chanoine, il est obligé de passer au milieu des chanoines rangés en haie, qui le frappent légérement sur le dos. Cette coutume est un artifice pour éloigner des canonicats les princes de l'empire qui refusent de se soumettre à cette cérémonie. C'est dans ce cercle que les princes de Saxe, de Gotha, de Cobourg, d'Hildburghausen, ont leurs possessions. Le landgrave de Hesse-Cassel y possede plusieurs principautés. Les marquisats d'Anspach & de Culembach ou de Bareith, qui appartiennent à des princes cadets de la maison de Brandebourg, y sont aussi renfermés: les principales villes impériales sont Nuremberg, où se fait un grand commerce, & Francfort sur le Mein.

Le cercle de la haute-Saxe comprend la Saxe, l'électorat de Brandebourg & le duché de Poméranie; il n'y a que deux villes impériales enclavées dans la Thuringe. La Saxe est un pays fertile en bled & en pâturage; on y trouve des mines de plomb & d'argent; c'est-de-là qu'on tire la gaude, plante propre à la peinture. Les princes de Saxe descendent du marquis de Misnie. Ils ne possedent ce duché que depuis l'an 1422, & l'électorat que depuis l'an 1448. Personne ne leur conteste d'être une des plus anciennes maisons de l'Europe; la branche Albertine a presque tout englouti l'héritage de cette maison. L'Ernestine a ses principales possessions dans la Thuringe, unie à la Misnie en 1240. La principauté d'Anhalt est possédée par les descendans des princes d'Alcanie, qui dans le douzieme siecle figuroient parmi les plus grands princes de l'Europe. Ils possédérent suc-

Digitized by Google

ceſſivement le marquiſat de Brandebourg, le duché de Saxe & pluſieurs autres grandes principautés. La marche de Brandebourg a eſſuyé de fréquentes révolutions, & a ſouvent changé de maître. Elle eſt enfin paſſée ſous la domination des deſcendans de Fréderic margrave de Nuremberg, qui ſont maîtres de la Pruſſe & de beaucoup de pays qui forment aujourd'hui le royaume de Pruſſe, royaume puiſſant & devenu redoutable à l'Europe par le génie de ſes derniers rois. L'électeur de Brandebourg, roi de Pruſſe, ne le céde qu'à la maiſon d'Autriche par l'étendue de ſes poſſeſſions. La multitude de ſes principautés lui donne rang & droit de ſuffrage dans pluſieurs cercles. C'eſt ce qui établit ſon crédit dans tout l'empire.

Le cercle de la baſſe-Saxe comprend les duchés de Mekelbourg, de Holſtein, de Brunſvick, de Hanovre, les principautés d'Hildesheim & d'Halberſtadt, avec le duché de Magdebourg. La maiſon de Brunſvick, partagée en deux branches, la ducale & l'électorale, y a ſon plus riche patrimoine. La principauté d'Halberſtadt, qui étoit un riche évêché, a paſſé dans la maiſon de Brandebourg, ainſi que l'archevêché de Magdebourg qui a été ſécularisé. Le duché de Meckelbourg eſt un démembrement de l'ancien royaume des Vandales. Les princes de cette maiſon ſont diviſés en deux branches, qui partagent le duché. Le Holſtein, qui dans ſon origine n'étoit qu'un comté, fut érigé en duché en faveur de Chriſtiern, roi de Danemarck, dont les deſcendans le partagent aujourd'hui. Lubec, ville libre & impériale, tient le premier rang parmi les villes hanſéatiques. L'évêché eſt héréditaire dans la maiſon de Holſtein.

Le cercle de Weſtphalie eſt diviſé en treize états principaux, l'évêque de Liege en eſt le ſouverain, & ſa qualité de prince de l'empire lui donne ſéance & droit de ſuffrage dans les dietes. Les duchés de Juliers & de Berg ſont devenus le patrimoine des électeurs palatins héritiers des ducs de Cleves. Le roi de Pruſſe poſſede dans ce cercle, la Marck, Cleve & Ravenſperg, l'évêché de Meinden qui fut ſécularisé en 1648, Emden & la principauté d'Ooſtfriſe. Les comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorſt appartiennent au roi de Danemarck.

Le cercle du bas Rhin eſt appellé *cercle-électorat*, parce qu'il renferme les trois électorats eccléſiaſtiques & les palatinats du Rhin, qu'il ne faut pas confondre avec le palatinat de Baviere; & le cercle du haut-Rhin eſt compoſé des évêchés de Worms, de Spire & de Bâle, des duchés de Deux-Ponts & de Simmeren, des landgraviats de Heſſe & de Darmſtadt, du comté de Naſſau, de la principauté de Naſſau.

Les diſputes ſur la religion ont excité de fréquentes révolutions dans l'*Allemagne*. C'eſt le fer à la main qu'on y a prétendu décider les queſtions théologiques. La religion catholique eſt profeſſée dans tous les pays de la domination Autrichienne, dans les états des électeurs & des princes eccléſiaſtiques, & dans le cercle de Baviere. Le luthéraniſme domine dans les cercles de la haute & baſſe-Saxe, de la Weſtphalie, de la Franconie, de la Suabe, & dans les villes impériales. Le calviniſme eſt ſuivi dans les états de l'électeur de Brandebourg, du landgrave de Heſſe-Caſſel & de pluſieurs autres provinces. Les fureurs ſoi-diſant religieuſes ſont éteintes. Les catholiques, en plaignant l'aveuglement des proteſtans, vivent en paix avec eux; & quelquefois le même temple ſert à des cultes différens.

Le corps germanique eſt compoſé de pieces de rapport qui doivent en affoibliſſant la conſtitution par la difficulté d'en entretenir l'harmonie. Il ſeroit difficile de décider quelle eſt ſa conſtitution politique, tant elle varie dans les différents états qui le compoſent. Ici la puiſſance ſouveraine eſt héréditaire, là elle eſt élective. Dans certains états le pouvoir du prince eſt abſolu, dans d'autres il eſt limité par des capitulations & par la loi. Les villes libres ont un ſénat compoſé des principaux citoyens, & l'élection en eſt confiée aux ſénateurs mêmes. Dans les unes, le gouvernement eſt ariſtocratique; dans d'autres ce ſont les tribus qui éliſent les ſénateurs qui peuvent abſoudre ou flétrir de leurs cenſures. C'eſt une véritable démocratie. Le gouvernement ne peut y être regardé comme ariſtocratique. Un pareil gouvernement ſuppoſe un ſénat fixe & permanent, dont l'autorité ſouveraine délibere ſans oppoſition ſur tout ce qui con-

cern

Digitized by Google

cerne la république, & qui confie à des officiers ſubalternes & à des magiſtrats l'exécution de ſes ordres & de ſes délibérations. La chambre de Spire & le conſeil aulique, ne ſont qu'une image imparfaite de ce ſénat ſouverain: on n'y porte que les affaires par appel; ainſi ce tribunal reſteroit ſans fonction ſi les parties jugées étoient ſatisfaites du premier arrêt. Les dietes ne doivent point être regardées comme un ſénat permanent & abſolu, quoique tout s'y décide à la pluralité des voix. L'Angleterre & la Suede ont leurs parlemens où les affaires ſont réglées par les ſuffrages des députés des provinces, ſans que le gouvernement prenne le nom d'*ariſtocratique*. Les biens de chaque ſénateur, dans l'ariſtocratie, dépendent abſolument des loix & du ſénat qui peut en prendre une portion pour les beſoins de l'Etat. En *Allemagne* tous les Etats enſemble n'ont point de droit ſur les biens des particuliers.

On a ſouvent agité ſi l'*Allemagne* pouvoit être miſe dans la claſſe des monarchies. La queſtion ne peut ſe décider qu'en en diſtinguant de deux eſpeces. Dans les unes le monarque eſt abſolu, & dans les autres ſon pouvoir eſt limité par la loi. Il eſt certain que l'exercice de la puiſſance impériale eſt réglé par des capitulations, & que l'empereur n'a pas plus de pouvoir ſur les princes, qu'un canton Suiſſe n'en a ſur les autres. Les titres faſtueux dont il ſe pare ſont des ſons ſans idée, des fantômes ſans réalité. Les états en lui prêtant ſerment de fidélité ſe réſervent leur indépendance & leurs priviléges. Quelques juriſconſultes, ennemis de la puiſſance impériale, ont avancé que celui qui en étoit revêtu n'étoit qu'un magiſtrat chargé de titres pompeux & ſtériles, & que la ſouveraineté réſidoit dans les états. Il faut convenir que dans la capitulation que l'empereur jure d'obſerver, les électeurs lui preſcrivent ce qu'il doit faire, & qu'ils ſe réſervent le droit de lui déſobéir, s'il viole ſes engagemens. Cette capitulation prouve ſimplement que ſa puiſſance n'eſt pas abſolue, & qu'il eſt des cas où la déſobéiſſance ne peut être regardée comme criminelle. Le chef de l'empire ne déroge point au droit de ſouveraineté, lorſqu'il s'engage à obſerver les loix fondamentales, à demander le conſeil des états dans les affaires publiques, à ne point changer les légiſlations, à n'introduire aucune nouveauté dans le culte, à ne faire ni la paix ni la guerre ſans le conſentement de la nation. C'eſt en conſéquence de ces engagemens que les états de l'empire promettent de conſacrer leur fortune & leurs viès pour la cauſe commune.

La puiſſance impériale eſt beaucoup moins étendue que dans les monarchies où la puiſſance du monarque eſt reſtreinte par la loi. Dans celles-ci les premiers de l'état lui doivent compte de leurs actions, & il ne peut être cité à aucun tribunal; il leve des tributs & des armées, & par la raiſon ou ſous le prétexte du bien public, il peut ſoumettre la fortune de ſes ſujets à ſes volontés pour ſoutenir des guerres juſtes ou d'ambition. L'empereur d'*Allemagne* ne jouit point de ces priviléges. Ses intérêts ſont abſolument diſtingués de ceux des états. Les princes qui compoſent le corps germanique, font des alliances avec les autres puiſſances, ſans ſa participation; & lorſqu'ils ſe croient léſés, ils lui déclarent la guerre. Il y a encore une autre différence dans les prérogatives des empereurs & des rois. Un monarque peut diſpoſer des forces de l'état, il eſt général né de ſes armées, il en dirige à ſon gré les opérations, il eſt l'ame & l'eſprit qui font mouvoir tout le corps. L'empereur, quoique chef d'une nation nombreuſe, n'a pas le même privilége; c'eſt avec ſes propres revenus qu'il ſoutient l'éclat de ſa dignité; il n'y a point de tréſor public; les états ne lui entretiennent point d'armées; chaque prince diſpoſe à ſon gré de ſes troupes & du revenu de ſa ſouveraineté. Lorſqu'il eſt preſſé par des guerres, il eſt obligé de mendier des ſecours d'hommes & d'argent, que ſouvent on lui refuſe ou qu'on lui fournit avec épargne. Il eſt une autre eſpece de ſervitude qui le met au-deſſous des rois. Une ancienne coutume, confirmée par la bulle d'or, aſſujettiſſoit l'empereur dans de certains cas à comparoître devant le comte Palatin, pour rendre compte de ſes actions. Les trois électeurs eccléſiaſtiques citerent Albert I à ce tribunal; mais il étoit trop puiſſant pour obéir, & au lieu de répondre, il prit les armes contre ſes accuſateurs; c'eſt le ſeul exemple que l'hiſtoire nous fourniſſe de l'exercice de cette loi.

Digitized by Google

Quelques écrivains Allemands ont prétendu que leur gouvernement étoit populaire, & qu'eux seuls jouissoient du droit de citoyen, qui consiste à être admis dans les délibérations, & à donner sa voix dans les affaires publiques. Il faut en conclure que les états sont les seuls citoyens qui tous en général & en particulier, décident de l'administration publique. La constitution politique d'*Allemagne*, n'a aucun trait de conformité avec les républiques populaires de l'ancienne Grece; on est forcé d'avouer que ce gouvernement qui n'est formé sur aucun modele, n'en servira jamais à d'autres. C'est un corps monstrueux qu'on ne peut réformer sans le détruire; ses membres sont trop inégaux pour en faire un tout régulier; c'est une confédération de peuples libres, semblable à celle qui étoit entre les Romains & les Latins. Les Allemands sous leur empereur, ressemblent aux Grecs qui se réunissent sous Agamemnon, pour venger contre Troie l'injure de Ménelas.

On peut juger des forces de l'*Allemagne*, par le nombre de ses villes, de ses bourgs & de ses villages, où l'on voit par-tout briller l'industrie commerçante. Une noblesse riche & magnifique y répand l'abondance: les guerres dont elle a toujours été agitée, ont enlevé beaucoup de cultivateurs à la terre. Le goût décidé des Allemands pour les arts méchaniques, les éloigne des travaux champêtres, & dès qu'ils sont assez fortunés pour apprendre un métier, ils quittent leurs villages & se retirent dans les villes, dont la molesse énerve leur vigueur naturelle: on compte dans les dix cercles dix-neuf cents cinquante-sept villes & bourgs, sans y comprendre la Bohême, où l'on trouve deux cents deux villes, trois cents huit bourgs & trente mille trois cents soixante & trois villages. Quoique l'*Allemagne* s'étende depuis le pays de Liege jusqu'aux frontieres de la Pologne, & depuis le Holstein jusqu'aux extrémités de la Hongrie, il n'y a point de contrée qui ne fournisse des subsistances suffisantes à ses habitans. L'exportation de ses denrées excede l'importation. C'est l'introduction du luxe qui leur a fait un besoin des vins de France & d'Espagne, des draps étrangers dont ils ont la matiere premiere. Les bords du Rhin sont couverts de mûriers, qui donnent la facilité de nourrir des vers à soie. Plusieurs villes situées sur le Mein & la mer Baltique, favorisent les importations, dont les progrès sont arrêtés par des impositions accablantes. C'est de-là que plusieurs nations tirent le fer travaillé, le plomb, le vif argent, du bled, de la laine, des draps grossiers, des serges, des toiles de lin, des chevaux & des moutons. La puissance de l'*Allemagne* est toute renfermée en elle-même; elle n'a point, comme les autres royaumes, des possessions dans des terres étrangeres; c'est ce qui donne des entraves à son commerce, & ce qui rend l'argent plus rare; cette disette d'especes est encore occasionnée par le goût de la jeunesse allemande pour les voyages; ils vivent pauvres chez eux pour figurer avec éclat chez l'étranger, où ils perdent la simplicité innocente de leurs mœurs. Dans les autres royaumes, les capitales engloutissent tout l'or des provinces; en *Allemagne* il y a plus d'économie dans la distribution des richesses, & cette égalité qui lui donne moins d'éclat, est ce qui entretient son embonpoint.

La puissance d'un état est relative à celle de ses voisins; l'*Allemagne* contiguë à la Turquie d'Europe, a pour remparts la Stirie, la Hongrie & la Croatie. Les Ottomans, considérables par leur nombre, ne sont point des ennemis dangereux; peu aguerris & mal disciplinés, ils n'ont que l'impétuosité de courage qui s'éteint à mesure qu'ils pénetrent dans les pays froids. La stérilité de la Servie & de la Bulgarie, leur refuse les subsistances nécessaires à de nombreuses armées. S'ils ont eu quelques succès dans plusieurs guerres, on doit les attribuer au mépris qu'ils inspiroient: l'*Allemagne* ne leur a jamais opposé que le quart de ses forces, & c'étoient des troupes de rebut mal payées & mal disciplinées. La terreur qu'inspiroit le nom Turc, étoit un effet de la politique autrichienne, qui exagéroit leurs forces pour tirer de plus fortes contributions: la religion a encore contribué à nourrir ce préjugé; les prêtres & les moines ont tonné dans la tribune sacrée, pour armer l'Europe contre ces peuples infideles.

L'*Allemagne* n'a rien à redouter de l'Italie gouvernée par différens prin-

Digitized by Google

ces qui ne peuvent porter la guerre au dehors. La Pologne, sans cesse déchirée de factions, ne figure plus parmi les puissances de l'Europe. Elle n'a ni la force ni l'ambition de faire des conquêtes. Le Danemarck, attentif à conserver ses possessions, ne peut nuire à l'empire, & a besoin de son secours contre la Suede. L'Angleterre, satisfaite d'être la dominatrice des mers, n'est jalouse que d'étendre ses possessions dans le nouvel hémisphere. Les Hollandois, nés au milieu des eaux, ont tourné leur ambition du coté de l'Inde. La Suede, sous ses rois conquérans, a enlevé plusieurs provinces d'*Allemagne*; mais cette puissance manque d'hommes & d'argent pour soutenir une longue guerre; c'est un débordement qui se dissipe dans les campagnes qu'il inonde. La France est le seul état qui puisse attaquer avec succès l'*Allemagne*. Mais la nature a fixé ses bornes, & l'expérience lui a appris qu'elle ne peut les franchir impunément.

Les avantages du corps germanique sont compensés par beaucoup de maux politiques qui le consument au dedans. Le défaut d'harmonie avec le souverain, est le germe de sa langueur & de son dépérissement. Il est impossible dans le physique que plusieurs parties réunies forment un seul corps; la même impossibilité se rencontre dans les corps politiques: quand il y a plusieurs princes qui président au destin d'un état, on ne voit jamais plier leurs forces sous une même volonté; cette union parfaite ne se trouve que dans les monarchies, ou dans les républiques où le pouvoir suprême est concentré dans une seule ville, comme dans Rome, Sparte, Athenes & Venise: les jalousies divisent & détruisent les gouvernemens composés de plusieurs états égaux en pouvoir. Il faut que le gouvernement soit uniforme pour en assurer la prospérité. Ainsi le plus grand vice du gouvernement de l'empire, est de n'être ni monarchique, ni puissance fédérative; l'empereur est sans cesse attentif à étendre ses prérogatives, & les autres princes veillent sans cesse pour les restreindre. Les villes impériales devenues riches par leur commerce, excitent la cupidité des princes indigens qui ne peuvent se dissimuler que c'est la liberté qui fait germer les richesses & l'industrie; la noblesse fiere de son origine distille le mépris sur le peuple, qui se croit aussi respectable qu'elle par son opulence. La jalousie seme encore la division entre les princes séculiers & les princes ecclésiastiques; les premiers voient avec indignation les ministres de l'autel jouir du droit de préséance, quoiqu'ils soient bien inférieurs en naissance, & qu'ils ne puissent transmettre leur grandeur à leur famille; de leur coté les princes ecclésiastiques se plaignent sans cesse des séculiers qui ont usurpé une portion de leurs revenus; enfin on voit par-tout des opprimés & des oppresseurs.

Le prétexte de la religion fomente des haines naturelles & divise des cœurs qu'elle se proposoit d'unir; le clergé catholique a été privé par les princes protestans de quelques-uns des domaines qu'il possédoit; les prêtres dépouillés d'une partie de leurs biens, ne sont pas disposés à en aimer les ravisseurs. Le plus grand vice de ce gouvernement est le droit accordé à différens états de l'empire de faire des alliances avec leurs voisins; c'est ouvrir une entrée aux étrangers; c'est rompre l'union naturelle pour faire une adoption nouvelle; c'est confier au sort des armes la décision des querelles qui ne doivent être discutées qu'au tribunal des loix; enfin sans ces vices de constitution, auxquels l'*Allemagne* est attachée, elle pourroit se flatter de donner des loix à l'Europe entiere, ou au moins la tenir dans de continuelles frayeurs. (*M. y.*)

* ALLEMANDS, s. m. Ce peuple a d'abord habité le long des rives du Danube, du Rhin, de l'Elbe, & de l'Oder. Ce mot a un grand nombre d'étymologies, mais elles sont si forcées, qu'il vaut presque autant n'en savoir aucune que de les savoir toutes. Cluvier prétend que l'Allemand n'est point Germain, mais qu'il est Gaulois d'origine. Selon le même auteur, les Gaulois, dont Tacite dit qu'ils avoient passé le Rhin & s'étoient établis au-delà de ce fleuve, furent les premiers *Allemands*. Tout ce qu'on ajoute sur l'origine de ce peuple, depuis Tacite jusqu'à Clovis, n'est qu'un tissu de conjectures peu fondées. Sous Clovis les *Allemands* étoient un petit peuple qui occupoit la plus grande partie des terres si-

Digitized by Google

tuées entre la Meuse, le Rhin, & le Danube. Si l'on compare ce petit terrein avec l'immense étendue de pays qui porte aujourd'hui le nom d'*Allemagne*, & si l'on ajoute à cela qu'il y a des siecles que les *Allemands* ont les François pour rivaux & pour voisins, on en saura plus sur le courage de ces peuples, que tout ce qu'on en pourroit dire d'ailleurs.

ALLEMANDE, s. f. *Musique*, est une sorte de piece de musique, dont la mesure est à quatre temps, & se bat gravement. Il paroît par son nom que ce caractere d'air nous est venu d'Allemagne : mais il est vieilli, & à peine les musiciens s'en servent-ils aujourd'hui ; ceux qui l'emploient encore lui donnent un mouvement plus gai. *Allemande* est aussi une sorte de danse commune en Suisse & en Allemagne ; l'air de cette danse doit être fort gai, & se bat à deux temps. (*S*)

ALLER *de l'avant*, *Marine*, c'est marcher par l'avant ou la proue du vaisseau.

ALLER *en droiture*. *Marine*. *Voyez* DROITURE.

ALLER *à bord*. *Marine*. *V.* BORD.

ALLER *au cabestan*. *Marine*. *V.* CABESTAN.

ALLER *à la sonde*. *Mar*. *V.* SONDE.

ALLER *à grasse bouline*, *Mar*. c'est cingler sans que la bouline du vent soit entiérement halée. *V.* BOULINE GRASSE.

ALLER *au plus près du vent*, *Marine*, c'est cingler à six quarts de vent près de l'aire ou rumb d'où il vient ; par exemple, si le vent est nord, on pourroit aller à l'oueſt-nord-oueſt, & changeant de bord, à l'est-nord-est.

ALLER *proche du vent*, *approcher le vent*, *Mar.*, c'est se servir d'un vent qui paroît contraire à la route, & le prendre de biais, en mettant les voiles de coté par le moyen des boulines & des bras.

ALLER *de bout au vent*, *Mar.*, se dit d'un vaisseau qui est bon boulinier, & dont les voiles sont bien orientées, de sorte qu'il semble aller contre le vent, ou de bout au vent. Un navire travaille moins ses ancres & ses cables, lorsqu'étant mouillé il est *de bout au vent*, c'est-à-dire qu'il présente la proue au lieu d'où vient le vent.

ALLER *vent largue*, *Mar.* c'est avoir le vent par le travers, & cingler où l'on veut aller, sans que les boulines soient halées.

ALLER *entre deux écoutes*, *Marine*, c'est aller vent en poupe.

ALLER *au lof*, *Marine*. *V.* LOF.

ALLER *à la bouline*. *Marine*. *Voyez* BOULINE.

ALLER *à trait & à rame*. *V.* RAME.

ALLER *à la dérive*. *Mar.*, *V.* DÉRIVE & DÉRIVER. *Se laisser aller à la dérive* ; *aller à Dieu & au temps* ; *à mâts & à cordes* ou *à sec*, c'est serrer toutes les voiles & laisser voguer le vaisseau à la merci des vents & des vagues ; ou bien c'est aller avec toutes les voiles & les vergues baissées à cause de la fureur du vent.

ALLER *avec les huniers à mi-mât*. *Marine*. *V.* HUNIER.

ALLER *terre à terre*, *Mar.*, c'est naviguer en côtoyant le rivage. *V.* RANGER LA CÔTE. (*Z*)

ALLER *en traite*, *v.* TRAITE.

ALLER *à l'épée*, *Escrime*, on dit d'un escrimeur qu'il bat la campagne, qu'il *va à l'épée*, quand il s'ébranle sur une attaque, & qu'il fait de trop grands mouvemens avec son épée pour trouver celle de l'ennemi. C'est un défaut dans un escrimeur d'*aller à l'épée*, parce qu'en voulant parer un coté il en découvre un autre.

ALLER, *Manége*, se dit des allures du cheval ; *aller le pas*, *aller le trot*, &c. *V.* ALLURES. On dit aussi en termes de manége, *aller étroit*, lorsqu'on s'approche du centre du manége : *aller large*, lorsqu'on s'en éloigne : *aller droit à la muraille*, c'est conduire son cheval vis-à-vis de la muraille, comme si l'on vouloit passer au travers. On dit en termes de cavalerie, *aller par surprise*, lorsque le cavalier se sert des aides trop à coup, de façon qu'il surprend le cheval au lieu de l'avertir ; *aller par pays*, signifie, *faire un voyage*, ou *se promener à cheval* ; *aller à toutes jambes*, *à toute bride*, *à étripe-cheval*, ou *à tombeau ouvert*, c'est faire courir son cheval aussi vîte qu'il peut *aller*. On dit du cheval, *aller par bonds & par sauts*, lorsqu'un cheval par gaieté ne fait que sauter, au lieu d'*aller* une allure réglée. Cette expression a une autre signification en termes de manége. *V.* SAUTER. *Aller à trois jambes*, se dit d'un cheval qui boite ; *aller de l'oreille*, se dit d'un cheval qui fait une inclination de tête à chaque pas. (*V*)

ALLER *de bon tems*, terme des *véneurs* ; l'on dit *les véneurs* alloient de bon temps,

Digitized by Google

lorſque le roi arriva, ce qui ſignifie qu'il y avoit peu de tems que la bête étoit paſſée.

Aller d'aſſurance, ſe dit de la bête, lorſqu'elle va au pas, le pied ferré & ſans crainte.

Aller au gagnage, ſe dit de la bête fauve, (le cerf, le daim, ou le chevreuil) lorſqu'elle va dans les grains pour y viander & manger; ce qui ſe dit auſſi du lievre.

Aller de hautes erres, ſe dit d'une bête paſſée il y a ſept ou huit heures; *ce lievre va de hautes erres.*

Aller en quête, ſe dit du valet de limier lorſqu'il va aux bois pour y détourner une bête avec ſon limier.

Aller ſur ſoi, *ſe ſur-aller*, *ſe ſur-marcher*, ſe dit de la bête qui revient ſur ſes erres, ſur ſes pas, en retournant par le même chemin qu'elle avoit pris.

ALLER *en galée*, terme d'*Imprimerie*. *V.* GALÉE.

ALLERBOURG, *Géogr.*, petite ville de Pologne, dans la Pruſſe ducale. Elle eſt ſur la riviere d'Alla, à dix lieues & au ſud-eſt de Königsberg. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long.* 44, 40; *lat.* 54, 25. (*C. A.*)

ALLERIA, *Géog.*, petite ville maritime de l'iſle de Corſe, ſur la côte orientale. Elle étoit anciennement appellée *Rhotanus*. Il y a un évêque, dont les revenus ne doivent pas être bien conſidérables, car la ville eſt fort pauvre, & ſes environs fort mal cultivés. L'air y eſt très-mal ſain. La riviere de Tarignano, nommée autrefois *Alleria*, paſſe tout auprès. C'eſt là que l'infortuné Théodore, baron de Neuhoff, débarqua en 1736, pour aller prendre poſſeſſion de ſon royaume de Corſe. *Long.* 26, 20; *lat.* 42, 5. (*C. A.*)

§ ALLERION, ſ. m. *terme de Blaſon*, *minor aquila*, *roſtro & unguibus mutila*, petite aigle ſans bec, ni jambes; elle montre l'eſtomac comme l'aigle, a le vol étendu, mais abaiſſé.

Il y en a ſouvent pluſieurs enſemble dans l'écu.

Elles ont été nommées *aiglettes* anciennement; mais depuis un ſiecle & demi, l'uſage a prévalu de les appeller *allérions*.

Ménage fait venir ce mot d'*aquilario*, diminutif d'*aquila*.

D'autres auteurs le font venir d'*aliers*, vieux gaulois, qui ſignifioit une eſpece d'oiſeaux vivans de rapine.

Veelu de Paſſy, en Brie, *de ſinople à trois allérions d'or*.

La maiſon de Lorraine; *d'or à la bande de gueules, chargée de trois allérions d'argent.*

On prétend que les ducs de Lorraine ont pris pour armes des *allérions*, parce que *allérion* eſt l'anagramme de Lorraine.

D'autres diſent, qu'un prince de cette maiſon enfila un jour d'un ſeul coup de fléche *trois oiſeaux*, pendant le ſiége de Jéruſalem. (*G. D. L. T.*)

ALLERSBERG, *v.* HEILSBURG.

ALLEU, (*Franc-*) ſ. m. *Juriſp.* fief poſſédé librement par quelqu'un ſans dépendance d'aucun ſeigneur. *V.* ALLODIAL. Le mot *alleu* a été formé des mots *alodis*, *alodus*, *alodium*, *aleudum*, uſités dans les anciennes loix & dans les anciens titres, qui tous ſignifient *terre*, *héritage*, *domaine*; & le mot *franc*, marque que cet héritage eſt libre & exempt de tout domaine. Mais quelle eſt l'origine de ces mots latins eux-mêmes? C'eſt ce qu'on ne ſait point.

Caſſeneuve dit qu'elle eſt auſſi difficile à découvrir que la ſource du Nil. Il y a peu de langues en Europe à laquelle quelque étymologiſte n'en ait voulu faire honneur. Mais ce qui paroît de plus vraiſemblable à ce ſujet, c'eſt que ce mot eſt françois d'origine.

Bollandus définit l'*alleu*, *prædium*, *ſeu quævis poſſeſſio libera juriſque propriî*, *& non in feudum clientelari ouere accepta*. *V.* FIEF.

Après la conquête des Gaules, les terres furent diviſées en deux manieres, ſavoir en bénéfices & en *alleus*, *beneficia & allodia*.

Les bénéfices étoient les terres que le roi donnoit à ſes officiers & à ſes ſoldats, ſoit pour toute leur vie, ſoit pour un temps fixe. *V.* BÉNÉFICE.

Les *alleus* étoient les terres dont la propriété reſtoit à leurs anciens poſſeſſeurs; le ſoixante-deuxieme titre de la loi Salique eſt *de allodiis*: & là ce mot eſt employé pour *fonds héréditaires*, ou celui qui vient à quelqu'un de ſes peres. C'eſt pourquoi *alleu* & *patrimoine* ſont ſouvent pris par les anciens juriſconſultes pour deux termes ſynonymes. *V.* PATRIMOINE.

Dans les capitulaires de Charlemagne & de ſes ſucceſſeurs, *alleu* eſt toujours

Digitized by Google

opposé à *fief:* mais vers la fin de la deuxieme race, les terres allodiales perdirent leurs prérogatives ; & les seigneurs fieffés obligerent ceux qui en possédoient à les tenir d'eux à l'avenir. Le même changement arriva aussi en Allemagne. *V.* FIEF & TENURE.

L'usurpation des seigneurs fieffés sur les terres allodiales alla si loin, que le plus grand nombre de ces terres leur furent assujetties ; & celles qui ne le furent pas, furent du moins converties en fiefs : de-là la maxime que *nulla terra sine domino*, nulle terre sans seigneur.

Il y a deux sortes de *franc-alleu ; le noble* & *le roturier.*

Le *franc-alleu noble* est celui qui a justice, censive ou fief mouvant de lui ; le *franc-alleu roturier* est celui qui n'a ni justice ni aucunes mouvances.

Par rapport au *franc-alleu*, il y a trois sortes de coutumes dans le royaume : les unes veulent que tout héritage soit réputé franc, si le seigneur dans la justice duquel il est situé, ne montre le contraire ; tels sont tous les pays de droit écrit, & quelques portions du pays coutumier. Dans d'autres le *franc-alleu* n'est point reçu sans titre, & c'est à celui qui prétend posséder à ce titre, à le prouver. Et enfin quelques autres ne s'expliquent point à ce sujet ; & dans ces dernieres on se regle par la maxime générale, admise dans tous les pays coutumiers, qu'*il n'y a point de terre sans seigneur*, & que ceux qui prétendent que leurs terres sont libres, le doivent prouver, à moins que la coutume ne soit expresse au contraire.

Dans les coutumes même qui admettent le *franc-alleu* sans titre, le roi & les seigneurs sont bien fondés à demander que ceux qui possedent des terres en *franc-alleu* aient à leur en donner une déclaration, afin de connoître ce qui est dans leur mouvance, & ce qui n'y est pas. (*H*)

ALLEVURE, f. f. *Comm.*, petite monnoie de cuivre, la plus petite qui se fabrique en Suede ; sa valeur est au-dessous du denier tournois ; il faut deux *allevures* pour un roustique. *Voyez* ROUSTIQUE.

ALLIAGE, f. m. *Chymie*, signifie le *mélange* de différens métaux. *Alliage* se dit le plus souvent de l'or & de l'argent qu'on mêle séparément avec du cuivre ; & la différente quantité de cuivre qu'on mêle avec ces métaux, en fait les différens titres.

L'*alliage* de l'or & de l'argent se fait le plus souvent pour la monnoie & pour la vaisselle.

L'*alliage* de la monnoie se fait pour durcir l'or & l'argent, pour payer les frais de la fabrique de la monnoie, & pour les droits des princes. L'*alliage* de la vaisselle se fait pour durcir l'or & l'argent.

L'*alliage* est différent dans les différentes souverainetés, par la différente quantité de cuivre avec laquelle on le fait. L'*alliage* de la monnoie d'argent d'Espagne differe de celui des monnoies des autres pays, en ce qu'il se fait avec le fer.

Tout *alliage* durcit les métaux ; & même un métal devient plus dur par l'*alliage* d'un métal plus tendre que lui : mais l'*alliage* peut rendre, & il rend quelquefois les métaux plus ductiles, plus extensibles : on le voit par l'*alliage* de la pierre calaminaire avec le cuivre rouge, qui fait le cuivre jaune. De l'or & de l'argent sans *alliage* ne seroient pas aussi extensibles que lorsqu'il y en a un peu.

L'*alliage* rend les métaux plus faciles à fondre qu'ils ne le sont naturellement.

L'*alliage* des métaux est quelquefois naturel, lorsqu'il se trouve des métaux différens dans une même mine, comme lorsqu'il y a du cuivre dans une mine d'argent.

Le fer est très-difficile à allier avec l'or & l'argent : mais lorsqu'il est une fois allié, il est aussi difficile de l'en ôter.

L'*alliage* du mercure avec les autres métaux, se nomme *amalgame*. *V.* AMALGAME. Lorsqu'on allie le mercure en petite quantité avec les métaux, qu'il ne les amollit point, & qu'au contraire il les durcit, on se sert aussi du terme d'*alliage* pour signifier ce mélange du mercure avec les métaux ; & cet *alliage* se fait toujours par la fusion, au lieu que l'amalgame se fait souvent sans fusion. *V.* ALLIER, MERCURE. (*M*)

Tout le monde connoît la découverte d'Archimede sur l'*alliage* de la couronne d'or d'Hieron, roi de Syracuse. Un ouvrier avoit fait cette couronne pour le roi, qui la soupçonna d'*alliage*, & proposa à Archimede de le découvrir. Ce grand géometre y rêva long-temps, sans pouvoir en trouver le moyen ; enfin étant un jour

Digitized by Google

dans le bain, il fit réflexion qu'un corps plongé dans l'eau perd une quantité de son poids égale au poids d'un pareil volume d'eau. *V.* HYDROSTATIQUE, & il comprit que ce principe lui donneroit la solution de son problème. Il fut si transporté de cette idée, qu'il se mit à courir tout nu par les rues de Syracuse en criant, *ἡύρηκα, je l'ai trouvé.*

Voici le raisonnement sur lequel porte cette solution: s'il n'y a point d'*alliage* dans la couronne, mais qu'elle soit d'or pur, il n'y a qu'à prendre une masse d'or pur dont on soit bien assuré, & qui soit égale au poids de la couronne, cette masse devra aussi être du même volume que la couronne, & par conséquent ces deux masses plongées dans l'eau doivent y perdre la même quantité de leur poids. Mais s'il y a de l'*alliage* dans la couronne, en ce cas la masse d'or pur, égale en poids à la couronne, sera d'un volume moindre que cette couronne, parce que l'or pur est de tous les corps celui qui contient le plus de matiere sous un moindre volume: donc la masse d'or plongée dans l'eau perdra moins de son poids que la couronne.

Supposons ensuite que l'*alliage* de la couronne soit de l'argent, & prenons une masse d'argent pur égale en poids à la couronne; cette masse d'argent sera d'un plus grand volume que la couronne, & par conséquent elle perdra plus de poids que la couronne étant plongée dans l'eau: cela posé, voici comme on résout le problème. Soit P le poids de la couronne, x le poids de l'or qu'elle contient, y le poids de l'argent, p le poids que perd la masse d'or dans l'eau, q le poids que perd la masse d'argent, r le poids que perd la couronne; on aura $\frac{px}{P}$ pour le poids que la quantité d'or x perdroit dans l'eau, & $\frac{qy}{P}$ pour le poids que la quantité d'argent y perdroit dans l'eau: or ces deux quantités prises ensemble doivent être égales au poids r perdu par la couronne. Donc $\frac{px}{P}+\frac{py}{P}=r$. De plus on a x & $y = P$.

Ces deux équations feront connoître les inconnues x & y. *Voy.* EQUATION.

Au reste pour la solution complete & entiere de ce problème, il est nécessaire, 1°. que l'*alliage* ne soit que d'une matiere; car s'il étoit de deux, on auroit trois inconnues & deux équations seulement, & le problème resteroit indéterminé: 2°. que l'on connoisse quelle est la matiere de l'*alliage*, si c'est de l'argent ou du cuivre, &c. (*O*)

*Regle d'*ALLIAGE, est une regle d'arithmétique dont on se sert pour résoudre des questions qui ont rapport au mélange de plusieurs denrées ou matieres, comme du vin, du bled, du sucre, des métaux, ou autre chose de différent prix.

Quand ces différentes matieres sont mêlées ensemble, la regle d'*alliage* apprend à en déterminer le prix moyen. Supposons, par exemple, que l'on demandât un mélange de 144 liv. de sucre à 12 sous la livre, & que ce mélange fût composé de quatre sortes de sucre, à 6, 10, 15 & 17 sous la livre; si l'on vouloit déterminer combien il doit entrer de chaque espece de sucre dans cette composition, voici la regle qu'il faudroit suivre:

Placez l'un sous l'autre tous les prix, excepté le prix moyen. Que chaque nombre plus petit que le prix moyen soit lié à un nombre plus grand que le même prix; par exemple, liez 6 avec 15, & 10 avec 17; prenez ensuite la différence de chaque nombre au prix moyen, & placez ces différences de maniere que celle de 15 à 12 soit vis-à-vis de 6, celle de 6 à 12 vis-à-vis 15, celle de 12 à 17 vis-à-vis 10, enfin celle de 12 à 10 vis-à-vis 17, ainsi que vous pouvez le voir dans l'exemple qui suit:

12	6	3	27
	15	6	54
	10	5	45
	17	2	18
		16	144

Remarquez qu'un nombre qui seroit lié à plusieurs autres nombres, doit avoir vis-à-vis de lui toutes les différences des nombres auxquels il est lié.

Après cela, faites cette proportion: la somme de toutes les différences est au mélange total donné, comme une différence quelconque est à un quatrieme nombre, qui exprimera la quantité cherchée de la chose vis-à-vis laquelle est la

Digitized by Google

différence dont vous vous êtes servi dans la proportion ; l'opération étant achevée, vous trouverez qu'il faudra 27 livres du sucre à 6 sous, 54 du sucre à 15 sous, 45 du sucre à 10 sous, & 18 du sucre à 17 sous.

Observons cependant que souvent ces sortes de questions sont indéterminées, & qu'elles sont par conséquent susceptibles d'une infinité de solutions ; ainsi qu'il est facile de s'en convaincre pour peu que l'on soit versé dans l'algebre, ou même que l'on fasse un peu d'attention à la nature de la question, qui fait assez comprendre qu'en prenant un peu plus d'une espece de matiere, il en faudra prendre un peu moins des autres, vu que le total en est déterminé.

Ceux qui seront curieux de voir une explication plus étendue de la regle d'*alliage*, & d'en avoir même une pleine démonstration, pourront consulter Wallis, Tasquet dans son *arithmétique*, & *le sysstême d'arithmétique de* M. Malcolm. (*E*)

ALLIAGE, est dans l'*artillerie* le mélange des métaux qui s'emploient pour former celui dont on fait les mortiers & les canons. *V.* CANON. (*Q*)

ALLIAGE, *à la Monnoie*, est un mélange de différens metaux dont on forme un mixte de telle nature & de tel prix que l'on veut. Dans le monnoyage, l'*alliage* est prescrit par les ordonnances : mais l'on altere les métaux avec tant de précaution, que par ce mélange l'or & l'argent ne sont que peu éloignés de leur pureté. L'*alliage* est nécessaire pour la conservation des espèces ; il donne au métal monnoyé assez de dureté ; il empêche que les frais ne diminuent le poids des especes ; il augmente le volume, & remplit les dépenses de fabrication. Les ordonnances ayant prescrit le titre de l'*alliage*, on ne peut se dispenser, si le titre général de la matiere fondue est trop bas, d'y mettre du fin ; si au contraire le titre est trop haut, de le diminuer par une matiere inférieure, telle que le cuivre, &c. Le procédé de l'*alliage* des monnoies est expliqué à l'*article* MONNOIE.

* ALLIAIRE, s. f. plante dont la racine menue, ligneuse, blanche, sent l'ail. Ses tiges sont d'une coudée & demie, grêles, un peu velues, cylindriques, cannelées, solides. Ses feuilles sont d'abord arrondies comme celles du lierre terrestre, mais elles sont bien plus amples ; bientôt après, elles deviennent pointues. Elles sont crenelées, tout autour, d'un verd pâle, lisses, portées sur de longues queues, fort écartées l'une de l'autre, placées alternativement & sans aucun ordre ; elles ont l'odeur & la saveur de l'ail. Ses fleurs sont nombreuses, placées à l'extrémité des tiges & des rameaux, en forme de croix, composées de quatre pétales blancs. Le pistil qui s'éleve du calice, se change en un fruit membraneux, cylindrique, en siliques partagées intérieurement en deux loges par une cloison mitoyenne, à laquelle sont attachés deux panneaux voûtés. Ces loges sont pleines de graines oblongues, arrondies, noires, nichées dans les fosses de la cloison mitoyenne. Toute la plante pilée a l'odeur d'ail. Elle naît dans les buissons & sur le bord des fossés, aux environs de Paris. Toutes ses parties sont d'usage.

Elle rougit un peu le papier bleu ; ce qui prouve qu'elle contient un sel qui tient de l'ammoniac, mêlé avec beaucoup de soufre & de terre. Elle donne par l'analyse chymique, outre le flegme acide, un sel volatil concret, du sel fixe très-lixiviel, beaucoup d'huile & de terre. On dit qu'elle est diurétique ; que sa graine est bonne pour les vapeurs, & que la poudre de ses feuilles guérit les ulceres cancinomateux.

ALLIANCE, dans les *saintes écritures* ; on emploie souvent le nom de *testamentum*, &, en grec, *diathiké*, pour exprimer la valeur du mot hebreu *berith*, qui signifie *alliance* ; d'où viennent les noms d'*ancien* & de *nouveau testament*, pour marquer l'ancienne & la nouvelle *alliance*. La premiere *alliance* de Dieu avec les hommes, est celle qu'il fit avec Adam au moment de sa création ; & lorsqu'il lui défendit l'usage du fruit défendu. *Le Seigneur mit l'homme dans le paradis terrestre, & lui fit ce commandement : vous mangerez de tous les fruits du paradis ou de jardin ; mais ne mangez point du fruit de l'arbre de la science du bien & du mal ; car aussi-tôt que vous en aurez mangé, vous mourrez*, ou vous deviendrez mortel. C'est-là, dit S. Augustin, la premiere *alliance* de Dieu avec l'homme : *testamentum autem primum quod factum est ad hominem primum, profectò illud est : quâ die ederitis, morte moriemini* ; d'où vient

qu'il eſt écrit : *teſtamentum à ſæculo : morte morieris. Gen. II. xvj.* Aug. *de civit. Dei, lib. XVI, c. xxvij. Eccl. XIV, xviij.*

La ſeconde *alliance* eſt celle que Dieu fit avec l'homme après ſon péché, en lui promettant non-ſeulement le pardon, pourvu qu'il fît pénitence, mais auſſi la venue du Meſſie, qui le racheteroit & toute ſa race de la mort du péché, & de la ſeconde mort qui eſt celle de l'éternité. S. Paul en pluſieurs endroits nous parle de ce pacte, par lequel le ſecond Adam a racheté & délivré de la mort ceux que le premier Adam avoit fait condamner à mourir. *Sicut in Adam omnes moriuntur, ita in Chriſto omnes vivificabuntur. Et* ailleurs : *ſicut per hominem peccatum in hunc mundum introivit, & per peccatum mors. . . . . Sicut per inobedientiam unius hominis peccatores conſtituti ſunt multi, ita & per unius obedientiam juſti conſtituentur multi.* Et le Seigneur parlant au ſerpent, dit : *Je mettrai une inimitié entre toi & la femme, entre ta race & la ſienne; elle te briſera la tête, & tu l'attaqueras en ſecret par le talon.* La poſtérité de la femme qui doit briſer la tête du ſerpent, eſt le Meſſie ; par ſa mort, il a fait périr le diable, qui avoit l'empire de la mort : *Ut per mortem deſtrueret eum qui habebat mortis imperium, id eſt diabolum. I. Cor. xv. 22. Rom. v, 12, 19. Gen. iij, 15. Hebr. ij. 14.*

Une troiſieme *alliance* eſt celle que le Seigneur fit avec Noé, lorſqu'il lui dit de bâtir une arche ou un grand vaiſſeau pour y ſauver les animaux de la terre, & pour y retirer avec lui un certain nombre d'hommes, afin que par leur moyen il pût repeupler la terre après le déluge. *Gen. vj*, 18.

Cette *alliance* fut renouvellée cent vingt-un ans après; lorſque les eaux du déluge s'étant retirées, & Noé étant ſorti de l'arche avec ſa femme & ſes enfans, Dieu lui dit : *Je vais faire* alliance *avec vous & avec vos enfans après vous, & avec tous les animaux qui ſont ſortis de l'arche, en ſorte que je ne ferai plus périr toute chair par les eaux du déluge; & l'arc-en-ciel que je mettrai dans les nues ſera le gage de l'alliance que je ferai aujourd'hui avec vous. Gen. ix.* 8, 9, 10, 11.

Toutes ces *alliances* ont été générales entre Adam & Noé & toute leur poſtérité; mais celle que Dieu fit dans la ſuite avec Abraham fut plus limitée; elle ne regardoit que ce patriarche & ſa race, qui devoit naître de lui par Iſaac. Les autre deſcendans d'Abraham par Iſmaël & par les enfans de Cethura, n'y devoient point avoir de part. La marque ou le ſceau de cette *alliance* fut la circonciſion, que tous les mâles de la famille d'Abraham devoient recevoir le huitieme jour après leur naiſſance; les effets & les ſuites de ce pacte ſont ſenſibles dans toute l'hiſtoire de l'ancien teſtament : la venue du Meſſie en eſt la conſommation & la fin. L'*alliance* de Dieu avec Adam forme ce que nous appellons l'*état de nature*; *l'alliance* avec Abraham expliquée dans la loi de Moyſe, forme la loi de rigueur; *l'alliance* de Dieu avec tous les hommes par la médiation de J. C. fait la loi de grace. *Gen. xij.* 1, 25 *xvij*, 10, 11, 12.

Dans le diſcours ordinaire nous ne parlons guere que de l'ancien & du nouveau teſtament, de l'*alliance* du Seigneur avec la race d'Abraham, & de celle qu'il a fait avec tous les hommes par Jeſus-Chriſt, parce que ces deux *alliances* contiennent éminemment toutes les autres qui en ſont des ſuites, des émanations & des explications : par exemple, lorſque Dieu renouvelle ſes promeſſes à Iſaac & à Jacob, & qu'il fait *alliance* à Sinaï avec les Iſraélites, & leur donne ſa loi : lorſque Moyſe peu de temps avant ſa mort, renouvelle l'*alliance* que le Seigneur a faite avec ſon peuple, & qu'il rappelle devant leurs yeux tous les prodiges qu'il a faits en leur faveur : lorſque Joſué ſe ſentant près de ſa fin, jure avec les anciens du peuple une fidélité inviolable au Dieu de leurs peres : tout cela n'eſt qu'une ſuite de la premiere *alliance* faite avec Abraham. Joſias, Eſdras, Néhémie renouvellerent de même en différens tems leurs engagemens & leur *alliance* avec le Seigneur; mais ce n'eſt qu'un renouvellement de ferveur, & une promeſſe d'une fidélité nouvelle à obſerver les loix données à leurs peres. *Exod. xi*, 24; *vj*, 37; *xix*, 5. *Deut. xxix. Joſ. xxiij, & xxiv. Reg. xviij, Paral. II, xxij.*

La plus grande, la plus ſolemnelle, la plus excellente & la plus parfaite de toutes les *alliances* de Dieu avec les hommes, eſt celle qu'il a faite avec nous par la médiation de Jeſus-Chriſt, *alliance* éternelle qui doit ſubſiſter juſqu'à la fin des ſiecles, dont le fils de Dieu eſt le garant,

Digitized by Google

qui eſt cimentée & affermie par ſon ſang, qui a pour fin & pour objet la vie éternelle, dont le ſacerdoce, le ſacrifice, & les loix ſont infiniment plus relevées que celles de l'ancien teſtament. *V.* S. Paul, *dans les ép. aux Galates & aux Hébr.* (*G*)

ALLIANCE, ſ. f. *Juriſp. & Hiſt. anc.*, union ou liaiſon de deux perſonnes ou de deux familles par le mariage, qu'on appelle autrement *affinité*. *V.* AFFINITÉ. Ce mot vient de la prépoſition latine *ad*, & de *ligare*, lier.

La loi des douze tables défendoit les *alliances* entre les perſonnes d'un rang & d'une condition inégales; & l'on dit qu'en Portugal les filles de qualité ne ſauroient s'allier à des gens qui n'aient jamais été à la guerre.

ALLIANCE ſe dit auſſi des ligues & des traités qui ſe font entre des ſouverains & des états, pour leur ſûreté & leur défenſe communes. *V.* TRAITÉ, LIGUE, *&c.*

La triple *alliance* entre l'Angleterre, la Hollande & la Suede, eſt très-fameuſe. La quadruple *alliance* entre la France, l'Empire, l'Angleterre & la Hollande, ne l'eſt pas moins.

Alliés, dans ce même ſens eſt ſynonyme à *confédérés*: ainſi l'on dit: *le roi & ſes alliés*. *V.* CONFÉDÉRATION.

Quoique le titre d'*allié* des Romains fût une eſpece de ſervitude, il étoit pourtant fort recherché. Polybe raconte qu'Ariarathes offrit un ſacrifice d'action de graces aux Dieux pour l'avoir obtenu. La raiſon en étoit que dès-lors ces *alliés* n'avoient plus rien à craindre d'aucun autre peuple.

Les Romains avoient differentes ſortes d'*alliés*: quelques-uns participoient avec eux aux priviléges des citoyens, comme les Latins & les Herniques; d'autres leur étoient unis en conſéquence de leur fondation, comme les colonies ſorties de Rome; d'autres y tenoient par les bienfaits qu'ils en avoient reçus, comme Maſſiniſſa, Eumenes & Attale, qui leur étoient redevables de leurs états; d'autres l'étoient en conſéquence de traités libres, mais qui aboutiſſoient toujours à la fin à les rendre ſujets de Rome, comme les rois de Bithynie, de Cappadoce, d'Egypte, & la plupart des villes de Grece; d'autres enfin l'étoient par des traites forcés & en qualité de vaincus: car les Romains n'accordoient jamais la paix à un ennemi qu'il ne fiſſent une *alliance* avec lui, c'eſt-à-dire, qu'ils ne ſubjuguoient jamais aucun peuple qui ne leur ſervît à en ſubjuguer d'autres. *V. Conſidérat. ſur les cauſes de la grandeur des Rom. c. vj, p. 62 & ſeq.* (*H*)

ALLIANCE, *marchandiſe d'orfevre*, bague ou jonc que l'accordé donne à ſon accordée; elle eſt faite d'un fil d'or & d'un fil d'argent en lacs.

ALLIAR ÆRIS, ſignifie *en alchymie* le cuivre des philoſophes, c'eſt-à-dire, le cuivre de ceux qui travaillent au grand œuvre. On a exprimé par ces deux mots le *cuivre blanc* ou *blanchi*. Quelques chymiſtes ont auſſi entendu par *alliar æris*, ce que d'autres veulent dire par *eau de mercure*.

Je ſoupçonne qu'*alliar æris* vient de l'alliage de l'arſenic avec le cuivre, qui fait un cuivre blanc très-ſemblable à l'argent, ce qui a préſenté aux alchimiſtes une image de la tranſmutation.

Becker dit que pour changer le cuivre en argent, il faut diſſoudre de l'argent dans l'eau-forte, en faire la précipitation par le moyen du ſel commun, ou avec de l'eſprit de ſel, & édulcorer le précipité. L'argent dans cet état eſt fuſible, volatil & très-pénétrant. On le mêle avec poids égal ou plus, de cendre d'étain ou de limaille de fer. On met le mélange dans une boîte de cuivre façonnée comme une boîte à ſavonnette, de ſorte que l'hémiſphere d'en bas ſoit rempli du mélange.

On lutte bien les jointures, & on met la boîte au feu pour l'y faire rougir & enſuite blanchir, ſans fondre.

Alors on laiſſe éteindre le feu; la boîte refroidie & ouverte, on prend ce qui eſt dedans qu'on rétablit en métal, en le faiſant fondre avec du flux noir. Par ce moyen on a l'argent qu'on avoit employé, & de plus la boîte de cuivre eſt preſque toute convertie en bon argent. Ce que Becker attribue à la force pénétrante de l'argent chargé de l'acide du ſel. *Voyez* LUNE CORNÉE. (*M*)

ALLIEMENT, ſ. m. c'eſt le nom que les charpentiers, maçons, architectes, en un mot tous les ouvriers qui ont à ſe ſervir de la grue ou d'une autre machine à élever de grands fardeaux, donnent au nœud qu'ils font à la corde qui doit enlever la piece.

Digitized by Google

ALLIER, v. act. *Chymie*, c'eſt mêler différens métaux en les faiſant fondre enſemble, comme lorſqu'on fond enſemble du cuivre, de l'étain, & quelquefois de l'argent, pour faire des cloches, des ſtatues, *&c. V.* MÉTAL *ou* AIRAIN DE CORINTHE, ALLIAGE.

En *alliant* l'or & l'argent enſemble, il faut beaucoup d'or pour jaunir l'argent, & il faut peu d'argent pour blanchir l'or.

Les Indiens *allient* l'or avec l'émeri d'Eſpagne pour en augmenter la quantité, comme les Européens *allient* le cuivre avec la pierre calaminaire.

Pour déterminer le degré de l'alliage ou de la pureté de l'argent, on le ſuppoſe diviſé en douze deniers; & lorſqu'il eſt *allié* avec un douzieme de cuivre, c'eſt un argent à onze deniers; lorſqu'il contient un ſixieme d'*alliage* ou deux douziemes, l'argent eſt à dix deniers.

Il y a environ deux gros de cuivre pour l'alliage ſur chaque marc d'argent. L'argent de monnoie eſt *allié* avec une plus grande quantité de cuivre que ne l'eſt l'argent de vaiſſelle; au lieu que l'or de monnoie a moins d'alliage que l'or de vaiſſelle.

On ſe ſert du terme d'*amalgamer*, lorſqu'on *allie* le mercure avec les métaux. Le mercure amollit les autres métaux, lorſqu'on les mêle enſemble ſans les faire fondre, & qu'on y met une grande quantité de mercure, & ce mélange retient toujours le nom d'*amalgame*: mais lorſqu'on emploie une moindre quantité de mercure, & qu'on le fond avec les métaux, on ſe ſert du terme *d'alliage*.

J'ai cherché (*Hiſt. de l'acad. royale des ſciences*, 1740.) à perfectionner l'étain en le rendant plus blanc, plus dur, plus ſonore, & en lui faiſant perdre le cri qu'il a ordinairement lorſqu'on le fait plier.

J'ai *allié* le mercure avec l'étain fondu; ce qui ſe fait fort aiſément, pourvu qu'on ait l'attention de ne laiſſer l'étain au feu que le tems qu'il faut pour le mettre dans une fonte parfaite. Si on l'y laiſſoit plus long-temps, ou qu'on donnât un feu trop fort, l'étain ſe calcineroit, & étant trop chaud il rejailliroit de la matiere en pétillant, lorſqu'on y verſeroit le mercure.

J'ai eſſayé différentes proportions du mercure & de l'étain: j'ai trouvé que celle qui convient le mieux eſt de mettre une partie de mercure ſur huit parties d'étain; ſuivant cette proportion, l'étain devient plus blanc & plus dur.

Lorſque j'ai mis moins de mercure, il ne perfectionnoit pas aſſez l'étain; lorſque j'en ai mis plus, il le rendoit trop caſſant; & même lorſque j'en ai mis beaucoup, il l'a rendu friable.

Le mercure a auſſi la propriété de faire perdre par l'*alliage* le cri de l'étain, & je crois que ce cri n'eſt pas eſſentiel à l'étain.

Cet *alliage* réſiſte au feu auquel réſiſte l'étain ordinaire; j'ai chauffé l'étain *allié* avec du mercure, ſuivant la proportion que j'ai indiquée: je l'ai fondu & refondu, mais j'ai trouvé que cela ne lui faiſoit point perdre de ſon poids, & qu'il en devenoit plus beau; ce qui vient de ce que tant qu'on n'emploie qu'un feu ſuffiſant pour faire fondre l'étain, ce feu n'eſt pas aſſez fort pour vaincre l'adhérence qui eſt entre les globules de mercure & les parties de l'étain: ou contraire il mêle plus également & plus intimement le mercure avec l'étain.

Pour perfectionner le plomb, en le rendant plus propre aux ouvrages pour leſquels il ſeroit utile qu'il fût plus dur, je l'ai *allié* avec du mercure, & j'ai trouvé que le mercure ôte au plomb ſa couleur livide, qu'il le rend plus blanc & plus dur, & que dans cet état il reſſemble à de l'étain ordinaire.

J'ai trouvé que la proportion du plomb & du mercure, qui réuſſit le mieux pour cela, eſt celle d'une partie de mercure ſur quatre parties de plomb

J'ai refondu le plomb que j'avois ainſi *allié* avec du mercure; je l'ai peſé après l'avoir laiſſé refroidir, & j'ai trouvé qu'il n'avoit rien perdu du mercure que j'y avois mêlé.

Pour *allier* le mercure au plomb, il faut faire chauffer le mercure dans une cuiller de fer pendant que le plomb eſt au feu à fondre.

On verſe le mercure dans le plomb dès qu'il eſt fondu, & on retire auſſi tôt le tout du feu.

Lorſque l'*alliage* eſt refroidi, on le remet au feu pour le refondre de nouveau, & on le retire du feu dès qu'il eſt fondu.

C'eſt ce tems de la ſeconde fuſion qu'il faut prendre pour verſer dans des moules le plomb ainſi *allié*, ſi on veut lui donner une forme particuliere. (*M*)

ALLIER, ſ. m. arbre foreſtier qui ſe

rapporte au genre de l'alifier. *V.* ALISIER. (*I*)

ALLIER, *Chaſſe*, eſt un engin ou filet fait à mailles claires de fil verd ou blanc, qui ſert à prendre les cailles, les faiſans, les perdrix, les ralès, *&c.* L'*allier* pour les uns ne differe du même inſtrument pour les autres que par la hauteur ou la longueur. Ce filet eſt traverſé de piquets qu'on fiche en terre. Ces piquets tiennent l'*allier* tendu, & ſervent à le diriger comme on veut, droit ou en zig-zag. On le conduit ordinairement en zig-zag, parce qu'il eſt plus captieux, quoiqu'il occupe alors moins d'eſpace. L'*allier* eſt proprement à trois feuilles: la premiere eſt un filet de mailles fort larges, qui permettent une entrée facile à l'oiſeau; la ſeconde eſt à mailles plus étroites, afin que l'oiſeau étant entré dans l'*allier* & trouvant de la réſiſtance de la part de la ſeconde feuille, faſſe effort & s'embarraſſe dans les mailles; la troiſieme feuille eſt à mailles larges comme la premiere, parce que l'oiſeau pouvant ſe préſenter à l'*allier* on de l'un ou de l'autre côté, il faut qu'il trouve de l'un & de l'autre coté le même piége.

* ALLIER, riviere de France qui a ſa ſource dans le Gevaudan, paſſe entre le Bourbonnois & le Nivernois, & ſe jette dans la Loire à une lieue ou environ au-deſſus de Nevers.

* *ALLIGATOR*, ſ. m. eſpece de crocodile des Indes occidentales; il a juſqu'à dix-huit piés de long, & ſa groſſeur eſt proportionnée à ſa longueur. Il eſt amphibie. On dit qu'il ne ceſſe de croître juſqu'à ce qu'il meure. Il répand une fort odeur de muſc, dont l'air & l'eau s'impregnent au loin.

ALLINGUES, ſ. f. *terme de riviere*, ſorte de pieux que l'on enfonce dans une riviere flottable au-deſſus de l'arrêt, à environ une toiſe & demie de la berge, pour faire entrer le bois qui vient à flot, afin de le tirer plus commodément & l'empiler ſur la berge que l'on ſouhaite.

ALLIOTH, *terme d'aſtron.*, étoile qui ſe remarque à la queue de la grande ourſe. *V.* ETOILE & GRANDE OURSE. (*O*)

ALLITÉRATION, ſ. f. *figure de rhétorique*; c'eſt une répétition & un jeu ſur la même lettre. (*G*)

* ALLOBROGES, ſ. m. On entendoit autrefois par *Allobroges* un peuple ancien de la Gaule Narbonnoiſe; & l'on entend par ce mot aujourd'hui les *Savoyards*.

ALLOCATION, *Comm. & reddition de compte*; ſe dit quand on a approuvé, alloué ou admis un article de l'une des trois parties d'un compte, recette, dépenſe ou repriſe, pour le paſſer en compte à l'état final. *V.* ALLOUER. (*G*)

ALLOCATION, *en terme de pratique*, a auſſi le même ſens. L'approbation ou l'arrêté du compte, ou en particulier des articles d'icelui, doit ſe faire par la partie intéreſſée à qui le compte eſt fourni. (*H*)

ALLOCUTION, ſ. f. *Hiſt. anc.*, nom donné par les Romains aux harangues faites aux ſoldats par les généraux ou les empereurs. Pluſieurs médailles de Caligula, de Néron, de Galba & des autres empereurs romains, repréſentent ces princes en habit de guerre, haranguant les ſoldats avec ces légendes: *adloc. cob. Adlocutio cohortium. Adloculio cob. prætor. Adlocutio Aug. Auguſti adlocutio militum.* Ce qui prouve que les harangues militaires des anciens ne ſont pas ſi ſuſpectes que les ont voulu rendre quelques critiques, puiſques les empereurs ont conſacré par des monumens publics celles qu'ils faiſoient à leurs armées. (*G*)

ALLODIAL, adj. *Juriſpr.*, épithete d'un héritage qui eſt tenu en franc-alleu. *V.* ALLEU.

Une terre *allodiale* eſt une terre dont quelqu'un a la propriété abſolue, & pour raiſon de laquelle le propriétaire n'a aucun ſeigneur à reconnoître, ni redevance à payer. *V.* PROPRIÉTÉ.

En ce ſens, *allodial* eſt oppoſé à *fendal* ou *féodal*, ou *bénéficiaire*. *V.* FIEF, BÉNÉFICE, ALLEU, *&c.* Les héritages allodiaux ne ſont pas exempts de la dixme. (*H*)

ALLOGNE, ſ. m. eſt dans l'*artillerie* un cordage qui s'emploie dans la conſtruction des ponts. (*Q*)

ALLONGE, ſ. f. *Marine*, c'eſt une piece de bois ou un membre de vaiſſeau dont on ſe ſert pour en allonger un autre. On éleve l'*allonge* ſur les varangues, ſur les genoux & ſur les porques, pour former la hauteur & la rondeur du vaiſſeau. Les plus proches du plat-bord qui terminent la hauteur du vaiſſeau, s'appellent *allonges de revers*. *V.* VARANGUES, GENOUX, PORQUES.

Allonge premiere ou *demi-gruſier*, c'eſt

celle qu'on empatte avec la varangue & le genou de fond. *Allonge seconde* ou *seconde allonge*, c'eſt celle qui eſt placée au-deſſus de la premiere, & qui s'empatte avec le bout du haut du genou de fond.

Allonge de revers, ou *troiſieme allonge*; c'eſt celle qui acheve la hauteur du vaiſſeau par ſes cotés. Lorſqu'il n'y a que deux *allonges*, la ſeconde s'appelle *de revers*.

Les *allonges de revers* différent des premieres en ce qu'elles préſentent leur concavité au lieu de leur convexité. *V. la planche IV, fig.* 1. *n°.* 19, 20 *&* 21, où l'on voit la forme des *allonges*, & la maniere dont elles ſont placées. *V. auſſi pl. V. fig.* 3, 4 *&* 5.

Gabarit de trois allonges, ce ſont les trois *allonges* l'une ſur l'autre, qui forment les cotés du vaiſſeau.

Lorſque les *allonges* ſon bien empattées ſur les genoux, le vaiſſeau en eſt plus fort & mieux lié; l'épaiſſeur des *allonges* eſt ordinairement de deux cinquiemes parties de l'étrave, à la hauteur des gouttieres du premier pont.

Leur retréciſſement, qui donne la façon au vaiſſeau, eſt du tiers de la hauteur du pontal, c'eſt-à-dire du creux. *V.* PONTAL *ou* CREUX.

On met deux *allonges* aux deux cotés de l'étrave, & deux aux deux cotés de l'étambot pour affermir davantage ces piéces principales.

Le ſerre-goutiere vient répondre entre les *ſecondes allonges* & les *allonges de revers*. (*Z*)

* ALLONGE, *Comm.*, morceaux que ceux qui veulent frauder les droits de marque, dans le commerce des dentelles de Flandre, font rentrer ſur de nouvelles pieces. L'arrêt du 24 juin 1684, portant que ces marchandiſes ſeront marquées aux *allonges* & *à l'un des bouts*, a obvié à cette contravention. Auparavant l'on faiſoit paſſer ſucceſſivement les *allonges* d'une piece à une autre.

ALLONGE, *terme commun à la Menuiſerie, Charpenterie, à la Taillanderie, Serrurerie*, &c. & à un grand nombre d'autres arts tant en *bois* qu'en *métaux*, &c. Il ſe dit de toute piece rapportée à une autre de quelque maniere que ce puiſſe être, pour lui donner l'étendue en longueur qu'exige l'uſage auquel on deſtine la piece avec ſon *allonge*.

* ALLONGE, ſ. f. c'eſt dans les *boucheries* un petit crochet qui ſert à ſuſpendre les animaux tués, ou entiers ou par morceaux. L'*allonge* eſt recourbée en ſens contraire par ſes deux bouts; l'un de ces bouts eſt mouſſe, & l'autre eſt très-aigu, & ils ſemblent former avec le corps du crochet une *s*, dont le bec ſupérieur ſert à embraſſer la tringle du dedans de l'étale, & l'inférieur à entrer dans la viande & à la ſuſpendre. Lorſqu'un animal eſt tué & dépouillé de ſa peau, ou même avant, on lui paſſe à chaque patte de derriere une *allonge*, & on le ſuſpend tout ouvert, en attendant qu'il acheve de ſe vuider de ſang.

ALLONGES DE POUPE, *Marine, commerce, cornieres, allonges de trepot.* Ce ſont les dernieres pieces de bois qui ſont poſées à l'arriere du vaiſſeau ſur la liſſe de hourdi & ſur les eſtains, & qui forment le haut de la poupe. Quelques uns les diſtinguent, appellant les deux *allonges* des deux bouts, *cornieres*, ou *allonges de trepot*; & celle qui eſt au milieu, & qui a ſous elle l'étambot, ils l'appellent *allonge de poupe*. On donne ordinairement aux *allonges* de poupe autant de long ou de hauteur au-deſſus de la lice de hourdi, qu'en a l'étambot. Les *allonges* de deux bouts ſont poſées droites ſur les eſtains, & entretenues avec eux par des chevilles de fer & de bois.

On leur donne le plus ſouvent les deux tiers de l'épaiſſeur de l'étrave, & on les fait rentrer ou tomber en dedans, autant qu'il faut pour achever la courbe que les eſtains ont commencé à former, & par ce moyen il ne doit y avoir d'eſpace par le haut entr'elles que les trois cinquiemes parties de la longueur de la liſſe de hourdi, ou deux piés plus que la moitié de cette longueur. *V. la figure de cette piece, pl.* 6. *fig.* 7, *& ſa poſition pl.* 3, *fig.* 1, RR. On dit *poſer les allonges*.

Allonges d'étrave, ce ſont deux pieces de bois qu'on met ſouvent aux deux cotés de l'étrave pour la fortifier. *V.* ETRAVE.

Allonges de porque, ce ſont des *allonges* qui viennent joindre les porques, & qui ſont dans les cotés des plus grands vaiſſeaux par deſſus le ferrage. Les *allonges de porques* d'un vaiſſeau de 234 piés de long de l'étrave à l'étambot, doivent avoir dix pouces d'épaiſſeur, & de la largeur à proportion; leur bout d'en bas doit paſſer juſqu'au-delà des fleurs, & la

Digitized by Google

bout d'en haut doit venir au plus haut point. En général, leur épaiſſeur doit approcher de celle des courbes ; mais elles doivent être entées plus avant dans les ſerre-gouttieres. *V.* pl. *IV. Marine fig.* I, *n°.* 28 *&* 29. (*H*)

ALLONGES *des potenceaux ; Rubann.*, ces *allonges* ſont deux longues pieces de bois menues en forme de fortes lattes, que l'on attache ſur la traverſe du derriere du métier au-deſſous des potenceaux. Il ſont poſés obliquement, c'eſt-à-dire, que ce bout eſt beaucoup plus élevé que celui qui porte ſur la traverſe. Cette obliquité eſt néceſſaire pour que les différentes ſoies des roquetins ne trainent point les unes ſur les autres. Ces *allonges* ſont percées de quantité de trous dans leur largeur pour paſſer les broches qui portent les roquetins : elles ſont auſſi ſoutenues par différens ſupports qui ſont de petits poteaux poſés à terre. Voici l'uſage de ces *allonges* : lorſque l'on fait du velours, il faut que toutes les branches ſoient miſes à part ſur quantité de petits roquetins enfilés par ſept ou huit dans les broches des *allonges :* cette ſéparation eſt néceſſaire, parce que ſi toutes ces branches étoient enſembles ſur la même enſuple, une partie lâcheroit pendant que l'autre ſeroit roide, ce que l'on évite en les ſéparant, chaque branche pouvant ainſi ne lâcher qu'à proportion de l'emploi. Il y a quelquefois 150 roquetins ſur ces *allonges* & même davantage. Chaque roquetin a ſon contre-poids particulier, qui eſt un petit ſac de toile où ſont attachés les deux bouts d'une ficelle, laquelle ficelle s'entortille deux fois à l'entour de la moulure du roquetin : ce contre-poids reſte toujours en équilibre par ce moyen, la ficelle pouvant continuellement gliſſer à meſure que le contre-poids déroule. On ſe ſert d'un petit ſac de toile pour pouvoir contenir quantité de petites pierres, dont on diminue le nombre à meſure que le roquetin ſe vide, parce qu'il faut qu'il ſoit moins chargé alors, que lorſqu'il eſt plein. Il faut encore que chacune des branches de velours porte elle même un petit poids ; ce qui ſe fait ainſi : on paſſe la branche dans une petite ficelle qui porte le petit poids dont il s'agit ; on peut mettre un maillon à cette petite ficelle, ce qui ne ſera que mieux. Voici l'uſage de tous ces petits poids : lorſque l'ouvrier enfonce une marche, le pas qu'il ouvre fait lever toutes ces branches, ainſi que tout le reſte de la chaîne qui leve ; ces branches ſurtout obéiſſent à la levée ; & lorſqu'il quitte cette marche, le pas baiſſant occaſionneroit de lâcher, ſi tous ces petits poids ne tenoient la branche en équilibre, puiſque le roquetin ne peut s'enrouler, mais bien ſe dérouler, lorſqu'il eſt tiré en avant : chacun de ces petits poids s'appelle *freluquet. V.* FRELUQUET.

ALLONGES, ce ſont des pieces du métier de *Gazier.* Ces pieces de bois aſſemblées chacun à un des piés de derriere du métier, perpendiculairement à ces piés, à tenon & à mortaiſe, & ſoutenues en deſſous de chacun par un aiſſelier, ſont les *allonges* du métier. Elles ſervent à ſoutenir l'enſuple de derriere, & donnent lieu à un plus grand déploiement de la chaîne. Quand un métier eſt aſſez long, il eſt inutile de lui donner des *allonges.* Les *allonges* ne ſont à proprement parler que des additions à des métiers mal faits ou mal placés : *mal faits*, ſi n'étant pas aſſez longs pour donner le jeu convenable à la chaîne & aux parties de chaîne ſéparées par la liſſe & par la tire, on eſt obligé d'y mettre des *allonges : mal placés*, ſi les piés de derriere ſe trouvant trop hauts pour s'appliquer contre un mur incliné en dedans d'une chambre, comme il arrive à tous les étages élevés, on eſt obligé d'avoir un métier court auquel on remédie par les *allonges.*

ALLONGES *de portelots, terme de riviere ;* pieces de bois cintrées, poſées ſur les crochuaux d'un bateau foncet à la hauteur de la ſous-barque. *Voyez* CROCHUAUX, SOUS-BARQUE.

ALLONGÉ, adj. ſe dit généralement *en géometrie* de ce qui eſt plus long que large. C'eſt en ce ſens qu'on dit, *un exagone, un eptagone. un octogone*, &c. *allongé*, *un ovale fort allongé. V.* EXAGONE, *&c.*

Sphéroïde allongé, ſe dit d'un ſphéroïde dont l'axe ſeroit plus grand que le diametre du cercle perpendiculaire à cet axe, & également éloigné de ſes extrémités. *V.* AXE.

Ainſi on peut donner le nom de *ſphéroïde allongé* à un ſphéroïde qui eſt formé par la révolution d'une demie ellipſe autour de ſon grand axe, (*V.* SPHÉROIDE.) ſi le ſphéroïde eſt formé par la révolution

d'une demie ellipſe autour de ſon petit axe ; ou en général, ſi ſon axe eſt plus petit que le diametre du cercle dont le plan eſt perpendiculaire au milieu de cet axe, il s'appelle alors *ſphéroïde applati* : cette derniere figure eſt à-peu-près celle de la terre que nous habitons, & peut-être de toutes les planetes, dans la plupart deſquelles on obſerve que l'axe eſt plus petit que le diametre de l'équateur. *Voyez* TERRE. Le mot *allongé* s'emploie auſſi quelquefois en parlant des cycloïdes, & des épicycloïdes, dont la baſe eſt plus grande que la circonférence du cercle générateur. *V.* CYCLOÏDE & EPICYCLOÏDE. (*O*)

ALLONGÉ, *terme de vénerie*, ſe dit d'un chien qui a les doigts du pié étendus par une bleſſure qui lui a offenſé les nerfs. *En fauconnerie* on appelle *oiſeau allongé*, celui qui a ſes pennes entieres & d'une bonne longueur.

Allonger le trait à un limier, c'eſt laiſſer le trait déployé tout de ſon long.

ALLONGÉE, adj. *en amat.*, ſe dit de la moëlle du cerveau réunie de toute part pour former deux cylindrer médullaires, qui s'uniſſent avec deux pareils du cervelet ſur l'apophyſe baſilaire de l'os occipital. Les nerfs olfactifs ne viennent point de la moëlle *allongée* ; la fin de la moëlle *allongée* s'étrécit ſous les corps pyramidaux & olivaires, & ſort obliquement du crâne pour entrer dans le canal de l'épine, où elle prend le nom de *moëlle épiniere*. *V.* MOELLE, CERVEAU. (*L*)

ALLONGER, v. act. *Marine*. *Allonger le cable*, c'eſt l'étendre ſur le pont juſqu'à une certaine longueur, ou pour le bitter, ou pour mouiller l'ancre. *V.* BITTER. *Allonger une manœuvre*, c'eſt l'étendre pour pouvoir s'en ſervir au beſoin. *Allonger la vergue de civadiere*, c'eſt ôter la vergue de civadiere de l'état où elle doit être pour ſervir, & la faire paſſer ſous le beaupré, ou le long du beaupré, au lieu de la tenir dreſſée en croix. *V.* BEAUPRÉ. *Allonger la terre*, c'eſt aller le long de la terre. *V.* RANGER LA CÔTE. (*Z*)

Une corde neuve roidie avec force *allonge*, & *allonge* d'autant plus qu'elle eſt plus commiſe.

Deux fils tendus que l'on tord enſemble, perdent de leur longueur, parce qu'il faut que chacun tour-à-tour quitte la ligne droite pour embraſſer l'autre fil. Plus on tord ces fils, ou, ce qui eſt la même choſe, plus on les commet, plus les tours qu'ils font l'un ſur l'autre, ſont fréquens & rapprochés ; & la quantité dont on peut les commettre, peut augmenter juſqu'à un point où ces mêmes tours ſerrés & preſſés ne laiſſent, pour ainſi dire, aucun intervalle entr'eux. Telle eſt la forme des cordes compoſées toutes de fils d'abord paralleles & également tendus, puis enſuite commis enſemble, & c'eſt de cette forme que leur vient la puiſſance de *s'allonger* ſans ſe rompre : l'abandon en effet de la ligne droite, & la figure tortueuſe & ſpirale, ou plutôt hélice qu'a priſe en les commettant chacun des fils qui compoſent une corde, leur permettent de céder à l'effort en ſe redreſſant un peu & en reprenant en partie leur premiere direction ou ligne droite qu'ils formoient.

Plus une corde eſt commiſe, plus les tours ſont rapprochés ; plus les fils ou torons qui la compoſent ont de courbure, & plus conſéquemment elle a la puiſſance de *s'allonger*. Cette puiſſance eſt élaſtique, c'eſt-à-dire, que l'allongement de la corde n'a lieu que dans l'inſtant où elle éprouve un effort trop grand, & qu'elle reprend ſa premiere forme dès que l'effort cede ; du moins tant qu'une tenſion trop grande & trop continue n'a point affoibli ou détruit chez elle cet effet. Il faut donc diſtinguer deux ſortes d'allongemens, l'un momentané, & qui ceſſe avec la force qui l'occaſionne, & l'autre acquis par le temps & devenu permanent.

Une remarque importante encore, c'eſt qu'une corde en *allongeant* perd de ſa circonférence ; de même qu'en la commettant davantage, on augmente ſa circonférence aux dépens de ſa longueur. En effet, dans la corde très-commiſe, les torons ſerrés & plus courbés rendent la corde plus pleine & plus arrondie, tandis qu'en *allongeant* au contraire cet effet ſe détruit, & que le vuide ou la cannelure qui eſt entre les torons augmente. Donc une corde déja *allongée* eſt moins forte ou moins propre à ſoutenir un effort qu'une autre : donc, lorſqu'on veut donner une certaine circonférence à une corde, & que l'on prévoit qu'elle *allongera*, il faut lui donner en la commettant une circonférence plus forte, afin qu'après avoir *allongée*, elle ſoit à la circonférence requiſe.

Digitized by Google

Des remarques précédentes, je crois devoir conclure que tout le cordage d'un vaisseau ne doit pas être commis à un degré semblable. N'y a-t-il pas en effet de l'avantage à commettre beucoup plus les cables, les grelins, les remorques, & généralement toutes les manœuvres, dont l'allongement élastique ou momentané n'est point à redouter ?

Supposons, par exemple, un vaisseau à l'ancre, & essuyant un coup de vent dans lequel la mer se joigne au vent pour faire travailler le cable du vaisseau & le roidir. Si ce cable peu commis n'a pas la puissance de *s'allonger*, & de permettre au vaisseau de céder un peu à l'impulsion des lames réitérées & pesantes de la mer, il sera nécessaire ou que le cable rompe, ou qu'il ait assez de force pour surmonter ce poids énorme des vagues, indépendamment de l'effort qu'il supporte déja par l'effet du vent, c'est-à-dire, qu'il faudra que ce cable soit intrinséquement plus fort ou composé d'un plus grand nombre de fils, que celui qui étant beaucoup plus commis pourra céder & amortir ce nouvel effet des vagues, par l'avantage de la force élastique dont il est muni. Mais il n'en est pas de même de toutes les manœuvres, des haubans par exemple, dont l'usage est d'affermir, de consolider, de faire faire corps aux mats avec le vaisseau. De l'allongement trop facile de ces manœuvres, il s'ensuivroit en effet que le mât acquerroit facilement la liberté de s'incliner, & cette liberté seroit suffisante pour occasionner sa rupture ou sa chute.

Il y a une observation à faire à cet égard pour les manœuvres courantes, même pour les palans, qui devant éprouver des secousses inégales & forcées dans certains instans, semblent être particulierement das le cas d'avoir leurs garans très-commis; c'est que la quantité dont ces manœuvres sont commises est un obstacle à leur chemin, c'est-à-dire, que plus elles sont commises, & plus elles éprouvent de frottement dans les poulies & dans la rencontre des différens objets qu'elles touchent; en effet, les fils ou torons qui composent une corde étant ronds, laissent entr'eux à chaque tour un vuide ou une cannelure à la surface de la corde qui la rend rabotteuse, & apporte un obstacle à son cours; or plus elle est commise, plus il y a de tours dans une même longueur; d'ailleurs, de ce que ces tours sont plus serrés & rapprochés, il résulte encore qu'il s'oppose plus directement au chemin de la corde, parce que cette cannelure dont nous parlons, rencontre les objets d'une maniere plus perpendiculaire à ce chemin.

Je ne prétends point rappeller ici le nom de chaque manœuvre & son usage, pour désigner ensuite les nuances que je juge qu'il faudroit établir dans la quantité la plus avantageuse de les commettre; mais de tout ce qui vient d'être dit, on peut voir facilement qu'il seroit réellement utile d'en établir. Ces considérations générales auroient cependant encore besoin d'être combinées avec quelques autres propriétés qui en résulteroient; le désavantage, par exemple, qu'a une corde très-commise d'être sujette à faire des coques, & l'avantage qu'elle a d'être plus difficilement pénétrée par l'eau. Ce seroit à l'homme du métier & d'un esprit juste à combiner ces choses, & à diriger cette partie qui ne seroit plus confiée à l'inexpérience de nos officiers d'administration. (*M. le chevalier du Coudray.*)

ALLONGER, v. act. *Escrime*, c'est détacher un coup d'épée à l'ennemi en avançant le pié droit sans remuer le gauche. *Voy.* ESTOCADE.

ALLONGER *le cou*, *Manége*, se dit d'un cheval, qui au lieu de tenir sa tête en bonne situation lorsqu'on l'arrête, avance la tête & tend le cou comme pour s'appuyer sur la bride; ce qui marque ordinairement peu de force de reins. *Allonger, en terme de cocher*, c'est avertir le postillon, de faire tirer les chevaux de devant; alors le cocher dit au postillon, *allongez, allongez*. *Allonger les étiers*, c'est augmenter la longueur de l'étriviere par le moyen de sa boucle, dont on fait entrer l'ardillon à un ou plusieurs points plus bas. *Voyez* ÉTRIER. (*V*)

* ALLONGER, v. néut. usité dans *les manufactures de soie*. Si une étoffe est mal frappée, que les figures du dessin, quelles qu'elles soient, fleurs ou autres, n'aient pas les contours qu'elles doivent avoir, mais qu'elles prennent plus de longueur que le dessin n'en comporte, on dit que l'ouvrier *allonge*.

ALLONGER, c'est *en terme de manufacturier en laine, en fil*, en un mot presqu'en

Digitized by Google

qu'en tout ouvrage ourdi, mettre l'étoffe ou l'ouvrage sur deux ensuples éloignées l'une de l'autre de quelques piés; & par le moyen de leviers appliqués dans des trous pratiqués aux quatre extrémités de ces deux ensuples, le distendre & lui donner plus d'aunage. Cette manœuvre est expressément défendue par les réglemens. *Voyez* RAMER, DRAPERIE.

Allonger se dit encore d'une chaîne qui devenue trop courte pour fournir la quantité d'ouvrages d'un même dessin que l'on désire, s'*allonge* d'une autre chaîne qu'on lui ajoute, par le tordage & par les nœuds. *V.* TORDAGE & NŒUDS.

ALLOUÉ, adj. pris subst. *Jurisprud.*, est un ouvrier qui après son apprentissage fini, s'est encore engagé à travailler pendant quelque temps pour le compte de son maître.

Alloué se dit aussi particulierement en Bretagne, du substitut ou lieutenant général du sénéchal. *Allouyse* ou *alloije* étoit la charge ou dignité de l'*alloué*, pris en ce dernier sens. (*H*)

ALLOUÉ *d'Imprimerie*, *s.* m., c'est une espece d'ouvrier apprenant l'art de l'imprimerie, différent de l'*apprentif* en ce que ce dernier, s'il est reçu comme apprentif, peut parvenir à la maîtrise; au lieu que le premier engagé sous la dénomination d'*alloué*, ne peut jamais être plus qu'ouvrier à la journée, suivant les réglemens de la librairie & imprimerie, & en conséquence de son propre engagement.

ALLOUER, *v. act. Jurisp.*, c'est approuver quelque chose. Ce terme s'emploie singuliérement en parlant des articles d'un compte ou d'un mémoire; en *allouer* les articles, c'est reconnoître que ces articles ne sont pas susceptibles de contestation, & y acquiescer; ce qui se peut faire purement & simplement, ou avec des restrictions & modifications. Dans le premier cas, l'allocation s'exprime simplement par ces mots, *alloué tel article*. Dans le second cas on ajoute, *pour la somme de tant*. (*H*)

ALLOWAY, *Géogr.*, ville maritime de l'Ecosse méridionale, dans le comté de Clackmonan, à deux lieues de Stirling. Elle est remarquable par le château qu'y possedent les comtes de Mar, & par les mines de charbon de terre que l'on y fouille avec plus de succès qu'en tout autre endroit de l'Ecosse. (*C. A.*)

ALLUCHON *ou* ALICHON, *s.* m., *terme de riviere*, espece de dents ou de pointes de bois qui sont placées dans la circonférence d'une grande roue & qui engrenent entre les fuseaux d'une lanterne, dans les moulins & les autres machines qui ont des roues. Les *alluchons* different des dents, en ce que les dents font corps avec la roue, & sont prises sur elle; au lieu que les *alluchons* sont des pieces rapportées. La partie qui fait dent & qui engrene, s'appelle *la tête de l'alluchon*; celle qui est emmortaisée ou assemblée de quelque façon que ce soit avec la roue, s'appelle *la queue de l'alluchon*. Toutes les éminences ou dents qu'on apperçoit à la partie supérieure du rouet, s'appellent *des alluchons*.

Ils s'appliquent autour des roues qui alors sont appellées *hérissons*, où ils se placent perpendiculairement sur le plan de la courbe qui forme le contour annulaire des roues qui alors prennent le nom de *rouets*. C'est au moyen de ces *alluchons* que les rouets & les hérissons engrenent dans les lanternes qui garnies, de fuseaux, sont dans les grandes machines ce que les pignons sont dans les petites, & servent également ou à multiplier la viteſſe, lorſqu'on ne peut pas la procurer immédiatement par la puiſſance motrice, ou à tranſmettre & communiquer le mouvement d'une partie de la machine à une autre partie: les *alluchons*, de même que les fuſeaux, ſe font ordinairement d'un bois liſſe, dur & compacte, tel que le cormier, l'aliſier, *&c.*

Pour fixer le nombre d'*alluchons* dont un rouet ou un hériſſon doit être garni, le méchanicien commence par déterminer rélativement à la puiſſance & à la réſiſtance, le rapport de la viteſſe de la lanterne à celle de ſa roue dentée correſpondante. Si la lanterne doit faire ſix révolutions, tandis que cette roue ne fera qu'un tour, la circonférence & conſéquemment le diametre de la lanterne ne doit être que la ſixieme partie de l'autre, & la roue doit contenir ſix fois autant d'*alluchons* que la lanterne contient de fuſeaux. On détermine l'épaiſſeur ou la force des uns & des autres, ſur la proportion de la réſiſtance qu'ils ont à vaincre, l'effort qu'ils ont à ſoutenir, & la diminution qui doit leur ſurvenir à meſu-

re qu'ils s'uſeront par le frottement. Cette épaiſſeur étant déterminée, le nombre des fuſeaux de la lanterne & leur intervalle fixent ſon diametre, celui de la roue dentée & le nombre des *alluchons*. Il eſt cependant à propos d'obſerver, d'après M. de la Hire, qu'il eſt avantageux que le nombre des *alluchons* & celui des fuſeaux ſoient premiers entr'eux, c'eſt-à-dire, qu'ils n'aient d'autre commune meſure que l'unité, parce que de cette façon les mêmes *alluchons* ne rencontrent les mêmes fuſeaux que le moins fréquemment qu'il eſt poſſible, & conſéquemment les uns & les autres à force de frotter ſur des ſurfaces différentes, acquierent peu-à-peu la figure la plus convenable que la main de l'ouvrier ne donne pas toujours exacte. Il s'enſuit de-là en effet que le même fuſeau ne rencontre le même *alluchon* qu'après que la lanterne a fait autant de tours que la roue a d'*alluchons*; ainſi, ſi la lanterne doit avoir dix fuſeaux & que ſa viteſſe doive être à celle de la roue dentée comme 6 eſt à 1, au lieu de donner 60 *alluchons* à cette roue, on fixera ſon diametre & on diviſera tellement ſa circonférence qu'elle en ait ou 59 ou 61.

Quant à la forme des *alluchons*, quoique ce ſoit une choſe très eſſentielle dans l'exécution des machines, on laiſſe ſouvent mal-à-propos le ſoin de cette partie aux ouvriers, qui ayant tous leur routine particuliere ne ſuivent aucune regle là-deſſus, & s'imaginent avoir bien rempli leur objet, pourvu que l'engrenage ſe faſſe librement, ſans obſtacle & ſans contrainte. Les uns ſe contentent de donner une ſurface plane à la touche, c'eſt-à-dire, à la partie de l'*alluchon* qui opere ſur le fuſeau; ils la dreſſent & la poliſſent le plus exactement qu'il eſt poſſible; ils l'arrondiſſent ſur le bout pour faciliter le dégagement, & laiſſent au temps & aux frottemens à donner peu-à-peu à cette piece la configuration la plus convenable, que ſouvent elle n'acquiert que lorſqu'elle eſt affoiblie & hors de ſervice. Il en eſt d'autres qui donnent aux *alluchons* la forme de cône tronqué; ils s'imaginent diminuer ainſi le frottement par le moindre contact des parties engrenantes; mais le méchanicien géometre porte ſes vues plus loin, il veut des regles & en établit pour configurer ces pieces, de façon que l'égalité des leviers ſoit toujours conſtante, que l'effort de la puiſſance ſoit toujours le même & le mouvement de la machine conſtamment uniforme. M. de la Hire eſt le premier qui ait fait des recherches utiles ſur cet objet; il a déterminé que la courbure la plus parfaite que l'on puiſſe donner aux dents d'une roue eſt celle d'une épicycloïde. *Voyez* à ce ſujet le traité qu'il a donné de ces ſortes de courbes & de leur application à la méchanique. M. Camus a perfectionné cette découverte & lui a donné beaucoup plus d'étendue, dans les *Mém. de l'acad. des ſcienc. année* 1733, & dans ſon *Cours de mathém.* M. le Roy a répandu un nouveau jour ſur cette matiere, & on ne peut voir qu'avec ſatisfaction la théorie ſimple & lumineuſe qu'il établit ſur cet objet intéreſſant d'un art, dans lequel, ſur les traces de ſon illuſtre pere, il ſe rend auſſi célebre qu'utile.

La pratique des arts s'enrichit de ces précieuſes découvertes. Un méchanicien éclairé ſait les mettre à profit, lorſqu'il a à déterminer la forme la plus convenable des *alluchons*, il dirige lui-même la main de l'ouvrier dans l'exécution. Après avoir tracé ſur une ſurface exactement plane l'épure du hériſſon, ou tout ſimplement le cercle dont la circonférence eſt deſtinée à recevoir ces *alluchons*, il fait rouler ſur le convexe de cette même circonférence, un autre cercle qui a pour rayon celui de la lanterne pris de ſon centre à celui de ſes fuſeaux; ce cercle muni au point de contact d'un ſtyle ou d'un traçoir, décrit une épicycloïde qui d'ailleurs peut ſe tracer au compas. C'eſt la portion de cette courbe priſe de ſon point d'origine, qui donneroit la courbure des *alluchons*, ſuppoſé que les fuſeaux fuſſent infiniment déliés; mais la théorie qui veut éclairer & guider la pratique, n'en reſte pas à cette ſuppoſition qui la rendroit inutile: il faut que les fuſeaux ſoient d'une ſolidité, d'une groſſeur reſpective à leurs efforts; il faut donc réformer cette épicycloïde, & pour cet effet, le rayon des fuſeaux étant déterminé, on décrit d'une ouverture de compas égale à ce rayon, le plus qu'il eſt poſſible, de petits arcs qui tous ayant leur centre dans la ligne même de l'épicycloïde, vont s'entrecouper du coté de ſa concavité: on réunit tous ces points d'inter-

Digitized by Google

section, d'où il résulte une courbe qui est une autre épicycloïde parallele semblable à la premiere, & dont la courbure, prise du principe de sa génération, fournit le modele sur lequel l'*alluchon* doit être construit. Il est démontré que c'est la forme la plus avantageuse qu'on puisse lui donner, vu que par ce moyen la ligne perpendiculaire aux parties qui se touchent dans l'engrenage, passe toujours par le même point où se terminent les rayons primitifs du hérisson & de la lanterne dans la ligne des centres; d'où il suit que la longueur des leviers effectifs étant toujours la même, les *alluchons* & les fuseaux sont toujours les uns à l'égard des autres dans des situations également favorables, ce qui donne à la machine la propriété d'être mue uniformément par une puissance constamment égale.

Quant à la forme des *alluchons* des rouets, elle doit être différente, vu la difference des lanternes qui, au lieu d'être cylindriques comme pour les hérissons, doivent être cóniques pour engrener avec les rouets. La courbure des *alluchons* d'un rouet sera donc déterminée par le roulement de la zône cónique de la lanterne, qui en se développant dans sa marche sur le plan circulaire, où doivent être placés les *alluchons*, engendre & décrit une cycloïde ou plutôt une lame cycloïdale, qui a pour base ce plan même & pour générateurs les différens cercles qui composent la zône. Cette courbe trouvée demande la même réforme que la précédente, eu égard à l'épaisseur des fuseaux nécessaires à la machine. La portion naissante de cette bande cycloïdale réformée, indiquera la forme requise des *alluchons* d'un rouet. M. Camus appelle cette courbe *épicycloïde sphérique*. Voyez sur cet article son *Cours de mathématiques*, *tome IV*, *page* 305, jusqu'à la fin.

La longueur des *alluchons* & leur intervalle dans les hérissons, comme dans les rouets, doit être déterminée, eu égard au nombre, à la grosseur & à l'écartement des fuseaux de la lanterne, de façon que l'engrenage & le dégagement se fassent librement, & qu'il n'arrive ni arrêt ni arc-boutement. L'*alluchon* doit engrener de façon qu'il opere sur les fuseaux le plus près qu'il est possible de la racine, sans cependant que les fuseaux puissent jamais toucher en aucun point la circonférence de la courbe qui sert de base aux *alluchons*. Comme il n'y a qu'une face de l'*alluchon* qui opere sur le fuseau, il n'est pas nécessaire que la face qui lui est opposée, soit également configurée, vu qu'elle ne travaille pas, & qu'il convient d'ailleurs de laisser de cette part à la racine de l'*alluchon* un collet & un épaulement pour en assurer la solidité; cependant, il est à propos que cette partie soit telle qu'elle ne présente aucun obstacle, s'il arrivoit qu'en montant, ou réparant, ou démontant la machine, on fût obligé de faire tourner les roues à contre-sens.

On donne aux queues des *alluchons* la forme de pyramide quadrangulaire tronquée. Elles traversent toute l'épaisseur de la courbe de la charpente où elles sont emmortaisées. On a soin de les claveter par le bout, afin qu'elles soient inébranlables dans leur place. On dit, en terme de l'art, *rechausser* un rouet & un hérisson, lorsqu'on les garnit de nouveaux *alluchons*. (*P. F.*)

§ ALLUMÉ, ÉE, adj. *terme de Blason*, se dit d'un flambeau qui semble brûler; des oiseaux dont les yeux sont d'un émail différent; des ours & autres quadrupedes, qui pareillement ont les yeux d'un autre émail que leurs corps: on excepte le cheval, dont l'œil d'un autre émail que son corps, est dit *animé*.

Lafare de la Salle, de la Coste, de la Tour en Languedoc; d'*azur à trois flambeaux d'or, rangés en trois pals, allumés de gueules*: devise *lux nostris, hostibus ignis*; des mêmes flambeaux dont nous éclairons nos amis, nous brûlons nos ennemis.

Baynaguet de Saint-Pardoux, de Penautier, en la même province, originaire d'Auvergne; d'*argent à la canette de sable, becquée & allumée de gueules, essarante & flottante sur des ondes de sinople; au chef cousu d'or, chargé de trois losanges du troisieme émail.*

Romecourt, co-seigneur de Villiers-les-Hautz, en Bourgogne; d'*or à l'ours passant de sable, allumé d'argent.*

Perrucard de Bolon en Savoye; de *sinople à trois têtes de perroquets d'argent, allumées & becquées de gueules, au chef d'argent, chargé d'une croix treflée de sable.*

Digitized by Google

ALLUMELLE, *outil de tabletiers-peigniers*, est un tronçon de lame de couteau, dont le tranchant est aiguisé d'un seul coté, comme celui d'un ciseau de menuisier. Cet outil leur sert à gratter les matieres dont les peignes sont faits, par exemple, le buis, l'ivoire, l'écaille, la corne, comme ils feroient avec un morceau de verre, qui est trop cassant pour qu'ils puissent s'en servir à cet usage. Il y a des ouvriers qui emmanchent cet outil dans un manche semblable à celui d'une lime.

* ALLUMETTE, s. f. petit fétu de bois sec & blanc, de roseau, de chenevotte, de sapin, soufré par les deux bouts, servant à allumer la chandelle, & vendu par les grainetiers & les fruitiers. Les *allumettes* payent d'entrée deux sous le cent, & un sou de sortie.

ALLURE, s. f. c'est la maniere de marcher des bêtes. Ce mot s'applique en morale, à la conduite, & se prend en mauvaise part.

ALLURES, s. f. plur. *Manége*, train, marche d'un cheval. Les *allures* d'un cheval sont le pas, l'entre-pas, le trot, l'amble, le galop, le traquenard, & le train rompu. *Voyez* chacun de ces mots à leur lettre. On dit qu'un cheval a les *allures froides*, quand il leve très-peu les jambes de devant en cheminant. Une *allure réglée*, c'est celle qu'on fait aller au cheval, en sorte qu'il aille toujours également vite. (*V*)

ALLUSION, s. f. *Littérature*, est une figure de rhétorique, par laquelle on dit une chose qui a du rapport à une autre, sans faire une mention expresse de celle à laquelle elle a rapport. Ainsi *subir le joug*, est une *allusion* à l'usage des anciens, de faire passer leurs ennemis vaincus sous une traverse de bois portant sur deux montans, laquelle s'appelloit *jugum*. Ces sortes d'*allusions*, quand elles ne sont point trop obscures, donnent de la noblesse & de la grace au discours.

Il y a une autre espece d'*allusion* qui consiste dans un jeu de mots, fondé sur la ressemblance des sons, telle que celle que faisoient les Romains sur le nom de l'empereur Tiberius Nero, qu'ils appelloient *Biberius Mero*; ou celle qu'on trouve dans Quintilien sur le nom d'un certain Placidus, homme aigre & caustique, dont en ôtant les deux premieres lettres on fait *acidus*. Cette seconde sorte d'*allusion* est ordinairement froide & insipide.

Ce mot vient de la prépositon latine *ad*, & de *ludere*, jouer, parce qu'en effet, l'*allusion* est un jeu de pensées ou de mots. (*G*)

* Une observation à faire sur les *allusions* en général, c'est qu'on ne doit jamais les tirer que de sujets connus, en sorte que les auditeurs ou les lecteurs n'aient pas besoin de contention d'esprit pour en saisir le rapport; autrement elles sont en pure perte pour celui qui parle ou qui écrit.

L'*allusion* est encore l'application personnelle d'un trait de louange ou de blâme.

Diogene reprochoit à Platon de n'avoir jamais offensé personne. Grace aux *allusions*, il est peu d'écrivains célebres de nos jours qui aient le même reproche à craindre.

Rien de plus odieux sans doute que la satyre personnelle; quoiqu'on puisse imaginer un degré de dépravation des mœurs publiques, où le vice impuni, toléré, allant par-tout la tête haute, feroit souhaiter qu'il s'élevât un homme pour l'insulter en face & le flétrir, ce vengeur ne laisseroit pas d'être encore un personnage détestable.

Que chacun dans la société se fasse raison par le mépris, & par un mépris éclatant, du vice insolent qui le blesse, rien de plus noble & de plus juste. Mais le métier d'exécuteur, quoique très-utile, est infâme; & s'il se trouvoit un homme doué d'un génie ardent, d'une éloquence impétueuse, du don de peindre avec vigueur, & que cet homme eût commis un crime digne de la rigueur des loix, c'est lui qu'il faudroit condamner à faire la satyre personnelle. *Voyez* SATYRE.

Mais autant la satyre personnelle est odieuse, autant la satyre générale des mauvaises mœurs est honnête. Celle-ci differe de l'autre à-peu-près comme le miroir differe du portrait; dans le miroir malheur à celui qui se reconnoît, la honte n'en est qu'à lui seul.

La satyre, me dira-t-on, porte avec elle une ressemblance: il est vrai; mais cette ressemblance est celle du vice, à laquelle il dépend de vous qu'on ne vous connoisse pas.

C'est-là cependant cette espece de sa-

Digitized by Google

tyre innocente & juſte, qu'on trouve le moyen de rendre criminelle par la méthode des *alluſions*.

On ſait tout le chagrin qu'elles ont fait à Moliere. Heureuſement le vertueux Monſauſier fut flatté que l'on crût qu'il reſſembloit au Miſantrope; heureuſement il ne dépendit pas de quelques puiſſans perſonnages de faire brûler, comme ils l'auroient voulu, le Tartuffe avec ſon auteur.

C'eſt une façon de nuire auſſi baſſe qu'elle eſt commune, que d'appliquer ainſi des traits qui par eux-mêmes n'ont rien de perſonnel, pour faire un crime à l'écrivain de l'intention qu'on lui ſuppoſe. L'envie & la malignité y trouvent d'autant mieux leur compte, que c'eſt un fer à deux tranchans.

C'eſt par *alluſion* que, dans la tragédie d'Œdipe, on voulut rendre repréhenſibles ces vers.

Nos prêtres ne ſont pas ce qu'un vain peuple penſe;
Notre crédulité fait toute leur ſcience.

Un jour au ſpectacle un de ces miſérables qui ſont payés pour nuire, faiſant remarquer un vers qui attaquoit fortement je ne ſais quel vice, s'écria que l'*alluſion* étoit *puniſſable. Très-puniſſable*, lui dit quelqu'un qui l'avoit entendu, *mais c'eſt vous qui la faites.*

L'*alluſion* eſt ſur-tout dangereuſe, lorſqu'elle rend perſonnelle aux ſouverains ou aux hommes en place une peinture générale des foibleſſes & des erreurs où peuvent tomber leurs pareils. Malheur au gouvernement ſous lequel il ne ſeroit permis ni de blâmer le vice ni de louer la vertu!

Rien de plus effrayant alors, & de plus nuiſible en effet pour les lettres, que cette manie des *alluſions*. De peur d'y donner lieu, on n'oſe caractériſer avec force ni le vice ni la vertu; on ſe répand dans le vague, on gliſſe légérement ſur tout ce qui peut reſſembler; on ne peint plus ſon ſiecle, on craint même ſouvent de peindre à grands traits la nature. On n'oſe dire ni bien ni mal que de loin, à perte de vue, & alors on mérite le reproche que Phocion faiſoit à l'orateur Leoſthene; que ſes propos reſſembloient aux cyprès, *qui ſont*, diſoit-il, *beaux & droits, mais qui ne portent aucun fruit.*

Il ſeroit digne des hommes en place de répondre aux vils délateurs, qui leur dénoncent les traits de blâme qui peuvent les regarder, ce qu'un roi philoſophe (Archélaus, roi de Macedoine,) ſur qui quelqu'un de ſa fenêtre avoit laiſſé tomber de l'eau, répondit à ſes courtiſans, qui l'excitoient à l'en punir; *ce n'eſt pas ſur moi qu'il a jeté de l'eau, mais ſur celui qui paſſoit.* Cela ſeul ſeroit noble & juſte; & ce ſeroit alors que l'homme de lettres, avec la franchiſe & la ſécurité de l'innocence, pourroit blâmer le vice & louer la vertu, ſans que perſonne prît la ſatyre pour un affront, ni l'éloge pour une inſulte. *V.* SATYRE. (M. MARMONTEL.)

ALLUVION, ſ. f. *Juriſp.*, dans le droit civil eſt un accroiſſement qui ſe fait par degrés au rivage de la mer ou à la rive d'un fleuve, par les terres que l'eau y apporte. *V.* ACCESSION.

Ce mot vient du latin *alluo*, laver, baigner.

Le droit romain met l'*alluvion* entre les moyens légitimes d'acquérir, & le définit *un accroiſſement* latens *& imperceptible.* Si donc une portion conſidérable d'un champ eſt emportée toute en une fois par un débordement, & jointe à un champ voiſin, cette portion de terre ne ſera point acquiſe par droit d'*alluvion*, mais pourra être réclamée par le propriétaire. (*H*)

ALMADIE, ſ. f., on appelle ainſi une petite barque dont ſe ſervent les Noirs de la côte d'Afrique; elle eſt longue d'environ vingt piés, & faite pour l'ordinaire d'écorces d'arbre.

C'eſt auſſi un bâtiment dont on ſe ſert dans l'Inde, qui a 80 piés de long ſur ſix à ſept piés de large. Il reſſemble à une navette, à la réſerve de ſon arriere qui eſt quarré.

Les habitans de la côte de Malabar, & ſur-tout le roi de Calicut, ſe ſervent de ces *almadies*, que l'on nomme auſſi *cathuri*. Ils en arment en temps de guerre juſqu'à deux ou trois cents; ils les font ſouvent d'écorces d'arbres, pointues devant & derriere, & leur donnent quarante à cinquante piés de long: elles vont à la voile & à la rame d'une très-grande viteſſe. (*Z*)

ALMAGESTE, ſ. m. *Aſtron.*, eſt le nom d'un ouvrage fameux compoſé par Ptolomée. C'eſt une collection d'un grand nombre d'obſervations & de problêmes

Digitized by Google

des anciens, concernant la géométrie & l'astronomie. Dans le grec, qui est la langue dans laquelle il a été composé originairement, il est intitulé συναξις μεγιστη, comme qui diroit *très-ample collection*: or de ce mot μεγιστη, avec la particule *al*, il a été appellé *Almageste* par les Arabes, qui le traduisirent en leur langue vers l'an 800, par ordre du calife Almamoun. Le nom arabe est *almagherti*.

Ptolomée vivoit sous Marc-Aurele; son ouvrage & ceux de plusieurs auteurs qui l'ont précédé ou qui l'ont suivi, nous font connoître que l'astronomie étoit parvenue au point où elle étoit de son temps, par les seules observations des Grecs, sans qu'il paroisse qu'ils aient eu connoissance de ce que les Chaldéens ou Babyloniens avoient découvert sur la même matiere. Il est vrai qu'il cite quelques observations d'éclipses, qui avoient été apparemment tirées de celles que Callisthene envoya de Babylone à Aristote; mais on ne trouve pas que les systèmes de ces anciens astronomes eussent été connus par les Grecs. Cet ouvrage avoit été publié sous l'empire d'Antonin; & soit qu'il nous ait d'abord été apporté par les Sarrasins d'Espagne, le nombre des astronomes s'étant multiplié d'abord sous la protection des califes de Bagdad, soit qu'on en eût enlevé diverses copies du temps des croisades, lorsqu'on fit la conquête de la Palestine sur les Sarrasins, il est certain qu'il a d'abord été traduit d'arabe en latin par ordre de l'empereur Frédéric II, vers l'an 1230 de l'ere chrétienne.

Cette traduction étoit informe, & celles qu'on a faites depuis ne sont pas non plus trop exactes: on est souvent obligé d'avoir recours au texte original. Ismael Bouillaud en a cependant rétabli divers passages, dont il a fait usage dans son *Astronomie philolaïque*, s'étant servi pour cet effet du manuscrit grec que l'on conserve à la bibliotheque du roi.

L'*almageste* a été long-temps regardé comme une des plus importantes collections qui eussent été faites de toute l'astronomie ancienne, parce qu'il ne restoit guere que ce livre d'astronomie qui eût échappé à la fureur des Barbares. *Préface des Inst. astron. de M.* le Monnier.

Le P. Riccioli, jésuite Italien, a aussi fait un traité d'astronomie, qu'il a intitulé à l'imitation de Ptolomée, *nouvel Almageste*, c'est une collection d'observations astronomiques anciennes & modernes. *Voyez* ASTRONOMIE & ASTRONOMIQUE.

ALMAMOUN, est le nom d'un calife des Sarrasins, le septieme de la race des Abassides, à qui nous avons l'obligation de la premiere mesure de la terre qui ait été faite depuis l'ere chrétienne.

Vers l'an 820, deux astronomes arabes, Chalid Ibe Abd'mlic & Ali Ibn Isa, mesurerent dans les plaines de *Sinjar*, par l'ordre de ce calife, un degré de la circonférence de la terre, l'un vers le nord & l'autre vers le sud. Comme ce fait est peu connu, & a rapport à l'histoire des sciences, nous avons cru devoir lui donner place dans cet ouvrage. (*O*)

ALMANACH, s. m. *Astron.*, *calendrier* ou *table*, où sont marqués les jours & les fêtes de l'année, le cours de la lune pour chaque mois, *&c.* *V.* CALENDRIER, ANNÉE, JOUR, MOIS, LUNE, *&c.*

Les grammairiens ne sont point d'accord sur l'origine de ce mot: les uns de font venir de la particule arabe *al*, & de *manach*, compte: d'autres, du nombre desquels est Scaliger, le dérivent de cette même prépositon *al*, & du mot grec μοὶνοκος, *le cours des mois*. Golius n'est pas de ce sentiment: voici quel est le sien. C'est, dit-il, l'usage dans tout l'Orient, que les sujets fassent des présens à leurs princes au commencement de l'année: or le présent que font les astronomes, sont des *éphémérides* pour l'année commençante; & c'est de-là que ces éphémérides ont été nommées *almanha*, qui signifie *étrennes* ou *présens* de la nouvelle année. *V.* EPHÉMÉRIDE. Enfin Verstegan écrit *almon-ac*, & le fait venir du saxon. Nos ancêtres, dit-il, traçoient le cours des lunes pour toute l'année sur un bâton ou morceau de bois quarré, qu'ils appelloient *al monaght*, par contraction, pour *al-mood-held*, qui signifie en vieil anglois ou en vieux saxon, *contenant toutes les lunes*.

Nos *almanachs* modernes répondent à ce que les anciens Romains appelloient fastes. *Voyez* FASTES.

Le lecteur peut s'instruire de ce qu'il faut faire pour construire un *almanach*, à l'*article* CALENDRIER.

Le roi de France Henri III, par une or-

Digitized by Google

donnance de l'an 1579, défendit „ à tous faiſeurs d'*almanachs* d'avoir la témérité de faire des prédictions ſur les affaires civiles ou de l'état, ou des particuliers, ſoit en termes exprès, ou en termes couverts. „ *V.* ASTROLOGIE. Notre ſiecle eſt trop éclairé pour qu'une pareille défenſe ſoit néceſſaire; & quoique nous voyons encore pluſieurs *almanachs* remplis de ces ſortes de prédictions, à peine le plus bas peuple y ajoute-t-il quelque foi.

La plupart de nos *almanachs* d'aujourd'hui contiennent non-ſeulement les jours & les fêtes de l'année, mais encore un très-grand nombre d'autres choſes. Ce ſont des eſpeces d'*agenda*, où l'on peut s'inſtruire d'une infinité de détails ſouvent néceſſaires dans la vie civile, & qu'on auroit peine quelquefois de trouver ailleurs.

L'*almanach* le plus ancien & le plus utile, eſt l'*Almanach Royal*, vol. *in*-8°. Dans ſon origine, qui remonte à l'année 1679, cet *almanach* ou calendrier, avec quelques prédictions ajoutées aux phaſes de la lune, renfermoit ſeulement le départ des couriers, le journal des fêtes du palais, un extrait des principales foires du royaume, & les villes où l'on bat monnoie. Les premieres lettres de privilége ſont datées du 16 mars 1679; il a ſubſiſté à-peu-près dans la même forme juſqu'en 1697. Louis XIV ayant eu la curioſité de le voir cette année là, Laurent d'Houry eut l'honneur de le lui préſenter, & peu de temps après il obtint de ſa majeſté des lettres de renouvellement de privilége, ſous le titre d'*Almanach Royal*, le 29 janvier 1699. Le but de l'auteur, dès cet inſtant, fut d'y renfermer peu-à-peu les naiſſances des princes & princeſſes de l'Europe, le clergé de France, l'épée, la robe, & la finance; ce qu'il a exécuté en très-grande partie juſqu'à ſa mort arrivée en 1725. Depuis ce temps cet ouvrage a été continué, tant par la veuve d'Houry que par le Breton, petit-fils d'Houry, à qui le roi en a confié la mautention & donné le privilége, aux charges, clauſes & conditions portées par l'arrêt du conſeil du 15 décembre 1743. Cet *almanach* contient aujourd'hui les naiſſances & alliances des princes & princeſſes de l'Europe, les cardinaux, les évêchés & archevêchés de France, les abbayes commendataires, les ducs & pairs, les maréchaux de France, & autres officiers généraux de terre & de mer, les conſeils du roi, & tout ce qui y a rapport, le parlement, les cours ſouveraines & juriſdictions de Paris; l'univerſité, les académies, les bibliotheques publiques, les fermiers généraux, tréſoriers des deniers royaux, *&c.* mis dans leur ordre de réception, & ſinguliérement leurs demeures à Paris. (*O*)

ALMANDINE, ALABANDINE, *alabandica gemma*, *Hiſt. nat.*, pierre précieuſe de couleur rouge, dont le nom vient d'*Alabanda*, ancienne ville de Carie dans l'Aſie mineure. On trouve dans le Mercure indien un chapitre qui traite de l'*almandine*.

L'auteur prétend qu'elle eſt beaucoup plus tendre & plus légere que le rubis oriental, qu'elle tire plus ſur la couleur de grenat que ſur celle de rubis; ce qui fait que cette pierre eſt moins agréable à la vue & moins eſtimée que le rubis oriental, ou même le rubis balais, ou le rubis ſpinel, quoiqu'elle ſoit miſe au nombre des pierres les plus précieuſes. *II part. chap. iv.*

Le même auteur ajoute que cette pierre, pour peu qu'il s'en trouve, peut être évaluée au prix du rubis balais; que les plus belles peuvent être eſtimées à l'égal du rubis ſpinel de la premiere couleur, *III part. chap. iv.* & que les *almandines* étoient rares de ſon temps. Ce nom n'eſt preſque plus en uſage aujourd'hui; je ne ſais même pourquoi il eſt venu juſqu'à nous, tandis que l'on a oublié tant d'autres noms de pierres précieuſes, qui avoient été tirées des noms des villes ou ſe faiſoit le commerce de ces pierres, où du nom des contrées où ſe trouvoient leurs mines. Pour avoir des connoiſſances plus détaillées de la nature de la pierre qui a été appellée *almandine*, il faut remonter à la ſource. & conſulter le troiſieme chap. du XXXVIIe. livre de l'hiſtoire naturelle de Pline. (*I*)

§ ALMANZA, *Géogr.*, petite ville d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille, ſur les frontieres du royaume de Valence, à vingt lieues ſud-eſt de la ville de Valence. C'eſt-là qu'en 1707 les François & les Eſpagnols, commandés par le maréchal de Berwick, Anglois de nation, remporterent une grande victoire ſur les An-

Digitized by Google

glois & les Portugais, commandés par le comte de Galloway. Il y a une inscription pour monument de cette victoire. (*C. A.*)

ALMAS, *Géogr.*, petite ville de la Transilvanie, avec un district, dépendant du comté de Clausenbourg, aux Hongrois. Ce district est entre Burglos & Clausenbourg; il ne contient que des montagnes, dans lesquelles on trouve un grand nombre de cavernes & de souterrains. Il y a un bourg dans le bannat de Temeswar, & une riviere, sur laquelle est située la forteresse de Sigeth, qui portent le même nom. (*C. A.*)

ALMAZAN, *Géogr.*, jolie petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, au pié des montagnes frontieres de la province d'Arragon: elle a titre de marquisat. On y va voir avec beaucoup de dévotion une relique qu'on regarde comme la tête de S. Etienne, martyr, & qu'on prétend n'être autre chose que celle d'un pendu, que des pélerins François, qui alloient en Galice, apporterent exprès dans ce lieu pour ramasser quelque argent, afin de continuer leur route. *Long.* 15, 30; *lat.* 42, 30. (*C. A.*)

* ALMEDA, ville de Portugal dans l'Estramadure, sur le Tage, à l'opposite de Lisbonne. *Long.* 9; *lat.* 38, 42.

* ALMEDINE, ville du royaume de Maroc en Afrique, entre Azamor & Safie.

§ ALMEIDE, *Géogr.*, ville de Portugal dans la province de Beyra, sur la riviere Coa, près des frontieres du royaume. Elle a des fortifications à la moderne, une église paroissiale, un couvent, une maison de charité, un hôpital & deux mille habitans. Cette ville fait partie de l'apanage des enfans de Portugal. *Long.* 11, 22; *lat.* 40, 5.

Voisien ne s'est trompé que de deux degrés vingt-deux minutes de longitude & autant de latitude sur la position de cette ville, & il la met dans la province de Tra-los-Montes, tandis qu'elle est dans celle de Beyra. (*C. A.*)

ALMELO, *Géogr.*, ville des provinces-unies, dans l'Overissel, au bailliage de Twente. Elle est sur la riviere de Vecht, entre Delden & Ottmersum: les comtes de Rechtren la possedent à titre de seigneurie. Les maisons en sont assez jolies & bien bâties; il y a sur-tout un beau château. Son commerce de toiles en fait une ville considérable. *Long.* 24, 83 *lat.* 52, 25. (*C. A.*)

ALMENARA, *Géogr.*, petite ville maritime d'Espagne dans le royaume de Valence, au nord de la ville de Valence, & au sud-est de Segorbe: elle est près de la riviere Polancia. On lui donne le titre de comté. *Long.* 17, 30; *lat.* 39, 45. (*C. A.*)

* ALMENE, s. f. *Commerce*; poids de deux livres dont on se sert à peser le safran en plusieurs endroits des Indes orientales.

§ ALMERIE, *Géogr.*, ville maritime d'Espagne au royaume de Grenade, sur la riviere d'Almora, avec un bon port sur la Méditerranée. Elle est au nord-ouest de la pointe du cap de Gates, anciennement appellé *Charicleme*. Ses environs produisent beaucoup de fruits, & sur-tout des olives. Son évêque est suffragant de Grenade, & a 4000 ducats de revenu. On tire aussi des vins rouges d'*Almerie*. *Long.* 15, 45; *lat.* 36. 51. (*C. A.*)

ALMICANTARATS *ou* ALMUCANTARATS, subst. m. pl. *terme d'Astronomie*; ce sont des cercles paralleles à l'horizon qu'on imagine passer par tous les degrés du méridien. *Voy.* CERCLE, HORIZON, PARALLELE, *&c.* Ce mot vient de l'arabe *almocantharat*.

Les *almicantarats* coupent le méridien dans tous ses degrés, comme les paralleles à l'équateur coupent le métidien, *V.* MÉRIDIEN & EQUATEUR.

Les *almicantarats* sont donc par rapport aux azimuts & à l'horizon ce que sont les paralleles par rapport au méridien & à l'équateur. *Voyez* AZIMUT.

Ils servent à faire connoître la hauteur du soleil & des étoiles; c'est pourquoi on les appelle aussi *cercles de hauteur* ou *paralleles de hauteur*; ils sont d'usage dans la gnomonique pour tracer des cadrans solaires.

Feu M. Mayer, de l'académie de Peterbourg, à qui l'astronomie doit plusieurs excellentes choses, a donné une méthode pour trouver la déclinaison des étoiles & la hauteur du pole indépendamment l'une de l'autre, & sans se servir d'aucun angle mesuré par des arcs de cercle, en supposant que l'on connoisse les passages de deux étoiles par le méridien, par deux verticaux & par deux *almicantarats* inconnus, mais constans. M. de Maupertuis a aussi résolu ce même pro-

Digitized by Google

blême à la fin de son *aſtronomie nautique*. (O)

§ ALMISSA, *Géogr.*, ville de la Dalmatie Vénitienne, ſur le golfe Adriatique, à l'embouchure de la Cetina. Elle eſt bâtie ſur un roc élevé, à quatre lieues à l'eſt de Spalatro. Elle fut long-temps la terreur de ſes voiſins & l'aſyle d'une multitude de pirates, que les Vénitiens ſont parvenus à détruire, ainſi que la plus grande partie de cette ville: il y eut autrefois un évêché. Les Turcs la nomment *Omiſc. Long.* 36; *lat.* 43, 50. (*C. A.*)

ALMO, *Géogr. Hiſt.*, petit ruiſſeau de l'ancien Latium, appellé aujourd'hui l'*Aquataccia*. Il eſt dans la campagne de Rome & vient ſe jeter dans le Tibre, près de la porte de S. Sébaſtien, nommée autrefois la *porte Capene* à Rome. Ses eaux ſervoient à nettoyer l'idole de Cybele & à laver les victimes qu'on immoloit à cette déeſſe.

ALMOBARIN, *Géogr.*, petite ville d'Eſpagne dans la Caſtille nouvelle. Elle eſt dans le territoire de Mérida, au nord-nord-eſt de cette ville & au ſud-eſt d'Alcantara. Il n'y a rien de remarquable. *Long.* 13; *lat.* 39, 10. (*C. A.*)

* ALMONDE, ſ. m. *Comm.*, meſure de Portugal qui ſert à meſurer les huiles. Les Portugais vendent leurs huiles d'olive par *almondes*, dont les 26 font une botte ou pipe. Chaque *almonde* eſt compoſée de douze canadors, & le canador eſt ſemblable au mingle ou bouteille d'Amſterdam. *Voyez* MINGLE.

ALMONTE, *Géogr.*, jolie petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie. Elle eſt entourée d'une forêt d'oliviers. (*C. A.*)

* ALMORAVIDES, ſ. m. pl. peuples qui habitent les environs du mont Atlas.

* ALMOUCHIQUOIS, peuples de l'Amérique dans la nouvelle France, le long de la riviere de Chovacouet.

* ALMOX ALMOXARISFASGO, c'eſt dans quelques ports de l'Amérique eſpagnole, & ſur-tout à Buenos-Ayres, un droit de deux & demi pour cent, levé pour le roi d'Eſpagne ſur les peaux de taureaux qu'on charge pour l'Europe. Ce droit eſt ſans préjudice de celui de quint ou des quatre réaux par cuir. Ce droit ſe perçoit auſſi en Eſpagne ſur différentes marchandiſes, à l'entrée par mer, & à la ſortie pour l'étranger.

* ALMSFEOH, ſ. m. *Juriſpr.*, étoit un des noms que les anciens Anglois donnoient au denier S. Pierre. *V.* DENIER DE S. PIERRE. (*H*)

ALMUCANTARATS, *voyez* ALMICANTARATS.

* ALMUDE, ſ. f. *Comm.*, meſure des liquides: on la nomme plus ordinairement *almonde*. *Voy.* ALMONDE. (*G*)

* ALMUGIE, ſ. f. *en aſtrologie*, ſe dit de deux planetes, de Jupiter, par exemple, & du ſoleil, lorſqu'ils ſe regardent de trine, parce que le lion & le ſagitaire qui ſont leurs maiſons, ſe regardent auſſi de trine. Ainſi deux planetes ſont en *almugie*, quand elles ſe regardent du même aſpect que leurs maiſons.

* ALMUNECAR, *Géogr.*, ville d'Eſpagne au royaume de Grenade, avec port ſur la Méditerranée. *Long.* 14, 37; *lat.* 36, 50.

ALNE, *Géogr.*, riviere d'Angleterre dans le Northumberland. Elle prend ſa ſource aux frontieres de l'Ecoſſe, & après avoir paſſé à Alnwick, petite ville qui prend ſon nom, elle vient ſe jeter dans l'océan Britannique à Aylemouth. Ptolémée la nomme Αλανος. (*C. A.*)

ALNEY, *Géogr.*, petite iſle d'Angleterre dans la Saverne, à peu de diſtance de Glocester. C'eſt-là que dans l'onzieme ſiecle, Edmond côte de fer, roi d'Angleterre, & Canut, roi de Danemarck, ſe battirent en champ clos.

ALNWICK, *Géogr.*, petite ville d'Angleterre dans le Northumberland, ſur la riviere d'Alne, qui lui donne ſon nom. Elle eſt bien bâtie & bien peuplée. On y voit un château très-ancien, appartenant aux comtes de Northumberland. Elle fait un aſſez grand commerce de draps, de chapeaux, de bétail & de clinquaillerie. Ce fut près de cette ville que Guillaume, dit le *Lion*, roi d'Ecoſſe, fut battu & pris par les Anglois en 1174. Il y a une autre ville de ce nom dans la province de Warwick. *Long.* 16, 15; *lat.* 55, 34. (*C. A.*)

ALOES, *Bot.*, en latin *aloe*, plante à fleur liliacée, monopétale, en forme de tuyau, & découpée en ſix parties: il y a des eſpeces dont le calice devient le fruit, & d'autres où c'eſt le piſtil qui ſe change en un fruit oblong, & pour l'ordinaire cylindrique, diviſé en trois loges remplies de ſemences aplaties & preſque demi-circulaires. Tournefort, *inſt.*

Digitized by Google

rei herb. Voyez PLANTE. (*I*)

ALOÉ, *ou* ALOÈS, ſ. m. *Mat. méd.*, eſt le ſuc épaiſſi de pluſieurs plantes du même genre & portant le même nom, qui croiſſent à différentes hauteurs, ſuivant le terrein & le climat. Il vient d'Eſpagne & de pluſieurs autres pays chauds.

L'eſpece la plus ordinaire de ces plantes eſt celle qu'on nomme *aloe*, J. B. Bit. Tourn. *aloe vulg.* C. B.

Cette plante a un goût extrêmement amer; elle croît en Perſe, en Egypte, en Arabie, en Italie & en Eſpagne.

On diviſe l'*aloès* en trois eſpeces; en *aloès ſuccotrin*, en *aloès hépatique*, & en *aloès caballin*: ils ſe tirent tous les trois de différentes eſpeces d'*aloès*.

Le premier eſt appellé en latin *aloes ſocotrina vel ſuccotrina*, parce qu'on en tiroit beaucoup de l'iſle de Succotra; c'eſt le plus beau & le meilleur de tous; il eſt net, de couleur noire ou brune, luiſante en dehors, citrine en dedans; friable, réſineux, aſſez léger, fort amer au goût, d'une couleur déſagréable, & il devient jaune en le pulvériſant.

Le ſecond eſt appellé en latin *aloes hepatica*, parce qu'étant rompu, il a la couleur du foie; il ne differe du *ſuccotrin* qu'en ce que la couleur eſt plus obſcure, mais on confond aſſez ces deux eſpeces, & l'on prend l'une pour l'autre.

Le troiſieme eſt appellé *caballina*, parce qu'on ne s'en ſert que pour les maladies des chevaux: c'eſt le plus groſſier, le plus terreſtre, & le moins bon de tous. Pour le tirer on pile la plante, & l'on en exprime le ſuc à la preſſe; on fait enſuite épaiſſir ce ſuc au ſoleil ou ſur le feu, juſqu'à une conſiſtance ſolide: il eſt fort noir, compacte & peſant.

L'*aloès en calebaſſe* ou *aloès des Barbades*, eſt ſemblable à cette derniere ſorte lorſqu'il eſt nouveau; en vieilliſſant il devient hépatique; & étant gardé il devient caſſant, lucide & tranſparent.

L'*aloès* contient beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel, d'où vient ſon amertume.

Les *aloès hépatiques* & *ſuccotrin* ſont de fort bons purgatifs; mais ils cauſent des hémorrhagies en raréfiant le ſang, & d'autres évacuations fâcheuſes; ils ſont emménagogues, apéritifs, ſtomachiques, pourvu qu'on les prenne en mangeant; car ſi on les met dans un eſtomac vuide, ils y cauſent beaucoup de tranchées, & purgent peu. Ils tuent les vers & les chaſſent: employés à l'extérieur en teinture, ils deſſechent, détergent & conſolident les plaies.

C'eſt un grand atténuant, cordial & reſtaurant, que l'*aloès*: il briſe & diſſout les humeurs pituiteuſes & gypſeuſes. Comme il purge violemment, il faut ſe donner de garde d'en ordonner l'uſage en ſubſtance aux femmes enceintes & hyſtériques; il faut corriger ſa vertu purgative avec la caſſe: on l'ordonne depuis quatre grains juſqu'à une demie-dragme: la partie réſineuſe extraite par l'eſprit-de-vin, purgera violemment; la partie gommeuſe extraite par l'eau, ſera un bon vulnéraire, ſur-tout dans les ulceres de la veſſie & des reins. La teinture de myrrhe & d'*aloès* ſert à prévenir la mortification des plaies.

Si l'on veut donc employer ce remede ſans craindre d'augmenter la raréfaction des humeurs, il eſt à propos de le débarraſſer de ſon principe ſulphureux & réſineux, ou plutôt de diviſer ſes ſoufres & ſa réſine. Les pilules de Becher rempliſſent fort bien ces vues. Si ces principes ne ſont pas diviſés, ce remede agite beaucoup le ſang, & produit d'étranges effets.

M. Bouldue, parlant des purgatifs, dit que l'*aloès* eſt un des modérés; & ſelon l'analyſe chymique qu'il en donne, l'*aloès ſuccotrin* contient à peine la moitié autant de réſine ou de matiere ſulphureuſe que l'*aloès hépatique*, mais un tiers de plus de ſubſtance ſaline; c'eſt pour cela que le *ſuccotrin* eſt préféré pour l'uſage intérieur, parce qu'il a moins de réſine. L'*hépatique* s'emploie avec les baumes naturels, lorſqu'il eſt queſtion de nettoyer une plaie ou de refermer une coupure récente; c'eſt l'effet des particules réſineuſes & balſamiques dont il eſt compoſé.

Quoiqu'il ſoit beſoin de corriger la réſine d'*aloès* en la bridant avec des tempérans, il ne faut pas la ſéparer entiérement des ſels; ceux-ci étant très-actifs, rongent les veines & les extrémités déliées des fibres, s'ils ne ſont tempérés & enchaînés par la partie réſineuſe. Les préparations du ſuc d'*aloès* demandent à être faites par d'habiles mains. Afin donc qu'elles ſoient moins nuiſibles, loin de ſéparer la partie ſaline de la réſineuſe, M. Bouldue exige qu'on travaille à les

Digitized by Google

unir par un sel alkali, comme le sel de tartre, &c. Il faut, ajoute ce celebre artiste, non-seulement aider la nature par des remedes, mais encore lui donner du secours dans la façon d'administrer les remedes mêmes. *Hist. de l'acad. royale des sciences* 1708.

Les différentes préparations d'*aloès* se trouvent dans toutes les pharmacopées; telles sont l'*aloès rosat*, les pilules d'*aloès lavé*, la teinture d'*aloès*: il entre dans différentes pilules, telles que celles de Becher, les pilules de Rufus, les aléophangines, les maroeostines. L'élixir de propriété doit ses vertus à la teinture tirée de cette résine, &c.

Aloès rosat le plus simple & le seul d'usage. Prenez de l'*aloès succotrin* luisant en poudre, quatre onces; du suc dépuré de roses de Damas, une pinte: mettez le tout en digestion sur un feu modéré, jusqu'à ce que le phlegme superflu soit évaporé, & qu'il se fasse une consistance de pilules *secundùm artem*.

Pilules d'aloès lavé. Prenez de l'*aloès* dissous dans du suc de roses & épaissi, une once, de trochisques d'agaric, trois dragmes; de mastic, deux dragmes; du sirop de roses de Damas, quantité suffisante pour faire des pilules *f. a.*

Nota que, selon quelques auteurs, les trois especes d'*aloès* ci-dessus, *le succotrin, l'hépatique & le caballin*, peuvent se tirer de la même plante, par la seule différence de l'évaporation. (*N*)

" Nous allons ajouter un article de M. Lafosse; il contredit les assertions de M. de Vandenesse que l'on vient de lire; mais c'est du choc des idées que sort la lumiere.„

§ ALOÈS, *Mat. méd.* Les trois especes d'*aloès*, le succotrin, l'hépatique & le caballin, se tirent de la même plante, s'il faut en croire Bauhin. Cette assertion est confirmée par le témoignage de Tournefort, qui dit, dans sa *Mat. méd.* avoir appris de M. Hermann, professeur de botanique à Leyde, que le suc de la même plante donne les trois especes d'*aloès* connues, qui ne different que par le degré de pureté.

L'*aloès* fournit, par l'analyse, une substance gommeuse & une résineuse, mêlées avec un peu de terre. M. Cartheuser tira d'une once d'*aloès* cinq gros de substance gommeuse, par le seul moyen de l'eau pure. L'esprit-de-vin très-rectifié se chargea d'environ trois gros de substance résineuse, & il ne resta que quelques grains de terre absolument insoluble par ces deux menstrues. Cette proportion n'est pourtant pas la même dans toutes les especes d'*aloès*.

On peut observer que la partie gommeuse, unie à la partie la plus douce de la résine par le moyen du vinaigre distillé, du suc de citron, &c. est beaucoup plus purgative que la partie résineuse ou la gommeuse, prises séparément.

L'auteur de l'article qu'on vient de lire, prétend qu'on corrige la vertu purgative de l'*aloès* avec la casse; que la partie résineuse, extraite par l'esprit-de-vin, purge violemment, & que la partie gommeuse, extraite par l'eau, est un très-bon vulnéraire.

Il est singulier qu'on prétende émousser l'action d'un purgatif par l'addition d'un autre purgatif, sur-tout lorsqu'on ne voit aucun moyen d'action réciproque entre les deux substances. C'est encore une inexactitude bien singuliere, que d'attribuer à la partie résineuse l'action purgative qui appartient principalement à la partie gommeuse dans l'*aloès*, & de regarder la partie gommeuse comme un excellent vulnéraire, propriété qui appartient spécialement à la partie résineuse.

Il faut aussi ranger dans la classe des mots ou des assertions vuides de sens, les paroles suivantes: " Quoiqu'il soit besoin de corriger la résine d'*aloès* en la bridant avec des tempérans, il ne faut pas la séparer entiérement des sels; ceux-ci étant très-actifs, rongent les veines & les extrémités déliées des fibres, s'ils ne sont tempérés & enchaînés par la partie résineuse.„

L'*aloès* entre dans une foule de compositions pharmaceutiques, auxquelles il donne la principale vertu; & les différentes combinaisons qu'on lui a fait subir, ont été pour la plupart imaginées d'après ces vues théoriques d'enchaînement & de bride qu'on prétendoit lui donner. Pris en substance, sans préparation qui sépare la résine, ou en teinture il excite le flux hémorrhoïdal, le cours des regles, les hémorrhagies du nez ou de la bouche: aussi s'en abstient-

Digitized by Google

on dans les perſonnes maigres, d'un tempérament vif & ſec, ou qui ſont ſujettes aux hémorrhagies.

La maniere la plus ſimple de ſéparer la partie gommeuſe de la réſineuſe, eſt de triturer l'*aloès* dans de l'eau pure, de laiſſer dépoſer la réſine, de décanter la liqueur, & de l'épaiſſir juſqu'à conſiſtance d'extrait. Ce moyen eſt infiniment plus ſur que toutes ces infuſions, par leſquelles on prétend brider ou empriſonner les particules réſineuſes avec le ſuc des plantes mucilagineuſes.

L'*aloès* a cela de particulier, qu'à la doſe de quelques grains il relâche auſſi bien le ventre, qu'à la doſe entiere d'un ſcrupule, ſelon Juncker.

Cette ſubſtance a cela de commun avec tant d'autres remedes fameux ou uſités, qu'étant vantée par pluſieurs médecins comme un moyen précieux & très-ſalutaire, elle a été déprimée ſans reſtriction par pluſieurs autres. Cardan, Fernel, Hoffman la regardent comme un remede abominable pour le goût, & dangereux pour le corps. Gui-Patin lui donne le nom de *remede diabolique*. Toutes ces déclamations n'empêchent pas que l'*aloès* ne ſoit un excellent remede contre les relâchemens d'eſtomac ou des viſceres, &, comme on dit vulgairement, les eſtomacs pareſſeux. Il eſt encore un très-bon déterſif, & balſamique pour les ulceres & les plaies; il eſt anti-ſeptique, & ſert communément aux embaumemens des cadavres. (*Article de M. Lafiſſe, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

ALOÉS, *voyez* AIRES.

ALOÉTIQUE, adj. on ſe ſert de ce mot *en pharmacie*, pour exprimer toutes les préparations dont l'aloès fait la baſe ou le principal ingrédient. (*N*)

ALOGIENS, ſ. m. pl. *Théologie*, ſecte d'anciens hérétiques dont le nom eſt formé d'ἀ privatif, & de λόγος, *parole* ou *verbe*, comme qui diroit *ſans verbe*, parce qu'ils nioient que Jeſus-Chriſt fût le Verbe éternel, & qu'en conſéquence ils rejetoient l'évangile de St. Jean comme un ouvrage apocryphe écrit par Cerinthe, quoique cet apôtre ne l'eût écrit que pour confondre cet hérétique, qui nioit auſſi la divinité de J. C.

Quelques auteurs rapportent l'origine de cette ſecte à Théodoſe de Byzance, corroyeur de ſon métier, & cependant homme éclairé, qui ayant apoſtaſié pendant la perſécution de Sévere, répondit à ceux qui lui reprochoient ce crime, que ce n'étoit qu'un homme qu'il avoit renié, & non pas un Dieu; & que de là ſes diſciples qui nioient l'exiſtence du Verbe, prirent le nom d'ἀλόγα. "Ils diſoient, ajoute M. Fleury, que tous les anciens, & même les apôtres, avoient reçu & enſeigné cette doctrine, & qu'elle s'étoit conſervée juſqu'au temps de Victor, qui étoit le treizieme évêque de Rome depuis ſaint Pierre; mais que Zephirin ſon ſucceſſeur avoit corrompu la vérité." Mais outre qu'un auteur contemporain leur oppoſoit les écrits de Juſtin, de Miltiade, de Tatien, de Clément, d'Irenée, de Meliton, & autres anciens qui diſoient que Jeſus-Chriſt étoit Dieu & homme, il étoit ſûr que Victor avoit excommunié Théodoſe: & comment l'eût-il excommunié, s'ils euſſent été du même ſentiment? *Hiſt. eccl. tom. I, liv. IV, n°. xxxiij, p.* 489.

D'autres avancent que ce fut S. Epiphane, qui dans ſa liſte des héréſies leur donna ce nom; mais ce ſentiment paroît moins fondé que le premier: d'autant plus que d'autres peres, & grand nombre d'auteurs eccléſiaſtiques, parlent des *Alogiens* comme des ſectateurs de Théodoſe de Byzance. *Voy.* Tertul. *liv. des preſ. ch. dern.* S. Auguſt. *de hær. cap. xxxiij.* Euſeb. *liv. V, ch. xix.* Baronius, *ad. ann.* 196. Tillemont, Dupin, *bibl. des aut. eccleſ. j. ſiecle.* (*G*)

ALOGOS ou *ſans raiſon*, nom que les Egyptiens donnoient à Typhon. *Voy.* TYPHON.

ALOI, ſ. m. *terme d'orfévre, de bijoutier, & autres ouvriers en métaux précieux*; ſe dit du mélange d'un métal précieux avec un autre, dans un certain rapport convenable à la deſtination du mélange. L'*aloi* eſt à l'*alliage* comme l'*eſpece* au *genre*, ou comme *alliage* eſt à *mélange*. *Mélange* ſe dit de toutes matieres miſes enſemble; *alliage* ſe dit ſeulement d'un mélange de métaux; & *aloi* ne ſe dit que d'un alliage de métaux fait dans un certain rapport déterminé par l'uſage de la matiere, ou du mé-

Digitized by Google

lange ordonné par les réglemens. Si le rapport déterminé par l'usage, ou ordonné par les réglemens, se trouve dans le mélange, on dit du mélange qu'il est de *bon aloi*; sinon on dit qu'il est de *mauvais aloi : bon aloi* est synonyme à *titre*, quand il s'agit des matieres d'or ou d'argent. *Voyez* TITRE.

* ALOIDES, *aloe paluſtris*, plante qui a la feuille de l'aloès, seulement un peu plus courte & plus étroite, bordée d'épines, & chargée de gousses semblables à des pattes d'écrevisse, qui s'ouvrent & poussent des fleurs blanches à deux ou trois feuilles, à peu près comme celles de l'espece de nénuphar appellé *morſus ranæ*, & qui portent de petites étamines jaunes. Sa racine est longue, ronde, composée de fibres blanches, & tend droit au fond de l'eau, où elle parvient rarement. Elle a aussi des fibres obliques. L'*aloïdes* est vulnéraire.

ALOÏDES, f. pl. *Myth.*, enfans d'Iphimédie & d'Aloéus son époux, ou selon d'autres de Neptune.

ALOIGNE. *Voyez* BOUÉE.

* ALOPE, est une des harpies. *V.* HARPIES.

ALOPÉCIE, f. f. maladie de la tête dans laquelle elle est dépouillée de cheveux, en tout ou en partie. La cause de cette maladie est un épaississement du suc nourricier, qui lui ôte la fluidité nécessaire pour pouvoir pénétrer jusqu'au bulbe dans lequel le cheveu est implanté; ce qui prive le cheveu de sa nourriture, & l'oblige de se séparer de la tête. Cet épaississement a plusieurs causes: dans les enfans, c'est la même que ce qui occasionne les croûtes de lait, qui souvent entraînent après elles la chute des cheveux : la petite vérole fait aussi le même effet; lorsque l'*alopécie* attaque les adultes & les hommes faits, elle a ordinairement pour cause la vérole, le scorbut: elle est aussi produite par les maux de tête violens & invétérés, par la trop grande application au travail, par les mêmes causes que la maladie hypochondriaque & mélancholique, enfin par des révolutions & des chagrins imprévus. Dans les vieillards, l'*alopécie* est une suite du racornissement des fibres.

L'*alopécie* est plus ou moins difficile à traiter, selon la cause qui l'a produite; & on ne peut parvenir à la guérison, qu'en détruisant cette cause: ainsi il est d'une grande conséquence pour un médecin d'être instruit de ce qui a donné lieu à l'*alopécie*, afin d'employer les remedes propres à cette maladie.

On en donnera le traitement dans les cas où elle se trouvera jointe à quelqu'autre maladie, comme la vérole, le scorbut, *&c. V.* VÉROLE & SCORBUT. (*N*)

ALOPECURE, en latin *alopecurus*, est un genre de plante à fleur monopétale, labiée, dont la levre supérieure est en forme de voûte, & inclinée en bas; la levre inférieure est partagée en trois parties. Il y a dans l'intérieur de la fleur des étamines, des sommets, & la trompe du pistil : elle produit quatre semences qui sont oblongues, qui ont différens angles, & qui mûrissent dans un calice d'une seule piece, dont les bords sont découpés. *Pontederæ Anthologia, lib. III, chap. xlix. V.* HERBE, PLANTE, BOTANIQUE. (*I*)

* ALORUS, nom que les Chaldéens donnoient au premier homme.

ALOSE, f. f. poisson de mer, en latin *alosa*; on l'a appellé à Bordeaux du nom de *coulac*: il est fort ressemblant à la sardine pour la tête, l'ouverture de la bouche, les écailles, & pour le nombre & la situation des nageoires : mais l'*alose* est beaucoup plus grande. Elle est longue & applatie sur les cotés, de façon que le ventre est saillant dans le milieu, & forme sur la longueur du poisson une ligne tranchante & garnie de pointes comme une scie : la tête est applatie sur les cotés comme le corps; le museau est pointu; la bouche est grande & unie dans l'intérieur sans aucune dent : il y a quatre ouïes de chaque coté; les écailles sont grandes & minces; on les arrache aisément : il semble voir des émeraudes briller au-dessus des yeux de chaque coté : la langue est noirâtre; les mâchoires supérieures sont pendantes; le ventre & les cotés sont de couleur argentée; le dos & le dessus de la tête sont d'un blanc jaunâtre. Ce poisson entre au printemps & en été dans les rivieres, où il s'engraisse; c'est pourquoi les *aloſes* que l'on pêche dans l'eau douce sont meilleures à manger que celles que l'on prend dans la mer : la chair de celles-ci a peu de suc; elle est seche, & on se sent altéré après en avoir mangé. Ces poissons sont toujours plusieurs ensemble; & on en prend une si grande quanti-

Digitized by Google

té dans de certains endroits, qu'on n'en fait aucun cas : ils ont tant d'arêtes, qu'on a de la peine à les manger ; au reste leur chair est de très-bon goût, quand elle est grasse, & on la digere aisément. *Rondelet. Aldrovande. V.* POISSON. (*I*)

§ ALOST, *Géogr.*, ville des Pays-Bas dans la Flandre Autrichienne, & capitale du comté d'*Aloſt*. Elle est sur la Dendre, à six lieues de Gand & presque autant de Bruxelles. On prétend qu'elle fut bâtie par les Goths dans le cinquieme siecle. Il y avoit originairement des comtes souverains, mais dans le douzieme siecle elle fut réunie à la Flandre qui fit partie, dès cette époque, du saint empire Romain. Outre la ville d'*Aloſt* & son territoire, ce comté comprend les préfectures de Rhode, de Sotteghem, de Gavre qui a titre de principauté, de Boulare, & d'Escornay, le marquisat de Lede, & quelques seigneuries & paroisses, avec Eynham, abbaye de Bénédictins sur l'Escaut. C'est un pays abondant en grains & en houblons. En 1667 M. de Turenne prit cette ville, & la fit démanteler. On l'a abandonnée aux alliés en 1706, après la bataille de Ramillies. *Long.* 21, 42 ; *lat.* 49, 55. (*C. A.*)

* ALOUCHI, s. m. gomme qu'on tire du cannelier blanc ; elle est très-odoriférante.

ALOUETTE, s. f. en latin *alauda* : il y a plusieurs especes d'*alouettes* ; ce qui pourroit faire distinguer leur genre, c'est que le doigt de derriere est fort long, qu'elles chantent en s'élevant en l'air, & de plus que leurs plumes sont ordinairement de couleur de terre : mais ce dernier caractere n'est pas constant dans toutes les especes d'*alouettes*, & n'est pas particulier à leur genre, car il convient aux moineaux & à d'autres oiseaux.

L'*alouette* ordinaire n'est guere plus grosse que le moineau domestique, cependant son corps est un peu plus long ; elle pese une once & demie ; elle a six pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des pattes. La queue est aussi longue que les pattes. L'envergure est de dix pouces. Le bec a environ trois quarts de pouce de longueur depuis sa pointe jusqu'à l'angle de la bouche. La partie supérieure du bec est noire & quelquefois de couleur de corne ; celle du dessous est presque blanchâtre ; la langue est large, dure & fourchue, & les narines sont rondes. Les plumes de la tête sont de couleur cendrée tirant sur le roux, & le milieu des plumes est noir ; quelquefois l'oiseau les hérisse en forme de crête. Le derriere de la tête est entouré d'une bande de couleur cendrée qui va depuis l'un des yeux jusqu'à l'autre. Cette espece de bande est d'une couleur plus pâle & moins apparente dans l'*alouette* ordinaire que dans l'*alouette* des bois. Le menton est blanchâtre, la gorge est jaune & parsemée de taches brunes ; le dos est de la même couleur que la tête, & les cotés sont d'une couleur rousse jaunâtre. Chaque aile a dix-huit grandes plumes ; le bord extérieur de la premiere est blanchâtre, & dans les autres plumes il est roux. Les plumes qui sont entre la sixieme & la dix-septieme ont la pointe comme émoussée, dentelée, & de couleur blanchâtre. Les bords des petites plumes de l'aile sont de couleur rousse cendrée. La queue a trois pouces de longueur & elle est composée de douze plumes ; les deux plumes du milieu sont posées l'une sur l'autre, elles sont brunes & entourées d'une bande de blanc roussâtre. Les deux qui suivent de chaque coté sont brunes, & leur bord est d'un blanc roussâtre. La quatrieme est brune, à l'exception du bord extérieur qui est blanc. Les barbes extérieures de l'avant-derniere plume de chaque coté sont blanches en entier, de même que la pointe. Le reste de ces deux plumes est brun ; les deux dernieres à l'extérieur sont blanches, & elles ont une bande brune, longitudinale sur les bords intérieurs. Les piés & les doigts sont bruns, les ongles sont noirs à l'exception de leurs extrémités qui sont blanches ; le doigt extérieur tient au doigt du milieu à la naissance. L'*alouette* devient fort grasse dans les hivers modérés. Elle fait trois pontes chaque année, dans les mois de mai, de juillet & d'août, & elle donne quatre ou cinq œufs d'une seule ponte. Le fond de son nid est en terre, elle le ferme avec des brins d'herbe ; enfin elle éleve ses petits en peu de temps. *Willughby. Derham. V.* OISEAU. (*I*)

ALOUETTE DE BOIS, *alauda arborea*, *alauda ſylveſtris*. Derh. *Hiſt. nat. des oiſeaux*, *tom. I.* Le mâle pese une once un quart ; cet oiseau a six pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'au bout de la queue ; l'envergure est d'un pié ; il est

Digitized by Google

plus petit que l'*alouette* ordinaire, & ſon corps eſt plus court; le bec eſt comme dans les autres oiſeaux de ce genre, droit, pointu, mince, un peu large, de couleur brune, & long de plus d'un demi-pouce. La langue eſt large, & fourchue; l'iris des yeux eſt couleur de noiſette, les narines ſont longues; les piés ſont d'un jaune pâle ou de couleur de chair. Les ongles ſont bruns; le doigt de derriere eſt le plus long; le doigt extérieur tient au doigt du milieu à ſa naiſſance.

Le ventre & la poitrine ſont d'un blanc jaunâtre: cette même couleur eſt plus foncée ſur la gorge, & ſur le milieu de chaque plume il y a des taches brunes. La tête & le dos ſont mouchetés de noir & de roux jaunâtre, & le milieu des plumes eſt de couleur noire. Le cou eſt un peu cendré; il y a une ligne blanchâtre qui va depuis l'un des yeux juſqu'à l'autre, & qui fait une eſpece de couronne autour de la tête. Le croupion eſt de couleur jaune rouſſâtre.

Il y a dix-huit grandes plumes dans chaque aile; l'extérieure eſt la plus courte, les cinq qui ſuivent ſont plus longues que les autres d'un demi-pouce; leur extrémité eſt pointue; leurs bords extérieurs ſont blanchâtres; les autres plumes ſont plus courtes, leur pointe eſt émouſſée & dentelée, & leurs bords ſont de couleur jaune. Les plumes de la fauſſe aile ſont brunes, & la pointe eſt de couleur rouſſâtre mêlée de blanc, & il y a une tache blanchâtre au bas de ces plumes. Les plumes qui couvrent l'articulation de l'aileron ſont de couleur cendrée. La queue a deux pouces de longueur; elle eſt compoſée de douze plumes; elle n'eſt point fourchue, cependant les plumes du milieu ſont un peu plus courtes que les autres, elles ſont terminées en pointe, & elles ſont de couleur verte, mêlée d'un roux ſale ou de fauve. Les quatre qui ſuivent de chaque coté ont la pointe émouſſée, leur extrémité eſt blanchâtre. La couleur de celles qui ſont ſucceſſivement les plus avancées en-dehors, eſt plus ſombre & tire ſur le noir. On trouve dans l'eſtomac de cet oiſeau, des ſcarabées, des chenilles & des graines, de l'herbe aux perles ou gremil.

Ces oiſeaux volent en troupe, & reſtent en l'air ſans balancer leurs ailes; ils chantent en volant à-peu-près comme les merles.

L'*alouette de bois* differe principalement de l'*alouette* ordinaire, 1°. par ſa voix & ſon chant qui imite celui du merle; 2°. par un petit cercle de plumes blanches qui forment une eſpece de couronne qui entoure la tête depuis l'un des yeux juſqu'à l'autre; 3°. parce que la premiere plume extérieure de l'aile eſt plus courte que la ſeconde, au lieu qu'elles ſont d'égale grandeur dans l'*alouette* ordinaire; 4°. parce que les plumes extérieures de la queue ont la pointe blanchâtre; 5°. parce qu'elle ſe perche ſur les arbres; 6°. parce qu'elle eſt plus petite, & que ſon corps eſt plus court & plus gros à proportion de ſa longueur. *Willughby. V.* OISEAU. (*I*)

ALOUETTE DE MER, *ſchœniclos*, petit oiſeau qui ſe trouve dans les lieux marécageux ſur les côtes de la mer. On lui a donné le nom d'*alouette*, parce qu'il n'eſt guere plus gros que cet oiſeau, & qu'il eſt à-peu-près de la même couleur; cependant il eſt un peu plus blanc par-deſſous le ventre & plus brun ſur le dos. Il a les jambes noires, minces & allongées de même que le bec; ſa langue eſt noire, & elle s'étend dans toute la longueur du bec; il remue continuellement la queue, & il change de place à tout inſtant. L'*alouette de mer* ſeroit aſſez ſemblable au bécaſſeau, ſi elle étoit auſſi grande. Ces oiſeaux doivent multiplier beaucoup & être fort fréquens, car on en prend une très-grande quantité; on les trouve meilleurs à manger que les *alouettes* communes. Bellon, *Hiſt. nat. des oiſeaux, liv. IV, chap. xxiv. V.* OISEAU. (*I*)

ALOUETTE DE PRÉS, *alauda pratorum. V.* FARLOUSE.

ALOUETTE HUPÉE, *alauda criſtata. V.* COCHEVIS.

* On prend les *alouettes* diverſement: la maniere la plus commune eſt avec des nappes, qui ſe tendent comme pour les ortolans, à la reſerve qu'il faut ſe ſervir d'un miroir, & que les appellans ſont à terre, au lieu qu'on met les ortolans ſur de petites fourchettes; 2°. en traineau la nuit dans les chaumes; 3°. aux collets; 4°. au filet quarré, tendu en plain champ ſur des fourchettes, comme une eſpece de fouriciere dans laquelle on chaſſe doucement les *alouettes*; 5°. avec une autre

Digitized by Google

ſorte de filet appellé *tonnelle mariée. V. tous ces pièges à leurs articles.*

* ALPAGNE, ſ. m. animal à laine, fort ſemblable aux limas & aux vigognes, excepté qu'il a les jambes plus courtes & le muſle plus ramaſſé. C'eſt au Pérou une bête de charge; on fait des étoffes, des cordes, & des ſacs de ſa laine. On la mélange avec celle de vigogne: cette derniere ne vient guere du Pérou en Eſpagne ſans en être fourrée.

§ ALPAM, ſ. m. *Hiſt. nat. Bot.*, plante peu connue juſqu'ici, de la famille des anones, décrite ſous ce nom par Rheede, qui en donne une figure paſſable, quoiqu'incomplete; *Hortus Malabaricus, vol. VI, pl. 28, page 51.* Les Malabares l'appellent *alpam*, les Brames *apama & pahiora*, les Portugais *fruita tirilba*, les Hollandois *manerik*.

C'eſt un arbriſſeau très-commun dans les terres ſablonneuſes & découvertes du Malabar, ſur-tout vers Aragatte & Mondabelle. Il eſt toujours verd, ne quittant jamais ſes feuilles, & il porte fleurs & fruits deux fois l'an, ſavoir, la premiere fois en octobre & novembre, & la ſeconde fois en février & mars. De ſa racine, qui eſt rouge, fort longue, & couverte de fibres nombreuſes, s'élevent deux ou trois tiges entourées de branches aſſez rares, longues & épaiſſes, droites, dures, peu flexibles, qui lui donnent l'air d'un buiſſon cônique une fois plus long que large, comparable à la forme de certains pêchers ſauvageons ou certains ſaules recépés du pié. Ses branches ſont noueuſes, cylindriques, du diametre de deux à trois lignes, à bois blanc, plein d'une moëlle verte, & recouvert d'une écorce cendré-verd. Le long des jeunes branches, les feuilles ſont diſpoſées alternativement & circulairement à des diſtances aſſez grandes, d'un pouce à un pouce & demi, elliptiques, pointues aux deux bouts, épaiſſes, comparables à celles du laurier canellier, à trois groſſes nervures de même en deſſous, longues de ſix à huit pouces, trois ou quatre fois moins larges, entieres dans leur contour, verd foncé, luiſantes en deſſus, ternes en deſſous, portées ſur un pédicule court, demi-cylindrique, creuſé en canal en deſſus.

De l'aiſſelle de chaque feuille ſortent deux à quatre fleurs pendantes, quelquefois réunies, mais ordinairement portées ſur un pédicule mince, cylindrique, un peu plus long qu'elles: elles conſiſtent en un calice épais, en cloche cylindrique, long de cinq lignes, large de quatre, peu ouvert, d'une ſeule piece, partagé juſqu'au milieu en trois diviſions égales, triangulaires, équilatérales, violet-noir au dedans, couvert de poils blancs au dehors & qui tombe avant la maturité du fruit. Il n'y a point de corolle; mais au centre du calice ſont placées douze étamines raſſemblées en trois paquets, chacun de quatre antheres rouges, courtes, ſeſſiles, oppoſées à chaque diviſion, & qui entourent & ſéparent trois ovaires longs, ſemblables à trois ſtyles, qui, en grandiſſant deviennent chacun une baie charnue, en ſilique, pointue aux deux bouts, cylindrique, droite, longue de trois pouces & demi à quatre pouces, large de deux lignes, qui ne s'ouvre point, & qui eſt remplie de ſemences très-menues & peu ſenſibles: de ces trois ovaires il en avorte ſouvent un ou deux, de ſorte qu'on en voit rarement trois parvenir à parfaite maturité.

Qualités. Toute cette plante eſt en général ſans odeur, même dans ſes fleurs; cependant ſes feuilles laiſſent ſentir quelque choſe de déſagréable. Son écorce & ſes feuilles ont une ſaveur acide, mêlée d'un peu d'acreté & d'aſtriction.

Uſages. On fait avec ſon ſuc & de l'huile, un onguent qui guérit la gale & les vieux ulceres: mais il eſt d'un uſage beaucoup plus familier pour les morſures vénimeuſes des ſerpens; pour cet effet, on applique ſa racine en cataplaſme avec le calamus ſur la morſure, & on en fait boire la poudre dans du lait de vache. Le ſuc de ſes racines ſe boit auſſi avec celui du calamus; mais on emploie plus particuliérement la poudre de ſa racine mêlée dans le jus de limon, & introduite dans un nouet au fond des narines, comme un ſternutatoire qui chaſſe le venin du ſerpent cobra-capella.

Remarque. Quoique l'*alpam* ait au premier abord l'apparence d'un laurier, on voit par la ſtructure de ſes fleurs & par le nombre de ſes ovaires, qu'elle vient naturellement dans la famille des anones; néanmoins il reſte à obſerver quelques détails qui nous manquent ſur la ſtructure interne de ſes baies en ſiliques. (*M. Adanſon.*)

* ALPANET,

Digitized by Google

* ALPANET, ſ. m. *en vénerie*, c'eſt un oiſeau de proie qui s'apprivoiſe & qui vole la perdrix & le lievre. Nous l'appellons *Tuniſien*, parce qu'il vient de Tunis. Cette deſcription eſt inſuffiſante en hiſtoire naturelle.

* ALPARGATES, ce ſont des ſortes de ſouliers qui ſe font avec le chanvre. On prend le chanvre quand il eſt prêt à être filé, on le tord avec les machines du cordier; on le natte à deux brins; on coud cette natte en la reployant ſans ceſſe ſur elle-même, plus ou moins, ſelon que la largeur de l'empeigne & des quartiers le demande; elle forme tout le deſſus du ſoulier. Le cordonnier ajuſte la ſemelle à ce deſſus, comme s'il étoit de cuir, & l'*alpargate* eſt faite. Il y a des *alpargates* d'hiver & d'été. Celles d'été ſont d'une natte extrêmement légere & fine. Celles d'hiver ſont d'une natte plus épaiſſe & plus large, & cette natte eſt encore ſoutenue en deſſous par une fourrure ou piquûre de laine ou de coton. Le cordonnier a ſoin d'en ajuſter une pareille ſur la ſemelle en dedans; ce qui rend cette chauſſure extrêmement chaude. On y a les piés comme dans un manchon.

* ALPES, hautes montagnes d'Europe, qui ſéparent l'Italie de la France & de l'Allemagne. Elles commencent du coté de France vers la côte de la Méditerranée près de Monaco, entre l'état de Gènes & le comté de Nice, & finiſſent au golfe de Carnero, partie du golfe de Veniſe.

* *ALPHA & OMEGA*, A & Ω, *Théol. Hiſt. ſacrée*, la premiere & la derniere lettre de l'alphabet grec. Jéſus-Chriſt dit dans l'*Apocalypſe*, *chap. j*, 8; *xxij*, 13, qu'il eſt l'*alpha* & l'*omega*, le commencement & la fin.

A & Ω *numiſmatiques*. Ces deux lettres grecques ſéparées par une croix, ſe trouvent ſur le revers de quelques monnoies des rois de France, Clovis, Dagobert, Robert, Henri I, Philippe I, & Louis XII.

L'empereur Conſtantin ayant embraſſé la religion chrétienne, fit auſſi mettre une croix entre A & Ω ſur ſon caſque, ſur ſon bouclier & ſur ſes étendarts.

ALPHABET, ſubſt. m., *Entendement, ſcience de l'homme, logique, art de communiquer, grammaire*. Par le moyen des organes naturels de la parole, les hommes ſont capables de prononcer pluſieurs ſons très-ſimples, avec leſquels ils forment enſuite d'autres ſons compoſés. On a profité de cet avantage naturel: on a deſtiné ces ſons à être les ſignes des idées, des penſées & des jugemens.

Quand la deſtination de chacun de ces ſons particuliers, tant ſimples que compoſés, a été fixée par l'uſage, & qu'alors chacun d'eux a été le ſigne de quelque idée, on les a appellés *mots*.

Ces mots conſidérés relativement à la ſociété où ils ſont en uſage, & regardés comme formant un enſemble, ſont ce qu'on appelle *la langue de cette ſociété*.

C'eſt le concours d'un grand nombre de circonſtances différentes qui a formé ces diverſes langues: le climat, l'air, le ſol, les alimens, les voiſins, les relations, les arts, le commerce, la conſtitution politique d'un état; toutes ces circonſtances ont eu leur part dans la formation des langues, & en ont fait la variété.

C'étoit beaucoup que les hommes eûſſent trouvé par l'uſage naturel des organes de la parole, un moyen facile de ſe communiquer leurs penſées, quand ils étoient en préſence les uns des autres: mais ce n'étoit point encore aſſez; on chercha, & l'on trouva le moyen de parler aux abſens, & de rappeller à ſoi-même & aux autres ce qu'on avoit penſé, ce qu'on avoit dit, & ce dont on étoit convenu. D'abord les ſymboles ou figures hiéroglyphiques ſe préſenterent à l'eſprit: mais ces ſignes n'étoient ni aſſez clairs, ni aſſez précis, ni aſſez univoques pour remplir le but qu'on avoit de fixer la parole, & d'en faire un monument plus expreſſif que l'airain & que le marbre.

Le deſir & le beſoin d'accomplir ce deſſein, firent enfin imaginer ces ſignes particuliers qu'on appelle *lettres*, dont chacune fut deſtinée à marquer chacun des ſons ſimples qui forment les mots.

Dès que l'art d'écrire fut porté à un certain point, on repréſenta en chaque langue dans une table ſéparée les ſons particuliers qui entrent dans la formation des mots de cette langue; & cette table ou liſte eſt ce qu'on appelle *l'alphabet d'une langue*.

Ce nom eſt formé des deux premieres lettres grecques *alpha* & *bêtha*, tirées des deux premieres lettres de l'*alphabet* hébreu ou phénicien, *aleph*, *beth*. Celui

enim aleph ab alpha magnopere differt? dit Euſebe, *l. X, de præpar. evang. c. vj. Quid autem vel betha à beth*, &c. Ce qui fait voir, en paſſant, que les anciens ne donnoient pas au *betha* des Grecs le ſon de l'*v* conſonne, car le *beth* des Hébreux n'a jamais eu ce ſon-là.

Ainſi par *alphabet d'une langue*, on entend *la table* ou *liſte des caracteres*, qui ſont les ſignes des ſons particuliers qui entrent dans la compoſition des mots de cette langue.

Toutes les nations qui écrivent leur langue, ont un *alphabet* qui leur eſt propre, ou qu'elles ont adoptée de quelque autre langue plus ancienne.

Il ſeroit à ſouhaiter que chacun de ces *alphabets* eût été dreſſé par des perſonnes habiles, après un examen raiſonnable; il y auroit alors moins de contradictions choquantes entre la maniere d'écrire & la maniere de prononcer, & l'on apprendroit plus facilement à lire les langues étrangeres: mais dans le temps de la naiſſance des *alphabets*, après je ne ſais quelles révolutions, & même avant l'invention de l'imprimerie, les copiſtes & les lecteurs étoient bien moins communs qu'ils ne le ſont devenus depuis; les hommes n'étoient occupés que de leurs beſoins, de leur ſûreté & de leur bien-être, & ne s'aviſoient guere de ſonger à la perfection & à la juſteſſe de l'art d'écrire; & l'on peut dire que cet art ne doit ſa naiſſance & ſes progrès qu'à cette ſorte de génie ou de goût épidémique, qui produit quelquefois tant d'effets ſurprenans parmi les hommes.

Je ne m'arrêterai point à faire l'examen des *alphabets* des principales langues. J'obſerverai ſeulement:

I. Que l'*alphabet* grec me paroît le moins défectueux. Il eſt compoſé de 24 caracteres qui conſervent toujours leur valeur, excepté peut-être le γ qui ſe prononce en ν devant certaines lettres: par exemple devant un autre γ, ἄγγελος, qu'on prononce ἄνγελος, & c'eſt de-là qu'eſt venu *angelus*, ange.

Le κ qui répond à notre *c*, a toujours la prononciation dure de *ca*, & n'emprunte point celle du ε ou du ζητα; ainſi des autres.

Il y a plus: les Grecs s'étant apperçus qu'ils avoient un ε *bref* & un ε *long*, les diſtinguerent dans l'écriture, par la raiſon que ces lettres étoient diſtinguées dans la prononciation; ils obſerverent une pareille différence pour l'ο *bref* & pour l'ο *long*: l'un eſt appellé ο *micron*, c'eſt-à-dire *petit o*, ou *o bref*, & l'autre qu'on écrit ainſi ω, eſt appellé *o mega*, c'eſt-à-dire, *o grand*, *o long*; il a la forme & la valeur d'un double ο.

Ils inventerent auſſi des caracteres particuliers pour diſtinguer le *c*, le *p* & le *t* communs, du *c*, du *p* & du *t* qui ont une aſpiration. Ces trois lettres χ, φ, θ, ſont les trois aſpirées, qui ne ſont que le *c*, le *p* & le *t*, accompagnés d'une aſpiration. Elles n'en ont pas moins leur place dans l'*alphabet* grec.

On peut blâmer dans cet *alphabet* le défaut d'ordre. Les Grecs auroient dû ſéparer les conſonnes des voyelles; après les voyelles, ils devoient placer les diphthongues, puis les conſonnes, faiſant ſuivre la conſonne foible de la forte, *b*, *p*, *z*, *s*, &c. Ce défaut d'ordre eſt ſi conſidérable, que l'ο *bref* eſt la quinzieme lettre de l'*alphabet*, & le *grand o* ou *o long*, eſt la vingt-quatrieme & derniere; l'ε *bref* eſt la cinquieme, & l'ε *long* la ſeptieme, &c.

Pour nous, nous n'avons pas d'*alphabet* qui nous ſoit propre; il en eſt de même des Italiens, des Eſpagnols, & de quelques autres de nos voiſins. Nous avons tous adopté l'*alphabet* des Romains.

Or cet *alphabet* n'a proprement que 19 lettres: *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, *l*, *m*, *n*, *o*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *u*, *z*, car, le *x* & le *&* ne ſont que des abréviations.

x eſt pour *gz*: *exemple*, *exil*, *exhorter*, *examen*, &c. on prononce *egzemple*, *egzil*, *egzhorter*, *egzamen*, &c.

x eſt auſſi pour *cs*: *axiome*, *ſexe*, on prononce *acſiome*, *ſecſe*.

On fait encore ſervir l'*x* pour deux *ſ* dans *Auxerre*, *Flexelles*, *Uxel*, & pour une ſimple *ſ* dans *Xaintonge*, &c.

L'*&* n'eſt qu'une abrévation pour *et*.

Le *k* eſt une lettre grecque, qui ne ſe trouve en latin qu'en certains mots dérivés du grec; c'eſt notre *c* dur, *ca*, *co*, *cu*.

Le *q* n'eſt auſſi que le *c* dur: ainſi ces trois lettres *c*, *k*, *q*, ne doivent être comptées que pour une même lettre; c'eſt le même ſon repréſenté par trois caracteres différens. C'eſt ainſi que *c i* font *ſi*, *ſi* encore *ſi*, & *t i* font auſſi quelquefois *ſi*.

C'eſt un défaut qu'un même ſon ſoit

Digitized by Google

représenté par plusieurs caracteres différens: mais ce n'eſt pas le ſeul qui ſe trouve dans notre *alphabet*.

Souvent une même lettre a pluſieurs ſons différens: l'*ſ* entre deux voyelles ſe prend pour le *z*, au lieu qu'en grec le *z* eſt toujours *z*, & *ſigma* toujours *ſigma*.

Notre *e* a pour le moins quatre ſons différens; 1°. le ſon de l'*e commun*, comme en *père*, *mère*, *frère*; 2°. le ſon de l'*e fermé*, comme en *bonté*, *vérité*, *aimé*; 3°. le ſon de l'*e ouvert*, comme *bête*, *tempête*, *fête*; 4°. le ſon de l'*e muet*, comme *j'aime*; 5°. enfin ſouvent on écrit *e*, & on prononce *a*, comme *empereur*, *enfant*, *femme*; en quoi on fait une double faute, diſoit autrefois un ancien: premiérement, en ce qu'on écrit autrement qu'on ne prononce; en ſecond lieu, en ce qu'en liſant on prononce autrement que le mot n'eſt écrit. *Bis peccatis, quod aliud ſcribitis, & aliud legitis quam ſcriptum eſt, & ſcribenda ſunt ut legenda, & legenda ut ſcripta ſunt.* Marius Victorinus, *de Orthog. apud Voſſium de arte Gram. tom. I, pag.* 179. " Pour moi, dit auſſi Quintilien, à moins qu'un uſage bien conſtant n'ordonne le contraire, je crois que chaque mot doit être écrit comme il eſt prononcé; car telle eſt la deſtination des lettres, pourſuit-il, qu'elles doivent conſerver la prononciation des mots; c'eſt un dépôt qu'il faut qu'elles rendent à ceux qui liſent, de ſorte qu'elles doivent être le ſigne de ce qu'on doit prononcer quand on lit: „ *Ego niſi quod conſuetudo obtinuerit, ſic ſcribendum quidque judico quomodo ſonat: hic enim uſus eſt litterarum, ut cuſtodiant voces & velut depoſitum reddant legentibus; itaque id exprimere debent, quod dicturi ſunt.* Quint. *Inſt. orat. lib. I, cap. vij.*

Tel eſt le ſentiment général des anciens; & l'on peut prouver 1°. que d'abord nos peres ont écrit conformément à leur prononciation, ſelon la premiere deſtination des lettres; je veux dire qu'ils n'ont pas donné à une lettre le ſon qu'ils avoient déja donné à une autre lettre, & que s'ils écrivoient *empereur*, c'eſt qu'ils prononçoient *empereur* par un *e*, comme on le prononce encore aujourd'hui en pluſieurs provinces. Toute la faute qu'ils ont faite, c'eſt de n'avoir pas inventé un *alphabet* françois, compoſé d'autant de caracteres particuliers, qu'il y a de ſons différens dans notre langue, par exemple, les trois *e* devroient avoir chacun un caractere propre, comme l'ε & l'η des Grecs.

2°. Que l'ancienne prononciation ayant été fixée dans les livres où les enfans apprenoient à lire, après même que la prononciation avoit changé, les yeux s'étoient accoutumés à une maniere d'écrire différente de la maniere de prononcer; & c'eſt de là que la maniere d'écrire n'a jamais ſuivi que de loin la maniere de prononcer; & l'on peut aſſurer que l'uſage qui eſt aujourd'hui conforme à l'ancienne orthographe, eſt fort différent de celui qui étoit autrefois le plus ſuivi. Il n'y a pas cent ans qu'on écrivoit *il ha*, nous écrivons *il a*; on écrivoit *il eſt nai*, *ils ſont nais*, *nati*, nous écrivons *ils ſont né: ſoubs*, nous écrivons *ſous*; *trouve*, nous écrivons *trouve*, &c.

3°. Il faut bien diſtinguer la prononciation d'avec l'orthographe: la prononciation eſt l'effet d'un certain concours naturel de circonſtances. Quand une fois ce concours a produit ſon effet, & que l'uſage de la prononciation eſt établi, il n'y a aucun particulier qui ſoit en droit de s'y oppoſer, ni de faire des remontrances à l'uſage.

Mais l'orthographe eſt un pur effet de l'art; tout art a ſa fin & ſes principes, & nous ſommes tous en droit de repréſenter qu'on ne ſait pas les principes de l'art, qu'on n'en remplit pas la fin, & qu'on ne prend point les moyens propres pour arriver à cette fin.

Il eſt évident que notre *alphabet* eſt défectueux, en ce qu'il n'a pas autant de caracteres que nous avons de ſons dans notre prononciation. Ainſi ce que nos peres firent autrefois quand ils voulurent établir l'art d'écrire, nous ſommes en droit de le faire aujourd'hui pour perfectionner ce même art; & nous pouvons inventer un *alphabet* qui rectifie tout ce que l'ancien a de défectueux. Pourquoi ne pourroit-on pas faire dans l'art d'écrire ce que l'on a fait dans tous les autres arts? Fait-on la guerre, je ne dis pas comme on la faiſoit du tems d'Alexandre, mais comme on la faiſoit du tems même de Henri IV? On a déja changé dans les petites écoles la dénomination des lettres; on dit *be*, *fe*, *me*, *ne*: on a enfin introduit, quoiqu'avec bien de la peine, la

Digitized by Google

distinction de l'*u* voyelle & de l'*v* consonne, qu'on appelle *ve*, & qu'on n'écrit plus comme on écrit l'*u* voyelle ; il en est de même du *j*, qui est bien différent de l'*i* : ces distinctions sont très-modernes ; elles n'ont pas encore un siecle, elles sont suivies généralement dans l'imprimerie. Il n'y a plus que quelques vieux écrivains qui n'ont pas la force de se défaire de leur ancien usage : mais enfin la distinction dont nous parlons étoit raisonnable, elle a prévalu.

Il en seroit de même d'un *alphabet* bien fait, s'il étoit proposé par les personnes à qui il convient de le proposer, & que l'autorité qui préside aux petites écoles, ordonnât aux maîtres d'apprendre à leurs disciples à le lire.

Je prie les personnes qui sont d'abord révoltées à de pareilles propositions, de considérer :

I. Que nous avons actuellement plus de quatre *alphabets* différens, & que nos jeunes gens à qui on a bien montré à lire, lisent également les ouvrages écrits selon l'un ou selon l'autre de ces *alphabets* : les *alphabets* dont je veux parler sont :

1°. Le romain, où l'*a* se fait ainsi a.

2°. L'italique, *a*.

3°. L'*alphabet* de l'écriture que les maîtres appellent françoise, ronde, ou financiere ; où l'*e* se fait ainsi 𝔢, l'*s* ſ, l'*r* ꝛ.

4°. L'*alphabet* de la lettre bâtarde.

5°. L'*alphabet* de la coulée.

Je pourrois même ajouter l'*alphabet* gothique.

II. La lecture de ce qui est écrit selon l'un de ces *alphabets*, n'empêche pas qu'on ne lise ce qui est écrit selon un autre *alphabet*. Ainsi quand nous aurions encore un nouvel *alphabet*, & qu'on apprendroit à le lire à nos enfans, ils n'en liroient pas moins les autres livres.

III. Le nouvel *alphabet* dont je parle, ne détruiroit rien ; il ne faudroit pas pour cela *brûler tous les livres*, comme disent certaines personnes ; le caractere romain fait-il brûler les livres écrits en italique ou autrement ? Ne lit-on plus les livres imprimés il y a 80 ou 100 ans, parce que l'orthographe d'aujourd'hui est différente de ces tems-là ? Et si l'on remonte plus haut, on trouvera des différences bien plus grandes encore, & qui ne nous empêchent pas de lire les livres qui ont été imprimés selon l'orthographe alors en usage.

Enfin cet *alphabet* rendroit l'orthographe plus facile, la prononciation plus aisée à apprendre, & feroit cesser les plaintes de ceux qui trouvent tant de contrariétés entre notre prononciation & notre orthographe, qui présente souvent aux yeux des signes différens de ceux qu'elle devroit présenter, selon la premiere destination de ces signes.

On oppose que les réformateurs de l'orthographe n'ont jamais été suivis, je réponde :

1°. Que cette réforme n'est pas l'ouvrage d'un particulier.

2°. Que le grand nombre de ces réformateurs fait voir que notre orthographe a besoin de réforme.

3°. Que notre orthographe s'est bien réformée depuis quelques années.

4°. Enfin, c'est un simple *alphabet* de plus que je voudrois qui fût fait & autorisé par qui il convient, qu'on apprît à le lire, & qu'il y eût certains livres écrits suivant cet *alphabet* ; ce qui n'empêcheroit pas plus de lire les autres livres, que le caractere italique n'empêche de lire le romain.

Alphabet, en terme de *Polygraphie*, ou *Steganographie*, c'est le double du chiffre que garde chacun des correspondans qui s'écrivent en caracteres particuliers & secrets dont ils sont convenus. On écrit en une premiere colonne d'*alphabet* ordinaire, & vis-à-vis de chaque lettre, on met les signes ou caracteres secrets de l'*alphabet* polygraphe, qui répondent à la lettre de l'*alphabet* vulgaire. Il y a encore une troisieme colonne où l'on met les lettres nulles ou inutiles, qu'on n'a ajoutées que pour augmenter la difficulté de ceux entre les mains de qui l'écrit pourroit tomber. Ainsi l'*alphabet* polygraphe est la clef dont les correspondans se servent pour déchiffrer ce qu'ils écrivent. *J'ai égaré mon* alphabet, *faisons-en un autre*.

L'art de faire de ces sortes d'*alphabets*, & d'apprendre à les déchiffrer, est appellé *Polygraphie* & *Steganographie*, du grec στεγανὸς, *caché*, venant de στέγω, *tego*, je cache ; cet art étoit inconnu aux anciens ; ils n'avoient que la *cytale laconique*. C'étoient deux cylindres de bois fort égaux ; l'un étoit entre les mains de l'un des correspondans, & l'autre en celles de l'autre.

Digitized by Google

correspondant. Celui qui écrivoit tortilloit sur son rouleau une laniere de parchemin, sur laquelle il écrivoit en long ce qu'il vouloit; ensuite il l'envoyoit à son correspondant qui l'appliquoit sur son cylindre, en sorte que les traits de l'écriture se trouvoient dans la même situation en laquelle ils avoient été écrits: ce qui pouvoit aisément être deviné: les modernes ont usé de plus de raffinemens.

On donne aussi le nom d'*alphabet* à quelques livres où certaines matieres sont écrites selon l'ordre alphabétique. L'*alphabet* de la France est un livre de géographie, où les villes de France sont décrites par ordre alphabétique. *Alphabetum Augustianum*, est un livre qui contient l'histoire des monasteres des augustins, par ordre alphabétique. (*F*)

ALPHABET *grec & latin*, *Théol.*, caracteres ou lettres à l'usage des Grecs ou des Latins, que, dans la consécration d'une église, le prélat consécrateur trace avec son doigt sur la cendre dont on a couvert le pavé de la nouvelle église. Quelques-uns croient que c'est par allusion à ce qui est dit de Jesus-Christ dans l'*Apocal.* c. j, v. 7, & 22. *Ego sum alpha & omega, primus & novissimus, principium & finis*: mais en ce cas il suffiroit de tracer un *alpha* & un *omega* grec, & un *a* & un *z* latin. D'autres, avec plus de vraisemblance, prétendent que cette cérémonie est relative à une priere que l'on récite pendant ce tems-là, & dans laquelle il est fait mention d'*élémens*, nom qu'on donne aux lettres de l'*alphabet*. Bruno Signiensis, *de consecr. eccles.* (*G*)

ALPHABET, *table, index, ou répertoire* du grand livre, *Comm.* Ce sont les divers noms que les marchands, négocians, banquiers, & teneurs de livres, donnent à une espece de regître composé de vingt-quatre feuillets cotés & marqués chacun en gros caractere d'une des lettres de l'*alphabet*, suivant leur ordre naturel, commençant par *A*, & finissant par *Z*.

Cet *alphabet* où sont écrits les noms & surnoms de ceux avec lesquels on est en compte ouvert, & les folio du grand livre où ces comptes sont débités & crédités, sert à trouver facilement & sans peine les endroits du grand livre dont on a besoin.

Alphabet se dit aussi, mais moins ordinairement, des simples tables qui se mettent au commencement des autres livres dont les négocians se servent dans les affaires de leur commerce, soit pour les parties simples, soit pour les parties doubles. *Voy.* LIVRE. (*G*)

ALPHABET: les *relieurs-doreurs* appellent *alphabet* les diverses lettres dont ils se servent pour mettre les noms des livres sur le dos. Ces lettres sont de cuivre fondu; chacune a sa tige assez longue pour être emmanchée dans un morceau de bois, & pour que le bois ne se brûle pas, en faisant chauffer la lettre au fourneau. Il faut des *alphabets* de différentes grosseurs pour assortir à celle des livres.

ALPHABÉTIQUE, adj. *Gramm.*, qui est selon l'ordre de l'alphabet, *table alphabétique*. Les dictionnaires sont rangés selon l'ordre *alphabétique*; mais on a tort de ne pas séparer les mots qui commencent par *i* de ceux qui commencent par *j*; en sorte qu'on trouve *jambe* sous la même lettre que *jambe*. Il en est de même des mots qui commencent par *u*, ils sont confondus avec ceux qui commencent par *v*; en sorte qu'*urbanité* se trouve après *vrai*, &c. Aujourd'hui que la distinction de ces lettres est observée exactement, on devroit y avoir égard dans l'arrangement *alphabétique* des mots. (*F*)

* ALPHÆNIX, s. m. les confiseurs appellent ainsi le sucre d'orge blanc ou tors. Pour le faire, ils font cuire du sucre ordinaire; ils l'écument bien: quand il est pur & cuit à se casser, ils le jettent sur un marbre frotté d'un peu d'huile d'amande douce. Ils peuvent le falsifier avec l'amidon, & selon toute apparence ils n'y manquent pas. Cependant ils lui donnent le nom d'*alphenix* pour le faire valoir. *V.* SUCRE.

ALPHANGE, s. f. *Jard.* C'est une laitue romaine ou chicon rouge, qu'on lie pour la faire devenir belle. *Voy.* LAITUE. (*K*)

* ALPHÉE, fleuve d'Elide: on croyoit qu'il traversoit la mer, & se rendoit ensuite en Sicile auprès de la fontaine Aréthuse; opinion fondée sur ce que l'on retrouvoit, à ce que l'on croyoit, dans l'isle d'Ortygie, ce que l'on jetoit dans l'*Alphée*: mais ce phénomene n'est fondé que sur une ressemblance de mots, & que sur une ignorance de langue; sur ce que l'Aréthuse étant environnée de saules, les Siciliens l'appellerent *Alphagus*: les Grecs

Digitized by Google

qui vinrent long-tems après en Sicile, y trouverent ce nom qu'ils prirent aisément pour celui d'*Alphée*; & puis voilà un article de mythologie payenne tout préparé: un poète n'a plus qu'à faire le conte des amours du fleuve & de la fontaine, & le paganisme aura deux dieux de plus: l'aventure de quelque enfant exposé dans ces lieux, multipliera bientôt les autels; car qui empêchera un poète d'attribuer cet enfant au dieu & à la fontaine, qui par ce moyen ne se feront pas cherchés de si loin à propos de rien?

ALPHESTE, s. m. *Hist. nat. Ichth.*, poisson qui, selon les anciens, est saxatile, d'un jaune de cire, purpurin dans quelques endroits, avec une épine, & qui se prend communément deux à deux. Cette derniere particularité l'a fait nommer par quelques-uns, *cynædus*, selon Pline, c'est-à-dire poisson amoureux & lubrique, parce qu'on les voit souvent jouer deux à deux à la queue l'un de l'autre. Rondelet & Belon en ont donné une figure qui a été copiée par Jonston; *Historia nat. pisc. p.* 31, *pl. XV*, *fig.* 1, 2, 3.

Suivant ces auteurs, l'*alphestе* a la figure du mœna ou de la bogue, le corps du pagre, mais plus étroit, moins élevé, long d'un pié environ, des dents de chien rangées comme celles d'une scie, le corps jaune-purpurin sur le dos, les écailles arrondies & très-rudes; sept nageoires, dont deux épineuses, savoir, deux ventrales médiocres sous les pectorales pareillement médiocres; une derriere l'anus, épineuse, plus longue que profonde; une très-longue sur le dos, à rayons antérieurs, épineux, & plus longs que les postérieurs; enfin une à la queue, molle & fourchue, jusqu'au milieu de sa longueur.

Remarque. Par cette description, on voit que le poisson décrit par les modernes est une espece de spare, & qu'ils n'ont point encore reconnu celui que les anciens ont désigné, & qui ne doit avoir qu'une seule épine sur le corps. (*M. Adanson.*)

ALPHETA, *terme d'astron.*, c'est le nom d'une étoile fixe de la couronne septentrionale, qu'on appelle autrement *lucida coronæ*, ou *lusiante de la couronne*. *V.* COURONNE. (*O*)

* ALPHIASSA *ou* ALPHIONIA, *Myth.*, surnom de Diane, qui lui venoit d'un bois qu'on lui avoit consacré dans le Péloponnese, à l'embouchure de l'Alphée.

* ALPHITA, préparation alimentaire faite de farine d'orge pelé & grillé, ou plus généralement de la farine de quelque grain que ce soit: on conjecture que les anciens étendoient sur le plancher, de distance en distance, leur orge en petits tas, pour le faire mieux sécher quand il étoit humide, & que l'*alphita* est la farine même de l'orge qui n'a point été séché de cette maniere. L'*alphite* des Grecs étoit aussi le *polenta* des Latins. La farine de l'orge détrempée & cuite avec l'eau ou quelqu'autre liqueur, comme le vin, le moût, l'hydromel, *&c.* étoit la nourriture du peuple & du soldat. Hippocrate ordonnoit souvent à ses malades l'*alphita* sans sel.

ALPHITOMANTIE, s. f. divination qui se faisoit par le moyen de quelques mets en général, si l'on tire ce mot du grec ἄλφιτα, *les vivres*; ou par celui de l'orge en particulier, si on le fait venir d'ἄλφιτον, *farine d'orge*, & de μαντεία, *divination*.

On croit qu'elle consistoit à faire manger à ceux de qui on vouloit tirer l'aveu de quelque crime incertain, un morceau de pain ou de gâteau d'orge: s'ils l'avaloient sans peine, ils étoient déclarés innocens, sinon on les tenoit pour coupables. Tel est du moins l'exemple qu'en donne Delrio, qui dit l'avoir tiré d'un ancien manuscrit de S. Laurent de Liege, qui porte: *Cum in servis suspicio furti habetur, ad sacerdotem ducuntur, qui ordinatam panis carmine infectam das singulis, quæ cum hæserit gutturi, manifesti furti reum asserit.*

Les payens connoissoient cette pratique, à laquelle Horace fait allusion dans ce vers de son épitre à Fuscus:

Utque sacerdotis fugitivus liba recuso.

Cette superstition avoit passé dans le christianisme, & faisoit partie des épreuves canoniques; & c'est vraisemblablement ce qui a donné lieu à ce serment: *que ce morceau puisse m'étrangler si, &c.* Delrio, *Disquisit. magic. lib. IV*, c. *ij. quæst. vij*, *sec.* 2. (*G*)

* ALPHONSE, *Hist. d'Esp.* Plusieurs rois de Léon, des Asturies, de Castille, d'Arragon & de Navarre, ont porté le nom d'*Alphonse*; & comme la loi que nous nous sommes imposée de nous borner aux généralités de l'histoire, ne nous permet pas d'entrer dans les détails de leur re-

Digitized by Google

gne, nous parlerons de chacun d'eux en particulier, avec une briéveté analogue à notre plan.

ALPHONSE I, surnommé le *catholique*, mérita ce titre par les victoires sanglantes qu'il remporta sur les musulmans, auxquels il rendit le nom chrétien redoutable. Proclamé roi en 739, par les Goths réfugiés dans les montagnes des Asturies, il sembla pendant les premieres années de son regne ne respirer que guerre & carnage; se baigner dans le sang des mahométans, démanteler des places, ravager des villes, changer de riches campagnes en déserts affreux, tels furent les exploits par lesquels il signala sa haine contre le mahométisme. Las ou honteux de tant de dévastations, ce guerrier sanguinaire devint un roi doux, pacifique & bienfaisant, plus occupé du bonheur de ses sujets, que de la destruction des infideles. Il mourut en 757, & laissa son trône à son fils Froila.

ALPHONSE II, dit le *chaste*, parce qu'il fit vœu de chasteté, vœu plus qu'indiscret dans un monarque & un époux, monta sur le trône des Asturies en 791, par l'abdication volontaire de D. Bermude, successeur de l'usurpateur Moregat; & eut assez de générosité pour oublier des injures dont il lui étoit si aisé de se venger, préférant le noble soin de se concilier tous les cœurs par ses bienfaits, à la peine inquiétante de rechercher des coupables qu'il eût été obligé de punir. Il fit la guerre aux Maures, mais ce fut pour défendre ses provinces de leur fureur; c'étoit l'amour de son peuple qui l'animoit, & non la haine de ses ennemis. Ce roi bon & juste fut déposé par une troupe de factieux, mécontens de la justice qu'il faisoit observer dans ses états. Ils l'enfermerent dans un monastere. Des citoyens généreux volerent au secours de leur monarque, le tirerent de sa prison, & le rétablirent sur le trône au bruit des acclamations publiques. *Alphonse* ne sçut se venger que par des bienfaits. Cette générosité héroïque fit rentrer dans le devoir ceux qui s'en étoient si étrangement écartés. Après un regne florissant de 44 ans, ce prince moins fatigué de la royauté qu'épuisé par les soins pénibles de l'administration, & ses longs travaux militaires, assembla les grands du royaume, demanda qu'il lui fût permis de jouir d'un repos auquel son âge (il avoit 70 ans) & ses infirmités le condamnoient, leur recommanda pour son successeur, Ramire son cousin, vit son choix approuvé, remit à celui-ci les rênes du gouvernement, & vécut encore sept ans simple citoyen, observant les loix aussi exactement qu'ils les avoit fait observer.

ALPHONSE III, surnommé le *grand*, roi d'Oviédo & de Léon, monta fort jeune sur le trône, & vit les premiers jours de son regne troublés par la révolte de Froila, comte de Galice, qui obligea le jeune monarque à fuir devant lui, & à lui laisser le sceptre. Mais Froïla ne jouit pas long-tems du fruit de son crime, ayant été assassiné dans son palais un peu moins d'un an après son usurpation. *Alphonse* reprit les rênes du gouvernement, & courut risque d'être détrôné une seconde fois; il réduisit les rebelles, à la tête desquels étoit le comte d'Eylon. Une continuité de victoires sur les Sarrasins illustrerent la suite de son regne, & lui mériterent le surnom de *grand*: grandeur fatale qui ne lui laissa pas un moment de tranquillité. Tandis que le souverain triomphe hors de ses états, le désordre s'y glisse; & lorsqu'il s'agit de réformer les abus, on trouve des obstacles qui entraînent de grands troubles. Les seigneurs vexoient le peuple; *Alphonse* voulut borner leur autorité. Plusieurs se révolterent, & *Alphonse* se vit contraint de tourner contre ses propres sujets, des armes encore fumantes du sang des Maures. Le sang des rebelles coula, sans éteindre le feu de la rebellion. Il eut la douleur de voir ses fils & la reine son épouse conjurés contre lui; & dans cette conjoncture accablante, soit foiblesse ou générosité, il abdiqua en faveur de D. Garcie, l'aîné de ces fils dénaturés, & donna la Galice à D. Ordogne, le cadet. *Alphonse* mourut deux ans après cette abdication, le 20 décembre de l'an 912. Il avoit fait lui seul plus de conquêtes que tous ses prédécesseurs ensemble; ses états comprenoient les Asturies, la Galice, une partie du Portugal & de la vieille Castille avec le royaume de Léon.

ALPHONSE IV, dit *le moine*, parce que, ne se sentant aucunes des qualités nécessaires pour régner, il abdiqua la couronne en faveur de Ramire, son frere, quoiqu'il eût un fils, & se fit moine dans l'abbaye

Digitized by Google

de Sahagun. Mais il se repentit de cette démarche : & comme s'il eût appris dans l'obscurité du cloître le grand art des rois, il sortit de son couvent, & prétendit que Ramire lui rendit la couronne ; il eut des partisans, mais ils furent bientôt dissipés. *Alphonse* abandonné se jeta aux piés de son frere qui lui fit crever les yeux & le fit étroitement garder dans le monastere de S. Julien, où il finit ses jours.

ALPHONSE V, n'avoit que cinq ans lorsqu'il monta sur le trône ; son éducation fut confiée au comte de Galice D. Melando Gonzalez, & la régence à Dona Elvire, mere & tutrice du monarque enfant. L'une & l'autre concoururent à en faire un roi vertueux, doux, équitable, bienfaisant, qui gouverna ses états en paix, & mourut en 1028 sous les murs de Visée, place importante de la Lusitanie, dans la premiere entreprise qu'il forma contre les Mores. Il étoit dans sa 34année.

ALPHONSE VI, dit *le brave*, réunit les trois royaumes de Castille, de Léon & de Galice, que Ferdinand le grand, son pere, avoit divisés entre ses trois fils. Mais les Castillans ne voulurent le reconnoître pour leur souverain, qu'à condition qu'il jureroit de n'avoir eu aucune part à la mort du roi son frere. Le Cid, ce héros si célebre par sa valeur & la continuité de ses victoires sur les Sarrasins, reçut ce serment ; & l'on assure qu'il exigea d'*Alphonse* qu'il le répétât jusqu'à trois fois : hardiesse indiscrete qui le fit exiler par le nouveau roi. Mais bientôt le bruit de ses exploits le fit rappeller.

La conquête de Tolede & de plusieurs places des environs, qui subirent le joug des Castillans, & donnerent commencement à une nouvelle province, nommée la nouvelle Castille, est l'événement le plus remarquable du regne d'*Alphonse*. Si ses armes ne furent pas toujours victorieuses, son courage ne brilla jamais avec plus d'éclat que dans les revers. Ce fut après avoir perdu deux grandes batailles contre les Mores, qu'il força le Miramolin, vainqueur du roi de Seville, à faire hommage de ses conquêtes à la couronne de Castille, à s'en reconnoître tributaire, & à payer sur le champ une somme considérable. Ce fut après la fatale journée des sept comtes, qu'*Alphonse* infirme & âgé de 75 ans, arrêta un vainqueur qui sembloit devoir envahir la Castille, l'insulta jusques sous les murs de Seville, & revint à Tolede chargé de gloire & de riches dépouilles. Il y mourut peu de tems après, le premier jour de juil. 1109.

ALPHONSE *le batailleur*, roi d'Arragon, & Urraque son épouse, fille unique & héritiere d'*Alphonse* VI, se disputerent pendant sept ans la couronne de Castille ; ce qui plongea l'Espagne dans une guerre intestine, qui n'aboutit qu'à rendre vaines les prétentions de l'un & de l'autre. La couronne appartenoit sans contredit à Urraque par le droit de sa naissance ; & cette princesse au lieu de la partager avec le roi d'Arragon son époux, prétendoit gouverner seule la Castille & ses autres états. *Alphonse* cependant n'avoit épousé Urraque que pour réunir toute l'Espagne chrétienne sous un seul maître ; aussi prit-il le titre d'empereur des Espagnes, à l'exemple de son beau-pere. Mais Urraque avoit un fils de son premier mari, Raymond de Bourgogne. Ce fils, exclu du trône par une volonté assez bizarre de son aïeul, étoit élevé dans la Galice qu'on lui avoit laissée pour apanage avec le titre de comte. Tandis que les deux époux se faisoient une guerre cruelle, les Galiciens reconnurent l'infant pour souverain, & le couronnerent à Compostelle. Bientôt il eut un parti considérable. Le roi d'Arragon jugea à propos de laisser la mere & le fils aux prises, & de songer à agrandir son propre royaume par des conquêtes sur les Mores. La reine Urraque mourut ; son fils, aidé du pape Calixte II, son parent, força le roi d'Arragon à lui restituer, par un traité, les places qu'il occupoit encore dans la Castille, *V.* ALPHONSE I, roi d'Arragon.

ALPHONSE VII, roi de l'ancienne & de la nouvelle Castille, de Léon, des Asturies & de la Galice, se fit couronner empereur des Espagnes, à Tolede, en 1135 ; il fut le quatrieme & le dernier qui porta ce titre fastueux ; il signoit *Ildefonsus pius, felix, augustus, totius Hispaniæ imperator*. C'est cette affectation qui le fait surnommer l'*empereur* par les historiens d'Espagne. Il mourut en 1157, après avoir divisé ses états entre Sanche, son fils aîné, à qui il donna les deux Castilles, & Ferdinand qui eut en partage le royaume de Léon & de Galice.

ALPHONSE VIII, dit *le noble* ou *le bon*, roi de Castille, n'avoit que quatre ans

Digitized by Google

lorſqu'il monta ſur le trône. Sa minorité fut orageuſe ; ſes états furent démembrés. Mais ayant atteint ſa quinzieme année, il fut déclaré majeur, en 1166, par les états généraux du royaume de Caſtille aſſemblés à Burgos, & reconquit rapidement tout ce que ſes voiſins avoient uſurpé ſur lui pendant ſon enfance. En 1176, *Alphonſe* tourna toutes ſes forces contre les Mores, dans le deſſein de les chaſſer de l'Eſpagne : il ſuivit ſi conſtamment ce projet, que quand les rois d'Aragon, de Navarre & de Léon, ſe liguerent contre lui en 1191, il leur demanda la paix, & fut aſſez heureux pour changer la ligue en une croiſade dont il ſe déclara le chef. Cependant il perdit une grande bataille contre le Miramolin, en 1195. On aſſure que vingt mille hommes d'infanterie & toute ſa cavalerie reſterent ſur le champ de bataille. La journée de Marandal, en 1212, le vengea de cette défaite. Les hiſtoriens diſent que cent mille Mores y perdirent la vie. La peſte & la famine qui déſoloient alors l'Eſpagne, & ſur-tout l'armée d'*Alphonſe*, l'empêcherent de tirer de ſa victoire tout l'avantage qu'il eût pu en eſpérer dans des circonſtances plus favorables. Ce prince mourut en 1214, âgé de 60 ans.

ALPHONSE IX, roi de Léon, des Aſturies & de Galice, fils de Ferdinand, roi de Léon, & de Donna Urraque, infante de Portugal, forcément répudiée par ſon époux, ſuccéda à ſon pere en 1188. Tour-à-tour allié & ennemi des rois de Caſtille, tantôt il leur fit la guerre, & tantôt il joignit ſes armes aux leurs contre les Sarraſins. Plus heureux lorſqu'il combattit les infideles, que lorſqu'il porta les ravages de la guerre dans les états des princes chrétiens, il ne contribua pas peu à affoiblir la puiſſance des Mores en Eſpagne, par les conquêtes qu'il fit ſur eux. Il mourut en 1230, après un regne de 42 ans.

ALPHONSE X, ſurnommé *le ſage*, ou *l'aſtronome*, fils de Ferdinand III, lui ſuccéda en 1252. Peu ſatisfait de la couronne de Caſtille, il ſe laiſſa aller à l'ambition indiſcrete d'y joindre la couronne impériale ; démarche inconſidérée, qui cauſa ſon malheur & celui de l'état. Il fut réellement élu empereur en 1257, par la faction de quelques ſeigneurs Allemands, qu'il gagna par ſes profuſions ; mais il ne put pas ſoutenir efficacement cette prétendue élection ; & l'or qu'il prodiguoit à des étrangers, il l'amaſſoit par des impôts exceſſifs, dont il chargeoit ſes ſujets, & en retenant les appointemens des principaux officiers de la couronne. On commença par murmurer dans la Caſtille ; puis on conſpira. *Alphonſe* tâcha en vain d'appaiſer cette révolte, à la tête de laquelle étoit l'infant Don Philippe. Jaloux de ſe faire reconnoître empereur, il vouloit partir pour l'Italie ; il promit aux révoltés de les ſatisfaire, & leur donna de l'argent ; ceux-ci profiterent de la crainte qu'ils lui inſpiroient, pour fortifier leur parti. *Alphonſe* courut riſque de perdre la couronne qu'il poſſédoit, en pourſuivant celle qu'il ne devoit pas poſſéder. Heureuſement pour lui, l'élévation de Rodolphe de Habsbourg au trône impérial, fit évanouir toutes les eſpérances du roi de Caſtille. Il revint dans ſes états, gagna les mécontens à force de dons & de promeſſes ; mais il laiſſa un levain de rebellion dans les eſprits.

Don Ferdinand étoit mort, & laiſſoit deux enfans, qui devoient naturellement hériter des droits de leur pere, déclaré ſucceſſeur d'*Alphonſe :* mais Don Sanche, frere de Ferdinand, conçut le perfide projet, non-ſeulement d'être déclaré héritier du trône, préférablement à ſes neveux, mais encore de détrôner ſon pere. Ce fils ingrat réuſſit à ſe faire déférer le titre de roi, par les états aſſemblés à Valladolid. *Alphonſe* ſe ligua avec le roi de Maroc, qui ne put le rétablir ſur le trône. Il maudit ſon fils, le déshérita ; puis rétracta cette exhérédation, & mourut de chagrin en 1284. Ses tables aſtronomiques, connues ſous le nom de *Tables Alphonſines*, lui avoient mérité le ſurnom d'*Aſtronome*. Le code des loix, qu'il forma & publia, lui firent donner celui de *ſage*, dont il ternit la gloire par la folle ambition qu'il eut d'être empereur d'Allemagne.

ALPHONSE XI, ſurnommé *le vengeur*, fils de Ferdinand IV, lui ſuccéda aux royaumes de Léon & de Caſtille en 1312 ; il ne faiſoit pour ainſi dire que naître lorſque ſon pere mourut ; & tout le temps de ſa minorité fut une continuité d'intrigues, de cabales, de révoltes & de guerres inteſtines. L'Eſpagne chrétienne fut alors dans la ſituation la plus déplo-

Digitized by Google

rable. *Alphonſe* devenu majeur, s'arma d'une ſévérité peut-être trop dure, mais jugée néceſſaire, pour faire rentrer les grands dans le devoir. Ce prince ajouta même quelquefois la ruſe & la trahiſon à la rigueur. Ces moyens violens n'eurent pas tout l'effet qu'il en attendoit: il ne put jamais détruire entiérement le levain de rebellion, qui fermentoit depuis le regne de Ferdinand III. La rigueur de ſes jugemens lui mérita le ſurnom de *vengeur*, titre plus terrible que glorieux. *Alphonſe* ſe ſignala contre les Mores: la bataille de la Salado, où ſon armée combinée avec celle du roi de Portugal, tua plus de deux cents mille Mores, & fit un nombre incroyable de priſonniers, eſt célebre dans les annales de ſon regne. Les hiſtoriens aſſurent que cet horrible carnage couvrit de cadavres tous les chemins, à plus de trois lieues à la ronde. *Alphonſe* prit enſuite Algezire, place forte de l'Andalouſie, ſur la côte du détroit de Gibraltar; & peut-être eût-il conquis Gibraltar même, ſi la peſte n'eût terminé ſes jours lorſqu'il en faiſoit le ſiége, en 1350. Les Caſtillans le regretterent: ſa grande ſévérité devint alors un ſujet d'éloges. On jugea qu'elle avoit purgé la Caſtille des brigands qui l'infeſtoient, donné une nouvelle force aux loix, réformé un grand nombre d'abus dans l'adminiſtration de la juſtice, & ſouvent réprimé la tyrannie des grands qui opprimoient le peuple, & faiſoient des uſurpations injurieuſes à la couronne. Il n'eſt pas ſûr que la douceur eût produit les mêmes effets, dans un temps où l'eſprit de révolte animoit preſque tous les grands. Plaignons un roi qui ſe voit dans la dure néceſſité de faire couler le ſang des plus puiſſans de ſes ſujets, pour aſſurer la tranquillité & le bonheur des autres; & conſeillons-lui toujours de n'avoir recours à la juſtice rigoureuſe, qu'après avoir épuiſé prudemment tous les autres moyens que l'humanité preſcrit. Si la ſévérité d'*Alphonſe* en impoſa ſouvent aux ſéditieux, il éprouva auſſi plus d'une fois, que la crainte du châtiment n'eſt pas toujours un remede infaillible.

ALPHONSE I, roi d'Arragon, ſurnommé *le batailleur*, parce qu'il ſe trouva à vingt neuf batailles rangées. Nous avons parlé ci-devant de ſes démêlés avec la reine Urraque ſon épouſe, au ſujet des royaumes de Caſtille & de Léon. Lorſqu'après bien des troubles & du ſang répandu, il prit le parti de ſe borner à ſes états héréditaires, ou plutôt lorſqu'il chercha à faire ſur les Mores des conquêtes, qu'il ne pouvoit pas eſpérer de faire dans l'Eſpagne chrétienne, il remporta victoires ſur victoires; & la fortune ne l'abandonna, que lorſqu'il eut conquis tout le pays de la partie méridionale de l'Ebre, & augmenté de plus des deux tiers la monarchie Arragonnoiſe. En 1534, il s'opiniâtra mal-à-propos au ſiége de Fraga. Cette ville fut ſecourue par un renfort conſidérable de Mores qui lui livrerent bataille: il fut vaincu, pour la premiere fois de ſa vie, par les Sarafins; il n'échappa à la fureur de l'ennemi, qu'en ſe retirant dans le monaſtere de S. Jean de la Pegna, où il mourut peu de jours après, épuiſé par les efforts de valeur qu'il fit dans cette derniere action, pour arracher la victoire aux Mores, & peut-être auſſi par le dépit que lui cauſa ſa défaite. Mariana prétend que ce prince, qui n'avoit point d'enfans, inſtitua pour héritiers de ſes états les chevaliers du Temple, & ceux de S. Jean de Jéruſalem: mais ce prétendu teſtament eſt conteſté par tous les autres hiſtoriens; & il eſt ſûr que, ſuppoſé qu'il ait exiſté, les Arragonnois n'y eurent aucun égard.

ALPHONSE II, roi d'Arragon. Il eſt dur pour un hiſtorien, ami de l'humanité, de n'avoir que des exploits militaires à raconter. Il ſemble que tous les rois, qui régnerent ſur les différentes contrées de l'Eſpagne, pendant pluſieurs ſiecles, ne montaſſent ſur le trône que pour faire la guerre aux rois leurs voiſins & aux Mores. Et quel bien pouvoient-ils faire à leurs ſujets, ces princes toujours occupés de projets de conquêtes, dans un temps où la vertu guerriere étoit preſque la ſeule qu'on admirât? *Alphonſe* II, monta ſur le trône en 1162, âgé de dix ans; il en régna trente-quatre, étant mort en 1196.

ALPHONSE III, roi d'Arragon, ayant pris ce titre en 1285, à la mort de ſon pere Pierre III, ſans s'être fait couronner ſolemnellement dans l'aſſemblée des états, les grands du royaume lui en témoignerent leur ſurpriſe & leur mécontentement, & lui firent ſentir que les

Digitized by Google

rois d'Arragon ne l'étoient pas avec sureté, avant d'avoir juré de maintenir les priviléges des grands & du peuple. *Alphonse* se rendit à leurs remontrances, se fit couronner solennellement, avec les cérémonies accoutumées, & porta même la déférence jusqu'à permettre que les états lui choisissent ses ministres, & les principaux officiers de sa maison. Mais, après la conquête de Minorque & d'Iviça, ce prince convoqua les états, & y fit recevoir plusieurs réglemens, qui en diminuant la puissance des grands, augmentoient celle du monarque. Le roi son pere lui avoit laissé une guerre à soutenir contre la France; il ne la termina qu'en 1291, peu de temps avant sa mort. Il prit part aux troubles qui divisoient la Castille, fut excommunié par le pape Nicolas IV; se raccommoda ensuite avec lui, & alloit former une alliance avantageuse, en épousant Eléonore d'Angleterre, lorsqu'il mourut âgé seulement de vingt-six ans, dans la sixieme année de son regne.

ALPHONSE IV, surnommé *le débonnaire*, à cause des actes multipliés d'une bonté qui dégénéra quelquefois en imprudence & en foiblesse, avoit juré aux états, lors de son couronnement, de n'aliéner aucun des domaines de la couronne: ferment qu'ils avoient cru devoir exiger de ce prince, pour mettre des bornes à sa *générosité* excessive. Il fit la guerre avec succès aux Mores & aux Génois. Mais les chagrins domestiques qu'il éprouva, mêlerent bien de l'amertume à la douceur de ces succès. *Alphonse* avoit apanagé Don Ferdinand, son second fils, du marquisat de Tortose, & de la seigneurie d'Albarracin, n'ayant pas prétendu par le serment qu'il avoit fait aux états, le priver du précieux droit de la puissance paternelle, celui d'assurer à ses enfans un sort convenable. Il avoit aussi donné à la reine Eléonore de Castille son épouse, Xativa & quelques autres places. Don Pedre, fils aîné d'*Alphonse*, & héritier du trône, mécontent de ces arrangemens, osa accuser hautement son pere d'avoir violé son serment. *Alphonse* allégua pour sa justification, les sentimens de tendresse paternelle & conjugale, qui l'avoient porté à faire ces dispositions. Don Pedre étoit excité par l'archevêque de Sarragosse, prélat ambitieux. La reine découvrit cette intrigue, & l'archevêque fut banni de la cour. Il avoit pris un tel ascendant sur l'esprit de l'infant, qu'il le porta à se venger de sa mere, en s'emparant de Xativa. Eléonore n'osa point solliciter son époux à prendre sa défense contre son propre fils; mais la sensibilité d'*Alphonse*, attaqué alors d'hydropisie, accrut tellement son mal, qu'il mourut le 24 janvier 1336.

ALPHONSE V, surnommé *le magnanime*, fils de Ferdinand *le juste*, roi d'Arragon, lui succéda en 1416. Franc, généreux, bienfaisant, guerrier intrépide, habile politique, ami des arts, protecteur des sciences, savant lui-même, galant à l'excès, *Alphonse* fut allier toutes les qualités; & c'est de leur assemblage, qu'il se forma ce caractere de grandeur, qui lui mérita le surnom de *magnanime*. La jalousie de la reine Marie, son épouse, éloigna *Alphonse* de ses états d'Arragon. Ce prince regardé comme un des plus beaux hommes de l'Europe, aimoit une dame de la cour, dont il avoit eu un fils. La reine d'autant plus piquée, qu'aux agrémens de la figure elle joignoit de l'esprit, des talens & d'excellentes qualités, trouva le moyen de faire empoisonner sa rivale. *Alphonse*, trop grand pour se venger d'une femme, quelque sensible qu'il fût à cette perte, prit le parti d'aller distraire sa douleur hors de son royaume, par des voyages & des opérations militaires. On conjura contre lui: un des conspirateurs, touché de remords, vint se jeter à ses pieds, lui découvrit la conspiration, & lui donna la liste des coupables. *Alphonse* la déchira sans la lire, & dit: *Je vous pardonne, afin que vous alliez dire aux conjurés que je prends plus de soin de leur vie, qu'ils n'en prennent eux-mêmes.* Il montra la même grandeur d'ame en plusieurs autres occasions; & lorsqu'il se vit dans la nécessité de punir, le sang d'un seul versé à regret lui parut suffisant pour expier le crime de tous. Jeanne, reine de Naples, se joua deux fois de sa bonne foi, après avoir tiré de puissans secours de sa générosité. La conquête de Naples le vengea. Reconnu roi de Sicile en 1442, il fixa son séjour en Italie, malgré les instances des Arragonois. Il aimoit à aller à pié & sans suite dans les rues de sa capitale. Lorsqu'on lui représentoit que c'étoit exposer sa personne, il répondoit: *Que peut crain-*

Digitized by Google

dre un père qui se promene au milieu de ses enfans ? L'étude & l'amour le délassoient agréablement des fatigues de la guerre, & des soins pénibles du gouvernement. Il avoit coutume de dire qu'un *prince ignorant n'étoit guere au-dessus d'un âne couronné.* Si sa folle passion pour Lucrece Alania, jeta quelque ridicule sur les derniers jours de sa vie, au moins on ne lui reprochera point d'avoir sacrifié ses sujets, ses devoirs, ni la majesté de son rang, aux caprices & à l'avidité de ses maîtresses. Il mourut en 1458.

ALPHONSE I, *Hist. de Portugal*, fils de Henri, comte de Portugal, & de Thérese, fille naturelle d'Alphonse VI, roi de Castille, avoit à peine trois ans, lorsque la mort de son pere le laissa sous la tutele de sa mere, femme ambitieuse & peu décente dans ses mœurs, qui ne céda l'autorité suprême à *Alphonse*, que lorsque celui-ci l'y contraignit à force ouverte. Ce prince ayant recouvré ses droits, tourna ses armes contre les Mores; & les victoires multipliées qu'il remporta sur eux, le firent proclamer roi de Portugal par ses troupes en 1130. Le pape Eugene III lui confirma ce titre par un bref; mais son couronnement ne fut célébré que quelques années après, à Lamégo, où le trône fut déclaré héréditaire par une loi constitutive de l'état, & les étrangers exclus de la couronne, mais non pas les princes naturels. Assisté des prélats & des principaux citoyens des villes, il fit des loix pour la tranquillité & la bonne police du royaume; de sorte qu'il fut à la fois un guerrier habile & heureux, un roi doué de grandes qualités, le fondateur de la monarchie Portugaise, & le législateur de sa nation. Il mourut en 1185, laissant pour successeur son fils Don Sanche I, qui se montra digne d'un si grand prince.

ALPHONSE II, surnommé *le gros*. Sanche I ne voulant pas que les cadets de ses enfans fussent dans la dépendance de l'aîné, avoit apanagé non-seulement ses deux fils, Don Ferdinand & Don Pedre, mais encore ses deux filles, Dona Thérese & Dona Sanche. *Alphonse* II, monté sur le trône, eut de violens démêlés avec ses sœurs: il prétendoit que leur pere n'avoit pu démembrer de la couronne, les places dont il leur avoit donné la souveraineté. Cette querelle fut suivie d'une guerre civile: le pape s'en mêla à la sollicitation des princesses. *Alphonse* fut excommunié, & son royaume mis en interdit. Ainsi Dona Thérese & Dona Sanche forcerent leur frere à souscrire à la cession des places que Sanche I leur avoit données. Le roi de Portugal fit ensuite la guerre aux Mores, guerre si glorieuse pour lui, si toutefois il peut y avoir de la gloire à répandre le sang, mais en même temps si funeste par les nouvelles querelles qu'elle lui occasionna avec le pape & tout le clergé de son royaume. Il jugea qu'il n'étoit pas juste que ses sujets laïques supportassent seuls les frais d'une guerre entreprise en faveur de la religion; en conséquence il crut pouvoir taxer les ecclésiastiques, les plus riches de ses sujets. L'archevêque de Brague en jugea autrement; il excommunia les officiers chargés par le roi de lever les taxes imposées. *Alphonse* saisit les revenus de l'archevêque, & se contenta de le faire sortir de ses états. Le pape irrité de ce procédé, envoya en Portugal des commissaires qui excommunierent le roi, & jeterent un interdit sur le royaume. *Alphonse* entra en négociation avec le clergé, mais il ne vit pas la fin de cette affaire, étant mort excommunié, le 25 mars 1223.

ALPHONSE III arracha le sceptre des mains de son frere aîné Sanche II; mais lorsqu'il fut assis sur le trône en 1248, il tâcha d'effacer la honte de son usurpation, par une administration juste & modérée, & témoigna en plusieurs circonstances, tant par ses paroles, que par des bienfaits répandus sur ceux qui étoient restés fideles à son frere, qu'il désapprouvoit un crime dont il recueilloit les fruits. Il fit remédier à plusieurs abus qui s'étoient introduits à la faveur des troubles dont le royaume avoit été agité: mais lorsqu'il voulut réformer le clergé, il trouva tant de résistance de la part des ecclésiastiques de Portugal, & sur-tout de la part du pape, qu'il échoua dans ce projet, peut-être faute d'y avoir procédé avec assez de prudence. Il mourut en 1279.

ALPHONSE IV, surnommé *le brave*, eut quelques bonnes qualités avec beaucoup de vices. Fils dénaturé, il s'arma plusieurs fois pour détrôner le roi Denis son pere, & fut cause de sa mort, par l'atrocité de ses procédés envers lui. Frere

Digitized by Google

injuste, il persécuta cruellement Don Sanche, prince digne d'un meilleur sort, par l'honnêteté de son ame, & son mérite supérieur. Il est vrai qu'*Alphonse*, après avoir été son tyran, parut devenir son ami; mais cette amitié tardive, & peut-être forcée, effaça-t-elle l'injuste & barbare persécution qui la précéda? Il fit 12 ans la guerre au roi de Castille son gendre; le sang des Portugais & des Castillans ne cessa de couler pendant tout ce temps, pour les querelles domestiques de leurs souverains. *Alphonse*, le barbare & crédule *Alphonse*, cédant trop facilement aux suggestions de quelques favoris jaloux & méchans, fit assassiner sous ses yeux Inès ou Agnes de Castro, que son fils Don Pedre avoit épousée secrétement, & alluma ainsi le feu d'une nouvelle guerre. Il semble que la cruauté d'*Alphonse* fut entiérement tournée contre sa famille; car à l'exception de l'assassinat de l'évêque d'Evora, qu'il commit de sang froid, son regne fut assez modéré; il se montra attentif à ne point charger ses sujets de nouveaux impôts, à faire fleurir l'industrie, à favoriser le commerce; mais son animosité continuelle contre les siens, troubla sans cesse l'état, & lui fit infiniment plus de mal, qu'il ne pouvoit d'ailleurs lui faire de bien. *Alphonse* mourut en 1357.

ALPHONSE V, surnommé l'*Africain*, mérita ce titre par ses exploits & ses conquêtes en Afrique. Ce fut sous son regne que les Portugais découvrirent la Guinée, d'où ils rapporterent beaucoup d'or. Ce prince, époux fidele, pere tendre, habile négociateur, roi juste, eût mérité d'être mis au rang des plus grands monarques, si l'ambition des conquêtes n'eût pas été sa passion dominante. Plus occupé du desir d'agrandir ses états, que du soin d'y faire fleurir l'abondance & la paix, il regna presque toujours sous la tente. Ses armes furent heureuses; mais un guerrier illustre, un habile général, est souvent le fléau de l'humanité, & les rois ne devroient s'illustrer que par leur bienfaisance & l'amour de la justice. Il abdiqua deux fois. Après avoir résigné sa couronne à Don Juan son fils, dans le dessein d'aller à Jérusalem, pour y vivre dans la solitude, il se répentit de cette démarche indiscrete, & Don Juan lui rendit le sceptre. *Alphonse*, quelques années après, se dégoûta une seconde fois du trône; & après y avoir fait monter son fils à sa place il étoit en chemin pour aller se retirer au couvent de St. Antoine de Varatojo, lorsqu'il fut attaqué de la peste qui ravageoit alors le Portugal. Il en mourut en 1481.

ALPHONSE VI, également incapable de remplir les devoirs d'un roi & ceux de mari, se vit enlever sa couronne & sa femme, par son frere Don Pedre. Cette révolution fut revêtue de la forme d'une abdication volontaire en apparence, mais réellement forcée.

ALPHONSIN, s. m. c'est le nom d'un instrument de chirurgie dont on se sert pour tirer les balles du corps.

Il a été ainsi appellé du nom de son inventeur Alphonse Ferrier, médecin de Naples. Il consiste en trois branches jointes ensemble par le moyen d'un anneau.

L'instrument ainsi serré étant introduit dans la plaie jusqu'à la balle, l'opérateur retire l'anneau vers le manche, & les branches s'ouvrant d'elles-mêmes saisissent la balle; alors il repousse l'anneau, & par ce moyen les branches tiennent si ferme la balle, qu'elles l'amenent nécessairement hors de la plaie, lorsqu'on les en retire. *Bibliot. anat. méd. tome I, p. 517. Voyez* TIRE-BALLE. (Y)

ALPHONSINES, *tables alphonsines*. On appelle ainsi des tables astronomiques dressées par ordre d'Alphonse, roi de Castille, & auxquelles on a cru que ce prince lui-même avoit travaillé. *Voy.* ASTRONOMIE & TABLE. (O)

ALPHOS, s. m. *Chirurgie*, est une maladie décrite par Celsus sous le nom de *vitiligo*, dans laquelle la peau est rude & marquetée de taches blanches.

Ce terme est employé par quelques auteurs pour désigner un symptôme de lepre: l'altération de la couleur de la peau, ou le changement de sa superficie qui devient rude & inégale, peuvent être l'effet de l'impression de l'air, ou du maniement de quelques matieres solides ou fluides, & par conséquent n'être pas un effet du vice de la masse du sang. La distinction de ces causes est importante pour le traitement. *Voyez* LEPRE. (Y)

ALPINE, s. f. *alpina*, genre de plante ainsi appellée du nom de Prosper Alpin, médecin botaniste, mort en 1616. Les plantes de ce genre ont une fleur monopétale, irréguliere, tubulée, faite en

Digitized by Google

forme de masque, découpée en trois parties, ayant un pistil dont la partie antérieure est creuse & allée, & la partie postérieure est terminée par un anneau, à travers lequel passe le pistil de la fleur. Le calice devient dans la suite un fruit oval, charnu, divisé en trois parties qui s'étend depuis le sommet jusqu'à la base. Ce fruit est rempli de semences qui tiennent au placenta par de petits filamens. Plumier, *nova plantarum genera. Voyez* PLANTE. (*I*)

* ALPISTE, *Phalaris*. Cette plante porte un gros épi composé d'un amas écailleux de gousses pleines de semences: deux de ces gousses sur-tout ressemblent à des écailles, & contiennent dans leurs cavités (car elles sont creuses & carinées) chacune une semence enveloppée de sa coffe. Elle croît aux isles Canaries, en Toscane, parmi le bled, en Languedoc, aux environs de Marseille. Les anciens en recommandent la semence, le suc, & les feuilles comme un excellent remede interne contre les douleurs de la vessie.

On lit dans Lobel que quelques personnes en font du pain qu'elles mangent pour cet effet. Ses semences sont apéritives, & par conséquent salutaires dans les embarras des reins & de la vessie.

§ ALPUARRAS, *Géogr.*, hautes montagnes d'Espagne, dans le royaume de Grenade, au bord de la Méditerranée. Elles s'étendent depuis la rade d'Almérie jusqu'à Settenil, frontieres de l'Andalousie. Ce canton est le plus peuplé & le mieux cultivé de toute l'Espagne. Ses habitans sont Mores d'origine: on les distingue des autres Espagnols par la simplicité de leurs mœurs, la grossiereté de leur langage, & leur assiduité au travail. La température du climat est douce & salutaire. On trouve dans ces montagnes une grande quantité de simples, que nos curieux botanistes devroient s'empresser d'aller connoître. Il y croît du vin excellent & des fruits exquis. (*C. A.*)

ALPUENTE, *Géogr.*, petite ville d'Espagne au royaume de Valence. Elle est à l'ouest de Ségorbe, & au nord de la riviere de Guadalaviar. Sa situation est assez jolie, & son territoire assez fertile. *Long.* 16, 40; *lat.* 39, 50. (*C. A.*)

ALQUIER, qu'on nomme aussi *cantar*, s. m. *Commerce*, mesure dont on se sert en Portugal pour mesurer les huiles. L'*alquier* contient six *cavadas*. Il faut deux *alquiers* pour faire l'almude ou almonde. *Voy.* ALMONDE.

L'*alquier* est aussi une mesure de grains à Lisbonne. Cette mesure est très-petite, ensorte qu'il ne faut pas moins de 240 *alquiers* pour faire 19 septiers de Paris; 60 *alquiers* font le muid de Lisbonne; 102 à 103 *alquiers*, le tonneau de Nantes, de la Rochelle, & d'Auray; & 114 à 115, le tonneau de Bordeaux & de Vannes. Ricard, dans son *traité du négoce d'Amsterdam*, dit qu'il ne faut que 54 *alquiers* pour le muid de Lisbonne.

La mesure de Porto en Portugal s'appelle aussi *alquier*: mais elle est de 20 pour 100 plus grande que celle de Lisbonne. On se sere aussi d'*alquiers* dans d'autres états du roi de Portugal, particulierement aux isles Açores & dans l'isle de S. Michel. Dans ces deux endroits, suivant le même Ricard, le muid est de 60 *alquiers*, & il en faut 240 pour le last d'Amsterdam. *V.* LAST & MUID.

* ALQUIFOUX, espece de plomb minéral très-pesant, facile à pulvériser, mais difficile à fondre. Quand on le casse, on lui remarque une écaille blanche, luisante, cependant d'un œil noirâtre, du reste assez semblable à l'aiguille de l'antimoine. Ce plomb vient d'Angleterre en saumons de différentes grosseurs & pesanteurs. Plus il est gras, lourd & liant, meilleur il est.

ALRAMECH *ou* ARAMECH, *terme d'Astronomie*, c'est le nom d'une étoile de la premiere grandeur, appelle autrement *Arcturus*. *Voyez* ARCTURUS. (*O*)

ALRESFORD, *Géogr.*, petite ville d'Angleterre dans la province de Hamp. Elle est sur la riviere d'Itching, environ à six lieues, sud-est, de Winchester. *Long.* 19, 55; *lat.* 51, 25. (*C. A.*)

ALRUNES, s. f. c'est ainsi que les anciens Germains appelloient certaines petites figures de bois dont ils faisoient leurs lares, ou ces dieux qu'ils avoient chargés du soin des maisons & des personnes, & qui s'en acquittoient si mal. C'étoit pourtant une de leurs plus générales & plus anciennes superstitions. Ils avoient deux de ces petites figures d'un pié ou demi-pié de hauteur; ils représentoient des sorcieres, rarement des sorciers; ces sorcieres de bois tenoient, selon eux, la fortune des hommes dans

Digitized by Google

leurs mains. On les faiſoit d'une racine dure; on donnoit la préférence à celle de mandragore. On les habilloit proprement. On les couchoit mollement dans de petits coffrets. On les lavoit toutes les ſemaines avec du vin & de l'eau. On leur ſervoit à chaque repas à boire & à manger, de peur qu'elles ne ſe miſſent à crier comme des enfans qui ont beſoin. Elles étoient renfermées dans un lieu ſecret. On ne les tiroit de leur ſanctuaire que pour les conſulter. Il n'y avoit ni infortune, ni danger, ni maladies à craindre, pour qui poſſédoit une *alrune*: mais elles avoient bien d'autres vertus. Elles prédiſoient l'avenir par des mouvemens de tête, & même quelquefois d'une maniere bien plus intelligible. N'eſt-ce pas là le comble de l'extravagance? A-t-on l'idée d'une ſuperſtition plus étrange, & n'étoit-ce pas aſſez pour la honte du genre humain qu'elle eût été? Falloit-il encore qu'elle ſe fût perpétuée juſqu'à nos jours? On dit que la folie des *alrunes* ſubſiſte encore parmi le peuple de la baſſe Allemagne, chez les Danois, & chez les Suédois.

* ALSACE, province de France, bornée à l'eſt par le Rhin, au ſud par la Suiſſe & la Franche-Comté, à l'occident par la Lorraine & au nord par le Palatinat du Rhin. *Long.* 24, 30, 35, 20; *lat.* 47, 36, 49.

Le commerce de ce pays conſiſte en tabac, eau-de-vie, chanvre, garence, écarlate, ſafran, cuirs, & bois; ces choſes ſe trafiquent à Strasbourg, ſans compter les choux pommés qui font un objet beaucoup plus conſidérable qu'on ne croiroit. Il y a manufacture de tapiſſerie de moquette & de bergame, de draps, de couvertures de laine, de futaines, de toile de chanvre & de lin; martinet pour la fabrique du cuivre; on trouvera à l'*art.* CUIVRE & aux *pl. de minéralogie*, la deſcription & la figure de ces martinets. Moulin à épicerie, commerce de bois de chauffage, qui appartient aux magiſtrats ſeuls; tanneries à petits cuirs, comme chamois, boucs, chevres, moutons; ſuifs, poiſſon ſec & ſalé, chevaux, *&c.*... Le reſte du pays a auſſi ſon négoce; celui de la baſſe *Alſace* eſt en bois; de la haute en vins, en eaux-de-vie, vinaigre, bleds, ſeigles, avoines. Les Suiſſes tirent ces dernieres denrées de l'une & de l'autre *Alſace*. En porcs & beſtiaux, en tabac, en ſafran, térébenthine, chanvre, lin, tartre, ſuif, poudre à tirer, châtaignes, prunes, graines & légumes. Le grand trafic des châtaignes, des prunes, & autres fruits, ſe fait à Cologne, à Francfort, & à Bâle. L'*Alſace* a des manufactures en grand nombre; mais les étoffes qu'on y fabrique ne ſont ni fines ni cheres. Ce ſont des tiretaines moitié laine & moitié fil, des treillis, des canevas & quelques toiles. Quant aux mines, l'auteur du dictionnaire du commerce dit, que hors celles de fer, les autres ſont peu abondantes.

On va juger de la valeur de ces mines par le compte que nous en allons rendre d'après les mémoires qui nous ont été communiqués, par M. le comte d'Hérouville de Claye, lieutenant-général des armées de Sa Majeſté. Les mines de Giromagny, le Puix & Auxelle-haut, ſont ſituées au pié des montagnes de Voges, à l'extrémité de la haute *Alſace*; la ſuperficie des montagnes où ſont ſituées les mines appartient à différens particuliers, dont on achete le terrein, quand il s'agit d'établir des machines, & de faire de nouveaux percemens.

Depuis le don fait des terres d'*Alſace* à la maiſon de Mazarin, ces mines ont été exploitées par cette maiſon juſqu'à la fin de 1716, que le ſeigneur Paul-Jules de Mazarin les fit détruire, par des raiſons dont il eſt inutile de rendre compte, parce qu'elles n'ont aucun rapport à la qualité de ces mines. Ces mines ſont reſtées preſque ſans exploitation juſqu'en 1733, qu'on commença à les rétablir.

Ce travail a été continué juſqu'en 1740; & voici l'état où elles étoient en 1741, 1742, 1743, *&c.*

La mine de Saint-Pierre, ſituée dans la montagne appelle *le Mort-jean*, banc de Giromagny, a ſon entrée & ſa premiere galerie au pié de la montagne; elle eſt de quarante toiſes de longueur: le long de cette galerie, eſt le premier puits de 89 piés de profondeur; je dis *le long*, parce qu'au-delà du trou de ce puits, la galerie eſt continuée de 55 toiſes, & ſe rend aux ouvrages de la mine de S. Joſeph. Le ſecond puits a 100 piés de profondeur; le troiſieme 193; le quatrieme 123: alors on trouve une autre galerie de quatre toiſes qui conduit au cinquie-

Digitized by Google

me puits, qui eſt de 128 piés. Au milieu de ce puits, on rencontre une galerie de quarante toiſes de longueur, qui conduit aux ouvrages où ſont actuellement quatre mineurs occupés à un filon de mine d'argent d'un pouce d'épaiſſeur, qui promet augmentation. De ces ouvrages, on revient au ſixieme puits, qui eſt de 107 piés de profondeur, où les ouvrages ſur le minuit ſont remplis de décombres, que l'on commence à enlever.

Du ſixieme puits vers le midi, on a commencé une galerie de 35 toiſes de longueur, pour arriver à des ouvrages qu'on appelle *du cougle*, où il y a un filon de mine d'argent de deux pouces & demi d'épaiſſeur, où trois mineurs ſont employés, & où l'on eſpere en employer vingt. Cette partie de la mine paſſe pour la plus riche.

Le ſeptieme puits a 94 piés de profondeur. En tirant de ce puits au minuit par une galerie de trente-cinq toiſes, on trouve des ouvrages dans leſquels il y a deux mineurs à un filon de 4 à 5 pouces d'épaiſſeur de mine d'argent, cuivre & plomb. Le huitieme puits a 100 piés de profondeur. Au fond de ce puits, on trouve une galerie de 40 toiſes, qui conduit aux ouvrages vers le minuit, où ſont employés neuf mineurs ſur un filon de quatre à cinq pouces. Le dixieme puits a 86 piés, & le onzieme 120 piés. Le douzieme eſt de 60; on y trouve un filon de 4 pouces d'épaiſſeur ſur trois toiſes de longueur, continuant par une mine picaſſée juſqu'au fond, où ſe trouve encore un filon de deux pouces d'épaiſſeur ſur ſix toiſes de longuer, & un autre picaſſement de mine en remontant.

Nous avons dit, en parlant du premier puits, qu'au-delà de ce puits la galerie étoit continuée de 55 toiſes, pour aller à la mine de Saint-Joſeph. Au bout de cette galerie eſt un puits de la profondeur de 60 piés; un ſecond puits de 40: mais ces ouvrages ſont ſi remplis de décombres qu'on ne peut les travailler. Cette mine de Saint-Pierre eſt riche; & ſi les décombres en étoient enlevées, on pourroit employer vers le midi trente mineurs coupant mine. On tira de cette mine, pendant le mois de mars 1741, quatorze quintaux de mine d'argent tenant huit lots; 86 de mine d'argent, cuivre & plomb, tenant en argent quatre lots, en cuivre douze lots pour $\frac{2}{3}$, le plomb ſervant de fondant; plus 30 quintaux tenant trois lots, qui ſont provenus des pierres de cette même mine, que l'on a fait piler & laver par les bocards.

Pour exploiter cette mine, il y a un canal ſur terre d'un grand quart de lieue de longueur, qui conduit les eaux ſur une roue de 32 piés de diametre, laquelle tire les eaux du fond de cette mine par vingt-deux pompes aſpirantes & foulantes. Pour gouverner cette machine, il faut un homme qui ait ſoin du canal, un maître de machine, quatre valets, trois charpentiers, trois houtemens, ſoixante-dix manœuvres, pour tirer la mine hors du puits; deux maréchaux, deux valets, huit chaideurs, outre le nombre de coupeurs dont nous avons parlé.

La mine de Saint-Daniel ſur le banc de Giromagny, actuellement exploitée, a ſon entrée au levant par une galerie de la longueur de 30 toiſes; & ſur la longueur de cette galerie, il ſe trouve trois puits ou chocs différens. Le premier a 48 piés; le ſecond 48; le troiſieme 36. Ces trois puits ſe réuniſſent dans le fond où il ſe trouve une galerie de 42 toiſes. Dans cette galerie eſt un autre puits de 60 piés; puis une autre galerie de 6 toiſes, & au bout de cette galerie un puits de 12 piés de profondeur. Le filon du fond de la mine eſt argent, cuivre, & plomb, de la largeur de 6 pouces ſur 6 toiſes de longueur, & le filon des deux galeries eſt de 6 pouces de largeur ſur 20 toiſes de longueur. Cette mine produit actuellement par mois 70 quintaux de mine d'argent; la mine de plomb tenant 45 lots de plomb pour $\frac{2}{3}$, & 8 lots de mine auſſi pour $\frac{2}{3}$ ou quintal.

La mine de Saint-Nicolas, banc de Giromagny, donnoit trois métaux, argent, cuivre & plomb; on ceſſa en 1738 d'y travailler faute d'argent, pour payer les ouvriers qui n'y travailloient qu'à forfait. Elle a ſon entrée au levant par une galerie de 8 toiſes, au bout de laquelle eſt un puits; & cette galerie continue depuis ce puits encore 18 toiſes, au bout deſquelles on trouve un filon de cuivre de l'épaiſſeur de deux pouces ſur une toiſe de longueur; ce filon eſt mêlé de veines de mine d'argent, dont le quintal tient ſix lots. Cette mine a trois puits: le premier de 40 piés, le ſecond de 60, &

Digitized by Google

& le troiſieme de 20 piés de profondeur.

On obſervoit en 1741, qu'il étoit néceſſaire d'exploiter cette mine pour l'utilité de celle de Saint-Daniel.

La mine de Saint-Louis ſur le banc de Giromagny, a ſon entrée au midi par une galerie de 10 toiſes, au bas de laquelle eſt un puits de 12 piés: au bas de ce puits eſt une autre galerie de la longueur de 80 toiſes, qui aboutit ſur la galerie du premier puits de la mine de Phenigtorne. Dans le premier puits, il y en a un autre de 24 piés de profondeur, où ſe trouve un filon d'argent, de cuivre & plomb, de 4 pouces d'épaiſſeur ſur 4 toiſes de longueur.

La mine de Phenigtorne paſſe pour la plus conſidérable du pays: elle a ſon entrée au levant au pié de la montagne de ce nom, & ſon filon eſt au midi; elle eſt mêlée d'argent & cuivre; le quintal produit 2 marcs d'argent & 10 à 12 livres de cuivre: quand le filon eſt mêlé de roc, elle ne donne qu'un marc d'argent par quintal, mais toujours la même quantité de cuivre. La premiere galerie pour l'entrée de cette mine eſt de 15 toiſes juſqu'au premier puits: il y a 12 chocs ou puits de 100 piés de profondeur. Les ouvrages qui méritoient d'être travaillés ne commençoient, en 1741, qu'au ſixieme puits. Dans le ſeptieme puits, il y avoit un filon ſeulement picaſſé de mine d'argent; rien dans le huitieme: dans le neuvieme, au bout d'une galerie de trente toiſes de long, il y avoit un filon qui pouvoit avoir de la ſuite; au bout de cette galerie il y avoit encore un puits commencé, où l'on trouvoit un pouce de mine qui promettoit un gros filon: dans le dixieme & onzieme peu de choſe: dans le douzieme vers minuit, il ſe trouvoit un filon de 3 pouces d'épaiſſeur ſur 4 toiſes de longueur; & dans le fond de la montagne, où la machine prenoit ſon eau, il y avoit un filon de trois pouces, en tirant du coté du puits, de la longueur de douze toiſes, au bout deſquelles ſe trouvoit encore un puits commencé, de la profondeur de 20 piés, & de 3 toiſes de longueur, dans le fond duquel eſt un filon de ſix pouces d'épaiſſeur, de mine d'argent & cuivre, ſans roc; & aux deux cotés dudit puits, encore le même filon, d'une toiſe de chaque coté.

La mine de Phenigtorne exploitée dans les regles, pouvoit, ſelon l'eſtimation de 1741, produire 90 quintaux, plutôt plus que moins, par mois.

On voit par ce profil, que les trois mines de S. Daniel, de S. Louis, & de S. Nicolas, peuvent communiquer dans la Phenigtorne par des galeries, & par conſéquent abréger beaucoup les travaux & les dépenſes.

La mine de S. François, ſur le banc du Puix, n'étoit plus exploitée en 1741; elle a ſon entrée au levant par une galerie de 15 toiſes, au bout de laquelle on trouve le premier puits qui eſt de 60 piés de profondeur; & du premier puits au ſecond, la galerie eſt continuée ſur la longueur de ſept toiſes, où l'on trouve le ſecond puits de 90 piés de profondeur.

Cette mine contient du plomb, tenant trois lots d'argent par quintal, & 40 livres de plomb pour $\frac{2}{3}$. Le filon commence au premier puits, & va juſqu'au fond du ſecond, gros de temps en temps de trois pouces, ſur la longueur de 80 piés du coté du midi & minuit: dans le fond du puits il y a un autre filon de quatre à cinq pouces, mêlé de roc par moitié; & en remontant du coté du midi, il y a encore un filon de trois à quatre pouces d'épaiſſeur, ſur trois toiſes de longueur, qui contient plus d'argent que les autres filons de la mine.

La mine de S. Jacques, ſur le banc du Puix, non exploitée en 1741, paſſoit alors pour ne pouvoir l'être ſans nuire à la Phenigtorne, qui valoit mieux; & cela faute d'une quantité d'eau ſuffiſante pour les deux dans les temps de ſéchereſſe.

La mine de S. Michel, banc du Puix, non exploitée en 1741, eſt du plomb pur; elle a ſon entrée entre le midi & le couchant par une galerie de huit toiſes, au bout de laquelle eſt un puits de 30 piés: ſon filon eſt petit, & de peu de valeur, mais de bonne eſpérance.

La mine de la Selique, banc du Puix, non exploitée en 1441, eſt de cuivre pur, n'a qu'une galerie de 20 toiſes, au bout de laquelle il y a un puits commencé, qui n'a pas été continué; le filon n'en étoit pas encore en regle.

La mine de S. Nicolas des bois, banc du Puix, non exploitée en 1741, eſt de cuivre & plomb, à en juger par les décombres.

Digitized by Google

Les autres mines du banc du Puix, qui n'ont jamais été exploitées, du moins de mémoire d'homme, ſont la montagne Collin, la montagne Schelogue, les trois Rois, S. Guillaume, la Buzeniere, & Sainte-Barbe.

La Taichegronde non exploitée, eſt une mine d'argent qui paroît abondante & riche.

Toutes ces montagnes, tant du banc de Giromagny que du Puix, ſont contiguës; une petite riviere les ſépare: de la premiere à la derniere il n'y a guere qu'une lieue de tour.

Il y a au banc d'Etueffont une mine d'argent, cuivre & plomb, diſtante d'une lieue & demie de celles de Giromagny; elle n'a point non plus été exploitée de mémoire d'homme.

Au banc d'Auxelle, la mine de S. Jean eſt entiérement exploitée à la premiere galerie ſeulement; elle eſt de plomb: on y entre par une galerie de cent toiſes pratiquée au pié du Montbomard; vingt mineurs y ſont occupés. Il y a dans cette mine dix chocs ou puits de différentes profondeurs, depuis 56 juſqu'à 57 piés chacun.

La mine de S. Urbain, au même banc, eſt exploitée à forfait; elle eſt de plomb: on y entre par une galerie pratiquée au midi, de cinq à ſix toiſes: la découverte de cette mine eſt nouvelle; elle eſt de 1734 ou 1735. Son filon, qui parut d'abord à la ſuperficie de la terre, eſt maintenant de douze pouces d'épaiſſeur en des endroits, & de ſix pouces en d'autres; & ſa longueur de cinq toiſes avec eſpérance de continuité.

Au même banc, la mine de S. Martin non exploitée depuis un an, eſt de plomb; ſon expoſition eſt au midi: on y entre par une galerie de vingt toiſes, au bout de laquelle eſt un choc ou puits de 18 piés de profondeur. Le filon de cette mine eſt de quatre à cinq pouces d'épaiſſeur, & de quatre toiſes de longueur: c'eſt la même qualité de mine qu'à S. Urbain.

La mine de Sainte-Barbe, non exploitée depuis 1748, eſt expoſée au levant: on y entre par une galerie de la longueur de douze toiſes, au bout de laquelle eſt un ſeul puits de 90 piés de profondeur: elle donnoit argent, cuivre & plomb.

Au même banc, la mine de S. Jacques, non exploitée depuis 1748, a ſon expoſition au midi, ſans galerie d'abord; elle n'a qu'un puits de 24 piés de profondeur, au bout duquel on trouve une galerie de quatre toiſes qui conduit à un autre puits de 60 piés, où ſont des ouvrages à pouvoir occuper cinquante mineurs coupant mines.

Au même banc, la mine de l'homme-ſauvage, non exploitée, a ſon expoſition au midi par une galerie de trois toiſes ſeulement, & travaillée à découvert: ſon exploitation a ceſſé depuis 1747. Cette mine eſt de plomb; ſon filon eſt de deux pouces d'épaiſſeur.

Au même banc, la mine de la Scherchemite, non exploitée, a ſon expoſition au levant, elle eſt de plomb: ſon filon étoit, à ce que diſoient les ouvriers, d'un demi-pié d'épaiſſeur.

Mine de S. George, non exploitée: elle eſt de cuivre; ſon puits eſt ſans galerie, & n'a que 18 piés de profondeur.

Mines de Kelchaffe & du Montménard, non exploitées: elles ſont argent, cuivre & plomb; & de vieux mineurs les diſent très-riches.

Les mines d'Auxelle-haut ſont auſſi contiguës les unes aux autres.

Voilà l'état des principales mines d'Alſace en 1741; voici maintenant les obſervations qu'elles occaſionnerent.

1°. Qu'il faut continuer un percement commencé à la mine de S. Nicolas, banc de Giromagny, juſqu'à la mine de S. Daniel; parce qu'alors les eaux de S. Daniel s'écouleront dans S. Nicolas, & le tranſport des décombres ſe fera plus facilement par le rechangement des manœuvres & l'épargne des machines coûteuſes qu'il faut employer aux eaux de Saint-Daniel. On conjecture encore que le percement ne ſera pas long, les ouvriers de l'une des mines entendant les coups de marteau qui ſe frappent dans l'autre.

2°. Que pour élever la mine de Phenigtorne, il faut rétablir l'ancien canal & les deux roues, à cauſe de la grande quantité d'eau que produit la ſource qui eſt au fond de la mine.

3°. Qu'il faudroit déplacer les fourneaux, les fonderies, & tous les établiſſemens auxquels il faut de l'eau, dont la Phenigtorne a beſoin, & qu'elle ne pourroit partager avec ces établiſſemens ſans en manquer dans les temps de ſéchereſſe

Digitized by Google

4°. Que la mine de S. François, banc de Puix, peut être reprise à peu de frais.

5°. Que celle de S. Jacques, même banc, est à abandonner, parce que les machines à en auroient à la Phenigtorne, & qu'on ne peut y en établir ni à chevaux ni à bras.

6°. Que l'exploitation des mines d'Auxelle-haut, en même temps que de celles de Puix & de Giromagny, seroient fort avantageuses, parce qu'on tireroit des unes ce qui seroit nécessaire, soit en fondant soit autrement, pour les autres,

7°. Que pour tirer parti de la mine de S. Jean, au banc d'Etueffont, il faudroit nettoyer trois étangs qui servent de réservoir, afin que dans les temps de sécheresse on en pût tirer l'eau, & suppléer ainsi à la source qui manque.

8°. Que les ouvriers, quand ils ne travaillent qu'à forfait, ruinent nécessairement les entrepreneurs, & empêchent la continuation des ouvrages, les galeries étant mal entretenues, les décombres mal nettoyées, & le filon tout-à-fait abandonné, quand il importeroit d'en chercher la suite.

9°. Que les entrepreneurs, par le payement à forfait, payant aux mineurs un sou six derniers par livre de plomb suivant l'essai, les autres métaux qui se trouvent dans la mine de plomb, quoique non perdus, ne sont pas payés.

10°. Que l'essai doit contenir par quintal de mine 45 livres de plomb, & que quand il produit moins, le directeur ne la recevant pas, le mineur est obligé de la nettoyer pour la faire monter au degré.

11°. Que le directeur ne la reçoit point à moindre degré, parce que plus la mine est nette, plus elle donne en pareil volume, & moins il faut de charbon pour la fondre. Il importe donc par cette raison que la mine soit mêlée de roc le moins qu'il est possible: mais en voici d'autres qui ne sont pas moins importantes; c'est que ce roc est une matière chargée d'arsenic, d'antimoine, & autres poisons, qui détruisent le plomb & l'argent, l'emportant en fumée.

12°. Qu'il se trouve dans le pays toutes les choses nécessaires, tant en bois qu'en eau, machines, fondeurs, mineurs, &c. pour l'exploitation des mines; & qu'il est inutile de recourir à des étrangers, surtout pour les fontes, l'expérience ayant démontré que celles des fondeurs du pays réussissent mieux que celles des étrangers.

13°. Que sans nier que les Allemands ne soient de très-bons ouvriers, il ne faut cependant pas imputer à leur habileté, mais à la force de leurs gages, ce qu'ils font de plus que les nôtres, dont la rente est moindre.

14°. Que quant aux bois nécessaires pour les mines de puix & de Giromagny, tous les bois des montagnes étoient jadis affectés à leur usage; qu'il seroit à souhaiter que ce privilége leur fût continué, & que les forges de Belfort & les quatorze communautés du val de Rozemont se pourvussent ailleurs.

15°. Que les autres bois des montagnes voisines qui ne sont pas dégradés, s'ils sont bien entretenus, suffiront à l'exploitation.

16°. Que le forfait empêche les ouvrages ingrats de s'exécuter, quelque profit qu'il puisse en revenir pour la suite; & par conséquent que cette convention du directeur au mineur ne devroit jamais avoir lieu.

17°. Que les mines étant presque toujours engagées dans les rocs, leur exploitation consomme beaucoup de poudre à canon, & qu'il faudroit l'accorder aux entrepreneurs au prix que le roi la paye.

18°. Qu'il faut établir le plus qu'on pourra de boccards pour piler les pierres de rebut, tant les anciennes que les nouvelles, parce que l'usage des boccards est de petite dépense, & l'avantage considérable. Voici la preuve de leur avantage, celle de leur peu de dépense n'est pas nécessaire.

Après l'abandon des mines d'Alsace, les fermiers des domaines de M. le duc de Mazarin, n'ignorant pas ce qu'ils pourroient retirer des pierres de rebut provenues de l'ancienne exploitation, traitèrent pour avoir la permission de cette recherche, avec M. le duc de Mazarin. Le seigneur duc ne manqua pas d'être lésé dans ce premier traité; il le fit donc résilier; & il s'obligea par un autre à fournir les bois & les charbons, les fourneaux & les boccards, pour la moitié du profit. On peut juger par ces avantages combien les rentrées devoient être considérables.

19°. Que si la compagnie Angloise qui avoit traité de ces mines, s'en est mal trouvée, c'est qu'elle a été d'abord obligée de se constituer dans des frais immen-

Digitized by Google

ses, en machines, en maisons, en magasins, en fourneaux, en halles, &c. sans compter les gages trop forts qu'elle donnoit aux ouvriers.

20°. Qu'il conviendroit, pour prévenir tout abus, qu'il y eût des directeurs, inspecteurs & contrôleurs des mines établis par le roi.

21°. Que les terreins des particuliers que l'on occupe pour l'exploitation des mines, sont remplacés par d'autres, selon l'estimation du traitant, mais non à sa charge, tant dans les autres mines du royaume, que dans les mines étrangeres, & qu'il faudroit étendre ce privilege à celles d'Alsace.

22°. Qu'afin que les précautions qu'on prendra pour exploiter utilement ces mines, ne restent pas inutiles, il faudroit ménager les bois, & avoir une concession à cet effet de certains bois à perpétuité, ainsi qu'il est pratiqué dans toutes les autres mines de l'Europe, parce que les baux à temps n'étant jamais d'un terme suffisant pour engager les entrepreneurs aux dépenses nécessaires; il arrive souvent que les entrepreneurs à temps limité, ou travaillent & disposent les mines à l'avantage des successeurs, ou que les entrepreneurs à temps, voyant leurs baux prêts à expirer, font travailler à forfait pour en tirer le plus de profit, & préparent ainsi une besogne ruineuse à ceux qui y entrent après eux.

23°. Que pour le bon ordre des mines en général, il conviendroit que leur établit de sa part un officier, non seulement pour lui rendre compte de la vigilance des entrepreneurs & des progrès qu'ils pourroient faire, mais qui pût encore y administrer la justice pour tout ce qui concerne les officiers, ouvriers, mineurs, & les appels en justice ordinaire étant toujours dispendieux, que ceux des jugemens de cet officiers ne se fissent que pardevant les intendans de la province.

24°. Que tous les officiers, mineurs, fondeurs, maîtres de bocards & lavoirs, ainsi que les voituriers ordinaires qui conduisent les bois & charbons, jouissent de toute franchise, soit de taille, soit de corvée.

25°. Qu'il plut au roi d'accorder la permission de passer en toutes les provinces du royaume les cuivres & les plombs, sans payer droits d'entrée & de sortie.

26°. Que le conseil rendit un arrêt par lequel il fût dit que tous les associés dans l'entreprise des mines seront tenus de fournir leur part ou quotité des fonds & avances nécessaires, dans le mois; faute de quoi ils seront déchus & exclus de la société, sans qu'il soit nécessaire de recourir à aucune formation ni autorité de justice, cette loi étant usitée dans toute l'Europe en fait de mines.

Voilà ce que des personnes éclairées penseient en 1741, devoit contribuer à l'exploitation avantageuse, tant des mines d'Alsace, que de toute mine en général: nous publions aujourd'hui leurs observations, presque sûrs qu'il s'en trouvera quelques-unes dans le grand nombre, qui pourroient encore être utiles, quelque changement qu'il soit peut-être arrivé depuis 1741 dans ces mines. Que nous serions satisfaits de nous tromper dans cette conjecture, & que l'intervalle de quelques années eût suffi pour remettre les choses sur un si bon pié, qu'on n'eût plus rien à desirer dans un objet aussi important!

Elles observoient encore en 1741, dans les visites qu'elles ont faites de ces mines, que les mineurs se conduisoient sans aucun secours de l'art; que les entrepreneurs n'avoient aucune connoissance de la géométrie souterraine; qu'ils ignoroient l'anatomie des montagnes; que les meilleurs fondans y étoient inconnus; que pourvu que le métail fût fondu, ils se soucioient fort peu du reste, de la bonne façon & de la bonne qualité, qui ne dépend souvent que d'une espece de fondant qui rendroit le métal plus net, plus fin & meilleur; que les ouvriers s'en tenoient à leurs fourneaux, sans étudier aucune forme nouvelle; qu'ils n'examinoient pas davantage les matériaux dont ils devoient les charger; qu'ils marchoient qu'on ne peut faire mieux que ce qu'ils font; qu'on est ennemi de leur intérêt, quand on leur propose d'autres manœuvres: que quand on leur faisoit remarquer que les scories étoient épaisses, & que le métal fondu étoit impur, ils vous répondoient, *c'est la qualité de la mine*, tandis qu'ils devoient dire, *c'est la mauvaise qualité du fondant*, & en vérité d'autres: que si on leur démontroit que leurs machines n'avoient pas le degré de perfection dont elles étoient susceptibles,

Digitized by Google

qu'il y auroit à réformer dans la conſtruction de leurs fourneaux, ils croyoient avoir ſatisfait à nos objections, quand ils avoient dit, *c'eſt la méthode du pays; & que ſi leurs uſines étoient mal conſtruites, on ne les auroit pas laiſſées ſi long-temps imparfaites*: qu'il eſt conſtant qu'on peut faire de l'excellent acier en Alſace; mais que l'ignorance & l'entêtement ſur les fondans, laiſſe la matiere en grenaille brute, le fer mal préparé, & l'acier médiocre. Qu'on croyoit à Kingdall que les armes blanches étoient de l'acier le plus épuré, & qu'il n'en étoit rien; que la préſomption des ouvriers, & la ſuffiſance de maîtres, ne ſouffroient aucune conſeil; qu'il falloit des ordres, & que ces ordres, pour embraſſer le mal dans toute ſon étendue, devroient comprendre les tireries, fonderies, & autres uſines: que la conduite des eaux étoit mal entendue, les machines mauvaiſes, & les trempes médiocres; qu'il n'y avoit nulle économie dans les bois & les charbons; que les établiſſemens devenoient ainſi preſqu'inutiles; que chaque entrepreneur détruiſoit ce qu'il pouvoit pendant ſon bail; que tout ſe dégradoit, uſines & forêts: qu'il ſuffiſoit qu'on fût convenu de tant de charbon, pour le faire ſupporter à la mine; que dure ou tendre, il n'importoit, la même doſe alloit toujours; que le fondant étant trop lent à diſſoudre, il faudroit quelquefois plus de charbon, mais que ni le maître ni l'ouvrier n'y penſoient pas: en un mot, que la matiere étoit mauvaiſe, qu'ils la croyoient bonne, & que cela leur ſuffiſoit. Voilà des obſervations qui étoient très-vraies en 1741; & il faudroit avoir bien mauvaiſe opinion des hommes, pour croire que c'eſt encore pis aujourd'hui.

Mais les endroits dont nous avons fait mention ne ſont pas les ſeuls d'où on tire de la mine en Alſace: Sainte-Marie-aux-mines donne fer, plomb & argent; Giromagny & banlieue, de même; Lac & Val-de-Willé, charbon, plomb: Dambach, fer ordinaire, fer fin ou acier; Banc-de-la-Roche, fer ordinaire; Framont, fer ordinaire; Molsheim, fer ordinaire, plâtre, marbre; Sultz, huile de pétrole, & autres bitumes. Ces mines ont leurs uſines & haut-fourneaux; au Val de Saint-Damarin, pour l'acier; au Val de Munſter, pour le laiton; à Kingdal, pour les armes blanches & les cuivres; à Baao, pour le fer & l'acier.

L'Alſace a auſſi ſes carrieres renommées: il y a à Rouſack, moilon, pierre de taille, chaux & pavé; à Bolwil, chaux; à Rozeim, pierre de taille, pavé, meules de moulin, bloc, & bonne chaux; à Savernes, excellent pavé.

Les mines non exploitées ſont, pour le fer, le Val de Munſter & celui d'Orbay; pour le fer & le cuivre, le Val-de-Willé, Baao & Thaim; pour le gros fer, le fin, & le plomb, Dambach; pour l'argent, le plomb & le fer, Andlau; pour le plomb, Oberenheim; pour le charbon, Viſche; pour le fer & l'alun, le Banc-de-la-Roche & Framont. On trouve encore à Marlheim, Vaſolne & Hautbaac, des marcaſſites qui indiquent de bonnes mines.

Voici ce que les mines de Giromagny produiſoient en 1744.

Etat de livraiſon pour le mois de mars.

Jours du mois.			Lot.	Cuiv.	Plomb.
13.	2400	Mines de Chaydé, argent	5½	5	22
13.	4550	Pilons de Saint-Pierre	4	5	
13.	1400	Pilons de Phenigtorne	2	½	
13.	3800	Craſſes de la fonderie	½	3	22
17.	700	Pilons de Phenigtorne	½	6	
22.	2400	Mines de Chaydé	5	6	
22.	2400	Pilons de Saint-Pierre	4	½	
22.	400	Halles de Saint-André	½		23
22.	5600	Mines de Saint-André	½		52
27.	3300	Craſſes de la fonderie	½	2	34
27.	8500	De Saint-Jean d'Auxelle	1		39
27.	1800	De Saint-Jean d'Auxelle	1½		43
30.	600	Craſſes de la fonderie	½	½	20
30.	900	Halles de Saint-André	½		24
30.	1300	Mines de Chaydé	4½	5	24

Digitized by Google

			Lot.	Cuiv.	Plomb.
30.	1950	Pilons de Phenigtorne	3	½	
30.	2200	Pilons de Saint-Pierre	4	4	
30.	1550	Mines de Sainte-Barbe	½		39
		Total	63 m 3 l		1054 l

C'eſt-à-dire que cette livraiſon donne en argent 63 marcs 3 liv. & en cuivre fin 1054.

Jours du mois. *Etat de la livraiſon du mois d'avril, même année.*

			Lot.	Cuiv.	Plomb.
11.	1300	Pilons de Phenigtorne	2	½	
14.	3100	Craſſes de la fonderie	½	½	34
15.	3600	Mines de Chaydé	½	½	
18.	4600	Mines de Saint-André	½		49
18.	4600	Pilons de Saint-Pierre	4	4	
19.	900	Pilons de Phenigtorne	2	½	
21.	1800	Craſſes de Phenigtorne	1	½	28
23.	600	Craſſes de la fonderie	1	½	25
24.	900	Pilons de Phenigtorne	2	2	
24.	2700	Mines de Chaydé	3½	28	
24.	1250	Miues de Saint-André	2		48
27.	1750	De Saint-Jean d'Auxelle	½		36
27.	1350	De Saint-Jean d'Auxelle	½		42
28.	1600	Mines de Sainte-Barbe	½		46
29.	3800	Pilons de Saint-Pierre	3½	½	
29.	900	Mines de Chaydé	3½	8	
30.	1800	Craſſes de la fonderie	½	1	19
30.	1300	Pilons de Phenigtorne	2	½	
30.	650	Halles de Saint-André	2		26
30.	4450	Mines de Saint-André	2		48
30.	1100	Halles de Saint-Daniel	1	2	16
		Total	55 m 13 l		1087 l

C'eſt-à-dire, argent fin, 55 marcs 13 livres; & cuivre fin, 1087 livres.

AL-SEGNO, *Muſiq.* Ces mots écrits à la fin d'un air en rondeau, marquent qu'il faut reprendre la premiere partie, non tout-à-fait au commencement, mais à l'endroit où eſt marqué le renvoi. (*S*)

§ ALSEN, *Géog.* isle de Danemarck dans la mer Baltique, auprès d'Appenrade & de Fléénsboug, ſur la côte orientale du Holſtein. Cette isle qui peut avoir 15 à 17 lieues de circonférence, produit abondamment toutes ſortes de grains, excepté du froment. Pluſieurs ſortes de fruits y croiſſent même avec ſuccès. Le bois n'y manque pas, ni le gibier, & elle a quelques lacs d'eau douce très-poiſſonneux. Cette isle ſi avantagée de la nature, ou plutôt ſon château de Sonderbourg, ſervit de priſon au tyran Chriſtiern II, depuis l'an 1532 juſqu'à l'an 1549. (*DG.*)

ANSFELD, *Géog.*, très-ancienne ville d'Allemagne au cercle du haut Rhin, dans le landgraviat de Heſſe, à la branche de Darmſtadt, ſur la riviere de Schwalm. C'eſt la capitale d'un bailliage de même nom, & la premiere ville de Heſſe qui accepta la confeſſion d'Ausbourg au xvie ſiecle. Elle a un vieux château & deux égliſes; mais avec tout cela, ce n'eſt rien moins aujourd'hui qu'une ville conſidérable. *Long.* 26, 35; *lat.* 50, 40. (*D.G.*)

ALSGAUGENSIS PAGUS vel COMITATUS, *Géog.* L'Elſgow, canton en Alſace, Franche-Comté, & Bâlois, faiſoit autrefois partie du *Pagus Varaſcorum*, un des quatre grands cantons de la Séquanie. Blumberg, Nattened & Porentru étoient de ce pays. On lit dans la vie de S. Vandrille que Saint-Urſanne ſur le Doux, Fontenelle, Ceimen du dioceſe de Bâle, en étoient auſſi; de même que Baltovillers près de Beffort, par une chartre de 728. Voyez *Ann. Ben. T. II. pag.* 701.

Morvillas, *Mauro-villas*, Hillene-Villers, *Dattira*, ſont cités par le docte Schœpflin, dans ſon *Alſat. illuſt. T. II*, p. 623. comme étant de l'Elſgow, ainſi que *Finis*

Digitized by Google

Dadeverriis, Saint-Dizier; *Curtis-Metia*, Miccour près Porentru, en 884 S. Hypolite, Dampierre sur le Doux, Montescheron, Chatel, Roche-lès-Blamont, Ercot, Fontaine, Soye, Longre, sont des paroisses de l'Elsgow, selon des chartres de 1040 & de 1149. *Ibid. page* 638. D. *Bouquet*, *T. IX*, *p.* 334. (*C*)

ALSHEDA, *Géogr.*, district de Gothie en Suede, au centre duquel on découvrit en 1738, la mine d'or d'Aedelfort, qui s'exploite avantageusement pour le roi & la couronne. (*D. G.*)

ALSLEBEN, *Géogr.*, bailliage de la principauté d'Anhalt-Dessau, dans le cercle de haute Saxe en Allemagne. Il est composé d'un bourg & de quelques villages. (*D. G.*)

ALSLEBEN, *Géogr.* ville du duché de Magdebourg, sur la Saal, dans le cercle de la basse Saxe en Allemagne. Elle est ancienne, & avoit autrefois des comtes de son nom, ainsi qu'une église collégiale, dont les revenus ont été transférés à la cathédrale de Magdebourg. En 1747 la maison d'Anhalt l'acheta avec tout son district, de la famille de Krosigk. (*D. G.*)

* ALSMASTRUM, *Bot.*, plante dont il y a trois especes; sa racine est composée de fibres blanches, qui partent des nœuds inférieurs de la tige, & s'étendent en rond; la tige est pleine de cellules membraneuses, qui vont du centre à la circonférence, & qui sont formées par de petites feuilles. Elle est cannelée dans toute sa longueur; la partie qui sort de l'eau est pâle; le reste est rougeâtre; ses nœuds sont à deux lignes de distance les uns des autres; il en part des feuilles au nombre de 8, 10 & 12, à compter avant que la tige soit hors de l'eau; ces feuilles sont disposées circulairement; elles n'ont qu'environ une ligne de largeur à la base, sur 8 ou 10 lignes de long: celles qui sont hors de l'eau sont plus larges & plus courtes que les autres. De leurs aisselles partent des fleurs à quatre feuilles blanches rangées en rond, d'environ une ligne & demie de large; le pistil en est rond; elles sont composées aux divisions d'un calice découpé en quatre parties: ses étamines sont courtes, au nombre de quatre & à sommets blancs; le pistil dégénere en une capsule plate, ronde divisée par côtes de melon, avec un nombril sur le devant. Il s'ouvre en quatre parties, & laisse échapper un grand nombre de semences oblongues. Cette plante fleurit en juillet & en août.

ALT, *Géogr.* petite riviere d'Angleterre dans le comté de Lancastre. Elle se jette dans la mer d'Irlande, au petit village d'Almuth. Il y en a encore une de ce nom dans le pays d'Altland en Transilvanie, qui vient des monts des Sicules ou Karpacks, & traverse la Valachie dont elle fait deux portions: c'est la même qu'on nomme *Aluta*.

ALTA, *Géogr.*, c'est le nom général d'une partie des montagnes de Sibérie, qui se trouve entre les fleuves Oby & Irtisch. Cette partie est celle qui s'étend depuis le royaume d'Eleuth, jusqu'au lac Jaio-kaia. (*C. A.*)

ALTADAS, *Hist. anc.*, fut le douzieme roi d'Assyrie. Son histoire n'offre aucun trait mémorable. Berose, auteur suspect, nous le représente comme un prince assoupi dans la mollesse & les voluptés, plus occupé du soin de jouir que de gouverner. Quelques-uns le confondent avec Sardanapale; & la conformité de leurs inclinations & de leurs désordres donne du poids à leur opinion. Il commença à regner l'an 699 avant J. C. (*T-n.*)

ALTAMBOR, *Luth.*, nom que les Espagnols donnent à une espece de tymbale assez grande: c'est des Mores qu'ils ont pris l'instrument & son nom. (*F. D. C.*)

ALTAVILLA, *Géogr.*, petite ville du royaume de Naples. Elle est dans la principauté supérieure, sur la riviere de Selo, & peu éloignée du golfe de Salerne. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long.* 39, 20; *lat.* 40, 45. Il y a encore une ville de ce nom dans la principauté ultérieure du meme royaume. (*C. A.*)

ALTAY, *Géog.*, montagnes de la grande Tartarie en Asie. Samson les place dans le nord de la Tartarie, entre le 59e & le 61e degré de latitude, & le 44e & le 156e degré de longitude. Witsen les met plus au midi, sous le 44e degré de latitude, & entre le 110e & le 115, degré de longitude. Ce dernier paroît avoir raison. Elles font partie d'une longue chaîne de montagnes qui s'étend depuis la riviere Jaune aux confins de la Chine, jusqu'au lac Altin. Il paroît que c'est une partie de l'Imaüs de Ptolomée. Ces montagnes finissent du côté de l'ouest, à 113^{d} 30′ 3″ de longitude, & à 46^{d} 20′ 20″ de latitude

Digitized by Google

nord; le mont Lisien & le mont Tienken en sont des branches. On trouve les tombeaux des rois du pays dans ces montagnes. (*C. A.*)

* ALT-BRANDEBOURG, *v.* BRANDEBOURG.

* ALTDORF *ou* ALTORF, bourg de Suisse, chef-lieu du canton d'Uri, au-dessous du lac des quatre cantons, où la Russ se jette dans ce lac. *Long.* 26, 10: *lat.* 46, 55.

* ALTEMBOURG, ville de Transilvanie. *Long.* 40; *lat.* 46, 34.

* ALTEMBOURG, château de Suisse dans l'Argow, ancien patrimoine de la maison d'Autriche.

* ALTENA *ou* ALTENAW, ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, sur la rive septentrionale de l'Elbe. *Long.* 27, 25; *lat.* 54.

* ALTENBOURG, ville d'Allemagne, avec un château, dans le cercle de la haute Saxe, & dans la Misnie, sur la Pleisse. *Long.* 30, 38; *latit.* 30, 59.

ALTENBOURG, autre ville du même nom, dans la basse Hongrie, dans la contrée de Moson, près du Danube. *Long.* 35, *latit* 44.

ALTENBOURG *ou* OLDENBOURG, ville d'Allemagne dans le duché d'Holstein. *Long.* 28, 50; *latit.* 54, 20.

* ALTENDORF, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin & le landgraviat de Hesse, sur le Wéser. *Long.* 27, 40; *lat.* 51, 50.

* ALTENSPACH, ville d'Allemagne dans le cercle de Suabe, située entre le lac de Constance & celui de Zeil.

ALTÉRANT, adj. *Méd. & Mat. méd.* On donne ce nom en médecine, aux remedes ou médicamens qui agissent sur le corps humain, sans produire des évacuations sensibles. Ils constituent la seconde classe où l'une des principales divisions de quelques auteurs de matiere médicale, qui rangent ou divisent les médicamens par leurs vertus. On suppose qu'ils changent, qu'ils corrigent, qu'ils préparent les humeurs du corps humain, pour faciliter les crises, les coctions, les bonnes évacuations. Leur principale action s'exerce aussi sur les solides, qu'ils détendent, qu'ils excitent, qu'ils fortifient, *&c.* La propriété dont ils jouissent, ou, pour mieux dire, leur maniere d'agir est le plus souvent occulte: elle est subordonnée au principe moteur ou vital: elle s'exerce quelquefois très-promptement, comme dans les narcotiques; d'autres fois insensiblement & à la longue; d'autres fois, & le plus souvent même, de la maniere la plus obscure, je dirois même sans effet.

Le sens propre du mot *altérant* est appliqué à tout médicament qui change les humeurs pernicieuses, ou qui ne sont pas dans leur état naturel, en un état meilleur, & propre à faciter l'exercice des fonctions. Ainsi les absorbans, les gélatineux, les mucilagineux sont indiqués lorsque les humeurs sont trop fluides; les résolutifs, les incisifs, les délayans, lorsqu'elles sont trop épaisses: les anti-cacochymiques, lorsqu'elles pechent par les différentes especes de cacochymie; les émolliens, les relâchans, lorsque les solides sont trop tendus; les astringens, les toniques, lorsqu'ils sont relâchés; & les calmans en général, lorsque les mouvement en sont trop rapides, ou trop violens, *&c.*

Ces différentes actions sont vulgairement attribuées à certains médicamens que l'usage a fait adopter, & qui sont universellement & très-fréquemment employés dans la pratique de la médecine. Il en est sans doute dont l'action, quoique cachée, se manifeste par des effets à-peu-prés analogues dans les différens sujets; mais la plupart, examinés de près avec cette impartialité sceptique qui ne donne rien ni à l'habitude ni au préjugé, se réduisent à si peu de chose, qu'on seroit infiniment plus fondé d'attribuer à l'expectation ou à la nature tout le merveilleux des cures qu'on leur attribue. *V.* EXPECTATION, NATURE, MÉDECINE.

L'application des connoissances pyhsiques à la médecine, a paru le moyen le plus propre à faciliter l'intelligence des mouvemens & des effets qui s'exécutent dans le corps humain; on a tout mesuré; on a tout vu: il paroissoit si consolant d'avoir une lumiere quelconque dans un pays de ténebres! Mais par quelle fatalité, lorsqu'on a prétendu délayer des humeurs épaisses, ou en épaissir de fluides, n'a-t-on pas vu qu'il n'y avoit aucune proportion entre le moyen qu'on emploie & le vice qu'on vent combattre? Quel ques grains ou quelques gros d'un remede peuvent-ils changer la masse générale des humeurs? La plupart des remedes

Digitized by Google

ne pénétrent que difficilement dans les secondes voies; on les trouve presque entiers dans l'estomac ou les intestins; ils n'ont pourtant pas laissé d'agir : ce n'est donc pas par leur mélange avec nos humeurs qu'ils operent. Quelques grains de safran de mars astringent arrêtent une hémophthisie dans l'instant même qu'ils parviennent dans l'estomac. Plusieurs poisons mortels excitent les symptômes les plus violens & les plus universels, sans qu'il en sorte un seul atôme hors de la cavité de l'estomac. La millieme partie d'un grain de substance aromatique parvenue dans le nez, produit des effets très-subits dans toute l'économie animale; & ces mêmes odeurs qui produisent dans les uns des changemens salutaires, en produisent de funestes dans plusieurs autres, quoiqu'appliquées dans les mêmes circonstances. Que conclure de tant d'obscurités, de tant de variétés? Il faut douter, s'abstenir de toute assertion dogmatique, consulter l'expérience bien vûe, l'empyrisme raisonnable, & ne pas rougir d'ignorer. Qu'importe au bonheur des hommes, que dans le désespoir d'une marche si obscure, des esprits mal faits aient substitué aux faits les délires de leur imagination? Nous n'en sommes que plus égarés de la vraie route; nous avons le préjugé de plus à secouer, pour adopter le vrai lorsqu'il se présentera. (*Article de M. Lafosse, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

ALTÉRATION, s. f. *en physique*, est un changement accidentel & partial d'un corps, qui ne va pas jusqu'à rendre le corps entiérement méconnoissable, ou à lui faire prendre une nouvelle dénomination; ou bien c'est l'acquisition ou la perte de certaines qualités qui ne sont pas essentielles à la nature d'un corps. *V.* CORPS, QUALITÉ, ESSENCE.

Ainsi on dit qu'un morceau de fer, qui auparavant étoit froid, est *altéré* lorsqu'il est échauffé, parce qu'il porte toujours le nom de fer, & qu'il en a toutes les propriétés.

C'est par là que l'*altération* est distinguée de la *génération* & de la *corruption*, ces termes marquent l'acquisition ou la perte des qualités essentielles d'un corps. *V.* GÉNÉRATION & CORRUPTION.

Quelques philosophes modernes prétendent, d'après les anciens chymistes & les corpusculaires, que toute *altération* est produite par un mouvement local; & selon eux, elle consiste toujours dans l'émission, ou l'accession, ou l'union, ou la séparation, ou la transposition des particules qui composent un corps. *V.* PARTICULE, *&c.*

Aristote établit une espece particuliere de mouvement, qu'il appelle *mouvement d'altération*. *V.* MOUVEMENT, *&c.* (*O*)

ALTÉRATION, *en médecine*, se prend en différens sens: pour le changement de bien en mal, *tous les excès causent de l'altération dans la santé:* pour une grande soif, *il a une altération continuelle; l'altération est une suite ordinaire de la fievre.* (*L*)

ALTÉRATION, *Jard.*, est une espece de cessation de seve dans un végétal; c'est une maladie à laquelle il faut promptement remédier, pour rendre à la plante toute la vigueur nécessaire. (*K*)

ALTÉRATION, *à la monnoie*, est la diminution d'une piece en la rognant, en la limant, regravant dans la tranche, ou en emportant quelque partie de la superficie avec des caustiques, comme l'eau régale pour l'or, l'eau-forte pour l'argent, ou avec une fleur de soufre préparée. Les ordonnances & les loix punissent ce crime de mort, comme celui de faux monnoyage.

ALTERCATION, s. f. *Jurisp.*, léger démêlé entre deux amis ou deux personnes qui se fréquentent. Ce mot vient du latin *altercari*, qui signifioit simplement *converser, s'entretenir ensemble. Ils n'ont pas ensemble de querelle formée: mais il y a toujours quelque petite alternation entre eux.*

Altercation se dit aussi quelquefois, *en terme de palais*, de ces contestations, ou plutôt de ces cris qui s'élevent souvent entre les avocats, lorsque les juges sont aux opinions. (*H*)

ALTERDOHCAON, *Géogr.*, petite ville du royaume de Portugal dans l'Alentéjo. Elle est dans la plaine d'Asumar, sur une petite riviere qui vient du mont Araminha, au sud-est de Portalegre, & au nord de Cabeça de Vide. *Long.* 10, 50; *latit.* 39, 10. (*C. A.*)

ALTÉRER, *diminuer, affoiblir*, v. act. *Voy.* ALTÉRATION.

ALTÉRER, *Physiol.*, signifie *causer la soif.* Les médecines *altérent* ordinaire-

Digitized by Google

ment : *ces alimens m'ont beaucoup altéré.* (*N*)

ALTERNATIF, adj. *Jurisp.*, *qui succede à un autre, qui lui succede à son tour.* Ainſi un office *alternatif* eſt celui qui s'exerce tour-à-tour par pluſieurs officiers pourvus d'un ſemblable office. On dit de deux officiers généraux qui commandent chacun leur jour, *qu'ils commandent alternativement.* (*H*)

ALTERNATION, ſ. f. ſe dit quelquefois pour exprimer le changement d'ordre qu'on peut donner à pluſieurs choſes ou à pluſieurs perſonnes, en les plaçant ſucceſſivement les unes auprès des autres, ou les unes après les autres. Ainſi trois lettres *a*, *b*, *c*, peuvent ſubir une *alternation* en ſix façons différentes ; *abc*, *acb*, *bac*, *bca*, *cba*, *cab*.

L'*alternation* eſt une des différentes eſpeces de combinaiſons. *V.* COMBINAISON. En voici la regle. Pour trouver toutes les *alternations* poſſibles d'un nombre de choſes donné, par exemple de cinq choſes, (comme de cinq lettres, de cinq perſonnes, *&c.*) prenez tous les nombres depuis l'unité juſqu'à cinq, & multipliez-les ſucceſſivement les uns par les autres, 1 par 2, puis par 3, puis par 4, puis par 5, le produit 120 ſera le nombre d'*alternations* cherché.

La raiſon de cette pratique eſt bien ſimple. Prenons par exemple deux lettres *a* & *b*, il eſt évident qu'il n'y a que deux *alternations* poſſibles, *a b*, *b a* ; prenons une troiſieme lettre *c*, il eſt évident que cette troiſieme lettre peut être diſpoſée de trois manieres différentes dans chacune des deux *alternations* précédentes ; ſavoir, ou à la tête, ou au milieu, ou à la fin. Voilà donc pour trois lettres deux fois trois *alternations* ou ſix. Prenons une quatrieme lettre, elle pourra de même occuper quatre places différentes dans chacune des ſix *alternations* de trois lettres, ce qui fait ſix fois 4 ou 24 ; de même cinq lettres feront 24 fois 5 ou 120, ainſi de ſuite. (*O*)

ALTERNATIVE, ſ. f. *Gramm.* Quoique ce mot ſoit le féminin de l'adjectif *alternatif*, il eſt pris ſubſtantivement quand il ſignifie le choix entre deux choſes offertes. On dit en ce ſens, *prendre l'alternative de deux propoſitions, en approuver l'une & rejeter l'autre.* (*F*)

ALTERNE, adj. ſe dit en général de choſes qui ſe ſuccedent mutuellement, ou qui ſont diſpoſées par ordre les unes après les autres, avec de certains intervalles. Il ne s'emploie guere qu'en matiere de ſciences & d'arts.

En *botanique*, par exemple, on dit que les feuilles d'une plante ſont *alternes* ou placées alternativement, lorſqu'elles ſont diſpoſées les unes plus haut que les autres des deux cotés oppoſés de la tige ; la premiere d'un coté étant un peu plus bas que la premiere de l'autre ; la ſeconde de même, & ainſi de ſuite juſqu'au haut.

En *géométrie*, quand une ligne coupe deux droites paralleles, elle forme des angles intérieurs & extérieurs, que l'on appelle *alternes*, quand on les prend deux à deux au-dedans des paralleles, ou deux à deux au-dehors, l'un d'un coté de la ſécante & en-haut, & l'autre du coté de la même ſécante & en-bas. Ainſi (*dans les pl. de géométrie, fig.* 46.) *a* & *b*, *b* & *c x* & *u*, *z* & *y*, ſont des angles *alternes*.

Les angles externes peuvent donc être *alternes* comme les internes. *V.* ANGLE & PARALLELE.

Raiſon *alterne* eſt une propoſition qui conſiſte en ce que l'antécédent d'une raiſon étant à ſon conſéquent comme l'antécédent d'une autre eſt à ſon conſéquent, il y aura encore proportion en diſant : *l'antécédent eſt à l'antécédent comme le conſéquent eſt au conſéquent.* Par exemple, ſi A : B :: C : D ; donc en *alternant*, A : C :: B : D. *V.* RAISON, RAPPORT, *&c.* (*E*)

Alterné : on dit dans *le blaſon* que deux quartiers ſont *alternés*, lorſque leur ſituation eſt telle qu'ils ſe répondent en *alternative*, comme dans l'écartelé, où le premier quartier & le quatrieme ſont ordinairement de même nature. (*V*)

ALTERNER, *Agric.* c'eſt ſe ſervir des mêmes terres alternativement en champs & prés. L'alternative des mêmes terres, de champs en prés & de prés en champs, qui eſt établie avec le ſuccès le plus marqué en divers lieux & en divers pays, pourroit être de même adoptée généralement, lorſqu'on y apporteroit les changemens, les modifications & les précautions que la nature du ſol, la ſituation, le climat & les autres circonſtances exigent : & il n'eſt pas douteux que cette alternative ne procurât une augmentation dans le produit des terres, ſoit en grains, ſoit en fourrage.

Digitized by Google

En quel cas l'alternative peut & doit avoir lieu. 1°. Les prés dont on voit diminuer le produit, sont dans le cas de devoir être ouverts & semés en grain, pour être ensuite remis en prairies ou en herbages; puisqu'il est démontré par une expérience constante, qu'il n'est point de moyen plus efficace que cette alternative pour faire prospérer ces deux productions. Car si les diverses plantes, comme on ne sauroit en disconvenir, jouissent en commun de plusieurs especes de sucs nourriciers, il paroît aussi que chacune a besoin de quelque principe particulier, suivant sa nature & ses propriétés essentielles. Lors donc que nous voyons l'herbe d'un pré clairsemée, nous devons conclure qu'il y a défaut de quelque substance nécessaire à la perfection de l'espece de plante à laquelle le terrein est destiné, & que par conséquent il faut ou lui rendre cette substance qui manque, ou lui donner le tems de se la procurer. C'est sur ce fondement que les jacheres ont été imaginées, dans un tems où la population peu nombreuse ne se mettoit pas beaucoup en peine de laisser en non-valeur ou en friche le tiers des champs. Mais par l'alternative que nous proposons, nous donnons à la terre de nouvelles plantes à nourrir, & nous lui fournissons de puissans engrais, & par le labour nous changeons le sol & nous lui facilitons les moyens de réparer les sucs particuliers à la composition des plantes, que des récoltes trop suivies en fourrage ou en grain avoient épuisés; & nous nous procurons tous ces avantages, sans faire le sacrifice d'une récolte sur trois, & en jouissant sans interruption des produits annuels de nos terres.

Cette culture n'est pas moins nécessaire, 2°. dès qu'on voit des plantes à feuilles larges, qui en se multipliant étouffent les plantes fines, & les empêchent de pousser, & lorsqu'on s'apperçoit que les racines des bonnes plantes en s'entrelaçant, forment un tissu impénétrable aux bénignes influences de l'athmosphere; puisque la charrue détruit également, & ces plantes à larges feuilles qui couvrent inutilement le terrein, & ces touffes épaisses de racines entortillées, qui ne poussent que des tiges basses & foibles.

3°. On connoît qu'un pré a besoin d'être labouré, par la diminution des plantes bonnes & succulentes, c'est-à-dire, garnies de feuilles savoureuses, dont la tige & les branches ne deviennent pas coriaces en se séchant. Telles sont toutes les especes de trefle & les plantes graminées ou non, lorsquelles sont recueillies à propos. Ce sont-là les plantes qui dominent dans les bonnes prairies naturelles. On y en rencontre cependant encore plusieurs autres excellentes; mais elles n'y sont qu'accessoirement & en petite quantité. Les plus estimées sont le plaintain à feuilles étroites. La mouterine est de toutes les plantes sauvages vivaces, la plus excellente pour donner aux vaches beaucoup de lait & le rendre savoureux. La bistorte, ou serpentine, ou langue de bœuf, cette plante des Alpes, est aussi très-estimée, de même que la pimprenelle, le boucage, bouquetine, persil de bouc, saxifrage, le mélampyrum, bled noir, bled de vache ou de bœuf.

Plusieurs autres plantes seroient une bonne nourriture, si les feuilles subsistoient jusqu'à la fenaison, que la faulx les pût couper, ou qu'elles ne tombassent pas en poussiere en se séchant. Telles sont les paquerettes ou petites marguerites. L'œil de bœuf, la grande marguerite, le salsifis sauvage, la barbe de bouc, la carrote ou racine des champs, le lierre terrestre, ces plantes & autres semblables sont mises au rang des inutiles.

La plupart des plantes légumineuses sont très-bonnes. Outre celles qui composent les prés artificiels, les suivantes sont aussi excellentes, savoir la gesse des prés, les vesces ou poisettes; la vesce de Sibérie de Linnæus, l'aronsse d'Auvergne & de Bourgogne, le vesceron, cette plante qui est pernicieuse dans les champs, & qui étouffe le bled lorsqu'il est versé, est excellente pour le bétail; la vesce des haies, l'ers ou l'orobe ou vesce noire, les lentilles.

4°. On doit penser à ouvrir un pré, lorsqu'on voit s'y multiplier de mauvaises herbes, ou inutiles, ou mal-saines, au lieu des bonnes. Telles sont l'espece de renoncule qu'on appelle *douve*. Elle cause aux bêtes à laine & aux bêtes à cornes des maladies putrides qui leur sont mortelles. L'espece de renoncule appellée *herbe maudite*, est plus mauvaise encore. L'aconit de même est très-pernicieux aux chevaux, aussi-bien que le persil d'âne. L'ancolie est mortelle aux brebis, &

Digitized by Google

la ciguë aux bêtes à cornes. La crête de coq est fort inutile dans les prés. La piloselle & la pédiculaire sont funestes aux bêtes à laine. Enfin chacun connoît les mauvais effets de la mousse. Pour corriger ces vices, rendre de la vigueur aux bonnes plantes, détruire les pernicieuses ou les inutiles, on pourroit souvent, avec succès, faire passer sur de tels prés la herse & y répandre de la graine de foin & ensuite des cendres, de la suie, de la marne, des fumiers consumés, des boues de rue ou des balayures des maisons, des égoûts de fumier; mais on n'a pas toujours des fumiers ou de tels engrais, où l'on en a besoin ailleurs, & ils coûtent beaucoup. Souvent même la mousse résiste à ces soins. Ainsi dans certains endroits de la Suisse, le fumier fait merveille sur les prés; mais dans autres il ne produit pas à beaucoup près le même effet. Il ne faut donc pas hésiter de renverser un tel pré & de le mettre en grain.

5°. Lorsqu'on voit un pré ravagé par les hanetons, qui sous la forme de vers, dévorent les racines des plantes ou les éventent, on ne sauroit prendre un meilleur parti, que de le labourer.

En vain on voudroit réparer ces dégâts en couvant ce terrein de fumier; ce seroit préparer une nouvelle nourriture à ces insectes destructeurs. L'on ne remédieroit même souvent à ce mal que pour bien peu de tems, en l'irritant. Il faut donc avoir recours au labour: & comme les cochons & les chiens barbets sont très-friands de ces vers, on fait suivre la charrue par ces animaux qui ne se lasseront point de cette chasse.

Observons ici en passant, que si l'on s'appercevoit à temps que ces insectes attaquassent la prairie, il n'y auroit point de moyen plus assuré pour arrêter leurs ravages, que de faire un fossé sur les bords du terrein où ces insectes ont donné des marques de leur présence. Cet obstacle les empêche de passer outre.

6°. On ne sauroit se dispenser de réduire en pré un champ, dès qu'on s'apperçoit que son produit diminue, ou que le terrein trop maigre ne donne pas des récoltes qui dédommagent, année commune, des frais de culture. Ainsi un champ qui, année commune ne donne par arpent, de cinquante mille piés quarrés du Rhin, que cinq à six quintaux de froment, ne peut qu'être à charge au cultivateur, s'il ne se hâte de le mettre en pré: & il trouvera même infailliblement dans le changement alternatif, abondance de fourrage d'abord; & un terrein mieux disposé à la production du grain.

7°. Si l'on manque de fourrage, & qu'on n'ait pas suffisamment de fumier, pour en mettre sur les champs une sixième de bonnes charretées par arpent, il faut de toute nécessité se procurer des prés, en dénaturant une partie de ses champs, & *alterner* cette culture. Ceux qui mettent au plus bas la proportion qu'il doit y avoir entre les prairies & les terres labourées, disent qu'elles doivent être en égalité; mais si le partage convient à quelques terres, elles sont plus privilégiées que les autres. Un domaine bien monté doit avoir un tiers en pré, sans quoi on ne peut l'entretenir d'une maniere convenable, & lui donner un amendement même modique.

Enfin il faut, s'il est possible, mettre un champ en pré, lorsque les herbes mauvaises ou gourmandes s'y sont multipliées. C'est le seul moyen de les détruire.

Avantage de cette alternative. De ce que je viens d'exposer, il paroît évidemment que l'alternative que nous recommandons, procure les plus grands avantages, & que tout agriculteur intelligent doit suivre une méthode si utile.

1°. Elle diminue ses travaux champêtres, par-là même que rédnisant en prés une partie de ses champs, pour établir entr'eux une juste proportion, il diminue d'autant ses terres labourables & leur culture.

2°. Il augmente ses fourrages & ses engrais, je dis même ses grains, par cette économie, puisque d'un côté il augmente ses près en les renouvellant par le labour, & en les conduisant d'une maniere convenable.

3°. On détruit par cette alternative infailliblement les herbes nuisibles, ou inutiles, tant des prés que des champs; car en changeant les saisons des labours, ou en variant les cultures & les productions, il est impossible qu'une fois ou une autre on ne surprenne ces mauvais herbages au moment où ils peuvent être détruits. Il arrive même souvent qu'une certaine plante inutile périt par cela seul qu'elle est plus cultivée, ou qu'elle se

Digitized by Google

trouve associée avec une plante qui lui est contraire, ou enfin qu'elle est séparée d'une autre qui lui étoit nécessaire : c'est le cas du liseron, de la cuscute, & de plusieurs autres plantes.

4°. On multiplie aussi les grains, quoiqu'en certains cas on diminue les terres ensemencées. D'un coté on fertilise les champs qui restent en culture par l'augmentation des fumiers, par la facilité & le changement des labours, par le renversement des racines, des herbages & des gazons : & de l'autre les prairies remises en champs deviennent plus propres au grain : c'est ce que j'ai constamment éprouvé. Tel pré remis en champ donne souvent, dès la première année, une récolte qui excede ou du moins qui égale la valeur de la piece.

5°. Enfin on augmente les terres en rapport, puisque par cette alternative on profite des terres en jacheres, & qu'on tire ainsi de ses champs un troisieme produit réel, à la place d'un imaginaire, souvent même funeste. Cette méthode est donc une nouvelle source de richesses pour l'état & pour les particuliers.

Obstacles qui s'opposent à cette alternative, & moyens de les lever. Les avantages de cette alternative étant si sensibles & si considérables, comment arrive-t-il que l'usage n'en est pas établi dans tous les pays de culture ? C'est ce qu'il importe d'examiner, afin de voir s'il n'est pas possible d'éloigner les difficultés qui pourroient s'y opposer. On se tromperoit sans doute, si jugeant de cette méthode par la Suisse ou la France, on s'imaginoit qu'elle est peu suivie dans le reste de l'Europe. L'alternative des champs en prés & des prés en champs est généralement établie en Suede, & sur-tout en Angleterre, où elle a plus contribué que toute autre chose à porter le prix des fermes & l'agriculture au point où ils sont aujourd'hui. On suit cette pratique en divers lieux de la Suisse, sur les montagnes qui ne sont pas trop élevées pour produire des grains; en sorte qu'il paroît que si cette économie n'a pas été adoptée dans la plaine, ce n'est pas uniquement par un attachement aveugle pour d'anciennes coutumes, mais il s'est trouvé divers obstacles qui n'ont point encore été levés.

Cette méthode est impraticable sur les terres assujetties au parcours; elle ne sauroit être appliquée qu'à celles dont nous pouvons pleinement disposer pour en faire sans restriction & sans réserve l'usage que nous jugeons à propos. Or la servitude de vaine pâture, qui abandonne au bétail des individus de la communauté les terres dès la premiere récolte, & même les champs l'année de jachere, met un obstacle invincible à toute espece de changement, & en particulier à l'alternative en question. La police s'occupe sérieusement en divers lieux à profiter des instructions publiées par la société de Berne, pour l'abolition de ce pâturage réciproque.

Regles de cette alternative dans les pays où elle est actuellement suivie avec succès.

Dès qu'on s'apperçoit que le produit d'un pré diminue & que l'herbe s'éclaircit, on y remédie sans délai, en labourant le terrein ; ce qui se fait de six en six ans, ou tout au plus tard tous les 8 ans.

Le fonds est de terre légere ou de terre forte. S'il a peu de profondeur & qu'il soit sec & léger, on ne le seme qu'une fois, & pour cela on y conduit sur la fin de septembre une dixaine de voitures de bon fumier, par arpent de trente-six mille piés quarrés, tout de suite on labour & on renverse le gazon. Comme le terrein est supposé léger, la charrue ordinaire peut très-bien faire cet ouvrage.

A la suite de la charrue, on place 6 à 8 hommes armés dehoues tranchantes & de pioches, pour rompre, couper, menuiser, briser les mottes, jusqu'à ce que les plus grosses n'excedent pas la grosseur du poing.

Dès que le terrein est ainsi préparé, on y seme de l'épautre, qu'on recouvre avec la herse, & l'on y fait passer immédiatement le rouleau, si le terrein & le temps sont secs ; car si l'un au l'autre étoient humides, il faudroit, pour ne pas pétrir la terre, différer même, s'il étoit nécessaire, jusqu'au printemps.

Au printemps suivant, avant que les plantes soient en mouvement, on sarcle le champ, ou à la place du sarclage on le herse avec des fagots d'épine. Le sarclage cependant est préférable : les herbes qu'on arrache, seroient également nuisibles au fourrage à venir & au grain présent.

Après la récolte de l'épeautre, le terrein se trouve tout gazonné de lui-même.

Digitized by Google

Il ne reſte plus qu'à éloigner les beſtiaux & à le herſer au printemps ſuivant, pour détruire les plantes groſſieres.

Si le terrein eſt peſant & argilleux, on y ſeme deux années conſécutives de l'épeautre, en y donnant chaque fois les mêmes cultures que nous venons d'expoſer, avec cette ſeule différence, que le fumier employé à la ſeconde ſemaille, doit être moins conſumé que celui qu'on a employé à la premiere. On a obſervé que le fumier moins conſumé porte plus de ſemences de prairie ſur les terreins où on l'enſevelit.

Il arrive quelquefois qu'après ces deux labours, le terrein ne ſe gazonne pas parfaitement, & qu'il y a des places dégarnies. On y remédie, en répandant ſur les places vuides de la pouſſiere de grange, ce qui ſe fait quelque ſemaines après la récolte, ou au printemps.

Quoique ces prés ſoient irrigables, on ne les arroſe point la premiere année, ſur-tout ſi le terrein eſt léger & en pente: s'il eſt en pente & argilleux, on peut l'arroſer, pourvu que ce ſoit avec modération & ſeulement au printemps.

Si le terrein eſt ſec & qu'il ne puiſſe point être arroſé, on y fait d'abord paſſer la charrue & la herſe comme dans le cas précédent, & l'on y ſeme de la fenaſſe ou fromental. On herſe enſuite & on roule le terrein. Ceux qui ont des fumiers y en répandent pendant l'hiver, & ils doublent la récolte. On fait ainſi le tour de ſes terres, & on les ouvre à meſure qu'on s'apperçoit que la mouſſe les gagne.

L'alternative ſuivie dans les lieux où les bleds d'hiver ne peuvent réuſſir à cauſe du froid, ne differe pas eſſentiellement. On y ouvre le terrein lorſqu'on voit que l'herbe y diminue en qualité ou en quantité. On y ſeme de l'orge d'été, de l'avoine, quelquefois du ſeigle de printemps, alternativement pendant deux ou trois ans, ſans y mettre de fumier; mais lorſqu'on veut les remettre en pré, on y répand une forte doſe de fumier ou de marne.

En Angleterre on met plus de temps & de façon pour mettre en culture un terrein en friche. Si la terre en eſt forte & peſante, on l'ouvre en automne; on lui donne un ſecond labour au printemps: après cela on y voiture & répand l'engrais, & tout de ſuite on lui donne une troiſieme façon. L'engrais conſiſte en ſoixante, quatre-vingts, juſqu'à cent tombereaux de ſable commun, ou autant de marne ſablonneuſe & non glaiſeuſe, ou une ſoixantaine de charretées de fumier, mêlé couche par couche avec le double ou le triple de terre la plus légere, & gardé pendant un an. Si les mottes ne ſont pas exactement briſées, on y fait paſſer une herſe peſante. A la mi-ſeptembre, on donne un quatrieme & dernier labour pour ſemer du froment.

Après la moiſſon on laboure, & au mois de mars ſuivant on donne un ſecond labour pour ſemer de l'orge. Après la récolte on renverſe le chaume, & dans la ſaiſon on laboure à demeure pour du froment.

Si la terre eſt légere ou ſablonneuſe, on ſe borne à trois labours: au ſecond, on enſevelit l'engrais; & au troiſieme, on ſeme du froment. L'engrais conſiſte en une centaine de tombereaux de terre glaiſe par arpent, ou autant de marne glaiſeuſe, ou la moitié de vaſe d'étang, ou cinquante à ſoixante tombereaux de fumier mélangé de moitié ou de triple de terre forte.

Cette quantité d'engrais dont nous parlons ici, ne doit pas effrayer; on ſuppoſe le terrein trop maigre pour porter du bled, ou épuiſé par des récoltes mal ordonnées.

Après la moiſſon, on brûle les chaumes, & on y ſeme des turnips ou navets, dont on ſe ſert pour nourrir les bœufs, vaches, moutons & cochons, pendant l'hiver & le printemps. Au printemps ſuivant on laboure & on ſeme des pois. Après la récolte, on ſeme des navets comme l'année précédente, & au printemps on laboure & on ſeme de l'orge.

Après ces trois récoltes conſécutives de grain, le terrein eſt mis en herbage. A cet effet on brûle le chaume après la récolte, & on laboure pour ſemer du treſle, ſur lequel on répand pendant l'hiver douze à quinze tombereaux de fumier mélangé par arpent; & comme le treſle ſe recueille difficilement, on le ſeme aſſez ordinairement avec le raigras ou fromental.

L'automne de la troiſieme année on laboure le treſle, & au printemps ſuivant on fait un ſecond labour pour ſemer de l'orge, & enſuite deux fois du froment,

Digitized by Google

après deux labours pour chaque femaille. A la fin de la troisieme année on seme du trefle, ou pur ou mêlé, comme il a été dit.

Quelques-uns, au lieu du trefle, sement de la luzerne qu'on appelle *sainfoin* en quelques endroits, en latin *medica major, floribus purpurascentibus & violaceis*, C. B. *fænum Burgundiacum seu trifolium*, qu'on cultive comme le trefle. Cet herbage subsiste six années dans sa force: à la troisieme on y répand quelques engrais: au bout de ce temps-là, on renverse la luzerniere en automne, & au printemps suivant on y seme de l'orge: on y fait ensuite deux récoltes de froment.

Si la terre est trop maigre pour la luzerne ou le trefle, on la met en esparcette. On lui donne aussi le nom de *pelagra aspercette*; en latin *onobrychis, foliis viciæ, siliculis echinatis, major, floribus dilutè rubentibus*, qui se seme & se cultive comme la luzerne. Elle subsiste aussi dans sa force environ six ans.

Dès que l'esparcetiere commence à décheoir, on la renverse en automne, & on donne un second labour au printemps pour de l'orge, après l'orge du froment, ensuite des navets, enfin des pois ou de l'orge.

Regles à suivre dans la culture alternative, suivant l'exposition & la nature du sol. J'ai dû donner quelque étendue à cette partie historique, non-seulement afin de mettre par des faits avérés, sous les yeux des moins intelligens, les succès éclatans dont a été suivi l'établissement de la culture alternative dans tous les pays où elle a été introduite, mais encore, afin de tirer de ces expériences les regles générales qu'on y doit observer, suivant les diverses expositions & la diverse nature de chaque sol.

Nous donnons pour premiere regle, que dans le plat pays il ne faut pas s'attendre que les terres, après avoir été labourées, se couvrent promptement d'elles-mêmes d'herbages naturels. Cela ne sauroit avoir lieu que dans les montagnes. Ailleurs il faut avoir recours, comme en Angleterre, aux herbages artificiels. Et il paroît heureusement par toutes les expériences qui ont été faites, que cette espece de fourrage réussit très-bien presque par-tout.

2°. J'observe que la méthode de défricher, suivie dans quelques endroits de la Suisse, est plus expéditive & plus exacte que la méthode angloise: elle est par conséquent préférable. On peut, après la premiere récolte de fourrage, préparer la terre pour semer encore en automne des bleds d'hiver, même dans les terres les plus fortes; si les terres sont légeres, on peut faire la seconde récolte de foin.

Il paroît que les fermiers Anglois exagerent, lorsqu'ils proscrivent absolument l'avoine, comme donnant de trop minces produits. J'ai constamment éprouvé, que pour remettre un champ en pré naturel, dans les pays à bled, l'avoine convenoit mieux que tout autre grain, & que le terrein se gazonnoit plus promptement. Voici la maniere dont je m'y prends.

J'emploie dix boisseaux d'avoine pour un arpent, mais je les mets auparavant tremper pendant vingt-quatre heures dans une composition végétale, qui donne une vigueur extraordinaire au germe & à la racine séminale.

En voici la composition: prenez un pot d'eau bouillante, dans laquelle vous jetterez une livre de potasse, ou deux livres de sel de soude, il n'importe. Versez peu à peu cette eau sur deux livres de chaux vive. Dès que la chaux commencera à s'échuffer, délayez-y demie livre de fleur de soufre, en brassant continuellement avec un bâton, jusqu'à ce que la chaux & la fleur de soufre soient exactement incorporés. Jetez le tout dans un cuvot avec la vuidange d'un ventre ou deux de mouton, ou avec des crottes de brebis dissoutes dans l'eau: vous y ajouterez une demie livre de lie d'huile d'olives & dix pots d'eau-chaude, où vous aurez fait fondre une livre de potasse, une livre de salpêtre, & une livre & demie de sel commun. Enfin, vous y verserez vingt-cinq pots de jus de fumier.

Lorsque la liqueur est froide, j'y fais tremper mes semences vingt-quatre heures, si elles ont des enveloppes, comme l'avoine, *&c.* & quinze heures seulement si elles sont nues, de maniere que l'eau surmonte les semences de deux pouces. Pendant ce temps-là, je les fais brasser cinq à six fois.

Si l'on veut semer au sortir du bain, on étend les semences sur le plat de la grange, & on les saupoudre de cendre de bois,

Digitized by Google

en les remuant avec un rateau jusqu'à ce que l'humidité soit absorbée, & que les grains soient séparés.

Si quelque contre-temps oblige de différer cet ouvrage, on les laisse étendues sur le plat de la grange, & en les remuant de temps en temps avec un rateau, on peut les conserver ainsi sans danger pendant deux ou trois jours & même plus. Mais on évitera soigneusement de faire sécher ou essuyer ce grain au soleil.

On peut substituer au sel de soude de la cendre de fougere, & à la chaux vive, de la chaux éteinte non desséchée, pourvu qu'on y mette une double dose, c'est-à-dire quatre livres.

On peut faire servir cette liqueur pour un second bain, & pour arroser quelque terrein qu'on veut fertiliser.

Après avoir donné au terrein une premiere façon, dès que la derniere récolte en a été enlevée en automne, & l'avoir labouré & hersé au premier printemps, je seme cette avoine ainsi préparée, & ensuite une bonne quantité de poussiere de grange, en choisissant un temps calme.

De cette maniere j'ai eu plus d'une fois de très-abondantes récoltes. Dès l'automne, l'herbe forme le plus beau tapis, qu'il ne faut ni faucher ni faire pâturer. Le succès de la récolte sera complet, si l'on peut se procurer de l'avoine de Hongrie, & l'on n'en devroit jamais semer d'autre. Elle donne plus de grain; le grain est plus gros, plus farineux & plus pesant. Elle n'est point sujette à s'égrainer sur pié. On la peut serrer aussitôt qu'elle est coupée.

S'il y paroît de grandes & mauvaises herbes, comme des bardanes ou glonterons, des jusquiames ou hannebannes, en latin *hyoscyamus*, des chardons rolands ou chardons à cent têtes, des chardons étoilés ou des chausses-trappes, de la grassette, il faut les arracher.

Dès l'année suivante, on y recueillera deux coupes de foin; & à la troisieme & non auparavant, on pourra, si l'on y est obligé, envoyer le bétail sur le petit regain d'automne, mais avec modération.

3°. On comprend aisément que si le peu de produit du champ ou du pré vient de quelque vice de terrein, de quelque eau qui filtre entre deux terres, ou qui croupit en quelque endroit, des ravages causés par les mulots ou les taupes, il faut y remédier, à quelque usage qu'on veuille destiner le fonds.

Nous avons vu que les fermiers anglois corrigent leurs terres par le mélange de terres opposées, la marne convenable & le fumier mélangé par couches alternatives.

Chacun sait qu'on desseche les terreins mouillans par des pierrées, des prismes, de la chaux, du gravier, *&c.*

S'il y a des pierres qui puissent empêcher le cours de la charrue, il faut les enlever, aussi-bien que celles qui pourroient s'opposer à la faulx.

Quant aux taupes, je connois le propriétaire d'un domaine qui prétend qu'elles sont fort utiles dans les prés: aussi n'en fait-il point prendre; mais en se promenant, il a une petite bêche & un petit sac rempli de graines de foin: dès qu'il apperçoit une taupiniere, il en répand la terre & jette par-dessus un peu de graine de foin; & dans le temps de la fenaison, ce sont les plus belles places.

Comme tout le monde ne peut pas prendre cette peine, & que plusieurs la regarderoient comme inutile, j'ajouterai ici une recette qui a été publiée en France, par ordre du gouvernement, après divers essais réitérés en divers lieux. Il faut prendre deux ou trois douzaines de noix bien saines, qu'on fait bouillir pendant trois heures, avec quatre pintes de lessive naturelle. Pour s'en servir, on les partage en deux, & on en met une moitié dans chaque trou de taupes: si la taupe ne travaille plus dans le même endroit, cessez d'y en mettre, parce qu'alors on doit être assuré qu'elle a péri. Les rats, qui se trouvent dans les campagnes, mangent quelquefois ces noix, alors il faut s'attacher à détruire ces rats par les moyens ordinaires.

4°. Les chaumes en Angleterre sont si forts, si épais & coupés si haut, qu'il peut y avoir de l'avantage à les brûler, & à en répandre la cendre. Il pourroit même quelquefois arriver qu'ils empêcheroient de herser. Je doute cependant que cette opération fût d'une grande efficace chez nous, & la paille de nos champs est si mince & coupée si bas, qu'elle ne sauroit incommoder.

D'autre part les cultivateurs Anglois, dans la culture ordinaire, ne brûlent pas leurs terres; ils ont raison: cette amélioration

Digitized by Google

libration n'eſt que momentanée dans la plupart des terreins, & il s'agit d'établir ſes terres à demeure. Tout ce qu'on pourroit & devroit faire, c'eſt que ſi, après avoir fait rompre par des manœuvres les gazons, il reſtoit des chevelus, il faudroit y mettre le feu pour détruire plus promptement les racines & les ſemences, & en répandre les cendres ſur le terrein; on ſe procureroit ainſi un amendement préſent, qui ne cauſeroit aucun préjudice pour l'avenir. Si cependant le ſol étoit parſemé de pierres à chaux ménuiſées, on lui procureroit un très-grand avantage en le brûlant: on pourroit même revenir dans la ſuite à cette opération avec ſuccès.

5°. Dans tous les pays les cultivateurs intelligens s'accordent à condamner l'uſage d'introduire les beſtiaux ſur les prés artificiels; il faut auſſi ſe ſoumettre à cette regle, ſi la choſe eſt poſſible. On doit en ſentir les raiſons.

6°. Les rouleaux que les cultivateurs intelligens de la Suiſſe & les fermiers Anglois font paſſer ſur leurs prés artificiels, ſervent à affermir & à unir le terrein, à envelopper & à aſſujettir la ſemence, à chauſſer les plantes, à rompre les mottes & à faciliter la coupe du foin. L'ouvrage eſt donc indiſpenſable. J'ajoute qu'il faut outre cela épierrer le fonds avec ſoin; car il eſt rare que le labour n'amene des pierres à la ſuperficie.

7°. Je n'approuve pas le retour des mêmes herbages de fourrage ſur les mêmes terres. Comme on change les eſpeces de grains, il convient, par les mêmes principes, de changer auſſi les herbes des prairies. Il me paroît même qu'on devroit varier encore plus qu'on ne fait les grains: on a les haricots, les feves, les feveroles, le mars ou bled lombard, divers légumes, les carottes, les paſſenades, &c. la garance, du fernugrec, de l'anis, du fenouil, de la moutarde, des coriandres, &c. Les productions de la terre ſont ſi variées qu'il y a à choiſir pour les terreins & les climats. Il faudroit ſeulement s'appliquer à connoître la ſucceſſion qu'il ſeroit à propos de ſuivre, pour faire ces changemens avec ſuccès.

8°. J'ai autrefois heſité entre la méthode angloiſe & la nôtre, s'il faut ſemer les herbages artificiels ſur des terres déja enclavées, ou ſi on doit les ſemer ſur le terrein vuide. Il y a des raiſons pour & contre.

On dit que les plantes de bled garantiſſent l'herbage encore jeune & tendre des premiers chaleurs de l'été. L'on comprend que cette raiſon ne peut être bonne que pour les pays chauds, & que même en ce cas l'avoine donneroit un meilleur abri que le froment, le ſeigle ou l'orge, qui font trop d'ombre quand ils ſont grands, & qui étouffent l'herbage. L'avoine ſe fauche, ſoit verte, ſoit après ſa maturité. D'ailleurs cette raiſon ſuppoſe qu'on ſeme l'herbage le printemps; mais on doit le ſemer en automne, & l'année ſuivante il a acquis aſſez de force pour réſiſter à la chaleur. Enfin il eſt ſûr que ſi la ſaiſon étoit pluvieuſe, l'herbage courroit riſque d'avorter au milieu des plantes qui le couvrent. Il paroît qu'il faut mieux dans les climats tempérés, comme le nôtre, ne point mélanger avec aucun autre grain les ſemences de prairies artificielles, qui acquerront certainement plus de force. C'eſt ce qui a été expérimenté.

9°. Enſuite de mes expériences, j'approuve extrêmement la méthode angloiſe de répandre le fumier & l'engrais ſur les herbages artificiels, pendant l'hiver. Par-là on les abrite, on les reterre, on les réchauffe & on les nourrit à la fois. J'ai vu auſſi des cultivateurs, qui ayant la facilité d'y faire tranſporter des égoûts de fumier dans cette même ſaiſon, ſe trouvoient fort bien de cette économie.

10°. Les Anglois ſement les herbages en automne, & nous les ſemons communément au printemps. Dès qu'on les ſeme ſans mélange, il faut ſuivre la pratique angloiſe, & dès la premiere année on fait déja une bonne récolte.

11°. Toutes les expériences que j'ai faite & toutes celles dont j'ai été témoin, m'ont convaincu que les Anglois ont raiſon en renverſant leurs luzernieres & leurs eſparcetieres au bout de ſix ans. C'eſt tout ce qu'il en faut pour améliorer le terrein, & pour jouir des beaux jours de ces prairies, qui après ce terme, déclinent ſenſiblement, lors du moins qu'on les abandonne à la nature. (+)

ALTESSE, ſ. f. *Hiſt. mod.*, *titre d'honneur* qu'on donne aux princes. *Voyez* TITRE & QUALITÉ.

Les rois d'Angleterre & d'Eſpagne

Digitized by Google

n'avoient point autrefois d'autre titre que celui d'*alteſſe*. Les premiers l'ont conſervé juſqu'au temps de Jacques I, & les ſeconds juſqu'à Charles V. *V.* MAJESTÉ.

Les princes d'Italie commencerent à prendre le titre d'*alteſſe* en 1630; le duc d'Orléans prit le titre d'*alteſſe royale* en 1631, pour ſe diſtinguer des autres princes de France. *V.* ALTESSE ROYALE.

Le duc de Savoie, aujourd'hui roi de Sardaigne, prend le titre d'*alteſſe royale*, en vertu de ſes prétentions ſur le royaume de Chypre. On prétend qu'il n'a pris ce titre que pour ſe mettre au-deſſus du duc de Florence, qui ſe faiſoit appeller *grand-duc*; mais celui-ci a pris depuis le titre d'*alteſſe royale*, pour ſe mettre à niveau du duc de Savoie.

Le prince de Condé eſt le premier qui ait pris le titre d'*alteſſe ſérénifſime*, & qui ait laiſſé celui de ſimple *alteſſe* aux princes légitimés.

On donne en Allemagne aux électeurs tant eccléſiaſtiques que ſéculiers, le titre d'*alteſſe électorale*; & les plénipotentiaires de France à Munſter, donnerent par ordre du roi le titre d'*alteſſe* à tous les princes ſouverains de l'Allemagne.

ALTESSE ROYALE, titre d'honneur qu'on donne à quelques princes légitimes deſcendus des rois.

L'uſage de ce titre a commencé en 1633, lorſque le cardinal infant paſſa par l'Italie pour aller aux Pays-Bas; car ſe voyant ſur le point d'être environné d'une multitude de petits princes d'Italie, qui tous affectoient le titre d'*alteſſe*, avec leſquels il étoit chagrin d'être confondu, il fit en ſorte que le duc de Savoie convint de le traiter d'*alteſſe royale*, & de n'en recevoir que l'*alteſſe*. Gaſton de France, duc d'Orléans, & frere de Louis XIII, étant alors à Bruxelles, & ne voulant pas ſouffrir qu'il y eût de diſtinction entre le cardinal & lui, puiſqu'ils étoient tous deux fils & freres de rois, prit auſſi-tôt la même qualité; & à leur exemple, les fils & petit-fils de rois en France, en Angleterre, & dans le Nord, ont auſſi pris ce titre. C'eſt ainſi que l'ont porté Monſieur, Philippe de France, frere unique du roi Louis XIV, & ſon fils Philippe, régent du royaume, ſous la minorité de Louis XV; & l'on donna auſſi le titre d'*alteſſe royale* à la princeſſe ſa douairiere: au lieu qu'on ne donne que le titre d'*alteſſe ſérénifſime*, aux princes des maiſons de Condé & de Conti.

On ne donne point le titre d'*alteſſe royale* à monſeigneur le dauphin, à cauſe du grand nombre de princes qui le prennent; cependant Louis XIV agréa que les cardinaux en écrivant à monſeigneur le dauphin, le traitaſſent de *ſérénifſime alteſſe royale*, parce que le tour de la phraſe italienne veut que l'on donne quelque titre en cette langue, & qu'après celui de *majeſté*, il n'y en a point de plus relevé que celui d'*alteſſe royale*.

La czarine aujourd'hui régnante, en déſignant pour ſon ſucceſſeur au trône de Ruſſie, le prince de Holſtein, lui a donné le titre d'*alteſſe impériale*.

Les princes de la maiſon de Rohan ont auſſi le titre d'*alteſſe*; & ceux d'entr'eux qui ſont cardinaux, tels que M. le cardinal de Soubiſe, évêque de Straſbourg, prennent le titre d'*alteſſe éminentiſſime*. (*G*)

* ALTESSE, ſ. f. nom que donnent les *fleuriſtes* à un œillet d'un violet brun, qui de carné qu'il paroît d'abord, paſſe enſuite au blanc de lait.

* ALTEX, ville maritime d'Eſpagne au royaume de Valence, ſur la Méditerranée. *Long.* 18, 4; *lat.* 38, 40.

ALTHAMURA, ville du royaume de Naples dans la terre de Bari, au pié de l'Apennin. *Long.* 34, 13; *lat.* 41.

ALTHEA FRUTEX ou GUIMAUVE ROYALE, ſ. f. *Jardinage*, arbriſſeau peu élevé, dont le bois eſt jaunâtre; ſes feuilles reſſemblent à celles de la vigne, & ſes fleurs ſont en forme de chachettes, tantôt blanches, tantôt couleur de roſe, tantôt violettes. Son fruit eſt plat & arrondi en paſtille, avec des capſules qui en renferment la graine. On l'emploie dans les plates-bandes, & on l'éleve de graine en l'arroſant ſouvent, parce qu'il aime naturellement les lieux humides. (*K*)

ALTIMÉTRIE, ſ. f. *Géom.*, c'eſt l'art de meſurer les hauteurs, ſoit acceſſibles, ſoit inacceſſibles. Ce mot eſt compoſé du latin *altus*, haut; & du grec μέτρον, *meſure*.

L'*altimétrie* eſt une partie de la géométrie pratique, qui enſeigne à meſurer des lignes perpendiculaires & obliques, ſoit en hauteur ou en profondeur. *Voyez* GÉOMÉTRIE, HAUTEUR, *&c.* (*E*)

* ALTIN, ville & royaume en Aſie,

Digitized by Google

il est habité par les Tartares Calmouks. Il y a un lac nommé aussi Altin ou Kilhai, qui est traversé par l'Obi. *Long.* 118, 3.

ALTIN, s. m. *Monn.*, *denarius Russicus, centesima pars imperialis*, petite monnoie de Russie, qui vaut trois copéques, & dont dix font un griefe & cent un rouble.

ALTINO, *Géogr.*, ville d'Italie dans l'état de Venise, entre Padoue & Concordia; elle fut détruite par Attila, roi des Huns: on en voit encore les ruines sur la riviere de Sile; il y avoit le siége d'un évêque que l'on transféra à Torcello. (*C. A.*)

* ALTKIRCK, ville de France, dans le Sundgow.

ALTO-BASSO, *Luth.*, espece d'instrument de percussion à corde, décrit par Garlin, comme il suit.

L'*alto - basso* étoit une caisse quarrée d'environ une brasse, & vuide, sur laquelle étoient tendues quelques cordes accordées entr'elles à l'octave, à la quinte ou à la quarte. Le musicien frappoit toutes les cordes à la fois avec une petite baguette, suivant la mesure d'un air qu'il jouoit de l'autre main sur une flûte. Remarquez que quand les cordes étoient accordées à l'octave, il pouvoit y en avoir plus de deux; mais quand elles étoient accordées à la quinte ou à la quarte, il ne pouvoit y en avoir qu'une, à cause des dissonnances qui en seroient résultées, s'il y en avoit eu davantage: observez encore que l'air de flûte devoit être une espece de musette, ayant toujours la même note pour basse. (*F. D. C.*)

ALTOIN, s. m. *Commerce*, monnoie; nom que l'on donne au sequin dans plusieurs provinces des états du grand-seigneur, particuliérement en Hongrie. *Voyez* SEQUIN.

ALTO-MONTE, *Géogr.*, petite ville de la Calabre citérieure, au royaume de Naples; elle est sur un bras de la riviere de Crate. Les montagnes qui sont dans son voisinage ont des mines d'or & d'argent. *Long.* 40, 25; *lat.* 39, 30. (*C. A.*)

ALTON, *Géogr.*, bourg d'Angleterre au comté de Hamp, sur le Wey, il n'est pas fort considérable; mais la bonne institution de son école gratuite, & le succès de ses fabriques de bouracans, de droguets & de serges, le rendent remarquable: ses environs produisent du houblon en abondance. *Long.* 20; *lat.* 51, 30. (*C. A.*)

* ALTORF, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, au territoire de Nuremberg. *Long.* 28, 57; *lat.* 47, 25.

ALTSHOL, *Géogr.*, ville de Hongrie, & capitale du comté d'*Altshol*; elle est située près des rivieres de Gran & de Szalatua, sur une élévation qui en rend l'aspect charmant. Les partisans de Ragotsky la saccagerent en 1708. *Long.* 42, 5; *lat.* 48, 10. (*C. A.*)

ALTUN-KIUPRI, *Géogr.*, ville de la Turquie Asiatique dans le Curdistan. Son nom, qui veut dire *pont d'or*, lui vient du péage considérable qui se perçoit au passage d'un pont de pierre, qui est jeté sur la riviere qui la traverse. (*C. A.*)

ALTUR *ou* ALFOR, *Géogr.*, ville maritime de l'Arabie Pétrée en Asie; elle est au couchant du mont Sinaï, & vers l'extrémité la plus occidentale de la mer Rouge. Les Grecs la nommoient *Raithe*; ses maisons sont bâties de corail blanc, que les vagues du golfe Arabique amenent en quantité sur les bords. Ses habitans sont les uns Arabes Sélemnites, & les autres chrétiens Grecs. Les moines du mont Sinaï y ont un couvent. Son port, pareil à celui de Suez, ne peut recevoir aucun grand vaisseau; il n'y peut entrer que des nacelles, dont les planches sont liées avec des cordes de chanvre poissées, dont les voiles sont de jonc & de feuilles de palmier, & les ancres de grosses pierres attachées au bout d'une corde; c'est dans ces frêles barques que les marchandises des Indes viennent du port de Dschadda vers la Mecque, jusqu'à celui d'*Altur*. (*C. A.*)

ALTUS, *Musf. V.* HAUTE-CONTRE.

* ALTZEY, ville d'Allemagne, dans le bas Palatinat, capitale du territoire de même nom. *Long.* 25; *lat.* 49, 44.

ALVALADO, *Géogr.*, petite ville de Portugal, dans la province d'entre Teio & Guadiana; elle est au confluent de la riviere de Zadaon & de celle de Cartpilhas, à l'est de Bexa, dans un pays très-fertile, mais mal cultivé; elle a titre de comté. *Long.* 10, 25; *lat.* 37, 50. (*C. A.*)

* ALUCO, nom d'un oiseau dont il est parlé dans Belloni, Aldrovande & Jonston. C'est une espece de hibou dont la grandeur varie; il est gros tantôt comme un chapon, tantôt comme un pigeon; son plumage est plombé & marqueté de blanc; il a la tête grosse, couronnée de

Digitized by Google

plumes, & sans oreilles apparentes; son bec est blanc; ses yeux grands, noirs, & converts de plumes qui les renfoncent; ses pattes sont velues & armées de serres longues & crochues. Il habite les ruines, les cavernes, le creux des chênes; il rode la nuit dans les champs; il vit de rats & d'oiseaux; il a le golier très-large, & son cri est lugubre; sa chair contient beaucoup de sel volatil & d'huile; son sang desséché & pulvérisé, est bon dans l'asthme; sa cervelle fait agglutiner les plaies. La dose de sang pulvérisé est depuis un demi-scrupule jusqu'à deux scrupules.

* ALUDE, s. f. basane colorée, qui a l'envers velu, & dont on se sert pour couvrir les livres. *Voyez* BASANE.

ALUDEL, s. f. *terme de chymie*, qui se dit des vaisseaux qui servent à sublimer les fleurs des minéraux. *Voyez* SUBLIMATION, *&c.*

Les *aludels* consistent dans une suite de tuyaux de terre ou de faïence, ou plutôt ce sont des pots ajustés les uns sur les autres, qui vont en diminuant à mesure qu'il s'élevent; ces especes de pots sont sans fond, si ce n'est le dernier qui sert de chapiteau aveugle.

Le premier *aludel* s'ajuste sur un pot qui est placé dans le fourneau; & c'est dans ce pot d'en bas qu'on met la matiere qui doit être sublimée. En un mot les *aludels* sont ouverts par les deux bouts, à l'exception du premier & du dernier: le premier est fermé par son fond, & le dernier est fermé par son sommet.

On employe plus ou moins d'*aludels* selon que les fleurs qu'on y veut sublimer doivent monter plus ou moins haut.

Voyez Pl. IV, Chym. fig. 8, *aludel* ou pot ovale ouvert par les deux bouts. *Fig.* 9, *aludels* montés sur un fourneau *a a*; *b*, porte du cendrier; *c*, porte du foyer; *d d*, regîstres du fourneau; *e* pot qui est au milieu des charbons ardens, & qui contient la matiere mise en sublimation; *f*, premier *aludel* percé d'une porte *g g*, par laquelle on jette de la matiere; *h*, 3e *aludel*; *i*, 4e *aludel*; *k*, 5e *aludel* fait en chapiteau aveugle & tubulé; *l*, bouchon qui ferme le tube. (*M*)

ALVEATILUM, *en anat.*, est la même chose que la *conque*. *V.* CONQUE. (*L*)

* ALVE DE TORMES, ville d'Espagne au royaume de Leon, dans le territoire de Salamanque, sur la rive septentrionale de la riviere de Tormes. *Long.* 12; *lat.* 41.

ALVÉOLAIRE, adj. f. *en anatomie*, apophyse ou arcade de l'os maxillaire, dans l'épaisseur de laquelle les alvéoles sont creusées. *Voyez* MAXILLAIRE.

ALVÉOLAIRES, *v.* ALVÉOLE. (*L*)

ALVEOLES, s. f. pl. *en anatomie*, se dit des cavités dans lesquelles les dents sont placées. *Voyez* DENT. Ce mot vient du latin *alveoli*.

Les *alvéoles* dans le fœtus ne sont pas toutes formées, & il n'y a dans chaque mâchoire que dix ou douze dents; elles ont peu de profondeur, les cloisons qui les séparent sont très-minces; on les distingue par dehors par autant de bosses; leur entrée est fermée par la gencive, de maniere qu'elles demeurent dans cet état jusqu'à l'âge de six ou sept mois, ce qui étoit nécessaire pour que l'enfant ne blessât point le teton de la nourrice; les germes des dents sont enfermés dans ces *alvéoles*. *Voyez* GERME.

Les *alvéoles* dans la mâchoire d'un adulte sont plus profondes, plus dures, & plus épaisses; elles sont garnies d'une matiere spongieuse & d'un diploé qui sépare les racines des molaires, & elles sont en plus grand nombre; elles peuvent se rélargir & se retrécir, suivant que les causes de compression agiront du centre à la circonférence, & de la circonférence au centre: c'est ce qui fait que les *alvéoles* se dilatent quelquefois si fort, que les dents ne sont plus affermies dans ces cavités, & qu'elles disparoissent dans les jeunes comme dans les vieux sujets.

Les *alvéoles* sont tapissées d'une membrane très-sensible qui paroît être nerveuse, & qui enveloppe les racines de chaque dent: c'est de cette membrane & du nerf de la dent que vient la douleur appellée *odontalgie*, ou *mal de dent*. *V.* ODONTALGIE & MAL DE DENT. (*L*)

ALVÉOLE, s. m. *alveolus*. On a donné ce nom aux petites cellules dont sont composés les gâteaux de cire dans les ruches des abeilles. *Voyez* ABEILLE. Elles construisent ces *alvéoles* avec la cire qu'elles ont avalée. On a vu *au mot* ABEILLE, que les ouvrieres, après avoir avalé la cire brute, la changeoient dans leur estomac en vraie cire. *Voyez* CIRE. L'abeille rend par la bouche la cire dont elle forme l'*alvéole*: cette cire n'est alors

Digitized by Google

qu'une liqueur mouſſeuſe, & quelquefois une eſpece de bouillie qu'elle poſe avec ſa langue, & qu'elle façonne avec ſes deux dents; on voit la langue agir continuellement & changer de figure dans les différentes poſitions où elle ſe trouve: la pâte de cire ſe ſeche bientôt & devient de la vraie cire parfaitement blanche, car tous les *alvéoles* nouvellement faits ſont blancs; s'ils jauniſſent, même s'ils deviennent bruns & noirs, c'eſt parce qu'ils ſont expoſés à des vapeurs qui changent leur couleur naturelle. On ne peut pas douter que la cire ne ſorte de la bouche de l'abeille; car on la voit allonger un *alvéole* ſans prendre de la cire nulle part, & ſans en avoir aucune pelote à ſes jambes; elle n'emploie pas d'autre matiere que celle qui ſort de ſa bouche; il faut même qu'elle ſoit liquide pour être façonnée, ou au moins elle ne doit pas être abſolument ſeche. On croit que les ratures d'un *alvéole* nouvellement fait, c'eſt-à-dire, les petites parties que les ouvrieres enlevent en le réparant, peuvent ſervir à en conſtruire d'autres: mais il eſt certain qu'elles n'emploient jamais de la cire ſeche; on leur en a préſenté ſans qu'elles en aient pris la moindre particule; elles ſe contentent de la hâcher pour en tirer tout le miel qui peut y être mêlé. Les *alvéoles* ſont des tuyaux à ſix pans, poſés ſur une baſe pyramidale. Le fond de ces tuyaux eſt un angle ſolide, formé par la réunion de trois lames de cire de figure quadrilatérale; chacune de ces lames a la figure d'un rhombe, dont les deux grands angles ont chacun à-peu-près 110 degrés, & dont les deux petits angles ont par conſéquent chacun environ 70 degrés. Cette figure n'eſt pas exactement la même dans tous les *alvéoles*; il y en a où les lames du fond paroiſſent quarrées: on trouve même des cellules dont le fond eſt compoſé de quatre pieces; quelquefois il n'y a que deux de ces pieces qui ſoient de figure quadrilatérale, les autres ont plus ou moins de cotés. Enfin ces pieces varient de figure & de grandeur: mais pour l'ordinaire ce ſont des loſanges ou des rhombes plus ou moins allongés, & il n'y en a que trois; elles ſont réunies par un de leurs angles obtus, & ſe touchent par les cotés qui forment cet angle. Voilà une cavité pyramidale dont le ſommet eſt au centre; la circonférence a trois angles ſaillans ou pleins, & trois angles rentrans ou vuides. Chaque angle ſaillant eſt l'angle obtus d'un loſange dont l'angle oppoſé eſt au ſommet de la pyramide; chaque angle rentrant eſt formé par les cotés des loſanges qui ne ſe touchent pas, & qui ſont par conſéquent au nombre de ſix dans la circonférence du fond de l'*alvéole*. Ce fond eſt adapté à l'extrémité d'un tuyau exagone dont les pans ſont égaux. Cette extrémité eſt terminée, comme les bords du fond, par trois angles ſaillans ou pleins, & par trois angles rentrans ou vuides placés alternativement. Les arêtes qui ſont formées par la réunion des pans du tuyau exagone, aboutiſſent aux ſommets des angles qui ſont à ſon extrémité, alternativement à un angle ſaillant & à un angle rentrant. L'extrémité du tuyau étant ainſi terminée, le couvercle le ferme exactement; ſes angles ſaillans ſont reçus dans les angles rentrans de l'extrémité du tuyau dont il reçoit les angles ſaillans dans ſes angles rentrans. Il y a toujours quelqu'irrégularité dans la figure des *alvéoles*. Les arêtes du tuyau exagone, qui devroient aboutir aux ſommets des angles rentrans du fond, ſe trouvent un peu à coté. Ce défaut, ſi c'en eſt un, ſe trouve au moins dans deux angles, & ſouvent dans tous les trois, ſoit parce que les loſanges du fond ne ſont pas réguliers, ſoit parce que les pans de l'exagone ne ſont pas égaux; il y en a au moins deux qui ont plus de largeur que les quatre autres, & qui ſont oppoſés l'un à l'autre; quelquefois on en trouve trois plus larges que les autres. Cette irrégularité eſt moins ſenſible à l'entrée de l'*alvéole*, que près du fond. Les tuyaux des *alvéoles* ſont poſés les uns ſur les autres, & pour ainſi dire, empilés, de façon que leurs ouvertures ſe trouvent du même coté, & ſans qu'aucun déborde de la ſurface du gâteau de cire qu'elles compoſent. *Voyez* GATEAU DE CIRE. L'autre face du gâteau eſt compoſée d'une pile de tuyaux diſpoſés comme ceux de la premiere face; de ſorte que les *alvéoles* de l'une des faces du gâteau & ceux de l'autre face ſe touchent par leur extrémité fermée. Tous les *alvéoles* d'un gâteau étant ainſi rangés, ſe touchent exactement ſans laiſſer aucun vuide entr'eux. On conçoit aiſément qu'un tuyau exagone, tel qu'eſt un

Digitized by Google

alvéole, posé au milieu de six autres tuyaux exagones, touche par chacune de ses faces à une face de chacun des autres *alvéoles*; de sorte que chaque pan pourroit être commun à deux *alvéoles*; ce qui est bien éloigné de laisser du vuide entr'eux. Supposons que les deux piles de tuyau qui composent le gâteau, & qui se touchent par leurs extrémités fermées, c'est-à-dire par le fond, soient séparées l'une de l'autre, on verra à découvert la face de chaque pile sur laquelle paroîtront les parois extérieures des fonds des *alvéoles*. Ce fond qui est concave en-dedans, comme nous l'avons déja dit, est convexe en-dehors, & forme une pyramide qui se trouve creuse, lorsqu'on regarde dans l'intérieur de l'*alvéole*, & saillante à l'extérieur. Si on se rappelle la figure des parois intérieures du fond qui est composé de trois losanges, *&c.* on aura la figure des parois extérieures; ce sont les mêmes losanges réunis par un de leurs angles obtus. Ils se touchent par les cotés qui forment cet angle. La circonférence est composée de trois angles saillans & de trois angles rentrans, & par conséquent de six cotés. Toute la différence qui se trouve à l'extérieur, c'est que le centre est saillant. Les tuyaux exagones des *alvéoles* étant disposés comme nous avons dit, considérons un *alvéole*, & les six autres *alvéoles* dont il est environné. Les fonds pyramidaux de ces six *alvéoles*, forment, en se joignant avec le fond de l'*alvéole* qui est au centre, trois pyramides creuses & renversées, semblables à celles qui sont formées par les parois intérieures des fonds; aussi ces pyramides renversées servent-elles de fond aux *alvéoles* qui rempliſſent l'autre face du gâteau que nous avons supposé être partagé en deux parties.

M. Kœnig a démontré que la capacité d'une cellule à six pans & à fond pyramidal quelconque fait de trois rhombes semblables & égaux, étoit toujours égale à la capacité d'une cellule à fond plat dont les pans rectangles ont la même longueur que les pans en trapeze de la cellule pyramidale; & cela quels que soient les angles des rhombes. Il a aussi démontré qu'entre les cellules à fond pyramidal, celle dans laquelle il entroit le moins de matiere avoit son fond composé de trois rhombes, dont chaque grand angle étoit de 109 degrés 26 minutes, & chaque petit angle de 70 degrés 34 minutes. Cette solution est bien d'accord avec les mésures précises de M. Maraldi, qui sont de 109 degrés 28 minutes pour les grands angles, & de 70 degrés 32 minutes pour les petits. Il est donc prouvé, autant qu'il peut l'être, que les abeilles construisent leurs *alvéoles* de la façon la plus avantageuse pour épargner la cire: cette sorte de construction est aussi la plus solide; chaque fond d'*alvéole* est retenu par les pans des *alvéoles* qui se trouvent derriere: cet appui paroît nécessaire, car les fonds & les pans de l'*alvéole* sont plus minces que le papier le plus fin. Le bord de l'*alvéole* est trois ou quatre fois plus épais que le reste; c'est une espece de bourlet qui le rend assez fort pour résister aux mouvemens des abeilles qui entrent dans l'*alvéole* & qui en sortent. Ce bord est plus épais dans les angles de l'exagone, que sur les pans; il est pour ainsi dire presqu'impossible de voir dans les ruches, & même dans les ruches vitrées qui sont faites exprès pour l'observation, quelles sont les parties de l'*alvéole* que les abeilles forment les premieres. Il y a un moyen plus simple; il faut prendre des gâteaux, sur-tout ceux qui sont nouvellement faits, & examiner les cellules qui se trouvent sur leurs bords, elles ne sont que commencées: il y en a dont la construction est plus ou moins avancée; on a reconnu que les abeilles commençoient l'*alvéole* par le fond, qu'elles formoient d'abord un des rhombes; elles élevent sur les deux cotés de ce rhombe, qui doivent se trouver à la circonférence du fond, la naissance de deux pans de l'exagone; ensuite elles font un second rhombe du fond avec les commencemens de deux autres pans de l'exagone, & enfin le troisieme rhombe complete le fond, & deux pans qu'elles ajoutent ferment l'exagone. Le fond étant fait, & le tuyau exagone commencé, elles l'allongent & le finissent en appliquant le bourlet sur les bords de l'ouverture. Elles construisent en même tems plusieurs fonds les uns à coté des autres; & pendant que les unes font des cellules sur l'un des cotés de ces fonds, les autres construisent de l'autre, de sorte qu'elles font les deux faces d'un gâteau en même tems. Il leur en faut beaucoup pour dresser les pa-

Digitized by Google

rois des cellules, pour les amincir, pour les polir : chaque cellule ne peut contenir qu'une ouvriere ; on la voit y entrer la tête la premiere ; elle ratisse les parois avec ses dents ; elle fait une petite pelote grosse comme la tête d'une épingle avec les particules de cire qu'elle a détachées, & à l'instant elle emporte la pelote : une autre fait la même manœuvre, & ainsi de suite jusqu'à ce que l'*alvéole* soit fini.

Les *alvéoles* servent de dépôt pour conserver le miel, les œufs, & les vers des abeilles : comme ces œufs & ces vers sont de différente grosseur (*V.* ABEILLE), les abeilles font des *alvéoles* de différente grandeur pour les loger. Les plus petits sont pour les vers qui doivent se changer en abeilles ouvrieres ; le diametre de ces cellules est d'environ deux lignes $\frac{2}{3}$, & la profondeur est de cinq lignes $\frac{1}{4}$, & le gâteau composé de deux rangs de ces cellules a environ dix lignes d'épaisseur ; les cellules où doivent naître les faux-bourdons sont profondes de huit lignes, souvent plus, & quelquefois moins ; elles ont trois lignes $\frac{17}{18}$, ou à-peu-près trois lignes & un tiers de ligne de diametre pris dans un sens : mais le diametre qu'on prend en sens contraire est plus petit d'une neuvieme partie ; cette différence vient de ce que l'exagone de ces *alvéoles* a deux faces opposées plus petites que les quatres autres ; il y a aussi quelque différence, mais bien moins sensible entre les diametres des petites cellules. Les deux sortes d'*alvéoles* dont on vient de donner les dimensions, ne servent pas seulement à loger les œufs & ensuite les vers ; souvent les abeilles les remplissent de miel lorsqu'elles les trouvent vuides. Il y a aussi des cellules dans lesquelles elle ne mettent jamais que du miel, celles-ci sont plus profondes que les autres : on en a vu qui n'avoient pas plus de diametre que les plus petites, & dont la profondeur étoit au moins de 10 lignes. Lorsque la récolte du miel est abondante, elles allongent d'anciens *alvéoles* pour le renfermer, ou elles en font de nouveaux qui sont plus profonds que les autres. Lorsque les parois de la ruche ou quelque autre circonstance gênent les abeilles dans la construction de leurs *alvéoles*, elles les inclinent, elles les courbent, & les disposent d'une maniere irréguliere.

Les *alvéoles* destinés à servir de logement aux vers qui doivent se métamorphoser en abeilles meres, sont absolumens différens des autres *alvéoles* : on n'y voit aucune apparence de la figure exagone ; ils sont arrondis & oblongs ; l'un des bouts est plus gros que l'autre ; leur surface extérieure est parsemée de petites cavités. Ces cellules paroissent être grossiérement construites ; leurs parois sont fort épaisses ; une seule de ces cellules peut peser autant que 150 cellules ordinaires : le lieu qu'elles occupent semble être pris au hasard : les unes sont posées au milieu d'un gâteau sur plusieurs cellules exagones ; d'autres sont suspendues aux bords des gâteaux. Le gros bout est toujours en haut ; ce bout, par lequel les ouvrieres commencent la construction de l'*alvéole*, est quelquefois suspendu par un pédicule : mais à mesure que l'*alvéole* s'allonge, il s'étrécit ; enfin il est terminé par le petit bout qui reste ouvert. La cellule entiere a 15 ou 16 lignes de profondeur ; lorsque ces *alvéoles* ne sont qu'à demi faits, leur surface est lisse ; dans la suite les ouvrieres y appliquent de petits cordons de cire qui y forment des cavités. On croit que ces cavités sont les premiers vestiges des cellules ordinaires qui seront construites dans la suite sur ces grands *alvéoles*. Lorsque les abeilles femelles sont sorties de ceux qui pondent aux bords des gâteaux, les ouvrieres raccourcissent ces *alvéoles*, & les enveloppent en allongeant les gâteaux ; ils sont alors recouverts par des cellules ordinaires qui sont plus élevées dans cet endroit du gâteau, où il est plus épais qu'ailleurs. Il y a des ruches où il ne se trouve que deux ou trois grands *alvéoles* ; on en a vu jusqu'à quarante dans d'autres : c'est au printemps qu'il faut chercher ces *alvéoles* ; car dans une autre saison ils pourroient tous être recouverts par d'autres cellules. *Mem. de l'acad. royale des sciences*, 1712, & *Mém. pour servir à l'histoire des insectes*, par M. de Reaumur. (*I*)

ALVIDONA *ou* AVIDONA, *Géogr.*, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure ; elle est sur une petite riviere qui se jette dans le golfe de Tarente, & au nord de Cassano. *Long.* 40. 40 ; *lat.* 40. 15. (*C. A.*)

ALVIDE, *Hist. Myth.*, c'est le nom d'une femme celebre, dans les annales

Digitized by Google

du Nord, par sa vertu & sa beauté. Elle étoit fille de Sivard, roi de Gothland, qui vivoit dans le deuxieme siecle. Ses charmes naissans la rendirent bientôt l'objet des vœux de tous les jeunes seigneurs des environs. Mais son pere qui ne vouloit point prendre qu'une homme d'une rare valeur, résolut d'éprouver le courage de tous ceux qui prétendroient à la main de sa fille. Une chronique fabuleuse, & d'autant plus respectée dans le Nord, rapporte qu'il enferma sa fille dans une tour dont l'entrée étoit gardée par deux serpens d'une énorme grandeur. Ce n'étoit qu'après avoir tué ces deux monstres qu'on pouvoit parvenir à l'appartement de la belle *Alvide*. Alfon, fils de Sigard, roi de Danemark, entendit parler de la beauté de la princesse de Gothland. C'étoit un jeune téméraire qui n'envisageoit jamais dans une entreprise périlleuse, que la gloire dont il pouvoit se couvrir. Les dangers dont on le menaçoit, ne firent qu'irriter son courage. Il tenta l'aventure, & fut assez heureux pour étendre à ses piés les deux horribles gardiens de la princesse.

Il étoit prêt de goûter le comble du bonheur. Le vieux Sivard, charmé de son courage, hâtoit le moment qui devoit attacher pour jamais ce jeune héros à sa famille. *Alvilde* elle-même le voyoit arriver avec une secrete joie. Les graces du jeune homme, sur-tout sa valeur, avoient fait sur elle une impression aussi durable que douce. Elle déposa dans le sein de sa mere le secret de son cœur. Cette femme sévere n'entendit qu'avec indignation un aveu que tout concouroit à rendre excusable. Elle en fit des reproches amers à sa fille. *Alvide*, désespérée d'avoir perdu l'estime de sa mere, résolut de lui prouver que, quelque grande que fût sa passion, elle étoit capable de la vaincre, & jura de réparer par le reste de sa vie un moment de foiblesse.

En effet elle renonce pour jamais au mariage, à son amant, & tandis que tout s'apprête pour son hymen dans le palais de son pere, elle s'échappe, suivie d'une troupe de jeunes filles à qui elle fait faire le même serment, & sous l'habit guerrier va chercher des aventures. Le hazard voulut que nos amazones rencontrassent sur le rivage de la mer une troupe de pirates qui venoient de rendre les derniers devoirs à leur chef, & déploroient encore sa perte. *Alvide* leur offrit ses services & les pria de lui permettre, ainsi qu'à ses campagnes, de partager la gloire de leurs exploits. Ces barbares furent charmés de la bonne mine & des graces de l'étranger, & lui offrirent de les commander. Ils n'eurent point à se repentir de leur choix; *Alvide*, dans toutes les rencontres, leur fit voir qu'elle étoit digne du rang auquel ils l'avoient élevée

Cependant Alfon avoit aussi équipé une flotte, & cherchoit à se distraire, par la gloire & les combats, des chagrins que lui causoit la perte de sa maitresse. On sait que le métier de pirate n'avoit rien de déshonorant chez les peuples du Nord; c'étoit l'occupation chérie des rois & des héros. A peine un jeune prince avoit-il atteint l'âge de porter les armes, qu'il demandoit à sonpere une flotte & des troupes, & qu'il alloit écumer les mers. Par ces légeres expéditions, ces peuples préludoient à ces grandes entreprises, qui furent long-temps l'étonnement & l'effroi de l'Europe. C'étoit cependant moins la soif du pillage qui guidoit les jeunes guerriers dans leurs courses, que l'amour de la gloire & le desir de s'illustrer par quelque action d'éclat. Le brigandage avoit ses loix, & la voix de l'honneur se faisoit entendre à ces barbares, qui méconnoissoient souvent celle de la nature & de l'humanité. Un pirate eût rougi d'attaquer un vaisseau marchand, ou dont l'équipage eût été désarmé. Souvent même les princes se mettoient en course dans le seul dessein d'assurer la liberté du commerce, & de purger la mer d'une autre espece de pirates qui l'infestoient, & dont l'unique but étoit de s'emparer des vaisseaux marchands qu'ils rencontroient. A travers ces préjugés & ces mœurs grossieres, on entrevoit le premier crépuscule de cet esprit de chevalerie, & de ces préjugés sublimes, qui furent la source de tant de grandes actions, que l'Europe n'a pu égaler depuis qu'elle est éclairée.

Alfon, dans le cours de son expédition, entra dans un golfe où une autre flotte de pirates venoit aussi de se retirer. Les deux partis en vinrent bientôt aux mains: on se battit de part & d'autre avec acharnement. Dans le fort de la mê-

Digitized by Google

lée, Alfon joint l'admiral ennemi ; les deux vaiſſeaux ne s'étoient pas encore touchés, que le prince de Danemark s'étoit élancé ſur l'autre bord. Il abat, il renverſe tout ce qu'il trouve ſur ſon paſſage. Un ſeul guerrier lui réſiſte, & lui fait douter un moment de la victoire. Alfon indigné raſſemble ſes forces, & du coup fait voler en éclats le caſque de ſon adverſaire. Qu'elle fut ſa ſurpriſe lorſqu'il reconnut ſa maîtreſſe! Il tombe à ſes genoux, & la conjure de ne plus s'oppoſer à ſon bonheur. La belle *Alvide* ſe rendit à ſes prieres, & deux fois vaincue par l'amour & la fortune des armes, elle conſentit enfin à lui donner la main.

Nous nous garderons bien de garantir la vérité de cette aventure ; cependant quelque romaneſque qu'elle paroiſſe, elle eſt peut-être auſſi-bien fondée que celle des Clélies & des autres héroïnes à qui Rome ſe vante d'avoir donné le jour : au moins n'eſt-il pas impoſſible que chez un peuple guerrier, une femme ait eu auſſi l'ambition de s'illuſtrer par la gloire des armes. Rien de ce qui eſt beau & de ce qui eſt grand n'eſt difficile pour un ſexe en qui l'amour propre eſt encore plus puiſſant, que la conſtitution de ſes organes n'eſt foible & délicate. Les femmes, en laiſſant aux hommes le droit tyrannique de diſtribuer à leur gré les éloges, ſe ſont réſervé celui de les mériter. (*M. de Sacy.*)

ALVIN, ſ. m. On appelle *alvin*, tout le menu poiſſon qui ſert à peupler les étangs & autres pieces d'eau : ainſi *alviner* un étang, c'eſt l'empoiſſonner en y jetant de l'*alvin* ; & l'*alvinage* eſt le poiſſon que les marchands rebutent, & que les pêcheurs rejettent dans l'eau. En pluſieurs endroits on appelle alvin, *du norrain* ; en d'autres on dit *du fretin*, *du menu fretin*, *de la menuiſaille*, & généralement *du peuple*. On ſe ſert encore du mot de *fenille*, quoiqu'à parler juſte, il y ait de la différence entre la *feuille* & l'*alvin*. *Voyez* FEUILLE.

ALUINE *ou* ALUYNE, *Bot.*, nom que l'on a donné à l'abſynthe. *Voy.* ABSYNTHE.

*ALVINIERES, ſ. f. *carpieres*, *forcieres* ; ce ſont de petits étangs où l'on tient le poiſſon, mais principalement les carpes mâles & femelles deſtinées à peupler.

*ALUN, ſ. m. *alumen*, ſel foſſile & minéral d'un goût acide, qui laiſſe dans la bouche une ſaveur douce, accompagnée d'une aſtriction conſidérable. Ce mot vient du grec ἅλς, ſel, ou peut-être du latin *lumen*, parce qu'il donne de l'éclat aux couleurs. On diſtingue deux ſortes d'*alun*, le *naturel* ou *natif*, & le *factice*, quoique celui-ci ſoit auſſi naturel que l'autre.

On a voulu faire entendre par cette épithete, qu'il faut faire pluſieurs opérations pour le tirer de la mine, & que ce n'eſt qu'après avoir été travaillé que nous l'obtenons en cryſtaux ou en maſſes ſalines. A peine connoiſſons-nous aujourd'hui l'*alun naturel*. Les anciens au contraire en faiſoient un très-grand uſage : ils en diſtinguerent de deux ſortes, le *liquide* & le *ſec*. L'*alun naturel liquide* n'étoit pas abſolument en liqueur. Il paroit par les deſcriptions, que cet *alun* étoit ſeulement humide & mouillé, & qu'il attiroit l'humidité de l'air. Ainſi on ne le diſoit *liquide*, que pour le diſtinguer de l'*alun ſec*. L'*alun liquide* étoit plus ou moins pur. Le plus pur étoit liſſe & uni, quelquefois tranſparent, mais ordinairement nuageux. La ſurface de l'autre *alun* liquide étoit inégale, & il ſe trouvoit mêlé avec des matieres étrangeres, ſuivant la deſcription des mêmes auteurs.

Les anciens diſtinguoient auſſi deux ſortes d'*alun naturel ſec* ; ils les reconnoiſſoient aux différences de la figure & de la texture ; ou il étoit fendu, & comme la fleur de celui qui eſt en maſſe, il étoit formé en mottes ou en lattes ; ou il ſe fendoit & ſe partageoit en cheveux blancs ; ou il étoit rond, & ſe diſtribuoit encore en trois eſpeces, en *alun* moins ſerré & comme formé de bulles, en *alun* percé de trous fiſtuleux, & preſque ſemblable à l'éponge, en *alun* preſque rond & comme l'aſtragale : ou il reſſembloit à de la brique, ou il étoit compoſé de croûtes. Et tous ces *aluns* avoient leurs noms.

M. de Tournefort trouva dans l'iſle de Milo de l'*alun* naturel liquide. Voici en peu de mots ce qu'il rapporte ſur les mines de ce ſel. *Rélation d'un voyage du Levant*, *tome I*, *p.* 163. " Les principales mines ſont à une demie lieue de la ville de Milo, du coté de Saint-Venerande :

Digitized by Google

on n'y travaille plus aujourd'hui. Les habitans du pays ont renoncé à ce commerce, dans la crainte que les Turcs ne les inquiétassent par de nouveaux impôts. On entre d'abord dans une caverne, d'où l'on passe dans d'autres cavités qui ont été creusées autrefois à mesure que l'on en tiroit l'*alun*. Ces cavités sont en forme de voûtes, hautes seulement de quatre ou cinq piés, sur neuf ou dix de largeur. L'*alun* est incrusté presque partout sur les parois de ces souterrains. Il se détache en pierres plates de l'épaisseur de huit ou neuf lignes, & même d'un pouce. A mesure qu'on tire ces pierres, il s'en trouve de nouvelles par-dessous. La solution de cet *alun* naturel est aigrelette & styptique : elle fermente avec l'huile de tartre, & elle la congule. Ce mélange ne donne aucune odeur urineuse. On trouve aussi dans ces cavernes de l'*alun* de plume ; il vient par gros paquets, composés de filets déliés comme la soie la plus fines, argentés, luisans, longs d'un pouce & demi ou deux. Ce faisceaux de fibres s'éppappent à travers des pierres qui sont très-légeres & friables. Cet *alun* a le même goût que l'*alun* en pierre dont on vient de parler, & il produit le même effet quand on le mêle avec de l'huile de tartre. „

Le nom d'*alun de plume* vient de ce que ces filets déliés sont quelquefois disposés de façon qu'ils ressemblent aux barbes d'une plume. On confond souvent cette sorte d'*alun* avec l'*amiante* ou *pierre incombustible*, parce que cette pierre est composée de petits filets déliés comme ceux de l'*alun*. M. de Tournefort rapporte que dans tous les endroits où il avoit demandé de l'*alun* de plume en France, en Italie, en Hollande, en Angleterre, *&c.* on lui avoit toujours presenté une mauvaise espece d'amiante, qui vient des environs de Carysto dans l'isle de Négrepont.

On fait encore à présent la même équivoque, parce que l'*alun* de plume est si rare, que l'on n'en trouve presque plus que dans les cabinets des curieux. Il est cependant fort aisé de le distinguer de l'amiante : cette pierre est insipide. L'*alun* de plume au contraire a le même goût que l'*alun* ordinaire. " On rencontre, continue M. de Tournefort, à quatre milles de la ville de Milo vers le sud, sur le bord de la mer, dans un lieu fort escarpé, une grotte d'environ quinze pas de profondeur, dans laquelle les eaux de la mer pénetrent quand elles sont agitées. Cette grotte, après quinze ou vingt piés de hauteur, a ses parois revêtues d'*alun* sublimé, aussi blanc que la neige dans quelques endroits, & roussatre ou doré dans d'autres. Parmi ces concrétions, on distingue deux sortes de fleurs très-blanches & déliées comme des brins de soie ; les unes sont alumineuses & d'un goût aigrelet, les autres sont pierreuses & insipides. Les filets alumineux n'ont que trois ou quatre lignes de longueur, & ils sont attachés à des concrétions d'*alun* : ainsi ils ne different pas de l'*alun* de plume. Les filets pierreux sont plus longs, un peu plus flexibles, & ils sortent des rochers, „ M. de Tournefort croit qu'il y a beaucoup d'apparence que c'est la pierre que Dioscoride a comparée à l'*alun* de plume, quoiqu'elle soit sans goût & sans astriction, comme le dit ce dernier auteur, qui la distingue de l'amiante.

Les incrustations de la grotte dont on vient de parler, ne brûlent point dans le feu : il reste une espece de rouille après qu'elles sont consumées. On trouve de semblables concrétions sur tous les rochers qui sont autour de cette grotte ; mais il y en a qui sont de sel marin sublimé, aussi doux au toucher que la fleur de la farine. On voit des trous dans lesquels l'*alun* paroît pur & comme friable ; si on le touche, on le trouve d'un chaleur excessive. Ces concrétions fermentent à froid avec l'huile de tartre.

A quelques pas de distance de cette grotte, M. de Tournefort en trouva une autre dont le fond étoit rempli de soufre enflammé qui empêchoit d'y entrer. La terre des environs fumoit continuellement, & jettoit souvent des flammes. On voyoit dans quelques endroits du soufre pur & comme sublimé qui s'enflammoit à tout instant ; dans d'autres endroits, il distilloit goutte à goutte une solution d'*alun* d'une styptiçité presque corrosive. Si on la mêloit avec l'huile de tartre, elle fermentoit vivement.

On seroit porté à croire que cette liqueur seroit l'*alun* liquide dont Pline a parlé, & qu'il dit être dans l'isle de Melos. Mais on peut voir dans Dioscoride que cette espece d'*alun* n'étoit pas liqui-

Digitized by Google

de; & que, comme nous l'avons déja dit, les descriptions que les anciens nous ont laissées de l'*alun* liquide: prouvent qu'il n'étoit point en liqueur.

On fait différens procédés pour faire l'*alun factice*; & suivant les différentes matieres dont on se sert, on a ou l'*alun rouge*, ou le *romain*, ou le *citronné*, auxquels il faut ajouter l'*alun de plume*, dont nous avons déja fait mention, l'*alun sucré*, & l'*alun brûlé*.

Les mines d'*alun* les plus ordinaires sont 1°. les rocs un peu résineux: 2°. le charbon de terre: 3°. toutes les terres combustible, brunes & feuilletées comme l'ardoise. La mine de charbon de terre de Laval au Maine, a donné de l'*alun* en assez grande quantité, dans les essais qu'en a fait M. Hellot de l'academie royale des sciences de Paris, & de la soc. royale de Londres: 4°. plusieurs autres terres tirant sur le gris brun. Il y en a une veine courante sur terre dans la viguerie de Prades en Rouffillon, qui a depuis une toise jusqu'à quatre de largeur dans une longueur de près de 4 lieues, & qui est abondante. En général, lorsque le minéral qui contient l'*alun* a été mis en tas, & long-temps exposé à l'air, on veut fleurir l'*alun* à la surface du tas. Pour essayer ces matieres on en fait une lessive, comme on fait celle des pyrites calcinées par le vitriol. Cependant on ne calcine pas les mines d'*alun* qui ne sont pas sulphureuses. On réduit la lessive par ébullition dans la petite chaudiere de plomb, & on pese l'*alun* qui s'y trouve, après l'avoir fait sécher. Voyez *de la fonte des mines, des fonderies*, &c. *traduit de l'allemand de* Shlutter, *publié par* M. Hellot, *t. I, p.* 260.

L'Angleterre, l'Italie, la Flandre, & la France, sont les principaux endroits où l'on fait l'*alun*. Les mines où se trouve l'*alun* de Rome sont aux environs de Civita-Vecchia; on les appelle l'*aluminiere della Tolfa*. On y trouve une sorte de pierre fort dure qui contient l'*alun*. Pour en séparer ce sel, on commence par tirer la pierre de la mine, de même que nous tirons ici la pierre à bâtir ou le marbre de nos carrieres. Après avoir brisé ces pierres, on les jette dans un fourneau semblable à nos fourneaux à chaux, & on les y fait calciner pendant douze à quatorze heures au plus. On retire du fourneau les pierres calcinées, & on en fait plusieurs tas dans une grande place. Les monceaux ne sont point élevés: on les sépare les uns des autres par un fossé rempli d'eau. Cette eau sert à arroser les monceaux trois ou quatre fois par jour pendant l'espace de quarante jours, jusqu'à ce que la pierre calcinée semble fermenter & se couvre d'une efflorescence de couleur rouge. Alors on met cette chaux dans des chaudieres pleines d'eau que l'on fait bouillir pendant quelque temps pour faire fondre le sel. Ensuite on transvase l'eau imprégnée de sel, & on la fait bouillir pour la réduire jusqu'à un certain degré d'épaississement, & sur le champ on la fait couler toute chaude dans des vaisseaux de bois de chêne. L'*alun* se cristallise en huit jours dans ces vaisseaux; il se forme contre leurs parois une croûte de quatre à cinq doigts d'épaisseur, composée de cristaux transparens, & d'un rouge pâle: c'est ce qu'on appelle *alun de roche*, ou parce qu'il est tiré d'une espece de roche, ou parce qu'il est presqu'aussi dur que la roche.

Il y a en Italie une autre mine d'*alun* à une demie lieue de Pouzzol du coté de Naples. C'est une montagne appellée *le mont d'alun*, ou *les soufrieres*, ou *la solfatre*; en latin *sulphureus mons*, *forum Vulcani*, *campi phlegræi*, la demeure de Vulcain, les campagnes ardentes, parce qu'on voit dans cet endroit de la fumée pendant le jour & des flammes pendant la nuit. Ces exhalaisons sortent d'une fosse longue de quinze cents piés & large de mille. On en tire beaucoup de soufre & d'*alun*. L'*alun* paroît sur la terre en efflorescence. On ramasse tous les jours cette fleur avec des balais, & on la jette dans des fossés remplis d'eau, jusqu'à ce que l'eau soit suffisamment chargée de ce sel. Alors on la filtre, & ensuite on la verse dans des bassins de plomb qui sont enfoncés dans la terre. Après que la chaleur souterraine qui est considérable dans ce lieu, a fait évaporer une partie de l'eau, on filtre de nouveau le résidu, & on le verse dans des vaisseaux de bois. La liqueur s'y refroidit, & l'*alun* s'y cristallise. Les cristaux de ce sel sont blancs & transparens.

On trouve aussi dans le Solfatre des pierres dures qui contiennent de l'*alun*. On les travaille de la même façon que celles de l'aluminiere della Tolfa.

Digitized by Google

Les mines d'*alun* d'Angleterre, qui se trouvent dans les provinces d'Yorck & de Lancastre, sont en pierres bleuâtres assez semblables à l'ardoise. Ces pierres contiennent beaucoup de soufre: c'est une espece de pyrite qui s'enflamme au feu, & qui fleurit à l'air; on pourroit tirer du vitriol de son efflorescence. On fait des monceaux de cette pierre, & on y met le feu pour faire évaporer le soufre qu'elle contient. Le feu s'éteint de lui-même après cette évaporation. Alors on met en digestion dans l'eau pendant vingt-quatre heures la pierre calcinée: ensuite on verse dans des chaudieres de plomb l'eau chargée d'*alun*. On fait bouillir cette eau avec une lessive d'algue marine, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à un certain degré d'épaississement. Alors on y verse une assez grande quantité d'urine pour précipiter au fond du vaisseau le soufre, le vitriol, & les autres matieres étrangeres. Ensuite on transvase la liqueur dans des baquets de sapin. Peu-à-peu l'*alun* se cristallise & s'attache aux parois des vaisseaux. On l'en retire en cristaux blancs & transparens, que l'on fait fondre sur le feu dans des chaudieres de fer. Lorsque l'*alun* est en fusion, on le verse dans des tonneaux, il s'y refroidit, & on a des masses d'*alun* de la même forme que les tonneaux qui ont servi de moules. On a aussi appellé cet *alun*, *alun de roche*, peut-être parce qu'il est en grandes masses, ou parce qu'il est tiré d'une pierre comme l'*alun* de l'aluminiere de la Tolfa. Dans ces mines d'alun d'Angleterre, on voit couler sur les pierres alumineuses une eau claire d'un goût styptique. On tire de l'*alun* de cette eau en la faisant évaporer.

On trouve en Suede une sorte de pierre dont on peut tirer de l'*alun*, du vitriol & du soufre. C'est une belle pyrite fort pesante & fort dure, d'une couleur d'or, brillante, avec des taches de couleur d'argent. On fait chauffer cette pierre, & on l'arrose avec de l'eau froide pour la faire fendre & éclater. Ensuite on la casse aisément; on met les morceaux de cette pierre dans des vaisseaux convenables sur un fourneau de reverbere; le soufre que contient la pierre se fond, & coule dans des récipiens pleins d'eau. Lorsqu'il ne tombe plus rien, on retire la matiere qui reste dans les vaisseaux, & on l'expose à l'air pendant deux ans. Cette matiere s'échauffe beaucoup, jette de la fumée, & même une petite flamme que l'on apperçoit à peine pendant le jour; enfin elle se réduit en cendres bleuâtres, dont on peut tirer du vitriol par les lotions, les évaporations & les cristallisations. Lorsque le vitriol est cristallisé, il reste une eau crasse & épaisse, que l'on fait bouillir avec une huitieme partie d'urine & de lessive de cendres de bois; il se précipite au fond du vaisseau beaucoup de sédiment rouge & grossier. On filtre la liqueur, & on la fait évaporer jusqu'à un certain degré d'épaississement; ensuite il s'y forme des cristaux d'*alun* bien transparens, que l'on appelle *alun de Suede*.

A Cupsele en Thrace, on prépare l'*alun* en faisant calciner lentement les marcassites, & les laissant ensuite dissoudre à l'air par la rosée & la pluie; après quoi on fait bouillir dans l'eau, & on laisse cristalliser le sel. Bellon, M. Rays. *trav. tom. II. pag.* 301,

Nous n'avons point été à portée de mettre en planches tous ces travaux, & quand nous l'aurions pu, nous n'eussions pas été assez tentés de nous écarter de notre plan pour l'entreprendre.

On fait de l'*alun* en France, proche les montagnes des Pyrénées.

L'*alun* est composé d'un acide qui est de la nature de l'acide vitriolique, puisque quand il est joint avec l'alkali du tartre, il donne un tartre vitriolé, comme feroit l'acide tiré du vitriol même. Cet acide, pour former l'*alun*, est uni à une terre qui est une espece de craie, cette terre est particuliere, & semble tenir de la nature des matieres animales calcinées. L'*alun* donne par la décomposition quelque chose d'urineux, qui vient le plus souvent de l'urine dont on se sert pour le clarifier quand on le fabrique. D'ailleurs, l'*alun* pourroit donner un alkali volatil urineux, indépendamment de cette urine, parce qu'il contient un peu de bitume, qui combiné avec la terre de l'*alun*, peut donner un alkali volatil; ce qu'on doit inférer des expériences que M. Malouin a rapportées à l'académie en 1746, en donnant l'analyse des eaux minerales de Plombieres. C'est de lui que nous tenons le reste de cet article.

L'*alun* est un remede qui étant mis en œuvre avec les précautions & la prudén-

Digitized by Google

ce nécessaires, appaise & guérit toutes les hémorrhagies en général, tant internes qu'externes. On peut donc s'en servir dans l'épulement du sang, causé par l'ouverture de quelques vaisseaux dans les premieres voies, dans le saignement de nez, dans les crachemens & vomissemens de sang, dans le flux des urines ensanglantées, & des hémorrhoïdes, dans toutes les pertes de sang qui arrivent aux femmes, en quelque temps qu'elles leur arrivement, pendant leur grossesse, & après l'accouchement.

Enfin l'*alun* n'est pas moins efficace dans les hémorrhagies qui auroient été causées par un coup de feu, ou par quelque instrument tranchant, par quelque chute, ou quelque coup de tête violent, & dans celles même qui seroient la suite de quelques ulceres rongeans & invétérés.

La maniere dont agit l'*alun* est très-douce: on n'éprouve lorsqu'on en prend, d'autre changement dans le corps, que quelques maux de cœur légers, mais ils durent très-peu, & ne vont jamais jusqu'à faire vomir avec effort.

Quelques-uns prétendent qu'il est dangereux d'arrêter le sang par l'usage des astringens; préjugé d'autant plus mal fondé à l'égard de l'*alun*, qu'il est détruit par l'expérience. Ce remede n'entraîne jamais de suite fâcheuse, pourvu néanmoins que les vaisseaux aient été suffisamment désemplis, ou par les pertes, ou par les saignées; c'est au médecin à en décider. Le médecin ne l'emploiera jamais dans les hémorrhagies critiques, ni dans les fievres violentes: c'est pourquoi il est toujours nécessaire de consulter le médecin sur son usage.

Au reste, la maniere d'en user doit être variée, ainsi que le régime, selon les différens tempéramens, & les différentes hémorrhagies.

La dose est depuis trois grains jusqu'à un demi-gros, incorporé avec un peu de miel rosat. M. Maloüin a trouvé que le cinabre joint à l'*alun*, faisoit réussir mieux ce remede, sur-tout lorsqu'il s'agit de calmer les nausées, *&c.* Ce médecin fait entrer un grain de cinabre naturel dans chaque prise d'*alun*. *V. sa Chymie médicinale.* On donne l'*alun* dans les grandes hemorrhagies pressantes, de deux heures en deux heures, & nuit & jour. Lorsque les hémorrhagies seront moins vives, on le donnera de trois ou de quatre heures en quatre heures, & le jour seulement, si la chose n'est pas pressante.

Lorsque la perte de sang sera arrêtée, ce qui arrive ordinairement après la huitieme ou dixieme prise, on diminuera insensiblement pendant un mois l'usage de l'*alun*.

Les femmes ont quelquefois des pertes de sang extraordinaires, ou sont sujettes à en évacuer tous les mois en telle abondance, qu'elles s'en trouvent considérablement affoiblies.

Dans la vue de modérer ces pertes sans les arrêter, on leur fera prendre le matin, à jeun un demi-gros d'*alun* sept ou huit jours de suite avant le temps de l'évacuation; elles continueront cette pratique pendant cinq ou six mois, sans quoi elles courent risque de devenir sujettes aux pertes blanches, qui peuvent devenir d'autant plus dangereuses, qu'elles sont quelquefois suivies de skirrhes ou d'ulceres.

Deux observations générales doivent être rapportées à toutes les especes de pertes de sang dont nous venons de parler; la premiere, c'est que lorsqu'il y a des insomnies, pendant la perte, on doit joindre à celui de l'*alun*, celui des narcotiques, ou du moins des calmans: la seconde, c'est que les grandes hémorrhagies sont presque toujours suivies de dégoûts, d'altération, de lassitudes, d'inquiétudes & de douleurs de tête violentes, & de battemens des grosses arteres; il faut aussi employer dans ces cas les calmans, & même les narcotiques, sur-tout lorsqu'il y a de l'insomnie. *V.* Helvetius, *Traité des maladies.*

On se sert extérieurement de l'*alun* dans les lotions astringentes, & il entre dans différens cosmétiques, & dans plusieurs compositions pour nettoyer les dents.

C'est un des principaux ingrédiens des teintures & des couleurs, qui pour être comme il le faut, ne peuvent s'en passer. Il sert à affermir la couleur sur l'étoffe, & il a en cette occasion le même usage que l'eau gommée & les huiles visqueuses; il dispose aussi les étoffes à prendre la couleur, & il lui donne plus de vivacité & de délicatesse, comme on voit clairement dans la cochenille & la graine d'écarlate.

Digitized by Google

Cet effet de l'*alun* semble être dû à sa qualité astringente, par le moyen de laquelle il bride les particules les plus fines des couleurs, les retient ensemble, & les empêche de s'évaporer. C'est par-là aussi qu'il empêche le papier, qui a été long-temps dans l'eau alumineuse, de boire lorsqu'on écrit dessus. *V.* COULEUR, TEINTURE.

L'*alun* sucré ressemble beaucoup au sucre; c'est une composition d'*alun* ordinaire, d'eau rose, & de blancs d'œufs cuits ensemble en consistance de pâte, à laquelle on donne ensuite la forme que l'on veut; étant réfroidie, elle devient dure comme une pierre; on l'emploie en qualité de cosmétique.

L'*alun* brûlé, *alumen ustum*, est un *alun* calciné sur le feu, & qui par ce moyen devient plus blanc, plus léger, plus facile à pulvériser, & caustique.

L'*alun* de plume, *alumen plumosum*, est une sorte de pierre minérale, saline, de différentes couleurs, ordinairement d'un blanc verdâtre, ressemblant au talc de Venise, excepté qu'au lieu d'écailles, elle a des filets ou fibres qui ressemblent à celles d'une plume, d'où lui vient son nom.

L'*alun* clarifie les liqueurs; un peu d'*alun* jeté dans de l'eau divine, la clarifie de façon qu'on n'est pas obligé de la filtrer. L'*alun* clarifie aussi l'encre; on emploie l'*alun* dans les fabriques de sucre, pour la propriété qu'il a de clarifier: ceux qui font profession de dessaler de la morue, se servent aussi d'*alun*.

Les anatomistes & les naturalistes mettent un peu d'*alun* dans l'eau-de-vie blanche, dans laquelle ils conservent des animaux, *&c.* pour conserver les couleurs.

Il y en a qui s'imaginent que l'*alun* a la secrete propriété d'appaiser les douleurs de rhumatisme, lorsqu'on le porte sur soi: quelques personnes sujettes aux rhumatismes croient s'en garantir en portant dans leur poche, ou dans leur gousset, un morceau d'*alun*.

Alun purifié: on purifie l'*alun* comme la plupart des autres sels, par la dissolution, la filtration, & la cristallisation. On prend de l'*alun* de Rome, on le fait fondre dans de l'eau bouillante, après l'avoir concassé; on filtre la dissolution; on en fait évaporer une partie, & on le porte dans un lieu frais, où l'*alun* se forme en cristaux, qu'on retire de l'eau, & qu'on fait sécher; c'est l'*alun purifié*.

Alun teint de Mynsicht. Il y a eu dans le siecle passé une préparation d'*alun* en grande réputation; Mynsicht, qui étoit un grand médecin d'Allemagne, en fut l'auteur. Pour purifier l'*alun*, il en faisoit fondre deux onces dans de l'eau de chardon-bénit; il y ajoutoit une once de sang-de-dragon en poudre tamisée; le tout ayant bouilli ensemble jusqu'à ce que l'*alun* fût dissous, il filtroit la dissolution, & la mettoit à cristalliser; il avoit par ce moyen un *alun* teint en rouge.

M. Helvetius qui a remis en France, comme il est encore en Allemagne, l'usage de l'*alun* pris en grande dose, faisoit par le feu ce que Mynsicht faisoit par l'eau; c'est-à-dire, pour parler le langage de chymie, Mynsicht employoit, pour purifier l'*alun*, la voie humide, & M. Helvetius se servoit de la voie seche. M. Helvetius faisoit fondre l'*alun* dans une cuiller de fer sur le feu, avec le sang de dragon en poudre; il les mêloit bien ensemble, & après avoir retiré du feu la masse molle, il en formoit des pilules de la grosseur des pois ronds: il faut que plusieurs personnes se mettent à faire promptement ces pilules, parce que la masse se durcit en refroidissant.

* ALUNER, v. act. c'est une opération de teinturier: toutes les étoffes qu'on veut teindre en cramoisi doivent être *alunées*. Ainsi *aluner*, c'est ou faire tremper dans l'alun, ou mettre au bain d'alun. *V.* TEINTURE.

ALVOR, *Géogr.*, comté du royaume d'Algarve en Portugal, aux environs de Portimao & de Lagos. Le roi Pierre II en fit présent à François de Tavora; ce comté n'est pas fort considérable. (*C. A.*)

* ALUS, désert d'Arabie, où les Israélites camperent le dixieme jour.

* *ALYPUM* ou *FRUTEX TERRIBILIS*, *Hist. nat.*, arbuste qui s'éleve à environ une coudée; sa racine est couverte d'une écorce noirâtre, sa longueur est de quatre à cinq pouces, & sa grosseur de près d'un pouce de diametre en son collet; elle est garnie ou plutôt partagée en trois ou quatre grosses fibres; ses branches sont couvertes d'une petite pellicule d'une couleur de rouge brun, déliées & cassantes; ses feuilles placées sans ordre, tantôt par bouquets, tantôt isolées, quelquefois accompagnées à leurs aisselles

Digitized by Google

d'autres petites feuilles, sont de différentes figures : les unes ressemblent aux feuilles du myrthe; les autres s'élargissent vers le bout, ou sont en trident, ou n'ont qu'une pointe. Les plus grandes ont environ un pouce de longueur, sur trois ou quatre lignes de largeur, & sont épaisses & d'un verd éclatant. Chaque branche porte une seule fleur, quelquefois deux, mais rarement : ces fleurs sont d'un beau violet, & ont environ un pouce de diametre ; elles sont composées de demis fleurons, & de leur milieu s'élevent quelques étamines blanches, avec un petit sommet noirâtre. Ces fleurons finissent en trois pointes, & n'ont qu'environ trois lignes de long, sur une ligne de large : chaque demi-fleuron porte son embryon, qui, quand la fleur est passée, devient une semence garnie d'une espece d'aigrette. Toute la fleur est soutenue par un calice composé de feuilles disposées en écailles, chacune desquelles n'a que deux ou trois lignes de long sur une ligne de large.

On lit dans Clusius, que les charlatans de l'Andalousie donnoient la décoction de cette plante pour les maladies vénériennes ; d'autres gens de même caractere la substituent au séné : mais la violente action de ce remede, qui n'a pas été nommé pour rien *frutex terribilis*, fait souvent repentir de son usage, & le médecin & ceux à qui il est ordonné. *Mem. de l'acad. royale des scienc.* 1712.

Cette plante a beaucoup d'amertume ; son goût est aussi désagréable que celui du lauréole, & son amertume augmente beaucoup pendant six ans ; on la trouve en plusieurs endroits du Languedoc : mais elle croît principalement en abondance sur le mont de Cete, dans cette province, auprès de Frontignan ; c'est pour cette raison que les botanistes lui ont donné le nom d'*alypon montis Ceti*. On trouve aussi l'*alypum* dans plusieurs endroits de Provence, sur-tout dans ceux qui sont voisins de la mer & situés au midi.

Elle est un violent cathartique, & ne purge pas avec moins de force la bile, le flegme & les humeurs aqueuses, que le tithymale. Mais nous ne saurions trop répéter qu'on ne doit se servir d'un remede si violent qu'avec beaucoup de précaution. (N)

ALYSSOIDE, s. f. herbe dont la fleur est composée de quatre feuilles disposées en croix ; il sort du calice un pistil qui devient dans la suite un fruit presqu'elliptique, gonflé, & assez gros ; ce fruit est partagé en deux loges par une cloison parallele aux deux portions qu'elle divise, & il renferme des semences applaties, arrondies & entourées par un limbe. Tournefort, *Inst. rei herb.* *Voyez* PLANTE.

ALYSSON, s. m. herbe dont les fleurs sont composées de quatre feuilles disposées en croix ; il sort du calice un pistil, qui devient dans la suite un fruit assez petit, relevé en bosse, & partagé en deux loges par une cloison qui est parallele aux portions qu'elle divise : ce fruit renferme des semences arrondies. Tournefort. *Inst. rei herb. V.* PLANTE. (I)

ALYTARCHIE, s. f. dignité de l'alytarque, qui duroit quatre ans. *Voyez ci-après* ALYTARQUE.

ALYTARQUE, s. m. *Hist. ancienne*, magistrat qui dans les jeux commandoit aux mastigophores, ou porte-verges, & leur faisoit exécuter les ordres de l'agonothete. (G)

ALZAN, s. m. *Manége*, poil de cheval tirant sur le roux. Ce poil a plusieurs nuances qu'on désigne par plusieurs épithetes ; savoir, *alzan clair*, *alzan poil de vache*, *alzan bai*, *alzan vif*, *alzan obscur*, *alzan brûlé*. On dit proverbialement *alzan brûlé, plutôt mort que lassé* ; ce qui veut dire que les chevaux de ce poil sont si vigoureux, qu'ils ne se lassent jamais. (V)

ALZNIA, *Géogr.*, province d'Asie dans la grande Arménie, vers le fleuve du Tigre ; elle comprend neuf districts assez considérables, qui s'étendent le long du fleuve jusqu'à Karamut ou Diarbekir. (C. A.)

ALZYRE *ou* ALEYRA, *Géogr.*, petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, au sud & à six lieues de la ville de Valence ; elle est dans une situation agréable, entre deux bras de la riviere du Xucar, non loin de son embouchure dans la Méditerranée : il y a deux ponts sur cette riviere, & un fauxbourg au-delà. Cette ville est assez jolie & fait un grand commerce en soie. *Long.* 17, 40 ; *lat.* 39, 20. (C. A.)

A M

AM, *voyez* HAMEÇON.

AM, *Géogr.*, ville célebre d'Arménie, où l'on comptoit cent mille maisons &

Digitized by Google

jusqu'à mille temples ou mosquées ; elle fut prise par les Tartares en 1219, après un siege de douze jours. Elle est considérablement diminuée aujourd'hui : on croit que c'est *Ani*. (*C. A.*)

AMABILE, adj. pris adverbialement, *Musique*. Ce mot italien, à la tête d'une piece de musique, indique qu'il faut l'exécuter d'un mouvement entre l'*andante* & l'*adagio*, en nourrissant les sons avec douceur, d'une façon aimable, si je puis m'exprimer ainsi. (*F. D. C.*)

AMABYR *ou* AMVABYR, s. m. ancien mot anglois, qui signifie le *prix de la virginité*. C'étoit un droit qui se payoit au seigneur dans quelques provinces d'Angleterre, par celui qui épousoit la fille d'un de ses vassaux. *V.* MARQUETTE. (*H*)

* AMACACHES, s. m. pl. peuples de l'Amérique méridionale dans le Bresil, aux environs de la contrée de Saint-Sébastien de Rio-Janeiro.

* AMACORE & AMACURE, riviere de l'Amérique méridionale qui arrose la Caribane.

§ AMACUSA, *Géogr.*, isle du Japon, dépendante de Fingo, & la plus considérable de ce royaume ; elle aboutit à celle d'Oyanan. Dans la carte de Kœmpfer, *Amacusa* est au sud-ouest de l'isle de Kiuris ; elle a au nord la partie de cette isle nommée *Sen*, & la ville d'Arima ; à l'ouest celle qu'on nomme *Satzuma*, l'isle d'Amaxa entre deux ; à l'occident Catazima & Corique ; au sud Kamiaoſiki. Cette isle forme comme trois peninsules. Sa longitude est sous le 159e degré, entre les 31^{d} 30′, & le 32^{d} de latitude. (*C. A.*)

§ AMADABAD, *Géogr*, grande ville d'Asie, capitale du royaume de Guzurate, aux Indes orientales, dans l'empire du Mogol. Elle est au fond du golfe de Cambaye, au nord-nord-ouest de Surate, & au sud-est de Chitor. Ses maisons sont bien bâties, & ses rues sont plantées d'arbres dont le feuillage garantit des ardeurs du soleil. On y voit une superbe mosquée, dont le dedans est orné à la mosaïque, & enrichi d'agates de diverses couleurs, qu'on tire des montagnes de Cambaye. Il y a un hopital d'oiseaux, de singes, & d'autres animaux malades, administrés par des gentons, ainsi nommés parce que c'est une race particuliere de moines Indiens, mais que Vosgion appelle les gentils pour parler le langage de l'écriture sainte. La garnison d'*Amadabad* est ordinairement composée de dix ou douze mille cavaliers, & de quelques éléphans. Le gouverneur prend le titre de Raja, c'est-à-dire, de prince.

Son commerce est d'étoffes de soie, de coton, pures ou mêlées de l'une & de l'autre, comme tulbandes, allégias, atelasses, baffetas & chilfes, brocards de draps d'or & d'argent, damas, satins, taffetas, velours, aloatifs d'or, d'argent, de soie, & de laine ; toiles de coton, blanches ou peintes, qui se font dans cette ville même, & qu'on transporte à Surate, à Cambaye, & à Boritschia. Le pays a de l'indigo, du sucre, des confitures, du cumin, du miel, de la laque, de l'opium, du borax, du gingembre, des mirobolans, du salpêtre, du sel ammoniac, de l'ambre gris, du musc, des diamans : ces trois dernieres marchandises sont d'importation. C'est d'*Amadabad* ou *Amadabath*, que viennent toutes les toiles bleues qui passent en Perse, en Arabie, en Abyssinie, à la mer Rouge, à la côte de Mélinde, à Mosambique, à Madagascar, à Java, à Sumatra, à Macassar, aux Moluques.

Boritschia ou Brotchia, ville du royaume de Guzurate, à 12 lieues de Surate, a aussi des manufactures de toiles de coton. On en fait aussi à Bisantagar, à Pettan, à Brodera, à Goga, à Chin, Pour, Nariaath, Vasset, *&c. Long.* 90, 15 ; *lat.* 23. (*C. A.*)

§ AMADAN *ou* HEMEDAM, *Géogr.*, ville d'Asie en Perse, dans l'Irac Agemi, entre Bagdad & Hispahan, à quatre-vingts lieues à-peu-près de l'une & de l'autre. C'est une des plus belles & des plus considérables villes de la Perse ; elle est assise au pié d'une montagne d'où il sort une infinité de sources qui vont arroser le pays. Son terroir est fertile en bled & en riz, dont il fournit quelques provinces voisines. Cette place est fort importante pour le roi de Perse ; il y a ordinairement un gouverneur & une bonne garnison. (*C. A.*)

* AMADES, s. f. pl. On appelle ainsi *dans le Blason*, trois listes plates, paralleles, dont chacune est large comme le tiers de la fasce ; elles traversent l'écu dans la même situation, sans toucher aux bords d'un coté ni d'autre. (*V.*)

§ AMADIE,

Digitized by Google

§ AMADIE, *Géogr.*, ville d'Asie dans le Curdistan, elle est située sur une haute montagne, à trente lieues, nord, de Mosul, & à seize, sud-est, de Gezire. Ses environs produisent une grande abondance de tabac & de noix de galles, dont le commerce ne se fait qu'à *Amadie* même. Il y a un *bey* qui commande toute la contrée. (*C. A.*)

* AMADIS, c'est le nom que les *couturieres en linge* donnent à une façon de manche ou de poignet, qui n'est guere d'usage qu'aux chemises de nuit. Les manches en *amadis* sont peu ouvertes, sont doublées de la même toile qu'elles sont faites, depuis le poignet jusqu'au-dessus de la fente ou ouverture de la manche, sont étroites & s'appliquent si exactement sur le bras, qu'elles ne bouffent point, & qu'à peine peuvent-elles se plisser. Les gens opulens les garnissent en-dessus de falbalas longs, ou de belle mousseline, ou même de dentelle. Le poignet n'a qu'une petite manchette de deux ou trois doigts au plus. On donne encore le nom d'*amadis* aux manchettes dont les femmes en couche se couvrent les bras.

* AMADOU, s. m. espece de meche noire qui se prépare en Allemagne avec une sorte de grands champignons ou d'excroissances qu'on trouve sur les vieux chênes, frênes, & sapins. On fait cuire ces excroissances dans de l'eau commune; on les seche, on les bat; on leur donne ensuite une forte lessive de salpêtre; on les remet sécher au four, & l'*amadou* est fait. On fait de quel usage il est pour avoir promptement du feu, par le moyen de l'acier & de la pierre à fusil.

* AMAGER *ou* AMAG, *Géogr.*, isle du Danemarck sur la mer Baltique, vis-à-vis de Copenhague, d'où l'on peut y passer sur un pont.

§ AMAGUANA, *Géogr.*, nom de l'une des isles Lucayes dans l'Amérique septentrionale; elle est dans la mer du nord, au nord du détroit qui sépare l'isle de Cuba & celle de Saint-Domingue. La carte de ces isles la nomme *Moyaguana*. (*C. A.*)

* AMAIA, AMAJA, AMAGA, ville principale des Cantabres en Espagne, vers les confins des Asturies, à trois lieues de Villa-Diego, où l'on en voit encore les ruines.

AMAIGRI, adj. se dit d'une terre usée & dénuée des sels nécessaires à la production des végétaux. On doit y remédier en l'engraissant. *V.* ENGRAIS. (*K*)

AMAIGRIR, v. act. *terme d'architect. V.* DÉMAIGRIR.

* AMAIGRIR, *rendre maigre.* L'usage fréquent de certains alimens dessèche & *amaigrit*; le travail l'*amaigri*.

AMAIGRIR, v. n. il *amaigrit* tous les jours. *V.* MAIGREUR. (*L*)

* AMAIGRIR, *en sculpture*, se dit du changement qui survient dans une figure de terre ou de plâtre nouvellement faite, lorsqu'en se séchant, ses parties se resserrent, diminuent de grosseur, & deviennent moins nourries.

AMAIGRIR, v. a. *en terme de charpentier constructeur de vaisseau*, c'est rendre un bordage ou une piece de bois moins épaisse. (*Z*)

AMAIS, *Hist. d'Egypte.* Sesostris qui parcourut l'Asie & l'Afrique en vainqueur, confia la régence de ses états à son frere *Amaïs*, prince que ses inclinations pacifiques rendoient plus propre aux exercices de la paix qu'au tumulte du camp. Sésostris lui déféra une puissance illimitée, & n'exigea de lui que le serment de ne point porter le diadême, & de ne point attenter à la pudicité de sa femme & de ses concubines. L'ambition d'*Amaïs* le rendit bientôt parjure; il prit la couronne & s'abandonna à la lubricité de ses penchans, en souillant par un amour adultere la couche du conquérant. Le bruit de sa révolte hâta le retour de Sésostris, qui trompé par une feinte soumission, ne vit dans un frere coupable qu'un sujet désobéissant. *Amaïs* habile à dissimuler, méditoit l'horreur d'un fratricide; il invite à une fête le roi, la reine, & leurs enfans: la profusion des vins provoqua les convives au sommeil. *Amaïs* profitant de cet assoupissement passager pour mettre le feu à la maison du banquet, Sésostris se sauve à travers les flammes; on raconte qu'il étendit deux de ses enfans sur le bois enflammé, & qu'il s'en fit une planche pour se soustraire aux flammes, avec le reste de sa famille. *Amaïs*, pour se dérober aux fureurs d'une juste vengeance, fut mendier un asyle dans la Grece. On prétend que c'est le même que Danaüs, qui en effet fut chassé de l'Egypte dans le même tems. (*T--n.*)

AMAL, *Géogr.*, ville de Suede, sur le

Digitized by Google

Wener, dans la province de Daland. Elle n'existe que depuis l'an 1640. & elle tient à la diete du royaume la 88e place dans l'ordre des villes. Son commerce qui est très considérable, consiste en goudron, en planches & en bois de charpente. (*D. G.*)

AMALARIC, *Hist. des Goths*, fils légitime d'Alaric II, étoit encore au berceau lorsque la mort lui enleva son pere. Son enfance l'exclut du trône; & ce fut son frere, né d'une concubine, qui fut armé du pouvoir suprême. Les peuples obéissoient à regret à un prince flétri par la prostitution de sa mere. Théodoric, grand-pere maternel d'*Amalaric*, profita de la disposition des esprits pour rétablir son petit fils dans l'héritage de son pere. L'usurpateur abandonné de ceux qui l'avoient proclamé, rentra dans l'obscurité de la vie privée. Le jeune roi n'eut que l'ombre du pouvoir; ce fut Théodoric qui en eut toute la réalité. Ce tuteur habile eut besoin de toute sa dextérité pour se maintenir contre l'ambitieux Clovis, qui aspiroit à regner sans rivaux dans les Gaules. Ce prince ennemi secret des Visigoths, & souvent leur vainqueur, en auroit détruit la domination, s'il n'eût été arrêté par les prieres de sa fille Clotilde, qu'il avoit donnée en mariage au jeune *Amalaric*. Cette princesse fut mal récompensée de son attachement pour son ingrat époux; la diversité de religion fut le germe de leurs divisions domestiques. L'un avoit embrassé les erreurs de l'arianisme, & l'autre élevée dans la religion de ses peres, avoit persévéré dans la pureté de la foi. *Amalaric*, tyran des consciences, lui fit essuyer toutes sortes d'outrages pour la résoudre à l'apostasie; & il éloigna de son lit une épouse qu'il regardoit comme l'ennemie de son dieu & de son culte. Ses duretés & ses mépris épuiserent la patience de la princesse qui envoya à Childebert un linge teint du sang sorti de ses plaies. Cette querelle domestique fut le signal d'une guerre sanglante; on en vint aux mains. Les Visigoths furent taillés en pieces, & leur roi *Amalaric* fut enveloppé dans le carnage. D'autres rapportent qu'il étoit prêt à s'embarquer pour l'Espagne, lorsqu'il s'apperçut qu'il avoit oublié ses pierreries dans Barcelonne; il y retourne, & lorsqu'il voulut en sortir avec ses trésors, ses soldats le dépouillerent. Il voulut se réfugier dans une église; mais lorsqu'il étoit prêt d'y entrer, il fut tué d'un coup de javelot l'an 526, après un regne de cinq ans. Ses sujets se retirerent en Espagne avec leurs femmes & leurs enfans. Tout le pays qu'ils avoient occupé fut partagé entre les Francs & les Goths. (*T.-n*)

AMALAZONTE, *Hist. des Goths, Hist. d'Italie*, étoit fille de Théodoric, roi des Goths en Italie, qui envoya en Méfie, lui chercher un époux, & le choix tomba sur Eucaric qui étoit comme elle de l'illustre famille des Amales. Athalaric fut le fruit de cette union. Après la mort prématurée de son époux, elle gouverna l'état pendant la minorité de son fils; & tant qu'elle fut chargée de l'administration des affaires, l'Italie n'éprouva ni troubles ni revers. L'empire des Ostrogoths eût été détruit aussi-tôt que formé, si des mains aussi habiles n'en eussent dirigé les rênes. La lettre qu'elle écrivit à l'empereur Justinien, est un monument qui atteste que les rois Ostrogoths vouloient bien reconnoître dans les empereurs d'orient une supériorité de rang, mais non pas une supériorité de juridiction. Les Ostrogoths, comme tous les peuples brigands, dont la guerre étoit le métier & l'unique ressource, ne plaçoient jamais une femme sur le trône, parce qu'ils n'avoient besoin d'un roi que pour marcher à leur tête. Mais quoique les femmes fussent exclues de la puissance souveraine, la loi les autorisoit à gouverner sous le nom d'un prince; ainsi on ne leur refusoit que le titre, & on leur laissoit l'exercice de la puissance. Ce fut en vertu de cette loi qu'*Amalazonte* prit la tutele de son fils sans exciter aucun murmure; & elle fut obéie comme si la plénitude & la racine du pouvoir souverain eussent résidé dans elle. Sa dextérité dans les négotiations, son discernement dans le choix de ses agens, lui assignent un rang distingué parmi ceux qui se sont montrés dignes de gouverner. La mort lui enleva son fils âgé de dix-huit ans. Ce coup, qui devoit la faire rentrer dans l'obscurité de la vie privée, ne fit qu'étendre les vœux de son ambition. Trop fiere pour s'abaisser à fléchir sous un maître, elle ne put consentir à renoncer au plaisir de commander. On a vu des princes fatigués du poids des affaires se dépouiller de la pourpre, pour se livrer à l'ennuyeuse uniformité de la

Digitized by Google

vie privée ; mais il est peu d'exemples de femmes qui aient abdiqué la couronne sur leur déclin. Quand l'âge les prive des moyens de plaire, elles deviennent plus sensibles au plaisir de commander.

Amalazonte crut étudier la rigueur de la loi qui l'excluoit du trône, en y faisant asseoir un prince avec elle. Les peuples barbares ont poussé le plus loin la délicatesse sur les alliances ; un prince Goth ou un Vandale eût cru s'avilir en épousant une femme qui n'eût point été du sang des rois. *Amalazonte* respecta cet usage, en faisant entrer Théodat dans son lit. La politique lui dictoit un autre choix ; mais les barbares ont plus d'orgueil que d'ambition. Théodat promit à son épouse de se contenter du titre & des décorations de la royauté, & de lui abandonner l'administration des affaires. Mais trop ambitieux pour n'être pas infidele à ses promesses, il exigea d'elle une obéissance sans réplique. L'habitude du commandement rendit à cette princesse sa dégradation plus amere & plus douloureuse ; elle éclata en reproches insultans contre son époux parjure. Théodat affermi sur le trône fut importuné de ces plaintes qu'il savoit mériter ; & ce fut pour ne pas les entendre, qu'il la relégua dans une isle du lac Bolsene. Ce fut-là qu'abandonnée des anciens adorateurs de sa fortune, elle s'occupa des moyens de tirer vengeance du perfide auteur de ses maux. Justinien lui parut l'instrument le plus propre à l'exécution de ses desseins ; elle l'intéressa dans sa cause par l'éblouissante promesse de le rendre maître absolu de toute l'Italie. Son désintéressement donna un nouveau poids à ses sollicitations ; elle ne demanda pour récompense qu'un établissement convenable à la dignité de la fille & de la mere d'un roi. Justinien lui accorda plus qu'elle ne demandoit. *Amalazonte* approchoit du terme de ses vengeances, lorsque les éclats d'une joie imprudente laisserent apercevoir la cause qui les faisoit naître. Théodat instruit par la voix publique, prévint l'exécution de ses complots, & ordonna de la faire mourir. Cette princesse, plus admirée que chérie, trouva des vengeurs après sa mort ; les Ostrogoths, qui respectoient en elle le sang du fondateur de leur empire, se rangerent du parti de Justinien qui poursuivoit la vengeance de sa mort ; & cette défection facilita à ses généraux la conquête de l'Italie & de la Sicile. *Amalazonte* mourut l'an 535. (*T—n.*)

§ AMALFI, *Géog.*, ville ancienne d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle est située sur la côté occidentale du golfe de Salerne, dans un lieu délicieux par sa beauté, sa fertilité & la délicatesse de ses fruits. Ce fut pendant quelques siecles, depuis l'an 600 jusqu'en 1006, un état indépendant assez considérable, en forme de république. Son commerce étoit plus étendu alors qu'aujourd'hui. L'empereur Lothaire II l'emporta en 1133, avec le secours des galeres que lui amenerent les Pisans. La ville fut mise au pillage, & Lothaire ne voulut de tout le butin qu'un volume des *pandectes du droit*, que l'on conserve à Florence, comme un monument précieux. Il y eut aussi en 1059 un concile ; il y a même encore un archevêque. Cette ville fait partie des domaines de la couronne, & donne le titre de prince à la maison de Piccolomini. *Long.* 37, 70 ; *lat.* 40, 33. (*C. A.*)

AMALGAMATION, s. f. c'est *en chymie* l'action d'*amalgamer*, c'est-à-dire, de dissoudre ou d'incorporer un métal, spécialement l'or, avec le mercure. *Voyez* AMALGAME.

Cette opération est désignée chez les chymistes par les lettres *AAA. V. AAA.*

L'*amalgamation* se fait en fondant, ou du moins en chauffant le métal, & en y ajoutant alors une certaine proportion de mercure, en remuant les deux substances, qui par ce moyen s'incorporent ensemble. La trituration seule pourroit suffire pour faire cette dissolution, ou cet alliage du mercure avec les métaux ; mais l'opération se fait mieux par la chaleur.

Tous les métaux, excepté le fer, s'unissent & s'*amalgament* plus ou moins facilement avec le mercure : mais l'or est celui de tous qui le fait le plus aisément ; ensuite l'argent, puis le plomb & l'étain ; le cuivre assez difficilement, & le bismuth du tout. Il n'est cependant pas absolument impossible de le faire ; il paroît que Becker en a connu les moyens. Le remede de M. Desbois, médecin de la faculté de Paris, est un alliage de fer & de mercure.

L'*amalgamation* de l'or se fait ordinairement en échauffant les lames ou feuilles d'or jusqu'à ce qu'elles soient rouges, après quoi on verse le mercure dessus ; &

Digitized by Google

on remue le mélange avec une petite baguette de fer jusqu'à ce qu'il commence à fumer ; alors on le jette dans un vaisseau plein d'eau, où il se fige & devient maniable.

Cette sorte de calcination est fort en usage chez les orfevres & les doreurs, qui par ce moyen rendent l'or fluide & ductile pour servir à leurs ouvrages.

Ce mélange ou *amalgame* étant mis sur un autre métal, par exemple sur le cuivre, & le tout étant mis ensuite sur le feu à évaporer, l'or reste seul sur la surface du cuivre ; ce qui forme ce qu'on appelle *dorure*. *V.* DORURE.

On peut enlever la noirceur de l'*amalgame* en le lavant avec de l'eau, & on peut en séparer une portion de mercure en l'exprimant à travers un linge ; le reste étant évaporé dans un creuset, l'or reste sous la forme d'une poudre impalpable, & dans cet état on l'appelle *chaux d'or*. *V.* OR. L'or retient environ trois fois son poids du mercure par l'*amalgamation*. (*M*)

AMALGAME, s. m. *en chymie*, est une combinaison ou un alliage du mercure avec quelqu'un des métaux. *V.* AMALGAMATION, MERCURE, MÉTAL. Ce mot est formé du grec ἅμα, *simul*, ensemble, & de γάμειν, *jungere*, joindre.

L'*amalgame* du mercure avec le plomb est une substance molle, friable, & de couleur d'argent. *V.* PLOMB.

Si on lave cet *amalgame* avec de l'eau bien claire & qui soit chaude, & qu'on le broie en même tems dans un mortier de verre, les impuretés du métal se mêlent avec l'eau ; & si l'on change l'eau & qu'on répete la lotion plusieurs fois, le métal se purifiera de plus en plus. Un des plus grands secrets de la chymie, selon Boerhaave, c'est de trouver le moyen d'avoir à la fin la liqueur aussi pure & aussi nette, que lorsqu'elle a été versée sur l'*amalgame* ; ce qui pourroit fournir une méthode d'ennoblir les métaux, ou de les retirer des métaux moins precieux. *V.* TRANSMUTATION, PIERRE PHILOSOPHALE, *&c.*

Cette maniere philosophique de purifier les métaux, peut s'appliquer à tous les métaux, excepté au fer. *V.* AMALGAMATION.

Les *amalgames* s'amollissent par la chaleur, & au contraire se durcissent par le froid. Les métaux *amalgamés* avec le mercure, prennent une consistance molle & quelquefois presque fluide, selon la quantité du mercure qu'on y a employée.

On peut retirer les métaux du mercure & les remettre dans leur premier état par le moyen du feu. Le mercure est volatil, & cede bien plus aisément au feu que ne font les métaux ; c'est pourquoi en mettant l'*amalgame* sur le feu, le mercure se dissipe & le métal reste divisé en petites parties, ce qui est l'effet du mercure qui a dissous le métal qui est ainsi réduit en poudre, qu'on nomme quelquefois *chaux*. *V.* CHAUX D'OR.

Si on veut ne pas perdre ainsi le mercure par l'évaporation, il faut faire l'opération dans des vaisseaux clos, dans une cornue avec son récipient, & y faire distiller le mercure, comme on fait dans la révivification du mercure de son cinnabre.

Et pour avoir le métal dans son premier état, tel qu'il étoit avant que d'en faire l'*amalgame*, on prend la poudre ou la chaux du métal, qui reste après en avoir retiré le mercure, & on fait fondre ce reste dans un creuset.

L'*amalgame* est un moyen dont on se sert dans plusieurs pays pour tirer l'or & l'argent de leurs mines. On broie ces mines avec du mercure qui se charge de ce qu'elles ont de fin, c'est-à-dire de ce qu'elles ont d'or ou d'argent, & qui ne se mêle point avec la terre, ni avec la pierre ; de sorte que le mercure étant retiré de la mine par son propre poids & par la lotion qu'on fait de ce mercure dans de l'eau, on retire par la cornue le mercure, qui laisse le métal qui étoit dans la mine. (*M*)

AMALGAMER, v. act. *V.* AMALGAME & AMALGAMATION.

AMALI, s. m. *Hist. nat. bot.*, genre de plante de la section des bidens, dans la famille des composées, ainsi nommée par les Brames, & assez bien gravée par van-Rheede, *hortus Malabaricus*, *vol. X*, *p.* 77, *tab. XL.* Jean Commelin, dans les notes sur cet ouvrage, l'appelle *Chrysanthemum indicum*, *urticæ folio*, *flore luteo*, *petalis bifidis*.

Cette plante est annuelle, & croît au Malabar dans les terres sablonneuses, où elle s'éleve à la hauteur de deux piés sous la forme d'un buisson assez clair ou peu épais, hémisphérique. Sa racine est

Digitized by Google

lisphe & fibreuse, sa tige est droite, cylindrique, de trois lignes de diametre, & jette dès son origine des branches cylindriques, opposées en croix, lâches, écartées sous un angle de quarante-cinq dégrés, noueuses, lisses, luisantes, vertes d'abord, à nœuds rouges, ensuite cendrées en vieillissant, à bois blanc, rempli de moelle. Les feuilles sont opposées en croix, taillées en cœur très-allongé, à peu près comme celles de l'ortie, longues de deux à quatre pouces, une fois moins larges, très-minces, couvertes de poils rares & courts, qui leur donnent une légere rudesse, d'un verd foncé, relevées de trois nervures principales en-dessous, bordées de chaque coté d'environ vingt dents triangulaires, assez égales, & portées sur un pédicule assez long, demi-cylindrique, plat en-dessus, & très-foible, qui les laisse pendre en partie.

Chaque branche est terminée par deux têtes de fleurs jaunes, hémisphériques, de quatre lignes de longueur sur cinq de largeur, qui, lorsque les fleurs sont épanouies, ont deux pouces de diametre, & sont portées sur un pédicule fort mince de cette longueur, ou fort peu davantage. Chaque tête est une enveloppe de huit à dix feuilles triangulaires, concaves, deux fois plus longues que larges, disposées en forme de calice sur un seul rang, qui embrassent autant de demi-fleurons à languette frisée à doux & quelquefois à trois dents, & à leur centre une trentaine de fleurons hermaphrodites, monopétales, réguliers, à cinq dentelures, contenant cinq étamines cachées, réunies par leurs antheres, & un style fourchu en deux stigmates. Les demi-fleurons ont un pareil style fourchu sans étamines. Chaque fleuron & demi-fleuron porte sur un ovaire nu sans calice & séparé par une écaille pointue. Cet ovaire en mûrissant devient une graine ovoïde, noirâtre, à quatre angles, une fois plus longue que large, lisse, enveloppée d'un coté par une des écailles qui couvrent le réceptacle de l'enveloppe.

Qualités. Toutes les parties de cette plante ont une odeur aromatique, agréable, comparable à celle de la mangue avant sa maturité, excepté ses fleurs qui n'ont aucune odeur. Ses feuilles ont une saveur âcre.

Usages. Le suc exprimé de ses feuilles se boit, mêlé avec celui du gingembre frais, dans les coliques venteuses.

Remarques. Par ces differens caracteres, il est facile de voir que l'*amali* forme un genre de plante voisin de l'*eupatoriophalacron* dans la section des bidens. Une plante sauvage differe de la même plante cultivée, ses feuilles sont plus petites & plus arrondies, ainsi que ses fruits qui sont aussi moins nombreux sur chaque grappe, & dont l'amertume, mêlée à un acide beaucoup plus violent, empêche d'en faire usage. Néanmoins on emploie ses autres parties, comme on fait de l'ambalum, & on y reconnoit plus de vertus & d'efficacité. (*M. Adanson.*)

* AMALTHÉE, s. f. c'est le nom de la chevre qui allaita Jupiter, & que ce dieu par reconnoissance placa parmi les astres. Les Grecs ont fait d'une de ses cornes leur corne d'abondance. *V.* CHEVRE.

* AMAM, ville de la tribu de Juda. *V.* Josué, *xv.* 26.

AMAN, *Hist. des Juifs*, fils d'Amadath, & favori d'Assuérus qui l'éleva au-dessus de tous les princes de sa cour, s'enorgueillit tellement de la faveur du roi, qu'il se fit rendre des honneurs qui alloient jusqu'à l'adoration; & le roi de Perse qui le savoit, avoit la foiblesse de le souffrir. Tout le monde fléchissoit le genou devant le superbe *Aman*; le Juif Mardochée étoit le seul qui refusât de ramper servilement devant lui, sans néanmoins manquer de respect à l'ami du prince. *Aman* en fut choqué, & résolut de perdre Mardochée avec tous les Juifs; il surprit au roi un ordre pour les exterminer. Le jour de cette sanglante exécution n'étoit pas encore arrivé; *Aman* voulut le prévenir pour Mardochée. Il fit élever une potence, & alloit demander à Assuérus qu'il lui fût permis de faire pendre ce Juif insolent, lorsque le roi, qui venoit d'être informé que cet homme avoit autrefois découvert une conspiration tramée contre lui, voyant entrer son favori, lui dit: "*Aman*, que peut-on faire à un homme que le roi desire de combler d'honneurs?" *Aman* croyant parler pour lui-même, répondit à Assuérus qu'il falloit revêtir cet homme des habits royaux, lui mettre le diadême royal sur la tête, le faire monter sur le cheval du roi, & ordonner au premier des grands de la cour de le conduire en triomphe par la ville,

Digitized by Google

en criant : *C'eſt ainſi que ſera honoré celui que le roi voudra honorer.* Aſſuérus lui dit : " allez, & faites vous-même ce que vous venez de dire envers le Juif Mardochée, qui a découvert une conſpiration contre ma perſonne, & qui n'en a point été récompenſé. „ *Aman* fut contraint d'obéir. Eſther ſaiſit cette occaſion de déſabuſer Aſſuérus des calomnies qu'on lui avoit faites contre les Juifs. Le roi reconnut l'impoſture d'*Aman*, ordonna qu'il fût attaché à la potence qu'il avoit fait dreſſer pour Mardochée, & donna un édit en faveur des Juifs, qui révoquoit le premier.

* AMAN, port du royaume de Maroc ſur la cote de l'océan Atlantique, entre le cap Ger & celui de Canthin.

* AMANA, iſle de l'Amérique ſeptentrionale, & une des Lucayes.

AMANA, *Géog.*, montagnes de Syrie au nord de la terre de Judée. On dit que les rivieres de Damas, Abana & Pharphar ſortent de cette montagne. (*C. A.*)

* AMANAS, ou iſles Turques au nord de l'iſle Hiſpaniola dans l'Amérique ; ce ſont les plus orientales.

* AMANBLUCÉE, ſ. f. toile de coton qui vient du Levant par la voie d'Alep.

* AMANCE, bourg de France en Lorraine ſur l'Amance, ruiſſeau. *Long.* 23, 57, 9 ; *lat.* 48, 45, 5.

* AMAND (SAINT-), ville des Pays-Bas dans le comté de Flandre, ſur la Scarpe. *Long.* 21, 5, 42 ; *lat.* 50, 27, 12.

* AMAND (SAINT-), ville de France dans le Bourbonnois, ſur le Cher & les confins du Berri. *Long.* 20 ; *lat.* 46, 32.

* AMAND (SAINT-), petite ville de France dans le Gatinois, au dioceſe d'Auxerre.

AMANDE, ſ. f. ſemence renfermée dans une écorce dure & ligneuſe. Le compoſé de ces deux parties eſt appellé *noyau*. *V.* NOYAU. (*I*)

Les *amandes* ſont *douces* ou *ameres*. Les *amandes douces* paſſent pour être nourriſſantes : mais elles ſont de difficile digeſtion, lorſqu'on en mange trop. On en fait avec le ſucre différentes ſortes de préparations, comme des maſſepains, des macarons ; on en tire l'orgeat, & une huile fort en uſage en médecine. Elle eſt excellente dans les maladies des poumons, la toux, les aigreurs d'eſtomac, l'aſthme & la pleuréſie. Sa qualité adouciſſante & émolliente la rend d'un uſage admirable dans la pierre de la veſſie, dans la gravelle, dans toutes les maladies des reins & de la veſſie. Elle corrige les ſels âcres & irritans qui ſe trouvent dans l'eſtomac & les intéſtins ; elle eſt bonne pour la colique & la conſtipation. On en donne aux femmes enceintes quelque tems avant qu'elles accouchent. Elle chaſſe les tranchées des enfans, qu'elle purge ſi on la mêle avec quelque ſirop convenable.

L'*amande douce* contient beaucoup d'huile, peu de ſel & de flegme.

L'*amande amère* contient beaucoup d'huile, plus de ſel que l'*amande douce*, peu de flegme ; c'eſt pourquoi l'*huile d'amandes ameres* ſe conſerve plus longtems ſans ſe rancir, que l'*huile d'amandes douces*. On emploie les *amandes ameres* extérieurement, pour nettoyer & embellir la peau ; l'huile qu'on en tire eſt bonne pour la ſurdité ; elle entre ſouvent dans les linimens anodins. L'*huile d'amandes ameres* employée extérieurement eſt bonne pour les duretés des nerfs, pour effacer les taches de la peau, & pour diſſiper la dureté du ventre des enfans. Selon quelques-uns, l'eſprit-de-vin tartariſé empêche les *huiles d'amandes douces* & *d'amandes ameres* de devenir rances.

Les *amandes douces* procurent le ſommeil, & augmentent la ſecrétion de la ſemence : les unes & les autres conviennent en tout tems, à tout âge, & à toutes ſortes de tempéramens, pourvu qu'on en uſe modérément.

On exprime des *amandes douces* pilées & délayées dans l'eau, un *lait* que l'on fait boire aux gens maigres ou hectiques, aux pleurétiques, & qui leur fait un bien évident ; parce que ce lait contient beaucoup de parties huileuſes, balſamiques, propres à nourrir & à rétablir les parties ſolides, à modérer le mouvement impétueux des humeurs & à adoucir leur âcreté.

La différence du goût entre les *amandes douces* & les *ameres*, vient de ce que dans les *douces* il ſe trouve moins de ſel, & que ce ſel eſt parfaitement lié & retenu par des parties rameuſes, de ſorte qu'il ne peut faire qu'une impreſſion très-légere ſur la langue. Les *ameres* au contraire contiennent plus de ſel âcre, qui n'étant qu'à demi embarraſſé par des parties huileuſes, excite une ſenſation plus forte & plus déſagréable.

L'*huile d'amandes douces* tirée ſans feu

Digitized by Google

elle les meilleures; elle soulage dans les douleurs, les spasmes & les convulsions. (*N*)

* Pour faire l'*huile d'amandes douces*, choisissez-les; jetez les dans l'eau chaude; ôtez-en la peau; essuyez avec un linge. Pilez dans un mortier; mettez la pâte dans un sac de canevas, & le sac sous une presse, & vous aurez de l'huile sans feu.

Vous aurez de la même maniere l'*huile d'amandes ameres*; vous observerez seulement de mettre la pâte chaude dans le sachet de canevas.

Vous confirez les *amandes vertes*, comme les abricots. *V.* ABRICOT. C'est encore la même méthode qu'il faut suivre pour les mettre en compote.

Si vous prenez pour deux livres d'*amandes*, une livre ou cinq quarterons de sucre; que vous le fassiez cuire à la plume; que vous y jetiez vos *amandes*; que vous remuiez bien, pour les empêcher de prendre au fond; que vous continuiez jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de sucre; que vous les mettiez ensuite sur un petit feu; que vous les y teniez jusqu'à ce qu'elles petent; que vous les remettiez dans la poêle, & les y teniez couvertes jusqu'à ce qu'elles soient essuyées: vous aurez des *amandes à la praline grisis*.

Si quand vos *amandes* ont pris sucre, vous les laissez égoutter dans un poêlon, & qu'à cette égoutture vous ajoutiez un peu d'eau de cochenille, d'alun & de crême de tartre; que vous fassiez bien cuire le tout, & que vous y jetiez vos *amandes*, vous les aurez *pralines rouges*.

Si vous vous contentez de les faire cuire dans du sucre préparé & cassé, vous les aurez blanches.

Prenez du sucre en poudre, du blanc d'œuf, de la fleur d'orange, faites-en une glace, roulez-y vos *amandes* pelées; faites-leur prendre cette glace: dressez-les sur un papier; mettez-les sur ce papier sécher à petit feu dans un four; & vous aurez des *amandes glacées*.

Si après avoir échaudé & pelé vos *amandes*, vous les jettez dans du blanc d'œuf, & de-là dans du sucre en poudre; si vous les glacez ensuite, recommençant de les remettre dans le blanc d'œuf, de-là dans le sucre en poudre, & de les glacer jusqu'à ce qu'elles soient assez grosses; vous aurez des *amandes soufflées*.

AMANDE, *Comm.*, fruit très-dur & extrêmement amer, qui sert de balle monnoie aux Indes orientales, principalement où les cauris des Maldives n'ont point cours. *V.* CAURIS.

Ces *amandes* croissent & sont très-communes dans la Caramanie déserte; on les envoie premiérement à Ormus, isle du golfe Persique, & d'Ormus elles passent dans une grande partie des Indes. La valeur de ces *amandes* va assez communément jusqu'à 45 à 50 pour un pacha, petite monnoie de cuivre d'une valeur variable, de 6 à 7 den. de France.

AMANDE, *en terme de fourbisseur*, est cette partie de la branche d'une garde d'épée qui en occupe le milieu, de figure un peu ovale comme la poignée, & enrichie de divers ornemens.

* AMANDE, s. m. *Confis.*, c'est une boisson qui se fait de la maniere suivante. Pelez des amandes douces; faites bouillir légérement dans de l'eau une demie poignée d'orge mondé; jetez cette eau; faites bouillir votre orge une seconde fois, jusqu'à ce qu'il commence à crever; retirez la décoction; passez le tout par un linge; pilez vos amandes; à mesure qu'elles se mettent en pâte, délayez cette pâte avec la décoction d'orge. Vous aurez un lait dans lequel vous dissoudrez du sucre; ajoutez-y un peu de fleur d'orange, & vous aurez une boisson agréable au goût, rafraichissante, somnifere & nourrissante. *Voyez* AMANDIER.

AMANDEMENT, s. m. *Agric.* c'est l'action d'amander une terre. *V.* AMANDER. (*K*)

AMANDER, v. a. *Agric.*, c'est améliorer une terre maigre & usée, en y répandant de bon fumier ou d'autres engrais convenables à sa nature. Il y a plusieurs sortes d'*amandemens*, tels que les fumiers, les terres, les cendres, les excrémens des animaux; les curures des marres, des étangs, & les boues des rues. *V.* ENGRAIS. (*K*)

§ AMANDIER, *Bot.*, en latin, *amygdalus*, en anglois *almond-tree*, en allemand *mandelbaum*.

Caractere générique. Le calice est un tube monopétale divisé en cinq segmens obtus. La fleur consiste en cinq pétales creusées en cueilleron. L'embryon devient un fruit ovale & comprimé: c'est un brou peu épais dont l'écorce est légérement velue, & qui est divisé par un sillon longitudinal: le brou recouvre un noyau ovale

& comprimé, moins ruſtiqué que le noyau de pêche & qui contient une amande.

Eſpeces. 1 *Amandier* à feuilles dentées, dont les pétales des fleurs dépaſſent le calice.

Amandier commun.

Amygdalus foliis ſerratis, petalis florum emarginatis. Mill.

Common manured almond-tree.

2. *Amandier* à feuilles crénelées dont les pétales ne dépaſſent preſque pas les ſegmens du calice.

Amygdalus foliis marginibus crenatis, corollis calice vix longioribus. Mill.

The tender ſhelled almond commonly called jordan almond.

3. *Amandier* à feuilles lancéolées & entieres, argentées, preſque pérennes, à pédicule court.

Amygdalus foliis lanceolatis, integerrimis, argenteis, quaſi perennantibus, petiolo breviore. Hort. Col.

Almond-tree with ſpear ſhaped ſilvery leaves.

4. *Amandier* à feuilles dentées qui s'étréciſſent par le bas.

Amygdalus foliis ſerratis, baſi attenuatis. Hort. Col.

Dwarf almond-tree.

Variétés. 1. *Amandier* à noyau tendre & amande amere.

2. *Amandier* à petit fruit & noyau tendre. Amande ſultane.

3. *Amandier* à gros fruit dont l'amande eſt douce.

4. *Amandier* à gros fruit dont l'amande eſt amere.

5. *Amandier* à fruit amer.

6. *Amandier* pêcher.

7. *Amandier* à feuilles panachées de blanc.

8. *Amandier* à feuilles panachées de jaune.

9. *Amandier* à fleurs blanches.

La méthode de préparer la germination des amandes & le ſoin qu'il faut apporter en les plantant, ſont les mêmes que pour les châtaignes. *Voyez* CHATAIGNIER.

L'*amandier* n°. 1, ſe multiplie par ſes amandes. Il faut, ſi c'eſt en pépiniere, les planter dans des rangés diſtantes de deux piés & demi, & à un pié & demi les unes des autres dans le ſens des rangées. On doit auſſi avoir attention que leur partie ſupéricure ſoit couverte au moins d'un pouce. Avec ces précautions, ſi la terre eſt convenable, dès le mois de ſeptembre de la même année, on aura des ſujets propres à recevoir les écuſſons de certains pêchers & abricotiers & des plus eſtimables variétés d'*amandier*.

L'abricot de Nancy reprend très-bien ſur *amandier*. Ce ſujet convient particuliérement aux pêches liſſes. Il eſt en général préférable aux pruniers pour toutes les eſpeces de pêcher dans les terres légeres & profondes.

M. Duhamel aſſure que l'*amandier* réuſſit même dans les terres fortes, pourvu qu'elles ſoient profondes. Mon expérience eſt contraire à la ſienne. J'ai dans une terre compacte un *amandier* dont l'écorce eſt ridée, les bourgeons maigres & noirs, & qui n'a jamais fleuri, quoiqu'il ait déja onze ans. J'en ai d'autres qui ne font pas plus de progrès dans une terre légere, ſubſtantielle & profonde, mais qui tient de la nature des terres blanches: au reſte notre climat peut contribuer à ce mauvais ſuccès. Je n'y puis élever d'*amandiers* que dans des terres pierreuſes & à l'abri des mauvais vents. Il n'y a même que ceux greffés ſur prunier qui fleuriſſent bien. Ils me réuſſiſſent auſſi en eſpaliers.

Il faut tranſplanter les *amandiers* quand ils ſont jeunes, autrement ils auroient trop à ſouffrir du retranchement des fortes racines.

Les plus précieuſes variétés pour leur fruit ſont l'*amandier* à coque tendre qui eſt notre n°. 2, & l'*amandier* à gros fruit doux. Les amandes ameres ſont de peu d'uſage, cependant il eſt bon d'avoir un ou deux arbres de cette eſpece.

Les pétales des *amandiers* ſont fort courtes en général; ceux du n°. 2 dépaſſent à peine les ſegmens du calice. Mais ceux du n°. 1 & de l'*amandier* à gros fruit, ſont fort grands & fort larges; ces deux dernieres eſpeces doivent donc être employées de préférence dans les boſquets du commencement du printemps où ils forment une décoration très-riante, ſur-tout ſi on les entremêle d'*amandiers* à fleurs blanches. Dans cette ſaiſon où la nature a déja émaillé les tapis verds, elle n'a point encore pris ſoin de la parure des grands arbres; & ſi alors l'*amandier* a quelques concurrens, du moins il n'en eſt aucun qu'il n'efface par

Digitized by Google

feuille & le nombre de ſes fleurs.

L'amandier n°. 3 s'appelle auſſi *amandier à feuilles luiſantes*, à feuilles ſatinées, à feuilles argentées, *amandier d'Egypte*. Il a été envoyé d'Alep. Il ne paroît pas que ce ſoit un grand arbre. Ses feuilles ſingulieres qu'il ne quitte que fortard le rendent très-propre à orner les boſquets d'été & d'automne. Il s'écuſſonne ſur l'*amandier* commun; mais il faut, pour bien faire, que ce ſoit un ſujet de l'année, & l'écuſſon veut être levé & appliqué avec beaucoup de dextérité.

Les variétés à feuilles panachées ſont très-jolies, mais un peu délicates; elles ſe multiplient de la même maniere que l'eſpece précédente, & s'emploient également pour la décoration des boſquets d'été.

L'eſpece n°. 4 eſt un très-petit arbuſte qui s'éleve au plus à la hauteur de cinq piés: on l'appelle *amandier nain des Indes*; ſes fleurs purpurines dont il ſe couvre à la fin d'avril, le rendent très-propre à garnir les devans des maſſifs dans les boſquets de ce mois. Ses amandes ſont mangeables, mais fort petites. Les rejets abondans qu'il fournit de ſon pié, le reproduiſent naturellement. Il faut le planter en automne.

L'amandier pêcher paroît être provenu d'un *amandier* fécondé par un pêcher. Il porte des fruits différens ſur le même individu; les uns ne ſont qu'un noyau couvert d'un brou peu épais, les autres ont une chair épaiſſe & ſucculente, mais amere & ne ſont bons qu'en compote.

L'uſage que l'on fait des amandes eſt connu de tout le monde: nous n'entrerons donc dans aucun détail à cet égard. (*M. le baron de Tſchoudy.*)

* AMANDOURI, ſorte de coton qui vient d'Alexandrie par la voie de Marſeille.

* AMANGUCI, ville d'Aſie dans l'iſle de Nyphon, ſur la côte occidentale de Jamayſoti, où elle a un port.

AMANSES, ſ. f. plur. *Chymie*, mot barbare & factice, dont certains alchymiſtes fantaſques ſe ſervent pour dire *pierres précieuſes contrefaites*, ou *pierres artificielles*, ou *factices*. *V.* PIERRE. (*M*)

* AMANT, AMOUREUX, adject. *Gramm.* Il ſuffit d'aimer pour être *amoureux*; il faut témoigner qu'on aime pour être *amant*. On eſt *amoureux* de celle dont la beauté touche le cœur; on eſt *amant* de celle dont on attend du retour. On eſt ſouvent *amoureux* ſans oſer paroître *amant*; & quelquefois on ſe déclare *amant* ſans être *amoureux*. *Amoureux* déſigne encore une qualité relative au tempérament, un penchant dont le terme *amant* ne réveille point l'idée. On ne peut empêcher un homme d'être *amoureux*; il ne prend guere le titre d'*amant*, qu'on ne le lui permette. *Voyez les Synon. de M.* l'abbé Girard.

* AMANTHEA, ville de Calabre ſur la Méditerranée, vers le cap de Suraro.

* AMANUS, ſ. m. *Mythol.*, dieu des anciens Perſes. C'étoit, à ce qu'on croit, ou le ſoleil, ou le feu perpétuel qui en étoit une image. Tous les jours les mages alloient dans ſon temple chanter leurs hymnes pendant une heure devant le feu ſacré, tenant de la verveine en main, & la tête couronnée de tiares dont les bandelettes leur tomboient ſur les joues.

* AMAPAIA, province de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andalouſie, près de l'Orenoque.

AMARACINON. *L'amaracinon* étoit un onguent précieux, préparé avec des huiles eſſentielles & des ſubſtances aromatiques. Il n'eſt plus uſité. L'auteur de cet onguent, ou pour mieux dire, de ce baume précieux, lui a donné le nom d'*amaracinon*, vraiſemblablement à cauſe de l'huile eſſentielle de marjolaine qui en faiſoit la baſe ou qui du moins y entroit; car *amaracinon* paroît venir d'*amaracus*, marjolaine. (*N*)

§ AMARANTE (*L'ordre de l'*), ordre de chevalerie inſtitué en Suede par la reine *Chriſtine* en 1653.

Ce qui en occaſionna l'origine, fut une fête qui ſe faiſoit chaque année en Suede, nommée *Wirthſchaft*, c'eſt-à-dire, *divertiſſement de l'hôtellerie*; il conſiſtoit en repas, bals & maſcarades, qui duroient toute la nuit. Ce nom déplut à la reine qui le trouvoit trop commun, elle le changea en celui de *fête des dieux*, & prit le nom d'*Amarante*, qui ſignifie *immortelle*: elle invita ſeize ſeigneurs & autant de dames qui ſe déguiſerent en pâtres & en nymphes.

La reine, ſous le nom d'*Amarante*, étoit vêtue d'une riche étoffe couverte de diamans; il y eut des illuminations, un ſoupé ſomptueux, la princeſſe étoit ſer-

Digitized by Google

vie par les nymphes & les pâtres ; les danses suivirent le repas. A la fin de la fête, elle quitta tout-à-coup sa robe & ordonna que les diamans fussent distribués aux trente deux masques.

En mémoire d'une fête si galante, elle institua l'*ordre de la chevalerie d'Amarante*, pour en conserver le souvenir.

La marque étoit une médaille ovale d'or émaillée de rouge au milieu, où se trouvoit un *A* & un *V* en chiffre, avec une couronne de laurier dessus, le tout en diamans : & pour devise à l'entour *dolce nella memoria*, le souvenir en est agréable.

Cette médaille étoit attachée à un ruban couleur de feu & se portoit au cou.

L'ordre de l'*Amarante* fut éteint avant la mort de la reine *Christine* ; cette princesse mourut à Rome en 1689, âgée de 63 ans. (*G. D L. T.*)

* AMARANTES, s. m. pl. anciens peuples de la Colchide ; ils habitoient à la source du Phase, sur une montagne du nom d'*Amarante*.

AMARANTHE, s. f. *Bot. & Jard.*, *amaranthus* ; herbe dont les fleurs sont composées de plusieurs feuilles disposées en rose ; du milieu de ces fleurs il s'élève un pistil, qui devient dans la suite un fruit en forme de boîte presque ronde ou ovale, qui se divise transversalement en deux pieces, & qui renferme des semences qui sont pour l'ordinaire arrondies. Tourn. *Inst. rei herb.* *V.* PLANTE. (*I*)

La fleur de l'*amaranthe*, qui ressemble à une panache en forme d'épi, d'une couleur de pourpre d'oranger, de rouge & de jaune, extrêmement vive & variée, s'éleve à la hauteur d'environ deux piés avec des feuilles larges, pointues, rougeâtres dans les bords, & d'un verd clair dans le milieu. Sa graine qui naît dans de petites capsules au milieu des fleurs, est ronde, petite, luisante, & ne vient qu'aux fleurs simples : elle fleurit au mois d'août jusqu'à la fin de l'automne, & demande à être souvent arrosée, & à être élevée sur une couche avec des cloches ; le froid & le vent lui sont très-contraires.

On leve les *amaranthes* en mottes pour les transplanter dans les parterres, & garnir les pots remplis de fumier bien pourri, ou de bonne terre ; sans cette précaution elles auroient de la peine à reprendre.

On conserve leur graine dans des boîtes pendans l'hiver, ou plutôt on garde la tige seche dans la serre ; & après que les fortes gelées sont passées, on l'égrene pour la semer ; ce qui lui donne le temps de bien mûrir. Elle se seme en avril & mai. (*K*)

* AMARANTHEA, surnom de Diane, pris de celui d'un village de l'Eubée, où elle étoit adorée.

AMARANTHOIDE, s. f. *Bot.*, *amaranthoides*, genre de plante observé par le P. Plumier. Sa fleur est composée de fleurons rassemblés en forme de tête écailleuse ; il sort de l'axe plusieurs feuilles qui sont posées deux à deux, rangées comme des écailles faites en forme de tuile creuse, & ressemblantes en quelque sorte à des pattes d'écrevisses. Ces feuilles embrassent un fleuron entouré d'un calice ; il sort du fond un pistil qui tient comme un clou à la partie inférieure de la fleur, & qui est enveloppé d'une coiffe. Ce pistil devient dans la suite un fruit arrondi, avec une espece de queue crochue. Tourn. *Inst. rei herb. app.* *V.* PLANTE.

AMARANTINE, s. f. *terme de fleuriste*, sorte d'anémone dont les grandes feuilles sont d'un rouge blafard ; c'est une tulipe panachée de pourpre sur du blanc, & la peluche d'une amaranthe brune, sur laquelle vient quelquefois une houppe ou floquet incarnadin. (+)

AMARIAS, *Hist. sacrée*, fils de Mérajoth, succéda à son pere dans la dignité de grand-prêtre des Juifs.

* AMARIN (SAINT-), *Géog.*, ville d'Alsace.

* AMARMOCHDY, ville du Zanguebar en Afrique, au royaume de Melinde, à la source de la riviere Quilimanco.

AMARQUE, s. f. *terme de Marine* ; c'est, ou un tonneau flottant & qu'on met dessus un banc de sable, ou un mât qu'on éleve sur une roche, pour que les vaisseaux qui viennent dans ce parage s'éloignent de l'endroit où ils voient ces marques, qu'on appelle autrement *balise* ou *bouée*.

§ AMARRAGE, *Marine*, c'est la jonction qu'on fait d'une chose avec une autre, à l'aide d'un lien ou d'un cordage qui se nomme *amarre*. Prenant la chose pour le sujet, on dit quelquefois, mais mal-à-propos, un bout d'*amarrage*, au

Digitized by Google

lui d'un bout d'amarre. (*M. le chevalier de la Coudraye.*)

§ AMARRE, s. f. *Marine*, signifie lien, cordage qui sert à assujettir & à tenir en place. L'*amarre* differe de l'aiguillette, en ce que l'*amarre* joint & lie des objets qui se croisent, ou un objet qui se replie sur lui-même; tandis que l'aiguillette est faite pour joindre différens objets qui restent quelquefois fort éloignés l'un de l'autre. C'est avec une *amarre* qu'on fait un amarrage. Il y a des *amarres* de toute espece, ainsi que de diverses longueurs.

Par les *amarres* d'un vaisseau, on entend ses cables & les autres cordages qui le retiennent contre le vent & la marée: s'il est tenu par les chaines, le nom d'*amarre* désigne de même la chaine qui le lie. C'est en ce sens que l'on dit qu'un vaisseau est sur quatre *amarres*, pour dire qu'il est tenu à tribord & à bâbord, tant de l'arriere que de l'avant, par des chaines, des cables ou des grélins qui lui ôtent toute liberté d'éviter & de changer de place.

L'*amarre* d'une chaloupe ou d'un canot, est un cordage plus ou moins gros, passé pour l'ordinaire dans un trou pratiqué à la partie supérieure de son étrave, où un nœud fait à une de ses extrémités l'y retient & l'empêche de se dépasser. Cette *amarre* sert à amarrer ces bâtimens, dans les intervalles où ils ne naviguent point, soit à terre, soit à l'arriere d'un vaisseau mouillé, pour qu'ils ne soient pas entraînés par les courans ou la marée. Quelquefois cette *amarre*, ou une partie de cette *amarre*, est une chaine.

Lorsqu'en pleine mer, ou dans un endroit où le courant est violent, un canot vient à bord d'un vaisseau, on a soin de lui jeter un cordage ou *amarre*, que les matelots, & particuliérement le brigadier du canot saisissent, & qui leur sert à accoster le vaisseau. Cette pratique est d'autant plus nécessaire que le canot a moins d'air, & que la difficulté de se servir des avirons, à l'approche du vaisseau, est plus grande.

AMARRER, v. a. *Marine*, c'est lier, saisir, retenir, soit par un amarrage, soit à l'aide d'une amarre, soit en tournant ce que l'on *amarre* autour de quelque chose. On *amarre* ensemble les avirons de la chaloupe. On *amarre* un canot à l'arriere d'un vaisseau. Il y a des taquets dans tous les vaisseaux pour *amarrer* la plupart des manœuvres.

AMARRER un vaisseau, c'est le mettre en état de n'être pas entraîné par les vents & la marée, soit en mouillant ses ancres, soit en portant des amarres sur un autre vaisseau ou à des organeaux, ou en un mot à tout ce qui peut le retenir. C'est le capitaine qui est chargé de bien *amarrer* son vaisseau & qui en répond: de nos jours un capitaine de vaisseau, homme de réputation & qui la méritoit, a été perdu pour la marine, d'après la décision d'un conseil de guerre, parce que son vaisseau mal *amarré* s'étoit perdu dans la rade. (*M. le chevalier de la Coudraye.*)

AMARUMAYA, riviere de l'Amérique méridionale, qui a sa source proche de Cusco, & se jette dans le fleuve des Amazones, au-dessous des isles Amagnes.

* AMASEN, ville d'Afrique dans la Nigritie, sur le lac de Borno, capitale d'un petit royaume de son nom.

AMASIAS, *Hist. sainte*, huitieme roi de Juda, succéda à son pere Joas, l'an du monde 3165, remporta une victoire complete contre les Idumeens. Au milieu de ses succès, il se livra aux superstitions de l'idolâtrie, après avoir adoré le vrai Dieu dans le commencement de son regne. Le roi d'Israël lui déclara la guerre, le vainquit & le fit prisonnier. *Amasias* racheta sa liberté au prix de tous les trésors du temple de Jérusalem. Dans la suite les sujets ne voulant point d'un roi idolâtre, se soulevèrent contre lui. Il s'enfuit à Lachis où les conjurés le firent assassiner l'an du monde 3194, après un regne de 27 ans.

* AMASIE, ville de Turquie dans la Natolie, capitale d'une contrée à laquelle elle donne son nom, près de la riviere de Calalmach. *Long.* 53, 40; *lat.* 49, 53.

AMASIS, *Hist. d'Egypte*. Ce prince, sans être issu des rois d'Egypte, eut les droits les plus sacrés d'en occuper le trône, parce qu'il y fut appellé par le suffrage de la nation, & qu'il sut la rendre heureuse & florissante. On peut juger de son caractere par la douceur dont il traita Apriès, que la fortune avoit précipité du trône dans les fers. Il se contenta de le confiner dans le palais de Saïs, que ce roi dégradé occupoit au temps de ses plus grandes prospérités; mais le peuple qui

Digitized by Google

craignoit qu'un caprice de fortune ne le relevât de sa chute, demanda sa mort pour ne pas éprouver un jour ses vengeances. *Amasis*, forcé de céder à ses importunités, l'abandonna en gémissant aux fureurs de la multitude; mais respectant toujours en lui le caractère de roi, il le fit enterrer dans le tombeau des monarques de l'Egypte, & lui rendit les honneurs funebres qu'on avoit coutume de rendre aux maîtres de la nation.

L'Egypte dont la grandeur avoit été éclipsée par les ravages des guerres civiles, reprit alors son premier éclat; les abus furent corrigés & la licence fut réprimée par le frein des loix: ce fut lui qui assujettit chaque citoyen à déclarer au magistrat quelles étoient ses ressources pour subsister; & quiconque ne pouvoit alléguer de moyens honnêtes, étoit puni de mort. Le desir de peupler l'Egypte & d'y attirer l'étranger pour y faire germer l'industrie, lui inspira le système de la tolérance. Tous les cultes furent autorisés par la loi. Les barbares y vinrent jouir des largesses du sol dont ils augmenterent la fécondité; les Grecs y firent briller le flambeau des sciences & des arts, & tous eurent leurs magistrats, leurs prêtres, leurs loix & leurs cérémonies religieuses. Il employa sur-tout ses soins à déraciner ces haines nationales qui troublent les états où de nouvelles colonies viennent se confondre avec les anciens habitans. Toutes ses institutions le firent respecter comme le législateur de la nation. La conquête de Chypre & de Sidon lui assigna une place parmi les rois conquérans.

La bassesse de son extraction diminua le respect qu'on devoit au trône ennobli par ses vertus; ce fut pour détruire ce préjugé populaire, qu'il ordonna de prendre un vase qui servoit à laver les piés & les mains de ses convives, pour en faire la statue d'un dieu. Quand l'ouvrage fut achevé, le peuple imbécille vint se prosterner en foule devant la nouvelle idole; alors il déclara que ce vase, autrefois destiné aux plus sales usages, & devenu l'objet de leur culte, étoit le symbole de sa fortune, & qu'il prétendoit qu'on oubliât ce qu'il avoit été, pour ne songer qu'à ce qu'il étoit. *Amasis* jouissoit de sa satisfaction d'être le bienfaiteur de son peuple, lorsqu'une humiliation domestique vint troubler la douceur de son repos: il avoit épousé une Cyrénéenne qu'il aimoit, sans pouvoir réussir à lui donner des marques de son amour; chaque fois qu'il en approchoit, il éprouvoit un anéantissement qui souvent est produit par l'excès même de la passion. Il imputa son impuissance à quelque enchantement dont il crut sa femme coupable. Il étoit résolu de l'immoler à ses soupçons superstitieux, lorsque prête à recevoir le coup mortel, elle fit une priere à Vénus qui se laissa fléchir, en faisant d'*Amasis* un homme nouveau. Cette renaissance fit le bonheur constant des deux époux, qui érigerent une statue à la déesse, & tous les temples de la Grece furent enrichis de leurs offrandes.

Son amitié avec Policrate de Samos, finit par une bisarrerie d'esprit qui a peu d'exemples, puisqu'il n'y a que les malheureux qui n'ont point d'adorateurs. *Amasis* étonné des constantes prospérités de son ami, présagea qu'il seroit malheureux sur le déclin de sa vie. Ainsi il aima mieux rompre avec lui pendant le cours de ses prospérités, que d'avoir un jour à partager les infortunes d'un ami. Les meilleurs rois n'ont pas toujours le regne le plus brillant; il paroît que sur la fin de sa vie les Perses tournerent leurs armes contre l'Egypte, puisqu'on la voit tributaire de Cyrus, contemporain de ce prince; & l'on soupçonne que ce fut par le refus de payer le tribut auquel ses prédécesseurs étoient asservis, que le monarque persan laissa sur le trône des fantômes de rois qui furent décorés d'un vain titre, sans avoir la réalité du pouvoir. *Amasis*, grand politique & grand guerrier, ne transmit à son fils qu'une puissance chancelante. (*T—n.*)

AMASSER, v. act. *en Hydraulique*. Pour *amasser* des eaux, il faut examiner si la source est découverte & peu profonde, si elle n'est point apparente, ou si elle est enfoncée dans les terres: on agira différemment suivant ces trois cas.

Lorsque la source est découverte, vous creusez seulement pour l'*amasser*, un trou quarré, dont vous tirez les terres doucement, que vous soutiendrez par des pierres seches. Dans l'endroit de l'écoulement, vous creusez une rigole dans les terres, ou une pierrée bâtie de blocailles ou pierres seches, que vous couvrez de

Digitized by Google

terre à meſure que vous marchez. Si la ſource n'eſt pas apparente, on fera pluſieurs puits éloignés de trente à quarante pas, & joints par des tranchées, qui ramaſſeront toutes les eaux. Dans le cas où la ſource eſt enfoncée plus avant dans la terre, vous creuſerez juſqu'à l'eau un paſſage en forme de voûte par deſſous les terres, que vous retiendrez avec des planches & des étreſſillons. Lorſque vous aurez conſtruit pluſieurs de ces voûtes & des pierrées de communication, vous les conduirez dans une grande tranchée de recherche, dont les berges ſeront coupées en talus des deux cotés, en pratiquant des rameaux à droite & à gauche en forme de pattes d'oie, pour ramaſſer le plus d'eau que vous pourrez. Toutes ces pierrées, tranchées, & rameaux, ſe rendront par une petite pente douce, dans une ſeule & grande pierrée, qui portera l'eau dans le regard de priſe, ou dans le réſervoir.

On pratique depuis ce regard de 50 toiſes en 50 toiſes, des puiſarts ou puits maçonnés, pour examiner ſi l'eau y coule, & en connoître la quantité. On marque le chemin de l'eau par des bornes, afin d'empêcher les plantations d'arbres dont les racines perceroient les tranchées & feroient perdre les eaux. (*K*)

AMASSETTE, c'eſt une petite piece de bois, de corne, d'ivoire, *&c.* dont on ſe ſert pour raſſembler les couleurs après les avoir broyées ſur la pierre.

*AMASTRE, AMASTRIS, AMASTRIDE, ville ancienne & maritime de Paphlagonie ſur le bord du Pont-Euxin; on l'appelle aujourd'hui *Amaſtro*.

AMATELOTER, ſe dit, *en marine*, de deux matelots qui ſe prennent pour compagnons & aſſociés, afin de ſe ſoulager réciproquement, & que l'un puiſſe ſe repoſer quand l'autre fait le quart. (*Z*)

AMATEUR, ſ. m. c'eſt un terme conſacré aux *beaux arts*, mais particuliérement à la *peinture*. Il ſe dit de tous ceux qui aiment cet art, & qui ont un goût décidé pour les tableaux. Nous avons nos *amateurs*, & les Italiens ont leurs *virtuoſes*. (*K*)

AMATEUR, *Muſique*, celui qui ſans être muſicien de profeſſion, fait la partie dans un concert pour ſon plaiſir & par amour pour la muſique.

On appelle encore *amateurs*, ceux qui ſans ſavoir la muſique, ou du moins ſans l'exercer, s'y connoiſſent, ou prétendent s'y connoître, & fréquentent les concerts.

Ce mot eſt traduit de l'Italien, *dilettante*. (*S*)

AMATEUR, ſ. m. *Belles-lettres*. Ce ſeroit une claſſe d'hommes précieuſe aux arts & aux lettres, que celle qui par un goût naturel, plus ou moins éclairé, mais ſincere & juſte, jouiroit de leurs productions, s'intéreſſeroit à leur gloire, & ſelon ſes divers moyens encourageroit leurs travaux. C'eſt réellement ainſi qu'un petit nombres d'ames ſenſibles, aiment les lettres & les arts, ſans que la vanité s'en mêle. Heureux l'écrivain qui peut avoir de pareils *amateurs* pour conſeil & pour juges! Non-ſeulement ils l'éclairent ſur les fautes qui lui échappent; mais, comme il les a ſans ceſſe préſens devant les yeux en écrivant, il en devient plus difficile & plus ſévere envers lui-même, & le preſſentiment de leur goût regle & détermine le ſien. Deſpréaux avoit pour amis le prince de Conti, le marquis de Tremes, Boſſuet, Bourdaloue, Arnauld, l'abbé de Chateauneuf, le préſident de Lamoignon, d'Agueſſeau, depuis chancelier. Ils étoient pour lui ce qu'étoient pour Térence Lélius & Scipion. Auſſi Térence & Deſpréaux ſont-ils les écrivains les moins négligés de leurs ſiecles. Le goût de Deſpréaux, formé à cette école, put former celui de Racine; & en lui apprenant à écrire pour le petit nombre, il lui apprit à écrire pour la poſtérité.

Mais la foule des *amateurs* eſt compoſée d'une eſpece d'hommes, qui n'ayant par eux-mêmes ni qualité, ni talens qui les diſtinguent, & voulant être diſtingués, s'attachent aux arts & aux lettres, comme le gui au chêne, ou le lierre à l'ormeau.

Cette eſpace paraſite n'apporte dans ce commerce que de la vanité, de fauſſes lumieres, des prétentions ridicules, & des manœuvres ſouvent déshonorantes, toujours déſolantes pour les lettres & pour les arts. Juges ſuperficiels & tranchans, leur manie eſt de protéger; & comme les grands talens ſont communément accompagnés d'une certaine élévation d'ame, qui répugne aux proteſtions vulgaires, qui les repouſſe, ou du moins les néglige, ces faux *amateurs* ne trouvent que dans

Digitized by Google

l'extrême médiocrité, la complaisance, l'adulation, la bassesse qui leur convient: ils protégent donc ce qui se présente, n'ayant pas à choisir; & de-là les brigues, les cabales, pour élever leurs esclaves au-dessus des hommes libres, qu'ils détestent, parce qu'ils en sont méprisés. Ils ne peuvent leur ôter la gloire; mais ils n'ont que trop souvent assez de crédit, pour leur dérober tous les autres prix du talent.

C'est encore pis, lorsqu'ils s'attachent à un homme de génie, pour se donner une existence & un reflet de considération; ils se constituent ses valets les plus bassement dévoués, ils se passionnent pour lui d'un fanatisme de commande, & d'un enthousiasme froidement outré; ils couvrent de ce zele toutes leurs haines pour les autres talens, ils semblent les traîner aux piés de leur idole; & en feignant d'élever un grand homme, de qui leur culte est méprisé, ils croient mettre au-dessous d'eux tout ce qui est au-dessous de lui. Ils se permettent pour lui, à son insu & à sa honte, des manéges dont il n'a pas besoin, & dont il rougiroit; ils croient devoir étouffer des rivaux qu'il n'a pas à craindre; ils lui attribuent la bassesse de leurs pensées & de leurs sentimens ils sont pour lui envieux, fourbes, méchans & lâches; ils le rendent lui-même suspect d'être l'instigateur & le complice de leurs pratiques odieuses, & le déshonorent, s'il est possible, en affectant de le servir.

A l'égard des lettres, l'*amateur* s'appelle plus communément *connoisseur*, & malheur au siecle où cette engeance abonde. Ce sont les fléaux des talens & du goût; ils veulent avoir tout prévu, tout dirigé, tout inspiré, tout vu, revu & corrigé. Ennemis irréconciliables de qui néglige leurs avis, & tyrans de qui les consulte, leurs décisions sont des loix, qu'ils font un crime à l'écrivain de n'avoir pas religieusement observées. Tous les succès sont dûs à leurs conseils, & tous les revers sont la peine de n'avoir pas voulu les croire; mais en les écoutant, on n'en est pas plus sûr de se les rendre favorables; & ce qu'ils ont approuvé la veille avec le plus d'enthousiasme, ils le condamnent le lendemain, si le public ne le goûte pas, *Le public a raison, ils ont pensé de même, ils ont prédit que cela déplairoit, on n'a pas voulu les entendre.* Les plus adroits, lorsqu'ils sont consultés, gardent sur les endroits critiques un silence mystérieux, ou prononcent comme les oracles, en se ménageant par l'ambiguité de leurs réponses, les deux envers d'une opinion qu'ils laissent flotter jusqu'à l'événement, afin de ne pas se compromettre.

En fait de musique, de peinture, &c. l'*amateur* ne s'érige qu'en juge du talent, & ce n'est là qu'un demi-mal; mais, en fait de littérature, il ose rivaliser avec le talent même, & en est jaloux en secret. Il n'est pas possible de se croire peintre, musicien, statuaire, si on ne l'est pas: mais pourquoi l'*amateur* ne seroit-il pas bel-esprit autant & plus que l'écrivain? S'il ne produit rien, ce n'est pas le talent, c'est la volonté qui lui manque; il auroit fait au moins ce qu'il a inspiré, s'il eût voulu s'en donner la peine.

De-là ce sentiment d'envie contre les talens qui s'élevent, & cette haine des vivans, qui lui fait exalter les morts.

Qui plus que moi, vous dira-t-il, est passionné pour les lettres? Voyez avec quelle chaleur je me transporte d'admiration pour ces hommes de génie, qui malheureusement ne sont plus! Ils ne sont plus; mais s'ils étoient encore, ils auroient à ses yeux le tort de s'élever sans lui, de briller devant lui, de l'offusquer, de lui faire sentir une supériorité humiliante; autant de crimes pour la vanité.

Ainsi les prétendus amis des lettres ne sont rien moins le plus souvent, que les amis de ceux qui les cultivent. Les vrais amis des talens, sont ceux qui les jugent par sentiment & sans prétendre les juger, qui ne demandent qu'à jouir, qu'à être amusés, éclairés, ou agréablement émus, qui, sans connoître l'homme, s'en tiennent à l'ouvrage, en profitent s'il est utile; s'en amusent s'il est amusant, & n'ont point la cruelle & ridicule vanité d'être jaloux du bien qu'il leur fait, ou envieux du plaisir qu'il leur cause. (*M. Marmontel.*)

* AMATHO, riviere d'Italie dans la Calabre; elle a la source dans l'Apennin, & se jette dans la mer près du bourg de Sainte-Euphémie.

* AMATHONTE *ou* AMATHUSE, ville de l'isle de Chypre, où Vénus & Adonis avoient des autels. Quelques géo-

Digitized by Google

graphes croient que c'eſt Limiſſo d'aujourd'hui ; d'autres diſent que Limiſſo eſt à plus de ſept milles des ruines d'*Amathuſe*.

* AMATHRE, nom qu'Homere a donné à une des cinquante Néréides.

* AMATHUS *ou* AMATHONTE, ville de la tribu de Manaſsès, en-deçà du Jourdain.

*AMATHUSIA : Vénus fut ainſi nommée d'Amathonte dans l'isle de Chypre, où elle étoit particuliérement adorée.

AMATIQUE *ou* S. Thomas. *Voyez* THOMAS (*Saint*).

AMATIR, *terme de monnoie*, eſt l'opération de blanchir les flancs, en ſorte que le métal en ſoit mat & non poli : en cet état on marque le flanc au balancier, d'où il ſort ayant les fonds polis & les reliefs mats. La cauſe de ces deux effets eſt que la gravure des quarrés eſt ſeulement adoucie, au lieu que les faces ſont parfaitement polies. La grande preſſion que le flanc ſouffre entre les quarrés fait qu'il en prend juſqu'aux moindres traits. Les parties polies des quarrés, doivent rendre polies celles du flanc qui leur correſpondent ; au lieu que celles qui ſont gravées & ſeulement adoucies, par conſéquent encore remplies de pores qui ſont imperceptibles chacun en particulier, mais dont le grand nombre fait que ces parties poreuſes ne ſont point luiſantes, laiſſent ſur le flanc autant de petits points en relief qu'elles ont de pores. C'eſt ce qu'on appelle le *mat*. Le blanchiment pour l'argent & la couleur pour l'or qui rendent les flancs mats dans toute leur étendue, ſont des préparations indiſpenſables pour avoir de belle monnoie, & que l'avidité des entrepreneurs leur fait négliger, quoiqu'ils ſoient payés pour les faire.

AMATIR, *en terme d'orfevre en groſſerie*, c'eſt ôter l'éclat & le poliment à certaines parties, qui doivent ſervir comme nombre en les rendant graineuſes & mattes, pour que celles auxquelles on laiſſe le poli paroiſſent avec plus d'éclat lorſque ce ſont des reliefs. Au contraire lorſque ce ſont les fonds qui ſont polis, certaines parties des reliefs ſont mattes, afin qu'elles ſe détachent davantage des mêmes fonds, comme dans les médailles. *Voy.* MÉDAILLES *&* MATTOIR.

On dit *or mat* & *argent blanchi*, lorſque les pieces faites de ces métaux n'ont point été polies après avoir été dérochées. *Voy.* POLIR *&* DÉROCHER.

* AMATITUE, riviere de l'Amérique ſeptentrionale en la nouvelle Eſpagne, qui ſe jette dans la mer Pacifique ſur les confins de la province de Guaxaca.

* AMATRICE, ville d'Italie au royaume de Naples dans l'Abruzze ultérieure. *Long.* 31, 5 ; *latit.* 43, 55.

* AMATZQUITL, *ſive unedo papyracea Nieremberg. Bot.*, plante dont la ſubſtance eſt légère comme celle du figuier, dont la feuille reſſemble à celle du citronnier, mais eſt plus velue & plus pointue, & dont le fruit eſt de la groſſeur d'une noix, & plein de graine blanche de la même forme que celle de la figue. Cette plante aime les pays chauds & ſe trouve à Chietfu ; la décoction de ſa racine paſſe pour ſalutaire dans les maladies fébriles.

AMAUROSE, ſ. f. *terme de médecine*, eſt une privation totale de la vue, ſans qu'il y ait aux yeux aucun défaut apparent, *V.* ŒIL, *&c.* Ce mot eſt francisé du grec ἀμαύρωσις, qui ſignifie *obſcurciſſement*, étant dérivé du verbe ἀμαυρόω, qui ſignifie *obſcurcir*. *Amaurоſis* eſt la même choſe que le *gutta ſerena* des latins. *Voy.* GOUTTE SEREINE. (*N*)

AMAUSENSIS PAGUS, *Géogr. du moyen âge*. *Amaous*, *Amous*, *Amaviorum*, *Amavorum*, contrée d'*Amous*, dans la Séquanie. Ce canton dont M. de Valois, ni la Martiniere, ni les autres dictionnaires ne diſent rien, étoit le premier des quatre *pagi* de la Séquanie. *Amaous*, ſelon M. Bullet, dans ſon *dictionnaire Celtique*, ſignifie *habitant de la plaine*. M. Chevalier, dans le *premier volume* de l'*hiſtoire de Poligni*, prétend qu'il a pris ſon nom de ſa ſituation en lieux bas & humides ; il ajoute qu'*Amous* étoit un nom connu dans la baſſe-Egypte. M. Droz dans ſes *mémoires ſur Pontarlier*, ſa patrie, le dérive du mot grec *homouſiani*, donné par les ariens aux catholiques, convenant aux habitans de cette contrée, qui avoient conſervé la pureté de la foi.

Quoi qu'il en ſoit de ces étymologies que nous ne garantiſſons pas, il paroît qu'*Amagetobria*, dont parle Céſar, lieu où ſe donna un combat ſi funeſte aux Eduens, a pu donner le nom à ce canton. L'hiſtorien de Poligni place ce lieu ſur la

Digitized by Google

voie de Poligni à Autun sur le Doux aux environs de Portober & de Gevry, qui eſt le *Dubris* de la table Théodoſienne. M. Dunod le fixe à la *Moigte-de-Broie*, près du confluent de la Saône & de l'Ognon. Il prétend qu'*Angetobria* vient de deux mots celtiques, qui ſignifient *ville ſur une riviere*, *ville du pont ou du paſſage*.

Ce canton comprenoit les bailliages de Dole & de Quingey, ceux d'Arbois & de Gray en partie, avec le vicomté d'Auxonne. Ainſi tout ce qui étoit entre la Saône, la Seille & la Braine, étoit de l'*Amaous*.

Varé enrichit l'abbaye de Sainte-Reine, en 721, des terres de Chaſelles & de Charney, dans le voiſinage de Seurre. *Caſellæ & Cariniacum in pago Amavorum*, (Voyez *hiſt. de Bourg. in-fol. t. I, p. j, iv. pr.*) Le prieuré de S. Vivant, fondé en 863, entre Dole & Auxonne, à deux lieues de la Saône, dans un terrein qui appartenoit à Valon, évêque d'Autun, eſt appellé *Saint-Vivant en Amaous*, *in comitatu Amauſo*, pour le diſtinguer de Saint-Vivant ſous Vergy, établi en 963. *Voyez Maiſon de Vergy*, par Duchêne, *pag.* 14, 15, *pr. in-fol.* Dunod, *hiſtoire de Franche-Comté*, *tom. I*, *pag.* 296. On voit par une chartre, datée de la douzieme année du regne de Conrad, roi de la Bourgogne Transjurane, en 953, que Létalde donne au chapitre de S. Etienne de Beſançon, les égliſes de S. Maurice à Grag & à Pontarlier-ſur-Saône: *duas eccleſias in Gradiaco & rure Pontiliaco in pago Amauſenſi*. Ce Létalde eſt qualifié le plus noble des comtes, *cæterorum comitum nobiliſſimus*; & dans le cartulaire de S. Vincent de Mâcon, il eſt appellé un *comte imperial*. (*Voy.* Dunod. *tom. II*, *pag.* 594. *Hiſt. de Poligni*, *tom. I*, *pag.* 96.) Un titre de 951 fait mention de Chiſſey ſur la Loue, au comté d'*Amaous*. Vaudrey, Mont, au nord-oueſt de Poligny, au-delà de Grozon, étoient de la contrée d'*Amous*. Une partie du bailliage de Quingey, & du climat que la Loue parcourt, avant de ſe rendre dans le Doux, ſont appellés le *val d'Amaous*.

Les Amouſiens occupoient les deux rives du Doux, dans la partie inférieure de ſon cours. comme les Varaſques les occupoient dans ſa partie ſupérieure. (*C*)

AMAUTAS, ſ. m., *Hiſt. mod.*, philoſophes du Pérou ſous le regne des *Incas*. On croit que ce fut l'*Inca Roca* qui fonda le premier des écoles à Cuſco, afin que les *Amautas* y enſeignaſſent les ſciences aux princes & aux gentilshommes; car il croyoit que la ſcience ne devoit être que pour la nobleſſe. Le devoir des *Amautas* étoit d'apprendre à leurs diſciples les cérémonies & les préceptes de leur religion; la raiſon, le fondement & l'explication des loix, la politique & l'art militaire, l'hiſtoire & la chronologie, la poéſie même, la philoſophie, la muſique & l'aſtrologie. Les *Amautas* compoſoient des comédies & des tragédies, qu'ils repréſentoient devant leurs rois & les ſeigneurs de la cour aux fêtes ſolemnelles. Les ſujets de leurs tragédies étoient des actions militaires, le triomphes de leurs rois ou d'autres hommes illuſtres. Dans les comédies ils parloient de l'agriculture, des affaires domeſtiques, & des divers événemens de la vie humaine. On n'y remarquoit rien d'obſcene ni de rampant; tout au contraire, y étoit grave, ſententieux, conforme aux bonnes mœurs & à la vertu. Les acteurs étoient des perſonnes qualifiées; & quand la piece étoit jouée, ils venoient reprendre leur place dans l'aſſemblée, chacun ſelon ſa dignité. Ceux qui avoient le mieux réuſſi dans leur rôle, recevoient pour prix des joyaux ou d'autres préſens conſidérables. La poéſie des *Amautas* étoit compoſée de grands & de petits vers, où ils obſervoient la meſure des ſyllabes. On dit néanmoins qu'au temps de la conquête des Eſpagnols, ils n'avoient pas encore l'uſage de l'écriture, & qu'ils ſe ſervoient de ſignes ou d'inſtrumens ſenſibles pour exprimer ce qu'ils entendoient dans les ſciences qu'ils enſeignoient. Garcilaſſo de la Vega, *Hiſt. des Incas*, *liv. II & IV.* (*G*)

* AMAXIE, ville ancienne de la Cilicie, féconde en bois propres pour la marine.

* AMAXITE, ancienne ville de la Broïde, où Apollon eut un temple dont Chryſès fut grand-prêtre.

AMAZONE, ſ. f. *Hiſt. anc.*, femme courageuſe & hardie, capable de grands exploits. *V.* VIRAGO, HÉROÏNE, &c.

Amazone, dans un ſens plus particulier, eſt le nom d'une nation ancienne de femme

Digitized by Google

femmes guerrieres, qui, dit-on, fonderent un empire dans l'Asie mineure, près du Thermodon, le long des côtes de la mer Noire.

Il n'y avoit point d'hommes parmi elles; pour la propagation de leur espece, elles alloient chercher des étrangers; elles tuoient tous les enfans mâles qui leur naissoient, & retranchoient aux filles la mamelle droite pour les rendre plus propres à tirer de l'arc. C'est de cette circonstance qu'elles furent appellées *Amazones*; mot composée d'*α* privatif, & de *μάζος*, *mamelle*, comme qui diroit *sans mamelle*, ou *privée d'une mamelle*.

Les auteurs ne sont pas tous d'accord qu'il y ait eu réellement une nation d'*Amazones*. Strabon, Paléphate, & plusieurs autres, le nient formellement: mais Hérodote, Pausanias, Diodore de Sicile, Trogue Pompée, Justin, Pline, Pomponius Mela, Plutarque, & plusieurs autres l'assurent positivement. Hippocrate dit qu'il y avoit une loi chez elles, qui condamnoit les filles à demeurer vierges, jusqu'à ce qu'elles eussent tué trois des ennemis de l'état. Il ajoute que la raison pour laquelle elles amputoient la mamelle droite à leurs filles, c'étoit afin que le bras de ce coté-là profitât davantage & devint plus fort.

Quelques auteurs disent qu'elles ne tuoient pas leurs enfans mâles; qu'elles ne faisoient que leur tordre les jambes, pour empêcher qu'ils ne prétendissent un jour se rendre les maîtres.

M. Petit, médecin de Paris, a publié en 1681, une dissertation latine, pour prouver qu'il y a eu réellement une nation d'*Amazones*; cette dissertation contient quantité de remarques curieuses & intéressantes sur leur maniere de s'habiller, leurs armes & les villes qu'elles ont fondées. Dans les médailles, le buste des *Amazones* est ordinairement armé d'une petite hache d'armes appellée *bipennes*, ou *securis*, qu'elles portoient sur l'épaule, avec un petit bouclier en croissant que les Latins appelloient *pelta*, à leur bras gauche: c'est ce qui a fait dire à Ovide. *de Ponto*.

Non tibi amazonia est pro me sumenda securis,
Aut excisa levi pelta gerenda manu.

Des géographes & des voyageurs modernes prétendent qu'il y a encore dans quelques endroits des *Amazones*. Le P. Jean de Los Sanctos, capucin portugais, dans sa description de l'Ethiopie, dit qu'il y a en Afrique une république d'*Amazones*; & Ænéas Sylvius rapporte qu'on a vu subsister en Bohême pendant neuf ans, une république d'*Amazones* fondée par le courage d'une fille nommée *Valesca*. (*G*)

AMAZONES, *rivieres des Amazones*; elle traverse toute l'Amérique méridionale d'occident en orient, & passe pour le plus grand fleuve du monde. On croit communément que le premier européen qui l'a reconnu, fut François d'Orellana, espagnol; ce qui a fait nommer cette riviere par quelques-uns *Orellana*: mais avant lui elle étoit connue sous le nom de *Maranon* (qu'on prononce *Maragnon*,) nom qu'elle avoit reçu, à ce qu'on croit, d'un autre capitaine espagnol ainsi appellé. Orellana dans sa relation dit avoir vu en descendant cette riviere, quelques femmes armées dont un cacique indien lui avoit dit de se défier: c'est ce qui l'a fait appeller *riviere des Amazones*.

On prétend que ce fleuve prend sa source au Pérou: après avoir traversé 1000 à 1200 lieues de pays, il se jette dans la mer du Nord sous la ligne. Son embouchure, dit-on, est de 80 lieues.

La carte très-défectueuse du cours de la *riviere des Amazones*, dressée par Samson sur la relation purement historique d'un voyage de cette riviere qu'fit Texeira, accompagné du P. d'Acunha jésuite, a été copiée par un grand nombre de géographes; & on n'en a pas eu de meilleure jusqu'en 1717, qu'on en publia une du P. Fritz jésuite, dans les *lettres édifiantes & curieuses*.

Enfin M. de la Condamine, de l'académie royale des sciences, a parcouru toute cette riviere en 1743; & ce voyage long, pénible & dangereux, nous a valu une nouvelle carte de cette riviere plus exacte que toutes celles qui avoient précédé. Le célebre académicien que nous venons de nommer, a publié une relation de ce voyage très-curieuse & très-bien écrite, qui a été aussi insérée dans le volume de l'académie royale des sciences pour 1745. Nous y renvoyons nos lecteurs, que nous exhortons fort à le lire. M. de la Condamine dit qu'il n'a point vu dans tout ce

Digitized by Google

voyage d'*Amazones*, ni rien qui leur reſſemble; il paroît même porté à croire qu'elles ne ſubſiſtent plus aujourd'hui; mais en raſſemblant les témoignages, il croit aſſez probable qu'il y a eu en Amérique des *Amazones*, c'eſt-à-dire, une ſociété de femmes qui vivoient ſans avoir de commerce habituel avec les hommes.

M. de la Condamine nous apprend dans ſa relation, que l'Orenoque communique avec ce fleuve par la riviere Noire; ce qui juſqu'à préſent étoit reſté douteux. (*O*)

AMAZONIUS, nom donné au mois de décembre par les flatteurs de l'empereur Commode, en l'honneur d'une courtiſanne qu'il aimoit éperdument, & qu'il avoit fait peindre en amazone: ce prince par la même raiſon prit auſſi le ſurnom d'*Amazonius*. (*G*)

AMBA, *voyez* MANGA.

AMBACHT, *Géogr.*, terme de topographie, qui ſe prend aujourd'hui pour une étendue de juriſdiction, pour un territoire dont le poſſeſſeur a droit de haute & de baſſe juſtice. On ne ſe ſert de ce terme, qu'à l'égard de quelques villes de Flandres. Ce mot eſt ancien, mais dans une ſignification un peu différente, quoique relative; car nous liſons dans Feſtus, qu'Ennius a nommé *ambactus*, un eſclave loué pour de l'argent, un mercénaire; & Céſar appelle *ambactus*, une ſorte de cliens; car en parlant des cavaliers gaulois: chacun d'eux, dit-il, à proportion de ſa naiſſance ou de ſon bien, mene avec lui quantité d'*ambactes* & de cliens. Le mot *ambacht*, dans les auteurs du moyen âge, ſignifie *commiſſion*, *office*, *commandement*, *juriſdiction d'une ville & miniſtere*. On en peut voir des exemples dans le gloſſaire latin de Ducange. Quelques-uns prétendent que ce mot eſt d'origine gauloiſe, & le paſſage de Céſar ſemble être pour eux. M. Dacier, dans ſes *notes ſur Feſtus*, prétend qu'il eſt latin. *Amb* ne ſignifie que, *circum*, & *ambactus*, *circum actus*. C'eſt le ſentiment de Saumaiſe, *liv. de uſuris*: d'autres le dérivent des deux mots Allemands *ampt*, office, charge, & *acht*, à l'infinitif *achten*, honorer, eſtimer. Le pere Lubin, *Mercur. géogr. pag.* 125, obſerve qu'*ambactum* ou *ambacta* eſt un mot en uſage dans la Flandre Flamingante, où l'on nomme *ambachten* (pluriel d'*ambacht*,) une eſpece de territoire de la juriſdiction d'une ſorte de banc, *ſcamnum*, ou ſéances & offices de judicature, comme ſont les *ambachts* de Bourbourg, de Bergues, de Furnes, de Caſſel & d'Ypres. Il ajoute qu'elles ne ſont différentes que de nom d'avec les caſtellenies; ce qui ſe prouve, dit-il, par les cartes de ces *ambachts*, auxquelles on a donné le nom latin de *Caſtellnia*. (*C. A.*)

* AMBADAR, ville de la haute Ethiopie, au royaume de Bagamedri, au pié des montagnes, entre les provinces de Savea & Dambea.

AMBAGES, ſ. m. *Belles-lettres*, mot purement latin, adopté dans pluſieurs langues pour ſignifier un amas confus de paroles obſcures & entortillées dont on a peine à démêler le ſens; ou un long verbiage, qui loin d'éclaircir les choſes dont il s'agit, ne ſert qu'à les embrouiller. *Voyez* CIRCONLOCUTION.

* AMBAIBA, arbre qui croît au Bréſil; il eſt très-élevé; ſon écorce reſſemble à celle du figuier; elle couvre une peau mince, épaiſſe, verte & gluante; ſon bois eſt blanc, comme celui du bouleau, mais plus doux & plus facile à rompre: ſon tronc eſt de groſſeur ordinaire, mais creux depuis la racine juſqu'au ſommet; ſa feuille eſt portée ſur un pédicule épais, long de deux ou trois piés, d'un rouge foncé en-dehors, & ſpongieux au-dedans; elle eſt large, ronde, découpée en neuf ou dix lanieres, & chaque laniere a ſa côte, d'où partent des nervures en grand nombre; elle eſt verte en-deſſus, cendrée en-deſſous, & bordée d'une ligne griſâtre; le haut du creux donne une eſpece de moëlle que les Negres mettent ſur leurs bleſſures: les fleurs ſortent de la partie ſupérieure du tronc, & pendent à un pédicule fort court, au nombre de quatre à cinq; leur forme eſt cylindrique: elles ont ſept à neuf pouces de long ſur un pouce d'épaiſſeur; leur cavité eſt pleine de duvet; il y a auſſi des amandes qui ſont bonnes à manger, quand les fleurs ſont tombées; les habitans du Bréſil font du feu avec ſa racine ſeche, ſans caillou ni acier; ils pratiquent un petit trou; ils fichent dans ce trou un morceau de bois dur & pointu qu'ils agitent avec beaucoup de viteſſe; le bois percé eſt ſous leurs piés, & le bois pointu eſt perpendiculaire entre

Digitized by Google

leurs jambes ; l'agitation suffit pour allumer l'écorce.

On attribue à sa racine, à son écorce, à la moëlle, à sa feuille, au suc de ses rejetons, une si grande quantité de propriétés, que les hommes ne devroient point mourir dans un pays où il y auroit une douzaine de plantes de cette espece, si on en savoit faire usage. Mais je ne doute point que ceux qui habitent ces contrées éloignées, ne portent le même jugement de nos plantes & de nous, quand ils lisent les vertus merveilleuses que nous leur attribuons.

* AMBAITINGA. Cet arbre a la branche rougeâtre, le bois d'un tissu fort serré, & la feuille d'un verd éclatant au sommet, pâle à la base, mais d'un grain si rude, qu'elle polit comme la lime. On tire de l'*ambaitinga* une liqueur huileuse ; son fruit est large, menu, long comme la main, bon & doux au goût. *Voyez l'hist. des plantss de* Ray.

§ AMBALAM, s. m. *Hist. nat. botanique*, grand arbre du Malabar, dont Van-Rheede a donné une bonne figure, quoiqu'incomplete, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. I*, *planche II*, *pag.* 91. Les Brames le nomment *godoé ambado*. Jean Commelin, dans ses *notes*, l'appelle *mangæ affinis*, *flore parvo*, *stellato*, *nucleo majori osseo*.

C'est une espece de monbin, qui s'éleve à la hauteur de cinquante piés, & qui étend peu ses branches, de sorte qu'il a une forme alongée, à-peu-près cônique. Il croît dans les terres sablonneuses du Malabar, où il enfonce profondément sa racine, qui est fibreuse, très-ramifiée & très-adhérente. Son tronc, qui a douze ou quinze piés de hauteur, & un pié & demi à deux piés au plus de diametre, est couronné de nombre de branches peu serrées, divergentes en angle ouvert de cinquante à soixante degrés, grosses, assez courtes, dont le bois est mou, blanchâtre, & recouvert d'une écorce épaisse, cendrée : dans les jeunes branches, cette écorce est verte, & couverte d'une espece de rosée bleue. Ses feuilles sont alternes, ailées sur un rang, composées de trois à cinq folioles elliptiques, obtuses, avec une petite pointe à l'extrémité, longues de cinq à huit pouces, deux fois moins larges, minces, mais fermes, seches, lisses, luisantes, verd foncé dessus, plus clair dessous, relevées d'une seule côte, dont les nervures sont nombreuses, opposées, sans aller jusqu'aux bords où elles laissent une marge sensible, & portées sur un pédicule commun, assez long, cylindrique, plat en-dessus ; celle de l'extrémité de l'aile est plus grande que les autres.

Comme cet arbre quitte toutes ses feuilles avant que de fleurir, & n'en reprend de nouvelles que lorsque ses fruits sont prés de la maturité, delà il arrive que les fleurs ne sortent pas des jeunes branches, mais de l'endroit des vieilles branches où la derniere seve s'étoit arrêtée, sous la forme d'une panicule longue de huit à neuf pouces, à cinq ou six branches, sur chacune desquelles elles sont attachées au nombre de dix à douze, sans aucun pédicule. Chaque fleur, avant son épanouissement, forme un bouton sphérique d'une ligne & demie de diametre, qui en s'épanouissant représente une étoile blanche de quatre à cinq lignes de diametre, composée d'un petit calice à cinq ou six feuilles triangulaires, blanc-jaunes, caduques, & d'une corolle de cinq à six pétales elliptiques, pointus, à peine une fois plus longs que large, épais, roides, luisans, une fois plus longs que les feuilles du calice, avec lesquelles ils sont alternes, assez écartés, laissant un espace entr'eux, & caduques.

Du centre du calice s'éleve un disque épais, jaune, sous les bords duquel sont placées, suivant le nombre des pétales, tantôt dix, tantôt douze étamines blanches à antheres jaunes, deux ou trois fois plus courtes qu'eux, & dont cinq ou six sont alternativement plus courtes : elles sont toutes disposées sur un seul rang, de maniere que les plus longues sont opposées aux feuilles du calice : cinq ou six d'entr'elles touchent ainsi au calice, & les cinq ou six autres touchent à la corolle, & sont très-éloignées de l'ovaire, qui est enfoncé dans le centre du même disque, & terminé par cinq ou six styles blancs, légérement velus à leur sommet.

L'ovaire, en mûrissant, devient un fruit en baie ovoïde, obtuse, pendante, au nombre de quinze à vingt à chaque grappe, longue de près de deux pouces, de moitié moins large, verd-brun d'abord, ensuite verd-clair, plus jaunâtre

Digitized by Google

dans la maturité, ferme, charnue à chair épaisse de deux lignes au plus, succulente, acide, agréable au goût & à l'odorat; à une loge remplie presqu'entièrement par un noyau ovoïde, alongé, très-dur, tout couvert de fibres répandues dans la chair, & sous lesquelles il est marqué de cinq angles qui répondent à autant de loges, dans chacune desquelles est contenue une amande ovoïde, pendante.

Qualités. L'*ambalam* répand une odeur forte & comme acide, de ses feuilles & de ses fleurs. Son écorce, ainsi que ses feuilles, a une saveur acide, astringente & assez amere. Il fleurit & fructifie deux fois l'an; savoir, en janvier & en juillet.

Usages. Ses fruits acides se mangent, & se servent dans les repas des Indiens. Leur suc uni à celui de ses feuilles pilées, & réduites en pâte, s'applique avec succès dans les oreilles, pour en calmer les douleurs. Sa racine, appliquée en forme de suppositoire, appelle les regles, lorsqu'elles ont été supprimées; la décoction de son bois se donne avec succès pour arrêter les gonorrhées virulentes: mais son principal usage est pour arrêter la dysenterie, & à cet effet, on emploie son écorce, dont on fait boire la poudre dans du lait aigri, ou, ce qui revient au même, on mêle son suc dans le riz, dont on fait le pain ordinaire, appellé *apen*.

† *Remarques.* La disposition des feuilles de l'*ambalam* a été si négligée dans la figure qu'en donne Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, que dans sa description, on n'auroit pu soupçonner qu'elles fussent ailées, comme elles le sont réellement; ce qui joint à tous les autres caracteres de la fleur & de son fruit, ne nous laisse aucun lieu de douter que cet arbre, que l'on a regardé jusqu'ici comme une espece de mangier, ne soit une espece de monbin, qui vient dans la famille des pistachiers.

Seconde espece. CAT-AMBALAM.

Rheede nous apprend encore dans son *Hortus Malabaricus*, *page* 93, qu'il existe une autre espece de ce genre, nommée *cat-ambalam*, ou *per-ambalam* par les Malabares, & *coducò-ambodà* par les Brames, & il en donne une courte description sans aucune figure.

Le cat-ambalam differe, selon lui, de l'*ambalam*, comme une plante sauvage differe de la même plante cultivée. Ses feuilles sont plus petites & plus arrondies, ainsi que ses fruits, qui sont aussi moins nombreux sur chaque grappe, & dont l'amertume, mêlée à un acide beaucoup plus violent, empêche d'en faire usage. Néanmoins on emploie ses autres parties, comme on fait de l'*ambalam*, & on y reconnoît plus de vertu & d'efficacité. (*M. Adanson.*)

* AMBARE, arbre des Indes, grand & gros, à feuilles semblables à celles du noyer, d'un verd un peu plus clair, & parsemées de nervures qui les embellissent; à fleurs petites & blanches, à fruit gros comme la noix, verd au commencement, d'une odeur forte, d'un goût âpre, jauniſſant à mesure qu'il mûrit; acquérant en même temps une odeur agréable, un goût aigrelet, & plein d'une moëlle cartilagineuse & dure, parsemée de nervures; on le confit avec du sel & du vinaigre; il excite l'appétit & fait couler la bile. *Lémeri.*

AMBARRES, s. m. pl. *Géogr.*, en latin *Ambarri*, peuple que Céſar, (*Lib. I.*) &c. appelle *necessarii & consanguinei Æduorum. Voyez* EDUENS. Ils occupoient le Charolois, selon Vigenere, Munier & d'Ablancourt. Le géographe Samson les place dans la Bresse chalonnoise. Le pere Vignier les transporte jusques dans le comté de Bar-sur-Seine & le pays Lassois. Tite-Live nomme les *Ambarres* avec les Eduens, parmi les peuples gaulois qui passerent en Italie, sous la conduite de Belloveſe, l'an de Rome 138. (*M. Beguillet.*)

AMBARVALES, adj. pl. pris subst. *Hist. anc.*, fêtes ou cérémonies d'expiation que les Romains faisoient tous les ans dans les campagnes, pour obtenir les dieux une abondante moisson. *V.* FÊTE.

A cette fête ils sacrifioient une jeune vache, une truie, ou une brebis, après l'avoir promenée trois fois autour du champ; ce qui fit donner à cette fête le nom d'*ambarvales*, lequel est dérivé d'ἀμφὶ, *autour*, ou *ambio*, faire le tour, & de *arva*, champs; d'autres, au lieu d'*ambarvalia*, écrivent *amburbalia* & *amburbia*, & le font venir de *ambio*, faire le tour, & *urbs*, ville.

Du nom des animaux qu'on sacrifioit en cette fête, on la nommoit auſſi *suove-*

Digitized by Google

taurileſ, *ſuovetaurilia*. *Voy.* SUOVETAURILES.

Le *carmen ambarvale* étoit une priere qui ſe faiſoit en cette occaſion, dont Caton nous a conſervé la formule, *chap. cvlj.*, *de re ruſticâ*.

Les prêtres qui officioient à cette ſolemnité, s'appelloient *fratres arvales*. *V.* ARVALES & AGRICULTURE.

Cette fête ſe célébroit deux fois l'année, à la fin de janvier, ou ſelon quelques auteurs, au mois d'avril, & pour la ſeconde fois au mois de juillet: mais on n'a rien de certain ſur le jour auquel elle étoit fixée. (*G*)

AMBASSADE, ſ. f. *Hiſt. mod.*, envoi que les princes ſouverains ou les états ſe font les uns aux autres de quelque perſonne habile & expérimentée, pour négocier quelque affaire en qualité d'*ambaſſadeur*. *Voyez* AMBASSADEUR.

Le P. Daniel dit que c'étoit la coutume, ſous les premiers rois de France, d'envoyer enſemble pluſieurs *ambaſſadeurs* qui compoſoient une eſpece de conſeil: on obſerve encore quelque choſe d'aſſez ſemblable à cela dans les traités de paix. L'*ambaſſade* de France à Nimegue pour la paix, étoit compoſée de trois plénipotentiaires; celle de Munſter de deux, *&c.*

L'hiſtoire nous parle auſſi d'*ambaſſatrices*; Mme. la maréchale de Guébriant a été, comme dit Wicquefort, la premiere femme, & peut-être la ſeule, qui ait été envoyée par aucune cour de l'Europe, en qualité d'*ambaſſadrice*. Matth. *liv. IV*, *vie de Henri IV*, dit que le roi de Perſe envoya une dame de ſa cour en *ambaſſade* vers le grand-ſeigneur, pendant les troubles de l'empire.

AMBASSADEUR, ſ. m. *Hiſt. mod.*, *miniſtre public* envoyé par un ſouverain à un autre, pour y repréſenter ſa perſonne. *Voyez* MINISTRE.

Ce mot vient de *ambaſciator*, terme de la baſſe latinité, qui a été fait de *ambactus*, vieux mot emprunté du gaulois, ſignifiant *ſerviteur*, *client*, *domeſtique* ou *officier*, ſelon Borel, Ménage, & Chifflet, d'après Saumaiſe & Spelman: mais les jéſuites d'Anvers, dans les *act. ſancti Mart. Tom. II*, *page* 128, rejettent cette opinion, parce que l'*ambacti* des Gaulois avoit ceſſé d'être en uſage longtemps avant qu'on ſe ſervit du mot latin *ambaſcia*; cependant cela n'eſt pas ſtrictement vrai, car on trouve *ambaſcia* dans la loi ſalique, *tit. xix.* qui s'eſt fait d'*ambactia*, en prononçant le *t* comme dans *actio*; & *ambactia* vient d'*ambactus* & ce dernier d'*ambact*. Lindenbroeg le dérive de l'allemand *ambacht*, qui ſignifie *œuvre*, comme ſi on ſe louoit pour faire quelque ouvrage ou légation. Chorier eſt du ſentiment de Lindenbroeg au ſujet du même mot, qui ſe trouve dans la loi des Bourguignons. Albert Acharifius en ſon dictionnaire italien, le dérive du latin *ambulare*, marcher ou voyager. Enfin les jéſuites d'Anvers, à l'endroit que nous venons de citer, diſent que l'on trouve *ambaſcia* dans les loix de Bourguignons, & que c'eſt delà que viennent les mots *ambaſſicatores* & *ambaſciatores*, pour dire les *envoyés*, les *agens* d'un prince ou d'un état, à un autre prince ou état. Ils croient donc que chez les barbares qui inonderent l'Europe, *ambaſcia* ſignifioit le diſcours d'un homme qui s'humilie ou s'abaiſſe devant un autre, & qu'il vient de la même racine qu'*abaiſſer*, c'eſt-à-dire, de *an* ou *am* & de *bas*.

En latin nous nommons ce miniſtre *legatus* ou *orator*: cependant il eſt certain que le mot *ambaſſadeur* a chez nous une ſignification beaucoup plus ample que celui de *legatus* chez les Romains; & à la réſerve de la protection que le droit des gens donne à l'un & donnoit à l'autre, il n'y a preſque rien de commun entr'eux. *Voyez* LEGATUS.

Les *ambaſſadeurs* ſont ou *ordinaires* ou *extraordinaires*.

AMBASSADEUR ORDINAIRE, eſt celui qui réſide en la cour d'un autre prince par honneur, pour entretenir réciproquement une bonne intelligence, pour veiller aux intérêts de ſon maître, & pour négocier les affaires qui peuvent ſurvenir. Les *ambaſſadeurs ordinaires* ſont d'inſtitution moderne; ils étoient inconnus il y a 200 ans: avant ce temps-là, tous les *ambaſſadeurs* étoient *extraordinaires*, & ſe retiroient ſi-tôt qu'ils avoient achevé l'affaire qu'ils avoient à négocier. *Voy.* ORDINAIRE.

AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE, eſt celui qui eſt envoyé à la cour du prince pour quelque affaire particuliere & preſſante, comme pour conclure une paix ou un mariage, pour faire un com-

Digitized by Google

pliment, *&c. V.* EXTRAORDINAIRE.

A la vérité il n'y a nulle différence eſſentielle entre *ambaſſadeur ordinaire & ambaſſadeur extraordinaire* : le motif de leurs *ambaſſades* eſt tout ce qui les diſtingue : ils jouiſſent également de toutes les prérogatives que le droit des gens leur accorde.

Athenes & Sparte floriſſantes, dit M. Toureil, n'avoient autrefois rien tant aimé que de voir & d'entendre dans leurs aſſemblées divers *ambaſſadeurs* qui recherchoient la protection ou l'alliance de l'une ou de l'autre. C'étoit, à leur gré, le plus bel hommage qu'on leur pût rendre; & celle qui recevoit le plus d'*ambaſſades*, croyoit l'emporter ſur ſa rivale.

A Athenes, les *ambaſſadeurs* des princes & des états étrangers montoient dans la tribune des orateurs pour expoſer leur commiſſion & pour ſe faire mieux entendre du peuple : à Rome ils étoient introduits au ſénat, auquel ils expoſoient leurs ordres. Chez nous, les *ambaſſadeurs* s'adreſſent immédiatement & uniquement au roi.

Le nom d'*ambaſſadeur*, dit Ciceron, eſt ſacré & inviolable : *non modò inter ſociorum jura, ſed etiam inter hoſtium tela incolume verſatur. In Ver. orat. VI.* Nous liſons que David fit la guerre aux Ammonites pour venger l'injure faite à ſes *ambaſſadeurs*. *Liv. II des rois, chap. x.* Alexandre fit paſſer au fil de l'épée les habitans de Tyr, pour avoir inſulté ſes *ambaſſadeurs*. La jeuneſſe de Rome ayant outragé les *ambaſſadeurs* de Vallone, fut livrée entre leurs mains pour les en punir à diſcrétion.

Les *ambaſſadeurs* des rois ne doivent point aller aux noces, aux enterremens, ni aux aſſemblées publiques & ſolemnelles, à moins que leur maître n'y ait intérêt : ils ne doivent point auſſi porter le deuil, pas même de leurs proches; parce qu'ils repréſentent la perſonne de leur prince, à qui il eſt de leur devoir de ſe conformer en tout.

En France le *nonce* du pape a la préſéance ſur tous les autres *ambaſſadeurs*, & porte la parole en leur nom, lorſqu'ils s'agit de complimenter le roi.

Dans toutes les autres cours de l'Europe, l'*ambaſſadeur* de France a le pas ſur celui d'Eſpagne, comme cette couronne le reconnut publiquement au mois de mai 1662, dans l'audience que le roi Louis XIV, donna à l'*ambaſſadeur* d'Eſpagne, qui en préſence de vingt-ſept autres tant *ambaſſadeur* qu'envoyés des princes, proteſta que le roi ſon maître ne diſputeroit jamais le pas à la France. Ce fut en réparation de l'inſulte faite à Londres l'année précédente par le baron de Batteville, *ambaſſadeur* d'Eſpagne, au comte d'Eſtrades *ambaſſadeur* de France : on frappa à cette occaſion une médaille. (*G*)

AMBEL, ſ. m. *Hiſt. nat. Bot.*, eſpece de nénufar, figurée aſſez bien ſous ce nom, mais ſans les détails du fruit, dans l'*Hortus Malabaricus, vol. II, planche XXVI, page* 51. Les Brames l'appellent *ſaluca*. Jean Commelin la nomme *nymphoſa Indica flore candido, folio in ambitu ſerrato* : & M. Linné la déſigne ſous le nom de *nymphæa lotus, foliis cordatis dentatis. Syſt. Nat. édition in-12, pag.* 361.

Cette plante croît en Egypte, au Sénégal & aux Indes, dans les terres argilleuſes ou limoneuſes, voiſines des rivieres & inondées. Elle eſt vivace par ſa racine ſeulement, que l'on appelle *kélangu* au Malabar; c'eſt un tubercule ſphéroïde de trois pouces environ de diametre, charnu, tendre, blanc, recouvert d'une pellicule noire. De la partie ſupérieure de ce tubercule, qui tient lieu à la plante de tiges & de branches, ſe répandent en rond, & comme autant de rayons horizontaux, mais un peu inclinés, quarante à cinquante racines ſimples, blanches, charnues, molles, celluleuſes & comme ſpongieuſes, longues de trois à quatre pouces, du diametre de deux à trois lignes. Du milieu de ces racines s'élevent douze à quinze pédicules cylindriques, verds, fiſtuleux, c'eſt-à-dire poreux longitudinalement, liſſes, luiſans, longs d'un pié environ, & de deux à trois lignes de diametre, portant chacun une feuille en cœur arrondi, de ſept à huit pouces de longueur, d'un ſixieme moins large, fendue par derriere juſques près de ſon milieu, où elle eſt portée ſur le pédicule, bordée tout autour de ſoixante dentelures aiguës, alternes, avec autant de crénelures creuſées en croiſſant, d'un verd-noir, liſſe, très-luiſant deſſus, d'un rouge-brun en-deſſous, où elle eſt relevée de quinze groſſes côtes qui ſe ramifient en quatres branches qui vont ſe terminer à chacune des dentelures de ſes

Digitized by Google

bords. Chaque feuille flotte horizontalement sur l'eau, son pédicule se prêtant à ses mouvemens.

Chaque pié produit environ cinq à six fleurs distinctes, portées chacune sur un pédoncule qui sort de l'aisselle d'une feuille, ce pédoncule est un peu plus long qu'elles, de quinze pouces environ, sur six lignes de diametre. La fleur, avant de s'épanouir, forme un bouton ovoïde, pointu, d'un à deux pouces de longueur; en s'épanouissant, elle représente une rose double, ouverte horizontalement, de quatre pouces de diametre, composée de quinze feuilles étagées ou disposées sur trois rangs, chacun de cinq, dont les dix intérieurres sont blanches, & les cinq extérieures qui tiennent lieu de calice, sont couleur de rose-clair en-dessus & verdâtres en-dessous. Ces feuilles sont elliptiques, charnues, assez semblables à celles d'une tulipe, deux fois plus longues que larges; & quoiqu'elles aient l'apparence d'une corolle, elles n'en ont cependant d'autre caractere que la couleur, comme dans la tulipe; car d'ailleurs elles n'ont qu'une structure grossiere, une substance épaisse; elles ne tombent que lorsqu'elles sont pourries; elles font corps avec la moitié inférieure de l'ovaire sur lequel elles sont implantées par étages; enfin ce n'est qu'un vrai calice. Sur l'autre moitié de l'ovaire sont attachées environ quarante étamines faisant corps avec lui, & disposées sur deux rangs dont l'intérieur est plus court, fort serrées, contiguës aux feuilles du calice, & deux à trois fois plus courtes qu'elles: ce sont des filets plats, portant vers leur extrémité qui est plus large, une anthere oblongue, jaune, qui s'ouvre longitudinalement en deux loges, & qui répand une poussiere composée de molécules ovoïdes, blanchâtres & transparentes. Au milieu de cette fleur & de ces étamines qui couvrent entiérement l'ovaire, celui-ci ne paroît que par ses quinze stigmates plats qui rampent sur son centre, comme autant de rayons en rose, jaunâtres, plus étroits à leur origine, & arrondis à leur extrémité. Cet ovaire, en mûrissant, devient une capsule charnue, sphérique, d'un pouce à un pouce & demi de diametre, comparable à celle du pavot, partagée de même en quinze cellules par autant de cloisons membraneuses un peu charnues, dont les parois sont couvertes de semences qui y sont attachées horizontalement. Ces graines sont ovoïdes, fort petites, d'abord blanches, ensuite cendrées dans leur maturité.

Qualités. Toute cette plante a une saveur aqueuse.

Usages. Le tubercule de sa racine, qui est charnu, plus tendre que la châtaigne, & d'une saveur aqueuse, astringente, se mange crud dans tous les pays où elle croît. Il a plus de goût étant cuit dans l'eau ou sur les charbons. C'est une grande ressource dans les temps de disette. On mange aussi communément les graines de l'*ambel* comme celles du pavot; mais avec cette différence que celles-ci rafraîchissent sans assoupir, & qu'on en peut manger cinquante têtes sans en être incommodé.

Remarques. Les anciens appelloient du nom général de *lotos*, toutes les plantes qui au défaut des nourritures ordinaires, pouvoient y suppléer; le *diospyris* ou *guaiacana*, le micacoulier *celti*, le jujubier, & le laurier cerise, furent de ce nombre parmi les arbres; & il n'est pas douteux que l'*ambel* ne soit le *lotos Ægyptia* ou le lotos des marais, décrit par Théophraste, *liv. IV*, *chap.* 10, & par Pline *liv. XIII*, *chap.* 17. Sa racine est appellée *corsion* par les Grecs, selon Théophraste, *kélangu* au Malabar, *galum* aux Indes, & *tat* au Sénégal.

Seconde espece. ARECA-AMBEL. L'*areca-ambel* est, selon Rheede, une autre espece d'*ambel* dont il donne la description sans figure dans son *hortus Malabaricus*, *vol. XI*, *pag.* 52, qui n'en differe presque qu'en ce qu'elle est plus haute, qu'elle a ses feuilles un peu plus grandes, moins roséés, plus blanches, relevées d'un petit tubercule au centre des stigmates.

Elle a les mêmes vertus, & indépendamment de l'usage qu'on en fait pour la nourriture, elle sert aussi-bien qu'elle comme remede dans plusieurs maladies où il est nécessaire de rafraîchir. A cet effet, on confit ses graines au sucre pour les manger au besoin. La décoction de sa racine se boit dans les difficultés d'uriner. Ses feuilles pilées avec celles de l'*ottel-ambel*, qui est un stratiote, & cuites dans le beurre, sont un sternutatoire très-recommandé pour les douleurs des yeux. (*M. Adanson*)

Digitized by Google

* AMBELA, arbre que les Indiens appellent *charamei*, & les Perſes & les Arabes *ambela*. Il y en a de deux eſpeces : l'une eſt auſſi grande que le néflier ; elle a la feuille du poirier & le fruit ſemblable à la noiſette, mais anguleux & aigrelet. On le confit dans ſa maturité, & on le mange avec du ſel. L'autre eſpece eſt de la même grandeur: mais la feuille eſt plus petite que celle du poirier, & ſon fruit plus gros. Les Indiens font bouillir ſon bois avec le ſantal, & prennent cette décoction dans la fievre.

Le premier *ambela* croît ſur les bords de la mer ; le ſecond en terre ferme. L'écorce de la racine de l'un & de l'autre donne un lait purgatif, qu'on fait prendre avec le ſuc d'une dragme de moutarde pilée, à ceux qui ſont attaqués d'aſthme. L'on arrête l'effet de ce purgatif quand il agit trop, avec la décoction de riz, qu'on garde deux ou trois jours pour la rendre aigre. Le fruit de l'*ambela* ſe mange. On le confit. On l'emploie auſſi dans les ragoûts. *Voy. Bot. de* Parkinſon.

* AMBER, riviere d'Allemagne dans la Baviere, qui a ſa ſource à deux lieues de Fuxſen, & ſe joint à l'Iſer au-deſſus de Landshut.

* AMBERG, ville d'Allemagne dans le Nordgow, capitale de haut Palatinat de Baviere ſur la riviere de Wils. *Long.* 29, 30 ; *lat.* 49, 26.

AMBERG, *Géogr. mod.*, montagne de Suede, dans la Gothie orientale, à deux milles de Wadſtena. Elle eſt ſi haute, que de ſon ſommet l'on découvre cinquante clohers, ce qui eſt beaucoup dans une contrée où les villes & les villages ne ſont pas fort rapprochés. L'on parle auſſi d'une large pierre plate qui ſe trouve à ce ſommet, & que l'on crit être la tombe d'un des anciens rois du pays. (*D. G.*)

* AMBERT, ville de France dans la baſſe Auvergne, chef-lieu du Livradois. *Long.* 21, 28 ; *lat.* 45, 28.

AMBETTI, ſ. m. *Hiſt. nat. bot.*, herbe annuelle qui croît au Malabar, dans les terreins ſablonneux & pierreux. Les Brames l'appellent *ambetti*, & les Malabares, *tsjeria nurinam puli*, nom ſous lequel Rheede en a publié une aſſez bonne figure dans ſon *hortus Malabaricus*, *vol. IX*, *pl. LXXXVI*, *pag.* 167.

Cette plante n'a guere plus de deux piés & demi à trois piés de longueur, & eſt ordinairement couchée ſous le poids de ſes feuilles & de ſes tiges, qui ſont charnues, aqueuſes, cylindriques, noueuſes, rouge-brun, âpres & rudes par les poils longs dont elles ſont ſemées çà & là, de trois à cinq lignes de diametre, comme la tige d'où elles ſortent en petit nombre, diſpoſées alternativement & ſur une même plan. Ses feuilles ſont pareillement alternes & étendues ſur un même plan, taillées en cœur allongé, mais oblique, de maniere qu'un des lobes eſt beaucoup plus long que l'autre, & forme une oreille qui retourne ſur le pédicule : leur longueur eſt de quatre à cinq pouces, & leur largeur une fois moindre : elles ſont charnues, molles, ondées ſur leurs bords, ou marquées de 15 à 20 crenelures rondes, inégales, ſemées çà & là de quelques longs poils blancs qui leur donnent un peu de rudeſſe, luiſantes, d'un verd-gai, relevées en-deſſous de trois côtes principales & portées ſur un pédicule cylindrique, rougeâtre, trois fois plus court qu'elles, accompagné à ſon origine de deux ſtipules elliptiques, pointues, larges, membraneuſes & blanchâtres.

De l'aiſſelle de chacune des feuilles ſupérieures, ſort un pédicule cylindrique, long d'un pouce, terminé par un corymbe de deux ou trois fleurs blanches, très-luiſantes & très-brillantes, ou étincelantes, ſemées auſſi de poils de ſix à huit lignes de diametre, portées chacune ſur un pédoncule particulier trois ou quatre fois plus court qu'elles. De ces trois fleurs, deux ſont femelles, la troiſieme eſt mâle : celle-ci eſt la plus petite ; elle conſiſte en un ſeul calice coloré, partagé juſques vers le bas en quatre feuilles elliptiques, évaſées, dont deux oppoſées plus petites, & en huit étamines très-courtes, à antheres jaunes & ſeſſiles, avec une apparence de bouton de ſtigmate au centre. Les fleurs femelles conſiſtent chacune en un calice coloré qui fait corps avec l'ovaire cônique renverſé à trois angles, qu'il ſurmonte, & au-deſſus duquel il eſt reſſerré & diviſé en trois lobes qui imitent trois pétales inégaux, elliptiques, obtus, oppoſés à ſes angles qui ſont blancs & luiſans comme eux, mais veinés de rouge. Ces fleurs n'ont pas d'autre corolle ni d'étamines, mais ſeulement trois ſtyles fourchus, chacun en

Digitized by Google

deux, & terminé par un ſtigmate ſphérique, verd, de ſorte qu'il y a ſix ſtigmates. L'ovaire, qui faiſoit auparavant partie du calice, devient en mûriſſant une capſule turbinée à trois angles aigus, arrondie en-deſſus, pointue en-deſſous, large de ſix à huit lignes, un peu moins longue, partagée intérieurement en trois loges qui ne s'ouvrent point, & qui contiennent chacune beaucoup de graines très-fines, ovoïdes, d'abord blanches, enſuite rougeâtres.

Sa racine eſt formée d'un paquet de fibres charnues, d'un blanc rouſſâtre, de deux pouces au plus de longueur.

Qualités. Toute cette plante eſt aqueuſe, d'une ſaveur amere dans ſes racines, & acide dans ſes autres parties.

Uſages. Elle paſſe pour un excellent vulnéraire. Ses feuilles cuites dans l'huile s'appliquent ſur les bleſſures. Amorties ſur le feu, & miſes en nouet avec un peu de ſel dans les dents creuſes & gâtées, & ſur les gencives enflammées, elles les nettoient, & les affermiſſent.

Remarques. L'*ambetti* eſt, comme l'on voit, une eſpece de plante du genre que Plumier a appellé *begona*, & vient naturellement dans la famille des pourpiers. (*M. Adanſon.*)

AMBEZ, *terme de géographie*, qui joint avec celui de *bec*, ſignifie *embouchure*. On appelle *bec d'Ambez* le lieu où la Garonne & la Dordogne mêlant leurs eaux dans un lit commun, à cinq lieues de Bourdeaux, perdent leur nom l'une & l'autre, pour prendre celui de la Gironde. On dérive le mot *ambez* du latin *ambæ*, tous les deux: cette étymologie paroît aſſez naturelle. (*C. A.*)

AMBEZAS, ſe dit au *trictrac* de deux as qu'on amene en jouant les dés. *Voyez* AS, RAFLE & TRICTRAC.

AMBI, ſ. m. machine ou *inſtrument de chirurgie*, inventé par Hippocrate pour réduire la luxation du bras avec l'épaule. *Voyez* LUXATION. Il eſt compoſé de deux pieces de bois jointes enſemble par une charniere: l'une ſert de pié & eſt parallele au bras qui eſt attachée par pluſieurs lacs, & elle fait avec la premiere piece un angle droit qui ſe trouve placé préciſément ſous l'aiſſelle. *Voyez les fig.* 10 & 12. *Pl. IV, de chirurgie.*

Pour ſe ſervir de l'*ambi*, on lie le bras ſur le levier dont la charniere eſt le point fixe; & en appuyant avec force ſur l'extrémité du levier, on lui fait décrire une courbe pour approcher cette extrémité du pié de l'inſtrument: ce mouvement fait en même temps l'extenſion, la contre-extenſion & la réduction de l'os.

Cette machine a quelques avantages: le bras peut y être placé de façon que les muſcles ſoient relâchés; elle a une force ſuffiſante, & on pourroit même lui en donner davantage, en allongeant le bout de ſon levier. L'extenſion & la contre-extenſion ſont également fortes, puiſque la même cauſe les produit en même temps. Mais l'*ambi* a auſſi des défauts conſidérables, en ce que la tête de l'os peut être pouſſée dans ſa cavité, avant que les extenſions aient été ſuffiſantes. On riſque alors de renverſer en dedans ou le rebord cartilagineux, ou la capſule ligamenteuſe. Au reſte, cette machine ne pourroit convenir tout au plus que pour la luxation en deſſous, & on fait que le bras ſe luxe fort facilement en devant & en dehors. M. Petit a inventé une machine qui convient également à toutes les eſpeces de luxations du bras. *V.* MACHINE *pour la luxation du bras.* (*Y*)

AMBIA, *Méd.*, eſt, ſuivant Monard, un bitume liquide, jaune, dont l'odeur approche de celle du tacamahaca; il eſt réſolutif, fortifiant, adouciſſant: il guérit les dartres, la gratelle. On s'en ſert pour les humeurs froides: il a les mêmes vertus que les gommes. (N)

AMBIAN *ou* AMBIAM, eſt, ſelon quelques géographes, une ville & un royaume d'Ethiopie; ſelon la Martiniere, cette ville & ce royaume ſont imaginaires.

AMBIANT, adj. ſe dit *en phyſique* de ce qui forme comme un cercle ou une enveloppe à l'entour de quelque choſe; ce qu'on appelle *ambiens* en latin, ou *circumambiens*, comme l'athmoſphere qui enveloppe la terre & tout ce qu'elle porte: ainſi on dit l'*air ambiant* pour l'*air environnant*, *les corps ambians* pour *les corps environnans. Voyez* AIR. (*O*)

* AMBIBARIENS, peuples de l'ancienne Gaule: on croit que ce ſont aujourd'hui ceux du dioceſe d'Avranches.

AMBIDEXTRE, adj. pris ſubſt. *Juriſp. qui ſe ſert des deux mains* avec une aiſance égale. *Voyez* MAIN. Ce mot vient du latin *ambidextra*, compoſé de

Digitized by Google

ambo, les deux, & *dextra*, main droite; fait à l'imitation du mot grec ἀμφιδέξιος, qui signifie la même chose. Hippocrate dans ses *Aphorismes* prétend qu'il n'y a point de femme *ambidextre*: plusieurs modernes cependant soutiennent le contraire, & citent des exemples en faveur de leur sentiment; mais s'il y a des femmes *ambidextres*, il faut avouer du moins qu'il y en a beaucoup moins que d'hommes.

On a aussi appliqué le mot *ambidextre* dans un sens métaphorique, à ceux qui prennent de l'argent de deux parties, & promettent séparément à l'une & à l'autre de s'employer pour elle, comme pourroit faire un exprès, un procureur ou solliciteur de mauvaise foi. (*H*)

* AMBIERLE, ville de France dans le Forez, à trois lieues de Rouane, à quinze de Lyon.

AMBIGENE, adj. *hyperbole ambigene, en géométrie*; c'est elle qui a une de ses branches infinies inscrite, & l'autre circonscrite à son asymptote. *V.* COURBE. Telle est dans la *fig.* 38; *Analyt.* la courbe *BCED*, dont une branche *CB* est inscrite à l'asymptote *AG*, c'est-à-dire tombe au-dedans; & l'autre branche *CED* est circonscrite à l'asymptote *AF*, c'est-à-dire, tombe au-dehors de cette asymptote. M. Newton paroît être le premier qui se soit servi de ce terme, pour désigner certaines courbes hyperboliques du troisieme ordre. (*O*)

AMBIGU, adj. *Gramm.*, ce mot vient de *ambo*, deux, & de *ago*, pousser, mener. Un terme *ambigu*, présente à l'esprit deux sens différens. Les réponses des anciens oracles étoient toujours *ambiguës*; & c'étoit dans cette ambiguité que l'oracle trouvoit à se défendre contre les plaintes du malheureux qui l'avoit consulté, lorsque l'événement n'avoit pas répondu à ce que l'oracle avoit fait espérer selon l'un des deux sens. *Voyez* AMPHIBOLOGIE. (*F*)

AMBITÉ, adj. *en usage dans les verreries.* On dit que le verre est *ambité*, quand il est mou, quand il n'y a pas assez de sable; alors il vient plein de petits grumeaux; le corps du verre en est tout parsemé; les marchandises qui s'en font sont comme pourries, & cassent facilement. Il faut alors le rafiner, & perdre à cette manœuvre du temps & du charbon. *Voyez* VERRERIE.

AMBITION, s. f. *c'est la passion qui nous porte avec excès à nous aggrandir.* Il ne faut pas confondre tous les *ambitieux*: les uns attachent la grandeur solide à l'autorité des emplois; les autres à la richesse; les autres au faste des titres, *&c.* Plusieurs vont à leur but sans nul choix des moyens; quelques-uns par de grandes choses, & d'autres par les plus petites: ainsi telle *ambition* passe pour vice, telle autre pour vertu; telle est appellée *force d'esprit*, telle *égarement & bassesse.*

Toutes les passions prennent le tour de notre caractere. Il y a, s'il est permis de s'exprimer ainsi, entre l'ame & les objets une influence réciproque. C'est de l'ame que viennent tous les sentimens: mais c'est par les organes du corps que passent les objets qui les excitent; selon les couleurs que l'ame leur donne, selon qu'elle les pénetre, qu'elle les embellit, qu'elle les déguise, elle les rebute, ou elle s'y attache. Quand on ignoreroit que tous les hommes ne se ressemblent point par le cœur, il suffiroit de savoir qu'ils envisagent les choses selon leurs lumieres, peut-être encore plus inégales, pour comprendre la différence qui distingue les passions qu'on désigne du même nom: si différemment partagés d'esprit, de sentimens & des préjugés, il n'est pas étonnant qu'ils s'attachent au même objet sans avoir en vue le même intérêt; & cela n'est pas seulement vrai des *ambitieux*, mais aussi de toute passion. (*X*)

* Les Romains avoient élevé un temple à l'*ambition*, & ils le lui devoient bien. Ils la représentoient avec des ailes & les piés nus.

AMBITUS, s. m. est, *en musique*, le nom qu'on donnoit autrefois à l'étendue particuliere de chaque ton ou mode du grave à l'aigu; car quoique l'étendue d'un mode fût en quelque maniere fixée à deux octaves, il y avoit des tons irréguliers dont l'*ambitus* excédoit cette étendue, & d'autres qui n'y arrivoient pas. *Voyez* MODE, TON *de l'église.* (*S*)

AMBIVARETES, s. m. *Geogr.*, en latin *Ambivareti*, peuples Gaulois qui ne peuvent être placés, dit Samson, que dans le diocese de Nevers, dont la capitale, selon César, étoit *in Æduis.* Ce général y tenoit les otages de la Gaule, ses

Digitized by Google

magasins, sa caisse militaire, &c. Epe-redorix & Viridomaire, deux chefs des Eduens, dont les *Ambivaretes* étoient sujets, y massacrerent les Romains, & mirent le feu à la ville, ce qui fut le signal de la révolte des Gaules contre César. (*M. Beguillet.*)

AMBLE, s. m. c'est, *en langue de manége*, un pas de cheval, dans lequel il a toujours à la fois deux jambes levées du même coté. *Voyez* PAS.

Ce pas est un train rompu, un cheval qui va l'*amble*, mouvant toujours à la fois les deux jambes de droite ou les deux de gauche. L'*amble* est l'allure naturelle des poulains, & ils s'en défont dès qu'ils sont assez forts pour troter. On ne connoit point cette allure dans les manéges, où les écuyers ne veulent que le *pas*, le *trot*, & le *galop*. La raison qu'ils en donnent est qu'on peut mettre au galop un cheval qui trote, sans l'arrêter; mais qu'on ne peut pas le mettre de même de l'*amble* au galop sans l'arrêter; ce qui prend du temps, & interrompt la justesse & la cadence du manége. *V.* TROT, GALOP, *&c.*

Il y a différentes manieres pour dresser un jeune cheval à l'*amble*. Quelques-uns le fatiguent à marcher pas à pas dans des terres nouvellement labourées, ce qui l'accoutume naturellement à la démarche de l'*amble*. Mais cette méthode a ses inconvéniens; car on peut en fatiguant ainsi un jeune cheval, l'affoiblir & l'estropier.

D'autres, pour le former à ce pas, l'arrêtent tout court tandis qu'il galope, & par cette surprise lui font prendre un train mitoyen entre le trot & le galop; de sorte que perdant ces deux allures, il faut nécessairement qu'il retombe à l'*amble*: mais on risque par-là de lui gâter la bouche, ou de lui donner une encarteluure, ou un nerf-férure.

D'autres l'y dressent en lui chargeant les piés de fers extrêmement lourds; mais cela peut lui faire heurter & blesser les jambes de devant avec les piés de derriere. D'autres lui attachent au paturon des poids de plomb; mais outre que cette méthode peut causer les mêmes accidens que la précédente, elle peut aussi causer au cheval des foulures incurables, ou lui écraser la couronne, *&c.*

D'autres chargent le dos du cheval de terre; de plomb, ou d'autres matieres pesantes; mais il est à craindre qu'on ne lui rompe les vertebres en le surchargeant.

D'autres tâchent de le réduire à l'*amble* à la main, avant de le monter, en lui opposant une muraille ou une barriere, & lui tenant la bride serrée, & le frappant avec une verge, lorsqu'il bronche, sur les jambes de derriere & sous le ventre; mais par-là on peut mettre un cheval en fureur, sans lui faire entendre ce que l'on veut de lui, ou le faire cabrer, ou lui faire écarter les jambes, ou lui faire prendre quelqu'autre mauvais tic dont on aura de la peine à le déshabituer.

D'autres, pour le même effet, lui mettent aux deux piés de derriere des fers plats & longs qui débordent le sabot en devant, autant qu'il faut pour que le cheval, s'il prend le trot, se heurte le derriere des jambes de devant avec le bout des fers; mais il y a à craindre qu'il ne se blesse les nerfs, & n'en devienne estropié pour toujours.

Quelques-uns, pour réduire un cheval à l'*amble*, lui mettent des lisieres autour des jambes en forme de jarretiere, & l'envoient au verd en cet état pendant deux ou trois semaines, au bout desquelles on les lui ôte. C'est ainsi que les Espagnols s'y prennent: mais on n'approuve pas cette méthode; car quoiqu'à la verité il ne puisse pas en cet état troter sans douleur, ses membres n'en souffriront pas moins; & si l'on parvient à le mettre à l'*amble*, son allure sera lente & aura mauvaise grace, parce qu'il aura le train de derriere trop rampant. La maniere de mettre un cheval à l'*amble* par le moyen du tramail, paroit la plus naturelle & la plus sûre.

Mais beaucoup de ceux qui s'en tiennent à cette méthode, tombent encore dans différentes fautes: quelquefois ils font le tramail trop long, & alors il ne sert qu'à faire heurter les piés du cheval confusément les uns contre les autres; ou ils le font trop court, & alors il ne sert qu'à lui faire tournoyer & lever les piés de derriere si subitement, qu'il s'en fait une habitude dont on ne vient guere à bout de le défaire par la suite. Quelquefois aussi le tramail est mal placé, & est mis, de crainte qu'il ne tombe, au-dessus du genou & du sabot: en ce cas l'animal ne peut pas pousser contre, & sa jambe de devant ne peut pas forcer celle de derrie-

Digitized by Google

re à suivre : ou si, pour éviter cet inconvénient, on fait le tramail court & droit, il comprimera le gros nerf de la jambe de derriere, & la partie charnue des cuisses de devant; ensorte que le cheval ne pourra plus aller qu'il ne bronche par devant, & ne fléchisse du train de derriere.

Quant à la forme du tramail, quelques-uns le font de cuir; à quoi il y a cet inconvénient, qu'il s allongera ou rompra : ce qui pourra empêcher le succès de l'opération. Pour un bon tramail, il faut que les cotés soient si fermes, qu'ils ne puissent pas prêter de l'épaisseur d'un cheveu; la housse molette, & si bien arrêtée, qu'elle ne puisse pas se déranger; la bande de derriere plate, & descendant assez bas.

En le dressant à la main, on lui mettra seulement en commençant un demi-tramail pour le dresser d'abord d'un coté; ensuite on en fera autant à l'autre coté; & lorsqu'il ira l'*amble* à la main avec facilité & avec aisance, sans trébucher ni broncher, ce qui se fait d'ordinaire en deux ou trois heures, on lui mettra le tramail. *Voy.* TRAMAIL.

AMBLER, *Man.* c'est *aller l'amble*. *V.* AMBLE. Il y a certains chevaux bien forts, qui *ambient* lorsqu'on les presse au manége; mais c'est le plus souvent par foiblesse naturelle ou par lassitude. (*V*)

AMBLESSINDE, *Géogr.*, village du comté de Westmorland en Angleterre. Il est sur le lac de Wine Adermer, entre les villes de Kindal & de Keswick. On croit que c'est l'ancienne *Ambliogana* des Brigantes (*C. A.*)

§ AMBLETEUSE, *Géog.*, petite ville maritime de France en Picardie, à trois lieues nord de Boulogne, & à cinq sud-oueſt de Calais. Elle a un fort défendu par une tour bien munie d'artillerie. Sa rade est très-commode : on en pourroit faire un des meilleurs ports du royaume à peu de frais, & brider encore de ce coté-là l'orgueil des Anglais, qui ont bien peur qu'on ne fasse un jour sérieusement attention à l'importance de cette place, & qu'on ne leur présente tout le long de cette côte septentrionale, des forces maritimes assez considerables, pour désoler leur commerce & inquiéter leur puissance. Il y a un gouverneur, & la ville est exempte de douane. *Long.* 19, 20; *latit.* 50, 50. (*C. A.*)

*BLEUR, s. m. *Man.*, officier de la grande & petite écurie du roi. *Voyez* AMBLE. (*V*)

AMBLEUR; c'est ainsi qu'on nomme, *en vénerie*, un cerf dont la trace du pié de derriere surpasse la trace du pié de devant.

AMBLYOPIE, s. f. est *une offuscation* ou *un obscurcissement de la vue*, qui empêche de distinguer clairement l'objet, à quelque distance qu'il soit placé. Cette incommodité vient d'une obstruction imparfaite des nerfs optiques, d'une suffusion légere, du défaut ou de l'épaisseur des esprits, *&c.* Quelques-uns comptent quatre especes d'*ambyopies*; savoir la *myopie*, la *presbytie*, la *nyctalopie*, & l'*amaurosis*. Voyez *chacun à son article*. Blanchard. (*N*)

AMBLYGONE, adj. m. *terme de géométrie*, qui se dit d'un triangle dont un des angles est obtus, ou a plus de 90 degrés. *V.* ANGLE & TRIANGLE.

Ce mot est composé de l'adjectif grec ἀμβλὺς, *obtus*, & de γωνία, *angle*. (*E*)

*AMBOHISTMENES, hautes montagnes de couleur rouge dans la partie orientale de l'isle de Madagascar. Elles sont si élevées qu'on les apperçoit de 15 lieues en mer.

AMBOINE, isle d'Asie, l'une des Molugues, aux Indes orientales, avec ville de même nom. *Long.* 145; *lat. mérid.* 4.

*AMBOISE, ville de France dans la Touraine, au confluent de la Loire & de la Masse. *Long.* 18, 39, 7; *lat.* 47, 24, 56.

AMBOKELY, *Hist. nat. bot.*, herbe parasite du Malabar, figurée assez bien, mais sans details, dans l'*hortus Malabaricus*, *vol. XII*, *p.* 15, *pl. V.* sous son nom Malabare, *tsjerou-maumaravara*; les Brames l'appellent *ambokeli*, comme qui diroit orchis du mangier, parce que cette plante qui a certain rapport avec les orchis, croit sur les arbres & particuliérement sur le tronc du mangier. M. Linné l'appelle *epidendrum*, *tenuifolium*, *foliis caulinis subulatis*, *canaliculatis*. *Syst. nat. édit. in-12*, *p.* 595, *n°.* 3, c'est-à-dire qu'il la regarde comme une espece de vanille.

Ses racines sont en petit nombre & peu rameuses, cylindriques, brunes, ligneuses, dures, menues, longues de trois pouces, d'une ligne à une ligne & demie de diametre. Sa tige simple, cylindrique, haute de près d'un pié, de deux lignes de diametre, est communément penchée & repliée irréguliérement, verd-clair d'a-

Digitized by Google

bord, enſuite brune au dehors, d'une ſubſtance charnue, remplie de fibres blanches, ſouples & nerveuſes. Elle eſt garnie du bas en haut par une quinzaine de feuilles étroites, comparables à celles d'un gramen, mais charnues, graſſes, épaiſſes, viſqueuſes, liſſes, d'un verd-clair, longues de quatre à cinq pouces, larges de deux à trois lignes, creuſées en canal, c'eſt-à-dire, concaves en-deſſus, convexes en deſſous, diſpoſées alternativement & circulairement, & formant à leur origine une gaîne ſimple entiere qui, après leur chute, reſte ſur la tige, de maniere qu'elle paroît comme compoſée de cornets engaînés ou emboîtés les uns dans les autres.

De la gaine de quelques-unes des feuilles ſupérieures, non pas dans leur aiſſelle, mais à ſon oppoſé, ſort un épi une fois plus court, verd, ligneux, cylindrique, menu, pointillé de rouge, garni dans ſa moitié ſupérieure de trois à quatre fleurs écartées, de quatre lignes de diametre, portées chacune ſur un pédicule deux fois plus court. Chaque fleur eſt compoſée d'un calice à ſix feuilles, portées ſur l'ovaire, & diſpoſées comme ſur deux rangs, toutes entieres, ſimples, elliptiques, obtuſes, ouvertes, environ une fois plus longues que larges, & néanmoins de diverſe grandeur, car les trois extérieures ſont un peu plus petites : leur couleur n'eſt pas non plus la même; il y en a cinq jaunes bordées de rouge, la ſixieme eſt blanche, avec les mêmes bords d'abord rouges, enſuite jaunes. Du centre de ce calice s'éleve le ſtyle de l'ovaire ou ſon ſtigmate qui eſt fort cont, blanc, hémiſphérique, creuſé en devant en forme de niche ou de cuilleron plein d'un ſuc mielleux, & portant ſur ſon dos ou ſur ſa voûte une étamine jaune, velue en pinceau, à deux loges qui contiennent la ponſſiere ſéminale. L'ovaire eſt au-deſſous de cette fleur, ovïde, à trois angles appoſés aux trois feuilles extérieures du calice, verd, à peine de deux lignes de longueur, une fois plus long que large, & devient en mûriſſant une capſule de même forme, longue de quatre lignes ſeulement, brune, partagée intérieurement en trois loges, qui contiennent chacune un nombre conſidérable de graines brunes & menues, comme de la fine ſciure de bois.

Qualités. L'*ambokely* eſt vivace & fort lent à croître; il ne fleurit qu'après un certain nombre d'années. Ses fleurs durent l'eſpace de quatre mois; elles ſont des plus agréables à la vue, & répandent une odeur extrêmement ſuave. Sa racine a une odeur de muſc & une ſaveur amere; ſes autres parties n'ont aucun goût.

Uſages. Sa vertu principale eſt aſtringente; on en fait boire la poudre dans du vinaigre pour arrêter les pertes de ſang des femmes, leurs fleurs blanches & les gonorrhées. Elle eſt auſſi diurétique & propre à débarraſſer les reins : pilée & appliquée en cataplaſme, elle amene à ſuppuration ſans aucune douleur toutes les tumeurs qui doivent abcéder.

Remarques. Cette plante n'eſt pas, comme l'on voit, une eſpece de vanille, comme l'a penſé M. Linné; car elle n'a point comme la vanille, le fruit charnu ni auſſi long, ni les graines ſphériques, ni la ſixieme feuille de ſon calice roulée en cornet; ſon fruit reſſemble davantage à celui de l'elléborine ou du ſabot, *calceolus*; mais la ſixieme feuille de ſon calice n'eſt ni ſtriée de nervures, comme dans l'elléborine, ni creuſée en ſabot comme dans le *calceolus* : elle mérite donc de faire un genre particulier dans la famille des orchis, dont elle a d'ailleurs tous les autres caracteres. (*M. Adanſon.*)

AMBON, *ἀμβών*, nom que l'on donne au bord cartilagineux qui environne les cavités des os qui en reçoivent d'autres : tels ſont ceux de la cavité glénoïde de l'omoplate, de la cavité cotyloïde des os des hanches. *V.* OMOPLATE & HANCHE, *&c.* (*N*)

AMBON, eſt auſſi la même choſe que *jubé*. *V.* JUBÉ.

AMBOUCHOIRS, ſ. m. pl. *en terme de bottier*; ce ſont les moules ſur leſquels on fait la tige d'une botte. Ils ſont compoſés de deux morceaux de bois qui réunis enſemble, ont à peu près la figure de la jambe, & qu'on fait entrer l'un après l'autre dans le corps de la botte. On écarte les morceaux de bois à diſcrétion par le moyen d'un coin de bois appellé *clef*, que l'on chaſſe à coups de marteau entre les deux pieces qui compoſent l'*ambouchoir*.

* AMBOULÉ (VALLÉE D'), contrée de l'iſle de Madagaſcar au midi, vers la côte orientale, au nord du Carcanoſſi.

* AMBOURNAI *ou* AMBRONAI, *Géog.*, ville de France dans le Bugey,

Digitized by Google

à trois lieues de Bourg en Breſſe.

AMBOUTIR, v. act. *en terme de chaudronnier*, c'eſt donner de la profondeur & de la capacité à une piece qui étoit plate, en la frappant en dedans avec un marteau à tranche ou à panne ronde. Ce terme convient dans le même ſens à l'*orfévre*, au *ſerrurier*, au *ferblantier*, & à la plupart des autres ouvriers qui emploient les métaux, ou des matieres flexibles.

AMBOUTIR, *en terme d'éperonnier*. *V.* ESTAMPER.

AMBOUTISSOIR *ou* EMBOUTISSOIR, ſ. m. *outil d'éperonnier*; eſt une plaque de fer dans laquelle eſt une cavité ſphérique ou paraboloïde, ſelon que l'on veut que les fonceaux que l'on emboutit deſſus, ſoient plus arrondis ou plus aigus. Le fond de cette cavité eſt percé d'un trou rond d'environ ſept à huit lignes de diametre. C'eſt ſur cet outil, poſé à cet effet ſur une enclume, que l'on fait prendre la forme convexe-concave aux pieces de fer qui doivent former les fonceaux, en frappant deſſus la tête d'une bouterolle qui appuie la piece rougie au feu, qui doit former le fonceau. *V.* ESTAMPER & FONCEAU.

AMBOUTISSOIR, *outil de cloutier*, eſt un poinçon d'acier trempé, dont l'extrémité inférieure eſt concave, & de la forme que l'on veut donner aux têtes des clous que l'on fabrique avec cet outil, comme les clous à tête de champignon, les broquettes à têtes embouties, & autres ſortes.

* AMBRACAN, ſ. m. poiſſon de mer qu'on appelle encore *ambera*, dont Marmol a fait mention, mais qui n'eſt connu, je crois, d'aucun naturaliſte. Marmol dit qu'il eſt d'une grandeur énorme; qu'on ne le voit que quand il eſt mort; qu'alors la mer le jette ſur le rivage; qu'il a la tête dure comme un caillou; a plus de douze aunes de longueur; & que c'eſt ce poiſſon, & non la baleine, qui jette l'ambre. *V. à l'article* AMBRE ce qu'il faut penſer de cette derniere partie de la deſcription; quant aux autres, elles ne peuvent être appuyées ni combattues d'aucune autorité.

§ AMBRACIE, *Géog. & Hiſt. anc.*, *Ambracia*, ville d'Epire en Grece, ſur le golfe Ambracique, fondé par Ambrax, fils de Theſprotus, environ cinquante ans avant la guerre de Troie. Denis d'Halycarnaſſe parlant de la fuite d'Enée & de ſes compagnons, dit qu'étant arrivés à Actium, ils jeterent l'ancre au promontoire du golfe Ambracique, & que de là ils allerent à la ville d'*Ambracie*, où régnoit Ambrax. Les Corinthiens y envoyerent une colonie vers l'an 620 avant J. C.

Les Ambraciotes eurent des démêlés avec les Moloſſes, nation Epirote, qui ſoumit à la fin toutes les autres. Pauſanias rapporte qu'on voyoit à Delphes un âne de bronze que les premiers y avoient offert en reconnoiſſance d'un avantage qu'ils remporterent ſur les Moloſſes, une nuit que ces derniers ſortirent mal à propos d'une embuſcade, effrayés du bruit que fit un âne en paſſant près d'eux.

Cette ville, anciennement libre, paſſa au pouvoir des Æacides: ſes habitans furent taillés en pieces par les Athéniens qui avoient à leur tête Démoſthene; Diodore ajoute que la ville d'*Ambracie* demeura preſque détruite. Philippe, pere d'Alexandre, les attaqua enſuite & leur cauſa bien des malheurs. Enfin M. Fulvius les ſoumit aux Romains, & après leur reddition, ils lui firent préſent d'une couronne d'or peſant 150 livres. Ce général fit enlever toutes les ſtatues de marbre & de cuivre & tous les tableaux, qui ſe trouvoient à *Ambracie* en plus grand nombre & d'un plus grand prix qu'en aucune ville du pays, parce que Pyrrhus y avoit tenu ſa cour. Paul-Emile dépouilla les habitans de leurs privileges & de leurs biens, ainſi que tous les autres Epirotes. *Tite-Live*, *l. xxviij*, *c. 4*, fait une belle deſcription d'*Ambracie* qui eſt aujourd'hui une ville de la Turquie d'Europe, ſous le nom d'*Ambrachia*, au fond du golfe de Larta, dans l'Albanie inférieure ou méridionale. *V. Mém. acad. inſcript. t. X*, *in*-12, *p.* 265, & *le dict. claſſiq. de M. Sabatbier*, *t. II.* (*C*)

* AMBRASI, riviere d'Afrique, au royaume de Congo; elle a ſa ſource dans des montagnes voiſines de Tinda, & ſe jette dans la mer d'Ethiopie, entre les rivieres de Lelunda & de Coſe.

AMBRE-GRIS, *Hiſt. nat.*, *ambarum cineraceum ſeu griſeum*, *ambra griſea*; parfum qui vient de la mer, & qui ſe trouve ſur les côtes en morceaux de conſiſtance ſolide; cette matiere eſt de couleur cendrée & parſemée de petites taches blanches; elle eſt légere & graſſe; elle a

Digitized by Google

une odeur forte & pénétrante qui la fait reconnoître aiſément; mais qui n'eſt cependant pas auſſi active & auſſi agréable dans l'*ambre* brut, qu'elle le devient après qu'il a été préparé, & ſur-tout après qu'il a été mêlé avec une petite quantité de muſc & de civette. C'eſt par ces moyens qu'on nous développe ſon odeur dans les eaux de ſenteur & dans les autres choſes, où on fait entrer ce parfum. Il s'enflamme & il brûle; en le mettant dans un vaiſſeau ſur le feu, on le fait fondre & on le réduit en une réſine liquide de couleur jaune, ou même dorée. Il ſe diſſout en partie dans l'eſprit-de-vin, & il en reſte une partie ſous la forme d'une matiere noire, viſqueuſe.

Les naturaliſtes n'ont jamais été d'accord ſur l'origine & ſur la nature de l'*ambre-gris*. Les uns ont cru que c'étoit l'excrément de certains oiſeaux qui vivoient d'herbes aromatiques aux isles Maldives ou à Madagaſcar; que ces excrémens étoient altérés, affinés, & changés en *ambre* ſur les rochers où ils reſtoient expoſés à toutes les viciſſitudes de l'air. D'autres ont prétendu que ces mêmes excrémens étoient fondus par la chaleur du ſoléil ſur les bords de la mer, & entraînés par les flots; que les baleines les avaloient & les rendoient enſuite convertis en *ambre-gris*, qui étoit d'autant plus noir qu'il avoit demeuré plus long tems dans le corps de ces animaux. On a auſſi ſoutenu que l'*ambre-gris* étoit l'excrément du crocodile, du veau marin, & principalement des baleines, ſur-tout des plus groſſes & des plus vieilles. On en a trouvé quelquefois dans leurs inteſtins; cependant de cent que l'on ouvrira, on ne ſera pas aſſuré d'en trouver dans une ſeule. On a même voulu expliquer la formation de l'*ambre-gris* dans le corps de la baleine, en diſant que c'eſt une véritable concrétion animale, qui ſe forme en boule dans le corps de la baleine mâle, & qui eſt enfermée dans une grande poche ovale, au-deſſus des teſticules, à la racine du penis. *Tranſ. philoſ. n°.* 385 & 387. On a dit que l'*ambre-gris* étoit une ſorte de gomme qui diſtille des arbres, & qui tombe dans la mer où elle ſe change en *ambre*. D'autres ont avancé que c'étoit un champignon marin arraché du fond de la mer par la violence des tempêtes; d'autres ont cru une production végétale, qui naît des racines d'un arbre qui s'étend dans la mer: on a dit qu'il venoit de l'écume de la mer; d'autres enfin ont aſſuré que l'*ambre-gris* n'étoit autre choſe que des rayons de cire & de miel, que les abeilles faiſoient dans les fentes de grands rochers qui ſont au bord de la mer des Indes. Cette opinion a paru la meilleure à M. Formey, ſecrétaire de l'acad. royale des ſciences & belles-lettres de Pruſſe. Voici comment il s'en explique dans ſon manuſcrit: " Je ne trouve point de ſentiment plus raiſonnable que celui qui aſſure que l'*ambre-gris* n'eſt autre choſe qu'un compoſé de cire & de miel, que les mouches font ſur les arbres, dont les côtes de Moſcovie ſont remplies, ou dans les creux des rochers qui ſont au bord de la mer des Indes; que cette matiere ſe cuit & s'ébauche au ſoleil, & que ſe détachant enſuite ou par l'effort des vents, ou par l'élévation des eaux, ou par ſon propre poids, elle tombe dans la mer & acheve de s'y perfectionner, tant par l'agitation des flots, que par l'eſprit ſalin qu'elle y rencontre; car on voit par expérience qu'en prenant de la cire & du miel, & les mettant en digeſtion pendant quelque tems, on en tire un élixir & une eſſence qui eſt non-ſeulement d'une odeur très-agréable, mais qui a auſſi des qualités fort approchantes de l'*ambre-gris*; & je ne doute point qu'on ne fît un elixir encore plus excellent, ſi on ſe ſervoit du miel des Indes ou de Moſcovie, parce que les mouches qui le font y trouvent des fleurs plus aromatiques & plus odoriférantes. *&c.*"

M. Geoffroy dit expreſſément dans le premier volume de ſon *Tr. de la matiere médicale*, qu'il n'y a pas lieu de douter que l'*ambre-gris* ne ſoit une eſpece de bitume qui ſort de la terre ſous les eaux de la mer: il eſt d'abord liquide, enſuite il s'épaiſſit, enfin il ſe durcit; alors les flots l'entraînent & le jettent ſur le rivage: en effet, c'eſt ſur les rivages de la mer, & ſur-tout après les tempêtes, que l'on trouve l'*ambre-gris*. Ce qui prouve qu'il eſt liquide quand il ſort de la terre, c'eſt que l'*ambre-gris* ſolide, tel que nous l'avons, contient des corps étrangers qui n'auroient pas pu entrer dans ſa ſubſtance, ſi elle avoit toujours été ſeche & ſolide; par exemple, on y trouve de petites pierres, des coquilles, des os, des becs d'oiſeaux,

Digitized by Google

des ongles, des rayons de cire encore pleins de miel, *&c.* On a vu des morceaux d'*ambre-gris*, dont la moitié étoit de cire pure. Il y a eu encore d'autres cyhmiſtes qui ont nié que cette matiere fût une ſubſtance animale, parce qu'elle ne leur avoit donné dans l'analyſe aucun principe animal. On a cru dans tous les tems que l'*ambre-gris* étoit une matiere bitumineuſe. Les Orientaux penſoient qu'il ſortoit du fond de la mer, comme le naphthe diſtille de quelques rochers; & ils ſoutenoient qu'il n'y en avoit des ſources que dans le golfe d'Ormus, entre la mer d'Arabie & le golfe de Perſe. Pluſieurs auteurs ſe ſont réunis à croire que l'*ambre-gris* étoit une ſorte de poix ou matiere viſqueuſe, un bitume qui ſort du fond de la mer, ou qui coule ſur ſes côtes en forme liquide, comme le naphthe ou le pétrole ſort de la terre & diſtille des rochers; qu'il s'épaiſſit peu à peu & ſe durcit dans la mer. *Tranſ. philoſ. n°.* 433, 434, 435. Nous voyons tous ces différens états du bitume dans le piſſaſphalte & dans l'aſphalte. *V.* NAPHTHE, PISSASPHALTE, ASPHALTE.

L'*ambre-gris* eſt en morceaux plus ou moins gros & ordinairement arrondis; ils prennent cette forme en roulant dans la mer ou ſur le rivage. On en apporta en Hollande, ſur la fin du ſiecle dernier, un morceau qui peſoit 182 livres; il étoit preſque rond, & il avoit plus de deux piés de diametre. On dit que ce morceau étoit naturellement de cette groſſeur, & qu'il n'y avoit pas la moindre apparence qu'on eût réuni pluſieurs petits morceaux pour le former. Pluſieurs voyageurs ont rapporté qu'ils avoient vu une quantité prodigieuſe d'*ambre-gris* dans certaines côtes, mais on n'a jamais pu les retrouver; qu'ils en avoient rencontré des maſſes qui pouvoient peſer juſqu'à quinze mille livres; enfin qu'il y avoit une isle qui en étoit formée en entier. Il eſt vrai qu'ils ont été obligés d'avouer que cette isle étoit flottante, parce qu'ils n'avoient pas pu la rejoindre. Si l'*ambre* eſt un bitume, il ne ſeroit pas étonnant qu'il y en eût de grands amas: mais on les connoît ſi peu, que l'*ambre* a été juſqu'ici une matiere rare & précieuſe; cependant on en trouve en pluſieurs endroits. Il y en a une aſſez grande quantité dans la mer des Indes autour des isles Moluques: on en ramaſſe ſur la partie de la côte d'Afrique & des isles voiſines qui s'étend depuis Mozambique juſqu'à la mer rouge; dans l'isle de Sainte-Marie: dans celle de Diego-Ruis près de Madagaſcar; à Madagaſcar; dans l'isle Maurice qui n'en eſt pas fort éloignée; aux Maldives, & ſur la côte qui eſt au-delà du cap de Bonne-Eſpérance. Il y en a auſſi ſur les côtes des isles Bermudes, de la Jamaïque, de la Caroline, de la Floride, ſur les rades de Tabago, de la Barbade, & des autres Antilles, dans le détroit de Bahama & dans les isles Sambales; les habitans de ces isles le cherchent d'une façon aſſez ſinguliere; ils le quêtent à l'odorat comme les chiens de chaſſe ſuivent le gibier. Après les tempêtes ils courent ſur les rivages, & s'il y a de l'*ambre-gris*, ils en ſentent l'odeur. Il y a auſſi certains oiſeaux ſur ces rivages qui aiment beaucoup l'*ambre-gris*, & qui le cherchent pour le manger. On trouve quelques morceaux d'*ambre-gris* ſur le rivage de la mer Méditerranée, en Angleterre, en Ecoſſe, ſur les côtes occidentales de l'Irlande, en Norwege, & ſur les côtes de Moſcovie & de Ruſſie, *&c.*

On diſtingue deux ſortes d'*ambre-gris*; la premiere & la meilleure eſt de couleur cendrée au-dehors, & parſemée de petites taches blanches au-dedans. La ſeconde eſt blanchâtre; celle-ci n'a pas tant d'odeur ni de vertu que la premiere. Enfin la troiſieme eſt de couleur noirâtre, & quelquefois abſolument noire; c'eſt la moins bonne & la moins pure; on l'a appellée *ambre renardé*, parce qu'on a cru qu'il n'étoit noir, que parce qu'il avoit été avalé par des poiſſons. En effet, on a trouvé de l'*ambre* dans l'eſtomac de quelques poiſſons: mais ſa couleur noire peut bien venir d'un mélange de matieres terreuſes ou de certaines drogues, comme des gommes avec leſquelles on le ſophiſtique. Pour eſſayer ſi l'*ambre-gris* eſt de bonne qualité, on le perce avec une aiguille que l'on a fait chauffer; s'il en ſort un ſuc gras & de bonne odeur, c'eſt une bonne marque.

Les parfumeurs ſont ceux qui font le plus grand uſage de l'*ambre gris*; on en mêle auſſi dans le ſucre & dans d'autres choſes; c'eſt un remede dans la médecine. (*I*)

AMBRE-GRIS, *Méd.* Si on diſtille l'*ambre*, il donne d'abord un flegme inſipide,

Digitized by Google

fide, enfuite une liqueur acide, fuivie d'une huile dont l'odeur eſt ſuave, & mêlée avec un peu de ſel volatil, ſemblable à celui que l'on retire du ſuccin; enfin il reſte au fond de la cornue une matiere noire, luiſante & bitumineuſe. L'*ambre* eſt donc compoſé de parties huileuſes, très ténues, & fort volatiles, mais qui ſont engagées dans des parties ſalines & graſſes, plus épaiſſes & plus groſſieres. Il n'a pas beaucoup d'odeur quand il eſt en maſſe: mais étant pulvériſé & mêlé avec d'autres ingrédiens, ſes principes ſe rarefient & s'étendent, & ſa volatilité eſt telle, qu'il répand une odeur ſuave & des plus agréables. Ses vertus ſont de fortifier le cerveau, le cœur, l'eſtomac; il excite de la joie, provoque la ſemence, & on le donne pour augmenter la ſecrétion des eſprits animaux & les réveiller. On l'ordonne dans les ſyncopes, dans les débilités des nerfs: on s'en ſert dans les vapeurs des hommes, mais il eſt nuiſible à celles des femmes: on en fait une teinture dans l'eſprit-de-vin; on l'ordonne en ſubſtance à la doſe d'un grain juſqu'à huit. Les orientaux en font un grand uſage. (*N*)

AMBRE-JAUNE, *Hiſt. nat.*, *ambarum citrinum*, *electrum*, *karabe*, *ſuccinum*, ſuccin, matiere dure, ſeche, tranſparente, caſſante, de couleur jaune, de couleur de citron ou rougeâtre, quelquefois blanchâtre ou brune, d'un goût un peu âcre & approchant de celui des bitumes. L'*ambre-jaune* eſt inflammable, & a une odeur forte & bitumineuſe lorſqu'il eſt échauffé. Il attire, après avoir été frotté, les petites pailles, les fétus, & autres corps minces & légers; d'où vient le nom d'*electrum*, & celui d'*électricité*. *Voyez* ELECTRICITÉ. L'*ambre-jaune* ſe diſſout dans l'eſprit-de-vin, dans l'huile de lavande, & même dans l'huile de lin, mais plus difficilement. Il ſe fond ſur le feu, il s'enflamme; alors il répand une odeur auſſi forte & auſſi déſagréable que celle des bitumes.

Les naturaliſtes n'ont pas été moins incertains ſur l'origine de l'*ambre jaune*, que ſur celle de l'*ambre gris*: on a cru que c'étoit une concrétion de l'urine du lynx, qui acquéroit une dureté égale à celle des pierres de la veſſie; c'eſt pourquoi on avoit donné le nom de *lyncurium* à l'*ambre*: d'autres ont prétendu que c'étoit une concrétion des larmes de certains oiſeaux; d'autres ont dit qu'il venoit d'une ſorte de peuplier par exudation. Pline rapporte qu'il découle de certains arbres du genre des ſapins, qui croiſent dans les iſles de l'Océan ſeptentrional; que cette liqueur tomboit dans la mer après avoir été épaiſſie par le froid, & qu'elle étoit portée par les flots ſur les bords du continent le plus prochain, qu'il appelle l'*Auſtravie*. M. Formey, ſecrétaire de l'académie royale des ſciences de Pruſſe, a expoſé les preuves que l'on a données de ce ſyſtême ſur la formation de l'*ambre*; voici ce qu'il dit dans un manuſcrit qui nous a été communiqué. „ L'*ambre-jaune* ne ſe trouve ordinairement que dans la mer Baltique, ſur les côtes de la Pruſſe. Quand de certains vents regnent, il eſt jeté ſur le rivage; & les habitans qui craignent que la mer qui le jette ne le rentraîne, le vont ramaſſer au plus fort de la tempête. On en trouve des morceaux de diverſe figure & de différente groſſeur. Ce qu'il y a de plus ſurprenant, & qui embarraſſe les naturaliſtes, eſt qu'on pêche quelquefois des morceaux de cet *ambre*, au milieu deſquels on voit des feuilles d'arbres, des fétus, des araignées, des mouches, des fourmis, & d'autres inſectes qui ne vivent que ſur terre. En effet, c'eſt une choſe aſſez difficile à expliquer, comment des fétus & des inſectes, qui nagent toujours ſur l'eau à cauſe de leur légéreté, peuvent ſe rencontrer dans les morceaux d'*ambre* qu'on tire du fond de la mer. Voici l'explication qu'on en donne. Ceux qui ont voyagé du coté de la mer Baltique, remarquent que vers la Pruſſe il y a de grands rivages ſur leſquels la mer s'étend, tantôt plus, tantôt moins: mais que vers la Suede ce ſont de hautes falaiſes, ou des terres ſoutenues, ſur le bord deſquelles il y a de grandes forêts remplies de peupliers & de ſapins, qui produiſent tous les étés quantité de gomme & de réſine; cela ſuppoſé, il eſt aiſé de concevoir qu'une partie de cette matiere viſqueuſe demeurant attachée aux branches des arbres, les neiges la couvrent pendant l'hiver, les froids l'endurciſſent & la rendent caſſante, & les vents impétueux en ſecouant les branches la détachent & l'enlevent dans la mer. Elle deſcend au fond par ſon propre poids; elle s'y cuit peu-à-peu, &

Digitized by Google

s'y endurcit par l'action continuelle des esprits salins ; & enfin elle devient l'*ambre* : ensuite de quoi la mer venant à s'agiter extraordinairement, & le vent poussant ses flots des côtes de la Suede à celles de la Prusse, c'est une nécessité que l'*ambre* suive ce mouvement, & donne aux pêcheurs occasion de s'enrichir, & de profiter de cette tempête. L'endroit donc de la mer Baltique où il y a le plus d'*ambre*, doit être au-dessous des arbres, & du coté de la Suede ; & si la mer n'y étoit pas trop profonde, je ne doute pas qu'on n'y en trouvât en tout temps une grande quantité, & il ne faudroit pas attendre que le vent fût favorable, comme on fait aux côtes de la Prusse. Il ne répugne pourtant pas qu'on puisse trouver quelques morceaux d'*ambre* dans d'autres endroits de la mer Baltique, & même dans l'Océan, avec lequel elle a communication ; car l'eau de la mer étant continuellement agitée, elle peut bien en enlever quelques-uns, & les pousser sur des rivages fort éloignés : mais cela ne se doit pas faire si fréquemment & en si grande abondance que sur les côtes de Prusse. Au reste, il n'y a pas de difficulté à expliquer dans ce sentiment comment des mouches, des fourmis, & autres insectes, peuvent quelquefois se trouver au milieu d'un morceau d'*ambre* ; car s'il arrive qu'un de ces insectes, en se promenant sur les branches d'un arbre, rencontre une goutte de cette matiere résineuse qui coule à travers l'écorce, qui est assez liquide en sortant, il s'y embarrasse facilement ; & n'ayant pas la force de s'en retirer, il est bientôt enseveli par d'autres gouttes qui succedent à la premiere, & qui la grossissent en se répandant tout à l'entour. Cette matiere, au milieu de laquelle il y a des insectes, venant à tomber, comme nous avons dit, dans la mer, elle s'y prépare & s'y endurcit ; & s'il arrive ensuite qu'elle soit poussée sur un rivage, & qu'elle tombe entre les mains de quelque pêcheur, elle fait l'étonnement de ceux qui n'en savent pas la cause.

„ On demande au reste si l'*ambre-jaune* doit passer pour une gomme ou pour une résine. Il est aisé de se déterminer là-dessus ; car comme la gomme se fond à l'eau, & que la résine ne se fond qu'au feu, il semble que l'*ambre*, qui ne se fond que de cette derniere maniere, doit être mis au nombre des résines plutôt qu'en celui des gommes. M. Kerkring avoit pourtant trouvé le secret de ramollir l'*ambre* autrement que par le feu, & d'en faire comme une pâte, à laquelle il donnoit telle figure qu'il lui plaisoit. *V. Journ. des Sav. août* 1672. *Observ. cur. sur toutes les part. de la phys. tome II, p.* 93 *& suiv.* „

Cette opinion sur l'origine & la formation de l'*ambre* a été suivie par plusieurs auteurs, & en particulier par le pere Cameli, *Transact. phil. n°.* 290.

On a assuré que l'*ambre-jaune* étoit une congélation qui se formoit dans la mer Baltique, & dans quelques fontaines, comme la poix. D'autres ont cru que c'étoit un bitume qui coule dans la mer, qu'il y prend de la consistance, & qu'ensuite il est rejeté sur les côtes par les flots : mais il se trouve aussi de l'*ambre* dans les terres, & même en grande quantité. On a conclu de ce fait que l'*ambre* étoit un bitume fossile, & on a dit qu'il étoit produit par un suc bitumineux & par un sel vitriolique, & qu'il étoit plus ou moins pur & transparent, qu'il avoit plus ou moins de consistance, selon que les particules de sel & de bitume étoient plus ou moins pures, & qu'elles étoient mêlées en telle ou telle proportion. Agricola pensoit que l'*ambre-jaune* étoit un bitume, *de natura fossilium, lib. IV*, son sentiment a été confirmé par plusieurs auteurs ; il y en a même qui en ont été si bien convaincus, qu'ils ont assuré qu'il n'y a pas lieu d'en douter. M. Geoffroy l'a dit expressément dans le *premier volume de son traité de la matiere médicale.* Il distingue deux sortes d'*ambre-jaune*, qui toutes les deux sont absolument de la même nature. L'une est jetée sur les bords de certaines mers par l'agitation des flots ; on tire l'autre du sein de la terre. On trouve la premiere sorte sur les côtes de la Prusse ; les vagues en jettent des morceaux sur le rivage, les habitans du pays courent les ramasser, même pendant les orages & les tempêtes, de peur que les flots ne reportent dans la mer les mêmes morceaux qu'ils ont apportés sur le rivage. Cet *ambre-jaune* est de consistance solide : on dit cependant qu'il y en a quelques morceaux qui sont en partie liquides, & qu'on trouve sur les rives des pe-

Digitized by Google

tites rivieres dont l'embouchure eſt ſur les mêmes côtes dont on vient de parler; & même on en montre des morceaux ſur leſquels on a imprimé des cachets, lorſqu'ils étoient aſſez mous pour en recevoir les empreintes. Comme le terrein de ces côtes contient beaucoup d'*ambre-jaune*, les eaux qui y coulent, en entraînent des morceaux qui n'ont pas encore acquis un certain degré de conſiſtance; l'agitation de ces eaux n'étant pas ſi forte que celle des eaux de la mer, les morceaux qui ſont encore liquides en partie ſont conſervés & jetés dans leur entier ſur les bords des petites rivieres ou des ruiſſeaux.

On trouve de l'*ambre-jaune* foſſile en Pruſſe & en Poméranie, preſque dans tous les endroits où on ouvre la terre à une certaine profondeur; ſouvent même on en voit dans les ſillons de la charrue. Harman, qui a fait un traité de l'*ambre-jaune*, croit que tout le fond du territoire de Pruſſe & de Poméranie eſt d'*ambre-jaune*, à cauſe de la grande quantité que l'on en trouve preſque par-tout dans ces pays: mais les principales mines ſont du coté de Sudwic. Il y a ſur ces côtes des hauteurs faites d'une ſorte de terre qui reſſemble à des écorces d'arbre; de ſorte qu'on prendroit ces éminences de terre pour des monceaux d'écorces: la couche extérieure de ce terrein eſt deſſéchée, & de couleur cendrée: la ſeconde couche eſt bitumineuſe, molle & noire. On trouve ſous ces deux couches une matiere griſe, formée comme le bois, à cette différence près que dans le bois on remarque des fibres tranſverſales; au lieu que la matiere dont nous parlons eſt ſimplement compoſée de couches plates & droites, poſées les unes ſur les autres; cependant on lui a donné le nom de bois foſſile. On trouve de ce prétendu bois foſſile preſque par tout où il y a de l'*ambre-jaune*, & ils ſont mêlés enſemble en grande quantité; c'eſt ce qui a fait croire à Hartman que cette matiere étoit la matrice ou la mine de l'*ambre-jaune*; en effet c'eſt une terre bitumineuſe qui prend feu comme le charbon, & qui rend une odeur de bitume. On y trouve des minéraux qui participent du vitriol. On a cru que ce bois foſſile venoit des arbres qui s'étoient entaſſés ſur ces côtes, & qui avoient été conſervés & comme embaumés par l'*ambre-jaune*: mais cette opinion n'a point du tout été prouvée. *Voy. le premier vol. de la mat. méd. de* M. Geoffroy, *& Hiſt. ſuccinorum corpora aliena involventium*, &c. *Nathan. Sendelio*, *D. Med.* &c.

On trouve de l'*ambre-jaune* dans les montagnes de Provence, auprès de la ville de Siſteron, & aux environs du village de Salignac, ſur les côtes de Marſeille; on en trouve en Italie dans la Marche d'Ancone, aux environs de la ville du même nom, dans le duché de Spolette; en Sicile aux environs de la ville de Catane & de celle de Gergenti, & ſur les bords du Pô; en Pologne, en Siléſie, en Suede: mais on n'y trouve de l'*ambre* qu'en très-petite quantité; il y en a un peu plus dans l'Alſemagne ſeptentrionale, en Suede, en Danemarck, dans le Jutland & le Holſtein; il y en a encore davantage ſur les côtes de Samogitie, de Curlande & de Livonie, & dans les terres, *&c.* mais l'*ambre-jaune* qui vient de ces pays n'eſt pas ſi beau ni ſi pur, ni, à beaucoup près, en ſi grande quantité que celui qui ſe trouve en Poméranie depuis Dantzick juſqu'à l'iſle de Rugen, & ſur-tout en Pruſſe dans le pays appellé *Sambie*, depuis Neve-Tiff juſqu'à Vrants-Vrug.

On diſtingue trois ſortes d'*ambre-jaune* par rapport aux différentes teintes de couleur; ſavoir le jaune ou le citronné, le blanchâtre & le roux. L'*ambre-jaune* eſt employé à différens uſages de luxe; ſon poli, ſa tranſparence, ſa belle couleur d'or, l'ont fait mettre au rang des matieres précieuſes. On en a fait des colliers, des bracelets, des pommes de canne, des boîtes, & d'autres bijoux qui ſont encore d'uſage chez pluſieurs nations de l'Europe, & ſur-tout à la Chine, en Perſe, & même chez les Sauvages. Autrefois l'*ambre* étoit à la mode en France: combien ne voit-on pas encore de groupes, de vaſes & d'autres ouvrages faits de cette matiere avec un travail infini? mais les métaux précieux, les pierres fines & les pierreries, l'ont emporté ſur l'*ambre jaune*, dès qu'ils ont été aſſez communs pour fournir à notre luxe. Il n'en ſera pas de même des vertus médicinales de l'*ambre*, & de ſes préparations chymiques, elles le rendront précieux dans tous les tems, & préférable à cet égard aux pierres les plus éclatantes. (*I*)

* AMBREADE, ſ. f. nom que l'on

Digitized by Google

donne à de l'ambre faux ou factice, dont on se sert pour la traite sur quelques côtes d'Afrique, & en particulier du Sénégal. *Voyez* TRAITE.

* AMBRES, ville de France dans le haut Languedoc, au diocese de Castres.

* AMBRESBURI, ville d'Angleterre dans la Wiltonie, sur l'Avon.

AMBRETTE, semence d'une plante du genre appellé *ketmie*. *V.* KETMIE. (*I*)

AMBRETTE ou FLEUR DU GRAND-SEIGNEUR, *jacea*, *Jardin.*, plante du genre appellé *bluet*. *V.* BLUET. Ses feuilles ressemblent à celles de la chicorée; sa tige se divise en plusieurs branches dont les fleurs sont par bouquets, & à têtes écailleuses, de couleur purpurine, & d'une odeur fort agréable. L'*ambrette* croit dans les prés & autres lieux incultes; ce qui la fait nommer *jacea nigra pratensis*, ou *ambrette sauvage*. (*K*)

* AMBRIERES, ville de France dans le Maine, sur la Grele.

* AMBRISE, s. m. c'est *en termes de fleuriste*, une tulipe colombine, rouge & blanche. *Voyez* TULIPE.

AMBROISE (SAINT-) *Géogr.*, petite ville du marquisat de Suze, à l'entrée du Piémont. Elle est sur la Doire, au sud-est de Suze, & à l'oueſt de Turin. On voit tout près la fameuſe abbaye de S. Michel de l'Eclufe. *Long.* 29. 10; *lat.* 44. 35.

AMBROISE (SAINT-), *Géogr.*, petite isle inhabitée de l'Amérique méridionale dans la mer du Pérou, preſque vis-à vis d'Atacama. Elle est près d'une autre petite isle appellée l'*isle de Saint-Felix*. *Long.* 300; *lat.* 20, 30 ...

Il y a un port de ce nom dans l'Afrique, au royaume de Cimbebas, près du déſert de Balo. (*C. A.*)

* AMBRONS, peuples de la Gaule qui habitoient les environs d'Embrun, ſelon Feſtus; & les cantons de Zurich, Berne, Lucerne & Fribourg, ſelon Cuvier.

* *AMBROSIA*, nom que les Grecs donnoient à une fête que l'on célébroit à Rome le 24 novembre en l'honneur de Bacchus. Romulus l'avoit inſtituée, & les Romains l'appelloient *Brumalia*. *V.* BRUMALES.

AMBROSIE, ſ. f. *dans la théologie des païens*, étoit le mets dont ils ſuppoſoient que leurs dieux ſe nourriſſoient. *V.* DIEU & AUTEL. Ce mot eſt compoſé d'α privatif, & de βροτὸς, *mortels*, ou parce que l'*ambroſie* rendoit immortels ceux qui en mangeoient, ou parce qu'elle étoit mangée par des immortels.

Lucien ſe moquant des dieux de la fable, dit qu'il falloit bien que l'*ambroſie* & le nectar, dont l'une étoit leur mets, & l'autre leur boiſſon ordinaire, ne fuſſent pas ſi excellens que les poëtes le diſoient, puiſqu'ils deſcendoient du ciel pour venir ſur les autels ſucer le ſang & la graiſſe des victimes, comme font les mouches ſur un cadavre: propos d'eſprit fort. (*G*)

AMBROSIE, ſ. f. *ambroſia*, *Bot.*, genre de plante dont la fleur eſt un bouquet à pluſieurs fleurons ſoutenus par le calice. Ces fleurons ne laiſſent aucune ſemence après eux. Les embryons naiſſent ſur la même plante ſéparément des fleurs, & deviennent dans la ſuite des fruits ſemblables à des maſſes d'armes; ils renferment chacun une ſemence ordinairement oblongue. Tournefort, *Inſt. rei herb.* *V.* PLANTE. (*I*)

AMBROSIE ou THÉ DU MEXIQUE, *Méd. chenopodium ambroſioides Mexicanum*, Pit. Tourn. Cette plante étrangere ſe cultive dans les jardins; elle a paſſé pour le vrai thé. L'infuſion de ſes feuilles eſt bonne pour les crachemens de ſang & pour les maladies des femmes en couche. (*N*)

AMBROSIEN (RIT ou OFFICE), *Théolog.*, maniere particuliere de faire l'office divin dans l'égliſe de Milan, qu'on appelle auſſi quelquefois *l'égliſe Ambroſienne*. *V.* RIT, OFFICE LITURGIE. Ce nom vient de S. Ambroiſe, docteur de l'égliſe & évêque de Milan dans le IVe ſiecle. Walafrid Strabon a prétendu que S. Ambroiſe étoit véritablement l'auteur de l'office qu'on nomme encore aujourd'hui *Ambroſien*, & qu'il le diſpoſa d'une maniere particuliere, tant pour ſon égliſe cathédrale que pour toutes les autres de ſon diocèſe. Cependant quelques-uns penſent que l'égliſe de Milan avoit un office différent de celui de Rome, quelque tems avant ce ſaint prélat. En effet juſqu'au tems de Charlemagne, les égliſes avoient chacune leur office propre; dans Rome même il y a eu une grande diverſité d'offices; & à l'on en croit Abailard, la ſeule égliſe de Latran conſervoit en ſon entier l'ancien office romain; & lorſque dans la ſuite

Digitized by Google

les papes voulurent faire adopter celui-ci à toutes les églises d'occident, afin d'y établir une uniformité de rit, l'église de Milan se servit du nom du grand Ambroise, & de l'opinion où l'on étoit qu'il avoit ou composé ou travaillé cet office, pour être dispensé de l'abandonner; ce qui l'a fait nommer *rit Ambrosien*, par opposition au *rit Romain*.

AMBROSIEN (*Chant*) Il est parlé dans les rubriquaires du *chant Ambrosien* aussi usité dans l'église de Milan & dans quelques autres, & qu'on distinguoit du chant romain en ce qu'il étoit plus fort & plus élevé, au lieu que le romain étoit plus doux & plus harmonieux. *Voyez* CHANT & GRÉGORIEN. S. Augustin attribue à S. Ambroise d'avoir introduit en occident le chant des pseaumes, à l'imitation des églises orientales; & il est très probable qu'il en composa ou revit la psalmodie. *August. Confess. IX, c. vij.*

AMBROSIENNE (BILLIOTHEQUE), nom qu'on donne à la bibliotheque publique de Milan. *Voyez* BIBLIOTHEQUE.

AMBROSIENS ou PNEUMATIQUES, *Théol.*, nom que quelques-uns ont donné à des anabaptistes, disciples d'un certain Ambroise qui vantoit ses prétendues révélations divines, en comparaison desquelles il mépriſoit les livres sacrés de l'écriture. Gautier, *de hær. au xvij siecle.*

AMBUBAIES, ſ. f. *Ambubaiæ*, *Hiſt. anc.*, certaines femmes venues de Syrie qui gagnoient leur vie à jouer de la flûte & à ſe proſtituer. Horace les joint aux charlatans:

Ambubaiarum collegia, Pharmacopolæ.

Ce nom vient du ſyriaque *ubbub*, ou de l'arabe *aubub*, qui ſignifie *flûte*, c'eſt-à-dire joueuſe de flûte; d'autres le dérivent d'*amba* pour *am.* aux environs, & de *Baiæ*, parce que ces femmes débauchées ſe retiroient auprès de Baies en Italie. Cruquius met ces femmes au nombre de celles qui vendoient des drogues pour farder.

AMBULANT, adj. pris ſubſt. *Comm.* On appelle *ambulans* dans les fermes du roi, des commis qui n'ont point de bureau fixe, mais qui parcourent tous les bureaux d'un certain département, pour voir s'il ne ſe paſſe rien contre les droits du roi & l'intérêt de la ferme. *V.* COMMIS, DROITS, FERME, *&c.*

AMBULANT ſe dit auſſi à Amſterdam des courtiers ou agens de change qui n'ont pas fait ſerment par devant les magiſtrats de la ville. Ils travaillent comme les autres, mais ils ne ſont pas crus en juſtice. *V.* AGENT DE CHANGE & COURTIER. (*G*)

AMBULANT, *en manége*, ſe dit d'un cheval qui va l'amble. *V.* AMBLE. (*V*)

AMBULATOIRE, adj. *Juriſp.*, terme qui ſe diſoit des juriſdictions qui n'avoient point de tribunal fixe, mais qui s'exerçoient tantôt dans un lieu, & tantôt dans un autre, pour les diſtinguer de celles qui étoient ſédentaires. *V.* COUR. Ce mot eſt dérivé du verbe latin *ambulare*, aller & venir. Les parlemens & le grand-conſeil étoient des cours *ambulatoires*.

On dit en droit, en prenant ce terme dans un ſens figuré, que la volonté de l'homme eſt *ambulatoire* juſqu'à la mort; pour ſignifier que juſqu'à ſa mort, il lui eſt libre de changer & révoquer comme il lui plaira, ſes diſpoſitions teſtamentaires.

Les Polonois, ſans en excepter la nobleſſe & la cour, ne prennent plaiſir qu'à la vie errante & *ambulatoire*. Dalerac, *tome II, pp. 76, chap. iv.*

En vain les hommes ont prétendu fixer leur ſéjour dans les cités; le deſir qu'ils ont tous d'en ſortir pour aller de coté & d'autre, montre bien que la nature les avoit fait pour mener une vie active & *ambulatoire*. (*H*)

AMBULI, ſ. m. *Hiſt. nat. botan.* genre de plante de la famille des perſonnées, & qui doit être placée dans la premiere ſection des orobanches, c'eſt-à-dire, au nombre des plantes qui ont la fleur d'une ſeule piece en maſque, & le fruit à une ſeule loge. Les brames l'appellent *Ambuli*, & elle eſt bien figurée, quoique d'une maniere incomplete, ſous le nom de *manga-nari* dans l'*Hortus Malabaricus*, *vol. X, planche VI, pag. II.* Jean Commelin dans ſes notes la déſigne par le nom de *veronica indica, aquatica maxima glaberrima, foliis teneri. floribus purpuraſcente.*

C'eſt une herbe annuelle, qui croît au Malabar dans les terres ſablonneuſes & couvertes de quelques pouces d'eau, où elle jette une touffe épaiſſe de deux pouces de racines fibreuſes, de trois à quatre pouces de longueur, extrêmement fines, comme capillaires, d'abord blanches, enſuite jaunes de ſafran. De cette touffe ſortent trois ou quatre tiges ſimples d'un pié de longueur, comparables à celles de

Digitized by Google

la gratiole, réunies d'abord par le bas en une seule d'un pouce & demi de diametre, puis séparées, de trois à huit lignes de diametre, d'un verd très-clair ou blanchâtre, fongueuses, fistuleuses, tendres, qui produisent quelquefois dans leur patrie inférieure, qui est cachée sous l'eau, deux ou trois étages en couronne de racines fibreuses, ses tiges se ramifient quelquefois, mais fort rarement, vers leurs extrémités, en deux ou trois branches alternes. Les feuilles sont disposées autour des tiges & des branches d'un bout à l'autre; & près à près à un pouce environ de distance, opposées deux à deux, & plus communément trois à trois par étages: elles sont triangulaires, longues d'un pouce & demi, deux fois moins larges, vertes, épaisses, charnues, fermes, ondées & repliées en-dessous, bordées de chaque coté de dix à douze dents triangulaires & sessiles, c'est-à-dire, portées sans pédicule sur les tiges, de maniere qu'elles l'embrassent entierement en se touchant par leurs cotés, sans cependant se réunir, sans y former une gaine.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures, il sort une fleur purpurine, longue de cinq à six lignes, portée sur un pédicule menu de même longueur. Chaque fleur est hermaphrodite, composée d'un calice rougeâtre en cloche, partagé jusqu'à son milieu en cinq divisions égales, triangulaires, & d'une corolle monopétale une fois plus longue, cylindrique, rouge-clair, purpurine au collet, semée de quelques poils au dehors, très-velue intérieurement de longs poils, & partagée au sommet en quatre divisions rondes, inégales. Au bas du tube de la corolle sont attachées à deux étages différens, quatre étamines blanches qui ne le débordent pas, & qui se courbent en arc deux à deux par paires; leurs anthères sont pareillement blanches. Du centre du calice, sur un petit disque jaune, s'éleve l'ovaire qui fait corps avec lui, & qui est surmonté d'un style simple & d'un stigmate hémisphérique de la hauteur des étamines. L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphérique de deux lignes de diametre, terminée par une pointe conique, marquée de cinq angles légers, & de cinq sillons à une seule loge, s'ouvrant en deux battans, & contenant vingt à trente graines sphéroïdes, verd-clair d'abord & transparentes, ensuite brunes.

Qualités. Toute cette plante a une odeur aromatique, suave, à-peu-près comme celle du poivre, sur-tout dans ses feuilles & ses fleurs; cette odeur approche aussi de celle du fruit du mangier, d'où elle a tiré son nom de *manga-mari*. Sa saveur est amere.

Usages. On la donne en décoction pour dissiper les fievres, & dans le lait aigre pour appaiser les vertiges. (*M. Adanson.*)

* § *AMBULII*, *Mythol.* Jupiter fut surnommé *Ambulius*, dit M. Chompré, Minerve, *Ambulia*, & Castor & Pollux *Ambulii*, parce que ces divinités avoient des autels auprès d'un vaste portique où les Lacédémoniens alloient se promener.

* AMBULON, arbre qui croît dans l'isle Aruchit, & porte un fruit semblable à celui de la canne de sucre, & de la grosseur de la graine de coriandre. *Ray.*

* AMBUELLA ou AMBOILLA, contrée d'Afrique au royaume de Congo, entre le lac d'Aquelonde & Saint-Salvador.

AMBURBIUM ou AMBURBIALE SACRUM, *Hist. anc.*, étoit une fête ou cérémonie de réligion usitée chez les Romains, qui consistoit à faire processionnellement le tour de la ville en dehors. Ce mot est composé du verbe latin *ambire*, aller autour, & *urbs*, ville. Scaliger dans ses notes sur Festus, a prétendu que les *amburbia* étoient la même chose que les *ambarvalia*; & il n'est pas le seul qui l'ait prétendu. Les victimes qu'on menoit à cette procession, & qu'on sacrifioit ensuite, s'appelloient du mot *amburbium*, *amburbiales victimæ*. *Voyez* AMBARVALES. (*G*)

* AMDENAGER, *Géogr.*, un des royaumes de Kunkam, ou du grand pays compris entre le Mogol & le Malabar.

AME, *Ord. Encycl. Entend. Raif. Philos. ou Science des esprits, de Dieu, des Anges, de l'ame.* On entend par *ame* un principe doué de connoissance & de sentiment. Il se présente ici plusieurs questions à discuter: 1°. quelle est son origine: 2°. quelle est sa nature: 3°. quelle est sa destinée; 4°. quels sont les êtres en qui elle réside.

Il y a eu une foule d'opinions sur son origine; & cette matiere a été extrêmement agitée dans l'antiquité, tant païen-

Digitized by Google

ne que chrétienne. Il ne peut y avoir que deux manieres d'enviſager l'*ame*, ou comme une qualité, ou comme une ſubſtance. Ceux qui penſoient qu'elle n'étoit qu'une pure qualité, comme Epicure, Dicéarchus, Ariſtoxène, Aſclépiade, & Galien, croyoient & devoient néceſſairement croire qu'elle étoit anéantie à la mort. Mais la plus grande partie des philoſophes ont penſé que l'*ame* étoit une ſubſtance. Tous ceux qui étoient de cette opinion, ont ſoutenu unanimement qu'elle n'étoit qu'une partie ſéparée d'un tout; que Dieu étoit ce tout, & que l'*ame* devoit enfin s'y réunir par voie de réfuſion. Mais ils différoient entr'eux ſur la nature de ce tout, les uns ſoutenant qu'il n'y avoit dans la nature qu'une ſeule ſubſtance, les autres prétendant qu'il y en avoit deux. Ceux qui ſoutenoient qu'il n'y avoit qu'une ſeule ſubſtance univerſelle, étoient de vrais athées: leurs ſentimens & ceux des ſpinoſiſtes modernes ſont les mêmes, & Spinoſa ſans doute a puiſé ſes erreurs dans cette ſource corrompue de l'antiquité. Ceux qui ſoutenoient qu'il y avoit dans la nature deux ſubſtances générales, Dieu & la matiere, concluoient en conſéquence de cet axiôme fameux, *rien de rien*, que l'une & l'autre étoient éternelles: ceux-ci formoient la claſſe des philoſophes théiſtes & déiſtes, approchant plus ou moins, ſuivant leurs différentes ſubdiviſions, de ce qu'on appelle le *ſpinoſiſme*. Il faut remarquer que tous les ſentimens des anciens ſur la nature de Dieu, tenoient beaucoup de ce ſyſtême abſurde. La ſeule barriere qui ſoit entr'eux & Spinoſa, c'eſt que ce philoſophe, ainſi que Straton, deſtituoit & privoit de la connoiſſance & de la raiſon cette force répandue dans le monde, qui ſelon lui en vivifioit les parties & entretenoit leur liaiſon; au lieu que les philoſophes théiſtes donnoient de la raiſon & de l'intelligence à cette *ame* du monde. La divinité de Spinoſa n'étoit qu'une nature aveugle, qui n'avoit ni vie ni ſentiment, & qui néanmoins avoit produit tous ces beaux ouvrages, & y avoit mis ſans le ſavoir une ſymmétrie & une ſubordination, qui paroiſſoit évidemment l'effet d'une intelligence très-éclairée, qui choiſit ſes fins & ſes moyens. La divinité des philoſophes au contraire étoit une intelligence éclairée, qui avoit préſidé à la formation de l'univers. Ces philoſophes ne diſtinguoient Dieu de la matiere, que parce qu'ils ne donnoient le nom de *matiere* qu'à ce qui eſt ſenſible & palpable. Ainſi Dieu étant dans leur ſyſtême une ſubſtance plus déliée, plus agile, plus pénétrante que les corps expoſés à la perception des ſens, ils lui donnoient le nom d'*eſprit*, quoique dans la rigueur il fût matériel. *Voyez l'article de l'*IMMATÉRIALISME, où nous prouvons que les anciens philoſophes n'avoient eu aucune teinture de la véritable ſpiritualité. Nous y prouverons même que les idées des premiers peres, encore un peu teintes de la ſageſſe humaine, n'avoient pas été nettes ſur la ſpiritualité: il eſt ſi commode de raiſonner par imitation, ſi difficile de ne rien conſerver de ce qu'on a cheri longtemps, ſi naturel de juſtifier ſes penſées par la droiture de l'intention, que ſouvent on eſt dans le piége ſans l'avoir craint ni ſoupçonné. Ainſi les peres imbus & pénétrés, s'il eſt permis de parler ainſi, des principes des philoſophes Grecs, les avoient portés avec eux dans le chriſtianiſme.

Parmi les théiſtes, les uns ne reconnoiſſoient qu'une ſeule perſonne dans la divinité, les autres deux ou trois: en ſorte que les premiers croyoient que l'*ame* étoit une partie du Dieu ſuprême, & les derniers croyoient ſeulement qu'elle étoit une partie de la ſeconde ou de la troiſieme *hypoſtaſe*, ainſi qu'ils l'appelloient. De même qu'ils multiplierent les perſonnes de la divinité, ils multiplierent la nature de l'*ame*: les uns en donnoient deux à chaque homme; les autres, encore plus libéraux, lui en donnoient trois: il y avoit l'*ame intellectuelle*, l'*ame ſenſitive*, & l'*ame végétative*. Mais l'on doit obſerver qu'entre ces *ames* ainſi multipliées, ils croyoient qu'il n'y en avoit qu'une ſeule qui fût partie de la divinité; les autres étoient ſeulement une matiere élémentaire, ou de pures qualités.

Quelque différence de ſentiment qu'il y eût ſur la nature de l'*ame*, tous ceux qui croyoient que c'étoit une ſubſtance réelle, s'accordoient en ce point, qu'elle étoit une partie de la ſubſtance de Dieu, qu'elle en avoit été ſéparée, & qu'elle devoit y retourner par réfuſion. La propoſition eſt évidente par elle-même à l'égard de ceux qui n'admettoient dans tou-

Digitized by Google

te la nature qu'une seule substance universelle ; & ceux qui en admettoient deux, les considéroient comme réunies, & composant ensemble l'univers, précisément comme le corps & l'*ame* composent l'homme : Dieu en étoit l'*ame*, & la matiere le corps ; & de même que le corps retournoit à la masse de la matiere dont il étoit sorti, l'*ame* retournoit à l'esprit universel, de qui tous les esprits tiroient leur substance & leur existence.

C'est conformément à ces idées que Cicéron expose les sentimens des philosophes Grecs : " Nous tirons, dit-il, nous puisons nos *ames* dans la nature des dieux, ainsi que le soutiennent les hommes les plus sages & les plus savans. " Les expressions originales sont plus fortes & plus énergiques : *A natura deorum, ut doctissimis sapientissimisque placuit, haustos animos & libatos habemus.* De Divin. lib. II, c. xlix. Dans un autre endroit, il dit que l'esprit humain qui est tiré de l'esprit divin, ne peut être comparé qu'à Dieu : *Humanus autem animus decerptus ex mente divina, cum alio nullo nisi cum ipso deo comparari potest.* Tusc. quæst. lib. V, c. xv. Et afin qu'on ne s'imagine pas que ces sortes de phrases, que l'*ame* est une partie de Dieu, qu'elle est tirée de lui, de sa nature (phrases qui reviennent continuellement dans les écrits des anciens,) ne sont que des expressions figurées, & que l'on ne doit point interpréter avec une sévérité métaphysique, il ne faut qu'observer la conséquence qu'on tiroit de ce principe, & qui a été universellement adoptée par toute l'antiquité, que l'*ame* étoit éternelle, *à parte ante & à parte post* ; c'est-à-dire qu'elle étoit sans commencement & sans fin, ce que les Latins exprimoient par le seul mot de *sempiternelle*. C'est ce que Cicéron indique assez clairement, quand il dit qu'on ne peut trouver sur la terre l'origine des *ames* : "on ne rencontre rien, dit il, dans la nature terrestre, qui ait la faculté de se ressouvenir & de penser, qui puisse se rappeller le passé, considérer le présent, & prévoir l'avenir. Ces facultés sont divines ; & l'on ne trouvera point d'où l'homme peut les avoir, si ce n'est de Dieu. Ainsi ce quelque chose qui sent, qui goûte, qui veut, est céleste & divin, & par cette raison il doit être nécessairement éternel. " La matiere dont Cicéron tire la conséquence, ne permet pas d'envisager le principe dans un autre sens que dans un sens précis & métaphysique.

Lorsqu'on dit que les anciens croyoient l'éternité de l'*ame*, sans commencement comme sans fin, on ne doit pas s'imaginer qu'ils crussent que l'*ame* existât de toute éternité d'une maniere distincte & particuliere, mais seulement qu'elle étoit tirée ou détachée de la substance éternelle de Dieu dont elle faisoit partie, & qu'elle s'y devoit réunir & y rentrer de nouveau. C'est ce qu'ils expliquoient par l'exemple d'une bouteille remplie d'eau, nageant dans la mer, & venant à se briser ; l'eau coule de nouveau & se réunit à la masse commune : il en étoit de même de l'*ame* à la dissolution du corps. Ils ne différoient que sur le temps de cette réunion ; la plus grande partie soutenoit qu'elle se faisoit à la mort, & les pythagoriciens prétendoient qu'elle ne se faisoit qu'après plusieurs transmigrations. Les platoniciens marchant entre ces deux opinions, ne réunissoient à l'esprit universel, immédiatement après la mort, que les *ames* pures & sans tache. Celles qui s'étoient souillées par des vices ou par des crimes, passoient par une succession de corps différens, pour se purifier avant que de retourner à leur substance primitive. C'étoient là les deux especes de métempsycoses naturelles, dont faisoient réellement profession ces deux écoles de philosophie.

Que ce soient là les véritables sentimens de l'antiquité, nous le prouvons par les quatre grandes sectes de l'ancienne philosophie, savoir, les pythagoriciens, les platoniciens, les péripatéticiens, & les stoïciens : l'exposition de leurs sentimens confirmera ce que nous avons dit de ceux des philosophes en général sur la nature de l'*ame*.

Cicéron, dans la personne de Velléius l'épicurien, accuse Pythagore de soutenir que l'*ame* étoit une substance détachée de celle de Dieu, ou de la nature universelle, & de ne pas voir que par là il mettoit Dieu en pieces & en morceaux. " Pythagore & Empédocle, dit Sextus Empiricus, croyoient, ainsi que toute l'école italique, que nos *ames* sont non-seulement de la même nature les unes que les autres, mais qu'elles sont encore de la même nature que celles des dieux, & que les *ames*

Digitized by Google

intellectuelles des brutes, n'y ayant qu'un seul esprit infus dans l'univers qui lui fournit des *ames*, & qui unit les nôtres avec toutes les autres. „

Platon appelle souvent l'*ame* sans aucun détour, *Dieu*, *une partie de Dieu*. Plutarque dit que Pythagore & Platon croyoient l'*ame* immortelle, & que s'élançant dans l'*ame* universelle de la nature, elle retournoit à sa premiere origine. Arnobe accuse les platoniciens de la même opinion, en les apostrophant de la sorte: „Pourquoi donc l'*ame* que vous dites être immortelle, être Dieu, est-elle malade dans les malades, imbécille dans les enfans, caduque dans les vieillards? ô folie, démence, infatuation! „

Aristote, à quelque modification près, pensoit sur la nature de l'*ame* comme les autres philosophes. Après avoir parlé des *ames* sensitives, & déclaré qu'elles étoient mortelles, il ajoute que l'esprit ou l'intelligence existe de tout temps, & qu'elle est de nature divine: mais il fait une seconde distinction: il trouve que l'esprit est actif ou passif, & que de ces deux sortes d'esprit, le premier est immortel & éternel, le second corruptible. Les plus savans commentateurs de ce philosophe ont regardé ce passage comme inintelligible, & ils se sont imaginés que cette obscurité provenoit des *formes* & des *qualités* qui infectent sa philosophie, & qui confondent ensemble les substances corporelles & incorporelles. S'ils eussent fait attention au sentiment général des philosophes Grecs sur l'*ame* universelle du monde, ils auroient trouvé que ce passage est clair, & qu'Aristote, de ce principe commun que l'*ame* est une partie de la substance divine, tire ici une conclusion contre son existence particuliere & distincte dans un état futur: sentiment qui a été embrassé par tous les philosophes, mais qu'ils n'ont pas tous avoué aussi ouvertement. Lorsqu'Aristote dit que l'intelligence active est seule immortelle & éternelle, & que l'intelligence passive est seule corruptible, le sens de ces expressions ne peut être que celui-ci: que les sensations particulieres de l'ame, en quoi consiste son intelligence passive, cesseront à la mort; mais que la substance en quoi consiste son intelligence active, continuera de subsister, non séparément, mais confondue dans l'*ame* de l'univers; car l'opinion d'Aristote, qui comparoit l'*ame* à une table rase, étoit que les sensations & les réflexions ne sont que des passions de l'*ame*, & c'est ce qu'il appelle l'*intelligence passive*, qui comme il le dit, cessera d'exister, ou qui en d'autres termes équivalens, est corruptible. Ses commentateurs & ses paroles mêmes nous apprennent ce qu'il faut entendre par l'*intelligence active*, en la caractérisant d'*intelligence divine*, ce qui en indique & l'origine & la fin. Par-là, cette distinction extravagante en apparence, de l'esprit humain en intelligence active & passive, paroît simple & exacte. Pour n'avoir point eu la clef de cette ancienne métaphysique, les partisans d'Aristote ont été fort partagés entr'eux, pour décider ce que leur maître croyoit de la mortalité ou de l'immortalité de l'*ame*. Les expressions d'*intelligence passive* ont même fait imaginer à quelques uns, comme à Némésius, qu'Aristote croyoit que l'*ame* n'étoit qu'une qualité.

Quant aux stoïciens, voyons la maniere dont Sénèque expose leurs sentimens: „ Et pourquoi, dit-il, ne croiroit-on pas qu'il y a quelque chose de divin dans celui qui est une partie de la divinité même? Ce tout dans lequel nous sommes contenus est *un*, & cet un est *Dieu*. Nous sommes ses associés, nous sommes ses membres „. Epictete dit que les *ames* des hommes ont la relation la plus étroite avec Dieu, qu'elles en sont des parties, qu'elles sont des fragmens séparés & arrachés de sa substance. Enfin Marc Antonin combat par ces réflexions la crainte de la mort. „ La mort, dit-il, est non-seulement conforme au cours de la nature, mais elle est encore extrêmement utile. Que l'on examine combien un homme est étroitement uni à la divinité, dans quelle partie de nous-mêmes cette union réside, & quelle sera la condition de cette partie ou portion de l'humanité au moment de sa réfusion dans l'*ame* du monde. „

Les sentimens des quatre grandes sectes des philosophes sont, comme on le voit, à-peu-près uniformes sur ce point. Ceux qui croient, comme Plutarque, qu'il y avoit deux principes, l'un bon & l'autre mauvais, croyoient que l'*ame* étoit tirée, partie de la substance de l'un, & partie de la substance de l'autre; & ce n'étoit qu'en cette circonstance seule

Digitized by Google

qu'ils différoient des autres philosophes.

Peu de temps après la naissance du christianisme, les philosophes étant puissamment attaqués par les écrivains chrétiens, altérerent leur philosophie & leur religion, en rendant leur philosophie plus religieuse & leur religion plus philosophique. Parmi les rafinemens du paganisme, l'opinion qui faisoit de l'*ame* une partie de la substance divine, fut adoucie. Les platoniciens la bornerent à l'*ame* des brutes. *Toute puissance irrationnelle*, dit Porphyre, *retourne par réfusion dans l'ame du tout.* Et l'on doit remarquer que ce n'est seulement qu'alors que les philosophes commencerent à croire réellement & sincérement le dogme des peines & des récompenses d'une autre vie. Mais les plus sages d'entr'eux n'eurent pas plutôt abandonné l'opinion de l'*ame* universelle, que les gnostiques, les manichéens & les priscilliens s'en emparerent : ils la transmirent aux Arabes, de qui les athées de ces derniers siecles, & notamment Spinosa, l'ont empruntée.

On demandera peut-être d'où les Grecs ont tiré cette opinion si étrange de l'*ame* universelle du monde ; opinion aussi détestable que l'athéisme même, & que M. Bayle trouve avec raison plus absurde que le système des atomes de Démocrite & d'Epicure.

On s'est imaginé qu'ils avoient tiré cette opinion d'Egypte. La nature seule de cette opinion fait suffisamment voir qu'elle n'est point égyptienne : elle est trop rafinée, trop subtile, trop métaphysique, trop systématique : l'ancienne philosophie des Barbares (sous ce nom les Grecs entendoient les Egyptiens comme les autres nations) consistoit seulement en maximes détachées, transmises des maitres aux disciples par la tradition, où rien ne ressentoit la spéculation, & où l'on ne trouvoit ni les rafinemens ni les subtilités qui naissent des systêmes & des hypotheses. Ce caractere simple ne régnoit nulle part plus qu'en Egypte. Leurs sages n'étoient point des sophistes scholastiques & sédentaires, comme ceux des Grecs ; ils s'occupoient entiérement des affaires publiques de la religion & du gouvernement ; & en conséquence de ce caractere, ils ne poussoient les sciences que jusqu'où elles étoient nécessaires pour les usages de la vie. Cette sagesse si vantée des Egyptiens, dont il est parlé dans les saintes écritures, consistoit essentiellement dans les arts du gouvernement, dans les talens de la législation, & dans la police de la société civile.

Le caractere des premiers Grecs, disciples des Egyptiens, confirme cette vérité, savoir, que les Egyptiens ne philosophoient ni sur des hypothèses, ni d'une maniere systématique. Les premiers sages de la Grece, conformément à l'usage des Egyptiens leurs maitres, produisoient leur philosophie par maximes détachées & indépendantes, telle certainement qu'ils l'avoient trouvée, & qu'on la leur avoit enseignée. Dans ces anciens temps le philosophe & le théologien, le législateur & le poète, étoient tous réunis dans la même personne ; il n'y avoit ni diversité de sectes, ni succession d'écoles : toutes ces choses sont des inventions grecques, qui doivent leur naissance aux spéculations de ce peuple subtil & grand raisonneur.

Quoique l'opposition du génie de la philosophie égyptienne avec le dogme de l'*ame* universelle, soit seule suffisante pour prouver que ce dogme n'étant point égyptien ne peut être que grec, nous en confirmerons la vérité, en prouvant que les Grecs en furent les premiers inventeurs. Le plus beau principe de la physique des Grecs eut deux auteurs, Démocrite & Seneque : le principe le plus vicieux de leur métaphysique eut de même deux auteurs, Phérécide le Syrien & Thalès le Milésien, philosophes contemporains.

Phérécide le Syrien, dit Ciceron, fut le premier qui soutint que les *ames* des hommes étoient sempiternelles ; opinion que Pythagore son disciple accrédita beaucoup.

Quelques personnes, dit Diogene Laërce, prétendent que Thalès fut le premier qui soutint que les *ames* des hommes étoient sempiternelles. Thalès, dit encore Plutarque, fut le premier qui enseigna que l'*ame* est une nature éternellement mouvante, ou se mouvant par elle-même.

On entend communément par le passage ci-dessus de Cicéron, & par celui de Diogene Laërce, que les philosophes dont il y est fait mention, sont les premiers qui aient enseigné l'immortalité de l'*ame*.

Digitized by Google

Mais comment accorder ce ſentiment avec ce que dit Ciceron, ce que dit Plutarque, ce qu'ont dit tous les anciens, que l'immortalité de l'*ame* étoit une choſe que l'on avoit crue de tout temps? Homere l'enſeigne, Hérodote rapporte que les Egyptiens l'avoient enſeignée depuis les temps les plus reculés: c'eſt ſur cette opinion qu'étoit fondée la pratique ſi ancienne de déifier les morts. Il en faut conclure, qu'il n'eſt pas queſtion dans ces paſſages de la ſimple immortalité, conſidérée comme une exiſtence qui n'aura point de fin, mais qu'il faut entendre une exiſtence ſans commencement, auſſi-bien que ſans fin: c'eſt ce que ſignifie le mot de *ſempiternelle* dont ſe ſert Ciceron. Or l'éternité de l'*ame* étoit, comme nous l'avons déja fait voir, une conſéquence qui ne pouvoit naître que du principe qui faiſoit l'*ame* de l'homme une partie de Dieu, & qui par conſéquent faiſoit Dieu l'*ame* univerſelle du monde. Enfin l'antiquité nous apprend que ces deux philoſophes penſoient qu'il y avoit une *ame* univerſelle; & l'on doit obſerver que ce dogme eſt ſouvent appellé *le dogme de l'immortalité*.

Ainſi ces différens paſſages, & ſur-tout celui de Cicéron, contiennent un trait ſingulier d'hiſtoire, qui prouve non-ſeulement que l'opinion de l'*ame* univerſelle eſt une production des Grecs, mais qui même nous découvre quels en furent les auteurs: car Suidas nous dit que Phérécide n'eut de maître que lui-même. L'autorité de Pythagore répandit promptement cette opinion par toute la Grece; & je ne doute point qu'elle ne ſoit la cauſe que Phérécide, qui n'eut point ſoin de la cacher, comme le fit ſon grand diſciple par le moyen de la double doctrine, ait été regardé comme athée.

Quoique les Grecs aient été inventeurs de cette opinion, comme il eſt cependant très-certain qu'ils ont été redevables à l'Egypte de leurs premieres connoiſſances, il eſt vraiſemblable qu'ils furent conduits à cette erreur par l'abus de quelques principes égyptiens.

Les Egyptiens, comme nous l'enſeigne le témoignage unanime de toute l'antiquité, furent des premiers à enſeigner l'immortalité de l'*ame*; & ils ne le firent point dans l'eſprit des ſophiſtes grecs, uniquement pour ſpéculer, mais afin d'établir ſur ce fondement le dogme ſi utile des peines & des récompenſes d'une autre vie. Toutes les pratiques & toutes les inſtructions des Egyptiens ayant pour objet le bien de la ſociété, le dogme d'un état futur ſervoit lui-même à prouver & à expliquer celui de la providence divine: mais cela ſeul ne leur paroiſſoit point ſuffiſant pour réſoudre toutes les objections qui naiſſent de l'origine du mal; & qui attaquent les attributs moraux de la divinité, parce qu'il ne ſuffit pas pour le bien de la ſociété que l'on ſoit perſuadé qu'il y a une providence divine, ſi l'on ne croit en même temps que cette providence eſt dirigée par un être parfaitement bon & parfaitement juſte: ils n'imaginerent donc point de meilleur moyen, pour réſoudre cette difficulté, que la métempſycoſe ou la tranſmigration des *ames*, ſans laquelle, ſuivant l'opinion d'Hiéroclès, on ne peut juſtifier les voies de la Providence. La conſéquence néceſſaire de cette idée, c'eſt que l'*ame* eſt plus ancienne que le corps. Ainſi les Grecs trouvant que les Egyptiens enſeignoient d'un coté que l'*ame* eſt immortelle *à parte poſt*, & qu'ils croyoient d'un autre coté que l'*ame* exiſtoit avant que d'être unie au corps, ils en conclurent, pour donner à leur ſyſtême un air d'uniformité, qu'elle étoit éternelle *à parte ante* comme *à parte poſt*; ou que devant exiſter éternellement elle avoit auſſi exiſté de toute éternité.

Les Grecs, après avoir donné à l'*ame* un des attributs de la divinité, en firent bientôt un Dieu parfait; erreur où ils tomberent par l'abus d'un autre principe égyptien. Le grand ſecret des myſteres & le premier des myſteres qui furent inventés en Egypte, conſiſtoit dans le dogme de l'unité de Dieu: c'étoit-là le myſtere que l'on apprenoit aux rois, aux magiſtrats & à un petit nombre choiſi d'hommes ſages & vertueux; & en cela même cette pratique avoit pour objet l'utilité de la ſociété. Ils repréſentoient Dieu, comme un eſprit répandu dans tout le monde, & qui pénétroit la ſubſtance intime de toutes choſes, enſeignant dans un ſens moral & figuré que Dieu eſt tout en tant qu'il eſt préſent à tout, & que ſa providence eſt auſſi particuliere qu'univerſelle. Leur opinion, comme l'on voit, étoit fort différente de celle des Grecs ſur l'*ame* univerſelle du monde; celle-ci

Digitized by Google

étant auſſi pernicieuſe à la ſociété, que l'athéiſme direct peut l'être. C'eſt néanmoins de ce principe que Dieu *eſt tout*, expreſſion employée figurément par les Egyptiens, & priſe à la lettre par les Grecs, que ces derniers ont tiré cette conſéquence, que *tout eſt Dieu*: ce qui les a entraînés dans toutes les erreurs & les abſurdités de notre ſpinoſiſme. Les orientaux d'aujourd'hui ont auſſi tiré originairement leur religion d'Egypte, quoiqu'elle ſoit infectée du ſpinoſiſme le plus groſſier: mais ils ne ſont tombés dans cet égarement que par le laps de temps, & par l'effet d'une ſpéculation rafinée, nullement originaire d'Egypte. Ils en ont contracté le goût par la communication des Arabes-Mahométans, grands partiſans de la philoſophie des Grecs, & en particulier de leur opinion ſur la nature de l'*ame*. Ce qui le confirme, c'eſt que les druides, branche qui provenoit également des anciens ſages de l'Egypte, n'ont jamais rien enſeigné de ſemblable, ayant été éteints avant que d'avoir eu le temps de ſpéculer & de ſubtiliſer ſur des hypotheſes & ſur des ſyſtêmes. Je ſais bien que le dogme monſtrueux de l'*ame du monde* paſſa des Grecs aux Egyptiens, & que ces derniers furent infectés des principes des premiers: mais cela n'arriva que lorſque la puiſſance de l'Egypte ayant été violemment ébranlée par les Perſes, & enfin entiérement détruite par les Grecs, les ſciences & la religion de cette nation fameuſe ſubirent une révolution générale. Les prêtres égyptiens commencerent alors à philoſopher à la maniere des Grecs; & ils en contracterent une ſi grande habitude, qu'ils en vinrent enfin à oublier la ſcience ſimple de leurs ancêtres, trop négligée par eux. Les révolutions du gouvernement contribuerent à celle des ſciences: cette derniere doit paroître d'autant moins ſurprenante, que toutes leurs ſciences étoient tranſmiſes de génération en génération, en partie par tradition, & en partie par le moyen myſtérieux des hiéroglyphes, dont la connoiſſance fut bientôt perdue; de ſorte que les anciens qui depuis ont prétendu les expliquer, nous ont appris ſeulement qu'ils n'y entendoient rien.

Les peres mêmes ont été fort embarraſſés à expliquer ce qui regarde l'origine de l'*ame*: Tertullien croyoit que les *ames* avoient été créées en Adam, & qu'elles venoient l'une de l'autre par une eſpece de production. *Anima velut ſurculus quidam ex matrice Adami in propaginem deducta, & genitalibus ſemine foveis commodata, pullulabit tam intellectu quam & ſenſu.* Tertull. *de animâ*, ch. xix. J'ajouterai un paſſage de S. Auguſtin, qui renferme les diverſes opinions de ſon temps, & qui démontre en même temps la difficulté de cette queſtion. *Harum autem ſententiarum quatuor de animâ, utrum de propagine veniant, an in ſingulis quibuſque naſcentibus mox fiant, an in corpora naſcentium jam alicubi exiſtentes vel mittantur divinitùs, vel ſuâ ſponte labantur, nullam temerè affirmari oportebit; aut enimnondum iſtu quæſtio à divinorum librorum catholicis tractatoribus, pro merito ſuæ obſcuritatis & perplexitatis, evoluta atque illuſtrata eſt; aut ſi jam factum eſt, nondum in manus noſtras hujuſcemodi litteræ pervenerunt.* Origene croyoit que les *ames* exiſtoient avant que d'être unies aux corps, & que Dieu ne les y envoyoit pour les animer, que pour les punir en même temps de ce qu'elles avoient failli dans le ciel, & de ce qu'elles s'étoient écartées de l'ordre.

M. Leibnitz a ſur l'origine des *ames* un ſentiment qui lui eſt particulier. Le voici: il croit que les *ames* ne ſauroient commencer que par la création, ni finir que par l'annihilation; & comme la formation des corps organiques animés ne lui paroît explicable dans l'ordre, que lorſqu'on ſuppoſe une préformation déja organique, il en infere que ce que nous appellons *génération d'un animal*, n'eſt qu'une tranſformation & augmentation: ainſi puiſque le même corps étoit déja organiſé, il eſt à croire, ajoute-t-il, qu'il étoit déja animé, & qu'il avoit la même *ame*. Après avoir établi un ſi bel ordre, & des regles ſi générales à l'égard des animaux, il ne lui paroît pas raiſonnable que l'homme en ſoit exclu entiérement, & que tout ſe faſſe en lui par miracle par rapport à ſon *ame*. Il eſt donc perſuadé que les *ames* qui ſeront un jour *ames* humaines, comme celles des autres eſpeces, ont été dans les ſemences & dans les ancêtres juſqu'à Adam, & ont exiſté par conſéquent depuis le commencement des choſes, toujours dans une maniere de corps organiſés; doctrine qu'il confirme

Digitized by Google

par les observations microscopiques de M. Leuwenhoek, & d'autres bons observateurs. Il ne faut pas cependant s'imaginer qu'il croie qu'elles aient toujours existé comme raisonnables; ce n'est point là son sentiment: il veut seulement qu'elles n'aient alors existé qu'en *ames* sensitives ou animales, douées de perception & de sentiment, mais destituées de raison; & qu'elles soient demeurées dans cet état jusqu'au temps de la génération de l'homme à qui elles devoient appartenir. Elles ne reçoivent donc, dans ce système, la raison, que lors de la génération de l'homme; soit qu'il y ait un moyen naturel d'élever une *ame* sensitive au degré d'*ame* raisonnable, ce qu'il est difficile de concevoir; soit que Dieu ait donné la raison à cette *ame* par une opération particuliere, ou si vous voulez, par une espece de transcréation; ce qui est d'autant plus aisé à admettre, que la révélation enseigne beaucoup d'autres opérations immédiates de Dieu sur nos *ames*. Cette explication paroît à M. de Leibnitz lever les embarras qui se présentent ici en philosophie ou en théologie: il est bien plus convenable à la justice divine de donner à l'*ame* déja corrompue physiquement ou animalement par le péché d'Adam, une nouvelle perfection qui est la raison, que de mettre une *ame* raisonnable, par création ou autrement, dans un corps où elle doive être corrompue moralement.

La nature de l'*ame* n'a pas moins exercé les philosophes anciens & modernes, que son origine: il a été & il sera toujours impossible de pénétrer comment cet être qui est en nous, & que nous regardons comme nous-mêmes, est uni à un certain assemblage d'esprits animaux qui sont dans un flux continuel. Chaque philosophe a donné une définition différente de la nature. Plutarque rapporte les sentimens de plusieurs philosophes, qui ont tous été d'avis différens. Cela est bien juste, puisqu'ils décidoient positivement sur une chose dont ils ne savoient rien du tout. Voici ce passage, *tom. II, pag.* 898, *trad.* d'Amyot. "Thalès a été le premier qui a défini l'*ame* une nature se mouvant toujours en soi-même: Pythagore, que c'est un nombre se mouvant soi-même; & ce nombre-là, il le prend pour l'entendement: Platon, que c'est une substance spirituelle se mouvant soi-même, & par un nombre harmonique: Aristote, que c'est l'acte premier d'un corps organique, ayant vie en puissance: Dicéarchus, que c'est l'harmonie & concordance des quatre élémens: Asclépiade le médecin, que c'est un exercice commun de tous les sentimens ensemble. Tous ces philosophes-là, continue-t-il, que nous avons mis ci-devant, supposent que l'*ame* est incorporelle, qu'elle se ment elle-même, que c'est une substance spirituelle „. Mais ce que les anciens nommoient *incorporel*, ce n'étoit point notre spirituel, c'étoit simplement ce qui est composé de parties très-subtiles. En voici une preuve sans réplique. Aristote rapportant le sentiment d'Héraclite sur l'*ame*, dit qu'il la regardoit comme une exhalaison; & il ajoute que selon ce philosophe elle étoit incorporelle. Qu'est-ce que cette incorporéité, sinon une extrême ténuité qui rend l'*ame* impalpable & imperceptible à tous nos sens? C'est à cela qu'il faut rapporter toutes les opinions suivantes. Pythagore disoit que l'*ame* étoit un détachement de l'air; Empédocle en faisoit un composé de tous les élémens: Démocrite, Leucippe, Parménide, *&c.* (*Diog. Laërt. lib. VIII, fig.* 27.) soutenoient qu'elle étoit de feu: Epithorme avançoit que les *ames* étoient tirées du soleil: Plutarque rapporte ainsi l'opinion d'Epicure. "Epicure croit que l'*ame* est un mélange, une température de quatre choses; de je ne sais quoi de feu, de je ne sais quoi d'air, de je ne sais quoi de vent, & d'un autre quatrieme qui n'a point de nom (*ubi suprà*). „ Anaxagore, Anaximene, Archélaüs, *&c.* ont cru que c'étoit un air subtil. Hippon assura qu'elle étoit d'eau, parce que, selon lui, l'humide étoit le principe de toutes choses. Xenophane la composoit d'eau & de terre; Parmenide, de feu & de terre; Boëce, d'air & de feu. Critias soutint que l'*ame* n'étoit que le sang; Hippocrate, que c'étoit un esprit délié répandu par tout le corps. Marc Antonin, qui étoit stoïcien, étoit persuadé que c'étoit quelque chose de semblable au vent. Critolaüs imagina que son essence étoit une cinquieme substance. Encore aujourd'hui il y a peu d'hommes en Orient qui aient une connoissance parfaite de la spiritualité. Il y a là-dessus un passage de M. de

Digitized by Google

Laloubere (*Voyage du royaume de Siam*, *t. I. p.* 361), qui vient ici fort à propos. " Nulle opinion, dit-il, n'a été si généralement reçue parmi les hommes, que celle de l'immortalité de l'*ame* : mais que l'*ame* soit immatérielle, c'est une vérité dont la connoissance ne s'est pas tant étendue ; aussi est-ce une difficulté très-grande de donner à un Siamois l'idée d'un pur esprit ; & c'est le témoignage qu'en rendent les missionnaires qui ont été le plus long-tems parmi eux. Tous les païens de l'orient croient à la vérité qu'il reste quelque chose de l'homme après sa mort, qui subsiste séparément & indépendamment de son corps : mais ils donnent de l'étendue & de la figure à ce qui reste, & ils lui attribuent les mêmes membres & toutes les mêmes substances solides & liquides dont nos corps sont composés ; ils supposent seulement que nos *ames* sont d'une matiere assez subtile pour se dérober à l'attouchement & à la vue, quoiqu'ils croient d'ailleurs que si on en blessoit quelqu'une, le sang qui couleroit de sa blessure pourroit paroître. Tels étoient les manes & les ombres des Grecs & des Romains ; & c'est à cette figure des *ames*, pareille à celle des corps, que Virgile suppose qu'Enée reconnut Palinure, Didon & Anchise dans les enfers ". Aux païens anciens & modernes, on peut joindre les anciens docteurs des Juifs, & même les peres des premiers siecles de l'église (*). M. de Beausobre a prouvé démonstrativement dans le second tome de son histoire du manichéisme, que les notions de création & de spiritualité ne se trouvent point dans l'ancienne théologie judaïque. Pour les peres, rien n'est plus aisé que d'alléguer des témoignages de leur hétérodoxie sur ce sujet. S. Irénée (*lib. II, c. xxxiv ; lib. V, c. vij, & passim*) dit que l'*ame* est un souffle, qu'elle n'est incorporelle qu'en comparaison des corps grossiers, & qu'elle ressemble au corps qu'elle a habité. Tertullien suppose que l'*ame* est corporelle ; *definimus animam Dei flatu natam, immortalem, corporalem, effigiatam. De animâ*, cap. xxij. S. Bernard, selon l'aveu du P. Mabillon, enseigne à propos de l'*ame*, qu'après la mort elle ne voyoit pas Dieu dans le ciel, mais qu'elle conversoit seulement avec l'humanité de Jesus-Christ (**). *Voyez l'article de* L'IMMATÉRIALISME, *ou de la* SPIRITUALITÉ.

Il est donc bien démontré que tous les anciens philosophes ont cru l'*ame* matérielle. Parmi les modernes qui se déclarent pour ce sentiment, on peut compter un Averroès, un Calderin, un Politien, un Pomponace, un Bembe, un Cardan, un Cesalpin, un Taurell, un Cremonin, un Berigard, un Viviani, un Hobbes, *&c.* On peut aussi leur associer ceux qui prétendent que notre *ame* tire son origine des peres & des meres par la vertu séminale ; que d'abord elle n'est que végétative & semblable à celle d'une plante ; qu'ensuite elle devient sensitive en se perfectionnant ; & qu'enfin elle est rendue raisonnable par la coopération de Dieu. Une chose corporelle ne peut devenir incorporelle : si l'*ame* raisonnable est la même que la sensitive, mais plus épurée, elle est alors matérielle nécessairement. C'est-là le système des Epicuriens ; à cela près que l'*ame* chez les philosophes païens avoit en elle la faculté de se perfectionner, au lieu que chez les philosophes chrétiens, c'est Dieu qui par sa puissance la conduit à la perfection : mais la matérialité de l'*ame* est toujours nécessaire dans les deux opinions. Ceux qui disent que l'embryon est animé jusqu'au quarantieme jour, temps auquel se fait la conformation des parties, prêtent, sans le vouloir, des armes à ceux qui soutiennent la matérialité de l'*ame*. Comment se peut-il faire que la vertu séminale, qui n'est secourue d'aucun principe de vie, puisse produire des actions vitales ? Or si vous accordez, continuent-ils, qu'il y a un principe de vie dans les semences, capable de produire la confor-

(*) Il faut bien se garder d'accuser tous les peres des premiers siecles d'hétérodoxie sur la spiritualité de l'*ame*. Plusieurs savans même ont soutenu que ceux qui ont paru regarder l'*ame* comme une substance corporelle, entendoient qu'elle n'étoit pas douée d'une spiritualité semblable à celle de Dieu, qu'elle ne tiroit pas son origine de la substance même de Dieu, & qu'elle étoit destinée à être unie au corps, &c.

(**) Le P. Mabillon, dans la préface du tome III, pag. 714, dit que S. Bernard donne le délai de la vision de Dieu pour une pure opinion.

Digitized by Google

nation des parties, d'agir, de mouvoir, en perfectionnant ce principe & lui donnant la liberté d'augmenter & d'agir librement par les organes parfaits, il eſt aiſé de voir qu'il peut & doit même devenir ce qu'on appelle *ame*, qui par conſéquent eſt matérielle.

Spinoſa ayant une fois poſé pour principe qu'il n'y a qu'une ſubſtance dans l'univers, s'eſt vu forcé par la ſuite de ſes principes à détruire la ſpiritualité de l'*ame*. Il ne trouve entr'elle & le corps d'autre différence que celle qu'y mettent les modifications diverſes, modifications qui ſortent néanmoins d'une même ſource, & poſſedent un même ſujet. Comme il eſt un de ceux qui paroît avoir le plus étudié cette matiere, qu'il me ſoit permis de donner ici un précis de ſon ſyſtême, & les raiſons ſur leſquelles il prétend l'appuyer. Ce philoſophe prétend donc qu'il y a une *ame* univerſelle répandue dans toute la matiere, & ſur-tout dans l'air, de laquelle toutes les *ames* particulieres ſont tirées; que cette *ame* univerſelle eſt compoſée d'une matiere déliée & propre au mouvement, telle qu'eſt celle du feu; que cette matiere eſt toujours prête à s'unir aux ſujets diſpoſés à recevoir la vie, comme la matiere de la flamme eſt prête à s'attacher aux choſes combuſtibles qui ſont dans la diſpoſition d'être embraſées.

Que cette matiere unie au corps de l'animal y entretient, du moment qu'elle y eſt inſinuée juſqu'à celui qu'elle l'abandonne & ſe réunit à ſon tout, le double mouvement des poumons dans lequel la vie conſiſte, & qui eſt la meſure de ſa durée.

Que cette *ame* ou cet eſprit eſt conſtamment, & ſans variation de ſubſtance, le même en quelque corps qu'il ſe trouve, ſéparé ou réuni; qu'il n'y a enfin aucune diverſité de nature dans la matiere animante, qui fait les *ames* particulieres raiſonnables, ſenſitives, végétatives, comme il vous plaira de les nommer; mais que la différence qui ſe voit entr'elles ne conſiſte que dans celle de la matiere qui s'eſt trouvée animée, & dans la différence des organes qu'elle eſt employée à mouvoir dans les animaux, ou dans la différente diſpoſition des parties de l'arbre ou de la plante qu'elle anime; ſemblable à la matiere de la flamme uniforme dans ſon eſſence, mais plus ou moins brillante ou vive, ſuivant la ſubſtance à laquelle elle ſe trouve réunie; en effet, elle paroît belle & nette, lorſqu'elle eſt attachée à une bougie de cire purifiée; obſcure & languiſſante, lorſqu'elle eſt jointe à une chandelle de ſuif groſſier. Il ajoute que même parmi les cires, il y en a de plus pures; qu'il y a de la cire jaune & de la cire blanche.

Il y a auſſi des hommes de différentes qualités; ce qui ſeul conſtitue pluſieurs degrés de perfection dans leur raiſonnement, y ayant une différence infinie là-deſſus. On peut même, ajoute-t-il, perfectionner en l'homme les puiſſances de l'*ame* ou de l'entendement, en fortifiant les organes par le ſecours des ſciences, de l'éducation, de l'abſtinence de certaines nourritures ou boiſſons; ou les dégrader par une vie déréglée, par des paſſions violentes, les calamités, les maladies, & la vieilleſſe: ce qui eſt même une preuve invincible, que ces puiſſances ne ſont que l'effet des organes du corps conſtitués d'une certaine maniere.

La portion de l'*ame* univerſelle qui aura ſervi à animer un corps humain, pourra ſervir à animer celui d'une autre eſpece, & pareillement celle dont les corps d'autres animaux auront été animés, & celle qui aura fait pouſſer un arbre ou une plante, pourra être employée réciproquement à animer des corps humains; de la même maniere que les parties de la flamme qui auroient embraſé du bois, pourroient auſſi embraſer une autre matiere combuſtible.

Ce philoſophe moderne pouſſe cette penſée plus loin, & il prétend qu'il n'y a pas de moment où les *ames* particulieres ne ſe renouvellent dans les corps animés, par des parties de l'*ame* univerſelle qui ſuccedent aux *ames* particulieres; ainſi que les particules de la lumiere d'une bougie ou d'une autre flamme ſont ſuppléées par d'autres qui les chaſſent, & ſont chaſſées à leur tour par d'autres.

La réunion des *ames* particulieres à la générale, à la mort de l'animal, eſt auſſi prompte & auſſi entiere que le retour de la flamme à ſon principe, auſſi-tôt qu'elle eſt ſéparée de la matiere à laquelle elle étoit unie. L'eſprit de vie dans lequel les *ames* conſiſtent, d'une nature encore plus ſubtile que celle de la flam-

Digitized by Google

me, si elle n'est la même, n'est ni susceptible d'une séparation permanente de la matiere dont il est tiré, ni capable d'être mangé, & est immédiatement & essentiellement uni dans l'animal vivant avec l'air, dont sa respiration est entretenue. Cet esprit est porté sans interruption dans les poumons de l'animal avec l'air qui entretient leur mouvement : il est pouſſé avec lui dans les veines par le souffle des poumons ; il est répandu par celles-ci dans toutes les autres parties du corps : il fait le marcher & le coucher dans les unes ; le voir, l'entendre, le raisonner dans les autres : il donne lieu aux diverses passions de l'animal : ses fonctions se perfectionnent & s'affoiblissent, selon l'accroissement ou la diminution des forces dans les organes ; elles cessent totalement, & cet esprit de vie s'envole & se réunit au général, lorsque les dispositions qu'il maintenoit dans le particulier viennent à cesser.

Avant de bien pénétrer le système de Spinosa, il faut remonter jusqu'à la plus haute antiquité, pour savoir ce que les anciens pensoient de la substance. Il paroit qu'ils n'admettoient qu'une seule substance, naturelle, infinie, & ce qui surprendra le plus, indivisible, quoique pourtant divisée en trois parties ; & ce sont elles, qui réunies & jointes ensemble, forment ce que Pythagore appelloit *le tout*, hors duquel il n'y a rien. La premiere partie de cette substance, inaccessible aux regards de tous les hommes, est proprement ce qui détermine l'essence de Dieu, des anges, & des génies ; elle se répand de-là sur tout le reste de la nature. La seconde partie compose les globes célestes, le soleil, les étoiles fixes, les planetes, & ce qui brille d'une lumiere primitive & originale La troisieme enfin compose les corps, & généralement tout l'empire sublunaire, que Platon dans le Timée nomme *le séjour du changement, la mere & la nourrice du sensible.* Voilà en gros quelle idée on avoit de la substance unique dont on croyoit que les êtres tiroient le fond même de leur nature, chacun suivant le degré de perfection qui lui convient. Et comme cette substance passoit pour indivisible, quoiqu'elle fût divisée en trois parties, de même elle passoit pour immuable, quoiqu'elle se modifiât de différentes manieres. Mais ces modifications étant de peu de durée, on les comptoit pour rien, même on les regardoit comme non existantes, & cela par rapport au tout, qui seul existe véritablement. Ce qu'on doit observer avec soin : la substance jouit de l'être, & ses modifications espérent en jouir, sans jamais pouvoir y arriver.

Le trop fameux Spinosa, en écrivant à Henri Oldenbourg, secrétaire de la société royale de Londres, convient que c'est parmi les plus anciens philosophes qu'il a puisé son système, qu'il n'y a qu'une substance dans l'univers. Mais il ajoute qu'il a pris les choses d'un biais plus favorable, soit en proposant de nouvelles preuves, soit en leur donnant la forme observée par les géometres. Quoi qu'il en soit, son système n'est point devenu plus probable, les contradictions n'y sont pas mieux sauvées. Les anciens confondoient quelquefois la matiere avec la substance unique, & ils disoient conséquemment que rien ne lui est essentiel que d'exister ; & que si l'étendue convient à quelques-unes de ses parties, ce n'est que lorsqu'on les considere par abstraction. Mais le plus souvent ils bornoient l'idée de la matiere à ce qu'ils appelloient eux-mêmes l'*empire sublunaire*, *la nature corporelle*. Le corps, selon eux, est ce qu'on conçoit par rapport à lui seul, & en le détachant du tout dont il fait partie. Le tout ne s'apperçoit que par l'entendement, & le corps que par l'imagination aidée des sens. Ainsi les corps ne sont que des modifications qui peuvent exister ou non exister, sans faire aucun tort à la substance ; ils caractérisent & déterminent la matiere ou la substance, à-peu près comme les passions caractérisent & déterminent un homme indifférent à être mû ou à rester tranquille. En conséquence, la matiere n'est ni corporelle ni incorporelle ; sans doute parce qu'il n'y a qu'une seule substance dans l'univers, corporelle en ce qui est corps, incorporelle en ce qui ne l'est point. Ils disoient aussi, selon Proclus de Lycie ; que la matiere est animée, mais que les corps ne le sont pas, quoiqu'ils aient un principe d'organisation, un je ne sai quoi de décisif qui les distingue l'un de l'autre ; que la matiere existe par elle-même, mais non les corps, qui changent continuellement d'attitude & de situation.

Donc

Digitized by Google

Donc on peut avancer beaucoup de choſes des corps, qui ne conviennent point à la matiere; par exemple: qu'ils ſont déterminés par des figures, qu'ils ſe meuvent plus ou moins vîte, qu'ils ſe corrompent & ſe renouvellent, *&c.* au lieu que la matiere eſt une ſubſtance de tous points inaltérable. Auſſi Pythagore & Platon conviennent-ils l'un & l'autre que Dieu exiſtoit avant qu'il y eût des corps, mais non avant qu'il y eût de la matiere, l'idée de la matiere ne demandant point l'exiſtence actuelle du corps.

Mais pour percer ces ténebres, & pour ſe faire jour à travers, il faut demander à Spinoſa ce qu'il entend par cette *ſeule ſubſtance* qu'il a puiſée chez les anciens. Car ou cette ſubſtance eſt réelle, exiſte dans la nature & hors de notre eſprit; ou ce n'eſt qu'une ſubſtance idéale, métaphyſique & abſtraite. S'il s'en tient au premier ſens, il avance la plus grande abſurdité du monde; car à qui perſuadera-t-il que le corps *A* qui ſe meut vers l'orient, eſt la même ſubſtance numérique que le corps *B* qui ſe meut vers l'occident? A qui fera-t-il croire que Pierre qui penſe aux propriétés d'un triangle, eſt préciſément le même que Paul qui médite ſur le flux & le reflux de la mer? Quand on preſſe Spinoſa pour ſavoir ſi l'eſprit humain eſt la même choſe que le corps, il répond que l'un & l'autre ſont le même ſujet, la même matiere qui a différentes modifications; qu'elle eſt eſprit en tant qu'on la conſidere comme penſante, & qu'elle eſt corps en tant qu'on ſe la repréſente comme étendue & figurée. Mais je voudrois bien ſavoir ce qu'auroit dit Spinoſa à un homme aſſez ridicule pour affirmer qu'un cercle eſt un triangle, & qui auroit répondu à ceux qui lui auroient objecté la différence des définitions & des propriétés du cercle & du triangle pour prouver que ces figures ſont différentes, que c'eſt pourtant la même figure, mais diverſement modifiée; que quand on la conſidere comme une figure qui a tous les cotés de la circonférence également diſtans du centre, & que cette circonférence ne touche jamais une ligne droite ou un plan que par un point, on la nomme *cercle*; mais que quand on la conſidere comme figure compoſée de trois angles & de trois cotés, alors on la nomme *triangle*: cette réponſe ſeroit ſemblable à celle de Spinoſa; cependant je ſuis perſuadé que Spinoſa ſe ſeroit moqué d'un tel homme, & qu'il lui auroit dit que ces deux figures ayant des définitions & des propriétés diverſes, ſont néceſſairement différentes, malgré ſa diſtinction imaginaire & ſon frivole *quatenus*. Voyez *l'article du* SPINOSISME. Ainſi, en attendant que les hommes ſoient faits d'une autre eſpece, & qu'ils raiſonnent d'une autre maniere qu'ils ne font, & tant qu'on croira qu'un cercle n'eſt pas un triangle, qu'une pierre n'eſt pas un cheval, parce qu'ils ont des définitions, des propriétés diverſes & des effets différens, nous conclurons par les mêmes raiſons, & nous croirons que l'eſprit humain n'eſt pas corps. Mais ſi par *ſubſtance* Spinoſa entend une ſubſtance idéale, métaphyſique & arbitraire, il ne dit rien; car ce qu'il dit ne ſignifie autre choſe, ſinon qu'il ne peut y avoir dans l'univers deux eſſences différentes qui aient une même eſſence. Qui en doute? C'eſt à la faveur d'une équivoque auſſi groſſiere qu'il ſoutient qu'il n'y a qu'une ſeule ſubſtance dans l'univers. Vous ne vous imagineriez pas qu'il eût le front de ſoutenir que la matiere eſt indiviſible: il ne vous vient pas ſeulement dans l'eſprit comment il pourroit s'y prendre pour ſoutenir un tel paradoxe. Mais de la maniere dont il entend la ſubſtance, rien n'eſt plus aiſé. Il prouve donc que la matiere eſt indiviſible, parce qu'il conſidere métaphyſiquement l'eſſence ou la définition qu'il en donne; & parce que la définition ou l'eſſence de toutes choſes, c'eſt d'être préciſément ce qu'on eſt, ſans pouvir être ni augmenté, ni diminué, ni diviſé, de-là il conclut que le corps eſt indiviſible. Ce ſophiſme eſt ſemblable à celui-ci. L'eſſence d'un triangle conſiſte a être une figure compoſée de trois angles; on ne peut ni en ajouter ni en diminuer: donc le triangle eſt un corps ou une figure indiviſible. Ainſi, comme l'eſſence du corps eſt d'être une ſubſtance étendue, il eſt certain que cette eſſence eſt indiviſible. Si on ôte ou la ſubſtance, ou l'extenſion, on détruit néceſſairement la nature du corps. A cet égard donc le corps eſt quelque choſe d'indiviſible. Mais Spinoſa donne groſſiérement le change à ſes lecteurs: ce n'eſt pas de quoi il s'agit. On prétend que ce

Digitized by Google

corps ou cette substance étendue, a des parties les unes hors des autres, quoiqu'à parler métaphysiquement, elles soient toutes de même nature. Or c'est du corps, tel qu'il existe dans la nature, que je soutiens contre Spinosa qu'il n'est pas capable de pènser.

L'esprit de l'homme est de sa nature indivisible. Coupez le bras ou la jambe d'un homme, vous ne divisez ni ne diminuez son esprit; il demeure toujours semblable à lui-même, & suffisant à toutes ses opérations, comme il étoit auparavant. Or si l'*ame* de l'homme ne peut être divisée, il faut nécessairement que ce soit un point, ou que ce ne soit pas un corps. Ce seroit une extravagance de dire que l'esprit de l'homme fût un point mathématique, puisque le point mathématique n'existe que dans l'imagination. Ce n'est pas aussi un point physique ou un atome. Outre qu'un atome indivisible répugne par lui-même, cette ridicule pensée n'est jamais tombée dans l'esprit d'aucun homme, non pas même d'aucun épicurien. Puis donc que l'*ame* de l'homme ne peut être divisée, & que ce n'est ni un atome ni un point mathématique, il s'ensuit manifestement que ce n'est pas un corps.

Lucrece, après avoir parlé d'atomes subtils qui agitent le corps, sans en augmenter ou diminuer le poids, comme on voit que l'odeur d'une rose ou du vin, quand elle est évaporée, n'ôte rien à la pesanteur de ces corps, Lucrece, dis-je, voulant ensuite rechercher ce qui peut produire le sentiment en l'homme, s'est trouvé fort embarrassé dans ses principes: il parle d'une quatrieme nature de l'*ame* qui n'a point de nom, & qui est compofée des parties les plus déliées & les plus polies, qui sont comme l'*ame* de l'*ame* elle-même. On peut lire le *troisieme livre* de ce poète philosophe, & on verra sans peine que sa philosophie est pleine de ténebres & d'obscurités, & qu'elle ne satisfait nullement la raison.

Quand je me replie sur moi-même, je m'apperçois que je pense, que je réfléchis sur ma pensée, que j'affirme, que je nie, que je veux, & que je ne veux pas. Toutes ces opérations me sont intimement connues: quelle en est la cause? c'est mon esprit: mais quelle est sa nature? Si c'est un corps, ces actions auront nécessairement quelque teinture de cette nature corporelle; elles conduiront nécessairement l'esprit à reconnoître la liaison qu'il a par quelqu'endroit avec le corps & la matiere qui le soutient comme un sujet, & le produit comme son effet. Si on pense à quelque chose de figuré, de mou ou de dur, de fec ou de liquide, qui soit en mouvement ou en repos, l'esprit se porte d'abord à se représenter une substance qui a des parties séparées les unes des autres, & qui est nécessairement étendue. Tout ce qu'on peut s'imaginer qui appartient au corps, toutes les propriétés de la figure & du mouvement, conduisent l'esprit à reconnoître cette étendue, parce que toutes les actions & toutes les qualités du corps en émanent, comme de leur origine; ce sont autant de ruisseaux qui menent nécessairement l'esprit à cette source. On conclut donc certainement que la cause de toutes ses actions, le sujet de toutes ses qualités, est une substance étendue. Mais quand on passe aux opérations de l'*ame*, à ses pensées, à ses affirmations, à ses négations, à ses idées de vérité, de fausseté, à l'acte de vouloir & de ne pas vouloir, quoique ce soient des actions clairement & distinctement connues, aucune d'elles néanmoins ne conduit l'esprit à se former l'idée d'une substance matérielle & étendue. Il faut donc de nécessité conclure qu'elles n'ont aucune liaison essentielle avec le corps.

On pourroit bien d'abord s'imaginer que l'idée qu'on a de quelqu'objet particulier, comme d'un cheval ou d'un arbre, seroit quelque chose d'étendu, parce qu'on se figure ces idées comme de petits portraits semblables aux choses qu'elles nous représentent; mais quand on y fait plus de réflexion, on conçoit aisément que cela ne peut être: car quand je dis, *ce qui a été fait*, je n'ai l'idée ni le portrait d'aucune chose: mon imagination ne me sert ici de rien; mon esprit ne se forme l'idée d'aucune chose particuliere, il conçoit en général l'existence d'une chose. Par conséquent cette idée, *ce qui a été fait*, n'est pas une idée qui ait reçu quelqu'extension, ni aucune expression de corps étendu. Elle existe pourtant dans mon *ame*, je le sens: si donc cette idée avoit quelque figure, quelqu'extension, quelque mouvement, comme elle

Digitized by Google

ne provient point de l'objet, elle auroit été produite par mon esprit, parce que mon esprit seroit lui-même quelque chose d'étendu. Or si cette idée sort de mon esprit, parce qu'il est formellement matériel & étendu, elle aura reçu de cette extension qui l'aura produite, une liaison nécessaire avec elle, qui la fera connoître, & qui la présentera d'abord à l'esprit.

Cependant de quelque coté que je tourne cette idée, je n'y apperçois aucune connexion nécessaire avec l'étendue. Elle ne me paroît ni ronde, ni quarrée, ni triangulaire; je n'y conçois ni centre, ni circonférence, ni base, ni angle, ni diametre, ni aucune autre chose qui résulte des attributs d'un corps; dès que je veux la corporifier, ce sont autant de ténebres & d'obscurités que je verse sur la connoissance que j'en ai. La nature de l'idée se souleve d'elle-même contre tous les attributs corporels, & les rejette. N'est ce pas une preuve fort sensible qu'on veut y inférer une matiere étrangere qu'elle repousse, & avec laquelle elle ne peut avoir d'union ni de société? Or cette antipathie de la pensée avec tous les attributs de la matiere & du corps, si subtil, si délié, si agité qu'il puisse être, seroit sans contredit impossible, si la pensée émanoit d'une substance corporelle & étendue. Dès que je veux joindre quelqu'étendue à ma pensée, & diviser la moitié d'une volonté ou d'une réflexion, je trouve que cette moitié de volonté ou de réflexion est quelque chose d'extravagant & de ridicule: on peut raisonner de même, si on tâche d'y joindre la figure & le mouvement. Entre une substance dont l'essence est de penser, & entre une pensée, il n'y a rien d'intermédiaire, c'est une cause qui atteint immédiatement son effet; de sorte qu'il ne faut pas croire que l'étendue, la figure ou la mouvemont aient pu s'y glisser par des voies subreptices & secretes, pour y demeurer *incognito*. Si elles y sont, il faut nécessairement ou que la pensée ou que la faculté de penser les découvre: or il est clair que ni la faculté de penser ni la pensée ne renferment aucune idée d'étendue, de figure ou de mouvement. Il est donc certain que la substance qui pense, n'est pas une substance étendue, c'est-à-dire un corps.

Spinosa pose comme un principe de sa philosophie, que l'esprit n'a aucune faculté de penser ni de vouloir; mais seulement il avoue qu'il a telle ou telle pensée, telle ou telle volonté: ainsi par l'entendement il n'entend autre chose que les idées actuelles qui surviennent à l'homme. Il faut avoir un grand penchant à adopter l'absurdité, pour recevoir une philosophie si ridicule. Afin de mieux comprendre cette absurdité, il faut considérer cette substance en elle-même, & par abstraction de tous les êtres singuliers, & particulierement de l'homme; car puisque l'existence d'aucun homme n'est nécessaire, il est possible qu'il n'y ait point d'homme dans l'univers. Je demande donc si cette substance considérée ainsi précisément en elle-même, a des pensées, ou si elle n'en a pas. Si elle n'a point de pensées, comment a-t-elle pu en donner à l'homme, puisqu'on ne peut donner ce qu'on n'a pas? Si elle a des pensées, je demande d'où elles lui sont venues; sera-ce de dehors? mais outre cette substance, il n'y arien. Sera-ce de dedans? mais Spinosa nie qu'il y ait aucune faculté de penser, aucun entendement ou puissance, comme il parle. De plus, si ces pensées viennent de dedans, ou de la nature de la substance, elles se trouveront dans tous les êtres qui posséderont cette substance; de sorte que les pierres raisonneront aussi-bien que les hommes. Si on répond que cette substance, pour être en état de penser, doit être modifiée ou façonnée de la maniere dont l'homme est formé, ne sera-ce pas un dieu d'une assez plaisante fabrique? un dieu, qui tout infini qu'il est, est privé de toute connoissance, à moins qu'il n'y ait quelques atomes de cette substance infinie, modifiés & façonnés comme est l'homme, afin qu'on puisse dire que ce dieu a quelque connoissance; c'est-à-dire, en deux mots, que sans le genre humain dieu n'auroit aucune connoissance.

Selon cette belle doctrine, un vaisseau de cryftal plein d'eau aura autant de connoissance qu'un homme; car il reçoit les idées des objets de même que nos yeux. Il est susceptible des impressions que ces objets lui peuvent donner; de sorte que s'il n'y a point d'entendement ou de faculté capable de penser & de raisonner à la présence de ces idées, & que les réfle-

Digitized by Google

xions ne soient autre chose que ces idées mêmes, il s'ensuit nécessairement que comme elles sont dans un vaisseau plein d'eau, autant que dans la tête d'un homme qui regarde la lune & les étoiles, ce vaisseau doit avoir autant de connoissance de la lune & des étoiles que l'homme; on ne peut y trouver aucune différence, qu'on ne la cherche dans une cause supérieure à toutes ces idées, qui les sent, qui les compare l'une à l'autre, & qui raisonne sur leur comparaison, pour en tirer des conséquences, qui font qu'il conçoit le corps de la lune & des étoiles beaucoup plus grand que ne le représente l'idée qui frappe l'imagination.

Cet absurde système a été embrassé par Hobbes; écoutons-le expliquer la nature & l'origine des sensations. „ Voici, dit-il, en quoi consiste la cause immédiate de la sensation : l'objet vient presser la partie extérieure de l'organe, & cette pression pénetre jusqu'à la partie intérieure : là se forme la représentation ou l'image (*phantasma*) par la résistance de l'organe, ou par une espece de réflexion qui cause une pression vers la partie extérieure, toute contraire à la pression de l'objet, qui tend vers la partie intérieure : cette représentation, ce *phantasma* est, dit-il, la sensation même."

Voici comment il parle dans une autre endroit : „ La cause de la sensation est l'objet qui presse l'organe; cette pression pénetre jusqu'au cerveau par le moyen des nerfs, & de-là elle est portée au cœur; de-là, au moyen de la résistance du cœur qui s'efforce de renvoyer au dehors cette pression & de s'en délivrer, de-là, dit-il, naît l'image, la représentation, & c'est ce qu'on appelle *sensation*." Mais quel rapport, je vous prie, entre cette impression & le sentiment lui-même, c'est-à-dire la pensée que cette impression exite dans l'*ame*? Il n'y a pas plus de rapport entre ces deux choses, qu'il y en a entre un quarré & du bleu, entre un triangle & un son, entre une aiguille & le sentiment de la douleur, ou entre la réflexion d'une balle dans un jeu de paume & l'entendement humain. De sorte que la définition que Hobbes donne de la sensation, qu'il prétend n'être autre chose que l'image qui se forme dans le cerveau par l'impression de l'objet, est aussi impertinente, que si pour définir la couleur bleue, il avoit dit que c'est l'image d'un quarré, *&c.* S'il n'y a point en nous de faculté de penser & de sentir, l'œil recevra, si vous voulez, l'impression extérieure des objets : mais excepté le mouvement des ressorts, rien ne sera apperçu, rien ne sera senti; & tant que la matiere sera seule, quelque délicats que soient les organes, quelque action qui suive de leur jeu & de leur harmonie, la matiere demeurera toujours aveugle & sourde, parce qu'elle est insensible de sa nature, & que le sentiment, quel qu'il soit, est le caractere d'une autre substance.

Hobbes paroît avoir senti le poids de cette difficulté insurmontable; de-là vient qu'il affecte de la cacher à ses lecteurs, & de leur en imposer à la faveur de l'ambiguité du terme de *représentation*. Il se ménage même un subterfuge; & en cas qu'on le presse trop vivement, il insinue à tout hazard qu'il pourroit bien se faire qu'il y eût dans la sensation quelque chose de plus. " Il ne sait s'il ne doit pas dire, à l'exemple de quelques philosophes, que toute matiere a naturellement & essentiellement la faculté de connoître, & qu'il ne lui manque que les organes & la mémoire des animaux pour exprimer au dehors ses sensations. Il ajoute que si on suppose un homme qui eût possédé d'autres sens que celui de la vue, qui ait ses yeux immobiles, & toujours attachés à un seul & même objet, lequel de son coté soit invariable & sans le moindre changement, cet homme ne verra pas à parler proprement, mais qu'il sera dans une espece d'étonnement & d'extase incompréhensible. Ainsi, dit-il, il pourroit bien se faire que les corps qui ne sont pas organisés, eussent des sensations : mais comme faute d'organes, il ne s'y rencontre ni varieté, ni mémoire, ni aucun autre moyen d'exprimer ces sensations, ils ne nous paroissent pas en avoir." Quoique Hobbes ne se déclare pas pour cette opinion, il la donne pourtant comme une chose possible : mais il le fait d'une maniere si peu assurée, & avec tant de réserve, qu'il est aisé de voir que ce n'est qu'une porte de derriere qu'il s'est ménagée à tout événement, en cas qu'il se trouvât trop pressé par les absurdités dont fourmille la supposition qui envisage la sensa-

Digitized by Google

tion comme un pur réſultat de figure & de mouvement. Il a raiſon de ſe tenir ſur la réſerve : ce n'eſt qu'un miſérable ſubterfuge à tous égards, auſſi abſurde que l'opinion qui fait conſiſter la penſée dans le mouvement d'un certain nombre d'atomes. Car qu'y a-t-il au monde de plus ridicule que de s'imaginer que la connoiſſance eſt auſſi eſſentielle à la matiere que l'étendue ? Quelle ſera la conſéquence de cette ſuppoſition ? Il en faudra conclure qu'il y a dans chaque portion de matiere, autant d'êtres penſans qu'elle a de parties : or chaque portion de matiere étant compoſée de parties diviſibles à l'infini, c'eſt-à-dire, de parties qui malgré leur contiguité, ſont auſſi diſtinctes que ſi elles étoient à une très-grande diſtance les unes des autres, elle ſera ainſi compoſée d'une infinité d'êtres penſans. Mais c'eſt trop nous arrêter ſur les abſurdités qui naiſſent en foule de cette ſuppoſition monſtrueuſe. Quelque familiariſé que fût Spinoſa avec les abſurdités, il n'en eſt cependant jamais venu juſques-là : pour penſer, dans ſon ſyſtême, du moins faut-il être organiſé comme nous le ſommes.

Mais pour réfuter Epicure, Spinoſa, & Hobbes, qui font conſiſter la nature de l'*ame*, non dans la faculté de penſer, mais dans un certain aſſemblage de petits corps déliés, ſubtils & fort agités ; qui ſe trouvent dans le corps humain, voici quelque choſe de plus précis. D'abord on ne conçoit pas que les impreſſions des objets extérieurs puiſſent y apporter d'autres changemens que de nouveaux mouvemens, ou de nouvelles déterminations de mouvement, de nouvelles figures ou de nouvelles ſituations ; cela eſt évident. Or toutes ces choſes n'ont aucun rapport avec l'idée qu'elles impriment dans l'*ame* ; il faut néceſſairement que ce ſoit des ſignes d'inſtitution, qui ſuppoſent une cauſe qui les ait établis, ou qui les connoiſſe. Servons-nous de l'exemple de la parole, pour faire mieux ſentir la force de l'argument : quand on entend dire *Dieu*, l'Arabe reçoit le même mouvement d'air à la prononciation de ce mot François, le tympan de ſon oreille, les petits os qu'on nomme l'*enclume* & le *marteau*, reçoivent de ce mouvement d'air la même ſecouſſe & le même tremblement, qui ſe fait dans l'oreille & dans la tête d'une perſonne qui entend le françois. Par conſéquent tous ces petits corps qu'on ſuppoſe compoſer l'eſprit humain, ſont remués de la même maniere, & reçoivent les mêmes impreſſions dans la tête d'un Arabe que dans celle d'un François ; par conſéquent encore un Arabe attacheroit au mot de *Dieu* la même idée que le François, parce que les petits corps ſubtils & agités qui compoſent l'eſprit humain, ſelon Epicure & les athées, ne ſont pas d'une autre nature chez les Arabes que chez les François. Pourquoi donc l'eſprit de l'Arabe ne ſe forme-t-il, à la prononciation du mot *Dieu*, aucune autre idée que celle d'un ſon, & que l'eſprit d'un François joint à l'idée de ce ſon celle d'un Etre tout parfait, créateur du ciel & de la terre ? Voici un détroit pour les athées & pour ceux qui nient la ſpiritualité de l'*ame*, d'où ils ne pourront ſe tirer, puiſque jamais ils ne pourront rendre raiſon de cette différence qui ſe rencontre entre l'eſprit de l'Arabe & celui du François.

Cet argument eſt ſenſible, quoiqu'on n'y faſſe pas aſſez de réflexion ; car chacun ſait que cette différence vient de l'établiſſement des langues, ſuivant lequel on eſt convenu de joindre au ſon de ce mot *Dieu*, l'idée d'un être tout parfait ; & comme l'Arabe, qui ne ſait pas la langue françoiſe, ignore cette convention, il ne reçoit que la ſeule idée du ſon, ſans y en joindre une autre. Cette vérité eſt conſtante, & il n'en faut pas davantage pour détruire les principes d'Epicure, d'Hobbes & de Spinoſa ; car je voudrois bien ſavoir quelle ſeroit la partie contractante dans cette convention : à ce mot *Dieu* je joindrai l'idée d'un être tout parfait ; ce ne ſera pas ce corps ſenſible & palpable, chacun en convient ; ce ne ſera pas auſſi cet amas de corps ſubtils & agités, qui ſont l'eſprit humain, ſelon le ſentiment de ces philoſophes, parce que ces eſprits reçoivent toutes les impreſſions de l'objet, ſans pouvoir rien faire au-delà : or ces impreſſions étoient les mêmes, & parfaitement ſemblables, lorſque l'Arabe entendoit prononcer ce mot *Dieu*, ſans ſavoir pourtant ce qu'il ſignifioit. Il faut donc néceſſairement qu'il y ait quelque autre cauſe que ces petits corps, avec laquelle on convienne qu'à ce mot *Dieu*, l'*ame* ſe repréſentera l'être tout parfait ; de la même maniere qu'on peut convenir avec le gouverneur d'une place aſſiégée,

Digitized by Google

qu'à la décharge de vingt ou trente volées de canon, il doit assurer les habitans qu'ils seront bientôt secourus. Mais comme ces signaux seroient inutiles, si on ne supposoit dans la place un gouverneur sage & intelligent, pour raisonner & pour tirer de ces signaux les conséquences dont on seroit convenu avec lui, de même aussi il est nécessaire de concevoir dans l'homme un principe capable de former telles ou telles idées, à telle ou telle détermination, à tel ou tel mouvement de ces petits corps qui reçoivent quelque impression à la prononciation des mots, comme l'idée d'un être tout parfait à la prononciation du mot *Dieu*. Ainsi il est clair & certain qu'il doit y avoir dans l'homme une cause dont l'essence soit de penser, avec laquelle on convient de la signification des mots. Il est encore clair & certain que cette cause ne peut être une substance matérielle, parce que l'on convient avec elle qu'au mouvement de la matiere ou de ces petits corps, elle se formera telle ou telle idée. Il est donc clair & certain que l'*ame* de l'homme n'est pas un corps, mais que c'est une substance distinguée du corps, de laquelle l'essence est de penser, c'est-à-dire, d'avoir la faculté de penser.

Il en est de l'idée des objets qui se présentent à nos yeux, comme des sons qui frappent l'oreille; & comme il est nécessaire qu'on soit convenu avec un Chinois qu'il se représentera un être tout parfait à la prononciation du mot françois *Dieu*, il faut aussi de même qu'il y ait une certaine convention entre les impressions que les objet font au fond de nos yeux & de notre esprit, pour se représenter tels ou tels objets, à la presence de telles ou telles impressions. Car, 1°. quand on a les yeux ouverts, en pensant fortement à quelque chose, il arrive très-souvent qu'on n'apperçoit pas les objets qui sont devant soi, quoiqu'ils envoient à nos yeux les mêmes especes & les mêmes rayons, que lorsqu'on y fait plus d'attention. De sorte qu'outre ce qui se passe dans l'œil & dans le cerveau, il faut qu'il y ait encore quelque chose qui considere & qui examine ces impressions de l'objet, pour le voir & pour le connoître. Mais il faut encore que cette cause qui examine ces impressions, puisse se former à leur présence l'idée de l'objet qu'elles nous font connoître; car il ne faut pas s'imaginer que les impressions que produit un objet dans notre œil & dans le cerveau, puissent être semblables à cet objet. Je sais qu'il y a des philosophes qui se représentent ce qui émane des corps, & qu'ils nomment *des especes intentionnelles*, comme de petits portraits de l'objet: mais je sais aussi qu'ils ne sont en cela rien moins que philosophes. Car quand je regarde un cheval noir, par exemple, si ce qui émane de ce cheval étoit semblable au cheval, l'air devroit recevoir l'impression de la noirceur, puisque cette espece doit être imprimée dans l'air, ou dans l'eau, ou dans le verre au travers duquel elle passe avant de venir à mon œil; & on ne pourra rendre aucune raison suffisante de cette différence qui s'y trouve, ni dire pourquoi cette espece intentionnelle imprimeroit sa ressemblance dans mon œil & dans les esprits du cerveau, si elle ne les a pas imprimées dans l'air; parce que les esprits du cerveau sont & plus subtils & plus agités que n'est l'air, ou l'eau & le crystal, par le moyen desquels cette espece est parvenue jusqu'à moi. On ne peut aussi rendre raison, pourquoi nous n'appercevons pas les objets dans l'obscurité; car quand je suis dans une chambre fermée, proche d'un objet, pourquoi ne l'apperçois-je pas, s'il envoie de lui-même des especes intentionnelles qui le représentent? J'en suis proche, j'ouvre les yeux, je fais tous mes efforts pour l'appercevoir, & pourtant je ne vois rien. Il faut donc croire que je n'apperçois les objets que par la lumiere qu'ils réfléchissent à mes yeux, qui est diversement déterminée, selon la diversité de la figure & du mouvement de l'objet: or entre des rayons de lumiere diversement déterminés, & l'objet que j'apperçois, par exemple, *un cheval noir*, il y a si peu de proportion & de ressemblance, qu'il faut reconnoître une cause supérieure à tous ces mouvemens, qui ayant en soi la faculté de penser, produit des idées de tel ou tel objet, à la présence de telles ou de telles impressions que les objets causent dans le cerveau par l'organe des yeux, comme par celui de l'oreille.

Quelle sera donc cette cause? Si c'est un corps, on retombe dans les mêmes difficultés qu'auparavant; on ne trouvera que des mouvemens & des figures, &

Digitized by Google

rien de tout cela n'eſt la penſée que je cherche. Sera-ce huit, dix ou douze atomes qui compoſeront cette penſée ou cette réflexion ? Suppoſons que ce ſont dix atomes, je demande ce que fait chacun de ces atomes ; eſt-ce une partie de ma penſée, ou ne l'eſt-ce pas ? ſi ce n'eſt pas une partie de ma penſée, elle n'y contribue en rien, ſi elle en eſt une partie, ce ſera la dixieme. Or bien loin que je conçoive la dixieme partie d'une penſée, je ſens au contraire clairement que ma penſée eſt indiviſible ; ſoit que je penſe à tout un cheval, ou que je ne penſe qu'à ſon œil, ma penſée eſt toujours une penſée & une action de mon ame, de même nature & de même eſpece : ſoit que je penſe à la vaſte étendue de l'univers, ou que je médite ſur un atome d'Epicure & ſur un point mathématique, ſoit que je penſe à l'être, ou que je médite ſur le néant, je penſe, je raiſonne, je fais des réflexions, & toutes ces opérations, en tant qu'actions de mon *ame*, ſont abſolument ſemblables, & parfaitement uniformes. Dira-t-on que la penſée eſt un aſſemblage de ces atomes ? Mais ſi c'eſt un aſſemblage de dix atomes, ces atomes, pour former la penſée, ſeront en mouvement ou en repos ; s'ils ſont en mouvement, je demande de qui ils ont reçu ce mouvement : s'ils l'ont reçu de l'objet, on en aura la penſée autant de tems que durera cette impreſſion ; ce ſera comme une boule pouſſée par un mail, elle produira tout le mouvement qu'elle aura reçu ; or cela eſt manifeſtement contre l'expérience. Dans toutes les penſées des choſes indifférentes où les paſſions du cœur n'ont aucun intérêt, je penſe quand il me plaît, & quand il me plaît je quitte ma penſée ; je la rappelle quand je veux, & j'en choiſis d'autres à ma fantaiſie. Il ſeroit encore plus ridicule de s'imaginer que la penſée conſiſtât dans le repos de l'aſſemblage de ces petits corps, & on ne s'arrêtera pas à réfuter cette imagination. Il faut donc reconnoître néceſſairement dans l'homme un principe, qui a en lui-même & dans ſon eſſence la faculté de penſer, de délibérer, de juger & de vouloir. Or ce principe que j'appelle *eſprit*, recherche, approfondit ſes idées, les compare les unes avec les autres, & voit leur conformité ou leur diſproportion. Le néant, le pur néant, quoiqu'il ne puiſſe produire aucune impreſſion, parce qu'il ne peut agir, ne laiſſe pas d'être l'objet de la penſée, de même que ce qui exiſte. L'eſprit, par ſa propre vertu & par la faculté qu'il a de penſer, tire le néant de l'abyme pour le confronter avec l'être, & pour reconnoître que ces deux idées du *néant* & de l'*être* ſe détruiſent réciproquement.

Je voudrois bien qu'on me dît ce qui peut conduire mon eſprit à s'appercevoir des choſes qui impliquent contradiction : on conçoit que l'eſprit peut recevoir de différens objets, des idées qui ſont contraires & oppoſées : mais pour juger des choſes impoſſibles, il faut que l'eſprit aille beaucoup plus loin que là où la ſeule perception de l'objet le conduit ; il faut pour cet effet que l'eſprit humain tire de ſon propre fonds d'autres idées que celles-là ſeules que les objets peuvent produire. Donc il y a une cauſe ſupérieure à toutes les impreſſions des objets, qui agit & qui s'exerce ſur ſes idées ; donc la plupart ne ſe forment point en lui par les impreſſions des objets extérieurs, telles que ſont les idées univerſelles, métaphyſiques, & abſtraites, les idées des choſes paſſées & des choſes futures, les idées de l'infini, de l'éternité, des vertus, *&c.* En un inſtant, mon eſprit raiſonne ſur la diſtance de la terre au ſoleil ; en un inſtant il paſſe de l'idée de l'univers à celle d'un atome, de l'être au néant, du corps à l'eſprit ; il raiſonne ſur des axiomes qui n'ont rien de corporel. De quel corps eſt-il aidé dans tous ces raiſonnemens, puiſque la nature des corps eſt entiérement oppoſée à ces idées ? Donc, *&c.*

Enfin, la maniere dont nous exerçons la faculté de communiquer nos penſées aux autres, ne nous permet pas de mettre notre *ame* au rang des corps. Si ce qui penſe en nous étoit une matiere ſubtile, qui produiſît la penſée par ſon mouvement, la communication de nos penſées ne pourroit avoir lieu, qu'en mettant en autrui la matiere penſante dans le même mouvement où elle eſt chez-nous ; & à chaque penſée que nous avons, devroit répondre un mouvement uniforme dans celui auquel nous voudrions la tranſmettre : mais une portion de matiere ne ſauroit en toucher une autre, ſans la toucher médiatement ou immédiatement. Perſonne ne ſoutiendra que la matiere qui penſe en nous agiſſe immédiatement ſur celle qui penſe en autrui. Il faudroit donc que

Digitized by Google

cela se fît à l'aide d'une autre matiere en mouvement. Nous avons trois moyens de faire part de nos pensées aux autres, la parole, les signes, & l'écriture. Si l'on examine attentivement ces moyens, on verra qu'il n'y en a aucun qui puisse mettre la matiere pensante d'autrui en mouvement. Il résulte de tout ce que nous avons dit, que ce n'est pas l'incompréhensibilité seule, qui fait refuser la pensée à la matiere, mais que c'est l'impossibilité intrinseque de la chose, & les contradictions où l'on s'engage, en faisant le principe matériel pensant. Dès-là on n'est plus en droit de recourir à la toute-puissance de Dieu pour établir la matérialité de l'*ame*. C'est pourtant ce qu'a fait M. Locke: on sait que ce philosophe a avancé, que nous ne serons peut-être jamais capables de connoître si un être purement matériel pense ou non. Un des plus beaux esprits de ce siecle, dit dans un de ses ouvrages, que ce discours parut une déclaration scandaleuse que l'*ame* est matérielle & mortelle. Voici comme il en parle: „Quelques Anglois dévots à leur maniere sonnerent l'allarme. Les superstitieux sont dans la société ce que les poltrons sont dans une armée; ils ont & donnent des terreurs paniques: on cria que M. Locke vouloit renverser la religion; il ne s'agissoit pourtant pas de religion dans cette affaire; c'étoit une question purement philosophique, très-indépendante de la foi & de la révélation. Il ne falloit qu'examiner sans aigreur s'il y a de la contradiction à dire, *la matiere peut penser*, & si Dieu peut communiquer la pensée à la matiere. Mais les théologiens commencent souvent par dire que Dieu est outragé, quand on n'est pas de leur avis; c'est ressembler aux mauvais poëtes, qui crioient que Despréaux parloit mal du roi, parce qu'il se moquoit d'eux. Le docteur Stillingfleet s'est fait une réputation de théologien modéré, pour n'avoir pas dit positivement des injures à M. Locke. Il entra en lice contre lui: mais il fut battu, car il raisonnoit en docteur, & Locke en philosophe instruit de la force & de la foiblesse de l'esprit humain, & qui se battoit avec des armes dont il connoissoit la trempe. „ C'est-à-dire, si l'on en croit ce célebre écrivain, que la question de la matérialité de l'*ame*, portée au tribunal de la raison, sera décidée en faveur de M. Locke.

Examinons quelles sont ses raisons: „ Je suis corps, dit-il, & je pense; je n'en sais pas davantage. Si je ne consulte que mes foibles lumieres, irai-je attribuer à une cause inconnue ce que je puis si aisément attribuer à la seule cause seconde que je connois un peu? Ici tous les philosophes de l'école m'arrêtent en argumentant, & disent: il n'y a dans le corps que de l'étendue & de la solidité, & il ne peut y avoir que du mouvement & de la figure: or du mouvement, de la figure, de l'étendue & de la solidité ne peuvent faire une pensée; donc, l'*ame* ne peut pas être matiere. Tout ce grand raisonnement répété tant de fois se réduit uniquement à ceci: je ne connois que très-peu de chose de la matiere, j'en devine imparfaitement quelques propriétés; or je ne sais point du tout si ces propriétés peuvent être jointes à la pensée; donc, parce que je ne sais rien du tout, j'assure positivement que la matiere ne sauroit penser. Voilà nettement la maniere de raisonner de l'école. M. Locke diroit avec simplicité à ces messieurs: confessez que vous êtes aussi ignorans que moi; votre imagination & la mienne ne peuvent concevoir comment un corps a des idées; & comprenez-vous mieux comment une substance quelle qu'elle soit a des idées? Vous ne concevez ni la matiere ni l'esprit; comment osez-vous assurer quelque chose? Que vous importe que l'*ame* soit un de ces êtres incompréhensibles qu'on appelle *matiere*, ou un de ces êtres incompréhensibles qu'on appelle *esprit*? Quoi! Dieu le créateur de tout ne peut-il pas éterniser ou anéantir votre *ame* à son gré, quelle que soit sa substance? Le superstitieux vient à son tour, & dit qu'il faut brûler pour le bien de leurs *ames* ceux qui soupçonnent qu'on peut penser avec la seule aide du corps; mais que diroit-il si c'étoit lui-même qui fût coupable d'irréligion? En effet, quel est l'homme qui osera assurer sans une impiété absurde, qu'il est impossible au créateur de donner à la matiere la pensée & le sentiment? Voyez, je vous prie, à quel embarras vous êtes réduits, vous qui bornez ainsi la puissance du créateur?" Dans ce raisonnement je vois l'homme d'esprit, & nullement le métaphysicien. Il ne faut pas s'imaginer

Digitized by Google

que pour résoudre cette question, il faille connoître l'essence & la nature de la matiere : les raisonnemens que l'auteur fonde sur cette ignorance ne sont nullement concluans. Il suffit de remarquer que le sujet de la pensée doit être un ; or un amas de matiere n'est pas un, c'est une multitude. Ces mots, *amas*, *assemblage*, *collection*, ne signifient qu'un rapport externe entre plusieurs choses, une maniere d'exister dépendamment les unes des autres. Par cette union, nous les regardons comme formant un seul tout, quoique dans la réalité, elles ne soient pas plus une que si elles étoient séparées. Ce ne sont là, par conséquent, que des termes abstraits qui au dehors ne supposent pas une substance unique, mais une multitude de substances. Or que notre *ame* doive être une d'une unité parfaite, c'est ce qu'il est aisé de prouver. Je regarde une perspective agréable, j'écoute un beau concert ; ces deux sentimens sont également dans toute l'*ame*. Si l'on y supposoit deux parties, celle qui entendroit le concert n'auroit pas le sentiment de la vue agréable ; puisque l'un n'étant pas l'autre, elle ne seroit pas susceptible des affections de l'autre ; l'*ame* n'a donc point de parties. Elle compare divers sentimens qu'elle éprouve. Or pour juger que l'un est douloureux, & l'autre agréable, il faut qu'elle ressente tous les deux, & par conséquent qu'elle soit une même substance très-simple. Si elle avoit seulement deux parties, l'une jugeroit de ce qu'elle sentiroit de son coté, & l'autre de ce qu'elle sentiroit en particulier de son coté, sans qu'aucune des deux pût faire la comparaison, & porter son jugement sur les deux sentimens ; l'*ame* est donc sans parties & sans nulle composition. Ce que je dis ici des sentimens, je peux le dire des idées : que *A*, *B*, *C*, trois substances qui entrent dans la composition du corps, se partagent trois perceptions différentes ; je demande où s'en fera la comparaison. Ce ne sera pas dans *A*, puisqu'elle ne sauroit composer une perception qu'elle a avec celles qu'elle n'a pas. Par la même raison, ce ne sera ni dans *B* ni dans *C* ; il faudra donc admettre un point de réunion, une substance qui soit en même temps un sujet simple & indivisible de ces trois perceptions, distincte par conséquent du corps ; une *ame* en un mot, purement spirituelle.

L'*ame* étant une substance très-simple, il ne peut y avoir de division dans elle ; & celles que nous y supposons pour concevoir d'une maniere plus nette les diverses choses qui s'y passent, ne consistent qu'en pures abstractions. L'entendement, c'est l'*ame* en tant qu'elle se représente simplement un objet ; la volonté, c'est l'*ame* entant qu'elle se détermine vers tel objet ou s'en éloigne. C'est ce qu'on a désigné du nom de *facultés de l'ame*. Ce sont diverses manieres d'exercer la force unique qui constitue l'essence de l'*ame*. Quiconque veut s'instruire à fond de toutes les opérations de l'*ame*, trouvera de quoi se satisfaire dans plusieurs excellens ouvrages, dont les principaux sont *la recherche de la vérité*, le *traité de l'entendement humain*, & les deux philosophies de M. Wolf. Ces derniers sur-tout sont ce qui a paru jusqu'à présent de plus circonstancié & de mieux développé sur cet important sujet. Après avoir établi l'existence de l'*ame*, M. Wolf la considere par rapport à la faculté de connoître, qu'il distingue en inférieure & supérieure. La partie inférieure comprend la perception, source des idées, le sentiment, l'imagination, la faculté de former des fictions, la mémoire, l'oubli, & la réminiscence. La partie supérieure de la faculté de connoître consiste dans l'attention & la réflexion, dans l'entendement en général & ses trois opérations en particulier, & dans les dispositions naturelles de l'entendement. La seconde faculté générale de l'*ame*, c'est celle d'appéter ou de se porter vers un objet, en tant qu'elle le considere comme un bien ; d'où résulte la détermination contraire, lorsqu'elle l'envisage comme un mal. Cette faculté se partage de même en partie inférieure & partie supérieure. La premiere n'est autre chose que l'appétit sensitif & l'aversion sensitive, ou le goût & l'éloignement que nous conservons pour les objets en nous laissant diriger par les idées confuses des sens ; de-là naissent les passions. La partie supérieure est la volonté en tant que nous voulons ou ne voulons pas, uniquement parce que des idées distinctes, exemptes de toute impression machinale, nous y déterminent. La liberté est l'usage que nous faisons de ce pouvoir de nous dé-

Digitized by Google

terminer. Enfin, il regne une liaison entre les opérations de l'*ame* & celles du corps dont l'expérience nous apprend les regles invariables. Voilà l'analyse psychologique de M. Wolf.

La question de l'immortalité de l'*ame* est nécessairement liée avec la spiritualité de l'*ame*. Nous ne connoissons de destruction que par l'altération ou la séparation des parties d'un tout; or nous ne voyons point de parties dans l'*ame*: bien plus nous voyons positivement que c'est une substance parfaitement une & qui n'a point de parties. Phérécide le Syrien est le premier qui, au rapport de Cicéron & de S. Augustin, répandit dans la Grece le dogme de l'immortalité de l'*ame*. Mais ni l'un ni l'autre ne nous détaillent les preuves dont il se servoit: & de quelles preuves pouvoit se servir un philosophe, qui quoique rempli de bon sens, confondoit les substances spirituelles avec les matérielles, ce qui est esprit avec ce qui est corps? On sait seulement que Pythagore n'entendit point parler de ce dogme dans tous les voyages qu'il fit en Egypte & en Assyrie, & qu'il le reçut de Phérécide, touché principalement de ce qu'il avoit de neuf & d'extraordinaire. L'orateur romain ajoute que Platon étant venu en Italie pour converser avec les disciples de Pythagore, approuva tout ce qu'ils disoient de l'immortalité de l'*ame*, & en donna même une sorte de démonstration qui fut alors très-applaudie; mais il faut avouer que rien n'est plus frêle que cette démonstration, & qu'elle part d'un principe suspect. En effet, pour connoître quelle espece d'immortalité il attribuoit à l'*ame*, il ne faut que considérer la nature des argumens qu'il emploie pour la prouver. Les argumens qui lui sont particuliers & pour lesquels il est si fameux, ne sont que des argumens métaphysiques tirés de la nature & des qualités de l'*ame*, & qui par conséquent ne prouvent que sa permanence, & certainement il la croyoit; mais il y a de la différence entre la permanence de l'*ame* pure & simple, & la permanence de l'*ame* accompagnée de châtimens & de récompenses. Les preuves morales sont les seules qui puissent prouver un état futur & proprement, nommé *de peines & de récompenses*. Or Platon, loin d'insister sur ce genre de preuves, n'en allegue point d'autres, comme on peut le voir dans le douzieme livre de ses loix, que l'autorité de la tradition & de la religion. *Je tiens tout cela pour vrai*, dit-il, *parce que je l'ai ouï dire*. Par-là il fait assez voir qu'il en abandonne la vérité, & qu'il n'en réclame que l'inutilité. 2°. L'opinion de Platon sur la métempsycose a donné lieu de le regarder comme le plus grand défenseur des peines & des récompenses de l'autre vie. A l'opinion de Pythagore qui croyoit la transmigration des ames purement naturelle & nécessaire, il ajouta que cette transmigration étoit destinée à purifier les ames qui ne pouvoient point, à cause des souillures qu'elles avoient contractées ici-bas, remonter au lieu d'où elles étoient descendues, ni se rejoindre à la substance universelle dont elles avoient été séparées; & que par conséquent les ames pures & sans tache ne subissoient point la métempsycose. Cette idée étoit aussi singuliere à Platon, que la métempsycose physique l'étoit à Pythagore. Elle semble renfermer quelque sorte de dispensation morale que n'avoit point celle de son maître; & elle en différoit même en ce qu'elle n'y assujettissoit pas tout le monde sans distinction, ni pour un temps égal. Mais pour faire voir néanmoins combien ces deux philosophes s'accordoient pour rejeter l'idée des peines & des récompenses d'une autre vie, il suffira de se rappeller ce que nous avons dit au commencement de cet article, de leur sentiment sur l'origine de l'*ame*. Des gens qui étoient persuadés que l'*ame* n'étoit immortelle que parce qu'ils la croyoient une portion de la divinité elle-même, un être éternel, incréé aussi bien qu'incorruptible des gens qui supposoient que l'*ame* après un certain nombre de révolutions, se réunissoit à la substance universelle où elle étoit absorbée, confondue & privée de son existence propre & personnelle, ces gens-là, dis-je, ne croyoient pas sans doute l'*ame* immortelle dans le sens que nous le croyons: autant valoit-il pour les *ames* être absolument détruites & anéanties, que d'être ainsi englouties dans l'*ame* universelle, & d'être privées de tout sentiment propre & personnel. Or nous avons prouvé au commencement de cet article, que la réfusion de toutes les *ames* dans l'*ame* universelle, étoit le dogme constant des

Digitized by Google

quatre principales sectes de philosophes qui florissoient dans la Grece. Tous ces philosophes ne croyoient donc pas l'*ame* immortelle au sens que nous l'entendons.

Mais pour dire ici quelque chose de plus précis, lorsque Platon insiste en plusieurs endroits de ses ouvrages sur le dogme des peines & des récompenses d'une autre vie, comment le fait-il ? c'est toujours en suivant les idées grossieres du peuple; que les *ames* des méchans passent dans le corps des ânes & des pourceaux; que ceux qui n'ont point été initiés restent dans la fange & dans la boue; qu'il y a trois juges dans les enfers: il parle du Styx, du Cocyte & de l'Achéron, &c. & il y insiste avec tant de force, que l'on peut & que l'on doit même croire qu'il a voulu persuader les lecteurs auxquels il avoit destiné les ouvrages où il en parle, comme le Phédon, le Gorgias, sa république, &c. Mais qui peut s'imaginer qu'il ait été lui-même persuadé de toutes ces idées chimériques ? Si Platon, le plus subtil de tous les philosophes, eût cru aux peines & aux récompenses d'une autre vie, il l'eût au moins laissé entrevoir comme il l'a fait à l'égard de l'éternité de l'*ame*, dont il étoit intimement persuadé; c'est ce qu'on voit dans son *Epinomis*, lorsqu'il parle de la condition de l'homme de bien après sa mort. " J'assure, dit-il, très-fermement, en badinant comme sérieusement, que lorsque la mort terminera sa carriere, il sera à sa dissolution dépouillé des sens dont il avoit l'usage ici-bas; ce n'est qu'alors qu'il participera à une condition simple & unique; & sa diversité étant résolue dans l'unité, il sera heureux, sage, & fortuné. " Ce n'est pas sans dessein que Platon est obscur dans ce passage. Comme il croyoit que l'*ame* se réunissoit finalement à la substance universelle & unique de la nature dont elle avoit été séparée, & qu'elle s'y confondoit, sans conserver une existence distincte, il est assez sensible que Platon insinue ici secrétement que lorsqu'il badinoit, il enseignoit alors que l'homme de bien avoit dans l'autre vie une existence distincte, particuliere, & personnellement heureuse, conformément à l'opinion populaire sur la vie future; mais que lorsqu'il parloit sérieusement, il ne croyoit pas que cette existence fût particuliere & distincte: il croyoit au contraire que c'étoit une vie commune, sans aucune sensation personnelle, une résolution de l'*ame* dans la substance universelle. J'ajouterai seulement ici, pour confirmer ce que je viens de dire, que Platon dans son *Timée* s'explique plus ouvertement, & qu'il y avoue que les tourmens des enfers sont des opinions fabuleuses.

En effet, les anciens les plus éclairés ont regardé ce que ce philosophe dit des peines & des récompenses d'une autre vie, comme chose d'un genre exotérique, c'est-à-dire, comme des opinions destinées pour le peuple, & dont il ne croyoit rien lui-même. Lorsque Chrysippe, fameux stoïcien, blâme Platon de s'être servi mal-à-propos des terreurs d'une vie future pour détourner les hommes de l'injustice, il suppose lui-même que Platon n'y ajoutoit aucune foi; il ne le reprend pas d'avoir cru ces opinions, mais de s'être imaginé que ces terreurs puériles pouvoient être utiles au progrès de la vertu. Strabon fait voir qu'il est du même sentiment, lorsqu'en parlant des brachmanes des Indes, il dit qu'ils ont, à la maniere de Platon, inventé des fables concernant l'immortalité de l'*ame* & le jugement futur. Celse avoue que ce que Platon dit d'un état futur & des demeures fortunées destinées à la vertu, n'est qu'une allégorie. Il réduit le sentiment de ce philosophe sur la nature des peines & des récompenses d'une autre vie, à l'idée de la métempsycose qui servoit à la purification des *ames*; & la métempsycose elle-même se réduisoit finalement à la réunion de l'*ame* avec la nature divine, lorsque l'*ame*, pour me servir de ses expressions, étoit devenue assez forte pour pénétrer dans les hautes régions.

Les Péripatéticiens & les Stoïciens ayant renoncé au caractere de législateurs, parloient plus ouvertement contre les peines & les récompenses d'une autre vie. Aussi voyons-nous qu'Aristote s'explique sans détour & de la maniere la plus dogmatique, contre les peines & les récompenses d'une autre vie: " La mort, dit-il, est de toutes les choses la plus terrible; c'est la fin de notre existence, & après elle, l'homme n'a ni bien à espérer, ni mal à craindre. "

Digitized by Google

Epictete, vrai ſtoïcien s'il y en eût jamais, dit en parlant de la mort: " Vous n'allez point dans un lieu de peines: vous retournez à la ſource dont vous êtes ſortis, à une douce réunion avec vos élémens primitifs; il n'y a ni enfer, ni Achéron, ni Cocyte, ni Phlégéton. " Sénéque dans ſa conſolation à Marcia, fille du fameux ſtoïcien Crémutius Cordus, reconnoît & avoue les mêmes principes avec auſſi peu de détour qu'Epictete: " Songez que les morts ne reſſentent aucun mal; la terreur des enfers eſt une fable; les morts n'ont à craindre ni ténebres, ni priſon, ni torrent de feu, ni fleuve d'oubli; il n'y a après la mort ni tribunaux, ni coupables; il regne une liberté vague ſans tyrans. Les poëtes donnant carriere à leur imagination, ont voulu nous épouvanter par de vaines frayeurs: mais la mort eſt la fin de toute douleur, le terme de tous les maux; elle nous remet dans la même tranquillité où nous étions avant que de naître. "

Cicéron dans ſes épitres familieres, où il fait connoître les véritables ſentimens de ſon cœur, dans ſes offices même, ſe déclare expreſſément contre ce dogme: " La conſolation, dit-il dans une lettre à Torquatus, qui m'eſt commune avec vous, c'eſt qu'en quittant la vie, je quitterai une république dont je ne regretterai point d'être enlevé; d'autant plus que la mort exclut tout ſentiment. " Et il dit à ſon ami Térentianus: " Lorſque les conſeils ne ſervent plus de rien, on doit néanmoins, quelque choſe qu'il puiſſe arriver, les ſupporter avec modération, puiſque la mort eſt la fin de toutes choſes. " Il eſt certain que Cicéron déclare ici ſes véritables ſentimens. Ce ſont des lettres qu'il écrivoit à ſes amis pour les conſoler, lorſqu'il avoit beſoin lui-même de conſolation, à cauſe de la triſte & mauvaiſe ſituation des affaires publiques: circonſtance où les hommes ſont peu ſuſceptibles de déguiſemens & d'artifices, & où ils ſont portés à déclarer leurs ſentimens les plus ſecrets. Les paſſages que l'on extrait de Cicéron pour prouver qu'il croyoit l'immortalité de l'*ame*, ne détruiſent point ce qu'on vient d'avancer: car l'opinion des païens ſur l'immortalité de l'*ame*, bien loin de prouver qu'il y eût après cette vie un état de peines & de récompenſes, eſt incompatible avec cette idée, & prouve directement le contraire, comme je l'ai déjà fait voir.

La plus belle occaſion de diſcuter quels étoient les vrais ſentimens des différentes ſectes philoſophiques ſur le dogme d'un état futur, ſe préſenta autrefois dans Rome, lorſque Céſar pour diſſuader le ſénat de condamner à mort les partiſans de Catilina, avança que la mort n'étoit point un mal, comme ſe l'imaginoient ceux qui prétendoient l'infliger pour châtiment; appuyant ſon ſentiment par les principes connus d'Epicure ſur la mortalité de l'*ame*. Caton & Cicéron, qui étoient d'avis qu'on fît mourir les conſpirateurs, n'entreprirent cependant point de combattre cet argument par les principes d'une meilleure philoſophie; ils ſe contenterent d'alléguer l'opinion qui leur avoit été tranſmiſe par leurs ancêtres ſur la croyance des peines & des récompenſes d'une autre vie. Au lieu de prouver que Céſar étoit un méchant philoſophe, ils ſe contenterent d'inſinuer qu'il étoit un mauvais citoyen. C'étoit éluder l'argument; & rien n'étoit plus oppoſé aux regles de la bonne logique que cette réponſe, puiſque c'étoit cette autorité même de leurs maîtres que Céſar combattoit par les principes de la philoſophie grecque. Il eſt donc bien décidé que tous les philoſophes Grecs n'admettoient point l'immortalité de l'*ame* dans le ſens que nous la croyons. Mais avons-nous des preuves bien convaincantes de cette immortalité? S'il s'agit d'une certitude parfaite, notre raiſon ne ſauroit la décider. La raiſon nous apprend que notre *ame* a eu un commencement de ſon exiſtence; qu'une cauſe toute-puiſſante & ſouverainement libre l'ayant une fois tirée du néant, la tient toujours ſous ſa dépendance, & la peut faire ceſſer dès qu'elle voudra, comme elle l'a fait commencer dès qu'elle a voulu. Je ne puis m'aſſurer que mon *ame* ſubſiſtera après la mort, & qu'elle ſubſiſtera toujours, à moins que je ne ſache ce que le Créateur a réſolu ſur ſa deſtinée. C'eſt uniquement ſa volonté qu'il faut conſulter; & l'on ne peut connoître ſa volonté s'il ne la révele. Les ſeules promeſſes d'une révélation peuvent donc donner une pleine aſſurance ſur ce ſujet; & nous n'en douterons pas, ſi nous vou-

Digitized by Google

loss croire le souverain Docteur des hommes. Comme il est le seul qui ait pu leur promettre l'immortalité, il déclare qu'il est le seul qui ait mis ce dogme dans une pleine évidence, & qui l'ait conduit à la certitude. Quoique la révélation seule puisse nous convaincre pleinement de cette immortalité, néanmoins on peut dire que la raison a de très-grands droits sur cette question, & qu'elle fournit en soule des raisons si fortes, & qui deviennent d'un si grand poids par leur assemblage, que cela nous mene à une espece de certitude. En effet, notre *ame* douée d'intelligence & de liberté, est capable de connoître l'ordre & de s'y soumettre; elle l'est de connoître Dieu & de l'aimer; elle est susceptible d'un bonheur infini par ces deux voies: capable de vertu, avide de félicité & de lumieres, elle peut faire à l'infini des progrès à tous ces égards, & contribuer ainsi pendant l'éternité à la gloire de son createur. Voilà un grand préjugé pour sa durée. La sagesse de Dieu lui permettroit-elle de placer dans l'*ame* tant de facultés, sans leur proposer un but qui leur réponde; d'y mettre un fonds de richesses immenses, qu'une éternité seule suffit à développer? richesses inutiles pourtant, s'il lui refuse une durée éternelle. Ajoutez à cette premiere preuve la différence essentielle qui se trouve entre la vertu & le vice: la terre est le lieu de leur naissance & de leur exercice; mais ce n'est pas le lieu de leur juste rétribution. Un mélange confus des biens & des maux obscurcit ici-bas l'économie de la providence par rapport aux actions morales. Il faut donc qu'il y ait pour les *ames* humaines un temps au-delà de cette vie, où la sagesse de Dieu se manifeste à cet égard, où sa providence se développe, où sa justice éclate par la bonheur des bons, & par le supplice des méchans, & où il paroisse à tout l'univers que Dieu ne s'intéresse pas moins à la conduite des êtres intelligens, & qu'il ne regne pas moins sur eux que sur les créatures insensibles. Rassemblez les raisons prises de la nature de l'*ame* humaine, de l'excellence & du but de ses facultés, considérées dans le rapport qu'elles ont avec les attributs divins; prises des principes de vertu & de religion qu'elle renferme, de ses desirs & de sa capacité pour un bonheur infini; joignez toutes ces raisons avec celles que nous fournit l'état d'épreuve où l'homme se trouve ici-bas, la certitude & tout à la fois les obscurités de la providence, vous conclurez que le dogme de l'immortalité de l'*ame* humaine est fort au-dessus du probable. Ces preuves bien méditées forment en nous une conviction, à laquelle il n'y a que les seules promesses de la révélation qui puissent ajouter quelque chose.

Pour la quatrieme question, savoir quels sont les êtres en qui réside l'*ame* spirituelle, vous consulterez l'*article* AME DES BÊTES. (*X*)

* Aux quatre questions précédentes sur l'origine, la nature, la destinée de l'*ame*, & sur les êtres en qui elle réside, les physiciens & les anatomistes en ont ajouté une cinquieme, qui sembloit plus être de leur ressort que de la métaphysique; c'est de fixer le siége de l'*ame* dans les êtres qui en ont. Ceux d'entre les physiciens qui croient pouvoir admettre la spiritualité de l'*ame*, & lui accorder en même temps de l'étendue, qualité qu'ils ne peuvent plus regarder comme la différence spécifique de la matiere, ne lui fixent aucun siége particulier: ils disent qu'elle est dans toutes les parties du corps; & comme ils ajoutent qu'elle existe toute entiere sous chaque partie de son étendue, la perte de certains membres ne doit rien ôter ni à ses facultés, ni à son activité, ni à ses fonctions. Ce sentiment résout des difficultés, mais il en fait naître d'autres, tant sur cette maniere particuliere & incompréhensible d'exister des esprits, que sur la distinction de la substance spirituelle & de la substance corporelle: aussi n'est-il guere suivi. Les autres philosophes pensent qu'elle n'est point étendue, & que pourtant il y a dans le corps un lieu particulier où elle réside, & d'où elle exerce son empire. Si ce n'étoit un certain sentiment commun à tous les hommes, qui leur persuade que leur tête ou le cerveau est le siége de leurs pensées, il y auroit autant de sujet de croire que c'est le poumon ou le foie, ou tel autre viscere qu'on voudroit; car si leur méchanisme n'a & ne peut avoir aucun rapport avec la faculté de penser, comme on l'a démontré ci-devant, celui du cerveau n'y en a pas davantage. Il faudroit, à ce qu'il semble, une partie où

Digitized by Google

vinſſent aboutir tous les mouvemens des ſenſations, & telle que M. Deſcartes avoit imaginé la glande pinéale. *Voyez* GLANDE PINÉALE. Mais il n'eſt que trop vrai, comme on le verra dans la ſuite de cet article, que c'étoit une pure imagination de ce philoſophe, & que non-ſeulement cette partie, mais nulle autre, n'eſt capable des fonctions qu'il lui attribuoit. Ces traces qu'on ſuppoſe ſi volontiers, & dont les philoſophes ont tant parlé qu'elles ſont devenues familieres dans le diſcours commun, on ne ſait pas trop bien où les mettre; & l'on ne voit point de partie dans le cerveau qui ſoit bien propre ni à les recevoir ni à les garder. Non-ſeulement nous ne connoiſſons pas notre *ame*, ni la maniere dont elle agit ſur des organes matériels; mais dans ces organes mêmes, nous ne pouvons appercevoir aucune diſpoſition qui détermine l'un plutôt que l'autre à être le ſiége de l'*ame*.

Cependant la difficulté du ſujet n'exclut pas les hypotheſes; elle doit ſeulement les faire traiter avec moins de rigueur. Nous ne finirions point, ſi nous les voulions rapporter toutes. Comme il étoit difficile de donner la préférence à une partie ſur une autre, il n'y en a preſqu'aucune où l'on n'ait placé l'*ame*. On la met dans les ventricules du cerveau, dans le cœur, dans le ſang, dans l'eſtomac, dans les nerfs, &c. mais de toutes ces hypotheſes, celles de Deſcartes, de Vieuſſens, de Lanciſi, ou de M. de la Peyronie, paroiſſent être les ſeules auxquelles leurs auteurs aient été conduits par des phénomenes, comme nous l'allons faire voir. M. Vieuſſens le fils a ſuppoſé dans un ouvrage, où il ſe propoſe d'expliquer le délire mélancholique, que le centre ovale étoit le ſiége des fonctions de l'eſprit. Selon les découvertes ou le ſyſtême de M. Vieuſſens le pere, le centre ovale eſt un tiſſu de petits vaiſſeaux très-déliés qui communiquent tous les uns avec les autres par une infinité d'autres petits vaiſſeaux encore infiniment plus déliés, que produiſent tous les points de leur ſurface extérieure. C'eſt dans les premiers de ces petits vaiſſeaux que le ſang artériel ſe ſubtiliſe au point de devenir eſprit animal, & il coule dans les ſeconds ſous la forme d'eſprit. Au-dedans de ce nombre prodigieux de tuyaux preſqu'abſolument impereeptibes, ſe font tous les mouvemens auxquels répondent les idées; & les impreſſions que ces mouvemens y laiſſent, ſont les traces qui rappellent les idées que l'on a déja eues. Il faut ſavoir que le centre ovale ſe trouve placé à l'origine des nerfs; ce qui favoriſe beaucoup la fonction qu'on lui donne ici. *V.* CENTRE OVALE.

Si cette méchanique eſt une fois admiſe, on peut imaginer que la ſanté, pour ainſi dire, matérielle de l'eſprit, dépend de la régularité, de l'égalité, de la liberté du cours des eſprits dans ces petits canaux. Si la plupart ſont affaiſſés, comme pendant le ſommeil, les eſprits qui coulent dans ceux qui reſtent fortuitement ouverts, réveillent au hazard des idées entre leſquelles il n'y a le plus ſouvent aucune liaiſon, & que l'*ame* ne laiſſe pas d'aſſembler, faute d'en avoir en même temps d'autres qui lui en faſſent voir l'incompatibilité: ſi au contraire tous les petits tuyaux ſont ouverts, & que les eſprits s'y portent en trop grande abondance, & avec une trop grande rapidité, il ſe réveille à la fois une foule d'idées très-vives que l'*ame* n'a pas le temps de diſtinguer ni de comparer; & c'eſt-là la frénéſie. S'il y a ſeulement dans quelques petits tuyaux une obſtruction telle que les eſprits ceſſent d'y couler, les idées qui y étoient attachées ſont abſolument perdues pour l'*ame*, elle n'en peut plus faire aucun uſage dans ſes opérations; de ſorte qu'elle portera un jugement inſenſé toutes les fois que ces idées lui auroient été néceſſaires pour en former un raiſonnable; hors de-là tous ſes jugemens ſeront ſains: c'eſt-là le délire mélancholique.

M. Vieuſſens a fait voir combien ſa ſuppoſition s'accorde avec tout ce qui s'obſerve dans cette maladie; puiſqu'elle vient d'une obſtruction, elle eſt produite par un ſang trop épais & trop lent, auſſi n'a-t-on point de fievre. Ceux qui habitent un pays chaud, & dont le ſang eſt dépouillé de ſes parties les plus ſubtiles par une trop grande tranſpiration; ceux qui uſent d'alimens trop groſſiers; ceux qui ont été frappés de quelque grande & longue crainte, &c. doivent être plus ſujets au délire mélancholique. On pourroit pouſſer le détail des ſuppoſitions ſi loin qu'on voudroit, & trouver à chaque ſuppoſition différente, un effet différent, d'où

Digitized by Google

il réſulteroit qu'il n'y a guere de tête ſi ſaine où il n'y ait quelque petit tuyau du *centre ovale* bien bouché.

Mais quand la ſuppoſition de la cauſe de M. Vieuſſens s'accorderoit avec tous les cas qui ſe préſentent, elle n'en ſeroit peut-être pas davantage la cauſe réelle. Les anciens attribuoient la peſanteur de l'air à l'horreur du vuide, & l'on attribue aujourd'hui tous les phénomenes céleſtes à l'attraction. Si les anciens ſur des expériences réitérées avoient découvert dans cette horreur quelque loi conſtante, comme on en a découvert une dans l'attraction, auroient-ils pu ſuppoſer que l'horreur du vuide étoit vraiment la cauſe des phénomenes, quand même les phénomenes ne ſe ſeroient jamais écartés de cette loi? Les Newtoniens peuvent-ils ſuppoſer que l'attraction ſoit une cauſe réelle, quand même il ne ſurviendroit jamais aucun phénomene qui ne ſuivît la loi inverſe du quarré des diſtances? Point du tout. Il en eſt de même de l'hypotheſe de M. Vieuſſens. Le centre ovale a beau avoir de petits tuyaux, dont les uns s'ouvrent & les autres ſe bouchent: quand il pourroit même s'aſſurer à la vue (ce qui lui eſt impoſſible) que le délire mélancholique augmente ou diminue dans le rapport des petits tuyaux ouverts aux petits tuyaux bouchés, ſon hypotheſe en acquerroit beaucoup plus de certitude, & rentreroit dans la claſſe du flux & reflux, & de l'attraction conſidérée relativement aux mouvemens de la lune; mais elle ne ſeroit pas encore démontrée. Tout cela vient de ce que l'on n'apperçoit par-tout que des effets qui ſe correſpondent, & point du tout dans un de ces effets la raiſon de l'effet correſpondant; preſque toujours la liaiſon manque, & nous ne la découvrirons peut-être jamais.

Mais de quelque maniere que l'on conçoive ce qui penſe en nous, il eſt conſtant que les fonctions en ſont dépendantes de l'organiſation, & de l'état actuel de notre corps pendant que nous vivons. Cette dépendance mutuelle du corps & de ce qui penſe dans l'homme, c'eſt ce qu'on appelle l'*union du corps avec l'ame*; union que la ſaine philoſophie & la révélation nous apprennent être uniquement l'effet de la volonté libre du créateur. Du moins n'avons-nous nulle idée immédiate de dépendance, d'union, ni de rapport entre ces deux choſes, *corps* & *penſée*. Cette union eſt donc un fait que nous ne pouvons révoquer en doute, mais dont les détails nous ſont abſolument inconnus. C'eſt à la ſeule expérience à nous les apprendre, & à décider toutes les queſtions qu'on peut propoſer ſur cette matiere. Une des plus curieuſes eſt celle que nous agitons ici: l'*ame* exerce-t-elle également ſes fonctions dans toutes les parties du corps auquel elle eſt unie? ou y en a-t-il quelqu'une à laquelle ce privilége ſoit particuliérement attaché? S'il y en a une, quelle eſt cette partie? C'eſt la glande pinéale, a dit Deſcartes; c'eſt le centre ovale, a dit Vieuſſens; c'eſt le corps calleux, ont dit Lancifi & M. de la Peyronie. Deſcartes n'avoit pour lui qu'une conjecture, ſans autre fondement que quelques convenances: Vieuſſens a fait un ſyſtême, appuyé de quelques obſervations anatomiques; M. de la Peyronie a préſenté le lien avec des expériences.

Deſcartes vit la glande pinéale unique & comme ſuſpendue au milieu des ventricules du cerveau par deux filamens nerveux & flexibles, qui lui permettent d'être mue en tout ſens, & par où elle reçoit toutes les impreſſions que le cours des eſprits ou d'un fluide quelconque qui coule dans les nerfs, y peut apporter de tout le reſte du corps; il vit la glande pinéale environnée d'artérioles, tant du lacis choroïde que des parois internes des ventricules, où elle eſt renfermée, & dont les plus déliées tendent vers cette glande; & ſur cette ſituation avantageuſe, il conjecturа que la glande pinéale étoit le ſiége de l'*ame*, & l'organe commun de toutes nos ſenſations. Mais on a découvert que la glande pinéale manquoit dans certains ſujets, ou qu'elle y étoit entiérement oblitérée, ſans qu'ils euſſent perdu l'uſage de la raiſon & des ſens: on l'a trouvé putréfiée dans d'autres, dont le ſort n'avoit pas été différent: elle étoit pourrie dans une femme de vingt-huit ans, qui avoit conſervé le ſens & la raiſon juſqu'à la fin; & voilà l'*ame* délogée de l'endroit que Deſcartes lui avoit aſſigné pour demeure.

On a des expériences de deſtruction d'autres parties du cerveau, telles que les *nates* & *teſtes*, ſans que les fonctions de l'*ame* aient été détruites. Il en faut

Digitized by Google

dire autant des *corps canelés* ; c'eſt M. Petit qui a chaſſé l'*ame* des corps canelés, malgré leur ſtructure ſinguliere. Où eſt donc le *ſenſorium commune* ? où eſt cette partie, dont la bleſſure ou la deſtruction emporte néceſſairement la ceſſation ou l'interruption des fonctions ſpirituelles, tandis que les autres parties peuvent être altérées ou détruites, ſans que le ſujet ceſſe de raiſonner ou de ſentir ? M. de la Peyronie fait paſſer en revue toutes les parties du cerveau, excepté le corps calleux ; & il leur donne l'excluſion par une foule de maladies très-marquées & très-dangereuſes qui les ont attaquées, ſans interrompre les fonctions de l'*ame* : c'eſt donc, ſelon lui, le corps calleux qui eſt le lieu du cerveau qu'habite l'*ame*. Oui, c'eſt ſelon M. de la Peyronie, le corps calleux qui eſt ce ſiége de l'*ame*, qu'entre les philoſophes, les uns ont ſuppoſé être par-tout, & que les autres ont cherché en tant d'endroits particuliers ; & voici comment M. de la Peyronie procede dans ſa démonſtration.

" Un payſan perdit, par un coup reçu à la tête, une très-grande cuillerée de la ſubſtance du cerveau ; cependant il guérit, ſans que ſa raiſon en fût altérée : donc l'*ame* ne réſide pas dans toute l'étendue de la ſubſtance du cerveau. On a vu des ſujets en qui la glande pinéale étoit oblitérée ou pourrie, d'autres qui n'en avoient aucune trace ; tous cependant jouiſſoient de la raiſon : donc l'*ame* n'eſt pas dans la glande pinéale. On a les mêmes preuves pour les *nates*, les *teſtes*, l'*infundibulum*, les *corps canelés*, le *cervelet* ; je veux dire que ces parties ont été ou détruites, ou attaquées de maladies violentes, ſans que la raiſon en ſouffrit plus que de toute autre maladie : donc l'*ame* n'eſt pas dans ces parties. Reſte le corps calleux. " On peut voir dans le mémoire de M. de la Peyronie, toutes les expériences par leſquelles il prouve que cette partie du cerveau n'a pu être altérée ou détruite, ſans que l'altération ou la perte de la raiſon ne s'en ſoit ſuivie ; nous nous contenterons de rapporter ici celle qui nous a le plus fortement affecté. Un jeune homme de ſeize ans fut bleſſé d'un coup de pierre au haut & au devant du pariétal gauche ; l'os fut contus & ne parut point felé ; il ne ſurvint point d'accident juſqu'au vingt-cinquieme jour, que le malade commença à ſentir que l'œil droit s'affoibliſſoit, & qu'il étoit peſant & douloureux, ſur-tout lorſqu'on le preſſoit : au bout de trois jours, il perdit la vue de cet œil ſeulement ; il perdit enſuite l'uſage preſqu'entier de tous les ſens, & il tomba dans un aſſoupiſſement & un affaiſſement abſolu de tout le corps : on fit des inciſions ; on fit trois trépans ; on ouvrit la dure-mere ; on tira d'un abcès, qui devoit avoir environ le volume d'un œuf de poule, trois onces & demie de matiere épaiſſe, avec quelques flocons de la ſubſtance du cerveau. On jugea par la direction d'une ſonde aplatie & arrondie par le bout en forme de champignon, qu'on nomme *meningophylax*, & par la profondeur de l'endroit où cette ſonde pénétroit, qu'elle étoit ſoutenue par le corps calleux, quand on l'abandonnoit légérement.

Dès que le pus qui peſoit ſur le corps calleux fut vuidé, l'aſſoupiſſement ceſſa, la vue & la liberté des ſens reviarent. Les accidens recommençoient à meſure que la cavité ſe rempliſſoit d'une nouvelle ſuppuration, & ils diſparoiſſoient à meſure que les matieres ſortoient. L'injection produiſoit le même effet que la préſence des matieres : dès que l'on rempliſſoit la cavité, le malade perdoit la raiſon & le ſentiment ; & on lui redonnoit l'un & l'autre, en pompant l'injection par le moyen d'une ſeringue : en laiſſant même aller le méningophilax ſur le corps calleux, ſon ſeul poids rappelloit les accidens, qui diſparoiſſoient quand ce poids étoit éloigné. Au bout de deux mois ce malade fut guéri ; il eut la tête entiérement libre, & ne reſſentit pas la moindre incommodité.

Voilà donc l'*ame* inſtallée dans le corps calleux, juſqu'à ce qu'il ſurvienne quelque expérience qui l'en déplace, & qui réduiſe les phyſiologiſtes dans le cas de ne ſavoir plus où la mettre. En attendant, conſidérons combien ſes fonctions tiennent à peu de choſe : une fibre dérangée, une goutte de ſang extravaſée, une légere inflammation, une chute, une contuſion, & adieu le jugement, la raiſon, & toute cette pénétration dont les hommes ſont ſi vains : toute cette vanité dépend d'un filet bien ou mal placé, ſain ou mal ſain.

Après avoir employé tant d'eſpace à établir

Digitized by Google

établir la spiritualité & l'immortalité de l'*ame*, deux sentimens très-capables d'encourager l'homme sur la condition à venir, qui nous fait permis d'employer quelques lignes à l'humilier sur sa condition présente, par la contemplation des choses subtiles d'où dépendent les qualités dont il fait le plus de cas. Il a beau faire, l'empêcher de connoître ses fonctions, dépendantes de l'état & de l'organisation de son corps, il faut qu'il convienne que l'impression inconsidérée du doigt de la sage-femme suffisoit pour faire un sot de Corneille, lorsque la boîte osseuse qui renferme le cerveau, le cervelet & cette molle pomme de la pâte. Nous finirons cet article par quelques observations qu'on trouve dans les mémoires de l'académie, dans beaucoup d'autres endroits, & qu'on s'attend sans doute à rencontrer ici. Un enfant de deux ans & demi, ayant joui jusqu'là d'une santé parfaite, commença à tomber en langueur, la tête lui grossissoit peu-à-peu, au point de dix-huit pouces de tour, sa vue s'affoiblit aussi insensiblement qu'il avoit fait il n'apprit plus rien de nouveau; au contraire toutes les fonctions de l'*ame* s'altérèrent au point qu'il vint à ne plus donner aucun signe de perception, ni de mémoire, non pas même de goût, d'odorat ni d'ouïe; il mangeoit à toute heure, & recevoit indifféremment les bons & les mauvais alimens; il étoit toujours couché sur le dos, ne pouvant soutenir ni retenir sa tête, qui étoit devenue fort grosse & fort lourde; il dormoit peu, & crioit nuit & jour; il avoit la respiration foible & fréquente, & le pouls fort petit, mais réglé; il digéroit assez bien, avoit le ventre libre, & fut toujours sans fièvre.

Il mourut après deux ans de maladie. M. Littre l'ouvrit, & lui trouva le crâne d'environ plus grand qu'il ne devoit être naturellement, de l'eau claire dans le cerveau, l'entonnoir large d'un pouce & demi en tout sens, la glande pinéale cartilagineuse, la moelle allongée moins molle dans sa partie antérieure que le cerveau, le cervelet sain, ainsi que la partie postérieure de la moelle allongée, & la moelle de l'épine & les nerfs qui en sortent plus petits & plus mous que de coutume. *Voyez les mémoires de l'académie, année 1705, page 57; année 1741, biſt. page 31; année 1709, biſt. page 12, & dans notre dictionnaire les articles* CERVEAU, CERVELET, MOELLE, ENTONNOIR, *&c.*

La nature des alimens influe tellement sur la constitution du corps, & cette constitution sur les fonctions de l'*ame*, que cette seule réflexion seroit bien capable d'effrayer les meres qui donnent leurs enfans à nourrir à des inconnues.

Les impressions faites sur les organes encore tendres des enfans, peuvent avoir des suites si fâcheuses, relativement aux fonctions de l'*ame*, que les parens doivent veiller avec soin à ce qu'on ne leur donne aucune terreur panique, de quelque nature qu'elle soit.

Mais voici deux autres faits très-propres à démontrer les effets de l'*ame* sur le corps & réciproquement les effets du corps sur l'*ame*. Une jeune fille, que ses dispositions naturelles ou la sévérité de l'éducation avoient jetée dans une dévotion outrée, tomba dans une espece de mélancolie religieuse. La crainte mal raisonnée qu'on lui avoit inspirée du souverain Etre, avoit rempli son esprit d'idées noires, & la suppression de ses regles fut une suite de la terreur & des allarmes habituelles dans lesquelles elle vivoit. L'on employa inutilement contre cet accident les emménagogues les plus efficaces & les mieux choisis, la suppression dura; elle occasionna des effets si fâcheux, que la vie devint bientôt insupportable à la jeune malade, & elle étoit dans cet état, lorsqu'elle eut le bonheur de faire connoissance avec un ecclésiastique d'un caractere doux & liant, & d'un esprit raisonnable, qui partie par la douceur de la conversation, partie par la force de ses raisons, vint à bout de bannir les frayeurs dont elle étoit obsédée, à la réconcilier avec la vie, & à lui donner des idées plus saines de la divinité; & à peine l'esprit fut-il guéri, que la suppression cessa, que l'embonpoint revint, & que la malade jouit d'une très-bonne santé, quoique sa maniere de vivre fût en étendue la même dans les deux états opposés. Mais comme l'esprit n'est pas moins sujet à des rechutes que les corps, notre fille étant retombée dans ses premieres frayeurs superstitieuses, son corps retomba dans le même dérangement, & la maladie fut accompagnée des mêmes

symptomes qu'auparavant. L'ecclésiastique suivit, pour la tirer de-là, la même voie qu'il avoit employée; elle lui réussit, les regles reparurent, & la santé revint. Pendant quelques années, la vie de cette jeune personne fut une alternative de superstition & de maladie, de religion & de santé. Quand la superstition dominoit, les regles cessoient, & la santé disparoissoit; lorsque la religion & le bon sens reprenoient le dessus, les humeurs suivoient leurs cours ordinaire, & la santé revenoit.

Un musicien célebre, grand compositeur, fut attaqué d'une fievre, qui ayant toujours augmenté, devint continue avec des redoublemens. Le septieme jour il tomba dans un délire violent & presque continu, accompagné de cris, de larmes, de terreurs, & d'une insomnie perpétuelle. Le troisieme jour de son délire, un de ces coups d'instinct que l'on fit qui font chercher aux animaux malades les herbes qui leur sont propres, lui fit demander à entendre un petit concert dans sa chambre. Son médecin n'y consentit qu'avec beaucoup de peine, cependant on lui chanta des cantates de Bernier; dès les premiers accords qu'il entendit, son visage prit un air serein, ses yeux furent tranquilles, les convulsions cesserent absolument, il versa des larmes de plaisir, & eut alors pour la musique une sensibilité qu'il n'avoit jamais éprouvée, & qu'il n'éprouva point depuis. Il fut sans fievre durant tout le concert, & dès qu'on l'eut fini, il tomba dans son premier état. On ne manqua pas de revenir à un remede dont le succès avoit été si imprévu & si heureux. La fievre & le délire étoient toujours suspendus pendans les concerts, & la musique étoit devenue si nécessaire au malade, que la nuit il faisoit chanter & même danser une parente qui le veilloit, & à qui son affliction ne permettoit guere d'avoir pour son malade la complaisance qu'il en exigeoit. Une nuit entr'autres qu'il n'avoit auprès de lui que sa garde, qui ne savoit qu'un misérable vaudeville, il fut obligé de s'en contenter, & en ressentit quelques effets. Enfin dix jours de musique le guérirent entiérement, sans autre secours qu'une saignée du pié, qui fut la seconde qu'on lui fit, & qui fut suivie d'une grande évacuation. *Voy.* TARENTULE.

M. Dodart rapporte ce fait, après l'avoir vérifié. Il ne prétend pas qu'il puisse servir d'exemple ni de regle: mais il est assez curieux de voir comment dans un homme dont la musique étoit, pour ainsi dire, devenue l'*ame*, par une longue & continuelle habitude, les concerts ont rendu peu-à-peu aux esprits leur cours naturel. Il n'y a pas d'apparence qu'un peintre pût être guéri de même par des tableaux; la peinture n'a pas le même pouvoir sur les esprits, & elle ne porteroit pas la même impression à l'*ame*.

AME DES BÊTES, *Métaph.* La question qui concerne l'*ame des bêtes*, étoit un sujet assez digne d'inquiéter les anciens philosophes; il ne paroît pourtant pas qu'ils se soient fort tourmentés sur cette matiere, ni que partagés entr'eux sur tant de points différens, ils se soient fait de la nature de cette *ame* un prétexte de querelle. Ils ont tous donné dans l'opinion commune, que les brutes sentent & connoissent, attribuant seulement à ce principe de connoissance plus ou moins de dignité, plus ou moins de conformité avec l'*ame humaine*; & peut-être se contentant d'envelopper diversement, sous les savantes ténebres de leur style énigmatique, ce préjugé grossier, mais trop naturel aux hommes, que la matiere est capable de penser. Mais quand les philosophes anciens ont laissé en paix certains préjugés populaires, les modernes y signalent leur hardiesse. Descartes suivi d'un parti nombreux, est le premier philosophe qui ait osé traiter les bêtes de *pures machines*; car à peine Gomesius Pereira, qui le dit quelque temps avant lui, mérite-t-il qu'on parle de lui, puisqu'il tomba dans cette hypothese par un pur hasard, & que selon la judicieuse réflexion de M. Bayle, il n'avoit point tiré cette opinion de ses véritables principes. Aussi ne lui fit-on l'honneur ni de la redouter ni de la suivre; pas même de s'en souvenir, & ce qui peut arriver de plus triste à un novateur, il ne fit point de secte.

Descartes est donc le premier que la suite de ses profondes méditations ait conduit à nier l'*ame des bêtes*, paradoxe auquel il a donné dans le monde une vogue extraordinaire. Il n'auroit jamais donné dans cette opinion, si la grande vérité de la distinction de l'*ame* & du

Digitized by Google

corps, qu'il a le premier mis dans son plus grand jour, jointe au préjugé qu'on avoit contre l'immortalité de l'*ame des bêtes*, ne l'avoit forcé, pour ainsi dire, à s'y jeter. L'opinion des machines sauvoit deux grandes objections, l'une contre l'immortalité de l'*ame*, l'autre contre la bonté de Dieu. Admettez le système des automates, ces deux difficultés disparoissent : mais on ne s'étoit pas apperçu qu'il en venoit bien d'autres du fond du système même. On peut observer en passant que la philosophie de Descartes, quoi qu'en aient pu dire ses envieux, tendoit toute à l'avantage de la religion; l'hypothese des machines en est une preuve.

Le cartésianisme a toujours triomphé, tant qu'il n'a eu en tête que les *ames* matérielles d'Aristote, que ces substances incompletes tirées de la puissance de la matiere, pour faire avec elles un tout substantiel qui pense & qui connoit dans les bêtes. On a si bien mis en déroute ces belles entités de l'école, que je ne pense pas qu'on s'avise de les reproduire jamais; ces fantômes n'oseroient soutenir la lumiere d'un siecle comme le nôtre; & s'il n'y avoit pas de milieu entr'eux & les automates cartésiens, on seroit obligé d'admettre ceux-ci. Heureusement depuis Descartes, on s'est apperçu d'un troisieme parti qu'il y avoit à prendre; & c'est depuis ce temps que le ridicule du système des automates s'est développé. On en a l'obligation aux idées plus justes qu'on s'est faites, depuis quelque temps, du monde intellectuel. On a compris que ce monde doit être beaucoup plus étendu qu'on ne croyoit, & qu'il renferme bien d'autres habitans que les anges & les *ames* humaines; ample ressource pour les physiciens, par-tout où le méchanisme demeure court, en particulier quand il s'agit d'expliquer les mouvemens des brutes.

En faisant l'exposé du fameux système des automates, tâchons de ne rien omettre de ce qu'il a de plus spécieux, & de présenter en raccourci toutes les raisons directes qui peuvent établir ce système. Elles se réduisent à ceci; c'est que le seul méchanisme rendant raison des mouvemens des brutes, l'hypothèse qui leur donne une *ame* est fausse, par cela même qu'elle est superflue. Or c'est ce qu'il est aisé de prouver, en supposant une fois ce principe, que le corps animal a déja en lui-même, indépendamment de l'*ame*, le principe de la vie & de son mouvement: c'est de quoi l'expérience nous fournit des preuves incontestables.

1°. Il est certain que l'homme fait un grand nombre d'actions machinalement, c'est-à-dire, sans s'en appercevoir lui-même, & sans avoir la volonté de les faire, actions que l'on ne peut attribuer qu'à l'impression des objets & à une disposition primitive de la machine, où l'influence de l'*ame* n'a aucune part. De ce nombre sont les habitudes corporelles, qui viennent de la réitération fréquente de certaines actions, à la présence de certains objets, ou de l'union des traces que diverses sensations ont laissées dans le cerveau, ou de la liaison d'une longue suite de mouvemens, qu'on aura réitérés souvent dans le même ordre, soit fortuitement, soit à dessein. A cela, se rapportent toutes les dispositions acquises par art. Un musicien, un joueur de luth, un danseur, exécutent les mouvemens les plus variés & les plus ordonnés tout ensemble, d'une maniere très-exacte, sans faire la moindre attention à chacun de ces mouvemens en particulier : il n'intervient qu'un seul acte de la volonté, par où il se détermine à chanter, ou jouer un tel air, & donne le premier branle aux esprits animaux; tout le reste suit régulierement sans qu'il y pense. Rapportez à cela tant d'actions surprenantes des gens distraits, des somnambules, &c. dans tous les cas les hommes sont autant d'automates.

2°. Il y a des mouvemens naturels tellement involontaires, que nous ne saurions les retenir; par exemple, ce méchanisme admirable qui tend à conserver l'équilibre, lorsque nous nous baissons, lorsque nous marchons sur une planche étroite, &c.

3°. Les goûts & les antipathies naturelles pour certains objets, qui dans les enfans précedent le discernement & la connoissance, & qui quelquefois dans les personnes formées surmontent tous les efforts de la raison, ont leur fondement dans le méchanisme, & sont autant de preuves de l'influence des objets sur les mouvemens du corps humain.

4°. On sait combien les passions dépen-

Digitized by Google

dent au degré du mouvement du sang, & des impressions réciproques que produisent les esprits animaux sur le cœur & sur le cerveau, donc l'union par l'entremise des nerfs est si étroite. On sait combien les impressions du dehors peuvent exciter ces passions, ou les fortifier; en tant qu'elles sont de simples modifications de la machine. Descartes, dans son *traité des passions*, & le P. Mallebranche, dans sa *morale*, expliquent d'une maniere satisfaisante le jeu de la machine à cet égard; & comment sans le secours d'aucune pensée, par la correspondance & la sympathie merveilleuse des nerfs & des muscles, chacune de ces passions, considérée comme une émotion toute corporelle, répand sur le visage un certain air qui lui est propre, est accompagnée du geste & du maintien naturel qui la caractérise, & produit dans tout le corps des mouvemens convenables à ses besoins & proportionnés aux objets.

Il est inutile de voir où doivent aboutir toutes ces réflexions sur le corps humain, considéré comme un automate existant indépendamment d'une ame ou d'un principe de sentiment & d'intelligence: c'est ce que nous ne voyons faire aux brutes que tel qu'un tel automate pourroit exercer en vertu de son organisation, il n'y a, en effet, aucune raison qui nous force à supposer un principe intelligent dans les brutes, & à les regarder autrement que comme de pures machines, n'y ayant dans elles que le préjugé qui nous fasse attacher aux mouvemens des bêtes les mêmes pensées qui accompagnent en nous des mouvemens semblables.

Rien ne donne une plus juste idée des automates cartésiens, que la comparaison employée par M. Regis, de quelques machines hydrauliques que l'on voit dans les grottes & dans les fontaines de certaines maisons des grands, où la seule force de l'eau, déterminée par la disposition des tuyaux, & par quelque pression extérieure, remue diverses machines. Il compare les tuyaux des fontaines, aux nerfs, les muscles, les tendons, &c. sont les autres ressorts qui appartiennent à la machine; les esprits sont l'eau qui les remue; le cœur comme la source, & les cavités du cerveau sont les réservoirs. Les objets extérieurs, qui par leur présence agissent sur les organes des sens des bêtes, font comme les étrangers qui entrent dans la grotte, selon qu'ils mettent le pié sur certains carreaux disposés pour cela, font remuer certaines figures; s'ils s'approchent d'une Diane, elle fuit & se plonge dans la fontaine; s'ils s'avancent davantage, un Neptune s'approche, & vient les menacer avec son trident. On peut encore comparer les bêtes, dans ce système, à ces orgues qui jouent différens airs par le seul mouvement des eaux: il y aura de même, disent les cartésiens, une organisation particuliere dans les bêtes que le créateur y aura produite, & qu'il aura diversement réglée dans les diverses especes d'animaux, mais toujours proportionnément aux objets, toujours par rapport au grand but de la conservation de l'individu & de l'espece. Rien n'est plus aisé que cela au suprême ouvrier, à celui qui connoît parfaitement la disposition & la nature de tous ces objets qu'il a créés. L'établissement d'une si juste correspondance ne doit rien coûter à sa puissance & à sa sagesse. L'idée d'une telle harmonie paroît grande & digne de Dieu! cela seul, disent les cartésiens, doit familiariser un philosophe avec ces paradoxes si choquans pour le préjugé vulgaire, & qui donnent un ridicule si apparent au cartésianisme sur ce point.

Une autre considération en faveur du cartésianisme, qui paroît avoir quelque chose d'éblouissant, est prise des productions de l'art. On sait jusqu'où est allée l'industrie des hommes dans certaines machines: leurs effets sont inconcevables, & paroissent tenir du miracle dans l'esprit de ceux qui ne sont pas versés dans la méchanique. Rassemblez ici toutes les merveilles dont vous ayez jamais ouï parler en ce genre, des statues qui marchent, des mouches artificielles qui volent & qui bourdonnent, des araignées de même fabrique qui filent leur toile, des oiseaux qui chantent, une tête d'or qui parle, un pan qui joue de la flûte: on n'auroit jamais fait l'énumération, même à s'en tenir aux généralités de chaque espece, de toutes ces inventions de l'art qui ceede ti agréablement la nature. Les ouvrages célebres de Vulcain, les trépiés qui se promenoient d'eux-mêmes dans l'assemblée des dieux, ces esclaves d'or qui ressembloient avoir appris l'art de leur maître, qui travailloient auprès de

lui, font une sorte de merveilleux qui ne passe point la vraisemblance ; & les dieux qui l'admiroient si fort, avoient moins de lumieres apparemment que les méchaniciens de nos jours. Voici donc comme nos philosophes cartésiens raisonnent. Réunissez tout l'art & tous les mouvemens surprenant de ces différentes machines dans une seule, & ce ne sera encore que l'art humain : jugez ce que produira l'art divin. Remarquez qu'il ne s'agit pas d'une machine en idée que Dieu pourroit produire : le corps de l'animal est incontestablement une machine composée de ressorts infiniment plus déliés que ne seroient ceux de la machine artificielle, où nous supposons que se réuniroit toute l'industrie répandue & partagée entre tant d'autres que nous avons vues jusqu'ici. Il s'agit donc de savoir si le corps de l'animal étant, sans comparaison, au-dessus de ce que feroit cette machine, par la délicatesse, la variété, l'arrangement, la composition de ses ressorts, nous ne pouvons pas juger, en raisonnant du plus petit au plus grand, que son organisation peut causer cette variété de mouvemens réguliers que nous voyons faire à l'animal ; & si, quoique nous n'ayons pas à beaucoup près là-dessus une connoissance exacte, nous ne sommes pas en droit de juger qu'elle renferme assez d'art pour produire tous ces effets. De tout cela le cartésien conclut que rien ne nous oblige d'admettre dans les bêtes une *ame* qui seroit hors d'œuvre, puisque toutes les actions des animaux ont pour derniere fin la conservation du corps, & qu'il est de la sagesse divine de ne rien faire d'inutile, d'agir par les plus simples voies, de proportionner l'excellence & le nombre des moyens à l'importance de la fin ; que par conséquent Dieu n'aura employé que des loix méchaniques pour l'entretien de la machine, & qu'il aura mis en elle-même, & non hors d'elle, le principe de sa conservation & de toutes les opérations qui y tendent. Voilà le plaidoyer des cartésiens fini : voyons ce qu'on y répond.

Je mets en fait que si l'on veut raisonner sur l'expérience, on démonte les machines cartésiennes, & que posant pour fondement les actions que nous voyons faire aux bêtes, on peut aller de conséquence en conséquence, en suivant les regles de la plus exacte logique, jusqu'à démontrer qu'il y a dans les bêtes un principe immatériel, lequel est cause de ces actions. D'abord il ne faut pas chicaner les cartésiens sur la possibilité d'un méchanisme qui produiroit tous ces phénomenes. Il faut bien se garder de les attaquer sur ce qu'ils disent de la fécondité des loix du mouvement, des miraculeux effets du méchanisme, de l'étendue incompréhensible de l'entendement divin, & sur le parallele qu'ils font des machines que l'art des hommes a construites, avec le merveilleux infiniment plus grand que le créateur de l'univers pourroit mettre dans celles qu'il produiroit.

Cette idée féconde & presqu'infinie des possibilités méchaniques, des combinaisons de la figure & du mouvement, jointe à celles de la sagesse & de la puissance du créateur, est comme le fort inexpugnable du cartésianisme. On ne sauroit dire où cela ne mene point ; & certainement quiconque a tant soit peu consulté l'idée de l'Etre infiniment parfait, prendra bien garde à ne nier jamais la possibilité de quoi que ce soit, pourvu qu'il n'implique pas contradiction.

Mais le cartésien se trompe, lorsque partant de cette possibilité qu'on lui accorde, il vient argumenter de cette maniere : puisque Dieu peut produire des êtres tels que mes automates, qui nous empêchera de croire qu'il les a produits ? Les opérations des brutes, quelqu'admirables qu'elles nous paroissent, peuvent être le résultat d'une combinaison de ressorts, d'un certain arrangement d'organes, d'une certaine application précise des loix générales du mouvement, application que l'art divin est capable de concevoir & de produire : donc il ne faut point attribuer aux bêtes un principe qui pense & qui sent, puisque tout peut s'expliquer sans ce principe : donc il faut conclure qu'elles sont de pures machines. On fera bien alors de lui nier cette conséquence, & de lui dire : Nous avons certitude qu'il y a dans les bêtes un principe qui pense & qui sent ; tout ce que nous leur voyons faire conduit à un tel principe : donc nous sommes fondés à le leur attribuer, malgré la possibilité contraire qu'on oppose. Remarquez qu'il s'agit ici une question de fait ; savoir, si dans les bêtes un tel principe existe ou

Digitized by Google

n'existe point. Nous voyons les actions des bêtes, il s'agit de découvrir quelle en est la cause; & nous sommes astreints ici à la même maniere de raisonner dont les physiciens se servent dans la recherche des causes naturelles, & que les historiens emploient quand ils veulent s'assurer de certains événemens. Les mêmes principes qui nous conduisent à la certitude sur les questions de ce genre, doivent nous déterminer dans celle-ci.

La premiere regle, c'est que Dieu ne sauroit nous tromper. Voici la seconde: la liaison d'un grand nombre d'apparences ou d'effets réunis avec une cause qui les explique, prouve l'existence de cette cause. Si la cause supposée explique tous les phénomenes connus, s'ils se réunissent tous à un même principe, comme autant de lignes dans un centre commun, si nous ne pouvons imaginer d'autre principe qui rende raison de tous ces phénomenes, que celui-là, nous devons tenir pour indubitable l'existence de ce principe. Voilà ce point fixe de certitude au-delà duquel l'esprit humain ne sauroit aller; car il est impossible que notre esprit demeure en suspens, lorsqu'il y a raison suffisante d'un coté, & qu'il n'y en a point de l'autre. Si nous nous trompons malgré cela, c'est Dieu qui nous trompe, puisqu'il nous a fait de telle maniere, & qu'il ne nous a point donné d'autre moyen de parvenir à la certitude sur de pareils sujets. Si les bêtes sont de pures machines, Dieu nous trompe: cet argument est le coup fatal à l'hypothese des machines.

Avouons-le d'abord: si Dieu peut faire une machine, qui par la seule disposition de ses ressorts, exécute toutes les actions surprenantes que l'on admire dans un chien ou dans un singe, il peut former d'autres machines qui imiteront parfaitement toutes les actions des hommes: l'un & l'autre est également possible à Dieu, & il n'y aura dans ce dernier cas qu'une plus grande dépense d'art; une organisation plus fine, plus de ressorts combinés, feront toute la différence. Dieu dans son entendement infini renfermant les idées de toutes les combinaisons, de tous les rapports possibles de figures, d'impressions & de déterminations de mouvement, & son pouvoir égalant son intelligence, il paroît clair qu'il n'y a de différence dans ces deux suppositions, que celle des dégrés du plus & du moins, qui ne changent rien dans le pays des possibilités. Je ne vois pas par où les cartésiens peuvent échapper à cette conséquence, & quelles disparités essentielles ils peuvent trouver entre le cas du méchanisme des bêtes qu'ils défendent, & le cas imaginaire qui transformeroit tous les hommes en automates, & qui réduiroit un cartésien à n'être pas bien sûr qu'il y ait d'autres intelligences au monde que Dieu & son propre esprit.

Si j'avois affaire à un pyrrhonien de cette espece, comment m'y prendrois-je pour lui prouver que ces hommes qu'il voit ne sont pas des automates? Je ferois d'abord marcher devant moi ces deux principes: 1°. Dieu ne peut tromper: 2°. la liaison d'une longue chaîne d'apparences, avec une cause qui explique parfaitement ces apparences, & qui seule me les explique, prouve l'existence de cette cause. La pure possibilité ne prouve rien ici, puisque qui dit possibilité qu'une chose soit de telle maniere, pose en même temps possibilité égale pour la maniere opposée. Vous m'alléguez qu'il est possible que Dieu ait fabriqué des machines semblables au corps humain, qui par les seules loix du méchanisme parleront, s'entretiendront avec moi, feront des discours suivis, écriront des livres bien raisonnés. Ce sera Dieu dans ce cas, qui ayant toutes les idées que je reçois à l'occasion des mouvemens divers de ces êtres que je crois intelligens comme moi, fera jouer les ressorts de certains automates, pour m'imprimer ces idées à leur occasion, & qui exécutera tout cela lui seul par les loix du méchanisme. J'accorde que tout cela est possible; mais comparez un peu votre supposition avec la mienne. Vous attribuez tout ce que je vois à un méchanisme caché, qui vous est parfaitement inconnu; vous supposez une cause dont vous ne voyez assurément point la liaison avec aucun des effets, & qui ne rend raison d'aucune des apparences; moi je trouve d'abord une cause dont j'ai l'idée, une cause qui réunit, qui explique toutes ces apparences: cette cause, c'est une *ame* semblable à la mienne. Je fais que je fais toutes ces mêmes actions extérieures que je vois faire aux autres hommes, par la

Digitized by Google

direction d'une *ame* qui pense ; qui raisonne, qui a des idées, qui est unie à un corps, dont elle regle comme il lui plaît les mouvemens. Une *ame* raisonnable m'explique donc clairement des opérations pareilles que je vois faire à des corps humains qui m'environnent. J'en conclus qu'ils sont unis comme le mien à des *ames* raisonnables. Voilà un principe dont j'ai l'idée, qui réunit & qui explique avec une parfaite clarté les phénomenes innombrables que je vois.

La pure possibilité d'une autre cause dont vous ne me donnez point l'idée, votre méchanisme possible, mais inconcevable, & qui ne m'explique aucun des effets que je vois, ne m'empêchera jamais d'affirmer l'existence d'une *ame* raisonnable qui me les explique, ni de croire fermement que les hommes avec qui je commerce, ne sont pas de purs automates. Et prenez-y garde, ma croyance est une certitude parfaite, puisqu'elle roule sur cet autre principe évident, que Dieu ne sauroit tromper : & si ce que je prends pour des hommes comme moi, n'étoient en effet que des automates, il me tromperoit ; il feroit alors tout ce qui seroit nécessaire pour me pousser dans l'erreur, en me faisant concevoir d'un côté une raison claire des phénomenes que j'apperçois, laquelle n'auroit pourtant pas lieu ; tandis que de l'autre il me cacheroit la véritable.

Tout ce que je viens de dire s'applique aisément aux actions des brutes, & la conséquence va toute seule. Qu'apperce-vons-nous chez elles ? des actions suivies, raisonnées, qui expriment un sens, & qui représentent les idées, les desirs, les intérêts, les desseins de quelqu'être particulier. Il est vrai qu'elles ne parlent pas ; & cette disparité entre les bêtes & l'homme, vous servira tout au plus à prouver qu'elles n'ont point, comme lui, des idées universelles, qu'elles ne forment point de raisonnement abstraits. Mais elles agissent d'une maniere conséquente : cela prouve qu'elles ont un sentiment d'elles-mêmes, & un intérêt propre, qui est le principe & le but de leurs actions ; tous leurs mouvemens tendent à leur utilité, à leur conservation, à leur bien-être. Pour peu qu'on se donne la peine d'observer leurs allures, il paroît manifestement une certaine société entre celles de même espece, & quelquefois même entre les especes différentes ; elles paroissent s'entendre, agir de concert, concourir au même dessein : elles ont une correspondance avec les hommes ; témoin les chevaux, les chiens, *&c.* on les dresse, ils apprennent ; on leur commande, ils obéissent ; on les menace, ils paroissent craindre ; on les flatte, ils caressent à leur tour. Bien plus, car il faut mettre ici à l'écart les merveilles de l'instinct, nous voyons ces animaux faire des actions spontanées, où paroît une image de raison & de liberté, d'autant plus qu'elles sont moins uniformes ; plus diversifiées, plus singulieres, moins prévues, accommodées sur le champ à l'occasion présente.

Vous, cartésien, m'alléguez l'idée vague d'un méchanisme possible, mais inconnu & inexplicable pour vous & moi : voilà, dites-vous, la source des phénomenes que vous offrent les bêtes. Et moi j'ai l'idée claire d'une autre cause ; j'ai l'idée d'un principe sensitif : je vois que ce principe a des rapports très-distincts avec tous les phénomenes en question, & qu'il explique & réunit universellement tous ces phénomenes. Je vois que mon *ame*, en qualité de principe sensitif, produit mille actions & remue mon corps en mille manieres, toutes pareilles à celles dont les bêtes remuent le leur dans des circonstances semblables. Posez un tel principe dans les bêtes, je vois la raison & la cause de tous les mouvemens qu'elles font pour la conservation de leur machine : je vois pourquoi le chien retire sa patte quand le feu la brûle, pourquoi il crie quand on le frappe, *&c.* ôtez ce principe, je n'apperçois plus de raison, ni de cause unique & simple de tout cela. J'en conclus qu'il y a dans les bêtes un principe de sentiment, puisque Dieu n'est point trompeur, & qu'il seroit trompeur, au cas que les bêtes fussent de pures machines ; puisqu'il me représenteroit une multitude de phénomenes, d'où résulte nécessairement dans mon esprit l'idée d'une cause qui ne seroit point : donc les raisons qui nous montrent directement l'existence d'une *ame* intelligente dans chaque homme, nous assurent aussi celle d'un principe immatériel dans les bêtes.

Mais il faut pousser plus loin ce rai-

Digitized by Google

sonnement, pour en mieux comprendre toute la force. Supposons dans les bêtes, si vous le voulez, une disposition de la machine d'où naissent toutes leurs opérations surprenantes; croyons qu'il est digne de la sagesse divine de produire une machine qui puisse se conserver elle-même, & qui ait au-dedans d'elle, en vertu de son admirable organisation, le principe de tous les mouvemens qui tendent à la conserver; je demande à quoi bon cette machine? pourquoi ce merveilleux arrangement de ressorts? pourquoi tous ces organes semblables à ceux de nos sens? pourquoi ces yeux, ces oreilles, ces narines, ce cerveau? c'est dites-vous, afin de regler les mouvemens de l'automate sur les impressions diverses des corps extérieurs: le but de tout cela, c'est la conservation même de la machine. Mais encore, je vous prie, à quoi bon dans l'univers des machines qui se conservent elles-mêmes? Ce n'est point à nous, dites-vous, de pénétrer les vues du créateur, & d'assigner les fins qu'il se propose dans chacun de ses ouvrages. Mais s'il nous les découvre ces vues par des indices assez parlans, n'est-il pas raisonnable de les reconnoître? Quoi! n'ai-je pas raison de dire que l'oreille est faite pour ouir, & les yeux pour voir; que les fruits qui naissent du sein de la terre sont destinés à nourrir l'homme, que l'air est nécessaire à l'entretien de sa vie, puisque la circulation du sang ne se feroit point sans cela? Nierez-vous que les différentes parties du corps animal soient faites par le créateur pour l'usage que l'expérience indique? Si vous le niez; vous donnez gain de cause aux athées.

Je vais plus avant: les organes de nos sens, qu'un art si sage, qu'une main si industrieuse a façonnés, ont-ils d'autres fins dans l'intention du créateur, que les sensations mêmes qui s'excitent dans notre *ame* par leur moyen? Douterez-vous que notre corps ne soit fait pour notre *ame*, pour être à son égard un principe de sensation & un instrument d'action? Et si cela est vrai des hommes, pourquoi ne le seroit-il pas des animaux? Dans la machine des animaux, nous découvrons un but très-sage, très-digne de Dieu, but vérifié par notre expérience dans des cas semblables; c'est de s'unir à un principe immatériel, & d'être pour lui source de perception & instrument d'action; voilà une unité de but, auquel se rapporte cette combinaison prodigieuse de ressorts qui composent le corps organisé: ôtez ce but, niez le principe immatériel, sentant par la machine, agissant sur la machine, & tendant sans cesse par son propre intérêt à la conserver, je ne vois plus aucun but d'un si admirable ouvrage. Cette machine doit être faite pour quelque fin distincte d'elle; car elle n'est point pour elle-même, non plus que les roues de l'horloge ne sont point faites pour l'horloge. Ne répliquez pas, que comme l'horloge est construite pour marquer les heures, & qu'ainsi son usage est de fournir aux homme une juste mesure du tems, il en est de même des bêtes; que ce sont les machines que le créateur a destinées à l'usage de l'homme. Il y auroit en cela une grande erreur; car il faut soigneusement distinguer les usages accessoires, & pour ainsi dire étrangers des choses, d'avec leur fin naturelle & principale. Combien d'animaux toutes, dont l'homme ne tire aucun usage, comme les bêtes féroces, les insectes, tous ces petits êtres vivans dont l'air, l'eau, & presque tous les corps sont peuplés! Les animaux qui servent l'homme, ne le font que par accident: c'est lui qui les dompte, qui les apprivoise, qui les dresse, qui les tourne adroitement à ses usages. Nous nourrissons des chiens, des chevaux, on les appliquant avec art à nos besoins, comme nous nous servons du vent pour pousser les vaisseaux, & pour faire aller nos moulins. On se méprendroit fort de croire que l'usage naturel du vent & le but principal que Dieu se propose en produisant ce météore, soit de faire tourner les moulins, & de faciliter la course des vaisseaux; & l'on iroit beaucoup mieux rencontré, si l'on disoit que les vents sont destinés à purifier & à rafraîchir l'air. Appliquons ceci à notre sujet. Une horloge est faite pour montrer les heures, & n'est faite que pour cela; toutes les différentes pieces qui la composent sont nécessaires à ce but, & y concourent toutes: mais y a-t-il quelque proportion entre la délicatesse, la variété, la multiplicité des organes des animaux, & les usages que nous en tirons; que même nous ne tirons que d'un petit nombre d'especes, & encore de la plus petite partie de chaque espe

Digitized by Google

l'horloge a un but distinct d'elle-même: mais regardez bien les animaux, suivez leurs mouvemens, voyez-les dans leur naturel, lorsque l'industrie des hommes ne les contraint en rien, & ne les assujettit point à nos besoins & à nos caprices, vous n'y remarquez d'autre vue que leur propre conservation. Mais qu'entendez-vous par leur conservation? est-ce celle de la machine? Votre réponse ne satisfait point: la pure matiere n'est point sa fin à elle-même; encore moins le peut-on dire d'une portion de matiere organisée; l'arrangement d'un tout matériel a pour but autre chose que ce tout; la conservation de la machine de la bête, quand son principe se trouveroit dans la machine même, seroit moyen & non fin: plus il y auroit de fine méchanique dans tout cela, plus j'y découvrirois d'art; & plus je serois obligé de recourir à quelque chose hors de la machine, c'est-à-dire, à un être simple, pour qui cet arrangement fût fait, & auquel la machine entiere eût un rapport d'utilité. C'est ainsi que les idées de la sagesse & de la véracité de Dieu, nous menent de concert à cette conclusion générale, que nous pouvons désormais regarder comme certaine. Il y a une *ame* dans les bêtes, c'est-à-dire, un principe immatériel uni à leur machine, fait pour elle, comme elle est faite pour lui; qui reçoit à son occasion différentes sensations, & qui leur fait faire ces actions qui nous surprennent, par les diverses directions qu'elle imprime à la force mouvante dans la machine.

Nous avons conduit cette recherche jusqu'à l'existence avérée de l'*ame des bêtes*, c'est-à-dire, d'un principe immatériel joint à leur machine. Si cette *ame* n'étoit pas spirituelle, nous ne pourrions nous assurer si la nôtre l'est (*), puisque le privilege de la raison & toutes les autres facultés de l'*ame* humaine, ne sont pas plus incompatibles avec l'idée de la pure matiere, que l'est la simple sensation, & qu'il y a plus loin de la matiere raffinée, subtilisée, mise dans quelque arrangement que ce puisse être, à la simple perception d'un objet, qu'il n'y a de cette perception simple & directe aux actes réfléchis & au raisonnement.

D'abord il y a une distinction essentielle, entre la raison humaine & celles des brutes. Quoique le préjugé commun aille à leur donner quelque degré de raison, il n'a point été jusqu'à les égaler aux hommes. La raison des brutes n'agit que sur de petits objets, & agit très-foiblement, cette raison ne s'applique point à toutes sortes d'objets comme la nôtre. L'*ame des brutes* sera donc une substance, qui pense, mais le fond de sa pensée sera beaucoup plus étroit que celui de l'*ame humaine*. Elle aura l'idée des objets corporels qui ont quelque relation d'utilité avec son corps: mais elle n'aura point d'idées spirituelles & abstraites; elle ne sera point susceptible de l'idée d'un Dieu, d'une religion, du bien & du mal moral, ni de toutes celles qui sont si bien liées avec celles-là, qu'une intelligence capable de recevoir les unes est nécessairement susceptibles des autres. L'*ame de la bête* ne renfermera point non plus ces notions & ces principes sur lesquels on bâtit les sciences & les arts. Voilà beaucoup de propriétés de l'*ame* humaine qui manquent à celle de la bête: mais qui nous garantit ce défaut? l'expérience: avec quelque soin que l'on observe les bêtes, de quelque côté qu'on les tourne, aucune de leurs actions ne nous découvre la moindre trace de ces idées dont je viens de parler; je dis même celles de leurs actions qui marquent le plus de subtilité & de finesse, & qui paroissent le plus raisonnées. Ainsi en tenir à l'expérience, on est donc en droit de leur refuser toutes ces propriétés de l'*ame* humaine. Direz-vous avec Bayle, que de ce que l'*ame des brutes* emprisonnée qu'elle est dans certains organes, ne manifeste pas telles & telles facultés, telles & telles idées, il ne s'ensuit point du tout qu'elle ne soit pas susceptible de ces idées, & qu'elle n'ait pas ces facultés, parce que c'est peut-être l'organisation de la machine qui les voile & les enveloppe? A ce ridicule *peut-être*, dont le bon sens s'irrite, voici une réponse décisive. C'est une chose directement opposée à la nature d'un Dieu bon & sage, & contraire à l'ordre qu'il suit invariablement, de donner à la créature certaines facultés, & de ne lui en per-

(*) A l'article ANIMAL l'on prouvera que les animaux ne pensent pas. Leur ame n'est donc pas spirituelle, ainsi n'est pas de l'essence d'une ame spirituelle de penser.

Digitized by Google

mettre par l'exercice, sur-tout si ces facultés, en se déployant, peuvent contribuer à la gloire du créateur & au bonheur de la créature. Voici un principe évidemment contenu dans l'idée d'un Dieu souverainement bon & souverainement sage, c'est que les intelligences qu'il a créées, dans quelque ordre qu'il les place, à quelque économie qu'il lui plaise de les soumettre (je parle d'une économie durable & réglée selon les loix générales de la nature), soient en état de le glorifier autant que leur nature les en rend capables, & soient en même tems mises à portée d'acquérir le bonheur dont cette nature est susceptible. De-là il suit qu'il répugne à la sagesse & à la bonté de Dieu, de soumettre des créatures à aucune économie qui ne leur permette de déployer que les moins nobles de leurs facultés, qui leur rende inutiles celles qui sont les plus nobles, & par conséquent les empêche de tendre au plus haut point de félicité où elles puissent atteindre. Telle seroit une économie qui borneroit à de simples sensations des créatures susceptibles de raisonnement & d'idées claires, & qui les priveroit de cette espece de bonheur que procurent les connoissances évidentes & les opérations libres & raisonnables, pour les réduire aux seuls plaisirs des sens. Or l'*ame des brutes*, supposé qu'elle ne différât point essentiellement de l'*ame* humaine, seroit dans le cas de cet assujettissement forcé qui répugne à la bonté & à la sagesse du créateur, & qui est directement contraire aux loix de l'ordre. C'en est assez pour nous convaincre que l'*ame des brutes* n'ayant, comme l'expérience le montre, aucune connoissance de la divinité, aucun principe de religion, aucunes notions du bien & du mal moral, n'est point susceptible de ces notions. Sous cette exclusion est comprise celle d'un nombre infini d'idées & de propriétés spirituelles. Mais si elle n'est pas la même que celle des hommes, quelle est donc sa nature? Voici ce qu'on peut conjecturer de plus raisonnable sur ce sujet, & qui soit moins exposé aux embarras qui peuvent naître d'ailleurs.

Je me représente l'*ame des bêtes* comme une substance immatérielle & intelligente: mais de quelle espece? Ce doit être, ce semble, un principe actif qui a des sensations, & qui n'a que cela. Notre *ame* a dans elle-même, outre son activité essentielle, deux facultés qui fournissent à cette activité la matiere sur laquelle elle s'exerce. L'une, c'est la faculté de former des idées claires & distinctes sur lesquelles le principe actif ou la volonté agit d'une maniere qui s'appelle *réflexion*, *jugement*, *raisonnement*, *choix libre*: l'autre, c'est la faculté de sentir, qui consiste dans la perception d'une infinité de petites idées involontaires, qui se succedent rapidement l'une à l'autre, que l'*ame* ne discerne point, mais dont les différentes successions lui plaisent ou lui déplaisent & à l'occasion desquelles le principe actif ne se déploie que par les desirs confus. Ces facultés paroissent indépendantes l'une de l'autre: qui nous empêcheroit de supposer dans l'échelle des intelligences, au-dessous de l'*ame* humaine, une espece d'esprit plus borné qu'elle, & qui ne lui ressemblerait pourtant que par la faculté de sentir, un esprit qui n'auroit que cette faculté sans avoir l'autre, qui ne seroit capable que d'idées indistinctes, ou de perceptions confuses? Cet esprit ayant des bornes beaucoup plus étroites que l'*ame* humaine, en sera essentiellement ou spécifiquement distinct. Son activité sera resserrée à proportion de son intelligence: comme celle-ci se bornera aux perfections confuses, celle-là ne consistera que dans des desirs confus qui seront relatifs à ces perceptions. Il n'aura que quelques traits de l'*ame* humaine; il sera son portrait en raccourci. L'*ame des brutes*, selon que je me la figure, apperçoit les objets par sensation; elle ne réfléchit point; elle n'a qu'une idée confuse du corps. Mais qu'il y a de différence entre les idées corporelles que la sensation nous fait naître, & celles que la bête reçoit par la même voie! Les sens font bien passer dans notre *ame* l'idée des corps: mais notre *ame* ayant outre cela une faculté supérieure à celle des sens, rend cette idée toute autre que les sens ne la lui donnent. Par exemple, je vois un arbre, une bête le voit aussi: mais ma perception est toute différente de la sienne. Dans ce qui dépend uniquement des sens, peut-être que tout est égal entre elle & moi: j'ai cependant une perception qu'elle n'a pas; pourquoi? parce que j'ai le pouvoir de réfléchir sur l'objet que me présente ma sensation,

Digitized by Google

Dès que j'ai vu un seul arbre, j'ai l'idée abstraite d'arbre en général, qui est séparée dans mon esprit de celle d'une plante, de celle d'un cheval & d'une maison. Cette vue que l'entendement se forme d'un objet auquel la sensation l'applique, est le principe de tout raisonnement, qui suppose réflexion, vue distincte, idées abstraites des objets, par où l'on voit les rapports & les différences, & qui mettent dans chaque objet une espece d'unité. Nous croyons devoir aux sens des connoissances qui dépendent d'un principe bien plus noble, je veux dire de l'intelligence qui distingue, qui réunit, qui compare, qui fournit cette vue de discrétion ou de discernement. Dépouillons donc hardiment la bête des priviléges qu'elle avoit usurpés dans notre imagination. Une *ame* purement sensitive est bornée dans son activité, comme elle l'est dans son intelligence; elle ne réfléchit point; elle ne raisonne point; à proprement parler, elle ne choisit point non plus; elle n'est capable ni de vertus ni de vices, ni de progrès autres que ceux que produisent les impressions & les habitudes machinales. Il n'y a pour elle ni passé ni avenir; elle se contente de sentir & d'agir; & si ses actions semblent lui supposer toutes les propriétés que je lui refuse, il faut charger la pure méchanique des organes de ces trompeuses apparences.

En réunissant le méchanisme avec l'action d'un principe immatériel & *soi-mouvant*, dès-lors la grande difficulté s'affoiblit, & les actions raisonnées des brutes peuvent très-bien se réduire à un principe sensitif joint avec un corps organisé. Dans l'hypothese de Descartes, le méchanisme ne tend qu'à la conservation de la machine; mais le but & l'usage de cette machine est inexplicable, la pure matiere ne pouvant être sa propre fin, & l'arrangement le plus industrieux d'un tout matériel ayant nécessairement de la conservation d'autre raison que lui-même. D'ailleurs de cette réaction de la machine, je veux dire de ces mouvemens excités chez elle, en conséquence de l'impression des corps extérieurs, on n'en peut donner aucune cause naturelle ni finale. Par exemple, pour expliquer comment les bêtes cherchent l'aliment qui leur est propre, suffit-il de dire, que le tentacule causé par certain suc dore aux nerfs de l'estomac d'un chien, étant transmis au cerveau, l'oblige de s'ouvrir vers les endroits les plus convenables, pour faire couler les esprits dans les muscles des jambes; d'où suit le transport de la machine du chien vers la viande qu'on lui offre? Je ne vois point de raison physique qui montre que l'ébranlement de ce nerf transmis jusqu'au cerveau, doit faire refluer les esprits animaux dans les muscles qui produisent ce transport utile à la machine. Quelle force pousse ces esprits précisément de ce côté-là? Quand on auroit découvert la raison physique qui produit un tel effet, on en chercheroit inutilement la cause finale. La machine insensible n'a aucun intérêt, puisqu'elle n'est susceptible d'aucun bonheur; rien, à proprement parler, ne peut-être utile pour elle.

Il en est tout autrement dans l'hypothese du méchanisme réuni avec un principe sentitif; elle est fondée sur une utilité réelle, je veux dire, sur celle du principe sensitif, qui n'existeroit point s'il n'y avoit point de machine à laquelle il fût uni. Ce principe étant actif, il a le pouvoir de remuer les ressorts de cette machine; le Créateur les disposé de maniere qu'il les puisse remuer utilement pour son bonheur, l'ayant construite avec tant d'art; que d'un coté les mouvemens qui produisent dans l'ame des sentimens agréables tendent à conserver la machine, source de ces sentimens; & que d'un autre coté les desirs de l'ame qui répondent à ces sentimens, produisent dans la machine des mouvemens insensibles, lesquels en vertu de l'harmonie qui y regne, tendent à leur tour à la conserver en bon état, afin d'en tirer pour l'ame des sensations agréables. La cause physique de ces mouvemens de l'animal si sagement proportionnés aux impressions des objets, c'est l'activité de l'ame elle-même, qui a la puissance de mouvoir les corps, elle dirige & modifie son activité conformément aux diverses sensations qu'excitent en elle certaines impressions externes, dès qu'elle y est involontairement appliquée; impressions qui, selon qu'elles sont agréables ou affligeantes pour l'ame, sont avantageuses ou nuisibles à la machine. D'autre coté à cette force, toute aveugle qu'elle est, se trouve soumis un instrument si artistement fabriqué, que

Digitized by Google

d'une telle suite d'impressions que fait sur lui cette force aveugle, résultent des mouvemens également réguliers & utiles à cet agent.

Ainsi tout se lie & se soutient : l'ame, en tant que principe sensitif, est soumise à un méchanisme qui lui transmet d'une certaine maniere l'impression des objets du dehors ; en tant que principe actif, elle préside elle-même à un autre méchanisme qui lui est subordonné, & qui n'étant pour elle qu'instrument d'action, met dans cette action toute la régularité nécessaire. L'*ame de la bête* étant active & sensitive tout ensemble, réglant son action sur son sentiment, & trouvant dans la disposition de la machine, & de quoi sentir agréablement, & de quoi exécuter utilement, & pour elle, & pour le bien des autres parties de l'univers, est le lien de ce double méchanisme ; elle en est la raison & la cause finale dans l'intention du Créateur.

Mais pour mieux expliquer ma pensée supposons un de ces chef-d'œuvres de la méchanique où divers poids & divers ressorts sont si industrieusement ajustés, qu'au moindre mouvement qu'on lui donne, il produit les effets les plus surprenans & les plus agréables à la vue ; comme vous diriez une de ces machines hydrauliques dont parle M. Regis, une de ces merveilleuses horloges, un de ces tableaux mouvans, une de ces perspectives animées : supposons qu'on dise à un enfant de presser un ressort, ou de tourner une manivelle, & qu'aussi-tôt on apperçoive des décorations superbes & des paysages rians, qu'on voie remuer & danser plusieurs figures, qu'on entende des sons harmonieux, &c. cet enfant n'est-il pas un agent aveugle par rapport à la machine ? Il en ignore parfaitement la disposition, il ne sait comment & par quelles loix arrivent tous ces effets qui le surprennent ; cependant il est la cause de ces mouvemens ; en touchant un seul ressort, il a fait jouer toute la machine ; il est la force mouvante qui lui donne le branle. Le méchanisme est l'affaire de l'ouvrier, qui a inventé cette machine pour le divertir ; ce méchanisme que l'enfant ignore est fait pour lui, & c'est lui qui le fait agir sans le savoir. Voilà l'*ame des bêtes*, mais l'exemple est imparfait ; il faut supposer qu'il y ait quelque chose à ce ressort d'où dépend le jeu de la machine, qui attire l'enfant, qui lui plaît & qui l'engage à le toucher. Il faut supposer que l'enfant s'avançant dans une grotte, à peine a-t-il appuyé son pié sur un certain endroit où est un ressort, qu'il paroît un Neptune qui vient le menacer avec son trident ; qu'effrayé de cette apparition, il fuit vers un endroit où un autre ressort étant pressé, fasse survenir une figure plus agréable, ou fasse disparoître la premiere. Vous voyez que l'enfant contribue à ceci, comme un agent aveugle, dont l'activité est déterminée par l'impression agréable ou effrayante que lui causent certains objets. L'*ame de la bête* est de même, & de-là ce merveilleux concert entre l'impression des objets & les mouvemens qu'elle fait à leur occasion. Tout ce que ces mouvemens ont de sage & de régulier est sur le compte de l'intelligence suprême qui a produit la machine, par des vues dignes de sa sagesse & de sa bonté. L'ame est le but de la machine ; elle en est la force mouvante ; réglée par le méchanisme, elle le regle à son tour. Il en est ainsi de l'homme à certains égards, dans toutes les actions où d'habitude ou d'instinct : il n'agit que comme principe sensitif, il n'est que force mouvante, brusquement déterminée par la sensation : ce que l'homme est à certains égards les bêtes le sont en tout ; & peut-être que si dans l'homme le principe intelligent & raisonnable étoit éteint, on n'y verroit pas moins de mouvemens raisonnés, pour ce qui regarde le bien du corps, ou, ce qui revient à la même chose, pour l'utilité du principe sensitif qui resteroit seul, que l'on n'en remarque dans les brutes.

Si l'*ame des bêtes* est immatérielle, dit-on, si c'est un esprit comme notre hypothese le suppose, elle est donc immortelle, & vous devez nécessairement lui accorder le privilége de l'immortalité, comme un apanage inséparable de la spiritualité de sa nature. Soit que vous admettiez cette conséquence, soit que vous preniez le parti de la nier, vous vous jetez dans un terrible embarras. L'immortalité de l'*ame des bêtes* est une opinion trop choquante & trop ridicule aux yeux de la raison même, quand elle ne seroit pas proscrite par une autorité supérieure, pour l'oser soutenir sérieusement. Vous voilà donc réduit à nier la conséquence,

Digitized by Google

& de soutenir que tout être immatériel n'est pas immortel : mais dès-lors vous anéantissez une des plus grandes preuves que la raison fournisse pour l'immortalité de l'ame. Voici comme l'on a coutume de prouver ce dogme : l'ame ne meurt pas avec le corps, parce qu'elle n'est pas corps, parce qu'elle n'est pas divisible comme lui, parce qu'elle n'est pas un tout tel que le corps humain, qui puisse périr par le dérangement ou la séparation des parties qui le composent. Cet argument n'est solide, qu'au cas que le principe sur lequel il roule le soit aussi, savoir, que tout ce qui est immatériel est immortel, & qu'aucune substance n'est anéantie : mais ce principe sera réfuté par l'exemple des bêtes ; donc la spiritualité de l'*ame des bêtes* ruine les preuves de l'immortalité de l'ame humaine. Cela seroit bon, si de ce raisonnement nous concluions l'immortalité de l'ame humaine : mais il n'est pas ainsi. La parfaite certitude que nous avons de l'immortalité de nos ames ne se fonde que sur ce que Dieu l'a révélée ; or la même révélation qui nous apprend que l'ame humaine est immortelle, nous apprend aussi que celle des bêtes n'a pas le même privilége. Ainsi quoique l'*ame des bêtes* soit spirituelle, & qu'elle meure avec le corps, cela n'obscurcit nullement le dogme de l'immortalité de nos ames, puisque ce sont-là deux vérités de fait dont la certitude a pour fondement commun le témoignage divin. Ce n'est pas que la raison ne se joigne à la révélation pour établir l'immortalité de nos ames : mais elle tire ses preuves d'ailleurs que de la spiritualité. Il est vrai qu'on peut mettre à la tête des autres preuves la spiritualité ; il faut aguerrir les hommes contre les difficultés qui les étonnent ; accoutumés, en vertu d'une pente qui leur est naturelle, à confondre l'ame avec le corps, voyant du moins, malgré leur distinction, qu'il n'est pas possible de ne pas sentir combien le corps a d'empire sur l'ame, à quel point il influe sur son bonheur & sur sa misere ; combien la dépendance mutuelle de ces deux substances est étroite ; on se persuade facilement que leur destinée est la même, & que puissance qui nuit au corps blesse l'ame ; ce qui détruit le corps doit aussi nécessairement la détruire. Pour nous munir contre ce préjugé, rien n'est plus efficace que le raisonnement fondé sur la différence essentielle de ces deux êtres, qui nous prouve que l'un peut subsister sans l'autre. Cet argument n'est bon qu'à certain égard, & pourvu qu'on ne le pousse que jusqu'à un certain point. Il prouve seulement que l'ame peut subsister après la mort ; c'est tout ce qu'il doit prouver : cette possibilité est le premier pas que l'on doit faire dans l'examen de nos questions & ce premier pas est important. C'est avoir fait beaucoup que de nous convaincre que notre ame est hors d'atteinte à tous les coups qui peuvent donner la mort à notre corps.

Si nous réfléchissons sur la nature de l'*ame des bêtes*, elle ne nous fournit rien de son fonds qui nous porte à croire que sa spiritualité la sauvera de l'anéantissement. Cette ame, je l'avoue, est immatérielle ; elle a quelque degré d'activité & d'intelligence, mais cette intelligence se borne à des perceptions indistinctes ; cette activité ne consiste que dans des desirs confus, dont ces perceptions indistinctes sont le motif immédiat. Il est très-vraisemblable qu'une ame purement sensitive, & dont toutes les facultés ont besoin, pour se déployer, du secours d'un corps organisé, n'a été faite que pour durer autant que ce corps : il est naturel qu'un principe uniquement capable de sentir, un principe que Dieu n'a fait que pour unir à certains organes, cesse de sentir & d'exister, aussi-tôt que ces organes, étant dissous, Dieu fait cesser l'union pour laquelle seule il l'avoit créé. Cette ame purement sensitive n'a point de facultés qu'elle puisse exercer dans l'état de séparation d'avec son corps : elle ne peut point croître en félicité, non plus qu'en connoissance, ni continuer éternellement, comme l'ame humaine, à la gloire du Créateur, par un progrès éternel de lumieres & de vertus. D'ailleurs, elle ne réfléchit point, elle ne prévoit, ni ne desire l'avenir, elle est toute occupée de ce qu'elle sent à chaque instant de son existence ; on ne peut donc point dire que la bonté de Dieu l'engage à lui accorder un bien dont elle ne sauroit se former l'idée, à lui préparer un avenir qu'elle n'espere ni ne desire. L'immortalité n'est point faite pour une telle ame ; ce n'est point un bien dont elle puisse jouir ; car pour jouir de ce bien, il faut être capa-

Digitized by Google

ble de réflexion, il faut pouvoir anticiper par la pensée sur l'avenir le plus reculé, il faut pouvoir se dire à soi-même : je suis immortel, & quoi qu'il arrive, je ne cesserai jamais d'être, & d'être heureux.

L'objection prise des souffrances des bêtes, est la plus redoutable de toutes celles que l'on puisse faire contre la spiritualité de leur *ame* : elle est d'un si grand poids, que les Cartésiens ont cru la pouvoir tourner en preuve de leur sentiment, seule capable de les y retenir, malgré les embarras insurmontables où ce sentiment les jette. Si les brutes ne sont pas de pures machines, si elles sentent, si elles connoissent, elles sont susceptibles de la douleur comme du plaisir ; elles sont sujettes à un déluge de maux, qu'elles souffrent sans qu'il y ait de leur faute, & sans l'avoir mérité, puisqu'elles sont innocentes, & qu'elles n'ont jamais violé l'ordre qu'elles ne connoissent point. Où est en ce cas la bonté, où est l'équité du Créateur ? Où est la vérité de ce principe, qu'on doit regarder comme une loi éternelle de l'ordre : *Sous un Dieu juste, on ne peut être misérable sans l'avoir mérité* ? Mais ce qu'il y a de pis dans leur condition, c'est qu'elles souffrent dans cette vie sans aucun dédommagement dans une autre, puisque leur *ame* meure avec le corps ; & c'est ce qui double la difficulté. Le pere Mallebranche a fort bien poussé cette objection dans sa défense contre les accusations de M. de la Ville.

Je réponds d'abord que ce principe de S. Augustin, savoir, *que sous un Dieu juste on ne peut être misérable sans l'avoir mérité*, n'est fait que pour les créatures raisonnables & qu'on ne sauroit en faire qu'à elles seules d'application juste. L'idée de justice, celle de mérite & de démérite, suppose qu'il est question d'un agent libre, & de la conduite de Dieu à l'égard de cet agent. Il n'y a qu'un tel agent qui soit capable de vice & de vertu, & qui puisse mériter quoi que ce soit. La maxime en question n'a donc aucun rapport à l'*ame des bêtes*. Cette *ame* est capable de sentiment ; mais elle ne l'est ni de raison, ni de liberté, ni de vice, ni de vertu, n'ayant aucune idée de regle, de loi, de bien ni de mal moral, elle n'est capable d'aucune action moralement bonne ou mauvaise. Comme chez elle le plaisir ne peut être récompense, la douleur n'y peut être châtiment ; il faut donc changer la maxime, & la réduire à celle-ci ; *savoir*, que sous un Dieu bon aucune créature ne peut être nécessitée à souffrir sans l'avoir mérité ; mais loin que ce principe soit évident, je crois être en droit de soutenir qu'il est faux. L'*ame des brutes* est susceptible de sensations, & n'est susceptible que de cela : elle est donc capable d'être heureuse en quelque degré. Mais comment le sera-t-elle ? c'est en s'unissant à un corps organisé ; sa constitution est telle que la perception confuse qu'elle aura d'une certaine suite de mouvemens, excités par les objets extérieurs dans le corps qui lui est uni, produira chez elle une sensation agréable : mais aussi, par une conséquence nécessaire, cette *ame*, à l'occasion de son corps, sera susceptible de douleur comme de plaisir. Si la perception d'un certain ordre de mouvemens lui plaît, il faut donc que la perception d'un ordre de mouvemens tous différens l'afflige & la blesse : or selon les loix générales de la nature, ce corps auquel l'ame est unie, doit recevoir assez souvent des impressions de ce dernier ordre, comme il en reçoit du premier, & par conséquent l'ame doit recevoir des sensations douloureuses, aussi bien que des sensations agréables. Cela même est nécessaire pour l'appliquer à la conservation de la machine, dont son existence dépend, & pour la faire agir d'une maniere utile à d'autres êtres de l'univers ; cela d'ailleurs est indispensable : voudriez-vous que cette ame n'eût que des sensations agréables ? Il faudroit donc changer le cours de la nature, & suspendre les loix du mouvement ; car les loix du mouvement produisent cette alternative d'impressions opposées dans les corps vivans, comme elles produisent celles de leur génération & de leur destruction : mais de ces loix résulte le plus grand bien de tout le système immatériel, & des intelligences qui lui sont unies ; la suspension de ces loix renverseroit tout. Qu'emporte donc la juste idée, d'un Dieu bon ? c'est que quand il agit, il tende toujours au bien, & produise un bien ; c'est qu'il n'y ait aucune créature sortie de ses mains, qui ne gagne à exister plutôt que d'y perdre. Or telle est la condition des bêtes ; qui pourroit pénétrer leur intérieur, y trouveroit une compensation des douleurs &

Digitized by Google

des plaisirs, qui tourneroit toute à la gloire de la bonté divine ; on y verroit que dans celles qui souffrent inégalement, il y a proportion, égalité, ou de plaisirs ou de durée ; & que le degré de douleur qui pourroit rendre leur existence malheureuse, est précisément ce qui la détruit : en un mot si l'on déduisoit la somme des maux, on trouveroit toujours au bout du calcul un résidu de bienfaits purs, dont elles sont uniquement redevables à la bonté divine ; on verroit que la sagesse divine a su ménager les choses, enforte que dans tout individu sensitif, le degré de mal qu'il souffre, sans lui enlever tout l'avantage de son existence, tourne d'ailleurs au profit de l'univers. Ne nous imaginons pas aussi que les souffrances des bêtes ressemblent aux nôtres : les bêtes ignorent un grand nombre de nos maux, parce qu'elles n'ont pas les dédommagemens que nous avons ; ne jouissant pas des plaisirs que la raison procure, elles n'en éprouvent pas les peines : d'ailleurs, la perception des bêtes étant renfermée dans le point indivisible du présent, elles souffrent beaucoup moins que nous par les douleurs du même genre ; parce que l'impatience & la crainte de l'avenir n'aigrit point leurs maux ; & qu'heureusement pour elles il leur manque une raison ingénieuse à se les grossir.

Mais n'y a-t-il pas de la cruauté & de l'injustice à faire souffrir des *ames* & à les anéantir, en détruisant leurs corps pour conserver d'autres corps ? N'est-ce pas un renversement visible de l'ordre, que l'*ame* d'une mouche, qui est plus noble que le plus noble des corps, puisqu'elle est spirituelle, soit détruite, afin que la mouche serve de pâture à l'hirondelle, qui eût pu se nourrir de toute autre chose ? Est-il juste que l'*ame* d'un poulet souffre & meure afin que le corps de l'homme soit nourri ? que l'*ame* du cheval endure mille peines & mille fatigues durant si long-temps, pour fournir à l'homme l'avantage de voyager commodément ? Dans cette multitude d'*ames* qui s'anéantissent tous les jours pour les besoins passagers des corps vivans, peut-on reconnoître cette équitable & sage subordination qu'un Dieu bon & juste doit nécessairement observer ? Je réponds à cela que l'argument seroit victorieux, si les *ames des bêtes* se rapportoient aux corps & se terminoient à *ce rapport* ; car certainement tout être spirituel est au-dessus de la matière. Mais, remarquez-le bien, ce n'est point au corps, comme corps, que se termine l'usage que le Créateur tire de cette *ame* spirituelle, c'est au bonheur des êtres intelligens. Si le cheval me porte, & si le poulet me nourrit, ce sont bien-là des effets qui se rapportent directement à mon corps, mais ils se terminent à mon ame, parce que mon ame seule en recueille l'utilité. Le corps n'est que pour l'*ame*, les avantages du corps sont des avantages propres à l'*ame* ; toutes les douceurs de la vie animale ne sont que pour elle, n'y ayant qu'elle qui puisse sentir, & par conséquent être susceptible de félicité. La question revient donc à savoir si l'*ame* du cheval, du chien, du poulet, ne peut pas être d'un ordre assez inférieur à l'ame humaine, pour que le Créateur emploie celle-là à procurer même la plus petite partie du bonheur de celle-ci, sans violer les regles de l'ordre & des proportions. On peut dire la même chose de la mouche à l'égard de l'hirondelle, qui est d'une nature plus excellente. Pour l'anéantissement, ce n'est point un mal pour une créature qui ne réfléchit point sur son existence, qui est incapable d'en prévoir la fin, & de comparer, pour ainsi dire, l'être avec le non-être, quoique pour elle l'existence soit un bien, parce qu'elle sent. La mort, à l'égard d'une ame sensitive, n'est que la soustraction d'un bien qui n'étoit pas dû, ce n'est point un mal qui empoisonne les dons du Créateur, & qui rende la créature malheureuse. Ainsi, quoique ces *ames* & ces vies innombrables que Dieu tire chaque jour du néant, soient des preuves de la bonté divine, leur destruction journaliere ne blesse point cet attribut : elles se rapportent au monde dont elles font partie ; elles doivent servir à l'utilité des êtres qui le composent ; il suffit que cette utilité n'exclue point la leur propre, & qu'elles soient heureuses en quelque mesure, en contribuant au bonheur d'autrui. Vous trouverez ce système plus développé & plus étendu dans le traité ou l'essai philosophique sur l'*ame des bêtes* de M. Bouillet, d'où ces réflexions ont été tirées.

Digitized by Google

L'*amusement philosophique* du P. Bougeant jésuite, sur le langage des bêtes, a eu trop de cours dans le monde pour ne pas mériter de trouver ici sa place. S'il n'est vrai, du moins il est ingénieux. Les bêtes ont-elles une *ame*, ou n'en ont-elles point? question épineuse & embarrassante, sur-tout pour un philosophe chrétien. Descartes sur ce principe, qu'on peut expliquer toutes les actions des bêtes par les loix de la méchanique, a prétendu qu'elles n'étoient que de simples machines, de purs automates. Notre raison semble se révolter contre un tel sentiment: il y a même quelque chose en nous qui se joint à elle pour bannir de la société l'opinion de Descartes. Ce n'est pas un simple préjugé, c'est une persuasion intime, un sentiment dont voici l'origine. Il n'est pas possible que les hommes avec qui je vis soient autant d'automates ou de perroquets instruits à mon insu. J'apperçois dans leur extérieur des tons & des mouvemens qui paroissent indiquer une *ame*: je vois régner un certain fil d'idées qui suppose la raison: je vois de la liaison dans les raisonnemens qu'ils me font, plus ou moins d'esprit dans les ouvrages qu'ils composent. Sur ces apparences ainsi rassemblées, je prononce hardiment qu'ils pensent en effet. Peut-être que Dieu pourroit produire un automate en tout semblable au corps humain, lequel par les seules loix du méchanisme parleroit, feroit des discours suivis, écriroit des livres très-bien raisonnés. Mais ce qui me rassure contre toute erreur, c'est la véracité de Dieu. Il me suffit de trouver dans mon *ame* le principe unique qui réunit & qui explique tous ces phénomenes qui me frappent dans mes semblables, pour me croire bien fondé à soutenir qu'ils sont hommes comme moi. Or les bêtes sont par rapport à moi dans le même cas. Je vois un chien accourir quand je l'appelle, me caresser quand je le flatte, trembler & fuir quand je le menace, m'obéir quand je lui commande, & donner toutes les marques extérieures de divers sentimens de joie, de tristesse, de douleur, de crainte, de désir, des passions de l'amour & de la haine; je conclus aussi-tôt qu'un chien a dans lui-même un principe de connoissance & de sentiment, quel qu'il soit. Il me suffit que l'*ame* que je lui suppose soit l'unique cause suffisante qui se lie avec toutes ces apparences & tous ces phénomenes qui me frappent les yeux, pour que je sois persuadé que ce n'est pas une machine. D'ailleurs une telle machine entraîneroit avec elle une trop grande composition de ressorts, pour que cela puisse s'allier avec la sagesse de Dieu qui agit toujours par les voies les plus simples. Il y a toute apparence que Descartes, ce génie si supérieur, n'a adopté un système si peu conforme à nos idées, que comme un jeu d'esprit, & dans la seule vue de contredire les péripatéticiens, dont un effet le sentiment sur la connoissance des bêtes n'est pas soutenable. Il vaudroit encore mieux tenir aux machines de Descartes, si l'on n'avoit à leur opposer que la forme substantielle des péripatéticiens, quintessence pitoyable, qui n'est ni esprit ni matière. Cette substance mitoyenne est une chimere, un être de raison dont nous n'avons ni idée ni sentiment. Est-ce donc que les bêtes auroient une *ame* spirituelle comme l'homme? Mais si cela est ainsi, leur *ame* seroit donc immortelle & libre; elles seroient capables de mérite ou de démériter, dignes de récompense ou de châtiment; il leur faudroit un paradis & un enfer. Les bêtes seront donc une espece d'hommes, ou les hommes une espece de bêtes; toutes conséquences insoutenables dans les principes de la religion. Voilà des difficultés à étonner les esprits les plus hardis, mais dont on trouve le dénouement dans le système de notre jésuite. En effet, pourvu que l'on se prête à cette supposition, que Dieu a logé des démons dans le corps des bêtes, on conçoit sans peine comment les bêtes peuvent penser, connoître, sentir, & avoir une *ame* spirituelle, sans intéresser les dogmes de la religion. Cette supposition n'a rien d'absurde; elle coule même des principes de la religion. Car enfin, puisqu'il est prouvé par plusieurs passages de l'écriture, que les démons ne souffrent point encore les peines de l'enfer, & qu'ils n'y seront livrés qu'au jour du jugement dernier, quel meilleur usage la justice divine pouvoit-elle faire de tant de légions d'esprits réprouvés, que d'en faire servir une partie à animer des millions de bêtes de toute espece, lesquelles remplissent l'univers, & font admirer la sagesse & la toute puissance du Créateur?

Digitized by Google

créateur? Mais pourquoi les bêtes, dont l'*ame* vraisemblablement est plus parfaite que la nôtre, n'ont-elles pas tant d'esprit que nous? Oh, dit le P. Bougeant, c'est que dans les bêtes, comme dans nous, les opérations de l'esprit sont assujetties aux organes matériels de la machine, à laquelle il est uni; & ces organes étant dans les bêtes plus grossiers & moins parfaits que dans nous, il s'ensuit que la connoissances, les pensées, & toutes les opérations spirituelles des bêtes, doivent être aussi moins parfaites que les nôtres. Une dégradation si honteuse pour ces esprits superbes, puisqu'elle les réduit à n'être que des bêtes, est pour eux un premier effet de la vengeance divine, qui n'attend que le dernier jour pour se déployer sur eux d'une maniere bien plus terrible.

Une autre raison qui prouve que les bêtes ne sont que des démons métamorphosés en elles, ce sont les maux excessifs auxquels la plupart d'entr'elles sont exposées, & qu'elles souffrent réellement. Que les chevaux sont à plaindre, disons-nous, à la vue d'un cheval qu'un impitoyable charretier accable de coups! qu'un chien qu'on dresse à la chasse est misérable! que le sort des bêtes qui vivent dans les bois est triste! Or si les bêtes ne sont pas des démons, qu'on m'explique quel crime elles ont commis pour naître sujettes à des maux si cruels? Cet excès de maux est dans toute autre système un mystere incompréhensible; au lieu que dans le sentiment du pere Bougeant, rien de plus aisé à comprendre. Les esprits rebelles méritent un châtiment encore plus rigoureux: trop heureux que leur supplice soit différé; en un mot, la bonté de Dieu est justifiée; l'homme lui-même est justifié. Car quel droit auroit-il de donner la mort sans nécessité, & souvent par pur divertissement, à des millions de bêtes, si Dieu ne l'avoit autorisé? & un Dieu bon & juste auroit-il pu donner ce droit à l'homme, puisqu'après tout les bêtes sont aussi sensibles que nous-mêmes à la douleur & à la mort, si ce n'étoient autant de coupables victimes de la vengeance divine?

Mais écoutez, continue notre philosophe, quelque chose de plus fort & de plus intéressant. Les bêtes sont naturellement vicieuses: les bêtes carnassieres & les oiseaux de proie sont cruels; beaucoup d'insectes de la même espece se dévorent les uns les autres; les chats sont perfides & ingrats; les singes sont malfaisans; les chiens sont envieux; toutes sont jalouses & vindicatives à l'excès, sans parler de beaucoup d'autre vices que nous leur connoissons. Il faut dire de deux choses l'une: ou que Dieu a pris plaisir à former les bêtes aussi vicieuses qu'elles sont, & à nous donner dans elles des modeles de tout ce qu'il y a de plus honteux, ou qu'elles ont comme l'homme un péché d'origine, qui a perverti leur premiere nature. La premiere de ces propositions fait une extrême peine à penser, & est formellement contraire à l'écriture-sainte, qui dit que tout ce qui sortit des mains de Dieu à la création du monde, étoit bon & même fort bon. Or si les bêtes étoient telles alors qu'elles sont aujourd'hui, comment pourroit-on dire qu'elles fussent bonnes & fort bonnes? Où est le bien qu'un singe soit si malfaisant, qu'un chien soit si envieux, qu'un chat soit si perfide? Il faut donc recourir à la seconde proposition, & dire que la nature des bêtes a été comme celle de l'homme, corrompue par quelque péché d'origine; autre supposition qui n'a aucun fondement & qui choque également la raison & la religion. Quel parti prendre? Admettez le système des démons changés en bêtes, tout est expliqué. Les *ames des bêtes* sont des esprits rebelles qui se sont rendus coupables envers Dieu. Ce péché dans les bêtes n'est point un péché d'origine; c'est un péché personnel qui a corrompu & perverti leur nature dans toute sa substance: de-là tous les vices que nous leur connoissons.

Vous êtes peut-être inquiet de savoir quelle est la destinée des démons après la mort des bêtes. Rien de plus aisé que d'y satisfaire. Pythagore enseignoit autrefois qu'au moment de notre mort nos *ames* passent dans un corps, soit d'homme, soit de bête, pour recommencer une nouvelle vie, toujours ainsi successivement jusqu'à la fin des siecles. Ce système qui est insoutenable par rapport aux hommes, & qui est d'ailleurs proscrit par la religion, convient admirablement bien aux bêtes, selon le P. Bougeant, & ne

Digitized by Google

choque ni la religion, ni la raiſon. Les démons deſtinés de Dieu à être des bêtes, ſurvivent néceſſairement à leur corps, & ceſſeroient de remplir leur deſtination, ſi lorſque leur premier corps eſt détruit, ils ne paſſoient auſſi-tôt dans un autre pour recommencer à vivre ſous une autre forme.

Si les les bêtes ont de la connoiſſance & du ſentiment, elles doivent conſéquemment avoir entr'elles pour leurs beſoins mutuels, un langage intelligible. La choſe eſt poſſible; il ne faut qu'examiner ſi elle eſt néceſſaire. Toutes les bêtes ont de la connoiſſance: c'eſt un principe avoué; & nous ne voyons pas que l'auteur de la nature ait pu leur donner cette connoiſſance pour d'autres fins que de les rendre capable de pourvoir à leurs beſoins, à leur conſervation, à tout ce qui leur eſt propre & convenable dans leur condition & la forme de vie qu'il leur a preſcrite. Ajoutons à ce principe, que beaucoup d'eſpeces de bêtes ſont faites pour vivre en ſociété, & les autres pour vivre du moins en ménage, pour ainſi dire, d'un mâle avec une femelle, & en famille avec leurs petits, juſqu'à ce qu'ils ſoient élevés. Or ſi l'on ſuppoſe qu'elles n'ont point entr'elles un langage, quel qu'il ſoit, pour s'entendre les unes les autres, on ne connoit plus comment leur ſociété pourroit ſubſiſter: comment les caſtors, par exemple, s'aideroient-ils les uns les autres pour ſe bâtir un domicile, s'ils n'avoient un langage très-net & auſſi intelligible pour eux que nos langues le ſont pour nous? La connoiſſance, ſans une communication réciproque par un langage ſenſible & connu, ne ſuffit pas pour entretenir la ſociété, ni pour exécuter une entrepriſe qui demande de l'union & de l'intelligence. Comment les loups concerteroient-ils enſemble des ruſes de guerre dans la chaſſe qu'ils font aux troupeaux de moutons, s'ils ne s'entendoient pas? Comment enfin des hirondelles ont-elles pu ſans ſe parler, former toutes enſemble le deſſein de claquemurer un moineau qu'elles trouverent dans le nid d'une de leurs camarades, voyant qu'elles ne pouvoient l'en chaſſer? On pourroit apporter mille autres traits ſemblables pour appuyer ce raiſonnement. Mais ce qui ne ſouffre point ici de difficulté, c'eſt que ſi la nature les a faites capable d'entendre une langue étrangere, comment leur auroit-elle refuſé la faculté d'entendre & de parler une langue naturelle? car les bêtes nous parlent & nous entendent fort bien.

Quand on ſait une fois que les bêtes parlent & s'entendent, la curioſité n'en eſt que plus avide de connoître quels ſont les entretiens qu'elles peuvent avoir entr'elles. Quelque difficile qu'il ſoit d'expliquer leur langage & d'en donner le dictionnaire, le pere Bougeant a oſé le tenter. Ce qu'on peut aſſurer, c'eſt que leur langage doit être fort borné; puiſqu'il ne s'étend pas au-delà des beſoins de la vie; car la nature n'a donné aux bêtes la faculté de parler, que pour exprimer entr'elles leurs deſirs & leurs ſentimens, afin de pouvoir ſatisfaire par ce moyen à leurs beſoins & à tout ce qui eſt néceſſaire pour leur conſervation: or tout ce qu'elles penſent, tout ce qu'elles ſentent, ſe réduit à la vie animale. Point d'idées abſtraites, par conſéquent, point de raiſonnemens métaphyſiques, point de recherches curieuſes ſur tous les objets qui les environnent, point d'autre ſcience que celle de ſe bien porter, de ſe bien conſerver, d'éviter tout ce qui leur nuit, & de ſe procurer du bien. Ce principe une fois établi, que les connoiſſances, les deſirs, les beſoins des bêtes, & par conſéquent leurs expreſſions, ſont bornées à ce qui eſt utile ou néceſſaire pour leur conſervation ou la multiplication de leur eſpece, il n'y a rien de plus aiſé que d'entendre ce qu'elles veulent ſe dire. Placez-vous dans les diverſes circonſtances où peut être quelqu'un qui ne connoît & qui ne ſait exprimer que ſes beſoins: vous trouverez dans vos propres diſcours l'interprétation de ce qu'elles ſe diſent. Comme la choſe qui les touche le plus, eſt le deſir de multiplier leur eſpece, ou du moins d'en prendre les moyens, toute leur converſation roule ordinairement ſur ce point. On peut dire que le P. Bougeant a décrit avec beaucoup de vivacité leurs amours, & que le dictionnaire qu'il donne de leurs phraſes tendres & voluptueuſes, vaut bien celui de l'opéra. Voilà ce qui a révolté dans un jéſuite, condamné par état de ne jamais abandonner ſon pinceau aux mains de l'amour. La galanterie n'eſt pardonna-

Digitized by Google

ble dans un ouvrage philophique, que lorſque l'auteur de l'ouvrage eſt homme du monde; encore bien des perſonnes l'y trouvent-elles déplacée. En prétendant ne donner aux raiſonnemens qu'un ton léger & propre à intéreſſer par une ſorte de badinage, ſouvent on tombe dans le ridicule, & toujours on cauſe du ſcandale, ſi l'on eſt d'un état qui ne permet pas à l'imagination de ſe livrer à ſes ſaillies. Il paroît qu'on a cenſuré trop durement notre jéſuite, ſur ce qu'il dit que les bêtes ſont animées par des diables. Il eſt aiſé de voir qu'il n'a jamais regardé ce ſyſtême que comme une imagination biſarre & preſque folle. Le titre d'*amuſement* qu'il donne à ſon livre, & les plaiſanteries dont il l'égaie, font aſſez voir qu'il ne le croyoit pas appuyé ſur des fondemens aſſez ſolides pour opérer une vraie perſuaſion. Ce n'eſt pas que ce ſyſtême ne réponde à bien des difficultés, & qu'il ne fût aſſez difficile de le convaincre de faux: mais cela prouve ſeulement qu'on peut aſſez bien ſoutenir une opinion chimérique pour embarraſſer des perſonnes d'eſprit, mais non pas aſſez bien pour les perſuader. Il n'y a, dit M. de Fontenelle dans une occaſion à peu près ſemblable, que la vérité qui perſuade, même ſans avoir beſoin de paroître avec toutes ſes preuves; elle entre ſi naturellement dans l'eſprit, que quand on l'apprend pour la premiere fois, il ſemble qu'on ne faſſe que s'en ſouvenir. Pour moi, s'il m'eſt permis de dire mon ſentiment, je trouve ce petit ouvrage charmant & très-agréablement tourné. Je n'y vois que deux défauts; celui d'être l'ouvrage d'un religieux, & l'autre, le biſarre aſſortiment des plaiſanteries qui y ſont ſemées, avec des objets qui touchent à la religion, & qu'on ne peut jamais trop reſpecter. (*X*)

"Le traité ſur l'*ame* que l'on vient de lire a éprouvé de grandes contradictions. Dans l'article ſuivant, nous tâcherons de concilier notre reſpect pour les vrais principes, avec les égards que les nouveaux éditeurs de l'Encyclopédie doivent aux anciens."

Le méchaniſme des bêtes eſt un ſyſtême ingénieux ſans doute; mais il contrarie trop les idées les plus naturelles, pour pouvoir être adopté ſans une eſpece de répugnance. Le ſyſtême de ceux qui donnent aux bêtes des ames ſpirituelles & intelligentes, a paru pouvoir conduire à des conſéquences dangereuſes, puiſqu'on ne peut ſuppoſer dans les animaux l'intelligence & la liberté, ſans les croire capables du bien & du mal moral, puiſqu'il eſt abſurde de dire que des ames ſpirituelles meurent avec le corps.

Il faut cependant avouer qu'indépendamment du reſſort méchanique des organes, ils ont un principe intérieur de leurs opérations. Quel eſt ce principe? nous pouvons bien dire ce qu'il n'eſt pas: mais ne meſurons point la toute-puiſſance de Dieu ſur nos lumieres; il a pu créer des ſubſtances dont nous ne connoiſſons pas la nature. Les anges ont l'intelligence & n'ont point le ſentiment; la matiere n'a ni ſentiment, ni intelligence; l'homme jouit de l'un & de l'autre; l'Être ſuprême, qui a modifié ſi diverſement les ouvrages de ſes mains, n'auroit-il point eu le pouvoir de créer des êtres qui euſſent quelque portion de ſentiment ſans intelligence? Pourquoi n'auroit-il pas donné pour ame aux bêtes une ſubſtance de cette eſpece? Cette ame n'eſt point compoſée de parties, donc elle n'eſt pas un corps. Elle ne penſe point, elle n'eſt donc pas un eſprit. Ces aſſertions ne peuvent paroître abſurdes qu'à celui qui donne des bornes au pouvoir de Dieu. Mais des aſſertions abſurdes ſont celles qui peuvent favoriſer le ſyſtême aviliſſant du matérialiſme, ou contredire les principes auguſtes de la religion.

AME DES PLANTES, *Jardinage*. Les phyſiciens ont toujours été peu d'accord ſur le lieu où réſide l'*ame des plantes*; les uns la placent dans la plante, ou dans la graine avant d'être ſemée; les autres dans les pepins ou dans le noyau des fruits.

La Quintynie veut qu'elle conſiſte dans le milieu des arbres, qui eſt le ſiege de la vie, & dans des racines ſaines qu'une chaleur convenable & l'humidité de la ſeve font agir. Malpighi veut que les principaux organes des plantes ſoient les fibres ligneuſes, les trachées, les utricules placés dans la tige des arbres. D'autres diſent que l'*ame des plantes* n'eſt autre choſe que les parties ſubtiles de la terre, leſquelles pouſſées par la chaleur, paſſent à travers les pores des plantes, où étant ramaſſées elles forment la ſubſtance qui les nourrit. *Voy.* TRACHÉE.

Aujourd'hui, en faiſant revivre le ſen-

Digitized by Google

timent de Théophraſte, de Pline & de Columelle, on ſoutient que l'*ame* des végétaux réſide dans la moëlle qui s'étend dans toutes les branches & les bourgeons. Cette moëlle qui eſt une eſpece d'*ame*, & qui ſe trouve dans le centre du tronc & des branches d'un arbre, ſe remarque plus aiſément dans les plantes ligneuſes, tel que le fureau, le figuier, & la vigne, que dans les herbacées; cependant par analogie ces dernieres n'en doivent pas être dépourvues. *Voyez* LIGNEUX, HERBACÉ, *&c.*

Cette *ame* n'eſt regardée *dans les plantes* que comme végétative; & quoique Redi la croie ſenſitive, on ne l'admet qu'à l'égard des animaux: on reſtreint à l'homme, comme à l'être le plus parfait, les trois qualités de l'*ame*, ſavoir de végétative, de ſenſitive, & de raiſonnable. (*K*)

AME DE SATURNE, *anima ſaturni*, ſelon quelques *alchimiſtes*, eſt la partie du plomb la plus parfaite, qui tend à la perfection des métaux parfaits; laquelle partie eſt, ſelon quelques-uns, la partie regnante. (*M*)

AME, *terme d'architecture & de deſſin*; c'eſt l'ébauche de quelques ornemens, qui ſe fait ſur une armature de fer, avec mortier compoſé de chaux & de ciment, pour être couverte & terminée de ſtuc; on la nomme auſſi *noyau*. *Ame* eſt auſſi une armature de quelque figure que ce ſoit, recouverte de carton. On dit qu'*un deſſin a de l'ame*, pour dire que ſon eſquiſſe eſt touchée d'art avec feu & légéreté.

AME, *Stuccateur*. On appelle ainſi la premiere forme que l'on donne aux figures de ſtuc, lorſqu'on les ébauche groſſiérement avec du plâtre, ou bien avec de la chaux & du ſable, ou du tuileau caſſé, avant que de les couvrir de ſtuc pour les finir; c'eſt ce que Vitruve, *liv. VII, chap. j*, appelle *nucleus*, ou *noyau*. On nomme auſſi *ame* ou *noyau*, les figures de terre ou de plâtre qui ſervent à former les figures qu'on jette en bronze, ou autre métal. *Voyez* NOYAU.

AME, *en terme d'artillerie*, eſt le dedans du calibre, depuis l'embouchure juſqu'à la culaſſe. *V.* CANON & NOYAU. (*Q*)

AME *d'un gros cordage*, *Marine*, c'eſt un certain nombre de fils de carrets, qui ſe mettent au milieu de différens torons qui compoſent le cordage; cela s'appelle auſſi *la meche*. *V.* CABLE & CORDAGE. *V.* FILS DE CARRET, TORON. (*Z*)

AME: les *artificiers* appellent ainſi le trou cônique pratiqué dans le corps d'une fuſée volante, le long de ſon axe, pour que la flamme s'y introduiſe d'abord aſſez avant pour ſe ſoutenir. *Voy.* FUSÉE VOLANTE.

AME, *en terme de boiſſelier*; c'eſt un morceau de cuir qui forme dans le ſoufflet une eſpece de ſoupape, qui y laiſſe entrer l'air lorſqu'on écarte les deux palettes du ſoufflet, & l'y retient lorſqu'on les comprime l'une contre l'autre; ce qui oblige l'air contenu dans la capacité de cette machine, de paſſer par le tuyau de fer ou de cuivre appellé *porte-vent*, qui le porte au lieu où on le deſtine. *V.* SOUFLET DES ORGUES.

* AME ou *eſſieu d'un rôle de tabac*; c'eſt le bâton autour duquel le tabac cordé eſt monté. Il ſe dit auſſi des feuilles de tabac dont on remplit aux iſles ce que l'on appelle *andouilles de tabac*. *Voy.* TABAC.

AMED, AMID, AMIDA, *Géogr.* anciens noms de la fortéreſſe de Diarbekir dans la Turquie Aſiatique le ſur Tigre. C'eſt un reſte de l'ancienne ville de Tigranocerte, appellée enſuite *Conſtantine*, aujourd'hui *Diarbekir* ou *Karamit*. (*C. A.*)

AMELANCHIER, ſ. m. arbriſſeau qui doit être rapporté au genre appellé *néflier*. *Voyez* NÉFLIER. (*I*)

AMELAND, *Géogr.*, petite iſle des Provinces-Unies, ſur la côte de Friſe, qu'elle protége en quelque ſorte contre la violence des vagues, lorſque la mer eſt en tourmente. Cette iſle, dont les habitans s'adonnent uniquement à la pêche & à la marine, & ſe partagent en trois villages, forme une ſeigneurie libre & indépendante, poſſédée aſſez long-temps par la famille de Kanenga, de qui la maiſon d'Orange en fit l'acquiſition au ſiecle dernier. Le prince Stadthouder en jouit aujourd'hui en toute ſouveraineté. *Long.* 25, 20; *latit.* 53, 40. (*D. G.*)

AMELI, ſ. m. *Hiſt. nat. bot.* plante du Malabar, ainſi appellée par les Brames; les Portugais l'appellent *ruiz de cobra*, c'eſt-à-dire, racine de ſerpent; & les Hollandois *ſlange-wortel* ou *ſwart-ſlange wortel*, à cauſe de ſon uſage: elle eſt figurée paſſablement, mais ſans détaille, dans l'*Hortus Malabaricus*, *vol. V*, *plan-*

Digitized by Google

the XXXIII, *fig.* 2, *page* 65, ſous ſon nom malabare, *Karetta amelpodi.*

C'eſt un arbriſſeau de ſept piés environ de hauteur, à tige menue, à bois blanc, couvert d'une écorce brune; ſa racine eſt fibreuſe & noirâtre; ſes branches alternes, nombreuſes, cylindriques, marquées de ſillons tranſverſaux, verd-brunes, de deux à trois lignes de diametre. Ses feuilles ſont oppoſées deux à deux en croix, aſſez ſerrées, par intervalle d'un pouce environ, de forme elliptique, pointues aux deux bouts, entieres, longues de quatre pouces & plus, une fois moins larges, épaiſſes, molles, liſſes, verd-noires deſſus & luiſantes, verd moins foncé deſſous, relevées d'une ſeule côte longitudinale, accompagnée d'un petit nombre de nervures alternes de chaque coté, & portée ſur un pédicule demi-cylindrique très-court.

Les fleurs, au nombre de 60 environ, ſont raſſemblées au bout des branches, en un corymbe de deux à trois pouces de longueur, à branches alternes & oppoſées, aſſez courtes, & portées chacune ſur un péduncule courbe turbiné, long de quatre à cinq lignes, & large de près de deux lignes. Elles conſiſtent en un calice à cinq feuilles courtes, arrondies, caduques, en une corolle à cinq pétales, une fois plus longs, ouverts en une étoile de ſix lignes de diametre, elliptiques, pointues, une fois plus longs que larges, épais, blancs en deſſus, ſtriés de lignes rouſſes en deſſous; & en cinq étamines un peu plus longues, blanches, à antheres rouges, rangées autour d'un ovaire qui en occupe le centre, & qui eſt terminé par un ſtyle purpurin fourchu en deux ſtigmates. Après la chute de la fleur, l'ovaire groſſi paroît ſous la forme d'une capſule ſphéroïde, du diametre de trois lignes, verd-brune, luiſante, marquée de trois ſillons qui indiquent trois coques ou trois loges, contenant chacune un nombre de graines dont Van-Rheede ne fait pas mention.

L'*ameli* eſt toujours verd; il croît ſur la côte du Malabar, dans les terreins ſabloneux & pierreux, voiſins de Betsjour & de Calicut; il fleurit une fois l'an, & porte ſes fruits à maturité vers le mois d'août.

Qualités. On ne découvre ni ſaveur ni odeur dans aucune de ſes parties; ſa racine ſeule eſt amere.

Uſages. Cette racine paſſe pour l'antidote de la morſure des ſerpens, pourvu qu'on la porte ſur ſoi dans une poche ou autrement. La décoction de ſes feuilles dans l'eau, ſe boit comme un remede ſouverain dans les coliques. Ses feuilles & ſes racines cuites dans l'huile, fourniſſent un topique très-puiſſant pour réſoudre & diſſiper les tumeurs les plus conſidérables.

Deuxieme eſpece. GORALLO. Les Brames appellent du nom de *gorallo* une ſeconde eſpece d'*ameli* dont Van Rheede a donné pareillement une figure ſous ſon nom Malabare, *katou belutta amelpodi*, dans ſon *Hortus Malabaricus*, *vol. V*, *page* 66, *pl. XXXIII*, *fig.* 1. Les Portugais la diſtinguent comme une eſpece ſauvage, ſous le nom de *raiz de cobra branca do mato*; & les Hollandois, ſous celui de *wilde witte slange-wortel.*

Le gorallo croît dans les lieux montueux & incultes de Perate, & dans d'autres lieux du Malabar. C'eſt un arbriſſeau toujours verd comme l'*ameli*, & qui porte fleurs & fruits comme lui, une fois l'an, en juillet & août. Mais il en differe principalement en ce qu'il eſt plus petit; que ſes feuilles ſont plus étroites, plus longues de ſix pouces environ, ſur une largeur deux fois moindre, que ſes fleurs ſont blanches entiérement, moins nombreuſes, 40 au plus, ſur un corymbe moins large & plus allongé; ſa racine eſt blanche & inférieure en vertus.

Remarques. En comparant ces deux plantes à toutes celles qui portent un nom à peu-près pareil, comme racine de ſerpent, bois de ſerpent, *&c.* on ſeroit tenté de ſoupçonner un peu de négligence dans les figures de Van-Rheede, & de croire que ce qu'il a repréſenté comme le péduncule des fleurs de l'*ameli*, n'eſt autre choſe qu'un tube courbe & irrégulier, diviſé à ſon ſommet à cinq parties à-peu-près égales, & que cette plante pourroit bien être la même choſe que le mungos des Perſans, qui a la fleur monopétale poſée ſur le fruit, lequel devient une baie à deux loges & deux graines, & qui eſt par conſéquent de la famille des chevre-feuilles, ou des apakines; mais on ſera bientôt détrompé en ſuivant pas à pas ſa deſcription & ſes figures, & l'on conviendra que l'*ameli* doit former un

Digitized by Google

genre particulier, assez voisin de l'alcana dans la famille des ciftes. (*M. Adanson.*)

§ AMELIA, *Géogr.*, ville d'Italie, dans le duché de Spolette : on l'appelloit anciennement *Ameria*. Festus donne le nom d'*Amirus* à son fondateur ; il paroît, par des inscriptions, qu'elle devint une de ces villes que les Romains appelloient *municipium* ; elle acquit le droit de colonie romaine sous Auguste. C'est la patrie de Sextus Roscius, en faveur de qui Cicéron fit un beau plaidoyer. Il y a aujourd'hui un évêché qui ne releve que du saint siége. Elle est située sur une montagne entre le Tibre & la Néra, dans un terrein agréable & fertile, environnée de beaux vignobles, à dix-huit lieues, nord de Rome. *Long.* 30, 4 ; *lat.* 42, 33. (*C. A.*)

AMÉLIORATION, s. fém. *en droit*, signifie l'accroissement ou progrès de la valeur & du prix d'une chose. *V.* VALEUR. Ainsi *améliorer*, c'est augmenter le revenu d'une chose.

On en distingue de plusieurs sortes, d'*indispensables*, d'*utiles*, & de *voluptueuses*. Les *améliorations indispensables* sont celles qui étoient absolument nécessaires pour la conservation de la chose. Les *utiles* sont celles qui n'ont fait qu'augmenter sa valeur ou son produit. On tient compte à celui qui a fait les unes ou les autres, quoiqu'il n'eût pas commission de les faire. Les *améliorations voluptueuses* sont celles qui n'ajoutent que des agrémens extérieurs à la chose, sans en augmenter le prix. On n'est pas obligé de tenir compte de celles-là à celui qui les a faites sans pouvoir. (*H*)

AMÉLIORER, v. act. s'entend, *en jardinage*, de la réparation qu'on fait à un terrein épuisé des sels nécessaires à la végétation, en le labourant bien, & l'échauffant par d'excellent fumier ; pour l'engraisser & le rendre meilleur. Si c'est une terre usée ou très-mauvaise, on fera fouiller à trois piés de profondeur dans toute l'étendue du terrein : on enlevera la mauvaise terre, & on y en fera apporter de meilleure. On peut faire encore retourner les terres à trois piés de bas, en commençant par un bout à faire une rigole de six piés de large, & de toute l'étendue du jardin : on répandra dans le fond un lit de demi-pié de fumier convenable à la nature de la terre : on fera ensuite couvrir de terre le fumier en observant de jeter dans le fond la terre de dessus, qui est toujours la meilleure, & que l'on aura eu soin de mettre à part. Par de semblables rigoles faites dans tout le terrein, on rejoindra la premiere rigole par où on avoit commencé, & on rendra cette terre plus vigoureuse, & même cela coûte moins que d'en rapporter de nouvelle, comme il a été dit ci-dessus. Il se trouveroit un vuide à la derniere tranchée, si le fumier qu'on a répandu par-tout, & qui ne laisse pas de hausser les terres, ne suppléoit à ce défaut.

Si on trouvoit une terre très-pierreuse, on la passeroit à la grosse claie ; mais si c'étoient de grosses pierres ou roches qui se rencontrassent par espace, on les pourroit laisser, elles ne nuiroient point, elles serviroient même à la filtration des parties les plus grossieres de la terre, & à en détacher plus facilement les sels. (*K*)

AMÉLIORISSEMENT, s. m. se dit *dans l'ordre de Malthe*, dans le même sens qu'on dit par-tout ailleurs *amélioration*. *Voyez* AMÉLIORATION. (*H*)

AMELPO ; s. m. *Hist. nat. bot.* nom brame d'un arbre dessiné d'une maniere fort incomplete par Van-Rheede, sous son nom malabare : *amelpodi*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. pag.* 101, *pl. LI.* Les Portugais l'appellent *raiz de cobra* ; & les Hollandois *slange-wortel*, aussi-bien que l'améli, parce que ces racines passent de même pour le contre-poison de la morsure des serpens.

Cet arbre s'éleve à la hauteur de vingt-cinq à trente piés dans les lieux montueux & pierreux du Malabar, autour de Kandenate. Sa racine est fibreuse & jaune. Il est toujours verd & fleurit pendant les mois de juin, juillet & août ; on ne lui voit jamais de fruit, au rapport des naturels du pays. Sa tête approche de la forme d'une sphere. Son tronc haut de six à huit piés, sur un à deux piés de diametre, a le bois blanc, couvert d'une écorce cendrée. Ses branches sont opposées en croix, cylindriques, fort serrées, ouvertes sous un angle de quarante-cinq degrés au plus, verte dans leur jeunesse, assez longues, minces & roides, de deux lignes au plus de diametre. Les feuilles sont opposées deux à deux en croix comme les branches, sur lesquelles elles sont placées par intervalles de deux à trois

Digitized by Google

pouces, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de six pouces, une fois moins larges, épaisses, molles, à bords entiers, luisantes dessus, ternes en dessous, où elles sont relevées d'une côte longitudinale, ramifiée de chaque coté en dix à douze nervures alternes, dont chacune porte à son aisselle un petit tubercule verdâtre, & soutenues sur un pédicule cylindrique, médiocrement long, mais assez fort pour les soutenir sous un angle de cinquante à soixante degrés d'ouverture.

Les fleurs sont fort petites, disposées au nombre de deux cents en un corymbe terminant les branches, une fois plus court que les feuilles, partagé en trois ou quatre paires de branches opposées en croix, qui se subdivisent pareillement en trois ou quatre paires aussi opposées en croix, à l'extrémité de chacune desquelles les fleurs sont portées sur un pédicule d'une ligne & demie de longueur. Chaque fleur forme une petite étoile de même largeur, à-peu-près d'une ligne & demie d'ouverture, blanche, composée d'un calice de quatre feuilles & d'une corolle à quatre pétales elliptiques, pointus, une fois plus longs que larges. Van-Rheede nous laisse ignorer si cette fleur a des étamines, & par conséquent si elle est mâle ou si elle est hermaphrodite stérile; il nous apprend seulement que jamais on ne lui voit de fruits. Peut-être les étamines & le pistil sont-ils trop peu sensibles dans une fleur aussi petite: peut-être aussi le fruit seroit-il une capsule, qui avant de s'ouvrir, aura été prise pour un bouton de la fleur, & qui s'ouvrant à quatre battans dans sa maturité, aura été confondu avec des fleurs passées ou flétries, qui auront persuadé les Indiens, & Van-Rheede sur leur rapport, que l'*amelpo* ne portoit point de fruits.

Qualités. Au reste cet arbre n'a aucune odeur. Ses feuilles ont une saveur acide, & ses fleurs, ainsi que sa racine, sont très-rares.

Usages. Sa racine est très-estimée, parce qu'il suffit, selon les Malabares, de la porter sur soi, pour être préservé des accidens fâcheux qui résultent de la morsure des serpens venimeux.

Remarques. Quoique Van-Rheede n'ait rien pu nous apprendre des fruits de l'*amelpo*, cela ne doit pas nous empêcher de classer cet arbre d'après les caracteres que fournissent les autres parties qui en sont connues. Ainsi en examinant ses feuilles, on voit que les tubercules qu'elles portent à l'aisselle de chacune de leurs nervures, peuvent être comparées aux fossettes que portent aux mêmes endroits les feuilles du bois de guittarre, *citharæxylon*, d'autant plus qu'elles sont opposées en croix comme elles; mais ses fleurs polypétales régulieres, nous font voir une ressemblance plus prochaine entre les plantes de la feuille des cistes, où ce genre doit être placé assez près de l'ameli; de sorte que les Malabares, qui ont coutume de regarder ces deux plantes comme deux especes d'un même genre, sont bien plus proches de la vérité que Jean Commelin, qui dans ses notes prétend qu'elles n'ont aucune affinité; d'ailleurs l'*amelpo* differe autant que l'ameli de toutes les autres plantes qui portent le nom *de racine de serpent.* (*M. Adanson.*)

* AMELPODI, nom de quatre arbres qui croissent aux Indes. *Ray* qui en parle, rapporte quelques-unes de leurs propriétés; mais il n'en donne d'autres descriptions que celles qui peuvent entrer dans des phrases de botanique fort courtes. Il appelle, par exemple, le premier, *arbor Indica acarpos, floribus umbellatis tetrapetalis*, & ainsi les autres.

* AMELSFELD, contrée de la Turquie en Europe, dans la partie orientale de la Bosnie, aux confins de la Servie, vers la riviere de Setnica.

AMEN, *mot hébreu* usité dans l'église à la fin de toutes les prieres solemnelles, dont il est la conclusion; il signifie *fiat*, c'est-à-dire, *soit fait, ainsi soit-il.* Les Hébreux avoient quatre sortes d'*amen*; l'un entr'autres qu'ils appelloient l'*amen juste*, devoit être accompagné de beaucoup d'attention & de dévotion: c'est l'*amen* entendu dans le sens que nous venons de l'interpréter, lequel a passé dans toutes les langues sans aucune altération.

Quelques autres prétendent que le mot *amen* n'est qu'un composé de lettres initiales de ces mots, *adonai melech neeman, Dominus rex fidelis*, expression usitée parmi les Juifs, quand ils vouloient donner du poids & de l'autorité à ce qu'ils disoient. En effet, pour exprimer en abrégé les mots אדני מלך נאמן, *adon ai melech neeman*, les Rabins ne se servent que des

Digitized by Google

lettres initiales, qui jointes enfemble, forment réellemenr le mot ΙΩΝ, *amen*.

Les cabaliſtes juifs, en ſuivant leur méthode de chercher des ſens cachés dans les mots, méthode qu'ils appellent *notaricon*, forment avec le mot *amen* la phraſe entiere *adonaï melech neeman*. *Voy.* NOTARICON.

D'un autre coté, il eſt certain que le mot *amen* ſe trouvoit dans la langue hébraïque, avant qu'il y eût au monde ni cabale ni cabaliſte, comme on le voit au Deutéronome, *chap. xxvij*, *v.* 15. *V.* CABALE, *&c.*

La racine du mot *amen* eſt le verbe *aman*, lequel au paſſif ſignifie *être vrai*, *fidele*, *conſtant*, &c. d'où a été fait le nom *amen* qui ſignifie *vrai*; puis du nom *amen* on a fait une eſpece d'adverbe affirmatif, qui placé à la fin d'une phraſe ou d'une propoſition, ſignifie qu'on y acquieſce, qu'elle eſt vraie, qu'on en ſouhaite l'accompliſſement, *&c.* Ainſi dans le paſſage que nous venons de citer du Deutéronome, Moyſe ordonnoit aux Lévites de crier à haute voix au peuple : *maudit celui qui taille ou qui jette en fonte aucune image*, &c. & le peuple devoit répondre *amen*; c'eſt-à-dire, *oui*, *qu'il le ſoit*, *je le ſouhaite*, *j'y conſens*. Mais au commencement d'une phraſe, comme il ſe trouve dans pluſieurs paſſages du nouveau teſtament, il ſignifie *vraiment*, *véritablement*. Quand il eſt répété deux fois, comme il l'eſt toujours dans ſaint Jean, il a l'effet d'un ſuperlatif, conformément au génie de la langue hébraïque, & des deux langues dont elle eſt la mere, la chaldaïque & la ſyriaque. C'eſt en ce ſens qu'on doit entendre ces paroles : *amen*, *amen*, *dico vobis*.. Les évangéliſtes ont conſervé le mot hébreu *amen* dans leur grec, excepté S. Luc qui l'exprime quelquefois par ἀληθῶς, *véritablement*, ou τοι, *certainement*. (*G*)

* AMENAGE, ſ. m. *terme de voiturier*; c'eſt tantôt l'action de tranſporter les marchandiſes d'un lieu dans un autre; tantôt la quantité de marchandiſes amenées. On dit : *je ſerai l'amenage de mes huiles*; *il a fait un fort amenage*.

* AMENAGER, v. act. *terme de commerce de bois*; c'eſt le débiter, ſoit en bois de charpente, ſoit en bois deſtinés à d'autres uſages.

AMENDABLE, adj. *terme de droit*, qui a deux ſignifications différentes : quand on l'applique à une perſonne, il ſignifie *qui mérite d'être impoſé à une amende*; quand on l'applique à une choſe, il ſignifie *qui mérite d'être amendée*, c'eſt-à-dire d'être réformée ou perfectionnée. (*H*)

AMENDABLE, *Commerce*, dans ce dernier ſens eſt très-commun dans les ſtatuts des corps & des communautés des *arts & métiers*, & ſe dit des ouvrages ſaiſis par les jurés, qui ſont en état d'être rendus meilleurs, & qui pour cela ne ſont pas ſujets à confiſcation. A Paris, c'eſt la chambre de police qui juge ſi une beſogne eſt *amendable* ou non : & dans le premier ſens il s'entend auſſi des artiſans qui méritent d'être mis à l'amende, pour avoir contrevenu à leurs ſtatuts & réglemens. *Voyez* AMENDE. (*G*)

AMENDE, ſubſt. f. *Juriſprud.*, impoſition d'une peine pécuniaire pour un crime ou un délit, ou pour avoir intenté mal à-propos un procès, ou interjeté un appel téméraire d'un jugement, ſans grief.

Il y en a que les loix n'ont pas déterminées, & qui s'impoſent ſuivant les circonſtances & la prudence du juge; d'autres qui ſont fixées par les ordonnances; telles ſont entr'autres celles qui ſont dûes en matieres civiles, en cas d'appel, de récuſation de juges, de demande en requête civile; leſquelles dans tous ces cas doivent être conſignées d'avance par l'appellant, le récuſant, ou demandeur en requête civile; toute audience lui devant être déniée juſqu'à ce, ſauf à lui reſtituer, ſi par l'événement du procès ſes moyens d'appel, de récuſation, ou de requête civile, ſont jugés admiſſibles & pertinens.

AMENDE *honorable*, eſt une ſorte de punition infamante, uſitée particuliérement en France contre les criminels de leſe-majeſté divine ou humaine, ou autres capables de crimes ſcandaleux.

On remet le coupable entre les mains du bourreau, qui le dépouille de ſes habits, & ne lui laiſſe que la chemiſe; après quoi il lui paſſe une corde au cou, lui met une torche de cire dans la main, & le conduit dans un auditoire ou devant une égliſe, où il lui fait demander pardon à Dieu, au roi, & à la juſtice. Quelquefois la punition ſe termine là : mais le plus ſouvent ce n'eſt que le prélude du ſupplice capital ou des galeres.

Digitized by Google

On appelle auſſi *faire amende honorable à quelqu'un*, lui faire une réparation publique en juſtice, ou en préſence de perſonnes choiſies à cet effet, des injures qu'on lui a dites, & des mauvais traitemens qu'on lui a faits. (*H*)

AMENDES, *relatives aux chaſſes.* Il en eſt dit, *article* 40, *de l'ordonnance de Louis XIV du mois d'août* 1669. " La collecte des *amendes* adjugées ès capitaineries des chaſſes de nos maiſons royales ci-deſſus dénommées, ſera faite par les ſergens, collecteurs des *amendes* des lieux, leſquels fourniront chacune année un état de leur recette & dépenſe au grand-maître, dans lequel pourra être employé juſqu'à la ſomme de 300 livres par nos capitaines ou leurs lieutenans, pour les frais extraordinaires de procès & de juſtice de leurs capitaineries; & pourront taxer aux gardes-chaſſes leurs ſalaires pour leurs rapports ſur les deniers des *amendes*, dont le revenant-bon ſera mis entre les mains du receveur de nos bois, ou de notre domaine, pour les payer, & en compter comme des autres deniers de ſon maniement. Défendons à tous greffiers, ſergens, gardes-chaſſes, & autres officiers, de s'immiſcer en la collecte des *amendes* des chaſſes; pourquoi à cet effet, ſera obſervé ce qui eſt ordonné pour les *amendes* de nos forêts,,.

Article 14, *titre des peines, amendes, reſtitutions, du mois d'août* 1669. " Défendons aux officiers d'arbitrer les *amendes* & peines, ni les propoſer moindres que ce qu'elles ſont réglées par la préſente ordonnance, ou les modérer ou changer après le jugement, à peine de répétition contr'eux, de ſuſpenſion de leurs charges pour la premiere fois, & de privation en récidive,,.

Article 15, *idem.* " Ne ſera fait donc remiſe ou modération, pour telle cauſe que ce ſoit, des *amendes*, reſtitutions, intérêts, confiſcations, avant qu'elles ſoient jugées, ni après, pour quelque perſonne que ce puiſſe être,,.

AMENDÉ, adj. *cheval amendé, en terme de ménage*, celui qui a pris un bon corps, qui s'eſt engraiſſé. (*V*)

AMENDER *un ouvrage*, c'eſt en corriger les défectuoſités. Les réglemens pour les manufactures de laineries, portent que les draps & étoffes de laine qui ne pourront être *amendés*, ſeront coupés par morceaux de deux aunes de long, quelquefois ſans *amende*, & quelquefois ſans préjudice de l'*amende*.

Parmi les artiſans, les beſognes ſaiſies par les jurés, qui ne peuvent être *amendées*, ſont ſujettes à confiſcation.

AMENDER, ſignifie auſſi *diminuer le prix*. Les pluies ont fait *amender* les avoines & les foins. Quelques-uns diſent *ramender*. *Voyez* RAMENDER. (*G*)

AMENER, v. act. & quelquefois neutre, *terme de marine*, ſignifie *abaiſſer* ou *mettre bas*. Par exemple on dit: le vent renforçant beaucoup, nous fûmes obligés d'*amener* nos vergues ſur le plat-bord. Nous trouvâmes dans cette rade un vaiſſeau du roi, qui nous contraignit d'*amener* le pavillon par reſpect. Après deux heures de combat, le galion Eſpagnol *amena* & ſe rendit. *Ce vaiſſeau a amené*, c'eſt-à-dire, qu'il a abaiſſé ſes voiles ou ſon pavillon pour ſe rendre.

AMENER, *terme de marine*, c'eſt ainſi qu'on commande d'*amener* ou de baiſſer quelque choſe; *amene* le grand hunier; *amene* la miſene; *amene* le pavillon; *amene* les huniers ſur le ton; *amene* tout, toute la voile; n'*amene* pas. *Voyez* HUNIER, MISENE, PAVILLON, *&c.*

AMENER *les mâts de hune*, c'eſt les mettre à bas. *Amener un vaiſſeau, amener une terre*, c'eſt pour dire *s'en approcher*, ou *ſe mettre vis-à-vis*. On dit: *nous amenâmes cette pointe au ſud*. *Voyez* HUNE, PLAT-BORD, *&c.* (*Z*)

AMÉNITÉ, ſ. f. *Philoſophie morale, belles-lettres.* C'eſt dans le caractere, dans les mœurs ou dans le langage, une douceur accompagnée de politeſſe & de grace. L'*aménité* prévient, elle attire, elle engage, elle fait ſouhaiter de vivre avec celui qui en eſt doué.

Un peuple ſauvage peut avoir de la douceur; mais l'*aménité* n'appartient qu'à un peuple civiliſé.

La ſociété des hommes entr'eux, & ſans les femmes, auroit trop de rudeſſe; ce ſont elles qui par l'émulation d'agrémens qu'elles leur inſpirent, leur donnent de l'*aménité*.

Aménité ſe dit auſſi, & dans le même ſens, du ſtyle d'un écrivain, & cette qualité convient particuliérement au familier noble & aux ouvrages de ſentiment. Le ſtyle d'Ovide, celui d'Anacréon, celui de Fontenelle eſt plein d'a-

Digitized by Google

ménité. On peut auſſi le dire du ſtyle héroïque ; & c'eſt une des qualités de la proſe de Télémaque.

L'*aménité*, la délicateſſe, la molleſſe du ſtyle, la foibleſſe même ſympathiſent enſemble. On ne dit point d'un ſtyle vigoureux, énergique & fort, qu'il a de l'*aménité*. (*M. Marmontel.*)

AMENOPHIS, *Hiſt. d'Egypte*, fils de Rampſès, roi d'Egypte, fut élevé ſur ſon trône qu'il ſouilla par ſes cruautés. L'hiſtoire nous le repréſente comme un tyran féroce, qui ne marche qu'environné de bourreaux, & de victimes qu'il immole à ſes caprices & à ſes ſoupçons. Les Egyptiens, accablés par un maître impitoyable, qui les dépouilloit à ſon gré de leurs poſſeſſions pour prononcer l'arrêt de leur mort ou de leur eſclavage, ſortirent de leur abattement, & tout-à-coup devenus rebelles, ils appellerent à leur ſecours le roi d'Ethiopie, qui les délivra du monſtre qui n'uſoit de ſon pouvoir que pour tout oſer & tout enfreindre. Quelques-uns reconnoiſſent en lui le Pharaon dont le cœur endurci fut inſenſible aux merveilles opérées par le conducteur des Iſraélites. (*T-n.*)

AMENRIR, v. act. *Juriſpr.*, terme ancien employé dans quelques vieilles coutumes, où il ſignifie *diminuer*, *eſtropier*, *détériorer*, &c. (*H*)

* AMENTHÈS, ce terme ſignifioit chez les Egyptiens la même choſe qu'*ἅδης* chez les Grecs, un lieu ſouterrain où toutes les ames vont au ſortir des corps, un lieu qui reçoit & qui rend : on ſuppoſoit qu'à la mort d'un animal, l'ame deſcendoit dans ce lieu ſouterrain, & qu'elle en remontoit enſuite pour habiter un nouveau corps. Preſque tous les légiſlateurs ont préparé aux méchans & aux bons, après cette vie, un ſéjour dans une autre, où les uns ſeront punis & les autres récompenſés. Ils n'ont imaginé que ce moyen ou la métempſycoſe, pour accorder la providence avec la diſtribution inégale des biens & des maux dans ce monde. La philoſophie les avoit ſuggérés l'un & l'autre aux ſages, & la révélation nous a appris quel eſt celui des deux que nous devions regarder comme le vrai. Nous ne pouvons donc plus avoir d'incertitude ſur notre exiſtence future, ni ſur la nature des biens ou des maux qui nous attendent après la mort. La parole de Dieu qui s'eſt expliqué poſitivement ſur ces objets importans, ne nous laiſſe aucun lieu aux hypotheſes. Mais je ſuis bien étonné que parmi les anciens philoſophes que cette lumiere n'éclairoit pas, il ne s'en ſoit trouvé aucun, du moins que je connoiſſe, qui ait ſongé à ajouter aux tourmens du Tartare, & aux plaiſirs de l'Elyſée, la ſeule broderie qui leur manquât ; c'eſt que les méchans entendroient dans le Tartare, & les bons dans l'Elyſée, ceux-ci tout le bien, & ceux-là tout le mal qu'on diroit ou qu'on penſeroit d'eux, quand ils ne ſeroient plus. Cette idée m'eſt venue pluſieurs fois à la vue de la ſtatue équeſtre de Henri IV. J'étois fâché que ce grand monarque n'entendît pas où il étoit, l'éloge que je faiſois de lui dans mon cœur. Cet éloge eût été ſi doux pour lui ! car je n'étois plus ſon ſujet.

* *AMENTUM*, ſ. m. Pour bien entendre ce que c'eſt que l'*amentum*, il faut ſavoir que les Romains avoient deux ſortes de lance ou pique, *haſta* : les unes pour les ſoldats armés à la légere, elles ſe lançoient comme le javelot ; les autres plus longues & plus peſantes, dont on frappoit ſans les lâcher ; celles-ci s'appelloient *haſtæ amentatæ*, & *l'amentum* étoit un petit lien de cuir qui les traverſoit à peu près dans le milieu. Le ſoldat paſſoit ſon doigt dans le lien, de peur qu'en lançant ſon coup, la pique ne lui échappât de la main. Il y avoit auſſi des javelots à *amentum*. *V. l'Antiq. expliq. pag.* 64.

* AMENUISER, *allégir*, *aiguiſer*, termes communs à preſque tous les *arts méchaniques*. *Amenuiſer* ſe dit généralement de toutes les parties d'un corps qu'on diminue de volume. *Amenuiſer une planche*, c'eſt lui ôter par-tout de ſon épaiſſeur ; il ne differe d'*allégir* dans cette occaſion, qu'en ce qu'*allégir* ſe dit des groſſes pieces comme des petites, & qu'*amenuiſer* ne ſe dit guere que de ces dernieres ; on n'*amenuiſe* pas un arbre, mais on l'*allégit* ; on ne l'*aiguiſe* pas non plus ; on n'*aiguiſe* qu'une épingle ou un bâton. *Aiguiſer* ne ſe dit que des bords ou du bout ; des bords, quand on le met à tranchant ſur une meule ; du bout, quand on le rend aigu à la lime ou au marteau. *Aiguiſer* ne ſe peut jamais prendre pour *allégir* ; mais *amenuiſer* & *allégir* s'employent quelquefois, l'un pour l'au-

Digitized by Google

tre. On *allégit* une poutre; on *amenuise* une voliche; on *aiguise* un poinçon. On *allégit* en diminuant un corps considérable sur toutes les faces; on en *amenuise* un petit en le diminuant davantage par une seule face; on l'*aiguise* par les extrémités.

* AMER, adj. qui désigne cette qualité dans les substances végétales & autres que nous reconnoissons au goût, quand elles excitent en nous par le moyen de ce sens, l'impression que nous fait principalement éprouver ou l'absynthe ou la coloquinte; car il n'est pas possible de définir autrement les saveurs, qu'en les rapportant aux substances naturelles qui les excitent: d'où il s'ensuit que si les substances étoient dans un état de vicissitude perpétuelle, & que les choses ameres tendissent à cesser de l'être, & celles qui ne le sont pas à le devenir, les expressions dont nous nous servons ne transmettroient à ceux qui viendroient long-tems après nous, aucune notion distincte, & qu'il n'y auroit point de remede à cet inconvénient.

Quoi qu'il en soit de la saveur, passons à l'action *des amers*. En général ils paroissent agir premiérement en augmentant le ressort des fibres des organes de la digestion, qui sont relâchées & affoiblies; & secondement en succédant aux fonctions de la bile, quand elle est devenue trop languissante & peu propre aux services qu'elle doit rendre; d'où il s'ensuit encore que les *amers* corrigent le sang & les humeurs, qu'ils facilitent la digestion & l'affimilation des alimens, qu'ils fortifient les solides, & qu'ils les disposent à l'exercice qui convient de leur part pour la conservation de la santé. *Voyez* AMERTUME.

* AMER DE BŒUF, c'est le fiel de cet animal; les teinturiers dégraisseurs en font un grand usage pour enlever les taches des étoffes. *Voyez* DÉTACHEUR, DÉTACHER, DÉGRAISSEUR & DÉGRAISSER.

* AMERADE, s. m. c'étoit, *chez les Sarrasins*, la même chose qu'*émir*. *Voyez* EMIR. La fonction des *amerades* répondoit à celle de nos gouverneurs de province.

AMERIQUE, *Hist. & Géog.* L'histoire du monde n'offre point d'événement plus singulier aux yeux des philosophes, que la découverte du nouveau continent, qui avec les mers qui l'environnent, forme tout un hémisphere de notre planete, dont les anciens ne connoissoient que cent quatre-vingts degrés de longitude, qu'on pourroit même, par une discussion rigoureuse, réduire à cent trente; car telle est l'erreur de Ptolémée, qu'il recule jusqu'à cent quarante-huit degrés & davantage l'embouchure orientale du Gange, qui, par les observations des astronomes modernes, se trouve fixée à environ cent huit; ce qui donne, comme l'on voit, un excès de quarante degrés de longitude dans Ptolémée, qui ne paroît avoir eu aucune notion sur le local, au-delà de ce que nous appellons la *Cochinchine*, qui est par conséquent le terme oriental du monde connu des anciens; comme notre premier méridien est le terme de ce monde connu vers l'occident.

Vouloir que les Phéniciens & les Carthaginois aient voyagé en *Amérique*, c'est une opinion réellement ridicule, & aussi peu fondée sur les monumens historiques, que tout ce qu'on a dit de nos jours des prétendues navigations des Chinois vers les plages du Mexique. Nous savons par les recherches faites à Pekin, que l'ouvrage dans lequel on avoit cru trouver quelques traces de ces navigations vers les plages du Mexique, est un roman pour le moins aussi groffier que les fictions rapportées par Elien (*Hist. diverf. lib. III.*) au sujet d'un pays imaginaire tout rempli d'or, & qui a paru avoir la plus parfaite conformité avec le Pérou aux yeux de plusieurs savans, dont le jugement étoit très-borné. Quoi qu'ait pu en dire Voffius, dans ses commentaires sur Méla, & M. Huet, dans son *Tr. du commerce des anciens*, où il cite les *annales d'Ormus*, que personne ne connoît, il est certain que les Chinois n'ont pas fait des voyages de long cours; & en 1430 ils n'avoient aucune notion sur l'isle Formose qui n'est qu'à dix-huit lieues de leurs côtes. S'ils avoient été dans l'usage de faire des voyages de long cours, leur ignorance en géographie ne seroit pas aussi prodigieuse qu'elle l'est encore actuellement, au point qu'ils n'ont jamais été en état de lever la carte de la Chine; & quand ils ont voulu avoir une carte de la Chine, ils ont dû y employer des Européens, dont nous connoissons le tra-

Digitized by Google

vail, qui eſt encore bien éloigné de ce que la géographie poſitive pourroit exiger au ſujet d'une ſi vaſte région de l'Aſie.

S'il y a un peuple en Europe qui ait effectivement fréquenté quelques côtes de l'*Amérique* ſeptentrionale avant l'époque des navigations de Colomb & de Veſpuce, ce ſont les Islandois & les Norvégiens; puiſqu'on ne ſauroit diſconvenir que les uns & les autres n'aient fait avant le XVe ſiecle des établiſſemens au Grœnland, qu'on doit enviſager aujourd'hui comme une partie du nouveau continent. Mais il eſt eſſentiel d'obſerver ici, qu'on ne ſeroit jamais parvenu à découvrir le centre de l'*Amérique*, ſi l'on n'avoit pas trouvé d'autre chemin pour y pénétrer que celui du Grœnland, où les glaces empêchent qu'on ne voyage fort avant dans les terres, & où les glaces empêchent encore qu'on ne navigue fort avant vers le pole. D'ailleurs le danger de ces parages, l'exceſſive rigueur du climat, le défaut de toute eſpece de ſubſiſtance, & le peu d'eſpoir d'y trouver des tréſors, euſſent ſuffi pour rebuter les navigateurs les plus déterminés. Chriſtophe Colomb au contraire découvrit en 1492 une route aiſée; & quand on le voit s'élever juſqu'au XXVe degré de latitude nord, pour ſaiſir ce vent d'eſt qui regne ordinairement entre les tropiques, & aller enſuite preſque en ligne droite à l'iſle de Saint-Domingue, on ſeroit tenté de croire qu'il ſavoit cette route d'avance; auſſi les Eſpagnols, par une ingratitude véritablement monſtrueuſe, ont-ils voulu priver ce grand homme, qui n'étoit pas né en Eſpagne, de la gloire de ſa découverte, en débitant à cette occaſion des fables puériles & contradictoires. La vérité eſt, que Colomb a été guidé par un de ſes freres, nommé Barthelemi, qui étoit géographe; & en faiſant des mappe-mondes, telles qu'on pouvoit en faire alors, il ne ceſſoit de s'étonner que de trois cent ſoixante degrés de longitude, on n'en connût que cent quatre-vingts tout au plus; de ſorte qu'il reſtoit autant à découvrir du globe qu'on en avoit découvert; & comme il ne lui paroiſſoit pas probable que l'Océan pût couvrir tout un hémiſphere ſans aucune interruption, il ſoutint qu'en allant toujours des Canaries à l'oueſt, on trouveroit ou des iſles ou un continent. Et en effet on trouva d'abord des iſles & enſuite un continent, où tout étoit dans une déſolation ſi grande, qu'on ne peut y réfléchir ſans étonnement. Nous ne nous ſommes point propoſé de ſuivre ici les anciennes relations, où l'on a joint à la crédulité d'un enfant les délires d'un vieillard. Dans ces relations tout eſt merveilleux, & rien n'y eſt approfondi; il faut donc tâcher de donner au lecteur des notions plus claires & des idées plus juſtes.

Parmi les peuplades répandues dans les forêts & les ſolitudes de ce monde qu'on venoit de découvrir, il n'eſt preſque poſſible d'en nommer plus de deux, qui euſſent formé une eſpece de ſociété politique; c'étoit les Mexicains & les Péruviens, dont l'hiſtoire eſt encore remplie de beaucoup de fables. D'abord leur population a dû être bien moindre qu'on l'a dit, puiſqu'ils n'avoient point d'inſtrumens de fer pour abattre les bois, ni pour labourer les terres: ils n'avoient aucun animal capable de traîner une charrue, & la conſtruction de la charrue même leur étoit inconnue. On conçoit aiſément que quand il faut labourer avec des pelles de bois, & à force de bras, on ne ſauroit mettre beaucoup de terres en valeur: or ſans une agriculture réguliere où le travail des bêtes concourt avec celui de l'homme, aucun peuple ne ſauroit devenir nombreux dans quelque contrée du monde que ce ſoit. Ce qu'il y a de bien ſurprenant, c'eſt qu'au moment de la découverte l'*Amérique* ne poſſédoit preſque aucun animal propre au labourage; le bœuf & le cheval y manquoient, de même que l'âne, qui a été anciennement appliqué à la culture par quelques nations de notre continent, comme dans la Bétique & la Lybie, où la légéreté des terres, dit Columelle (*de re ruſt. VII.*), fait que cet animal a pu ſuppléer au travail des chevaux & des bœufs. On croit communément que le bizon de l'*Amérique* auroit pu y ſervir à labourer; mais comme le bizon a un inſtinct trop revêche, il auroit fallu auſſi le domeſtiquer par une longue ſuite de générations, pour lui inſpirer par degrés le goût de la domeſticité. Or voilà ce que perſonne n'avoit même imaginé en *Amérique*, où les hommes étoient ſans comparaiſon moins induſtrieux, moins inventifs que les

Digitized by Google

tans de notre hémisphere : leur indolence & leur paresse ont sur-tout frappé les observateurs les plus attentifs & les plus éclairés. Enfin la stupidité qu'ils témoignent en de certains cas, est telle qu'ils paroissent vivre, suivant l'expression de M. de la Condamine, dans une éternelle enfance. *Voyage sur le fleuve des Amazones.*

Cependant on n'a rien remarqué d'irrégulier dans l'extérieur de leurs membres, si l'on en excepte le défaut presque absolu de la barbe, & de ce poil follet, que les individus des deux sexes devroient y avoir après le terme de la puberté ; & on ne sauroit dire toutefois que le germe de ce poil soit détruit ou déraciné : puisqu'en un âge fort avancé, il leur en croît par-ci par-là quelques épis, qu'ils s'arrachent ordinairement avec des pinces de coquilles. Leur taille ne différoit point de celle des autres hommes répandus dans les zônes tempérées : car au-delà du cercle boréal, la peuplade des Eskimaux ou des Innuits, quoique de race Américaine, ne comprend que des sujets fort petits, parce que l'action extrême du froid s'y oppose au développement des membres : & il en est à peu près de même dans le Grœnland, qu'on sait aussi avoir été primitivement peuplé par des hordes de race Américaine ; & le plus parfait accord du langage des Grœnlandois avec celui des Eskimaux, ne laisse subsister à cet égard aucun doute.

Il n'y a qu'un amour aveugle du merveilleux qui ait pu faire répandre des fables aussi révoltantes que le sont toutes celles qui parlent d'une espece gigantesque, trouvée aux terres Magellaniques, qu'on est aujourd'hui dans l'usage de nommer la *Patagonie*. Les voyageurs les plus raisonnables, comme Narbrough (*V. to the south sea*), qui aient communiqué avec les Patagons, nous les représentent de la taille ordinaire de l'homme, vivans par petites troupes dans des contrées immenses, où les Anglois qui ont traversé ces contrées dans toute leur longueur, depuis le cap blanc jusqu'à *Buenos-aires*, n'ont pas vu un pouce de terrein cultivé, ni aucune ombre de labour ; de sorte que la difficulté de trouver la subsistance a dû y être très-grande avant le tems de la découverte, & lorsque les chevaux n'y existoient pas encore ; puisque la chair de ces animaux sert presque uniquement aujourd'hui à nourrir les Patagons qui occupent le centre des terres entre le fleuve de la Plata, & le 45e. degré de latitude sud. Tel est l'excès de la paresse dans ces sauvages ; ils mangent les chevaux par le moyen desquels ils pourroient défricher leurs déserts, & finir enfin ce genre de vie misérable qui ne les met pas au-dessus du niveau des bêtes guidées par leur instinct.

Nous ne compterons pas, comme on l'a fait jusqu'à présent, parmi les races particulieres & distinctes, ces blafards qu'on rencontre en assez petit nombre à la côte Riche & à l'isthme du Darien ; (Warffer's *descript. of the isthmus of Amer.* & Coréal, *Voy. t. I.*) puisque c'est une maladie, ou une altération accidentelle dans le tempérament des parens qui y produit ces individus décolorés, qu'on sait avoir une grande analogie avec les negres blancs ou les Dondos de l'Afrique, & avec les Kakerlakes de l'Asie. L'indisposition d'où résultent tous ces symptomes, attaque plus ou moins les peuples noirs ou extrêmement basanés dans les climats les plus chauds du globe. Les Pygmées, dont il est parlé en une relation traduite par M. Gomberville de l'académie françoise, les Himantopodes ou les sauvages, qui ont l'inflexion du genou tournée en arriere, les Estoilandois qui n'ont qu'une jambe, doivent être rangés, avec les Amazones & les habitans de la ville d'Or du Manoa, au nombre de ces absurdités que tant de voyageurs ont osé croire, & qu'ils ont osé écrire. Tous les hommes monstrueux qu'on a vus au nouveau monde, étoient monstrueux par artifice, comme ceux qui ont la tête parfaitement sphérique, & qu'on nomme *têtes de boule* ; comme ceux qui l'ont applatie, & qu'on nomme *plagiocéphales* ; comme ceux enfin, qui l'ont cônique ou allongée, & qu'on nomme *macrocéphales*. Chez les peuples nus où les modes ne sauroient affecter les vêtemens, elles affectent le corps même, & produisent toutes ces difformités qu'on a eu lieu de remarquer parmi les sauvages, dont quelques-uns se raccourcissoient le cou, se perçoient la cloison du nez, les levres, les pommettes des joues, & dont d'autres s'allongeoient les oreilles, ou se faisoient enfler les jambes par le moyen d'une ligatu-

Digitized by Google

re au-dessus de la cheville.

On ne sait point, & il sera toujours difficile de savoir au juste quelle a pu être la véritable cause du mal vénérien, dont tant d'Américains étoient atteints, aux Antilles, aux Caraïbes, dans la Floride, dans le Pérou & une grande partie du Mexique: on a hazardé à cet égard beaucoup de conjectures rares par leur ridicule. On a prétendu que la chair du poisson enivré avec le curuguapé, & que la chair du gibier tué avec des fleches envenimées avec l'expression de la liane *woorara*, y avoit produit cette contagion. Mais les anciens peuples sauvages de notre continent ont empoisonné tout de même leurs armes de chasse, sans qu'il en ait jamais résulté le moindre inconvénient par rapport à leur santé; & on sait par expérience, que le poisson qu'on assoupit dans les étangs avec la *coccula orientalis officinarum*, & que les poulets qu'on tue dans quelques cantons des Alpes avec des couteaux frottés de suc de napel, donnent une nourriture très-saine. D'ailleurs à l'isle de S. Domingue où le mal vénérien sévissoit beaucoup, l'usage des traits envenimés n'étoit pas en vogue comme chez les Caraïbes & parmi plusieurs peuplades de la terre ferme. Il n'est pas vrai non plus que la piqûre d'un serpent ou d'un lézard de la classe des iguans, ou que la chair humaine mangée par les anthropophages ait engendré ce poison vérolique dans le sang des habitans du nouveau monde. L'hypothese de M. Astruc, telle qu'elle est exposée dans la derniere édition de son grand ouvrage *de morbis venereis*, s'éloigne bien moins de la vraisemblance, que les opinions bisarres dont on vient de parler: cependant il s'en faut de beaucoup que cette hypothese de M. Astruc soit généralement adoptée. Nous dirons ici que le mal vénérien a pu être une affection morbifique du tempérament des Américains, comme le scorbut dans les contrées du nord: car enfin il ne faut pas s'imaginer que cette indisposition ait fait les mêmes ravages en *Amérique*, qu'elle fit en Europe quelque tems après sa transplantation.

Le défaut presqu'absolu de la culture, la grandeur des forêts, la grandeur des landes, les eaux des rivieres épanchées hors de leurs bassins, les marais & les lacs multipliés à l'infini, & l'entassement des insectes qui est une conséquence de tout cela, rendoient le climat de l'*Amérique* mal sain dans de certains endroits, & beaucoup plus froid qu'il n'auroit dû l'être, eu égard à la latitude respective des contrées. On a évalué la différence de la température dans les deux hémisphères sous les mêmes paralleles, à douze degrés, & on pourroit même, par un calcul rigoureux, l'évaluer à quelques degrés de plus. Or toutes ces causes réunies ont dû influer sur la constitution des indigenes, & produire quelque altération dans leurs facultés: aussi n'est-ce qu'à un défaut de pénétration qu'on peut attribuer le peu de progrès qu'ils avoient fait dans la métallurgie, le premier des arts, & sans lequel tous les autres tombent comme en léthargie. On sait bien que la nature n'avoit pas refusé à l'*Amérique* les mines de fer, & cependant aucun peuple de l'*Amérique*, ni les Péruviens, ni les Mexicains ne possédoient le secret de forger ce métal; ce qui les privoit de beaucoup de commodités, & les mettoit dans l'impossibilité de faire des abattis réguliers dans les bois, & de contenir les rivieres dans leurs lits. Leurs haches de pierre ne pouvoient entamer le tronc des arbres, que quand ils y appliquoient en même tems le feu, de sorte qu'ils emportoient toutes les parties réduites en charbon, & empêchoient la flamme de gagner le reste. Leur procédé étoit à-peu près le même, lorsqu'il s'agissoit de faire des barques d'une seule piece, ou des chauderons de bois dans lesquels ils faisoient cuire leurs viandes en y jetant ensuite des cailloux rougis: car il s'en faut de beaucoup que tous les sauvages connussent l'art de former des vases d'argile. Plus ces méthodes s'éloignoient de la perfection, & plus elles exigeoient de tems dans la pratique: aussi a-t-on vu dans le sud de l'*Amérique*, des hommes occupés pendant deux mois à abbattre trois arbres. Au reste, on croira aisément que les peuplades les plus sédentaires, comme les Mexicains & les Péruviens, avoient, malgré le défaut du fer, acquis un degré d'industrie bien supérieur aux connoissances méchaniques que possédoient les peuplades dispersées par familles, comme les Worrons, où les hommes n'ont pas assez de ressource, dit M. Bancroft, pour se procurer la partie la

Digitized by Google

plus néceſſaire du vêtement, & ce n'eſt qu'avec le réſeau qu'on trouve dans les noix de cocos, ou avec quelques écorces d'arbres, qu'ils ſe couvrent les organes de la génération. (*Naturgeſchichte von Guiana.*)

Il ne faut pas s'étonner après tout cela, de ce que le nouveau monde contenoit ſi peu d'habitans au moment de ſa découverte: car la vie ſauvage s'oppoſe à la multiplication de l'eſpece au-delà de ce qu'on pourroit ſe l'imaginer; & moins les ſauvages cultivent de terre, & plus il leur faut de terrein pour vivre. Dans le nord de l'*Amérique*, on a parcouru des contrées de quarante lieues en tout ſens ſans rencontrer une cabane, ſans appercevoir le moindre veſtige d'habitation. On y a marché pendant neuf ou dix jours ſur une même direction, avant que d'arriver chez une petite horde, ou plutôt chez une famille ſéparée du reſte des humains, non-ſeulement par des montagnes & des déſerts, mais encore par ſon langage différent de tous les langages connus. Rien ne prouve mieux le peu de communication qu'avoient eus entr'eux tous les Américains en général, que ce nombre incroyable d'idiômes qu'y parloient les ſauvages de différentes tribus. Dans le Pérou même, où la vie ſociale avoit fait quelques foibles progrès, on a néanmoins encore trouvé un grand nombre de langues, relativement incompréhenſibles ou inintelligibles, & l'empereur ne pouvoit y commander à la plupart de ſes ſujets qu'en ſe ſervant d'interprètes. On obſervera à cette occaſion que les anciens Germains, quoique diſtribués tout de même en peuplades, qui faiſoient autour d'elles de vaſtes déſerts, ne parloient cependant qu'une même langue-mere; & on ſouvoit, avant le ſiecle d'Auguſte comme aujourd'hui, aſſez bien ſe faire comprendre par le moyen du tudeſque, depuis le centre de la Belgique juſqu'à l'Oder: tandis qu'au nouveau monde, il ſuffiſoit, dit-on, de traverſer une vallée pour entendre un nouveau jargon. (*De procur. indorum ſalut.*)

La dépopulation étoit peut-être encore plus grande dans les parties les plus méridionales de l'*Amérique* que dans le nord, les forêts avoient tout envahi; de ſorte que beaucoup de gros gibier pouvoit ſe répandre & s'y nourrir, & nourrir à ſon tour les chaſſeurs; pendant qu'aux terres Magellaniques, il exiſte des plaines de plus de deux cents lieues où l'on ne voit point de futaie, mais ſeulement des buiſſons, des ronces, & de groſſes touffes de mauvaiſes herbes, (*Beſchreib. von Patagonien.*) ſoit que la nature des eaux ſaumâtres ou acides qu'on y découvre, s'oppoſe à la propagation des forêts, ſoit que la terre y récele des dépôts de gravier & de ſubſtances pierreuſes, d'où les racines des grands arbres ne peuvent tirer aucun aliment. Au reſte, pour ſe former une idée de la déſolation de l'intérieur de ces régions Magellaniques, il ſuffira de dire, que les Anglois faits eſclaves par les Patagons, y ont ſouvent voyagé à la ſuite de ces maîtres barbares, pendant deux ſemaines, avant que de rencontrer un aſſemblage de neuf ou dix caſes recouvertes de peaux de cheval. Dans le village qu'on a nommé la capitale de la Patagonie, & où réſidoit le grand cacique, on ne comptoit en 1741 que quatre-vingts perſonnes des deux ſexes. (*Voyage fait dans le vaiſſeau le Wager.*) Il y a d'ailleurs dans la latitude méridionale des terres baſſes, dont une partie eſt marécageuſe, & dont l'autre eſt régulièrement inondée tous les ans, parce que les rivieres & les torrens, qui n'y ont pas des iſſues proportionnées au volume d'eau, ſe débordent à des diſtances immenſes, dès que les pluies commencent dans la zône torride. Depuis Sierra Itatin juſqu'à l'extrémité de la miſſion des Moxes, vers le quinzieme degré de latitude ſud, on trouve dans une étendue de plus de trois cents lieues, ou de ces marais, ou de ces terres d'où les inondations chaſſent de tems en tems les habitans ſur les montagnes: auſſi n'y a-t-on vu que très-peu d'habitans, qui parloient trente-neuf langues, dont aucune n'avoit le moindre rapport avec aucune autre. (*Relation de la miſſion des Moxes.*)

On ne croit pas que la population de tout le nouveau monde, au moment de la découverte, 'ait pu être de quarante millions; ce qui ne fait pas la ſeizieme partie de la totalité de l'eſpece humaine, dans la ſuppoſition de ceux qui donnent à notre globe huit cents millions d'individus. Cependant on s'imagine que la grandeur du nouveau continent égale à peu près celle de l'ancien; mais il eſt im-

Digitized by Google

portant de faire observer que les calculs de Tempelmann, de Struyck, & de plusieurs autres, sur la surface de l'*Amérique* réduite en lieues quarrées, ne méritent point beaucoup de confiance, parce que les cartes géographiques sont encore trop fautives, pour suffire à une telle opération ; & on ne croiroit pas que toutes les cartes connues renferment à peu près une erreur de cent lieues, dans la seule longitude de quelques positions du Mexique, si cette longitude n'avoit été déterminée depuis peu par une éclipse de lune. C'est bien pis, par rapport à ce qu'il y a de terre au-delà des Sioux & des Assénipoils : on ne sait pas où ces terres commencent vers l'ouest, & on ne sait point où elles finissent vers le nord.

M. de Buffon avoit déja observé que quelques écrivains Espagnols doivent s'être permis beaucoup d'exagérations en ce qu'ils rapportent de ce nombre d'hommes, qu'on trouva, selon eux, au Pérou. Mais rien ne prouve mieux que ces écrivains ont exagéré, que ce que nous avons dit du peu de terres mises en valeur dans ce pays, où Zarate convient lui-même qu'il n'existoit qu'un seul endroit qui eût forme de ville, & cette ville étoit, dit-il, Cusco. (*Hist. de la conquête du Pérou*, *l. I, c. 9.*) D'ailleurs dès l'an 1510 la cour d'Espagne vit que pour remédier à la dépopulation des provinces conquises alors en *Amérique*, il n'y avoit d'autre moyen que d'y faire passer des négres, dont la traite réguliere commença en 1516, & coûta des sommes énormes : on soupçonne même que chaque Africain, rendu à l'isle de S. Domingue, revint à plus de deux cents ducats ou à plus de deux cents sequins, suivant la taxe que les marchands de Gênes y mettoient. Les Espagnols ont sans doute détruit, contre leur propre intérêt, un grand nombre d'Américains, & par le travail des mines, & par des dépréda tions atroces ; mais il n'en est pas moins certain que des contrées où jamais les Espagnols n'ont pénétré, comme les environs du lac Hudson, sont encore plus désertes que d'autres contrées tombées d'abord sous le joug des Castillans.

On conçoit maintenant quelle étoit au quinzieme siecle l'étonnante différence entre les deux hémispheres de notre globe. Dans l'un la vie civile commençoit à peine, les lettres y étoient inconnues, on y ignoroit le nom des sciences, on y manquoit de la plupart des métiers, le travail de la terre y étoit à peine parvenu au point de mériter le nom d'agriculture, puisqu'on n'y avoit inventé ni la herse, ni la charrue, ni dompté aucun animal pour la traîner : la raison, qui seule peut dicter des loix équitables, n'y avoit jamais fait entendre sa voix : le sang humain couloit par-tout sur les autels, & les Mexicains même y étoient encore, en un certain sens, anthropophages, épithete qu'on doit étendre jusqu'aux Péruviens, puisque de l'aveu de Garcilasso, qui n'a eu garde de les calomnier, ils répandoient le sang des enfans sur le *cancu* où le pain sacré, si l'on peut donner ce nom à une pâte ainsi pétrie que des fanatiques mangeoient, dans des especes de temples, pour honorer la divinité qu'ils ne connoissoient point. Dans notre continent, au contraire, les sociétés étoient formées depuis si long-tems que leur origine va se perdre dans la nuit des siecles ; & la découverte du fer forgé, si nécessaire & si inconnue aux Américains, s'est faite par les habitans de notre hémisphere de tems immémorial. Car quoique les procédés qu'on emploie pour obtenir la malléabilité d'un métal si rétif dans son état de minéral, soient très-compliqués, M. de Mairan a cependant prouvé qu'il faut regarder comme fabuleuses les époques auxquelles on veut rapporter cette découverte. (*Lettre sur la Chine.*)

Nous ne pouvons pas nous engager ici dans une analyse bien exactement suivie des systêmes proposés pour expliquer les causes de cette différence qu'on vient d'observer entre les deux parties d'un même globe. C'est un secret de la nature, où l'esprit humain se confond à mesure qu'il s'opiniâtre à vouloir le deviner. Cependant les vicissitudes physiques, les tremblemens de terre, les volcans, les inondations, & de certaines catastrophes, dont nous, qui vivons dans le calme des élémens, n'avons point une idée fort juste, ont pu y influer ; & on sait aujourd'hui que les plus violentes secousses de tremblement de terre, qui se font sentir quelquefois dans toute l'étendue du nouveau continent, ne communiquent aucun mouvement à notre continent. Si ce n'étoit par les

Digitized by Google

les avis particuliers qu'on en a reçu de différens endroits, on entr'ignoré en Europe que le 4 d'avril 1768 toute la terre de l'Amérique fut ébranlée; de sorte qu'il a pu y arriver anciennement des désastres épouvantables, dont les habitans de notre hémisphere, loin de se ressentir, n'ont pas même se douter. Au reste, il ne faut pas, à l'exemple de quelques savans, vouloir appliquer au nouveau monde les prodiges qu'on trouve dans le *Timée* & le *Critias*, au sujet de l'Atlantique noyée par une pluie qui ne dura que vingt-quatre heures. Le fond de cette tradition venoit de l'Egypte; mais Platon l'a embellie ou défigurée par une quantité d'allégories, dont quelques-unes sont philosophiques, & dont d'autres sont puériles, comme la victoire remportée sur les Atlantides par les Athéniens, dans un temps où Athenes n'existoit pas encore: ces anachronismes se font si souvent remarquer dans les écrits de Platon, que ce n'est pas à tort sans doute que les Grecs mêmes l'ont accusé d'ignorer la chronologie de son pays. (*Athen. lib. V, capita & 13.*) La difficulté est de savoir si les Egyptiens, qui ne navigueient pas, & qui ont dû par conséquent être très-peu versés dans la géographie positive, ont eu quelque notion exacte sur une grande isle ou un continent situé hors des colonnes d'Hercule. Or il faut avouer que cela n'est pas probable: mais leurs prêtres, en étudiant la cosmographie, ont pu soupçonner qu'il y avoit plus de portions de terre répandues dans l'Océan qu'ils n'en connoissoient: moins ils en connoissoient par le défaut absolu de la navigation, plus il est naturel que ce soupçon leur soit venu; & sur-tout si l'on pouvoit démontrer qu'avant l'époque de la mesure de la terre, faite en Egypte par Eratosthene sous Evergete, les prêtres y avoient déja une idée de la véritable grandeur du globe. Quoi qu'il en soit, leurs doutes ou leurs soupçons sur l'existence de quelque grande terre, ne concernoient pas plus l'*Amérique* en particulier, que toutes les autres contrées qui leur étoient inconnues; & les limites de l'ancien monde, telles que nous les avons fixées, restent invariablement les mêmes.

Que le cataclysme ou l'inondation de l'Atlantique ait rendue la mer si bourbeuse au-delà du détroit de Gibraltar qu'il n'a plus été possible d'y naviguer, comme Platon le veut, c'est un fait démenti par l'expérience, depuis le voyage d'Hannon jusqu'à nos jours. Cependant feu M. Gesner, dont l'érudition est bien connue, croyoit que l'*isle de Cérès*, dont on parle dans un très-ancien poëme, attribué à Orphée sous le titre d'*Argonautique*, étoit un reste de l'Atlantique: mais cette isle, qu'on désigne par ses forêts de pins, & sur-tout par les nuages noirs qui l'enveloppoient, ne s'est retrouvée nulle part; de sorte qu'il faudroit qu'elle eût été abymée depuis l'expédition des Argonautes, en supposant même, contre la vraisemblance ou plutôt contre la possibilité, que ces Argonautes aient pu venir de la mer Noire dans l'Océan en portant le navire *Argo* du Boryſthene dans la Viſtule, pour pouvoir rentrer ensuite dans la Méditerranée par les colonnes d'Hercule; comme il est dit vers la fin de ce poëme attribué à Orphée; d'où on peut juger que le merveilleux n'y est pas épargné, & que M. Gesner auroit dû être plus incrédule.

Si l'on trouve quelque part à notre occident des traces d'un continent changé en une multitude d'isles, c'est sans doute dans la mer Pacifique, & nous ne répéterons pas ici ce que le président de Broſſe en rapporte dans son ouvrage, où il traite des navigations vers les terres australes.

Quant à ceux qui prétendent que les hommes ne s'étoient introduits que depuis peu en *Amérique*, en franchiſſant la mer du Kamtſchatka ou le détroit de Tchutzkoi, soit ſur des glaçons, soit dans des canots, ils ne font pas attention que cette opinion, d'ailleurs fort difficile à comprendre, ne diminue en rien le prodige: car il seroit bien surprenant qu'une moitié de notre planete fût restée sans habitans pendant des milliers d'années, tandis que l'autre moitié étoit habitée: ce qui rend encore cette opinion moins probable, c'est qu'on y suppose que l'*Amérique* avoit des animaux, puiſqu'on ne sauroit faire venir de l'ancien monde les especes animales, dont les analogues n'existent pas dans l'ancien monde, comme celle du tapir,

celle du glama, celle du tajasu. Il n'eſt pas poſſible non plus d'admettre une organiſation récente de la matiere pour l'hémiſphere oppoſé au nôtre: car indépendamment des difficultés accumulées dans cette hypotheſe, & qu'on n'y ſauroit réſoudre, nous ferons remarquer ici que les os foſſiles qu'on découvre dans tant d'endroits de l'*Amérique* & à de ſi petites profondeurs, prouvent que de certains genres d'animaux, loin d'y avoir été organiſés depuis peu, ont été anéantis depuis long-temps. C'eſt un fait indubitable qu'au moment de l'arrivée de Chriſtophe Colomb, il n'exiſtoit ni dans les isles, ni dans aucune province du nouveau continent, des quadrupedes de la premiere grandeur: il n'y exiſtoit ni dromadaire, ni chameau, ni giraffe, ni éléphant, ni rhinocéros, ni cheval, ni hippopotame. Ainſi les grands os qu'on y déterre, ont appartenu à des eſpeces éteintes ou détruites pluſieurs ſiecles avant l'époque de la découverte, puiſque la tradition même n'en ſubſiſtoit plus parmi les indigenes qui n'avoient jamais ouï parler de quadrupedes d'une taille plus élevée que ceux qu'on trouva chez eux en 1492. Cependant la dent molaire qui avoit été confiée à M. l'abbé Chappe, mort depuis dans la Californie, peſoit huit livres, comme on le ſait par l'extrait de la lettre adreſſée à l'académie de Paris par M. Alzate qui aſſure qu'on conſerve encore actuellement au Mexique un os de jambe, dont la rotule a un pié de diametre. Quelques hippopotames de la grande eſpece, tels qu'on en rencontre dans l'Abyſſinie & ſur les rives du Zaïre, produiſent des dents machelieres, dont le poids eſt de plus de huit livres: mais on peut douter qu'il exiſte des éléphans dont les jambes contiennent des articles auſſi prodigieux que celui que cite M. Alzate, dont le récit ne paroît pas abſolument exempt d'exagération. Et il en faut dire autant des dimenſions que le pere Torrubia donne, dans ſa prétendue *Gigantologie*, de quelques fragmens de ſquelettes exhumés en *Amérique*, & qui ſont aujourd'hui aſſez répandus dans différens cabinets de l'Europe. M. Hunner, qui en a fait une étude particuliere en Angleterre, croit qu'ils ont appartenu à des animaux carnaſſiers; & ce n'eſt point ſans un grand appareil d'anatomie comparée qu'il a rendu compte de ce ſentiment à la ſociété royale de Londres. (*Tranſ. Philoſ. à l'an* 1768.) Mais ſi cela étoit vrai, il faudroit que la nature eût ſuivi en *Amérique* un plan très-oppoſé à celui qu'elle a ſuivi dans notre continent, où tous les quadrupedes terreſtres de la premiere grandeur ſont frugivores, & non carnaſſiers: c'eſt une erreur de la part de Proſper-Alpin & de M. Maillet d'avoir cru que l'hippopotame ſoit ſarcophage ou carnivore. On conçoit que tout cela a dû être de la ſorte, à-cauſe de la difficulté qu'euſſent eue des quadrupedes carnaſſiers de la premiere grandeur à trouver leur ſubſiſtance, & à la trouver toujours, tandis que les végétaux renaiſſent d'abord, & en une telle abondance qu'ils ſont plus que ſuffiſans pour nourrir les bêtes frugivores de la taille la plus énorme: ainſi l'opinion de ceux qui attribuent ces débris à des eſpeces zoophages, n'eſt guere probable. Inutilement a-t-on interrogé les ſauvages qui habitent les bords de l'Ohio, pour ſavoir ce qu'ils penſent de la découverte des grands oſſemens qu'on fit ſur le bord de cette riviere en 1738: ils n'ont pas donné là-deſſus plus d'éclairciſſement que n'en donnent les habitans de la Sibérie ſur la découverte de l'ivoire foſſile de leur pays, que les uns regardent comme des dépouilles de géans, & les autres comme les reſtes d'un animal qui vit ſous terre, & qu'ils appelloient *mammout*, individu plus digne de paroître dans la mythologie du Nord que dans les nomenclatures de l'hiſtoire naturelle. Cependant M. Bertrand, qui a parcouru en obſervateur curieux la Penſylvanie & une partie de l'*Amérique* ſeptentrionale, aſſure que quelques ſauvages ayant vu des coquilles d'huîtres trouvées dans la chaîne des monts Bleus, qui ſe prolonge du Canada à la Caroline, dirent qu'il n'étoit pas ſurprenant de trouver des coquilles autour des monts Bleus, puiſqu'ils ſavoient que la mer les avoit jadis enveloppés de ſes eaux.

Ce rapport eſt fondé ſur la tradition univerſellement répandue parmi tous les peuples de l'*Amérique*, depuis le détroit de Magellan juſqu'au Canada: ils

Digitized by Google

seulement, qu'anciennement, les terres basses de leur continent avoient été submergées; ce qui obligea leurs habitans à se retirer sur les hauteurs. Ce n'est point sans quelque étonnement qu'on lit dans Acosta, que de son temps on voyoit encore, en différens endroits des traces très-marquées de cette inondation: *certè in novo orbe ingentis cujusdam exundationis, non obscura monumenta à peritis notantur.* (*De Naturâ N. O.*)

Quoi qu'il en soit, on ne sauroit expliquer pourquoi toutes les peuplades de l'*Amérique* avoient eu si peu de commerce & de liaison entr'elles; comme cela est démontré par la multiplicité des langues, qu'en admettant que leur manière de vivre de la chasse ou de la pêche, les empêchoit, non-seulement de se réunir, mais les obligeoit encore à s'éloigner les unes des autres. Aussi a-t-on vu, que quand des tribus se rapprochent au point de s'intercepter le gibier, cela allume des guerres nationales, qui ne finissent que par la destruction ou la retraite de la tribu la plus foible ou la moins brave: des poignées d'hommes s'y disputent des déserts immenses; & les ennemis s'y trouvent quelquefois à plus de cent lieues de distance les uns des autres: mais cent lieues de distance ne sont rien pour des chasseurs, qui en cherchant le gibier, ou en le poursuivant très-loin, se rencontrent toujours quelque part. La difficulté de fixer les limites, qui est déjà très-grande parmi les nations sédentaires, l'est bien davantage parmi des hordes qui errent de forêts en forêts, & qui prétendent cependant être possesseurs absolus des lieux qu'ils ne font que parcourir.

Les peuples véritablement pêcheurs ou ichthyophages, n'existoient que dans les parties les plus septentrionales du nouveau monde: car quoique l'on trouve entre les tropiques des sauvages qui pêchent beaucoup, ils plantent cependant malgré cela quelques piés de manioc autour de leurs cases. Mais par toute l'*Amérique*, cette culture, ainsi que celle du maïs, étoit l'ouvrage des femmes, & il est très-aisé d'en découvrir la raison: on n'y cultivoit que très-peu; de sorte que ce travail là n'étoit point regardé comme le premier des travaux. On a même découvert, tant dans le sud que dans le nord, beaucoup de chasseurs qui ne cultivoient point du tout, & vivoient uniquement de gibier: comme il leur arrivoit d'être plus heureux en de certaines saisons qu'en d'autres, ils ne pouvoient conserver la chair qu'en la boucanant: car les nations dispersées au centre du continent, n'avoient pas la moindre connoissance du sel; mais presque toutes celles qui habitoient dans la zône torride, & même sur les extrémités des zônes tempérées vers l'équateur, faisoient un grand usage du poivre-piment (*capsicum annuum*), ou d'autres herbes aussi brûlantes; & c'est la nature qui leur avoit enseigné tout cela. Il faut dire ici que les médecins de l'Europe ont été & sont encore pour la plupart dans l'erreur au sujet des épiceries: sous les climats ardens, leur grand & continuel usage est nécessaire pour aider la digestion, & rendre aux viscères la chaleur qu'ils perdent par une transpiration trop abondante. Aussi les voyageurs nous apprennent-ils que ces sauvages de la Guiane, qui répandent tant de poivre dans leurs mets, qu'ils emportent la peau de la langue à ceux qui n'y sont pas accoutumés, jouissent constamment d'une santé plus ferme que d'autres peuples de ce pays, comme les Acoquas & les Moroux, qui ne peuvent se procurer toujours une quantité suffisante de piment. En Europe même on voit déjà de quelle nécessité cette épice est aux Espagnols, qui en sèment des champs entiers, comme nous semons le seigle: enfin, on sait qu'à mesure que la chaleur du climat augmente, on a trouvé par toute l'Asie & l'Afrique que la consommation des épiceries augmentoit en raison directe de cette chaleur.

Parmi les peuples chasseurs du nouveau monde, on a découvert différentes compositions, que nous sommes dans l'usage d'appeller des poudres nutritives ou des alimens condensés, qu'on réduit tout exprès en un petit volume pour pouvoir les transporter aisément, lorsqu'il s'agit de faire quelque course dans des solitudes, où la terre souvent couverte de neige à la hauteur de deux ou trois piés, n'offre aucune ressource, hormis celle du gibier qui est incertaine; parce que beaucoup d'animaux se tien-

Digitized by Google

nent alors dans leurs gîtes; qui font quelquefois en des lieux très-éloignés de ceux où on les cherche. Au reste on voit par les relations, & même par quelques passages de l'histoire, que la plupart des nations errantes de notre continent ont eu ou ont encore des pratiques semblables: les sauvages de la grande Bretagne composoient une de ces pâtes avec le karemyle, qu'on soupçonne être les tubercules du magjon, que les gens de la campagne appellent *vesce sauvage*, quoique ce soit un *lathyrus*: en avalant une boulette de cette drogue, les Bretons pouvoient se passer de tout autre aliment pendant un jour. (Dion, *in Sever.*) Il en est à peu près de même de la poudre verte, dont se servent les sauvages répandus le long du fleuve Jusquehanna, qui se jette dans la baie de Chesapeac: il suffira de dire ici que cette matiere est composée de maïs torréfié qui en fait le fondement, de racines d'angelique & de sel. Mais on peut soupçonner qu'avant que ces barbares n'eussent quelque communication avec les colonies d'Europe, ils n'employoient point de sel qui ne sauroit contribuer beaucoup à augmenter les particules alimentaires.

Quant à la méthode de se procurer du feu, elle étoit la même dans toute l'étendue du nouveau monde, depuis la Patagonie jusqu'au Groenland: on frottoit des morceaux de bois très-durs contre d'autres morceaux très-secs avec tant de force & si long-temps qu'ils étincelloient ou s'enflammoient. Il est vrai que chez de certaines peuplades au nord de la Californie, on inféroit une espece de pivot dans le trou d'une planche fort épaisse, & par le frottement circulaire on obtenoit le même effet que celui dont on vient de parler. (Muller, *Reise und entdek e van den Russen, tom. I.*) Il paroît bien que c'est le seul instinct, ou s'il est permis de le dire, l'industrie innée de l'homme qui lui a montré cette pratique; de sorte que, suivant nous, il faut ranger parmi les fables ce que quelques relations rapportent des habitans des Mariannes, des Philippines, de Los-Jordenes & des Amicouanes, qui ignoroient, à ce qu'on prétend, le secret de faire du feu. Et si l'on trouve de tels faits dans des géographes de l'antiquité, comme Mela, au sujet de certains peuples de l'Afrique, il est nécessaire d'avertir que Mela avoit puisé dans les mémoires d'Eudoxe, que Strabon nous dépeint comme un imposteur, qui pour faire accroire qu'il avoit doublé le cap de Bonne-Espérance, se permettoit de mentir sans fin. On voit par l'histoire de la Chine, & sur-tout par l'usage encore aujourd'hui subsistant chez les Kamtschatkadales, les Sibériens & même chez les paysans de la Russie, que la méthode de faire prendre feu au bois par le frottement, a dû être générale dans notre continent avant la connoissance de l'acier & des pyrites: la chaleur que l'homme sauvage a sentie dans ses mains, lorsqu'il les frottoit, lui a enseigné tout cela.

Comme il y avoit en *Amérique* un très-grand nombre de petites nations, dont les unes étoient plongées plus avant que les autres dans la barbarie, & dans l'oubli de tout ce qui constitue l'animal raisonnable, il est très-difficile de bien distinguer les coutumes adoptées seulement par quelques tribus particulieres, d'avec les usages généralement suivis. Il y a des voyageurs qui ont cru que tous les sauvages du nouveau monde n'avoient pas la moindre idée de l'inceste, au moins dans la ligne collatérale, & que les freres y épousoient sans scrupule leurs sœurs; ou les connoissoient sans les épouser: ce qui a fait penser à plusieurs personnes, que les facultés physiques & morales ont dû s'altérer dans ces sauvages-là; parce que l'on suppose qu'il en est des hommes comme des animaux domestiques, dont quelques-uns se rabougrissent par les accouplemens incestueux: ce qui a indiqué, ainsi qu'on sait, la nécessité de mêler ou de croiser les races pour en maintenir la vigueur & en perpétuer la beauté. Il conste par des expériences faites depuis peu sur une seule espece, que la dégénération est plus grande & plus prompte par une suite d'accouplemens dans la ligne collatérale que dans la ligne descendante; & c'est là un résultat auquel on ne se seroit assurément point attendu. Mais en suivant les *lettr. édif.* & les relations des PP. Lafiteau & Gumilla, *Mœurs des sauv. & Hist. de l'Orénoque*, il est certain qu'il existoit en *Amérique* plusieurs tribus où l'on ne contractoit pas même de mariage

Digitized by Google

dans le troisieme degré de la parenté ; de sorte qu'on ne sauroit dire que les conjonctions que nous appellons *illicites*, ou ce qui est la même chose, *incestueuses*, y ont été généralement en vogue, comme elles l'étoient sans doute chez les Caraïbes & chez beaucoup d'autres. Garcilasso rapporte aussi, *Hist. des Incas*, que les grands caciques ou les empereurs du Pérou épousoient, par une polygamie singuliere, leurs sœurs & leurs cousines germaines à la fois ; il ajoute à la vérité, *p.* 68. *t. II*, que cet usage ne s'étendoit point jusqu'au peuple ; mais c'est là un fait qui nous semble presque impossible à éclaircir ; car enfin, il ne faut point prêter une foi aveugle à tout ce qu'on lit dans Garcilasso, touchant la législation des Péruviens : il convient d'ailleurs que chez les peuplades de ce pays où l'autorité du grand cacique ou de l'empereur étoit mal affermie, comme chez les Antis, *le mariage étoit inconnu : quand la nature leur inspiroit des desirs, le hazard leur donnoit une femme, ils prenoient celles qu'ils rencontroient ; leurs filles, leurs sœurs, leurs meres leur étoient indifférentes ; cependant ces dernieres étoient plus exceptées. Dans un autre canton*, ajoute-t-il, *les meres gardoient leurs filles avec un soin extrême ; & quand elles les marioient, elles les défloroient en public de leurs propres mains, pour montrer qu'elles les avoient bien gardées. T. I. p.* 24. Ce dernier usage, s'il étoit bien vrai, pourroit paroître encore plus étonnant que l'inceste, qui a dû être effectivement plus en vogue chez les petites hordes, composées seulement de cent trente personnes, & telles qu'on en voit encore aujourd'hui dans les forêts de l'*Amérique* ; que parmi les tribus plus nombreuses ; & sur-tout si l'on réfléchit à la multiplicité des langues relativement inintelligibles, qui empêchoit ces petites hordes de prendre des femmes chez leurs voisins.

Il faut bien observer ici que ce n'est qu'une pure supposition, dont nous avons rendu compte au sujet de la dégénération que les accouplemens incestueux pourroient occasionner dans l'espece humaine, comme dans quelques especes animales. La vérité est que nous ne sommes pas, & que nous ne serons point de sitôt assez instruits sur un objet si important pour pouvoir en parler avec assurance ; car il ne convient guere de citer ici l'exemple de quelques peuples de l'antiquité, ni sur-tout l'exemple des Egyptiens, dont les loix qu'on croit le mieux connoître, sont souvent les plus inconnues ; des Grecs qui ont écrit sur l'histoire de l'Egypte après la mort d'Alexandre, ont pu aisément confondre les sanctions d'un code étranger, adopté sous la dynastie des Lagides, avec les sanctions du code national ; où nous qui en avons fait une étude particuliere, n'avons trouvé aucune preuve convaincante de la loi qu'on soupçonne y avoir existé, avant le temps de la conquête des Macédoniens ; mais une plus ample discussion à cet égard seroit ici très-déplacée. Ce qui démontre au reste qu'il ne faut pas raisonner sur la nécessité de croiser les races, lorsqu'il s'agit des hommes, comme lorsqu'il s'agit des animaux domestiques, c'est que les Circassiens & les Mingréliens constituent un peuple qui ne se mêle jamais avec aucun autre, & où les degrés qui empêchent le mariage sont très-peu étendus ; cependant le sang y est, comme l'on sait, le plus beau du monde, au moins dans les femmes ; & il s'en faut beaucoup que les hommes y soient aussi laids que le dit, dans ses *Voyages au Levant*, le chevalier d'Arvieu, dont le témoignage est très-opposé à celui de M. Chardin qui avoit été sur les lieux, & le chevalier d'Arvieu n'y a point été. D'un autre coté, les Samojedes qui ne se mêlent, ni avec les Lapons, ni avec les Russes, constituent un peuple très-chétif & absolument imberbe, quoique nous fachions à n'en pas douter, par les observations de M. Klingstaedt, que jamais les Samojedes ne contractent des mariages incestueux, comme on l'assure dans quelques relations dont les auteurs étoient très-mal informés.

Il peut exister dans le climat de l'*Amérique* des causes particulieres, qui font que de certaines especes animales y sont plus petites que leurs analogues, qui vivent dans notre continent, comme les loups, les ours, les lynx ou les chats-cerviers, & quelques autres. C'est aussi dans les qualités du sol, de l'air, de la nourriture que M. Kalm croit qu'il faut chercher l'origine de l'abâtardissement

Digitized by Google

qui survient parmi le bétail transplanté de l'Europe dans les colonies angloises de terre-ferme, depuis le quarantieme degré de latitude, jusqu'à l'extrémité du Canada, *Hist. nat & civ. de la Pensylvanie*. Quant à l'homme sauvage, la grossiéreté des alimens, & le peu d'inclination qu'il a pour le travail des mains, le rendent moins robuste qu'on ne seroit tenté de le croire, si l'on ne savoit que c'est principalement l'habitude du travail qui fortifie les muscles & les nerfs des bras, comme l'habitude de chasser fait que les Américains soutiennent de longues marches; & c'est probablement ce qui a déterminé M. Fourmont à nommer ces peuples-là des peuples coureurs, *Réfl. critiques*, quoiqu'ils ne courent ou ne chassent que lorsque la nécessité la plus pressante les y oblige. Car quand ils ont quelques provisions de chair boucanée, ils restent jour & nuit couchés dans leurs cabanes, d'où le besoin seul peut les forcer à sortir; & on sait aujourd'hui par un grand nombre d'observations recueillies dans différentes contrées, que tous les sauvages en général ont un tel penchant pour la paresse, que c'est-là un des caracteres qui les distingue le plus des peuples civilisés. A ce vice honteux il faut joindre encore une insatiable soif des liqueurs spiritueuses ou fermentées, & alors on aura une idée assez juste de tous les excès dont ces barbares sont capables. Ceux qui croient que l'extrême intempérance dans le boire ne regne que chez des peuples situés sous des climats froids, se trompent, puisqu'on voit par toutes les relations, que sous les climats les plus froids, comme sous les climats les plus chauds, les Américains s'enivrent avec la même fureur, toutes les fois qu'ils en ont l'occasion; & ils auroient presque toujours cette occasion, s'ils étoient moins paresseux. Mais comme ils ne cultivent que très-peu de maïs & de manioc, la matiere premiere d'où il faut extraire la liqueur, leur manque souvent; car on sait que le cassiri, la pomée, la ohica, & d'autres breuvages factices de cette espece, sont pour la plupart tirés de la farine du maïs & de la cassave. Chez les hordes, qui ne cultivent absolument point, comme les Moxos, les Patagons & mille autres, on emploie des racines, des fruits sauvages & même les mûres des ronces, pour donner du goût à l'eau, & lui communiquer une qualité enivrante; ce qui est très-aisé par le moyen de la fermentation, qui s'opère d'elle-même. On soupçonne que le tempérament froid & phlegmatique des Américains, les porte plus que les autres hommes vers ces excès qu'on pourroit nommer, avec M. de Montesquieu, une ivrognerie de nation; cependant il s'en faut bien que les liqueurs qu'ils brassent eux-mêmes, détruisent autant leur santé que l'eau-de-vie que les Européens leur vendent, & qui fait des ravages aussi grands que la petite vérole, que les Européens ont également apportée au nouveau monde, où elle est sur-tout funeste à ceux d'entre les sauvages qui vont nus, parce que leur épiderme & leur tissu muqueux, toujours exposés à l'air, s'épaississent; & ils en bouchent encore les pores avec des couleurs, des graisses & des huiles, dont ils se vernissent tout le corps pour se garantir des piquûres des insectes, multipliés au-delà de l'imagination dans les forêts & les lieux incultes: & c'est là persécution qu'on y essuie de la part des Moringouins & des Mouskiques qui a aussi enseigné l'usage de fumer du tabac.

Les anciennes relations parlent très-souvent de l'extrême vieillesse à laquelle tous les Américains parviennent: mais on sait aujourd'hui qu'il s'est glissé dans ces récits des exagérations grossieres, qui encouragerent vraisemblablement cet imposteur ridicule, qu'on a vu paroître en Europe sous le nom d'*Hadjiabeb*, & qui vouloit se faire passer pour un cacique Américain, âgé de cinq cent ans. Nous l'avons observé & M. Bancroft a fait la même observation dans la Guiane en 1766; il est impossible de connoître exactement l'âge des sauvages, parce que les uns manquent absolument de mots numériques, & chez les autres, les mots numériques sont à peine portés jusqu'au terme de trois: ils n'ont pas de mémoire, ni rien de ce qui seroit nécessaire pour y suppléer; & faute de calendriers, ils ignorent non-seulement le jour de leur naissance, mais même l'année de leur naissance. En général, ils vivent autant que les autres hommes, au moins dans les contrées septentrio-

Digitized by Google

males ; car entre les tropiques, la chaleur, en excitant dans les corps une transpiration continuelle, y abrege le cours ou le fonge de la vie. Ce qu'il y a de bien vrai encore, c'eſt que les femmes Américaines accouchent preſque toutes ſans douleur, & avec une facilité étonnante, & il eſt très-rare qu'elles expirent en enfantant, ou par les ſuites de l'enfantement : les hiſtoriens diſent qu'avant l'arrivée de Pizarre & d'Almagre au Pérou, on n'y avoit jamais ouï parler de ſages-femmes. Tout cela a fait ſoupçonner que cet effet n'étoit produit que par une configuration particuliere des organes, & peut-être auſſi par ce défaut de ſenſibilité qu'on a obſervé parmi les Américains, & dont on trouve des exemples frappans dans les voyageurs. Il s'eſt écoulé près de deux cent ans avant qu'on ait connu la méthode qu'emploient les ſauvageſſes pour ſerrer le cordon ombilical à leurs enfans : c'eſt une grande erreur de ſoutenir qu'elles le nouent, & d'ajouter encore que c'eſt là une pratique indiquée par la nature à toutes les nations du monde : elles ne le nouent point, mais y appliquent un charbon ardent, qui en emporte une partie, & l'autre ſe criſpe au point de ne pouvoir ſe r'ouvrir. Cette méthode n'eſt peut-être pas la plus mauvaiſe de toutes ; & ſi la nature a enſeigné à cet égard quelque procédé, il faut avouer qu'il eſt très-difficile de le reconnoître d'avec ceux qu'elle n'a point enſeignés.

On a trouvé parmi les Américains peu d'individus eſtropiés ou nés contrefaits, parce qu'ils ont eu, ainſi que les Lacédémoniens, la barbarie de détruire les enfans, qu'une organiſation vicieuſe, ou une difformité naturelle, met hors d'état de pouvoir ſe procurer la nourriture en chaſſant ou en pêchant. D'ailleurs, comme les ſauvages n'ont point les arts, ils n'ont pas non plus les maladies des artiſans, & ne ſe diſloquent point leurs membres, en élevant des édifices ou en conduiſant des machines. Les grandes courſes que les femmes enceintes ſont obligées d'y entreprendre, les font quelquefois avorter ; mais il eſt rare que la violence du mouvement y eſtropie le fœtus. Le défaut abſolu de toute eſpece de bétail domeſtique & par conſéquent le défaut de toute eſpece de laitage, fait que les Américaines gardent long-temps leurs enfans à la mamelle, & que quand il leur naît des jumeaux, elles immolent celui qui leur paroît être le plus foible : uſage monſtrueux, mais introduit chez les petites nations errantes, où les hommes ne ſe chargent jamais de quelque fardeau qui pourroit les empêcher de chaſſer.

Rien n'eſt plus ſurprenant que les obſervations qu'on trouve dans les mémoires de pluſieurs voyageurs touchant la ſtupidité des enfans Américains qu'on a eſſayé d'inſtruire. Margrave aſſure (*Comment ad Hiſt. Braſiliæ*) qu'à meſure qu'ils approchent du terme de l'adoleſcence, les bornes de leur eſprit paroiſſent ſe retrécir. Le triſte état où nous ſavons que les études ſont réduites dans les colonies de l'*Amérique* méridionale, c'eſt-à-dire, parmi les Portugais & les Eſpagnols, feroit croire que l'ignorance des maîtres a été plus que ſuffiſante pour occaſionner celle des écoliers ; mais on ne voit point que les profeſſeurs de l'univerſité de Cambridge, dans la nouvelle Angleterre, aient formé eux-mêmes quelques jeunes Américains, au point de pouvoir les produire dans le monde littéraire. Nous dirons ici que, pour bien s'aſſurer à quel point les facultés intellectuelles ſont étendues ou bornées dans les indigenes de l'*Amérique*, il faudroit prendre leurs enfans encore au berceau, & en ſuivre l'éducation avec beaucoup de douceur & de philoſophie ; car quand ces enfans ont contracté pendant quelque temps les mœurs de leurs parens, ou barbares, ou ſauvages, il eſt très-difficile d'effacer de leur ame ces impreſſions d'autant plus fortes, que ce ſont les premieres : il ne s'agit pas d'ailleurs de faire des expériences ſur deux ou trois ſujets, mais ſur un grand nombre de ſujets, puiſqu'en Europe même, de tant d'enfans appliqués aux études dès leur plus tendre jeuneſſe, on obtient un ſi petit nombre d'hommes raiſonnables, & un nombre encore plus petit d'hommes éclairés. Mais eſt-ce bien de la part de quelques marchands de l'*Amérique*, de la part de quelques aventuriers guidés dans toutes leurs actions par l'avarice la plus brûlante, qu'on doit s'attendre à

Digitized by Google

ces essais dont il est ici question ? Hélas ! nous en doutons beaucoup.

On pourroit se dispenser de parler des créoles, puisque leur histoire n'est point nécessairement liée avec celle des naturels du nouveau continent, s'il ne convenoit de faire observer qu'en accordant même que Thomas Gage & Coréal, ou le voyageur qui a emprunté ce nom, ont outré ce qu'ils rapportent de l'imbécillité, ou plutôt de l'abrutissement des Espagnols nés aux Indes occidentales, *Des. & Voy. aux Indes occident.*, il n'en reste pas moins vrai que ces créoles ont été généralement soupçonnés d'avoir essuyé quelque altération par la nature du climat ; & comme c'est-là un malheur, & non un crime, le P. Fejoo auroit dû mettre plus de bon sens dans ce qu'il a écrit pour les justifier, puisqu'il y a bien de l'apparence qu'il n'eût pas même pensé à les justifier, s'il n'avoit cru que la gloire de la nation Espagnole y étoit intéressée. Or ce sont-là des préjugés indignes d'un philosophe, aux yeux duquel la gloire de toutes les nations n'est rien, lorsqu'il s'agit de la vérité. Les lecteurs qui ont quelque pénétration, verront aisément que ce n'est ni à l'envie, ni à quelque ressentiment particulier contre les Espagnols, qu'on peut attribuer ce qu'on a lu de l'altération survenue dans le tempérament de leurs créoles, puisqu'on en a dit tout autant des autres Européens établis dans le nord de l'*Amérique*, comme l'on s'en apperçoit en lisant l'histoire de la Pensylvanie que nous avons déja eu occasion de citer. Si les créoles avoient écrit des ouvrages capables d'immortaliser leur nom dans la république des lettres, ils n'auroient pas eu besoin de la plume & du style empoulé de Jérôme Fejoo, pour faire leur apologie, qu'eux seuls pouvoient & qu'eux seuls devoient faire. Cependant ce n'est point le temps qui leur a manqué, puisque Coréal qui les a dépeint, comme nous l'avons dit, avec des couleurs si désavantageuses, partit pour l'*Amérique* en 1666. Au reste, plus on étendra la culture dans l'intérieur du nouveau monde, en saignant les marais, en abattant les bois, plus le climat y changera & s'adoucira : c'est-là un effet nécessaire qui devient sensible d'année en année ; voyez la nouvelle édition des *Recb. phil. sur les Américains*, où l'on trouve la copie d'une lettre par laquelle il conste que dès l'an 1677, on s'étoit déja apperçu de ce changement de climat, au moins dans les colonies Angloises, qu'on sait avoir été le plus opiniâtrement attachées au travail & à l'amélioration de la terre, dont les sauvages n'avoient presque aucun soin : ils attendoient tout de la nature, & rien de leur industrie. C'est bien à tort sans doute qu'on a cru que l'abondance du gibier, du poisson & des fruits provenus sans culture, avoient retardé les progrès de la vie civile dans presque toute l'étendue de l'*Amérique* : à la pointe septentrionale du Labrador, & le long des côtes de la baie de Hudson, depuis le port de Munck, jusqu'à la rivière de Churchil, la stérilité est extrême & incroyable ; or les petits troupeaux d'hommes qu'on y a rencontrés, sont aussi sauvages pour le moins, que ceux qui errent au centre du Brésil, de la Guiane, & le long du Maragnon & de l'Orénoque, où l'on trouve plus de plantes alimentaires, plus de gibier, plus de poisson, & où jamais la glace n'empêche de pêcher dans les rivieres. Il paroît tout au contraire que la possession d'un grain aussi facile à élever & aussi facile à multiplier que l'est le maïs, auroit dû porter les Américains à renoncer dans beaucoup de provinces à la vie ambulante & à la chasse, qui rend le cœur de l'homme dur & impitoyable. Cependant il est très-incertain que quelques-uns de ces peuples, qui possédoient la semence du maïs, étoient encore plongés dans l'anthropophagie, comme les Caraïbes de terre-ferme, qu'on a vu en 1764, manger les corps des negres marrons, révoltés contre les Hollandois aux Berbices *Naturgeschichte von Guiana*, §. 161. Nous savons néanmoins à n'en point douter, que ces barbares, dont il est ici question, cultivent non-seulement le manioc, mais encore le pisang, *musa paradisiaca* ; & malheureusement ils ne sont point les seuls d'entre les Américains, qui sans y être contraints par aucune espece de disette, ont souillé leurs tables en y servant des pieces de chair humaine, rôties à de grandes broches de bois, ou bouillies dans des marabouts.

Digitized by Google

On se persuadera sans peine que quelques voyageurs ont exagéré le nombre des peuplades anthropophages ; mais il est sûr qu'on en a trouvé au sud, au nord & entre les tropiques. Les Atac-Apas de la Louisiane, qui en 1719 mangerent un François nommé *Charleville*, habitent à plus de 800 lieues du district des Caraïbes, cabanés entre les rives de l'Essequébo & de l'Orénoque ; & delà il faut encore faire un immense trajet dans le continent, pour arriver chez les Encavellados ou les Chevelus, qui rotissent aussi leurs prisonniers ; de sorte que cette barbarie est commune à des nations qui ne peuvent avoir emprunté leurs mœurs les unes des autres, ni s'être corrompues jusqu'à ce point par la force de l'exemple.

Dans cette immense quantité de détails que nous fournissent les relations touchant les usages religieux des Américains, il s'est glissé des fausletés dont quelques-unes sont déja parfaitement connues, & dont on connoîtra les autres, à mesure que les voyageurs deviendront plus éclairés que l'ont été la plupart de ceux qui ont parlé jusqu'à présent des différentes parties du nouveau monde : des moines, & des hommes qui ne méritoient pas le titre de philosophe, en quelque sens qu'on puisse entendre ce mot, se sont permis d'écrire des choses que les personnes raisonnables se sont repenties d'avoir lues. Nous n'expliquerons ici qu'un fait qui suffira pour faire juger de beaucoup d'autres. On a assuré que plusieurs sauvages des provinces méridionales adoroient une citrouille : or voici ce que c'est que cette adoration. Tout comme les prétendus sorciers de la Laponie se servoient jadis d'un tambour qu'ils battoient pour chasser le démon, lorsqu'ils le croyoient logé dans le corps d'un homme malade, qu'ils n'avoient pu guérir avec leurs drogues ordinaires ; ainsi quelques jongleurs de l'*Amérique* emploient une gourge dont ils tirent la pulpe, & qu'ils remplissent ensuite de cailloux, de sorte que quand ils la secouent, il en résulte un bruit qu'on entend de très-loin dans la nuit. Il est donc assez naturel que les sauvages qui ne sont point initiés dans la jonglerie, aient peur de cet instrument ; aussi n'osent-ils le toucher ni en approcher ; & voilà à quoi se réduit l'adoration de la citrouille. C'est bien en vain qu'on a interrogé ces barbares touchant des pratiques si grossieres, & touchant beaucoup d'autres qui sont encore infiniment plus superstitieuses ; la pauvreté de leur langue, dont le dictionnaire pourroit être écrit en une page, les empêche de s'expliquer. On sait que les Péruviens mêmes, quoique réunis en une espece de société politique, n'avoient pas encore inventé des termes pour exprimer les êtres métaphysiques, ni les qualités morales qui doivent le plus distinguer l'homme de la bête, comme la justice, la gratitude, la miséricorde. Ces qualités étoient au nombre des choses qui n'avoient point de nom : la vertu elle-même n'avoit point de nom dans ce pays, sur lequel on a débité tant d'exagérations. Or chez les petits peuples ambulans, la disette des mots est encore incomparablement plus grande ; au point que toute espece d'explication sur des matieres de morale & de métaphysique, y est impossible. Si dans le corps de ce *Diction.* on trouve un article où il est question de la théologie & de la philosophie des Iroquois, nous ferons observer ici que l'auteur de cette piece est en un certain sens assez excusable, puisqu'il n'a fait que suivre M. Brucker, qui a donné lieu à toutes ces fables par ce qu'il a dit des Iroquois dans sa grande *hist. de philos.* immense collection d'erreurs & de vérités. Quelque savant qu'ait été M. Brucker, il ne nous paroît pas qu'il se soit mis en peine de consulter sur l'*Amérique*, d'autre auteur que la Hontan ; & c'est précisément la Hontan qu'il ne falloit point consulter, parce qu'il prête on ne sait à quels barbares du Canada ses propres idées, qui sont encore très-éloignées d'être justes.

Ceux-là se trompent, qui pensent que chez les sauvages la religion est très-simple, très-pure, & qu'elle va toujours en se corrompant à mesure que les peuples se civilisent. La vérité est que les sauvages & les peuples civilisés se plongent également dans des superstitions cruelles & épouvantables, lorsqu'ils ne sont pas retenus par la saine raison ; & si la profession du christianisme même ne peut empêcher les Espagnols d'assassi-

Digitized by Google

ner leurs freres en l'honneur de l'Eternel dans la place-mayor de Madrid, on voit combien il eſt néceſſaire que le chriſtianiſme, ſi raiſonnable, ſoit bien entendu. Or ce ſeroit faire tort à ſes lumieres de croire qu'il y a beaucoup de philoſophie chez les ſauvages, qui font auſſi dans leur ſens des *auto-da-fé*, & on n'en faiſoit malheureuſement que trop chez les Antis, où l'on trouva de grands vaſes de terre remplis de corps d'enfans deſſéchés, qui avoient été immolés à des ſtatues; & on en immoloit de la ſorte toutes les fois que les Antis célébroient des actes de foi. Quant à ceux qu'on appelle parmi les ſauvages de l'*Amérique*, *boyés*, *ſametyes*, *piays*, *angekottes*, *javas*, *tibarangui*, *autmons*, ils meriteroient plutôt le nom de médecins que celui de ſacrificateurs, qu'on leur a ſouvent donné: il eſt vrai qu'ils accompagnent les remedes qu'ils ſervent aux malades, de pratiques bizarres, mais qu'ils croient être propres à calmer ou à chaſſer le mauvais principe, auquel ils paroiſſent attribuer tous les dérangemens qui ſurviennent au corps humain. Au lieu de raiſonner imbécillement ſur la théologie de ces prétendus prêtres, on auroit beaucoup mieux fait de les engager par des préſens & des procédés généreux à nous communiquer les caractares de certaines plantes, dont ils font un grand uſage dans les médicamens; car nous ne connoiſſons pas la cinquantieme partie des végétaux que quelques-uns de ces Alexis portent toujours ſur eux dans de petits ſacs, qui compoſent toute leur pharmacie. Mais les miſſionnaires, qui ont cru voir dans ces jongleurs de l'*Amérique*, des rivaux, les perſécutent avec acharnement; & quand ils en parlent même dans leurs relations, ils les accablent encore d'injures, qui nous révoltent autant que la barbare platitude du ſtyle dans lequel ces relations ſont écrites, & que les prodiges manifeſtement faux qu'on y atteſte comme véritables. Il ne manque point de miſſionnaires en *Amérique*, mais on y a rarement vu des hommes éclairés & charitables s'intéreſſer aux malheurs des ſauvages, & employer quelque moyen pour les ſoulager. On peut dire qu'il n'y a proprement que les Quakers, qui ſe ſoient établis au nouveau monde ſans y commettre de grandes injuſtices & des actions infâmes. Quant aux Eſpagnols, ſi l'on n'étoit d'ailleurs inſtruit, on ſeroit tenté de croire que Las-Caſas a voulu pallier leurs crimes en les rendant abſolument incroyables. Il oſe dire, dans un traité intitulé *de la deſtr. de las Indias occident. per los Caſtellanos*, & qui eſt inſéré dans la collection de ſes œuvres, imprimées à Barcelone, qu'en quarante ans ſes compatriotes ont égorgé cinquante millions d'Indiens. Mais nous répondons que c'eſt une exagération groſſiere. Et voici pourquoi ce Las-Caſas a tant exagéré: il vouloit établir en *Amérique* un ordre ſémi-militaire, ſémi-eccléſiaſtique; enſuite il vouloit être grand-maître de cet ordre, & faire payer aux Américains un tribut prodigieux en argent: pour convaincre la cour de l'utilité de ce projet, qui n'eût été utile qu'à lui ſeul, il portoit le nombre des Indiens égorgés à des ſommes innombrables.

La vérité eſt que les Eſpagnols ont fait déchirer pluſieurs ſauvages par de grands lévriers & par une eſpece de chiens dogues, apportée en Europe du temps des Alains: ils ont encore fait périr un grand nombre de ces malheureux dans les mines & les pêcheries à perles, & ſous le poids des bagages, qu'on ne pouvoit tranſporter que ſur les épaules des hommes, parce que ſur toute la côte orientale du nouveau continent on ne trouva aucune bête de ſomme ni de trait, & ce ne fut qu'au Pérou qu'on vit les glamas. Enfin ils ont exercé mille genres de cruauté ſur des caciques & des chefs de horde qu'ils ſoupçonnoient d'avoir caché de l'or & de l'argent: il n'y avoit aucune diſcipline dans leurs petites troupes, compoſées de voleurs, & commandées par des hommes dignes du dernier ſupplice, & élevés pour la plupart dans la derniere baſſeſſe; car c'eſt un fait qu'Almagre & Pizarre ne ſavoient ni lire ni écrire: ces deux aventuriers conduiſoient cent ſoixante-dix fantaſſins, ſoixante cavaliers, quelques dogues, & un moine nommé *la Valle Viridi*, qu'Almagre fit depuis aſſommer à coups de croſſe de fuſil dans l'iſle de Puna. Telle étoit l'armée qui marcha contre les Péruviens. Quant à celle qui marcha contre les Mexicains,

Digitized by Google

sous la conduite de Cortez, elle étoit forte de quinze cavaliers & de cinq cents fantassins tout au plus. Or on peut se former une idée de tous les forfaits que ces sept cents trente-neuf meurtriers ont dû commettre au Pérou & au Mexique : on peut encore se former une idée des ravages faits à l'isle de Saint-Domingue. Mais c'est se moquer du monde de vouloir qu'on y ait égorgé cinquante millions d'habitans. Ceux qui adoptent des récits si extravagans, ne conçoivent sans doute point ce que c'est qu'un tel total d'hommes : toute l'Allemagne, la Hollande, les Pays-Bas, la France & l'Espagne ensemble, ne contiennent pas exactement aujourd'hui cinquante millions d'habitans. Cependant si l'on en excepte l'intérieur de l'Espagne, la terre y est assez bien cultivée, & cela par le travail combiné des animaux avec celui des laboureurs. En Amérique rien n'étoit cultivé par le travail des animaux : aussi voit-on par les propres journaux des Espagnols, qu'ils marcherent souvent dans le Pérou pendant cinq ou six jours sans voir une seule habitation. Dans l'expédition de la Canella on ne se servit des épées, dit Jurabe, que pour couper les ronces & les broussailles, afin de se frayer une route au travers du plus affreux désert qu'on puisse imaginer. Au centre du Paraguai & de la Guiane, où jamais les petites armées Espagnoles n'ont pénétré, & où elles n'ont, par conséquent, commis aucun des ravages qu'on leur impute, on n'a découvert d'abord que des forêts, & ensuite encore des forêts où de petites peuplades se trouvoient souvent à plus de cent lieues de distance les unes des autres. On voit par tout ce que les jésuites ont publié touchant l'établissement de leurs missions, combien il a été difficile de rassembler quelques sauvages dans des contrées plus étendues que la France, & où la terre est meilleure qu'au Pérou, & aussi bonne qu'au Mexique. Quand on veut avoir une idée de l'état où se trouvoit le nouveau monde au moment de la découverte, il faut étudier les relations, & employer sans cesse une critique judicieuse & sévere pour écarter les fausletés & les prodiges dont elles fourmillent : les compilateurs qui n'ont aucune espece d'esprit, entassent tout ce qu'ils trouvent dans les journaux des voyageurs, & font enfin des romans dégoûtans, qui ne se font que trop multipliés de nos jours, parce qu'il est plus aisé d'écrire sans réfléchir, que d'écrire en réfléchissant.

La dépopulation de l'*Amérique* & le peu de courage de ses habitans, sont les véritables causes de la rapidité des conquêtes qu'on y a faites : une moitié de ce monde tomba, pour ainsi dire, en un instant, sous le joug de l'autre. Ceux qui prétendent que les armes à feu ont uniquement décidé de la victoire, se trompent, puisqu'on n'a jamais pu avec ces armes là conquérir le centre de l'Afrique. Les anciens Bataves & les Germains étoient pour la plupart nus : ils n'avoient ni casque, ni cuirasse ; ils n'avoient pas même assez de fer pour appliquer des pointes à tous leurs javelots : cependant ces hommes, soutenus par leur bravoure, combattirent souvent avec avantage contre des soldats cuirassés, casqués & munis enfin d'instrumens aussi meurtriers que l'étoit le *pilum* de l'infanterie Romaine. Si donc l'*Amérique* eût été habitée par des peuples aussi belliqueux que ces Germains & ces Bataves, 7 ou 800 hommes n'y eussent pas conquis deux empires en un mois. Il ne faut pas dire que la bande de Pizarre fut soutenue par des troupes auxiliaires, puisqu'à la journée de Caxamalca les Espagnols combattirent seuls l'armée de l'empereur Atabaliba, & l'événement prouva que Pizarre n'avoit pas eu besoin de troupes auxiliaires.

Il est vrai que par une disposition très-remarquable du local, tous les grands fleuves, comme la Plata, le Maragnon, l'Orénoque, le fleuve du nord, le Missisipi & le Saint-Laurent, ont leurs embouchures à la côte orientale où les Européens devoient d'abord aborder ; de sorte qu'en remontant ces fleuves ils pénétroient sans difficultés dans le centre du continent ; mais le Pérou & le Mexique se trouvent, comme l'on sait, dans une situation contraire, c'est-à-dire, à la côte occidentale, & on ne put les attaquer qu'avec des troupes déja fatiguées par les marches qu'elles avoient faites dans l'intérieur des terres.

Quoi qu'il en soit, le nouveau monde étoit si désert que les Européens auroient pu s'y établir sans détruire aucune

Digitized by Google

peuplade ; & comme l'on eût donné aux Américains le fer, les arts, les métiers, les chevaux, les bœufs & les races de tous les autres animaux domestiques qui leur manquoient, cela eût fait en quelque sorte une compensation pour le terrein dont on se seroit emparé. On connoît des jurisconsultes qui ont soutenu que les peuples chasseurs de l'*Amérique* n'étoient pas véritablement possesseurs du terrein, parce que, suivant Grotius & Lauterbach, on n'acquiert pas la propriété d'un pays en y chassant, en y faisant du bois, ou en y puisant de l'eau : ce n'est que la démarcation précise des limites, & l'intention de cultiver ou la culture déja commencée, qui fondent la possession. Nous pensons, tout au contraire, que les peuples chasseurs de l'*Amérique* ont eu raison de soutenir qu'ils étoient, comme on l'a déja dit, possesseurs absolus du terrein ; parce que dans leur maniere d'exister la chasse équivaut à la culture ; & la construction de leurs cabanes est un titre contre lequel on ne peut citer Grotius, Lauterbach, Titius & tous les publicistes de l'Europe, sans se rendre ridicule. Il est certain que dans les endroits où il y avoit déja quelque espece de culture, la possession étoit encore plus indubitablement fondée ; de sorte qu'on ne conçoit pas comment il a pu tomber dans l'esprit du pape Alexandre VI, de donner, par une bulle de l'an 1493, tout le continent & toutes les isles de l'*Amérique* au roi d'Espagne ; & cependant il ne croyoit point donner des pays incultes & inhabités, puisqu'il spécifie dans sa donation les villes & les châteaux, *civitates & castra in perpetuum, tenore præsentium, donamus.* On dira bien que cet acte n'étoit que ridicule : oui, c'est précisément parce qu'il étoit ridicule qu'il falloit s'abstenir de le faire, pour ne pas donner lieu à des personnes timorées de croire que les souverains pontifes ont contribué, autant qu'il a été en eux, à toutes les déprédations & à tous les massacres que les Espagnols ont commis en *Amérique*, où ils citoient cette bulle d'Alexandre VI, toutes les fois qu'ils poignardoient un cacique, & qu'ils envahissoient une province. La cour de Rome auroit dû révoquer solennellement ces *acte de donation*, au moins après la mort d'Alexandre VI ; mais malheureusement nous ne trouvons pas qu'elle ait jamais pensé à faire cette démarche en faveur de la religion.

Ce qu'il y eut encore de remarquable, c'est que quelques théologiens soutinrent, dans le seizieme siecle, que les Américains n'étoient point des hommes ; & ce ne fut pas tant le défaut de la barbe & la nudité des sauvages qui leur firent adopter ce sentiment, que les relations qu'ils reçurent touchant les anthropophages ou les cannibales. On voit tout cela assez clairement dans une lettre qui nous est restée de Lullus : les Indiens occidentaux, dit-il, n'ont de l'animal raisonnable que le masque : ils savent à peine parler, & ne connoissent ni l'honneur, ni la pudeur, ni la probité : il n'y a point de bête féroce aussi féroce qu'eux : ils s'entre-dévorent, déchirent leurs ennemis en lambeaux, en sucent le sang & ont toujours des ennemis, car la guerre est parmi eux éternelle, & leur vengeance ne connoît point de borne : les Espagnols, qui les fréquentent, ajoute-t-il, deviennent insensiblement aussi pervers, aussi méchans, aussi atroces qu'eux, soit que cela arrive par la force de l'exemple, soit que cela arrive par la force du climat : *Adeò corrumpuntur illic mores, sivè id accidat exemplo incolarum, sivè cœli naturâ.* Mais il n'y a nulle apparence que le climat influe en tout ceci ; puisque nous avons déja observé que dans les pays les plus chauds, comme sous l'équateur & dans les pays les plus froids, comme au-delà du cinquantieme degré, on a également vu des barbares manger leurs prisonniers, & célébrer par d'horribles chansons la mémoire de leurs ancêtres, qui se trouverent comme eux à des repas semblables. Il faut que Lullus & les théologiens, dont il est ici question, aient absolument ignoré que l'anthropophagie a aussi été très-commune parmi les anciens sauvages de notre continent, parce que quand les sciences n'éclairent point l'homme, quand les lois n'arrêtent ni sa main ni son cœur, il tombe par-tout dans les mêmes excès. Mais nous répéterons encore en finissant cet article, qu'il sera à jamais étonnant qu'on n'eût encore aucune idée des sciences dans tout un hémisphere de

Digitized by Google

notre globe en 1492 ; de sorte que l'esprit humain y étoit retardé de plus de trois mille ans. Aujourd'hui même il n'y a point dans tout le nouveau monde une peuplade Américaine qui soit libre & qui veuille à se faire instruire dans les lettres ; car il ne faut point parler des Indiens des missions, puisque tout démontre qu'on en a fait plutôt des esclaves fanatiques, que des hommes. (*D. P.*)

Recherches géographiques & critiques sur la position des lieux septentrionaux de L'AMÉRIQUE.

Je commencerai par poser quelques axiomes ou maximes, qui me serviront de guides dans ces recherches.

1°. On ne peut fixer la position d'un pays que sur le rapport de personnes qui, l'ayant vu, en ont donné une relation circonstanciée.

2°. Les relations sont plus ou moins authentiques, selon les personnes & les circonstances. Les anciens n'ont donné sur les régions éloignées, que des connoissances vagues, d'après lesquelles on a dressé des cartes aussi bien qu'il a été possible, en attendant des témoignages plus surs & mieux circonstanciés.

3°. Quant aux personnes, il y a une grande différence dans le degré de crédibilité qu'elles méritent. C'est ce qu'il faut examiner avec attention, & peser scrupuleusement. Souvent on donne une relation anonyme ; tantôt on la présente sous le nom d'une personne dont l'existence n'est pas constatée ; ou bien on la lui attribue sans raison suffisante ; d'autres fois elle est d'un voyageur regardé comme plus ou moins véridique ; il y en a qui ont pour garant tout un équipage de vaisseau ; ou même plusieurs ; enfin d'autres ont été publiées après des voyages entrepris par ordre d'un souverain ou d'une compagnie, auxquels ceux qui ont été à la découverte ont fait leur rapport. De ces relations, quelques-unes ont été imprimées & connues dans le temps que les découvertes ont été faites, ou peu de temps après ; d'autres n'ont paru que très-longtemps après cette époque. Les unes ont été contredites par d'autres, & quelques autres ont été reçues comme avérées, dans le temps qu'on en auroit pu prouver la fausseté, s'il y avoit eu lieu au moindre soupçon. Toutes ces circonstances doivent être mûrement examinées, & en général il ne faut point ajouter foi à celles qui pechent contre la vraisemblance, à moins qu'elles ne soient appuyées par d'autres marques caractéristiques d'authenticité.

4°. Si le caractere d'authenticité s'y trouve, qu'elles soient de deux cents, de cent, ou de dix ans seulement, ces relations doivent toujours être tenues pour incontestables, quand même depuis ce temps-là on n'en auroit point eu d'autres de ces pays, & de leur situation ; puisque la vérité reste constamment la même, quelque ancienne qu'elle soit. Mais si de nouvelles relations, données par des voyageurs dignes de foi qui auroient été sur les lieux, contredisoient & corrigeoient les anciennes, il est manifeste que les témoins plus récens mériteroient plus de créance.

5°. Si des relations d'une authenticité égale se contredisent, il faut comparer les degrés d'authenticité, les circonstances, la probabilité, la possibilité même de tout, & se décider là-dessus, sans cependant dans ces cas donner le système adopté pour indubitable, mais seulement pour probable, en attendant de nouvelles lumieres plus certaines.

6°. Si les plus anciennes & les plus nouvelles découvertes s'accordent entr'elles en tout ou en partie, il ne faut pas hésiter un moment de les préférer à tout ce que les hommes même les plus savans auroient écrit de contraire.

7°. Si un voyageur donne une relation dont on doute, parce qu'il est le premier qui en ait parlé, & que cependant elle ait été publiée sans qu'on l'ait contredite, ou qu'une partie en ait été ensuite peu à peu confirmée par des relations plus modernes, je pense qu'on doit la recevoir toute entiere comme telle, jusqu'à ce que le témoignage d'autres voyageurs aussi véridiques constate la fausseté des autres faits qui n'ont pas encore été pleinement confirmés.

8°. Lorsqu'il n'y a absolument point de relation sur un pays, il est permis de recourir aux conjectures, en rapprochant & en combinant les relations des pays voisins, leur situation, & toutes les circonstances qui peuvent contribuer à former un système raison-

Digitized by Google

nable, en attendant que des faits certains puissent mieux nous instruire.

9°. On ne doit point conclure qu'une premiere relation est fabuleuse, parce que les noms que les anciens voyageurs ont donné à certains pays & à certains peuples, different de ceux qui leur ont été donnés ensuite. Je ne parle pas seulement des noms que les Européens ont imposé aux pays, caps, baies, rivieres, &c.; on sait que chaque nation a pris la liberté de donner tels noms qu'elle a voulu, & que les Espagnols même se sont plu à varier ces noms par un pur caprice. Si l'on prend la peine de consulter les cartes des côtes de la Californie, par exemple, on y trouvera presque par-tout de la variété dans la dénomination des mêmes lieux. Il en est de même des rivieres qui font au fond de ce golfe, de ses côtes, & des endroits situés dans l'intérieur du pays. Tout a changé (excepté la réalité) par rapport aux noms, comme si c'étoient des pays entiérement différens; je parle même des noms que les peuples voisins leur donnent. Nous savons que tous ces noms sont significatifs, & qu'il y a une infinité de langues diverses & de dialectes chez les nations Américaines. Si donc dix nations différentes indiquent le nom de leurs voisins, il est possible qu'il y ait dix noms différens. Ce qui est nommé *Teguejo*, *Apaches*, *Moqui*, *Xumanes*, &c. au nouveau Mexique, est nommé tout autrement par les Missouris, les Panis, les Padoucas, les Christinaux, les Sioux, les Assinipoels, &c. sans que pour cela il s'agisse d'autres nations ou d'autres pays.

10°. Toutes les cartes géographiques doivent se fonder sur de pareilles relations authentiques, sans quoi elles ne prouvent rien; chacun en peut dresser d'après ses idées, ou peut en copier de fautives, qui ne sont fondées sur aucune relation. Souvent on suit celles ci en quelque point, & on les contredit dans le reste; ce n'est pas assez: on en doit rejetter tout ce qui n'est pas prouvé, ou qui est inférieur en degré d'authenticité.

D'après ces maximes de critique, en fait de géographie, nous allons rechercher les découvertes les moins douteuses de la partie septentrionale de l'*Amérique*, depuis le Mexique, ou plutôt depuis le trentieme degré jusqu'au pôle, nous suppléerons à ce qu'elles pourront avoir d'incertain, par des relations fondées, non sur des contes contredits par d'autres, mais sur des relations des sauvages, qui ne soient pas en contradiction. *V.* à CALIFORNIE, ce qui regarde cette presqu'isle, & tout ce qui se trouve à son ouest jusques-vis-à-vis de l'Asie, & même toutes les anciennes découvertes de ces contrées.

Le Groenland ne mérite pas qu'on s'y arrête; jusqu'à présent sa conquête n'a point excité de guerres; ce qu'il y a de remarquable se placera de lui-même à sa place dans le cours de nos recherches.

Chacun connoît les découvertes de *Davis*, de Baffin, de Thomas Smith, de Lancaster, de Button, & sur-tout de Hudson, de même que tous les voyages qu'on a faits depuis ce temps dans la baie de ce nom; Ellis en donne la relation, & on aura occasion d'en parler ailleurs.

Depuis le fort Nelson, autrefois Bourbon, on a commencé à se procurer des connoissances de l'intérieur du pays. M. Jérémie, homme actif & intelligent, a su profiter du long séjour qu'il y a fait en qualité de gouverneur, pour prendre des informations exactes qu'il a communiquées au public. Il a suivi les relations des sauvages, qui à la vérité n'ont pas de théorie, mais qui ont des connoissances pratiques, qui ont vu & entendu ce qui vaut beaucoup mieux.

Ce que M. Jérémie nous apprend, par la bouche des sauvages, des nations les plus reculées au nord, regarde les Platecotés des chiens qui viennent du nord, un peu nord-ouest, de trois à quatre cents lieues loin, toujours par terre, & ne connoissent dans leurs environs ni mer ni rivieres.

L'existence du lac des Assinipoels, aujourd'hui Michinipi ou grand Bassin, ne paroît constatée, *voyez* ASSINIPOELS.

Il y a, disent les sauvages, des pygmées & des esprits qui habitent les parties les plus occidentales & septentrionales de l'*Amérique*. Ce sont ceux qui habitent au nord-ouest de la baie d'Hudson, & les alliés des Sioux, qui en parlent. Plusieurs auteurs rapportent qu'on a vu des hommes de très-petite stature amenés prisonniers de ces contrées, &

Digitized by Google

quels n'étoient étonnés ni des vaisseaux, ni de plusieurs meubles & ustensiles des Européens, disant qu'ils en avoient vu chez une nation voisine de leur pays. Il faut observer que ces gens venoient d'une contrée à peu près la même que celle que les habitans de la baie d'Hudson disent être éloignée deux de plusieurs mois de chemin. Si ceux qui les ont amenés sont, comme il y a toute apparence, les sauvages nommés *Plats-cotés des obliats*, qui, selon M. Jérémie, viennent quelquefois de 400 lieues loin vers le nord-ouest, on peut les placer entre le 65 & le 70e degré de latitude: alors on ne sera pas surpris si à la même latitude devers l'ouest, un peu ouest-sud-ouest, il y a des nations de petite taille, comme les Samojedes, les Lapponi, &c. Voilà les pygmées. Les écrivains de l'antiquité étoient imbus de cette idée, que vers le pôle il y en avoit des nations entières.

Si les prétendus Patagons de huit piés sont nommés *géans*, on peut bien nommer *pygmées* ces petits hommes du nord, de quatre piés. Myrinus les nomme *Pygmæos bicubitales*.

Pour les esprits, il ne faut pas prendre cette expression à la lettre. On voit, par la relation du P. Hennepin & de plusieurs autres, que les sauvages donnent ce nom, & avec beaucoup de jugement, aux Européens, parce qu'en toutes choses ils manifestent plus d'esprit que les sauvages, qui n'ont voulu indiquer par-là qu'une nation civilisée & ingénieuse qui cultive les arts; ce qui s'accorde merveilleusement avec la relation de ceux qui parlent des hommes barbus, dans le même éloignement, comme d'une nation civilisée.

Plus loin vers l'ouest, à cette latitude, on ne sait rien de ces pays, pas même par les sauvages, sinon que cette étendue est immense; qu'ils parlent les uns de cent jours, de trois, quatre à cinq mois de chemin, d'autres de mille lieues, ce qui fait à peu près la même distance; que ces pays sont fort peuplés de nombre de nations toujours en guerre ensemble, ce qui a rendu inutiles tous les efforts de M. Jérémie pour s'en procurer une connoissance plus exacte. On voit pourtant qu'il n'y a rien négligé; & tout que ces sauvages, les seuls qui en peuvent avoir une connoissance quelconque, & qui n'ont aucun intérêt d'en imposer aux Européens, nous fournissent des idées fort probables, qui ne contredisent pas d'autres relations dont on manque absolument, le bon sens veut qu'on les adopte, jusqu'à ce qu'on puisse leur opposer d'autres relations authentiques.

Si nous descendons vers le sud, à la latitude du lac supérieur du Huron, du Michigan, de l'Ontario, de l'Errié, vers la partie supérieure du Missisipi, & la demeure des Sioux de l'est, ou Issats; nous trouverons une grande étendue de pays, jusqu'à la longitude d'environ 250 degrés que je suppose à peu près celle du Michinipi, où des montagnes qui empêchent que ce lac ne soit connu. Cette étendue est en général si bien constatée, qu'on peut la regarder comme avérée. Les découvertes de M. Jérémie, depuis la baie d'Hudson, celles des officiers François, rapportées par M. de Buache, adoptées par les Anglois, & qui peuvent être conciliées avec la description, quoique grossiere, du sauvage Ouagach, concourent à les faire recevoir comme telles.

Vers l'ouest, au contraire, nous avons quelque chose de plus que des relations vagues. La principale particularité est celle que le pere Hennepin rapporte des alliés des Issats, qui avoient fait plus de 500 lieues en quatre lunes; cela nous donne déja une belle étendue de pays dont l'existence devient indubitable; ajoutons ce que ces mêmes sauvages lui dirent, savoir: que les nations qui habitent plus à l'ouest, ont un pays de prairies & de campagnes immenses, coupées de rivieres qui viennent du nord; qu'ils n'ont passé aucun grand lac, &c. que les Assinipoels demeurent à six ou sept journées de chez eux, ou des Issats, &c. Tout ceci ne s'accorde-t-il pas avec les *plusieurs mois*, les *mille lieues* à faire du côté de l'ouest; environ d'autant qu'une riviere court à l'ouest, &c. Après cela on ne devroit plus douter que l'*Amérique* ne s'étende bien plus loin que les nouvelles cartes ne le marquent. Supposons ces Sioux au 280e degré de longitude, ce que prouve le Técamionen, depuis lequel on peut faire 100 lieues

Digitized by Google

par eau (y compris, suivant le raisonnement très-fondé de M. Buache, des portages, sur-tout aux dites montagnes vers le Michinipi, où de l'autre coté, suivant toute apparence, ce fleuve de l'ouest doit commencer); combien de degrés cela fera-t-il? il faut calculer par conjecture. Ce lac est au-delà du 60e degré de latitude, jusqu'au 68 ou 69e; le principal portage ne peut être placé qu'au 59 ou 60e; cette riviere doit se jeter apparemment dans la mer au détroit d'Anian; je nommerai constamment ainsi celui qui sépare l'Asie de l'*Amérique*, n'en ayant pas encore de nouveau; nous n'en connoissons pas d'autres jusqu'à présent, que celui qui se trouve vis-à-vis des Tschrtith, à 65 degrés; à prendre le milieu, ce sera tout au plus 60 paralleles, où dix lieues par degrés feront 100 degrés; & nous nous trouverons aux environs de 180 degrés, conformément à mon système.

Si on vouloit supposer que cette riviere se jettât dans la mer du nord, cette circonstance seroit encore plus favorable à mon système; celle-ci étant généralement placée, comme celle qui coule au nord de l'Asie, à 70 degrés, elle seroit plus proche que le détroit, on, ce qui est le même, celui-ci plus éloigné. Il y a plus; on parle d'un voyage de long cours jusqu'à un lac, où des hommes barbus viennent ramasser de l'or. Quel pays se trouve au-delà? D'où viennent ces hommes barbus? De quelque maniere que l'on réponde, on sera obligé d'avouer que cette partie de l'*Amérique* ne sauroit avoir si peu d'étendue qu'on la représente dans les nouvelles cartes, & le reste de nos relations quadre exactement avec ce que nous venons de dire.

Continuons de descendre peu à peu; le saut Saint-Antoine est à peu près au même degré; les colonies Angloises, à l'est du Missisipi, & leurs voisins les sauvages, n'ont pas besoin qu'on en parle; tout ceci est hors de doute; il n'en est pas de même des nations à l'ouest, & que le baron de la Hontan nous fait connoître.

Il vint avec ses compagnons du lac Michigan, de la baie des Puants: après un petit voyage par terre il se trouva chez les Onatouaks, alliés des Eokoros; de-là il descendit la riviere Onisconsing jusqu'alors inconnue; monta pendant huit jours le Missisipi, & entra le 23e octobre 1688, dans la riviere Longue ou Morte; parvint chez les Eokoros; ensuite chez les Essanapés, enfin chez les Gnacsitares, où il rencontra quelques Moozemleks, qui lui donnerent connoissance des Tahuglanks & de leur pays avec beaucoup de détail. Il remarque que depuis les Eokoros, chaque nation se montra plus douce, plus civilisée, & les Moozemleks, qui ne le sont pourtant pas autant que les Tahuglanks, lui parurent d'abord des Européens. La riviere Longue coule toujours sous les 46e degré, & jusqu'au lac des Gnacsitares; entr'eux & les Moozemleks, il y a une chaine de montagnes, de laquelle, de l'autre coté plus au nord-ouest, sort la source d'une riviere qui court vers l'ouest & se jette dans le lac des Tahuglanks, qui a 300 lieues de tour sur 30 de large; des bâtimens de 200 piés de long voguent sur ce lac; vers la sortie de la riviere il y a des villes, des pays, des peuples, une nation entiérement civilisée, nombreuse comme les feuilles des arbres, ainsi que s'expriment ces peuples; d'autres nations également nombreuses, sont à leur ouest; & pourtant nous voyons que les peuples vis-à-vis des Tschistchkz ne sont qu'un peu moins barbares que ceux-ci, & seulement autant qu'il faut pour faire connoître qu'ils ont, dans un certain éloignement, des voisins qui le sont encore moins, entr'eux & les Tahuglanks, & cela seulement à des degrés différens, & éloignés, depuis le 65 au 45e degré, toujours vers le sud-ouest.

Nous allons voir à présent où les distances données par la Hontan nous conduisent. M. D. L. G. D. C. trouve que la Hontan a employé 57 jours pour remonter la riviere Longue, jusqu'aux Gnacsitares, & 35 jours pour redescendre. En compensant un nombre avec l'autre, nous aurons 46 jours, qui à dix lieues, font 460 lieues. Conservons seulement la distance donnée sur la carte qui est de 400 lieues jusques aux bornes des Gnacsitares contre les Moozemleks, de-là jusqu'au lac des Tahuglanks, il y a 150 lieues. Ce lac de 300 lieues de tour, sur 30 de large, devroit donner cent

Digitized by Google

cent lieues de long, n'en comptoient que 90 ; voilà déja 630 lieues. Nous avons dit qu'au 46e degré on ne devroit compter qu'environ 14 lieues par degré. Si nous comptions les vingt en entier, nous aurions trente-& un degrés & demi, lesquels étant déduits des 286, qui est la plus forte longitude qu'on donne dans une carte, laisseroit un reste de 254 degrés & demi.

Remarquons encore d'autres faits importans. Les Tahuglanks font la guerre à d'autres peuples, qui ne leur cedent ni en puissance ni en forces ; & quoique leur nombre soit comparé aux feuilles des arbres, ils trouvent cependant des peuples plus à l'ouest, qui ne sont pas moins nombreux. Il faut donc que le continent s'étende encore bien loin. On doit aussi observer que la Hontan ne dit point que la riviere ait communication avec la mer depuis ce grand lac : mais on doit croire qu'elle y passe, & va toujours à l'ouest ; elle répondroit alors assez pour la latitude à celle que M. Muller place à 45 degrés, mais à 246 ou 249 de longitude ; & qu'il fait sortir du lac Onipigon entre le 47e degré & demi, & le 50e de latitude. Ce lac sauroit d'autant moins être celui des Tahuglanks, que celui-ci est à l'est, & celui-ci à l'ouest de la chaîne des montagnes, sans compter que sur le premier il y a de fort Maurepas, & que les environs devroient être connus des François. Il se peut qu'on ait voulu concilier ces contradictions, puisqu'on varie si fort dans les longitudes & les latitudes. La carte tracée par Onagach donnant toute liberté de le faire ; cependant cette conciliation est impossible, si le lac des Tahuglanks est à environ 45 degrés de latitude, & au sud du fleuve de Mississipi, & qu'au contraire tous ces lacs soient de son nord. Quant à la longitude, il n'y a pas la moindre conciliation à espérer, dès que le dernier de ces lacs, l'Onipigon, doit se trouver à 275 degrés, au lieu que celui des Tahuglanks ne sauroit être qu'au 245 à 250, en donnant plus qu'on ne sauroit accorder.

Que fera-ce, si on réduit ces 630 lieues en degrés de quatorze lieues, comme elles doivent l'être incontestablement à cette latitude ? Elles feront 45 degrés ; & le bout occidental du lac des Tahuglanks viendra au 241e degré de longitude, vers l'entrée du Fuca ; & les nations plus éloignées seront dans la plaine mer, qu'on suppose à son ouest & sud-ouest. Mais si on peut s'en tenir aux anciennes cartes, cette extrémité occidentale du lac des Tahuglanks se trouvera vers le royaume de Tolm, ou dans le pays de Téguajo, si fort avancé vers l'est dans les nouvelles cartes ; les douze degrés de distance entre le nouveau Mexique & les Gnacitares y conduisent & feroient les quatre-vingts taloux, & encore plus : les 80 lieues qu'il y a entre ceux-ci & les sauvages voisins des Espagnols, indiquées par les Moozemleks.

Je sais que plusieurs sont depuis longtemps prévenus contre la véracité de la Hontan. Le pere Charlevoix n'en porte pas un jugement favorable ; il dit pourtant, à la fin de son *Hist. de la nouvelle France*, qu'il étoit homme de condition, soldat, puis officier, en ajoutant que dans sa relation le vrai est mêlé avec le faux ; que le voyage de la riviere Longue est une pure fiction ; aussi fabuleuse que l'isle de Barataria ; " mais que cependant en France & ailleurs, le plus grand nombre a regardé ces mémoires comme le fruit des voyages d'un homme qui écrivoit mal, quoiqu'assez légerement ; & qui n'avoit point de religion ; mais qui racontoit assez sincérement ce qu'il avoit vu. "

Je crois que ce grand nombre a raisonné bien, & M. D. L. G. D. C. encore mieux, & d'une maniere qui m'a charmé, puisqu'on y voit tout le bon sens possible. Il rapporte qu'après avoir traversé le lac Michigan & la baie des Puans, après un court trajet par terre, la Hontan descendit par la riviere Onisconsini dans le Mississipi, & que cette route étoit alors encore inconnue ; qu'il remonta le Mississipi en huit jours jusqu'à la riviere longue, qui vient de l'ouest, & débouche sur la rive occidentale qu'il place au 47e degré de latitude.

Il entra dans la riviere Longue le 23 octobre 1688, & la remonta jusqu'au 150e de décembre, & mit environ 35 jours à la descendre jusqu'au Mississipi. Il donne une carte de la partie de la riviere qu'il parcourt, disant qu'il l'avoit levée lui-même, & une autre dont l'original fut tracé sur des peaux par des sauvages, &

l'on y voit une riviere qui coule à l'oueſt, peu éloignée des ſources de la riviere Longue. Il entre dans le détail des peuples qui habitent à l'embouchure de cette ſeconde riviere, aſſurant qu'il tient ces connoiſſances des ſauvages, les Tahuglanks, ſitués aux environs du grand lac où ſe jette cette riviere de l'oueſt, &c.

Toutes les parties de ſa relation paroiſſent naturelles : elles ſe ſoutiennent réciproquement, & il ſemble aſſez difficile de ſe perſuader qu'elles ne ſont que le fruit de l'imagination de l'auteur. Lorſqu'elle fut publiée, perſonne ne la révoqua en doute : ce n'eſt que lorſqu'on a négligé ces découvertes, qu'on a commencé à en douter, qu'on l'a rejetée & qu'on la traitée de chimere ſans en produire aucune preuve.

M. Delisle, dans ſa carte du Canada, avoit mis la riviere Longue, & l'a ſupprimée dans celle du Miſſiſſipi, ſans en dire la raiſon. Le pere Chaſlevoix regarde la découverte du baron de la Hontan comme auſſi fabuleuſe que l'iſle de Barataria ; mais c'eſt ſans preuve ; & il en faudroit pourtant produire, avant de ſe déterminer à traiter avec tant de mépris la relation d'un voyageur auſſi célebre, gentilhomme, officier, qui n'auroit pu eſpérer des récompenſes par des ſuppoſitions ſi groſſieres, qui l'auroient deshonoré.

Il étoit accompagné de pluſieurs François qui étoient vivans lorſque ſa relation fut publiée, & qui l'auroient démenti ; ils ne l'ont pas fait : ceux qui ont pris à tâche de le décrier, n'en ont pu citer aucun. Ayant eu le malheur de déplaire au miniſtre, ſa diſgrace aura pu influer ſur ſon ouvrage, de même que ſes ſentimens trop libres & peu religieux.

Le pere Hennepin place une riviere à ſept ou huit lieues au ſud du ſaut Saint-Antoine, qui vient de l'oueſt ; ce ne peut être que la riviere Longue. Elle doit être conſidérable, puiſqu'il la cite, vu qu'il ne fait pas mention de cinq ou ſix autres, que MM. Delisle, Ballin & Danville placent ſur le même coté. Une de ces rivieres, nommée par les géographes *riviere cachée*, eſt à peu près ſous la même latitude que l'embouchure de la riviere Longue par la Hontan.

Benavides parle des Apaches-Vaqueros à l'eſt du nouveau Mexique ; il compte de-là 112 lieues vers l'eſt juſqu'aux Xumanes, Japios, Xabataos ; à l'eſt de ceux-ci, il met les Aixais, & la province de Quivira dont il nomme les habitans Aixaraos, qui reſſemblent aſſez aux Eokoros de la Hontan, & la diſtance y convient auſſi.

Lors de la découverte du nouveau Mexique, par Antoine d'Eſpejo, les ſauvages lui firent comprendre qu'à quinze journées de chemin il y avoit un grand lac, environné de bourgades, dont les habitans ſe ſervoient d'habits, abondoient en vivres, demeuroient dans de grandes maiſons, &c.

Les Eſpagnols de la province de Cibola, & les habitans de Zaguto, à 20 lieues de Cibola vers l'oueſt, confirmerent la même choſe.

Tout ceci s'accorde avec le lac & avec la nation des Tahuglanks. Les Eſpagnols placent au nord au-delà des montagnes du nouveau Mexique, un grand pays, Tegnajo, d'où ils prétendent que ſortit le premier Montezuma, lorſqu'il entreprit la conquête du Mexique.

Il eſt ſûr que le Miſſouri prend ſa ſource dans cette longue chaîne de montagnes qui ſépare le nouveau Mexique d'avec la Louiſiane, & que les rivieres qui y prennent leur ſource, coulent chacune du coté d'où elles ſortent de terre, vers l'oueſt ou vers l'eſt.

La route par le pays des Sioux, eſt d'environ trois degrés plus au nord que celle de la Hontan. Les indications qu'il reçut d'une riviere à l'oueſt, s'accordent aſſez avec celles du ſauvage Oshagac, ſuivies par M. Danville. La différence eſt de deux à trois degrés de latitude : mais il pouvoit facilement s'y tromper, puiſqu'il ne l'a copiée que ſur les peaux tracées par les ſauvages.

Ces faits & ces raiſonnemens du défenſeur du baron de la Hontan, devroient ſans doute déjà ſuffire pour ne pas mettre au rang des fables ſa relation : tâchons cependant d'en faire encore mieux ſentir la force par quelques réflexions.

On n'a que deux objections à faire contre ſon authenticité ; l'une que les circonſtances de ſa relation ne ſont pas confirmées par d'autres ; l'autre que c'étoit un libertin, un homme ſans religion, auquel on ne peut ajouter foi.

Digitized by Google

Mais, je le demande, sont-celà des raisons capables de faire la moindre impression sur un homme impartial & non prévenu ? Je sais que c'est-là le fort même de toutes les anciennes découvertes & la raison pourquoi on rejette les anciennes relations espagnoles. Quoi de plus ridicule ? Celles-ci, par exemple, étoient tenues pour indubitables par tout le monde : on étoit convaincu que plusieurs centaines de personnes, de toute qualité, en avoient été les témoins oculaires. Les faits étoient donc vrais alors ; mais parce que depuis cent cinquante ans & plus personne n'a voulu se transporter dans ces mêmes pays, on trouve que ce qui étoit vrai alors ne l'est plus aujourd'hui ; de même que pour les isles de Salomon, plusieurs terres australes, &c. Il en est de même dans le cas présent, parce que depuis la Hontan & ses compagnons, personne n'a voulu se hazarder si loin, tout ce qu'il dit est controuvé ; & ce qu'il y a de plus étonnant est, que les découvertes de Fonte & de Fuca, qui ne roulent que sur des possibilités impossibles, sont reçues avec avidité.

Il y a plus encore, l'auteur dédie la carte du Canada & cet ouvrage au roi de Danemarck, dans le temps que tous ceux qui l'avoient accompagné étoient encore vivans. Quelle hardiesse ! quelle impudence de vouloir en imposer à un grand roi, à un souverain puissant, duquel il espéroit peut-être alors sa fortune, ou récompense de ses travaux & de ses découvertes !

Ceci peut-il entrer dans l'idée de qui que ce soit ? Nous voyons d'ailleurs, par l'extrait du mercure que nous avons donné, que la route que la Hontan a tenue pour descendre au Mississipi, étoit inconnue avant lui, qu'elle ne l'est plus aujourd'hui, qu'on la trouve telle qu'il l'a décrite, & qu'il n'a pu la savoir d'un autre, puisqu'elle étoit inconnue. Si donc on a trouvé conformes à la vérité les articles qu'on a pu reconnoître depuis, n'est-il pas injuste de rejetter ce qu'on n'a pas vu, seulement parce qu'on ne l'a pas vu ? Ne faudra-t-il donc croire de tous les faits, de toutes les relations, que ce qu'on a vu soi-même ?

Il est certain qu'on a encore découvert une riviere à la même latitude, où il place l'embouchure de la riviere Longue. Je sais qu'on a trouvé à propos de lui donner d'autres noms ; celui de *S. Pierre* ou celui de *riviere cachée* : cent autres personnes pourroient lui donner autant de noms ; mais si pour cette raison on en veut faire autant de différentes rivieres, ne multipliera-t-on pas les êtres, & ne mettra-t-on pas une confusion énorme dans la géographie, où il y en a déja assez ?

La Hontan représente une chaîne de montagnes, qui descend du nord au sud, qui fait les limites entre les Moozemleks & les Gnacsitares, qui a six lieues de large, est difficile à passer, & fait de longs détours.

M. Buache, par sa science physique, donne la même chaîne, à la vérité beaucoup plus à l'est, pour l'amour de son système sur la mer de l'ouest, & sur le peu de largeur de la Californie ; mais enfin, c'est la même chaîne. La Hontan n'étoit pas homme d'étude, ni physicien ; comment donc imaginer cette chaîne qui existe, si les Moozemleks ne lui en avoient réellement donné la connoissance ?

La remarque de D. L. G. D. C. est importante sur la conformité de cette relation avec celle des Espagnols de tout temps. Rien, à mon avis, ne fait une preuve aussi forte en faveur de l'authenticité d'une relation, que sa conformité avec les découvertes des premiers temps.

Je n'ignore pas que la Hontan n'est pas toujours exact dans les latitudes ; ceci mérite quelque attention.

M. le Page donne une distance de 390 lieues du Missouri au saut St. Antoine, qu'on ne compte que 8 à 10 lieues au-dessus de la riviere Longue, & pourtant un peu au-delà du 45e degré ; ainsi seulement 5 degrés pour les 300 lieues ; ce qui est une erreur manifeste, à moins qu'il n'en compte autant pour remonter ce fleuve rapide.

M. Bellin, dans sa carte de la partie occidentale du Canada, place l'Onisconsine à un peu plus de 43 degrés, & la riviere Saint-Pierre à 45. On peut compter environ 36 à 38 lieues ; & la Hontan dit qu'il a employé huit jours à faire ce voyage ; ce qui est très-possible en montant un fleuve aussi grand & aussi rapide.

M. Danville, dans la premiere de ses

Digitized by Google

cinq cartes ; qui enſemble repréſentent toute l'*Amérique*, place la riviere de St. Pierre à un peu plus de 44 degrés, & l'Oniſconſine à 43. Celle-là doit ſortir, d'après toutes ces cartes, du lac des Tintons, dont nous parlerons ci-après.

Sans nous arrêter plus long-temps ſur ce ſujet, nous concluons que cette découverte de la Hontan, n'ayant jamais été contredite par d'autres relations, qu'au contraire, le peu qu'on a découvert depuis s'y étant toujours trouvé aſſez conforme, on doit la regarder comme authentique, auſſi long-temps que des faits certains, qui atteſtent le contraire, ne la détruiſent pas.

Venons à la ſeconde objection, ſur laquelle je n'ai rien à dire, ſinon que ſi on ne doit ajouter aucune foi pour des faits & des voyages, qu'à des gens de bonnes mœurs & à de bons chrétiens, il en faudroit rejeter beaucoup, & ſouvent donner dans des erreurs, puiſque quelquefois de très-honnêtes gens, par crédulité ou par défaut de génie, rapportent des faits erronés. On a toujours diſtingué entre les faits hiſtoriques, où l'auteur n'a aucun intérêt, & ceux de la religion.

On en doit agir de même ici. Perſonne ne croira que l'Adario du baron de la Hontan ait été un homme en chair & en os ; on voit évidemment que c'eſt lui-même, mais la relation du voyage ne doit pas être moins authentique, n'étant point de même nature que ſes dialogues.

Je dois encore faire remarquer que les relations que M. Buache adopte entiérement, parlent du lac du Brochet dans la chaîne des montagnes, marqué par lui comme par la Hontan ; ce lac fait une partie des plus nouvelles découvertes des officiers françois & autres ; il ſe trouve, ſelon les unes, à environ 48d. La carte angloiſe de Jefferi de 1761, le place au-delà du 45e vers l'oueſt ; tous placent de ce coté la fameuſe riviere de l'oueſt ; je la ſuppoſe être celle ci-deſſus qui prend ſa ſource dans ladite chaîne au N. O. des Gnacitares, & au N. E. du lac des Tabuglanks, dans lequel elle ſe jette ; je doute qu'on puiſſe produire quelque choſe de ſi concordant : au moins ceux qui la repréſentent comme ſortant du lac Oninipigon, n'ont pas ſongé que cette chaîne lui barreroit le chemin. Auſſi M. Buache même, qui prétend ſe fonder ſur la carte tracée par Ochagac, & la concilier avec celle des officiers françois, fait tomber les rivieres Pokcayac, aux Biches, de l'Eau trouble, de St. Charles ou d'Aſſiniboils, &c. de tous côtés dans les lacs Bourbon ou Fer, aux Biches, formant enſemble celui d'Oninipigon, & celui-ci ſe joignant avec le lac aux Biches, ſans qu'aucune riviere en ſorte & ſe jette vers l'oueſt. Sur tous ces lacs il place les forts Bourbon, Dauphin, la Reine, St. Charles & Maurepas ; ſi ceux-ci exiſtent, il faut bien que les François en aient connoiſſance. Il place le lac du Brochet auſſi dans ces montagnes, un peu au-delà de 45 degrés. Il donne une trace légere d'une riviere de l'oueſt, mais qu'il conduit à deux pas de là, pour ainſi dire, dans la mer de l'oueſt. La Hontan aſſure, ſur le rapport des Mooſemleks, que nombre de rivieres qui forment la riviere Longue, prennent auſſi leur ſource dans ces montagnes ; & le phyſique de tout cela concourt à en aſſurer la vérité. Il faut obſerver que dans ces traces d'Ochagac, la riviere de l'oueſt eſt repréſentée comme groſſe, ſortant immédiatement de l'Oninipigon, préciſément où M. Buache repréſente la riviere Pokcayac, comme s'y jetant. Comment concilier cela ? Avançons de cinq degrés plus au ſud ; & examinons cet eſpace entre le 45e & le 40e, qui nous préſentera des choſes importantes : je ne parle point de ce qui ſe voit à l'eſt du Miſſiſipi ; nous y trouverons même juſqu'au 25e degré des pays qui ne ſont inconnus qu'à des ignorans, tels que les auteurs d'une gazette de 1770, qui aſſuroient que les colonies angloiſes, établies dans cet eſpace, vouloient s'emparer de tout le pays ſous les mêmes paralleles vers l'oueſt, juſqu'à la mer du ſud, ſuivant la conceſſion à eux accordée par leur roi Charles, &c. par une riviere qui des monts Apalaches y conduiſoit, ſans ſonger ni aux peuples innombrables, ni à la quantité de rivieres, pas même au Miſſiſipi, qui en barrent le chemin.

Vers l'oueſt, ſur les bords du Moingona, du Miſſouri & autres rivieres, ſe trouvent ſeulement juſqu'à l'eſt & le nord du nouveau Mexique, les Miſſouris, Canſes, Panis blancs, Acanſas, Aio-

Digitized by Google

nez, & sur-tout les Padoucas, qui s'étendent fort au loin. M. Buache même l'assure & en donne le détail. Ce géographe, & plusieurs autres, rapportent unanimement, que les sauvages assurent que le Missouri a depuis sa source 800 lieues de cours, & qu'en remontant, depuis son milieu, 7 ou 8 jours vers le nord, on rencontre une autre riviere qui a autant de lieues de cours vers l'ouest. Ce qui nous éclairera, lorsque nous suivrons la relation que M. le Page du Praz donne dans son histoire de la Louisiane, du voyage du sauvage Yason-Moncacht-Apé, dont nous allons parler.

Pour donner donc une idée de la largeur de la partie septentrionale de l'*Amérique*, calculons un peu la route.

Le point de son départ doit être pris au nord du confluent du Missouri avec le Mississipi. M. le Page dans sa carte, qu'on doit préférer à toutes les autres à l'égard de ces contrées, place ce point à 284 degrés 15 minutes de longitude & 40 de latitude. Il ne faut pas oublier de prévenir le lecteur, qu'il désaprouve en divers endroits de son voyage la maniere dont les autres cartes représentent le cours de cette riviere.

En effet, on la fait venir du nord-ouest, & quelques-unes lui donnent des sinuosités infinies.

Pour lui, ce n'est qu'au 282e degré qu'il la fait descendre du nord-est au sud; tout le reste de son cours est droit de l'ouest à l'est, de même que celui de la riviere de Canfez qui s'y jette. Qui pouvoit mieux le savoir que lui qui a parcouru le pays dans le temps que les François avoient sur le Missouri le fort Orléans? qui s'en est informé des naturels du pays, dans la relation étoit conforme à une carte espagnole dressée avec soin, pour servir de guide à un corps qui y avoit été envoyé, & lorsque les Espagnols en devoient être mieux instruits que tous autres.

Le cours du Missouri y est donc marqué généralement entre le 41 & le 42e degré de latitude: (*a*) il passa chez les Canfez qui sont entre le 40 & le 41e degré, qui lui conseillerent de marcher une lune & alors droit au nord; & qu'après quelques jours de marche il trouveroit une autre riviere, qui court du levant au couchant. Il marcha donc pendant une lune, toujours en remontant le Missouri; il vit des montagnes & craignit de les passer, de peur de se blesser les piés (*b*). Enfin, il rencontra des chasseurs qui lui firent remonter le Missouri encore pendant neuf petites journées, & marcher ensuite cinq jours droit au nord, au bout desquels il trouva une riviere d'une eau belle & claire, que les naturels nommoient *la belle riviere*. Arrêtons-nous ici pour commencer notre calcul: deux grands villages des Canfez sont marqués sur la carte de M. le Page, l'un à 280, & l'autre à 282 degrés. Accordons le point du départ depuis le dernier. Moncacht-Apé marcha pendant une lune, ou 30 jours. L'auteur en fait un calcul très-modéré, disant que notre Anacharsis américain l'avoit assuré qu'il marchoit plus vîte qu'un homme rouge ne marche ordinairement; d'où il conclut que celui-ci ne faisant qu'environ 6 lieues par jour, lorsqu'il est chargé de 200 livres au moins, Moncacht Apé, qui n'en portoit pas plus de 100, quelquefois pas plus de 60, devoit souvent faire jusqu'à 8 ou 10 lieues. Il a raison; car le P. Charlevoix assure que les Aouïes, à 43 degrés 30 minutes, font 25 à 30 lieues par jour (*c*) lorsqu'ils n'ont pas leur famille avec eux: cependant il se rabat à 7 lieues par jour, qui font donc 210, depuis les Canlez, qui se trouvent, dis-je, au 282e degrés; ces 210, à 14 lieues & demi par degré, font 14 degrés & demi, jusqu'au lieu où il rencontra les chasseurs qui se trouverent donc à 267 degrés & demi; on voit bien que c'est compter trop peu.

Les sauvages disent unanimement que

(*a*) Le Page du Praz. *Relation de la Louisiane*, *t. III*, *p.* 89 *& suiv.*

(*b*) Il paroit par-là qu'il a avancé plus loin qu'au milieu du cours du Missouri, avant de passer la belle riviere.

(*c*) Ceci ne paroitra pas exagéré, lorsqu'on voudra considérer que les soldats romains, chargés du poids de 60 livres, faisoient 6 à 7 lieues de chemin en 5 heures de temps, eux qui n'étoient pas accoutumés, comme les sauvages, dès leur jeunesse, dès leur enfance même, à vivre uniquement de la chasse, & à faire des centaines de lieues pour l'avoir abondante.

Digitized by Google

le cours du Miſſouri eſt de 800 lieues ; & qu'au milieu, ainſi à 400 lieues, on voyage vers le nord pour trouver la riviere de l'oueſt. Ici il n'a avancé vers l'oueſt que neuf petites journées, avant que de tourner au nord : ne comptons que 3 degrés & demi, & cela nous conduira ſeulement au 264e degré, & ne fera, depuis la jonction du Miſſouri au Miſſiſipi, que 20 degrés 15 minutes, & à 14 lieues & demie par degré, qu'environ 293 lieues, au lieu de 400. Ainſi on voit qu'on accorde beaucoup. (a)

Je ne compte pas le peu de chemin que fit Moncacht-Apé ſur la belle riviere, pour arriver chez la nation des Loutres. De-là, il deſcendit pendant 18 jours la même riviere avec les Loutres, & arriva chez une autre nation. Il dit que cette riviere eſt très-groſſe & rapide. On pourroit donc donner 20 lieues par jour, pour le moins : contentons-nous de 15 ; cela fera 270 lieues, ou environ 20 degrés ; nous nous trouverons alors au 250e degrés.

Il vint en aſſez peu de temps chez une petite nation, & enſuite acheva de deſcendre la riviere, ſans arrêter plus d'un jour chez chaque nation ; mais il ne dit point combien de temps il a mis à faire ce trajet. La derniere des nations où il s'arrêta, ſe trouve ſeulement à une journée de la grande eau, ou d'une mer. On peut bien mettre 20 degrés & plus pour ce dernier voyage. Alors on trouvera notre voyageur au 230e degré. Il ſe joignit à des hommes qui habitoient plus avant ſur cette côte vers le couchant, & ils ſuivirent à-peu-près la côte entre le couchant & le nord. Etant arrivé chez la nation de ſes camarades, il y trouva les jours beaucoup plus longs que chez lui, & les nuits très-courtes. Les vieillards le diſſuaderent de paſſer outre, diſant que la côte s'étendoit encore beaucoup entre le froid & le couchant, qu'elle tournoit enſuite tout à coup au couchant, &c.

Si on ajoute donc ce nouveau voyage, & les côtes qui s'étendent encore beaucoup, on verra que cela approchera des 200 degrés de longitude, où des 190, où je place le commencement de l'*Amérique*, d'après les anciennes cartes eſpagnoles. M. le Page du Praz fait un autre calcul, qui pouſſe cette diſtance plus loin que moi ; & on ne ſauroit pourtant ſe plaindre qu'il exagere dans ſon calcul.

Il part d'après le principe que voici : Moncacht-Apé a été abſent cinq ans. Il dit que pendant ce temps il a marché, en réduiſant le tout en journées de terre, 36 lunes, dont il falloit, dit l'auteur, rabattre la moitié pour ſon retour. A ſept lieues par jour ſeulement, cela feroit 3780 lieues : & en rabat encore la moitié pour les détours ; ce ſera, ce me ſemble, bien aſſez, reſtent 1890 lieues. Quand même on compteroit les 20 lieues par degré, elles en feront 94 & demi, & alors il aura été au 194e degré. De quelque maniere que l'on compte, on verra que le continent ne peut s'étendre moins que je ne le marque.

Les circonſtances devroient mettre hors de doute la vérité de cette relation : les voici.

M. le Page du Praz, dans ſon hiſtoire de la Louiſiane, rapportant la relation du voyage de Moncacht-Apé, dit « qu'un homme, Yaſon de nation qu'il a viſité, lui avoit aſſuré qu'étant jeune, il avoit connu un homme très-vieux qui avoit vu cette terre, avant que la grande eau l'eût mangée, qui alloit bien loin, & que dans le temps que la grande eau étoit baſſe, il paroiſſoit dans l'eau des rochers à la place où étoit cette terre. »

Si quelqu'un révoquoit en doute cette relation, je ne ſaurois la certifier ; cependant deux réflexions me la font regarder comme n'étant point de l'invention de M. le Page.

1°. M. Dumont, qui a donné une autre *relation* de la Louiſiane, dans laquelle lui, ou du moins ſon éditeur, eſt ſouvent d'un

(a). J'avoue pourtant qu'on ne doit pas toujours inſiſter également ſur les meſures itinéraires des ſauvages ; je veux croire que depuis l'embouchure du Miſſouri juſqu'à l'endroit où l'on paſſe vers la belle riviere, il peut y avoir, y compris les détours, 400 lieues, mais qu'il y en a moins de-là juſqu'à ſa ſource, que les ſauvages doivent mieux connoître. J'en dis de même du Miſſiſipi, & il peut y avoir depuis la mer 800 lieues juſqu'au ſaut Saint-Antoine ; mais beaucoup moins de là juſqu'à ſa ſource, que les Sioux n'ont peut-être jamais reconnue par eux-mêmes ; auſſi pour accorder plus qu'on ne peut demander, je fixe le paſſage de Moncacht-Apé ſeulement au 270e degré.

Digitized by Google

avec contraire à celui de M. le Page ; bien loin de contredire ce voyage de Moncacht-Apé, en a donné un extrait dans son ouvrage. Or M. Dumont a, dit-on, demeuré 22 ans dans ce pays ; il n'auroit donc pas manqué de reprendre M. le Page, si celui-ci n'avoit conté qu'une fable.

2°. J'observe en second lieu que, si elle a été fabriquée par un Européen, il faut avouer qu'il s'est surpassé soi-même. On ne sauroit imiter mieux la simplicité du récit d'un homme rouge, une narration aussi conforme à son génie, & des circonstances mieux adaptées à la narration ; circonstances peu convenables pour un récit d'Européen, & qui le sont parfaitement à un de ces hommes sensés, que nous nommons *sauvages*. Enfin, tout semble convaincre un lecteur non prévenu que c'est Moncacht-Apé lui-même qui en est l'auteur, & que M. le Page n'a pas cherché à en imposer au public.

3°. M. le Page assure, que ce sauvage étoit connu chez ces nations sous le nom de *Moncacht-Apé*, qui signifie, *un homme qui tue la peine*, ou la fatigue, parce qu'il étoit infatigable pour les voyages, ceux même de plusieurs années. Les François avoient un poste chez les Nachetz, & cet homme n'en demeuroit qu'à 40 lieues : Si donc ce récit étoit controuvé, il est impossible que personne n'en eût découvert la fausseté. Ce n'est pas que je l'adopte en entier, faute de savoir les longitudes & les latitudes ; aussi c'est uniquement par conjecture que j'ai déterminé sa route sur ma carte. *Voy.* les cartes *géogr. Suppl.*, n°. 2.

Voyez à CALIFORNIE, nos idées sur les pays situés à son ouest, nord & nord-est, la relation de Moncacht-Apé ne doit servir qu'à prouver plus amplement mon assertion sur la largeur immense de l'*Amérique* septentrionale, tout comme celle du P. Charlevoix des deux femmes du Canada rencontrées dans la Tartarie, qui assuroient y avoir été conduites de nation en nation par terre, à l'exception de quelques petits trajets par mer.

On peut voir dans *mes mém. & observ. géograph. & crit. sur la situation des pays septentrionaux de l'Asie & de l'Amérique*, imprimés à Lausanne en 1765, *in*-4°., des faits essentiels qui viennent à l'appui de ce que j'établis ici. La nature de cet ouvrage ne permet pas de nous étendre davantage. Ajoutons quelques idées particulieres sur ce grand nombre de nations peu ou point connues.

On jugera facilement par ce que j'en ai déja dit en passant, que je crois le vaste continent de l'*Amérique* septentrionale habité par des peuples innombrables, parmi lesquels plusieurs sont très-civilisés. Nous connoissons quatre de ces peuples très distincts les uns des autres, & il ne faut pas douter qu'il ne s'y en trouve davantage. Quelques-uns assurent que sur le grand lac des Missassins au Nord du fleuve Saint-Laurent ; & à l'est du fond de la baie d'Hudson, lac qui se trouve sur toutes les cartes ; excepté sur les plus nouvelles ; que, dis-je, aux environs de ce lac & dans les pays voisins, se trouvent aussi des peuples plus civilisés que leurs voisins.

Le baron de la Hontan dit qu'il avoit trouvé les Eokoros sur la partie orientale du Missisipi, & alliés des Outagamis, au coté opposé, moins sauvages que tous les autres qu'il avoit vus, que les Essanapés l'étoient encore moins ; que les Gnacsitares les surpassoient en politesse ; que les Moozemleks regardoient ceux-ci comme barbares, & que ceux-ci paroissoient être surpassés par les Tahuglanks. L'expérience de tous les siecles & de tous les lieux, prouve qu'il en est toujours de même. La barbarie augmente & diminue chez les peuples de distance en distance. Nous voyons que les Esquimaux, les Caraïbes, *&c.* qui sont les plus éloignés vers l'est, sont les plus barbares. On doit donc juger que depuis les Tahuglanks vers les bords de la mer, il y a beaucoup de nations qui le sont plus ou moins ; la relation de Moncacht-Apé le prouve ; & si on veut rejeter son témoignage & celui de la Hontan, on admettra pourtant la relation qu'on a donnée des têtes pelées & des hommes barbus, de même que de ceux qui vendoient déja du temps d'Espejo aux habitans du nord du nouveau Mexique, des marchandises inconnues aux sauvages. Et M. de Bourgmont, dont on ne peut révoquer en doute la relation donnée par M. le Page du Praz, a aussi trouvé les nations plus douces, plus polies, plus ingénieuses, à mesure qu'il s'est avancé vers l'ouest : le P. Charlevoix, qui a parcouru tout le Canada,

Digitized by Google

& s'eſt informé exactement de ce qu'il, n'a pas vu, a été ſi frappé de ce qu'il apprenoit de la maniere policée dont quelques nations vivoient, que ne pouvant pas le concilier avec l'idée qu'on ſe forme de ce qu'on nomme *ſauvages*, il a été perſuadé qu'au nord du nouveau Mexique, il ſe trouvoit des colonies d'Eſpagnols ou d'autres Européens, à nous inconnues; tout ceci ne donne pas peu de poids à la relation de la Hontan, dont il n'étoit pourtant pas partiſan.

Nous ſavons encore que les Chichimecas, ſauvages des plus barbares, étoient les habitans originaires du Mexique; ils ont été chaſſés par les Nayathcas, ſortis du nouveau Mexique, qui étoient moins barbares. Ils faiſoient ſept nations, & vinrent apparemment de l'endroit au nord du nouveau Mexique, où les anciennes cartes placent un lac, & ce qu'ils nomment *ſeptem civitatum patria*, & où les cartes ſuivantes ont placé à-peu-près les Moqui. Six nations vinrent les unes après les autres, la premiere environ l'an 800 de l'ere chrétienne, 320 ans après la ſortie des ſix nations, vinrent les Mexicains. Toutes ont reſté longues années en chemin, & venoient, ſelon quelques-uns, du nord-oueſt du nouveau Mexique. Les Mexicains étant encore plus policés que les ſix premieres nations, devoient donc ſortir d'un peuple qui ne l'étoit pas moins. Il y a toute apparence que la grande fécondité y a ſouvent expulſé des eſſaims de peuples, comme ailleurs. On ſait que ceci eſt arrivé entr'autres chez les peuples ſeptentrionaux de l'Aſie & de l'Europe, avant & après l'ere chrétienne; ou bien ils ont été pouſſés par des nations plus puiſſantes qui les ont obligés à chercher de nouvelles demeures. Peut-être que l'une & l'autre cauſe y a eu part.

Qu'on ne diſe pas que l'*Amérique* eſt peuplée de barbares, & que par conſéquent les peuples civiliſés ſont venus d'ailleurs. Ne ſortons nous pas tous de la même ſouche? La raiſon, le génie ne ſont-ils pas le partage de tous les hommes, du plus au moins? Il ne s'agit que de la culture, comme de celle des terres. Nous voyons même par les hiſtoires anciennes, que les terres les plus fertiles ſont devenues ſtériles faute de culture, & qu'une bonne culture donne de la fertilité au ſol le plus ingrat. Les Chinois qui ſont ſi ingénieux & ſi laborieux, ne ſont pas une colonie étrangere: ils ont eu pluſieurs inventions, comme celles de la poudre à canon, de l'imprimerie, *&c.*, avant les Européens. Les Peruviens, avant l'arrivée des Incas, étoient auſſi bruts que les Troglodites: cependant on voyoit dans leur pays d'anciens édifices qui valoient bien tout ce qui faiſoit l'admiration de l'antiquité en ce genre, ſans pouvoir en découvrir les auteurs. On ſera donc convaincu que des peuples entiers par des révolutions inconnues, ſont retombés dans la barbarie, de civiliſés qu'ils étoient, & que d'autres en ſont ſortis & ont conſervé leurs mœurs, & avancé dans les arts. Pourquoi les Américains euſſent-ils été ſeuls privés de ces avantages de la nature?

M. de Guignes voudroit inſinuer que les Mexicains ſont d'origine chinoiſe, de même que les derniers Péruviens. Qu'il me permette de n'être pas de ſon avis. Il eſt vrai que ces derniers reſſemblent en bien des points aux Chinois; mais comment peut-on croire un moment qu'ils aient fait le trajet immenſe par mer depuis la Chine au Pérou? Bien plus, on voit que la mer du Sud a été long-temps inconnue aux Incas qui étoient venus de l'intérieur du continent & qui ne ſont arrivés ſur ces bords qu'après l'an 1200. M. de Guignes ne trouve rien du voyage des Chinois après le cinquieme ſiecle. D'où ſeroient-ils donc venus? Il avoue même qu'ils alloient terre à terre, de la Chine au Japon, de-là au Jeſſo, enſuite au Kamtſchatka, & enfin à l'*Amérique*; & par-tout ils employerent quatre ou ſix fois plus de temps qu'il n'en faudroit à des mariniers européens. Comment auroient-ils donc traverſé cette mer? Encore s'ils étoient venus du Pérou à la Chine, ils ſe ſeroient rafraîchis dans les iſles, puiſque les vents alizés les auroient favoriſés: mais qu'ils ſoient venus de la Chine au Pérou, lorſque les Européens ne ſe hazardent qu'en tremplant à faire le trajet des Philippines aux Marianes, & de-là à Acapulco, & y employoient ſix à ſept mois, qui pourroit penſer un moment que les Chinois euſſent fait ce voyage, non ſeule-

Digitized by Google

ment au Mexique, mais passé la ligne, pour chercher le Pérou dont ils n'avoient pas la moindre idée? *Credat Judæus Apella.*

Si l'on disoit qu'ils ont côtoyé le Mexique & tous les pays situés au-delà jusqu'au Pérou, je demanderois pourquoi l'on n'en trouve aucune trace? Pourquoi auroient-ils préféré un pays inconnu à des régions fertiles où ils aborderent?

Pour ce qui regarde les Mexicains, la même raison n'a pas lieu, mais il y en a une autre qui n'est pas moins forte. Si jamais il y a eu des peuples différens en tout, pour la figure, les habillemens, les mœurs, la religion, *&c.*, ce sont les Chinois & les Mexicains. Qu'on observe seulement, je ne dirai pas leur langue, vu que je l'ignore parfaitement, aussi bien que mes lecteurs, mais les mots, les assemblages bizarres des lettres, tant de terminaison en *huitl*, le grand nombre de *l*, de doubles *ll*, de *x*, *&c.* dont on ne trouve de vestige dans aucune autre langue. Tout ceci prouve qu'ils sont très-anciens dans l'*Amérique*.

Si les Mexicains le sont, la nation policée dont ils sortoient devoient l'être de même. Celle-ci a pu changer étant séparée depuis près de mille ans des autres. Elle aura pu prendre d'autres mœurs, une autre langue, faire de nouvelles inventions différentes de celles des Mexicains, en oublier quelques-unes, *&c.*, l'histoire nous en fournit des exemples. Ils ont pu se mêler, au moins quelques-uns, soit avec des voisins, soit avec des peuples qui les ont subjugués. Je crois donc que les hommes barbus, dont on parle en diverses contrées, à ce qu'il paroît, sont d'anciens habitans policés de l'*Amérique*, & que les autres, les têtes pelées, & ceux de Moncacht-Apé, sont des étrangers d'origine, ou mêlés avec des naturels du pays.

Quels étrangers? Je suis en ce point de l'opinion de M. de Guignes, avec quelque différence. Je ne vois pas que les auteurs Chinois disent précisément que le Fonsang soit éloigné du Tahan de 20000 lis, ou 2000 lieues par mer. Les Chinois abordoient bien par mer en *Amérique*, mais il est incertain si de-là ils ne se rendoient pas dans une partie du continent, ou des isles, & leurs descendans n'ont pas plus avant dans le pays & n'y formerent pas un établissement indépendant. Peut-être que ce fut dans le temps de leur établissement qu'ils pousserent les ancêtres des Mexicains, & qu'une partie fut obligée de quitter son ancienne patrie pour chercher une nouvelle demeure. Il est possible aussi que les Chinois aient percé plus loin, & qu'alors ceux qu'ils chassèrent, sauvages & autres, se soient retirés vers les bords de la mer que les Chinois avoient quittés; ce qui serviroit à expliquer fort naturellement pourquoi la communication entre les Chinois de la Chine & ceux de l'*Amérique* a cessé. Les vaisseaux arrivés ensuite ne trouvant plus leurs compatriotes, mais à leur place des étrangers sauvages qui agissoient en ennemis envers eux, auront cru les Chinois tous massacrés, & sans doute ne seront plus revenus. Ceux de l'*Amérique*, séparés de leurs anciens concitoyens & de toute nation policée, auront conservé quelque chose de leurs anciennes mœurs & coutumes; ils en auront ajouté ou changé d'autres; enfin dans l'espace de mille ans ils seront devenus très-différens des habitans de la Chine, du moins à plusieurs égards. Il n'est pas douteux que si, selon M. de Guignes, ils ont fait constamment route le long du Japon, plusieurs de cette nation n'aient pris parti avec eux; que même des jonques de ceux-ci ayant été jetées sur le rivage des Chinois Américains, ils n'en aient été bien accueillis & incorporés dans la nation. De-là le mélange des traits des uns & des autres.

Enfin, j'avoue que tout ce que je dis des nations civilisées qui habitent les parties septentrionales & occidentales de l'*Amérique*, n'est appuyé que sur des conjectures, mais qui ne me paroissent pas dépourvues de probabilité. Je trouve dans les voyageurs tant de faits, tant de circonstances, que je ne saurois m'ôter de l'esprit, qu'avec le temps on ne découvre dans ce continent des nations très-nombreuses & civilisées qui composent des royaumes puissans.

Les François, s'ils avoient conservé la Louisiane, m'auroient paru beaucoup plus à portée de les découvrir depuis ce pays, qu'on ne l'a fait depuis le Canada; ils auroient appris à connoître les Missouris, les Canses, les Padoucas, nations

Digitized by Google

qui, à mon avis, ne sont pas éloignées des premieres nations civilisées, puisque les Paducas se servoient déja de chevaux couverts de peaux pour aller à la chasse, comme les Tahuglanks.

Si donc on poussoit vers la riviere qu'on nomme de *Saint-Pierre*, & que je crois être la riviere Longue de la Hontan, qu'on suivit alors la même route, ou si, depuis les Padoucas on suivoit & passoit le Missouri, comme a fait Monacht-Apé, nous en saurions bien-tôt des nouvelles. Je regarde le lac des Tintons comme un de ces lacs formés par la riviere Longue, qui sont représentés sur la carte de la Hontan; car je ne conçois pas pourquoi on lui a donné le nom de lac des *Tintons*, en ajoutant *Tintons errans*. S'ils sont plus errans que les autres sauvages, qui font des courses de plusieurs centaines de lieues, je ne vois pas pourquoi l'on donne à un lac le nom d'une nation qui n'y fait jamais sa demeure fixe.

On peut encore consulter l'*Hist. gén. des Voyages*, qui rapporte une relation tirée, est-il dit, du *Merc. galant* de 1711, par M. du Fresnoi, & celle-ci d'un manuscrit trouvé en Canada, de la découverte faite par dix personnes qui remontoient le Missisipi, de celui-ci entroient dans un autre fleuve dont le cours étoit vers le sud-sud-oueſt, & ainsi d'une riviere à l'autre jusques chez les Escanibas, gouvernés par un roi, Aganzan, qui prétendoit descendre de Montezuma, roi puissant, entretenant une armée de 100000 hommes en temps de paix, lesquels peuples négocioient avec un autre peuple, en y allant par caravanes, qui restoient six mois en route. On peut en lire un détail fort ample dans la gazette de Londres du 30 octobre 1767.

On y lit que trois François, partis de Montréal l'année précédente pour faire des découvertes, après 1200 milles de marche, ont rencontré un fleuve dans lequel ils ont cru apperoevoir un mouvement de la marée.

D'après les axiomes énoncés au commencement de cet article, je regarde de pareilles relations de quelques aventuriers, comme les fables des anciens, qui, sans être vraies, ont pourtant la vérité pour base; quoiqu'elle y soit fort défigurée, du moins sera-t-on obligé d'avouer que leurs auteurs ont cru incontestable qu'à l'oueſt du Canada il existoit un pays immense de peuples plus ou moins civilisés, & que c'étoit l'opinion générale. (*E*)

AMERS *ou* AMETS, *s. m. Mar.*; ce sont des marques prises sur la côte pour servir à guider les navigateurs, & leur faire éviter les dangers cachés sous l'eau qu'ils trouvent dans certains parages; on se sert ordinairement pour *amers*, de clochers, d'arbres, de moulins & autres marques sur les côtes qui puissent se distinguer aisément de la mer. (*Z*)

* AMERSFORT, ville des Pays-Bas dans la province d'Utrecht, sur la riviere d'Ems. *Long.* 23, *lat.* 52, 14.

AMERTUME, *s. f. Phyſ.*, espece de saveur ou de sensation opposée à celle du cœur. On croit qu'elle vient de ce que toutes les particules d'un corps amer sont émoussées & diminuées au point qu'il n'en reste pas une qui soit longue & roide, ce que l'expérience paroît confirmer. En effet, les alimens étant brûlés ou cuits, & leurs particules diminuées & brisées par le feu, deviennent amers: mais cette hypothese ou explication, comme on voudra l'appeller, est purement conjecturale. *V.* GOUT, AMER. (*O*)

* AMES ET FÉAUX, expression pas lesquelles nos rois avoient coutume de distinguer dans leurs lettres patentes, les magistrats & les officiers qui avoient dignités, d'avec les autres qui n'y avoit même ordinairement, selon la remarque de Loyseau, dans son traité *des ordres & des dignités*, que ceux qui avoient le titre de *conseillers du prince*, à qui il accordoit ceux de *dilecti & fideles nostri*, dont *nos amés & féaux* est la traduction.

* *AMES*, espece de gâteau qu'on mange dans les cuisines grecques. La matiere ne nous en est pas connue.

AMESTRIS, *Hist. de Perse*, femme de Xercès, roi de Perse, fut un exemple des attrocités dont l'amour offensé est capable. Tandis que son mari enivré de plaisir, tâchoit d'oublier sa honte & ses défaites, il conçut une passion violente pour la femme de son frere Masiste, princesse fidelle à son premier engagement, lui refusa son cœur & sa main. Xerxès, pour mieux la séduire, fit

G ÉE

É R

les Provinces

les Provinces Ouest.

les Provinces

ue.

Digitized by Google

Digitized by Google

G ÉE

É R

les Provinces

les Provinces -Ouest.

les Provinces

ue.

Digitized by Google

Digitized by Google

fer sa fille à son fils Darius, qu'il avoit désigné son successeur; mais moins touchée de cet honneur que de ses devoirs, elle persista constamment dans ses refus. Le monarque désespérant de subjuguer sa vertu, se sentit embrâser d'un amour furieux pour sa fille qu'il venoit de marier à Darius. *Amestris* qui se croyoit toujours aimée de son volage époux, lui fit présent d'une robe magnifique qui étoit son propre ouvrage. Xercès, ébloui par la richesse du présent, s'en revêtit pour aller rendre visite à sa maîtresse, qui charmée de l'éclat de sa nouvelle parure, l'exigea pour prix de ses faveurs. *Amestris* en la voyant parée de son ouvrage, s'aperçut qu'elle avoit une rivale, & aveugle dans son discernement, elle imputa à la mere le crime de la fille. Les rois de Perse s'étoient fait une loi de ne rien refuser à leur femme le jour de leur naissance; elle saisit cette occasion pour lui demander que la femme de Masiste lui fût livrée, & quand elle l'eut en son pouvoir, elle lui fit couper les mamelles, la langue, le nez, les oreilles & les levres qu'elle fit jeter aux chiens qui les dévorerent à ses yeux, tandis qu'elle respiroit encore. Cette atrocité ne lui rendit pas la place qu'elle avoit occupée dans le cœur de son époux. Xercès fit venir son frere & lui déclara qu'il devoit renoncer à son épouse. Masiste, époux tendre & constant, se retira furieux dans son palais, où il apperçoit sa femme toute mutilée. Il se livre à tous les transports d'une juste vengeance, & s'enfuit avec elle dans son gouvernement de la Bactriane, mais il fut arrêté sur sa route par une troupe de cavalerie qui le massacra avec sa femme, ses enfans & toute sa suite. La barbare *Amestris*, pour remercier les dieux infernaux qui avoient si bien servi ses fureurs, leur offrit en sacrifice quatorze enfans des meilleures familles de la Perse, qu'elle fit enterrer tous vivans. (*Y. N.*)

AMÉTHYSTE, s. f. *Hist. nat. amethystus*, pierre précieuse de couleur violette, ou de couleur violette purpurée. On a fait dériver son nom de sa couleur, en disant qu'elle ressembloit à la couleur qu'a le vin lorsqu'il est mêlé d'eau. Les auteurs qui ont traité des pierres précieuses, ont donné plusieurs dénominations des couleurs de l'*améthyste*; ils disent que les plus belles sont de couleur violette, tirant sur la couleur de rose pourprée, de couleur colombine, ou de fleur de pensée; & qu'elles ont un mélange de rouge, de violet, de gris de lin, *&c.*, il est bien difficile de trouver des termes pour exprimer les teintes d'une couleur où les nuances de plusieurs couleurs. Je crois même qu'il est impossible de parvenir par ce moyen à donner une idée juste de la couleur d'une pierre précieuse. C'est pourquoi il vaut mieux donner un objet de comparaison qui exprime la couleur de l'*améthyste*. On le trouvera dans le spectre solaire que donne le prisme par la réfraction des rayons de la lumiere. L'espace de ce spectre auquel M. Newton a donné le nom de *violet*, représente la couleur de l'*améthyste* la plus commune, qui est simplement violette. Si on fait tomber l'extrémité inférieure d'un spectre sur l'extrémité supérieure d'un autre spectre, on mêlera du rouge avec du violet, & on verra la couleur de l'*améthyste pourprée*. Ce moyen de reconnoître les couleurs de l'*améthyste* est certainement le plus sûr. On peut de la même façon voir les couleurs de toutes les autres pierres précieuses colorées. *Voyez* PIERRE PRÉCIEUSE.

On a dit qu'il y a des *améthystes orientales*: mais elles sont si rares, qu'il se trouve peu de personnes qui prétendent en avoir vu. Il seroit aisé de les distinguer des autres par leur poids & par leur dureté; car elles doivent, comme toutes les pierres orientales, être beaucoup plus pesantes & plus dures que les pierres occidentales; elles doivent aussi avoir un plus beau poli: on assure qu'elles sont de couleur violette pourprée. Les *amethystes occidentales* sont fort communes: on en distingue deux sortes; l'une est simplement violette, & cette couleur est un peu obscure dans la plupart; l'autre est d'une couleur violette un peu pourprée, elle nous vient par la voie de Carthagene: celle ci est plus rare que la premiere; on la désigne ordinairement par le nom d'*améthyste de Carthagene*.

La dureté de l'*améthyste* est à peu près la même que celle du cristal; elle se forme aussi comme le cristal en aiguilles exagones terminées, à chaque bout par une pointe à six faces. *V.* CRYSTAL

Digitized by Google

DE ROCHE. La plupart de ces aiguilles ne sont teintes de violet qu'en partie, le reste est blanc, & c'est du vrai cristal de roche. On voit des cuvettes, des couvercles de tabatieres, & d'autres bijoux qui, quoique faits d'une seule pierre, sont en partie de cristal & en partie d'*améthyste*. Les aiguilles de cette pierre sont le plus souvent réunies plusieurs ensemble dans sa mine; on en voit des morceaux assez gros. On les scie transversalement pour faire des lames; on y voit les plans à six faces que forment les différentes portions d'aiguilles; elles ont ordinairement si peu d'adhérence les unes avec les autres, que la lame qu'elles composent se sépare aisément en plusieurs pieces. On trouve l'*améthyste*, comme le cristal, dans les fentes perpendiculaires des rochers; aussi y en a-t-il des morceaux qui sont unis au caillou & à l'agate; d'autres sont recouverts d'une terre jaunâtre, telle qu'on en trouve ordinairement dans les fentes des rochers. Aussi les morceaux d'*améthyste* n'ont pas tous la même netteté; il y en a qui, comme le cristal, sont obscurs & revêtus d'une croûte jaunâtre. On trouve beaucoup d'*améthystes* dans les montagnes d'Auvergne; il y en a en Allemagne, en Bohême, en Espagne dans une montagne à deux lieues de Vic en Catalogne. Il peut s'en trouver dans la plupart des lieux où il y a du cristal, puisque l'*améthyste* n'est autre chose qu'un cristal peint par une substance métallique fort attenuée. *Voyez* PIERRE PRÉCIEUSE. (*I*)

AMÉTHYSTE, *Med.* L'*améthyste*, selon quelques-uns, est propre à empêcher l'ivresse, étant portée au doigt, ou mise en poudre dans la bouche; on prétend qu'elle est bonne pour arrêter le cours du ventre, & pour absorber les acides qui sont en trop grande quantité dans l'estomac, comme les autres substances alkalines. Selon M. Geofroy, les propriétés de la teinture tirée de cette pierre précieuse, ne sont pas plus certaines pour leur efficacité, que pour les vertus prétendues dont on vient de parler. (*N*)

* AMEUBLEMENT, s. m. *Gram.*; c'est l'assortiment de meubles dont on garnit une chambre. *Voilà un bel* ameublement. *Dict. de Trev.*

§ AMEUBLIR, se dit des soins que l'on prend pour empêcher la terre de devenir compacte, soit en divisant ses molécules par des labours fins & réitérés, soit en la calcinant, soit en y mêlant des engrais. Plus les molécules de la terre sont divisées, en sorte que le sol ressemble presque à de la poussiere, plus les végétaux sont à portée d'étendre leurs racines & de se fortifier en toutes manieres. Les neiges, les pluies d'hiver & la gelée, contribuent beaucoup à *ameublir* une terre qui a été mise en mottes par les labours d'automne. Les rayons du soleil & la grande chaleur atténuent aussi en d'autres saisons, les terres qui ne sont pas trop humides & argilleuses. Il est important d'*ameublir* profondément la terre. Ces avis sont pour les semis de bois, comme pour les autres terres. (+)

AMEUBLISSEMENT, s. m. *terme de juriſp. franç.*, est une fiction de droit par laquelle une portion de la dot d'une femme, qui est immeuble de sa nature, est réputée meuble ou effet mobilier, en vertu d'une stipulation expresse faite au contrat de mariage, à l'effet de le faire entrer en communauté. On le fait ordinairement lorsque la femme n'a pas assez d'effets mobiliers pour mettre dans la communauté. Le mari même peut aussi ameublir une partie de ses propres.

L'*ameublissement* fait par contrat de mariage n'est pas une paction ou convention sujette à insinuation, quoiqu'elle puisse emporter avantage en faveur de l'un des conjoints. L'*ameublissement* d'un propre fait par contrat de mariage, reste sans effet dans le cas de décès du conjoint sans enfans.

Dans le cas de rénonciation à la communauté par la femme, elle reprend ses *ameublissemens*: mais si elle l'a acceptée, ils sont confondus dans la communauté.

Un mineur ou une mineure ne sauroit faire par contrat de mariage l'*ameublissement* d'aucune portion de sa dot, de sa propre autorité, ni même de celle de son tuteur ou curateur seul; qu's'il le peut, du moins seroit-il restituable après l'avoir fait: mais il ne l'est pas si l'*ameublissement* a été fait par avis de parens, homologué en justice, à moins que l'*ameublissement* ne fût excessif, auquel cas il seroit seulement réductible. Or l'*ameublissement* est jugé raisonnable

Digitized by Google

ou excédât par proportion avec l'avantage que le conjoint ameublissant reçoit de l'autre conjoint.

Dans l'usage, c'est ordinairement le tiers de la dot qui est ameubli.

L'*ameublissement* n'étant stipulé qu'à l'effet de faire entrer dans la communauté les propres ameublis, il n'en change point d'ailleurs la nature; de sorte que si la femme a ameubli un héritage qui lui étoit propre, & que dans le partage de la communauté cet héritage tombe dans son lot, il sera propre dans sa succession, comme s'il n'avoit point été ameubli. (*H*)

AMEUTER, v. a. *terme de chasse*, c'est mettre les chiens en meute, ou les assembler pour la chasse. On dit: les chiens sont bien *ameutés*, lorsqu'ils marchent bien ensemble. *Voyez* MEUTE.

* **AMPORA**, petite riviere du Frioul qui a sa source dans l'état de Venise, & qui se perd dans le golfe de ce nom près d'Aquilée.

* **AMHARA**, royaume de l'Abyssinie, dont il occupe le milieu; il touche au septentrion le royaume de Bagemidar; à l'orient, celui d'Angot; au midi, celui de Waleka; & à l'occident, celui de Gojam, dont il est séparé par le Nil.

AMI, AMITIÉ, s. *en peinture*, se disent des couleurs qui sympathisent entr'elles, & dont les tons & les nuances produisent un bel effet. Cette union ou sympathie s'appelle *amitié*; on dit *des couleurs amies*. (*R*)

* **AMI**, adj. signifie, en fait de négoce, *correspondant*, personne avec laquelle on est en liaison & en commerce d'affaires. Ainsi l'on dit j'ai fait cette affaire, cette négociation pour compte d'*ami*.

Ami, est aussi en usage dans les polices d'assurance, & lorsqu'on ne veut pas y paroître sous son nom, il suffit que le correspondant déclare qu'il assure pour compte d'*ami*. *Voyez* ASSURANCE. (*G*)

* **AMIA**, nom d'un poisson dont Aétius & Pline ont parlé. L'un nous apprend que sa chair est difficile à digérer; l'autre qu'il croît si promptement, qu'on y remarque des différences d'un jour à l'autre. *Voy. Tetrab. 1, s. 2, & Hist. nat. l. X, c. xiij.*

AMIABLE, adj. *Commerce*: on appelle *amiable compositeur*, celui qui fait l'office d'ami pour accommoder deux négocians qui ont des contestations ou des procès ensemble. Il differe de l'*arbitre*, en ce que pour concilier & rapprocher les esprits, il retranche souvent quelque chose du droit de chaque partie; ce que l'arbitre qui remplit la fonction de juge semble n'avoir pas la liberté de faire. *Voyez* ARBITRE.

AMIABLEMENT ou A L'AMIABLE, *de concert & avec douceur*. Ainsi l'on dit que deux marchands, pour éviter les frais, ont terminé leurs affaires ou leurs contestation à *l'amiable*. On dit encore, *vente à l'amiable*. (*G*)

AMIABLES, *Arith.* On entend par nombres *amiables*, ceux qui sont réciproquement égaux à la somme totale des parties aliquotes l'un de l'autre: tels sont les nombres 284 & 220; car les parties aliquotes du premier sont, 1, 2, 4, 71, 142, dont la somme est 220; & les parties aliquotes du second sont 1, 2, 4, 5, 10, 11, 20, 22, 44, 55, 110, dont la somme est 284. *Voyez* NOMBRE. (*O*)

AMIANTE ou AMYANTE, s. m. *amiantus*, *Hist. nat.*, matiere minérale compulée de filets déliés, plus ou moins longs, posés longitudinalement les uns contre les autres en maniere de faisceau. Ces filets sont si fins qu'on les a comparés à du lin. Il y a plusieurs sortes d'*amiante*, qui, quoique de même nature, varient par leurs couleurs, par les différentes longueurs de leurs filets, par leur adhérence plus ou moins forte. Il y a de l'*amiante* jaunâtre ou roussâtre; on en voit de couleur d'argent ou grisâtre, comme le talc de Venise: il y en a de parfaitement blanc; ils sont plus ou moins luisans: il y a des filets qui n'ont que quelques lignes de longueur; on en trouve qui ont six pouces & plus; ceux-ci sont ordinairement les plus blancs & les plus brillans; ce sont aussi les plus rares, on les prendroit pour de la soie, si on ne les examinoit pas de près: chaque fil se détache aisément des autres, tandis qu'il y a d'autres *amiantes* où ils sont collés &, pour ainsi dire, unis les uns aux autres: quelquefois ils tiennent à des matieres d'une autre nature; il y en a dans des morceaux de cristal de roche: enfin il y a de l'*amiante* qui paroît n'être pas encore dans son état de perfection; c'est, pour ainsi dire, une mine ou une pierre d'*amiante*. La plupart

des auteurs donnent à ce minéral le nom de pierre, *lapis amiantus*; mais au moins ce n'est pas une pierre calcinable, puisqu'on a cru qu'elle étoit incombustible. La vérité est que l'*amiante* résiste à l'action ordinaire du feu: mais si on l'expose à un feu plus violent, on vient à bout de la vitrifier, c'est donc une matiere vitrifiable. Il n'y a rien de merveilleux dans cette propriété; si elle eût été seule dans l'*amiante*, on ne l'auroit pas tant vantée: mais elle est jointe à une autre propriété beaucoup plus singuliere; c'est que les filets de l'*amiante* sont si flexibles, & qu'ils peuvent devenir si souples, qu'il est possible d'en faire un tissu presque semblable à ceux que l'on fait avec les fils de chanvre, de lin, ou de soie. On file l'*amiante*, on en fait une toile, & cette toile ne brûle pas lorsqu'on la jette au feu: voilà ce qui a toujours paru étonnant, & il y a encore bien des gens qui ont peine à le croire aujourd'hui. En effet, il est assez singulier d'avoir une toile que l'on blanchisse dans le feu; c'est cependant ce que l'on fait pour la toile d'*amiante*. Lorsqu'elle est sale & crasseuse, on la met dans le feu; & lorsqu'elle en sort, elle est pure & nette, parce que le feu ordinaire est assez actif pour consumer toutes les matieres étrangeres dont elle étoit chargée: mais fût-il assez violent pour calciner les pierres, il n'auroit pas encore la force de vitrifier l'*amiante*; cependant chaque fois qu'on la met au feu, & qu'on l'y tient pendant quelque temps, elle perd un peu de son poids.

On a donné à la matiere dont il s'agit ici différens noms, qui ont rapport à ses propriétés. On la nommée *amiante*, *asbeste*, *salamandre*, parce qu'elle résiste au feu ordinaire; & parce qu'elle se file comme du lin ou de la laine, on lui en a donné les noms, en ajoutant une épithete, pour faire entendre que ce lin ou cette laine ne se consument point au feu. Voilà d'où viennent les noms de lin incombustible, *linum asbestinum*, *linum vivum*, plume ou laine de salamandre, parce qu'on a cru que la salamandre étoit à l'épreuve du feu. L'*amiante* a eu d'autres noms, tirés de sa couleur & de sa forme: on l'a connu sous le nom de *bostrichites*, de *corsoides*, de *polia*, parce qu'il ressemble à des cheveux, & même à des cheveux gris. Enfin on a ajouté à tous ces noms ceux des pays où il se trouvoit, *linum Carpasinum*, *Carbasum*, *Caristium*, *Cyprium*, *Indum*, &c. M. de Tournefort a fait mention de l'*amiante* de Caristo, dans l'isle de Négrepont, & il dit que c'est de toutes les especes d'*amiante* la plus mépriſable. *Rel. d'un voy. du Levant*, *t. I*, *p.* 165. Il y a de l'*amiante* dans bien d'autres lieux, par exemple, en Sibérie, à Eisfield dans la Thuringe, dans les mines de l'ancienne Baviere, à Namur dans les Pays-Bas, dans l'isle d'Anglesey, annexe de la principauté de Galles, à Aberdeen en Ecosse, à Montauban en France, dans la vallée de Campan aux Pyrénées, en Italie à Pouzole, dans l'isle de Corse, à Smyrne, en Tartarie, en Egypte, &c.

L'*amiante* est bon pour faire des meches dans les lampes; il devoit même paroître bien plus propre à cet usage que les filets d'argent dont on fait des meches dans les réchauds à l'esprit de vin: ces meches métalliques étoient toute apparence de merveilleux à celles d'*amiante*; celles-ci sont préférables aux meches ordinaires, parce qu'il ne leur arrive aucun changement qui puisse offusquer la lumiere. On n'a pas de peine à croire que ceux qui ont fait des recherches sur les lampes perpétuelles, n'ont pas manqué d'y faire entrer l'*amiante* pour beaucoup. C'étoit déja quelque chose que d'avoir la meche: mais on ne s'en est pas tenu là; on a prétendu que l'*amiante* devoit aussi fournir l'huile, & que si on trouvoit moyen d'extraire cette huile, elle ne se consommeroit pas plus que l'*amiante*. Quelle absurdité! Une matiere peut-elle jeter de la flamme, sans perdre de sa substance? Les anciens savoient faire des toiles d'*amiante*: quoique Pline ait été mal instruit sur l'origine & la nature de l'*amiante*, qu'il prenoit pour une matiere végétale, il ne peut pas nous jetter dans l'erreur par rapport à l'usage que l'on faisoit de l'*amiante* de son temps: il dit, *Hist. nat. l. XIX*, *c. j*, avoir vu dans des festins des nappes de lin vif, c'est-à-dire d'*amiante*, que l'on jetoit au feu pour les nettoyer lorsqu'elles étoient sales, & que l'on brûloit dans ces toiles les corps des rois, pour empêcher que leurs cendres ne fussent mê-

Digitized by Google

lées avec celles du bûcher. Ces toiles devoient être fort cheres, puisque Pline ajoute que ce lin valoit autant que les plus belles perles : il dit aussi qu'il étoit roux, & qu'on ne le travailloit que très-difficilement, parce qu'il étoit fort court. Cela prouve que l'*amiante* que l'on connoissoit du temps de Pline, & qui venoit des Indes, étoit d'une très-mauvaise qualité. Cependant on avoit bien certainement le secret d'en faire des toiles. Cet art a été ensuite presqu'entiérement ignoré pendant long-temps, & encore à présent on ne le connoît qu'imparfaitement. M. Ciampini a fait un traité sur la maniere de filer l'*amiante* ; selon cet auteur, il faut commencer par le faire tremper dans l'eau chaude pendant quelque temps, ensuite on le divise, on le frotte avec les mains, & on l'agite dans l'eau pour le bien nettoyer, & pour en séparer la partie la plus grossiere & la moins flexible, & les brins les plus courts. Après cette premiere opération, on le fait tremper de nouveau dans l'eau chaude, jusqu'à ce qu'il soit bien imbibé & qu'il paroisse ramolli ; alors on le divise & on le presse entre les doigts pour en séparer toute matiere étrangere. Après avoir répété ces lotions cinq ou six fois, on rassemble tous les fils qui sont épars, & on les fait sécher. L'*amiante* étant ainsi préparé, on prend deux petites cardes plus fines que celles avec lesquelles on carde la laine des chapeaux ; on met entre deux de l'*amiante*, & on tire peu à peu avec les cardes quelques filamens ; mais ces fils sont trop courts pour être filés sans y ajouter une filasse d'une autre nature, qui contienne les fils d'*amiante*, qui les réunisse, & qui les lie ensemble. On prend du coton ou de la laine, & à mesure que l'on fait ce fil méle d'*amiante* & de laine ou de coton, on doit avoir attention qu'il y entre toujours plus d'*amiante* que d'autre matiere, afin que le fil puisse se soutenir avec l'*amiante* seul ; car dès qu'on en a fait de la toile ou d'autres ouvrages, on les jette au feu pour faire brûler la laine ou le coton. D'autres auteurs disent qu'on fait tremper l'*amiante* dans de l'huile pour le rendre plus flexible : quoi qu'il en soit, celui dont les filets sont les plus longs, est le plus facile à employer ; & les ouvrages qu'on en fait sont d'autant plus beaux, que l'*amiante* est plus blanc. On peut faire aussi une sorte de papier avec les brins d'*amiante* les plus fins, qui restent ordinairement après qu'on a employé les autres. *V.* le 4e *vol. des Récr. mathém. & physiq.*

On confond souvent l'alun de plume avec l'*amiante* ; & si cet alun étoit plus commun, on le prendroit pour l'*amiante*, parce que ces deux matieres se ressemblent beaucoup. Il est cependant fort aisé de les distinguer ; l'alun de plume est fort piquant au goût, & l'*amiante* est insipide. *V.* ALUN DE PLUME. (*I*)

AMIANTE, *Médecine.* L'*amiante* entre dans les médicamens qui servent à enlever les poils. Myrepse l'employe dans la composition de son onguent de citron pour les taches de la peau : il passe pour être très-efficace contre toutes sortes de sortiléges, sur-tout contre ceux des femmes, selon Pline & Schroder. On prétend aussi que l'*amiante* résiste au poison, & qu'il guérit la gale. (*N*)

* AMICLE, s. m. *Hist. anc. amictus* ou *palla* ; c'est l'habit extérieur dont les femmes se couvroient. Il paroît par plusieurs antiques qu'elles le faisoient quelquefois monter comme un voile jusques par-dessus la tête, & que les plus modestes s'en enveloppoient les bras jusqu'aux poignets. Le *peplum* étoit aussi une sorte d'habit extérieur, dont l'usage fut très-commun chez les Grecs & chez les Romains : mais il seroit difficile de distinguer ces vêtemens les uns des autres ; les marbres n'aident presque point à faire ces distinctions, & les auteurs qui ont eu occasion de les nommer, ne pensoient guere à en marquer la différence.

AMICLES, *Hist. de Lacédémone*, troisieme roi de Lacédémone, n'est connu que pour avoir été le fondateur d'une ville de Laconie, à laquelle il donna son nom, comme son aieul Lacédémon avoit donné le sien à tout le pays de sa domination. Il fut pere d'Hyacinte, tué d'un coup de palet par un de ses compagnons. *Amiclès* fut si touché de sa mort, que pour perpétuer sa mémoire, il institua des jeux funebres qui devinrent la plus grande solemnité de Lacédémone. Les récompenses dont il ho-

Digitized by Google

nora les orateurs & les poëtes qui célébrerent les vertus de son fils, prouvent qu'il aimoit les lettres. Les poëtes reconnoissans publierent que Zephyr, jaloux de la préférence qu'Apollon donnoit à ce prince aimable, avoit dirigé avec son haleine le palet dont il avoit été frappé. Ils ajoutoient que le dieu affligé de la mort de son favori, l'avoit métamorphosé en une fleur blanche qui porte encore aujourd'hui son nom. Cette fleur est marquée d'une espece de couronne rouge qui retrace la blessure de celui dont elle emprunte son nom. (*T-N.*)

AMICT, s. m. *Hist. mod.*, du latin *amictus*, venant du verbe *amicire*, vêtir, couvrir; c'est un des six ornemens que porte le prêtre à l'autel: il consiste en une piece quarrée de toile blanche, à deux coins de laquelle sont attachés deux rubans ou cordons: on le passe à l'entour du cou, disent les anciens rituels, *ne inde ad linguam transeat mendacium*, & on en fait ensuite revenir les bouts sur la poitrine & sur le cœur; enfin on l'arrête en nouant les rubans derriere le dos. Dans presque toutes les églises les prêtres séculiers le portent sous l'aube; dans d'autres, & en particulier dans celles de Paris, cette coutume n'a lieu qu'en été. Pendant l'hiver l'*amict* sert à couvrir la tête, & forme une espece de capuce ou de camail, qu'ils laissent tomber sur les épaules depuis la préface jusqu'après la communion. Les réguliers en couvrent en tout temps leur capuchon. La rubrique porte qu'on ne doit point mettre d'aube sans *amict*. *V.* AUBE. (*G*)

* AMID, ville de Turquie dans la Natolie. *Long.* 54, 20; *lat.* 40, 30.

AMIDA, s. m. *Hist. mod.*, faux dieu adoré par les Japonois; il a plusieurs temples dans l'empire du Japon, dont le principal est à Jedo. Sa statue composée d'un corps d'homme avec une tête de chien, comme l'Anubis des anciens, est montée sur un cheval à sept têtes. Proche de la ville de Meaco, on voit un autre temple dédié à cette idole, qui y est représentée sous la figure d'un jeune homme qui porte sur sa tête une couronne environnée de rayons d'or. Il est accompagné de mille autres idoles qui sont rangées aux deux côtés de ce temple. Les Japonois ont une si grande confiance dans leur idole *Amida*, qu'ils se persuadent de jouir d'un bonheur éternel, pourvu qu'ils puissent souvent invoquer ou prononcer son nom. Ils croient même qu'il suffit, pour se sauver, de répéter fréquemment les paroles suivantes: *Nami Amida*; *buth*, c'est-à-dire; *heureux Amida*, *sauvez-nous*. On garde une des figures de cette idole à Rome, dans le cabinet de Kirker, comme on le peut voir dans le *Mus. coll. rom. soc. Jesu.* Amst. 1678, (*G*)

* AMIDE ou AMNDE, ancienne ville de Mésopotamie sur le Tigre; elle s'est aussi appellée *Constantie* de l'empereur Constantius qui l'embellit.

AMIDON. *V.* AMYDON.

* AMIENS, ville de France, capitale de Picardie sur la Somme. *Long.* 20, 2, 4; *lat.* 49, 33, 38.

* AMIENOIS, petit pays de France dans la Picardie, qui a pour capitale Amiens, & qui est traversé par la Somme.

* AMIESTIES, s. f., nom qu'on donne à des toiles du coton qui viennent des Indes.

AMI LA, A LA MI RÉ, *ou simplement* A, caractere ou *terme de musique* qui indique la note que nous appellons *la*. *Voyez* GAMME. (*S*)

AMILCAR, fils de Magon, *Hist. des Carth.* Plusieurs généraux Carthaginois ont illustré le nom d'*Amilcar*. Le premier étoit fils de Magon, général célebre qui perfectionna l'art militaire, en établissant la subordination dans les armées. *Amilcar*, formé par les leçons de son pere, fut l'héritier de ses talens. On l'éleva au commandement des armées pour chasser les Grecs de la Sicile. Ses intelligences avec Anaxilas, roi ou tyran de Rhege, lui promettoient de brillans succès. Ce prince l'éblouit par la magnificence de ses présens, & il lui donna ses enfans pour gage de sa fidélité. *Amilcar*, affaré de son secours, mit à la voile; & sa flotte, en sortant des ports, fut dispersée par la tempête. Les soldats regardant ce malheur comme un avertissement céleste, tomberent dans l'abattement. Pour lui, s'élevant au dessus des terreurs superstitieuses, il n'en fut que plus ardent à poursuivre son entreprise. Dès qu'il eut fait son débarquement, il mit le siége devant Himere. Gelon, tyran de Syracuse, marcha

Digitized by Google

marcha au secours de cette ville, & voulant ménager le sang de ses sujets, il employa la ruse pour triompher d'un ennemi supérieur en nombre. Informé par une lettre interceptée qu'*Amilcar* préparoit un sacrifice à Neptune, & qu'une troupe de cavalerie Selmontoise devoit le joindre le lendemain, il envoya la lettre par un courier de confiance, & retint celui qui devoit la remettre; de sorte qu'*Amilcar* ne put soupçonner qu'il étoit découvert. Gellon choisit un nombre de cavaliers égal à celui que l'ennemi attendoit. Ils furent reçus comme des alliés que Selmonte leur envoyoit, & au milieu du sacrifice ils s'élancerent sur les Carthaginois sans défense, qui tous furent égorgés. *Amilcar* eut peine à se soustraire à ce carnage; il se retira dans son camp, où il se disposa à tirer vengeance de cette humiliation. Tandis que son armée combat avec furie, il est étonné par de funestes présages, & ne voulant point survivre à une défaite, il offre un sacrifice à Saturne, & se précipite au milieu des flammes. Son fils Giscon fut puni de son malheur. Carthage le retrancha du nombre de ses citoyens. Cet illustre banni ne parut sensible qu'à la honte dont sa patrie se couvroit, en punissant injustement le fils de son bienfaiteur. Il se retira à Selmonte, où il languit dévoré de besoins. Les Carthaginois se répentirent de l'injustice de leur arrêt. La mémoire d'*Amilcar* fut rétablie; ils assurerent qu'il avoit été prendre place parmi les dieux. Ils lui déférerent les honneurs divins; ils lui érigerent des autels dans leur ville & dans tous les lieux où ils fonderent des colonies. (*T-N.*)

AMILCAR RHODANE fut envoyé par les Carthaginois auprès d'Alexandre, pour pénétrer les desseins de ce conquérant, qui après la prise de Tyr menaçoit d'envahir l'Afrique & l'Asie. *Amilcar*, souple & artificieux, s'introduisit dans la faveur d'Ephestion qui lui procura une audience de son maître. Il fut reçu comme un fugitif que les factions avoient obligé de quitter sa patrie, & qui venoit chercher la gloire & la fortune sous les drapeaux des Macédoniens. Alexandre, charmé de son éloquence & de son enjouement, l'admit dans sa familiarité; & dès-lors cet émissaire adroit, devenu infidele pour être citoyen, découvrit aux Carthaginois tous les projets du roi conquérant. Il se servoit de tablettes de bois sur lesquelles il gravoit ce qu'il vouloit faire savoir à Carthage; il appliquoit ensuite une couche de cire sur laquelle il imprimoit des choses indifférentes aux Macédoniens dont il trompoit la confiance. Il paroît qu'après avoir trahi son bienfaiteur, il devint infidele à sa patrie, puisqu'à son retour à Carthage il fut condamné à perdre la tête. (*T-N.*)

AMILCAR. On voit paroître un nouvel *Amilcar* sous le regne d'Agathocle, dont il fut l'ami ou plutôt le complice. Justin prétend qu'il lui prêta cinq mille Africains pour être les exécuteurs des cruautés qu'il exerça contre les principaux citoyens de Syracuse. Les services rendus au tyran par un Carthaginois, ne désarmerent point sa haine contre Carthage; & c'est ce qui fit soupçonner qu'il y avoit entr'eux une intelligence secrete. Ce soupçon fut encore fortifié par les courses qu'Agathocle fit sur les terres de la république. *Amilcar* qui pouvoit les réprimer, fut le témoin de ses hostilités qui resterent impunies. Les Siciliens gémissant sous la tyrannie d'Agathocle, l'accuserent à Carthage de favoriser leur oppression. Le Sénat convaincu de la justice de leur plainte, crut devoir arrêter l'ambition d'un général qui ne ménageoit un tyran que pour s'en faire un appui, & pour opprimer la liberté publique; & comme il avoit sous ses ordres toutes les forces de la république, on craignit de s'exposer à son ressentiment. Son procès fut instruit en secret, & les juges donnerent leur suffrage dans une urne sur laquelle on apposa un sceau qui ne devoit être levé qu'au retour du coupable à Carthage: mais une mort prématurée lui épargna la honte d'expier sur la croix le crime de son ambition. (*T-N.*)

AMILCAR, fils de Giscon, banni de Carthage, qui vécut malheureux à Selmonte, & petit-fils de cet *Amilcar*, qui se précipita dans un bûcher à la journée d'Himere. Ses concitoyens, pour le consoler de la persécution suscitée à sa famille, l'éleverent au commandement de leur armée de Sicile. Ce fut lui qui réprima les projets ambitieux de l'autre *Amilcar* qu'il remplaça dans cette isle. Agathocle affiégeoit alors Agrigente, &

Digitized by Google

il se flattoit que la prise de cette ville entraîneroit la conquête de toute la Sicile ; *Amilcar* y envoya une flotte de soixante voiles qui ôta au tyran l'espoir de s'en rendre maître. Syracuse fut insultée jusques dans ses murailles ; 40 vaisseaux Carthaginois entrerent dans son port où ils brûlerent tous les vaisseaux de transport. *Amilcar* abusa des droits de la victoire, & barbare dans la prospérité, il fit couper les mains aux prisonniers qui s'étoient soumis à sa discrétion. Agathocle ne pouvoit point être surpassé en brutalité ; il usa du droit de représailles envers tous les Carthaginois qui tomberent sous sa puissance. Le sénat de Carthage crut devoir employer toutes les forces de la république pour terminer avec gloire une guerre aussi meurtriere. Il équipa une flotte de 130 galeres, de 60 vaisseaux de guerre & de 200 navires de transport qui furent submergés par les flots. Cette perte répandit la consternation dans Carthage où tous les murs furent tendus de deuil ; cérémonie usitée dans les grandes calamités. *Amilcar* en rassembla les débris dont il forma une armée de 40000 hommes de pié & de 5000 chevaux. La meilleure partie de ces troupes lui fut fournie par des Siciliens mécontens, contre qui le tyran exerçoit les plus cruelles vengeances. Il falloit qu'une bataille décidât du sort de la Sicile. Les deux armées n'étoient séparées que par une riviere. Agathocle étoit campé sur une hauteur vis-à-vis des Carthaginois, postés sur le mont Enomas, célebre par le taureau d'airain de Phalaris. L'action s'engagea par une escarmouche. Les Siciliens eurent d'abord l'avantage, lorsqu'un nouveau renfort fit pencher la fortune du côté des Carthaginois. Agathocle vaincu fit sa retraite vers Gela ; & sur le bruit que Syracuse étoit assiégée, il se fit un devoir d'y entrer pour la défendre. Il étoit sans espoir de la conserver, lorsqu'il exécuta un projet que le plus audacieux oseroit à peine concevoir : ce fut de transporter le théâtre de la guerre en Afrique. Tandis qu'*Amilcar* subjugue les villes de la Sicile sans défense, & qu'il ravage le territoire des villes rebelles, il s'engage dans un défilé au milieu des ténebres de la nuit. Son armée dont il ne peut diriger les mouvemens, l'abandonne & prend une fuite précipitée. Il tombe au pouvoir du vainqueur qui lui fait essuyer les plus grands outrages. Les parens de ceux qu'il avoit sacrifiés à ses vengeances, le traînerent avec ignominie dans les places publiques ; ils lui firent couper les mains qu'ils envoyerent à Agathocle en Afrique. Lorsque cette offrande lui fut présentée, il s'approcha de Carthage pour la faire voir aux habitans, qui à l'exemple des soldats, se prosternerent devant la tête de leur suffete. (*T. N.*)

AMILCAR, surnommé BARCA, donna naissance à cette faction si fameuse sous le nom de *Barcine*. Sa famille, considérée par ses richesses & ses services, étoit encore respectée par la noblesse de son origine, puisqu'il descendoit des anciens rois de Tyr. Il étoit jeune encore quand il fut élevé au commandement de l'armée de Sicile ; & dans ses premiers essais, il fit voir qu'il n'avoit pas besoin du secours de l'expérience. Sévere par système, il rétablit la discipline militaire, & apprit au soldat à obéir avant de tenter la fortune d'un combat ; il eut la patience d'étudier le caractere des généraux qui lui étoient opposés. Il fatigua ses troupes par des marches & contre-marches qui n'avoient d'autre but que de les familiariser avec les exercices de la guerre. La prise d'Eryx donna un grand éclat à ses armes ; & il eût poursuivi plus loin ses avantages, si le consul Luctatius n'eût dispersé près des isles Egates la flotte de l'amiral de Carthage qui devoit favoriser ses opérations. Les Romains maîtres de la mer, lui couperent toute communication avec l'Afrique. Ce revers le mit dans l'impuissance de faire la guerre avec gloire ; il sentit la nécessité de faire la paix, & il la demanda comme un général qui ne craignoit point de faire la guerre. Les Romains fiers de leurs victoires, exigerent que l'armée carthaginoise leur remît ses armes. *Amilcar* répondit : *je me soumettrai plutôt aux tourmens & à la mort, que de rendre aux ennemis de ma patrie ces mêmes armes qu'elle m'a confiées pour la défendre.*

Les deux partis également épuisés par la guerre, conclurent une paix qui fut humiliante pour les Carthaginois. *Amilcar* forcé d'y souscrire, en conçut une haine implacable contre les Romains.

Digitized by Google

Carthage débarrassée de cette guerre, en eut une plus cruelle à soutenir contre son armée de Sicile qui étoit passée en Afrique. Le trésor public étant épuisé, ne pouvoit satisfaire à l'avarice des mercénaires, qui en exagérant leurs services en exigeoient le salaire. Carthage marchanda avec eux comme s'il se fût agi d'une denrée de commerce. Ils demanderent *Amilcar* pour arbitre, & voyant qu'on négligeoit de les satisfaire, ils se rassemblerent au nombre de 70000 hommes, tant Liguriens que Gaulois Illiriens. Carthage leur opposa Hannon qui fut vaincre sans savoir profiter de la victoire. Son incapacité détermina à lui substituer *Amilcar*, qui quoique inférieur en force, livra deux combats où il eut toujours l'avantage. Il usa avec modération de la victoire: tous les prisonniers eurent l'alternative de se retirer dans leur patrie ou de servir dans ses troupes. Cette clémence rendit les rebelles plus féroces; ils eurent qu'on ne les ménageoit que parce qu'ils étoient redoutables. Giscon qui avoit été leur ami & leur bienfaiteur, se trouvoit alors dans leur camp pour tâcher de les ramener à leur devoir; ils lui coupperent les mains, le battirent de verges & l'ensevelirent tout vivant dans une fosse: tous les autres prisonniers furent lapidés; tous les Carthaginois qui tomberent entre leurs mains, expirerent dans les tourmens. *Amilcar* crut devoir user de représailles, il abandonna tous ses prisonniers à la voracité des bêtes féroces. Les factions qui divisoient la république, s'opposerent au succès de ses opérations. Hannon lui fut associé dans le commandement. Il y avoit trop d'opposition dans leur caractere, pour qu'il y eût de l'unanimité dans leurs opérations. Le sénat en prévint les suites funestes, en déférant aux soldats le droit de mettre à leur tête celui qu'ils jugeroient en être le plus digne: tous les suffrages se réunirent sur *Amilcar*. Cinquante mille rebelles dominoient dans les campagnes, & fiers de leur supériorité, ils cherchoient l'occasion de livrer bataille. *Amilcar* les affoiblit par des escarmouches multipliées, & fécond en ruses, il les enferma dans un défilé où il leur étoit aussi dangereux de combattre que de faire leur retraite. Ils se retrancherent dans leur camp où la famine meurtriere les réduit à manger leurs prisonniers & leurs esclaves. Spendius, avec deux autres chefs de rebelles, muni d'un sauf-conduit, se rend dans la tente d'*Amilcar* qui leur accorde la paix à condition qu'ils mettroient bas les armes, & qu'ils seroient renvoyés avec un seul habit. Leurs compagnons impatiens de leur retour, se crurent trahis. Ils prennent les armes sous les ordes de Mathos, & livrent un combat où 40000 rebelles furent écrasés par les éléphans. Mathos se retire dans Tunis, où il est bientôt assiégé: il fait plusieurs sorties où il déploie un courage qui lui est inspiré par le désespoir. Séduit par ses premiers succès, il engage une action générale où il fut mal secondé par les mercénaires. Mathos fut pris & conduit à Carthage, où il subit la mort la plus cruelle. Les atrocités où s'abandonnerent les deux partis, firent donner à cette guerre le nom d'inexpiable.

Amilcar, après avoir éteint le feu de ces discordes civiles, punit ceux qui avoient favorisé les rebelles. Les Numides & plusieurs autres pays de l'Afrique, furent soumis. Il se rendit ensuite en Espagne, où il signala son arrivée par la conquête de Tarte, & par des victoires sur les Celtes & les Ibériens, dont la principale noblesse périt les armes à la main. Les peuples les plus belliqueux furent obligés de plier sous le joug de Carthage. La rapidité de ses succès étendit les vœux de son ambition; il forma le dessein d'aller attaquer les Romains dans le sein de l'Italie: mais ne voulant pas laisser d'ennemis en Espagne, il marcha contre les Vectones qui lui restoient à subjuguer. Il fut trahi par Orison, prince du pays, qui sous prétexte d'amitié envoya une armée qui se déclara contre lui. *Amilcar* n'eut d'autre ressource que la fuite, & en passant une riviere, il eut le malheur de se noyer. Ce grand général étendit les limites de la domination Carthaginoise. Il eut la facilité d'amasser de grands trésors; mais au lieu de se les approprier, il versa dans le trésor public tout ce qu'il ne distribua point à ses soldats. Son plus beau titre de gloire est d'avoir été le pere du fameux Annibal qui fut l'héritier de ses talens & de son aversion invincible contre les Romains. (*T. N.*)

AMIN, *Hist. des Califes*, fils d'Aaron Rashid, fut proclamé par les habitans de

Digitized by Google

Bagdad, le jour même que l'on reçut la nouvelle de la mort de son pere. L'armée qui étoit à Thus lui avoit déféré le même titre quinze jours auparavant. Héritier des états de son pere, il n'eut ni ses talens, ni ses vertus; & livré tout entier aux excès de la table & du jeu, ils s'abrutit dans la débauche, & se déchargea sur son visir du soin des affaires. Le goût des voluptés, qui souvent adoucit les mœurs sans les rendre plus pures, ne fit qu'aigrir son caractere dur & sauvage. Il n'usa de son pouvoir que pour punir. Son humeur sanguinaire se manifestoit jusques dans les actions les plus indifférentes. Il fit construire sur le Tigre des navires dont les uns ressembloient à des lions & à des serpens, & d'autres à des dragons & à des vautours. Il dépensa de grandes sommes pour acheter des eunuques éthiopiens, qu'il fit les gardiens de ses femmes dont il étoit idolâtre; & devenu invisible à ses sujets, il s'endormit au milieu d'un troupeau de concubines lascives, qui le provoquoient aux voluptés par les charmes de leur voix & le son des instrumens. Le tableau révoltant qu'on nous a laissé de ses impuretés, offre le spectacle de la plus dégoûtante débauche. Les eunuques & les bouffons furent élevés aux premiers emplois, & le principal mérite fut de fournir des alimens à ses passions brutales. Le temps que la satiété ne lui permettoit pas de donner à l'amour, étoit employé aux échecs. Tous ceux qui excelloient à ce jeu étoient bien accueillis, & magnifiquement récompensés. Ce calife avoit un frere nommé *Abdalla Almamon*, à qui son pere, en mourant, avoit légué le gouvernement perpétuel du Khoraſan & le commandement des troupes de cette province. La sageſſe de son administration le rendit cher aux peuples, & comme tous les tyrans les vertus sont plus dangereuses que les vices, le calife fut honteux d'avoir un frere qui n'étoit pas aussi corrompu que lui. *Amin*, pour le punir de ses vertus, fit supprimer son nom dans les prieres publiques. Cette espece de dégradation occasionna des troubles & une guerre ouverte. Almamon se fortifia de l'appui de plusieurs gouverneurs qui s'étoient rendus indépendans dans leurs provinces, & se fit reconnoître calife du Khoroſan; son nom fut substitué à celui d'*Amin* sur les monnoies, & il fit toutes les fonctions d'Imam dans la mosquée. Les deux freres soutinrent leurs droits par les armes, & à l'exemple des califes Abaſſides, leurs ancêtres, ils firent la guerre par leurs lieutenans. Almamon confia le commandement de son armée à Taher, le plus grand capitaine de son siecle. Ce fut lui qui donna, quelque temps après, son nom à la dynaſtie des Taifites. Ce général, vainqueur dans plusieurs combats, se présenta devant Bagdad; *Amin* abandonné des habitans & de la milice, tomba au pouvoir de ses ennemis qui lui trancherent la tête l'an de l'hégire 198. Il avoit régné ou plutôt sommeillé sur le trône pendant 7 ans & 8 mois: il étoit, comme ses ancêtres, magnifique & libéral, mais comme il n'avoit que l'abus des vertus, sa libéralité dégénéra en profusion. Il avoit le visage beau & la taille réguliere; il eût été capable de grandes choſes, s'il eût été moins tyrannisé par ses penchans voluptueux. (*T-N.*)

* *AMILO ou AMULUS*, fleuve de Mauritanie dont il eſt parlé dans Pline.

AMIMETOBIE, ſ. f. *Hiſt. anc.*, nom que Marc Antoine & Cléopatre donnerent à la ſociété de plaiſirs qu'ils lierent enſemble à Alexandrie. Ce mot eſt compoſé du grec *αμίμητος*, *inimitable* & de *βίος*, *vie*, c'eſt-à-dire, *vie inimitable*. Ce que Plutarque en raconte dans la vie d'Antoine, prouve qu'elle étoit aſſez bien nommée pour les dépenſes effroyables qu'elle entraînoit, & qu'il n'étoit pas poſſible d'imiter. (*G*)

AMINÉE, *Méd.* Le vin d'*Aminée* étoit ou celui de Falerne, ou le produit d'une eſpece particuliere de raiſins qu'on avoit tranſplantée en Italie. Galien parle du vin d'*Aminée* qui ſe faiſoit dans le royaume de Naples, dans la Sicile & dans la Toſcane. Selon Columelle, *le vin aminéen* étoit le plus ancien & le premier dont les Romains euſſent fait uſage, & le produit des vignes tranſplantées du pays des *Aminéens* dans la Theſſalie.

Ce vin étoit auſtere, rude & acide lorſqu'il étoit nouveau, mais il s'amolliſſoit en vieilliſſant, & acquéroit une force & une vigueur qui étoit beaucoup augmentée par la quantité d'eſprits qu'il contenoit: ce qui le rendoit propre à fortifier l'eſtomac. (*N*)

* AMINEL, petite ville d'Afrique en Barbarie; elle eſt ſituée dans la

Digitized by Google

partie orientale du royaume de Tripoli.

AMIRAL, ſ. m. *Mar.* Cet mot vient des Grecs qui nommerent Αμιράλιος, celui qui commandoit aux armées navales; ils l'avoient formé du mot arabe *Amir*, qui ſignifioit *un ſeigneur, un commandant.*

Anciennement on a donné ce nom à ceux qui commandoient ſur terre, comme à ceux qui commandoient ſur mer. Les Sarraſins ont été les premiers qui aient appellé *amiraux* les capitaines & généraux de leurs flottes; après les Sarraſins, les Siliciens & les Génois accorderent ce titre à celui qui commandoit leurs armées navales. Aujourd'hui l'*amiral* eſt le chef & le commandant des armées navales & des flottes. Il eſt à la tête & le premier officier de toute la marine du royaume. Autrefois il y avoit deux *amiraux*, l'un du Ponant, & l'autre du Levant: aujourd'hui ce ſont deux *vice-amiraux* créés en 1669.

L'*amiral* d'Arragon, d'Angleterre, d'Hollande & de Zelande ne le ſont que par commiſſion; ces officiers ſont inférieurs à l'*amiral* général des États Généraux.

En Eſpagne on dit l'*amirante*, mais l'*amiral* n'eſt que le ſecond officier qui a un général d'armée au-deſſus de lui.

L'*amiral* en France porte pour marque extérieure de ſa dignité, deux ancres d'or paſſées en ſautoir derriere ſon écu. Entre les droits attribués à l'*amiral*, il a celui du dixieme de toutes les priſes qui ſe font ſur mer & ſur les greves, des rançons, & des repréſailles: il a auſſi le tiers de ce qu'on tire de la mer ou qu'elle rejette; le droit d'ancrage, tonnes & baliſes.

Il a la nomination de tous les officiers des ſiéges généraux & particuliers de l'amirauté, & la juſtice s'y rend en ſon nom. C'eſt de lui que les capitaines & maîtres des vaiſſeaux équipés en marchandiſe, doivent prendre leurs congés, paſſeports, commiſſions & ſaufs-conduits.

L'*amiral* n'a point de ſéance au parlement, ſuivant l'arrêt rendu à la réception de l'*amiral* de Chatillon en 1551. Les anciens *amiraux* n'avoient point de juriſdiction contentieuſe; elle appartenoit à leurs lieutenans ou officiers de robe longue. Mais en 1626 le cardinal de Richelieu, en ſe faiſant donner le titre de *grand-maître & ſur-intendant du commerce & de la navigation*, au lieu de la charge d'amiral qui fut alors ſupprimée, ſe fit attribuer l'autorité de décider & de juger ſouverainement de toutes les queſtions de marine, même des priſes, & du bris des vaiſſeaux.

En 1669 la charge de ſur-indendant général de la navigation & du commerce fut ſupprimée, & celle d'*amiral* fut rétablie la même année en faveur du comte de Vermandois, avec le titre d'officier de la couronne.

Le pouvoir de l'*amiral* étoit autrefois extrêmement étendu; on peut voir au *titre I de l'ordonnance de la marine de* 1681, juſqu'où le roi a borné ce pouvoir. Le roi s'eſt réſervé le droit de nommer les *vice-amiraux*, lieutenans généraux, chefs d'eſcadre, capitaines, lieutenans, enſeignes & pilotes de ſes vaiſſeaux, frégates, brulots, &c.

Il y a eu anciennement des *amiraux* pour diverſes provinces martimes du royaume. La Normandie, la Bretagne, la Guienne, le Languedoc & la Provence du temps de leurs ducs ou comtes, avoient leurs amirautés particulieres, dont quelques-unes ont ſubſiſté après la réunion de ces provinces à la couronne; & même en 1626 le duc de Guiſe ſe prétendoit encore *amiral* de Provence. En Bretagne la qualité d'*amiral* eſt jointe à celle de gouverneur de cette province: c'eſt pourquoi en 1695 le roi donna le gouvernement de Bretagne au comte de Toulouſe, afin que l'amirauté de Bretagne fut réunie à la charge d'*amiral* général de France.

On trouve une liſte des *amiraux* de France donnée par le P. Fournier; il nomme pour le premier Pierre Lemegue, ſous Charles IV, l'an 1327, & il finit ſa liſte à Henri de Montmorency, qui fit ſa démiſſion de l'amirauté entre les mains du roi à Nantes, l'an 1626. Jean le Freron a fait un traité des *amiraux*, & la Popeliniere a fait un livre intitulé l'*Amiral*; on peut y voir des détails ſur cette charge.

Mais toutes les choſes qui regardent le pouvoir, les fonctions & les droits de l'*amiral*, ſe trouvent dans le réglement du 12 novembre 1669, & dans l'ordonnance du mois d'août 1681, auxquels nous renvoyons. Depuis Florent de Varenne, *amiral* de France en 1720, au paſſage d'Outremer ſous le roi ſaint Louis, on compte cinquante-cinq *amiraux* juſqu'à Louis-Jean-Marie de Bour-

Digitized by Google

bon, duc de Penthievre, qui remplit aujourd'hui cette charge. (Z)

AMIRAL *d'une compagnie de vaisseaux marchands* allans de conserve; c'est celui d'entre eux qu'ils choisissent comme le plus fort & le plus en état de les défendre, sous la conduite & les ordres duquel ils se mettent pour ce voyage. *V.* CONSERVE. (Z)

AMIRAL, *vaisseau amiral*; c'est celui qui est monté par l'*amiral*. Il porte le pavillon quarré au grand mât, & quatre fanaux en poupe, soit dans un port ou en mer. *V. dans les pl. de mar. celles des pav.* Il est d'usage que le navire qui est monté par l'*amiral*, surpasse les autres par sa beauté, sa grandeur & sa force.

On appelle aussi *amiral* le principal vaisseau d'une flotte, quelque petite qu'elle soit.

Lorsque deux vaisseaux de même banniere, c'est-à-dire commandés par des officiers de même grade, se rencontrent dans un même port, le premier arrivé a les prérogatives & la qualité d'*amiral*; & celui qui arrive après, quoique plus grand & plus fort, n'est que *vice-amiral*.

Cet ordre s'observe parmi les terreneuviers, c'est-à-dire des bâtimens qui vont à la pêche sur le banc de Terreneuve, dont le premier arrivé prend la qualité d'*amiral*, & la retient pendant tout le temps de la pêche. Il porte le pavillon au grand mât, donne les ordres, assigne les places pour pêcher à ceux qui sont arrivés après lui, & regle leurs contestations. (Z)

* AMIRAL-*tromp*, *amiral-frise*, *amiral d'Angleterre*, *amiral-chrétien*, *castillan*, *trivermant*, *valier*, *resnet*, *&c.*, ce sont des noms que les fleuristes ont donné à différentes sortes d'œillets, selon les diverses couleurs de leurs feuilles. *Voy. dans Trévoux* les différentes significations qu'il faut y attacher.

§ AMIRANTE (*isles de l'*) *Géog.* isles de la mer des Indes, situées entre la ligne & l'isle de Madagascar: on en compte neuf qui sont presque toutes inhabitées; elles sont cependant naturellement fertiles: l'on y trouve des noix de cocos, des palmiers, des pigeons & du poisson en abondance. D'après les recherches que quelques navigateurs y ont faites, on a jugé qu'elles avoient été autrefois assez peuplées, & il y reste en plusieurs endroits des vestiges d'habitations. *Long.* 67, 75, *lat.* 5, 3. (C. A.)

AMIRANTE, s. m. *Marine*, se dit quelquefois de la charge d'amiral. La charge de grand, haut ou premier amiral (car différentes nations lui donnent différentes épithetes) est toujours très-considérable, & une des premieres charges de l'état dans tous les royaumes & souverainetés bordées de la mer, & n'est possédée communément que par des princes & des personnes du premier rang. On a vu, par exemple, en Angleterre Jacques duc d'Yorck, frere unique du roi Charles II, revêtu de cette charge pendant la guerre contre les Hollandois, & son titre étoit *le lord haut-amiral d'Angleterre*, avec de très-grandes prérogatives & priviléges. On a vu aussi dans le même royaume cette importante charge partagée entre plusieurs commissaires, que l'on appelle dans ce cas *les lords-commissaires de l'amirauté*. Actuellement, 1777, elle se trouve ainsi partagée, n'y ayant point de haut-amiral de ce royaume. *Voyez* AMIRAL & AMIRAUTÉ. (Z)

AMIRAUTÉ, *Jur.*, est une juridiction qui connoît des contestations en matiere de marine & de commerce de mer. Il y a en France des siéges particuliers d'*amirauté* dans tous les ports ou havres du royaume, dont les appellations se relevent aux siéges généraux, lesquels sont au nombre de trois en tout, dont un à la table de marbre de Paris, un autre à celle de Rouen, & l'autre à Rennes: les appels de ceux-ci se relevent aux parlemens dans le ressort desquels ils sont situés.

Ce tribunal connoît de tous les délits & différends qui arrivent sur les mers qui baignent ses côtes de France, de toutes les actions procédantes du commerce qui se fait par mer, de l'exécution des sociétés pour raison dudit commerce & des armemens, des affaires des compagnies érigées pour l'augmentation du commerce; en premiere instance, des contestations qui naissent dans les lieux du ressort du parlement de Paris, où il n'y a point de siéges particuliers d'*amirauté* établis; & par appel, des sentences des juges particuliers établis dans les villes & lieux maritimes.

Il est composé de l'amiral de France, qui en est le chef; d'un lieutenant général, d'un lieutenant particulier, d'un

Digitized by Google

lieutenant criminel, de cinq conseillers, d'un procureur du roi, de trois substituts, d'un greffier, & de plusieurs huissiers.

L'AMIRAUTÉ des Provinces-Unies a un pouvoir plus étendu: outre la connoissance des contestations en matiere de marine & de commerce de mer, elle est chargée du recouvrement des droits que doivent les marchandises qu'on embarque & débarque dans les ports de la république, & de faire construire & équiper les vaisseaux nécessaires pour le service des Etats-Généraux. Elle est divisée en cinq colléges, & juge en dernier ressort des matieres qui sont de sa connoissance.

L'AMIRAUTÉ d'Angleterre ne differe pas beaucoup de celle de France. Il est à remarquer seulement que dans tous les siéges d'*amirauté*, tant les particuliers que le général & souverain qui réside à Londres, toutes les procédures se font au nom de l'amiral, & non pas au nom du roi. Il faut encore remarquer cette difference, que l'*amirauté* d'Angleterre a deux sortes de procédures; l'une particuliere à cette jurisdiction, & c'est de celle-là quelle se sert dans la connoissance des cas arrivés en plaine mer; l'autre conforme à celle usitée dans les autres cours; & c'est de celle-ci qu'elle se sert pour les cas de son ressort qui ne sont point arrivés en plaine mer, comme des contestations survenues dans les ports ou havres, ou à la vue des côtes.

L'AMIRAUTÉ d'Angleterre comprend aussi une cour particuliere, appellée *cour d'équité*, établie pour régler les différends entre marchands. (*H -- Z.*)

AMITERNO, *Hist. & Géog.*, ancienne ville d'Italie, dans le pays des Sabins: c'est la patrie de l'historien Salluste. *Amiterno* a été détruite, & les ouvrages de Salluste dureront à jamais. On voit encore dans l'Abruzze des ruines de cette ville. On lit dans Strabon, *liv. V*, qu'elle étoit située sur le penchant d'une montagne, & qu'il on restoit de son temps un théâtre, quelques débris d'un temple, avec une grosse tour.

AMITIÉ, s. f. *Morale*. L'*amitié* n'est autre chose que *l'habitude d'entretenir avec quelqu'un un commerce honnête & agréable*. L'*amitié* ne seroit-elle que cela? L'*amitié*, dira-t-on, ne s'en tient pas à ce point; elle va au-delà de ces bornes étroites. Mais ceux qui font cette observation, ne considerent pas que deux personnes n'entretiendront point une liaison qui n'ait rien de vicieux, & qui leur procure un plaisir réciproque, sans être amies. Le commerce que nous pouvons avoir avec les hommes, regarde ou l'esprit ou le cœur; le pur commerce de l'esprit s'appelle simplement *connoissance*; le commerce où le cœur s'intéresse par l'agrément qu'il en tire, est *amitié*. Je ne vois point de notion plus exacte & plus propre à développer tout ce qu'est en soi l'*amitié*, & même toutes ses propriétés.

Elle est par là distinguée de la charité, qui est une disposition à faire du bien à tous. L'*amitié* n'est dûe qu'à ceux avec qui l'on est actuellement en commerce; le genre humain pris en général, est trop étendu pour qu'il soit en état d'avoir commerce avec chacun de nous, ou que chacun de nous l'ait avec lui. L'*amitié* suppose la charité, au moins la charité naturelle; mais elle ajoute une habitude de liaison particuliere, qui fait entre deux personnes un agrément de commerce mutuel.

C'est l'insuffisance de notre être qui fait naître l'*amitié*, & c'est l'insuffisance de l'*amitié* même qui la détruit. Est-on seul, on sent sa misere; on sent qu'on a besoin d'appui; on cherche un fauteur de ses goûts, un compagnon de ses plaisirs & de ses peines; on veut un homme dont on puisse occuper le cœur & la pensée: alors l'*amitié* paroît être ce qu'il y a de plus doux au monde. A-t-on ce qu'on a souhaité? on change de sentiment.

Lorsqu'on entrevoit de loin quelque bien, il fixe d'abord les desirs; lorsqu'on l'atteint, on en sent le néant. Notre ame dont il arrêtoit la vue dans l'éloignement, ne sauroit plus s'y reposer quand elle voit au-delà: ainsi l'*amitié*, qui de loin bornoit toutes nos prétentions, cesse de les borner de près; elle ne remplit pas le vuide qu'elle avoit promis de remplir, elle nous laisse des besoins qui nous distraient & nous portent vers d'autres biens: alors on se néglige, on devient difficile: on exige bientôt comme un tribut, les complaisances qu'on avoit d'abord reçues comme un don. C'est de caractere des hommes, de s'approprier peu à peu jusqu'aux graces qu'on leur fait; une longue possession accoutume naturellement à regarder comme siennes les choses qu'on tient d'autrui: l'ha-

Digitized by Google

bitude perſuade qu'on a un droit naturel ſur la volonté des amis ; on voudroit s'en former un titre pour les gouverner : lorſque ces prétentions ſont réciproques, comme il arrive ſouvent, l'amour propre s'irrite, crie des deux cotés, & produit de l'aigreur, des froideurs, des explications ameres, & la rupture.

On ſe trouve auſſi quelquefois des défauts qu'on s'étoit cachés, ou l'on tombe dans des paſſions qui dégoûtent de l'*amitié*, comme les maladies violentes dégoûtent des plus doux plaiſirs. Auſſi les hommes extrêmes, capables de donner les plus fortes preuves de dévouement, ne ſont pas les plus capables d'une conſtante *amitié* ; on ne la trouve nulle part ſi vive & ſi ſolide que dans les eſprits timides & ſérieux, dont l'ame modérée connoît la vertu. Le ſentiment doux & paiſible de l'*amitié* ſoulage leur cœur, détend leur eſprit, l'élargit, les rend plus confians & plus vifs, ſe mêle à leurs amuſemens, à leurs affaires & à leurs plaiſirs myſtérieux : c'eſt l'ame de toute leur vie.

Les jeunes gens neufs à tout, ſont très-ſenſibles à l'*amitié* ; mais la vivacité de leurs paſſions les diſtrait & les rend volages. La ſenſibilité & la confiance ſont uſées dans les vieillards ; mais le beſoin les rapproche, & la raiſon eſt leur lien. Les uns aiment plus tendrement, les autres plus ſolidement.

Les devoirs de l'*amitié* s'étendent plus loin qu'on ne croit : on doit à l'*amitié* à proportion de ſon degré & de ſon caractere ; ce qui fait autant de degrés & de caracteres différens de devoirs. Réflexion importante pour arrêter le ſentiment injuſte de ceux qui ſe plaignent d'avoir été abandonnés, mal ſervis, ou peu conſidérés par leurs amis. Un ami avec qui l'on n'aura eu d'autre engagement que de ſimples amuſemens de littérature, trouve étrange qu'on n'expoſe pas ſon crédit pour lui : l'*amitié* n'étoit point d'un caractere qui exigeât cette démarche. Un ami que l'on aura cultivé pour la douceur & l'agrément de ſon entretien, exige de vous un ſervice qui intéreſſeroit votre fortune : l'*amitié* n'étoit point d'un degré à mériter un tel ſacrifice.

Un ami, homme de bon conſeil, & qui vous en a donné effectivement d'utiles, ſe formaliſe que vous ne l'ayez point conſulté en une occaſion particuliere : il a tort ; cette occaſion demandoit une confidence qui ne ſe fait qu'à des amis de famille & de parenté ; ils doivent être les ſeuls inſtruits de certaines particularités qu'il ne convient pas toujours de communiquer à d'autres amis, fuſſent-ils des plus intimes. La juſte meſure de ce que des amis doivent exiger, ſe diverſifie par une infinité de circonſtances, & ſelon la diverſité des degrés & des caracteres d'*amitié*. En général, pour ménager avec ſoin ce qui doit contribuer à la ſatisfaction mutuelle des amis, & à la douceur de leur commerce, il faut que l'un dans ſon beſoin attende ou exige toujours moins que plus de ſon ami ; & que l'autre, ſelon ſes facultés, donne toujours à ſon ami plus que moins.

Par les réflexions que nous venons d'expoſer, on éclaircira au ſujet de l'*amitié* une maxime importante ; ſavoir que l'*amitié* doit entre les amis trouver de l'égalité, ou l'y mettre : *amicitia aut pares invenit, aut facit.* Un monarque ne peut-il donc avoir des amis ? faut-il que pour les avoir il les cherche en d'autres monarques, ou qu'il donne à ſes autres amis un caractere qui aille de pair avec le pouvoir ſouverain ? Voici le véritable ſens de la maxime reçue.

C'eſt que par rapport aux choſes que forme l'*amitié*, il doit ſe trouver entre les deux amis une liberté de ſentiment & de langage auſſi grande que ſi l'un des deux n'étoit point ſupérieur, ni l'autre inférieur. L'égalité doit ſe trouver de part & d'autre dans la douceur du commerce de l'*amitié*. Cette douceur eſt de ſe propoſer mutuellement ſes penſées, ſes goûts, ſes doutes, ſes difficultés, mais toujours dans la ſphere du caractere de l'*amitié* qui eſt établi.

L'*amitié* ne met pas plus d'égalité que le rapport du ſang ; la parenté entre des parens d'un rang fort différent, ne permet pas certaines familiarités. On ſait la réponſe d'un prince à un ſeigneur qui lui montroit la ſtatue équeſtre d'un héros leur aïeul commun : *celui qui eſt deſſous eſt le vôtre, celui qui eſt deſſus eſt le mien.* C'eſt que l'air de familiarité ne convenoit pas au reſpect dû au rang du prince ; & ce ſont des attentions dans l'*amitié*, comme dans la parenté, auxquelles il ne faut pas manquer. (*X*)

* Les anciens ont diviniſé l'*amitié* ; mais

il ne paroît pas qu'elle ait eu, comme les autres divinités, des temples & des autels de pierre, & je n'en suis pas trop fâché. Quoique le temps ne nous ait conservé aucune de ses représentations, Lilio Geraldi prétend dans son ouvrage *des dieux du Paganisme*, qu'on la sculptoit sous la figure d'une jeune femme, la tête nue, vêtue d'un habit grossier, & la poitrine découverte jusqu'à l'endroit du cœur, où elle portoit la main, embrassant de l'autre coté un ormeau sec. Cette derniere idée me paroît sublime.

* AMITIÉ, *Comm.*, c'est une espece de moiteur légere & un peu onctueuse, accompagnée de pesanteur, que les marchands de bled reconnoissent au tact dans les grains, mais sur-tout dans le froment, quand il est bien conditionné. Si on ne l'a pas laissé sécher sur le grenier, si on a eu soin de s'en défaire à temps, il est frais & onctueux, & les marchands de bled disent qu'il a de l'*amitié* ou de la *main*. Le grain verd est humide & mou; le bon grain est lourd, ferme, onctueux & doux; le vieux grain est dur, sec & léger.

* AMIXOCORES, peuples de l'Amérique dans le Brésil, proche la contrée de Rio-Janeïro.

* AMIUAM, une des isles Majottes, dans l'Océan éthiopique, entre les côtes de Zanguebar & l'isle de Madagascar.

AM-KAS, s. m. *Hist. mod.*, vaste salle dans le palais du grand-mogol, où il donne audience à ses sujets, & où il paroît les jours solemnels avec une magnificence extraordinaire. Son trône est soutenu par six gros piés d'or massif, & tout semés de rubis, d'émeraudes & de diamans; on l'estime soixante millions. Ce fut Cha-Geau, pere d'Aurengzeb, qui le fit faire pour y exposer en public toutes les pierreries de son trésor, qui s'y étoient amassées des dépouilles des anciens Patas & Rajas, & des présens que les Omrah sont obligés de faire au grand-mogol tous les ans à certaines fêtes. Les auteurs qui nous apprennent ces particularités, conviennent que tous ces ouvrages si riches pour la matiere, sont travaillés sans goût, à l'exception de deux paons couverts de pierreries & de perles, qui servent d'ornement à ce trône, & qui ont été faits par un François. Assez près de cette salle on voit dans la cour une tente qu'on nomme l'*aspek*, qui a autant d'étendue que la salle ou *am-kas*, & qui est renfermée dans un grand balustre couvert de lames d'argent; elle est soutenue par des piliers revêtus de lames de même métal: le dehors est rouge, & le dedans doublé de toiles peintes au pinceau, dont les couleurs sont si vives & les fleurs si naturelles, qu'elles paroissent comme un parterre suspendu. Bernier. *Hist. du grand-Mogol.* (*G*)

AMLETH, *Hist. de Dann.* roi de Jutland. Hordenwil, pere de ce prince, régnoit glorieusement sur cette partie du Danemarck, lorsqu'il fut assassiné par son frere Feggon. Le perfide s'empara de ses etats, & pour fortifier son parti, ne rougit pas d'offrir une main encore dégoûtante du sang de son frere & de son roi, à Géruthe, sa veuve. La reine l'accepta, vaincue par la nécessité. Hordenwil laissoit un fils, jeune & foible rejeton dont la culture fut confiée aux mains sanguinaires qui avoient privé son pere du trône. L'enfance d'*Amleth* avoit d'abord désarmé le farouche Feggon; mais il ne le vit pas sans ombrage atteindre à cet âge, où le desir de la vengeance est d'autant plus impérieux que le sentiment des peines est plus vif. Il se fût bientôt lassé d'élever dans sa cour un prince dont la vue, en retraçant aux peuples la mémoire d'Hordenwil, pouvoit fournir chaque jour un prétexte à la révolte, si *Amleth*, en qui la prudence avoit dévancé les années, n'eût conjuré cet orage. Il vit bien qu'on ne lui laisseroit point en paix développer ses talens, & que chaque pas qu'il faisoit vers la raison, étoit un pas vers la mort. Le desir de conserver sa vie, & sur-tout l'espoir de se venger un jour, lui firent imaginer un artifice qui en le rendant l'objet du mépris des Danois, devoit calmer les inquiétudes de son oncle. Il feignit d'être insensé, & s'acquitta si bien de ce nouveau rôle, que toute la cour y fut trompée. Nous respectons trop nos lecteurs pour entrer dans le détail des expédiens dont on dit que s'avisa Feggon pour s'assurer si la folie de son neveu étoit feinte ou réelle. *Amleth* eut le bonheur d'éviter tous les piéges qu'on lui tendit. Un des plus difficiles sans doute à fuir, fut lorsqu'on lui présenta une jeune fille d'une rare beauté. On espéroit que se trouvant seul avec elle, il ne pourroit s'empêcher de lui témoigner l'impression que ses attraits faisoient sur lui, & qu'il

Digitized by Google

dementiroit un moment le perſonnage qu'il s'étoit impoſé. Mais la voix de la nature parloit trop haut dans le cœur d'*Amleth*, pour que celle des ſens s'y fit entendre. Le ſouvenir de ſon pere, mort ſans vengeance, le fit ſortir vainqueur de cette épreuve périlleuſe.

Ce prince renfermoit ſes chagrins dans ſon cœur, & les dévoroit en ſilence. Iſolé dans le palais de l'aſſaſſin de ſon pere, le jouet & le mépris d'une cour à laquelle il auroit dû commander, il paſſoit dans l'obſcurité des jours dûs à la vengeance. Enfin, le ſort lui offrit une occaſion de punir le meurtrier de ſon pere. Feggon invita à un repas ſplendide les grands de ſa cour. *Amleth*, à la faveur du tumulte & du déſordre qui ſuivent ces ſortes de fêtes, trouva le moyen de ſe gliſſer dans l'appartement de Feggon, & de l'immoler de ſa propre main. Enſuite il met le feu au palais & ſe rend à la place publique, il ſe préſente aux Danois, tenant encore en main le glaive dont il s'étoit ſervi pour tuer le tyran. Il leur rappelle la mémoire d'Hordenwil, de ſes vertus, de la douceur de ſon regne. A ce tableau, il oppoſe la peinture des cruautés de Feggon & de ſes exactions. " J'ai tué l'aſſaſſin de mon pere, ajoute-t-il, je vous ai délivré d'un tyran. J'ai vengé d'un coup ma patrie & la nature : c'eſt à vous de juger ſi je ſuis digne de récompenſe ou de punition. La mort de l'uſurpateur laiſſe le trône vacant, ma naiſſance m'y donne des droits ; mais ces titres ſont vains pour moi, & je renonce pour jamais à ce trône où regnoient mes ancêtres, ſi ce n'eſt votre amour qui m'y éleve ". Les Danois furent auſſi étonnés du courage d'*Amleth*, que charmés de ſon éloquence. Ils ne pouvoient concevoir qu'un prince qu'ils avoient juſqu'ici mépriſé, eût pu former une entrepriſe auſſi hardie ; ils ſe hâterent de réparer l'injure qu'ils lui avoient faite, & le proclamerent roi de Jutland à haute voix.

Le Jutland étoit un démembrement de la couronne de Danemarck ; il étoit arrivé par rapport à cette contrée, ce qui eſt arrivé ſi ſouvent dans tous les royaumes du nord. Les rois de Danemarck ne pouvant veiller par eux-mêmes ſur cette province, y avoient envoyé des gouverneurs ou des vice-rois. Ces dignités d'abord amoviblès, étoient devenues héréditaires par l'énorme crédit des ſeigneurs qui les poſſédoient. Ces vaſſaux orgueilleux firent ſouvent trembler leurs maîtres. Le ſeul droit que les rois de Danemarc avoient conſervé ſur le Jutland, étoit que ſes ſouverains ne pouvoient ſe faire couronner ſans leur conſentement. *Amleth*, redevable de ſa couronne à l'amour de ſes ſujets, négligea de faire confirmer ſon élection par Wigleth, roi de Danemarck. Ce prince prétendit que la majeſté de ſa couronne étoit bleſſée par ce manque de déférence. Il ſe jeta dans le Jutland ſeptentrional, où il commit des déſordres affreux. *Amleth* tâcha d'abord de le fléchir par ſes prieres & ſes ſoumiſſions ; enfin voyant qu'il ne pouvoit calmer la colere de Wigleth, il marcha contre lui, & le repouſſa au-delà des frontieres de ſes états. Wigleth raſſembla de nouvelles forces, & reparut une ſeconde fois dans le Jutland, à la tête d'une armée encore plus forte que la premiere ; *Amleth* ſuccomba cette fois ; il fut vaincu & tué dans le combat. Le champ qu'il illuſtra par ſa défaite, s'appelle encore maintenant *Amleths-hede*, c'eſt-à-dire, ſépulture d'*Amleth*. (*M. de Sacy.*)

AMMA, *Géogr.*, petite ville de la Judée, dans la tribu d'Aſer, elle étoit près du fleuve Belcus au ſud d'Abdon, & à l'oueſt du ſépulchre de Memnon. St. Jérôme l'appelle *Amna* ; dans le texte hébreu c'eſt *Amna*. *Long.* 68, 36. *lat.* 32, 10. (*C. A.*)

AMMAN *ou* AMMON, *Géogr.*, très-ancienne ville d'Aſie, dans l'Arabie Pétrée, au pays moderne d'Albkaa, ſur la rive occidentale du fleuve Zarkaa. Elle ne ſubſiſtoit déja plus du temps de Mahomet : Ptolomée Philadelphe, roi d'Egypte, l'avois nommée *Philadelphie*. Les Grecs l'appelloient indifféremment *Amman*, ou *Rabath Ammana* ; ſes environs ſont aujourd'hui très-fertiles en raiſins qui nous viennent par la voie de Damas. (*C. A.*)

AMMI, *Bot.*, genre de plante à fleurs diſpoſées en forme de parafol. Chaque fleur eſt compoſée de pluſieurs feuilles arrangées en forme de roſe, échancrées en cœur, inégales, & tenantes à un calice. Ce calice devient dans la ſuite un fruit compoſé de deux petites ſemences convexes, cannelées d'un côté, & plates

Digitized by Google

de l'autre. Dans les especes de ce genre les feuilles sont oblongues, étroites, & placées par paires le long d'une côte, qui est terminée par une seule feuille. Tournef. *Inst. rei herb.* V. PLANTE. (*I*)

AMMI DE CANDIE, *Médec.*, *ammi parvum foliis fœniculi*, C. B. P. On doit choisir la semence d'*ammi* la plus récente, la mieux nourrie, la plus nette, la plus odorante, d'un goût un peu amer, elle donne de l'huile exaltée, & du sel volatil.

Cette semence est aromatique, incisive, apéritive, hystérique, carminative, céphalique; elle résiste au venin: c'est une des quatre petites semences chaudes. L'*ammi* ordinaire de nos campagnes n'est point aromatique. (*N*)

AMMITE *ou* AMMONITE, s. f. *Hist. nat. ammites*, *ammonites*, matiere pierreuse composée de grains arrondis, plus ou moins gros. Cette différence de grosseur a fait distinguer l'*ammite* en *petite* & en *grande*. La *petite* est composée de parties que l'on a comparées pour la forme & pour la grosseur à des œufs de poisson, à des grains de millet, à des semences de pavots, d'où sont venus les mots *centrites* & *méconites* que l'on trouve dans Pline. Les grains de la *grande ammite* sont quelquefois gros comme des pois ou comme des orobes, & ils leur ressemblent pour la forme; c'est pourquoi on a donné à ces *ammites* les noms de *pisolitos* & d'*orobies*. Il y en a dont les parties sont autant & plus grosses que des noix. La couleur des *ammites* doit varier comme celle de la pierre; on en voit de grises & de parfaitement blanches. Les grains de celle-ci sont fort ressemblans à des œufs, lorsqu'ils sont séparés les uns des autres. On trouve cette pierre assez communément. Agricola *de nat. fossil. l. V, p.* 164. Aldrovande *Mus. met. l. IV., p.* 633. V. PIERRE. On a rapporté au genre de l'*ammite* la pierre que l'on appelle *besoard minéral*. V. BESOARD MINÉRAL. (*I*)

AMMOCHOSIS, s. f. *Méd.*, ἀμμοχοσις, espece de remede propre à dessécher le corps, qui consiste à l'enterrer dans du sable de mer extrêmement chaud. V. BAIN & SABLE. (*N.*)

AMMODYTE, s. m., *ammodytes*, *Hist. nat.*, serpent ainsi appellé, parce qu'il se glisse sous le sable; il en a la couleur: sa longueur est d'une coudée, & il ressemble à la vipere; cependant sa tête est plus grande, & ses mâchoires plus larges: son dos est parsemé de taches noires; sa queue est dure; il semble qu'elle soit parsemée de grains de millet; c'est ce qui a fait donner à ce serpent le nom de *cenchrias*, ou plutôt *cerchnias*. Il a sur le devant de la tête, ou plutôt sur le bout de la mâchoire supérieure, une éminence pointue en forme de verrue, que l'on pourroit prendre pour une corne, ce qui lui a fait donner le nom de *serpent cornu*. Les serpens *ammodytes* sont en Afrique & en Europe, & sur-tout dans l'Esclavonie, aussi les a-t-on appellés *viperes cornues d'Illyrie*; on en trouve en Italie, *&c.* On dit que si on ne remedie à la morsure de ce serpent, on en meurt en trois jours, ou au plus en sept jours, & beaucoup plutôt, si on a été mordu par la femelle. *Aldrovande.* V. SERPENT. (*I*)

AMMODYTE, *Médec.* Lorsque la morsure de l'*ammodyte* ne cause pas une mort prompte, le sang sort de la plaie; la partie mordue s'enfle, il survient aussi-tôt un écoulement de sanie, qui est suivi d'une pesanteur de tête, & de défaillance. On doit dans un pareil cas recourir d'abord aux remedes ordinaires, aux ventouses, aux scarifications de la partie autour de la plaie, à la ligature & à l'ouverture de la plaie avec le bistouri: les meilleurs remedes sont la menthe prise dans l'hydromel, la thériaque appliquée sur la plaie, les cataplasmes propre à la cure des ulceres malins, *&c.* Aétius, *Tetr. IV, s. n.* (*N*)

AMMON, *Hist. sacrée*, né de l'inceste de Loth avec sa seconde fille, lorsqu'au sortir de Sodome il se retira dans une caverne avec ses deux filles, fut pere des Ammonites, peuple puissant & toujours ennemi des Israélites. Il naquit l'an du monde 2107, mais on ne sait aucune particularité de sa vie.

AMMON, *Mythol.*, fils de Cyniras ou Cynir, épousa Mor ou Myrrha, & eut pour fils Adonis. Cyniras ayant bu un jour avec excès, s'endormit dans une posture indécente en présence de sa bru: celle-ci s'en mocqua devant son mari. *Ammon* en avertit son pere après que l'ivresse fut passée, & Cyniras indigné contre sa belle-fille, la chargea de malédictions; elle & son petit-fils, & les chassa de chez lui. Myrrha avec son fils se retira en Arabie, & *Ammon* en Egypte

Digitized by Google

où il mourut. C'eſt Phurnutus qui raconte ainſi cette hiſtoire: elle eſt rapportée différemment par les poètes.

AMMON, adj. m. *Myth.*, c'eſt un ſurnom de Jupiter adorée en Lybie, où il avoit un fameux temple, dont Quinte-Curce nous fait une belle deſcription dans ſon hiſtoire d'Alexandre. On croit que c'eſt le ſoleil, parce que le mot ſignifie en phénicien, *être chaud*, ou *brûler*; ce qu'on prouve par les cornes avec leſquelles il étoit repréſenté, qui ne ſont autre choſe que les rayons du ſoleil. On donnoit à Jupiter *ammon* la figure d'un bélier; c'eſt ainſi que Lucain le repréſente. Il y a pourtant des médailles où il paroît avec une figure humaine, ayant ſeulement deux cornes de bélier qui naiſſent au-deſſus des oreilles, & ſe recourbent tout autour. La ſtatue de Jupiter *ammon* étoit une eſpece d'automate, qui faiſoit des ſignes de la tête; & quand ſes prêtres la portoient en proceſſion, elle leur marquoit le chemin qu'ils devoient tenir.

Les Egyptiens regardoient *Ammon* comme l'auteur de la fécondité & de la génération; ils prétendoient que ce dieu donnoit la vie à toutes choſes, & qu'il diſpoſoit des influences de l'air; c'eſt pourquoi ils portoient ſon nom gravé ſur une lame qu'ils attachoient ſur le cœur, comme un puiſſant préſervatif; ils avoient tant de confiance au pouvoir de ce dieu, qu'ils croyoient que la ſeule invocation ſuffiſoit pour leur procurer l'abondance de tous les biens; cette ſuperſtition s'introduiſit auſſi chez les Romains qui regarderent *Ammon* comme le conſervateur de la nature. (*L*)

Quoi qu'il en ſoit, le temple de Jupiter *ammon*, ſitué dans les déſerts de Lybie, doit ſa célébrité à l'oracle de Jupiter. Les Egyptiens, inſtituteurs de toutes les impoſtures religieuſes, donnerent naiſſance à cette ſuperſtition: des impoſteurs qui ſe vantoient d'être inſpirés par la divinité, débitoient leurs menſonges au vulgaire, avide de connoître l'avenir. On les conſultoit ſur les affaires publiques & particulieres. On s'appuyoit de leur autorité pour entreprendre ou pour terminer des guerres; on ne ſe mettoit pas en voyage, on n'avoit pas la moindre maladie ou l'affaire la plus minutieuſe, ſans apprendre d'eux quel en ſeroit le ſuccès. Chaque peuple idolâtre eut ſes oracles, parce que dans tous les temps les impoſteurs mercénaires ont trouvé des imbécilles diſpoſés à les recevoir & à les récompenſer. Les peuples civiliſés & les barbares ont careſſé leurs ſéducteurs. Le plus reſpecté de tous les oracles fut celui de Jupiter *ammon*. Sa ſeule antiquité ſuffiſoit pour lui mériter la vénération de la multitude. Quoiqu'il fallût traverſer les ſables brûlans de la Lybie pour y arriver, les peuples les plus éloignés ſe ſoumettoient avec joie aux incommodités de ce voyage; & revenoient heureux quand ils avoient été honorés d'une réponſe. La ſtatue de Jupiter, qui y étoit adorée, étoit couverte des pierres les plus précieuſes. Quatre-vingts prêtres la promenoient dans la ville & dans les villages voiſins ſans tenir de route certaine. Ils ne s'arrêtoient que lorſque le ſimulacre faiſoit connoître, par certains mouvemens de tête, qu'il ne falloit point aller plus loin. C'étoit par des ſignes & non par des paroles que les prêtres connoiſſoient les déciſions du dieu dont on ſollicitoit les réponſes. L'empreſſement des nations à conſulter cet oracle, avoit fait du lieu le plus aride le centre de l'opulence. Les habitans, preſque tous conſacrés au miniſtere de l'autel, étaloient la magnificence des rois. La curioſité eſt prête à tout ſacrifier pour ſatisfaire ſes inquiétudes. Ce n'étoit pas le peuple ſeul qui enrichit le temple & ſes miniſtres. Les plus puiſſans monarques y envoyoient leurs offrandes pour en obtenir des réponſes favorables à leur politique. Les prêtres ſavoient également profiter de la crédulité du vulgaire & de l'ambition des princes. Les uns étoient faciles à ſéduire, & les autres avoient le moyen de récompenſer. Ces prêtres n'étoient pas toujours acceſſibles à la corruption. Lorſque Lyſandre eſſaya d'être le tyran de ſa patrie, il crut pouvoir les ſéduire par l'éclat de ſes préſens, pour en obtenir une réponſe favorable aux vœux de ſon ambition. Ses dons furent rejetés avec mépris, & les prêtres indignés ſe rendirent à Sparte où ils formerent une accuſation contre l'ambitieux qui avoit tenté de les ſuborner. Alexandre, qui récompenſoit en roi, réuſſit mieux que le Spartiate. A peine ſe préſenta-t-il dans le temple, qu'il fut ſalué par le premier pontife comme fils de Jupiter. Cet oracle perdit ſa célébrité plutôt que ceux.

Digitized by Google

de Delphe & de Dodone, & sa chute entraîna celle de plusieurs autres. (*T-N*)

* AMMONIA, surnom sous lequel les Eléens sacrifioient à Junon, soit par allusion à Jupiter ammon son époux; soit à cause de l'autel qu'elle avoit dans le voisinage du temple de Jupiter ammon.

AMMONIAC, *sel* AMMONIAC *ou* ARMONIAC, *sel ammoniacus seu armeniacus*, *Hist. nat.* Nous ne connoissons le *sel ammoniac* des anciens que par les descriptions qu'ils en ont laissées: autant que nous pouvons en juger aujourd'hui, il paroît que ce *sel* étoit semblable à notre sel gemme. Les anciens lui ont donné le nom de *sel ammoniac*, parce qu'on le trouvoit en Lybie aux environs du temple de Jupiter ammon. Quelques-uns l'ont appellé *sel ammoniac* ou *armeniac*, peut-être à cause du voisinage de l'Arménie. On ne sait pourquoi tant d'auteurs ont dit que ce *sel* venoit de l'urine des chameaux, laquelle étant desséchée par l'ardeur du soleil, laissoit un sel sublimé sur les sables brûlans de l'Arabie & des autres lieux arides de l'Afrique & de l'Asie, où il passe beaucoup de chameaux pendant les longs voyages des caravanes: cette opinion est peut-être fondée sur ce que l'on a dit que l'urine des chameaux entre dans la composition du *sel ammoniac*, que l'on nous apporte aujourd'hui d'Egypte & de Syrie. Mais ce sel n'a de commun que le nom avec le *sel ammoniac* des anciens.

Nous connoissons aujourd'hui deux sortes de *sel ammoniac*, le *naturel* & le *factice*.

Le *sel ammoniac naturel* se tire des soufrieres de Pouzzol, dans cette grande fosse dont il est fait mention à l'*article* de l'ALUN. *V.* ALUN. Il y a des fentes dans quelques endroits, d'où l'on voit sortir de la fumée le jour, & des flammes la nuit. On entasse sur ces fentes des monceaux de pierres; les évaporations salines qui sont continuellement élevées par les feux souterrains, passent à travers ces monceaux, & laissent sur les pierres une suie blanche, qui forme après quelques jours une croûte de sel. On ramasse cette incrustation, & on lui donne le nom de *sel ammoniac*. Cette suie blanche ou ces fleurs ont vraiment un goût de sel; elles se fondent dans l'eau, & elles se cristallisent en cubes, qui ne paroissent pas différens de ceux du sel marin. Ce sel paroît approcher beaucoup du *sel ammoniac* des anciens; & il paroît qu'on en doit trouver de la même nature dans plusieurs autres endroits, où il se fait des évaporations de sel fossile par les feux souterrains.

M. d'Herbelot rapporte dans sa *Bibliotheque orientale*, que dans le petit pays de Boton en Asie, il y a une grotte où l'on voit de la fumée pendant le jour, & des flammes pendant la nuit, & qu'il se condense sur les parois de cette cavité un *sel ammoniac*, que les habitans du pays appellent *nuschader*. La vapeur qui forme ce sel est si pénétrante, que les ouvriers qui travaillent dans cette grotte y périssent, lorsqu'ils y restent un peu trop long-temps.

Nous avons deux sortes de *sel ammoniac factice*; l'une vient des Indes, elle est de couleur cendrée & en pains de figure cônique, comme nos pains de sucre. Nous tirons l'autre d'Egypte & de Syrie, par la voie de Marseille; elle est en forme de pains ronds & plats, d'une palme ou deux de diametre, & de trois ou quatre doigts d'épaisseur, concaves sur l'une des faces, & convexes sur l'autre, avec une petite cavité au centre de cette face. Ces pains sont raboteux & de couleur cendrée au dehors, & blanchâtres, transparens, & cannelés au dedans. Leur goût est salé, âcre & piquant. Cette seconde sorte de *sel ammoniac* est beaucoup plus commune que la premiere, qui commence à être fort rare en ce pays-ci.

Il y a eu plusieurs opinions sur la formation & sur la composition du *sel ammoniac factice*. Les uns disoient qu'il venoit des urines que les chameaux répandent sur les sables de la Lybie, & que c'étoit le sel fixe de ces urines que la chaleur des sables faisoit sublimer; mais cela n'est rapporté par aucun auteur digne de foi. Cette opinion paroît aussi fausse, par rapport à notre *sel ammoniac*, que par rapport à celui des anciens, comme on l'a déja dit. D'autres croyoient que pour faire le *sel ammoniac*, on ramassoit l'urine des chameaux ou des autres bêtes de charge, qu'on la faisoit évaporer, & qu'après plusieurs lotions, on modeloit le résidu en forme de pains. Enfin d'autres prétendoient que ce sel étoit composé de cinq parties d'urine d'homme, d'une partie de sel marin, & d'une demie partie de suie; que l'on faisoit évaporer toute l'humidité de ce mélange,

Digitized by Google

& sublimer le résidu ; qu'ensuite on dissolvoit la matiere que donnoit la sublimation, & que l'on faisoit évaporer la dissolution pour tirer le *sel ammoniac*. Malgré tout cela, nous ne saurions pas encore la vraie préparation de ce sel, sans le pere Sicard jésuite, missionnaire en Egypte, qui a rapporté le procédé que l'on suit pour cette préparation. Voici en peu de mots ce qu'il en dit, dans les *nouv. mém. des missionn. de la comp. de Jésus, dans le Levant, T. II.*

„ On fait du *sel ammoniac* dans plusieurs lieux d'Egypte, comme Damaier & Mehallée, mais sur-tout à Damaier, qui est un village dans la partie de l'Egypte appellée *Delta*, aux environs de la ville de Mansoura. On met une certaine suie dans de grandes bouteilles de verre d'un pié & demi de diametre avec un peu de sel marin dissous dans de l'urine de chameaux ou d'autres bêtes de somme. On remplit les bouteilles jusqu'à la moitié ou aux trois quarts, & on les range au nombre de vingt ou trente sur un fourneau bâti exprès pour cet usage ; on entoure les bouteilles avec de la terre glaise, de façon que leur col ne passe que d'un demi-pied au-dessus de la terre ; alors on met le feu au fourneau, on l'augmente par degré ; & lorsqu'il est poussé à un certain point, on l'entretient pendant trois jours & trois nuits. Pendant ce temps, il se sublime une matiere qui s'attache au col des bouteilles, & il reste au fond une masse noire ; la matiere sublimée est le *sel ammoniac*. Il faut pour la préparation de ce *sel* une suie qui ait été produite par les excrémens des animaux, sur-tout des chameaux." Cette suie est fort commune en Egypte ; car le bois y étant fort rare, on brûle les excrémens des animaux mêlés avec de la paille ; on en fait de petites masses semblables à celles que les tanneurs font avec le tan, & qu'ils appellent *mottes à brûler* ; en Egypte on donne le nom de *gelées* à celles qui sont faites avec la fiente des animaux. *Geoffroi, mat. méd. t. II.*

SEL. (*I*)

LE SEL AMMONIAC, si l'on en croit l'illustre Boerhaave, garantit toutes les substances animales de la corruption, & pénetre les parties les plus intimes des corps ; il est apéritif, atténuant, résolutif, diaphorétique, sudorifique, antiseptique, & diurétique, propre à irriter les nerfs, & à provoquer l'éternuement. Il n'agit point sur le corps humain par une qualité acide ou alkaline, mais par une autre beaucoup plus pénétrante que celle du sel commun ; on l'ordonne à la dose d'un scrupule mêlé avec d'autres substances, dans les fievres intermittentes, dans les obstructions.

On en fait un gargarisme de la façon suivante dans la paralysie de la langue, dans le gonflement des amygdales : prenez de l'eau de fleurs de sureau fix onces ; de l'esprit de corne de cerf, une once ; du *sel ammoniac*, un gros : mêlez-les ensemble, & faites-en un gargarisme.

Le *sel ammoniac* dissous avec la chaux dans un vaisseau de cuivre, donne une eau ophtalmique qui est de couleur bleue.

Le sel volatil & l'esprit volatil urineux du *sel ammoniac* s'ordonnent à la dose de douze grains pour le sel volatil, & de douze gouttes pour l'esprit & le sel aromatique huileux. Toutes ces préparations sont bonnes pour réveiller & irriter dans les affections soporeuses ; dans l'affection hystérique.

On emploie l'esprit de *sel ammoniac* pour frotter les parties affligées de rhumatisme. Il ne faut point ordonner les esprits volatils seuls ; car ils irritent & brûlent les membranes de l'œsophage & des intestins, comme des caustiques.

Les fleurs martiales de *sel ammoniac* sont un excellent apéritif ; elles s'ordonnent jusqu'à la dose d'un scrupule. Ces fleurs mises dans l'eau-de-vie, donnent la teinture de mars de Mynsicht.

Le sel fébrifuge de Sylvius est le résidu ou le *caput mortuum* de la distillation du *sel ammoniac* avec le sel de tartre. Ce sel cristallisé se donne à un gros, & davantage, dans les fievres intermittentes & autres maladies. (*N*)

AMMONIAQUE (*Gomme*) ; c'est un suc concret qui tient le milieu entre la gomme & la résine. Il s'amollit quand on le manie, & devient gluant dans les mains. Il est tantôt en gros morceaux formés de petits grumeaux, remplis de taches blanches ou rousâtres, parsemés dans la substance d'une couleur sale & presque brune ; de sorte qu'on peut fort bien le comparer au mélange de couleurs que l'on voit dans le benjoin amygdaloïde : tantôt cette gomme est en larmes ou en petits grumeaux compactes & solides, semblables à de l'encens, jaunâtres

Digitized by Google

tres & bruns en dehors, blancs ou jaunâtres en dedans, luisans & brillans. Sa saveur est douce d'abord, ensuite un peu amere : son odeur est pénétrante, & approche de celle du galbanum, mais elle est plus puante ; elle s'étend facilement sous les dents sans se briser, & elle y devient plus blanche : jetée sur des charbons ardens, elle s'enflamme, & elle se dissout dans le vinaigre ou dans l'eau chaude. On nous l'apporte d'Alexandrie en Egypte.

Pour l'usage on préfere le suc en larmes aux gros morceaux ; il faut choisir celles qui sont grandes, pures, seches, qui ne sont point mêlées de sable, de terre ou autres choses étrangeres. On les purifie quand elles sont sales, en les faisant dissoudre dans du vinaigre ; on les passe ensuite & on les épaissit.

Dioscoride dit que c'est la liqueur d'un arbre du genre de la férule, qui naît dans cette partie de la Lybie, qui est près du temple de Jupiter ammon. M. Geoffroy dit qu'elle découle comme du lait, ou d'elle-même, ou par l'incision que l'on fait à une plante ombellifere dont on n'a pas encore la description. Au reste, les graines que l'on trouve dans les morceaux de cette gomme, font bien voir qu'elle est le suc d'une plante ombellifere ; car elle sont foliacées, semblables à celles de l'anet, mais plus grandes. L'auteur que nous venons de citer, ajoute que la plante qui les porte croît dans cette partie de l'Afrique qui est au couchant de l'Egypte, & qu'on appelle aujourd'hui *le royaume de Barca*.

Cette gomme donne dans l'analyse chymique par la distillation du phlegme limpide, roussâtre, odorant & un peu acide, du phlegme urineux, de l'huile limpide, jaunâtre, odorante, & une huile épaisse, roussâtre & brune.

La masse noire restée dans la cornue, calcinée au creuset pendant vingt heures, a laissé des cendres brunes dont on a tiré par lixiviation du sel alkali fixe.

D'où l'on voit que cette gomme est composée de beaucoup de soufre, soit grossier, soit subtil, mêlé avec un sel de tartre, un sel ammoniacal & un peu de terre.

Elle est apéritive, atténuante, détersive ; elle amollit, digere, résout ; elle excite les regles ; elle fond les duretés & les tumeurs scrophuleuses.

On la donne en substance depuis un scrupule jusqu'à un demi gros ; elle fait un excellent emménagogue, & pour cet effet on l'emploie en pilules & en bole avec les préparations de mars & les fleurs de *sel ammoniac*.

Les préparations de la *gomme ammoniaque* sont les *pilules*, l'*emplâtre* & le *lait*.

Emplâtre de gomme ammoniaque : prenez de la *gomme ammoniaque* plus de six onces ; de la cire jaune, de la térébenthine, de chacune cinq onces ; de l'emplâtre simple, de mélilot, de l'onguent d'althéa, de l'huile d'iris, de la térébenthine de Venise, de chacun une once & demie ; de la graisse d'oie, une once ; du sel ammoniac, des racines de bryone, d'iris, de chacune demie once ; du galbanum, du bdellium, de chacun deux gros ; faites cuire le tout jusqu'à consistance de cérat : on doit employer bien de la précaution dans cette composition, *V.* EMPLATRE ; on en fait peu d'usage.

Lait d'ammoniac : prenez de la gomme ammoniaque la plus pure, trois gros ; faites la dissoudre dans six onces d'eau d'hyssope : ce remede est bon dans l'asthme & la respiration gênée.

Pilules de gomme ammoniaque ; prenez de la gomme ammoniaque préparée avec le vinaigre de squille, deux onces ; du meilleur aloès, une once & demie ; de la myrrhe, du mastic, du benjoin, de chacun demie once ; du safran de mars, du sel d'absinthe, de chacun deux gros ; du sirop d'absinthe, une suffisante quantité pour en faire des pilules ; elles sont un grand apéritif : on en peut user à la dose d'un demi gros par jour le matin & le soir. (*N.*)

* AMMONITES, peuples descendus d'Ammon fils de Lot. Ils habitoient avec les Moabites une contrée de la Syrie. Dieu se servit d'eux pour punir les Israélites, & de Jephté pour les réprimer. Ce Naas qui fit imprudemment couper la moitié de la barbe aux ambassadeurs de David, étoit leur roi. Il y avoit un autre peuple de ce nom, & qu'on appelloit aussi *Ammoniens* ; il habitoit la Lybie, aux environs du temple de Jupiter ammon, où la superstition attiroit tous les peuples voisins, & faisoit germer l'abondance dans un pays environné de déserts arides & sablonneux, où il ne croissoit ni arbres ni plantes. L'Ammonie, proprement dite, n'étoit qu'un terrain

Digitized by Google

de cinquante stades d'étendue où le temple de Jupiter étoit bâti. Elle avoit pour bornes à l'orient l'Ethiopie, les Arabes Troglodites au midi, les Scenites à l'occident, & les Nassamoniens au septentrion. Ces derniers ne subsistoient que du produit de leurs brigandages, & surtout de leurs pirateries sur les côtes de la Syrie. Le temple étoit bâti dans une vaste solitude, au milieu d'un bocage impénétrable aux rayons du soleil. Les fontaines dont il étoit arrosé, y répandoient la fraicheur d'un printemps perpétuel. Une de ces fontaines, qu'on appelloit *eau du soleil*, étoit tiede au lever du soleil, elle se refroidissoit jusqu'à midi; ensuite elle se réchauffoit jusqu'au soir, & étoit toute bouillante à minuit. Telle étoit sa révolution périodique & réglée dans les vingt-quatre heures du jour. Le dieu qu'on adoroit dans ce temple, sous la forme d'un bélier depuis la tête jusqu'au nombril, étoit fait de pierres précieuses. Il rendoit ses oracles dans une nef dorée, où quantité de riches coupes & de lampes étoient suspendues. Ce simulacre, porté par quatre-vingt prêtres, leur indiquoit par un mouvement de tête le lieu où il vouloit aller, tandis que des matrônes & des vierges chantoient des cantiques sacrés.

Les *Ammonites* habitoient sous d'humbles cabanes éloignées les unes des autres, où chaque famille formoit une république indépendante. Un pays aussi borné & entouré de déserts sablonneux, n'offroit aucune production propre à enrichir l'histoire naturelle. Les *Ammonites* n'avoient pas les vices de leurs voisins, qui regardant la terre comme un commun héritage, s'en approprioient les productions. La crédulité des nations qui venoient y déposer leurs offrandes, avoit éteint leur industrie, & réprimé leur penchant pour le brigandage. Ils dédaignoient les richesses de l'agriculture. Leur temple étoit un trésor plus sûr que le produit de leur travail; & le secret de lire dans l'avenir, qu'ils se vantoient de posséder, étoit encore une nouvelle source d'abondance. On ne peut rien dire de leurs mœurs & de leur législation, on n'en peut juger que par les usages des peuples leurs voisins; ainsi il est à présumer qu'à l'exemple des Nassamoniens, qui vivoient confondus avec eux, ils admettoient la polygamie. La pudeur étoit une vertu ignorée; ils ne jetoient aucun voile sur l'acte conjugal. L'épouse, la premiere nuit de ses noces, étoit obligée de coucher avec tous ceux qui avoient assisté à la cérémonie; & chacun lui faisoit des présens. Ses dons étoient sa plus riche dot. Comme les *Ammonites* ont été souvent asservis, nous ne parlerons de leurs guerres qu'en écrivant l'histoire de leurs conquérans. (*T-N*)

AMNIOMANTIE, s. f. *divination ou présage* qu'on tiroit de la coiffe ou membrane qui enveloppe quelquefois la tête d'un enfant à sa naissance.

Pour bien entendre ce terme, il faut savoir que dans le ventre de la mere le fœtus est enveloppé de trois membranes: l'une forte, que les Grecs appelloient χοριόν, & les Latins *secundinæ*: l'autre plus mince, appellée ἀμνιοτιδος, & la troisieme plus mince encore, qu'on nommoit ἀμνίος: ces deux dernieres sortent quelquefois avec le fœtus, & enveloppent la tête & le visage de l'enfant. On dit que le fils de l'empereur Macrin fut surnommé *Diadumene*, parce qu'il vint au monde avec cette pellicule, qui formoit autour de sa tête une espece de bandeau ou de *diadème*. Et dans l'ancienne Rome, les avocats achetoient fort cher ces sortes de membranes qu'ils portoient sur eux, imaginant qu'elle leur portoit bonheur, & leur procuroit gain de cause dans les procès dont ils étoient chargés. Les vieilles, dit Delrio, selon que cette pellicule est vermeille ou livide, présagent la bonne ou mauvaise fortune des enfans, & il ajoute que Paul Jove, tout évêque qu'il étoit, n'a pas manqué d'observer dans l'éloge de Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire, que ce seigneur étoit venu au monde la tête ainsi enveloppée, & par conséquent qu'il devoit être heureux. Ce préjugé subsiste encore parmi le peuple, qui dit d'un homme à qui tout réussit, qu'il est *né coiffé*. C'est ce que les anciens entendoient par *amniomantie*, composé de ἀμνίος, *coiffe* ou *membrane*, & μαντεῖα, *divination*. Delrio, *Disq. mag. art. l. IV. quæst. vij, s. 1, p. 554.* (*G*)

FIN de la premiere Partie du Tome II.

Digitized by Google

AMNIOS *ou* AMNION, *en Anatomie*, est la membrane qui enveloppe immédiatement le fœtus dans la matrice, & qui est la plus intérieure. Ce mot paroît venir du grec ἀμνὸς, *agneau*, comme qui diroit *peau d'agneau*. L'*amnios* est une membrane blanche, molle, mince & transparente, contigue au *chorion*, dans laquelle on ne voit presque point de vaisseaux, ou bien il n'en paroît qu'un petit nombre. Elle fait partie de l'arriere-faix, & elle est placée sous le chorion. *Voy.* ARRIERE-FAIX & CHORION.

Elle contient une liqueur claire, semblable à une gelée fine, que l'on croit servir à la nourriture du fœtus, parce qu'on en trouve toujours son estomac rempli. *Voyez* NUTRITION.

A la partie extérieure de l'*amnios* est située la membrane allantoïde. Dans quelques sujets, cette membrane & le chorion tiennent si étroitement ensemble, qu'ils paroissent n'être qu'une seule membrane. Ses vaisseaux ont la même origine que ceux du chorion. *Voy.* ALLANTOIDE.

Cette membrane a-t-elle de vraies glandes ? Plusieurs ont vu dans la surface interne de l'*amnios* de la vache, une grande quantité de petits corps blancs, ainsi que dans le cordon, & même des appendices fistuleuses à la même surface interne de l'*amnios*, qui versoient une liqueur par une infinité de pores. Il faut convenir que dans l'homme on n'a pas encore vu de glandes : on nie que cette membrane ait des vaisseaux sanguins. On pourroit demander d'où vient la liqueur de cette membrane ; la question est difficile à décider. *Lisez* ce qu'en dit le docteur Haller. (*L*)

Cette membrane est essentielle à l'animal ; elle se trouve dans les quadrupedes, dans les oiseaux & dans les poissons. Dans les insectes, l'enveloppe propre du fœtus est généralement plus dure que dans les autres animaux : elle est membraneuse cependant dans la fourmi, l'abeille, *&c.* insectes qui ont soin de leurs petits.

Elle est simple & transparente ; mais avec un degré de fermeté, qui a obligé quelquefois les accoucheurs à la rompre. Elle augmente de force, & devient presque cartilagineuse, lorsqu'elle est devenue l'enveloppe du cordon. On y découvre rarement des vaisseaux dans l'homme ; dans le veau ils se laissent injecter aisément ; dans les oiseaux ils sont très-apparens sans aucun secours de l'art ; & nous en avons rempli quelques branches dans le fœtus humain ; ils naissoient de l'artere ombilicale.

L'*amnios* forme le réservoir des eaux, dans lesquelles nage le fœtus. Elle est fermée par-tout & s'éleve pour recouvrir le cordon ombilical en forme d'entonnoir. Sa surface extérieure est liée par une cellulosité fine à la membrane moyenne. Elle se continue sous le placenta, qui est placé au dehors de son enceinte.

Chacun des jumeaux a son *amnios* à part, & quand ils se trouvent dans un même *amnios*, ils sont sujets à se coller ensemble par quelque partie de leur corps, mais cela est fort rare.

On lui a attribué des glandes qu'elle n'a pas.

La liqueur qu'elle contient a donné lieu à bien des controverses anatomiques & physiologiques.

Il y en a constamment dans les quadrupedes, les oiseaux & les poissons. Sa proportion au fœtus est d'autant plus grande que le fœtus lui-même est plus proche de son origine. Elle a pesé une once, quand le fœtus ne pesoit que trois grains ; on l'a évalué à 136 fois le poids du fœtus dans les fœtus de dix semaines. Sa proportion diminue ensuite, & quand l'enfant est prêt de venir au monde, il n'y a plus que deux livres de liqueur, contre huit livres que pese le fœtus.

Cette liqueur, plus pesante que l'eau, est glaireuse, un peu salée & douce dans les animaux tranquilles, dans le poulet contenu dans l'œuf, à l'exception des premiers jours ; & dans les quadrupedes elle se caille avec les esprits acides ou vineux. Le feu fait le même effet, & elle donne les mêmes phénomenes que la partie lymphatique du sang.

Quand elle a été gardée, & quand le fœtus est très avancé & prêt à naître, elle devient plus âcre, sans cesser d'être

Digitized by Google

glaireuse, & alors le feu & les liqueurs acides ne la coagulent plus. Dans le corps humain, qu'on ne diſſeque guere ſans qu'il y ait un commencement de pourriture, la liqueur de l'*amnios* ſe trouve rarement coagulable.

On eſt en peine de ſa ſource. On l'a cherchée dans le fœtus. Mais elle eſt plus copieuſe, lorſque l'embryon eſt extrêmement petit; elle ſe trouve dans les quadrupedes ovipares & dans les poiſſons qui n'ont point de vaiſſeaux ombilicaux. Elle ne peut donc venir que de la mere: il eſt très-difficile d'aſſigner le chemin qu'elle doit prendre.

Une queſtion plus importante, c'eſt ſon uſage. Nous ne parlons pas de celui qu'elle peut avoir dans l'accouchement, qui n'eſt guere heureux quand les eaux ſe ſont trop tôt écoulées, ni de celui qu'elle a pendant la groſſeſſe, en rempliſſant les membranes du fœtus d'une maniere uniforme, & en préſervant le fœtus d'une preſſion violente, ou déterminée contre une foule de ſes parties.

On a cru de tout temps qu'elle contribuoit à nourrir le fœtus, on eſt revenu à des doutes: il paroît même que la pluralité des voix ne ſeroit pas favorable à ſa qualité nourriſſante.

On ne convient point qu'elle ſoit de la claſſe lymphatique; on la dit âcre, alkaline, & incapable de coagulation. Le fœtus, dit-on, a la langue attachée au palais, la bouche fermée, & la tête pliée contre la poitrine. On aſſure que le fœtus ne ſauroit avaler au milieu des eaux & ſans le ſecours de la reſpiration. On a vu, dit-on, des fœtus ſans bouche bien nourris & même aſſez gras. La liqueur qu'on trouve ſouvent dans l'eſtomac du fœtus, n'eſt que de la mucoſité, & n'a pas les qualités de l'eau de l'*amnios*.

Ces raiſons ne nous paroiſſent cependant pas devoir prévaloir contre des expériences directes. Dans les quadrupedes ovipares, dans les poiſſons à ſang froid, il n'y a que la liqueur de l'*amnios* qui puiſſe nourrir le fœtus, puiſqu'il n'a pas de placenta. L'œuf des quadrupedes eſt quelque temps ſans être attaché à l'uterus; dans cet état l'embryon ne peut avoir d'autre reſſource. On a trouvé des fœtus ſans cordon, ou avec des vices au cordon qui ne lui laiſſoient aucun uſage.

Le fœtus a certainement la bouche ouverte. Nous l'avons vu pluſieurs fois dans les brebis. Le poulet enfermé dans ſon *amnios* ouvre ſouvent le bec, & paroît chercher de la nourriture: nous avons vu les mêmes mouvemens dans les fœtus des quadrupedes qu'on avoit mis à découvert dans la matrice de leur mere.

Ces mouvemens ne ſont point inutiles: on a vu la liqueur de l'*amnios* changée en glace, remplir ſans interruption l'*amnios*, la bouche, l'œſophage & l'eſtomac de l'animal.

La force de l'air, qui s'empreſſe de pénétrer pour remplir le vuide produit par la pompe pneumatique, fait entrer une liqueur colorante dans la bouche & dans l'eſtomac du fœtus, pourvu que la bouche ſoit ouverte. Nous avons vu, & l'on ne manquera jamais de voir le même phénomene, l'eſtomac du poulet rempli d'un lait caillé, parfaitement ſemblable au blanc de l'œuf coagulé par les acides. Dans les quadrupedes, c'eſt une liqueur rougeâtre, très-ſemblable encore à la liqueur de l'*amnios*. On a vu dans l'eſtomac du fœtus des quadrupedes, de l'homme même, des grumeaux, tels qu'il en nage dans le ſang. On a vu des excrémens très-reconnoiſſables, & des poils dans l'eſtomac du même fœtus; l'homme adulte avale ſous l'eau, & l'on trouve ſouvent de l'eau dans l'eſtomac des noyés. Les poumons ne manquent preſque jamais d'en être remplis. Elle y eſt battue & changée en écume.

Si le fœtus avale, ſi la liqueur de l'*amnios* paſſe dans ſon eſtomac, ſi d'ailleurs cette liqueur eſt lymphatique & coagulable dans la plus grande partie des expériences, ſi le fœtus n'a qu'elle pour nourriture dans les premiers temps, & dans tous les temps dans d'autres animaux, il ne paroît pas qu'on puiſſe refuſer à la liqueur de l'*amnios* la qualité de nourriſſante, & la fonction de nourrir en partie le fœtus.

Elle partage cet office avec le ſang de la mere, repompé dans le placenta. Rien n'eſt plus évident dans le poulet. Il avale d'un côté la liqueur albumineuſe, dans laquelle il nage, & de l'autre le jaune de l'œuf entre dans ſon inteſtin par un canal facile à démontrer. L'analogie de la nature confirme donc la double nourriture

Digitized by Google

du fœtus quadrupede. (*H. D. G.*)

AMNISIADES *ou* AMNISIDES, f. f. nymphes de la ville d'Amnifies dans l'isle de Crete.

AMNISTIE, f. f. *sorte de pardon général* qu'un prince accorde à ses sujets par un traité ou par un édit; par lequel il déclare qu'il oblie tout le passé & le tient pour non avenu, & promet n'en faire aucune recherche. *Voyez* PARDON.

Ce mot est francisé du grec ἀμνηστία, *amnistie*, qui étoit le nom d'une loi semblable, que Thrasybule avoit faite après l'expulsion des trente tyrans d'Athenes. Andocides, orateur Athénien, dont Plutarque a écrit la vie, & dont il y a une édition de 1575, nous donne dans son oraison *sur les mysteres*, une formule de l'*amnistie* & des sermens par lesquels elle étoit cimentée.

L'*amnistie* est ordinairement la voie par où le prince se reconcilie avec son peuple après une révolte ou un soulévement général. Tel a été, par exemple, l'acte d'oubli que Charles II, roi d'Angleterre, a accordé lors de sa restauration. (*H*)

L'*amnistie* est aussi, *dans les troupes*, un pardon que le souverain accorde aux déserteurs, à condition de rejoindre leurs régimens. (*Q*)

AMNON, *Hist. sacrée*, fils aîné de David, qu'il eut d'Achinoam la seconde femme, conçut un amour si passionné pour sa sœur Thamar, qui étoit très-belle, qu'il en tomba dans une langueur capable de le conduire au tombeau, s'il n'avoit trouvé moyen de satisfaire sa passion en abusant de Thamar, malgré la resistance. Après cette violence, son amour se changea en aversion, au point de ne pouvoir plus souffrir sa sœur, qu'il chassa honteusement de sa maison. David laissa ce crime impuni; mais Absalom, frere d'*Amnon*, l'ayant invité à un Festin au bout de deux ans, le fit assassiner pour venger l'affront fait à Thamar.

AMODIATEUR, f. m. celui qui prend une terre à ferme.

AMODIATION, f. f. bail à ferme d'une terre en grain ou en argent.

AMODIER *ou* ADMODIER, v. act. affermer une terre en grain ou en argent.

* AMOGABARE, f. m. nom d'une ancienne milice espagnole, fort renommée par sa bravoure. Il n'y a plus d'*amogabares* dans les troupes espagnoles; ce qui ne signifie pas qu'il n'y a plus de braves gens.

AMOISE. *V.* MOISE, *terme de charpenterie.*

* AMOL, ville d'Asie au pays des Usbecs, sur le Gihun. *Long.* 82, *lat.* 39, 20.

AMOLAGO, f. m. *Hist. nat. Botaniq.*, espece de poivre long, commun dans les forêts de Couroer, & autres lieux de la côte du Malabar, où il fleurit dans la saison des pluies. Les Brames l'appellent *mirisso*; les Portugais *pimento macho*; les Hollandois *peper het manneken*. Van-Rheede nous en a laissé une bonne figure sous son nom Malabare, *amolago*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. VII. p.* 31, *pl. XVI.* M. Linné l'appelle *piper*, *malamiris*, *foliis ovatis acutiusculis*, *subtùs scabiis*, *nervis quinque subtùs elevatis. Syst. nat. edit.* 12, *p.* 68, *n°.* 8.

Cette plante ne s'éleve point en arbrisseau, mais elle grimpe, à la hauteur de quatre ou cinq piés, le long des arbres sans s'y entortiller, ses feuilles & ses branches s'appuyant seulement comme autant de cordes sur leurs branches. Ses tiges & branches sont cylindriques, nerveuses, comme articulées, vertes, lisses, charnues, à articles longs de deux pouces environ, & d'une à deux lignes de diametre. Ses feuilles y sont attachées alternativement, & comme articulées sur un pédicule demi-cylindrique strié en dessus, médiocrement long; elles sont elliptiques, médiocrement pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, grasses, épaisses, d'un verd-noir, relevées en-dessous de trois nervures principales.

Du côté opposé aux feuilles, sort un épi cylindrique une fois plus long qu'elles, c'est-à-dire, long de huit à dix pouces, de deux lignes de diametre, couvert depuis le haut jusqu'au sixième de sa longueur, vers le bas, de 4 à 500 fleurs sessiles, très-serrées, contiguës, composées chacune d'une écaille en cœur pointu & concave, qui contient deux étamines courtes, à antheres blanches d'abord, ensuite noires, & un ovaire sphérique, terminé par un style court, & un stigmate orbiculaire velu. Cet ovaire, en mûrissant, devient une baie sphérique, d'une

Digitized by Google

ligne de diametre, d'abord verte, enſuite rouge, à une loge qui ſe ſeche ſans s'ouvrir, & contient une graine ſphérique noirâtre.

Sa racine eſt fibreuſe & noirâtre.

Qualités. L'*amolago* a dans toutes ſes parties une odeur & une ſaveur de poivre, qui eſt âcre & aromatique dans ſon fruit, mais cependant moins forte que dans le poivre commun; on n'en fait aucun uſage.

Remarque. On ne voit pas pourquoi M. Linné a ôté à cette eſpece de poivre ſon nom malabare & de pays *amolago*, ſous lequel elle eſt connue dans toute l'Inde, pour lui ſubſtituer celui de *malamiris* de nouvelle fabrique, qui n'exiſte dans aucun livre de voyageurs & de naturaliſtes, & qu'il a ſans doute compoſé du nom malabare *amolago*, réuni au nom brame *miriſſo*. Quoi qu'il en ſoit, cet auteur n'étoit pas mieux fondé à confondre avec l'*amolago* l'eſpece de poivre du Bréſil que Margrave a décrit & figuré ſous ſon nom de pays *nhandu*, & que Pluknet a appellé *piper frutex americanus, ſpicâ longâ gracili; nhandu Braſilienſium*, *Piſonis*. Almageſte, *p.* 297. *pl. CCXV*, *fig.* 2; il devoit ſuffire de confronter la figure de ces deux eſpeces, pour ſe convaincre qu'elles étoient fort différentes; le *nhandu* état un arbriſſeau à feuilles en cœur beaucoup plus larges, à cinq nervures, & dont l'épi de fleurs eſt beaucoup plus court que ces mêmes feuilles. Que les perſonnes qui ſe laiſſent entraîner par le torrent de la célébrité, jugent après cette confuſion & tant d'autres que préſente la botanique de M. Linné, quel fonds on doit faire ſur ſon travail, ſurtout dans la partie qui regarde les plantes étrangeres qui occupent plus des trois quart de la botanique.

M. Linné avoit placé le poivre dans la famille des arons, qu'il intitule *piperitæ* parmi les plantes monocotyledones; mais je me ſuis aſſuré, par une diſſection faite ſur les eſpeces qui croiſſent au Sénégal, qu'elle a deux cotyledons; & ſes autres caracteres nous confirment qu'il appartient naturellement à la claſſe des blitons, où nous l'avons placé. *Voy.* nos *familles des plantes*, *n°.* 35, *page.* 262. (*M. Adanſon.*)

AMOLETTES *ou* AMELOTES, ſ. f. pl. *Mur.*, on appelle ainſi les trous quarrés où l'on paſſe les barres du cabeſtan & du virevaux. Les *amelotes* doivent avoir de largeur la ſixieme partie de l'égaiſſeur du cabeſtan. (*L*)

AMOME, ſ. m. *amomum racemoſum*, eſt un fruit ſec, en grappe, membraneux, capſulaire, plein de graines, qui a été connu des anciens Grecs, ainſi qu'il eſt facile de s'en aſſurer par la comparaiſon qu'on en peut faire avec la deſcription de Dioſcoride. *Voy.* dans la *Mat. méd.* de Geoffroy, les ſentimens des botaniſtes ſur l'*amome*. La grappe de l'*amome* eſt compoſée de dix ou douze follicules ou grains; ces grains ſont membraneux, fibreux, faciles à rompre & ſerrés les uns près des autres, ſans pédicule; ils naiſſent du même farment; ce farment eſt ligneux, fibreux, cylindrique, de la longueur d'un pouce, odorant, âcre, garni de feuilles entaſſées, ſont petites & diſpoſées en écailles à la partie où ce farment ne porte point de follicules, ſoit de ſix feuilles plus longues qui l'environnent chaque follicule, comme ſi elles en étoient le calice. Trois de ces longues feuilles ſont de la longueur d'un demi-pouce; & les trois autres ſont un peu plus courtes: elles ſont toutes minces, fibreuſes, âcres, odorantes, ſouvent retirées à leur ſommet, rarement entieres, de ſorte qu'à peine s'étendent-elles au-delà des grains de l'*amome*; ce qui vient, comme il eſt croyable, de ce qu'elles ſe froiſſent mutuellement, & ſe briſent à leur extrémité dans le tranſport. La groſſeur & la figure de ces grains d'*amome* eſt ſemblable à celle d'un grain de raiſin: ils ont une petite tête, ou plutôt un petit mamelon à leur pointe, & à leur extérieur des filets très-minces, & des nervures comme des lignes dans toute leur longueur: ils ont encore trois petits filſons, & autant de petites côtes qui répondent aux trois rangs de graines qui rempliſſent l'intérieur des follicules, & qui ſont chacun ſéparés par une cloiſon membraneuſe. Chaque rang contient beaucoup de graines anguleuſes, enveloppées d'une membrane mince & étroitement, que ces trois rangs ne forment que trois graines oblongues. La couleur du bois & des graines eſt la même: dans les unes elle eſt pâle, dans d'autres blanche ou

Digitized by Google

roussâtre ; mais dans les follicules blanchâtres les graines sont ordinairement avortées, au lieu que dans les roussâtres elles sont plus solides & plus parfaites. Ces graines sont anguleuses, d'un roux foncé en dehors, & blanches en dedans : mais elles sont plus solides que celles du cardamome. Les grappes ont une odeur vive qui approche de celle de la lavande ordinaire, mais plus douce : séparées de leurs follicules, les graines ont une odeur plus forte & plus âcre, & qui tient de celles du camphre.

L'*amome* renferme beaucoup d'huile essentielle aromatique, subtile & volatile, qu'on en tire par la distillation après l'avoir fait macérer dans l'eau.

Il faut choisir le plus récent, le plus gros, assez pesant & rempli de grains bien nourris, de couleur purpurine, odorans, âcres au goût ; il en faut séparer la coque blanchâtre, qui n'est bonne à rien, afin d'avoir les grains purs & nets : on nous l'apporte des isles Philippines. Il incise, il digere, résiste au venin, chasse les vents, fortifie l'estomac ; il donne de l'appétit & de la vigueur, & provoque les mois aux femmes.

L'*amomum* ou *sium aromaticum*, *sion officinarum*, Tourn. *inst.* 308, est une semence chaude, seche, atténuante, bonne pour lever les obstructions, chasser le gravier des reins, & exciter l'urine & les regles ; elle passe pour alexipharmaque : on emploie quelquefois pour l'*amome* véritable, celui dont nous avons donné d'abord la description. (*N*)

* AMOMI, nom que les Hollandois donnent au poivre de la Jamaïque, que nous appellons autrement *graine de girofle*.

Amomum Plinii, ou *solanum fruticosum*, *baccifernm*, *Jardinage*, est un arbrisseau dont le bois est brun, la feuille jaune, d'un verd noir, la fleur blanche, les fruits rouges & ronds comme des cerises. L'*amomum* garde ses feuilles & ses fruits dans la serre, & ne se dépouille qu'au printemps. On en a de l'espece par le moyen de sa graine. (*K*)

AMON, *Hist. sac.*, fils de Manassés & de Mesthalemeth, fut le XIVe roi de Juda. Il monta sur le trône à l'âge de 22 ans, se livra au culte des idoles, & fut assassiné au bout de deux ans de regne par ses propres officiers, dans sa maison, l'an du monde 3365. Josias, son fils, lui succéda.

AMONCELER, v. n. ou pass. *cheval qui amoncele* ou *qui s'amoncele* ; cheval qui est bien ensemble, qui est bien sous lui, qui marche sur les hanches sans se traverser. Ce terme n'est presque plus usité dans le manége. (*V*)

* AMONDE, riviere d'Ecosse dans la Lothiane ; elle se jette dans le golfe d'Edimbourg.

* AMONE *ou* L'AMONE, riviere d'Italie, qui a sa source au pied de l'Apennin, arrose une partie de la Romagne, & se jette dans le Pô près de Ravenne.

AMONT, *terme dont on se sert sur les rivieres* ; il marque la position d'une partie, ou d'un pont ou d'un bateau, relativement au cours de la riviere ; ainsi on dit de l'avant-bec d'une pile, le bec d'*amont*. & de l'arriere bec, *le bec d'aval*. L'*amont* est opposé au cours de la riviere ; l'*aval* le regarde & le suit.

* AMORAVIS, nom que nos anciens romanciers donnent aux Sarrasins ou aux Maures d'Afrique. L'étymologie de ce nom ressemble à beaucoup d'autres, qu'on ne lit point sans se rappeller l'épigramme du chevalier d'Aceilly.

* AMORBACH, ville d'Allemagne dans la Franconie, sur la riviere de Mudlt.

AMORCE, subst. *en terme de pyrotechnie*, ou de *pyrobologie*, est de la poudre à tirer qu'on met dans le bassinet des armes à feu, à des fusées, à des petards, &c. On ne met l'*amorce* qu'après avoir chargé. Quelquefois l'*amorce* est de la poudre à canon pulvérisée & mise en pâte, comme aux fusées, pétards, serpenteaux, & autres pieces d'artifice ; quelquefois aussi comme pour les bombes, carcasses, grenades, &c. on afonte sur quatre parties de poudre, une de soufre, & autant de salpêtre, pilés séparément, & alliés avec de l'huile.

Pour les canons de guerre, on a une verge de fer pointue pour percer la cartouche par la lumiere, & qu'on appelle *dégorgeoir*. *Voyez* DÉGORGEOIR.

On appelle aussi *amorce* une corde préparée pour faire tirer tout de suite, ou des boîtes, ou des petards, ou des fusées. Les mêches soufrées qu'on attache aux

Digitized by Google

grenades & à des fauciſſes, avec leſquelles ont met le feu aux mines, ſe nomment auſſi *amorce*. (*M*)

AMORCE, ſe dit auſſi d'un appât dont on ſe ſert à la chaſſe ou à la pêche, pour prendre du gibier, des bêtes carnaſſieres, ou du poiſſon.

* AMORCER, v. a. c'eſt, chez les *charrons*, les *menuiſiers*, les *charpentiers*, & autres *ouvriers en bois*, commencer avec l'amorçoir un trou qu'on finit avec un autre inſtrument, ſelon la figure & l'uſage qu'on leur deſtine. Chez les *faiſeurs de peignes*, c'eſt faire la premiere coupure des dents par le haut feuillet de l'eſtadon. *Voyez* PEIGNE & ESTADON.

AMORCER, *chez les ouvriers en fer*, c'eſt préparer deux morceaux de fer, quarrés ou d'autre forme, à être ſoudés enſemble, de maniere qu'après être ſoudés, ils n'aient tous deux que l'épaiſſeur de l'un ou de l'autre; pour cet effet, on les forge en talus, & on les applique l'un ſur l'autre; & pour que la ſoudure ſe faſſe proprement, & que par conſéquent il n'y ait point de craſſe ou fraiſier ſur les ſurfaces qui doivent être appliquées l'une contre l'autre, le forgeron a attention de tourner ces ſurfaces toujours du coté du fond du feu.

AMORÇOIR, ſ. m. *outil de Charron*. Cet outil eſt emmanché comme les tarieres & les eſſerets, & n'en differe que par le bout d'en-bas du fer qui eſt fort aigu, & qui eſt à demi reployé d'un coté, & demi reployé de l'autre: ces deux demis plis ſont tranchans; cet outil ſert aux charrons pour commencer à former les trous ou mortoiſes dans les moyeux & dans les jantes. Ce ſont les taillaudiers qui font les *amorçoirs*.

* AMORGOS, ville de l'Archipel, l'une des Cyclades. *Longitude* 44, 15; *lat.* 36 ½ 30.

* *AMORIUM*, ancienne ville de la grande Phrygie, aux confins de la Galatie, dans l'Aſie mineure.

AMOROSO, *Muſique*, *voyez* TENDREMENT, *Muſique*. (*S*)

* AMORRHEENS, ſ. m. pl. peuples deſcendus d'Amorrhée, fils de Chanaan; ils habitoient entre les torrens de Jabock & d'Arnon.

AMORTIR, v. a. *terme de boyaudier*, c'eſt faire tremper les boyaux dans le chaudron à meſure qu'ils ſont lavés, pour les amollir un peu & les diſpoſer à recevoir la préparation ſuivante, qui eſt le dégraiſſage. Il n'y a point de temps fixe pour faire tremper ces boyaux; quelquefois il ne faut qu'un jour pour les *amortir*, & quelquefois davantage; cela dépend communément de la chaleur & du temps qu'il fait. *Voyez* CORDES A BOYAU & DÉGRAISSAGE.

AMORTISSEMENT, ſ. m. *Juriſp.*, eſt une aliénation d'immeubles faite au profit de gens de main-morte, comme de couvens, confréries, corps de métiers, ou autres communautés. *Voyez* MAINMORTE. Ce mot à la lettre ſignifie la même choſe qu'*extinction*.

AMORTISSEMENT (*Lettres d'*), ſont des patentes royales contenant permiſſion en faveur d'une communauté d'acquérir un fonds; ce qu'elle ne pourroit faire ſans cela. Cette conceſſion ſe fait moyennant une ſomme qui eſt payée au roi & au ſeigneur, pour dédommager l'un & l'autre des profits qui reviendroient lors des mutations, leſquelles ne peuvent plus avoir lieu, lorſque le bien eſt poſſédé par une communauté, qui ne meurt pas.

Ce réglement a été fait à l'imitation de la loi *papiria*, par laquelle il étoit défendu de conſacrer aucun fonds à des uſages religieux, ſans le conſentement du peuple.

Ce fut S. Louis qui imagina cet expédient, ſur les plaintes que les eccléſiaſtiques de ſon temps porterent au pape contre les ſeigneurs qui prétendoient les troubler dans leurs acquiſitions, en conſéquence des loix du royaume qui défendoient aux gens d'égliſe de poſſéder des fonds. Il leur conſerva ceux qu'ils poſſédoient pour lors; mais, pour réprimer leur avidité, il leur impoſa pour les acquiſitions qu'ils feroient à l'avenir, l'obligation de payer au domaine les droits d'*amortiſſement*, & aux ſeigneurs une indemnité. *Voyez* INDEMNITÉ. (*H*)

AMORTISSEMENT s'entend, *en Architecture*, de tout ouvrage de ſculpture iſolé qui termine quelques avant-corps, comme celui du château de Verſailles du coté de la cour de marbre, & celui du

Digitized by Google

palais Bourbon à Paris du coté de l'entrée; ou bien compoſé d'architecture & ſculpture, comme celui qui couronne l'avant-corps du milieu du manége découvert du château de Chantilly. Ces *amortiſſemens* tiennent ſouvent lieu de fronton dans la décoration extérieure de nos bâtimens; mais il n'en faut pas uſer trop fréquemment, & craindre ſurtout d'abuſer de la licence de les trop tourmenter, dans l'intention, diſent la plupart de nos ſculpteurs, de leur donner un air pittoreſque: la ſageſſe des formes y doit préſider; l'on doit rejetter abſolument dans leur compoſition tous ornemens frivoles, qui ne forment que de petites parties, corrompent les maſſes; & qui vus d'en-bas ou d'une certaine diſtance, ne laiſſent appercevoir qu'un tout mal entendu, ſans choix, & ſouvent ſans convenance pour le ſujet.

Il faut obſerver auſſi que ces *amortiſſemens* ſoient en proportion avec l'architecture qui les reçoit, que leur forme générale ſoit pyramidale avec l'édifice, & éviter les idées capricieuſes; car il ſemble depuis quelques années qu'on n'oſe plus placer d'écuſſons qu'ils ne ſoient inclinés; abus qui fait peu d'honneur à la plupart des architectes de nos jours; par pareſſe ou par ignorance, ils abandonnent le ſoin de leur compoſition à des ſculpteurs peu entendus, qui ne connoiſſant pas les principes de l'architecture naturelle, croient avoir imaginé un chef-d'œuvre, quand ils ont entaſſé des coquilles, des palmettes, des génies, des ſupports, *&c.* qui ne forment qu'un tout monſtrueux, ſans grace, ſans art, & ſouvent ſans beauté d'exécution.

Je ne crois pas pouvoir me diſpenſer de parler de ces abus, ni de recommander aux ſculpteurs d'acquérir les principes de l'architecture, & aux jeunes architectes l'art du deſſin, comme l'ame du goût; toutes ces frivolités n'ont pris le deſſus que par l'ignorance de l'un & de l'autre. Le ſculpteur ſe contente de ſa main-d'œuvre; quelques architectes, d'un vain titre dont ils abuſent. S'ils étoient inſtruits réciproquement de leur art, l'exécution en auroit plus de ſuccès; car il ne faut pas douter que c'eſt dans cette partie principalement qu'il faut réunir la théorie & l'expérience. La ſculpture dans un édifice étant étrangere à la ſolidité & à la commodité, elle ne peut trouver raiſonnablement ſa place que dans les édifices ſacrés, dans les palais des rois, & dans les maiſons des grands; alors il faut qu'elle ſoit traitée avec nobleſſe, avec prudence, & qu'elle paroiſſe ſi bien liée à l'architecture qui la reçoit, que l'une & l'autre concoure à donner un air de dignité aux monumens qu'il s'agit d'ériger. *Voyez* ce que j'en ai dit, & les exemples que j'en ai donnés dans le *II volume de ma décoration des édifices*, à Paris, chez Jombert.

On peut uſer de moins de ſévérité pour les *amortiſſemens* deſtinés à la décoration des fêtes publiques, comme arcs de triomphe, décorations théâtrales, feux d'artifices, *&c.* dont l'aſpect eſt momentané, & s'exécute en peinture à freſque ſur de la toile ou de la volige, où l'on peut préférer les formes ingénieuſes, quoiqu'haſardées, le brillant & l'éclat, à la gravité des formes qu'exige un monument de pierre: auſſi ai-je uſé de ces licences dans l'arc de triomphe de la porte S. Martin, que je fis executer à Paris en 1745, à l'occaſion du retour du roi de l'armée de Flandre, & à la décoration du théatre du collége de Louis le grand, exécutée en 1748. (*P*)

AMOS, *Hiſt. ſacrée*, un des douze petits prophetes, étoit un paſteur de la ville de Thécué: il prophétiſoit à Béthel où Jéroboam II adoroit des veaux d'or, diſant que la maiſon de ce prince ſeroit exterminée, & que tout ſon peuple ſeroit mené en captivité, s'il perſiſtoit dans ſon idolâtrie. Amaſias, prêtre des veaux d'or, fut choqué de la liberté d'*Amos*, l'accuſa devant Jéroboam, le traitant de viſionnaire & d'homme dangereux, propre à ſoulever le peuple contre ſon roi: ce qui obligea le prophete à ſortir de Béthel, après avoir prédit à Amaſias que ſa femme ſe proſtitueroit au milieu de Samarie, & que ſes fils & ſes filles périroient par l'épée. Du reſte, on ignore le temps & le genre de ſa mort.

La bible fait mention d'un autre *Amos*, pere du prophete Eſaie; on en trouve un troiſieme dans la généalogie de notre Sauveur, ſelon la chair, rapportée dans l'évangile ſelon ſaint Luc.

Digitized by Google

AMOSA, *Géogr.*, ancienne ville de Judée, dans la tribu de Benjamin : elle étoit dans une belle plaine, au nord-oueſt de Jéruſalem, & au ſud-eſt de Maſphat. C'étoit une des plus jolies villes de cette tribu. *Longitude* 67, 55 ; *latitude* 81, 10. (*C. A.*)

AMOVIBLE, adj. *terme de droit*, & ſur-tout *de droit eccleſiaſtique*, ſignifie, qui peut être deſtitué de ſon emploi, dépoſſédé de ſon office, ou privé de ſon bénéfice, tels ſont des vicaires de paroiſſes, des grands-vicaires, qui ſont *amovibles* à la volonté du curé ou de l'évêque ; ou des officiers clauſtraux, que le ſupérieur peut dépoſer quand bon lui ſemble. (*H*)

* AMOUQUE, ſ. m. c'eſt, en Indien, le nom des gouverneurs ou paſteurs des chrétiens de Saint-Thomé.

AMOUR : il entre ordinairement beaucoup de ſympathie dans l'*amour*, c'eſt-à-dire une inclination dont les ſens forment le nœud ; mais quoiqu'ils en forment le nœud, ils n'en ſont pas toujours l'intérêt principal ; il n'eſt pas impoſſible qu'il y ait un *amour* exempt de groſſiéreté.

Les mêmes paſſions ſont bien différentes dans les hommes. Le même objet peut leur plaire par des endroits oppoſés. Je ſuppoſe que pluſieurs hommes s'attachent à la même femme ; les uns l'aiment pour ſon eſprit, les autres pour ſa vertu, les autres pour ſes défauts, *&c.* & il ſe peut faire encore que tous l'aiment pour des choſes qu'elle n'a pas, comme lorſque l'on aime une femme légere que l'on croit ſolide. N'importe, on s'attache à l'idée qu'on ſe plaît à s'en figurer ; ce n'eſt même que cette idée que l'on aime, ce n'eſt pas la femme légere. Ainſi l'objet des paſſions n'eſt pas ce qui les dégrade ou ce qui les ennoblit, mais la maniere dont on enviſage cet objet. Or j'ai dit qu'il étoit poſſible que l'on cherchât dans l'*amour* quelque choſe de plus pur que l'intérêt des ſens. Voici ce qui me fait le croire. Je vois tous les jours dans le monde qu'un homme environné de femmes auxquelles il n'a jamais parlé, comme à la meſſe, au ſermon, ne ſe décide pas toujours pour celle qui eſt la plus jolie, & qui même lui paroît telle : quelle eſt la raiſon de cela ? C'eſt que chaque beauté exprime un caractere tout particulier, & celui qui entre le plus dans le nôtre, nous le préférons. C'eſt donc le caractere qui nous détermine ; c'eſt donc l'ame que nous cherchons : on ne peut me nier cela. Donc tout ce qui s'offre à nos ſens ne nous plaît que comme une image de ce qui ſe cache à leur vue : donc nous n'aimons les qualités ſenſibles que comme les organes de notre plaiſir, & avec ſubordination aux qualités inſenſibles dont elles ſont l'expreſſion : donc il eſt au moins vrai que l'ame eſt ce qui nous touche le plus. Or ce n'eſt pas aux ſens que l'ame eſt agréable, mais à l'eſprit ; ainſi l'intérêt de l'eſprit devient l'intérêt principal, & ſi celui des ſens lui étoit oppoſé, nous le lui ſacrifierions. On n'a donc qu'à nous perſuader qu'il lui eſt vraiment oppoſé, qu'il eſt une tache pour l'ame ; voilà l'*amour* pur.

Cet *amour* eſt cependant véritable, & on ne peut le confondre avec l'amitié ; car dans l'amitié, c'eſt l'eſprit qui eſt l'organe du ſentiment : ici ce ſont les ſens. Et comme les idées qui viennent par les ſens, ſont infiniment plus puiſſantes que les vues de la réflexion, ce qu'elles inſpirent eſt paſſion. L'amitié ne va pas ſi loin ; c'eſt pourtant ce que je ne voudrois pas décider ; cela n'appartient qu'à ceux qui ont blanchi ſur ces importantes queſtions.

Il n'y a pas d'*amour* ſans eſtime, la raiſon en eſt claire. L'*amour* étant une complaiſance dans l'objet aimé, & les hommes ne pouvant ſe défendre de trouver un prix aux choſes qui leur plaiſent, leur cœur en groſſit le mérité ; ce qui fait qu'ils ſe préferent les uns aux autres, parce que rien ne leur plaît tant qu'eux-mêmes.

Ainſi non-ſeulement on s'eſtime avant tout, mais on eſtime encore toutes les choſes qu'on aime, comme la chaſſe, la muſique, les chevaux, *&c.* Et ceux qui mépriſent leurs propres paſſions, ne le font que par réflexion & par un effort de raiſon ; car l'inſtinct les porte au contraire.

Par une ſuite naturelle du même principe, la haine rabaiſſe ceux qui en ſont l'objet, avec le même ſoin que l'*amour* les relevé. Il eſt impoſſible aux hommes

Digitized by Google

de se persuader que ce qui les blesse n'ait pas quelque grand défaut; c'est un jugement confus que l'esprit porte en lui-même.

Et si la réflexion contrarie cet instinct (car il y a des qualités qu'on est convenu d'estimer, & d'autres de mépriser), alors cette contradiction ne fait qu'irriter la passion; & plutôt que de céder aux traits de la vérité, elle en détourne les yeux. Ainsi elle dépouille son objet de ses qualités naturelles, pour lui en donner de conformes à son intérêt dominant; ensuite elle se livre témérairement & sans scrupule à ses préventions insensées.

AMOUR DU MONDE. Que de choses sont comprises dans l'*amour du monde!* Le libertinage, le desir de plaire, l'envie de dominer, *&c.* L'*amour* du sensible & du grand ne sont nulle part si mêlés; je parle du *grand* mesuré à l'esprit & au cœur qu'il touche. Le génie & l'activité portent à la vertu & à la gloire: les petits talens, la paresse, le goût des plaisirs, la gaieté, & la vanité, nous fixent aux petites choses; mais en tous c'est le même instinct, & l'*amour du monde* renferme de vives semences de presque toutes les passions.

AMOUR DE LA GLOIRE. La gloire nous donne sur les cœurs une autorité naturelle qui nous touche, sans doute, autant qu'aucune de nos sensations, & nous étourdit plus sur nos miseres qu'une vaine dissipation: elle est donc réelle en tout sens.

Ceux qui parlent de son néant véritable, soutiendroient peut-être avec peine le mépris ouvert d'un seul homme. Le vuide des grandes passions est rempli par le grand nombre des petites: les contempteurs de la gloire se piquent de bien danser, ou de quelque misere encore plus basse. Ils sont si aveugles, qu'ils ne sentent pas que c'est la gloire qu'ils cherchent si curieusement, & si vains qu'ils osent la mettre dans les choses les plus frivoles. La gloire, disent-ils, n'est ni vertu ni mérite; ils raisonnent bien en cela: elle n'en est que la récompense. Elle nous excite donc au travail & à la vertu, & nous rend souvent estimables, afin de nous faire estimer.

Tout est très-abject dans les hommes, la vertu, la gloire, la vie: mais les choses les plus petites ont des proportions reconnues. Le chêne est un grand arbre près du cerisier; ainsi sont les hommes à l'égard les uns des autres. Quelles sont les inclinations & les vertus de ceux qui méprisent la gloire! l'ont-ils méritée?

AMOUR DES SCIENCES ET DES LETTRES. La passion de la gloire & la passion des sciences se ressemblent dans leur principe; car elles viennent l'une & l'autre du sentiment de notre vuide & de notre imperfection. Mais l'une voudroit se former comme un nouvel être hors de nous; & l'autre s'attache à étendre & à cultiver notre fonds: ainsi la passion de la gloire veut nous agrandir au-dehors, & celle des sciences au-dedans.

On ne peut avoir l'ame grande, ou l'esprit un peu pénétrant, sans quelque passion pour les lettres. Les arts sont consacrés à peindre les traits de la belle nature; les arts & les sciences embrassent tout ce qu'il y a dans la pensée de noble ou d'utile; de sorte qu'il ne reste à ceux qui les rejetent, que ce qui est indigne d'être peint ou enseigné. C'est très-faussement qu'ils prétendent s'arrêter à la possession des mêmes choses que les autres s'amusent à considérer. Il n'est pas vrai qu'on possede ce qu'on discerne si mal, ni qu'on estime la réalité des choses, quand on en méprise l'image: l'expérience fait voir qu'ils mentent, & la réflexion le confirme.

La plupart des hommes honorent les lettres, comme la religion & la vertu, c'est-à-dire, comme une chose qu'ils ne veulent ni connoître, ni pratiquer, ni aimer. Personne néanmoins n'ignore que les bons livres sont l'essence des meilleurs esprits, le précis de leurs connoissances, & le fruit de leurs longues veilles: l'étude d'une vie entiere s'y peut recueillir dans quelques heures; c'est un grand secours.

Deux inconvéniens sont à craindre dans cette passion: le mauvais choix & l'excès. Quant au mauvais choix, il est probable que ceux qui s'attachent à des connoissances peu utiles, ne seroient pas propres aux autres; mais l'excès peut se corriger.

Si nous étions sages, nous nous bor-

Digitized by Google

nerions à un petit nombre de connoissances, afin de les mieux posséder; nous tâcherions de nous les rendre familieres & de les réduire en pratique: la plus longue & la plus laborieuse théorie n'éclaire qu'imparfaitement; un homme qui n'auroit jamais danſé, poſſéderoit inutilement les regles de la danſe; il en eſt de même des métiers d'eſprit.

Je dirai bien plus: rarement l'étude eſt utile, lorſqu'elle n'eſt pas accompagnée du commerce du monde. Il ne faut pas ſéparer ces deux choſes; l'une nous apprend à penſer, l'autre à agir; l'une à parler, l'autre à écrire; l'une à diſpoſer nos actions, & l'autre à les rendre faciles. L'uſage du monde nous donne encore l'avantage de penſer naturellement, & l'habitude des ſciences, celui de penſer profondément.

Par une ſuite néceſſaire de ces vérités, ceux qui ſont privés de l'un & de l'autre avantage par leur condition, étalent toute la foibleſſe de l'eſprit humain. La nature ne porte-t-elle qu'au milieu des cours, & dans le ſein des villes floriſſantes, des eſprits aimables & bienfaits? Que fait-elle pour le laboureur préoccupé de ſes beſoins? Sans doute elle a ſes droits, il en faut convenir. L'art ne peut égaler les hommes; il les laiſſe loin les uns des autres dans la même diſtance où ils ſont nés, quand ils ont la même application à cultiver leurs talens: mais quels peuvent être les fruits d'un beau naturel négligé?

AMOUR DU PROCHAIN. L'*amour du prochain* eſt de tous les ſentimens le plus juſte & le plus utile: il eſt auſſi néceſſaire dans la ſociété civile, pour le bonheur de notre vie, que dans le chriſtianiſme pour la félicité éternelle.

AMOUR DES SEXES. L'*amour*, partout où il eſt, eſt toujours le maître. Il forme l'ame, le cœur & l'eſprit ſelon ce qu'il eſt. Il n'eſt ni petit ni grand, ſelon le cœur & l'eſprit qu'il occupe; mais ſelon ce qu'il eſt en lui-même; & il ſemble véritablement que l'*amour* eſt à l'ame de celui qui aime, ce que l'ame eſt au corps de celui qu'elle anime.

Lorſque les amans ſe demandent une ſincérité réciproque pour ſavoir l'un & l'autre quand ils ceſſeront de s'aimer, c'eſt bien moins pour vouloir être avertis quand on ne les aimera plus, que pour être mieux aſſurés qu'on les aime, lorſqu'on ne dit point le contraire.

Comme on n'eſt jamais en liberté d'aimer ou de ceſſer d'aimer, l'amant ne peut ſe plaindre avec juſtice de l'inconſtance de ſa maîtreſſe, ni elle de la légéreté de ſon amant.

L'*amour*, auſſi-bien que le feu, ne peut ſubſiſter ſans un mouvement continuel, & il ceſſe de vivre dès qu'il ceſſe d'eſpérer ou de craindre.

Il n'y a qu'une ſorte d'*amour*; mais il y en a mille différentes copies. La plupart des gens prennent pour de l'*amour* le deſir de la jouiſſance. Voulez-vous ſonder vos ſentimens de bonne foi, & diſcerner laquelle de ces deux paſſions eſt le principe de votre attachement? interrogez les yeux de la perſonne qui vous tient dans ſes chaînes. Si ſa préſence intimide vos ſens & les contient dans une ſoumiſſion reſpectueuſe, vous l'aimez. Le véritable *amour* interdit même à la penſée toute idée ſenſuelle, tout eſſor de l'imagination dont la délicateſſe de l'objet aimé pourroit être offenſée; s'il étoit poſſible qu'il en fût inſtruit: mais ſi les attraits qui vous charment font plus d'impreſſion ſur vos ſens que ſur votre ame; ce n'eſt point de l'*amour*; c'eſt un appétit corporel.

Qu'on aime véritablement, & l'*amour* ne fera jamais commettre des fautes qui bleſſent la conſcience ou l'honneur.

Un amour vrai, ſans feinte & ſans caprice,
Eſt en effet le plus grand frein du vice;
Dans ſes liens qui ſait ſe retenir,
Eſt honnête homme, ou va le devenir.
L'Enfant prodigue, *Comédie.*

Quiconque eſt capable d'aimer, eſt vertueux: j'oſerois même dire que quiconque eſt vertueux eſt auſſi capable d'aimer; comme ce ſeroit un vice de conformation pour le corps que d'être inepte à la génération, c'en eſt auſſi un pour l'ame que d'être incapable d'*amour*.

Je ne crains rien pour les mœurs de la part de l'*amour*, il ne peut que les perfectionner; c'eſt lui qui rend le cœur moins farouche, le caractere plus liant, l'humeur plus complaiſante. On s'eſt accoutumé en aimant à plier ſa volonté au gré de la perſonne chérie; on contracte

Digitized by Google

par-là l'heureuse habitude de commander à ses desirs, de les maîtriser & de les réprimer; de conformer son goût & ses inclinations aux lieux, aux temps, aux personnes: mais les mœurs ne sont pas également en sureté, quand on est inquiété par ces saillies charnelles que les hommes grossiers confondent avec l'*amour*.

De tout ce que nous venons de dire, il s'ensuit que le véritable *amour* est extrêmement rare. Il en est comme de l'apparition des esprits; tout le monde en parle, peu de gens en ont vus. *Maximes de la Rochefoucauld.*

AMOUR CONJUGAL. Les caracteres de l'*amour conjugal* ne sont pas équivoques. Un amant, dupe de lui-même, peut croire aimer sans aimer en effet: un mari sait au juste s'il aime. Il a joui: or la jouissance est la pierre de touche de l'*amour*; le véritable y puise de nouveaux feux, mais le frivole s'y éteint.

L'épreuve faite, si l'on connoît qu'on s'est mépris, je ne sais de remede à ce mal que la patience. S'il est possible, substituez l'amitié à l'*amour*: mais je n'ose même vous flatter que cette ressource vous reste. L'amitié entre deux époux est le fruit d'un long *amour*, dont la jouissance & le temps ont calmé les bouillans transports. Pour l'ordinaire sous le joug de l'hymen, quand on ne s'aime point, on se hait, ou tout au plus les génies de la meilleure trempe se renferment dans l'indifférence.

Des vices dans le caractere; des caprices dans l'humeur, des sentimens opposés dans l'esprit, peuvent troubler l'*amour* le mieux affermi. Un époux avare prend du dégoût pour une épouse qui, pensant plus noblement, croit pouvoir régler sa dépense sur leurs revenus communs: un prodigue au contraire mépriseroit une femme économe.

Pour vivre heureux dans le mariage, ne vous y engagez pas sans aimer & sans être aimé. Donnez du corps à cet *amour*, en le fondant sur la vertu. S'il n'avoit d'autre objet que la beauté, les graces & la jeunesse; aussi fragile que ces avantages passagers, il passeroit bientôt comme eux: mais s'il est attaché aux qualités du cœur & de l'esprit, il est à l'épreuve du temps.

Pour vous acquérir le droit d'exiger qu'on vous aime, travaillez à le mériter. Soyez après vingt ans aussi attentif à plaire, aussi soigneux à ne point offenser, que s'il s'agissoit aujourd'hui de faire agréer votre *amour*. On ne conserve un cœur que par les mêmes moyens qu'on a employés pour le conquérir. Des gens s'épousent, ils s'adorent en se mariant; ils savent bien ce qu'ils ont fait pour s'inspirer mutuellement de la tendresse; elle est le fruit de leurs égards, de leur complaisance, & du soin qu'ils ont eu de ne s'offrir de part & d'autre qu'avec un certain extérieur propre à couvrir leurs défauts, ou du moins à les empêcher d'être désagréables. Que ne continuent-ils sur ce ton-là quand ils sont mariés? & si c'est trop, que n'ont-ils la moitié de leurs attentions passées? Pourquoi ne se piquent-ils plus d'être aimés, quand il y a plus que jamais de la gloire & de l'avantage à l'être? Quoi! nous qui nous estimons tant, & presque toujours mal à propos, nous qui avons tant de vanité, qui aimons tant à voir des preuves de notre mérite, ou de celui que nous nous supposons, faut-il que, sans en devenir ni plus louables ni plus modestes, nous cessions d'être orgueilleux & vains, dans la seule occasion peut-être où il va de notre profit & de tout l'agrément de notre vie à l'être?

AMOUR PATERNEL. Si la raison dans l'homme, ou plutôt l'abus qu'il en fait, ne servoit pas quelquefois à dépraver son instinct, nous n'aurions rien à dire sur l'*amour paternel*: les brutes n'ont pas besoin de nos traités de morale, pour apprendre à aimer leurs petits, à les nourrir & à les élever; c'est qu'elles ne sont guidées que par l'instinct: or l'instinct, quand il n'est point distrait par les sophismes d'une raison captieuse, répond toujours au vœu de la nature, fait son devoir, & ne bronche jamais. Si l'homme étoit donc en ce point conforme aux autres animaux, dès que l'enfant auroit vu la lumiere, sa mere le nourriroit de son propre lait, veilleroit à tous ses besoins, le garantiroit de tout accident, & ne croiroit pas d'instans dans sa vie mieux remplis que ceux qu'elle auroit employés à ces in-

Digitized by Google

portans devoirs. Le pere de son côté contribueroit à le former ; il étudieroit son goût, son humeur & ses inclinations pour mettre à profit ses talens : il cultiveroit lui même cette jeune plante, & regarderoit comme une indifférence criminelle, de l'abandonner à la discrétion d'un gouverneur ignorant, ou peut-être même vicieux.

Mais le pouvoir de la coutume, malgré la force de l'instinct, en dispose tout autrement. L'enfant est à peine né, qu'on le sépare pour toujours de sa mere ; elle est ou trop foible, ou trop délicate ; elle est d'un état trop honnête pour allaiter son propre enfant. En vain la nature a détourné le cours de la liqueur qui l'a nourri dans le sein maternel, pour porter aux mammelles de sa rude marâtre deux ruisseaux de lait destinés désormais pour sa subsistance : la nature ne sera point écoutée, ses dons seront rejetés & méprisés ; celle qu'elle en a enrichie, dût-elle en périr elle-même, va tarir la source de ce nectar bienfaisant. L'enfant sera livré à une mere empruntée & mercénaire, qui mesurera ses soins au profit qu'elle en attend.

Quelle est la mere qui consentiroit à recevoir de quelqu'un un enfant qu'elle sauroit n'être pas le sien ? Cependant ce nouveau-né qu'elle relegue loin d'elle sera-t-il bien véritablement le sien, lorsqu'après plusieurs années, les pertes continuelles de substance que fait à chaque instant un corps vivant, auront été réparées en lui par un lait étranger qui l'aura transformé en un homme nouveau ? Ce lait qu'il a sucé n'étoit point fait pour ses organes : ç'a donc été pour lui un aliment moins profitable que n'eût été le lait maternel. Qui sait si son tempérament robuste & sain dans l'origine n'en a point été altéré ? Qui sait si cette transformation n'a point influé sur son cœur ? l'ame & le corps sont si dépendans l'un de l'autre ! s'il ne deviendra pas un jour, précisément par cette raison, un lâche, un fourbe, un malfaiteur ? Le fruit le plus délicieux dans le terroir qui lui convenoit, ne manque guere à dégénérer, s'il est transporté dans un autre.

On compare les rois à des peres de famille, & l'on a raison : cette comparaison est fondée sur la nature & l'origine même de la royauté.

Le premier qui fut roi, fut un soldat heureux,

dit un de nos grands poëtes (*Mérope, tragédie de M. de Voltaire*) : mais il est bon d'observer que c'est dans la bouche d'un tyran, d'un usurpateur, du meurtrier de son roi, qu'il met cette maxime, indigne d'être prononcée par un prince équitable : tout autre que *Polyphonte* eût dit :

Le premier qui fut roi, régna sur ses enfans.

Un pere étoit naturellement le chef de sa famille ; la famille en se multipliant devint un peuple ; & conséquemment le pere de famille devint un roi. Le fils aîné se crut sans doute en droit d'hériter de son autorité, & le sceptre se perpétua ainsi dans la même maison, jusqu'à ce qu'un *soldat heureux* ou un sujet rebelle devint la tige premiere d'une nouvelle race.

Un roi pouvant être comparé à un pere, on peut réciproquement comparer un pere à un roi, & déterminer ainsi les devoirs du monarque par ceux du chef de famille, & les obligations d'un pere par celles d'un souverain : *aimer, gouverner, récompenser & punir*, voilà, je crois, tout ce qu'ont à faire un pere & un roi.

Un pere qui n'aime point ses enfans est un monstre : un roi qui n'aime point ses sujets est un tyran. Le pere & le roi sont l'un & l'autre des images vivantes de Dieu, dont l'empire est fondé sur l'*amour*. La nature a fait les peres pour l'avantage des enfans : la société a fait les rois pour la félicité des peuples : il faut donc nécessairement un chef dans une famille, & dans un état : mais si ce chef est indifférent pour les membres, ils ne seront autre chose à ses yeux que des instrumens faits pour servir à le rendre heureux. Au contraire, traiter avec bonté sa famille ou son état, c'est pourvoir à son intérêt propre. Quoique siége principal de la vie & du sentiment, la tête est toujours mal assise sur un trone maigre & décharné.

Même parité entre le gouvernement d'une famille & celui d'un état. Le maître qui régit l'une ou l'autre ; a deux

Digitized by Google

objets à remplir : l'un d'y faire régner les mœurs, la vertu & la piété ; l'autre d'en écarter le trouble, les désastres & l'indigence : c'est l'*amour* de l'ordre qui doit le conduire, & non pas cette fureur de dominer, qui se plaît à pousser à bout la docilité la mieux éprouvée.

Le pouvoir de *récompenser & punir* est le nerf du gouvernement. Dieu lui-même ne commande rien, sans effrayer par des menaces, & inviter par des promesses. Les deux mobiles du cœur humain sont l'espoir & la crainte. Peres & rois, vous avez dans vos mains tout ce qu'il faut pour toucher ces deux passions. Mais songez que l'exacte justice est aussi soigneuse de récompenser, qu'elle est attentive à punir. Dieu vous a établis sur la terre ses substituts & ses représentans, mais ce n'est pas uniquement pour y tonner ; c'est aussi pour y répandre des pluies & des rosées bienfaisantes.

L'*amour paternel* ne diffère pas de l'*amour-propre*. Un enfant ne subsiste que par les parens, dépend d'eux, vient d'eux, leur doit tout ; ils n'ont rien qui leur soit si propre. Aussi un pere ne sépare point l'idée de son fils de la sienne, à moins que le fils n'annulle cette idée de propriété par quelque contradiction ; mais plus un pere s'irrite de cette contradiction, plus il s'engage, plus il prouve ce que je dis.

AMOUR FILIAL ET PATERNEL. Comme les enfans n'ont nul droit sur la volonté de leurs peres, la leur étant au contraire toujours combattue, cela leur fait sentir qu'ils sont des êtres à part, & ne peut pas leur inspirer de l'amour-propre, parce que la propriété ne sauroit être du côté de la dépendance. Cela est visible ; c'est par cette raison que la tendresse des enfans n'est pas aussi vive que celle des peres ; mais les loix ont pourvu à cet inconvénient. Elles sont un garant aux peres contre l'ingratitude des enfans, comme la nature est aux enfans un étage assuré contre l'abus des loix. Il étoit juste d'assurer à la vieillesse ce qu'elle accordoit à l'enfance.

La reconnoissance prévient dans les enfans bien nés ce que le devoir leur impose, il est dans la saine nature d'aimer ceux qui nous aiment & nous protegent, & l'habitude d'une juste dépendance fait perdre le sentiment de la dépendance même ; mais il suffit d'être homme pour être bon pere ; & si on n'est homme de bien, il est rare qu'on soit bon fils.

Du reste, qu'on mette à la place de ce que je dis la sympathie ou le sang, & qu'on me fasse entendre pourquoi le sang ne parle pas autant dans les enfans que dans les peres, pourquoi la sympathie périt quand la soumission finit, pourquoi des freres souvent se haïssent sur des fondemens si légers, &c.

Mais quel est donc le nœud de l'amitié des freres ? Une fortune, un nom commun, même naissance & même éducation, quelquefois même caractere ; enfin l'habitude de se regarder comme appartenant les uns aux autres, & comme n'ayant qu'un seul être ; voilà ce qui fait que l'on s'aime ; voilà l'*amour-propre* ; mais trouvez le moyen de séparer des freres d'intérêt, l'amitié lui survit à peine ; l'amour-propre qui en étoit le fond se porte vers d'autres objets.

AMOUR DE L'ESTIME. Il n'est pas facile de trouver la premiere & la plus ancienne raison pour laquelle nous aimons à être estimés. On ne se satisfait point là-dessus, en disant que nous cherchons l'estime des autres, à cause du plaisir qui y est attaché ; car comme ce plaisir est un plaisir de réflexion, la difficulté subsiste, puisqu'il y a toujours à savoir pourquoi cette estime, qui est quelque chose d'étranger & d'éloigné à notre égard, fait notre satisfaction.

On ne réussit pas mieux en alléguant l'utilité de la gloire ; car bien que l'estime que nous acquérons nous serve à nous faire réussir dans nos desseins, & nous procure divers avantages dans la société, il y a des circonstances où cette supposition ne sauroit avoir lieu. Quelle utilité pouvoient envisager Mucius, Léonidas, Codrus, Curtius, &c. & par quel intérêt ces femmes indiennes qui se font brûler après la mort de leurs maris, cherchent-elles en dépit même des loix & des remontrances, une estime à laquelle elles ne survivent point ?

Quelqu'un a dit sur ce sujet, que l'amour propre nourrit avec soin l'assemblage d'une idée de nos perfections, qui est comme son idole, ne pouvant souffrir ce qui

Digitized by Google

choque cette idée, comme le mépris & les injustices; & recherchant au contraire avec passion tout ce qui la flatte & la grossit, comme l'estime & les louanges. Sur ce principe, l'utilité de la gloire consisteroit en ce que l'estime que les autres font de nous, confirme la bonne opinion que nous en avons nous-mêmes. Mais ce qui nous montre que ce n'est point là la principale, ni même l'unique source de l'*amour de l'estime*; c'est qu'il arrive presque toujours que les hommes font plus d'état du mérite apparent qui leur acquiert l'estime des autres, que du mérite réel qui leur attire leur propre estime; ou si vous voulez, qu'ils aiment mieux avoir des défauts qu'on estime, que des bonnes qualités qu'on n'estime point dans le monde; & qu'il y a d'ailleurs une infinité de personnes qui cherchent à se faire considérer par des qualités qu'elles savent bien qu'elles n'ont pas; ce qui prouve qu'elles n'ont pas recours à une estime étrangere, pour confirmer les bons sentimens qu'elles ont d'elles-mêmes.

Qu'on cherche tant qu'on voudra les sources de cette inclination, je suis persuadé qu'on n'en trouvera la raison que dans la sagesse du Créateur. Car comme Dieu se sert de l'amour du plaisir pour conserver notre corps, pour en faire la propagation, pour nous unir les uns avec les autres, pour nous rendre sensibles au bien & à la conservation de la société; il n'y a point de doute aussi que sa sagesse ne se serve de l'*amour de l'estime*, pour nous défendre des chatouillemens de la volupté, & faire que nous nous portions aux actions honnêtes & louables, qui conviennent si bien à la dignité de notre nature.

Cette précaution n'auroit point été nécessaire, si la raison de l'homme eût agi seule en lui, & indépendamment du sentiment; car cette raison pouvoit lui montrer l'honnête & même le lui faire préférer à l'agréable: mais parce que cette raison est partiale, & juge souvent en faveur du plaisir, attachant l'honneur & la bienséance à ce qui lui plaît, il a plu à la sagesse du Créateur de nous donner pour juge de nos actions, non-seulement notre raison, qui se laisse corrompre par la volupté, mais encore la raison des autres hommes, qui n'est pas si facilement séduite.

AMOUR-PROPRE *& de nous-mêmes.* L'amour est une complaisance dans l'objet aimé. *Aimer une chose*, c'est se complaire dans sa possession, sa grace, son accroissement, craindre sa privation, ses déchéances, *&c.*

Plusieurs philosophes rapportent généralement à l'*amour-propre* toutes sortes d'attachemens; ils prétendent qu'on s'approprie tout ce que l'on aime, qu'on n'y cherche que son plaisir & sa propre satisfaction, qu'on se met soi-même avant tout, jusques là qu'ils nient que celui qui donne sa vie pour un autre, le préfere à soi. Ils passent le but en ce point; car si l'objet de notre amour nous est plus cher que l'existence sans l'objet de notre amour, il paroît que c'est notre amour qui est notre passion dominante, & non notre individu propre; puisque tout nous échappe avec la vie, le bien que nous nous étions approprié par notre amour, comme notre être véritable. Ils répondent que la possession nous fait confondre dans ce sacrifice notre vie & celle de l'objet aimé; que nous croyons n'abandonner qu'une partie de nous-mêmes pour conserver l'autre: au moins ils ne peuvent nier que celle que nous conservons, nous paroît plus considérable que celle que nous abandonnons. Or, dès que nous nous regardons comme la moindre partie dans le tout, c'est une préférence manifeste de l'objet aimé. On peut dire la même chose d'un homme, qui volontairement & de sang-froid meurt pour la gloire: la vie imaginaire qu'il achete au prix de son être réel, est une préférence bien incontestable de la gloire; & qui justifie la distinction que quelques écrivains ont mise avec sagesse entre l'*amour-propre* & l'*amour de nous-mêmes*. Avec l'*amour de nous-mêmes*, disent-ils, on cherche hors de soi son bonheur, on s'aime hors de soi davantage, que dans son existence propre; on n'est point soi-même son objet. L'*amour-propre* au contraire subordonne tout à ses commodités & à son bien-être: il est à lui-même son objet & sa fin; de sorte qu'au lieu que les passions qui viennent de l'*amour de nous-mêmes* nous donnent aux choses, l'*amour-propre* veut que les

choſes ſe donnent à nous, & ſe fait le centre de tout.

L'*amour de nous-mêmes* ne peut pécher qu'en excès ou en qualité : il faut que ſon déréglement conſiſte en ce que nous nous aimons trop, ou en ce que nous nous aimons mal, ou dans l'un & dans l'autre de ces défauts joints enſemble.

L'*amour de nous-mêmes* ne péche point en excès : cela paroît de ce qu'il eſt permis de s'aimer tant qu'on veut, quand on s'aime bien. En effet, qu'eſt-ce que s'aimer ſoi-même ? c'eſt deſirer ſon bien c'eſt craindre ſon mal, c'eſt rechercher ſon bonheur. Or j'avoue qu'il arrive ſouvent qu'on deſire trop, qu'on craint trop, & qu'on s'attache à ſon plaiſir, ou à ce qu'on regarde comme ſon bonheur, avec trop d'ardeur : mais prenez garde que l'excès vient du défaut qui eſt dans l'objet de vos paſſions, & non pas de la trop grande meſure de l'*amour de vous-mêmes*. Ce qui le prouve, c'eſt que vous pouvez & vous devez même deſirer ſans bornes la ſouveraine félicité, craindre ſans bornes la ſouveraine miſere ; & qu'il y auroit même du déréglement à n'avoir que des deſirs bornés pour un bien infini.

En effet, ſi l'homme ne devoit s'aimer lui-même que dans une meſure limitée, le vuide de ſon cœur ne devroit pas être infini ; & ſi le vuide de ſon cœur ne devoit pas être infini, il s'enſuivroit qu'il n'auroit pas été fait pour la poſſeſſion de Dieu, mais pour la poſſeſſion d'objets finis & bornés.

Cependant la religion & l'expérience nous apprennant également le contraire. Rien n'eſt plus légitime & plus juſte que cette inſatiable avidité, qui fait qu'après la poſſeſſion des avantages du monde, nous cherchons encore le ſouverain bien. De tous ceux qui l'ont cherché dans les objets de cette vie, aucun ne l'a trouvé. Brutus, qui avoit fait une profeſſion particuliere de ſageſſe, avoit cru ne pas ſe tromper en le cherchant dans la vertu : mais comme il aimoit la vertu pour elle-même, au lieu qu'elle n'a rien d'aimable & de louable que par rapport à Dieu, coupable d'une belle & ſpirituelle idolâtrie, il n'en fut pas moins groſſiérement déçu ; il fut obligé de reconnoître ſon erreur en mourant, lorſqu'il s'écria : *O vertu, je reconnois que tu n'es qu'un miſérable fantôme*, &c !

Cette inſatiable avidité du cœur de l'homme n'eſt donc pas un mal. Il falloit qu'elle fût, afin que les hommes ſe trouvaſſent par-là diſpoſés à chercher Dieu. Or ce que dans l'idée métaphorique & figurée, nous appellons *un cœur qui a une capacité infinie, un vuide qui ne peut être rempli par les créatures*, ſignifie dans l'idée propre & littérale, une ame qui deſire naturellement un bien infini, & qui le deſire ſans bornes, qui ne peut être contente qu'après l'avoir obtenu. Si donc il eſt néceſſaire que le vuide de notre cœur ne ſoit point rempli par les créatures, il eſt néceſſaire que nous deſirions infiniment, c'eſt-à-dire que nous nous aimions nous-mêmes ſans meſure. Car s'aimer, c'eſt deſirer ſon bonheur.

Je ſais bien que notre nature étant bornée, elle n'eſt pas capable, à parler exactement, de former des deſirs infinis en véhémence : mais ſi ces deſirs ne ſont pas infinis en ce ſens, ils le ſont en un autre ; car il eſt certain que notre ame deſire ſelon toute l'étendue de ſes forces ; que ſi le nombre des eſprits néceſſaires à l'organe pouvoit croître à l'infini, la véhémence des deſirs croîtroit auſſi à l'infini ; & qu'enfin ſi l'infinité n'eſt point dans l'acte, elle eſt dans la diſpoſition du cœur naturellement inſatiable.

Auſſi eſt-ce un grand égarement d'oppoſer l'*amour de nous mêmes* à l'amour divin, quand celui-là eſt bien réglé : car qu'eſt-ce que s'aimer ſoi-même comme il faut ? c'eſt aimer Dieu ; & qu'eſt-ce qu'aimer Dieu ? c'eſt s'aimer ſoi-même comme il faut. L'amour de Dieu eſt le bon ſens de l'*amour de nous-mêmes* ; c'en eſt l'eſprit & la perfection. Quand l'*amour de nous-mêmes* ſe tourne vers d'autres objets, il ne mérite pas d'être appellé *amour* ; il eſt plus dangereux que la haine la plus cruelle ; mais quand l'*amour de nous-mêmes* ſe tourne vers Dieu, il ſe confond avec l'amour divin.

J'ai inſinué dans ce que je viens de dire, que l'*amour de nous-mêmes* allume toutes nos autres affections, & eſt le principe général de nos mouvemens. Voici la preuve de cette vérité : en concevant une nature intelligente, nous concevons une volonté : une volonté ſe porte néceſ-

Digitized by Google

sairement à l'objet qui lui convient : ce qui lui convient est un bien par rapport à elle, & par conséquent son bien ; or aimant toujours son bien, par-là elle s'aime elle-même ; & aime tout par rapport à elle-même ; car qu'est-ce que la *convenance* de l'objet auquel elle se porte, sinon un rapport essentiel à elle ? Ainsi quand elle aime ce qui a rapport à elle, comme lui convenant, n'est-ce pas elle-même qui s'aime dans ce qui lui convient ?

J'avoue que l'affection que nous avons pour les autres, fait quelquefois naître nos desirs, nos craintes, & nos espérances ; mais quel est le principe de cette affection, si ce n'est l'*amour de nous-mêmes* ? Considérez bien toutes les sources de nos amitiés ; & vous trouverez qu'elles se réduisent à l'intérêt, la reconnoissance, la proximité, la sympathie, & une convenance délicate entre la vertu & l'*amour de nous-mêmes*, qui fait que nous croyons l'aimer pour elle-même, quoique nous l'aimions en effet pour l'amour de nous ; & tout cela se réduit à l'*amour de nous-mêmes*.

La proximité tire de-là toute la force qu'elle a pour allumer nos affections : nous aimons nos enfans, parce qu'ils sont nos enfans ; s'ils étoient les enfans d'un autre, ils nous seroient indifférens. Ce n'est donc pas eux que nous aimons, c'est la proximité qui nous lie avec eux. Il est vrai que les enfans n'aiment pas tant leurs peres que les peres aiment leurs enfans : mais cette différence vient d'ailleurs. *Voyez* AMOUR PATERNEL & FILIAL. Au reste, comme il y a proximité de sang, proximité de profession, proximité de pays, &c. il est certain aussi que ces affections se diversifient à cet égard en une infinité de manieres : mais il faut que la proximité ne soit point combattue par l'intérêt, car alors celui-ci l'emporte infailliblement. L'intérêt va directement à nous ; la proximité n'y va que par réflexion : ce qui fait que l'intérêt agit toujours avec plus de force que la proximité. Mais en cela, comme en toute autre chose, les circonstances particulieres changent beaucoup la proposition générale.

Non-seulement la proximité est une source d'amitié, mais encore nos affections varient selon le degré de la proximité : la qualité d'homme que nous portons tous, fait cette bienveillance générale que nous appellons *humanité : homo sum, humani nihil à me alienum puto.*

La proximité de la nation inspire ordinairement aux hommes une bienveillance qui ne se fait point sentir à ceux qui habitent dans leurs pays, parce que cette proximité s'affoiblit par le nombre de ceux qui la partagent ; mais elle devient sensible, quand deux ou trois personnes originaires d'un même pays se rencontrent dans un climat étranger. Alors l'amour de nous-mêmes qui a besoin d'appui & de consolation, & qui en trouve en la personne de ceux qu'un pareil intérêt & une semblable proximité doit mettre dans la même disposition, ne manque jamais de faire une attention perpétuelle à cette proximité, si un plus fort motif pris de son intérêt ne l'en empêche.

La proximité de profession produit presque toujours plus d'aversion que d'amitié, par la jalousie qu'elle inspire aux hommes les uns pour les autres : mais celle des conditions est presque toujours accompagnée de bienveillance. On est surpris que les grands soient sans compassion pour les hommes du commun ; c'est qu'ils les voient en éloignement, les considérant par les yeux de l'*amour-propre*. Ils ne les prennent nullement pour leur prochain ; ils sont bien éloignés d'appercevoir cette proximité ou ce voisinage, eux dont l'esprit & le cœur ne sont occupés que de la distance qui les sépare des autres hommes ; & qui font de cet objet les délices de leur vanité.

La fermeté barbare que Brutus témoigne en voyant mourir ses propres enfans, qu'il fait exécuter en sa présence, n'est pas si désintéressée qu'elle paroît ; le plus grand des poëtes latins en découvre le motif en ces termes :

Vincet amor patriæ, laudumque immensa cupido.

mais il n'a pas démêlé toutes les raisons d'intérêt qui font l'inhumanité apparente de ce Romain. Brutus étoit comme les autres hommes, il s'aimoit lui-même plus que toutes choses ; ses enfans étoient coupables d'un crime qui tendoit à perdre Rome, mais beaucoup plus encore à perdre Brutus. Si l'affection paternelle

Digitized by Google

terne le excuse les fautes, l'*amour-propre* les aggrave ; quand il est directement blessé : sans doute que Rome eut l'honneur de ce que Brutus fit pour l'amour de lui-même, que sa patrie accepta le sacrifice qu'il faisoit à son *amour-propre*, & qu'il fut cruel par foiblesse plutôt que par magnanimité.

L'intérêt peut tout sur les ames ; on se cherche dans l'objet de tous ses attachemens ; & comme il y a diverses sortes d'intérêts, on peut distinguer aussi diverses sortes d'affections que l'intérêt fait naître entre les hommes. Un intérêt de volupté fait naître les *amitiés* galantes : un intérêt d'ambition fait naître les amitiés politiques : un intérêt d'orgueil fait naître les amitiés illustres : un intérêt d'avarice fait naître les amitiés utiles. Le vulgaire qui déclame ordinairement contre l'amitié intéressée, ne sait ce qu'il dit. Il se trompe en ce qu'il ne connoît, généralement parlant, qu'une sorte d'amitié intéressée, qui est celle de l'avarice ; au lieu qu'il y a autant de sortes d'affections intéressées, qu'il y a d'objets de cupidité. Il s'imagine que c'est être criminel que d'être intéressé, ne considérant pas que c'est le désintéressement & non pas l'intérêt qui nous perd. Si les hommes nous offroient d'assez grands biens pour satisfaire notre ame, nous ferions bien de les aimer d'un amour d'intérêt, & personne ne devroit trouver mauvais que nous préférassions les motifs de cet intérêt à ceux de la proximité & de toute autre chose.

La reconnoissance elle-même n'est pas plus exempte de ce principe de l'amour de nous-mêmes. Car quelle différence y a-t-il au fond entre l'intérêt & la reconnoissance ? C'est que le premier a pour objet le bien à venir, au lieu que la derniere a pour objet le bien passé. La reconnoissance n'est qu'un retour délicat de l'amour de nous-mêmes, qui se sent obligé ; c'est en quelque sorte l'élévation de l'intérêt : nous n'aimons point notre bienfaiteur parce qu'il est aimable, nous l'aimons parce qu'il nous a aimés.

La sympathie, qui est la quatrieme source que nous avons marquée de nos affections, est de deux sortes. Il y a une sympathie de corps & une sympathie de l'ame : il faut chercher la cause de la premiere dans le tempérament, & celle de la seconde dans les secrets ressorts qui font agir notre cœur. Il est même certain que ce que nous croyons être une sympathie de tempérament, a quelquefois sa source dans les principes cachés de notre cœur. Pourquoi pensez-vous que je haïs cet homme à une premiere vue, quoiqu'il me soit inconnu ? c'est qu'il a quelques traits d'un homme qui m'a offensé ; que ces traits frappent mon ame & réveillent une idée de haine, sans que j'y fasse réflexion. Pourquoi au contraire aimé-je une personne inconnue, dès que je la vois, sans m'informer si elle a du mérite ou si elle n'en a pas ? c'est qu'elle a de la conformité ou avec moi ou avec mes enfans & avec mes amis, en un mot avec quelque personne que j'aurai aimée. Vous voyez donc quelle part a l'*amour de nous-mêmes* à ces inclinations mystérieuses & cachées, qu'un de nos poëtes décrit de cette maniere :

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies,
Dont par les doux accords les ames assorties, &c.

Mais si après avoir parlé des sympathies corporelles, nous entrons dans le détail des sympathies spirituelles, nous connoîtrons qu'aimer les gens par sympathie, n'est proprement que chérir la ressemblance qu'ils ont avec nous, c'est avoir le plaisir de nous aimer en leurs personnes. C'est un charme pour notre cœur de pouvoir dire du bien de nous, sans blesser la modestie. Nous n'aimons proprement que ceux à qui la nature donne des conformités avec nous, mais encore ceux qui nous ressemblent par art & qui tâchent de nous imiter : ce n'est pas qu'il ne puisse arriver qu'on haïra cette copie de qui l'on est mal imité : personne ne veut être ridicule : on aimeroit mieux être haïssable ; ainsi on ne veut jamais de bien aux copies dont le ridicule rejaillit sur l'original.

Mais sur quels principes d'*amour-propre* peut être fondée cette affection que les hommes vrais naturellement pour les hommes vertueux, auxquels néanmoins ils ne se studient pas de ressembler ? car le vice rend à cet égard des hommages forcés à la vertu : les hommes l'estiment & la respectent.

Je réponds qu'il y a fort peu de personnes qui visent pour jamais à la

vertu, & qui ne s'imaginent que s'ils ne sont pas vertueux en un temps, ils ne puissent le devenir en un autre. J'ajoute que la vertu est essentiellement aimable à l'*amour de nous-mêmes*, comme le vice lui est essentiellement haïssable. La raison en est que le vice est un sacrifice que nous nous faisons des autres à nous-mêmes; & la vertu un sacrifice que nous faisons au bien des autres de quelque plaisir ou de quelque avantage qui nous flattoit. Comment n'aimerions-nous pas la clémence? elle est toute prête à nous pardonner nos crimes; la libéralité se dépouille pour nous faire du bien: l'humilité ne nous dispute rien, elle cede à nos prétentions: la tempérance respecte notre honneur, & n'en veut point à nos plaisirs: la justice défend nos droits, & nous rend ce qui nous appartient: la valeur nous défend; la prudence nous conduit; la modération nous épargne; la charité nous fait du bien, *&c.*

Si ces vertus font du bien, dira-t-on, ce n'est pas à moi qu'elles le font; je le veux: mais si vous vous trouviez en d'autres circonstances, elles vous en feroient: mais elles supposent une disposition à vous en faire dans l'occasion. N'avez-vous jamais éprouvé, qu'encore que vous n'attendiez ni secours ni protection d'une personne riche, vous ne pouvez vous défendre d'avoir pour elle une secrete considération? Elle naît, non de votre esprit, qui méprise souvent les qualités de cet homme, mais de l'*amour de nous-mêmes*, qui vous fait respecter en lui jusqu'au simple pouvoir de vous faire du bien. En un mot, ce qui vous prouve que l'*amour de vous-mêmes* entre dans celui que vous avez pour la vertu, c'est que vous éprouvez que vous aimez davantage les vertus; à mesure que vous y trouvez plus de rapport & de convenance avec vous. Nous aimons plus naturellement la clémence que la sévérité, la libéralité que l'économie, quoique tout cela soit vertu.

Au reste, il ne faut point excepter du nombre de ceux qui aiment ainsi les vertus, les gens vicieux & déréglés: au contraire, il est certain que par cela même qu'ils sont vicieux, ils doivent trouver la vertu plus aimable. L'humilité applanit tous les chemins à notre orgueil; elle est donc aimée d'un orgueilleux: la libéralité donne; elle ne sauroit donc déplaire à une intéressée: la tempérance vous laisse en possession de vos plaisirs; elle ne peut donc qu'être agréable à un voluptueux, qui ne veut point de rival ni de concurrent. Auroit-on cru que l'affection que les hommes du monde témoignent pour les gens vertueux, eût une source si mauvaise, & ne pardonnera-t-on bien ce paradoxe? si j'avance qu'il arrive souvent que les vices qui sont au dedans de nous, font l'amour que nous avons pour les vertus des autres?

Je vais bien plus avant, & j'oserai dire que l'*amour de nous-mêmes* a beaucoup de part aux sentimens les plus épurés que la morale & la religion nous font avoir pour Dieu. On distingue trois sortes d'amour divin; un amour d'intérêt, un amour de reconnoissance, & un amour de pure amitié: l'amour d'intérêt se confond avec l'*amour de nous-mêmes*; l'amour de reconnoissance a encore la même source que celui d'intérêt, selon ce que nous en avons dit ci-dessus; l'amour de pure amitié semble naître indépendamment de tout intérêt & de tout *amour de nous-mêmes*. Cependant, si vous y regardez de près, vous trouverez qu'il a dans le fond le même principe que les autres: car premièrement il est remarquable que l'amour de pure amitié ne naît pas tout d'un coup dans l'ame d'un homme à qui l'on fait connoître la religion. Le premier degré de notre sanctification est de se détacher du monde; le second, c'est d'aimer Dieu d'un amour d'intérêt, en lui donnant tout son attachement, parce qu'on le considere comme le souverain bien; le troisieme, c'est d'avoir pour ses bienfaits la reconnoissance qui leur est dûe; & le dernier enfin, c'est d'aimer ses perfections. Il est certain que le premier de ces sentimens dispose au second, le second au troisieme, le troisieme au quatrieme. Or comme tout ce qui dispose à ce dernier mouvement, qui est le plus noble de tous, est pris de l'*amour de nous-mêmes*, il s'ensuit que le pure amitié dont Dieu même est l'objet, ne naît point indépendamment de ce dernier amour.

D'ailleurs, l'expérience nous apprend qu'entre les attributs de Dieu, nous aimons particuliérement ceux qui ont le plus de convenance avec nous: nous aimons plus sa clémence que sa justice, sa

perfections que son immensité ; d'où vient cela ? si ce n'est de ce que cette pure amitié, qui semble n'avoir pour objet que les perfections de Dieu, tire la force principale des rapports que ces perfections ont avec nous.

S'il y avoit une pure amitié dans notre cœur, à l'égard de Dieu, laquelle fût exempte du principe de l'*amour de nous-mêmes*, cette pure amitié naîtroit nécessairement de la perfection connue. & ne s'éteindroit point de nos autres affections. Cependant les démons connoissent les perfections de Dieu sans les aimer, les hommes connoissent ces perfections avant leur conversion, & personne n'oseroit dire que dans cet état ils aient pour lui cette affection que l'on nomme de *pure amitié* ; il s'ensuit donc qu'il faut autre chose que la perfection connue pour faire naître cet amour.

Pendant que nous regardons Dieu comme notre juge, & comme un juge terrible qui nous attend la foudre à la main, nous pouvons admirer ses perfections infinies, mais nous ne saurions concevoir de l'affection pour elles. Il est bien certain que si nous pouvions refuser à Dieu cette admiration, nous nous garderions bien de la lui rendre : & d'où vient cette nécessité d'admirer Dieu ? C'est que cette admiration naît uniquement de la perfection connue. Si donc vous concevez que la pure amitié a la même source, il s'ensuit que la pure amitié naîtra dans notre ame comme l'admiration.

1°. De ce que nous nous aimons nous-mêmes nécessairement, il s'ensuit que nous avons certains devoirs à remplir qui ne regardent que nous-mêmes : or les devoirs qui nous regardent nous-mêmes peuvent se réduire en général à travailler à notre bonheur & à notre perfection ; à notre perfection, qui consiste principalement dans une parfaite conformité de notre volonté avec l'ordre ; à notre bonheur, qui consiste uniquement dans la jouissance des plaisirs, j'entends des solides plaisirs, & capables de contenter un esprit fait pour posséder le souverain bien.

2°. C'est dans la conformité avec l'ordre que consiste principalement la perfection de l'esprit ; car celui qui aime l'ordre plus que toutes choses, & de la vertu ; celui qui obéit à l'ordre en toutes choses, remplit ses devoirs ; & celui-là mérite un bonheur solide, qui sacrifie ses plaisirs à l'ordre.

3°. Chercher son bonheur, ce n'est point vertu, c'est nécessité : car il ne dépend point de nous de vouloir être heureux ; & la vertu est libre. L'*amour-propre*, à parler exactement, n'est point une qualité qu'on puisse augmenter ou diminuer. On ne peut cesser de s'aimer ; mais on peut cesser de se mal aimer. On peut, par le mouvement d'un *amour-propre* éclairé, d'un *amour-propre* soutenu par la foi & par l'espérance, & conduit par la charité, sacrifier ses plaisirs présens aux plaisirs futurs, se rendre malheureux pour un temps, afin d'être heureux pendant l'éternité ; car la grace ne détruit point la nature. Les pécheurs & les justes veulent également être heureux ; ils courent également vers la source de la félicité ; mais le juste ne se laisse ni tromper ni corrompre par les apparences qui le flattent ; au lieu que le pécheur, aveuglé par ses passions, oublie Dieu, ses vengeances & ses récompenses, & emploie tout le mouvement que Dieu lui donne pour le vrai bien, à courir après des fantômes.

4°. Notre *amour-propre* est donc le motif qui, secouru par la grace, nous unit à Dieu, comme à notre bien, & nous soumet à la raison comme à notre loi, ou au modele de notre perfection : mais il ne faut pas faire notre fin ou notre loi de notre motif. Il faut véritablement & sincérement aimer l'ordre, & s'unir à Dieu par la raison ; il ne faut pas desirer que l'ordre s'accommode à nos volontés : cela n'est pas possible ; l'ordre est immuable & nécessaire : il faut haïr ses désordres, & former sur l'ordre tous les mouvemens de son cœur ; il faut même venger à ses dépens l'honneur de l'ordre offensé, ou du moins se soumettre humblement à la vengeance divine : car celui qui voudroit que Dieu ne punit point l'injustice ou l'ivrognerie, n'aime point Dieu ; & quoique par la force de son *amour-propre* éclairé, il s'abstienne de voler & de s'enivrer, il n'est point juste.

5°. De tout ceci il est manifeste premiérement, qu'il faut éclairer son *amour-propre*, afin qu'il nous excite à la vertu ; en second lieu, qu'il ne faut jamais suivre uniquement le mouvement de l'a-

Digitized by Google

mour-propre : en troisieme lieu, qu'en suivant l'ordre inviolablement, on travaille solidement à contenter son *amour-propre :* en un mot, que Dieu seul étant la cause de nos plaisirs, nous devons nous soumettre à sa loi, & travailler à notre perfection.

6°. Voici en général les moyens de travailler à sa perfection, d'acquérir & de conserver l'amour habituel & dominant de l'ordre. Il faut s'accoutumer au travail de l'attention, & acquérir par-là quelque force d'esprit ; il ne faut consentir qu'à l'évidence, & conserver ainsi la liberté de son ame ; il faut étudier sans cesse l'homme en général, & soi-même en particulier, pour se connoître parfaitement ; il faut méditer jour & nuit la loi divine, pour la suivre exactement, se comparer à l'ordre pour s'humilier & se mépriser, se souvenir de la justice divine, pour la craindre & se réveiller. Le monde nous séduit par nos sens ; il nous trouble l'esprit par notre imagination ; il nous entraîne & nous précipite dans les derniers malheurs par nos passions. Il faut rompre le commerce dangereux que nous avons avec lui par notre corps, si nous voulons augmenter l'union que nous avons avec Dieu par la raison.

Ce n'est pas qu'il soit permis de se donner la mort, ni même de ruiner sa santé : car notre corps n'est pas à nous ; il est à Dieu, il est à l'Etat, à notre famille, à nos amis : nous devons le conserver dans sa force, selon l'usage que nous sommes obligés d'en faire ; mais nous ne devons pas le conserver contre l'ordre de Dieu, & aux dépens des autres hommes : il faut l'exposer pour le bien de l'Etat, & ne point craindre de l'affoiblir, le ruiner, le détruire, pour exécuter les ordres de Dieu. Je n'entre point dans le détail de tout ceci, parce que je n'ai prétendu exposer que les principes généraux sur lesquels chacun est obligé de régler sa conduite, pour arriver heureusement au lieu de son repos & de ses plaisirs. (*X*)

* AMOUR ou CUPIDON, *Mythol.*, dieu du Paganisme, dont on a raconté la naissance de cent manieres différentes, & qu'on a représenté sous cent formes diverses, qui lui conviennent presque toutes également. L'*Amour* demande sans cesse, Platon a donc pu le dire fils de la pauvreté ; il aime le trouble ; il semble être né du chaos, comme le prétend Hésiode : c'est un mélange de sentimens sublimes & de desirs grossiers ; c'est ce qu'entendoit apparemment Sapho, quand elle faisoit l'*Amour* fils du ciel & de la terre. Je crois que Simonide avoit en vue le composé de force & de foiblesse qu'on remarque dans la conduite des enfans, quand il pensa que l'*Amour* étoit fils de Vénus & de Mars. Il naquit, selon Alcmeon, de Flore & de Zéphyre, symboles de l'inconstance & de la beauté. Les uns lui mettent un bandeau sur les yeux, pour montrer combien il est aveugle ; & d'autres un doigt sur la bouche, pour marquer qu'il veut de la discrétion. On lui donne des ailes, symbole de légereté ; un arc, symbole de puissance ; un flambeau allumé, symbole d'activité : dans quelques poëtes, c'est un dieu ami de la paix, de la concorde, & de toutes les vertus ; ailleurs, c'est un dieu cruel, & pere de tous les vices : & en effet, l'*Amour* est tout cela, selon les auteurs qu'il domine. Il a même plusieurs de ces caracteres successivement dans la même ame : il y a des amans qui nous le montrent dans un instant fils du ciel, & dans un autre fils de l'enfer. L'*Amour* est quelquefois encore représenté tenant par les ailes un papillon, qu'il tourmente & qu'il déchire : cette allégorie est trop claire pour avoir besoin d'explication.

AMOUR, *peindre avec amour*, c'est travailler un ouvrage, le rechercher, le finir de façon que rien n'y soit négligé (*R*)

AMOUR, a son acception *en fauconnerie :* on dit *voler d'amour*, des oiseaux qu'on laisse voler en liberté, afin qu'ils soutiennent les chiens.

AMOUR DU PROCHAIN, ordre institué par l'impératrice Elisabeth Christine en 1708. Les chevaliers portent à la boutonniere une croix à huit pointes, pommetées d'or, émaillées, les quatre angles rayonnans ; au centre ces mots, *amor proximi :* le ruban est rouge.

AMOUR (SAINT-), ville de France dans la Franche-Comté. *Long.* 22, 58 ; *lat.* 46, 30.

AMOUREUX, adj. muscles amoureux, *amatorii musculi, en Anatomie*, est le nom que l'on donne quelquefois aux muscles de l'œil qui le font mouvoir obliquement ; & lui font faire ce qu'on

appelle des *ailladet*. *Voyez* ŒIL.

Lorsque l'abducteur & l'abaisseur agissent ensemble, ils donnent à l'œil ce mouvement oblique. *Voyez* DROIT. (*L*)

AMPAC, s. m. *Hist. nat. Botaniq.*, genre de plante de la famille des pistachiers, dont on connoît deux especes que nous allons décrire.

Premiere espece. AMPAC.

La premiere espece, appellée proprement *ampac* par les Malays, a été figurée très-bien, & dans presque tous les détails par Rumphe, sous le nom d'*ampacus latifolius* dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. II*, *pag.* 186, *pl. LXI*. Suivant ce voyageur, les habitans d'Amboine l'appellent *fico bajate*; ceux de Leytimore *fu buna sui bumate*, comme qui diroit ordures puantes de l'ombilic, à cause de l'odeur désagréable de son écorce; ceux de Manipa l'appellent *sassea*; ceux d'Oma & des trois isles Uliasses, *eyassa*, *assa* & *mattælan*.

C'est un arbrisseau assez rare à Amboine & dans les isles Uliasses, mais plus commun dans la grand isle de Baleya où il croit proche de la mer, dans de petites forêts bien exposées au soleil & dépourvues de grands arbres. Il s'éleve communément à la hauteur de douze à quinze piés, & forme rarement un arbre. Son tronc est pour l'ordinaire courbe, sinueux & couché, d'un pié environ de diametre, sur cinq à six pies de hauteur, d'un bois tendre, blanc & sec, recouvert d'une écorce cendré-roux, fragile, succulente, facile à séparer. Ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, ailées, composées de trois folioles comme dans le pistachier, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de huit à douze pouces, à peine une fois moins larges, à bords entiers, lisses dessus, velues & molles dessous, comme celles du coignassier, avec une grosse côte longitudinale, & huit à dix nervures transversales de chaque coté, portées sur bout d'un pédicule commun, cylindrique, égal à leur longueur.

De l'aisselle de chaque feuille sortent, tantôt alternativement, tantôt opposées, des panicules de fleurs égales à la longueur du pédicule commun, ramifiées depuis leur extrémité jusqu'au-dessous du milieu de leur longueur, & garnies chacune de 60 fleurs environ, blanchâtres, petites, portées sur un pédicule menu, une fois plus court qu'elles. A l'origine de chaque panicule, on voit, pour l'ordinaire, deux feuilles en écailles, plus petites que les autres, molles & caduques.

Chaque fleur consiste en un calice à quatre feuilles caduques, en quatre pétales arrondis, quatre étamines courtes à antheres jaunes & un ovaire sphérique. Celui-ci, en mûrissant, devient une capsule sphérique de deux lignes de diametre, verte, à deux loges qui s'ouvrent en quatre battans, & contiennent chacune une graine semblable à celle de la moutarde, d'un bleu noir, lisse & luisante comme une perle. Ces capsules restent, pour l'ordinaire, ainsi ouvertes long-temps après avoir répandu leurs semences, & ressemblent à une fleur à quatre feuilles.

Qualités. L'*ampac* fleurit en Juin & fructifie peu de temps après; ses fleurs sont sans odeur. Il sort de son tronc, seulement autour des nœuds, dans les endroits exposés au soleil, & où l'écorce est fendue, une résine en petits grains, peu abondante, très-dure, transparente, qui lorsqu'elle est récente est d'un jaune citron, sans odeur ou d'une odeur désagréable, mais qui en vieillissant devient d'un jaune-safran, & mise sur les charbons, répand une odeur forte de styrax calamite, c'est-à-dire, du vrai storax, ou même de la laque. A la grande isle de Baleya cette résine coule plus abondamment, se durcit plus tard, & a une couleur de miel. Son écorce a une odeur forte de bouc, qui cependant plait aux habitans des Moluques, & qui n'est pas aussi désagréable dans certains lieux que dans d'autres; par exemple, moins à Hitac & aux trois isles Uliasses, qu'à Leytimore.

Usages. Cet arbre & sa résine ne sont d'aucun usage à Amboine; mais les habitans de Baleya emploient sa résine pour fixer les outils de fer & leurs armes dans les manches, dans lesquels ils la font couler toute bouillante; ils la préferent à toute autre, parce que, quoiqu'elle durcisse fort tard sur l'arbre, lorsqu'elle est une fois seche, elle est d'une grande dureté, & plus propre à retenir les choses auxquelles elle s'unit. Ses feuilles sont déterfives, & on les emploie dans les bains. Son écorce passe pour un excel-

Digitized by Google

lent cosmétique, dont les femmes prépa-rent une sorte de pâte pour se rendre le teint plus clair & luisant. Les cerfs ou gazelles rongent cet arbre, & mangent son écorce d'autant plus volontiers qu'elle a plus d'odeur.

Remarques. M. Burmann, dans ses notes sur l'ouvrage de Rumphe, regarde l'*ampac* comme une espece de sumac, & lui donne le nom de *rhus foliis ternatis petiolatis, oblongis, ex petiolis florifera:* mais le genre de sumac vrai a toujours les feuilles alternes composées de cinq folioles pour le moins, son fruit en baie a une seule loge & une graine lenticulaire; d'où il est facile de voir que l'*ampac* n'en est pas une espece, mais qu'il forme un genre qui en est même éloigné, quoique de la même famille.

Deuxieme espece. GIBA.

Les habitans de Ternate appellent du nom de *giba* la seconde espece d'*ampac* que Rumphe a dessinée sous le nom d'*ampacus angustifolia, vol. II, pag. 188. tab. LXII;* selon lui les Malays l'appellent *gendarussa bezaar*, parce qu'ils la regardent comme une espece de *gendarussa*. à cause de la conformité de son odeur. M. Burmann la désigne sous le nom de *rhus foliis ternatis oblongo-acutis, ex ramis & petiolis florifera.*

Le giba ressemble pour l'essentiel à l'*ampao*, mais il en differe par les caracteres suivans: 1°. il est plus petit dans toutes ses parties, à moins qu'on ne le cultive, car alors il produit deux à trois troncs, chacun de cinq à six pouces de diametre, qui s'élevent à la hauteur & sous la forme d'un sapin, de moyenne grandeur; 2°. son bois, quoiqu'également coupé, est très-sec & plus leger, plus pesant, son écorce plus fine, plus mince, d'un brun noir; 3°. ses feuilles sont plus étroites, longues de cinq à six pouces seulement, une fois un quart moins larges, lisses dessous comme dessus, sans aucun velouté & d'un verd noir; 4°. les fleurs sont une à deux fois plus nombreuses, à peu près au nombre de 150 à 200, & plus serrées sur chaque panicule; 5°. ses grains sont d'un noir très-obscur; 6°. il fleurit en février, c'est à-dire, quatre mois plutôt; 7°. il se trouve particulierement sur les montagnes d'Oma; 8°. ses qualités & ses usages sont pareillement un peu differens.

Qualités. Ses feuilles broyées répandent une odeur acide & aromatique, ainsi que son écorce; dans quelques endroits, comme à Leytimore, cette odeur est si forte, qu'elle approche de celle du poisson appellé *cutuna*, qui a une odeur de bouc.

Son écorce rend très-peu ou point de résine; on en trouve seulement dans ses fentes quelques grains jaune de soufre & très-fragiles.

Usages. Son bois, beaucoup plus droit, plus beau, plus solide & plus durable, s'emploie pour faire des solives, & surtout dans les charpentes des toits, où il dure plus long-temps; car lorsqu'il touche la terre il pourrit facilement. Les habitans de l'isle Oma recueillent avec soin l'écorce de la partie inférieure de son tronc, & la conservent au sec pour l'employer dans les fumigations qu'ils appellent *tonububo*; ils en brûlent aussi le bois couvert de son écorce, pour parfumer leurs appartemens. Cette écorce pilée dans l'eau avec celle du *pule*, se répand sur les légumes pour en chasser les chenilles & autres insectes qui les dévorent. Les cerfs se frottent volontiers contre l'écorce de cet arbre.

Troisieme espece.

Rumphe décrit une troisieme espece d'*ampac*, dont il donne une courte description sans aucune figure. C'est un arbrisseau encore plus petit; ses feuilles sont pareillement trois à trois sur chaque pédicule, mais seches & fort minces: les deux collatérales n'ont que cinq pouces de longueur, & l'intermédiaire a jusqu'à six ou huit pouces. Les grappes des fleurs sont beaucoup plus grandes; ses fleurs ont pareillement quatre pétales un peu recourbés en dessous, & cinq étamines blanches; elles répandent une odeur acide assez agréable.

Usages. Les femmes d'Amboine broient & réduisent son écorce en une fine bouillie, dont elles se frottent le visage pour se procurer une couleur agréable. (*M. Adanson.*)

AMPAN ou EMPAN, s. m. *Comm.*, mesure étendue qui sert à mesurer les distances & les longueurs. *Voyez* PALME.

AMPARLIER, s. m. *Jurisp.*, vieux mot qui a été dit autrefois pour *avocat*. On a dit aussi *amparlier* dans la même signification. Tous deux sont dérivés de

Digitized by Google

parlier, signifiant la même chose. (*H*)

* AMPASA, petit pays d'Afrique, sur la côte de Zanguebar, entre la ligne & le royaume de Melinde. *Long.* 58; *lat. mérid.* 1, 30.

* AMPASTELER, *en teinture*, c'est donner aux laines & aux draps, le bleu de pastel. On dit aussi *gueder*, parce que le guede & le pastel sont la même chose. Quand le bleu se donne avec le voude & l'indigo, cela n'empêche pas qu'on ne se serve du terme *empasteler*. *Voy.* TEINTURE.

* AMPATRES, peuples de l'isle de Madagascar, vers la côte méridionale, entre Caremboule & Carcanassi.

* AMPECHONÉ, ἀμπεχόνη, *Hist. anc.*, manteau léger que les femmes portoient sur leur tunique. On peut voir dans les *antiquités expliquées* du P. Montfaucon une figure d'Hésione avec cet ajustement. Son manteau est frangé par le bas. *Vol. III, p.* 35.

AMPEIKA, *Musiq. des anc.* Ainsi se nommoit la seconde partie du nome *Pythien*, suivant *Strabon*. *V.* PYTHIEN, *Musiq. des anc.* (*F. D. C.*)

AMPELAAS, s. m. *Hist. nat. Botan.*, espece de figuier, ainsi nommée par les Malays, & assez bien représentée par Rumphe sous le nom de *folium vulsorium*, dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. IV*, *p.* 128, *pl. LXIII*, parce que sa feuille est si rude, qu'elle sert à polir nombre d'ouvrages de menuiserie. Les Malays l'appellent aussi *daun gosso*. Rumphe est distingue trois especes; savoir:

Premiere espece. AMPELAAS.

La premiere espece appellée proprement *ampelaas*, est un arbrisseau de douze à quinze piés de hauteur dont le tronc est très-court, d'un pié au plus de diametre, & jette de tous cotés nombre de branches alternes, assez serrées, distantes d'un à deux pouces, mais longues, droites, menues, cylindriques, écartées sous un angle de trente degrés ou à peu près, d'une ligne environ de diametre, sillonnées en travers, tuberculeuses, couvertes de feuilles alternes, disposées circulairement & près à près, à des distances de trois ou quatre lignes au plus, dont les supérieures sont relevées ou écartées sous un angle, qui a à peine quarante-cinq degrés d'ouverture; pendant que les inférieures sont pendantes, ce qui donne à leur feuillage, comme au port total de l'arbre, une forme ovoïde ou arrondie, mais qui a moitié plus de longueur que de largeur. Ces feuilles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à six pouces, une fois moins larges, épaisses, fermes, d'un verd foncé, rudes comme une lime par le nombre & la dureté des denticules dont elles sont couvertes, relevées en dessus d'une côte qui les partage inégalement en deux, de sorte que l'un des cotés est un peu plus étroit que l'autre, comme dans les feuilles de l'orme & de la plupart des plantes de la famille des châtaigniers, & portées sur un pédicule cylindrique, menu, assez court; peu après qu'on les a cueillies, elles sont seches, dures & sonnantes comme un cuir desséché: avant leur développement elles sont roulées en cornet, de maniere que la derniere ou la plus antérieure enveloppe toutes les autres; mais elle est elle-même enveloppée par un stipule en forme de capuchon qui entoure toute la branche à l'opposé de son pédicule, & qui tombe au moment de son développement. C'est ce stipule qui après sa chute laisse sur les branches ces anneaux circulaires qui indiquent le lieu où elles étoient attachées: les tubercules qu'on voit sur les mêmes branches, indiquent les places où étoient attachés les feuilles.

De l'aisselle de chaque feuille sort une petite figue, c'est-à-dire, en style de botanique, une enveloppe de fleurs sphérique, qui dans sa maturité égale ou surpasse très-peu la grosseur de la groseille, de trois lignes environ de diametre, lisse, verd-obscur, seche, insipide, portée sur un pédicule très-mince, à peu près de la longueur & pendante.

L'*ampelaas* croît dans la plûpart des isles Moluques & des autres isles de l'Inde, sur-tout sur les collines exposées également aux grands vents & au soleil du midi, & l'on remarque que plus le terrein où il croît est dur, plus aussi ses feuilles ont d'épaisseur & de fermeté, ce qui est un grand avantage pour l'usage qu'on en fait.

Qualités. Son écorce & ses feuilles coupées rendent un suc laiteux comme le figuier ordinaire. Son bois est assez dur.

Usages. Ses feuilles sont les seules

Digitized by Google

parties dont on faſſe uſage. Les ébénifles, les ménuiſiers & autres artiſans qui s'occupent à polir le bois, font des proviſions de ces feuilles qu'ils emploient toutes les fois qu'ils veulent donner le dernier poli à des ouvrages délicats & de prix, tels que des boîtes, des tablettes, des armoires, des ſiéges de bois précieux; ils les emploient auſſi pour polir le corail noir, c'eſt-à-dire, l'antipathes, & ces feuilles conſervent aſſez long-temps leur âpreté pour être d'un long uſage.

Seconde eſpece. ITILAT.

L'itilat qui ſe nomme encore *ila-à-un* à Leytimore, eſt, ſelon Rumphe, une ſeconde eſpece d'*ampelaas* qui forme de même un arbriſſeau à branches encore plus longues, plus menues, à feuilles plus grandes, plus épaiſſes, plus rudes, plus relevées, d'un verd noir. Il s'éleve quelquefois en arbre aſſez grand, mais dont le tronc ne paſſe pas un pié en diametre. On en fait uſage comme du premier. On ne ſe trouve que dans le pays de Luhu.

Troiſieme eſpece. WELLAT.

On donne à Amboine le nom de *wellat* à la troiſieme eſpece d'*ampelaas*, dont Rumphe a négligé de donner une figure comme de la précédente.

Celui-ci differe des deux premiers, en ce qu'il s'éleve communément à la hauteur d'un arbre de vingt-cinq à trente piés, dont le tronc d'un pié & demi à deux piés de diametre eſt marqué d'anneaux. Ses feuilles ſont plus minces, moins fermes, un peu ſinueuſes, moins rudes, moins propres à polir. Son bois eſt auſſi plus tendre, & ſon écorce moins ſeche, plus ſucculente, moins caſſante.

On trouve rarement des fruits ſur ces arbres, parce qu'on les empêche de croître, à force d'en cueillir les feuilles, ſurtout ſur la premiere eſpece qui eſt préférée aux deux dernieres. Celle-ci croît aſſez communément dans les mêmes lieux que la premiere.

Remarques. M. Burmann dans ſes notes ſur Rumphe, confond l'*ampelaas* avec le *teregam* du Malabar, où on en connoît trois eſpeces figurées dans l'*Hortus Malabaricus*; mais celles que nous venons de décrire different beaucoup de celles du Malabar, dont nous donnerons une idée à leur place. (*M. Adanſon.*)

AMPELITE, ſ. f. *ampelites, pharmacitis, Hiſt. nat.*, terre noire & bitumineuſe, qui doit être regardée comme ſulphureuſe & inflammable. Pline l'a déſignée comme telle, en diſant qu'elle eſt très-reſſemblante au bitume, qu'elle ſe liquéfie dans l'huile, & qu'elle reſte de couleur noirâtre après avoir été brûlée. Dioſcoride aſſure que l'on trouve la terre qu'il appelle *ampelite*, aux environs de la ville aujourd'hui nommée *Seleuche* en Sourie; il la donne comme une terre d'un beau noir, qui ſe diviſe aſſez facilement, qui eſt également luiſante dans toutes ſes parties, & qui ſe diſſout promptement dans l'huile après avoir été broyée; celle qui eſt blanche n'eſt pas diſſoluble, c'eſt une mauvaiſe qualité pour cette terre, au rapport du même auteur. Mathiole conclut de toutes ces obſervations, que l'*ampelite* n'eſt pas fort différente du jais (*voyez* JAIS), ou du charbon de terre (*voyez* CHARBON DE TERRE). Le nom d'*ampelite* vient d'une propriété qu'a cette terre, qui eſt de faire mourir les vers qui ſe trouvent dans les vignes; c'eſt pourquoi on l'a nommée *terre de vigne*. On l'a auſſi appellée *pharmacitis*, parce qu'on lui attribue quelques propriétés médicinales, comme de guérir les ulceres des paupieres; on s'en eſt auſſi ſervi pour teindre en noir les cheveux & les ſourcils; on en a fait des dépilatoires, &c. *Terræ muſei regii Dreſdenſis. D. Chriſt. Gottlieb Ludwig, Lipſiæ*, 1749, *p.* 72. *V.* TERRE. (*I*)

* AMPELUSIA, c'eſt un promontoire d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, dans la province de Hashar près de Tanger, vis à vis l'Andalouſie; c'eſt auſſi une ville & promontoire de Crete, qu'on nomme aujourd'hui *Capo Sagro*. C'eſt encore une ville & promontoire de Macédoine, près du golfe Sainte-Anne, & que nous appellons *Capo Caniſtro*.

* AMPHAXE ou AMPHAXIS, petite ville de Macédoine ſur le golfe que nous appellons *de Conteſſa*. Elle donnoit ſon nom à un petit pays qu'on nommoit l'*Amphaxite*.

* AMPHIARÉES, *Hiſt. anc.*, fêtes que les Oropiens célebroient à l'honneur du devin Amphiaraüs, qui avoit un oracle fameux dans le temple qu'ils lui éleverent. Ceux qui alloient conſulter l'oracle, immoloient un mouton, en étendoient la peau, & s'endormoient

dessus ; attendant en songe l'inspiration du dieu.

AMPHIARTHROSE, s. f. *en Anatomie*, est une sorte d'articulation neutre ou moyenne, qui est distinguée de la *diarthrose*, en ce qu'elle n'a pas un mouvement manifeste, & de la *synarthrose*, par sa connexion. *V.* ARTICULATION, DIARTHROSE, &c. Ce mot vient d'ἀμφὶ, *deux*, & d'ἄρθρωσις, *articulation*, l'*amphiarthrose* étant composée de deux autres sortes d'articulations, c'est pourquoi quelques-uns l'appellent aussi *diarthrose-synarthrodiale*.

Les pièces qui la composent n'ont pas chacune un cartilage propre & particulier comme dans la diarthrose; elles tiennent de part & d'autre à un même cartilage commun, qui étant plus ou moins souple, leur permet un mouvement de flexibilité. Telle est la connexion de la première côte avec le sternum, & celle des corps des vertebres entre eux. *Winslow. V.* VERTEBRE, *& planches anatomiques.*

AMPHIBIE, s. pris adj. *Hist. nat.*, animal qui vit alternativement sur la terre & dans l'eau, c'est-à-dire, dans l'air & dans l'eau, comme le castor, le veau de mer, &c. L'homme & quantité d'autres animaux que l'on ne regarde pas comme *amphibies*, le sont cependant en quelque façon; puisqu'ils vivent dans l'eau tant qu'ils restent dans la matrice, & qu'ils respirent lorsqu'ils sont nés : mais ils ne peuvent plus dans la suite se passer d'air, & ce n'est pendant quelques instans, comme il arrive aux plongeurs. Il est vrai qu'on a vu des gens qui pouvoient rester dans l'eau pendant un assez long-temps; peut-être que si on y mettoit de jeunes animaux, on empêcheroit le trou ovale de se fermer, & que le sang pourroit circuler au moins pendant quelque temps sans le mouvement des poumons. *V.* TROU OVAL.

On a divisé les animaux en *terrestres*, *aquatiques*, & *amphibies* : mais on a trouvé cette méthode très-défectueuse, parce qu'on y sépare des espèces du même genre, & des genres de la même classe, & parce qu'on y réunit des espèces de différens genres & des genres de différentes classes, c'est-à-dire, parce que cette méthode n'est pas d'accord avec d'autres méthodes : mais cet inconvénient doit arriver dans toutes les méthodes arbitraires. *V.* MÉTHODE.

Gesner a fait un article des *amphibies* dans sa division des animaux, *ordre II des animaux d'eau-douce, part. v. Amphibie.* Le castor, la loutre, le rat d'eau, l'hippopotame, le crocodile, un grand lézard d'Amérique, le cordyle, la tortue d'eau, la grenouille, le crapaud d'eau, la salamandre d'eau appellée *tac* ou *tasset*, le serpent d'eau, &c. Gesner regardoit aussi comme *amphibies* les oiseaux qui cherchent leur nourriture dans l'eau. *Nomenclator aquatilium animantium*, p. 352, *& suivantes.*

M. Linnæus fait une classe d'*amphibies* dans la distribution des animaux. *Syst. nat. regn. anim. classis III.* Le premier ordre contient les *reptiles*, qui sont les tortues, le crapaud, la grenouille, le crocodile, le cordyle, le lézard, la salamandre, le caméléon, le scine, &c. Le second ordre contient les *serpens. Voyez* ANIMAL. (*I*)

AMPHIBLESTROIDE, s. f. *en Anatomie*, est le nom d'une tunique ou membrane de l'œil, appellée plus ordinairement *rétine*. *V.* RÉTINE.

Ce mot est grec, ἀμφιβληστροειδὴς, composé d'ἀμφιβλῆστρον, *rets*, & de εἶδος, *forme*, parce que le tissu de cette membrane est en façon de rets : d'où les Latins l'appelloient aussi *retiformis.* (*L*)

AMPHIBOLOGIE, s. f. *terme de Grammaire, ambiguité.* Ce mot vient du grec ἀμφιβολία, qui a pour racine ἀμφὶ, préposition qui signifie *environ, autour*, & βάλλω, *jetter*; à quoi nous avons ajouté λόγος, *parole, discours.*

Lorsqu'une phrase est énoncée de façon qu'elle est susceptible de deux interprétations différentes, on dit qu'il y a *amphibologie*, c'est-à-dire qu'elle est équivoque, ambiguë.

L'*amphibologie* vient de la tournure de la phrase, c'est-à-dire, de l'arrangement des mots, plutôt que de ce que les termes sont équivoques.

On donne ordinairement pour exemple d'une *amphibologie*, la réponse que fit l'oracle à Pyrrhus, lorsque ce prince l'alla consulter sur l'événement de la guerre qu'il vouloit faire aux Romains :

Aio te, Æacida, Romanos vincere posse.

L'*amphibologie* de cette phrase consiste en ce que l'esprit peut ou regarder *te*

Digitized by Google

comme le terme de l'action de *vincere*, enſorte qu'alors ce ſera Pyrrhus qui ſera vaincu; ou bien on peut regarder *Romanos* comme ceux qui ſeront vaincus, & alors Pyrrhus remportera la victoire.

Quoique la langue françoiſe s'énonce communément dans un ordre qui ſemble prévenir toute *amphibologie*, cependant nous n'en avons que trop d'exemples, ſur-tout dans les tranſactions, les actes, les teſtamens, &c. nos *qui*, nos *que*, nos *il*, *ſon*, *ſa*, *ſe*, donnent auſſi fort ſouvent lieu à l'*amphibologie*: celui qui compoſe s'entend, & par cela ſeul il croit qu'il ſera entendu: mais celui qui lit n'eſt pas dans la même diſpoſition d'eſprit; il faut que l'arrangement des mots le force à ne pouvoir donner à la phraſe que le ſens que celui qui a écrit a voulu lui faire entendre. On ne ſauroit trop répéter aux jeunes gens, qu'on ne doit parler & écrire que pour être entendu, & que la clarté eſt la premiere & la plus eſſentielle qualité du diſcours.

AMPHIBRAQUE, *Belles-Lettres*, eſt le nom d'un pié de vers dans la poéſie grecque & latine, qui conſiſte en trois ſyllabes, une longue entre deux breves. *V.* PIÉ & VERS.

Ce mot vient d'ἀμφί, *autour*, & de βραχὺς, *bref*; comme qui diroit *pié-bref à ſes deux extrémités*. On l'a appellé auſſi *janius* & *ſcolius*. Diom. *III*, *p.* 475.

Tels ſont ces mots *amārē*, *abīre*, *pătĕrnus*, Ὁ μῆρος, *&c.* (*G*)

* AMPHIBRONCHES, ſ. f. pl. c'eſt le nom qu'on peut donner aux parties circonvoiſines des bronches; & qu'on applique, ſelon Harris, à celles qui environnent les glandes des gencives & autres qui arroſent la gorge, la trachée-artere & l'œſophage. On dit auſſi *amphibronchies*.

* AMPHICLÉE, ancienne ville de la Phocide en Grece, dont les Amphictyons changerent le nom en celui d'*Ophyteia*.

AMPHICTYONS, ſ. m. pl. *Hiſt. anc.*, c'étoient des députés des différens peuples de la Grece, qui dans l'aſſemblée générale repréſentoient toute la nation. Ils avoient plein pouvoir de propoſer, de réſoudre & d'arrêter tout ce qu'ils jugeoient utile & avantageux à la Grece.

Les *Amphictyons* étoient à peu près en Grece ce que ſont les états généraux dans les Provinces-unies, ou plutôt ce que l'on appelle en Allemagne, *la diete de l'Empire*. *V.* ETATS & DIETE.

Celui qui donna l'idée de ces aſſemblées, & qui en convoqua une le premier, fut *Amphictyon*, troiſieme roi d'Athenes, qui imagina ce moyen pour unir les Grecs plus étroitement entr'eux, & les rendre par-là le terreur des barbares leurs voiſins; & ſon nom demeura affecté à ce tribunal.

Il s'aſſembloit deux fois l'an dans le temple de Cérès, qui étoit bâti dans une vaſte plaine près du fleuve Aſopus.

Pauſanias, dans la liſte des dix nations qui envoient des députés à ces aſſemblées, ne parle que des Ioniens, des Dolopes, des Theſſaliens, des Œnianes, des Magnéſiens, des Méliens, des Phthiens, des Doriens, des Phocéens, & des Locriens: il n'y comprend pas les Achéens, les Eléens, les Argiens, les Meſſéniens & pluſieurs autres. Eſchyne donne auſſi une liſte des cités qui étoient admiſes dans ces aſſemblées, dans ſon oraiſon *de falſâ legatione*.

Acriſius inſtitua un nouveau conſeil d'*amphictyons*, qui s'aſſembloient deux fois l'an dans le temple de Delphes. Les députés ſe nommoient indifféremment, Ἀμφικτύονες, Πυλαγόραι, Ἱερομνήμονες, & leur aſſemblée Πυλαία.

Les Romains ne jugerent pas néceſſaire de ſupprimer ces aſſemblées des *amphictyons*. Strabon même aſſure que de ſon temps elles ſe tenoient encore. (*G*)

* AMPHIDRÉ, ſ. f. c'eſt, ſelon quelques anatomiſtes, la partie ſupérieure de l'orifice de la matrice.

AMPHIDROMIE, ſ. f. *Hiſt. anc.*, étoit une fête chez les anciens, qui ſe célébroit le cinquieme jour après la naiſſance d'un enfant. *V.* FÊTE. (*G*)

AMPHIMACRE, ſ. m. *pié dans la poéſie ancienne, grecque & latine*, qui conſiſtoit en trois ſyllabes, une breve entre deux longues. Ce mot vient du grec, ἀμφὶ, *autour*, & de μακρὸς, *long*; comme qui diroit *long à ſes deux extrémités*.

Tels ſont ces mots, *omnium*, *cāſtĭtās*, γραμμάτων, *&c.* Ce pié eſt auſſi appellé quelquefois *creticus* & *feſcennius*. Diom. *III*, *p.* 475. Quintil. *lib. IX*, *cap. iv.* (*G*)

* AMPHIMALLE, ſ. m. *Hiſt. anc.*, habit velu, des deux cotés, à l'uſage des Romains dans la ſaiſon froide. C'eſt tout ce qu'on en ſait.

Digitized by Google

AMPHITRITE, nom que Homere donne à une des cinquante Néréides.

* AMPHIPHON, *Mythol.*, gâteaux qu'on faisoit en l'honneur de Diane, & qu'on environnoit de petits flambeaux. C'est-là tout ce que nous en savons. Ceux qui écrivent, tombent dans une étrange contradiction; ils prétendent tous que leurs ouvrages passeront à la postérité, & la plupart d'entre eux parlent des choses d'une maniere à n'être entendus que de leurs contemporains. Je sais qu'il y a un grand nombre d'ouvrages où le bon goût ne permet pas les détails; & qu'il ne faut pas s'attendre qu'un poëte qui a occasion d'employer le nom d'une arme ou d'un plumet, en fasse la description: mais tous les auteurs ne sont pas dans ce cas. Ceux qui font des dictionnaires n'ont pas cette excuse pour eux: au contraire, je pense que si les dictionnaires étoient bien faits, ils serviroient de commentaire à tous les autres ouvrages; & que c'est là qu'on trouveroit ces notes, ces éclaircissemens qui enflent nos éditions, & au milieu desquels le texte d'un auteur est comme étouffé. On a imaginé tant de dictionnaires, on en a tant exécuté; cependant il en reste un à faire: ce seroit un dictionnaire où tous les passages obscurs de nos bons auteurs seroient éclaircis. Il ne seroit peut-être pas inutile de marquer dans le même ouvrage les fautes de langue dans lesquelles ils sont tombés. Ce travail nettoieroit nos éditions à venir de toute cette broderie marginale, qui leur est nécessaire dans l'état où sont les choses, mais qui ne les en défigure pas moins. On conçoit bien que ce que je viens de dire des auteurs françois, s'étend aussi aux auteurs grecs & latins.

AMPHIPOLES, f. m. pl. *Hist. anc.*, étoient des archontes, ou magistrats souverains de Syracuse. *V.* ARCHONTE. Ils y furent établis par Timoléon, après qu'il en eut expulsé Denys le tyran. Ils gouvernerent Syracuse pendant l'espace de 300 ans; & Diodore de Sicile nous assure qu'ils subsistoient encore de son temps. (*G*)

* *AMPHIPOLIS*, *Géog.*, ville ancienne, située sur le fleuve Strymon, aux frontieres de Thrace & de Macédoine. Elle s'appella depuis *Christopoli*; on dit qu'elle se nomme aujourd'hui *Emboli* ou *Chrysopoli*.

AMPHIPROSTYLE, *Archit.*, ce mot est formé de ces trois, ἀμφὶ, *autour*, πρὸ, *devant*, & στύλος, *colonne*. Il signifie un *double prostyle* (*voyez* PROSTYLE), qui a deux faces pareilles, c'est-à-dire qui a un portail derriere, pareil à celui qui n'est que devant au prostyle. Cette espece de temple a été particuliere aux païens. Les chrétiens n'ont jamais fait de portail au derriere de leurs églises. *V.* TEMPLE. (*P*)

* AMPHIRO, nom d'une nymphe océanide.

AMPHISBÆNE, serpent qui peut se porter en avant & en arriere. *Voyez* DOUBLE-MARCHEUR. (*I*)

AMPHISCIENS, f. m. pl. *terme de Géographie & d'Astronomie*, se dit des peuples qui habitent la zône torride. *V.* ZONE. Ce mot vient d'ἀμφὶ, *autour*, & de σκία, *ombre*. On les a ainsi nommés, parce qu'ils ont leur ombre tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, c'est-à-dire, dans une saison de l'année au septentrion, & dans l'autre au midi. *Voyez* OMBRE. Les *Amphisciens* sont aussi *Asciens*. *Voyez* ASCIENS. (*O*)

AMPHISMILE, f. m. bistouri tranchant des deux côtés, propre pour disséquer. Ce mot est composé d'ἀμφὶ, *autour*, & de σμίλη, *bistouri* ou *lancette*. *Voyez* SCALPEL. (*Y*)

* AMPHITHÉATRE, f. m. Ce terme est composé de ἀμφὶ & de θέατρον, *théatre*, & *théatre* vient de θεάομαι, *regarder*, *contempler*: ainsi *amphithéatre* signifie proprement un lieu d'où les spectateurs rangés circulairement voient également bien; aussi les Latins le nommoient-ils *visorium*. C'étoit un bâtiment spacieux, rond, plus ordinairement ovale, dont l'espace du milieu étoit environné de siéges élevés les uns au-dessus des autres, avec des portiques en dedans & en dehors. Cassiodore dit que ce bâtiment étoit fait de deux théatres conjoints. Le nom de *cavea* qu'on lui donnoit quelquefois, & qui fut le premier nom des théatres, n'exprimoit que le dedans, ou ce creux formé par les gradins, en cône tronqué, dont la surface la plus petite, celle qui étoit au-dessous du premier rang de gradins & du *podium*, s'appelloit l'*arene*, parce qu'avant que de commencer les jeux de l'*amphithéatre*, on y répandoit du sable; nous disons

Digitized by Google

encore aujourd'hui *l'arene de Nîmes*, *les arenes de Tzinpiniac*. Au lieu de sable, Caligula fit répandre dans le cirque de la chrysocolle; Néron ajouta à la chrysocolle du cinnabre broyé.

Dans les commencemens, les *amphithéatres* n'étoient que de bois. Celui que Statilius Taurus fit construire à Rome dans le champ de Mars sous l'empire d'Auguste, fut le premier de pierre. L'*amphithéatre* de Statilius Taurus fut brûlé & rétabli sous Néron. Vespasien en bâtit un plus grand & plus superbe, qui fut souvent brûlé & relevé: il en reste encore aujourd'hui une grande partie. Parmi les *amphithéatres* entiers ou à demi-détruits qui subsistent, il n'y en a point de comparable au colysée. Il pouvoit contenir, dit Victor, quatre-vingt-sept mille spectateurs.

Le fond ou l'enceinte la plus basse étoit ovale. Autour de cette enceinte étoient des loges ou voûtes, qui renfermoient les bêtes qui devoient combattre; ces loges s'appelloient *cavea*.

Au dessus des loges appellées *cavea*, dont les portes étoient prises dans un mur qui entouroit l'arene, & sur ce mur, étoit pratiquée une avance en forme de quai, qu'on appelloit *podium*. Rien ne ressemble tant au *podium* qu'une longue tribune, ou qu'un grand péristyle circulaire. Le *podium* étoit orné de colonnes & de balustrades. C'étoit la place des sénateurs, des magistrats, des empereurs, de l'*éditeur* du spectacle & des vestales, qui avoient aussi le privilége du *podium*. Quoiqu'il fût élevé de douze à quinze piés, cette hauteur n'auroit pas suffi pour garantir des éléphans, des lions, des léopards, des panthères & autres bêtes féroces. C'est pourquoi le devant en étoit garni des rets, de treillis, de gros troncs de bois ronds & mobiles qui tournoient verticalement, sous l'effort des bêtes qui vouloient y monter: quelques-unes cependant franchirent ces obstacles; & ce fut pour prévenir cet accident à l'avenir, qu'on pratiqua des fossés ou euripes tout autour de l'arene, pour écarter les bêtes du *podium*.

Les gradins étoient au-dessus du *podium*: il y avoit deux sortes de gradins ou de siéges; les uns destinés pour s'asseoir; les autres plus bas & plus étroits, pour faciliter l'entrée & la sortie des premiers. Les gradins à s'asseoir étoient circulaires; ceux qui servoient d'escalier, coupoient les autres de haut en bas. Les gradins de l'*amphithéatre* de Vespasien ont, au pié, deux pouces de hauteur, & deux piés & demi de largeur. Ces gradins formoient les précinctions; & l'*amphithéatre* de Vespasien avoit quatre précinctions, ou baudriers, *baltei*. Les avenues, que Macrobe appelloit *vomitoria*, sont des portes au haut de chaque escalier, auxquelles on arrivoit par des voutes couvertes. Les espaces contenus entre les précinctions & les escaliers, s'appelloient *cunei*, des coins. Nous avons dit que les sénateurs occupoient le *podium*; les chevaliers avoient les siéges immédiatement au dessus du *podium* jusqu'à la premiere *précinction*; ce qui formoit environ quatorze gradins. On avoit pratiqué deux sortes de canaux, les uns pour décharger les eaux de pluie, d'autres pour transmettre des liqueurs odoriférantes, comme une infusion de vin & de safran. On tendoit des voiles pour garantir les spectateurs du soleil, simples dans les commencemens, dans la suite très-riches. Le grand diametre de l'*amphithéatre* étoit au plus petit, environ comme [illegible] à [illegible].

Outre l'*amphithéatre* de Statilius Taurus & celui de Vespasien, il y avoit encore à Rome celui de Trajan. Il ne reste du premier & du dernier que le nom de l'endroit où ils étoient, le champ de mars.

Il y avoit un *amphithéatre* à Albe, dont il reste, à ce qu'on dit, quelques vestiges; un à Vérone, dont les habitans travaillent tous les jours à réparer les ruines; un à Capoue, de pierres d'une grandeur énorme; un à Pouzol, dont les ornemens sont détruits au point qu'on n'y peut rien connoître; un au pié du Mont-Caffin, dans le voisinage de la maison de Varron, qui n'a rien de remarquable; un à Orticoli, dont on voit encore des restes; un à Hispella, qui paroît avoir été fort grand, & c'est tout ce qu'on en peut conjecturer; un à Pola, dont la premiere enceinte est entiere. Chaque ville avoit le sien, mais tout est détruit; les matériaux ont été employés à d'autres bâtimens; & ces sortes d'édifices étoient si méprisés dans les siecles barbares, qu'il n'y a que la difficulté de la démolition, qui en ait garanti quelques-uns.

Digitized by Google

Mais l'usage des *amphithéatres* n'étoit pas borné à l'Italie; il y en avoit dans les Gaules; on en voit des restes à Fréjus & à Arles. Il en subsiste un presqu'entier à Nîmes. Celui de Nîmes est d'ordre dorique à deux rangs de colonnes, sans compter un autre ordre plus petit qui le termine par le haut. Il y a des restes d'*amphithéatres* à Saintes; ceux d'Autun donnent une haute idée de cet édifice; la face extérieure étoit à quatre étages, comme celle du colysée, ou de l'*amphithéatre* de Vespasien.

Pline parle d'un *amphithéatre* brûlé, dressé par Curion, qui tournoit sur de grands pivots de fer; il dit que du même *amphithéatre*, on pouvoit, quand on vouloit, faire deux théatres différens, sur lesquels on représentoit des pieces toutes différentes.

C'est sur l'arène des *amphithéatres* que se donnoient les combats de gladiateurs (*v.* GLADIATEURS), & les combats des bêtes; elles combattoient ou contre d'autres de la même espece, ou contre des bêtes de différente espece, ou enfin contre des hommes. Les hommes exposés aux bêtes étoient ou des criminels condamnés au supplice, ou des gens qui se louoient pour de l'argent, ou d'autres qui s'y offroient par ostentation d'adresse ou de force. Si le criminel vainquoit la bête, il étoit renvoyé absous. C'étoit encore dans les *amphithéatres* que se faisoient quelquefois les naumachies & autres jeux, qu'on trouvera décrits à leurs articles.

L'*amphithéatre* parmi nous, c'est la partie du fond d'une petite salle de spectacle, ronde ou quarrée, opposée au théatre, à sa hauteur, & renfermant les banquettes paralleles, & placées les unes devant les autres, auxquelles on arrive par un espace ou une allée vuide qui les traverse depuis le haut de l'*amphithéatre* jusqu'en bas; les banquettes du fond sont plus élevées que celles de devant d'environ un pié & demi, en supposant la profondeur de tout l'espace de dix-huit piés. Les premieres loges du fond sont un peu plus élevées que l'*amphithéatre*; l'*amphithéatre* domine le parterre; l'orchestre qui est presque de niveau avec le parterre, est dominé par le théatre; & le parterre qui touche l'orchestre, forme entre l'*amphithéatre* & le théatre, un fossé de l'un & de l'autre, un espace quarré profond, où ceux qui aiment ou applaudissent les pieces sont debout.

AMPHITHÉATRE, *en Anatomie*, est un lieu où sont des gradins, ou rangs de sieges élevés circulairement les uns au-dessus des autres. Ces gradins ou sieges occupés par les étudians en anatomie, ne forment quelquefois que la demie circonférence; dans ce cas l'*amphithéatre* est en face du démonstrateur: mais si les gradins regnent tout autour de la salle, le démonstrateur en anatomie occupe le milieu de l'arene, & ses éleves l'environnent, rangés comme dans un cône creux, tronqué & renversé.

AMPHITHÉATRE, *terme de Fleuriste*. Qu'on ait un jardin, grand, médiocre, ou petit, il y faut un ou plusieurs *amphithéatres*, soit pour l'agrément, soit pour l'utilité, en diverses expositions, pour mettre les plantes à l'abri de la pluie, de même que du soleil, au moyen des toiles cirées qu'on leve ou qu'on abaisse, selon l'exigence du cas. Il n'y a pas de comparaison entre le coup d'œil que forment des plantes en fleur, qui se trouvent dispersées dans un jardin, fussent-elles sur une même ligne, & celui que forment ces mêmes plantes placées & rangées sur un *amphithéatre*. Des plantes fleuries en même temps, de forme & de couleurs différentes sur quatre étages, présentent un aspect charmant, & encore plus, lorsqu'on a quelques centaines d'especes d'œillets; aussi-tôt que quelques-uns passent, on les remplace par d'autres, qui viennent de s'épanouir; & ce plaisir dure environ un mois entier, chaque jour offre une variété infinie & charmante. Quant aux auricules sur-tout, le plaisir seroit très léger, sans un *amphithéatre*. Ces plantes & ces fleurs étant basses & petites, on n'en verroit pas la beauté, encore moins la variété, si elles n'étoient pas assemblées & à portée d'être admirées & comparées.

Quant à l'utilité, elle est incontestable: il faut plus ou moins de soleil & de pluie; ce qu'on ne sauroit ménager sans un *amphithéatre* couvert: les œillets, les auricules, & les autres fleurs dont on desire d'avoir de bonne graine, exigent cette précaution: en automne il y a des plantes qui veulent être à l'abri

Digitized by Google

de la gelée, mais n'être pas encore réduites dans la serre, ou les laisse sur l'*amphithéâtre*, exposées au soleil autant qu'il est possible, jusqu'à ce qu'on soit obligé de leur procurer un abri plus assuré. (+)

AMPHITHÉATRE DE GAZON *en* VERTUGADIN, *en Jardinage*, est une décoration de gazon pour régulariser un coteau ou une montagne, qu'on n'a pas dessein de couper & de soutenir par des terrasses. On y pratique des allées, des gradins & des plainpiés, qui vous montent insensiblement dans les parties les plus élevées. On orne ces *amphithéatres* de caisses, d'ifs, de pots, de vases de faïence remplis d'arbrisseaux & de fleurs de saison, ainsi que de figures & de fontaines. (*K*)

* AMPHITHOE, nom d'une des cinquante Néréides.

* AMPHITRITE, *Myth.*, fille de l'Océan & de Doris, qui consentit à épouser Neptune à la persuasion d'un dauphin, qui pour sa récompense eut place parmi les astres. Spanheim dit qu'on la représentoit moitié femme & moitié poisson. Il y avoit aussi deux Néréides du même nom.

AMPHORA, *Astronom.*, se nom qui est latin se donne quelquefois à la constellation du verseau. *Voyez* VERSEAU. (*O*)

AMPHORE, *amphora*, dans l'*Ecriture*, se prend souvent dans un sens appellatif, pour une cruche ou un vase à mettre des liqueurs: par exemple, vous rencontrerez un homme qui portera un vase plein d'eau, *amphoram aquæ portans. Luc. xxij*, 10. Ailleurs il signifie une certaine mesure; ainsi il est dit dans Daniel, qu'on donnoit par jour au dieu Belus six amphores de vin, *sex amphoræ sex. cap. xv*, *v.* 2. mais l'*amphore* n'étoit pas une mesure hébraïque.

AMPHORE, *s. f. chez les Grecs & les Romains*, étoit un vaisseau de terre servant de mesure aux choses liquides. *V.* MESURE.

Elle est appellée dans Homere ἀμφίφορευς (en place de quoi on a dit aussi par syncope ἀμφώρεις) à cause des deux anses qui étoient pratiquées aux deux côtés de ce vaisseau pour le porter plus facilement; c'est la même chose que *quadrantal*. Voyez QUADRANTAL.

L'*amphore* étoit la vingtieme partie du *culeus*, & contenoit 80 septiers, qui pouvoient faire à peu près 36 pintes de Paris. Suétone parle d'un certain homme qui brigoit la questure, qui lui coûta *amphore* de vin à un seul repas avec l'empereur Tibere.

Le P. Calmet prétend que l'*amphore romaine* contenoit deux urnes ou 48 septiers romains, ou quatre-vingt livres de douze onces chacune; & que l'*amphore* attique contenoit trois urnes: ou cent vingt livres aussi de douze onces, qui n'en font que quatre-vingt-dix de notre poids de marc.

Amphore se disoit aussi d'une mesure de choses seches, laquelle contenoit trois boisseaux, &c. On en conservoit le modele au capitole, pour empêcher la fausse mesurage; elle étoit d'un pié cubique.

Amphore se dit chez les Vénitiens, d'une mesure de liquides beaucoup plus grande que l'*amphore* grecque ou romaine. Elle contient quatre bigots, soixante-seize mastachio, ou deux botes ou muids. (*G*)

* AMPHORITES, espece de combat poétique, qui se faisoit dans l'isle d'Ægine. On y accordoit un bœuf pour récompense, au poëte qui avoit le mieux célébré Bacchus en vers dithyrambiques.

AMPHOTIDES, *s. f. plur. Hist. anc.* du grec ἀμφὶ, *autour*, ὠτὶς, *oreille*, ou usage dans le jeu de paume: c'étoient certaines calottes à oreilles, faites d'étain, & doublées de quelque étoffe dont les athletes couvroient les parties de leur tête les plus exposées, pour amortir la violence des coups. (*G*)

* AMPHRYSE, riviere de Thessalie, dans la province nommée *Phthiotide*. Il y en a une autre du même nom en Phrygie dans l'Asie mineure; enfin c'est encore une ville de la Phocide, située sur le Parnasse.

* AMPIGLIONE, ce sont les ruines de l'ancienne ville, appellée *Empulum*; elles sont à une lieue de Tivoli, près du bourg *Castello S. Angelo*.

AMPLE, adj. *Maréchal.*, est une épithete qu'on donne au jarret d'un cheval. *V.* JARRET. (*V*)

AMPLIATIF, adj. *terme de chancellerie romaine*; il se dit des brefs ou indults qui ajoutent quelque chose aux concessions & privileges contenus dans

dales & bref antérieurs. *Voyez ci-dessous* AMPLIATION. (*H*)

AMPLIATION, *s. f. terme de chancellerie*, & singuliérement *de chancellerie romaine*; *un bref* ou *bulle d'ampliation*, est la même chose qu'un *bref ampliatif*. V. *ci-dessus* AMPLIATIF.

On appelloit autrefois *lettres d'ampliation*, des lettres qu'on obtenoit en petite chancellerie, à l'effet d'articuler de nouveaux moyens omis dans des lettres de requête civile précédemment impétrées: mais l'usage de ces lettres est à présent abrogé; & l'ordonnance de 1667 qui les a abrogées, a ordonné que ces moyens seroient articulés par une simple requête.

AMPLIATION, *en terme de finance*, est un double qu'on garde d'une quittance ou autre acte portant décharge, à l'effet de le produire au besoin.

Ampliation, signifie encore *en termes de finance*, l'expédition en papier d'un nouveau contrat de rente sur la ville, que le notaire fournit avec la grosse en parchemin, & que le rentier remet en payant avec sa quittance pour recevoir.

AMPLIATIONS *de contrats*, *en termes de pratique*, sont des copies de ces contrats, dont on dépose les grosses en mains d'un notaire, pour en délivrer des *ampliations* ou expéditions aux parties ou à des créanciers colloqués utilement dans un ordre, avec déclaration de l'intérêt que chaque créancier a dans ces contrats relativement à la collocation dans l'ordre. (*H*)

AMPLIATION, *Antiq. Rom.* plus amplement informé, remise d'un jugement. L'*ampliation* différoit chez les Romains d'une autre remise, appellée en latin *comperendinatio*, en ce que la première étoit pour un jour certain, au gré du préteur, & celle-ci toujours pour le lendemain, & on ne vuidoit dans cette dernière, d'accusé parloit le premier, au lieu que le contraire arrivoit dans le plus amplement informé. Marcus Acilius Glabrio défendit par une loi l'*ampliation* & la remise, qui paroissent l'une & l'autre plus favorables au coupable qu'à l'accusateur. On appelloit *ampliatus* celui dont la cause étoit renvoyée, ou parce qu'il falloit confronter les témoins avec l'accusé, ou parce qu'il y avoit de l'incertitude sur le crime, ou sur le genre de supplice qu'il méritoit, ou parce que les preuves n'étoient pas assez fortes pour le condamner ou pour l'absoudre. (+)

AMPLIER, *v. act. terme de palais*, usité dans quelques tribunaux, signifie *différer* & *mettre plus au large*. Ainsi, *amplier le terme d'un payement*, c'est donner du temps au débiteur; *amplier un criminel*, c'est différer le jugement de son procès; *amplier un prisonnier*, c'est lui rendre sa prison plus supportable, en lui donnant plus d'aisance & de liberté. (*H*)

AMPLIFICATION, *s. f. en rhétorique*, forme que l'orateur donne à son discours, & qui consiste à faire paroître les choses plus grandes ou moindres qu'elles ne le sont en effet. L'*amplification* trouve sa place dans toutes les parties du discours; elle sert à la preuve, à l'exposition du fait, à concilier la faveur de ceux qui nous écoutent, & à exciter leurs passions. Par elle l'orateur aggrave un crime, exagere une louange, étend une narration par le développement de ses circonstances, présente une pensée sous diverses faces, & produit des émotions relatives à son sujet. *V.* ORAISON & PASSION. Tel est ce vers de Virgile, où au lieu de dire simplement, *Turnus meurt*, il amplifie ainsi son récit:

At illi feriunt, frigore membra,
Vitaque cum gemitu fugit indignata sub umbras.
Æneid. XII.

La définition que nous avons donnée de l'*amplification*, est celle d'Isocrate & même d'Aristote; & à ne la considérer que dans ce sens, elle seroit plutôt l'art d'un sophiste & d'un déclamateur que d'un véritable orateur. Aussi Cicéron la définit-il une argumentation véhémente, une affirmation énergique qui persuade en remuant les passions. Quintilien & les autres maîtres d'éloquence font de l'*amplification* l'ame du discours: Longin en parle comme d'un des principaux moyens qui contribue au sublime, mais il blâme ceux qui la définissent un discours qui grossit les objets, parce que ce caractere convient au sublime & au pathétique, dont il distingue l'*amplification* en ce que le sublime consiste uniquement dans l'élévation des sentimens & des mots, & l'*amplification* dans la

Digitized by Google

multitude des uns & des autres. Le sublime peut se trouver dans une pensée unique, & l'*amplification* dépend du grand nombre. Ainsi ce mot de l'écriture, en parlant d'Alexandre, *siluit terra in conspectu ejus*, est un trait sublime; pourroit-on dire que c'est une *amplification*!

On met aussi cette différence entre l'*amplification* & la preuve, que celle-ci a pour objet d'éclaircir un point obscur ou controversé; & celle-là de donner de la grandeur & de l'élévation aux objets: mais rien n'empêche qu'un tissu de raisonnemens ne soit en même temps preuve & *amplification*. Cette dernière est en général de deux sortes: l'une roule sur les choses, l'autre a pour objet les mots & les expressions.

La première peut s'exécuter de différentes manières, 1°. par l'usage des définitions, comme lorsque Cicéron définit l'histoire, *testis temporum, lux veritatis, vita memoriæ, magistra vitæ, nuncia vetustatis*. *V.* DÉFINITION.

2°. Par la multiplicité des adjoints ou circonstances: Virgile en donne un exemple dans cette lamentation sur la mort de César, où il décrit tous les prodiges qui la précédèrent ou la suivirent:

Vos quoque per Lucos vulgo exanditæ flentes
Ingens, & simulacra modis pallentia miris
Visa sub obscurum noctis; pecudesque locutæ,
Infandum; sistunt amnes, terræque dehiscunt,
Et mœstum illacrymat templis ebur, æraque sudant.

3°. On amplifie encore une chose par le détail des causes & des effets: 4°. par l'énumération des conséquences: 5°. par les comparaisons, les similitudes, & les exemples, *voyez* COMPARAISON, &c. 6°. par des contrastes ou oppositions, & par les inductions qu'on en tire. Toutes ces belles descriptions des orages, des tempêtes, des combats singuliers, de la peste, de la famine, si fréquentes dans les poëtes, ne sont que des *amplifications* d'une pensée ou d'une action simple développée.

L'*amplification* par les mots se fait principalement en six manières: 1°. par des métaphores: 2°. par des synonymes: 3°. par des hyperboles: 4°. par des périphrases: 5°. par des répétitions, auxquelles on peut ajouter la gradation: 6°. par des termes nobles & magnifiques. Ainsi au lieu de dire simplement, *nous sommes tous mortels*, Horace a dit:

Omnes eodem cogimur; omnium
Versatur urna serius ocyus
Sors exitura, & nos in æternum
Exilium impositura cymbæ. Od. lib. II.

On amplifie une pensée générale en la particularisant, en la développant, & une pensée particulière & restreinte, en remontant de conséquence en conséquence jusqu'à son principe. Mais on doit prendre garde dans l'*amplification*, comme en tout autre ouvrage du ressort de l'éloquence, de sortir des bornes de son sujet, défaut ordinaire aux jeunes gens que la vivacité de leur imagination emporte trop loin. Les plus grands orateurs ne se font pas toujours eux-mêmes préservés de ce écueil; & Cicéron lui-même, dans un âge plus mûr, condamna cette longue amplification qu'il avoit faite sur le supplice des parricides dans son oraison pour Roscius d'Amérie, qui lui attire cependant de grands applaudissemens. Il impute au caractere bouillant de la jeunesse l'affectation qu'il eut alors de s'étendre avec complaisance sur des lieux communs qui n'alloient pas directement à la justification de sa partie. (*G*)

AMPLISSIME, adj. superl. *amplissimus*, qualité dont on honore chez les étrangers & dans les colléges quelques personnes constituées en dignité: on traite dans les exercices publics le recteur de l'université de Paris, d'*amplissime recteur*.

AMPLITUDE *d'une arcade de parabole*, en *Géom.*, est la ligne horizontale comprise entre le point d'où on suppose qu'une arc ou portion de parabole commence, & le point où cette portion se termine. Ce terme est principalement en usage dans le jet des bombes, & l'*amplitude de la parabole* s'appelle alors *amplitude du jet*. *V.* PARABOLE & PROJECTILE.

AMPLITUDE *d'un astre*, *en astronomie*, est l'arc de l'horizon compris entre le vrai levant ou le vrai couchant, & le point où cet astre se leve ou se couche en effet. *V.* HORIZON, LEVER, COUCHER, &c.

L'*amplitude* est de deux sortes, *ortive* ou *orientale*, & *occidentale* ou *occase*.

L'*amplitude orientale* ou *ortive*, est la distance

distance entre le point où se leve l'astre, & le point du véritable orient, qui est un des points d'intersection de l'équateur & de l'horizon. *Voyez* ORIENT.

L'*amplitude occidentale* ou *occase*, est la distance entre le point où l'astre se couche, & le point du vrai occident équinoxial. *Voyez* OCCIDENT.

L'*amplitude* orientale & l'occidentale s'appellent tantôt *septentrionale*, tantôt *méridionale*, selon qu'elles tombent dans la partie *septentrionale* ou *méridionale* de l'horizon.

Le complément de l'*amplitude* orientale ou occidentale au quart complet de l'horizon, s'appelle *azimuth*; cependant il faut remarquer, que comme il y a une infinité d'azimuths, il n'y en a qu'un seul qui soit véritablement le complément de l'*amplitude*, savoir l'azimuth qui répond au cercle vertical, passant par le point de l'horizon où l'astre se leve ou se couche. *Voyez* AZIMUTH & VERTICAL.

Pour trouver l'*amplitude* orientale du soleil, ou d'un autre astre, par le moyen du globe, *voyez* GLOBE.

Pour trouver l'*amplitude* du soleil par la trigonométrie, la latitude & la déclinaison du soleil données, il faut dire: comme le co-sinus de la latitude est au rayon, ainsi le sinus de la déclinaison est au sinus de l'*amplitude*. Il est facile de voir que comme la déclinaison du soleil change d'un jour à l'autre, l'*amplitude* change aussi, & que de plus elle est différente pour chaque latitude. C'est pourquoi les astronomes ont dressé des tables des *amplitudes* diurnes du soleil pour chaque jour & pour différentes latitudes, comme pour Paris, Londres, *&c.*

L'*amplitude* magnétique est un arc de cercle compris entre le point du lever ou du coucher du soleil, & le point est ou oueſt du compas magnétique ou bouſſole; c'est-à-dire, la distance du point du lever ou du coucher du soleil au point est ou oueſt du compas magnétique. *Voyez* BOUSSOLE, CERCLE, LEVER, COUCHER, *&c.*

Lorsque la bouſſole n'a point de déclinaison, c'est-à-dire, lorsqu'elle est directement tournée au pôle, il est visible que l'est ou l'oueſt de la bouſſole répondent exactement à ceux du monde, & qu'ainsi l'*amplitude* magnétique est alors la même que l'*amplitude* astronomique. (*O*)

* AMPOULE, *ſ. f. Hiſt. anc.*, vase en usage chez les Romains, & sur-tout dans les bains, où ils étoient remplis de l'huile dont on se frottoit au sortir de l'eau. Les chrétiens se sont aussi servis d'*ampoules*; & les vases qui contenoient l'huile dont on oignoit les catéchumenes & les malades, le saint chrême, & le vin du sacrifice, s'appelloient *ampoules*. C'est encore aujourd'hui le nom d'une phiole qu'on conserve dans l'égliſe de saint Rémi de Reims, & qu'on prétend avoir été apportée du ciel pleine de baume, pour le baptême de Clovis. Ce fait est attesté par Hincmar, par Flodoard, & par Aimoin. Grégoire de Tours & Fortunat n'en parlent point. D'habiles gens l'ont combattu; d'autres habiles gens l'ont défendu; & il y a eu, à ce qu'on prétend, un ordre de chevaliers de la sainte *ampoule*, qui faiſoit remonter son institution jusqu'à Clovis. Ces chevaliers étoient, selon Flavin, au nombre de quatre, savoir, les barons de Terrier, de Beleſtre, de Sonatre & de Louvercy.

Les chevaliers portoient au col un ruban de soie noire, où étoit attachée une croix à surfaces chanfrénées, & bordée d'or émaillé de blanc, ayant quatre fleurs de lis dans les angles; au centre de cette croix étoit une colombe, tenant de son bec la sainte *ampoule*, reçue par une main. Au revers, on voyoit l'image de saint Remi avec ses vêtemens pontificaux, tenant de sa main droite la sainte *ampoule*, & de la gauche sa croſſe. (*G. D. L. T.*)

AMPOULÉ, adj. *Belles-Lettres.* Le *projicit ampullas* d'Horace semble avoir donné lieu à cette expreſſion figurée. On appelle un ſtyle, un vers, un diſcours *ampoulé*, celui où l'on emploie de grands mots à exprimer de petites choſes, où la force de l'expreſſion se déploie mal-à-propos, où la parole excede la penſée, exagere le sentiment.

Il n'est point d'expreſſion, dont l'énergie ou l'élévation ne trouve sa place dans le ſtyle: mais il faut que la grandeur de l'objet y réponde; & de la juſteſſe de ce rapport, dépend la juſteſſe de l'expreſſion. Qu'une autre que Phedre penſât que son amour pût faire rougir

Digitized by Google

le ſoleil, ce ſeroit du ſtyle *ampoulé*. Mais après ces vers :

Noble & brillant auteur d'une illuſtre famille,
Toi, dont ma mere oſoit ſe vanter d'être fille,

il eſt tout ſimple & tout naturel que la fille de Paſiphaé ajoute :

Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois.

Il n'eſt pas moins naturel que la fille de Minos, juge des morts, ſe repréſente ſon pere épouvanté du crime de ſa fille inceſtueuſe, & laiſſant tomber, en la voyant, l'urne terrible de ſes mains.

Miſérable ! Et je vis ? & je ſoutiens la vue
De ce ſacré ſoleil dont je ſuis deſcendue ?
J'ai pour aïeul le pere & le maître des dieux.
Le ciel, tout l'univers eſt plein de mes aïeux.
Où me cacher ? Fuyons dans la nuit infernale :
Mais que dis-je ? Mon pere y tient l'urne fatale ;
Le ſort, dit-on, l'a miſe en ſes ſéverés mains.
Minos juge aux enfers tous les pâles humains.
Ah ! combien frémira ſon ombre épouvantée,
Lorſqu'il verra ſa fille, à ſes yeux préſentée,
Contrainte d'avouer tant de forfaits divers,
Et des crimes peut-être inconnus aux enfers !
Que diras-tu, mon pere, à ce ſpectacle horrible ?
Je crois voir de ta main tomber l'urne terrible.

De même, après le feſtin d'Atrée, pere d'Agamemnon, qui fit reculer le ſoleil, il n'y a aucune exagération à ſuppoſer que Clitemneſtre pour un crime qui lui paroît ſemblable, diſe au ſoleil : *Recule : ils t'ont appris ce funeſte chemin.* L'art d'élever naturellement le ſtyle à ce degré de force, conſiſte à y diſpoſer les eſprits, par des idées qui autoriſent la hauteur de l'expreſſion.

Le *moi* de la Médée de Corneille eſt ſublime, parce qu'il eſt dans la bouche d'une magicienne fameuſe ; ſans cela il ſeroit extravagant & ridicule.

De même il n'appartient qu'à la Gorgone, de dire :

Les traits que Jupiter lance du haut des cieux,
N'ont rien de plus terrible
Qu'un regard de mes yeux.

De même ce vers, dans la bouche d'Octave,

Je ſuis maître de moi comme de l'univers,

n'eſt qu'une expreſſion noble & ſimple.

De même, après ces vers,

Je n'appelle plus Rome un enclos de murailles,
Que ſes proſcriptions comblent de funérailles,

Sertorius peut ajouter :

Et comme autour de moi j'ai tous ſes vrais appuis,
Rome n'eſt plus dans Rome, elle eſt toute où je ſuis.

Le ſtyle *ampoulé* n'eſt donc jamais qu'un ſtyle élevé outre meſure.

On a dit, *des plaines de ſang, des montagnes de morts*, & lorſque ces expreſſions ont été placées, elles ont été juſtes. Qui jamais a reproché de l'enflure à ces deux vers de la Henriade ?

Et des fleuves François les eaux enſanglantées
Ne portoient que des morts aux mers épouvantées.

Longin, dans ſon *Traité du Sublime*, cite comme une expreſſion *ampoulée*, *vomir contre le ciel* ; mais ſi on diſoit de Typhoé, qu'il a vomi contre le ciel

Les reſtes enflammés de ſa rage mourante,

l'expreſſion ſeroit naturelle.

Dans la tragédie de Théophile, Pyrame croyant qu'un lion a dévoré Thisbé, s'adreſſe à ce lion, & lui dit :

Toi, ſon vivant cercueil, reviens me dévorer.
Cruel lion, reviens : je te veux adorer.
S'il faut que ma déeſſe en ton ſang ſe confonde,
Je te tiens pour l'autel le plus ſacré du monde.

voilà ce qui s'appelle de l'*ampoulé* ; l'exagération en eſt riſible à force d'être extravagante.

Mais c'eſt une erreur de penſer que les degrés d'élévation du ſtyle ſoient marqués pour les divers genres. Dans le poème didactique, le plus tempéré de tous, Lucrece & Virgile ſe ſont élevés auſſi haut qu'aucun poète dans l'épopée.

Lucrece a dit d'Epicure : " ni ces " dieux, ni leurs foudres, ni le bruit

Digitized by Google

» menaçant du ciel en courroux ne purent l'étonner. Son courage s'irrita contre les obſtacles. Impatient de briſer l'étroite enceinte de la nature, ſon génie vainqueur s'élança au-delà des bornes enflammées du monde, & parcourut à pas de géant les plaines de l'immenſité.

On ſait de quel pinceau Virgile, dans les Géorgiques, a peint le meurtre de Céſar.

La Fontaine lui-même, dans l'apologue, a pris quelquefois le plus haut ton: il a oſé dire du chêne:

Celui de qui la tête au ciel étoit voiſine,
Et dont les piés touchoient à l'empire des morts.

Le naturel & la vérité ſont de l'eſſence de tous les genres; il n'en eſt aucun qui n'admette le plus haut ſtyle, quand le ſujet l'éleve & le ſoutient; il n'en eſt aucun où de grands mots vuides de ſens, des figures exagérées, des images qui donnent un corps giganteſque à de petites penſées, ne faſſent de l'enflure, & ne forment ce qu'on appelle un *ſtyle ampoulé*.

L'épopée, la tragédie, l'ode elle-même, ne demandent plus de force & plus de hauteur dans les idées, les ſentimens & les images, qu'autant que les ſujets qu'elles traitent en ſont plus ſuſceptibles, & que les perſonnages qu'elles emploient ſont ſuppoſés avoir plus de grandeur dans l'ame & d'élévation dans l'eſprit. (*M. Marmontel.*)

AMPOULETTE, ſ. f. *Art milit.* C'eſt ainſi qu'on nomme dans l'artillerie, le bois des fuſées, des bombes & grenades. *Voyez* FUSÉE. (*Q*)

AMPOULETTES, ſ. f. plur. *en terme de marine*, c'eſt l'horloge à ſable qu'on tient dans la chambre du vaiſſeau où eſt la bouſſole. *V.* SABLE & HORLOGE. (*Z*)

AMPULAT, ſ. m. *Hiſt. nat. Botaniq.*, plante de la famille des mauves, c'eſt-à-dire de celles qui ont les étamines réunies en une colonne portée ſur la corolle polypétale, mais dont les pétales ſont réunis enſemble par cette colonne des étamines. Rumphe en diſtingue trois eſpeces, qui croiſſent aux iſles d'Amboine.

Premiere eſpece. AMPULAT.

La premiere eſpece, appellée proprement *ampulat* par les Malays, croît communément dans les champs & ſur les collines peu élevées, ſur-tout proche du rivage de la mer & des maiſons. Rumphe la déſigne ſous le nom de *lappago latifolia ſerrata*, dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *volume VI. page* 59, & en repréſente une feuille ſeulement *à la planche XXV*, *figure A*. Les habitans d'Amboine l'appellent *buttu burutta*, c'eſt-à-dire, *herbe viſqueuſe*.

C'eſt un arbriſſeau annuel de trois à quatre piés de hauteur, une fois moins large, à tige cylindrique de la groſſeur du doigt, à bois blanc, partagé dès ſon origine en un petit nombre de branches longues, élevées, écartées à peine ſous un angle de 20 degrés, à bois blanc, recouvert d'une écorce, verd-brun, aſſez rude, ſur-tout vers leurs extremités. Les feuilles ſont en petit nombre, rangées circulairement & à de grandes diſtances, le long des jeunes branches, & de deux formes différentes: les ſupérieures ſont figurées en cœur: les inférieures ſont auſſi en cœur, mais triangulaire ou à trois pointes, longues & larges de trois à quatre pouces, dentelées groſſiérement & inégalement dans leur contour, hériſſées de poils rudes, vertes deſſus, griſâtres deſſous, relevées de trois nervures principales, portées ſur un pédicule cylindrique menu qui a preſque leur longueur, & qui eſt accompagné à ſon origine de deux ſtipules ou écailles qui tombent de bonne heure.

Les fleurs ſortent ſolitairement de l'aiſſelle de chaque feuille, ſemblables à celles de la mauve, mais d'un pourpre clair, à étamines jaunes de huit à dix lignes de diametre, portées ſur un péduncule deux fois plus court qu'elles. Elles conſiſtent en deux calices, tous deux d'une ſeule piece à cinq diviſions, perſiſtans; & en une corolle à cinq pétales orbiculaires, réunies par une colonne qui porte 20 étamines, & qui eſt enfilée par un ovaire dont le ſtyle ſe partage à ſon ſommet en dix branches couronnées par autant de ſtigmates ſphériques purpurines. L'ovaire, en mûriſſant, devient une capſule de trois à cinq loges, plus communément à cinq loges qui ſe ſéparent ſous la forme de cinq capſules triangulaires, hériſſées de poils en hameçons qui s'accrochent aux habits, & dont chacune contient une graine brune, ovoïde, courbée comme un rein.

Digitized by Google

Sa racine eſt ligneuſe, fort longue, blanche, toute couverte de fibres capillaires.

Qualités. L'*ampulat* n'a aucune ſaveur; ſon écorce eſt ſeulement très-mucilagineuſe comme la guimauve.

Uſage. La décoction de ſes racines ſe boit dans les accouchemens difficiles, on bien on les mâche toutes fraîches, pilées avec l'arec. Ses feuilles fraîches, pilées avec le gingembre, ſont un vulnéraire déterſif & ſouverain appliqué ſur les bleſſures, qu'elles ſechent en peu de temps.

Seconde eſpece. PULAT.

La ſeconde eſpece d'*ampulat* croît dans les forêts. Ses feuilles ſont toutes en cœur ſans angles & velues, ſes fleurs plus petites, jaunes, diſpoſées en épi, & ſes fruits moins garnis de crochets. Rumphe n'en donne point de figure; il nous apprend ſeulement que les Malays l'appellent *pulat* & *pulot*, & les habitans de Java, *pulutton*.

Troiſieme eſpece. WOTEL.

Le wotel ou wotele, ainſi nommée par les Nuſſalaviens, eſt encore une autre eſpece d'*ampulat*, qui n'a encore été découvert que dans l'iſle de Nuſſalave, où elle croît loin de la mer, ſur les montagnes Pelées ou dans les forêts les plus claires du milieu du pays. Rumphe en donne une figure paſſable, ſous le nom de *luppago laciniata*, dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *volume VI*, *page* 52, *planche XXV*, *figure* 2.

Cette eſpece differe des deux précédentes, en ce que ſes feuilles ſont découpées en cinq dentelures ou cinq angles, à peu près comme celles du coton ou de l'*uren*, que ſes fleurs ſont plus petites, diſpoſées au nombre de cinq ou ſix, en une eſpece d'épi lâche au bout des branches, & que ſes fruits ſont un peu plus longs & couverts d'épines en hameçons plus groſſiers.

Uſages. On n'en fait d'autre uſage, ſinon de cueillir ſes fruits & de les garder pour en former à volonté différentes figures d'hommes, d'animaux, *&c.* que l'on varie à l'infini, en les grouppant diverſement au moyen de leurs hameçons qui les tiennent attachés fortement les uns aux autres.

Remarques. Il n'eſt pas douteux que ces trois plantes ne ſoient autant d'eſpeces d'*uren*; mais nous devons avertir qu'il ne faut pas les confondre, comme a fait M. Burmann, avec l'uren, figuré dans l'*Hortus Malabaricus*, *volume X*, *planche II*, *page* 3, qui eſt une eſpece entiérement différente, non-ſeulement par ſon port & ſa maniere de croître, mais encore par la figure de ſes feuilles & par la diſpoſition de ſes fleurs. (*M. Adanſon.*)

* AMPURDAN, petit pays d'Eſpagne, à l'extrémité orientale de la Catalogne, au pié des Pyrénées.

* AMPURIAS, ville & port d'Eſpagne dans la Catalogne. *Long.* 20, 40; *lat.* 42.

AMPUTATION, ſ. f. *en chirurgie*, eſt l'opération de couper un membre ou autre partie du corps. Dans le cas de mortification on a ſouvent recours à l'*amputation*. *Voyez* MORTIFICATION, GANGRENE, SPHACELE. L'*amputation* d'un membre eſt une opération extrême à laquelle on ne doit avoir recours qu'après avoir employé tous les moyens poſſibles pour l'éviter. Elle eſt inévitable, lorſque la mortification s'eſt emparée d'une partie, au point qu'il n'y ait plus aucune eſpérance qu'elle ſe révivifie. Les fracas d'os conſidérables, par coups de fuſil, éclats de bombe & de grenade, & autres corps contondans, exigent l'*amputation*; de même que la carie des os, qui ronge & conſume leur ſubſtance, & les rend comme vermoulus.

Lorſque l'opération eſt réſolue ſur ſa néceſſité indiſpenſable, il faut déterminer l'endroit où elle ſe fera. On a établi avec raiſon qu'on ne couperoit du bras & de la cuiſſe que le moins qu'il ſeroit poſſible. On coupe la jambe quatre travers de doigt au deſſous de la tubéroſité antérieure du tibia; non-ſeulement pour la facilité de porter une jambe de bois après la guériſon, mais pour éviter de faire l'inciſion dans les tendons aponévrotiques des muſcles extérieurs de la jambe, & pour ne point ſcier l'os dans l'apophyſe, ce qui rend la cure longue & difficile par la grande ſurface d'os qui ſeroit alors découverte.

Quelques autres ſont d'avis qu'on doit ménager la jambe de même que l'extrémité ſupérieure; ils preſcrivent en conſéquence, que pour les maladies du pié, il faut conſerver la jambe juſqu'au deſſus des malléoles, & faire porter un pié artificiel. Solingen, fameux praticien de Hollande, en a inventé un (au rapport de Dionis), qu'il dit avoir tant de fer-

Digitized by Google

meté, qu'on peut marcher avec autant de facilité que si on avoit un pié naturel. Cette heureuse invention ne nous ayant pas été transmise, nous sommes dans le cas de douter de ses avantages. *Voyez* JAMBE DE BOIS.

On peut extirper le bras dans son articulation supérieure, pour les maladies qui affectent la tête de l'humérus. On a donné à l'académie de chirurgie plusieurs mémoires en projet sur la méthode d'extirper la cuisse dans l'article: mais cette opération n'a pas encore eu lieu, & paroît absolument impraticable: on coupe les doigts dans les articles: quelques praticiens préferent de les couper dans le corps de la phalange avec des tenailles incisives.

Fabrice d'Aquapendente ne veut pas que l'on coupe un membre dans la partie saine, mais dans la partie gangrenée, deux travers de doigt au dessous du lieu où finit la mortification. L'opération se fait sans douleur; on cautérise ensuite avec des fers rouges tout ce qui reste atteint de pourriture. Cette maxime n'est point suivie, elle est très-défectueuse; car il est impossible de cautériser jusqu'à la partie saine exclusivement; mais si la cautérisation n'est pas exacte, ce qui restera de gangrené communiquera facilement la pourriture aux parties saines, ce qui rendra l'opération inutile. Si le feu agit sur les parties saines, l'opération sera fort douloureuse; on perd par-là l'avantage qu'on se promettoit. Outre la cruauté d'une pareille opération, on ne feroit pas dispensé de la ligature des vaisseaux lors de la chute de l'escarre. Tous ces inconvéniens doivent faire rejeter cette opération, & semblent confirmer un axiôme reçu en chirurgie, que les *amputations* doivent se faire dans la partie saine. J'ose cependant assurer que je me suis quelquefois fort bien trouvé de suivre une route moyenne entre ces deux préceptes. J'ai fait avec succès plusieurs *amputations* dans la partie attaquée d'inflammation, qui sépare la partie saine de la gangrenée. Cette méthode est fondée sur la raison & sur l'expérience: lorsqu'on a emporté un membre, on doit tâcher de procurer la suppuration de la plaie, & on sait que l'inflammation est un état antécédent nécessaire à la suppuration; on doit donc l'obtenir plus facilement en coupant le membre dans une partie enflammée. On sait aussi qu'il ne se fait jamais de suppuration sans fievre, & que la fievre est causée par l'inflammation: la fievre sera donc plus violente, si l'on coupe le membre dans la partie saine, puisque sans calmer celle que produisoit l'inflammation qui séparoit le sain du gangrené, on en excite encore une nouvelle. (*V.* GANGRENE.) Lorsqu'on se détermine à faire l'*amputation* dans la partie enflammée, il faut avoir soin de débrider les membranes ou les aponévroses; car par l'étranglement qu'elles causent, le moignon pourroit tomber en mortification, & on regarderoit alors ce que nous venons de dire comme un précepte meurtrier, malgré les avantages décrits, auxquels se joint celui de conserver une plus grande partie du membre.

Avant que d'entreprendre l'opération, il faut disposer toutes les choses qui y sont nécessaires: le tourniquet, & tout ce qui en dépend, sera rangé sur un plat, avec les instrumens, qui consistent en un grand couteau courbe pour l'incision circulaire des chairs (*Voyez* COUTEAU), un couteau droit pour couper les chairs qui entourent les os, une compresse fendue pour retrousser les chairs, une scie pour scier les os (*Voyez* SCIE), & des aiguilles enfilées pour faire la ligature des vaisseaux (*Voyez* AIGUILLE). Sur un autre plat seront disposées les pieces de l'appareil, de façon qu'elles se présentent les unes après les autres dans l'ordre où l'on doit les employer: ce sont de la charpie brute, deux petites compresses quarrées larges d'un pouce, une compresse ronde de la grandeur du moignon, une en croix de Malte, trois compresses longuettes, & une bande d'une longueur convenable. Il est bon d'avoir toutes ces pieces doubles, en cas qu'on soit obligé de changer l'appareil; il faut en outre être muni de quelques boutons d'alun crud & d'alun en poudre.

Tout étant prêt, on peut faire l'opération: il faut d'abord mettre le malade dans une situation commode pour lui, autant qu'elle peut l'être dans cette circonstance, & pour l'opérateur. Si l'on doit couper le bras ou la cuisse, le chirurgien se mettra extérieurement; & si c'est la jambe ou l'avant-bras, il se placera à

Digitized by Google

la partie interne, parce que dans cette situation il sciera plus facilement les os.

Les aides-chirurgiens doivent être placés selon les fonctions dont ils seront chargés pendant l'opération, où il y a trois conditions essentielles à remplir. Il faut d'abord se rendre maître du sang par le moyen du tourniquet (*V.* TOURNIQUET). Il faut en second lieu abattre le membre selon l'art; & en dernier lieu, il faut faire la ligature des vaisseaux, & appliquer l'appareil.

Pour abattre le membre, il faut le faire soutenir au dessus & au dessous du lieu où se doit faire la section. Lorsque le membre est fracturé en plusieurs pieces, il doit être sur une planche ou dans une espece de caisse; sans cette précaution, le moindre mouvement causeroit au malade des douleurs très-aiguës, aussi cruelles que l'opération. On peut mettre immédiatement au dessus du lieu où l'on va faire l'incision, une ligature circulaire un peu serrée; elle sert à affermir les chairs & diriger l'incision. Il faut avoir soin de retrousser la peau & les chairs avant l'application de cette ligature.

Le chirurgien, le genou droit en terre, & le bras droit passé sous le membre qu'il va amputer, reçoit de cette main le couteau courbe qu'un aide lui présente. Il en pose le tranchant sur le membre, de façon que la pointe soit du côté de la poitrine le plus inférieurement qu'il est possible. Il pince avec le doigt index & le pouce de la main gauche le dos du couteau vers sa pointe: il est inutile de poser fortement les quatre doigts de la main gauche sur le dos du couteau; car ce n'est point en appuyant que les instrumens tranchans sont capables de couper, mais en sciant, pour ainsi dire. Sur ce principe, qui est incontestable, on commencera l'incision circulaire en tirant le couteau inférieurement par l'action combinée des deux mains, & ensuite on coupera en glissant circulairement autour du membre; quand on en est à la partie supérieure, le chirurgien se releve, & il continue de couper en faisant ce mouvement, ensorte qu'il acheve l'incision circulaire lorsqu'il est entiérement debout; avec l'attention de commencer le plus inférieurement que l'on peut, on n'est pas obligé de reporter plusieurs fois le couteau, & d'un seul tour on fait l'incision.

Quelques praticiens font l'incision circulaire en deux temps: ils coupent la peau & la graisse deux travers de doigt au dessous du lieu où ils se proposent de scier l'os; ils font ensuite retrousser & assujettir les parties coupées pour continuer à leur niveau l'incision jusqu'à l'os. L'avantage de cette méthode est d'éviter que l'os ne déborde les chairs; ce qui rendroit la cure fort longue, en mettant dans l'obligation de resscier la portion d'os qui fait éminence. Mais on pourroit sans rendre l'opération plus longue & plus douloureuse, obtenir cet avantage en inclinant le tranchant du couteau vers la partie supérieure du membre, le faisant entrer obliquement de bas en-haut dans les chairs. J'ai fait plusieurs fois cette opération de cette maniere: je laisse de cette premiere incision environ un pouce de chair autour de l'os, & je coupe encore obliquement avec un bistouri droit ce qui reste jusqu'au périoste exclusivement. Par cette méthode le bout de l'os est toujours caché dans les chairs, sans que le malade ait été obligé d'acheter cet avantage par un surcroît de douleurs; & je ménage le tranchant de mon instrument pour une autre opération. C'est une attention qu'il faut avoir, sur-tout dans les armées, où il faut beaucoup opérer avec le même instrument.

Dès que l'incision circulaire est faite, on prend le couteau droit pour couper les chairs qui restent autour de l'os, ou dans l'entre-deux à la jambe & à l'avant-bras. On a soin d'inciser le périoste; il est inutile de le ratisser vers la partie inférieure, comme on le fait communément; cela allonge l'opération sans produire aucun fruit. On retrousse les chairs avec la compresse fendue, & on reprend ensuite la scie que l'on appuie sur l'os légérement pour faire la premiere trace. On peut aller après à plus grands coups, mais toujours sans trop appuyer, de crainte d'engager les dents dans le corps de l'os. Quand on est sur la fin, il faut aller plus doucement pour ne point faire d'éclats. Celui qui soutient le membre doit avoir attention de ne pas le baisser, car il feroit éclater l'os; ni de le relever, car il serreroit la scie comme dans un étau, & rendroit l'opération plus difficile. Lorsqu'il y a deux os, il faut faire ensorte de finir par le plus solide, de crainte d'occasionner

Digitized by Google

des tiraillemens & des dilacérations par la secousse de l'os le plus foible : ainsi à la jambe on fait les premieres impressions sur le péroné, on scie ensuite les os conjointement, & on finit par le tibia. A l'avant-bras on finit par le cubitus. L'aide qui soutient doit appuyer fortement le péroné contre le tibia, ou le *radius* contre le *cubitus*, lorsqu'on scie ces parties.

Lorsque l'*amputation* est faite, il faut se rendre maître du sang ; pour cet effet, on lâche suffisamment le tourniquet, afin de découvrir les principaux vaisseaux, & en faire la ligature, qui est le moyen le plus sûr & sujet à moins d'inconvéniens que l'application des caustiques. *v.* CAUSTIQUE & HÉMORRHAGIE. Dès qu'on a apperçu le vaisseau, on resserre le tourniquet : pour faire la ligature, on prend une aiguille courbe enfilée de trois ou quatre brins de fil dont on forme un cordonnet plat en le cirant. On entre dans les chairs au-dessous & à coté de l'extrémité du vaisseau, en piquant assez profondément pour sortir au-dessus & à coté. On en fait autant du coté opposé, de façon que le vaisseau se trouve pris avec une suffisante quantité de chairs dans l'anse du fil entre les quatre points paralleles : on fait d'abord un double nœud, nommé communément *le nœud du chirurgien*, que l'on fixe par un second nœud simple : s'il y a plusieurs vaisseaux considérables, on en fait la ligature. L'hémorrhagie des vaisseaux musculaires s'arrête par l'application de la charpie & la compression ; on pourroit tremper la charpie qu'on applique immédiatement sur ces vaisseaux, dans l'esprit-de-vin ou dans celui de térébenthine, pour en fermer l'orifice, & donner lieu à la formation du baillot. On peut aussi appliquer pour produire cet effet, des boutons d'alun ou de la poudre de ce minéral.

On couvre ensuite tout le moignon de charpie seche & brute, parce qu'elle s'accommode plus exactement à toutes les inégalités de la plaie, que si elle étoit arrangée en plumasseaux : on pose de petites compresses quarrées vis-à-vis des vaisseaux : on contient le tout avec une compresse ronde ou quarrée dont on a abattu les angles, ce qui la rend octogone ; celle-ci doit être soutenue par une grande compresse en croix de Malthe, dont le plein sera de la grandeur du moignon & de la compresse octogone, & dont les quatre chefs s'arrangeront sur les parties antérieure, postérieure, & latérales du moignon ; on applique ensuite les trois longuettes, dont deux croisent le moignon, & la troisieme qu'on nomme *longuette circulaire* à cause de son usage, contient les deux autres en entourant le bord du moignon. On fait ensuite un bandage qu'on nomme *capeline*, qui consiste en circulaires sur le membre, & en renversés pour couvrir le moignon, lesquels renversés sont contenus par des tours circulaires qui terminent l'application de la bande. On peut se dispenser de ce bandage qui exige une bande de six aunes de long, ne faire que quelques circulaires pour contenir les compresses, & avoir un fond de bonnet de laine garni & armé de cordons, pour en coiffer, pour ainsi dire, le bout du membre.

Tout cela étant achevé, on peut lâcher le tourniquet, afin de soulager le malade ; ou même l'ôter entiérement, après avoir mis le malade au lit. Il doit y être couché le moignon un peu élevé, & un aide tenir ferme avec la main l'appareil pendant 12 ou 15 heures, crainte d'une hémorrhagie.

On peut lever l'appareil au bout de trois ou quatre jours, & panser la plaie avec un digestif convenable. On attend ordinairement trois ou quatre jours pour la levée de l'appareil, pour que la suppuration se détache : mais on peut humecter dès le second jour la charpie avec l'huile d'hypericum.

Il est parlé dans l'histoire de l'académie royale des sciences, *année* 1702, d'une méthode proposée à cette académie par M. Sabourin, chirurgien de Geneve, pour perfectionner l'opération de l'*amputation*. Tout le secret consiste à conserver un lambeau de la chair & de la peau qui descende un peu au-dessous de l'endroit où se doit faire la section, afin qu'il serve à recouvrir le moignon. L'avantage de cette méthode est qu'en moins de deux jours ce lambeau de chair se réunit avec les extrémités des vaisseaux coupés, & exempte par-là de les lier, ou d'appliquer les caustiques & les astringens ; méthodes qui sont toutes fort dangereuses, ou au moins fort incommodes. Ajoutez à cela que l'os ainsi recouvert ne s'exfolie point.

Digitized by Google

Cette opération, qui eſt préciſément la même que celle que Pierre Verduin, chirurgien d'Amſterdam, a imaginée & publiée en 1697, n'a pas eu tous les avantages que ſes partiſans s'en promettoient; perſonne ne la pratique : les perſonnes curieuſes d'en ſavoir plus au long le détail, peuvent en lire la deſcription dans le traité d'opérations de M. de Garengeot. Cette méthode a donné lieu à l'opération à deux lambeaux de M. Ravaton, chirurgien aide-major de l'hopital royal de Landau, décrite dans le traité des opérations de M. le Dran, auſſi bien que celle de M. Vermalle, chirurgien de l'électeur Palatin. Ces opérations, qui conſiſtent à fendre le moignon en deux endroits oppoſés, pour ſcier l'os de façon qu'il y ait un ou deux pouces de chair qui le recouvrent, ces opérations, dis-je, ſont plus douloureuſes que la méthode que nous avons décrite. On ſe propoſe d'éviter l'exfoliation de l'os, dont l'expectative ne rend pas l'opération ordinaire plus dangereuſe; car on attend avec patience ce qui ne fait courir aucun péril: enfin on veut guérir en peu de jours & éviter la ſuppuration. L'expérience démontre néanmoins que la ſuppuration ſauve plus de la moitié des malades. On ſait que pluſieurs perſonnes ſont mortes après la guériſon parfaite d'une *amputation*, par l'abondance du ſang, qui ne leur étoit point néceſſaire, ayant alors moins de parties à nourrir. La ſuppuration peut empêcher cette formation ſurabondante des liqueurs, & les accidens ſubits qu'elle occaſionneroit, comme on le voit quelquefois dans les *amputations* de cuiſſe, où les malades ſont tourmentés de coliques violentes qui ne cedent qu'aux ſaignées, parce qu'elles ſont l'effet de l'engorgement des vaiſſeaux méſentériques produit par l'obſtacle que le ſang trouve à ſa circulation dans le membre amputé. Il y a cependant des obſervations qui dépoſent en faveur des opérations à lambeaux : mais je crois qu'on ne peut les pratiquer que pour les accidens de cauſe externe, & au bras par préférence.

M. le Dran, le pere, maître chirurgien de Paris, a fait le premier l'*amputation* du bras dans l'article. On n'applique pas le tourniquet pour faire cette opération. Il n'eſt pas plus néceſſaire de paſſer une aiguille de la partie antérieure à la poſtérieure du bras en côtoyant l'humerus, afin d'embraſſer avec un fil ciré les vaiſſeaux & les lier avec la peau pour empêcher l'hémorragie; la ſouſtraction de cette aiguille diminue la douleur. On fait une inciſion demi-circulaire à la partie moyenne du muſcle deltoïde juſqu'au périoſte excluſivement. On ſouleve ce lambeau en le diſſéquant, juſqu'à ce qu'on ait découvert la tête de l'humerus. On inciſe la capſule ligamenteuſe; & tandis qu'un aide luxe ſupérieurement le bras en faiſant ſortir la tête de l'os, l'opérateur coupe les chairs le long de l'humerus avec un biſtouri droit, & fait un lambeau triangulaire inférieurement. Il eſt le maître de lier les vaiſſeaux avant de les couper; il n'y auroit pas d'ailleurs grand inconvénient à ne les lier qu'après. Quelques chirurgiens prétendent même qu'il n'eſt point néceſſaire de faire la ligature des vaiſſeaux, parce qu'en retrouſſant le lambeau inférieur, on leur fait faire un pli qui arrête l'hémorrhagie. Le premier appareil conſiſte en charpie, compreſſe, & bandage contentif. (*Y*)

* AMRAS, château fort en Allemagne, dans le Tirol: *Long.* 29, 10; *lat.* 37.

AMRI, *Hiſt. des Juifs*, fut proclamé roi d'Iſraël par l'armée, après la mort d'Ela, aſſaſſiné par Zambri. Thebni, élu auſſi roi par une partie des grands & du peuple, lui diſputa la couronne pendant quatre ans. Mais enfin Thebni ayant été tué, tout ſe réunit en faveur d'*Amri*, qui regna douze ans, ſe livrant à toutes ſortes d'iniquités & de ſuperſtitions idolâtriques. Il mourut à Samarie, qu'il avoit bâtie, l'an du monde 3086.

AMSDORFIENS, ſ. m. plur. *Théol.*, ſecte de proteſtans du xvje ſiecle, ainſi nommés de leur chef Nicolas Amſdorf, diſciple de Luther, qui le fit d'abord miniſtre de Magdebourg, & de ſa propre autorité évêque de Maümbourg. Ses ſectateurs étoient des confeſſionniſtes rigides, qui ſoutenoient que non-ſeulement les bonnes œuvres étoient inutiles, mais même pernicieuſes au ſalut; doctrine auſſi contraire au bon ſens qu'à l'écriture, & qui fut improuvée par les autres ſectateurs de Luther. (*G*)

* AMSTEL, *Géographie*, riviere de Hollande qui paſſe à Amſterdam, & qui ſe jette dans l'Y. On prétend que la

Digitized by Google

ville a pris son nom de la riviere.

* AMSTELAND, petit pays de la Hollande méridionale, qui a pris le nom d'*Amſteland*, terre d'Amſtel, ou de la riviere d'Amſtel, ou de la ville d'Amſterdam, qu'on appelle auſſi *Amſteldam*; & en latin *Amſtelodamum*.

AMSTERDAM, ville des Provinces-Unies, capitale de tous les Pays-bas hollandois, de la Hollande ſeptentrionale & de l'Amſteland, au confluent des rivieres d'Amſtel & de l'Y. *Long.* 22, 39. *lat.* 52; 22. 45.

* AMSTERDAM (LA NOUVELLE), ville de l'Amérique ſeptentrionale dans le nouveau Pays-bas, ſur la riviere du nord.

* AMSTERDAM, iſle de la mer glaciale, dans la partie ſeptentrionale du Spitzberg, que les Anglois nomment *Neiuland*. Il y a encore trois iſles du même nom; l'une dans la mer des Indes, vers les terres auſtrales inconnues, entre la nouvelle Hollande & Madagaſcar; l'autre dans la même mer, entre le Pérou & les iſles de Salomon; & la troiſieme dans la mer de la Chine, entre le Japon & l'iſle de Formoſe.

* AMSTRUTTER, petite ville de l'Ecoſſe méridionale dans la province de Fife, ſur le golfe d'Edimbourg.

AMVALLIS, ſ. m. *Hiſt. nat. Botan.*, nom Brame d'une eſpece de carambole, que les Malabares appellent *neli-pouli*, & que Van-Rheede a très-bien figurée ſous ce nom, & ſous celui de *bilimbi altera minor* dans ſon *Hortus Malabaricus*, *vol III*, *p.* 57, *pl. XLVII & XLVIII*. Les Portugais l'appellent *cheramela*, les Hollandois *ſuercnoop*, les Perſans *charamei*, ſelon Acoſta; M. Linné la déſigne ſous le nom d'*averrhoa acida*, *ramis nudis*, *fructificantibus*, *pomis ſubrotundis*. *Syſtema naturæ*, *édition in*-12, *p.* 315, *n.* 3.

L'*amvallis* eſt naturel dans tous les pays du Malabar & de Canara, où il ne forme qu'un arbriſſeau de huit à dix piés de hauteur; mais lorſqu'on le cultive, comme l'on fait dans nombre de pays de l'Inde juſqu'en Perſe, il s'éleve à 15 ou 20 piés, ſoit qu'on le ſeme, ſoit qu'on le multiplie de boutures. Il eſt toujours chargé de fleurs & de fruits, & ne ceſſe d'en porter continuellement depuis la premiere année qu'il a été ſemé, juſqu'à la cinquantieme. Cet arbre a deux individus, l'un femelle qui porte les fruits, l'autre mâle & ſtérile appellé *ala-pouli*.

Son port repréſente en quelque ſorte celui d'un frêne, qui ſeroit pommé ou en tête arrondie de ſix à huit piés de diametre, formée de branches cylindriques, liſſes, vertes, épaiſſes, comme charnues, portées au ſommet d'un tronc droit, cylindrique de même hauteur, de ſix à huit pouces de diametre, à bois blanc, couvert d'une écorce brune, rougeâtre au-dedans. Ses feuilles ſont alternes, aſſées ſur un rang, compoſées de cinq à ſix paires de folioles, terminées par une impaire, elliptiques, pointues à l'extrémité ſupérieure, longues de deux à trois pouces, une fois moins larges, attachées par intervalles d'un pouce environ par de petits pédicules cylindriques, ſur toute la longueur d'un pédicule commun cylindrique. Les feuilles tombent toutes en même temps à chaque pouſſe, dès que les branches en produiſent de nouvelles.

C'eſt au moment de la chûte des feuilles de la ſeve précédente, & à l'aiſſelle du lieu qu'elles occupoient, que l'on voit ſortir le long des branches nues, des grappes ſolitaires, longues de deux pouces environ, peu ramifiées, qui portent ſur toute leur longueur une centaine de petites fleurs purpurines, ouvertes en étoiles d'une ligne & demie de diametre, ſeſſiles, raſſemblées en huit à dix groupes. Chaque fleur conſiſte en huit à dix feuilles longues, pointues, dont quatre à cinq forment le calice, & les quatre à cinq autres, qui ſont alternes & plus longues, forment la corolle, & en huit à dix étamines correſpondantes, dont cinq oppoſées au calice ſont plus grandes: ce ſont les fleurs mâles.

Les fleurs femelles, au lieu d'étamines, ont un ovaire ſphérique de ſix à huit angles, couronné de ſix à huit ſtyles ou ſtigmates cylindriques. Cet ovaire en mûriſſant, devient une baie ſphéroïde, déprimée d'un pouce & demi de largeur, d'un tiers moins longue, verte, liſſante, tranſparente, creuſée d'un petit ombilic en deſſus, cannelée de cinq à ſix côtes arrondies, charnue comme la prune, recouverte d'une peau très-fine, très-adhérente à la chair, & contenant à ſon centre une eſpece de capſule cartilagineuſe, comparable à celle de la pomme ou de la fagona, ſphéroïde de trois lignes

Digitized by Google

de diametre, à cinq ou six côtes arrondies, & autant de loges; contenant chacune une graine anguleuse, une fois plus longue que large.

La racine de l'*amvallis* est purpurine & couverte d'une écorce cendrée.

Qualités. Cette racine rend un suc laiteux, quand on la coupe; elle a une saveur âcre. Ses fleurs ont une odeur agréable, & une saveur légérement acide, assez agréable.

Usages. Dans toute l'Inde on mange ce fruit avec délices, on le sert sur toutes les tables; on le conserve aussi confit au sucre, ou mariné dans le vinaigre & le sel, ou séché au four, pour s'en servir au besoin. Comme il est très-rafraichissant, on le prescrit principalement dans les fievres continues, pour appaiser l'ardeur de la soif. Sa racine pilée, avec la graine de la moutarde & celle du cumin, est un vomitif qui lâche en même temps le ventre; uni au contraire au fruit de la carambole, il arrête les cours de ventre immodérés. Le décoction de ses feuilles dans l'eau, s'ordonne comme sudorifique pour faire sortir la petite vérole. Cette même décoction avec le curcuma s'emploie en bain pour dissiper toutes sortes de douleurs des membres.

Remarques. Quoique l'*amvallis* soit different de la carambole & du bilimbi, on ne peut cependant douter qu'il ne soit du même genre. Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer encore ici combien la dénomination nouvelle que M. Linné veut donner à cette plante, porte à faux quand il l'appelle *averrhoa acida*; il sembleroit à l'entendre que cette espece est la plus acide des trois que l'on connoit, tandis qu'elle l'est réellement beaucoup moins que les autres: on lui demandera encore pourquoi il a voulu donner a cette plante le nom plus qu'impropre d'*averrhoa* au lieu de son nom *amvallis*, sous lequel elle est connue dans toute l'Inde. (M. ADANSON.)

AMVETTI, s. m. *Hist. nat. Botaniq.*, plante du Malabar, figurée assez bien, aux fruits près, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume V*, *page* 107, *planche LIV*. Les Brames l'appellent *angalugui*, les Portugais *querilhas macho*, & les Hollandois *hurz haver wanneken*.

C'est un arbrisseau de quinze piés au plus de hauteur, de la forme d'un faule marseau ou d'un anona, à tronc de six à huit pouces de diametre, couvert d'une écorce cendrée, rouge au dedans, & divisé vers le milieu de sa hauteur en un petit nombre de branches longues, souples, vertes, cylindriques, couvertes de feuilles alternes, espacées d'un pouce & demi à deux pouces, & disposées sur un même plan, de sorte que le feuillage en paroît applati à peu près comme dans l'orme ou l'anona. Ces feuilles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à cinq pouces, presque deux fois moins larges, épaisses, lisses, luisantes, à bords entiers, verd-noir en dessus, moins foncées en dessous, avec une côte longitudinale de six paires de nervures alternes, portées sur un pédicule très-court, demi-cylindrique, plat en dessus.

De l'aisselle de chacune des feuilles de la seve précédente, sortent quatre ou cinq épis en forme de chatons, sessiles, une fois plus courtes que les feuilles, couverts d'un bout à l'autre d'environ 200 fleurs contiguës, très-serrées, d'un verd-jaunâtre, sans odeur, qui consistent chacune en un calice d'une seule piece, ouvert en étoile, d'une ligne environ de diametre, & partagé profondément en quatre découpures arrondies, à chacune desquelles répond une étamine blanche à anthere jaune. L'ovaire qui occupe le centre sous la forme d'une petite sphere surmontée par un style assez long, & terminé par un stigmate sphérique, devient en mûrissant une capsule à une loge contenant plusieurs graines extrêmement fines, roussâtres, sans odeur & sans saveur.

Sa racine est fibreuse & roussâtre.

L'*amvetti* croît sur les côtes maritimes de Cochin, de Ceylan & de Calicolan: il est toujours verd, fleurit & fructifie une fois seulement tous les ans.

Qualités. Toutes les parties de cette plante sont ameres.

Usages. La décoction de sa racine se boit pour lâcher le ventre, & pour débarrasses les obstructions de la rate. C'est de ses feuilles que les Indiens frottent le palmiste tenga, lorsqu'ils en ont coupé les branches ou régimes pour en faire couler le vin qu'ils appellent *zuri*.

Remarques. J. Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, *volume V*,

Digitized by Google

page 108, comparant l'*amvetti* avec le kari-vetti & le pevetti, dit que ces derniers ſont des arbres bacciferes, & que l'*amvetti* eſt lanigere, *lanigera*, ce qui ne peut s'entendre que de ſes capſules ou ſes graines, qui pour cet effet devroient donc reſſembler à celles du ſaule ou du peuplier. Van-Rheede tait cette particularité qui certainement ne lui auroit pas échappé. Au reſte, en attendant cet éclairciſſement, qui ne peut pas occaſionner un grand changement, l'*amvetti* doit faire un genre particulier voiſin du liquidambar & du ſaule dans la famille des châtaigniers. (*M. Adanſon.*)

AMULETTE, ſ. m. *Divinat.*, image ou figure qu'on porte pendue au cou ou ſur ſoi, comme un préſervatif contre les maladies & les enchantemens. Les Grecs appelloient ces ſortes de préſervatifs, περιάπτα, περιάμματα, ἀποτροπαία, ἀσαφέντα, φυλακτήρια. Les Latins leur donnoient les noms de *probra*, *ſervatoria*, *amolimenta*, *quia mala amoliri dicebantur*, parce qu'on prétendoit qu'ils avoient la vertu d'écarter les maux; & *amoleta*, d'où nous avons fait *amulette*. Les Romains les appelloient auſſi *phylacteria*, phylacteres, & étoient dans cette perſuation, que les athletes qui en portoient, ou remportoient la victoire ſur leurs antagoniſtes, ou empêchoient l'effet des charmes que ceux-ci pouvoient porter ſur eux. *Ruſtici didicerunt luxuriam*, dit l'ancien ſcholiaſte de Juvénal, *& paleſtris uti & phylacteriis, ut athletæ, ad vincendum; nam & niccteria phylacteria ſunt quæ ob victoriam fiebant, & de collo pendentia geſtabantur.*

Les Juifs attribuoient auſſi les mêmes vertus à ces phylacteres ou bandes de parchemin qu'ils affectoient de porter, par une fauſſe interprétation du précepte qui leur ordonnoit d'avoir continuellement la loi de Dieu devant les yeux, c'eſt-à-dire, de la méditer & de la pratiquer.

Les Latins les nommoient encore *præfiſcini*, c'eſt-à-dire *préſervatifs contre la fuſcination*; & ceux qu'ils pendoient à cet effet au cou des enfans, étoient d'ambre ou de corail, & repréſentoient des figures obſcenes & autres. Les chrétiens n'ont pas été exempts de ces ſuperſtitions, puiſque ſaint Jean Chryſoſtome reproche à ceux de ſon temps de ſe ſervir de charmes, de ligatures, & de porter ſur eux des pieces d'or qui repréſentoient Alexandre le grand, & qu'on regardoit comme des préſervatifs. *Quid verò dicerent aliquis de his qui carminibus & ligaturis utuntur, & de circumligantibus aurea Alexandri Macedonis numiſmata capiti vel pedibus?* Homil. 25, *ad pop. Antioch.* Ces pratiques avoient été condamnées par Conſtantin & par différens conciles, entr'autres par celui de Tours, tenu ſous Charlemagne, & ce prince les défend auſſi dans ſes capitulaires, *liv. VI, ch. lxxij.*

Delrio rapporte que dans cette armée de Reiſtres qui ſous le regne de Henri III paſſa en France, commandée par le baron de Dhona, & fut défaite par le duc de Guiſe à Vimori & à Auneau, preſque tous les ſoldats qui reſterent ſur le champ de bataille portoient des *amuletes*, comme on le reconnut en les dépouillant après la victoire. Le peuple a encore foi à certaines branches de corail ou autres végétaux qu'on pend au cou des enfans, & qu'on regarde comme des préſervatifs contre la colique ou d'autres maux. Delrio, *liv. I, chap. iv, queſt. 4, pag. 53 & ſuivantes.*

Les Arabes, auſſi-bien que les Turcs, ont beaucoup de foi aux taliſmans & aux *amulettes*. Les Négres les appellent des *gris-gris*: ces derniers ſont des paſſages de l'alcoran, écrits en petits caracteres ſur du papier ou du parchmin. Quelquefois au lieu de ces paſſages, les mahométans portent de certaines pierres auxquelles ils attribuent de grandes vertus. Les dervis leur vendent fort cher ces ſortes d'*amulettes*, & les dupent en leur promettant des merveilles qui n'arrivent point; & quoique l'expérience eût dû détromper ceux qui les achetent, ils s'imaginent toujours que ce n'eſt pas la vertu qui a manqué, mais qu'eux-mêmes ont manqué à quelque pratique ou circonſtance qui a empêché la vertu des *amulettes*. Ils ne ſe contentent pas d'en porter ſur eux, ils en attachent encore au cou de leurs chevaux, après les avoir renfermées dans de petites bourſes de cuir: ils prétendent que cela les garantit de l'effet des jeux malins & envieux. Les Provençaux appellent ces amuletes *cervelani*, & par-là on voit qu'ils ſont dans la même erreur, ſoit qu'ils aient apporté cette ſuperſtition de l'orient où ils trafi-

Digitized by Google

quent, soit qu'ils l'aient tirée des Espagnols, qui l'ont eux-mêmes reçue des Maures ou Arabes, qui ont été maîtres de leur pays pendant quelques siecles. Le chevalier d'Arvieu, de qui nous empruntons ceci, dit que les chevaux arabes dont quelques émirs lui firent présent dans ses voyages, avoient au cou de ces *amulettes*, dont on lui vantoit fort la vertu, & qu'on lui recommandoit de ne point ôter à ces chevaux, à moins qu'il ne voulût bientôt les voir périr. *Voy.* TALISMAN. *Mem. du chevalier d'Arvieu, tom. III, page 247.*

Le concile de Laodicée défend aux ecclésiastiques de porter de ces *amulettes* ou phylacteres, sous peine de dégradation. Saint Chrysostome & Saint Jérome ont montré aussi beaucoup de zele contre cette pratique. *Hoc apud nos*, dit ce dernier, *superstitiosæ mulierculæ in parvulis Evangeliis & in crucis ligno; & istiusmodi rebus, quæ habent quidem zelum Dei, non juxtà scientiam, usque hodiè faciunt.* *Voyez* Kirch. *œdip. Ægypt.*

Les *amulettes* ont à présent bien perdu de leur crédit; cependant le fameux M. Boyle les allegue comme des preuves qui constatent par le grand nombre d'émanations qui passent de ces médicamens dans le corps humain, combien ce dernier est poreux & facilement pénétrable. Il ajoute qu'il est persuadé que quelques-uns de ces médicamens ne sont pas sans effet; parce que lui-même ayant été sujet à un saignement de nez, après bien des remedes tentés inutilement, n'en trouva pas de plus efficace que de la poudre de crâne humain appliquée sur la peau, autant qu'il faut seulement pour qu'elle s'y échauffe.

Zwelfer à ce sujet-là apprit une circonstance très-particuliere du premier médecin de Moravie, qui ayant préparé quelques trochisques de crapauds, de la maniere que le prescrit Vanhelmont, trouva que non-seulement portés en guise d'*amulette*, ils le préservoient, lui, ses amis & ses domestiques, de la peste, mais même qu'appliqués sur le mal de ceux qui étoient déja pestiférés, ils les soulageoient considérablement, & en guérissoient quelques-uns.

Le même M. Boyle fait voir combien les émanations qui sortent même des *amulettes* froids, sont capables de pénétrer dans les pores des animaux vivans, en supposant quelqu'analogie entre les pores de la peau & la figure des corpuscules. M. Belline a fait tout ce qu'il a pu pour démontrer la possibilité de cette introduction des corpuscules des *amuletes* dans le corps humain, dans ses dernieres propositions *de febribus*. M. Wainwright & d'autres l'ont démontré aussi. *V.* ÉMANATION, PORE, PEAU, PESTE, *&c.*

On trouve des livres d'anciens médecins qui contiennent plusieurs descriptions de ces remedes, qui sont encore pratiqués aujourd'hui par des empyriques, des femmes, ou d'autres personnes crédules & superstitieuses. *(G)*

AMULI, s. m. *Hist. nat. Botan.*, genre de plante aquatique de la famille des personnées, c'est-à-dire, de celles qui ont la fleur monopétale irréguliere, les étamines à diverses hauteurs sur la corolle, & l'ovaire faisant corps avec le disque qui le porte au fond du calice, & contenant plusieurs graines. Il y en a deux especes figurées dans l'*Hortus Malabaricus*, dont nous allons donner la description.

Premiere espece. AMULI.

La premiere espece croît au Sénégal dans les terres argilleuses qui bordent les marais de Podor & de Gambies, & dans les terres sablonneuses, humides du Malabar, où les Brames l'appellent *awuli*. Van-Rheede en a donné une assez bonne figure sous son nom malabare *tsjudantsjera* dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. XII, planche XXXVI, page 71.*

C'est une herbe annuelle, haute de trois à quatre pouces, à racines fibreuses, blanchâtres, rassemblées par touffes, qui produisent trois à quatre tiges simples, cylindriques, droites, élevées, d'une ligne au plus de diametre, d'un verd blanchâtre, couverte du bas en haut de douze à quinze étages serrés, chacun de six à huit feuilles qui leur sont attachées circulairement sans aucun pédicule comme autant de rayons. Ces feuilles sont menues, longues de quatre à cinq lignes, quatre à cinq fois moins larges, ailées sur un rang, c'est-à-dire, découpées de deux à trois paires de dentelures, lisses, luisantes, verd-foncé dessus & plus clair en-dessous.

De chaque étage de feuilles, il sort une fleur blanche de trois lignes de longueur, portée sur un péduncule cylindrique, menu, presqu'aussi long, d'un verd rougeâtre. Cette fleur, avant de s'ouvrir, for-

Digitized by Google

me un bouton conique ; elle consiste en un calice à cinq feuilles, menues, oblongues ; en une corolle une fois plus longue, monopétale à tube long, partagée à son sommet en deux levres à cinq divisions, dont trois sont plus grandes ; & en quatre étamines très-petites à sommets blancs, dont deux plus grandes, toutes recouvertes & cachées par un duvet jaune qui couronne le sommet du tube. Sur le fond du calice s'éleve un petit disque jaune qui fait corps avec l'ovaire, lequel est surmonté d'un style divisé en deux stigmates en lames ; l'ovaire, en mûrissant, devient une capsule ovoïde à deux loges qui s'ouvre en quatre battans, & qui contient dans chaque loge environ cinquante graines ovoïdes très-menues, brun-rougeâtres.

Qualités. L'*amuli* a une saveur piquante & une odeur aromatique agréable.

Usages. Les Malabares mêlent ses fleurs avec le gingembre & le cardamome dans le petit lait qu'ils font boire pour arrêter les dysenteries.

Remarques. Van-Rheede s'est trompé quand il a dit que le calice de l'*amuli* n'avoit que quatre feuilles, sa corolle seulement deux étamines & trois divisions, parce qu'en effet il y en a trois qui effacent les deux autres par leur grandeur. M. Linné & M. Burmann s'éloignent encore plus de la vérité, lorsqu'ils rapportent cette plante au genre de l'hottonia, en la nommant *hottonia Indica, pedunculis axillaribus uniflоris. Burmann Thesaurus Zeylanic. pl. LV, fig.* 1. Linn. *Syst. nat. édition in-*12, *page* 152, *n°.* 3.

L'hottonia de Boerhaave est une plante à fleur réguliere, à cinq étamines égales, à capsules d'une loge, *&c.* & qui appartient essentiellement à la famille des anagallès, au lieu que l'*amuli* ne peut être placé ailleurs que dans notre vingt-septieme famille des personnées.

Seconde espece. ANNILI.

Les Brames donnent le nom d'*annili* à la seconde espece d'*amuli* que Van-Rheede a représentée assez exactement sous son nom malabare *tsjeria-manganari*, dans son *Hortus Malabaricus, volume IX, page* 165, *planche LXXXV.* J. Commelin dans ses notes, l'appelle *alsine spuria, seu veronica Indica, flore cæruleo, chamædri folio.*

Elle croît pareillement dans les fables humides au Malabar. Sa racine est blanchâtre, fibreuse : ses tiges, au nombre de quatre à cinq, s'élevent à la hauteur de quatre à cinq pouces ; elles sont applaties, comme triangulaires, vertes, charnues, aqueuses ; ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, au nombre de huit à dix paires sur chaque tige ; elles sont elliptiques, longues de six à sept lignes, presque deux fois moins larges, minces, lisses, relevées de nervures en dessous, pointues, & dentelées vers leur extrémité, & attachées sans aucun pédicule sur la tige qu'elles embrassent entiérement.

De l'aisselle des feuilles supérieures naissent oppofées, comme elles, des fleurs bleues, solitaires, longues de trois à quatre lignes, portées sur un péduncule de même longueur. Chaque fleur est composée d'un calice lâche, ouvert, à cinq feuilles, & d'une corolle monopétale à deux levres en cinq divisions, dont trois plus grandes. Son fruit est une capsule ovoïde, allongée, velue, à deux loges & deux valves.

Usages. L'annili n'a aucun goût. On en fait avec l'huile de noix de coco, un onguent très-utile dans la maladie appellée *éléphantiasis.* Son suc exprimé se boit avec le gingembre & le cumin dans les fievres peftilentielles: on s'en frotte aussi le corps avec le calamus, & l'huile de sesame dans les mêmes fievres. (*M. Adanson.*)

AMUR *ou* AMOER, riviere de la grande Tartarie en Asie ; elle a sa source près du lac Baycal, vers le 117e degré de longitude, & se jette dans l'Océan oriental au 55e degré de latitude septentrionale, & le 152e de longitude. Elle sépare la Daourie du pays des Monguls, & baigne la ville d'Albasin.

AMURER, v. a&. *Mar.* C'est bander & roidir quatre cordages appellés *coüets*, qui tiennent aux points d'en bas de la grande voile & de la misene, pour maintenir la voile du coté où vient le vent. *Voyez* COUET & AMURES.

Amurer la grande voile, c'est mettre vers le vent le coin qu'on appelle *le point de la voile*, en l'amenant jusqu'à un trou fait dans le coté du vaisseau, & appellé *dogue d'amure.*

On dit la même chose des autres voiles, en les nommant en même temps par leurs noms.

Digitized by Google

L'on *amure* pour aller au plus près & vent largue.

Amurer tout bas, c'eſt mettre le point des voiles qu'on *amure* le plus bas qu'il eſt poſſible, pour que le vaiſſeau ſe comporte bien, & qu'il aille mieux & au plus près du vent.

Amure, c'eſt le commandement qu'on fait pour faire *amurer*, quand on veut faire route près du vent. *Amure la grande voile, amure tout bas*; ſerre la civadiere & le perroquet de beaupré, & *amure* les coüets.

AMURES, ſ. f, pl. *Marine*, ce ſont des trous pratiqués dans le plat-bord du vaiſſeau, & dans la gorgere de ſon éperon. Il y a dix *amures*, quatre pour les coüets, & ſix pour les écoutes des pacfis & de la civadiere.

Les *amures des coüets de miſene* ſont à la gorgere de l'éperon. *Voy. les figures de marine, pl. I, & pl. IV, fig.* 1. *V.* ÉPERON.

Les *amures des coüets de la grande voile*, ſont à l'avant du grand mât dans le plat-bord, l'un à bas-bord, l'autre à ſtribord. Ces deux *amures* s'appellent *dogues d'amures. Voyez les figures, marine, pl. I.*

Les *amures des écoutes de la grande voile* ſont à ſtribord & à bas-bord de l'artimon.

Les *amures des écoutes de miſene* ſont à ſtribord & à bas-bord du grand mât.

Les *amures de la civadiere* ſont auprès des *amures* des écoutes de miſene.

Quoiqu'il y ait des *amures* pour les écoutes, on ne ſe ſert du verbe *amurer* que pour les coüets; car on dit *border l'écoute* & *haler l'écoute*.

Les *amures* ſervent pour aller à la bouline & ſerrer le vent. *Voyez* COUETS.

Amures d'une voile, ce ſont les manœuvres qui ſervent à *amurer*.

L'*amure d'artimon*, c'eſt un palanquin, ou quelquefois une corde ſimple.

On dit l'*amure à bas-bord*, l'*amure à ſtribord*, pour marquer qu'un vaiſſeau eſt *amuré* au coté droit ou au coté gauche.

Les *amures des voiles d'étai* ſont de ſimples cordes.

Dogue d'amure, c'eſt le trou pratiqué dans le coté du vaiſſeau à l'embelle. *Voy.* DOGUE D'AMURE. (*Z*)

* AMURQUE, ſ. f. c'eſt le nom que les apothicaires & droguiſtes donnent, ſoit au marc d'olives preſſurées, ſoit au dépôt même de l'huile.

AMUSANT, AMUSANTE, adj. *Beaux-arts.* La ſignification de ce terme eſt un peu vague. C'eſt le cas de la plupart des mots qui ſervent à exprimer certains genres d'objets agréables: pour lui donner un ſens précis, nous l'emploierons à déſigner les objets, & en particulier les ouvrages de l'art, qui n'ont d'autre but que d'exciter, chacun à ſa maniere, des ſentimens agréables, dont l'effet ſe borne au moment préſent ſans aucune vue ultérieure; en un mot des ouvrages qui ne peuvent ſervir qu'à faire paſſer agréablement le temps pendant lequel on s'en occope. C'eſt dans ce ſens, que ſuivant l'opinion de quelques critiques, tous les beaux-arts ſont des objets d'amuſement.

Mais l'artiſte qui à tous égards doit conſulter la nature, ſera bien de l'imiter encore ici. Il ne faut qu'un diſcernement médiocre pour s'appercevoir que la nature, en répandant l'agréable ou le déſagréable ſur les productions, a pour l'ordinaire des vues plus relevées, qui vont au-delà de la ſimple jouiſſance. Il faut convenir néanmoins que dans pluſieurs de ſes ouvrages, l'agréable ſemble ſe borner à un amuſement paſſager. L'aimable variété des couleurs qui rend certains points de vue ſi rians, paroît n'avoir d'autre but que la paiſible jouiſſance du ſentiment agréable qu'on éprouve à cette vue. Auſſi ce ſentiment eſt-il commun à tous les hommes. Il faudroit être bien atrabilaire pour trouver mauvais qu'on ſe promene uniquement dans la vue de reſſentir les agréables impreſſions d'un air de printemps, & de jouir des agrémens infiniment diverſifiés d'un payſage gracieux. Il doit être également permis de jouir dans le même but des ſcenes variées que la nature nous préſente dans la vie civile. L'homme le plus ſage ne ſe refuſera pas au plaiſir de la bonne compagnie, pour le ſimple amuſement, & ſans aucune vue de former des liaiſons d'amitié plus étroites, ou d'en retirer quelque avantage au-delà du moment actuel.

Il n'eſt pas douteux par conſéquent que les beaux-arts ne puiſſent ſervir au même but, & que des ouvrages qui ne ſeront qu'*amuſans*, ne puiſſent être admis au nombre des bonnes productions de l'art. Mais il eſt moins douteux encore que les beaux-arts ne ſe bornent pas au ſimple amuſement. Il eſt très-rare dans la nature que l'agréable ne viſe pas à une

Digitized by Google

tilité plus relevée. L'*amuſant* y produit u moins toujours l'effet avantageux 'entretenir la ſérénité de l'eſprit, & la anté du corps.

Qu'on ne diſpute donc pas aux beaux-rts l'honneur d'être les véritables imi-ateurs de la nature, & de faire de l'utile eur but principal. Qu'on répete ſouvent l'artiſte qu'il doit répandre l'agrément u la laideur ſur les objets, ſelon que 'intérêt de l'humanité exige que ces ob-ets ſoient recherchés ou évités. C'eſt ur-tout ce qu'il doit faire dans les cas où a natnre, qui ne regarde qu'au général, 'a pu y ſatisfaire. Il eſt rarement beſoin ue l'art excite aux opérations purement aturelles & animales. La nature y a ſuffi-amment pourvu; mais elle n'a pu pour-oir en détail aux divers arrangemens po-itiques, qui varient dans tous les temps, & chez tous les peuples, par des circon-tances accidentelles. C'eſt en cela qu'el-e s'eſt repoſée ſur le ſecours des arts.

D'après ce principe, nous donnons des ornes convenables à l'utilité du ſimple *amuſant*, ſans l'exclure entiérement de 'empire des beaux-arts. Mais nous exi-geons de l'artiſte qui ne ſe propoſera que l'amuſer, qu'il le faſſe en homme de goût, & qu'il ſe ſouvienne que ce ſont des hom-nes, & non des enfans, que ſon ouvra-ge doit amuſer. L'*amuſant* peut être très-eſtimable, mais il peut auſſi ne mériter que du mépris. Pour y réuſſir, il faut du goût & du jugement. De même qu'il eſt beaucoup plus aiſé de conſtruire une mai-ſon bonne & commode pour une famille dont on connoît les occupations & le genre de vie, qu'il n'eſt facile d'arranger un petit édifice deſtiné ſimplement à réjouir la vue & à embellir des jardins, de même auſſi dans les autres arts, il eſt moins difficile d'inventer un ouvrage dont le but eſt déterminé avec préciſion, qu'un autre qui n'a que le but général de ſervir à l'amuſement. L'eſprit le plus borné peut raconter un fait important, de ma-niere à intéreſſer par ſon récit; mais il n'y a qu'un tour d'eſprit fin & délicat qui puiſſe rendre agréable une converſation ſur des ſujets indifférens. Ce n'eſt donc qu'à force de goût, à l'aide d'une grande fineſſe de tact, & de beaucoup d'expé-rience acquiſe par le commerce des meil-leurs eſprits, qu'un artiſte peut ſe pro-mettre de réuſſir dans un ouvrage de pur agrément. (*Cet article eſt tiré de la théorie des beaux-arts de M. Sulzer.*)

AMUSER, DIVERTIR, v. a. *Gramm. Synonymes, Divertir*, dans ſa ſignification propre tirée du latin, ne ſignifie autre choſe que détourner ſon attention d'un objet en la portant ſur un autre; mais l'uſage préſent a de plus attaché à ce mot une idée de plaiſir qu'on prend à l'objet qui nous occupe. *Amuſer* au contraire, n'emporte pas toujours l'idée de plaiſir; & quand cette idée ſe trouve jointe, elle exprime un plaiſir plus foible que le mot *divertir*. Celui qui s'*amuſe* peut n'avoir d'autre ſentiment que l'abſence de l'ennui; c'eſt-là même tout ce qu'emporte le mot *amuſer* pris dans ſa ſignification rigoureuſe. On va à la promenade pour s'*amuſer*; à la comédie pour ſe *divertir*? on dira d'une choſe que l'on fait pour tuer le temps, cela n'eſt pas fort *divertiſſant*, mais cela m'*amuſe*: on dira auſſi, cette piece m'a aſſez *amuſé*; mais cette autre m'a fort *diverti*.

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'au participe, *amuſant* dit plus qu'*amuſer*; le participe emporte toujours une idée de plaiſir que le verbe n'emporte pas néceſſairement; quand on dit d'un homme, d'un livre, d'un ſpectacle, qu'il eſt *amuſant*, cela ſignifie qu'on a du moins eu certain degré de plaiſir à le lire ou à le voir; mais quand on dira, je me ſuis mis à ma fenêtre pour m'*amuſer*, je parle pour m'*amuſer*, cela ſignifie ſeulement pour me déſennuyer, pour m'occuper à quelque choſe.

On ne peut pas dire d'une tragédie qu'elle *amuſe*, parce que le genre de plaiſir qu'elle fait eſt ſérieux & pénétrant, & qu'*amuſer* emporte une idée de frivolité dans l'objet, & d'impreſſion légere dans l'effet qu'il produit; on peut dire que le jeu *amuſe*, que la tragédie occupe, & que la comédie *divertit*.

Amuſer dans un autre ſens, ſignifie auſſi *tromper*; on dit *amuſer les ennemis*. Philippe, roi de Macédoine, diſoit qu'on *amuſoit* les hommes avec des ſermens. (*O*)

* AMUY, ville de l'Inde, au-delà du Gange, en Aſie, près du bord occidental du lac de Chamai, aux confins du royaume de Kanduana.

* AMYCLES, ancienne ville du Péloponneſe, bâtie par Amycle, roi de Sparte,

Digitized by Google

près du mont Taygete, où Apollon eut un temple qui le fit surnommer *Amycléen*.

AMYCLEEN, surnom d'Apollon. *V.* AMYCLES.

* AMYCLEUS, étoit un dieu particulier de la Grece, où il avoit un temple & des autels. Pausanias qui en a fait mention, ne nous apprend rien de plus. Ce sont quelques extravagances de moins sur le compte du genre humain.

AMYDON *ou* AMIDON, pâte faite de fleur de froment seche & qu'on délaie pour en faire de l'empois.

AMYDON, s. m. *Usage de la nature, Arts, blé & amyd.* Nous allons expliquer la maniere dont se fait l'*amydon*: nous en suivrons le détail dans toutes les circonstances; & la définition de l'*amydon*, par laquelle nous finirons, sera le résultat des opérations que nous aurons exposées.

Ayez du blé, ou des issues du blé, comme les recoupettes & les griots. Pour entendre ce que c'est que *recoupettes & griots*, il faut savoir que le blé moulu se belute, & que le beluteau se distribue en six portions: savoir, la fleur de la farine, la grosse farine, les griots, les recoupettes, les recoupes, & le son. On donne le son aux chevaux; on nourrit les vaches de recoupes; on fait du pain de la grosse farine & de la fleur de farine, & l'on tire l'*amydon* des griots & des recoupettes. Les amydonniers n'emploient le blé en nature que quand il est gâté. Il leur est défendu d'y consommer le bon blé; défense assez superflue. La raison de plus de perfection dans l'ouvrage, ne détermine presque jamais les onvriers à faire bien à gros frais, ce qu'ils peuvent faire mal ou moins bien à vil prix.

Toute l'attention des amydonniers se réduit à choisir les issues des blés les plus gras. C'est de ces issues qu'ils font l'*amydon* fin, celui qu'on emploie en poudre à poudrer la tête, en dragées & autres compositions qui entrent dans le corps humain. Le blé gâté est moulu & employé, comme on verra dans la suite, à la confection de l'*amydon* commun, celui qui sert aux cartonniers, aux relieurs, aux afficheurs, *&c.* en un mot à tous les artisans qui dépensent beaucoup de colle.

Pourvoyez-vous donc de griots & de recoupettes, & même de blés gâtés: les boulangers vous fourniront les griots & recoupettes, que vous pourrez employer sur le champ. Il faudra faire moudre les blés gâtés.

L'eau est le principal instrument d'un amydonnier; mais sur-tout celle qui doit servir de levain & produire la fermentation. Si vous vous proposez de faire l'*amydon* dans un lieu où il n'y a point d'*amydonnier*, & que vous ne puissiez emprunter du levain, & obtenir par cet emprunt ce que l'on appelle des *eaux-fûres*, vous pouvez vous en procurer de l'une des trois manieres suivantes.

1°. Prenez deux livres du levain avec lequel le boulanger fait lever sa pâte; délayez ces deux livres de levain dans un seau d'eau chaude: au bout de deux jours l'eau sera sûre. Remuez cette eau; ajoutez un demi seau d'eau chaude; laissez reposer. Remuez encore & continuez la même manœuvre jusqu'à ce que vous ayez la quantité d'eau dont vous aurez besoin.

2°. Ou mettez dans un chauderon 4 pintes d'eau, 4 d'eau-de-vie, 2 livres d'alun de roche: faites bouillir le tout ensemble, & servez-vous en comme je vous le dirai dans la suite.

3°. Ou suivez le procédé qui vous sera indiqué à la troisieme manœuvre de l'amydonnier.

Ayez des tonneaux connus sous le nom de *demies queues de Bourgogne*; défoncez-les par un bout, & servez-vous-en de la maniere suivante.

Mettez un seau d'eau sûre empruntée d'un confrere, ou préparée comme nous l'avons dit ci-dessus, dans un de vos tonneaux; peut-être faudra-t-il de cette eau moins d'un seau. La quantité de levain varie: il en faut moins en été, plus en hiver, & il faut prendre garde, sur-tout dans cette derniere saison, que le levain ne gele.

Mettez de l'eau pure sur ce levain jusqu'au bondon; achevez de remplir les tonneaux de matiere, c'est-à-dire, de recoupettes & de griots, moitié par moitié, ou de farine de blé gâté moulu gros. Cette premiere opération s'appelle *mettre en trempe*.

Les statuts disent que les recoupes & recoupettes seront mises en trempe ou en levain pendant l'espace de trois semaines dans les eaux pures, nettes & claires

Digitized by Google

claires. Mais on ne les y laisse en été que pendant dix jours & pendant quinze en hiver : ce terme est plus court ou plus long, suivant la force du levain. Il n'y a guere que l'expérience qui puisse instruire là-dessus. La matiere est en trempe dans les tonneaux.

Après que les matieres auront été suffisamment en trempe ou en levain, elles seront précipitées, & il leur surnagera une eau qu'on appelle *eau grasse*. Cette eau grasse n'est autre chose que les huiles des matieres que la fermentation a envoyées à la surface. On jette cette eau. Après que vous aurez jeté cette eau, ayez des sas de toile de crin de 18 pouces de diametre sur 18 pouces de hauteur ; prenez-en un ; posez-le sur un tonneau bien rincé ; puisez trois seaux de matieres en trempe ; versez-le sur le sas, & lavez-les avec six seaux d'eau claire, en procédant de la maniere suivante. Versez d'abord sur les trois seaux de matiere en trempe mise dans le sas, deux seaux d'eau claire ; remuez le tout avec vos bras. Quand ces deux seaux d'eau claire seront passés, versez deux autres seaux sur le reste de matiere contenue dans le sas ; remuez derechef. Quand ces deux seaux seront passés, versez les deux derniers seaux sur le second restant, & remuez pour la troisieme fois. Cette seconde opération s'appelle *laver le son*. Il est enjoint par les statuts aux maitres amydonniers de bien *laver* ou *séparer* les sons, & de veiller à ce que leurs sas soient bons, & leurs eaux bien pures & bien nettes.

Vuidez dans un tonneau ce qui restera dans le sas ; lavez bien ces résidus avec de l'eau claire ; ces résidus lavés serviront de nourriture aux bestiaux. Continuez de passer de la matiere en trempe sur le même tonneau, jusqu'à ce qu'il soit plein.

Le lendemain de cette seconde opération (les statuts disent *trois jours après*) jetez l'eau qui a passé à travers le sas avec la matiere en trempe : cette eau se nomme *eau sûre*. C'est le levain naturel des amydonniers, celui que je vous conseillois d'emprunter d'eux, si vous en avez à votre portée. Il faut mettre de cette eau, quand on s'en sert pour mettre en trempe, un seau sur chaque tonneau de matiere en été, trois & quelquefois quatre seaux en hiver. Voilà le troisieme levain dont j'avois promis de parler.

Enlevez cette *eau sûre* avec une sébille de bois, jusqu'à ce que le blanc déposé au fond de chaque tonneau paroisse, remplissez ensuite vos tonneaux de nouvelle eau, en quantité suffisante pour pouvoir avec une pelle de bois, battre, broyer & démêler l'*amydon* : ensuite remplissez vos tonneaux d'eau claire. Cette troisieme manœuvre s'appelle *rafraîchir l'amydon*. On voit que les amydonniers qui rafraîchissent le lendemain du *lavage des sons*, ne suivent pas bien exactement leurs statuts.

Deux jours après le rafraîchissement, jetez l'eau qui a servi à rafraîchir, jusqu'à ce que le premier blanc paroisse. Ce premier blanc se nomme par les artistes *gros* ou *noir*, suivant les différens endroits où l'*amydon* se fabrique : ce *gros* ou *noir* s'enleve de dessus l'*amydon* ou second blanc qui en est couvert. On ne le perd pas ; il fait le plus gros gain des amydonniers, qui en engraissent des cochons. Quand le *gros* ou *noir* est enlevé, on jette un seau d'eau claire sur le résidu de crasse que le *gros* ou *noir* laisse sur le second blanc, ou sur l'*amydon* qu'il couvroit. On rince bien la surface de cet *amydon* avec ce seau d'eau ; on a un tonneau vuide tout prêt à recevoir les rinçures : on les y met ; elles y déposent ; & ce dépôt des rinçures s'appelle *amydon commun*. Les amydonniers nomment cette 4e opération *rincer*.

Le rincer étant fait, on trouve au fond de chaque tonneau quatre pouces d'épaisseur ou environ d'*amydon*. Cette quantité varie selon la bonté des recoupettes & des griots qu'on a employés. Il est évident que les blés gâtés qu'on emploie en *amydon*, doivent donner davantage, tout étant employé : mais l'*amydon* qu'on en tire est toujours commun ; & n'a jamais la blancheur de celui qui est fait de recoupettes & de griots de bon blé. On prend l'*amydon* qui est dans un tonneau, on le verse dans un autre ; c'est-à-dire, pour parler précisément, que de deux tonneaux d'*amydon* on n'en fait qu'un, où par conséquent il se doit trouver neuf à dix pouces d'*amydon* de recoupettes & de griots. Cette cinquieme opération s'appelle *passer les blancs*.

Lorsque les blancs sont passés d'un tonneau sur un autre, on verse dessus une quantité suffisante d'eau claire pour les battre, broyer & délayer; ce qui s'exécute avec une pelle de bois. Cette opération est la sixieme, & s'appelle *démêler les blancs.*

Les blancs démêlés, on pose un tamis de soie dont la figure est ovale, sur un tonneau rincé & propre; on fait passer à travers ce tamis les blancs qu'on vient de démêler: on continue ce travail sur un même tonneau, jusqu'à ce qu'il soit plein. Les statuts enjoignent de se servir d'eau bien claire *pour passer les blancs.*

Deux jours après que les blancs ont été démêlés & passés, on jette l'eau qui est dans le tonneau, & qui a traversé le tamis de soie, jusqu'à ce qu'on soit au blanc. Il reste sur le blanc une eau de même couleur qui le couvre; versez cette eau dans un grand pot de terre; jetez ensuite un seau d'eau claire sur l'*amydon* même; rincez la surface avec cette eau; ajoutez cette rinçure à beau blanche: cette rinçure déposera le dépôt sera encore de l'*amydon commun.*

Après que l'*amydon* aura été bien rincé, levez-le du fond des tonneaux; mettez-le dans des paniers d'osier, arrondis par les coins & garnis en dedans de toiles qui ne sont point attachées aux paniers. Ces paniers ont un pié de large, dix-huit pouces de long sur dix pouces de haut. Cette opération s'appelle *lever les blancs.*

Le lendemain du jour qu'on aura levé les blancs, vous ferez monter les paniers remplis d'*amydon* dans le grenier au haut de la maison. L'aire du plancher de ce grenier doit être de plâtre bien blanc & bien propre. On renversera les paniers sens-dessus-dessous sur l'aire de plâtre; la toile n'étant point attachée aux paniers suivra l'*amydon.* On ôtera cette toile de dessus le bloc d'*amydon* qui restera nu. On mettra ce bloc sur le côté, on le rompra avec les mains, sans instrumens, en quatre parties, chaque quartier en quatre morceaux; c'est-à-dire que chaque panier donnera seize morceaux, ou environ soixante livres d'*amydon.* On laisse l'*amydon* sur le plancher de plâtre jusqu'à ce qu'il ait tiré l'eau qui se pouvoit trouver dans l'*amydon.* L'opération précédente est la huitieme, & s'appelle *rompre l'amydon.*

Quand on s'apperçoit que l'*amydon rompu* est suffisamment séché, & qu'il est resté assez de temps sur le plancher de plâtre du grenier pour pouvoir être manié, *en le met aux essuis*; c'est la neuvieme opération: elle consiste à l'exposer proprement à l'air sur des planches situées horizontalement aux fenêtres des amydonniers.

Lorsque l'*amydon* vous aura paru suffisamment ressuyé sur les planches, vous prendrez les morceaux, vous les ratisserez de tout côté; ces ratissures passeront dans l'*amydon* commun; vous écraserez les morceaux ratissés, & vous les porterez dans l'étuve, les répandant à la hauteur de trois pouces d'épaisseur, sur des claies couvertes de toiles. Vous aurez soin de retourner l'*amydon* soir & matin: sans cette précaution, sans ce remuage dans l'étuve, de très-beau blanc qu'il est il deviendroit verd. Cette opération est la derniere, & s'appelle *mettre l'amydon à l'étuve.*

Les amydonniers qui n'ont point d'étuves, se servent du dessus des fours des boulangers; ils les louent.

L'*amydon* au sortir de l'étuve est sec & vénal.

Qu'est-ce donc que l'*amydon*? c'est un sédiment de blé gâté, ou de griots & recoupettes de bon blé, dont on fait une espece de pâte blanche & friable, & qu'on prépare en suivant le procédé que nous venons d'expliquer.

Le *gros amydon* qu'on vend aux confiseurs, aux chandeliers, aux teinturiers du grand teint, aux blanchisseurs de gaze, &c. doit rester quarante-huit heures au four des amydonniers; & au sortir du four, huit jours aux essuis: ce sont les statuts.

L'amydonnier ne pourra acheter des blés gâtés sans la permission accordée au marchand par le magistrat de les vendre.

L'*amydon* qui en proviendra sera fabriqué avec la même précaution que l'*amydon fin.*

L'*amydon commun* & fin ne sera vendu par les amydonniers qu'en grain, sans qu'il leur soit permis, sous quelque prétexte que ce soit, de le réduire en poudre.

L'*amydon* sert à faire de la colle, de l'empois blanc ou bleu, &c. le meil-

Digitized by Google

leur est blanc, doux, tendre & friable. On dit que son nom latin *amylum* est dérivé de *sine molâ factum*, parce que les anciens ne faisoient point moudre le grain dont ils faisoient l'*amydon*. On suit encore cette méthode dans quelques endroits de l'Allemagne; on le fait crever & on l'écrase.

Outre l'*amydon* de froment, il y en a encore deux autres: l'un se fait avec la racine de l'*arum*, (*voyez* ARUM ou *pié de veau*, &c.) & l'autre avec *la pomme de terre & la truffe rouge*. Ce fut le sieur de Vaudreuil qui l'inventa le premier, & qui obtint en 1716 le privilège exclusif, pour lui & pour sa famille, de le fabriquer pendant 20 ans. L'académie jugea en 1739, que l'*amydon* de pommes de terre & de truffes rouges, proposé par le sieur de Ghise, faisoit un empois plus épais que celui de l'*amydon* ordinaire, mais que l'émail ne s'y mêloit pas aussi bien; cependant qu'il seroit bon d'en permettre l'usage, parce qu'il n'étoit point fait de grains, qu'il faut épargner dans les années de disettes. *Voyez* EMPOIS.

L'AMYDON est d'usage *en médecine*; il contient de l'huile & du sel essentiel; il est pectoral; il épaissit & adoucit les sérosités âcres de la poitrine, arrête les crachemens de sang. On le dit propre aux maladies des yeux; on l'emploie cuit avec du lait pour la diarrhée; on fait grand cas de sa décoction prise en lavement dans la diarrhée; & lorsque les selles sont sanglantes & les intestins fort relâchés, on fait cette décoction plus épaisse, & on y met sur quatre onces une once d'eau-de-vie: mais ce remede est suspect, lorsque le feu & la douleur de l'inflammation se joignent aux selles sanguinolentes, &c. (*N*)

S AMYDON, *Chymie*. MM. Beccaria & Kessel-Meyer nous apprennent que l'*amydon* existe tout formé dans la nature, qu'il fait partie de la plupart des plantes céréales, & qu'il est facile de l'en séparer.

Leurs expériences prouvent qu'après avoir réduit en pâte la farine des différentes especes de froment séparées du son, si l'on verse de l'eau sur cette pâte à différentes reprises, ou qu'en la manant en tout sens, on l'agite dans un petit courant d'eau renouvellée, comme pour la laver, jusqu'à ce que l'eau qui s'en écoule soit claire, il ne reste alors qu'une substance molle, gluante, sans odeur ni saveur, & absolument insoluble par l'eau. C'est à cette partie de la farine qu'ils ont donné le nom de *glutineuse*; l'autre partie que l'eau détache dans la lotion & qui la rend laiteuse par son mélange, a reçu le nom de *substance amylacée*. Cette derniere substance qu'on sépare de l'autre par l'intermede de l'eau froide, abandonne l'eau qui s'en est chargée par la simple subsidence; elle blanchit & se dépouille de toute substance étrangere par des lotions réitérées; & lorsqu'elle est bien séchée, elle constitue ce qu'on appelle vulgairement *amydon*.

La proportion de ces deux substances n'est pas la même dans toutes les especes de grains. M. Kessel-Meyer prétend qu'il y a un tiers de substance glutineuse sur deux d'amylacée dans le meilleur froment (*triticum hybernum*). M. Thouvenel a trouvé parties à peu près égales des deux substances dans les blés du Languedoc. Il paroît d'ailleurs que la quantité de substance glutineuse est relative à la bonté ou à la qualité nourrissante des grains.

La séparation des deux substances est aisée dans le bon blé ou la bonne farine; elle l'est moins, lorsque par vétusté, par humidité ou par d'autres causes les grains ont été altérés. C'est sur ces notions qu'on peut expliquer la pratique des marchands de grains, qui pour s'assurer de la bonté du blé en écrasent quelques grains avec les dents, & après avoir emporté avec la salive toute la substance amylacée, ils étendent la partie glutineuse qui est insoluble, & jugent de la bonté du blé par la ténacité de cette partie ou par son gluant. On connoit encore la pratique des brasseurs de bierre, qui après avoir fait macerer le blé, en avoir fait développer le germe, & l'avoir ensuite torréfié ou desséché, le rendent entierement soluble par l'eau, en détruisant par cette manœuvre la partie glutineuse. Le blé acquiert en son entier, par la germination, la qualité des corps doux ou sucrés qu'on trouve si abondamment parmi les différens végétaux, & qu'on peut même considérer comme le moyen d'union des différentes substances de l'extrait végétal.

Digitized by Google

La ſubſtance amylacée eſt la ſeule dont la nature ſoit végétale ou qui préſente des propriétés analogues à celles des végétaux. La partie glutineuſe paroît au contraire ſe rapprocher ſinguliérement de la nature animale ou des ſucs lymphatiques ou albumineux ; elle ne donne dans la digeſtion ou la fermentation aucun ſigne d'acidité, mais elle tend en peu de temps vers la dégénération alkaleſcente : elle ſe pourrit comme les cadavres des animaux ; elle fait effervescence avec les acides, & donne par la diſtillation une quantité auſſi conſidérable d'eſprit volatil & d'huile animale, qu'une pareille quantité de corne de cerf. Seroit-ce à cette partie qu'eſt dû le phoſphore qu'on tire du blé ? Les inductions les plus raiſonnables ſemblent l'établir.

L'analogie de la partie glutineuſe avec les liquides albumineux, s'étend encore ſur les effets produits par les différens menſtrues. Les acides foibles ou étendus mêlés aux liquides albumineux, les rendent miſcibles à l'eau, & les changent en une eſpece de gelée abſolument inconcreſcible par l'eau bouillante. Les mêmes acides mêlés à la partie glutineuſe de la farine, la changent en un corps muqueux entiérement ſoluble par l'eau. M. Keſſel Meyer aſſure que cette eſpece de dernier mucilage artificiel, qui eſt différent ſelon les différentes proportions d'acide & de partie glutineuſe, ſe change en ſubſtance amylacée, de maniere que cette derniere ſubſtance de la farine ne differe de l'autre que par l'acide. Il eſt tout au moins avéré qu'il y a entre la partie glutineuſe & cette eſpece de mucilage, la même différence qui ſe trouve entre la gelée & le liquide albumineux. Il paroît même qu'en conſidérant les différens momens de la végétation, on pourroit obſerver des inſtans où la ſubſtance du blé légérement laiteuſe, acidule, ſucrée ou émulſive, paſſe à l'état d'un mucus fade, concreſcible & alkaleſcent.

La fermentation & les lotions multipliées que les amydonniers font ſubir dans leurs travaux à la ſubſtance amylacée, ne paroiſſent produire ſur elle d'autre effet que de la ſéparer du ſon & de la ſubſtance glutineuſe ; peut-être même une partie de cette derniere change-t-elle de nature pour ſe convertir en *amydon*.

On n'obtient par la diſtillation de l'*amydon*, que des produits ſalins & acides, & tout ce qui s'y développe par la fermentation annonce ſa nature végétale. MM. Beccaria & Lions ont prétendu qu'il étoit vineſcible, par l'odeur & la ſaveur qu'il imprimoit à l'eau dans laquelle on l'avoit conſervé durant quelque temps ; il eſt certain que cette eau tourne vers l'aceſcence, mais il ne paroît pas que l'*amydon* dont la nature eſt terreuſe, épaiſſe, qui ne contient preſque pas d'huile, & qui a d'ailleurs une pente ſinguliere vers la fermentation acide qu'on a peine à prévenir, puiſſe être ſuſceptible de la fermentation vineuſe. Il faudroit que l'*amydon* fût parfaitement ſoluble par l'eau, pour que cette fermentation pût s'exciter ; mais on ſait qu'il s'en ſépare par ſubſidence : & ſelon l'expérience de M. Thouvenel, l'*amydon* mêlé à de l'eau bouillante juſqu'à la conſiſtance du moût, & expoſé enſuite dans un lieu très-propre à favoriſer la fermentation vineuſe, n'a rien préſenté qui en approchât.

Il eſt pourtant certain que la pulpe du grain ou la farine entiere ſert à faire la bierre qui eſt une liqueur vineuſe : quelle ſeroit donc la cauſe qui rendroit les deux ſubſtances de la farine propres à concevoir la fermentation vineuſe lorſqu'elles ſont unies, quoiqu'elles n'euſſent rien de vineſcible priſes ſéparément ? C'eſt un champ de nouvelles recherches que nous préſentons aux chymiſtes.

Un autre ſujet de recherches intéreſſantes conſiſte à découvrir les différens corps d'où l'on peut tirer la ſubſtance amylacée ; la racine d'arum, les pommes de terre ou truffes rouges en peuvent fournir. M. Baumé en retira des fécules de racine de bryone, & il paroît qu'en général toutes les fécules farineuſes des plantes en ſont pourvues plus ou moins abondamment. (*Article de M. Lafoſſe, doct. en méd. de la faculté de Montpellier.*)

§ AMYDONNIER, ſ. m. artiſan qui fabrique & vend l'amydon fait ou de recoupes de froment pur, ou de racines. *Voyez* AMYDON.

* AMYELES, anciennes ville d'Italie, dans le pays des Arunciens, qu'on prétend être aujourd'hui *la terre de Labour* : elle donna ſon nom au golfe que nous appellons *de Gaëte*, & qui ſe nommoit *golfe d'Amyeles*.

Digitized by Google

AMYGDALES, *en anatomie*, eſt le nom de deux glandes du goſier, appellées en latin *tonſillæ*. *Voy.* ŒSOPHAGE, GOSIER, *&c.*

Ces deux glandes ſont rougeâtres, de la figure à peu près d'une amande, d'où elles ont été appellées *amygdales*, du latin *amygdalæ*, qui ſignifie *amandes*. Elles occupent chacune l'interſtice des demi-arcades latérales de la cloiſon du palais, l'une à droite & l'autre à gauche de la baſe de la langue, & ſont recouvertes de la membrane commune du goſier.

Elles ont chacune une grande ſinuoſité ovale qui s'ouvre dans le goſier, & dans laquelle répondent des conduits plus petits, qui verſent dans le goſier, dans le larynx, & dans l'œſophage, une liqueur muci'agineuſe & onctueuſe, pour humecter & lubrifier ces parties. *Voyez* LARYNX, *&c.*

Lorſque les muſcles des demi-arcades agiſſent, ils compriment les *amygdales*; & comme elles ſont fort ſujettes à s'enflammer, elles occaſionnent ſouvent ce qu'on appelle *mal de gorge*. *Voyez* ŒSOPHAGE, ENROUEMENT. (*L*)

LES AMYGDALES ſont ſujettes à différentes maladies; telles ſont l'inflammation, le skirrhe, le gonflement œdémateux, & enfin toutes les différentes eſpeces de tumeurs qui peuvent arriver aux glandes. Ces accidens produiſent l'angyne, ou l'eſquinancie fauſſe. *Voyez* ESQUINANCIE.

Remarquez cependant que les tumeurs des *amygdales* deviennent plus aiſément skirrheuſes que celles qui ſe forment dans les autres parties, à cauſe de l'épaiſſiſſement de l'humeur qui ſe ſépare dans ces glandes. L'air qui les frappe continuellement, eſt une cauſe occaſionnelle des concrétions lymphatiques qui y ſont fréquentes. On ſent bien qu'il eſt aiſé de prévenir ces concrétions dans les différentes eſpeces d'eſquinancie. Pour y parvenir, il faut entretenir la fluidité dans cette humeur, par les remedes inciſifs, atténuans, les béchiques expectorans, les emplâtres réſolutifs & fondans, tels que le diachylon gommé & autres.

On ne doit employer le fer dans ces cas que dans un beſoin extrême & conſtaté par l'impoſſibilité de guérir autrement. Les cicatrices que produiſent les opérations ou les eſcarrotiques, cauſent un grand dérangement dans la déglutition & la reſpiration, outre qu'elles ſont diſgracieuſes pour les perſonnes qui les portent.

Si ces tumeurs ſont cauſées, comme il arrive d'ordinaire, par un virus écroueleux, ſcorbutique, ou rachitique, il faut avant tout penſer à traiter ces cauſes générales.

On doit craindre avec juſte raiſon la gangrene qui attaque ſouvent ces parties. *Voyez* GANGRENE. (*N*)

AMYNTIQUES, adj. *terme de Pharmacie*, qualification qu'on donne à des emplâtres défenſifs ou fortifians. *Voyez* EMPLASTRE. (*N*)

* AMYZON *ou* MEZO, ville ancienne de Carie, dans l'Aſie mieure.

* A N

AN, ſ. m. *ou* ANNÉE, ſ. f. *Hiſt. & Aſtr.*, dans l'étendue ordinaire de ſa ſignification, eſt le cycle ou l'aſſemblage de pluſieurs mois, & communément de douze. *Voyez* CYCLE & MOIS.

D'autres définiſſent généralement l'*année*, une période ou eſpace de temps qui ſe meſure par la révolution de quelque corps céleſte dans ſon orbite. *Voyez* PÉRIODE.

Ainſi le temps dans lequel les étoiles fixes font leur révolution eſt nommé *la grande année*. Cette *année* eſt de 25920 de nos *années* vulgaires; car on a remarqué que la ſection commune de l'écliptique & de l'équateur, n'eſt pas fixe & immobile dans le ciel étoilé; mais que les étoiles s'en éloignent en s'avançant peu à peu au-delà de cette ſection, d'environ 50 ſecondes par *an*. On a donc imaginé que toute la ſphere des étoiles fixes faiſoit une révolution périodique autour des poles de l'écliptique, & parcouroit 50 ſecondes en un *an*; ce qui fait 25920 ans pour la révolution entiere. On a appellé *grande année* ce long eſpace de temps, qui ſurpaſſe quatre à cinq fois celui que l'on compte vulgairement depuis le commencement du monde.

Les temps dans leſquels Jupiter, Saturne, le Soleil, la Lune, finiſſent leurs révolutions, & retournent au même point du zodiaque, ſont reſpectivement appellés *années de Jupiter*, *de Sa-*

Digitized by Google

turne ; années solaires, & années lunaires. V. SOLEIL, LUNE, PLANETE, *&c.*

L'*année proprement dite* est l'*année* solaire ou l'espace de temps dans lequel le soleil parcourt ou paroît parcourir les douze signes du zodiaque. *Voyez* ZODIAQUE & ECLIPTIQUE.

Suivant les observations de MM. Cassini, Bianchini, de la Hire, l'*année* est de 365 jours 5 heures 49 min. & c'est-là la grandeur de l'*année* fixée par les auteurs du calendrier grégorien. Cette *année* est celle qu'on appelle l'*année astronomique* : quant à l'*année civile*, on la fait de 365 jours, excepté une *année* de quatre en quatre, qui est de 366 jours.

La vicissitude des saisons semble avoir donné occasion à la premiere institution de l'*année* ; les hommes portés naturellement à chercher la cause de cette vicissitude, virent bientôt qu'elle étoit produite par les différentes situations du soleil par rapport à la terre, & ils convinrent de prendre pour l'*année* l'espace de temps que cet astre mettoit à revenir dans la même situation, c'est-à-dire, au même point de son orbite. *Voy.* SAISON.

Ainsi comme ce fut principalement par rapport aux saisons que l'*année* fut instituée, la principale attention qu'on eut, fut de faire en sorte que les mêmes parties de l'*année* répondissent toûjours aux mêmes saisons, c'est-à-dire, que le commencement de l'*année* se trouvât toûjours dans le temps que le soleil étoit au même point de son orbite.

Mais comme chaque peuple prit une voie différente pour arriver à ce but, ils ne choisirent pas tous le même point du zodiaque pour fixer le commencement de l'*année*, & ils ne s'accorderent pas non plus sur la durée de la révolution entiere. Quelques-unes de ces *années* étoient plus correctes que les autres, mais aucune n'étoit exacte, c'est-à-dire, qu'aucune ne marquoit parfaitement le temps précis de la révolution du soleil.

Ce sont les Egyptiens, si on en croit Hérodote, qui ont les premiers fixé l'*année* ; & qui l'ont faite de 360 jours, qu'ils séparerent en douze mois ; Mercure Trismegiste ajouta cinq jours à l'*année*, & la fit de 365 jours. Thalès, à ce qu'on prétend, la fit du même nombre de jours parmi les Grecs : mais il ne fut suivi en ce point que d'une partie de la Grece. Les Juifs, les Syriens, les Romains, les Perses, les Ethiopiens, les Arabes, avoient chacun des *années* différentes. Toute cette diversité est peu étonnante, si on fait attention à l'ignorance où l'on étoit pour lors de l'astronomie. Nous lisons même dans Diodore de Sicile, *livre I*, dans la vie de Numa par Plutarque, & dans Pline, *livre VII*, *chap. xlxiij*, que l'*année Egyptienne* étoit dans les premiers temps fort différente de celle que nous appellons aujourd'hui de ce nom.

L'*année solaire* est l'intervalle de temps dans lequel le soleil paroît décrire le zodiaque, ou celui dans lequel cet astre revient au point d'où il étoit parti. *Voy.* SOLEIL.

Ce temps, selon la mesure commune, est de 365 jours 5 heures 49 minutes. Cependant quelques astronomes le font plus ou moins grand de quelques secondes, & vont même jusqu'à une minute de différence. Kepler, par exemple, faisoit l'*année* de 365 jours 5 heures 48 minutes 57 secondes 39 tierces. Riccioli, de 365 jours 5 heures 48 min. Tycho, de 375 jours 5 heures 48 min. M. Euler a publié dans le premier tome *des mémoires françois de l'académie de Berlin*, *pag.* 37, une table par laquelle on voit combien les astronomes sont peu d'accord sur la grandeur de l'*année solaire*.

L'*année solaire*, comme nous l'avons déja observé, est divisée en *année astronomique* & *année civile*.

L'*année astronomique* est celle qui est déterminée avec précision par les observations astronomiques : comme il est assez avantageux que cette *année* ait un commencement fixe, soit qu'on compte le temps en *années* écoulées depuis la naissance de J. C. soit qu'on le compte en *années* écoulées depuis le commencement de la période julienne, les astronomes sont enfin convenus que le commencement de l'*année solaire* soit compté du midi qui précede le premier jour de janvier, c'est-à-dire, de maniere qu'à midi du premier janvier, on compte déja un jour complet ou 24 heures de temps écoulées.

On peut distinguer l'*année astronomique* en deux especes ; l'une *sidérale*, l'autre *tropique*.

L'*année sidérale* qu'on appelle aussi *anomalistique* ou *périodique*, est l'espace

Digitized by Google

de temps que le soleil met à faire sa révolution apparente autour de la terre, ou, ce qui revient au même, le tems que la terre met à revenir au même point du zodiaque. Ce tems est de 365 jours 6 heures 9 minutes 14 secondes.

L'*année tropique* est le temps qui s'écoule entre deux équinoxes de printemps ou d'automne; on la nomme *année tropique*, parce qu'il faut que tout cet intervalle de temps s'écoule pour que chaque saison se rétablisse dans le même ordre qu'auparavant: cette *année* est de 365 jours 5 heures 48 minutes 57 secondes, & par conséquent elle est un peu plus courte que l'*année sidérale*. La raison de cela est que comme l'équinoxe, ou la section de l'écliptique & de l'équateur est rétrograde de 50 secondes par *an*, le soleil après qu'il est parti d'un des équinoxes, doit paroître rencontrer ce même équinoxe l'*année* suivante dans un point un peu en-deçà de celui où il l'a quitté; & par conséquent le soleil n'aura pas encore achevé sa révolution entière, lorsqu'il sera de retour aux mêmes points des équinoxes. *Inst. astr.*

L'*année civile* est celle que chaque nation a fixée pour calculer l'écoulement du temps; ce n'est autre chose que l'*année tropique*, dans laquelle on ne s'arrête qu'au nombre entier de jours, en laissant les fractions des heures & des minutes, afin que le calcul en soit plus commode.

Ainsi l'*année tropique* étant d'environ 365 jours 5 heures 49 minutes, l'*année civile* est seulement de 365 jours; mais de crainte que la correspondance avec le cours du soleil ne s'altérât au bout d'un certain temps, on a réglé que chaque quatrieme *année* seroit de 366 jours, pour réparer la perte des fractions qu'on néglige les trois autres *années*.

De cette maniere l'*année civile* est subdivisée en *commune* & en *bissextile*.

L'*année civile, commune* est celle qu'on a fixée à 365 jours; elle est composée de 7 mois de 31 jours; savoir, janvier, mars, mai, juillet, aout, octobre, décembre; de quatre de 30 jours, avril, juin, septembre & novembre, & d'un de 28 jours, qui est février. Il y a apparence que cette distribution bizarre a été faite pour conserver, autant qu'il étoit possible, l'égalité entre les mois, & en même temps pour qu'ils fussent tous à peu-près de la grandeur des mois lunaires, dont les uns sont de 30 jours & les autres de 29. Une autre raison qui a pu y engager, c'est que le soleil met plus de temps à aller de l'équinoxe du printemps à l'équinoxe d'automne, que de celui d'automne à celui du printemps; de sorte que du premier mars au premier septembre, il y a quatre jours de plus que du premier septembre au premier mars: mais quelque motif qu'on ait eu pour faire cette distribution, on peut en général supposer l'*année commune* de 5 mois de 31 jours, & de 7 mois de 30 jours.

L'*année, bissextile* est composée de 366 jours, & elle a par conséquent un jour de plus que l'*année commune*; ce jour est appellé *jour intercalaire* ou *bissextile*.

L'addition de ce jour intercalaire, tous les quatre ans, a été faite par Jules-César, qui voulant que les saisons pussent toujours revenir dans le même temps de l'*année*, joignit à la quatrieme *année* les six heures négligées dans chacune des *années* précédentes. Il plaça le jour entier formé par ces quatre fractions après le 24e de février, qui étoit le sixieme des calendes de mars.

Or comme ce jour ainsi répété étoit appellé en conséquence *bis sexto calendas*, l'*année* où ce jour étoit ajouté, fut aussi appellée *bis sextus*, d'où est venu *bissextile*.

Le jour intercalaire n'est plus aujourd'hui regardé comme la répétition du 24 février, mais il est ajouté à la fin de ce mois, & en est le vingt-neuvieme. *Voy.* BISSEXTILE.

Il y a encore une autre réformation de l'*année civile*, établie par le pape Grégoire XIII. *Voyez* GRÉGORIEN.

L'*année lunaire* est composée de douze mois lunaires. *V.* LUNAIRE. Or il y a deux especes de mois lunaires; savoir, *le mois périodique*, qui est de 27 jours 7 heures 43 min. 5 sec. c'est à peu-près le temps que la lune emploie à faire sa révolution autour de la terre; 2°. *le mois synodique*, qui est le temps que cette planete emploie à retourner vers le soleil à chaque conjonction; ce temps qui est l'intervalle de deux nouvelles lunes, est de 29 jours 12 heures 44 minutes 33 sec. *Voyez à l'article* SYNODIQUE *la cause de la différence de ces deux mois.* Le mois synodique est le seul dont on se sert pour mesurer les *années* lunaires:

Digitized by Google

or comme ce mois eſt d'environ 29 jours & 12 heures, on a été obligé de ſuppoſer, pour la commodité du calcul, les mois lunaires civils de 30 & de 29 jours alternativement; ainſi le mois ſynodique étant de deux eſpeces, aſtronomique & civil, il a fallu diſtinguer auſſi deux eſpeces d'*années lunaires*, l'une aſtronomique, l'autre civile. *Inſt. aſtr.*

L'*année aſtronomique lunaire* eſt compoſée de douze mois ſynodiques lunaires, & contient par conſéquent 354 jours 8 heures 48 min. 30 ſec. 12 tierces. *Voyez* SYNODIQUE.

L'*année lunaire civile* eſt ou commune, ou emboliſmique.

L'*année lunaire commune* eſt de douze mois lunaires, civils, c. à d. de 354 jours.

L'*année emboliſmique intercalaire* eſt de treize mois lunaires civils, & de 384 jours. *V.* EMBOLISMIQUE. Voici la raiſon qui a fait inventer cette *année*: comme la différence entre l'*année lunaire civile* & l'*année tropique* eſt de 11 jours 5 heures 49 min. il faut, afin que la premiere puiſſe s'accorder avec la ſeconde, qu'il y ait 34 mois de 30 jours, & 4 mois de 31 inſerés dans cent *années lunaires*: ce qui laiſſe encore en arriere un reſte de 4 heures 21 min. qui dans ſix ſiecles fait un peu plus d'un jour.

Juſqu'ici nous avons parlé des *années* & des mois, en les conſidérant aſtronomiquement; examinons préſentement les différentes formes d'*années civiles* que les anciens ont imaginées, & celles que ſuivent aujourd'hui divers peuples de la terre. *L'ancienne année romaine* étoit l'*année lunaire*. Dans ſa premiere inſtitution par Romulus, elle étoit ſeulement compoſée de dix mois. Le premier, celui de mars, contenoit 31 jours; le ſecond, celui d'avril, 30; 3°. mai, 31; 4°. juin, 30; 5°. quintilis ou juillet, 31; 6°. ſextilis ou aout, 30; 7°. ſeptembre, 30; 8°. octobre, 31; 9°. novembre, 30; 10°. décembre, 30: le tout faiſant 304 jours. Ainſi cette *année* ſe trouvoit moindre de 50 jours que l'*année lunaire* réelle, & de 61 que l'*année ſolaire*.

De-là il réſultoit que le commencement de l'*année* de Romulus étoit vague, & ne répondoit à aucune ſaiſon fixe. Ce prince ſentant l'inconvénient d'une telle variation, voulut qu'on ajoutât à chaque *année* le nombre de jours néceſſaires, pour que le premier mois répondit toujours au même état du ciel: mais ces jours ajoutés ne furent point partagés en mois.

Numa Pompilius corrigea cette forme irréguliere de l'*année*, & fit deux mois de ces jours ſurnuméraires. Le premier fut le mois de janvier; le ſecond celui de février. L'*année* fut ainſi compoſée par Numa de douze mois, 1°. janvier, 29 jours; 2°. février, 28; 3°. mars, 31; 4°. avril, 29; 5°. mai, 31; 6°. juin, 29; 7°. juillet, 31; 8°. aout, 29; 9°. ſeptembre, 29; 10°. octobre, 31; 11°. novembre, 29; 12°. décembre, 29: le tout faiſant 355 jours. Ainſi cette *année* ſurpaſſoit l'*année civile lunaire* d'un jour; & l'*année aſtronomique lunaire* de 15 heures 11 minutes 24 ſecondes: mais elle étoit plus courte que l'*année ſolaire* de 11 jours, en ſorte que ſon commencement étoit encore vague par rapport à la ſituation du ſoleil.

Numa voulant que le ſolſtice d'hiver répondît au même jour, fit intercaler 22 jours au mois de février de chaque ſeconde *année*, 23 à chaque quatrieme, 22 à chaque ſixieme, & 23 à chaque huitiéme. Mais cette regle ne faiſoit point encore la compenſation néceſſaire; car comme l'*année* de Numa ſurpaſſoit d'un jour l'*année* grecque de 354 jours, l'erreur devint ſenſible au bout d'un certain temps, ce qui obligea d'avoir recours à une nouvelle maniere d'intercaler; au lieu d'ajouter vingt trois jours à chaque huitieme *année*, on n'en ajouta que quinze; & on chargea les grands pontifes de veiller au ſoin du calendrier. Mais les grands pontifes ne s'acquittant point de ce devoir, laiſſerent tout retomber dans la plus grande confuſion. Telle fut l'*année romaine* juſqu'au temps de la réformation de Jules-Céſar. *Voyez les articles* CALENDES, NONES & IDES, ſur la maniere de compter les jours du mois chez les Romains.

L'*année Julienne* eſt une *année ſolaire*, contenant communément 365 jours, mais qui de quatre ans en quatre ans, c'eſt-à-dire, dans les *années* biſſextiles, eſt de 366 jours.

Les mois de l'*année Julienne* étoient diſpoſés ainſi: 1°. janvier, 31 jours; 2°. février, 28; 3°. mars, 31; 4°. avril, 30; 5°. mai, 31; 6°. juin, 30; 7°. juil-

Digitized by Google

et, 31; 8°. aout, 31; 9°. septembre, 30; 10°. octobre, 31; 11°. novembre, 30; 12°. décembre, 31; & dans toutes les *années bissextiles* le mois de février avoit comme à présent 29 jours. Suivant cet établissement, la grandeur astronomique de l'*année Julienne* étoit de 365 jours 6 heures; & elle surpassoit par conséquent la *vraie année solaire* d'environ 11 minutes, ce qui en 131 ans produisoit un jour d'erreur. L'*année Romaine* étoit encore dans cet état d'imperfection, lorsque le pape Grégoire XIII y fit une réformation, dont nous parlerons un peu plus bas.

Jules-César, à qui l'on est redevable de la forme de l'*année Julienne*, avoit fait venir d'Egypte, Sosigènes, fameux mathématicien, tant pour fixer la longueur de l'*année*, que pour en rétablir le commencement, qui avoit été entiérement dérangé de 67 jours, par la négligence des pontifes.

Afin donc de les remettre au solstice d'hiver, Sosigènes fut obligé de prolonger la premiere *année* jusqu'à quinze mois ou 445 jours; & cette *année* s'appella en conséquence l'*année de confusion*, *annus confusionis*.

L'*année* établie par Jules-César a été suivie par toutes les nations chrétiennes jusqu'au milieu du seizieme siecle, & continue même encore de l'être par l'Angleterre. Les astronomes & les chronologistes de cette nation comptent de la même maniere que le peuple, & cela sans aucun danger, parce qu'une erreur qui est connue n'en est plus une.

L'*année Grégorienne* n'est autre que l'*année Julienne* corrigée par cette regle, qu'au lieu que la derniere de chaque siecle étoit toujours bissextile, les dernieres *années* de trois siecles consécutifs doivent être communes, & la derniere du quatrieme siecle seulement est comptée pour bissextile.

La raison de cette correction, fut que l'*année Julienne* avoit été supposée de 365 jours 6 heures, au lieu que la véritable *année solaire* est de 365 jours 5 heures 49 minutes, ce qui fait 11 minutes de différence, comme nous l'avons déja remarqué.

Or quoique cette erreur de 11 minutes qui se trouve dans l'*année Julienne* soit fort petite, cependant elle étoit devenue si considérable, en s'accumulant depuis le temps de Jules-César, qu'elle avoit monté à 70 jours, ce qui avoit considérablement dérangé l'équinoxe; car du temps du concile de Nicée, lorsqu'il fut question de fixer les termes du temps auquel on doit célébrer la pâque, l'équinoxe du printemps se trouvoit au 21 de mars. Mais cet équinoxe ayant continuellement anticipé, on s'est apperçu l'an 1582, lorsqu'on proposa de réformer le calendrier de Jules-César, que le soleil entroit déja dans l'équateur dès le 11 mars, c'est-à-dire, 10 jours plutôt que du temps du concile de Nicée. Pour remédier à cet inconvénient, qui pouvoit aller encore plus loin, le pape Grégoire XIII fit venir les plus habiles astronomes de son temps, & concerta avec eux la correction qu'il falloit faire, afin que l'équinoxe tombât au même jour que dans le temps du concile de Nicée; & comme il s'étoit glissé une erreur de dix jours depuis ce temps-là, on retrancha ces dix jours de l'*année* 1582, dans laquelle on fit cette correction; & au lieu du 5 d'octobre de cette *année*, on compta tout de suite le 15.

La France, l'Espagne, les pays catholiques d'Allemagne & d'Italie, en un mot tous les pays qui sont sous l'obéissance du pape, reçurent cette réforme dès son origine: mais les protestans la rejeterent d'abord.

En l'an 1700 l'erreur des dix jours avoit augmenté encore & étoit devenue de onze; c'est ce qui détermina les protestans d'Allemagne à accepter la réformation grégorienne, aussi-bien que les Danois & les Hollandois. Mais les peuples de la Grande-Bretagne & la plupart de ceux du nord de l'Europe, ont conservé jusqu'ici l'ancienne forme du calendrier julien. *V.* CALENDRIER, STYLE. *Inst. astr.*

Au reste il ne faut pas croire que l'*année Grégorienne* soit parfaite; car dans quatre siecles l'*année Julienne* avance de trois jours, une heure & 22 minutes. Or comme dans le calendrier Grégorien on ne compte que les trois jours, & qu'on néglige la fraction d'une heure & 22 minutes, cette erreur au bout de 72 siecles produira un jour de mécompte.

L'*année Egyptienne*, appellée aussi l'*année de Nabonassar*, est l'*année solaire*

Digitized by Google

de 365 jours, divisée en douze mois de trente jours, auxquels sont ajoutés cinq jours intercalaires à la fin : les noms de ces mois sont ceux-ci : 1°. *Thot*, 2°. *Paophi*, 3°. *Athyr*, 4°. *Chojac*, 5°. *Tybi*, 6°. *Mecheir*, 7°. *Phatmenoth*, 8°. *Pharmuthi*, 9°. *Pachon*, 10°. *Pauni*, 11°. *Epiphi*, 12°. *Mesori* ; & de plus ἡμέραι ἐπαγομέναι, ou les cinq jours intercalaires.

La connoissance de l'*année Egyptienne*, dont nous venons de parler, est de toute nécessité en astronomie, à cause que c'est celle suivant laquelle sont dressées les observations de Ptolomée dans son Almageste.

Les anciens Egyptiens, suivant Diodore de Sicile, *liv. I*, Plutarque dans la vie de Numa, Pline, *liv. VII*, *chap. xlviij*, mesuroient les *années* par le cours de la lune. Dans le commencement une lunaison, c'est-à-dire un mois lunaire, faisoit l'*année* ; ensuite trois, puis quatre, à la maniere des Arcadiens. De-là les Egyptiens allerent à six, ainsi que les peuples de l'Acarnanie. Enfin ils vinrent à faire l'*année* de 360 jours, & ces douze mois ; & Aseth, 3e roi des Egyptiens, ajouta à la fin de l'*année* les cinq jours intercalaires. Cette brièveté des premieres *années* Egyptiennes, est ce qui fait, suivant les mêmes auteurs, que les Egyptiens supposoient le monde si ancien, & que dans l'histoire de leurs rois, on en trouve qui ont vécu jusqu'à mille & douze cent ans. Quant à Hérodote, il garde un profond silence sur ce point ; il dit seulement que les *années* Egyptiennes étoient de douze mois, ainsi que nous l'avons déja remarqué. D'ailleurs l'écriture nous apprend que dès le temps du déluge l'*année* étoit composée de douze mois. Par conséquent Cham, & son fils Misraim, fondateur de la monarchie Egyptienne, ont dû avoir gardé cet usage, & il n'est pas probable que leurs descendans y aient dérogé. Ajoutez à cela que Plutarque ne parle sur cette matiere qu'avec une sorte d'incertitude, & qu'il n'avance le fait dont il s'agit que sur le rapport d'autrui. Pour Diodore de Sicile, il n'en parle que comme d'une conjecture de quelques auteurs, dont il ne dit pas le nom, & qui probablement avoient cru par-là concilier la chronologie Egyptienne avec celle des autres nations.

Quoi qu'il en soit, le P. Kircher prétend qu'outre l'*année solaire*, quelques provinces d'Egypte avoient des *années lunaires*, & que dans les temps les plus reculés, quelques-uns des peuples de ces provinces prenoient une seule révolution de la lune pour une *année* ; que d'autres trouvant cet intervalle trop court, faisoient l'*année* de deux mois, d'autres de trois, *&c. Œdip. Egypt. tome II*, *p.* 252.

Un auteur de ces derniers temps assure que Varron a attribué à toutes les nations ce que nous venons d'attribuer aux Egyptiens ; & il ajoute que Lactance le releve à ce sujet.

Nous ne sçavons pas sur quels endroits de Varron & de Lactance cet auteur se fonde ; tout ce que nous pouvons assurer, c'est que Lactance, *divin. Instit. libi II*, *cap. xiij*, en parlant de l'opinion de Varron suppose qu'il parle seulement des Egyptiens.

Au reste saint Augustin, *de Civit. Dei*, *XV*, *cap. xiv*, fait voir que les *années* des patriarches rapportées dans l'écriture, sont les mêmes que les nôtres ; & qu'il n'est pas vrai, comme beaucoup de gens se le sont imaginés, que dix de ces *années* n'en valoient qu'une d'à-présent.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'*année Egyptienne* de 365 jours étoit une *année* vague ; car comme elle différoit d'environ 6 heures de l'*année tropique*, il arrivoit en négligeant cet intervalle de 6 heures, que de 4 ans en 4 ans cette *année* vague anticipoit d'un jour sur la période solaire, & que par conséquent en quatre fois 365 ans, c'est-à-dire en 1460 ans, son commencement devoit répondre successivement aux différentes saisons de l'*année*.

Lorsque les Egyptiens furent subjugués par les Romains, ils reçurent l'*année Julienne*, mais avec quelqu'altération ; car ils retinrent leurs anciens noms avec les cinq ἡμέραι ἐπαγομέναι, & ils placerent le jour intercalé tous les quatre ans, entre le 28 & le 29 d'aout. Le commencement de leur *année* répondoit au 29 aout de l'*année Julienne*. Leur *année* réformée de cette maniere, s'appelloit *annus Actiacus*, parce qu'elle avoit été instituée après la bataille d'Actium.

Digitized by Google

L'*ancienne année Grecque* étoit lunaire. & composée de douze mois, qui étoient d'abord tous de 30 jours, & qui furent ensuite alternativement de 30 & de 29 jours; les mois commençoient avec la premiere apparence de la nouvelle lune; & à chaque 3e, 5e, 8e, 11e, 14e 16e, & 17e, *année* du cycle de 19 ans, on ajoutoit un mois embolismique de 30 jours, afin que les nouvelles & pleines lunes revinssent aux mêmes termes ou saisons de l'*année*. *V.* EMBOLISMIQUE.

Leur *année* commençoit à la premiere pleine lune d'après le solstice d'été. L'ordre de leurs mois étoit celui-ci, 1°. Ἑκατομβαιὼν de 29 jours, 2°. Μεταγειτνιὼν 30 jours, 3°. Βοηδρομιὼν 29, 4°. Μαιμακτηριὼν 30, 5°. Πυανεψιὼν 29, 6°. Ποσειδεὼν 30, 7°. Γαμηλιὼν 29, 8°. Ανθεστηριὼν 30, 9°. Ἐλαφηβολιὼν 29, 10°. Μουνυχιὼν 30, 11°. Θαργηλιὼν 29, 12°. Σκιροφοριὼν 30.

Les Macédoniens avoient donné d'autres noms à leurs mois; ainsi que les Syro-Macédoniens, les Smyrniens, les Tyriens, les peuples de Chypre, les Paphiens, les Bithyniens, *&c.*

L'*ancienne année Macédonienne* étoit une *année* lunaire, qui ne différoit de la Grecque que par le nom & l'ordre des mois. Le premier mois Macédonien répondoit au mois Mæmacterion, ou quatrieme mois Attique: voici l'ordre, la durée, & les noms de ces mois: 1°. Δῖος 30 jours, 2°. Ἀπελλαῖος 29, 3°. Αὐδυναῖος 30, 4°. Περίτιος 29, 5°. Ὑπερβερεταῖος 30, 6°. Ξανθικὸς 30, 7°. Ἀρτεμίσιος 30, 8°. Λαῖσιος 29, 9°. Πάνημος 30, 10°. Λῶος 29, 11°. Γορπιαῖος 30, 12°. Ὑπερβερεταῖος 29.

La *nouvelle année Macédonienne* est une *année* solaire, dont le commencement est fixé au premier janvier de l'*année* Julienne, avec laquelle elle s'accorde parfaitement.

Cette *année* étoit particuliérement nommée l'*année Attique*; & le mois intermédiaire d'après *Posideon* ou le sixieme mois, étoit appellé ποσειδεὼν β, ou dernier *Posideon*.

L'*ancienne année Juive* étoit une *année* lunaire, composée ordinairement de 12 mois, alternativement de 30 & de 29 jours. On la faisoit répondre à l'*année* solaire, en ajoutant à la fin 11 & quelquefois 12 jours, ou en insérant un mois embolismique.

Voici les noms & la durée de ces mois: 1°. *Nisan* ou *Abib* 30 jours. 2°. *Jiar* ou *Zius* 29. 3°. *Siban* ou *Sivan* 30. 4°. *Thamuz* ou *Tamuz* 29. 5°. *Ab* 30, 6°. *Elul* 29, 7°. *Tisri* ou *Ethanim* 30. 8°. *Marchesvam* ou *Bul* 29. 9°. *Cisleu* 30, 10°. *Thebethe* 19, 11°. *Subat* ou *Schebeth* 30, 12°. *Adar* dans les *années* embolismiques 30, *Adar* dans les *années* communes étoit de 29.

L'*année Juive moderne* est pareillement une *année lunaire*, de 12 mois dans les *années* communes, & de 13 dans les *années* embolismiques, lesquelles sont la 3e, 6e, 8e, 11e, 14e, 17e, & 19e ou cycle de 19 ans. Le commencement de cette *année* est fixé à la nouvelle lune d'après l'équinoxe d'automne.

Les noms des mois & leur durée sont, 1°. *Tisri* de 30 jours, 2°. *Marchesvan* 29, 3°. *Cisleu* 30, 4°. *Thebeth* 29, 5°. *Schebeth* 30, 6°. *Adar* 29, 7°. *Veadar*, dans les *années* embolismiques, 30, 8°. *Nisan* 30, 9°. *Jiar* 29, 10°. *Sivan* 30, 11°. *Thamuz* 29, 12°. *Ab* 30, 13°. *Elul* 29. *Voyez* CALENDRIER.

L'*année Syrienne* est une *année* solaire, dont le commencement est fixé au commencement du mois d'octobre de l'*année* Julienne, & qui ne differe d'ailleurs de l'*année* Julienne que par le nom des mois, la durée étant la même. Les noms de ses mois sont, 1°. *Tishrin* répondant au mois d'octobre & contenant 31 jours, 2°. le second *Tishrin* contenant ainsi que novembre 30 jours, 3°. *Canun* 31, 4°. le second *Canun* 31, 5°. *Shabar* 28, 6°. *Adar* 31, 7°. *Nisan* 30, 8°. *Acyar* 31, 9°. *Hariram* 30, 10°. *Tamuz* 31, 11°. *Ab* 31, 12°. *Elul* 30.

L'*année Persienne* est une *année* solaire de 365 jours, & composée de douze mois de 30 jours chacun, avec cinq jours intercalaires ajoutés à la fin. Voici le nom des mois de cette *année*: 1°. *Atrudiamech*, 2°. *Ardibaschehmeh*, 3°. *Cardimeh*, 4°. *Thirmeh*, 5°. *Merdedmed*, 6°. *Schabariymeh*, 7°. *Meharmeh*, 8°. *Abedmeh*, 9°. *Adarmeh*, 10°. *Dimeh*, 11°. *Behemmeh*, 12°. *Asfirmeh*. Cette *année* est appellée *année Jezdegerdique*, pour la distinguer de l'*année solaire fixe*, appellée l'*année Gelaleenne*, que les Persans suivent depuis l'*année* 1089.

Golius, dans ses *notes sur Alfergan*, pag. 27. & *suiv.* est entré dans un grand détail sur la forme ancienne & nouvelle

Digitized by Google

de l'*année* Perſienne, laquelle a été ſuivie de la plupart des auteurs orientaux. Il nous apprend particuliérement, que ſous le ſultan Gelaluddaulé Melicxa, vers le milieu du onzieme ſiecle, on entreprit de corriger la grandeur de l'*année*, & d'établir une nouvelle époque; il fut donc réglé que de quatre ans en quatre ans, on ajouteroit un jour à l'*année* commune, laquelle ſeroit par conſéquent de 366 jours. Mais parce qu'on avoit reconnu que l'*année* ſolaire n'étoit pas exactement de 365 jours 6 heures, il fut ordonné qu'alternativement (après 7 ou 8 intercalations) on intercaleroit la cinquieme, & non pas la quatrieme *année*; d'où il paroît que ces peuples connoiſſoient déja fort exactement la grandeur de l'*année*, puiſque ſelon cette forme, l'*année* Perſienne ſeroit de 365 jours 5 heures 49 minutes 31 ſecondes, ce qui differe à peine de l'*année Grégorienne*, que les Européens ou Occidentaux ſe ſont aviſés de rechercher plus de 500 ans après les Aſiatiques ou Orientaux. Or depuis la mort de Jezdagirde, le dernier des rois de Perſe, lequel fut tué par les Sarraſins, l'*année Perſienne* étoit de 365 jours, ſans qu'on ſe ſouciât d'y admettre aucune intercalation; & il paroît que plus anciennement, après 120 *années* écoulées, le premier jour de l'an, qui avoit rétrogradé très-ſenſiblement, étoit remis au même lieu qu'auparavant, en ajoutant un mois de plus à l'*année*, qui devenoit pour lors de 13 mois. Mais l'*année* dont tous les auteurs qui ont écrit en arabe ou en perſan, ont fait uſage dans leurs tables aſtronomiques, eſt ſemblable aux années Egyptiennes, leſquelles ſont toutes égales, étant de 365 jours ſans intercalation. *Inſt. aſtr. de M. le Monnier.*

Au reſte l'*année Jezdegerdique*, comme on peut le remarquer, eſt la même choſe que l'*année Nabonaſſar*. Quant à l'*année Gelaleenne*, c'eſt peut-être la plus parfaite & la plus commode de toutes les *années* civiles, ainſi que nous venons de le dire: car, comme on trouve par le calcul, les ſolſtices & les équinoxes répondent conſtamment aux mêmes jours de cette *année*, qui s'accorde en tout point avec les mouvemens ſolaires; & c'eſt un avantage qu'elle a même, ſelon pluſieurs chronologiſtes, ſur l'*année* Grégorienne, parce que celle-ci, ſelon eux, n'a pas une intercalation auſſi commode.

L'*année Arabe* ou *Turque* eſt une *année lunaire*, compoſée de 12 mois, qui ſont alternativement de 30 & de 29 jours; quelquefois auſſi elle contient 13 mois, dont voici le nom & la durée, 1°. *Muharram*, de 30 jours; 2°. *Saphar*, 29; 3°. *Rabia*, 30; 4°. *ſecond Rabia*, 29; 5°. *Jomada*, 30; 6°. *ſecond Jamada*, 29; 7°. *Rajab*, 30; 8°. *Shabaan*, 29; 9°. *Samadan*, 30; 10°. *Shavul*, 29; 11°. *Dulkuadah*, 30; 12°. *Dulbeggia*, 29, & de 30 dans les *années* emboliſmiques. On ajoute un jour intercalaire à chaque 2°, 5°, 7°, 10°, 13°, 15°, 18°, 21°, 24°, 26°, 29° *année* d'un cycle de 29 ans.

L'*année Ethiopique* eſt une *année* ſolaire qui s'accorde parfaitement avec l'actiaque, excepté dans les noms des mois. Son commencement répond à celui de l'*année* Egyptienne, c'eſt-à-dire au 29° d'avril de l'*année* Julienne.

Les mois de cette *année* ſont, 1°. *Maſcaram*, 2°. *Tykympi*, 3°. *Hydar*, 4°. *Tyſbas*, 5°. *Tyr*, 6°. *Jacatil*, 7°. *Magabit*, 8°. *Mijaria*, 9°. *Giribal*, 10°. *Syne*, 11°. *Hamle*, 12°. *Hubaſe*, & il y a de plus cinq jours intercalaires.

L'*année Sabbatique*, chez les anciens Juifs, ſe diſent de chaque ſeptieme *année*. Durant cette *année* les Juifs laiſſoient toujours repoſer leurs terres.

Chaque ſeptieme *année ſabbatique*, c'eſt-à-dire chaque 49° *année*, étoit appellée l'*année du Jubilé*, & étoit célébrée avec une grande ſolemnité. *V.* JUBILÉ.

*Le jour de l'*AN, ou le jour auquel l'*année* commence, a toujours été très-différent chez les différentes nations.

Chez les Romains, le premier & le dernier jour de l'an étoient conſacrés à Janus; & c'eſt par cette raiſon qu'on le repréſentoit avec deux viſages.

C'eſt de ce peuple que vient la cérémonie qui paroît très-ancienne. Non-ſeulement les Romains ſe rendoient des viſites & ſe faiſoient réciproquement des complimens avant la fin du premier jour: mais ils ſe préſentoient auſſi des étrennes, *ſtrenæ*, & offroient aux dieux des vœux pour la conſervation les uns des autres. Lucien en parle comme d'une coutume très-ancienne, même de ſon temps, & il en rapporte l'origine à Numa.

Ovide fait alluſion à la même cérémo-

Digitized by Google

nie au commencement de ſes faſtes.

Poſtera lux oritur, linguiſque animiſque favete;
Nunc dicenda bonæ ſunt bona verba die.

Et Pline dit plus expreſſément, L. XXVIII, c. v. *primum anni incipientis diem latis precationibus invicem fauſtum eminantur.*

L'*année civile* ou *légale*, en Angleterre, commence le jour de l'annonciation, c'eſt-à-dire le 25 mars; quoique l'*année chronologique* commence le jour de la circonciſion, c'eſt-à-dire le premier jour de janvier, ainſi que l'*année* des autres nations de l'Europe. Guillaume le conquérant ayant été couronné le premier de janvier, donna occaſion aux Anglois de commencer à compter l'*année* de ce jour-là pour l'hiſtoire; mais pour toutes les affaires civiles, ils ont retenu leur ancienne maniere, qui étoit de commencer l'*année* le 25 mars.

Dans la partie de l'*année* qui eſt entre ces deux termes, on met ordinairement les deux dates à la fois, les deux derniers chiffres étant écrits l'un ſur l'autre à la maniere des fractions: par exemple, $172\frac{5}{4}$ eſt la date pour tout le temps entre le premier janvier 1725 & le 25 mars de la même *année*. Depuis Guillaume le conquérant, les patentes des rois, les chartres, *&c.* ſont ordinairement datées de l'*année* du regne du roi.

L'égliſe d'Angleterre commence l'*année* au premier dimanche de l'avent. *Voyez* AVENT.

Les Juifs, ainſi que la plupart des autres nations de l'Orient, ont une *année* civile qui commence avec la nouvelle lune de ſeptembre, & une *année* eccléſiaſtique qui commence avec la nouvelle lune de mars.

Les François, ſous les rois de la race Merovingienne, commençoient l'*année* du jour de la revue des troupes, qui étoit le premier de mars; ſous les rois Carlovingiens, ils commencerent l'*année* le jour de noël; & ſous les Capétiens, le jour de pâques; de ſorte que le commencement de l'*année* variſoit alors depuis le 22 mars, juſqu'au 25 avril. L'*année* eccléſiaſtique en France commence au premier dimanche de l'avent.

Quant à l'*année* civile, Charles IX ordonna en 1564, qu'on la feroit commencer à l'avenir au premier janvier.

Les Mahométans commencent l'*année* au moment où le ſoleil entre dans le bélier.

Les Perſans, dans le mois qui répond à notre mois de juin.

Les Chinois & la plupart des Indiens commencent leur *année* avec la premiere lune de mars. Les Brachmanes avec la nouvelle lune d'avril, auquel jour ils célebrent une fête appellée *Samvat ſaradi pauduga*, c'eſt-à-dire la fête du nouvel an.

Les Mexicains, ſuivant d'Acoſta, commençoient l'*année* le 23 de février, temps où la verdure commençoit à paroître. Leur *année* étoit compoſée de dix-huit mois de vingt jours chacun; ils employoient les cinq jours qui reſtoient après ces dix-huit mois, aux plaiſirs, ſans qu'il fût permis de vaquer à aucune affaire, pas même au ſervice des temples. Alvarez rapporte la même choſe des Abyſſins, qui commençoient l'année le 26 d'août, & avoient cinq jours oiſifs à la fin de l'*année*, qui étoient nommés *pagomen*.

A Rome, il y a deux manieres de compter les *années*; l'une commence à la nativité de Notre-Seigneur, & c'eſt celle que les notaires ſuivent, datant *à nativitate*; l'autre commence au 25 mars, jour de l'incarnation, & c'eſt de cette façon que ſont datées les bulles, *anno incarnationis*. Les Grecs commencent l'*année* le premier ſeptembre, & datent du commencement du monde.

Les *années* ſont encore diſtinguées, eu égard aux époques d'où on les compte: lorſqu'on dit *ans de grace* ou *années de Notre-Seigneur*, on compte depuis la naiſſance de Jeſus-Chriſt. *Ans* ou *années* du monde, ſe dit en comptant depuis le commencement du monde: ces *années*, ſuivant Scaliger, ſont au nombre de 5676. On dit auſſi *ans de Rome*, *de l'égire de Nabonaſſar*, *&c.* *V. l'article* ÉPOQUE. (*O*)

Année ſéculaire, c'eſt la même choſe qu'un *jubilé*. *Voyez* JUBILÉ. (*G*)

AN ET JOUR, *en Droit*, *&c.* eſt un temps qui détermine le droit d'une perſonne dans bien de cas, & qui quelquefois opere l'uſucapion, & quelquefois la preſcription. *V.* PRESCRIPTION, *&c.*

Par exemple, la poſſeſſion pendant *an & jour* opere une fin de non-recevoir contre le propriétaire qui réclame des effets mobiliaires. Elle opere auſſi en faveur du poſſeſſeur qui a détenu pendant

Digitized by Google

ce temps un héritage, le droit de se faire maintenir en ladite possession ; par la complainte, ou action de réintégrande. *Voyez* COMPLAINTE, RÉINTÉGRANDE. *Voyez le titre des prescriptions dans la coutume de Paris.*

L'*an & jour*, en matiere de retrait, est le temps accordé aux lignagers, pour retraire un héritage propre qui a été aliéné, & au-delà duquel le retrait n'est plus praticable. Ce temps court même contre les mineurs, sans espérance de restitution. *V.* LIGNAGER.

AN *de deuil. Voyez* DEUIL.

AN *de viduité. V.* VIDUITÉ *ou* DEUIL.

ANA, *Littérature.* On appelle ainsi des recueils, des pensées, des discours familiers, & quelques petits opuscules d'un homme de lettres, faits de son vivant par lui-même ou plus souvent après sa mort par ses amis. Tels sont le *Menagiana*, le *Bolæana*, &c. & une infinité d'autres. On trouve dans les *mémoires de littérature* de M. l'abbé d'Artigny, *tome I*, un article curieux sur les livres en *ana*, auquel nous renvoyons : tout ce que nous croyons à propos d'observer, c'est que la plupart de ces ouvrages contiennent peu de bon, assez de médiocre, & beaucoup de mauvais ; que plusieurs déshonorent la mémoire des hommes célebres à qui ils semblent consacrés, & dont ils nous dévoilent les petitesses, les puérilités, & les momens foibles ; qu'en un mot, selon l'expression de M. de Voltaire, on les doit, pour la plupart, à ces éditeurs qui vivent des sottises des morts.

ANA, *Pharm.*, caractere usité dans les *ordonnances de médecine*, qu'on écrit aussi par abréviation *aa* ; il désigne dans une recette ou dans une ordonnance, des parties égales d'ingrédiens, soit que ces ingrédiens soient liquides ou secs. *Voyez* A. Ainsi quelques auteurs ont dit *une proportion anatique*, pour signifier *raison ou proportion d'égalité. Voyez* ÉGALITÉ, RAISON, *&c.* (*N*)

* ANA, ville d'Asie, dans l'Arabie déserte, sur l'Euphrate. *Long.* 60, 20 ; *lat.* 33, 25.

* ANAB, *Géog. anc.*, montagne dans la tribu de Juda, au pié de laquelle il y avoit une ville du même nom, entre Dabet & Iitamo. *Voyez Jos. xj.*

* ANABAGATHA, *Géog. anc.*, ancienne ville d'Asie, sous le patriarchat d'Antioche. *V.* Aubert le Mire, *in Géog. eccles. not.*

* ANABAO, *Géog. mod.*, une des isles Moluques, au sud ouest de Timor. *Anaba* & Timor sont séparées par un canal qui peut recevoir tous les vaisseaux. Il y a deux pointes à l'extrémité du canal : celle qui est du coté méridional ; & qui s'appelle *Cupag*, appartient à Timor ; celle qui est sur le coté septentrional est à *Anubao.*

ANABAPTISME, hérésie des anabaptistes. *voyez l'article suivant.*

ANABAPTISTES, *s. m. plur. Théol.*, secte d'hérétiques qui soutiennent qu'il ne faut pas baptiser les enfans avant l'âge de discrétion, ou qu'à cet âge on doit leur réitérer le baptême, parce que, selon eux, ces enfans doivent être en état de rendre raison de leur foi, pour recevoir validement ce sacrement.

Ce mot est composé d'*ἀνὰ*, *derechef*, & de *βαπτίζω*, ou de *βάπτω*, *baptiser*, *laver*, parce que l'usage des *anabaptistes* est de rebaptiser ceux qui ont été baptisés dans leur enfance.

Les novatiens, les cataphryges, & les donatistes, dans les premiers siecles, ont été les prédécesseurs des nouveaux *anabaptistes*, avec lesquels cependant il ne faut pas confondre les évêques catholiques d'Asie & d'Afrique, qui dans le troisieme siecle soutinrent que le baptême des hérétiques n'étoit pas valide, & qu'il falloit rebaptiser ceux de ces hérétiques qui rentroient dans le sein de l'église. *Voyez* REBAPTISANS.

Les Vaudois, les Albigeois, les Pétrobrusiens, & la plupart des sectes qui s'éleverent au *xiij* siecle, passent pour avoir adopté la même erreur : mais on ne leur a pas donné le nom d'*anabaptistes* ; car il paroît d'ailleurs qu'ils ne croient pas le baptême soit nécessaire. *Voyez* ALBIGEOIS, *&c.*

Les *anabaptistes* proprement dits, sont une secte de protestans qui parut d'abord dans le *xvj* siecle en quelques contrées d'Allemagne, & particuliérement en Westphale, où ils commirent d'horribles excès. Ils enseignoient que le baptême donné aux enfans étoit nul & invalide, que c'étoit un crime que de prêter serment & de porter les armes, qu'un véritable chrétien ne sauroit être magistrat ; ils inspiroient de la haine pour les

Digitized by Google

puissances & pour la noblesse, vouloient que tous les biens fussent communs, & que tous les hommes fussent libres & indépendans, & promettoient un fort heureux à ceux qui s'attacheroient à eux pour exterminer les impies, c'est-à-dire, ceux qui s'opposoient à leurs sentimens.

On ne sait pas au juste quel fut l'auteur de cette secte : les uns en attribuent l'origine à Carlostad, d'autres à Zuingle. Cocalée dit que ce fut Balthasar Pacimontan, nommé par d'autres *Hubmeir*, & brûlé pour ses erreurs à Vienne en Autriche, l'an 1527. Meshovius, qui a écrit fort au long une histoire des *anabaptistes*, imprimée à Cologne en 1617, leur donne pour premier chef Pelargus, qui commença, dit-il, à ébaucher cette hérésie en 1522. Leur système paroît avoir été développé successivement en Allemagne par Hubmeir, Rodenstein, Carlostad, Westenberg, Didyme, More, Manfius, David, Hoffman, Kantz; & par plusieurs autres, soit en Hollande, soit en Angleterre.

L'opinion la plus commune est qu'elle doit son origine à Thomas Muncer de Zwicau, ville de Misnie, & à Nicolas Storch ou Pelargus de Stalberg, en Saxe, qui avoient été tous deux disciples de Luther, dont ils se séparerent ensuite, sous prétexte que sa doctrine n'étoit pas assez parfaite, qu'il n'avoit que préparé les voies à la réformation, & que pour parvenir à établir la véritable religion de Jesus-Christ, il falloit que la révélation vînt à l'appui de la lettre morte de l'écriture. *Ex revelationibus divinis judicandum esse, & ex libris, decidat Lutherus.*

Sleidan est l'auteur qui détermine plus précisément l'origine des *anabaptistes*, dans ses commentaires historiques. Il observe que Luther avoit prêché avec tant de force pour ce qu'il appelloit *la liberté évangélique*, que les paysans de Souabe se liguerent ensemble, sous prétexte de défendre la doctrine évangélique & de secouer le joug de la servitude. *Obducta causâ quasi doctrinam evangelii tueri & servitutem ab se profligare vellent.* Ils commirent de grands désordres : la noblesse, qu'ils se proposoient d'exterminer, prit les armes contre eux, & après en avoir tué un grand nombre, les obligea à poser les armes, excepté dans la Turinge, où Muncer, secondé de Pfiffer, homme hardi, avoit fixé le siége de son empire chimérique à Mulhausen. Luther leur écrivit plusieurs fois pour les engager à quitter les armes, mais toujours inutilement : ils retorquerent contre lui sa propre doctrine, soutenant que puisqu'ils avoient été rendus libres par le sang de Jesus-Christ, c'étoit déjà trop d'outrage au nom chrétien, qu'ils eussent été réputés esclaves par la noblesse; & que s'ils prenoient les armes, c'étoit par ordre de Dieu. Telles étoient les suites du fanatisme où Luther lui-même avoit plongé l'Allemagne par la liberté de ses opinions. Il crut y remédier en publiant un livre dans lequel il invitoit les princes à prendre les armes contre ces séditieux qui abusoient ainsi de la parole de Dieu. Il est vrai que le comte de Mansfeld, soutenu par les princes & la noblesse d'Allemagne, défit & prit Muncer & Pfiffer, qui furent exécutés à Mulhausen : mais la secte ne fut que dissipée & non détruite; & Luther, suivant son caractere inconstant, désavoua en quelque sorte son premier livre par un second, à la sollicitation de bien des gens de son parti, qui trouvoient sa premiere démarche dure, & même un peu cruelle.

Cependant les *anabaptistes* se multiplierent, & se trouverent assez puissans pour s'emparer de Munster en 1534, & y soutenir un siége sous la conduite de Jean de Leyde, tailleur d'habits, qui se fit déclarer leur roi. La ville fut reprise sur eux par l'évêque de Munster le 24 Juin 1535. Le prétendu roi, & son confident Knipperdollin, y périrent par les supplices; & depuis cet échec la secte des *anabaptistes* n'a plus osé se montrer ouvertement en Allemagne.

Vers le même temps, Calvin écrivit contr'eux un traité qu'on trouve dans ses opuscules. Comme ils fondoient sur-tout leur doctrine sur cette parole de Jesus-Christ, Marc. xvj, v. 16. *quiconque croira & sera baptisé, sera sauvé*, & qu'il n'y a que les adultes qui soient capables d'avoir la foi actuelle; ils en inféroient qu'il n'y a qu'eux non plus qui doivent recevoir le baptême, sur-tout n'y ayant aucun passage dans le nouveau testament où le baptême des enfans soit expressément ordonné : d'où ils tiroient cette conséquence, qu'on devoit le réitérer à ceux qui l'avoient reçu avant l'âge de raison.

Digitized by Google

Calvin & d'autres auteurs furent embarrassés de ce sophisme ; & pour s'en tirer, ils eurent recours à la tradition & à la pratique de la primitive église. Ils opposerent aux *anabaptistes* Origene, qui fait mention du baptême des enfans ; l'auteur des questions attribuées à S. Justin, qui en parle aussi ; un concile tenu en Afrique, qui au rapport de S. Cyprien, ordonnoit qu'on baptisât les enfans aussitôt qu'ils seroient nés ; la pratique du même saint docteur à ce sujet, les conciles d'Autun, de Mâcon, de Gironne, de Londres, de Vienne, *&c.* une foule de témoignages des peres, tels que S. Irenée, S. Jérome, S. Ambroise, S. Augustin, *&c.*

Ces autorités, toutes respectables & toutes fortes qu'elles soient, faisoient peu d'impression sur des esprits aheurtés à décider tout par les écritures, tels qu'étoient les *anabaptistes* : aussi les théologiens catholiques se sont-ils attachés à trouver dans le nouveau testament des textes capables de les terrasser, n'employant contr'eux les argumens de tradition que par surabondance de droit. En effet, les enfans sont jugés capables d'entrer dans le royaume des cieux, *Marc. ix, v.* 14. *Luc. xviij, v.* 16, & le Sauveur lui-même en fit approcher quelques-uns de lui & les bénit. Or ailleurs, *ch. iij, v.* 5, S. Jean assure que quiconque n'est pas baptisé, ne peut entrer dans le royaume de Dieu ; d'où il s'ensuit qu'on doit donner le baptême aux enfans.

Ce que répondent les *anabaptistes*, que les enfans dont parle Jesus-Christ étoient *déjà grands*, puisqu'ils vinrent à lui, & conséquemment qu'ils étoient capables de produire un acte de foi, & manifestement une interprétation forcée du texte sacré, puisque dans S. Matthieu & dans S. Marc ils sont appellés *de jeunes enfans*, παιδία ; dans S. Luc, βρέφη, *de petits enfans* ; & que le même évangéliste dit expressément qu'ils furent *amenés* à Jesus-Christ : ils n'étoient donc pas en état d'y aller tous seuls.

Une autre preuve non moins forte contre les *anabaptistes*, c'est celle qui se tire de ces paroles de S. Paul aux Romains. *ch. v, v.* 17 : " que si à cause du peché „ d'un seul, la mort a régné par ce seul „ homme, à plus forte raison ceux qui „ reçoivent l'abondance de la grace & „ du don de la justice, régneront-ils dans „ la vie par un seul homme qui est Jesus-„ Christ. „ Car si tous sont devenus criminels par un seul, les enfans sont donc criminels : & de même si tous sont justifiés par un seul, les enfans sont donc aussi justifiés par lui : or on ne sauroit être justifié sans la foi ; les enfans ont donc la foi nécessaire pour recevoir le baptême, non pas une foi actuelle, telle qu'on l'exige dans les adultes, mais une foi suppléée par celle de l'église, de leurs peres & meres, de leurs parrains & marraines. C'est la doctrine de S. Augustin : *satis pie rectèque credimus*, dit-il, lib. III, de liber. arb. c. xxiij, n°. 67, *prodesse parvulo eorum fidem à quibus consecrandus effertur* : & il ajoute ailleurs que cette imputation de foi est très-équitable, puisque ces enfans ayant péché par la volonté d'autrui, il est juste qu'ils soient aussi justifiés par la volonté d'autrui. *Accommodat illis mater Ecclesia aliorum pedes ut veniant, aliorum cor ut credant, aliorum linguam ut fateantur, ut quoniam quod agri sunt alio peccante aggravantur, illo pro eis confitente salventur.* Serm. 176, *de verbis Apostoli.*

A cette erreur capitale, les *anabaptistes* en ont ajouté plusieurs autres des Gnostiques & des anciens hérétiques : par exemple, quelques-uns ont nié la divinité de Jesus-Christ, & sa descente aux enfers ; d'autres ont soutenu que les ames des morts dormoient jusqu'au jour du jugement ; & que les peines de l'enfer n'étoient pas éternelles. Leurs enthousiastes prophétisoient que le jugement dernier approchoit, & en fixoient même le terme.

Les nouveaux *anabaptistes* se bornent aux trois principales opinions des anciens, n'attaquent point les puissances, du moins ouvertement, & ne se distinguent guere en Angleterre des autres sectes, que par une conduite de mœurs & un extérieur extrêmement simple & uni, en quoi ils ont beaucoup de conformité avec les Quakers. *V.* QUAKERS.

A mesure que les *anabaptistes* se sont multipliés, leurs diverses sectes ont pris des dénominations distinctives, tirées soit du nom de leurs chefs, soit des opinions particulieres qu'elles ont entées sur le système général de l'*anabaptisme*. On les a connus sous le nom de *Munceriens*,

Digitized by Google

riens, *Cathariſtes*, *Enthouſiaſtes*, *Silentieux*, *Adamiſtes*, *Georgiens*, *Independans*, *Hutites*, *Melchiorites*, *Nudipedaliens*, *Memnonites*, *Bulchodiens*, *Auguſtiniens*, *Servetiens*, *Monſteriens* ou *Munſteriens*; *Libertins*, *Deverlictiens*, *Semperorans*, *Polygamites*, *Ambroiſiens*, *Clanculaires*, *Manifeſtaires*, *Babuldriens*, *Pacificateurs*, *Paſtoricides*, *Sanguinaires*, &c. On peut principalement conſulter ſur cette héréſie Sleidan, Meſovius, *Hiſt. des Anabt* Spon, *ad an.* 1522 & 1523: Dupin, *Hiſt. du xvi ſiecle.*

ANABASIENS, ſ. m. pl. *Hiſt. anc.*, étoient des couriers qui voyageoient à cheval ou ſur des chariots pour des meſſages d'importance. *Voyez* COURIER & POSTE. Ce mot vient du grec ἀναβαινω, *monter*. (*G*)

* ANABASSES, ſ. m. *Com. & Draperie*, couvertures ou pagnes qui ſe font à Rouen & en Hollande. Elles ont trois quarts & demi de long ſur trois quarts de large; elles ſont rayées bleu & blanc, & il y a environ un pouce d'intervalle entre chaque raie.

ANABIBAZON, ſ. m. *terme d'Aſtronomie*; c'eſt le nom qu'on donne à la queue du dragon, ou au nœud méridional de la lune, c'eſt-à-dire, à l'endroit où elle coupe l'écliptique pour paſſer de la latitude ſeptentrionale à la méridionale. *Voyez* NŒUD. (*O*)

ANACA, ſ. m. *Hiſt. nat. Ornith.*, eſpece de perruche du Breſil, où on la nomme ainſi, ſelon Marcgrave qui en donne une courte deſcription dans ſon *hiſtoire du Breſil*, *p.* 207. M. Briſſon la déſigne ſous le nom de *petite perruche brune du Breſil*: *pſittacus minor brevicaudus ſuperne viridis*, *inferne fuſcoruffeſcens*, *vertice ſaturatè caſtaneo*, *oculorum ambitu fuſco*, *gutture cinereo*, *marginibus alarum ſanguineis*, *macula in dorſo*, & *rectricibus ſubtùs fuſcis*..... *Pſittacula Braſilienſis fuſca*. Ornithologie, *vol. IV*, *p.* 403.

L'*anaça* ne paſſe guere la grandeur de l'alouette commune huppée; il eſt extrêmement élégant par la variété de ſes couleurs. Son bec eſt brun; ſes piés ſont cendrés & ſes ongles noirâtres. Il a le ſommet de la tête marron foncé, les joues & le tour des yeux brun, la gorge cendrée, le haut du cou, le dos, les côtes & les cuiſſes verds, la partie inférieure du con, la poitrine, le ventre, les couvertures du deſſus de la queue brun-roux; la queue, qui eſt de douze plumes, & une tache au milieu du dos brun clair; les épaules rouge de ſang; les ailes vertes, mais de maniere que leur extrémité tire ſur le bleu ou ſur le verd de mer.

Ce joli oiſeau ſe trouve non-ſeulement au Breſil, mais encore à la Guiane, où, ſelon Barrere, les François lui donnent le nom de *perruche commune*. (*M. Adanſon.*)

* ANACALIPE *ou* ANACALIF, ſ. m. *Hiſt. nat.*, eſpece de polype de venimeux qu'on trouve à Madagaſcar entre l'écorce des vieux arbres, & dont la piquûre eſt auſſi dangereuſe que celle du ſcorpion.

ANACALYPTERIE, ſi f. *Hiſt. anc.*, fête qui ſe célébroit chez les anciens le jour qu'il étoit permis à la nouvelle épouſe d'ôter ſon voile, & de ſe laiſſer voir en public. *Voy.* FETE, MARIAGE, &c. Ce mot vient du grec ἀνακαλύπτειν, *découvrir*. (*G*)

ANACAMPTIQUE, adj. m. *Acouſtique*, ſignifie la même choſe que *réflechiſſant*, & ſe dit ſingulierement des échos qu'on dit être des ſons réfléchis. *V.* RÉFLEXION, SON, ECHO.

Et par analogie quelques-uns appellent auſſi *anacamptique*, la ſcience qui a pour objet les rayons réfléchis, & qu'on appelle autrement *Catoptrique*. *Voy.* CATOPTRIQUE, PHONIQUE, &c. Ce mot eſt formé des mots grecs ἀνὰ, *rurſum*, derechef, & κάμπτω, *flecto*, je fléchis. (*O*)

ANACAMPTOS, *Muſiq. des anc.*, terme de la muſique grecque qui ſignifie une ſuite de notes rétrogrades, ou procédant de l'aigu au grave: c'eſt le contraire de l'euthia. Une des parties de l'ancienne mélopée portoit auſſi le nom d'*anacamptos*. *V.* MÉLOPÉE, *Muſiq.* (*S.*)

* ANACANDEF, ſ. m. *Hiſt. nat.*, ſerpent extrêmement petit qui ſe gliſſe dans le fondement, où il cauſe de grandes douleurs, & qu'on n'en déloge pas aiſément. Les relations de l'iſle de Madagaſcar, qui ſont les ſeules qui en faſſent mention, en parlent comme d'un animal dangereux.

* ANACANDRIANS, ſ. m. pl. *Hiſt. nat.*, c'eſt le nom que les habitans de l'iſle de Madagaſcar donnent à ceux qui ſont deſcendus d'un *Roandrian*, ou prince

blanc, qui a dérogé, ou pris une femme qui n'étoit ni de son rang ni de son état.

ANACARA, *Luth.*, sorte de tambour en forme de tymbale, dont on se servoit dans le bas-Empire. (*F. D. C.*)

* ANACARDE, s. m. *anacardium, Hist. nat.*, c'est un fruit, ou plutôt un noyau applati, de la forme du cœur d'un petit oiseau, noirâtre, brillant, long d'environ un pouce, se terminant par une pointe mousse, attaché à un pédicule ridé qui occupe toute la base. Il renferme sous une double enveloppe fort dure & qui est une espece d'écorce, un noyau blanchâtre, d'un goût doux comme l'amande ou la châtaigne. Entre la duplicature de cette enveloppe est un suc mielleux, âcre & brûlant, placé dans les petits creux d'une certaine substance fongueuse ou diploé. Les anciens Grecs ne le connoissoient pas.

Il faut prendre l'*anacarde* récent, noir, pesant, contenant un noyau blanc & beaucoup de liqueur fluide. Le R. P. George Camelli, de la compagnie de Jesus, dans l'*index des plantes de l'isle de Luzone* que Jean Ray a fait imprimer, distingue trois especes d'*anacarde* : la premiere est la plus petite, appellée *ligas*; la seconde ou moyenne, est l'*anacarde* des boutiques; & la troisieme se nomme *cajou*, ou *acajou*.

Le ligas est un arbre sauvage de médiocre grandeur, qui vient sur les montagnes, & dont les jeunes pousses répandent quand on les casse une liqueur laiteuse, qui en tombant sur les mains ou sur le visage excite d'abord la démangeaison, & peu à peu l'enflure. Sa feuille est longue d'un empan & davantage; elle est d'un verd foncé & rude, & a peu de suc; sa fleur est petite, blanche, découpée en forme d'étoile, & disposée en grappe à l'extrémité des tiges. Son fruit est de la grosseur de celui de l'érable, & d'un rouge-safran; il a le goût acerbe comme la pomme sauvage; à son sommet est attaché un noyau noir, luisant, & plus long que les fruits; son amande mâchée picote & resserre un peu le gosier.

L'*anacarde moyen* est un grand arbre, beau & droit, haut de soixante & dix piés, épais de seize ou environ, qui aime le bord des fleuves, & qui jette au loin & en tous sens plusieurs branches de couleur cendrée : son bois est blanchâtre, & couvert d'une écorce cendrée; sa racine fibreuse, rougeâtre, garnie d'une écorce rousse, sans odeur, mucilagineuse, & d'une saveur un peu salée; sa feuille grande, quelquefois de trois coudées, longue, ovalaire, attachée aux rameaux par de petites queues, disposée à son extrémité en forme de rose, épaisse, nombreuse, rude, lisse, luisante, verte en dessus, un peu cendrée en dessous, insipide, & sans odeur : sa fleur petite, ramassée en grappe, blanchâtre, de bonne odeur, taillée en étoile, & portée sur de longs pédicules violets qui sortent du tronc. Elle est composée d'un calice verd, pointu, découpé en cinq quartiers, & de cinq pétales jaunes, ovales, pointus, & blanchâtres par leur bord. Entre ces pétales sont placées autant d'étamines blanchâtres, garnies de sommets partagés en deux, & au milieu un petit style blanchâtre. Quand la fleur est passée, il lui succede un fruit allongé, plus petit qu'un œuf de poule, sans noyau, bon à manger, rougeâtre d'abord, ensuite de couleur pourpre foncé en dehors, jaunâtre d'abord en dedans, & bientôt après d'un bleu rougeâtre, d'une saveur acerbe, portant à son sommet un noyau en cœur, verd dans le commencement, rougeâtre par la suite, enfin noirâtre. Cet arbre se trouve aux Indes orientales, au Malabar, & dans les isles Philippines.

Les Indiens en font cuire les tendres sommets pour les manger : les noyaux ou amandes sont bonnes aussi; elles ont le goût des pistaches & des châtaignes; on en ôte l'écorce en les mettant sous la cendre chaude.

Le même Camelli dit que la vertu caustique & dangereuse qu'on attribue au noyau, n'est que dans le suc mielleux qui remplit les petits creux de l'écorce. On frotte de ce suc les condylômes, & autres excroissances charnues, les écrouelles, les verrues, & les dartres vives qu'on veut déraciner. Ce suc mielleux est utile pour mondifier les ulceres des hestiaux; il consume les dents cariées : on l'emploie avec la chaux vive pour marquer les étoffes de soie, on fait de l'encre avec les fruits verds, pilés & mêlés avec de la lessive & du vinaigre.

L'*acajou* est un fruit, ou plutôt un noyau qui a la figure d'un rein, la grosseur d'une châtaigne, l'écorce grise bru-

Digitized by Google

ne, épaisse d'une ligne, composée comme de deux membranes, & d'une certaine substance qui est entre les deux, fongueuse, & comme un diploé, contenant dans ses cellules un suc mielleux, roussâtre, âcre, & si mordicant, qu'en en frottant légérement la peau, on y excite la sensation du feu.

Si quelqu'un mord imprudemment cette écorce, il souffrira une ardeur vive & brûlante à la langue & aux levres. L'amande qui est dessous a aussi la figure d'un rein; sa substance est blanche; elle a la consistance & le goût de l'amande douce; elle est revêtue d'une petite peau jaune qu'il en faut enlever.

L'arbre qui porte ce fruit se trouve aux isles de l'Amerique, au Bresil & aux Indes; il s'éleve plus ou moins haut, selon la différence du climat & du terroir. Au Bresil il égale la hauteur des hêtres; au Malabar & aux isles, il est médiocre: le P. Plumier en donne la description suivante.

L'acajou est de la hauteur de notre pommier, fort branchu, fort touffu, & couvert d'une écorce ridée & cendrée: sa feuille est arrondie, longue d'environ cinq pouces, large de trois, attachée à une queue courte, lisse, ferme comme du parchemin, d'un vord gai en dessus & en dessous, avec une côte & des nervures paralleles; au sommet des rameaux naissent plusieurs pédicules chargés de petites fleurs rangées en parasol, le calice découpé en cinq quartiers droits, pointus, & en forme de lance; la fleur est en entonnoir, composée de cinq pétales longs, pointus, rougeâtres, verdâtres, rabattus en dehors, & plus longs que le calice: les étamines sont au nombre de dix, déliées, de la longueur des pétales, & garnies de petits sommets; elles entourent le pistil dont l'embryon est arrondi; le style est grêle, recourbé, de la longueur des pétales, & le stigmate qui le termine est pointu; le fruit est charnu & en forme de poire, plus gros qu'un œuf d'oie, ou du moins de cette grosseur, couvert d'une écorce mince, lisse, luisante, tantôt pourpre, tantôt jaune, tantôt coloré de l'un & de l'autre; sa substance intérieure est blanche, succulente, douce, mais un peu acerbe. Ce fruit tient à un pédicule long d'un peu plus d'un pouce, & porte à son sommet un noyau; c'est ce noyau par lequel nous avons commencé la description, & qu'on appelle ici *noix d'acajou*.

Le bois d'acajou coupé, & même sans l'être, répand beaucoup de gomme roussâtre, transparente & solide; cette gomme imbibée d'eau se fond comme la gomme arabique, & tient lieu de la meilleure glu. On exprime du fruit un suc, qui fermenté devient vineux & enivre: il excite les urines; on en retire un esprit ardent fort vif. Plus il est vieux, plus il enivre; on en fait du vinaigre; les Indiens préferent l'amande au fruit. Le suc mielleux teint le linge de couleur de fer; l'huile teint le linge en noir; le suc est bon pour le feu volage, les dartres, la gale, les vers, *&c.* Il enleve les taches de rousseur, mais il n'en faut pas user dans le temps des regles; alors il excite des érésipeles. Les habitans du Bresil comptoient jadis leur âge avec ces noix; ils en ferroient une tous les ans.

* ANACATHARSE, f. f. *Méd.*, vient de *ἀναχαθαίρομαι*, *purger par le haut*. Blancard comprend sous cette dénomination les émétiques, les sternutatoires, les errhines, les masticatoires, & les mercuriaux; cependant il ne signifie proprement que *purgation par le haut*, & n'a été appliqué chez les anciens qu'au soulagement des poumons par l'expectoration.

* ANACATHARTIQUES, adj. pl. épithete que l'on donne aux médicamens qui aident l'expectoration. *V.* EXPECTORATION.

* ANACEPHALÉOSE, f. f. *Bell. lettr., terme de rhétor.* C'est une récapitulation ou répétition courte & sommaire des principaux chefs d'un discours.

Ce mot est formé de la prépositon grecque *ἀνὰ*, *une seconde fois*, & *κεφαλὴ*, *tête, chef*.

Cette récapitulation ne doit point être une répétition seche de ce qu'on a déja dit, mais un précis exact en termes différens, orné & varié de figures, dans un style vif. Elle peut se faire de différentes manieres; soit en rappellant simplement les raisons qu'on a alléguées, soit en les comparant avec celles de l'adversaire, dont ce parallele peut mieux faire sentir la foiblesse. Elle est nécessaire, soit pour convaincre davantage les auditeurs, soit pour réunir comme dans un point de vue, tout ce dont on les a déja entretenus, soit

Digitized by Google

enfin pour réveiller en eux les passions qu'on a tâché d'y exciter. Cicéron excelloit particuliérement en ce genre. *Voyez* PÉRORAISON. (*G*)

* ANACHIMOUSSE, f. m. *Géogr.*, peuple de l'isle Madagascar, dont il occupe la partie méridionale, située au nord de Manamboule.

* ANACHIS, f. m. *Myth.*, nom d'un des quatre dieux familiers que les Egyptiens croyoient attachés à la garde de chaque personne, dès le moment de sa naissance. Les trois autres étoient *Dymon*, *Tychès*, & *Eros*: ces quatre dieux se nommoient aussi *Dynanis*, *Tyché*, *Eros*, & *Ananché*; la Puissance, la Fortune, l'Amour, & la Nécessité.

S'il est vrai que les païens même aient reconnu que l'homme abandonné à lui-même, n'étoit capable de rien, & qu'il avoit besoin de quelque divinité pour le conduire, ils auroient pu le confier à de moins extravagantes que les quatre précédentes. La puissance est sujette à des injustices, la fortune à des caprices, l'amour à toutes sortes d'extravagances, & la nécessité à des forfaits, si on la prend pour le besoin; & si on la prend pour *le destin*, c'est pis encore: car sa présence rend les secours des trois autres divinités superflus. Il faut pourtant convenir que ces divinités représentent assez bien notre condition présente; nous passons notre vie à commander, à obéir, à désirer, & à poursuivre.

ANACHORETE, f. m. *Hist. mod.*, hermite ou personnage pieux qui vit seul dans quelque désert, pour y être à l'abri des tentations du monde, & plus à portée de méditer. *V.* HERMITE. Ce mot vient du grec ἀναχωρέω, *se retirer dans une région écartée.*

Tels ont été S. Antoine, S. Hilarion, & une infinité d'autres. S. Paul l'hermite fut le premier *anachorete*.

Parmi les Grecs il y a eu grand nombre d'*anachoretes*, la plupart religieux, qui ne se souciant pas de la vie laborieuse & des fatigues du monastere, demandent un petit canton de terre & une cellule où ils se retirent, & ne se montrent plus au couvent qu'aux grandes solemnités. *V.* MOINE.

On les appelle aussi quelquefois *ascetes & solitaires*. *V.* ASCETIQUE, *&c.*

Les *anachoretes* de Syrie & de Palestine se retiroient dans les endroits les plus inconnus & les moins fréquentés, habitant dans des grottes, & y vivant de fruits & d'herbes sauvages.

Il y a eu aussi des *anachoretes* dans l'Occident. Pierre Damien, qui étoit de l'ordre des hermites, en parle souvent avec éloge. Il les représente comme ce qu'il y a de plus parfait parmi les religieux, & marque pour eux beaucoup plus d'estime & de vénération que pour les cénobites ou moines qui résident dans des monastères. *V.* CÉNOBITE.

La plupart de ces *anachoretes* ne se retiroient qu'avec la permission de leur abbé, & c'étoit le couvent qui leur fournissoit leurs besoins. Le peuple en considération de leur piété, leur portoit quelquefois des sommes considérables d'argent qu'ils gardoient, & à leur mort ils le laissoient au monastere dont ils étoient cénobites. L'ordre de S. Benoît a eu beaucoup de ces *anachoretes*; ce qui étoit conforme aux constitutions de cet ordre, qui permettent de quitter la communauté pour vivre solitaires ou *anachoretes*. Les *anachoretes* ne subsistent plus aujourd'hui: mais les anciens ont enrichi leurs monastères de plusieurs revenus considérables, comme l'a remarqué Pierre Acosta dans son *histoire de l'origine & du progrès des revenus ecclésiastiques*. (*G*)

ANACHRONISME, f. m. *terme usité en chronologie*, erreur dans la supputation des temps & dans la date des événements, qu'on place plutôt qu'ils ne sont arrivés. Ce mot est composé de la préposition grecque ἀνὰ, *au-dessus*, *en arriere*, & de χρόνος, *temps*.

Tel est celui qu'a commis Virgile en faisant régner Didon en Afrique du tems d'Enée, quoique dans la vérité elle n'y soit venue que 300 ans après la prise de Troie.

L'erreur opposée, qui consiste à dater un événement d'un temps postérieur à celui auquel il est arrivé, s'appelle *parachronisme*. Mais dans l'usage ordinaire on ne fait guere cette distinction, & on emploie indifféremment *anachronisme* pour toute faute contre la chronologie.

ANACHUNDA, f. m. *Bot.*, espece de solanum épineux du Malabar, dont Van-Rheede a publié une assez bonne figure sous ce nom, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. II*, *p.* 65, *pl. XXXV*. Les Brames

s'appellent *sada-uruingani*. Jean Commelin écrit *anaschanda* au lieu d'*anachanda*.

C'est un arbrisseau qui croît dans les sables à la hauteur de quatre piés. Sa racine est fibreuse & capillaire, d'abord blanche, ensuite jaune & roussâtre. Sa tige a jusqu'à trois pouces & demi de diametre, & est garnie par-tout de branches alternes nombreuses, cylindriques, à bois blanc, avec beaucoup de moelle, charnues, vertes, & recouvertes d'une écorce épaisse, velue, vert-clair, purpurine intérieurement & hérissée par-tout d'épines nombreuses, serrées, distantes d'un demi pouce les unes des autres, coniques, blanches, peu courbes, longues d'une ligne & demie.

Les feuilles sont disposées alternativement le long des branches, de forme elliptique, longues de cinq à huit pouces, à peine d'un quart moins larges, sinueuses ou crénelées de chaque coté de trois à six angles d'un à deux pouces de profondeur, accompagnés quelquefois d'un angle plus petit & épaissies, velues, d'un velouté très-court, très-dense, verd-obscur en dessus, plus clair en dessous, relevées en dessous d'une côte épaisse à 4 ou 6 nervures de chaque coté, purpurines, garnies en dessus & en dessous d'épines semblables à celles des tiges, & portées sur un pédicule cylindrique une fois plus court qu'elles, purpurin, paroissant épineux.

Les fleurs sortent rassemblées au nombre de deux à trois en corymbe, non pas aux aisselles des feuilles, mais à leur opposé ou un peu en dessous, le long des branches. Avant leur épanouissement, elles se présentent d'abord un bouton pyramidal velu à cinq angles, qui en s'ouvrant prend la forme d'une étoile blanche, d'un pouce & demi de diametre, portée sur un pédicule une fois plus court. Chaque fleur est composée d'un calice velu, épais, verd, à cinq divisions triangulaires persistantes, & d'une corolle monopétale, une fois plus longue, divisée jusqu'aux deux tiers en cinq portions triangulaires égales, deux fois plus longues que larges, qui portent cinq étamines égales, une fois plus courtes, à anthères jaunes, longues, profondément fendues, quadrangulaires, relevées & rapprochées en pyramide, & ouvertes en dessus de deux trous correspondans à deux loges qui contiennent la poussiere génitale & fécondante. Au centre du calice, s'éleve un disque jaune qui fait corps avec un ovaire sphérique surmonté d'un style cylindrique, couronné par un stigmate hémisphérique marqué en dessus d'un sillon. Cet ovaire en mûrissant devient une baie sphérique d'un bon pouce de diametre, d'abord verte, ensuite jaune, toute hérissée de poils longs relevés, blanc-jaunâtres, accompagnée du calice qui y est étroitement appliqué, pleine d'une chair verte d'abord, ensuite jaune, partagée intérieurement en deux loges qui contiennent beaucoup de semences orbiculaires jaune-rougeâtres, enfoncées dans un placenta charnu, central, & replié de maniere qu'il semble former quatre à cinq loges, quoiqu'il n'y en ait réellement que deux bien formées par une cloison charnue, verticale, qui en s'attachant à ses parois la divise en deux portions égales.

Usage. La décoction de l'*anachanda* se boit comme un excellent stomachique dans les fievres qui naissent de l'abondance des humeurs, & mêlée avec le miel dans les toux & oppressions de poitrine. Sa racine pilée se donne dans le vin pour arrêter les vomissemens, & seule au poids de deux onces pour purger l'abondance des humeurs.

Remarques. Jean Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, pense que cette plante pourroit bien être la même que celle que Pison décrit sous le nom de *juripeba* dans son *hist. nat. du Brésil*, *l. IV*, *n.* 32. Mais il se trompe: le *juripeba* a les fleurs plus petites, le fruit lisse, les feuilles & les autres parties assez différentes pour la regarder comme une autre espece. (*M. Adanson.*)

ANACHASTIQUE, s. f., *Optiq.* est la partie de l'optique qui a pour objet les réflexions. C'est la même chose que ce qu'on appelle autrement *dioptrique*. *Voyez* DIOPTRIQUE.

Ce mot se prend aussi adjectivement. *Point anaclastique*, est le point où un rayon de lumiere se rompt, c'est-à-dire le point où il rencontre la surface réfringente. *Voyez* RÉFRACTION. Ce mot est formé des mots grecs ἀνὰ, *sursum*, ἄκρος, *chef*, & κλάω, *frango*, je romps.

Courbes anaclastiques, est le nom que M. de Mairan a donné aux courbes qui paroissent leur forme de fond d'un vase

Digitized by Google

plein d'eau pour un œil placé dans l'air ; ou le plafond d'une chambre, pour un œil placé dans un baſſin plein d'eau au milieu de cette chambre ; ou la voûte du ciel, vue par réfraction à travers l'athmoſphere. M. de Mairan détermine ces courbes d'après un principe d'optique adopté par pluſieurs auteurs, & rejeté par d'autres, mais qu'on peut ne prendre dans ſon mémoire que pour un principe purement géométrique ; auquel cas ſes recherches conſerveront tout le mérite qu'elles ont à cet égard. Barrow à la fin de ſon *Optique*, détermine ces mêmes courbes par un autre principe, *V.* APPARENT, *Mém. ac.* 1740 (*O*)

ANACLETERIE, ſ. f. *Hiſt. anc.*, fête ſolemnelle que célébroient les anciens, lorſque leurs rois ou leurs princes devenus majeurs, prenoient en main les rênes du gouvernement, & en faiſoient la déclaration ſolemnelle à leur peuple. Ce mot eſt compoſé de la prépoſition grecque ἀνὰ, & de καλέω, *appeller*. (*G*)

ANACLÉTIQUE, adj. *Muſ. des anc.* Le mode ou plutôt le nome *anaclétique* étoit propre à ceux qui fuyoient devant l'ennemi, ſuivant Maxime de Tyr. (*F. D. C.*)

* ANACOCK, ſ. m. *Hiſt. nat.*, dans Ray, *hiſt. plant.*, c'eſt le nom d'une eſpece de haricot de l'Amérique, que Jean Bauhin appelle *piſum Americanum aliud, magnum, bicolor, coccineum & nigrum ſimul, ſive faſeolus bicolor anacock dictus*, dont Gaſpard Bauhin donne la même deſcription ; & que Gerad & Parkinſon nomment *haricot* ou *fève d'Egypte*.

* ANA-COLUPPA, *Hiſt. nat.*, nom d'une plante dont il eſt fait mention dans l'*Hortus Malabaricus*, & qui eſt nommée *ranunculi facie indica ſpicata ; corymbiferis affinis, floſculis tetrapetalis*. On dit que ſon fuc mêlé avec le poivre ſoulage dans l'épilepſie, & qu'il eſt le ſeul remede connu contre la morſure du *cobra-capelia*. *V.* COBRA-CAPELIA.

ANACOLUTHE, ſ. f. *Gramm.*, c'eſt une figure de mots qui eſt une eſpece d'ellipſe. Ce mot vient d'ἀ, ἀνακόλουθος ; adjectif, *non conſentaneus* : la racine de ce mot en fera entendre la ſignification. R. κέλευθος, *comes*, compagnon ; en-ſuite on ajoute l'α privatif & un ν euphonique, pour éviter le bâillement entre les deux α ; par conſéquent l'adjectif *anacoluthe* ſignifie *qui n'eſt pas compagne*, ou qui ne ſe trouve pas dans la compagnie de celui avec lequel l'analogie demanderoit qu'il ſe trouvât. En voici un exemple tiré du ſecond livre de l'Enéide de Virgile, 330. Penthée, prêtre du temple d'Apollon, rencontrant Enée dans le temps du ſac de Troie, lui dit qu'Ilion n'eſt plus, que des milliers d'ennemis entrent par les portes, en plus grand nombre qu'on n'en vit autrefois venir de Mycenes :

Portis alii bipatentibus, adſunt,
Millia quot magnis nunquam venêre Mycenis.

On ne ſauroit faire la conſtruction ſans dire : *Alii adſunt tot quot nunquam venêre Mycenis* ; ainſi *tot* eſt l'*anacoluthe* ; c'eſt le compagnon qui manque. Voici ce que dit Servius ſur ce paſſage : *millia, ſubaudi tot, & eſt ἀνακόλουθον ; nam dixit quot cum non præmiſerit tot.*

Il en eſt de même de *tantùm* ſans *quantùm*, de *tamen* ſans *quanquam* ; ſouvent en françois au lieu de dire *il eſt là où vous allez, il eſt dans la ville où vous allez*, nous diſons ſimplement *il eſt où vous allez*.

Ainſi l'*anacoluthe* eſt une figure par laquelle on ſous-entend le corrélatif d'un mot exprimé ; ce qui ne doit avoir lieu que lorſque l'ellipſe peut être aiſément ſuppléée, & qu'elle ne bleſſe point l'uſage. (*F*)

ANACONTI, ſ. m. *Hiſt. nat.*, arbre de l'iſle de Madagaſcar, dont la feuille reſſemble à celle du poirier, & dont le fruit eſt long, & donne un ſuc qui fait cailler le lait. Je n'ai que faire d'avertir que cette deſcription eſt très-incomplete, & qu'il y a là de l'ouvrage pour les botaniſtes.

* ANACOSTE, ſ. f. *Comm. Drap.*, étoffe de laine croiſée, très-rare, & fabriquée en maniere de ſerge ; elle a une aune de large, & vingt aunes ou environ font la piece. Il s'en fabrique à Beauvais, d'où elles paſſent en Eſpagne. Quant à la maniere de fabriquer l'*anacoſte*, *V.* DRAPERIE.

ANACRÉONTIQUE, adj. *Belles-Lettres*, terme conſacré en poéſie pour ſignifier ce qui a été inventé par *Anacréon*, ou compoſé dans le goût & le ſtyle de ce poëte.

Digitized by Google

Anacréon né à Théos, ville d'Ionie, florissoit vers l'an du monde 3512. Il se rendit célebre par la délicatesse de son esprit & par le tour aisé de sa poésie, où, sans qu'il paroisse aucun effort de travail, on trouve partout des graces simples & naïves. Ses odes sont marquées à un coin de délicatesse, ou pour mieux dire de négligence aimable; elles sont courtes, gracieuses, élégantes, & ne respirent que le plaisir & l'amusement: ce sont, à proprement parler, des chansons qu'il enfanta sur le champ dans un coup de verve inspiré par l'amour & par la bonne chere, entre lesquels il partageoit sa vie. Le tendre, le naïf, le gracieux, sont les caracteres du genre *anacréontique*, qui n'a mérité le nom de *lyrique* dans l'antiquité, que parce qu'on le chantoit en s'accompagnant de la lyre: car il differe entiérement & par le choix des sujets & par les nuances du style, de la hauteur & de la majesté de Pindare. Nous avons une traduction d'*Anacréon* en prose par Mlle Lefevre, connue depuis sous le nom de Mde. Dacier, & trois en vers. L'une est de Longepierre, l'autre de M. de la Fosse: elles passent pour plus fideles que celle de Gacon, qu'on lit néanmoins avec plus de plaisir, parce qu'elle est plus légere, & qu'il l'a enchassée dans un roman assez ingénieux des aventures galantes & des plaisirs d'*Anacréon*. Horace a fait plusieurs odes à l'imitation de ce poète, telles que celle qui commence par ce vers, *O matre pulchrâ filia pulchrior!* & celle-ci, *Lydia, dic per omnes*, &c. & plusieurs autres dans le même goût. La conformité de caractere produisoit entr'eux celle des ouvrages. Parmi nos poètes françois, M. de la Mothe s'est distingué par ses odes *anacréontiques*, qui sont toutes remplies de traits d'esprit, d'un badinage léger, & d'une morale épicurienne. Nos bonnes chansons sont aussi autant d'odes *anacréontiques*.

La plupart des odes d'*Anacréon* sont en vers de sept syllabes, ou de trois piés & demi, spondées ou iambes, & quelquefois anapestes: c'est pourquoi l'on appelle ordinairement les vers de cette mesure *anacréontiques*. Nos poètes ont aussi employé pour cette ode les vers de sept & de huit syllabes, qui ont moins de noblesse, ou si l'on veut d'emphase, que les vers alexandrins, mais plus de douceur & de molesse. (*G*)

ANACROUSIS, *Musiq. des anc.*, c'étoit le nom du prélude, ou de la premiere partie du nome Pythien, suivant Strabon. *Voyez* PYTHIEN.

ANACTES, s. m. *Myth.*, nom commun à trois anciens dieux qu'on prétendoit nés dans Athenes, de Jupiter & de Proserpine. Ils s'appelloient *Tritopatreus*, *Eubulcus* & *Dionysius*. On leur donnoit aussi le nom de *Dioscures*. Ils avoient un temple qu'on nommoit l'*Anacée*; & l'on y célébroit une fête de même nom. *Voyez* dans le *dict. de Moreri*, toutes les conjectures des savans sur l'origine des *Anactes*.

Anactes étoit encore un nom d'honneur, affecté aux fils & aux freres des rois de Chypre. Les rois étoient sur le trône, mais les *Anactes* gouvernoient. C'étoit à eux que les Gergines rendoient compte, & ils faisoient examiner les dénonciations des Gergines par les Promalanges. *V.* GERGINES & PROMALANGES. Les femmes des *Anactes* s'appelloient *anasses*, & celles qui les servoient *calacydes*.

* ANACTORIE, s. f. *Géogr. anc. & mod.*, c'est aujourd'hui *Venizza*, ville d'Epire à l'embouchure du golfe d'Ambracie; elle appartenoit jadis aux Corinthiens & à ceux de Corcyre; les Athéniens la prirent, & y placerent les Acarnaniens qui les avoient aidés dans le siege.

* ANACUIES, subst. m. *Géogr. mod.*, peuples de l'Amérique dans le Bresil, vers la contrée que les Portugais possedent sous le nom de *capitainie de Seregippe*. Baudran.

ANADARA, sub. m. *Hist. nat. Conch.* coquillage bivalve du genre de ceux qu'on appelle *arche de Noé*, à cause de leur forme, & qui ont la charniere de leurs coquilles composée d'un grand nombre de denticules, leur animal semblable à celui du pectoncle, mais qui s'attache par des fils sortans de son pié comme dans les jambonneaux.

L'*anadara* se trouve, quoiqu'assez rarement, dans les sables de l'embouchure du Niger, & il paroît qu'il est commun aux isles Moluques où les Malays l'appellent *anadara*, selon Rumphe qui en donne une bonne figure avec la dénomination suivante, *pecten virgineus*, *Ma-*

Digitized by Google

laicenſibus bia-anadara, dans ſon *Muſeum*, *pag.* 142, *n.* 8, *pl. XLIV*, *fig. j*; nous l'avons repréſenté ſous ce nom à la *pl. XVIII* de notre *hiſt. nat. des coquill. du Sénégal*, *p.* 148.

Sa coquille a près de deux pouces de largeur, & moitié moins de longueur. Ses extrémités ſont quelquefois arrondies, quelquefois coupées ou tronquées obliquement avec une petite crénelure. Elle porte ſur ſon extérieur environ 35 cannelures longitudinales, tantôt rondes, tantôt applaties, qui paroiſſent quelquefois diviſées en deux par la moitié, & traverſées par un grand nombre de petits filets extrémement fins.

Ses battans ſont marqués intérieurement ſur leurs bords d'un pareil nombre de ſillons & de cannelures, au-delà deſquelles on voit comme les veſtiges d'un grand nombre de ſillons très-fins qui s'étendent juſqu'à leur ſommet. Ils portent chacun 56 à 60 dents qui forment leur charniere.

Cette coquille eſt blanche tant au-dedans qu'au-dehors, & recouverte d'un périoſte aſſez épais & très-velu. Elle tient communément aux rochers par un nerf, qui partant du pié de l'animal paſſe au travers de l'ouverture que les battans de la coquille laiſſent entr'eux; ce nerf la déborde à peine de deux lignes de longueur; il ne s'épanouit pas en nombre de fils, comme celui du jambonneau, mais il eſt fort applati, d'une dureté ſemblable à celle de la corne dans l'endroit où il eſt attaché aux rochers, & s'amollit enſuite à proportion qu'il s'approche davantage du corps de l'animal. (*M. Adanſon.*)

ANADIPLOSE, ſ. f. *Gramm.*, ἀναδίπλωσις. R. ἀνά, *retro*, *re*, & διπλόω, *duplico*. C'eſt une figure qui ſe fait lorſqu'une propoſition recommence par le même mot par lequel la propoſition précédente finit. Par exemple :

Sit Tytyrus Orpheus,
Orpheus in ſylvis, &c. Virg. *écl. viij*, *v.* 55.

Et encore,

Addit ſe ſociam, *timidiſque ſupervenit Ægle*,
Ægle Naïadum pulcherrima.
Virg. *écl. vj*, *v.* 20.

Il y a une autre figure qu'on appelle *épanadiploſe*, qui ſe fait, lorſque de deux propoſitions corrélatives, l'une commence & l'autre finit par le même mot.

Creſcit amor nummi quantum ipſa pecunia creſcit. Juvénal, *xiv*, *v.* 138.

Et Virgile, *au I liv. de l'Enéide*, *v.* 754.

Multa ſuper Priamo rogitans, *ſuper Hectore multa.* (*F*)

* ANADOLIHISSARI *ou* DENIHISSAR, ſubſt. m. *Géog. & Hiſt.*, nom que les Turcs donnent à celui des châteaux de l'Helleſpont ou des Dardanelles, qui eſt en Aſie. D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANADROME, ſubſ. m. *en Médecine*, tranſport de l'humeur morbifique des parties inférieures aux ſupérieures. Cet accident eſt d'un mauvais préſage, ſelon Hippocrate.

* ANADYOMENE, *Hiſt. de l'art*, *Antiq. Peint. Sculpt.* La Vénus *Anadyomene* eſt très-célébre dans l'antiquité. Auguſte, dit Pline, conſacra dans le temple de Céſar, ſon pere, un tableau d'Apelles, repréſentant Vénus, ſortant de la mer, à laquelle on donne le nom d'*Anadyomene*: *Venerem exeuntem è mari divus Auguſtus dicavit in delubro patris Cæſaris*, *quæ Anadyomene vocatur*. Plin. *l. XXXV*, *c.* 10. L'attitude ſous laquelle ce grand artiſte offrit cette déeſſe aux yeux des Grecs, étoit ſi convenable & ſi frappante, quoique de la plus grande ſimplicité, que toute la Grece s'accorde à lui donner le nom d'*Anadyomene*, c'eſt-à-dire, *eſſuyant ſes cheveux en ſortant de l'écume de la mer qui l'avoit formée*. Perſonne n'ignore l'origine & la naiſſance de Vénus. Jupiter, après l'horrible attentat qu'il oſa commettre ſur la perſonne de Saturne, ayant jeté dans la mer les parties qu'il avoit retranchées à ſon pere, alors, dit le poëte Héſiode dans ſa *Théogonie*, on vit flotter ſur la ſurface des eaux un amas d'écume blanche, qui produiſoit, & formoit dans ſon ſein une jeune fille. Cette écume s'approcha d'abord de l'iſle de Cythere; de-là, pouſſée par les flots, elle fut portée ſur la côte de l'iſle de Chypre, où cette maſſe flottante s'étant tout-à-coup entr'ouverte, on en vit ſortir une jeune déeſſe, dont l'éclat, la beauté & la majeſté étonnoient les regards. Dès le premier moment de ſa naiſſance, l'aimable déeſſe ſe préſente à l'aſſemblée des dieux, qui la reçoivent parmi eux: le dieu d'amour l'accompagnoit, & les plaiſirs ſuivoient ſes pas.

Apelles voulant peindre la naiſſance

de Vénus, saisit l'instant où du sein de l'écume entr'ouverte la déesse s'éleve sur la surface des eaux. Les vers grecs, que l'on a faits à la louange de ce tableau, ne l'ont pas surpassé, dit Pline à l'endroit cité, mais ils l'ont rendu celebre. On trouve cinq épigrammes dans l'*anthologie*, dont cet ouvrage est le sujet. Nous allons en donner la traduction, avant que de passer aux réflexions relatives à la peinture, que dut naturellement produire la contemplation de ce chef d'œuvre, dont il ne nous est resté que des copies sculptées.

Premiere épigramme. " Voyez Vénus sortant du sein des eaux qui vient de lui donner le jour; c'est l'ouvrage du pinceau d'Apelles. Contemplez la déesse qui, de ses belles mains, a saisi sa chevelure toute mouillée: elle exprime de ses cheveux humides, l'écume blanche dont elle vient de naître. Minerve & Junon, avouant désormais leur défaite, diront elles-mêmes: charmante Vénus, nous ne vous disputerons plus le prix de la beauté. "

Seconde épigramme. " Apelles vit Cypris au moment de sa naissance, lorsqu'elle sortit toute nue du sein de la mer qui l'avoit enfantée. Le peintre offre à nos regards la déesse, telle qu'il la vit en ce moment, couverte d'écume, & l'exprimant de ses cheveux avec ses belles mains. "

Troisieme épigramme. " Lorsque Vénus toute mouillée de l'écume qui découle de ses cheveux, sortit nue du sein des flots, elle porta d'abord ses mains sur la chevelure qui couvroit ses belles joues, pour exprimer de ses cheveux humides l'eau écumante de la mer. La déesse montroit son sein à découvert, & tout ce qu'il est permis d'exposer à la vue. Mais si Vénus est aussi belle en effet qu'elle le paroit dans ce tableau, qu'à la vue de la déesse toute la fierté du courage de Mars s'éconne & se confonde! "

Quatrieme épigramme. " La mer venoit d'accoucher, & la reine de Paphos, qui sortoit de son sein par le pinceau d'Apelles, ouvroit en ce moment, pour la premiere fois, ses beaux yeux à la lumiere. Vous, dont les regards sont attirés par ce tableau, hâtez-vous de vous en éloigner, de peur que l'écume que la déesse exprime de ses cheveux humides, ne rejaillisse sur vous! Si Vénus, disputant la pomme, dévoila jamais aux yeux de Pâris tous les charmes qu'elle montre ici, c'est bien injustement que Pallas a ruiné de fond en comble la ville de Troie. "

La cinquieme épigramme est moins naturelle que celles-là, & nous nous dispenserons de la rapporter, parce que la satiété des choses agréables conduit aisément à la fadeur. Les quatre premieres suffisent pour faire voir combien la poésie s'est exercée sur ce sujet. On dit que le tableau d'Apelles fut proposé pour sujet d'un prix de poésie, & que les plus célebres poètes grecs, enflammés du beau feu qui animoit le pinceau de l'artiste, se firent une gloire de chanter la Vénus *Anadyomene*.

Les actions, & les dispositions véritablement agréables en peinture, doivent être simples & nécessaires, alors elles plaisent sans frapper; & la satisfaction qu'elles procurent, n'est précédée, ni même accompagnée d'aucun étonnement; le charme séducteur le fait d'autant plus sentir, que l'attitude qui produit cette impression favorable, ne permet pas de concevoir une position différente; elle persuade au contraire qu'elle n'a point été recherchée, & qu'elle est un effet du hasard. La nécessité de recourir à la réflexion, pour se rendre compte de la satisfaction qu'on éprouve, est un témoignage de la vérité de ces impressions, de leur genre, de leur caractere.

La position, dont Apelles a fait choix pour exprimer sa Vénus sortant de la mer, est à mon gré le plus grand exemple des graces produites par la justesse & la simplicité; & si, comme nous l'apprend la seconde épigramme de l'anthologie, il l'a représentée à mi-corps, il a nécessairement donné une si juste idée d'un caractere simple, noble & naïf, il a exécuté son trait avec une si grande précision, il l'avoit si bien pensé, que le sculpteur, qui travailla la figure de bronze antique, a saisi toutes ces expressions, & nous fait voir encore aujourd'hui cette jeune personne debout, sans aucun contraste apparent; ses beautés n'ont aucun secours étranger, & ne sont couvertes d'aucun voile, pratique quelquefois nécessaire, mais qui sert ordinairement à cacher bien des foiblesses, & que l'on peut souvent regarder comme un prétexte, dont les

Digitized by Google

Grecs ne se sont presque jamais servi : ils étoient trop savans, & l'expérience leur avoit appris que la nature présente elle-même ses beautés, selon la grandeur & le ressort de la tête qui l'étudie. La Vénus d'Apelles est représentée dans le moment qu'elle paroît au jour ; elle est dans l'ignorance de ses charmes, & ne témoigne aucune surprise ; elle n'a besoin ni d'effort ni de mouvement. Déesse, & sans passion, l'ingénuité l'accompagne, & la curiosité ne la peut animer ; mais son premier soin est de plaire, & de paroître à son avantage. Dès-lors elle est occupée de sa parure naturelle ; elle arrange & dispose ses cheveux : le soin qu'elle apporte pour les essuyer, prouve qu'elle vient de sortir de l'eau ; & tout ce qui rappelle une action précédente, est une preuve aussi rare que constante du génie des artistes. Que de parties muettes & possibles, dans le même instant, faut-il réunir avec sagesse & convenance, pour les faire concourir à l'expression d'un objet fixe & immuable, tel qu'il est pour la peinture ! Ainsi l'attitude qu'Apelles a préferée, est savante sans le paroître, fine par une action convenable au sexe & à l'âge, agréable, parce qu'elle est dans la nature, que l'œil le plus sévere n'y peut remarquer la moindre affectation, & qu'enfin, sous l'enveloppe la plus simple & la plus juste, l'esprit charmé n'a nul besoin de sous-entendre & de démêler, & qu'il peut y parvenir sans le secours de la réflexion. Il résulte de toutes celles que l'on peut faire, que plus on étudie les anciens, plus on est frappé du mérite & de la supériorité des Grecs. Dans toutes les opérations de l'esprit, les productions de cette heureuse nation sont les seules qui présentent les exemples de la justesse & de la simplicité : le desir de montrer de l'esprit, cette maladie qui tourmente les modernes, ne s'est introduit chez eux que fort tard, & dès-lors le bon goût s'est affoibli. Le peu le progrès de nos connoissances & de nos talens, vient en grande partie de ce qu'on lit peu les anciens, & que l'on s'écarte des grands & véritables exemples qu'ils ont laissés.

Telles sont les réflexions sensibles & judicieuses de M. le comte de Caylus sur ce tableau d'Apelles. Cet habile connoisseur, à qui l'art doit infiniment, a fait un excellent mémoire sur la Vénus *anadyomene*, dont cet article est un extrait. Il eût été difficile d'y substituer quelque chose d'aussi bien pensé, d'aussi finement senti.

Le Titien a osé traiter le même sujet : il a représenté Vénus essuyant ses cheveux, seule & dans l'eau jusqu'au-dessous de la ceinture. Le peintre Grec ne l'avoit pas tant découverte. Le moderne n'a point exprimé cette écume, de laquelle la déesse étoit née, & dont l'ancien avoit heureusement profité pour la vérité de l'histoire, & pour faire une opposition avec les chairs, & les eaux calmes de la mer ; car elles doivent être aussi attentives que le reste de la nature à la naissance de Vénus. Mais le Titien a ajouté une coquille qui nage aux cotés de la déesse. Quoique ce tableau du Titien soit très-beau, il n'a point cette élégante précision de trait, jointe à cette vénusté, que toute l'antiquité s'accorde à donner à Apelles, & que l'on peut regarder comme la partie sublime des opérations de l'art.

On ne peut douter que la Vénus *anadyomene*, devenue si célebre, n'ait été traitée par des sculpteurs grecs, qui l'auront copiée, ou plutôt arrangée & disposée pour leur art, c'est-à-dire, qui auront nécessairement ajouté les parties de la ronde bosse, pour faire une statue d'une figure peinte. M. le comte de Caylus reçut en 1759 un bronze antique, qu'il jugea être une imitation du tableau d'Apelles. Sa conjecture étoit d'autant plus juste, qu'il avoit vu plusieurs pierres gravées, représentant la même figure. Le sculpteur habile, frappé de la beauté de son modele, & touché de la simplicité de son action, ne s'est permis que les additions que la sculpture exigeoit. Une imitation exacte n'auroit produit qu'un bas-relief, dont l'effet eût été médiocre. Il aura fait poser la nature dans la même attitude, pour étudier les parties que le peintre n'avoit pas exprimées ; & évitant d'altérer celles que le peintre avoit essentiellement décidées, la nature l'aura guidé elle-même pour la position des jambes, l'expression du dos, & la richesse des belles formes qu'Apelles n'avoit point représentées. C'étoit l'unique moyen de rendre sa figure plus approchante de la pureté de son original ; elle fait voir l'agréable balancement, & l'élégante disposition du bel antique.

Digitized by Google

ANADYR, *Géogr.*, riviere considérable d'Asie, dans la Sibérie orientale. Elle a son cours du sud-oueſt au nord-oueſt, & son embouchure dans l'Océan, vers le cap Saint-Thadée. Ce pourroit bien être une branche du Jenisca, dont on ne connoît pas encore bien le cours. Les Russes ont sur cette riviere un fort qu'ils nomment *Anadirskoi.* (*C. A.*)

* ANÆTIS, ANETIS, ANAITIS, ſ. f. *Myth.*, déeſſe adorée jadis par les Lydiens, les Arméniens, & les Perſes. Son culte défendoit de rien entreprendre que ſous ſes auſpices; c'eſt pourquoi dans les contrées voiſines de la Scythie, les aſſemblées importantes & les délibérations ſur les grandes affaires ſe faiſoient dans ſon temple. Les filles les plus belles & les mieux nées lui étoient conſacrées: la partie la plus eſſentielle de leur ſervice conſiſtoit à rendre heureux les hommes pieux qui venoient offrir des ſacrifices à la déeſſe. Cette proſtitution religieuſe, loin de les déshonorer, les rendoit au contraire plus conſidérées & plus expoſées aux propoſitions de mariage. L'eſtime qu'on faiſoit d'elles ſe meſuroit ſur l'attachement qu'elles avoient marqué pour ce culte plaiſant d'*Anetis*. La fête de cette divinité ſe célébroit tous les ans: dans ce jour on promenoit ſa ſtatue, & ſes dévots & dévotes redoubloient de ferveur. On tient que cette fête fut inſtituée en mémoire de la victoire que Cyrus, roi de Perſe, remporta ſur les Saces, peuples de Scythie. Cyrus les vainquit par un ſtratagême ſi ſingulier, que je ne puis me diſpenſer d'en faire mention: ce prince feignit d'abandonner ſon camp & de s'enfuir; auſſi-tôt les Saces s'y précipiterent & ſe jeterent ſur le vin & les viandes que Cyrus y avoit laiſſés à deſſein. Cyrus revint ſur eux, les trouva ivres & épars, & les défit. On appelloit auſſi la fête d'*Anetis*, *la ſolemnité des Saces.* Pline dit que ſa ſtatue fut la premiere qu'on eut faite d'or, & qu'elle fut briſée dans la guerre d'Antoine contre les Parthes. Les Lydiens adoroient une Diane ſous le nom d'*Anetis*, à ce que diſent Hérodote, Strabon & Pauſanias. Strab. *II*, 12, 15. Pauſ. *in Lacon.* Plin. *l. LIII, c. iv.* Coel. Rhodig. *l. XVIII, c. xxix.* Pluſieurs ſoldats s'enrichirent des morceaux de la ſtatue d'*Anetis*: on raconte qu'un d'eux, qui s'étoit établi à Boulogne en Italie, eut l'honneur de recevoir un jour Auguſte dans ſa maiſon & de lui donner à ſouper. Eſt-il vrai, lui demanda ce prince pendant le repas, que celui qui porta les premiers coups à la déeſſe, perdit la vue, l'uſage des membres, & mourut ſur le champ? Si cela étoit vrai, lui répondit le ſoldat, je n'aurois pas l'avantage de voir Auguſte chez moi; ce fut moi qui le premier frappai la ſtatue, & je m'en trouve bien; ſi je poſſede quelque choſe, j'en ai l'obligation à la bonne déeſſe, & c'eſt d'une de ſes jambes, ſeigneur, que vous ſoupez.

* ANAFE ou AFFA, *Géog. mod.*, ville de la province de Temeſne, au royaume de Fez en Afrique, ſur la côte de l'Océan atlantique. Alphonſe roi de Portugal, la ruina, pour mettre fin aux courſes que ſes habitans faiſoient ſur les chrétiens.

ANAGALLIDASTRUM, Hiſt. nat., genre de plante qui ne differe du *mouron*, qu'en ce que ſes feuilles ſont placées alternativement le long de la tige, & que ſes fleurs ſont découpées en quatre parties. Micheli, *nova plant. genera.* *Voyez* MOURON. (*I*)

ANAGALLIS, *Voyez* MOURON.

* ANAGARSKAIE, *Géog. mod.*, ville des Moſcovites de la grande Tartarie, dans la province de Dauria, à l'orient du lac Baycal; aux ſources de la riviere d'Amur. *Long.* 118; *lat. ſept.* 58. Wits, *carte de Tartarie.*

* ANAGHELOME, *Géogr. mod.*, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter ou d'Ultonie, comté de Dowane, ſur le Ban.

ANAGLYPHE, ſ. m. *Anat.*, d'ἀναγλύφω, *je grave*, nom qu'Hérophile donnoit à une portion du quatrieme ventricule du cerveau, & que les anatomiſtes modernes appellent *calamus ſcript. V. Calamus Scriptorius.* (*L*)

* ANAGNI ou AGNANI, *Geog. anc. & mod.* *Voyez* AGNANI.

* ANAGNOSTE, ſ. m. *Hiſt. anc.*, nom que les Romains donnoient à celui de leurs domeſtiques qui liſoit pendant le repas. Les hommes puiſſans avoient des *anagnoſtes*, & ces eſclaves furent en grand crédit ſous l'empereur Claude.

ANAGOGIE, ſ. f. *Théol.*, raviſſement ou élévation de l'ame vers les choſes céleſtes & éternelles, ou penſées & explications par leſquelles on éleve l'ame vers

Digitized by Google

ces choses. *V.* EXTASE, *&c.* Ce mot est formé du grec ἀνὰ, *sursum*, en-haut, & d'ἀγωγὴ, *conduite*, du verbe ἄγω, *duco*, c'est-à-dire, mouvement qui conduit aux choses d'en-haut, qui éleve l'ame à la contemplation des choses divines. (*G*)

ANAGOGIES, *Myth.*, fêtes qui se célébroient par les habitans d'Eryx, aujourd'hui Trapano en Sicile, en l'honneur de Vénus, comme si elle fût partie pour aller en Lybie: on la prioit alors de vouloir bien revenir promptement. (+)

ANAGOGIQUE, adj. *transportant*, *Théol.*, c'est-à-dire tout ce qui éleve l'esprit humain vers les choses éternelles & divines, & particuliérement celles qui concernent la vie future. *V.* ANALOGIE. Ce nom, comme le précédent, est dérivé du grec, & est principalement employé en parlant de divers sens de l'écriture. Le sens anagogique est un sens mystique de quelque passage de l'écriture, qui regarde l'éternité ou la vie à venir. Ainsi le mot *Jérusalem*, qui dans le sens littéral signifie une *ville de Palestine*, la capitale de la Judée, pris dans un sens *anagogique*, signifie la *patrie céleste*, le *terme* où nous devons tendre. *Voyez* LITTÉRAL & SENS. (*G*)

* ANAGRAMME, s. f. *Belles-Lettres*, transposition des lettres d'un nom avec un arrangement ou combinaison de ces mêmes lettres, d'où il résulte un sens avantageux ou désavantageux à la personne à qui appartient ce nom. *V.* NOM.

Ce mot est formé du grec ἀνὰ, *en arriere*, & de γράμμα, *lettre*, c'est-à-dire lettre transposée ou prise à rebours.

Ainsi l'*anagramme* de *logica* est *caligo*, celle de Lorraine, *alerion*, & l'on dit que c'est pour cela que la maison de Lorraine porte des alérions dans ses armes. Calvin à la tête de ses *institutions* imprimées à Strasbourg en 1539, prit le nom d'*Alcuinus*, qui est l'*anagramme* de *Calvinus*, & le nom d'*Alcuin*, cet Anglois qui se rendit si célebre en France par sa doctrine sous le regne de Charlemagne.

Ceux qui s'attachent scrupuleusement aux regles dans l'*anagramme*, prétendent qu'il n'est pas permis de changer une lettre en une autre, & n'en exceptent que la lettre aspirée *h*. D'autres moins timides prennent plus de licence, & croient qu'on peut quelquefois employer *e* pour *a*, *v* pour *w*, *s* pour *z*, *c* pour *k*, & réciproquement; enfin qu'il est permis d'omettre ou de changer une ou deux lettres en d'autres à volonté, & l'on sent qu'avec tous ces adoucissemens, on peut trouver dans un mot tout ce qu'on veut.

L'*anagramme* n'est pas fort ancienne chez les modernes; on prétend que Baurat poète François du temps de Charles IX, en fut l'inventeur: mais comme on vient de le dire, Calvin l'avoit précédé à cet égard; & l'on trouve dans Rabelais, qui écrivoit sous François I & sous Henri II, plusieurs *anagrammes*. On croit aussi que les anciens s'appliquoient peu à ces bagatelles; cependant Lycophron qui vivoit du temps de Ptolomée Philadelphe, environ 280 ans avant la naissance de Jesus-Christ, avoit fait preuve de ses talens à cet égard, en trouvant dans le nom de *Ptolomée*, Πτολεμαῖος, ces mots ἀπὸ μελίτος, *du miel*, pour marquer la douceur du caractere de ce prince; & dans celui de la reine Arsinoé, Ἀρσινόη, ceux-ci ἰὸν νέης, *violette de Junon*. Ces découvertes étoient bien dignes de l'auteur le plus obscur & le plus entortillé de toute l'antiquité.

Les cabalistes, parmi les Juifs, font aussi usage de l'*anagramme*: la troisieme partie de leur art qu'ils appellent *themura*, c'est-à-dire *changement*, n'est que l'art de faire des *anagrammes*, & de trouver par-là dans les noms des sens cachés & mystérieux; ce qu'ils exécutent, en changeant, transportant ou combinant différemment les lettres de ces noms. Ainsi de נח, qui sont les lettres du nom de Noé, ils font חן, qui signifie *grace*; & dans משיח, *le Messie*, ils trouvent ces mots חשמד, *il se détruira*.

Il y a deux manieres principales de faire des *anagrammes*: la premiere consiste à diviser un simple mot en plusieurs; ainsi *sustineamus* contient *sus-tine-amus*. C'est ce qu'on appelle autrement *rébus* ou *logogriphe*. *V.* LOGOGRYPHE.

La seconde, est de changer l'ordre & la situation des lettres, comme dans *Roma*, on trouve *amor*, *mora*, & *maro*. Pour trouver toutes les *anagrammes* que chaque nom peut admettre par algebre, *Voy.* COMBINAISON.

On ne peut nier qu'il n'y ait des *anagrammes* heureuses & fort justes: mais elles sont extrêmement rares; telle est celle qu'on a mise en réponse à la que-

Digitized by Google

tion que fit Pilate à Jesus-Christ, *Quid est veritas?* rendue lettre pour lettre par cet *anagramme*, *Est vir qui adest*, qui convenoit parfaitement à celui qui avoit dit de lui-même, *ego sum via, veritas*, &c. Telle est encore celle qu'on a imaginée sur le meurtrier de Henri III, *Frere Jacques Clément*, & qui porte, *c'est l'enfer qui m'a créé*.

Outre les anciennes espèces d'*anagrammes*, on en a inventé de nouvelles, comme l'*anagramme* mathématique imaginée en 1680, par laquelle l'abbé Catelan trouva que les huit lettres de *Louis XIV*, faisoient *vrai héros*.

On a encore une espèce d'*anagramme* numérale, nommée plus proprement *chronogramme*, où les lettres numérales, c'est-à-dire, celles qui dans l'arithmétique romaine tenoient lieu de nombre, prises ensemble selon leur valeur numérale, expriment quelque époque: tel est ce distique de Godard sur la naissance de Louis XIV, en 1638, dans un jour où l'aigle se trouvoit en conjonction avec le cœur du lion.

EXoriens DeLphIn aqVILa, CorDIsqVe LeonIs
CongressV guLLosqVe LatIt VaqVe refeCIt,

dont toutes les lettres majuscules rassemblées forment en chiffre romain, *MDCXXXVIII*, ou 1638.

Cette pénible bagatelle n'est plus accueillie aujourd'hui: mais il faut convenir que parmi ces *anagrammes*, il s'en trouve quelques-unes de très-jolies. Celle que nous allons rapporter semble mériter d'être conservée. En voici l'occasion. Le jeune Stanislas, depuis roi de Pologne, étant revenu de ses voyages, toute l'illustre maison des Lecsinski se rassembla à Lissa pour le complimenter sur son retour. Le célebre Jablonski, alors recteur du college de Lissa, fit à cette occasion un discours oratoire, qu'il fit suivre de divers ballets, exécutés par treize danseurs, qui représentoient autant de jeunes héros. Chaque danseur tenoit à la main un bouclier, sur lequel étoit gravée en caracteres d'or l'une des treize lettres des deux mots: DOMUS LESCINIA, & à la fin de chaque ballet, les danseurs se trouvoient rangés de maniere que leurs boucliers formoient autant d'*anagrammes* différentes.

Au premier ballet c'étoit l'ordre naturel:

Domus Lescinia.

Au second, *Alis inhiantis.*
Au troisieme, *Omnis ès lucida.*
Au quatrieme, *Mane sidus loci.*
Au cinquieme, *Sis columna Dei.*
Et au dernier, *I, scande solium.*

Cette derniere *anagramme* est d'autant plus remarquable qu'elle fut une espece de prophétie. (*Cet article est tiré de la Bibliothèque des beaux-arts de M. Sulzer.*)

ANAGROS, s. m. *Comm.*, mesure de grains en Espagne, qui tient un peu plus que la mine de Paris. Trente-six *anagros* font dix-neuf setiers de Paris.

ANAGYRIS, *Botan.*, en François, *bois-puant*; en Anglois, *stinking-bean-trefoil*; en Allemand, *stinckbaum*.

Caractere générique. La fleur, qui est papilionacée, est composée d'un pavillon cordiforme qui dépasse beaucoup le calice, de deux ailes ovales & simples & d'une nacelle, plus longues que le pavillon. L'embryon devient une grande filique oblongue, qui contient plusieurs semences réniformes.

On ne connoit qu'une seule espece de ce genre, qui est de la classe des *monogynia decandria* de Linnæus.

Anagyris à feuilles ovales & à fleurs latérales.

Anagyris foliis ovatis; floribus lateralibus. Anagyris fœtida. Bauh. Pin. 391. *Stinking bean-trefoil.*

Cet arbrisseau croît naturellement en Espagne, en Sicile, en Italie, dans la France méridionale, aux lieux montagneux, où il s'éleve à la hauteur de huit ou dix piés. Dans la France septentrionale, ainsi qu'en Angleterre, il craint le froid; il faut le planter près d'un mur exposé au midi, ou lui pratiquer dans un bosquet un bon abri entre des haies d'arbres toujours verds, & l'empailler durant les jours froids.

Il produit en avril & en mai des épis de fleurs d'un jaune éclatant qui ressemblent à ceux du grand cytise.

Il se multiplie de semences & de marcottes. On doit le semer à la fin de mars dans des caisses emplies de bonne terre légere, enterrées dans une couche tempérée; si les graines sont bonnes, les arbustes paroîtront au bout d'un mois; on leur fera passer les trois premiers hivers sous des caisses à vitrage, mais le premier

Digitized by Google

printemps après la germination, on aura transplanté chaque arbuste dans un petit pot: ces pots doivent être enterrés pendant l'été dans un lieu qui soit à l'abri des vents froids. Le troisieme printemps, après la premiere transplantation, on plantera ces arbustes avec leurs mottes dans l'endroit où ils doivent demeurer.

Les marcottes se font également vers les derniers jours de mars, & si on a soin de les arroser pendant la sécheresse, elles seront au printemps de l'année suivante suffisamment pourvues de racines. Au commencement de l'automne, peu avant que cet arbuste perde ses feuilles, on sevrera les marcottes, & on les plantera à demeure. Les plus foibles doivent être mises dans des pots, & jusqu'à ce qu'elles soient plus robustes, ces pots seront placés l'hiver dans des caisses à vitrage. (*M. le Baron de Tschoudi.*)

* *ANAGYRUS, Géog. & Myth.*, bourg de l'Attique en Grece, dans la tribu Erechthide. On dérive son nom, ou de l'*anagyris* plante, ou d'un *Anagyrus*, demi-dieu, qui avoit un temple dans cet endroit, & qu'il étoit dangereux d'offenser. Suidas raconte qu'un vieillard ayant coupé le bois sacré de son temple, *Anagyrus* s'en vengea en inspirant à la concubine du vieillard un amour violent pour son fils; que sur le refus que fit le jeune homme de prêter l'oreille aux sollicitations de la concubine, elle l'accusa auprès de son pere de l'avoir voulu forcer; & que le vieillard crédule oubliant son âge, celui de son fils, & le caractere de l'accusatrice, fit précipiter son fils du haut d'un rocher, & se pendit bientôt après, désespéré d'avoir fait périr ce fils unique dont il reconnut l'innocence.

ANAHARATH, *Géogr. anc.*, ville de la tribu d'Issachar, dont il est fait mention dans Josué, *xix*, 19.

* ANAIDIA, f. f. *impudence*, *Myth.*, divinité qui eut des autels dans Athenes. On la désigna par une perdrix, qui passoit alors, apparemment sur quelque préjugé d'histoire naturelle, pour un oiseau fort impudent.

* ANALABE, f. m. *Hist. mod.*, partie de l'habillement des moines grecs. L'*analabe* étoit en Orient ce qu'est le scapulaire en Occident; il étoit percé dans le milieu d'une ouverture pour passer la tête, & s'ajustoit sur les épaules en forme de croix. *Analabe* vient de ἀνά, *dessus*, & de λαμβανω, *je prends*.

ANALECTE, adj. *Littérat.*, mot grec usité pour une *collection* de petites pieces ou compositions. Le mot vient d'ἀναλεγω, *je ramasse*. Le P. Mabillon a donné sous le nom d'*analectes*, une collection de plusieurs manuscrits qui n'avoient point encore été imprimés. (*G*)

ANALEMME, f. m. *Astron.* L'*analemme* est un planisphere ou une projection orthographique de la sphere sur le plan du méridien, l'œil étant supposé à une distance infinie, & dans le point oriental ou occidental de l'horizon. *V.* PLANISPHERE, PROJECTION, SPHERE, *&c.* *Analemme* vient du verbe grec ἀναλαμβανω, *résumer*, *reprendre*; d'où l'on a fait *analemma*.

On se sert de l'*analemme* comme d'un gnomon ou d'un astrolabe, dont une des parties feroit la même projection faite sur une plaque d'airain ou de bois, & l'autre un horizon mobile qu'on lui auroit adapté. *V.* ASTROLABE.

L'*analemme* donne le temps du lever & du coucher du soleil, la durée du plus long jour pour une latitude quelconque, & l'heure du jour.

L'instrument appellé *trigone des signes*, s'appelle aussi quelquefois *analemme*. *V.* TRIGONE DES SIGNES.

Cet instrument est fort utile à ceux qui tracent des cadrans solaires, pour marquer les signes du zodiaque, la longueur des jours, & généralement tout ce qui entre dans la construction des cadrans solaires. *Voy.* CADRAN. (*O*)

ANALEPSIE, f. f. *Médecine*, c'est le recouvrement des forces de la premiere vigueur après une maladie. (*N*)

ANALEPTIQUES, adj. *Médecine*, remedes destinés à relever & à rétablir les forces diminuées & abattues. Ce sont des médicamens de la classe de ceux que l'on nomme *fortifians* & *cordiaux*.

Ces remedes agissent par un principe subtil, volatil, huileux, & d'une odeur très-agréable; il s'insinue dans les petits vaisseaux absorbans des nerfs & des membranes. Leur vertu est fort limitée, car ils n'operent qu'après qu'on a détruit les causes morbifiques, & leur effet n'est point tel que le vulgaire se l'imagine, de ranimer ou de reproduire positivement les forces abattues & éteintes. Ces reme-

Digitized by Google

des ne ſont ſalutaires qu'autant qu'il ſe fait une converſion convenable des alimens ſolides & liquides en ſang & en liqueurs bien conditionnées, pour former un ſuc nourricier propre à réparer les pertes occaſionnées par les mouvemens du corps.

On ne doit point employer ces remedes dans les maladies aiguës, dans la chaleur & l'effervescence des humeurs, comme dans la fievre, ou lorſque la maſſe du ſang & des liqueurs eſt remplie d'impuretés: mais on peut s'en ſervir utilement dans le déclin des maladies, dans la convaleſcence, lorſque les paſſions de l'ame & de longues veilles, les travaux & fatigues de l'eſprit & du corps, ou de grandes hémorrhagies, ont épuiſé les forces.

Il ne faut pas non plus donner ces remedes indifféremment: on doit uſer d'un grand ménagement dans leur adminiſtration, parce qu'ils paſſent promptement dans le ſang, & qu'ils en augmentent la quantité.

Les remedes *analeptiques* ſont parmi les végétaux, les fleurs de roſe, de citron, d'orange, de jaſmin, de muguet; les feuilles de méliſſe, d'origan, de marum; les fruits tels que les citrons, les oranges, les écorces de canelle, de caſcarille.

Parmi les animaux, les ſucs tirés des animaux, les gelées, les conſommés.

La décoction ou l'infuſion de chocolat dans l'eau, le lait, l'eau diſtillée du pain avec les écorces de citron, le bon vin vieux de Bourgogne, le véritable vin d'Eſpagne, ſont des remedes aſſurés pour réparer peu à peu les forces des convaleſcens.

Toutes les eaux ſpiritueuſes données par intervalle & à petite doſe, ſont bonnes dans le cas où il faut ranimer les forces ou épuiſées ou abbattues.

La thériaque, les confections d'hyacinthe & d'alkermès ſont d'excellens moyens pour réveiller le reſſort des fibres tombées dans l'atonie & le relâchement. (*N*)

ANALOGIE, ſ. f. *Log. & Gramm.*, terme abſtrait: ce mot eſt tout grec, ἀναλογια. Cicéron dit que puiſqu'il ſe ſert de ce mot en latin, il le traduira par *comparaiſon*, *rapport de reſſemblance* entre une choſe & une autre: Ἀναλογία, *latinè* (*audendum eſt enim, quoniam hæc primum à nobis novantur*) *comparatio proportio-ve dici poſſit*. Cic.

Analogie ſignifie donc la relation, le rapport ou la proportion que pluſieurs choſes ont les unes avec les autres, quoique d'ailleurs différentes par des qualités qui leur ſont propres. Ainſi le pié d'une montagne a quelque choſe d'analogue avec celui d'un animal, quoique ce ſoient deux choſes très-différentes.

Il y a de l'*analogie* entre les êtres qui ont entre eux certains rapports de reſſemblance, par exemple, entre les animaux & les plantes; mais l'*analogie* eſt bien plus grande entre les eſpeces de certains animaux avec d'autres eſpeces. Il y a auſſi de l'*analogie* entre les métaux & les végétaux.

Les ſcholaſtiques définiſſent l'*analogie*, une reſſemblance jointe à quelque diverſité. Ils en diſtinguent ordinairement de trois ſortes; ſavoir une d'*inégalité*, où la raiſon de la dénomination commune eſt la même en nature, mais non pas en degré ou en ordre; en ce ſens, *animal* eſt *analogue* à l'*homme* & à la *brute*: une d'*attribution*, où quoique la raiſon du nom commun ſoit la même, il ſe trouve une différence dans ſon habitude ou rapport; en ce ſens, *ſalutaire* eſt *analogue* tant à l'homme qu'à un *exercice du corps*: une enfin de *proportion*, où quoique les raiſons du nom commun different réellement, toutefois elles ont quelque proportion entr'elles; en ce ſens, les *ouies* des poiſſons ſont dites être *analogues* aux *poumons* dans les animaux terreſtres. Ainſi l'œil & l'entendement ſont dits avoir *analogie* ou rapport l'un à l'autre.

En matiere de langage, nous diſons que les mots nouveaux ſont formés par *analogie*, c'eſt-à-dire que des noms nouveaux ſont donnés à des choſes nouvelles, conformément aux noms déja établis d'autres choſes, qui ſont de même nature & de même eſpece. Les obſcurités qui ſe trouvent dans le langage, doivent ſurtout être éclaircies par le ſecours de l'*analogie*.

L'*analogie* eſt auſſi un des motifs de nos raiſonnemens; je veux dire qu'elle nous donne ſouvent lieu de faire certains raiſonnemens, qui d'ailleurs ne prouvent rien, s'ils ne ſont fondés que ſur l'*analogie*. Par exemple, il y a dans le ciel une conſtellation qu'on appelle *lion*; l'*analogie* qu'il y a entre ce mot & le nom de l'animal qu'on nomme auſſi *lion*, a donné

Digitized by Google

lieu à quelques astrologues de s'imaginer que les enfans qui naissoient sous cette constellation étoient d'humeur martiale; c'est une erreur.

On fait en physique des raisonnemens très-solides par *analogie*. Ce sont ceux qui sont fondés sur l'uniformité connue, qu'on observe dans les opérations de la nature; & c'est par cette *analogie* que l'on détruit les erreurs populaires sur le phénix, le rémora, la pierre philosophale & autres.

Les préjugés dont on est imbu dans l'enfance, nous donnent souvent lieu de faire de fort mauvais raisonnemens par *analogie*.

Les raisonnemens par *analogie* peuvent servir à expliquer & à éclaircir certaines choses, mais non pas à les démontrer. Cependant une grande partie de notre philosophie n'a point d'autre fondement que l'*analogie*. Son utilité consiste en ce qu'elle nous épargne mille discussions inutiles, que nous serions obligés de répéter sur chaque corps en particulier. Il suffit que nous sachions que tout est gouverné par des loix générales & constantes, pour être fondés à croire que les corps qui nous paroissent semblables, ont les mêmes propriétés, que les fruits d'un même arbre ont le même goût, &c.

Une *analogie* tirée de la ressemblance extérieure des objets, pour en conclure leur ressemblance intérieure, n'est pas une regle infaillible: elle n'est pas universellement vraie, elle ne l'est que *ut plurimùm*; ainsi l'on en tire moins une pleine certitude, qu'une grande probabilité. On voit bien en général qu'il est de la sagesse & de la bonté de Dieu de distinguer par des caracteres extérieurs les choses intérieurement différentes. Ces apparences sont destinées à nous servir d'étiquette pour suppléer à la foiblesse de nos sens, qui ne pénétrent pas jusqu'à l'intérieur des objets: mais quelquefois nous nous méprenons à ces étiquettes. Il y a des plantes vénimeuses qui ressemblent à des plantes très-salutaires. Quelquefois nous sommes surpris de l'effet imprévu d'une cause, d'où nous nous attendions à voir naître un effet tout opposé: c'est qu'alors d'autres causes imperceptibles s'étant jointes avec cette premiere à notre insu, en changent la détermination. Il arrive aussi que le fond des objets n'est pas toujours diversifié à proportion de la dissemblance extérieure. La regle de l'*analogie* n'est donc pas une regle de certitude, puisqu'elle a ses exceptions. Il suffit au dessein du Créateur, qu'elle forme une grande probabilité, que ses exceptions soient rares, & d'une influence peu étendue. Comme nous ne pouvons pénétrer par nos sens jusqu'à l'intérieur des objets, l'*analogie* est pour nous ce qu'est le témoignage des autres, quand ils nous parlent d'objets que nous n'avons ni vus ni entendus. Ce sont-là deux moyens que le Créateur nous a laissés pour étendre nos connoissances. Détruisez la force du témoignage, combien de choses que la bonté de Dieu nous a accordées, dont nous ne pourrions tirer aucune utilité! Les seuls sens ne nous suffisent pas: car quel est l'homme du monde qui puisse examiner par lui-même toutes les choses qui sont nécessaires à la vie? Par conséquent dans un nombre infini d'occasions, nous avons besoin de nous instruire les uns les autres, & de nous en rapporter à nos observations mutuelles. Ce qui prouve en passant, que le témoignage, quand il est revêtu de certaines conditions, est le plus souvent une marque de la vérité; ainsi que l'*analogie* tirée de la ressemblance extérieure des objets, pour en conclure leur ressemblance intérieure, en est le plus souvent une regle certaine. *Voyez l'article* CONNOISSANCE, où ces réflexions sont plus étendues.

En matiere de foi on ne doit point raisonner par *analogie*; on doit se tenir précisément à ce qui est révélé, & regarder tout le reste comme des effets naturels du méchanisme universel dont nous ne connoissons pas la manœuvre. Par exemple, de ce qu'il y a eu des démoniaques, je ne dois pas m'imaginer qu'un furieux que je vois soit possédé du démon; comme je ne dois pas croire que ce qu'on me dit de Léda, de Sémélé, de Rhéa-Sylvia, soit arrivé autrement que selon l'ordre de la nature. En un mot, Dieu comme auteur de la nature, agit d'une maniere uniforme. Ce qui arrive dans certaines circonstances, arrivera toujours de la même maniere quand les circonstances seront les mêmes; & lorsque je ne vois que l'effet sans que je puisse découvrir la cause, je dois reconnoître ou que je suis ignorant, ou que je suis trompé, plutôt que de me tirer de l'ordre naturel. Il n'y a que l'autorité spéciale de la divine révé-

lation

Digitized by Google

lation qui puisse me faire reconnoître des causes sur-naturelles. *Voyez le chapitre de l'évangile de saint Matthieu*, v. 19 & 20, où il paroît que saint Joseph garda la conduite dont nous parlons. (*)

En grammaire, l'*analogie* est un rapport de ressemblance ou d'approximation qu'il y a entre une lettre & une autre lettre, ou bien entre un mot & un autre mot, ou enfin entre une expression, un tour, une phrase, & un autre pareil. Par exemple, il y a de l'*analogie* entre le *B* & le *P*. Leur différence ne vient que de ce que les levres sont moins serrées l'une contre l'autre dans la prononciation du *B*, & qu'on les serre davantage lorsqu'on veut prononcer *P*. Il y a aussi de l'*analogie* entre le *B* & le *V*. Il n'y a point d'*analogie* entre notre *on dit* & le *dicitur* des Latins, ou *si dice* des Italiens: ce sont-là des façons de parler propres & particulieres à chacune de ces langues. Mais il y a de l'*analogie* entre notre *on dit* & le *man sagt* des Allemands: car notre *on* vient de *homo*, & *man sagt* signifie l'*homme dit*, *man kan*, l'homme peut. L'*analogie* est d'un grand usage en grammaire pour tirer des inductions touchant la déclinaison, le genre & les autres accidens des mots. (*F. & X.*)

ANALOGIE, subst. f. *Bell. Let.*, sans compter l'accord de la parole & de la pensée, qui est la premiere regle de l'art de parler & d'écrire, nous avons encore dans le style plusieurs rapports à observer, lesquels peuvent être compris sous le terme d'*analogie*.

Par l'*analogie* du style en lui-même, on entend l'unité de ton & de couleur. Le langage a différens tons, celui du bas peuple, celui du peuple cultivé, celui du monde & de la cour, qu'on appelle *familier noble*, celui de la haute éloquence, celui de la poésie héroïque, & dans tout cela une infinité de gradations & de nuances qui varient encore selon les âges, les conditions & les mœurs.

Par l'unité de ton & de couleur, on ne doit pas entendre la monotonie; le style peut être homogene sans uniformité. C'est dans la variété des mouvemens & des images que consiste la variété du style. Les tons différens dont je parle, sont à la langue ce que les divers modes sont à la musique: chaque mode a son système de sons analogues entr'eux; chaque style a de même un cercle de mots, de tours & de figures qui lui conviennent, & dont plusieurs ne conviennent qu'à lui. C'est dans ce cercle que la plume de l'écrivain doit s'exercer; & plus elle y conserve de liberté, de vivacité & d'aisance, plus, dans ces limites étroites, le style a de variété.

Le ton le plus aisé à prendre & à soutenir, après celui du bas peuple, c'est le ton de la haute éloquence & de la haute poésie, parce qu'il est donné par les bons écrivains, & qu'il ne dépend presque plus des caprices de l'usage. Un homme au fond de sa province peut, en étudiant Racine, Fénélon & M. de Voltaire, se former au style héroïque.

Le ton le plus difficile à saisir & à observer avec justesse, est celui du familier noble. Il paroît qu'il est le plus sujet de tous aux variations de la mode, que les couleurs en sont aussi délicates que changeantes, & que pour les apercevoir, il faut un sentiment très-fin & habituellement exercé. C'est sur quoi les gens du monde sont le plus éclairés & le moins indulgens. Toute la finesse de leur esprit, doublé appliquée à remarquer les expressions qui s'éloignent de leur usage, ou plutôt, sans étude & sans intention, ils en sont frappés, comme par instinct, & les bienséances de style ont entr'eux des juges aussi sévères que les bienséances des mœurs. Voilà pourquoi un ouvrage dans le genre familier noble ne peut être bien écrit, dans notre langue, qu'à Paris, & par un homme qui se soit formé au milieu de cette société choisie qu'on appelle *le monde*.

C'est encore moins par la diversité des tons, que par l'incertitude & la variation continuelle de leurs limites, qu'il est difficile d'observer en écrivant une parfaite *analogie* de style. Parler le langage simple de l'honnête bourgeois, sans tomber jamais dans celui du bas peuple; parler

(*) Lorsque les bêtes farouches respectoient les saints & dévoroient les bourreaux, étoit-ce une suite de l'ordre naturel? Si l'on admettoit les principes de l'auteur de cet article sans restriction, ne pourroit-on pas, contre son intention, révoquer en doute les miracles même connus par la révélation?

le langage noble & familier de la cour & du monde, sans s'élever jusqu'au ton bourgeois ; donner à chacun la couleur & la nuance qui lui est propre, & conserver sans monotonie cette *analogie* constante, dans le dégré de noblesse ou de simplicité qui lui convient : voilà l'extrême difficulté.

A mesure qu'une langue se polit, & que le goût s'épure, les divers styles s'affoiblissent, & leur cercle se retrécit. Le goût leur faisant le partage des termes & des tours propres à chacun d'eux, une partie de la langue est réservée à chacune des classes dont nous avons parlé ; une partie aux arts & aux sciences ; une partie au barreau, une partie à la chaire & aux ouvrages mystiques ; la prose même est obligée de céder aux vers une foule d'expressions hardies & fortes qui l'auroient animée, ennoblie, élevée, si l'usage les y eût admises.

Bien des gens regrettent la langue d'Amiot & de Montagne, comme plus riche & plus féconde : c'est qu'elle admettoit tous les tons. Les écrivains sont aujourd'hui les esclaves de l'usage ; Amiot & Montagne en étoient les rois.

On a prétendu que la diversité des tons dans le langage, tenoit à la distinction marquée des différentes classes de citoyens dans une monarchie. Si cela est, heureux l'écrivain dont la langue est celle d'une république !

La même raison nous fait porter envie aux anciens. Peut-être leur langue avoit-elle des tons aussi variés que la nôtre. Mais la gêne à laquelle ils étoient soumis par rapport à l'*analogie*, n'est pas sensible pour nous. Presque rien ne nous semble bas dans les écrits des Grecs & des Latins ; les nuances délicates nous échappent, les inégalités du style ont disparu dans l'éloignement. Nous sommes bien juges des choses, mais nous ne le sommes pas des mots ; & ce n'est guere que sur parole que nous croyons Térence & Horace plus élégans que Plaute & Juvénal.

Il y a de plus entre l'expression & la pensée, une autre espece d'*analogie*, & celle-ci est donnée ou par la nature ou par l'habitude.

Quand la parole exprime un objet qui, comme elle, affecte l'oreille, elle peut imiter les sons par des sons, la vitesse par la vîtesse, & la lenteur avec des nombres analogues. Des articulations molles, faciles & liantes, ou rudes, fermes & heurtées, des voyelles sonores, des voyelles muettes, des sons graves, des sons aigus, & un mélange de ces sons plus lents ou plus rapides sur telle ou sur telle cadence, forment des mots qui, en exprimant leur objet à l'oreille, en imitent le bruit ou le mouvement, ou l'un & l'autre à la fois, comme en latin : *boatus*, *ululatus*, *fragor*, *frendere*, *fremitus* ; en Italien, *rimbombare*, *tremare* ; en françois, *hurlement*, *gazouiller*, *mugir*.

C'est avec ces termes imitatifs, que l'écrivain forme une succession de sons qui par une ressemblance physique imitent l'objet qu'ils expriment :

Olli inter sese magnâ vi brachia tollunt
In numerum....

Soupire, étend les bras, ferme l'œil & s'endort.

Les exemples de cette expression imitative sont rares, même dans les langues les plus poëtiques. On a mille fois cité une centaine de vers latins ou grecs, qui par le son & le mouvement, ressemblent à ce qu'ils expriment. Mais plût au ciel que notre langue n'eût que cet avantage à envier à celles d'Homere & de Virgile !

Une *analogie* plus fréquente dans les poëtes anciens & dans nos bons poëtes modernes, est celle du style qui peint, non pas le bruit ou le mouvement, mais le caractere idéal ou sensible de son objet. Cette *analogie* consiste non-seulement dans l'harmonie, mais sur-tout dans le coloris. Alors le style n'est pas l'écho, mais l'image de la nature. Il est doux & lent dans la plainte, impétueux dans la colere, rompu dans la fureur. Il peint le trouble des esprits comme celui des élémens.

Illa graves oculos conata attollere, rursus
Deficit : Infixum stridet sub pectore vulnus.
Ter sese attollens cubitoque innixa levavit ;
Ter revoluta toro est. Oculis errantibus alto
Quæsivit cœlo lucem, ingemuit que reperta.

Cette sorte d'*analogie* suppose un rapport naturel, & une étroite correspondance du sens de la vue avec celui de l'ouie, & de l'un & de l'autre avec le sens intime qui est l'organe des passions. Ce qui est doux à la vue, nous est rap-

Digitized by Google

pellé par des ſons doux à l'oreille, & ce qui eſt riant pour l'ame, nous eſt peint par des couleurs douces aux yeux. Il en eſt de même de tous les caracteres des objets ſenſibles; le tour, le nombre, l'harmonie, le coloris du ſtyle peut en approcher plus ou moins; mais cette reſſemblance eſt vague, & par-là peut-être plus au gré de l'ame qu'une imitation fidelle; car elle lui laiſſe plus de liberté de ſe peindre à elle-même ce que l'expreſſion lui rappelle : exercice doux & facile qu'elle ſe plaît à ſe donner.

L'*analogie* d'habitude eſt celle que des impreſſions répétés ont établie entre les ſignes de nos idées, & nos idées elles-mêmes.

C'eſt, comme nous l'avons dit, la premiere regle de l'art de parler & d'écrire, que l'expreſſion réponde à la penſée. Mais obſervons que cette liaiſon qui le plus ſouvent eſt commune à toute une filiation d'idées & de mots, eſt quelquefois auſſi particuliere & ſans ſuite, ſurtout dans le langage métaphorique. On dit la *vertu* des plantes, on ne dit pas des plantes *vertueuſes*. On dit que le travail eſt *rude*, & on ne dit point la *rudeſſe* du travail. On dit *voler à fleur d'eau*, & on ne dit pas que l'eau eſt *fleurie*. On dit le *myſtere* pour le *ſecret*, & on ne dira point (comme a fait le traducteur des poéſies de Utz, poëte lyrique allemand) les *myrthes myſtérieux*, pour dire *qui ſont l'aſyle du myſtere*. Quelquefois même un ſimple déplacement des mêmes mots change le ſens : *achever de ſe peindre*, & *s'achever de peindre*, ne ſignifient point la même choſe. L'*analogie* des mots entre eux n'eſt donc pas une raiſon de les appliquer à des idées analogues entr'elles : l'uſage n'eſt pas conſéquent.

Obſervons auſſi que la liaiſon établie entre les mots & les idées, eſt plus ou moins étroite, ſelon le degré d'habitude; & que de là dépend ſur-tout la vivacité, la force, l'énergie de l'expreſſion.

Toutes les fois qu'on veut dépouiller une idée d'un certain alliage qu'elle a contracté, dans ſon expreſſion commune, en s'aſſociant avec des idées baſſes, ridicules & choquantes, on fait bien d'éviter le mot propre, c'eſt-à-dire, le mot d'habitude. De même lorſque par des idées acceſſoires on veut relever, ennoblir une idée commune, au lieu de ſon expreſſion ſimple & habituelle, on a raiſon d'y employer l'artifice de la métaphore ou de la circonlocution.

Lorſqu'Egiſte parlant à Merope, veut lui donner de ſa naiſſance l'idée noble qu'il en a lui-même, il ne lui dit pas, *mon pere eſt un honnête villageois*; il lui dit :

Sous ces ruſtiques toits, mon pere vertueux
Fait le bien, ſuit les loix, & ne craint que les dieux,

Lorſque Don Sanche d'Arragon, avec plus de hauteur & plus de fierté veut reconnoître ſans détour l'obſcurité de ſon origine, il dit avec franchiſe :

Je ſuis fils d'un pêcheur.

Ces deux exemples font aſſez ſentir dans quelles circonſtances il eſt avantageux d'employer le mot propre, & dans quelle autre la métaphore ou la circonlocution.

Mais où le mot propre a l'avantage & ne peut être ſuppléé, c'eſt dans les choſes de ſentiment, à cauſe de ſon énergie, c'eſt-à-dire, à cauſe de la promptitude & de la force avec laquelle il réveille l'impreſſion de ſon objet. Voyez cette exclamation de Boſſuet, qui fit une ſi forte impreſſion ſur ſon auditoire dans l'oraiſon funebre d'Henriette : *madame ſe meurt, madame eſt morte!*

Comme les lieux qui nous ont vu naître, & que nous avons habités dans l'âge de l'innocence & de la ſenſibilité nous rappellent de vives émotions, & occaſionnent des retours intéreſſans ſur nous-mêmes, ainſi, & par la même raiſon, notre premiere langue réveille en nous à tous momens des affections perſonnelles dont l'intérêt ſe réfléchit. Ce qu'on nous a dit dès nos plus jeunes ans, ce que nous avons dit nous-mêmes d'affectueux & de ſenſible, nous touche bien plus vivement, lorſque nous l'entendons redire dans les mêmes termes, & dans des circonſtances à peu près ſemblables : *ah mon pere! ah mon fils!* ſont mille fois plus pathétiques pour moi qui ſuis François, que *ben pater! ben fili!* & l'expreſſion s'affoiblit encore ſi l'on traduit les noms de *fils* & de *pere* par ceux de *nate* & de *genitor*, dont le ſon n'eſt plus reſſemblant.

L'abbé Dubos explique l'affoibliſſement de la penſée ou du ſentiment exprimé dans une langue étrangere, par une eſpece de traduction qui ſe fait, dit-il, dans l'eſprit, comme lorſqu'un Fran-

Digitized by Google

gois entend le mot anglois *God*, il commence par le traduire, & se dit à lui-même *Dieu*, ensuite il pense à l'idée que ce mot exprime, ce qui ralentit l'effet de l'expression, & par conséquent l'affoiblit.

Mais la véritable cause de cet affoiblissement, c'est que le mot étranger, quoique je l'entende à merveille, sans réflexion ni délai, n'est pas lié dans ma pensée avec les mêmes impressions habituelles & primitives, que le mot de ma propre langue; & que les émotions qui se renouvellent au son du mot qui les a produites, ne se réveillent pas de même au son d'un mot étranger, & si j'oſois le dire, insolite à mon oreille & à mon ame. Ainsi quoiqu'il y ait beaucoup à gagner, du coté de l'abondance & de la noblesse; à écrire dans une langue morte, parce qu'elle n'a rien de trivial pour nous, il y a encore plus à perdre du coté de l'*analogie* & de la sensibilité.

Pour ce qui regarde le style métaphorique & l'*analogie* des images, soit avec la pensée, soit avec elles-mêmes, *voyez* IMAGES, *belles lettres*. (*M. Marmontel.*)

ANALOGIE, *en mathématique*, est la même chose que *proportion*, ou *égalité de rapport*. *V.* PROPORTION, RAPPORT, RAISON. (*O*)

ANALOGIE. On se sert de ce mot *en médecine* pour signifier la connoissance de l'usage des parties, de leur structure & de leur liaison, eu égard à leurs fonctions: elle donne de grandes vues dans les maladies, soit pour en expliquer la cause & l'action, soit pour déterminer les remedes qui y sont nécessaires. C'est à l'*analogie* que l'on doit l'utilité de la saignée dans différentes maladies inflammatoires & éruptoires; c'est par l'*analogie* que l'on a reconnu les effets de différentes préparations chymiques tirées du mercure, de l'antimoine & du fer. (*N*)

ANALOGUE, *adj. Gram., qui a de l'analogie*: par exemple, les étrangers se servent souvent d'expressions, de tours ou phrases dont tous les mots à la verité sont des mots françois, mais l'ensemble ou construction de ces mots n'est point *analogue* au tour, à la maniere de parler de ceux qui savent la langue. Dans la plupart des auteurs modernes qui ont écrit en grec ou en latin, on trouve des phrases qui sont *analogues* au tour de leur langue naturelle, mais qui ne sont pas conformes au tour propre à la langue originale qu'ils ont voulu imiter. *V.* ce que dit Quintilien de l'*analogie*, *au chap. vj. l. I., de ses Inst.* (*F*)

ANALYSE, *Ordre encyclop. Entend. Raiſon. Philoſoph. ou Science, Science de la Nature, Mathém. pures, Arithm. lit. vér. ou Algebre*, *Analyſe*, est proprement la méthode de résoudre des problémes mathématiques, en les réduisant à des équations. *Voy.* PROBLÈME & EQUATION.

L'*analyſe*, pour résoudre les problémes, emploie le secours de l'algebre, ou calcul des grandeurs en général: aussi ces deux mots, *analyſe*, *algebre*, sont souvent regardés comme synonymes.

L'*analyſe* est l'instrument ou le moyen général par lequel on a fait depuis près de deux siecles dans les mathématiques de si belles découvertes. Elle fournit les exemples les plus parfaits de la maniere dont on doit employer l'art du raisonnement, donne à l'esprit une merveilleuse promptitude pour découvrir des choſes inconnues au moyen d'un petit nombre de données; & en employant des signes abrégés & faciles pour exprimer les idées, elle présente à l'entendement des choſes, qui autrement sembleroient être hors de sa sphere. Par ce moyen les démonstrations géométriques peuvent être singuliérement abrégées: une longue suite d'argumens, où l'esprit ne pourroit sans le dernier effort d'attention découvrir la liaison des idées, est convertie en des signes sensibles, & les diverses opérations qui y sont requises sont effectuées par la combinaiſon de ces signes. Mais ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que par le moyen de cet art un grand nombre de vérités sont souvent exprimées par une seule ligne, au lieu que si on suivoit la maniere ordinaire d'expliquer & de démontrer, ces vérités rempliroient des volumes entiers. Ainsi par la seule étude d'une ligne de calcul, on peut apprendre en peu de temps des sciences entieres, qui autrement pourroient à peine être apprises en pluſieurs années. *V.* MATHÉMATIQUE, CONNOISSANCE, THÉORÉME, ALGEBRE, &c.

L'*analyſe* est diviſée, par rapport à son objet, en *analyſe des quantités finies*, &

Digitized by Google

analyse des quantités infinies.

Analyse des quantités finies, est ce que nous appellons autrement *arithmétique spécieuse* ou *algebre*. *V.* ALGEBRE.

Analyse des quantités infinies ou *des infinis*, appellée aussi *la nouvelle analyse*, est celle qui calcule les rapports des quantités qu'on prend pour infinies, ou infiniment petites. Une de ses principales branches est *la méthode des fluxions* ou *le calcul différentiel*. *V.* FLUXION, INFINIMENT PETIT, & DIFFÉRENTIEL.

Le grand avantage des mathématiciens modernes sur les anciens, vient principalement de l'usage qu'ils font de l'*analyse*.

Les anciens auteurs d'*analyse* sont nommés par Pappus, dans la préface de son septieme livre des collections mathématiques; savoir Euclide, en ses *Data* & *Porismata*; Apollonius, *de Sectione Rationis*, & dans ses *Coniques*; Aristæus, *de Locis solidis*; & Eratosthenes, *de Mediis proportionalibus*. Mais les anciens auteurs d'*analyse* étoient très-différens des modernes. *V.* ARITHMÉTIQUE.

L'algebre appartient principalement à ceux-ci: on en peut voir l'histoire, avec ses divers auteurs, sous ALGEBRE.

Les principaux auteurs sur l'*analyse* des infinis, sont Wallis, dans son *arithmet. des infinis*; Newton, dans son *Anal. per quantitatum series, fluxiones & differentias*, & dans son excellent traité qui a pour titre *de quadrat. curvarum*: Leibnitz, *act. eruditor.* an. 1684: le marquis de l'Hopital, en son *anal. des infiniment petits*, 1696. Carré, en sa *méthode pour la mesure des surfaces, la dimension des solides*, &c. *par l'application du calcul intégral*, 1700. G. Manfredi, dans son ouvrage *de constr. æquationum differentialium primi gradûs*, 1707. Nic. Mercator, dans sa *Logarithmotechnia*, 1668. Cheyne, dans sa *Meth. fluxionum inversa*, 1703. Craig, *Meth. figurarum lineis rectis & curvis comprehensarum, quadraturas determinandi*, 1685, & *de quadraturis figurarum curvilinearum & locis*, &c. 1693. Dav. Grégory, dans son *Exerc. geometrica, de dimensione figurarum*, 1684. & Nieuwentijt, dans ses *Consider. circà analyseos ad quantitates infinitè parvas applicatæ principia*, 1695.

L'*analyse démontrée* du P. Reynau, de l'oratoire, imprimée pour la premiere fois à Paris en 1708, en 2 volumes in-4°. est un livre auquel ceux qui veulent étudier cette science, ne peuvent se dispenser d'avoir recours. Quoiqu'il s'y soit glissé quelques erreurs, c'est cependant jusqu'à présent l'ouvrage le plus complet que nous ayons sur l'*analyse*. Il seroit à souhaiter que quelque habile géometre nous donnât sur cette matiere un traité encore plus exact & plus étendu à certains égards, & moins étendu à d'autres, que celui du P. Reynau. On pourroit abréger le premier volume, qui contient sur la théorie des équations beaucoup de choses assez inutiles, & augmenter ce qui concerne le calcul intégral, en se servant pour cela des différens ouvrages qui en ont été publiés, & des morceaux répandus dans les mémoires des académies des sciences de Paris, de Berlin, de Londres & de Pétersbourg, dans les actes de Leipsic, dans les ouvrages de MM. Bernoulli, Euler, Maclaurin, *&c.* *V.* CALCUL INTÉGRAL.

Cet article *analyse* est destiné au commun des lecteurs, & c'est pour cela que nous l'avons fait assez court: on trouvera à ARITHMÉTIQUE UNIVERSELLE un détail plus approfondi, & à APPLICATION, on traitera de celle de l'*analyse* à la géométrie. L'*article* ALGEBRE contient l'histoire de l'*analyse*. (*O*)

ANALYSE, s. f. *Gramm.*, ce mot est grec, ἀνάλυσις, formé d'ἀνὰ *rursùm*, & de λύω, *solvo*, je resous. Il signifie, à proprement parler, la résolution ou le développement d'un tout en ses parties; ainsi on appelle *analyse* d'un ouvrage, l'extrait de cet ouvrage, où l'on en développe les parties principales; *analyse* d'un raisonnement, l'examen qu'on fait d'un raisonnement en le partageant en plusieurs parties ou propositions, pour en découvrir plus facilement la vérité ou la fausseté. (*O*)

L'ANALYSE, s. f. en *Logique*, c'est ce qu'on appelle dans les écoles *la méthode qu'on suit pour découvrir la vérité*; on la nomme autrement *la méthode de résolution*. Par cette méthode, on passe du plus composé au plus simple: au lieu que dans la synthese, on va du plus simple au plus composé. Comme cette définition n'est pas des plus exactes, on nous permettra d'en substituer une autre. L'*analyse* consiste à remonter à l'origine de nos idées,

Digitized by Google

à en développer la génération & à en faire différentes compositions ou décompositions pour les comparer par tous les cotés qui peuvent en montrer les rapports.

L'*analyse* ainsi définie, il est aisé de voir qu'elle est le vrai secret des découvertes. Elle a cet avantage sur la synthese, qu'elle n'offre jamais que peu d'idées à la fois, & toujours dans la gradation la plus simple. Elle est ennemie des principes vagues, & de tout ce qui peut être contraire à l'exactitude & à la précision. Ce n'est point avec le secours des propositions générales qu'elle cherche la vérité, mais toujours par une espece de calcul; c'est-à-dire, en composant & décomposant les notions pour les comparer, de la maniere la plus favorable aux découvertes qu'on en a vues. Ce n'est pas non plus par des définitions, qui d'ordinaire ne font que multiplier les disputes: mais c'est en expliquant la génération de chaque idée. Par ce détail, on voit qu'elle est la seule méthode qui puisse donner de l'évidence à nos raisonnemens, & par conséquent la seule qu'on doive suivre dans la recherche de la vérité, & dans la maniere même d'en instruire les autres; honneur qu'on fait ordinairement à la synthese. Il s'agit maintenant de prouver ce que nous avançons.

Tous les philosophes, en général, conviennent qu'il faut dans l'exposition, comme dans la recherche de la vérité, commencer par les idées les plus simples & les plus faciles; mais ils ne s'accordent pas sur la notion qu'ils se forment de ces idées simples & faciles. Presque tous les philosophes, à la tête desquels on peut mettre Descartes, donnent ce nom à des idées innées, à des principes généraux & à des notions abstraites, qu'ils regardent comme la source de nos connoissances. De ce principe, il s'ensuit nécessairement qu'il faut commencer par définir les choses, & regarder les définitions comme des principes propres à en faire découvrir les propriétés. D'autres en petit nombre, tels que Locke & Bacon, entendent par des idées simples, les premieres idées particulieres qui nous viennent par sensation & par réflexion; ce sont les matériaux de nos connoissances que nous combinons selon les circonstances, pour en former des idées complexes, dont l'*analyse* nous découvre les rapports. Il ne faut pas les confondre avec les notions abstraites, ni avec les principes généraux des philosophes; ce sont au contraire celles qui nous viennent immédiatement des sens, & à la faveur desquelles nous nous élevons ensuite par degrés à des idées plus simples ou plus composées. Je dis *plus composées*, parce que l'*analyse* ne consiste pas toujours, comme on se l'imagine communément, à passer du plus composé au plus simple.

Il me semble que si on saisissoit bien le progrès des vérités, il seroit inutile de chercher les raisonnemens pour les démontrer, & que ce seroit assez de les énoncer; car elles se suivroient dans un tel ordre, que ce que l'une ajouteroit à celle qui l'auroit immédiatement précédée, seroit trop simple pour avoir besoin de preuve; de la sorte on arriveroit aux plus compliquées, & l'on s'en assureroit mieux que par toute autre voie. On établiroit même une si grande subordination entre toutes les connoissances qu'on auroit acquises, qu'on pourroit à son gré aller des plus composées aux plus simples, ou des plus simples aux plus composées; à peine pourroit-on les oublier, ou du moins, si cela arrivoit, la liaison qui seroit entr'elles, faciliteroit les moyens de les retrouver.

Mais pour mieux faire sentir l'avantage de l'*analyse* sur la synthese, interrogeons la nature, & suivons l'ordre qu'elle indique elle-même dans l'exposition de la vérité. Si toutes nos connoissances viennent des sens, il est évident que c'est aux idées simples à préparer l'intelligence des notions abstraites. Est-il raisonnable de commencer par l'idée du possible pour venir à celle de l'existence, ou par l'idée du point pour passer à celle du solide? Il est évident que ce n'est pas là la marche naturelle de l'esprit humain: si les philosophes ont de la peine à reconnoître cette vérité, c'est parce qu'ils sont dans le préjugé des idées innées, ou parce qu'ils se laissent prévenir pour un usage que le temps paroît avoir consacré.

Les géometres mêmes, qui devroient mieux connoître les avantages de l'*analyse* que les autres philosophes, donnent souvent la préférence à la synthese; aussi quand ils sortent de leurs calculs pour entrer dans des recherches d'une nature

Digitized by Google

différente, on ne leur trouve plus la même clarté, la même précision, ni la même étendue d'esprit.

Mais si l'*analyse* est la méthode qu'on doit suivre dans la recherche de la vérité, elle est aussi la méthode dont on doit se servir pour exposer les découvertes qu'on a faites. N'est-il pas singulier que les philosophes, qui sentent combien l'*analyse* est utile pour faire de nouvelles découvertes dans la vérité, n'aient pas recours à ce même moyen pour la faire entrer plus facilement dans l'esprit des autres? Il semble que la meilleure maniere d'instruire les hommes, c'est de les conduire par la route qu'on a dû tenir pour s'instruire soi-même. En effet, par ce moyen, on ne paroîtroit pas tant démontrer des vérités déja découvertes, que faire chercher & trouver de nouvelles vérités. On ne convaincroit pas seulement le lecteur, mais encore on l'éclaireroit; & en lui apprenant à faire des découvertes par lui-même, on lui présenteroit la vérité sous les jours les plus intéressans. Enfin, on le mettroit en état de se rendre raison de toutes ses démarches; il sauroit toujours où il est, d'où il vient, où il va: il pourroit donc juger par lui-même de la route que son guide lui traceroit, & en prendre une plus sûre toutes les fois qu'il verroit du danger à le suivre.

Mais pour faire ici une explication de l'*analyse* que je viens de proposer, supposons-nous dans le cas d'acquérir pour la premiere fois les notions élémentaires des mathématiques. Comment nous y prendrions-nous? Nous commencerions, sans doute, par nous faire l'idée de l'unité; & l'ajoutant plusieurs fois à elle-même, nous en formerions des collections que nous fixerions par des lignes; nous répéterions cette opération, & par ce moyen nous aurions bientôt sur les nombres autant d'idées complexes que nous souhaiterions d'en avoir. Nous réfléchirions ensuite sur la maniere dont elles se sont formées; nous en observerions les progrès, & nous apprendrions infailliblement les moyens de les décomposer. Dès-lors nous pourrions comparer les plus complexes avec les plus simples, & découvrir les propriétés des unes & des autres.

Dans cette méthode les opérations de l'esprit n'auroient pour objet que des idées simples ou des idées complexes que nous aurions formées, & dont nous connoîtrions parfaitement les générations: nous ne trouverions donc point d'obstacle à découvrir les premiers rapports des grandeurs. Ceux-là connus, nous verrions plus facilement ceux qui les suivent immédiatement, & qui ne manqueroient pas de nous en faire appercevoir d'autres; ainsi après avoir commencé par les plus simples, nous nous éleverions insensiblement aux plus composés, & nous nous ferions une suite de connoissances qui dépendroient si fort les unes des autres, qu'on ne pourroit arriver aux plus éloignées que par celles qui les auroient précédées.

Les autres sciences qui sont également à la portée de l'esprit humain, n'ont pour principes que des idées simples, qui nous viennent par sensation & par réflexion. Pour en acquérir les notions complexes, nous n'avons, comme dans les mathématiques, d'autres moyens que de réunir les idées simples en différentes collections: il y faut donc suivre le même ordre dans le progrès des idées, & apporter la même précaution dans le choix des signes.

En ne raisonnant ainsi que sur des idées simples, ou sur des idées complexes qui seront l'ouvrage de l'esprit, nous aurons deux avantages; le premier, c'est que connoissant la génération des idées sur lesquelles nous méditerons, nous n'avancerons point que nous ne sachions où nous sommes, comment nous y sommes venus, & comment nous pourrions retourner sur nos pas: le second, c'est que dans chaque matiere nous verrons sensiblement quelles sont les bornes de nos connoissances; car nous les trouverons lorsque les sens cesseront de nous fournir des idées, & que par conséquent l'esprit ne pourra plus former de notions.

Toutes les vérités se bornent aux rapports qui sont entre des idées simples, entre des idées complexes, & entre une idée simple & complexe. Par la méthode de l'*analyse*, on pourra éviter les erreurs où l'on tombe dans la recherche des unes & des autres.

Les idées simples ne peuvent donner lieu à aucune méprise. La cause de nos erreurs vient de ce que nous retranchons d'une idée quelque chose qui lui appar-

Digitized by Google

tient, parce que nous n'en voyons pas toutes les parties; ou de ce que nous lui ajoutons quelque chose qui ne lui appartient pas, parce que notre imagination juge précipitamment qu'elle renferme ce qu'elle ne contient point. Or nous ne pouvons rien retrancher d'une idée simple, puisque nous n'y distinguons point de parties; & nous n'y pouvons rien ajouter tant que nous la considérons comme simple, puisqu'elle perdroit sa simplicité.

Ce n'est que dans l'usage des notions complexes qu'on pourroit se tromper, soit en ajoutant, soit en retranchant quelque chose mal-à-propos: mais si nous les avons faites avec les précautions que je demande, il suffira pour éviter les méprises d'en reprendre la génération; car par ce moyen nous y verrons ce qu'elles renferment, & rien de plus ni de moins. Cela étant, quelques comparaisons que nous fassions des idées simples & des idées complexes, nous ne leur attribuerons jamais d'autres rapports que ceux qui leur appartiennent.

Les philosophes ne font des raisonnemens si obscurs & si confus, que parce qu'ils ne soupçonnent pas qu'il y ait des idées qui soient l'ouvrage de l'esprit, ou que s'ils le soupçonnent, ils sont incapables d'en découvrir la génération. Prévenus que les idées sont innées, ou que, telles qu'elles sont, elles ont été bien faites, ils croient n'y devoir rien changer, & les prennent telles que le hasard les présente. Comme on ne peut bien *analyser* que les idées qu'on a soi-même formées avec ordre, leurs *analyses*, ou plutôt leurs définitions, sont presque toujours défectueuses; ils étendent ou restreignent mal-à-propos la signification de leurs termes; ils la changent sans s'en appercevoir, ou même ils rapportent les mots à des notions vagues, & à des entités inintelligibles. Il faut donc se faire une nouvelle combinaison d'idées; commencer par les plus simples que les sens transmettent; en former des notions complexes, qui en se combinant à leur tour en produiront d'autres, & ainsi de suite. Pourvu que nous confacrions des noms distinctifs à chaque collection, cette méthode ne peut manquer de nous faire éviter l'erreur. *V.* SYNTHESE & AXIOME. *Voyez aussi* LOGIQUE.

ANALYSE, *Littér.*, d'un livre, d'un ouvrage; c'est un précis, un extrait fidele d'un ouvrage, tel qu'en donnent ou qu'en doivent donner les journalistes. L'art d'une *analyse* impartiale consiste à bien saisir le but de l'auteur, à exposer ses principes, ses divisions, le progrès de sa marche, à écarter ce qui peut être étranger à son sujet; & sans lui dérober rien de ce qu'il a de bon ou d'excellent, ne pas dissimuler ses défauts. L'*analyse* demande de la justesse dans l'esprit, pour ne pas prendre le change en appuyant sur des accessoires, tandis qu'on néglige le principal. Les *analyses* des *nouvelles de la République des Lettres* de M. Bayle, & aujourd'hui celles du *Journ. des savans*, sont un modele d'impartialité: il seroit à souhaiter qu'on en pût dire autant de tous les journaux. Les plaidoyers des avocats généraux, lorsqu'ils donnent leurs conclusions, sont des *analyses*, dans lesquelles ils résument les moyens des deux parties, exposés & débattus auparavant par leurs avocats.

ANALYSE, *Littér.*, se dit encore d'une espece d'*index* ou table des principaux chefs ou articles d'un discours continu, disposés dans leur ordre naturel & dans la liaison & la dépendance qu'ont entr'elles les matieres. Les *analyses* contiennent plus de science que les tables alphabétiques, mais sont moins en usage, parce qu'elles sont moins faciles à comprendre. (*G*)

ANALYSE, est aussi en usage *dans la Chymie* pour dissoudre un corps composé, ou en diviser les différens principes. *V.* PRINCIPE DE COMPOSITION, CORPS, *&c.*

Analyser des corps, ou les résoudre en leurs parties composantes, est le principal objet de l'art chymique. *V.* CHIMIE. L'*analyse* des corps est principalement effectuée par le moyen du feu. *V.* FEU.

Tous les corps, par le moyen d'une *analyse* chymique, peuvent se résoudre en eau, esprit, huile, sel, & terre, quoique tous les corps ne fournissent pas tous ces principes également, mais les uns plus, les autres moins, & en différentes proportions, selon les différens corps, selon les différens genres dont ils sont. *Voyez* PRINCIPE.

L'*analyse* des animaux & celle des végétaux est aisée; celle des minéraux, &

Digitized by Google

en particulier des métaux & demi-métaux, eſt plus difficile. *V.* ANIMAL, VÉGÉTAL & MÉTAL.

Les différentes *analyſes* de plantes n'ont pas réuſſi par rapport à aucune découverte des propriétés & vertus des plantes analyſées. Les plantes les plus ſalutaires rendent par cette voie d'agir, à peu près les mêmes principes que les plus venimeuſes; la raiſon apparemment eſt, que l'action du feu dans la diſtillation changé les plantes & leurs principes: c'eſt pourquoi au lieu de diſtillation, M. Bolduc a fait ſes *analyſes* par décoction ſeulement. *V. Mém. acad. roy. des ſcienc. an.* 1733, *p.* 139, *hiſt.* 63.

Quelques corps du genre des minéraux ſont formés de particules ſi menues & ſi fortement unies, que leurs corpuſcules ont beſoin de moins de chaleur pour les emporter que pour les diviſer en leurs principes; de ſorte que l'*analyſe* de tel corps eſt impraticable: c'eſt ce qui fait la difficulté d'*analyſer* le ſoufre, le mercure, *&c.*

La diſſection anatomique d'un animal eſt auſſi une eſpece d'*analyſe*. *V.* ANATOMIE.

Il eſt du devoir d'un bon citoyen de faire connoître aux autres, autant qu'il lui eſt poſſible, les erreurs qui peuvent les ſéduire. L'*analyſe*, qui eſt ſi difficile en chymie, eſt aujourd'hui fort commune par la crédulité des hommes & la charlatanerie de ceux qui en abuſent. Il eſt difficile de connoître par l'*analyſe* la compoſition & les propriétés des choſes; il faut être ſavant & expérimenté en chymie, pour ſéparer les principes qui compoſent les corps, & les avoir tels qu'ils y ſont naturellement; afin de pouvoir dire ce qu'ils ſont. Cependant on croit que tout homme de l'art, je veux dire tout homme qui tient à l'art de guérir, ſait faire des *analyſes*. On donne comme une choſe poſſible à tout homme du métier, à faire l'*analyſe* d'un remede ſecret ou d'une eau qu'on veut connoître; & on a la vanité de s'en charger, & le rapport qu'on en fait eſt une impoſture. Ces faiſeurs d'*analyſes* trouvoient toujours autrefois du nitre dans toutes les eaux, aujourd'hui c'eſt du ſel ſelenite & du ſel de Glauber: ils ſavent faire toucher de l'eau avec de la noix de galle; ils la diſtillent ou la font évaporer, & ne ſavent pas même connoître le réſidu de ces opérations, qui d'ailleurs ſont inſuffiſantes. L'*analyſe* des eaux eſt ce qu'il y a de plus difficile en chymie, comme les expériences ſur les fluides en phyſique, ſont en général les plus difficiles. Il faut pour pouvoir parler ſavamment des eaux & des principes qui les compoſent, être non-ſeulement verſé dans la chymie, mais meme il faut y être très-habile. Pour connoître combien il eſt difficile d'*analyſer*, & pour apprendre comment il faut s'y prendre pour *analyſer* une eau minérale, il faut lire dans les mémoires de l'académie de 1726 l'*analyſe* des eaux de Paſſy; & dans les mémoires de 1746 l'*analyſe* de l'eau de Plombieres. (*M*)

L'article que l'on vient de lire nous a développé le ſens que les modernes donnent à ce mot. M. de Caſtillon va nous apprendre quelque choſe de la méthode des anciens.

L'*analyſe*, dit *Pappus* dans la préface du ſeptieme livre de ſes *collections mathém.* eſt la méthode de parvenir, par des conſéquences néceſſaires depuis ce qu'on cherche & qu'on regarde comme déja trouvé, à une concluſion qui fourniſſe la réponſe à la queſtion propoſée, c'eſt-à-dire, à une propoſition connue & miſe au nombre des principes.

Le but de l'*analyſe* eſt ou de découvrir la vérité, ou de trouver le moyen d'exécuter ce qu'on s'eſt propoſé. Conſidérée ſous le premier point de vue, l'*analyſe* s'appelle *théorétique*; elle ſuppoſe certaine la propoſition douteuſe, & en tire des conſéquences juſqu'à ce qu'elle parvienne à une concluſion manifeſtement vraie ou manifeſtement fauſſe. Dans le premier cas, la propoſition priſe pour vraie, l'eſt réellement, & dans le ſecond cas elle eſt fauſſe. Sous la ſeconde face l'*analyſe* ſe nomme *problématique*; elle regarde comme fait ce qu'on doit faire, & tire de cette ſuppoſition des conſéquences, juſqu'à ce qu'elle parvienne à une concluſion évidemment poſſible & exécutable, ou certainement impoſſible; dans le premier cas, le problème eſt poſſible; dans le ſecond il eſt impoſſible; toujours il eſt réſolu, comme il eſt manifeſte.

Je me ſuis ſervi du mot *exécutable* pour rendre le τοπικὸν des Grecs, parce que les anciens diſtinguoient, pour ce

qui concerne les problêmes, ce que nous ſavons & pouvons exécuter, de ce qui eſt poſſible en ſoi, mais que nous ne pouvons pas déterminer. Ainſi la triſection de l'angle eſt poſſible en elle même; elle eſt poſſible géometriquement, c'eſt-à-dire, par la ligne droite & le cercle: la quadrature indéfinie du cercle eſt poſſible en elle même; mais nous ne la connoiſſons pas. Les anciens ne regardoient pas comme pleinement & géométriquement réſolu, un problême qui étoit ramené à la triſection de l'angle ou à la quadrature du cercle.

J'ai dit que la quadrature indéfinie du cercle eſt poſſible; j'ai voulu dire que l'impoſſibilité de trouver un eſpace terminé par des droites & égal à la ſurface d'un ſegment de cercle quelconque, n'eſt pas démontrée. Au reſte, je ſais qu'il eſt démontré qu'on ne peut pas exprimer par nombre la vraie raiſon du diametre à la circonférence. Ainſi je regarde comme impoſſible la quadrature *arithmétique* du cercle, mais je crois très-poſſible la quadrature *géométrique*; nous en avons un exemple dans les *Lunules* d'Hippocrate. Revenons.

Les anciens n'avoient rien qui reſſemblât à notre calcul: ils pratiquoient leur *analyſe* à force de tête. Pour en diminuer la difficulté, ils avoient compoſé des livres qui contenoient la ſolution détaillée de quelques problêmes généraux, auxquels ils tâchoient de ramener les autres. Nous avons donné ci-deſſus la note de ces livres. Ainſi l'on regardoit comme réſolu un problême qui étoit réduit à celui de faire paſſer un cercle par deux points donnés, en ſorte qu'ils touchât une droite donnée de poſition; parce que ce dernier problême étoit réſolu dans le traite *de Tactionibus* d'Apollonius.

Il ne nous reſte des écrits analytiques des anciens que les *Data* d'Euclide, & le traité *de ſectione rationis* d'Apollonius. Nous devons ce dernier à l'étonnante patience & à la merveilleuſe ſagacité du célebre Edmon Halley qui le traduiſit de l'arabe qu'il ignoroit. Feu M. Simſon, profeſſeur à Edimbourg, a fort bien reſtitué ces *lieux plans* d'Apollonius. Quelques autres traités ont été rétablis par d'autres auteurs qui tous ſe ſont ſervis de l'algebre, & ont fourni une tâche qui de cette maniere n'étoit pas fort difficile. "Mais, dit Halley, autre choſe eſt réſoudre en quelque façon un problême, ce qu'ordinairement on peut exécuter de pluſieurs manieres différentes; autre choſe eſt le réſoudre par la méthode la plus élégante, en faiſant uſage de l'*analyſe* la plus courte & la plus claire, & de la ſyntheſe ou conſtruction la plus convenable & la plus facile. C'eſt ce que les anciens ont fait, &c." *Verùm perpendendum eſt, aliud eſſe problema aliqualiter reſolutum dare, quod modis variis plerumque fieri poteſt, aliud methodo elegantiſſimâ idipſum efficere, analyſi brevisſimâ & ſimul perſpicuâ, ſyntheſi concinnâ & minimè operoſâ. Hoc veteres præſtitiſſe, argumento eſt* Apollonii *liber, quem inpræſentarium tibi ſiſtimus.* (Halley, *præf. ad Apoll. de ſect. rat. circà finem*).

Si nous en croyons cet homme illuſtre, qui certainement poſſédoit les calculs des modernes, la méthode des anciens diſpute à l'algebre l'avantage de la facilité, & l'emporte de beaucoup ſur elle par l'évidence & l'élégance de ſes démonſtrations. *Methodus hæc cum* algebra ſpecioſa *facilitate contendit, evidentiâ verò & demonſtrationum elegantiâ eam longè ſuperare videtur.* (Halley *: loc. cit. pag.* 4.) Je ne vais pas ſi loin. A mon avis les découvertes étonnantes que les modernes ont faites dans la phyſique & dans les mathématiques, ſont uniquement dues à leurs calculs. Pour s'élever au deſſus des connoiſſances ordinaires, les anciens devoient péniblement entaſſer raiſonnement ſur raiſonnement, comme les géans entaſſerent montagne ſur montagne pour eſcalader les cieux. Les modernes, comme Dédale, ſe ſont fait des ailes, avec leſquelles ils montent aiſément aux plus ſublimes régions auxquelles puiſſe s'élever l'entendement humain. Ceux qui ont perfectionné les calculs, & qui les perfectionnent journellement avec tant de peine & avec tant de ſagacité, méritent toute notre admiration & toute notre reconnoiſſance.

Les calculs ont deux avantages ſur la méthode des anciens. Ils ſoulagent infiniment l'attention par les ſymboles qu'ils emploient; & ils ne demandent que la connoiſſance d'un petit nombre de théorêmes pour réſoudre les problêmes les plus difficiles. Ils ſont pour les ſciences

Digitized by Google

de que les métaux sont pour le commerce ; ils repréſentent ſans embarras & procurent ſans peine les vraies richeſſes. Il me ſemble cependant qu'on tireroit encore plus de parti des calculs, ſi l'on faiſoit plus d'uſage de quelques théorèmes que les anciens nous ont laiſſés. Tels ſont ſur-tout, à mon avis, ceux qui ſont contenus dans le livre des *Data* d'Euclide. Il ne renferme que quatre-vingts-quinze théorèmes ; Pappus, dans ſa préface, n'en compte que quatre-vingts-dix. De ces théorèmes, au moins quarante ſont connus au moindre géomètre. Il ſuffiroit de charger ſa mémoire de quarante ou quarante-cinq propoſitions de plus. Pour en voir l'utilité, conſidérons rapidement la nature de ces *Data*. Je tâcherai de me mettre à la portée de ceux même qui ne ſont pas géometres.

Quand on commande, par exemple, une table à un menuiſier, ce n'eſt pas aſſez de dire qu'on veut une table ; il faut fixer la matiere, la figure, les dimenſions. Quand on propoſe un problème à un géometre, il faut déterminer certaines choſes. Il ne ſuffit pas de dire qu'on veut un triangle, il faut déterminer ou la longueur de chaque coté de ce triangle, ou celle de deux cotés & la grandeur de l'angle que ces deux cotés forment, ou la longueur d'un coté, & la grandeur des deux angles qui ſont ſur ce coté, &c.

Dans cet exemple, les cotés & les angles, en général toutes les choſes qui ſont déterminées par celui qui propoſe le problême, s'appelle des *données* ou des *data*, d'un mot latin que les géometres françois ont adopté. Je les appellerai des *données par convention*. Car chaque choſe qui eſt donnée de cette maniere eſt néceſſairement accompagnée d'autres données, qu'on ne découvre qu'avec quelque attention ; par exemple, les trois cotés d'un triangle étant donnés de longueur, les angles, la ſurface du triangle, la perpendiculaire tirée du ſommet d'un angle ſur le coté oppoſé, *&c.* ſont auſſi donnés. C'eſt ainſi qu'ayant preſcrit au menuiſier la ſorte de bois & les dimenſions de ma table, je lui ai auſſi preſcrit le poids. J'appelle *données en conſéquence* les données de la ſeconde ſorte, pour les diſtinguer de celles de la premiere.

Euclide réduiſit ſous certains chefs tout ce qui peut être donné *par convention* en géometrie, & fit voir les *données en conſéquence* qui néceſſairement accompagnent chaque *donnée par convention*. C'eſt ce que contient ſon livre des *Data*. Les propoſitions qu'on y trouve, ſervent d'abord à faire voir quelles conditions d'un problême ſont ſuperflues, parce qu'elles ſont néceſſairement renfermées dans les autres ; 2°. les mêmes propoſitions ſont utiles à reſoudre pluſieurs problêmes géométriques ſans peine & ſans calcul, & à ſimplifier le calcul néceſſaire à la ſolution de nombre d'autres.

Cet article n'eſt fait que pour les commençans ; c'eſt pourquoi je donnerai un exemple ſimple & facile de la ſeconde utilité des *data* d'Euclide, en réſolvant par une ſeule propoſition de ce livre les problêmes 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, de l'*arithmétique univerſelle* de Newton. Quand je la commentai, je ne vis pas cette ſolution, je n'avois pas aſſez préſens à l'eſprit les *data* que je n'avois lus que fort tard. Mon exemple doit engager les jeunes gens qui ſe deſtinent aux mathématiques à étudier ce livre de bonne heure, & à ſe le rendre familier.

La propoſition dont je fais uſage, eſt la 67e de ce traité. L'auteur la démontre en quatre manieres différentes. Voici la troiſieme avec un léger changement néceſſaire pour faciliter la conſtruction des problêmes. La propoſition d'Euclide eſt :

Si un triangle a un angle donné, l'excès du quarré de la ſomme des deux cotés qui forment l'angle donné, ſur le quarré de la baſe, eſt un triangle en raiſon donnée.

Dans le triangle *A B C* (*planche de géom. ſuppl. des planches, fig.* 2, 3, 4.) ſoit donné l'angle *A B C* ; prolongez le coté *A B*, que pour épargner la multiplicité des cas & des figures, je ſuppoſe le plus grand des deux cotés qui forment l'angle donné ; & prenez *B D* égal à *B C* ; donc la droite *A D* eſt égale aux deux *C B*, *B A* enſemble. Du point *C* tirez ſur la droite *A D* la perpendiculaire *C E*.

Avant d'entamer la démonſtration, je remarquerai :

1°. Que pour cette propoſition j'ai fait trois figures : la premiere pour l'angle *B* aigu ; la ſeconde pour l'angle *B* obtus ;

Digitized by Google

la troiſieme pour le même angle droit, afin de démontrer tous les cas de cette propoſition importante.

2°. Que, comme cette propoſition ſe démontre par la comparaiſon des rectangles & des quarrés, je me ſers des ſignes algébriques. Dans ces cas, le raiſonnement des anciens ne differe du calcul des modernes, qu'en ce que le ſecond s'exprime d'une maniere beaucoup plus courte que le premier. Les principales opérations de l'algebre ſont démontrées dans le ſecond livre d'*Euclide*; & tout ce qu'on prouve par ce ſecond livre, eſt prouvé algebriquement, auſſi-bien quand on ſe ſert des mots que quand on ſe ſert de ſignes.

Démonſtration. On ſait que $\overline{AD}^2 = \overline{AB}^2 + 2AB \times BD + \overline{BD}^2 = AB^2 + 2AB \times BC + \overline{BC}^2$, parce que l'on a fait BD égale à BC. On ſait auſſi que $\overline{AB}^2 + \overline{BC}^2 = \overline{CA}^2 + 2AB \times B6$, où il faut prendre le ſigne + pour la *fig.* 1, dans laquelle l'angle ABC eſt aigu; & le ſigne — pour la *fig.* 2, dans laquelle langle ABC eſt obtus; donc $\overline{AD}^2 = \overline{CA}^2 + 2AB(DB + BE)$, ou bien, $\overline{DA}^2 - \overline{AC}^2 = 2AB \times ED$ mais $2AB \times ED : 2AB \times EC = DE : EC$, & $2AB \times EC$ eſt égal à quatre fois la ſurface du triangle ABC: donc l'excès du quarré de la ſomme des deux cotés d'un triangle ſur le quarré du troiſieme coté $(\overline{DA}^2 - \overline{AC}^2 = (AB + BC)^2 - \overline{AC}^2)$ eſt à la ſurface du triangle ABC, comme DE à la quatrieme partie de EC.

Cette raiſon eſt donnée lorſque l'angle ABC eſt donné; parce que, dans ce cas, l'angle ADC, qui en eſt la moitié, eſt auſſi donné; c'eſt pourquoi le triangle rectangle CED eſt donné d'eſpece, & la raiſon de DE à EC eſt donnée. C. Q. F. D.

J'ajoute qu'auſſi, *l'excès du quarré de la baſe ſur le quarré de la différence des cotés qui forment l'angle donné, eſt un triangle en raiſon donnée.*

Prenez la partie BF égale au coté BC, & joignez la CF; donc AF eſt la différence des cotés AB, BC.

d'abord $\overline{AF}^2 + 2AB \times BF = \overline{AB}^2 + \overline{BF}^2 = \overline{AB}^2 + \overline{BC}^2 = \overline{CA}^2 + 2AB \times BE$; donc $\overline{CA}^2 - \overline{AF}^2 = 2AB(FB + BE) = 2AB \times EF$; mais $2AB \times EF : 2AB \times EC = FE : EC$, & l'angle BFC, moitié de l'angle donné CBD, eſt donné; donc le triangle FEC, rectangle en E, eſt donné d'eſpece; & la raiſon de FE à EC eſt donnée, auſſi-bien que celle de FE au quarré de EC; & la derniere eſt la même que celle de l'excès du quarré de la baſe du triangle ſur le quarré de la différence des deux cotés qui forment l'angle donné de $\overline{CA}^2 (AB - BC)^2$ à la ſurface du triangle; donc cette raiſon eſt donnée.

Cette démonſtration s'applique ſans peine à la *fig.* 3.

En termes trigonométriques, la premiere raiſon eſt celle de la cotangente de la moitié de l'angle donné au quart du rayon; & la ſeconde eſt celle de la tangente de la moitié de l'angle donné au quart du rayon. Parce que ſi CE repréſente le rayon, ED repréſente la cotangente de l'angle CDE, moitié de l'angle donné CBA; mais FE repréſente la cotangente de l'angle EFC, moitié de CBD, ſupplément l'angle donné.

Obſervez que l'angle DCF eſt droit, puiſque les angles CDF, DFC enſemble font un droit, étant la moitié des angles ABC, CBD, qui enſemble valent deux droits. Ou bien, parce que le demi-cercle décrit du centre B & de l'intervalle BD, paſſe par les points C & F, puiſque les droites BD, BC, BF ſont égales; donc $DE : EC = CE : EF$.

Nous avons vu que le premier excès eſt au quadruple de la ſurface du triangle, comme DE à EC, que le ſecond excès eſt au quadruple de la même ſurface, comme FE à EC; & que DE eſt à EC comme CE à EF. Il en réſulte que le quadruple de la ſurface d'un triangle eſt moyen proportionnel entre l'excès du quarré de la ſomme de deux cotés ſur le quarré du troiſieme coté, & l'excès du quarré du troiſieme coté ſur le quarré de la différence des deux autres cotes. Nous montrerons dans la ſuite que ce corollaire renferme une propoſition trigonométrique importante, que les modernes démontrent d'une maniere fort embarraſſée.

De cette propoſition réſulte auſſi que, ſi la raiſon de l'excès du quarré de la

Digitized by Google

somme des deux cotés d'un triangle sur le quarré du troisieme coté au triangle, ou celle de l'excès du quarré du troisieme coté sur le quarré de la différence des deux cotés au même triangle est donnée, l'angle EDC, ou EFC, & par conséquent l'angle ABC est donné.

C'est par cette proposition qu'on résout sans peine les problèmes de Newton rendus généraux. Ils se réduisent à décrire un triangle, étant donnés.

1°. Un angle, le périmetre & la perpendiculaire tirée de l'angle donné sur le coté opposé. C'est le problème IV de l'*arithmétique universelle*.

2°. Un angle, le coté opposé à l'angle donné, & la somme des deux cotés qui forment l'angle donné & de la perpendiculaire tirée de l'angle donné sur le coté opposé & donné. C'est le problème V.

3°. Un angle, la forme des cotés qui le forment, & la perpendiculaire tirée de l'angle donné sur le coté opposé. C'est le problème VI.

4°. Un angle, la somme des cotés qui le forment, & la somme de la base & de la perpendiculaire tirée de l'angle donné sur le coté opposé. C'est le problème VII.

5°. Un angle, la surface, & le périmetre. C'est le problème VIII.

6°. La base, la perpendiculaire élevée sur la base, & la somme des deux cotés. C'est le problème IX.

7°. Un angle, la somme des cotés qui le forment, & le coté opposé. C'est le pr. X.

1°. Soit donc $AB+BC+CA=a$; $CE=b$, $AB=x$; donc $BC+CA=a-x$, (jusqu'ici comme Newton); $(BC+CA)^2=a^2-2ax+x^2$; $(BC+CA)^2-\overline{BA}^2=a^2-2ax$; & $AB\times BC=bx$.

Mais, par la proposition précédente, la raison de a^2-2ax à $2bx$ est donnée. Soit donc $a^2-2ax:2bx=x:b$; donc $a^2-2ax=2ex$; $a^2=2ex+2ax$; & $\frac{a^2}{2e+2a}=x$.

2°. Soit $AC+CB+CE=a$, $AB=b$, $CE=x$; par conséquent $AC+CB=a-x$, comme dans Newton. Mais $(AC+CB)^2=a^2-2ax+x^2$, $(AC+CB)^2-\overline{AB}^2=a^2-2ax+x^2-b^2$, $AB\times CE=bx$; & par la proposition précédente, $a^2-2ax+x^2=b^2:2bx=e:b$; donc $a^2-2ax+x^2-2b^2=2ex$; & $a^2-b^2=2ax+2ex-x^2$.

Ces deux conclusions s'accordent avec celles de Newton, qui fait droit l'angle donné. Car dans ce cas la tangente de la moitié de l'angle droit est $=b$ dans ces deux problèmes.

3°. Soit $AC+CB=a$, $CE=b$, $AB=x$, comme Newton dans la seconde solution. Ici $(AC+CB)^2=a^2$, $(AC+CB)^2-\overline{AB}^2=a^2=x^2$, $AB\times CE=bx$; & $a^2-x:2bx=c:b$; par conséquent $a^2-x^2=2ex$, comme Newton.

4°. Soit $AC+CB=a$, $AB+CE=b$, $AB=y$. Donc $(AC+CB)^2-AB=a^2-y^2$, $CE=b-y$, $CE\times AB=by-y^2$. Mais $a^2-y^2:2by-2y^2=e:b$; donc $a^2-y^2=2ey-\frac{2ey^2}{b}$.

Cette équation, quand l'angle est droit, & par conséquent $e=b$, devient $a^2=2by-y^2$, équation que Newton auroit trouvée, si, au lieu d'extersminer y, il avoit exterminé x.

5°. Soit A l'angle donné, & $AC+CB+BA=a$, $AB\times CD=2b^2$, $BC=y$; donc $BA+AC=a-y$, $(BA+AC)^2=a^2-2ay+y^2$, $(BA+AC)^2-BC^2=a^2-2ay$, & $a^2-2ay:4b^2=e:b$; donc $a^2-2ay=4be$.

6°. Soit $CE=a$, $AB=2b$, $BC+CA=2e$, $BC-CA=2z$; donc $(BC+CA)^2-AB^2=4c^2-4b^2$. La surface du triangle $=\frac{AB\times CE}{2}=ab$, $\overline{AB}^2-(BC-CA)^2=4b^2-4z^2$. Mais par le théorême, $4e^2-4b^2:4ab=4ab:4b^2-z^2$; donc $\frac{a^2b^2}{e^2-b^2}=b^2-z^2$, & $z^2=b^2-\frac{a^2b^2}{c^2-b^2}$, comme Newton.

7°. Enfin soit C l'angle donné $AC+CB=2b$, $AB=a$, $CE=y$ $(AC+CB)^2-\overline{AB}^2=4b^2-a^2$, $AB\times CE=ay$; mais $4b^2-a^2:2ay=f:a$; donc $4b^2-a^2=2fy$.

Si dans ce dernier problème on avoit, comme Newton, cherché la différence des cotés, on auroit trouvé la même équation que l'auteur. Car soit B l'angle don-

Digitized by Google

né, CE la perpendiculaire sur AB, $BD = BC$; & $CA = a$, $AB + BC = 2b$, $AB - BC = 2x$. Il est clair que $(AB + BC)^2 - \overline{CA}^2 = 4b^2 - a^2$; & $\overline{CA}^2 - (AB - BC)^2 = a^2 - 4x^2$.

Or $4b^2 = a^2$ a quatre fois la surface du triangle en raison donnée de DE à EC, soit $DE : EC = m : n$; donc quatre fois la surface du triangle est à $a^2 - 4x^2$ comme m à n; donc $\frac{4b^2 n - a^2 n}{m} : a^2 - 4x^2 : m : n$; & $\frac{4b^2 n^2 - a^2 n^2}{m^2} = a^2 - 4x^2$; par conséquent $x^2 = \frac{a^2(m^2 + n^2) - 4b^2 n^2}{4m^2}$.

Newton a fait $CB : BE = d : e$; & il a trouvé $x^2 = \frac{a^2 d - 2b^2(d - e)}{2d + 2e}$.

Cette équation & la précédente sont les mêmes. Car suivant notre auteur, $\overline{CB}^2 : \overline{BE}^2 = d^2 : e^2$, & $\overline{CB}^2 - \overline{BE}^2 (\overline{CE}^2) : \overline{BE}^2 = d^2 - e^2 : e^2$, & aussi $CB + BE (DE) : EB = d + e : e$; & $\overline{BE}^2 : \overline{ED}^2 = e^2 : (d + e)^2$; donc *ex æquo* $\overline{CE}^2 : \overline{ED}^2 = d^2 - e^2 : (d + e)^2 = d - e : d + e$.

Nous avons fait $CE : ED = n : m$, c'est-à-dire, $\overline{CE}^2 : \overline{ED}^2 = n^2 : m^2$; c'est pourquoi $d - e : d + e = n^2 : m^2$; & *componendo*, $2e : d + e = n^2 + m^2 : m^2$; ou $\frac{d - e}{2} : \frac{d + e}{m^2} = \frac{n^2}{m^2}$, & $\frac{2d}{d + e} = \frac{m^2 + n^2}{m^2}$.

Donc $\frac{a^2(m^2 + n^2)}{4m} = \frac{a^2 d}{2d + 2e}$, & $-\frac{b^2 n^2}{m^2} = -\frac{2b^2(d - e)}{d + e} = \frac{2b^2(d - e)}{2d - 2e}$, qui est précisément l'équation de Newton.

J'ai un peu étendu ces solutions en faveur des commençans, à qui cet article est destiné. Cependant je ne m'arrêterai pas à résoudre les mêmes problèmes, en supposant données les différences au lieu des sommes, &c. Je finirai en montrant, comme je l'ai promis, que le théorème fondamental de cet article renferme celui qu'on donne pour trouver la surface d'un triangle par les cotés. Voici la regle. Prenez la moitié du périmetre du triangle, ce sera la premiere quantité. De cette moitié de périmetre, ôtez successivement les trois cotés du triangle, vous aurez trois autres quantités, qui avec la premiere feront quatre quantités; tirez la racine quarrée du produit de ces quatre quantités, vous aurez la surface du triangle. Nous avons montré que quatre fois la surface d'un triangle est moyenne proportionnelle entre l'excès du quarré de la somme de deux cotés sur le quarré de la base; & entre l'excès du quarré de la base sur le quarré de la différence des cotés. Mais par la cinquieme proposition du *II livre* d'Euclide, la différence de deux quarrés est égale à un rectangle, dont un coté est la somme, & l'autre est la différence des cotés des quarrés: donc les deux cotés du premier excès sont l'un le périmetre du triangle, & l'autre l'excès de la somme de deux cotés sur la base; & les deux cotés de l'autre sont l'un la somme de la base & de la différence des deux cotés, & l'autre l'excès de la base sur la même différence, & prenant le quart des rectangles, ou la moitié de chacun des quatre facteurs, &c. (*J.D.C.*)

ANALYSTE, s. m. *en Mathématique*, se dit d'une personne versée dans l'*analyse* mathématique. *Voyez* ANALYSE.

ANALYTIQUE, adj. *Math.*, qui appartient à l'*analyse*, ou qui est de la nature de l'*analyse*, ou qui se fait par la voie de l'*analyse*. *Voyez* ANALYSE. Ainsi l'on dit *équation analytique*, *démonstration analytique*, *recherches analytiques*, *table analytique*, *calcul analytique*, &c. *Voy.* MÉTHODE.

La *méthode analytique* est opposée à la *synthétique*. Dans la philosophie naturelle, aussi bien que dans les mathématiques, il faut commencer à applanir les difficultés par la *méthode analytique*, avant que d'en venir à la méthode synthétique. Or cette *analyse* consiste à faire des expériences & des observations, à en tirer des conséquences générales par la voie de l'induction, & ne point admettre d'objections contre ces conséquences, que celles qui naissent des expériences ou d'autres vérités constantes. Et quand même les raisonnemens qu'on fait sur la

expériences par la voie de l'induction, ne seroient pas des démonstrations des conséquences générales qu'on a tirées, c'est du moins la meilleure méthode de raisonner sur ces sortes d'objets, le raisonnement sera d'autant plus fort que l'induction sera plus générale. S'il ne se présente point de phénomènes qui fournissent d'exception, on peut tirer la conséquence générale. Par cette voye *analytique*, on peut proceder des substances composées à leurs élémens, des mouvemens aux forces qui les produisent, & en général des effets à leurs causes, & des causes particulieres à de plus générales, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à celle qui est la plus grande de toutes. Voilà ce que c'est que la méthode *analytique*, dit M. Newton.

La méthode synthétique consiste à prendre comme principes les causes déja connues & constatées, à les faire servir à l'explication des phénomenes qui en proviennent, & à justifier cette explication par des preuves. *Voyez* SYNTHESE.

Méthode analytique, *en Géométrie*, est la méthode de résoudre les problèmes, & de démontrer les théorêmes de géométrie, en y employant l'analyse ou l'algebre. *Voyez* ALGEBRE, ANALYSE & APPLICATION.

Cette méthode est opposée à la méthode appellée *synthétique*, qui démontre les théorêmes, & résout les problèmes ne se servant des lignes mêmes qui composent les figures, sans représenter ces lignes par des nome algébriques. La méthode synthétique étoit celle des anciens, l'*analytique* est due aux modernes. *V. les articles cités ci-dessus &* SYNTHESE. (*O*)

* ANAMALLU, s. m. *Hist. nat.*, arbrisseau légumineux qui croît au Bresil; il a des épines dont les naturels du pays se servent pour se percer les oreilles. Pour cet effet ils en ôtent l'écorce. De plus, ils font avec les feuilles, bouillies dans l'eau de riz ou le petit lait, un bain pour le ventre, quand il est gonflé par les vents ou par une lymphe extravasée. On voit par ce que nous venons de dire de l'*anamallu*, qu'il s'en manque beaucoup que nous en ayons une bonne description. Consultez l'*Hort. Malabar.*

* ANAMELECH, s. m. *Mythologie*, idole des Samaritains, représentée sous la figure du faisan, d'autres disent du cheval, le symbole de Mars.

ANAMNETIQUES, adj. *Méd.*, médicamens propres à réparer ou à fortifier la mémoire.

ANAMORPHOSE, s. f. *en perspective & en peinture*, se dit d'une projection monstrueuse, ou d'une représentation défigurée de quelque image, qui est faite sur un plan ou sur une surface courbe, & qui néanmoins à un certain point de vue paroît réguliere & faite avec de justes proportions. *V.* PROJECTION. Ce mot est grec; il est compolée d'ἀνά, *rursùm*, derechef, & μόρφωσις, *formation*, qui vient de μορφὴ, *forme*.

Pour faire une *anamorphose*, ou une projection monstrueuse sur un plan, tracez le quarré *ABCD*, *pl. de perspect. fig.* 19, *n°.* 1. d'une grandeur à volonté, & subdivisez-le en aréoles ou en petits quarrés. Dans ce quarré ou cette espece de réseau, que l'on appelle *prototype craticulaire*, tracez au naturel l'image dont l'apparence doit être monstrueuse: tirez ensuite la ligne *ab* (*fig.* 19, *n°.* 2.) égale à *AB*, & divisez-la dans le même nombre de parties égales que le coté du prototype *AB*: au point du milieu *E*, élevez la perpendiculaire *EV*, & menez *VS* perpendiculaire à *EV*, en faisant la ligne *EV* d'autant plus longue, & la ligne *VS* d'autant plus courte, que vous avez dessein d'avoir une image plus difforme. De chaque point de division tirez au point *V* des lignes droites, & joignez les points *b*, *S*, par la ligne droite *b*, *S*. Par les points *c*, *e*, *f*, *g*, &c. tirez des lignes droites paralleles à *a b*: alors *a b c d* sera l'espace où l'on doit tracer la projection monstrueuse; & c'est ce que l'on appelle l'*ectype craticulaire*.

Enfin dans chaque aréole ou petit trapeze de l'espace *a b c d*, dessinez ce que vous voyez tracé dans l'aréole correspondante du quarré *ABCD*; par ce moyen vous aurez une image difforme, qui paroîtra néanmoins dans ses justes proportions, si l'œil est placé de maniere qu'il en soit éloigné de la longueur *EV*, & élevé au-dessus à la hauteur de *VS*.

Le spectacle sera beaucoup plus agréable, si l'image défigurée ne représente pas un pur chaos, mais quelqu'autre apparence: ainsi l'on a vu une riviere avec des soldats, des chariots, *&c.* marchans sur l'une de ses rives, représentée avec

Digitized by Google

un tel artifice, que quand elle étoit regardée au point *S*, il sembloit que ce fut le visage d'un satyre. Mais on ne peut donner facilement des regles pour cette partie, qui dépend principalement de l'industrie & de l'adresse de l'artiste.

On peut aussi faire méchaniquement une *anamorphose* de la maniere suivante : on percera de part en part le prototype à coups d'aiguille dans son contour, & dans plusieurs autres points ; ensuite on l'exposera à la lumiere d'une bougie ou d'une lampe, & on marquera bien exactement les endroits où tombent sur un plan, ou sur une surface courbe, les rayons qui passent à travers ces petits trous, car ils donneront les points correspondans de l'image difforme, par le moyen desquels on peut achever la déformation.

Faire une anamorphose sur la surface convexe d'un cône. Il paroit assés par le problême précédent, qu'il ne s'agit que de faire un ectype craticulaire sur la surface d'un cône qui paroisse égal au prototype craticulaire, l'œil étant placé à une distance convenable au-dessus du sommet du cône.

C'est pourquoi, soit la base *ABCD* du cône (*fig.* 20.) divisée par des diametres en un nombre quelconque de parties égales ; ou, ce qui revient au même, soit divisée la circonférence de cette base en tel nombre qu'on voudra de parties égales, & soient tirées par les points de division des lignes droites au centre. Soit aussi divisé un rayon en quelques parties égales ; par chaque point de division décrivez des cercles concentriques ; par ce moyen vous aurez tracé le prototype craticulaire *A*, le double du diametre *AB*, comme rayon ; décrivez le quart de cercle *EG* (*fig.* 21.) afin que l'arc *EG* soit égal à la circonférence entiere, & pliez ce quart de cercle, de maniere qu'il forme la surface d'un cône, dont la base soit le cercle *ABCD* ; divisez l'arc *EG* dans le même nombre de parties égales que le prototype craticulaire est divisé, & tirez des rayons de chacun des points de division ; prolongez *GF* en *I*, jusques à ce que *FI* = *FG* ; du centre *I*, & du rayon *IF*, décrivez le quart de cercle *FKH* ; & du point *I* au point *E*, tirez la droite *IF* ; divisez l'arc *KF* dans le même nombre de parties égales que le rayon du prototype craticulaire ; & du centre *I* par chaque point de division, tirez des rayons qui rencontrent *EF* aux points 1, 2, 3, &c. enfin du centre *F*, & des rayons *F1*, *F2*, *F3*, décrivez des arcs concentriques. De cette maniere vous aurez l'ectype craticulaire, dont les aréoles paroitront égales entr'elles.

Ainsi en transportant dans les aréoles de l'ectype craticulaire, ce qui est dessiné dans chaque aréole du prototype craticulaire, vous aurez une image monstrueuse qui paroitra néanmoins dans ses justes proportions, si l'œil est élevé au-dessus du sommet du cône, d'une quantité égale à la distance de ce sommet à la base.

Si l'on tire dans le prototype craticulaire les cordes des quarts de cercle, & dans l'ectype craticulaire, les cordes de chacun de ses quarts, toutes choses d'ailleurs restant les mêmes, on aura l'ectype craticulaire dans une pyramide quadrangulaire.

Il sera donc aisé de dessiner une image monstrueuse sur toute pyramide, dont la base est un polygone régulier quelconque.

Comme l'illusion est plus parfaite, quand on ne peut pas juger, par les objets contigus, de la distance des parties de l'image monstrueuse, il est mieux de ne regarder ces sortes d'images que par un petit trou.

On voit à Paris dans le cloître des minimes de la place royale, deux *anamorphoses* tracées sur deux des côtés du cloître ; l'une représente la Magdeleine ; l'autre S. Jean écrivant son évangile. Elles sont telles que quand on regarde directement, on ne voit qu'une espece de paysage, & que quand on les regarde d'un certain point de vue, elles représentent des figures humaines très-distinctes. Ces deux figures sont l'ouvrage du pere Niceron, minime, qui a fait sur ce même sujet un traité latin, intitulé, *Thaumaturgus opticus*, *Optique miraculeuse*, dans lequel il traite de plusieurs phénomenes curieux d'optique, & donne fort au long les méthodes de tracer ces sortes d'*anamorphoses* sur des surfaces quelconques. Le *P.* Emmanuel Maignan, minime, a aussi traité cette même matiere dans un ouvrage latin, intitulé, *Perspectiva horaria*, imprimé à Rome en 1648. *Voyez la proposition 77 de la catoptrique horaire de ce dernier ouvrage, page* 438.

Comme

Digitized by Google

Comme les miroirs cylindriques, coniques & pyramidaux ont la propriété de rendre difformes les objets qu'on leur expose, &, que par conséquent ils peuvent faire paroître naturels des objets difformes, on donne aussi dans l'optique des moyens de tracer sur le papier des objets difformes, qui étant vus par ces sortes de miroirs, paroissent de leur figure naturelle.

Par exemple, si on veut tracer une image difforme, qui paroisse de sa figure naturelle, étant vue dans un miroir cylindrique, on commencera (*figure* 14. *Perspect.*) par décrire un cercle *HBC* égal à la base du cylindre; ensuite supposant que *O* soit le point où tombe la perpendiculaire menée de l'œil, on tirera les tangentes *OC* & *OB*. On joindra les points d'attouchement *C* & *B* par la droite *CB*; on divisera cette ligne *CB* en tant de parties égales qu'on voudra, & par les points de division on tirera des lignes au point *O*; on supposera que les rayons *OII*, *OI*, se réfléchissent en *F* & en *G*; ensuite (*fig.* 15. *Persp.*) sur une droite indéfinie *MQ*, on élevera la perpendiculaire *MP* égale à la hauteur de l'œil; on fera *MQ* égale à *OH* de la *fig.* 14, & au point *Q* on élevera la perpendiculaire *QR* égale à *CB*, & divisée en autant de parties que *CB*; par les points de division on tirera des lignes au point *P*, qui étant prolongées jusqu'à la ligne *MN*, donneront les points *I*, *III*, &c. & les distances *QI*, *III*, *IIIII*, &c. qu'il faudra transporter dans la *fig.* 14 de *I* en *I*, de *I* en *II*, de *II* en *III*, &c. de cette maniere les points *F*, *G*, de la *fig.* 14, répondront au point *N* ou *IV* de la *fig.* 15. Par ces points *F*, *G*, & par le point *K* tel que *KH*=*IG*, on tracera un arc de cercle jusqu'en *S* & en *T*, c'est-à-dire, jusqu'à la rencontre des tangentes *OS*, *OT*, & on fera de même pour les points *III*, *II*, &c. ensuite on dessinera une figure quelconque dans un quarré, dont les cotés soient égaux à *CB* ou *QR*, & soient divisés en autant de parties qu'on a divisé ces lignes; ensorte que le quarré dont il s'agit, soit partagé lui-même en autant de petits quarrés. On dessinera après cela dans la figure *SFGT* une image difforme, dont les parties soient situées dans les parties de cette figure, correspondantes aux parties du quarré. Cette image étant approchée d'un miroir cylindrique dont *HBC* soit la base, & l'œil étant élevé au-dessus du point *O* à une hauteur égale à *MP*, on verra dans le miroir cylindrique la figure naturelle qui avoit été tracée dans le petit quarré.

On a aussi des methodes assez semblables à la précédente pour tracer des images difformes, qui soient rétablies dans leur figure naturelle, par des miroirs coniques ou pyramidaux. On peut voir une idée de ces méthodes dans la catoptrique de M. Wolf. Nous nous bornerons ici à ce qui regarde nos miroirs cylindriques, comme étant les plus communs. On trouve dans les actes de Leipsick de 1712, la description d'une machine *anamorphatique* de M. Jacques Léopold, par le moyen de laquelle on peut décrire méchaniquement & assez exactement des images difformes qui soient rétablies dans leur état naturel par des miroirs cylindriques ou coniques.

On fait aussi dans la dioptrique des *anamorphoses*. Elles consistent en des figures difformes, qui sont, tracées sur un papier, & qui paroissent dans leur état naturel, lorsqu'on les regarde à travers un verre polyhedre, c'est-à-dire, à plusieurs faces. Et voici de quelle maniere elles se font.

Sur une table horizontale *ABCD*, on éleve à angles droits (*fig.* 22, *Persp.*) une planche *AFED*; on pratique dans chacune de ces deux planches ou tables deux couliſſes, telles que l'appui *BHC* puisse se mouvoir entre les couliſſes de la table horizontale, & qu'on puisse faire couler un papier entre les couliſſes de la planche verticale; on adapte à l'appui *BHC* un tuyau *IK*, garni en *I* d'un verre polyhedre, plan convexe, composé de 24 plans triangulaires disposés à peu-près suivant la courbure d'une parabole. Le tuyau est percé en *K* d'un petit trou, qui doit être un peu au-delà du foyer du verre; on éloigne l'appui *BHC* de la planche verticale, & on l'en éloigne d'autant plus que l'image difforme doit être plus grande.

On met au-devant du trou *K* une lampe; on marque avec du crayon les aréoles ou points lumineux que la lumiere forme sur la planche *ADEF*; & pour ne se point tromper en les marquant, il faut avoir soin de regarder

Digitized by Google

par le trou, si en effet ces aréoles ne forment qu'une seule image.

On tracera ensuite dans chacune de ces aréoles des parties d'un objet, qui étant vues par le trou *K*, ne paroîtront former qu'un seul tout; & on aura soin de regarder par le trou *K* en faisant cette opération, pour voir si toutes ces parties forment en effet une seule image. A l'égard des espaces intermédiaires, on les remplira de tout ce qu'on voudra; & pour rendre le phénomene plus curieux, on aura soin même d'y tracer des choses toutes différentes de celle qu'on doit voir par le trou; alors regardant par le trou *K*, on ne verra qu'une image distincte, fort différente de celle qui paroissoit sur le papier à la vue simple.

On voit à Paris dans la bibliotheque des minimes de la place royale, deux *anamorphoses* de cette espece; elles sont l'ouvrage du P. Niceron, dont nous avons déja parlé: & on trouve aussi dans le *t. IV. des mém. de l'acad. impér. de Petersbourg*, la description d'une *anamorphose* semblable, faite par M. Lutman, membre de cette académie, en l'honneur de Pierre II, empereur de Russie: cet auteur expose la méthode qu'il a suivie pour cela, & fait des remarques utiles sur cette matiere. *V. la Catoptrique & la Dioptrique* de M. Wolf. (*O*)

§ ANAMULLU, s. m. *Hist. nat. bot.*, arbre toujours verd, commun à Tekenkour & autres lieux du Malabar, où il fleurit dans la saison des pluies. Van-Rheede en a donné une figure passable sous son nom malabare *anamullu*, dans son *Hort. Malabar. vol. VIII, pl. XL, p.* 73. Les Brames l'appellent *bastican*, les Portugais *fabas Turquesca*, les Hollandois *muan boonen*; c'est par corruption qu'on lit *anamallu* dans quelques dictionnaires.

C'est un arbre de 25 à 30 piés de hauteur, de la forme à peu-près du robina, c'est-à-dire du faux acacia; il a racine ligneuse, épaisse, répandant au loin ses fibres, dont l'écorce est brun-clair. Son tronc a presque un pié de diametre; il a le bois blanc & dur, couvert d'une écorce épaisse, cendrée-verte, comme saupoudrée çà & là de chaux, & semée à des distances de trois à quatre pouces d'épines coniques, droites, rassemblées au nombre de quatre à six en faisceaux, longues de deux à quatre pouces, larges de trois lignes à un pouce, qui partent du bois, & ont comme lui leur écorce. Les branches qui partent de tous cotés du tronc, sont menues, longues, vertes d'abord, ensuite noirâtres, & semées d'épines semblables, mais beaucoup plus rares & plus petites.

Ses feuilles sortent alternativement & à de grandes distances le long des jeunes branches, & même de leurs épines; elles sont ailées sur un rang, composées de quatre à cinq paires de folioles, quelquefois sans impaire & quelquefois avec une impaire, elliptiques, obtuses, longues d'un pouce & demi, une fois moins larges, épaisses, lisses, unies, veloutées finement, luisantes, verd-brunes dessus, plus clair dessous; le pédicule commun qui les porte est cylindrique, long de cinq à six pouces.

De l'aisselle des feuilles, vers l'extrémité des branches, sort une petite panicule de 80 à 100 fleurs blanches, petites, de trois lignes environ de longueur, menues, portées sur un pédoncule deux fois plus court qu'elles. Chaque fleur consiste en un calice court, divisé jusqu'au milieu en deux levres, en une corolle à cinq pétales étroits, inégaux en papillon, & en 10 étamines à antheres jaunes, réunies par leurs filets en un cylindre, enfilé par l'ovaire qui devient par la suite un légume membraneux, applati, sec, elliptique, long de trois à quatre pouces, trois à cinq fois moins large, partagé intérieurement en deux à trois loges qui contiennent chacune une graine plate, courbée en croissant, longue de près de trois lignes, d'un verd-clair, luisante, & environnée d'un demi anneau de chair au point qui l'attache par un filet assez long à la partie supérieure du légume.

Qualités. La racine de l'*anamullu* a une odeur aromatique très-suave; ses fleurs ont aussi de l'odeur, mais très-foible. Ses feuilles n'ont qu'un goût sabacé ou du haricot.

Usages. Cet arbre est si peu malfaisant, que les Malabares emploient ses épines, dépouillées de leur écorce, pour se percer les oreilles, comme nous fai-

Digitized by Google

ſons avec des épingles d'argent. Ils font avec la décoction de ſes feuilles dans l'eau de riz & le petit lait, un bain pour diſſiper l'enflure du ventre, ſoit qu'il ſoit rempli par des vents ou par une lymphe extravaſée. Le charbon de ſon bois, pilé avec les feuilles du bétel, s'applique ſur les ulceres & les exanthèmes pour les ſécher.

Remarques. Les feuilles inférieures & des vieilles branches de l'*anamullu*, ſont ſujettes à porter en-deſſous, le long de leur côte mitoyenne, une à quatre petites galles, ovoïdes, verd-brunes, enflées en veſſie longue de trois à cinq lignes, à écorce dure, fragile, ſucculente, liſſe, remplie par un ver blanc-jaune, qui devient ſans doute une mouche à quatre ailes & à aiguillon, de la famille des ichneumons.

Cet arbre a, comme l'on voit, quelques rapports avec le févier, *gleditſia*, par ſes épines & ſes feuilles, mais il en differe beaucoup plus par ſes fleurs & ſes fruits, & doit former un genre particulier, voiſin du moullava dans la premiere ſection de la famille des plantes légumineuſes. (*M. Adanſon.*)

* ANAN *ou* ANNAND, *Géog. mod.*, fleuve d'Ecoſſe, dans ſa partie méridionale, province d'Anandal; il prend ſa ſource près du Cluid, & ſe décharge dans un golfe de la mer d'Irlande, appellé *Solfaifrith*. Baudrand.

ANANAS, *Hiſt. nat.*, genre de plante obſervé par le P. Plumier: ſa fleur eſt monopétale, faite en forme d'entonnoir, diviſée en trois parties, & poſée ſur les tubercules d'un embryon, qui devient dans la ſuite un fruit charnu, plein de ſuc, & fait comme une pomme de pin. Il renferme de petites ſemences faites en forme de rein, & couvertes d'une coiffe. Tournefort, *inſtitutionum rei herbariæ appendice. V.* PLANTE. (*I*)

* On en diſtingue ſix eſpeces, ſelon Miller, où l'on peut voir leurs deſcriptions. La premiere qu'il appelle *ananas aculeatus*, *fructu ovato*, *carne albidâ*, eſt, ſelon lui, la plus commune en Europe: mais il ajoute que l'*ananas aculeatus*, *fructu pyramidato*, *carne aureâ*, qui eſt la ſeconde eſpece, eſt préférable à la premiere, parce que ſon fruit eſt plus gros & d'un meilleur goût, & que ſon ſuc eſt moins aſtringent. Cette eſpece pouſſe ordinairement de deſſous ſon fruit ſix ou ſept rejetons, qui la fait multiplier aiſément, & peut la rendre, dit Miller, commune en peu d'années.

Les curieux cultivent la troiſieme eſpece, *ananas foliis ſix ſerrato*, pour la variété ſeulement; car le fruit n'en eſt pas ſi bon que celui des eſpeces précédentes.

La cinquieme eſpece, *ananas aculeatus*, *fructu pyramidato*, *virêſcente*, *carne aureâ*, eſt maintenant fort rare en Europe; elle paſſe pour la meilleure; en Amérique les curieux la cultivent préférablement aux autres: on la peut faire venir des Barbades ou du Montſerrat.

La ſixieme qu'on appelle en botanique *ananas*, *fructu ovato*, *ex luteo virêſcente*, *carne luteâ*, eſt venue de la Jamaïque; elle n'eſt pas encore commune en Angleterre, dit Miller; ceux qui ont goûté de ſon fruit, aſſurent qu'il a beaucoup de ſaveur. Mais comme elle eſt tardive, elle s'accommode plus difficilement de notre climat. Son fruit eſt un mois de plus à murir que le fruit des autres.

J'ai ouï parler, continue le même botaniſte, d'une autre eſpece d'*ananas*, dont la chair eſt jaune en dehors, & verte en dedans; mais je ne l'ai jamais vue.

L'*ananas*, fruit dont la ſaveur ſurpaſſe celle de tous les fruits qui nous ſont connus, eſt produit par une plante, dont la feuille reſſemble à celle de l'aloès, pour l'ordinaire dentelée comme elle, mais moins épaiſſe & moins pleine de ſuc.

Elle a été apportée des établiſſemens des Indes orientales dans ceux des Indes occidentales, où elle eſt devenue très-commune & d'un excellent *acabit*. Il n'y a pas long-temps qu'on la cultive en Europe & qu'elle y donne du fruit. M. le Cour de Leyde eſt le premier qui l'ait cultivée avec ſuccès; après pluſieurs tentatives inutiles, il a enfin trouvé un degré de chaleur propre à lui faire porter un fruit plus petit à la vérité qu'aux Indes occidentales, mais auſſi bon, au jugement de perſonnes qui ont vécu long-temps dans l'une & l'autre contrée.

Le temps de la maturité des ſeuls

ananas eſt depuis le commencement de juillet juſqu'au mois de ſeptembre. Ce fruit eſt mûr, lorſqu'il répand une odeur forte, & qu'il cede ſous le doigt: il ne conſerve ſon odeur ſur la plante que trois ou quatre jours; & quand on le veut manger parfait, il ne faut pas le garder plus de 24 heures après l'avoir cueilli. *Dict. de Miller.*

On tire par expreſſion de l'*ananas* un ſuc dont on fait un vin excellent, qui fortifie, arrête les nauſées, réveille les eſprits, provoque les urines, mais dont les femmes enceintes doivent s'abſtenir. On confit les *ananas*, & cette confiture eſt bonne pour les perſonnes d'un tempérament foible. *Lemery.*

* ANANCÉ *ou* ANANCHÉ, *Myth.*, nom d'une des quatre divinités domeſtiques, gardiennes de chaque perſonne ſuivant les Egyptiens; les trois autres étoient *Dynamis*, *Tyche* & *Eros*. On s'apperçoit aiſément que ces divinités ſont *la force*, *la fortune*, *l'amour* & *la néceſſité*. Ce ne peut être que par corruption qu'on les appelle *Dymon*, *Tyche*, *Haros* & *Anachis*. *V.* ANACHIS.

* ANANDAL, *Géog. mod.*, province de l'Ecoſſe méridionale, entre la contrée d'Eskédale au couchant, & celle de Nitheſdale à l'orient.

ANANEL, *Hiſt. ſacr.*, grand-prêtre des Juifs, fut revêtu de cette dignité par Hérode le grand, quoiqu'il ne fût pas des familles qui avoient coutume de l'exercer. Il étoit pourtant de race ſacerdotale. Au bout de deux ou trois ans, il fut contraint de céder la ſouveraine ſacrificature à Ariſtobule, beau-frere d'Hérode, à qui celui-ci la donna à la ſollicitation d'Alexandra ſa belle-mere, & de Mariamne ſa femme; mais il la reprit un an après, lorſque le roi eut fait mourir Ariſtobule. Il ne la garda pas long-temps: Hérode l'en dépouilla pour en revêtir Jeſus, fils de Phabet ou Phabi. Ce prince ombrageux craignoit l'autorité des grands-prêtres qui étoient perpétuels, & s'arrogea le droit de diſpoſer à ſon gré de cette dignité, en faveur de qui il voudroit.

ANANIAS, *Hiſt. ſacr.*, fils de Nébédée, ſouverain ſacrificateur des Juifs, ſuccéda à Joſeph de Camith: il étoit fort aimé des Juifs à cauſe de ſa grande générosité. Quadratus, gouverneur de Syrie, étant venu dans la Judée à l'occaſion des différends qu'il y avoit alors entre les Samaritains & les Juifs, envoya à Rome le grand-prêtre *Ananias* qu'on accuſoit être l'auteur de ces troubles, pour rendre compte de ſa conduite à l'empereur Claude. Il ſe juſtifia & revint abſous. Depuis ſon retour il fit comparoître devant lui & maltraiter l'apôtre S. Paul. Il ſut gagner l'affection d'Aibin, gouverneur de la Judée, & eut toujours un grand crédit ſur ſon eſprit: il le dut en partie à ſes grandes richeſſes. Quelques-uns de ſes gens en abuſerent pour commettre impunément de grandes violences; il ne jouit que ſept ans de la ſouveraine ſacrificature. Agrippa l'en dépouilla pour la donner à Ismaël, fils de Phabé, l'an 62 de l'ere vulgaire.

ANANIAS, *Hiſt. des Juifs*, ſurnommé le *Saduceen*, eſt célebre dans la révolte des Juifs contre les Romains, dont il fut un des plus ardens promoteurs. Il alla ſolliciter auprès des Iduméens des ſecours en faveur des rébelles, & obtint ce qu'il demandoit. Ce fut lui qui par ſon éloquence perſuada à Metilius, capitaine des troupes Romaines, aſſiégé dans le palais royal de Jéruſalem, de ſe rendre avec ſes gens, à condition qu'on lui laiſſeroit la vie ſauve, à lui & à ſa troupe. Métilius fut la dupe de ſa confiance; lorſqu'il ſe fut rendu, les factieux égorgerent tous les Romains, & il n'échappa lui-même à leur fureur qu'en promettant de ſe faire Juif.

Il eſt encore fait mention dans l'écriture ſainte de quelques autres *Ananias* ou Annanie, moins célebres que ceux dont on vient de parler.

ANANISAPTA, *terme de magie*, eſpece de taliſman ou de préſervatif contre la peſte & les autres maladies contagieuſes, qui conſiſte à porter ſur ſoi ce mot écrit *ananiſapta*.

Delrio le regarde comme un taliſman magique & fondé ſur un pacte avec le démon, & le met au nombre de ceux qu'on portoit comme des préſervatifs contre les fievres peſtilentielles, & qui étoient conçus en trois vers écrits d'une certaine maniere qu'il n'explique point, & dont il ne cite que celui-ci:

Ananiſchapta ferit mortem quæ ledere quærit.

Digitized by Google

Il en cherche l'origine dans le chaldéen ou l'hébreu חנני, *chonni*, *miserere mei*, & שופט, *schophet*, par lesquels on implore la miséricorde d'un juge, mais non pas celle de Dieu. *Ana*, אנא, ajoute-t-il, dans les mysteres de la cabale, signifie *un esprit* où sont les notions innées, & auquel préside l'ange que les cabalistes appellent עגם, *ganim*, qui manifeste à l'homme la vérité; d'où vient le mot חנב, *benag*, que d'autres prononcent *ana*, & qui signifie *idole*; d'où vient ענני, *anani*, divination, & *schaphat*, שפט, qui signifie que cette idole ou ce mauvais ange juge que la maladie naît de maléfice, & en indique le remede. Il dit encore que les cabalistes ont voulu mettre dans le mot *ananisapta*, autant de mots différens qu'il y a de lettres, & ainsi ce mot signifie A. *antidotum*, N. *Nazareni*, A. *auferat*, N. *necem*, I. *intoxicationis*, S. *sanctificet*, A. *alimenta*, P. *pocula*, T. *trinitas*, A. *alma*; qui signifient *que la mort de Jesus-Christ, qui a été injuste de la part des Juifs, frappe de la part de Dieu la mort*, c'est-à-dire *le démon*, &c. & il traite cette explication de rêverie: la sienne est un peu plus savante; c'est au lecteur à juger si elle est plus sensée. Delrio, *disq. magic. l. III, part. II, quæst. 4, sect. viii, p. 463 & 463.* (*G*)

ANANTALI, s. m. *Hist. nat. bot.*, plante de la famille des orchis, & qui croît au Malabar, tantôt sur les arbres comme une fausse parasite, tantôt dans les terres sablonneuses. Van-Rheede en a donné une très-bonne figure sous son nom malabare *anantaly-maravara*, dans son *Hort. Malabar. v. XII, pl. VII, p. 15*; & Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, la désigne sous le nom de *orchis abortiva latifolia Malabarica, clitoridi flore luteo piloso; ibid. p. 16.* M. Linné l'appelle *epidendrum ovatum, foliis caulinis ovatis, acutis, amplexicaulibus nervosis, scapis paniculatis. Syst. nat. edit. in-12, p. 596, n°. 9.*

D'un amas ou d'un grouppe de racines fibreuses, menues, blanches, dures, ligneuses, courbées diversement, longues de trois à quatre pouces, & qui s'attachent à l'écorce des vieux arbres, s'élevent douze à quinze tiges cylindriques, hautes de trois à quatre piés, simples, sans ramifications, de quatre à cinq lignes de diametre, genouillées, onduleuses ou légérement tortillées, vertes, marquées de cercles jaunes, à substance intérieure rouge-sanguin, croisée de filets blancs, & remplie au centre par une moëlle verte, soutenue pareillement par de grosses fibres roussâtres. Ces tiges sont couvertes d'un bout à l'autre de feuilles qui y sont disposées alternativement & circulairement fort près les unes des autres. Elles sont elliptiques, pointues, longues de cinq à six pouces, une fois moins larges, épaisses, fermes, succulentes, entieres, striées longitudinalement, d'un verd-clair, semme sessiles, mais portées sur un pédicule membraneux deux fois plus court qu'elles, qui forme une gaine cylindrique entiere, membraneuse, d'abord verte, ensuite cendrée, qui enveloppe les tiges, & reste même comme une seconde enveloppe après leur chute.

Les fleurs sortent immédiatement des racines comme les tiges, sous la forme d'une panicule ou d'un épi ramifié, haut de trois à quatre piés comme les tiges, articulé ou genouillé de même, avec des gaines, mais sans feuilles, de maniere qu'il semble qu'elles seroient tombées, & que chaque branche ou épi de la panicule sortiroit de chacune de ces gaines: on voit deux ou trois semblables panicules sur chaque pié; elles portent chacune dix à douze branches ou épis, chacun de six à douze fleurs blanches, qui avant de s'épanouir, forment un bouton conoïde dont la base est gonflée d'un coté en tubercule, & de l'autre en cornet; ce qui leur donne une forme assez agréable; le pédoncule qui les soutient est verd-strié & égal à leur longueur.

Chaque fleur est composée de six feuilles posées sur l'ovaire, épaisses, fermes, dont trois extérieures, plus étroites, allongées, & trois intérieures, plus larges & arrondies, toutes blanches avec une ligne rougeâtre à leur milieu, semblable à une nervure plus épaisse. Au centre de ces feuilles s'éleve un style ou stigmate très-court, creusé en cuilleron, plein d'une liqueur mielleuse, & qui porte sur son dos une étamine ou anthere sessile à deux loges qui contiennent la poussiere fécondante. L'ovaire est au dessous, fort menu, allongé, & devient par la suite une capsule ovoïde à

Digitized by Google

trois angles & trois nervures intermédiaires, qui la font paroître comme hexagone, longue d'un pouce & demi, deux fois moins large, à trois loges remplies de graines orbiculaires, membraneuses, extrêmement fines & peu sensibles.

L'*anantali* est vivace par ses racines qui subsistent plusieurs années, pendant que ses tiges meurent tous les ans après avoir fleuri; ce qui lui arrive une fois l'an vers le mois de juin. Ses fleurs durent l'espace de cinq mois sans sécher ni tomber, à peu-près comme feroient des feuilles, au point que si l'on en cueille la panicule lorsqu'elle n'est encore qu'en bouton, & qu'on la suspende dans un lieu sec, ces boutons grossissent, s'ouvrent, s'épanouissent, fleurissent & durent jusqu'à la maturité du fruit; ce qui prouve que cette plante, parvenue à ce point, n'a plus besoin de tirer aucune nourriture, aucune substance solide que de l'air seul, pour pouvoir opérer l'acte de la génération dont tous les principes sont contenus dans ces panicules parvenus à ce point.

Qualités. Toute la plante est sans saveur, sans odeur; ses fleurs seules ont une odeur très-désagréable.

Usages. Son suc, tiré par expression & donné aussi-tôt, dissipe la colique & les douleurs de toute espece du ventre, remue la bile & lâche le ventre.

Remarques. On voit par la description de l'*anantali*, qu'il ne peut être placé dans le genre de la vanille, où l'a confondu M. Linné, & qu'il a tous les caracteres de l'ambokely, avec lequel il doit former un genre particulier dans la famille des orchis. (*M. Adanson.*)

ANANUS, *Hist. des Juifs*, fils de Séth, grand-prêtre des Juifs, appellé *Anne* dans l'évangile, posséda la grande sacrificature pendant onze ans, & eut cinq de ses fils grands-prêtres, dont un porta aussi le nom d'*Ananus*. Après sa déposition de cette dignité, il en conserva le titre, & eut toujours beaucoup de part aux affaires. Il étoit beau-pere de Caïphe, & ce fut chez lui que Jésus-Christ fut d'abord mené, lorsqu'il eut été arrêté au jardin des oliviers.

Ananus son fils, qui ne fut grand-prêtre que trois mois, & que le conseil des Juifs nomma ensuite gouverneur de Jérusalem, fit lapider S. Jacques, frere, c'est-à-dire, parent de J. C. selon la chair, avec quelques chrétiens, comme coupables d'impiétés: violence qui lui fit perdre le pontificat. L'historien Josephe loue extrêmement la prudence de ce gouverneur: il en parle comme d'un homme très-juste, ami de la paix, zélé pour le bien public, très-vigilant & très-attentif aux intérêts du peuple: ce qui prouve qu'il s'étoit bien corrigé de ce zele impétueux & violent qu'il montra lorsqu'il étoit grand-prêtre.

L'écriture parle encore de quelques autres *Ananus*.

ANAPARUA, s. m. *Hist. nat. botan.*, plante du Malabar, très-commune surtout à Chanotti & à Parou, où elle fleurit tous les ans pendant la saison des pluies. Les Brames l'appellent *benderli*; les Portugais *folhas da lanea*, les Hollandois *prangwortel*. Van-Rheede en a donné une figure passable, mais incomplete sous le nom malabare *anaparua*, dans son *hort. Malabar. v VII, p. 75, pl. XL.*

C'est une plante grimpante qui s'attache aux arbres par la pointe de ses feuilles, & qui jette nombre de racines fibreuses du bas de sa tige qui est couchée par terre, rondes, vertes, charnues, de cinq à six lignes de diametre, & qui ont jusqu'à quatre à cinq piés de longueur. Ses branches sont en petit nombre, couvertes de feuilles espacées d'un à trois pouces, & disposées alternativement sur un même plan, les unes à droite, les autres à gauche; chaque feuille est comme composée de deux parties, dont la premiere, qui est la feuille proprement dite, représente un cœur allongé, ou un fer de lance pointu à son extrémité, qui s'accroche comme une vrille sur les arbres, long de trois à quatre pouces, deux fois moins large, épais, ferme, lisse, nerveux, porté sur un pédicule ailé en forme de cœur, une fois plus court, aussi nerveux, qui semble faire un étranglement avec elle, & former une seconde feuille qui entoure la moitié de la tige.

De l'aisselle de chaque feuille sort un épi de fleurs en tête ovoïde, long de sept à huit lignes, de moitié moins large, porté sur un pédicule de même longueur, au haut duquel est une enveloppe en forme d'écaille, hémisphérique, concave, d'un rouge obscur, qui renfermoit l'épi avant sa floraison, & qui l'accompagne

Digitized by Google

jusqu'à la maturité de ses fruits. Cet épi en cette tête se recourbe en bas en forme de crochet, & contient environ vingt fleurs hermaphrodites, d'abord blanches, ensuite vertes, composées chacune d'un calice sessile à quatre feuilles, de quatre étamines jaunes, d'un ovaire qui devient en mûrissant, une baie rouge de corail, ovoïde, à une loge contenant une seule graine en osselet très-dur.

Qualités. Toute la plante a une saveur amere, astringente.

Usages. On l'emploie en décoction dans les bains pour les fievres ardentes: ses feuilles pilées s'emploient en cataplasme sur les tumeurs & sur toutes les parties douloureuses.

Remarques. L'*anaparua* n'a jamais été classé par aucun botaniste, il est néanmoins facile de voir par ses caracteres, qu'elle est une espece du genre du *tapaseva*, & qu'elle vient par conséquent dans la famille des arons, où nous l'avons placée. (*M. Adanson.*)

* ANAPAUOMENE, s. f. *Hist. nat.* d'ἀναπαυόμαι, qui cesse; nom d'une fontaine de Dodone, dans la Molosside, province d'Epire, en Grece. Pline dit que l'eau en est si froide, qu'elle éteint d'abord les flambeaux allumés, & qu'elle les allume néanmoins, si on les en approche quand ils sont éteints; qu'elle tarit sur le midi; on l'a appellée par cette raison *anapauoméné*: qu'elle croît depuis midi jusqu'à minuit, & qu'elle recommence ensuite à diminuer, sans qu'on puisse savoir quelle peut être la cause de ce changement. Il ne faut pas mettre au même degré de probabilité les premieres & les dernieres merveilles attribuées aux eaux de l'*anapauoméné*. Il y a sur la surface de la terre tant d'amas d'eaux sujets à des abaissemens & à des élévations périodiques, que l'esprit est disposé à admettre tout ce qu'on lui racontera d'analogue à ce phénomene; mais la fontaine d'*anapauoméné* est peut-être la seule dont on ait jamais dit qu'elle éteignoit & allumoit les flambeaux qu'on en approchoit: on n'est ici secouru par aucun fait semblable.

* ANAPE, s. m. *Géog. & Myth.* aujourd'hui l'Alfeo, fleuve de Sicile, près de Syracuse; les poëtes l'ont fait amoureux de Cyané, & protecteur de Proserpine, contre l'attentat de Pluton. Cyané fut changée en fontaine; ses eaux se mêlerent à celles de l'Alphée, & elles coulerent ensemble dans la mer de Sicile. Ovide a décrit cette aventure dans ses métamorphoses; & il en fait aussi mention dans ses fastes, à propos des jeux institués à Rome, & célébrés en avril en l'honneur de Cérès.

ANAPERA, *Mus. des anciens*, sorte de rhythme pour les flûtes, qui nous est inconnu. (*F. D. C.*)

ANAPESTE, s. m. *Littér.*, sorte de pié dans la poésie grecque & latine, qui consiste en deux breves & une longue. *V.* PIÉ.

Ce mot est dérivé d'ἀναπαίω, *frapper à contre sens*; parce qu'en dansant lorsqu'on chantoit des vers de cette mesure, on frappoit la terre d'une maniere toute contraire à celle dont on battoit la mesure pour des poésies où dominoit le dactyle; aussi les Grecs l'appelloient-ils anti-dactyle, ἀντιδάκτυλος. *Diom. III*, p. 474. *V.* DACTYLE.

En effet, l'*anapeste* est comme l'opposé du dactyle; ces trois mots *sapiens*, *legerint*, χρύσιος, sont des *anapestes*. (*G*)

Les Grecs, dont l'oreille avoit une sensibilité si délicate pour le nombre, avoient réservé l'*anapeste* aux poésies légeres, comme le dactyle aux poëmes héroïques: & en effet, quoique ces deux mesures soient égales, le dactyle frappé sur la premiere syllabe, a plus de gravité dans sa marche que l'*anapeste* frappée sur la derniere.

On a observé que la langue françoise a peu de dactyles & beaucoup d'*anapestes*. Lully semble être un des premiers qui s'en soit apperçu, & son récitatif a le plus souvent la marche de ce dactyle renversé.

On n'en doit pas conclurre que nos vers héroïques où l'*anapeste* domine, ne soient pas susceptibles d'un caractere grave & majestueux; il suffit, pour le ralentir, d'y entremêler le spondée, & l'*anapeste* alors assujetti par la gravité du spondée, n'est plus que coulant & rapide, & cesse d'être sautillant. (*M. Marmontel.*)

* ANAPHE, s. f. *Géogr. & Myth.*, isle de la mer Egée, qu'on dit s'être formée insensiblement comme Delos, Hiera, & Rhodes. C'est du culte particulier qu'on y rendoit à Apollon, qu'il fut appellé *Anaphéen*.

Digitized by Google

* ANAPHONESE, f. f. l'exercice par le chant. Antille, Plutarque, Paul, Aétius & Avicene disent qu'une des propriétés de cet exercice, c'est de fortifier les organes qui servent à la production de la voix, d'augmenter la chaleur, & d'atténuer les fluides; les mêmes auteurs le conseillent aux personnes sujettes à la cardialgie, aux vomissemens, à l'indigestion, aux dégoûts, & en général à toutes celles qui sont surchargées d'humeurs. Hippocrate veut qu'on chante après le repas, mais ce n'est pas l'avis d'Aretée.

Quoi qu'il en soit, il est constant que l'action fréquente de l'inspiration & de l'expiration dans le chant, peut nuire ou servir à la santé dans plusieurs circonstances, sur lesquelles les acteurs de l'opera nous donneroient de meilleurs mémoires que la faculté de médecine.

ANAPHORE, f. f. *Gram.* ἀναφορὰς de ἀναφέρω, *iterùm fero*, *refero*; figure d'élocution qui se fait lorsqu'on recommence divers membres de période par le même mot: en voici un exemple tiré de l'ode d'Horace à la Fortune, liv. I. *Te pauper ambit sollicità prece; te domitam æquoris, &c. Te Dacus asper, te profugi Scythæ; te semper anteit sæva necessitas; te spes & albo rara fides colit velata panno.* Et dans Virg., Ecl. 10, ℣. 42: *Hic gelidi fontes, hic mollia prata, Lycori. Hic nemus, hic ipso tecum consumerer ævo.* Cette figure est aussi appellée *répétition.* (*F*)

* ANAPLEROSE, f. f. *Médecine*, l'action de remplir. On a quelquefois donné le nom d'*anaplerose* à cette partie de la chirurgie qui s'occupe de la reproduction des parties qui peuvent se reproduire, & c'est delà qu'est venue l'épithete d'*anaplérotique*, que l'on donne aux remedes qui font renaître les chairs dans les plaies & dans les ulceres, & qui les disposent à cicatriser. *V. l'art. suiv.*

ANAPLÉROTIQUES, adj. *terme de médecine*, qualification qu'on donne aux médicamens qui font revenir dans les ulceres & les plaies, des chairs nouvelles qui les rempliſſent & réparent la perte de la substance. *V.* PLAIE & ULCERE.

Ce sont des topiques qui aident à cicatriser les plaies, tels que la sarcocolle, certains baumes ou résines dissontes dans l'esprit-de-vin, comme le baume du commandeur. On les appelle aussi *incarnatifs & sarcotiques.*

Ces topiques agissent par leurs parties agglutinatives, lorsque les bords ou les ulceres d'une plaie faite dans les chairs sont rapprochées. Si l'on applique dessus des compresses trempées dans ces baumes, ils les consolident & hâtent leur réunion, parce que leurs parties résineuses venant à s'appliquer immédiatement sur la peau, tiennent à l'aide de la compresse les bords de la plaie en respect, l'empêchent de se désunir, & par ce moyen donnent la faculté aux sucs nourriciers de s'y porter & d'y faire corps.

Il est bon d'observer ici qu'on ne doit point user indifféremment de ces sortes de topiques, soit naturels, soit factices; ils ne conviennent que pour les parties charnues; & dans ce cas même on doit avoir attention à n'employer que de l'esprit-de-vin médiocrement rectifié, pour dissoudre ces résines. En effet, si l'esprit-de-vin étoit trop rectifié, il auroit deux inconvéniens: le premier seroit de ne pas tirer des corps employés pour la confection de ce baume, toute la substance qu'on desire; il ne suffit pas d'avoir seulement la résineuse, il faut qu'il agisse sur la gommeuse, pour répondre à l'intention de ceux qui en sont les inventeurs; & le second inconvénient, c'est qu'un esprit-de-vin trop vif crisperoit & brûleroit les bords de la plaie; & au lieu d'en hâter la guérison, il ne feroit que la retarder.

Si j'ai dit que l'application de ces baumes, soit factices, soit naturels, ne convenoit que pour les plaies faites dans les parties charnues, à plus forte raison seroit-elle beaucoup plus à redouter & dangereuse, si les blessés avoient quelques tendons ou parties nerveuses endommagées; car ces parties étant beaucoup plus sensibles & plus délicates, on courroit risque d'estropier les blessés par la crispation, l'inflammation & la suppuration qu'on causeroit à la plaie. (*N*)

* ANAPLISTE *ou* ANAPHLYSTE, *Géog. & Myth.*, ancienne ville maritime de la Grece, proche d'Athenes, vers le cap Colias. Elle étoit célebre par les temples de Pan, de Cérès, de Vénus Coliade, & des déesses Genethyllides. Il y en a qui croient que *Anaphlyste* est aujourd'hui Asope.

* ANAPODARI, *Géog.*, petite riviere

de l'isle de Candie, qui a sa source à *Castel Bonifacio*, coule proche de *Castel Belvedere*, & se jette dans la mer méridionale entre le cap de *Matala* & *Castel de Gira Petra*. Mat. *Dict. géog.*

ANAPODOPHYLLON, *Hist. nat.*, genre de plante à fleurs, composée de plusieurs feuilles disposées en rose : il s'éleve du milieu de la fleur un pistil, qui devient dans la suite un fruit fait ordinairement en forme d'œuf, & qui n'a qu'une capsule : il est rempli de semences qui sont pour l'ordinaire arrondies. Tourn., *inst. rei herb.* *V.* PLANTE. (*I*)

* ANAPUIA, *Géogr.*, province de la Venezuela, dans l'Amérique méridionale, vers les monts S. Pierre & la source de Buria.

* ANAQUITO, *Géog.*, contrée de l'Amérique au Pérou dans la province de Quito.

ANARCHIE, s. f. *Polit.*, c'est un désordre dans un état, qui consiste en ce que personne n'y a assez d'autorité pour commander & faire respecter les loix, & que par conséquent le peuple se conduit comme il veut, sans subordination & sans police. Ce mot est composé d'ἀ privatif, & de ἀρχὴ, *commandement*.

On peut assurer que tout gouvernement en général tend au despotisme ou à l'*anarchie*.

ANASARQUE, s. f. *Méd.*, espece d'hydropisie où la peau est bouffie & enflée, & cede à l'impression des doigts comme de la pâte. *V.* HYDROPISIE.

Cette hydropisie est dans les cellules de la graisse, qui communiquant les unes avec les autres, donnent passage à la sérosité épanchée dans leur cavité.

Cette bouffissure se guérit si on détruit la cause qui l'occasionne : les apéritifs, les fondans, les diurétiques chauds, sont excellens dans l'*anasarque*. *V.* ŒDEME.

ANASCHORIGENAM, s. m. *Hist. nat. bot.*, espece d'ortie du Malabar, figurée sous ce nom par Rheede, dans son *Hort. Malabaricus*, *vol. II*, *pl. XLI*, *p. 77*. Les Brames l'appellent *hastygasurcuda*. Je l'ai rencontrée aussi au cap Manuel près de l'isle Gorée.

C'est un arbrisseau vivace, toujours vert, de cinq piés de hauteur, dont la racine est fibreuse, tendre & blanchâtre. Sa tige est cylindrique de cinq à sept lignes de diametre, partagée en plusieurs branches alternes, striées profondément ou cannelées vers leurs extrémités, d'un rouge obscur, taché de verd-blanc ou de verd-clair, comme la peau du serpent *cobra capella*, & semée de poils piquans comme l'ortie. Ses feuilles sont alternes, peu serrées, distantes de deux à quatre pouces, taillées en cœur arrondi, de cinq à six pouces de diametre, terminées par une pointe allongée, bordées de chaque coté de quinze à dix-huit dents triangulaires, grossieres, inégales, verd-noires, hérissées de poils piquans, à trois côtes principales en dessous, blanchâtres, portées sur un pédicule une fois plus court qu'elles, demi-cylindrique, rougeâtre, plat & sillonnée en dessus, arrondi & verd-jaune en dessous.

De l'aisselle des feuilles sortent des pédoncules de fleurs, dont les mâles sont composées d'épis longs de deux pouces, & les femelles sont rassemblées en têtes sphériques de six à huit lignes de diametre, hérissées de poils piquans. Chaque fleur mâle consiste en un calice à quatre feuilles, verd-blanchâtre, ouvert en étoile, en quatre étamines, & quelquefois un ovaire qui avorte sous la forme d'un petit godet en soucoupe. Les fleurs femelles n'ont qu'un calice à deux feuilles comprimées, relevées, & qui embrassent étroitement l'ovaire. Celui-ci est terminé par un seul style & un stigmate cylindrique velu, & devient, en mûrissant, une capsule lenticulaire, droite, c'est-à-dire, relevée verticalement sur son tranchant, jaune-roussâtre, luisante, qui ne differe point de la graine elle-même.

Usages. Les Malabares n'en font aucun usage.

Seconde espece. VALLI-SCHORIGENAM.

Van-Rheede nous apprend qu'il y a au Malabar une autre espece d'*anaschorigenam* ou d'ortie, appellé *valli-schorigenam*, dont il ne donne qu'une courte description sans figure. Les Brames l'appellent *pitta-gasurculi*. Elle ne differe presque de la premiere qu'en ce qu'elle grimpe & s'éleve plus haut en se roulant autour des arbres.

Usages. Sa racine pilée se donne avec le lait & le sucre pour les démangeaisons du corps. Son suc exprimé, ou sa décoction dans l'eau, se boit dans les ardeurs du foie, pour les tumeurs du corps & les difficultés d'uriner. (*M. Adanson.*)

ANASCHOVADI, s. m. *Hist. nat. bot.*,

Digitized by Google

plante du Malabar, qui vient naturellement dans la famille des plantes à fleurs composées, & dans la section des conyses. Van-Rheede en a donné une figure passable dans son *Hortus Malabar. vol. X, pl. VII, p.* 13, sous ce nom malabare qui veut dire *pié-d'éléphant*; le nom *astipada* que lui donnent les Brames, signifie *feuilles étendues en rond*, ou *rayonnantes*, & delui de *godjura* veut dire *langue de vache*, parce que ses feuilles en ont à peu près la figure. M. Linné la désigne sous le nom d'*elephantopus*, *scaber*, *foliis oblongis scabris. Syst. nat. édit. in*-12, *page* 580, *n°.* 1.

C'est une herbe vivace, d'un pié au plus de hauteur, qui croît communément dans les terreins sablonneux, humides & ombragés. Sa racine est un assemblage de douze à quinze fibres rameuses, blanches, avec un filet au milieu, longues de six à sept pouces, de deux à trois lignes de diamètre, d'où part une tige courte, dure, blanche, ligneuse, de deux lignes de diamètre, traçante horizontalement, entourée d'anneaux velus qui indiquent la chute des feuilles ou écailles qui la couvroient, & jetant à la distance de trois ou quatre pouces, lorsque la plante est en fleur, une jeune plante qui lorsqu'elle vient à fleurir, en reproduit une pareille au bout du prolongement de la même tige.

Chaque plante ou touffe, est composée de huit à dix feuilles rayonnantes sur la terre, elliptiques, médiocrement pointues, longues de quatre à cinq pouces, deux à trois fois moins larges, marquées de chaque coté de douze à quinze crénelures épaisses, un peu ridées ou crépues, couvertes de poils rudes, verd-noirés, avec une côte blanchâtre en dessous, rapprochées en rayons sans aucun pédicule autour des racines.

Du centre de ces feuilles s'éleve tous les ans, pendant les pluies du mois de décembre, une tige sans feuilles, verd-brune, hérissée, roide, haute de six à sept pouces, du diamètre de deux lignes, ramifiée vers son extrémité en huit à dix branches, surmontées chacune d'une tête de dix fleurs sphéroïdes, de six à huit lignes de diamètre, enveloppées de deux à quatre grandes feuilles arrondies, concaves, contenant plusieurs paquets de fleurs, d'abord bleu purpurin, ensuite blanc-jaunes, posées sur un réceptacle plat & nu sans écailles. Chaque fleur est un fleuron hermaphrodite, porté sur l'ovaire à long tube, divisé en cinq dentelures égales, portant intérieurement cinq étamines courtes, réunies par leurs anthères, & enfilé par un style simple, cylindrique, velu. L'ovaire porte encore extérieurement un calice de cinq écailles en soie, longues, dentées, qui l'accompagnent jusqu'à sa maturité; alors il est ovoïde, allongé, d'abord blanc, ensuite jaune, enfin cendré-roux.

L'*anasebovadi* se propage non seulement de graines, mais encore par ses tiges ou bourgeons, qui tracent sous terre.

Qualités. Cette plante n'a aucune odeur, même dans ses fleurs, mais une saveur âcre mêlée d'amertume.

Usages. C'est un vulnéraire astringent, dont la décoction se boit avec succès dans les crachemens de sang, & dans les dysuries. Pilée & prise avec le lait aigri, elle arrête les dyssenteries. (*M. Adanson.*)

ANASTASE, s. f. *en médecine*, transport des humeurs qu'on a détournées d'une partie sur une autre. (*N*)

* ANASTASIE *ou* ANASTASIOPLE, *Géogr.*, *Anastasia* ou *Anastasiopolis*, ville de la Méſopotamie, auparavant le bourg de *Dara*, *Daræ* ou *Daras*, que l'empereur Anaſtaſe fit fortifier, au rapport de Procope, & dont il fit une très-belle ville qu'il appella de son nom.

La Martiniere nomme quatre autres *Anaſtaſiople*, toutes villes épiſcopales, l'une dans la seconde Phrygie Pacatienne, la seconde dans la Carie, la troiſieme dans la Galatie premiere, & la quatrieme en Thrace dans la province du mont Ænus.

§ ANASTOMOSE, *Anat.*, les anciens donnoient un autre sens à ce terme formé d'*ανὰ*, *per*, à travers, & *στόμα*, *os*, bouche. Ils entendoient par *anaſtomoſe*, l'ouverture faite dans un vaiſſeau, par laquelle s'épanchoit le sang, sans que le vaiſſeau fût rompu. De nos jours, & même dans quelques phraſes des anciens, *anaſtomoſe* signifie *l'union de deux troncs de vaiſſeaux*, faite par quelque branche, par laquelle le sang peut passer de l'un à l'autre, ou par l'union immédiate de deux arteres, qui n'en font plus qu'une.

Les *anaſtomoſes* regnent dans toutes les claſſes des vaiſſeaux, dans les arteres,

Digitized by Google

dans les veines & les nerfs mêmes, qui, par pluſieurs de leurs qualités, reſſemblent aux vaiſſeaux. Il y a de grandes *anaſtomoſes*, de médiocres & de capillaires.

Les grandes *anaſtomoſes* ſe trouvent principalement dans les veines. Dans le fœtus la veine ombilicale communique avec la veine cave par le canal veineux. On pourroit regarder cette veine plutôt comme le tronc principal de la veine cave inférieure, dont l'autre branche ſeroit la veine cave abdominale. Dans l'adulte les *anaſtomoſes* des grandes veines ſont très-nombreuſes, ſur-tout dans les veines cutanées. Les jugulaires externes communiquent du coté droit au coté gauche; & la jugulaire externe avec la branche faciale de l'interne, le long de la mâchoire inférieure; les ſinus du cerveau preſque par-tout; les ſinus longitudinaux de la dure-mere font une arcade à chaque vertebre: les veines extérieures de la tête communiquent avec les intérieures par ce qu'on nomme les *émiſſaires de Santorini*; ce ſont des branches qui percent le crâne pour former cette *anaſtomoſe*. Les veines du bras, la profonde, l'antérieure & la poſtérieure ſe réuniſſent au pli du coude: les veines de la main forment des réſeaux: la ſaphene & pluſieurs branches de la crurale communiquent ſous la peau de l'extrémité inférieure. Dans l'intérieur l'azygos s'ouvre d'un coté dans la veine cave & de l'autre dans la rénale: les veines du baſſin ont de très-grandes *anaſtomoſes*; les vaiſſeaux de la matrice communiquent entr'eux & avec les veines ſpermatiques: les veines du méſentere forment un triple rang d'anneaux entr'elles, depuis l'eſtomac juſqu'au rectum.

Les *anaſtomoſes* formées par deux troncs d'arteres qui ſe réuniſſent, ſont plus rares. Il y en a une ſeule de conſidérable, c'eſt le tronc qui ſe forme par les deux arteres vertébrales. Il y a encore celle des deux arteres ſpinales antérieures: & une autre moins connue, d'une artere qui paſſe par le trou pariétal, & qui s'unit à une des arteres extérieures du crâne, dont la branche temporale & l'occipitale forment avec elle un tronc commun. Dans le fœtus le canal artériel eſt la ſeconde racine de l'aorte. Dans les animaux à ſang froid, les deux branches de l'aorte ſe réuniſſent dans le bas ventre.

Les *anaſtomoſes* médiocres ſont ſans nombre, & nous n'entreprendrons pas d'en donner le catalogue. Nous avons trouvé conſtamment dans le corps humain que deux arteres voiſines ſe réuniſſent partout par des branches qui ſe rencontrent. Nous avons trouvé cette loi dans toutes les membranes, dans les arteres des muſcles, de la peau, & même des viſceres, quoiqu'un peu moins fréquemment dans les reins & dans la rate. Il en eſt de même des veines. On a voulu excepter les vaiſſeaux du coté droit & du coté gauche; on a établi une eſpece de médiaſtin entre les vaiſſeaux des deux cotés. Mais les arteres de la face, des levres, du nez, celles qui accompagnent l'os hyoïde, les arteres du ſternum, celle du pénis, de l'utérus, de la veſſie, du diaphragme, de la langue, ont des *anaſtomoſes* très-nombreuſes entr'elles.

Pour les vaiſſeaux capillaires, ils forment dans toutes les membranes, ſans exceptions, des réſeaux nés de leurs petites branches qui ſe réuniſſent en mille manieres. Il n'en eſt pas tout-à-fait de même dans les vaiſſeaux capillaires des viſceres. Ils paroiſſent être ſimples & ſans communication avec les vaiſſeaux les plus voiſins, dans la rate, dans les reins, dans la placenta, dans la partie corticale du cerveau. On dit la même choſe des vaiſſeaux des cellules des épiphyſes. Il eſt cependant bien ſûr, que les vaiſſeaux du cartilage des épiphyſes s'anaſtomoſent entr'eux; que les vaiſſeaux de la moëlle font la même choſe, & que tous les périoſtes étant membraneux, ont leurs réſeaux.

Les *anaſtomoſes* des arteres & des veines ſont capillaires, & nous ſerions difficiles à en admettre de plus groſſes. La conſéquence la plus naturelle en ſeroit, que le ſang de l'artere s'épanchant dans une veine moins réſiſtante, la gonfleroit exceſſivement, & y déchargeroit tout ſon ſang, dont rien n'enfleroit les branches de l'artere. On a vu ces effets naître de l'*anaſtomoſe* contre nature d'une artere ouverte en même temps avec la veine, de maniere que le ſang artériel s'épanchoit dans la veine. Ce déſordre eſt évité par la nature en n'admettant dans les veines, que le ſang des arteres capillaires, qui lui-même ne cauſe plus de pouls dans ſes vaiſſeaux. Ces *anaſtomoſes* ſont cependant

Digitized by Google

plus ou moins amples : nous en avons vu & Leuwenhoeck en a dépeint, où plusieurs globules rouloient de front dans la branche communiquante : il y en a beaucoup aussi, où la lumiere de la veine naissante est entiérement remplie par un globule.

Le parenchyme des anciens n'étoit que la tunique cellulaire, qui avec les vaisseaux, compose les visceres. Le sang ne s'y épanche point; car le suif & la cire passent avec facilité des arteres dans les veines, & ces liqueurs grossieres s'épancheroient certainement dans la cellulosité, si le sang des arteres pouvoit pénétrer dans le tissu cellulaire avant d'entrer dans les veines. Dans le pénis & le clitoris, où le sang des arteres s'épanche effectivement dans une cavité, de laquelle les veines le repompent, la cire injectée dans l'artere forme effectivement une masse dans le corps caverneux.

On a beaucoup parlé de l'utilité des *anastomoses*. Bellini a cru que les réseaux capillaires faisoient l'organe principal, dans lequel la nature broyoit le sang & le préparoit à la secrétion. Les ceroles admirables que les arteres forment dans l'œil, ont été regardés comme une structure essentielle pour la secrétion d'une liqueur extrêmement fine. On a vu les réseaux des arteres différer entr'eux dans chaque organe, & il est assez naturel qu'on ait été tenté de croire que cette diversité des réseaux étoit destinée à des secrétions différentes.

Les réseaux peuvent rompre la viteſſe du sang, & les grandes *anastomoses* peuvent faire le même effet, lorsque les arteres communiquantes ont une direction opposée. Il est naturel, dans tous ces cas, que des torrens de sang opposés se choquent, & que la friction détruise une bonne partie de la viteſſe, avec laquelle les globules étoient arrivés. Nous avons vu, au microscope, ce choc, & des colonnes de sang opposées se heurter, & la plus forte repousser l'autre & lui faire changer sa direction; ce qui ne se sauroit faire sans consumer une partie de la viteſſe originelle des deux colonnes.

Mais nous ne saurions espérer de trouver dans la différence des réseaux la cause des différentes secrétions, puisque les veines ne séparent point d'humeurs, & que cependant elles ont également leurs *anastomoses*, leurs réseaux, & qu'on y trouve des dessins aussi artificieux que ceux des arteres. Les cercles artériels de l'œil ne sont pas plus beaux que le cercle ou plutôt la figure ovale qui environne le poulet, & qui certainement est veineuse. Les vaisseaux en tourbillons de la choroïde qu'on a tant admirés, ne sont sûrement que des veines. Ces dessins si agréablement diversifiés dans les vaisseaux des différentes parties du corps humain peuvent donc remplir des vues de la nature, soigneuse de procurer la facilité de la circulation; mais ils ne sauroient servir à préparer les humeurs.

Les *anastomoses* considérables ont certainement pour but de suppléer aux embarras, qui pourroient naître dans le mouvement du sang. Une obstruction fait le même effet qu'une ligature. Sans les *anastomoses* toute la partie de l'artere qui seroit au dessous de la ligature, deviendroit inutile, & seroit perdue pour l'animal; & si cette artere avoit un organe, un muscle à nourrir, cet organe ou ce muscle perdroit immanquablement sa vitalité, & seroit détruit par le sphacele & par la pourriture.

L'*anastomose* remédie à ces malheurs : c'est elle qui empêche les ligatures de l'artere humérale de devenir mortelles. Ces ligatures sont rendues nécessaires par des saignées malheureuses, qui ouvrent le tronc de l'artere : c'est le seul remede qu'on puisse opposer à une hémorrhagie toujours renaissante, qui deviendroit funeste, & par la perte du sang, & par son épanchement dans la cellulosité, où sa corruption seroit suivie de la gangrene. Mais ce remede deviendroit funeste lui-même, en privant tout l'avant-bras du sang que lui amenoit l'artere, en y éteignant la vie, & en y produisant le sphacele : le pouls disparoît effectivement, le froid gagne le bras, & il s'y montre des marques de gangrene; mais le danger ne dure que quelques jours; la chirurgie gagne du temps, & la nature travaille, pendant ces jours rachetés par l'art, à réparer les suites de la ligature. Plusieurs branches communiquent de l'artere humérale aux trois troncs de l'avant-bras; la récurrente radiale, la récurrente interosseuse & la récurrente ulnaire jettent des branches qui s'unissent à deux branches nées au dessus de la ligature. Le tor-

Digitized by Google

rent du sang, arrêté par la ligature, dilate ces branches; bientôt elles deviennent assez considérables, pour rendre à l'avant-bras tout le sang que lui portoit l'artere humérale.

Nous avons découvert des branches anastomotiques, plus petites à la vérité, à l'articulation du genou; il y en a de très-considérables qui communiquent entre les arteres du bassin & les branches profondes de la crurale: d'autres *anastomoses* unissent l'artere tibiale antérieure & la postérieure; toutes les fois donc qu'il seroit nécessaire de faire une ligature à l'artere crurale, à la poplitée, à la tibiale antérieure ou postérieure, nous ne désespérerions point de tirer des *anastomoses* que nous venons de nommer, assez de secours pour entretenir la vie dans le membre privé de son artere principale.

C'est apparemment le principal usage des *anastomoses*. Un autre qui est lié à celui-ci, c'est la facilité qu'elles donnent au sang de se décharger dans des situations & dans des circonstances dans lesquelles il ne peut pas suivre son courant naturel. C'est ainsi que dans les grands efforts, pendant que le sang est arrêté dans l'oreillette & dans le ventricule du cœur du coté droit, la veine azigos a la facilité de se décharger dans la veine cave inférieure. Dans les veines du bras, dont la situation perpendiculaire pourroit causer un obstacle au retour du sang, les veines supérieures cutanées peuvent se soulager en versant leur sang dans les veines profondes soumises à l'action des muscles; car il est sûr que la gravitation affecte très-considérablement le mouvement du sang veineux. Dans la main, les arteres qui communiquent entre le dos de la main & la paume, peuvent alternativement faire aller leur sang dans celle de ces deux faces de la main qui est devenue l'inférieure.

On a cru, & avec beaucoup de probabilité, que les arcades & les *anastomoses* pouvoient servir à rétablir le mouvement d'un amas de globules, qui sans ce secours pourroit arrêter le mouvement du sang. Soit une artere cônique, qui à la pointe de son cône s'ouvre dans une artere pareillement cônique. Posez un amas de globules, un grumeau de sang dans la pointe commune des deux cônes, si l'artere continuoit à diminuer côniquement, la force du sang pousseroit ce grumeau vers la partie capillaire de l'artere. Le mouvement de ce sang coagulé deviendroit à chaque moment plus difficile, il fermeroit entiérement son artere: au lieu que l'impulsion du sang peut le repousser dans le cône élargi de l'artere, qui fait la seconde extrémité de l'arcade, dans une direction dans laquelle la résistance du grumeau diminue à chaque moment, & devient nulle, lorsqu'il est rentré dans la partie la plus large de l'artere. (*H.D.G.*)

ANASTROPHE, s. f. *Gramm.*, ἀναστροφὴ, de ἀνὰ, qui répond à *per*, *in*, *inter* des Latins, & du verbe στρέφω, *verto*. Quintilien, au *chap. v. du I liv. de ses Inst. or.* dit que l'*anastrophe* est un vice de construction dans lequel on tombe par des inversions contre l'usage, *vitium inversionis*. On en donne pour exemple ces endroits de Virgile, *Saxa per & scopulos*. III Géor. v. 276, & encore

..... *Furit immissis Vulcanus habenis,*
Transtra per & remos. Æn. V, v. 662.

& au L. I, v. 12. *Italiam contra*. On voit par ces exemples que l'*anastrophe* n'est pas toujours un vice, & qu'elle peut aussi passer pour une figure par laquelle un mot qui régulièrement est mis devant un autre, *per saxa*, *per transtra*, *contra Italiam*, *versus Italiam*, &c. est mis après. *Saxa per*, &c. (*F*)

ANATAJAN, ou l'isle de St. Joachim: l'une des isles Mariannes ou des Larrons.

*ANATE *ou* ATTOLE, s. f. *Hist. nat.*, sorte de teinture qui se prépare aux Indes orientales, à peu près comme l'indigo. On la tire d'une fleur rouge qui croît sur des arbrisseaux de sept à huit piés de haut: on cueille cette fleur quand elle est dans sa force; on la jette dans des cuves ou des citernes; on l'y laisse pourrir; quand elle est pourrie, on l'agite, ou à bras, ou avec une machine telle que celle qu'on emploie dans les indigotteries. (*V.* INDIGO): on la réduit en une substance épaisse; on la laisse un peu sécher au soleil; on en forme ensuite des gâteaux ou des rouleaux. Les teinturiers préfèrent l'*anate* à l'indigo. On la tire de la baie d'Honduras.

ANATHEME, s. m. *Théol.*, du grec ἀνάθημα, *chose mise à part*, *séparée*, *dévouée*. Ce nom est équivoque, & a été pris dans un sens odieux & dans un sens favorable. Dans le premier de ces deux

Digitized by Google

sens, *anathème* se prend principalement pour le retranchement & la perte entiere d'un homme séparé de la communion des fideles, ou du nombre des vivans, ou des priviléges de la société; ou le dévouement d'un homme, d'un animal, d'une ville, ou d'autre chose, à être exterminé, détruit, livré aux flammes, & en quelque sorte anéanti.

Le mot hébreu חרם, *cherem*, qui répond au grec ἀνάθημα, signifie proprement *perdre*, *détruire*, *exterminer*, *dévouer*, *anathématiser*. Moyse veut qu'on dévoue à l'*anathème* les villes des Chananéens qui ne se rendront pas aux Israélites, & ceux qui adoreront les faux dieux. *Deut. VII*, 2, 26. *Ex. XXII*, 19. Quelquefois on dévouoit à l'*anathème* ceux qui n'avoient pas exécuté les ordres du prince ou de la république: ainsi le peuple Hébreu assemblé à Maspha dévoua à l'*anathème* quiconque ne marcheroit pas contre ceux de Benjamin, pour venger l'outrage fait à la femme du jeune Lévite. *Judic. xix & xxj.* Saül dévoua à l'*anathème* quiconque mangeroit quelque chose avant le coucher du soleil dans la poursuite des Philistins. *I. Reg. xiv*, 24. Il paroît par l'exécution de tous ces dévouemens, qu'il s'agissoit de faire mourir tous ceux qui s'y trouvoient enveloppés. Quelquefois des personnes se dévouoient elles-mêmes, si elles n'exécutoient quelque chose.

De-là l'église chrétienne, dans ses décisions, a prononcé *anathème*, c'est-à-dire qu'elle a dévoué au malheur éternel ceux qui se révoltent contr'elle, ou qui combattent sa foi. Dans plusieurs conciles, tant généraux que particuliers, on a dit *anathème* aux hérétiques qui altéroient la pureté de la foi; & plusieurs autres ont conçu leurs décisions en cette forme: si quelqu'un dit ou soutient telle ou telle erreur, si quelqu'un nie tel ou tel dogme catholique, qu'il soit *anathème: si quis dixerit*, &c. *anathema sit; si quis negaverit*, &c. *anathema sit.*

Il y a deux especes d'*anathèmes*; les uns sont judiciaires, & les autres abjuratoires.

Les judiciaires ne peuvent être prononcés que par un concile, un pape, un évêque, ou quelqu'autre personne ayant juridiction à cet égard: ils different de la simple excommunication, en ce qu'elle n'interdit aux fideles que l'entrée de l'église ou la communion des fideles, & que l'*anathème* les retranche du corps des fideles, même de leur commerce, & les livre à satan. *V.* EXCOMMUNICATION.

L'*anathème* abjuratoire fait pour l'ordinaire partie de l'abjuration d'un hérétique converti, parce qu'il est obligé d'anathématiser l'erreur à laquelle il renonce. *V.* ABJURATION.

Les critiques & les commentateurs sont partagés sur la maniere d'entendre ce que dit S. Paul, qu'il desiroit être *anathème* pour ses freres. *Rom. ix*, 3. Les uns expliquent ce mot par celui de *maudit*; les autres par celui de *séparé*.

Cependant comme le mot *anathème*, ἀνάθεμα, signifie en général *consacré*, *dévoué*, on le trouve pris en bonne part dans les anciens auteurs ecclésiastiques, c'est-à dire, pour toutes les choses que la piété des fideles offroit dans les temples, & consacroit d'une maniere particuliere, soit à leur décoration, soit au service de Dieu. Quelques grammairiens distinguent scrupuleusement entre ces deux mots grecs ἀνάθημα τα, & ἀνάθεμα τα, dont le premier, disent-ils, signifie les choses dévouées à périr, en signe de malédiction & d'exécration; & le second s'applique aux choses retirées de l'usage profane, pour être spécialement consacrées à Dieu: mais ils ne donnent aucune raison solide de cette distinction. D'ailleurs, les peres grecs emploient indifféremment ces deux termes dans le double sens dont il s'agit ici, sans y mettre la distinction qu'ont imaginée les grammairiens. Pour nous, nous nous contenterons de remarquer que les anciens donnoient le nom d'*anathème* à toutes les offrandes, mais principalement à celles qu'on suspendoit aux piliers ou colonnes & aux voûtes des églises, comme des monumens de quelque grace ou faveur signalée qu'on avoit reçue du ciel. Bingham, *orig. eccléſ. t. III*, *t. VIII*, *ch. viij*, §. 1.

ANATOCISME, s. m. *Comm.*, contrat usuraire où l'on stipule un intérêt de l'intérêt même uni au principal.

Ce mot est originairement grec. Cicéron l'a employé en latin, & il a passé dans la plupart des autres langues: il vient de la prépoſition ἀνὰ, qui dans les mots composés signifie *répétition* ou *duplication*, & de τόκος, *usure*.

L'*anatocisme* est ce que nous appellons

Digitized by Google

vulgairement *l'intérêt de l'intérêt* ou *l'intérêt composé*. *V.* INTÉRÊT.

C'eſt la plus criminelle eſpece d'uſure; elle eſt ſévérement condamnée par les loix romaines, & par le droit commun de la plupart des nations; elle eſt contraire au droit naturel & divin; nulle autorité n'en peut accorder ni la diſpenſe ni l'abſolution, même à l'article de la mort, ſans la reſtitution, ou du moins la promeſſe de reſtituer, ſi on le peut, tout le bien acquis par ce crime également oppoſé à la juſtice & à la charité. *V.* USURE. (*H*)

* ANATOLIE, *voyez* NATOLIE.

* ANATOMIE, ſ. f. (*Ordre encycl. Entend. Raiſon, Philoſ. ou Science, Science de la nat. Phyſiq. générale, particul. Zoologie. Anat. ſimple & comparée.*) C'eſt l'art de diſſéquer ou de ſéparer adroitement les parties ſolides des animaux, pour en connoître la ſituation, la figure, les connexions, *&c.* Le terme *anatomie* vient de ἀνατεμνω, *je coupe, je diſſeque.* Il a différentes acceptions. S'il ſe prend, comme on vient de le dire, pour l'art de diſſéquer, il ſe prend auſſi pour le ſujet qu'on diſſéque ou qu'on a diſſéqué; & quelquefois même pour la repréſentation en plâtre, en cire, ou de quelqu'autre maniere, ſoit de la ſtructure entiere; ſoit de quelqu'une des parties d'un animal diſſéqué. Exemple: *Il y a au cabinet du roi de belles anatomies en cire.*

But de l'anatomie. Le but immédiat de l'*anatomie* priſe dans le premier ſens, ou conſidérée comme l'art de diſſéquer, c'eſt la connoiſſance des parties ſolides qui entrent dans la compoſition des corps des animaux. Le but éloigné, c'eſt l'avantage de pouvoir, à l'aide de cette connoiſſance, ſe conduire ſûrement dans le traitement des maladies, qui ſont l'objet de la médecine & de la chirurgie. Ce ſeroit ſans doute une contemplation très belle par elle-même, & une recherche bien digne d'occuper ſeule un philoſophe, que celle de la figure, de la ſituation, des connexions des os, des cartilages, des membranes, des nerfs, des ligamens, des tendons, des vaiſſeaux artériels, veineux, lymphatiques, *&c.* Mais ſi on ne paſſoit de l'examen ſtérile des parties ſolides du corps à leur action ſur les parties fluides, ſur le chyle, ſur le ſang, le lait, la lymphe, la graiſſe, *&c.* & de-là à la conſervation & au rétabliſſement de la machine entiere; ce travail retomberoit dans le cas de beaucoup d'autres travaux, qui font un honneur infini à la pénétration de l'eſprit humain, & qui ſeront des monumens éternels de ſa patience, quoiqu'on n'en ait retiré aucune utilité réelle.

Avantage de l'anatomie. Lorſqu'on examine combien il eſt néceſſaire de connoître parfaitement le méchaniſme de l'ouvrage le plus ſimple, quand on eſt prépoſé par état, ſoit à l'entretien, ſoit au rétabliſſement de cet ouvrage, s'il vient à ſe déranger, on n'imagine guere qu'il y ait eu & qu'il y ait encore deux ſentimens différens ſur l'importance de l'*anatomie* pour l'exercice de la médecine. Lorſqu'on s'eſt dit à ſoi-même, que tout étant égal d'ailleurs, celui qui connoîtra le mieux une horloge ſera l'ouvrier le plus capable de la raccommoder, il ſemble qu'on ſoit forcé de conclure, que tout étant égal d'ailleurs, celui qui entendra le mieux le corps humain, ſera le plus en état d'en écarter les maladies, & que le meilleur anatomiſte ſera certainement le meilleur médecin.

C'étoit auſſi l'avis de ceux d'entre les médecins qu'on appelloit *dogmatiques. Il faut*, diſoient-ils, *ouvrir des cadavres, parcourir les viſceres, fouiller dans les entrailles, étudier l'animal juſques dans ſes parties les plus inſenſibles*; & l'on ne peut trop louer le courage d'Hérophile & d'Eraſiſtrate, qui recevoient les malfaiteurs & qui les diſſéquoient tout vifs, & la ſageſſe des princes qui les leur abandonnoient, & qui ſacrifioient un petit nombre des méchans à la conſervation d'une multitude d'innocens de tout état, de tout âge, & dans tous les ſiecles à venir.

Que répondoient à cela des empyriques? Que les choſes ne ſont point dans un cadavre, ni même dans un homme vivant qu'on vient d'ouvrir, ce qu'elles ſont dans le corps ſain & entier; qu'il n'eſt guere poſſible de confondre ces deux états ſans s'expoſer à des ſuites fâcheuſes; que ſi les demies notions ſont toujours nuiſibles, c'eſt ſur-tout dans le cas préſent; que la recherche anatomique, quelque exacte & parfaite qu'on la ſuppoſe, ne pouvant jamais rien procurer d'évident ſur le tiſſu des ſolides, ſur la nature des fluides, ſur le jeu de la machine entiere, cette recherche ne manquera pas de devenir le fondement d'une multitude de ſyſtêmes,

Digitized by Google

d'autant plus dangereux, qu'ils auront tous quelque ombre de vraisemblance; qu'il est ridicule de se livrer à une occupation désagréable & pénible, qui ne conduit qu'à des ténebres, & de chercher par la dissection des corps des lumieres qu'on n'en tirera jamais; que c'est tomber dans une lourde faute que de comparer une machine animale à une autre machine; que, quelque composé que soit un ouvrage sorti de la main de l'homme, on peut s'en promettre avec du temps & de la peine une entiere & parfaite connoissance; mais qu'il n'en est pas ainsi des ouvrages de la nature, & à plus forte raison du chef-d'œuvre de la Divinité, & qu'il faut, pour développer la formation d'un cheveu, plus de sagacité qu'il n'y en a dans toutes les têtes des hommes ensemble. Celui, disent-ils, qui sur le battement du cœur & la pulsation des arteres, crut qu'il n'y avoit qu'à porter le scalpel sur un de ses semblables, & pénétrer d'un œil curieux dans l'intérieur de la machine pour en découvrir les ressorts, forma de toutes les conjectures la plus naturelle en même temps & la plus trompeuse: l'homme, vu au dedans, lui devint plus incomprehensible que quand il n'en connoissoit que la superficie; & ses imitateurs dans les siecles à venir, mieux instruits sur la configuration, la situation & la multitude des parties, n'en ont été par cette raison que plus incertains sur l'économie générale du tout.

Celse sentit la force des raisonnemens qu'on faisoit de part & d'autre, & prit un parti moyen: il permit à l'anatomiste d'ouvrir des cadavres, mais non d'égorger des hommes: il voulut qu'on attendît du temps & de la pratique les connoissances anatomiques que l'inspection du cadavre ne pourroit donner; méthode lente, mais plus humaine, dit-on, que celle d'Hérophile & d'Erasistrate.

Me seroit-il permis d'exposer ce que je pense sur l'emploi qu'on fait ici du terme d'*humanité*? Qu'est-ce que l'humanité, sinon une disposition habituelle du cœur à employer nos facultés à l'avantage du genre humain? Cela supposé, qu'a d'inhumain la dissection d'un méchant? Puisque vous donnez le nom d'*inhumain* au méchant qu'on disseque, parce qu'il a tourné contre ses semblables des facultés qu'il devoit employer à leur avantage, comment appellerez-vous l'Erasistrate, qui surmontant sa répugnance en faveur du genre humain, cherche dans les entrailles du criminel des lumieres utiles? Quelle différence mettez-vous entre délivrer de la pierre un honnête homme, & disséquer un méchant? l'appareil est le même de part & d'autre. Mais ce n'est pas dans l'appareil des actions, c'est dans leur objet, c'est dans leurs suites, qu'il faut prendre les notions véritables des vices & des vertus. Je ne voudrois être ni chirurgien, ni anatomiste, mais c'est en moi pusillanimité; & je souhaiterois que ce fût l'usage parmi nous d'abandonner à ceux de cette profession les criminels à disséquer, & qu'ils en eussent le courage. De quelque maniere qu'on considere la mort d'un méchant, elle seroit bien autant utile à la société au milieu d'un amphithéatre que sur un échafaud; & ce supplice seroit tout au moins aussi redoutable qu'un autre. Mais il y auroit un moyen de ménager le spectateur, l'anatomiste & le patient: le spectateur & l'anatomiste, en n'effrayant sur le patient que des opérations utiles, & dont les suites ne seroient pas évidemment funestes: le patient, en ne le confiant qu'aux hommes les plus éclairés, & en lui accordant la vie, s'il réchappoit de l'opération particuliere qu'on auroit tentée sur lui. L'*anatomie*, la médecine & la chirurgie, ne trouveroient-elles pas aussi leur avantage dans cette condition? & n'y auroit-il pas des occasions où l'on auroit plus de lumieres à attendre des suites d'une opération, que de l'opération même? Quant aux criminels, il n'y en a guere qui ne préférassent une opération douloureuse à une mort certaine; & qui, plutôt que d'être exécutés, ne se soumissent, soit à l'injection de liqueurs dans le sang, soit à la transfusion de ce fluide, & ne se laissassent couper la cuisse dans l'articulation, ou extirper la rate, ou enlever quelque portion du cerveau, ou lier les arteres mammaires & épigastriques, ou scier une portion de deux ou trois côtes, ou couper un intestin dont on inviteroit la partie supérieure dans l'inférieure, ou ouvrir l'œsophage, ou lier les vaisseaux spermatiques, sans y comprendre le nerf, ou essayer quelqu'autre opération sur quelque viscere.

Les avantages de ces essais suffiront pour ceux qui savent se contenter de raisons;

Digitized by Google

sons y nous allons rapporter un fait historique pour les autres. " Au mois de janvier quatre-cents soixante & quatorze, il advint, disent les chroniques de Louis XI, *page* 249, *édit. de* 1620, que ung franc archier de Meudon près Paris, estoit prisonnier ès prisons de Chastelet pour occasion de plusieurs larrecins qu'il avoit faits en divers lieux, & mesmement en l'église dudit Meudon; & pour lesdits cas & comme sacrilége, fut condempné à estre pendu & estranglé au gibet de Paris nommé *Montfaulcon*, dont il appella en la cour de parlement, où il fut mené pour discuter de son appel, par laquelle cour & par son arrest fut ledit franc archier déclaré avoir mal appellé, & bien jugé par le prevost de Paris, par devers lequel fut renvoyé pour exécuter sa sentence; & ce même jour fut remonstré au roi par les médecins & chirurgiens de ladicte ville, que plusieurs & diverses personnes étoient fort travaillez & molestez de la pierre, colique passion, & maladie du coslé, dont pareillement avoit été fort molesté ledit franc archier; & aussi des dictes maladies estoit lors fort malade Monsieur du Boccaige; & qu'il seroit fort requis de veoir les lieux où les dictes maladies sont contrées dedens les corps humains, laquelle chose ne pouvoit mieux estre seeuë que inciser le corps d'ung homme vivant, ce qui pouvoit bien estre fait en la personne d'icelui franc archier, que aussi bien étoit prest de souffrir mort; laquelle ouverture & incision fut faite au corps du dict franc archier, & dedens icelui pris & regardé les lieux des dictes maladies: & après qu'ils eurent été vûs, fut recousu, & ses entrailles remises dedens: & fut par l'ordonnance du roi fait très-bien penser, & tellement que dedens quinze jours après, il fut bien guéri, & eut remission de ses cas sans despens, & si lui fut donné avecques ce argent. " Dirat-on qu'alors on étoit moins superstitieux & plus humain qu'aujourd'hui? Ce fut pour la premiere fois; depuis celle, qu'on tenta l'opération de la taille, qui a sauvé dans la suite la vie à tant d'hommes.

Mais pour en revenir aux avantages de l'*anatomie* pour l'exercice de la médecine, il paroît que dans cette question chacun a pris le parti qui convenoit à ses lumieres anatomiques: ceux qui n'étoient ni grands *anatomistes*, ni par conséquent grands *physiologistes*, ont imaginé qu'on pouvoit très-bien se passer de ces deux titres, sans se départir de celui d'habile médecin. Stahl chymiste, paroît avoir été de ce nombre: les autres au contraire ont prétendu que ceux qui n'avoient pas suivi l'*anatomie* dans ses labyrinthes, n'étoient pas dignes d'entrer dans le sanctuaire de la médecine; & c'étoit le sentiment d'Hoffman auteur de la médecine systématique raisonnée; c'étoit aussi, à ce qu'il semble, celui de Freind: mais il ne vouloit ni systêmes ni hypotheses, dans les autres s'entend; car pour lui, il ne renonçoit point au droit d'en faire. Cet exemple prouve beaucoup en faveur des empyriques, qui prétendoient, comme nous l'avons fait voir ci-dessus, que les connoissances anatomiques entraineroient nécessairement dans des hypotheses: mais il n'ôte rien à la certitude des propositions qui suivent.

Premiere proposition. Le corps humain est une machine sujette aux loix de la méchanique, de la statique, de l'hydraulique & de l'optique; donc celui qui connoîtra le mieux la machine humaine, & qui ajoutera à cette connoissance celle des loix de la méchanique, sera plus en état de s'assurer par la pratique & les expériences, de la maniere dont ces loix s'y exécutent, & des moyens de les y rétablir quand elles s'y dérangent; donc l'*anatomie* est absolument nécessaire au médecin.

Seconde proposition. Le corps humain est une machine sujette à des dérangemens qu'on ne peut quelquefois arrêter qu'en divisant le tissu, & qu'en retranchant des parties. Il n'y a presqu'aucun endroit où cette division ne devienne nécessaire: on amputa les piés, les mains, les bras, les jambes, les cuisses, &c. & dans presque toutes les opérations, il y a des parties qu'il faut ménager, & qu'on ne peut offenser sans exposer le malade à périr. Donc l'*anatomie* est indispensable au chirurgien.

Troisieme proposition. Le corps est une partie de nous-mêmes très-importante; si cette partie languit, l'autre s'en ressent. Le corps humain est une des plus belles machines qui soient sorties des mains du Créateur. La connoissance de soi-même suppose la connoissance de son corps; & la connoissance du corps sup-

poſe celle d'un enchaînement ſi prodigieux de cauſes & d'effets, qu'aucun ne mene plus directement à la notion d'une intelligence toute ſage & toute puiſſante; elle eſt, pour ainſi dire, le fondement de la théologie naturelle. Galien, dans *ſon livre de la formation du fœtus*, fait un crime aux philoſophes de ſon temps de s'amuſer à des conjectures haſardées ſur la nature & la formation du monde, tandis qu'ils ignoroient les premiers élémens de la ſtructure des corps animés. Donc la connoiſſance anatomique eſt requiſe dans un philoſophe.

Quatrieme propoſition. Les magiſtrats ſont expoſés tous les jours à faire ouvrir des cadavres, pour y découvrir les cauſes d'une mort violente ou ſuſpecte; c'eſt ſur cette ouverture & les apparences qu'elle offrira, qu'ils appuieront leur jugement, & qu'ils prononceront que la perſonne morte a été empoiſonnée, ou qu'elle eſt morte naturellement; qu'un enfant étoit mort avant que de naître, ou qu'il a été étouffé après ſa naiſſance, *&c.* Combien de conteſtations portées à leurs tribunaux, où l'impuiſſance, la ſtérilité, le temps de l'accouchement, l'avortement, l'accouchement ſimulé ou diſſimulé, *&c.* ſe trouvent compliqués! Ils ſont obligés de s'en tenir aveuglément aux rapports des médecins & des chirurgiens. Ces rapports ſont motivés à la vérité, mais qu'importe, ſi les motifs ſont inintelligibles pour le magiſtrat? L'*anatomie* ne ſeroit donc pas tout-à-fait inutile à un magiſtrat.

Cinquieme propoſition. Les peintres, les ſculpteurs, devront à l'étude plus ou moins grande qu'ils auront faite de l'*anatomie*, le plus ou le moins de correction de leurs deſſins. Les Raphaels, les Michel-Anges, les Rubens, *&c.* avoient étudié particuliérement l'*anatomie*. L'étude de la partie de l'*anatomie* qui eſt relative à ces arts, eſt donc néceſſaire pour y exceller.

Sixieme propoſition. Chacun a intérêt à connoître ſon corps; il n'y a perſonne que la ſtructure, la figure, la connexion, la communication des parties dont il eſt compoſé, ne puiſſe confirmer dans la croyance d'un Etre tout-puiſſant. A ce motif ſi important, il ſe joint un intérêt qui n'eſt pas à négliger, celui d'être éclairé ſur les moyens de ſe bien porter, de prolonger la vie, d'expliquer plus nettement le lieu, les ſymptômes de ſa maladie, quand on ſe porte mal; de diſcerner les charlatans; de juger, du moins en général, des remedes ordonnés, *&c.* Aulu-Gelle ne peut ſouffrir que des hommes libres, & dont l'éducation doit être conforme à leur état, ignorent rien de ce qui a rapport à l'économie du corps humain. La connoiſſance de l'*anatomie* importe donc à tout homme.

Hiſtoire abrégée des progrès de l'anatomie. Eſt-il étonnant après cela qu'on faſſe remonter l'origine de l'*anatomie* aux premiers âges du monde? Euſebe dit qu'on liſoit dans Manethon, qu'Athotis, dont la chronologie égyptienne fixoit le regne pluſieurs ſiecles avant notre ere, avoit écrit des traités d'*anatomie*. Parcourez les livres ſaints, arrêtez-vous à la deſcription allégorique que l'Eccléſiaſte fait de la vieilleſſe: *memento Creatoris tui, dum juvenis es, &c.* & vous apperoevrez dès ce temps des veſtiges de ſyſtêmes phyſiologiques. Homere dit de la bleſſure qu'Enée reçut de Diomede, que les deux nerfs qui retiennent le fémur, s'étant rompus, l'os ſe briſa au dedans de la cavité où eſt reçu le condyle ſupérieur; ce poëte eſt dans d'autres occaſions ſemblables ſi exact & ſi circonſtancié, que quelques auteurs ont prétendu qu'on tireroit de ſes ouvrages un corps d'*anatomie* aſſez étendu. Dès les premiers âges du monde, l'inſpection des entrailles des victimes, la coutume d'embaumer, les traitemens des plaies, & les boucheries mêmes, aiderent à connoître la fabrique du corps animal. On eſt convaincu par les ouvrages d'Hippocrate, que l'*oſtéologie* lui étoit parfaitement connue; & Pauſanias nous dit qu'il fit fondre un ſquelette d'airain, qu'il conſacra à Apollon de Delphes. On ſeroit tenté de croire qu'il avoit eu des notions de la circulation du ſang & de la ſécrétion des humeurs. Voici à-deſſus un des paſſages les plus frappans. On lit dans Hippocrate: " que les veines ſont répandues par tout le corps, qu'elles y portent le flux, l'eſprit & le mouvement, & qu'elles ſont toutes des branches d'une ſeule. " Remarquez que les anciens connoient à tous les vaiſſeaux ſanguins indiſtinctement, le nom de *veines*.

Democrite cultiva l'*anatomie*; & Lucr-

Digitized by Google

qu'Hippocrate fut appellé par les Abderitains, pour le guérir de sa folie prétendue, il trouva le philosophe occupé dans ses jardins à disséquer des animaux. Il avoit écrit sur la nature de l'homme & des chairs; mais nous n'avons pas son ouvrage.

Pythagore eut aussi des notions anatomiques; Empedocle, disciple de Pythagore, avoit formé un système sur la génération, la respiration, l'ouïe, la chair, & les semences des plantes. Il attribuoit la génération des animaux à des parties de ces animaux mêmes, les unes contenues dans la semence du mâle, les autres dans la semence de la femelle. La réunion de ces parties formoit l'animal, & leur pente à se réunir occasionnoit l'appétit vénérien. Il comparoit l'oreille à un corps sonore que l'air vient frapper; la chair étoit, selon lui, un composé de quatre élémens; les ongles étoient une expansion des nerfs racornis par l'air & par le toucher; les os étoient de la terre & de l'eau condensées; les larmes & les sueurs, du sang atténué & fondu; les graines des plantes, des œufs qui tombent quand ils sont mûrs, & que la terre fait éclore; & il attribuoit la suspension des liqueurs dans les syphons, à la pesanteur de l'air.

Alcmeon, autre disciple de Pythagore, passe pour avoir anatomisé le premier des animaux. Ce qui nous reste de son *anatomie* ne valoit guere la peine d'être conservé; il prétendoit que les chevres respirent par les oreilles: ce que je pourrois ajouter de sa physiologie n'en donneroit pas une grande opinion.

Ce qui nous reste d'Aristote ne nous permet pas de douter de ses progrès en *anatomie*. Un fait qui honore autant Alexandre qu'aucune de ses victoires, c'est d'avoir donné à Aristote huit cens talens, près de onze millions de notre monnoie (*) & d'avoir confié à ses ordres plusieurs milliers d'hommes, pour perfectionner la science de la nature & des propriétés des animaux. Ces puissans secours n'étoient pas restés inutiles entre les mains du philosophe, s'il est vrai, comme je l'ai entendu dire à un habile anatomiste, que celui qui eut dix ans de travail parviendroit à savoir ce qu'Aristote a renfermé dans ses deux petits volumes des animaux, auroit bien employé son temps.

Aristote dissequa des quadrupedes, des poissons, des oiseaux & des insectes. Selon ce philosophe, le cœur est le principe & la source des veines & du sang. Il sort du cœur deux veines; l'une du coté droit, qui est la plus grosse; l'autre du coté gauche: ces veines portent le sang dans toutes les parties du corps. Le cœur a trois ventricules dans le fœtus; ces ventricules communiquent avec le poumon, par deux grandes veines qui se distribuent dans toute sa substance. Le cœur est aussi l'organe des nerfs. Aristote confond, ainsi qu'Hippocrate, les nerfs, les ligamens & les tendons. Le cerveau n'est qu'une masse d'eau & de terre, mais il n'en est pas de même de la moëlle épiniere; il donne au foie, à la rate & aux reins la fonction de soutenir & de suspendre les vaisseaux. Les testicules ne sont que pour le mieux. Deux canaux viennent s'y rendre de l'aorte, & deux autres des reins; les derniers contiennent du sang, les premiers n'en contiennent point. Il sort de la tête de chaque testicule ou de l'une de leurs extrémités, un autre canal plus gros qui se recourbe & va en diminuant vers les deux autres canaux; ce canal recourbé est enveloppé d'une membrane & se termine à l'origine de la verge: il ne contient point de sang, mais une liqueur blanche. Il y a à l'endroit de la verge où il se termine, une ouverture par laquelle il aboutit dans la verge. Aristote se sert de cette exposition anatomique pour expliquer comment les eunuques ne peuvent engendrer. La conception se fait, selon lui, du mélange de la semence de l'homme avec le sang menstruel; il admet de la semence dans la femme; mais il la regarde comme un excrément. Il prend les testicules pour des poids semblables à ceux que les tisserans attachent à leurs

(*) Le dictionnaire de médecine, dont la partie historique de cet article est un extrait, fixe cette somme à 1900000 liv. cette somme est trop peu considérable vu le taux où l'argent est aujourd'hui; mais dans l'hypothese de onze millions, il faudroit que chaque talent eût valu plus de treize mille livres, & cette somme exorbitante ne peut être justifiée par le tarif de notre monnoie.

chaines pour les tendres ; autant en font les testicules sur les canaux dont nous avons parlé.

Pour la nutrition, il dit que les alimens se préparent d'abord dans la bouche ; qu'ils sont portés par l'œsophage dans le ventre supérieur, & que les veines du mésentere absorbent ce qu'il faut au corps, comme les fibres de la racine des plantes sucent l'humeur terrestre qui nourrit l'arbre. On n'a pas dit mieux depuis. Il emploie l'épiploon & le foie à aider la coction des viandes par leur chaleur.

Voilà une esquisse de l'*anatomie* & de la physiologie d'Aristote. J'ajouterai qu'il a fait mention des intestins *jejunum*, *colon*, *cæcum*, & *rectum* ; qu'il connoissoit mieux ces parties qu'Hippocrate ne les avoit connues ; & que le reste de sa physiologie prouve au moins l'attention qu'il a apportée pour parvenir à la connoissance de l'économie animale.

Diocles de Carisse, qui vécut peu après Aristote sous le regne d'Antigonus, passe pour avoir écrit le premier de l'art de disséquer : mais c'est une erreur. On avoit long-temps avant lui des planches ou représentations anatomiques. Aristote renvoie à ces planches ou représentations, dans toutes les occasions où les descriptions anatomiques devroient être expliquées ; *& hæc anatomica descriptio*, dit-il, *ex iconibus petenda est*.

Cet art long-temps renfermé dans quelques familles, & connu d'un petit nombre de savans, fut soigneusement étudié par Hérophile & par Erasistrate. On croit qu'Hérophile naquit à Carthage, & qu'il vécut sous Ptolomée Soter ; Galien dit de lui, que ce fut un homme consommé dans la médecine & dans l'*anatomie*, qu'il avoit étudié dans Alexandrie. La nevrologie étoit alors un pays inconnu ; Hérophile y fit les premieres découvertes. Un certain Eudeme, médecin, partage avec lui l'honneur d'avoir découvert & démontré les nerfs proprement dits. Hérophile en distinguoit de trois sortes : les uns servoient aux sensations, & étoient ministres de la volonté ; ils tiroient leur origine en partie du cerveau, dont ils étoient comme des germes, & en partie de la moelle allongée. Les autres venoient des os, & alloient se terminer à des os. Les troisiemes partoient des muscles & se rendoient à des muscles, d'où l'on voit que le terme *nerf* étoit encore commun aux *nerfs*, aux *ligamens* & aux *tendons*. Il logeoit l'ame dans les ventricules du cœur ; il disoit que les nerfs optiques avoient une cavité sensible, ce qui leur étoit particulier ; & il les appelloit par cette raison, *pores optiques*. Il avoit remarqué que certaines veines du mésentere étoient destinées à nourrir les intestins, & n'alloient point à la veine-porte, mais à de certains corps glanduleux. Il nomma le premier intestin *dodecadactylon*, qui a douze pouces de long. Et parce que le vaisseau qui passe du ventricule droit du cœur dans le poumon, qu'il prenoit pour une veine, avoit la tunique épaisse comme une artere, il le nomma *veine artérielle* ; par la même raison, il donna le nom d'*artere-veineuse* à celui qui va du poumon dans le ventricule gauche : il appella *cloisons* les séparations des ventricules du cœur. Il fit les noms de *rétine* & d'*arachnoïde* que portent les tuniques de l'œil auxquelles il les donna, celui de *pressoir* qui est resté à l'endroit du cerveau où s'unissent les sinus de la dure-mere ; celui de *glandule prostate* à celles qui sont situées à la racine de la verge : il les distingua par l'épithete de *glandules-testes*, de celles qu'il appella *variqueuses* & qu'il plaçoit à l'extrémité des vaisseaux qui apportent la semence des testicules.

Sur ce qui précede on ne peut douter qu'Hérophile n'ait été le premier anatomiste de son temps. Si l'on considere de plus qu'une science ou un art ne commence à être science ou art, que quand les connoissances acquises donnent lieu de lui faire une langue ; on sera tenté de croire que ce ne fut guere que sous Hérophile que l'*anatomie* devint un art.

Erasistrate passe pour contemporain d'Hérophile ; il se fit aussi un nom célebre par ses connoissances anatomiques. On croit qu'Hérophile & Erasistrate oserent les premiers ouvrir des corps humains, autorisés par les Antiochus & les Ptolémées, princes savans, & par conséquent protecteurs de ceux qui l'étoient. La principale découverte d'Erasistrate est celle de *certains vaisseaux blancs*, qu'il apperçut dans le mésentere des chevreaux qui tettent ; il remarque dans sa vieillesse que tous les nerfs partent du

Digitized by Google

cerveau. Il décrivit fort exactement les membranes qui sont aux orifices du cœur, que nous nommons *ranules*, & que ses disciples appellent *tricuspidales*. Ce n'est pas ici le lieu de faire mention de sa physiologie; il savoit que l'urine se sépare dans les reins, & il redressa Platon sur l'usage de la trachée-artere, par laquelle ce philosophe & d'autres croyoient que la boisson alloit rafraîchir les poumons.

Après Hérophile & Erasistrate, ces deux fondateurs de l'art *anatomique*, parurent Lycus, Quintus, Marinus, dont il ne nous est parvenu que la réputation de grands anatomistes dont ils ont joui. On voit à plusieurs traits épars dans les ouvrages de Celse, qu'il s'étoit occupé de l'*anatomie*. On en peut dire autant de Pline le naturaliste, aussi-bien que de son neveu.

Aretée fit trop de cas de cet art pour l'avoir ignoré. Selon Aretée, le cœur est le siége de l'ame: les poumons ne peuvent jamais être par eux-mêmes susceptibles de douleur. La pulsation de l'artere est la cause du mouvement progressif du sang. Aretée fait partir les veines du foie: il y fait engendrer la bile. L'estomac est la source de la peine & du plaisir; le colon contribue à la coction des alimens. Il y a aux intestins & à l'estomac deux tuniques couchées obliquement l'une sur l'autre; les reins sont des corps glanduleux. Le reste de sa physiologie est fondé sur les connoissances anatomiques qu'on avoit avant lui. C'étoit un système composé de ceux d'Hippocrate, d'Hérophile & Erasistrate: on a dit de lui qu'il n'avoit embrassé aveuglément aucun parti, qu'il n'étoit admirateur enthousiaste de personne, & qu'il *étoit pour la vérité contre toute autorité*.

Rufus l'éphésien, qui vécut sous les empereurs Nerva & Trajan, est le premier anatomiste célebre qui se présente après Aretée; on infere de quelques endroits des livres qui nous restent de lui, que les *nerfs* qu'on a depuis appellés *récurrens*, étoient récemment découverts, & qu'il avoit aperçu dans la matrice quelques vaisseaux, dont ses prédécesseurs n'avoient pas fait mention.

Galien succéda à Rufus. On ne voit pas que l'*anatomie* ait fait de grands progrès depuis Hippocrate jusqu'à Hérophile & Erasistrate, ni depuis ces deux derniers jusqu'à Galien. On s'occupa dans tous les temps qui précéderent ces deux anatomistes, depuis Hippocrate, & dans ceux qui les suivirent jusqu'à Galien, au défaut de cadavres qu'on pût disséquer pour augmenter le fonds des connoissances anatomiques, à combiner ces connoissances, & à former des conjectures physiologiques. Plus on suit attentivement l'histoire des sciences & des arts, plus on est disposé à croire que les hommes font très-rarement des expériences & des systêmes en même tems. Lorsque les esprits sont tournés vers les connoissances expérimentales, on cesse de raisonner; & alternativement, quand on commence à raisonner, les expériences restent suspendues.

Mais on apperçoit évidemment ici l'obstacle qui arrêta les dissections anatomiques. Dans les tems qui suivirent ceux d'Hérophile & d'Erasistrate, on brûloit plus attentivement que jamais les cadavres chez les Romains; la religion & les loix civiles faisoient respecter les corps morts sous les peines les plus séveres; les anatomistes en furent réduits à des hasards inopinés; il leur fallut trouver ou des tombeaux ouverts ou des malfaiteurs exposés. Les enfans abandonnés en naissant furent leur plus grande ressource, & ce fut dans les ouvrages des anatomistes, sur les grands chemins, sur les enfans exposés, sur les animaux, & sur-tout sur les singes, que Galien s'instruisit en *anatomie*. Il nous a laissé deux ouvrages qui l'ont immortalisé; l'un est intitulé *administrations anatomiques*, & l'autre *de l'usage des parties du corps humain*. Il dit qu'en les écrivant, il composoit un hymne à l'honneur de celui qui nous a faits; & j'estime, ajoute-t-il, que la solide piété ne consiste pas tant à sacrifier à Dieu une centaine de taureaux, qu'à annoncer aux hommes sa sagesse & sa toute-puissance. On voit, en parcourant ces ouvrages, que Galien possédoit toutes les découvertes anatomiques des siecles qui l'avoient précédé, & que s'il n'y en ajouta pas un grand nombre d'autres sur l'*anatomie* du corps humain, ce fut manque d'occasions & non d'activité. Trompé par la ressemblance extérieure de l'homme avec le singe, il a souvent attribué à celui-ci ce qui ne convenoit qu'à

Digitized by Google

celui-là; c'est du reste le seul reproche qu'on lui fasse.

Soranus, contemporain de Galien, anatomisa la matrice: Théophile Protospatarius écrivit de la structure du corps humain; dans une analyse des traités anatomiques de Galien, il dit que la première paire de nerfs qui partent des premiers ventricules du cerveau, s'étend aux narines; qu'il y a deux muscles employés pour fermer les paupieres, & un seul pour les ouvrir; que la substance de la langue est musculeuse; qu'il y a un ligament fort qui embrasse les vertebres, & que cela est commun à toutes les autres articulations. Oribase, *singe* de Galien, ne nous a rien laissé qu'on ne trouve dans les ouvrages de son modele, si l'on en excepte la description des *glandes salivaires*. Théophile écrivit de l'*anatomie* sous l'empereur Héraclius.

Nemesius, évêque d'Emissa en Phénicie, disoit sur la fin du quatrieme siecle, que la bile n'existoit pas dans le corps pour elle-même, mais pour la digestion, l'éjection des excrémens, & d'autres usages; idée dont Sylvius de le Boë se vantoit long-temps après.

Suivirent les temps d'ignorance & de barbarie, pendant lesquels l'*anatomie* éprouva le sort des autres sciences & des autres arts. Il s'écoula des siecles sans qu'il parût aucun anatomiste; & l'on est presqu'obligé de sauter depuis Nemesius d'Emissa, jusqu'à Mundinus de Milan, sans être arrêté dans cet intervalle de plus de neuf cents ans, par une seule découverte de quelqu'importance.

Mundinus tenta de perfectionner l'*anatomie*; il disséqua beaucoup; il écrivit: mais au jugement de Douglas & de Freind il écrivit peu de choses nouvelles; il avança que les testicules des femmes sont pleins de cavités & de caroncules glanduleuses, & qu'il s'y engendre une humidité assez semblable à de la salive, d'où naît le plaisir de la femme, qui la répand dans l'acte vénérien; que la matrice est distribuée en sept cellules; que son orifice ressemble à un bec de tanche; & qu'il y a à l'orifice du vagin une membrane qu'il appelle *velamentum*: auroit-il voulu désigner l'hymen? Une réflexion qui nous est suggérée par ce mélange de choses fausses & vraies, c'est qu'il semble que les yeux avec lesquels les auteurs ont vu certaines choses, ne sont pas les mêmes yeux que ceux avec lesquels ils en ont observé d'autres.

Mais je n'aurois jamais fini, si j'insistois sur tous les anatomistes des siecles où je vais entrer. Cet art, qu'on avoit si long-temps négligé, fut tout-à-coup repris avec enthousiasme. Les différentes parties des cadavres humains suffirent à peine à la multitude des observateurs: de-là vint que les mêmes découvertes se firent souvent en même temps dans des lieux fort éloignés, & par plusieurs anatomistes à la fois, & qu'on est très-incertain à qui il faut les attribuer. J'avertis donc ici que je ne prétends dépouiller personne de ce qui lui appartient, & qu'on me trouvera tout disposé à restituer à un auteur ce que je lui aurai ôté, au premier titre de propriété qui me sera produit en sa faveur. Après cette protestation, qui m'a paru nécessaire, je vais poursuivre avec rapidité l'histoire de l'*anatomie*, n'insistant sur les découvertes que lorsqu'elles le mériteront par leur importance, & me conformant à l'ordre chronologique de la premiere édition de leurs principaux ouvrages.

Jean de Concorriggio, Milanois, anatomisa en 1420, & ses œuvres furent publiées à Venise en 1515: Vésale en 1514, André Vésale, natif de Bruxelles, dont le mérite anatomique excita la jalousie des premiers hommes de son temps, & qui donna à ses ouvrages tant de solidité qu'ils ont résisté à toutes leurs attaques.

On pourroit distribuer l'histoire générale de l'*anatomie* en cinq parties: la premiere comprendroit depuis la création jusqu'à Hippocrate; la seconde, depuis Hippocrate jusqu'à Hérophile & Erasistrate; la troisieme, depuis Hérophile & Erasistrate jusqu'à Galien; la quatrieme, depuis Galien jusqu'à Vésale; & la cinquieme, depuis Vesale jusqu'à nous.

Vésale découvrit le ligament suspenseur du pénis, & rectifia un grand nombre de notions auxquelles on étoit attaché de son temps, & qu'il eut le courage d'attaquer, malgré l'autorité de Galien dont elles étoient appuyées.

Achillinus de Bologne parut en 1520: on lui attribue la découverte du marteau & de l'enclume, deux petits os de l'oreille interne. Dans la même année, Berenger de Carpi, qui guérit le premier le

Digitized by Google

guérir un par les frictions mercurielles, & découvrit l'appendix du cœcum, les caroncules des reins, ce qu'il appelloit *corps glanduleux*, & la ligne blanche, qu'il nomme *ligne centrale*. En 1524, Jason Desprez; Alexander Benedictus, de Verone, en 1527: en 1530, Nicolas Massa, qui nous a laissé une description très-exacte de la cloison du scrotum; & dans la même année, Michel Servet, Espagnol, homme d'un génie peu commun, qui entrevit la circulation du sang, ainsi qu'il paroît par des passages tirés d'ouvrages qui ont été funestes à l'auteur, & dont les titres ne promettent rien de semblable: l'un est *de Trinitatis erroribus*; & l'autre, *Christianismi restitutio*. Volcher Coyter, en 1534; il naquit à Groningue, & fit les premieres observations sur l'incubation des œufs, travail que Parisanus continua long-temps après: en 1536, Guinterus d'Andernach, qui nomma *pancreas* le corps glanduleux de ce nom, & découvrit la complication de la veine & de l'artere spermatique: en 1537, Louis Bonnaccioli, qui découvrit les nymphes & le clitoris, comme des parties distinctes: Vassée de Catalogne, en 1540: Jean Fernel, d'Amiens, en 1542: Charles Etienne, de la faculté de Paris, & Thomas Vicary, de Londres, en 1545: en 1548, Arantius, & Thomas Gemini, qui pensa voler à Vésale ses planches anatomiques, dont il n'étoit que le graveur: en 1551, Jacques Sylvius, qui apperçut le premier les valvules placées à l'orifice de la veine azygos, de la jugulaire, de la brachiale, de la crurale, & au tronc de la veine cave qui part du foie, le muscle de la cuisse appellé le *quarré*, l'origine du muscle droit, *&c.* en 1552, André Lacuna: en 1556, Jean Valverda, qui mérite une place parmi les anatomistes, moins par ses découvertes que par son application à l'*anatomie*; il eut l'honneur de faire passer cet art d'Italie en Espagne; honneur stérile, car il n'y fructifia pas. Réal Colomb, de Crémone, en 1558; en 1561, Ambroise Paré, qui n'eût pas été si grand chirurgien s'il n'eût été grand anatomiste; & Gabriel Fallope, qui a donné son nom à une des dépendances de la matrice, qu'on prétend avoir été connue d'Hérophile & de Rufus d'Ephese.

En 1563, Barthelemi Eustachi, dont les planches anatomiques sont si célebres, qui décrivit le premier avec exactitude le canal thorachique, apperçut la valvule placée à l'orifice de la veine coronaire dans le cœur, & découvrit le troisieme os de l'oreille interne, & les glandes appellées *renes succinéturiati*, reins succincturiaux.

En 1565, Botal, dont le passage du sang dans le fœtus de l'oreillette droite dans l'oreillette gauche, porte le nom: en 1573, Jules Jassolin, auteur d'une excellente ostéologie, extrêmement rare. Dans la même année, Constantius Varole, de Bologne, qui fit la découverte de la valvule du colon, divisa le cerveau en trois parties, apperçut des glandes dans le plexus choroïde, & appella de son nom le plexus transversal du cerveau *le pont de Varole*: en 1574, Jean-Baptiste Carcanus, Milanois, qui donna le nom de trou oval au passage que Botal avoit découvert: en 1578, Jean Banister; Felix Platerus, de Bâle, en 1583. Dans la même année, Salomon Albert, qui disputa à Varole la découverte du colon: en 1586, Archange Piccolomini, Ferrarois, qui divisa la substance du cerveau en médullaire & en cendrée, & fit autres découvertes: en 1588, Gaspard Bauhin, de la même ville, qui ne fut pas moins grand anatomiste qu'habile botaniste: en 1593, André du Laurent, & André Cæsalpin qui pressentit la circulation du sang, mais d'une manière si obscure qu'on ne songea à lui faire honneur de cette découverte que quand on en connut toute la certitude & toute l'importance, & qu'il ne fut plus question que de l'ôter à celui qui l'avoit faite: en 1597, Jean Postius, né à Germesheim: en 1600, Fabricius *ab Aquapendente*, (*) ainsi appellé d'une petite ville du Milanez où il naquit; il fut disciple de Fallope, à qui il succéda en 1565 dans une chaire d'*anatomie*: il remarqua les valvules des veines, parla le premier de l'enveloppe charnue de la vessie, & tenta de réduire en système les phénomenes de la génération.

En 1603, Philippe Ingrassias, Sicilien, qui décrivit exactement l'os ethmoïde, &

(*) Aquapendente n'est pas dans le Milanez; c'est une petite ville d'Italie dans l'Etat de l'Eglise, dans la province du patrimoine.

Digitized by Google

découvrit l'étrier de l'oreille ; en 1604, Horſtius & Cabrole ; en 1605, Graſecius ; en 1607, Riolan, l'habile & jaloux Riolan, qui conteſta plus de découvertes encore qu'il n'en fit : il remarqua les appendices graiſſeuſes du colon, nomma les canaux hépatiques & cyſtiques du foie, & s'apperçut du pli du canal choledoque.

Parurent en 1611, Vidus Vidius, & Gaſpard Bartholin, qui s'arrogea la découverte des vaiſſeaux lymphatiques ; en 1615, Gaſpard Hoffman & Paaw ; en 1617, Grégoire Horſtius ; Fabricius Bartholet, en 1619 ; dans la même année, Pierre Lauremberg, Glandorp, grand chirurgien, Jean Remmelin, & Hoffman, qui a travaillé juſqu'en 1667 ; en 1622, Aſellius de Crémone, qui découvrit les veines lactées ; Richard Baniſter, dans la même année ; en 1623, Æmilius Pariſanus, qui a fait le ſecond des expériences ſur l'incubation des œufs ; en 1624, Melchior Sebizius ; Adrien Spigelius, en 1626 ; Louis Septale, en 1628 ; dans la même année, Alexander Maſſarius, qui a travaillé juſqu'en 1634 ; & l'immortel Harvey, qui fit la découverte de la circulation du ſang : découverte qui bannit de la phyſiologie la *chaleur innée*, l'*eſprit vital*, l'*humide radical*, &c.

En 1640, Bealer, qui a écrit ſur les parties de la génération de la femme ; en 1641, Thomas Bartholin, Weſling ; & Wirſung, qui nous a appris que le pancréas avoit un conduit ; en 1642, Jean Bont ; Schneider, qui a traité de la fabrique du nez, de la membrane pituitaire, &c. en 1643 ; Rubbek, en 1650, qui partage avec Bartholin l'honneur de la découverte des vaiſſeaux lymphatiques : en 1651, Highmore & Antoine Deuſing : en 1654, Molinettus ; Dominique de Marchettis ; Warthon, qui découvrit les glandes ſalivaires inférieures ; & Pecquet, qui découvrit le canal thorachique, & annonça le réſervoir qui porte ſon nom ; réſervoir beaucoup plus remarquable dans les animaux que dans l'homme, où il n'a pas une forme & une capacité bien décidées.

En 1653, Lyſer, qui a éclairci la méthode de diſſéquer ; en 1654, Jean Chriſtophe Volckammer, Gliſſon & Hemſterhuis ; Rolfenck, en 1656 ; Henri Sigiſmond Schilling, en 1658 ; en 1659, Vigier & Charleton ; Van-Horne, en 1660 ; en 1661, Stenon, qui découvrit les conduits ſalivaires ſupérieurs ; en 1664, Willis qui perfectionna l'*anatomie* des nerfs & celle du cerveau ; en 1665, Jean Théophile Bonnet, qui recueillit ce que la plupart des anatomiſtes avoient compoſé, & rendit un ſervice aux artiſtes, en mettant à leur portée des traités qui étoient devenus fort rares ; en 1666, Meibom ; Needham, qui a écrit ſur la formation du fœtus, en 1667 ; en 1668, Graaf, qui inventa la ſeringue à injecter, & qui fut l'auteur du ſyſtême des œufs dans les femelles vivipares, ſyſtême engendré par l'analogie, & violemment attaqué par l'expérience.

En 1669, Jean Mayow, Hobokeh, qui a bien écrit des enveloppes du fœtus ; & Lower, dont on a un excellent traité ſur le cœur ; Kerokringius, en 1670 ; en 1672, Drelincourt, Diemerbroeck, & Swammerdam, qui s'eſt attaché aux parties de la génération ; en 1674, Gerard Blaſius, qu'on peut conſulter ſur l'*anatomie comparée* ; en 1675, Brigge, qui décrivit l'œil & apprit à le diſſéquer ; en 1680, Borelli, qui tenta d'aſſujettir au calcul les mouvemens des animaux, effort qui, s'il n'a pas été fort utile au progrès de la médecine & de l'*anatomie*, a du moins fait beaucoup d'honneur à ſon auteur, & en général à l'eſprit humain. Dans la même année, Verle, & Rivin qui a des prétentions ſur la découverte de quelques conduits ſalivaires.

En 1681, Grew & Dupré ; Stockammer, en 1682 ; en 1683, Bellini, & Duverney qui expoſa la ſtructure de l'oreille dans un traité dont on fait encore aujourd'hui très-grand cas ; Brown, & Shelhammer qui a étudié l'oreille, en 1684 ; en 1685, Brunner, qui a examiné les glandes ; Bidloo & Wieuſſens, qui a travaillé utilement ſur les nerfs ; en 1686, Leal Lealis, Jean Bohn, Ent, & Malpighi, non moins grand phyſicien qu'habile anatomiſte, obſervateur en tout genre, & le premier preſque qui eût aſſez bien vu, pour compter ſur ſes obſervations ; Muralto, en 1688 ; Haverds, dont on a un ouvrage ſur la moëlle des os, en 1691 ; en 1692, Nuck, qui, ayant obſervé avec plus d'attention que ſes prédéceſſeurs, la ſtructure & la deſtination des vaiſſeaux lymphatiques, les compara à

Digitized by Google

des lymphatiques, qui pompent d'un côté la fluide, & le déposent de l'autre dans la masse du sang; en 1693, Ubbeyes, qui fit dans la jeunesse tant d'observations sur la semence; en 1694, Gibbon & Cowper, qui découvrit les glandes de l'intestin, qui portent son nom; Dionis & Ridley, qui ont bien connu le cerveau; en 1695 & 1696, Leeuwenhoek donna une infinité d'observations microscopiques; Rathius, en 1697; en 1701, Patchioni, Berger & Pastoncau; Valsalva, en 1704; Frances de Fredericeau, en 1705; en 1706, Morgagni, dont on a des choses nouvelles sur la langue, le pharynx, l'épiglotte, le gosier, le cerveau, l'utérus, le vagin, les mamelles, &c. en 1708, Drake, Krik & Douglas, qui a fait voir que quelque fois on retire de la glande parotide des corps pétrifiés ou pierreux, quelquefois une matière osseuse, & quelquefois une substance cornée; en 1709, Littre, Mosman, qui a écrit sur les tumeurs des yeux, en 1710; Goelicke, en 1713; Lancisi, qui s'est particulièrement illustré par la publication des tables d'Eustachi, en 1714, en 1719, Heister, chirurgien & médecin célèbre, en 1718, Ruisch, qui poussa l'art des injections si loin, qu'il fut la perfection à confirmé tant de découvertes anciennes, découvert nombre de tant de vérités inconnues; en 1724, Santorini; en 1726, Bernard de Siegfried Albinus, qui a une connoissance si étendue de tout le corps anatomique, & qui s'est fait une si grande réputation par ses tables & par l'édition qu'il a donnée de celles d'Eustachi; en 1729, Haller, savant en anatomie & en physiologie; le célèbre Monro, en 1730; Nicholls, en 1733; Cassebohm, qui a bien connu l'oreille, en 1734; enfin Boerhaave, l'Esculape de notre siècle, celui de tous les médecins qui a le mieux appliqué l'anatomie & la physiologie à la théorie & à la pratique; & tant d'autres parmi les anciens & les modernes, tels que Cassérius, Bauhin, Falle, Blankard, Cant, &c. dont les ouvrages feront plus d'honneur que mes éloges, & qui par cette raison ne devroient point être effacés de mon tableau. Mais je serois impardonnable, & l'on pourroit m'accuser de manquer à ce que je dois à mes académiciens, si je ne faisois mention de notre Winslow, qui vit encore, & dont le traité passe pour le meilleur qu'on ait sur les parties solides; notre Morand, si connu par ses lumières & ses opérations; notre Bertin, qui a si bien expliqué les reins; notre Senac, à qui le traité sur le cœur, qu'il nous a donné récemment, assurera dans les siècles à venir la réputation de grand physicien & de grand anatomiste; notre Ferrein, un des hommes qui entend le mieux l'économie animale, & dont les découvertes sur la formation de la voix & des sons bien sont devenues que plus certaines pour avoir été contestées; & les auteurs de l'histoire naturelle, dont le second volume est plein de vues & de découvertes sur l'*anatomie* & la physiologie.

L'*anatomie* paroit être née en Egypte, ce pays qui fut la mère des arts. L'attachement que la nation avoit pour les morts y introduisit de très-bonne heure l'embaumement. Quelque grossière qu'on suppose cette opération, elle accoutuma les hommes à toucher des cadavres, & à entrer les entrailles. La squelette paroît être né en Egypte, & la sculpté dans la plus haute antiquité des squelettes de différens métaux ont été trouvés avec les momies; & on avoit communément dans les familles, de ces squelettes dont les articulations mobiles servoient de pantin aux riches voluptueux. On les montroit dans les repas, & cette coutume subsistoit en Egypte au commencement du siècle passé. C'étoient de véritables squelettes, & non pas des représentations d'un homme exténué par la maladie; & l'on avoit en Egypte les originaux de ces squelettes artificiels. Galien alla à Alexandrie pour y profiter des squelettes qu'on y démontroit; c'étoient les seuls au monde qui servissent à l'instruction de la jeunesse.

La Grèce connut fort tard les arts. L'*anatomie* n'y fut cependant pas étrangère à plusieurs siècles avant Hippocrate. On trouve dans Plutarque la première dissection connue. Aristodeme voulut immoler sa fille, pour satisfaire à un oracle. Un amant au désespoir, imagina pour sauver sa maîtresse, de publier que cette victime ne pouvoit être agréable aux dieux, puisque la fille d'Aristodeme étoit grosse. Le père, animé d'un patriotisme farouche, ouvrit les flancs de sa fille, & vengea son

Digitized by Google

innocence des calomnies de ses ennemis. Parthenius rapporte un fait à peu près semblable dans ses *Erotiques*.

Ce furent les philosophes qui mirent dans l'*anatomie* des détails, & qui y consacrèrent des travaux suivis. L'école de Pythagore découvrit le tympan & admira le limaçon de l'oreille interne. Démocrite différa soigneusement le caméléon. Il nous est cependant resté de ces philosophes beaucoup plus d'hypothèses que de faits anatomiques.

Les descendans d'Esculape, médecins & prêtres de ce dieu, exerçoient chez eux l'*anatomie*. Elle s'y observoit par tradition selon le témoignage de Galien. Dans les ouvrages d'Hippocrate, dans les plus authentiques, on s'apperçoit aussi que l'*anatomie* étoit très-familière aux Asclépiades, & qu'ils possédoient dans leur famille l'ostéologie & la myologie à un degré digne de nos éloges. En effet, on trouve dans Hippocrate une expérience chirurgique faite sur le dedans d'un animal & non d'un animal. Une expérience anatomique suppose des vues, des recherches & des connoissances; on ne parvient guere à connoître une vérité détaillée, sans connoître en même tems les vérités du même rang qui l'avoisinent, & qui font un tout avec elle. On ne fait pas une démonstration d'Euclide sans connoître celles qui la précedent.

Aristote cite Diogene d'Apollonie & Syennesis de Chypre, anatomistes qui ont donné la plus ancienne angyologie que nous ayons, après celle d'Hippocrate.

Aristote lui-même tient un rang considérable entre les anatomistes. C'est lui qui le premier a donné des figures d'*anatomie*. C'est lui encore qui le premier a donné l'*anatomie* comparée. Sa sagacité lui a fait remarquer avec précision, ce qu'il y avoit de commun dans la structure de plusieurs animaux; il a tiré d'une abondante induction, des regles qui sont fondées sur un grand nombre de faits. Telle est la regle que tous les animaux qui n'ont qu'un rang de dents incisives ont quatre estomacs. Il n'a pas ignoré l'*anatomie* humaine. Il a très-souvent fait la comparaison des visceres des hommes avec ceux des animaux.

Il n'entre pas dans notre plan de donner le détail des découvertes anatomiques d'Aristote. Il mérite d'être lu avec attention; & les premiers pas d'un homme tel que lui ne doivent pas être mis à notre reconnoissance.

Les fragmens qui nous sont restés d'Hérophile, nous en donnent la plus grande opinion. Il paroît être le premier anatomiste, à qui le corps humain fut très-familier. Erasistrate partage avec lui la découverte des vaisseaux lactés; mais il a beaucoup plus cultivé la physiologie que l'*anatomie*.

On doit beaucoup à Galien, quoique il ait noyé sous un style diffus & bavard cellé des choses. Il fut le dernier des anatomistes. Fait périt avec lui; il pouvoit donner cent ans encore à l'esprit humain, dans ses livres. Son adresse à faire des expériences l'aide tout ce qu'elle pouvoit espérer de son génie. Il imagina, fait singuliers vivans, qu'aucun tourment ne fut vérités; elle fait de Galien, que l'y a pas surpassé.

Pour [illegible] il l'a fait des animaux. Si jamais il a disséqué des humains, ce n'est que bien rarement & fort en passant. Il n'a pas laissé de faire beaucoup de découvertes: il est le seul des anciens qui ait laissé à la postérité un système complet de l'art. Vésale, traduit le réputant, n'a que trop répété Galien. Il faut lire ce grand homme, on y découvre bien des morceaux utiles; mais il faut être en garde contre l'hypothese & contre l'*anatomie* comparée.

Douze cents ans après Galien, on recommence à disséquer. Tous ces siecles sont perdus pour l'*anatomie*. L'empereur Frédéric II rappelle un art salutaire, sans lequel la médecine ne seroit que conjecture. Il ordonne que toutes les années il se feroit en Sicile la dissection d'un corps humain. Il fit traduire Galien; mais ce législateur ne put pas créer des talens contraires au goût du siecle. Toutes les sciences étoient entre les mains des ecclésiastiques qui n'étoient pas faits pour disséquer. Elles n'étoient que lecture ou que subtilités: on avoit perdu de vue la nature, & il fallut plusieurs siecles pour y rappeller les hommes.

Jacques Berenger de Carpi fit un usage qui introduisit le mercure dans le corps des maladies vénériennes, fut l'instituteur de l'*anatomie*. Il disséqua des corps humains; il osa répéter contre lui-même Galien, qui avoit nommé la réputa-

Digitized by Google

sion d'Hérophile. On l'accusa d'avoir disséqué des hommes vivans. Il sema de très-bonnes remarques, dans un vaste ouvrage écrit dans un goût barbare; il fit dessiner quelques muscles; il décrit exactement bien des choses nouvelles; il écouta la nature, & le permit d'y voir ce que les livres disoient mal.

Il convint qu'il ne trouvoit dans l'homme ni le réseau admirable à l'entrée de la carotide dans le crâne, ni les sept cellules de la matrice, ni le pore du nerf optique. Il découvrit & injecta les mamelons des reins, il sépara le premier les deux cartilages arytænoides: il observa que sous la seconde vertebre des lombes, la moelle de l'épine n'est plus qu'un paquet de nerfs. Tout anatomiste doit le dire; il fait certainement époque dans son art. On trouve dans cet auteur un témoignage irréfragable d'un ancien rite, dont on a rougi dans les derniers temps, & qu'on a voulu traiter de fable: c'est la vérification du sexe du pape nouvellement élu, que faisoient des cardinaux réguliérement du temps de Berenger.

Berenger fut le précurseur de Vésale. Ce grand anatomiste s'appliqua avec une ardeur incroyable à son art. Il donna à l'âge de dix-huit ans, un ouvrage supérieur à tout ce qu'on avoit encore vu. Cet ouvrage n'est pas parfait: mais les muscules les plus considérables y sont traités supérieurement. Les grands os sont très-bien décrits. Il y a des expériences très-curieuses, faites sur des animaux vivans; Vésale a connu cet art, avec lequel Winslow a de nos jours rappellé la véritable situation & les liaisons de chaque partie. Ses dessins, faits par de très-bons artistes, & qu'on a attribués au Titien, sont admirables pour la force & pour le naturel des muscles superficiels. Trop jeune quand il publia cet ouvrage, trop occupé après l'avoir donné, Vésale ne put pas donner la même perfection aux nerfs & aux vaisseaux. Il y copia Galien: il se servit des animaux pour les parties les plus fines de l'*anatomie*; mais il osa s'élever contre l'autorité dans un siecle où elle pouvoit tout; il découvrit plusieurs des erreurs de Galien, & il mérita d'être copié par presque tous les anatomistes de son siecle & du siecle suivant. Les anciens médecins le persécuterent, parce qu'il avoit la hardiesse d'en croire la nature plus que les auteurs; mais la postérité lui a rendu justice, & son nom ira toujours de pair avec les plus grands noms.

Jacques Sylvius, précepteur de Vésale, n'écrivit qu'après lui. Défenseur trop zélé des anciens, il poussa cet attachement jusqu'à la superstition, & il aima mieux soutenir que le corps humain avoit changé de proportion depuis Galien, que de reconnoître une erreur dans ce célebre chef de secte. Il racheta ce défaut par de très-bonnes observations, faites sur le corps humain & sur l'animal. Il connut les trois ligamens du colon; il vit des valvules dans les veines, dans le temps que Vésale refusoit de les admettre; il commença à désigner les muscles par des noms, ce qui rend sans doute l'*anatomie* beaucoup plus facile, que les nombres avec lesquels Galien & Vésale les désignoient.

Charles Etienne, contemporain de Vésale, fut le chef d'une famille savante. Il accompagna de ses explications les planches anatomiques de Riviere, bien inférieures à celles de Vésale, mais originales; ses nerfs sont préférables à ceux de ce grand homme. & Etienne a connu les cartilages articulaires de la mâchoire & du genou; il a entrevu même les glandes qui portent le nom de *Havers*.

J. Philippe Ingrassias de Racalbute, en Sicile, fut le premier médecin de cette isle, & vécut avec autorité dans son art. Il donna un commentaire très-diffus & très-minutieux sur le livre des os de Galien, découvrit l'étrier à peu près dans le même temps que Fallope, & connut la nature nerveuse de la corde du tympan. Il poussa à une grande perfection le détail des petits vaisseaux qui passent par les canaux du crâne; & il ignora point la véritable origine de l'artere ophthalmique, manquée par Winslow.

L'infortuné Michel Servet, dont on fait les erreurs & la fin tragique, avoit rétabli le sentiment de Galien, sur l'usage de l'artere & de la veine du poumon, & avoit enseigné la véritable direction du sang qui passe par ce viscere, sans avoir porté ses vues sur le reste du corps humain.

Digitized by Google

Realdo Colombo, de Crémone, fut le disciple & le successeur de Vesale. S'il ne fut pas le premier des anatomistes de son siecle, il fut cependant du petit nombre de ceux qui consulterent la nature. Il fit des expériences sur des animaux vivans; il vit le cerveau s'élever & s'abaisser; il décrivit mieux que Servet la petite circulation. Il s'attribua la découverte de l'étrier, & il mérite d'être lu pour plusieurs observations particulieres dont il a enrichi son ouvrage; mais l'on doit conserver une juste méfiance sur quelques faits hasardés qu'il s'est permis.

Gabriel Falloppia (Fallope) de Modene, est un des maîtres de l'art, & il a suppléé presque par-tout à ce qu'on trouvoit à redire dans Vésale. D'autant plus digne d'estime, qu'il mourut à 39 ans; il a suivi en tout la nature, a fait une infinité de découvertes, & a réuni avec tant de talens une modestie sans exemple. Son nom s'est conservé avec les trompes de l'uterus & avec une partie de l'organe de l'ouie, dont Fallope avoit perfectionné l'histoire. Ses *Observations anatomiques* sont un ouvrage unique qu'aucun autre n'efface.

Barthelemi Eustachio de St Sévecin, médecin romain, n'avoit pas l'aimable caractere de Fallope; il étoit dur, son style & ses jugemens se ressentent de son caractere; il protégeoit un peu trop les anciens; mais pour la parfaite connoissance de l'*anatomie*, il surpassa tous ceux qui l'avoient précédé, & si jamais il a été surpassé, ce n'est que de nos jours. Nous ne savons pas même, si dans un siecle aussi éclairé il y a eu un homme qui ait mieux connu toutes les parties de l'*anatomie*, & qui ait fait plus de découvertes. Il a été le premier qui ait aperçu une certaine inconstance dans le détail de la structure du corps humain, & il a compté les variétés pour trouver par le calcul la structure que la nature suit avec préférence. Ses petits ouvrages sur les reins, la veine azigos, l'organe de l'ouie, &c. sont autant de chef-d'œuvres, tissus de vérités nouvelles sans aucun mélange d'erreur. Il fit sur l'uretere la difficile expérience que Malpighi a vérifiée depuis lui. Il découvrit les capsules rénales (qui s'étoient dérobées aux recherches de Vesale), le canal thorachique, la structure intérieure des reins. Il poussa l'angyologie à une perfection qui n'a pas été surpassée; dans les veines sur-tout, il a laissé des dessins très-difficiles, pour exprimer ce qu'il y a de plus compliqué dans les anastomoses de ces vaisseaux. Son principal ouvrage a péri, il ne nous en est resté que des planches, dont M. Albinus a donné la clef, mais dont les nerfs n'ont pas encore été interprétés. Ces planches, les premieres qui aient été gravées en cuivre sur l'*anatomie*, sont remplies de recherches exactes, & de faits nouveaux. Les nerfs sur-tout & les vaisseaux sont exprimés dans leur situation naturelle, avec une exactitude qu'on n'a imitée qu'en partie.

Jules César Arantius, disciple de Vésale, n'a laissé que deux petits ouvrages. Le premier traite avec vérité de l'histoire du fœtus. Il rejette l'allantoïde, fait l'utérus longueux (dans les animaux il est entiérement musculeux): il nie la communication entre les vaisseaux de la mere & ceux de l'enfant. Dans ses observations, les ventricules antérieurs du cerveau sont exposés avec exactitude, & les piés de l'hippocampe, plusieurs muscles, la circulation du poumon, les globules des valvules artérielles, les ligamens de la glotte, plusieurs autres objets y sont mieux décrits que dans les anatomistes qui ont écrit avant notre auteur.

Volcherscher de Groningue vécut longtemps en Italie, & fut le disciple de Fallope dont il a beaucoup profité. Il donna plusieurs petits traités & fit dessiner nombre de squelettes d'animaux & de fœtus. Il y a de très-bonnes observations dans ces petits ouvrages. Les corps jaunes des ovaires paroissent ici pour la premiere fois: il y a des détails sur le mouvement du cœur, & sur l'*anatomie* comparée.

Vidus Vidius de Florence, mais qui a enseigné à Paris, a donné les découvertes de Fallope exprimées en planches mal gravées, mais pleines de choses nouvelles. On n'en doit pas négliger la lecture.

André Céfalpin n'a pas été anatomiste, mais son génie lui a fait découvrir ce qui est resté inconnu à bien des anatomistes. Il a connu, & d'autres avant l'avoient

Digitized by Google

connue, la circulation du sang par le poumon : mais il y a ajouté des idées, quoique exposées trop brièvement, sur la grande circulation.

Jean-Baptiste Canani est un des premiers anatomistes, qui aient parlé des valvules. Il a laissé des planches d'*anatomie*, qui sont d'une extrême rareté, qui représentent les muscles du bras.

Jean-Baptiste Carcanus, élève de Fallope, a corrigé les erreurs de son maître sur la direction du sang qui passe par le conduit artériel, & sur la glande lachrymale.

Constance Varole a donné une nouvelle manière de démontrer le cerveau, en commençant par la base; il y a découvert la membrane arachnoïde, le pont qui porte son nom, la véritable figure des ventricules antérieurs. Nous lui attribuons ces découvertes, quoique Eustachio les ait faites, mais les planches d'Eustachio n'étoient pas connues, quand Varole écrivoit. Dans l'*anatomie* posthume de cet auteur, on trouve la valvule du colon & le muscle de l'étrier.

Salomon Alberti, professeur de Wittemberg, a des prétentions sur quelques découvertes; il a donné la première figure de la valvule du colon; il a fait dessiner le premier quelques valvules veineuses; il a perfectionné l'*anatomie* des conduits des larmes. Disciple de Fabricius d'Aquapendente, il a pu tenir de lui ces découvertes.

Severin Pineau, chirurgien de Paris, a acquis de la réputation par son ouvrage sur les parties génitales de la femme; il a cependant rejeté l'hymen, il y a substitué des caroncules qui n'en sont que les débris, & donné des figures d'embryon très-suspectes. Le livre au reste est bien écrit.

Ulisse Aldrovande étoit plutôt un curieux qu'un anatomiste : il se procura des recueils immenses de raretés, & laissa assez de manuscrits pour en former une douzaine de gros ouvrages posthumes. Il y a de l'*anatomie* dans ces *in-fol.*, il y a sur-tout plusieurs dissections d'oiseaux faites chez Aldrovande par Cortelius, par Coiter : on y trouve aussi une suite d'observations sur le poulet.

Jérome Fabrice d'Aquapendente, médecin, chirurgien de Padoue, n'a commencé que fort tard à publier ses ouvrages; il en a donné cependant un nombre considérable. Le plus intéressant contient l'histoire des valvules veineuses, & plusieurs dessins faits sur le corps humain. Généralement Fabrice disserroit beaucoup, & quoiqu'il eût de l'*anatomie*, il n'épuisoit guere son sujet. La suite d'embryons & de fœtus de plusieurs quadrupedes & de l'homme même, n'a pas cette exactitude qu'on exige de nos jours. Il a mieux réussi sur la théorie des muscles, à laquelle on n'avoit pas touché, & sur laquelle il a donné de très-bonnes idées.

Jules Casserius, son disciple, a moins écrit : mais il a mieux réussi dans les dessins, & il a répandu dans ses ouvrages un certain nombre de découvertes intéressantes. On lui doit l'arcade de l'aorte bien représentée, les muscles supérieurs & postérieurs de l'oreille exprimés par des figures, un indice du conduit de Stenon, une *anatomie* comparée assez suivie du larynx & de l'oreille, des figures entièrement neuves des muscles du dos, dont quelques-uns paroissent ici pour la première fois, plusieurs figures du cerveau avec l'arachnoïde bien exprimée. Il a plus dans ses figures que l'éditeur n'y a reconnu.

Jean Riolan, le fils, joignit beaucoup de savoir à la connoissance de l'*anatomie*; mais son humeur étoit trop âcre, & il montre trop peu d'équité pour le mérite de ses contemporains. Il décrivit le premier quelques muscles, & il perfectionna les descriptions d'un grand nombre de parties du corps humain. Il fit des expériences sur les animaux vivans, & laissa plusieurs observations intéressantes. Il s'opposa aux plus belles découvertes de son siecle, à la circulation du sang, au canal thoracique.

Nicolas Habicot, chirurgien de Paris, n'eut pas le savoir de Riolan, mais sa *semaine anatomique* est pleine de bonnes choses. On y trouve l'arcade de l'aorte peu connue même de son temps; la véritable origine du coracoïdien, l'insertion du muscle stylopharingien dans le cartilage thyroïde, plusieurs ligamens, les muscles intercostaux dans leur véritable ordre. Il eut le malheur de défendre une mauvaise

Digitized by Google

cause en soutenant le squelette fabuleux attribué à Teutobocchus.

Sanctorius Sanctorinus, professeur à Padoue, sans être anatomiste, travailla utilement pour la physiologie. Il travailla sur les idées vagues des anciens, & réduisit la transpiration insensible au poids & à la mesure; il donna beaucoup de dignité à cette secrétion, & en fit dépendre en grande partie la santé. Il auroit mieux fait cependant de nous exposer en détail les mesures qu'il avoit prises, pour fixer le poids de la transpiration; il paroît d'ailleurs avoir donné place dans ses précis à des opinions des anciens, là où il ne devoit donner que des faits. La quantité de nourriture qu'il dit être celle de l'homme, est excessive, la proportion de la transpiration à l'urine est trop grande & il n'a pas connu l'inhalation. Dans un autre ouvrage, il a parlé d'un pulsiloge, & il a eu l'idée perfectionnée par Boerhaave, de se servir du thermometre pour mesurer la chaleur du corps humain.

François Plazzoni, professeur à Padoue, a décrit les réservoirs placés au-dessus de l'urethre & a mêlé plusieurs erreurs aux vérités qu'il a découvertes.

J. Baptiste Cortesius, professeur à Messine, a donné dans ses *Mélanges* une nouvelle *anatomie* du cerveau avec des figures grossieres, mais originales.

Adrien Spiegel de Bruxelles, mort professeur à Padoue, a donné un corps d'*anatomie* très-bien écrit, & une description du fœtus. Il paroît avoir entrevu les vaisseaux lymphatiques. Le lobe du foie qui porte son nom, n'est pas sa découverte. On a accompagné son ouvrage des planches de Casserius.

Gaspard Aselli découvrit les vaisseaux lactées, en faisant des recherches sur le diaphragme. Les anciens les avoient vus, mais les écoles les avoient négligés. Il en donna une assez bonne description avec des planches gravées en trois couleurs. Il conduisoit ces vaisseaux au foie, en confondant avec les vaisseaux du chyle les lymphatiques qui viennent de ce viscere.

Guillaume Harvey, médecin de l'infortuné Charles I, sentit vivement les suites funestes des malheurs de son maître. On le pilla & on détruisit la plus grande partie de ses manuscrits. Les trois dissertations sur la circulation du sang étoient heureusement publiées avant les guerres civiles. Harvey y démontroit incontestablement la grande vérité, que les veines ne menent pas le sang du foie aux parties du corps humain, & qu'elles en rapportent au contraire le sang au cœur. Les ligatures & les valvules étoient les fondemens sur lesquels Harvey s'appuyoit. Il vécut assez pour voir sa vérité adaptée presqu'universellement, & la postérité lui a élevé des statues. L'envie fit des efforts impuissans pour déprimer sa découverte, & elle fait loi en médecine. Des médecins qui ne sont pas anatomistes, se sont élevés depuis peu contre lui; mais les expériences constatent la vérité de sa doctrine. La plus grande partie du second ouvrage est perdue, & sur-tout un grand nombre d'observations sur les insectes. Ce qui nous en reste est excellent, tant pour les vues générales que pour le détail. Harvey a enseigné le premier que tous les animaux naissent d'un œuf, c'est-à-dire, d'une enveloppe membraneuse; car il n'a pas ignoré que les œufs des quadrupedes sont longs & cylindriques. La formation du poulet, celle du faon, du chevreuil, celle de l'homme sont remplies de très-bonnes observations, & tout l'ouvrage est semé de découvertes.

M. Aurele Severino, du royaume de Naples, a donné une *anatomie* comparée. Quelques courtes que soient les dissections, il y a bien du nouveau, les glandes des intestins, un vaisseau qui sort des capsules rénales, les glandes bronchiales. Dans l'*Antiperipathia*, il attribue un poumon aux poissons, il n'admet pas que leur sang soit froid. Il a décrit les petits osselets des poissons, que les modernes ont regardés comme analogues de ceux de l'ouie, il en a comparé un avec le marteau. Il a donné la dissection du phoca.

Il ne faut pas oublier l'excellent morceau que Jean Facolk a donné dans la collection, dont le principal ouvrage est celui de Franc. Hernandez. Il y donne une très-bonne description anatomique d'un veau monstrueux: il y a proposé ses propres expériences sur le mouvement du cœur & de la bile, sur le poulet, sur le caméléon, sur la tortue. C'est assurément une des meilleures produc-

Digitized by Google

tions de ce siècle.

Michel Rupert-Besler, de Nuremberg, a donné la dissection de l'utérus dans l'état de grossesse, & celle de trois jumeaux. Il a connu la nature charnue du cordon ombilical, & l'anneau de la fosse ovale.

Jean Walæus, professeur de Leyde, est un des premiers qui ait établi, par des expériences, la circulation du sang. Ses deux épitres sur le chyle & sur le sang, sont des chef-d'œuvres.

François Sylvius de le Boë, célebre praticien, & chef d'une secte, a réparé le mal que ses hypotheses ont fait à l'art, par quelques observations utiles. Il a donné une nouvelle *anatomie* du cerveau. Il a laissé son nom à l'intervalle des lobes du cerveau. Il a vu de très-bonne heure les vaisseaux de la lymphe dont il a déterminé le cours par les expériences, & établi les classes des glandes.

Jean Velling de Minde sur le Véser, professeur de Padoue, mourut trop tôt pour le bien de l'art, dont certainement il auroit reculé les bornes. Il a connu & les vaisseaux lymphatiques & le conduit thorachique. Il a observé les progrès de la formation du poulet, & donné la dissection du crocodile, de la vipere & de l'hyenne. Il a fait dessiner l'apophyse antérieure du marteau, & donné plusieurs figures pour le cerveau pour l'ostéogénie. Il a vu le premier les vaisseaux lactées dans l'homme.

Thomas Bartholin de Coppenhague, médecin, littérateur, voyageur & anatomiste, a tenu dans son temps une des premieres places dans notre art. Il ne cultiva cependant l'*anatomie* que dans sa jeunesse, & l'abandonna de très-bonne heure. On lui attribue ordinairement la découverte des vaisseaux lymphatiques, & il est certainement un des premiers qui les ait vus. Il est probable qu'il en a pris l'idée dans les épitres posthumes de Vesling que lui-même a mises au jour, & qu'il a suivi les indices de cet habile anatomiste. Il a d'ailleurs beaucoup écrit, & sur les vaisseaux & sur la fonction du foie, adoptée par les anciens, & que sa découverte a fait abandonner. Il y a plusieurs morceaux d'*anatomie* comparée dans ses histoires & son journal (*acta hafniensia*; *acta medica*. Ses lettres sont remplies d'expériences anatomiques & des découvertes les plus nouvelles. Son *anatomie* n'a du nouveau que par rapport aux vaisseaux lactées & lymphatiques & aux visceres: les autres parties de l'*anatomie* y sont négligées.

Nicolas Tulp, médecin & bourguemestre d'Amsterdam, fut recommandable par son avoir, son expérience & sa fermeté patriotique. Ses observations sont remplies de dissertations utiles: il y a des monstres & des événemens rares. Pour la valvule du colon, elle n'est sûrement pas de Tulp, quoiqu'on lui ait donné le nom de cet auteur.

George Ent a donné dans sa *manthisse anatomique*, l'*anatomie* de la raie à aiguillon & de la grenouille: il a défendu la circulation du sang & les droits de Harvey.

Michel Lyser a servi de protecteur à Bartholin; il mourut jeune & laissa une méthode de préparer les parties du corps humain, qui est le premier & le plus ancien ouvrage dans ce genre. Mais l'injection n'étoit pas connue alors, & l'on ne conservoit aucune préparation anatomique.

Conrad Victor Schneider, professeur de Wittemberg, a écrit sur l'os ethmoïde & sur les catarres. On en attribuoit la matiere au cerveau depuis Galien, & on avoit imaginé des routes pour conduire les fluxions du cerveau dans le nez & au palais. Schneider fit voir que ces routes n'existent que dans le squelette, & que la dure-mere ferme exactement le crâne de tous cotés. Il donna une description détaillée de la membrane pituitaire, qui n'étoit pas inconnue, mais dans laquelle il établit le premier le siége de ces fluxions. Il réfute de même la route par laquelle les anciens conduisoient les particules odorantes au cerveau: il est diffus à force d'érudition.

J. George Wirsung, natif de Baviere, éleve de Vesling, fut assassiné à la porte de sa maison: il avoit découvert le conduit pancréatique & en avoit fait graver une planche. Maurice Hofman, d'Altorf, qui logeoit chez lui, prétendit avoir fait la même découverte; il institua même une fête annuelle pour en perpétuer le souvenir.

J. Baptiste de Helmont, chymiste, s'opposa vivement aux écoles. Il réfuta les quatre humeurs; refusa à la chaleur le

Digitized by Google

pouvoit de digérer la nourriture, l'attribua à un acide vital, établit dans chaque viscere un ferment, & admit un archée, espece d'être mitoyen entre l'ame & le corps, pour diriger les fonctions de l'animal. Il mérite d'être lu pour les faits détachés, & souvent uniques, dont ses ouvrages sont remplis; il réussit cependant mieux à détruire qu'à élever.

Dominique Panarole enseigna à Rome: il donna l'*anatomie* du caméléon, & des observations utiles.

Jean Van Horne, professeur à Leide, aima l'*anatomie* avec ardeur, & y consacra beaucoup de travail & de dépense; il laissa des dessins de muscles d'une grande beauté; il encouragea Swammerdan, & donna une assez bonne figure du canal thoracique. On a de lui l'*anatomie* d'un monstre, & il partagea avec Swammerdam les découvertes de leur prodrome, que ce jeune anatomiste publia après la mort de Van Horne. On y corrigea l'erreur de Highmore sur le corps auquel il a donné le nom, & on y enseigna que les prétendus testicules des quadrupedes femelles sont des véritables ovaires. Dans quelques observations que Schrader a données au jour, Van Horne rejette le *processus du péritoine*: il y parle de l'arachnoïde du cerveau.

Nathanaël Highmore, anglois, donna un abrégé anatomique: ses planches sont imitées de Vésale, & il est bien loin d'être l'inventeur du sinus maxillaire, mais il a introduit le corps qu'on a pris pour le conduit excrétoire commun du testicule, car Highmore n'osa pas prononcer sur sa cavité. Il a donné des figures du poulet renfermé dans l'œuf, & de l'embryon.

Jean Pecquet fut un homme de génie, dont les idées erronnées abrégerent les jours. Avec sa découverte du conduit thorachique, dessiné d'après le chien, il donna d'excellentes expériences sur le mouvement du cœur, la circulation du sang & la respiration. Il découvrit des communications du canal thorachique avec quelques veines du bas-ventre.

Dominique Marchetti ne jouit pas de toute la réputation qu'il avoit méritée, uniquement peut-être parce qu'il n'a pas fait graver ses découvertes. Son *abrégé anatomique* est rempli cependant de très-bonnes choses, prises du corps humain, que Marchetti a disséqué bien plus fréquemment que ses contemporains, occupés généralement à disséquer des animaux. Ses observations sont nombreuses; il a vu les arteres bronchiales; il a remarqué que les nerfs ne donnent aucune branche aux tendons; il a vu l'artere hépatique que la mésentérique produit constamment, mais qui est des plus considérables dans quelques sujets.

Olaüs Rudbek, Suédois, dont la famille tient un rang entre la noblesse de ce royaume, s'illustra dans sa jeunesse & pendant qu'il étudioit encore, par la découverte des vaisseaux lymphatiques. Nous nous sommes assurés qu'il les a vus avant Bartholin, & il les a suivis dans toutes les parties du corps animal. Il a accompagné l'indication de cette découverte de très-bonnes observations; il abandonna l'*anatomie* de très-bonne heure, & s'illustra par la botanique & par les antiquités.

François Maria Florentino de Lucques a donné un très-bon traité sur les mamelles, dont il a connu les vaisseaux galactophores, les conduits du mamelon, &c.

François Glisson, professeur de Cambridge, homme profond: son traité du foie a de l'utilité. Glisson a connu la vérité par rapport au mouvement de la bile & de sa sécrétion, qu'il a rapporté aux branches de la veine-porte; il a trop appuyé sur l'enveloppe cellulaire des branches de cette veine. Dans le traité du ventricule & sur les intestins, il a perlé fort au long de l'irritabilité; il en a étendu l'empire jusqu'aux fluides. Il a traité en détail le mouvement péristaltique, & séparé le voile du palais de la luette.

Michel Heiland a donné une description fort détaillée & très-exacte d'un monstre à deux corps, dont la tête paroissoit être née de la confusion des deux têtes.

Thomas Warthon, médecin anglois, a le premier donné un traité complet des glandes; il a renouvellé le conduit salivaire placé à côté du frein de la langue qui avoit été connu des anciens & négligé par les modernes.

J. Jacques Wepfer, praticien, fut un des auteurs de son siecle, qui laissa plus de vérités utiles à la postérité. Son traité

traité de l'apoplexie contient une nouvelle *anatomie* du cerveau; il y suit très-bien les branches de la carotide; il rejeta le réseau admirable, & découvrit des veines au cerveau. Dans un autre ouvrage sur la ciguë aquatique, il a donné un nombre très-considérable d'expériences faites dans l'animal vivant; sur le mouvement du cœur, du diaphragme, de l'estomac, les intestins, sur les glandes de l'intestin, & sur tous les organes des premieres voies.

Thomas Willis, professeur à Oxford, un peu adonné aux hypotheses, donna un traité du cerveau & des nerfs, où il ne laisse pas que de se trouver des choses nouvelles, quoique les cadavres humains fussent rares encore, & que ceux des animaux aient trop servi l'auteur. On a reçu de Willis un nouveau dénombrement des nerfs; le centre demi-circulaire, les sillons du corps calleux, les bulbes des jugulaires, les corps pyramidaux, les corps cannelés, qui été ou découverts par Willis, ou du moins mieux décrits. Dans le traité *de animâ brutorum*, il ajouta un filet de moëlle provenant des éminences inférieures, & inséré dans les couches optiques. Les descriptions & les figures de la *pharmacie raisonnée* ne méritent pas la même confiance.

Gerard Blasius, anatomiste d'Amsterdam, un peu trop collecteur, ne négligea par les dissections, & sur-tout celle des animaux. Son *anatomie* de la moëlle de l'épine est très-bonne, quoique copiée d'après les animaux. On y trouve la membrane arachnoïde, le ligament dentelé, la substance corticale intérieure. Dans ses autres ouvrages, il parle de l'apophyse antérieure du marteau: il soutient les processus du péritoine. Son *anatomie* du singe n'est pas mauvaise; celle du chien est très-détaillée. Il s'est arrogé le conduit salivaire de Stenon, son éleve & son commensal, mais ses prétentions n'ont pas été écoutées du public.

Marcel Malpighi, professeur de Bologne, qui est mort premier médecin du pape, a fait époque en *anatomie*: il s'est beaucoup attaché à découvrir les parties les plus fines du corps animal, la structure sur-tout des glandes & la formation du poulet. Il s'est servi de l'injection, de la macération & du microscope: ses découvertes furent extrêmement accueillies dans leur temps; la postérité y a mis la juste valeur. Il a trop étendu l'universalité des glandes: à ses yeux tous les visceres en étoient composés; il a cependant donné une très-bonne description des glandes simples. L'*anatomie* de la langue est vraie par rapport aux animaux; il y a bien des choses à corriger avant que de l'appliquer à l'homme. Il a bien vu une partie des choses dans le poulet, & il a employé le premier le microscope; il y a cependant des erreurs considérables, & le bulbe de l'aorte y est pris pour le ventricule gauche. Il a découvert le corps réticulaire (ou muqueux) de la peau; il y a placé le siége de la couleur noire des negres; il a découvert les glandes & les mamelons de la peau. Il a fait des expériences utiles sur les animaux vivans; il a parlé le premier des globules du sang, & en a vu le premier la circulation. Il a enrichi la description des corps jaunes; ses doutes sur les œufs des quadrupedes sont fondés. Il a travaillé utilement sur la structure des os, des dents, des cornes & des ongles; il faut lire Malpighi pour s'instruire, mais avec une juste défiance.

J. Alphonse Borelli, son ami & le compagnon d'une partie de ses travaux, s'est attaché à une partie négligée de la physiologie. Il a calculé la force des muscles en y appliquant la géométrie. Son ouvrage est malheureusement posthume; il y a répandu bien des hypotheses & des expériences intéressantes.

Nicolas, fils de Stenon, qu'on nomme ordinairement Stenon lui-même, fut un des plus heureux anatomistes d'un siecle fécond en découvertes; il s'illustra de bonne heure par l'*anatomie* des animaux. Il étudioit encore en médecine, quand il découvrit le conduit salival qui a conservé son nom; il y ajouta les conduits lacrymaux, vus dans l'homme & dans les animaux. Il fut le premier qui tenta de développer la structure musculaire du cœur. Il fit des expériences sur les vaisseaux lymphatiques, & découvrit la véritable direction de leur humeur. Il donna de très-bonnes observations sur les poissons, ouvrit de nouvelles idées sur l'*anatomie* du cerveau, & observa avec soin la formation des oiseaux & des quadrupedes, le mouvement du cœur. Il fut le premier, ou du moins le second, qui

Digitized by Google

donna le nom d'*ovaire* aux testicules de la femme : dans les derniers de ses ouvrages il se livra trop aux hypotheses.

Olaüs Borch, qui se fit appeller *Borrichius*, aimoit préférablement la chymie ; il ne négligea cependant pas l'*anatomie*. Il réfuta avec succès Bilsius, & fut le premier qui remarqua que le canal thorachique s'ouvre en descendant. Il injecta ; il fit passer de l'air des arteres dans les vaisseaux lymphatiques. Il donna l'*anatomie* de l'aigle & du lion, & insista un peu trop sur les erreurs d'Aristote, qu'un mérite supérieur auroit dû excuser à ses yeux.

Antoine Everard, de Middelbourg en Zélande. Il donna l'*anatomie* d'un monstre, & travailla sur l'épigenese & sur la formation du fœtus dans le lapin.

On a de Boyle de très-bonnes observations sur la respiration ; il parla le premier de l'injection qui se fait avec le plâtre, & fit plusieurs expériences sur les animaux vivans. L'analyse du sang, qu'il donna dans un grand détail, tient à la physiologie.

Laurent Bellini, Toscan, professeur de Pise & médecin du grand-duc, eut quelque chose de singulier dans son style & sa maniere de traiter les matieres : il s'attachoit trop à faire valoir ce qu'il trouvoit de surprenant dans les manœuvres de la nature. Ce qu'il a dit sur les reins n'étoit pas nouveau, & il n'est pas allé plus loin qu'Eustachio ; il ne travailloit même que sur l'animal. Il enseigna même, comme Borelli, le véritable usage des muscles intercostaux. Il introduisit une théorie sur les fievres, qui fut généralement reçue au commencement de ce siecle ; il crut avoir démontré que le sang coule dans les parties libres du système vasculaire avec d'autant plus de viteſſe, que la quantité des vaisseaux obstrués étoit plus grande. Il donna sur la saignée un théoreme, qu'on a adopté presque généralement ; il y dit que la viteſſe du sang est accélérée par la saignée dans l'artere, qui se porte au même membre dont une veine a été ouverte. Ses *discours d'anatomia* ne doivent pas être regardés comme un ouvrage sérieux.

Charles Drelincourt, professeur de Leyde, & fils d'un célebre ministre françois, joignit le savoir à l'exercice du scalpel. Ses traités sur la génération sont généralement plus épigrammatiques que remplis de faits ; mais dans le petit ouvrage des *Préludes*, on trouve plusieurs découvertes ou nouvelles, ou peu répandues encore, comme les glandes de l'épiglotte, les ventricules du larynx, les deux lobes de la grande pituitaire, la valvule du cervelet, les cinq cartilages du nez. Mais ce qui doit rendre le nom de *Drelincourt* cher à la postérité, ce sont ses expériences faites sur des chiens vivans : elles sont très-instructives, & faites avec grand soin. On a encore de lui plusieurs dissections d'animaux, recueillies par Blasius.

Nicolas Hobokin, professeur à Harderwick, a donné deux ouvrages sur l'arriere-faix de l'homme & du veau. Le dernier de ces ouvrages est bon, & l'autre est écrit d'après la nature.

François Redi d'Arezzo, médecin, grand homme de cour, poëte & bel-esprit. Dans ses écrits sur l'histoire naturelle, estimés pour l'élégance du style & pour les choses mêmes, il a éclairé plusieurs points de l'*anatomie* comparée. Il a fait voir que le poison des viperes n'est pas un poison, quand il passe par les premieres voies. Il a découvert les parens de plusieurs insectes, qu'on croyoit naître de la pourriture ; mais il a manqué ceux des galles. Il a fait des recherches sur la force engourdissante de la torpille, sur l'*anatomie* de plusieurs insectes & animaux aquatiques. Il a marqué la constance avec laquelle la tortue se passe de la respiration, & survit même à la perte de sa tête. Il a donné plusieurs morceaux d'*anatomie* comparée.

Reguer de Graaf, Hollandois, éleve de Sylvius de le Boe, mort dans un âge peu avancé. Il doit sa réputation aux deux ouvrages sur les parties génitales. Quoique les corps humains fussent rares encore, & qu'à la maniere de son siecle, de Graaf n'ait fait dessiner que des parties du corps déplacées, ces ouvrages ont également beaucoup de mérite. Les planches sont belles. L'auteur est des premiers qui ait injecté ; il a vu les vaisseaux qui sortent du testicule pour former l'épididyme ; il n'a pas ignoré le trigone de la vessie, ni plusieurs autres découvertes des modernes. Il a donné de bonnes observations sur les corps jaunes & sur la formation du fœtus du lapin.

Henri Meibom s'est fait un nom par la

Digitized by Google

découverte des glandes sébacées des paupieres, deſſinées par Gaſſerius, mais méconnues par ſon interprete.

Nous nommons Robert Hooke à cauſe de l'expérience celebre qu'on lui attribue, quoiqu'elle ſoit de Véſale, & dans laquelle on conſerve la vie de l'animal en ſoufflant ſon poumon. Il y a de la phyſiologie dans ſes ouvrages poſthumes, & des morceaux anatomiques dans ſes deſſins faits avec le ſecours du microſcope.

Fréderic Ruyſch, apothicaire, & enſuite médecin & célebre anatomiſte. Cet homme induſtrieux injectoit avec beaucoup d'adreſſe, & ſechoit & conſervoit ſes préparations avec une propreté particuliere à ſa nation. Il vécut juſqu'à quatre-vingt-dix ans, & les cadavres lui furent fournis avec abondance dans une grande ville dont il étoit l'anatomiſte titré. Son premier ouvrage fut le meilleur de tous; il vécut ſoixante-cinq ans après l'avoir fait imprimer. Il y démontra les valvules des vaiſſeaux lymphatiques, & acheva de ruiner l'hypotheſe de Bils. Dans les obſervations il donna l'*anatomie* du pénis & la formation de ſon gland par le corps caverneux de l'urethre. Dans le catalogue de ſes raretés, il décrivit la tunique cellulaire des inteſtins, la forme du colon & du *cæcum*; dans le fœtus, l'artere bronchiale & les anaſtomoſes, les trois ligamens du colon. Dans une vingtaine d'épitres on trouve quantité de belles injections & des figures du cerveau, des inteſtins, de l'œil. Il réfuta les glandes de Malpighi, & y ſubſtitua des grains formés par des extrémités pulpeuſes des arteres. Dans les *douze tréſors* Ruyſch donne un catalogue de ſes raretés anatomiques avec de très-belles figures. On y trouve une ſuite d'embryons humains, la ſtructure des reins, du placenta. Il rejette le corps réticulaire de la langue; il a cru voir la liqueur fécondante dans l'utérus de la femme. Dans les *adverſaires* on trouve encore de belles planches & de bonnes obſervations, & les fibres muſculeuſes de l'utérus, que Ruyſch croyoit ſuffire à l'expulſion du placenta. Il réuſſit mieux dans les planches que dans les deſcriptions; il y manque le détail & une certaine lumiere, que le génie ſait allumer & que le travail ſeul ne produit pas.

J. Henri Pauli, neveu de Bartholin, réfuta avec ſuccès les erreurs de Bils.

Jean Swammerdam s'appliqua aux découvertes les plus difficiles, & s'y obſtina avec une patience & une adreſſe qui l'aſſuroit du ſuccès. Sa *theſe inaugurale*, faite pour défendre une erreur, eſt pleine de découvertes & de faits intéreſſans. Dans le *prodrome*, qu'il partagea avec J. Van Horne, il donna les premiers fruits de l'injection d'une matiere ſolide, que Ruyſch apprit de lui, & perfectionna. Il rétablit l'hymen contre de Graaf, découvrit la nature vaſculaire des ligamens ronds, &c. Mais ſon grand ouvrage ſur les inſectes, ſauvé de l'oubli par la généroſité de Boerhaave, ſurpaſſe en ſubtilité tout ce qui parut depuis lui, ſi l'on excepte l'ouvrage de Lyonnet. Ce ſont pluſieurs morceaux remplis de l'*anatomie* la plus fine & la plus vraie. Swammerdam trouva des moyens faciles de découvrir dans la chryſalide le papillon, & d'en voir la ſortie. Son ouvrage ſur les abeilles eſt unique, & ſon *anatomie* de l'œil des inſectes de la plus grande fineſſe. Il a donné ſur les grenouilles des expériences très-lumineuſes, &c.

Les mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux ont été commencés par Perrault, & continués par du Verney, de la Hire & Méry. C'eſt ce que nous ayons de plus complet pour l'*anatomie* comparée depuis Ariſtote. Les académiciens ſe ſont attachés préférablement à de certaines parties de l'animal, & ne ſont pas deſcendus dans de grands détails; mais ils ont donné des eſtampes magnifiques & pluſieurs morceaux très-utiles, comme ſur la reſpiration des oiſeaux. L'*anatomie* de l'éléphant eſt excellente, & des découvertes très-intéreſſantes ſont répandues dans tout l'ouvrage. On y trouve le lapis de la choroïde, les glandes proſtatiques inférieures, la ſtructure du cœur de la tortue, &c.

Claude Perrault, médecin, architecte & deſſinateur habile, eut beaucoup de part au livre que nous venons d'annoncer. Il donna dans la ſuite des eſſais de phyſiologie; on y trouve un traité du bruit, avec des figures originales, mais qui ne ſont pas bien exactes. La méchanique des animaux eſt fondée ſur l'*anatomie* comparée. Perrault y propoſa la même hypotheſe ſur l'ame, qui fit dans la ſuite le fonds du ſyſtême de Stahl. Il attribua à l'ame les mouvemens vitaux, la

Digitized by Google

gouvernement des maladies, des erreurs même dans ce gouvernement. Il défendit les germes des animaux répandus dans l'univers.

Le *collegium anatomicum* d'Amſterdam a pour principaux auteurs Blaſius & Swammerdam. C'eſt un petit ouvrage original, où il y a beaucoup de neuf.

L'ouvrage ſur la génération, de Gautier Needham eſt très-bon, quoique fondé principalement ſur l'*anatomie* comparée, comme preſque tous les ouvrages de ce ſiecle. Il y a un mémoire intéreſſant de ſa main dans les *tranſactions philoſophiques*. Il a fait paſſer des liqueurs des canaux de la bile dans les vaiſſeaux lymphatiques.

Richard Lower, médecin du roi d'Angleterre, acquit beaucoup de réputation par ſon traité du cœur. L'*anatomie* y tient trop de celle des animaux; mais il y a de bonnes expériences faites ſur des bêtes vivantes; & un morceau ſur le cerveau & ſur le mouvement du ſang veineux.

Jean Bohn fut chymiſte & praticien. Son corps de phyſiologie a cependant du mérite; l'auteur y donne un tableau aſſez précis des opinions & des découvertes de ſon ſiecle; il en juge avec candeur & preſque avec un peu de ſcepticiſme: il y mêle pluſieurs expériences originales.

Théodore Kerkring, homme ſingulier, ſujet à de fortes paſſions, accuſé de grands crimes, & convaincu d'avoir profité de l'induſtrie de Ruyſch, a donné une ſuite de fœtus & de ſquelettes plus que douteuſe pour les dates; il a donné encore des obſervations, où il y a beaucoup de bon, avec quelques paradoxes. Il uſa beaucoup de parties du corps animal ſéchées & conſervées. Ces préparations lui ont fait donner pour nouveau, ce qui n'eſt que l'effet de la préparation.

François Bayle fut plus phyſicien qu'anatomiſte: il écrivit cependant une phyſiologie, à laquelle il applique les mathématiques. Il renouvella l'opinion de Galien ſur l'action des muſcles intercoſtaux internes.

Martin Lifter, médecin de la reine Anne, amateur de l'hiſtoire naturelle & des coquillages, a beaucoup travaillé ſur l'*anatomie*. C'eſt à lui que l'on doit l'expérience de la couleur de l'indigo, vue dans le chyle, après qu'on a forcé l'animal d'avaler de l'eau teinte en bleu. Il eſt vrai que cette expérience réuſſit mieux à Muſgrave qu'à Lifter lui-même. Cet auteur a donné l'*anatomie* de pluſieurs animaux de la claſſe des teſtacées: il a donné des diſſertations entieres ſur les humeurs, ſur la reſpiration, ſur l'hypotheſe de Leuwenhoeck, qu'il réfute.

Gaſpard Bartholin, fils de Thomas, écrivit pluſieurs petits ouvrages dans ſa jeuneſſe. Du elincourt réclama ce que Gaſpard avoit donné ſur le diaphragme, petit ouvrage, dans lequel il y a beaucoup d'expériences faites ſur des animaux vivans, & qui regardent le mouvement du cœur, du chyle, de la lymphe, & les injections. Les proſtates des femmes, attribuées à cet auteur, ſont plutôt des ſinus muqueux que des glandes. Il découvrit une des variétés du conduit ſalivaire ſublingual.

J. Conrad Brunner, annobli ſous le nom de V. Brunn, *baron de Hamerſlein*, gendre de Wepfer & médecin de l'électeur Palatin, fut une des meilleures têtes de ce ſiecle. Il parut de bonne heure en lice & fit des expériences très-difficiles pour démontrer que l'animal peut ſe paſſer du pancréas, & que la liqueur que cette glande fournit, n'eſt pas eſſentielle à la vie. Il découvrit dans la ſuite les glandes du duodenum, & le ſinus circulaire de la glande pituitaire, & donna un ouvrage ſur la digeſtion plein de bonnes vues.

J. Nicolas Pechlin de Kiel, dont les deſcendans jouent un grand rôle dans le corps de la nobleſſe de Suede, fut un homme d'un génie fin, qui ſe refuſoit à l'erreur. Il combattit de bonne heure celle de Sylvius fondée ſur l'acidité du ſuc pancréatique. Il écrivit ſur les purgatifs & donna de bonnes obſervations ſur les premieres voies. Ses obſervations ſont pleines de bonnes choſes.

Antoine Van Leuwenhoeck s'appliquoit à polir des verres; il ſe ſervit de ſes propres microſcopes pour examiner la ſtructure des plus petits animaux & de leurs humeurs. Sans ſavoir aucune langue, & ſans avoir jamais lu la moindre choſe, il ſut ſe faire un nom célebre par des découvertes & même par des hypotheſes. Sans être abſolument l'inventeur des globules du ſang, il fut cependant le premier qui ſuivit cette découverte, & qui la préſenta dans un grand détail. Il

Digitized by Google

vit le ſang circuler des arteres dans les veines, & il remarqua pluſieurs circonſtances intéreſſantes du mouvement de cette humeur. Il découvrit, d'après Hamme, les petits animaux qui habitent dans la liqueur fécondante du mâle : tout peu lettré qu'il étoit, il donna de l'importance à ces animaux, les enviſagea comme les embryons de chaque eſpece, & ne laiſſa à la femelle que la fonction de les loger. Il décrivit les lames cellulaires, qui avec la fibre compoſent le muſcle, & les filets qui compoſent la fibre. Il a connu pluſieurs eſpeces de polypes. On lit utilement ſes ouvrages, parce qu'ils peignent la nature ; mais il faut apporter une ſaine critique à cette lecture.

Oliger Jacobæus a fait un aſſez bon ouvrage ſur les animaux quadrupedes à ſang-froid.

Les obſervations de Juſte Schrader, recueillies en Hollande d'après Van Horne, Sylvius, Swammerdam & Ruyſch, ſont remplies de faits utiles.

Joſeph Guichard Duverney fut un des plus grands anatomiſtes de ce ſiecle, & nous trouvons dans ſes ouvrages poſthumes le canevas de preſque tout ce que l'ouvrage de Winslow a de particulier : il a vu le premier une infinité de choſes, & juſqu'à l'artere centrale du cryſtallin. Il a donné un nombre conſidérable de petites obſervations détachées : mais le ſeul ouvrage de quelque importance qu'il ait fini, c'eſt le traité de l'ouie, dont les planches ſont très-belles. Duverney a découvert dans cet organe la membrane de l'étrier ; il a approfondi la ſtructure de la lame ſpirale. Il a laiſſé quantité d'obſervations ſur l'*anatomie* comparée. Dans une controverſe fort animée avec Mery, il défendit la bonne cauſe, mais ſans avantage. Il a diſſéqué avec exactitude deux fœtus réunis par les baſſins & a défendu le ſyſtême des monſtres originaux. Ses ouvrages poſthumes ſont pleins des meilleures choſes, & contiennent un cours entier d'*anatomie*. Il y décrit le ganglion ophtalmique, & le cornet ſphénoïde de Bertin. Il n'admit dans le poumon qu'un tiſſu cellulaire, & prévint Helvétius. Il a vu l'ouverture de l'épiploon hépatogaſtrique, les trois ligamens du colon, & les proſtates inférieures. Il a fait des recherches exactes ſur la valvule d'Euſtachio. Mais nous ne pouvons nommer qu'un petit nombre de ſes découvertes. Il en auroit cependant fait de plus intéreſſantes encore, ſi dans le cours d'une longue vie, uniquement occupée de l'*anatomie*, il n'avoit eu un malheureux penchant pour ſauter d'un objet à l'autre.

J. Conrad Peyer de Schaffhouſe ne donna à l'*anatomie* qu'un petit nombre d'années, mais elles furent fécondes en découvertes. Il donna un excellent ouvrage ſur les glandes des inteſtins, qu'il ſuivit le premier en détail, & ſur l'eſtomac des oiſeaux granivores. Il donna encore un aſſez grand ouvrage ſur les inſtrumens de la rumination. On a de lui pluſieurs morceaux détachés ſur l'*anatomie* comparée. Il découvrit la cavité de l'ouraque.

Jean Méry, grand anatomiſte, un peu trop ami des ſyſtêmes & des paradoxes. Il avoit préparé après Perrault, mais avant Duverney, un traité ſur l'oreille, qui ne parut qu'après Duverney. Il découvrit la communication des deux rampes du limaçon, & l'a fait deſſiner en entier, mais à nu. Il travailla beaucoup ſur la circulation du ſang dans le fœtus. Il ſe convainquit que l'artere pulmonaire y eſt plus grande que l'aorte ; & en partant de ce principe, il crut devoir renverſer la direction qu'Harvey avoit donnée au ſang qui traverſe le trou ovale : il l'a fait repaſſer de gauche à droite pour ajouter du volume à l'artere pulmonaire, & pour diminuer celui de l'aorte ; cette hypotheſe, après avoir été le ſujet de bien des conteſtations, a été entiérement abandonnée. Il a donné de nombreux mémoires, & a travaillé ſur pluſieurs ſujets d'*anatomie* & de phyſiologie. Il eſt quelquefois dans l'erreur, mais il eſt toujours original.

Auguſte Quirin Rivinus, médecin & botaniſte, n'a donné ſur l'*anatomie* qu'une theſe ; mais il y décrit l'autre variété du conduit ſublingual, & les conduits par leſquels cette glande s'ouvre en pluſieurs endroits ſous la langue.

Denis Dodart, premier médecin, a travaillé ſur la tranſpiration ; mais nous n'avons qu'un fragment de ſes expériences. Il a donné deux mémoires importans ſur la voix & ſur ſes organes. Il trouve la cauſe des ſons obtus ou aigus dans le plus ou moins d'ouverture de la glotte.

Digitized by Google

Etienne Lorenzini a donné une très-bonne *anatomie* de la torpille, dont il a décrit les muscles & réfuté la vertu stuporifique. Il y a ajouté plusieurs morceaux d'*anatomie* comparée.

Edonard Tyson a beaucoup travaillé sur l'*anatomie* comparée. Il a donné un excellent ouvrage sur l'*anatomie* des pygmées (de l'homme des bois), qu'il a comparée avec beaucoup d'exactitude à celle de l'homme. On a de lui encore l'*anatomie* du serpent à sonnettes, du cochon tayassou, du dauphin, du sarigouja, du ver rond, du tœnia, & du ver à hydatides, singulier animal, dont les physiciens modernes ont vérifié l'existence.

Amé Bourdon, médecin à Cambray, a fait graver des planches plus remarquables par leur grandeur, que par leur exactitude; l'exposition qu'il y ajoute n'est pas sans mérite.

Philippe de la Hire mérite d'être nommé entre les anatomistes, à cause de sa *dissertation sur les différens accidens de la vue*, pleine de bonnes vues & de réflexions nouvelles. Il a défendu les droits de la rétine, & n'a pas cru qu'il fallût changer l'intérieur de l'œil pour voir distinctement un objet à différentes distances.

Néhémie Grew a donné un traité extrêmement original sur les premieres voies, sur la différente structure de l'estomac & des intestins dans chaque classe d'animaux. Il y a des morceaux intéressans dans son catalogue des raretés de la société royale.

J. Jacques Hardes de Bâle. Son *Anat. de l'escargot*, son *Rec. d'observations*, ses *Lettres à Peyer*, sont remplis de morceaux d'*anatomie* comparée, & d'expériences faites sur les animaux vivans. Il a découvert la glande lacrymale particuliere de quelques quadrupedes.

Denis Papin a donné dans son *Tr. sur l'amollissement des os*, des expériences sur la gelée qu'on tire des os par la force de la vapeur renfermée de l'eau.

Un article que Pierre Guenellon, médecin d'Amsterdam, a fait imprimer dans les *Nouv. de la répub des lettres*, 1686, est rempli de nouvelles découvertes sur les yeux des poissons. Il y a découvert la membrane vasculeuse placée entre la sclérotique & la choroïde, le muscle de la ruyschienne, les fibres de la rétine, ses deux lames.

Philippe Jacques Hartman, professeur à Königsberg, a donné sur la connoissance anatomique des anciens des dissertations très-savantes. On a de lui un grand nombre d'observations détachées sur l'*anatomie* comparée & sur celle de l'homme. C'est Hartman qui a formé les objections les plus solides contre le système des œufs des quadrupedes.

Joseph Zambeccari a fait des expériences assez difficiles sur des animaux vivans. Il leur enlevoit la rate, la vesicule du fiel, le cœcum, le pancréas, ou faisoit écouler l'humeur aqueuse. Ces animaux revendent ordinairement des pertes qu'il venoient de faire, & l'œil se rétablissoit.

Philippe Bonanni a donné des observations microscopiques, & a défendu la génération équivoque, plutôt par des autorités que par des expériences.

Ce n'est pas tant le cours d'*anatomie* de Pierre Dionis, chirurgien de Paris, que nous annonçons, qu'une piece détachée sur une double matrice, ou plutôt peut-être un fœtus logé dans la trompe de Fallope.

Guillaume des Noues, chirurgien françois, mais qui s'étoit établi à Gênes. Nous l'avons vu en 1727, montrant ses *anatomies* en cire, invention par laquelle des personnes délicates peuvent se procurer une légere idée de l'*anatomie*. Il a découvert les hydatides du col de la matrice, qu'on a voulu ériger en ovaire. Dans ses lettres, il a réduit à sa juste valeur un enfant auquel on trouvoit la ressemblance d'un lion.

Antoine Nuck, professeur de Leyde, disséquoit avec dextérité, & se servoit du vif argent pour les injections. Il avoit entrepris une *anatomie* complete des vaisseaux lymphatiques, mais une mort prématurée l'empêcha de perfectionner cet ouvrage. Il a cru avoir découvert un nouveau conduit salivaire & les sources de l'humeur aqueuse: ces découvertes ne se sont pas confirmées. Il y a dans son *Anat. des glandes lymphatiques*, & dans son *Adénographie*, de bonnes choses & des expériences utiles, comme celle que Nuck a faites pour imiter par l'art la formation de la pierre de la vessie, celle qu'il a faite pour prouver la résorption des liqueurs fines; la marche du fœtus depuis l'ovaire, &c.

Digitized by Google

Michel Bernard Valentini, professeur de Giesse, auteur de plusieurs grands recueils, en a donné un sur l'*anatomie* comparée, auquel il a joint un manuscrit de Ray, où il y a des détails inconnus dans ces temps-là sur l'angyologie, sur les nerfs. Valentini a donné lui-même une *anatomie* de la matrice.

George Ernest Stahl, premier médecin du feu roi de Prusse. La chymie fut son étude favorite: il écrivit cependant sur la physiologie qu'il réduisit aux mouvemens & aux secrétions dirigées par l'ame. Il a perfectionné les idées de Perrault, aboli la distinction entre les mouvemens animaux & naturels, déclaré la matiere incapable de produire de mouvement par elle-même, & cherché dans l'ame & dans son attention pour la conservation de son corps, la source de tous les mouvemens de l'animal. Stahl avoit du génie, mais il étoit obscur & critique; il n'aimoit pas l'*anatomie*, il en croyoit le détail inutile: il faisoit cependant beaucoup de cas des anastomoses entre les vaisseaux de la matrice & du mésentere, qu'il avoit effectivement découvertes.

Antoine de Heyde de Middelbourg. On a de lui une centurie d'observations, où il y a de bonnes choses. L'auteur a cassé les jambes à des grenouilles & a suivi la reproduction de l'os. Il s'est servi du même secours pour observer la circulation du sang dans les grenouilles. Ses expériences sur la saignée sont faites par les mêmes moyens, & opposées à l'hypothese de Bellini. Il a donné l'*anatomie* des orties de mer & de quelques animaux aquatiques. Cet auteur mérite d'être mieux connu.

Pierre Chirac donna sur les cheveux des découvertes que M. Soraci lui a disputées. Il aima les hypotheses & les controverses littéraires.

Raimond Vieussens, médecin d'un hopital, se livra, aussi-bien que Chirac son ennemi, aux hypotheses, mais il disséqua avec beaucoup d'assiduité & d'adresse. Son grand ouvrage du cerveau & des nerfs, a pour premier mérite, qu'il est fait d'après l'homme; avant Vieussens on s'étoit trop servi des animaux. Cet ouvrage est d'ailleurs très-bon; les nerfs sont infiniment mieux que dans Willis, quoique les planches aient le même défaut, de ne représenter que des squelettes des nerfs, sans les muscles qui les accompagnent. Il y a beaucoup de découvertes aussi dans l'ouvrage sur le cerveau. Les sinus pierreux de la dure-mere y sont rétablis, après un oubli presque complet de cent trente ans; les corps olivaires & pyramidaux y sont séparés; plusieurs faisceaux médullaires & petits vaisseaux du crâne découverts. On y trouve des expériences sur le mouvement du cœur, *&c.* Vieussens écrivit ensuite sur la structure des visceres qu'il injecta & qu'il mit en macération. Il prit généralement la cellulosité pour des petits vaisseaux, & s'approcha assez de l'opinion de Ruysch qui ne reconnut que des vaisseaux dans les visceres. Il connut la membrane interne de l'utérus que Hunter a nommée *adventitia*; il crut avoir vu la communication des vaisseaux du placenta avec ceux de la mere. Vieussens a découvert l'acide du sang qu'on lui disputa, mais que la postérité a confirmé. Le *Traité du cœur* contient un grand détail sur les arteres & sur les veines du cœur, dont notre auteur découvrit les vaisseaux qui s'ouvrent dans les oreilles & dans les ventricules. La description de l'oreille a de la ressemblance avec celle que Méry avoit donnée. Vieussens a connu la cavité commune des deux rampes du limaçon, & les zones de Vasalva. Le *Tr. des liqueurs* est rempli d'analyses du sang & de la lymphe. Il y a des observations sur le ventricule des animaux qui ruminent, les vaisseaux de l'uvée, son cercle vasculeux.

Godefroi Bidloo, chirurgien-médecin professeur en *anatomie* à Leyde, manqua plutôt d'assiduité que de génie. Il fit graver 105 planches parfaitement bien exécutées par les artistes, mais négligées par l'anatomiste. Il y en a cependant de bonnes, & même des muscles peu connus. Il revendiqua, avec raison, ces planches, qu'on tâchoit d'attribuer à Swammerdam. Il donna aussi des recherches sur les yeux des animaux, & sur des objets physiologiques.

Samuel Collins donna un ouvrage immense d'*anatomie* comparée, avec un petit nombre de planches tirées de l'homme. On y trouvera beaucoup de bonnes observations, & quelques découvertes; comme le trou aveugle de la langue

Digitized by Google

(annoncé par Schrader), l'apophyse antérieure du marteau, les gros mamelons du dos de la langue.

Paul Buffiere, chirurgien françois, réfugié à Londres, écrivit avec succès contre l'hypothese de Méry, & donna une nouvelle *anatomie* du cœur de la tortue. Il a publié dans les *Transf. phil.*, la description d'un fœtus trouvé dans la trompe de Fallope.

Jean-Godefroi de Berger, premier médecin du roi de Pologne, mérite d'être nommé à cause de l'élégance avec laquelle sa physiologie (*de natura humanâ*) est écrite. Il y défend par-tout la structure vasculaire des visceres contre les glandes de Malpighi.

Jean Zeller, médecin du duc de Wirtemberg, a donné plusieurs theses originales sur l'*anatomie* & une très-bonne dissertation sur l'administration des vaisseaux lymphatiques. Les trois troncs, dont le canal thorachique est composé, y sont détaillés. Zeller avoit fait des expériences sur des chevaux vivans.

Jean-Baptiste Caldesi, d'Arezzo, a donné un excellent traité sur l'*anatomie* des tortues. L'*anatomie* même de la tortue est très-curieuse; le flux & reflux du sang de l'oreillette & de la veine-cave, l'opiniâtreté de la vie de l'animal, ses glandes & ses conduits salivaires, bien d'autres détails méritent notre attention; mais Caldesi donne beaucoup plus que son titre ne promet; on y trouve sur-tout de bonnes observations sur les conduits de la bile de différens animaux.

Warner Chrouet, médecin de Liege, a le mérite d'avoir démontré que les nouvelles sources de l'humeur aqueuse ne sont que des vaisseaux sanguins. Il a entrevu la membrane papillaire, & donné l'analyse chymique des humeurs de l'œil.

Les observations de Joseph Courtial ont leur mérite.

Fréderic Hofman fut chymiste & praticien. Il disséqua cependant quelquefois, & donna une physiologie. On y trouve l'expérience des vaisseaux lymphatiques remplis par le canal déférent; l'analyse de la bile, &c. Un petit traité sur l'hypothese de Stahl, qu'il publia dans sa vieillesse, est très-bien écrit.

Il faut citer J. Jérôme Baragli comme le critique perpétuel de Malpighi; il n'a pas toujours tort, & il est bon d'écouter les deux parties. Il y a même quelquefois des observations qui sont propres à l'auteur.

J. Dominique Gagliardi a donné des recherches sur les os, sur les différentes especes de lame, sur le suc osseux, & sur l'amollissement des os: ces recherches ont leur mérite.

Il y a de bonnes choses dans les observations de Savard, des fœtus difformes, une prétendue hermaphrodite, les parties du coté droit transportées au coté gauche, &c.

Daniel Tauvry a combattu Méry & avec l'*anatomie* & avec le raisonnement. Il a bien remarqué que la valvule est assez grande pour fermer le trou ovale: il en a vu les cordons; il décrit le corps de la tortue. Dans sa physiologie, il s'est livré aux hypotheses.

Clopton Havers a travaillé utilement sur les os, malgré le peu de critique qu'il a apporté à ses hypotheses. Il a traité fort au long des glandes articulaires; cette recherche n'est cependant pas épuisée. Il a parlé du périoste, du cartilage, des vaisseaux, des os, &c.

Alexis Littre, éleve de Méry, a fourni à l'académie un nombre considérable de mémoires anatomiques. Il a cru avoir découvert l'antiprostate, les glandes sébacées du gland, le sinus circulaire de la selle. Il a vu les corps jaunes des fœtus dans l'ovaire, un autre dans la trompe; la trompe appliquée à l'ovaire; il a décrit la luette & le voile du palais; il a donné des expériences sur les noyés; il a pensé avoir vu les glandes du foie, des reins, les pores par lesquels le sang suinte dans les regles.

L'excellent ouvrage de J. Conrard Amman sur la parole ne doit pas être passé sous silence. Il a mieux développé que tout autre le méchanisme de chaque lettre.

Philippe Verheyen a été pendant quelque temps un auteur classique en *anatomie*. Quoiqu'il n'ait pas été heureux en dessinateur & en graveur, quoiqu'il ait quelquefois peu connu la structure particuliere de l'homme; Verheyen n'a cependant pas mérité le mépris dont un rival a tâché de l'accabler. Il a fait des recherches d'*anatomie* particulieres sur le nez, les sinus de la pituite, l'os fa-

Digitized by Google

crum ; quelques muscles des côtes. Dans son supplément il y a plusieurs bonnes expériences sur des animaux vivans, sur des brebis pleines. Verheyen y réfute aussi fort au long l'hypothèse de Méry.

Herman Boerhaave, un des plus grands médecins de son siècle, homme d'une modestie & d'une candeur qui peut servir d'exemple aux gens de génie. Il n'étoit pas anatomiste, mais il avoit vu disséquer, & lu les meilleurs livres, il avoit beaucoup manié les préparations de Ruysch, & il avoit fait lui-même des expériences. On a de lui la célebre physiologie qui a été le manuel universel de toute l'Europe, & que les physiologistes les plus modernes ont commentée. Boerhaave y suit Vésale, Ruysch & Cowper ; il réfute l'acide du suc pancréatique de la salive ; il s'oppose au système des fermens. Il a insisté sur les vaisseaux des rangs inférieurs, sur l'erreur du lieu, sur le dessèchement des vaisseaux dans la vieillesse, sur la nature vasculaire du corps humain. Dans un ouvrage particulier, il a traité dans un grand détail des glandes simples, & a tâché de défendre le système de Malpighi. Ce seroit une ingratitude criminelle de méconnoître les grands services qu'il a rendus à l'art, & nous voyons avec peine des jeunes gens insulter au plus digne mortel qui ait excellé en médecine.

Archibald Pitcairn, de la secte des iatromathématiciens, incrédule d'ailleurs & mordant, n'a donné que des dissertations dont le mérite n'est pas égal. Il a mal appliqué un phénomene de Borelli, pour donner à l'estomac & au diaphragme une force propre à élever quelques centaines de mille livres. Mais il a solidement réfuté le système des pores figurés & des fermens : il est le premier qui ait nié par de bonnes raisons l'admission de l'air élastique dans le sang.

François Poupart, de l'académie des sciences. Plusieurs mémoires qu'il y a fournis, traitent des insectes, & quelquefois de la physiologie. Il a donné une énumération assez exacte des trous du crâne, dans la *Chirurgie complete*.

J. Van-Hoorn, médecin Suédois & accoucheur, a donné un *Tr. sur les accouchemens*, une *Prélection anatomique, avec des dissections de fœtus & de quelques femmes grosses*. Il a écrit encore sur la cause qui fait nager le poumon du fœtus, & a cru avoir vu dans ses expériences, qu'aucun degré de putridité ne peut faire nager celui d'un fœtus qui est mort avant que de naître.

Guillaume Cowper, chirurgien anglois, a beaucoup travaillé sur l'*anatomie*. On a de lui une *Myologie*, superbement réimprimée après sa mort, dans laquelle il a donné des planches de tous les muscles, & isolés, & réunis pour former un membre, ou répandus sur toute la circonférence du corps. De ces planches posthumes, il y en a de très-belles, elles sont dessinées de la main de l'auteur ; les os cependant auxquels ces muscles sont attachées, ne sont pas assez bien exprimés, & le tout n'a pas le fini d'un parfait anatomiste. Il a renouvellé ou corrigé bien des particularités, & des muscles entiers ; rempli les vaisseaux lymphatiques par arteres, & représenté ces vaisseaux dans le pénis. Il corrigea les caracteres des planches de Bidloo, & y ajouta des remarques ; il y décrit le *splenius colli* d'Albinus, le trachelomastoïdien, *&c.* il y ajouta un supplément dont les planches sont à lui : il y représenta le canal thoracique sans citerne, les conduits des glandes sublinguales & maxillaires, les glandes de la trachée. Dans un petit ouvrage, il donne des figures des prostates inférieures, auxquelles il a laissé son nom, & on y voit la fente du verumontanum. Dans sa réponse à Bidloo, Cowper auroit mieux fait d'avouer tout uniment que son libraire avoit acheté des épreuves des planches de cet auteur. Dans les *Transactions Philosophiques*, il a donné plusieurs squelettes de vaisseaux ; il y a remarqué que les arteres du poumon sont plus grandes que les veines. Il a vu dans la grenouille la circulation du sang, & donné une bonne *anatomie* de l'opossum.

Jean-Jacques Rau a fort peu écrit. Il étoit chirurgien, & fut ensuite professeur en *anatomie* à Leyde. Sa conduite se ressentit de sa mauvaise éducation, mais il disséqua avec beaucoup de propreté. Sa these sur les dents est fort bonne, la branche du nerf maxillaire supérieur qui se rend à l'intercostal, y paroît pour la premiere fois. Il a réfuté la description de la cloison du scrotum, donnée par Ruysch. Le *Catalogue des raretés*, qu'il légua à l'aca-

Digitized by Google

démie de Leyde, eſt très-riche, & contient beaucoup de ſquelettes & de variétés dans les os. Ses leçons réimprimées dans l'*Amphithéatre* de Valentini, ne ſont pas ſans d'utiles découvertes. Rau a mieux vu que ceux qui l'ont précédé & qui l'ont ſuivi, la véritable ſtructure de l'articulation de la mâchoire inférieure. Il a rétabli l'apophyſe antérieure du marteau.

Herman Ridleg, médecin, a donné une *anatomie* du cerveau, enrichie de planches deſſinées par Cowper, dont les contours ne ſont pas aſſez exprimés. Ce n'eſt pas une *anatomie* bien complete, mais il y a beaucoup de choſes, ou nouvelles, ou mieux exprimées. Il fit deſſiner le premier le ſinus circulaire : il connut le plexus placé ſur la glande pinéale, & découvrit pluſieurs filets médullaires du cerveau. Il vit le mouvement du cerveau ſe ſoutenir, & même devenir plus ſenſible après que la dure-mere avoit été inciſée. Dans ſes obſervations, il remarque que le trou ovale eſt plus ouvert dans le fœtus le moins avancé ; il décrit les cordes de ſa valvule : il a vu l'ouraque ouvert.

Guillaume Cockburne donna un abrégé de phyſiologie ; il y réfuta des hypotheſes qui régnoient de ſon temps. Dans ſon *traité des écoulemens*, il donna une planche deſſinée par le Blond, & gravée en couleurs, où les ſinus muqueux de l'urethre ſont exprimés.

George Baglivi, de Raguſe, médecin romain : il écrivit ſur la phyſiologie, & même ſur l'*anatomie*. Il haſarda une hypotheſe ſur les mouvemens de la dure-mere, produits par ſa propre ſtructure : il étendit l'influence de ces mouvemens ſur toute la machine animale ; il la fonda un peu à la hâte ſur les mémoires de Pacchioni. En *anatomie*, il a donné les analyſes de la bile, de la ſalive ; des expériences ſur la circulation du ſang, imitées de celles de Malpighi ; une deſcription du cœur de la tortue, *&c.*

Jean Floyer doit être cité, parce qu'il a le premier réduit le pouls à des nombres exacts & proportionnés à l'âge, au ſexe & à d'autres circonſtances du ſujet.

Antoine Valiſnieri, gentilhomme des montagnes de Modene, & profeſſeur de Padoue, a beaucoup travaillé ſur l'hiſtoire naturelle. L'*anatomie* & la phyſiologie ont profité des recherches qu'il a faites pour découvrir les véritables parens de tous les inſectes : il a réuſſi pour les vers renfermés dans les galles, & a rectifié ce qui manquoit aux découvertes de Redi. L'*anatomie* de l'autruche, & celle du caméléon font honneur à leur auteur : dans le premier de ces animaux, il croit avoir reconnu que le fer a été rongé plutôt que frotté : il a cherché dans les différentes paſſions la cauſe des changemens de couleur du caméléon, & a donné le méchaniſme par lequel ſes paſſions opérent. Nous avons encore de Valiſnieri une collection conſidérable de monſtres, entre leſquels il y en a qu'on a diſſéqués avec beaucoup de ſoin. Un autre ouvrage conſidérable de notre auteur, c'eſt ſon traité de la génération de l'homme : il y combat avec beaucoup d'eſprit l'hypotheſe de Leuwenhoeck ; il trouve bien des difficultés à celle des ovariſtes, & conclut à un œuf inviſible, beaucoup plus petit que les véſicules de Graaf. On trouvera beaucoup de bonnes choſes répandues dans tous les ouvrages de Valiſnieri.

M. Sylveſtre, médecin François établi à Londres, eſt le plus dangereux ennemi de l'hypotheſe de Méry ; il a bien vu que c'eſt au grand diametre du conduit artériel, qu'il faut attribuer la petiteſſe de l'aorte.

Jacques Keil eſt un des médecins qui ont appliqué les mathématiques aux recherches phyſiologiques ; il eſt le premier qui pour faciliter les calculs ſe ſoit ſervi des logarithmes. Il s'aidoit de Cowper pour injecter les vaiſſeaux, & en meſuroit enſuite les lumieres. Malgré le nom impoſant de géometre, preſque tout ce que Keil a donné n'eſt qu'hypotheſe : tel que ſon ſyſtême ſur la ſécrétion, ſur le ralentiſſement prodigieux de la viteſſe du ſang, ſur la force preſque nulle qu'il aſſigne au cœur, ſur le mouvement muſculaire : il a fait des obſervations de ſtatique animale, fort différentes de celle de Sanctorio, & un peu trop irrégulieres.

Jean Fantoni, médecin du roi de Sardaigne, mort dans un âge très-avancé, a utilement travaillé à faire voir le peu de ſolidité du ſyſtême de Pacchioni ; il a donné un abrégé d'*anatomie*, dont il retrancha l'un des trois ventres dans une ſeconde édition, & ne retint que l'abdomen

Digitized by Google

dans la troiſieme. Il y a beaucoup d'*anatomie* comparée dans cet ouvrage, & en général bien de bonnes choſes, dont une partie vient de Méry, dont Fantoni avoit été le diſciple. Il eſt entré ſur-tout dans un grand détail par rapport aux glandes ſébacées, & aux autres petites glandes: il a pris la défenſe de Malpighi contre l'hypotheſe vaſculaire.

J. Marie Lanciſi, premier médecin de Clément XI, qui avoit beaucoup de confiance en lui, a bien mérité de l'*anatomie* en découvrant les œuvres d'Euſtachio & en les publiant. Il a écrit lui-même ſur le cœur, ſur le mouvement du ſang, ſur les ganglions, ſur la veine azygos & ſur les anévriſmes. Mais comme il étoit obligé de ſe ſervir de mains étrangeres pour les diſſections, on ne peut pas y prendre une entiere confiance. Il a donné des obſervations ſur le cerveau, & placé l'ame dans le corps calleux.

Placide Soraci a donné, ſur la ſtructure des cheveux des recherches que Chirac s'eſt attribuées.

Abraham Cyprian, médecin, mais accoucheur & lithotomiſte, a laiſſé une relation d'un Fœtus tité, à ce qu'il ſe perſuade, de la trompe de Fallope.

Antoine Pacchioni, profeſſeur de Rome: il a mis en réputation de petites glandes que l'on trouve entre les orifices des veines qui s'ouvrent dans le ſinus de la faulx: il les croyoit deſtinées à filtrer une lymphe néceſſaire pour la conſervation des meninges. Il a travaillé d'ailleurs ſur les fibres de la dure-mere, & ſur-tout de la faulx: il a cru pouvoir leur attribuer un mouvement muſculaire qui en comprimant alternativement le cerveau fît équilibre avec le mouvement du cœur. Ces hypotheſes n'ont pas réuſſi; Pacchioni lui-même en a ſenti la foibleſſe.

Louis Lémery, de l'academie, a donné pluſieurs mémoires ſur les monſtres, dans leſquels il défend une ſtructure originairement monſtrueuſe. Il a décrit un fœtus qui paroît avoir été formé par deux enfans fondus l'un dans l'autre; il a écrit ſur le trou ovale, contre le ſentiment de Winslow.

On ne ſauroit paſſer ſous ſilence l'anthropographie de Jacques Drake, médecin qui s'eſt trop mêlé de politique. Cet abrégé, où Drake propoſe quelques hypotheſes peu ſoutenables, eſt orné d'un nombre de belles eſtampes de la façon de Cowper; il y a ſur-tout un ſquelette d'arteres, qui juſqu'ici a été copié dans tous les abrégés.

Jean Palfyn, chirurgien de Gand, voyageoit de temps en temps à Paris & à Leyde: il y ramaſſoit les nouvelles découvertes, & il en a compoſé ſon *anatomie* qu'on a ſouvent refondue en France. Il a donné une bonne diſſection d'un monſtre, & une deſcription des os, avec quelques eſtampes aſſez bien faites. Dans les premieres éditions, Palfyn décrivoit l'articulation de la mâchoire ſelon les principes de Rau; cela eſt changé dans les dernieres éditions.

Jean Salzman, profeſſeur de Strasbourg, n'a donné que des theſes; mais il y en a d'utiles, comme celle dans laquelle il donne la deſcription du canal thorachique dans l'homme, & la maniere de l'injecter: une autre, dans laquelle il fait l'hiſtoire d'un cadavre, auquel un grand nombre de muſcles manquoit abſolument.

J. Puget, de Lyon. Nous nous faiſons un plaiſir de rappeller le petit traité de ce digne homme, ſur les yeux des inſectes. M. Puget y examine comment l'animal peut ne voir qu'un ſeul objet, avec tant de cornées & de rétines.

Jacques Hovius a donné ſur les yeux une theſe, ſur laquelle il eſt difficile d'aſſeoir un jugement; il eſt ſûr que Hovius a bien vu les vaiſſeaux longs de la ſclérotique, le cercle artériel de l'uvée, la ſtructure des procès ciliaires; mais on ne comprend pas les cinq tuniques de la choroïde, & on doute des vaiſſeaux que l'artere lacrymale doit fournir à la cornée.

Antoine Maitrejean, célebre oculiſte, a donné pluſieurs mémoires, mais ſurtout un ouvrage entiérement original ſur la formation du poulet; il a bien vu quelques choſes très-intéreſſantes, comme la continuité de la membrane extérieure du jaune avec le péritoine du fœtus, les valvules du jaune, &c.

Antoine Marie Vaſalva, profeſſeur de Padoue, anatomiſte & chirurgien: il a donné ſur l'oreille un ouvrage qui peut ſervir de ſupplément à celui de Duverney. Si d'un coté Vaſalva a omis des choſes connues avant lui, il y a ajouté quelques petits muſcles de l'oreille externe,

Digitized by Google

une description détaillée de la luette, du pharynx & de ses muscles; les mesures des canaux demi-circulaires & quelques petits nerfs. Dans ses ouvrages posthumes, on trouve quelques nouveautés dont l'auteur a fait trop de cas, comme des prétendus vaisseaux excrétoires des capsules rénales; un anneau musculaire modérateur du nerf optique; les sinus même de l'aorte qui, fondés qu'ils sont dans la nature, auroient pu être proposés avec moins d'emphase.

J. Dominique Santorini, médecin de Venise, fut un des principaux anatomistes du siecle. Son talent fut de s'attacher à des muscles, ou très-petits ou très-difficiles, aux sinus de la dure-mere & à leurs petites veines de communication avec les vaisseaux extérieurs. Aucun auteur n'a découvert plus de nouveaux muscles que Santorini, encore n'a-t-il parlé que de l'oreille, du pharynx, de la face & du bassin. Il est vrai qu'une partie de ces muscles a été abandonnée par les modernes; tout l'ouvrage est semé de très-bonnes choses.

Louis Petit, le chirurgien, fournit à l'académie quelques mém. physiol. sur la déglutition, sur un fœtus difforme, sur le caillot qui bouche les blessures, *&c.*

On a de J. Sigismond Henninger, ou de son répondant, une belle planche du conduit thorachique, & des détails sur les vaisseaux du mésentere.

Jacques Douglas, excellent anatomiste, savant médecin & homme estimable. Il mourut trop tôt, & une infinité de préparatifs qu'il avoit faits pour une nouvelle histoire des os, périt avec lui; il ne nous est resté qu'une myologie comparée, très-abrégée & très-bonne, dans laquelle il y a plusieurs muscles ou nouveaux ou peu connus; car il ne faut pas oublier que l'ouvrage de Douglas a paru avant Santorini & avant la publication des planches de Eustachio. On a encore de lui une description originale du péritoine, qu'il a su détacher tout entier du bas-ventre, & où il décrit ce sac d'une maniere entiérement nouvelle: il a le premier réfuté ces duplications qu'on attribuoit gratuitement aux grandes membranes. Il n'a point ignoré les ligamens postérieurs de la vessie ou de l'uterus, ni la nature cellulaire des tuniques de l'aorte. Il y a de lui quelques morceaux d'*anatomie* dans les *transactions philosophiques*.

Jean-Baptiste Morgagni, anatomiste de Padoue, où il vit encore dans une vieillesse très-avancée, a réuni le savoir, les talens & l'assiduité dans son art, & mérité d'être mis au premier rang. Il s'est illustré de très-bonne heure: ses premiers *adversaires* sont un tissu de découvertes sur les glandes, les muscles, les parties génitales, *&c.* Les cinq *adversaires* suivans contiennent la critique du théâtre anatomique compilé par Manget, & de quelques découvertes que Bianchi de Turin prétendoit avoir faites sur les muscles de la vessie & de l'urethre, & sur la valvule du colon. M. Morgagni a répandu dans ses critiques un grand nombre de faits, ou nouveaux, ou mieux vus, en particulier sur le cœcum, le colon, la valvule & ses ligamens. Deux autres épitres sur le foie, réduisent à leur juste valeur les découvertes de Bianchi. L'édition des ouvrages posthumes de Vasalva est enrichie de dix-huit épitres de Morgagni, sur l'organe de l'ouie, le cœcum, le cœur, le pharynx & les yeux. On a encore de cet illustre auteur quelques morceaux répandus dans les mémoires de différentes académies, & dans le recueil de ses ouvrages.

Dominique Mistichelli a défendu le système de la force motrice de la dure-mere; il a décrit, d'après Simoncelli, un nerf fort singulier, qu'il croyoit retourner au cerveau, & qui n'est qu'une branche de communication entre le nerf dur & la cinquieme paire.

Abraham Vater, professeur de Wittemberg, a donné un nombre considérable de theses anatomiques; il injectoit avec adresse. Il a cru avoir découvert un nouveau conduit salivaire, & un réseau biliaire sur le duodenum: il y a des faits utiles dans ses theses.

Laurent Heister, professeur à Helmstadt, a beaucoup écrit sur l'*anatomie*, & son abrégé a servi de livre classique. Disciple de Rau & de Ruysch, il savoit disséquer, & son assiduité au travail le soutenoit dans les différentes parties de l'art, auxquelles il se livroit. Il y a quelques estampes bien faites dans cet abrégé, comme celle du marteau. Il a donné un grand nombre d'observations dans les journaux.

M. Geoffroi le fils, a donné en 1709 un mémoire utile sur les pierres des écrevis-

Digitized by Google

ſes, qu'on appelle des *yeux*, & ſur le renouvellement annuel de l'eſtomac dans cet animal.

Antoine Ferchaud de Réaumur, recommandable par la douleur de ſon caractere, & par ſes utiles travaux ſur les inſectes, a fourni bien des matériaux dont la phyſiologie a profité. Il a donné en 1712, la réproduction des jambes de l'écreviſſe; & en 1714, le muſcle ſtupéfacteur de la torpille: il a décrit en 1718, la mue de l'écreviſſe. Il a beaucoup écrit ſur les teſtacées. Le mémoire ſur la digeſtion des animaux carnivores & granivores eſt excellent. Il y a beaucoup à apprendre dans le vaſte ouvrage ſur l'hiſtoire des inſectes, dont nous ne poſſédons qu'une partie, & dans ſon art de faire éclore les œufs.

Patrice Blair a donné l'oſtéologie, & une partie de l'*anatomie* de l'éléphant.

François Petit, médecin, & de l'académie, donna en 1710 des lettres, dont la premiere traite du cerveau, dans lequel M. P. a ſoutenu la caſſation des fibres. Il y parle encore du ſinus ophthalmique, de l'attache des piliers de la voûte aux corps mamillaires, du ventricule du ſeptum lucidum: dans la ſeconde, il réfute par des expériences l'hypotheſe qui place le ſiége des actions vitales dans le cervelet. Il a vu que le mouvement du cœur n'eſt point dérangé par l'irritation du nerf intercoſtal. M. Petit a donné un nombre de mémoires ſur les yeux, remplis de détails, & exacts ſur la meſure des différentes parties de l'œil, ſur la petiteſſe extrême de la chambre poſtérieure, ſur le canal découvert par lui-même, & qui entoure le cryſtallin, ſur les vaiſſeaux de la cornée, ſur l'*anatomie* comparée. Il a donné encore l'*anatomie* de deux fœtus monſtrueux, celle de la carpe, & un mémoire ſur l'origine du nerf intercoſtal qu'il chercha dans la moëlle de l'épine.

Jean Aſtruc, homme ſavant & d'une lecture fort étendue. Il a défendu les fermens, & le ſyſtême de la diſſolution des alimens, & réfuté les forces énormes que Pitcairn trouvoit dans la contraction muſculaire. Dans un de ſes derniers ouvrages, il a décrit des appendices aveugles qu'il a cru avoir vues dans les veines de l'utérus, & les artères vermiculaires de cet organe.

Jacques Winſlow, Danois, qui adopta le nom de Bénigne d'après Boſſuet, académicien, & célebre anatomiſte. Il a rendu en général de très-bons ſervices à l'*anatomie*, en examinant les parties du corps humain dans leur ſituation & dans leur liaiſon naturelle, & en faiſant flotter dans de l'eau les membranes & les villoſités des viſceres. Il a réuni l'*anatomie* de Paris, ou de Duverney, avec ce qu'il avoit vu lui-même, & en a fait un excellent abrégé anatomique. Des modernes ont ajouté à ſes muſcles, à ſes nerfs & à ſes vaiſſeaux; mais cela n'empêche pas que l'ouvrage ne ſoit très-vrai & très-bon en général. Il a omis, on ne ſait pas pourquoi, le fœtus & l'arriere-faix; l'oſtéologie eſt fraîche & preſqu'entiérement neuve. Winſlow a donné un grand nombre de mémoires. Il a défendu, après Duverney, les monſtres originaux: il a cherché à concilier les opinions de Méry & de Harvey: il a découvert pluſieurs actions muſculaires compoſées ou ſimples, inconnues avant lui. Nous ne ſaurions entrer dans un plus grand détail, mais nous exhortons les anatomiſtes à lire & à relire les ouvrages de Winſlow.

J. Baptiſte Bianchi a donné pluſieurs ouvrages ſur l'*anatomie*. Il a voulu réduire la valvule du colon à un ſphincter; il a cru avoir découvert de nouveaux muſcles de l'urethre & de la veſſie: il a donné une hiſtoire du foie, avec des planches, dans leſquelles il a fait deſſiner des réſeaux de nerfs & de vaiſſeaux lymphatiques: il y a décrit des vaiſſeaux biliaires hépaticyſtiques: il a écrit ſur les monſtres & ſur la génération & a donné pluſieurs figures peu vraiſemblables d'embryons humains. Vers la fin de ſes jours, il a attaqué avec beaucoup de vivacité les expériences, par leſquelles on a prouvé l'inſenſibilité de pluſieurs membranes, ſans y oppoſer des expériences lui-même. Ses démêlés avec Morgagni n'ont pas été à ſon avantage.

Il y a dans l'hiſtoire du Danube par Marſigli, des *anatomies* d'animaux peu exactes.

Guillaume Cheſelden a donné cinq éditions d'un abrégé d'*anatomie*, fort différentes les unes des autres. La derniere n'a par conſervé une ſeule figure de la premiere. Il y a de bonnes choſes, pluſieurs ſquelettes de vaiſſeaux, des os aſſez bien exprimés, des particularités ſur

Digitized by Google

les muscles, &c. Son ostéographie est un superbe ouvrage, & très-pittoresque.

Augustin Frederic Walther, professeur de Leipsick. Son style est obscur, & ses planches généralement assez mal dessinées. Il a travaillé cependant sur les muscles les plus difficiles, sur les ligamens du pié, peu connus encore, sur la langue & des prétendus conduits salivaires qu'il a réfutés, sur les intestins, sur plusieurs vaisseaux peu connus. Il y a généralement quelques remarques particulieres dans ce qu'il a écrit.

Pierre-Simon Rouhault, chirurgien du roi de Sardaigne. Il a donné plusieurs mémoires sur l'arriere-faix: il a découvert la substance cellulaire du cordon ombilical, il a vu la membrane moyenne, & écrit en faveur de Méry, sur la circulation du sang dans le fœtus.

Christophe-Jacques Trew, médecin de Nuremberg, amateur de l'histoire naturelle, de la botanique & de l'*anatomie*. Il avoit fait dessiner des planches ostéologiques, mais elles ont été publiées avec une explication étrangere. Il a donné un grand nombre de figures & d'observations utiles sur les vaisseaux particuliers du fœtus: différens journaux ont été enrichis de ses observations. Il a travaillé sur les arteres communicantes du bras, sur l'utérus, sur les vaisseaux du fœtus; il a donné une suite entiere d'embryons humains; il a disséqué des monstres, &c.

L'*hématologie* de M. Schwenke mérite d'être nommée: il y a des analyses du sang, une observation sur le ligament rond du fémur, &c.

Benoît Stehelin, élève de Vaillant, a peu écrit, il avoit cependant beaucoup travaillé. Il avoit injecté l'œuf par le moyen du vuide; il a vu les vaisseaux lymphatiques de l'utérus de la femme: il a démontré par une expérience que la liqueur de l'amnios est reçue dans l'estomac du fœtus. Ses planches sur la génération du poulet ont passé entre les mains de M. Trew.

J. Théodore Eller, premier médecin du roi de Prusse, a donné plusieurs mémoires sur l'*anatomie* & sur la physiologie, sur l'analyse du sang, sur la structure d'un cyclope, sur la force de l'imagination de la mere, & sur le méchanisme par lequel cette force produit les effets.

Edouard-Pierre Winn a donné une description & une figure originale du conduit thorachique.

Jacques Jurin, médecin & mathématicien, a tâché d'évaluer les forces du cœur, dans une de ses dissertations; dans une autre, il a cru démontrer qu'un changement considérable dans la figure de l'œil étoit nécessaire pour voir distinctement à différentes distances: il trouvoit ce changement dans la convexite de la cornée, augmentée par un cercle musculeux supposé.

J. Claude-Adrien Helvétius, de l'académie, donna l'*anatomie* du poumon simplifiée; il n'admet dans ce viscere qu'une cellulosité, qu'il croit être fermée du coté des intervalles des lobes, avec lesquels elle ne communique point. Il défend la condensation du sang dans le poumon; dans un autre mémoire, il décrit l'estomac de l'homme à peu près comme Winslow: il donne aussi la description des quatre estomacs des animaux qui ruminent. Dans un troisieme mémoire, il décrit les intestins, leur cellulosité, & la nature spongieuse des floccons de la tunique villeuse. Dans son *Economie animale*, il a parlé des vaisseaux d'un rang inférieur; comme Boerhaave, il y traite des glandes, & admet dans le foie un amas de petites vésicules: oublions sa controverse avec J. Besse.

Sauveur Morand, célebre chirurgien, & de l'académie, a donné plusieurs mémoires physiologiques & anatomiques sur les os du nez, sur l'origine des hydatides, sur les glandes odoriferes de la civette, sur un mouton monstrueux, sur une carpe androgyne, sur l'*anatomie* de la sangsue, sur les ventricules du cerveau, sur un veau & un faon monstrueux, sur l'hermaphrodite Drouard.

J. Ernest Wreden, chirurgien de Hanovre; ses *tables artériologiques* ne sont point sans mérite; ses descriptions de la cœliaque, de la colique moyenne, de la récurrente du coude, méritent d'être lues.

J. Woodward, médecin, curieux de fossiles, un peu singulier & amateur des hypotheses, a donné avec l'*histoire de l'artere*, une suite d'expériences sur le mouvement du cœur qui ne cesse point, lorsqu'on arrache cet organe; il a suivi cette observation, dans différens genres d'animaux. Le cerveau detruit dans

Digitized by Google

animaux à sang-froid, n'affecte pas non plus le mouvement du sang.

Il faut lire avec précaution l'*anatomie* de la rate, par Stukkley; il a imité les planches de Vesale: il a fait marcher les artères de ce viscere dans la cavité des veines. Son *anatomie* de l'élephant mérite plus de creance.

Bernard Sigefroi Albinus, né en Allemagne, professeur en *anatomie* à Leyde, fut sans contredit un des plus grands maîtres de l'art: il s'appliqua de très-bonne heure à la dissection, se proposa de donner des planches des muscles, imagina différens moyens de déterminer plus précisément leurs attaches, les fit dessiner par les plus grands maîtres, & surpassa de bien loin tout ce qu'on avoit fait avant lui. Il donna aussi des planches des os de l'adulte & du fœtus, quelques dissertations particulieres & huit livres d'observations académiques. Comme il réussissoit très-bien dans les injections & dans les préparations, il fit graver dans cet ouvrage l'artere centrale de la rétine, la membrane pupillaire, la petite bulle & le filet du cordon ombilical, la structure des ongles, les dents des enfans, l'organe osseux de l'ouie, la valvule du colon, les mamelons de la peau, les vaisseaux du corps vitré (dans la baleine), & plusieurs autres objets. On a encore d'Albinus des brochures accompagnées de très-belles planches sur la peau & les ongles des negres, sur les vaisseaux des différentes tuniques des intestins, sur le canal thorachique, sur l'utérus.

Jean Adam Kulmus, de Dantzig, a donné un *abrégé d'anatomie*, qu'on a traduit en plusieurs langues; une description d'un monstre, très-bien faite; des variétés du canal thorachique & de l'azygos; la dissection du castor, du phoca, du marsouin; des remarques sur les noyés, & plusieurs autres observations répandues dans les journaux.

Jean Rutty a écrit sur les reins & sur les voies urinaires, avec des planches originales & quelques observations de Douglas.

Pierre-Antoine Michelotti, médecin à Venise, de la secte iatromathématique, fut un des défenseurs les plus sages de cette secte. Il a donné sur les sécrétions une premiere partie qu'il n'a pas continuée; il y réfute plusieurs des opinions de Keil, & même de Bellini, & traite de la respiration, de la force du souffle, de la structure des glandes. Il a écrit contre Helvétius & contre la condensation du sang dans les poumons, & a défendu la théorie de Bernouilli sur le mouvement des muscles.

Arent Cani, jeune médecin, qui mourut fort jeune, commença un grand ouvrage dont nous n'avons qu'un cahier. Ce sont des planches anatomiques du cœur, du conduit thorachique, du marteau, de l'os du palais, de l'estomac rempli d'air, &c. Albinus révendique la planche du conduit thorachique.

Chrétien-Bernard Albinus le cadet n'a écrit qu'une these, dans laquelle il décrit, d'après les expériences de son frere aîné, la maniere de remplir d'air la seconde cellulaire des intestins, & de détruire en même temps la tunique nerveuse. Il n'a pas connu la troisieme cellulaire.

Pierre Senac, premier médecin, que nous venons de perdre, a certainement été homme de génie. Nous avons de lui deux grands ouvrages; le principal est sans doute son traité du cœur, ouvrage qui comprend une grande partie de la physiologie & de la médecine. M. Senac y a développé la structure musculaire de cet organe; il a trouvé dans l'irritabilité la cause du mouvement du cœur, & a donné une nouvelle explication de la cause qui lui fait frapper la poitrine. Il a fait des recherches sur l'*anatomie* & la mesure des arteres, sur le pouls. Il a écrit contre le petit diametre qu'on assigne aux veines du poumon; contre le rafraîchissement du sang, contre les vaisseaux du moindre rang de Boerhaave, contre la division des globules, contre les calculs sur la force du cœur, &c. Il y a un grand nombre d'excellentes choses dans cet ouvrage. L'auteur avoit préparé une seconde édition, dans laquelle on n'auroit plus trouvé le style polémique dont on s'est plaint.

L'autre ouvrage, ce sont les mémoires physiologiques, dont Senac a orné l'*anatomie* de Heister, dont la seconde édition est plus parfaite. Il y a certainement beaucoup d'opinions boerhaaviennes, mais y en a aussi d'originales.

Dans différens mémoires fournis à l'académie, Senac a travaillé sur le dia-

Digitized by Google

phragme, sur la respiration, sur les noyés.

On attribue généralement à M. Senac les lettres sur la saignée, publiées sous le nom de Morisson, dans lesquelles on réfute avec force les principes de Sylva. On y regarde la dérivation & la révulsion comme peu de chose, & l'on y nie que la saignée du bras accelere le torrent du sang artériel contre ce bras.

J. George Duvernoy de Montbeliard, mort professeur à Pétersbourg, fut un homme de grande assiduité, & ne manqua pas d'adresse dans les préparations: il avoit un peu trop de penchant pour le paradoxe. Il donna plusieurs mémoires dans les commentaires de Pétersbourg, & presque tous sont intéressans. On y trouve une très-belle & très-riche planche du canal thorachique & des vaisseaux lymphatiques qui s'y rendent. Dans un autre, il décrit le cœur d'un éléphant, auquel il attribue des glandes. Dans un troisieme, il décrit le pénis & le réseau nerveux qui enveloppe les veines. Il a disséqué avec exactitude trois fœtus monstrueux. La dissection des hérissons, les capsules rénales, l'estomac, le thymus, sont les sujets de quelques autres mémoires.

Alexandre Monro le pere, chirurgien, professeur en *anatomie* d'Edimbourg, a beaucoup travaillé. Son traité des os a été bien reçu, & M. Sue en a procuré une édition avec de très-belles planches. Les os de la tête, les attaches musculaires, la structure des os sont très-bien traités. Dans les dernieres éditions il y a des mémoires sur la névrologie & sur les voies lactées. L'essai sur l'*anatomie* comparée est anonyme, mais généralement attribué à Monro: il mérite d'être lu, & il y a de bonnes choses sur les usages des parties du corps animal. On a encore de Monro plusieurs mémoires publiés dans ceux de la société d'Edimbourg; notre auteur y réfute la qualité nourrissante de l'amnios; il entre dans un grand détail sur le muscle digastrique & l'articulation de la mâchoire inférieure, sur le duodenum, sur des injections, &c.

François-Joseph Hunauld, de l'académie, & professeur en *anatomie* à Paris, a donné quelques mémoires sur l'*anatomie*, sur les muscles lombricaux, les os du crâne, la maniere dont ils se soutiennent les uns les autres, les futures, sur une branche de nerf, qu'il croit avoir vu aller du plexus sémilunaire au cœur; sur le méchanisme avec lequel se forment quelques variétés, sur la structure du singe. Dans sa these *de encyclosi*, il traite des ligamens cartilagineux placés entre les vertebres.

Thomas Simson a écrit sur l'utérus, sur la dépendance dans laquelle on met les mouvemens vitaux à l'égard du cerveau, sur le placenta. Ses ouvrages sont plus physiologiques qu'anatomiques.

René-Jacques Croissant Garengeot, chirurgien de Paris. Il a donné une splanchnologie, avec des estampes faites d'après l'original: c'est l'*anatomie* de Winslow qu'il enseigne. Il a donné encore une myotomie humaine & canine; il combat Ofrai sur l'espace cellulaire du médiastin.

J. Christophe Bohlius, le dernier disciple de Ruysch, a donné une très-bonne these sur les conduits du chyle, avec une planche très-bien faite. Il a défendu dans une brochure, l'insensibilité des tendons & de la dure mere.

Etienne Hales, ministre de Teddington, excellent homme & très-bon physicien. Son hæmastatique est un des meilleurs ouvrages qu'on ait sur la physiologie: elle est toute en expériences. Il recevoit le sang de l'artere carotide d'un cheval dans un tuyau de verre, il en notoit la hauteur des sauts; il parvint à estimer la vraie force que le cœur exerce sur le sang. Il crut avoir calculé par l'injection la diminution de viteſſe que le sang éprouve dans les petites branches des arteres. Il a travaillé sur la respiration, sur la cause de la chaleur animale. Il a donné des preuves de la résorption, qui se fait par les veines mésentériques.

George Everhard Hamberger, professeur de Jena, de la secte iatrochimique. Il a laissé une physiologie complete, une dissertation sur les secrétions, une autre sur la saignée, une troisieme sur la respiration: c'est la derniere qui a donné lieu aux recherches de M. de Haller. Hamberger se permit vis-à-vis de lui des expressions dignes d'un autre siecle. M. de Haller y répondit, en omettant entiérement le nom de Hamberger, & en évitant tout ce qui pouvoit lui faire de la peine. Hamberger ne manquoit pas de génie; mais il ne variois pas assez ses expériences

périences, & il ne regardoit les objets que d'un coté. Son cœur se prévenoit en faveurs de ses découvertes, & s'irritoit des oppositions qu'on pouvoit lui faire.

Jacques Auguste Blondel mérite notre reconnoissance, parce qu'il s'est élevé le premier contre l'erreur épidémique, qui attribuoit à la mere les vices cutanés & les monstruosités du fœtus. Plus on a vérifié ces monstres, plus on a examiné de près le pouvoir inexplicable des passions d'une autre ame, & plus on se convaine de la solidité des raisons de M. Blondel.

Albert de Haller, de l'académie, citoyen de Berne en Suisse, fut pendant dix-sept ans professeur à Gœttingue, & se retira dans sa patrie, en refusant la place de chancelier de cette université, qu'il avoit servie dès sa naissance. Il a beaucoup écrit sur l'*anatomie* & sur la physiologie; il a fait un très-grand nombre d'expériences sur des animaux vivans, & disséqué un nombre considérable de cadavres humains: nous ne parlerons que de ses principaux ouvrages. *These* contre le nouveau conduit salivaire, que M. Coschwitz croyoit avoir découvert, sur le diaphragme, avec une planche, où les plans tendineux de l'aponevrose sont exprimés, sur deux fœtus réunis par la poitrine. M. de Haller fut un des premiers qui défendit le sentiment de Duverney & les monstres originaux. Il a écrit plusieurs dissertations sur le même sujet, dans lesquelles il donne plusieurs dissections de monstres, & les a réunis à la fin dans un seul ouvrage. Il a écrit encore sur la valvule d'Eustachio, sur les vaisseaux du cœur, de la valvule du colon, & sur-tout de la comparaison de cette partie dans l'intestin frais & dans l'intestin soufflé & séché, de l'épiploon, avec la description du nouvel épiploon colique. Huit tomes de planches anatomiques; le plus grand nombre représente les arteres du corps humain. Elle ne sont pas toutes égales, quoique toutes faites d'après nature; celle de la cœliaque & de la tibiale postérieure ont moins réussi. Il est entré au reste dans le plus grand détail dans l'histoire des arteres, sur lesquelles on n'avoit presque que l'abregé de Winslow, sur les organes de la liqueur fécondante, sur la structure des vésicules séminales composées de petits intestins aveugles, sur le réseau vasculaire du testicule, & sur les vaisseaux déférens. Expériences sur la respiration, pour démontrer que les muscles intercostaux internes élevent également les côtes comme les externes, & qu'il n'y a point d'espace rempli d'air entre la plevre & les poumons; sur les hermaphrodites, que M. de Haller croit être ordinairement des hommes, dont l'uretre est fendue sous le pénis. Expérience pour faire voir que les cavités droites du cœur ne conservent leur mouvement, que parce qu'elles sont irritées par le sang, & que les cavités du coté gauche ne le sont pas. Mémoire sur les parties sensibles & irritables; ce mémoire a fait époque, & a attiré à son auteur bien des ennemis & bien des apologistes. Il réduit l'irritabilité à la seule fibre musculaire, & ne trouve de sentiment qu'aux nerfs; il le refuse à la dure-mere, à la plevre, aux tendons, au périoste, *&c.* Mémoire sur le mouvement du sang fondé sur des expériences faites principalement sur des grenouilles. On y défend en quelque maniere la dérivation & la révulsion; le sang est accéléré dans l'artere de la partie dont on ouvre une veine; causes du mouvement du sang différentes du cœur, *&c.* Deux mémoires sur la formation du poulet, fondés sur un grand nombre d'expériences; le ventricule droit du cœur ne commence à paroître que plusieurs jours aprés le ventricule gauche; le poumon ne paroît qu'après lui. Les changemens du cœur ne sont que des rapprochemens des parties; le fœtus existe dans la mere avant l'approche du mâle. Zone ciliaire, développemens du fœtus, *&c.* Mémoire sur la formation des os, leur structure & leurs accroissemens, vaisseaux droits, hémisphere vasculeux, vaisseaux qui entrent dans l'apophyse, qui sortent du noyau. Le périoste n'est pas le moule de l'os; l'os s'accroît & se forme par la pulsation des arteres. Mémoire sur le cerveau des animaux, & surtout des poissons. Mémoire sur les yeux des animaux; vaisseaux du corps vitré & du cryſtallin; trois lames de la rétine; la choroïde incapable d'être le siége de la vue. Mémoire sur le système de M. de Buffon; commentaires sur les leçons de Boerhaave. Nous y remarquons uniquement que les leçons sont bien de ce grand homme, & que les notes seules sont de

Digitized by Google

l'éditeur. Elémens de la phyſiologie, & abrégé de ces élémens. Il nous eſt impoſſible d'entrer dans un détail ſur un livre de cette longueur. Bibliotheque anatomique.

Fréderic Schreiber de Königsberg, profeſſeur à Pétersbourg. Il a commencé de donner une phyſiologie, dont il n'a pu finir qu'une partie. Il étoit mathématicien & métaphyſicien. Il a traduit & augmenté la myologie de Douglas, il a donné des mémoires ſur les ſutures, les os triangulaires, &c.

Nicolas Roſen de Roſenſtein, premier médecin de Suede, a donné un abrégé d'*anatomie* & quelques theſes, entre leſquelles il y en a une ſur le vomiſſement, fondée ſur des expériences.

François Nicholls a donné un abrégé d'*anatomie* & de phyſiologie, dans lequel il y a des hypotheſes fort ſingulieres; quelques mémoires, entr'autres ſur une écreviſſe hermaphrodite; un traité ſtahlien ſur l'ame.

Joſias Weitbrecht, profeſſeur à Pétersbourg. On a de lui un ouvrage ſur les ligamens. Il partage ſur cette partie de l'*anatomie* la gloire de Winslow, & il l'a éclaircie par des planches. Pluſieurs mémoires académiques ſur la veſſie, ſur la maniere de diſcerner les os du coté droit d'avec ceux du coté gauche, ſur le pouls, qu'il ne croit pas pouvoir attribuer à la nouvelle onde de ſang partie du cœur, ſur les muſcles du viſage, des theſes ſur la ſtructure & les fibres muſculaires de l'utérus, la contraction de la prunelle, les apophyſes mamillaires, &c. Il a ſuivi dans tous ſes ouvrages ſes propres diſſections.

François Gigot de la Peyronie, de l'académie, premier chirurgien du roi, a voulu établir le ſiége de l'ame dans le corps calleux, ſur des expériences trop peu nombreuſes, ſource ordinaire des hypotheſes & des erreurs. Il a donné la diſſection d'un animal muſqué de l'eſpece des civettes.

Alexandre Stuart, médecin, a donné un mémoire ſur le mouvement des muſcles, avec leur *anatomie* & quelques expériences. Il a traité de l'uſage de la bile, & a donné un mémoire ſingulier de la formation du cœur conſtruit uniquement ſur une hypotheſe.

Jacques Théodore Klein, ſecrétaire de la ville de Dantzig, homme curieux & qui a traité preſques toutes les claſſes des animaux, a donné l'*anatomie* de pluſieurs poiſſons, & défendu dans un mémoire l'ouie de cette claſſe d'animaux, dont il croyoit avoir découvert les organes. Dans un autre mémoire il prouve que la coquille des animaux teſtacées ſe forme avec l'animal même.

J. Fréderic Caſſebohm, profeſſeur à Halle, excellent anatomiſte. On n'a que peu d'écrits de ſa main, & il eſt mort dans un âge très-peu avancé. Ce qu'il a donné ſur l'organe de l'ouie eſt excellent, & de la derniere exactitude: il eſt entré dans le plus grand détail des plus petites parties de cet organe. On a de lui encore un manuel de la diſſection des muſcles & des viſceres, qui n'eſt pas ſans d'utiles découvertes.

Antoine Leprotti, premier médecin du pape, a donné deux mémoires ſur les premieres racines des vaiſſeaux du chyle: il a vu l'eau paſſer de l'inteſtin dans les vaiſſeaux, ſur les glandes ſimples du rectum.

Dominique Guſman Galeazzi a donné dans les mêmes commentaires de l'académie de Bologne, des diſſertations ſur les corps jaunes, ſur les glandes ſimples & compoſées des inteſtins, ſur les conduits hépatiqueſtiques qu'il admet, ſur les inteſtins & les cellules, ſur le fer contenu dans les cendres animales.

Pierre Nanni a défendu le ſyſtême glandulaire de Malpighi.

Pierre-Paul Molinelli, célebre chirurgien a fait des obſervations ſur les nerfs de la huitieme paire, qu'il lioit, & ſur les conduits de larmes.

Cajetano Tacconi a travaillé ſur le cal qui remplace l'os, ſur la gelée dont ce cal eſt formé, ſur la quantité de bile produite dans un tems donné, ſur l'*anatomie* d'un monſtre.

Job Baſter, Zelandois, a beaucoup travaillé ſur les animaux de mer, ſur les coquillages, ſur les polypiers, qu'il regarde bien plus comme l'habitation de ces animaux, que comme leur ouvrage. Il a joint un mémoire ſur la génération des animaux.

L'oſtéologie & la myologie de Jean Baſet ont le mérite d'être copiées ſur la nature.

Bryan Robinſon, médecin de l'état en

Digitized by Google

Irlande, iatroméchanique. Il a donné des essais d'économie animale, dont une grande partie roule sur un système de tuyaux artificiels & sur la quantité d'eau qui couloit de ces tuyaux à proportion de leur grandeur, & de leur liberté entière ou gênée dans une partie de ces tuyaux. Il a cherché expérimentalement les diminutions de force dans les solides de l'homme, qui dépendent de l'âge, de la médecine, *&c.* Il a écrit ensuite sur la perspiration, & en a dressé des tables sur ses propres expériences comparées avec celles de quelques autres physiciens; sur la grandeur du cœur & sur celle du foie: le premier est plus grand dans les animaux sauvages, le dernier dans les animaux domestiques. Il y a plusieurs autres morceaux de physiologie dans l'écrit de Robinson sur les médicamens.

César Verdier a donné dans son abrégé à peu près la même *anatomie* de Winslow.

L'édition refondue par M. Sabatier est bien plus digne de notre confiance.

Les épîtres de Joseph Pozzi sont remplies de faits particuliers.

Anjoine Ferrein, de l'académie, professeur en *anatomie*, de Paris, a donné plusieurs mémoires d'*anatomie* & de physiologie. Il a faits des expériences sur la production de la voix, & substitué au différent diamètre de la glotte les degrés de tension dans ses ligamens. Il a cru avoir découvert les vaisseaux blancs dont les viscères sont composés. Il a travaillé sur les reins, dont il rejette les glandes, & dont les conduits urinaires sont, selon M. Ferrein, des paquets de conduits. Il a eu sur le muscle digastrique une controverse avec Winslow & avec Monro. Il n'admet d'autres hermaphrodites que des femmes.

Joseph Lieutaud, de l'académie, professeur en *anatomie*, & ensuite médecin des enfans de France, a beaucoup disséqué & écrit un ouvrage important sur notre art. Ses essais d'*anatomie* ne sont point un abrégé de Winslow; ils sont nés d'après les travaux de l'auteur, & beaucoup plus corrects, sur bien des parties du corps humain, comme sur les artères du bassin, sur la division de la partie supérieure des ventricules du cœur, dont une embrasure reçoit l'oreillette, & l'autre s'ouvre dans son artère. Il a découvert, à peu près en même temps que M. de Haller, l'épiploon colique: mais celui-ci est entré dans un plus grand détail, & en a donné la figure. Dans un mémoire sur la vessie urinaire, il appuie sur son trigone & sa luette. Il a traité du vomissement, qu'il attribue essentiellement à l'estomac & accidentellement aux forces de la respiration.

Pierre Lyonnet a donné plusieurs observations utiles sur la testaceostéologie de Lesser, & une *Anatomie* complete de la chenille du saule: ouvrage qui surpasse tout ce qu'on a fait encore en *anatomie*, accompagné de planches parfaites.

Guillaume Porterfield a donné un ouvrage considérable sur les yeux, dont la partie physiologique est la plus originale.

George Martine, outre plusieurs mémoires physiologiques & mathématiques, a écrit sur les animaux semblables & sur la chaleur animale, & un commentaire sur les tables d'Eustachio; ce dernier ouvrage est fait avec soin; Martine a lu tous les auteurs contemporains, & a profité de cette lecture pour deviner les vues de l'auteur: il a ajouté plusieurs remarques utiles.

Browne Langrish a donné des analyses du sang & de l'urine, faites sur l'homme en santé & sur l'homme dans différens périodes de la fievre, pour découvrir le changement que la fievre produit dans ces humeurs. Il a écrit sur le mouvement musculaire & sur la structure du muscle, la théorie n'est point mauvaise: il a attribué la contraction des muscles à un esprit ethéré qui excite & augmente la force contractive des élemens solides de la fibre.

J. Jacques Huber de Bâle, professeur à Cassel, élève de M. de Haller. Ses mémoires sur la moëlle de l'épine, sur ses nerfs, sur le plis du vagin & l'hymen, sont très-bons: il en a écrit d'autres sur l'origine du nerf intercostal, sur le trou ovale, sur les monstres, sur quelques variétés des muscles, *&c.*

Chrétien Gottlieb Buttner, professeur de Konigsberg, a donné deux descriptions de fœtus monstrueux, très-finies, & un recueil d'observations anatomiques & pathologiques.

Jacques Denis, élève de Rau, & chirurgien. Il y a plusieurs bonnes observations dans son *Traité des accouchemens*, & plusieurs remarques sur la force con-

Digitized by Google

tractive de l'utérus, le placenta, le cordon, &c.

J. Erneſt Hebenſtreit, profeſſeur en *anatomie* à Leipſick, a donné un bon nombres de theſes anatomiques, & une anthropologie légale, avec quelques deſcriptions de monſtres, & des recherches ſur les hermaphrodites.

Juſt. God-froi Gunz, profeſſeur en *anatomie* à Leipſick, & enſuite premier médecin du roi de Pologne, homme ſavant & appliqué, mais cenſeur ſévere des ouvrages d'autrui, a donné pluſieurs theſes d'*anatomie*, dans leſquelles il y a généralement ou des opinions ou des obſervations nouvelles. Il a écrit ſur la reſpiration, ſur l'artere maxillaire, ſur le mouvement du ſang dans la dure-mere, ſur le foie, ſur l'articulation de la mâchoire inférieure, ſur l'utérus, ſur les hernies & les parties qui en ſont le ſiége, ſur le *Traité des humeurs* d'Hippocrate.

Il a paru à Dublin, en 1734, un très-bon ouvrage ſur le tranſpiration: ce ſont des tables dreſſées par M. Rye, ſur ſa propre expérience. Elles différent conſidérablement de celles de Sanctorio.

Guillaume Noortwyck a donné ſur l'uterus dans l'état de groſſeſſe, un ouvrage un peu verbeux qui mérite d'être lu.

François Duhamel du Monceau, de l'académie, a bien mérité de la phyſique appliquée aux beſoins de l'homme: il a donné pluſieurs mémoires ſur la formation des os, il a cru y découvrir de l'analogie avec la formation des écorces: il ſuppoſe que le périoſte forme une premiere lame oſſeuſe qui eſt bientôt recouverte d'une ſeconde, & d'une troiſieme. Il a fait les expériences de la garance, dont la couleur paſſe dans les os; d'autres expériences ſur l'ente animale des éperons du chapon.

Philippe Adolphe Boehmer, profeſſeur à Halle, a donné pluſieurs bonnes theſes d'*anatomie*. On a de lui deux recueils de planches très-bien exécutées, dans leſquelles il repréſente un monſtre, l'uterus, l'œuf humain, l'ovaire, & des objets liés à ces parties.

Abraham Raauw, neveu de Boerhaave, profeſſeur à Pétersbourg, grand anatomiſte, mais ſourd, a donné trois excellens ouvrages d'*anatomie*, & quelques mémoires. Tout le monde eſtime ſon *Tr. de la perſp. Hippocratique*; il y a une infinité de détails anatomiques originaux; ſur le ſuintément des matieres fines, injectées au travers des membranes, ſur la ſtructure des membranes & leur tiſſu extérieur, ſur la ſtructure de la peau, &c. Dans un autre ouvrage ſur l'*impetum faciens* d'Hippocrate, il y a de bonnes choſes ſur la ſtructure des muſcles, ſur l'effet des bleſſures du cerveau & des méninges: il a donné d'amples deſcriptions de deux monſtres, & il a défendu les monſtres accidentels. Dans un mémoire ſur les hermaphrodites, il doute qu'il y en ait de véritables. Un autre mémoire très-conſidérable, traite de la fibre, de la glu dont elle eſt compoſée, du tiſſu cellulaire, &c.

François Boiſſier de Sauvages, profeſſeur de Montpellier, iatromathématicien, mais de la ſecte de Stahl, a beaucoup écrit & mêlé quelquefois les expériences au raiſonnement. Nous ne pouvons accuſer que ſes principaux ouvrages. Théorie de la fievre; M. de Sauvages calcule les forces du cœur, & trouve aiſément que ſon mouvement ne peut pas naître des nerfs, dont la liqueur eſt elle-même miſe en mouvement par le cœur: on ignoroit alors la force de l'irritabilité. Il s'oppoſa au théorême de Bellini qui admet l'accélération dans les vaiſſeaux libres, quand une partie des vaiſſeaux eſt bouchée par l'obſtruction. Théorie de l'inflammation, le cœur eſt mis en mouvement par l'ame & non pas par le ſtimulus; la dilatation des arteres dans le pouls, &c. Notes ſur l'hæmaſtatique de Hales, expériences ſur la contraction des arteres, ſur l'adhéſion des différentes humeurs de l'animal, la dilatation, &c. Théorie du pouls & de la circulation: M. de Sauvages admet des fibres longues qui raccourciſſent l'artere coupée. Le muſcle ſe contracte bien plus que le calcul ne le permet. La ſomme des lumieres de tous les petits vaiſſeaux eſt décuple de la lumiere de l'aorte. Diſſertation ſur la maniere dont l'air agit ſur le corps humain: le poumon eſt regardé comme un réſervoir dans lequel le ſang peut être diverti. Elémens de phyſiologie: il y a bien des expériences & bien des hypotheſes dans cet ouvrage qui eſt un précis. De la puiſſance de l'ame ſur le cœur: M. de Sauvages l'admet entiere. Pluſieurs diſſertations ſur les yeux; un mémoire ſur

Digitized by Google

la cause du pouls ; un autre sur l'action des muscles intercostaux externes, un autre sur la force vitale de l'ame, &c.

Claude Nicolas le Cat, chirurgien établi à Rouen, physicien & anatomiste. Il a beaucoup écrit : ses ouvrages sont mêlés d'hypotheses & de faits. Ce qu'il a fait de mieux, c'est le traité sur l'oreille, dont les planches sont bonnes. Cependant M. le Cat ne fut pas trouver les deux communications du nerf ptérigoïdien avec l'intercostal & le nerf dur. Le traité des sens est enrichi de plusieurs phénomenes optiques & de la découverte de la membrane qui tapisse la face intérieure de la sclérotique. Deux écrits sur les nerfs & les muscles, pleins d'hypotheses. M. le Cat place le sentiment dans les meninges : il voudroit soutenir la communication de la dure-mere sur toute la longueur des nerfs. Après quelques expériences, & beaucoup de raisonnemens contre l'insensibilité des tendons & des membranes, on voit que M. le Cat a trouvé lui-même ces parties insensibles. Les mémoires sur la couleur noire des negres, & sur la cause de l'évacuation périodique, sont entiérement fondés sur des hypotheses.

David Corneille de Courcelles a donné deux ouvrages sur les muscles ; dans le premier, il donne les figures des muscles du pié ; dans le second, les muscles du visage sont dessinés avec beaucoup de propreté : & quoiqu'Albinus ait travaillé dans un goût plus anatomique, les planches de notre auteur ne sont point à mépriser.

Jean Nathanael Lieberkuhn, médecin de Berlin, l'un des anatomistes qui a réussi le mieux dans les injections ; tout ce qu'il a écrit est bon, mais sur-tout son mémoire sur la structure des flocons qui composent la tunique interne des intestins : de très-belles planches représentent le réseau vasculaire, les petites glandes, & la bulle chyleuse, par laquelle M. Lieberkuhn croit que cette liqueur nourriciere est reforbée. M. Lieberkuhn a découvert dans un mémoire, son secret pour mouler en argent les vaisseaux des visceres, & dans un autre, une petite planche fort commode pour mettre de petits animaux sous le microscope ; il a laissé un assortiment précieux de préparations anatomiques.

Joseph Etienne Bertier, prêtre de l'oratoire, mérite d'être mis au nombre des anatomistes, par les expériences qu'il a faites sur les animaux en vie ; il a nié le mouvement péristaltique, il a cherché dans l'air & dans la chaleur la cause principale du mouvement du sang. Il est affligeant que M. Bertier ait trouvé l'erreur sur le chemin qui mene à la vérité.

Henri Baker a fait des expériences sur le polype : il a écrit des observations microscopiques, dont une partie regarde la circulation du sang, & d'autres sujets physiologiques.

J. C. Wilde a donné des observations anatomiques dans les mémoires de Pétersbourg.

Clifton Wintringham, premier médecin du roi d'Angleterre, a fait un nombre considérable d'expériences sur les mesures & les forces de différentes arteres ou veines du corps animal, & il en a déduit des conséquences très-importantes pour la physiologie. Les veines généralement résistent mieux à la dilatation que les arteres, & les petites arteres sont plus fortes que les troncs. Les arteres du bassin sont plus foibles que les arteres voisines, & les veines y sont plus fortes, &c.

Benjamin Hoadley, médecin, bel esprit, auteur d'une piece de théatre estimée, a donné sur la respiration un mémoire dans lequel il défend une hypothese erronée, mais qui renferme des expériences curieuses.

Pierre Demours a donné plusieurs mémoires sur l'œil, sur les fibres de l'iris, sur une membrane nouvelle de l'humeur aqueuse ; il a donné aussi deux mémoires sur l'accouplement des salamandres & des crapauds.

La these de Fréderic Liebegott Pitschel, sur la glande articulaire, est bonne & contient des observations intéressantes sur les glandes de Havers.

Joseph Exupere Bertin, de l'académie, médecin du prince de Valachie, établi depuis à Rennes, a donné plusieurs ouvrages d'*anatomie* & de physiologie. Son ostéologie est très-bonne & très-complete ; il s'est opposé à la nouvelle théorie de M. Ferrein, sur la formation de la voix. Dans différens mémoires, il a décrit les cornets sphénoïdiens, les fibres de l'estomac du cheval, très-semblables

Digitized by Google

à celles de l'estomac de l'homme ; les fibres de celui-ci ; les vaisseaux que la veine ombilicale donne au foie ; les conduits lacrymaux de différentes bêtes. Il a traité encore de la circulation des esprits animaux, & de la circulation particuliere du foie.

Jacques Parsons, médecin de Londres, a écrit sur les voies urinaires, sur la génération, sur les hermaphrodites, sur le mouvement musculaire, sur la physionomie produite par l'action fréquente des muscles qui leur donne de caractere à certaines passions : il y a de lui plusieurs mémoires dans les Transf. phil., qui roulent généralement sur l'*anatomie* comparée.

Antoine Petit, le fils, de l'académie, anatomiste & médecin : son édition de l'*Anatomie* de Palfyn est en grande partie un ouvrage nouveau & original. Il a donné des mémoires sur la maniere de rappeller les noyés à la vie, les ligamens de l'utérus, *&c.* Il est entré avec M. Bouvart dans une controverse anatomique qui dure encore. M. Petit est pour la latitude dans le terme de l'accouchement ; il a donné à cette occasion une théorie nouvelle de la cause de l'accouchement, entiérement neuve.

Philippe Conrad Fabricius, professeur à Helmstadt, homme philosophique entiérement livré aux études : il a donné un abrégé sur l'administration anatomique, & plusieurs bonnes theses sur l'*anatomie*.

J. Daniel Schlicting, médecin à Amsterdam, a donné une description des organes de la génération, mais sur-tout un mémoire sur le mouvement du cerveau qui dépend de la respiration, qui a donné lieu aux recherches de M. de Haller & de M. Camure : on a de lui plusieurs mémoires anatomiques & physiologiques.

François David Heritsant, de l'académie ; ses mémoires sur la formation des os, des dents & des coquilles sont intéressans ; il a trouvé que le canevas original & cellulaire (vasculaire en même temps) des os, subsiste même dans leur état de parfaite dureté, & qu'on peut le mettre à découvert, en dissolvant la terre dont il est recouvert. Il a donné encore l'*anatomie* de l'estomac du coucou, & l'organe de la voix de l'âne, du cheval & du mulet.

Théophile de Bordeu, célebre médecin, a écrit sur les glandes, sur le tissu cellulaire, sur le pouls : il croit que les glandes rendent leur humeur, non parce qu'elles sont comprimées, mais par un effet de leur irritation. Il a admis une force contractive puissante dans le tissu cellulaire, & a assigné à chaque viscere un pouls caractéristique.

Casimir Christophe Schmidel, médecin du corps du margrave d'Anspach, a écrit sur l'origine du nerf intercostal (qu'il dérive en partie d'une cellulosité sortie des membranes de la carotide) ; sur ce nerf dans la poitrine & dans le bas-ventre ; sur quelques anastomoses des arteres ; sur les vaisseaux lymphatiques du foie.

Fréderic Guillaume Henfing, professeur à Giessen, mort dans un âge peu avancé, a donné des theses utiles sur le péritoine, l'épiploon, le colon & les apophyses.

Pierre Tabarrani, de Bologne, a donné des observations anatomiques nombreuses & intéressantes, sur les sinus du cerveau, sur les parties génitales de la femme, sur les corps jaunes. Il en a donné d'autres dans les mémoires de l'académie de Sienne, sur les enveloppes du testicule, sur la valvule d'Eustachio, sur un hermaphrodite.

Les deux mémoires de M. Jean Linings, imprimés dans les Transactions philosophiques, contiennent des tables très-exactes sur la transpiration insensible, dressées sur les expériences que l'auteur a faites dans la Caroline méridionale.

Charles Bonnet, de Geneve, philosophe, a donné dans son *insectologie*, des expériences très-intéressantes sur la fécondité des pucerons, sans aucun mélange du mâle ; sur la réparation des parties dans différentes especes de vers. Ses *considérations sur les corps organisés*, & la *palingénésie*, contiennent un système sur la génération, sur les polypes & sur la réparation des parties perdues, dont il explique les phénomenes par des germes préformés, & qui se développent. L'*Essai analitique sur les facultés de l'ame*, est une théorie méchanique sur la formation des idées, leur association, la volonté, *&c.* Il a donné des mémoires

Digitized by Google

académiques sur la respiration des chenilles, sur le tœnia, sur quelques parties nouvellement découvertes dans les insectes.

Turberville Needham, ex-jésuite, a donné plusieurs ouvrages sur les organes spermatiques du calmar, sur les petits animaux qui naissent dans les infusions, & sur la chaîne qui lie le système animal au végétal. Il admet un passage imperceptible de l'un de ces systêmes à l'autre, & se persuade que la matiere végétante exaltée peut devenir animale, & redevenir végétale par la perte d'une partie de ses forces.

Guillaume Hunter a peu écrit, quoiqu'un des meilleurs anatomistes du siecle. Une controverse l'a porté à donner un mémoire sur la marche du testicule dans le fœtus : il a ajouté à la découverte de M. de Haller, que la cellulosité par laquelle le testicule descend pour se rendre au scrotum, est formée par un étranglement qui survient à la descente du testicule. M. Hunter ôte aux veines rouges la fonction de repomper les humeurs fines ; il assigne cette fonction uniquement aux vaisseaux lymphatiques. Il soutient, d'après ses propres recherches la nature insensible des tendons, des ligamens, &c. M. Hunter prépare depuis long-temps un grand & magnifique ouvrage sur le fœtus & le placenta. La membrane qui couvre le placenta, & que nous appellons *chorion*, est selon lui une membrane surnuméraire produite par la tunique intérieure de l'utérus : il est à souhaiter que cet ouvrage soit publié.

George-Louis le Clerc de Buffon, de l'académie ; il a donné dans ses mémoires plusieurs dissertations physiologiques sur les couleurs accidentelles, sur le strabisme, sur les corps jaunes. Dans la grande histoire naturelle, dont treize tomes roulent sur les quadrupedes, le second est destiné au mystere de la génération, M. de Buffon reconnoit, & dans la liqueur sécondante du mâle, & dans la liqueur du corps jaune, des particules organiques vivantes, détachées de toutes les parties de l'animal, sur lesquelles elles se sont moulées par un secret de la nature. Ces particules s'unissent en commençant par celles qui dérivent des parties génitales ; de leur union résulte un nouvel animal. On trouve aussi dans ce tome une ostéogénie, un traité sur la nutrition, l'accroissement, la durée de la vie, les tables mortuaires, &c. Dans le IIIe tome, M. de Buffon traite des sens, & sur-tout de la vue, de la couleur des negres, &c. Ce que M. de Buffon donne sur les animaux, appartient à leur partie physique. Dans le XIIe tome il établit que plusieurs especes d'animaux ont disparu entiérement ; que l'Amérique méridionale n'a que des animaux à elle, & différens de ceux de l'ancien continent. Dans le XIIIe tome, M. de Buffon reprend ses moules intérieurs, & les deux puissances formatrices, l'élasticité & l'attraction.

M. d'Aubenton, de l'académie, s'est associé à M. de Buffon pour son histoire de la nature : les dissections des quadrupedes sont de lui ; elles sont accompagnées des squelettes & des mesures des parties principales, sur lesquelles l'attention de l'auteur s'est fixée, comme les viscères, le diaphragme, les dents. Il y a beaucoup de bon dans ces *anatomies*, & on y trouve plusieurs animaux dont *l'anatomie* nous manquoit encore. La description du cabinet du roi est entiérement de M. d'Aubenton ; on y trouve des monstres, des maladies, de *l'anatomie* artificielle. On a de lui des mémoires sur l'hypomanès, les os du manmoulh, le différent emplacement du grand trou occipital dans l'homme & dans les animaux.

François Lamure, de Montpellier : on a de lui trois mémoires anatomiques ou physiologiques. Le premier sur les changemens que la respiration produit dans le mouvement du sang du cerveau. Les expériences sont les mêmes en général que celles de M. de Haller, mais moins détaillées ; la théorie en est un peu différente. M. Lamure donne à ses expériences une date plus ancienne ; mais celles de M. de Haller ont paru les premieres, & sont plus nombreuses. M. Lamure a donné, & même réimprimé là-dessus un mémoire polémique que ses amis pourroient souhaiter qu'il eût supprimé. Il a donné un autre mémoire sur le mouvement du sang & le pouls, dans lequel il rejette la dilatation de l'artere ; un troisieme sur la coëne du

Digitized by Google

ſang: dans une theſe, il a donné une hypotheſe ſur la ſécrétion animale.

Joſeph Marie de la Sône, de l'académie, premier médecin de la reine: on a de lui quelques mémoires phyſiologiques ſur les capſules rénales; ſur la ſtructure des os; ſur la formation des dents; ſur la ſtructure de la rate & ſur celle des arteres.

Abraham Trembley, de Geneve, a découvert les polypes d'eau douce, après quelques indications légeres qu'en avoit données Leuwenhoeck & un anonyme Anglois. Il a fait ſur ces animaux un nombre conſidérable d'expériences très-fines & très-lumineuſes. Le monde apprit par le ſuccès de ſes expériences, qu'il y a des animaux qui, comme les plantes, pouſſent des bourgeons dont ſe forment de nouveaux animaux; qu'on peut même par des inciſions forcer ces animaux de ſe multiplier, & que l'art en ſait faire les hydres les plus compliquées. M. Trembley a donné pluſieurs autres mémoires ſur différentes eſpeces de polypes, dont pluſieurs ſe diviſent & ſe partagent en deux animaux, & dont d'autres eſpeces ont un tronc commun avec pluſieurs têtes, gouvernées par des volontés différentes & oppoſées.

Jacques Gautier a imprimé, à la maniere de le Blond, un nombre conſidérable de planches anatomiques, inégalement bonnes, dont il y en a cependant où les veines & les nerfs ſont repréſentées avec plus d'abondance que chez les autres auteurs. Il étoit artiſte, & la bonté du deſſin dépendoit du chirurgien qui diſſéquoit pour lui. Il ne faut cependant pas ſe livrer aux ſingulieres idées de Gautier ſur la préformation du fœtus dans le mâle.

J. S. Eiſenman, profeſſeur de Strasbourg, a donné une diſſection d'une matrice double, avec de très-belles planches.

Richard Broklesby a confirmé par des expériences l'inſenſibilité du périoſte & des tendons.

J. Joſeph Sue, chirurgien, a orné la traduction de l'oſtéologie de Monro, de très-belles planches deſſinées par une dame. Il a donné une anthropotomie & un abrégé d'*anatomie*: on a de lui de bons mémoires ſur les fibres muſculeuſes de la matrice, ſur les meſures du fœtus de différens âges, &c.

Pierre Camper, profeſſeur de Groningue, a donné pluſieurs ouvrages intéreſſans. Il y a deux tomes de deſſins anatomiques du bras & du baſſin, qui ſont de ſa main. Il rejette l'irritabilité des arteres, & attribue à la piquûre des nerfs les accidens qui ſurviennent à la ſaignée, & que l'on met ſur le compte du tendon du biceps. M. Camper a donné encore *l'anatomie* de l'eſtomac des animaux ruminans, celle des organes de l'ouie du cachalot, du cerveau de pluſieurs poiſſons, des organes de la génération du pipa, & de la deſcente graduelle du teſticule dans le ſcrotum.

Auguſte-Jean Roeſel, peintre, a travaillé avec ſuccès ſur les inſectes & ſur les grenouilles: il a donné *l'anatomie* de pluſieurs de ces animaux, & des écreviſſes, & l'hiſtoire naturelle des polypes. Ses planches ſont d'une grande beauté.

Charles de Geer (prononcez de *Gair*) ſénateur du royaume de Suede, a donné de très-bonnes obſervations ſur les inſectes, ſur *l'anatomie* des chenilles & des papillons, ſur leurs fonctions animales, ſur le volvox ou protée, ſur une ſcolopendre qui perd deux piés dans ſa ſeconde métamorphoſe, &c.

M. Arlet a donné un mémoire utile ſur le poids du cerveau dans différens animaux.

J. Fréderic Meckel de Wezlar, profeſſeur en *anatomie* à Berlin, un des meilleurs anatomiſtes du ſiecle, n'a donné que peu d'ouvrages imprimés, la pratique ayant trop pris de ſon temps. Dans ſa theſe inugurale, il a donné une excellente deſcription du nerf de la cinquieme paire, avec une planche parfaite. Il a donné une deſcription très-complete de ce nerf, & a découvert les deux branches qui rentrent dans le crâne, & qui vont, non à la dure-mere, mais au nerf intercoſtal, & à la branche dure de la ſeptieme paire. Il a donné encore une deſcription très-complete de la ſeptieme paire, & il auroit continué d'enrichir la nevrologie, s'il n'avoit été arrêté par le défaut d'artiſtes aſſez exacts pour exécuter les deſſins de ſes préparations. Dans un autre mémoire, il a donné des obſervations intéreſſantes ſur les vaiſſeaux lymphatiques, ſur la ſtructure des glandes conglobées, ſur les cauſes qui rendent l'oreillette & le ventricule

Digitized by Google

gauche plus étroits que les mêmes cavités du coté droit; sur la couleur noire des negres, dont on trouve une teinte dans le cerveau; sur le desséchement du cerveau dans les personnes troublées.

Pierre Tarin, chirurgien. Ses *adversaires sur le cerveau*, ne sont pas sans des observations & des desseins originaux. Il y a de bonnes choses dans son *anthropotomie* & dans son *ostéographie*.

Jean Bonhomme, chirurgien d'Avignon. Les figures de sa céphalotomie sont extrémement roides, & ne paroissent pas toutes être desseinées d'après le sujet. Il y a cependant des choses originales.

George Arnauld, chirurgien François établi à Londres, a écrit sur les hermaphrodites, & en a donné quelques descriptions. Il a parlé dans ses mémoires des organes qui servent de passage ou de matiere aux hernies.

Anne-Charles Lorry a fait sur les parties sensibles & irritables, des expériences dans lesquelles il a cru trouver du sentiment à la dure-mere & aux tendons.

Ambroise Bertrandi, chirurgien de Turin, homme lettré. Son ouvrage sur le foie & sur les yeux est plein de bonnes choses, & de remarques très-subtiles sur les vaisseaux transparens des yeux, &c. Il a donné un mémoire sur les corps jaunes.

Jean-Daniel Meyer, peintre de Nuremberg, a gravé un nombre considérable de squelettes d'animaux, quelques monstres, & des squelettes teints en rouge par la garance.

Etienne-Louis Geofroi, médecin de Paris, a donné sur les insectes des environs de Paris & sur les coquillages, des ouvrages où la physiologie a beaucoup profité, sur-tout par rapport à la génération des insectes. Il a donné un mémoire sur l'organe de l'ouie des quadrupedes à sang-froid, & un autre sur un poulet mal conformé.

George-Guillaume Steller, homme unique, capable de tout faire & de tout souffrir, envoyé en Kamschatka & delà en Amérique pour y chercher des plantes, ayant fait naufrage dans l'isle de Beering, trompa l'ennui d'une isle inhabitée par d'excellentes recherches anatomiques sur le lamentin, sur la loutre à poil de velours, sur le grand phoca, qu'il nomme *ours de mer*. Dans un autre mémoire il a donné des observations sur les poissons, leur *anatomie*, leur génération.

J. George Heuerman, professeur de Copenhague, a donné une physiologie avec des planches d'*anatomie* originales, des monstres, des expériences anatomiques, &c. L'ouvrage mérite d'être lu.

J. Godefroi Zinn d'Anspach, professeur à Gœttingue, mort dans un âge peu avancé, excellent anatomiste. Il a donné un très-bon ouvrage sur la structure des yeux, avec de très-belles planches & des détails très-exacts. C'est un ouvrage classique, & qui passera à la postérité. Il a donné plusieurs autres mémoires sur les yeux des animaux, sur le mouvement de l'iris, les fibres de la rétine, les membranes de l'œil, les vaisseaux les plus fins du cristallin, du vitré, la couronne ciliaire. Tout ce qu'il a laissé est digne de notre confiance. Sa these inaugurale contient des expériences sur les blessures du cerveau, qui ne permettent pas de placer l'ame dans le corps calleux, ni de borner au cervelet l'origine des nerfs vitaux. Dans un autre mémoire il a fait voir que l'enveloppe des nerfs n'est qu'une tunique cellulaire, & que la dure-mere ne les accompagne pas. Il a fait des expérience sur l'insensibilité de la dure-mere & des tendons, & a travaillé sur le limaçon de l'oreille.

Antoine Louis, chirurgien de Paris. Son mémoire sur les naissances tardives, causa en France une grande sensation & bien des controverses. M. Louis n'admettoit pas ces termes irréguliers de la naissance. Il a écrit aussi pour défendre la certitude des signes de la mort.

J. F. Maurice Duverney a donné une myologie où il y a des observations particulieres.

J. George Rœderer de Strasbourg, professeur de Gœttingue, mort dans un âge peu avancé, a laissé plusieurs ouvrages anatomiques; sa these sur le fœtus; un mémoire sur les môles; un autre contre l'influence de l'imagination de la mere sur le fœtus; encore un autre sur un fœtus paralytique; un autre sur *l'anatomie* d'un ours; un livre sur l'utérus & sur l'ovaire, avec des planches & des mesures exactes; *l'anatomie*

Digitized by Google

des parties de la femme dans un abrégé de l'art des accouchemens; plusieurs theses sur les noyés, sur le fœtus, sur les parties de la génération de l'homme, sur le cerveau, sur les arcades tendineuses des muscles.

M. Bourgelat a travaillé avec succès sur *l'anatomie* du cheval.

Robert Whytt, médecin du roi en Ecosse, homme de génie & praticien, défendit le système de Stahl, un peu mitigé par des raisonnemens mêlés d'expériences; défendit de même l'oscillation des petits vaisseaux, & l'action de l'opium appliqué sur l'extérieur des nerfs; donna une description de l'ovaire du buccin écrivit contre M. de Haller, convint de l'insensibilité des tendons, de la dure-mere, &c. mais soutint que ces parties acquéroient du sentiment par l'inflammation.

J. Godefroi Janke, professeur à Leipsick, mort jeune, avoit donné des theses entiérement originales sur les dents, les alvéoles, les mâchoires, les capsules articulaires, les trous du crâne, les veines cutanées.

Guillaume Smellie, accoucheur, a donné des planches anatomiques des parties de la génération destinées à éclaircir l'art de l'accouchement, le changement de l'utérus, la route que fait l'enfant en venant au monde. Il y a beaucoup d'observations utiles.

J. Jacques-Louis Hoin a écrit sur la vitalité des enfans, sur l'hermaphrodite Drouart. Il a fait des expériences sur les tendons, en a constaté l'insensibilité.

J. Baptiste Bohadsch a donné *l'anatomie* du lievre de mer, & de quelques autres animaux de cette classe.

J. Ellis, négociant, peut être compté entre les anatomistes à cause d'un ouvrage intéressant, & de plusieurs mémoires qu'il a donnés sur les polypiers, & sur l'animal qui fert de moelle animée à un grand nombre de plantes de la classe des coralloïdes.

Gualther V. Dœveren, professeur à Groningue, a écrit sur les vers des intestins & sur plusieurs monstres, qu'il ne regarde pas comme formés par des accidens. Il avoit fait pendant ses études des expériences sur les parties tendineuses, & il y avoit trouvé du sentiment. Il les fit publier long-temps après. Il convint cependant que les plaies de ces parties n'avoient jamais causé de convulsions. Il pense de l'irritabilité comme l'auteur des dernieres expériences sur cette puissance animale.

Jacques-Chrétien Schæffer, ministre à Ratisbonne, physicien. Il a donné *l'anatomie* de plusieurs insectes, & sur-tout d'une puce d'eau à écaille, des observations sur plusieurs polypes, & a refait les expériences de Spallanzani sur les limaçons, & les a trouvées justes.

Plusieurs theses intéressantes furent publiées vers ce temps-là à Gœttingue. Nous ne nommerons que celle de J. Thierry Waldorf sur les expériences faites pour expliquer l'influence de la respiration, sur le mouvement du cerveau. Pierre Castell sur l'insensibilité de plusieurs parties du corps animal J. Jacques Rhades sur le fer qu'on retire du sang. B. Asche sur le premier nerf de l'épine du dos. David-Christophe Schobinger sur le tissu cellulaire. Pierre Detlef sur le cal des os colorés par la garance. Les expériences de M. Detlef démontrent l'existence du suc osseux.

Les theses de M. Evers sur les noyés, de M. de Brunn sur les ligatures des nerfs, & sur-tout celle de J. Christophe Kuhleman, méritent d'être citées. La derniere contient des expériences faites avec beaucoup de soin & de peine sur la conception & la formation de l'embryon dans la brebis. Ces expériences faites par M. de Haller prouvent qu'une véficulaire de l'ovaire se gonfle dans la conception, & se remplit d'une carnosité qui lui fait prendre le nom de corps jaune.

Alexandre Monro, fils & successeur de l'anatomiste du même nom, a donné deux theses remarquables sur le testicule qu'il a injecté. Il a confirmé les observations de M. de Haller, & les a suivies dans d'autres animaux. M. Monro a trouvé dans le corps humain les vaisseaux excrétoires de la glande lacrymale. Il a écrit sur les vaisseaux lymphatiques, & les a regardés, comme M. Hunter, comme des vaisseaux résorbans, & non pas comme des branches fines des arteres rouges.

Urbain Tofetti, des écoles pies de Rome, a fait avec soin & un grand

Digitized by Google

nombre d'expériences sur l'insensibilité des tendons, de la dure-mere & de plusieurs autres membranes, qu'il a publiées dans quatre épîtres.

Cæsario Pozzi, professeur de mathématique à Florence, a fait de même, avec toutes les précautions requises, des expériences nombreuses sur le même sujet. Les résultats ont été pour l'insensibilité de ces parties. Dans une épître à M. Jekao, il a traité des globules du sang vus au microscope, & en a confirmé la figure sphérique.

Martin-Frobenius Ledermuller, notaire de Nuremberg, a fait avec succès des expériences microscopiques. Il a donné deux mémoires sur les animaux spermatiques, qu'il regarde comme de véritables êtres vivans & animés par une volonté; il s'est élevé contre les molécules organiques. Il a donné des observations sur les globules du sang, les nerfs, différens polypes.

Marc-Antoine-Léopold Caldani, premier professeur en théorie de l'académie de Padoue, a travaillé avec beaucoup de succès sur *l'anatomie* & sur la physiologie. Dans quatre épîtres & dans deux ouvrages, il a exposé de nombreuses expériences sur la sensibilité & sur l'irritabilité. Il a examiné avec beaucoup de pénétration les objections faites contre le système de M. de Haller, & n'a laissé aucun lieu à une réplique raisonnable.

Charles-Nicolas Jenty, chirurgien françois établi à Londres, a donné des planches d'*anatomie* d'une grandeur au dessus du commun: il en a dessiné les parties sous des points de vue nouveaux. Il a coloré le dos & les vertebres pour dessiner la face postérieure de la poitrine & du bas-ventre. Dans d'autres planches il a exprimé la matrice & le fœtus, & il a donné un cours d'*anatomie*.

Les observations que M. Adanson a faites sur les animaux contenus dans des coquillages, méritent d'être lues.

J. Amadé Walter, anatomiste de Berlin, a fait une ostéologie pleine de bonnes observations, & sur-tout de très-belles injections de cartilages.

J. François Cigna, de Turin, a défendu l'irritabilité, & a donné, dans un mémoire, des preuves de l'influence que l'air exerce sur la couleur du sang.

Toussaint Bordenave, professeur en chirurgie de Paris, a défendu le suc osseux contre le système du périoste, & l'insensibilité du tendon.

Antoine de Haen, célebre particien & professeur à Vienne, a été dans des sentimens contraires, & a beaucoup écrit contre l'irritabilité & contre l'insensibilité des tendons & des membranes. Il y a beaucoup de recherches physiologiques dans ses observations cliniques, sur la chaleur du sang, la coëne, les nouveaux pouls critiques, le passage ouvert des clysteres jusqu'à l'estomac, &c.

Laurent Claussen a donné une bonne these sur le duodenum.

Robert Ramsay, professeur à Edimbourg, a fait, en présence de M. Whytt, des expériences qui confirment l'insensibilité des tendons.

J. Baptiste Gaber, de Turin, a donné deux excellens mémoires sur l'effet de la putridité, sur le développement de l'alkali volatil & sur sa prompte dissipation, sur la coëne, &c.

M. Fougeroux, neveu de M. Duhamel, a pris parti pour son illustre oncle, & a défendu la formation des os par des feuillets ossifiés du périoste.

Charles-Frédéric Wolf, professeur à Pétersbourg, a écrit sur la génération & sur la formation des animaux. Ses observations ont été faites sur le poulet. M. Wolf a cru voir qu'une force expansive & une force résistante forment les vaisseaux & le fœtus même, sans le secours du cœur & avant que le cœur soit formé lui-même: que le cœur & les intestins commencent par être des surfaces planes, qui se ferment dans la suite: que le pere n'est nécessaire pour la génération, qu'à cause de la force nourrissante de la liqueur qu'il fournit. Il faut lire avec attention les ouvrages de cet auteur.

George-Christiern Reschel a donné des theses utiles sur la circulation du sang vue au microscope, sur la formation des os, sur la séparation des épiphyses.

Balthasar-Adam Stier, sur une nouvelle membrane de l'œil. C'est la lame intérieure de la choroïde, qu'il sépare de la ruyschienne.

Simon-Pierre Pallas, s'est attaché à *l'anatomie* comparée & aux zoophytes. Ce qu'il a donné jusqu'ici est tiré de la nature même.

Digitized by Google

Felix Fontana, professeur de Pise, a donné plusieurs écrits remplis d'expériences & de vues nouvelles. Il a enrichi l'irritabilité de plusieurs faits nouveaux & de loix observées avec soin. Il a remarqué les causes de l'erreur de Langhi & des autres antagonistes de l'insensibilité. Il a très-bien décrit l'appareil funeste de la vipere. Il a confirmé les globules de sang contre des observations mal-faites, & a travaillé avec succès sur l'epididyme; il a fait voir que l'iris se contracte sans être irritable.

J. Frédéric Lobstein, professeur en *anatomie* de Strasbourg. Nous attendons beaucoup de cet excellent disséqueur, qui a débuté par une très-bonne these sur le nerf accessoire.

Antoine Martin a donné, dans les mémoires de l'académie de Suede, des expériences instructives sur les variations de la chaleur animale sous différentes circonstances; sur l'énorme degré de chaleur dans lequel l'homme peut respirer; sur les dilatations & les retrécissemens de la poitrine qui naissent des passions, des alimens & d'autres causes peu connues.

Dominique (Cotunnius) de Naples, anatomiste dont on espere beaucoup. On en a des observations des plus fines sur l'oreille interne, sur l'humeur du vestibule, sur les canaux par lesquels M. Cotunni présume qu'elle rentre dans le sang sur la structure du nerf, la gaine cellulaire, l'humeur dont elle est abreuvée, sur les glandes, dans lesquelles réside le poison variolique, &c.

Jos. Thadée Klinkosch, de Prague, a donné des dissections de monstres fort exactes.

Charles-Warner Curtius en a donné une autre très-détaillée.

Henri-Auguste Wrisberg. Tous ses ouvrages sont bons, & il y a beaucoup de travail dans ses écrits sur les petits animaux, sur l'embryon, &c.

Henri-Palmatins Leveling. Bonne these sur le pylore.

Luc Sichi a vérifié l'expérience qui prouve que le mouvement du cœur dépend de l'irritabilité. Il a confirmé l'insensibilité des tendons, du périoste.

Lazare Spallanzani, professeur à Pavie a donné trois ouvrages distingués. Le premier sur les animaux microscopiques, dans lequel il a fait voir que la chaleur de l'eau bouillante éteint à la vérité la vie des animaux, mais qu'il peut facilement se glisser de l'erreur dans cette expérience. Ce sont de véritables animaux, & les vermisseaux spermatiques ont constamment une peau. La matiere végétale ne produit pas des animaux. Ses observations sur le mouvement du sang vu au microscope dans la salamandre d'eau, sont très-exactes, & peuvent servir à détromper le lecteur sur bien des conjectures qui avoient pris trop d'empire. M. Spallanzani confirme la sphéricité des globules, leur simplicité, &c. L'auteur a vu la tête, les cornes, les yeux se séparer dans le limaçon, & des membres entiers avec des os nombreux renaître dans la salamandre d'eau. Comme cet ouvrage n'est qu'un précis, on espere beaucoup de l'ouvrage entier.

Philippe Formin a rendu à l'histoire du crapaud, *pipa*, la simplicité naturelle. La femelle a sur son dos des tubercules propres à nourrir & à faire éclore ses petits. Le mâle, après avoir fécondé les œufs de la femelle, les étend sur son dos.

M. La Fosse, le fils, sans contredit le plus habile hippiatre de ce siecle, & peut-être le plus savant qui ait existé jusqu'à ce jour, a donné un cours d'hippiatrique, où l'*anatomie* du cheval est traitée avec d'autant plus de perfection, que l'auteur a tout vérifié par lui-même sur plusieurs sujets qu'il a disséqués. Il nous a fourni l'*article* HIPPIATRIQUE.

Rappellons ici l'*Essai sur la putréfaction*, excellent ouvrage attribué à une dame.

L'*anatomie* de la premiere paire de nerfs de J. Daniel Mezger est exacte.

Guillaume Hewson a fait une très-belle découverte qu'il a publiée dans différens mémoires imprimés entre les *Transactions philosophiques*. Il a découvert les vaisseaux lactées & lymphatiques, & le conduit thorachique, toujours double dans les oiseaux, dans les quadrupedes à sang froid, & dans les poissons. On n'avoit jusqu'ici connu ces vaisseaux que dans les quadrupedes à sang chaud. Il a fait voir ici que l'air introduit dans la poitrine comprime le poumon & gêne la respiration.

La these d'Adolphe-Julien Bose sur la cornée: & celle de J. Michel Roederer,

Digitized by Google

sur la bile & sur la valvule du colon sont très-bonnes.

M. Desemet décrit dans un mémoire une membrane nouvelle, qu'il croit contenir l'humeur aqueuse, & qui effectivement peut être démontrée dans le bœuf.

M. Tenon, de l'académie, chirurgien, a écrit sur l'œil, & a donné des mémoires intéressans sur la maniere dont se fait l'exfoliation des os, & dont leurs pertes se réparent.

Nous espérons beaucoup de M. Sabatier, le chirurgien, qui a refondu l'*Anatomie* de Verdier.

Nous venons de donner le précis le plus abrégé des meilleurs auteurs anatomiques. Nous avons été obligés de nous borner, & d'omettre quantité de bons ouvrages, crainte d'être trop volumineux. Nous avons omis à dessein ceux qui ne sont pas originaux, & qui ne sont que le fruit de la lecture. Nous avons évité enfin de parler de ceux dont nous aurions été obligés d'indiquer les défauts & les erreurs. (*H. D. G.*)

Voilà les hommes utiles auxquels nous sommes redevables des progrès étonnans de l'*anatomie*. Si nous n'ignorons plus quelles sont les voies étroites qu'ont à suivre les liqueurs qui se séparent de nos alimens; si nous sommes en état d'établir des regles sur la diete; si nous pouvons rendre raison du retour difficile de la lymphe; si nous savons comment par des obstructions causées dans les vaisseaux qui la portent, ces vaisseaux sont distendus ou relâchés, & comment il s'ensuit une hydropisie plus ou moins considérable, suivant que ces vaisseaux sont plus ou moins pros; si nous nous sommes assurés des propriétés de l'humeur pancréatique, & si nous avons vu disparoître le triumvirat & toutes les visions de Vanhelmont, de Sylvius de le Boë sur la fermentation nécessaire à la digestion; si nous avons vu cesser les suites fâcheuses des blessures du conduit de la parotide; si nos humeurs sont débarrassées de ces millions d'animalcules dont elles fourmilloient; si le réservoir de la semence de la femme nous est enfin connu; si l'homogénéité de cette semence, de celle de l'homme & d'une infinité d'extraits de substances animales & végétales, est constatée: si tant d'imaginations bizarres sur la génération viennent enfin de disparoître, *&c.* c'est aux découvertes des anatomistes dont nous venons de parler, que nous en avons l'obligation.

Ces découvertes sont donc de la derniere importance. La moindre en apparence peut avoir des suites surprenantes. C'est ce pressentiment qui occasionna sans doute entre les anatomistes des contestations si vives sur la ramification d'une veine ou d'une artere, sur l'origine ou l'insertion d'un muscle, & sur d'autres objets dont la recherche ne paroît pas fort essentielle au premier coup d'œil.

Une conséquence de ce qui précede, c'est qu'il n'y a rien à négliger en *anatomie*, & que plus l'art des dissections s'est perfectionné, plus l'art de guérir est devenu lumineux. Par quel penchant au paradoxe semble-t-on cependant mettre en question, si les connoissances d'*anatomie* subtiles & recherchées ne sont pas superflues? est-ce sincérement qu'on ferme les yeux sur les avantages de la connoissance de la distribution des plus petits canaux des arteres & des veines, & de la communication de ces vaisseaux les uns avec les autres? n'est-ce pas l'injection qu'on y fait qui a complété la démonstration de la circulation du sang? Un homme sans étendue d'esprit & sans vues lit un recueil d'observations microscopiques, & du haut de son tribunal, il traite l'auteur d'homme inutile, & l'ouvrage de bagatelle. Mais que dira ce juge de nos productions, quand il verra ces observations qu'il a tant méprisées, devenir le fondement d'un édifice immense? Il changera de ton; il fera l'éloge du second ouvrage, & il ne s'appercevra seulement pas qu'il est en contradiction, & qu'il éleve aujourd'hui ce qu'il déprimoit hier.

Les palettes & la spirale sont les parties les plus déliées d'une montre, mais n'en sont pas les moins importantes. Assurons-nous des découvertes: mais gardons-nous de rien prononcer sur leurs suites, si nous ne voulons pas nous exposer, *à faire un mauvais rôle.* Sans la connoissance de l'*anatomie* déliée, combien de cures qu'on n'eût osé tenter! Vasalva raconte qu'une dame se luxa une des cornes de l'os hyoïde, & que la suite de cet accident fut de l'empêcher d'avaler. Le grand anatomiste soupçonna tout d'un

Digitized by Google

coup cette luxation & la réduisit. Il y a donc des occasions où la connoissance des parties les plus petites devient nécessaire. Mais de quelle importance ne seroit il pas de découvrir, si l'air porté dans le poumon suit cette voie pour se mêler au sang; si la substance corticale du cerveau n'est que la continuation des vaisseaux qui se distribuent à ce viscere; si ces vaisseaux portent immédiatement le suc nerveux dans les fibres médullaires; quelle est la structure & l'usage de la rate; celle des reins succinturiaux, celle du thymus, *&c?*

Contestera-t-on à Boerhave que si nous étions mieux instruits sur les parties solides, & si la nature des humeurs nous étoit bien développée, les loix méchaniques nous démontreroient que ces effets inconnus de l'économie animale qui attirent toute notre admiration, peuvent se déduire des principes les plus simples? Quoi donc, n'est-il pas constant que dans la nature où Dieu ne fait rien en vain, la moindre configuration a sa raison; que tout se tient par des dépendances réciproques, & que nous n'avons rien de mieux à faire que de pousser aussi loin que nous le pourrons, l'étude de la chaîne imperceptible qui unit les parties de la machine animale, & qui en fait un tout; en un mot, que plus nous aurons d'observations, plus nous serons voisins du but que l'*anatomie*, la physiologie, la médecine & la chirurgie doivent se proposer conjointement?

Mais puisque l'étude de l'*anatomie*, même la plus délicate, a des usages si étendus, puisqu'elle offre un si grand nombre de découvertes importantes à tenter, comment se fait-il qu'elle soit négligée, & qu'elle languisse, pour ainsi dire? Je le demande aux maîtres dans l'art de guérir, & je serois bien satisfait d'entendre là-dessus leurs réponses.

Nous avons défini l'*anatomie*; nous en avons démontré l'utilité dans toutes les conditions; nous avons exposé ses progrès le plus rapidement qu'il nous a été possible, pour ne pas tomber dans des répétitions, en nous étendant ici sur ce qui doit former ailleurs des articles séparés. Nous avons indiqué des découvertes à faire. Nous allons passer aux distributions différentes de l'*anatomie*.

On divise l'*anatomie*, relativement au sujet dont l'anatomiste s'occupe, en *humaine* & en *comparée*. L'*anatomie humaine*, qui est absolument & proprement appellée *anatomie*, a pour objet, ou, si l'on aime mieux, pour sujet le corps humain. C'est l'art que plusieurs appellent *anthropologie*.

L'*anatomie comparée* est cette branche de l'*anatomie* qui s'occupe de la recherche & de l'examen des différentes parties des animaux, considérées relativement à leur structure particuliere, & à la forme qui convient le mieux avec leur façon de vivre & de satisfaire à leurs besoins. Par exemple, dans l'*anatomie comparée des estomacs*, on observe que les animaux qui ont de fréquentes occasions de se nourrir, ont l'estomac très-petit, en comparaison de certains animaux, qui évités par les autres animaux qu'ils devorent, se trouvent souvent dans la nécessité de jeûner, & à qui il semble que par cette raison la nature ait donné un estomac capable de contenir de la nourriture pour long-tems. *V.* ESTOMAC & RUMINATION.

Dans l'*anatomie comparée*, on examine les brutes & même les végétaux, afin de parvenir, par la comparaison de ce qui s'y passe avec ce qui se passe en nous, à une plus parfaite connoissance du corps humain. C'est la méthode qu'Aristote a suivie. On diroit qu'il n'a immolé tant d'animaux que pour en rapporter la structure à celle de l'homme. Mais qu'on se propose ce but ou non, l'examen qu'on fera des parties des brutes par la dissection, s'appellera toujours *anatomie comparée*.

Si l'on fait attention à la multitude infinie d'animaux differens qui couvrent la surface de la terre, & au petit nombre de ceux qu'on a disséqués, on trouvera l'*anatomie comparée* bien imparfaite.

Le sujet de l'*anatomie* ou le corps, se divise en parties organiques, & en parties non organiques; en parties similaires, & en parties dissimilaires, spermatiques, *&c. V.* ORGANIQUE, SIMILAIRE, SPERMATIQUE.

La division la plus ordinaire est celle qu'on fait en parties *solides*, & en parties *fluides*; ou en parties *qui contiennent*, & en parties *qui sont contenues*. *V.* SOLIDE, FLUIDE.

Les parties solides sont les *os*, les *nerfs*,

Digitized by Google

les *muscles*, les *arteres*, les *veines* les *cartilages*, les *ligamens*, les *membranes* &c.

Les parties fluides sont le *chyle*, le *sang*, le *lait*, la *graisse*, la *lymphe*, &c. *V.* Os, Nerf, Muscle, Artere, Veine, &c. Chyle, Sang, Lait, &c.

Quant à l'art d'*anatomiser*, *voy.* Anatomique. *V.* Dissection, Dissequer.

Il ne nous reste plus pour achever cet article, & offrir en même temps au lecteur un traité d'*anatomie* aussi complet qu'il puisse le desirer, que d'ajouter ici l'explication de nos planches. Cette explication formant proprement l'*anatomie*, seroit trop étendue pour pouvoir être placée vis-à-vis de nos *figures*; & nous ne lui trouverons aucun lieu plus convenable que celui-ci. Ces *planches* ont été dessinées, les unes d'après nature, les autres d'après les anatomistes les plus célebres. Elles sont au nombre de vingt, & contiennent plus de deux cents figures.

PLANCHE PREMIERE.

Figure 1, *de Vésale, représente le squelete vu en devant.*

a l'os du front, ou le coronal. *b* la suture coronale. *c* le pariétal gauche. *d* la suture écailleuse. *e f g* l'os temporal. *f* l'apophyse mastoide. *e* l'apophyse zygomatique. *b* les grandes ailes de l'os sphénoïde, ou l'apophyse temporale. *i i* les os de la pommette. *k* la face des grandes ailes qui se voit dans les fosses orbitaires. *l* l'os planum. *m* l'os unguis. *n* l'apophyse montante de l'os maxillaire. *o* les os du nez. *p* la cloison du nez. *q q* les os maxillaires. *r r* la mâchoire inférieure. *s* le trou sourcillier. *t* le trou orbitaire inférieur. *u* la cinquieme. *x* la sixieme vertebre du cou. *y* le trou de leur apophyse transverse. *z* le trou mentonnier. 1 2 3 le sternum. 1 la piece supérieure qui reste toujours séparée de celle qui suit. 2 la partie moyenne, qui dans l'adulte n'est composée que d'une seule piece, & de cinq à six dans les jeunes sujets. 3 le cartilage xiphoïde. 4 les clavicules. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, les vraies côtes. 12, 13, &c. les fausses. 15, 16, 17, 18, les cartilages qui unissent les vraies côtes au sternum. 19 la derniere vertebre du dos. 20, 21, les cinq vertebres des lombes. *θ*, *α* leurs apophyses transverses, 22 22, l'os sacrum. *τ r*, les trous de l'os sacrum. 23 l'omoplate. 24 l'os du bras ou l'humerus. 25 le rayon ou radius. 26 l'os du coude ou le cubitus. 27 le carpe. 28 le métacarpe. 29 les doigts qui sont composés chacun de trois os nommés *phalanges*. 30, 31, 32, les os innominés ou les os des hanches. 30 l'os ileum. 31 l'os pubis. 32 l'os ischion. 33 le trou ovalaire. 34 le fémur. *α* sa tête. *β* son cou. A le grand trochanter. *ε* le petit trochanter. *η* le condyle interne. *λ* le condyle externe. 35 la rotule. 36 le tibia. *γ* le condyle externe. *δ* le condyle interne. *μ* l'empreinte ligamenteuse où s'attache le ligament de la rotule. *Φ* la cheville ou le malléole interne. 37 le péroné. *ϖ* la malléole externe. 38 le tarse. + l'astragal. ‡ la calcaneum. ‡‡ le naviculaire. ††† les trois cunéiformes. 39 le métatarse. 40 les doigts qui sont composés chacun de trois os nommés *phalanges*.

Figure 2, *représente la tête du squelette, vue dans sa partie inférieure.*

A B B a o I I M L l'occipital. *A* le trou occipital. *B*, *B*, les condyles de cet os. *a*, *a*, les trous condyloïdiens postérieurs. *M* l'épine. 1, 1, les tubérosités qui s'observent à coté de cette épine. *L* la tubérosité occipitale. *N N* la suture lambdoïde. 22 le pariétal. *C D E G c d e f g* 33 l'os temporal. *C* l'apophyse mastoïde. *D* l'apophyse styloïde. *E* l'apophyse zygomatique. *G* l'apophyse transverse. *e* la rainure mastoïdienne dans laquelle s'attache le digastrique. *d* le conduit de la carotide. *e* l'extrémité du rocher. *f* la fosse articulaire. *g* le trou auditif externe. 33 une partie de la fosse temporale. *O O* la suture zygomatique. *F P* 5 l'os de la pommette. *F* l'apophyse zygomatique de cet os, qui avec celle de l'os des tempes *E* forme l'arcade zygomatique. *E F P* suture formée par l'articulation de l'os de la pommette avec l'os maxillaire. 5 une parti de la fosse zygomatique. *b H I K V X* 4 l'os sphénoïde. *H*, *I*, *K*, les apophyses ptérigoïdes. *V*, *X*, 4, les grandes ailes. *H* l'aile externe. *I* l'aile interne. *K* le petit crochet qui s'observe à l'extrémité de l'aile interne. *b* la fosse ptérigoïdienne. 4 le trou oval, *X* le trou épineux. *V* la fente sphéno-maxillaire. *Q R S i k l* 77 le palais, ou les fosses palatines. 77 les os du palais. *l*, *l*, les os maxillaires. *K R* articulation de ces os avec les os du palais. *S* articulation des

Digitized by Google

os du palais entr'eux. *Q* articulation des os maxillaires entr'eux. *i*, *i*, les trous palatins, ou trous guſtatifs poſtérieurs. *K* le trou inciſif, ou trou guſtatif antérieur. 8 la partie poſtérieure des cornets inférieurs du nez. 9 la partie poſtérieure des cornets inférieurs de l'os ethmoïde. 10 l'os vomer. *T* articulation de cet os avec l'os ſphénoïde. *m* articulation de cet os avec les os du palais. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, les dents. 11, 12, 13, 14, 15, les dents molaires. 16 la canine. 17 & 18, les deux inciſives.

Les Figures 3, 4, 5 *repréſentent des ſquelettes de fœtus de différens âges.*

PLANCHE II.

Figure 1; *de Véſide. Elle repréſente le ſquelette vu de coté.*

a A B le coronal; *B* la ſuture coronale, *A* la tubéroſité ſourciliere. *a* le trou ſourcilier. *C* le pariétal. *D* l'empreinte muſculaire du temporal. *E* la ſuture écailleuſe. *F* la proportion écailleuſe de l'os des tempes. G l'occipital. *H* le trou maſtoïdien poſtérieur. *I* l'apophyſe maſtoïde. *K* le trou auditif externe. *L* l'apophyſe zygomatique de l'os des tempes. *M* l'apophyſe zygomatique de l'os de la pommette. *L M* l'arcade zygomatique. *N* l'os de la pommette. *O* l'apophyſe orbitaire de l'os de la pommette. *P* la foſſe zygomatique. *Q* la foſſe temporale. *R* l'orbite. *S* l'apophyſe montante de l'os maxillaire. *T* les os du nez. *V* la foſſe maxillaire. *S V* l'os maxillaire. *X* le condyle de la mâchoire inférieure. *Y* l'apophyſe coronoïde. *Z* le trou mentonnier. *b* l'entrée des foſſes naſales. *c* le métacarpe. *d* les doigts. *e* le ſecond rang des os du carpe. *f* le troiſieme rang des os du carpe. *g* le cubitus. *h* le radius. *i* la tête du radius. *k* l'olécrane. *l* l'apophyſe coronoïde du cubitus. *m* le condyle externe de l'humerus. *n* ſon condyle interne. *o* la marque de l'endroit où la tête de l'humerus eſt ſéparée de cet os dans le fœtus. *p* la tête de l'humerus. *q r s t u x y z* l'omoplate. *q* la foſſe ſous-épineuſe. *r* la foſſe ſus-épineuſe. *s* l'acromium. *t* l'apophyſe coracoïde. *u* l'angle poſtérieur ſupérieur. *x s* l'épine de l'omoplate. *y* l'angle poſtérieur inférieur. *z* le col de l'omoplate. 1 la clavicule. 2, 3, 4, 5, 6, 7, les différentes pieces du ſternum dans les jeunes ſujets. 8, 9, les deux pieces dont le cartilage xiphoïde eſt quelquefois compoſé. 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, & 21, les cartilages des côtes. *t t* endroits où ces cartilages ſont unis avec les côtes. 22, 23 & 33, les côtes. 34 la premiere vertebre du cou. 35, 36, 37, les vertebres du cou. 38 l'apophyſe épineuſe. 39 les apophyſes tranſverſes. 40 intervalle entre deux vertebres pour le paſſage des nerfs, 41, 41, 41, *&c.* les cinq vertebres lombaires. 42 les os des iles. 43 une partie de l'os ſacrum. 44 le coccyx. 45 le fémur. 46 l'os iſchion. 47 l'os pubis. 48 la tête du fémur. 49 ſon cou. 50 le grand trochanter. 51 le condyle externe du fémur. 52 le condyle interne. + la rotule. 53, 54, 55 le tibia. 54 la tubéroſité où s'attache le ligament de la rotule. 55 le malléole interne. 56 le péroné. 57 le malléole externe. 58 l'aſtragal. 59 le calcaneum. 60 le cuboïde. 61 le naviculaire. 62 le moyen cunéiforme. 63 le petit cunéiforme. 43 le grand cunéiforme. 65 le métacarpe. 66 les doigts.

Figure 2, *repréſente la baſe du crâne.*

a b c c le coronal. *a* l'épine du coronal coupé. *b* les ſinus frontaux. *c*, *c*, les foſſes antérieures de la baſe du crâne. *e e f f* l'os ethmoïde. *d* l'apophyſe criſta-galli. *e*, *e*, *f*, *f*, les trous qui percent de chaque coté la lame. *e f g h i k l m n o* l'os ſphénoïde. *g* la foſſe pituitaire. *h*, *h*, les petites ailes de l'os ſphénoïde. *i* les apophyſes clinoïdes antérieures. *l*, *l*, les apophyſes clinoïdes poſtérieures. *m* la fente ſphénoïdale. *n* le trou oval. *o* le trou épineux. *m*, *n*, *o*, les grandes ailes. *p q* le rocher. *p* le trou déchiré antérieur. *q* l'angle poſtérieur ſupérieur du rocher. *m*, *n*, *o*, *p*, *q*, les foſſes moyennes de la baſe du crâne. *r* le trou auditif. *f* le trou déchiré poſtérieur. *t*, *t*, *t*, les ſinus latéraux. *u* la fin du ſinus longitudinal. *x* le grand trou occipital. *ſ*, *u*, les foſſes poſtérieures inférieures du coronal.

Figure 3, *repréſente les dents dans leur entier.*

1, 2, les inciſives. 3 les canines. 4, 5, 6, 7, 8, les molaires. 9 9 9 le collet de la dent. 10 10 la couronne de la dent.

Figure 4, *de* CLOPTON HAVERS.

A A A A la partie antérieure du genou, ſéparée des autres. *a*, *a*, *a*, les grandes glandes muqueuſes. *b b b b* la membrane capſulaire. *c* la rotule.

Figure 5, *du même. Un petit ſac de mucilage qui eſt compoſé de petites véſicules*

Figure

Digitized by Google

Figure 6, du même. Glande muqueuse tirée du sinus de la partie inférieure de l'humerus.

PLANCHE III.

Figure 1, de VÉSALE. *Elle représente le squelette vu en arriere.*

1, 1, les pariétaux. 2 la suture sagittale. 3 6 le temporal. 3 la fosse temporale. 6 la fosse zygomatique. 4 4 la suture lambdoïde. 5 l'occipital. 7 l'arcade zygomatique. 8 9 10 la mâchoire inférieure. 8 son condyle. 9 l'apophyse coronoide. 10 le trou mentonnier. + la tubérosité occipitale. 11, 11, 11, & 12, les sept vertebres du cou. 13, 14, &c. 24 les douze vertebres du dos. 25, & 29, les cinq vertebres des lombes. 80, 30, &c. les apophyses transverses. 31, 31, les apophyses épineuses. 32 l'articulation des apophyses transverses des vertebres du dos avec les côtes. 33 34 l'angle des côtes. 35 36 & 39 l'omoplate. 35 la fosse sous-épineuse. 36 & 37 l'épine de l'omoplate. 36 l'apophyse acromion. 38 la fosse sus-épineuse. 39 l'angle antérieur de l'omoplate, qui reçoit dans la cavité glénoide la tête de l'humerus. 40 41 42 & 44 l'humerus. 40 la tête de l'humerus. 41 empreinte musculaire, ou le deltoide. 42 le condyle interne. 43 la poulie de cet os qui est reçue dans la partie supérieure du cubitus. 44 petite fossette postérieure qui reçoit l'extrémité de l'olécrane. 48 49 & 57 l'os des isles. 52 48 51 la crête. 49 l'échancrure sciatique. 50 l'épine postérieure supérieure. 51 l'épine postérieure inférieure. 52 l'épine antérieure supérieure. 53 l'épine antérieure inférieure. 54 la tubérosité de l'ischion. 55 & 61 le fémur. 55 la tête du fémur. 56 le grand trochanter. 57 le petit trochanter. 58 & 59 la ligne âpre. 60 le condyle externe. 61 le condyle interne. 62 le cartilage intermédiaire de l'articulation. 63 64 66 67 le tibia. 63 le condyle externe. 64 le condyle interne. 67 le malléole interne. 65 68 le péroné. 68 le malléole interne. 69 l'astragal. 70 le calcaneum. 71 le cuboide. 72 le moyen cunéiforme. 73 le petit cunéiforme. 74 le métatarse. 75 les doigts. 76 le scaphoide. 77 le grand os cunéiforme, &c. comme dans la figure premiere de la planche premiere & seconde.

Figures 2, 3, 4, 5, 6, 7 & 8, représentent différens degrés d'ossification de l'os pariétal, par où l'on voit comment les intervalles entre les fibres osseuses se sont remplis par degrés.

PLANCHE IV.

Figure premiere d'Albinus.

a a les muscles frontaux. *b* une partie de l'aponévrose qui recouvre le muscle temporal. *d* une partie du muscle occipital gauche. *c* le muscle supérieur de l'oreille. *d* le muscle antérieur de l'oreille. *e e* l'orbiculaire des paupieres. *f* le tendon de ce muscle. *g* le muscle sourcillier. *b b* les pyramidaux du nez. *i* l'oblique descendant du nez. *k* une partie du myrtiforme. *l l* le grand incisif. *m* le petit zygomatique. *n* le grand zygomatique. *o* le canin. *p p* le masseter. *q* le triangulaire de la levre inférieure. *r* le quarré de la levre inférieure. *s s* l'orbiculaire des levres. *u u* le peaussier. *x x* le sterno-mastoïdien. *y y* le clino-mastoïdien. *z* le sterno-hyoïdien. *A* le sterno-thyroidien. *B* la trachée-artere. *C D* le trapeze. *E* le deltoide. *F* le grand pectoral. *G H I N* le biceps. *G* la courte tête. *N* la longue. *H* son aponévrose coupée. *I* son tendon. *K* le long extenseur. L le court extenseur. *M M* le brachial interne. *O* le coraco-brachial. *P* le long supinateur. *Q* le rond pronateur. *R* le radial interne. *S* le long palmaire. *T* l'aponévrose palmaire. *V V* le sublime. *X* le fléchisseur du pouce. *Y* les extenseurs du pouce. 1 le thenar. 2 le court palmaire. 3 l'hypothenar. 4 ligamens qui retiennent les tendons des fléchisseurs des doigts. 5 le sublime ou le perforé. 6 le profond ou le perforant. 7 le meso-thenar. 8 8 le radial externe. 9 9 le long extenseur du pouce. 10 le court. 11 l'extenseur des doigts. 13 le muscle adducteur du pouce. 14 l'interosseux du doigt index. 15 le ligament annulaire externe. θ le grand dorsal. 16, 16, 16, les digitations du grand dentelé. 17 17 le muscle droit du bas-ventre qui paroit à travers l'aponévrose du grand oblique. 18 18 le grand oblique. 19 le ligament de Fallope. + l'anneau. 20 le testicule dans les enveloppes sur lesquelles le muscle crémaster s'étend. 21 l'aponévrose du fascia-lata. 22 le fascia-lata. 23 le couturier. 24 l'iliaque. 25 le psoas. 26 le pectiné. 27 le triceps supérieur. 28 grêle interne. 29 le droit antérieur. ∇ le triceps inférieur. 30 le vaste externe. 31 le vaste interne. 32 le tendon du couturier. 33 le tendon du grêle

Digitized by Google

interne. 34 le cartilage inter-articulaire. 35 le ligament de la rotule. 36 le jambier antérieur. 37 l'extenſeur commun. 38 le fléchiſſeur des doigts. 39 le fléchiſſeur du pouce. 40 le jambier poſtérieur. 41 ligament qui retient les fléchiſſeurs du pié. 42 les jumeaux. 43 le ſolaire. 44, 45, les ligamens qui retiennent les extenſeurs du pié & des doigts. 46 le court extenſeur des doigts. 47 le thenar.

Figure 2, d'Albinus.

A le ligament tranſverſal du carpe. *a* partie de ce ligament attachée à l'os piſiforme. *b* la partie attachée à l'os naviculaire. *B* canal par lequel paſſe le tendon du radial interne. *c* abducteur du petit doigt. *d* ſon origine de l'os piſiforme. *e* ſon attache au ligament du carpe. *D* le court fléchiſſeur du petit doigt. *f* ſon origine du ligament du carpe. *g* tendon qui lui eſt commun avec l'abducteur du petit doigt. *E E* adducteur de l'os du métacarpe du petit doigt qui eſt ici recouvert par le court fléchiſſeur *E*, & par l'abducteur *C*. *F* le court abducteur du pouce. *b* ſon origine du ligament du carpe. *i* partie de l'extrémité du tendon inſérée au premier os du pouce. *k* portion tendineuſe qui s'unit aux extenſeurs & au court fléchiſſeur du pouce. *G* l'oppoſant du pouce. *H* le tendon du court extenſeur coupé. *I* tendon commun des extenſeurs du pouce, qui s'étendent juſqu'au dernier os du pouce. *K L* le court fléchiſſeur du pouce. *K m* ſa premiere queue. *L m* ſa ſeconde queue. *l* ſa troiſieme queue. *I* partie qui naît du ligament du carpe. *m* extrémité tendineuſe de la premiere queue qui s'inſere au premier os du pouce; c'eſt une partie de celui qui s'inſere à l'os ſeſamoïde, & qui ſe trouve au-deſſous de cette extrémité tendineuſe. *n o* extrémité tendineuſe de la derniere portion. *n* la partie inſérée à l'os ſeſamoïde. *o* la partie qui s'inſere au premier os du pouce. *M* adducteur du pouce couvert en partie par le court fléchiſſeur *L*, en partie par l'interoſſeux poſtérieur *Q* du doigt du milieu. *p* une partie de la portion qui vient de l'os du métacarpe qui ſoutient le doigt du milieu. *Q* l'interoſſeux poſtérieur du doigt du milieu, couvert par l'interoſſeux *p* & le fléchiſſeur *L*. *r* ſon tendon par lequel il s'unit au tendon de l'extenſeur commun des doigts. *R* l'interoſſeux antérieur du doigt du milieu couvert par l'adducteur *M*. *S* l'interoſſeux poſtérieur du doigt index couvert par l'adducteur *M*. *s* ſon tendon par lequel il s'inſere au troiſieme os, après s'être uni au tendon de l'extenſeur commun du doigt index. *T* l'interoſſeux antérieur de l'index couvert par l'adducteur *M* & l'abducteur *N*. *V* abducteur de l'index couvert par l'abducteur *M*. *t* l'extrémité de ſon tendon, par laquelle il s'inſere au premier os du doigt index. *W* le tendon du premier vermiculaire, qui s'unit avec le tendon commun des extenſeurs de l'index, & de-là s'inſere au troiſieme os. *X* tendon du ſecond vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interoſſeux *R* avec lequel il forme *Y* le tendon commun qui ſe rend au troiſieme os, après s'être uni avec le tendon de l'extenſeur commun. *Z* tendon du troiſieme vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interoſſeux *p*, d'où Γ le tendon commun, s'uniſſant avec le tendon de l'extenſeur commun, va s'inſérer au troiſieme os. Δ tendon du quatrieme vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interoſſeux *N*, d'où Θ le tendon commun, s'uniſſant avec le tendon de l'extenſeur propre du petit doigt, va s'inſérer enſuite au troiſieme os. Λ ligament par lequel le tendon des fléchiſſeurs, c'eſt-à-dire, le ſublime & le profond, ſont couverts. *α α α α* ſon attache à chaque bord du premier os. *ΞΞ* tendon du profond coupé au commencement de chaque doigt, où il eſt au-deſſous du tendon Π du ſublime. *β β β* certaine marque de diviſion. *γ* l'extrémité du tendon inſérée au troiſieme os. Π le tendon du ſublime, coupé & couvert par le ligament. Λ. Σ Φ les deux portions dans leſquelles le ſublime ſe diviſe, couvertes par les ligamens Λ & Ψ Ψ le ligament par lequel le tendon du profond & l'extrémité du tendon du ſublime eſt couverte juſqu'à la partie moyenne du ſecond doigt. *δ δ* ligament attaché au bord de chaque os.

Figure 3, de Courcelles.

A 1 *a* 2 la grande aponévroſe de la plante du pié. *A* 1 ſon principe. *A* 2, 3, 4, ſes limites autour de la plante du pié; *A* 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, ſes diviſions en portions; *B* 1, 2, 3, petite aponévroſe de la plante du pié. *B* 1 ſon commencement. *B* 3 ſon extrémité. *C* 1, 2, 3, 4,

Digitized by Google

les trous pour le passage des vaisseaux. *D* queue de la grande aponévrose. *E* fibres tendineuses courbes. *F* le tendon d'Achille. *G* le commencement de l'abducteur du plus petit doigt du pié. *H* fibres de la petite aponévrose qui recouvrent le tubercule de l'os du métatarse, ou cinquieme doigt. *I* l'abducteur du pouce couvert en grande partie par la grande aponévrose. *K* 1 2 3 le ligament latéral interne. *K* 1 2 la partie ouverte de ce ligament. *L* les vaisseaux qui passent par ce ligament. *M* le tendon du long fléchisseur des doigts. *N* le tendon du jambier postérieur. *O* le tendon du jambier antérieur. *P* l'astragal. *Q* 1 2 3 lambeau de peau. *R*, élévations graisseuses qui recouvrent les extrémités de la grande aponévrose. *S* 1 2 3 4 5, le pouce & les doigts. *T* une partie du court fléchisseur du pouce.

PLANCHE V, D'ALBINUS.

Figure 1.

a a les muscles occipitaux. *c* le releveur de l'oreille. *d* le frontal. *e* une partie de l'aponévrose qui recouvre le temporal. *f* l'orbiculaire des paupieres. *F* le muscle antérieur de l'oreille. *g* le zygomatique. *h* le masseter. *i* le thyro-mastoïdien. *k* le splénius. *l l l* le trapeze. *m* le petit complexus. *n n* le deltoïde. *o* le sous-épineux. *p* le rhomboïde. *q* le petit rond. *r* le grand rond. *s* le long extenseur. *t t* le court extenseur. *u* le brachial externe. *x* le brachial interne. *y* le long supinateur. *z z* le radial externe. 1 l'anconée. 2 3 l'extenseur commun des doigts. 4 4 le long extenseur du pouce. 5 le court extenseur. 6 le cubital interne. 7 l'extenseur du petit doigt. 8 le cubital externe. 9 le ligament annulaire externe. 10 ligament particulier qui retient le tendon de l'extenseur du petit doigt. 11 le tendon de l'extenseur commun. 12 les tendons des interosseux. X l'union des tendons des extenseurs. 13 le grand dorsal. 14 le grand oblique du bas-ventre. 15 le moyen fessier recouvert de l'aponévrose du fascia-lata. 16 le grand fessier. 17 le vaste externe recouvert du fascia-lata. 18, 19 le biceps. 18 la longue tête. 19 la courte. 20, 22 le demi-membraneux. 21 le demi-nerveux. 23 le triceps inférieur. 24 le grêle interne. 25 le vaste interne. 26 le plantaire. 27 les deux jumeaux. 28 le solaire. 29 le long fléchisseur du pouce. 30 le court péronier. 31 le péronier antérieur. 32 ligament qui retient les tendons de l'extenseur des doigts. 33 ligamens qui retiennent les tendons des péroniers. 34 le grand parathenar ou l'abducteur du petit doigt.

Figure 2.

A l'interosseux antérieur du petit doigt, *a b* son origine de l'os du métacarpe du petit doigt, *c* l'extrémité de son tendon. *B* l'interosseux postérieur du doigt annulaire couvert en partie par l'interosseux *A*. *d e* son origine de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *f* tendon par lequel il s'unit avec le tendon de l'extenseur commun, & va s'inférer au troisieme os. *D C* l'interosseux postérieur du doigt du milieu. *C* portion de ce muscle qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *D e* autre portion qui vient de celui du doigt du milieu. *g h* son origine de l'os mitoyen du métacarpe. *i* tendon par lequel il s'unit avec le tendon de l'extenseur commun, & va s'inférer au troisieme os. *E F* l'interosseux antérieur du doigt du milieu. *E* une partie qui sort de l'os du métacarpe du doigt du milieu. *K l* son origine. *F* partie qui provient de l'os du métacarpe du doigt index. *n* son extrémité tendineuse. *G* interosseux antérieur de l'index. *n o* son origine de l'os du métacarpe du doigt index. *p* son extrémité tendineuse, *q* inférée au premier os du métacarpe. *H* tendon du second vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interosseux *E F* avec lequel il forme *L* le tendon commun qui s'unit au tendon de l'extenseur propre du petit doigt, & va s'inférer au troisieme os. *M* tendon du sublime coupé. *r* quelque marque de division. *N*, *O* les deux portions dans lesquelles le tendon du sublime se fend. *p* une partie qui s'en détache, & par laquelle ils sont unis. *Q R* extrémité des queues au-delà de cette partie, par laquelle elles sont unies. *S S* partie par laquelle elles touchent le tendon du profond qui est à côté. *t u* l'extrémité de ces queues inférées au second os. 1 l'os pisiforme, 2 le cuboide. 3 une partie de l'os cuboide articulée avec le radius, & recouverte d'un cartilage. 4 son bord recouvert d'un cartilage. 5 l'os lunaire. 6 son bord recouvert d'un cartilage. 7 sa face articulée avec le radius, & recouverte d'un

Digitized by Google

cartilage. 8 l'os naviculaire. 9 ſon bord recouvert d'un cartilage. 10 ſon extrémité articulée avec le radius, & recouvert d'un cartilage. 11 ſon bord recouvert d'un cartilage. 12 le trapeze. 13 ſon bord revétu d'un cartilage. 14 ſon ſinus par lequel paſſe le tendon du radical externe. 15, 16 ſes bords revétus de cartilages. 17 le trapézoide. 17 & 18 ſes bords revétus de cartilages. 20 le grand. 21 ſa tête revétue d'une croûte cartilagineuſe. 22 ſon bord revétu de cartilages. 23 l'os cunéiforme. 24 ſon bord revétu de cartilages. 25 l'apophyſe enſiforme. 26 26 ſa face revétue d'un cartilage, & articulée avec le cuboide & le lunaire. 27 ſon bord revétu d'un cartilage. 28 l'os du métacarpe du petit doigt. 29, 30 ſes bords revétus de cartilages. 31 ſa tête inférieure revétue de cartilages. 32 petit os ſeſamoide qui ſe trouve quelquefois. 33 l'os du métacarpe du petit doigt. 34, 35, 39, ſes bords revétus de cartilages. 37 la tête inférieure revétue de cartilages. 38 38 l'os du métacarpe du milieu. 39, 40, 41, ſes bords revétus de cartilages. 42 ſa tête inférieure revétue de cartilages. 43 l'os du métacarpe de l'index. 44, 45, ſes bords revétus de cartilages. 46 46 ſon extrémité inférieure revétue de cartilages. 47 l'os ſeſamoide qui s'obſerve dans quelques ſujets. 48, 48, les ſecondes phalanges. 49, 49, leurs bords revétus de cartilages. 50, 50, *&c.* leurs éminences inégales. 51, *&c.* leurs extrémités inférieures revétues de cartilages & articulées avec les ſecondes phalanges. 52, 52, les troiſiemes phalanges. 53, *&c.* leurs bords revétus de cartilages. 54, 54. *&c.* leurs éminences inégales. 55 leurs extrémités inférieures articulées avec la troiſieme phalange & revétues de cartilages. 56, 56, *&c.* les troiſiemes phalanges. 57 leurs bords revétus de cartilages. 58, *&c.* leurs éminences inégales. 59 leurs extrémités inférieures inégales en dedans. 60 l'os du métacarpe du pouce. 61 ſon bord revétu de cartilages. 62 63 une partie de ſon extrémité inférieure revétue de cartilages diſtingués en deux faces, qui reçoivent les os ſeſamoides. 64 65 les os ſeſamoides. 66 le premier os du pouce. 67 ſon bord revétu de cartilages. 68 une partie de l'extrémité inférieure de ce même os revétue de cartilages, & articulée avec le dernier os. 69 le dernier os du pouce. 70 ſon bord revétu de cartilages. 71 ſon extrémité inégale. 72 l'os ſeſamoide qui s'obſerve rarement.

PLANCHE VI.

Figure 1, *d'Albinus.*

F l'adducteur de l'index. *ω* ſon origine de l'os du métacarpe du pouce. *Δ* l'interoſſeux antérieur, couvert en partie par l'abducteur. *F β γ* ſon origine de l'os du métacarpe du doigt index. *Θ A* l'interoſſeux antérieur du doigt du milieu. *Θ* ſa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt index. *δ ε* ſon origine de l'os du métacarpe du doigt index. *Λ* portion inſérée à l'os du métacarpe du doigt du milieu. *ζ η* ſon origine de l'os du métacarpe du doigt du milieu. *β β* l'union des têtes de ce muſcle. *ι* extrémité commune charnue. *κ* le tendon dans lequel il ſe termine. *Ξ Π* l'interoſſeux poſtérieur du doigt du milieu. *Ξ* ſa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt du milieu. *λ ν* ſon origine de l'os du métacarpe du doigt du milieu. *Π* ſa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *ν ζ* ſon origine de cet os du métacarpe. *ο* union des têtes. *μ* extrémité commune charnue. *S* tendon qui s'unit au tendon de l'extenſeur commun, & s'inſere au troiſieme os. *Σ Φ* l'interoſſeux poſtérieur au doigt annulaire. *Σ* ſa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *ϛ ς* ſon origine de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *Φ* tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *σ υ* ſon origine de cet os du métacarpe. *Φ* union des têtes. *χ* extrémité commune charnue. *Ψ* le dernier tendon. *ψ* abducteur de l'os du métacarpe du quatrieme doigt, lequel s'inſere à cet os, & eſt recouvert par l'abducteur du petit doigt *Ω*. abducteur du petit doigt de la main. *ω* extrémité tendineuſe qui s'unit au tendon de l'extenſeur propre du petit doigt. *a* l'interoſſeux antérieur du petit doigt couvert par l'interoſſeux *Σ Φ*. *b* ſon tendon qui s'unit au tendon du quatrieme vermiculaire. *c* l'interoſſeux antérieur du doigt annulaire couvert par l'interoſſeux *Ξ Π*. *d* ſon tendon qui s'unit au tendon du troiſieme vermiculaire. *e* l'interoſſeux poſtérieur de l'index couvert par l'interoſſeux *Θ A*. *f* ſon tendon qui s'unit au tendon commun de l'extenſeur de l'index, & s'inſere au troiſieme os. *g* l'apo-

Digitized by Google

névrose, de l'abducteur de l'index qui s'unit au tendon commun de l'extenseur de l'index. *b* le tendon de l'extenseur commun des doigts qui se rend au doigt index. *i* le tendon coupé de l'indicateur. *k* le tendon commun de l'indicateur & de l'extenseur commun. *l l* le tendon de l'extenseur commun qui se rend au doigt du milieu. *m n o* le tendon de l'extenseur commun qui se rend au troisieme doigt, & qui avant que d'arriver à ce doigt est composé des deux *m n*. *p p* le tendon de l'extenseur propre du petit doigt. *q*, *q*, *q*, *q*, les aponévroses produits par les tendons des extenseurs des doigts qui environnent leur articulation avec les os du métacarpe auxquels ils s'attachent. *r* l'aponévrose qui fournit le premier vermiculaire au tendon commun des extenseurs de l'index. *f*, *f*, *f*, les aponévroses qui fournissent les tendons des interosseux *e* Ξ Π. Σ Φ, celles qui s'uniſſent aux tendons des extenseurs; & se terminent sur leur dos, & sont continues par la partie supérieure aux aponévroses *q*, *q*, *q*, *t*, *t*, les aponévroses semblables, produites par les tendons des interosseux Θ, Δ, *c*, *a*, & des vermiculaires. *u* tendon du premier vermiculaire, lequel s'unit avec le tendon commun de l'extenseur de l'index. *v*, *v*, *v*, les tendons des interosseux *e*, Ξ, Π, Σ, Φ, unis avec les tendons des extenseurs *k*, *l o*, *m*, *m*, *m*, les tendons communs des interosseux & des vermiculaires unis avec les tendons des extenseurs. *x* le tendon commun de l'abducteur du petit doigt & de son petit fléchisseur, uni avec le tendon *p*. *y*, *y*, *y*, *y*, extrémités des tendons des extenseurs *z*, *z*, *z*, *z*, qui se rendent aux secondes phalanges. *A* le tendon du premier vermiculaire, fortifié par une portion *k* qu'il reçoit du tendon commun des extenseurs de l'index, & qui se porte au troisieme os. *B*, *B*, *B*, les tendons des interosseux *e*, Ξ, Π, Σ, Φ, fortifiés par une portion des tendons des extenseurs *k*, *l*, *o*, qui se portent au troisieme doigt. *C*, *C*, les tendons des interosseux Θ Δ, *c*, *a*, communs avec les vermiculaires, fortifiés par une portion des tendons des extenseurs, *l*, *o*, *p*, & qui se portent à la troisieme phalange. *D* le tendon commun de l'abducteur du petit doigt & de son petit fléchisseur, qui reçoit une portion de l'extenseur *p*, & se porte à la troisieme phalange. *E*, *E*, *E*, *E*, les extrémités communes formées de l'union des tendons, *A B* de l'index, *C B* du doigt du milieu, *C B* du troisieme doigt, *C D* du quatrieme, & *F F F F* inséré aux troisiemes phalanges. *G* le tendon coupé du petit extenseur du pouce. *H* le tendon coupé du grand extenseur du pouce. *J*. le tendon commun du grand & du petit extenseur du pouce, *K* qui se rend à la derniere phalange du pouce. *L* l'aponévrose qui environne la capsule de l'articulation du pouce avec le métacarpe. *M* l'aponévrose que le tendon commun des extenseurs de l'index reçoit de la queue postérieure du fléchisseur court du pouce, laquelle est continue à l'aponévrose *L N*. la queue postérieure du fléchisseur court du pouce, couverte par l'abducteur Γ, & par l'abducteur Θ. *O P* l'extrémité de l'abducteur du pouce, couvert par l'abducteur Γ. *P* son extrémité tendineuse inférée au premier os du pouce. 1 l'os naviculaire. 2 son éminence unie par le cubitus, & revêtue d'un cartilage mince. 3 l'éminence par laquelle il est articulé avec le trapeze & le trapezoide, couvert d'une croûte cartilagineuse mince. 4, 5, ses bords revêtus d'une croûte cartilagineuse mince. 6 le lunaire. 7 son éminence reçue dans l'extrémité du radius, & recouverte d'un cartilage mince. 8, 9, 10, ses bords enduits d'un cartilage. 11 le cuboïde. 12 sa surface articulée avec le radius, & revêtue d'un cartilage poli. 13, 14, ses bords revêtus d'un cartilage poli. 15 sa face par laquelle il est articulé avec le cunéiforme, & laquelle est recouverte d'un cartilage mince. 16 le pisiforme. 17 l'os cunéiforme. 18 sa partie articulée avec le cuboïde & le lunaire, & revêtue d'un cartilage poli. 19, 20 ses bords revêtus d'un cartilage poli. 21 le grand. 22 sa tête recouverte d'un cartilage, & articulée avec le lunaire & le naviculaire. 23, 24, 25, ses bords revêtus de cartilages. 26 le trapézoide. 27, 28, 29 ses bords revêtus de cartilages. 30 le trapeze. 31, 32 ses bords revêtus de cartilages. 33 l'os du métacarpe du pouce. 34 son bord revêtu de cartilage. 35 le premier os du pouce. 36 la face de sa tête inférieure revêtue de cartilages. 37 le dernier os du pouce. 38 son bord revêtu de cartilages. 39 son extrémité émi-

nente & inégale. 40, 40, 40, les os du métacarpe de la main. 41, 42, &c. 49, leurs bords revétus de cartilages. 50, 50, &c. les premieres phalanges des doigts. 51, 51, &c. leurs parties articulées avec la seconde phalange, & revétue d'un cartilage. 42, 52, &c. les secondes phalanges. 51, 53, leurs bords revétus de cartilages. 54, 54, leur partie articulée avec la troisieme phalange, & revétue d'un cartilage. 55, &c. les troisiemes phalanges. 56, &c. leurs bords revétus d'un cartilage. 57, &c. leurs extrémités inégales.

Figure 2, de Courcelles.

A une portion de la petite aponévrose de la plante du pié, qui marque le lieu de son insertion. *B* l'adducteur du petit doigt en son insertion. *C* l'abducteur du pouce avec son double tendon. *D* 1, 2, le fléchisseur court du petit doigt divisé en deux ventres. *E* 1, 2, l'origine de l'abducteur du petit doigt attaché à l'une & l'autre tubérosité du calcaneum; on voit le muscle même séparé en *B F* l'origine de l'abducteur du pouce. *G* 1, 2, le tendon du long péronier. *H* 1, 2, 3, les extrémités des tendons du fléchisseur court des doigts coupés. *J* le premier tendon coupé. *K* 1, 2, 3, le reste des autres tendons. *L* l'extrémité du tendon tibial postérieur attaché au premier os cunéiforme. *M* 1, 2, 3, 4, 5, les quatre queues du tendon du long fléchisseur des doigts, dont la premiere, 4, 5, est coupée transversalement. *M* 6 le tendon du fléchisseur long des doigts, plus large dans l'endroit où il se sépare en 4 parties. *M* 7 le tendon du long fléchisseur des doigts. *N* une autre tête qui se joint au tendon du perforant. *O* portion tendineuse remarquable qui vient du tendon du fléchisseur long du pouce, & qui s'étend sur celui du perforant. *P* portion tendineuse beaucoup plus petite, & qui provient des mêmes tendons. *Q* portion tendineuse qui vient du tendon du perforant, & qui s'insere dans celui du fléchisseur long du pouce. *R* petit muscle qui se termine en *O*. *S* une partie du transversal du pié, qui paroît entre les queues du perforant. *T* l'interosseux interne ou inférieur du petit doigt. *V* l'interosseux externe du troisieme doigt après le pouce. *U W* les deux ventres extérieurs du fléchisseur court du pouce. *X* 1, 2, le ventre interne du même muscle. *Y* une partie de l'adducteur du pouce. *Z* 1, 2, 3, 4, les quatre muscles lombricaux. *a* 1 2 la gaine ouverte pour le tendon du fléchisseur long du pouce. *b* 1 2 la gaine que forme le ligament latéral interne, ouverte pour le passage du tendon du fléchisseur long des doigts. *c* apophyse dans la base du cinquieme os du métacarpe, *d* tendon du long fléchisseur du pouce.

Figure 3, du même.

A le fléchisseur court du petit doigt séparé de son origine. *B* l'extrémité du tendon de l'abducteur du pouce. *C* le tendon du court péronier. *D* le tendon du long péronier. *E* l'origine d'un petit muscle. *F* l'extrémité du tendon du jambier postérieur. *G* le fléchisseur long du pouce. *H* rameau considérable qui vient du tendon du fléchisseur long du pouce, & s'unit à celui du perforant. *J* le petit rameau qui s'unit au tendon, dont nous avons déja fait mention. *K* portion du tendon du fléchisseur long des doigts, qui s'unit à celui du pouce. *L* petit muscle coupé transversalement dans son principe *E*. *M* l'autre tête qui s'unit au tendon du fléchisseur long des doigts. *N* son principe qui s'attache au petit tubercule du calcaneum. *O* 1 tendon commun du perforant coupé. *Q* 2, 3, 4, 5, 6, les quatre queues dans lesquelles ils se divisent, dont la premiere 2 3 est coupée en travers. *P* 1, 2, 3, 4, les quatre muscles lombricaux. *Q* 1, 2, les dernieres queues du tendon du fléchisseur court des doigts. *R* le muscle transverse du pié. *S* 1, jusqu'à 6, le court fléchisseur du pouce. *S* 1, 2, 3, ses trois ventres. *S* 4 6 sa double origine. *S* 5 continuation de la membrane qui forme les gaines des fléchisseurs longs. *T* 1 jusqu'à quatre, l'adducteur du pouce. *T* 1, 2, 3, les trois ventres de l'adducteur du pouce. *T* 4 son origine du calcaneum, & le grand ligament même du calcaneum. *V* l'interosseux interne ou inférieur du petit doigt. *U* l'interosseux externe ou supérieur du troisieme doigt après le pouce. *W* l'interosseux interne ou inférieur du troisieme doigt. *X* l'interosseux externe ou supérieur du second doigt. *Y* l'interosseux interne ou inférieur du second doigt. *Z* l'interosseux externe ou supérieur du premier doigt. *a* la gaine ouverte & produite par le ligament latéral interne du fléchisseur

Digitized by Google

long des doigts. *b* la gaine qui vient du même ligament, par laquelle passe le tendon du fléchisseur long du pouce, & qui est aussi ouverte.

Figure 4, du même.

A la grande aponévrose renversée. *B* 1, 2, 3, les trois portions charnues de la même aponévrose. *C* la petite aponévrose renversée. *D* 1 portion charnue antérieure de la petite aponévrose en situation, & recouverte par une aponévrose mince, & transparente dans cet endroit. *E* 1, 2, 3, le fléchisseur court des doigts du pié, qui a trois ventres presque séparés jusqu'à son origine. *F* 1, 2, 3, les trois tendons du même muscle qui appartiennent aux trois premiers doigts. *G* une partie de l'abducteur du pouce. *H* le tendon de l'adducteur du petit doigt. *H* 1, 2, ses deux ventres divisés jusqu'à leur origine. *J* 1 2 le fléchisseur court du petit doigt, avec les 2 portions dans lesquelles il se divise. *K* une partie du fléchisseur court du pouce. *L* extrémité de la grande aponevrose, ou quatrieme portion en corps entier. *N* l'autre tête qui s'unit au tendon du long fléchisseur des doigts, ou la masse charnue de la plante du pié. *O* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, les quatre tendons du long fléchisseur des doigts du pié. *P* 1, 2, 3, les gaines ou les ligamens qui couvrent les tendons du long & court fléchisseur des doigts. *Q* la graine qui recouvre le tendon du perforant & l'extrémité du perforé. *R* la gaine qui recouvre le tendon du perforé. *S* 1 2 la même gaine que *P* 1 2 3 ouverte. *T* 1 1 la même gaine que *Q* coupée. *V.* 1. 2. la même gaine que *R* ouverte. *U* 1 2 3 la gaine du pouce divisée en trois parties, pour recouvrir le tendon du long fléchisseur du pouce. *W* 1, 2, 3, 4, les quatre muscles lombricaux. *X* le tendon du fléchisseur long du pouce. *Y* l'interosseux interne ou inférieur du petit doigt. *Z* 1 2 l'interosseux externe ou supérieur du troisieme doigt après le pouce. *a* montre l'endroit du gros tubercule du calcaneum, d'où naît la grande aponévrose plantaire; & *b*, celui d'où naît la petite aponévrose.

PLANCHE VII.

Figure premiere de Haller; elle représente le diaphragme.

A le cartilage xyphoïde. *B* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, les cartilages des sept côtes inférieures. *C* 1, 2, 3, les trois vertebres supérieures des lombes. *D* le tronc de l'aorte coupé. *E* l'orifice de l'artere céliaque. *F* la mésentérique supérieure. *G G* les arteres rénales. *H* la veine cave coupée dans son orifice. *I* l'œsophage. *K* le muscle psoas. *L* le quarré des lombes. *N N* le nerf intercostal. *O O* le nerf *splanchique*, ou le rameau principal du nerf intercostal, lequel forme les ganglions semilunaires. *P.* la derniere paire dorsale qui sort au-dessous de la douzieme vertebre du dos. *Q Q* une partie des veines phréniques. *R* l'arc intérieur ou la limite de la chair *o*, à laquelle le péritoine est adhérent; il se termine par des fibres ligamenteuses ou tendineuses, qui viennent de l'apophyse transverse de la premiere vertebre des lombes; elle donne passage au psoas. *S* ligament fort continu aux fibres tendineuses du muscle transversal de l'abdomen; il vient en s'unissant avec l'arc *R* de l'apophyse transverse de la premiere vertebre des lombes, se termine à la pointe de la douzieme côte, & il est constant que la partie interne de ce ligament donne passage au quarré. *TVXYZΓΔΘΛΞΩ* tendon du diaphragme. *TTT* le principal tissu des fibres tendineuses, qui unit les chairs opposées; les appendices avec les fibres qui viennent du sternum, & ces mêmes appendices avec des fibres qui viennent des côtes. *V* le péritoine est fortifié dans cet endroit par des fibres tendineuses éclatantes, en commençant au ligament *S*, & on les sépare souvent difficilement des chairs qui viennent du ligament. *X* fibres tendineuses qui côtoient les bords de l'aile gauche: elles viennent du trousseau que le ligament *R* envoie, & elles se terminent à la partie supérieure de l'œsophage dans la principale couche. *T V*, gros trousseau de fibres creuses en général en forme de lune, dont les cornes se terminent dans les muscles intercostaux; la partie courbe est couverte par l'œsophage & par la veine cave; les fibres des chairs moyennes s'élevent sur ce trousseau. *ZZ*. différens entrelacemens de fibres. Ω fibres transverses. Γ le faisceau antérieur de la veine cave, tendineux, fort, placé devant l'orifice de cette veine presque transverse; il sort en partie du grand paquet Δ, & en partie de fibres du pa-

Digitized by Google

quet gauche Δ. Δ faiſceau gauche de la veine cave qui ſort en partie des chairs moyennes, & en partie des fibres recourbées du faiſceau poſtérieur. Θ faiſceau poſtérieur de la veine cave, qui s'obſerve conſtamment large, continue au tiſſu principal de l'aile droite, & qui dégénere en partie dans le faiſceau Δ; en partie au-deſſus de ce faiſceau, en ſe prolongeant dans les fibres charnues moyennes. Δ faiſceau droit de la veine cave. Ξ ce trou s'obſerve ſouvent pour l'artere phrénique, quand elle perce la couche inférieure du tendon, & ſe porte en cette couche, & la couche ſupérieure. *a a a*, les chairs qui viennent des côtes. *b b*, les chairs qui viennent du ligament *S*, qui montent preſque droites, & ſoutiennent le rein & la capſule rénale. *c ç* les chairs qui proviennent de l'arc intérieur. *R d f g b m* Π le pilier droit du diaphragme. *d* l'appendice latéral externe. *e* le ſecond appendice. *f* une autre portion du ſecond appendice. *g* le tendon commun des deux portions *e* & *f b* l'appendice intérieure dont une partie s'unit avec la portion *g*, & forme le tendon *m*, & en partie forme la colonne tendineuſe *k*, qui en s'uniſſant à celle du coté gauche *l* s'unit au tendon *i*, & s'inſere dans la troiſieme vertebre vers Π. *o* appendice intérieure. *p* appendice moyenne. *q* appendice extérieure. *r* chair qui provient du ligament *R*, & répond à *b*. *ſ* chair du ligament *S*, qui répond à *b*. *t u w x* croix ou décuſſation des appendices intérieures au-deſſous de l'œſophage. *t* la cuiſſe droite & ſupérieure qui deſcend à droite, *u* la ſeconde cuiſſe droite qui s'en va à droite & en bas. *w* la troiſieme cuiſſe plus grande, qui va de gauche à droite. *x x* la quatrieme cuiſſe plus grande, qui va de droite à gauche. *y* la colonne droite de l'œſophage. *z* la gauche. *α β* l'accroiſſement des colonnes au-deſſous de l'œſophage. *α* la colonne droite anterieure. *β* la gauche poſtérieure.

Figure 2, de M. Duverney, repréſente le pharynx vu poſtérieurement.

A le muſcle œſophagien. *B* le crico-pharyngien. *C* le thyro-pharyngien. *D* le cephalo-pharyngien. *E* portion des condyles de l'occipital. *F* commencement de la moëlle épiniere. *G G* une partie de la dure-mere, qui recouvre le cervelet. *H* la trompe d'Euſtachi. *I* le périſtaphylin interne. *K* le ptérigo-pharyngien. *L* le mylo-pharyngien. *M* le gloſſo-pharyngien. *N* le ſtylo-pharyngien. *O* le ſtylo-hyoidien. *P*. l'apophyſe ſtyloide. *Q* le digaſtrique. *R* le ptérigoidien interne. *S* l'oreille. *T* les os du crâne. *V* la trachée-artere.

Figure 3, de M. Duverney; elle repréſente le larynx vu antérieurement.

1 1 2 2 l'os hyoide. 1 1 la baſe. 2 2 l'extrémité des grandes cornes. 33 ligament qui unit des grandes cornes de l'os hyoide avec les grandes cornes 4 4 du cartilage thyroide. 4 4 5 5 le cartilage thyroide. 4 4 ſes grandes cornes. 6 6 ligament qui unit le cartilage thyroide avec l'os thyroide. 7 7 7 7 la glande thyroide. 8 8 le cartilage cricoide. 9, 9, 9, 9, les cartilages de la trachée-artere. 10 le ſterno-thyroidien. 11 l'adeno-thyroidien. 12 12 le crico-thyroidien. 13 13 l'hyo-thyroidien.

Figure 4, d'Euſtachi; elle repréſente le larynx vu poſtérieurement.

a la partie concave de l'épiglotte. *b b* la face interne du cartilage thyroide. *l l* les grandes cornes. *i i* les petites cornes. *c c* le ſommet des cartilages arythénoide. *d d e* le cartilage cricoide. *d d* ſes deux petites éminences. *f f f f* l'aryténoidien tranſverſe. *g g* l'aryténoidien oblique gauche. *b b* l'aryténoidien oblique droit.

Figure 5, d'Euſtachi, repréſente le larynx ouvert, & vu ſur le coté.

A B B B la face interne du cartilage thyroide. *A* la partie gauche, *B B B* la droite. *C D* l'épiglotte. *C* la face convexe. *D* la face concave. *E* portion membraneuſe de la partie latérale du larynx. *F F* le ſommet des cartilages aryténoides. *G G* l'aryténoidien tranſverſe. *H* l'aryténoidien oblique droit *a* inſeré au cartilage aryténoide gauche. *I K* l'aryténoidien oblique gauche *a* qui vient de l'aryténoide gauche. *K* le thyro-aryténoidien gauche *a a*, qui vient du cartilage thyroide *b*, & s'inſere à l'aryténoide gauche. *L* le crico-aryténoidien latéral gauche *a a* qui vient du cartilage cricoide, & *b* s'inſere à la baſe de l'aryténoide gauche. *M* partie de la baſe du cartilage aryténoide gauche. *N* le crico-aryténoidien gauche *a a* la premiere origine du cartilage cricoide, *b* ſon inſertion à la baſe de l'aryténoide gauche. *O* le cartilage cricoide. *P P Q Q R* la trachée-artere. *P P P*, les trois pre-

Digitized by Google

miers anneaux cartilagineux, *Q Q* les eſpaces mitoyens entre ces anneaux, *R* la partie poſtérieure de la trachée-artere, toute membraneuſe.

PLANCHE VIII.

Figure premiere de Drake.

1 l'aorte ou la grande artere coupée dans ſon origine, à l'orifice du ventricule gauche du cœur. *A* les trois valvules demi-circulaires de l'aorte, comme elles paroiſſent, lorſqu'elles empêchent le ſang de retourner dans le ventricule gauche pendant ſa diaſtole. 22 le tronc des arteres coronaires du cœur, ſortant du commencement de l'aorte. 3 le ligament artériel, qui n'eſt pas exactement repréſenté. 4, 4, les arteres ſous-clavieres ſortant de la grande artere, dont les arteres axillaires, & celles des bras 23 23 ſont une continuation. 55 les deux arteres carotides, dont la droite ſort de la ſous-clavière, & la gauche de l'aorte. 66 les deux arteres vertébrales, ſortant de la ſous-clavière, elles paſſent par les apophyſes tranſverſales des vertebres du cou, d'où elles entrent dans le crâne par le grand trou occipital. 77 les arteres qui conduiſent le ſang dans la partie inférieure de la face, la langue, les muſcles adjacens & les glandes. 88 les troncs des arteres temporales, ſortant des carotides, & donnant des rameaux aux glandes parotides & aux 99 muſcles voiſins, au péricrâne & au-devant de la tête. 10 10, troncs qui envoient le ſang dans la cavité du nez, & particuliérement aux glandes de ſa membrane muqueuſe. 11 11 les arteres occipitales, dont les troncs paſſent ſur les apophyſes maſtoides, & ſe diſtribuent à la partie poſtérieure du péricrâne où elles s'anaſtomoſent avec les branches des arteres temporales. 12 12 arteres qui portent le ſang au pharynx, à la luette & à ſes muſcles. *B B* petite portion de la baſe du crâne, percée par l'artere de la dure-mere, qui eſt ici repréſentée avec une portion de la dure-mere. 13 13 contour que font les arteres carotides avant que de ſe rendre au cerveau par la baſe du crâne. 14 14 partie des arteres carotides qui paſſent de chaque coté de la ſelle ſphénoide, où elles fourniſſent pluſieurs petits rameaux qui ſervent à former le *rete mirabile*, qui eſt beaucoup plus apparent dans les quadrupedes que dans l'homme. (*Nota.* Les arteres du cervelet ſont confondues avec celles du prétendu *rete mirabile.*) *C* la glande pituitaire hors de la ſelle ſphénoide, placée entre les 2 troncs tortueux des arteres carotides 14, 14. *D D* arteres ophthalmiques ſortant des carotides avant qu'elles s'inſinuent dans la pie-mere. 15 contours que font les arteres vertébrales en paſſant par les apophyſes tranſverſes de la premiere vertebre du cou, vers le grand trou de l'occipital. On a averti plus d'une fois que les cavités de ces arteres ſont beaucoup plus larges dans l'endroit où elles ſe replient, que leurs troncs inférieurs, ce qui ſert à diminuer l'impétuoſité du ſang conjointement avec leur contour. Dans les quadrupedes, les angles des inflexions ou des contours des arteres du cerveau, ſont plus aigus, & ſervent par conſéquent à diminuer davantage l'impétuoſité du ſang qui s'y porte avec force, à cauſe de la poſition horizontale de leurs troncs. 16 les deux troncs de l'artere vertébrale, qui paſſent ſur la moëlle allongée. 17 les rameaux par leſquels les arteres carotides cervicales communiquent. 18, 18, les ramifications des arteres au-dedans du crâne, dont les troncs les plus grands ſont fitués entre les lobes du cerveau & dans ſes circonvallations. Les veines du cerveau partent des extrémités de ces arteres. Leurs troncs ont une poſition fort différente de celle des arteres; car celles-ci pénetrent dans le cerveau par ſa baſe, & ſe diſtribuent de la maniere qu'on l'a dit ci-deſſus, au lieu que les troncs des veines s'étendent ſur la ſurface du cerveau, & déchargent le ſang dans le ſinus longitudal. Ces veines n'accompagnent par les arteres à leur entrée, de même que dans les autres parties, comme le font les arteres & les veines de la dure-mere, qui paſſent enſemble par le même trou dans la baſe du crâne. *B B. E E* les arteres du cervelet. 19, 19, les arteres du larynx des glandes thyroidiennes, des muſcles & des parties contiguës qui ſortent des arteres ſous-clavieres. 20 20. autres arteres qui ont leur origine auprès des premieres 19, 19, & qui conduiſent le ſang dans les muſcles du cou & de l'omoplate. 21, 21, les mammaires qui ſortent des arteres ſous-clavieres, & deſcendent in-

Digitized by Google

térieurement ſous les cartilages des vraies côtes, à un demi-pouce environ de diſtance de chaque coté du ſternum; quelques-uns de leurs rameaux paſſent par les muſcles pectoral & intercoſtal, & donnent du ſang aux mamelles où ils ſe joignent avec quelques rameaux des arteres intercoſtales, avec leſquelles ils s'anaſtomoſent. Ces arteres mammaires s'uniſſent encore avec les grandes branches des épigaſtriques 57, 57, ce qui augmente le mouvement du ſang dans les tégumens du bas-ventre. *Nota.* On peut à la faveur de cette anaſtomoſe expliquer le rapport qui ſe trouve entre la matrice & les mamelles, & les affections ſympathiques de ces deux parties. Les extrémités des arteres lombaires & intercoſtales s'anaſtomoſent avec elles, & même que les précédentes. 22, 22, les arteres des muſcles du bras, & quelques-unes de ceux de l'omoplate. 23 23 partie du grand tronc de l'artere du bras, que l'on s'expoſe à bleſſer en ouvrant la veine baſilique, ou la plus interne des trois veines de l'avant-bras. 24 24 diviſion de l'artere brachiale, au-deſſous de la courbure du coude. 25 25 branche de communication d'une artere qui ſort du tronc de l'artere brachiale au-deſſus de ſa courbure, dans le repli de l'avant-bras, qui s'anaſtomoſe un peu plus bas avec les arteres de l'avant-bras. On trouve dans quelques ſujets, au lieu de cette branche, pluſieurs autres petits rameaux qui en tiennent lieu, au moyen de ces rameaux qui communiquent de la partie ſupérieure de l'artere brachiale, avec celle de l'avant-bras: le cours du ſang n'eſt point interrompu, quoique le tronc 23 ſoit fortement ſerré; ce que l'on fait en liant cette artere lorſqu'elle eſt bleſſée dans le cas d'un anévriſme: il eſt néceſſaire de lier le tronc de l'artere au-deſſus & au-deſſous de l'endroit où elle eſt bleſſée, de peur que le ſang, qui paſſe dans ce tronc inférieur par les rameaux de communication, ne ſe faſſe un paſſage par l'ouverture de l'artere en rétrogradant. 26 artere extérieure de l'avant-bras, qui forme le pouls auprès du carpe, artere radiale. 27, 27, arteres des mains & des doigts. 28 28 tronc deſcendant de la grande artere, ou de l'aorte. 29 artere bronchiale ſortant de l'une des arteres intercoſtales: elle ſort quelquefois immédiatement du tronc deſcendant de l'aorte, & quelquefois de l'artere intercoſtale ſupérieure, qui ſort de la ſous-clavicre. Ces arteres bronchiales s'anaſtomoſent avec l'artere pulmonaire. *Vid. Ruyſch, epiſt. anaſtom. 6. figure c. c. c.* 30 petite artere ſortant de la partie inférieure de l'aorte deſcendante, pour ſe rendre à l'œſophage. Ruyſch fait mention d'arteres qui ſortent de l'intercoſtale ſupérieure, & qui aboutiſſent à l'œſophage. 31, 31, arteres intercoſtales de chaque coté de l'aorte deſcendante. 32 tronc de l'artere céliaque, d'où ſortent, 33, 33, 33, les arteres hépatiques, *&c.* 34 l'artere ciſtique dans la véſicule du fiel. 35 l'artere coronaire ſtomachique inférieure. 36 la pilorique. 37 l'épiploïque droite, gauche & moyenne, ſortant de la coronaire. 38 ramification de l'artere coronaire qui embraſſe le fond de l'eſtomac. 39 artere coronaire ſupérieure du ventricule. 40, 40, arteres phréniques, ou les deux arteres du diaphragme: celle du coté gauche ſort du tronc de la grande artere, & de la droite de la céliaque. 41 le tronc de l'artere ſplénique ſortant de la céliaque, & formant un contour, 42 deux petites arteres qui aboutiſſent à la partie ſupérieure du duonenum, & du pancréas; les autres arteres de ce dernier ſortent de l'artere ſplénique à meſure qu'elle paſſe dans la rate. 43 tronc de l'artere méſentérique ſupérieure, tourné vers le coté droit. 44, 44, rameaux de l'artere méſentérique ſupérieure, ſéparés des petits inteſtins. On peut obſerver ici les différentes anaſtomoſes que les rameaux de cette artere forment dans le méſentere avant que de ſe rendre aux inteſtins. 45 l'artere méſentérique inférieure, ſortant de la grande artere. 46, 46, 46, anaſtomoſes remarquables des arteres méſentériques. 47, 47, rameaux de l'artere méſentérique inférieure, paſſant dans l'inteſtin colon. 48 ceux du rectum. 49, 49, les arteres émulgentes des reins. 50 les arteres vertébrales des lombes. 51, 51, arteres ſpermatiques qui deſcendent aux teſticules, & qui ſont ſi petites qu'elles échappent à la vue, à moins qu'on ne les injecte. 52 l'artere ſacrée. 53, 53, les arteres iliaques. 54 54, les rameaux iliaques externes. 55, 55, iliaques internes qui ſont beaucoup

Digitized by Google

plus grands dans le fœtus, que dans les adultes, à cause de leur union avec les deux arteres ombilicales. 56, 56, les deux arteres ombilicales coupées; celle du coté droit est telle qu'on la trouve dans le fœtus, & celle du coté gauche semblable à celle qu'on découvre dans les adultes. 57 les arteres épigastriques qui montent sous les muscles droits de l'abdomen, & s'anastomosent avec les mammaires, comme on l'a remarqué ci-dessus. 58, 58, rameaux des arteres iliaques externes, qui passent entre les deux muscles obliques du bas ventre. 59, 59, rameaux des arteres iliaques internes, qui conduisent le sang aux muscles extenseurs & obturateurs des cuisses. 60, 60, tronc des arteres qui aboutissent au pénis. 61, 61, arteres de la vessie urinaire. 62, 62, arteres internes des parties naturelles, qui forment avec celles du pénis, qu'on voit ici représentées, les arteres hypogastriques chez les femmes. Les arteres externes des parties naturelles naissent de la partie supérieure de l'artere crurale, qui est immédiatement au-dessous des épigastriques. 63 le pénis enflé & desséché. 64 le gland du pénis. 65 la partie supérieure ou dos du pénis, retranchée du corps du pénis, afin de pouvoir découvrir les corps caverneux. 66 les corps caverneux du pénis, separés des os pubis, enflés & desséchés. 67 les deux arteres du pénis, comme elles paroissent après qu'on les a injectées avec de la cire sur chaque corps caverneux du pénis. 68 la cloison qui separe les corps caverneux. 69 les crurales. 70, 70, les arteres qui passent dans les muscles des cuisses & de la jambe. 71 partie de l'artere crurale qui passe dans le jarret. 72 les trois grands troncs des arteres de la jambe. 73 les arteres du pié avec leurs rameaux, qui communiquent de leur tronc supérieur à leur tronc inférieur, aussi bien que leur communication à l'extrémité de chaque orteil, qui est la même que celle des doigts.

Figure 2, *ramifications de la veine-porte dans le foie. Fig* 3, *membranes de la trachée-artere séparées les unes des autres. Fig.* 4, *tronc d'une grosse veine disséqué. Fig.* 5, *une partie de l'aorte tournée de dedans en dehors. Fig.* 6, *vaisseaux lymphatiques. Fig* 7, *ramifications de la veine-cave dans le foie. Fig.* 8, *de* Ruysch, *parties des arteres distribuée dans le placenta. Fig.* 9, *l'artere pulmonaire. Fig.* 10, *tronc de la veine pulmonaire.*

Fig. 2, *a* partie de la veine-porte qui entre dans le foie; *c* la veine ombilicale, qui dans l'adulte forme une espece de ligament; *d* le canal veineux qui dégénere aussi en ligament; *e* l'extrémité des veines capillaires qui se terminent dans le foie; *f* l'extrémité des veines qui viennent des intestins & pour former le tronc de la veine-porte. *Fig.* 3, *a a* la membrane glanduleuse; *b b* la vasculeuse; *c* la membrane interne. *Fig.* 4, *a a* la membrane externe ou la nerveuse; *b b* la vasculeuse; *c c* la glanduleuse; *d d* la musculaire. *Fig* 5, *a a* la membrane interne ou la nerveuse; *b b* la musculaire; *c c* la glanduleuse; *d* la membrane externe ou la vasculeuse.

PLANCHE X.

Figure premiere, des transactions philosophiques. Elle représente les troncs de la veine-cave avec leurs branches disséquées dans un corps adulte.

A A l'orifice de la veine-cave, comme elle paroît lorsqu'elle est séparée de l'oreille droite du cœur, *a* l'orifice de la veine coronaire du cœur. *B A* le tronc supérieur ou descendant de la veine-cave; *C C A* le tronc inférieur ou ascendant, ainsi nommés du mouvement du sang dans ces troncs, qui est contraire à leur position. *D D* les veines sous-clavieres. † la partie de la veine sous-clavière gauche qui reçoit le canal thorachique. *b* la veine azygos, dont les branches aboutissent aux cotés, *&c. c* les veines supérieures intercostales. *d d*, les veines mammaires internes. *E, E*, les branches iliaques droites & gauches. *F F*, les veines jugulaires internes. *G G*, les jugulaires externes. *H, H*, les veines qui ramenent le sang de la mâchoire inférieure & de ses muscles. *I, I*, les troncs des jugulaires internes coupés à la base du cerveau. *f* les veines du thym & du médiastin. *g, g*, les veines des glandes thyroïdales. *b* la veine sacrée. *i* la branche iliaque interne. *k* l'externe. *K, K*, les veines occipitales. *L* la veine droite axillaire. *M* la céphalique. *N* la basilique. *O* la veine médiane. *P* le tronc des veines du foie. *Q* la veine phrénique du coté gauche. *R* la veine phrénique droi-

Digitized by Google

te. *r* grande veine de la glande rénale gauche & des parties adjacentes. *S* la veine émulgente gauche. *T* la veine émulgente droite, qui eſt dans ce ſujet beaucoup plus baſſe que la gauche contre l'ordinaire. *U*, *U*, les deux veines ſpermatiques. *X*, *X*, deux branches qui communiquent du tronc aſcendant de la veine-cave à la veine azygos, par le moyen deſquelles le vent paſſe dans le tronc deſcendant de la cave, lorſqu'on ſouffle dans l'aſcendante aux points *A P C*, quoique le tronc aux points *A P* & *C* ſoit fortement attaché au chalumeau. * branche non commune entre le tronc le plus bas de la veine-cave, & la veine émulgente gauche. *Y* veine qui ramene le ſang des muſcles du bas-ventre à la branche iliaque externe. *Z* la veine épigaſtrique du coté droit. *l l* la veine ſaphene. *m* la veine crurale.

Fig. 2, *les troncs de la veine-porte diſſéqués & développés.*

A A A les branches de la veine-porte ſéparées du foie. *a* la veine ombilicale. *B* la branche ſplénique. *C*, *C*, les branches méſentériques continuées depuis les inteſtins. *b* le tronc de la veine pancréatique, qui reçoit les branches qui viennent du duodenum. *c c* la veine gaſtrique coronaire droite ſupérieure, *D* la veine coronaire ſupérieure de l'eſtomac du coté gauche. *E* la veine coronaire inférieure de l'eſtomac du coté droit, *&c.* *F* la même veine coronaire du coté gauche hors leur ſituation naturelle; les deux dernieres ſont une continuation de celles-là. 1. la veine épiploïque ſupérieure droite, & 2 la gauche, avec 3 ſa médiane. *G* la veine appellée *vas breve*. *d* la veine du duodenum. *H* la veine hémorrhoïdale qui vient du rectum & de l'anus; elle ſe décharge dans ce ſujet dans la branche méſentérique gauche: mais dans d'autres ſujets (ſur-tout en préparant ces veines) j'ai trouvé que le tronc des veines hémorrhoïdales aboutiſſoit au rameau ſplénique.

Figure 3. D'HUBER, *repréſente la moëlle épiniere à gauche.*

A la partie antériure de la premiere vertebre du cou élevée un peu obliquement en-haut. *a* apophyſe oblique ſupérieure de cette vertebre. *b* ſon apophyſe tranſverſe. *B B* une partie de la dure-mere qui enveloppe la moëlle épiniere. *C C* l'intervalle qui reſte entre cette moëlle & la cavité des vertebres qui la renferme. 1, 2, 3, *&c.* 30 les nerfs de la moëlle épiniere du coté gauche avec leur ganglion. *d* rameau de la premiere paire. *e* ſecond rameau de cette premiere paire; elle repréſente à droite. *A* eſpace occupé par le lobe renverſé du cervelet, & par ſon appendice vermiforme *B* figuré en paſſant. *C C* portion de rocher & de l'os occipital recouverte de la dure-mere. *D* une partie de la moëlle allongée, à laquelle la moëlle épiniere eſt continue. *a* ligne blanche médullaire qui s'éleve du fillon du quatrieme ventricule pour ſe joindre à la ſeptieme paire. *b* le quatrieme ventricule. *c c* ſa rainure longitudinale continue au *calamus ſcriptorius*. *d* les deux éminences de la moëlle épiniere qui la termine. *e e* ligament de la pie-mere qui s'étend au milieu de la queue de cheval. *f* le ganglion de la vingtieme paire des nerfs. *g* ganglion de la trentieme paire. *F* la dure-mere renverſée de deſſus la moëlle épiniere. *G* le nerf de la ſeptieme paire. *b b* la huitieme paire. *j j* l'acceſſoire de la huitieme paire. *K*, *K*, filets de communication des nerfs cervicaux entr'eux. *M* les corps pyramidaux poſtérieurs. *N* les corps olivaires poſtérieurs. *O* l'artere vertébrale. *L L* le ligament denticulaire, qui ſépare les filets qui partent de la partie antérieure de l'épine, de ceux qui partent de la poſtérieure. *m*, *m*, filamens qui partent de la partie antérieure de l'épine pour s'unir avec ceux qui partent de la poſtérieure. *nn* l'endroit où les filamens nerveux commencent à concourir & à former la baſe de la queue de cheval. *o* endroit où la moëlle épiniere ne fournit plus de filets nerveux. *p* origine des filets nerveux qui forment la queue de cheval *q* la queue de cheval. 1 *D* juſqu'à 1 2 *D* les nerfs dorſaux. 1 *L* juſqu'à 5 *L* les nerfs lombaires. 1 *S* juſqu'à 5 *S* les nerfs ſacrés. 1 *C* juſqu'à 8 *C* les nerfs cervicaux.

Figure 4, D'HUBER, *repréſente une portion de la moëlle épiniere de la partie ſupérieure du dos, & conſidérée en devant.*

A ligament de la pie-mere qui ſépare la portion droite de la moëlle épiniere, de la gauche. *B B* éminences qui ont la figure d'un ver à ſoie. *C*, *C*, les filets nerveux qui partent de la partie antérieure de la moëlle épiniere. *D* coupe

Digitized by Google

orizontale de la moëlle épiniere. *E* substance blanche qui environne. *F* la substance cendrée.

PLANCHE XI.

Figure 1, *de* VIEUSSENS.

A le tronc de la cinquieme paire. *B* la groſſe branche antérieure de la cinquieme paire. *C* la groſſe branche poſtérieure de la cinquieme paire. *D* le tronc de la ſixieme paire. *a a* le tronc du nerf intercoſtal. *E* le tronc de la huitieme paire. *b* le nerf ſpinal, l'acceſſoire de la huitieme paire, qui à ſa ſortie du crâne eſt environnée avec la huitieme paire par une membrane commune; d'où il lui paroît uni: mais peu après il s'en ſépare en *ooo*. la neuvieme paire. *d* filets de la neuvieme paire qui ſe jettent dans les glandes de la partie poſtérieure des mâchoires, la dixieme paire. *f* rameau de la cinquieme paire, lequel va à la langue, excepté les rameaux *g*, *g*, *g*, qui ſe diſtribuent aux glandes maxillaires. *h* le filet de la portion dure du nerf auditif, lequel ſe joint au rameau *f* de la cinquieme paire, & ſe diſtribue avec lui à la langue. *i* la premiere paire des nerfs cervicaux. *k* filets de la premiere paire cervicale qui s'unit au rameau *f* de la cinquieme paire, & ſe diſtribue avec lui à la langue. *l* petit rameau de la premiere paire cervicale, dont un filet *m* s'inſere dans la ſeconde paire cervicale, & le filet *n* ſe jette dans les muſcles obliques de la tête. rameau de communication entre la huitieme paire & la portion dure du nerf auditif. *p* rameau de la huitieme paire dont un filet *q* s'unit au plexus ganglioforme cervical, ſupérieur du nerf intercoſtal, & ſe jette enſuite dans le muſcle long du cou; le filet *r* ſe diſtribue à quelques muſcles du larynx, du pharynx & de l'os hyoïde. *ſ* filet du rameau *p*, un peu plus gros qu'il n'eſt naturellement, & qui s'unit au nerf récurrent. *FF* le cartilage thyroïde. *G G* la trachée-artere, coupée tranſverſalement un peu au deſſus des poumons. *H* le plexus ganglioforme cervical de la neuvieme paire, auquel la premiere paire cervicale jette un filet. *t* rameau de la huitieme paire, dont les filets coupés *u u* s'uniſſent avec la ſeconde paire cervicale, & ſe diſtribuent aux muſcles ſcalene, maſtoïdien, omo-hyoïdien, ſterno-thyroïdien, *&c.* plexus ganglioforme thorachique de la huitieme paire. *x*, nerf récurrent droit. *y* rameau de la huitieme paire du coté gauche, qui jette le nerf récurrent, & outre cela le rameau *z* au plexus cardiaque; le filet 2 au cœur & à l'oreillette gauche. 3 filet du nerf 2 qui ſe diſtribue antérieurement au cœur du coté gauche. 4 autre filet qui ſe diſtribue à l'oreillette gauche. 5 rameau de la huitieme paire du coté droit, qui jette le filet 6 aux membranes de l'aorte. 7, 7, rameaux coupés du nerf 5, qui ſe diſtribuent aux lobes du poumon. 8 filet du nerf 5 qui s'unit au plexus cardiaque ſupérieur. 9 tronc du rameau 5, dont le rameau 10 ſe jette à la partie droite du péricarde qui recouvre poſtérieurement le cœur; le rameau 11 environne en forme d'anneau la veine-cave deſcendante, où elle s'ouvre dans la partie ſupérieure de l'oreillette droite du cœur, après avoir jeté les rameaux 12, 12, 12, à cette oreillette. 13, 13, rameaux de la huitieme paire, dont les filets qui ſont repréſentés coupés, s'entrelacent enſemble pour former les plexus pulmonaires. 14 filet de la huitieme paire droite qui ſe diſtribue à l'oreillette droite. 15, 15, 15 rameaux du nerf gauche de la huitieme paire, qui ſe diſtribuent en partie aux membranes de l'œſophage, & en partie au cœur. 16, 16, deux petits plexus ganglioformes, qui s'obſervent quelquefois dans le nerf gauche de la huitieme paire. 17 diviſion du nerf gauche de la huitieme paire en trois rameaux qui ſe réuniſſent enſuite pour former un même tronc. 18, 18, nerfs de la huitieme paire qui s'élevent de la région poſtérieure du cœur, & communiquent enſemble au moyen du rameau 19. 20, 20, filets de la huitieme paire qui ſe diſtribuent à l'orifice ſupérieur de l'eſtomac. 21, 21, trois petits rameaux qui communiquent enſemble, & qui après avoir jeté les filets 22, 22, 22, *&c.* à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'eſtomac, autour du pylore, ſe joignent à quelques filets du plexus ganglioforme ſemi-lunaire, & forment avec eux le plexus hépatique 60, 60. 23 petit rameau de la huitieme paire, dont les filets ſe diſtribuent à la partie ſupérieure & antérieure de l'eſtomac, ſi on en excepte le filet 24 qui ſe jette en partie au pylore, en partie au pancréas, & en partie aux conduits biliaires. 25 tronc de la huitieme

Digitized by Google

paire du coté gauche, un peu plus petit qu'il n'eſt naturellement, qui ſe diviſe au-deſſous du diaphragme en pluſieurs rameaux, en s'uniſſant aux filets 26 qui proviennent du plexus ſemi-lunaire, forment avec ces filets le plexus ſtomachique, & ſe terminent dans le plexus méſentérique. 27 rameaux de la huitieme paire gauche, que nous avons appellé *rameau intérieur*, & qui ſe diſtribue à la partie inférieure de l'eſtomac, ſi on en excepte les filets 28, 28, qui ſe diſtribuent au pylore. K partie antérieure du cœur dépouillée du péricarde & des vaiſſeaux ſanguins. L l'oreillette droite. M l'oreillette gauche. N la veine-cave deſcendante coupée le long de l'oreillette droite. O la veine-cave aſcendante coupée un peu au-deſſus du diaphragme. P l'artere pulmonaire coupée vers ſon origine. Q Q le tronc de l'aorte diviſé en deux parties qui ſont repréſentées un peu éloignées l'une de l'autre, pour faire paroître le plexus cardiaque ſupérieur placé entre l'aorte & la trachée-artere. R rameau droit du tronc de l'aorte aſcendante. S origine de la carotide droite coupée. T origine de l'artere vertébrale droite coupée. V artere axillaire droite coupée. X rameau gauche du tronc aſcendant de l'aorte, qui ſe diviſe d'abord en deux petits rameaux, dont l'intérieur & le plus petit Y, forme la carotide gauche; l'extérieur plus gros ſe termine dans l'artere vertébrale gauche Z, & dans l'artere axillaire gauche, &c. + tronc deſcendant de l'aorte coupée. 2 plexus ganglioforme cervical ſupérieur du nerf intercoſtal. Δ filet qui s'éleve du plexus ganglioforme ſupérieur du nerf intercoſtal, qui au moyen des deux rameaux 29, 29, communique avec le nerf gauche de la huitieme paire, & qui ſe portant en-bas ſe diſtribue à la partie antérieure du péricarde. 30 filet Δ coupé à la baſe du cœur. 31, 31, 31, filets du nerf intercoſtal, qui ſe jettent dans le muſcle long du cou & dans le ſcalene. 32 rameau du nerf intercoſtal qui s'inſere dans le plexus ganglioforme thorachique. 33 filet du nerf intercoſtal qui environne la veine jugulaire externe, & ſe termine dans les membranes voiſines. Δ plexus ganglioforme cervical inférieur du nerf intercoſtal. 34 rameau du plexus ganglioforme cervical inférieur du nerf intercoſtal droit, qui ſe porte en-bas, perce le péricarde, & après l'avoir percé & avoir reçu un filet du plexus cardiaque ſupérieur, jette le filet 35 aux membranes de l'aorte; enfin après avoir paſſé par-deſſus le tronc de l'artere pulmonaire, il ſe diviſe 36, 36, 36, &c. & ſe diſtribue à la partie antérieure du cœur. 37 plexus ganglioforme thorachique du nerf intercoſtal. 38 filet provenant de la partie inférieure du plexus ganglioforme qui s'unit à la huitieme paire du coté droit. 39, 39, deux rameaux provenans de la partie inférieure du plexus ganglioforme thorachique du nerf intercoſtal gauche, dont le ſupérieur jette trois filets, dont deux ſupérieurs 40, 40, coupés, ſe diſtribuent à l'œſophage & à la trachée-artere, le troiſieme 42 s'unit à la huitieme paire gauche; le rameau inférieur 39 jette à l'œſophage le filet 41 ici coupé; enfin les deux rameaux 39, 39, après avoir jeté les filets ci-deſſus, ſe portent vers la partie moyenne de la poitrine, & lorſqu'ils ſont parvenus vers la partie poſtérieure de l'aorte, ils ſe diviſent en pluſieurs rameaux qui communiquent tous enſemble, & forment en s'uniſſant à quelques filets de la huitieme paire, le grand plexus 43, 43 plexus cardiaque ſupérieur, plus conſidérable que l'inférieur. 44, 44, 44, 44 filets provenans des parties latérales du plexus cardiaque ſupérieur, qui ſe diſtribuent aux parties internes des lobes du poumon, & aux glandes qui ſont placées à la partie ſupérieure de ces lobes derriere la trachée-artere. 45, 45, filets du plexus cardiaque ſupérieur, qui ſont repréſentés coupés comme les filets 44, 44, &c. & qui ſe diſtribuent au péricarde. * petit nerf du coté droit du plexus cardiaque ſupérieur qui s'unit au rameau 34, & ſe diſtribue avec lui à la partie antérieure du cœur. 46 filet provenant du coté gauche du plexus cardiaque ſupérieur qui s'unit au filet 2 du rameau 4. 47, 47, filets du nerf cardiaque ſupérieur, qui ſe diſtribuent aux membranes de l'aorte. 48, rameaux de la partie inférieure du plexus cardiaque ſupérieur, qui ſe diſtribuent à la partie poſtérieure du péricarde & du cœur. 49, deux rameaux de la partie inférieure du plexus cardiaque ſupérieur qui s'uniſſent enſemble, jettent le filet 50 aux membranes de l'aorte, for-

Digitized by Google

ment le plexus cardiaque inférieur 51, & enfin lient par leur extrémité 52 l'artere pulmonaire, & ſe contournent autour d'elle en forme d'anneau. 53 petit rameau du plexus cardiaque qui ſe diſtribue à l'oreillette gauche du cœur, & s'unit au rameau 4 du nerf 2. 54, 54, filets provenans du coté droit du nerf intercoſtal, & qui ſe diſtribuent dans les membranes des vertebres du dos. 55, 55, 55, les filets qui ſortent du coté droit du nerf intercoſtal, & ſe terminent de part & d'autre dans le plexus ganglioforme ſemi-lunaire 57, 56, 56, 56, filets du nerf intercoſtal qui ſe terminent avec les filets 54, 54, dans les membranes qui tapiſſent les vertebres du dos. 57 plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal. 58 petit rameau du plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal droit, qui s'élevant en-haut ſe termine en partie dans la ſubſtance charnue du diaphragme, & en partie dans le centre nerveux de ce muſcle. 59, 59, filets de la partie ſupérieure du plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal droit, qui ſe diſtribuent aux vaiſſeaux cholidoques, au pylore, à l'inteſtin duodenum, & au pancréas; les trois ſupérieurs s'uniſſant enſemble, ſe terminent dans le plexus hépatique. 60 60 plexus hépatique produit par le nerf intercoſtal droit, & par le nerf de la huitieme paire. 61, 61, filets de la partie inférieure du plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal droit, qui ſe terminent dans les plexus méſenteriques. 62, 62, filets qui ſe répandent ſur les membranes qui revétent les vertebres. 63 plexus ſtomachique formé par quelques fibres du nerf droit de la huitieme paire & par d'autres, qui proviennent du plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal gauche. 64 rameaux du plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal gauche, qui ſe réfléchiſſent en haut en communiquant enſemble, forment un plexus nerveux lunaire. 65, 65. filet du plexus ſtomachique, qui ſe terminent dans les plexus méſenteriques. 66, 66, 66, filets qui ſe terminent dans les membranes couchées ſur les vertebres. 67 rameau du coté interne du nerf intercoſtal, qui forme le plexus rénal droit du coté droit, & ſe termine du coté gauche dans le plexus ſemi-lunaire. 68 filet du rameau droit 67, qui ſe termine dans les membranes du rein droit. 69 tronc du rameau droit 67, qui s'uniſſant aux filets inférieurs des nerfs 55, 55, &c. du coté droit, forme avec eux une eſpece de réſeau, & enfin le plexus rénal droit 70 70, 70 70 le plexus rénal droit. 71 filets intérieurs des nerfs 55, 55, &c. du coté droit, qui ſe terminent dans les membranes du rein droit, excepté des filets 72, 72, qui ſe terminent avec d'autres rameaux voiſins 72, 72, dans les membranes du rein. 73 deux filets du rameau gauche 67, qui ſe diſtribuent dans les membranes qui recouvrent le rein droit. 74 74 le plexus rénal gauche, formé par trois rameaux du plexus ganglioforme ſemi-lunaire gauche. 75 petit rameau du plexus ganglioforme ſemi-lunaire gauche, qui ſe diſtribue dans les membranes du rein gauche, excepté les filets 76, 76, 76, qui ſe terminent avec quelques rameaux voiſins dans les membranes du rein gauche. 77, 77 le plexus méſentérique ſupérieur. 78 78 le plexus méſentérique moyen. 79 79 le plexus méſentérique inférieur. 80, 80, filets ſupérieurs du plexus méſentérique inférieur, qui ſe diſtribuent dans les membranes qui recouvrent les vertebres lombaires inférieures. 81, 81, &c. les filets inférieurs du plexus méſentérique inférieur, qui ſe terminent dans les membranes des vertebres de l'os ſacrum, de l'inteſtin rectum, de la veſſie, dans les ovaires, & à la matrice. 82, 82, &c. plexus ganglioforme orgéiforme du nerf intercoſtal dans la cavité du bas-ventre. 83, 83, &c. filets du nerf intercoſtal qui s'uniſſent aux plexus méſentériques. 84, 84, filets du nerf intercoſtal qui ſe diſtribuent avec les filets 85, 85, &c. & 87, 87, &c. aux ureteres, à l'inteſtin rectum, aux releveurs de l'anus, aux ovaires, à la matrice, à la veſſie, à ſon ſphincter, aux véſicules ſemi-lunaires, aux proſtates, & au ſphincter de l'anus. 86 rameau au moyen duquel les nerfs intercoſtaux communiquent enſemble vers l'extrémité de l'os ſacrum. 88, 88, &c. plexus ganglioformes des nerfs vertébraux, qui ne s'obſervent point dans la premiere, dans la vingt-huitieme, la vingt-neuvieme & la trentieme paire de ces nerfs. 89, 89, &c. rameaux que les nerfs des vertebres

Digitized by Google

fournissent vers les espaces qui sont entre elles au nerf intercostal. 90 nerf coupé. 91, 91, &c. rameaux du nerf intercostal aux nerfs dorsaux droits. 92 gros rameau du nerf intercostal qui s'unit au premier nerf sacré, & se termine avec lui dans le nerf crural postérieur. 93, 93, &c. filets des nerfs vertébraux. 94 nerf diaphragmatique qui vient de la quatrieme paire des nerfs cervicaux. 95 filet du nerf diaphragmatique qui se distribue aux muscles du cou, c'est-à-dire au transverse & à l'épineux. 96 filet de la sixieme paire cervicale qui s'unit au nerf diaphragmatique. 97 filet du nerf diaphragmatique qui s'unit à un filet de la seconde paire dorsale, & ensuite au nerf intercostal. 98 le nerf diaphragmatique coupé. 99 distribution des nerfs brachiaux. 100 nerf coupé composé de deux filets, l'un de la sixieme, l'autre de la septieme paire cervicale. 101 la gaine commune des nerfs brachiaux ouverte. 102 le rein un peu plus élevé du coté gauche que du droit. 103 production considérable de la paire lombaire inférieure qui s'unit à la premiere sacrée, & aide à former le nerf crural postérieur. 104, 104, &c. les cinq nerfs de l'os sacrum. 105 le nerf crural postérieur coupé.

*Figure 2, d'*EUSTACHI.

AA BB le cerveau vu par la partie inférieure. AA les lobes antérieurs, BB les lobes moyens, CC le cervelet; D, D, les extrémités des apophyses transverses de l'atlas; E, E, les bords relevés des cavités de l'atlas, qui recouvrent & soutiennent les condyles de l'occipital; F, F, les cuisses ou pédoncules du cervelet, qui s'avancent pour former la protubérance annulaire; G, G, les corps pyramidaux; H, H, les corps olivaires; I I I la protubérance annulaire; K, K, les cuisses de la moelle allongée; L sinus entre la protubérance annulaire, les cuisses de la moelle allongée, & les éminences orbiculaires; M les éminences orbiculaires; N corps cendré placé dans l'angle postérieur de la continuité des nerfs optiques entre les cuisses de la moelle allongée. C'est dans ce corps que se trouve l'orifice inférieur du 3e. ventricule du cerveau, & d'où provient l'entonnoir; O, O, les procès mamillaires, ou la premiere paire de nerfs; P, P, les nerfs optiques; Q leur continuité; R, R, ces nerfs avant leur union; SS la troisieme paire de nerfs ou les moteurs, qui viennent de la partie antérieure de la protubérance annulaire; TT la quatrieme paire de nerfs, nommés les *pathétiques*; VV la cinquieme paire de nerfs venant des parties latérales de la protubérance annulaire; W, X, Y, ses trois branches; W la premiere, X la seconde, Y la troisieme; Z, la sixieme paire des nerfs, qui vient de la partie antérieure des éminences olivaires & pyramidales; *a a* la portion dure de la septieme paire de nerfs, qui sort de la partie antérieure du coté extérieur des corps olivaires; *b b* la portion molle qui vient des parties latérales des corps olivaires; *c c* paroit être le limaçon dans lequel la portion molle se distribue; *d d* la huitieme paire des nerfs qui vient de la partie latérale & postérieure des corps olivaires; *e e* les nerfs récurrens de l'épine qui se joignent à la 8e paire, ou l'accessoire de Willis; *f f* les troncs de la huitieme paire réunis avec les nerfs récurrens; *g g* les nerfs récurrens lorsqu'ils ont quitté la huitieme paire; *b* un rameau de l'accessoire qui se distribue au muscle clinomastoïdien & au sterno-mastoïdien; *i* un autre rameau qui s'unit avec la troisieme paire cervicale; *k* la fin de ce nerf qui se perd dans le trapeze; *l, l, l*, les troncs de la huitieme paire de nerfs, *m, m*, les rameaux de la huitieme paire qui vont à la langue, sur-tout à sa racine & à la partie voisine du pharynx, &c. *n, n*, les rameaux de la huitieme paire qui se distribuent à la partie supérieure du larynx, dans lequel ils s'insinuent entre l'os hyoïde & le cartilage thyroïde où le rameau *o* s'unit avec le récurrent de la huitieme paire; *p*, le récurrent droit de la huitieme paire, qui vient de deux endroits de la huitieme paire; *q* le récurrent droit joint avec le nerf intercostal droit; *r* le récurrent gauche qui sort de même de la huitieme paire par deux principes, mais un peu plus bas que le droit; *s* le nerf par le moyen duquel le cardiaque gauche est uni avec le récurrent gauche; *t* les ramifications des nerfs récurrens dans le larynx, & qui se distribuent à la glande thyroïde, au pharynx, aux crico-aryténoidiens postérieurs, aux aryténoidiens, aux thyro-aryténoidiens; *u w x* le nerf cardiaque droit, qui vient *w* du nerf récurrent droit, & *x* de la huitieme

Digitized by Google

tieme paire ; γ z α le nerf cardiaque gauche, qui vient z du nerf gauche de la huitieme paire, & α du nerf intercoſtal gauche, comme il le ſemble par la figure ; δ nerf de communication entre les cardiaques ; γ les ramifications des nerfs cardiaques, qui ſe diſtribuent dans le cœur ; ϑ ϑ ϑ les nerfs du poumon qui viennent de la huitieme paire du cerveau ; ε ζ, ε ζ, diviſion de la huitieme paire en deux rameaux, qui ſe réuniſſent enſuite, & forment ainſi une petite iſle, dont la droite eſt plus grande que la gauche ; η, η, η, rameaux au moyen deſquels les troncs de la huitieme paire ſont unis enſemble devant & derriere l'eſtomac ; θ rameaux du tronc gauche de la huitieme paire qui parcourt la partie ſupérieure de l'eſtomac juſqu'au pylore ; ι tronc gauche de la huitieme paire, lequel ſe diſtribue à la portion gauche de l'eſtomac ; κ rameaux du tronc droit de la huitieme paire, leſquels ſe diſtribuent à la partie poſtérieure de l'eſtomac ; λ rameau du tronc droit de la huitieme paire, lequel répond au rameau θ du tronc gauche, qui parcourant le même eſpace, jette des filets à la partie poſtérieure de l'eſtomac ; μ le tronc droit deſcendant derriere l'eſtomac & qui s'unit enſuite ν avec le nerf intercoſtal gauche ; ξ ξ origine du nerf intercoſtal, où il eſt uni avec la ſixieme paire ; ο π, ο π, les deux rameaux dans leſquels les troncs des nerfs intercoſtaux ſe diviſent, & qui ſe réuniſſent enſuite d'où il arrive qu'ils forment un intervalle par lequel paſſe la carotide interne, & qui eſt renfermé avec cette artere dans le conduit du rocher par lequel cette artere entre dans le crâne, ρ, ρ, les troncs des nerfs intercoſtaux ; σ, σ, les ganglions cervicaux ſupérieurs des intercoſtaux ; τ, τ, τ, τ, τ, τ, τ, les troncs des nerfs intercoſtaux qui ſe portent le long de l'épine par le cou, par la poitrine, par le bas-ventre & par le baſſin ; υ, υ, &c. les ganglions des nerfs intercoſtaux ; Φ, Φ, Φ, &c. rameaux par leſquels les nerfs intercoſtaux ſont unis avec les nerfs de l'épine ; χχχχ l'extrémité des nerfs intercoſtaux, unie avec la premiere & la ſeconde paire ſacrée ; ψ, ψ, ψ, ψ, rameaux des nerfs intercoſtaux qui unis enſemble, forment des rameaux conſidérables ω, ω, ω, qui ſe portent le long du corps des vertebres du dos, paſſent à travers le diaphragme, ſe mêlent & s'uniſſent enſuite

Γ γ l'un & l'autre avec le nerf droit de la huitieme paire Δ & le droit avec le gauche ; Θ, Θ, rameaux des nerfs intercoſtaux, leſquels s'uniſſent aux rameaux des troncs ω. ω. Les nerfs des reins, des capſules atrabilaires, du foie, de la rate, de l'eſtomac, des inteſtins, proviennent des troncs ω, ω, des nerfs intercoſtaux de la huitieme paire, de leurs rameaux & de leur union ; Λ, Λ, Λ, Λ, rameaux au foie dont la plupart ſe diſtribuent au duodenum ; Ξ Ξ, nerf gaſtro épiploïque droit, qui va à droite le long du fond de l'eſtomac, où l'épiploon lui eſt adhérent : il jette des rameaux Π Π Π à l'eſtomac, Σ Σ Σ à l'épiploon ; υ υ υ nerf au rein droit & à la capſule atrabilaire droite ; Φ Φ paroiſſent être des rameaux à la rate ; Ψ nerf gaſtro-épiploïque gauche, qui ſe jette ſur la portion gauche du fond de l'eſtomac où l'épiploon eſt attaché, & jette à l'eſtomac des rameaux Ω Ω, 1, 1, &c. à l'épiploon ; 2, 2, 2, paroiſſent être des rameaux au rein gauche & à la capſule atrabilaire ; 3, 3, 3, 3, rameaux qui ſe rendent aux teſticules, de compagnie avec les arteres ſpermatiques ; 4, 4, 4, &c. paroiſſent être des rameaux qui ſe jettent dans le méſentère & aux inteſtins ; 5, 5, 5, &c. rameaux qui s'uniſſent enſemble çà & là le long des corps des vertebres, des lombes, & de l'os ſacrum, & ſe jettent au fond du baſſin, où ils s'uniſſent 6 avec la 3e paire ſacrée, & 7 avec la 4e partie ; 8, 8, 8, &c. rameaux que les rameaux 5, 5, reçoivent des troncs des intercoſtaux : 9, 9, 9, &c. paroiſſent être des rameaux au meſocolon, & à la partie gauche du colon ; 10, 10, 10, &c. la neuvieme paire appellée *nerfs linguaux*, & qui ſort de la partie latérale des corps pyramidaux ; 11 rameaux de la neuvieme paire, qui ſe diſtribuent au digaſtrique, à l'hyo-gloſſe, au génio-gloſſe, à la langue, &c. 11 12, gros rameau de la neuvieme paire qui ſe porte le long du cou, & ſe diſtribue au ſterno-thyroïdien, au coraco-hyoïdien, au ſterno-hyoïdien, &c. 13, rameau d'union de la ſeconde paire cervicale avec le rameau 12 de l'intercoſtal ; 14, 14, &c. nerfs cervicaux ; 14, 14, les ſeconds ; 15, 15, les troiſiemes ; 16, 16, les quatriemes ; 17, 17, les cinquiemes ; 18, 18, les ſixiemes ; 19, 19, les ſeptiemes ; 20, 20, les huitiemes ; 21, re-

Digitized by Google

meaux d'union entre la seconde & la troisieme paire cervicale ; 22, 22, rameaux d'union entre la troisieme & la quatrieme paire cervicale ; 23 rameau de la quatrieme paire cervicale qui se joint au récurrent de l'épine ; 24 25 24 25 origine des nerfs diaphragmatiques ; 24 de la quatrieme paire cervicale, 25 de la cinquieme paire ; 26, 26, nerfs diaphragmatiques dont le droit descend plus directement, parce qu'il n'en est point empêché par le cœur ; le gauche descend obliquement, à cause de la situation oblique du cœur du coté gauche ; 27, 27, rameaux des nerfs diaphragmatiques dans le diaphragme ; 28 28, union des quatre paires des nerfs cervicaux inférieurs, & de la premiere dorsale, qui forment les nerfs du bras ; 29, 30, 31, 32, 33, 34, & 39, les nerfs dorsaux ; 40 & 44, les nerfs lombaires ; 45 & 48, les nerfs sacrés ; 50, 51, les nerfs 50 50, qui proviennent des dernieres paires lombaires 51 51 de la quatrieme paire, qui unis ensemble se joignent aux premieres paires sacrées 3 du coté droit, 2 du coté gauche, pour former les nerfs sciatiques ; 52, 52, les nerfs sciatiques.

PLANCHE XII.

Figure premiere de Haller, représente les arteres de la face.

A le tronc commun de la carotide ; *B* la veine jugulaire commune ; *C* la carotide interne ; *D* la carotide externe ; *E* l'artere thyroïdienne supérieure ; *F* l'artere linguale, couverte par les veines & par le cératoglosse ; *G* l'origine de l'artere labiale pareillement couverte ; *r r* les rameaux ptérigoïdiens ; Θ un rameau au dos de la langue ; *H* le tronc de la carotide externe dans la parotide ; *I* l'artere occipitale couverte par la parotide & par les muscles ; *K* l'artere pharyngée cachée ; *L* rameau superficiel de l'artere labiale ; *M*, l'artere sous-mentonniere ; *N* les rameaux superficiels de la labiale ; *O* l'artere musculaire de la levre inférieure ; *p* anastomose avec la maxillaire interne ; *q* la maxillaire inférieure couverte par les muscles, & qui sort par un trou ; *R* les rameaux de cette artere qui se jettent au quarré & à la levre inférieure ; *S* anastomose avec la sous-mentonniere ; *T* anastomoses avec la coronaire de la levre inférieure ; *V* les rameaux de l'artere labiale inférieure anastomosés avec la coronaire labiale inférieure *Y* la coronaire de la levre inférieure ; *Z* un de ses rameaux au masseter & au buccinateur ; *a* un rameau à la peau ; *b* au triangulaire & à l'angle des levres ; *c* un rameau de la carotide externe à la parotide ; *d* la transversale de la face qui sort de la temporale ; *e* rameau à la temporale & à l'orbiculaire de la paupiere, *f* rameau alvéolaire qui accompagne le buccinateur, & qui est à peine apparent ; *g* rameau au zygomatique, à la partie supérieure de la parotide, à l'orbiculaire inférieur, à la peau ; *h* rameaux au buccinateur ; *i* à l'angle des levres ; *k*, *k*, la coronaire labiale supérieure ; *l* la nasale latérale qui en part ; *m* son anastomose avec l'ophthalmique ; *n* une autre nasale dont deux rameaux ; *o* une autre à la cloison des narines ; *p* la coronaire de la levre supérieure du coté droit, & l'anastomose avec la gauche ; *q* rameau au muscle zygomatique, & vers l'arcade zygomatique ; *t* le profond, qui s'anastomose d'un coté avec un compagnon du buccinateur, & de l'autre avec le sous-orbitaire ; *u* cette anastomose ; *x* la place du tronc sous-orbitaire couvert par les muscles ; *y* les anastomoses de ce rameau sous-orbitaire avec le rameau temporal ; *z* anastomose sous-orbitaire avec la coronaire labiale ; 1, rameau qui se jette au fond du nez ; 2 anastomose avec l'ophthalmique ; 3 autre anastomose ; *γ* rameau inférieur qui se distribue au releveur commun, & qui communique avec le rameau *f* ; 4 le rameau descendant de l'ophthalmique du releveur ; 5 un autre aux ailes du nez ; 6 tronc de l'*ophthalmique* qui sort de l'orbite, 7 rameau à la paupiere inférieure ; 8 à la supérieure, au corrugateur, *&c.* 9 à l'espace qui est entre les deux sourcils ; 10 cutanée ; 11 le dorsal du nez ; 12 anastomoses de la coronaire avec les nasales ; Δ l'*artere auriculaire postérieure* : 13 rameau de la temporale au masseter & à la parotide ; 14 la temporale la plus profonde ; 15 la temporale ; 16 l'*auriculaire antérieure* ; 17 la *temporale interne* ; 18 19, ses anastomoses avec les rameaux de l'ophthalmique ; 20 les rameaux qui vont au front, aux tempes, au sinciput ; 22 la temporale externe ; 23 l'auriculaire supérieure ; 24 les arteres sincipitales ; 25 anastomoses avec l'occipitale ; 26 la veine *faciale* ;

Digitized by Google

27 la veine temporale ; 28 la veine faciale qui monte dans la face ; 29 les veines frontales ; A la veine ophthalmique ; 30 le conduit de Stenon ; 31 le conduit de la glande accessoire ; 32 la glande maxillaire ; 33 la glande parotide ; 34 la compagne de la parotide ; 35 le muscle masseter ; 36 le triangulaire ; 37 le quarré ; 38 l'orbiculaire inférieur ; 39 l'orbiculaire supérieur ; 40 la nasale de la levre supérieure ; 41 le buccinateur ; 42 le zygomatique ; 43 le releveur commun des levres ; 44 le releveur commun de la levre supérieure & de l'aile du nez ; 45 l'orbiculaire de la paupiere ; 46 le frontal ; 47 le temporal ; 48 le mastoïdien ; 49 coupe de la trachée-artere ; 50 la moëlle épiniere ; 51, 52 le vrai milieu de chaque levre.

Figure 2 de Haller, représente une partie de la distribution de la carotide externe.

A le bord inférieur du cartilage thyroïde ; *B* le bord supérieur ; *C* l'os hyoïde ; *D* la glande de Warthon, ou la glande maxillaire ; *E* la glande sublinguale ; *F* extrémité de la mâchoire inférieure, dont une des branches a été emportée ; *G* l'aile externe de l'apophyse ptérigoïde ; *H* la partie antérieure de l'arcade zygomatique rompue ; *I* la partie interne ; *K* le conduit auditif ; *L* l'apophyse mastoïde ; *M* le trou par où passe la troisieme branche de la cinquieme paire ; *N* le trou de l'artere épineuse ; *O* la place de l'apophyse transverse de la premiere vertebre ; Ω l'apophyse styloïde ; *P* le muscle sterno-thyroïdien ; *Q* le coraco-hyoïdien ; *R*, *R*, les sterno-hyoïdien ; *S* le mylo-hyoïdien indiqué en passant ; *T* une partie du basiogloſſe, dont la plus grande partie a été détruite ; *V* la partie du pharynx qui descend du crochet de l'apophyse ptérigoïde ; *X* le muscle stylo-gloſſe ; *Y* le stylo-pharyngien ; *Z* le périſtaphylin externe ; *a* le périſtaphylin interne ; *b* l'oblique supérieur de la tête ; *c* l'oblique inférieur ; Δ le releveur de l'omoplate ; *d* le complexus ; *e* le nerf de la huitieme paire ; *ff* l'artere vertébrale, qui paroît d'abord à nu entre le grand droit, & les obliques, & ensuite entre l'oblique inférieur & le releveur de l'omoplate ; *g* un rameau qui se distribue aux muscles obliques, au grand droit, au complexus, au petit droit ; *h* le tronc commun de la carotide ; *ii* la carotide interne, qui est ici un peu fléchie ; *l*, la carotide externe ; *m* l'artere thyroïdienne supérieure ; *n* le rameau qui se distribue aux muscles hyo-thyroïdien, cératogloſſe, sterno-hyoïdien ; *o* un rameau qui se jette dans les muscles sterno-hyoïdiens ; *p* rameau qui descend vers le coraco-hyoïdien le long de la peau ; Π rameau qui va au cricothyroïdien & à la glande thyroïde ; *q* rameau de l'artere pharyngée ; *r* un rameau superficiel à la glande parotide ; *ſ* le premier rameau qui va au pharynx, & qui se divise en haut & en bas ; *t* rameau à la huitieme paire de nerfs, au ganglion intercostal, au scalene, au muscle droit interne, & au long du cou ; *u* le second rameau qui se distribue au pharynx ; * endroit où on remarque dans différens sujets un rameau qui accompagne la jugulaire ; *w* rameau qui se jette au droit interne à la partie supérieure du pharynx ; *x x* rameau qui se jette à la partie postérieure du pharynx & qui descend ; *y* rameau superficiel de la carotide externe ; *z* l'artere *linguale* ; *α* rameau qui se jette au cérato-gloſſe ; *β* le tronc profond de la linguale, ou la *ranine* ; *γ* rameau superficiel ou la *ſublinguale* ; *δ* os mylo-hyoïdien ; *ε* l'artere *labiale* ; *ζ* son rameau *palatin* ; *κ* un grand rameau à la glande maxillaire ; Θ un rameau aux amygdales ; Λ un rameau ptérigoïdien ; *θ* un rameau à la glande sublinguale & au mylohyoïdien, ou l'*artere sous-mentonnigre* : Ξ le rameau qui nourrit la mâchoire inférieure ; *ж* les rameaux de la palatine qui se jettent aux muscles du palais ; *λ* le profond du palais ; Σ le tronc labial qui se jette à la face ; *μ* l'artere *occipitale* ; *ν* l'artere *ſtylo-maſtoïdienne* ; *o* l'*auricul ire postérieure* ; *ξ* les rameaux de l'artere splénique qui se distribuent au splénius ; *π* le rameau *meningé postérieur* ; *ρ* un rameau au complexus ; *τ* le coude de la carotide où elle commence à prendre le nom de maxillaire interne ; *υ* l'artere *temporale* ; Φ l'artere *meningée* ; *χ* *la maxillaire inférieure* ; *ψ* *la temporale profonde extérieure* ; *ω* la maxillaire interne qui côtoie la racine de l'apophyse ptérigoïde ; 1 l'artere *temporale profonde interne* ; 2 l'artere alvéolaire ; 3 *la naſale* & la *palatine* descendante, qui sont obſcurément apparentes dans la fente sphéno-maxillaire.

Digitized by Google

Figure 3 *de* RUYSCH, *le procès ciliaire vu au microscope.*

A la partie tendineuse du procès ciliaire; *B* la partie musculeuse; *C* fibres circulaires du petit cercle plus sensibles qu'elles ne sont naturellement.

Figure 4 *du même; le globe de l'œil & des nerfs qui s'y rendent.*

A les nerfs oculaires; *BB* les artérioles dispersées sur la sclérotique; *C* la sclérotique; *D* l'uvée; *E* la pupille.

Figure 5 *du même; la langue vue dans sa partie inférieure.*

A tégument membraneux de la langue; *BB* les arteres sublinguales.

Figure 6 *du même; la choroïde dans ses vaisseaux.*

A les nerfs dont les dernieres ramifications se perdent dans le ligament ciliaire; *B* l'iris ou le lien du ligament ciliaire où ces rameaux se terminent; *C* la production de ces rameaux vers le ligament ciliaire; *E* l'uvée.

Figure 7 *de* COWPER; *les muscles de l'œil presque dans leur situation naturelle.*

A la sclérotique; *B* portion supérieure de la partie osseuse de l'orbite, sur laquelle on observe le petit anneau cartilagineux; *a a* le nerf optique; *C* portion inférieure de l'angle externe de l'orbite, où s'insere le muscle oblique inférieur; *D* grand oblique; *E* le superbe; *F* l'abducteur; *G* l'abaisseur; *H* l'adducteur; *I* le petit oblique.

Figure 8 *de* BIDLOO; *la paupiere supérieure avec ses glandes & ses poils vue à la loupe.*

AA la peau éloignée; *BB* la glande supérieure; *CC* les petites glandes desquelles elle est composée; *DD* les conduits de cette glande; *EE* d'autres petites glandes semées sur ces conduits; *FF* le tarse; *GG* les membranes qui l'environnent; *HH* les poils courbés en haut; *I* la glande lacrymale; *KK* coupe des os du nez; *L* conduit de cette glande vers le nez; *M* d'autres conduits de cette glande vers la paupiere.

Figure 9 *de* RUYSCH; *la choroïde & ses arteres.*

A les arteres ciliaires; *C* face antérieure du ligament ciliaire; *D* cercle de l'iris, ou face antérieure des procès ciliaires; *E* la pupille.

Figure 10 *du même.*

A portion postérieure de la sclérotique; *B* la rétine dont toutes les arteres ne sont pas remplies.

Figure 11 *du même, représentant l'humeur vitrée & la cristalline.*

A l'humeur vitrée; *B* le cristallin; *C* les procès ciliaires couverts d'une humeur noire; *D* les artérioles de la membrane de Ruysch; *E* portion du nerf optique; *F* portion de la sclérotique.

Figure 12 *du même.*

A la lame extérieure de la sclérotique; *B* la lame intérieure; *C* enveloppe intérieure qu'on dit provenir de la pie-mere.

Figure 13 *du même.*

15 les artérioles de l'iris vues au microscope; *A* le grand cercle artériel de l'iris; *B* le petit.

Figure 14 *d'*HEISTER; *la langue vue dans sa face supérieure.*

AAAA la surface supérieure de la langue dans laquelle se voient par-tout des papilles en forme de tête & d'autres pyramidales; *B* un morceau de l'enveloppe extérieure séparé du reste & renversé; on y voit un grand nombre de papilles nerveuses adhérentes à sa face interne; *CC* la seconde enveloppe de la langue ou *le corps réticulaire de Malpighi*, par les trous duquel les papilles nerveuses passent de la troisieme membrane vers la premiere; *O*, *le corps reticulaire* séparé de la troisieme enveloppe de la langue, & renversé pour y faire voir les petits trous disposés en forme de réseau; *EE* la membrane, ou *le corps papillaire nerveux*, dans lequel se voient les papilles nerveuses; *FF les glandes linguales*, & les papilles, qui paroissent bien plus grosses que les antérieures; *G* trou qui s'observe quelquefois à la partie postérieure de la langue.

PLANCHE XIII, DE L'OREILLE.

Figure 1 *de* DUVERNEY; *elle représente la distribution de la portion dure dans les différentes parties de la face.*

A le tronc de la portion dure à sa sortie du crâne, par le trou situé entre les apophyses styloïde & mastoïde; *BB* le gros rameau que cette portion jette à l'oreille externe; *CC* le rameau inférieur qui se distribue au menton, aux muscles situés sur la mâchoire, & aux tégumens; *D* le rameau supérieur qui en forme de patte d'oie se divise en plusieurs rameaux. 1, 2, 3, 4, 5, les cinq

Digitized by Google

rameaux de cette branche, qui se distribuent aux muscles des tempes du front & des paupieres ; 6 rameau de cette branche, qui se jette au milieu des joues, & qui en se joignant à une branche de la cinquieme paire 7, devient plus gros ; 8 le dernier rameau de cette division, qui jette des filets au buccinateur.

Figure 2 d'après nature ; elle représente l'os des tempes en situation, & vu à sa partie latérale externe.

AAA partie de cet os qui forme la fosse temporale ; *B* l'apophyse zygomatique ; *C* l'apophyse transverse ; *D* l'apophyse mastoide ; *E* l'angle lambdoide ; *F* le trou stylo-mastoidien ; *G* le trou auditif externe.

Figure 3 d'après nature, représente l'os des tempes, vu dans sa partie inférieure.

A la portion écailleuse qui forme la fosse temporale ; *BCDEFG* le rocher ; *B* sa pointe ; *BCD* son angle antérieur ; *D* l'orifice de la trompe d'Eustachi ; *E* l'angle postérieur inférieur ; *F* la fosse jugulaire ; *G* le conduit de la carotide ; *H* l'apophyse styloide ; *I* le trou stylo-mastoidien ; *K* l'aphyse mastoide ; *L* la rainure mastoidienne ; *M* l'angle lambdoide ; *NNO* la fosse articulaire ; *O* sa fêlure ; *P* le trou auditif externe ; *Q* l'apophyse transverse ; *R* l'apophyse zygomatique.

Figure 4 d'après nature, représente l'os des tempes, vu par sa face latérale interne.

AA partie de cet os qui forme la future écailleuse ; *BB* face interne de la portion écailleuse ; *DDEE* le rocher ; *D* sa face supérieure ; *EE* sa face postérieure ; *F* le trou auditif interne ; *GH* son angle postérieur supérieur ; *H* sa pointe ; *II* son angle postérieur inférieur ; *K* la fosse jugulaire ; *IL* la gouttiere du sinus latéral.

Figure 5 d'après nature, représente les canaux demi-circulaires & le limaçon.

A le limaçon ; *B* les canaux demi-circulaires ; *C* la fenêtre ovale ; *D* la fenêtre ronde.

Figure 6 de VALSALVA ; *elle représente les canaux demi-circulaires, le limaçon, les osselets de l'oreille, &c. en situation.*

a l'extrémité de l'aqueduc de Fallope ; *b* portion des parois du sinus mastoidien ; *c* muscle de la petite apophyse du marteau ; *d* muscle de la grande apophyse du marteau ; *e* le coté antérieur de la trompe d'Eustachi, où s'insere ce muscle ; *ff* le péristaphylin externe ; *g* muscle de l'étrier ; 1 le grand canal demi-circulaire ; 2 le moyen canal ; 3 le plus petit ; 4 le vestibule ; 5 le canal de limaçon ; 6 la portion molle du nerf auditif, qui se distribue au limaçon & aux canaux demi-circulaires.

Figure 7 de RUYSCH ; *elle représente les osselets de l'ouie, dans leur état naturel & recouverts de leur périoste.*

N° 1, *ces os sont représentés beaucoup plus grands qu'ils ne le sont naturellement.*

A le marteau ; *B* l'enclume ; *C* l'étrier ; *D* l'orbiculaire.

N°. 2, *représente ces os dans leur grandeur naturelle dans les adultes.*

N°. 3, *représente ces mêmes os tels qu'ils s'observent dans le fœtus.*

Figure 8 de VALSALVA, *représente la distribution de la portion molle dans les canaux demi-circulaires.*

Figure 9 & 10 de BIDLOO, *représentent la peau & l'épiderme vus au microscope.*

a a, &c. les papilles ; *b b* les différentes véficules situées entre ces papilles ; *d d* les vaisseaux de la sueur ; *e e* &c. les cheveux qui s'élevent des vaisseaux de la sueur.

Figure 10, représente l'épiderme.

a a les pores de la sueur ; *b b*, &c. les sillons sur lesquels ces troncs sont rangés.

Figures 11 & 12 d'après RUYSCH, *représentent la cloison des narines couverte de la membrane pituitaire, garnie de ses vaisseaux & de ses glandes muqueuses.*

A cette cloison couverte de vaisseaux ; *B* cette cloison garnie de sinus muqueux.

PLANCHE XIV.

Figure premiere de Haller.

A la tente du cervelet ; *B* le sinus longitudinal de la dure-mere, qui se divise en deux parties de son extrémité postérieure ; *C* le sinus droit divisé en deux parties, dont l'une dégorge dans le sinus latéral droit, & l'autre dans le sinus latéral gauche ; *D* vestiges de la faulx du cerveau ; *E E* les grandes veines de la tente ; *A F* insertion des veines du cerveau dans les sinus latéraux ; *G* orifice du sinus occipital postérieur ; *H H* les sinus *occipitaux postérieurs*, le droit & le gauche ; *I I* la faulx du cervelet ; *K K* les grands sinus transverses ; *L L* les fosses jugulaires ;

Digitized by Google

M M les sinus *pétreux inférieurs* qui s'ouvrent dans ces fosses ; *N N* les sinus *pétreux supérieurs* ; *O O* veine du cervelet qui débouche dans ces sinus ; *P P* sinus *occipitaux antérieurs inférieurs* ; *Q Q* leur canal de décharge qui sort avec la neuvieme paire ; *R R* le sinus *occipital antérieur & supérieur* ; *S S* la communication avec les sinus caverneux & le circulaire ; *T* l'orifice du sinus pétreux supérieur, par lequel il s'ouvre dans le sinus caverneux ; *V V* les *sinus caverneux* ; *X X* le *sinus transverse de la fosse pituitaire* ; *Y Y* le sinus *circulaire* de Ridley ; *Z Z* insertion des veines antérieures du cerveau dans les sinus caverneux ; *a a* la principale artere de la dure-mere ; *b b* la veine qui l'accompagne ; *c* endroit du crâne où elle y entre par un trou particulier ; *d d* les arteres *carotides internes* dans le sinus caverneux, coupées dans l'endroit où elles entrent dans le cerveau ; *e e* artériole qu'elle jette dans ce sinus au nerf de la cinquieme paire ; *f f* endroit où la carotide interne produit l'*artere ophtalmique* ; *g g* les apophyses clinoïdes postérieures ; *h* l'apophyse cristagalli ; *i i* les sinus frontaux ; *k k* nerf de la cinquieme paire qui se distribue à la dure-mere ; *l* troisieme branche de la cinquieme paire ; *m* la seconde branche ; *n* la premiere branche ou l'*ophtalmique* ; *o* la quatrieme paire de nerfs ; *p* la troisieme paire ; *q* cloison qui sépare la cinquieme de la sixieme ; *r* la sixieme paire ; *s* origine du nerf intercostal ; *t t* entrée de la septieme paire dans la dure-mere ; *u u* premieres racines de la huitieme paire ; *x x* secondes racines de la huitieme paire ; *y y* la neuvieme paire ; *z* trou de la moelle épiniere.

Dans l'œil droit, la partie supérieure de l'orbite détruite.

1, 1 l'artere *ophthalmique* ; 2, 2 son rameau extérieur, qui accompagne le nerf du même nom ; 3, 3 rameau intérieur qui se distribue aux narines ; 4, 4 rameaux à la sclérotique, dont quelques-uns se rendent à l'uvée ; 5, 5 vestiges des muscles releveurs de la paupiere & de l'œil ; 6 l'extrémité du releveur de la paupiere ; 7 la glande *lacrymale* ; 8 le nerf *optique* ; 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, comme dans l'œil du coté opposé.

Dans l'œil gauche.

9 la poulie ; 10 le muscle grand oblique ; 11 le releveur de l'œil ; 12 le muscle interne de l'œil, ou l'*adducteur* ; 13 l'abducteur coupé ; 14 le rameau supérieur de la troisieme paire, lequel se distribue aux releveurs de l'œil & de la paupiere ; 15 le reste du tronc ; 16 rameau de ce nerf à l'oblique inférieur ; 17 rameau au droit inférieur de l'œil ; 18 rameau au droit interne ; 19 rameau au *ganglion* ophthalmique ; 20 rameau supérieur de la premiere branche de la cinquieme paire ; 21 filet extérieur de la premiere branche de la cinquieme paire ; 24 petits rameaux qui se portent à la face par les trous de l'os de la pommette ; 25 rameaux à la glande lacrymale ; 26 rameaux inférieurs de la douzieme branche de la cinquieme paire ; 27 filet de ce rameau au *ganglion* ; 28 petit rameau aux narines ; 29 petit tronc qui s'éleve en devant ; 30 le ganglion *ophthalmique* ; 31 les petits nerfs *ciliaires* 7, 8, comme dans l'œil droit.

Figure seconde de Ridley.

AA les lobes antérieurs du cerveau ; *BB* les lobes postérieurs ; *CC*, le cervelet ; *DD* les sinus latéraux ; *EE* les arteres vertébrales ; *F* les sinus vertébraux ; *GGG* la dure-mere séparée du coté droit de la moëlle épiniere ; 1, 2, 3, 4, *&c.* les dix paires de nerfs du cerveau, avec sept autres de la moëlle épiniere ; *a* trou qui aboutit à la tige pituitaire ; *b b* les deux éminences orbiculaires ; *c c* les deux troncs de l'artere carotide interne ; *d d* leur communication avec la vertébrale ; *e e* branches de la basilaire, qui forment le plexus choroïde ; *f* plusieurs petites branches de la carotide interne ; *g* l'artere basilaire, composée de deux troncs ; *h h* des arteres vertébrales ; *i i i* l'artere épinieres ; *k* petite branche d'une artere qui traverse la neuvieme paire ; *l l* les jambes de la moëlle allongée ; *m m* la protubérance annulaire, ou pont de Varole ; *n* les corps pyramidaux ; *o* les corps olivaires ; *p* la branche antérieure de la carotide interne ; *q q* petites branches qui vont au plexus choroïde, *rrrr* branches d'arteres dispersées sur la protuberance annulaire ; *ss* partie des pédoncules du cerveau ; ** nerf accessoire.

Digitized by Google

PLANCHE XV.

Les figures de cette planche ſont tirées des *adverſaria anatomica* de TARIN : elles repréſentent les cavités du cerveau & du cervelet.

Figure 1. *On voit dans cette figure les deux portions antérieure & poſtérieure de la tête : elle eſt coupée à ſix lignes au-deſſus des ſourcils, de la partie antérieure vers la partie moyenne ; & de la partie poſtérieure, ou de l'occiput, vers la même partie moyenne ; de maniere cependant que ces deux coupes forment dans l'endroit de leur concours un angle plus ou moins obtus, pour y découvrir en entier* les ventricules ſupérieurs *du cerveau, & les* ſinus poſtérieurs *de ces ventricules.*

Voici ce que ces deux portions ont de commun.

A A coupe des tégumens ; *B C* coupe des os ; *B* de leur écorce ; *C* de leur ſubſtance ſpongieuſe ; *D E F G H* coupe de la dure-mere ; *D E F G* de la faulx, *D F* du ſinus longitudinal ſupérieur ; *J I K L M N O*, *&c.* coupe du cerveau ; *J J* de la ſubſtance corticale ; *I I* de la ſubſtance médullaire, diſtinguée des autres parties par tous les petits points rouges par leſquels on a voulu repréſenter les gouttes de ſang qui s'écoulent des veines coupées dans cet endroit ; *L L* coupe du bord poſtérieur du corps calleux ; *M* de la cloiſon tranſparente ; *N* de la colonne antérieure de la voûte ; *O* des parties latérales du bord poſtérieur du corps calleux, P P des colonnes poſtérieures de la voûte. * extrémité poſtérieure des cornes de bélier. Q Q R R coupe des ventricules antérieurs du cerveau, R R des parois des ſinus poſtérieurs.

Ce qui ſuit eſt particulier à la coupe qui repréſente la face.

S S les CORPS *cannelés* parſemés de veines. TV COUCHES *des nerfs optiques*, couvertes en partie du plexus choroïde. V V ÉMINENCES *ovalaires* des couches ; ces éminences ne s'obſervent pas toujours. UU *nouveaux* FREINS tranſparens comme de la corne, qui retiennent le tronc des veines qui viennent des corps cannelés & des couches des nerfs optiques, ſe décharger dans ce tronc ſitué dans l'angle formé par la rencontre des couches & des corps cannelés : ces freins s'étendent de part & d'autre de la partie antérieure des couches, le long de l'angle dont nous venons de parler, vers leur partie poſtérieure ſous ces couches, juſqu'à la partie antérieure de la fente des ſinus antérieurs des ventricules du cerveau, & ſe terminent de la partie poſtérieure de ces couches ſous ces couches mêmes, par une ſubſtance médullaire ſemblable à celle qui couvre les nerfs optiques : ces freins pouſſent quelquefois un ou deux rameaux aux éminences ovalaires des couches. XX un de ces rameaux. *Z a b c* le PLEXUS *choroïde* dans la ſituation naturelle. *a* les rameaux qui ſe dégorgent dans les branches *b*, leſquelles par leur concours forment la VEINE de *Galien*. *c d* EMINENCE des ſinus poſtérieurs des ventricules ſupérieurs du cerveau : ces éminences ne s'obſervent pas toujours. *d e* ORIFICE qui conduit dans les ſinus dans leſquels s'étendent les piliers poſtérieurs de la voûte, les cornes de belier & le plexus choroïde.

Ce qui ſuit eſt particulier à la coupe oppoſée.

f g b i j, *&c.* face inférieure du corps calleux, ou la paroi ſupérieure des ventricules latéraux du cerveau & des ſinus poſtérieurs de ces ventricules. *f f* la partie de ce corps qui couvre les corps cannelés. *g g* la paroi ſupérieure de ſinus poſtérieurs. *h h* les VEINES qui s'étendent le long de la paroi de ces ventricules. *i i* les CANNELURES formées par la courbure de cette paroi. *j j* la CLOISON *tranſparente*. *k* la partie inférieure du bord poſtérieur du corps calleux. *l* les parties de la voûte contiguës poſtérieurement à la paroi ſupérieure des ventricules, & antérieurement à la partie poſtérieure de la cloiſon tranſparente. *m* partie artérieure arrondie des colonnes médullaires qui forment la voûte, & qui ſont un peu adhérentes dans cet endroit. *n o* la partie poſtérieure de ces colonnes qui va toujours en s'amincifſant, & qui eſt adhérente en *n* au corps calleux, & ſe termine en tranchant en *o*. *p* ESPACE *triangulaire iſocele* compris entre le bord poſtérieur du corps calleux & les colonnes poſtérieures de la voûte, nommé la LYRE, entrecoupée de filets de la partie antérieure à la partie poſtérieure, & d'une partie latérale vers l'autre.

Figure 2. *Cette figure repréſente la partie*

Digitized by Google

moyenne de la coupe de la figure premiere, qui repréſente la face; le plexus choroïde en a été enlevé; la coupe O P *du bord poſtérieur du corps calleux, &c. a été éloignée pour découvrir la partie ſupérieure du cervelet.*

H partie antérieure & ſupérieure du cervelet. J. COMMISSURE *poſtérieure* du cerveau. I la GLANDE *pinéale*. K les COLONNES *médullaires* qui lient cette glande aux couches des nerfs optiques, & l'appliquent à la commiſſure poſtérieure du cerveau. L les NATES. M coupe de la cloiſon tranſparente. N N coupe du pilier antérieur de la voûte. S S les CORPS *cannelés*. T V les COUCHES *des nerfs optiques*. V les EMINENCES *arrondies* des couches. U U *nouveaux* FREINS dont nous avons parlé dans la figure premiere. X Y Z FENTE qui ſépare les couches, & qui conduit dans le troiſieme ventricule. X la VULVE. Y l'ANUS. Z la FENTE continue à la vulve & à l'anus; en ouvrant cette fente on découvre le troiſieme ventricule.

Figure 3. *Cette figure eſt preſque la même que la précédente, ſinon qu'elle repréſente le troiſieme ventricule.*

H J I, &c. U comme dans la figure précédente, ſi ce n'eſt que les colonnes K paroiſſent s'étendre le long du bord ſupérieur & intérieur des couches, & que les eminences V V n'ont point été repréſentées. *a b c d* le *troiſieme* VENTRICULE. *a* la COMMISSURE *antérieure* du cerveau. *b b* la partie de ce ventricule nommée l'*entonnoir*. *c c* les EMINENCES *orbiculaires* d'où s'élevent les colonnes N N. *d* CONDUIT qui du troiſieme ventricule s'étend dans le quatrieme. *b d* FENTE continue à l'entonnoir & à ce conduit. *e e* ENDROIT où les couches ſont quelquefois adhérentes entr'elles.

Figure 4. *Cette figure fait voir la tête coupée, de maniere qu'on découvre les* ſinus *antérieurs des ventricules latéraux du cerveau & les* cornes *du bélier.*

A A coupe des tégumens. B C D E * coupe des os, C des ſinus frontaux, D de la cloiſon de ces ſinus, E de l'épine du coronal, * de l'apophyſe de l'os ethmoïde. F *trous olfactifs*. G G foſſes antérieures de la baſe du crâne, couvertes de la dure-mere. H H *trous optiques*. I I *nerfs optiques* qui ſe rendent à l'œil par ce trou. J union de ces nerfs. K concours de ces nerfs de la partie poſtérieure vers l'antérieure. 2 coupe des carotides internes. L L coupe de la dure-mere. M M coupe de la ſubſtance corticale du cerveau. N N coupe de la ſubſtance médullaire du cerveau. O P coupe des ſinus des ventricules du cerveau. O des ſinus antérieurs, P des poſtérieurs. Q coupe des couches des nerfs optiques, bordées de la ſubſtance médullaire, dont ces couches ſont couvertes. R une partie & le fond de l'entonnoir. S *orifice antérieur* du conduit ouvert du troiſieme ventricule dans le quatrieme. T la *commiſſure poſtérieure* du cerveau. U les *nates*. *b i k l m n o p* comme dans la coupe oppoſée de la figure premiere, ſi ce n'eſt que le corps calleux a été ſéparé des parties latérales antérieures auxquelles il eſt continu, & renverſé de devant en arriere, pour faire voir que les *cornes de bélier* V W ne ſont pas un prolongement du corps calleux. V extrémité poſtérieure de ces cornes voiſines du bout poſtérieur du corps calleux. W leur extrémité antérieure cannelée & voiſine X X des *apophyſes clinoïdes poſtérieures*. Y Y *filamens médullaires*, obliques de devant en dehors, & de derriere en devant, unis enſemble pour couvrir les cornes. Z Z prolongement pyramidal des piliers poſtérieurs de la voûte: ce prolongement borde le bord interne des cornes. *a b* le *Plexus choroïde*. *a* partie de ce plexus renverſée de devant en arriere, & repréſentée en 2 2, (figure premiere). *b b* partie de ce plexus qui couvre les cornes, repréſentée dans ſa ſituation naturelle. *c c* partie latérale externe des ſinus antérieurs des ventricules antérieurs du cerveau. *d e* R comme dans la coupe de la figure premiere. *f f* bord interne & inférieur du lobe moyen du cerveau. *g g Fente* qui ſe trouve entre ce bord & la moëlle allongée, & par laquelle les arteres du plexus choroïde ſe rendent à ce plexus.

Figure 5. *On voit dans cette figure une coupe verticale de la tête, de droite à gauche, le long de la partie poſtérieure des oreilles & le cervelet coupé, de maniere qu'on puiſſe y découvrir le* quatrieme ventricule. *Ce qui ſuit eſt commun aux deux coupes.*

A A coupe des tégumens & des chairs.

Digitized by Google

B C D coupe des os, C de la future fagittale, D du trou oval. E F G H I coupe e la dure-mere, F G de la faulx, G du inus longitudinal, H I de la tente, I des inus latéraux. J K L coupe du cerveau, J de la ſubſtance corticale, K de la ſubſtance médullaire, L coupe des ſinus des ventricules antérieurs du cerveau dans l'eſpace triangulaire commun à ces ſinus. * orifice des ſinus poſtérieurs M N. O coupe du cervelet, M. de la ſubſtance corticale, N de la ſubſtance médullaire, O des parois du quatrieme ventricule. P parties latérales inférieurs du cervelet, ſéparées par la petite faulx de la dure-mere.

Ce qui ſuit eſt particulier à la coupe qui repréſente les oreilles. Q bord poſterieur des cornes du bélier. R plexus choroïde qui couvre la partie poſtérieure des cornes. S bord poſtérieur du corps calleux. T les *Natès*, U les *Teſtès*, V la *Glande pinéale*, dans leur ſituation naturelle. W colonne médullaire d'où ſort X, l'origine de la quatrieme paire de nerfs. Y la face poſtérieure de la grande valvule du cerveau. *a b c d e f g* paroi antérieure du quatrieme ventricule ouverte. *a* la partie inférieure du conduit formée par la grande valvule & les colonnes médullaires du cervelet. *b c petite Fente* qui diviſe cette paroi. *d d d d les quatre petites Foſſes*. *e f* portion de la ſeptieme paire de nerfs qui ſort du quatrieme ventricule. *e* ſa ſortie de ce quatrieme ventricule dans l'angle formé par le concours de la partie inférieure & antérieure du cervelet, & la poſtérieure de la moëlle allongée. *g e* le *bec de plume* à écrire, dont les bords *g g* ſont quelquefois crenelés. *b* coupe de la moëlle épiniere. *Ce qui ſuit eſt particulier à la coupe oppoſée.* *i* eſpace triangulaire, qui réſulte du concours de la partie inférieure, poſtérieure & antérieure de la faulx, avec la partie moyenne & antérieure de la tente. *i* extrémité ſupérieure de l'éminence vermiculaire, ſituée ſur la valvule Y. *k* parties latérales internes du cervelet correſpondantes à ces extrémités. *l* extrémité inférieure de l'éminence vermiculaire oppoſée à la paroi *a b c d f*. *m* la partie poſtérieure du quatrieme ventricule.

PLANCHE XVI.

Figure premiere de Haller ; elle repréſente les arteres de la partie antérieure & interne de la poitrine.

A le foie repréſenté en paſſant. B la portion droite du diaphragme. C quelques parties des muſcles de l'abdomen. D le péricarde, à travers lequel le cœur paroît çà & là. E l'oreillette droite circonſcrite par des points. F la pointe du cœur. G la veine-cave inférieure. H la veine pulmonaire droite. I la veine-cave inférieure. K ſa continuation dans la jugulaire droite. L la jugulaire gauche. M une partie de l'aorte. N la ligne dans laquelle le péricarde ſe termine dans la veine-cave. O la ligne par laquelle il eſt adhérent à l'aorte. P la partie droite du thymus. Q la gauche. R la lame gauche du médiaſtin unie avec le péricarde. S la trachée-artere. T l'œſophage. V la glande thyroide. X la veine jugulaire interne droite. Y la veine thyroidienne ſupérieure. Z le nerf droit de la huitieme paire. *a* tronc commun de l'artere ſous-claviere & de la carotide droite. *b* la ſous-claviere-droite. *c* la carotide droite. *d* la veine mammaire droite. *e* l'artere mammaire droite. *f* rameau péricardio-diaphragmatique de la mammaire droite. *g* rameau qui ſe diſtribue au péricarde & aux glandes placées ſous la veine-cave. *h* rameau qui accompagne le nerf diaphragmatique. *i* rameau ſuperficiel qui ſe diſtribue aux poumons. *k* d'autres au péricarde, *l* rameau de l'artere diaphragmatique droite. *n* anaſtomoſe de l'une & l'autre artériole qui accompagne ce nerf. *o* rameau de l'artere diaphragmatique au diaphragme. *p* anaſtomoſe de la mammaire avec les rameaux de la diaphragmatique. *q* l'artere thymique droite. *r* l'artere péricardine poſtérieure ſupérieure. *ſ* l'artere thymique gauche poſtérieure. *t* la veine thymique droite. *u* rameau des arteres mammaires, qui ſort du thorax. *x* diviſion de la mammaire interne. *y* rameau externe, ou l'épigaſtrique. *z* rameau qui ſe diſtribue aux tégumens extérieurs de la poitrine. 1 rameau abdominal, ou l'épigaſtrique intérieur. 2 l'extérieure, ou la muſculo-phrénique. 3 rameau intérieur de la mammaire, ou la phrénico-péricardine. 4 rameau au médiaſtin. 5 petit rameau au péricarde. 6 petit tronc qui ſe porte au diaphragme. 7 les arteres coronaires antérieures figurées en paſſant. 8 la vei-

Digitized by Google

ne thyroïdienne inférieure droite. 9 la veine thyroïdienne inférieure gauche. 10 rameau qui se distribue à la trachée-artere. 11 un autre à l'œsophage. 12 un autre à la corne droite du thymus. 13 la carotide gauche. 14 la sous-clavière gauche. 15 les deux rameaux de la thyroïdienne inférieure. 16 la vertébrale gauche. 17 la mammaire. 18 un de ses rameaux au médiastin, qui accompagne le nerf diaphragmatique. 19 rameau thymique gauche. 20 division de la mammaire gauche. 21 rameau phrénique ou péricardin gauche. 22 rameau épigastrique. 23 la veine sous-clavière gauche. 24 la jugulaire gauche. 25 la mammaire gauche. 26 rameau thymique gauche. 27 rameau superficiel. 28 la veine bronchiale gauche. 29 rameau thymique. 30 rameau médiastin. 31 rameau bronchial. 32 la veine thyroïde moyenne gauche.

Figure 2, de Haller, représente l'aorte inclinée sur la gauche, afin qu'on puisse mieux voir les arteres bronchiales du même coté.

A B C le poumon droit. A le lobe inférieur. B le supérieur. C le moyen. D E le poumon gauche. D. le lobe inférieur. E le lobe supérieur. F F l'œsophage. G G G l'aorte. H H H les rameaux quelle jette en dedans le basventre figurés en passant. J l'arc de l'aorte. K le tronc de la sous-clavière & de la carotide droite. L la sous-clavière droite. M. la carotide droite, N la gauche. O la sous-clavière gauche. P. le péricarde recouvert postérieurement de la plevre. Q Q le médiastin postérieur. R la veine-cave. S l'azygos. T rameau intercostal supérieur. U U 1 2 3 veines intercostales. X division de l'azygos. Y tronc droit, Z le gauche. A la trachée artere. Σ la bronche droite. *a* veine bronchiale gauche. *b* tronc qui s'infere au-delà de l'aorte dans les espaces intercostaux. *c* rameau à l'œsophage, *d* à la trachée-artere, *e* ensuite à l'œsophage, *f* au même, *g* dans les tuniques de l'aorte. *h* l'artere péricardine postérieure supérieure, qui vient de la sous-clavière gauche, & qui se distribue à l'œsophage & à la trachée-artere; *i* la même qui vient de la sous-clavière droite, & se distribue au tronc de l'aorte & à la trachée-artere. *k* les arteres broncho-œsophagiennes qui viennent de l'aorte. *l* l'artere & la veine œsophagienne qui viennent de la bronchiale droite. *l* l'artere bronchiale droite. *m* intercostale supérieure, qui en sort & se porte vers l'intervalle de la seconde & de la troisieme côte. *n n* les bronchiales qui se distribuent aux poumons. *o* une partie de la bronchiale gauche. *p p p* les arteres intercostales. *q* les trois petites œsophagiennes, qui viennent de l'aorte. *r* l'autre artere œsophagienne. *s* veine de l'azygos à l'aorte. *t* veine bronchiale droite de l'azygos. *u* d'autres petites arteres œsophagiennes. *x* rameau de l'artere *r*. *y z* la plus grande artere œsophagienne. 1 l'artere œsophagienne. 2 une autre veine. 3 une troisieme. 4 une quatrieme.

Figure 3, de Nuck, représente une partie de la mamelle.

A A une partie de la mamelle. B B la peau coupée. C C C la partie glanduleuse de la mamelle. *d d d d* racines capillaires des tuyaux laiteux. *e, e, e, e*, trois de leurs troncs. *f f* anastomose de ces troncs entr'eux. *g* la papille percée de plusieurs trous.

Fig. 4, de Bidloo, représente les véficules d'un rameau bronchial.

A rameau bronchial séparé de son tronc. B B ses petits rameaux. C C les véficules qui terminent ces rameaux. D véficules séparées de différentes figures qui sont recouvertes de vaisseaux sanguins, & d'autres vaisseaux qui s'entrelacent les uns avec les autres.

PLANCHE XVII DE SENAC.

Figure premiere. Cette figure représente la face convexe du cœur, mais il a été forcé par la cire dont il a été rempli; on ne pouvoit faire voir autrement la figure naturelle des sacs; l'injection n'a pas conservé la proportion exacte des vaisseaux; ils ont été diversement forcés.

L'aorte *c*, par exemple, paroît moins grosse que l'artere pulmonaire. La veine-cave supérieure B a été trop dilatée, les proportions manquent de même dans les arteres coronaires; à mesure que les ventricules ont été dilatés, ces arteres se sont allongées: à leurs extrémités, de même que dans leur cours, elles sont marquées par des points; ce sont ces points qui les distinguent des veines. A l'oreillette droite remplie de cire, il ne paroît aucune dentelure, quoiqu'il y en

Digitized by Google

quelque trace dans l'état naturel. B veine-cave supérieure, qui est continue avec l'appendice à sa partie postérieure. C l'aorte qui vient de derriere artere pulmonaire, & se courbe en montant. D l'artere pulmonaire. E l'oreillette gauche qui est plus élevée que la droite. F la veine pulmonaire antérieure. I les valvules de l'artere pulmonaire qui avoient été poussées dans les sinus par l'injection, & qui paroissoient auchors. g branche antérieure de l'artere pulmonaire gauche. h artere coronaire droite. i i veines innominées, qui débouchent dans l'oreillette par leur tronc. k la veine qui accompagne l'artere. L branche antérieure de l'artere coronaire qui passe à la partie postérieure par la pointe du cœur. m m m m m m arteres qui rampent sur les oreillettes & les grands vaisseaux. Il n'est pas douteux qu'il n'y ait des variations dans les vaisseaux coronaires, il est peu de sujets où l'on trouve ces vaisseaux exactement les mêmes; mais c'est dans les branches que se présentent les variations. Les troncs en général sont peu différens, les principales divisions sont aussi moins variables; mais on ne finiroit jamais si on vouloit marquer toutes les différences, qui sont très-fréquentes dans les vaisseaux. Il faut cependant observer ces différences pour établir ce qui est le plus général; elles peuvent d'ailleurs nous découvrir quelque usage particulier, ou quelque vue de la nature.

Figure seconde. Cette figure représente la face applatie du cœur, & les oreillettes remplies, les ventricules & les vaisseaux coronaires sont aussi remplis; le sinus de la veine coronaire a été forcé par l'injection.

A oreillette ou sac gauche dont la surface supérieure est toujours oblique. B le sac droit qui est plus court que le sac gauche. C la veine pulmonaire gauche & postérieure. D D le sinus coronaire qui a été trop dilaté par la cire. E la veine pulmonaire droite, postérieure du sac gauche. F la veine-cave inférieure qui avoit été coupée, & dont l'orifice paroît plus petit que dans l'état naturel. GGG adossemens des sacs qui sont liés par un plan extérieur des fibres communes à l'un & à l'autre. H embouchure du sinus coronaire dans l'oreillette droite. I veine innominée avec les branches *o o o o*. L artere coronaire qui vient de l'autre face du cœur. *a a a a a a* branches des arteres coronaires sur la surface du cœur. *b b b* veine qui marche le long de la cloison. *c c c* seconde veine qui n'a qu'une artere qui l'accompagne. *d d* deux autres veines. *e e e* branche où se réunit la veine. *f f f f* extrémités artérielles qui marchent transversalement. *g g* branches veineuses sur lesquelles passe une branche artérielle *a*, en forme d'anneau. *h h h h* veines qui se répandent sur les sacs. *i i i i i i* arteres qui rampent sur les sacs. *o o o o* branches de la veine innominée *i*. On voit dans cette figure si les arteres coronaires par leurs extrémités se joignent & forment un anneau, comme Ruysch le prétend, & elles sont ici fort éloignées.

Figure troisieme. On a représenté dans cette figure les fibres musculaires du cœur & leurs concours; pour cela on a durci un cœur par la coction, on a auparavant rempli ses cavités de charpie.

A l'artere pulmonaire qui paroît relevée à la racine, parce que le ventricule droit est rempli. B l'aorte. C la pointe du ventricule gauche, avec ses fibres en tourbillon: mais ce tourbillon ne peut pas être bien représenté ici, à cause de la petitesse de la pointe resserrée par la coction; c'est une espece d'étoile avec des rayons courbes qui sortent du centre, ou qui s'y rendent. D la pointe du ventricule droit; elle est en général moins longue que la pointe du ventricule gauche. E le ventricule droit vu par sa face convexe ou supérieure. F le ventricule gauche, vu de même. *g g g* le sillon qui termine ou unit les deux ventricules: les fibres externes s'élevent ici en petites bosses près du sillon, parce que les ventricules sont remplis, & que la cloison n'a pas prêté autant que les fibres. C'est pour cela qu'on ne voit pas bien la continuité apparente de celles du ventricule droit avec celles du ventricule gauche: mais cette continuité n'est pas douteuse, on n'a qu'à enlever de petites lames, on verra qu'elles partent du bord du ventricule droit pour s'étendre sur le gauche. *b b b* le côté du ventricule gauche; c'est sur ce côté que sont les fibres droites, ou approchantes des droites, lorsqu'il y en a dans le cœur; ces fibres forment une couche si mince, qu'on les emporte facilement

Digitized by Google

en élevant la membrane qui les couvre.

Figure quatrieme. Cette figure représente la face applatie ou inférieure du cœur.

A A les fibres qui sont à la racine des oreillettes. B la cloison des oreillettes. C le ventricule gauche. D le ventricule droit. *e* la pointe du ventricule gauche. *f* la pointe du ventricule droit. *g g g* le sillon qui termine les deux ventricules.

Figure 5. On a représenté dans cette figure l'intérieur du ventricule gauche ; pour cela on a fait une section par l'aorte, & on l'a poussée le long de la cloison ; il n'y a que cette section qui puisse montrer la grande valvule, & laisser les piliers dans leur entier.

A la grande valvule mitrale qui surpasse de beaucoup celle qui est cachée dessous. B scissure qu'on a été obligé de faire pour étendre le ventricule, & l'y montrer. C autre scissure qui a été nécessaire pour la même raison. D troisieme scissure qu'on a faite à la pointe. E espace lisse & poli, qui est sous l'aorte. F *g*, *f* G, piliers d'où partent les fibres tendineuses, dont on a représenté l'entrée dans la valvule. *a a a* bande ou cordon tendineux, auquel la valvule est attachée. *b b b* filamens tendineux qui rampent dans la valvule, & qui vont joindre ceux qui viennent de la racine de cette valvule. *d d d d d* racine des piliers, & les colonnes avec leurs aires. On voit au bas des piliers les colonnes, les faisceaux, les filamens, les aires, les fossettes dont le ventricule est couvert; il n'y a rien sur cette surface qui ne soit représenté d'après nature, jusqu'aux parties les plus petites.

Figure 6. On a représenté dans les figures précédentes tout ce qui est sous l'aorte, les valvules sigmoïdes & leurs structures, le cordon auquel sont attachées les valvules auriculaires ; la façon dont se terminent les colonnes à ce cordon ; comme ce cœur avoit été dans l'eau alumineuse, le tissu avoit été resserré.

A A espace lisse & poli, qui est sous l'aorte. B pilier avec ses filets tendineux qui vont au reste de la valvule *f*, qui a été déchirée. C autre pilier avec quelques filets tendineux qui va à un reste *g* de la valvule. D D D, ce qui manque ici a été représenté dans la précédente figure. *a a a* valvules sigmoïdes avec leurs tubercules; on a omis les sinus. *b b b* cordon qui est sous ces valvules : il est un peu plus large dans l'état naturel, & plus proche du fond des valvules. *c*, *c*, *c*, *c*, *c*, colonnes, faisceaux, filamens & fossettes. *d d d d* cordon des valvules mitrales. *e e e e* insertion des fibres des colonnes sous ce cordon. *i*, *b*, embouchures des arteres coronaires.

Figure 7. Cette figure représente la structure des valvules sigmoïdes.

a le tubercule. *b* bosse ou second tubercule, qui est dessous. *c*, *d*, les angles que forment les cornes ; toutes les fibres qu'on voit dans cette figure sont musculaires. *e*, *f*, arteres coronaires.

Figure 8. Cette figure représente une valvule sigmoïde prise d'un autre sujet.

a tubercule. *b*, *c*, les cornes.

PLANCHE XVIII.

Figure 1, de Haller, représentant quelque partie du bas-ventre.

A B le lobe droit du foie incliné à droite. L le lobe gauche. Δ le lobe de Spigélius. C la véficule du fiel. D le rein droit. E l'estomac élevé en-haut. F l'œsophage. ⊙ une portion de l'épiploon gastro-colique. G le pylore. H la portion descendante du duodenum. J une autre portion transverse du duodenum. K sa partie gauche & l'origine du mésentere. L le rein gauche. M la rate dans sa situation naturelle. N la face antérieure du pancréas. O la face postérieure du pancréas. P l'artere mésentérique qui passe derriere le duodenum & devant le pancréas. Q l'artere cœliaque moyenne. R le tronc de la cœliaque. S l'artere coronaire supérieure. Φ Φ les rameaux mésentériques de la veine-porte. T la veine-porte poussée un peu sur la gauche. U rameau droit de l'artere cœliaque. X son tronc hépatique. Y la duodénale. Z l'artere gastro-épiploique droite, qui cotoie la grande courbure de l'estomac. *a a* les deux arteres pyloriques inférieures. *b* la grande artere pancréatico-duodénale qui cotoie la partie cave de la courbure. *c* les rameaux qu'elle jette au duodenum, Y au pancréas; ses anastomoses avec les petites pyloriques. *d* la pancréatique. *e* l'insertion de l'artere de la splénique dans la pancréatico-duodénale. *c f* rameau d'une branche de la mésentérique qui s'ouvre dans cette même artere *d*. *g* lieu de l'insertion de la premiere duodénale. *h* l'artere splénique. *i* les rameaux pancréatiques. *k* les ra-

Digitized by Google

ieaux gastriques postérieurs. *l*, *l*, *l*, rameaux spléniques. *m* l'artere gastro-piploïque gauche. *n* ses anastomoses vec la droite. *o o* les vaisseaux courts.

Figure seconde, de HALLER; *représente les reins, &c.*

A le rein droit. B le rein gauche. C la apsule droite. D la capsule gauche. E ne de ses parties un peu élevée pour oir les vaisseaux postérieurs. F grand lon de la capsule. G le même dans la apsule droite. H H les appendices du iaphragme. J J le centre tendineux du iaphragme. K K les portions du diaphragme qui sortent des côtes. L ligament suspensoire du foie. M tron de la eine-cave N, & de l'œsophage. O le sac gauche. P l'uretere du même côté. R l'intestin rectum représenté en passant. Q l'uretere droit. S S une partie de a graisse rénale. T l'aorte. U la veine-ave à sa sortie du foie. X l'artere phrénique. Y rameau droit. Z rameau capsulaire antérieur. *a* les postérieurs. *b* rameau u diaphragme. *c* rameaux des mammaires qui paroissent un peu dans l'étendue u diaphragme. *d* rameau droit de l'appendice. *e* anastomose des arteres diaphragmatiques. *f* rameau gauche de la hrénique. *g*, *g*, les capsulaires antérieures de la diaphragmatique. *b* l'œsophagienne. *i*, *i*, rameaux à l'un & à l'autre endon. *k k* à l'appendice. Γ rameau qui erce le diaphragme pour aller au thoax. Θ anastomose ou arc des vaisseaux roit & gauche dans le tendon. *l* rameau u ligament suspensoire. Λ veine phrénique droite. Ξ la gauche. *m* l'artere céliaque. *n* la mésentérique supérieure. *o* appendicale droite qui vient de l'aorte. la premiere capsulaire gauche postérieure. *q* l'appendicale qui vient de l'aor. Σ la capsulaire postérieure droite. *r* i seconde capsulaire postérieure gauche. la capsulaire antérieure gauche. *t* l'artere rénale gauche. *u* rameau adiponx ui vient du tronc. *w* l'arterte rénale roite. Φ l'artere capsulaire droite antéieure de la rénale. Ψ la veine qui l'accompagne. *x*, *x*, les arteres aux glandes ombaires. *y* l'artere adipeuse droite de i rénale. *z* l'artere spermatique droite. l'adipeuse qui en sort. 2 l'uretérique upérieure de l'aorte. 3 le grand rameau dipeux inférieur. 4 le rameau qui va ix testicules. 5 la spermatique gauche. 6 les adipeuses qui en sortent. 8 rameaux aux testicules. 9 l'adipeuse postérieure qui vient de la capsulaire. 10 l'artere mésentérique inférieure. 11, 11, les iliaques communes. 12, 12, les externes. 13, 13, les internes. 14, 14, les épigastriques. 15 l'artere sacrée. 16 l'uretérique gauche. 17 l'uretérique droite inférieure. 18 la veine sacrée. 19 la veine capsulaire droite. 20 la veine rénale gauche. 21 la capsulaire gauche de la rénale. 22 l'adipeuse de la même. 23 la spermatique de la même. 24 la premiere rénale droite. 25 la seconde. 26 la spermatique qui en sort, 28 & de la veine-cave. 29 le sommet de la vessie. 30 l'ouraque. 31 les arteres ombilicales.

Figure 3, *du même, représente les intestins en situation.*

A A la partie inférieure du foie élevé en devant. B B la vésicule du fiel. C la veine ombilicale. D le petit lobe de Spigélius. E E l'estomac. G le pylore. K K l'épiploon-gastro-colique. O O limite dans le colon, de laquelle provient l'épiploon gastro-colique & le colique. Q Q le petit épiploon. S S partie du mésocolon. T T différentes parties du colon. U second coude du duodenum presque transverse. X troisieme coude du duodenum qui reçoit le canal cholidoque. Y ligament ou membrane qui va de la vésicule au colon. Z *a* ligament hépatico-rénal Z limite gauche de ce ligament. *a* sa limite droite. *b b* le rein droit couvert par le péritoine. *c* l'orifice de Winslow par lequel on souffle le petit épiploon. *d d* le colon avec les appendices graisseux. *e*, *e*, les intestins grêles. *f f* la partie du pancréas qui s'insinue dans les courbures du duodenum.

PLANCHE XIX.

Figure 1, *de* KULM.

w b c d 2 le pancréas. *a*, *a*, *a*, *a*, les grains glanduleux du pancréas. *b*, *b*, *b*, *b*, les petits conduits qui de ces grains se rendent dans le conduit commun. *d* 2 *f* le commencement du duodenum. *e* l'orifice commun du conduit pancréatique & du canal cholidoque dans cet intestin, *f f* l'intestin ouvert pour voir cet orifice. *g* le pylore. *b* l'estomac. *i* l'orifice cardiaque. *k* le foie. *l* la vésicule du fiel. *m* le conduit cistique. *n* le conduit hépatique. *o* le canal cholidoque. 11 les vaisseaux courts. 2 2 3 la rate. 3 l'artere splénique. 4 l'épiploon. 5 le diaphragme. 6 le rein.

Digitized by Google

Figure 2, *de* REVERHOLT, *représente la partie concave du foie.*

A A la face interne du foie. *B* le petit lobe du foie, *C* la fissure du foie. *D* la veine ombilicale. *E* l'artere hépatique. *F* son rameau qui produit la cistique. *G* la veine-porte. *H* les nerfs hépatiques. *I* la veine-cave. *K* la véficule du fiel. *L* le conduit cistique. *m* le conduit hépatique. *n* le canal cholidoque. *o* glandule cistique. *p* grosse glande placée sur la veine-porte, ou sur le conduit cistique. *q* vaisseaux lymphatiques de la véficule. *r*, *r*, *r*, vaisseaux lymphatiques qui proviennent de la partie concave du foie.

Figure 3. *du même, représente la face convexe du foie.*

A A A, une partie du sternum avec ses cartilages. *B* l'appendice xyphoide. *C C* le foie. *D* la véficule du fiel. *E* la veine ombilicale. *F* ligament suspenfoire du foie. *g g g* vaisseaux lymphatiques du côté droit. *b b* ces vaisseaux coupés, où ils s'uniffent en perçant le diaphragme. *i i* vaisseaux lymphatiques provenans de la partie gauche du foie.

Figure 4, *de* RIDLOO, *représente la rate dépouillée de ses membranes.*

A l'artere, *B* la veine, l'une & l'autre remplies de cire. *a b* ramifications de l'artere & de la veine. *C*, *C*, veftiges de la capfule. *D* prolongemens & plexus de nerfs. *E* petites fibres qui partent de la membrane propre de la rate. *F* veftiges des cellules rompues. *G* capillaires des vaiffeaux lymphatiques.

Figure 5, *de* RUYSCH, *représente une portion de l'intestin jejunum renversé.*

A fauffes glandes miliaires fituées dans les rides, ou environnées de brides. *B* ces glandes fans être environnées de brides.

Figure 7, *de* PEYER.

A A l'extrémité de l'iléon ouverte & dilatée de maniere qu'on le voit en dedans. *C C* la valvule de Bauhin. *D D* portion du colon coupée. *E*, *E*, *e*, *e*, *e*, glandes folitaires. *F F* l'inteftin cæcum entier. *G G* le même renverfé pour voir les glandes.

Figure 7, *d'*HEISTER, *représente les veines lactées.*

A A A, une partie de l'inteftin jejunum. *B B B* un grand nombre de racines des veines lactées. *C C C C* leur diftribution dans le méfentere. *D D D D* les glandes des plus confidérables du méfentere.

PLANCHE XX.

Figure 1, *de* NUCK.

A le rein droit. *B* l'artere émulgente. *C* diftribution des nerfs dans ce rein. *D* la veine émulgente. *E E* les vaiffeaux lymphatiques. *F* l'uretere. *G* le baffinet dilaté. *H* retréciffement de l'uretere. *I* une pierre qui s'eft trouvée dans la partie dilatée. *G K* les vaiffeaux fanguins de l'urethre.

Figure 2 & 3, *de* BERTIN, *représentent le rein coupé en deux.*

Figure 2.

B B les papilles rénales, *C C* les glandes fituées entre ces papilles.

Figure 3.

A A diftribution des arteres dans le rein, lefquelles font continuées aux tuyaux qui compofent *B B* les papilles.

Figure 4, *de* RUYSCH, *représente la moitié du rein coupé de maniere qu'on y puiffe voir la diftribution des vaiffeaux fanguins.*

A la face extérieure du rein, dans laquelle les vaiffeaux fe diftribuent en ferpentant. *B* la face interne du rein, dans laquelle on voit les vaiffeaux fanguins remplis de cire fe diftribuer de la même maniere que ci-deffus. *C* les papilles rénales. *D* le baffinet. *E* la cavité du baffinet, dans laquelle les papilles féparent l'urine.

Figure 5, *de* DUVERNEY, *chirurgien.*

A la veffie fur laquelle on obferve les fibres longitudinales & tranfverfes de la membrane mufculaire. *B* l'ouraque. *C* coupe de la veffie. *D* paroi intérieure de la veffie. *E* le verumontanum, où on obferve les orifices des véficules féminaires. *F* les orifices des glandes proftates qui s'obfervent fur les parties latérales du verumontanum. *G* les parois intérieures de l'urethre. *H* les glandes proftates. *I* origine des corps caverneux. *K* le mufcle ifchio-caverneux. *M* coupe du mufcle bulbo-caverneux. *N* les glandes de Cowper. *O* le conduit de ces glandes. *P* l'orifice de ces conduits dans l'urethre. *Q* coupe du tiffu fpongieux de l'urethre. *R* la foffe naviculaire. *S* coupe du tiffu fpongieux des corps caverneux. *T* le gland. *V* orifice des finus muqueux de l'urethre. *X* coupe du tiffu fpongieux du gland continu au tiffu fpongieux de l'urethre. *Y* l'orifice du gland.

Digitized by Google

PLANCHE XXI.

Figure 1, *de* RUYSCH, *représente la verge dépouillée de la peau, desséchée après l'avoir embaumée, & vue dans sa partie inférieure.*

A superficie du tissu cellulaire dépouillée de l'enveloppe extérieure, épaisse & nerveuse; ce tissu cellulaire prend le nom de *membrane adipeuse* lorsqu'il est rempli de graisse. *B* le corps spongieux d'un coté. *C* le conduit urinaire. *D* la surface interne de l'enveloppe épaisse & nerveuse, dépouillée du tissu cellulaire. *F* le gland, sur la superficie duquel on ne voit aucune papille, parce qu'elles ont disparu en séchant. *G* épaisseur du tissu cellulaire après l'avoir gonflé. *H* tête du tissu cellulaire. *I* la cloison qui s'observe entre les deux corps caverneux.

Figure 2, *d'*HEISTER, *représente la verge vue par sa même face supérieure, dont les veines & la substance caverneuse on été remplies de mercure.*

A le tronc de la veine de la verge, par laquelle le mercure a été introduit après avoir détruit la valvule de cette veine. *B B* division de cette veine en deux branches principales vers la partie moyenne de la verge. *C C* la distribution de ces branches en plusieurs rameaux, sur-tout proche la couronne du gland. *D D* distribution merveilleuse des petits rameaux sur le gland. *eeee* certains vaisseaux plus petits, plus grands & très-gros, qui se distribuent dans différens endroits. *F* la fin de l'urethre par où sort l'urine. *G* le cordon avec lequel la verge a été liée après qu'on y a eu introduit le mercure. *H* la partie postérieure de la verge coupée.

Figure 3, *d'*HEISTER, *représente la partie inférieure de la même verge.*

A le petit frein de la verge couvert d'une infinité de petits vaisseaux. *B B* la couronne & le cou de la verge rempli d'un grand nombre de vaisseaux. *C C* toute la partie inférieure du gland couverte, comme la supérieure, de petits vaisseaux très-fins & tortueux. *E E* les deux corps caverneux de la verge, entre lesquels l'urethre est située & environnée d'un nombre prodigeux de vaisseaux qui communiquent & s'entrelacent de diverses maniere. *F* la fin de l'urethre. *G* cordon avec lequel on a lié la verge. *H* la partie postérieure de la verge coupée.

Figure 4, *de* MORGAGNI, *représente la verge vue dans la partie inférieure, & le canal de l'urethre coupé*, &c.

A A le corps spongieux de l'urethre coupé dans sa longueur pour voir sa cavité. *D* le plus grand des petits canaux de l'urethre ouvert & étendu; on voit aussi tout le long du canal un grand nombre d'orifices de pareils canaux. *E* ligament suspensoire de la verge. *F F* la membrane qui recouvre la verge, & qui est continue à ce ligament. *g* une partie de cette membrane séparée de la surface des corps caverneux & tirée en bas. *H* partie du prépuce tirée en arriere, où l'on voit *I* le frein & quelques glandes sur le frein même. *K* la couronne du gland & ses glandes sépacées.

Figure 5, *de* GRAAF.

A les vaisseaux spermatiques coupés transversalement. *B* ces mêmes vaisseaux représentés confusément. *C* distribution de l'artere spermatique dans le testicule. *D D* distribution de la veine spermatique sur les parties latérales du testicule. *E* la tunique albuginée. *F* une partie de la tunique vaginale emportée. *G* la plus grosse partie de l'épididyme. *H* partie moyenne de l'épididyme. *I* la plus petite partie de l'épididyme. *K* la fin de l'épidyme, ou le commencement du canal déférent. *L* le canal coupé.

Figure 6, *du même.*

A l'artere spermatique. *B* division de cette artere en deux rameaux. *C C* distribution du gros rameau au testicule. *D D* distribution du petit rameau au testicule. *E* la plus grosse partie de l'épididyme adhérente au testicule. *F* l'épididyme renversé pour y découvrir la distribution de l'artere. *G* la fin de l'épididyme. *H* une portion du canal déférent.

Figure 7, *du même.*

Cette figure & la suivante représentent la communication des véscules séminaires avec le canal déférent, telle qu'on la découvre dans le corps humain.

A A partie épaisse & étroite des canaux déférens. *B B* parties des canaux déférens moins épaisse & plus large. *C C* extrémité retrécie de canaux déférens, laquelle s'ouvre par un orifice étroit dans les véscules. *D D* col membraneux des véscules séparé en deux parties, de sorte que la semence de l'une de ces véscules ne peut passer dans l'autre, que lorsqu'elle

Digitized by Google

est parvenue dans l'urethre. *EE* les véſicules gonflées d'air pour y découvrir tous leurs contours. *FF* vaiſſeaux qui ſe rendent aux véſicules ſéminaires. *GG* membranes qui retiennent les véſicules ſéminaires & les vaiſſeaux déférens dans leur ſituation. *HH* vaiſſeaux ſanguins qui ſe diſtribuent ſur les parties latérales des canaux déférens, & qui les embraſſent par leurs ramifications.

Figure 8, *du même.*

ABCDEFGH comme ci-deſſus. *I* le verumontanum. *K* ouverture des conduits des proſtates dans l'urethre. *L* coupe des proſtates. *M* l'urethre ouverte.

Figure 9 D'HEISTER, *repréſente le teſticule.*

A la membrane albuginée ſéparée pour découvrir. *BB* les vaiſſeaux ſéminaires du teſticule ſins comme des cheveux, deſquels tout le teſticule paroît compoſé.

PLANCHE XXII.

Figure, 1 DE HALLER.

A la matrice. *B* ſon épaiſſeur. *C* ſon col ouvert de coté. *D* éminence formée par ſon orifice. *E* les valvules de ſon col, qui ſe ſont trouvées dans ce cadavre plus confuſes qu'elles ne ſont d'ordinaire. *F* les œufs de Naboth. *G* le ligament rond. *H* la trompe du coté droit. *I* ſes franges. *K* l'ovaire en ſituation. *LL* différens petits œufs entiers & diſſéqués. *M* les vaiſſeaux des grandes ailes. *N* l'ovaire gauche couvert de cicatrices. *O* une portion du péritoine dont les vaiſſeaux ſont des branches des vaiſſeaux ſpermatiques. *P* l'artere ſpermatique. *Q* le tronc de la veine. *R* les petites veines. *S* le corps pampiniforme. *T* les vaiſſeaux qui ſe diſtribuent à l'ovaire. *V* autres vaiſſeaux qui ſe diſtribuent à la matrice. *X* la trompe gauche vaſculeuſe. *Y* le ligament large. *Z* les franges de la trompe vaſculeuſe. *aa* les ureteres. *b* les branches d'arteres des hypogaſtriques qui ſe diſtribuent à la matrice. *c* plexus formé par les arteres du vagin, & celles de la matrice. *d* la veſſie renverſée. *e* le vagin. *f* la partie poſtérieure, dans laquelle les rides légeres qui ſe remarquent ſont preſque tranſverſes. *g* taches qui ſe remarquent fort ſouvent dans le vagin. *hi* troncs des rides du vagin. *h* tronc antérieur de ces rides. *i* autre tronc poſtérieur & plus petit. *k* partie couverte de papilles très-ſerrés. *l* partie formée par les valvules. *m* rides intermédiaires tranſverſes. *nn* contours des parties externes de la génération. *o* embouchure de l'urethre. *p* les grandes lacunes utérines. *q* les valvules ſupérieures. *r* leurs ſinus ſupérieurs. *s* leurs ſinus inférieurs. *tt* les grandes lacunes des ſinus ſupérieurs. *uu* les lacunes des ſinus inférieurs. *xx* les glandes ſébacées qui ſe trouvent là. *y* le clitoris. *z* ſon prépuce. *α* ligne creuſe qui répond au milieu du corps du clitoris. *β* les lacunes qui ſe remarquent dans cette ligne. *γ* les lacunes qui ſont ſur les coté de cette ligne. *δ* les nymphes. *εε* les glandes des nymphes.

Figure 2, DE HALLER.

AAA la matrice ouverte poſtérieurement. *BB* les ovaires & les trompes. *C* le vagin ouvert par la partie antérieure. *Γ* ſa membrane interne, nerveuſe & ridée, *Δ* ſa chair extérieure fibreuſe. *D* le petit cercle de l'hymen diſſéqué. *E* l'orifice de la matrice crénelé & rude. *F* la cloiſon de la matrice compoſé de trois ſommets. *G* la colonne antérieure & la plus grande du vagin. *H* la poſtérieure. *I* les petites valvules du col de la matrice. *K* la partie valvuleuſe du vagin voiſine de la matrice. *L* la colonne antérieure & la plus grande du vagin. *M* la colonne poſtérieure & la plus petite. *N* la caroncule intermédiaire. *O* la partie proche l'hymen, compoſée de valvules circulaires.

Figure 3, *de* KULM.

a le trou oval. *b* le conduit artériel. *c* la partie de la tête appellée *la fontanelle*. *f* le thymus. *gg* les poumons. *h* les vaiſſeaux ombilicaux. *i* le foie. *A* le placenta. *B* les membranes du fœtus. *m* le chorion. *n* l'amnios. *C* le cordon ombilical. *oo* les arteres ombilicales. *p* la veine ombilicale. *q* l'ouraque.

Figure 4, DE HUBER; *elle repréſente l'hymen d'une fille, quelques ſemaines après la naiſſance.*

AA les grandes levres. *BB* le clitoris. *a* l'orifice de l'urethre. *bb* les deux ventricules du veſtibule. *c* l'hymen rond, & qui environne tout autour l'orifice du vagin. *dd* les petits ſinus de l'hymen prolongés juſqu'au concours de la lame ſupérieure avec l'inférieure. *e* la cavité du vagin toute couverte de rides.

Figur

Digitized by Google

Figure 5, DE HUBER ; *elle représente un hymen contre nature, dans lequel s'observe une colonne charnue qui divise l'entrée du vagin en deux segmens inégaux, d'après le cadavre d'une fille âgée de 7 ans.*

E l'hymen. *c* la colonne de l'hymen. *C* e clitoris. *D* son prépuce. *A A* les grandes levres. *B B* les nymphes. *a* l'orifice de l'urethre. *b* les deux ventricules du veſtibule. *d d* les deux lacunes qui conduiſent aux proſtates de Bartholin.

Figure 6, du même ; elle repréſente les parties internes de la génération d'une fille de quatorze ans.

A A, B B, C, D, E, comme dans la figure précédente. F contours du bord charnu *d d*. G la foſſe naviculaire. H entrée du vagin renfermée entre l'hymen & l'orifice de l'urethre ; le reſte de l'eſpace compris entre le clitoris, les nymphes & cette entrée, s'appelle *le veſtibule du vagin*. I le périnée. K l'anus. *a*, *b*, *c*, les parties placées dans le veſtibule. *a* l'orifice de l'urethre. *b*, *b*, les deux ventricules. *c*, *c*, les deux orifices ou lacunes ſituées dans la partie ſupérieure du veſtibule. *d*, *d*, les bords charnus ſaillans de la fente la plus étroite. (*L*)

ANATOMIE DES PLANTES, *Jardin.*, c'eſt la recherche de leur ſtructure intérieure. On ne peut mieux faire que de rapporter ici ce qu'en a dit l'auteur de la *théorie* & de la *pratique du Jardinage* IIIe partie, *page* 176, *édit.* 1747.

"Tout ce qui a vie a beſoin de reſpiration, & l'on ne peut douter que les plantes ne reſpirent auſſi bien que les animaux ; elles ont comme eux tous les organes néceſſaires à la vie, des veines, des fibres, dont les unes portent la nourriture dans toutes les parties les plus élevées, tandis que les autres rapportent cette nourriture vers les racines ; d'autres enfin, comme des trachées & des poumons, reſpirent l'air ſans ceſſe, & reçoivent les influences du ſoleil. Cet air eſt ſi néceſſaire à leur accroiſſement, qu'en mettant une goutte d'huile à l'extrémité de leurs racines, elle bouche l'entrée de l'air dans les fibres & les canaux, & fait mourir cette partie des racines que l'on a trempée dans l'huile. Par la chaleur qui ſe trouve dans la terre, le mouvement de la ſeve eſt plus ou moins accéléré, l'air eſt plus ou moins raréfié : ainſi il eſt pouſſé facilement juſqu'en haut, il y fait ſa fonction, & y montre ſa force.

Y a-t-il rien de plus admirable que le méchaniſme des plantes ? on y trouve des creuſets & des moules différens pour former l'écorce, le bois, les épines, les poils, la moëlle, le coton, les feuilles, les fleurs, les fruits & les graines. Ce ſont les ſucs de la terre, qui paſſant & ſe filtrant à travers la peau de la graine, y reçoivent les qualités néceſſaires au ſuc nourricier qui entre dans les plantes, & qui s'y diverſifie par le moyen des fermens en mille manieres différentes. La chaleur du ſoleil & la fermentation de la terre perfectionnent enſuite l'ouvrage : enfin, les plantes ſont compoſées de petits canaux ſéparés & produits dans la terre ; ces petits canaux ſe ramaſſant peu à peu en paquets, ils ſe raſſemblent ſous un même cylindre & forment un tronc qui à l'une de ſes extrémités produit des racines, & à l'autre pouſſe des branches : & petit à petit ayant ſubdiviſé les paquets les plus grands en plus petits, acheve ſa figure par l'extenſion de ſes feuilles. (*K*)

* Cette *anatomie* n'eſt pas moins digne de l'étude du philoſophe, & ne montre pas moins la ſageſſe du Créateur, que l'*anatomie* des animaux. En effet, combien de merveilles n'offre-t-elle pas dans les ouvrages de Malpighi, du docteur Grew, & dans la ſtatique des végétaux ? Il ne paroît pas que les anciens aient fait de ce coté quelques progrès conſidérables, & il n'en faut pas être étonné : l'organiſation d'une plante eſt un arrangement de filets ſi déliés, de corpuſcules ſi minces, de vaiſſeaux ſi étroits, de pores ſi ſerrés, que les modernes n'auroient pas été fort loin ſans le ſecours du microſcope. Mais voy. ce que cet inſtrument & la réflexion leur ont appris ſur l'*anatomie* des plantes, *aux articles* PLANTE, ARBRE, ARBRISSEAU, ARBUSTE, HERBE, GRAINE, RACINE, TIGE, BOURGEON, BRANCHE, FEUILLE, FLEUR, FRUIT, *&c. V.* ANIMAL.

ANATOMIQUE, adj. de tout genre, *tout ce qui appartient à l'anatomie.* C'eſt dans ce ſens qu'on dit, *obſervations anatomiques*, *préparations anatomiques*, &c. *V.* ANATOMIE.

Pour conſerver les parties préparées, il faut les expoſer à l'air, juſqu'à ce que

toute leur humidité soit dissipée, & alors elles deviendront seches, dures, & ne seront plus exposées à se corrompre; ou bien il faut les plonger dans quelque liqueur propre à les conserver.

Il faut principalement, lorsque les parties préparées sont grosses & épaisses, & que le temps est chaud, empêcher les mouches d'en approcher & d'y déposer leurs œufs, qui transformés en vers les détruiroient. Il faut aussi avoir soin qu'elles ne soient point attaquées des souris, des rats, & des autres insectes: pour cela il faut, avant que de mettre la piece sécher, la tremper dans une dissolution de sublimé corrosif, faite avec de l'esprit-de-vin, & pendant qu'elle seche, il faut la mouiller de tems en tems avec la même liqueur. On peut par ce moyen, & sans craindre aucun inconvénient, faire dessécher, même dans l'été, des cadavres disséqués de sujets assez grands.

Lorsque la préparation est seche, elle est encore exposée à se réduire en poudre, à devenir cassante, à se gercer & à avoir une surface inégale; c'est pourquoi il est nécessaire de la couvrir par-tout d'un vernis épais, dont on mettra autant de couches qu'il faudra pour qu'elle soit luisante, & il faut toujours la préserver de la poussiere & de l'humidité.

Les préparations séches sont fort utiles en plusieurs cas: mais il y en a aussi beaucoup d'autres où il est nécessaire que les préparations *anatomiques* soient flexibles & plus approchantes de l'état naturel que ne le sont ces premieres. La difficulté a été jusqu'à présent de trouver une liqueur qui puisse les conserver dans cet état approchant du naturel: les liqueurs aqueuses n'empêchent pas la pourriture, & elles dissolvent les parties les plus dures du corps: les liqueurs spiritueuses préviennent la corruption, mais elles réduisent les parties en mucilage: les esprits ardens les racornissent, en changent la couleur, & détruisent la couleur rouge des vaisseaux injectés; l'esprit de térébenthine, outre qu'il a l'inconvénient des liqueurs spiritueuses, a encore celui de devenir épais & visqueux.

Mais sans s'arrêter plus long-temps sur le défaut des liqueurs qu'on peut employer, celle dont on se trouve le mieux est quelque esprit ardent rectifié, n'importe qu'il soit tiré du vin ou des grains; qui soit toujours limpide, qui n'ait aucune couleur jaune, & auquel on ajoute une petite quantité d'acide minéral, tel que celui de vitriol ou de nitre: l'une & l'autre de ces liqueurs résistent à la pourriture, & les défauts qu'elles ont chacune séparément, se trouvent corrigés par leur mélange.

Lorsque ces deux liquides sont mêlés dans la proportion requise, la liqueur qui en résulte ne change rien à la couleur ni à la consistance des parties, excepté celles où il se trouve des liqueurs séreuses ou visqueuses, auxquelles elle donne presqu'autant de consistance qu'en donneroit l'eau bouillante: le cerveau, celui même des enfans nouveaux-nés, acquiert tant de fermeté dans cette liqueur, qu'on peut le manier avec liberté.

Le cristallin & l'humeur vitrée de l'œil y acquierent aussi plus de consistance, mais ils en sortent blancs & opaques: elle coagule l'humeur que filtrent les glandes sébacées, la mucosité & la liqueur spermatique: elle ne produit aucun changement sur les liqueurs aqueuses & lymphatiques, comme l'humeur aqueuse de l'œil, la sérosité lymphatique du péricarde & de l'amnios: elle augmente la couleur rouge des injections, de maniere que les vaisseaux qui ne paroissent pas d'abord, deviennent très-sensibles, lorsque la partie y a été plongée pendant quelque temps.

La quantité de liqueur acide qu'il faut ajouter à l'esprit ardent, doit varier selon la nature de la partie qu'on veut conserver, & selon l'intention de l'anatomiste. Si on veut donner de la consistance au cerveau, aux humeurs de l'œil, &c. il faut une plus grande quantité de la liqueur acide: par exemple, il faudra deux gros d'esprit de nitre, pour une livre d'esprit-de-vin rectifié. Lorsqu'on veut seulement conserver les parties, il suffira d'y en mettre 40 ou 50 gouttes, un même moins, sur-tout s'il y a des os dans la partie préparée; si on en mettoit une trop grande quantité, les os deviendroient d'abord flexibles, & ensuite ils se dissoudroient.

Lorsqu'on a plongé quelque partie dans cette liqueur, il faut avoir une attention particuliere qu'elle en soit toujours couverte: autrement ce qui se trouve hors du fluide perd sa couleur, &

Digitized by Google

certaines parties se durcissent, tandis que d'autres se dissolvent. Pour prévenir donc, autant qu'il est possible, l'évaporation de la liqueur, & pour empêcher la communication de l'air, qui fait que la liqueur spiritueuse se charge d'une ceinture, il faut boucher exactement l'ouverture de la bouteille avec un bouchon de verre ou de liége enduit de cire, mettre par-dessus une feuille de plomb, de la vessie, ou une membrane injectée; par ce moyen la liqueur se conservera un temps considérable, sans aucune diminution sensible. Quand on a mis assez de liqueur pour atteindre à peu près le haut de la préparation, il faut pour la couvrir entièrement, ajouter de l'esprit-de-vin sans acide, de peur que ce dernier ne s'échappe.

Lorsque la liqueur spiritueuse devient trop colorée, il faut la verser, & mettre sur les préparations une nouvelle liqueur moins chargée d'acide que la premiere; on conservera cette ancienne liqueur dans une bouteille bien bouchée, & on s'en servira pour laver les préparations nouvelles, & les dépouiller de leurs sucs naturels, attention toujours nécessaire, avant que de mettre quelque partie que ce soit dans la liqueur balsamique; & toutes les fois qu'on renouvelle cette liqueur, il faut laver les préparations dans une petite quantité de la liqueur spiritueuse limpide, afin d'en enlever tout ce qui pourroit y rester de la liqueur ancienne & colorée; ou bien il faut faire une nouvelle préparation. Les liqueurs qui ne sont plus propres à servir dans des vaisseaux de verre transparens, peuvent être encore d'usage pour conserver dans des vaisseaux de terre ou de verre commun certaines parties, qu'il faut tirer hors de la liqueur pour les préparer.

Il est bon d'être instruit qu'il faut éviter autant que cela se peut, de tremper les doigts dans cette liqueur acidule, ou de manier les préparations qui en seront imprégnées, parce qu'elle rend la peau si rude pendant quelque temps, que les doigts en deviennent incapables d'aucune dissection fine; ce qu'il y a de meilleur pour remédier à cette sécheresse de la peau, est de se laver les mains dans de l'eau à laquelle on aura ajouté quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance.

Ceci est tiré d'un essai sur la maniere de préparer, *&c.* par M. Alexandre Monro, de la société d'Edimbourg. (*L*)

ANATOMISER, v. a. *faire l'anatomie*, *anatomiser un corps*. *V.* ANATOMIE. (*L*)

ANATOMISTE, s. m. c'est ainsi qu'on nomme celui qui sait disséquer, & donner de toutes les différentes parties des cadavres, une description telle que les spectateurs puissent se former une idée juste de la figure, de la position, de la communication, de la structure, de l'action & de l'usage, *&c.* de ces différentes parties. (*L*)

* ANATORIA, *Géog.* petite ville de Grece, anciennement Tanagra. *Voyez* TANAGRA.

ANATRAN, s. m. *Chymie*, *sel de verre*. Le sel de verre est une matiere graveleuse qui s'éleve en écume sur le verre fondu. Ce sel de verre est d'un grand usage dans les essais des mines. Je crois qu'*anatran* vient par corruption de langage d'*ammonitrum*, dont parle Pline, qui veut dire *sel nitre mêlé de cendres*: il dit que c'étoit le sel des plantes brûlées avec lequel on faisoit le verre.

L'*anatran* artificiel ou plus composé, se fait avec dix parties de nitre, quatre parties de chaux vive, trois parties de sel commun, deux parties d'alun de roche, & deux parties de vitriol.

Quelques-uns ont nommé *anatran* les concrétions pierreuses & cristallines qui se forment contre les murs & contre les voûtes dans certains lieux souterains, lesquelles concrétions sont nommées *stalactites*. *Voyez* STALACTITE. (*M*)

ANAVINGA, s. m. *Hist. nat. bot.* arbre du Malabar, assez bien figuré sous ce nom par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. IV*, *pl. XLIX*, *pag.* 101. Les Brames l'appellent *talana*, les Portugais *bringiela falsa d'arbore*, les Hollandois *grannaat pruymen*; dans quelques endroits de l'Inde, il est connu sous le nom d'*edmetha*.

Il forme un arbre de moyenne grandeur, haut de vingt piés environ, dont le tronc droit & élevé de sept à huit piés a environ deux piés de diametre, & est couronné de branches alternes, longues, médiocrement épaisses, peu écartées, qui lui forment une cime conique. Le bois en est blanc, dense, solide, couvert

Digitized by Google

d'une écorce cendrée, liſſe, qui eſt rouſſe dans les jeunes branches. Sa racine a le bois roux, fibreux, & l'écorce noirâtre. Ses feuilles ſont alternes, diſpoſées circulairement le long des jeunes branches, à des diſtances d'un à trois pouces, elliptiques, pointues à leur extrémité ſupérieure, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, denticelées légérement dans leur contour, épaiſſes, liſſes, luiſantes, d'un verd noir en deſſus, plus clair en deſſous, relevées d'une côte principale, avec ſix à huit nervures de chaque coté, & portées ſur un pédicule court, demi-cylindrique, plat en deſſus, avec lequel elles ſont comme articulées ſur les branches.

De l'aiſſelle de chaque feuille ſortent des fleurs hermaphrodites, quelquefois ſolitaires, quelquefois réunies trois à quatre en corymbe, vertes, de trois lignes de diametre, portées ſur un pédunçule à peu près de même longueur. Chaque feuille conſiſte en un calice de quatre feuilles pointues, perſiſtantes; une corolle de quatre pétales arrondis, concaves, à demi épanouis; en ſix étamines courtes à ſommets rouges, & un ovaire ſphérique placé au centre, & terminé par un ſtyle ſimple verd-jaune. L'ovaire, en grandiſſant, devient une baie ſphérique de la groſſeur d'une ceriſe, verte, liſſe, à peau très-fine, comme marquée de quatre à ſix ſillons, recouvrant une chair verte, ſucculente, à une loge, qui contient 12 à 20 graines en pepins ovoïdes, roux, longs de près de deux lignes, preſque une fois moins larges, diſperſés çà & là dans ſa ſubſtance & attachés à ſes parois.

L'*anavinga* eſt toujours verd, & fleurit une fois tous les ans; ſes fruits mûriſſent vers le mois d'août. Il croît dans les terres ſablonneuſes du Malabar, ſurtout autour de Cochin.

Qualités. Ses fleurs ſeulement ſont ſans odeur. Ses feuilles & ſes autres parties rendent une odeur déſagréable, & ont une ſaveur amere, ainſi que ſes fruits.

Uſages. La décoction de ſes feuilles s'emploie dans les bains pour diſſiper les douleurs des articulations. Le ſuc exprimé de ſes feuilles eſt un puiſſant ſudorifique qui tient le ventre libre, & qui guérit les maladies qui ont le plus de malignité.

Remarques. Cet arbre doit être placé dans la famille des ciſtes, à coté du capia. (*M. Adanſon.*)

ANAXANDRE, *Hiſt. de Lacédémone*, roi de Lacédémone, fut un prince féroce par caractere & par éducation. Les inſtitutions de Licurgue qu'il obſervoit dans toute leur rigueur, avoient encore fortifié un fond de férocité qu'il tenoit de la nature. Roi citoyen dans Sparte, il vouloit être tyran chez ſes voiſins. Les peuples nouvellement ſubjugués furent traités en eſclaves, & la dureté de ſon gouvernement fut la cauſe de la ſeconde guerre contre les Meſſéniens; ces peuples épuiſés par la rapacité des exacteurs, ſe ſouvinrent qu'ils avoient été libres. Ils mirent à leur tête un jeune audacieux qui fit trembler ſes maîtres. *Anaxandre* inſtruit de ce ſoulevement, regardoit ce feu comme une foible etincelle, il marcha contre eux moins pour les combattre que pour les punir: mais il éprouva que ceux qu'il traitoit en eſclaves étoient des hommes qui ſavoient mourir. Une ſanglante défaite qu'il eſſuya, mit Sparte ſur le bord du précipice. Ces fiers tyrans de leurs voiſins envoyerent conſulter l'oracle de Delphes qui leur répondit, qu'*ils ne ſeroient vainqueurs que quand ils auroient un Athénien à leur tête.* Cette réponſe humilia leur fierté; mais trop ſuperſtitieux pour être rebelles à la voix d'une prêtreſſe, ils s'abaiſſerent à demander aux Athéniens un général; on leur envoya Tyrtée, poëte de profeſſion qui n'avoit jamais fait la guerre qu'au bon ſens, & qui fut reçu comme un dieu tutélaire par les Lacédémoniens. On lui déféra le titre de général, mais *Anaxandre* s'en réſerva toutes les fonctions. Les deux partis livrerent un combat où la fortune ſe déclara pour les Meſſéniens. Tyrtée fit des vers qui conſolerent les vaincus, & qui, dit-on, relevérent leur courage. Les Spartiates embrâſés par ſon feu poëtique, engagerent un nouveau combat & remporterent une victoire complete. *Anaxandre* ſut profiter de ſes avantages: il mena ſon armée contre Ira où les Meſſéniens avoient raſſemblé toutes leurs forces; ils ſoutinrent un ſiége d'onze ans. *Anaxandre*, moins rebuté qu'aigri de leur réſiſtance, ſappa les murs & s'introduiſit par la breche dans la ville, où l'on vit la plus affreuſe ſce-

Digitized by Google

ne de carnage. Les femmes, les vieillards & les enfans oubliant leur foiblesse, combattirent comme des forcenés qui ne demandoient qu'à mourir : ceux qui survécurent à cette action meurtriere furent réduits à l'humiliante condition des Ilotes. Voilà tout ce qu'on sait d'*Anaxandre*. (*T-n.*)

ANAXANDRIDE, *Hist. de Lacédém.* roi de Sparte, n'est connu que par deux traits qui ont perpétué sa mémoire. Ce fut sous son regne que les Lacedémoniens fatigués du loisir de la paix, chercherent un vain prétexte pour faire la guerre aux Tégéates. La Pythie qu'ils consulterent, répondit qu'*ils seroient vainqueurs, s'ils pouvoient recouvrer les os d'Oreste, fils d'Agamemnon, inhumé à Tégée.* Un certain Lychès se transporte dans cette ville & achete un fonds qui avoit appartenu à ce prince, il fouille & découvre une urne qu'il rapporte à Sparte, prétendant qu'elle renfermoit les dépouilles mortelles d'Oreste. Il fut cru, parce qu'on désiroit qu'il dît vrai. Les Lacédémoniens pleins de confiance dans ce dépôt, marchent contre les Tégéates & les rangent sous leur domination : cette guerre couvrit de gloire *Anaxandride*. Ce prince avoit épousé une femme qui ne lui donnoit point de postérité. Les Lacédémoniens craignant de voir sa famille éteinte, lui députerent les éphores pour lui représenter la nécessité de répudier sa femme & d'en prendre une autre qui pût lui donner un successeur. *Anaxandride* répondit qu'*il ne pouvoit consentir à un divorce qui semeroit l'amertume sur le reste de sa vie.* Les éphores ne pouvant le résoudre à rompre son premier engagement, lui proposerent d'en prendre une seconde & de faire taire la loi qui n'autorisoit point cette double union ; il y consentit avec peine, & il eut de cette seconde femme un fils nommé *Cléomene*, qui regna après lui. Sa premiere épouse, qui pendant si long-temps avoit été stérile, lui donna dans la suite trois fils ; savoir, Doreus, Léonida & Cléombrote. *Anaxandride* est plus célebre par ce monument de la tendresse conjugale que par les actions qui illustrent les rois : il vivoit du temps de Crésus, roi de Lydie, (*T-n.*)

ANAXIDAME, *Hist. de Lacédém.*, fut le collegue d'Anaxandre, roi de Sparte. Il paroît que ce prince occupé de l'administration civile, fut sans talent pour la guerre, puisqu'il n'est point fait mention de lui dans la guerre que les Spartiates firent aux Messéniens pendant son regne. Il eut pour successeur son fils Archidame qui transmit son trône à son fils Argesiclès, princes pacifiques qui ne s'occuperent que du bonheur de leur peuple. L'histoire n'entre dans aucun détail sur leur regne, parce qu'elle n'aime qu'à consacrer les auteurs des révolutions & les fléaux des hommes ; il est à présumer qu'ils eurent des vertus tranquilles, parce que les princes ont la destinée des femmes, dont les plus honnêtes sont celles dont on ne dit mot. (*T-n.*)

* ANAZARBE sur le Pyrame, *Géog. anc. & mod.*, ville de Cilicie, anciennement *Kyenda*, puis *Anazarbe* ; chez les géographes modernes, *Axar*, *Acsarai*, *Acserai*, *Aiuzurba*. Elle s'appelle aussi *Diocésarée*, *Cæsarée Auguste*, & *Justiniapolis*. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un méchant bourg, qui a eu de grands noms.

* ANAZE, s. m. *Hist. nat.*, arbre qui croît à Madagascar. Il diminue en grosseur à mesure qu'il s'éleve, ce qui lui donne la forme d'une pyramide ou d'un cône. Son fruit est rempli d'une moelle blanche qui a la saveur du tartre.

ANAZETA, *Géog.*, ville d'Asie dans la grande Arménie, aux environs du mont Taurus. Elle est dans le gouvernement de Van, non loin du lac qui porte ce nom. Ce pourroit bien être la même que Manassate, quoique l'orthographe du nom soit différente ; car il arrive souvent qu'en langue turque ou arabe, le mot qui se prononce par un *a* initial se prononce aussi quelquefois comme s'il y avoit une *m* ou une *b* avant l'*a*, de maniere que les uns ont écrit souvent un nom de ville, en lui donnant l'*a* pour lettre initiale, tandis que les autres qui croyoient entendre une *m* ou une *b* dans la prononciation de ce mot, l'ont fait précéder d'une *m* ou d'une *b*. La géographie de l'Asie moderne est pleine de ces fautes ; il faudroit que les géographes voyageurs appriſſent assez la langue d'un pays, avant d'y aller faire des recherches. (*C. A.*)

* ANAZZO *ou* TORRE-D'ANAZZO,

Digitized by Google

Géog. mod., ville de la province de Bari au royaume de Naples. On croit que c'eſt l'ancienne *Egnatia* ou *Gnatia*. Quelques modernes la nomment *Gnazzi* ou *Nazzi*.

* ANBAR, *Géog. mod.*, ville de la province de Chaldée ou Irac Arabique, ſur l'Euphrate. Elle s'eſt appellée *Haſchemiah*.

ANBLATUM, *Hiſt. nat.*, genre de plante à fleur monopétale, anomale, tubulée, & faite en forme de maſque. On y voit deux levres, qui pour l'ordinaire ne ſont point découpées. Il s'éleve du fond du calice un piſtil qui eſt attaché à la partie poſtérieure de la fleur, comme un clou, & qui devient dans la ſuite un fruit renfermé le plus ſouvent dans le calice de la fleur. Ce fruit ſe ſépare en deux parties, & il eſt rempli de ſemences ordinairement arrondies. Tournefort, *inſt. rei herb. corol.* *Voyez* PLANTE. (*I*)

* ANCA *ou* ANCA MEGAREB; nom que les Arabes donnent à un oiſeau d'une ſi prodigieuſe grandeur, qu'ils prétendent qu'il pond des œufs gros comme des montagnes; qu'il enleve des éléphans, comme l'épervier des moineaux; que ſes ailes, quand il vole, font le fracas d'un torrent impétueux; qu'il vit mille ans; qu'il s'accouple à cinq cent ans; qu'un jour qu'il enlevoit une nouvelle mariée avec ſes bracelets & tous ſes atours de noces, le prophete Handala le maudit, & que Dieu ayant égard à l'imprécation du fils de Saphuane, relégua l'épouvantable oiſeau raviſſeur dans une iſle inacceſſible, où il ſe nourrit d'éléphans, de rhinocéros, de buſles, de tigres & d'autres animaux féroces.

* ANCAMARES *ou* ANTAMARES. *Géog. mod.*, peuples de l'Amérique méridionale, qui habitent le long du fleuve Madere, qui ſe perd dans la riviere des Amazones.

ANCAON SERADE, *Géog. mod.*, chaîne de montagnes dans le Béira, province de Portugal, qui tient à une autre qu'on appelle *Sera d'Eſtrella*. Celle-là tourne à l'orient, entre les rivieres Moddego & Zezere. Elles paroiſſent détachées d'une autre qui commence près de Lamego, & s'étend depuis Porto juſqu'à Coimbre, ſans qu'il y ait dans tout cet eſpace plus de trois lieues ou environ de plaines.

ANCARANO, *Géog. mod.*, petite ville de l'état eccléſiaſtique dans la marche d'Ancone.

ANCASTER *ou* ANCASTRE, *Géog.*, bourg d'Angleterre, dans le comté de Lincoln, & près de la ville de ce nom. Suivant l'itinéraire d'Antonin, c'eſt l'ancienne Crococalana ou Cromlana, capitale du pays des Coritains. (*C. A.*)

ANCE. *Voyez* ANSE.

ANCÉE, *Hiſt. Grecq.*, roi d'Arcadie, fameux pour avoir donné lieu au proverbe, *il y a encore bien du chemin entre le verre & la bouche*, fut fils de Lycurgue, &, ſelon d'autres, de Neptune d'Aſtipalée. On le compte au nombre des Argonautes; & Pauſanias rapporte qu'ayant ſuivi Méléagre à la chaſſe du ſanglier de Calydon, il mourut d'une bleſſure que lui fit cet animal. Ceux qui le font fils de Neptune & d'Aſtipalée, ajoutent que ce prince n'eut de paſſion que pour l'agriculture, & qu'ayant maltraité un de ſes eſclaves pour avoir négligé ſes vignes, celui-ci lui dit: *qu'il s'y intéreſſoit à tort, que jamais il ne boiroit des vins qu'elles produiroient.* *Ancée* frappé de cette prédiction, attendoit avec une impatience mêlée de crainte, l'inſtant de la vendange: alors prenant une coupe pleine de vin, *vois-tu*, dit-il à l'eſclave, *l'accompliſſement de ta prophétie?* Mais ce dernier lui répondit, *que la coupe n'étoit pas encore à ſa bouche.* Effectivement, un ſanglier qui ravageoit ſes vignobles, s'étant préſenté, il laiſſa échapper la coupe, & pourſuivit le ſanglier qui ſe jeta ſur lui & le tua. Il y a ſans doute du fabuleux dans ce récit; au reſte, le lecteur pourra le rejeter ou l'admettre. Pluſieurs prétendent qu'il faut diſtinguer *Ancée*, fils de Lycurgue, d'avec le fils de Neptune & d'Aſtipalée. Pauſ. *lib. VIII*, Aulug. *Noct. attic. lib. XIII*, *chap.* 16. Hom. *& alii.* (*T-n.*)

§ ANCENIS, *Géogr.*, petite ville de France en Bretagne, à ſix lieues eſt de Nantes & à dix d'Angers. Elle eſt ſur la Loire, dans une ſituation très-agréable & dans un pays fertile. C'eſt l'ancienne *Anceniſium*, capitale des Ammites, peuples des environs de l'embouchure de la Loire. Il y avoit autrefois un château fort qui eſt aujourd'hui ruiné. *Long.* 16, 28; *lat.* 47, 22. (*C. A.*)

Digitized by Google

ANCETRES, f. m. pl. *Hist. & Gram.* se dit des personnes de qui l'on descend en droite ligne, le pere & la mere non compris. Ce mot dérive du latin *antecessor*, & par syncope *ancessor*, qui va devant.

En droit on distingue *ancêtres* & *prédécesseurs*. Le premier de ces deux noms convient à certaines personnes dans l'ordre naturel; on dit *un homme & ses ancêtres*: le second a directement rapport à l'ordre politique ou de la société, nous disons *un évêque & ses prédécesseurs*. On dit également *un prince & ses prédécesseurs*, pour signifier les rois qui ont régné avant lui: mais on ne dit *un roi & ses ancêtres*, que quand il est descendu par le sang de ses prédécesseurs.

Dans l'usage on met cette différence entre les *peres* & les *ancêtres*, que ce dernier ne se dit que des peres d'une personne qualifiée. Il seroit ridicule qu'un artisan dit, *mes ancêtres ont fait le même métier que moi.* (*G. & H.*)

ANCETTE DE BOULINES *ou* COBES DE BOULINES, *Mar.*, c'est ainsi que l'on nomme les bouts de corde qui sont attachés à la relingue de la voile, dont le plus long n'excede pas un pié & demi, leur usage est d'y passer d'autres cordes qu'un appelle *pattes de boulines*. *V.* BOULINE & RELINGUE. (*Z*)

ANCHARIE, f. f. *Myth.*, déesse que le peuple d'Asculum dans la Pouille adoroit.

ANCHE, f. m. c'est le conduit quarré par lequel la farine passe dans la huche du moulin. *Voy.* MOULIN A FARINE.

ANCHE, f. f. *en Lutherie*, petite machine de canne, de léton, de bois, ou de toute autre matiere, d'une ou de plusieurs parties, qu'on adapte à des instrumens à vent, & qui les fait résonner, en portant une ligne d'air contre la surface du tuyau; que cette ligne d'air rase en vibrant comme une corde, dont le poids de l'athmosphere seroit le poids tendant, & qui auroit la longueur du tuyau. *V.* INSTRUMENT DE MUSIQUE. Ce qui fera résoner un instrument à vent, &, ne formera pas avec lui un tout, pourra s'appeller *anche*. Sans l'*anche*, la colonne d'air qui remplit l'instrument seroit poussée toute entiere à la fois, & il n'y auroit point de son produit. Les *anches* d'orgue sont des pieces de cuivre de la forme d'un cylindre concave, qui seroit coupé en deux par un plan qui passeroit par son axe. La partie inférieure de l'*anche* est relevée, enforte que quand elle est appliquée sur un plan, le passage à l'air soit entiérement fermé de ce coté. On les forme sur l'étampoir, *V.* ETAMPOIR. Aux trompettes dont les *anches* sont la bouche, la partie supérieure de l'*anche* entre dans la noix. *Voyez* NOIX. On la recouvre ensuite d'une piece de léton flexible & élastique, qu'on appelle *languette*, & on affermit le tout au moyen d'un coin, dans le corps de la noix, dont il acheve de remplir l'ouverture. Les *anches* doivent suivre la proportion du diapason.

Quant aux autres sortes d'*anches*, *voyez les instrumens auxquels elles appartiennent. Voyez* BASSON, HAUTBOIS, *&c.*

ANCHÉ, adj. *Blason, courbé*: il se dit seulement d'un cimeterre courbé.

Tournier. S. Victoret à Marseille, de gueules à l'écusson d'or chargé d'un aigle de sable, l'écusson embrassé de deux sabres badelaires ou braquemars *anchés* d'or, les poignées vers le chef. (*V*)

* ANCHEDIVE *ou* ANGADIVE, *Géog. mod.*, petite isle de l'Océan indien, sur la côte du royaume de Décan, non loin de Goa, vers le midi.

ANCHIALE, *Anchialum*, *Théol.* terme célebre parmi les critiques qui ont écrit sur ce qui concerne les Hébreux ou les Juifs. On le trouve dans cette épigramme de Martial, *lib. XI, ep. xcv.*

Ecce negas, juraque mihi per templa Tonantis:
Non credo; jura, verpe, per Anchialum.

c'est-à-dire, *pour nier ou pour affirmer, tu attestes les temples de Jupiter: je ne t'en crois pas; jures, circoncis, par Anchiale.*

On demande qui est cet *Anchiale*, si c'est le nom du vrai dieu ou d'un faux dieu, & pourquoi l'on demandoit aux Juifs, de la bonne foi desquels on se défioit, de jurer par *Anchiale*.

Il est certain, dit le P. Calmet, que le jurement le plus ordinaire des Juifs est, *vive le Seigneur*: ce serment se trouve en plusieurs endroits des livres saints, comme dans les *Juges*, *viij*, 19. dans le *Livre de Ruth*, *c. iij*, *v.* 13. dans le *premier livre de Rois*, *c. xiv*, *v.* 45. Le Sei-

Digitized by Google

gneur lui-même, quand il fait un ſerment, n'ayant perſonne plus grand que lui par qui il puiſſe jurer, il jure par ſa propre vie: *vivo ego, dicit Dominus.* Or en hébreu ce ſerment, *vive le Seigneur*, peut ſe prononcer ainſi, *Hocgai-Elion; par la vie du très-haut*, ou *Ana-chi-eloa: ah que le Seigneur vive*, ou ſimplement *Ha-chi-el, par la vie de Dieu*, la terminaiſon latine *um*, qui eſt à la fin d'*Anchialum*, ne faiſant rien à la choſe, non plus que la lettre *n*, que le poëte y a miſe, parce que dans la prononciation, en diſant *bachiel* ou *al*, il ſemble qu'on prononce; *banchi-al.* Suivant cette explication, l'*Anchialum* de Martial ſignifieroit qu'il exige de ce Juif, qu'*il lui jure par le nom ou la vie du Seigneur.*

Quelques-uns ont cru qu'on faiſoit jurer les Juifs par une ſtatue de Sardanapale, érigée dans la ville d'Anchiale en Cilicie: mais cette conjecture n'eſt fondée ſur rien.

D'autres tirent *anchialum* du grec ἀγχίαλος, qui ſignifie *qui eſt proche du rivage*, comme ſi le Juif juroit par le dieu qu'on adore ſur les rivages; parce qu'en effet les Juifs hors de Jéruſalem & de leur pays, alloient pour l'ordinaire faire leurs prieres ſur le bord des eaux. Enfin d'autres ont cru que c'eſt parce qu'il juroit par le temple du Seigneur *bricaliah*, & l'on ſait que les Juifs juroient quelquefois par le temple: mais toutes ces explications paroiſſent peu naturelles.

Un ancien exemplaire manuſcrit, qui appartenoit à M. de Thou, porte: *jura, Verpe, per ancharium; jures, Juif, par l'âne.* Or les païens, & ſur-tout les poëtes, ſe plaiſoient à reprocher aux Juifs qu'ils adoroient un âne, ou la tête d'un âne; voici ce qu'en dit Petrone:

Judæus licèt & porcinum numen adoret,
Et Cilli ſummas advocet auriculas.

On peut voir ce qu'en dit Tacite, *Hiſtor. lib. V*, & les raiſons ou le fondement de cette fauſſe imputation, ſous l'article *onomyclites.* Ce dernier ſens eſt beaucoup plus ſimple, & eſt très-relatif aux idées que s'étoient formées les païens de la religion des Juifs. *Dict. de la Bible.* (*G.*)

* ANCHIALE, deux villes anciennes; l'une de Cilicie, bâtie par Sardanapale; l'autre de Thrace ſur la côte de la mer Noire, que les Turcs nomment *Kenkis*, & les Grecs *Anchilao* ou *Anchio.*

* ANCHIFLURE, ſ. f. c'eſt, *en Tonnellerie*, le trou qu'un ver a fait à une douve de tonneau, à l'endroit où cette douve eſt couverte par le cerceau. On la découvre par le bruit que le vin fait en s'échappant; & on y remédie en écartant le cerceau, en perçant un plus grand trou avec la vrille à l'endroit même de l'*anchiſture*, & en y pouſſant un foſſet, qu'on coupe à ras de la douve, afin de pouvoir replacer le cerceau.

ANCHISE, *Hiſt. Grec.*, pere d'Enée, de la famille de Priam, dernier roi de Troye. L'hiſtoire nous a conſervé peu de détails ſur la vie de ce prince, & le peu qui nous en reſte, eſt altéré par la fable. On le fait fils de Capys & de la nymphe Naïs. Sa femme dont on ignore le nom, lui donna un fils appellé *Enée.* C'eſt cet Enée ſi fameux par le monument immortel que lui a érigé Virgile. Après la priſe de Troye, *Anchiſe* s'éloigna de cette ville qui ne lui offroit plus que des débris; il fit voile vers l'Italie, emportant avec lui ſes dieux & ſes tréſors. Enée ſecondé d'Aſcagne ſon fils, favoriſa ſa retraite; & c'eſt ce qui a donné lieu aux poëtes de feindre qu'Enée l'avoit ſauvé des flammes en le portant ſur ſes épaules. *Anchiſe* mourut en Sicile près de Drepanes, & fut enterré ſur le mont Erix. Les auteurs fabuleux racontent qu'il avoit été frappé d'un léger coup de tonnerre qui le rendit aveugle, pour avoir eu part aux faveurs de Vénus, & les avoir indiſcrétement révélées. Ceci ſert ſeulement à prouver que ce fut un prince aimable & galant. *V.* Denis d'Halycarnaſſe, Tite-Live, Virgile, Homere. (*T-n.*)

ANCHOIA, ſ. m. *Hiſt. nat. ewerusſicholus*, poiſſon de mer que l'on a mis au nombre des aphyes; il eſt de la longueur du doigt, & quelquefois un peu plus long: ce poiſſon eſt ſans écailles, ſa bouche eſt grande, l'extrémité des mâchoires eſt pointue; elles n'ont aucunes dents, mais elles ſont faites en forme de ſoie; les ouies ſont petites & doubles, le cœur eſt long & pointu, le foie rouge & tacheté, le ventre eſt fort mou & ſe corrompt promptement; on y trouve une grande quantité d'œufs rouges. Ce poiſſon eſt charnu, & il n'a point d'arêtes,

Digitized by Google

excepté l'épine du dos, qui eſt fort menue. On ſale les *anchois*, après leur avoir ôté la tête & les entrailles. *Rondelet. Voyez* POISSON. (*I*)

* La pêche la plus abondante des *anchois* ſe fait en hiver ſur les côtes de Catalogne & de Provence, depuis le commencement de décembre juſqu'à la mi-mars; on en prend encore en mai, juin, juillet, temps où ils paſſent le détroit de Gibraltar pour ſe retirer dans la Méditerranée. On en trouve auſſi à l'oueſt d'Angleterre & du pays des Galles. Ils ont cela du commun avec les ſardines, qu'ils nagent en troupe, fort ſerrés, & que la lumiere eſt un attrait pour eux. Auſſi les pêcheurs ne manquent pas de leur préſenter cet appât. Ils allument des flambeaux dans leurs nacelles ou chaloupes pendant la nuit; les *anchois* accourent à l'inſtant, & ſe jettent en nombre prodigieux dans les filets qui leur ſont tendus. Quand une pêche eſt finie, on leur coupe la tête, on leur ôte le fil & les boyaux, on les ſale, & on les met en baril.

Les *anchois* frais peuvent ſe manger frits ou rôtis, mais ils ſont meilleurs & d'un plus grand uſage ſalés. Comme ils n'ont point d'autres arêtes que l'épine du dos, qui eſt mince & déliée, elle ne bleſſe point, & n'empêche pas qu'on ne les mange entiers.

Cette excellente ſauce que les Grecs & les Latins nommoient *garum*, & à laquelle ils donnoient l'épithete de *très-précieuſe*, n'étoit autre choſe que des *anchois* confits, fondus, & liquéfiés dans leur ſaumure, après en avoir ôté la queue, les nageoires & les arêtes. Cela ſe faiſoit ordinairement en expoſant au ſoleil le vaiſſeau qui les contenoit; ou bien quand ils en vouloient avoir plus promptement, ils mettoient dans un plat des *anchois* ſans les laver, avec du vinaigre & du perſil, & expoſoient enſuite le plat ſur la braiſe bien allumée, remoient le tout juſqu'à ce que les *anchois* fuſſent fondus; & ils nommoient cette ſauce *acetogarum*. On ſe ſervoit du *garum* & de *l'acetogarum* pour aſſaiſonner d'autres poiſſons, & quelquefois même la viande.

La chair des *anchois*, ou cette ſauce que l'on en fait, excite l'appétit, aide la digeſtion, atténue les humeurs craſſes, & fortifie l'eſtomac. Aldrovande prétend même qu'elle eſt bonne pour la fievre: mais un ſavant médecin de notre ſiecle dit qu'il en faut uſer ſobrement, parce qu'elle échauffe, raréfie les humeurs, & les rend âcres & picotantes.

ANCHORA, *Géog.*, nom d'une petite ville du Péloponneſe, que les anciens ont nommée *Aſine* & quelquefois *Faneromi*. Elle étoit ſituée près du golfe de Modon ou de Coron. Strabon & Ptolomée en font mention.

* ANCHUE, ſ. f. terme en uſage dans les *manufactures en lainage* d'Amiens. C'eſt ce qu'on appelle dans les autres manufactures *la trame*. *Voy.* TRAME.

ANCHYLOSE, ſ. f., *Chir.*, on nomme ainſi l'union de deux os articulés & ſoudés enſemble par le ſuc oſſeux, ou une autre matiere, de façon qu'ils ne faſſent plus qu'une piece. Cette ſoudure contre nature empêche le mouvement de la jonction; la maladie que nous venons de définir ſe nomme *anchyloſe vraie*, pour la diſtinguer d'une autre que l'on nomme *fauſſe*. Cette derniere peut être occaſionnée par les tumeurs des jointures, le gonflement des os, celui des ligamens, l'épanchement de la ſynovie, & autres maladies, qui empêchent le mouvement des articulations, & qui ſouvent dégénerent en vraies *anchyloſes*, lorſque la ſoudure devient exacte, & qu'il n'y a plus aucun mouvement.

Les fractures dans les articles donnent lieu à cette maladie par l'épanchement des ſucs oſſeux néceſſaires pour la formation du cal. L'*anchyloſe* ſurvient aux luxations non réduites par l'épaiſſiſſement de la ſynovie dans les cavités des articles, & aux fractures, lorſque dans les panſemens on n'a pas ſoin de donner du mouvement aux parties. Les contuſions des os, des cartilages & des ligamens ſont des accidens aſſez communs dans les luxations; ils occaſionnent facilement l'*anchyloſe*, lorſqu'on ne remédie pas au gonflement de ces parties par les ſaignées, le régime convenable, & les fomentations émollientes & réſolutives: les entorſes peuvent par les mêmes raiſons être des cauſes de l'*anchyloſe*.

Le prognoſtic eſt différent, ſuivant les différences de la maladie: une *anchyloſe* qui vient d'une luxation non réduite eſt plus facile à guérir, lorſqu'on peut replacer l'os, qu'une autre qui ſurvient après la réduction; les *anchyloſes* anciennes

Digitized by Google

présentent plus de difficultés que les récentes. Pour réussir dans le traitement de chacune d'elles, il faut bien connoître les causes qui y ont donné lieu. Tout ce qui vient d'être dit a rapport aux *anchyloses* que nous avons nommées *fausses*; car les vraies où il y a impossibilité absolue de mouvoir les os sont incurables; l'on ne peut y employer qu'un traitement palliatif pour appaiser les accidens qui les accompagnent.

La cure de l'*anchylose* consiste à donner du mouvement aux parties qui ont de la disposition à se souder; voici comme on la prévient dans les fractures & luxations: s'il s'agit de l'épaississement de la synovie, les douches d'eau chaude données de fort haut sont d'un grand secours; on peut faire fondre dans l'eau du sel ammoniac, du sel fixe de tartre, ou du sel marin pour la rendre plus efficace. On a souvent délayé par ces secours l'amas de synovie qui s'étoit fait dans les articles; & l'on a ensuite réduit des luxations qui étoient anciennes. Les eaux de Bourbon, de Bareges, &c. sont fort utiles; elles ramollissent les muscles, & liquéfient l'humeur synoviale, dans les inflammations & gonflemens des cartilages & des ligamens. On prévient l'*anchylose* par de fréquentes saignées, les cataplasmes & fomentations anodynes, un régime humectant: quand les douleurs sont passées, on associe les résolutifs aux anodyns; on passe ensuite à l'usage des résolutifs seuls. Lorsque la douleur & le gonflement sont passés, on commence de mouvoir doucement les parties sans rien forcer, pour ne point attirer une nouvelle fluxion qui pourroit être plus fâcheuse que la premiere. Il faut bien faire attention dans ces tentatives de mouvement, de ne donner que celui que la construction de l'articulation permet: ainsi on ne remuera en rond que les articulations par genou; on étendra & fléchira seulement les articulations par charniere, se gardant bien de porter ces mouvemens au-delà des bornes prescrites dans l'état naturel.

Si les dispositions à *anchyloses* dépendoient d'un virus vénérien, scorbutique, &c. qui dépravé l'humeur synoviale, il faudroit d'abord détruire la cause en la combattant par les remedes appropriés. L'excellent traité des maladies des os, de M. Petit, donnera des notions plus étendues sur cette matiere. (Y)

ANCHYLOPS, s. f. *terme de chirurgie*, abcès ou amas de matiere entre le grand angle de l'œil & le nez. Quand l'abcès est percé, ce n'est plus un *anchylops*; on le nomme alors *egilops*. *Voyez* EGILOPS.

Cette maladie donne souvent lieu à la fistule lacrymale, parce que la matiere qui s'est formée dans cette tumeur peut perforer le réservoir des larmes, en même temps qu'elle use & ulcere la peau. On peut prévenir cet accident, en faisant à propos l'ouverture de la tumeur lorsqu'elle est en maturité, cette maladie ne différant point des abcès ordinaires. *V.* ABCÈS. (Y)

[d] ANCIEN, VIEUX, ANTIQUE, *Gram.*, ils enchérissent tous les uns sur les autres. Une mode est *vieille*, quand elle cesse d'être en usage; elle est *ancienne*, quand il y long-temps déja que l'usage en est passé; elle est *antique*, quand il y a long-temps qu'elle est *ancienne*. *Récent* est opposé à *vieux*; *nouveau à ancien*; *moderne* à *antique*. La *vieillesse* convient à l'homme; l'*ancienneté* à la famille; l'*antiquité* aux monumens: la *vieillesse* est décrépite; l'*ancienneté* immémoriale, & l'*antiquité* reculée. La *vieillesse* diminue les forces du corps, & augmente la présence d'esprit; l'*ancienneté* ôte l'agrément aux étoffes, & donne de l'autorité aux titres; l'*antiquité* affoiblit les témoignages, & donne du prix aux monumens. *Voy. les Syn. françois.*

ANCIENS *dans l'hist. des Juifs*, c'étoit les personnes les plus respectables par l'âge, l'expérience & la vertu. On les trouve appellés dans l'Exode tantôt *seniores*, & tantôt *principes synagogæ*; ce fut Moyse qui les établit par l'ordre de Dieu pour l'aider, dans le gouvernement du peuple d'Israël; & il est dit que Moyse les fit assembler, & leur exposa ce que le Seigneur lui avoit commandé. Longtemps après, ceux qui tenoient le premier rang dans les synagogues s'appellerent *zekenim*, anciens, à l'imitation des 70 *anciens* que Moyse établit pour être juges du Sanhédrin. *V.* SANHÉDRIN.

Celui qui présidoit prenoit plus particuliérement le nom d'*ancien*, parce qu'il étoit comme le doyen des *anciens*, *decanus seniorum*. Dans les assemblées des

Digitized by Google

premiers chrétiens, ceux qui tenoient le premier rang prenoient auſſi le nom de *presbyteri*, qui à la lettre ſignifie *anciens*. Ainſi la ſeconde épitre de ſaint Jean qui dans le grec commence par ces mots πρεσβύτερος Ἐκλεκτῇ, & la troiſieme par ceux-ci πρεσβύτερος Γαΐῳ, ſont rendus ainſi par la vulgate, *ſenior Electæ*, *ſenior Gaio*. Il faut pourtant mettre cette différence entre les *anciens* des Juifs & ceux des chrétiens, que les premiers n'avoient qu'une députation extérieure & de police ſeulement, dépendante du choix du légiſlateur; au lieu que les autres ont toujours eu en vertu de leur ordination un caractere inhérent, & comme parlent les ſcholaſtiques, indélébile; ce qu'on prouve par le ch. xiv des Actes des Apôtres, v. 22, où la vulgate dit: *cum conſtituiſſent illis per ſingulas eccleſias presbyteros*. Le grec rend le verbe *conſtituiſſent* par χειροτονήσαντες, c'eſt-à-dire, *cum manum impoſitione conſecraſſent*. *Voy.* EVÊQUE & PRÊTRE.

Le préſident ou évêque prenoit la qualité d'*ancien*; c'eſt ainſi que S. Pierre dans ſa *premiere épitre*, *ch. v*, *verſet* 5, s'adreſſant aux *anciens*, leur dit, *ſeniores*, πρεσβυτέρους, *qui in vobis ſunt*, *obſecro conſenior*, πρεσβύτερος, ce qui a donné lieu de confondre la qualité d'évêque avec celle de prêtre à ceux qui ont conteſté la ſupériorité des évêques. *Voyez* EPISCOPAT.

Par la même raiſon les aſſemblées des miniſtres de l'égliſe, dans les temps de ſa naiſſance, étoient appellés *preshyteria* ou *presbyterium*, conſeil des *anciens*. L'évêque y préſidoit en qualité de premier *ancien*, & étoit aſſis au milieu des autres *anciens*: ceux-ci, c'eſt-à-dire les prêtres, avoient à leurs cotés leurs chaires de juges; c'eſt pourquoi ils ſont appellés par les peres *aſſeſſores epiſcoporum*. Il ne s'exécutoit rien de conſidérable qui n'eût été auparavant délibéré dans cette aſſemblée où l'évêque étoit le chef du corps des prêtres ou *anciens*, parce qu'alors la juriſdiction épiſcopale ne s'exerçoit pas par l'évêque ſeul, mais par l'évêque aſſiſté des *anciens*, dont il étoit le préſident. *Voyez* EVÊQUE.

ANCIEN eſt encore un titre fort reſpecté chez les proteſtans. C'eſt ainſi qu'ils appellent les officiers, qui conjointement avec leurs paſteurs ou miniſtres, compoſent leurs conſiſtoires ou aſſemblées pour veiller à la religion & à l'obſervation de la diſcipline; on choiſit les *anciens* d'entre le peuple, & on pratique quelques cérémonies à leur réception. Lorſque les calviniſtes étoient tolérés en France, le nombre de ces *anciens* étoit fixé, & il leur étoit défendu par un édit de Louis XIV, en 1680, de ſouffrir aucun catholique romain dans leurs préches.

En Ecoſſe il y a dans chaque paroiſſe un nombre illimité de ces *anciens*, qui ne paſſe pourtant pas ordinairement celui de douze: le gouvernement presbytérien dominant principalement dans ce royaume. *Voyez* PRESBYTÉRIEN.

Chamberlayne fait mention d'un *ancien régulateur* choiſi dans chaque paroiſſe par le conſiſtoire, & dont le choix eſt enſuite confirmé par les habitans, après une information exacte & ſcrupuleuſe de ſes vie & mœurs. Il ajoute que le miniſtre l'ordonne, & que ſes fonctions ſont à vie; qu'elles conſiſtent à aider le miniſtre dans l'inſpection qu'il a ſur les mœurs, dans ſes viſites, catéchiſmes prieres pour les malades, monitions particulieres; & à l'adminiſtration de la cène. Tout cela paroît d'autant moins fondé, que toutes ces fonctions ſont les mêmes que celles des *ſimples anciens* dans les égliſes presbytériennes: quant aux *anciens régulateurs*, on n'y connoît rien de ſemblable, ſi ce n'eſt dans les aſſemblées générales, où ces *anciens régulateurs* font l'office de députés ou de repréſentans des égliſes. *Voyez* SYNODE, &c. (*G*)

ANCIENNE ASTRONOMIE, ſe dit quelquefois de l'aſtronomie des *anciens*, qui ſuivant le ſyſtême de Ptolomée mettoient la terre au centre du monde, & faiſoient tourner le ſoleil autour d'elle; & quelquefois de l'aſtronomie de Copernic même, qui en plaçant le ſoleil au centre de l'orbite terreſtre, ou dans quelque point au dedans de cet orbite, faiſoit décrire aux planetes des cercles autour du ſoleil, & non des ellipſes qu'elles décrivent en effet. *V.* ASTRONOMIE. *Voy. auſſi* PLANETE, COPERNIC, ORBITE, &c.

ANCIENNE GÉOMÉTRIE peut s'entendre auſſi de deux manieres; ou de la géométrie des *anciens*, juſqu'à Deſcartes, dans laquelle on ne faiſoit aucun uſage du calcul analytique, ou de la géometrie

Digitized by Google

depuis Descartes jusqu'à l'invention des calculs différentiel & intégral. *Voy.* ALGEBRE, DIFFÉRENTIEL, INTÉGRAL, & GÉOMÉTRIE. (*O*)

ANCIENS, s. m. pl. *Bell. let.* Il se dit particuliérement des écrivains & des artistes de l'ancienne Grece & de l'ancienne Rome.

Dans les dialogues de Perrault intitulés *Parallele des anciens & des modernes*, l'un des interlocuteurs prétend que c'est nous qui sommes les *anciens*. " N'est-il pas vrai, dit-il, que la durée du monde est communément regardée comme celle de la vie d'un homme; qu'elle a eu son enfance, sa jeunesse & son âge parfait, & qu'elle est présentement dans sa vieillesse? Figurons-nous de même que la nature humaine n'est qu'un seul homme. Il est certain que cet homme auroit été enfant dans l'enfance du monde, adolescent dans son adolescence, homme parfait dans la force de son âge, & que présentement le monde & lui seroient dans leur vieillesse. Cela supposé, nos premiers peres ne doivent-ils pas être regardés comme les enfans, & nous comme les vieillards & les véritables *anciens* du monde "?

Ce sophisme ingénieux d'après lequel on a dit plaisamment, *le monde est si vieux qu'il radote*, a été pris un peu trop à la lettre par l'auteur du *Parallele*. Il peut s'appliquer avec quelque justesse aux connoissances humaines, au progrès des sciences & des arts, à tout ce qui ne reçoit son accroissement & sa maturité que du temps. Mais qu'il en soit de même du goût & du génie, c'est ce que Perrault n'a pu sérieusement penser & dire. Ici les caprices de la nature, les circonstances combinées des lieux, des hommes & des choses, ont tout fait, sans aucune regle de succession & de progrès. Où les causes ne sont pas constantes, les effets doivent être bizarrement divers.

L'avantage que Fontenelle attribue aux modernes d'*être montés sur les épaules des anciens*, est donc bien réel du coté des connoissances progressives, comme la physique, l'astronomie, les méchaniques: la mémoire & l'expérience du passé, les vérités qu'on aura saisies, les erreurs où l'on sera tombé; les faits qu'on aura recueillis, les secrets qu'on aura surpris & dérobés à la nature; les soupçons même qu'aura fait naître l'induction ou l'analogie, seront des richesses acquises; & quoique pour passer d'un siecle à l'autre, il leur ait fallu franchir d'immenses déserts d'ignorance, il s'est encore échappé, à travers la nuit des temps, assez de rayons de lumiere, pour que les observations, les découvertes, les travaux des *anciens* aient aidé les modernes à pénétrer plus avant qu'eux dans l'étude de la nature & dans l'invention des arts.

Mais en fait de talens, de génie & de goût, la succession n'est pas la même. La raison & la vérité se transmettent, l'industrie peut s'imiter; mais le génie ne s'imite point, l'imagination & le sentiment ne passent point en héritage. Quand même les facultés naturelles seroient égales dans tous les siecles, les circonstances qui développent ou qui étouffent les germes de ces facultés, se varient à l'infini: un seul homme changé, tout change. Qu'importe que sous Attila & sous Mahomet la nature eût produit les mêmes talens que sous Alexandre & sous Auguste?

Il y a plus: après deux mille ans, la vérité ensevelie se retrouve dans sa pureté comme l'or, & pour la découvrir il ne faut qu'un seul homme. Copernic a vu le système du monde, comme s'il fût sorti tout récemment de l'école de Pythagore. Combien d'arts & combien de sciences, après dix siecles de barbarie, ont repris leurs recherches au même point où l'antiquité les avoit laissées?

Mais quand le flambeau du génie est éteint; quand le goût, ce sentiment si délicat, s'est dépravé; quand l'idée essentielle du beau, dans la nature & dans les arts, a fait place à des conceptions puériles & fantasques, ou absurdes & monstrueuses; quand toute la masse des esprits est corrompue dans un siecle, & depuis des siecles: quels lents efforts ne faut-il pas à la raison & au génie même, pour se dégager de la rouille de l'ignorance & de l'habitude, pour discerner parmi les exemples de l'antiquité ceux qu'il est bon de suivre & ceux que l'on doit éviter?

Perrault, ses partisans & ses adversaires ont tous eu tort dans cette dispute; aux uns c'est le bon goût qui manque, & aux autres la bonne foi.

Quelle pitié de voir, dans *les dialogues sur les anciens & les modernes*, op-

Digitized by Google

poser ſérieuſement Meverai à Tite-Live & à Thucydide, ſans daigner parler de Xénophon, de Salluſte, ni de Tacite; de voir oppoſer l'avocat Le Maître à Cicéron & à Démoſthène; Chapelain, Deſmarets, Le Moine, Scudéri à Homere & à Virgile; de voir déprimer l'Iliade & l'Enéide, pour exalter le Clovis, le Saint-Louis, l'Alaric, la Pucelle; de voir donner aux romans de l'Aſtrée, de Cléopatre, de Cyrus, de Clélie, le double avantage de n'avoir *aucun* des défauts *que l'on remarque dans les anciens poëtes*, & d'offrir *une infinité de beautés nouvelles*, notamment *plus d'invention & plus d'eſprit que les poëmes d'Homere*; de voir préférer les poéſies de Voiture, de Sarazin, de Benſerade, *pour leur galanterie fine, délicate, ſpirituelle*, à celles de Tibulle, de Properce & d'Ovide, *&c.*?

Il n'eſt pas étonnant, je l'avoue, qu'un paralelle ſi étrange ait ému la bile aux zélateurs de l'antiquité; mais auſſi dans quel autre excès ne ſont-ils pas tombés eux-mêmes? Une ſi bonne cauſe avoit-elle beſoin d'être ſoutenue par des injures? étoit-ce à la groſſiéreté pédanteſque à venger le goût? Leur mauvaiſe foi rappelle ce que l'on raconte d'un Romain qui par ſyſtême ne convenoit jamais des torts de ſes amis. On lui en demandoit la raiſon: *ſi j'avouois*, diſoit-il, *que mon ami eſt borgne, on le croiroit aveugle.* Mais les amis des *anciens* n'avoient pas cette injuſtice à craindre; & d'ailleurs ne voyoient-ils pas que ne rien céder, c'étoit donner priſe ſur tout & préſenter un côté foible? Avoit-on beſoin de leur aveu pour ſavoir que les grands hommes qu'ils défendoient étoient des hommes? On ſait bien que l'inégalité eſt le partage du génie. Avoient-ils peur que les beautés d'Homere ne fiſſent pas oublier ſes défauts? Pourquoi ne pas reconnoître que de longues harangues étoient déplacées au milieu d'un combat; que des comparaiſons prolongées au-delà de la ſimilitude, choquoient le bon ſens & le goût; qu'une foule de détails pris dans les mœurs antiques, mais ſans nobleſſe & ſans intérêt, n'étoient pas dignes de l'épopée; que le langage des héros d'Homere étoit ſouvent d'un naturel qui ne peut plaire dans tous les temps; que ſi Homere a voulu ſe jouer de ſes dieux en les repréſentant railleurs, colères, emportés, capricieux, il a eu tort; que s'il les a peint de bonne foi, d'après la croyance publique, il n'eſt que pardonnable de n'avoir pas été plus philoſophe que ſon ſiecle, & que s'il les a imaginés tels lui-même, il a dormi & fait de ridicules ſonges? Après avoir reconnu ces défauts, n'avoit on pas à louer en lui la poéſie au plus haut degré, le coloris & l'harmonie; la hardieſſe du deſſein & la beauté de l'ordonnance; la plus étonnante fécondité, ſoit dans l'invention de ſes caracteres, ſoit dans la compoſition de ſes grouppes; la véhémence de ſes récits & la chaleur de ſes peintures; la grandeur même de ſon génie dans l'uſage du merveilleux; le premier don du poëte enfin, l'art de tout animer & de tout aggrandir, cet art créateur & fécond qui a frappé, rempli, échauffé tant de têtes dans tous les ſiecles, & tant donné à peindre, après lui, & à la plume & au pinceau?

Après avoir avoué que dans l'Enéide l'action manquoit de rapidité, de chaleur & de véhémence; que les paſſions s'y mêloient trop rarement & laiſſoient de trop-grands intervalles vuides; que tous les caracteres, excepté Didon, étoient foiblement deſſinés; que celui d'Enée ſurtout n'avoit ni force, ni grandeur; que les ſix derniers livres étoient une très-foible imitation de l'Iliade, *&c.* n'avoit-on pas à dire que les ſix premiers étoient une imitation merveilleuſement embellie & ennoblie de l'Odyſſée? que jamais la mélodie des vers, l'élégance du ſtyle, la poéſie des détails, l'éloquence du ſentiment, le goût exquis dans les choix des peintures n'avoient été à un ſi haut point dans aucun poëte du monde?

Après avoir avoué que Sophocle & Euripide étoient inférieurs à Corneille & à Racine pour la belle entente de l'action théatrale, l'économie du plan, l'oppoſition des caracteres, la peinture des paſſions, l'art d'approfondir le cœur, d'en développer les replis; n'avoit-on pas à faire valoir le naturel, l'énergie, le pathétique des poëtes grecs, & ſur-tout leur force tragique?

Après avoir mis très-loin au deſſous de Moliere, Ariſtophane, Plaute & Térence, ne leur eût-on pas laiſſé la gloire d'avoir formé eux-mêmes dans leur

Digitized by Google

art celui qui les a surpassés ? Et si la Fontaine a porté dans la fable le génie de la poésie, si par le charme du pinceau, & par cette illusion si douce que nous fait sa naïveté, il a passé de très-loin Esope & Phedre ses modeles, n'ont-ils pas comme lui, le mérite essentiel à l'apologue, le naturel, la grace & la simplicité ?

Quel avantage du coté d'Ovide, de Tibulle & de Properce, sur la froide galanterie du bel-esprit de Rambouillet, sur les Voiture, les Benserade, les Sarazin, &c. ? Quel avantage que celui d'Horace sur Boileau, son foible & froid copiste ! Quelle philosophie dans l'un, quelle abondance de pensées ! & dans l'autre quelle stérilité dans les sujets les plus riches ! combien de profondeur dans ses vues, & d'imagination dans ses plans !

En général rien de plus imprudemment engagé que cette fameuse dispute. On ne conçoit pas même aujourd'hui comment elle put s'élever. N'avoit-on pas vu du premier coup d'œil l'avantage prodigieux que l'un des deux partis devoit avoir sur l'autre ? Qu'en opposant toute l'antiquité depuis Homere jusqu'à Tacite, au nouveau regne des lettres, depuis le Dante jusqu'à Despréaux, on embrassoit mille ans d'un coté, & tout au plus quatre cents ans de l'autre ? Et que pouvoit-on comparer ?

Les orateurs ? Mais Rome & Athenes avoient des tribunes ; les droits des nations, leur salut, les intérêts de la patrie & de la liberté, la grande cause du bien public & quelquefois du salut commun étoient confiés à un homme. & le sort d'un état, celui des nations dépendoit de son éloquence. Qu'a de commun cet emploi sublime avec celui de nos avocats ? Où étoit dans l'Europe moderne la place d'un homme éloquent ? Etoit-ce dans notre barreau que devoient naître des Démosthenes ? Y a-t-il d'éloquence sans passion ? Et ne sait-on pas que le langage des passions est déplacé par-tout où la loi seule est juge ? *V.* BARREAU.

Rien de plus important sans doute que l'objet de l'éloquence de la chaire ; mais la seule passion qu'on y excite est la crainte, quelquefois la pitié. La haine, l'orgueil, la vengeance, l'ambition, l'envie, la rivalité des partis, les discordes publiques, les mouvemens du sang & de la nature, le fanatisme de la patrie & de la liberté, tous les grands mobiles du cœur humain, tous ces grands ressorts de l'éloquence républicaine n'ont point passé de la tribune dans la chaire.

Les historiens ? Mais de bonne foi quelques talens que la nature eût accordé à ceux de nos temps de ténebres, de barbarie & de servitude, auroient-ils pu donner au fer le prix de l'or ? D'un coté, le tableau des républiques les plus florissantes, des plus superbes monarchies, des plus merveilleuses conquêtes, des plus grands hommes de l'univers, étoient sous les yeux de l'histoire. De l'autre, qu'avoit-elle à peindre ? Des incursions, des brigandages, des esclaves & des tyrans. Exceptez-en quelques regnes, & dites-moi ce qu'auroient fait de nos misérables annales les Tite-Live, les Tacite, les Thucydide, les Xénophon ? Quand le génie n'auroit pas manqué à l'histoire moderne, l'histoire elle-même, est amas de crimes sans noblesse, de nations sans mœurs, d'événemens sans gloire, de personnages sans caractere, sans vertu ni talent que la férocité, n'auroit-elle pas rebuté le génie ? Des hommes éclairés, sensibles, éloquens, se seroient-ils donné la peine d'écrire des faits indignes d'être lus ?

Les poëtes ? Mais a-t-on pu prétendre que deux regnes, celui de Léon X & celui de Louis XIV, pussent entrer dans la balance avec toute l'antiquité ? Ce sont les siecles d'Alexandre & d'Auguste, & tous les regnes des empereurs, que l'on réunit contre le premier âge de la renaissance des lettres. Mais pour juger combien le temps fait à la chose, on n'a qu'à joindre cinquante ans au siecle de Louis XIV, & l'on a de plus du coté des modernes, qui ? Pope, Addisson, Métastase, nombre de poëtes françois estimés & dignes de l'être ; & cet homme prodigieux, qui peseroit lui seul dans la balance dix anciens des plus admirés.

Cette réflexion nous ramene aux moyens qu'on auroit encore de réclamer en faveur des modernes, contre l'injuste parallele qu'on a fait d'eux & des *anciens*. Ce seroit d'abord, comme nous l'avons dit, de comparer les espaces des temps, de faire voir d'un coté mille ans écoulés, seulement depuis Homere jus-

Digitized by Google

qu'à Tacite, & de l'autre coté tout au plus un ou deux siecles de culture; d'observer ensuite ce qu'un demi siecle a mis depuis dans la balance. On pourroit dire alors: voilà ce qu'a donné l'espace de soixante années. Qu'on attende encore quelques siecles, & quand les temps seront égaux, on aura droit de comparer les hommes.

On rapprocheroit ensuite les circonstances locales, celles des hommes & des temps; & combien, du coté de la poésie, comme de l'éloquence & de l'histoire, les modernes n'auroient-ils pas de gloire d'avoir surmonté tant d'obstacles pour approcher des *anciens*? *Voyez* l'article POÉSIE.

C'étoit ainsi, ce me semble, que cette cause devoit être plaidée. Si on ne se passionnoit que pour la vérité, on seroit juste, impartial comme elle; mais on se passionne pour son opinion, & la vanité veut avoir raison, à quelque prix que ce soit.

Le parallele de Perrault dans la partie des arts, est d'un homme plus éclairé, mais présumant trop de ses forces, ou plutôt donnant trop à l'adulation. Quand il seroit vrai que les modernes auroient égalé les *anciens* en sculpture, en architecture, la gloire de ces deux arts n'en seroit pas moins toute entiere ou presque toute entiere à ceux qui, les ayant créés, les ont portés à un point d'élégance, de correction, de noblesse, digne de servir de modele. On a beau dire qu'on peut ajouter aux beautés de l'architecture ancienne, cela n'est pas arrivé encore. On a donné plus de hardiesse & de commodité aux édifices, c'est le fruit de l'expérience; mais plus d'élégance & de majesté, non. Or, c'est là le fruit du génie.

Quant à la peinture & à la musique, il faut savoir douter des prodiges que l'on nous vante; mais ne pas assurer sur des preuves légeres que ces arts n'étoient qu'au berceau; que les *anciens* qui chantoient sur la lyre ne se doutoient pas des accords; que dans la peinture ils n'avoient ni la magie du clair-obscur, ni l'une & l'autre perspective; ne pas juger d'Athenes d'après Pompeïa; & présumer qu'un peuple, dont les organes étoient si délicats & le goût si fin & si juste, ne se seroit point passionné pour ces deux arts, s'il n'avoit pas été à peu près de niveau avec ceux où il excelloit. Apelles, Timante, Aétion, en auroient-ils imposé aux juges de Praxitele & de Phidias? Une musique foible auroit-elle produit des effets qu'on oseroit à peine attribuer à l'éloquence, & fait craindre, même aux plus sages, son influence sur les mœurs, & son ascendant sur les loix? Ce préjugé, favorable aux *anciens*, méritoit qu'on ne négligeât aucun des avantages du coté des modernes, & l'Italie eut été d'un grand poids dans la balance des beaux-arts. D'où vient donc que Perrault a eu la vanité de n'y faire entrer que l'école françoise? Il avoit fait un mauvais petit poème, dans lequel, pour flatter Louis XIV, il avoit opposé son regne à toute l'antiquité. On trouva la louange outrée; il voulut la justifier, & fit un livre, où avec de l'esprit il s'efforçoit d'avoir raison: moyen presqu'assuré de faire un mauvais livre.

Ainsi lui-même il avoit affoibli une cause déja trop foible, en détachant du parti des modernes tout ce qui n'appartenoit pas au regne de Louis le grand; & s'il appelle à son secours Malherbe, Pascal & Corneille, sur-tout l'Arioste & le Tasse, c'est qu'il s'oublie, & perd de vue l'objet qu'il s'étoit proposé.

Mais ce qui l'avoit mis encore plus à l'étroit, c'est l'alternative comique à laquelle il étoit réduit, ou de louer ses adversaires & les amis de ses ennemis, ou de renoncer à tout l'avantage que leurs talens donneroient à sa cause. Racine, Despréaux, Moliere, la Fontaine étoient bien d'autres hommes à opposer aux *anciens*, que Chapelain & Scuderi. Il eût fallu avoir le courage & la franchise de les louer autant qu'ils méritoient de l'être; & cette vengeance étoit en même temps la plus noble & la plus adroite qu'il pût tirer d'un injuste mépris. (*M. Marmontel.*)

ANCIENS, ANTIQUITÉ, *Beaux-arts.* Lorsqu'en traitant des beaux arts on parle des *anciens* ou de *l'antiquité*, on entend sous ce nom les peuples *anciens* chez lesquels ces arts ont été florissans, & ce sont principalement les Grecs & les Romains. Ces deux nations se sont distinguées par la délicatesse de leur goût, par l'excellence de leurs ouvrages. On ne sauroit disconvenir qu'elles ont porté

Digitized by Google

les arts à un degré de perfection que les modernes n'atteignent que très-rarement. Il y a eu des critiques qui ont exalté avec tant d'enthousiasme la supériorité des *anciens*, que d'autres ont cru voir dans ces éloges une censure offensante des modernes. C'est ce qui occasionna en France la dispute si vive & si connue sur la prééminence entre les *anciens* & les modernes, dispute qui pendant quelques années fut poussée de part & d'autre avec trop de chaleur.

Nous n'entrerons point ici dans cette querelle. La discussion seroit plus longue que ne l'a cru M. Perrault, qui a prétendu prouver dans son petit ouvrage, *Parallele des anciens & des modernes*, que les modernes ont égalé & même surpassé les *anciens* dans tous les genres. Nous nous bornerons à des réflexions générales sur le goût des *anciens*, telles que la nature de cet ouvrage le permet. Nous n'en parlerons même ici que relativement à l'éloquence & à la poésie, renvoyant à l'*art.* ANTIQUE pour ce qui concerne les arts de la peinture & de la sculpture.

Les regles fondamentales du goût sont les mêmes dans tous les siecles, puisqu'elles découlent des attributs invariables de l'esprit humain. Il y a néanmoins beaucoup de variétés dans les formes accidentelles sous lesquelles le beau se peut présenter. C'est à ce qu'il y a d'accidentel qu'on doit nécessairement faire attention, lorsqu'il s'agit de juger des *anciens*. Un morceau d'éloquence ou de poésie peut être parfaitement beau, & s'écarter néanmoins beaucoup de ce qui chez les modernes passe pour être de la plus grande beauté. Si l'on néglige de faire cette réflexion, on risque de porter à tout moment des jugemens faux. On ne doit pas juger de la beauté d'un habillement persan d'après la mode des Européens; il faut nécessairement avoir sous les yeux la forme persane; c'est elle seule qui peut servir de regle dans le jugement qu'on voudra porter.

La forme que les *anciens* donnoient à leurs ouvrages de goût s'éloigne pour l'ordinaire très-fort de la forme qu'on fait aujourd'hui, quoique l'essence de ces ouvrages n'ait point varié. Nous parlons ici principalement des écrits qui ne sont pas de simple amusement, mais qui ont un but moral, qu'ils tâchent d'obtenir sous une forme accommodée au goût du siecle.

Le but des poètes Grecs, par exemple, dans leurs tragédies, n'étoit pas uniquement de jeter pour quelques heures les spectateurs dans une agréable agitation de sentimens divers, de montrer leur habileté dans l'art de remuer les passions, & de s'attirer une considération ou d'autres avantages personnels, ce qui est le but ordinaire des poètes modernes. Cette différence dans les vues a dû nécessairement en produire une très-grande dans l'exécution.

Il n'y a peut-être point de genre, soit en poésie, soit en prose, qui n'ait été dans sa premiere origine introduit à l'usage de la religion ou de la politique. C'est d'après cette remarque qu'il faut juger de la forme accidentelle de chacun de ces genres. Sans le secours de ce fil, on s'égareroit, & l'on porteroit des jugemens très-faux & très-injustes sur les ouvrages de l'antiquité. Combien d'auteurs modernes qui désapprouvent les chœurs dans les tragédies anciennes, parce qu'ils leur paroissent peu naturels! Mais s'ils faisoient réflexion que les chants solemnels de ces chœurs étoient la partie la plus essentielle des premieres tragédies, & que l'action n'étoit qu'un accessoire (*V.* CHŒUR, EPISODE), ils reconnoîtroient que les poètes n'ayant pas la liberté de toucher aux chœurs, ont su les incorporer à l'action avec beaucoup de sagesse & tout le goût imaginable.

On trouve pareillement dans les ouvrages des *anciens*, des traits qui répondent parfaitement & de la maniere la plus judicieuse, au but principal de l'auteur, & qui par conséquent tiennent à la perfection de l'ouvrage; & l'on ne sauroit nier néanmoins que de pareils traits dépareroient infiniment l'ouvrage d'un auteur moderne. Qu'on lise par exemple dans l'*Antigone* de Sophocle, la quatrieme scene du premier acte, on trouvera froide & choquante la maniere dont le soldat vient annoncer à Créon l'enterrement de Polynice. Une personne peu instruite sera tentée de croire que Sophocle a voulu ici donner dans le burlesque. Mais quand on se rappellera l'obligation que la politique imposoit aux poètes

Digitized by Google

poëtes Athéniens, d'inſpirer à chaque occaſion à leurs concitoyens de l'horreur pour l'état monarchique, cette ſcene paroîtra excellente. Le poëte y trace de main de maître les extravagances auxquelles l'eſprit deſpotique d'un tyran peut induire ſes eſclaves.

Il ne ſuffit pas, en liſant les ouvrages de goût des *anciens*, de ne jamais perdre de vue le but auquel ils étoient obligés de ſubordonner tout le reſte; il faut encore avoir conſtamment ſous les yeux leurs mœurs, leurs loix & leurs uſages; ſans cela il n'eſt pas poſſible d'en juger ſainement. Si l'on ne conſidere pas quelle importance les Grecs mettoient à leurs jeux publics, & ſur-tout à la courſe des chevaux, on reprochera à Sophocle d'avoir ridiculement donné dans ſon *Electre* une ſi longue deſcription d'une pareille courſe à l'occaſion du récit fabuleux de la mort d'Oreſte. Cependant c'eſt ce morceau-là qui a dû plaire davantage à ſes ſpectateurs.

Au ſiecle d'Homere, l'uſage n'étoit pas encore introduit dans la ſociété de parler contre ſes ſentimens; on ignoroit ce langage que nous nommons le *langage de la politeſſe*. Chacun s'énonçoit naturellement & ſans détour; & celui qui étoit dans le cas de faire quelques reproches à d'autres, n'y mettoit point d'adouciſſement; il s'exprimoit rondement, quoiqu'il fût ſans aigreur. Ce n'eſt donc pas ſur les mœurs d'aujourd'hui qu'il faut juger des converſations de cette eſpece, qu'on retrouve fréquemment dans l'Iliade. Comment Homere auroit-il pu peindre une nature qui de ſon temps n'exiſtoit pas encore?

Bien des gens ont trouvé étrange que dans ce même poëte, ſes perſonnages obſervent une gravité ſinguliere dans la ſimple converſation, qu'ils s'énoncent avec formalité, & une eſpece de ſolemnité. Le moindre rapport, le plus petit meſſage qu'un héraut vient faire de la part d'un des chefs de l'armée, s'y fait avec apparat. (V. *Iliade*, *l. IV*, *v.* 204 *& ſuivans.*) Mais cette maniere eſt préciſément dans les mœurs de ces temps-là. Le poëte, en ne la ſuivant pas, auroit manqué la nature. Ce qu'on blâme ici en lui, ce ſont donc des beautés bien réelles; lorſqu'on penſera que chez les *anciens* certaines choſes qui ſeroient aujourd'hui de très-peu de valeur, étoient d'un tout autre prix, on ne prendra plus Homere & ſon Achille pour deux enfans, comme on eſt tenté de le faire, quand on lit de quelle maniere Minerve tâche de conſoler Achille ſur la perte du butin qu'Agamemnon lui a enlevé.

Un exemple bien propre à faire ſentir la néceſſité de conſulter les mœurs des *anciens*, pour juger ſainement de leurs ouvrages, c'eſt le diſcours que Neſtor tient aux Grecs dans le ſecond livre de l'Iliade, pour les diſſuader de lever le ſiége de Troye: „ je n'eſpere pas, dit ce vénérable vieillard à ſes ſoldats, qu'aucun de vous retourne chez ſoi, avant d'avoir couché avec la femme d'un Troyen." Ce ſeroit aujourd'hui le motif le plus infâme qu'un général pût employer en pareille circonſtance; & c'eſt pourtant au plus vieux & au plus ſage des capitaines grecs qu'Homere fait tenir un tel langage. On auroit néanmoins tort de blâmer ce poëte. De ſon temps, & dans des temps bien poſtérieurs encore, c'étoit un uſage généralement établi, que les habitans d'une ville conquiſe par les armes devenoient les eſclaves de leurs vainqueurs; que les femmes particuliérement étoient partagées entre ceux-ci, comme faiſant partie du butin; que chacun d'eux s'en choiſiſſoit une ou pluſieurs, pour en faire ſa concubine, & que les aſſiégés devoient toujours s'attendre à un pareil ſort. Le poëte n'a pas introduit de telles mœurs, il les a trouvé établies. On en peut dire autant de cet autre paſſage d'Homere, où Agamemnon fait des reproches à Ménélas de ce qu'il veut recevoir comme captif Adraſte qui s'étoit rendu à lui, & où ce chef des armées tue le malheureux Adraſte de ſa propre main. Un poëte qui de nos jours feroit agir de cette maniere le général d'une armée, ſeroit très-blâmable ſans doute, mais c'eſt que dans notre ſiecle une telle action déshonoreroit le général.

Dès qu'on ne perdra pas de vue ces conſidérations, qui ſont indiſpenſables pour juger ſainement des ouvrages de l'antiquité, on rendra certainement juſtice aux *anciens*. Nous n'entreprenons, à la vérité, point de ſoutenir que tous leurs ouvrages ſoient ſans défaut; mais ce qui nous ſemble décidé, c'eſt qu'en

Digitized by Google

général leur goût étoit plus naturel & plus mâle que celui de la plupart des modernes ; qu'à cet égard leurs ouvrages sont de beaucoup préférables aux nôtres ; qu'ils ont été d'une utilité plus essentielle ; qu'ils ont servi plus efficacement à former des esprits mâles ; qu'ils ont moins obscurci la belle solidité par des ornemens accessoires, & que comme la littérature ancienne s'attachoit moins à la contemplation, & davantage à la pratique que la littérature moderne, les ouvrages des *anciens* semblent aussi beaucoup plus propres que ceux des derniers siecles, à former des hommes d'état, de bons citoyens, & de braves soldats. Chez les *anciens* tout étoit pratique, dans leur maniere de vivre, & dans leurs arts. Chez nous la morale & les devoirs même sont un objet de spéculation. Ils agissoient, nous nous bornons à penser. Ils étoient tout sentiment, nous tout esprit.

C'est donc avec grande raison qu'on recommande la lecture assidue des *anciens*. Il est impossible qu'en se familiarisant bien avec eux, le goût & la maniere de penser n'en reçoivent pas une touche plus belle & plus mâle. Les *anciens* travailloient incomparablement plus pour la perfection pratique de l'entendement, que pour l'amusement de l'esprit : ils ne poussoient pas les sentimens au-delà du point où ils sont utiles. Ces sentimens outrés, au moyen desquels des auteurs modernes ont cherché à se faire une réputation, leur étoient inconnus.

Dans les beaux siecles de la liberté grecque, les arts étoient immédiatement consacrés au bien de l'état & de la religion. Chaque ouvrage avoit son but déterminé ; ce but dirigeoit les sentimens de l'artiste, & l'animoit de ce feu sans lequel on n'excella jamais. Les *anciens* alloient droit à leur but ; & comme leurs loix, leurs mœurs, & la nature du cœur humain étoient sans cesse sous leurs yeux, ils ne pouvoient guere s'égarer. Dans la premiere éducation on accoutumoit déja les jeunes gens à se considérer comme des membres de l'état. Ainsi leurs idées se tournoient de bonne heure vers la vie active, & leurs actions tendoient toujours au grand. Dès qu'un jeune Grec commençoit à travailler, son premier essai étoit déja pour l'état. Doit-on s'étonner après cela de retrouver dans tous leurs ouvrages, une vigueur mâle, un jugement mûr, un but marqué ; caracteres qu'on n'apperçoit que bien rarement dans les ouvrages des modernes. Notre éducation rétrécit la maniere de penser de la jeunesse. Ce n'est pas la raison, c'est l'usage qu'on lui prescrit de consulter. Il n'est permis de parler ou d'agir qu'avec la circonspection la plus timide, & après s'être bien assuré de ne déplaire à personne. Nos jeunes gens ne se considerent que comme membre d'une famille, savoir plaire aux chefs de leur maison, se faire remarquer en public, & vivre à la mode, c'est en quoi l'on fait consister leur plus grand mérite. L'éducation ancienne étoit sévere en tout ce qui tenoit aux devoirs envers la patrie, & indulgente à l'égard des devoirs qui concernent l'humanité en général. Nous renversons cet ordre ; aussi n'apperçoit-on que trop cet esprit puérile & rétréci dans les écrits de nos poëtes & de nos orateurs. Leurs vues s'étendent rarement au-delà du petit cercle de leurs relations.

Si les meilleurs génies ne produisent souvent que du médiocre, c'est que l'élévation manque à leurs sentimens ; c'est en grandeur de sentiment, & non en force de génie que les *anciens* l'emportent sur nous, comme Quintilien l'observoit déja de son temps. *Nec enim nos tarditatis, natura damnavit, sed dicendi mutavimus genus, & ultrà nobis quam oportebat indulsimus. Ità non tam ingenio illi nos superarunt, quàm proposito.* (*Instit. div. II*, c. 5.)

A peine pouvons-nous nous faire une idée assez relevée de la grande maniere de penser des *anciens*, & de la vigueur mâle de leur esprit ; ils méritent notre admiration, & l'on ne peut que leur envier la noble liberté de penser.

Mais, d'un autre côté, c'est pousser la vénération pour eux au-de-là de ses justes bornes, que de croire que la forme même qu'ils donnoient à leurs ouvrages, doive être notre unique modele. Ce seroit s'arrêter à l'écorce. Ces formes sont adaptées à leurs mœurs & à leur siecle. L'épopée, le drame, l'ode des *anciens*, nous montrent non dans leur antique forme, mais dans l'esprit même & dans

Digitized by Google

le contenu de l'ouvrage des hommes dignes d'être nos maîtres. Homere & Ossian sont, quant à l'essentiel, des chantres d'un même genre; mais ils different totalement entr'eux, quant aux accessoires, & principalement dans la forme. Lequel des deux sera donc notre guide, à ce dernier égard? Ce ne sera ni l'un ni l'autre. La forme est accidentelle; on l'abandonne à notre choix; il suffit qu'elle ne répugne pas au sujet, & que ce sujet soit grand. Il y a des auteurs modernes si prévenus en faveur des formes de l'antiquité, que peu s'en faut qu'ils n'établissent pour regle que l'épopée ait vingt-quatre chants. Heureusement que l'Enéide n'en a que douze, sans cela la regle auroit été vraisemblablement introduite. (*Cet article est tiré de la théorie générale des beaux arts de M. Sulzer.*)

ANCHRE, *Mar.*, *Voyez* ANCRE.

ANCHRE, s. f. *Commerce*, est une mesure, pour les choses liquides, fort en usage dans la ville d'Amsterdam. L'*anchre* est le quart de l'aume, & tient deux *stekans*, chaque *steckan* 16 mangles, & la mangle est égale à deux pintes de Paris. *Voyez* PINTE. (*G*)

ANCILE, s. m. *en antiquités*, espece de boucliers de bronze que les anciens prétendoient avoir été envoyés du ciel à Numa Pompilius; ils ajoutoient que l'on avoit entendu en même temps une voix qui promettoit à Rome l'empire du monde, tant qu'elle conserveroit ce présent. *Voyez* PALLADIUM.

Les auteurs sont partagés sur l'étymologie & sur l'orthographe de ce mot. Camerarius & Muret le prétendent grec, & le font venir d'ἄγκυλος, *courbé*; aussi écrivent-ils *ancyle*, *ancykia*, toujours avec un *y*; nous lisons certainement dans Plutarque ἀγκύλιον. Juba dans son histoire, soutient que ce mot est originairement grec. Mais on ne peut concilier cette orthographe avec les manuscrits & les médailles, où ce mot se trouve écrit avec un *i* simple; Varron le fait venir de *ancilia ab ancisu*, & suppose que ce nom fut donné à une espece de boucliers *échancrés* ou *dentelés* à la maniere des *pelta* de Thrace.

Plutarque même dit que telle étoit la figure de l'*ancile*; mais il differe de Varron en ce qu'il prétend que les petits boucliers des Thraces n'avoient point cette figure, & qu'ils étoient ronds: Ovide paroît en avoir eu la même idée; suivant ce poëte, la rondeur de ce bouclier le fit nommer *ancile*, c'est-à-dire, *ancisum*, de *am*, & *cædo*, également coupé en rond.

Plutarque lui trouve encore d'autres étymologies; par exemple, il dérive *ancile* de ἀγκὼν, parce que l'on portoit ce bouclier au coude. Quoiqu'il n'en fût tombé qu'un des nues, on en conservoit douze à ce titre; Numa par l'avis, disoit-on, de la nymphe Egérie, ayant ordonné à Veturius Mamurius d'en fabriquer onze autres parfaitement semblables au premier, afin que si quelqu'un entreprenoit de le dérober, il ne pût jamais savoir lequel des douze étoit le véritable *ancile*.

Ces *anciles* étoient conservés dans le temple de Mars, & la garde en étoit confiée à douze prêtres nommés *Saliens*, établis pour vaquer à ce ministere. *Voyez* SALIENS.

On les portoit chaque année dans le mois de mars en procession autour de Rome; & le troisieme jour de ce mois, on les remettoit à leur place. (*G*)

* ANCLAM, *Géog. mod.*, ville d'Allemagne, dans le cercle de la haute Saxe & le duché de la Poméranie, sur la Pêne. *Long.* 31, 55; *lat.* 54.

§ ANCOBER, *Géogr.*, petit royaume d'Afrique, sur la côte d'Or en Guinée. Il s'étend du nord au sud, dans une espace de dix-huit ou vingt lieues, le long de la riviere qui porte son nom. Nos voyageurs nous racontent que les bords de cette riviere sont plantés de beaux grands arbres, habités par une multitude d'oiseaux, dont le plumage varié & le ramage enchanteur en font un lieu charmant. Ils ajoutent de plus qu'il y a des femmes qui ne se marient jamais, tout exprès pour se dévouer à une prostitution publique; & qu'on les installe dans cette vocation par des cérémonies infames. (*C. A.*)

* ANCOLIE, s. f. *Hist. nat.*, *aquilegia*, genre de plante à fleur anomale, composée ordinairement de plusieurs feuilles inégales, dont quelques-unes sont plates, & les autres sont faites en forme de capuchon; elles sont toutes entremêlées alternativement: il s'éleve

Digitized by Google

du milieu de la fleur un pistil entouré d'étamines, qui devient dans la suite un fruit composé de plusieurs gaines membraneuses, disposées en maniere de tête, & remplies de semences faites en forme d'œuf applati. Tournefort, *Inst. rei herb. V.* PLANTE. (*I*)

ANCOLIE, *Mél.*, *aquilegia sylvestris*, C. B. La semence en est apéritive, vulnéraire, détersive; elle leve les obstructions du foie, de la rate; elle excite les mois & l'urine, résiste à la pourriture; on l'emploie en potions & en gargarismes, pour les ulceres de la gorge, pour la corruption des gencives, dans le scorbut: rien ne peut dissiper son odeur, lorsqu'elle s'est attachée aux mortiers où on la pile.

Elle entre dans plusieurs préparations; on en fait des pilules pour la jaunisse avec le safran de mars & le tartre vitriolé mêlés ensemble à parties égales, enveloppés dans la confection hamec. La dose de ces pilules est d'un gros. (*N*)

ANCON, ἀγκών, mot, comme on voit, purement grec, usité en anatomie, pour signifier la courbure du bras en dehors, ou la pointe du coude sur laquelle on s'appuie. *V.* CUBITUS. On l'appelle autrement *olécrane*. *V.* OLÉCRANE. (*L*)

* ANCONE (LA MARCHE D'), *Géogr. mod.*, province d'Italie, dans l'état ecclésiaque, dont la capitale est *Ancone*. *Long.* 50, 26,-31, 40; *lat.* 42; 37--43, 34.

* ANCONE, *Géogr. mod.*, capitale de *la Marche d'Ancone*, sur la mer. *Long.* 31, 15; *lat.* 43, 36.

ANCONÉ, adj. pris sub. *Anat.*, épithete de quatre muscles qui vont s'attacher à l'apophyse *ancon*, autrement dite l'*olécrane*. *V.* OLÉCRANE. *Voy. Pl. V, d'Anat. n°.* 1.

Trois de ces muscles s'unissent si intimement ensemble, qu'ils forment un vrai muscle triceps.

Le grand *anconé* ou long *extenseur* est attaché supérieurement à la partie supérieure de la côte inférieure de l'omoplate, & à son col. De-là il va se terminer en s'unissant intimement avec l'*anconé* externe & interne, par un tendon large qui s'attache en forme d'aponévrose à l'oléorane.

L'*anconé externe*, ou *court extenseur*, prend ses attaches au-dessous de la tête de l'humerus, & se termine en s'attachant tout le long de la partie latérale externe de l'humerus, en s'unissant intimement avec le grand *anconé*, à la partie latérale externe de l'olécrane.

L'*anconé* interne ou *brachial externe* est attaché supérieurement au-dessous du grand long, le long du ligament de la ligne saillante qui répond au condyle interne, le long de la partie moyenne & inférieure du grand *anconé*, & va se terminer à la partie latérale interne de l'oléorane.

Le petit *anconé* est attaché à la partie inférieure du condyle externe de l'humerus, & se termine le long de la partie latérale externe postérieure & supérieure du cubitus, à coté de l'olécrane. (*L*)

ANCRAGE *ou* ANCHRAGE, sub. m. *Marine*; c'est un lieu ou espace en mer propre à jetter l'ancre d'un navire, & dans lequel on trouve la quantité de brasses d'eau suffisante, & où on peut mouiller en sûreté. Le meilleur fond pour l'ancrage est de la forte argille, ou du sable ferme; & le meilleur mouillage est celui où on est le plus à l'abri du vent & de la marée. *V.* MOUILLAGE.

ANCRAGE, *droit d'ancrage*, *Marine*. C'est un droit que l'on paye en certains ports, soit au roi ou à l'amiral, pour avoir la permission d'y mouiller.

En France, le fond de tous les ports & havres étant au roi, il n'est pas permis à qui que ce soit de jetter l'ancre dans aucun port sans payer ce droit à des officiers, qui par lettres patentes ont la commission de le percevoir. (*Z*)

ANCRES (*fabrique des*). L'ancre est un instrument de fer à double crochet, qu'on jette dans le fond de la mer ou des rivieres pour arrêter ou fixer les vaisseaux sur la superficie de l'eau dans les endroits où on le juge à propos.

Elle est composée de plusieurs parties, savoir d'un anneau, que l'on nomme ordinairement *arganeau* ou *orgueau*, qu'on entortille de petites cordes qu'on nomme *boudinure* ou *emboudinure*, & qui sert pour y attacher un cable; de la *verge*, autrement *vergue* ou tige droite, dont l'extrémité est percée d'un trou proportionné à l'anneau; de la *croisée* ou *crosse*, qui est soudée au bout de la verge, & dont chaque moitié de croisée est appellée *bras*

Digitized by Google

ou *bras*; de deux *pates*, qui sont des especes de crochets ou pointes recourbées, l'une à droite & l'autre à gauche, à peu près semblables à des hameçons.

Toutes ces parties sont soudées ou jointes ensemble, en telle sorte qu'elles ne font qu'une seule & même piece très-forte & très-solide, qui a presque la figure d'une arbalète; il n'y a que l'anneau qui soit mobile, étant passé dans un trou à l'extrémité de la verge, du coté du jas.

Le *jas* qu'on nomme aussi l'aissieu ou le jouet de l'ancre, est un assemblage de deux pieces de bois de même proportion & figure, jointes ensemble par des chevilles de fer au-dessous du trou de la verge; en sorte que le bout de la verge passe au travers du jas où il se trouve comme encastré, ainsi que les tenons ou bras de la croisée de l'ancre. Ce jas empêche que l'ancre ne se couche de plat sur le sable, & fait que l'une des pattes s'enfonce dans le terrein solide qui se trouve au fond de la mer, afin d'arrêter le vaisseau par le moyen du cable attaché d'un bout à l'anneau, & qui de l'autre va se joindre au vaisseau où il est amarré: on fait ordinairement le jas de la même longueur que la verge; & quand il est au fond de l'eau, il se trouve toujours couché sur le sable, en sorte que l'ancre a l'une de ses pattes enfoncée dans la terre, & l'autre est au-dessus qui ne fait aucune fonction.

On ne peut point douter que l'invention des ancres ne soit très-ancienne, & n'ait suivi de près, si elle n'a accompagné la témérité du premier navigateur. Apollonius de Rhodes, Etienne de Byzance, parlent des ancres de pierre dont les anciens se servoient comme le font aujourd'hui les habitans de l'isle de Ceylan. Dans quelques endroits des Indes, les ancres sont des especes de machines de bois chargées de pierres; & on prétend que les vaisseaux arrêtés par cette espece d'ancre demeurent plus fermes que ceux qui sont sur une ancre de fer, ou sur une simple pierre.

On a fait des ancres à une, deux, trois & quatre dents ou pattes; les premieres ne sont plus d'usage; la troisieme & la quatrieme espece sont sujettes à bien des inconvéniens: on se sert de l'expression de *tuliuguer le cable*, lorsqu'on l'ajuste dans l'anneau.

Quoique toutes les ancres soient faites de la même maniere, on les divise en quatre classes: la plus grande, qu'on nomme *ancre maîtresse*, ne sert jamais que dans les gros temps, & dans le danger évident où le navire tomberoit en côte, c'est-à-dire, que poussé par les vents ou les courans, il iroit échouer & se briser sur la côte; celle qu'on nomme la *seconde ancre* sert à tenir le bâtiment en rade; la troisieme est l'ancre *d'affourché* ou d'*affourche*; on la mouille après en avoir jeté une autre à la partie opposée, pour affourcher le vaisseau, l'empêcher de tourner sur son cable, de s'éloigner, de se tourmenter, & de chasser sur son ancre: la quatrieme s'appelle *l'ancre de toue*: on s'en sert pour haler le navire & le faire avancer avec le cabestan ou virevau, lorsqu'il s'agit d'entrer dans un havre ou d'en sortir, de changer de place dans les rades, & de rappeller le vaisseau à la mer lorsque le vent le jette à la côte.

L'*ancre à demeure* est une très-grosse ancre, qui demeure toujours dans un port ou dans une rade, pour fixer & touer les vaisseaux.

L'*ancre de veille* est celle qu'on tient toute prête à être mouillée.

L'*ancre du large* est celle qui est mouillée vers la mer, lorsqu'il y en a une autre qui est mouillée vers la terre, & qu'on nomme *ancre de terre*.

Lorsque deux ancres sont mouillées à l'opposite l'une de l'autre, on les nomme *ancre de flot & de jusant*; la premiere est pour tenir contre le flux, & la seconde contre le reflux de la mer: les cables dont on se sert dans cette occasion s'appellent *benfieres*.

Pour indiquer les endroits où sont les ancres, on met un *orin* ou grosse corde accollée aux deux bras de l'ancre, & qui aboutit à un gros liege, ou à un baril qui flotte sur l'eau.

Lorsqu'on a connu par la sonde que l'endroit sur lequel on doit mouiller l'ancre est un fond sablonneux ou de mauvaise tenue, on met des planches à ses pattes, ce qu'on appelle *aider l'ancre*, afin que le fer ne creuse & n'élargisse trop le sable.

On dit que les vaisseaux *chassent sur leurs ancres*, lorsque par la violence des coups de mer, ou parce que les fonds ne sont pas bons, ils labourent & s'éloignent du lieu où l'on a mouillé.

Digitized by Google

Ceux qui entreprennent d'envoyer des vaisseaux en armement, ne sauroient trop s'attacher à la bonté des ancres, parce que la vie de l'équipage y est intéressée, & que la conservation des navires & des marchandises en dépend. Ils ne sauroient être trop attentifs à ce que le fer qu'on emploie pour les fabriquer ne soit ni trop doux ni trop aigre, les deux extrémités étant également dangereuses, parce que le trop d'aigreur le fait casser, & le trop de douceur le rend pliant & le fausse. C'est pourquoi ceux qui veulent avoir de bonnes ancres font faire un alliage de fer d'Espagne, qui est doux, avec le fer de Suede, qui est aigre, & leur donnent ainsi le degré de bonté convenable.

L'ancre dont nous venons de donner la description & d'indiquer les usages, est un assemblage de barres plattes & pyramidales, arrangées les unes sur les autres, & forgées ensemble de façon qu'elles aient plus de diametre & moins de longueur que la piece qu'on veut forger, parce qu'elles s'étendent & diminuent d'épaisseur en les forgeant.

Toutes ces barres liées ensemble avec des liens de fer soudés, qu'on fait entrer par le petit bout du paquet, & qu'on chasse ensuite à grands coups, reçoivent plus d'épaisseur à mesure qu'elles s'éloignent du centre, afin que le feu agisse davantage sur elles.

Quand on a percé la croûte de charbon qui enveloppe le paquet, on connoit qu'il est assez chaud & propre à être soudé lorsqu'il paroît net & blanc. Alors, à l'aide de la potence & de sa chaîne qui embrasse le paquet, on le porte aisément sous le martinet, & on le soude en quatre ou cinq coups qu'on lui donne: c'est ce qu'on appelle *forger la verge de l'ancre*. On fait ensuite le trou par où doit passer l'organeau; on coupe le ringard du forme le quarré & les tenons; on perce le trou qui doit recevoir la croisée, on procede ensuite à forger la croisée & les pattes qu'on fait avec des barres de fer forgées comme ci-dessus, & applaties dans leurs extrémités.

Lorsqu'on a encollé l'ancre, c'est-à-dire après qu'on a soudé la croisée à la verge, on la réchauffe & on travaille à souder la *balevre*, c'est-à-dire, à frapper avec un marteau & réparer les inégalités qui restent nécessairement à l'endroit où s'est fait l'encollage.

Quoique la machine qui meut le martinet soit la chose la plus importante d'un attelier où l'on fait les ancres, nous n'en faisons pas la description, parce qu'elle nous entraineroit dans un trop long détail. Nous renvoyons les curieux aux planches de marine qui les instruiront beaucoup mieux.

Quelque bien faites que soient les ancres, il y auroit de l'imprudence à s'en servir avant de les avoir éprouvées, soit en les élevant en haut au moyen d'une grue, & les laissant tomber sur un tas de vieux fer; soit en attachant les bras de l'ancre à un pieux enfoncé dans la terre, & en passant dans l'organeau une corde que l'on tire jusqu'à la casser, par le moyen d'un cabestan. Lorsque l'ancre a résisté à ces diverses épreuves, elle est censée bonne.

On fait des ancres de toutes grosseurs & longueurs, mais toujours proportionnées aux efforts qu'elles ont à soutenir. On abat en rond tous leurs angles pour rendre plus doux le frottement contre les cables & les rochers. Les ancres d'un grand vaisseau sont moins fortes à proportion que celles d'un petit, parce qu'en supposant que les deux vaisseaux ont dans l'eau une égale étendue de bois relative à leur grandeur, on a expérimenté que la mer, qui déploie une égale force contre un petit vaisseau & contre un grand, donne lieu à l'eau d'agir également sur une étendue égale; ce qui fait qu'on supplée par le poids de l'ancre à la légéreté d'un petit vaisseau qui n'a pas la même force que le grand pour résister à la violence de l'eau.

La longueur d'une ancre de six mille livres pesant doit être à peu près de quinze piés, & sa grosseur de dix pouces. On doit toujours proportionner le poids des ancres à la force de l'équipage & à la grandeur du vaisseau.

On forgeoit autrefois les ancres à force de bras dans tous les ports du royaume; aujourd'hui on les forge au martinet, & c'est-là la meilleure façon, parce qu'un marteau pesant huit cents livres doit mieux souder qu'un marteau pesant quinze ou seize livres. On se sert de charbon de terre par préférence à celui de bois, parce qu'il donne plus de chaleur,

Digitized by Google

de qu'elle pénetre davantage dans une masse aussi considérable.

La courbure des bras de l'ancre est encore quelque chose de très-essentiel : on réserve quelquefois cette opération pour la derniere : elle se fait sans le secours du marteau. On attache avec des cordes la verge de l'ancre contre un pieu : on allume du feu sous la patte qu'on doit recourber : la matiere devient molle au point que deux ou trois hommes recourbent les bras en tirant une corde qui est attachée à cette patte, & qu'on fait passer sur une poulie qu'on a arrêté contre la forge. On tâche de leur donner la courbure d'un arc de cercle de cinquante ou soixante degrés.

Les ancres pour les vaisseaux du roi se fabriquent dans l'arsenal de Cosne sur la riviere de Loire.

Dans les villes où il y a maîtrise, le droit de fabriquer des ancres pour les particuliers appartient aux *Taillandiers*.

ANCRE, *en Serrurerie*, c'est une barre de fer qui a la forme d'une S, ou d'une Y, ou d'un T, ou toute autre figure coudée & en bâton rompu, qu'on fait passer dans l'œil d'un tirant, pour empêcher les écartemens des murs, la poussée des voûtes, ou entretenir les tuyaux des cheminées qui s'élevent beaucoup.

* ANCRE ou ENCRE, *Géog. mod.*, petite ville de France en Picardie, sur une petite riviere du même nom. *Long.* 20, 15 ; *latit.* 49, 59.

ANCRÉ, adj. se dit *dans le blason*, des croix & des sautoirs qui se divisent en deux ; cela vient de ce qu'ils ressemblent à une *ancre* par la maniere dont ils sont tournés. *Il porte d'or au sautoir ancré d'azur.* (*V*)

* Broglio, originaire de Piémont, d'or au sautoir *ancré* d'azur. Cette maison s'est établie en France, où ceux de ce nom servent avec honneur dans nos armées, à l'exemple de leur pere, mort au service du roi, lorsqu'il avoit un brevet de maréchal de France.

ANCRER, jeter l'ancre, mouiller l'ancre, ou simplement mouiller, donner fond, mettre ou avoir le vaisseau sur le fer, laisser tomber l'ancre *marine* : tous ces termes signifient la même chose, c'est-à-dire, arrêter le vaisseau par l'effet de l'ancre. (*Z*)

ANCRURE, s. f. défaut du drap, qui naît de ce que le drap n'étant pas bien également tendu partout lorsqu'on le tond, il s'y forme quelques plis insensibles, que la force venant à rencontrer, rase de plus près que les autres endroits de l'étoffe ou du drap ; de sorte que dans ces endroits on apperçoit quelquefois le fond ou la corde. Il est donc de la derniere importance que l'étoffe soit bien également tendue sur la table ou sur le coussin à tondre ; car l'*ancrure* est irréparable : on a beau peigner les places ancrées, on pallie le défaut ; mais c'est encore aux dépens du corps qu'on acheve d'affoiblir, en détachant des poils qui lui appartiennent, & qui n'étoient pas destinés à couvrir la corde. *V.* DRAPERIE, où toutes les opérations de la fabrique des draps sont expliquées.

* ANCUAH, *Géog. mod*, ville de la province d'Alovahat, au septentrion de l'Egypte & de la Thébaïde.

* ANCUD, *Géogr. mod.*, l'Archipel d'*Ancud* ou de Chiloé, partie de la mer pacifique, entre la côte d'*Ancud*, celle du Chili & l'isle de Chiloé. On lui donne le nom d'*Archipel*, à cause du grand nombre d'isles dont elle est parsemée.

ANCUD est encore une côte de l'Amérique méridionale, dans l'Impériale, province de Chili, entre l'Archipel d'*Ancud*, au couchant, les Andes à l'orient, le pays d'Osorno au nord, & les terres Magellaniques au sud.

* *ANCULI & ANCULÆ*, *Myth.*, dieux & déesses que les esclaves adoroient & invoquoient dans les miseres de la servitude.

ANCUS MARTIUS, *Hist. Romaine*, quatrieme roi de Rome, fut un prince religieux & bienfaisant, comme Numa Pompilius dont il étoit petit-fils. On le soupçonna d'avoir avancé les jours de Hostilius son prédécesseur pour régner en sa place, mais la modération qu'il fit paroître dans toute sa conduite, dissipa tous ces vains bruits semés par les rivaux de sa fortune. Après la mort du roi Hostilius, tous les suffrages se réunirent en sa faveur, sans qu'il se fût abaissé à les briguer. Comme la piété lui étoit plus naturelle que la valeur, il prit pour modele Numa, son aïeul, dont il avoit les inclinations pacifiques. Le culte annobli par Numa, avoit été négligé par Hostilius qui aimoit mieux enlever les troupeaux

Digitized by Google

de ſes voiſins, que d'immoler une hécatombe à Jupiter. Le peuple accoutumé à vivre de brigandages, ne connoiſſoit plus le frein des loix que dans le camp, où les dieux n'ont que de froids adorateurs. *Ancus*, en adoptant un ſyſtême pacifique, fit d'un peuple de ſoldats autant de citoyens. Les inſtitutions de Numa preſque oubliées pendant le regne orageux d'Hoſtilius, reprirent leur vigueur; & pour qu'on ne pût point alléguer des motifs de ſe diſpenſer de les obſerver, il les fit graver ſur des feuilles de chêne qu'il fit attacher dans les places publiques, ce qui ſemble contredire les monumens hiſtoriques, qui tous atteſtent que l'art d'écrire & de lire étoit alors abſolument ignoré des Romains.

Ses mœurs douces & faciles, ſon exactitude à remplir les devoirs de la religion, lui concilierent l'affection du vulgaire, admirateur enthouſiaſte des grands qui ſe rapprochent de lui par leurs foibleſſes: les Latins s'imaginerent qu'un prince dévot devoit être ſans talent & ſans courage. Ces peuples humiliés par Hoſtilius, crurent que c'étoit l'occaſion de rentrer dans les droits de leur ancienne indépendance. En effet, un prince accoutumé à préſider aux cérémonies religieuſes, paroiſſoit incapable de diriger les mouvemens d'une armée; mais les rois ſans talent n'ont beſoin que de diſcernement dans le choix de leurs agens. La gloire des ſubalternes devient propre à ceux qui les emploient. *Ancus*, ſans capacité pour la guerre, donna ſa confiance à un Corinthien, nommé *Lucumon*, qu'il fit général de ſa cavalerie, & qui fut l'inſtrument de ſes victoires; *Ancus* ſe mit à la tête d'une armée compoſée de ces vieux ſoldats, accoutumés à défier les périls & la mort ſous Hoſtilius. Les combats n'étoient alors qu'un choc de deux corps, dont la premiere ſecouſſe décidoit du ſuccès. Toute la ſcience militaire ſe bornoit dans le choix des campemens & dans les moyens de trouver des ſubſiſtances. Le courage impétueux du ſoldat faiſoit le reſte. Les Romains ne trouverent point d'ennemis à combattre, ils furent les chercher dans leurs remparts où ils s'étoient renfermés. Les Pilotiens & les Fidenates furent aſſiégés & contraints de ſe rendre à la diſcrétion du vainqueur; tous les Latins furent paſſés au fil de l'épée. Les Sabins & les Véjentins entraînés dans la révolte des Latins eurent la même deſtinée; les Volſques courageux, mais ſans diſcipline & ſans ſubordination, furent vaincus & punis. Plus la guerre étoit oppoſée aux inclinations d'*Ancus*, plus il exerçoit de vengeances ſur ceux qui l'avoient forcé de prendre les armes.

Ancus, indifférent à la gloire militaire, employa le loiſir de la paix à conſtruire des monumens utiles. Ce fut ſous ſon regne que le mont Aventin fut revêtu d'une muraille. Il fit conſtruire ſur le Tibre un pont qui ouvrit une communication facile entre les différens quartiers de Rome, & il établit un corps de troupes ſur les bords du fleuve, pour réprimer les incurſions des Etruſques. Ce fut lui qui jeta les fondemens d'une ville, à l'embouchure du Tibre, pour en faire le grenier de Rome. Cette ville connue aujourd'hui ſous le nom d'*Oſtie*, devint le magaſin des richeſſes des nations, d'où elles circulerent dans la capitale du monde. Il mourut l'an de Rome 136, après un regne de vingt-quatre ans. Avant de mourir, il proſcrivit tout culte étranger. La religion introduite dans l'état, étoit l'ouvrage de ſon aïeul. C'étoit un héritage de gloire qu'il eut l'ambition de tranſmettre à ſes deſcendans. (*T-n*)

* ANCY-LE-FRANC, *Géogr. mod.*, petite ville de France dans la Champagne, ſur la riviere d'Armançon, proche d'Ancy-le-Savreux.

* ANCYRE, aujourd'hui ANGURI ou ANGOURI, *v.* ANGOURI. Il y avoit encore dans la Phrygie Pacatienne une ville de ce nom, que les Grecs nommoient ANGYRA.

ANCYROIDE *ἀγκυροειδὴς*. Quelques anatomiſtes ſe ſervent de ce mot pour déſigner une éminence de l'omoplate en forme de bec: on l'appelle auſſi *coracoïde*. *V.* CORACOÏDE & OMOPLATE. (*L*)

* ANCZAKRICH, *Géog. mod.*, fleuve de la Podolie, qui ſe jette dans la mer Noire proche d'Oczacow.

ANDABATE, ſ. m. *Hiſt. anc.*, ſorte de gladiateurs qui combattoient les yeux fermés, ſoit qu'ils les euſſent couverts d'un bandeau, ſoit qu'ils portaſſent une armure de tête qui ſe rabbattoit ſur leur viſage. Quelques auteurs dérivent ce mot du grec *ἀναβάτης*, en latin *aſcenſor*,

Digitized by Google

parce que les gladiateurs dont il s'agit combattoient à cheval, ou montés sur un char. (*G*)

* D'autres aiment mieux faire venir ce mot d'ἀνὰ, *contra*, & βαίνω, *gradior*, je marche.

* ANDAGAILAS, s. m. *Géog. mod.*, peuple de l'Amérique méridionale au Pérou, entre le fleuve d'Abançai & celui de Xauxa.

ANDAILLOTS, *v.* DAILLOTS.

* ANDAIN ou ONDAIN, s. m. *Agriculture*, étendue de pré en longueur sur la largeur de ce qu'un faucheur peut abattre d'herbe d'un coup de faulx. Ainsi on dit, *il y a trente andains sur la largeur de ce pré.* Les meuniers prétendent avoir le droit de faucher un *andain* tout le long du bief de leurs moulins.

* ANDALOUSIE, s. f. *Géog. mod.*, grande province d'Espagne partagée en deux par le Guadalquivir; Séville en est la capitale. *Long.* 11, 16; *latit.* 36, 38.

L'*Andalousie* est la contrée la plus agréable & la plus riche de toute d'Espagne.

* ANDALOUSIE (LA NOUVELLE), contrée de l'Amérique méridionale en Terre-ferme.

* ANDAMANS (ISLE DES) *Géog.*, isle de l'Inde, dans le golfe de Bengale.

* ANDANAGAR, *Géog. mod.*, ville de l'ancien royaume de Decan, pays possédé aujourd'hui par l'empereur du Mogol.

ANDANTE, adj. pris subst. *terme de musique.* Ce mot écrit à la tête d'un air désigne, *du lent au vite*; c'est le second des quatre principaux degrés de mouvemens établis dans la musique italienne. *Andante* est un participe italien qui signifie *allant, qui va*; il caractérise un mouvement modéré, qui n'est ni lent ni vite, & qui répond à peu près à celui que nous exprimons en françois par ces mots, *sans lenteur.* *Voyez* MOUVEMENT.

Le diminutif *andantino* indique un peu plus de gaieté dans la mesure; ce qu'il faut bien remarquer, le diminutif *allegretto* signifiant tout le contraire. *Voyez* ALLEGRO. (*S*)

* ANDARGE, *Géog. mod.*, riviere de France qui a sa source dans les vallées d'Unlan, & se joint près de Verneil à l'Arron.

* ANDATE, s. f. *Myth.*, déesse de la victoire, que les anciens peuples de la grande Bretagne honoroient d'un culte particulier.

ANDEB ou AINTAB, *Géogr.*, ville de la Turquie d'Asie, au gouvernement d'Alep, sur le chemin qui conduit d'Alep à Erzerum. Elle est sur la riviere de Sefchur, bâtie sur la pente d'un vallon fertile en vins, en fruits & sur-tout en pommes d'une grosseur prodigieuse. Les toits de ses maisons sont en terrasses comme ceux d'Alep, & l'on y passe comme par des galeries. Ses habitans sont presque tous Turcs ou Arméniens. C'étoit anciennement l'*Antiochia ad Taurum* du pays de Comagene; l'on trouve encore dans son voisinage les ruines du château de Deluk, jadis Doliche.

* ANDELLE, *Géogr. mod*, riviere de France en Normandie, qui a sa source près de la Ferté-en-Bray, passe par le Vexin-Normand, & se jette dans la Seine à quatre lieues au-dessus de Rouen.

ANDELLE (BOIS D'), *Commerce.* Ce bois arrive à Paris au port Saint-Nicolas ou du Louvre: il est presque tout charme, & commode pour la chambre, parce qu'il s'allume facilement, & fait un feu clair. Il n'a que deux piés & demi. *Voyez* ANNEAU.

* ANDELY, *Géog. mod.*, petite ville de France dans la Normandie, coupée en deux par un chemin pavé. L'une des parties de ce lieu s'appelle *le grand Andely*; & l'autre, *le petit Andely.* Celui-ci est sur la Seine; l'autre sur le ruisseau de Gambon. *Long.* 19; *lat.* 49, 20. C'est la patrie du fameux le Poussin, si célebre dans l'école de peinture françoise.

* ANDEOL (SAINT.) *Géogr. mod.*, petite ville de France, dans le Vivarès. *Long.* 22, 20; *lat.* 44, 24.

* ANDERNACH, *Géogr. mod.*, ville d'Allemagne, dans le cercle du bas Rhin & dans l'archevêché de Cologne, sur le Rhin. *Long.* 25; *lat.* 50, 27.

* § ANDES (LES), *Géogr.* Cette grande chaîne de montagnes du Pérou, appellées les *Andes*, est la plus longue qu'il y ait dans le monde. Elle parcourt de suite un espace d'environ huit cents milles d'Allemagne, de quinze au degré, traverse toute l'Amérique méridionale, depuis l'équateur jusqu'au détroit de Magellan, & sépare le Pérou d'avec les autres provinces. Le sommet de ces

Digitized by Google

montagnes est si élevé, que l'on prétend que les oiseaux sont fatigués pour en gagner la cime : on n'y a encore pu découvrir qu'un seul passage, encore est-il bien difficile. Plusieurs sont toujours couvertes de neige en été comme en hiver. D'autres ont leurs sommets cachés dans les nues. Il y en a même qui s'élevent au dessus de la moyenne région de l'air. On a vu des Espagnols mourir subitement au haut de ces montagnes, eux & leurs chevaux, en voulant passer de Nicaragua au Pérou, à cause du froid qui les saisissant tout à coup, les rendoit aussi immobiles que des statues ; effet qui semble n'avoir d'autre cause que le défaut d'un air propre à la respiration. On a trouvé aussi dans cette chaîne, des montagnes qui répandoient des exhalaisons sulphureuses, & de la fumée. On peut mettre celles-ci au nombre des volcans. Telle est la montagne de Carrapa, dans la province de Popayan, qu'on apperçoit, par un temps serein, jeter beaucoup de fumée.

* ANDEVOLLO (CAMPO D'), *Géog. mod*, petite contrée d'Espagne dans l'Andalousie, sur les frontieres de Portugal & de l'Estramadure Espagnole.

* ANDIATOROQUE, *Géogr. mod.*, lac du Canada ou nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale, du coté de la nouvelle Angleterre.

* ANDILLY, LA BLANCHE D'ANDILLY, s. f. *Jardinage*, espece de pêche qui foisonne beaucoup ; elle est grosse, ronde, un peu plate, point rouge dedans, & assez agréable au goût, si on ne lui laisse pas le temps de devenir pâteuse, ce qui lui arrive quand elle est trop mûre.

ANDIMALLERI, s. m. *Hist. nat. bot.*, espece de jalap, dont Van-Rheede a donné une figure passable sous ce nom, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. X*, *pl. LXXV*, *page* 149. Les brames l'appellent *eudraxa*. M. Linné la désigne sous le nom de *mirabilis jalapa*, *floribus congestis terminalibus erectis*, dans son *Systema naturæ*, *edit.* 12, *p.* 368, *n°.* 3.

Elle croit dans les terres sablonneuses du Malabar où elle fleurit & fructifie toute l'année. Sa racine forme un navet vivace, charnu, tendre, blanchâtre, à fibres capillaires, d'où sortent cinq à six tiges noueuses, verd-clair, charnues, semées de quelques poils rares, divisées en plusieurs branches alternes, & qui forment ensemble un buisson ovoïde, très-dense, de trois piés de hauteur, sur deux environ de diametre. Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, de maniere que l'une des deux est plus petite que l'autre ; elles sont figurées en cœur pointu par l'extrémité supérieure, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, assez épaisses, d'un verd-noir, molles, entieres, traversées en dessous par une côte longitudinale qui les coupe en deux parties inégales, & portées sur un pédicule demi-cylindrique, plat en dessus, trois fois plus court qu'elles, & qui fait corps avec les tiges.

Les fleurs sont jaunes, rassemblées au nombre de trois ou quatre en corymbe au sommet des branches, où elles sont attachées, sessiles sans aucun pédoncule, à l'aisselle d'autant de feuilles pareillement sessiles & épanouies horizontalement en forme de rose. Leur structure est peu ordinaire. Elles consistent d'abord en deux calices persistans, dont l'extérieur est herbacé verd, ovoïde, d'une seule piece divisée en cinq parties inégales, pendant que l'intérieur est coriace, assez dur, ovoïde, entier, sans découpures, & percé, seulement à son sommet, d'une petite ouverture par où passent les étamines & le style de l'ovaire. C'est sur les bords de ce calice intérieur que la corolle est implantée, sans cependant faire corps avec lui, car elle tombe pendant qu'il reste pour accompagner & envelopper l'ovaire jusqu'à sa parfaite maturité ; caractere qui joint à quelques autres particularités, qui seront expliquées ci-après, le fait reconnoître pour un vrai calice, quoique sa substance soit coriace, & devienne même très-épaisse & très-dure. La corolle forme un tube régulier d'une seule piece, très-menu, long de deux pouces, évasé à son extrémité supérieure en un pavillon horizontal d'un pouce un quart de diametre, partagé presque jusqu'à son milieu en cinq découpures triangulaires ondées sur leurs bords. Les étamines, au nombre de cinq d'inégale grandeur, sortent non pas de la corolle, mais d'une membrane assez courte qui est placée entre le calice intérieur & l'ovaire ; en touchant l'un &

Digitized by Google

l'autre sans leur être attaché : elles sont jaunes, aussi hautes que la corolle, & surmontées chacune par une anthere rouge. L'ovaire, placé au fond du calice intérieur passe, comme les étamines, au travers de son collet, son style qui égale les étamines est terminé par un stigmate hémisphérique velu & rougeâtre. Cet ovaire en mûrissant devient un papin ovoïde, blanc, couvert d'une seule membrane jaune, très-fine, mais enveloppé du calice intérieur qui en se fermant en dessus, est devenu coriace comme une capsule sphéroïde noire, ridée, de six lignes de diametre, relevée de cinq angles ou côtes, par lesquels il s'ouvre en cinq battans qui imitent les cinq feuilles d'un calice, & qui sont alternes avec les cinq divisions du calice extérieur.

Qualités. On sait que les fleurs de l'*andimallerie* restent fermées le jour & ne s'ouvrent que le soir après le coucher du soleil.

Usages. Les Indiens emploient ces fleurs dans leurs cérémonies.

Remarques. On distingue trois especes d'*andimalleri* aux Indes. La seconde a les fleurs pourpre foncé ; la troisieme les a blanches avec des antheres jaunes & le stigmate rouge ; & il ne faut pas confondre, comme ont fait quelques auteurs, ces especes avec les variétés qui donnent des fleurs rouges plus ou moins foncées, marbrées ou fouettées de blanc.

Il est essentiel d'avertir ici que M. Linné s'est trompé en disant que la fleur de cette plante est portée sur le fruit, & que l'ovaire est renfermé dans un nectaire : ces deux assertions sont également contraires à la vérité ; la corolle ne touche en aucune façon l'ovaire, & c'est la chose impossible, puisque, comme l'on a vu, elle est portée sur les bords d'un calice intérieur coriace, qui est enfilé par les étamines, lesquelles partent du fond du receptacle entre ce calice & l'ovaire, & séparent par conséquent l'un de l'autre ; en second lieu, l'ovaire n'est point renfermé dans un nectaire, puisque la membrane des étamines, qui seule pourroit prendre ce nom, s'oblitere & disparoît dès que la fleur est passée. Nous n'adoptons pas non plus le nom de *mirabilis* que M. Linné donne à cette plante, non seulement parce qu'il est adjectif, mais encore parce qu'il a été donné à la prune mirabelle & à plusieurs autres plantes. (*M. Adanson.*)

* ANDIRA *ou* ANGELYN, G. Pison. *Hist. nat. bot.*, est un arbre du Bresil dont le bois est dur & propre pour les bâtimens ; son écorce est cendrée, & sa feuille semblable à celle du laurier, mais plus petite. Il pousse des boutons noirâtres d'où sortent beaucoup de fleurs ramassées, odorantes, de belle couleur purpurine & blanche. Son fruit a la figure & la grosseur d'un œuf, verd d'abord, mais noirciffant peu à peu, ayant comme une suture à un de ses cotés, & d'un goût très-amer. Son écorce est dure, & il renferme une amande jaunâtre, d'un mauvais goût, tirant sur l'amer avec quelque astriction.

On pulvérise le noyau, & l'on fait prendre de la poudre pour les vers : mais il faut que la dose soit au dessous d'un scrupule, autrement elle tourneroit en poison.

L'écorce, le bois & le fruit, sont amers comme de l'aloès ; & c'est en quoi il differe d'un autre *andira* semblable en tout à celui-ci, excepté par le goût qu'il a insipide. Les bêtes sauvages mangent de son fruit, & elles s'en engraissent. *Lemery.*

* ANDIRA-GUACU, *Hist. nat.*, chauve-souris de la grosseur de nos pigeons ; elles ont une excroissance sur le nez, ce qui les fait appeller *chauves-souris cornues* ; des ailes cendrées longues d'un demi-pié, les oreilles larges, les dents blanches, & cinq doigts au pié armés d'ongles crochus. Elles poursuivent les animaux, & les sucent quand elles peuvent les attraper. Il y en a qui se glissent dans les lits, & percent les veines des piés ; la langue & le cœur de l'*andira* passent pour un poison.

* ANDIRINE, *Mythol.*, surnom de Cybele qui avoit un temple dans la ville d'Andere.

ANDJURI, s. m. *Hist. nat. bot.*, arbre des isles Moluques, dont Rumphe a publié une figure assez bonne, quoiqu'incomplete, sous le nom de *carbonaria*, au *vol. III* de son *Herbarium Amboinicum*, *pag.* 52, *pl. XXIX.* Les Malays l'appellent *cajumaas*, c'est-à-dire, *bois de charbon* ; & les Macassares *andjuri*, qui est le nom que nous avons adopté,

Digitized by Google

comme plus court, plus simple & plus facile à prononcer.

C'est un arbre haut de soixante piés, dont la cime est cônique, épaisse, à branches menues & pendantes. Son tronc est droit, haut de quinze à vingt piés, quelquefois cylindrique, quelquefois anguleux, de quatre à sept piés de diametre, couvert d'une écorce épaisse, de quatre à cinq lignes, brune ou cendré-jaune, souvent cachée sous une mucosité verte; il est partagé en un très-grand nombre de branches alternes très-serrées, menues, écartées sous un angle de quinze à vingt degrés, & couvertes d'une écorce lisse & noirâtre. Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement le long des jeunes branches; elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à quatre pouces, trois fois moins larges, minces, fermes, lisses, verd-obscur, entieres, relevées en dessous d'une côte qui a six à sept nervures de chaque coté, & portées sur un pédicule cylindrique, menu, assez court.

De l'extrémité de chaque branche sortent un ou deux épis, une fois plus courts que les feuilles, composés chacun de vingt à trente fleurs blanches, petites, dont les unes sont mâles ou stériles, sur un pié, & les autres femelles, qui sont attachées sur leur moitié supérieure, sans aucun péduncule. Chaque fleur consiste en un calice verd à cinq feuilles, persistantes, réfléchies en dessous en une corolle à cinq pétales, égaux au calice, & en cinquante étamines courtes, d'un blanc sale, qui forment au centre une cavité sans ovaire dans les mâles. Dans les femelles, c'est un ovaire qui remplace les étamines. Celui-ci, en mûrissant, devient un fruit charnu, ovoïde, verd, épais, semblable à une olive à une loge, qui contient un osselet dur & épais, dans lequel est renfermée une amande plate, comme celle du melon, & recouverte d'un duvet roussâtre.

Il ne mûrit ainsi qu'un ou deux fruits au bas de chaque épi, ce qui sembleroit indiquer que les fleurs supérieures seroient mâles ou des hermaphrodites stériles; néanmoins Rhumphe nous apprend que cet arbre a deux individus, qui tous deux croissent abondamment dans les isles d'Amboine & de Celebe; que la femelle a les feuilles beaucoup plus grandes & plus molles, l'écorce plus blanche, le bois plus pâle & plus mou, & qu'elle croît dans les plaines sablonneuses; au lieu que le mâle se plaît plus volontiers sur les montagnes pierreuses, abondantes en argille rougeâtre, dans les lieux découverts & exposés aux grands vents, comme l'arbre appellé *dammar*: il fleurit en novembre.

Qualités. L'écorce de l'*andjuri* est sans saveur & tendre, lorsqu'elle est encore récente & fraîche, mais elle durcit à la fumée, & devient rouge. Son bois est roux tant qu'il est humide; mais en séchant, il prend une couleur jaune de miel. Sa substance est dure, solide comme de la corne, & composée de fibres grossieres; de sorte qu'il est aussi facile à fendre en long, que difficile à couper en travers. Il forme aussi plus d'éclats qu'aucun autre bois, & exige par là plus de précautions pour ne pas se blesser pendant qu'on le travaille. Il prend feu très-aisément, même sans être bien sec; mais alors il pétille comme s'il étoit mêlé d'un sel subtil. Exposé au soleil encore verd, il se fend aisément.

Usages. Son bois est d'un usage journalier chez les forgerons Macassares pour faire du charbon propre à fondre le fer, parce qu'il conserve long-temps le feu sans se consumer. Ils y mêlent aussi du bois de Saley, qui est un arbrisseau dont le charbon est fort dur, quoique petit; mais nos forgerons Européens en font peu de cas, parce que comme il est brûlé en plein air, & non pas étouffé, il ne résiste pas à l'action des soufflets & se consume trop vite. Au reste les orfévres Macassares le préferent à tous les autres pour fondre leur or en petites masses; & comme ils n'ont pas l'usage des creusets, ils choisissent le charbon fait de son écorce, qui, quoique léger, est cependant assez solide pour leur permettre d'y creuser une petite fosse, dans laquelle ils mettent leur or, qui, au moyen du feu dont ils le recouvrent, s'y fond avant que l'écorce qui sert de creuset, soit rompue ou consumée. L'usage général que les Macassares font de ce bois, lui a valu le nom de *bois à charbon*, comme il a été dit; mais ces peuples l'emploient encore à beaucoup d'autres usages à cause de sa solidité; ils en font des pilons de mortiers, des

Digitized by Google

bâtons de défense, des javelots ou des zagayes pour lancer à la main, & qui n'ont pas besoin d'être armés de fer, parce que lancés contre leurs ennemis, la blessure en est beaucoup plus dangereuse, lorsque pénétrant jusqu'aux os, le poinçon vient à s'y briser & former des éclats.

Ce bois est encore très-bon pour faire des montans & des piliers de bâtimens, qui durent très-long-tems, pourvu qu'on les endurcisse à la fumée avant que de les enfoncer en terre; car lorsqu'on les emploie encore humides, ils sont sujets à se fendre au soleil & à se pourrir ensuite. Comme il est trop pesant, le peuple, qui n'a pas le moyen de le faire transporter du haut des montagnes, ne l'emploie guere dans les bâtimens; de sorte qu'il n'y a que les gens aisés & les grands qui ont beaucoup de bras à leur service, qui en fassent usage. Les princes Macassares, par air de grandeur, ornent l'entrée de leurs palais d'une palissade en forme de colonades de poutres brutes, tirées du canton de l'*andjuri*, & qui ont jusqu'à six ou sept pieds de diametre. Pour cet effet, ils envoient leurs enfans à la tête du peuple qui va aux montagnes pour débiter ces grosses poutres; ceux qui refusent de marcher, sont punis de mort. Quelque nombreux que soit le peuple qu'on emploie à ce travail, il sera toujours étonnant d'apprendre que des gens aussi stupides & aussi bornés, aient pu rouler & transporter du haut des montagnes & à de grandes distances, des blocs aussi énormes, aussi pesans, à force de bras & sans le secours d'aucunes machines.

Rumphe reconnoît encore trois autres espèces d'*andjuri*, dont nous allons donner la description d'après lui.

Deuxieme espece. HANET. La seconde espece d'*andjuri* s'appelle *hanet* à Amboine, dans le quartier d'Hitoe. Rumphe le décrit sous le nom de *carbonaria altera latifolia*, sans en donner aucune figure, à la p. 53 de son *III volume*.

Cet arbre croît dans les roches sur le rivage. Son tronc est petit, sinueux, couvert d'une écorce lisse, semblable à celle du *cofussu*. Ses feuilles sont opposées en croix, longues de six à huit pouces, arrondies, obtuses au bout antérieur, rudes & comme ondées sur tous bords, verd de mer ou glauques en-dessous, à côte rousse.

Ses fleurs sont en panicules menues, composées de quatre feuilles au calice, & de quatre pétales blanc-pâles, à étamines citron-pâles. Le fruit qui leur succede est sphéroïde ou figuré en cœur d'oiseau, bleu-noir comme une prune, à chair molle, contenant un osselet comme celui de l'olive, strié en long, & tissu par intervalles de petites veines violettes transversales. On trouve souvent ces noyaux pendans ainsi à l'arbre, quoique leur chair extérieure se soit pourrie.

Qualités. L'hanet est amer dans toutes ses parties. Il fleurit en mai. Son écorce est très-seche & fragile; son bois blanc-jaune, plus blanc que celui du buis, d'une couleur égale, solide, pesant, dur, d'un grain très-fin, uni, marqué par intervalles de veines croisées, comme dans un camelot: dans certains individus il est brun-rouge.

Usages. Il ne se fend pas aisément, & quelque poli qu'on lui donne, il n'est point égal ni lisse; il a toujours des veines plus élevées.

Troisieme espece. HAAN. Rumphe donne le nom de *carbonaria altera angustifolia* à une troisieme espece d'*andjuri*, que les Macassares appellent *haan*, & dont il n'a pas fait graver la figure.

Celui-ci fleurit en Décembre. Il croît dans les petites forêts exposées au midi, dans les lieux secs & chauds des montagnes d'Amboine. Il differe de l'hanet, en ce que ses feuilles sont plus larges à proportion, plus molles, longues de cinq à sept pouces, d'un verd plus gai, disposées moins régulierement en croix & à nervures blanches opposées. L'écorce des branches est brune & lisse.

Ses fleurs ressemblent à celles de l'hanet & du mangier; elles sont à quatre pétales, mais disposées en corymbe, comme dans l'arbre rouge, appellé *gossali*, qui est une espece de jambo.

Qualités. Son bois est comme celui de l'hanet, blanc-pâle dans certains individus, & rouge-brun bordé de jaune vers l'aubier dans d'autres.

Usages. Son écorce est seche, & quoique mince, plus dure que celle de l'hanet; ce qui fait que les orfévres Macassares la préferent pour faire des creusets à fondre leur or.

Digitized by Google

Quatrieme espece. ULIT-HELAWAN. Les habitans d'Hitoe, dans l'isle d'Amboine, appellent la quatrieme espece d'*andjuri* du nom de *ulit-helawan* ou *ulihelawan*, & ceux de Leytimore *uri-helawan*, qui veut dire *écorce dorée*, ou plutôt *écorce à l'or*, écorce à fondre l'or, à cause de son usage.

Celle-ci n'est qu'un arbrisseau qui croît seulement sur les rivages escarpés de la côte d'Hitoe. Son tronc est court & courbe, ses feuilles longues de neuf à dix pouces, fermes. Ses fleurs sont pareillement petites, à quatre pétales, blanches, & ne s'épanouissent qu'en juillet & août.

Qualités. Son bois est jaune, leger, dur, solide, sans veines.

Usages. Son écorce sert comme celle des précédens, & on fait du charbon avec son bois; mais on l'emploie par préférence à faire des poutrelles ou des soliveaux, à cause de sa solidité.

Remarques. L'*andjuri* fait, comme l'on voit, un genre particulier de plante, qui vient naturellement dans la famille des cistes; & il y auroit assez de caracteres différentiels pour former des trois dernieres especes un autre genre très-voisin du calaba dans le même famille. Ces plantes, assez difficiles à déterminer, n'avoient pas encore été classées avant nous. (*M. Adanson.*)

* ANDOKAN, ANDEKAN, ANDUGIAN, & FARGANAH, *Géogr. mod.*, ville de la province de Transoxane de la dépendance de celle de *Farganah*. *Farganah* est donc le nom d'une ville ou d'une province. Quelques-uns veulent que *Andokan* ou *Farganah* soit aussi *Akbschker*.

* ANDONVILLE, *Géogr. mod.*, ville de France, généralité de Paris, élection d'Etampes.

* ANDORIA (LAC D') LAGO SALSO, *Géog. mod.*, lac du royaume de Naples dans la Capitanate, entre les rivieres Candaloro & Coropello, proche le golfe de Venise & la ville de Manfredonia.

§ ANDOVER, *Géogr.*, ville d'Angleterre dans le Southampton, à vingt lieues sud-est, de Londres. Elle est grande, bien bâtie & florissante par les détails de son commerce intérieur. Elle envoie deux députés au parlement d'Angleterre. C'est aux portes de cette ville, dans un lieu que l'on nomme *Weyhill*, que se tiennent les plus grandes foires du royaume. *Long.* 16, 15. *lat.* 51, 10. (*C. A.*)

ANDOUILLE, s. f. c'est, *chez les charcuitiers*, un hachis de fraise de veau, de panne, de chair de porc, entonné dans un boyau avec des épices, de fines herbes, & autres assaisonnemens propres à rendre ces viandes de haut goût.

Andouilles de cochon. Prenez de gros boyaux de cochon, coupez-en le gros bout, faites-les tremper un jour ou deux, lavez-les, faites-les blanchir dans de l'eau où vous aurez mis de l'oignon & du vin blanc, jetez-les dans d'autre eau fraiche, coupez les boyaux de la longueur dont vous voulez les *andouilles*; prenez du ventre de cochon, ôtez-en le gras, coupez-en des lisieres de la longueur des boyaux; fourrez de ces lisieres dans les boyaux le plus que vous pourrez, & vos *andouilles* seront faites.

Vous les ferez cuire dans un pot bien bouché sur un feu modéré; quand elles commenceront à rendre leur suc, vous y jetterez un peu d'eau, de l'oignon, du clou de girofle, deux verres de vin blanc, du sel, du poivre, & les laisserez achever de cuire dans cette sauce.

Andouilles de veau. Les *andouilles* de veau sont plus délicates. On en fait de deux sortes, de fraise de veau cuite & fourrée dans le boyau de cochon, ou de la même fraise fourrée dans le boyau de mouton. Dans l'un & l'autre cas, on prépare les boyaux comme ci-dessus; on ajoute seulement à la fraise de veau tous les ingrédiens capables d'en relever le goût.

* ANDOUILLES *de tabac*; prenez des feuilles de tabac prêtes à torquer; choisissez les plus larges & les plus belles; étendez-les sur une table bien unie; mettez sur ces feuilles celles qui seront moins grandes; roulez-les les unes sur les autres, & vous aurez une *andouille de tabac*. Cette *andouille* servira d'une des autres feuilles qu'on étendra dessus, & on veut la rendre plus grosse. Quand l'*andouille* aura pris la grosseur & le poids que vous voudrez qu'elle ait, prenez un linge imbibé d'eau de mer, ou de quelqu'autre liqueur; que ce linge soit fort & gros; enveloppez-en fortement l'*andouille*; liez ce linge par les deux bouts; ensuite en commençant par un des bouts liés, & finissant par l'autre, ficelez-le

ſemble, de maniere que les tours ſe touchent tous. Laiſſez l'*andouille* ficellée juſqu'à ce que vous préſumiez que les feuilles s'attachant les unes aux autres, le tout ait pris de la conſiſtance. Alors ôtez la corde & le linge, & coupez l'*andouille* par les deux bouts pour connoître la qualité du tabac. Les plus fortes *andouilles* ne peſent pas dix livres, & les plus foibles n'en peſent pas moins de cinq.

ANDOUILLERS, ſ. m. pl. *terme de Vénerie*; ce ſont les chevilles ou premiers cors qui ſortent des perches ou du marrain du cerf, du daim & du chevreuil. Les *ſur-andouillers* ſont les ſeconds cors. *V.* CORS.

* ANDRAGIRI *ou* GUDAVIRI, *Géog. mod.*, royaume & ville dans l'iſle de Sumatra en Aſie, preſque ſous la ligne équinoxiale.

ANDRAMIT *ou* ADRAMIT, *ou* ANDRAMITI, *Géog.*, ville de la Turquie en Aſie, dans la Natolie. Elle eſt ſur la côte occidentale de cette province, au fond du golfe à qui elle donne ſon nom, & vis-à-vis l'iſle de Metelin. Les Turcs la nomment encore *Palamout*. *Long.* 45, 51; *lat.* 35, 55. (*C. A.*)

ANDRANADORE, *Hiſt. de Syracuſe*, gendre d'Hiéron, aſpira après lui à la tyrannie de Syracuſe. Le ſénat lui envoya des députés pour l'engager à ſe déſiſter de ſes prétentions; mais ſollicité par ſa femme, il perſiſta à regarder la ſouveraineté comme ſon héritage. Le peuple furieux demanda l'extinction de la race de ſes tyrans; *Andranadore*, avec ſa femme & ſes enfans, fut immolé à la liberté publique. Ce ſang ne fut point encore ſuffiſant pour appaiſer la rage des Syracuſains; ils ſe tranſportent à la maiſon d'Héraclée qui étoit de la famille du tyran. Cette femme voyant le glaive des aſſaſſins levé ſur elle, s'écrie: *Frappez, je meurs ſans regret, ſi vous me promettez d'épargner mes filles, dont l'enfance eſt un témoignage de leur innocence.* Ces barbares inſenſibles à ſes larmes, frappent ſans remords ces innocentes victimes, dont le ſang coule confondu avec celui de leur mere. Toute la famille d'Hiéron fut enſevelie dans ce carnage. (*T.-n.*)

* ANDRE, *Géog. mod.*, petite riviere de France en Bretagne, qui ſe jette à Nantes dans la Loire.

* ANDRÉ, ville de Phrygie dans l'Aſie mineure.

* ANDRÉ (SAINT-) *Géog. mod.*, petite ville de France dans le bas Languedoc, diocèſe de Lodeve.

* ANDRÉ DE BEAULIEU (SAINT-), *Géogr. mod.*, petite ville de France en Touraine, élection de Loches.

* ANDRÉ (PORT-SAINT-) *Géogr.*, bourg d'Eſpagne, frontiere de Biſcaye ſur une péninſule. *Long.* 13, 25; *lat.* 43, 25.

ANDRÉ, *Hiſt. mod.*, chevaliers de S. *André* ou du *Chardon*. *V.* CHARDON.

Croix S. André eſt une eſpece de coquarde que les Ecoſſois portent à leur chapeau le jour de la fête de ce ſaint. Elle eſt compoſée de rubans bleus & de blancs qui ſe traverſent en croix ou en ſautoir; ils portent cette coquarde pour honorer la mémoire du crucifiement de *S. André*, qui eſt le patron de l'Ecoſſe. *V.* CROIX & SAUTOIR. (*G*)

§ ANDRÉ (SAINT-), *Géogr.*, petite ville d'Ecoſſe dans le Stratherne, ſur la côte orientale de ce royaume. C'étoit autrefois une ville très-conſidérable & la métropole de l'Ecoſſe. Sa cathédrale étoit la plus belle égliſes des trois royaumes; ſes autres bâtimens répondoient à cette magnificence, & ſon port de mer, qui étoit alors très-fréquenté, faiſoit régner le commerce & l'abondance. Aujourd'hui ſa cathédrale eſt un monceau de ruines, ſes bâtimens publics dépériſſent, & à peine connoît-on l'entrée de ſon port. Cependant elle eſt encore aſſez peuplée, & il lui reſte ſon univerſité, compoſée de trois colleges, qui ont encore quelque réputation. *Long.* 15, 155 *lat.* 36, 45. (*C. A.*)

§ ANDRÉ (*l'ordre de ſaint*) en Ruſſie, inſtitué par le czar Pierre le grand, au retour de ſes voyages en Angleterre, en Allemagne & dans les Pays-Bas.

La marque de cet ordre eſt une croix de ſaint *André*; au centre ſur un eſpace ovale ſe trouvent ſur trois lignes *L. C. P. C. D. L. R.* qui ſignifient *le czar Pierre conſervateur de la Ruſſie*. Sur l'angle ſupérieur de la croix, une couronne impériale; aux autres angles, trois aiglets, deux couchés ſur le côté aux flancs, celui en pointe renverſé, ayant ſur l'eſtomac un petit écuſſon de *gueules* à un *cavalier d'argent*, tenant une lance dont il tue un dragon au naturel, qui ſont les ar-

Digitized by Google

mes de l'empire de Russie : le tout enrichi de diamans.

Le *cordon* est une chaîne d'or ornée de roses, à chacune quatre flammes émaillées couleur de feu, pour les jours de cérémonies.

ANDREAS (SAINT-), *Géogr. mod.*, ville d'Allemagne dans le cercle d'Autriche, duché de Carinthie, sur la rivière de Levant. *Long.* 32 ; *lat.* 46, 50.

* ANDREJOF, *Géog. mod.*, ville située proche du Boryssthene, entre la Moscovie & la Pologne.

ANDRENE, *Géogr.*, ville de l'Arabie déserte, à la place de l'ancienne *Androna*, dont on découvre encore quelques monumens. Cette ville n'est pas fort considérable ; mais ses environs sont très-fertiles en fruits & en grains. (*C. A.*)

* ANDRES, *Géogr.*, bourgade de la Natolie, dans la province de Bolli, fut autrefois une ville nommée *Androsia*.

* ANDRIA, *Géogr. mod.*, ville assez considérable d'Italie au royaume de Naples dans la terre de Bari. *Long.* 34, 3 ; *lat.* 41, 15.

* ANDRINOPLE, *Géog. mod.*, ville célebre de la Turquie en Europe dans la Romanie, sur la riviere de Marisa. *Long.* 44, 15 ; *lat.* 41, 45.

Amurat I, empereur des Turcs, prit cette ville sur les empereurs Grecs en 1362 ; & elle fut la capitale de l'empire Ottoman jusqu'à la prise de Constantinople en 1453.

§ ANDRO, *Géogr.*, isle de Turquie, en Europe, dans l'Archipel. C'est l'une des Cyclades, connue chez les anciens sous les divers noms d'*Andro*, *Cauros*, *Lasia*, *Nonagria*, *Epagris*, *Antandros* & *Hydrussa*. Elle est à l'ouest de Smirne ; & au sud-est de Négrepont, dont elle n'est éloignée que par un petit détroit. On y compte trente à quarante villages peuplés de cent à deux cents habitans chacun ; le plus considérable est le bourg d'Arna, où résident un aga, un cadi, un évêque grec & un évêque catholique. C'est un pays très-fertile, arrosé d'une multitude de petits ruisseaux, & couvert d'orangers, de mûriers & de jujubiers, & d'autres jolis arbustes, qui en rendent le séjour délicieux. Le vin, les graines & sur-tout l'orge y abondent. Il y a aussi des huiles, mais ce qui fait son revenu principal, c'est une espece de soie qui est propre à faire la tapisserie, & dont les habitans font un grand commerce. On voit près du bourg d'Arna, les ruines de l'ancienne ville d'*Andro*, capitale de l'isle ; ce sont de gros pans de murs, des fragmens de colonnes, & des piédestaux couverts d'inscriptions, qui font conjecturer que cette ville a dû être une des plus considérables de la Grece. *Long.* 42, 40 ; *lat.* 37, 50. (*C. A.*)

* ANDROGENIES, s. f. pl. *Myth.*, fêtes instituées par les Athéniens en l'honneur d'*Androgé*, fils de Minos, que le roi d'Athenes allarmé de ses liaisons avec les Pallantides, fit assassiner. Minos vengea la mort de son fils, & contraignit les Athéniens à en rappeller la mémoire par les fêtes appellées *Androgénies*.

* ANDROGYNES, hommes de la fable qui avoient les deux sexes, deux têtes, quatre bras, & deux piés. Le terme *androgyne* est composé des deux mots grecs ἀνὴρ, au génitif ἀνδρὸς, *mâle*, & de γύνη, *femme*. Beaucoup de rabbins prétendent qu'Adam fut créé homme & femme, homme d'un côté, femme de l'autre, & qu'il étoit ainsi composé de deux corps que Dieu ne fit que séparer. *Voy. Manass. Ben. Israel, Maimonid. op. Heideg. Hist. Patriarch. tom. I*, p. 128.

Les dieux, dit Platon dans *le Banquet*, avoient d'abord formé l'homme d'une figure ronde, avec deux corps & deux sexes. Ce tout bizarre étoit d'une force extraordinaire qui le rendit insolent. L'*androgyne* résolut de faire la guerre aux dieux. Jupiter irrité l'alloit détruire : mais fâché de faire périr en même tems le genre humain, il se contenta d'affoiblir l'*androgyne*, en le séparant en deux moitiés. Il ordonna à Apollon de perfectionner ces deux demi-corps, & d'étendre la peau, afin que toute leur surface en fût couverte. Apollon obéit & la noua au nombril. Si cette moitié se révolte, elle sera encore sous-divisée par une section qui ne lui laissera qu'une des parties qu'elle a doubles ; & ce quart d'homme sera anéanti, s'il persiste dans sa méchanceté. L'idée de ces *androgynes* pourroit bien avoir été empruntée du passage de Moyse, où cet historien de la naissance du monde dit, qu'Eve étoit l'os des os & la chair de la chair d'Adam. Quoi qu'il en soit la fable de Platon a été très-ingénieusement employée par un de nos poëtes

Digitized by Google

tes que ſes malheurs ont rendu preſque auſſi célebre que ſes vers. Il attribue avec le philoſophe ancien, le penchant qui entraîne un des ſexes vers l'autre à l'ardeur naturelle qu'ont les moitiés de l'*androgyne* pour ſe rejoindre, & l'inconſtance à la difficulté qu'a chaque moitié de rencontrer ſa ſemblable. Une femme nous paroît-elle aimable, nous la prenons ſur le champ pour cette moitié, avec laquelle nous n'euſſions fait qu'un tout, ſans l'inſolence du premier *androgyne*.

Le cœur nous dit : ah ! la voilà, c'eſt elle :
Mais à l'épreuve, hélas, ce ne l'eſt point !

* ANDROGYNES, *Géog. anc.*, anciens peuples d'Afrique dont Ariſtote & Pline ont fait mention. Ils avoient, à ce qu'on dit ; les deux ſexes, la mamelle droite de l'homme & la mamelle gauche de la femme.

ANDROGYNE, ſubſt. pris adject. Les *aſtrologues* donnent ce nom à celles des planetes qui ſont tantôt chaudes & tantôt froides. Mercure, par exemple, eſt cenſé ſec & chaud proche du ſoleil, mais humide & froid proche de la lune. *Voyez* ASPECT, *voy. auſſi* INFLUENCE.

ANDROGYNE, ſ. m. *Hiſt. natur.*, ἀνδρογυνος. C'eſt le nom qu'on donne aux animaux qui, par une configuration monſtrueuſe des parties qui ſervent à la génération, paroiſſent réunir en eux les deux ſexes, celui du mâle & celui de la femelle. Voici comme les auteurs de médecine décrivent ce défaut de conformation : *Eſt viciosa genitalium conformatio, præter legitimum pudendum, alterius etiam ſexûs pudendo apparente. Hujus vitii quatuor differentiæ, tres in viris, una in mulieribus. In viris quidem aliàs juxtà perinæum, aliàs in medio ſcroto pudendum muliebre piloſum apparet ; aliàs verò, quæ tertia differentia eſt, per idipſum quod in medio ſcroto pudendi formam habet, urina emittitur. In mulieribus autem ſuprà pudendum, juxtà pubem, virile frequenter genitale reperitur, tribus quibuſdam extantibus corporibus, uno tantùm cæle, duobus autem veluti teſticulis : ſed ferè fit ut ex duobus pudendis alterum inerſ ſit & invalidum, nec niſi rariſſimè utrumque ad venereum idoneum habetur ; pluribus etiam utrumque imperfectum eſt, ut nec mariſ nec fœminæ opus exercere poſſit.* Il paroît, par la comparaiſon de tout ce qui a été obſervé à leur égard, par des naturaliſtes dignes de foi, qu'il n'eſt point de parfait *androgyne*, c'eſt-à-dire, d'animal qui par une configuration contre nature, ait réellement les deux ſexes, & ſoit capable de faire les fonctions naturelles du mâle & de la femelle pour la génération ; l'irrégularité conſiſtant preſque toujours dans quelque ſuperfluité ajoutée à l'un des deux ſexes, qui lui donne les apparences de l'autre, ſans lui en donner la réalité ; & preſque toujours c'eſt le ſexe féminin qui eſt le vrai ſexe de l'*androgyne*. Comme cette monſtruoſité ne détruit point chez les humains le caractere de l'humanité, ce malheur involontaire ne donne point le droit de priver ceux en qui la nature le fait rencontrer, des priviléges naturels à tout citoyen ; & cette défectuoſité n'étant pas plus contagieuſe que tout autre défaut de configuration corporelle, je ne vois pas pourquoi l'on interdiroit le mariage à un *androgyne*, qui y feroit ſervir le ſexe dominant chez lui. Si par ſa configuration défectueuſe, l'*androgyne* eſt ſtérile, on n'a pas plus le droit de rompre le mariage qu'il auroit contracté, ſi ſon conjoint ne demande pas par cette raiſon le divorce, qu'on n'a le droit de rompre un mariage, de l'infécondité duquel quelque autre défectuoſité connue ou inconnue eſt la cauſe. Il n'y a que les abus licencieux de l'un ou de l'autre des ſexes, qui puiſſent être ſoumis à l'animadverſion de la police. *V.* HERMAPHRODITE. (*G. M.*)

ANDROIDE, ſ. m. *Méchan.* automate ayant figure humaine & qui, par le moyen de certains reſſorts, *&c.* bien diſpoſés, agit & fait d'autres fonctions extérieurement ſemblables à celles de l'homme. *V.* AUTOMATE. Ce mot eſt compoſé du grec ἀνηρ, génitif ἀνδρός, *homme*, & de εἶδος, *forme*.

Albert le grand avoit, dit-on, fait un *androïde*. Nous en avons vu un à Paris en 1738, dans le *Flûteur automate* de M. Vaucanſon, aujourd'hui de l'académie royale des ſciences.

L'auteur publia cette année 1738, un mémoire approuvé avec éloge par la même académie : il y fait la deſcription de ſon *Flûteur*, que tout Paris a été voir en foule. Nous intérerons ici la plus grande partie de ce mémoire, qui nous a paru digne d'être conſervé.

Digitized by Google

La figure eſt de cinq piés & demi de hauteur environ, aſſiſe ſur un bout de roche, placée ſur un piédeſtal quarré, de quatre piés & demi de haut ſur trois piés & demi de large.

A la face antérieure du piédeſtal (le panneau étant ouvert) on voit à la droite un mouvement, qui à la faveur de pluſieurs roues, fait tourner en deſſous un axe d'acier de deux piés ſix pouces de long, coudé en ſix endroits dans ſa longueur par égale diſtance, mais en ſens différens. A chaque coude ſont attachés des cordons qui aboutiſſent à l'extrémité des panneaux ſupérieurs de ſix ſoufflets de deux piés & demi de long ſur ſix pouces de large, rangés dans le fond du piédeſtal, où leur panneau inférieur eſt attaché à demeure; de ſorte que l'axe tournant, les ſix ſoufflets ſe hauſſent & s'abaiſſent ſucceſſivement les uns après les autres.

A la face poſtérieure, au-deſſus de chaque ſoufflet, eſt une double poulie, dont les diametres ſont inégaux, ſavoir, l'un de trois pouces, & l'autre d'un pouce & demi; & cela pour donner plus de levée aux ſoufflets, parce que les cordons qui y ſont attachés vont ſe rouler ſur le plus grand diametre de la poulie, & ceux qui ſont attachés à l'axe qui les tire ſe roulent ſur le petit.

Sur le grand diametre de trois de ces poulies du coté droit, ſe roulent auſſi trois cordons, qui par le moyen de pluſieurs petites poulies, aboutiſſent aux panneaux ſupérieurs de trois ſoufflets placés ſur le haut du bâti, à la face antérieure & ſupérieure.

La tenſion qui ſe fait à chaque cordon, lorſqu'il commence à tirer le panneau du ſoufflet où il eſt attaché, fait mouvoir un levier placé au-deſſus, entre l'axe & les doubles poulies, dans la région moyenne & inférieure du bâti. Ce levier, par différens renvois, aboutit à la ſoupape qui ſe trouve au-deſſous du panneau inférieur de chaque ſoufflet, & la ſoutient levée, afin que l'air y entre ſans aucune réſiſtance; tandis que le panneau ſupérieur en s'élevant en augmente la capacité. Par ce moyen, outre la force que l'on gagne, on évite le bruit que fait ordinairement cette ſoupape, cauſé par le tremblement que l'air occaſionne en entrant dans le ſoufflet: ainſi les neuf ſoufflets ſont mis ſans ſecouſſe, ſans bruit, & avec peu de force.

Les neuf ſoufflets communiquent leur vent dans trois tuyaux différens & ſéparés. Chaque tuyau reçoit celui de trois ſoufflets; les trois qui ſont dans le bas du bâti à droite par la face antérieure, communiquent leur vent à un tuyau qui regne en devant ſur le montant du bâti du même coté, & ces trois-là ſont chargés d'un poids de quatre livres: les trois qui ſont à gauche dans le même rang, donnent leur vent dans un ſemblable tuyau, qui regne parellement ſur le montant du bâti du même coté, & ne ſont chargés chacun que d'un poids de deux livres: les trois qui ſont ſur la partie ſupérieure du bâti, donnent auſſi leur vent à un tuyau qui regne horizontalement ſous eux & en devant; ceux-ci ne ſont chargés que du poids de leur ſimple panneau.

Ces tuyaux par différens coudes, aboutiſſent à trois petits réſervoirs placés dans la poitrine de la figure. Là par leur réunion ils en forment un ſeul, qui montant par le goſier, vient par ſon élargiſſement former dans la bouche une cavité, terminée par deux eſpeces de petites levres qui poſent ſur le trou de la flûte; ces levres donnent plus ou moins d'ouverture, & ont un mouvement particulier pour s'avancer & ſe reculer. En dedans de cette cavité eſt une petite languette mobile, qui par ſon jeu peut ouvrir & fermer au vent le paſſage que lui laiſſent les levres de la figure.

Voilà par quel moyen le vent a été conduit juſqu'à la flûte. Voici ceux qui ont ſervi à le modifier.

A la face antérieure du bâti à gauche, eſt un autre mouvement, qui à la faveur de ſon rouage, fait tourner un cylindre de deux piés & demi de long ſur ſoixante-quatre pouces de circonférence. Ce cylindre eſt diviſé en quinze parties égales d'un pouce & demi de diſtance. A la face poſtérieure & ſupérieure du bâti eſt un clavier traînant ſur le cylindre, compoſé de quinze leviers très-mobiles, dont les extrémités du coté du dedans ſont armées d'un petit bec d'acier, qui répond à chaque diviſion du cylindre. A l'autre extrémité de ces leviers ſont attachés des fils & chaînes d'acier, qui répondent aux trois différens réſervoirs de vent, aux

Digitized by Google

doigts, aux levres & à la langue de la figure. Ceux qui répondent aux différens réservoirs de vent sont au nombre de trois, & leurs chaînes montent perpendiculairement derriere le dos de la figure jusques dans la poitrine où ils sont placés, & aboutissent à une soupape particuliere à chaque réservoir: cette soupape étant ouverte, laisse passer le vent dans le tuyau de communication qui monte, comme on l'a déja dit, par le gosier dans la bouche. Les leviers qui répondent aux doigts sont au nombre de sept, & leurs chaînes montent aussi perpendiculairement jusqu'aux épaules, & là se coudent pour s'insérer dans l'avant-bras jusqu'au coude, où elles se plient encore pour aller le long du bras jusqu'au poignet; elles y sont terminées chacune par une charniere qui se joint à un tendon qui forme le bout du levier contenu dans la main, imitant l'os que les anatomistes appellent l'*os du métacarpe*, & qui, comme lui, forme une charniere avec l'os de la premiere phalange, de façon que la chaîne étant tirée, le doigt puisse se lever. Quatre de ces chaînes s'inserent dans le bras droit, pour faire mouvoir les quatre doigts de cette main, & trois dans le bras gauche pour trois doigts, n'y ayant que trois trous qui répondent à cette main. Chaque bout de doigt est garni de peau, pour imiter la molleſſe du doigt naturel, afin de pouvoir boucher le trou exactement. Les leviers du clavier qui répondent au mouvement de la bouche sont au nombre de quatre: les fils d'acier qui y sont attachés forment des renvois, pour parvenir dans le milieu du rocher en dedans; & là ils tiennent à des chaînes qui montent perpendiculairement & parallélement à l'épine du dos dans le corps de la figure; & qui passant par le cou, viennent dans la bouche s'attacher aux parties, qui font faire quatre différens mouvemens aux levres intérieures: l'un fait ouvrir ces levres pour donner une plus grande issue au vent; l'autre la diminue en les rapprochant; le troisieme les fait retirer en arriere; & le quatrieme les fait avancer sur le bord du trou.

Il ne reste plus sur le clavier qu'un levier, où est pareillement attachée une chaîne qui monte ainsi que les autres, & vient aboutir à la languette qui se trouve dans la cavité de la bouche derriere les levres, pour emboucher le trou, comme on l'a dit ci-dessus.

Ces quinze leviers répondent aux quinze divisions du cylindre par les bouts où sont attachés les becs d'acier, & à un pouce & demi de distance les uns des autres. Le cylindre venant à tourner, les lames de cuivre placées sur ses lignes divisées, rencontrent les becs d'acier & les soutiennent levés plus ou moins longtemps, suivant que les lames sont plus ou moins longues: & comme l'extrémité de tous ces becs forme entr'eux une ligne droite, parallele à l'axe du cylindre, coupant à angle droit toutes les lignes de division, toutes les fois qu'on placera à chaque ligne une lame, & que toutes leurs extrémités formeront entr'elles une ligne également droite, & parallele à celle qui forment les becs des leviers, chaque extrémité de lame (le cylindre retournant) touchera & soulevera dans le même instant chaque bout de levier; & l'autre extrémité des lames formant également une ligne droite, chacune laissera échapper son levier dans le même temps. On conçoit aisément par-là comment tous les leviers peuvent agir & concourir tous à la fois à une même opération, s'il est nécessaire. Quand il n'est besoin de faire agir que quelques leviers, on ne place des lames qu'aux divisions où répondent ceux qu'on veut faire mouvoir: on en détermine même le temps en les plaçant plus ou moins éloignées de la ligne qui forment les becs: on fait cesser aussi leur action plus tôt ou plus tard, en les mettant plus ou moins longues.

L'extrémité de l'axe du cylindre du côté droit est terminée par une vis sans fin à simples filets, distans entr'eux d'une ligne & demie, & au nombre de douze; ce qui comprend en tout l'espace d'un pouce & demi de longueur, égal à celui des divisions du cylindre.

Au-dessus de cette vis est une piece de cuivre immobile, solidement attachée au bâti, à laquelle tient un pivot d'acier d'une ligne environ de diametre, qui tombe dans une canelure de la vis & lui sert d'écrou, de façon que le cylindre est obligé en tournant de suivre la même direction que les filets de la vis, contenus par le pivot d'acier qui est fixe. Ainsi chaque point du cylindre decrit continuellement en tournant une ligne spira-

Digitized by Google

le, & fera par conſéquent un mouvement progreſſif de droite à gauche.

C'eſt par ce moyen que chaque diviſion du cylindre, déterminée d'abord ſous chaque bout de levier, changera de point à chaque tour qu'il fera, puiſqu'il s'en éloignera d'une ligne & demie, qui eſt la diſtance qu'ont les filets de la vis entr'eux.

Les bouts des leviers attachés au clavier reſtant donc immobiles, & les points du cylindre auxquels ils répondent d'abord, s'éloignant à chaque inſtant de la perpendiculaire, en formant une ligne ſpirale, qui par le mouvement progreſſif du cylindre eſt toujours dirigée au même point, c'eſt-à-dire, à chaque bout de levier, il s'enſuit que chaque bout de levier trouve à chaque inſtant des points nouveaux ſur les lames du cylindre qui ne ſe répetent jamais, puiſquelles forment entr'elles des lignes ſpirales qui forment douze tours ſur le cylindre, avant que le premier point de diviſion vienne ſous un autre levier, que celui ſous lequel il a été déterminé en premier lieu.

C'eſt dans cet eſpace d'un pouce & demi qu'on place toutes les lames, qui forment elles-mêmes les lignes ſpirales, pour faire agir le levier ſous qui elles doivent toujours paſſer pendant les douze tours que fait le cylindre. A meſure qu'une ligne change pour ſon levier, toutes les autres changent pour le leur: ainſi chaque levier a douze lignes de lames de 64 pouces de diametre qui paſſent ſous lui, & qui font entr'elles une ligne de 768 pouces de long. C'eſt ſur cette ligne que ſont placées toutes les lames ſuffiſantes pour l'action du levier durant tout le jeu.

Il ne reſte plus qu'à faire voir comment tous ces différens mouvemens ont ſervi à produire l'effet qu'on s'eſt propoſé dans cet automate, en les comparant avec ceux d'une perſonne vivante.

Eſt-il queſtion de lui faire tirer du ſon de la flûte, & de former le premier ton, qui eſt le *ré* d'en-bas? On commence d'abord à diſpoſer l'embouchure; pour cet effet, on place ſur le cylindre une lame deſſous le levier qui répond aux parties de la bouche, ſervant à augmenter l'ouverture que font les levres. Secondement, on place une lame ſous le levier qui ſert à faire reculer ces mêmes levres. Troiſiemement, on place une lame ſous le levier qui ouvre la ſoupape du réſervoir du vent qui vient des petits ſoufflets qui ne ſont point chargés. On place en dernier lieu une lame ſous le levier qui fais mouvoir la languette pour donner le coup de langue; de façon que ces lames venant à toucher dans le même temps les quatre leviers qui ſervent à produire les ſuſdittes opérations, la flûte ſonnera le *ré* d'en-bas.

Par l'action du levier qui ſert à augmenter l'ouverture des levres, on imite l'action de l'homme vivant, qui eſt obligé de l'augmenter dans les tons bas. Par le levier qui ſert à faire reculer les levres, on imite l'action de l'homme, qui les éloigne du trou de la flûte en la tournant en dehors. Par le levier qui donne le vent provenant des ſoufflets qui ne ſont chargés que de leur ſimple panneau, on imite le vent foible, que l'homme donne alors, vent qui n'eſt pareillement pouſſé hors de ſon réſervoir que par une légere compreſſion des muſcles de la poitrine. Par le levier qui ſert à faire mouvoir la languette, en débouchant le trou que forment les levres pour laiſſer paſſer le vent, on imite le mouvement que fait auſſi la langue de l'homme, en ſe retirant du trou pour donner paſſage au vent, & par ce moyen lui faire articuler une telle note. Il réſultera donc de ces quatre opérations différentes, qu'en donnant un vent foible, & le faiſant paſſer par une iſſue large dans toute la grandeur du trou de la flûte, ſon retour produira des vibrations lentes, qui ſeront obligées de ſe continuer dans toutes les particules du corps de la flûte, puiſque tous les trois ſe trouveront bouchés, & par conſéquent la flûte donnera un ton bas; c'eſt ce qui ſe trouve confirmé par l'expérience.

Veut-on lui faire donner le ton au-deſſus, ſavoir le *mi*? aux quatre premieres opérations pour le *ré* on en ajoute une cinquieme; on place une lame ſous le levier, qui fait lever le troiſieme doigt de la main droite pour déboucher le ſixieme trou de la flûte, & on fait approcher tant ſoit peu les levres du trou de la flûte en baiſſant un peu la lame du cylindre qui tenoit le levier élevé pour la premiere note, ſavoir le *ré*: ainſi donnant plutôt aux vibrations une iſſue, en débouchant le premier trou au bout, la flûte doit ſon-

Digitized by Google

ner un ton au-dessus, ce qui est aussi confirmé par l'expérience.

Toutes ces opérations se continuent à peu près les mêmes dans les tons de la premiere octave, où le même vent suffit pour les former tous; c'est la différente ouverture des trous, par la levée des doigts, qui les caractérise: on est seulement obligé de placer sur le cylindre des lames sous les leviers, qui doivent lever les doigts pour former tel ou tel ton.

Pour avoir les tons de la seconde octave, il faut changer l'embouchure de situation, c'est-à-dire, placer une lame dessous le levier qui contribue à faire avancer les levres au-delà du diametre du trou de la flûte, & imiter par-là l'action de l'homme vivant, qui en pareil cas tourne la flûte un peu en dedans. Secondement il faut placer une lame sous le levier qui, en faisant rapprocher les deux levres, diminue leur ouverture; opération que fait parcillement l'homme quand il serre les levres pour donner une moindre issue au vent. Troisiemement, il faut placer une lame sous le levier qui fait ouvrir la soupape du réservoir, qui contient le vent provenant des soufflets chargés du poids de deux livres; vent qui se trouve poussé avec plus de force, & semblable à celui que l'homme vivant pousse par une plus forte compression des muscles pectoraux. De plus, on place des lames sous les leviers nécessaires pour faire lever les doigts qu'il faut. Il s'ensuivra de toutes ces différentes opérations, qu'un vent envoyé avec plus de force, & passant par une issue plus petite, redoublera de vîtesse & produira par conséquent les vibrations doubles; & ce sera l'*octave*.

A mesure qu'on monte dans les tons supérieurs de cette seconde octave, il faut de plus en plus serrer les levres, pour que le vent dans un même temps augmente de vîtesse.

Dans les tons de la troisieme octave, les mêmes leviers qui vont à la bouche agissent comme dans ceux de la seconde, avec cette différence que les lames sont un peu plus élevées, ce qui fait que les levres vont tout-à-fait sur le bord du trou de la flûte, & que le trou qu'elles forment devient extrêmement petit. On ajoute seulement une lame sous le levier qui fait ouvrir la soupape, pour donner le vent qui vient des soufflets les plus chargés, savoir du poids de quatre livres, par conséquent le vent poussé avec une plus forte compression, & trouvant une issue encore plus petite, augmentera de vîtesse en raison triple: on aura donc *la triple octave*.

Il se trouve des tons dans toutes ces différentes octaves plus difficiles à rendre les uns que les autres; on est pour lors obligé de les ajuster, en plaçant les levres sur une plus grande & plus petite corde du trou de la flûte, en donnant un vent plus ou moins fort, ce que fait l'homme dans les mêmes tons où il est obligé de ménager son vent & de tourner la flûte plus ou moins en dedans ou en dehors.

On conçoit facilement que toutes les lames placées sur le cylindre sont plus ou moins longues, suivant le temps que doit avoir chaque note, & suivant la différente situation où doivent se trouver les doigts pour les former; ce qu'on ne détaillera point ici pour ne point donner à cet article trop d'étendue. On fera remarquer seulement que dans les enflemens de son il a fallu, pendant le temps de la même note, substituer imperceptiblement un vent foible à un vent fort, & à un plus fort un plus foible, & varier conjointement les mouvemens des levres, c'est-à-dire, les mettre dans leur situation propre pour chaque vent.

Lorsqu'il a fallu faire le doux, c'est-à-dire imiter un écho, on a été obligé de faire avancer les levres sur le bord du trou de la flûte, & envoyer un vent suffisant pour former un tel ton, mais dont le retour par une issue aussi petite qu'est celle de son entrée dans la flûte, ne peut frapper qu'une petite quantité d'air extérieur; ce qui produit, comme on l'a dit ci-dessus, ce qu'on appelle *écho*.

Les différens airs de lenteur & de mouvement ont été mesurés sur le cylindre par le moyen d'un levier, dont une extrémité armée d'une pointe pouvoit, lorsqu'on frappoit dessus, marquer ce même cylindre. A l'autre bras du levier étoit un ressort qui faisoit promptement relever la pointe. On lâchoit le mouvement qui faisoit tourner le cylindre avec une vîtesse déterminée pour tous les airs: dans le même temps une personne jouoit sur la flûte l'air qu'on vouloit mesurer; un

Digitized by Google

autre battoit la mesure sur le bout du levier qui pointoit le cylindre, & la distance qui se trouvoit entre les points étoit la vraie mesure des airs qu'on vouloit noter ; on subdivisoit ensuite les intervalles en autant de parties que la mesure avoit de temps. (O)

* Combien de finesses dans tout ce détail ! Que de délicatesse dans toutes les parties de ce méchanisme ! Si cet article, au lieu d'être l'exposition d'une machine exécutée, étoit le projet d'une machine à faire, combien de gens ne le traiteroient-ils pas de chimere ? Quant à moi, il me semble qu'il faut avoir bien de la pénétration & un grand fond de méchanique pour concevoir la possibilité du mouvement des levres de l'automate, de la ponctuation du cylindre, & d'une infinité d'autres particularités de cette description. Si quelqu'un nous propose donc jamais une machine moins compliquée, telle que seroit celle d'un harmonometre, ou d'un cylindre divisé par des lignes droites & des cercles dont les intervalles marqueroient les mesures, & percé sur ces intervalles de petits trous dans lesquels on pourroit inférer des pointes mobiles, qui s'appliquant à discrétion sur telles touches d'un clavier que l'on voudroit, exécuteroit telle piece de musique qu'on désireroit, à une ou plusieurs parties ; alors gardons-nous bien d'accuser cette machine d'être impossible, & celui qui la propose d'ignorer la musique ; nous risquerions de nous tromper lourdement sur l'un & sur l'autre cas.

ANDROLEPSIE, s. f. *Hist. anc.*, mot formé d'ἀνὴρ, *homme*, & de λαμβάνω, *je prends*. Lorsqu'un Athénien avoit été tué par le citoyen d'une autre ville, si la ville refusoit de livrer le coupable, il étoit permis de saisir trois de ses citoyens, & de punir en eux le meurtre commis. C'est ce que les Grecs appelloient *androlepsie*, & les Romains *clarigatio*. Ce mot signifie aussi dans quelques auteurs *des représailles*. *Voy.* REPRÉSAILLES. (G)

ANDROMAQUE, *Hist. anc. Myth.*, si connue par l'excellent drame du célebre Racine, naquit l'an du monde 2820, 1104 ans avant notre ere : elle étoit fille d'Aétion, roi de Thebes en Cilicie ; elle eut pour époux le brave & vertueux Hector, dont la défaite entraîna la ruine de la fameuse Troye. Andromaque étant tombée entre les mains des Grecs, suivit le sort des dames troyennes, & échut en partage à Pyrrhus, qui touché des vertus de son illustre captive, l'épousa dans la suite. Après la mort de Pyrrhus, elle passa entre les bras d'Hélene, frere d'Hector son premier époux. Elle fut mere d'Astyanax, que les Grecs par une précaution barbare précipiterent du haut d'une tour. *Paus. Hom. Virg.* (T-n.)

ANDROMEDE, *Astronom.*, constellation boréale, située au nord des poissons & du bélier ; on l'appelle quelquefois en latin, *Vestis mutata cadmea*, vû la révolution que les Arabes peignent à la place un phoca, ou veau marin, enchaîné avec l'un des poissons. On rapporte cette constellation à l'histoire d'*Andromede*, que son pere Cephée fut obligé de sacrifier à un monstre marin, pour garantir son royaume de la peste, & qui fut délivrée par Persée. Cette constellation contient 65 étoiles dans le grand catalogue britannique : les plus remarquables sont α à la tête d'*Andromede*. Cette étoile est commune avec la constellation de Pégase, elle y est appellée *umbilicus Pegasi*. La seconde est l'étoile β à la ceinture d'*Andromede*, appellée *mirach* ou *mirar* ; la troisieme γ est sur le pié austral d'*Andromede* : elle s'appelle *alamak*, quelquefois *almaac*. (*M. de la Lande.*)

* ANDROPHONOS, *Myth.*, nom qui fut donné à Vénus après que Laïs eut été tuée dans son temple à coups d'aiguille par la jeunesse Thessalienne.

ANDROSACE, f. fém. *androsace*, *Hist. nat. bot.*, herbe à fleur d'une seule feuille, semblable en quelque maniere à une soucoupe, & découpée ; le pistil perce le fond de cette fleur, & devient dans la suite un fruit rond & enveloppé en partie par le calice ; ce fruit s'ouvre par le haut, & il est rempli de plusieurs semences attachées au placenta. Tournefort, *Inst. rei herb. Voyez* PLANTE. (I)

ANDROSÆMUM, *Bot.*, en françois *toute-saine*, en anglois *St. Johnswort*, en allemand *grundheil*.

Les différences qui se trouvent entre l'*androsæmum* & l'*hypericum* ou mille-pertuis, nous décident à le séparer de ce genre : les pétales ne débordent pas les segmens du calice : le fruit est succulent, c'est une baie dont la chair recouvre une capsule à trois placenta, entre lesquelles

Digitized by Google

il se trouve une infinité de graines très-menues.

Especes. *Androsæmum* ligneux à fruits en baie, & à odeur de bouc : *Androsæmum lignosum, fructu bacchato, odore hirci, hort. columb. hypericum floribus triginis, staminibus corollæ longioribus, calle fructioso ancipiti. Hort. Cliff.* 331.

Stinking shrubby S. Johnswort.

Cette plante tient le milieu entre les arbrisseaux & les plantes vivaces : ses tiges sont boiseuses, mais elles périssent en grande partie durant l'hiver, & il en renaît sans cesse de nouvelles qui partent de la couronne de la racine. L'*androsæmum* s'éleve jusqu'à la hauteur de quatre ou cinq piés, dans les terres qui ont beaucoup de fond : ses feuilles sont fort larges & durent jusqu'aux fortes gelées : ses fleurs sont jaunes, & naissent en bouquet au bout des branches, elles s'épanouissent au mois d'août, & se renouvellent quelquefois en automne. Cet arbuste doit donc être employé sur le devant des massifs, ou dans les plates-bandes des bosquets d'été & d'automne. Il se multiplie très-aisément par la graine qu'il produit en grande abondance : cinq ou six baies bien mûres en donnent suffisamment pour garnir deux ou trois petites caisses : elle se recueille en octobre & se seme en mars : une couche tempérée en hâtera les progrès. Les petites plantes doivent passer le premier hiver sous des caisses à vitrage ; ensuite on les mettra en nourrice à dix pouces les unes des autres, près d'une muraille exposée au midi : le printemps suivant, lorsqu'elles commencent de pousser, on les plantera à demeure.

Lorsqu'on est pourvu de vieux piés, les surgeons qu'ils poussent en abondance, dispensent d'élever cet arbuste de graine : en les enlevant, on rejette ceux qui n'ont pas suffisamment de racines.

Les feuilles & les fleurs de l'*androsæmum* exhalent une odeur de bouc qui est très-forte, lorsqu'on les froisse. (*M. le baron de Tschoudi.*)

* ANDROSEN ou ARDROSEN, *Géog. mod.*, petite ville d'Ecosse, sur la mer & dans la province de Cuningham.

ANDROTOMIE ou bien ANDRATOMIE, sub. f. anatomie ou dissection des corps humains. *Voy.* DISSECTION. On la dénomme ainsi pour la distinguer de la *Zootomie*, qui est la dissection des animaux. *Voyez* ZOOTOMIE.

L'*anatomie* est le genre, & comprend toutes les sortes de dissections, soit d'hommes, de brutes, ou de plantes. L'*Androtomie* & la *Zootomie* en sont des especes. (*L*)

* ANDUXAR, *Géog. mod.*, ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir. *Long.* 14, 17 ; *lat.* 37, 45.

* ANDUZARD, s. m. *Agricult.*, bêche dont on se sert dans le Languedoc pour cultiver les terres où croît le pastel, & dont les réglemens sur le commerce permettent l'usage.

* ANDUZE, *Géog. mod.*, ville de France dans le bas Languedoc, sur le Gardon. *Long.* 23, 4 ; *lat.* 43, 39.

ANE ou ASNE, *asinus Hist. nat.*, animal quadrupede, bien connu par plusieurs défauts & par plusieurs bonnes qualités ; de sorte qu'il n'y a aucun animal qui soit plus dédaigné & plus employé. Il est du genre des solipedes, c'est-à-dire, qu'il a la corne du pié d'une seule piece. Il est plus petit que le cheval ; il a les oreilles plus longues & plus larges, les levres plus épaisses, la tête plus grosse à proportion du reste du corps, & la queue plus longue : mais elle n'est garnie de poil qu'à l'extrémité, & sa crinière n'est pas si grande que celle du cheval. Les *ânes* sont de plusieurs couleurs : la plupart sont gris de souris ; il y en a de gris argenté, de gris marqué de taches obscures ; il y en a de blancs, de bruns, de roux, &c. Ils ont des bandes noires sur le cou & sur les jambes ; il y a deux autres bandes qui se croisent sur le garot ; l'une suit la colonne vertébrale dans toute son étendue, & l'autre passe sur les épaules. Il y a des *ânes* noirs. Les flancs de cet animal sont blancs ; son poil est dur & roide. Il a six dents incisives ; à deux ans & demi il perd les premieres : les canines ne sont guere plus longues que les incisives, & en sont éloignées comme dans les chevaux ; de sorte que les *ânes* ont aussi des barres. L'*âne* a le membre plus grand à proportion du corps que tout autre quadrupede ; il a aussi une très-grande ardeur pour l'accouplement : mais il est peu fécond ; on choisit le printemps pour faire saillir les *ânesses*, surtout le mois de mai, & l'été est encore plus favorable à leur fécondation. Comme leur terme arrive dans le douzieme mois, elles mettent bas l'année suivante

Digitized by Google

dans la même saison où elles ont été fécondées; le printemps & l'été sont aussi plus favorables pour l'*ânon*; *car* le froid est plus contraire à ces animaux qu'aux autres bêtes de nos climats. Les *ânes* peuvent s'accoupler à deux ans & demi: mais il y en a bien peu qui soient féconds à cet âge; il faut qu'ils aient trois ans pour être bons étalons, & qu'ils n'en aient pas plus de dix. On croit que les meilleurs sont de couleur grise tirant sur le brun ou le noir; qu'ils doivent être gros & grands: il faut qu'ils portent bien la tête, qu'ils aient le cou long, les flancs élevés, la croupe plate, la queue courte, &c. & sur-tout que les parties essentielles à l'opération à laquelle on les destine, soient grosses, charnues & robustes. Si la femelle n'a pas été fécondée avant que de perdre ses dernieres dents, elle est stérile pour toute sa vie, dit Aristote. Il y a des *ânesses* qui sont en chaleur chaque mois de l'année: mais on a remarqué qu'elles sont moins fécondes que les autres. Aussitôt que la femelle a été saillie, on la fouette, & on la fait courir pour empêcher qu'elle ne rende la liqueur séminale qu'elle a reçue; elle ne porte ordinairement qu'un petit à la fois, il est très-rare qu'elle ait deux jumeaux. Sept jours après qu'elle a mis bas, elle s'accouple de nouveau avec le mâle; elle est féconde pendant toute sa vie. On ne doit pas la faire travailler pendant le temps qu'elle porte; & au contraire, le travail rend les mâles plus propres à l'accouplement. L'*âne* s'accouple avec la jument, & le cheval avec l'*ânesse*; les *mulets* viennent de ces accouplemens, & sur-tout de celui de l'*âne* avec la jument. On choisit pour servir d'étalons les plus grands *ânes* & les plus vigoureux, ceux qui ont le plus gros membre, comme sont les *ânes* de Mirebalais; il y en a eu qui ont valu dans quelques provinces ou royaumes jusqu'à douze & quinze cents livres. *V.* MULET. L'*âne* s'accouple aussi avec la vache, & l'*ânesse* avec le taureau, & ils produisent les jumarts. *Voyez* JUMARTS.

L'*âne* est fort aisé à nourrir; les plus mauvais pâturages sont bons pour cet animal; il cherche les chardons, les feuillages des buissons & des haies lui suffiroient. On lui fait manger des brins de sarment. La paille l'engraisse, il mange le chaume. Le foin est un aliment de choix; du son de farine détrempé dans l'eau, est pour l'*âne* un aliment très-nourrissant; l'avoine sépare ses forces lorsqu'elles sont épuisées; & on dit que plus il boit d'eau, plus il engraisse. On a remarqué qu'il plonge bien peu les levres dans l'eau lorsqu'il boit, & qu'il supporte long-temps la soif. Il y en a qui font quelquefois deux jours sans boire. Cet animal a d'onie très-fine: il prend quelquefois une figure hideuse en relevant ses levres, & en mettant ses dents à découvert; ce qui lui arrive lorsque quelque chose le blesse dans son harnois, & lorsqu'il leve la tête pour éventer une *ânesse* qu'il sent de loin, & bien d'autres fois sans que l'on puisse deviner ce qui le détermine à faire cette figure, que l'on donne pour le symbole de l'ironie. La voix de l'*âne* est effrayante; elle est extrêmement forte, dure, élevée, & très-désagréable à l'oreille; & lorsqu'il se met à braire, il continue pendant un temps assez considérable, & il recommence à plusieurs reprises.

Les *ânes* craignent le froid, aussi y en a-t-il peu, ou point de tout, en Angleterre, en Danemarck, en Suede, en Pologne, en Hollande, & dans tous les pays septentrionaux; & il s'en trouve au contraire beaucoup en Italie, en France, en Allemagne, en Grece, où on a vanté les *ânes* d'Arcadie comme les meilleurs.

L'*âne* est un animal stupide, lent & paresseux, & cependant on convient généralement qu'il est courageux, dur au travail & patient; mais ordinairement on ne le peut faire marcher qu'à force de coups; sa peau est si dure qu'il n'est sensible qu'au bâton, & souvent on est obligé de le frapper à grands coups redoublés. Cependant l'*âne* est un des animaux les plus utiles: c'est une bête de somme qui porte de grands fardeaux à proportion de sa grosseur, sur-tout lorsqu'on le charge sur les reins; cette partie étant plus forte que le dos. Il sert de monture: son allure est assez douce & assez prompte: mais il est peu docile, & on ne le manie qu'avec peine. C'est aussi une bête de trait, on lui fait traîner de petites charrettes, & il tire de charrue dans les terres qui ne sont pas trop fortes. Que de services on peut tirer d'un animal qui coûte si peu à nourrir! Aussi est-il la ressource des gens de la campagne, qui ne peuvent pas acheter un che-

Digitized by Google

val & le nourrir. *L'âne* les soulage dans tous leurs travaux ; il est employé à tout, pour semer, pour recueillir & pour porter les denrées au marché. Le lait d'*ânesse* a de grandes propriétés dans la médecine ; on le préfere dans certains cas au lait de chevre & au lait de vache. On doit commencer à faire travailler les *ânes* à trois ans ; ils sont très-forts jusqu'à dix ou douze, même jusqu'à quatorze & quinze ; ils vivent environ trente ans, & même plus. On croit que la vie de la femelle est plus longue que celle du mâle : mais il est rare que cet animal aille au bout de sa carriere naturelle, la plupart meurent beaucoup plutôt, excédés de fatigues & de travaux. La peau sert à faire des tribles, des tambours : celle qui recouvre le dos, peut servir à faire des souliers. *Voy. Ariſt. anim. lib. VI, cap. xxiij. Æld. de quad. ſolip. lib. I, cap. ij, Voy.* QUADRUPEDE.

ANE SAUVAGE, *onager. Hiſt. nat.* Les anciens ont fait de l'*âne ſauvage* une espece différente de celle de l'*âne domeſtique*, & ils lui ont donné un nom différent. M. Ray dit expressément qu'il n'auroit pas cru qu'il y eût d'autre différence entre l'*âne ſauvage* & l'*âne domeſtique*, que celle qui se trouve ordinairement entre deux animaux de la même espece, dont l'un est sauvage & l'autre domestique, si Belon & Rauwolf qui ont vu l'*âne ſauvage*, n'en avoient fait une espece particuliere. Rauwolf dit que les *ânes ſauvages* sont fréquens en Syrie, que leurs peaux sont très-fortes, & qu'on les prépare de façon que leur surface extérieure est parsemée de petits tubercules à peu près comme une fraise ; on s'en sert pour faire des fourreaux d'épée, des gaines de couteaux, &c. c'est ce qu'on appelle du *chagrin. Synop. method. quad. pag. 62. Voy.* CHAGRIN. Les descriptions que nous avons de l'*âne ſauvage* sont si imparfaites, qu'on ne sait pas trop quel est cet animal. Il y a grande apparence qu'on l'a souvent confondu avec le zebre, qui est en effet assez ressemblant à l'*âne*. *Voy.* ZEBRE. (*I*)

ANE MARIN, *aſinus marinus*. On a donné ce nom au polype de mer. *Voyez* POLYPE DE MER. (*I*)

ANE, s. m. C'est en terme de *tabletier-cornetier*, un outil sur lequel on évuide les dents d'un peigne. *V.* EVUIDER. L'*âne* est une espece de tenailles placées sur un établi posé en forme de prié-dieu, sur un montant qui sert de banc, sur lequel l'ouvrier se met à cheval. A la mâchoire supérieure de l'*âne* est une corde qui descend jusqu'à la hauteur du pié de l'ouvrier, qui lâche ou serre cette corde avec son pié, selon qu'il en est besoin pour les différentes façons qu'il donne au peigne. L'*âne* est aussi à l'usage des ouvriers en marqueterie.

ANÉANTISEMENT, s. m. *Métaph.* l'action de réduire une chose à rien, de détruire absolument son existence. *Voy.* SUBSTANCE, EXISTENCE.

L'*anéantiſſement* est opposé à la *création* : *anéantir* est réduire quelque chose au néant ; & *créer* est du néant faire quelque chose. Tout *anéantiſſement* est nécessairement sur-naturel & métaphysique. Les corps n'admettent point naturellement une destruction totale, quoiqu'ils soient susceptibles d'altérations & de changemens. *Voy.* CORPS, ALTÉRATION, CORRUPTION.

Quelques philosophes objectent contre cette notion de l'*anéantiſſement*, qu'elle suppose un acte pour l'opération, au lieu que l'*anéantiſſement*, disent-ils, doit être une conséquence inévitable de la pure intention de Dieu sur la créature ; c'est-à-dire, de la cessation de l'action par laquelle il l'a créée ; car la conservation d'une chose n'en étant que la pure création continuée, ainsi que tout le monde en convient, il est évident qu'elle doit cesser d'être dès l'instant que Dieu cesse de la créer. (*X*)

*ANECDOTES, s. f. pl. *Hiſt. anc. & mod.*, nom que les Grecs donnoient aux choses qu'on faisoit connoître pour la premiere fois au public, composé d'*a* privatif avec un *v* pour la douceur de la prononciation, & d'*ἐκδοτος* qui vient lui-même d'*ἐν* & de *δίδωμι, dare*. Ainsi *anecdotes* veut dire *choſes non publiées*. Ce mot est en usage dans la littérature pour signifier des histoires secretes de faits qui se sont passés dans l'intérieur du cabinet ou des cours des princes, & dans les mysteres de leur politique.

Cicéron dans la xvij^e de ses épitres à Atticus, *liv. XIV*, n'est suivi de ce mot *anecdote*. Procope a intitulé *anecdotes* un livre, dans lequel il peint avec des couleurs odieuses l'empereur Justinien, & Théodore épouse de ce prince. Il avoit

que de tous les anciens, cet auteur est le seul qui se soit donné une pareille licence; au moins n'a-t-on point d'autre écrit en ce genre que le sien. Varillas parmi les modernes a publié de prétendues *anecdotes de la maison de Florence* ou *de Médicis*, & a semé dans plusieurs autres de ses ouvrages différens traits d'imagination qu'il a donnés comme *anecdotes*, & qui n'ont pas peu contribué à décréditer ses livres.

Mais outre ces histoires secretes prétendues vraies, la plupart du temps fausses ou du moins suspectes, les critiques donnent le nom d'*anecdotes* à tout écrit de quelque genre qu'il soit, qui n'a pas encore été publié. C'est dans ce sens que M. Muratori, en faisant imprimer un grand nombre d'écrits trouvés dans les bibliotheques, leur a donné le titre d'*anecdotes grecques*. Dom Martene a pareillement publié un *trésor d'anecdotes* en cinq vol. *in-fol.* (*G*)

ANÉE ou ASNÉE, s. f. *Commerce*, mesure de grains en usage dans quelques provinces de France, particuliérement dans le Lyonnois & dans le Mâconnois.

Ce n'est pas néanmoins une mesure effective, telle que peut être à Paris le minot, mais un assemblage d'un certain nombre d'autres mesures.

A Lyon l'*anée* est composée de six bichets, qui font un septier & trois boisseaux de Paris. A Mâcon l'*anée* est de vingt mesures, qui reviennent à un septier huit boisseaux de Paris.

Une *anée* & un bichet rendent à Marseille sept livadieres. Cent *anées* font cent trente-une charges un quart, & une *anée* y donne une charge, un quart & un seize. Savary, *Diction. de com. Voy.* aussi dans le même auteur l'évaluation qu'il donne d'un certain nombre de bichets, & autres mesures de différentes villes de Bourgogne avec les *anées* de Lyon.

ANÉE se dit encore à Lyon d'une certaine quantité de vin, qui fait la charge qu'un âne peut porter en un seul voyage. Cette *anée* est fixée à quatre-vingts pots. *Voyez* POT. (*G*)

* ANEGADA, *Géog. mod.*, isle de l'Amérique septentrionale, une des Antilles, située dans la mer du nord, à quinze lieues ou environ de Porto-Rico, vers l'orient.

* ANEGRAS, s. m. *Comm.*, mesure de grains dont on se sert à Séville & à Cadix. Quatre *anegras* font un cahis, quatre cahis font le fanega, & 50 fanegas font le last d'Amsterdam. (*G*)

* ANEMABO, *Géogr. mod.*, village d'Afrique sur la côte de Guinée, où les Anglois ont un fort.

ANEMIUS-FURNUS, du mot grec ἄνεμος, *vent*. On appelle ainsi *un chymie* un fourneau à vent, pour fondre les métaux, avec un feu d'une extrême ardeur. *Voy.* FOURNEAU. (*M*)

ANEMOMETRE, s. m. *Physiq.*, machine qui sert à estimer la force du vent. *V.* VENT. Ce mot est composé de ἄνεμος, *vent*, & de μέτρον, *mesure*. Il y a des *anémometres* de différentes façons.

On trouve dans les *Transactions philosophiques* la description d'un *anémometre*, qui consiste en une plaque mobile sur le limbe gradué d'un quart de cercle. Le vent est supposé souffler perpendiculairement contre cette plaque mobile, & sa force est indiquée par le nombre des degrés qu'il lui fait parcourir.

On trouve dans le *cours de mathématique* de M. Wolf, la construction d'un autre *anémometre*, qui se meut par le moyen des ailes A, B, C, D, *planc. de pneumat. fig.* 17. Ces ailes sont assez ressemblantes à celles d'un moulin à vent. En tournant, elles font mouvoir le rayon KM, de sorte que le corps L placé dans une rainure qu'on a pratiquée dans ce rayon s'éloigne de plus en plus du centre du mouvement, & conséquemment agit à chaque instant sur ce rayon; & par son moyen sur l'axe auquel il est attaché, avec une force qui va toujours en croissant; car le bras de leviet auquel ce corps est appliqué, s'allonge jusqu'à ce que le mouvement des ailes soit arrêté: alors le poids fait équilibre avec la force du vent; & cette force est marquée par une aiguille MN fixée sur l'axe, & faisant un angle droit avec le rayon KM, laquelle tournée par son extrémité N fait un quart de cercle divisé en parties égales. La force est d'autant plus grande ou plus petite, que l'aiguille marque un plus grand ou plus petit nombre de ces parties égales, soit en descendant, soit en montant. Cette machine ne paroît pas fort exacte.

M. d'Ons-en-Bray a donné la description d'un *anémometre* de son invention,

Digitized by Google

qu'il prétend marquer de lui-même sur un papier, non-seulement les vents différens qui ont soufflé pendant vingt-quatre heures, avec les heures auxquelles ils ont commencé & cessé de régner, mais encore les forces ou viteſſes de ces vents. *V. mém. de l'acad. des ſciences, an.* 1734, *page* 169. *Voy.* un plus long détail à *l'article* VENT. (*O*)

ANEMONE, ſ. f. *Hiſt. nat. bot.*, genre de plante dont les fleurs ſont compoſées de pluſieurs feuilles diſpoſées en roſe: il s'éleve du milieu de la fleur un piſtil, qui devient dans la ſuite un fruit oblong, à l'axe duquel ſont attachées pluſieurs ſemences, qui ſont enveloppées chacune par une coiffe cotonneuſe pour l'ordinaire. Ajoutez aux caracteres de ce genre, que la tige eſt entourée de petites feuilles qui ſont ordinairement au nombre de trois. Tournefort. *Inſt. rei herb. Voy.* PLANTE. (*I*)

On diſtingue des *anemones nuancées*, de *veloutées*, de *panachées*, à *peluche*, de *doubles* & de *ſimples*. Celles à peluches ont des *béquillons*, qui ſont de petites feuilles pointues qui garniſſent le dedans de la fleur. L'*anemone* demande un terre légere, pareille à celle des tulipes & des jonquilles, peu fumée, à moins que ce ne ſoit de terreau de feuilles bien conſommées; elle veut être ſeule, & demande peu d'eau: elle fleurit ordinairement au printemps, & on la met en terre en ſeptembre, avec la précaution de l'en tirer ſi-tôt que la fleur eſt paſſée, & que la fanne jaunit. On la laiſſe eſſoter, & on la ſerre dans des boîtes placées dans des endroits aérés. Sa graine, qui s'appelle *bourre*, ne peut être ſemée qu'en la mêlant avec de la terre, pour la mieux détacher.

Son oignon s'appelle *patte* ou *griffe*: on détache les oignons avec la main, comme les cayeux, & on les conſerve dans des paniers juſqu'au temps propre à les replanter, qui eſt en ſeptembre ou en octobre; alors on les ſaupoudre de terreau, & dans les fortes gelées on les couvre de paillaſſons ou de grandes litieres.

L'*anemone* eſt plus ſûre à élever de cayeux que de graine. (*K*)

L'ANEMONE, *Méd.*, eſt déterſive, aperitive, inciſive, vulnéraire, déſiccative. Elle entre dans les errhines, ou dans les collyres pour les ulcer yeux. On la dit bonne pour les d de tête & les inflammations, dans ladies de l'utérus, pour provoq regles & le lait: ſi on en mâche cine, elle attire la ſative, & ma les dents ſaines.

ANÉMOSCOPE, ſ. m. *Phyſiq.* compoſé d'ἄνεμος, *vent*, & de μαι, *je conſidere*, eſt quelquefo pour déſigner une machine qui prédire les changemens du ven VENT & ANÉMOMÈTRE.

On a prétendu que des hygr faits des bovaux d'un chat, &c. voient en effet de très-bons *aném* pour annoncer d'avance les va du vent: mais ce fait mériteroit vérifié. *Voy.* HYGROSCOPE.

L'*anémoſcope* en uſage parmi ciens paroit, ſuivant la deſcriptio donne *Vitruve*, avoir plus ſervi trer de quel coté venoit le vent faire prévoir d'où il viendroit.

Otto de Guericke donne le nom *moſcope* à une machine de ſon tion, pour indiquer d'avance les mens de temps. *Voy.* TEMPS.

C'étoit un petit homme de bo s'élevoit & retomboit dans un t verre, ſelon que l'athmoſphere ét ou moins peſante.

M. Lomiers a montré que cet *ſcope* n'étoit qu'une application verre ordinaire. *Voyez* BARO *Voy. auſſi merc. gal.* 1683. *Ac* 1684, *pag.* 26. (*O*)

ANES, ſ. m. pl. *Aſſon*, ſo étoiles de la conſtellation du ca de l'écreviſſe, marquées par les γ & δ dans les catalogues, & de quatrieme & de cinquieme gra on voit entre ces deux étoiles appelle l'étable (*præſepe*), & nomme plus communément la *du cancer*. Ces deux ânes repré ſuivant les poëtes, ceux qui guerre de Jupiter contre les géan tribuerent à la victoire, ou par le ou parce qu'ils ſervirent à Vulcai Satyres qui venoient au ſecours ter. Quoi qu'il en ſoit, ce nom cien, car il ſe trouve dans l'alm Ptolomée. (*M. de la Lande.*)

ANET, ſ. m., *Hiſt. nat. bot.*, genre de plante à fleurs en roſe

Digitized by Google

fées en forme de parasol, & composées de plusieurs feuilles posées sur un calice, qui devient dans la suite un fruit composé de deux semences ovales, plates, cannelées & entourées d'une bordure. M. Morison & M. Ray ajoutent aux caracteres de ce genre, que les feuilles sont semblables à celles du fenouil. Tournefort, *Inst. rei herb.* *Voy.* PLANTE. (*I*)

* On le cultive dans les jardins: & il arrive souvent que quand on l'a semé une fois, il reparoît tous les ans, par le moyen de sa graine qui retombe.

L'odeur qu'il répand est un peu forte; cependant elle est agréable & suave.

La graine, les sommités, & les feuilles sont d'usage.

Les sommités fleuries donnent dans l'analyse du phlegme limpide, odorant & acide; une liqueur limpide, encore odorante & acide; une liqueur roussâtre, soit acide, soit salée; une liqueur brune, urineuse, avec beaucoup de sel volatil urineux; une huile essentielle, fluide, jaunâtre ou brune, épaisse comme de la graisse.

La masse noire restée dans la cornue, calcinée au feu de réverbere, a donné des cendres dont on a tiré par lixiviation du sel fixe purement alkali.

D'où l'on voit que cette plante a beaucoup de sel ammoniac & d'huile, soit subtile, soit grossiere.

On place *l'anet* parmi les remedes carminatifs, ou qui divisent & incisent. Il aide la digestion; il guérit le hoquet; il excite les urines & ses regles; il augmente le lait aux nourrices: quelques uns lui attribuent la vertu anodyne.

Les préparations *d'anet* que l'on conserve dans les boutiques, sont *l'eau distillée*, *l'huile essentielle*, & *l'huile préparée par infusion*.

L'effet de l'huile est d'amollir & de relâcher: on prend la semence, les sommités & les graines *d'anet*, qu'on emploie dans les cataplasmes & les fomentations résolutives: les graines & les fleurs entrent dans les lavemens carminatifs.

ANETIQUE, *Méd.*, est synonyme à *parégorique* ou *calmant*, épithete que l'on peut donner aux remedes propres à produire cet effet. (*N*)

ANEVRYSME, s. m. *Chirurg.*, qui vient du grec ἀνεύρυνω, *dilater*, d'où l'on a fait *aneurysma*, *anévrysme*. C'est une tumeur contre nature, faite de sang par la dilatation ou par l'ouverture d'une artere; ces deux causes font distinguer deux especes d'*anevrysme*, *le vrai* & *le faux*.

L'*anevrysme vrai* est formé par la dilatation de l'artere: les signes qui le caractérisent sont une tumeur circonscrite, sans changement de couleur à la peau, accompagnée d'un battement qui répond ordinairement à celui du pouls du malade: dès qu'on comprime cette tumeur, elle disparoît en totalité ou en partie, parce que par cette pression on fait couler le sang de la poche anevrysmale dans le corps de l'artere qui lui est continu.

Les causes de *l'anévrysme vrai* sont internes ou externes: on met au nombre des causes internes la foiblesse des tuniques de l'artere, qui ne peuvent résister à l'effort & à l'impétuosité du sang. Un ulcere qui auroit corrodé en partie les tuniques de l'artere, pourroit donner lieu à un *anévrysme* dont la base seroit étroite, parce que l'expansion des membranes n'auroit lieu que dans un seul point du tube artériel. On dit que le sang qui se trouve dans cette espece d'*anévrysme*, rentre avec un sifflement assez sensible, lorsqu'on comprime la tumeur, ce qui n'arrive point lorsque tout le corps de l'artere participe à la dilatation.

M. Chambers, à l'article dont je traite, cite une observation de M. Littre, rapportée dans *l'hist. de l'acad. roy. des sciences, an.* 1712, d'où il suit d'un *anévrysme* à l'aorte, dont M. Littre attribue la cause au trop petit diametre des arteres sous-clavieres & axillaires.

Les causes externes de *l'anévrysme vrai* sont les coups, les chutes, les extensions violentes des membres; la compression que cause une exostose, une luxation ou une fracture, qui n'ont point été réduites, ou la présence d'une tumeur humorale, sont aussi des causes extérieures d'*anévrysme*; parce qu'en diminuant le diametre de l'artere, elles l'obligent à se dilater supérieurement. Il ne faut pas croire que toutes ces causes externes produisent un *anévrysme*, parce qu'elles affoiblissent le ressort de l'artere, & la rendent incapable d'of-

Digitized by Google

frir assez de résistance aux impulsions du sang; car on sait par expérience qu'il y a des tumeurs anévrysmales dont le battement est plus fort que dans le reste de l'artere : cette force pulsative s'accorde peu avec l'affoiblissement du ressort de ce vaisseau dans le point où il est dilaté.

L'*anévrysme vrai* est plus ou moins dangereux selon son volume, & suivant la partie où il est situé. Les *anévrysmes* des gros vaisseaux de toutes les arteres de l'intérieur du corps sont très-fâcheux, parce qu'on ne peut y apporter aucun remede, & qu'ils se terminent presque tous, à moins qu'on ne prenne de grandes précautions, par l'ouverture de la tumeur. Les *anévrysmes* des extrémités qui attaquent les troncs des vaisseaux sont un peu moins fâcheux, uniquement par leur situation; ceux qui n'affectent que les ramifications des arteres sont curables, parce qu'il n'y a aucun obstacle à la guérison radicale.

L'*anévrysme faux* se fait par un épanchement de sang, en conséquence de l'ouverture d'une artere. Les causes de cette maladie paroissent devoir être toujours exterieures, comme un coup d'épée, de lancette, &c. elle peut cependant venir de cause interne, par l'ulcération de l'artere à l'occasion d'un virus vérolique, scorbutique, & autres; ou par la crevasse d'un *anévrysme vrai*: ce dernier cas est assez rare, parce qu'on a remarqué que les tuniques de l'artere augmentent en épaisseur à mesure qu'elles se dilatent.

Dans l'*anévrysme faux*, le sang qui sort de l'artere s'épanche dans le tissu graisseux en le dilacérant: cette effusion s'étend non-seulement sous la peau, mais aussi dans l'interstice des muscles. On a vu le sang d'une artere ouverte au pli du coude, s'insinuer jusques dans la membrane graisseuse qui est sous les muscles grand dorsal & grand pectoral, après avoir tendu excessivement tout le bras.

Les signes de l'*anévrisme faux* sont une ou plusieurs tumeurs dures, inégales, douloureuses, & qui augmentent de jour en jour : la peau est tendue & marbrée de différentes couleurs, selon que la sang épanché en est plus ou moins près. Les auteurs ajoutent à ces signes le battement profond de l'artere; mais j'ai vu, reconnu & opéré des *anévrismes faux*, sans avoir pu m'appercevoir de cette pulsation.

L'*anévrysme faux* par effusion ne peut guere se guérir que par la ligature de l'artere; alors, si la blessure est à un tronc principal, le malade perdra le membre, parce que les parties inférieures privées de nourriture par la ligature du vaisseau qui la leur fournissoit, tomberont en mortification; & il faudra faire l'amputation du membre. *V.* AMPUTATION.

La cure des *anévrysmes* est différente suivant leur espece : les *anévrysmes* des capacités ne sont point susceptibles de guérison radicale : pour empêcher leur augmentation, & prévenir leurs crevasses, qui feroient périr les malades, il faut faire observer un régime humectant & adoucissant, défendre les travaux & les exercices peu modérés, & faire saigner de temps en temps, relativement aux forces du malade, pour diminuer la pléthore, & empêcher par-là la colonne du sang de faire effort contre les parois de la poche anévrysmale.

Les *anévrysmes* des extrémités formés par la dilatation d'une artere, ne peuvent être guéris que par l'opération : on essayeroit en vain la compression de la tumeur, comme un moyen palliatif. On a imaginé des bandages faits sur le modele des brayers pour les hernies, & on fait observer qu'il faut que les pelotes soient creuses, pour s'opposer simplement à l'accroissement de la tumeur, sans oblitérer le vaisseau. Ainsi dans les *anévrysmes* commençans, les tumeurs qui sont oblongues demanderoient des pelotes creusées en gouttieres; c'est ce qui a fait donner à ces bandages le nom de *pouton*. Mr. l'abbé Bourdelot, premier médecin de M. le prince, est l'inventeur de ces bandages, à l'occasion d'un *anévrysme* qui lui survint après avoir été saigné; nous parlerons de cette espece d'*anévrysme consécutif*. Nous remarquerons ici que l'application d'un bandage ne convient point pour la cure même palliative d'un *anévrysme* par dilatation, parce qu'en comprimant la tumeur d'un *coté*, elle croîtroit de l'autre.

L'opération est l'unique ressource pour les *anévrysmes vrais* des extrémités :

Digitized by Google

mais elle n'eſt praticable que dans le cas de la dilatation d'une ramification, & non dans celle d'un tronc. Pour ſavoir ſi l'*anévriſme* affecte une branche ou un tronc, il faut comprimer l'artere immédiatement au-deſſus de la poche anévryſmale, après avoir intercepté le cours du ſang par la partie dilatée : il faut être attentif à obſerver ſi la chaleur & la vie ſe conſervent dans les parties inférieures, car c'eſt un ſigne que le ſang paſſe par des branches collatérales : ainſi en continuant cette compreſſion, les branches de communication ſe dilateront peu à peu, & deviendront en état de ſuppléer l'artere principale, dont l'opération abolit l'uſage. Si cette compreſſion préparatoire prive les parties inférieures de l'abord du ſang néceſſaire à leur entretien, il faut la ceſſer promptement, ſe contenter des moyens palliatifs indiqués pour les *anévriſmes* des capacités; puiſque l'opération n'auroit aucun ſuccès, & qu'elle ſeroit ſuivie de la mortification du membre.

Pour opérer l'*anévryſme vrai*, il faut y avoir préparé le malade par des remedes généraux, & après avoir diſpoſé l'appareil convenable, qui conſiſte en aiguilles enfilées de fil ciré, en charpie, compreſſes & bandes, on fait mettre le malade en ſituation : il peut être dans ſon lit, ou aſſis dans ſon fauteuil. Il faut faire aſſujettir le membre par des aides-chirurgiens : on applique enſuite le tourniquet au-deſſus de la tumeur. (*V.* TOURNIQUET.) L'opérateur pince la peau tranſverſalement ſur la tumeur avec les pouces & les doigts index de chaque main : il fait prendre par un aide le pli de la peau qu'il tenoit avec les doigts de la main droite; il reçoit de cette main un biſtouri droit qu'on lui préſente, & avec lequel il inciſe tout le pli de la peau : il paſſe une ſonde cannelée dans l'angle inférieur de l'inciſion longitudinale qu'il a faite, & il la continue juſqu'au-de-là de la poche, au moyen du biſtouri droit dont la pointe eſt conduite par la cannelure de cette ſonde : on en fait autant à l'angle ſupérieur de l'inciſion. Si la tumeur ou poche anévryſmale eſt recouverte d'une aponévroſe, comme au pli du bras par celle du muſcle biceps, il faut faire fléchir l'avant-bras pour inciſer cette partie, & le débrider ſupérieurement & inférieurement comme on a fait la peau. Lorſque la maladie eſt bien découverte, on paſſe une aiguille enfilée d'un fil ciré ſous le corps de l'artere au-deſſus de ſa dilatation, évitant d'y comprendre le nerf, dont la ligature exciteroit des convulſions, *&c.* Il y a une aiguille particuliere pour cette opération. Au défaut de cette aiguille, on peut ſe ſervir du talon d'une aiguille courbe ordinaire. On a obſervé, lorſqu'on s'eſt ſervi de la compreſſion préparatoire dont j'ai parlé, que l'artere contracte adhérence avec les parties ſubjacentes, & qu'alors il n'eſt pas poſſible de ſe ſervir d'une aiguille à pointe obtuſe. Quelque praticiens dans ce cas embraſſent beaucoup de chairs avec une aiguille bien pointue, & tranchantes ſur les côtés; & il mettent par-là le nerf à l'abri des accidens que produit la conſtriction trop exacte de ce genre de vaiſſeaux. On pourroit néanmoins ſe ſervir d'une aiguille forte courbe & bien tranchante, & paſſer immédiatement ſous l'artere, ſans lier le nerf, qui n'y eſt jamais collé exactement. D'ailleurs, l'obſervation a démontré que la dilatation de l'artere éloignoit aſſez le nerf, & lui faiſoit faire un angle dans lequel la ligature pouvoit paſſer : ainſi avec un peu d'attention, on ne riſquera pas de le comprendre dans la ligature, ou de le piquer avec l'aiguille pointue & tranchante. On fait une ſeconde ligature au-deſſous de la poche, car le ſang des arteres collatérales pourroit rétrograder, parce qu'il trouveroit moins de réſiſtance vers cet endroit. (*Voyez ces ligatures, pl. XXII, fig.* 5.) On ouvre enſuite la poche, on la vuide de tout le ſang qui y eſt contenu, & on retranche avec le biſtouri les levres de la plaie de la poche, & de celle des tégumens, ſi on juge qu'elles puiſſent embarraſſer dans les panſemens, comme cela arrive toujours, pour peu que la tumeur ait de volume.

L'appareil conſiſte à remplir la plaie de charpie ſeche, qu'on contient avec les compreſſes & quelques tours de bande. Il ne faut pas beaucoup ſerrer le bandage : mais on peut laiſſer le tourniquet médiocrement ſerré, en ſuppoſant qu'on ſe ſoit ſervi de celui de M. Petit, afin de modérer l'action du ſang contre la ligature ſupérieure. Les panſemens ſe

Digitized by Google

ffrent point de ceux de l'*anévrysme* ux dont nous allons parler.

L'opération de l'*anévrysme faux* differe celle qui convient à l'*anévrysme vrai*. eſt pas poſſible d'appliquer le tourni- et lorſque le bras eſt fort gonflé, & e ce gonflement s'étend juſqu'à l'aiſ- lle : ſouvent il n'eſt pas néceſſaire de en ſervir, quoiqu'on doive toujours avoir prêt au beſoin, parce que l'é- anchement du ſang peut être interrom- u par la prélence d'un caillot qui ſera rmé dans l'ouverture de l'artere. J'ai occaſion de faire cette opération à ne perſonne qui avoit reçu un coup épée, qui avoit pénétré obliquement epuis la partie inférieure de l'avant- as juſqu'au pli du coude. Après avoir uvert deux tumeurs dans leurs parties s plus ſaillantes, & avoir ôté les cail- ts du mieux qu'il me fut poſſible, je nfai les plaies avec de la charpie fe- ne, des compreſſes, & un bandage ontentif : je ne pus découvrir le point e l'artere ouverte que le quatrieme our, lorſque la ſuppuration eut entraî- le caillot qui s'oppoſoit à la ſortie du ng. J'appliquai alors le tourniquet, & s la ligature de l'artere : le malade gué- en peu de temps.

Si l'application du tourniquet eſt poſ- ble il faut le mettre en place : on in- ſe enſuite les tumeurs dans toute leur endue : on ôte le plus exactement n'on peut les caillots de ſang qu'elles nferment, & ſi l'artere donne du ſang, n fait ſerrer le tourniquet : on eſſuie ien le fond de la plaie, pour voir poſi- vement le point d'où il ſort : on reſſerre nſuite le tourniquet : on paſſe alors par- eſſous l'artere l'aiguille plate de M. etit, qui porte deux brins de fil ciré, ont l'un ſert à faire la ligature au-deſſus e la plaie du vaiſſeau, & l'autre au-deſ- ous : on fait relâcher le tourniquet, & ſi ligature eſt bien faite, on panſe le ma- de tout ſimplement comme il vient d'ê- e dit.

La cure conſiſte à faire ſuppurer la laie, à la mondifier, déterger & cica- riſer comme les ulceres. *V.* ULCERE. es ligatures tombent pendant la ſuppu- ation, non en ſe pourriſſant, mais en ant peu à peu les parties qui étoient ompriſes dans l'anſe qu'elles formoient. Lorſqu'on a fait la ligature d'une ar- tere, il faut, s'il y a lieu de craindre que ce ne ſoit un tronc principal, couvrir tout le membre de compreſſes, qu'on arroſera ſouvent d'eau-de-vie ou d'eſprit-de-vin camphré, pour donner du reſſort aux vaiſſeaux, & réſoudre le ſang congulé. Il ne faut pas ſe décider trop légérement pour l'amputation, à la vue d'un gonfle- ment accompagné du froid de la partie ; il faut au contraire faire des ſaignées, appliquer des cataplaſmes, & fomenter le membre avec l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée. J'ai vu faire l'opération de l'*anévrysme* au bras ; le pouls fut plus de quinze jours à ſe faire ſentir : on croyoit de jour en jour qu'on ſeroit obligé de faire l'amputation le lendemain : enfin par des ſoins méthodiques les choſes changerent de face, le malade guérit par- fairement.

M. Foubert reconnoît une autre eſpece d'*anévrysme faux*, que celle dont on vient de parler ; il la nomme *anévrysme enkiſté* : cette ſeconde eſpece d'*anévrysme faux* préſente tous les ſignes de *l'anévrysme vrai*, ou par dilatation, quoiqu'elle ſoit formée par la ſortie du ſang hors de l'arte- re. Cet *anévrysme* eſt ordinairement la ſuite d'une ſaignée au bras, où l'artere a été ouverte. Le chirurgien ayant recon- nu à la couleur du ſang & à l'impétuoſité avec laquelle il ſort, qu'il a ouvert l'ar- tere, doit en laiſſer ſortir une quantité ſuffiſante pour faire une grande & co- pieuſe ſaignée. Pendant que le ſang cou- le, il doit mâcher du papier, & faire pré- parer des bandes & pluſieurs compreſſes graduées. Il arrête facilement le ſang, en comprimant l'artere au-deſſus de la ſai- gnée. Il réunit enſuite la plaie en reſſer- rant la peau, afin d'arrêter l'écoulement du ſang de la veine, dont la ſortie accom- pagne fort ſouvent celle du ſang artériel. Le chirurgien poſe ſur l'ouverture le tampon de papier qu'il a mâché & exprimé ; ce tampon doit être au moins de la groſſeur d'une aveline : on poſe ſur ce pa- pier trois ou quatre compreſſes graduées, depuis la largeur d'une piece de vingt- quatre ſous, juſqu'à celle d'un écu de ſix livres ; par ce moyen l'ouverture de l'ar- tere ſe trouve exactement comprimée pendant que les parties voiſines ne le ſont que légérement. On contient ces com- preſſes graduées avec une bande pareille à celle dont on ſe ſert pour les ſaignées

Digitized by Google

du pié, c'eſt-à-dire, une fois plus longue que celle dont on ſe ſert ordinairement pour la ſaignée du bras. Il ne faut ſerrer ce bandage que médiocrement, de crainte d'occaſionner le gonflement de la main & de l'avant-bras: un chirurgien appuiera enſuite ſes doigts ſur les compreſſes pendant quelques heures, en obſervant que la compreſſion qu'il fait ne porte que ſur le point où l'artere a été piquée. Lorſque le chirurgien ceſſera de comprimer, il faut ſubſtituer à ſes doigts un bandage d'acier, dont la pelote bien garnie porte ſur l'appareil, & appuie préciſément ſur le lieu de l'ouverture. (*V. les figures* 2 *&* 3, *pl. XXII, qui repréſentent ces eſpeces de bandages.*) Ce bandage ne gêne en aucun façon le retour du ſang, parce qu'il reçoit ſon point d'appui de la partie oppoſée à la pelote, & que tous les autres points de la circonférence du membre ſont exempts de compreſſion. On peut lever cet appareil au bout de ſept à huit jours, ſans craindre la ſortie du ſang: on examine ſi la compreſſion immédiate du papier ſur la peau n'y a pas produit une contuſion qui pourroit être ſuivie d'ulcération, afin d'y remédier. Si les choſes ſont en bon état, on remet un nouveau tampon de papier mâché, un peu moins gros qu'à la premiere fois; on applique des compreſſes graduées, qu'on aſſujettit par des tours de bande un peu moins ſerrés qu'au premier appareil; ſi l'on a remarqué quelque contuſion, on remettra le bandage d'acier ſur le tout, & on fera obſerver au malade le repos du bras, qu'il aura ſoin de ne pas tirer de l'écharpe où il ſera mis: à huit jours de-là on pourra renouveller l'appareil, qui pourra être ſerré plus légérement. Ce traitement doit être continué 25 à 30 jours: à chaque levée d'appareil, le chirurgien examinera avec attention s'il ne s'eſt point fait de tumeur; il s'attacheroit alors à faire ſa compreſſion ſur le point tuméfié: mais on ne doit point être dans cet embarras, ſi l'on a ſuivi exactement ce qui vient d'être preſcrit.

Si ces moyens ſont négligés, ou qu'on ne les ait pas continués aſſez de temps, il ſurvient une tumeur *anévryſmale*, parce que l'impulſion du ſang chaſſe le caillot qui bouchoit l'ouverture de l'artere. Il ſe forme d'abord une petite tumeur qui augmente peu à peu, & qui acquiert plus ou moins de volume ſelon l'ancienneté de ſa formation, & la quantité du ſang extravaſé. Cette tumeur eſt ronde, circonſcrite, ſans changement de couleur à la peau; elle eſt ſuſceptible d'une diminution preſque totale, lorſqu'on la comprime: enfin elle a tous les ſignes de l'*anévriſme vrai*, quoiqu'elle ſoit cauſée par l'extravaſion du ſang. Voici comme cela arrive: lorſqu'on a arrêté le ſang d'une artere, & qu'on a réuni la plaie ſur laquelle on a fait une compreſſion ſuffiſante, la peau, la graiſſe, l'aponévroſe du muſcle biceps, & la capſule de l'artere, ſe cicatriſent parfaitement: mais l'inciſion du corps de l'artere ne ſe réunit point. Les fibres qui entrent dans ſa ſtructure ſe retirent en tous ſens par leur vertu élaſtique, & laiſſent une ouverture ronde dans laquelle il ſe forme un caillot. Si l'on continuoit aſſez long-temps la compreſſion, pour procurer une induration parfaite du caillot, on guériroit radicalement le malade: mais ſi l'on permet l'exercice du bras, avant que le caillot ait acquis aſſez de ſolidité pour cimenter l'adhérence de la capſule & de l'aponévroſe, il s'échappera du trou. Le ſang s'infinuera alors dans l'ouverture, les impulſions réitérées décolleront les parties qui avoiſinent la circonférence de l'ouverture de l'artere, & ce décollement produit la tumeur anévryſmale, qui rentre lorſqu'on la comprime, parce que le ſang fluide repaſſe dans l'artere. Cette tumeur en groſſiſſant & devenant plus ancienne, forme de couches ſanguines, qui ſe durciſſent conſidérablement; raiſon pour laquelle M. Foubert la nomme *anévryſme enkiſté*, ou *capſulaire*.

Cette théorie eſt fondée ſur un grand nombre de faits par les opérations d'*anévryſmes* de cette eſpece, que ce célebre chirurgien a eu occaſion de pratiquer, & par les obſervations qu'il a faites, en diſſéquant les bras des perſonnes mortes, & qui avoient été guéries de ſemblables accidens par le moyen de la compreſſion. En ouvrant dans ces diſſections l'artere poſtérieurement à l'endroit malade, il a trouvé un trou rond bouché exactement par un caillot de ſang fort ſolide, & diſſéquant avec attention la face extérieure de l'artere, il a trouvé à l'endroit du trou un gauglion formé par le caillot, en ſorte que l'artere, la capſule & l'aponévroſe

Digitized by Google

névrose tenoient ensemble par une cicatrice commune. Dans les opérations qu'il a faites, il a trouvé une poche plus ou moins solide, selon l'ancienneté de la maladie. Cette poche lui a paru formée extérieurement par l'aponévrose, ensuite de plusieurs couches sanguines, dont les extérieures avoient plus de consistance que les internes, sans doute parce que l'étoffe en étoit plus frappée, soumise depuis plus de temps à l'action impulsive du sang, & la résistance des parties circonvoisines. Après avoir évacué tout ce qui s'est trouvé de fluide dans ces sortes de poches, M. Foubert a vu que le tube artériel étoit dépouillé dans toute l'étendue de la tumeur, & qu'il y avoit vers le milieu un trou rond par lequel le sang étoit sorti, ce qu'il a vérifié en lâchant le tourniquet pour en laisser sortir un jet de sang.

Il y a environ 13 ou 14 ans que M. Foubert a communiqué à l'académie royale de chirurgie, les faits qui sont le fondement de la doctrine qu'on vient d'exposer ; de nouvelles observations, confirmatives des premieres, lui ont fourni une méthode curative de cette maladie, qui est relative à ses différens temps. Lorsque la tumeur est petite & nouvelle, il la guérit toujours par la compression prescrite ci-dessus : mais si la tumeur est ancienne, l'opération est absolument nécessaire pour guérir la maladie. L'opération n'est point urgente, comme dans l'*anévrysme faux* par inondation. On peut attendre sans danger que l'*anévrysme enkisté* ait acquis un certain volume, l'opération en deviendra plus facile. Avant de se déterminer à l'opération, il faut s'assurer du succès, en comprimant assez fortement la tumeur pour intercepter le cours du sang dans l'artere ; car si la compression exacte ôtoit à l'avant-bras le sang nécessaire pour sa nourriture, on doit être persuadé que c'est le tronc de l'artere qui a été ouverte, & qu'il n'y a point de branches collatérales capables de distribuer les liqueurs nourricieres à l'avant-bras & à la main ; dans ce cas, M. Foubert ne fait point l'opération. Si au contraire l'avant-bras prend nourriture, & que le principe vital y subsiste malgré la compression de la tumeur, on doit faire l'opération, puisqu'on a toute la certitude de succès qu'on peut avoir.

A l'égard de l'opération, le malade étant assis sur une chaise d'une hauteur convenable, donne son bras que des aides doivent soutenir : le chirurgien applique le tourniquet (*voyez* TOURNIQUET) ; il ouvre les tégumens, selon l'usage ordinaire, & après avoir découvert la tumeur, il l'incise dans toute son étendue, en pénétrant jusqu'au sang fluide, comme s'il ouvroit un abcès : il ôte ce sang & les couches sanguines qui forment le kiste, autant qu'il lui est possible ; & ayant découvert l'artere, & apperçu son ouverture, il passe une aiguille bien courbe, bien pointue & tranchante, de dessous en dessus, c'est-à-dire que l'aiguille doit pénétrer sous l'artere par le coté de ce vaisseau qui regarde le condyle interne de l'humerus, & immédiatement dessous l'artere, en sorte que sa pointe embrasse ensuite une assez bonne portion du kiste & des parties qui l'avoisinent, pour rendre la ligature plus solide. M. Foubert a observé que par cette méthode de faire la ligature, on évitoit sûrement le nerf, qu'on liéroit si on la faisoit différemment. Une seule ligature posée supérieurement à quelques lignes du trou de l'artere, lui a souvent suffi ; il conseille néanmoins d'en faire une au-dessous.

Ces deux ligatures arrêtées selon l'usage ordinaire, il remplit la plaie de charpie seche, qu'il soutient avec des compresses longuettes & un bandage contentif, observant de ne pas trop le serrer, de crainte de porter obstacle à la distribution des liqueurs ; & il observe avec soin ce qui se passe à l'avant-bras, qui doit être couvert de compresses, & qu'on doit fomenter avec de l'eau-de-vie chaude.

Les pansemens consistent à renouveller les compresses & le bandage quarante-huit heures après l'opération ; on attend la chute de la charpie & des ligatures, qui viennent ordinairement ensemble dix à douze jours après l'opération. Dans tout cet intervalle la matiere coule aisément à coté de la charpie. Lorsque les ligatures sont tombées, M. Foubert remplit la plaie d'un bourdonnet mollet, qui a été roulé dans la colophone en poudre, & il termine ainsi la cure en très-peu de temps.

Le parallele des différentes opinions qu'on a eues sur la formation des *anévrysmes*, doit être naturellement une suite de ce que je viens d'écrire sur cette mala-

Digitized by Google

die ; ce seroit la matiere de plusieurs réflexions importantes, qui ne sont point de nature à entrer dans un dictionnaire : j'espere qu'on me pardonnera d'avoir transgressé les bornes prescrites, en faveur de l'utilité qui peut en revenir.

M. Foubert à qui j'ai communiqué ce que je viens de dire sur l'*anévrysme enkisté*, pour ne lui point attribuer des sentimens contraires aux siens, m'a fait part d'une remarque importante sur l'opération de l'*anévrysme faux* par inondation. Il a observé que les cellules graisseuses engorgées par le sang épaché, causoient fréquemment à la partie un gonflement considérable, accompagné d'œdématie, par la gêne que le sang trouve à son retour en conséquence de la compression des vaisseaux qui y servent. Cette œdématie empêche qu'on ne distingue les tumeurs particulieres qu'on observe quelquefois dans cette maladie. La consistance du sang épanché, dont on est obligé de séparer les caillots avec le tranchant du bistouri, a fait voir à M. Foubert, qu'on pourroit ouvrir l'artere dans un autre point que celui dont la division est la cause de la maladie à laquelle on se propose de remédier. Dans cette vue, il a la précaution de porter une sonde cannelée dans les caillots, & de n'en soulever qu'une très-petite surface, afin d'inciser sûrement, en coulant le dos & la pointe du bistouri dans la gouttiere de la sonde. Il observe même dans ces sections successives de les diriger de haut en bas, de crainte, en opérant dans un sens contraire, de couper les aisselles de quelques ramifications. On ne peut trop insister sur de telles remarques ; ce sont des conseils précieux, puisqu'ils ont l'observation & l'expérience pour principe ; M. Foubert ayant eu plusieurs occasions de pratiquer cette opération dans l'hopital de la charité, où il vient d'exercer la chirurgie aux yeux du public pendant dix ans, tant en qualité de chirurgien en chef que de substitut. (*Y*)

* ANEWOLONDANE, *Géog. mod.*, petite isle de la mer des Indes, sur la côte de celle de Ceylan, au midi de celle de Calpentyn. *Mart. Dict. géogr.*

ANFRACTUOSITÉ, s. f. venant du latin *anfractus*, qui a la même signification, se dit d'un chemin inégal, raboteux ; tortueux, rempli d'éminences & de cavités (*O*)

ANFRACTUOSITÉ, s. f. *en Anatomie*, se dit des différentes cavités ou sillons profonds formées par les bourrelets du cerveau dans sa surface, & qui ressemblent fort à des circonvolutions d'intestins. La premiere s'insinue dans ces *anfractuosités*, & en tapisse de part & d'autre les parois. *V.* PIE-MERE. (*L*)

ANGALA, s. m. *Hist. nat. Ornith.* espece de grimpereau commun à Madagascar, où on le nomme aussi *angala-diem*. Klein l'a appellé *falcinellus omnicolor Zelanicus. Avi. pag.* 107, *n°.* 8. M. Brisson donne une bonne figure du mâle & de la femelle sous le nom de *grimpereau-vert de Madagascar* : *Certhia supernè viridi-aurea, infernè splendidè nigra (mas), sordidè alba nigro maculata (fœmina) ; fasciolâ utrinquè rostrum inter & oculum splendidè nigrâ, tæniâ transversâ in summo pectore violaceâ ; rectricibus nigris, oris exterioribus viridi-aureis.... Certhia Madagascarienſis viridis. Ornith. vol. III, pa.* 641, *n°.* 19, *pl. XXXIII ; fig.* 4, le mâle ; *fig.* 5, la femelle.

L'*angala* égale presque la grosseur du bequefigue. Son corps a treize à quatorze lignes d'épaisseur vers les épaules ; la longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de cinq pouces & demi, & jusqu'au bout des ongles, de cinq pouces. Son bec a, depuis son extrémité jusqu'aux coins de la bouche, quatorze lignes de longueur, sa queue un pouce & demi ; son pié huit lignes ; le plus long de ses doigts, avec son ongle, six lignes & demie ; ses ailes deux pouces & demi. Lorsqu'elles sont étendues, elles ont huit pouces de vol ; & pliées, elles atteignent presque jusques aux deux tiers de la longueur de la queue. Celle-ci est courte, tronquée, comme arrondie & composée de douze plumes à peu près égales.

La couleur du mâle n'est pas la même que celle de la femelle. Son bec, ses piés & ses ongles sont noirs. Il a la poitrine, le ventre, les cotés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue & celles du dessous des ailes, d'un beau noir de velours & une bande du même noir au devant des yeux. La queue & les ailes sont pareillement noires ; mais bordées d'un verd-doré. La tête, le cou,

Digitized by Google

le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue & des ailes sont d'un verd-doré très-luisant. Le bas du cou est séparé du noir velouté de la poitrine par une bande transversale de deux lignes de largeur, d'un violet très-éclatant qui s'étend sur les couvertures moyennes des ailes.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu plus petite, & que la poitrine & la partie inférieure de son corps, au lieu d'être d'un noir velouté, est d'un blanc sale varié de taches noires, & que le noir de ses ailes & de sa queue n'est pas aussi foncé.

Mœurs. Cet oiseau fait son nid sur les arbres entre les branches desquels il est placé horizontalement. Sa forme est hémisphérique, concave, à peu près comme celle des nids du serin ou du pinçon, & il est composé presqu'entiérement du duvet des plantes. Il y pond communément cinq à six œufs : il est sujet à en être chassé par une sorte d'araignée aussi grosse que lui, qui suce le sang de ses petits.

Remarques. Le grimpereau, dont Séba a donné la *fig.* sous le nom de *avis Ceylanica omnicolor*, *vol. I*, *pag.* 110, *pl. LXIX*, *n°.* 5, n'est pas le même que l'*angala*, comme l'a pensé M. Brisson ; il est beaucoup plus grand & plus varié dans ses couleurs. Nous sommes pareillement portés à croire que celui que M. Brisson a regardé comme la femelle de l'*angala*, n'est qu'un jeune de la même espece qui n'a pas encore passé par sa premiere mue ; au moins cela paroît-il indiqué par nombre d'especes d'oiseaux de ce genre, fort approchans de l'*angala*, qui se trouvent au Sénégal, & dont les femelles sont parfaitement semblables à leurs mâles, mais qui, tant que ces oiseaux sont jeunes, ont dans leurs couleurs beaucoup de gris qu'ils ne quittent qu'à leur premiere mue. (*M. Adanson.*)

* ANGAMALA, *Géog. mod.*, ville des Indes orientales, au Malabar sur la riviere d'Aicota.

ANGAR, f. m. *terme d'architecture*, de l'allemand *hangen*, un appentis ; c'est un lieu couvert d'un demi comble qui est adossé contre un mur, & porté sur des piliers de bois ou de pierre d'espace en espace, pour servir de remise dans une basse-cour, de magasin, d'ateliers d'ouvriers, & de bûcher dans les couvens ou hopitaux. *V.* BUCHER. (*P*)

* ANGASMAYO, *Géog. mod.*, riviere de l'Amérique méridionale, qui coule dans le Pompejan, aux confins du Pérou.

ANGE, f. m. *Théol.*, substance spirituelle, intelligente, la premiere en dignité entre les créatures. *V.* ESPRIT, SUBSTANCE. (*)

Ce mot est formé du grec ἄγγελος, qui signifie *messager* ou *envoyé* ; & c'est, disent les théologiens, une dénomination non de nature, mais d'office, prise du ministere qu'exercent les *anges*, & qui consiste à porter les ordres de Dieu, ou à annoncer aux hommes ses volontés. C'est l'idée qu'en donne saint Paul. *Hebr.* ch. j, vers. 14. *Nonne omnes angeli sunt administratorii spiritus in ministerium missi propter eos qui hæreditatem capient salutis ?* C'est par la même raison que ce nom est quelquefois donné aux hommes dans l'écriture, comme aux prêtres dans le prophete Malachie, *ch. xj*, & par saint Matthieu à saint Jean-Baptiste ; *ch. xj*, *vers.* 10. Jesus-Christ lui-même, selon les Septante, est appellé dans Isaïe, *ch. xj*, *vers.* 6, l'*ange du grand conseil* ; *nom* (Tertull. *lib. de carn. Christi*, *ch. iv.*) *qui déclare son ministere & non pas sa nature.* Le mot hébreu employé dans les écritures, pour exprimer *ange*, signige à la lettre un *ministre*, *un député*, & n'est par conséquent qu'un nom d'office. Cependant l'usage à prévalu d'attacher à ce terme l'idée d'une nature incorporelle, intelligente, supérieure à l'ame de l'homme, mais créée, & inférieure à Dieu..

Toutes les religions ont admis l'existence des *anges*, quoique la raison naturelle ne la démontre pas. Les Juifs l'admettoient, fondés sur la révélation, si l'on en excepte les Sadducéens ; cependant tous ceux de cette secte ne l'ont pas niée, témoins les Samaritains & les Ca-

(*) Croire que les *anges* sont créés, d'une nature spirituelle, non dans le sens des anciens philosophes, mais d'une nature simple & entiérement dénuée de matiere, c'est la doctrine universelle de l'église.

Digitized by Google

raïtes, comme il paroît par Abufaid, auteur d'une verſion arabe du Pentateuque, & par le commentaire d'Aaron, Juif Caraïte, ſur le même livre, ouvrages qui ſe trouvent dans les manuſcrits de la bibliotheque du roi. *Voyez* SADDUCÉENS & CARAITES.

Les chrétiens ont embraſſé la même doctrine : mais les anciens peres ont été partagés ſur la nature des *anges* ; les uns, tels que Tertullien, Origene, Clément d'Alexandrie, *&c.* leur ayant donné des corps, quoique très-ſubtils ; & les autres, comme ſaint Baſile, ſaint Athanaſe, ſaint Cyrille, ſaint Grégorie de Nyſſe, ſaint Chryſoſtome, *&c.* les ayant regardés comme des êtres purement ſpirituels. C'eſt le ſentiment de toute l'égliſe.

Les auteurs eccléſiaſtiques diviſent les *anges* en trois *hiérarchies*, & chaque hiérarchie en trois *ordres*. La premiere hiérarchie eſt des *ſéraphins*, des *chérubins* & des *thrônes*. La ſeconde comprend les *dominations*, les *vertus*, les *puiſſances* ; & la derniere eſt compoſée des *principautés*, des *archanges*, & des *anges V.* HIÉRARCHIE, SÉRAPHIN, CHÉRUBIN, *&c.*

Ange s'entend donc particuliérement d'un eſprit du neuvieme & dernier ordre du chœur céleſte, & eſt devenu un nom commun à tous ces eſprits bienheureux. Les chrétiens croient que tous les *anges* ayant été créés ſaints & parfaits, pluſieurs ſont déchus de cet état par leur orgueil ; qu'ils ont été précipités dans l'enfer & condamnés à des peines éternelles, pendant que les autres ont été confirmés en grace, & qu'ils ſont bienheureux pour toujours : on nomme ceux-ci les *bons anges*, ou ſimplement les *anges* ; & l'on ſait que Dieu a donné à chacun de nous un *ange gardien*. Les autres ſont appellés les *mauvais anges*, ou les *diables* & les *démons* ; chez les Juifs on les nommoit *ſatans* ou *ennemis*, parce qu'ils tentent les hommes, & les pouſſent au mal. *V.* GARDIEN, DÉMON, DIABLE, SATAN.

Les théologiens ont agité différentes queſtions plus curieuſes qu'utiles ſur le nombre, l'ordre, les facultés & la nature des *anges*, qui ne peuvent être décidées ni par l'écriture ni par la tradition.

Dans l'Apocalypſe le titre d'*ange* eſt donné aux paſteurs de pluſieurs égliſes ; ainſi l'évêque d'Epheſe y eſt appellé l'*ange de l'égliſe d'Epheſe* ; l'évêque de Smyrne, *l'ange de l'égliſe de Smyrne*, &c. M. du Cange remarque qu'on a auſſi donné autrefois le nom d'*ange* à quelques papes & à quelques évêques à cauſe de leur éminente ſainteté.

Les philoſophes païens, & entre autres les platoniciens & les poëtes, ont admis des natures ſpirituelles, mitoyennes entre Dieu & l'homme, qui avoient part au gouvernement du monde. Ils les appelloient *démons* ou *génies*, & en admettoient de bons & de mauvais. Saint Cyprien en parle au long dans ſon traité *de la vanité des idoles*, & quelques écrivains chrétiens, d'après Lactance, *Inſtit. lib. I, chap. xv*, alleguent les énergumenes & les opérations de la magie, comme autant de preuves de leur exiſtence. Saint Thomas l'appuie ſur d'autres conſidérations, qu'on peut voir dans ſon ouvrage *contra gentes*, *lib. II, ch. xlvj. V.* DÉMON, GÉNIE, ORACLE, MAGIE, ENERGUMENE, *&c.*

L'Acoran fait ſouvent mention des bons & des mauvais *anges*, que les muſulmans diviſent en différentes claſſes, & auxquels ils attribuent divers emplois, tant au ciel que ſur la terre. Ils attribuent particuliérement un très-grand pouvoir à l'*ange Gabriel*, comme de deſcendre du plus haut des cieux en une heure, de fendre & de renverſer une montagne du coup d'une ſeule plume de ſon aîle. Ils diſent que l'*ange Aſrael* eſt prépoſé à ſaiſir les ames de ceux qui meurent. Ils en repréſentent un autre qu'ils nomment *Etraphil*, ſe tenant toujours debout avec une trompette qu'il embouche pour annoncer le jour du jugement. Ils débitent encore bien d'autres rêveries ſur ceux qu'ils appellent *Munkir* & *Nekir*. *V.* MUNKIR & NEKIR. *V. auſſi* ALCORAN, MAHOMÉTISME, *&c.* (*G*)

ANGE, ſ. f. *Hiſt. nat.*, poiſſon de mer appellé en latin *ſquatina*. Il eſt cartilagineux & plat ; il devient quelquefois auſſi grand qu'un homme ; ſon corps eſt étroit, ſa peau eſt aſſez dure & aſſez rude pour polir le bois & l'ivoire. Le deſſus du corps de ce poiſſon eſt brun & de couleur cendrée, le deſſous eſt blanc &

Digitized by Google

nasse ; la bouche est grande, les mâchoires sont arrondies par le bout, la langue est pointue & terminée par un tubercule charnu. Ce poisson a les dents petites, fort pointues, & rangées autrement que dans les autres poissons ; elles sont disposées en plusieurs rangs qui sont à quelque distance les uns des autres : dans chaque rang les dents se touchent de si près, qu'on croiroit qu'il n'y en auroit qu'une seule : mais il est aisé de les séparer avec la pointe d'un couteau. Il y a dans l'intérieur de la mâchoire inférieure un endroit dégarni de dents, qui est occupé par la langue ; tout le reste est hérissé de dents, la mâchoire supérieure l'est en entier, sans excepter l'endroit qui se rencontre sur la langue. Toutes ces dents sont recourbées en arrière ; le bout de la mâchoire supérieure n'est pas recouvert de peau ; il y a deux barbillons qui y pendent ; les yeux sont petits, placés sur la tête, & disposés pour voir de coté. Il se trouve derriere les yeux des trous comme dans les raies ; les ouies sont sur les cotés. Ce poisson a deux nageoires de chaque coté ; la premiere est auprès de la tête, & l'autre est à l'endroit où le corps se retrécit ; il y en a deux petites sur la queue qui est terminée par une autre nageoire. Il y a des aiguillons sur le milieu du dos, & d'autres autour des yeux. L'*ange* fait des petits deux fois l'an, & il en a sept ou huit à chaque fois. Ce poisson se tient caché dans le sable, & se nourrit de petits poissons qu'il attire avec ses barbillons ; sa chair est dure & d'assez mauvais goût. Rondelet. *V.* POISSON. (*I*)

On emploie ses œufs desséchés pour arrêter le dévoiement ; on prépare avec sa peau un savon ou *smegma* pour le psora & la gale ; les cendres servent contre l'alopécie & les achores. (*N*)

ANGE : on appelle *boulets à l'ange*, dans l'*artillerie*, des boulets enchaînés. Ce sont deux boulets ou plutôt deux demi-boulets attachés ensemble par une chaîne ; leur usage est d'abattre les vergues & les mats, & de couper les manœuvres, ou les autres cordages d'un vaisseau. (*Q*)

ANGE I (*Isaac*) *Hist. du bas empire*, après l'extinction de la famille des Comnenes, fut appellé au trône de Constantinople par les vœux des peuples qu'il avoit affranchis de l'oppression du dernier des Comnenes. Plusieurs petits tyrans avoient démembré l'empire pour s'ériger en souverains. *Ange* les attaqua les uns après les autres, & leur tyrannie fut détruite. Fréderic, empereur d'Allemagne, ayant porté ses armes dans la Syrie, en reçut de puissans secours. Les croisés, sous son regne, n'eurent point à se plaindre de la perfidie des Grecs. Isaac avoit un frere qui gémissoit dans la captivité des Turcs. Il épuisa tous ses trésors pour le racheter. Un si rare bienfait ne fit qu'un ingrat. Ce frere dénaturé n'usa de sa liberté que pour détrôner son bienfaiteur. *Ange*, qui n'avoit à se reprocher que sa piété fraternelle, fut jeté dans une sale prison, après qu'on lui eut crevé les yeux. Il n'en sortit que par la tendresse de son fils, qui sollicita toutes les puissances chrétiennes en faveur de son pere infortuné. Il ne jouit qu'un instant du plaisir de sa délivrance ; à peine eut-il respiré un air nouveau qu'il en fut suffoqué. Il avoit regné 16 ans.

ANGE II (*Alexis*), souillé d'un fratricide, usurpa le pouvoir souverain en 1200. Il ne se crut point possesseur paisible du trône, tant que son neveu pouvoit venger la mort de son pere. Il arma des assassins pour lui ôter la vie. Le jeune prince instruit du péril, se réfugia dans la Dalmatie, d'où il retourna à Constantinople à la tête d'une armée. Le tyran abandonné ne sauva sa vie que par la fuite. Son regne ne fut marqué que par quelques actes de cruauté.

ANGE III, ou ANGE *le jeune*, fut instruit à l'école de l'adversité. Il porta le nom d'*Alexis*, comme son oncle, mais il n'eut aucun de ses vices. Il eût été enveloppé dans le malheur de son pere, s'il ne se fût garanti par la fuite des embûches du tyran. Les François & les Vénitiens lui donnerent un asyle, & lui fournirent des troupes pour remonter sur le trône. Il leur promit trente mille marcs d'or pour prix de ce service ; il s'engagea encore à les dédommager des pertes qu'ils avoient essuyées sous le regne de Manuel. *Ange* soutenu de si puissans alliés, équippe une flotte & fait voile pour Constantinople. L'usurpateur trop inégal en forces prévint par la fuite le châtiment de ses crimes. Le premier usage qu'*Ange* fit de son pouvoir, fut

Digitized by Google

de rendre la liberté à son pere, dont il n'ambitionnoit que d'être le premier sujet. Mais le vieillard epuisé par les ennuis & les horreurs de sa prison, mourut aussi-tôt qu'il eut recouvré sa liberté. Le jeune Alexis, placé sur le trône, fut fidele à remplir les promesses faites à ses libérateurs. Il reconnut la supériorité du pontife de Rome sur le patriarche de Constantinople. Cette soumission fit murmurer les Grecs qui prétendoient à la prééminence de leur église sur la latine. Ce premier mécontentement fut encore aigri par les impôts dont *Ange* fut obligé d'accabler ses sujets pour payer aux François & aux Vénitiens les sommes stipulées par le traité. Mirsiphlus, qu'il avoit tiré du néant pour l'élever aux premiers emplois, profita du mécontentement des peuples pour se frayer un chemin à l'empire. Ce sujet infidele fit trancher la tête à son bienfaiteur, dont il s'appropria les dépouilles. Les François & les Vénitiens arment pour venger la mort de leur allié. Mirsiphlus assiégé dans Constantinople, profite de l'obscurité de la nuit pour se sauver avec sa femme, ses enfans & ses concubines. Il est découvert dans le Péloponnese, & on le ramene dans la capitale, où il reçoit le châtiment de ses crimes. Les Grecs restés sans pouvoir & sans chef, reconnoissent les François & les Vénitiens pour maitres. Le partage du pouvoir ne subsista pas long-temps. Les François resterent seuls possesseurs de Constantinople. Baudouin, comte de Flandre, fut le premier prince d'occident qui monta sur le trône de la Grece. (*T-n.*)

* ANGE (SAINT-), *Géogr. moder.*, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate. *Long.* 33, 38; *lat.* 41, 43.

Il y a en Italie deux autres villes du même nom; l'une dans la principauté ultérieure, au royaume de Naples, l'autre dans les terres du pape & le duché d'Urbin.

Il y a encore deux châteaux appellés *château-Saint-Ange*; l'un à Rome qui n'est pas fort, l'autre à Malthe qui passe pour imprenable.

* ANGEIOGRAPHIE, s. f. *Comm.*, d'ἀγγεῖον, *vase*, & de γράφω, *j'écris*. C'est la description des poids, des mesures, des vaisseaux & des instrumens propres à l'agriculture.

ANGEIOLOGIE, s. f. *Anat.*, ἀγγειολογια, d'ἀγγειον, *vaisseau*. C'est la partie de l'anatomie qui donne la description des arteres & des veines. *V.* ARTERE & VEINE. (*L*)

ANGEL, s. m. *Hist. nat.*, oiseau dont le bec & les piés sont noirs, & dont les plumes sont d'une couleur brune, noirâtre, & d'un jaune roussâtre; il ressemble au reste beaucoup à la perdrix, & il est de la même grosseur; sa chair est fibreuse & fort dure.

On ne peut pas le préparer ni le manger, sans en ôter la peau. Les oiseaux de cette espece vont en troupe; on leur a donné le nom d'*angel*, *angelus*, à Montpellier. *Rondelet* rapporte cet oiseau à l'*anas* des anciens; & Aldrovande prétend que c'est l'*alchata* ou le *filacotam* des Arabes. Aldr. *Orn. lib. XV, cap. viij.* *V.* OISEAU. (*I*)

ANGÉLIQUE, adj. chose qui appartient ou participe à la nature des anges; ainsi l'on dit d'un homme édifiant, que dans un corps mortel il mene une vie *angélique*. Saint Thomas d'Aquin est surnommé par excellence le *Docteur angélique*. Les catholiques romains appellent l'*Ave Maria* la *Salutation angélique*, ou simplement le *pardon* ou l'*angelus*. *Voyez Ave.* (*G*)

ANGÉLIQUE (HABIT), c'est ainsi qu'on appelle l'habit de certains moines grecs de l'ordre de saint Basile. On distingue deux sortes de ces moines: ceux qui font profession d'une vie plus parfaite, sont appellés *moines du grand & angélique habit*; les autres qu'on nomme du *petit habit*, sont d'un rang inférieur & ne menent pas une vie si parfaite. Léo Allat. *de consens. eccl. orient. & occid. lib. III, cap. viij.* (*G*)

ANGÉLIQUE (VÉTEMENT *ou* HABIT), *angelica vestis*; chez les anciens Anglois c'étoit un habit de moines que les laïques mettoient un peu avant leur mort, afin de participer aux prieres des moines.

On appelloit cet habit *angélique*, parce qu'on regardoit les moines comme des *anges*, dont les prieres aidoient au salut de l'ame. De là vient que dans leurs anciens livres, *monachus ad succurrendum*, signifie celui qui s'étoit revêtu de l'habit

Digitized by Google

angélique à l'heure de la mort.

Cette coutume subsiste encore en Espagne & en Italie, où les personnes de qualité sur-tout ont soin aux approches de la mort de se faire revêtir de l'habit de quelque ordre religieux, comme de St. Dominique ou de St. François, avec lequel on les expose en public & on les enterre. (*G*)

ANGÉLIQUE, *f. angelica*, *Botan.*, genre de plante à fleurs en rose, disposées en forme de parasol. Les feuilles de la fleur sont posées sur un calice qui devient dans la suite un fruit composé de deux semences oblongues, un peu plus grosses que celles du persil, convexes & cannelées d'un coté, & plates de l'autre. Ajoutez aux caracteres de ce genre, que les feuilles sont ailées & divisées en des parties assez larges. Tourn. *Instit. rei herb. Voyez* PLANTE. (*I*)

ANGÉLIQUE, *Méd.* Des quatre espéces d'*angélique* énoncées par Dale, celle de Boheme est la meilleure. C'est l'*angelica officin. angelica sativa*, C. B. *imperatoria sativa*, Tourn. *Inst.* 317. La racine de cette plante est grosse, noirâtre en dehors, blanche en dedans; toute la plante a une odeur aromatique tirant sur le musc: on la cultive aussi dans ce pays-ci. Son nom lui vient des grandes vertus qu'on lui a remarquées; on la choisit grosse, brune, entiere, non vermoulue, d'une odeur fauve tirant sur l'amer; son analyse donne une huile exaltée & beaucoup de sel volatil.

Elle est cordiale, stomachale, céphalique, apéritive, sudorifique, vulnéraire: elle résiste au venin; on l'emploie pour la peste, pour les fievres malignes, pour la morsure d'un chien enragé, pour le scorbut. C'est un grand diaphorétique; on l'emploie dans les maladies de la matrice, aussi-bien que dans les affections hystériques; elle est diurétique & bonne pour exciter les lochies.

La racine, la tige, les feuilles, & la graine de la plante sont d'usage: mais la racine l'emporte en vertus sur les autres parties.

On fait de l'*angélique* nombre de préparations & de compositions. La pharmacopée de Paris emploie l'*angélique* de Boheme de différentes façons; elle fait une eau distillée des feuilles & des fleurs; elle en retire aussi des semences & de la racine desséchée: elle fait une conserve & un extrait de sa racine; elle fait entrer sa racine dans les eaux composées, thériacale, anti-épileptique, prophylactique, de mélisse composée, générale, impériale, dans les deux especes d'orviétan dont elle donne la composition, dans le baume oppdeltoch, dans celui du commandeur; elle emploie la racine, les feuilles & les semences dans l'emplâtre diabotanum, dans l'esprit carminatif de Sylvius; les feuilles seules ont place dans l'eau de lait alexitere; & l'extrait est un des ingrédiens de la thériaque céleste.

L'eau distillée d'*angélique* est un diaphorétique estimé dans la goutte; & l'esprit tiré de la racine au moyen de l'esprit-de-vin est chargé des parties huileuses de cette racine, & pris à la dose d'une demie once, il est bon contre les catarrhes. L'extrait de cette racine fait avec l'esprit-de-vin tartarisé, se mêle dans les pilules béchiques & dans les eaux spiritueuses; on en peut donner depuis un scrupule jusqu'à une demiedragme: il agit comme aromatique, *&c.*

Le baume d'*angélique* de Sennert est ainsi prescrit dans la pharmacopée d'Ausbourg: Prenez d'extrait d'*angélique* une once, de manne en larme deux gros; mettez-les sur un petit feu, y ajoutant une dragme & demie d'huile d'*angélique*. Ce baume a les vertus cordiales & alexipharmaques qu'on attribue à l'*angélique*.

Les peuples de l'Islande & de la Laponie se nourrissent des tiges d'*angélique*, sans en être incommodés, au rapport de Bauhin & de Linnæus. (*N*)

* Prenez demie once d'*angélique*, autant de canelle, le quart d'une once de girofle, autant de mastic, de coriandre, & d'anis vert, demie once de bois de cedre; concassez le tout dans un mortier; mettez ensuite infuser dans une quantité suffisante d'eau-de-vie, pendant vingt-quatre heures: distillez au bain-marie; ayez de l'eau-de-vie nouvelle; mettez sur cette eau-de-vie l'essence obtenue par la distillation; ajoutez de l'ambre, du musc, & de la civette, & vous aurez l'eau d'*angélique*.

Otez les feuilles, pelez les tiges que vous choisirez fraiches & grosses; coupez-les d'une longueur convenable; jetez-les dans l'eau fraiche, passez-les de cette eau dans une autre que vous ferez bouillir à

Digitized by Google

gros bouillons : c'eſt ainſi que l'*angélique* ſe blanchit ; on s'apperçoit que les cardons ſont aſſez blancs, quand ils s'écraſent entre les doigts. Tirez-les de cette eau ; paſſez-les à l'eau fraîche ; laiſſez-les égoutter : mettez-les bien égouttés dans une poële de ſucre clarifié ; qu'ils y prennent pluſieurs bouillons : écumez-les pendant qu'ils bouillent ; & quand ils auront aſſez bouilli, & qu'ils auront été aſſez écumés, mettez le tout dans une terrine. Le lendemain ſéparez ce ſirop ; faites-le cuire, puis le répandez ſur les cardons : quelques jours après, ſéparez encore le ſirop que les cardons auront dépoſé ; faites-le cuire à la petite perle, & le répandez derechef ſur les cardons. Séparez une troiſieme fois le reſtant du ſirop ; faites-le cuire à la groſſe perle ; ajoutez-y du ſucre ; dépoſez-y vos cardons, & faites-les bouillir ; cela fait, tirez-les, étendez-les ſur des ardoiſes ; ſaupoudrez-les de beaucoup de ſucre, & faites-les ſécher à l'etuve.

ANGÉLIQUE, en grec ἀγγελικὴ, *Hiſt. anc.*, c'étoit une danſe fort en uſage parmi les anciens Grecs dans leurs fêtes. *V.* DANSE. Elle étoit ainſi appellée du grec ἄγγελος, *nuntius*, meſſager, parce que, ſuivant Pollux, les danſeurs étoient vêtus en meſſagers. (*G*)

ANGÉLIQUE, *terme de lutherie*, ſorte de guitarre qui a 10 touches, & 17 cordes accordées de ſuite, ſelon l'ordre des degrés diatoniques du clavecin. La dix-ſeptieme corde eſt à l'uniſſon du huitieme pié, ou du *c-ſol-ut* des baſſes du clavecin ; & la chanterelle ou premiere eſt à l'uniſſon du *mi* du clavecin qui précede la clé de *g re-ſol*. Cet inſtrument eſt de la claſſe de ceux qu'on appelle *inſtrument à pincer*, comme le luth, la guitarre, *&c.* dont il differe peu par ſa figure. *V.* GUITARRE.

ANGÉLIQUES, ſ. m. pl. *Hiſt. mod.*, ancien ordre de chevaliers inſtitués en 1191 par Iſaac Ange Flavius Commene, empereur de Conſtantinople. *V.* CHEVALIER & ORDRE.

On les diviſoit en trois claſſes, mais toutes ſous la direction d'un grand-maître. Les premiers étoient appellés *torquati*, à cauſe d'un collier qu'ils portoient, ils étoient au nombre de cinquante : les ſeconds s'appelloient *Champions de juſtice*, c'étoient des eccléſiaſtiques ; le reſte étoit appellé *Chevaliers ſervans*. (*G*)

ANGELITES, ſ. m. pl. *Théol.*, hérétiques ainſi nommés d'un certain lieu d'Alexandrie, qu'on appelloit *Angelius* ou *Angelius*, où ils s'aſſembloient. Ils ſuivoient les erreurs de Sabellius. *V.* Nicéphore, *liv. XVIII*, *chap. xlix*, & Prateole, au mot *Angelites* : mais ces auteurs ne ſont pas de fort bons garans. (*G*)

ANGELOS (LA PUEBLA DE LOS), *Géogr.*, ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne, au milieu de la province de Tlaſcala, & au ſud-eſt de Mexico, dont elle n'eſt éloignée que de vingt-cinq lieues. Cette ville eſt bien peuplée, fort commerçante, & dans un pays très-ſain & très-fertile. Il y a un évêché ſuffragant du Mexique. Elle a eu pour évêque l'illuſtre Jean de Palafox, ſi connu par les traverſes que les jéſuites lui ſuſciterent. (*C. A.*)

* ANGELOS (LA PUEBLA DE LOS), *Géog. mod.*, ville de l'Amérique ſeptentrionale dans le Mexique. *Long.* 277 ; *lat.* 19, 30.

ANGELOT, ſ. m. *Comm.*, eſpéce de monnoie qui étoit en uſage en France vers l'an 1240, & qui valoit un écu d'or fin ; il y en a eu de divers poids & de diverſes valeurs. Ces pieces de monnoie portoient l'image de St. Michel, tenant une épée à la main droite, à la gauche l'écuſſon de Franche chargé de trois fleurs de lis, & ayant à ſes piés un ſerpent ou dragon. On en voyoit du temps de Louis XI. Il y en a eu d'autres avec la figure d'un ange qui portoit les écus de France & d'Angleterre, & qu'on croit avoir été frappés ſous le regne de Henri VI roi d'Angleterre, lorſque ce prince étoit maître de Paris. Ces derniers *angelots* ne valoient que quinze ſous : on ſent aſſez que ces pieces de monnoie tiroient leur nom de l'*ange*, dont elles portoient l'empreinte. (*G*)

* L'ANGELOT, monnoie d'or d'Angleterre, eſt fort rare ici ; ſon poids eſt de quatre deniers, & ſon titre de vingt-trois carats & vingt-cinq trente-deuxiemes ; il vaut quinze livres cinq ſous trois deniers.

L'*angelot*, monnoie d'argent, eſt au titre de dix deniers vingt-un grains ; il vaut quatorze ſous cinq deniers de France.

Digitized by Google

ANGELOT DE BRAY, s. m. *Econ. rust.*; petit fromage gras, dressé dans des éclisses en cœur ou quarré qui lui donnent cette forme. Il s'appelle *angelot de Bray*, parce qu'il se fait dans le pays de Bray. *V.* FROMAGE.

ANGELUS, s. m. *Théol.*, priere que récitent les catholiques romains, & surtout en France, où l'usage en fut établi par Louis XI, qui ordonna qu'à cet effet on sonneroit une cloche trois fois par jour, le matin, à midi, & le soir, pour avertir de réciter cette priere en l'honneur de la Ste. Vierge.

Elle est composée de trois versets, d'autant d'*Ave Maria*, & d'un *pyamus*. On l'appelle *Angelus*, parce que le premier verset commence par ces mots: *Angelus Domini nuntiavit Mariæ*, &c. (*G*)

ANGEMME, s. f. *terme de blason*, fleur imaginaire, qui a six feuilles semblables à celles de la quinte-feuille, si ce n'est qu'elles sont arrondies, & non pas pointues. Plusieurs croient que ce sont des roses d'ornement, faites de rubans, de broderies ou de perles. Ce mot vient de l'italien *ingemmare*, orner de pierreries: on dit aussi *angena* & *angenin*. (*V*)

ANGERBOURG, *Géogr. mod.*, petite ville de Prusse dans la Bartenland, avec un château, sur la riviere d'Angerap.

* ANGERMANIE, & ANGERMANLAND, *Géog. mod.*, province de Suede, & l'une de celles qu'on appelle *Nodelles* au midi de la Laponie.

* ANGERMANLAND-LAPMARCK, contrée la plus méridionale des dix parties de la Laponie Suédoise.

* ANGERMANN, FLOTT, grande riviere de Suede, qui a sa source dans la Laponie, traverse l'Angermanie, & se jette dans le golfe de Bothnie.

* ANGERMOND, *Géog. mod.*, petite ville de Brandebourg, sur la Welse. Il y en a une autre de même nom au duché de Courlande, sur la mer Baltique.

* ANGERONALES, *Myth.*, fêtes instituées en l'honneur d'*Angerone*, la déesse de la peine & du silence. Elles se célébroient le 21 décembre.

ANGERONE, s. f. *Myth.* *V.* AGERONIA.

§ ANGERS, *Géogr. mod.*, ville de France & capitale du duché d'Anjou, à vingt-deux lieues ouest de Tours, & à dix-huit lieues nord-est de Nantes. Les anciens la nommoient *Juliomagus Andicavorum & Andegavum*. Elle est située un peu au dessus de l'endroit où le Loir & la Sarte entrent dans la Mayenne, dans un beau pays très-fertile en grains, en vins & en fruits. La riviere de la Mayenne passe au milieu, & en fait deux parties, dont la moindre, qui est à l'occident, s'étend dans la plaine, & l'autre, qui est à l'orient, s'éleve sur le penchant d'une colline. Les rues y sont assez belles, mais les maisons n'y sont pas en général bien bâties; le seul avantage qu'elles ont, c'est d'être presque toutes couvertes d'ardoises, & cet avantage leur vient de plusieurs carrieres abondantes qui sont autour d'*Angers*. On compte environ trente-mille habitans dans cette ville. Il y a une élection, un bailliage, un présidial, une cour des monnoies, un bureau des sels, un bureau de maréchaussée, une salle de spectacle, & un évêché suffragant de Tours; mais ce qui l'honore & l'embellit davantage, c'est son université qui est célebre & très-ancienne, une académie de belles-lettres, une académie pour le manége: & la gloire d'avoir vu naître dans ses murs l'immortel Jean Bodin, auteur de l'*Heptapolmiron de abditis rerum sublimium arcanis*, & d'une *République* en six volumes. Le diocese d'*Angers* comprend 669 paroisses; & l'évêque a vingt-cinq ou trente mille livres de rente. *Long.* 17, 6, 8; *lat.* 47, 28, 8. (*C. A.*)

*ANGHIERA (LE COMTÉ D'), *Géog.* Ce petit quartier du Milanez est situé au pié des Alpes: il a les Suisses & les Valaisans au septentrion, la vallée d'Aoste au couchant, le Navarrois au midi, & le lac de Côme au levant. C'est de la ville d'*Anghiera* sa capitale, appellée *Anglera* par les Romains, que ce comté tire son nom. La ville d'*Anghiera* est bien peuplée, bien marchande & située dans un pays fertile, à douze lieues de Milan; elle est directement vis-à-vis de la ville d'Arone, & n'en est séparée que par le lac Majeur, dont *Anghiera* étoit autrefois éloignée de mille pas, quoiqu'il baigne aujourd'hui ses murs: ce qui prouve que les lacs, ainsi que les mers, gagnent insensiblement du terrein vers l'orient, tandis qu'ils laissent à découvert les rivages du coté de l'occident. La Martiniere assure que l'empereur Vincessas érigea

Digitized by Google

cette ville en comté en 1397 en faveur de Galeas III. Cet auteur se trompe : les comtes d'*Anghiera* sont connus dans l'histoire pour être les plus anciens de l'Italie. Ce sont eux qui présidoient au sacre des empereurs dans la basilique de Milan, & leur création remonte jusqu'à Charlemagne. Outre la ville d'*Anghiera*, on trouve encore dans ce comté la ville d'Arône, si célebre pour avoir donné naissance à S. Charles Borromée, auquel les habitans d'Aróne, d'où la maison Borromée tire son origine, ont élevé une magnifique statue. Les autres endroits du territoire d'*Anghiera* sont Vogogne, Ofcella & Margozzo. Le comté d'*Anghiera* appartient aujourd'hui au roi de Sardaigne.

ANGHIVE, *Hist. nat.*, arbre de l'isle de Madagascar, qui produit, dit-on, un fruit rouge, agréable au goût, & bon dans la gravelle & les ardeurs d'urine. Mauvaise description; car il seroit assez extraordinaire qu'il n'y eût dans toute l'isle que l'*anghive* qui portât un fruit rouge d'une saveur agréable.

* ANGIMI, *Géog. mod.*, petite ville de la province de Canem, au pays des Negres, proche la Nubie.

ANGINE, *V.* ESQUINANCIE.

ANGIOLOGIE, *V.* ANGEIOLOGIE.

ANGLE, s. m. *Géom.*, c'est l'ouverture que forment deux lignes ou deux plans, ou trois plans qui se rencontrent: tel est l'*angle B A C*, *tab. de Géom. fig.* 91, formé par les lignes *A B*, *A C*, qui se rencontrent au point *A*. Les lignes *A B*, *A C*, sont appellées les *jambes* ou les *cotés de l'angle*; & le point d'intersection *A* en est le sommet. *V.* COTÉS & SOMMET. Lorsque l'*angle* est formé par trois plans, on le nomme *angle solide*.

Les *angles* se marquent quelquefois par une seule lettre, comme *A*, que l'on met au sommet ou point angulaire, & quelquefois par trois lettres, dont celle du milieu marque la pointe ou sommet de l'*angle* comme *B A C*.

La mesure d'un *angle*, par laquelle on exprime sa quantité, est un arc tel que *D E*, décrit du sommet *A* entre les cotés *A C*, *A B*, avec un rayon pris à volonté. *V.* ARC & MESURE.

D'où il s'ensuit que les *angles* se distinguent par le rapport de leurs arcs à la circonférence du cercle entier. *V.* CERCLE & CIRCONFÉRENCE. Ainsi l'on dit qu'un *angle* est d'autant de degrés qu'en contient l'arc *D E*, qui le mesure. *Voyez* DEGRÉ.

Puisque les arcs semblables *AB*, *DE*, *figure* 87, ont le même rapport à leurs circonférences respectives, & que les circonférences contiennent chacune le même nombre de degrés, il s'ensuit que les arcs *AB*, *DE*, qui sont les mesures des deux *angles A C B*, *D C E*, contiennent un nombre égal de degrés: c'est pourquoi les *angles* eux-mêmes sont aussi égaux; & comme la quantité d'un *angle* s'estime par le rapport de son arc à la circonférence, il n'importe avec quel rayon cet arc est décrit; car les mesures d'*angles* égaux sont toujours ou des arcs égaux, ou des arcs semblables.

Donc la quantité d'un *angle* demeure toujours la même, soit que l'on prolonge les cotés, soit qu'on les raccourcisse. Ainsi dans les figures semblables, les *angles* homologues ou correspondans sont égaux. *V.* SEMBLABLE, FIGURE, &c.

L'art de prendre la valeur des *angles* est une opération d'un grand usage & d'une grande étendue dans l'arpentage, la navigation, la géographie, l'astronomie, &c. *V.* HAUTEUR, ARPENTAGE.

Les instrumens qui servent principalement à cette opération sont les *quarts de cercle*, les *théodolites*, ou *planchettes rondes*, les *graphomètres*, &c. *V.* CERCLE D'ARPENTEUR, PLANCHETTE, GRAPHOMETRE, &c.

Les *angles* dont il faut déterminer la mesure ou la quantité, sont sur le papier ou sur le terrein. 1°. Quand ils sont sur le papier, il n'y a qu'à appliquer le centre d'un rapporteur sur le sommet de l'angle *O*, (*Table d'Arpent. fig.* 29.) de maniere que le rayon *O B* soit couché sur l'un des cotés de cet *angle*; alors le degré que coupera l'autre coté *O F* sur l'arc du rapporteur, donnera la quantité de l'*angle* proposé. *V.* RAPPORTEUR. On peut aussi déterminer la grandeur d'un *angle* par le moyen de la ligne des cordes. *V.* CORDE & COMPAS DE PROPORTION.

2°. Quand il s'agit de prendre des *angles* sur le terrein, il faut placer un graphometre ou un demi-cercle, (*fig.* 16.) de telle sorte que le rayon *C G* de l'instrument réponde bien exactement à l'un des cotés de l'*angle*, & que le centre *C*

Digitized by Google

soit verticalement au dessus du sommet : on parvient à la premiere de ces opérations, en observant par les pinnules *EG*, quelque objet remarquable, placé à l'extrémité ou sur l'un des points du coté de l'*angle* ; & à la seconde, en laissant tomber un plomb du centre de l'instrument. Ensuite on fait aller & venir l'alidade jusqu'à ce que l'on apperçoive par ses pinnules quelque marque placée sur l'un des points de l'autre coté de l'*angle* : & alors le degré que l'alidade coupe sur le limbe de l'instrument, fait connoître la quantité de l'*angle* que l'on se proposoit de mesurer. *V.* DEMI-CERCLE.

L'on peut voir aux articles CERCLE D'ARPENTEUR, PLANCHETTE, BOUSSOLE, &c. comment l'on prend des *angles* avec ces instrumens.

Que l'on consulte aussi les articles LEVER UN PLAN & RAPPORTER, pour sçavoir la maniere de tracer un *angle* sur le papier, quand sa grandeur est donnée.

Pour couper en deux parties égales un *angle* donné, tel que *HIK* (*Table de géométrie*, *fig.* 92.) du centre *I* avec un rayon quelconque, décrivez un arc *LMI*. Des points *L*, *M*, & d'une ouverture plus grande que la distance *LM*, tracez deux arcs qui s'entre-coupent au point *N* ; si vous tirez alors la ligne droite *IN*, vous aurez l'*angle HIN* égal à l'*angle NIK*.

Pour couper un *angle* en trois parties égales, *v.* le mot TRISECTION.

Les *angles* sont de différentes especes, & ont différens noms. Quand on les considere par rapport à leurs cotés, on les divise en *rectilignes*, en *curvilignes* & *mixtes*.

L'*angle rectiligne* est celui dont les cotés sont tous deux des lignes droites ; tel est l'*angle BAC*, (*Table de Géo. fig.* 91.) *V.* RECTILIGNE.

L'*angle curviligne* est celui dont les deux cotés sont des lignes courbes. *V.* COURBE & CURVILIGNE.

L'*angle mixte* ou *mixtiligne* est celui dont un des cotés est une ligne droite, & l'autre une courbe.

Par rapport à la grandeur des *angles*, on les distingue encore en *droits*, *aigus*, *obtus*, & *obliques*.

L'*angle droit* est formé par une ligne qui tombe perpendiculairement sur une autre ; ou bien, c'est celui qui est mesuré par un arc de 90 degrés : tel est l'*angle KLM*, (*fig.* 99.) *V.* PERPENDICULAIRE.

La mesure d'un *angle droit* est donc un quart de cercle, & par conséquent tous les *angles droits* sont égaux entr'eux. *V.* CERCLE.

L'*angle aigu* est plus petit qu'un *angle droit*, c'est-à-dire qu'il est mesuré par un arc moindre que l'arc de 90 degrés : tel est l'*angle AEC*, (*fig.* 86.) *V.* AIGU.

L'*angle obtus* est plus grand que l'*angle droit*, c'est-à-dire, que sa mesure excede 90 degrés, comme l'*angle AED*, (*fig.* 86.) *V.* OBTUS.

L'*angle oblique* est un nom commun aux *angles* obtus & aigu. *V.* OBLIQUE.

Par rapport à la situation des *angles* l'un à l'égard de l'autre, on les divise en *contigus*, *adjacens*, *verticaux*, *alternes*, & *opposés*.

Les *angles contigus* sont ceux qui ont le même sommet & un coté commun : tels sont les *angles FGH*, *HGI*, (*fig.* 94.) *V.* CONTIGU.

L'*angle adjacent*, ou autrement l'*angle de suite*, est celui qui est formé par le prolongement de l'un des cotés d'un autre *angle* : tel est l'*angle AEC*, (*fig.* 86.) formé par le prolongement du coté *ED* de l'*angle AED* jusqu'au point *C*. *V.* ADJACENT.

Deux *angles* quelconques adjacens *x*, *y*, ou un nombre quelconque d'*angles* faits au même point *E* sur la même ligne droite *CD*, sont pris ensemble égaux à deux *angles droits*, & par conséquent à 180^{d}. Il suit delà que l'un des deux *angles* contigus étant donné, l'autre est aussi nécessairement donné, étant complément du premier à 180^{d}. *V.* COMPLÉMENT.

Ainsi on mesurera un *angle* inaccessible sur le terrein, en déterminant l'*angle* accessible adjacent ; & soustrayant ce dernier de 180^{d}, le reste est l'*angle* cherché.

De plus, tous les *angles x*, *y*, *o*, *E*, &c. faits autour d'un point *E* donné, sont pris ensemble, égaux à quatre *angles* droits ; ainsi ils font 360^{d}.

Les *angles verticaux* sont ceux dont les cotés sont des prolongemens l'un de l'autre : tels sont les *angles o*, *x*, (*fig.* 86.) *V.* VERTICAL. Si une ligne droite *AB* coupe une autre ligne droite *OD* au point *E*, les *angles verticaux*, *o*, ainsi que *y*, *E*, sont égaux.

Digitized by Google

Il suit delà que si l'on propose de déterminer sur le terrein un *angle* inaccessible x, si son vertical est accessible, on pourra prendre ce dernier en la place de l'autre. Les *angles verticaux* s'appellent plus communément *opposés au sommet*.

Pour les *angles alternes*, *v.* ALTERNE, & *la fig.* 36, où les *angles* x, y, sont *alternes*.

Les *angles alternes* y, z, sont égaux. *V.* OPPOSÉ.

Pour savoir aussi ce que c'est que les *angles opposés*, *v.* OPPOSÉ & *la fig.* 36, où les *angles* x, y, sont *opposés*, ainsi que les *angles* z, y.

Les *angles extérieurs* sont ceux qui sont au dehors d'une figure rectiligne quelconque, & qui sont formés par le prolongement des cotés de cette figure.

Tous les *angles* extérieurs d'une figure quelconque, pris ensemble, sont égaux à quatre *angles* droits, & l'*angle* extérieur d'un triangle est égal aux deux intérieurs opposés, ainsi qu'il est démontré par Euclide, *liv. I*, *prop.* 32.

Les *angles intérieurs* sont les *angles* formés par les cotés d'une figure rectiligne quelconque.

La somme de tous les *angles* intérieurs d'une figure quelconque rectiligne, est égale à deux fois autant d'*angles* droits que la figure a de cotés, moins quatre *angles* droits; ce qui se démontre aisément par la prop. 32 du liv. I. d'Euclide.

On démontre que l'*angle* externe est égal à l'*angle* interne opposé, & que les deux *angles* internes opposés sont égaux à deux droits dans les lignes paralleles.

L'*angle à la circonférence* est un *angle* dont le sommet & les cotés se terminent à la circonférence d'un cercle; tel est l'*angle* EFG, (*fig.* 95.) *V.* CIRCONFÉRENCE.

L'*angle dans le segment* est le même que l'*angle à la circonférence*. *V.* SEGMENT.

Il est démontré par Euclide, que tous les *angles* dans le même segment sont égaux entr'eux, c'est-à-dire, qu'un *angle* quelconque EHG est égal à un autre *angle* quelconque EFG dans le même segment EFG.

L'*angle à la circonférence* ou *dans le segment*, est compris entre deux cordes EF, FD, & il s'appuie sur l'arc EBD. *V.* CORDE, &c.

La mesure d'un *angle* qui a son sommet au dehors de la circonférence (*fig.* 96), est la différence qu'il y a entre la moitié de l'arc concave IM sur lequel il s'appuie, & la moitié de l'arc convexe NO, intercepté entre les cotés de cet *angle*.

L'*angle dans un demi cercle* est un *angle* dans un segment de cercle, dont le diametre fait la base. *V.* SEGMENT.

Euclide a démontré que l'*angle dans un demi cercle* est droit; qu'il est plus petit qu'un droit dans un segment plus grand qu'un demi cercle; & plus grand qu'un droit dans un segment plus petit qu'un demi cercle.

En effet, puisqu'un *angle* dans un demi cercle s'appuie sur un demi cercle, sa mesure est un quart de cercle, & il est par conséquent un *angle* droit.

L'*angle au centre* est un *angle* dont le sommet est au centre d'un cercle, & dont les cotés sont terminés à la circonférence: tel est l'*angle* CAB (*fig.* 95.) *V.* CENTRE.

L'*angle au centre* est compris entre deux rayons, & sa mesure est l'arc BC. *V.* RAYON.

Euclide démontre que l'*angle* BAC, au centre est double de l'*angle* BDC, appuyé sur le même arc BC; ainsi la moitié de l'arc BC est la mesure de l'*angle à la circonférence*.

On voit encore que deux ou plusieurs *angles* HLI HMI (*fig.* 97.) appuyés sur le même arc ou sur des arcs égaux, sont égaux.

L'*angle hors du centre* HKL est celui, dont le sommet K n'est point au centre, mais dont les cotés HK LK, sont terminés à la circonférence. La mesure de cet *angle* est la moitié des arcs HL, IM, sur lesquels s'appuient cet *angle* & son vertical ou opposé au sommet.

L'*angle de contact* ou *de contingence* est formé par l'arc d'un cercle & par une tangente: tel est l'*angle* HLM (*fig.* 43.) *V.* CONTACT & CONTINGENCE.

Euclide a prouvé que l'*angle* de contact, dans un cercle, est plus petit qu'un *angle* rectiligne quelconque: mais il ne s'enfuit pas pour cela que l'*angle* de contact n'ait aucune quantité, ainsi que Peletarius, Wallis, & quelques autres l'ont pensé. *V. l'Alg. de Wallis*, p. 71, 105. M. Isaac Newton démontre que si la courbe AF (*fig.* 97, n°. 3.) est une pa-

Digitized by Google

rabole cubique, où l'ordonnée DF soit en raison sous-triple de l'abscisse AD, l'*angle* de contact BAF, formé par la tangente AB, ou sommet de la courbe & par la courbe même, est infiniment plus petit que l'*angle* de contact BAC, formé par la tangente & la circonférence du cercle; & que si l'on décrit d'autres paraboles d'un plus haut degré, qui aient le même sommet & le même axe, & dont les abscisses AD soient comme les ordonnées DF^4, DF^5, DF^6, &c. l'on aura une suite d'*angles* de contingence qui décroîtront à l'infini, dont chacun est infiniment plus petit que celui qui le précede immédiatement. *V.* INFINI & CONTINGENCE.

L'*angle du segment* est formé par une corde & une tangente au point de contact: tel est l'*angle* LMH, (*fig.* 43.) *V.* SEGMENT.

Il est démontré par Euclide que l'*angle* MLH est égal à un *angle* quelconque MaL, situé dans le segment alterne MaL.

Quant aux effets, aux propriétés, aux rapports, &c. d'*angle*, qui résultent de leur combinaison dans différentes figures, *v.* TRIANGLE, QUARRÉ, PARALLÉLOGRAMME, FIGURE, &c.

Il y a des *angles égaux*, des *angles semblables*. *V.* ÉGAL, SEMBLABLE.

On divise encore les *angles* en *angles plans*, *sphériques*, & *solides*.

Les *angles plans* sont ceux dont nous avons parlé jusqu'à présent; on les définit ordinairement par l'inclinaison de deux lignes qui se rencontrent en un point sur un plan. *V.* PLAN.

L'*angle sphérique* est formé par la rencontre des plans de deux grands cercles de la sphere. *V.* CERCLE & SPHERE.

La mesure d'un *angle* sphérique est l'arc d'un grand cercle de la sphere, intercepté entre les deux plans, dont la rencontre forme cet *angle*, & coupant à *angles* droits ces deux mêmes plans. Pour les propriétés des *angles* sphériques, *v.* SPHÉRIQUE.

L'*angle solide* est l'inclinaison mutuelle de plus de deux plans, ou d'*angles* plans, qui se rencontrent en un point, & qui ne sont pas dans un seul & même plan. Quant à la mesure, aux propriétés, &c. des *angles* solides, *v.* SOLIDES.

On trouve encore chez quelques géometres d'autres especes d'*angles*, moins usités, tels que l'*angle cornu*, *angulus cornutus*, qui est fait par une ligne droite tangente ou sécante, & par la circonférence d'un cercle.

L'*angle lunulaire*, *angulus lunularis*, qui est formé par l'intersection de deux lignes courbes, l'une concave, & l'autre convexe. *V.* LUNULE.

L'*angle pélécoïdal*, *angulus pelecoïdes*, a la forme d'une *hache*. *V.* PÉLÉCOIDE.

Angle, en trigonométrie. *V.* TRIANGLE & TRIGONOMÉTRIE. (*E*)

Quant aux *sinus*, aux *tangentes* & aux *sécantes* d'*angles* *V.* SINUS, TANGENTES & SÉCANTES.

Il y a en méchanique l'*angle de direction*, qui est compris entre les lignes de direction de deux forces conspirantes, *V.* DIRECTION.

L'*angle d'élévation* est compris entre la ligne de direction d'un projectile, & une ligne horizontale; tel est l'*angle* RAB (*Table de méchaniq. fig.* 47.) compris entre la ligne de direction du projectile AR & la ligne horizontale AB. *V.* ELÉVATION & PROJECTILE.

Angle d'incidence. *V.* INCIDENCE.

Angles de réflexion & de réfraction. *V.* RÉFLEXION & RÉFRACTION.

Dans l'optique, l'*angle visuel* ou *optique* est formé par les deux rayons tirés des deux extrémités d'un objet au centre de la prunelle, comme l'*angle* ABC, (*tab. d'Optiq. fig.* 69.) compris entre les rayons AB, BC. *V.* VISUEL.

L'*angle d'intervalle* ou *de distance* de deux lieux, est l'*angle* formé par les deux lignes tirées de l'œil à ces deux endroits.

En astronomie, *angle de commutation*. *V.* COMMUTATION.

L'*angle d'élongation* ou l'*angle de la terre*. *V.* ELONGATION.

Angle parallactique, que l'on appelle aussi *parallaxe*, est l'*angle* fait au centre d'une étoile S par deux lignes droites tirées, l'une du centre de la terre TB, (*tab. astron. fig.* 27.) & l'autre de sa surface, EB.

Ou, ce qui revient au même, l'*angle parallactique*, est la différence des *angles* CEA & BTA, qui déterminent les distances de l'étoile S au zénith de deux observateurs, dont l'un seroit placé en E, & l'autre au centre de la terre. *Voyez* PARALLAXE.

Digitized by Google

Les sinus des *angles* parallactiques *A L T* & *A S T*, (*tab. astron. fig.* 30.) aux mêmes, ou à d'égales distances du zénith, sont en raison réciproque des distances des étoiles au centre de la terre *T L* & *T S*; & les sinus des *angles* parallactiques *A S T*, *A M T*, de deux étoiles *S*, *M*, ou de la même étoile à la même distance du centre *T*, & à différentes distances du zénith *Z*, sont en raison, comme les sinus des *angles Z T S*, *Z T M*, qui marquent la distance de l'étoile au zénith.

Angle de la position du soleil, est l'*angle* formé par l'intersection du méridien avec un arc d'un azimut, ou de quelqu'autre grand cercle qui passe par le soleil. Cet *angle* est donc proprement l'*angle* formé par le méridien & par le vertical où se trouve le soleil; & l'on voit aisément que cet *angle* change à chaque instant, puisque le soleil se trouve à chaque instant dans un nouveau vertical. *V.* AZIMUTH, MÉRIDIEN & VERTICAL.

Angle du demi diametre apparent du soleil dans sa moindre distance de la terre. C'est l'*angle* sous lequel nous voyons le demi-diametre du soleil, lorsque cet astre est le plus près de nous, & que par conséquent il nous paroit plus grand. M. Bouilland trouva par deux observations, qu'il étoit de 16 min. 45 sec. Il trouva le demi diametre de la lune de 16 min. 54 sec. & dans une éclipse de lune, il trouva le demi diametre de l'ombre de la terre de 44 minutes 9 secondes.

L'*angle au soleil* est l'*angle R S P* (*tab. d'astron. fig.* 26.) sous lequel on verroit du soleil la distance d'une planete *P* à l'écliptique *P R*. *V.* INCLINAISON.

Angle de l'est. *V.* NONAGÉSIME.

Angle d'obliquité de l'écliptique. *V.* OBLIQUITÉ & ECLIPTIQUE.

L'*angle* de l'inclinaison de l'axe de la terre à l'axe de l'écliptique, est de 23^{d} 30′, & demeure inaltérablement le même dans tous les points de l'orbite annuel de la terre. Par le moyen de cette inclinaison, les habitans de la terre qui vivent au-delà du 45^{d} de latitude reçoivent plus de chaleur du soleil dans le cours d'une année entiere & ceux qui vivent en-deçà des 45^{d} en reçoivent moins, que si la terre faisoit constamment ses révolutions dans le plan de l'équateur. *V.* CHALEUR; &c.

L'*angle de longitude* est l'*angle* que fait avec le méridien, au pole de l'écliptique, le cercle de longitude d'une étoile. *V.* LONGITUDE.

L'*angle d'ascension droite* est celui que fait avec le méridien, au pole du monde, le cercle d'ascension droite d'une étoile. *V.* ASCENSION DROITE.

* Les *angles* en astrologie signifient certaines maisons d'une figure céleste: ainsi l'horoscope de la premiere maison est appellé l'*angle de l'orient*. *V.* MAISON, HOROSCOPE, &c.

ANGLE D'AZIMUT, *Astron.*, dans le calcul des éclipses du soleil, est l'*angle* formé au centre du soleil par le vertical & par la ligne qui joint les centres du soleil & de la lune; cet angle dépend en effet de la différence d'azimut entre les deux astres, & s'évanouit avec elle.

ANGLE *de communication*, c'est la différence entre la longitude d'une planete vue du soleil, & la longitude de la terre vue du même point, l'une & l'autre comptées sur l'écliptique, en partant de l'astre qui a le moins de mouvement pour aller à celui qui en a le plus. Copernic appelloit *commutation* ce qu'on appelle aujourd'hui *parallaxe annuelle* ou *parallaxe du grand orbe*, c'est-à-dire, la différence entre la longitude vue du soleil & la longitude vue de la terre, comptée dans l'écliptique.

ANGLE *de conjonction*, dans le calcul des éclipses, est l'*angle* formé par le cercle de latitude & l'arc qui joint les centres du soleil & de la lune; cet *angle* dépend en effet de la distance à la conjonction, & il est nul dans la conjonction même, la ligne des centres coincidant avec le cercle de latitude.

ANGLE *parallactique*, dans l'usage de l'astronomie, se dit de l'*angle* formé par le vertical & par un cercle ou de déclinaison ou de latitude; ainsi l'on en distingue de deux sortes: l'*angle* parallactique du cercle de latitude sert à trouver les parallaxes de longitude & de latitude, & par conséquent à calculer les éclipses; cette méthode est celle que j'ai adoptée de préférence comme la plus exacte & la plus courte, & que j'ai expliquée fort au long dans le Xe *livre* de mon *Astronomie*.

ANGLE *de position*, dans l'astronomie moderne, est l'*angle* formé au centre du

Digitized by Google

foleil ou d'une étoile par le cercle de déclinaiſon & le cercle de latitude: cet *angle* dépend en effet de la poſition de l'aſtre par rapport aux pôles de l'écliptique & de l'équateur. La maniere de le calculer pour le ſoleil, conſiſte à dire: le rayon eſt à la tangente de l'obliquité de l'écliptique 23d 28′ comme le cofinus de la longitude du ſoleil eſt à la tangente de l'*angle* de poſition. Pour les étoiles il faut dire: le cofinus de la latitude de l'étoile eſt au cofinus de l'aſcenſion droite comme le ſinus de l'obliquité de l'écliptique eſt au ſinus de l'*angle* de poſition. J'ai donné dans la *Connoiſſance des mouvemens céleſtes* pour 1766, une table générale de l'*angle* de poſition & dans le IVe *liv.* de mon *Aſtronomie*, une table particuliere pour 157 étoiles principales, avec le changement pour dix ans. (*M. de la Lande.*)

On dit en navigation l'*angle de rhumb*, ou l'*angle loxodromique*. *V.* RHUMB & LOXODROMIE.

L'*angle de muraille* ou *d'un mur*, en architecture, eſt la pointe, le coin ou l'encoignure, où les deux cotés ou faces d'un mur viennent ſe rencontrer. *V.* MURAILLES, COIN, &c. (*O*)

Les *angles d'un bataillon*, en terme de tactique, ſont les ſoldats qui terminent les rangs & les files. *V.* BATAILLON.

On dit que les *angles* d'un bataillon ſont *mouſſes* ou *émouſſés*, quand on en ôte les ſoldats des quatre *angles*; de maniere qu'après cela le bataillon quarré a la forme d'un octogone. Cette diſpoſition étoit fort commune chez les anciens; mais elle n'eſt plus d'uſage aujourd'hui.

En *Fortification*, on appelle *angle du centre du baſtion*, celui qui eſt formé par deux demies-gorges, ou, ce qui eſt la même choſe, par le prolongement de deux courtines dans le baſtion. *V.* BASTION.

Angle diminué, c'eſt l'*angle* formé par le coté du polygone & la face du baſtion: tel eſt l'*angle D C H*, *pl. I*, *de l'art milit. fig.* 1. Dans la fortification réguliere cet *angle* eſt égal au *flanquant intérieur C F E*.

Angle de l'épaule, eſt l'*angle* formé de la face & du flanc. *Voyez* EPAULE, BASTION, FACE & FLANC.

Angle du flanc, c'eſt celui qui eſt formé de la courtine & du flanc. Cet *angle* ne doit jamais être aigu, comme le faiſoit Errard, ni droit comme le penſoient la plupart des anciens ingénieurs, mais un peu obtus. Mallet le fixe à 100 degrés; c'eſt à peu près l'ouverture des *angles* du flanc du maréchal de Vauban. *V.* BASTION.

Angle flanquant, eſt celui qui eſt formé vis-à-vis de la courtine par le concours des deux lignes de défenſe: tel eſt l'*angle C R H*, *pl. I*, *de l'art milit. fig.* 1.

On nomme quelquefois cet *angle*, *angle flanquant extérieur*; & alors on donne le nom de *flanquant intérieur* à l'*angle C F E*, formé de la ligne de défenſe *C E*, & de la courtine *F E*.

On l'appelle encore l'*angle de la tenaille*, parce qu'il forme le front que faiſoit autrefois la tenaille. *V.* TENAILLE.

Angle flanquant intérieur, c'eſt celui qui eſt formé par la courtine & la ligne de défenſe. *V. ci-deſſus.*

Angle flanqué, c'eſt l'*angle* formé par les deux faces du baſtion, leſquelles forment par leur concours la pointe du baſtion. Cet *angle* ne doit jamais être au deſſous de 60 degrés. *Voyez* BASTION, TENAILLE.

Angle mort, c'eſt un *angle* rentrant, qui n'eſt point flanqué ou défendu.

L'épaiſſeur du parapet ne permettant point au ſoldat de découvrir le pié du mur, ou du revêtement du rempart, il arrive que lorſque deux cotés de l'enceinte forment un *angle* rentrant, il ſe trouve un eſpace vers le ſommet de cet *angle*, qui n'eſt abſolument vu d'aucun endroit de l'enceinte, & qui eſt d'autant plus grand que le rempart eſt plus élevé & le parapet plus épais. Les tenailles ſimples & doubles qu'on conſtruiſoit autrefois au-delà du foſſé, avoient des *angles* de cette eſpece. C'eſt ce qui les a fait abandonner. On ne les emploie aujourd'hui que dans des retranchemens, qui ayant peu d'élévation & un parapet moins épais que celui des places, mettent le ſoldat à portée par-là d'en flanquer ou défendre toutes les parties.

Angle rentrant, eſt un *angle* dont la pointe ou le ſommet eſt vers la place & les cotés en-dehors, ou vers la campagne. *Voyez angle mort.*

Angle ſaillant, c'eſt celui dont la pointe ou le ſommet ſe preſente à la campagne, les cotés étant tirés du coté de la ville.

Angle de la tenaille, c'eſt ainſi qu'on ap-

Digitized by Google

pelle quelquefois ; dans la *fortification*, l'*angle* flanquant. *Voyez Angle flanquant.* (*Q*)

ANGLE *en anatomie*, se dit de différentes parties qui forment un *angle* solide ou linéaire. C'eſt dans ce ſens que l'on diſtingue dans les os pariétaux qui ont la figure d'un quarré, quatre *angles* ; dans l'omoplate qui a la figure d'un triangle, trois *angles*. Dans les yeux, les bords de la paupiere, tant ſupérieure qu'inférieure, étant conſidérés comme deux lignes qui ſe rencontrent, d'un coté aux parties latérales du nez, & de l'autre du côté oppoſé, on a donné à ces points de rencontre le nom d'*angles*, ou *canthus*. *V.* PARIÉTAL, OMOPLATE, &c.

ANGLE, *en terme d'écriture*, eſt le coin intérieur du bec d'une plume. Il y en a de deux ſortes : l'*angle* du coté des doigts eſt ordinairement plus petit que celui du coté du pouce, parce qu'il ne produit que des parties délicates, des *déliés* & des *liaiſons* ; au lieu que l'*angle* du pouce produit des *pleins* de pluſieurs figures.

* ANGLES CORRESPONDANS DES MONTAGNES, *Hiſt. nat.*, obſervation fort importante pour la théorie de la terre. M. Bourguet avoit obſervé que les montagnes ont des directions ſuivies & *correſpondantes* entr'elles ; en ſorte que les *angles ſaillans* d'une montagne ſe trouvent toujours oppoſés aux *angles rentrans* de la montagne voiſine qui en eſt ſéparée par un vallon ou par une profondeur. M. de Buffon donne une raiſon palpable de ce fait ſingulier qui ſe trouve par-tout ; & que l'on peut obſerver dans tous les pays du monde ; voici comment il l'explique dans le premier volume de l'*Hiſt. nat. & part.* avec la *deſcr. du cab. du roi* : on voit, dit-il, en jetant les yeux ſur les ruiſſeaux, ſur les rivieres, & toutes les eaux courantes, que les bords qui les contiennent forment toujours des *angles* alternativement oppoſés ; de ſorte que quand un fleuve fait un coude, l'un des bords du fleuve forme d'un coté une avance ou un *angle* rentrant dans les terres, & l'autre bord forme au contraire une pente ou un *angle* ſaillant hors des terres, & que dans toutes les ſinuoſités de leurs cours cette *correſpondance des angles* alternativement oppoſés ſe trouve toujours. Elle eſt en effet fondée ſur les loix du mouvement des eaux, & l'égalité de l'action des fluides ; & il nous ſeroit facile de démontrer la cauſe de cet effet ; mais il nous ſuffit ici qu'il ſoit général & univerſellement reconnu, & que tout le monde puiſſe s'aſſurer par ſes yeux, que toutes les fois que le bord d'une riviere fait une avance dans les terres, qui ſe ſuppoſe à main gauche, l'autre bord fait au contraire une avance hors des terres à main droite : dès-lors les courans de la mer qu'on doit regarder comme de grands fleuves, ou des eaux courantes ſujettes aux mêmes loix que les fleuves de la terre, formeront de même dans l'étendue de leur cours pluſieurs ſinuoſités, dont les avances ou les *angles* ſeront rentrans d'un coté, & ſaillans de l'autre coté ; & comme les bords de ces courans ſont les collines & les montagnes qui ſe trouvent au-deſſous ou au deſſus de la ſurface des eaux, ils auront donné à ces éminences cette même forme qu'on remarque au bord des fleuves ; ainſi on ne doit pas s'étonner que nos collines & nos montagnes, qui ont été autrefois couvertes des eaux de la mer, & qui ont été formées par le ſédiment des eaux, aient pris par le mouvement des courans cette figure réguliere, & que tous les *angles* en ſoient alternativement oppoſés : elles ont été les bords des courans ou des fleuves de la mer : elles ont donc pris néceſſairement une figure & des directions ſemblables à celles des bords des fleuves de la terre ; & par conſéquent toutes les fois que le bord à main gauche aura formé un *angle rentrant*, le bord à main droite aura formé un *angle ſaillant*, comme nous l'obſervons dans toutes les collines oppoſées.

Au reſte tous ces courans ont une largeur déterminée, & qui ne varie point : cette largeur du courant dépend de celle de l'intervalle qui eſt entre les deux éminences qui lui ſervent de lit. Les courans coulent dans la mer comme les fleuves coulent ſur la terre, & ils y produiſent des effets ſemblables : ils forment leur lit, & donnent aux éminences entre leſquelles ils coulent une figure réguliere, & dont les *angles* ſont *correſpondans*. Ce ſont, en un mot, ces courans qui ont creuſé nos vallées, figuré nos montagnes, & donné à la ſurface de notre terre, lorſqu'elle étoit couverte

des

Digitized by Google

des eaux de la mer, la forme qu'elle conserve aujourd'hui.

Si quelqu'un doutoit de cette *correspondance* des *angles* des montagnes, j'oserois, dit M. de Buffon, en appeller aux yeux de tous les hommes, sur-tout lorsqu'il auront lu ce qui vient d'être dit. Je demande seulement qu'on examine en voyageant la position des collines opposées, & les avances qu'elles font dans les vallons, on se convaincra par ses yeux que le vallon étoit le lit, & les collines les bords des courans; car les cotés opposés des collines se correspondent exactement, comme les deux bords d'un fleuve. Dès que les collines à droite du vallon font une avance, les collines à gauche du vallon font une gorge. Les collines à très-peu près ont aussi la même élévation, & il est très-rare de voir une grande inégalité de hauteur dans deux collines opposées & séparées par un vallon. *Hist. nat. p.* 451 & 456, *tome I. V.* VALLON, RIVIERE, COURANT, MER, TERRE, &. (*I*)

ANGLÉ, adj. *terme de Blason*; il se dit de la croix & du sautoir, quand il y a des figures longues à pointes, qui sont mouvantes de leurs angles. La croix de Malthe des chevaliers François est *anglée* de quatre fleurs-de-lis; celle de la maison de Lambert en Savoie est *anglée* de rayons, & celle des Machiavelli de Florence est *anglée* de quatre clous.

Machiavelli à Florence, d'argent à la croix d'azur *anglée* de quatre clous de même. (*V*)

* ANGLEN, *Géog. mod.*, petite contrée du duché de Sleswick, entre la ville de Sleswick, celle de Flensbourg, & la mer Baltique.

ANGLER, v. n. *en terme d'orfévre en bâtiere*, c'est former exactement les moulures dans les plus petits angles du contour, à l'aide du marteau & d'un ciselet gravé en creux de la même manière que la moulure en relief, ou gravé en relief de la même matière que la moulure en creux. *V.* CISELER & MOULURE.

* ANGLESEY, *Géog. mod.*, isle de la grande Bretagne, annexe de la province de Galles, dans la mer d'Irlande, presque vis-à-vis Dublin. *Long.* 12, 13; *lat.* 53, 54. (*)

ANGLET, s. m. *terme d'architecture*; c'est une petite cavité fouillée en angle droit, comme sont celles qui séparent les bossages ou pierres de refend: on dit *refend coupé en anglet.* (*P*)

* ANGLETERRE, royaume d'Europe, borné au nord par l'Ecosse, dont il est séparé par les rivieres de Solvay & de Tuwed, environné de tous les autres cotés par la mer. Ses rivieres principales sont la Tamise, le Humberg, la Trente, l'Ouse, le Medway, & la Saverne. Elle se divise en cinquante-deux provinces: Pembrock, Carmarden, Glamorgan, Brekuok, Radnor, Cardigan, Montgomery, Merioneth, Carnarvan, Dambigh, Flinth, isle d'Anglesey, Norfolck, Suffolck, Cambridge, Harfort, Midlesex, Essex, Chester, Darby, Stafford, Warwick, Shrop, Worcester, Hereford, Montmouth, Glocester, Oxford, Buccingham, Bedfort, Huntington, Northampton, Rutland, Leicester, Nottingham, Lincoln, Kent, Suffex, Surrey, Southampton, Barck, Wilt, Dorset, Sommerset, Devon, Cornouailles, Northumberland, Cumberland, Westmorland, Durham, Yorck, Lancastre, l'isle de Man. Londres est la capitale. *Longit.* 12. 19.; *latitude* 50, 56.

Il ne manque à l'*Angleterre* que l'olive & le raisin: elle a des grains, des pâturages, des fruits, des métaux, des minéraux, des bestiaux, de très-belles laines, des manufactures au dedans, des colonies au dehors, des ports commodes sur ses côtes, de riches comptoirs au loin. Elle n'a commencé à jouir pleinement de tous ces avantages que sous le regne d'Elisabeth, fille de Henri VIII. Ses principales marchandises, y compris celles de l'Ecosse & de l'Irlande, sont les laines & l'étain; les autres sont la couperose, le fer, le plomb, le charbon, l'alun, le vitriol, les chairs salées, les cuirs verds, l'alquifoux, l'amydon, les ardoises, les bœufs, les vaches, les ouvrages en laine & soie; des

(*) Sa capitale est Beaumarish. Elle a des carrieres de marbre où l'on trouve de l'amiante, & d'autres où l'on tire de très-bonnes meules de moulin. Cette isle a un député au parlement.

Digitized by Google

verres, des chapeaux, des dentelles, des chevaux, de l'ivoire, de la quincaillerie; des ouvrages en acier, fer & cuivre; de la litharge, de la calamine, &c. voilà ce qui eſt de ſon crû. Mais que ne lui vient-il pas de ſes colonies, & des magaſins qu'elle a dans preſque toutes les contrées du nord? On verra ailleurs ce qu'elle tire des Indes orientales. Elles commerce ſur la Méditerranée, aux Echelles du levant, & preſque que par-tout elle a des compagnies de commerce. Elle abonde en vaiſſeaux, & preſque tous ſont ſans ceſſe occupés; qu'on juge donc de la richeſſe des retours.

* ANGLETERRE (LA NOUVELLE), province de l'Amérique ſeptentrionale, près du Canada & de la mer Septentrionale. *Lat.* 41, 45.

Jean Varazan, Florentin, la découvrit, en prit poſſeſſion pour François I en 1524, & les Anglois y porterent des habitans en 1607 & 1608. Cette premiere tentative ne réuſſit pas, & ce ne fut qu'en 1721 que cette contrée fut appellée *la nouvelle Angleterre*, *New-England*: il en vient des fourrures, caſtors & orignaux, des mâtures, des fromens, des farines, du biſcuit, des grains, des légumes, des viandes ſalées, du poiſſon, de la morue verte & ſeche, du maquereau ſalé, du chanvre, du lin, de la poix, du goudron, & même de l'ambre. Ce ſont les ſauvages qui fourniſſent les pelleteries; on leur donne en échange du plomb, de la poudre, & des armes à feu.

ANGLICISME, ſ. m. *Gramm.*, idiotiſme Anglois, c'eſt-à-dire, façon de parler propre à la langue Angloiſe: par exemple, ſi l'on diſoit en françois *fouetter dans les bonnes mœurs*. whip in to good manners, au lieu de dire, *fouetter afin de rendre meilleur*, ce ſeroit un *angliciſme*, c'eſt-à-dire que la phraſe ſeroit exprimée ſuivant le tour, le génie, & l'uſage de la langue angloiſe. Ce qu'on dit ici de l'*angliciſme*, ſe dit auſſi de toute autre langue; car on dit un *galliciſme*, un *latiniſme*, un *helléniſme*, pour dire une phraſe exprimée ſuivant le tour françois, latin, grec. On dit auſſi un *arabiſme*, c'eſt-à-dire, une façon de parler particuliere à l'Arabe. (F)

ANGLOIR, ſ. m. outil dont les facteurs de claveçins & autres ſe ſervent pour prendre toutes ſortes d'angles, & les rapporter ſur les pieces de bois qu'ils travaillent.

* ANGLOIS (L') *terme de fleuriſte*, narciſſe à godet jaune & égal partout, avec la fleur plus grande que celle du narciſſe de Narbonne, quoique petite. *Voyez* NARCISSE.

ANGLOISE, ſ. f. *Muſique*, on donne le nom d'*angloiſe*, aux airs de contredanſes angloiſes, & aux contredanſes mêmes. On fait les *angloiſes* en toutes ſortes de meſures: le mouvement en eſt vif; & quand il n'y a que le mot *angloiſe* à la tête d'un piece, il eſt toujours *preſto*. (*F. D. C.*)

* ANGLONA, *Géog. anc.* ville ancienne d'Italie dans la Lucanie: il n'en reſte plus qu'un égliſe & un château ſitués dans la Baſilicate, au royaume de Naples.

* ANGLO-SAXONS, ſ. m. pl. *Hiſt. anc. & Géog.* peuples d'Allemagne qui vinrent s'établir dans l'iſle Britanique: les naturels s'appelloient *Bretons*. Après la conquête, le peuple mélangé prit le nom d'*Anglois*.

* ANGLURE, *Géogr. mod.*, petite ville de France en Champagne, ſur l'Aube.

* ANGOBERT, ſ. m. *Jardin.*, ſorte de poirier & de poire qui a la chair douce & ferme, qui eſt groſſe & bonne à cuire, & qui dure fort avant dans l'hiver: elle eſt longue & colorée d'un côté, aſſez ſemblable au beurré. Le bois de l'*angobert* tire beaucoup auſſi ſur le bois de l'arbre qui porte le beurré.

ANGOISSE, *Beaux-arts*, c'eſt le plus haut degré de la crainte, & par conſéquent une paſſion très-importante, relativement au but des arts. Comme elle n'eſt ni ſi ſubite ni ſi paſſagere que la terreur, qu'elle peut durer long-temps, & pénétrer tous les recoins de l'ame, il n'y a peut-être point de paſſion dont l'effet ſoit auſſi permanent; c'eſt par conſéquent le moyen le plus ſûr d'inſpirer une averſion invincible pour l'objet qui aura jeté l'eſprit dans cette cruelle ſituation.

Le poëte tragique eſt de tous les artiſtes celui qui peut tirer le meilleur parti de l'*angoiſſe*, parce qu'il peut nous en montrer les effets au dedans de l'ame

Digitized by Google

& au dehors, & l'exciter même en nous par la force de l'illusion, jusqu'à un très-haut degré. Il est rare que les arts du dessin s'élevent à un assez haut degré de perfection, pour produire sur nous un pareil effet. A peine le génie de Raphael y pourroit-il attendre.

M. Klopstok, dans sa *Messiade*, a su traiter cette passion avec la plus grande vérité. La description de l'*angoisse* d'Abadonna, & celle du traitre Judas, est de main de maître. Il y a encore dans la *Noachide* de M. Bodmer, divers morceaux en ce genre qui sont très-beaux. Le dixieme chant de ce poème contient entr'autres une scene de l'invention la plus heureuse. Lamec réveille un pêcheur endormi dans les bras de la mort, & celui-ci croit à son réveil voir le grand jour du dernier jugement.

Eschyle, dans la tragédie des *Eumenides*, a donné un modele de l'*angoisse* portée au plus haut degré; & parmi les tragiques modernes, Shakespear a si admirablement exprimé cette passion en divers endroits de ses pieces, qu'il n'est guere possible de le surpasser. En général, un génie médiocre ne doit pas entreprendre de manier une passion de cette force; elle n'est réservée qu'aux grands maîtres. (*Cet article est tiré de la théorie générale des beaux-arts de M. Sulzer.*)

ANGOISSE, f. f. *Médec.*, sentiment de suffocation, de palpitation & de tristesse; accident d'un très-mauvais présage, lorsqu'il arrive au commencement des fievres aiguës. (*N*)

ANGORA *ou* ANGADOKA (*isles d'*) *Géogr.* isles d'Afrique, dans le canal de Mozambique, & au sud de Monambique, à seize dégrés, vingt minutes de latitude, sud: elles sont stériles & inhabitées. C'est près de la plus septentrionale de ces isles, que commencent à diminuer ces courans dangereux, qui prennent depuis la riviere du Saint-Esprit, & entraînent rapidement les vaisseaux au nord-ouest, contre les terres du continent. Les marins qui naviguent dans ce canal font grande attention à ces parages. (*C. A.*)

ANGOL *ou* VILLA NUEVA DE LOS INFANTES, *Géog.*, ville de l'Amérique méridionale dans le Chili: elle est sur une baie de la riviere de Biobia, à quarante lieues au nord-nord-est de Baldivie, & à l'oueſt de Sierra Nevada, l'une des Cordilieres; cette ville est une des plus jolies de toute la province du Chili. *Long.* 307; *lat.* 40, 50. (*C. A.*)

*ANGOLA, *Géog. mod.*, royaume d'Afrique dans le Congo, entre les rivieres de Dande & de Coanza. Sa côte fournit aux Européens les meilleurs negres: les Portugais sont puissans dans le continent, & ils en tirent un si grand nombre d'habitans, qu'on est étonné qu'il n'aient pas dépeuplé le pays. Ils donnent en échange pour les negres des draps, des plumes, des étoffes, des toiles, de dentelles, des vins, des eaux-de-vie, des épiceries, des quincailleries, du sucre, des hameçons, des épingles, des aiguilles, *&c.* Les Portugais ont à Benguela une habitation si malsaine, qu'ils y releguent leurs criminels. *V.* BENGUELA.

§ ANGOLAM, s. m. *Hist. nat. botan.* grand arbre toujours verd, dont Van-Rheede nous a donné une bonne figure, quoiqu'incomplete, sous ce nom qui est malabare, au *vol. IV.* de son *Hortus Malabaricus*, pag. 39, *pl. XVII.* Les Malabares l'appellent encore *alangi*; les Brames *acolam*: les Portugais *espinho-santo*; les Hollandois *keisenvrengde*. M. Linné le désigne sous le nom de *decumaria barbara* dans la derniere éditon de son *Systema naturæ*, imprimé en 1767, *pag.* 726, *n°.* 1.

Il est commun dans les terreins sabloneux & pierreux des montagnes de Mangatti & autres lieux de la côte du Malabar où il vit très-long-temps, toujours chargé de fleurs & de fruits, portant sa cime jusqu'à cent piés de hauteur, sous la forme d'un pyramide pointue & d'un aspect noble & gracieux en même temps.

Sa racine est tendre, comme fongueuse, rousse, couverte d'une écorce jaunâtre; son tronc qui a jusqu'à douze piés de diametre, sur trente à quarante piés de hauteur, est garni circulairement de branches alternes, longues, peu écartées, roides, terminées pour l'ordinaire en une épine cônique, forte & épaisse, couverte d'une écorce verte, lisse, qui lorsqu'elles sont vieilles devient grise, cendrée, pointillée de blanc comme sur

Digitized by Google

le tronc; leur bois eſt blanc & extrêmement dur.

Les feuilles ſont diſpoſées alternativement & près à près le long des branches, à des diſtances d'un pouce environ, & ſur un même plan, de maniere qu'il en réſulte un feuillage applati; elles ſont elliptiques, pointues aux deux bouts, comparables à celle du laurier, mais molles, plus épaiſſes, longues de quatre à ſix pouces, quatre fois moins larges, entieres, quoiqu'un peu ondées ſur leurs bord, d'un verd-clair en deſſus, rembruni en deſſous, relevées d'une côte blanche, longitudinale à ſix ou neuf nervures alternes de chaque coté, & portées ſur un pédicule demi-cylindrique aſſez court.

Les fleurs ſortent communement ſolitaires, quelquefois au nombre de deux ou trois, de l'aiſſelle de chaque feuille, elles ſont hermaphrodites, blanches, longues de ſept à huit lignes, & portées ſur un pédicule preſque une fois plus court. Chacune d'elles conſiſte en un calice à dix dents, porté ſur l'ovaire ainſi que la corolle; celle-ci eſt auſſi compoſée de dix pétales menus, cinq à ſix fois plus longs que larges, recourbés en deſſous en arc & caducs. Dix étamines, égales à peu près à la corolle, & alternes avec ſes pétales, ſortent du ſommet de l'ovaire en s'écartant ſous un angle de 30 degré ou environ: leurs antheres ſont rouges, fort allongées, & font corps avec les filets qui ſont blancs. Le ſtyle de l'ovaire eſt égale aux étamines, & terminé par un ſtygmate en tête pyramidale de deux à trois angles. L'ovaire qui eſt ſous la fleur ne paroît, dans le temps de la floraiſon, que comme une petite ſphere d'une à deux lignes de diamètre; mais il groſſit enſuite & devient une écorce ſphérique, couronnée des dix denticules de ſon calice, de neuf lignes de diametre, purpurine, épaiſſe, à deux ou trois loges, s'ouvrant dans la maturité en deux ou trois valves, & laiſſant voir une chair ſucculente qui renferme deux ou trois amandes orbiculaires, c'eſt-à-dire, une dans chaque loge, à peau noire, liſſe & blanche intérieurement.

Qualités. Toutes les parties de l'*angolam* ont une ſaveur amere & une odeur aromatique.

Uſages. Cet arbre eſt chez les peuples Malabares le ſymbole de la royauté, autant à cauſe de la majeſté avec laquelle il s'éleve au-deſſus des autres arbres, qu'à cauſe de la couronne que porte ſon fruit. La chair de ce fruit eſt ſi douce & ſi agréable, qu'on la mange comme un mets délicieux. Le ſuc tiré par expreſſion de ſa racine tue les vers, purge les humeurs flegmatiques & bilieuſes, & diſſipe les eaux des hydropiques. La même racine réduite en poudre, paſſe pour être un contrepoiſon aſſuré des morſures des ſerpens & autres animaux venimeux.

Remarques. L'*angolam* eſt, comme l'on peut juger par ces divers caracteres, un genre de plante qui vient naturellement dans la famille des onagres, c'eſt-à-dire, des plantes qui ont une fleur complete, polypétale, poſée ſur l'ovaire, & moins de quatorze étamines, où nous l'avons placé dans nos *familles des plantes*, *page* 85. Nous lui avons conſervé ſon nom de pays *angolam*, & nous ſommes de plus en plus étonnés de voir que M. Linné, entêté de changer tous les noms anciens pour faire oublier toutes les autres méthodes, ait métamorphoſé celui-ci en celui de *decumaria barbara*, qui eſt très-barbare & auſſi peu naturel que ſa méthode ſexuelle, à laquelle il a voulu l'adapter. On ne voit pas plus de fondement dans le doute que ce célebre botaniſte jette ſur le ſexe de cette plante, en diſant qu'elle pourroit bien être dioïque, c'eſt-à-dire, avoir des fleurs mâles ſur un pié; & des femelles ſur un autre pié; M. Linné n'auroit point jetté ſi légérement ce doute, s'il eût voulu prêter quelque conſidération à la remarque que nous avons faite en 1759, que toutes les plantes de cette famille n'avoient que des fleurs hermaphrodites, ou s'il eût cherché à la rapporter à ſa famille naturelle; mais c'eſt ce que ne permet, ni à lui, ni à perſonne, ſon ſyſtême qui ſemble fait pour diſſocier les êtres les plus reſſemblans, & pour rapprocher au contraire ceux qui ont le moins de rapports; témoin le préſent *angolam* qu'il réunit dans la même claſſe avec l'*aſarum* ou cabaret, le pourpier, la ſalicaire, *&c.* toutes plantes qui n'ont d'autres rapports que par le nombre des

tamines qu'il suppose de douze, quoiqu'il ne passe pas dix dans l'*angolam*, & qu'il varie dans la plupart des espèces des plantes citées ci-dessus. Quel fondement après cela sur une pareille méthode? (*M. Adanson.*)

* ANGOT, *Géog. moderne*, royaume ou province d'Afrique dans l'Abyssinie.

* ANGOULÊME, *Géog. mod.* ville de France, capitale de l'Angoumois, sur le sommet d'une montagne, au pié de laquelle coule la Charante. *Long.* 17ᵈ 48′ 17″; *lat.* 45ᵈ 30′ 3″.

ANGOUMOIS (L'), province de France bornée au nord par le Poitou, à l'orient par le Limousin & la Marche, au midi par le Périgord & la Saintonge, & à l'occident par la Saintonge.

L'*Angoumois* & le Limousin ne forment qu'une même généralité : l'*Angoumois* donne des blés, des vins & des fruits; le Limousin au contraire est froid & stérile, sans blé ni vin: le seigle, l'orge & les châtaignes, sont la nourriture & le pain. On fait dans l'une & l'autre contrée beaucoup de papier: on fait à Limoges des revêches; à Angoulême, des serges & des étamines; à St. Jean d'Angely, des étamines & des draps; des draps & des serges à Nerac; des serges à la Rochefoucault, des draps à la Santereune; à Cognac, des étamines & des eaux de-vie; de gros draps à S. Léonard; à Brive & à Tulle, des revêches. Le safran de l'*Angoumois* ne vaut pas celui du Gâtinois: il s'en débite cependant beaucoup aux peuples du nord. Les Limousins, contraints par la stérilité de leur pays de se répandre dans les autres provinces, y travaillent pendant les belles saisons, & reportent ensuite pendant l'hiver dans le sein de leur famille ce qu'ils ont gagné.

* ANGOURE DE LIN, *V.* CUSCUTE.

* ANGOURY *ou* ANGORA, *Géog. anc. & mod.*, ville d'Asie dans la Natolie, appellée autrefois *Ancyre*. *Long.* 50, 25; *lat.* 39, 30. Ses chevres donnent un poil très-fin, dont on fait de beaux camelots. Ce poil passe à Smyrne, où les Anglois, les Hollandois & les François s'en pourvoient.

Ces chevres sont peu différentes des chevres ordinaires: mais leur poil est blanc, soyeux, fin, frisé, & long de plus de dix pouces. Le commerce en est très-considérable.

* ANGRA, *Géog. mod.*, ville maritime, capitale de l'isle de Tercere & des autres Açores, dans l'Amérique septentrionale. *Long.* 556; *lat.* 39.

ANGREC, s. m. *Hist. nat. botaniq.*, plante parasite qui croît communément aux isles Moluques sur le tronc du cocotier. Les Malays l'appellent *angrec*, les Portugais *fulha alacra & fulha lacre*; les habitans de Balaya *angrec kringfing*, c'est-à-dire, *fleur peinte*; ceux de Ternate *faja negawa & faja baki*, c'est-à-dire, *fleur de princesse*; ceux des Moluques *bonga boki & bonga putri*, qui veut dire, *fleur des dames de distinction*, à cause de son usage. Rumphe lui a donné le nom d'*angræcum scriptum*, *seu helleborine moluca*, & en a publié une bonne figure, quoiqu'incomplete, dans son *Herbar. Amboinicum*, *vol. VI*, *pag.* 95, *pl. XLII.* M. Linné la désigne sous le nom de *epidendrum scriptum*, *foliis ovato-oblongis trinerviis floribus racemosis maculatis*, dans la nouvelle édition de son *Syst. nat.*, imprimé en 1767, *page* 596.

C'est une herbe vivace, qui comme les fougeres fausses parasites, croit sur les arbres, particulierement dans les aisselles de leurs grosses branches, dans l'écore desquelles elle fiche nombre de racines menues, blanches & fibreuses, dont une partie s'éleve en dehors sous la forme de petits cônes, pointus, blancs, rassemblés en un faisceau sphérique, d'un pié environ de diametre. Du centre de cette touffe de racines sortent trois à quatre bourgeons en forme de gaines ou de bourses côniques striées longitudinalement, & comme articulées en travers, d'une substance herbacée & succulente, de chacune desquelles il sort un faisceau de quatre à cinq feuilles assez semblables à celles du veratre, *veratrum*, c'est-à-dire, de l'ellébore blanc, elliptiques, longues d'un pié & au-delà, trois à quatre fois moins larges, épaisses, fermes, relevées en dessous de trois côtes ou nervures longitudinales, dont l'intermédiaire forme en dessus un sillon, un peu rétrécies à leur origine où elles s'embrassent de maniere que l'extérieure semble envelopper toutes les autres. La gaine ou bourse, d'où sortent les feuilles, s'épaissit d'abord après la chute des feuilles

Digitized by Google

puis se seche & ne présente plus qu'une substance fongueuse & fibreuse, dans laquelle les fourmis se rassemblent comme dans un nid.

De l'origine de chaque faisceau de feuilles sort extérieurement à l'un de ses cotés un épi cylindrique, long de quatre à cinq piés, dépourvu de feuilles, un peu penché ou courbé en dessus, garni depuis son extremité jusqu'aux deux tiers de sa longueur vers le bas d'une trentaine de fleurs assez écartées, portées comme celles de la jacinthe sur un péduncule égal à leur longueur, accompagnées sans doute chacune d'une petite écaille, quoique Rumphe n'en fasse aucune mention, ni dans sa description, ni dans sa figure. Chaque fleur est portée sur l'ovaire, & forme d'abord un bouton ovoïde, long d'un pouce & plus, deux fois moins large, qui en s'épanouissant a plus de deux pouces de diametre: elle est composée de six feuilles elliptiques, dont cinq assez égales, ondées sur leurs bords, sont deux fois plus longues que larges; la sixieme est une fois plus courte, creusée en soucoupe, ondée & crénelée sur ses bords, d'un jaune pâle, rayé de lignes d'abord purpurines qui brunissent ensuite: les cinq autres feuilles sont aussi colorées diversement; les trois extérieures sont d'un verd-jaune, & les deux intérieures jaunes, marquées de sept à huit taches purpurines d'apord & qui brunissent avec le temps. Le style part du centre de la fleur sous la forme d'une masse courbée en demi-cercle, comme uni à son origine à celle de la sixieme feuille, au milieu de laquelle il semble vouloir cacher sa tête qui est creusé en dessous d'un stigmate en fossette verdâtre, pleine d'une liqueur mielleuse. Le dos voûté, ou le dessus de ce style, porte une seule étamine, dont le filet est uni & fait corps avec lui, de maniere qu'on ne distingue que son anthere qui est à deux loges, dont chacune s'ouvre sur le devant sur un sillon longitudinal, & répand sa poussiere qui est composée de molécules pyramidales jaunâtres. L'ovaire qui est au-dessous de la fleur, ne paroît pas d'abord différent de son péduncule, mais par la suite il grossit & devient une capsule ovoïde, pointue aux deux bouts, longue de quatre à cinq pouces, deux à trois fois moins large, verte d'abord, puis cendrée, à six côtes ou six angles, dont trois sont plus saillans, sillonnés & couronnés de deux pointes à leur sommet; les trois autres sont moins apparens sans sillons, & correspondent autant de loges, d'où en s'ouvrant en six panneaux, deux sur chaque face, ils laissent sortir les graines qui sont plates, bordées d'une membrane, & semblables à une poussiere jaune très-fine, que le vent emporte très-facilement. Parmi ces graines on trouve quelquefois des grains entiérement sphériques, de la grosseur d'un grain de vesce ou de cajan.

Culture. Ce sont ces derniers grains que Rumphe croit les seuls capables de multiplier cette plante, comme sont, selon lui, des grains semblables, quoique beaucoup plus gros, qui se rencontrent dans les îles. L'*angrec* ne vit que sur les grosses branches des arbres, sur-tout du cocotier, du nanari & du manglier, soit qu'ils croissent dans les forêts, sur les montagnes ou sur le rivage. Dans les îles orientales des Moluques, on le transplante aisément en enlevant doucement ses racines, & les attachant sur les branches du mangier qu'on a auparavant recouvert d'un peu de boue; il y implante peu après ses racines, & produit tous les ans ses fleurs, mais elles ne prennent pas un aussi beau jaune que celles qui croissent dans les forêts. Les piés que l'on transplante dans la terre seulement ne donnent que des feuilles. Si l'on coupe une branche de l'arbre sur laquelle croît l'*angrec* & qu'on la mette en terre, celui-ci est en vigueur & fleurit tant que la branche subsiste, & périt avec elle. Les Malays sont dans l'opinion que cette plante est semée ainsi sur les arbres par une espece de grimpereau qu'ils appellent *cacopit*, qui en mange les graines, & ensuite les rend avec ses excrémens sur les arbres où elles levent & croissent; mais, si l'on en croit Rumphe, cet oiseau ne vit que du suc mielleux de ses fleurs, & n'avale point ses graines; elles sont portées par les vents sur différens arbres, où les excrémens de divers oiseaux tombant dessus, les appliquent, les empâtent, les enterrent pour ainsi dire, & les font germer.

Qualités. L'*angrec* n'a aucune odeur, même dans ses fleurs; mais lorsqu'on le froisse entre les doigts ou qu'on en ex-

Digitized by Google

rime le suc, il rend comme toutes les autres plantes de la famille des orchis, une odeur désagréable d'eau croupie.

Usages. Dans l'isle de Ternate les dames, sur-tout les princesses du sang royal, que l'on appelle *putri* en langage Malays, & *boki* aux Moluques, se sont tellement approprié l'usage de cette plante, qu'elles se croiroient déshonorées si des femmes du commun, & encore plus des domestiques ou des esclaves, s'avisoient de parer leur tête de ses fleurs; de sorte que les femmes, les sœurs ou les filles des rois se sont réservé seules le droit d'envoyer chercher dans les bois les fleurs de l'*angrec* pour les attacher dans leurs cheveux, persuadées que la nature elle-même ne faisant croître cette plante que sur des lieux élevés, leur démontre que ses fleurs ne peuvent convenir à des gens d'une basse condition, & c'est de-là que leur est venu le nom de *bonga putri* ou *bonga boki*, qui veut dire *fleur de princesse*. Les Malays qui habitent les autres isles Moluques, emploient aussi l'*angrec* pour décorer leurs appartemens; à cet effet, ils séparent de sa racine l'épi de fleurs & le bourgeon qui y tient, & le placent, non pas dans de l'eau qui leur procureroit une odeur fétide, mais dans de la terre, & la conservent ainsi pendant huit jours en fleur, lorsqu'ils ont attention de la cueillir au moment où celles d'en bas commencent à s'épanouir.

Cette plante a d'autres usage que ceux de simple agrément. La moëlle herbacée de la gaîne de ses bourgeons dépouillée de sa peau, pilée dans l'eau salée avec un peu de curcuma, s'applique avec succès sur les panaris, qui disparoissent en peu de temps, ou qui se guérissent sans accidens, lors même qu'ils viennent à aboutir. La même moëlle pilée avec un peu de gingembre, appliquée en cataplasme sur le ventre, y excite d'abord une légere démangeaison, mais c'est un excellent vermicide qui débarrasse peu après les intestins de toutes les humeurs malignes qui les rempliſſent. On mâche ses bulbes ou bourgeons jusqu'à ce qu'il s'ensuive une forte salivation pour dissiper les aphtes de la bouche. Quoique leur saveur soit fade & rafraîchissante en apparence, on les mêle avec les autres mets pour les faire manger à ceux qui ont la dysentérie. Les habitans d'Amboine préparent avec ses graines qui ressemblent à une farine jaune, une espece de filtre qu'ils prétendent si puissant, qu'une femme ne pourroit s'empêcher d'aimer éperdument & de suivre jusqu'à la mort un homme qui auroit eu le secret de lui en faire boire ou manger.

Rumphe a observé deux autres especes ou variétés de cette plante que nous allons rapporter.

Seconde espece. Le cocotier produit encore une sorte d'*angrec* que quelques-uns regardent comme une espece, parce qu'en effet elle differe assez de la premiere. Elle croît communément sur le coté du tronc des vieux cocotiers. Sa racine forme une touffe de cônes longs, menus, mais mous & non piquans, dont la masse feroit la charge d'un homme. Les gaines ou bourses de ses bourgeons sont comme dans l'*angrec* commun, mais lisses, sans articulations; ses feuilles ont treize à seize pouces de longueur, trois fois moins de largeur, & sont, par conséquent, plus larges à proportion, mais plus épaisses, sans nervures, à l'exception d'un canal qui s'étend à leur milieu sur toute leur longueur.

Sa tige, qui porte ses fleurs en épi, a jusqu'à cinq piés & demi de longueur; elle est cylindrique, ferme, presque ligneuse, de la grosseur du petit doigt. Les cinq grandes feuilles de ses fleurs sont jaunes, peintes de caracteres bruns, qui pour l'ordinaire, ne forment que des taches assez grossieres, quoique quelquefois on y distingue assez bien les trois lettres, A, I, O; cette espece fleurit en novembre.

Troisieme espece. La troisieme espece croît plus communément sur les grosses branches du mangier, & de quelques autres arbres qui, comme lui, ont l'écorce succulente. Ses feuilles sont plus grandes que dans les deux especes précédentes; elles ont vingt-sept à vingt-huit pouces de longueur, trois à quatre pouces de largeur, & une seule nervure longitudinale. Ses fleurs sont au nombre de cinquante à cinquante-deux sur chaque épi: leurs taches représentent moins des caracteres hébreux que des lettres latines; de sorte que l'on peut, en rangeant plusieurs de leurs feuilles par ordre, en composer différens noms.

Digitized by Google

Culture. On remarque que les branches de mangier qui sont ainsi couvertes de l'*angrec*, ne produisent que peu ou point de fruits.

Remarques. Par la description que l'on vient de faire de l'*angrec*, on voit qu'il diffère de la vanille par ses feuilles qui sont radicales, par ses fleurs disposées en épi, & par ses fruits qui ne sont nullement charnus; d'où il suit que cette plante ne devoit pas être confondue avec la vanille, comme a fait M. Linné, qui lui donne le nom trop général d'*épidendrum*, mais former un genre particulier dans la famille des orchis. (*M. Adanson.*)

* ANGRIVARIENS, s. m. pl. *Géog. & Hist. anc.*, anciens peuples de Germanie, de la nation des Istevons, & voisins des Chamaves. Les uns les placent dans le pays où sont aujourd'hui les évêchés de Munster, de Paderborn & d'Osnabruck; d'autres dans la Westphalie, ou dans un coin de l'Over-Yssel, ou dans les comtés de Bentheim & de Tecklembourg, ou sur les bords de la Sala, aujourd'hui l'Yssel. On dit qu'ils se mêlerent avec les Francs.

ANGROIS, s. m. c'est le nom, qu'on donne dans plusieurs boutiques d'ouvriers, & même de fabriques où l'on use de marteaux, comme dans celles d'ardoise, aux petits coins qui servent à ferrer & à affermir le manche d'un marteau avec le marteau même, & qu'on insere pour cet effet, ou dans le bout du manche même, ou entre le manche & les parois de l'œil du marteau, tant en dessus qu'en dessous.

* ANGSANA, *Hist. nat. bot.*, arbre qui croît aux Indes orientales, & qui donne par l'incision qu'on y fait une liqueur qui se condense en larmes rouges, enveloppées d'une peau déliée. On prétend que cette gomme est astringente, & qu'elle est très-bonne pour les aphthes.

ANGUICHURE, s. f. *Chasse*; c'est l'écharpe où est attaché le cor ou la trompe de chasse.

* ANGUILLARA, *Géog. mod.*, petite ville d'Italie, dans le patrimoine de S. Pierre.

ANGUILLE, *anguilla*, *Hist. nat.*, poisson fort allongé, en forme de serpent, glissant, sans écailles, revêtu d'une peau dont on le dépouille aisément; les ouïes des *anguilles* sont petites, & recouvertes d'une peau; c'est pourquoi elles s'étouffent dans les eaux troubles, & elles peuvent vivre assez long-temps hors de l'eau; elles se meuvent en contournant leur corps; car elles ont seulement au lieu de nageoires une sorte de rebord ou de pli dans la peau, qui commence au milieu du dos par dessus, & par dessous à l'ouverture par où sortent les excrémens, & qui se continue de part & d'autre jusqu'à l'extrémité du corps. On a cru que les *anguilles* naissoient de la pourriture; ce qui a donné lieu à cette erreur, c'est que le conduit de la matrice dans les femelles, & de la semence dans les mâles, sont peu apparens & couverts de graisse, de même que les œufs; on ne les apperçoit pas aisément. Rondelet avoue qu'il en a vu frayer, quoiqu'il soit encore prévenu pour l'ancien préjugé par rapport à certaines *anguilles*. Ces poissons vivent dans l'eau douce & claire; l'eau trouble leur est nuisible, & même mortelle; ainsi il faut que l'eau des étangs où l'on veut avoir des *anguilles* soit pure. Ce poisson vit dans l'eau douce & dans l'eau salée; il faut choisir le temps où l'eau des rivieres est trouble, après les pluies, ou la troubler exprès, pour pêcher l'*anguille*. Elle ne s'éleve pas au-dessus de l'eau comme les autres poissons. Il y en a dans le Gange qui ont 30 piés de longueur. La chair de l'*anguille* est visqueuse & fort nourrissante: celles de la mer sont les meilleures. On sale la chair de ce poisson pour la conserver, lorsqu'on en prend beaucoup à la fois, ou pour corriger par le sel la mauvaise qualité qui lui vient de sa viscosité. On donne en Languedoc le nom de *margaignon* à l'*anguille* mâle; elle a la tête plus courte, plus grosse & plus large que la femelle, que l'on appelle *anguille fine*. Rondelet. *V.* POISSON. (*I*)

L'*anguille* se pêche ou aux hameçons dormans, ou à l'épinette, ou à la fouine, ou à la nasse: à l'*hameçon dormant*, en attachant de deux piés en deux piés de distance, des ficelles sur une corde fixée par un bout à un pieu au bord d'une riviere: ces ficelles doivent être armées par le bout d'un hameçon long d'un pouce, & l'hameçon doit être amorcé soit avec des achées, soit avec des chatouilles, ou autrement: attachez un plomb au bout de la corde, & lancez dans la ri-

Digitized by Google

ière ce plomb, le plus loin que vous pourrez. Choisissez pour cette pêche un endroit où il n'y ait point d'herbes, ni autre chose à quoi votre ligne dormante puisse s'embarrasser.

A l'*épinette*, en substituant des épines à ces hameçons: ces épines sont liées par le milieu avec la ficelle, & amorcées comme les hameçons.

A *la fouine*, en se pourvoyant d'un instrument emmanché par une douille dans une perche forte & légere, longue de 15 à 18 piés. Le reste de l'instrument est en trident, dont chaque dent a environ neuf pouces de longueur. Les deux dents des extrémités sont recourbées; celle du milieu est pointue; toutes trois sont dentelées, & tenues si serrées par un lien de fer que l'*anguille* la plus petite ne puisse passer entr'elles. On tient cet instrument, & on le fiche fortement dans les endroits où l'on croit qu'il y a des *anguilles*, s'il s'en rencontre sous le coup, il ne leur est pas possible de s'échapper; elles restent dans la fouine.

A *la nasse*, en faisant à une des vannes d'un moulin à eau un trou, & y appliquant bien exactement le filet appellé *nasse*. *Voy.* NASSE.

ANGUILLE DE SABLE, *anguilla de arena*, poisson de l'Océan septentrional qui est fort fréquent sur les côtes d'Angleterre, où il est connu sous le nom de *sandilz*; on l'appelle *anguille de sable*, parce qu'il est fort allongé, & qu'il se cache sous le sable. Il a la tête mince & ronde, les mâchoires allongées & pointues, la bouche petite; il n'est pas plus gros que le pouce, & n'a que la longueur d'une palme; son dos est bleu, & le ventre de couleur argentine; il a une nageoire sur le milieu du dos, & une autre auprès de la queue; deux de chaque côté sous le ventre, & une autre au-delà de l'anus. Aldrovande, *de piscibus*, *lib. X*, *c. xlix.* *Voyez* POISSON. (*I*)

ANGUILLE, s. f. animalcule que l'on ne découvre qu'à l'aide du microscope dans certaines liqueurs, telles que le vinaigre, l'infusion de la poussiere noire du blé gâté par la nielle, *&c.* dans la colle de farine, *&c.* On a donné à ces animalcules le nom d'*anguille*, parce qu'ils ressemblent à cet animal par la forme de leur corps qui paroit fort mince & fort allongé. Les *anguilles* de la colle de farine sont les plus singulieres; on a observé qu'elles sont vivipares. M. Sherwood & M. Needham, de la société royale de Londres, ont fait sortir du corps de ces petites *anguilles* d'autres *anguilles* vivantes; la multiplication d'une seule est allée jusqu'à cent six. *Nouv. observ. microsc.* par M. Needham. *pag.* 180. *Voyez* MICROSCOPE, MICROSCOPIQUE. (*I*)

ANGUILLE, s. f. c'est ainsi qu'on appelle les bourrelets ou faux plis qui se font aux draps sous les piles des moulins à foulon, lorsque les foulons ne sont pas assez attentifs à les faire frapper comme il faut. *Voyez* FOULON, FOULER, & *sur tout l'article* DRAPERIE.

* ANGUILLE (L'), *Géog. mod.*, isle de l'Amérique, une des Antilles angloises.

ANGUILLERES, ANGUILLES, ANGUILLÉES, *Lumieres*, *Vitonnieres*, *Bitonnieres*, s. fém. pl. *Marine*. Ce sont des entailles faites dans les varangues, dont le fond du vaisseau est composé; elles servent à faire couler l'eau qui est dans le vaisseau depuis la proue jusqu'aux pompes; ce qui forme une espece d'égoût qu'il faut nettoyer; & pour le faire, on passe une corde tout du long, que l'on fait aller & venir pour débarrasser & entraîner les ordures qui s'y amassent. (*Z*)

ANGUINA, *Hist. nat. bot.*, genre de plante qui ne differe de la *pomme de merveille*, que parce que ses fleurs sont garnies de filamens très-fins, & que le fruit ne s'ouvre pas de lui-même. Micheli, *Nova plant. genera*. *Voyez* POMME DE MERVEILLE. (*I*)

ANGUINÉE, adj. f. *terme de géométrie*; c'est le nom que M. Newton donne dans son énumération des lignes du troisieme ordre, aux hyperboles de cet ordre, qui ayant des points d'inflexion, coupent leur asymptote, & s'étendent vers des cotés opposés. *V.* ASYMPTOTE, INFLEXION. Telle est la courbe *DHGAFIC*, (*fig.* 40. *Anal.* n°. 2.) qui coupe son asymptote *D A B* en *A*, & qui ayant en *H* & en *I* des points d'inflexion, s'étend vers des cotés opposés; savoir, à la gauche de *A D* en en-haut, & à la droite de *A B* en en-bas.

Cette courbe s'appelle *anguinée* du mot *anguis*, serpent, parce qu'elle paroit serpenter autour de son asymptote. *Voyez* SERPENTEMENT.

ANGULAIRE, adj. m. *Géom.*, se dit

Digitized by Google

de tout ce qui a des angles, ou ce qui a rapport aux angles. *V.* ANGLE.

La diſtance fait diſparoître les angles des polygones ; l'œil appercevant le corps de l'objet, lorſqu'il n'apperçoit plus les inégalités que les angles faiſoient ſur ſa ſurface, on croit que cette ſurface eſt unie, & le corps de l'objet paroît rond. *Voyez* VISION.

Mouvement angulaire. C'eſt le mouvement d'un corps qui décrit un angle, ou qui ſe meut circulairement autour d'un point. Ainſi les planetes ont un *mouvement angulaire* autour du ſoleil. Le *mouvement angulaire* d'un corps eſt d'autant plus grand, que ce corps décrit dans un temps donné un plus grand angle. Deux points mobiles *A*, *F*, *fig.* 8. *Méchan.* dont l'un décrit l'arc *A B*, & l'autre l'arc *F H* dans le même temps, ont le même *mouvement angulaire*, quoique le mouvement réel du point *A* ſoit beaucoup plus grand que le mouvement réel du point *F*; car l'eſpace *A B* eſt beaucoup plus grand que *F G*.

Le *mouvement angulaire* ſe dit auſſi d'une eſpece de mouvement compoſé d'un mouvement rectiligne, & d'un mouvement circulaire, *&c.*

Tel eſt le mouvement d'une roue de carroſſe, ou d'une autre voiture. *Voyez* ROUE D'ARISTOTE. (*O*)

ANGULAIRE, adj. *en anatomie*, ſe dit de quelques parties relatives à d'autres qui ont la figure d'un angle.

Les quatre apophyſes *angulaires* du coronal, ſont ainſi appellées, parce qu'elles répondent aux angles des yeux. *V.* CORONAL & ŒIL.

Le muſcle *angulaire* de l'omoplate s'appelle ainſi, parce qu'il s'attache à l'angle poſtérieur ſupérieur de l'omoplate : on le nomme auſſi le *releveur*. *V.* OMOPLATE & RELEVEUR.

L'artere *angulaire* ou maxillaire inférieure répond à l'angle de la mâchoire inférieure. *Voy.* MAXILLAIRE & MACHOIRE. (*L*)

ANGURI, ſ. m. *Hiſt. nat. botan.*, nom Malays d'une eſpece d'abutilon dont Rumphe nous a laiſſé une aſſez bonne figure, quoiqu'incomplete, ſous le nom de *abutilon hirſutum domeſticum*, dans ſon *Herbar. Amboinicum*, *vol. IV*, p. 29, *pl. X.* Les Malays l'appellent encore *bonga petang*, c'eſt-à-dire, *fleur du ſoir*, & les habitans de Ternate *tobba-tobba*.

C'eſt un arbriſſeau de cinq à ſix piés de hauteur, qui ne vit pas plus de deux ans. Sa racine eſt longue, peu ramifiée, blanche, moins mucilagineuſe que celle de la guimauve. Sa tige, qui n'a guere qu'un pouce de diametre, eſt d'un bois blanc, fragile & léger, & ſe ramifie, dès ſon origine, en pluſieurs branches aſſez écartées, longues, cylindriques, velues, c'eſt-à-dire, hériſſées de poils longs, écartés, mais doux au toucher.

Ses feuilles ſont alternes, aſſez écartées, taillées en cœur échancré d'un ſixieme à ſon origine, très-pointues à leur extrémité, longues de quatre pouces, d'un tiers moins larges, marquées de vingt dents de chaque coté, verd-jaune dans leur jeuneſſe, plus foncées dans leur vieilleſſe, molles, velues, viſqueuſes, à trois nervures de chaque coté de la côte principale, portées ſur un pédicule cylindrique de leur longueur, hériſſé de poils comme les branches, & accompagné à ſon origine de deux ſtipules qui tombent peu de temps après leur épanouiſſement.

De l'aiſſelle de chaque feuille ſort un péduncule, preſqu'égal à leur pédicule, cylindrique & hériſſé comme lui, qui porte une ſeule fleur jaune à fond brun, ouverte en étoile, d'un pouce de diametre, compoſée de cinq pétales réunis comme dans la mauve, ondés, qui ſortent d'un calice ſimple d'une ſeule piece, découpé juſqu'à ſon milieu en cinq parties égales triangulaires. Les étamines, au nombre de vingt-cinq à trente, à antheres jaunes, ſont réunies par leurs filets en un cylindre creux, attaché aux pétales de la corolle, & traverſé par le ſtyle de l'ovaire qui ſe fourche en quinze à ſeize ſtyles, couronné par autant de ſtigmates cylindriques velus.

L'ovaire, en mûriſſant, devient une capſule hémiſphérique, tronquée ou déprimée en deſſus, aſſez ſemblable à un trépan, d'abord verd-pâle, enſuite brune enfumée, marquée de quinze à ſeize cannelures correſpondantes à autant de loges qui s'ouvrent comme autant de capſules, chacune en deux valves ou battans, & qui contiennent deux ou trois ſemences taillées en reins, petites, dures, noirâtres, ordinairement avortées.

Culture. Il eſt ſi rare de trouver des

Digitized by Google

graines mûres sur cette plante, qu'on est obligé pour la multiplier d'enlever les drageons ou œilletons qui sortent de sa souche, & de les repiquer dans un terrein frais & herbeux. Elle est commune à Java & à Balea, mais on ne la trouve que dans des jardins à Amboine, où elle se reproduit du pié, sa racine mourant tous les deux ans.

Qualités. L'*anguri* n'a dans toutes ses parties, même dans ses fleurs, d'autre odeur que celle de la mauve quand on la froisse. Ses fleurs cueillies prennent, comme lorsqu'elles se fanent naturellement, une couleur brune. Elles ont une heure fixe pour s'épanouir; dans les temps sereins, c'est communément à deux ou trois heures du soir, & elles ne restent ainsi guere plus d'une heure, après quoi ses pétales se recourbent en-dedans, & restent ainsi jusqu'au coucher du soleil où elles se ferment entiérement, comme subitement, pour ne plus s'ouvrir.

Usages. Cette plante sert, comme la mauve & la guimauve, en bain, en fomentation, emplâtres & cataplasmes, pour adoucir, calmer & dissiper les douleurs. La poudre de ses graines se boit à la dose d'un demi gros dans le vin contre les douleurs néphrétiques. Une once de ses graines est si soporative, que ceux qui en prennent cette dose, ne peuvent être réveillés de leur sommeil qu'avec le secours du vinaigre, dont on frotte leurs narines.

Remarques. Quoique M. Burmann ait confondu, & M. Linné après lui, le beloëre du Malabar avec cette espece, il ne faut que consulter les descriptions & les figures de ces deux plantes pour s'appercevoir qu'elles sont d'especes différentes. M. Linné désigne celle-ci par le nom de *fida asiatica, foliis cordatis indivisis, stipulis reflexis, pedunculis longioribus, capsulis multilocularibus hirsutis, calice brevioribus*, dans la derniere edition de son *Systema naturæ*, imprimé en 1766, *page* 418. Mais indépendamment de la confusion que cet auteur fait de cette plante avec le beloëre, sa description renferme plusieurs erreurs: d'abord le fida des anciens Grecs étoit le grenadier; ainsi on ne peut pas raisonnablement transporter ce nom à une espece d'abutilon, & encore moins à une espece qui a déja un nom: en second lieu, il n'est pas vrai que la capsule de l'*anguri* soit plus courte que le calice de la fleur, elle le déborde de près de la moitié. (*M. Adanson.*)

* ANGUS, *Géogr. mod.*, province de l'Ecosse septentrionale. Forfar en est la capitale.

* ANGUSTICLAVE, s. m. *Hist. anc.*, c'étoit une partie ajoutée à la tunique des chevaliers romains; la plupart des antiquaires disent qu'elle consistoit en une piece de pourpre qu'on inséroit dans la tunique, qu'elle avoit la figure de la tête d'un clou, & que quand cette piece étoit petite, on l'appelloit *angusticlave*: mais Rubenius prétend avec raison, contre eux tous, que l'*angusticlave* n'étoit pas rond comme la tête d'un clou, mais qu'il imitoit le clou même; & que c'étoit une bande de pourpre oblongue, tissue dans la toge & d'autres vêtemens; & il ne manque pas d'autorités sur lesquelles il appuie son sentiment. Les sénateurs & les plus qualifiés d'entre les chevaliers, portoient le *laticlave*; ceux qui étoient d'un état inférieur ou de moindre naissance, prenoient l'*angusticlave*: on les appelloit *angusticlavii*; le pere de Suétone fut *angusticlave*. Cet historien le dit lui-même à la fin de la vie d'Othon. *Voy. Antiq. expl. t. III.*

* ANHALT, *Géogr. mod.*, principauté d'Allemagne, dans le cercle de la haute-Saxe, bornée au sud par le comté de Mansfeld, à l'occident par la principauté d'Halberstad, à l'orient par le duché de Saxe, & au septentrion par le duché de Magdebourg.

ANHELER, v. neut. Dans les *Verreries*, c'est entretenir le feu dans une chaleur convenable: mais quand la journée est finie, ou que les pots sont vuides, on n'*anhele* plus; on laisse mourir le feu, & les marchandises se refroidissent peu à peu.

ANHERAGE *ou* ANERAGE, s. m. *terme de riviere* usité dans la Bourgogne, pour signifier *le pour boire*, ou les arrhes que l'on donne aux ouvriers que l'on emploie à la conduite des trains. Cela arrive quelquefois pour les vins.

* ANHIMA, *Hist. nat.*, oiseau aquatique & de proie, on le trouve au Brésil: il est plus grand que le cygne; il a la tête de la grosseur de celle du coq, le bec noir & recourbé vers le bout; les yeux de couleur d'or, avec un cercle noir, la prunelle noire; sur le haut de la tête une cor-

Digitized by Google

né de la grosseur d'une grosse corde à violon, longue de deux doigts, recourbée par le bout, ronde, blanche comme l'os, & entourée de petites plumes courtes, noires & blanches; le cou long de sept doigts; le corps d'un pié & demi; les ailes grandes & de différentes couleurs; la queue longue de dix doigts, & large comme celle de l'oie; les piés, quatre doigts armés d'ongles; la voix forte, & criant *vihu*, *vihu*. Il n'est jamais seul, la femelle l'accompagne toujours; & quand l'un des deux meurt, l'autre le suit de près. C'est la femelle qu'on vient de décrire; le mâle est une fois aussi gros; il fait son nid avec de la boue, en forme de four, dans les trous des arbres & à terre.

On attribue à sa corne plusieurs propriétés médicinales: on dit qu'infusée pendant une nuit dans du vin, ce vin sera bon pour les venins, les suffocations de matrice, & provoquera l'accouchement. Lemery, *Traité des drogues*.

ANHINGA, s. m. *Hist. nat. Orn.* genre d'oiseau aquatique de la famille des cormorans, c'est-à-dire, de ceux dont les jambes sont entiérement emplumées, & les doigts au nombre de quatre, réunis ensemble d'un bout à l'autre par une membrane fort lâche. Marcgrave nous en a donné une assez mauvaise figure dans son *Hist. nat. du Brésil. pag.* 228, qui a été copiée par Jonston. *Avi. p.* 149, *pl.* 60. Moerhing lui donne le nom de *ptinx*, *avium*, *p.* 63; & Klein celui de *planeus Brasilienſis anhinga vocatus*. *Avi. p.* 245, *n°.* 8. M. Brisson l'appelle *anhinga ſuperne nigricans, maculis albidis varia, inferne albo-argentea; capite & collo ſuperiore griſeo-rufeſcentibus; gutture & collo inferiore griſeis, urrhopygio rectricibuſque ſplendidè nigris..... Anhinga. Ornitbol. vol. VI, p.* 496.

Il est commun au Brésil & à Cayenne, où, selon Barrere, il est appellé *plongeon ordinaire*. *Anhinga* est le nom que les Topinambous du Brésil lui donnent. Sa grandeur est à peu près celle du canard domestique. Du bout du bec au bout de la queue il a trente-quatre pouces; jusqu'aux bouts des ongles vingt-sept pouces. La longueur de son bec depuis la pointe jusqu'aux coins de sa bouche, est de deux pouces & demi; celle de sa queue, sept pouces & demi, de son pié un pouce & un quart, de son doigt le plus long avec l'ongle deux pouces & demi. Sa tête est menue & allongée, ainsi que son cou qui est long d'un pié. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées n'atteignent jusqu'au milieu de la longueur de sa queue, & étendues, elles ont trois piés un pouce de vol.

La forme de son bec est cônique, très-allongée, comparable à celle du bec du héron, mais beaucoup plus menu à proportion & extrêmement aiguë: chaque demi bec est dentelé sur ses cotés dans sa moitié supérieure de dents extrêmement fines tournées en arriere. Sa queue est large, arrondie, composée de douze plumes, dont les extérieures sont tant soit peu plus courtes.

Ses yeux sont noirs, avec un iris jaune d'or; son bec gris, excepté vers son origine qui est un peu jaunâtre. Ses piés & ses doigts, avec leur membrane, sont d'un gris tirant sur le jaune obscur; ses ongles sont gris. Les plumes qui recouvrent la tête & le dessus du cou sont très-étroites, d'un jaune grisâtre, douces au toucher comme un velours; celles du dessous du cou sont grises. La poitrine, le ventre, les cuisses & les jambes sont recouvertes de plumes molles & argentées. Le dos est noir, ainsi que les ailes & la queue qui est luisante avec l'extrémité grise. Le commencement du dos & les ailes, sont couverts de plumes étroites, brunes, qui portent à leur milieu une tache oblongue d'un blanc-jaunâtre; celles qui bordent ces plumes sont blanches d'un côté & noires de l'autre.

Mœurs. L'*anhinga* nage comme le plongeon sur les rivieres d'eau douce, où il fait avec beaucoup d'âpreté la chasse aux poissons, dont il se nourrit: dès qu'il en apperçoit quelqu'un, il replie son cou sur lui-même à la façon des serpens, puis il darde son bec qui le perce & le retire comme avec un hameçon au moyen des dents dont il est armé; il s'en débarrasse ensuite & les prend avec ses piés pour les manger. La chair de l'*anhinga* n'est pas meilleure que celle du goéland ou de l'hirondelle de mer.

Remarques. Quoique cet oiseau approche beaucoup de celui du Sénégal, il en diffère assez par ses couleurs & par la longueur de son cou, pour en être distingué comme une espece différente. Nous avons cru devoir réformer d'après la description même de Marcgrave, qui

Digitized by Google

ssez précieuses les dimensions de plusieurs parties que M. Brisson paroît n'avoir pas saisies dans le sens de cet auteur, qui n'a jamais voulu dire qu'il prenoit pour un travers de doigt la longueur d'un pouce, comme M. Brisson l'a traduit par-tout où il a parlé d'après ce voyageur; ce qui donne des dimensions peu naturelles, & par là une conformation tout-à-fait singulière à ces animaux du Brésil. (*M. Adanson.*)

* ANHOLT, *Géogr. mod.*, petite ville des Provinces-Unies, dans le comté de Zutphen, près de l'évêché de Munster & du duché de Cleves, sur l'ancien Issel.

ANI, s. m. *Hist. nat. Ornith.*, oiseau de la famille des coucous ou des perroquets, c'est-à-dire, de ceux qui ont, comme le perroquet, quatre doigts, dont deux devant & deux derrière. Les habitans du Brésil l'appellent *ani*; selon Marcgrave qui en donne une figure très-médiocre dans son *Hist. nat. du Brésil*, *p.* 193, laquelle a été copiée par Jonston, dans son *Hist. nat. des oiseaux*, p. 132, *pl. LVII.* Sloane en a publié une figure un peu meilleure, sous le nom de *monedula tota nigra, major, garrula, mandibulâ superiore arcuatâ*, à la *p.* 298, *pl. CCLVI*, n°. 1 de son *Hist. nat. de la Jamaïque*. Fernandez, qui l'a observé au Mexique, l'appelle du nom mexicain *cacalototl*, *ex avis corvina. Hist. nov. Hispan. p.* 50, *b.* 132. Catesby en a donné depuis une figure assez bonne, mais coloriée négligemment sous le nom de *monedula tota nigra* de Sloane à la *pl. III.* de l'appendice de son *Hist. nat. de la Caroline*. C'est le *crotophagus ater, rostro breviori compresso superne arcuato cultrato* de Browne, dans son *Histoire naturelle of Jamaïca*, p. 474. Les François de Cayenne l'appellent *bout de petun*, selon du Tertre. *Hist. des Antilles*, *vol. II*, *p.* 260. Enfin M. Brisson en a fait graver une assez bonne figure sous le nom de *bout de petun*: *crotophagus nigro-violaceus, oris pennarum obscurè viridibus, caprearum colore variantibus; remigibus rectricibusque nigro-violaceis. . . . . crotophagus. Ornith. vol. II*, *p.* 177, *pl. XVIII*, *fig.* 1.

L'*ani* a à peu près le port, la figure & le naturel du coucou ordinaire, qu'il égale assez bien en grosseur. Sa longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de treize pouces & demi, & jusqu'à celui des ongles de dix pouces. Son bec a treize lignes de longueur depuis son crochet jusqu'aux coins de la bouche, & près de dix lignes de profondeur ou d'épaisseur de dessus en dessous; Sa queue sept pouces, son pié un pouce & demi, le doigt antérieur le plus long, qui est l'extérieur avec son ongle, quatorze lignes; & l'extérieur des doigts de derriere, qui est aussi le plus long, douze lignes. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, n'atteignent guere qu'au tiers de la longueur de sa queue; & lorsqu'elles s'étendent, elles ont jusqu'à quinze pouces de vol.

La forme de son bec est fort singuliere, & comparable en quelque sorte à celle du bec de l'alk ou du pingoin. Il est court, triangulaire, extrêmement comprimé par les cotés qui sont applatis, droit & arrondi en dessous, arqué & aigu ou tranchant en dessus; de sorte qu'il est presqu'aussi épais ou profond que long, & deux à trois fois moins large. Son demi-bec supérieur a le bout un peu arqué & légérement crochu ou courbé en bas, & il est une fois plus profond ou plus épais que le demi-bec inférieur. Sur ses cotés, à son origine, vers le milieu de sa profondeur, sont placées les narines, qui ressemblent à deux petits trous ronds, peu profonds, ou qui ne communiquent point l'un avec l'autre; elles sont nues & à découvert, mais entourées de plumes figurées en poil roides, tournés en devant. Ses yeux ont une grandeur moyenne, & sont entourés de cils fort longs & roides. Sa queue est arrondie, composée de dix plumes, dont les deux intérieures ou moyennes sont les plus longues; leurs collatérales diminuent par degrés, de maniere que les deux extérieures sont d'un huitieme plus courtes.

Tout son corps est couvert de plumes, d'un noir tirant sur le violet, & entourées, excepté celles des épaules, celles du dessus & du dessous des ailes, d'une bordure large d'une ligne, d'un verd-terne, changeant en verd d'airain; plus apparente sur la tête, le cou & la partie supérieure du dos. Son bec, ses piés & ses ongles sont noirs.

Mœurs. L'*ani* a été observé jusqu'ici dans les forêts de toute l'Amérique chaude,

Digitized by Google

de, depuis le Mexique jusqu'au Brésil, & on le trouvera vraisemblablement jusqu'à la terre de Feu, en avançant vers le pôle austral. Son cri ordinaire est fort monotone; il semble prononcer les six lettres *yiiiiy* d'un ton uniforme, en élevant seulement la voix vers les deux lettres du milieu. Les voyageurs nous disent que ces oiseaux font de très-grands nids dans les buissons, & qu'ils pondent & couvent ensemble jusqu'au nombre de cinquante dans le même nid; mais ce fait, qui n'a pas encore d'exemple, nous paroît au moins fort douteux, & il pourroit bien se faire que les voyageurs, par cette expression, eussent voulu seulement faire entendre que ces animaux vivent comme par famille dans les buissons où ils nichent fort près à près les uns des autres, en pondant cependant & couvant chacun dans son nid. L'*ani* ne se mange point. (*M. Adanson.*)

§ ANI *ou* ANIKAGAR, *Géog.*, ville de la grande Arménie en Asie, au gouvernement de Kars, sous le beglierbeg d'Erzerum. Ses murs sont arrosés d'une riviere, qui descend des monts de Mingrélie par un cours très-rapide. Elle fut autrefois connue sous le nom d'*Ani*. Elle étoit si considérable & si forte alors, que les anciens rois d'Arménie y déposoient leur trésor dans un château, que Moyse de Chéronée cite souvent dans son *Histoire d'Arménie* sous le nom de château d'*Ani*. On y voit encore deux chaussées qui servoient à traverser les marais dont elle étoit entourée, & qui sont en partie desséchés aujourd'hui. Quand les Turcs & les Perses se font la guerre, les environs d'*Ani* sont assez ordinairement le premier théâtre de leurs hostilités. Ce qui donne lieu à cette circonstance, c'est qu'*Ani* est entre Erivan & Erzerum qui sont les deux principales villes frontieres d'où les armées se mettent en marche de part & d'autre. *Long.* 79; *lat.* 41. (*C. A.*)

ANIAN, *Géogr.*, nom d'un détroit célebre dont on a beaucoup parlé, & qu'on n'a jamais bien connu. Le P. Riccioli, dans sa *Géogr. réformée*, publiée en 1672, dit qu'au-delà de la Californie, entre le royaume de Quivia & la Tartarie, se trouve le détroit d'*Anian* dont on ne sait encore rien de certain. Dans une carte gravée en 1752 par M. de Lisle, on voit que son frere Guillaume de Lisle, en 1695, plaçoit le détroit d'*Anian* vers deux cents cinquante degrés de longitude & cinquante degrés de latitude, avec cette note: "on pourroit croire sur des conjectures assez fortes, que le détroit d'*Anian* fait en ce lieu la jonction des deux mers, & il le place entre la baie de Baffins & le nord de la Californie. Suivant les nouvelles cartes, ce détroit qui sépare l'Asie de l'Amérique, doit être vers soixante-cinq degrés de latitude & cent soixante-douze degrés de longitude; il semble autorisé par des voyages de Melguer en 1660, & de Deschnew en 1648. *Voy.* les *Mém. & observ. géogr.*, par M. Engel, à Lausanne, 1765; les *Voy. & Découv. faites par les Russes*, traduit de Muller, 1766, deux volumes; les *Considér. géograph.*, par M. Buache; les *Mém. de l'Acad. des sciences pour* 1754. La France & l'Angleterre ont formé des projets pour la vérification de ce fameux passage. On l'appelle communément *détroit du Nord*, ou *détroit de Béring*, du nom d'un capitaine Russe, qu'on assure y avoir passé en 1728. (*M. de la Lande.*)

* ANIANE, *ou* SAINT-BENOIST D'ANIANE, *Géogr. mod.*, petite ville de France dans le bas Languedoc, diocese de Montpellier, aux piés des montagnes, près de l'Arre. *Long.* 21, 22; *latit.* 53, 45.

ANIEN, *ou* ANIAN-FU, *Géogr. mod.*, ville de la Chine, dans la province de Chuquami.

ANJENGO, *Géogr.*, petite ville d'Asie sur la côte de Malabar, dans la presqu'isle de l'Inde, au deçà du Gange. Elle appartient à la compagnie des Indes d'Angleterre, qui y tient un comptoir, & qui en tire du poivre & des toiles de coton. (*C. A.*)

* ANIGRIDES, *Myth.*, nymphes qui habitoient les bords du fleuve *Anigrus* au Péloponnese. Quand on avoit des taches à la peau, on entroit dans la grotte des *Anigrides*, on les invoquoit, on faisoit quelques sacrifices, on frottoit la partie malade, on passoit l'*Anigrus* à la nage, & l'on guérissoit ou l'on ne guérissoit pas, sans que les *Anigrides* en fussent moins révérées, ni la grotte moins fréquentée.

* ANIGRUS, *ou* ANIGRE, *Géogr. & Myth.*, fleuve d'Elide, dans le Péloponnese; où les Centaures blessés par

Hercule allerent laver leurs bleſſures, ce qui rendit ſes eaux ameres & déſagréables, de douces qu'elles étoient auparavant.

§ ANILLE, ſ. fém. *terme de blaſon*, meuble de l'écu, en forme de deux croiſſans, l'un tourné a dextre, l'autre à ſeneſtre, proche l'un de l'autre, joints par deux liſtels; de ſorte qu'il ſe trouve un vuide quarré au centre.

L'*anille* eſt ainſi nommée d'un fer qui ſervoit autrefois comme un anneau autour des moyeux des roues, pour les fortifier.

Vaucler[illegible] de Courmas, de la Villeaux-Bois, en Champagne, *d'argent à l'anille de ſable.*

D'Artigoity, en la même province, *d'azur à l'anille d'argent.*

De Moulins de Damiette, de Beaulieu, de Villeneuve, en Poitou, *argent à trois anilles de ſable.* (*G. D. L. T.*)

* ANIMACHA *ou* ANIMACA, *Géog. mod.*, riviere de l'Inde, au royaume de Malabar, qui a ſa ſource dans celui de Calicut, & ſe décharge dans l'Océan aux environs de Cranganor.

ANIMADVERSION, ſ. f. *Littér.*, ſignifie quelquefois *correction*, quelquefois des *remarques* ou des *obſervations* faites ſur un livre, *&c.* & quelquefois une ſérieuſe conſidération ou réflexion ſur quelque ſujet que ce ſoit, par forme de critique.

Ce mot eſt formé du latin *animadvertere*, remarquer, compoſé, d'*animus*, l'entendement, & *adverto*, je tourne à ou *vers*; parce qu'un obſervateur ou critique eſt cenſé avoir appliqué particuliérement ſes méditations, ou pour ainſi dire, les yeux de ſon eſprit, ſur les matieres qu'il examine. Au reſte, ce terme eſt plus latin que françois, & purement conſacré à la littérature ou philologie. Nous avons beaucoup d'ouvrages ſous le titre d'*animadverſiones*: mais on les appelle en françois, *obſervations*, *remarques*, *réflexions*, *&c.*

ANIMADVERSION, ſ. f. *en ſtyle de palais*, ſignifie *réprimande* ou *correction*. (*H*)

* ANIMAL, ſ. m. (*Ordre encyclopédique*, *Entendement*, *Raiſon*, *Philoſophie ou ſcience*, *Science de la nature*, *Zoologie*, *Animal.*) Qu'eſt-ce que l'*animal*? *Voilà une de ces queſtions dont on eſt d'autant plus embarraſſé, qu'on a plus de philoſophie & plus de connoiſſance de l'hiſtoire naturelle. Si l'on parcourt toutes les propriétés connues de l'animal, on n'en trouvera aucune qui ne manque à quelque être auquel on eſt forcé de donner le nom d'animal, où qui n'appartienne à un autre auquel on ne peut accorder ce nom. D'ailleurs, s'il eſt vrai, comme on n'en peut guere douter, que l'univers eſt une ſeule & unique machine, où tout eſt lié, & où les êtres s'élevent au-deſſus ou s'abaiſſent au-deſſous les uns des autres par des degrés imperceptibles, en ſorte qu'il n'y ait aucun vuide dans la chaîne, & que le ruban coloré du célebre Pere Caſtel, jéſuite, où la nuance en nuance on paſſe du blanc au noir ſans s'en appercevoir, ſoit une image véritable des progrès de la nature, il nous ſera bien difficile de fixer les deux limites entre leſquelles l'animalité, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, commence & finit. Une définition de l'animal ſera trop générale, ou ne ſera pas aſſez étendue, embraſſera des êtres qu'il faudroit peut-être exclure, & en exclura d'autres qu'elle devroit embraſſer. Plus on examine la nature, plus on ſe convainc que pour l'exprimer exactement, il faudroit preſqu'autant de dénominations différentes qu'il y a d'individus, & que c'eſt le beſoin ſeul qui a inventé les noms généraux, puiſque ces noms généraux ſont plus ou moins étendus, ont du ſens, ou ſont vuides de ſens, ſelon qu'on fait plus ou moins de progrès dans l'étude de la nature. Cependant qu'eſt-ce que l'animal? C'eſt, dit M. de Buffon*, Hiſt. nat. gén. & part. *la matiere vivante & organiſée qui ſent, agit, ſe meut, ſe nourrit & ſe reproduit. Conſéquemment, le végétal eſt la matiere vivante & organiſée qui ſe nourrit & ſe reproduit, mais qui ne ſent, n'agit, ni ne ſe meut. Et le minéral, la matiere morte & brute qui ne ſent, n'agit, ni ne ſe meut, ne ſe nourrit, ni ne ſe reproduit. D'où il s'enſuit encore, que le ſentiment eſt le principal degré différentiel de l'animal. Mais eſt-il bien conſtant qu'il n'y a point d'animaux, ſans ce que nous appellons le ſentiment, ou plutôt, ſi nous en croyons les Cartéſiens, y a-t-il d'autres animaux que nous qui aient du ſentiment? Les bêtes, diſent-ils, en donnent les ſignes, mais l'homme ſeul a la choſe. D'ailleurs, l'homme lui-même ne perd-il pas quelquefois le ſentiment, ſans ceſſe

Digitized by Google

de vivre ou d'être un animal ? Alors le pouls bat, la circulation du sang s'exécute, toutes les fonctions animales se font ; mais l'homme ne sent ni lui-même, ni les autres êtres : qu'est-ce alors que l'homme ? Si dans cet état, il est toujours un animal, *qui nous a dit qu'il n'y en a pas de cette espece, sur le passage du végétal le plus parfait à l'animal le plus stupide ? Qui nous a dit que ce passage n'étoit pas rempli d'êtres plus ou moins léthargiques, plus ou moins profondément assoupis ; en sorte que la seule différence qu'il y auroit entre cette classe & la classe des autres animaux, tels que nous, est qu'ils dorment & que nous veillons, que nous sommes des animaux qui sentent, & qu'ils sont des animaux qui ne sentent pas ? Qu'est-ce donc que* l'animal ?

Ecoutons M. de Buffon s'expliquer plus au long là-dessus. Le mot *animal*, dit-il, *Hist. nat. tome II, page* 260, dans l'acception où nous le prenons ordinairement, représente une idée générale, formée des idées particulieres qu'on s'est faites de quelques animaux particuliers. Toutes les idées générales renferment des idées différentes, qui approchent ou différent plus ou moins les unes des autres ; & par conséquent aucune idée générale ne peut être exacte ni précise. L'idée générale que nous nous sommes formée de l'*animal*, sera, si vous voulez, prise principalement de l'idée particuliere du *chien*, du *cheval*, & d'autres bêtes qui nous paroissent avoir de l'intelligence & de la volonté, qui semblent se mouvoir & se déterminer suivant cette volonté, qui sont composées de chair & de sang, qui cherchent & prennent leur nourriture, & qui ont des sens, des sexes, & la faculté de se reproduire. Nous joignons donc ensemble une grande quantité d'idées particulieres, lorsque nous nous formons l'idée générale que nous exprimons par le mot *animal* ; & l'on doit observer que dans le grand nombre de ces idées particulieres, il n'y en a pas une qui constitue l'essence de l'idée générale. Car il y a, de l'aveu de tout le monde, des animaux qui paroissent n'avoir aucune intelligence, aucune volonté, aucun mouvement progressif ; il y en a qui n'ont ni chair ni sang, & qui ne paroissent être qu'une glaise congelée ; il y en a qui ne peuvent chercher leur nourriture, & qui ne la reçoivent que de l'élément qu'ils habitent : enfin il y en a qui n'ont point de sens, pas même celui du toucher, au moins à un degré qui nous soit sensible : il y a en qui n'ont point de sexes, d'autres qui les ont tous deux ; & il ne reste de général à l'*animal* que ce qui lui est commun avec le végétal, c'est-à-dire, la faculté de se reproduire. C'est donc du tout ensemble qu'est composée l'idée générale : & ce tout étant composé de parties différentes, il y a nécessairement entre ces parties des degrés & des nuances. Un insecte, dans ce sens, est quelque chose de moins *animal* qu'un chien ; une huître est encore moins *animal* qu'un insecte ; une ortie de mer, ou un polype d'eau douce, l'est encore moins qu'une huître, & comme la nature va par nuances insensibles, nous devons trouver des animaux qui sont encore moins animaux qu'une ortie de mer ou un polype. Nos idées générales ne sont que des méthodes artificielles, que nous nous sommes formées pour rassembler une grande quantité d'objets dans le même point de vue ; & elles ont, comme les méthodes artificielles, le défaut de ne pouvoir jamais tout comprendre : elles sont de même opposées à la marche de la nature, qui se fait uniformément, insensiblement & toujours particulierement ; en sorte que c'est pour vouloir comprendre un trop grand nombre d'idées particulieres dans un seul mot, que nous n'avons plus une idée claire de ce que ce mot signifie ; parce que ce mot étant reçu, on s'imagine que ce mot est une ligne qu'on peut tirer entre les productions de la nature, que tout ce qui est au dessus de cette ligne est en effet *animal*, & que tout ce qui est au-dessous ne peut être que *végétal*, autre mot aussi général que le premier, qu'on emploie de même, comme une ligne de séparation entre les corps organisés & les corps bruts. Mais ces lignes de séparation n'existent point dans la nature : il y a des êtres qui ne sont ni animaux, ni végétaux, ni minéraux, & qu'on tenteroit vainement de rapporter aux uns & aux autres. Par exemple, lorsque M. Trembley, cet auteur célebre de la découverte des animaux qui se multiplient par chacune de leurs parties détachées, coupées, ou séparées, observa pour la pre-

Digitized by Google

niere fois le polype de la lentille d'eau, combien employa-t-il de temps pour reconnoître si ce polype étoit un *animal* ou une *plante!* combien n'eut-il pas sur cela de doutes & d'incertitudes! c'eſt qu'en effet le polype de la lentille n'eſt peut-être ni l'un ni l'autre; & que tout ce qu'on en peut dire, c'eſt qu'il approche un peu plus de l'*animal* que du *végétal*; & comme on veut abſolument que tout être vivant ſoit un *animal* ou une plante, on croiroit n'avoir pas bien connu un être organiſé, ſi on ne le rapportoit pas à l'un ou l'autre de ces noms généraux, tandis qu'il doit y avoir & qu'il y a en effet une grande quantité d'êtres *organiſés* qui ne ſont ni l'un ni l'autre. Les corps mouvans que l'on trouve dans les liqueurs ſéminales, dans la chair infuſée des animaux, dans les graines & les autres parties infuſées des plantes, ſont de cette eſpece; on ne peut pas dire que ce ſoient des animaux; on ne peut pas dire que ce ſoient des végétaux, & aſſurément on dira encore moins que ce ſont des minéraux.

On peut donc aſſurer ſans crainte de trop avancer, que la grande diviſion des productions de la nature en animaux, *végétaux & minéraux*, ne contient pas tous les êtres matériels: il exiſte, comme on vient de le voir, des corps organiſés qui ne ſont pas compris dans cette diviſion. Nous avons dit que la marche de la nature ſe fait par des degrés nuancés, & ſouvent imperceptibles; auſſi paſſe-t-elle par nuances inſenſibles de l'*animal* au *végétal*: mais du végétal au minéral le paſſage eſt bruſque, & cette loi de n'y aller que par des nuances paroit ſe démentir. Cela a fait ſoupçonner à M. de Buffon, qu'en examinant de près la nature, on viendroit à découvrir des êtres intermédiaires, des corps organiſés, qui ſans avoir, par exemple, la puiſſance de ſe reproduire comme les animaux & les végétaux, auroient cependant une eſpece de vie & de mouvement: d'autres êtres qui ſans être des animaux ou des végétaux, pourroient bien entrer dans la conſtitution des uns & des autres; & enfin, d'autres êtres qui ne ſeroient que le premier aſſemblage des molécules organiques. *V.* MOLÉCULES ORGANIQUES.

Mais ſans nous arrêter davantage à la définition de l'animal, qui eſt, comme on voit dès-à-préſent, fort imparfaite, & dont l'imperfection s'appercevra dans la ſuite des ſiecles beaucoup davantage, voyons quelles lumieres on peut tirer de la comparaiſon des animaux & des végétaux. Nous n'aurions preſque pas beſoin d'avertir qu'à l'exception de quelques réflexions miſes en italique, que nous avons oſé diſperſer dans la ſuite de cet article, il eſt tout entier de l'hiſtoire naturelle générale & particuliere: le ton & les choſes l'indiqueront aſſez.

Dans la foule d'objets que nous préſente ce vaſte globe, (dit M. de Buffon, *page* 1.) dans le nombre infini des différentes productions dont ſa ſurface eſt couverte & peuplée, les *animaux* tiennent le premier rang, tant par la conformité qu'ils ont avec nous, que par la ſupériorité que nous leur connoiſſons ſur les êtres végétaux ou inanimés. Les *animaux* ont par leurs ſens, par leur forme, par leur mouvement, beaucoup plus de rapports avec les choſes qui les environnent, que n'en ont les végétaux. *Mais il ne faut point perdre de vue que le nombre de ces rapports varie à l'infini, qu'il eſt moindre dans le polype que dans l'huître, dans l'huître moindre que dans le ſinge*; & les végétaux par leur développement, par leur figure, par leur accroiſſement & par leurs différentes parties, ont auſſi un plus grand nombre de rapports avec les objets extérieurs, que n'en ont les minéraux ou les pierres, qui n'ont aucune ſorte de vie ou de mouvement. *Obſervez encore que rien n'empêche que ces rapports ne varient auſſi, & que le nombre n'en ſoit plus ou moins grand; en ſorte qu'on peut dire qu'il y a des minéraux moins morts que d'autres.* Cependant c'eſt par ce plus grand nombre de rapports que l'*animal* eſt réellement au-deſſus du végétal, & le végétal au-deſſus du minéral. Nous-mêmes, à ne conſidérer que la partie matérielle de notre être, nous ne ſommes au-deſſus des *animaux* que par quelques rapports de plus, tels que ceux que nous donne la langue & la main, la langue ſur tout. Une langue ſuppoſe une ſuite de penſées, & c'eſt par cette raiſon que les *animaux* n'ont aucune langue. Quand même on voudroit leur accorder quelque choſe de ſemblable à nos premieres appréhenſions, & à nos ſenſations groſſieres & les plus machina-

les, il paroît certain qu'ils sont incapables de former cette association d'idées, qui seule peut produire la réflexion, dans laquelle cependant consiste l'essence de la pensée. C'est parce qu'ils ne peuvent joindre ensemble aucune idée, qu'ils ne pensent ni ne parlent; c'est par la même raison qu'ils n'inventent & ne perfectionnent rien. S'ils étoient doués de la puissance de réfléchir, même au plus petit degré, ils seroient capables de quelque espece de progrès; ils acquerroient plus d'industrie; les castors d'aujourd'hui bâtiroient avec plus d'art & de solidité que ne bâtissoient les premiers castors; l'abeille perfectionneroit encore tous les jours la cellule qu'elle habite: car si on suppose que cette cellule est aussi parfaite qu'elle peut l'être, on donne à cet insecte plus d'esprit que nous n'en avons; on lui accorde une intelligence supérieure à la nôtre, par laquelle il appercevroit tout d'un coup le dernier point de perfection auquel il doit porter son ouvrage, tandis que nous-mêmes nous ne voyons jamais clairement ce point, & qu'il nous faut beaucoup de réflexions, de temps & d'habitude pour perfectionner le moindre de nos arts. Mais d'où peut venir cette uniformité dans tous les ouvrages des animaux? Pourquoi chaque espece ne fait-elle jamais que la même chose, de la même façon? pourquoi chaque individu ne la fait-il ni mieux ni plus mal qu'un autre individu? Y a-t-il de plus forte preuve que leurs opérations ne sont que des résultats méchaniques & purement matériels? Car s'ils avoient la moindre étincelle de la lumiere qui nous éclaire, on trouveroit au moins de la variété, si l'on ne voyoit pas de la perfection, dans leurs ouvrages; chaque individu de la même espece feroit quelque chose d'un peu différent de ce qu'auroit fait un autre individu. Mais non; tous travaillent sur le même modele; l'ordre de leurs actions est tracé dans l'espece entiere, il n'appartient point à l'individu; & si l'on vouloit attribuer une ame aux animaux, on seroit obligé à n'en faire qu'une pour chaque espece, à laquelle chaque individu participeroit également. Cette ame seroit donc nécessairement divisible, par conséquent elle seroit matérielle & fort différente de la nôtre. Car pourquoi mettons-nous au contraire tant de diversité & de variété dans nos productions & dans nos ouvrages? Pourquoi l'imitation servile nous coûte-t-elle plus qu'un nouveau dessein? C'est parce que notre ame est à nous, qu'elle est indépendante de celle d'un autre, & que nous n'avons rien de commun avec notre espece que la matiere de notre corps: mais quelque différence qu'il y ait entre nous & les animaux, on ne peut nier que nous leur tenions de fort près par les dernieres de nos facultés.

On peut donc dire que quoique les ouvrages du Créateur soient en eux-mêmes tous également parfaits, l'*animal* est, selon notre façon d'appercevoir, l'ouvrage le plus complet, & que l'homme en est le chef-d'œuvre.

En effet, pour commencer par l'*animal* qui est ici notre objet principal, avant que de passer à l'*homme*, que de ressorts, que de forces, que de machines & de mouvemens sont renfermés dans cette petite partie de matiere qui compose le corps d'un *animal!* Que de rapports, que d'harmonie, que de correspondance entre les parties! Combien de combinaisons, d'arrangemens, de causes, d'effets, de principes, qui tous concourent au même but, & que nous ne connoissons que par des résultats si difficiles à comprendre, qu'ils n'ont cessé d'être des merveilles que par l'habitude que nous avons prise de n'y point réfléchir!

Cependant quelqu'admirable que cet ouvrage nous paroisse, ce n'est pas dans l'individu qu'est la plus grande merveille, c'est dans la succession, dans le renouvellement & dans la durée des especes que la nature paroît tout-à-fait inconcevable, *ou plutôt, en remontant plus haut, dans l'ordre institué entre les parties du tout, par une sagesse infinie & par une main toute-puissante; car cet ordre une fois institué, les effets quelque surprenans qu'ils soient, sont des suites nécessaires & simples des loix du mouvement. La machine est faite, & les heures se marquent sous l'œil de l'horloger. Mais entre les suites du méchanisme, il faut convenir que cette faculté de produire son semblable qui réside dans les animaux & dans les végétaux, cette espece d'unité toujours subsistante & qui paroît éternelle, cette vertu procréatrice qui s'exerce perpétuellement sans se détruire jamais, est pour nous, quand nous*

Digitized by Google

la considérons en elle-même, & sans aucun rapport à l'ordre institué par le Tout-puissant, un mystere dont il semble qu'il ne nous est pas permis de sonder la profondeur.

La matiere inanimée, cette pierre, cette argille qui est sous nos piés, a bien quelques propriétés : son existence seule en suppose un très-grand nombre ; & la matiere la moins organisée ne laisse pas que d'avoir, en vertu de son existence, une infinité de rapports avec toutes les autres parties de l'univers. Nous ne dirons pas, avec quelques philosophes, que la matiere, sous quelque forme qu'elle soit, connoît son existence & ses facultés relatives : cette opinion tient à une question de métaphysique, qu'on peut voir discutée *à l'article* AME. Il nous suffira de faire sentir que n'ayant pas nous-mêmes la connoissance de tous les rapports que nous pouvons avoir avec tous les objets extérieurs, nous ne devons pas douter que la matiere inanimée n'ait infiniment moins de cette connoissance, & que d'ailleurs nos sensations ne ressemblant en aucune façon aux objets qui les causent ; nous devons conclure par analogie que la matiere inanimée n'a ni sentiment ni sensation ni conscience d'existence, & que lui attribuer quelques-unes de ces facultés, ce seroit lui donner celles de penser, d'agir & de sentir, à peu près dans le même ordre & de la même façon que nous pensons, agissons & sentons, ce qui répugne autant à la raison qu'à la religion. *Mais une considération qui s'accorde avec l'une & l'autre, & qui nous est suggérée par le spectacle de la nature dans les individus, c'est que l'état de cette faculté de penser, d'agir, de sentir, réside dans quelques hommes dans un degré éminent, dans un degré moins éminent en d'autres hommes, va en s'affoiblissant à mesure qu'on suit la chaîne des êtres en descendant, & s'éteint apparemment dans quelque point de la chaîne très-éloigné, placé entre le regne animal & le regne végétal, point dont nous nous approcherons de plus en plus par les observations, mais qui nous échappera à jamais ; les expériences resteront toujours en deça, & les systêmes iront toujours au-delà, l'expérience marchant pié à pié, & l'esprit de systême allant toujours par sauts & par bonds.*

Nous dirons donc qu'étant formés de terre & composés de poussiere, nous avons en effet avec la terre & la poussiere des rapports communs, qui nous lient à la matiere en général ; tels sont l'étendue, l'impénétrabilité, la pesanteur, *&c.* Mais comme nous n'appercevons pas ces rapports purement matériels, comme ils ne font aucune impression au-dedans de nous-mêmes, comme ils subsistent sans notre participation, & qu'après la mort ou avant la vie ils existent & ne nous affectent point du tout, on ne peut pas dire qu'ils fassent partie de notre être : c'est donc l'organisation, la vie, l'ame, qui fait proprement notre existence. La matiere considérée sous ce point de vue, en est moins le sujet que l'accessoire ; c'est une enveloppe étrangere dont l'union nous est inconnue & la présence visible ; & cet ordre de pensées qui constitue notre être, en est peut-être tout-à-fait indépendant. *Il me semble que l'historien de la nature accorde ici aux métaphysiciens bien plus qu'ils n'oseroient lui demander. Quelle que soit la maniere dont nous penserons quand notre ame sera débarrassée de son enveloppe & sortira de l'état de chrysalide, il est constant que cette coque méprisable dans laquelle elle reste détenue pour un temps, influe prodigieusement sur l'ordre de pensées qui constitue son être ; & malgré les suites quelquefois très-fâcheuses de cette influence, elle n'en montre pas moins évidemment la sagesse de la providence, qui se sert de cet oreiller pour nous rappeller sans cesse à la conservation de nous-mêmes & de notre espece.*

Nous existons donc sans savoir comment, & nous pensons sans savoir pourquoi. *Cette proposition me paroît évidente ; mais on peut observer quant à la seconde partie, que l'ame est sujette à une sorte d'inertie, en conséquence de laquelle elle resteroit perpétuellement appliquée à la même pensée, peut-être à la même idée, si elle n'en étoit tirée par quelque chose d'extérieur à elle qui l'avertit, sans toutefois prévaloir sur sa liberté. C'est par cette derniere faculté qu'elle s'arrête ou qu'elle passe légérement d'une contemplation à une autre. Lorsque l'exercice de cette faculté cesse, elle reste fixée sur la même contemplation. Et tel est peut-être l'état de celui qui s'endort, de celui même qui dort, & de celui qui médite très-profondément.*

Digitized by Google

S'il arrive à ce dernier de parcourir successivement différens objets, ce n'est point par un acte de sa volonté que cette succession s'exécute, c'est la liaison des objets même qui l'entraine; & je ne connois rien d'aussi machinal que l'homme absorbé dans une méditation profonde, si ce n'est l'homme plongé dans un profond sommeil.

Mais quoi qu'il en soit de notre maniere d'être ou de sentir; quoi qu'il en soit de la vérité ou de la fausseté, de l'apparence ou de la réalité de nos sensations, les résultats de ces mêmes sensations n'en sont pas moins certains par rapport à nous. Cet ordre d'idées, cette suite de pensées qui existe au-dedans de nous-mêmes, quoique fort différente des objets qui la causent, ne laisse pas d'être l'affection la plus réelle de notre individu, & de nous donner des relations avec les objets extérieurs, que nous pouvons regarder comme des rapports réels, puisqu'ils sont invariables, & toujours les mêmes relativement à nous. Ainsi nous ne devons pas douter que les différences ou les ressemblances que nous appercevons entre les objets, ne soient des différences & des ressemblances certaines & réelles dans l'ordre de notre existence par rapport à ces mêmes objets. Nous pouvons donc nous donner le premier rang dans la nature. Nous devons ensuite donner la seconde place aux animaux; la troisieme aux végétaux, & enfin la derniere aux minéraux. Car quoique nous ne distinguions pas bien nettement les qualités que nous avons en vertu de notre animalité seule, de celles que nous avons en vertu de la spiritualité de notre ame, ou plutôt de la supériorité de notre entendement sur celui des bêtes, nous ne pouvons guere douter que les animaux étant doués comme nous des mêmes sens, possédant les mêmes principes de vie & de mouvement, & faisant une infinité d'actions semblables aux nôtres, ils n'aient avec les objets extérieurs des rapports du même ordre que les nôtres, & que par conséquent nous ne leur ressemblions à bien des égards. Nous différons beaucoup des végétaux; cependant nous leur ressemblons plus qu'ils ne ressemblent aux minéraux; & cela, parce qu'ils ont une espece de forme vivante, une organisation animée, semblable en quelque façon à la nôtre; au lieu que les minéraux n'ont aucun organe.

Pour faire donc l'histoire de l'*animal*, il faut d'abord reconnoître avec exactitude l'ordre général des rapports qui lui sont propres; & distinguer ensuite les rapports qui lui sont communs avec les végétaux & les minéraux. L'*animal* n'a de commun avec le minéral que les qualités de la matiere prise généralement; sa substance a les mêmes propriétés virtuelles; elle est étendue, pesante, impénétrable, comme tout le reste de la matiere: mais son économie est toute différente. Le minéral n'est qu'une matiere brute, insensible, n'agissant que par la contrainte des loix de la méchanique, n'obéissant qu'à la force généralement répandue dans l'univers, sans organisation, sans puissance, dénuée de toutes facultés, même de celle de se reproduire; substance informe, faite pour être foulée aux piés par les hommes & les animaux, laquelle malgré le nom de *métal précieux*, n'en est pas moins méprisée par le sage, & ne peut avoir qu'une valeur arbitraire, toujours subordonnée à la volonté, & toujours dépendante de la convention des hommes. L'*animal* réunit toutes les puissances de la nature; les sources qui l'animent lui sont propres & particulieres; il veut, il agit, il se détermine, il opere, il communique par ses sens avec les objets les plus éloignés: son individu est un centre où tout se rapporte; un point où l'univers entier se réfléchit; un monde en raccourci. Voilà les rapports qui lui sont propres: ceux qui lui sont communs avec les végétaux, sont les facultés de croître, de se développer, de se reproduire, de se multiplier. *On conçoit bien que toutes ces vérités s'obscurcissent sur les limites des regnes, & qu'on auroit bien de la peine à les appercevoir distinctement sur le passage du minéral au végétal, & du végétal à l'animal. Il faut donc, dans ce qui précede & ce qui suit, instituer la comparaison entre un animal, un végétal, & un minéral bien décidé, si l'on ne veut s'exposer à tourner à l'infini dans un labyrinthe dont on ne sortiroit jamais.*

L'observateur est forcé de passer d'un individu à un autre: mais l'historien de la nature est contraint de l'embrasser par grandes masses, & ces masses il les coupe dans les

Digitized by Google

moyens de la chaîne où les naturels les paroissent trancher le plus vivement ; & il se garde bien d'imaginer que ces divisions soient l'ouvrage de la nature.

La différence la plus apparente entre les animaux & les végétaux, paroît être cette faculté de se mouvoir & de changer de lieu, dont les animaux sont doués, & qui n'est pas donnée aux végétaux. Il est vrai que nous ne connoissons aucun végétal qui ait le mouvement progressif; mais nous voyons plusieurs especes d'animaux, comme les huitres, les gallesipedes, &c. auxquelles ce mouvement paroît avoir été refusé. Cette différence n'est donc pas générale & nécessaire.

Une différence plus essentielle pourroit se tirer de la faculté de *sentir*, qu'on ne peut guere refuser aux animaux, & dont il semble que les végétaux soient privés. Mais ce mot *sentir* renferme un si grand nombre d'idées, qu'on ne doit pas le prononcer avant que d'en avoir fait l'analyse; car si par *sentir* nous entendons seulement faire une action de mouvement à l'occasion d'un choc ou d'une résistance, nous trouverons que la plante appellée *sensitive* est capable de cette espece de sentiment comme les animaux. Si au contraire on veut que *sentir* signifie *appercevoir* & comparer des perceptions, nous ne sommes pas sûrs que les animaux aient cette espece de sentiment; & si nous accordons quelque chose de semblable aux chiens, aux éléphans, &c. dont les actions semblent avoir les mêmes causes que les nôtres, nous le refuserons à une infinité d'especes d'animaux, & sur-tout à ceux qui nous paroissent être immobiles & sans action. Si on vouloit que les huitres, par exemple, eussent du sentiment comme les chiens, mais à un degré fort inférieur, pourquoi n'accorderoit-on pas aux végétaux ce même sentiment dans un degré encore au-dessous ? Cette différence entre les animaux & les végétaux n'est pas générale; elle n'est pas même bien décidée. *Mais n'y a-t-il que ces deux manieres de sentir, ou se mouvoir à l'occasion d'un choc ou d'une résistance, ou appercevoir & comparer des perceptions ? il me semble que ce qui s'appelle en moi sentiment de plaisir, de douleur, &c. sentiment de mon existence, &c. n'est ni mouvement, ni perception & comparaison, de perceptions. Il me semble qu'il en est du sentiment pris dans ce troisieme sens comme de la pensée, qu'on ne peut comparer à rien, parce qu'elle ne ressemble à rien, & qu'il pourroit bien y avoir quelque chose de ce sentiment dans les animaux.*

Une troisieme différence pourroit être dans la maniere de se nourrir. Les animaux par le moyen de quelques organes extérieurs, saisissent les choses qui leur conviennent, vont chercher leur pâture, choisissent leurs alimens, les plantes au contraire paroissent être réduites à recevoir la nourriture que la terre veut bien leur fournir. Il semble que cette nourriture soit toujours la même; aucune diversité dans la maniere de se la procurer; aucun choix dans l'espece; l'humidité de la terre est leur seul aliment. Cependant si l'on fait attention à l'organisation & à l'action des racines & des feuilles, on reconnoîtra bientôt que ce sont là les organes extérieurs dont le végétaux se servent pour pomper la nourriture; on verra que les racines se détournent d'un obstacle ou d'une veine de mauvais terrein pour aller chercher la bonne terre; que même ces racines se divisent, se multiplient, & vont jusqu'à changer de forme, pour procurer de la nourriture à la plante. La différence entre les animaux & les végétaux ne peut donc pas s'établir sur la maniere dont ils se nourrissent. *Cela peut être d'autant plus, que ces air de spontanéité qui nous frappe dans les animaux qui se meuvent, soit quand ils cherchent leur proie ou dans d'autres occasions, & que nous ne voyons point dans les végétaux, est peut-être un préjugé, une illusion de nos sens, trompés par la variété des mouvemens animaux, mouvemens qui seroient cent fois encore plus variés qu'ils n'en seroient pas pour cela plus libres. Mais pourquoi, me demandera-t-on, ces mouvemens sont-ils si variés dans les animaux, & si uniformes dans les végétaux ? c'est, ce me semble, parce que les végétaux ne sont mûs que par la résistance ou le choc; au lieu que les animaux ayant des yeux, des oreilles, & tous les organes de la sensation comme nous, & ces organes pouvant être affectés ensemble ou séparément, toute cette combinaison de résistance ou de choc, quand il n'y auroit que cela, & que l'animal seroit purement passif, doit l'agiter*

Digitized by Google

d'une infinité de diverſes manieres ; en ſorte que nous ne pouvons plus remarquer d'uniformité dans ſon action. De-là il arrive que nous diſons que la pierre tombe néceſſairement, & que le chien appellé vient librement ; que nous ne nous plaignons point d'une tuile qui nous caſſe un bras, & que nous nous emportons contre un chien qui nous mord la jambe, quoique toute la différence qu'il y ait peut-être entre la tuile & le chien, c'eſt que toutes les tuiles tombent de même, & qu'un chien ne ſe veut pas deux fois dans ſa vie préciſément de la même maniere. Nous n'avons d'autre idée de la néceſſité, que celle qui nous vient de la permanence & de l'uniformité de l'événement.

Cet examen nous conduit à reconnoître évidemment qu'il n'y a aucune différence abſolument eſſentielle & générale entre les animaux & les végétaux : mais que la nature deſcend par degrés & par nuances imperceptibles, d'un *animal*, qui nous paroît le plus parfait, à celui qui l'eſt le moins, & de celui-ci au végétal. Le polype d'eau douce ſera, ſi l'on veut, le dernier des animaux, & la premiere des plantes.

Après avoir examiné les différences, ſi nous cherchons les reſſemblances des animaux & des végétaux, nous en trouverons d'abord une qui eſt très-générale & très-eſſentielle ; c'eſt la faculté commune à tous deux de ſe reproduire, faculté qui ſuppoſe plus d'analogie & de choſes ſemblables que nous ne pouvons l'imaginer, & qui doit nous faire croire que, pour la nature, les animaux & les végétaux ſont des êtres à-peu-près du même ordre.

Une ſeconde reſſemblance peut ſe tirer du développement de leurs parties, propriété qui leur eſt commune ; car les végétaux ont auſſi-bien que les animaux la faculté de croître, & ſi la maniere dont ils ſe développent eſt différente, elle ne l'eſt pas totalement ni eſſentiellement, puiſqu'il y a dans les animaux des parties très-conſidérables, comme les os, les cheveux, les ongles, les cornes, &c. dont le développement eſt une vraie végétation, & que dans les premiers temps de la formation le fœtus végete plutôt qu'il ne vit.

Une troiſieme reſſemblance, c'eſt qu'il y a des animaux qui ſe reproduiſent comme les plantes, & par les mêmes moyens la multiplication des pucerons, qui ſe fait ſans accouplement, eſt ſemblable à celle des plantes par les graines ; & celle du polype, qui ſe fait en les coupant, reſſemble à la multiplication des arbres par boutures.

On peut donc aſſurer avec plus de fondement encore, que les animaux & les végétaux ſont des êtres du même ordre, & que la nature ſemble avoir paſſé des uns aux autres par des nuances inſenſibles, puiſqu'ils ont entr'eux des reſſemblances eſſentielles & générales, & qu'ils n'ont aucune différence qu'on puiſſe regarder comme telle.

Si nous comparons maintenant les animaux aux végétaux par d'autres faces, par exemple, par le nombre, par le lieu, par la grandeur, par la force, *&c.* nous en tirerons de nouvelles inductions.

Le nombre des eſpeces d'animaux eſt beaucoup plus grand que celui des eſpeces de plantes ; car dans le ſeul genre des inſectes, il y a peut-être un plus grand nombre d'eſpeces dont la plupart échappent à nos yeux, qu'il n'y a d'eſpeces de plantes viſibles ſur la ſurface de la terre. Les animaux même ſe reſſemblent en général beaucoup moins que les plantes, & c'eſt cette reſſemblance entre les plantes qui fait la difficulté de les reconnoître & de les ranger ; c'eſt là ce qui a donné naiſſance aux méthodes de botanique, auxquelles on a par cette raiſon beaucoup plus travaillé qu'à celles de la zoologie, parce que les animaux ayant en effet entr'eux des différences bien plus ſenſibles que n'en ont les plantes entr'elles, ils ſont plus aiſés à reconnoître & à diſtinguer, plus faciles à nommer & à décrire.

D'ailleurs il y a encore un avantage pour reconnoître les eſpeces d'animaux, & pour les diſtinguer les unes des autres : c'eſt qu'on doit regarder comme la même eſpece celle qui au moyen de la copulation ſe perpétue & conſerve la ſimilitude de cette eſpece, & comme des eſpeces différentes celles qui par les mêmes moyens ne peuvent rien produire enſemble ; de ſorte qu'un renard ſera une eſpece différente d'un chien, ſi en effet par la copulation d'un mâle & d'une femelle de ces deux eſpeces il ne réſulte

Digitized by Google

rien ; & quand même il réſulteroit un *animal* mi-parti, une eſpece de mulet, comme ce mulet ne produiroit rien, cela ſuffiroit pour établir que le renard & le chien ne ſeroient pas de la même eſpece, puiſque nous avons ſuppoſé que pour conſtituer une eſpece, il falloit une production continue, perpétuelle, invariable, ſemblable en un mot à celles des autres animaux. Dans les plantes on n'a pas le même avantage ; car quoiqu'on ait prétendu y reconnoître des ſexes & qu'on ait établi des diviſions de genres par les parties de la fécondation, comme cela n'eſt ni auſſi certain ni auſſi apparent que dans les animaux, & que d'ailleurs la production des plantes ſe fait de pluſieurs autres façons où les ſexes n'ont aucune part & où les parties de la fécondation ne ſont pas néceſſaires, on n'a pu employer avec ſuccès cette idée, & ce n'eſt que ſur une analogie mal entendue qu'on a prétendu que cette méthode ſexuelle devoit nous faire diſtinguer toutes les eſpeces différentes de plantes.

Le nombre des eſpeces d'animaux eſt donc plus grand que celui des eſpeces de plantes : mais il n'en eſt pas de même du nombre d'individus dans chaque eſpece : comme dans les plantes le nombre d'individus eſt beaucoup plus grand dans le petit que dans le grand, l'eſpece des mouches eſt peut-être cent millions de fois plus nombreuſe que celle de l'éléphant ; de même, il y a en général beaucoup plus d'herbes que d'arbres, plus de chiendent que de chênes. Mais ſi l'on compare la quantité d'individus des animaux & des plantes, eſpece à eſpece, on verra que chaque eſpece de plante eſt plus abondante que chaque eſpece d'*animal*. Par exemple, les quadrupedes ne produiſent qu'un petit nombre de petits, & dans des intervalles aſſez conſidérables. Les arbres au contraire produiſent tous les ans une grande quantité d'arbres de leur eſpece.

M. de Buffon s'objecte lui-même que ſa comparaiſon n'eſt pas exacte, & que pour la rendre telle, il faudroit pouvoir comparer la quantité de graines que produit un arbre, avec la quantité de germes que peut contenir la ſemence d'un *animal* ; & que peut-être on trouveroit alors que les animaux ſont encore plus abondans en germes que les végétaux. Mais il répond que ſi l'on fait attention qu'il eſt poſſible en ramaſſant avec ſoin toutes les graines d'un arbre, par exemple, d'un orme, en les ſemant, d'avoir une centaine de milliers de petits ormes de la production d'une ſeule année, on avouera néceſſairement que quand on prendroit le même ſoin pour fournir à un cheval toutes les jumens qu'il pourroit ſaillir en un an, les réſultats ſeroient fort différens dans la production de *l'animal* & dans celle du végétal. Je n'examine donc pas (dit M. de Buffon) la quantité des germes, premierement parce que dans les animaux nous ne la connoiſſons pas, & en ſecond lieu parce que dans les végétaux il y a peut-être de même des germes féminaux, & que la graine n'eſt point un germe, mais une production auſſi parfaite que l'eſt le fœtus d'un *animal*, à laquelle, comme celui-ci, il ne manque qu'un plus grand développement.

M. de Buffon s'objecte encore la prodigieuſe multiplication de certaines eſpeces d'inſectes, comme celle des abeilles dont chaque femelle produit trente à quarante mille mouches : mais il répond qu'il parle du général des animaux comparé au général des plantes, & que d'ailleurs cet exemple des abeilles, qui peut-être eſt celui de la plus grande multiplication que nous connnoiſſions dans les animaux, ne fait pas une preuve ; car de trente ou quarante mille mouches que la mere abeille produit, il n'y en a qu'un très-petit nombre de femelles, quinze cents ou deux mille mâles, & tout le reſte ne ſont que des mulets ou plutôt des mouches neutres, ſans ſexe, & incapables de produire.

Il faut avouer que dans les inſectes, les poiſſons, les coquillages, il y a des eſpeces qui paroiſſent être extrêmement abondantes : les huitres, les harengs, les puces, les hannetons, &c. ſont peut-être en auſſi grand nombre que les mouſſes & les autres plantes les plus communes : mais à tout prendre on remarquera aiſément que la plus grande partie des eſpeces d'animaux eſt moins abondante en individus que les eſpeces de plantes ; & de plus on obſervera qu'en comparant la multiplication des eſpeces de plantes entr'elles, il n'y a pas des différences auſſi grandes dans le nombre des individus, que dans

Digitized by Google

les especes d'animaux, dont les uns engendrent un nombre prodigieux de petits, & d'autres n'en produisent qu'un très-petit nombre; au lieu que dans les plantes le nombre des productions est toujours fort grand dans toutes les especes.

Il paroît par tout ce qui précede, que les especes les plus viles, les plus abjectes, les plus petites à nos yeux, sont les plus abondantes en individus, tant dans les animaux que dans les plantes. A mesure que les especes d'animaux nous paroissent plus parfaites, nous les voyons réduites à un moindre nombre d'individus. Pourroit-on croire que de certaines formes de corps, comme celle des quadrupedes & des oiseaux, de certains organes pour la perfection du sentiment, coûteroient plus à la nature que la production du vivant & de l'organisé, qui nous paroît si difficile à concevoir? *Non, cela ne se peut croire. Pour satisfaire, s'il est possible, au phénomene proposé, il faut remonter jusqu'à l'ordre primitif des choses, & le supposer tel que la production des grands animaux eût été aussi abondante que celle des insectes. On voit au premier coup d'œil que cette espece monstrueuse eût bientôt englouti les autres, se fût dévorée elle-même, eût couvert seule la surface de la terre, & que bientôt il n'y eût eu sur le continent que des insectes, des oiseaux & des éléphans, & dans les eaux, que les baleines & les poissons qui par leur petitesse auroient échappé à la voracité des baleines; ordre de choses qui certainement n'eût pas été comparable à celui qui existe. La Providence semble donc ici avoir fait les choses pour le mieux.*

Mais passons maintenant, avec M. de Buffon, à la comparaison des animaux & des végétaux pour le lieu, la grandeur, & la forme. La terre est le seul lieu où les végétaux puissent subsister: le plus grand nombre s'éleve au-dessus de la surface du terrein, & y est attaché par des racines qui le pénetrent à une petite profondeur. Quelques-uns, comme les truffes, sont entiérement couverts de terre: quelques autres, en petit nombre, croissent sous les eaux: mais tous ont besoin pour exister d'être placés à la surface de la terre. Les animaux au contraire sont plus généralement répandus; les uns habitent la surface, les autres l'intérieur de la terre: ceux-ci vivent au fond des mers; ceux-là les parcourent à une hauteur médiocre. Il y en a dans l'air, dans l'intérieur des plantes, dans le corps de l'homme & des autres animaux, dans les liqueurs: on en trouve jusques dans les pierres, les dails. *Voyez* DAILS.

Par l'usage du microscope, on prétend avoir découvert un grand nombre de nouvelles especes d'animaux fort différentes entr'elles. Il peut paroître singulier qu'à peine on ait pu reconnoître une ou deux especes de plantes nouvelles par le secours de cet instrument. La petite mousse produite par la moisissure est peut-être la seule plante microscopique dont on ait parlé. On pourroit donc croire que la nature s'est refusée à produire de très-petites plantes, tandis qu'elle s'est livrée avec profusion à faire naître des animalcules: mais on pourroit se tromper en adoptant cette opinion sans examen, & l'erreur pourroit bien venir en effet de ce que les plantes se ressemblant beaucoup plus que les animaux, il est plus difficile de les reconnoître & d'en distinguer les especes; en sorte que cette moisissure, que nous ne prenons que pour une mousse infiniment petite, pourroit être une espece de bois ou de jardin qui seroit peuplé d'un grand nombre de plantes très-différentes, mais dont les différentes échappent à nos yeux.

Il est vrai qu'en comparant la grandeur des animaux & des plantes, elle paroîtra assez inégale; car il y a beaucoup plus loin de la grosseur d'une baleine à celle d'un de ces prétendus animaux microscopiques, que du chêne le plus élevé à la mousse dont nous parlions tout-à-l'heure; & quoique la grandeur ne soit qu'un attribut purement relatif, il est cependant utile de considérer les termes extrêmes où la nature semble s'être bornée. Le grand paroît être assez égal dans les animaux & dans les plantes; une grosse baleine & un gros arbre sont d'un volume qui n'est pas fort inégal; tandis qu'en petit on a cru voir des animaux dont un million réunis n'égaleroient pas en volume la petite plante de la moisissure.

Au reste, la différence la plus générale & la plus sensible entre les animaux & les végétaux est celle de la forme:

Digitized by Google

celle des animaux, quoique variée à l'infini, ne ressemble point à celle des plantes; & quoique les polypes, qui se reproduisent comme les plantes, puissent être regardés comme faisant nuance entre les animaux & les végétaux, non-seulement par la façon de se reproduire, mais encore par la forme extérieure, on peut cependant dire que la figure de quelque animal que ce soit est assez différente de la forme extérieure d'une plante pour qu'il soit difficile de s'y tromper. Les animaux peuvent à la vérité faire des ouvrages qui ressemblent à des plantes ou à des fleurs: mais jamais les plantes ne produiront rien de semblable à un *animal*; ces insectes admirables qui produisent & travaillent le corail, n'auroient pas été méconnus & pris pour des fleurs, si par un préjugé mal fondé, on n'eût pas regardé le corail comme une plante. Ainsi les erreurs où l'on pourroit tomber en comparant la forme des plantes à celle des animaux, ne porteront jamais que sur un petit nombre de sujets qui font la nuance entre les deux, & plus on fera d'observations, plus on se convaincra qu'entre les animaux & les végétaux la Créateur n'a pas mis de terme fixe; que ces deux genres d'êtres organisés ont beaucoup plus de propriétés communes que de différences réelles; que la production de l'*animal* ne coûte pas plus, & peût-être moins à la nature, que celle du végétal; qu'en général la production des êtres organisés ne lui coûte rien; & qu'enfin le vivant & l'animé, au lieu d'être un degré métaphysique des êtres, est une propriété physique de la matière.

Après nous être tirées, à l'aide de la profonde métaphysique & des grandes idées de M. de Buffon, de la premiere partie d'un article très-important & très-difficile, nous allons passer à la seconde partie, que nous devons à M. d'Aubenton, son illustre collegue, dans l'ouvrage de *l'hist. natur. génér. & particuliere.*

Les animaux, dit M d'Aubenton, tiennent la premiere place dans la division générale de l'histoire naturelle. On a distribué tous les objets que cette science comprend, en trois classes que on appelle *regnes*; le premier est le regne *animal*; nous avons mis les animaux dans ce rang, parce qu'ils ont plus de rapport avec nous que les végétaux, qui sont renfermés dans le second regne; & les minéraux en ayant encore moins, sont dans le troisieme. Dans plusieurs ouvrages d'histoire naturelle, on trouve cependant le regne minéral le premier, & le regne *animal* le dernier. Les auteurs ont cru devoir commencer par les objets les plus simples, qui sont les minéraux, & s'élever ensuite comme par degrés en parcourant le regne végétal pour arriver aux objets les plus composés, qui sont les animaux.

Les anciens ont divisé les animaux en deux classes; la premiere comprend ceux qui ont du sang, & la seconde ceux qui n'ont point de sang. Cette méthode étoit connue du temps d'Aristote, & peut-être long-temps avant ce grand philosophe; & elle a été adoptée presque généralement jusqu'à présent. On objecte contre cette division, que tous les animaux ont du sang, puisqu'ils ont tous une liqueur qui entretient la vie, en circulant dans tout le corps; que l'essence du sang ne consiste pas dans sa couleur rouge, &c. ces objections ne peuvent rien contre la méthode dont il s'agit. Que tous les animaux aient du sang, ou qu'il n'y en ait qu'une partie, que le nom de sang convienne ou à non la liqueur qui circule dans le corps de ceux-ci, il suffit que cette liqueur ne soit pas rouge pour qu'elle soit différente du sang des autres animaux, au moins par la couleur; cette différence est donc un moyen de les distinguer les uns des autres, & fait un caractere pour chacune de ces classes; mais il y une autre objection à laquelle on ne peut répondre. Parmi les animaux que l'on dit n'avoir point de sang, ou au moins n'avoir point de sang rouge, il s'en trouve qui ont du sang, & du sang bien rouge; ce sont les vers de terre. Voilà un fait qui met la méthode en défaut: cependant elle peut encore être meilleure que bien d'autres.

La premiere classe qui est celle des animaux qui ont du sang, est sous-divisée en deux autres, dont l'une comprend les animaux qui ont un poumon pour organe de la respiration, & l'autre ceux qui n'ont que des ouies.

Le cœur des animaux qui ont un poumon, a deux ventricules, ou n'a qu'un

Digitized by Google

seul ventricule ; ceux dont le cœur a deux ventricules, sont vivipares, *voy.* VIVIPARE ; ou ovipares, *v.* OVIPARE. Les vivipares sont terrestres ou aquatiques ; les premiers sont les quadrupedes vivipares. *V.* QUADRUPEDES. Les aquatiques sont les poissons cétacées. *Voyez* POISSON. Les ovipares dont le cœur a deux ventricules, sont les oiseaux.

Les animaux dont le cœur n'a qu'un ventricule, sont les quadrupedes ovipares & les serpens. *V.* QUADRUPEDE, SERPENT.

Les animaux qui ont des ouies, sont tous les poissons, à l'exception des cétacées. *Voyez* POISSON.

On distingue les animaux qui n'ont point de sang en grands & en petits.

Les grands sont divisés en trois sortes : 1°. les animaux mous qui ont une substance molle à l'extérieur, & une autre substance dure à l'intérieur, comme le polype, la seiche, le calemar. *V.* POLYPE, SEICHE, CALEMAR. 2°. Les crustacées. *V.* CRUSTACÉES. 3°. Les testacées. *Voy.* TESTACÉES.

Les petits animaux qui n'ont point de sang, sont les insectes. *Voy.* INSECTE. *Ray. Synop. anim. quad.*

On a fait d'autres distributions des animaux qui sont moins compliquées ; on les a divisés en quadrupedes, oiseaux, poissons, & insectes. Les serpens sont compris avec les quadrupedes, parce qu'on a cru qu'ils n'étoient pas fort différens des lézards, quoiqu'ils n'eussent point de piés. Une des principales objections que l'on ait faites contre cette méthode, est qu'on rapporte au même genre des vivipares & des ovipares.

On a aussi divisé les animaux en terrestres, aquatiques, & amphibies : mais on s'est récrié contre cette distribution, parce qu'on met des animaux vivipares dans des classes différentes, & qu'il se trouve des vivipares & des ovipares dans une même classe, les insectes terrestres étant dans une classe, & les insectes d'eau dans une autre, &c.

On peut s'assurer par un examen détaillé, qu'il y a quantité d'autres exceptions aux regles établies par ces méthodes : mais après ce que nous avons dit ci-devant, on ne doit pas s'attendre à avoir une méthode arbitraire qui soit parfaitement conforme à la nature ; ainsi il n'est question que de choisir celles qui sont le moins défectueuses, parce qu'elles le sont toutes plus ou moins. *V.* MÉTHODE.

Les animaux prennent de l'accroissement, ont de la vie, & sont doués de sentiment : par cette définition M. Linnæus les distingue des végétaux qui croissent & vivent sans avoir de sentiment ; & des minéraux qui croissent sans vie ni sentiment. Le même auteur divise les animaux en six classes : la premiere comprend les quadrupedes ; la seconde, les oiseaux ; la troisieme, les amphibies ; la quatrieme, les poissons ; la cinquieme, les insectes ; & la sixieme, les vers. *Syst. nat. Voy.* QUADRUPEDE, OISEAU, AMPHIBIE, INSECTE, VER. (*I.*)

§ ANIMAL, *Ordre encyclopéd. &c.* Les choses les plus simples en apparence sont souvent les plus difficiles. Rien n'est plus commun que les animaux, on en connoît un nombre prodigieux ; il paroît très-aisé d'abstraire ce qu'ils ont de commun, ce qui les sépare des plantes, en un mot de définir ce que c'est qu'un *animal*.

On a cru, & assez généralement d'après Aristote, que l'*animal* est un être sentant ; l'irritabilité a été substituée au sentiment par d'autres physiologistes. Un grand homme distinguoit l'*animal* de la plante, parce que ses racines sont au-dedans de lui-même.

Nous serions assez portés à regarder le sentiment comme le caractere essentiel de l'*animal* ; mais il faudroit avoir un caractere sensible du sentiment lui-même.

L'homme qui considere un être & qui cherche à décider s'il faut donner le nom d'*animal* à cet être, se décide par les mouvemens qu'il apperçoit dans cet être ; car le sentiment lui-même ne peut donner au-dehors d'autre signe qu'un mouvement.

Nous convenons que tout *animal* se meut ; car les habitans des coquillages immobiles ont leurs organes & leurs mouvemens. Nous faisons un pas de plus, & nous admettons que tout *animal* est irritable, & que touché avec une force proportionnée à sa sensibilité, il se contracte, & donne quelque marque de sentiment en tâchant de se soustraire à ce qui cause sa sensation. Peut-être y a-t-il des exceptions ; car nous doutons fort de l'irritabilité des gallinsectes, même pen-

Digitized by Google

dant qu'ils vivent & qu'ils couvent leurs petits. Les *animaux* qui naissent dans des matieres corrompues, passent un temps considérable sans donner une marque de vie; mais donnons cet avantage de plus à l'opinion dont nous ne sommes pas.

Il y a des plantes, & en assez grand nombre, qui touchées se contractent & se meuvent avec vivacité. Omettons les nombreuses plantes sensitives des pays chauds, qui certainement fuient l'attouchement avec autant de promptitude que les *animaux*. Ne citons pas la plante de l'Amérique septentrionale, qui se ferme quand une mouche la touche, & qui l'écrase & la poignarde par ses piquans. Un nombre très-considérable de plantes ont une irritabilité très-vive, dont le siége est dans leurs étamines. Dès qu'on les touche, elles se redressent, rompent les petits réservoirs de poussiere, & la répandent. Ce mouvement est très-vigoureux dans plusieurs plantes à pétales, comme dans l'ortie, la pariétaire, dans plusieurs espèces de chenopodium, où nous l'avons vu très-vif. Il reparoît dans un grand nombre de fleurs de la classe des staminaux.

L'*animal*, nous dira-t-on, se meut de lui-même, & la plante n'a pas ce droit. Revenons aux *animaux* simples, à la gelée vivante, qui anime les éponges; elle se contracte; c'est le seul signe de vie qu'elle puisse donner: mais plusieurs plantes en font davantage. Les pezizes s'agitent, se secouent, & font voler une poussiere fécondante, & cette décharge se répete plusieurs fois sous les yeux de l'observateur. Les particules spermatiques du prêle sautent avec vigueur; quatre piés qu'elles ont, se courbent & s'élevent, & dansent sur le verre. Les sphériæ ont des filets renfermés dans une coque: cette coque tombe, les filets s'épanouissent, se déploient; enfermés dans un fruit ovale, ils forment à la fin un long duvet cylindrique. Il y a des espèces de conferva qu'un mouvement oscillatoire agite. Le carpobole jette une espèce de petite bombe qui décrit sa parabole. En un mot, il y a plusieurs plantes qui produisent des mouvemens vifs & réitérés, sans qu'il y paroisse une cause irritante.

Pour la nourriture cette loi ne regarde que les grands *animaux*. Il est vrai que l'intestin est une partie beaucoup plus essentielle que le cœur même; il y a cependant un grand nombre d'*animaux* trop simples pour en avoir; ou ne convient pas même de la cavité du polype d'eau douce. Mais cette même gelée animale qui vivifie les éponges, est bien certainement dépourvue d'intestins, & ne peut être nourrie que par sa surface, semblable en tout aux végétaux.

Pour distinguer donc l'*animal* de la plante, il ne suffit pas d'une observation ni d'un coup d'œil; il faut suivre la vie & les développemens de l'un & de l'autre. On trouvera alors que les mouvemens des plantes sont plus rares & plus uniformes, qu'ils n'ont qu'une seule direction, qu'ils durent moins, & que le repos est l'état dominant des végétables.

Dans les *animaux* le mouvement est presque toujours aussi constant que la vie; leurs organes moteurs ne s'épuisent pas, les contractions & les oscillations des *animaux* les plus simples se renouvellent très-fréquemment. Si le gallinsecte est immobile, ce n'est que dans le dernier période de la vie; il a été jeune, & il a changé de place avant de se fixer; il a sucé la plante qu'il habite, il a joui du plaisir, & s'est accouplé. Si quelques anguilles microscopiques, ou si les *animaux* à roue passent un temps considérable sans mouvement, c'est qu'ils se trouvent hors de leur élément, & que l'eau nécessaire pour le jeu de leurs organes leur manque.

Nous ne parlons ici que des *animaux* les plus simples; car pour les *animaux* des infusions, pour les vers spermatiques eux mêmes, leur mouvement porte le caractere évident de la volonté. Ces petits *animaux* nagent, ils changent de place, ils vont vite, ils ralentissent leur course, ils prennent une direction nouvelle, & même opposée, ils évitent la rencontre de leurs semblables. Plusieurs d'entre les plus simples de ces animalcules, ont des queues ou des filets, qu'ils agitent d'une maniere particuliere à chaque espece, & dont ils excitent de petits tourbillons dans l'eau, qui est leur élément.

Nous avouons donc qu'il y a des exemples où les bornes des deux classes sont difficiles à saisir; mais l'observation attentive saura distinguer ces bornes.

On a cru depuis quelques années que la matiere végétale exaltée ou portée à un

Digitized by Google

certain degré de pourriture, acquéroit du mouvement & paſſoit dans le regne animal ; que cette même matiere ralentie ou abaiſſée, redeſcendoit dans la claſſe végétale. Nous ne pouvons pas nous rendre à cette idée, & nous ne croyons pas à ces métamorphoſes.

L'hypotheſe dont nous parlons, eſt fondée ſur des faits que de très-bons obſervateurs conteſtent. Des globules qui ſortent des végétaux diſſous par la pourriture, ne ſont, ſelon M. Ellis, hiſtorien de tant de polypes, que des fruits d'un mucor que des *animaux* microſcopiques attaquent pour s'en nourrir, & qu'ils ébranlent dans l'eau; mais rien n'empêche que dans ces infuſions il n'y ait en même tems une végétation & une production d'*animaux* microſcopiques. La végétation produit des mucors, des embolus, des plantes du genre des champignons. Ces animalcules ſont de la claſſe ſimple des protées, des volvox de différentes eſpeces, des polypes. Ces deux productions peuvent ſe rencontrer enſemble, parce qu'elles naiſſent des mêmes cauſes. Un certain degré de putridité eſt favorable & au champignon qui végete ſur la matiere putride, & à la mouche qui ſe repait du champignon.

Nous ne ſaurions regarder comme des plantes, de petits êtres qui nagent, qui ſe rapprochent du fond, qui s'évitent, qui remuent des bras & des queues. Dans des êtres auſſi ſimples, nous ne ſaurions imaginer des ſignes plus expreſſifs de la nature animale. (*H. D. G.*)

ANIMAL, ſ. m, ANIMAUX, au pl. *term. de Blaſon.* On comprend ſous ce mot, non-ſeulement les quadrupedes, mais même les volatiles, les poiſſons & les reptiles ; on en voit de toutes les eſpeces dans les armoiries ; ils ont chacun leur poſition & des termes qui leur ſont propres.

Le *lion* eſt toujours de profil, ne montrant qu'un œil, le bout de ſa queue tourné vers le dos ; ſon attitude eſt d'être rampant ; on ne l'exprime point, parce que c'eſt la poſition naturelle dans l'art héraldique.

Le *lion* paroît quelquefois marchant, alors on le nomme *lion léopardé*.

Le *léopard* eſt ſouvent paſſant & à la tête de front, de ſorte qu'il montre les deux yeux en telle attitude qu'il ſoit, ce qui le diſtingue du *lion* ; quand il eſt rampant, on le nomme *léopard lionné*.

Le *taureau* rampant eſt dit *furieux*.

Le *bœuf* & la *vache* ſont ordinairement repréſentés paſſans.

Le *mouton* & la *brebis* paſſans ou paiſſans.

Le *cheval* qui ſe promene ſans harnois, eſt dit *gai* ; s'il eſt levé, *cabré* ; lorſqu'il a tous ſes harnois, on dit qu'il eſt *bardé*, *bouſſé* & *caparaçonné*.

Le *bouc*, la *chevre*, la *licorne* & les autres *animaux* ſauvages levés, ſont dits *ſaillans*.

Le *chat* levé eſt dit *effarouché*, mais lorſqu'il leve le derriere plus haut que la tête, on le dit *hériſſonné*.

Le *loup* levé ou rampant, eſt nommé *raviſſant*.

Voyez *l'aigle*, les autres oiſeaux, le *dauphin* & les poiſſons. Tous ces *animaux* & autres ſe trouvent expliqués dans un plus grand détail à leur article particulier, ou l'ordre alphabétique.

Le mot *animal* vient du latin *anima*, qui a vie, qui eſt animé. (*G. D. L. T.*)

ANIMALCULE, *animalculum*, petit animal. On déſigne le plus ſouvent par ce mot, des animaux ſi petits, qu'on ne peut les voir qu'à l'aide du microſcope. Depuis l'invention de cet inſtrument, on a apperçu de petits animaux dont on n'avoit jamais eu aucune connoiſſance ; on a vu des corps mouvans dans pluſieurs liqueurs différentes, & principalement dans les ſemences des animaux, & dans les infuſions des graines & des plantes. Hartſoeker & Leuwenhoeck ont été les premiers auteurs de ces découvertes ; & ils ont aſſuré que ces corps mouvans étoient de vrais animaux ; quantité d'autres obſervateurs ont ſuivi les mêmes recherches, & ont trouvé de nouveaux corps mouvans. Tous ont cru que c'étoit de vrais animaux ; de-là ſont venus différens ſyſtêmes ſur la génération, les vers ſpermatiques des mâles, les œufs des femelles, &c. Enfin M. de Buffon a détruit ce faux préjugé ; il a prouvé par des expériences inconteſtables, dans *le ſecond volume de l'hiſt. nat. génér. & part. avec la deſcript. du cabinet du roi*, que les corps mouvans que l'on découvre avec le microſcope dans la ſemence des mâles, ne ſont pas de vrais animaux, mais ſeulement des molécules organiques, vivan-

Digitized by Google

es, & propres à compoſer un nouveau corps organiſé d'une nature ſemblable à celui dont elles ſont extraites. M. de Buffon a trouvé ces corps mouvans dans la ſemence des femelles comme dans celle des mâles ; & il fait voir que les corps mouvans qu'il a obſervés au microſcope dans les infuſions des germes des plantes, comme dans la ſemence des animaux, ſont auſſi des molécules organiques des végétaux. *V.* PARTIES ORGANIQUES, GÉNÉRATION, SEMENCE.

M. de Buffon avoit communiqué à M. Needham, de la ſociété royale de Londres, ſes découvertes ſur la ſemence des animaux, & ſur les infuſions des germes des plantes, avant la publication des premiers volumes de l'*Hiſt. génér. & part.* &c. J'ai été témoin moi-même, comme M. Needham, des premieres expériences qui furent faites au jardin du roi par M. de Buffon, avec un microſcope que M. Needham avoit apporté de Londres. Ce fut après avoir vu les premieres expériences ſur les infuſions des germes des plantes, que M. Needham conçut le deſſein de ſuivre ces expériences ſur les végétaux : il communiqua ce projet en ma préſence à M. de Buffon, comme à l'auteur de la decouverte dont il alloit ſuivre les détails. M. Needham fit en conſéquence quantité d'obſervations, & il s'eſt beaucoup occupé de la découverte de M. de Buffon. On a déja vu paroître un ouvrage de M. Needham ſur cette matiere, *Nouv. Obſ. microſcopiques*, 1750 ; & l'auteur a promis de donner au public le détail de toutes les obſervations qu'il a faites ſur ce ſujet ; M. Needham m'en a communiqué quelques-unes dont j'ai été très-ſatisfait.

On a vu quantité de ces *animalcules* ou de ces petits corps mouvans ſur différentes matieres ; par exemple, on a apperçu ſur de petits grains de ſable paſſés au tamis, un *animalcule* qui a un grand nombre de piés, & le dos blanc & couvert d'écailles. On a trouvé de petits animaux reſſemblans à des tortues dans la liqueur des puſtules de la galle. *V.* GALLE. On a vu dans l'eau commune expoſée pendant quelque tems à l'air, quantité de petits corps mouvans de différentes groſſeurs & de différentes figures, dont la plupart ſont ronds ou ovales. Leuwenhoeck eſtime que mille millions de ces corps mouvans que l'on découvre dans l'eau commune, ne ſont pas ſi gros qu'un grain de ſable ordinaire. *V.* SEMENCE. MICROSCOPE, MICROSCOPIQUE. (*I*)

ANIMALISTES, ſ. m. pl. ſecte de phyſiciens qui enſeignent que les embryons ſont non-ſeulement tout formés, mais déja très-vivans dans la ſemence du pere, qui les lance à millions dans la matrice, & que la mere ne fait que donner le logement & la nourriture à celui qui eſt deſtiné à être vivifié.

Cette opinion doit ſa naiſſance à Hartſoeker Hollandois, dont les yeux jeunes encore apperçurent à l'aide du microſcope cette prétendue graine d'animaux dans la ſemence des mâles ſeulement de toutes les eſpeces.

La difficulté qu'il y a d'expliquer comment, ſi le fœtus n'eſt autre choſe que le ver qu'on voit nager dans la ſemence du mâle, il peut ſe faire que ce fœtus reſſemble quelquefois à la femelle : la multitude innombrable de ces vers qui ne paroît pas s'accorder avec l'économie de la nature : la façon dont on veut qu'ils ſoient de pere en fils contenus les uns dans les autres à l'infini : leur figure, leur prétendu ouvrage : tout eſt contre eux, & s'il ſe trouve des animaux dans la ſemence, ils y ſont comme quantité d'autres que le microſcope a fait découvrir dans mille endroits.

M. Joblot a découvert au microſcope un nombre prodigieux d'animaux ſinguliers dans les infuſions de foin, de paille, de blé, de ſemé, de poivre, de ſauge, de melon, de fenouil, de framboiſe, de thé, d'anémone royale.

M. de Malezieu a vu au microſcope des animaux vingt-ſept millions de fois plus petits qu'une mite.

M. Leuwenhoeck dit qu'il en a trouvé dans un chabot plus que la terre ne peut porter d'hommes.

M. Paulin veut dans une diſſertation qui parut en 1703. que tout ſoit plein de vers imperceptibles à la ſimple vue, & d'œufs de vers, mais qui n'écloſent point partout. (*L*)

* Il peut y avoir ſans doute des animaux dans les liqueurs, mais ce qu'on prend pour des animaux en eſt-il toujours ? *V.* ANIMALCULE.

ANIMALITÉ, ſ. f. *Hiſt. nat. Zoologie*

L'*animalité* est ce qui constitue l'animal, mais qu'est-cette chose qui constitue l'animal? quel est le caractere distinctif de l'*animalité*? Recherche importante dans le système des êtres naturels; question plus difficile à résoudre que ne pensent les physiciens, qui se formant une idée de l'animal d'après des idées particulieres prises de quelques individus, prennent pour le caractere essentiel de l'*animalité* ce qui n'en est qu'une variation.

La forme, la maniere de se nourrir, de croître, de multiplier, la faculté locomotive, le sentiment, voilà d'où l'on prétend tirer le caractere distinctif de l'*animalité*. Mais on prouve d'une maniere sensible que toute cela est insuffisant pour le but que l'on se propose; & cette recherche nous mene à une impossibilité manifeste d'exclure raisonnablement aucun être naturel de la classe des animaux. Ainsi le philosophe qui étudie la nature sent ses idées s'aggrandir à mesure qu'il contemple plus attentivement sa marche & la gradation de ses productions, & bien-tôt il ne voit plus qu'un seul système immense, où il croyoit appercevoir d'abord plusieurs petits systèmes partiaux.

Il n'y a point de forme particuliere affectée à l'animal; il n'y a point de forme particuliere exclue de l'*animalité*. C'est ce qu'indique la variété infinie des formes animales: suivez la métamorphose du prototype depuis l'huitre jusqu'à la baleine, depuis le polype jusqu'à l'éléphant, jusqu'à l'homme. Non-seulement la nature peut animaliser la matiere, sous telle forme qu'il lui plaît, sans exception, mais elle peut encore faire passer un même individu par plusieurs formes successives qui paroissent très-éloignées les unes des autres, & dont pourtant la seconde est engendrée par la premiere, comme elle engendre la troisieme. C'est ce phénomene que nous offre la métamorphose des insectes. Un fait plus particulier & plus curieux encore, est la transformation des poissons en grenouilles. On voit un petit poisson, espece de têtard, pousser successivement des pattes, perdre sa queue, & changer sa forme de poisson en celle d'une grenouille. Ce changement est sur-tout remarquable dans la grenouille d'Amboine, dont l'embryon est un petit poisson d'une figure si déterminée, qu'on ne soupçonneroit pas qu'elle ne fût qu'un passage à une autre forme: c'est un corps ramassé, une tête courte, une queue longue, garnie d'ailerons remontés jusques vers la tête (*fig.* 9); du reste aucune apparence de pattes, qui puisse indiquer que ce soit une grenouille déguisée. Bientôt l'embryon prend des piés, la queue disparoit, & le poisson est une grenouille parfaite (*fig.* 14.) Ce ne pas là la fin de cette scene changeante. Les grenouilles de Surinam, de Curaçao & d'autres contrées de l'Amérique, se changent derechef en poissons. Dès qu'elles sont parvenues à leur grosseur, il leur pousse une queue au bas de l'épine du dos, & à mesure qu'elle croît leurs pattes s'affacent, la tête change de forme, & le naturaliste témoin de ce phénomene voyant un poisson parfait, garni de nageoires, est forcé de convenir que l'*animalité* est indépendante des formes. *V.* GRENOUILLE.

Les zoophytes, animaux-plantes, ou plantes animales, sont de vrais animaux, dont la forme extérieure approche plus du végétal que de l'animal. Le champignon marin, la plume de mer, une tige branchue, une gousse assez semblable à celle qui contient la graine de pavots, portée sur un pédicule enraciné dans un morceau de rocher, sont des êtres dont l'*animalité* est constatée, & qui pourtant s'éloignent assez des formes animales ordinaires, pour qu'il soit aisé de les confondre avec les formes végétales. Le polype à bouquet ressemble plus à une fleur qu'à toute autre chose. Aussi Marsigli a pris les petits polypes marins pour des fleurs, par une mépriſe qui portoit uniquement sur l'apparence extérieure, & Trembley a douté quelque temps de la nature des polypes d'eau douce. Concluons que l'*animalité* se cache souvent sous les formes qui semblent lui convenir le moins, lorsqu'on les compare à celles des autres animaux plus connus & plus ordinaires, mais que dans le vrai toutes les formes lui conviennent, qu'elle n'en exclut aucune, en un mot, que toutes les formes naturelles sont animales, & qu'il n'est pas possible d'admettre la différence des formes pour un distinctif suffisant entre les animaux & les végétaux. *Voyez* CHAMPIGNON *marin*, HOLOTHURIE, PLUME-DE-MER, REIN-DE-MER, PRIAPE à *tige*

Digitized by Google

& au corps ovale, MOUCHE VÉGÉTALE. *& l'article* POLYPE.

Si de l'examen des formes animales extérieures, nous passons à celui des formes animales intérieures, c'est-à-dire, de la structure organique des animaux, nous nous convaincrons également qu'il n'y a point d'organisation particuliere affectée à l'animal, qu'il n'y a point d'organisation exclue de l'*animalité*. Combien la structure organique d'une bulbe polypeuse, de la galinsecte, de la moule des étangs, & de quelques coquillages plus dégradés encore, ne s'éloigne-t-elle pas de l'organisation des autres animaux que nous connoissons ? Il y a certainement plus de distance à cet égard de l'huitre à l'homme, que du polype à une mousse. Le polype à bouquet, le polype à entonnoir, n'ont aucun des organes des autres animaux ; ces organes ne sont donc pas essentiels à l'animal. Ils n'ont même rien de semblable ni d'analogue ; l'*animalité* n'est donc pas attachée à ces organes, ni à leurs analogues, & elle peut se passer des uns & des autres. La nature peut donc animaliser la matiere sur un plan tout différent de ce que nous en savons ou pouvons imaginer ; le cœur & le sang que ce double muscle distribue dans toutes les parties de la machine animale, le cerveau & la moëlle allongée, les veines, les nerfs ou leurs équivalens, sont les appartenances propres de certaines especes animales, mais ils ne constituent point l'*animalité* : aussi en descendant l'échelle universelle des êtres, avant que l'arriver au polype, nous trouvons quantité d'animaux qui manquent de tous ces organes, ou d'une partie, & qui n'en sont pas moins des animaux. Le polype est un animal dont la structure organique ne ressemble en rien à celle des autres animaux ; il peut de même y voir un autre animal dont la structure ne ressemble ni celle du polype, ni à celle de tous les autres individus animés, avoués pour tels, & cette variation de machines animales, peut être portée jusqu'à une profession à laquelle il ne nous est pas permis d'assigner des bornes.

La nutrition des animaux se fait de tant de manieres, avec tant & si peu d'organes, avec des organes si dissemblables, qu'elle n'offre rien d'assez constant, ni assez uniforme, pour en tirer un caractere distinctif. L'homme commence à se nourrir à la maniere des plantes. De quelque maniere que l'animal se nourrisse, que ce soit par une ouverture unique, par une bouche, un bec, une trompe, ou par un certain nombre d'ouvertures, par des sucoirs, des radicules, des mamelons, ou par des pores distribués sur toute sa surface extérieure, cela est fort indifférent à son *animalité*. Ce que je dis des organes extérieurs de la nutrition, s'étend également aux organes plus ou moins multipliés, plus ou moins composés, qui sont au-dedans de l'animal pour y préparer les alimens & les disposer à l'assimilation. Sûrement cette préparation exige plus ou moins d'appareil, de machines & d'action, selon la qualité des alimens, & l'organisation des divers animaux. Mais cet appareil d'organes digestifs ne constitue point l'*animalité*, & il peut y avoir une économie animale si simple, qu'elle rejette comme inutiles tous les vaisseaux chymiques & les menstrues nécessaires à une *animalité* plus composée. On peut donc dire que toutes les manieres de se nourrir peuvent convenir à l'*animalité* qui n'en affecte & n'en exclut aucune.

A l'égard de l'accroissement, il est le même dans tous les êtres ; ils passent tous de l'état de germe à celui de développement & de perfection, en s'incorporant la matiere de leur nourriture.

Il y a peut-être un peu plus de difficulté au sujet de la génération, mais c'est uniquement pour le peuple & non pour le philosophe, pour le peuple qui croit que tous les animaux s'accouplent, & qui n'a point vu les plantes & les fossiles s'accoupler, & non pour le philosophe qui sait combien il y a de variations dans la génération des animaux, qui a vu quantité de vermisseaux multiplier sans copulation, même sans aucune communication des deux sexes, des insectes multiplier de bouture, un bouton animal naître, croître & s'épanouir sur un tronc animal, le polype jeter des graines, & pousser des rejettons ; qui a reconnu le sexe des plantes, & vu les fleurons mâles répandre leur semence sur les fleurons femelles, c'est-à-dire, qui a vu des animaux multiplier comme les plantes, & les plantes engendrer comme les animaux ; pour le philosophe, qui ayant étudié la nature des fossiles, leur orga-

Digitized by Google

nisation semblable à celle des os, des dents, des cornes des animaux, & à celle des bois les plus durs, comme l'ébene & le gayac, leur forme constante, a compris qu'il falloit que les pierres & les métaux vinssent de semence, d'un germe où de tels êtres organiques fussent ébauchés en petit; qui a reconnu comment les pierres & les métaux jetoient leur graine ou semence, quoiqu'on ne leur ait point encore trouvé de différences sexuelles, ainsi qu'il y a plusieurs animaux & végétaux dans ce cas; qui a vû une infinité de fœtus pierreux & métalliques dans leur matrice, avec leurs enveloppes & placenta, qui les y a vu croître & se nourrir comme les autres animaux. Ces observations ne laissent plus aucun lieu de douter que la génération ne soit à peu près uniforme dans tous les êtres; la différence qu'il peut y avoir entr'eux dans la maniere de se reproduire, à quelque point qu'elle soit portée, peut au plus varier l'*animalité*: mais elle l'étendra, au lieu de la restreindre à une certaine collection d'êtres particuliers.

La faculté loco-motive est un secours accidentel donné à quelques êtres, pour satisfaire leurs besoins, sur-tout le besoin de se nourrir, & que par conséquent ils ont reçu selon la mesure & l'exigence de leurs besoins. Ceux à qui elle n'est pas nécessaire, en sont privés, sans changer pour cela de nature. Car comme un animal qui dort, & qui pendant que le sommeil enchaîne ses piés necesse pas d'être animal quoique privé de la faculté de se mouvoir pour tout le tems de son sommeil, de même une plante, une pierre, peuvent être regardées comme des animaux qui dorment toute leur vie. L'état de repos ou la négation du mouvement n'exclut pas plus l'*animalité*, que l'état de mouvement ou la négation du repos.

Il n'est pas difficile de faire rentrer les végétaux dans la classe des animaux. Les uns & les autres sont des êtres organiques, doués de la triple faculté de se nourrir, de croître & d'engendrer, propriété qui seules constituent l'*animalité*; & qu'un œil philosophe apperçoit aisément dans tous les êtres. Les plantes sont des animaux sédentaires ou enracinés, destinés par la nature à passer leur vie sur le point de la surface du globe où elles naissent. Nous avons une infinité de savans ouvrages sur l'anatomie des plantes, leur économie, leur nutrition, leur accroissement, leur génération, leur respiration, leur transpiration, leur état de veille, leur sommeil, leurs maladies, leurs productions monstrueuses, & tous ces ouvrages constatent l'*animalité* des plantes. Celle des fossiles n'est pas aussi sensible, parce qu'ils sont plus bas dans l'échelle, & que leurs organes ont moins de raport avec les nôtres. A une si grande distance, nous sommes moins en état de saisir les traits d'une *animalité* si différente de toute autre économie animale. Mais nos organes ne sont pas la mesure des forces de la nature; il y a de la vie & de l'activité au-delà de la portée de nos sens. Nous savons que les pierres & les métaux se nourrissent, croissent & multiplient par un principe intérieur vital; nous leur connoissons des facultés; nous avons calculé les divers âges de leur vie. *V. le livre intitulé* DE LA NATURE, *tom. IV. Traité de l'animalité, & l'art.* REGNE, *Hist. not. dans ce dictionnaire.*

ANIMATION, *Méd lég.* On designe par cette expression, le moment où l'ame s'unit au corps de l'embryon ou du fœtus dans le sein de la mere. Il importeroit peu au progés des connoissances utiles & positives d'entrer dans une discussion aussi vaine & aussi obscure: il nous suffit que le fœtus formé dans le sein de la mere, soit capable de nutrition & d'accroissement dans tous les temps lorsqu'il est sain, bien formé, & la mere bien constituée. Mais la société & la religion imposent des devoirs d'un autre genre. Toute créature humaine doit être régénérée par les eaux salutaires du baptême, & la dignité du sacrement exige décemment qu'on n'en dirige jamais l'emploi sur une masse qu'on supposeroit informe & purement matérielle.

Cette considération a paru suffire aux écrivains, pour autoriser une recherche que le conflit des opinions n'a pas éclaircie. On a toujours pensé dans l'église que les ames raisonnables n'existoient point avant la création des corps; il est indubitable (dit M. Cangiamila) que l'ame est créée pour chaque corps pendant qu'il est encore dans le sein de sa mere. Mais dans quel temps précis cela a-t-il lieu? Jean Marc, premier médecin de la ville de Prague, a prétendu que l'ame raisonnable

aiſonnable n'exiſtoit point avant la naiſ-ance; c'étoit l'opinion de Platon & d'Aſ-lépiade, de Protagoras & de pluſieurs oïciens: l'enfant, diſoient-ils, reçoit 'ame par infuſion au moment de ſa naiſ-ance & lorſqu'il commence à reſpirer.

Ariſtote a fixé l'*animation* au quaran-ieme jour pour les garçons; le vulgaire a fixe au quatre-vingt-dixieme pour les illes. St. Auguſtin, & tous les théolo-giens, d'après St. Thomas, ont adopté le entiment d'Ariſtote, qui a eu le plus rand crédit dans l'école juſqu'en 1640. l eſt certain que l'embryon a du mouve-nent dès les premiers jours de la con-eption. Ariſtote ne l'ignoroit pas; mais l diſtinguoit la vie végétative & la rai-onnable, qui ſelon lui, ſe ſuccédoient; n ſorte que le fœtus devoit d'abord être onſidéré comme plante, & enſuite com-ne animal avant de paſſer à la condition l'homme. Toutes les univerſités, excep-é celle de Coïmbre (ajoute le même M. Cangiamila) ont rejeté l'opinion d'Ariſ-ote ſur cette ſucceſſion d'ames.

Pluſieurs n'admettent l'*animation* que uand les principaux membres ſont for-nés. Zacchias croit qu'elle a lieu au mo-nent même de la conception. St. Baſile e vouloit pas qu'on admît de diſtinction ntre le fœtus animé & inanimé, parce u'il penſoit que l'ame étoit créée au mo-nent de la conception. On a pouſſé enco-e plus loin le vague des prétentions & les conjectures; les obſervations de Leu-venhoeck & d'Hartſoecker ſur les ani-malcules ſpermatiques, ont fait imaginer ue le moment de la conception n'étoit oint le terme de cette *animation*. Kaw Boerhaave accorde la vie & toutes ſes' rérogatives, à celui des animalcules qui' le bonheur de s'inſinuer dans les ovai-es & de féconder un œuf; il ſuppoſe même dans les animaux une diverſité de exe, & en déduit la poſſibilité d'une fé-ondation intérieure & primitive dans es animalcules femelles: il oſe citer ſé-ieuſement un fœtus femelle, dans les vaires duquel on trouva un fœtus bien ormé. A Rentzgendorf, près Hambourg, n 1672, une femme mit au monde une lle; ſon accouchement fut laborieux. ette petite fille huit jours après ſa naiſ-ance, jeta tout à coup de hauts cris, & arut agitée de convulſions extraordi-naires: on la débarraſſe de ſes langes, mais quelle fut la ſurpriſe des ſpecta-teurs! ils virent une petite fille que cel-ce-ci venoit de mettre au monde, elle étoit de la grandeur du doigt du milieu de la main. On trouva auſſi l'arriere faix, *&c.* on la baptiſa & le lendemain elle mourut avec ſa petite mere. (*Bartholin*, *Deuſing.*) C'eſt ici ſans doute qu'on eſt effrayé du honteux délire qu'enfante l'abſurde crédulité des prétendus phyſi-ciens. Graves auteurs, qui abandonnez les faits pour vous livrer aux écarts de l'imagination qui a perdu nos ancêtres, n'oubliez jamais ce que dit Bacon ſur les bornes de votre carriere: *Homo naturæ miniſter & interpres, tantùm facit & in-telligit, quantùm de ordine naturæ opere vel mente obſervaverit, nec ampliùs ſcit aut poteſt.* Il eſt utile de préſenter quel-quefois de pareils exemples; ils font ſen-tir l'extrême beſoin de cette philoſophie qui ſait apprécier. Bartholin & Deuſin-gius crurent fermement, & leur témoi-gnage a entraîné ce ſervile troupeau de compilateurs qui jure ſur les autorités.

Les profondes ténébres qui envelop-pent encore le myſtere de la génération, ne permettent pas d'aſſurer s'il exiſte quelque choſe de vivant dans le germe des hommes, avant le moment de la con-ception. Eſt-ce par la fécondation d'un œuf préexiſtant & organiſé, eſt-ce par des formes ou ſubſtances plaſtiques, eſt-ce enfin par une création nouvelle de la toute-puiſſance, que s'opere la généra-tion du nouvel être après le coït? Seroit-ce par le concours & la réunion de diffé-rentes molécules organiques déja vivan-tes?.... Toutes ces ſuppoſitions, tou-tes ces poſſibilités ſe lient à la queſtion de l'*animation*. On conçoit que la force intérieure & active qui développe, qui meut les parties du germe pour ſi petit qu'il ſoit, eſt la même force qui doit le mouvoir dans tous les tems. On eſt com-me forcé d'admettre l'exiſtence d'une ame dans l'embryon qui commence à vivre. Il importe peu à l'état qui veut des citoyens, à la religion qui veut des fideles, que l'ame de l'embryon ſoit végé-tative ou penſante: on ſait qu'avec le tems & le ſecours des développemens des parties, cette maſſe organique preſqu'e brute deviendra, ſi rien ne s'y oppoſe

d'ailleurs, un être raisonnable & doué d'intelligence. On est donc coupable envers l'état qu'on prive d'un citoyen, lorsque, par des moyens violens & médités, on met obstacle aux développemens d'un germe. On est criminel envers la religion, lorsqu'on la frustre de l'espoir d'acquérir un fidele de plus, quand même on n'attenteroit que sur une masse informe; & le degré de l'attentat semble proportionné au degré de probabilité que ce germe a pour la vie parfaite. *Voyez* AVORTEMENT, *Méd. lég.*

La difformité du germe, son organisation peu avancée, n'excuse point le crime en son entier. *V.* MONSTRES, ACCOUCHEMENS MONSTRUEUX, *Méd. lég.*

On voit par ce détail qu'à parler religieusement, on ne peut se dispenser de condamner la coutume de jeter dans les ordures la petite masse abortive, quelque peu avancée que soit le terme de la fausse couche; souvent le fœtus vit, & par cette inattention on le laisse périr sans baptême. (*Art. de M. La Fosse, docteur en médecine.*)

* ANIMÉ (*gomme*) d'Orient & d'Ethiopie; *Hist. nat. mat. méd*, c'est une résine transparente, en gros morceaux de différentes couleurs, tantôt blancs, tantôt roussâtres ou bruns, & semblables en quelque façon à la myrrhe, qui répand une odeur agréable quand on la brûle. Il est rare d'en trouver dans les boutiques: on lui substitue celle d'Occident.

L'*animé* occidentale, ou la résine de Courbaril, est blanche, tire un peu sur la couleur de l'encens, est transparente, plus huileuse que la résine copal, moins luisante que l'orientale, d'une odeur suave: elle vient de la nouvelle Espagne, du Brésil, & des isles de l'Amérique. Elle découle d'un arbre qui s'appelle *jetaiba*, qu'on met au rang des plus grands de l'Amérique & des plus utiles, parce que son bois est propre à toutes sortes d'ouvrages. Il est dur, solide, rougeâtre, d'une écorce épaisse, raboteuse, ridée, & de couleur de châtaigne. Ses branches s'étendent de tous côtés au long & au large; elles sont partagées en plusieurs rameaux, & garnies d'un très-grand nombre de feuilles, fort semblables à celles du laurier, mais plus solides, plates, au nombre de six, attachées deux à deux à chaque queue, de sorte qu'elle représente fort bien la marque d'un pié de chevre. Elles sont pointues à leur sommet, arrondies à leur base, & un peu courbées du coté qu'elles se regardent: elles sont un peu acerbes au goût, d'un verd gai & un peu foncé; luisantes & percées d'une infinité de petits trous comme le millepertuis, ou plutôt transparentes, quand on les regarde à la lumiere. Les fleurs sont au sommet des petites branches, en papillon, tirant sur le pourpre, ramassées en pyramide; leur pistil se change en un fruit ou gousse longue d'environ un pié, large de deux pouces, obtuse aux deux bouts; un peu applatie sur les cotés, & marquée de deux côtes rondes sur le dos. Cette gousse ne s'ouvre point d'elle-même comme les autres, elle reste entiere; elle est composée d'une écorce épaisse, dure comme la châtaigne & de même couleur, de sorte qu'elle paroît vernissée, quoiqu'elle soit un peu raboteuse. Sa cavité intérieure est remplie de petites fibres réunies comme par paquets, & parsemées de farine jaunâtre, seche, douce, & agréable au goût. Entre ces fibres sont comprises quatre ou cinq graines semblables aux offelets de pignon, mais quatre fois plus grandes. Elles sont composées d'une petite peau, comme la châtaigne, mince, polie, & d'un brun-clair, tenant fortement à la chair.

Cet arbre est commun aux isles de l'Amérique; les negres recueillent avec soin son fruit en mai & en juin: ils aiment la farine contenue dans les fruits. Il rend une larme que nous avons décrite sous le nom d'*animé*, mais que les Brasiliens appellent *jetaicica*.

La meilleure gomme *animé* (*Médecine*) doit être blanche, seche, friable, de bonne odeur, & se consumer facilement quand on la jette sur les charbons allumés; elle contient beaucoup d'huile & de sel essentiel.

Elle est propre pour discuter, pour amollir, pour résoudre les tumeurs indolentes; pour la migraine, pour fortifier le cerveau; on en applique dessus la tête, & on en parfume les bonnets: on s'en sert aussi dans les plaies pour déterger & cicatriser.

Elle est bonne dans les affections froi-

Digitized by Google

des, douloureuses, rhumatismales, œdémateuses de la tête, des nerfs, & des articulations; la paralysie, les contractions, les relâchemens, les contusions: elle entre dans les emplâtres & les cérats qui servent dans ces maladies. (*N*)

ANIMÉ, adj. *en physique & en méchanique*; on dit qu'un corps est *animé* par une force accélératrice, lorsqu'il est poussé par cette force, & qu'en vertu de cette impulsion il se meut ou tend à se mouvoir. *Voyez* ACCÉLÉRATRICE, ACTION. (*O*)

ANIMÉ, *en terme de blason*, se dit d'un cheval qui est en action, & qui montre un desir de combattre. On le dit même de sa tête seule, & c'est lorsque l'œil est de différent émail. Il porte d'or au cheval de sable, *animé* de gueules. (+)

ANIMELLES, *Cuisine*, on appelle ainsi les testicules du bélier qui font un mets très-nourrissant & très-fortifiant. On les sert de trois façons.

1°. On les coupe par morceaux, en quatre ou huit; on en ôte la peau: on met dessus un peu de sel pilé & de farine: on les fait frire jusqu'à ce qu'elles soient croquantes.

2°. On fait une pâte avec de la farine détrempée de bierre ou de vin, dans laquelle on met un demi-verre d'huile avec du sel. On fait frire les *animelles* à moitié & on les met dans cette pâte, & ensuite on les remet frire, on les garnit de persil frit pour servir.

3°. Enfin, on les fait mariner avec oignon, persil, poivre, girofle, vinaigre & un peu de bouillon; on les trempe dans des œufs battus; on les pane; on les fait frire & on les sert garnies de persil frit. (+)

ANIMER *un cheval*, *Ménage*, c'est le réveiller, quand il ralentit ses mouvemens au manege, au moyen du bruit de la langue ou du sifflement de la gaule. (*V*)

ANIMOVISTES, s. m. pl. branche des ovistes; ce sont des animalistes réformés, qui forcés de reconnoître des œufs, regardent les ovaires comme des hotelleries, dont chaque œuf est un appartement où vient, en passant du néant à l'être, loger un animal spermatique sans aucune suite, s'il est femelle, mais traînant après lui de pere en fils, s'il est mâle, toute sa postérité. Leuwenhoeck est l'auteur de cette réforme. *V.* ANIMALCULE, ŒUF. (*L*)

*ANINGA-IBA, *Hist. nat. bot.*, arbre du Bresil qui croît dans l'eau, s'éleve à la hauteur de cinq ou six piés, ne pousse qu'une seule tige fort cassante, divisée par nœuds & cendrée comme celle du coudrier, & porte à son extrémité des feuilles larges, épaisses, lisses, à peu près semblables à celles du nénuphar ou de la sagittale, & traversées d'une côte saillante d'où partent des fibres transversales; chaque feuille est soutenue par un pédicule plein de suc & d'environ un pié de long. D'entre les aisselles des feuilles sort une fleur grande, concave, composée d'une seule feuille d'un jaune pâle, avec un pistil jaune dans le milieu, à laquelle succede un chaton qui se change en un fruit de la figure & de la grosseur d'un œuf d'autruche, verd & plein d'une pulpe blanche & humide, qui acquiert en mûrissant une saveur farineuse. On s'en nourrit dans les temps fâcheux: mais l'excès en est dangereux, cette pulpe étant presqu'aussi froide & aussi venteuse que le champignon de la mauvaise espece; elle peut suffoquer. On employe le bois à plusieurs usages; comme il est léger & compacte, les negres en font des bateaux à trois planches assemblées.

L'autre espece d'*aninga* croît dans les mêmes endroits & prend la même hauteur que la précédente; mais sa tige a plusieurs branches, épaisses, lisses, rougeâtres, & semblables à celles du platane; il en sort des feuilles grandes, oblongues, & parsemées de nervures. Elle ne pousse qu'une seule fleur blanche, qui se change en un fruit singulier, d'abord verd, puis cendré jaune, ensuite oblong, épais, compacte, & grenu. Les naturels du pays le mangent au défaut d'autre nourriture.

Les deux especes ont la racine bulbeuse; on en tire une huile par expression, qu'on substitue à celle de nénuphar & de caprier. On fait cuire la racine dans de l'urine; & la décoction employée en fomentation appaise les douleurs de la goutte récente ou invétérée. *Hist. plat.* Ray.

* ANINGA-PERI, plante de la nature des précédentes, qui croît dans les bois & porte une fleur blanche, à laquelle succedent de petites grappes semblables aux

Digitized by Google

baies de sureau, mais noirâtres. Ses feuilles sont cotoneuses, ovales, d'un verd sale, agréables, à la vue, douces au toucher, ayant la même odeur que l'ortie, & parsemées de nervures épaisses.

On dit que broyées ou pulvérisées, on peut les employer avec succès contre les ulceres récens ou invétérés. *Ray.*

ANIO, *Géogr.*, petite riviere connue aujourd'hui sous le nom de *Teveron*, a sa source au mont Trevi, vers les frontieres de l'Abruzze, d'où elle coule entre la Sabine & la Campagne de Rome, d'où elle se précipite avec bruit dans le Tibre à la Caïcata, à une distance presqu'égale de Rome & de Castro-Giubileo; on prétend qu'elle tiroit son nom d'Anius, roi d'Etrurie, qui s'y noya de désespoir de n'avoir pu retrouver sa fille qu'un ravisseur lui avoit enlevée. (*T-n.*)

* ANJOU, *Géog.*, province & duché de France, borné au septentrion par le Maine, à l'occident par la Bretagne, au midi par le Poitou, & à l'orient par la Touraine. Nous parlerons de ses carrieres à l'article ARDOISE.

Le commerce de cette province consiste en vins, lins, chanvres, ardoises, mines de fer & de charbon, blanchisseries de cire & de toile, affineries de sucre & de salpêtre, forges, verreries, étamines & droguets. Les vins vont à Nantes par la Loire, ou se brûlent en eaux-de-vie qui passent à Paris par le canal de Briare. Les ardoisieres sont principalement aux environs d'Angers: *Voy.* ARDOISE. Les mines de fer & de charbon sont sur les paroisses de Coursón, de Saint-Georges, *&c.* Les forges, fourneaux, fonderies, *&c.* sont à Château-la Caillere & à Pronné: les verreries à Chenu: les raffineries de sucre à Angers & Saumur: le salpêtre dans cette derniere ville, de même que les blanchisseries; il y en a encore ailleurs. Les étamines se font à Angers; elles sont de laine sur soie; on y fabrique des ras, des camelots, & autres serges; des droguets & des étamines à Lude; des croisés à Château-Gontier; des serges tremieres & des droguets à la Fleche, Etauge, Doue, *&c.* les toiles particuliérement à Château-Gontier, Beaufort & Cholet; les unes viennent à Saint-Malo & passent chez l'étranger: les autres à la Rochelle & à Bordeaux, ou restent dans le Poitou. Les toiles appellées *platilles* se font à Cholet.

* ANJOUAN *ou* AMIVAN, *V.* ANJUAM.

* ANIRAN, s. m. c'est, selon la superstition des mages, l'ange ou le génie qui préside aux noces & à tous les troisiemes jours des mois, qui portent son nom & lui sont consacrés. La fête de l'*aniran* se célébroit autrefois avec pompe, mais le mahométisme l'a abolie: il n'y a plus que les fideles adorateurs du feu, que l'on appelle aujourd'hui *parsis*, qui sanctifient ce jour secrétement & dans quelques endroits seulement.

ANIS, *anisum*, *Hist. nat. bot.*, plante qui doit être rapportée au genre du persil. *Voyez* PERSIL. (*I*)

* Sa racine est menue, annuelle, fibrée, blanche; ses feuilles inférieures sont arrondies, d'un verd gai, longues d'un pouce & plus, partagées en trois, crénelées, lisses; celles qui sont plus haut sont très-découpées: sa tige est branchue, cannelée, & creuse: ses fleurs sont petites, blanches, en rose, disposées en parasol, & composées de cinq pétales échancrés, le calice se change en un fruit oblong, ovoïde, formé de deux semences menues, convexes & cannelées, d'un verd grisâtre, d'une odeur & d'une saveur douce, très-suave, mêlée d'une acrimonie agréable. On seme beaucoup d'*anis* en France, sur-tout dans la Touraine.

L'analyse de la plante entiere & récente, sans la racine, a donné un flegme limpide & odorant, sans aucune marque d'acide; une liqueur limpide-acide, qui ne se faisoit pas appercevoir d'abord, mais qui s'est ensuite manifestée, & qui est devenue enfin un fort acide; très-peu d'huile essentielle: ce qui est resté dans l'alembic desséché & distillé à la cornue, a donné une liqueur soit acide, soit alkaline, remplie de sel nitreux, & une huile soit subtile & essentielle, soit épaisse & comme de la graisse.

La masse noire calcinée au feu de reverbere pendant six heures, a donné des cendres noires qui ont laissé par la lixiviation un sel fixe purement alkali.

La semence contient beaucoup plus d'huile essentielle que les autres parties. Cette huile est verdâtre, odorante, &

Digitized by Google

agréable au goût : on l'obtient par expression & par distillation. Il faut pour l'usage de la médecine choisir la semence d'*anis* la plus grosse, la mieux nourrie, la plus nette, récemment séchée, d'une odeur agréable, & d'un goût doux un peu piquant : elle contient beaucoup d'huile exaltée & de sel volatil ; elle est cordiale, stomachale, pectorale, carminative, diurétique ; elle excite le lait aux nourrices, & appaise les coliques.

On l'appelle *anis-vert*, pour la distinguer de l'*anis dragée*.

La semence d'*anis* entre dans le rossoli de fix graines, l'eau générale, l'esprit carminatif de Sylvius, le sirop composé de vélar, d'armoise, de roses pâles purgatif, dans les clysteres carminatifs, l'électuaire de l'herbe aux puces, la confection hamec, la thériaque, le mithridate, l'électuaire lénitif, le catholicon, dans les poudres de tragacanthe, cordiale & hydragogne, & dans les pilules d'agaric.

L'huile d'*anis* est un des ingrédiens des tablettes émétiques & du baume de soufre anisé.

ANISE, adj. *Pharm.*, vin anisé est un vin artificiel, que l'on fait avec dix pintes de miel, trente pintes de vin d'Ascalon, ville maritime de Syrie, & cinq onces d'*anis* Oribade.

Ce vin est carminatif, légérement diurétique, antielmantique. On en peut faire un pareil avec le meilleur vin blanc de notre pays. (*N*)

* ANITIS, *voyez* ANÆTIS.

ANKER, s. m. *Commerce*, mesure des liquides, dont on se sert à Amsterdam. L'*anker* est la quatrieme partie de l'aem & contient deux stekans : chaque stekan fait seize mingles ou mingelles ; chaque mingle est de deux pintes de Paris ; en sorte que l'*anker* contient soixante & quatre pintes de cette derniere mesure. (*G*)

* ANNA, s. m. *Myth.*, déesse qui présidoit aux années, & à laquelle on sacrifioit dans le mois de mars. C'est, selon quelques-uns, la lune ; selon d'autres c'est ou Thémis, ou Io, ou une des Atlantides.

* ANNA, *Géog. mod.*, ville de l'Arabie déserte, sur l'Euphrate ; d'autres disent de Mésopotamie, sur l'une & l'autre rive du même fleuve ; la partie opulente l'*Anna* est du coté de l'Arabie.

ANNA-BERG, ville d'Allemagne, dans la Misnie, sur la riviere de Schop.

* ANNACH, *Géog. mod.*, ville d'Irlande, dans l'Ultonie & le comté de Cavan. Il y en a une autre du même nom dans le comté de Downe.

* ANNACIOUS *ou* ANNACIUGI (LES) s. m. pl. *Géog. mod.*, peuples de l'Amérique méridionale, dans le Bresil.

ANNAIRE, *annaria lex*, *Hist. anc.*, loi annaire ou annale, que les Romains avoient prise des Athéniens, & qui régloit l'âge requis pour parvenir aux charges de la république, dix-huit ans, par exemple, pour être chevalier Romain, & vingt-cinq pour obtenir le consulat. (*G*)

ANNALES, s. f. *Hist. en génér.*, rapport historique des affaires d'un état, rédigées par ordre des années. *Voyez* AN. La différence qui se trouve entre les *annales* & l'*histoire*, est un point différemment traité par divers auteurs. Quelques-uns disent que l'histoire est proprement un récit des choses que l'auteur a vues, ou du moins auxquelles il a lui-même assisté ; ils se fondent pour cela sur l'étymologie du mot *histoire* qui signifie en grec *la connoissance des choses présentes* ; & dans le vrai ἱστορεῖν signifie *voir* : au contraire, disent-ils, les *annales* rapportent ce que les autres ont fait, & ce que l'écrivain ne vit jamais. *Voyez* HISTOIRE.

Tacite lui-même paroît avoir été de ce sentiment, puisqu'il intitule *annales* toute la premiere partie de son histoire des siecles passés ; au lieu que descendant au temps même où il vivoit, il change ce titre, & donne à son livre le nom d'*histoire*.

Aulugelle est d'un autre avis : il soutient que l'*histoire* & les *annales* different comme le genre & l'espece ; que l'histoire est le genre, & suppose une narration & récit des choses passées ; que les *annales* sont l'espece, & sont aussi le récit des choses passées, mais avec cette différence, qu'on les réduit à certaines périodes ou années.

Le même auteur rapporte une autre opinion, qu'il dit être de Semprouius Asello : suivant cet écrivain, les *annales* sont une relation toute nue de ce qui se passe chaque année, au lieu que l'histoire nous apprend non-seulement les faits, mais encore leurs causes, leurs motifs & leurs sources. L'annaliste n'a rien autre

Digitized by Google

chose à faire que l'exposition des événemens, tels qu'ils sont en eux-mêmes: l'historien au contraire a de plus à raisonner sur ces événemens & leurs circonstances, à nous en développer les principes, & réfléchir avec étendue sur les conséquences. Cicéron paroit avoir été de ce dernier sentiment, lorsqu'il dit des annalistes: *unam dicendi laudem putant esse brevitatem, non exornatores rerum, sed tantùm narratores.* Il ajoute qu'originairement l'histoire n'étoit qu'une collection d'*annales*.

L'objet en fut, dit-il, de conserver la mémoire des événemens: le souverain pontife écrivoit chaque année ce qui s'étoit passé l'année précédente, & l'exposoit en un tableau, dans sa maison, où chacun le pouvoit lire à son gré. C'étoit ce qu'ils appelloient *annales maximi*, & l'usage en fut conservé jusqu'à l'an 620 de la fondation de Rome. *V.* FASTES.

Plusieurs autres écrivains, à l'imitation du Pontife, s'en tinrent à cette maniere simple de raconter les choses sans commentaires, & furent pour cela même appellés *annalistes*. Tels furent Caton, Pison, Fabius Pictor, Antipater, *&c.*

Les *annales* de Grotius sont un livre bien écrit, & qui contient de fort bonnes choses. Il a moins de particularités, mais plus de profondeur que Strada; & d'ailleurs il approche beaucoup plus de Tacite. Patin, *Lett. choif.* 120.

Lucas Holstenius, chanoine de S. Jean de Latran, disoit du ton le plus positif à Naudé, qu'il étoit en état de montrer 2000 fausletés dans les *annales de Baronius*, & de les prouver par manuscrits contenus dans la bibliotheque du Vatican dont il avoit soin. Patin, *Lett. choif.* 165. (*G*)

ANNAMALEC, *Hist. de l'idol.*, & ADRAMELEC, étoient les idoles que révéroient les Assyriens qui avoient la coutume barbare de leur immoler des victimes humaines. Lorsque ce culte impie eut été proscrit, les Sepharvhites, tribu constamment attachée aux anciennes superstitions, conserverent la coutume de jeter leurs enfans dans le feu, en l'honneur de leurs idoles; & la voix des prêtres plus impérieuse que le cri de la nature, fit servir la religion à ces atrocités. *Annamalec* étoit représenté sous la forme d'un cheval, d'un faisan ou d'une caille; & *Adramelec* sous celle d'une mule ou d'un paon: au reste le culte de ces idoles ne s'étendit point au-delà des limites de l'Assyrie. (*T-n.*)

* ANNAN, *Géog. mod.*, ville, château & riviere de l'Ecosse méridionale, province d'Annandale. *Long.* 14; *lat.* 55. 10.

* ANNA-PERENNA, *Myth.*, bonne paysanne qui apporta quelques gâteaux au peuple romain, dans le temps qu'il se retira sur le mont Aventin. La reconnoissance du peuple en fit une déesse, que Varron met au nombre de celles de la campagne, entre Palès & Cérès. Sa fête se célébroit sur les bords du Tibre: pendant cette fête, on se livroit à la joie la plus vive, on bûvoit largement, on dansoit, & les jeunes filles chantoient sans conséquence des vers fort libres. On dit de la nouvelle déesse, qu'à sa réception dans le ciel, Mars qui étoit amoureux de Minerve, la pria de le servir dans ses amours qu'*Anna-Perenna*, à qui le dieu n'étoit pas indifférent, proposa ses conditions, & se chargea de la commission; mais que n'ayant pu réussir, & ne voulant pas perdre la récompense qui lui étoit promise, elle feignit à Mars que Minerve consentoit à l'épouser; qu'elle se couvrit d'un habit de la déesse, & qu'elle se trouva au rendez-vous inutilement; Mars reconnut *Anna-Perenna* sous les habits de *Minerve*.

ANNATE, *f. f. Hist. mod. Théol.*, revenu d'un an, ou taxe sur le revenu de la premiere année d'un bénéfice vacant. Il y a eu dès le xij^e siecle des évêques & des abbés, qui par un privilége ou par une coutume particuliere recevoient les *annates* des bénéfices vacans, dépendans de leur diocese ou de leur abbaye. Etienne, abbé de Sainte-Génevieve, & depuis évêque de Tournai, se plaint dans une lettre adressée à l'archevêque de Reims, que l'évêque de Soissons s'étoit réservé l'*annate* d'un bénéfice, dont le titulaire n'avoit pas de quoi vivre. Par ce fait & par plusieurs autres semblables, il paroit que les papes avoient accordé le droit d'*annate* à différens collateurs, avant que de se l'attribuer à eux-mêmes. L'époque de son origine n'est pas bien certaine. Quelques-

Digitized by Google

ms la rapportent à Boniface IX, d'autres à Jean XXII, & d'autres à Clément V ; mais M. de Marca, *lib. V. de concord. c. & xj*, observe que du temps d'Alexandre IV, il s'étoit élevé de grandes disputes au sujet des *annates*, & par conséquent qu'elles étoient dès-lors en usage.

Clément V, les établit en Angleterre. Jean XXII, se réserva les *annates* de tous les bénéfices qui vaqueroient durant trois ans dans toute l'étendue de l'église catholique, à la réserve des évêchés & des abbayes. Ses successeurs établirent ce droit pour toujours, & y obligerent les évêques & les abbés. Platine dit que ce fut Boniface IX, qui pendant le schisme d'Avignon introduisit cette coutume, mais qu'il n'imposa pour *annate* que la moitié de la premiere année du revenu. Thierry de Niem dit que c'étoit un moyen de cacher la simonie, dont Boniface IX ne se faisoit pas grand scrupule. Le jurisconsulte Dumoulin & le docteur de Launoy ont soutenu en conséquence que les *annates* étoient simoniaques. Cependant Gerson & le cardinal d'Ailly, qu'on n'accusera pas d'être favorables aux papes, ont prouvé qu'il étoit permis de payer les *annates*, par l'exemple des réserves, des pensions, des décimes, ou autres impositions sur les fruits des bénéfices, qu'on ne regarde point comme des conventions simoniaques. Ce qu'il y a de plus important à remarquer pour la justification des *annates*, c'est qu'on ne les paye point pour les provisions, qui s'expedient toujours *gratis*, mais à titre de subvention, ou, comme parlent les canonistes, de *subsidium charitativum*, pour l'entretien du pape & des cardinaux. On peut consulter sur cette matiere *Fagnau*, qui l'a traitée fort au long.

Il faut avouer cependant que les François ne se sont soumis qu'avec peine à cette charge. Le roi Charles VI, en condamnant le prétendu droit de dépouilles, par son édit de 1406, défendit de payer les *annates*, & les taxes qu'on appelloit *menus services*, *minuta servitia*. Dans le même temps ce prince fit condamner par arrêt du parlement les exactions de l'anti-pape Benoît de Luna, sur-tout par rapport aux *annates*.

Dans le concile de Constance en 1414, il y eut de vives contestations au sujet des *annates* ; les François demandoient qu'on les abolît, & l'assemblerent pour ce sujet en particulier. Jean de Scribani, procureur fiscal de la chambre apostolique, appella au pape futur de tout ce qui pourroit être décidé dans cette congrégation particuliere : les cardinaux se joignirent à lui, & l'affaire demeura indécise ; car Martin V, qui fut élu, ne statua rien sur cet article. Cependant en 1417, Charles VI renouvella son édit contre les *annates* : mais les Anglois s'étant rendus maîtres de la France, le duc de Bedfort, régent du royaume pour eux, les fit rétablir. En 1433 le concile de Bâle décida par le décret de la session 12, que le pape ne devoit rien recevoir pour les bulles, les sceaux, les *annates*, & autres droits qu'on avoit coutume d'exiger pour la collation & la confirmation des bénéfices. Il ajouta que les évêques assemblés pourvoiroient d'ailleurs à l'entretien du pape, des officiers & des cardinaux, à condition que si cette proposition n'étoit point exécutée, on continueroit de payer la moitié de la taxe ordinaire pour les bénéfices qui étoient sujets au droit d'*annates*, non point avant la concession des bulles, mais après la premiere année de la jouissance. Dans le décret de la session 21, qui est relatif à celui de la douzieme, le même concile semble abolir les *annates* : mais il approuve qu'on donne au pape un secours raisonnable pour soutenir les charges du gouvernement ecclésiastique, sans toutefois fixer sur quels fonds il le prendra. L'assemblée de Bourges en 1438, à laquelle assista le roi Charles VII, reçut le décret du concile de Bâle contre les *annates*, & accorda seulement au pape une taxe modérée sur les bénéfices vacans pendant sa vie, & à cause des besoins pressans de la cour de Rome, mais sans tirer à conséquence. Charles VII avoit confirmé dès 1422 les édits de son prédécesseur. Louis XI avoit rendu de pareils édits en 1463 & 1464. Les états assemblés à Tours en 1493, présenterent à Charles VIII une requête pour l'abolition des *annates* ; & il est sûr qu'on ne les paya point en France, tant que la pragmatique-sanction y fut observée. Mais elles furent rétablies par le concordat pour les évêchés & les abbayes, comme

Digitized by Google

le remarque M. de Marca, *lib. VI, de concord. cap. xj. n°.* 12; car les autres bénéfices sont tous censés au-dessous de la valeur de vingt quatre ducats, & par conséquent ne sont pas sujets à l'*annate*. Malgré cette derniere disposition, qui a aujourd'hui force de loi dans le royaume, François I fit remontrer au pape l'injustice de ces exactions, par les cardinaux de Tournon & de Grammont, ses ambassadeurs extraordinaires en 1532. Henri II, dans les instructions données à ses ambassadeurs envoyés au concile de Trente en 1547, demandoit qu'on supprimât ces impositions; & enfin Charles IX, en 1561, donna ordre à son ambassadeur auprès du pape, de poursuivre l'abolition des *annates*, que la faculté de théologie de Paris avoit déclarées simoniaques. Ce décret de la faculté ne condamnoit comme telles que les *annates* exigées pour les provisions sans le consentement du roi & du clergé, & non celles qui se payent maintenant sous le titre de *subvention*, suivant la disposition du concile de Bâle.

En Angleterre, l'archevêque de Cantorbéry jouissoit autrefois des *annates* de tous les bénéfices de son diocese, par un privilége du pape, comme rapporte Matthieu Paris dans son *histoire d'Angleterre* sur l'année 746. Clément V, en 1305, se fit payer les *annates* de tous les bénéfices quelconques vacans en Angleterre pendant deux ans, comme écrit *Matthieu de Westminster*, ou pendant trois ans, selon *Walsingham*. Les *annates* furent depuis établies dans tout ce royaume, jusqu'à Henri VIII qui les abolit.

Par le concordat fait entre la nation Germanique & le pape Nicolas V, en 1448, on régla que tous les évêchés & les abbayes d'hommes payeroient l'*annate*; que les autres bénéfices n'y seroient sujets, que quand le revenu seroit de vingt-quatre florins d'or. Charles V fit des efforts inutiles pour abolir les *annates* en Allemagne; & l'article de l'ordonnance d'Orléans, qui les abrogeoit en France, fut révoqué par l'édit de Chartres en 1562.

Paul II fit une bulle en 1469, pour ordonner qu'on payeroit les *annates* de quinze ans en quinze ans pour les bénéfices sujets à ce droit qui seroient unis à quelque communauté. Ses successeurs confirmerent ce réglement. Fagnan remarque que quand il arrive plusieurs vacances du même bénéfice dans la même année, on ne paye qu'une seule *annate*: ce qui prouve, ajoute-t-il, que ce n'est point pour la collation des bénéfices, mais pour l'entretien du pape & du sacré collége. *Voy. ce canoniste, Fevret, le P. Alexandre, M. de Marca*, &c. Thomassin, *Discipline de l'égl. part. IV. liv. IV. chap. xxxv & xxxvj.* Fleury, *Instit. du Droit eccléf. tom. I, part. XVII, chap. xxiv, pag.* 424.

ANNE, *Hist. sacrée*, mere de Samuel; ANNE, femme de Tobie l'ancien; ANNE, la prophétesse, dont il est parlé dans St. Luc; ANNE, femme de St. Joachim, & mere de la sainte Vierge Marie, sont les personnes les plus distinguées sous ce nom dans l'ancien & le nouveau testament.

* ANNE, *Hist. d'Angleterre*, fille de Jacques II & d'Anne Hyde, l'un & l'autre catholiques zélés, naquit en 1665, & fut élevée dans la religion protestante par les soins de Charles II. Elle avoit vu son pere s'éloigner de ses états soulevés contre lui. Mais le roi Guillaume III, mourant sans postérité, l'avoit déclarée son héritiere, la regardant comme la seule personne digne de tenir après lui les rênes du gouvernement. A peine eut-il les yeux fermés que la nation l'appella au trône d'une voix unanime: soit politique ou reconnoissance, elle s'attacha à suivre le plan de son prédécesseur. Elle fit la guerre à la France, & les exploits éclatans de Marlborough illustrerent son regne. Le commerce & la marine angloise fleurirent: l'Ecosse fut unie à l'Angleterre. A la paix d'Utrecht, *Anne* se montra l'arbitre suprême de l'Europe; c'est là l'époque brillante de son regne. La disgrace de Marlborough, quel qu'en fût le motif, indisposa une partie des Anglois contre la reine; le parlement de 1714 oubliant les bienfaits qu'elle avoit répandus sur la nation, la gloire qu'elle lui avoit acquise, & la généreuse affection qu'elle lui avoit témoignée dans toutes les occasions, chercha les occasions de la mortifier. Quoiqu'elle eût désigné George de Brunswick, électeur d'Hanovre, pour son successeur, on la soupçonna de favoriser sous main les prétentions du prince de Galles. On la pressa d'appeller à sa

Digitized by Google

cour le prince électoral : son refus sembla augmenter & justifier les soupçons ; elle n'eut plus d'autre moyen pour s'en laver, que de mettre la tête de son frere à prix ; depuis ce moment accablée de chagrin, elle languit jusqu'au 13 du mois d'août de la même année, qu'elle mourut, digne de régner sur un peuple moins inquiet que l'Anglois.

ANNEAU, s. m. *Hist. anc. & mod.*, petit corps circulaire que l'on met au doigt, soit pour servir d'ornement, soit pour quelque cérémonie.

L'*anneau* des évêques fait un de leurs ornemens pontificaux : on le regarde comme le gage du mariage spirituel que l'évêque a contracté avec son église.

L'*anneau* des évêques est d'un usage fort ancien. Le quatrieme concile de Tolede, tenu en 633, ordonne qu'un évêque qui aura été condamné par un concile, & qu'ensuite un second concile aura déclaré innocent, sera rétabli dans sa dignité, en lui rendant l'*anneau*, le bâton épiscopal ou la crosse, *&c.*

L'usage de l'*anneau* a passé des évêques aux cardinaux, qui doivent payer une certaine somme *pro jure annuli cardinalitii.* *V.* CARDINAL.

Origine des anneaux. Pline, *liv. XXXVII, chap. j*, observe que l'on ignore entierement qui est celui qui a le premier inventé ou porté l'*anneau*, & qu'on doit regarder comme une fable l'histoire de Prométhée & celle de Midas. Les premiers peuples parmi lesquels nous trouvons l'usage de l'*anneau* établi, sont les Hébreux, *Gen. xxxviij* ; dans cet endroit il est dit que Judas, fils de Jacob, donna à Thamar son *anneau* pour gage de sa promesse : mais il y a apparence que l'*anneau* étoit en usage dans le même temps chez les Egyptiens, puisque nous lisons, *Gen. xlj.* que le roi Pharaon mit un *anneau* au doigt de Joseph, comme une marque de l'autorité qu'il lui donnoit. Dans le premier liv. des Rois, *chap. xxj*, Jezabel scelle de l'*anneau* du roi l'ordre qu'elle envoie de tuer Naboth.

Les anciens Chaldéens, Babyloniens, Perses & Grecs, se servoient aussi de l'*anneau*, comme il paroît par différens passages de l'écriture & de Quinte-Curce. Ce dernier auteur dit qu'Alexandre scella de son propre sceau les lettres qu'il écrivit en Europe, & qu'il scella de l'*anneau* de Darius celles qu'il écrivit en Asie.

Les Persans prétendent que Guiamschild quatrieme roi de leur premiere race, est le premier qui se soit servi de l'*anneau*, pour en signer ses lettres & ses autres actes. Les Grecs, selon Pline, ne connoissoient point l'*anneau* du temps de la guerre de Troie ; la raison qu'il en donne, c'est qu'Homere n'en fait point mention : mais que quand on vouloit envoyer des lettres, on les lioit ensemble avec des cordes que l'on nouoit.

Les Sabins se servoient de l'*anneau* dès le temps de Romulus ; il y a apparence que ces peuples furent les premiers qui reçurent cette pratique des Grecs. Des Sabins elle passa aux Romains, chez qui cependant on en trouve quelques traces un peu de temps auparavant. Pline ne sauroit nous apprendre lequel des rois de Rome l'a adopté le premier : ce qui est certain, c'est que les statues de Numa & de Servius Tullius en étoient les premieres où l'on en trouvoit des marques. Le même auteur ajoute que les anciens Gaulois & Bretons se servoient aussi de l'*anneau*. *V.* SCEAU.

Matiere des anneaux. Quelques-uns étoient d'un seul & unique métal ; d'autres étoient de plusieurs métaux mêlés ou de deux métaux distingués : car le fer & l'argent des *anneaux* étoient souvent dorés, ou au moins l'or étoit renfermé dans le fer, comme il paroît par un passage d'Artemidore, *liv. IV, ch.* Les Romains se contenterent long-temps d'*anneaux* de fer ; & Pline assure que Marius fut le premier qui en porta un d'or, dans son troisieme consulat, l'an de Rome 650. Quelquefois l'*anneau* étoit de fer, & le sceau d'or ; quelquefois il étoit creux, & quelquefois solide ; quelquefois la pierre en étoit gravée, quelquefois elle étoit unie : dans le premier cas, elle étoit gravée tantôt en relief, tantôt en creux. Les pierres de cette derniere espece étoient appellées *gemmæ ectypæ*, & les premieres, *gemmæ sculpturâ prominente*.

La maniere de porter l'*anneau* étoit fort différente selon les différens peuples. Il paroît par le *ch. xxij de Jérémie*, que les Hébreux le portoient à la main droite. Chez les Romains, avant que l'on eût commencé à orner les *anneaux* de pierres

précieuses; & lorsque la gravure se faisoit encore sur le métal même, chacun portoit l'*anneau* à sa fantaisie, au doigt & à la main qu'il lui plaisoit. Quand on commença à enchâsser des pierres dans les *anneaux*, on ne les porta plus qu'à la main gauche, & on se rendoit ridicule quand on les mettoit à la main droite.

Pline dit qu'on les porta d'abord au quatrieme doigt de la main, ensuite au second ou index, puis au petit doigt, & enfin à tous les doigts, excepté celui du milieu. Les Grecs porterent toujours l'*anneau* au quatrieme doigt de la main gauche, comme nous l'apprend Aulugelle, *lib. X.* La raison que cet auteur en donne est prise dans l'anatomie: c'est, selon lui, que ce doigt a un petit nerf qui va droit au cœur, ce qui fait qu'il étoit regardé comme le plus considérable des cinq doigts, à cause de sa communication avec une si noble partie. Pline dit que les anciens Bretons portoient l'*anneau* au doigt du milieu.

D'abord on ne porta qu'un seul *anneau*; puis un à chaque doigt: Martial, *liv. XI, épig. lx*; enfin un à chaque jointure de chaque doigt. *Voyez* Aristophane, *in Nub.* Peu à peu le luxe s'augmenta au point qu'on eut des *anneaux* pour chaque semaine. Juvenal, *sat. vij*, parle d'*anneaux* semestres, *annuli semestres*: on eut aussi des *anneaux* d'hiver & des *anneaux* d'été. Lampride remarque, *chap. xxxij*, que Perennis ne porta là-dessus le luxe aussi loin qu'Hétiogabale, qui ne mit jamais deux fois le même *anneau*, non plus que les mêmes souliers.

On a aussi porté les *anneaux* au nez à la mode des pendans d'oreilles. Barthelin a fait un traité exprès, *de annulis nariam*, des *anneaux* des narines. St. Augustin nous apprend que c'étoit l'usage parmi les Maures de les porter ainsi; & Pietro della Valle fait la même remarque au sujet des Orientaux modernes.

On peut dire qu'il n'y a point de partie du corps où on n'ait porté l'*anneau*. Différens voyageurs nous assurent que dans les Indes orientales, les naturels du pays portent des *anneaux* au nez, aux levres, aux joues, & au menton. Selon Ramusio, les dames de Narsingua dans le levant, & selon Diodore, *liv. III*, les dames d'Ethiopie avoient coutume d'orner leurs levres d'*anneaux* de fer.

A l'égard des oreilles, c'est encore une chose ordinaire partout que de voir des hommes & des femmes y porter des *anneaux*. *Voyez* PENDANT.

Les Indiens, particuliérement les Guzarates, ont porté des *anneaux* aux piés. Lorsque Pierre Alvarez eut sa premiere audience du roi Calicut, il le trouva tout couvert de pierres enchâssées dans des *anneaux*: il avoit à ses deux mains des bracelets, & des *anneaux* à ses doigts; il en avoit jusqu'aux piés & aux orteils. Louis Bortome nous parle d'un roi de Pégu, qui portoit à chaque orteil, ou gros doigt du pié, une pierre enchâssée dans un *anneau*.

Usage des anneaux. Les anciens avoient trois différentes sortes d'*anneaux*: la premiere servoit à distinguer les conditions & les qualités. Pline assure que d'abord il n'étoit pas permis aux sénateurs de porter un *anneau* d'or, à moins qu'ils n'eussent été ambassadeurs dans quelque cour étrangere; qu'il ne leur étoit pas même permis de porter en public l'*anneau* d'or, excepté dans les cérémonies publiques; le reste du temps ils portoient un *anneau* de fer: ceux qui avoient eu les honneurs du triomphe étoient assujettis à la même loi.

Peu à peu les sénateurs & les chevaliers eurent la permission de porter presque toujours l'*anneau* d'or: mais Acron, *sur la Sat. vij, liv. II*, d'*Horace*, remarque qu'il étoit nécessaire pour cela que l'*anneau* d'or leur eût été donné par le préteur.

Dans la suite l'*anneau* d'or devint une marque distinctive des chevaliers: le peuple portoit des *anneaux* d'argent & les esclaves des *anneaux* de fer: cependant l'*anneau* d'or étoit quelquefois permis au peuple, & Severe accorda à ses soldats la liberté de le porter; Auguste donna la même permission aux affranchis. Néron fit à la vérité dans la suite un réglement contraire: mais on cessa bien-tôt de l'observer.

Les *anneaux* de la seconde espece étoient ceux qu'on appelloit *annuli sponsalitii*, *anneaux d'épousailles* ou *de noces*. Quelques auteurs font remonter l'origine de cet usage jusqu'aux Hébreux: ils

Digitized by Google

e. fondent sur un passage de l'exode, xxv, 22. Léon de Modene cependant prétend que les anciens Hébreux ne se sont jamais servis d'*anneau nuptial*. Selden, dans son *uxor hebraïca*, *lev. II*, *cap. xiv*, remarque qu'à la vérité ils joignoient un *anneau* dans la cérémonie de mariage; mais que cet *anneau* ne faisoit que tenir lieu d'une piece de monnoie de même valeur qu'ils donnoient auparavant. Les Grecs & les Romains faisoient la même chose; & c'est d'eux que les chrétiens ont pris cet usage, qui est fort ancien parmi eux, comme il paroît par Tertullien & par quelques anciennes liturgies, où nous trouvons la maniere de bénir l'*anneau nuptial*. *Voyez* MARIAGE.

Les *anneaux* de la troisieme espece étoient destinés à servir de sceaux: on les appelloit *cerographi*, ou *chirographi*, sur lesquels *voyez* SCEAU.

Richard, évêque de Salisbury, dans ses *constitutions*, *ann.* 1217, défend de mettre au doigt des femmes des *anneaux* de jonc, ou d'autre matiere semblable, pour venir plus aisément à bout de les débaucher; & il insinue en même temps la raison de cette défense, savoir, qu'il y avoit des filles assez simples pour croire que l'*anneau* ainsi donné par jeu étoit un véritable *anneau nuptial*.

De Breville, dans ses *antiquités de Paris*, dit que c'étoit autrefois une coutume de se servir d'*anneau* de jonc dans le mariage, lorsqu'on avoit eu commerce ensemble auparavant. *V.* CONCUBINE.

Les anciens Germains portoient un *anneau* de fer pour marque d'esclavage, jusqu'à ce qu'ils eussent tué un ennemi de la nation. Et dans le temps que les investitures avoient lieu en Allemagne, l'empereur ou le prince qui confirmoit l'élection des évêques, leur mettoit au doigt l'*anneau pastoral*. Dans l'église romaine il a été défendu par des conciles aux ecclésiastiques de porter des *anneaux*, à moins qu'ils ne fussent constitués en dignité, comme évêques ou abbés. (*G*).

ANNEAU, s. m. *terme d'astronomie*: l'*anneau* de Saturne est un cercle mince & lumineux qui entoure le corps de cette planete, sans cependant y toucher. *Voyez* SATURNE.

La découverte de cet *anneau* est due à M. Huyghens: cet astronome, après plusieurs observations, apperçut deux points lumineux ou anses, qui paroissoient sortir du corps de Saturne en droite ligne.

Ensuite ayant revu plusieurs fois différemment le même phénomene, il en conclut que Saturne étoit entouré d'un *anneau* permanent: en conséquence il mit au jour *son nouveau système de Saturne* en 1659.

Le plan de l'*anneau* est incliné au plan de l'écliptique, sous un angle de 23d 32'. Il paroît quelquefois ovale; & selon Campani, son grand diametre est double du petit. *Voyez* PLANTE.

Cet *anneau* lumineux est partout également éloigné de la surface de Saturne, & se soutient à une assez grande distance comme une voûte, chaque partie pesant vers le centre de la planete. Son diametre est un peu plus du double du diametre de Saturne; & quoique l'épaisseur de cette bande circulaire soit fort mince, sa largeur ou profondeur est néanmoins si considérable, qu'elle égale à très-peu près la moitié de la distance de la superficie extérieure de l'*anneau* à la surface de Saturne. Au reste cet *anneau* se soutient toujours de la même maniere, renfermant un grand vuide tout autour, entre la surface concave & la surface extérieure du globe de Saturne. Le plan de cet *anneau* ne paroît pas différer bien sensiblement du plan de l'orbite du quatrieme satellite de Saturne. Quant à l'usage dont peut être un *anneau* si extraordinaire, c'est ce que nous ne savons pas bien précisément; & même il est probable qu'on l'ignorera encore long-temps; car nous ne voyons rien de semblable ni d'analogue à ce phénomene, en parcourant tout ce que l'on a observé de plus merveilleux dans la nature. M. de Maupertuis, dans son livre *de la figure des astres*, a expliqué d'une maniere ingénieuse la formation de l'*anneau* de Saturne: il suppose que la matiere de l'*anneau* étoit originairement fluide, & pesoit à la fois vers deux centres, savoir, vers le centre de Saturne, & vers un autre placé dans l'intérieur de l'*anneau*; & il fait voir que Saturne a dû avoir un *anneau* en vertu de cette double tendance. (*O*)

Digitized by Google

Les phénomenes que nous présente l'*anneau* de saturne, sont très singuliers: on le voit communément sous une figure ovale; mais la largeur de cette ellipse qui dans certains temps est la moitié de sa longueur, diminue peu à peu, l'anneau ne paroît presque plus qu'une ligne droite, & enfin il disparoît entiérement, & saturne paroit tout rond comme les autres planetes. Cette phase ronde arrive tous les quinze ans, & elle a eu lieu en 1773, saturne étant dans le nœud de l'*anneau*.

Il peut y avoir dans la même année trois causes qui occasionnent cette phase ronde: lorsque saturne est vers le vingtieme degré de la vierge & des poissons, le plan de son *anneau* qui est toujours parallele à lui-même, mais incliné sur l'orbite, se trouve dirigé vers le centre du soleil, & ne reçoit de lumiere que sur son épaisseur qui n'est pas assez considérable pour être apperçue de si loin; saturne alors paroît rond & sans *anneau*. Huygnens le vit ainsi en 1655 (*Syst. Saturn.*) M. Maraldi observa aussi cette phase ronde, depuis le 14 octobre jusqu'au premier février 1715 (*Mém. acad.* 1714, *pag.* 71; 1715, *page* 123; 1716, *page* 172.) Dans certains cas, on distingue une bande obscure qui traverse saturne par le milieu, & qui est formée par l'ombre de l'*anneau* sur son disque, (*Mémoir. acad.* 1714, *page* 376.)

Il suffit que le soleil soit élevé sur le plan de l'*anneau* de 8', pour qu'il paroisse éclairé; aussi cet *anneau* ne disparoit faute de lumiere, que pendant un mois, c'est-à-dire, quinze jours avant & après le passage de saturne par le point du ciel qui est à 5s 20° ou 11s 20° de longitude.

L'*anneau* de saturne disparoit encore, lorsque le plan de cet *anneau* passe par notre œil, étant dirigé vers la terre; nous ne voyons alors que son épaisseur qui est trop petite ou qui réfléchit trop peu de lumiere, pour qu'on puisse l'appercevoir. M. Heinsius pense qu'il faut que la terre soit élevée de 30' ou d'un demi-degré sur le plan de l'*anneau*, pour qu'on puisse l'appercevoir avec un telescope de deux piés, ou avec une bonne lunette de quinze piés; mais je crois qu'on peut l'appercevoir à une moindre élévation.

Il y a une troisieme cause qui peut faire disparoître pour nous l'*anneau* de saturne, c'est lorsque son plan passe entre nous & le soleil; car alors la surface éclairée n'est point tournée vers nous: tant que saturne est entre 11s 26° & 5s 20° de longitude, le soleil éclaire la surface méridionale de l'*anneau*; si la terre est alors élevée sur la surface septentrionale, elle ne peut voir la lumiere de l'*anneau*, & ce sera un des temps de la phase ronde; ainsi l'on peut voir disparoître les anses deux fois dans la même année, & les voir reparoître deux fois, comme on l'a véritablement observé. (*Mém. acad.* 1716.)

Soit *LMA* (*fig.* 4, *pl. d'astr. suppl. des pl.*,) le globe de saturne, sur lequel on imaginera trois cercles pour représenter l'écliptique, l'orbite de saturne & le cercle de l'*anneau*. La ligne *NM* représente l'orbite que le soleil paroît décrire en trente ans autour de saturne; cette orbite est exactement dans le même plan, & décrite avec les mêmes vitesses que l'orbite de saturne vue du soleil. Le cercle *ATOSL* représente la trace du plan de l'*anneau* sur la surface de saturne; enfin, le cercle *NOI* représente un plan qui passe par le centre de saturne parallelement à l'écliptique ou au plan de l'orbite terrestre; ce plan *NOI* prolongé dans l'immensité de sa sphere céleste, passe sur les mêmes étoiles & marque dans le ciel la même trace & les mêmes points que le plan de l'orbe terrestre également prolongé. L'arc *NOI* appartient donc à un plan que l'on conçoit parallele au plan de l'écliptique, faisant en *N* un angle de 2° 30' 20" qui est l'inclinaison de l'orbite de saturne, à 3s 21° 31' de longitude pour 1750, comptée sur l'écliptique *NOI*. Supposons le nœud *S* de l'*anneau* & de l'orbite de saturne, à 5s 20° 8' pour l'année 1744, avec M. Heinsius, & le nœud *N* de saturne à 3s 21° 55'; la distance *SN* sera de 58° 13'; si l'on connoit l'angle *S*, inclinaison de l'*anneau* sur l'orbite de saturne, que les observations donnent de 30°, on pourra résoudre le triangle *NSO*. L'on trouvera *NO* = 54° 41' 30" qui ajouté à la longitude du nœud *N*, donnera pour la longitude du nœud *O* 5s 16° 36' 30"; c'est ce que MM. Marald-

Digitized by Google

di & Hevelius appellent *la longitude du nœud de l'anneau sur l'écliptique.* Mais quoique le cercle *N O I* représente l'écliptique, il ne faut pas imaginer que la terre ou le soleil décrive ce cercle réellement; c'est seulement un cercle parallele dont les pôles étant prolongés dans l'immensité de la sphere étoilée, répondent aux mêmes points que les pôles de l'écliptique, ou de l'orbite de la terre. Si l'on suppose la terre en *T*, avec une latitude *T E*, égale à celle de saturne vue de la terre, le point *E* étant éloigné de six lignes de la longitude géocentrique de saturne réduite à l'écliptique, telle qu'on l'observe de la terre, l'arc *T E* & l'angle *T O E* nous feront trouver *O E*, & par conséquent la longitude du nœud *O* sur l'écliptique. Dans la disparition de l'*anneau*, observée au mois d'octobre 1714, le lieu de saturne dans l'écliptique, opposé au point *E*, étoit de 5s 19° 15′, vu de la terre, suivant M. Maraldi. La latitude septentrionale *T E* de la terre, égale à celle de saturne, étoit 1° 51′; d'où l'on conclut le coté *E O* = 3° 3′, & la longitude du nœud *O* 5s 16° 12′. Ces déterminations donnent aussi un moyen de trouver le nœud *S* de l'*anneau* sur l'orbite de saturne; car dans le triangle *S O N*, supposant l'angle *S* & l'angle *N* connus, & la distance *O N* du nœud *N* de l'orbite au nœud *O* de l'*anneau* sur l'écliptique, aussi connue, on trouve *S N*, qui ajouté à la longitude du nœud *N* de l'orbite de saturne, donne celle du nœud *S* de l'*anneau* sur l'orbite de saturne.

Dans la détermination du nœud du l'*anneau*, on suppose connue son inclinaison, parce qu'une petite incertitude sur l'inclinaison n'empêcheroit pas qu'on ne déterminât fort bien le lieu du nœud. Passons actuellement à la recherche de cette inclinaison: lorsque saturne est le plus éloigné du nœud de l'*anneau*, & que la terre est la plus élevée au dessus du plan de l'*anneau*, il nous paroît sous la forme d'une ellipse, dont le petit axe est la moitié du grand, du moins en réduisant les observations au centre du soleil; ainsi, en supposant l'*anneau* absolument circulaire, il faut que son inclinaison soit de 30° sur le plan de l'orbite de saturne, pour paroître sous cette forme; par là il est aisé de savoir quelle doit être l'inclinaison de cet anneau sur le plan de l'écliptique; car dans le triangle *N O S* on connoit l'angle *N*, la distance *N S* des nœuds & l'angle *S*, on aura facilement l'angle *O* qui est de 31° 20′; mais nous n'observons jamais l'*anneau* d'une si grande ouverture, à cause de la latitude de saturne.

Il est aisé de déduire de ces principes la figure de l'*anneau* pour un temps donné, car elle ne dépend que de l'élévation de la terre sur le plan de cet *anneau*. Soit *B* le lieu de la terre opposé à la longitude géocentrique de saturne; *B F* la latitude de la terre vue de saturne, égale à la latitude de saturne vue de la terre, mais de dénomination contraire; *O F* la différence entre la longitude de la terre vue de saturne, & celle du nœud de l'*anneau* sur l'écliptique; dans le triangle *F B O*, l'on cherchera *B O*, & l'angle *O*; la somme de la différence de *B O F* & de l'angle *S O F*, inclinaison de l'*anneau* sur l'écliptique de 31° 23′, donnera l'angle *S O B* ou *G O B*; dans le triangle *B O G*, l'on connoît l'hypothenuse *O B*, & l'angle *B O S*; l'on cherchera *B G* qui est la latitude de la terre, par rapport à l'*anneau*, vue de saturne, ou l'élévation de la terre au-dessus de l'*anneau*.

Par le moyen de l'élévation de notre œil sur le plan de l'*anneau*, on trouve la figure de l'*anneau* ou le rapport des axes de son ellipse apparente pour un temps quelconque; car le grand axe est toujours au petit, comme le rayon est au sinus de l'élévation ou de l'obliquité.

L'élévation du soleil au-dessus du plan de l'*anneau* est plus aisée à calculer. Supposons le soleil en *C* sur l'orbite qu'il paroît décrire autour de saturne, l'arc *C D* perpendiculaire sur l'*anneau E S A*; *C D* est la latitude du soleil par rapport à l'*anneau*, qui se trouve en disant: le sinus total est au sinus de la distance héliocentrique *C S* de saturne au nœud *S* de l'*anneau*, mesurée sur l'orbite de saturne *M C S N*, comme le sinus de l'angle *S* 31° 20′ est au sinus de *C D* qui est l'inclinaison du rayon solaire sur le plan de l'*anneau*, ou l'élévation du soleil, par rapport à ce plan. De-là on pourroit conclure les temps où l'angle de cette inclinaison est assez petit, pour que le soleil ne

Digitized by Google

puisse plus éclairer sensiblement une des surfaces de l'*anneau*, & nous le rendre visible. On peut aussi par les mêmes principes réduire les observations qu'on en fait sur la terre, à celles qui auroient lieu pour un observateur situé dans le soleil, & trouver l'inclinaison de l'*anneau* sur l'orbite de saturne qui est de 30°, tandis qu'elle est de 31° 20′ sur l'écliptique.

L'*anneau* de saturne est une espece de couronne plate, fort mince, mais comprise entre deux cercles concentriques, dont le plus grand a environ 42″ de diametre, tandis que le globe de saturne en a 18, c'est-à-dire, qu'ils sont entr'eux comme 7 est à 3, le cercle intérieur a 30″ de diametre; ainsi la largeur de la couronne est de 6″ tout autour, de même que l'espace vuide compris entre saturne & l'*anneau*, & les rayons des trois cercles sont de 9″, 15″ & 21″, réduits aux moyennes distances de saturne à la terre ou au soleil, car il y a un dixieme de différence, suivant les divers temps de l'année; la largeur de cette couronne ou l'épaisseur des anses est divisée en deux parties dont l'intérieure paroît avoir une lumiere continue sans interruption; la partie extérieure paroît divisée par *anneaux* concentriques, suivant M. Short. L'*anneau* de saturne paroît n'être pas exactement plan; car M. Maraldi observa qu'une des anses disparoissoit avant l'autre, & M. Heinsius assure que le 29 novembre 1743, l'anse orientale étoit plus courte que l'autre; ce qui semble annoncer qu'il y a un peu de courbure dans l'*anneau*.

J'ai dit que l'*anneau* est comme un plan ou un corps très-mince; en effet, quand il est dirigé vers nous & que son plan passe par notre œil, nous ne distinguons rien; nous le perdons de vue, parce qu'il n'y a pour lors que son épaisseur qui se présente à nous & elle est trop petite pour être distinguée; il est vrai qu'alors on voit l'ombre de l'*anneau* sur le disque de saturne, parce que le soleil l'éclaire obliquement & qu'il y a par conséquent une ombre plus large que celle de l'épaisseur de l'*anneau*; mais quand l'*anneau* est dirigé vers le soleil & que son épaisseur seule est éclairée, il disparoît également; ce qui prouve que cette épaisseur est fort petite, c'est-à-dire, insensible pour nous; car elle pourroit être de trois à quatre cents lieues, sans que nous pussions la distinguer, le diametre réel de l'*anneau* étant de 67518 lieues, & un quart de seconde étant insensible sur une planete aussi peu éclairée.

ANNEAU SOLAIRE *ou* HORAIRE, est une espece de petit cadran portatif, qui consiste en un *anneau* ou cercle de cuivre d'environ deux pouces de diametre, & d'un tiers de pouce de largeur. *Voyez* CADRAN.

Dans un endroit du contour de l'*anneau* il y a un trou, par lequel on fait passer un rayon du soleil, qui fait une petite marque lumineuse à la circonférence concave du demi-cercle opposé; & le point sur lequel tombe cette petite marque, donne l'heure du jour que l'on cherche.

Mais cet instrument n'est bon que dans le temps de l'équinoxe; pour qu'il puisse servir tout le long de l'année, il faut que le trou puisse changer de place, & que les lignes du zodiaque ou les jours du mois soient marqués sur la convexité de l'*anneau*; au moyen de quoi le cadran peut donner l'heure pour tel jour de l'année qu'on veut.

Pour s'en servir, il ne faut que mettre le trou sur le jour du mois ou sur le degrés du zodiaque que le soleil occupe, ensuite suspendre le cadran à l'ordinaire vis-à-vis du soleil; le rayon qui passera par le trou, marquera l'heure sur le point où il tombera.

ANNEAU ASTRONOMIQUE *ou* UNIVERSEL, est un *anneau* solaire qui sert à trouver l'heure du jour en quelqu'endroit que ce soit de la terre, au lieu que l'usage de celui dont nous venons de parler est borné à une certaine latitude. Sa forme est représentée dans les *pl. de Gnomonique*, *fig.* 22. *Voy. aussi* CADRAN.

Cet instrument se fait de différentes grandeurs; il y en a depuis deux pouces de diametre jusqu'à six: il consiste en deux *anneaux* ou cercles minces, qui sont larges & épais à proportion de la grandeur de l'instrument. L'*anneau* extérieur *A* représente le méridien du lieu où l'on est; il contient deux divisions de 90° chacune, diamétralement opposées, & qui servent, l'une pour l'hémisphere boréal, l'autre pour l'hémisphere

Digitized by Google

austral. L'*anneau* intérieur représente l'équateur, & tourne exactement en dedans du premier par le moyen de deux pivots qui sont dans chaque *anneau* à l'heure de 12. A travers les deux cercles est une petite regle ou lame mince avec un curseur marqué *C*, qui peut glisser le long du milieu de la regle. Dans ce curseur est un petit trou pour laisser passer les rayons du soleil.

On regarde l'axe de la regle comme l'axe du monde, & ses extrémités comme les deux pôles. D'un coté sont les signes du zodiaque, de l'autre les jours du mois: sur le méridien est une piece qui peut glisser, & à laquelle on attache un petit pendant qui porte un *anneau* pour tenir l'instrument.

Usage de cet instrument. Mettez la ligne *A* marquée sur le milieu du pendant, au degré de latitude du lieu, par exemple, 48^{d} 50′ pour Paris; mettez la ligne qui traverse le trou du curseur au degré du signe, ou au jour du mois; ouvrez ensuite l'instrument, de sorte que les deux *anneaux* fassent un angle droit entre eux, & suspendez le par le pendant *H*, de maniere que l'axe de la regle qui représente celui de l'instrument puisse être parallele à l'axe du monde; ensuite tournez le coté plat de la regle vers le soleil, jusqu'à ce que le rayon qui passera par le petit trou tombe exactement sur la ligne circulaire qui est tracée au milieu de la circonférence concave de l'*anneau* intérieur: le rayon solaire marquera l'heure qu'il est sur cette circonférence concave.

Il faut remarquer que l'heure de 12 ou de midi n'est point donnée par le cadran, par la raison que le cercle extérieur étant dans le plan du méridien, il empêche les rayons du soleil de tomber sur le cercle intérieur: le cadran ne donnera point non plus l'heure quand le soleil sera dans l'équateur, parce qu'alors ses rayons seront paralleles au plan du cercle intérieur.

Il y a encore une autre espece d'*anneau astronomique*, construit à peu près sur les mêmes principes que ce dernier, excepté qu'au lieu de deux cercles, il en a trois: il a quelques avantages sur celui-ci en ce qu'il donne l'heure de midi, & qu'il marque lorsque le soleil est dans l'équateur; il est même un peu plus juste. Au reste on ne se sert presque plus de ces instrumens, l'usage des montres ayant rendu inutiles tous ces cadrans qui ne donnent pas l'heure avec une certaine justesse.

Anneau astronomique est encore le nom d'un instrument dont on se sert en mer pour prendre la hauteur du soleil: c'est une espece de zône ou de cercle de métal. *Voy. la Pl. de navig. fig.* 1. Dans cette zône il y a un trou *C*, qui la traverse parallelement à son plan; ce trou est éloigné de 54 degrés du suspensoire *B*; & il est le centre d'un quart de cercle *D E*, dont un des rayons terminant *C E*, est parallele au diametre vertical, & l'autre *C D* est horizontal & perpendiculaire à ce même diametre *B H*. Pour diviser l'arc *F G* de cet *anneau* en 90^{d}, on décrit sur un plan un cercle *F G C* égal à la zône intérieure de l'*anneau*: du point *C*, pris à 45^{d} du point *B*, comme centre, & d'un rayon pris à volonté, on décrit un quart de cercle *P Q R*, dont le rayon terminant *P C* est perpendiculaire au diametre *BD*, & l'autre *C R* lui est parallele; on divise ensuite ce quart de cercle en degrés, & on tire par le centre *C*, & par tous les points de division du quart de cercle, des rayons qui coupent la circonférence *FD G*, en autant de points qui répondront à des degrés de ce quart de cercle. Ces divisions ou degrés pris & transportés respectivement dans l'*anneau* astronomique depuis *F* jusqu'en *G*, le diviseront parfaitement.

Pour observer la hauteur du soleil avec cet instrument, il le faut suspendre par la boucle *B*, & le tourner vers le soleil *A*, de sorte que son rayon passe par le trou *C*; il marquera au fond de l'*anneau* de *F* en *I*, les degrés de la hauteur du soleil entre le rayon horizontal *C F*, & le rayon de l'astre *C I*, & la partie *I H G* marquera sa distance au zénith, déterminée par le rayon *C I* de l'astre, & le rayon vertical *C G*.

Les observations faites avec l'*anneau* astronomique sont plus exactes qu'avec l'astrolabe, parce qu'à proportion de la grandeur les degrés de l'*anneau* sont plus grands. *Voyez* ASTROLABE. (*T*)

ANNEAU *du Pêcheur*, *Hist. ecclés.*, c'est le sceau dont le pape scelle toutes

brefs apoſtoliques. Cet *anneau* s'appelle *anneau du pêcheur*, parce qu'on ſuppoſe que S. Pierre qui étoit pêcheur, en a uſé le premier pour ſceller ſes brefs apoſtoliques, & que les papes s'en ſervent après lui. Cependant les auteurs judicieux s'accordent tous qu'il n'y a qu'environ 400 ans que ce terme eſt en uſage. Ce ſceau a l'image de S. Pierre.

Auſſi-tôt que le pape a rendu l'eſprit, le cardinal camerlingue en habit violet, vient accompagné des clercs de chambre en habit noir, reconnoître le corps du pape: il l'appelle trois fois par ſon nom de baptême, & fait dreſſer un acte ſur ſa mort par les protonotaires apoſtoliques. Là-deſſus il prend du maître de la chambre du pape l'*anneau* du pêcheur, pour le faire rompre; & ce ſceau ceſſe juſqu'après l'élection du nouveau pape. (+)

ANNEAU *de Samothrace*, *Hiſt. anc.*; *annuli Samothracii ferrei*; c'étoient des eſpeces de taliſmans que la ſuperſtition avoit inventés, & que l'impoſture accréditoit: on gravoit ſur ces *anneaux* des caracteres magiques, & on y enfermoit de l'herbe coupée en de certains temps, ou de petites pierres trouvées ſous de certaines conſtellations. Ceux qui portoient ces *anneaux* ſe croyoient à l'abri de toutes ſortes de revers, & aſſurés du ſuccès de tout ce qu'ils entreprenoient; on les appelloit *Samothraciens*, parce que les peuples de cette iſle s'appliquoient particuliérement à étudier les ſecrets de la nature. (*L*)

ANNEAU, *en anatomie*, nom que l'on donne à l'écartement des fibres de l'oblique externe vers ſa partie inférieure, pour le paſſage du cordon ſpermatique dans les hommes, & du ligament rond dans les femmes. *Voy.* CORDON SPERMATIQUE, *&c.*

L'inteſtin & l'épiploon s'engagent quelquefois dans ces *anneaux* & forment des deſcentes ou hernies inguinales. *Voyez* HERNIE, *&c.* (*L*)

* ANNEAU, *Agriculture*, c'eſt un ſarment, ainſi appellé de la maniere dont il eſt contourné; on le paſſe ſous un ſep lorſqu'on le provigne. *Voyez* SEP.

* ANNEAU, *Meſure de bois*, c'eſt un cercle de fer qui a ſix piés & demi de circonférence, que l'on nomme auſſi *moule*, & dont le patron prototype eſt à l'hôtel-de-ville. C'eſt ſur ce patron que tous ceux dont on ſe ſert ſont étalonnés & marqués aux armes de la ville. Trois moules ou *anneaux* remplis, plus douze bûches, doivent faire la charge d'une charette. Le tout fait ordinairement depuis cinquante-deux juſqu'à ſoixante-deux bûches, qui ſont nommées par cette raiſon *bois de compte*. Toutes les bûches qui ſont au-deſſus de dix-ſept à dix-huit pouces de groſſeur, doivent être rejetées du moule & renvoyées au bois de corde: mais il y a encore tant d'inégalité entre les plus groſſes, que ſouvent ce nombre ne ſe trouve pas complet. Il y en a quelquefois de ſi groſſes, ſur-tout dans le bois qui vient de Montargis, que les quarante-ſept ou quarante huit bûches rempliſſent les trois *anneaux*, & font la voie. *Voyez* VOIE.

Le bois qui vient par la riviere d'Andelle, & qui en porte le nom, n'ayant que deux piés & demi de longueur, quand il s'en rencontre d'aſſez gros pour être de moule ou de compte, on en donne quatre *anneaux*. & ſeize bûches pour la voie. *Voyez* ANDELLE.

ANNEAU, *Mar.*, c'eſt un cercle de fer ou d'autre matiere ſolide, dont on ſe ſert pour attacher les vaiſſeaux. Il y a dans tous les ports & ſur tous les quais, des *anneaux* de fer pour attacher les navires & les bateaux. (*Z*)

ANNEAU, *en ferrurerie*, c'eſt un morceau de fer rond ou quarré, diſpoſé circulairement à l'aide de la bigorne de l'enclume, mais dont les deux extrémités ſont ſoudées enſemble. On s'en ſert pour attacher des bateaux, ſuſpendre des rideaux, *&c.*

Anneau de clé; on appelle dans une clé l'*anneau*, la partie de la clé que l'on tient à la main, & qui aide à la mouvoir commodément dans la ſerrure; ſa forme eſt communément en cœur ou ovale.

On pratique quelquefois dans la capacité de l'*anneau* différens deſſins; pour cet effet, on commence par le forger plein & rond: mais on n'orne ainſi que les clés des ſerrures de conſéquence. *Voyez* CLÉ.

ANNEAU, *chez les bourreliers*, eſt un morceau de fer ou de cuivre configuré comme tout ce qui porte le nom d'*anneau*.

ANNEAUX, ſ. m. pl. ce ſont *dans les manufactures*

Digitized by Google

manufactures en soie, de très-petits cercles de fer, qu'on appelle encore *yeux de perdrix*, qu'on passe dans les cordes du rame. *V.* RAME, MÉTIER DE VELOURS CISELÉ, SEMPLE.

ANNEAUX *de vergues*, *Marine*, ce sont de petits *anneaux* de fer que l'on met deux ensemble dans de petites crampes, qu'on enfonce de distance en distance dans la grande vergue & dans celle de mizaine. L'un de ces *anneaux* sert à tenir les garsettes qui servent à plier les voiles; & pour arrêter ces mêmes garcettes, on en passe le bout dans l'autre *anneau*.

Anneaux de chaloupes; ce sont de grosses boucles de fer sur le plus haut du port, auxquelles on amarre les chaloupes.

Anneaux de sabords; ce sont de certaines boucles de fer médiocrement grosses, dont on se sert pour fermer, saisir ou amarrer les mantelets des sabords.

Anneaux ou boucles d'écoutilles. Il y a des *anneaux* de fer sur les tillacs près les écoutilles, pour les amarrer & tenir fermes pendant les gros temps: il y en a aussi pour les canons par derriere, & ils servent à les mettre aux sabords, ou à les haler en dedans.

ANNEAUX D'ÉTAI. *V.* DAILLOTS.

ANNEAUX *de corde*; c'est ce qui sert à faire un nœud coulant. (*Z*)

§ ANNECY, *Géogr.*, ville du duché de Savoie dans le Genevois, à sept lieues sud de Geneve, & à cinq nord-ouest de Chambery. Elle est sur la riviere de Sier, au bord du lac qui porte son nom. La ville est assez grande & assez commode; il y a un château, plusieurs églises, quelques couvens, & une commanderie de l'ordre de S. Jean. C'est depuis 1535, la retraite de l'évêque & des chanoines de Geneve, qui furent chassés de cette ville protestante. Le lac d'Annecy peut avoir quatre ou cinq lieues de longueur & un peu plus d'une demi-lieue de largeur, il est entre de hautes montagnes presque toujours couvertes de neiges: on dit qu'il est si profond en quelques endroits, que l'on n'a pas pu encore en trouver le fond. *Long.* 27. 40; *lat.* 45, 40. (*C. A.*)

* ANNEDOTS, s. m. pl. *Myth.*, divinités des Chaldéens, faites à l'imitation des anges bons ou mauvais.

ANNEL, s. f. *Voyez* AN.

§ ANNELET, s. m. *annellus*, *terme de Blason*, petit anneau qui meuble l'écu; les *annelets* sont souvent en nombre, & représentent les anneaux des anciens chevaliers.

Les *annelets* sont des marques de juridiction, de grandeur & de noblesse.

Ce mot vient du latin *annellus*, anneau.

Longperier de Corval, diocese de Rouen; *d'azur à trois annelets d'or.*

De Coetmen en Bretagne; *de gueules à neuf annelets d'argent.*

Vieuxpont de Fatouville, diocese de Seez; *d'argent à dix annelets de gueules*, 3, 3, 3, & 1. (*G. D. L. T.*)

ANNELET, *en passementerie*, petit anneau d'émail ou de verre d'une ligne ou environ de diametre, qui sert à revêtir les différens trous des navettes & des sabots, pour empêcher les soies & fils d'or & d'argent de s'écorcher lors de leur passage. V. NAVETTE & SABOT.

ANNELETS, *terme d'Architecture*: ce sont de petits listels ou filets, comme il y en a trois au chapiteau dorique du théatre de Marcellus dans Vignolle. On les nomme aussi *urmilles* du latin *armilla*, un *bracelet*. (*P*)

ANNEXE, s. f. c'est *en droit civil ou canonique*, un accessoire, une dépendance ou appartenance, soit d'un héritage ou d'un bénéfice, en conséquence de l'union qui en a été faite audit bénéfice ou héritage. C'est en ce sens qu'on dit que le prieuré de S. Eloi est une *annexe* de l'archevêché de Paris; que les *annexes* qu'un testateur a faites, de son vivant à l'héritage qu'il legue, sont censées compriſes dans le legs.

ANNEXE (DROIT D') est le droit exclusif que prétend le parlement de Provence d'enrégistrer les bulles, brefs, & autres écrits semblables qui viennent de Rome ou de la légation d'Avignon. (*H*)

ANNEXÉ, adj. *en Droit*, & même dans le langage ordinaire, se dit d'une chose moins considérable, jointe & unie à une plus grande. Ainsi disons-nous, une telle ferme, un tel patronage est *annexé* à tel fief, tel manoir, &c. Charles VIII, en l'année 1486, annexa la Provence à son royaume. *V.* ANNEXE. (*H*)

ANNIBAL, fils d'*Amilcar*, le plus implacable ennemi des Romains, jura à son pere une haine éternelle contre Rome. A l'âge de neuf ans, il commença son ap-

Digitized by Google

prentiſſage militaire en Eſpagne. Il ſe forma en joignant les fatigues du ſoldat aux études du général. Dès l'âge de 26 ans, il commanda l'armée des Carthaginois, qui lui avoient confié leur vengeance. *Annibal* paſſa d'Eſpagne en Italie, franchit les Pirenées, parvint au Rhône, & du bord de ce fleuve s'avança en dix jours, juſqu'au pied des Alpes. Le paſſage de ces montagnes lui cauſa des fatigues incroyables & lui fit un nom immortel. La neige, les glaces, les rochers, les précipices ſembloient le rendre impoſſible. Enfin, après neuf jours de marche à travers des vallées & des montagnes, *Annibal* ſe vit au ſommet des Alpes. Cinq autres jours ſuffirent pour traverſer la partie qui regardoit l'Italie. Il entra dans la plaine, & la revue qu'il fit alors de ſes troupes, lui apprit que ſon armée de 50 mille hommes de pied & de neuf mille chevaux, étoit réduite à 20 mille hommes & à ſix mille chevaux. Le général Carthaginois, malgré ſes pertes, prit d'abord Turin, défit le conſul *Cornelius Scipion* ſur le bord du Téſin, & quelque temps après *Sempronius*, près de la riviere de Trebie. Cette bataille fut meurtriere. Les vaincus y perdirent 26 mille hommes, & les vainqueurs accablés du froid le plus rigoureux, n'eurent pas la force de ſe réjouir de leur victoire. A cela près tout réuſſiſſoit à *Annibal*. L'année d'après il vainquit *Cneius Flaminius* près du lac de Thraſymene. Le général Romain reſta mort ſur le champ de bataille, quinze mille ennemis périrent, ſix mille furent faits priſonniers; & *Annibal* ne ſachant que faire de tant de captifs, renvoya ſans rançon les Latins, & ne garda que les Romains. La république affligée de tant de pertes chercha à les réparer, en éliſant pour dictateur *Q. Fabius Maximus*. Ce grand capitaine, qui acquit le ſurnom de Temporiſeur, ne s'appliqua qu'à obſerver les mouvemens d'*Annibal*, à lui cacher les ſiens, & à le fatiguer par des marches multipliées, plutôt qu'à s'expoſer à en venir à un combat déſavantageux. *Fabius Maximus*, que ſes ruſes & ſes délais auroient dû faire aimer des Romains, ne s'attira que des plaintes. On partagea l'autorité du commandement entre lui & *Minutius Félix*, qui ſe laiſſa envelopper par le général Carthaginois, & qui auroit péri, ſans le ſecours de ſon collegue. Le temps de la dictature de *Fabius* étant expiré, *Terentius Varro* & *Paul Emile* eurent le conſulat & le commandement des armées. L'un & l'autre furent vaincus à la bataille de Cannes, 216 ans avant J. C. 40 mille hommes de pied, & 2700 de cavalerie reſterent ſur la place. On dit qu'*Annibal* envoya à Carthage trois boiſſeaux d'anneaux de 6530 chevaliers qui périrent dans ce combat. *Annibal* auroit dû peut-être profiter des avantages que lui offroient ſes victoires, & marcher droit à Rome; mais il aima mieux paſſer l'hiver à Capoue; & les délices de cette ville cauſerent autant de maux à ſes ſoldats, que ſes armes avoient cauſé de terreur aux généraux Romains. En vain *Annibal* marcha du coté de Rome pour l'aſſiéger, les Romains en furent ſi peu touchés, qu'ils vendirent la terre où *Annibal* campoit. La pluie, les orages & la grêle l'obligerent de décamper, ſans avoir eu le temps, pour ainſi dire, de voir les murailles de Rome. Le conſul *Marcellus* en vint enſuite aux mains en trois différens combats; mais il n'y eut rien de déciſif; & comme il en préſentoit un quatrieme, *Annibal* ſe retira en diſant: *que faire avec un homme qui ne peut ni vaincre ni être vaincu?* Cependant *Aſdrubal*, frere d'*Annibal*, s'avançoit en Italie pour ſecourir ſon frere; mais *Claude Neron* lui ayant livré bataille, tailla ſon armée en pieces & le tua lui-même. *Néron* rentré dans ſon camp, fit jeter à l'entrée de celui d'*Annibal* la tête d'*Aſdrubal*. Le Carthaginois en la voyant dit, qu'il ne doutoit plus que le coup mortel n'eut été porté à ſa patrie. Carthage preſſée de tous les cotés, ſongea à rappeller *Annibal*. Dès que ce héros fut arrivé en Afrique, il penſa qu'il valoit mieux donner la paix à ſon pays, que de lui laiſſer continuer une guerre ruineuſe. Il y eut une entrevue entre lui & *Scipion*; mais le général Romain n'ayant voulu entrer en aucune négociation qu'auparavant le ſénat de Carthage n'eût fait des réparations à celui de Rome, ils ne purent convenir de rien. On en vint encore à une bataille; *Annibal* la perdit, après avoir combattu avec autant d'ardeur que dans ſes premieres victoires: 40 mille Carthaginois furent tués ou faits priſonniers. Cette journée

de Zama fut un nouveau motif pour les Carthaginois de demander la paix. *Annibal* honteux d'être témoin de l'opprobre de sa patrie, se réfugia d'abord chez *Antiochus* roi de Syrie, ensuite chez *Prusias* roi de Bithynie, & ne se croyant pas en sureté dans ces deux cours amies des Romains, il avala un poison subtil qu'il portoit depuis long-temps, dans le chaton de sa bague, l'an 183 avant J. C. âgé de 64 ans. *Délivrons*, dit-il, *les Romains de la terreur que je leur inspire : ils eurent autrefois la générosité d'avertir Pyrrhus de se précautionner contre un traître qui le vouloit empoisonner, & ils ont aujourd'hui la bassesse de solliciter Prusias à me faire périr.* Rome perdit un ennemi, & Carthage un défenseur. Un courage mêlé de sagesse, une fermeté que rien ne troubloit, une connoissance parfaite de l'art militaire, une attention scrupuleuse à observer tout, une activité sans égale, ont mis *Annibal* dans le premier rang des grands généraux de tous les siecles. Il cultiva les lettres au milieu du tumulte des armes. Plusieurs écrivains, en lui reprochant de n'avoir pas mené son armée victorieuse à Rome après la bataille de Cannes, répetent ce mot de *Maharbal* capitaine Carthaginois : *Annibal, vous savez vaincre ; mais vous ne savez pas profiter de la victoire.* Un auteur plus judicieux dit, qu'on ne devroit pas prononcer si légérement contre un si grand capitaine. Rome jalouse, Rome inquiéte, ajoute-t-il, fait bien comprendre quel homme étoit *Annibal*.

* ANNIBI (LAC D') *Géogr. mod.*, lac de la grande Tartarie aux piés des montagnes & dans la contrée du même nom au nord de Kitar. Ni ce lac, ni rien qui lui ressemble, ne se trouve dans la carte de M. Witsen. *Mat. Géog.*

ANNIHILATION, s. f. *au* ANÉANTISSEMENT, *Commerce*, est usité dans un sens moral en Angleterre ; & l'on dit : *le capital de la mer du Sud est réduit à la moitié ; si l'on n'y prend bien garde, les malversations des facteurs produiront infailliblement bientôt une entre* annihilation *sur tout le dividende.* (*G.*)

ANNILLE, s. f. c'est proprement un fer de moulin ; & on l'a nommé ainsi, parce qu'on le met comme un anneau autour des moyeux pour les fortifier. Ces *annilles* étant souvent faites en forme de croix ancrée, on a nommé ces sortes de croix *annilles* dans le blason. (*V*)

ANNION (BÉNÉFICE D') ancien terme de *Droit françois*, se disoit de lettres royaux qui accordoient à un débiteur le délai d'une année pour la vente de ses meubles, dans le cas où il étoit à craindre qu'ils ne fussent vendus à vil prix. *V.* REPIT, LETTRES D'ETAT, & QUINQUENELLE. (*H*)

ANNIVERSAIRE, s. m. *Théol.*, mot composé d'*annus*, année, & de *verto*, je tourne. C'est proprement le retour annuel de quelque jour digne de remarque, anciennement appellé un *jour d'an* ou *jour de souvenir*. *V.* JOUR.

ANNIVERSAIRES ; *les Jours anniversaires* chez nos ancêtres étoient les jours où les martyres des Saints étoient annuellement célébrés dans l'église, comme aussi les jours où à chaque fin d'année l'usage étoit de prier pour les ames de ses amis trépassés.

Anniversaria dies ideò repetitur defunctis, quoniam nescimus qualiter habeatur eorum causa in alia vita. C'étoit la raison qu'en donnoit Alcuin dans son livre *de officiis divinis*. *V.* NATALIS.

Dans ce dernier sens l'*anniversaire* est le jour où d'année en année on rappelle la mémoire d'un défunt en priant pour le repos de son ame. Quelques auteurs en rapportent la premiere origine au pape Anaclet, & depuis à Felix I. qui instituerent des *anniversaires* pour honorer avec solemnité la mémoire des martyrs. Dans la suite plusieurs particuliers ordonnerent par leur testament à leurs héritiers de leur faire des *anniversaires*, & laisserent des fonds tant pour l'entretien des églises que pour le soulagement des pauvres, à qui l'on distribuoit tous les ans ce jour-là de l'argent & des vivres. Le pain & le vin qu'on porte encore aujourd'hui à l'offrande dans ces *anniversaires*, peuvent être des traces de ces distributions. On nomme encore les anniversaires, *obit & services*. *V.* OBIT, SERVICE. (*G*)

ANNOBON, *Géogr. mod.*, isle d'Afrique sur la côte de Guinée. *Long.* 24 ; *lat. merid.* 1, 50.

ANNOMINATION, s. f. *figure de Rhétorique* ; c'est une allusion qui roule sur les noms, un jeu de mots. Elle est ordi-

Digitized by Google

nairement froide & puérile : on ne laisse pas que d'en trouver quelques-unes dans Cicéron ; elles n'en sont pas meilleures. *V.* ALLUSION. (*G*)

* ANNONAY, *Géogr. mod.*, petite ville dans le haut Vivarais, sur la Deume. *Long.* 22, 22 ; *lat.* 45, 15.

ANNONCIADE, *Hist. mod.*, nom commun à plusieurs ordres ; les uns religieux, les autres militaires, institués avec une vue, un rapport à l'Annonciation. *V.* ORDRE & ANNONCIATION.

Le premier ordre religieux de cette espece fut établi en 1232, par sept marchands Florentins, & c'est l'ordre des servites ou serviteurs de la Vierge. *V.* SERVITES.

Le second fut fondé à Bourges par Jeanne, reine de France, fille de Louis XI, & femme de Louis XII, qui la répudia de son consentement, & avec dispense du pape Alexandre VI. La regle de ces religieuses est établie sur douze articles, qui regardent douze vertus de la sainte Vierge, & approuvée par Jules II & Léon X.

Le troisieme, qu'on appelle des *Annonciades célestes*, fut fondé vers l'an 1600, par une pieuse veuve de Genes, nommée *Marie-Victoire Fornaro*, qui mourut en 1617. Cet ordre a été approuvé par le saint Siege, & il y en a quelques maisons en France. Leur regle est beaucoup plus austere que celles des *Annonciades* fondées par la reine Jeanne. (*G*)

ANNONCIADE, *s. f. Hist. mod.*, société fondée à Rome dans l'église de Notre-Dame de la Minerve, l'an 1460, par le cardinal Jean de Torrecremata, pour marier de pauvres filles. Elle a été depuis érigée en archi-confraternité, & est devenue si riche par les grandes aumônes & legs qu'on y a faits, que tous les ans le 25 Mars, fête de l'annonciation de la sainte Vierge, elle donne des dots de 60 écus Romains chacune à plus de 400 filles, une robe de serge blanche, & un florin pour des pantoufles. Les papes ont fait tant d'estime de cette œuvre de piété, qu'ils vont en cavalcade, accompagnés des cardinaux & de la noblesse de Rome, distribuer les cédules de ces dots à celles qui doivent les recevoir. Celles qui veulent être religieuses ont le double des autres, & sont distinguées par une couronne de fleurs qu'elles portent sur la tête. L'abbé Pizzuta, *Ritratto di Roma moderna.* (*G*)

§ ANNONCIADE (*l'ordre militaire de l'*) fut institué en 1355 par Amédée VI, comte de Savoie, dit *le Verd*, au sentiment de quelques auteurs, entr'autres Guichenon. Ce fut à l'occasion d'une dame qui présenta à ce prince un brasselet de ses cheveux, tressés en lacs-d'amour. De-là il prit le nom de l'ordre du *lacs-d'amour*.

La premiere cérémonie de cet ordre fut faite le 20 Septembre 1355, jour de la fête de S. Maurice, patron de Savoie.

Le collier étoit composé de lacs-d'amour, sur lesquels étoient entrelacées ces quatre lettres, F. E. R. T. qui signifient *frappez, entrez, rompez tout*.

D'autres historiens prétendent que l'ordre de l'*Annonciade* n'a point été établi sous le nom de l'ordre du *lacs-d'amour* ; mais qu'Amedée VI, comte de Savoie, l'institua pour honorer les quinze mysteres de Jesus-Christ & de la sainte Vierge, & aussi en ressouvenir des actions glorieuses de son aieul Amédée V. Il créa quinze chevaliers, & ordonna que les comtes de Savoie (actuellement rois de Sardaigne) seroient les grands-maitres de l'ordre.

Le collier de lacs-d'amour, est chargé des lettres F. E. R. T. qui signifient *fortitudo ejus Rhodum tenuit*, c'est-à-dire, par son courage il a conquis l'île de Rhodes. Cette devise a été mise sur ce collier, en mémoire de l'action éclatante d'Amédée V, qui fit lever aux Sarrasins le siege de Rhodes en 1310.

Ce fut-là l'époque des armes de la maison de Savoie, qui de fascée de la maison de Saxe en portoit les armes, qui sont *fascé d'or & de sable au chancelin de sinople*, & prit alors celles de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, dit depuis de *Rhodes*, & à présent de *Malte*, qui sont *de gueules à la croix d'argent*.

Amédé VIII, premier duc de Savoie, élu pape sous le nom de *Felix V.*, au concile de Bâle, voulut en 1434 que cet ordre fut dorénavant nommé l'*ordre de l'Annonciade*, & de mettre au bout du collier une vierge, au lieu de S. Maurice.

Charles III, duc de Savoie, y ajouta en 1518 autant de roses d'or, émaillées de rouge & de blanc, que de lacs-d'amour.

Le grand collier que les chevaliers

portent les jours de fêtes solemnelles, est du poids de deux cents cinquante écus d'or ; c'est une chaine faite de lacs-d'amour, chargée des quatre lettres F. E. R. T. entremêlées de roses ; au bas est attachée une médaille, sur laquelle se trouve l'image de la Vierge, & autour sont les paroles de la salutation angélique.

Le petit collier a deux doigts de large, & est du poids de cent écus.

Charles-Emmanuel, duc de Savoie, a établi la chapelle de l'ordre de l'*Annonciade* dans l'hermitage de Camaldoli, sur la montagne de Turin.

Victor-Amédée-Marie, duc de Savoie, roi de Sardaigne, actuellement régnant, est le dix-neuvieme grand-maître de l'ordre de l'*Annonciade*. (*G. D. L. T.*)

ANNONCIATION, s. f. *Théol.*, est la nouvelle que l'ange Gabriel vint donner à la sainte Vierge, qu'elle concevroit le Fils de Dieu par l'opération du St. Esprit. *Voyez* INCARNATION, SALUTATION, *Ave*.

Ce mot est composé de la prépositon Latine *ad*, & du verbe *nuntiare*, annoncer, déclarer une chose à quelqu'un. Les Grecs l'appellent *ἐυαγγελίσμος*, *bonne nouvelle*, & *χαιρετίσμος*, *salutation*.

ANNONCIATION est aussi le nom d'une fête que l'on célebre dans l'église Romaine, communément le 25 de Mars, en mémoire de l'incarnaton du Verbe : aussi est-elle appellée la fête de l'*Annonciation & de l'Incarnation du Verbe divin*, en mémoire de ces deux mysteres qui n'en font proprement qu'un. Le peuple appelle cette fête *Notre-Dame de Mars*, à cause du mois où elle tombe.

Il paroit que cette fête est de très-ancienne institution dans l'église latine : parmi les sermons de St. Augustin, qui mourut en 430, nous en avons deux sur l'*Annonciation* ; savoir, le 17e & le 18e *de sanctis*. Le sacramentaire du pape Gelase I, montre que cette fête étoit établie à Rome avant l'an 496 ; mais l'église grecque en a des monumens d'un temps encore plus reculé. Proclus qui mourut en 446, S. Jean Chrysostome en 407, & S. Grégoire Thaumaturge en 295, ont dans leurs ouvrages des discours sur le même mystere. Rivet, Perkins, & quelques autres écrivains protestans, ont à la vérité revoqué en doute l'authenticité des deux homélies de ce dernier pere sur ce sujet : mais Vossius les admet, & prouve qu'elles sont véritablement de ce saint docteur.

Ajoutons que quelques auteurs pensent que cette fête dans son origine fut d'abord célebrée en mémoire de l'Incarnation du Verbe, & que l'usage d'y joindre le nom de la sainte Vierge est d'une date bien moins ancienne.

Il en est de même du 25 de Mars, où elle est fixée. Cet usage a varié ; car plusieurs églises d'orient célebrent cette fête dans un autre temps que celles d'occident ; & parmi celles-ci, quelques-unes l'ont célébrée dans le mois de Décembre, avant la fête de Noël. Le xe concile de Tolede tenu en 656, avoit ordonné de la solemniser le 18 de Décembre, à cause que le 25 de Mars tombe assez souvent, dans la semaine sainte, qui est plutôt un temps de pénitence que de joie. On la remit cependant au 25 de Mars, où les Grecs la célebrent maintenant, comme les Latins, à la charge de la remettre après la quinzaine de Pâques, si elle tombe dans la semaine-sainte. On dit que l'église du Puy-en-Vélay a le privilege de la solemniser cette semaine, même le vendredi saint. L'église de Milan & les églises d'Espagne la mettent au dimanche devant Noël, mais ces dernieres la célebrent encore en carême. Enfin les Syriens l'appellent *Buscaracho*, c'est-à-dire, *information*, *perquisition*, & la fixent dans leur calendrier au premier jour de Décembre ; & les Arméniens, afin qu'elle n'arrive pas au carême, la solemnisent le 5 de Janvier.

Les Juifs donnent aussi le nom d'*Annonciation* à une partie de la cérémonie de leur pâque, celle où ils exposent l'origine & l'occasion de cette solemnité ; expositon qu'ils appellent *zbaygadu*, qui signifie *annonciation* (*G*).

* ANNOT, *Géog. mod.*, petite ville de France, dans les montagnes de Provence. *Long.* 24, 30 ; *lat.* 44, 4.

ANNOTATION, s. f. *Littérat.*, en latin *adnotatio*, composé de *ad* & de *nôta*, commentaire succinct, remarque sur un livre, un écrit, afin d'en éclaircir quelque passage, ou d'en tirer des con-

Digitized by Google

noissances. *Voyez* COMMENTAIRE & NOTE.

Il arrive quelquefois que les *annotations* sont fort étendues sur les endroits clairs d'un texte, & glissent sur les obscurités : de-là tant d'*annotations* & de commentaires inutiles, ou qu'on pourroit réduire à très-peu de feuilles intéressantes.

Les critiques du dernier siecle ont fait de savantes *annotations* sur les écritures & les auteurs classiques, &c. (*G*)

ANNOTATION *de biens*, *terme de Palais*, est une saisie provisoire qui se fait des biens d'un criminel absent, à l'effet de les confisquer au profit du roi, en cas qu'il persiste jusqu'au bout dans sa contumace. *V. l'Ordonnance criminelle*, *titre xvij.* (*H*)

ANNOTATION, se dit en *Médecine*, du commencement d'un paroxysme fiévreux, lorsque le malade frissonne, bâille, s'étend, & est assoupi, &c. *Galien*.

Il y en a une autre qui est propre aux fievres hectiques, qui arrive lorsque le malade, une heure ou deux après avoir mangé, sent augmenter la chaleur, & que son pouls devient plus agité qu'auparavant, mais sans frisson & sans aucun des symptômes dont nous avons parlé. On l'appelle *episemesia*. (*N*)

ANNOTINE, adj. f. *Pâque annotine*. *Théol.*, c'est ainsi qu'on appelloit l'anniversaire du baptême, ou la fête qu'on célebroit tous les ans en mémoire de son baptême ; ou, selon d'autres, le bout-de-l'an dans lequel on avoit été baptisé. Tous ceux qui avoient reçu le baptême dans la même année, s'assembloient, dit-on, au bout de cette année, & célebroient l'anniversaire de leur régénération spirituelle. On est incertain sur le jour de cette cérémonie.

ANNUEL, adj. *Astronomie*, c'est ce qui revient tous les ans, ou ce qui s'achève avec l'année. *V.* AN.

C'est en ce sens qu'on dit *une fête annuelle*, & cette épithete prise à la rigueur, pourroit convenir à toutes les fêtes, puisqu'elles reviennent toutes au bout de chaque année ; cependant on a donné ce nom aux quatre principales fêtes de l'année, pour les distinguer des autres ; ces quatre fêtes sont Pâques, la Pentecôte, Noël, & l'Assomption.

On dit aussi un office *annuel*, une commission *annuelle*, une rente *annuelle*, un revenu *annuel*, *&c. V.* ANNIVERSAIRE.

Quant au mouvement *annuel* de la terre, *v.* TERRE.

L'épithete *annuelle* se donne aussi quelquefois au revenu ou à l'honoraire d'une charge, d'un poste, d'un bénéfice, &c. *V.* POSTE, BÉNÉFICE, PRÉBENDE.

Argument annuel de la longitude, *v.* ARGUMENT.

Epactes annuelles, *v.* EPACTE.

Equation annuelle du moyen mouvement du soleil & de la lune, des nœuds, & de l'apogée de la lune, c'est l'angle qu'il faut ajouter au moyen mouvement du soleil, de la lune, des nœuds & de l'apogée de la lune, pour avoir le lieu du soleil, des nœuds & de l'apogée. Lorsque le mouvement vrai differe le plus qu'il est possible du mouvement moyen, l'équation *annuelle* est alors la plus grande qu'il est possible, parce que l'angle qu'il faut ajouter ou retrancher est le plus grand. *V.* EQUATION, LUNE, &c.

L'*équation annuelle* du mouvement moyen du soleil, dépend de l'excentricité de l'orbite de la terre ; or cette excentricité est de $16\frac{11}{12}$ parties, dont la moyenne distance du soleil & de la terre en contient 1000 : c'est pour cela que l'*équation annuelle* a été appellée par quelques-uns l'*équation du centre*. Lorsqu'elle est la plus grande possible, elle est de $1^d\,56'\,20''$, selon Flamsteed, & selon M. le Monnier, de $1^d\,55'\,25''$.

La plus grande *équation annuelle* du moyen mouvement de la lune, est de $21^\circ\,40''$; celle de son apogée est de $20'$; & celle de ses nœuds, de $9'\,30''$. *V.* NŒUD. &c.

Ces quatre *équations annuelles* sont toujours proportionnelles : lorsque l'une des quatre est la plus grande possible, il en est de même des trois autres, & réciproquement.

D'où il s'ensuit que l'*équation annuelle* du centre (du soleil) étant donnée, on a les trois autres équations correspondantes : ainsi, ayant une table de l'*équation* du centre du soleil, on aura facilement les équations correspondantes du moyen mouvement des nœuds & de l'apogée de la lune. *V.* LUNE. (*O*)

ANNUEL (*Droit*), *terme de finance*, est un droit que payent tous les ans au roi

Digitized by Google

ceux qui tiennent de lui des charges vénales; au moyen de quoi elles sont conservées & transmises à leurs héritiers après eux. Il n'est point dû de droit *annuel* pour les charges de la maison du roi, mais aussi ne passent-elles point aux héritiers.

Le droit *annuel* est la même chose que la paulette. *V.* PAULETTE. (*H*)

ANNUELLE, adj. *Bot.*, parmi les plantes bulbeuses ou ligamenteuses, on appelle *annuelles* celles qui ne durent que l'année, ou que l'on seme tous les ans, ou dont on replante les cayeux. (*K*)

ANNUELLES (*Offrandes*), *Théol.*, ce sont celles que faisoient anciennement les parens des personnes décédées, le jour anniversaire de leur mort. *V.* OFFRANDE, OBIT, INFERIÆ, *&c.*

On appelloit ce jour *un jour d'an*, &c. & l'on y célebroit la messe avec une grande solemnité. (*G*)

ANNUITE, *f. f. Comm. & Math.*, se dit d'une rente qui n'est payée que pendant un certain nombre d'années; de sorte qu'au bout de ce temps, le débiteur se trouve avoir acquitté son emprunt avec les intérêts, en donnant tous les ans une même somme.

Les *annuités* sont extrêmement avantageuses au commerce dans les pays où elles sont en usage; le débiteur trouve dans cette maniere d'emprunter, la facilité de s'acquitter insensiblement & sans se gêner; si le créancier a des dettes à payer avant l'échéance des *annuités*, & il s'en sert comme de l'argent en déduisant les intérêts à proportion du temps qu'il y a à attendre jusqu'à l'échéance.

Les *annuités* sont fort en usage en Angleterre, & l'état s'en sert très-avantageusement lorsqu'il a des emprunts considérables à faire; peut-être un jour nous en servirons-nous en France. Les coupons de la loterie royale de 1744 étoient des *annuités*, dont chaque coupon perdant après le tirage de la loterie, doit produire 65 livres par an, pendant dix ans, au bout desquels le billet sera remboursé.

M. de Parcieux, des académies royales des sciences de Paris & de Berlin, a inséré à la fin de son essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine, imprimé à Paris en 1746, une table fort utile par laquelle on voit la somme que l'on doit prêter pour recevoir 100 livres à la fin de chaque année, de maniere qu'on soit remboursé entiérement au bout de tel nombre d'années qu'on voudra jusqu'à cent ans; c'est-à-dire, la valeur des *annuités* qui rapporteroient 100 livres pendant un certain nombre d'années. Voici une partie de cette table, qui peut être très-commode dans le calcul des *annuités*.

Digitized by Google

Table des ſommes qu'on doit prêter pour recevoir 100 *l. à la fin de chaque année, de maniere qu'on ſoit rembourſé entiérement au bout de tel nombre d'années qu'on voudra, juſqu'à* 100 *ans.*

Les intérêts comptés ſur le pié du den. 20.

Ans.	Liv.	ſous	den.	Ans.	Liv.	ſous	den.	Ans.	Liv.	ſous	den.	Ans.	Liv.	ſous	den.
1	95	4	9	26	1437	10	1	51	1833	17	3	76	1950	18	1
2	185	18	10	27	1464	5	9	52	1841	16	6	77	1953	4	10
3	272	6	6	28	1489	15	11	53	1849	6	1	78	1955	9	4
4	354	11	11	29	1514	1	10	54	1856	9	7	79	1957	11	8
5	432	19	0	30	1537	4	6	55	1863	6	3	80	1959	12	0
6	507	11	5	31	1559	5	3	56	1869	16	4	81	1961	10	5
7	578	12	9	32	1580	5	0	57	1876	0	4	82	1963	7	0
8	646	6	5	33	1600	4	8	58	1881	18	4	83	1965	1	11
9	710	15	8	34	1619	5	5	59	1887	10	9	84	1966	15	1
10	772	3	5	35	1637	7	11	60	1892	17	10	85	1968	6	9
11	830	12	9	36	1654	13	3	61	1897	19	9	86	1969	16	10
12	886	6	5	37	1671	2	1	62	1902	16	10	87	1971	5	6
13	939	7	1	38	1686	15	4	63	1907	9	4	88	1972	12	10
14	989	17	2	39	1710	13	7	64	1911	17	5	89	1973	18	10
15	1037	19	3	40	1715	17	8	65	1916	1	4	90	1975	3	7
16	1083	15	5	41	1729	8	2	66	1920	1	3	91	1976	7	2
17	1127	8	0	42	1745	5	10	67	1923	17	4	92	1977	9	8
18	1168	19	0	43	1754	11	3	68	1927	9	9	93	1978	11	1
19	1208	10	6	44	1766	5	0	69	1930	19	8	94	1979	11	5
20	1246	4	3	45	1777	7	6	70	1934	4	6	95	1980	10	10
21	1282	2	1	46	1787	19	6	71	1937	7	1	96	1981	9	4
22	1316	5	10	47	1798	1	5	72	1940	6	9	97	1982	6	11
23	1348	16	11	48	1807	13	8	73	1943	3	6	98	1983	3	8
24	1379	17	0	49	1816	16	10	74	1945	17	7	99	1983	19	8
25	1409	7	8	50	1825	11	2	75	1948	9	11	100	1984	14	10

Si l'on veut ſavoir la méthode ſur laquelle cette table eſt formée, la voici. Suppoſons qu'on emprunte une ſomme, que j'appelle a, & que les intérêts étant comptés ſur le pié du denier 20, ou en général du denier $\frac{1}{m}$, rende chaque année une ſomme b, & voyons ce qui en arrivera.

En prendre lieu, puiſque les intérêts ſont comptés ſur le pié du denier $\frac{1}{m}$, il s'enſuit que celui qui a emprunté la ſomme a, devra à la fin de la premiere année, cette ſomme, plus le denier $\frac{1}{m}$ a de cette ſomme, c'eſt-à-dire, qu'il devra $a + \frac{a}{m}$ ou $a \times \left(\frac{m+1}{m}\right)$. Or, par la ſuppoſition, il rend à la fin de la premiere année la ſomme b; donc, au commencement de la ſeconde année, il n'emprunte plus réellement que la ſomme $a\left(\frac{m+1}{m}\right) - b$.

A la fin de la ſeconde année il devra donc $\left[a\left(\frac{m+1}{m}\right) - b\right] \times \left(\frac{m+1}{m}\right)$ ou $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^2 - b\left(\frac{m+1}{m}\right)$; &, comme à la fin de cette ſeconde année, il rend encore b, il s'enſuit qu'au commencement de la troiſieme année, il n'emprunte plus que $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^2 - b\left(\frac{m+1}{m}\right) - b$.

A la fin de la troiſieme année il devra donc $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^3 - b\left(\frac{m+1}{m}\right)^2 - b\left(\frac{m+1}{m}\right)$, dont il faut encore retrancher b, pour ſavoir ce qu'il emprunte réellement au commencement de la quatrieme année.

Digitized by Google

Donc ce qu'il doit réellement à la fin de la neuvieme année, sera, $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^n - b\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-1} - b\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2} - b$.

D'où il s'ensuit que si le paiement doit se faire en un nombre n d'années, il n'y a qu'à faire la quantité précédente égale à zéro; puisqu'au bout de ce temps, par la supposition, le débiteur se sera entiérement acquitté, & qu'ainsi sa dette sera nulle, ou zéro, à la fin de la neuvieme année.

Or dans cette derniere quantité tous les termes qui sont multipliés par b, forment une progression géométrique, dont $\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2}$ est le premier terme, $\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2}$ le second, & 1 le dernier. D'où il s'ensuit (*v.* PROGRESSION) que la somme de cette progression est $\left(\frac{m+1}{m}\right)^{2n-2} - \left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2}$ divisé par $\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-1} - \left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2}$, c'est-à-dire, $\left(\frac{m+1}{m}\right)^n - 1$ divisé par $\left(\frac{m+1}{m}\right) - 1$.

Ainsi, par cette équation générale, $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^n - b \times \frac{\left[\left(\frac{m+1}{m}\right)^n - 1\right]}{\frac{m+1}{m} - 1} = 0$ ou $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n+1} - a\left(\frac{m+1}{m}\right)^n - b\left(\frac{m+1}{m}\right)^n + b = 0$, on peut trouver,

1°. La somme a, qu'il faut prêter pour recevoir la somme b chaque année, pendant un nombre d'années n, les intérêts étant comptés sur le pié du denier $\frac{1}{m}$; c'est-à-dire, qu'on trouvera a, en supposant que b, n, $\frac{1}{m}$, soient données.

2°. On trouvera de même b, en supposant que a, n, $\frac{1}{m}$ soient données.

3°. Si a, b, n, sont données, on peut trouver $\frac{1}{m}$; mais le calcul est plus difficile, parce que dans les deux cas précédens l'équation n'étoit que du premier degré, au lieu que dans celui-ci l'équation qu'il faut résoudre est d'un degré d'autant plus élevé que n est plus grand. *V.* EQUATION.

4°. Enfin, si a, b, & $\frac{1}{m}$ sont données, on peut trouver n. Mais le problème est encore plus difficile, l'inconnue n se trouvant ici en exposant. On peut néanmoins résoudre ce problème par tâtonnement: mais je ne connois point de méthode directe pour y parvenir. Quand je dis qu'il n'y a point de méthode directe pour résoudre ce problème, je parle seulement en général de tous ceux où l'inconnue se trouve en exposant, & où l'équation a plusieurs termes: mais il y a des cas particuliers où l'on peut en venir à bout par les logarithmes. Par exemple, dans ce cas on écrira ainsi l'équation $b = \left(\frac{m+m}{1}\right) \times \left(b + a - a\left[\frac{m+1}{m}\right]\right)$; d'où l'on tire $\log. b = \log. n + \log. \frac{m+1}{m} + \log. \left(b + a - a\left[\frac{m+1}{m}\right]\right)$; on aura donc $\log. n$, & par conséquent n, dès qu'on connoîtra a, b, $\frac{1}{m}$. *V.* EQUATION, INTÉRÊT, *&c.*

M. de Parcieux, dans l'ouvrage que nous venons de citer, donne une table beaucoup plus étendue, & l'applique au calcul de la loterie royale de 1744.

Nous terminerons cet article par la table suivante, qui y a rapport, & qui est encore tirée de M. de Parcieux.

Digitized by Google

Distribution d'un emprunt de 6000000 livres, divisé en 12000 actions ou billets de 500 liv. chacun, pour acquitter intérêt & capital en dix ans, en payant tous les ans la même somme ou à-peu-près, tant pour les intérêts que pour le remboursement d'une partie des actions ou billets.

ANS.	Actions existantes pendant chaque année.	Intérêts dus à la fin de chaque année.	Actions qu'on rembourse tous les ans.	Prix des actions qu'on remb. tous les ans.	Total de chaque année.
On compte les intérêts sur le pié du dernier 20.					
		Livres.		*Livres.*	
1	12000	300000	954	477000	777000
2	11046	276150	1002	501000	777150
3	10044	251100	1052	526000	777100
4	8992	224800	1104	552000	776800
5	7888	197200	1160	580000	777200
6	6728	168200	1218	609000	777200
7	5510	137750	1279	639500	777250
8	4231	105775	1342	671000	776775
9	2889	72225	1410	705000	777225
10	1479	36975	1479	739500	776475

Voici l'explication & l'usage de cette table.

Supposons qu'une compagnie de négocians, ou si l'on veut, l'Etat, veuille emprunter 6000000 livres en 12000 actions de 500 livres chacune, dont on paye l'interêt au denier 20; cette compagnie rendra donc 300000 livres chaque année, savoir 25 livres pour chaque billet. Supposons outre cela que cette compagnie se propose de rembourser chaque année une partie des billets, il est évident qu'elle devra donner chaque année plus de 300000 livres. Supposons enfin qu'elle veuille donner chaque année à-peu-près la même somme, tant pour les intérêts que pour le remboursement d'une partie des billets, en sorte que tout soit remboursé au bout de dix ans; on demande combien il faudra rembourser de billets par an.

On trouve d'abord, par la premiere table ci-dessus, que si l'on veut rembourser 6000000 livres en dix ans, en dix payemens égaux sur le pié du denier 20, il faut 777000 livres par an; ainsi comme les intérêts de 6000000 livres au bout d'un an font 300000 livres, il s'ensuit qu'il reste 477000 livres qui servent à rembourser 954 billets. Le débiteur ne doit donc plus que 11046 billets, dont les intérêts dûs à la fin de la seconde année sont 276150 livres, qui étant ôtées des 777000 liv. que le débiteur paye à la fin de chaque année, reste 500850 livres qui fourniſſent presque dequoi rembourser 1002 billets, *&c.* Pour les rembourser exactement, il faut 777150 livres, au lieu de 777000.

Par ce moyen on peut faire l'emprunt par classes. La premiere sera de 954 billets remboursables à la fin de la premiere année, le débiteur payant 777000 livres; 1002 à la fin de la seconde, le débiteur payant 777150 livres; 1052 pour être remboursés à la fin de la troisieme année, le débiteur payant 777100 livres, *&c.* ainsi de suite.

Cette sorte d'emprunt pourroit être commode & avantageuse en certaines occasions, tant pour le débiteur que pour le créancier. *Voyez* l'ouvrage cité, *pag.* 32 *& suiv.*

§ ANNUITÉ, *Algebre. Problème concernant les annuités.* Soit a une somme prêtée, n le denier auquel est prêtée cette somme, m l'annuité ou la somme constante qu'on rend chaque année, t le nombre des années au bout desquelles la dette est acquittée, il est clair.

1°. Que la premiere année étant échue & payée, la dette n'est plus que $a(1+\frac{1}{n}) - m$;

2°. Qu'à la fin de la seconde année la

Digitized by Google

dette est $a(1+n)^2 - m(1+n) - m$;

3°. Qu'à la fin de la troisieme année la dette est $a(1+n)^3 - m(1+n)^2 - m(1+n) - m$; & ainsi de suite.

D'où il s'ensuit qu'à la fin de k^e année, la dette est $a(1+k)^n - m(1+k)^{n-1} - m(1+k)^{n-1} \ldots - m$; or cette quantité doit être $= o$, donc $m = a(1+n)^k$ divisé par $(1+n)^{k-1} \ldots + 1 = a(1+n)^k$ divisé par la somme d'une progression géométrique, dont 1 est le premier terme, k le nombre des termes, & $1+n$ le second terme, ce qui donne $a(1+n)^k$ divisé par $\frac{(1+n)^k - 1}{n} = \frac{an(1+n)^k}{(1+n)^k - 1}$

Le dénominateur de cette fraction est $kn + n^2\frac{(k-1.k)}{2} + \frac{n^3}{2.3} \times (k.k-1.k-2.)$ &c. & lorsque k est très-petit $kn - \frac{kn^2}{2} + \frac{2.kn^3}{2.3}$ &c. Donc alors la fraction précédente, ou la valeur de m devient $\frac{an(1+n)k}{k(1-\frac{n^2}{1.1}+\frac{n^3}{1.1}\text{ \&c.})} =$ en supposant $k = o$, $\frac{an}{o} = \infty$ ce qui donne une très-fausse valeur de m, puisqu'il est évident que lorsque $k = o$, on a $m = o$.

La solution de cette difficulté, c'est que lorsque k est une fraction, la formule des annuités $a(1+n)^k - m(1+n)^{k-1} \ldots m$, n'est plus la même que lorsque k est un nombre entier, & devient même très-fautive.

Si l'on fait le paiement par demi-années, $m = \frac{an(1+n)^{\frac{k}{2}}}{n}$, & si $k = 2$, ou aura $m = \frac{an(1+n)^{\frac{k}{2}}}{(1+n)^{\frac{k}{2}} - 1} = a(1+n)$ qui est la somme qu'on doit payer au bout d'un an; mais on remarquera que deux fois la valeur de m, c'est-à-dire $\frac{2an(1+n)^{\frac{k}{2}}}{(1+n)^{\frac{k}{2}} - 1}$, n'est pas $=$ (en faisant $k = 1$) à la somme $a(1+n)$. (O)

ANNULAIRE, adj. *éclipse annulaire*, *Astron.* On appelle ainsi une éclipse de soleil dans laquelle la lune paroissant plus petite que le soleil, n'en couvre que le milieu, ensorte que la lumiere du soleil déborde tout autour de la lune; telle a été l'éclipse du premier avril 1764, qu'on a vue *annulaire* en Espagne, en France, en Angleterre, comme on le peut voir sur la grande carte qui fut publiée par madame le Paure, à Paris, chez Lattré, graveur. Le diametre de la lune est de 29′ 25″ dans son apogée, & de 33′ 34″ dans son périgée; le diametre du soleil est de 31′ 31″ dans son apogée, & de 32′ 36″ dans son périgée: d'où il est aisé de conclure qu'il doit y avoir un grand nombre d'éclipses, où le diametre de la lune ne suffira pas pour couvrir celui du soleil; dans les tables de 59 éclipses visibles à Paris, que M. du Vaucel a données, & qui s'étendent depuis 1769 jusqu'en 1900, il n'y en a aucune de totale; mais il y en a une *annulaire*, annoncée pour le 8 octobre 1847. *Mém. présentés à l'académie de Paris tome V. page* 575. Les éclipses de 1737, & 1748, ont été *annulaires* en Ecosse, & M. le Monnier s'y transporta pour observer celle de 1748, & pour pouvoir mesurer le diametre de la lune, lorsqu'il paroîtroit en entier sur le soleil. Indépendamment des phénomenes optiques, auxquels ces observations donnent lieu, & qu'on peut voir dans l'avertissement de M. Delisle sur l'éclipse de 1748, cette observation a servi à prouver, que le diametre de la lune ne paroît pas plus petit lorsqu'il est sur le soleil, que lorsque la lune est pleine & lumineuse. (*M. de la Lande.*)

ANNULAIRE, *Anatomie*, épithete que l'on donne à plusieurs parties du corps, qui ont de la ressemblance avec un anneau. *Voyez* ANNEAU.

Le cartilage *annulaire* est le second cartilage du larynx; il est rond, & il entoure le larynx de toutes parts; on l'appelle aussi *cricoïde*. *V.* LARYNX & CRICOÏDE.

Le ligament *annulaire* est un ligament du carpe ou poignet. *V.* LIGAMENT.

Son usage est de restraindre les tendons des différens muscles de la main & des doigts, afin d'empêcher qu'ils ne se dérangent quand ils agissent. *V.* CARPE, MAIN, DOIGT, &c.

Digitized by Google

Le ligament du tarse est aussi nommé *annulaire*. *V.* TARSE. Ajoutez que le sphincter, muscle de l'anus, est aussi nommé *annulaire*, à cause de sa figure. *V.* SPHINCTER. (*L*)

§ ANNULAIRES (*ligamens*), *Anatomie*. Il sera bon de démontrer la structure de ces ligamens, que peu d'auteurs ont connue.

Presque tous les muscles longs sont assujettis par des plans de fibres attachées aux os voisins, & dont la direction est à angles droits, avec les fibres de ces muscles. Sans parler des aponévroses qui renferment les muscles droits du bas-ventre, & les grands muscles du fémur, il y a de ces plans ligamenteux dans presque toute l'étendue du corps. Un plan très-reconnoissable regne le long du dos, & se continue d'un dentelé à l'autre: des aponévroses contiennent les muscles de l'omoplate, de l'humerus, les muscles de l'avant-bras, antérieurement & postérieurement ceux du fémur, du tibia. La partie supérieure de ces aponévroses est mince dans le tibia & dans le bras; il y a des intervalles entre les fibres, on les détruit pour démontrer les chairs qu'elles recouvrent.

Mais dans les passages des tendons sur les os mêmes, la nature a donné plus de force à ces fibres ligamenteuses; elles naissent d'un bord saillant de l'os, & rentrent dans l'autre, & contiennent le tendon, de maniere qu'il ne sauroit abandonner l'os sur lequel il passe, ni quitter la courbure que ce ligament lui prescrit. Alors, on appelle ces ligamens *annulaires*, & on les isole en détachant l'aponévrose, dès qu'elle a perdu de sa dureté & de sa force. Les tendons qui passent sous les malléoles du côté interne & du côté externe, les tendons extenseurs du pié & des orteils qui passent sur le tarse, les extenseurs des doigts & de la main, les fléchisseurs, ont de ces armilles; & le long des doigts, les deux fléchisseurs, sont enfermés dans des gaines très-fortes, qui s'amincissent sur les articulations. Ces mêmes ligamens sont enduits d'une humeur glaireuse, & ils renferment souvent de petits pelotons de graisse & des glandes articulaires destinées à oindre le tendon, & à diminuer le frottement du tendon sur les os. Ce frottement est très-considérable, il endurcit les tendons dans l'homme adulte; souvent même une partie du tendon y devient calleuse, cartilagineuse & osseuse comme dans le tendon du grand péronier. On y trouve encore de petits ligamens qui attachent le tendon à sa gaine. (*H. D. G.*)

ANNULAIRE (*protubérance*), *voy.* PROTUBÉRANCE. (*L*)

ANNULAIRE, épithete que l'on donne au quatrieme doigt, parce que c'est celui que l'on orne d'une bague ou d'un anneau. *V.* DOIGT. (*L*)

ANNULAIRES (*voûtes*), *coupe des pierres*; ce sont celles dont la figure imite les anneaux en tout ou en partie; telles sont les voûtes sur noyau, & dont le plan est circulaire ou elliptique. La *fig.* 1 de la *coupe des pierres* représente une voûte *annulaire* en perspective, & dont le plan est circulaire.

On doit considerer ces voûtes, comme des voûtes cylindriques dont l'axe seroit courbé circulairement: les joints de lits des claveaux étant prolongés, doivent passer par l'axe, & les joints sont des portions de surfaces cóniques. Les joints de tête doivent être perpendiculaires à l'axe, & en liaison entr'eux comme doivent l'être ceux de toute bonne espece de maçonnerie. *V.* LIAISON. (*D*)

ANNULLATION, s. f. *terme de palais*, est la même chose que cassation ou rescision.

ANNULLER, v. act. *Jurisp.*, c'est casser, révoquer un statut ou réglement, un acte, procédure, ou autre chose de cette nature. *V.* CASSATION, RESCISION, RÉVOCATION, *&c.*

C'est une regle en Angleterre, qu'un acte du parlement ne peut être révoqué dans la même session où il a été arrêté. *V.* PARLEMENT. Un testament ou autre acte ne peut être annullé quant à quelques dispositions, & avoir son exécution quant aux autres. Sur l'*opposition à fin d'annuller*, *v.* OPPOSITION. (*H*)

ANNULLER, v. act. casser un acte, le rendre de nulle valeur. En fait de *commerce*, on *annulle* un billet, une lettre de change, un marché, une obligation, *&c.*

ANNULLER, *terme de teneur de livres*. *Annuller* en fait de parties doubles, si-

Digitized by Google

gnifie *rendre un article nul, le mettre en état de n'être compté pour rien.*

Pour *annuller* un article qui a été mal porté, soit sur le journal, soit sur le grand livre, il faut mettre à la marge à coté de l'article un ou plusieurs o; ou bien, comme font quelques-uns, le mot *vanus*, terme corrompu du latin, qui signifie *vain* ou *nul.* (*G*)

* ANNUS, sub. m. *Hist. nat. bot.*, racine péruvienne de la longueur & de la grosseur du pouce, amere au goût. Les Indiens la mangent cuite, & pensent qu'elle rend impuissant ou stérile.

ANOBLISSEMENT, s. m. *Juriſp.*, faveur du prince, qui donne à un roturier le titre de noble. Je dis *faveur du prince*, parce qu'il n'y a que le roi en France qui ait le pouvoir de faire des nobles; comme il n'y a que l'empereur qui le puisse en Allemagne. Or le roi donne la noblesse, ou en conférant le titre de chevalier, ou par des lettres d'*anoblissement*, ou par des provisions d'offices qui donnent la noblesse, comme de conseillers au parlement, de secrétaires du roi, & de quelques autres. *V.* NOBLESSE. (*H*)

ANODYN, *V.* CALMANT.

ANOLIS, s. m. *Hist. nat.*, lézard fort commun aux Antilles de l'Amérique; il a sept ou huit pouces de longueur, y compris la queue, qui est beaucoup plus longue que le corps: il n'est pas, à beaucoup près, si gros que le petit doigt; sa tête est plus longue que celle de nos lézards ordinaires. Sa peau est jaunâtre, & il est marqué de raies bleues, vertes, grises qui s'étendent depuis le dessus de la tête jusqu'au bout de la queue. Les *anolis* se cachent dans la terre; ils restent pendant la nuit dans leurs trous, ou ils font un bruit plus aigu & plus incommode que celui des cigales; pendant le jour on les voit autour des cases; ils courent continuellement pour chercher leur nourriture. On mange cet animal, & on le trouve fort tendre & fort facile à digérer. *Histoire naturelle & morale des Antilles*, &c. *Nouveaux voyages aux isles de l'Amérique*, &c.

Les *anolis* qui sont décrits par le P. du Tertre, dans son *Hist. nat. des Antilles*, paroissent différens des précédens, puisqu'ils ont jusqu'à un pié & demi de longueur, & que leur grosseur approche quelquefois de celle du bras; ils ont le ventre de couleur grise cendrée, le dos tanné tirant sur le roux, le tout rayé de bleu, & la tête marquetée comme les autres lézards; les mâchoires sont un peu effilées. Ils ne sortent de la terre que pendant la grande chaleur du jour, & alors ils rongent les os & les arêtes des poissons qu'on a jetés hors des maisons; ils se nourrissent aussi quelquefois d'herbes, sur-tout de celles des potagers: si l'on en tue quelqu'un, les autres le mettent en pieces & le mangent. *Tome II, pag.* 312 (*I*)

ANOMAL, adj. *terme de grammaire*; il se dit des verbes qui ne sont pas conjugués conformément au paradigme de leur conjugaison; par exemple, le paradigme ou modele de la troisieme conjugaison latine, c'est *lego*: on dit *lego*, *legis*, *legit*; ainsi on devroit dire *fero*, *feris*, *ferit*; cependant on dit *fero*, *fers*, *fert*; donc *fero* est un verbe *anomal* en latin. Ce mot *anomal* vient du grec ἀνώμαλος, *inégal*, *irrégulier*, *qui n'est pas semblable*. Ἀνώμαλος est formé d'ὁμαλὸς, qui veut dire *égal*, *semblable*, en ajoutant l'α privatif, & le ν pour éviter le bâillement.

Au reste, il ne faut pas confondre les verbes défectifs avec les *anomaux*: les défectifs sont ceux qui manquent de quelque temps, de quelque mode ou de quelque personne; & les *anomaux* sont seulement ceux qui ne suivent pas la conjugaison commune: ainsi *oportet* est un verbe défectif plutôt qu'un verbe *anomal*; car il suit la regle dans les temps & dans les modes qu'il a.

Il y a dans toutes les langues des verbes *anomaux* & des défectifs, aussi bien que des inflexions de mots qui ne suivent pas les regles communes. Les langues se sont formées par un usage conduit par le sentiment, & non par une méthode éclairée & raisonnée: la grammaire n'est venue qu'après que les langues ont été établies.

ANOMALIE, sub. f. *terme de grammaire*, c'est le nom abstrait formé d'*anomal*. *Anomalie* signifie irrégularité dans la conjugaison des verbes, comme *fero*, *fers*, *fert*, & en françois *aller*, &c. (*F*)

ANOMALIE, *anomalia*, s. f. *Astron.*,

L'anomalie eſt, en aſtronomie, la diſtance angulaire du lieu réel au moyen d'une planete à l'aphélie ou à l'apogée; c'eſt-à-dire, c'eſt l'angle que forme avec la ligne de l'apogée une autre ligne, à l'extrémité de laquelle la planete eſt réellement, ou eſt ſuppoſée être. *V.* PLANETE, APHÉLIE, & APOGÉE.

Ce mot *anomalie*, qui eſt purement grec, ſignifie proprement *irrégularité*; auſſi ſert-il à déſigner le mouvement des planetes qui, comme l'on ſait, n'eſt pas uniforme. L'*anomalie* eſt, pour ainſi dire, la loi des irrégularités de ce mouvement. Kepler diſtingue trois *anomalies*; la *moyenne*, l'*excentrique*, & la *vraie*.

L'*anomalie ſimple* ou *moyenne*, eſt; dans l'aſtronomie ancienne, la diſtance du lieu moyen d'une planete à l'apogée. *V.* LIEU.

Dans l'aſtronomie nouvelle, c'eſt le temps employé par une planete pour paſſer de ſon aphélie *A*, au point ou lieu *I* de ſon orbite. *Pl. d'Aſtron. fig.* 1. Or l'aire elliptique *A S I* étant proportionnelle au temps employé par la planete à parcourir l'arc *A I*, cette aire peut repréſenter l'*anomalie moyenne*; de même que l'aire *S K A*, formée par la ligne *S K*, & la droite *L K* qui paſſe par le lieu de la planete, qui eſt perpendiculaire à la ligne des apſides, & qui eſt prolongée juſqu'à ce qu'elle coupe le cercle *D A*; car cette derniere aire eſt toujours proportionelle à l'aire *S I A*, comme Gregori l'a démontré, *liv. III. élem. d'Aſtron. Phyſiq. Math. & Tranſ. philoſ. n°.* 447. *pag.* 218.

L'*anomalie excentrique* ou *du centre* eſt, dans l'aſtronomie nouvelle, l'arc du cercle excentrique *A K fig.* 1. compris entre l'aphélie *A*, & une droite *K L* qui paſſe par le centre *I* de la planete, & qui eſt perpendiculaire à la ligne des apſides *A P*. On donne auſſi le nom d'*anomalie excentrique* à l'angle *A S K*. *V.* EXCENTRIQUE.

L'*anomalie vraie*, ou, comme diſent les auteurs latins, *anomalia æquata*, l'*anomalie égalée*, eſt l'angle au centre ou au ſoleil *A S I*, ſous lequel on voit la diſtance *A I* d'une planete à l'aphélie, c'eſt-à-dire, l'angle du ſommet de l'aire proportionnelle au temps employé par la planete à paſſer de l'aphélie *A* à ſon lieu. Cet angle eſt différent de l'*anomalie moyenne*, n'étant pas proportionnel au ſecteur *A S I*.

La difficulté de trouver l'*anomalie vraie* de la planete, a fait chercher aux aſtronomes une méthode indirecte pour renverſer la queſtion; on procede par de fauſſes poſitions; on ſuppoſe que l'*anomalie vraie* ſoit connue, & l'on cherche l'*anomalie* moyenne qui lui répond. Si cette *anomalie* moyenne ſe trouve la même que celle qui étoit connue, on eſt aſſuré que l'*anomalie vraie* que l'on a ſuppoſée, étoit exacte: ſi l'*anomalie* moyenne ſe trouve différente de celle qui étoit donnée, on fait varier l'*anomalie vraie* que l'on a ſuppoſée, & l'on a bientôt reconnu quelle eſt celle qu'il faut employer pour retrouver l'*anomalie* moyenne qui eſt donnée. L'avantage de cette méthode vient de la facilité avec laquelle on trouve l'*anomalie* moyenne rigoureuſement & exactement, lorſqu'on connoit l'*anomalie vraie*. Voici les deux regles: 1°. la racine quarrée de la diſtance périhélie eſt à la racine quarrée de la diſtance aphélie, comme la tangente de la moitié de l'*anomalie vraie* eſt à la tangente de l'*anomalie* excentrique: 2°. La différence entre l'*anomalie* excentrique & l'*anomalie* moyenne eſt égale au produit de l'excentricité, par le ſinus de l'*anomalie* excentrique. Il eſt néceſſaire, pour cette derniere regle, que l'excentricité ſoit exprimée en ſecondes, ce qui eſt facile, en donnant au demi-axe 20264 ſecondes & 8 dixiemes.

Le rayon vecteur, ou la diſtance d'une planete ou ſoleil, lorſqu'on connoit l'*anomalie vraie* & l'*anomalie* excentrique, ſe trouve par le moyen de cette proportion: le ſinus de l'*anomalie vraie* eſt au ſinus de l'*anomalie* excentrique, comme la moitié du petit axe eſt au rayon vecteur. Toutes ces regles dépendent de diverſes propriétés des ſections coniques; ce qui nous oblige de renvoyer pour la démonſtration à notre *aſtronomie*, *tom. II*, *art.* 1240. (*M. de la Lande.*)

L'*anomalie moyenne*, auſſi bien que l'*anomalie vraie* de la planete, ſe comptent l'une & l'autre depuis l'aphélie: mais ſi on veut compter depuis le commencement du ſigne du bélier, alors ce nom d'*anomalie* ſe change en celui de

Digitized by Google

mouvement de la planete en longitude; lequel est aussi de deux sortes; savoir, 1°. le moyen mouvement tel qu'il paroîtroit véritablement si l'œil étant au centre d'une orbite circulaire, voyoit décrire à la planete cette même orbite d'un mouvement toujours égal & uniforme: 2°. le mouvement vrai, qui est celui que l'on observe dans la planete, l'œil étant placé au foyer de son orbite elliptique; il est successivement accéléré ou retardé, selon les différentes distances de la planete au soleil.

L'*anomalie vraie* étant donnée, il est facile de trouver l'*anomalie moyenne*; car l'angle au soleil ASI étant donné, c'est un problême assez simple que de déterminer par le calcul la valeur du secteur ASI, qui représente l'*anomalie moyenne*.

Mais il y a plus de difficulté à trouver l'*anomalie vraie*, l'*anomalie moyenne* étant donnée; c'est-à-dire, à déterminer la valeur de l'angle ASI, quand on connoît le secteur ASI; ou ce qui revient au même, à trouver l'angle ASI que parcourt la planete dans un temps donné, depuis l'instant où elle a passé par l'aphélie.

Les méthodes géométriques de Wallis & de Newton, qui ont résolu ce problême par la cycloïde alongée, ne sont pas commodes pour les calculs: il en est de même de celle par les séries; elle est trop pénible. L'approximation a donc été dans ce cas l'unique ressource des astronomes. Ward, dans son astronomie géométrique, prend l'angle ALI au foyer où le soleil n'est point, pour l'*anomalie moyenne*; ce qui en effet en approche beaucoup, lorsque l'orbite de la planete n'est pas fort excentrique: dans ce cas on résout sans peine le problême: mais on ne peut se servir de cette méthode que pour des orbites très-peu excentriques.

Cependant Newton a trouvé un moyen d'appliquer à des orbites assez excentriques l'hypothese de Ward; & il assure que sa correction faite, & le problême résolu à sa maniere, l'erreur sera à peine d'une seconde.

Voici cette méthode, qui est expliquée à la fin de la sect. vj. du I. liv. *des Principes*, & qui a été commentée par les peres le Sueur & Jaquier.

Soient AO, OB, OD, *fig.* 66. *Pl. Astron.*, les demi-axes de l'ellipse, L son parametre, & D la différence entre la moitié du petit axe OD, & la moitié $\frac{1}{2}L$ du parametre: on cherchera d'abord un angle Y, dont le sinus soit au rayon, comme le rectangle de D par $AO+OD$, est au quarré de AB; ensuite on cherchera un angle Z, dont le sinus soit au rayon comme deux fois le rectangle de D & de la distance des foyers SH, est à trois fois le quarré de AO: après cela on prendra un angle T, proportionnel au temps que la planete a employé à décrire l'arc BP; un angle V qui soit à l'angle Y, comme le sinus de deux fois l'angle T est au rayon; & un angle X qui soit à l'angle Y comme le cube du sinus de l'angle T est au cube du rayon. On prendra l'angle BHP égal à $T+X+V$, si l'angle T est moindre qu'un droit; ou à $T+X-V$, si l'angle T est plus grand qu'un droit, & moindre que deux droits; & ayant mené SP qui passe par le foyer S & par le point P où l'ellipse est coupée par la ligne HP, on aura l'aire BSP, à très-peu-près proportionnelle au temps.

Mais une des plus élégantes méthodes qui ayent été données pour résoudre ce problême, est celle que M. Hermann a exposée dans le premier volume des Mémoires de l'académie de Pétersbourg, page 146.

Il remarque d'abord avec tous les géometres & les astronomes, que la difficulté se réduit à trouver dans le cercle AND, (*Pl. Astron. fig.* 67.) l'angle AED, qui répond au secteur donné AFB: or faisant le secteur CAM égal au secteur AEB, & joignant ME, puis tirant CN parallele à EM, & joignant ensuite EN, il trouve que l'angle AEN est à très-peu-près l'*anomalie vraie*, & que dans l'orbite de la terre l'erreur ne va pas à quatre quintes. Il donne ensuite un moyen de corriger l'erreur, en prenant l'angle BEN égal à une certaine quantité qu'il détermine; ce qui donne le lieu E, ou l'angle BEA, qui représente encore plus exactement l'*anomalie vraie*.

§ ANOMALISTIQUE, adj. *Astron.*, se dit de la révolution d'une planete, par rapport à son aphélie, soit apogée,

Digitized by Google

soit aphélie ; ou du retour au même point de son ellipse. Si les orbites des planetes étoient fixes, & qu'elles répondissent toujours aux mêmes étoiles, la révolution *anomalistique* seroit égale à la révolution sydérale ; mais toutes les planetes ont un mouvement progressif dans leurs apsides ; ainsi il faut plus de temps pour atteindre l'aphélie qui s'est avancée dans l'intervalle, que pour revenir à la même étoile. Par exemple, la révolution tropique du soleil, par rapport aux équinoxes est de 365 j. 5h 48′ 45″, l'année sydérale, ou le retour aux étoiles est de 365 j. 6h 9′ 11″, enfin la révolution *anomalistique* est 365 j. 6h 15′ 20″, parce que l'apogée du soleil avance chaque année de 65″ ½ par rapport aux équinoxes, & le soleil ne peut atteindre son apogée qu'après avoir parcouru les 65″ ½ de plus que la révolution de l'année qui le ramene aux équinoxes. Pour trouver la durée d'une révolution *anomalistique*, on peut faire cette proportion, le mouvement total d'une planete, pendant un siecle, moins le mouvement de son aphélie, est à la durée d'un siecle, ou 3155760000″ comme 360° sont à la durée de la révolution *anomalistique*. (*M. de la Lande.*)

ANOMÉENS *ou* DISSEMBLABLES, adj. pris subst. *Théolog.*, dans l'histoire ecclésiastique, nom qu'on donna dans le IV. siecle aux purs ariens, parce qu'ils enseignoient que Dieu le fils étoit dissemblable, ἀνόμοιον, à son pere, en essence & dans tout le reste.

Ils eurent encore différens noms, comme d'*aétiens*, d'*eunomiens*, &c. qu'on leur donna à cause d'Aétius & d'Eunomius leurs chefs. Ils étoient opposés aux semi-ariens, qui nioient à la vérité la consubstantialité du verbe, c'est-à-dire, l'unité de nature du verbe avec le pere, mais non pas toute ressemblance. *V.* ARIEN, SEMI-ARIEN.

Ces variations firent que ces hérétiques ne s'attaquerent pas moins vivement entr'eux qu'ils avoient attaqué les catholiques ; car les semi-ariens condamnerent les *anoméens* dans le concile de Séleucie, & les *anoméens* à leur tour condamnerent les semi-ariens dans les conciles de Constantinople & d'Antioche, en effaçant le mot ὁμοιούσιος de la formule de Rimini & de celle d'Antioche, & protestant que le verbe avoit non-seulement une différente substance, mais encore une volonté différente de celle du pere. *V. Homoousios.* Socrate *liv. II.* Sozomene, *liv. IV.* Théodoret, *liv. IV.* (*G*)

ANONA, *Hist. nat.*, fruit qu'on trouve à Malaque aux Indes : l'arbre qui le porte est petit, & ne passe pas pour l'ordinaire douze à quinze piés. L'écorce en est blanchâtre en-dehors, rouge endedans, & assez raboteuse ; la feuille petite, épaisse, & d'un verd pâle ; la fleur composée de trois feuilles longues, triangulaires & spongieuses, qui fermées forment une pyramide triangulaire. L'odeur en est agréable. Le fruit est conique, fort gros par la base où est attaché le pédicule qui est ligneux, de la grosseur du petit doigt, & de la couleur du bois de l'arbre, se divisant en plusieurs filamens blancs qui traversent la substance du fruit. Lorsque le fruit est mûr, la peau en est rouge, d'une assez belle couleur, lisse & mince, contre l'ordinaire des fruits des Indes, qui l'ont fort épaisse, à cause de la grande chaleur. Le dedans est rempli d'une substance fort molle & fort blanche qu'on tire avec une cuiller ; elle est sucrée & d'un assez bon goût : il y a dans le milieu plusieurs petits grains noirs, semblablables à ceux qu'on trouve dans les poires, renfermés dans de longues capsules dont le tissu est fort fin, & qui vont aboutir aux fibres qui sont dans le milieu du fruit de haut en bas. Lorsque le fruit est dans sa derniere maturité, il tombe par morceaux à terre, se détachant de la queue & des longs filamens qui y sont joints, lesquels demeurent à l'arbre.

Cet arbre, ainsi que le goyavier décrit dans l'*Hortus Malabaricus*, pourroit passer pour un poirier des Indes. *Descript. de quelques arbres du Malabar* par le P. Beze, *de la Compagnie de Jesus. Mém. de l'acad. tom. IV.*

* ANONE, *Géogr. mod.*, fort d'Italie au duché de Milan, sur le Tanaro. *Long.* 26 ; *lat.* 44, 40.

ANONNER, v. n. *Musique*, c'est déchiffrer avec peine & en hésitant la musique que l'on a sous les yeux. (*S*)

ANONYME,

ANONYME, adj. *terme de littérature*, tiré du grec ἀνώνυμος, qui lui-même est dérivé d'α privatif, & d'ὄνομα ou ὄνυμα, nom. Ainsi *anonyme* signifie qui n'a point de nom, ou dont le nom n'est pas connu. *Voyez* NOM.

On donne cette épithète à tous les ouvrages qui paroissent sans nom d'auteur, ou dont les auteurs sont inconnus.

Cecker, conseiller de la chambre impériale de Spire, & Placcus de Hambourg, ont donné des catalogues d'ouvrages *anonymes*. Bure, Goth, Struvius, ont traité des savans qui se sont occupés à déterrer les noms des auteurs dont les ouvrages sont *anonymes*.

„ Parmi les auteurs, dit M. Baillet, les uns suppriment leurs noms, pour éviter la peine ou la confusion d'avoir mal écrit, ou d'avoir mal choisi un sujet; les autres, pour éviter la récompense ou la louange qui pourroit leur revenir de leur travail: ceux-ci par la crainte de s'exposer au public, & de faire trop parler d'eux; ceux-là par un mouvement de pure humilité, pour tâcher de se rendre utiles au public sans en être connus: d'autres enfin par une indifférence & un mépris de cette vaine réputation qu'on acquiert en écrivant, parce qu'ils considerent comme une bassesse & comme une espece de déshonneur (il falloit plutôt dire comme un sot orgueil) de passer pour auteurs, de même qu'en ont usé quelquefois des princes, en publiant leurs propres ouvrages sous le nom de leurs domestiques. „ *Jugem. des Savans, tom. I.*

Il résulte ordinairement deux préjugés de la précaution que les auteurs prennent de ne pas se nommer: une estime excessive, ou un mépris mal fondé pour des ouvrages sans nom d'auteur: parce qu'un nom pour certaines gens est un préjugé qui leur fait adopter tout sans examen; & que pour d'autres, un livre *anonyme* est toujours un ouvrage intéressant, quoique réellement il soit foible ou dangereux.

Ce n'est que dans ce dernier cas qu'on peut condamner les auteurs *anonymes*: tout écrivain qui par timidité, modestie, ou mépris de la gloire, ne s'affiche point à la tête de son ouvrage, ne peut être que louable. Ce n'étoit pas la vertu favorite de ces philosophes dont Ciceron a dit: *Ipsi illi philosophi qui de contemnanda gloria scribunt, etiam libris suis nomen suum inscribunt.* Pro. Arch. Poet. (*G*)

ANONYME, adj. M. Boyle a introduit ce terme en *Chymie*. Trouvant par l'expérience qu'on pouvoit séparer du tartre & de plusieurs bois, un esprit qui differe par un grand nombre de qualités des esprits vineux, acides & urineux; & n'ayant pû en découvrir tout-à-fait la nature, il l'appella *esprit anonyme*, & dans d'autres endroits *esprit neutre* ou *adiaphore*, de tartre, de bois, &c. (*M*)

* *ANONYMOS*, *Hist. nat. bot.* Il y a plusieurs plantes de ce nom: celle qu'on appelle *anonymos ribesii foliis*, est une espece d'arbrisseau qui nous vient de Virginie & du Canada; il a la feuille du groseiller, & des fleurs à cinq pétales, blanchâtres, disposées en ombelle à l'extrémité des tiges, & portées sur de petits pédicules oblongs: le calice à cinq feuilles; le calice est remplacé par deux & quelquefois trois filiques, semblables à celles de la consoude, mais sans semence dans nos climats.

L'*anonymos frutex brasilianus, flore keiri*, a l'écorce cendrée, les feuilles alternativement opposées, pointues, dentelées par les bords, d'un verd brillant, & traversées de nervures obliques; la fleur en épi à l'extrémité des branches d'une belle couleur de chair, & jaunissant à mesure qu'elle tend à s'ouvrir: elle a cinq pétales, & chaque pétale est sur une feuille pointue, d'un verd pâle. On lui remarque beaucoup d'étamines, & l'odeur de la violette jaune. *Ray.*

L'*anonymos flore coluthi, Clusii*, &c. croît en Allemagne. Il y a encore deux sortes d'*anonymos brasiliana*.

ANORDIE, s. f. *Marine*. On appelle ainsi des tempêtes de vent de nord qui s'élevent dans certains temps dans le golfe du Mexique, & sur les côtes de la nouvelle Espagne. (*Z*)

ANOREXIE, s. f. *Med.*, aversion pour les alimens, occasionnée ou par un dérangement d'estomac, ou par une surabondance d'humeurs.

Le relâchement des fibres de l'estomac dans les pertes, dans la grossesse commençante, dans la suppression des regles, dans les pâles couleurs, produit l'*anorexie* & le dégoût; la tension de l'estomac,

Digitized by Google

ſa phlogoſe dans la fievre ardente, dans l'inflammation de ce viſcere, dans l'affection hypochondriaque, occaſionnent le même ſymptôme.

La ſurabondance des humeurs, la ſalure épaiſſe & viſqueuſe, alkaline & empyreumatique, qui s'attache aux parois de ce viſcere, ſont la cauſe de l'*anorexie*.

Les remedes de l'*anorexie* dépendent de ſa cauſe : en la détruiſant, on parvient à la cure de ce ſymptôme. (*N*)

* ANOTH, *Géog. mod.*, île d'Angleterre, une de celles que les Anglois appellent *de Sully*, & que nous appellons *les Sorlingues*.

* ANOUT ou ANHOLT, île de Danemark dans le Catégat, aux environs de la Zélande.

* ANPADORE ou ANOPADARI ou ARPADORE, riviere de Candie, que les anciens appelloient *Cataractus*.

* ANSA, *Géog. mod.*, petite riviere d'Italie dans le Frioul, qui paſſe à Aquilée, & ſe jette dans la mer Adriatique ; les Latins l'appelloient *Alſa*.

ANSE, ſ. f. *en Géographie*, eſpece de golfe où les vaiſſeaux ſont à couvert des vents & des tempêtes.

Il y a proprement deux ſortes d'*anſe* ; on donnece nom à une baie ou grande plage de mer qui s'avance dans les terres, & dont les rivages ſont courbés en arc ; cette ſorte d'*anſe* s'appelle *ſinus latior* : l'autre ſorte d'*anſe* eſt un enfoncement de mer qui eſt entré des promontoires, & qui eſt plus petite que ce qu'on appelle *golfe & baie*. Cette ſeconde eſpece d'*anſe* ſe nomme *ſinus anguſtior*. Quelques géographes écrivent *ance*. *Voyez* BAIE & GOLFE. (*O*)

ANSE *de panier*, en coupe de pierre. *V.* BERCEAU & CINTRE.

ANSE, *en terme de Vannier*, c'eſt une eſpece de cercle d'oſier que les Vanniers attachent aux bords des paniers, afin qu'on puiſſe les porter plus commodément.

* ANSE, *Géog. mod.*, ancienne ville de France dans le Lyonnois. *Long.* 22, 20 ; *lat.* 45, 55.

* ANSE *de ſainte Catherine*, *Géog. mod.*, baie de la nouvelle France au Canada propre, près des monts Notre-Dame, & à l'entrée du fleuve Saint Laurent. Il y a encore dans la nouvelle France, l'ANSE *verte*, l'ANSE *aux lamproies*, l'ANSE *noire*, l'ANSE *du diamant*, & l'ANSE *des ſalines*.

ANSES, ſ. pl. f. *en Aſtronomie* ; ce ſont les parties ſenſiblement éminentes de l'anneau de Saturne, qu'on apperçoit lorſque cet anneau commence à s'ouvrir, c'eſt à-dire lorſque ſa partie antérieure & ſa partie poſtérieure commencent à ſe diſtinguer à la vûe : elles ont la forme de deux *anſes* attachées à cette planete. *V.* SATURNE & ANNEAU. (*O*)

ANSES DE PANIER, *en Serrurerie*, ce ſont des morceaux d'ornemens en rouleaux qui forment l'*anſe de panier*, & qui en ont pris le nom. *V.* SERRURERIE.

ANSES, *en terme de Fondeur de cloches*, ce ſont les parties par leſquelles on ſuſpend la cloche au mouton : elles ſont au nombre de ſix. Elles ſe réuniſſent toutes par en-haut au point qui eſt l'*anſe* du milieu ou la ſeptieme, & ne font avec la cloche qu'une ſeule & même piece. *V.* FONTE DES CLOCHES.

* ANSEATIQUES. *V.* HANSE.

ANSER, v. act. *en terme de Baſſelier*, c'eſt garnir une piece quelconque d'une verge de fer courbée en cintre, dont les extrémités s'attachent aux bords de l'ouvrage.

ANSETTE, ſ. f. *en terme de Metteur en œuvre*, eſt une attache dans laquelle on paſſe le ruban d'une croix, &c. Cette attache eſt compoſée d'une branche d'or ou d'argent, plus ou moins large, pliée quarrément à chacune de ſes extrémités, qu'on ſoude ſur la principale piéce.

ANSETTES. *Voyez* ANCETTES.

* ANSIANACTES, ſ. m. pl. *Géogr. mod.*, peuples d'Afrique dans l'île de Madagaſcar, vers l'île de Sainte-Marie.

* ANSICO, *Géogr. mod.*, royaume d'Afrique ſous la ligne. On lit dans le dictionnaire géographique de M. Voſgien, que les habitans s'y nourriſſent de chair humaine ; qu'ils ont des boucheries publiques où l'on voit pendre des membres d'hommes ; qu'ils mangent leurs peres, meres, freres & ſœurs, auſſi-tôt qu'ils ſont morts ; & qu'on tue deux cents hommes par jour, pour être ſervis à la table du *grand Macoco* ; c'eſt le nom de leur monarque. Plus ces circonſtances ſont extraordinaires, plus il faudra de témoins pour les faire croire. Y a-t-il

Digitized by Google

sous la ligne un royaume appellé *Anfico* ? les habitans d'*Anfico* sont-ils de la barbarie dont on nous les peint, & sert-on deux cents hommes par jour dans le palais du *Macoco* ? Ce sont des faits qui n'ont pas une égale vraisemblance : le témoignage de quelques voyageurs suffit pour le premier ; les autres exigent davantage. Il faut soupçonner en général tout voyageur & tout historien ordinaire d'enfler un peu les choses, à moins qu'on ne veuille s'exposer à croire les fables les plus absurdes. Voici le principe sur lequel je fonde ce soupçon ; c'est qu'on ne veut pas avoir pris la plume pour raconter des avantures communes, ni fait des milliers de lieues pour n'avoir vû que ce qu'on voit sans aller si loin ; & sur ce principe, j'oserois presque assûrer que le grand *Macoco* ne mange pas tant d'hommes qu'on dit : à deux cents par jour, ce seroit environ soixante & treize mille par an ; quel mangeur d'hommes ! mais les seigneurs de sa cour apparemment ne s'en passent pas ; non plus que ses autres sujets. Si toutefois le pays pouvoit suffire à une si horrible anthropophagie, & que le préjugé de la nation fût qu'il y a beaucoup d'honneur à être mangé par son souverain, nous rencontrerions dans l'histoire des faits appuyés sur le préjugé, & assez extraordinaires pour donner quelque vraisemblance à celui dont il s'agit ici. S'il y a des contrées où des femmes se brûlent courageusement sur le bucher d'un mari qu'elles détestoient, si le préjugé donne tant de courage à un sexe naturellement foible & timide, si ce préjugé, tout cruel qu'il est, subsiste malgré les précautions qu'on a pû prendre pour le détruire, pourquoi dans une autre contrée les hommes entêtés du faux honneur d'être servis sur la table de leur monarque, n'iroient-ils pas en foule & gaiment présenter leur gorge à couper dans ses boucheries royales ?

ANSJELI, s. m. *Hist. nat. Bot.*, grand arbre du Malabar, dont Van-Reede a fait graver une bonne figure, mais incomplete, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. III. pag.* 25, *pl. XXXII.* Les Brames l'appellent *puta pomoussou* ; les Portugais, *angeli* ; les Hollandois, *anjeli* ; Zanoni, *angelini arbor*.

Cet arbre croît par-tout dans les terres sablonneuses & pierreuses du Malabar, sur-tout dans les forêts de Kalicolan, où il porte du fruit pendant plus de cent ans, tous les ans vers le mois de décembre.

Sa racine est épaisse, blanche, fibreuse, couverte d'une écorce épaisse, blanche, à peau rougeâtre & écailleuse.

Il s'éleve jusqu'à la hauteur de 110 à 120 piés, ayant une cime arrondie en pomme formée de branches épaisses, cylindriques, brunes, velues, rudes, comme noueuses, portées sur un tronc droit, de 78 à 80 piés de longueur, sur 12 à 16 piés de diametre, dont le bois est solide, très-dur, roux au centre, à aubier blanc, recouvert d'une écorce blanche au dedans, cendrée, rude & comme écailleuse au-dehors.

Les jeunes branches portent seules des feuilles qui y sont disposées alternativement & circulairement, assez serrées, distantes d'un pouce au plus les unes des autres. Dans les jeunes piés, ces feuilles sont découpées ou fendues en trois lobes, comme dans le jaca ou le saffafras ; mais lorsque l'arbre est fait, elles sont de forme elliptique, obtuses, comme arrondies, comparables à celles du figuier de Bengale, longues de 7 à 8 pouces, de moitié moins larges, épaisses, verd-noires dessus, plus claires dessous, couvertes de poils épais, rudes, courts, en crochets qui s'attachent aux mains, relevées d'une côte longitudinale à 10 ou 12 nervures de chaque côté, en dessous, & portées sur un pédicule cylindrique assez court. Avant leur développement, elles sont roulées en demi-cylindre, & enveloppées par une stipule très-ample, très-velue, d'un verd brun, qui est opposée à leur pédicule, comme dans le ricin & le figuier, en embrassant tout le tour de la branche qu'elle quitte en s'ouvrant, & sur laquelle elle laisse un sillon circulaire qui lui donne sa rudesse.

Les fleurs mâles sont séparées des femelles sur la même branche, de maniere que les femelles sortent solitairement de l'aisselle de chacune des feuilles inférieures, sous la forme d'une tête ovoïde, longue d'une pouce, une fois moins large, toute hérissée de petites pointes vertes, portées sur un pedunoule cylindrique, velu, brun, sans aucune apparence de fleurs, à moins qu'on ne soupçonne les

Digitized by Google

petites pointes vertes d'être les extrémités des feuilles du calice, ou de la corolle, qui environneroient plusieurs ovaires dont chaque tête seroit formée. Les fleurs mâles sortent aussi solitairement de l'aisselle de chacune de ses feuilles supérieures, rassemblées au nombre de 300 ou 500, sous la forme d'un chaton verd extérieurement, blanc au dedans; cylindrique, velu, long de 7 à 8 pouces, comme les feuilles, de la grosseur du doigt, porté sur un pédoncule quatre fois plus court que lui, hérissé de poils bruns.

Chaque tête de fleur femelle ne change point en grandissant; elle devient seulement un fruit ovoïde, long de 4 à 5 pouces, de moitié moins large, parfaitement semblable à celui du jaka, c'est-à-dire, semblable à une écorce épaisse, couverte de cinq à six mille pointes coniques, d'abord vertes, ensuite jaunâtres, comme dans le strammium. Cette écorce ne s'ouvre pas d'elle-même, mais lorsqu'on la coupe en travers, on voit qu'elle a trois ou quatre lignes d'épaisseur, & qu'elle contient environ 40 à 50 capsules charnues, épaisses, ovoïdes, longues d'un pouce, de moitié moins larges, jaunâtres, disposées sur 8 rangées circulaires, autour d'un axe central, charnu, blanc, en colonne de six à sept lignes de diamètre, qui semble être le prolongement du pédoncule de la fleur. Chaque capsule charnue contient un pepin ou noyau cartilagineux, blanc, très-mince, transparent, ovoïde, pointu par un bout, long de six lignes, moins de large de moitié, à trois angles sillonnés, qui contient une amande pleine, solide, blanc de lait, recouverte d'une pellicule brune.

Qualités. Toutes les parties de *l'ansjeli* coupées rendent un suc laiteux; ses racines répandent une odeur désagréable, au lieu que les enveloppes ou capsules charnues de ses graines en rendent une fort gracieuse. Son écorce & ses feuilles ont une saveur austère. Les enveloppes charnues de ses graines ont une saveur aigrelette, mais douce & vineuse, & les amandes ont le goût de la châtaigne.

Usages. Les amandes de cet arbre, & leurs enveloppes sont recherchées, & se mangent comme celle du jaka, mais lorsqu'on le mange en trop grande quantité, ou trop avidement, sans les mâcher suffisamment, elles procurent une diarrhée que l'on appaise facilement, en buvant la décoction de ses racines & de son écorce, dont la vertu est très-astringente.

Ses feuilles amorties sur le feu, ou par la chaleur du soleil, s'appliquent avec succès sur les membres roidis auxquels elles rendent leur première souplesse. Ces mêmes feuilles pulvérisées & réduites en onguent blanc avec peu de camphre & de poudre de la racine de curcuma, s'appliquent en topique pour arrêter le flux immodéré des hémorroïdes; elles dissipent aussi les bubons vénériens, les hydroceles & l'enflure des testicules, soit qu'elle soit occasionnée par contusion, ou qu'elle soit due à quelqu'autre cause. L'huile tirée de ses amandes par expression & au moyen du feu, prise intérieurement, ou appliquée extérieurement, aide à la fermentation des alimens dans le ventricule, & excite l'appétit. On y fait frire soit de l'ail cuit & pilé, soit du lait caillé, pour l'appliquer en cataplasme sur les hémorroïdes, dont elle calme souverainement les douleurs.

Son bois sert dans nombre d'ouvrages de menuiserie; on en fait de grandes planches pour des coffres & pour les vaisseaux. C'est de son tronc creusé que les Indiens font ces longues pirogues appellées *manjous & touas*, dont quelques-unes ont jusqu'à 80 piés de longueur, sur 9 piés de largeur; mais ce bois, quoique dur, est sujet aux vers & à la pourriture, sur-tout dans les eaux douces des rivieres. Lorsque les chatons des fleurs mâles sont secs, les enfans les allument pour s'éclairer en guise de chandelles.

Remarques. Il n'est pas douteux que *l'ansjeli* soit une espece de jaka, & par sa structure semblable & par l'usage que l'on fait de ses fruits. Il ne faut pas le confondre, comme l'ont fait quelques modernes, avec le laurier de Bourbon, ni avec l'angelin du Brésil que Pison appella *angelina*; ce sont des plantes absolument différentes. (*M. Adanson.*)

ANSJELI-MARAVARA, s. m. *Hist. nat. bot.*, plante parasite du Malabar, très-bien gravée dans presque tous les détails par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, vol. XII, p. 1, pl. 1. Son nom exprime très-bien la nature; car les

Digitized by Google

Malabares appellent du nom général *maavara* toutes les plantes parasites, ou qui croissent sur les arbres, parce que *maram* en leur langage, signifie un arbre, & *vaa* du mal, comme qui diroit maladie ou mal des arbres, ces plantes les faisant ordinairement mourir: ils ajoutent de plus à ce nom général celui de l'arbre sur lequel croissent ordinairement ces parasites: c'est ainsi que celle-ci croissant sur l'ansjeli s'appelle *ansjeli-maravara*, c'est-à-dire, la peste de l'arbre ansjeli. Le nom Brame *ponoſſoukili*, répond très-bien à celui des Malabares, car *kili* est le nom général de ces plantes parasites qui ne sont pas susceptibles d'être semées, ni transplantées ni cultivées sur la terre, mais qui ne peuvent croître que sur l'écorce des arbres dont ils tirent les sucs nourriciers, & *ponoſſou* est le nom de l'ansjeli. M. Linné l'appelle *epidendrum retuſum, foliis radicalibus linearibus, apice bifariam retuſis, floribus racemoſis maculatis*, dans la dernière édition de son *Syſt. nat.* imprimé en 1767, *page* 96, *n*. 3.

Cette plante s'éleve à la hauteur de deux piés & demi à trois piés. Sa racine consiste en huit à dix fibres blanches, cylindriques, longues de quatre à six pouces, de trois à cinq lignes de diametre, ligneuses, dures, ondées, tortueuses, peu ramifiées, mais couvertes & comme vêtues par une quantité de petites fibres par lesquelles elles s'attachent & s'insinuent dans l'écorce des arbres. Du milieu de ces racines sort un faisceau de 10 à 12 feuilles alternes, mais écartées de deux côtés en éventail, longues de six à neuf pouces, huit à dix fois moins larges, charnues, très-épaisses, roides, lisses, convexes en-dessous, creusées en-dessus de deux demi-canaux sans aucune veine ni nervure, tronquées à leur extrémité, comme si elles avoient été coupées, de sorte que leur largeur est à peu près égale par-tout, & formant par leur partie inférieure une gaine entiere autour de la tige qui après leur chute, paroit comme un cylindre de deux pouces au plus de longueur sur six lignes de diametre, de substance, non pas ligneuse, mais charnue très-ferme, visqueuse, soutenue par nombre de fibres ligneuses, verte, lisse & annelée au-dehors.

De l'aisselle de chaque feuille sort un épi verd, charnu, visqueux, deux à trois fois plus long qu'elles, couvert d'un bout à l'autre d'une centaine de fleurs qui restent long-temps en boutons ovoïdes, blanchâtres, taillés en forme de rein. Lorsqu'elles sont épanouies, elles forment une étoile d'un bon pouce de diametre porté sur un pédoncule de même longueur. Elles consistent chacune en six feuilles épaisses, roides, elliptiques, blanches mouchetées de rouge & de bleu livide, dont la sixieme forme une espece de bénitier, de bourse ou de creuset pendant en bas, bleu rougeâtre extérieurement & blanc au-dedans, avec des taches rouges & bleuâtres sur ses bords. Au centre de la fleur, à l'opposé de cette sixieme feuille en bourse, s'éleve le style du pistil: il est verd, taché de rouge & de bleu comme la fleur, & imite en quelque sorte la tête d'un pigeon qui feroit courbé vers la bourse. Sous cette courbure est creusé le stigmate en forme de cuilleron plein d'une matiere mielleuse, & ce qui forme la tête est le filet de l'étamine qui se termine en une espece de crête blanche, aux deux côtés de laquelle les deux loges de l'anthere représentent les yeux.

Au-dessous de la fleur est l'ovaire, d'abord très-mince & peu distinct du pédoncule: mais par la suite, il devient une capsule ovoïde, obtuse, longue d'un pouce & demi, une fois moins large, lisse, luisante, verte d'abord, ensuite rousse & brune, à neuf côtes & trois angles opposés aux trois feuilles extérieures du calice. Cette capsule est une écorce épaisse, blanche au-dedans, avec des lignes rouges, à une loge remplie par trois especes de placenta blancs, comme cotonneux ou laineux, attachés aux trois angles qui restent comme autant de côtes, pendant que les trois pauneaux intermédiaires tombent. C'est dans cette laine que sont attachées les graines semblables à une poussiere fine, formée de petites lentilles roussâtres, bordées d'une membrane.

Qualités. L'*ansjeli-maravara* n'a qu'une odeur de mousse & une saveur aqueuse dans toutes ses parties; ses fleurs seules répandent une odeur très-gracieuse. Il est vivace & fleurit deux fois l'an, savoir au commencement & à la fin de la

Digitized by Google

saison des pluies, c'est-à-dire, en avril & en octobre. Ses fleurs durent plusieurs mois, & les épis qu'on en sépare pour les conserver dans les appartemens en plongeant leur queue dans l'eau, durent un mois sans se sécher.

Usages. Les Indiens ne font aucun usage de ses fleurs, pas même pour orner leurs temples, ou pour s'en parer, regardant cette plante comme un monstre qui s'exile lui-même de la terre. Néanmoins ils s'en servent dans plusieurs maladies. Ils la font cuire avec le beurre & le petit lait, pour guérir les tiraillemens de nerfs & toutes les convulsions spasmodiques des enfans. Sa poudre se boit dans l'eau de sucre pour fortifier le cerveau & dissiper les vertiges & les migraines qui annoncent les fievres dont elles sont les avant-courreurs. La lessive de ses cendres se boit encore pour les palpitations de cœur. Ses feuilles pilées s'appliquent en cataplasme sur le nombril pour procurer les regles, les urines, & faire sortir le gravier des reins de ceux qui sont attaqués de la gravelle. Sa racine pilée & cuite avec le miel se donne dans l'asthme & la phtisie. Le suc visqueux exprimé de ses feuilles & de ses tiges, s'applique sur les tempes & sur les arteres des mains pour appaiser l'ardeur de la fievre.

Remarques. L'*anjeli-amaravara* n'est donc pas une espece de vanille, comme l'a pensé M. Linné qui l'appelle *epidendrum retusum*; il approche bien autrement du *calceolus* ou sabot, dont il feroit une espece, si ses feuilles, au lieu d'être radicales & disposées en éventail, étoient disposées circulairement le long d'une tige. (*M. Adanson.*)

* ANSLO ou CHRISTIANA, *Géogr. mod.*, ville de Norwege, dans la préfecture d'Agerhus, sur la baie d'Anslo. *Long.* 27. 34; *lat.* 58. 24.

* ANSPACH ou OHNSBACH, *Géog. mod.*, ville & château d'Allemagne dans la Franconie, capitale de la souveraineté d'Anspach, sur la riviere de même nom. *Long.* 28. *lat.* 49. 14.

ANSPECT, s. m. *Marine.* Les matelots appellent ainsi un levier.

ANSPESSADE ou LANSPESSADE, s. m. *Art milit.*, espece d'officier subalterne dans l'infanterie au-dessous des caporaux, & néanmoins au-dessus des simples sentinelles. *Voyez* CAPORAL, *dict.*

Ce mot est formé de l'italien *lancia spezzata*, lance brisée, parce qu'ils étoient en leur origine des gendarmes congédiés, qui sollicitèrent faute de subsistance un rang de quelques distinction dans l'infanterie: ils sont ordinairement quatre ou cinq dans chaque compagnie.

Les *anspessades* sont ceux que les commissaires des revûes nomment d'ordinaire dans leurs registres *appointés*, à cause qu'ils ont plus de paye que les simples soldats. *Voyez* APPOINTÉ. (*Q.*)

* ANSTRUTTER, *Géog. mod.*, deux villes d'Ecosse, séparées par une petite riviere proche les bords de la Forth, dans la contrée de Fife. *Long.* 25. 15; *lat.* 60.

ANTAGONISME, *dans l'Economie animale*, c'est l'action d'un muscle dans un sens opposé à celle d'un autre muscle son antagoniste. *V.* ANTAGONISTE.

Les animaux qui marchent la tête baissée, ont le triangulaire du sternum inséré à quelques côtes: il en résulte les cartilages dont il aide le ressort & l'*antagonisme*. (*L.*)

ANTAGONISTE, s. m. chez les anciens signifioit un *ennemi* sous les armes & en bataille.

Ce mot vient du grec ἀντάγωνιστης, composé d'ἀντὶ, *contre*, & d'ἀγωνίζομαι, *je combats*.

Aujourd'hui ce terme est moins en usage pour signifier un des tenans dans des combats qui se vuident par les armes, que pour exprimer l'un ou l'autre contendant dans des disputes littéraires ou des jeux d'exercice; il est quelquefois absolu & quelquefois rélatif. Ainsi un répondant qui se tient sur la défensive & qui tâche de résoudre les objections qu'on lui propose, a des *antagonistes*: mais on ne peut pas dire qu'il soit *l'antagoniste* des personnes qui disputent contre lui. Au contraire, deux partis qui soutiennent des opinions opposées & qui se proposent l'un à l'autre des difficultés, sont réciproquement *antagonistes*. Ainsi les newtoniens sont les *antagonistes* des cartésiens, & ceux-ci sont à leur tour les *antagonistes* des newtoniens. (*G*)

ANTAGONISTES, *Anat.*, épithete des muscles qui ont des fonctions opposées. *V.* MUSCLE. Tels sont en tous membres le fléchisseur & l'extenseur,

Digitized by Google

dont l'un recouvrit le membres & l'autre l'étend. *Voyez* FLÉCHISSEUR & EXTENSEUR.

Nous avons quelques muſcles ſolitaires & ſans aucun *antagoniſte*, comme le cœur, &c. *Voy.* COEUR, &c. (*L*)

* ANTALIUM, ſ. m. *Hiſt. nat.*, coquille marine en forme de tuyau cannelé en-dehors; on l'appelle *dactyle*. *Voyez* DACTYLE.

* ANTAMBA, ſ. m. *Hiſt. nat.*, animal féroce qu'on trouve à Madagaſcar: il habite les montagnes, d'où il ne deſcend que pour dévorer les hommes & les animaux. Il a la forme du léopard & la groſſeur du mâtin.

ANTANACLASE, ſ. f. figure de rhétorique, qui conſiſte à répéter un mot dans une ſignification différente & quelquefois douteuſe, comme, *laiſſez les morts enſevelir leurs morts*. *V.* RÉPÉTITION.

Ce mot vient du grec ἀντὶ & ἀνακλασις, *repercuſſio*, parce que la même expreſſion frappe deux fois l'oreille. (*G*)

ANTANAGOGE, ſ. f. figure de rhétorique, qui conſiſte ou à rétorquer une raiſon contre celui qui s'en ſert, ou à ſe débarraſſer d'une accuſation, en la faiſant retomber ſur celui même qui l'a formée, ou en lui imputant quelqu'autre crime; c'eſt ce qu'on appelle autrement *récrimination*. *V.* RÉCRIMINATION.

Ce mot eſt formé du grec ἀντὶ, *contre*, & ἀναγωγὴ, *réjailliſſement*, c'eſt-à-dire, preuve ou accuſation qu'on fait rejaillir contre celui qui la propoſe ou qui l'intente. (*G*)

* ANTANAIRE, adj. ſe dit, *en Fauconnerie*, du pennage d'un faucon, qui n'ayant pas mué a celui de l'année précédente; ce mot vient d'*antan*, *année précédente*.

ANTARADE, *Géogr. anc. & mod.*, ville de Phénicie, depuis Tortoſe, puis Conſtancie, aujourd'hui Tortoſe.

ANTARCTIQUE, adj. m. *Aſtron. & Géogr. Pole antarctique*, ou *pole méridional*, eſt l'extrémité méridionale de l'axe de la terre, & un des points ſur leſquels la terre tourne. *V.* POLE, ARCTIQUE, &c. Ce mot eſt compoſé de la prépoſition ἀντὶ, *contra*, vis-à-vis, & de ἄρκτος, *urſa*, ourſe. *Voy.* OURSE.

Les étoiles du pole *antarctique* ne paroiſſent jamais ſur notre horizon. Ainſi à Paris dont la latitude eſt de 48 degrés 50 minutes, on ne voit jamais aucune des étoiles qui ſont éloignées du pole *antarctique* de moins de 48 degrés 50 minutes: car ces étoiles demeurent toujours au-deſſous de l'horizon de Paris. *Voyez* ÉTOILE, HORIZON, &c.

Cercle *antarctique*, ou cercle polaire *antarctique*; c'eſt un des petits cercles de la ſphere; il eſt parallele à l'équateur; & éloigné du pole méridional de 23 degrés 30 minutes. *Voy.* CERCLE.

L'épithete d'*antarctique* lui vient de ſon oppoſition à un autre cercle, qui eſt auſſi parallele à l'équateur & à la diſtance de 23 degrés 30 minutes de pole ſeptentrional. On l'appelle *cercle arctique polaire*. *V.* ARCTIQUE. La partie de la ſurface du globe terreſtre, compriſe entre le pole *antarctique* & le cercle polaire *artarctique*, eſt appellée *zone glacée méridionale*. *Voy.* ZONE. (*O*)

ANTARES, *en Aſtronom.* eſt le cœur du ſcorpion, étoile de la premiere grandeur, du nombre de celles qui forment la conſtellation du ſcorpion. *V.* SCORPION. (*O*)

* ANTASTOVAIS, ANTOQUES & ANTATOQUES, ſ. m. pl. *Géog. mod.*, peuples de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Yorck.

* ANTAVARES, ſ. m. pl. *Géog. mod.* peuples de l'iſle de Madagaſcar dans la partie méridionale, entre les Matatanes au midi, & les Vohits-Menes au ſeptentrion: ils ſont arroſés par le Mananzar.

* ANTE, *Géog. mod.*, ville & port d'Afrique dans la Guinée, à trois lieues du cap des trois Pointes, vers Moure.

C'eſt auſſi le nom d'une petite riviere de Normandie, qui a ſa ſource au-deſſus de Falaiſie, & qui ſe jette dans la Dive.

ANTÉCÉDENT, adj. *antecedens*, qui précede, qui marche devant; du latin *ante*, devant, & *incedere*, marcher.

Ce terme eſt uſité en *théologie*, où l'on dit decret *antécédent*, volonté *antécédente*.

Decret *antécédent* eſt celui qui en précede un autre, ou quelqu'action de la créature, ou la préviſion même de cette action. *Voy.* DECRET.

Les théologiens ſont partagés pour ſavoir ſi la prédeſtination à la gloire eſt

Digitized by Google

un decret *antécédent*, ou subséquent à la prévision de la foi & des mérites de ceux qui sont appellés. C'est une opinion qu'on agite librement pour & contre dans les écoles catholiques, & toutes deux sont fondées sur des autorités & des raisons très-fortes.

Volonté *antécédente* dans un sens général, est celle qui précede quelqu'autre volonté, desir ou prévision.

Dans un sens plus restraint, la volonté *antécédente* en Dieu est celle qui se propose un objet, par exemple, le salut de tous les hommes, mais prévision faite de leurs mérites ou démérites.

On dispute beaucoup dans les écoles sur la nature de cette volonté: les uns prétendent que ce n'est qu'une volonté de signe, une volonté métaphorique, inefficace, un simple desir qui n'a jamais d'effet. Les autres au contraire soutiennent que c'est une volonté de bon plaisir volonté sincere & réelle, qui n'est privée de son effet que par la faute des hommes qui usent mal des moyens que Dieu leur prépare, leur offre ou leur accorde pour opérer leur salut. *V.* VOLONTÉ, SALUT.

Il est bon de remarquer que ce terme *antécédent* n'est appliqué à Dieu que rélativement à l'ordre de la nature, & non pas à celui de la succession. En effet Dieu, conséquemment à ses perfections infinies, voit & prévoit en même temps & sans diversité dans la maniere, tant l'objet de sa prévision, que les circonstances inséparables de cet objet. De même il veut en même temps tout ce qu'il veut, sans succession & sans inconstance: ce qui n'empêche pas que Dieu ne puisse vouloir ceci à l'occasion de cela ou qu'il ne puisse avoir un desir à cause de telle prévision. C'est ce que les théologiens appellent *ordre* ou *priorité de nature*, *prioritas naturæ*, par opposition à *l'ordre* ou *à la priorité du temps*, *prioritas temporis*. (*G*)

ANTÉCÉDENT, se dit *en gramm.* du mot qui précede le rélatif. Par exemple, *Deus quem adoramus est omnipotens*; *Deus* est *l'antécédent*, c'est le mot qui précede *quem*. (*F*)

ANTÉCÉDENT, *en logique* on appelle *antécédent* la proposition dont on infere une autre. *V.* ENTHYMEME. Et l'on appelle *conséquent* la proposition qu'on infere de *l'antécédent*. (*X*)

ANTÉCÉDENT *d'un rapport arithmétique*, est le premier des deux termes qui composent ce rapport. Ainsi dans le rapport de 4 à 2, le premier terme est *l'antécédent*. *V.* RAPPORT & CONSEQUENT. En général, dans le rapport de *a* à *b*, *a* est *l'antécédent*. (*O*)

ANTECEDENTIA, *terme d'Astron.* On dit en astronomie qu'une planete se meut *in antecedentia*, lorsqu'elle paroît aller vers l'occident contre l'ordre des signes, comme du taureau dans le belier. *V.* PLANETE & SIGNE, &c. Au contraire lorsqu'elle se meut du côté d'où viennent en suivant l'ordre des signes, comme du belier dans le taureau, on dit qu'elle se meut *in consequentia*. (*O*)

ANTECESSEURS, s. m. pl. *Hist. anc.* nom dont on nommoit ceux qui présidoient les autres en quelque science, du mot latin *antecedere*. Justinien l'appliqua particulierement aux jurisconsultes chargés d'enseigner le droit; & dans les universités de France, les professeurs en droit prennent le titre d'*antecesseurs* en latin dans les theses & dans les affiches. (*G*)

ANTECHRIST, s. m. *Théol.*, comme est formé de la prépositon grecque ἀντὶ, *contra*, & de Χριστὸς, *Christus*. Il signifie en général un ennemi de Jesus-Christ, un homme qui nie que Jesus-Christ soit venu, & qu'il soit le messie promis. C'est la notion qu'en donne l'apôtre S. Jean dans sa premiere épitre, c. ij. En ce sens, on peut dire des Juifs & des infideles que ce sont des *antechrists*.

Par *antechrist* on entend plus ordinairement un tyran impie & cruel à l'excès, qui doit regner sur la terre lorsque le monde touchera à sa fin. Les persécutions qu'il exercera contre les élus, seront la derniere & la plus terrible épreuve qu'ils auront à subir. Jesus-Christ même a prédit qu'ils y eussent succombé, si le temps n'en eût été abrégé en leur faveur. C'est par ce fléau que Dieu annoncera le jugement dernier & la vengeance qu'il doit prendre des méchans.

L'Ecriture & les peres parlent de l'*antechrist*, comme d'un seul homme auquel à la vérité ils donnent un grand nombre de précurseurs. Suivant S. Irénée, S. Am-

Digitized by Google

heriſon S. Auguſtin, & preſque tous les autres peres, l'*antechriſt* doit être, non un homme engendré par un démon, comme l'a prétendu S. Jérome, ni un démon revêtu d'une chair apparente & phantaſtique, moins encore un démon incarné, comme l'ont imaginé d'autres, qui ont penſé que pour perdre les hommes, le démon devoit imiter tout ce que Jeſus-Chriſt a fait pour les ſauver; mais un homme de la même nature, conçu par la même voie que tous les autres, & qui ne différera d'eux que par une malice & une impiété plus dignes d'un démon que d'un homme. Il en eſt qui croyent qu'il doit naître d'un Juif & d'une Juive de la tribu de Dan; qu'il déploiera tous ſes artifices & ſa cruauté contre l'égliſe & l'évangile, s'élevera contre Dieu même, ſe fera bâtir un palais ſur la montagne d'Apadno, rétablira la ville & le temple de Jéruſalem, & ſe fera adorer, publiant qu'il eſt le vrai Dieu & le meſſie attendu des Juifs. Secondé par la puiſſance du démon, il étonnera & entraînera les peuples dans la ſéduction par des preſtiges capables d'ébranler même les élus.

Sa naiſſance ſera précédée de ſignes extraordinaires, tant au ciel que ſur la terre. Son regne ne durera que trois ans & demi, mais il ſera ſignalé par des cruautés inouïes. Enoch & Elie viendront le combattre, & ce tyran les fera mettre à mort dans l'endroit même où Jeſus-Chriſt fut crucifié. Leurs corps ſeront expoſés dans les rues de Jéruſalem, ſans qu'on permette à perſonne de s'en approcher, ni leur donner la ſépulture: mais trois jours & demi après, l'eſprit de vie envoyé de Dieu entrera dans ces cadavres, Elie & Enoch reſſuſciteront, ſeront enlevés au ciel dans une nuée. Enfin, le Chriſt ne pouvant plus ſouffrir la perverſité de ſon ennemi, le tuera du ſouffle de ſa bouche, & le perdra par l'éclat de ſa puiſſance.

Tel eſt le tableau que l'Ecriture & les peres nous ont tracé de l'*antechriſt*. Il ſuffit d'y jeter les yeux pour ſentir combien un grand nombre d'écrivains proteſtans ſe ſont écartés de la vérité & du bon ſens, en appliquant au pape & à l'égliſe romaine tout ce que l'Ecriture, & ſur-tout l'apocalypſe, dit de l'*antechriſt*. L'abſurdité de cette idée n'a pas empêché que les proteſtans du dernier ſiecle ne l'ayent adoptée comme un article de foi. Dans leur XVII. ſynode national, tenu à Gap en 1603, ils affecterent même de publier que Clément VIII, qui décéda quelque temps après, étoit mort de chagrin de cette déciſion: mais ce pontife, auſſi-bien que le roi Henri IV, qu'ils avoient déclaré en plein ſynode race de l'*antechriſt*, n'oppoſerent à leurs excès que la modération, le mépris & le ſilence.

Quoique le ſavant Grotius & le docteur Hammond ſe fuſſent attachés à détruire ces réveries, on a vu ſur la fin du ſiecle dernier Joſeph Mede en Angleterre & le miniſtre Jurieu en Hollande, les préſenter ſous une nouvelle forme, qui ne les a pas accréditées davantage. Décriés dans leur propre ſecte, ces écrivains ont trouvé parmi les catholiques des adverſaires qui ont démontré tout le fanatiſme de leurs prophéties & de leurs explications de l'apocalypſe, par leſquelles ils s'efforçoient de montrer que l'*antechriſt* devoit paroître & ſortir de l'égliſe romaine vers l'an 1710. On peut conſulter ſur cette matiere l'*Hiſtoire des Variations*, par M. Boſſuet, *tome II*, *liv. xiij*, depuis l'article 11 juſqu'à la fin du même livre.

Grotius a prétendu que Caligula avoit été l'*antechriſt*: mais ce ſentiment ne s'accorde pas avec ce que l'Ecriture & les peres nous apprennent de la venue de l'*antechriſt* à la fin du monde.

Il ſeroit inutile de s'arrêter ſur les différens noms que divers auteurs, tant anciens que modernes, ont donnés à l'*antechriſt*, fondés ſur un paſſage du XIII chap. de l'apocalypſe, où il eſt dit, que les lettres du nom de la bête, c'eſt-à-dire de l'*antechriſt*, expriment le nombre de 666: car les lettres qui expriment ce nombre étant ſuſceptibles d'une multitude de combinaiſons différentes, & ces diverſes combinaiſons formant autant de noms différens, il paroît difficile, pour ne pas dire impoſſible, qu'on ait réuſſi à trouver la véritable. Quoi-qu'il en ſoit, on peut voir dans la bibliotheque de Sixte de Sienne, *liv. II*, une partie de ces noms, dont le plus probable paroît être celui qu'ont imaginé S. Irenée & S. Hippolyte; ſavoir ΛΑΤΕΙΝΟΣ, mot grec qui ſignifie *latin*, & qui eſt compoſé de ſix

Digitized by Google

lettres dont la valeur numérale équivant à 666.

On trouve parmi les écrits de Raban-Maur, d'abord abbé de Fulde, puis archevêque de Mayence, auteur fort célebre du neuvieme siecle, un traité sur la vie & les mœurs de l'*antechriſt*. Nous n'en citerons qu'un endroit ſingulier : c'eſt celui où l'auteur, après avoir prouvé, par S. Paul, que la ruine totale de l'empire romain, qu'il ſuppoſe être celui d'Allemagne, précédera la venue de l'*antechriſt*, conclut de la ſorte : " Ce terme fatal pour l'empire romain n'eſt pas encore arrivé. Il eſt vrai que nous le voyons aujourd'hui extrêmement diminué, &, pour ainſi dire détruit dans ſa plus grande étendue : mais il eſt certain que ſon éclat ne ſera jamais entiérement éclipſé : parce que tandis que les rois de France, qui en doivent occuper le trône, ſubſiſteront, ils en ſeront toujours le ferme appui. " *Hoc tempus nondum advenit ; quia licet Romanum imperium videamus ex maxima parte deſtructum, tamen quandiu Francorum reges duraverint qui Romanum imperium tenere debent, Romani imperii dignitas ex toto non peribit, quia in regibus ſuis ſtabit.* Et rapportant enſuite le ſentiment de quelques docteurs de bon ſens, il ajoute : " Quelques-uns de nos docteurs aſſurent que ce ſera un roi de France qui à la fin du monde dominera ſur tout l'empire Romain. Ce roi ſera le dernier & le plus grand qui ait jamais porté le ſceptre. Après le regne le plus brillant & le plus heureux, il ira à Jéruſalem dépoſer ſon ſceptre & ſa couronne ſur la montagne des oliviers ; le moment d'après, l'empire Romain finira pour toujours, & ſoudain s'accompliſſa l'oracle de l'apôtre ſur la venue de l'*antechriſt*. " *Quidam doctores noſtri dicunt quod unus de regibus Francorum imperium Romanum ex integro tenebit, qui in noviſſimo tempore erit, & ipſe erit maximus & omnium regum ultimus, qui poſtquam regnum ſuum feliciter gubernaverit, ad ultimum Jeroſolymam veniet, & in monte Oliveti ſceptrum & coronam ſuam deponet. Hic erit finis & conſummatio Romanorum Chriſtianorumque regnorum ; ſtatim ſecundum prædictam ſententiam apoſtoli Pauli antichriſtum dicunt futurum.* Si la derniere prédiction de ces docteurs n'eſt pas plus exactement accomplie que la premiere de Raban-Maur, elles ſeront fauſſes de tout point.

Malvenda, théologien eſpagnol, a donné un long & ſavant ouvrage ſur l'*antechriſt*. Son traité eſt diviſé en 13 livres. Il expoſe dans le premier les différentes opinions des peres touchant l'*antechriſt*. Il détermine, dans le ſecond, le temps auquel il doit paroître, & prouve que tous ceux qui ont aſſuré que la venue de l'*antechriſt* étoit proche, ont ſuppoſé en même temps que la fin du monde n'étoit pas éloignée. Le troiſieme eſt une diſſertation ſur l'origine de l'*antechriſt*, & ſur la nation dont il doit être. L'auteur prétend qu'il ſera Juif & de la tribu de Dan, & il ſe fonde ſur l'autorité des peres, & ſur le *verſ.* 17, *du chap. xlix, de la Geneſe*, où Jacob mourant dit à ſes fils : *Dan eſt un ſerpent dans le chemin, & un céraſte dans le ſentier* ; & ſur le *chap. viij, verſ.* 16 *de Jérémie*, où il eſt dit que les armées de Dieu dévoreront la terre ; & encore ſur le *chap. vij, de l'Apocalyp.* où S. Jean a omis la tribu de Dan dans l'énumération qu'il fait des autres tribus. Il traite dans le quatrieme & le cinquieme, des caracteres de l'*antechriſt*. Il parle dans le ſixieme de ſon regne & de ſes guerres ; dans le ſeptieme, de ſes vices ; dans le huitieme, de ſa doctrine & de ſes miracles ; dans le neuvieme, de ſes perſécutions ; & dans le reſte de l'ouvrage, de la venue d'Enoch & d'Elie, de la converſion des Juifs, du regne de Jeſus-Chriſt, & de la mort de l'*antechriſt*, qui arrivera après un regne de trois ans & demi. *V.* MILLENAIRES. (*G*)

ANTECIENS, *Antoeci*, adj. pl. m. du grec ἀντί, *contre*, & d'οἶκος, *habitation*. On appelle, en géographie, *antéciens*, les peuples placés ſous le même méridien, & à la même diſtance de l'équateur : les uns vers le nord, & les autres vers le midi. *V.* TERRE. De-là il s'enſuit que les *antéciens* ont la même longitude & la même latitude, & qu'il n'y a que la dénomination de latitude *ſeptentrionale* ou *méridionale* qui les diſtingue. *V.* LATITUDE.

Ils ſont ſous la même circonférence du méridien, mais ſur des paralelles placés de différent côté de l'équateur.

Digitized by Google

Les habitans du Peloponnese sont à-peu-près *antéciens* aux habitans du cap de Bonne-espérance.

On confond assez fréquemment les *antéciens* avec les *antisciens*. *Voy.* ANTISCIENS.

Les *antéciens* ont la même longueur de jour & de nuit, mais en des saisons différentes : lorsque les uns ont midi du plus long jour d'été, les autres ont midi du plus court jour pour l'hyver.

D'où il s'ensuit que la nuit des uns est toujours égale au jour des autres. *Voyez* JOUR, HEURE, SAISON, *&c.*

Il s'ensuit encore que les étoiles qui ne se levent jamais pour les uns, ne se couchent pas pour les autres. *V.* ANTIPODES. (*O.*)

ANTÉDILUVIENNE (*Philosophie*), ou état de la philosophie avant le déluge. Quelques-uns de ceux qui remontent à l'origine de la philosophie ne s'arrêtent pas au premier homme qui fut formé à l'image & ressemblance de Dieu : mais, comme si la terre n'étoit pas un séjour digne de son origine, ils s'élancent dans les cieux, & la vont chercher jusques chez les anges, où ils nous la montrent toute brillante de clarté. Cette opinion paroît fondée sur ce que nous dit l'écriture de la nature & de la sagesse des Anges. Il est naturel de penser qu'étant d'une nature bien supérieure à la nôtre, ils ont eu par conséquent des connoissances plus parfaites des choses, & qu'ils sont de bien meilleurs philosophes que nous autres hommes. Quelques savans ont poussé les choses plus loin ; car pour nous prouver que les anges excelloient dans la physique, ils ont dit que Dieu s'étoit servi de leur ministère pour créer ce monde, & former les différentes créatures qui le remplissent. Cette opinion, comme l'on voit, est une suite des idées qu'ils avoient puisées dans la doctrine de Pythagore & de Platon. Ces deux philosophes, embarrassés de l'espace infini qui est entre Dieu & les hommes, jugèrent à propos de le remplir de génies & de démons : mais, comme dit judicieusement M. de Fontenelle contre Platon, *Hist. des Oracles*, de quoi remplira-t-on l'espace infini qui sera entre Dieu & les génies, ou ces démons mêmes ? car de Dieu à quelque créature que ce soit, la distance est infinie. Comme il faut que l'action de Dieu traverse, pour ainsi dire, ce vuide infini pour aller jusqu'aux démons, elle pourra bien aller aussi jusqu'aux hommes, puisqu'ils ne sont plus éloignés que de quelques degrés, qui n'ont nulle proportion avec ce premier éloignement. Lorsque Dieu traite avec les hommes par le moyen des anges, ce n'est pas à dire que les anges soient nécessaires pour cette communication, ainsi que Platon le prétendoit ; Dieu les y emploie par des raisons que la philosophie ne pénétrera jamais, & qui ne peuvent être parfaitement connues que de lui seul. Platon avoit imaginé les démons pour former une échelle par laquelle, de créature plus parfaite en créature plus parfaite, on montât enfin jusqu'à Dieu, de sorte que Dieu n'auroit que quelques dégrés de perfection par dessus la premiere des créatures ; mais il est visible que comme elles sont toutes infiniment imparfaites à son égard, parce qu'elles sont toutes infiniment éloignées de lui, les différences de perfection qui sont entr'elles disparoissent dès qu'on les compare avec Dieu : ce qui les éleve les unes au-dessus des autres, ne les approche guere de lui. Ainsi, à ne consulter que la raison humaine, on n'a besoin de démons ni pour faire passer l'action de Dieu jusqu'aux hommes, ni pour mettre entre Dieu & nous quelque chose qui approche de lui plus que nous ne pouvons en approcher.

Mais si les bons Anges, qui sont les ministres des volontés de Dieu & ses messagers auprès des hommes, sont ornés de plusieurs connoissances philosophiques, pourquoi refuseroit-on cette prérogative aux mauvais anges ? Leur réprobation n'a rien changé dans l'excellence de leur nature, ni dans la perfection de leurs connoissances ; on en voit la preuve dans l'astrologie, les augures, & les aruspices. Ce n'est qu'aux artifices d'une fine & subtile dialectique, que le démon qui tenta nos premiers parens, doit la victoire qu'il remporta sur eux. Il n'y a pas jusqu'à quelques peres de l'église, qui imbus des rêveries platoniciennes, ont écrit que les esprits réprouvés ont enseigné aux hommes qu'ils avoient su charmer, & avec lesquels ils avoient eu

Digitized by Google

commerce, plusieurs secrets de la nature, comme la métallurgie, la vertu des simples, la puissance des enchantemens, & l'art de lire dans le ciel la destinée des hommes.

Je ne m'amuserai point à prouver ici combien sont pitoyables tous ces raisonnemens, par lesquels on prétend démontrer que les anges & les diables sont des philosophes, & même de grands philosophes. Laissons cette philosophie des habitans du ciel & du ténare; elle est trop au-dessus de nous: parlons de celle qui convient proprement aux hommes, & qui est de notre ressort.

Adam, le premier de tous les hommes, a-t-il été philosophe? c'est une chose dont bien des personnes ne doutent nullement. En effet, nous dit Hornius, nous croyons qu'Adam avant sa chute fut orné non-seulement de toutes les qualités & de toutes les connoissances qui perfectionnent l'esprit, mais même qu'après sa chute il conserva quelques restes de ses premières connoissances. Le souvenir de ce qu'il avoit perdu étant toujours présent à son esprit, alluma dans son cœur un desir violent de rétablir en lui les connoissances que le péché lui avoit enlevées, & de dissiper les ténebres qui les lui voiloient. C'est pour y satisfaire, qu'il s'attacha toute sa vie à interroger la nature, & à s'élever aux connoissances les plus sublimes; il y a même tout lieu de penser qu'il n'aura pas laissé ignorer à ses enfans la plupart de ses découvertes, puisqu'il a vécu si long-tems avec eux. Tels sont à-peu-près les raisonnemens du docteur Hornius, auquel nous joindrions volontiers les docteurs Juifs, si leurs fables méritoient quelque attention de notre part. Voici encore quelques raisonnemens bien dignes du docteur Hornius, pour prouver qu'Adam a été philosophe & même philosophe du premier ordre. S'il n'avoit été physicien, comment auroit-il pu imposer à tous les animaux qui furent amenés devant lui, des noms qui paroissent à bien des personnes exprimer leur nature? Eusebe en a tiré une preuve pour la logique d'Adam. Pour les mathématiques, il n'est pas possible de douter qu'il ne les ait sues; car autrement, comment auroit-il pu se faire des habits de peaux de bêtes, se construire une maison, observer le mouvement des astres, & régler l'année sur la course du soleil? Enfin, ce qui met le comble à toutes ces preuves en faveur de la philosophie d'Adam, c'est qu'il a écrit des livres, & que ces livres contenoient toutes les sublimes connoissances qu'un travail infatigable lui avoit acquises. Il est vrai que les livres qu'on lui attribue sont apocryphes ou perdus; mais cela n'y fait rien, on ne les aura supposés à Adam, que parce que la tradition avoit conservé les titres des livres authentiques dont il étoit le véritable auteur.

Rien de plus aisé que de réfuter toutes ces raisons: 1°. ce que l'on dit de la sagesse d'Adam avant la chute, n'a aucune analogie avec la philosophie dans le sens que nous la prenons; car elle consistoit cette sagesse dans la connoissance de Dieu, de soi-même, & sur-tout dans la connoissance pratique de tout ce qui pouvoit le conduire à la félicité pour laquelle il étoit né. Il est bien vrai qu'Adam a eu cette sorte de sagesse: mais qu'a-t-elle de commun avec cette philosophie que produisent la curiosité & l'admiration, filles de l'ignorance, qui ne s'acquiert que par le pénible travail des réflexions, & qui ne se perfectionne que par le choc des opinions? La sagesse avec laquelle Adam fut créé, est cette sagesse divine, qui est le fruit de la grace, & que Dieu verse dans les ames les plus simples. Cette sagesse est sans doute la véritable philosophie: mais elle est fort différente de celle que l'esprit enfante, & à l'accroissement de laquelle tous les siecles ont concouru. Si Adam dans l'état d'innocence n'a point eu de philosophie, que devient celle qu'on lui attribue après la chute, & qui n'étoit qu'un foible écoulement de la premiere? Comment veut-on qu'Adam, que son péché suivoit par-tout, qui n'étoit occupé que du soin de fléchir son Dieu, & de repousser les miseres qui l'environnoient, eût l'esprit assez tranquille pour se livrer aux stériles spéculations d'une vaine philosophie? Il a donné des noms aux animaux; est-ce à dire pour cela qu'il en ait bien connu la nature & les propriétés? Il raisonnoit avec Eve notre grand'mere commune, & avec ses enfans, en conclurez-vous

Digitized by Google

Mais si pour cela qu'il fut la dialectique ? Avec ce beau raisonnement on transformeroit tous les hommes en dialecticiens. Il s'est bâti une misérable cabane ; il a gouverné prudemment sa famille, il l'a instruite de ses devoirs, & lui a enseigné le culte de la religion : sont-ce donc là des raisons à apporter pour prouver qu'Adam a été architecte, politique, théologien,

Enfin, comment peut-on soutenir qu'Adam a été l'inventeur des lettres, tandis que nous voyons les hommes, long-temps même après le déluge, se servir encore d'une écriture hiéroglyphique, laquelle est de toutes les écritures la plus imparfaite, & le premier effort que les hommes ont fait pour se communiquer réciproquement leurs conceptions grossières. On voit par-là combien est sujet à contradiction ce que dit l'ingénieux & savant auteur de l'histoire critique de la philosophie touchant son origine & ses commencemens : " Elle est née, si on en croit, avec le monde ; & contre l'ordinaire des productions humaines, son berceau n'a rien qui la pare, ni qui l'avilisse. Au travers des foiblesses & des bégayemens de l'enfance, on lui trouve des traits forts & hardis, une sorte de perfection. En effet, les hommes ont de tout temps pensé, réfléchi, médité ; de tout temps aussi ce spectacle pompeux, magnifique, que présente l'univers, spectacle d'autant plus intéressant qu'il est étudié avec plus de soin, a frappé leur curiosité. "

Mais, répondra-t-on, si l'admiration est la mere de la philosophie, comme nous le dit cet auteur, elle n'est donc pas née avec le monde, puisqu'il a fallu que les hommes, avant que d'avoir la philosophie, aient commencé par admirer. Or, pour cela il falloit du temps, il falloit des expériences & des réflexions : d'ailleurs s'imagine-t-on que les premiers hommes eussent assez de temps pour exercer leur esprit sur les systèmes philosophiques, eux qui trouvoient à peine les moyens de vivre un peu commodément ? On ne pense à satisfaire les besoins de l'esprit qu'après que l'on a satisfait ceux du corps. Les premiers hommes étoient donc bien éloignés de penser à la philosophie : " Les miracles de la nature sont exposés à nos yeux long-temps avant que nous ayons assez de raison pour en être éclairés. Si nous arrivions dans le monde avec cette raison que nous portâmes dans la salle de l'opéra la premiere fois que nous y entrâmes, & si la toile se levoit brusquement, frappés de la grandeur, de la magnificence, & du jeu des décorations, nous n'aurions pas la force de nous refuser à la connoissance des grandes vérités qui y sont liées : mais qui s'avise de s'étonner de ce qu'il voit depuis cinquante ans ? Entre les hommes, les uns occupés de leurs besoins n'ont guere eu le temps de se livrer à des spéculations métaphysiques ; le lever de l'astre du jours les appelloit au travail ; la plus belle nuit, la nuit la plus touchante, étoit muette pour eux, ou ne leur disoit autre chose, sinon qu'il étoit l'heure du repos ; les autres moins occupés, & n'ont jamais eu occasion d'interroger la nature, ou n'ont pas eu l'esprit d'entendre sa réponse. Le génie philosophique dont la sagacité secouant le joug de l'habitude, s'étonna le premier des prodiges qui l'environnoient, descendit en lui-même, se demanda & se rendit raison de ce qu'il voyoit, a dû se faire attendre long-temps, & a pu mourir sans avoir accrédité ses opinions. " *Essai sur le mérite & la vertu, pag.* 92.

Si Adam n'a point eu la philosophie, il n'y point d'inconvénient à la refuser à ses enfans Abel & Caïn : il n'y a que George Hornius qui puisse voir dans Caïn le fondateur d'une secte de philosophie.

Vous ne croiriez jamais que Caïn ait jeté les premieres semences de l'épicuréisme, & qu'il ait été athée. La raison qu'Hornius en donne est tout-à-fait singuliere. Caïn étoit, selon lui, philosophe, mais philosophe impie & athée, parce qu'il aimoit l'amusement & les plaisirs, & que ses enfans n'avoient que trop bien suivi les leçons de volupté qu'il leur donnoit. Si l'on est philosophe épicurien, parce qu'on écoute la voix de ses plaisirs, & qu'on cherche dans un athéisme pratique l'impunité de ses crimes, les jardins d'Epicure ne suffiroient pas à recevoir tant de philosophes voluptueux. Ce qu'il ajoute de la ville que bâtit Caïn, & des instrumens qu'il mit en œuvre pour labourer la terre, ne prouve nulle-

Digitized by Google

ment qu'il fût philosophe ; car ce que la nécessité & l'expérience, les premieres institutrices des hommes, leur font trouver, n'a pas besoin des préceptes de la philosophie. D'ailleurs on peut croire que Dieu apprit au premier homme le moyen de cultiver la terre, comme le premier homme en instruisit lui-même ses enfans.

Le jaloux Caïn ayant porté des mains homicides sur son frere Abel, Dieu fit revivre Abel dans la personne de Seth. Ce fut donc dans cette famille que se conserva le sacré dépôt des premieres traditions qui concernoient la religion. Les partisans de la philosophie *antédiluvienne* ne regardent pas Seth seulement comme philosophe, mais ils veulent encore qu'il ait été grand astronome. Josephe faisant l'éloge des connoissances qu'avoient acquis les enfans de Seth avant le déluge, dit qu'ils éleverent deux colonnes pour y inscrire ces connoissances, & les transmettre à la postérité. L'une de ces colonnes étoit de brique, l'autre de pierre, & on n'avoit rien épargné pour les bâtir solidement, afin qu'elles pussent résister aux inondations & aux incendies dont l'univers étoit menace ; Josephe ajoute que celle de brique subsistoit encore de son temps. Je ne sais si l'on doit faire beaucoup de fond sur un tel passage. Les exagérations & les hyperboles ne coûtent guere à Josephe, quand il s'agit d'illustrer sa nation. Cet historien se proposoit surtout de montrer la supériorité des Juifs sur les Gentils, en matiere d'art & de science ; c'est-là probablement ce qui a donné lieu à la fiction des deux colonnes élevées par les enfans de Seth. Quelle apparence qu'un pareil monument ait pu subsister après les ravages que fit le déluge ? & puis on ne conçoit pas pourquoi Moyse qui a parlé des arts qui furent trouvés par les enfans de Caïn, comme la musique, la métallurgie, l'art de travailler le fer & l'airain, *&c.* ne dit rien des grandes connoissances que Seth avoit acquises dans l'astronomie, de l'écriture dont il passe pour être l'inventeur, des noms qu'il donna aux astres, du partage qu'il fit de l'année en mois & en semaines.

Il ne faut pas s'imaginer que Jubal & Tubalcaïn ayent été de grands philosophes, l'un pour avoir inventé la musique, & l'autre pour avoir eu le secret de travailler le fer & l'airain : peut-être ces deux hommes ne firent-ils que perfectionner ce qu'on avoit trouvé avant eux. Mais je veux qu'ils aient été les inventeurs de ces arts, qu'en peut-on conclure pour la philosophie ? Ne sait-on pas que c'est au hasard que nous devons la plupart des arts utiles à la société ? Ce que fait la philosophie, c'est de raisonner sur le génie qu'elle y remarque, après qu'ils ont été découverts. Il est heureux pour nous que le hasard ait prévenu nos besoins, & qu'il n'ait presque rien laissé à faire à la philosophie. On ne rencontre pas plus de philosophie dans la branche de Seth, que dans celle de Caïn ; on y voit des hommes : à la vérité, qui conservent la connoissance du vrai Dieu & le dépôt des traditions primitives, qui s'occupent de choses sérieuses & solides, comme de l'agriculture & de la garde des troupeaux : mais on n'y voit point de philosophes. C'est donc inutilement qu'on cherche l'origine & les commencemens de la philosophie dans les temps qui ont précédé le déluge. *Voyez* PHILOSOPHIE.

* ANTÉDONE, *Géogr. mod.*, petite ville de Grec, dans l'Achaïe ou la Livadie, entre Négrepont & Talandi, sur la côte du golfe. Ortelius pense qu'*Antedone* est *Talandi* même.

* ANTENALE, *f. f. Hist. nat.*, oiseau de mer qu'on trouve vers le cap de Bonne-Espérance. Il a sur les plumes du duvet très-fin ; Vicquefort dit qu'on se sert de ce duvet contre l'indigestion & les foiblesses d'estomac.

ANTENNE, *antenna*, *f. f. Hist. nat.* Plusieurs insectes ont sur la tête des especes de cornes, auxquelles on a donné ce nom. Les *antennes* sont mobiles sur leurs bases, & se plient en différens sens, au moyen de plusieurs articulations. Elles sont différentes les unes des autres par la forme, la consistance, la longueur, la grosseur, *&c.* Il y a de la différence entre les *antennes* d'un papillon de nuit, & celles d'un papillon de jour. Les *antennes* du hanneton ne ressemblent pas à celles du capricorne, *&c.* Ces différences ont fourni des caracteres pour distinguer plusieurs genres d'insectes. *V.*

Digitized by Google

INSECTE. (*I*)

ANTENNE, *Marine*, mot des Levantins, pour ſignifier *une vergue*. *Voyez* VERGUE. (*Z*)

ANTÉOCCUPATION, *Eloquence*, figure de rhétorique, qui conſiſte à s'exprimer de maniere que la perſonne qu'on inſtruit de quelque fait, paroiſſe en être déja convaincue. Cette maniere de s'exprimer ſéduit ſouvent ſans qu'on s'en apperçoive. Le poëte Sanlecque s'en ſert ainſi, en parlant d'un hypocrite :

Il paroît ſi dévot, que même d'aſſez près,
Quelquefois on l'a pris pour l'abbé Deſmarets.
Il contrefait des yeux qu'on ne voit qu'à la Trappe,
Il n'eſt point de Joli que ce fourbe n'attrape.
Tu ſais bien cependant qu'il eſt plein de fierté,
Jaloux, vindicatif, malin, traître, entêté. (+)

ANTÉPÉNULTIEME, *Gramm.*, ce mot ſe prend ſubſtantivement; on ſous-entend *ſyllabe*. Un mot qui eſt compoſé de pluſieurs ſyllabes, a une derniere ſyllabe, une *pénultieme*, *penè ultima*, c'eſt-à-dire, preſque la derniere, & une *antépénultieme*; enſorte que, comme la pénultieme précede la derniere, l'*antépénultieme* précede la pénultieme, *ante penè ultimam*. Ainſi dans *amoverunt*, *ram* eſt la derniere, *ve* la pénultieme, & *ma* l'*antépénultieme*.

En grec on met l'accent aigu ſur la derniere ſyllabe, Θεὸς, *Dieu*; ſur la pénultieme, λόγος, *diſcours*; & ſur l'*antépénultieme*, ἄνθρωπος, *homme* : on ne met jamais d'accent avant l'*antépénultieme*.

En latin, lorſqu'on marque les accens pour régler la prononciation du lecteur, ſi la pénultieme ſyllabe d'un mot doit être prononcée breve, on met l'accent aigu ſur l'*antépénultieme*, quoique cette *antépénultieme* ſoit breve : *Dóminus*. (*F*)

ANTÉPRÉDICAMENS, ſ. m. pl. on appelle ainſi, *en logique*, certaines queſtions préliminaires qui éclairciſſent & facilitent la doctrine des prédicamens & des catégories. Ces queſtions concernent l'univocité, l'équivocité des termes, &c. On les appelle *antéprédicamens*, parce qu'Ariſtote les a placés avant les prédicamens, pour pouvoir traiter la matiere des prédicamens ſans aucune interruption. (*X*)

ANTEQUERA, *Géogr.*, ville d'Eſpagne au royaume de Grenade, à douze lieues nord de Malaga, & à vingt-une oueſt de Grenade. Elle eſt diviſée en deux villes, dont l'une eſt appellée *la haute*, & l'autre *la baſſe*. La premiere eſt ſur une colline, avec un château fortifié, & n'eſt preſque occupée que par la nobleſſe. La ſeconde eſt dans une plaine très-fertile, arroſée d'un grand nombre de ruiſſeaux. Les rues & les maiſons y ſont très-propres; ce qui eſt fort rare en Eſpagne. On trouve dans la montagne, au pied de laquelle cette ville eſt ſiſe, une grande quantité de ſel, qui ſe cuit de lui-même par l'ardeur du ſoleil. Il y a auſſi des carrieres de plâtre; & à deux lieues de la ville eſt une fontaine dont les eaux, à ce que l'on prétend, guériſſent de la gravelle. *Long.* 13, 45; *lat.* 36, 51. (*C. A.*)

§ ANTEQUERA, *Géogr. mod.*, ville de la nouvelle Eſpagne en Amérique, province de Guaxaça.

ANTER *ou* ENTER un pilot, *ſur les rivieres*, c'eſt le joindre bout-à-bout avec un autre qui eſt trop court. *Voy.* PILOT.

ANTÉRIEUR, adj. *en Anatomie*, ſe dit de toutes les parties qui ſont tournées vers le plan vertical, que l'on conçoit paſſer ſur la face, ſur la poitrine, le bas-ventre, *&c.* & perpendiculaire au plan qui diviſe le corps en deux parties égales & ſymmétriques. (*L*)

ANTÉRIEUR, *en ſtyle de Palais*, ſe dit, en quelques occaſions, pour *plus ancien*. Ainſi l'on dit d'un acte, qu'il eſt *antérieur* en date à un autre; d'un créancier, qu'il eſt *antérieur* en hypotheque à un autre créancier. (*H*)

ANTERIEUREMENT, adv. ANTERIORITÉ, ſ. fém. *termes de Palais*, que l'explication du mot ci-deſſus fait aſſez comprendre. *Voyez* ANTÉRIEUR.

* ANTEROS, *ou* LE CONTRE-AMOUR, ſubſt. m. *Myth.*, fils de Vénus & de Mars. On dit que Vénus ſe plaignant à Thémis de ce que l'Amour ref-

Digitized by Google

toit toujours enfant, Thémis lui répondit: *& il reſtera tel, tant que vous n'aurez pas d'autre fils.* Sur cette réponſe, la déeſſe galante écouta le dieu de la guerre; le *Contre-Amour* naquit, & le premier fils de Vénus devint grand. Ils ont l'un & l'autre des ailes; un carquois & des fleches. On les a groupés pluſieurs fois: on les voit dans un bas relief ancien, ſe diſputant une branche de palmier. Pauſanias parle d'une ſtatue de l'*Anteros*, où ce dieu tenoit deux coqs ſur ſon ſein, par leſquels ce dieu tâchoit de ſe faire béqueter la tête. Il jouit des honneurs divins: les Athéniens lui éleverent des autels. Cupidon fut le dieu de l'amour; *Anteros*, le dieu du retour.

* § ANTEROSTA & POSTROSTA, *Mythologie*, *autrement* ANTEVERTA *ou* ANTEVORTA, & POSTVERTA *ou* POSTVORTA. La premiere de ces déeſſes, appellée auſſi *Porrima*, *Proſa*, *Prorſa*, ſavoit le paſſé, & les Romains l'invoquoient pour réparer les maux qu'ils avoient déja reſſentis. La ſeconde prédiſoit l'avenir, & les Romains l'invoquoient pour prévenir les maux qui pouvoient leur arriver: on l'invoquoit auſſi pour les accouchemens.

ANTERS, ſ. f. du latin *ante*, *terme d'Architecture*: c'eſt, ſelon Vitruve; les pilaſtres d'encoignure que les anciens affectoient de mettre aux extrémités de leurs temples, & ce que nos architectes appellent *pilaſtres*. *Voyez* PILASTRE. (*P*)

ANTESSA *ou* ANTISSA, *Géogr. anc. & mod.*, ville de l'iſle de Lesbos, ou même, ſelon quelques-uns, iſle ſéparée de Lesbos par un canal.

ANTESTATURE, ſ. f. *terme de Génie*, petit retranchement fait de paliſſades ou de ſacs de terre, établis à la hâte pour diſputer le reſte du terrein à l'ennemi. *V.* RETRANCHEMENT. Ce terme n'eſt plus guere d'uſage actuellement. (*Q*)

* ANTHAB, *Géogr. anc. & mod.*, ville de la Caramanie dans l'Aſie mineure, qu'on appelle aujourd'hui *Antiochetia*.

* ANTHAKIA, *voyez* ANTIOCHE.

ANTHEE, *Myth.*, roi de Lybie, que la fable fait fils de la terre, & à qui elle donne ſoixante-quatre coudées de hauteur, arrêtoit tous les paſſans dans les ſables de la Lybie, où il ſe mettoit en embuſcade: il les contraignoit de lutter contre lui, & les étouffoit tous du ſeul poids de ſa vaſte corpulence. Il provoqua Hercule à la lutte: Hercule accepta le défi, & le jetta trois fois à terre à demi-mort; mais dès qu'*Anthée* touchoit la terre ſa mere, il reprenoit les forces, & devenoit plus furieux que devant. Hercule s'en étant apperçu, & l'ayant ſaiſi de nouveau, le tint ſi fortement en l'air, & le tint ſi long-temps en cette poſture, qu'il expira. Cet *Anthée* étoit un marchand établi dans la Lybye, qui étoit ſi puiſſant, qu'il n'étoit pas poſſible de l'y forcer. Hercule l'attira adroitement ſur mer, & lui ayant coupé les paſſages de la terre, où il alloit ſe rafraîchir & reprendre des troupes, il le fit périr. Cet *Anthée* avoit bâti la ville de Tingi, ſur le détroit de Gibraltar, où il fut enterré. On dit que Sertorius fit ouvrir le tombeau de ce géant, & qu'on y trouva des oſſemens d'une grandeur extraordinaire. (X)

* ANTHELIENS, ſ. m. pl. *Myth.*, dieux révérés par les Athéniens. Leurs ſtatues étoient placées aux portes, & expoſées à l'air: c'eſt de-là qu'ils ont été nommés *dieux Antheliens*.

ANTHELIX, *en terme d'Anatomie*, eſt le circuit intérieur de l'oreille externe, ainſi nommé par oppoſition au circuit extérieur appellé *hélix*. *Voyez* HELIX, OREILLE, *&c.* (*L*)

ANTHELMINTIQUES, *Mat. Méd.* On donne ce nom aux remedes qu'on employe dans les maladies vermineuſes, ou contre les vers de différente eſpece qui viennent dans le corps humain, & principalement contre les vers des premieres voies. Ils ſont internes ou externes; les remedes internes ſont les plantes ameres, âcres ou aromatiques, l'aloès, les gommes réſines en général, les balſamiques, les préparations mercurielles, les différens ſels, les eſprits volatils, *&c.* Les externes ſont des cataplaſmes faits avec la plupart de ces ſubſtances, des linimens, des embrocations, *&c.* *Anthelmintique*, de ἀντὶ, *contre*, & ἕλμις, *ver*. (*M. le Roſſe.*)

ANTHEMIS, *Hiſt. nat.*, genre de plante à fleur radiée, dont le diſque eſt compoſé

composé de plusieurs fleurons, & la couronne, de demi-fleurons qui tiennent à des embryons, & qui sont renfermés dans un calice écailleux. Les embryons deviennent dans la suite des semences attachées au fond du calice, & séparées les unes des autres par de petites feuilles faites en forme de gouttiere. Ajoutez aux caracteres de ce genre, que ses feuilles sont découpées. Micheli, *nov. plant. gener. V.* PLANTE. (*I*)

*ANTHEMISE, *Géog. mod.*, grand pays de Perse, dont Eutrope fait mention & qui n'est pas l'*Anthémusie*.

ANTHEMIUS, *Hist. de l'empire d'Occid.*, empereur Romain, applanit par ses vertus tous les obstacles qu'une naissance obscure opposoit à son élévation. Après que Sévere eut été empoisonné, il y eut un interregne de deux ans dans l'empire d'occident. Ricimer, qui s'étoit souillé du sang de son maître pour envahir son héritage, fut pendant cet intervalle revêtu de tout le pouvoir, sans oser prendre le titre d'empereur. L'horreur de son crime l'avoit rendu odieux, & l'avoit écarté du but où il vouloit arriver. Il pressentit qu'il seroit un jour forcé d'abdiquer un pouvoir usurpé; il aima mieux se faire un mérite d'une abdication volontaire, que de s'exposer à une dégradation ignominieuse; mais il voulut que le maître qu'il alloit se donner, lui fût redevable de son élévation. *Anthemius*, qui n'avoit d'autre titre que ses vertus pour parvenir à l'empire, fut celui sur lequel il jeta les yeux. Il étoit déja élevé à la dignité de patricien; il n'avoit que des parens obscurs, & comme il étoit sans intrigues, Ricimer espérant de commander sous son nom, convint avec Léon, empereur de Constantinople, de le revêtir de la pourpre. Ce fut ainsi qu'*Anthemius*, sans ambition, fut proclamé empereur d'occident. On ne pouvoit élever au trône personne plus capable de faire sortir l'état de la confusion où il étoit plongé. Les loix étoient sans force & sans vigueur; les provinces étoient gouvernées par des tyrans, qui sous le nom des empereurs épuisoient les peuples par leurs exactions & les humilioient par leur orgueil. *Anthemius*, consommé dans les affaires, eût gouverné avec gloire dans des circonstances moins orageuses; mais il étoit né dans un siecle où il falloit plus de roideur dans le caractere que de droiture dans le cœur. Sidonius, qui nous a transmis l'éloge de ses vertus & de ses talens, nous apprend qu'il aimoit à récompenser les gens de probité, & que les plus vertueux citoyens étoient toujours préférés dans la distribution des dignités; mais trop mou & trop indulgent, il manquoit de cette fermeté imposante qui fait rentrer dans le néant les perturbateurs du bien public. Comme il étoit Grec d'origine, ses penchans le décidoient pour celui qui en occupoit l'empire, d'autant plus qu'il lui étoit redevable de sa fortune. Il lui prêta ses troupes contre les Vandales d'Afrique. Le succès de cette guerre fut malheureux, l'armée Romaine fut taillée en piéces; Marcellinus, qui la commandoit, fut puni de sa défaite par ses propres soldats qui l'assassinerent. Ceux qui survécurent à ce désastre remonterent sur leurs vaisseaux, & laisserent les Vandales paisibles possesseurs de l'Afrique. *Anthemius* eut une nouvelle guerre à soutenir contre les Visigots qui ambitionnoient l'empire absolu des Gaules. Ricimer, qui avoit épousé sa fille, eut la perfidie de faire soulever l'armée, qui aima mieux obéir à un ambitieux qui prodiguoit les récompenses, qu'à un prince citoyen, qui n'étoit économe que pour ménager les biens de ses sujets. *Anthemius*, dévoré de chagrins, mourut l'an 472, après avoir régné huit ans. (*T-n.*)

ANTHERE, médicament ainsi nommé à cause de sa couleur vive & rougeâtre; il est composé de myrrhe, de sandarac, d'alun, de racine de souchet, de safran, & de feuilles de roses rouges, dont on faisoit des poudres, des onguens ou des collyres, selon les indications: mais ni le nom, ni les compositions ne sont plus d'usage. (*N*)

ANTHESPHORIES, *f. f. pl.* en grec, ἀνθεσφόρια, *terme d'antiquité*, fête que l'on célébroit dans la Sicile, en l'honneur de Proserpine. *V.* FETE.

Ce mot dérive du grec ἄνθος, *fleur*, & de φέρω, *je porte*, à cause que Proserpine cueilloit des fleurs dans les champs, lorsque Pluton l'enleva. Cependant Festus n'attribue point cette fête à Proserpine: mais il dit qu'elle fut ainsi dé-

Digitized by Google

nommée, à cause du blé que l'on apportoit au temple dans ce jour-là.

Antheſphorie ſemble être la même choſe que le *floriſertum* des Latins, qui a beaucoup de rapport au *harveſt-home* des Anglois, qui ſignifie, *le logis de la moiſſon.* (*G*)

ANTHIAS, *Hiſt. nat.*, genre de poiſſon de mer, dont Rondelet diſtingue quatre eſpeces. La premiere eſt appellée *barbier.* *V.* BARBIER. La ſeconde porte le nom de *capelan*, *V.* CAPELAN.

La troiſieme eſpece eſt celle qu'*Oppian* appelle *anthias*, le noir de ſang; on ne doit point rapporter cette couleur au ſang de ce poiſſon; c'eſt le corps qui eſt d'une couleur violette obſcure. Cet *anthias* eſt alongé; ſes dents ſont pointues, & s'engrenent les unes entre les autres; il a des levres; ſes yeux ſont ronds, & de couleur rouge mêlée de pourpre; l'anus eſt grand; il en ſort un boyau coloré de verd & de rouge; la queue eſt groſſe. Ce poiſſon vit dans les rochers: ſa chair eſt tendre, ſeche, & nourriſſante.

La quatrieme eſpece d'*anthias* eſt celle qu'*Oppian* appelle ἰωπὸς parce qu'il a bonne vue; ou αὐλωπὸς, parce que ſes yeux ſont entourés d'un ſourcil rond & noir, qui fait paroître les yeux enfoncés dans la tête. *Rondelet.* *V.* POISSON.

ANTHIRRINUM, *Jardinage*, *ou* MUFFLE DE LION, eſt une plante de la grande eſpece, qui pouſſe pluſieurs tiges. Ses feuilles oblongues reſſemblent à celles du giroflier jaune: ſes fleurs, qui viennent à la ſommité de ſes tiges, font un épi aſſez long, en forme de tuyau, de couleur de chair, repréſentant par un bout le mouſſle d'un veau ou d'un lion: ſes graines ſont noires, & très-menues.

On ſeme le *muſſle de lion* en ſeptembre & octobre, & on le replante en avril: cependant étant vivace, il ſe multiplie auſſi de racines. On jouit de la fleur pendant l'été. Il vient aiſément par-tout, même dans les terres ſablonneuſes. (*K*)

ANTHISTERIES *ou* ANTHESTERIES, ſ. f. pl. *Hiſt. anc. & Myth.*, fêtes que les Athéniens célébroient vers le printems du mois appellé *anthiſterion*, du mot grec ἄνθος, parce qu'alors la terre eſt couverte de fleurs. Pendant cette fête, que quelques-uns croient avoir été conſacrée à Bacchus, les maîtres faiſoient grande chere à leurs eſclaves, comme les Romains dans leurs ſaturnales. On penſe auſſi que toutes les fêtes de Bacchus, ſurnommé *anthius* ou *fleuriſſant*, étoient nommées en général, *anthiſtéries*, quoique diverſifiées par d'autres titres particuliers, tels que *pithægia*, *chytra*, *&c.*

Quelques-uns penſent que ce nom vient du mont *Antherion*, où s'en faiſoit la ſolemnité; que ces fêtes duroient trois jours, le 11, le 12 & le 13 de chaque mois; & chacun avoit un nom différent, pris des cérémonies ou des occupations qui rempliſſoient chaque journée. La premiere s'appelloit πιθοιγία, c'eſt-à-dire *l'ouverture des vaiſſeaux*, parce qu'on y mettoit le vin en perce & qu'on le goutoit. Le ſecond jour ſe nommoit χόες, *congii*, d'une meſure contenant environ le poids de 20 livres; on buvoit ce jour-là le vin préparé la veille. Quant au troiſieme, on l'appelloit χύτρα, *chaudrons*, à cauſe que ce jour-là on faiſoit bouillir toutes ſortes de légumes, auxquels il n'étoit pas permis de toucher, parce qu'ils étoient offerts à Mercure. (*G*)

* *ANTHIUS ou* FLEURI, *Myth.*, ſurnom qu'on donna à Bacchus, dans Athenes & à Patras en Achaïe, parce que ſes ſtatues étoient couvertes d'une robe chargée de fleurs.

ANTHOCEROS, *Hiſt. nat.*, genre de plante à fleur monopétale, reſſemblante à une corne qui s'ouvre juſqu'au centre en deux parties; il y a dans le milieu un filament ou une étamine chargée de pouſſiere. Cette fleur eſt ſtérile: elle ſort d'un calice, ou plutôt d'une graine tubulée. Les fruits ſont des capſules que l'on trouve, tantôt ſur des eſpeces qui ont des fleurs, tantôt ſur d'autres qui n'en ont point; elles ſe partagent en pluſieurs rayons à leur ouverture; chacune de ces capſules contient une, deux, ou trois ſemences, & quelquefois quatre. *Nova plant. gener. &c.* par Micheli. *V.* PLANTE. (*I*)

ANTHOLOGE, ſ. m., *Théologie*, du grec ἀνθολόγιον, ce que nous rendrions en latin par *florilegium*, recueil de fleurs.

C'eſt un recueil des principaux offices qui ſont en uſage dans l'égliſe grecque. Il renferme les offices propres des fêtes

Digitized by Google

de Jesus-Christ, de la sainte Vierge, & de quelques Saints; de plus, des offices communs pour les prophetes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges, &c. Léon Allatius, dans sa premiere dissertation sur les livres ecclésiastiques des Grecs, en parle, mais avec peu d'éloge. Ce n'étoit d'abord qu'un livret, que l'avidité ou la fantaisie de ceux qui l'ont augmenté, a beaucoup grossi; mais qui à quelques nouveautés près, ne contient rien qui ne se trouve dans les ménées, & dans les autres livres ecclésiastiques des Grecs.

Outre cet *anthologe*, qui est à l'usage des églises grecques, Antoine Arcudius en a publié un nouveau, sous le titre de *nouvel anthologe* ou *florilege*, imprimé à Rome en 1598. C'est un abrégé du premier, une espece de breviaire raccourci, & commode dans les voyages pour les prêtres & les moines grecs, qui ne peuvent porter le premier, attendu son extrême grosseur: mais il est encore moins que celui-ci du goût d'Allatius, qui accuse l'abréviateur de plusieurs altérations & infidélités considérables. Allat. *de libr. eccl. Græc.* M. Simon, *Sup. aux cérém. des Juifs.*

ANTHOLOGIE, s. f. *Litt.*, se prend en particulier pour un recueil des épigrammes de divers auteurs Grecs. (*G*)

Il y a une *anthologie* imprimée, mais qui n'est pas à beaucoup près si complete que l'*anthologie* manuscrite de Guyet, copiée sur celle de Saumaise, & qui après avoir appartenu à Ménage, fait aujourd'hui partie des manuscrits de la bibliotheque du roi. M. Boivin, dans la notice qu'il en a donnée, *tom. II. des mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*, *pag.* 264, dit qu'elle contient plus de 700 épigrammes, qui forment environ trois mille vers. Elle est divisée en cinq livres ou parties, dont la premiere & la seconde sont composées d'épigrammes excessivement licentieuses. La troisieme a pour titre, ἐπιγράμματα ἀναθηματικά; c'est ainsi qu'on nommoit les épigrammes qui servoient d'inscriptions aux offrandes que l'on faisoit aux dieux. La quatrieme contient des inscriptions des tombeaux, ce que nous appellons *épitaphes*. La cinquieme comprend des épigrammes sur divers sujets, dont quelques-uns sont inventés à plaisir; l'auteur du recueil les nomme, ἐπιγράμματα ἐπιδεικτικά, *épigrammes d'ostentation*, où le poète ne cherche qu'à faire paroître son esprit. Au reste, la plupart de ces épigrammes approchent plus de nos madrigaux, ou du style des inscriptions antiques, que de la maniere de Martial, & de nos épigrammatistes latins. *V.* EPIGRAMME.

Méléagre, natif de Gadare, ville de Syrie, qui vivoit sous Séleucus VI, dernier roi de Syrie, est le premier qui ait fait un recueil d'épigrammes grecques, qu'il nomma *anthologie*, à cause qu'ayant choisi ce qu'il trouva de plus brillant & de plus *fleuri* parmi les épigrammes de quarante-six poètes anciens, il regarda son recueil comme un *bouquet de fleurs*, & attribua une fleur à chacun de ces poètes, *le lis* à Anytes, *la rose* à Sapho, &c. Après lui, Philippe de Thessalonique fit du temps de l'empereur Auguste un second recueil tiré seulement de quatorze poètes. Agathias en fit encore un troisieme environ 500 ans après, sous Justinien. Enfin Planude, moine de Constantinople, qui vivoit en 1380, fit le quatrieme qu'il divisa en sept livres, dans chacun desquels les épigrammes sont rangées par ordre alphabétique. C'est l'*anthologie* telle que nous l'avons aujourd'hui imprimée, qui contient plusieurs belles épigrammes fort sensées & fort spirituelles: mais elles ne font pas le plus grand nombre. Rollin, *Hist. anc. tom. XII.* (*G*)

ANTHRACOSE, s. f. *terme de chirurg.*, *Anthrax* ou *charbon des paupieres*, est une tumeur d'un rouge livide, qui cause une tension considérable aux paupieres & aux parties voisines, accompagnée de fievre, de douleur, de pulsation. Cette tumeur est accompagnée de dureté & d'une si grande chaleur, qu'il s'y forme une croûte noire, une vraie escarre, comme si le feu y eût passé. L'érésipele de la face & la tuméfaction des glandes parotides sont souvent des accidens de cette maladie.

On attribue la cause de l'anthrax des paupieres à un sang grossier, brûlé, & dépouillé de son véhicule. Il n'arrive guere qu'en été aux pauvres gens de la campagne, mal nourris, & continuel-

Digitized by Google

lement exposés à des travaux fatiguans & aux injures de la saison. On a observé que cette maladie étoit plus commune quand les sécheresses sont très-grandes, & qu'elle affectoit particulierement les personnes qui passent les jours entiers à scier les blés.

La cure de cette maladie ne demande point de délai : dès qu'on s'apperçoit de la formation de la pustule, il faut saigner la malade, lui donner des lavemens rafraîchissans, & lui faire boire des émulsions. On applique dans le commencement sur la partie malade des compresses trempées dans de l'eau de sureau, dans laquelle on fait fondre un peu de nitre.

Si l'inflammation ne s'appaise pas & que l'escarre se forme, on l'incise avec une lancette, & on lave avec une lotion faite avec l'onguent égyptiac dissous dans le vin & l'eau-de-vie. Si la tumeur est considérable, on scarifie les parties tuméfiées à la circonférence de l'escarre, & l'on applique des cataplasmes émolliens & résolutifs. Ces secours sécondés de la saignée, qui est le spécifique de toutes les maladies inflammatoires, bornent les progrès de l'escarre dont on prévient la chute avec des onguens digestifs : on travaille ensuite à monder & cicatriser l'ulcere. *V.* ULCERE. Il faut avoir soin dans les pansemens de cet ulcere de tenir la peau étendue, pour que la cicatrice ne fronce pas la paupiere & ne cause point de difformité. Le chirurgien doit aussi prendre toutes les mesures convenables pour que l'œil ne soit point éraillé ; ce qui est assez difficile, lorsque l'escarre a été grande, & qu'elle s'est formée près du bord de la paupiere. (*Y*)

ANTHRAX *ou* CHARBON, *Voyez* CHARBON, ULCERE.

ANTHROPOGRAPHIE, s. f. *en anatomie*, c'est la description de l'homme. Ce mot est composé du grec ἄνθρωπος, *homme*, & γράφω, *j'écris*.

Jean Riolan le fils, docteur en médecine de la faculté de Paris, & très-célebre professeur en anatomie, nous a donné un grand ouvrage *in-fol.* sous le titre de *Antropographia* (& *opera omnia.*), imprimé à Paris en 1649.

Voici l'éloge que le grand Boerhaave en fait : on peut s'en reposer, dit-il, sur ses descriptions ; il avoit disséqué 150 cadavres avant de donner son ouvrage ; & comme il remarqua que ses disciples avoient beaucoup de peine à retenir les noms des muscles suivant l'ordre de Vésale, il donna à ces muscles des noms tirés de leur fonction & de leur attache : quiconque se propose de professer l'anatomie, ne doit pas avoir honte de le prendre pour modele ; car son livre renferme toutes les connoissances qui constituent un anatomiste savant, comprenant tout ce qu'on avoit découvert sur ces matieres avant lui.

Kerkring nous a donné un ouvrage *in-4°.* sous le même titre, & qui fut imprimé à Amsterdam en 1671.

Cowper a aussi intitulé *Anthopography* un ouvrage imprimé à Londres en 1697, *in-fol.* il a été réimprimé à Leyde en 1737, *V.* ANATOMIE. (*L*)

ANTHROPOLOGIE, s. f. *Théol.*, maniere de s'exprimer, par laquelle les écrivains sacrés attribuent à Dieu des parties, des actions ou des affections qui ne conviennent qu'aux hommes, & cela pour s'accommoder & se proportionner à la foiblesse de notre intelligence : ainsi il est dit dans la Genese, que Dieu *appella Adam*, qu'*il se repentit d'avoir créé l'homme* ; dans les Pseaumes l'univers est appellé l'*ouvrage des mains de Dieu* : il est encore dit que *ses yeux sont ouverts & veillent sur l'indigent.*

Par toutes ces expressions & d'autres semblables qui se rencontrent fréquemment dans l'Ecriture, l'Esprit saint a seulement voulu nous faire entendre les choses ou les effets que Dieu opere comme s'il avoit des mains, des yeux, &c. sans que cela préjudicie à la simplicité de son être. *V.* SIMPLICITÉ. (*G*)

ANTHROPOLOGIE, *dans l'économie animale* ; c'est un traité de l'homme. Ce mot vient du grec ἄνθρωπος, homme, & de λόγος, *traité.*

Teichmeyer nous a donné un traité de l'économie animale, qu'il a intitulé *Anthropologia*, in-4°. imprimé à Genes en 1739.

Drake nous a aussi laissé une *Anthropologie* en anglois, in-8°. 3 vol. imprimés à Londres en 1707 & 1727. *V.* ANTHROPOGRAPHIE. (*L*).

ANTHROPOMANTIE, s. f. divina-

Digitized by Google

tion qui se faisoit par l'inspection des entrailles d'hommes ou de femmes qu'on éventroit.

Ce mot est grec & formé de deux autres ; savoir, ἄνθρωπος, *homme*, & μαντεία *divination*.

L'empereur Héliogabale pratiquoit cette abominable divination. Cedrene & Théodoret racontent de Julien l'apostat, que dans ses sacrifices nocturnes, & dans des opérations de magie, il faisoit périr grand nombre de jeunes enfans pour consulter leurs entrailles ; & ils ajoutent que lorsqu'il eut pris la route de Perse, dans l'expédition même où il périt, étant à Carres en Mésopotamie, il s'enferma dans le temple de la Lune, & qu'après y avoir fait ce qu'il voulut avec les complices de son impiété, il scella les portes, & y posa une garde qui ne devoit être levée qu'à son retour. Ceux qui entrerent dans le temple, sous le regne de Jovien son successeur, y virent une femme pendue par les cheveux, les mains étendues & le ventre ouvert. Julien ayant voulu chercher dans son foie quel seroit le succès de la guerre. *Vie de l'empereur Julien, par M. l'abbé de la Bletterie, II. part. liv. V. pag.* 333 & 334.

Les Scythes avoient aussi cette barbare coutume, que les Tartares ont reçue d'eux, si l'on en croit Cromer, *Hist. de Polog. liv. VIII.* & Strabon la rapporte aussi des anciens habitans de la Lusitanie, aujourd'hui le Portugal. Delrio regarde comme une branche de l'*anthropomantie*, le fanatisme des Hébreux qui sacrifioient leurs enfans à Moloch, dans la vallée de Tophet. *Disquisit. magic. lib. IV. cap. ij. quæst. 7. j. pag.* 554. (*G*)

ANTHROPOMORPHITE, s. f. *Théol.*, des mots grecs ἄνθρωπος, *homme* & μορφή, *forme*. *Anthropomorphite*, en général, est celui qui attribue à Dieu la figure de l'homme. *V.* DIEU, *&c.*

Les *anthropomorphites* sont d'anciens hérétiques, qui prenant à la lettre tout ce que Dieu dit de lui-même dans les écritures, prétendoient qu'il avoit réellement des piés, des mains, *&c.* en conséquence ils croyoient que les patriarches avoient vu Dieu dans la propre substance divine, avec les yeux du corps.

Ils se fondoient sur ce qu'il est dit dans la Genese, que Dieu fit l'homme à son image & à sa ressemblance. Les orthodoxes disoient au contraire, que Dieu est un être immatériel, & qui n'a aucune forme corporelle. Les *anthropomorphites* leur avoient donné le nom d'*origénistes*, par la raison, ajoutoient-ils, que leurs adversaires tenoient d'Origène la méthode d'allégorier toutes les expressions de l'Ecriture qui ne favorisoient pas leur sentiment.

Saint Epiphane appelle les *anthropomorphites*, *audiens* ou *odiens*, d'*Audius* qu'on croit avoir été le chef de la secte. *Audius* étoit à-peu-près le contemporain d'Arius. Il vécut dans la Mésopotamie.

Saint Augustin leur donne le nom de *Vadiens*, *Vadiani*.

Tertullien semble avoir donné dans l'erreur des *anthropomorphites* ; on l'en disculpe : mais il n'est pas tout-à-fait aussi facile de le laver du reproche qu'on lui fait d'avoir cru que l'ame avoit une figure corporelle ; erreur dont on attribue l'origine à quelques prophétesses de la secte de Montanus. (*G*)

ANTHROPOPATHIE, s. f. *Théol.*, d'ἄνθρωπος, *homme*, & πάθος, *passion* ; c'est une figure, une expression, un discours dans lequel on attribue à Dieu quelque passion qui ne convient proprement qu'à l'homme. *Voyez* DIEU, PASSION, *&c.*

On confond souvent les termes *anthropopathie* & *anthropologie* ; cependant, à parler strictement, l'une doit être considérée comme le genre, & l'autre comme l'espece ; c'est par l'anthropologie qu'on attribue à Dieu une chose, quelle qu'elle soit, qui ne convient qu'à l'homme ; au lieu qu'*anthropopathie* ne se dit que dans le cas où l'on prête à Dieu des passions, des sensations, des affections humaines, *&c.* *V.* ANTHROPOLOGIE. (*G*)

ANTHROPOPHAGES, s. m. *Hist. anc. & mod.* d'ἄνθρωπος, *homme*, & φαγω, *je mange*.

Les *anthropophages* sont des peuples qui vivent de chair humaine. *V.* ANTHROPOPHAGIE.

Les Cyclopes, les Lestrigons & Scylla, sont traités par Homere d'*anthropophages* ou *mangeurs d'hommes*. Ce poëte dit aussi que les monstres féminins, Circé & les Syrenes, attiroient les hommes par l'image du plaisir, & les faisoient périr.

Digitized by Google

Ces endroits de ſes ouvrages, ainſi qu'un grand nombre d'autres, ſont fondés ſur les mœurs des temps antérieurs au ſien. Orphée fait en pluſieurs occaſions la même peinture des mêmes ſiecles. *C'eſt dans ces temps*, dit-il, *que les hommes ſe dévoroient les uns les autres comme des bêtes féroces, & qu'ils ſe gorgeoient de leur propre chair.*

On apperçoit, long-tems après ces ſiecles, chez les nations les plus policées, des veſtiges de cette barbarie, à laquelle il eſt vraiſemblable qu'il faut rapporter l'origine des ſacrifices humains. *V.* SACRIFICE.

Les payens accuſoient les premiers chrétiens d'*anthropophagie*; ils permettent, diſoient-ils, le crime d'Œdipe, & ils renouvellent la ſcene de Thyeſte. Il paroît, par les ouvrages de Tatien, par le chapitre huitieme de l'apologie des chrétiens de Tertullien, & par le IVe livre de la Providence, par Salvien, que ce fut la célébration ſecrete de nos myſteres qui donna lieu à ces calomnies. Ils tuent, ajoutoient les payens, un enfant, & ils en mangent la chair; accuſations qui n'étoient fondées que ſur les notions vagues qu'ils avoient priſes de l'euchariſtie & de la communion, ſur les diſcours de gens mal inſtruits. *Voyez* EUCHARISTIE, COMMUNION, AUTEL, *&c.* (*G*)

ANTHROPOPHAGIE, ſ. f. *Hiſt. anc. & mod.*, c'eſt l'acte ou l'habitude de manger de la chair humaine. *Voyez* ANTHROPOPHAGES.

Quelques auteurs font remonter l'origine de cette coutume barbare, juſqu'au déluge: ils prétendent que les géans ont été les premiers *anthropophages*. Pline parle des Scythes & des Sauromates, Solinus des Ethiopiens, Juvenal des Egyptiens, comme de peuples accoutumés à cet horrible mêts. *V.* Pline, *hiſt. nat. liv. IV. c. xij*; *liv. VI, c. XVII, XXX*; *liv. VII, c. ij.* Solin, *Polit. c. xxxiij.* Nous liſons dans Tite-Live qu'Annibal faiſoit manger à ſes ſoldats de la chair humaine pour les rendre plus féroces. On dit que l'uſage de vivre de chair humaine ſubſiſte encore dans quelques parties méridionales de l'Afrique, & dans des contrées ſauvages de l'Amérique.

Il me ſemble que l'*anthropophagie* n'a point été le vice d'une contrée ou d'une nation, mais celui d'un ſiecle. Avant que les hommes euſſent été adoucis par la naiſſance des arts, & civiliſés par l'impoſition des loix, il paroît que la plupart des peuples mangeoient de la chair humaine. On dit qu'Orphée eſt le premier qui fit ſentir aux hommes l'inhumanité de cet uſage, & qu'il parvint à l'abolir. C'eſt ce qui a fait imaginer aux poëtes qu'il avoit eu l'art de dépouiller les tigres & les lions de leur férocité naturelle.

Sylveſtres homines ſacer interpreſque deorum
Cædibus & fœdo victu deterruit Orpheus,
Dictus ab hoc lenire tigres rabidoſque leones. Horat.

Quelques médecins ſe ſont ridiculement imaginés avoir découvert le principe de l'*anthropophagie* dans une humeur âcre, atrabileuſe, qui logée dans les membranes du ventricule, produit par l'irritation qu'elle cauſe, cette horrible voracité qu'ils aſſurent avoir remarquée dans pluſieurs malades; ils ſe ſervent de ces obſervations pour appuyer leur ſentiment. Un auteur a mis en queſtion, ſi l'*anthropophagie* étoit contraire ou conforme à la nature. (*G*)

ANTHROPOSOMATOLOGIE, ſ. f. *terme d'anatomie*, qui ſignifie, *deſcription du corps humain*, ou *de ſa ſtructure*.

Ce mot eſt compoſé du grec ἄνθρωπος, *homme*, σῶμα, *corps*, & λόγος, *traité*; c'eſt-à-dire, *traité du corps de l'homme*. *Voyez* ANATOMIE.

ANTHYLLE, *Botanique*, en latin *anthyllis*, en anglois *ladies finger*.

Caractere générique. La fleur eſt papilionacée; elle a un long pavillon, qui ſe plie & ſe renverſe par-delà le calice; la nacelle eſt courte, comprimée, & de la même longueur que les deux ailes; au centre eſt ſitué un embryon alongé, qui devient enſuite une petite ſilique arrondie, renfermée dans le calice: elle contient une ou deux ſemences.

Eſpeces. 1. *Anthylle*, arbriſſeau à feuilles conjuguées & égales, à fleurs raſſemblées en bouquets.

Anthyllis fruticoſa, foliis pinnatis, æqualibus, floribus capitatis, Hort. Cliff. 371.

Digitized by Google

Jupiter's beard or silver bush. C'eſt la barbe de Jupiter argentée.

2. *Anthylle*, arbriſſeau à feuilles ternées, inégales, à fleurs latérales, pourvues de calicés velus.

Anthyllis fruticoſa, foliis ternatis inæqualibus, calicibus lanatis lateralibus. Linn. *ſp. pl.* 720.

Stoary cytiſus with a longer middle leaf.

3. *Anthylle* ligneuſe, épineuſe, à feuilles ſimples.

Anthyllis fruticoſa, ſpinoſa, foliis ſimplicibus. Linn. *ſp. pl.* 720.

Prickly broom with duckmeat leaves and bluish purple flowers.

4. *Anthylle* herbacée, à quatre feuilles conjuguées & à fleurs latérales.

Anthyllis herbacea, foliis quaterno-pinnatis, floribus lateralibus, Hort. Upſal. 221.

Five leav'd wundword.

5. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées, inégales, à fleurs raſſemblées en deux bouquets.

Anthyllis herbacea, foliis pinnatis, inæqualibus, capitulo duplicato. Linn. *ſp. pl.* 719.

Low wundword with a ſcarlet flower.

6. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées, à folioles inégales, à fleurs raſſemblées en un ſeul bouquet.

Anthyllis herbacea, foliis pinnatis, foliolis inæqualibus, floribus capitatis ſimplicibus. Mill.

Ruſtick wundwort. Ladies finger.

7. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées égales, à bouquet terminal.

Anthyllis herbacea, foliis pinnatis æqualibus, capitulo terminali. Linn. *ſp. pl.*

Purple milck vetch.

8. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées, inégales, à bouquets ſolitaires.

Anthyllis herbacea, foliis pinnatis, inæqualibus, capitulis ſolitariis. Linn. *ſp. pl.* 719.

Herbaceous wundword.

La premiere eſpece s'appelle auſſi, *barba Jovis pulchrè lucens*, à cauſe du duvet argenté qui couvre ſes feuilles & qui rend cet arbriſſeau très-ſingulier, mais néanmoins fort agréable : elle s'éleve à dix ou douze piés ; ſes fleurs raſſemblées en bouquets ou en têtes, ſont d'un jaune éclatant, & naiſſent à l'extrémité des branches. Elle ſe multiplie de boutures & de graines. Les boutures ſe font pendant tout l'été, & demandent d'être ombragées & arroſées convenablement. La graine ſe ſeme en automne dans des caiſſes qui doivent paſſer l'hiver ſous des chaſſis à vitrage, & qu'on enterre au printems dans une couche tempérée ; lorſque les arbuſtes ſeront aſſez forts, on les tranſplantera chacun dans un petit pot, & on les traitera comme les plantes de ſerre : on peut riſquer d'en planter deux ou trois piés contre un mur expoſé au midi, ils pourront y ſubſiſter quelque tems.

La deuxieme eſpece donne des fleurs blanches ; c'eſt un petit arbriſſeau qui n'atteint guere qu'à deux piés : elle veut être traitée & multipliée de même que l'eſpece précédente.

L'*anthylle*, *n°.* 3, nous vient d'Eſpagne & du Portugal, & reſſemble au genet ; elle parvient à la hauteur de neuf ou dix piés ; ſes feuilles ſont rondes & ſolitaires : elle peut à l'air libre braver les hivers doux : on ne la multiplie que par la ſemence.

L'eſpece *n°.* 4, eſt du nombre des plantes annuelles : on en connoît la culture.

La cinquieme eſpece croît en Eſpagne & en Portugal, dans le pays de Galles & l'Ile de Man : c'eſt une plante biennale.

Le *n°.* 6. vient naturellement dans les terres mêlées de cailloux, & ſe cultive rarement dans les jardins.

La ſeptieme eſt une plante vivace, à branches traînantes ; elle pouſſe, à l'extrémité des rameaux, des bouquets de fleurs purpurines : elle habite les montagnes d'Italie & du midi de la France : elle ſe multiplie de graines qui, pour bien faire, doivent être ſemées en automne. Lorſque ces *anthylles* ſont une fois placées dans le lieu de leur deſtination, elles n'exigent plus aucuns ſoins particuliers.

La huitieme eſpece reſſemble à la ſixieme, mais ſes feuilles ſont velues, & les fleurs naiſſent ſur le coté des branches : elle ſe reproduit par ſes ſemences comme la précédente. (*M. le Baron de Tſchoudi.*)

Boerhaave paroît être le premier qui ſe ſoit ſervi de ce terme dans ſa *Methodus diſcendi artem medicam*, que M. Haller doit faire réimprimer au premier jour avec un commentaire. (*L*)

Digitized by Google

ANTI, *Grammaire*, prépoſition inſéparable qui entre dans la compoſition de pluſieurs mots ; cette prépoſition vient quelquefois de la prépoſition latine *ante*, avant, & alors elle ſignifie ce qui eſt avant, comme *anti-chambre*, *anti-cabinet*; *anticiper*, faire une choſe avant le temps ; *antidate*, date antérieure à la vraie date d'un acte, *&c.*

Souvent auſſi *anti* vient de la prépoſition grecque ἀντὶ, *contre*, qui marque ordinairement oppoſition ou alternative; elle marque oppoſition dans *antipodes*, peuples qui marchant ſur la ſurface du globe terreſtre ont les piés oppoſés aux nôtres ; & de même *antidote*, contre-poiſon, d'ἀντὶ, contre, & δίδωμι, *donner*, remede donné contre le poiſon ; & de même *antipathie*, *antipape*, *&c.*

Quelquefois, quand le mot qui ſuit *anti*, commence par une voyelle, il ſe fait une éliſion de l'*i*, ainſi l'on dit le pole *antarctique* & non *anti-arctique*. C'eſt le pole qui eſt oppoſé au pole arctique, qui eſt vis-à-vis : quelquefois auſſi l'*i* ne s'élide point, *hexaples*, *anti-hexaples*.

Les livres de controverſe & ceux de diſputes littéraires portent ſouvent le nom d'*anti*. M. Ménage a fait un livre intitulé l'*anti-Baillet*. On a fait auſſi un *anti-Menagiana*. Ciceron, à la priere de Brutus, avoit fait un livre à la louange de Caton d'Utique ; Céſar écrivit deux livres contre Caton, & les intitula *anti-Catones*. Ciceron dit que ces livres étoient écrits avec impudence, *uſus eſt nimis impudenter Cæſar contra Catonem meum. Ad. Treb. Topica*, *cap. xxv.* Il ne faut pas confondre ce livre de Ciceron avec celui qui eſt intitulé *Cato-major*. Le livre de Ciceron à la louange de Caton, & les *anti-Catons* de Céſar, n'ont point paſſé à la poſtérité.

Patin fait mention d'un charlatan de ſon ſiecle, qui avoit l'impudence de vendre à Paris des *anti-écliptiques* & des *anti-cométiques*, c'eſt-à-dire, des remedes contre les prétendues influences des éclipſes, & contre celles des cometes. *Lett. chap. cexliv.* (*F*)

ANTIADES ; terme uſité par quelques anatomiſtes, pour ſignifier les glandules ou glandes plus ordinairement appellées *amygdales*. *Voyez* AMYGDALES. (*L*)

ANTI-ADIAPHORISTES, ſ. m. *Théolog.*, c'eſt-à-dire oppoſés aux adiaphoriſtes ou indifférens. *V.* ADIAPHORISTE.

Ce mot eſt compoſé du grec ἀντὶ, *contra*, contre, & d'ἀδιάφορος, *indifférent*. C'eſt le titre qu'on donna dans le xvj ſiecle à une ſecte de luthériens rigides, qui refuſoient de reconnoître la juriſdiction des évêques, & qui improuvoient pluſieurs cérémonies de l'égliſe obſervées par les luthériens mitigés. *V.* LUTHÉRIENS. (*G*)

ANTI-APHRODISIAQUES, *Méd.*, *méd.*, ſont les médicamens qu'on croit avoir la propriété d'énerver l'action des aphrodiſiaques, *voyez* APHRODISIAQUES, ou même de diminuer l'appétit vénérien. Il n'eſt pas clair que les ſubſtances regardées vulgairement comme telles, le ſoient avec fondement ; le nimphea, les ſemences froides, le nitre, le camphre, paroiſſent infiniment au-deſſous des purgations réitérées & des hypnotiques. Leur effet eſt d'ailleurs rélatif à tant de circonſtances, & leur activité ſi foible, que le préjugé paroît la principale ſource de leur réputation. (*M. le Foſſe.*)

ANTI-APOPLECTIQUE, *Méd.*, épithete que l'on donne à tout remede capable de prévenir ou de guérir l'apoplexie.

Le baume *anti-apoplectique* eſt compoſé des drogues ſuivantes, qui ſont des amers, des aromatiques, & des huiles eſſentielles. Prenez des huiles diſtillées de cloux de girofle, de lavande, de citron, de marjolaine, de menthe, de romarin, de ſauge, de bois de roſe, d'abſinthe, de chacune douze gouttes ; d'ambre gris, ſix grains ; de bitume de Judée, deux gros ; d'huile de muſcade par expreſſion, une once ; de baume du Pérou, une quantité ſuffiſante, pour former du tout un baume d'une conſiſtance molle.

Ce baume échauffe & irrite, appliqué aux narines ou aux tempes ; il opere ſur les membres paralyſés, en les en frotant ; il a été en grande réputation, il a fait place à des compoſitions moins efficaces, que la mode a miſes en vogue. On l'ordonne encore dans les affections de la tête & des nerfs, dans les ſtupeurs, dans l'apoplexie, la léthargie, le carus, &

Digitized by Google

autres maladies ſoporeuſes ; on le prend en bol, en électuaire, depuis trois gouttes juſqu'à ſix. *Pharmacop. de Quincy.*

Ce remede doit être adminiſtré avec ſageſſe ; il eſt meilleur que les amulettes & les ſachets de nos charlatans, qui ſervent plutôt à altérer la bourſe, qu'à déranger l'humeur de l'apoplexie. *V.* APOPLEXIE. (*N*)

ANTI-ARTHRITIQUE. *Voyez* GOUTTE.

ANTI-BACCHIQUE, adj. *Littérat.*, dans l'ancienne poéſie, pié de trois ſyllabes, dont les deux premieres ſont longues, & la troiſieme breve ; tels ſont les mots *cāntārĕ*, *virtutĕ*, Ἑλλάνες ; on l'appelle ainſi, parce qu'il eſt contraire au bacchius, dont la premiere ſyllabe eſt breve, & les deux autres longues. *Voyez* BACCHIUS. Parmi les anciens, ce pié ſe nommoit auſſi *palim-bachius* & *ſaturnius* ; quelques-uns l'appelloient *proponticus* & *theſſalicus*. *Diom. III. p.* 475. (*G*)

* ANTIBES, *Géog. mod.*, ancienne ville maritime de France, dans la Provence, à l'oppoſite de Nice, ſur la Méditerranée. *Long.* 24ᵈ, 58′, 33″, *lat.* 43ᵈ, 34′, 50″.

ANTI-CABINET, ſ. m. *Architecture*, piece entre le ſalon & le cabinet, appellée communément *ſalle d'aſſemblée*. *Voy.* SALLE D'ASSEMBLÉE. (*P*)

ANTI-CACOCHYMIQUE, *Mat. méd.*, c'eſt le nom qu'on donne aux remedes dont on ſe ſert pour combattre les différentes eſpeces de cacochymie ou de dégénération des humeurs. Le langage théorique des écoles ſi ſouvent répeté, eſt devenu un jargon néceſſaire dans la pratique de la médecine. Le peuple s'eſt accoutumé à entendre parler des acrimonies, des humeurs acides ou alkaleſcentes. Ces expreſſions, ſi vuides de ſens & de vérité, rendues reſpectables par le temps & par l'habitude, ont fait croire qu'il n'y avoit rien de plus inconteſtable que les idées qu'elles rappelloient, & comme un premier pas en entraîne un ſecond, on a ſubtiliſé ſur les anciennes diſtinctions, on les a multipliées au point de ne plus s'entendre. Il a fallu imaginer auſſi des remedes contre tant de cauſes de maux ; rien de plus facile, la cauſe étant bien connue, que de lui oppoſer un remede approprié. La cacochymie ſalée, âcre, eſt corrigée par les mucilagineux, les adouciſſans ; la cacochymie bilieuſe par les abſorbans, les délayans ; la cacochymie acide par les abſorbans, les alkalins ; la cacochymie muqueuſe, par les réſolutifs ; la cacochymie putride ou vapide par les balſamiques, *&c.* (*Art. de M. la Foſſe, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.*)

ANTI-CANCEREUX, *voyez* CANCER.

* ANTICASIUS, *Géogr.*, montagne de Syrie. Strabon dit que les monts Caſius & *Anticaſius* ſont au midi de Séleucie.

ANTI-CHAMBRE, ſ. f. *Architecture* appellée par Vitruve *antithalamus*, eſt le nom que l'on donne à la ſeconde piece d'un appartement au rez-de-chauſſée, quand il y a un veſtibule qui la précede ; dans un hôtel, cette piece donne entrée à une deuxieme *anti-chambre*, ou ſalle d'aſſemblée, où ſe tiennent les hommes au-deſſus du commun, venus de dehors pour parler au maître : les premieres *anti-chambres* étant deſtinés pour la livrée, rarement fait-on uſage des cheminées dans ces premieres *anti-chambres* ; on ſe contente d'y mettre des poêles au-devant, qui garantiſſent toutes les pieces d'un appartement de l'air froid que donne l'ouverture continuelle des portes deſtinées pour arriver aux appartemens du maître. *Voyez les anti-chambres* marquées *B* dans le plan de la *Planche XI d'Architecture*. *Voy. auſſi* POELE.

Ces pieces doivent être décorées avec ſimplicité, ſans glaces ni tableaux de prix, à moins que par néceſſité elles ne ſervent de ſalle à manger ; auquel cas à l'heure des repas les domeſtiques ſe retirent dans le veſtibule. (*P*)

ANTICHRESE, ſ. f. *en Droit*, convention où l'emprunteur engage ou céde ſes héritages, ſes poſſeſſions & ſes revenus, pour l'intérêt de l'argent prêté. Ce genre de convention étoit permis chez les Romains, quoique l'uſure y fût prohibée ; on l'appelloit en France *mort-gage*, pour la diſtinguer d'un ſimple engagement, ou les fruits de la terre n'étoient point aliénés, & que l'on appelle *vif-gage*. *Voyez* GAGE & HYPOTHEQUE. (*H*)

ANTICHTONES, adj. pl. maſc. *m*

Digitized by Google

Géogr., sont des peuples qui habitent des contrées de la terre diamétralement opposées.

Ce mot est composé de ἀντὶ, *contra*, & de χθὼν, *terra*. Les auteurs latins appellent quelquefois ces peuples *antigenæ*.

En ce sens, le mot *antichtones* est synonyme à *antipodes*, dont on se sert plus ordinairement. *Voyez* ANTIPODES.

Le mot *antichtones* désigne encore, dans les anciens auteurs, des peuples qui habitent différens hémispheres. En ce sens les *antichtones* diffèrent des *antéciens* & des *antipodes*.

Les anciens considéroient la terre comme divisée par l'équateur en deux hémispheres, l'un septentrional, & l'autre méridional. Ceux qui habitoient l'un de ces hémispheres étoient dits *antichtones* à ceux qui habitoient l'autre. (*O*)

ANTICIPANT, adj. *terme de Médecine*, attribué au paroxysme d'une maladie qui vient avant le temps auquel a commencé le précédent; ainsi, si une fievre quotidienne commence un jour à quatre heures, le lendemain à trois, & le jour suivant à deux, on dit que l'accès est *anticipant*; cela arrive dans les fievres subintrantes. *Voyez* FIEVRE, SUBINTRANT. (*N*)

ANTICIPATION, *Musiq.* Comme en rhétorique on appelle *anticipation* lorsqu'un orateur réfute d'avance les objections qu'on pourroit lui faire, de même en musique on appelle *anticipation*, lorsque le compositeur fait entendre une note ou un accord avant le temps.

L'*anticipation* est de plusieurs sortes.

1°. L'*anticipation de la note*, lorsqu'on fait entendre une note plutôt qu'on ne le devroit suivant l'harmonie, ce qui dépend uniquement du compositeur; bien entendu pourtant que l'*anticipation* se fasse diatoniquement & non par saut: lorsque la note anticipée fait consonance, on peut, à mon avis, faire l'*anticipation* diatoniquement ou par saut à volonté. L'*anticipation* de la note se pratique dans le dessus & dans la basse.

2°. L'*anticipation de l'accord*, lorsque dans l'accompagnement on frappe un accord sur la pause ou sur la note qui précède celle qui porte l'accord, au lieu de le frapper sur la note même. L'*anticipation de l'accord* sur une note a lieu, lorsque la basse-continue est figurée, ou lorsqu'elle a des notes syncopées. *&c.*

3°. Quelques musiciens appellent *anticipation de transition*, ce que nous rangeons parmi les ellipses. *Voyez* ELLIPSE (*Musiq.*)

4°. Enfin, il y a l'*anticipation du sauvement des dissonances*, c'est-à-dire, que le ton sur lequel la dissonance doit se sauver, se trouve dans une partie en même temps que la dissonance est dans une autre, & reste pendant que la dissonance descend pour se sauver.

On ne pratique guere l'*anticipation* du sauvement de la dissonance que sur les accords de neuvieme & sur leurs dérivés, & on y observe les précautions suivantes.

1°. La note ou ton même sur lequel doit se sauver la dissonance, doit toujours rester vuide, & l'*anticipation* doit être dans une autre partie instrumentale, ou dans une autre octave: par exemple, dans l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme, l'*ut* du dessus sur lequel se sauve la dissonance *re*, ne se frappe qu'après le *re*, & c'est l'*ut* à l'octave au-dessous qui a fait l'*anticipation*. Lorsque l'on pratique l'*anticipation* dans deux parties instrumentales différentes, ou dans deux parties de chant, on peut à toute force donner à une des parties la note même sur laquelle se sauve la dissonance, parce que la partie dissonante peut toujours descendre sur la note qui forme le sauvement; mais jamais cela ne peut avoir lieu sur le clavecin ou l'orgue.

2°. Les meilleures *anticipations* se font sur les dissonances qui se sauvent en descendant d'un ton; celles qui descendent d'un semi-ton majeur, sont moins supportables, parce que dans ce cas la dissonance & la note anticipée font entr'elles une neuvieme mineure, qui par sa nature dissonne plus que la majeure. Enfin, si la dissonance se sauve sur un dieſe ou béquarre accidentel, l'*anticipation* du sauvement est impraticable, non-seulement à cause de la neuvieme mineure qui a lieu, comme dans le cas précedent, mais encore parce qu'il est défendu de doubler les dieſes ou béquarres accidentels. Une raison com-

Digitized by Google

re plus forte, & qui renferme en quelque façon les deux autres, c'eſt qu'on donneroit une impreſſion trop profonde d'un mode relatif, & qu'il faut toujours que le mode principal regne; on pourroit donc ſe ſervir de cette derniere *anticipation*, pour une expreſſion dure, & pour paſſer en même temps dans un autre mode ſans revenir enſuite dans celui qu'on a quitté.

3°. Enfin toutes les *anticipations* du ſauvement de la diſſonance dérivant des accords de neuvieme, il faut y obſerver les mêmes précautions que dans les accords de neuvieme: par exemple, la baſſe-continue doit toujours arriver en montant à la note qui porte la neuvieme. *Voyez* NEUVIEME, (*Muſiq.*) De même on doit arriver en montant à toute note de baſſe-continue ſur laquelle on veut pratiquer une *anticipation*, *&c.*

Les accords de neuvieme ſur leſquels on ſe ſert de l'*anticipation*, ſont ordinairement: 1°. l'accord de neuvieme, quinte & tierce. 2°. Celui de neuvieme, ſixte & tierce. 3°. Celui de neuvieme & petite ſixte majeure. 4°. L'accord de neuvieme, ſeptieme & tierce.

De l'*anticipation* du ſauvement de la neuvieme dans l'accord de neuvieme, quinte & tierce, on tire par le renverſement: 1°. celui de la ſeptieme en mettant la tierce au grave. 2°. l'*anticipation* du ſauvement de la quinte traitée comme diſſonance. (*Voyez* QUINTE, *Muſiq.*) en mettant la quinte au grave.

De l'*anticipation* du ſauvement de la neuvieme dans l'accord de neuvieme, ixte & tierce, on ne peut tirer que l'*anicipation* du ſauvement de la quarte, ans l'accord de quinte & quarte ou louzieme.

De celle du ſauvement de la neuvieme, accompagnée de l'accord de petite ixte, on obtient, en mettant la quarte u grave, l'*anticipation* du ſauvement le la ſixte dans l'accord de ſeptieme & ixte. *Voyez fig.* 3 & 4 *planche IV. de Muſique.*

Enfin l'*anticipation* du ſauvement de a neuvieme, accompagnée de ſeptieme & tierce, nous fournit celle du ſauvement de la tierce traitée comme diſſonance dans l'accord de petite ſixte maeure, en portant la ſeptieme au grave. *Voyez fig.* 5 & 6, *planche IV, de Muſique.*

Il eſt à remarquer que dans le renverſement de cette derniere *anticipation*, il ſe trouve un *la* faiſant la ſixte de la baſſe *ut*, & un *ſol* faiſant la ſixte de la baſſe *fa*, qui ne ſe trouvent point dans les accords primitifs; ce qui provient de ce que ce *la* & ce *ſol* appartiennent réellement aux accords primitifs, mais qu'on a été obligé de les retrancher dans le renverſement, pour éviter des quintes de ſuite, car cette modulation revient au fond à celle qui eſt marquée *fig.* 10, *planche IV. de Muſique.*

ANTICIPATION, ſ. fém. l'action de prévenir ou de prendre les devans, ſoit avec une perſonne, ſoit dans une affaire, ou d'agir avant le temps.

Anticiper un payement, eſt le faire avant ſon échéance: par exemple on dit, *une telle dette n'étoit pas encore échue, il anticipoit le temps du payement.*

ANTICIPATION *au Palais*, eſt l'aſſignation que donne un intimé à l'appellant, à l'effet de faire juger l'appel par lui interjeté quand il néglige de le faire. On prend pour cet effet des lettres à la chancellerie, qui s'appellent *lettres d'anticipation.* Et dans les procédures qui ſont faites en conſéquence, l'intimé s'appelle *anticipant*, & l'appellant *anticipé. Voyez* APPELLANT & INTIMÉ.

ANTICIPATION, *en Philoſophie*, *voy.* PRÉNOTION. (*H*)

ANTICIPER, v. n. *Muſique*, c'eſt faire ou pratiquer une anticipation. (*F. D. C.*)

ANTICIPER un payement, *en terme de Commerce*, c'eſt le prématurer, & le faire avant ſon échéance. *Voyez* ANTICIPATION.

ANTI-CŒUR, ſ. m. *Voyez* AVANT-CŒUR.

ANTI-CONSTITUTIONNAIRE. *V.* APPELLANT & JANSÉNISTE.

* ANTI-COSTI, *voyez* ISLE DE L'ASSOMPTION.

* ANTICYRE, *Géogr. anc. & mod.*, iſle où croiſſoit l'hellebore, drogue qui purge le cerveau, & qui a fait dire aux anciens, de ceux qu'ils accuſoient de folie, *naviget Anticyram.*

ANTI-DACTYLE, ſ. m. *Belles-lettres*, nom donné par quelques-uns à une

Digitized by Google

sorte de pié en poésie, c'est-à-dire, à un dactyle renversé, ou à un pié consistant de deux syllabes breves suivies d'une longue. *Voyez* DACTYLE. *(G)*

ANTI-DATE, s. f. *Jurisprud.*, est une date fausse antérieure à la vraie date d'un écrit, d'un acte, d'un titre, ou chose semblable. *Voyez* DATE.

Elle est moins importante, & par cette raison moins punissable dans les actes sous signature privée, qui par eux-mêmes n'ont pas de date certaine, que dans les contrats ou obligations passées par devant notaire, parce que ces actes-ci emportent hypotheque, ce que ne font pas les simples écrits chirographaires. *Voy.* CHIROGRAPHE. *(H)*

ANTI-DATÉ, adject. daté antérieurement & faussement. Ainsi l'on dit: cette lettre est *anti-datée*: l'ordre qui est au dos de cette lettre de change a été *anti-daté*. *(G)*

ANTI-DATER, v. act. *Comm.*, mettre une date antérieure, dater d'un jour qui précede celui qu'on devoit mettre.

Autrefois on étoit dans l'usage de laisser les ordres en blanc au dos des lettres de change, c'est-à-dire, qu'on ne mettoit simplement que sa signature, & il étoit facile de les *anti dater*, ce qui pouvoit produire de très-grands abus, particuliérement de la part de ceux qui faisoient des faillites. En effet, ceux qui tombbient dans ce malheur, & qui avoient des lettres tirées à double usance, ou payables en payement de Lyon, dont l'ordre étoit en blanc, pouvoient les *anti-dater*, & ainsi les faire recevoir sous des noms empruntés, ou les donner en payement à des créanciers qu'ils vouloient favoriser au préjudice des autres, sans qu'on pût en demander le rapport à la masse; parce que la date de leurs ordres paroissant fort antérieure à leurs faillites, on ne pouvoit alléguer qu'ils les eussent négociées dans le temps qui avoisinoit leur faillite. *Voyez* FAILLITE.

Le réglement pour le commerce en 1673, a pourvu à ce qu'on ne pût *anti-dater* si facilement les ordres, en ordonnant, *art.* 23, *du tit. V*, que les signatures de lettres de change ne serviront que d'endossement & non d'ordre, si l'ordre n'est daté, & ne contient le nom de celui qui aura payé la valeur en argent, marchandises, ou autrement, & par l'*art.* 26, *du même titre*, que l'on ne pourra *anti-dater* les ordres à peine de faux. *(G)*

ANTI-DICOMARIANITES, *Théol.* Les *Anti-dicomarianites* sont d'anciens hérétiques qui ont prétendu que la Ste. Vierge n'avoit pas continué de vivre dans l'état de virginité: mais au contraire qu'elle avoit eu plusieurs enfans de Joseph son époux, après la naissance de Jesus-Christ. *Voyez* VIERGE.

On les appelles *anti-dicamorites*, *anti-dicomarites*, *anti-diacomarianites*, & quelquefois *anti-marianites* & *antimariens*. Leur opinion étoit fondée sur des passages de l'écriture, où Jésus-Christ fait mention de ses freres & de ses sœurs; & sur un passage de S. Matthieu, où il est dit que Joseph ne connut point Marie, jusqu'à ce qu'elle eût mis au monde notre Sauveur. *V.* FRERE.

Les *anti-dicomarianites* étoient des sectateurs d'Helvidius & de Jovinien, qui parurent à Rome sur la fin du quatrieme siecle. *(G)*

ANTIDOTAIRE, s. m. *Médecine*, livre dans lequel sont décrits les antidotes, ou lieu où l'on les compose; c'est le même que *dispensaire*. Telles sont toutes les pharmacopées, où l'on trouve un grand nombre d'antidotes de tout genre. *Voyez* PHARMACOPÉE.

ANTIDOTE, s. m. *Médec.*, d'ἀντὶ, *contre*, & δίδωμι, *donner*. Ce nom se donne à tous les remedes propres à chasser le venin des maladies, soit qu'il provienne de la piquûre d'animaux vénimeux, de la contagion de l'air, ou de la putréfaction des humeurs. Hippocrate & les anciens donnoient ce nom à tous les médicamens en général. *V.* ALEXIPHARMAQUES, THÉRIAQUE. *(N)*

ANTI-DYSENTERIQUES, s. m. pl. *Médecine*, remede contre la dysenterie: tels sont l'ipécacuanha, la rhubarbe, le rapontic, le corail préparé, le succin, le bol d'Arménie, la terre sigillée, la terre douce de vitriol, le riz, la gelée de corne de cerf, la teinture de roses de Provins, la grande consoude, la conserve de cynorrhodon, le sirop magistral, cathartique, astringent, le laudanum, le diascordium, le diacode, le sirop de Karabé, *&c.* *(+)*

ANTIENNE, s. f. *Hist. eccléf.*, en la-

Digitized by Google

n, *antiphona*, du grec ἀντὶ, *contre*, & φωνὴ, *voix*, *ſon*.

Les *antiennes* ont été ainſi nommées, arce que dans l'origine on chantoit à eux chœurs, qui ſe répondoient alternavement; & l'on comprenoit ſous ce tie le les hymnes & les pſeaumes que l'on hantoit dans l'égliſe. S. Ignace, diſciple es apôtres, a été, ſelon Socrate, l'auur de cette maniere de chanter parmi s Grecs, & S. Ambroiſe l'a introduite hez les Latins. Théodoret en attribue origine à Diodore & à Flavien.

Quoi qu'il en ſoit, on comprenoit ſous e titre tout ce qui ſe chantoit dans l'égli- par deux chœurs alternativement. Auourd'hui la ſignification de ce terme eſt eſtrainte à certains paſſages courts tirés e l'Ecriture, qui conviennent au myſ- re, à la vie, ou à la dignité du Saint ont on célebre la fête, & qui, ſoit dans chant, ſoit dans la récitation de l'offie, précédent les pſeaumes & les cantiues. Le nombre des *antiennes* varie ſuiant la ſolemnité plus ou moins grande es offices. Les matines des grandes fêtes nt neuf *antiennes* propres; les laudes & s vêpres, chacune cinq *antiennes* prores; chacune des heures canoniales a ne des *antiennes* des laudes, excepté la natrieme. Les cantiques *Benedictus* & *Magnificat* ont auſſi leurs *antiennes* prores auſſi bien que le *Nunc dimitis*; & es trois pſeaumes de complies n'ont u'une *antienne* propre. Dans d'autres ffices moins ſolemnels, comme les ſémioubles, le nombre des *antiennes* eſt trois matines, une pour chaque nocturne, inq à laudes, & celle du *Benedictus*, une riſe de celles des laudes pour chacune es heures canoniales, ſix à vêpres, y ompris celle du *Magnificat*, une à oomlies pour les pſeaumes, & nne pour le antique *Nunc dimittis*. L'intonation de *antienne* doit toujours regler celle du ſeaume. Les premiers mots de l'*antienne* ont adreſſés par un choriſte à quelque erſonne du clergé, qui la répete; c'eſt e qui s'appelle *impoſer & entoner* une *ntienne*. Dans l'office romain, après l'impoſition de l'*antienne*, le chœur pourſuit, & la chante toute entiere, avant le pſeaume; & quand le pſeaume eſt fini, le chœur reprend l'*antienne*(*). Dans d'autres égliſes, après l'impoſition de l'*antienne*, le choriſte commence le pſeaume, & ce n'eſt qu'après le pſeaume que tout le chœur chante l'*antienne*.

On donne auſſi le nom d'*antienne* à quelques prieres particulieres, que l'égliſe romaine chante en l'honneur de la Ste. Vierge, & qui ſont ſuivies d'un verſet & d'une oraiſon, telles que le *Salve regina*, *Regina cœli*, &c. *V.* VERSET, ORAISON, OREMUS. (*G*)

* ANTIFELLO, *Géogr.*, ville ancienne de Lycie ſur la Méditerranée, aux environs de Patave.

* ANTIGOA, *Géogr. mod.* isle de l'Amérique ſeptentrionale, & l'une des Antilles. *Voyez* ANTILLES.

ANTIGONE, *Hiſt. poét.*, étoit fille d'Œdipe & de Jocaſte, & ſœur de Polinyce. Créon, ſon oncle, s'étant emparé de la couronne de Thebes après la mort des deux freres ennemis, défendit expreſſément d'enterrer ou le corps, ou les cendres de Polinyce, qu'il avoit fait jeter à la voirie. Mais *Antigone*, ſa ſœur, étant ſortie la nuit de la ville, alla lui rendre les derniers devoirs. On apprit le lendemain au roi que quelqu'un avoit déſobéi à ſes ordres; & pour s'en aſſurer, il le fit déterrer, ordonnant à ſes gardes de veiller auprès. On ſurprit la nuit ſuivante la princeſſe qui venoit pleurer le malheur de ſon frere, & on l'amena au roi, qui commanda qu'on l'enſevelit toute vive: mais elle prévint une mort ſi funeſte en s'étranglant. Le prince Hémon, ſon amant, fils du roi, ſe tua de déſeſpoir. Cet événement fait le ſujet d'une belle tragédie de Sophocle, & de deux tragédies françoiſes, dont l'une de Rotrou, & l'autre de Pader d'Aſſezan, donnée en 1687. Hygin raconte autrement la mort d'*Antigone*: Hémon, qui étoit amoureux de la princeſſe, chercha à éluder l'ordre, & la fit cacher; mais le roi l'ayant appris, obligea le prince de tuer *Antigone*

(*) L'on chante l'antienne en entier avant les pſeaumes, à matines, à laudes & à vêpres ſeulement, dans les offices doubles. *Voyez Thomaſſin, dans ſa préface à l'ancien antiphonaire Romain.*

Digitized by Google

en sa présence, & de désespoir Hémon se tua avec elle. (+)

* § ANTIGONIE, *Géogr.*, isle du Bosphore de Thrace.

* ANTIGONIE, *Géogr. anc. & mod.*, ville d'Epire, auparavant dans la Chaonie : c'est aujourd'hui *Gustro argiro.*

* § ANTIGONIE *ou* ANTIGONÉE, *Géogr.*, ville de la Macédoine. Cette ancienne ville se nomme aujourd'hui *Antigoca.* Voy. le *Dictionn. Géogr.* de la Martiniere.

ANTIGONIE, isle des Portugais dans le golfe Ethiopique, proche celle de Saint Thomas. Ils l'appellent *Ilha da principe.*

* ANTIGONIES *Hist. anc. & Myth.* Plutarque qui fait mention de ces fêtes, ne nous apprend ni comment elles se célébroient, ni quel étoit l'*Antigonus* en l'honneur de qui elles furent instituées.

ANTIGONUS, se distingua parmi les généraux d'*Alexandre le Grand.* Après la mort de ce héros, il remporta une victoire sur *Eumene* qu'il fit mourir. Il défit *Ptolomée Lagus*, bâtit *Antigonie* & fut tué dans un combat contre *Cassander*, *Seleucus & Lysimachus* qui s'étoient unis, pour opposer une digue à ses desseins ambitieux. Il s'étoit fait couronner roi d'Asie & auroit voulu l'être de tout l'univers. Sa défaite arriva l'an 301 avant Jesus-Christ à l'âge de 80 ans. Comme on étoit surpris que dans sa vieillesse il eût acquis plus de douceur dans le caractere, il répondit : *qu'il vouloit conserver par la douceur ce qu'il avoit acquis par la force.* Il disoit communément *que la royauté est une honnête servitude*; ce qui revient à la belle pensée d'un roi philosophe de ce siecle : *que les rois ne sont que les premiers domestiques de leurs sujets. Antigonus* ajoutoit : *que si l'on savoit ce que pese une couronne, on craindroit de la mettre sur sa tête.* Cette sentence ne s'accorde pas trop avec son ambition. On raconte encore qu'un poète lui ayant donné le titre de Dieu, il répondit sechement *mon valet de chambre sait bien le contraire.*

ANTIGONUS GONATAS, fils de Démétrius, également célebre par son courage & ses malheurs, fut surnommé *Gonatas*, parce qu'il avoit été élevé à Gone, ville de Thessalie; son pere, qui avoit fait trembler l'Asie, & qui avoit réuni tant de peuples sous sa domination, ne lui laissa pour héritage que la Macédoine, & quelques contrées de la Grece. Il signala les premiers jours de son regne par ses victoires sur les Thébains; mais il se rendit plus respectable par sa piété filiale, que par ses talens militaires. Son pere retenu à la cour de Séleucus, écrivit aux Athéniens & aux Corinthiens : ne me comptez plus au nombre des vivans; n'ayez plus d'égard à mes lettres, ni à mes ordres, ni à mon sceau; c'est à mon fils que vous devez l'obéissance, il est votre roi, puisque je suis captif. *Antigonus*, véritablement touché du malheur de son pere, ordonna un deuil public, & donna les témoignages les moins suspects d'une profonde affliction : insensible aux attraits du trône, il n'écouta que la nature, & il écrivit à Séleucus en ces termes : " je vous offre tout ce qui me reste de l'héritage de mes peres; & si pour vous en assurer la possession vous avez besoin de ma tête, vous pouvez en disposer; ce sacrifice n'aura rien de pénible pour moi, si vous rendez la liberté à mon pere. " Ses prieres furent stériles; & devenu maitre d'un royaume agité de troubles domestiques, il eut à combattre Pyrrhus, roi d'Epire, qui après l'avoir vaincu, le dépouilla de ses états, & se fit proclamer roi de Macédoine. Ce prince conquérant, pour assurer le fruit de sa victoire, vouloit l'avoir en sa puissance; il le poursuivit de contrée en contrée, & l'assiégea dans Argos, où un mur s'écroulant sous les coups des machines de guerre, l'écrasa sous ses débris. Après sa mort, *Antigonus* rentra en possession de ses états dont il avoit été privé pendant sept mois. Ce fut sous son regne que les Gaulois répandus dans l'Asie, offroient aux rois de l'orient l'alternative, ou de leur payer d'onéreux tributs, ou de s'exposer à leurs brigandages. *Gonatas* fut le seul des successeurs d'Alexandre qui ne se couvrit point de la honte d'être leur tributaire, & il se prépara à les combattre s'il étoit attaqué. Ces barbares étonnés de son refus, inonderent bientôt ses frontieres. Leurs prêtres, après avoir consulté les entrailles des victimes, leur prédirent que cette guerre leur seroit funeste, mais ils se flatterent de fléchir les dieux

Digitized by Google

ar fle ſacrifice de ce qu'ils avoient de lus cher ; & ſaiſis d'un fanatiſme impie, ls égorgerent ſur l'autel d'Hercule leurs emmes & leurs enfans. La nature outra-ée excita leurs remords ; & lorſqu'ils urent en préſence de l'ennemi, ils cru-ent voir dans les Macédoniens autant 'Euménides armées pour les punir de eur fureur réiglieuſe : ils paſſerent des ranſports de l'ivreſſe dans l'abattement & l'inertie. Cette victoire délivra la Gre-e des invaſions des barbares ; & quand *Antigonus* eſpéroit en recueillir le fruit, l vit ſes frontieres dévaſtées par Alexan-lre, roi d'Epire, qui prit le prétexte de renger la mort de Pyrrhus, ſon pere, pour ſatisfaire ſon ambition. Les deux parti en viennent aux mains, & *Gonatas* abandonné de ſon armée, eſt vaincu & fait priſonnier. La Macédoine paſſa ſous a domination d'Alexandre, qui à ſon our fut vaincu & dépouillé de ſes états par Démétrius, fils d'*Antigonus*. Ce prince regna quarante-quatre ans dans a Grece, & trente-quatre dans la Macé-loine : il mourut âgé de quatre-vingt ans. Sa poſtérité regna dans la Macédoine uſqu'à Perſée qui en fut le dernier roi ; & alors ce royaume fut réduit en provin-e romaine.

ANTIGONUS, fils d'Ariſtobule, im-plora la protection de Pacorus, roi des Parthes, à qui il promit mille talens, & cinq cents femmes, s'il vouloit l'aider à monter ſur le trône de Judée. Le roi barbare, ſéduit par l'éclat de cette pro-meſſe, ſe tranſporte à Jéruſalem, en proie aux factions dont l'une favoriſoit Hircan & Phaſelus, & l'autre ſoutenoit *Antigonus*. Dès que les Parthes furent maîtres de la ville, ils ſe ſaiſirent d'Hir-can & de Phaſelus qui furent jetés dans les fers. Phaſelus inſtruit du ſort cruel qui l'attendoit, prévint ſon arrêt en ſe donnant la mort. Hérode, ſon frere, ſauva ſa vie par la fuite. *Antigonus*, ar-bitre des deſtinées d'Hircan, daigna le laiſſer vivre, mais il eut la barbare pré-caution de lui mutiler les oreilles avec les dents, pour le rendre incapable des fonctions du ſacerdoce. La loi judaïque exclnoit du miniſtere ſacré tout homme mutilé ; *Antigonus* ſe crut alors paiſible poſſeſſeur du ſceptre & de l'encenſoir ; mais Hérode, qui s'étoit refugié à Ro-me, en obtint du ſecours pour ſe rendre maître de Jéruſalem ; il ſe ſaiſit d'*Anti-gonus* qu'il envoya à Antoine pour le pu-nir. Ce Romain charmé d'avoir en ſa puiſſance le protégé d'un prince dont le pere avoit humilié la fierté de Rome par la défaite de Craſſus, condamna ſon cap-tif à expirer ſous la hache du bourreau, trente-huit ans avant la naiſſance de Je-ſus-Chriſt. (*T-n.*)

* ANTIGORIUM, ſ. m. nom que les fayenciers donnent à l'émail dont ils couvrent la terre pour en faire la fayence. *Voyez* FAYENCE.

ANTI-HECTIQUE *de la Poterie*, eſt vulgairement appellé *anti-hectique de Poterius* ou *de Potier*, *Chymie med.*, parce qu'on a confondu *Michel Potier*, méde-cin allemand, avec *Pierre de la Poterie*, médecin françois, auteur de ce remede, qui eſt bon ſur-tout contre l'hétiſie, c'eſt ce qui l'a fait nommer *anti-hectique*.

La Poterie prenoit pour le faire une partie de régule martial & deux d'étain : il prenoit trois parties de nitre pour une de régule jovial, & il ſe ſervoit d'eau de pluie pour laver ſon *anti-hectique*.

Pour faire le régule jovial, il faut met-tre le régule martial d'antimoine ; placer le creuſet dans un fourneau, le couvrir, & faire du feu autour. Lorſque le régule ſera fondu, on y ajoutera deux parties d'étain fin ; & l'étain étant fondu, on remuera avec une verge de fer, enſuite on retirera le creuſet du feu, & on ver-ſera dans un mortier chauffé.

Lorſque ce régule jovial ſera refroidi, on le mettra en poudre fine, & on le mê-lera avec autant de nitre purifié & bien ſec ; enſuite on mettra dans un creuſet rougi entre les charbons ardens une peti-te cuillerée de ce mélange environ un gros. Il ſe fera une détonation qu'on laiſ-ſera paſſer entiérement, attendant que la matiere paroiſſe fondue dans le creu-ſet, pour y mettre une nouvelle cuille-rée du mélange.

Tout étant employé, on laiſſera la ma-tiere en fuſion pendant environ un quart d'heure ; enſuite on la retirera du feu, & on la verſera dans l'eau bouillante. On laiſſera tremper quelques heures, enſuite on agitera le tout, & on verſera par inclination l'eau blanche ; ce qu'on réitérera juſqu'à ce que l'eau ne blanchiſſe

Digitized by Google

plus, & qu'il ne reste que des grumeaux au fond. Enfin, on laissera toutes ces lotions sans y toucher; il se déposera au fond une poudre grise. On versera l'eau claire qui surnage, & on reversera de nouvelle eau sur la poudre pour la dessaler entiérement; ensuite on la fera sécher; ce sera l'*anti-hectique* de la Poterie.

Il y en a qui ne veulent pas prendre le régule martial pour faire le régule jovial; cependant on doit le préférer à tout autre pour cela, comme faisoit l'auteur. Il faut seulement avoir soin de choisir le régule martial fort beau; & il n'en faut mettre qu'une partie avec deux parties d'étain.

On s'attache trop aujourd'hui à une couleur bleue qu'on veut qu'ait l'*anti-hectique* de la Poterie; de sorte que souvent, pour conserver cette couleur, on ne décompose pas assez l'étain. Celui que faisoit l'auteur avoit d'abord une couleur grise cendrée; ensuite il le calcinoit à un feu de réverbere, ce qui lui donnoit une couleur bleuâtre: le feu de réverbere peut tirer des couleurs des chaux métalliques.

Si on ne commençoit pas cette opération par faire le régule jovial, une partie de l'étain tomberoit au fond du creuset.

L'*anti-hectique* de la Poterie est une espece de diaphorétique minéral; & il en a aussi les vertus: il est même à préférer au diaphorétique ordinaire, lorsqu'il y a complication d'hémorrhagie ou de foiblesse de poitrine. *Voyez* DIAPHORÉTIQUE, MINÉRAL, ÉTAIN.

La Poterie donnoit son *anti-hectique* pour la plupart des maladies qui viennent d'obstruction, pour le scorbut, les écrouelles, & sur-tout pour l'hétisie.

La méthode dont il se servoit pour le faire prendre, étoit d'en donner le premier jour quatre grains; & il faisoit augmenter chacun des jours suivans d'un ou de deux grains; de sorte qu'il en faisoit prendre jusqu'à quarante, & quelquefois jusqu'à cinquante grains.

On peut dire en général que dans les maladies longues, dans lesquelles il est nécessaire de faire un long usage des remedes pour guérir, c'est une très-bonne méthode de les faire prendre d'abord en petite dose, l'augmentant de jour en jour jusqu'à une quantité proportionnée à la force de la maladie & du malade; & après avoir fait continuer quelques jours cette même quantité, il est bon de diminuer, comme on a augmenté; & il ne faut pas juger qu'un remede est sans effet, parce qu'il ne guérit pas les maladies dans les premiers jours du régime. Le traitement des maladies doit être différent, selon les différentes maladies: on ne doit pas traiter des maladies longues qu'on appelle *chroniques*, comme il faut traiter les maladies vives qu'on appelle *aiguës*. On est long temps à guérir ou à mourir des maladies longues; & au contraire on guérit ou on meurt promptement des maladies vives. On doit mettre, pour guérir une maladie, un temps proportionné à celui qu'elle a été à se former; les maladies longues s'étant formées lentement, ne peuvent & ne doivent point être guéries ou traitées promptement. Tout le monde convient que toutes les maladies viennent plus promptement qu'elles ne passent; & cependant presque tout le monde fait l'injustice aux médecins de trouver mauvais qu'ils ne guérissent pas les maladies plus promptement qu'elles n'ont été à se former. Les amis des malades, en les plaignant de leur état, négligent presque toujours de les encourager à faire constamment ce qu'il faut pour guérir; & ils n'affermissent point leur confiance en la médecine, au contraire. D'ailleurs, comme les maladies longues se forment d'abord sans qu'on s'en apperçoive, leur guérison est de même insensible; de sorte que le malade se fatigue de prendre des remedes, ne croyant pas en recevoir de soulagement; & le medecin s'ennuie de s'entendre dire, que tout ce qu'on fait suivant ses conseils est inutile: le malade & le médecin se dégoûtent l'un de l'autre, & ils se séparent. C'est ainsi qu'il arrive souvent qu'on regarde comme incurables, des maladies que les médecins guériroient, si le malade n'étoit pas impatient, & le public injuste. *Voyez* CHIMIE MÉDICINALE. (*M*)

ANTI-HYDROPHOBIQUES, *Voyez* RAGE.

ANTI-HYDROPIQUES, s. m. pl. & adj., *Méd.*, remedes contre l'hydropisie.

Digitized by Google

lie. Tels ſont le jalap & ſa réſine, le méchoacan, le gomme-gutte, le ſuc d'iris, le vin d'alkekenge, l'élatérium, les cloportes, l'eſprit de ſel, &c.

ANTI-HYPOCHONDRIAQUES, ſ. m. pl. & adj., *Méd.*, on dit auſſi *anthypochondriaques*, remedes contre la maladie hypochondriaque. Tels ſont l'ellebore noir, la ſcolopendre, l'hépatique, les capillaires, le ſafran de mars apéritif, le tartre vitriolé, l'extrait panchimagogue, les fleurs du ſel ammoniac chalibées, le ſel ſédatif, &c. (+)

ANTI-HYSTÉRIQUES, ſ. m. pl. & adj., *Méd.*, on dit auſſi *anthyſtériques*, du grec ἀντὶ, *contre*, & ὑστέρα *l'uterus*, remedes contre la paſſion hyſtérique & contre les vapeurs. On les appelle encore *hyſtériques*, ſans y joindre la prépoſition *anti*. Tels ſont le caſtoreum, le camphre, l'aſſa-fœtida, l'huile de ſuccin, &c. (+)

* ANTILIBAN, ſ. m., *Géog. mod.*, chaîne de montagnes de Syrie ou de Phénicie, vis-à-vis du Liban. Il eſt habité aujourd'hui par des ſémi-chrétiens appellés *les Druſes*. Le Jourdain a ſa ſource dans ces montagnes.

* ANTILLES, *Géog. mod.*, iſles de l'Amérique diſpoſées en forme d'arc entre la Floride & l'embouchure de l'Orénoque. Chriſtophe Colomb les découvrit en 1492; elles ſont au nombre de huit principales. Les grandes ſont Saint-Domingue, Cuba, la Jamaïque, & Porto-Ricco. *Long.* 316, 10-319; *lat.* 11, 40-16, 40.

ANTI-LOGARITHME, *Mathémat.*, ſe dit quelquefois du complément du logarithme d'un ſinus, d'une tangente, d'une ſécante; c'eſt-à-dire, de la différence de ce logarithme à celui du ſinus total, c'eſt-à-dire, du ſinus de 90 degrés. *Voy.* LOGARITHME & COMPLEMENT. (O)

ANTILOGIE, ſ. f. *Littérat.*, en grec ἀντιλογία, *diſcours contraire*; contradiction qui ſe trouve entre deux expreſſions ou deux paſſages du même auteur. *Voy.* CONTRADICTION.

Tirinus a publié un long *index* des apparentes *antilogies* de la Bible, c'eſt-à-dire, des textes qui ſemblent ſe contredire naturellement, mais qu'il explique & concilie dans ſes commentaires ſur la Bible. Dom Magri, religieux Maltois de l'oratoire en Italie, a tenté un pareil ouvrage: mais il n'a fait, pour ainſi dire, que répéter ce que l'on trouve dans les principaux commentateurs. *Voyez* ANTINOMIE. (O)

ANTILOIMIQUE, *Mat. méd.*, de ἀντὶ, *contre*, & λοιμὸς, *peſte*; nom qu'on donne aux préſervatifs de la peſte ou aux médicamens qu'on emploie pour la guérir. *Voyez* PESTE. (+)

ANTILOPE, *Hiſt. nat.*, animal quadrupede, mieux connu ſous le nom de *gazelle*. *Voy.* GAZELLE. (I)

ANTI-LUTHERIENS, ou SACRAMENTAIRES ſubſt. m. pl. *Théologie*, hérétiques du xvj, ſiecle, qui ayant rompu de communion avec l'égliſe à l'imitation de Luther, n'ont cependant pas ſuivi ſes opinions, & ont formé d'autres ſectes, tels que les *Calviniſtes*, les *Zwingliens*, &c. *Voy.* CALVINISTES, ZWINGLIENS, SACRAMENTAIRES. (G)

* *ANTIMACHIE*, ſ. f. *Hiſt. anc. & Myth.*, fête qu'on célébroit dans l'iſle de Cos, pendant laquelle le prêtre portoit un habit de femme, & avoit la tête liée d'une mitre, ou d'une bande à la maniere des femmes. Pour rendre raiſon & de l'inſtitution de la fête & de l'habillement du prêtre, on dit qu'Hercule revenant en Grece après la priſe de Troie, le tempête écarta ſix navires qu'il avoit; que celui qui le portoit échoua à l'iſle de Cos, où il prit terre ſans armes & ſans bagage; qu'il pria un berger nommé *Antagoras* de lui donner un belier; que le berger qui étoit fort vigoureux lui propoſa de lutter, lui promettant le belier s'il demeuroit vainqueur; qu'Hercule accepta la condition; que quand ils en furent aux mains, les Méropes ſe mirent du coté d'Antagoras, & les Grecs qui ſe trouveront préſens, du coté d'Hercule: qu'il s'en ſuivit un combat très-vif; que Hercule accablé du grand nombre, fut obligé de s'enfuir chez une Thracienne, où il ſe déguiſa en femme pour échapper à ceux qui le pourſuivoient; qu'ayant dans la ſuite vaincu les Méropes, il épouſa Alciope, portant au jour de ſes noces une robe ornée de fleurs; & que c'étoit en mémoire de ce fait, que le prêtre de l'iſle de Cos, en habit de fem-

Digitized by Google

me, offroit un sacrifice au lieu du combat, où les fiancés, aussi en habit de femme, embrassoient leurs fiancées. *V. Ant. expl. sup. page* 10 *tome II.*

ANTIMENSE, s. f. *Hist. ecclésiast.*, est une sorte de nappe consacrée, dont on use en certaines occasions dans l'église grecque, en des lieux où il ne se trouve point d'autel convenable. *Voyez* AUTEL.

Le P. Goar observe, qu'eu égard au peu d'églises consacrées qu'avoient les Grecs, & à la difficulté du transport des autels consacrés, l'église a fait, durant des siecles entiers, usage de certaines étoffes consacrées, ou de linges appellés *antimensia*, pour suppléer à ce défaut. (*G*)

ANTIMETATHESE, s. f., figure de rhétorique qui consiste à répéter les mêmes mots, mais dans un sens opposé, comme dans cette pensée: *non ut edam vivo, sed ut vivam edo*; je ne vis point pour manger, mais je mange pour vivre. On la nomme encore *antimétabole* & *antimétalepse*. (*G*)

* ANTIMILO, *Géog. mod.*, isle de l'Archipel, au nord de Milo & à l'entrée du havre.

ANTIMOINE, s. m., *Hist. nat. & Chym.*, c'est un mineral métallique, solide, friable, assez pesant, qu'on trouve enfermé dans une pierre dure, blanchâtre & brillante, qu'on appelle *gangue*. On en sépare *l'antimoine* par la fusion; après cette premiere préparation, on le nomme *antimoine crud*. Dans cet état il a une couleur de plomb; c'est pourquoi les alchymistes l'ont nommé *le plomb des philosophes*, *le plomb des sages*, parce qu'ils ont prétendu que les sages devoient chercher le remede universel, & le secret de l'or dans *l'antimoine*.

Il y a différentes sortes d'*antimoine* natif; on en trouve qui a l'apparence du plomb ou de fer poli: mais il est friable, & il est mêlé avec une pierre blanche ou cryftalline. On en voit qui est composé de petits filets brillans, disposés régulièrement ou mêlés sans ordre; c'est ce que Pline nomme *antimoine mâle*; & il donne le nom d'*antimoine femelle* à celui qui est composé de lames brillantes. Il y a de *l'antimoine* natif qui n'est qu'un amas de petits filets de couleur de plomb, tenans à une pierre blanche & tendre: il se fond au feu aussi facilement que du soufre, aussi en contient-il beaucoup; on en trouve dans le comté de Sainte-Flore proche Massa, ville de la Campagne de Rome. L'*antimoine* est aussi marqué quelquefois de taches jaunâtres ou rougeâtres; il y en a de cette sorte dans les mines de Hongrie.

Le plus souvent *l'antimoine* est en mine, c'est-à-dire, qu'il est mêlé avec des matieres étrangeres; & on croit que c'est pour cette raison, qu'on lui a donné le nom d'*antimoine*, comme n'étant presque jamais seul: en effet, il est toujours mêlé avec des matieres métalliques ou avec des métaux. On donne une autre étymologie du mot *antimoine*: on a prétendu qu'il avoit été funeste à plusieurs moines, confreres de Basile Valentin, qui leur en avoit fait prendre comme remede: & que c'étoit par cette raison qu'on lui avoit donné le nom d'*antimoine*, comme qui voudroit dire, *contraire aux moines*.

On trouve presque par-tout des mines d'*antimoine*; il y en a en plusieurs endroits d'Allemagne, comme en Hongrie: nous en avons plusieurs en France. Il y en a une bonne mine à Pégu; une autre près de Langeac & de Brioude; une autre au village de Pradot, paroisse d'Aly, qui donne un *antimoine* fort sulphureux; elle a été ouverte en 1746 & 1747: un autre filon d'*antimoine* au village de Montel dans la même paroisse en Auvergne. On a trouvé d'autres mines de ce même mineral à Manet, près Montbrun en Angoumois. Il y a de *l'antimoine* dans les mines de pierre cuvise ou pierre couverte d'Auriac, de Caseatel, dans le vallon nommé *le champ des mines*; & à Malbois, dans le comté d'Alais, en Languedoc; à Giromagny & au Puy; dans la haute Alsace; en Poitou & en Bretagne, &c. On ne voit point, chez les marchands, d'*antimoine* qui n'ait été séparé de la mine par une premiere fusion. Pour tirer ce minéral de sa mine, on la casse en morceaux, & on la met ensuite dans un vaisseau dont le fond est percé de plusieurs trous; on couvre le vaisseau, & on lute exactement le couvercle: on met le feu sur ce couvercle; la chaleur fait fondre *l'antimoine*, qui coule par les

rous dont on vient de parler, dans un récipient qui eſt au-deſſous, où il ſe monte en maſſe pyramidale. C'eſt *l'antimoine fondu*, que l'on doit diſtinguer de *l'antimoine natif*, c'eſt-à-dire, de *l'antimoine* qui n'a pas paſſé au feu. Le meilleur *antimoine* eſt celui qui eſt le plus brillant par une quantité de filets luiſans comme le fer poli, & en même temps le plus dur & le plus peſant. Il ne faut pas croire que *l'antimoine* de Hongrie ſoit meilleur que celui de France pour l'uſage de la médecine. Geoffroy, *Mat. med. tom. I.*

L'*antimoine* eſt compoſé d'une ſubſtance métallique qu'on nomme *régule*, & d'une partie ſulphureuſe qui forme environ le tiers de ſa maſſe. Cette partie ſulphureuſe de *l'antimoine* eſt de la nature du ſoufre minéral; elle eſt compoſée du ſuperflu de ſon principe huileux, de *l'antimoine*, & du ſuperflu de ſon principe ſalin, qui eſt vitrioliques; ce ſoufre eſt différent du principe huileux, qui concourt à la compoſition de la partie réguline.

Le mercure a de grands rapports avec cette matiere réguline: la terre de *l'antimoine* eſt extrêmement légere, comme eſt celle du mercure. Le ſoufre s'unit également au mercure & au régule *d'antimoine* crud, comme une eſpece de cinabre, compoſé de la partie métallique de *l'antimoine*, unie au ſoufre commun; de même que le cinabre proprement dit eſt le mercure uni au ſoufre, avec lequel il forme des aiguilles. L'*antimoine* a encore ceci de commun avec le mercure, que l'eſprit de ſel a autant de rapport avec le régule d'*antimoine*, qu'avec le mercure.

Pluſieurs chymiſtes regardent la partie métallique de *l'antimoine* comme un mercure fixé par une vapeur arſénicale. Mais peut-on retirer du mercure du régule d'*antimoine*? quelques-uns ont dit que ce mercure, qui faiſoit partie de *l'antimoine*, étoit la production de l'opération que l'on fait pour l'en tirer; d'autres ont aſſuré que ce mercure étoit contenu dans l'intérieur de *l'antimoine*.

Quoiqu'on tire du mercure du régule d'*antimoine*, il eſt difficile de mêler du régule d'*antimoine* avec du mercure; il faut obſerver à cette occaſion que *l'antimoine* crud ne peut que très-difficilement ſe mêler au régule, qui ſe joint facilement au ſoufre.

Quelques chymiſtes ont penſé que ſi l'on pouvoit unir enſemble le mercure & *l'antimoine*, ce ſeroit un moyen de découvrir de nouvelles propriétés dans ces deux minéraux.

Pluſieurs ſe vantent d'avoir tiré du mercure de *l'antimoine*: mais aucun ne dit qu'il les ait joints enſemble; quoiqu'il y en ait, du nombre deſquels eſt Becker, qui ont cherché à purifier le mercure par le moyen de *l'antimoine*.

L'*antimoine* contient beaucoup de ſoufre: cependant il eſt très-difficile de l'unir au mercure, qui ſe lie ſi aiſément au ſoufre; parce que le ſoufre s'attache encore plutôt à *l'antimoine*, qu'au mercure même. On ſait que le régule d'*antimoine* eſt un des plus forts moyens qu'on puiſſe employer pour retirer le mercure du cinabre; & c'eſt ſuivant ce principe que pour faire le cinabre d'*antimoine*, on enleve premierement la partie réguline de *l'antimoine*, pour que ſon ſoufre ait la liberté de ſe joindre au mercure.

Cependant dans la vue d'unir enſembles ces deux matieres, qui ſont d'une ſi grande importance en chymie, M. Malouin a fait pluſieurs expériences; & après avoir tenté inutilement différens moyens difficiles & compliqués, il a réuſſi par d'autres qui ſont plus naturels & plus ſimples, dont il a rendu compte dans un mémoire qu'il donna à l'académie royale des ſciences en l'année 1740. *Voyez* ETHIOPS ANTIMONIAL.

Si l'on verſe de l'eau-forte ſur de *l'antimoine* en poudre groſſiere, & que pendant la diſſolution qui réſultera de ce mélange, on y ajoute de l'eau froide, il ſurnagera auſſi tôt après la diſſolution une matiere graſſe qui vient de *l'antimoine*, & que M. Malouin dit, dans ſon mémoire ſur l'union du mercure & de *l'antimoine*, avoir détachée de *l'antimoine* par le moyen du mercure.

On peut tirer par la diſtillation de *l'antimoine*, faite par une cornue, une liqueur acide, comme on peut en tirer du ſoufre de la même façon; & c'eſt cette liqueur qu'on peut tirer auſſi de *l'antimoine*, que quelques chymiſtes ont nom-

Digitized by Google

mée *vinaigre des philosophes* : il y a d'autres préparations de vinaigre d'*antimoine*; le plus recommandé est celui de Basile Valentin.

Il y en a qui appellent *mercure d'antimoine*, le mercure tiré du cinabre d'*antimoine*, mêlé avec la chaux ou le fer, quoique le mercure ne puisse être dit que mercure révivifié du cinabre d'*antimoine*.

Au reste, on trouve dans bien des livres de chymie différens procédés pour faire du mercure avec de *l'antimoine* : mais le succès ne répond pas aux promesses des auteurs; de sorte que *Rolfinkius*, & l'auteur incrédule qui a pris le nom d'*Udence Udenis*, mettent ce mercure tiré de *l'antimoine* au nombre des non-êtres, c'est-à-dire, des choses qui ne sont point. Cependant Becker & Lancelot ont soutenu ce fait. Le procédé qu'en donne Lancelot, dans son ouvrage qui a pour titre *Epistola ad curiosos*, est fidele; & quiconque voudra le suivre exactement, trouvera l'opération embarrassante, mais vraie, suivant la pharmacopée de Brandebourg.

L'*antimoine* a causé de grandes contestations en médecine. La nature de ce minéral n'étant point encore assez connue, la faculté fit en 1566 un decret pour en défendre l'usage, & le parlement confirma ce décret. Paumier de Caen, grand chymiste & célébre médecin de Paris, ne s'étant pas conformé au decret de la faculté & à l'arrêt du parlement, fut dégradé en 1609. Cependant *l'antimoine* fut depuis inséré dans le livre des médicamens, composé par ordre de la faculté en 1637; & enfin, en 1666, l'expérience ayant fait connoître les bons effets de *l'antimoine* dans plusieurs maladies, la faculté en permit l'usage un siecle après l'avoir défendu : le parlement autorisa de même ce décret.

Quoique dans tous les temps, plusieurs personnes ayent cherché à rendre *l'antimoine* suspect de poison, cependant l'efficacité de ses préparations a prévalu contre leurs efforts.

Ces préventions ont sur-tout fait appréhender long-temps de le donner crud. Kunkel est un des premiers qui ait osé le faire. L'usage intérieur de *l'antimoine* crud est cité dans Kunkel, *Laborator. chymic.* p. 432. Kunkel dit qu'en 1674 il étoit malade d'un violent rhumatisme : il étoit alors à Wirtemberg, & il consulta sur son état Sennert, grand médecin d'Allemagne, qui lui dit, qu'à l'occasion d'une douleur violente & opiniâtre, comme étoit celle dont Kunkel se plaignoit, un médecin Italien avoit donné avec succès, à Vienne, *l'antimoine*, mais qu'il ne savoit pas la préparation qu'on devoit faire pour corriger *l'antimoine* de poison. Kunkel, qui étoit plus chymiste que Sennert, pensoit que *l'antimoine* ne tenoit point du poison; & il se souvint que Basile Valentin le recommandoit pour engraisser les cochons; il savoit qu'on le donnoit aux chevaux. Il se détermina à en faire usage, & il le prit pendant sept jours, commençant par cinq grains, & finissant par trente-cinq; ensuite il se reposa trois jours : cela le fit transpirer & uriner : le dixieme jour, étant dégoûté de la conserve de rose, dans laquelle il prenoit *l'antimoine* crud porphyrisé, il en fit faire des tablettes avec l'écorce confite de citron & de la canelle, il entroit dans chaque tablette vingt-cinq grains d'*antimoine*; il en prenoit chaque jour une tablette divisée en trois parties, dont il prenoit une le matin, une autre à midi, & la troisieme le soir, & il se trouva par ce moyen parfaitement guéri au bout d'un mois.

Kunkel dit qu'en 1679, il en prit avec succès pour une fievre quarte. Il le recommande pour les maladies qui sont accompagnées de paralysie; pour les fievres longues qui viennent de mauvaises humeurs, soit que ces fievres soient intermittentes, soit qu'elles soient continues; pour les douleurs de goutte; pour les enfans noués; pour les fleurs blanches. Le médecin y joint d'autres remedes, selon les vues qu'il peut avoir pour la guérison du malade.

L'*antimoine* crud entre dans la composition de l'antidote de Nicolas Myreptus. Il y a dans la pharmacopée de Brandebourg des tablettes antimoniales, sous le nom de *Morsuli restaurantes Kunkelii*. Dans chaque gros de ces tablettes il y a cinq grains d'*antimoine*. Epiphane Ferdinand, *hist.* 27, dit que l'a-

Digitized by Google

moine crud eſt le véritable remede des ſcroles invéterées.

Preſque tous les chymiſtes, & Paracelſe lui-même, diſent que les vapeurs de *l'antimoine* ſont nuiſibles à la ſanté : pour moi, je penſe qu'elles ne ſont point empoiſonnantes ; j'ai beaucoup travaillé ſur *l'antimoine*, ſans jamais en reſſentir d'incommodité. On ne doit craindre les vapeurs de *l'antimoine*, que comme on craint les vapeurs du ſoufre ; & aſſurément on ne doit pas fuir les vapeurs du ſoufre comme les vapeurs arſénicales. M. Lémery, qui a beaucoup travaillé ſur *l'antimoine*, n'en jamais été incommodé.

M. Leſmant de Rouen, dit qu'on accuſe mal-à-propos *l'antimoine* de donner des vapeurs nuiſibles ; que jamais il en a ſouffert la moindre incommodité, quoiqu'il en ait brûlé une prodigieuſe quantité ; que les vapeurs de *l'antimoine* affectent la poitrine, que comme le ſoufre commun l'affecte ; & il ajoute qu'un homme incommodé d'aſthme vendoit continuellement chez lui, pour prendre & manger cette eſpece de farine blanche qui ſe forme, lorſqu'on prépare le verre d'*antimoine*, & que cet homme s'en trouvoit bien.

La plupart des médecins attribuent une vertu arſénicale à *l'antimoine* ; c'eſt cette qualité qu'ils rapportent la propriété qu'a *l'antimoine* de faire vomir : d'autres, avec M. Mender, nient cette qualité arſénicale dans *l'antimoine* ; & ſe fondent leur ſentiment ſur ce que le ſel de tartre diſſout entierement l'arſenic, & ne peut diſſoudre le régule d'*antimoine*. Le diaphorétique minéral n'a rien de corroſif, il n'a rien qu'on puiſſe ſoupçonner d'être arſénical : cependant, en abbliſſant cet *antimoine* diaphorétique, on lui redonne toutes les qualités de *l'antimoine* qu'on attribue à ſa propriété arſenicale ; propriété qui n'étoit pas dans les matieres qu'on employe pour rétablir *l'antimoine*.

Mais on peut répondre à cela, que ſi le ſel de tartre ne diſſout pas le régule d'*antimoine*, ou du moins ſa partie arſenicale, c'eſt qu'elle eſt intimement unie, & comme enveloppée dans la partie métallique ou réguline propre de *l'antimoine*, que le ſel de tartre ne peut diſſoudre.

Pour ce qui eſt du diaphorétique minéral, il eſt vrai que la matiere graſſe qu'on employe pour le rétablir en régule, ne contient point de matiere arſénicale : mais il y a lieu de croire que dans le diaphorétique minéral ſe trouvent tous les principes de *l'antimoine* ; que *l'antimoine* calciné eſt dans un état à n'être pas vomitif, comme *l'antimoine* crud n'eſt pas ordinairement vomitif, quoique *l'antimoine* crud contienne tout ce qui eſt extrêmement vomitif dans le régule d'*antimoine*.

Du temps de Dioſcoride, on attribuoit à *l'antimoine* la vertu de reſſerrer les conduits du corps, de conſumer les excroiſſances des chairs, de nettoyer les ulceres des yeux ; c'eſt peut-être pour cette vertu-ci qu'on le nomme *platyophthalmon*. Enfin on lui attribuoit les mêmes propriétés qu'au plomb brûlé. Dioſcoride dit que *l'antimoine* mis ſur les brûlures avec de la graiſſe fraîche, empêche qu'elles ne s'élevent en veſſie ; que *l'antimoine* mêlé avec de la cire & un peu de céruſe, cicatriſe les ulcérations qui ont croûté. L'huile glaciale d'*antimoine* étoit connue au temps de Mathiole, qui en parle ; & il paroît par ce qu'il dit en même temps, qu'il avoit une préparation particuliere d'huile d'*antimoine*, de laquelle il uſoit, dit-il, heureuſement pour les ulceres malins & caverneux.

L'émail jaune de la fayance ſe fait avec de *l'antimoine*, la ſuie, le plomb calciné, le ſel & le ſable. M. Malouin a trouvé que *l'antimoine* crud, fondu avec le verre, donne au verre une couleur de grenat.

La compoſition pour faire les caracteres de l'imprimerie, eſt de deux onces de régule d'*antimoine* avec une livre de plomb.

Les anciens, pour relever la beauté du viſage & donner plus de vivacité au teint, formoient les ſourcils en arcs parfaits, & les teignoient en noir : ils ajoutoient aux paupieres la teinture, pour donner aux yeux plus de brillant. Cet artifice étoit en uſage chez les Hébreux. Jézabel épouſe d'Achab, & mere de Joram, roi d'Iſraël, ayant appris l'arrivée

Digitized by Google

de Jehu dans Jezrael, s'orna les yeux avec *l'antimoine*. *Reg. IX.* 30. Cette drogue, dit M. Rollin dans son *Hiſtoire ancienne*, rétreciſſoit les paupieres, & faiſoit paroître les yeux plus grands, ce qui étoit regardé pour lors comme une beauté. Plin. *liv. XXXIII. chap. vj.* De-là vient cette épithete qu'Homere donne ſi ſouvent aux déeſſes mêmes, Βοῶπις πότνια, *Junon aux yeux de bœuf*, c'eſt-à-dire, *aux grands yeux*.

L'alchymiſte Philalete appelle *l'antimoine* ſon aimant, l'acier des philoſophes, le ſerpent qui dévora les compagnons de Cadmus, le centre caché qui abonde en ſel. *Voyez Currus triumph.* Baſile Valentin; *traité ſur l'antimoine de* Sala, de Lemery & de Mender; *traité de chymie de* Malouin.

Il faut choiſir *l'antimoine* qui a les plus longues aiguilles & les plus brillantes; le meilleur *antimoine* a une couleur bleue tirant ſur le rougeâtre, ce qu'on appelle *couleur gorge de pigeon*.

L'*antimoine* eſt facile à fondre au feu; & lorſqu'il eſt en fuſion, il eſt fluide. Si l'on fait un feu moins fort qu'il ne faut pour le fondre, il ſe calcine; d'abord le ſoufre ſuperflu ſe diſſipe, & ce qui reſte en poudre étant fondu, donne le régule d'*antimoine*. *Voyez* RÉGULE D'ANTIMOINE. Si l'on continue de le laiſſer expoſé au feu, le principe huileux de la partie métallique de *l'antimoine*, qui eſt ſon régule, ſe diſſipe auſſi, & il reſte en une eſpece de cendre, qui fondue fait le verre d'*antimoine*. *Voy.* CHAUX D'ANTIMOINE, VERRE D'ANTIMOINE.

On peut ſéparer la partie réguline de *l'antimoine* de ſa partie ſulphureuſe, par le moyen de l'eau régale, qui en diſſout la métallique, & laiſſe le ſoufre qui y étoit mêlé.

Quoique la partie métallique de *l'antimoine* ait naturellement une grande liaiſon avec le ſoufre minéral, cependant celle qu'y ont les autres métaux eſt encore plus grande: de ſorte que ſi l'on fond *l'antimoine* avec quelque métal que ce ſoit, à l'exception de l'or & de l'argent, le ſoufre de *l'antimoine* quittera ſa partie réguline pour s'attacher au métal ou aux métaux avec leſquels on l'aura fondu, & la partie réguline reſtera ſeule. On ſe ſert ordinairement de ce moyen pour le régule d'*antimoine*; on l'appelle *régule martial*, ſi pour le faire on a employé le fer; *régule jovial*, ſi l'on a employé l'étain; *régule de Venus*, ſi c'eſt le cuivre, &c. On peut auſſi ſe ſervir de ſels alkalis, ou qui s'alkaliſent dans l'opération, pour abſorber le ſoufre minéral, & en ſéparer le régule; c'eſt ce qu'on nomme *régule ordinaire*.

Il ne faut pas croire que ces matieres enlevent ſimplement le ſoufre minéral qui eſt dans *l'antimoine*: elles s'attachent auſſi, quoique moins facilement, à la partie métallique; c'eſt pourquoi il y a toujours dans les ſcories qui ſe forment dans cette opération, du régule plus ou moins, & le régule prend une partie du métal qu'on a employé pour le ſéparer du ſoufre ſuperflu.

Outre ces régules, la chaux & le verre d'*antimoine*, ou prépare communément avec ce minéral *l'antimoine* diaphorétique ou le diaphorétique minéral, le ſoufre doré d'*antimoine*, le kermès minéral, la foie d'*antimoine*, le ſafran des métaux, le beurre d'*antimoine*, le béſoard minéral, la poudre d'algaroth ou le mercure de vie, le cinabre d'*antimoine*, l'éthiops antimonial, le vin émétique, le tartre émétique.

On voit, par tout ce que nous avons dit, que *l'antimoine* crud contient beaucoup de ſoufre de la nature du ſoufre commun; c'eſt vraiſemblablement par cette partie ſur-tout qu'il eſt bon dans les maladies de la peau, & dans certaines maladies de poitrine, comme eſt l'aſthme.

Lorſqu'on fait uſage de *l'antimoine* crud, il faut s'abſtenir de tout ce qui eſt aigre, autrement on auroit des naufées & des défaillances. M. Malouin a fait l'expérience que le vin blanc diſſout *l'antimoine*, & quoique *l'antimoine*, dans ſon état naturel, ſoit plutôt bien-faiſant que mal faiſant, cependant il eſt pernicieux lorſqu'il eſt diſſous: il a cela de commun avec le plomb, qui eſt auſſi des chairs tant qu'il eſt dans ſon état naturel, & qui eſt fort mauvais lorſqu'il eſt diſſous. Ayant mis du vin blanc en digeſtion ſur de *l'antimoine* crud en poudre, ce vin prit un goût cuivreux & de rouille de fer: M. Malouin en ayant

Digitized by Google

oûté, trouva que le peu qu'il en avala incommoda fort; ce qui lui ôta l'eſpérance qu'il avoit de trouver, pour la guériſon de certaines maladies longues, une ceinture d'*antimoine* crud faite par le vin. l ſe propoſe d'éprouver ſi l'on ne peut oint faire un baume d'*antimoine* aniſé, u thérébentiné, ou autre, comme l'on ait un baume de ſoufre aniſé, *&c.*

Ces obſervations conduiſent à ne pas lonner l'*antimoine* crud à ceux qui ont les aigres dans l'eſtomac & dans les huneurs, qu'on n'ait auparavant adouci & ourgé ces humeurs: ſouvent il eſt à-propos de joindre à l'*antimoine* crud des bſorbans, ou des alkalis, comme la nare de perle, le corail, les yeux d'écreiſſes, la craie de Briançon, les coquiles de moules nettoyées & porphyriſées.

Il ſe trouve des occaſions où il eſt utie de joindre l'*antimoine* crud au ſafran le Mars, comme pour les perſonnes du exe qui ont le ſang gâté, & qui n'ont oint leurs regles; on leur donne, par xemple, huit grains de ſafran de Mars réparé à la roſée, mêlés avec quatre rains d'*antimoine* crud réduit en poure fine: les médecins varient les doſes & les proportions de ces deux remedes, elon les circonſtances.

On fait un grand uſage de l'*antimoine* rud dans les tiſanes, comme dans celes de Callac, de Vinache, *&c.* On met rdinairement dans ces tiſanes une once l'*antimoine* pour chaque pinte d'eau; on e caſſe apparavant en morceaux, & on e met dans un linge, qu'on lie avec n fil, pour en faire un noüet; le mêne noüet ſert toujours pour refaire la iſane.

Lorſqu'on met de l'*antimoine* dans les iſanes, il ne faut pas y faire bouillir de in, comme on fait quelquefois, pour es employer dans des cas de paralyſie, la ſuite d'apoplexies ſéreuſes. *V. la Chyſie médicinale*, chez d'Houry à Paris. (*M*)

* ANTIMOINE (*verre d'*) Réduiſez n poudre l'*antimoine* ; mettez-le dans n plat de terre non verniſſé, ſur un feu nodéré, mais capable de faire fumer *antimoine* ſans le mettre en fuſion. Si otre feu eſt fort, & que vous n'ayez as ſoin de remuer ſans ceſſe la poudre 'un & d'autre coté, une partie s'amolra, s'amaſſera & ſe grumellera: ſi vous vous appercevez que la matiere ſoit ainſi grumelée, ôtez-la de deſſus le feu; mettez les grumeaux dans un mortier & les réduiſez en poudre; remettez enſuite la poudre ſur le feu; achevez la calcination avec plus de précaution. La calcination ſera faite quand la poudre ne fumera plus, qu'elle ne donnera aucune odeur & qu'elle ſera blanchâtre: alors jetez-la dans un creuſet entre des charbons ardens; couvrez le creuſet; faites un feu violent pendant environ une demi-heure, en ſoufflant, afin que la matiere entre plus promptement dans une parfaite fuſion. Pour vous aſſurer de la fuſion, plongez-y une verge de fer; ſi vous ne trouvez aucune réſiſtance vers le fond du creuſet, & qu'ayant retiré la verge vous voyiez que la matiere file au bout, & qu'y étant réfroidie, elle ſoit tranſparente, retirez auſſi-tôt le creuſet du feu; verſez la matiere fondue ſur un marbre chauffé ou dans une baſſine plate de cuivre; laiſſez-la refroidir, & vous aurez ce qu'on appelle *verre d'antimoine*.

Ce verre eſt caſſant, ſans goût, ſans odeur, tranſparent, d'une couleur jaune tirant ſur le rouge, c'eſt-à-dire, de couleur hyacinthe.

Le fer rétablit en régule l'*antimoine* calciné. Si on remue long-temps, avec une verge de fer, la chaux d'*antimoine* fondue, on trouvera au bout de la verge de petits globules de régule.

L'*antimoine* calciné perce les creuſets par le fond; un creuſet ne peut donc ſervir pluſieurs fois à faire le *verre d'antimoine*.

On fait encore du *verre d'antimoine* avec le régule, en le calcinant de la même maniere. M. Stahl dit même que celui de régule eſt plus pur que celui d'*antimoine* crud.

Si l'on veut que le *verre d'antimoine* ſoit tranſparent, il faut, auſſi-tôt que l'*antimoine* eſt calciné, le mettre dans un creuſet pour le fondre; il faut même choiſir un temps ſerein, ou, quand on le fond, y jeter un peu de ſoufre ou de nitre.

Il y en a qui, quand le verre eſt obſcur le broyent, le calcinent & le refondent. D'autres en tirent la teinture par l'eſprit de verd-de-gris, & après l'a-

Digitized by Google

voir fait sécher, le refondent.

Plus le *verre d'antimoine* est blanc, moins il est émétique. On fait de ce *verre*, des tablettes & des pastilles vomitives & purgatives.

Le moclique ou le remede contre les coliques de plombier & de peintre, est fait de *verre d'antimoine* & de sucre en poudre, mêlés, dont on fait une pâte en humectant le mélange. *V.* REMEDE DE LA CHARITÉ.

Le *verre d'antimoine* est plus ou moins émétique, selon qu'il est plus ou moins broyé. On le donne depuis un grain jusqu'à cinq. *V.* CHIMIE MÉDICINALE.

* ANTIMOINE (*Foie d'*). Prenez parties égales d'*antimoine* crud & de nitre, le tout en poudre & mêlé ensemble. Mettez ce tout dans un mortier chauffé, & couvert d'une terrine percée par son fond; introduisez dans le mortier, par cette ouverture, un charbon ardent, il se fera dans l'instant une grande détonation; cette détonation passée, & les vaisseaux refroidis, retirez la matiere, séparez les scories de la partie luisante & rougeâtre. Cette partie luisante & rougeâtre sera le *foie d'antimoine*.

Ou, mettez parties égales d'*antimoine* & de nitre en poudre, dans un creuset rougi entre des charbons ardens; couvrez le creuset; laissez au feu la matiere jusqu'à ce qu'elle soit dans une parfaite fusion; versez-la ensuite dans un mortier chauffé. Observez que, dans cette opération, il ne faut pas employer un salpêtre raffiné, mais de la premiere cuite.

On obtient encore le *foie d'antimoine* avec de l'alkali & de l'*antimoine* crud, qu'on fond ensemble, comme pour le foie de soufre.

On donne le *foie d'antimoine* depuis un grain jusqu'à six. Plus on met de nitre, quand on le fait, moins il est émétique. Observez en général, quand vous le ferez, de couvrir le vaisseau & de retenir les scories, parce que plus il se formera de scories, plus le *foie* sera beau. Il est appellé *foie*, à cause de sa couleur.

* ANTIMOINE, *Verre d'antimoine ciré*. Prenez un gros de cire jaune dans une cuiller de fer; faites-la fondre; ajoutez-y ensuite une once d'*antimoine* en poudre fine, le verre se fondra aisément avec la cire; remuez continuellement, jusqu'à ce que le mélange ait une couleur de tabac; retirez alors du feu; ce remede sera bon pour les dysenteries, dans lesquelles on peut employer l'émétique.

Pour obtenir le safran des métaux, mettez en poudre le foie d'*antimoine*, laissez-le deux ou trois jours exposé à l'air, dans un lieu humide, puis versez de l'eau chaude dessus, remuez; laissez reposer; renversez l'eau claire; lavez ainsi plusieurs fois la poudre qui tombe au fond de l'eau: quand elle sera toute dessalée, laissez-la secher; dans cet état ce sera une poussiere jaune safranée, qu'on a nommée, à cause de sa couleur, *safran des métaux*.

Si vous retirez le sel des eaux dans lesquelles vous avez lavé le safran des métaux, ce sel sera un nitre antimonial, que quelques-uns appellent *anodyn minéral*, qu'on peut employer dans les fievres ardentes & dans les inflammations.

Outre ce sel, la lessive du safran des métaux contient encore le véritable foie d'*antimoine*, ou la partie sulphureuse de l'*antimoine*, qui jointe à la partie du nitre alkalisé, forme un foie de soufre qui tient en dissolution une partie du régule de l'*antimoine*; & cette partie réguline de l'*antimoine* devient dissoluble dans l'eau, par le foie de soufre, qui est capable de dissoudre si parfaitement les métaux, l'or même, que par ce moyen ils se fondent dans l'eau, & peuvent ensuite passer avec elle par le filtre.

Ainsi ce que l'eau ne dissout pas lorsqu'on lave le safran des métaux, est une partie de l'*antimoine* qui n'est dissoute que superficiellement par la partie du nitre alkalisé, qui n'est point alliée au soufre pour faire le foie. *V.* CHIM. MÉD.

On tire une espece de kermès minéral de la lessive du safran des métaux; pour cet effet, versez-y du vinaigre ou de l'esprit de nitre, & il se précipitera une poudre rouge orangée, semblable à ce qu'on nomme *soufre d'antimoine*.

Le safran des métaux est émétique; Ruland en faisoit son eau-benite, en prenant une once de safran des métaux qu'il faisoit infuser dans une pinte d'eau de

Digitized by Google

ardon benit, & une demi-once d'eau e canelle. Cette liqueur eſt émétique, idorifique & cordiale.

Régule médicinal; prenez cinq onces e bon *antimoine* crud, quatre onces de el commun, une once de tartre, le tout n poudre fine: mêlez; jetez peu à peu e mélange par cuillerées, dans un creuet rougi entre les charbons ardens: atendez, pour jeter une ſeconde cuillée, que la précédente ſoit fondue. Quand tout le mélange ſera fondu, augmentez le feu, afin que la fuſion ſoit omme l'eau; laiſſez-la un quart d'heue dans cet état; retirez le creuſet du eu, & laiſſez-le refroidir ſans y toucher; caſſez le creuſet, vous trouverez u fond le *régule* & les ſcories deſſus: éparez le *régule* des ſcories, il ſera luiant & noir comme de la poix, & quand l eſt pulvériſé, il eſt rougeâtre.

Si l'on fait l'opération dans un vaiſeau de terre, le *régule*, au lieu d'être noir, reſſemblera parfaitement à la mine rouge d'argent la plus parfaite, & ſera plus facile à triturer que s'il avoit été fait au creuſet.

Le *régule* ſe diſtingue du *foie*, en ce qu'il ne s'humecte pas à l'air, & que la poudre en eſt rouge.

* ANTIMOINE (*Régule ſimple d'*). Prenez une livre d'*antimoine* crud, douze onces de tartre, & ſix onces de nitre, le tout en poudre: mêlez & laiſſez ſecher; prenez-en une cuillerée, que vous jetterez dans un creuſet rougi entre des charbons; couvrez le creuſet, il ſe fera une détonation: la détonation paſſée, vous ajouterez une autre cuillerée, & ainſi de ſuite, après quoi vous augmenterez le feu; & quand la matiere ſera bien fondue, vous la verſerez dans un mortier, que vous aurez chauffé & graiſſé en-dedans: vous frapperez avec des pincettes les cotés du mortier, pendant que la matiere y réfroidira, pour que la partie réguline ſe débarraſſe des ſcories, & qu'elle tombe au fond. Quand le tout ſera refroidi, ſéparez le régule des ſcories: vous pulvériſerez le régule; vous le ferez réfroidir dans un autre creuſet; vous y jetterez un peu de ſalpêtre; vous renverſerez votre matiere fondue dans le mortier; vous l'y laiſſerez réfroidir, & vous aurez *le régule ſimple d'antimoine.*

On fait des gobelets de ce régule, mais il faut pour cela un régule bien pur. On en fait une boule, qu'on appelle *boule des breques.* Il ſert auſſi à compoſer des balles, qu'on nomme *pilules perpétuelles.*

On verſe le ſoir un demi-verre de vin dans les gobelets, & on boit ce vin le lendemain matin. On met la boule dans un petit verre de vin, qu'on prend le matin; ces vins purgent par haut & par bas. Les pilules perpétuelles ſont pernicieuſes.

* ANTIMOINE (*Régule martial d'*). Mettez quatre onces de petits clous de fer dans un creuſet que vous placerez au milieu d'un fourneau à fondre; couvrez le creuſet, & l'entourez de charbon.

Quand les clous ſeront rouges & commenceront à blanchir, ajoutez neuf onces d'*antimoine* concaſſé; recouvrez le creuſet; remettez deſſus du charbon; donnez quelques coups de ſoufflet, afin que l'*antimoine* & les clous fondent: alors jetez, en trois petites cuillerées, une once de nitre peſée après l'avoir purifié & ſéché; recouvrez le creuſet après la projection de chaque cuillerée. Lorſque la matiere ſera en une fonte fluide comme l'eau, verſez-la dans un mortier ou dans un cône chauffé & graiſſé; frappez contre les cotés du cône, afin de faciliter la chûte du régule; laiſſez réfroidir; ſéparez les ſcories du régule; pulvériſez le regule; refondez-le; quand il ſera en fuſion, ajoutez un gros de ſalpêtre pur & ſec pour chaque once de régule; réitérez encore deux fois la fuſion, ſéparant toujours le regule des ſcories, & le mettant dans une fuſion parfaite, ſurtout la derniere fois. Il faut que les ſcories ne paroiſſent plus jaunes à la derniere fuſion; c'eſt une marque que le régule ne contient plus ſenſiblement de fer.

Les premieres ſcories du *régule martial* étant miſes en poudre groſſiere, expoſées à l'air dans un lieu humide & à l'ombre, & réduites ainſi en une pouſſiere fine, ſont lavées dans pluſieurs eaux; ſi l'on verſe ces leſſives ſur un filtre, le ſafran reſtera ſur ce filtre, & il faudra le faire ſécher; on le mêlera enſuite avec trois fois autant de nitre; on en fera la projection par cuillerées dans un creuſet rougi au feu; on le lavera

Digitized by Google

pour en ôter toute la falure, & l'on aura le safran de mars antimonial de Stahl.

Le *régule martial* entre dans la compoſition du régule des métaux dont on ſe ſert pour faire le *lilium*.

Zanichelli ſe ſervoit auſſi du *régule martial* pour faire ſes fleurs d'*antimoine* argentines. Pour cet effet, il mettoit du *régule martial* dans le fond d'un creuſet; il ajoutoit un couvercle qui entroit en partie dans le creuſet. Ce couvercle étoit percé au milieu; il couvroit ce cercle d'un autre proportionné à l'ouverture du creuſet; il en lutoit les jointures; il mettoit le régule en fuſion par le feu, qu'il faiſoit autour du creuſet; il s'élevoit par ce moyen des fleurs blanches comme des branches d'arbre.

Mais il eſt plus facile de prendre une demi-livre d'éthiops antimonial, fait avec un quarteron de mercure & autant d'*antimoine* crud broyés enſemble; d'ajouter à l'éthiops deux onces de limaille de fer; de mettre le tout dans une cornue de verre lutée dont les deux tiers reſtent vuides; de donner tout-à-coup un feu du ſecond degré ſous la cornue, & d'élever & augmenter le feu pendant cinq heures; au bout de ce temps l'opération ſera faite. Si on caſſe la cornue par le cou, on y trouvera des eſpeces de cryſtaux d'une grande blancheur qui ſont la *neige d'antimoine*. Ce procédé eſt de M. Malouin; en cherchant autre choſe, il trouva que pour avoir cette neige, il ne s'agiſſoit que de mettre deux parties d'*antimoine* crud, & une partie de limaille de fer dans une cornue à feu nud.

Régule de Venus. Prenez trois onces de cuivre de roſette en petits morceaux; mettez-les dans un creuſet, que vous placerez dans un fourneau à vent au milieu des charbons ardens; couvrez ce creuſet; ajoutez du charbon dans le fourneau juſques par-deſſus le creuſet: quand le cuivre ſera prêt à fondre, ajoutez trois onces de régule martial d'*antimoine* caſſé en petits morceaux, recouvrez le creuſet; quand la matiere ſera dans une fuſion parfaite, écartez les charbons, découvrez le creuſet, retirez-le du feu, enſuite verſez dans un mortier chauffé & graiſſé; vous aurez par ce moyen un régule de couleur purpurine qu'on nomme *régule de Venus*.

Régule jovial. Prenez parties égales d'étain & de régule martial de la premiere fuſion, l'étain coupé en limaille & le régule concaſſé: mettez d'abord le régule dans le creuſet; & quand il ſera fondu, ajoutez-y l'étain, & remuez avec une verge de fer. Quand tout ſera en fuſion, verſez dans le mortier, & laiſſez réfroidir: vous aurez le *régule jovial*, qui eſt de couleur d'ardoiſe.

Régule des métaux. Mêlez enſemble parties égales de régule de Vénus & de régule jovial en poudre: mettez le mélange dans un creuſet entre les charbons ardens; couvrez le creuſet, & ajoutez-y encore du charbon: quand vous jugerez que la matiere ſera fondue, vous découvrirez le creuſet & vous la fondrez avec une verge de fer. Si vous la trouvez fondue, verſez-la dans un mortier, & vous aurez le *régule des métaux*.

Si vous prenez parties égales de cuivre, de fer, d'*antimoine* & d'étain, vous aurez le *régule violet*.

Ceux qui diſent que le régule des métaux doit être compoſé de cinq métaux, comptent le zinc pour le cinquieme.

Voyez à l'article LILIUM, cette préparation d'*antimoine*.

Voyez auſſi à l'article KERMÉS, cette autre préparation d'*antimoine*.

ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE, *voyez* DIAPHORÉTIQUE MINERAL.

* ANTIMOINE (*Teinture d'*), Prenez une partie d'*antimoine crud*, deux parties d'alkali du tartre, le tout en poudre, & mêlez enſemble: mettez le mélange dans un creuſet, que vous placerez dans un fourneau au milieu des charbons ardens: couvrez le creuſet, laiſſez le tout en fonte pendant une heure; conduiſez le feu doucement d'abord; verſez la matiere fondue dans une poêle ou dans un chaudron de fer, chauffé; quand la matiere commencera à réfroidir, caſſez-la en petits morceaux plats, que vous mettrez dans un matras; verſez de l'eſprit-de-vin deſſus à la hauteur d'environ deux doigts: ajuſtez au matras un vaiſſeau de rencontre; vous laiſſerez en digeſtion juſqu'à ce que l'eſprit-de-vin ſoit bien teint, ce qui ſe fait ordinairement en vingt-quatre heures: verſez

Digitized by Google

ıſuite par inclination la teinture. On ɛut mettre de nouvel eſprit-de-vin ſur ɛ qui reſte dans le matras, pour en tirer ncore de la teinture : on mêlera ces teinures & on les filtrera.

Pour s'aſſurer que la teinture eſt d'*antimoine*, il y faut laiſſer tomber quelques gouttes de vinaigre ; il s'en élevera ne mauvaiſe odeur, & il ſe précipitera ne poudre antimoniale.

La *teinture antimoniale* purifie les huɛeurs ; auſſi réuſſit-elle dans les cas de ɛngueur, pour le ſcorbut, & dans les uites des maladies vénériennes. On la rend depuis trois gouttes juſqu'à douze, ans deux ou trois cuillerées de thé, de ouillon, ou autre liqueur, & on y reɛient pluſieurs fois par jour.

* ANTIMOINE (*Soufre doré d'*.), Prenez les ſcories du régule ordinaire d'*antimoine*, ou faites fondre une partie d'*antimoine* crud, avec deux parties de l'alkali du tartre ; expoſez-les à un air humide pendant un jour ou deux : faites bouillir à grande eau pendant une demi-heure les ſcories, ou l'*antimoine* diviſé par les alkalis, ou le reſtant de la teinture d'*antimoine* ; car ce reſtant peut auſſi ſervir dans cette occaſion. Filtrez cette décoction ; laiſſez-y tomber quelques gouttes de vinaigre en différens endroits ; il ſe fera un précipité en une eſpece de caillé. Verſez le tout dans un entonnoir garni d'un filtre, & rejettez ce premier précipité. Prenez la liqueur qui aura coulé au travers du filtre, & verſez-y comme la premiere fois du vinaigre ; vous aurez un ſecond précipité que vous ſéparerez par un nouveau filtre : réiterez cette opération juſqu'à quatre fois : verſez pluſieurs fois de l'eau ſur ce qui reſtera dans le filtre pour le deſſaler : enfin faites ſécher cette poudre, & vous aurez ce qu'on appelle *le ſoufre doré d'antimoine*.

Le *ſoufre d'antimoine* des premieres précipitations eſt jaune brun ; celui des précipitations ſuivantes eſt jaune rouge, il devient enfin doré ; & celui des dernieres eſt jaune clair.

Il y a, comme on voit, pluſieurs *ſoufres dorés d'antimoine* : mais ils ſont tous en grande réputation ; ils paſſent pour une panacée, ou un remede univerſel dans preſque toutes les maladies. Mais leur vertu a toujours paru ſuſpecte à pluſieurs médecins, à cauſe des parties régulines que ces remedes contiennent : car ils font vomir fort ſouvent ; d'autres fois ils purgent par bas, tandis que dans d'autres cas ils pouſſent ſeulement par la peau, ou ne produiſent aucune évacuation ſenſible.

Le *ſoufre doré* s'ordonne le plus ſouvent mêlé avec l'huile d'amandes douces, ou dans quelque conſerve, telle que celle de violette, de fleurs de bourrache ou d'aunée, en forme de bol. Sans entrer dans le détail empyrique de ſes vertus, il ſuffit de ſavoir qu'elles dépendent de ſes facultés : or celles-ci ſont les mêmes que celles de l'*hepar ſulphuris*, chargé de quelque ſubſtance métallique. Le ſoufre diviſé par les alkalis eſt apéritif, atténuant, fondant, expectorant, déſopilatif, tonique, & fortifiant. Il peut diviſer les humeurs viſqueuſes, ténaces, & glutineuſes : & par conſéquent il peut lever les obſtructions des viſceres du bas-ventre, telles que celles du foie, de la rate, de la matrice, & du poumon ; ainſi il ſera un excellent remede dans les pâles couleurs & dans la ſuppreſſion des regles.

Le *ſoufre doré* eſt donc emménagogue, hépatique, méſenterique, béchique, fébrifuge, céphalique, diaphorétique, & alexipharmaque. Mais comme il peut être chargé de quelques parties régulines, il devient émétique, ſur-tout ſi l'eſtomac ſe trouve gorgé d'acides : il peut les évacuer, ſon action devenant plus énergique : ſi d'ailleurs il eſt donné à grande doſe, il ſe développera davantage ; & les circonſtances tirées de ſa partie réguline, & des acides niché dans les premieres voies, ne feront que contribuer à le rendre de plus en plus émétique.

On peut dans cette intention l'ordonner à quatre grains dans une potion huileuſe, à deſſein de faire vomir dans une fievre violente. Dans un engorgement du poumon, on le donne par cuillerée ; & il fait de grands effets. Donné à moindre doſe, depuis un grain ou demi-grain juſqu'à deux, & de même en portion & par cuillerée, il eſt bon pour détacher les humeurs lentes, les diviſer, & provoquer les ſueurs & la tranſpiration.

Digitized by Google

C'eſt pour cela qu'il eſt ſi efficace dans les maladies du poumon, dans la ſuppreſſion des crachats & de la morve, & delà dans tous les rhumes de cerveau, de la gorge & de la poitrine.

Auſſi la plupart des grands praticiens, accoutumés à l'employer dans les cas les plus difficiles & les plus ordinaires, ne ſe font pas de peine de le regarder comme un remede univerſel.

Le kermès mineral ou *ſoufre doré*, fait par l'ébullition, ſe donne avec ſuccès dans les maladies qui ſont ſoupçonnées de malignité. C'eſt ainſi que dans la petite vérole, la rougeole, la fievre miliaire, & autres de cette nature, dans les inflammations des viſceres avec malignité, on l'ordonne comme alexipharmaque, en le mêlant avec les autres remedes béſoardiques, les terreux & les abſorbans, comme les yeux d'écreviſſe, les coraux, les perles, les coquilles d'œufs, les confections thériacales & alexiteres.

L'illuſtre M. Geoffroy s'en eſt ſervi avec ſuccès dans les fievres intermittentes des enfans, en l'aſſociant avec le ſel fébrifuge de Silvius, le ſel d'abſynthe, ou le tartre vitriolé.

Schröder dit qu'il l'a employé avec ſuccès dans l'âcrimoine de la ſérosité & de la lymphe lacrymale, pour guérir la chaſſie, les ophthalmies; de même que pour adoucir des douleurs ſcorbutiques, & arrêter des fluxions ſur les poumons, qui mettoient les malades dans un danger éminent.

Hoffman, & de grands praticiens après lui, l'ont employé dans toutes les maladies chroniques des viſceres, en le mêlant avec d'autres remedes: c'eſt ainſi que joint au nitre, il devient un excellent ſpécifique dans l'hydropiſie.

Veut-on guérir l'épilepſie & les maladies ſpaſmodiques? le *ſoufre doré*, joint au cinabre, agit comme un remede calmant.

Veut-on attaquer le ſcorbut? on peut marier le *ſoufre doré* avec les ſels neutres, avec les anti-ſcorbutiques.

Veut-on arrêter des pertes ou des dévoiemens? joignez le *ſoufre doré* avec les abſorbans; enveloppez le tout dans la confection hyacinte, & vous aurez un remede aſſuré dans ces maladies.

Ce médicament convient même dans les maladies inflammatoires de la poitrine & du poumon, & dans tous les cas où le ſang épais engorge les vaiſſeaux; mais il faut d'abord adminiſtrer les remedes généraux.

Juncker le regarde comme un préſervatif aſſuré contre le catarrhe ſuffoquant, & contre d'autres maladies où la ſérosité & la mucoſité ſurabondante tendroient à détruire le reſſort des viſceres & de la poitrine: auſſi ſon action s'eſt-elle terminée dans ces cas par des évacuations ſenſibles, telles que le vomiſſement, les ſelles, la ſueur, & la tranſpiration; quoique ſouvent il ait agi ſans exciter aucune évacuation bien marquée.

L'uſage indiſcret du *ſoufre doré d'antimoine*, ou du kermès, cauſe de grands déſordres: il nuit beaucoup aux pléthoriques, à tous ceux qui ont le ſang âcre & enflammé; comme auſſi aux phthiſiques, aux gens délicats, & attaqués de vieilles obſtructions, & à tous ceux qui ſont menacés de rupture de vaiſſeaux, de crachement de ſang, & d'autres maladies du poumon. On ne doit point l'employer d'abord dans tous ces cas; il faut auparavant ſonder le terrein, & recourir aux remedes généraux; qui ſont la ſaignée, la purgation réiterée, les lavemens, les tiſanes ou boiſſons délayantes & adouciſſantes, ou antiphlogiſtiques.

Enfin, comme ce remede n'eſt pas toujours de même main, & que tous ne le travaillent pas comme il faut, c'eſt au médecin à bien connoître celui qu'il emploie, & à ſavoir ſes effets; par exemple, s'il excite le vomiſſement ou non, s'il eſt fort chargé de régule ou non. Tous les remedes antimoniaux demandent à cet égard la même précaution.

D'ailleurs, quelle que fût la préparation, elle ſeroit toujours à craindre dans pluſieurs cas, ainſi que l'expérience l'apprend tous les jours: de-là vient que de grands praticiens redoutent encore ce remede comme un poiſon, & ne veulent point l'employer qu'ils ne ſe ſoient bien aſſurés de l'état du poumon, du pouls, des forces, du tempérament du malade; & d'ailleurs, ils ſavent recourir aux

Digitized by Google

correctifs de ce remede, lorſqu'il a trop fatigué la malade ; ils ont ſoin d'employer les huileux, les opiatiques, les adouciſſans, & autres remedes capables de brider l'action trop violente de ce ſtimulant. (*N*)

* ANTIMOINE (*beurre ou huile glaciale d'*). Prenez une partie de régule d'*antimoine*, deux parties de ſublimé corroſif, le tout réduit en poudre & mêlé enſemble ; chargez en une cornue juſqu'à la moitié ; que cette cornue ait le cou large & court ; placez cette cornue dans un bain de ſable ; ajuſtez-y un récipient ; lutez les jointures, & donnez un feu modéré : il diſtillera une matiere épaiſſe, qui eſt *le beurre d'antimoine*. Il prend enſuite une conſiſtance huileuſe & comme glacée ; ce qui lui a fait donner le nom d'*huile glaciale d'antimoine*.

Cette huile eſt quelquefois ſi épaiſſe qu'elle ne coule point, & s'amaſſe dans le cou de la cornue : alors il en faut approcher un charbon. Si on laiſſe le mélange de ſublimé & de régule expoſé à l'air avant que de diſtiller, on aura un beurre plus liquide.

Quand on appercevra des vapeurs rouges, il faudra déluter les jointures du récipient, & augmenter le feu. Il paſſera des vapeurs qui ſe congéleront dans l'eau qu'on aura miſe dans le ſecond récipient : ce ſera du mercure coulant revivifié du ſublimé corroſif.

Si on réitere la diſtillation du *beurre d'antimoine*, il vient plus clair, & l'on a ce que l'on appelle *le beurre d'antimoine rectifié*. Plus il eſt rectifié, plus il eſt clair.

Il eſt d'une nature très-ignée & corroſive, au point d'être un poiſon lorſqu'on l'avale : on s'en ſert à l'extérieur comme d'un cauſtique, afin d'arrêter le progrès des gangrenes, des caries, des cancers, &c. *Voyez* CAUSTIQUE.

Digéré avec trois fois ſon poids de très-fine poudre, il fait la teinture de pourpre *antimoine*, ſecret infiniment eſtimé par M. Boyle, comme un ſouverain vomitif.

Le même *beurre* ſe précipite, au moyen de l'eau chaude, en poudre blanche, peſante, ou chaux appellée *mercurius vitæ*, & *poudre d'algaroth*, qui eſt cenſé un violent émétique. *V.* ALGAROTH.

Du *beurre d'antimoine* ſe prépare auſſi le béſoard minéral, en diſſolvant le *beurre* corrigé avec l'eſprit de nitre : enſuite ſéchant la matiere diſſoute, appliquant encore de l'eſprit de nitre, & le réiterant une troiſieme fois, la poudre blanche qui demeure enfin entretenue preſque rouge environ demi-heure, eſt le *bezoardicum minerale*. *V.* BESOARD.

* ANTIMOINE (*Cinabre d'*) : prenez trois parties de ſublimé corroſif, & deux d'*antimoine* crud, le tout réduit en poudre & mêlé, mettez le mélange dans une cornue dont la moitié reſte vuide ; & après y avoir ajuſté un récipient, donnez un feu doux d'abord, qui fera diſtiller *le beurre d'antimoine*. Quand vous appercevrez les vapeurs rouges, déluez, & changez de récipient : pouſſez le feu deſſus & deſſous la cornue, juſqu'à ce quelle rougiſſe, dans l'intervalle de trois heures : laiſſez enſuite éteindre le feu, & refroidir les vaiſſeaux. Cela fait, vous trouverez le *cinabre d'antimoine* ſublimé à la partie ſupérieure de la cornue vers ſon cou, mettez ce *cinabre* ſur un feu de ſable en digeſtion ; il deviendra plus rouge & plus parfait.

Si vous faites fondre du *beurre d'antimoine* en l'approchant du feu, & que vous le verſiez dans l'eau chaude, il s'y diſſoudra, l'eau ſe troublera & blanchira ; enſuite il ſe précipitera une eſpece de pouſſiere blanche : décantez la liqueur, lavez la pouſſiere qui reſte au fond dans pluſieurs eaux ; faites-la ſécher, & vous aurez la *poudre d'algaroth*, & ſelon d'autres, d'*algaroth*. C'eſt Victor Algerot médecin de Vérone, qui eſt l'auteur de cette poudre, qu'on appelle auſſi *mercure de vie & poudre angélique*. Elle purge violemment ; & l'on peut y recourir quand les autres émétiques ont été employés ſans effet. Sa doſe eſt depuis un grain juſqu'à huit dans les maladies ſoporeuſes, l'apoplexie, l'épilepſie, &c. *V.* à BESOARD MINERAL cette préparation d'*antimoine*.

* ANTIMOINE (*Fleur d'*) eſt un *antimoine* pulvériſé & ſublimé dans un aludel ; ſes parties volatiles s'attachent au pot à ſublimer. *Voyez* FLEUR & SUBLIMATION.

Digitized by Google

C'eſt de plus un puiſſant vomitif, d'une ſinguliere efficacité dans les cas de manie, & le grand remede à qui pluſieurs ſont redevables de leur grande réputation.

On fait une autre ſorte de *fleur de régule d'antimoine* avec le ſel antimonial ſublimé comme devant; ce qui fait un remede tant ſoit peu plus doux que le précédent. Van-Helmont nous donne auſſi une préparation de *fleurs d'antimoine purgatives*. *V.* DIAPHORÉTIQUE MINERAL.

ANTIMOINE (*Fleurs de régule martial d'*). Ces fleurs ſont ſudorifiques & diaphorétiques; on en fait uſage dans les fievres malignes & éruptoires, & toutes les fois qu'il eſt beſoin de pouſſer par la peau. On les ordonne auſſi dans les fievres intermittentes, peu de temps avant l'accès. La doſe eſt de dix grains.

Mais ſouvent ce remede excite le vomiſſement, & n'eſt pas ſi ſûr qu'on le penſe. (*N*)

ANTIMOINE (*Fleurs fixes d'*) ou *purgatif de Van-Helmont*. Prenez dix-huit-grains d'*antimoine* diaphorétique, ſeize grains de réſine de ſcammonée, ſept grains de crême de tartre; faites du tout une poudre menue.

Cette poudre ſe prend ſans la mêler avec aucun acide; & ſi elle faiſoit trop d'effet, on modéreroit ſon action par le moyen d'un acide. On doit la donner avant l'accès des fievres intermittentes, & ménager ſi bien le temps, que ſon opération finiſſe un inſtant avant le tems où l'accès a coûtume de venir. Elle guérit toujours la fievre quarte, ſi l'on en croit Van-Helmont, avant la quatrieme priſe, & toutes les fievres intermittentes & continues. Mais ſes effets ne ſont pas ſi ſurprenans que ce chymiſte l'a fait accroire. (*N*)

* ANTIMOINE (*la céruſe ou chaux d'*) eſt le régule diſtillé avec de l'eſprit de nitre dans un fourneau de ſable: ce qui demeure après que toutes les fumées ſont épuiſées, eſt une poudre blanche, qui étant doucement lavée, eſt la céruſe que l'on cherche. Elle eſt diaphorétique, & pluſieurs la mettent ſur le même pié que le béſoard minéral.

* ANTIMOINE REVIVIFIÉ, *antimonium reſuſcitatum*, ſe prépare avec des fleurs d'*antimoine*, & le ſel ammoniac digeré en vinaigre diſtillé, enſuite exhalé, & le demeurant adouci par l'ablution: il eſt émétique, quelquefois ſudorifique, & bon dans le cas de manie.

Toutes ces préparations d'*antimoine*, quelqu'âpre qu'il ſoit tout ſeul, peuvent néanmoins être gouvernées de ſorte qu'elles n'opérent que peu ou inſenſiblement. L'effet n'en ſera apperçu que quand elles auront paſſé dans les plus petits vaiſſeaux; & c'eſt alors quelles ont la vertu de combattre la goutte, la vérole & les écrouelles, &c. *V.* PURGATIF.

ANTIMOINE (*Magiſtere d'*) Le *magiſtere* ou *précipité d'antimoine* fait par l'eſprit de nitre, étant bien édulcoré par pluſieurs effuſions d'eaux bouillantes, purge & fait vomir comme le kermès, à la doſe de trois ou quatre grains; & le même *magiſtere* fait avec l'eau régale ordinaire, étant de même bien lavé, purge par les ſelles à la même doſe; & donné à la doſe d'un grain, il agit comme diaphorétique. Ce remede a été donné avec ſuccès dans les hopitaux à de petits enfans attaqués de maladies d'obſtruction & de fievre; ils en ont été ſoulagés & guéris en prenant ce remede à la doſe d'un grain, & le répétant ſelon le beſoin.

Le kermès mineral eſt un vrai *magiſtere d'antimoine*, ou une précipitation de ſoufre doré; & le kermès bien rectifié, n'eſt pas différent de l'*antimoine* diſſous par un alkali quelconque, dont on aura eu ſoin de ſéparer la partie réguline. *V.* KERMÈS MINERAL.

ANTIMOINE *en poudre & en tablettes*: Prenez de l'*antimoine* de Hongrie, marqué de belles aiguilles, & brillant; diviſez-le ſur le porphyre, lavez-le pluſieurs fois & faites-le ſécher enſuite dans une étuve; porphyriſez de nouveau cette poudre, & mêlez-la avec autant de ſucre, juſqu'à ce qu'on n'apperçoive plus de brillant.

Cette pouvre eſt vantée depuis long-temps comme un ſpécifique excellent dans pluſieurs maladies du poumon, & ſur-tout dans l'aſthme: c'eſt un fondant excellent.

Kunkel s'en eſt ſervi avec ſuccès par le conſeil de Sennert, comme on l'a dit ci-deſſus.

Digitized by Google

Cette poudre se réduit en *tablettes* avec le sucre rosat ; & ces tablettes sont connues dans quelques villes d'Allemagne sous le nom de *tablettes de Kunkel*, surtout à Francfort & à Nuremberg.

Ces *tablettes* sont bonnes pour le rachitis & la nouûre des enfans, pour l'obstruction des glandes & dans les fleurs blanches. On fera bien de les joindre avec des alkalis fixes, & d'interdire aux malades les acides pendant leur usage.

Il y a un grand nombre d'autres préparations d'*antimoine*, dont il sera fait mention à leurs articles particuliers. (*N*)

ANTI-MONARCHIQUE, adj. *Hist. & politiq.*, ce qui s'oppose ou résiste à la monarchie ou au gouvernement royal. *V.* MONARCHIE.

Anti-monarchique est fréquemment usité dans le même sens que *républicain*. *V.* RÉPUBLIQUE. (*G*)

ANTIMONIAUX, *en médecine*, préparations d'antimoine, ou médicamens dont l'antimoine est la base ou le principal ingrédient. *V.* ANTIMOINE.

Les *antimoniaux* sont principalement d'une nature émétique, quoiqu'ils se puissent préparer de sorte qu'ils deviennent, soit cathartiques, soit diaphorétiques, ou même seulement altératifs. *V.* ÉMÉTIQUE, CATHARTIQUE, ANTIMOINE, &c.

Le docteur Quincy nous assure qu'il n'est point dans la pharmacie de remede qui leur soit comparable dans les affections maniaques ; nul émétique ou cathartique d'aucune autre espece n'étant assez fort pour de telles maladies, si ce n'est en dose outrée, qui pourroit être dangereuse. *V.* MANIE.

On dit qu'une tasse *antimoniale*, faite soit de verre d'antimoine ou d'antimoine préparé avec du salpetre, quoiqu'elle soit par elle-même une substance difficile à dissoudre, donne une forte qualité cathartique ou émétique à toute liqueur qu'on y verse, sans qu'il en résulte la moindre diminution du poids de la tasse même. (*N*)

* ANTINOE, ANTINO, ANTINOPOLIS, *Géog. anc.* ville d'Egypte dans la Thébaide. Il n'en reste pas même des ruines, qu'on rencontreroit sur les bords du Nil. Elle s'est appellée *Adrianopolis*, *Besanteonus*, & même selon quelques-uns *Besa*.

ANTINOMIE, s. f. *antinomia*, du grec ἀντὶ, *contre* & νόμος, *loi* ; contradiction entre deux loix ou deux articles de la même loi. *V.* LOI.

Antinomie, signifie quelquefois une *opposition* à toute loi.

C'est en ce sens qu'on a appellé *antinomiens*, & quelquefois *anomiens*, une secte d'enthousiastes qui prétendoient que la liberté évangélique les dispensoit de se soumettre aux loix civiles. Tels ont été en Allemagne ces anabaptistes qui prirent les armes contre les princes & la noblesse. *V.* ANABAPTISTES.

On a aussi donné le même nom à ceux qui ont avancé que la vertu morale étant insuffisante pour le salut, on ne devoit point avoir égard à ses motifs : comme s'ils étoient incompatibles avec ceux de la religion, & que la loi de l'Evangile ne fût pas le complément & la perfection de la loi de la nature. (*G*)

ANTINOUS, *en astronomie*, est une constellation de l'hémisphere boréal, qui avance aussi en partie dans l'hémisphere austral : elle est contiguë à la constellation de l'aigle, & ne fait proprement avec elle qu'une même constellation. *V.* AIGLE & CONSTELLATION.

Antinous est composé de quelques étoiles informes. *V.* ETOILE.

ANTIO ou ANZIO (CAP D') *Géogr.*, pointe méridionale de l'Italie, dans l'Etat ecclésiastique, entre le port d'Ostie & le golfe de Gaette. Il y a un bourg, une tour fortifiée, & un port assez commode. Ce cap tire son nom de l'ancienne ville d'Antium qui en étoit proche. *V.* ANTIUM.

* ANTIOCHE, *ou* ANTAKIA, *Géograph. anc. & mod.*, ville ancienne & célebre de Syrie ; il n'en reste presque plus que des ruines. *Long.* 55, 10 ; *lat.* 36, 20.

ANTIOCHE, ville d'Asie, dans la Pisidie, jadis considérable, aujourd'hui réduite à quelques habitans.

ANTIOCHE, sur le Méandre, ville de Carie, en Asie mineure, aujourd'hui Tachiali.

ANTIOCHE, ville de la Comagene, dans la Syrie : elle porte encore aujourd'hui le même nom.

Digitized by Google

ANTIOCHE *ou* MYGDONIE. *Voyez* NISIBE.

ANTIOCHE (*Pertuis d'*) détroit de la mer de Gascogne, entre la côte septentrionale de l'île d'Oleron, & la côte méridionale de l'île de Ré.

* ANTIOCHETTA, *Géog. mod.* ville de la Turquie Asiatique, dans la Caramanie, vis-à-vis l'île de Chypre. *Long.* 45, 45; *lat.* 36, 42.

ANTIOCHIA, *Géogr.*, ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Pompayan.

ANTIOCHUS I, ou ANTIOCHUS SOTER, *Hist. de Syrie.* Ce nom donné à plusieurs rois de Syrie jette une grande confusion dans leur histoire, & ce n'est que par leur surnom qu'on peut les distinguer les uns des autres. Le premier qui le porta étoit fils de Séleucus, capitaine & successeur d'Alexandre, dont il recueillit les plus riches héritages. Ce fut lui qui fut le fondateur de l'empire de Syrie, qui domina sur la plus grande partie de l'Asie, & qui le premier prit le titre de *roi* au lieu de celui de *satrape* dont s'étoient contentés les lieutenans du héros Macédonien. Ce prince, célebre par sa tendresse pour ses enfans, étoit inquiet de la santé de son fils qu'il voyoit tomber chaque jour dans le dépérissement. Erasistrate qui étoit son médecin & son favori, lui révéla que cette maladie avoit sa source dans un amour violent, dont le jeune prince brûloit pour Stratonice, épouse chérie du vieux monarque, qui en avoit déja un fils. La tendresse paternelle étouffa tout autre sentiment, & ce pere complaisant lui fit le sacrifice de ce qu'il avoit de plus cher. Stratonice passa dans le lit du jeune *Antiochus*, & il en eut un fils qui regna après lui. Séleucus, quelque temps après, fut assassiné dans une terre étrangere; son fils tendre & reconnoissant recueillit ses cendres, qu'il déposa dans un temple qu'il fit bâtir à son honneur, & où il lui fit rendre un culte & les honneurs divins. Après avoir satisfait à sa piété filiale, il se prépara à tirer vengeance de Ptolomée Céraunus, meurtrier de Séleucus, & usurpateur du trône de Macédoine. C'étoit dans le temps que Pyrrhus méditoit son expédition contre les Romains. Ce prince, dont la puissance étoit respectée de tous ses voisins, crut devoir prévenir une guerre dont le feu pouvoit se communiquer à ses états pendant son absence. Il s'érigea en arbitre des querelles des deux rois, qu'il força de faire la paix, sans pouvoir les rendre amis. A la mort de Séleucus, plusieurs provinces s'étoient soustraites à la domination des rois de Syrie, & la défection avoit été presque universelle dans les pays situés au-delà du mont Taurus, où étoit le siege de la rébellion. *Antiochus* voulant recueillir l'intégrité de l'héritage de son pere, leva une puissante armée, dont il confia le commandement à Patrocle, capitaine courageux & expérimenté. Ce général tourna ses armes contre Héraclée, dont les habitans prévinrent leur ruine par une prompte soumission. Il traversa ensuite la Phrygie pour entrer dans la Bythinie; & comme il ne connoissoit point le pays, il tomba dans des embûches où il périt avec toute son armée. *Antiochus* humilié de ce revers, ne songea qu'à le réparer. Nicomede, roi de Bythinie, se fortifia de l'alliance des Héracléens. Antigone, qui avoit des prétentions sur la Macédoine qu'*Antiochus* réclamoit comme un héritage de son pere, embrassa la cause de ses ennemis. Cette querelle embrâsa l'Asie; & *Antiochus* par-tout vainqueur, recula les limites de ses états, & se trouvant assez puissant, il abandonna la Macédoine à Antigone, dont il se fit un ami. Ces deux princes réconciliés, unirent leurs forces contre les Gaulois qui infestoient l'Asie de leurs brigandages, & qui faisoit acheter la paix à tous les souverains. Antigone aima mieux les combattre que d'être leur tributaire. Il marcha contr'eux, & ces barbares, étonnés de ses forces, tâcherent de se rendre les dieux favorables par un sacrifice inhumain. Avant d'engager l'action, ils égorgerent, au pied de l'autel, leurs femmes & leurs enfans. La nature indignée de cette atrocité, reprit bientôt ses droits, & revenus à eux-mêmes ils s'imaginerent que les hommes qu'ils avoient à combattre étoient autant de furies armées pour les punir, & tous se laisserent massacrer sans opposer de résistance. Cette victoire, qui purgea l'Asie d'un essaim de brigands, fit donner à *Antiochus* le surnom

Digitized by Google

surnom de *Soter*, qui signifie *libérateur*. L'histoire rapporte qu'*Antiochus* exécuta de grandes choses en Asie pendant plusieurs années, mais elle ne nous en a point transmis le détail. Il fut le fondateur de deux villes, savoir Antioche dans la Margiane, province de la Parthie, & Apamée dans la Phrygie, à qui il donna le nom de sa mere; & il y transporta tous les habitans de Célene. Ce monarque, chargé d'années & de gloire, mourut à Ephese après un regne de vingt-ans. Les Athéniens établis à Lemnos lui décernerent les honneurs divins, conjointement avec son pere Séleucus. Les habitans de Smyrne érigerent un temple à l'honneur de sa femme Stratonice, qui fut adorée sous le nom de *Vénus Stratonice*. L'oracle d'Apollon fit jouir ce temple du droit d'asyle. Après la mort de Stratonice, il épousa une autre femme, dont il eut une fille nommée *Laodice*.

Dans les médailles qui nous restent de ce prince, il n'est désigné que par ces mots, *Antiochus*, roi. Sur le revers il est représenté en Apollon, parce que tous les Séleucides se glorifioient de tirer leur origine de ce dieu. Laodice, ayeule d'*Antiochus*, pendant que son mari étoit occupé à la guerre, publia qu'en dormant elle avoit eu un commerce avec Apollon; & sur ce prétendu témoignage, on ne contesta pas aux Séleucides une origine céleste.

ANTIOCHUS II, fils d'Antiochus Soter & de Stratonice, monta sur le trône de Syrie après la mort de son pere. Les Milésiens, qu'il affranchit de la tyrannie de Timarque, lui déférerent le surnom de *Dieu*, par une adulation sacrilege. A son avénement au trône, il tourna ses armes contre Byzance, mais les secours que les Héracléens envoyerent à cette ville, la mirent en état de défense; & il se borna à éclater en menaces contre un peuple qu'il étoit dans l'impuissance de punir. Ce prince, conformément aux dernieres volontés de son pere, renouvella la guerre commencée contre Ptolomée, roi d'Egypte, & il marcha contre lui avec toutes les forces de l'Orient. Le commencement de cette guerre lui fut glorieux, & la fin lui devint funeste. Ptolomée lui donna sa fille en mariage, & cette union formée par la politique suspendit leurs haines sans les éteindre. L'empire de Syrie étoit déchiré par des rebellions toujours punies & toujours renaissantes. Arsace, issu des anciens rois de Perse, se révolta contre Agathocle, qu'*Antiochus* en avoit fait gouverneur. Les peuples, pleins de respect pour le sang de leurs anciens maîtres, se rangerent en foule sous ses drapeaux. Ce fut lui qui fut le fondateur de l'empire des Parthes, l'an 63 de l'ere des Séleucides. Dans le même temps, Théodote fit révolter mille villes de la Bactriane, & cet exemple fut suivi de presque tous les peuples de l'Orient. Les Grecs, chassés de ces provinces où ils avoient des établissemens, n'eurent d'autres ressources que dans leur courage. Ils formerent une armée qui pénetra jusqu'aux extrémités de l'Inde, & qui conquit des pays ignorés par Alexandre. *Antiochus* ayant appris la mort de Ptolomée dont il avoit épousé la sœur, rappella auprès de lui Laodice, sa premiere épouse. Cette princesse, moins sensible au plaisir de son rappel, qu'à la crainte d'être la victime d'une nouvelle inconstance, égorgea son mari pour assurer le trône à son fils. Ce fut ainsi que périt *Antiochus*, après un regne de quinze ans. Quoiqu'ennemi d'Eléazar, pontife des Juifs, il n'étendit point sa haine sur eux; il les fit jouir du droit de citoyens dans toutes les villes de l'Ionie, & il leur permit de vivre selon leurs loix, leurs usages & leurs rites sacrés, ou plutôt il leur confirma ces privileges, qui leur avoient été accordés par Séleucus Nicanor. Il mourut l'an 66 de l'ere des Séleucides. Les habitans de Smyrne lui décernerent les honneurs divins, & chaque particulier l'honora d'un culte qui étoit un témoignage de ses bienfaits. On n'a point gravé le surnom de dieu sur ses médailles, & on ne le distingue des autres princes de son nom, qu'à son nez court & recourbé.

ANTIOCHUS III, fut de son vivant surnommé le *grand*, & ce titre lui a été confirmé par la postérité, qui seule a droit de le déférer aux rois. Il étoit fils de Séleucus second & de Laodice. Il

Digitized by Google

succéda à son frere Séleucus III, qui ne fit que paroître sur le trône. L'empire des Séleucides étoit alors en proie à la rebellion ; chaque province fournissoit un ambitieux qui aspiroit au pouvoir souverain. C'étoit sur-tout dans les pays situés au-delà du mont Taurus, que l'esprit de révolte étoit le plus répandu. *Antiochus* eut ses propres sujets à conquérir ; & ce fut ceux qu'il honora de sa confiance, qui furent ses plus dangereux ennemis. Deux freres, l'un nommé *Molon* & l'autre *Alexandre*, avoient obtenu les gouvernemens de la Perse & de la Médie ; dès qu'ils furent armés du pouvoir, ils s'en servirent pour se rendre indépendans d'un prince dont ils mépriſoient la jeunesse. *Antiochus* instruit de leur révolte, envoya contr'eux Hérodote & Xénon, & ne voulant point avoir des sujets à combattre, il se mit à la tête d'une autre armée pour faire la conquête de la Célé-Syrie, dont Théodate, qui en étoit gouverneur, avoit promis de le mettre en possession. Le monarque Syrien fut reçu dans Tyr & Ptolémaïde comme un libérateur. Il fut arrêté dans le cours de ses prospérités par l'inondation du Nil, qui servit de barriere à l'Egypte. Il se retira à Séleucie, sur l'Oronte, où il accepta la paix qui lui fut offerte par Ptolomée, & qui lui étoit nécessaire pour réunir toutes ses forces contre ses sujets rebelles. Ses lieutenans avoient été taillés en pieces. Zénate, qui leur fut substitué dans le commandement, essuya d'humilians revers, qui laisserent Molon maître de plusieurs provinces. *Antiochus* sentit alors la nécessité de se montrer lui-même aux rebelles. Il les joignit dans les plaines d'Apollonie. Sa présence imposante pénétra de respect les soldats de Molon, qui passerent dans son camp, & ce chef se vit abandonné. Le monarque, vainqueur sans effusion de sang, tourna ses armes contre plusieurs peuples barbares qui faisoient des invasions dans ses états. Ses premiers coups tomberent sur Artabazane, vieillard décrépit, dont l'empire subsistoit depuis plusieurs siecles, & dont Alexandre avoit dédaigné la conquête. Ce prince trop foible pour résister aux forces de l'Asie, souscrivit à toutes les conditions qui lui furent prescrites.

Tandis qu'*Antiochus* étoit occupé à cette guerre, Achéus, son parent, qu'il avoit établi gouverneur des provinces situées au-delà du Taurus, s'en fit proclamer roi dans la ville de Laodice en Phrygie. *Antiochus* différa de le punir pour marcher contre le roi d'Egypte, qu'il regardoit comme l'artisan de cette révolte. Ces deux princes formoient des prétentions sur la Célé-Syrie, la Phénicie, la Judée & la Samarie ; & comme il n'appuyoient leur demande sur aucun titre, il n'y avoit que la force qui pût en assurer la possession. *Antiochus* se mit à la tête de son armée ; les Egyptiens l'attendirent dans une chaîne de montagnes du Liban. Ce fut-là que s'engagea une scene meurtriere, où les Syriens eurent tout l'avantage. On livra dans le même jour sur mer un second combat, dont le succès fut indécis. Les Egyptiens vaincus sur terre, choisirent une position si avantageuse, que le vainqueur ne put profiter de ses avantages. La campagne suivante fut mémorable par la bataille de Gaza. *Antiochus* vaincu, abandonna ses conquêtes, & se retira dans ses états avec les débris de son armée, qu'il employa contre Achéus. Ce rebelle, vivement poursuivi, se réfugia dans Sardes, ville extrêmement fortifiée, d'où il se flattoit de défier les vengeances d'un maître irrité. Il y fut trahi par un Crétois qui le livra à *Antiochus*. Les droits du sang ne purent le soustraire au supplice ; ses membres furent mutilés, & sa tête fut attachée à une croix pour servir d'exemple à ceux qui auroient la tentation de l'imiter.

Antiochus eut une nouvelle guerre à soutenir contre Arsace, fils de celui qui avoit fondé l'empire des Parthes. Il trouva alors un ennemi véritablement digne de lui. Arsace montra tant de grandeur & de capacité, qu'*Antiochus* aima mieux l'avoir pour ami que d'être dans la nécessité de le traiter en rebelle. Leurs armées réunies marcherent contre Euthydeme qui avoit envahi la Bactriane. Cette guerre tira en longueur ; & quoiqu'*Antiochus* la fit en grand capitaine, il trouva par-tout un ennemi

Digitized by Google

ormidable. Rebuté de combattre ſans ruit, il laiſſa Euthydeme poſſeſſeur de es uſurpations. Cette ceſſion lui parut ıvantageuſe, parce qu'elle mettoit une ›arriere entre ſes états & les Scythes Nomades qui, ſans ceſſe, infeſtoient es frontieres. Ce prince, incapable de outenir le repos, ne ſe plaiſoit que lans le tumulte des armes ; & quand e calme regnoit dans ſes états, il por-oit la tempête chez ſes voiſins. L'Egypte affoiblie par ſes diviſions, excita on ambition. Il rechercha l'alliance de Philippe de Macédoine, également avide de partager une ſi riche proie. *Antiochus* entra dans la Célé-Syrie, dont il fit la conquête, tandis que Philippe, qui s'étoit avancé dans la Cherſoneſe de Thrace en impoſoit à l'Egypte. Les Romains, flattés du titre de protecteurs des peuples & d'arbitres des rois, écouterent les plaintes des habitans d'Alexandrie, qui craignant de tomber ſous une domination étrangere, implorerent leur aſſiſtance. Le ſénat envoya des ambaſſadeurs aux deux monarques, pour leur offrir l'alternative ou de les avoir pour ennemis, ou de mettre bas les armes. *Antiochus* affecta une aveugle déférence pour un ordre qui humilioit en ſecret ſa fierté. Il s'éloigna de l'Egypte avec ſon armée, qu'il conduiſit contre Attale, roi de Pergame & allié des Romains. Le ſénat lui envoya un ambaſſadeur pour lui ſignifier qu'ayant beſoin des troupes & de la flotte d'Attale, il eût à s'abſtenir de toute hoſtilité contre ce prince ; & cet ordre fut exécuté ſans réplique. Tandis qu'il étoit occupé à cette guerre, Ptolomée lui enleva la Célé-Syrie & la Judée. *Antiochus* arma pour les reprendre. Les Egyptiens furent défaits ſur les bords du Jourdain, & le vainqueur entra triomphant dans les villes de Sidon & de Gaza, dont les richeſſes furent la proie du ſoldat. *Antiochus* ambitionnoit de rendre à ſon empire l'éclat qu'il avoit jeté ſous les premiers Séleucides, par la réunion des provinces ſituées au-delà du Taurus : mais la guerre d'Egypte l'empêchoit de porter ſes forces vers l'orient. Ce fut pour la terminer qu'il donna ſa fille en mariage à Ptolomée dont il déſiroit ſe faire un allié. Cette princeſſe devenue reine d'Egypte, en embraſſa les intérêts. Ce fut elle qui ſollicita les Romains à faire la guerre à ſon pere. *Antiochus* trop fier pour fléchir ſous l'orgueil d'un peuple qui fouloit aux pieds la pourpre des rois, aima mieux être leur ennemi que de ramper leur eſclave. Annibal, fugitif de Carthage, que lui ſeul pouvoit défendre, fut le joindre à Epheſe pour l'affermir dans le deſſein de faire la guerre aux Romains. Il fut reçu avec magnificence ; il propoſa de tranſporter le théâtre de la guerre dans l'Italie, comme le ſeul pays où ce peuple conquérant étoit facile à vaincre. Il ne lui demanda que cent vaiſſeaux avec dix mille hommes de pied & mille chevaux, qu'il devoit joindre aux forces de Carthage. Ses conſeils furent écoutés & ne furent point ſuivis. Les courtiſans, jaloux de la faveur de cet illuſtre fugitif, le calomnierent dans l'eſprit du monarque ; & le plus grand général de ſon ſiecle fut traité comme un banni. *Antiochus*, indocile à ſes conſeils, fut vaincu près des Thermopyles par Aſſyrius, qui le força d'abandonner la Grece & de ſe retirer en Aſie. Sa puiſſance ébranlée par ce premier coup, pencha vers ſa ruine par une nouvelle défaite ; &, après une guerre où il avoit été l'agreſſeur, il accepta une paix honteuſe, qui lui enleva la domination de toutes les provinces ſituées au-delà du Taurus. Il fallut encore ſe ſoumettre à payer pendant dix ans un tribut qui épuiſa ſes tréſors. Il voulut en remplir le vuide en enlevant les dépouilles du temple de Jupiter en Elémaïde. Ce ſacrilege ne reſta point impuni ; les barbares, indignés de l'outrage fait à leurs dieux & à leurs autels, le ſurprirent & l'aſſaſſinerent. D'autres prétendent qu'il fut tué au milieu d'un feſtin par ſes courtiſans. Ce prince laiſſa une grande réputation de clémence & de bonté. Il porta la libéralité juſqu'à la profuſion. Ennemi du pouvoir arbitraire, il fit publier un édit, qui défendoit de lui obéir toutes les fois qu'il ordonneroit quelque choſe de contraire à la loi, aſſurant qu'il ne vouloit regner que par elle. Il fit rétablir Alexandrie, ville du golfe Perſique, au confluent du Ty-

Digitized by Google

gre & de l'Eulée. La ville de Pélée embellie par ſa magnificence, fut appellée *Antioche*. Il protégea les lettres & les arts, que ſa vie agitée l'empêcha de cultiver. L'hiſtorien Mneſoptoleme fut ſon plus cher favori. Quiconque fait de grandes choſes aime ceux qui les tranſmettent à la poſtérité. Dans les différens périodes de ſa vie il fut différent de lui-même. Il parut dans ſa jeuneſſe capable de tout exécuter, mais appeſanti par l'âge, il n'eut plus la même activité. Les médailles de ce prince ſont extrêmement rares. Il y eſt repréſenté ſous la figure d'un jeune homme, la tête nue, avec un nez long & pointu. Il regna trente-ſept ans, & mourut dans la 126e année de l'ere des Séleucides. Il laiſſa neuf enfans, cinq princes & quatre princeſſes.

Ce prince ſe ſervoit d'une thériaque contre toute ſorte de poiſons; la compoſition en étoit écrite ſur une pierre à l'entrée du temple d'Eſculape. Voici la recette: prenez thym, opopanax, millet, de chacun deux gros & cinq grains; trefle, un gros, deux grains & demi; ſemence d'anet, de fenouil, d'anis, de poivrette, d'ache, de chacun ſeize gros & quinze grains; farines d'ers, douze gros & trente grains: pulvériſez ces drogues, paſſez-les par le tamis, & faites-en des trochiſques de demi-gros, avec de bon vin: la doſe eſt d'un demi gros dans un quart de pinte de vin. Pline, *lib. XX, cap.* 24. (*N*)

ANTIOCHUS IV joignit au ſurnom de *dieu* celui d'*Epiphane* ou *illuſtre*. Les Romains, après la défaite de ſon pere *Antiochus* le grand, le demanderent pour garant des traités. Il fut élevé à Rome, & on lui fit bâtir un palais où il fut traité avec une magnificence royale. L'échange des ôtages ſe faiſoit tous les trois ans; Démétrius, fils du roi Séleucus ſon frere, fut envoyé à Rome pour le remplacer. Il en partit avec l'idée qu'il ne falloit que de l'argent pour en corrompre tous les habitans, tant la vénalité avoit corrompu les mœurs de ce peuple autrefois ſi magnanime. En arrivant à Athenes, il apprit que le roi Séleucus avoit été aſſaſſiné par Héliodore, qui avoit cru par un meurtre ſe frayer un chemin au trone de Syrie. Attale & Eumene, ſes deux freres, vinrent le joindre dans la Grece, & ils marcherent enſemble contre le meurtrier de leur pere, dont ils diſſiperent les partiſans. Ce fut par le conſeil de ſes deux freres qu'il envahit la puiſſance ſuprême qui appartenoit à leur neveu commun. Dès qu'il fut armé du pouvoir, il s'abandonna à tous ſes penchans; il ſortoit de ſon palais avec quelques compagnons de ſes débauches, & ſans décence dans ſes mœurs, il donnoit au public le ſpectacle ſcandaleux de l'ivreſſe & de l'intempérance. Quelquefois il ſe montroit ſans ſuite, vêtu d'une robe d'or, & portant ſur ſa tête une couronne du même métal; & prodigue ſans être liberal, il jetoit l'argent à la populace, en diſant: *cet argent appartient à celui qui pourra le ramaſſer*. Il ſe rendoit quelquefois dans la place publique, où, vêtu à la romaine, il arrêtoit les paſſans, dont il ſollicitoit à prix d'argent les ſuffrages pour le nommer édile ou tribun du peuple; & lorſqu'il avoit été nommé, il ſe plaçoit ſur une chaiſe d'ivoire pour rendre la juſtice. C'étoit par ces révoltantes bouffonneries qu'il dégradoit la majeſté du trône. Il faiſoit paroître la même extravagance dans la diſtribution des charges & des honneurs: & plus ſon choix étoit ſcandaleux & biſarre, plus il lui ſembloit jouir de ſon pouvoir. Ce fut par un de ces caprices, qu'il dépouilla de la ſouveraine ſacrificature des Juifs, Onias, reſpectable par ſa ſcience & ſes mœurs, pour en revêtir Jaſon, flettri par l'excès de ſes impiétés. Ce prêtre ſacrilege introduiſit les cérémonies de la Grece dans le temple de Jéruſalem; quelques Juifs apoſtats qui lui étoient dévoués, & qui jouiſſoient du droit de bourgeoiſie dans Antioche, y furent envoyés avec de grandes ſommes d'argent, pour fournir aux dépenſes des ſacrifices qu'on offroit à Hercule. La circonciſion fut défendue, afin que les Juifs, dans leur nudité, reſſemblaſſent aux autres peuples de la terre, & qu'on n'eût plus le droit de leur reprocher leur ſingularité.

Quoiqu'*Antiochus* fût biſarre dans ſes goûts, & ſans frein dans ſes penchans, il n'étoit pas ſans élévation dans l'eſ-

Digitized by Google

prit; mais s'il eut des talens, il n'en montra souvent que l'abus. La Palestine & la Célé-Syrie étoient depuis longtemps une semence de guerre entre l'Egypte & la Syrie; Ptolomée Philometor les revendiquoit, prétendant que, dans le partage de la succession d'Alexandre, ces provinces avoient été cédées à Soter, & que les rois Syriens n'en jouissoient que par droit de conquête. *Antiochus*, informé des préparatifs de Ptolomée, le prévint par sa célérité. Son armée, nombreuse en hommes & en éléphans, marcha contre l'Egypte. Macron, gouverneur de Chypre, lui livra cette île. Il y eut une action sanglante entre Peluze & le mont Cassius; la victoire se déclara pour les Syriens. Ptolomée vaincu leve une nouvelle armée, qui essuie la honte d'une nouvelle défaite. Les vainqueurs, acharnés au carnage, auroient exterminé jusqu'au dernier des Egyptiens, si *Antiochus* n'eût réprimé leur férocité. Cette modération dans la victoire lui concilia le cœur des vaincus; les villes lui ouvrirent leurs portes, & toutes éprouverent sa clémence & ses bienfaits; on ignore si Philometor fût pris dans le combat, ou si, se défiant de ses sujets, il se réfugia dans le camp des Syriens. *Antiochus*, charmé d'avoir son neveu en sa puissance, écouta la loix de la nature; il l'admit à sa table, & prenant le titre modeste de son tuteur, il lui fit rendre tous les honneurs qu'on doit aux rois. Les Alexandrins proclamerent roi son jeune frere, connu sous le nom de *Ptolomée Evergete*, & plus célebre encore sous celui de *Phiscon*.

Le bruit de la mort d'*Antiochus* se répandit dans la Judée. L'impie Jason, trompé par cette fausse nouvelle, fit soulever les Juifs par l'espoir de recouvrer leur indépendance. Ils s'assemblent tumultuairement, & le gouverneur de Jérusalem se soustrait à leur fureur, en se retirant dans la citadelle. *Antiochus*, irrité de la joie que les Juifs avoient témoignée de sa mort, marche contre Jérusalem, trop foible pour lui résister. Cette ville fut abandonnée au pillage; le soldat, pour s'enrichir des dépouilles du citoyen, massacra jusqu'aux femmes, aux vieillards & aux enfans; quarante mille habitans périrent par l'épée, & autant furent condamnés à l'esclavage. Le temple saint devint le lieu de l'abomination, l'autel d'or, les lampes, les coupes, les vases qui servoient aux sacrifices, furent enlevés pour orner les temples d'Antioche. Après avoir réprimé l'indocilité des Juifs, *Antiochus* rentra dans l'Egypte, dont Phiscon avoit été proclamé roi. Le monarque de Syrie déclara qu'il ne prenoit les armes que pour rétablir son neveu injustement dépossé. Les Alexandrins, battus sur mer, implorerent l'assistance des Romains, qui envoyerent trois ambassadeurs pour regler le destin de l'Egypte. Ces députés trouverent *Antiochus* occupé au siege d'Alexandrie. Le monarque appercevant Popilius, qui étoit un des trois ambassadeurs & son ancien ami, lui tendit la main, & s'avança pour l'embrasser; mais le fier Romain recula, & lui dit: *avant de recevoir vos politesses & de m'avouer votre ami, je veux savoir si vous êtes celui de Rome. Voici le décret du sénat que je vous présente, prenez & lisez. Antiochus* demanda quelques jours pour préparer sa réponse: l'inflexible Popilius traça un cercle sur le sable autour du roi: *il me faut une réponse avant de sortir de ce cercle. Antiochus*, étonné de tant de hauteur, promit de se soumettre aux ordres du sénat, & la paix fut conclue.

Antiochus retiré dans ses états y fit publier un édit, qui ordonnoit sous peine de mort à tous les peuples de sa domination, de n'avoir plus qu'un même culte & les mêmes cérémonies religieuses. Des inspecteurs séveres furent nommés pour veiller à l'exécution de cet édit. Un de ces magistrats fut envoyé aux Juifs, pour leur prescrire de substituer les rites de la Grece aux cérémonies & au culte de leurs peres. Il leur ordonna de dédier leur temple à Jupiter Olympien, & d'y placer des idoles, comme dans ceux des autres nations, qui se soumirent sans murmurer à cet édit. Plusieurs Juifs tomberent dans l'apostasie; le simulacre de Jupiter Olympien fut placé dans le temple du vrai Dieu; le sanctuaire fut souillé par le sacrifice des animaux immondes.

Digitized by Google

Ceux qui perſévérerent dans leur culte, redoublerent l'horreur que les autres nations avoient pour eux. Les Samaritains, pour faire honneur au monarque Syrien, nierent d'être des rameaux ſortis de la même tige, & falſifiant leur origine, ils ſe dirent deſcendus des Medes & des Perſes. La foi ébranlée en Iſraël, n'y fut point tout-à-fait éteinte. Quelques Juifs, fideles à leur Dieu, ſe retirerent dans des cavernes pour y célebrer le ſabbat; le feu de la perſécution les y ſuivit: ils furent tous la proie des flammes. Pluſieurs femmes, victimes de leur zele, furent précipitées du haut des remparts, avec leurs enfans, qu'elles tenoient ſerrés dans leurs bras. L'anniverſaire du roi offrit de nouvelles ſcenes d'atrocité; il fut ordonné d'aſſiſter aux ſacrifices de Bachus, avec une couronne de lierre ſur la tête. Pluſieurs refuſerent d'obéir, on les fit aſſembler dans un cercle que formoit l'armée; on leur ordonna de manger des viandes immondes, & tous ceux qui réſiſterent à l'appareil des tourmens, furent maſſacrés ſans pitié. Le vieillard Eléazar aima mieux ſe voir condamner à la mort, que de manger de la chair de pourceau. Sept freres firent le même refus, & furent conduits à Antioche, avec leur mere, pour y attendre leur arrêt. Leur fermeté fut couronnée de la palme du martyre. Ce fut dans cette perſécution que les enfans du pontife Mathathias, célebres ſous le nom de *Machabées*, firent éclater ce courage héroïque qui a été conſacré dans nos annales ſaintes, & qu'au défaut des hiſtoriens profanes, nos écrivains ſacrés ont préſervé de l'oubli.

Tandis que les fureurs de l'intolérance déſoloient la Judée, le monarque perſécuteur célebroit à Daphné, fauxbourg d'Antioche, des jeux dont la magnificence effaçoit tout ce que les Romains avoient offert de plus pompeux dans ces ſortes de ſolemnités. Apollonius, qu'il avoit laiſſé en Judée, y entretenoit le feu de la perſécution, & les ſupplices multipliés ne faiſoient qu'augmenter le nombre des prétendus rebelles. Il fondit ſur eux le jour du ſabbat, & tous ſe laiſſerent égorger comme des agneaux ſans défenſe. *Antiochus*, irrité de leur réſiſtance opiniâtre, crut qu'il étoit plus aiſé de les détruire que de les aſſervir. Il leve une armée formitable pour les exterminer, mais ſes tréſors épuiſés ne lui fourniſſoient pas les moyens de la faire ſubſiſter: il parcourut les différentes provinces de ſa domination pour y recevoir les tributs; ſon char ſe briſe dans ſa marche, & il tombe enſeveli ſous les débris. Il mourut quelques jours après, chargé d'ulceres, d'où s'exhaloit une odeur empoiſonnée, qu'on regarda comme une punition de ſes crimes. Ce prince fut un aſſemblage de grandeur & de foibleſſe, de vices & de vertus, parce qu'il ſe montra toujours tel qu'il étoit, ſans ſe donner la peine de mettre un frein à ſes paſſions. Toutes les villes de ſa domination éprouverent ſes bienfaits; pluſieurs furent embellies de cirques, de théâtres & d'autres édifices pompeux. Ce fut ſur-tout dans le culte public qu'il fit éclater ſa magnificence: les temples enrichis par ſes offrandes, lui parurent plus dignes d'être la demeure de la divinité. Il regna douze ans, & mourut l'an 49 de l'ere des Séleucides. Il eſt repréſenté ſur ſes médailles avec des attributs différens; ſur les unes, il tient un foudre dans ſa main droite, & une hache dans ſa gauche; dans d'autres, il a le front ceint d'un diadème avec la couronne rayonnante que portoient les dieux; mais on ne lit ſur aucune ni le ſurnom de *dieu*, ni celui d'*Epiphane*.

ANTIOCHUS V. *ou* ANTIOCHUS EUPATOR, n'avoit que neuf ans à la mort de ſon pere Epiphane, dont il fut le ſucceſſeur au trône de Syrie. Le ſurnom d'*Eupator* lui fut donné pour déſigner qu'il étoit heureux d'avoir eu pour pere un ſi grand roi. Epiphane en mourant, confia à Philippe, ſon frere de lait, l'éducation de ſon fils, & l'adminiſtration du royaume pendant ſa minorité; & pour marque du pouvoir dont il le faiſoit dépoſitaire, il lui remit ſon diadème, ſa ſimarre & ſon ameau royal, pour les rendre à ſon fils, lorſqu'il auroit atteint l'âge de gouverner. Les volontés du monarque mourant ne furent point exécutées. Lyſias, parent d'Eupator, humilié de ſe trouver dans la dépendance d'un ré-

Digitized by Google

gent ſans naiſſance, dit que c'étoit bleſſer la majeſté du trône, que de donner un tuteur à un roi. Le jeune prince, ſans expérience, prit lui-même les rênes de l'empire, & le premier uſage qu'il fit de ſon pouvoir, fut de mettre Lyſias à la tête de ſes armées, & de ſe repoſer ſur lui du ſoin des affaires. Ce général véritablement roi, ſans en avoir le titre, continua la guerre allumée dans la Judée, où il n'eſſuya que des revers, quoiqu'il eût ſous ſes ordres toutes les forces de la Syrie; il fut vaincu par une poignée de Juifs commandés par Judas Machabée, qui lui tua onze mille hommes de pié, & ſeize cents chevaux; le reſte de cette grande armée, ſaiſie de terreur, ſe diſſipa ſans combattre. Le général Iſraélite fut merveilleuſement ſécondé par un ange exterminateur, qui fit un grand carnage des ennemis du peuple de Dieu. Lyſias reconnut enfin qu'un Dieu combattoit pour les Juifs; & craignant de s'expoſer à la rigueur de ſes vengeances, il leur accorda la paix avec la liberté de leur culte. Les généraux qu'il laiſſa pour la faire obſerver, continuerent leurs hoſtilités, & les revers qu'ils éprouverent déterminerent Antiochus à ſe mettre à la tête de cent mille hommes de pié, & de vingt mille chevaux. Il marche contre Jéruſalem, réſolu d'en faire le tombeau de ſes habitans. Judas Machabée, bien inférieur en nombre, mais plein de confiance dans le Ciel, forme le projet de l'arrêter dans ſa marche, & profitant des ténebres, il fond avec impétuoſité ſur ſon camp. Le carnage fut affreux juſqu'à la renaiſſance du jour, que le chef des Iſraélites fit ſa retraite. Le monarque, revenu de ſon premier étonnement, fait avancer ſon armée dans les défilés qu'occupoit le chef intrépide des Iſraélites, qui trop foible pour réſiſter à une foule de combattans, eut l'habileté de ſe dérober, ſans être inquiété. *Antiochus* ſe préſente devant Jéruſalem, dont les habitans épouvantés abandonnerent la défenſe; mais Dieu qui veilloit à ſa conſervation, ſuſcita un puiſſant ennemi à leur perſécuteur. Philippe, que le pere d'Eupator avoit déſigné pour être ſon tuteur, s'étoit vu honteuſement dégradé par Lyſias; ce ſujet diſgracié s'étoit retiré dans les provinces de Médie & de Perſe, où il intéreſſa à ſa vengeance les ſoldats vétérans qui avoient ſervi ſous Epiphane. Il entra dans la Syrie, où il ſe rendit maître d'Antioche, & de pluſieurs villes importantes. *Eupator* allarmé de ſes progrès, ſent la néceſſité de retourner dans ſes états. Il accorde la paix aux Juifs, fait relever les murs de leur temple, où il offre lui-même des ſacrifices, avec les cérémonies judaïques. Il reprend enſuite la route d'Antioche, qu'il fait rentrer ſous ſon obéiſſance. Philippe, qui tombe en ſon pouvoir expire au milieu des ſupplices, & la rebellion eſt étouffée. Ce fut dans ce temps, que les Romains qui vouloient tenir tous les rois dans leur dépendance, lui envoyerent des ambaſſadeurs pour lui ordonner de ne rien faire dans ſes états ſans leur aveu. On lui preſcrivit de tuer tous les éléphans qui excéderoient le nombre accordé à ſon pere par les traités. On coupa le jarret à pluſieurs de ces animaux, en qui les Syriens mettoient toute leur confiance. Ce ſpectacle jeta la conſternation dans toute la Syrie. Un particulier, indigné contre les ambaſſadeurs, poignarda Octavius, chef de cette députation; & cet aſſaſſinat qui n'avoit point été commandé par le roi, lui attira le reſſentiment du peuple Romain. Démétrius, fils de Seleucus, qui pour lors étoit en ôtage à Rome, profita de cette circonſtance pour rentrer dans l'héritage de ſon pere. Il ſe rendit en Syrie, ſans en demander la permiſſion au ſénat, & dès qu'il fut arrivé en Lycie, il publia un manifeſte pour déclarer qu'il ne prenoit les armes que contre Lyſias meurtrier d'Octavius. Un motif ſi noble étoit le voile d'une ambition déméſurée. Il marcha contre Apamée dont il ſe rendit maître, dirigeant enſuite ſa marche vers Antioche. Le jeune roi, accompagné de Lyſias, vint à ſa rencontre ſans eſcorte & ſans ſuite. Dès que Démétrius les eut en ſon pouvoir, il les fit maſſacrer, pour regner ſans rivaux. *Antiochus Eupator* ne regna que deux ans; & l'hiſtoire de ſon regne eſt celle de ſes généraux & de ſes miniſtres; c'eſt pourquoi il eſt repréſenté ſur ſes médailles ſous la figure d'un enfant. Il mourut l'an 151 de l'ere des Séleucides.

Digitized by Google

ANTIOCHUS VI, fils d'Alexandre Eupator, & petit-fils d'Antiochus le dieu, prit comme son aïeul, le surnom de *dieu*, auquel il joignit celui d'*Epiphane*.

Il fut élevé en Arabie, pour n'être pas la victime des ambitieux qui se disputoient le trône de Syrie. Diodote, qui prit soin de son éducation, se servit de ses droits & de son nom pour se frayer un chemin au pouvoir suprême. Démétrius Nicanor, se croyant paisible possesseur du trône de Syrie, licencia son armée, & laissa son royaume sans défense. Diodote profita de cette prudence pour faire valoir les droits d'*Antiochus*, & fortifie de l'alliance de Jonathas, il marche contre Démétrius, sur lequel il remporte une pleine victoire. Antioche lui ouvre ses portes, & *Antiochus* proclamé roi, prend le nom de *Nicéphore*, qui signifie *vainqueur*. Il ne fut jamais véritablement roi, puisqu'il ne fut reconnu que dans quelques contrées de Syrie; & quoique les médailles lui donnent ce nom, il est certain que c'est plutôt par égard pour ses droits, que par la réalité de sa puissance. Ce phantôme de monarque ne regna que trois ans. Diodote se croyant assuré de l'affection des soldats, le fit massacrer pour se substituer à ses droits, l'an cent soixante & dix de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS VII étoit fils de Démétrius Soter, & frere de Démétrius Nicanor. Les vœux du peuple & de l'armée l'appellerent au trône de ses ancêtres, que Tryphon avoit usurpé. Dès qu'il eut donné le signal d'une révolution, les Syriens abandonnerent le camp de l'usurpateur, pour se ranger sous le drapeau de l'héritier de leurs rois. Tryphon étonné de cette défection générale, n'eut d'autre ressource que la fuite; après avoir erré dans la Phénicie, il se réfugia dans la ville d'Apamée sa patrie. Il y fut bientôt assiégé; on assure que pour favoriser sa fuite, il sema sur toute sa route une quantité de pieces d'or, que les soldats qui le poursuivoient s'occuperent à ramasser, & leur avarice ralentit leur activité. Apamée n'opposa qu'une foible résistance; Tryphon fut tué les armes à la main, & selon d'autres, il fut poignardé dans la maison où il avoit pris naissance. Antiochus, paisible possesseur de l'héritage de ses peres, prit le nom d'*Evergete*, qui signifie *bienfaisant*. Josephe est le seul qui lui donne celui de *Soter* & de *pieux*, qu'on ne lit sur aucune de ses médailles. Eusebe assure qu'il fut surnommé *fidetes*, à cause de sa passion pour la chasse. Les Juifs dont il avoit été l'ami, & dont il avoit reçu des secours, éprouverent son ingratitude; il leur offrit l'alternative de se préparer à la guerre, ou de lui restituer Joppé, Gaza & la citadelle de Jérusalem, ou de lui payer cinq cents talens pour dédommagement; il exigea encore une pareille somme sur toutes les villes de la Judée, en forme de tribut. Sur le refus qu'il essuya, il fit marcher contr'eux un de ses généraux, qui dévasta le territoire d'Israël. Les Juifs qui tomberent en son pouvoir furent condamnés aux fonctions de l'esclavage. Jean, fils de Simon, remporta sur lui une victoire qui affranchit pour un moment la Judée du joug des Syriens. Ptolomée, frere de Jean, dont il avoit épousé la sœur, fut jaloux de sa gloire, & se voyant exclu des places où il pouvoit servir sa patrie, il eut la lâcheté de la trahir. Il invite à un festin Simon & ses deux fils, Mathathias & Jude, qui furent égorgés par cet hôte parricide. Ptolomée odieux à sa nation, écrit à *Antiochus* de lui envoyer des troupes pour lui soumettre toute la Judée. L'armée Syrienne marche contre Jérusalem pour en faire le siege. Jean, chargé de la défendre, en fait sortir toutes les bouches inutiles; cette multitude rebutée de ses concitoyens, se trouva enfermée entre les murs & les Syriens, où elle fut obligée de se nourrir d'herbes & de racines; le spectacle de leur misere attendrit Jean, qui consentit à les faire rentrer dans Jérusalem. Il sollicita ensuite une treve de sept jours, pour pouvoir pratiquer les devoirs prescrits par la religion. *Antiochus* y consentit, & ne bornant point là sa générosité, il envoya des taureaux & des vases remplis de parfums pour servir aux sacrifices. Il fit conduire ces offrandes avec une grande pompe jusqu'aux portes de Jérusalem; c'est ce qui fit donner à ce monarque le surnom de *pieux* par les Juifs. Cet acte de piété détermina les as-

Digitized by Google

siégés à la soumission, & ils ne demandèrent d'autres conditions que le privilege de vivre selon leurs loix & de pratiquer leurs rites sacrés. La plupart des courtisans souhaitoient la ruine de Jérusalem & la dispersion des habitans. Mais *Antiochus*, que son penchant portoit à la clémence & à la magnanimité, aima mieux accepter leur soumission; il exigea que les Juifs lui remettroient leurs armes, détruiroient les fortifications de leurs villes, qui toutes furent soumises à un tribut annuel; ce fut ainsi que la Judée fut réduite en province de l'empire de Syrie.

Antiochus informé que Scipion se préparoit à faire le siege de Numance, lui envoya de riches présens pour concilier sa bienveillance. L'usage étoit d'offrir aux généraux de ce peuple conquérant, ces présens dans le secret. Scipion désintéressé les reçut assis sur son tribunal en présence de son armée; il ordonna au questeur de les déposer dans le trésor public, pour les distribuer aux soldats qui se distingueroient par quelqu'action d'éclat. *Antiochus* se voyant à la tête d'une armée aguerrie, déclara la guerre aux Parthes qui retenoient dans la captivité son frere Démétrius Nicanor. Quoiqu'il comptât environ cent mille combattans sous ses drapeaux, il traînoit après lui un plus grand nombre de goujats, de cuisiniers, de pâtissiers, de comédiens & d'autres artisans & ministres du luxe & des voluptés. Les tentes ressembloient à des salles de festin; la marche étoit embarrassée par des chariots remplis de viandes, de poissons & des productions les plus délicates des différentes provinces. Les officiers & les soldats portoient des couronnes de fleurs & de rubans, & l'on respiroit dans tout le camp l'odeur de la myrrhe & de l'encens, spectacle plus propre à allumer la cupidité d'un ennemi avare, qu'à lui inspirer de la terreur. *Antiochus* étoit suivi de Jean, pontife de Jérusalem, qui étoit à la tête des troupes de la Judée. Les rois de l'Orient, indignés de l'orgueil altier des Parthes, se déclarerent pour les Syriens qu'ils regarderent comme leurs vengeurs. Les deux peuples rivaux en vinrent bientôt aux mains. Indale, général des Parthes, engagea une action proche le fleuve Lycus en Assyrie, & sa défaite rendit *Antiochus* maître de plusieurs provinces: il remporta deux autres victoires qui furent suivies de la conquête de Babylone. Tous les peuples se rangerent à l'envi sous sa domination, & l'empire des Parthes fut resserré dans la seule province dont il tire son nom. Phraates, roi des Parthes, qui tenoit dans une espece de captivité Démétrius, l'envoya en Syrie pour en faire la conquête; il se flattoit par cette diversion d'éloigner de ses états un ennemi qui auroit les siens à proteger; mais *Antiochus* fut constant dans ses premiers desseins. Phraates se sentant trop foible pour tenter la fortune d'un nouveau combat, tâcha inutilement de l'attirer dans des embûches. Les Syriens répandus dans les villes y exigerent des contributions excessives, qui souleverent contr'eux tous les peuples, ils furent attaqués dans leurs quartiers d'hyver, & comme ils étoient épars, ils ne purent se prêter un secours réciproque: on en fit un grand carnage dans plusieurs villes. *Antiochus* réunit toutes les troupes qui étoient près de lui pour aller délivrer celles qui étoient en danger. Il fut attaqué sur sa route par les Parthes, il se défendit avec intrépidité; mais son escorte épouvantée l'abandonna, & il se fit tuer les armes à la main. Ce prince qui avoit les plus grandes vertus, en ternit l'éclat par son intempérance. Ennemi de la flatterie, on pouvoit lui dire les vérités les plus dures. S'étant un jour égaré à la chasse, il se réfugia dans la cabane d'un laboureur, & l'ayant interrogé sur ce qu'on pensoit de lui, le laboureur qui ne le connoissoit point, lui dit: *notre roi est juste & bienfaisant, mais il a de méchans ministres.* Le lendemain, à la renaissance du jour, ses gardes arriverent & le revêtirent de sa pourpre & de son diadême. Le payſan se souvint en tremblant de son indiscrétion; mais le monarque le rassura, & lui dit: *vous m'avez révélé des vérités que je n'ai jamais entendues à ma cour.* Il regna douze ans, & neuf selon Eusebe, dont l'opinion est adoptée par tous les antiquaires. Il mourut l'an 182 de l'ere des Seleucides.

ANTIOCHUS VIII, roi de Syrie, eut le surnom d'*Epiphane* & de *Gryphon*; quoiqu'il fût le dernier des fils de Déme-

Digitized by Google

trius Nicanor ; il fut élevé au trône au préjudice de ſes freres, par les intrigues de ſa mere Cléopâtre, qui lui fit déférer le vain titre de roi dont elle ſe réſerva toute la puiſſance. Cette princeſſe, fille de Ptolomée Philometor n'entra dans la maiſon des Séleucides que pour la remplir de meurtres & de diſcorde; épouſe & mere parricide, elle s'abandonna à toutes les fureurs qui pouvoient ſervir ſa paſſion de regner. Séleucus, ſon fils ainé, vouloit venger ſur elle le meurtre de ſon pere, elle le prévint en le perçant d'un coup de fleche. Cette marâtre plaça ſur le trône le jeune *Antiochus*, dont les mains étoient encore trop foibles pour diriger les rênes de l'empire ; ſa mere donnant un libre cours à ſon ambition, engloutit tout le pouvoir ; & inſultant, pour ainſi dire, à la foibleſſe de ſon fils, elle fit graver ſur les médailles ſon nom avant celui du jeune monarque ; ſon gouvernement dégénéra en tyrannie. Un jeune Syrien nommé *Alexandre*, profita du mécontentement des peuples pour ſe frayer une route au trône ; & quoiqu'il fût d'une naiſſance obſcure, il ſe dit fils d'Alexandre Bala ou Balès, dont il réclama l'héritage. Les Romains & le roi d'Egypte favoriſerent ſon impoſture. Les Syriens impatiens du joug dont les accabloit la régente, le reconnurent pour roi, ſans examiner la légitimité de ſes titres ; & après pluſieurs combats, où il eut toujours la ſupériorité, il crut n'avoir plus beſoin de ſecours étrangers pour ſe maintenir ſur le trône. Ptolomée qui avoit le plus contribué à ſon élévation, exigea pour prix de ſes ſervices qu'il lui rendit hommage ; & ſur le refus qu'il eſſuya, il fit des préparatifs pour détruire ſon propre ouvrage ; il avoit beſoin de Cléopâtre pour aſſurer ſa vengeance, il ſe réconcilia avec elle, & leurs forces réunies marcherent contre leur ennemi commun : les tréſors d'Alexandre étoient épuiſés, ſon induſtrie ſacrilege lui fournit les moyens d'en remplir le vuide. Il eut l'imprudence de piller les richeſſes du temple de Jupiter : le peuple furieux rompit le frein de l'obéiſſance. *Antioche* prit des armes pour venger l'outrage fait à ſon dieu. Alexandre, prêt à être la victime de cette multitude effrénée, ſauva ſa vie par la fuite ; mais également ennemi des hommes & des dieux, il fut découvert & maſſacré. *Antiochus* reſſerré juſqu'alors dans une contrée obſcure de la Syrie, rentra dans la poſſeſſion abſolue du royaume de ſes ancêtres : il commença alors à rougir de la dépendance humiliante où le tenoit ſa mere ; cette marâtre trop familiariſée avec le commandement pour rentrer dans la condition de ſujette, réſolut de ſe débarraſſer d'un roi qui ne vouloit plus être eſclave. Cette femme ſans frein & ſans remords dans le crime, lui préſente une coupe empoiſonnée : le prince inſtruit de ſes deſſeins, refuſe le funeſte breuvage, & lui en allegue les motifs : il lui déclare enſuite, que pour ſe juſtifier, elle n'a que la reſſource de faire ſur elle-même l'expérience de la liqueur ſuſpecte : elle fut forcée de ſe ſoumettre à cette épreuve, dont elle expira la victime. Sa mort délivra la Syrie d'un monſtre alteré du ſang des Séleucides, dont elle eût éteint la race, ſi elle n'eût été arrêtée dans ſa marche criminelle. Ce fut dans ce temps qu'*Antiochus* prit le ſurnom d'*Epiphane* ſur ſes médailles : on ne lit ſur aucune celui de *Gryphon* qui, ſelon Juſtin, lui fut donné à cauſe de ſon nez long & pointu ; ce ſurnom n'étoit point aſſez noble pour être gravé ſur les monnoies. Joſephe le nomme encore *Philometor* ; mais cet hiſtorien crédule & ſuperſtitieux n'appuie ſon opinion ſur aucune autorité. Ce prince inſtruit au crime à l'école de ſa mere, voulut faire périr ſon frere qui comme lui s'appelloit *Antiochus*. Cet attentat, qui fut découvert avant d'être exécuté, fut la ſemence d'une guerre civile, où les deux partis éprouverent ſucceſſivement des ſuccès & des revers. Les deux freres également rebutés de ne pouvoir fixer la fortune, conſentirent à partager la Syrie, & ce partage fut la ſource des diſcordes qui préparerent la ruine des Séleucides. Epiphane âgé de quarante-cinq ans, fut aſſaſſiné par Héracléon qu'il avoit comblé de biens & d'honneurs : ſon regne de trente-huit ans fut agité de diſſenſions domeſtiques ; il mourut l'an 315 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS IX, ſurnommé *Philopator*, étoit fils d'Antiochus Evergete, & frere utérin d'Antiochus Epiphane ; il

Digitized by Google

rit auſſi le nom de *Cyzic*, parce qu'il voit été élevé dans une ville de ce nom; nais il eſt plus connu ſous celui de *Philopator*, qu'il ambitionna par prédilection, comme un témoignage de ſa piété iliale, & pour ſe concilier l'affection des Syriens pénétrés de reſpect pour la ménoire de ſon pere, qui les avoit gouvernés plutôt en pere qu'en ſouverain. Ce prince échappé à la mort que lui préparoit ſon frere, le força de partager avec ui l'empire de Syrie: tant que Philopator reſta dans la vie privée, il parut digne l'une plus grande élévation; mais dès qu'il fut revêtu du pouvoir ſuprême, il l'abandonna ſans pudeur à la baſſeſſe de es penchans; il ne diſpenſa les honneurs & les dignités qu'aux miniſtres de ſes plaiſirs: ſa cour fut remplie de bouffons, le bâteleurs qu'il récompenſoit avec magnificence, parce qu'ils avoient ſeuls le ecret de le tirer de l'aſſoupiſſement où le plongeoient ſes excès. Son goût pour faire danſer les marionettes, lui fit faire pluieurs découvertes dans les méchaniques; l trouva le ſecret de faire des oiſeaux artificiels, qui par des reſſorts ingénieux planoient au milieu des airs. Tandis qu'oubliant les ſoins du trône, il ſe livroit à des occupations indécentes & futiles, ſon neveu Séleucus, qui regnoit dans la partie de la Syrie dont il avoit hérité de ſon pere, ne vit dans Philopator qu'un concurrent efféminé, & qu'un uſurpateur de ſes dépouilles. Il raſſemble toutes ſes forces, & lui livre une bataille qui décida du deſtin de la Syrie: Philopator entraîné par ſon cheval indocile & fougueux, fut précipité au milieu des eſcadrons ennemis, où ſe trouvant ſans défenſe, il aima mieux ſe donner la mort, que d'être redevable de la vie à ſon vainqueur. Ce prince paſſionné pour la chaſſe & pour d'autres amuſemens qui aviliſſoient ſa dignité, ne fut pas abſolument ſans talens. Méchanicien ingénieux, il inventa pluſieurs machines de guerre, qui furent perfectionnées dans les ſiecles ſuivans. La religion, dont les princes doivent donner l'exemple, ne lui parut qu'un frein inventé pour contenir le vulgaire; & ſans reſpect pour les dieux, il fit enlever du temple la ſtatue d'or maſſive de Jupiter, haute de quinze coudées, & il eut l'adreſſe de lui en ſubſtituer une autre d'une matiere vile & groſſiere, qu'il eut ſoin de revêtir d'une feuille d'or; elle étoit ſi ſemblable à la premiere, que perſonne ne s'apperçut de ſon ſacrilege. Cet attentat, s'il eût été découvert, auroit ſoulevé contre lui tout le peuple d'Antioche; cette ville, plongée dans les délices & la débauche, s'abandonnoit aux fureurs du fanatiſme, & au ſcandale des plus aviliſſantes ſuperſtitions. *Antiochus* mourut l'an 217 de l'ere des Séleucides; & depuis ſon regne, la Syrie où ſe paſſerent tant de ſcenes éclatantes, a été dédaignée par les hiſtoriens, qui ne ſont entrés dans aucun détail ſur les actions de ſes derniers rois. Les monumens qui nous reſtent ſont épars dans différens écrivains, où il eſt pénible de les aller conſulter: c'eſt une contrée où l'on marche au milieu des ténebres, & que les ſeuls antiquaires ont droit de parcourir, puiſqu'il n'y a que les médailles qui fourniſſent un fil pour s'y conduire, d'autant plus que les derniers rois, qui étoient autant de concurrens à l'empire, portoient preſque tous le même nom, & avoient preſque les mêmes attributs.

ANTIOCHUS X, ſurnommé *le pieux*, ſe vit ſans appui après la mort de ſon pere Philopator. Séleucus, cruel dans la victoire, craignant de l'avoir pour concurrent à l'empire, avoit ordonné ſa mort; mais ce prince infortuné trouva un aſyle dans Arade, ville de Phénicie, où il fut reçu avec tous les honneurs dus à ſon rang. Les dangers renaiſſans qu'il eut à eſſuyer, & qu'il fut éviter dans ſa fuite, firent croire aux Phéniciens qu'une divinité protectrice veilloit à ſa conſervation, pour le récompenſer de ſa piété filiale. Euſebe nous aſſure que les Phéniciens, charmés du reſpect qu'il conſervoit pour la mémoire de ſon pere, lui déférerent le titre de *pieux*. Ses malheurs & ſes vertus intéreſſerent tous les peuples en ſa faveur; & dès qu'il parut armé pour venger la mort de Philopator, les ſoldats de Séleucus ſe rangerent ſous ſes enſeignes, & le proclamerent roi de toute la Syrie, qui devint le théatre d'une guerre nouvelle. Seleucus vaincu, ſe retira à Mopſueſte, où il exigea des ſommes immenſes pour lever une nouvelle armée: les habitans, épuiſés par ſes exactions, le brûlerent dans ſon palais avec tous ſes

Digitized by Google

partisans. *Antiochus*, délivré de cet ennemi eut bientôt à combattre un concurrent plus dangereux. Un autre *Antiochus*, fils d'Epiphane, prit le diadême & les armes pour venger la mort de son frere, & pour se substituer à ses droits au trône; il s'empara de Mopsueste, qui fut détruite de fond en comble, & dont les habitans furent passés au fil de l'épée, pour les punir du meurtre de Séleucus; mais cette prospérité ne fut que passagere; *Antiochus* le pieux marcha contre lui & le vainquit: ce prince, craignant de tomber entre les mains de son vainqueur, ne prit aucune précaution pour traverser l'Oronte, où il se noya; Philippe, son frere jumeau, réclama son héritage, & se voyant à la tête d'une puissante armée, il ne se borna point à la partie de la Syrie où ses freres avoient regné, il voulut en envahir la domination entiere. Il y eut plusieurs combats livrés entre ces deux princes rivaux. La fortune, long-temps incertaine, se déclara contre *Antiochus*, qui fut obligé de se réfugier chez les Parthes, dont il emprunta le secours pour rentrer dans ses états; mais ses tentatives furent stériles; après sa dégradation, il se tint caché dans le détroit de Cilicie, & selon d'autres, dans la province de Comagene, où l'on soupçonne qu'il regna: l'histoire ne fixe point la date de sa mort.

ANTIOCHUS XI. Quoique ce prince n'ait jamais regné véritablement sur la Syrie, son nom est inscrit sur la liste des Séleucides; il étoit le second fils d'Antiochus Epiphane, & frere du roi Séleucus IV. On lui donna le nom de Philadelphe à cause de sa tendresse pour ses freres, & celui de Didyme, parce qu'il étoit frere jumeau de Philippe, qui comme lui aspira au trône de Syrie après sa mort: il prit le diadême, & se mit à la tête d'une armée qui fut défaite par *Antiochus le pieux*; il se précipita dans l'Oronte l'an 219 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS XII étoit fils d'*Antiochus le pieux*, qui ne laissa que ses malheurs pour héritage. La Syrie étoit alors en proie au brigandage des factions; les peuples épuisés par les querelles des Séleucides, appellerent au trône Tigrane, roi d'Arménie; *Antiochus* délaissé de ses sujets, fut élevé secretement dans une province obscure de l'Asie, & c'est ce qui lui fit donner le nom d'*Asiatique*. Dans la suite, il regna conjointement avec son frere sur une partie de la Syrie, qui n'avoit jamais reconnu Tigrane pour roi. Ces deux freres, unis par la nature & par la conformité de leurs penchans, se rendirent à Rome pour y solliciter le royaume d'Egypte, dont leur mere étoit légitime héritiere; ils y répandirent des sommes immenses, mais leur libéralité ne put assouvir l'avare cupidité de ce peuple venal. Tigrane, en leur absence, fit mourir leur mere Sélenne, au nom de laquelle ils réclamoient l'Egypte; & cette mort fournit un prétexte aux Romains pour leur refuser du secours; ils quitterent Rome sans avoir rien obtenu. A leur retour en Syrie, ils apprirent que Mithridate, vaincu par les Romains, s'étoit réfugié en Arménie, auprès de Tigrane son gendre. Lucullus instruit de sa retraite, exigea qu'on lui livrât ce roi fugitif, pour servir d'ornement à son triomphe; mais Tigrane, respectant les droits de l'hospitalité, fut assez généreux pour lui répondre qu'il aimoit mieux être son ennemi, que de se rendre l'objet de l'exécration publique, en livrant à l'ignominie ou à la mort le pere de sa femme. Ce refus fit transporter le théâtre de la guerre dans ses états; *Antiochus* profita des circonstances pour rentrer en possession de l'héritage de ses peres. Tigrane, en partant pour l'Arménie, laissa la Syrie sans défense. *Antiochus* n'eut pas les sujets à combattre; toutes les villes à l'envi lui ouvrirent leurs portes. L'affection que lui témoignerent les habitans de Damas, lui fit prendre le surnom de *Dionysius*, qui étoit celui de Bacchus, protecteur de leur ville: quelques-uns le regardent comme le dernier roi de la race des Seleucides. Les principaux événemens de son regne sont tombés dans l'oubli, & l'histoire se borne à nous apprendre qu'il porta la guerre en Arabie, & qu'il y remporta une victoire: il livra un nouveau combat où il perdit la vie, l'an 227 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS XIII. *Antiochus*, dernier roi de Syrie, de la race des Séleucides, étoit fils d'Antiochus le pieux; il eut le surnom d'*Asiatique*, parce qu'il avoit été élevé avec son frere en Asie, pour n'être pas la victime de Tigrane,

Digitized by Google

roi d'Arménie, que les Syriens avoient appellé pour les gouverner. Après la mort de sa mere, il prit le nom de *Comagene*, ce qui semble indiquer qu'il en fut le roi; mais il est certain qu'au lieu d'y exercer sa domination, il s'y tint toujours caché. Tigrane ayant été défait, Lucullus, dispensateur des trônes de l'Asie, vit arriver dans son camp tous les rois de l'orient, qui lui rendirent les plus humilians hommages pour mériter sa protection: *Antiochus* grossit la foule de ces rois avilis; Lucullus le reçut avec bonté, il le qualifia du titre de roi de Syrie, & le rétablit dans la possession entiere de ce royaume. Ce fut à cette occasion qu'*Antiochus* prit le surnom de *Callinicus*, qui signifie *victorieux*; comme si c'eût été par la victoire qu'il eût été replacé sur le trône de ses ancêtres. Pompée ne lui permit pas de jouir long-temps de la générosité de Lucullus; la possession de la Syrie excita son ambition; il franchit le Taurus à la tête d'une armée triomphante, & déclara la guerre à *Antiochus* dont le peuple Romain n'avoit aucun sujet de se plaindre. Le monarque malheureux, sans être coupable, s'abandonna à la discrétion d'un ennemi qu'il ne croyoit pas capable d'abuser de sa foiblesse: il invite lui-même Pompée à se rendre à Antioche; le Romain, insensible à un si noble procedé, se rend dans cette ville, où il déclare publiquement *Antiochus* déchu du trône, sans voiler d'aucun motif sa dégradation. Ce prince ne put fléchir par ses prieres son juge inexorable, qui lui répondit avec une hauteur insultante: " je ne donnerai jamais aux Syriens un roi qui s'est tenu tranquille & caché pendant tout le temps que Tigrane jouissoit de ses dépouilles: ce seroit vous déférer le prix de la victoire achetée au prix de notre sang; apprenez que les royaumes n'appartiennent qu'à ceux qui savent les défendre & les conserver. Je ne puis vous laisser la Syrie, ce seroit un présent inutile que Tigrane viendroit bien-tôt vous enlever; elle a besoin de défenseurs pour la soustraire aux brigandages des Juifs & des Arabes qui en infestent les frontieres ". Ce fut par cet arrêt irrévocable que ce royaume, autrefois si florissant, fut réduit en province romaine. Pompée, pour adoucir la rigueur de cet arrêt, donna en dédommagement à *Antiochus* la province de Comagene, Séleucie, & quelques autres villes de la Mésopotamie où il regna sans gloire, puisque l'histoire a dédaigné de nous apprendre le reste de ses destinées.

L'ere des Séleucides, dont nous nous sommes servi pour marquer les principaux événemens du regne des *Antiochus*, commence sous le grand Séleucus, successeur d'Alexandre, l'an du monde 3692 & 312 avant l'ere vulgaire; on l'appelloit encore les *ans Grecs*. Les Juifs l'adopterent depuis qu'ils furent assujettis à la domination des Macédoniens, & il en est fait mention dans le livre des Machabées. (*T--n.*)

ANTIOPE, *Hist. anc. Myth.*, fille de Nyctée, l'un des rois de la Béotie, devint enceinte avant d'être épouse; & sur ce que son pere lui reprochoit sa fécondité, elle se dit femme de Jupiter. C'étoit une grande ressource dans les temps idolâtres. Vouloit-on tromper un pere, un mari? on attribuoit aussi-tôt à la divinité le fruit de son incontinence. C'est ainsi qu'en avoit usé la mere de Romulus, celle d'Alexandre & de plusieurs autres grands hommes, auxquels on auroit pu reprocher le vice de leur naissance. Nyctée eût pu succomber à la vanité de passer pour le beau-pere d'un Dieu, il aima mieux venger son honneur blessé. *Antiope* rédoutant sa vengeance, se réfugia à Sicyone, où Epopéus l'épousa. Sa fuite cause une douleur si vive à son pere qu'il ne pût y survivre: il se tua, laissant à Lycus son frere le soin de le venger. Lycus prit aussi-tôt Sicyone, tua Epopéus, & fit enfermer *Antiope* dans une prison fort étroite. Elle y accoucha de deux jumeaux, Amphion & Zétée. Dans la suite, ayant trouvé le moyen de s'échapper, elle se fit connoître à ses fils, qui pour la venger tuerent Lycus, & attacherent Dircé sa femme aux cornes d'un taureau furieux qui la mit en pieces. Amphion & Zétée, après avoir regné dans Thebes, furent ensevelis dans le même tombeau. Les Tithoréens leur rendirent une espece de culte réligieux. Ils y portoient des offrandes tous les ans, lorsque le soleil entroit dans le signe du taureau. (*T--n*)

Digitized by Google

* ANTIOPIA, *Géog. anc. & mod.*, ville ancienne de la Paleſtine, dans la tribu de Nephthali, vers la frontiere d'Aſer, entre Tyr & Betſarde. C'étoit la ville principale des Chananéens; ce n'eſt aujourd'hui qu'un miſérable village.

* ANTIPACHSU, *Géog. mod.*, petite isle de la mer de Grece, ſur la côte d'Epire, vis-à-vis le golfe de l'Arta, entre Corfou & Céfalonie.

* ANTI-PAPES, ſ. m. pl. *Hiſt. eccl.*, on donne ce nom à ceux qui ont prétendu ſe faire reconnoître pour ſouverains pontifes, au préjudice d'un pape légitimement élu; on en compte vingt-huit depuis le troiſieme ſiecle juſqu'à ce jour.

ANTI-PARALLELES (*lignes*), *Géométrie.* Soient deux lignes droites tirées, comme l'on voudra, dans le même plan, & que nous appellerons *A* & *B*; ſoient deux autres lignes qui coupent les lignes *A* & *B*, & que nous nommerons *C* & *D*; ſi l'angle de la ligne *C* avec la ligne *A* ou la ligne *B* eſt égal à l'angle de la ligne *D* avec la ligne *B* ou la ligne *A*, les lignes *C* & *D*, ſont appellées *anti-paralleles.* Elles ſeroient paralleles, ſi l'angle de *C* avec *A* ou *B* étoit égal à l'angle de *D* avec *A* ou *B*.

La ſection d'un cône, faite par un plan antiparallele à la baſe, eſt toujours une ellipſe. *Voyez* CÔNE. (*O*)

* ANTIPARASTASE, ſ. f. figure de rhétorique, qui conſiſte en ce que l'accuſé apporte des raiſons pour prouver qu'il devroit plutôt être loué que blâmé, s'il étoit vrai qu'il eût fait ce qu'on lui oppoſe. (*G*)

* ANTIPAROS, *Géog. anc. & mod.*, isle de l'Archipel, vis-à-vis l'isle de Paros. *Voy.* CAVERNE.

ANTIPASTE, ſ. m. *Littérat.*, dans l'ancienne poéſie, pié compoſé d'un iambe & d'un trochée, c'eſt-à-dire, de deux longues entre deux breves, comme dans ce mot *cŏrōnārĕ*. *V.* PIÉ. & VERS.

* ANTIPATHES, ou CORAIL NOIR. *Voyez* CORAIL.

ANTIPATHIE, ſ. f., *Phyſ.*, des mots grecs ἀντὶ, *contre*, & πάθος, *paſſion.* C'eſt l'inimitié naturelle, ou l'averſion d'une perſonne ou d'une choſe pour une autre, & c'eſt dans ce ſens l'oppoſé de la *ſympathie.*

Telle eſt, dit-on, l'oppoſition naturelle & réciproque de la ſalamandre & de la tortue, du crapaud & de la belette, de la brebis & du loup. Telle eſt l'averſion naturelle & invincible de certaines perſonnes pour les chats, les ſouris, les araignées, &c. averſion qui va quelquefois juſqu'à les faire évanouir à la vue de ces animaux.

Porta, *mag. nat.* 20, 7, & Merſenne, (*Quæſt. comment. in Geneſ.*) en rapportent d'autres exemples, mais fabuleux & abſurdes: un tambour, diſent-ils, de peau de loup, fera caſſer un tambour de peau de brebis; les poules s'envolent au ſon d'une harpe garnie de cordes faites des boyaux d'un renard, &c. *Voyez* d'autres exemples réels d'*antipathie* ſous les *art.* MUSIQUE, TARENTULE, &c. M. Boyle parle d'une dame qui avoit une grande averſion pour le miel; ſon médecin, prévenu qu'il entroit beaucop de fantaiſie dans cette averſion, mêla un peu de miel dans un emplâtre qu'il fit appliquer au pié de la dame. Il ſe repentit bientôt de ſa curioſité, quand il vit le fâcheux dérangement que l'emplâtre avoit produit, & que l'on ne put faire ceſſer qu'en l'ôtant. La docteur Mather raconte, qu'une demoiſelle de la nouvelle Angleterre s'évanouit en voyant quelqu'un ſe couper les ongles avec un couteau, quoiqu'elle ne fût nullement émûe en les voyant couper avec une paire de oiſeaux. *Tranſ. philoſ.* n°. 339.

Nous pourrions accumuler ici beaucoup d'autres exemples d'*antipathies* dont les auteurs ſont remplis, & dont nous ne voudrions pas aſſurer généralement la vérité. Il nous ſuffit que l'exiſtence des *antipathies* ſoit un fait certain, & reconnu pour tel.

Les Péripatéticiens enſeignent que les *antipathies* proviennent de certaines qualités occultes, qui ſont inhérentes dans les corps. *V.* OCCULTE, PÉRIPATÉTICIEN, &c. *Voy. auſſi* SORTILÉGE.

Les philoſophes modernes, plus ſages, avouent qu'ils en ignorent la cauſe. Quelques-uns ont prétendu les expliquer, en ragardant notre corps comme une eſpece de clavecin, dont les nerfs ſont les cordes. Le degré de tenſion des nerfs,

Digitized by Google

differe dans chaque homme, ce qui occasionne, disent-ils, un ébranlement différent de la part du même objet; & si cet ébranlement est tel qu'il produise une sensation désagréable, voilà *l'antipathie*. Mais comment un degré de tension plus ou moins grand, & peut-être quelquefois peu différent, produit-il dans deux hommes des sensations tout opposées? voilà ce qu'on n'expliquera jamais. Il ne s'agissoit que d'avouer son ignorance un peu plutôt. (*O*)

* ANTIPATHIE, *haine, aversion, répugnance*, s. f. La *haine* est pour les personnes, *l'aversion* & *l'antipathie* pour tout indistinctement, & la *répugnance* pour les actions.

La *haine* est plus volontaire que *l'aversion*, *l'antipathie* & la *répugnance*. Celles-ci ont plus de rapport au tempérament. Les causes de *l'antipathie* sont plus secretes que celles de *l'aversion*. La *répugnance* est moins durable que l'une & l'autre. Nous *haïssons* les vicieux; nous avons de l'*aversion* pour leurs actions; nous sentons de *l'antipathie* pour certaines gens dès la premiere fois que nous les voyons: il y a des démarches que nous faisons avec *répugnance*. La *haine* noircit, *l'aversion* éloigne des personnes; *l'antipathie* fait détester; la *répugnance* empêche qu'on imite. *Voy. les Synon. franç.*

* ANTIPATHIE, *terme de peinture*. *Voyez* ENNEMI.

* *ANTIPATRIDE*, *Géog. anc.* Il y a eu deux villes de ce nom; l'une en Palestine, du coté de Jaffa, vers la mer, maintenant ruinée; l'autre en Phénicie, sur la côte de la Méditerranée, à seize milles de Jaffa.

ANTI-PERISTALTIQUE, adj. de ἀντὶ, *contre*, & περισταλτικος, *comprimant*, *Anat.*, c'est, dans les intestins, un mouvement contraire au mouvement péristaltique. *Voy.* VERMICULAIRE. Le mouvement péristaltique est une contraction des fibres des intestins du haut en-bas, & le mouvement *anti-péristaltique* en est une contraction du bas-en-haut. *Voy.* INTESTINS. (*I*)

ANTIPERISTASE, s. f. *dans la philosophie de l'école*, est l'action de deux qualités contraires, dont l'une par son opposition excite & fortifie l'autre. *Voy.* QUALITÉ.

Ce mot est grec, ἀντιπερίστασις, & se forme de ἀντὶ, *contra*, contre, & de περίσταμαι, *être autour*; comme qui diroit résistance à quelque chose qui entoure ou assiége.

On définit *l'antipéristase*, l'opposition d'une qualité contraire à une autre, par laquelle est augmentée & fortifiée celle à qui elle résiste; ou l'action par laquelle un corps auquel un autre résiste, devient plus fort à cause de l'opposition qu'il essuie; ou l'effet de l'activité d'une qualité augmentée par l'opposition d'une autre qualité.

C'est ainsi, disent les philosophes de l'école, que le froid, en bien des occasions, augmente le degré de la chaleur, & l'humide celui de la sécheresse. *Voyez* FROID & CHALEUR. C'est ainsi que de la chaux vive prend feu par la simple effusion de l'eau froide. Ainsi le feu est plus vif en hiver qu'en été, par *antipéristase*; & c'est la même cause qui produit le tonnerre & les éclairs dans la moyenne région, où le froid est perpétuel.

Cette *antipéristase* est, comme l'on voit, d'une grande étendue & d'un grand secours dans la philosophie péripatéticienne: il est nécessaire, disent les partisans de cette philosophie, que le froid & le chaud soient l'un & l'autre doués de la faculté de se donner de la vigueur, afin que chacun d'eux la puisse exercer lorsqu'il est comme assiégé par son contraire, & qu'ils puissent prévenir par ce moyen leur mutuelle destruction; ainsi en été le froid chassé de la terre & de l'eau par les brûlantes ardeurs du soleil, se retire dans la moyenne région de l'air, & s'y défend contre la chaleur qui est au-dessus, & contre celle qui est au-dessous de lui: de même, en été, quand l'air qui nous environne est d'une chaleur étouffante, nous trouvons la qualité contraire dans les souterrains & dans les caves: au contraire en hyver, quand le froid fait geler les lacs & les rivieres, l'air enfermé dans les souterrains & les caves devient l'asyle de la chaleur; l'eau fraichement tirée des puits & des sources profondes en hyver, est non-seulement chaude, mais encore sensiblement fumante. M. Boyle a examiné cette opinion avec beaucoup de soin dans son histoire du froid. Il est certain qu'à *priori*, & la considérant en

Digitized by Google

elle-même, indépendamment des expériences alléguées pour soutenir *l'antipériſtaſe*, elle eſt métaphyſiquement abſurde; car enfin il eſt naturel de penſer qu'un contraire n'en fortifie point un autre, mais qu'il le détruit.

Il eſt vrai que, pour ſoutenir la prétendue force que la nature a donnée aux corps pour fuir leurs contraires, on allegue ordinairement que des gouttes d'eau ſe rapprochent en globules ſur une table, & ſe garantiſſent elles-mêmes ainſi de leur deſtruction; mais on explique aiſément ce phénomene par d'autres principes plus conformes aux loix de la nature. *Voyez* ATTRACTION. A l'égard de *l'antipériſtaſe* du froid & de la chaleur, les péripatéticiens nous les préſentent environnés de leur contraire, comme ſi chacune de ces qualités avoit une intelligence, & prévoyoit qu'en négligeant de rappeller toutes ſes forces, & de s'en faire un rempart contre ſon ennemi, elle périroit inévitablement: c'eſt-là tranſformer des agens phyſiques en agens moraux. L'expérience, auſſi bien que la raiſon, eſt contraire à la ſuppoſition d'une *antipériſtaſe*. Le grand argument que l'on allegue pour ſa défenſe, eſt la chaleur que contracte la chaux vive lorſqu'on la met dans l'eau froide. Mais qui pourroit voir ſans en être ſurpris, à quel point les hommes ont été pareſſeux & crédules, en ſe laiſſant ſi long-temps & ſi généralement aveugler d'une opinion, dont il leur étoit ſi facile de voir la fauſſeté? Car enfin il n'y a qu'à éteindre la chaux avec de l'eau chaude, pour y voir ſouvent une ébullition bien plus grande que ſi l'eau étoit froide.

Lorſqu'on fait geler de l'eau dans un baſſin, avec un mélange de neige & de ſel auprès du feu, l'on prétend que ce feu eſt l'occaſion du degré de froid capable de congeler l'eau: mais il n'eſt nullement beſoin d'une *antipériſtaſe* pour trouver la raiſon de cette expérience: puiſque M. Boyle en a fait un eſſai, qui a parfaitement réuſſi, dans un endroit qui étoit ſans feu, & où même, ſelon toute apparence, il ne s'en étoit jamais allumé.

Autre argument des partiſans de *l'antipériſtaſe*. La grêle ne s'engendre qu'en été; la plus baſſe région de l'air eſt, ſuivant les écoles, le lieu où elle ſe forme: le froid qui regne dans cette région congele les gouttes de pluie qui tombent, ce froid étant fort conſidérable, à cauſe de la chaleur qui regne alors dans l'air voiſin de la terre. *Voyez à l'article* GRELE, l'explication de ce phénomene. Quant à la fraîcheur que l'on trouve dans les ſouterrains en été, le thermometre prouve que le froid y eſt moindre dans cette ſaiſon qu'en hyver; ainſi l'on n'en ſauroit conclure une *antipériſtaſe*. *Voyez* CAVES.

La fumée des eaux qui ſe tirent des lieux profonds en temps de gélée, ne prouve point qu'elles ſoient plus chaudes alors que dans la ſaiſon où elles ne fument point; cet effet provient, non de la plus grande chaleur de l'eau, mais du plus grand froid qui regne dans l'air. C'eſt ainſi que l'haleine d'un homme dans l'hyver devient très-viſible; l'air qui l'entoure condenſe tout d'un coup les vapeurs qui ſortent des poumons, & qui dans un temps plus chaud, ſe répandent incontinent dans l'air en particules imperceptibles. *Voy. les articles* EAU, FROID, EMANATIONS. &c. (*O*)

ANTIPHONIE, ſ. f. *Muſiq.*, ἀντιφωνία, étoit le nom que donnoient les Grecs à cette eſpece de ſymphonie qui s'exécutoit à l'octave ou à la double octave, par oppoſition à celle qui s'exécutoit au ſimple uniſſon, & qu'ils appelloient ὁμοφωνία. *Voyez* SYMPHONIE. Ce mot vient de ἀντὶ, *contra*, & φωνὴ, *voix*, comme qui diroit *oppoſition de voix*. (*S*)

ANTIPHONIER, ou ANTIPHONAIRE, ſ. m. *Muſique d'Egliſe*, livre qui contient en notes les antiennes & autres chants dont on uſe dans l'égliſe catholique. (*S*)

ANTIPHRASE, ſ. f. *Gramm.*, contre-vérité; ce mot vient de ἀντὶ, *contre*, & de φράσις, *locution*, *maniere de parler*, de φράζω, *dico*. L'*antiphraſe* eſt donc une expreſſion ou une maniere de parler, par laquelle en diſant une choſe on entend tout le contraire, par exemple, la mer Noire, ſujette à de fréquens naufrages, & dont les bords étoient habités par des hommes extrêmement féroces, étoit appellée le *Pont-Euxin*, c'eſt-à-dire, *mer favorable à ſes hôtes*, *mer hoſpitaliere*.

Digitized by Google

aliere. C'eſt pour cela qu'Ovide a dit que le nom de cette mer étoit un nom menteur :

Quem tenet Euxini mendax cognomine littus.
Ovid. Triſt. lib. I. v. 13.

Et au *lib. III. eleg. xiij.* au dernier vers, il dit, *Pontus Euxini falſo nomine dictus.* Cependant Sanctius, & pluſieurs autres grammairiens modernes, ne veulent pas mettre *l'antiphraſe* au rang des figures, & rapportent ou à l'ironie ou à l'euphémiſme, tous les exemples qu'on en donne. Il y a en effet je ne ſais quoi d'oppoſé à l'ordre naturel, de nommer une choſe par ſon contraire, d'appeller *lumineux* un objet, parce qu'il eſt obſcur.

La ſuperſtition des anciens leur faiſoit éviter juſqu'à la ſimple prononciation des noms qui réveillent des idées triſtes, ou des images funeſtes ; ils donnoient alors à ces objets des noms flatteurs, comme pour ſe les rendre favorables, & pour ſe faire un bon augure ; c'eſt ce qu'on appelle *euphémiſme*, c'eſt-à-dire, diſcours de bon augure : mais que ce ſoit par ironie ou par euphémiſme que l'on ait parlé, le mot n'en doit pas moins être pris dans un ſens contraire à ce que la lettre préſente à l'eſprit ; & voilà ce que les anciens grammairiens entendoient par *antiphraſe*. C'eſt ainſi que l'on dit à Paris de certaines femmes qui parlent toujours d'un air grondeur, *c'eſt une ruette des halles*, c'eſt-à-dire, une femme qui chante pouille à tout le monde, une vraie harengere des halles ; *ruette* a dit alors par *antiphraſe*, ou ſi vous aimez mieux, par ironie : le nom ne fait rien à l'affaire ; le mot n'en eſt pas moins une *contre-vérité*.

Quant à ce que dit Sanctius, que le terme d'*antiphraſe* ſuppoſe une phraſe entiere, & ne ſauroit être appliqué à un mot ſeul ; il eſt fort ordinaire de donner un mot, ou par extenſion ou par reſtriction, une ſignification plus ou moins étendue que celle qu'il ſemble qu'il devroit avoir ſelon ſon étymologie. On en a un bel exemple dans la dénomination des cas des noms ; car l'accuſatif ne ſert pas ſeulement pour accuſer, ni le datif pour ajouter, ni l'ablatif pour ôter. (F)

ANTIPODES, adj. pl. m. *Géog.*, c'eſt un terme rélatif par lequel on entend en géopraphie les peuples qui occupent des contrées diamétralement oppoſées les unes aux autres. *Voyez* TERRE & ANTICHTONES.

Ce mot vient du grec ; il eſt compoſé de ἀντὶ, *contra*, & de πούς, ποδὸς, *pié*. Ceux qui ſont ſur des paralleles à l'équateur également éloignées de ce cercle, les uns du coté du midi, les autres du coté du nord, qui ont le même méridien, & qui ſont ſous ce méridien à la diſtance les uns des autres de 188 degrés, ou de la moitié de ce méridien, ſont *antipodes*, c'eſt-à-dire, ont les piés diamétralement oppoſés.

Les *antipodes* ſouffrent à-peu-près le même degré de chaud & de froid ; ils ont les jours & les nuits également longs, mais en des temps oppoſés. Il eſt midi pour les uns, quand il eſt minuit pour les autres ; & lorſque ceux-ci ont le jour le plus long, les autres ont le jour le plus court. *Voyez* CHALEUR, JOUR, NUIT, &c.

Nous diſons que les *antipodes* ſouffrent à-peu-près, & non exactement, le même degré de froid & de chaud. Car 1°. il y a bien des circonſtances particulieres qui peuvent modifier l'action de la chaleur ſolaire, & qui ſont ſouvent que des peuples, ſitués ſous le même climat, ne jouiſſent pourtant pas de la même température. Ces circonſtances ſont, en général, la poſition des montagnes, le voiſinage ou l'éloignement de la mer, les vents, &c. 2°. Le ſoleil n'eſt pas, durant toute l'année, à la même diſtance de la terre ; il en eſt ſenſiblement plus éloigné au mois de juin qu'au mois de janvier : d'où il s'enſuit que, toutes choſes d'ailleurs égales, notre été en France doit être moins chaud que celui de nos *antipodes*, & notre hiver moins froid. Auſſi trouve-t-on de la glace dans les mers de l'hémiſphere méridional, à une diſtance beaucoup moindre de l'équateur, que dans l'hémiſphere ſeptentrional.

L'horizon d'un lieu étant éloigné du zénith de ce lieu de 90 degrés, il s'enſuit que les *antipodes* ont le même horizon. *Voy.* HORIZON.

Il s'enſuit encore, que quand le ſoleil

Digitized by Google

se leve pour les uns, il se couche pour les autres. *V.* LEVER & COUCHER.

Platon passe pour avoir imaginé le premier la possibilité des *antipodes*, & pour être l'inventeur de ce nom. Comme ce philosophe concevoit la terre sphérique, il n'avoit plus qu'un pas à faire pour conclure l'existence des *antipodes*. *Voyez* TERRE.

La plupart des anciens ont traité cette opinion avec un souverain mépris, n'ayant jamais pu parvenir à concevoir comment les hommes & les arbres subsistoient suspendus en l'air, les piés en haut; en un mot, tels qu'ils paroissent devoir être dans notre hémisphere.

Ils n'ont pas fait réflexion que ces termes *en-haut*, *en-bas*, sont des termes purement rélatifs, qui signifient seulement *plus loin* ou *plus près* du centre de la terre, centre commun où tendent tous les corps pesans; & qu'ainsi nos *antipodes* n'ont pas plus que nous la tête en-bas & les piés en-haut, puisqu'ils ont comme nous les piés plus près du centre de la terre, & la tête plus loin de ce même centre. Avoir la tête en-bas & les piés en-haut, c'est avoir le corps placé de maniere que la direction de la pesanteur se fasse des piés vers la tête: or c'est ce qui n'a point lieu dans les *antipodes*; car ils sont poussés comme nous vers le centre de la terre, suivant une direction qui va de la tête aux piés.

Si nous en croyons Aventinus, Boniface archevêque de Mayence & légat du pape Zacharie, dans le huitieme siecle, déclara hérétique un évêque de ce temps nommé *Virgile* (*), pour avoir osé soutenir qu'il y avoit des *antipodes*.

Comme quelques personnes employoient ce fait, quoique mal-à-propos, pour prouver que l'église n'étoit pas infaillible, un anonyme a cru pouvoir le révoquer en doute dans les *Mémoires des Trevoux*.

Le seul monument, dit l'auteur anonyme, sur lequel ce fait soit appuyé, ainsi que la tradition qui nous l'a transmis, est une lettre du pape Zacharie à Boniface: " S'il est prouvé, lui dit le souverain pontife dans cette lettre, que Virgile soutient qu'il y a un autre monde & d'autres hommes sous cette terre, un autre soleil, & une autre lune, assemblez un concile, condamnez-le, chassez-le de l'église, après l'avoir dépouillé de la prêtrise, &c. " L'auteur que nous venons de citer, prétend que cet ordre de Zacharie demeura sans effet, que Boniface & Virgile vécurent dans la suite en bonne intelligence, & que Virgile fut même canonisé par le pape. *mémoires de Trevoux, janvier* 1708.

L'anonyme va plus loin, il soutient que quand même cette histoire seroit vraie, on ne pourroit encore accuser le pape d'avoir agi contre la vérité & contre la justice; car, dit-il, les notions qu'on avoit alors des *antipodes* étoient bien différentes des nôtres. " Les démonstrations des mathématiciens donnerent lieu aux conjectures des philosophes: ceux-ci assuroient que la mer formoit autour de la terre deux grands cercles qui la divisoient en quatre parties; que la vaste étendre de l'Océan & les chaleurs excessives de la zone torride empêchoient toute communication entre ces parties, en sorte qu'il n'étoit pas possible que les hommes qui les habitoient fussent de la même espece, & provinssent de la même tige que nous. Voilà, dit cet auteur, ce que l'on entendoit alors par *antipodes* ".

Ainsi parle l'anonyme, pour justifier le pape Zacharie: mais toutes ces raisons ne paroissent pas fort concluantes; car la lettre du pape Zacharie porte, selon l'anonyme même, ces mots: *S'il est prouvé que Virgile soutient qu'il y a un autre monde & d'*AUTRES HOMMES SOUS *cette terre, condamnez-le.* Le pape ne reconnoissoit donc point d'*antipodes*; & regardoit comme une hérésie d'en soutenir l'existence. Il est vrai qu'il ajoute ces mots, *un autre soleil, une autre lune.* Mais 1°. quelqu'un qui soutient l'existence des *antipodes*, peut très-bien soutenir qu'ils ont un autre

(*) Je dois avertir que, selon plusieurs auteurs, ce Virgile n'étoit que prêtre ou moins dans le temps de cette affaire, & qu'il n'a été évêque de Saltzbourg que depuis; selon quelques historiens même, il n'a jamais été évêque.

Digitized by Google

oleil & une autre lune que nous ; comme ious disons tous les jours, que le soleil l'Ethiopie n'est pas le même que celui le France, c'est-à-dire, que l'action du oleil est différente, & agit en différens emps sur ces deux pays ; que la lune le mars & celle de septembre sont dif- érentes, &c. Ainsi ces mots *un autre oleil*, *une autre lune*, pouvoient bien, & selon Virgile, & dans la lettre du pape même, avoir un sens très-simple & très- rai. Ces mots, *un autre soleil sous notre erre*, ne signifient pas plus *deux soleils*, que ces mots, *un autre monde sous notre erre*, ne signifient une AUTRE TERRE OUS NOTRE TERRE.

Enfin, il est plus vraisemblable que 'étoit-là en effet le sens de Virgile, uisqu'en admettant la terre sphérique & 'existence des *antipodes*, c'est une con- équence nécessaire qu'ils ayent le même oleil que nous, lequel les éclaire pen- lant nos nuits. Aussi l'anonyme, en upprimant dans la suite de sa dissertation ces mots *sous notre terre*, *qu'il* voit pourtant rapportés d'abord, pré- end que le pape n'a pas nié les *anti- odes*, mais seulement qu'il y eût d'*autres ommes*, *un autre soleil*, *une autre lune*. .°. Quand même Virgile auroit soutenu 'existence réelle d'un autre soleil & d'u- ne autre lune pour les *antipodes*, il n'y uroit eu en cela qu'une erreur physique, la vérité assez grossiere, mais qui ne nérite pas, ce me semble, le nom d'*hé- ésie* ; & en cas que le pape eût voulu a qualifier telle, il devoit encore di- ingner cette prétendue hérésie de la vé- ité que soutenoit Virgile sur l'existen- e des *antipodes* ; & ne pas mêler tout nsemble dans la même phrase, ces mots, *'autres hommes sous notre terre*, *un au- re soleil*, *& une autre lune*.

A l'égard de l'opinion générale où apologiste anonyme prétend que l'on toit alors sur les *antipodes*, que conclure e là ? sinon que le pape étoit, comme ous les autres, dans l'erreur sur ce ujet, mais qu'il n'en étoit pas plus en roit de prendre pour article de foi une pinion populaire & fausse, & de vou- ir faire condamner Virgile comme hé- tique, pour avoir soutenu la vérité ontraire.

Enfin la bonne intelligence, vraie ou prétendue, dans laquelle Boniface & Virgule vécurent depuis, ne prouve point que le pape Zacharie ne se soit pas trompé, en voulant faire condamner Virgile sur les *antipodes*. Si Virgile se rétracta, c'est peut-être tant-pis pour lui.

Dans toutes ces discussions, je suppose les faits exactement tels que l'anonyme les raconte ; je n'ignore point que l'opinion la plus généralement reçue, est que le pape condamna en effet Virgile, pour avoir soutenu l'existence des *antipodes* ; & peut-être cette opinion est-elle la plus vraie : mais la question dont il s'agit, est trop peu importante pour être examinée du coté du fait.

Je suis fort étonné qun l'anonyme n'ait pas pris un parti beaucoup plus court & plus sage : c'étoit de passer condamnation sur l'article du pape Zacharie, & d'ajouter que cette erreur physique du pape, ne prouve rien contre l'infaillibilité de l'église. Nous soutenons le mouvement de la terre, quoique les livres saints semblent attribuer le mouvement au soleil ; parce que, dans ce qui n'est point de foi, les livres saints se conforment au langage ordinaire. De même, quoique le pape ait pû se tromper sur une question de cosmologie & de physique, on ne sauroit en conclure que l'église & les conciles généraux qui la représentent, ne soient pas infaillibles dans les matieres qui regardent la foi. *Voyez* sur cela les décisions du concile de Constance, & les articles de l'assemblée du clergé en 1682. Cette réponse est tranchante, & je ne comprens pas comment elle n'est point venue à l'anonyme.

Pour en venir aux sentimens des premiers chrétiens sur les *antipodes*, il paroît qu'ils n'étoient point d'accord entr'eux sur ce sujet. Les uns plutôt que d'admettre les inductions des philosophes, nioient jusqu'aux démonstrations des mathématiciens sur la sphéricité de la terre. Ce fut le parti que prit Lactance, comme l'on peut s'en assurer par le *xxjv. chap. du livre III de ses Inst.* D'autres s'en tinrent à révoquer en doute les conjectures des philosophes ; c'est ce que fit S. Augustin, comme on voit au *chap. jx. du livre XVI. de la Cité de Dieu*. Après avoir examiné s'il est

Digitized by Google

vrai qu'il y ait des Cyclopes, des Pygmées & des nations qui ayent la tête en-bas & les piés en-haut, il passe à la question des *antipodes*, & demande si la partie inférieure de notre terre est habitée. Il commence par avouer la sphéricité de la terre; il convient ensuite qu'il y a une partie du globe diamétralement opposée à celle que nous habitons: mais il nie que cette partie soit peuplée; & les raisons qu'il en apporte, ne sont pas mauvaises pour un temps où l'on n'avoit point encore découvert le nouveau monde. Premierement, ceux qui admettent des *antipodes*, dit-il, ne sont fondés sur aucune histoire. 2°. Cette partie inférieure de la terre peut être totalement submergée. 3°. Admettre des *antipodes*, & conséquemment des hommes d'une tige différente de la notre, (car les anciens regardant la communication de leur monde avec celui des *antipodes*, comme impossible, la premiere supposition entraînoit la seconde) c'est contredire les saintes écritures, qui nous apprennent que toute la race humaine descend d'un seul homme. Telle est l'opinion de ce pere de l'église.

On voit par-là que saint Augustin se trompoit, en croyant que les *antipodes* devoient être d'une race différente de la nôtre. Car enfin ces *antipodes* existent, & il est de foi que tous les hommes viennent d'Adam. A l'égard de la maniere dont ces peuples ont passé dans les terres qu'ils habitent, rien n'est plus facile à expliquer; on peut employer pour cela un grand nombre de suppositions, toutes aussi vraisemblables les unes que les autres. Au reste, nous remarquerons ici que St. Augustin condamne à la vérité, comme hérétique, l'opinion qui feroit venir les *antipodes* d'une autre race que celle d'Adam; mais il ne condamne pas comme telle, celle qui se borneroit purement & simplement à l'existence des *antipodes*. S'il avoit pensé à séparer ces deux opinions, il y a grande apparence qu'il se seroit déclaré pour la seconde.

Quoi qu'il en soit, quand même il se seroit trompé sur ce point peu important de la géographie, ses écrits n'en seront pas moins respectés dans l'église, sur tout ce qui concerne les vérités de la foi & de la tradition, & il n'en sera pas moins l'oracle des catholiques contre les manichéens, les donatistes, les pélagiens, semi-pélagiens, &c.

Nous pouvons ajouter à cela, que les PP. de l'église n'étoient pas les seuls qui rejettassent la possibilité des *antipodes*.

Lucrece avoit pris ce parti long-temps avant eux, comme il paroît par la fin du I. livre *vers.* 10, 60. *Voyez aussi* le livre du Plutarque, *de facie in orbe lunæ*. Pline réfute la même opinion, *liv. II, c. lxv.*

Ce qu'il y a de plus propre aux *antipodes*, & en quoi seulement nous les considerons ici, c'est d'être dans des lieux diamétralement opposés entr'eux sur le globe terrestre; de maniere qu'ayant mené une perpendiculaire ou une verticale à un lieu quelconque, & qui par conséquent passe par le zénith de ce lieu, l'endroit opposé de la surface du globe que cette verticale prolongée ira couper, en soit *l'antipode*. Tout le reste n'est qu'accessoire à cette idée, dans la supposition énoncée ou tacite de la sphéricité de la terre; car si la terre n'est point une sphere, si c'est un sphéroïde elliptique, applati, ou alongé vers les poles, il n'y a plus d'*antipodes* réciproques; c'est-à-dire, par exemple, qu'ayant mené une ligne par le zénith de Paris & par le centre de cette ville, qui est dans l'hémisphere boréal, cette ligne ira occuper l'hémisphere austral en un point qui sera *l'antipode* de Paris, mais dont Paris ne sera pas *l'antipode*; ainsi l'égalité réciproque de position, de latitude, de jour & de nuit dans les hémispheres opposés, à six mois de différence, & tout ce qu'on a coutume de renfermer dans l'idée des *antipodes* comme inséparable, ne l'est plus, & doit effectivement en être séparé, dès que l'on déroge à la sphéricité de la terre. Il ne faut qu'un peu d'attention pour s'en convaincre.

Tout ceci est fondé sur ce que la sphere, ou pour simplifier cette théorie le cercle, est la seule figure réguliere que tous les diametres passans par son centre coupent à angles droits. Donc en toute figure terminée par une autre courbe, dans l'ellipse par exemple, la perpendiculaire menée à un de ses points ou à sa tangente, excepté les deux axes qui ré-

Digitized by Google

ondent ici à la ligne des poles, ou à un diametre quelconque de l'équateur, ne auroit paſſer par ſon centre, ni aller rencontrer la partie oppoſée du méridien elliptique à angles droits: donc le nadir le Paris n'eſt pas le zénith de ſon *antipode*, & réciproquement. Si l'on élevoit u milieu de Paris une colonne bien perpendiculaire à la ſurface de la terre, elle ne ſeroit pas dans la même ligne que celle qu'on éleveroit pareillement au point *ntipode* de Paris: mais elle en déclineroit par un angle plus ou moins grand, elon que l'ellipſe ou le méridien elliptique différeroit plus ou moins du cercle. a latitude de l'un & de l'autre de ces eux points différera donc en même raiſon, & conſéquemment la longueur des ours & des nuits, des mêmes ſaiſons, &c.

Les lieux ſitués à l'un & à l'autre pole, u ſur l'équateur, en ſont exceptés; parce que dans le premier cas c'eſt un des axes de l'ellipſe qui joint les deux points; & que dans le ſecond il s'agit toujours l'un cercle, dont l'autre axe de l'ellipſe ſt le diametre; le ſphéroïde quelconque, applati ou alongé, étant toujours maginé réſulter de la révolution du méridien elliptique autour de l'axe du monde. *Voy. hiſt. acad.* 1741. (*O*)

ANTIPTOSE, ſ. f. *figure de Gramm.* ar laquelle, dit-on, on met un cas pour n autre, comme lorſque Virgile dit Æn. V. v. 451.) *It clamor cœlo*, au ieu de *ad cœlum*. Ce mot vient de ἀντὶ, *our*, & de πτῶσις, *cas*. On donne encore our exemple de cette figure, *Urbem uam ſtatuo veſtra eſt*, Æn. L. I. v. 573, *rbem* au lieu de *urbs*. Et Térence au prologue de l'*Andrienne* dit: *populo ut placerent quas feciſſet fabulas*, au lieu de *abulæ*. On trouve auſſi, *Venit in mentem ſius diei* pour *ille dies*. Mais Sanctius, liv. IV, & les grammairiens philoſophes, ui à la vérité, ne ſont pas le grand nombre, & même la méthode de P. R. regardent cette prétendue figure comme une himere & une abſurdité qui détruiroit outes les regles de la grammaire. En effet, les verbes n'auroient plus de régime ertain, & les écoliers qu'on reprendroit our avoir mis un nom à un cas autre ue celui que la regle demande, n'auroient qu'à répondre qu'ils ont fait une *ntiptoſe*. *Figura hæc* dit Sanctius, liv. IV, c. xiij; *latinos canones excedere videtur; nihil imperitius, quod figmentum ſi eſſet verum, fruſtrà quæreremus quem caſum verba regerent.*

Nous ne connoiſſons point d'autres figures de conſtruction que celles dont parlerons au *mot* CONSTRUCTION.

Le même fonds de penſée peut ſouvent être énoncé de différentes manieres: mais chacune de ces manieres doit être conformer à l'analogie de la langue. Ainſi l'on trouve *urbs Roma* par la raiſon de l'identité, *urbs* eſt alors conſideré adjectivement, *Romæ quæ eſt urbs*; & l'on trouve auſſi *urbs Romæ*, *in oppido Antiochiæ*. Cic. *Buthroti aſcendimus urbem*. Virg. Alors *urbs* eſt conſideré comme le nom de l'eſpece; nom qui eſt enſuite déterné par celui de l'individu.

Parmi ces différentes manieres de parler, ſi nous en rencontrons quelqu'une de celles que les grammairiens expliquent par *l'antiptoſe*, nous devons d'abord examiner s'il n'y a point quelque faute du copiſte dans le texte; enſuite, avant que de recourir à une figure déraiſonnable, nous devons voir ſi l'expreſſion eſt aſſez autoriſée par l'uſage, & ſi nous pouvons en rendre raiſon par l'analogie de la langue. Enfin, entre les différentes manieres de parler autoriſées, nous devons donner la préférence à celles qui ſont le plus communément reçues dans l'uſage ordinaire des bons auteurs.

Mais expliquons à notre maniere les exemples ci-deſſus, dont communément on rend la raiſon par *l'antiptoſe*.

A l'égard de *it clamor cœlo*; *cœlo* eſt au datif, qui eſt le cas du rapport & de l'attribution, c'eſt une façon de parler toute naturelle; & Virgile ne s'en eſt ſervi que parce qu'elle étoit en uſage en ce ſens, auſſi-bien que *ad cœlum* ou *in cœlum*. Ne dit-on pas auſſi, *mittere epiſtolam alicui*, ou *ad aliquem?*

Urbem quam ſtatuo veſtra eſt, eſt une conſtruction très-élegante & très-réguliere, qu'il faut réduire à la conſtruction ſimple par l'ellipſe; & pour cela il faut obſerver que le rélatif, *qui*, *quæ*, *quod*, n'eſt qu'un ſimple adjectif métaphyſique; que par conſéquent il faut toujours le conſtruire avec ſon ſubſtantif, dans la propoſition incidente où il eſt: car c'eſt un grand principe de ſyntaxe, que les

Digitized by Google

mots ne sont construits que selon les rapports qu'ils ont entr'eux dans la même proposition; c'est dans cette seule proposition qu'il faut les considérer, & non dans celle qui précede, ou dans celle qui suit: ainsi, si l'on vous demande la construction de cet exemple trivial, *Deus quem adoramus*, demandez à votre tour qu'on en acheve le sens, & qu'on vous dise. par exemple, *Deus quem adoramus, est omnipotens*; alors vous ferez d'abord la construction de la proposition principale, *Deus est omnipotens*; ensuite vous passerez à la proposition incidente & vous direz, *nos adoramus quem Deum.*

Ainsi le rélatif, *qui*, *quæ*, *quod*, doit toujours être considéré comme un adjectif métaphysique, dont le substantif est répété deux fois dans la même période, mais en deux propositions différentes; & ainsi, il n'est pas étonnant que ce nom substantif soit à un certain cas dans une de ces propositions, & à un cas différent dans l'autre, puisque les mots ne se construisent & n'ont de rapport entr'eux que dans la même proposition.

Urbem quam statuo, vestra est. Je vois là deux propositions, puisqu'il y a deux verbes: ainsi construisons à part chacune de ces propositions; l'une est principale, & l'autre incidente; *vestra est*, ou *est vestra*, ne peut être qu'un attribut. Le sens fait connoitre que le sujet ne peut être que *urbs*: je dirai donc, *hæc urbs est vestra*, *quam urbem statuo.*

Par la même méthode j'explique le passage de Térence, *ut fabulæ, quas fabulas fecisset, placerent populo.* C'est donc par l'ellipse qu'il faut expliquer ces passages, & non par la prétendue *antiptose* de Despautere & de la foule des grammatistes.

Pour ce qui est de *venit in mentem illius diei*, il y a aussi ellipse; la construction est, *memoria, cogitatio*, ou *recordatio hujus diei venit in mentem.* (*F*)

ANTIQUAIRE, s. m. est une personne qui s'occupe de la recherche & de l'étude des monumens de l'antiquité, comme les anciennes médailles, les livres, les statues, les sculptures, les inscriptions, en un mot, ce qui peut lui donner des lumieres à ce sujet. *V.* ANTIQUITÉ, *voyez aussi* MONUMENT, MÉDAILLE, INSCRIPTION, SCULPTURE, STATUE, &c.

Autrefois il y avoit différentes autres especes d'*antiquaires*: les libraires ou les copistes, c'est-à-dire, ceux qui transcrivoient en caracteres beaux & lisibles ce qui avoit auparavant été seulement écrit en notes, s'appelloient *antiquaires*. *V.* LIBRAIRE. Ils furent aussi dénommés *calligraphi*. *V.* CALLIGRAPHE. Dans les principales villes de la Grece & de l'Italie, il y avoit d'autres personnes distinguées que l'on appelloit *antiquaires*, & dont la fonction étoit de montrer les antiquités de la ville aux étrangers, de leur expliquer les inscriptions anciennes, & de les assister de tout leur pouvoir dans ce genre d'érudition.

Un établissement si utile au public & si flateur pour les curieux, mériteroit bien d'avoir lieu parmi nous. Pausanias appelle ces *antiquaires* ἐξηγητὰς: les Siciliens leur donnoient le nom de *mystagogi.* (*G*)

ANTIQUE, adj. en général *ancien*. *V.* ANCIEN & ANTIQUITÉ.

ANTIQUE, s. f. est principalement en usage parmi les architectes, les sculpteurs & les peintres: ils l'employent pour exprimer les ouvrages d'architecture, de sculpture, de peinture, &c. qui sont d'un temps où les arts avoient été portés à leur perfection par les plus beaux génies de la Grece & de Rome; savoir, depuis le siecle d'Alexandre le grand jusqu'au regne de l'empereur Phocas, vers l'an de notre Seigneur 600, que l'Italie fut ravagée par les Goths & les Vandales.

Antique, dans ce sens, est opposé à *moderne*. C'est ainsi que nous disons un édifice *antique*, un buste, un bas-relief, une maniere, une médaille *antique*; & d'une statue, qu'elle est dans le goût *antique*.

Il nous reste plusieurs antiquités de sculptures, telles que le Laocoon, la Vénus de Médicis, l'Apollon, l'Hercule Farnese, &c.

Mais en fait d'antiquités pittoresques, nous n'avons que la noce Aldobrandine, les figurines de la pyramide de Cestius, la nymphée du palais Barberin, la Vénus, une figure de Rome qui occupe le palladium, & qu'on voit dans le même lieu, quelques morceaux de fresque tirés des

Digitized by Google

ruines d'Adriane, des thermes de Tite & l'Héraclée.

Il s'eſt trouvé des ſculpteurs qui ont contrefait l'*antique* juſqu'à tromper le jugement du public. On prétend que Michel-Ange fit la ſtatue d'un Cupidon, & qu'après en avoir caſſé un bras qu'il retint, il enterra le reſte de la figure dans un endroit où il ſavoit qu'on devoit fouiller. Le Cupidon en ayant été tiré, tout le monde le prit pour *antique*. Mais Michel-Ange ayant préſenté à ſon tronc le bras qu'il avoit réſervé, chacun fut obligé de convenir de ſa mépriſe. Si ce fait eſt vrai, il prouve combien dès ce temps-là, le préjugé étoit favorable à l'antiquité. Notre ſiecle n'en a rien rabatu; & ſi l'on pouvoit, ainſi que Michel-Ange, prouver que les morceaux qu'on admire comme antiquités, ne ſont que des productions modernes, la plupart de ces antiquités perdroient bientôt de l'eſtime où elles ſont, & ſeroient réduites à leur juſte valeur.

Antique eſt quelquefois diſtingué d'*ancien*, qui ſignifie un moindre degré d'antiquité, un temps où l'art n'étoit pas encore à ſa derniere perfection. Ainſi architecture *antique* n'eſt ſouvent autre choſe que l'ancienne architecture. *V.* ARCHITECTURE.

Quelques écrivains uſent du compoſé *antiquo-moderne*, en parlant des vieilles égliſes gothiques & autres bâtimens, qu'ils ne veulent pas confondre avec ceux des Grecs & des Romains. (*G-P-R*)

ANTIQUE. On employer ce mot *dans le Blaſon*, en parlant des choſes qui ne ſont pas de l'uſage moderne, comme des couronnes à pointes de rayons, des coëffures aciennes grecques & romaines, des vêtemens, des bâtimens, des niches gothiques, *&c.* Les armoiries de Montpellier ſont une image de Notre Dame ſur ſon ſiege à l'*antique* en forme de niche.

L'évêché de Freyſſing en Baviere, d'argent au buſte de more de ſable, couronné d'or à l'*antique* & vêtu de gueules. (*V*)

ANTIQUES, *arts du deſſein*; c'eſt le nom qu'on donne aux pieces entieres & aux fragmens qui nous reſtent des ouvrages peints ou ſculptés chez les peuples anciens où les arts ont fleuri. On renferme dans cette claſſe les pierres gravées, les médailles, les ſtatues, les ouvrages moulés & ſculptés, les peintures, les bâtimens, & les ruines des anciens édifices; ces ouvrages datent ou de l'origine des beaux-arts, ou du temps de leur ſplendeur, ou de celui de leur décadence. Ceux qui ſe ſont conſervés des beaux jours de la Grece, & quelques autres qui ſont poſtérieurs à ce temps-là, ſont regardés comme des modeles parfaits, ou qui du moins approchent de bien près de la perfection. Quand les artiſtes, ou les maîtres de l'art, parlent avec enthouſiaſme de la beauté des *antiques*, ce n'eſt que de ce petit nombre de pieces qu'ils entendent parler; car on ne voit que trop d'*antiques* qui atteſtent la décadence des arts dans les ſiecles anciens poſtérieurs aux beaux ſiecles de la Grece.

Voici les quatre parties eſſentielles de l'art qu'on admire dans les *antiques*. 1°. La beauté générale des formes. 2°. La perfection du deſſein dans les figures humaines, & en particulier les belles têtes. 3°. La grandeur & la nobleſſe des airs, & des caracteres; 4°. l'expreſſion fiere & correcte des paſſions, toujours ſubordonnée néanmoins à la beauté. Il n'y a point d'expreſſion chez les anciens, qui ſoit aſſez forte pour nuire au beau. En général, ils s'attachoient moins à la nature qu'au beau idéal. Ils rejetoient tout ce qui n'eût déſigné que tel ou tel homme en particulier. Leur grand but alloit à faire que chaque image fût toute entiere ce qu'elle devoit être, mais ſans aucun mélange d'autre caractere. Jupiter étoit tout majeſté, Hercule tout force. On négligeoit ce qui ne tenoit pas néceſſairement à l'idée principale. Tout artiſte qui aſpire à exceller dans ces quatre parties de l'art, ne ſauroit trop étudier les belles *antiques*; ce n'eſt qu'à force de les contempler & de les copier, qu'il élevera ſon goût à la grandeur & à la juſteſſe des artiſtes Grecs. Auſſi les peintres & les ſculpteurs de l'école romaine l'ont-ils emporté ſur toutes les autres écoles modernes dans ces parties-là, parce qu'ils ont eu plus d'occaſion & de facilité d'étudier ces grands modeles de l'ancienne Grece.

Nous conſeillons au jeune artiſte de commencer par une lecture réfléchie des

Digitized by Google

excellents écrits de Winkelmann ; il y verra en quoi consiste la supériorité des *antiques*, & il la verra dans son plus beau jour. Qu'il fasse ensuite à l'étude même de ces *antiques*, autant qu'il pourra être à portée d'en voir, & qu'il les observe lui-même assez long-tems pour en sentir le véritable prix. Ce qu'Horace disoit aux poëtes, nous le recommandons pareillement aux artistes :

. . . . *Vos exemplaria græca*
Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.

Les meilleures statues se voyent à Rome & à Florence. On trouve dans tous les pays de l'Europe des belles collections de pierres gravées, & de médailles. Les plus beaux restes des anciens édifices sont épars dans la Grece & dans l'Italie. Si l'on n'est pas assez heureux pour voir les originaux, il faut du moins les étudier sur les copies en moule ou sur les dessins, quoique ceux-ci rendent pour l'ordinaire très-imparfaitement ce que l'original a de plus beau & de plus grand. Les empreintes de Lippert forment une excellente collection de pierres gravées. Il seroit à désirer, pour le progrès des arts, que quelqu'un en entreprît une pareille en fait de médailles choisies. On peut étudier les édifices de l'antiquité sur les dessins de MM. des Godets & le Roi, & les statues anciennes dans les collections que Bischop, van-Dalen, Perier & Preisler en ont données. La plus grande collection de pierres gravées est celle que M. Mariette a publiée. M. Stosch a décrit & fait graver les principales de ces pierres qui portent le nom de l'artiste. Enfin on a, dans le recueil de M. le comte de Caylus, & dans les estampes des *antiques* d'Herculane, les meilleurs secours pour connoître la peinture des anciens.

Les ouvrages de l'antiquité en général, diffèrent beaucoup entr'eux en excellence & en expression, mais point en goût. On peut ranger les monumens anciens sous trois classes capitales. En effet, on observe trois divers degrés de beauté, qui ou tous ensemble, ou du moins séparément, se retrouvent dans toutes les statues de l'antiquité que le temps nous a conservées ; les moindres d'entr'elles ont toutes le goût du beau, mais ce n'est que dans les parties essentielles ; celles du second degré y joignent encore la beauté dans les parties utiles, & celles du plus haut degrés enfin réunissent la beauté jusques dans les parties de hors-d'œuvres ; aussi sont-elles parfaitement belles. Les plus belles de ce degrés suprême sont le *Laocoon* & le *Torse* du Belvédere. Les plus belles du second degré sont l'*Apollon* & le *Gladiateur* du jardin Borghese ; il y en a une infinité du troisieme genre. *Voyez Mengs, Pensées sur le beau & le goût en fait de peinture, pag.* 79, 80.

Tous les connoisseurs s'accordent à regarder l'étude des *antiques* comme l'occupation la plus indispensable pour un artiste. C'est par ce moyen que Raphaël & Michel-Ange ont atteint ce point de grandeur que nous admirons en eux ; leur exemple rend superflu tout ce qu'on pourroit encore alléguer en faveur de cette étude. C'est une maxime universellement reçue aujourd'hui, que pour acquérir le vrai goût du beau, il est nécessaire de consulter attentivement les *antiques*.

Cette étude cependant ne sauroit être d'un grand secours à de petits génies. Il ne suffit pas d'observer les contours, c'est l'esprit qu'il est question de saisir dans les belles *antiques*. Celui qui après les avoir long-temps contemplées n'éprouve pas un certain ravissement, & ne sent pas la perfection invisible au travers de la beauté palpable, n'a qu'à jeter ses crayons, les *antiques* lui sont inutiles.

Il faut avouer néanmoins, qu'il y a de l'exagération dans les éloges que les connoisseurs anciens & modernes ont fait de l'excellence des *antiques*. On sent bien que tout n'est pas exactement vrai dans ce que Pline rapporte du *Pâris* d'Euphranor (*Voyez* ALLÉGORIE,) & l'on auroit tort de prendre à la lettre, comme Webb le fait, toutes les descriptions que les anciens ont données de ces chef-d'œuvre. Mais à nous en tenir aux ouvrages qui se sont conservés jusqu'à nous, il y a assez pour exciter notre admiration. Les artistes & les connoisseurs ne sauroient trop consulter sur ce sujet les écrits de Winkelmann ; nous y ren-

Digitized by Google

royons le lecteur, pour ne pas alonger cet article. (*Cet article eſt tiré de la théorie générale des Beaux-Arts de M.* SULZER.)

ANTIQUER, v. act. c'étoit, *en terme d'ancienne reliure*, pratiquer avec des fers chauds, ſur la tranche dorée ou non dorée d'un livre, des ornemens à ramage ou autres. Cet uſage n'a plus lieu; la tranche de nos livres eſt unie.

ANTIQUITÉ, *antiquitas*, *Hiſt. anc.* On ſe ſert de ce terme pour déſigner les ſiecles paſſés. *V.* AGE, TEMPS, ANTIQUE, ANCIEN, *&c.*

Nous diſons en ce ſens les héros de l'*antiquité*, les veſtiges ou traces de l'*antiquité*, les monumens de l'*antiquité*, *&c.*

On employe le même mot pour déſigner les ouvrages qui nous reſtent des anciens. *Voyez* MONUMENS, RESTES, RUINES, *&c.*

On dit en ce ſens, un chef-d'œuvre de l'*antiquité*, un beau morceau de l'*antiquité*; l'Italie, la France & l'Angleterre ſont pleines d'*antiquités*.

Antiquité ſe prend auſſi pour l'ancienneté d'une choſe, ou pour le long-tems qu'il y a qu'elle ſubſiſte. *Voyez* AGE, TEMPS, *&c.*

On dit en ce ſens l'*antiquité* d'un royaume, d'une coutume, ou d'autres choſes pareilles. La plupart des nations ne donnent bien plus d'ancienneté qu'elles ne ſont en état d'en prouver. On peut dire que le temps préſent eſt l'*antiquité* du monde, qui dans les temps qu'on appelle *anciens*, ne faiſoit proprement que de naître, & qui étoit, pour ainſi dire, enfant.

Nous liſons dans Platon, que Solon tenoit d'un prêtre Egyptien que les Athéniens avoient 9000 ans d'ancienneté, & les Saïdes 8000. Pomponius remonte beaucoup plus haut dans les temps, en ſuivant les traces d'Hérodote. Il compte 30 rois avant Amaſis, & il trouve que le monde a plus de 13000 ans. Diodore de Sicile met entre le premier roi d'Egypte & l'expédition d'Alexandre un intervalle de 23000 ans. Diogene Laerce paſſe bien loin derriere lui les autres auteurs; il double ce nombre de 23000. Lorſqu'Alexandre entra dans l'Egypte, les prêtres lui prouverent par leurs hiſtoires ſacrées, dans leſquelles il étoit fait mention de l'origine de l'empire des Perſes, qu'il venoit de conquérir, & de celui de Macédoine qu'il poſſédoit par droit de naiſſance, qu'ils avoient l'un & l'autre 8000 ans d'ancienneté. Cependant il eſt démontré par les meilleurs auteurs, tant hiſtoriens que chronologiſtes, que l'empire des Perſes n'avoit pas alors plus de 300 ans, & celui des Macédoniens plus de 500. Au reſte, on ne doit pas s'étonner que les Egyptiens & les Aſſyriens ſoient tombés dans des erreurs chronologiques ſi ridicules; ceux-ci faiſant de 4000 ans la durée des regnes de leurs premiers rois, & ceux-là la ſuppoſant de 1200 ans.

Les Chaldéens aſſuroient au temps d'Alexandre qu'ils avoient 470000 ans d'obſervations des mouvemens céleſtes, & qu'ils avoient tiré les horoſcopes des enfans nés dans cet énorme intervalle de temps. Mais Calliſthene ayant été commis par Ariſtote à la recherche de ces obſervations, on trouva qu'elles ne remontoient point au-delà de 1900 ans avant Alexandre. C'eſt un fait avoué par Porphyre, dont le deſſein n'étoit pas aſſurément de donner de l'autorité aux livres de Moyſe. (*G*)

ANTIQUITÉS, *en Architecture*, ſe dit autant des anciens bâtimens, qui ſervent encore à quelqu'uſage, comme les temples des payens dont on a fait des égliſes, que des fragmens de ceux qui ont été réunis par le temps ou par les Barbares, comme à Rome les reſtes du palais *Major* ſur le mont Palatin. Ces *antiquités* ruinées s'appelloient en latin *rudera*, à cauſe de leur difformité, qui les rend méconnoiſſables à ceux qui ont lu leurs deſcriptions dans les auteurs, ou qui en ont vu les figures. (*P*)

ANTISCIENS, adject. m. pl. *Géogr.*, du grec ἀντὶ, *contre*, & σκιὰ, *ombre*. On appelle en géographie *Antiſciens*, les peuples qui habitent de différens côtés de l'équateur, & dont les ombres ont à midi des directions contraires. *Voyez* OMBRES.

Ainſi les peuples du nord ſont *antiſciens* à ceux du midi: les uns ont leurs ombres à midi dirigées vers le pole arctique, & les autres les ont dirigées vers le pole antarctique.

Digitized by Google

On confond ſouvent les *Antiſciens* avec les Antéciens, ou ceux qui habitent d'un & d'autre coté de l'équateur, & qui ont la même hauteur de pole. *V.* ANTÉCIENS.

Les aſtrologues donnent quelquefois le nom d'*antiſciens* à deux points du ciel également diſtans d'un tropique ; c'eſt dans ce ſens qu'ils diſent que les ſignes du lion & du taureau ſont *antiſciens* l'un à l'autre. En effet, ces deux ſignes ſont également diſtans du tropique du cancer. (*O*)

ANTI-SCORBUTIQUES, adj. *Méd.*, épithete des médicamens auxquels on attribue la propriété de prévenir ou de guérir le ſcorbut. *V.* SCORBUT. (*N*)

ANTI-SIGMA, ſubſt. m. *Gramm.* Ce mot n'eſt que de pure curioſité ; auſſi eſt-il oublié dans le lexicon de Martinius, dans l'ample tréſor de Fabre, & dans le novitius. Priſcien en a fait mention dans ſon I liv. au ch. *de litterarum numero & affinitate.* L'empereur Claude, dit-il, voulut qu'au lieu du Ϟ des Grecs, on ſe ſervît de l'*anti-ſigma* figuré ainſi)(: mais cet empereur ne put introduire cette lettre. *Huic* S *præponitur* P, *& loco* Ϟ *Græca fingitur, pro quâ Claudius Cæſar anti-ſigma*)(*hâc figurâ ſcribi voluit : ſed nulli auſi ſunt antiquam ſcripturam mutare.*

Cette figure de l'*anti-ſigma* nous apprend l'étymologie de ce mot. On ſait que le ſigma des Grecs, qui eſt notre *ſ*, eſt repréſenté de trois manieres différentes, σ, ς, & Ͻ ; c'eſt cette derniere figure adoſſée a une autre tournée du coté oppoſé, qui fait l'*anti-ſigma*, comme qui diroit deux ſigma adoſſés, oppoſés l'un à l'autre. Ainſi ce mot eſt compoſé de la prépoſition ἀντὶ & de σίγμα.

Iſidore, au *liv. I. de ſes Origines, c. xx.* où il parle des notes ou ſignes dont les auteurs ſe ſont ſervis, fait mention de l'*anti-ſigma* qui, ſelon lui, n'eſt qu'un ſimple Ͻ tourné de l'autre coté Ɔ On ſe ſert, dit-il, de ce ſigne, pour marquer que l'ordre de ces vers vis-à-vis deſquels on le met, doit être changé, & qu'on le trouve ainſi dans les anciens auteur. *Anti-ſigma ponitur ad eos verſus quorum ordo permutandus eſt ; ſicut & in antiquis auctoribus poſitum invenitur.*

L'*anti-ſigma* pourſuit Iſidore, ſe met auſſi à la marge avec un point au milieu Ɔ lorſqu'il y a deux vers qui ont chacun le même ſens, & qu'on ne ſait lequel des deux eſt à préférer. Les variantes de la Henriade donneroient ſouvent lieu à de pareils *anti-ſigma.* (*F*)

ANTI-SPASMODIQUE, adj. *Mat. méd.*, le mot *anti-ſpaſmodique* a longtemps été ſynonyme d'*anti-épileptique*, comme il l'eſt encore de *céphalique*, de *nervin* ; mais l'épilepſie n'étant qu'une eſpece des maladies convulſives ou nerveuſes, on a généraliſé la claſſe des remedes qui conviennent dans les affections des nerfs, ou les mouvemens ſpaſmodiques, & c'eſt à ces remedes qu'on donne le nom d'*anti-ſpaſmodiques*, qui ſignifie *anti-convulſif.*

On leur attribue la propriété de calmer les mouvemens extraordinaires des parties du corps, ou de diminuer les mouvemens néceſſaires, lorſqu'ils ſont trop forts ou trop rapides : cette vertu leur eſt commune avec les calmans ou hypnotiques, les tempérans, les anodyns, *&c.*

La multiplicité des maladies nerveuſes, & ſi j'oſe le dire, l'eſpece de mode d'avoir les nerfs irritables & délicats, ont rendu l'uſage des *anti-ſpaſmodiques* preſque univerſel. Leur adminiſtration particuliere conſtitue de nos jours une branche de la médecine pratique, ſur laquelle on a déja établi pluſieurs ſyſtêmes ou méthodes. Quelques médecins & beaucoup de charlatans ſe ſont excluſivement arrogé le privilege de l'exercer ; & l'ignorance, la crédulité, la ſuperſtition même ont infiniment ajouté au nombre des remedes par leſquels on attaque ces maladies.

La liſte des *anti-ſpaſmodiques* ſeroit immenſe, ſi je voulois rapporter la foule des ſubſtances qu'on a ſuppoſé avoir cette propriété. Le merveilleux prétendu de quelques-unes des maladies qu'on avoit à combattre, a fait auſſi rechercher le merveilleux dans les remedes ; on a preſcrit des regles pour la maniere de les adminiſtrer ; on a indiqué le temps requis pour les recueillir, pour

Digitized by Google

es préparer, pour les appliquer. On a onſulté l'heure, le jour, la ſaiſon: on tiré des inductions de la couleur, du oids, de la figure du médicament. Il 'eſt enfin aucune eſpece d'abſurde ſuerſtition qu'on n'ait ſucceſſivement mie en uſage ſous ce point de vue.

Il n'eſt aucun médecin honnête & clairé qui n'ait ſenti le vuide des proneſſes de tant de ſpécifiques; on a purié les nouvelles matieres médicales & es diſpenſaires de cette immenſité d'erreurs qui faiſoient la honte de la médeine; mais le peuple n'eſt pas converti. Le goût du merveilleux qui éblouit, ait encore croire aux ſachets pendus au ol, aux ceintures, aux nombres, aux lifférens amuletes. Et quelques écrirains qui n'ont pas encore ceſſé d'être peuple, n'ont pas rougi de ranger les exorciſmes dans la claſſe des *anti-ſpaſmodiques* (*V.* une *Diſſ. ſur les anti-ſpaſmodiques*, couronnée par l'académie de Dijon.) Il eſt humiliant de retrouver vers la fin de ce ſiecle, un exemple digne de la barbarie des temps abſurdes qui nous ont précédé; il eſt encore plus humiliant de dire qu'une ſociété ſavante y a mis le ſceau de ſon approbation. On ſe croit tranſporté dans ces temps d'erreurs & de menſonges, où l'ignorance répandoit les voiles les plus épais ſur tous les hommes & ſur tous les états, & où l'on ne connoiſſoit d'autre ſcience que celle de tromper.

Les *anti-ſpaſmodiques* n'agiſſent que d'une maniere très-occulte; on pourroit même dire que cette action eſt ſi indéterminée dans la plupart, qu'on ne peut guere compter ſur cette reſſource dans les maladies biſarres contre leſquelles on les deſtine. Les variétés des tempéramens ou des conſtitutions, les différences de climat, d'âge, de ſexe, de genre de vie, d'éducation, d'habitudes, ſont les nuances importantes, qui décident de leurs bons ou mauvais effets.

Les *anti-ſpaſmodiques* les plus uſités ſont les racines de pivoine & de valériane ou valérienne ſauvage, les fleurs de tilleul, de muguet, le camphre, le muſc, la civette, la liqueur minérale anodyne d'Hoffmann, l'huile animale de Dippel, la poudre de Dippel, la poudre de Guttete, & la poudre *anti-ſpaſmodique* qu'on trouve dans le diſpenſaire de Paris. Sur quoi il faut remarquer que ces deux dernieres compoſitions ſont un mélange de pluſieurs ſubſtances, dont quelques-unes n'ont que peu ou point de vertu.

L'emploi de ces remedes eſt indiqué dans toutes les maladies convulſives, ou qui annoncent l'affection du genre nerveux; telles que l'épilepſie, l'apoplexie, après la ceſſation de l'attaque, la paralyſie, le tremblement des membres, les vertiges, les palpitations, la mélancolie, l'affection hypocondriaque, *&c.*

Les plus habiles médecins qui connoiſſent la réciprocité d'action ou d'influence du corps ſur l'ame & de l'ame ſur le corps, ſavent combien il importe, dans le traitement des maladies qui exigent ou paroiſſent exiger les *anti-ſpaſmodiques*, de s'occuper encore plus de l'état moral que de l'état phyſique du corps. L'aſcendant que donne le génie ſur les ames foibles, eſt une circonſtance utile pour les malades, lorſque le médecin ſait l'acquérir; il a droit alors d'inſpirer la ſécurité par ſes propos; il anticipe ſur l'effet des remedes en les annonçant comme bons: mais il ne doit jamais en abuſer juſqu'à promettre ce qu'il ne peut tenir, ou ſe rendre le panégyriſte de l'erreur, par intérêt, charlatanerie ou mauvaiſe foi. (*Article de M. la Foſſe, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

ANTI-SPASMODIQUE (*poudre*), *Pharmacie & Thérapeutique. Voy.* POUDRE.

* ANTI-SPODE, ſ. m. *Chymie*, terme fait par les anciens à l'imitation de *ſpode*. Ils entendoient par *anti-ſpode* les cendres ou des plantes ou des animaux; de même que le ſpode étoit la cendre, ou plutôt une fleur métallique impure, que l'on ramaſſoit dans les boutiques où l'on faiſoit le cuivre. *Voyez Geoffr. Mat. méd. tome I.*

ANTI-STROPHE, ſ. f. *Gramm.*, ce mot eſt compoſé de la préposition ἀντὶ, qui marque oppoſition ou alternative, & de στροφὴ, *converſio*, qui vient de στρέφω, *verto*. Ainſi ſtrophe ſignifie *ſtance* ou *vers* que le chœur chantoit en ſe tournant à droite du coté des ſpectateurs; & l'*anti-ſtrophe* étoit la ſtance ſuivante que ce même chœur chantoit en

Digitized by Google

ſe tournant à gauche. *Voyez* ANTISTROPHE *plus bas.*

En Grammaire ou élocution, *anti-ſtrophe* ou *épiſtrophe*, ſignifie *converſion.* Par ex. ſi après avoir dit *le valet d'un tel maître*, on ajoute, *& le maître d'un tel valet*, cette derniere phraſe eſt une *anti-ſtrophe*, une phraſe tournée par rapport à la premiere. On rapporte à cette figure ce paſſage de S. Paul: *Hebræi ſunt, & ego. Iſraëlitæ ſunt, & ego. Semen Abrahæ ſunt, & ego.* II Cor. c. xj. verſ. 22. (*F*)

ANTI-STROPHE, *Bell. lett.*, terme de l'ancienne poéſie lyrique chez les Grecs. L'*anti-ſtrophe* étoit une des trois parties de l'ode, dont les deux autres ſe nommoient *ſtrophe* & épode. La ſtrophe & l'*anti-ſtrophe* contenoient toujours autant de vers l'une que l'autre, tous de même meſure, & pouvoient par conſéquent être chantées ſur le même air, à la différence de l'épode, qui comprenoit des vers d'une autre eſpece, ſoit plus longs ſoit plus courts. *Voyez* EPODE.

L'*anti-ſtrophe* étoit une eſpece de réponſe ou d'écho, rélatif tant à la ſtrophe qu'à l'épode. Les Grecs nommoient *période* ces trois couplets réunis; c'eſt ce que nous appellerions *un couplet à trois ſtances. Voyez* PÉRIODE. (*G*)

ANTITACTES, ſ. m. pl., *Théolog.*, anciens hérétiques ou gnoſtiques, ainſi nommés parce qu'en avouant d'une part que Dieu le créateur de l'univers étoit bon & juſte, ils ſoutenoient d'un autre coté qu'une de ſes créatures avoit ſemé la zizanie, c'eſt-à-dire créé le mal moral, & nous avoit engagés à le ſuivre, pour nous mettre en oppoſition avec Dieu le créateur; & de-là eſt dérivé leur nom d'ἀντιτάσσω, *je m'oppoſe, je combats.* Ils ajoutoient que les commandemens de la loi avoient été donnés par le mauvais principe; & loin de ſe faire ſcrupule de les tranſgreſſer, ils croyoient venger Dieu, & ſe rendre agréables à ſes yeux en les violant. S. Clément d'*Alex. lib. III. Stromat.* Dupin. *Biblioth. des auteurs eccléſ. des III premiers ſiecles.* (*G*)

* ANTITAURUS, ſ. m. *Géogr. anc. & mod.* montagne de la petite Arménie, ſéparée du mont Taurus vers le nord, entre l'Euphrate & l'Arſanias. Les habitans de ces contrées l'appellent *Rhoan-Tuura.*

* ANTITHÉES, ſ. m. plur. *Divinat.*, mauvais génies qu'invoquoient les magiciens, dont Arnobe, le ſeul qui en ait parlé, ne nous en apprend pas davantage.

ANTI-THENAR, nom que les anatomiſtes donnent à pluſieurs muſcles, autrement appellés *adducteurs. Voy.* ADDUCTEUR.

Ce mot grec; il eſt compoſé de ἀντὶ, *contre* & de θέναρ, à cauſe que ces muſcles agiſſent en antagoniſtes aux thénars & abducteurs. *V.* THÉNAR & ABDUCTEUR.

L'*anti-thénar* ou adducteur du pouce de la main s'attache tout le long de l'os du métacarpe, qui ſoutient le doigt du milieu, à celui du doigt index, & s'inſere à la partie latérale de la premiere, & à la partie ſupérieure de la ſeconde phalange du pouce, en recouvrant l'os ſéſamoïde interne; c'eſt le méſothénar. Winslow, *Exp. an.*

L'*anti-thénar* ou adducteur du gros orteil, s'attache à la partie antérieure de la face inférieure du calcaneum, ſa grand os cunéiforme, & va ſe terminer à l'os ſéſamoïde externe.

§ ANTITHESE, ſ. f. *Belles-lettres.* Le pere Bouhours compare l'*antitheſe* au mélange des ombres & des jours dans la peinture, & à celui des voix hautes & baſſes dans la muſique. Nulle juſteſſe dans cette comparaiſon.

Il y a dans le ſtyle des oppoſitions de couleurs, de lumiere & d'ombres, & des diverſités de tons, ſans aucune *antitheſe*; & ſouvent il y a *antitheſe* ſans ce mélange de couleurs & de tons.

L'*antitheſe* exprime un rapport d'oppoſition entre des objets différens; ou, dans un même objet, entre ſes qualités, ou ſes façons d'être ou d'agir: ainſi, tantôt elle réunit les contraires ſous un rapport commun, tantôt elle préſente la même choſe ſous deux rapports contraires. Cette ſentence d'Ariſtote, *pour ſe paſſer de ſociété, il faut être un dieu ou une bête brute*; ce mot de Phocion à Antipater, *tu ne ſaurois avoir Phocion pour ami & pour flatteur en même temps*; & celui-ci, *pendant la paix, les enfans enſevelîſſent leur pere; & pendant la guerre,*

Digitized by Google

les peres enſevelissent leurs enfans. Voilà des modeles de l'*antitheſe*.

L'on a dit que *peut-être les ſujets extrêmement ſérieux ne la comportent pas.* On a voulu parler ſans doute de l'*antitheſe* trop ſoutenue, trop étudiée, trop artiſtement arrangée; mais l'*antitheſe* paſſagere, & ſans affectation, eſt un tour d'eſprit & d'expreſſion auſſi naturel, auſſi noble, auſſi ſérieux qu'un autre, & convient à tous les ſujets.

La plupart des grandes penſées prennent le tour de l'*antitheſe*, ſoit pour marquer plus vivement les rapports de différence & d'oppoſition, ſoit pour rapprocher les extrêmes.

Caton diſoit: *j'aime mieux ceux qui rougiſſent que ceux qui pâliſſent.* Cette ſentence profonde ſeroit certainement placée dans le diſcours le plus éloquent. *Ecoutez, vous autres jeunes gens*, diſoit Auguſte, *un vieillard, que les vieillards ont bien voulu écouter quand il étoit jeune:* cette *antitheſe* manqueroit-elle de gravité dans la bouche même de Neſtor? Et cette penſée ſi juſte & ſi morale, *la jeuneſſe vit d'eſpérance, la vieilleſſe vit de ſouvenir*; & ce mot d'Agéſilas, tant de fois répeté, *ce ne ſont pas les places qui honorent les hommes, mais les hommes qui honorent les places*; & celui de Dion à Denys, qui parloit mal de Gélon, *reſpectez la mémoire de ce grand prince: nous nous ſommes fiés à vous à cauſe de lui; mais à cauſe de vous, nous ne nous fierons à perſonne*; & celui d'Agis, en parlant de ſes envieux, *ils auront à ſouffrir des maux qui leur arrivent, & des biens qui m'arriveront*; & celui d'Henri IV à un ambaſſadeur d'Eſpagne, *Monſieur l'ambaſſadeur, voilà Biron, je le préſente volontiers à mes amis & à mes ennemis*; & celui de Voiture, *c'eſt le deſtin de la France, de gagner des batailles & de perdre des armées*, ſeroient-ils indignes de la majeſté de la tribune ou du théâtre?

L'abbé Mallet renvoie l'*antitheſe* aux harangues, aux oraiſons funebres; aux diſcours académiques, comme ſi l'*antitheſe* n'étoit jamais qu'un ornement frivole, & comme ſi, dans une oraiſon funebre, dans une harangue, dans un diſcours académique, le faux bel-eſprit n'étoit pas auſſi déplacé que par-tout ailleurs. L'affectation n'eſt bonne que dans la bouche d'un pédant, d'une précieuſe ou d'un fat.

L'*antitheſe* eſt ſouvent un trait de délicateſſe ou de fineſſe épigrammatique: cette réponſe d'un homme à ſa maîtreſſe, qui faiſoit ſemblant d'être jalouſe d'une honnête femme, *aimable vice, reſpectez la vertu*; & celle de Phocion à Démadès, (qui lui diſoit, *les Athéniens te tueront s'ils entrent en fureur:*) *& toi, s'ils rentrent dans leur bon ſens*; & ce mot d'Hamilton, *dans ce temps-là de grands hommes commandoient de petites armées, & ces armées faiſoient de grandes choſes*, ſont des exemples de ce genre.

Mais ſouvent auſſi l'*antitheſe* prend le ton le plus haut; & l'éloquence, la poéſie héroïque, la tragédie elle-même, peuvent l'admettre ſans s'avilir.

Ce vers de Racine, imité de Sapho,

Je ſentis tout mon corps & tranſir & brûler.

ce vers de Corneille,

Et monté ſur le faîte, il aſpire à deſcendre.

ce vers de la Henriade,

Triſte amante des morts, elle hait les vivans.

ce vers de Crébillon,

La crainte fit les dieux, l'audace a fait les rois.

ces paroles de Junon dans l'Enéide,

Flectere ſi nequeo ſuperos, Acheronta movebo.

& celles de Brutus dans la Pharſale,

. . . . . *minima diſcordia turbat,*
Pacem ſuam tenent. . . . . . .

& ces mots de Séneque, en parlant de l'Etre ſuprême & de ſes immuables loix, *ſemper paret, ſemel juſſit*, ne ſont-ils pas du ſtyle le plus grave? & cette concluſion de l'apologie de Socrate, en parlant à ſes juges, *il eſt temps de nous en aller, moi pour mourir, & vous pour vivre*, eſt-elle du faux bel-eſprit?

Il en eſt de l'*antitheſe*, comme de toutes les figures de rhétorique: lorſque la circonſtance les amene, & que le ſentiment les place, elles donnent au ſtyle plus de grace & plus de beauté. Il faut prendre garde ſeulement que l'eſprit ne

Digitized by Google

ſe faſſe pas une habitude de certains tours de penſée & d'expreſſion, qui trop fréquens, ceſſeroient d'être naturels. C'eſt ainſi que l'*antitheſe*, trop familiere à Pline le jeune & à Flechier, paroît dans leur éloquence une figure étudiée, quoique peut-être elle leur ſoit venue ſans étude & ſans réflexion. *V.* MANIERE. (*M. Marmontel.*)

ANTITHESE, *Gramm.* Quelques grammairiens font auſſi de ce mot une figure de diction, qui ſe fait lorſqu'on ſubſtitue une lettre à la place d'une autre; comme lorſque Virgile a dit *olli* pour *illi*; ce qui fait une ſorte d'oppoſition: mais il eſt plus ordinaire de rapporter cette figure au métaplaſme, mot fait de μεταπλάσσω, *transformo*. (*F*)

ANTITHÉTAIRE, ſ. m. *Droit*, terme qui ſe préſente ſouvent dans le titre d'un chapitre des loix de Canut, mais non pas dans le chapitre même. Il ſignifie un homme qui tâche de ſe décharger d'un délit en récriminant, c'eſt-à-dire en chargeant du même fait ſon propre accuſateur. *V.* RÉCRIMINATION. (*H*)

ANTITHETE, adj. *antitheton*, oppoſé, contraire, diſpoſé en forme d'antitheſe. *V.* ANTITHESE.

ANTITRAGUS, ſ. m. *dans l'anatomie*, eſt la partie de l'oreille externe oppoſé au *tragus*. *Voyez* TRAGUS & OREILLE. (*L*)

ANTI-TRINITAIRES, ſ. m. pl. *Théol.* Les *anti-trinitaires* étoient des hérétiques qui nioient la ſainte trinité, & qui prétendoient qu'il n'y avoit point trois perſonnes en Dieu. *V.* TRINITÉ & DIEU.

Les ſamoſaténiens qui n'admettoient aucune diſtinction de perſonnes en Dieu, les ariens qui nioient la divinité du Verbe, & les macédoniens qui conteſtoient celle du Saint-Eſprit, ſont, à proprement parler, tous *anti-trinitaires*. *V.* SAMOSATÉNIENS, ARIENS, *&c.*

Par *anti-trinitaires* on entend aujourd'hui particuliérement les ſociniens, qu'on appelle encore *unitaires*. *V.* SOCINIENS & UNITAIRES.

Chriſtophe Sandius, fameux *anti-trinitaire*, a donné dans un ouvrage poſthume intitulé, *Bibliotheca Antitrinitariorum*, Bibliotheque des Antitrinitaires, une liſte digérée par ordre des temps, de tous les ſociniens ou *antitrinitaires* modernes, avec un catalogue de leurs ouvrages & un abregé de leur vie. (*G*)

ANTITYPE, ſ. m. *Théol.*, du grec ἀντίτυπος, formé de la prépoſition ἀντὶ, *pour, au lieu*, & de τύπος *figure*; nom qui dans ſa propre ſignification veut dire ce que l'on met à la place d'un type, d'une figure. *V.* TYPE.

On trouve dans le nouveau teſtament deux endroits où le mot ἀντίτυπος eſt employé, & dont le ſens a donné lieu à bien des controverſes: 1°. dans l'épitre aux Hébreux, chap. jx, verſ. 24. *Non in manufacta ſancta Jeſus introivit, exemplaria* (*græcè* ἀντίτυπα) *verorum, ſed in ipſum cœlum, ut appareat nunc vultui Dei pro nobis.* Or τύπος ſignifie le *modele* ſur lequel une autre choſe eſt faite, & Dieu avoit ordonné à Moyſe de faire le tabernacle & tout ce qu'il contenoit, conformément au modele qui lui avoit été montré ſur la montagne, *&c. Fac ſecundùm exemplar quod tibi in monte monſtratum eſt.* Exod XXV. verſ. 40. d'où il s'enſuit que le tabernacle conſtruit par Moyſe étoit *antitype* par rapport à celui dont Dieu lui avoit tracé le modele, & *type* ou figure du ciel, où Jeſus-Chriſt devoit entrer pour intercéder en notre faveur, comme le grand-prêtre des Juifs n'entroit qu'une ſeule fois chaque année dans le ſaint des ſaints; afin d'y prier pour le peuple. Une même choſe peut donc être à différens égards *type* & *antitype*; ce qui pourtant ne conclut rien contre le ſacrement de l'euchariſtie, qui eſt quelquefois appellé *antitype* par les PP. grecs, comme on le verra dans l'article ſuivant.

2°. Dans la premiere épitre de S. Pierre, *chap. iij. verſ.* 21. le baptême eſt comparé à l'arche de Noé, qui préſerva du déluge univerſel ce patriarche & ſa famille; il eſt appellé dans le grec ἀντίτυπον, ce que la vulgate rend par *ſimilis forma*. L'arche étoit le type ou la figure, le baptême eſt l'*antitype* ou l'accompliſſement de la figure. (*G*)

ANTITYPE, ἀντίτυπος, ἀντίτυπα, mots qui ſe trouvent fréquemment dans les ouvrages des PP grecs, & dans la liturgie de leur égliſe, pour exprimer l'euchariſte, même après la conſécration; d'où les proteſtans ont conclu que

Digitized by Google

: ſacrement n'étoit que la figure du orps de Jeſus-Chriſt.

Il eſt vrai que ce mot ſe prend pour *gure* ou *type*, & c'eſt en ce ſens que larc d'Epheſe, le patriarche Jérémie, : pluſieurs autres Grecs, diſent que ans la liturgie de S. Baſile, le pain & : vin ſont appellés *antitypes* avant la onſécration. Le docteur Smith a remarué, que même après la conſécration, les irecs nomment les eſpeces euchariſtiues *antitypes*, & ne croyent point la onſécration achevée par les paroles de eſus-Chriſt, *hoc eſt corpus meum*, mais près la priere qui les ſuit, & qu'ils appellent *invocation du S. Eſprit*. M. Simon lui a répondu qu'on voit manifeement par la déclaration des Grecs au oncile de Florence, qu'ils reconnoiſoient que Jeſus-Chriſt étoit réellement ans l'euchariſtie après la conſécration, & que leur différend avec les Latins conſiſtoit ſeulement à ſavoir, ſi après la onſécration les ſymboles devoient être ncore appellés *antitypes* : mais en reveant à la propre ſignification du mot *ntitype*, cette difficulté diſparoît ; car *ntitype* étant ce qu'on *met à la place d'une gure*, c'eſt-à-dire, la réalité, il s'enſuit ue les ſymboles, même après la conécration, contiennent cette réalité ; ce ue S. Chryſoſtome inſinue clairement ar ces paroles : *ſtat ſacerdos, typum admplens & illa verba fundens, virtus auem & gratia Dei eſt : dicit, hoc eſt corus meum. Hoc verbo propoſita conſecrantur.* D'ailleurs S. Jean Damaſcene, & es diacres Jean & Epiphane, expliquant dans le VII. concile général quelle voit été ſur ce ſujet la penſée des anciens liturgiſtes grecs, diſent que ces uteurs, en nommant l'euchariſtie *antitype*, avoient égard au temps qui avoit précédé, & non à celui qui ſuivoit la onſécration ; enſorte que ces expreſions, προθέσις ἀντίτυπα, que les ſacramentaires rendent par celles-ci, *propoentes antitypa*, qui marquent le temps réſent, doivent être rendues par ces hots, *nos qui propoſuimus antitypa*, qui éſignent le temps paſſé, & par conſéuent celui qui a précédé la conſécraion. Simon, *Hiſt. critiq. de la créance es nat. du Levant.* Tourneli, *Trait. de euchariſt.* Wuitaſſe, *Traſt. de l'euchariſt. part. II. quæſt. jv. art.* 2. (*G*)

* ANTIVARI, *Géogr. mod.*, ville de la Dalmatie dans la Turquie européenne, ſur le golfe de Veniſe, à l'oppoſite de Bari, dans la Pouille. *Long.* 36, 45 ; *lat.* 42.

ANTI-VÉNÉRIENS, adj. *Méd.*, épithete par laquelle on déſigne les remedes qu'on employe contre les maladies vénériennes. *V.* VÉNÉRIEN. (*N*)

ANTIVENTRIA, *Géogr.*, nom que les Eſpagnols donnent à l'une des ſubdiviſions qu'ils ont faites de la terre ferme, dans l'Amérique méridionale. Cette ſubdiviſion comprend les gouvernemens de Sainte-Marthe, de Grenade, du nouveau royaume, & quelques autres au ſud de Carthagene, juſqu'à la riviere des Amazones. (*C. A.*)

ANTIUM, *Géog.*, ville des Volſques, célebre par les guerres des Antiates contre les Romains, l'an de Rome 262. Ce fut à *Antium* que Coriolan fut tué trois ans après. Numicius détruiſit le pont d'*Antium*, l'an 284. On y envoya une colonie deux ans après ; mais les Antiates ne furent pas encore ſoumis, ils reprirent les armes ; Cornelius les ſubjugua, & les punit par la mort des principaux d'entr'eux. Camille les défit encore & Valerius Conus : mais ce ne fut que l'an 318 avant Jeſus-Chriſt, que les habitans d'*Antium*, à l'exemple de ceux de Capoue, demanderent des loix à la république ; il avoit fallu 436 ans aux Romains pour aſſurer leur domination ſur cette ville belliqueuſe, qui n'étoit pourtant qu'à onze lieues de leur capitale.

Il eſt parlé de cette colonie d'*Antium* dans Tite-Live, Tacite & Appian. Philoſtrate, dans la vie d'Apollonius de Thyane, *liv. VIII*, dit qu'on y conſervoit un manuſcrit écrit autrefois par Pythagore.

Le temple de la Fortune qui étoit à *Antium*, avoit beaucoup de réputation : c'eſt ce qui paroît dans Horace :

O diva, gratum quæ regis Antium, &c.

L'empereur Néron fit rétablir *Antium* ; il y conſtruiſit un port vaſte & commode, où il dépenſa des ſommes immenſes. Une fille de Néron & de Poppæa naquit à *Antium*.

Digitized by Google

Il ne reste plus rien de ces vastes & somptueux édifices, si ce n'est des ruines sur le bord de la mer. *Voy.* le livre de Philippe Della Torre, intitulé, *monumenta veteris Antii*, *Romæ*, 1700, *in*4°.

On travailla, en 1704, au rétablissement du port, & le pape Lambertini songeoit à reprendre ce projet en 1750, il y consacra même l'argent qui fut donné par l'Espagne, lors du concordat passé au sujet des élections & des annates; mais cela n'a pas suffi pour en faire un endroit considérable : on l'appelle aujourd'hui *Capo-d' Anzo. Voyage d'un François en Italie*, *tome VI.* (C)

ANTOINE (MARC), *Hist. rom. Hist. litt.*, surnommé l'*Orateur*, occupa les premiers emplois de la république, & il ne les dut qu'à son éloquence & à ses vertus. Nommé questeur en Asie, il en avoit pris la route, lorsque ses ennemis l'accuserent d'inceste, & le citerent au tribunal de Cassius, nommé l'*écueil des accusés*. Sa délicatesse ne lui permettant pas de jouir du privilege qui dispensoit les officiers absens de répondre aux accusations formées contr'eux, il revint à Rome, & se justifia avant de songer à se rendre dans son département. L'intégrité de son administration le fit successivement nommer préteur en Sicile, & proconsul en Cilicie. Ses victoires lui mériterent les honneurs du triomphe, & lui frayerent une route à la suprême magistrature. Nommé consul en 655 il se signala par sa fermeté, contre les entreprises séditieuses de Sextus Titus, tribun factieux, qui fomentoit les querelles du sénat & du peuple; il exerça dans la suite une censure, pendant laquelle il fit déposer un sénateur, qui voulut en vain s'én venger en l'accusant de brigue : *Marc* fut absous par le peuple. Quant à son éloquence, qui lui mérita le titre d'*orateur*, comme il n'a rien laissé par écrit, nous ne saurions en juger par nous-mêmes : mais les éloges que lui donne Ciceron, en font naître une haute idée. Quoiqu'il eût passé par tous les grades militaires, il n'avoit rien négligé pour se perfectionner au barreau; il avoit même plaidé long-temps avec un succès extraordinaire. Nous apprenons de Ciceron & de Valere Maxime, qu'il résista à la vanité de publier ses plaidoyers; parce que s'il étoit tombé dans quelqu'écart, il ne vouloit pas que les avocats, séduits par sa réputation, adoptassent ses erreurs. C'est une délicatesse qu'on ne sauroit trop admirer. Cette vie glorieuse fut terminée par une mort funeste. Il fut proscrit & tué pendant les désordres civils qu'excita la tyrannie du cruel Sylla & du farouche Marius. Sa tête fut exposée sur la tribune aux harangues. Il eut deux fils, savoir, Marcus & Caïus (*T—n.*)

ANTOINE (MARC), *Hist. rom.* fils de l'orateur, se fit connoître par l'excellence de son cœur, & par sa défaite dans la guerre de Crète, ce qui le fit appeller le *Crétique* par dérision. L'histoire conserve un trait de sa vie qui atteste sa générosité. Junie sa femme, connoissant son penchant à obliger, ne cessoit de l'obséder; il profita d'un instant de son absence, & s'étant fait apporter un bassin d'argent, il le donna à une personne qu'il savoit être dans le besoin. *Paterc. liv. II. Flor. Plut.*

Caïus Antonius, frere du précédent, accompagna Sylla dans la guerre contre Mithridate, fameux roi de Pont. Accusé de concussion, il fut d'abord dégradé du rang de sénateur; ce qui ne l'empêcha pas de parvenir au consulat. Il fut collegue de Ciceron, & fut chargé de conduire l'armée contre Catilina. Il fut soupçonné d'être le complice de cet ennemi domestique, pour s'être déchargé du commandement le jour du combat. Il se peut cependant que la conviction de son incapacité ait occasionné cette conduite. Toutes ces circonstances attestent qu'il étoit peu fait pour la guerre : en effet les Dardaniens lui firent éprouver une défaite. Cité une seconde fois à Rome pour de nouvelle vexations, il fut condamné au banniſſement, malgré le plaidoyer que Ciceron prononça en sa faveur : lorsque Marc-Antoine, son neveu, eut enchaîné les Romains, sous prétexte de venger le meurtre de Jules-César, ce triumvir usa de son autorité & rappella *Caïus*, qui n'ayant qu'une fille, la lui donna en mariage. Ce fut cette épouse que Marc-Antoine répudia dans la suite, pour s'être prostituée avec Dolabella. (*T—n.*)

ANTOINE,

Digitized by Google

ANTOINE (MARC) le *Triumvir*, fils du précédent, naquit avec de grandes dispositions pour l'éloquence, pour la guerre & pour la débauche. Après avoir donné à Rome le spectacle de ses bonnes qualités & de ses déréglemens, il se retira dans la Grece, pour s'y former dans l'art de la parole & de la guerre. *Gabinius* qui alloit combattre *Aristobule*, lui ayant donné le commandement de la cavalerie, il signala son courage dans cette guerre. Le même général le mena en Egypte au secours du roi *Ptolomée* : il n'y acquit pas moins de gloire. Revenu à Rome, il fut tribun du peuple & augure & embrassa avec *Curion* son ancien compagnon de débauche le parti de *César*, qui faisoit alors la guerre dans les Gaules. La chaleur avec laquelle il parla pour ce général, le brouilla avec le sénat. Il échappa aux poursuites qu'on faisoit contre lui, en allant joindre *César* déguisé en esclave. *César* par son conseil se détermina à porter la guerre en Italie, & dès qu'il s'en fut rendu maître, il en donna le gouvernement à *Marc-Antoine*. A la bataille de Pharsale, il commanda l'aile gauche de son armée, & contribua à la défaite de *Pompée*. L'année d'après, *César* ayant été élu dictateur, donna le commandement général de la cavalerie à *Marc-Antoine*, & le fit ensuite son collegue dans le consulat. *Antoine* lui en marqua sa reconnoissance par les plus basses flatteries. Un jour que *César* assistoit à la fête des Lupercales, assis dans une chaise d'or, *Antoine* ayant écarté la foule s'avança vers son tribunal, & lui présenta un diadême, entouré d'une couronne de laurier, il voulut la mettre sur la tête de son bienfaiteur. Ce jeu concerté, dit-on, entre *Antoine* & *César* hâta la mort du dernier. Ce meurtre qui dérangeoit sa fortune lui causa la douleur la plus vive. Il voulut la dissimuler pendant quelque temps ; mais elle éclata tout-à-coup. Il soutint vivement *César* contre le sénat qui vouloit le déclarer tyran. Il prononça son éloge funebre, & excita le peuple à punir les meurtriers de ce grand homme. Son parti devint plus considérable de jour en jour, & il auroit pu remplacer *César*, si *Cicéron* ne lui eût opposé *Octavius*, appellé ensuite *Auguste*. Sa haine contre ce jeune homme héritier de *César* le rendit odieux aux Romains, à qui le nom de ce héros étoit cher. *Antoine* déclaré l'ennemi de la république, se retira dans les Gaules. On envoya *Octave* & les consuls *Pansa* & *Hirtius*, pour le combattre. Après des succès égaux de part & d'autre, se donna la bataille de Mutine où *Antoine*, après s'être battu en héros, fut vaincu & réduit à se retirer vers *Lepidus*. *Pansa* fut tué à cette journée, il conseilla en mourant, à *Octave* de s'unir à *Antoine*. Ce conseil fut suivi quelque-temps après, lorsqu'*Antoine*, qui avoit levé six légions dans les Gaules, parut en Italie avec 17 légions & dix mille chevaux. Ce fut alors que commença le *Triumvirat* entre *Lepidus*, *Octave* & *Antoine*. Un des premiers fruits de ce célebre brigandage fut la mort de *Ciceron*, dont la tête fut portée à *Antoine*, qui eut la lâcheté de l'insulter. Les *triumvirs*, ayant cimenté leur puissance du sang des plus illustres citoyens, se déterminerent à poursuivre *Brutus* & *Cassius* meurtriers de *César*. *Antoine* les atteignit à Philippes, leur livra bataille & les défit. Après la mort de ces grands hommes, les tyrans de Rome s'en partagerent l'Empire. *Antoine* eut la Grece, la Macédoine, la Syrie & l'Asie. Il fut obligé de combattre les Parthes ; mais il ne le fit que par ses généraux, & ne se montra dans aucune de ces occasions l'éleve de *César*. Il ne pensoit plus qu'à jouir de ses exactions, à arracher d'une main & à prodiguer de l'autre. *Cléopâtre* reine d'Egypte, qui craignoit les armes de ce conquérant, résolut de se l'assujettir par sa beauté, ne pouvant le réduire par la force. Cette princesse l'enyvra de plaisirs, & dans les délices où elle le plongea, elle obtint de lui tout ce qu'elle voulut. Il la déclara reine d'Egypte, de Chypre, & de la Célé-syrie, d'une portion de la Cilicie, de l'Arabie & de la Judée. Les deux fils qu'il avoit eus d'elle furent déclarés rois des rois. On leur donna les habits royaux, & on y ajouta tout le Faste de la royauté. Les Romains, irrités de ce qu'on démembroit l'Empire pour une femme & pour des étrangers, résolurent de prendre les armes contre

Digitized by Google

lui. Un autre motif de le combattre venoit de s'y joindre. *Antoine* marié avec *Octavie* sœur d'*Octave*, avoit quitté encore son épouse & ses enfans pour sa *Cléopâtre*. Il prit pour prétexte de sa retraite de Rome, qu'il perdoit toujours, à quelque jeu de hasard qu'il jouât contre *Octave*. Celui-ci marcha contre lui. Leurs flottes se rencontrerent près d'Actium l'an 31 avant J. C. *Antoine* vaincu dans cette fameuse journée, n'eut d'autre ressource que de s'enfuir après *Cléopâtre*, qui avoit elle-même pris la fuite, au milieu du combat, avec soixante vaisseaux. A peine l'eut-il atteint, qu'il apprit la défection de son armée de terre. Dans la douleur où cette nouvelle le jeta, il éprouva de tout pour se distraire, tantôt se livrant à la solitude, tantôt s'abandonnant aux excès les plus honteux & les plus extravagans. L'année d'après, *Auguste* entra en Egypte & se rendit maître de Péluse. *Antoine* se réveillant un moment, attaqua sa cavalerie, la mit en déroute, & proposa à *Octave* un combat singulier. Ces premiers succès lui en promettoient de plus grands, si son armée & sa flotte ne se fussent rendues à *Octave*. *Antoine*, livré au dernier desespoir, ne pensa plus qu'à se donner la mort; & n'ayant pu l'obtenir d'*Eros* son affranchi, il se plongea son épée dans le corps 30 ans avant J. C. âgé de 56 ans. *Antoine* eut le courage de *César*, son amour pour les plaisirs; mais il poussa plus loin que lui cette derniere passion. Elle le déshonora dans l'esprit des Romains, causa ses défaites, lui enleva l'empire, & fit presque oublier à la postérité, sa valeur, son activité, sa clémence, ses talens & son zele pour ses amis. Il avoit l'ame d'un général & les goûts d'un soldat. Après avoir paru en conquérant de l'univers, il alloit se mêler à ces troupes de libertins crapuleux, qui mettrent leur plaisir dans les querelles, les aventures nocturnes & la fréquentation des lieux de débauche.

§ ANTOINE (*l'ordre militaire de saint*), fut établi en 1381, par Albert de Baviere comte de Hainault, de Hollande & de Zélande, dans le dessein où il étoit de faire la guerre aux Turcs.

Les chevaliers sont ecclésiastiques, ils portoient autrefois deux *T* (nommés *tau*) l'un sur l'autre, une ceinture d'hermite bleue en cercle, bordée d'or avec un fermail à fenestre en sa partie inférieure; & à dextre, au même niveau, étoit attachée une bequille avec une clochette aussi d'or; cette béquille étoit posée en bande sur le premier *tau*.

§ ANTOINE (*l'ordre militaire de saint*), en Ethiopie, fut institué en 370 par Jean dit *le saint*, empereur d'Ethiopie, fils de Caius aussi surnommé *le saint*; il voulut que les chevaliers eussent sur un habit noir une croix bleue bordée d'or, dont le haut & la traverse se termineroient en fleurons & le bas seroit paté.

Leur étendart est noir chargé d'un lion tenant en ses pates de devant un crucifix avec ces mots, *vicit leo de tribu Juda*, c'est-à-dire, *le lion de la tribu de Juda a vaincu*.

On doute de l'institution de cet ordre, il n'en est fait aucune mention dans l'histoire d'Ethiopie par Ludolf. (*G. D. L. T.*)

ANTOINE (*le pic de saint*), *Géogr.*, très-haute montagne du Japon, sur la côte d'Eso. On prétend qu'elle renferme de riches mines d'argent, & qu'elle produit une quantité de beaux arbres de diverses especes, tous fort hauts & très-propres à faire des mâts. (*C. A.*)

ANTOINE (*le feu S.*), *V.* ERESIPELE & FEU.

* ANTOINE (*Saint*), *Géog. mod.*, petite ville de France dans le Dauphiné, diocese de Vienne, sur le ruisseau de Furan.

* ANTOINE (*Saint*), Ile d'Afrique, la plus septentrionale & la plus occidentale des îles du Cap-Verd.

* ANTOFLE DE GIROFLE, *Commerce*, c'est le nom qu'on donne aux girofles qui sont restés sur les plantes après la recolte. Ces fruits oubliés continuent de grossir, ils prennent à-peu-près le volume du pouce: alors ils contiennent une gomme dure & noire, d'une odeur agréable & d'un goût aromatique. Les Hollandois donnent le nom de *meres de girofle* à ce que nous appellons *antoffes de girofle*.

ANTOIT, s. m. *Marine*. C'est un instrument de fer courbe dont on se sert dans la construction des navires, pour faire approcher les bordages près des membres, & les uns près des autres.

Digitized by Google

Au lieu de cet inſtrument les Hollandois ſe ſervent de chevilles à boucles & à goupilles, qu'ils font paſſer dans les membres qu'ils percent exprès; & ils font approcher le bordage ou la précinte, du membre où eſt la cheville, par le moyen des cordes qu'ils y mettent. (*Z*)

* ANTONGIL (BAIE D'), *Géogr.*, grande baie de l'île de Madagaſcar en Afrique.

* *ANTONIA* (TOUR), *Hiſt. anc.*, le monument le plus magnifique qu'Hérode le Grand ait élevé: c'eſt une tour réguliere & forte, à laquelle il donna le nom d'*Antoine* ſon ami: elle fut bâtie ſur la montagne de Jéruſalèm, appellée auparavant *Barri*. Elle étoit couverte de haut-en-bas de marbre blanc; l'approche en étoit défendue par un mur de trois coudées de haut; l'eſpace depuis ce mur juſqu'à la tour, étoit de quarante: on avoit pratiqué en-dedans des ſalles, des appartemens & des bains: on la pouvoit regarder comme un beau palais rond, accompagné à égale diſtance, de quatre autres tours, dont trois avoient cinquante coudées de haut; & la quatrieme qui occupoit l'angle du midi & de l'orient, en avoit ſoixante & dix. Il y avoit aux endroits où ces tours joignent les galeries du temple, des degrés à droite & à gauche, d'où les ſoldats Romains obſervoient le peuple dans les jours de fêtes, pour l'empêcher de former quelqu'entrepriſe. Le temple étoit comme la citadelle de la ville; l'*Antonia* étoit comme celle du temple. L'adreſſe de vingt ſoldats, d'un enſeigne, & d'un trompette de l'armée de Tite, exécuta ce que cent mille hommes euſſent tenté vainement: ces vingt-deux braves, à la faveur de la nuit, raſſemblerent les ruines des murs de la ville, & les éleverent à la hauteur de la tour, dans laquelle ils entrerent par ce moyen, tuerent la garde, & donnerent le ſignal au reſte de l'armée, qui s'approcha de la tour; on employa ſept jours à la démolir: avant ſa ruine & celle de Jéruſalem, on y gardoit les ornemens pontificaux: quand le grand ſacrificateur vouloit s'en ſervir, ce qui n'arrivoit qu'une fois l'an, le ſixieme de la lune de ſeptembre, les romains les donnoient à condition qu'ils ſeroient rapportés après la cérémonie. Joſeph. *Ant. liv. XX.*

* ANTONIN (SAINT), *Géog. mod.*, ville de France, dans le Rouergue, diocèſe de Rhodez, au bord de l'Aveirou. *Long.* 18, 25; *lat.* 44, 10.

ANTONIOPOLIS, *Géogr.*, ancienne ville d'Aſie ſur le Tigre, entre les monts Taurus & les plaines de Méſopotamie. L'hiſtoire qui nous parle de cette ville ne nous dit point en quel lieu préciſément elle étoit ſituée; tout ce que nous ſavons, c'eſt que l'empereur Conſtantius en aima beaucoup le ſéjour, & qu'il y fit bâtir un beau palais. (*C. A.*)

ANTONOMASE, ſ. f. *Littérat.*, trope ou figure de rhétorique, par laquelle on ſubſtitue le nom appellatif au nom propre, ou celui-ci au nom appellatif. *V.* FIGURE & NOM.

Par exemple, Sardanapale étoit un roi voluptueux, Néron un empereur cruel; on donne à un débauché le nom de *Sardanapale*, à un prince barbare le nom de *Néron*.

Les noms d'orateur, de poète, de philoſophe, d'apôtre, ſont des noms communs, & qui ſe donnent à tous ceux d'une même profeſſion; cependant on applique ces mots à des particuliers, comme s'ils leur étoient propres. Par l'*orateur*, on entend Ciceron; par le *poète*, Virgile; par le *philoſophe*, on entendoit autrefois dans les écoles Ariſtote; & en matiere de religion, l'*apôtre*, ſans addition, ſignifie S. Paul. La liaiſon que l'habitude a miſe entre le nom de Ciceron & l'idée du prince des orateurs, entre celui de Virgile & d'un excellent poète, de S. Paul & d'un grand apôtre, font qu'on ne s'y méprend point, & qu'on ne balance pas ſur l'attribution de ces titres à ces perſonnages, préférablement à d'autres. (*G*)

* ANTRAIM, *Géogr. mod.*, comté le plus ſeptentrional d'Irlande, dans la province d'Ulſter. *Carig-Fergus* en eſt la capitale.

* ANTRAIN, *Géog. mod.*, ville de France dans la haute Bretagne, ſur la riviere de Coeſnon. *Long.* 16, 4; *lat.* 48, 22.

* ANTRAIN *ou* ENTRAINS, *Géog. mod.*, petite ville de France, dans le Nivernois, diocèſe d'Auxerre.

Digitized by Google

* ANTRAVIDA, *Géog. mod.*, petite ville du Belveder en Morée, sur la côte du golfe de Clarence, au nord de Castel-Torneſe.

ANTRE *ou* BOTYNOE, ſorte de météore. *V.* AURORE BORÉALE.

ANTRE *de Highmor* (L'), *Anat.* cavité découverte dans le ſinus de chaque os de la mâchoire, appellée autrement *ſinus maxillaire*. *V.* MAXILLAIRE.

Les chirurgiens ſe trompent quelquefois en la prenant pour une carie de l'os, parce qu'ils y pénetrent profondément avec une ſonde. Ruyſch, *t. III. page* 204.

L'*antre* du pylore eſt une grande cavité dans le fond de l'eſtomac à droite. *V.* PYLORE. (*L*)

ANTRODOCO, *Géogr.*, petite ville du royaume de Naples en Italie. Elle eſt dans l'Abbruze ultérieure ſur la petite riviere de Velino, entre la ville d'Aquila & celle de Rieti. (*C. A.*)

* ANTRON, *Géog. anc.*, ville de la Phtiotide, ſur la côte de Theſſalie.

ANTROS, *Géog.*, petite île de France en Guyenne, ſituée à l'embouchure de la Garonne & où eſt bâtie la tour de Cordouan, qui ſert de phare aux vaiſſeaux qui entrent dans cette riviere pour aller à Bordeaux. (*A. C.*)

* ANTRUSTIONS, ſ. m. pl. *Hiſt. mod.*, volontaires qui chez les Germains ſuivoient les princes dans leurs entrepriſes. Tacite les déſigne par le nom de *compagnons*, la loi ſalique par celui d'*hommes qui ſont ſous la foi du roi*, les formules de Marculfe par celui d'*antruſtions*; nos premiers hiſtoriens par celui de *leudes*, & les ſuivans par celui de *vaſſaux & ſeigneurs*.

On trouve dans les loix ſaliques & ripuaires, un nombre infini de diſpoſitions pour les Francs, & quelques-unes ſeulement pour les *antruſtions*. On y regle partout les biens des Francs, & on ne dit rien de ceux des *antruſtions*; ce qui vient de ce que les biens de ceux-ci ſe régloient plutôt par la loi politique que par la loi civile, & qu'ils étoient le ſort d'une armée, & non le patrimoine d'une famille. *V.* LEUDES, VASSAUX, *&c.* *L'Eſprit des loix, tom. II. pag.* 170.

ANTSJAC, ſ. m. *Hiſt. nat. Botanig.*, nôm Javanois d'une eſpece de figuier dont Rumphe a fait graver une bonne figure, quoiqu'incomplete, dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *vol. III*, *pag.* 142. *pl. XCI & XCII*, ſous la dénomination d'*arbor conciliorum*, qui veut dire, *arbre des aſſemblées*; c'eſt ce que rend fort bien le mot hollandois *pitsjaarboom* Les Malabares l'appellent *areti*; les habitans d'Amboine, *aymabu* & *cypacca-java*; ceux de Matterame, *bandira*; ceux de Banda, *camibelo*; ceux de Ternate, *bate-java*; ceux de Lœhoë, *titawey*, c'eſt-à-dire, *l'arbre ombrageux*; les Macaſſares, *caju-bodi*; les Malays, *coledjo*; les Hollandois l'appellent encore, *drommel-boom* & *pagode-boom*, c'eſt-à-dire, *arbre des pagodes*, ſans doute à cauſe de ſon uſage.

C'eſt un arbre qui ne s'éleve guere au delà de vingt piés, mais qui étend horizontalement ſes branches de la même longueur, de ſorte qu'il forme une eſpece de paraſol ou de cime diſcoïde du diametre de quarante à cinquante piés, portée ſur un tronc de ſix piés environ de hauteur ſur trois de diametre, très-irrégulier, anguleux, comme compoſé de pluſieurs troncs, ou, pour parler plus exactement, creuſé de nombre de foſſettes ou de cavités dont les ſéparations reſſemblent à des anaſtomoſes, ou à un ouvrage en réſeau.

Ses feuilles ſont alternes, diſpoſées circulairement, aſſez ſerrées le long des branches, & pendantes à un pédicule cylindrique deux fois plus court qu'elles. Elles ſont arrondies ou taillées en cœur, ſans échancrure à leur origine, mais terminées par une pointe aſſez courte, longues de trois pouces au plus, de moitié moins larges, liſſes, d'un verd gai, à une nervure deſſous, avec quatre côtes alternes de chaque coté, accompagnées à leur origine d'une ſtipule en écaille oppoſée à leur pédicule, qui les enveloppe d'abord en forme de capuchon conique, & qui tombe au moment de leur développement.

A l'aiſſelle de chacune de ces feuilles ſortent deux figues ou enveloppes de fleurs, ſphériques, ſeſſiles, de quatre lignes au plus de diametre, creuſées d'un grand ombilic à leur ſommet, d'abord d'un verd pomme pointillé de blanc, enſuite purpurines, enfin d'un

Digitized by Google

ère mais dans la maturité, molles ; d'une saveur douce, mais fade, couvertes sur leurs parois de quantité de graines noirâtres, qui laissent un vuide à leur centre. Chaque figue porte en-dessous à son origine, comme la figue commune, une enveloppe en forme de calice à trois petites feuilles triangulaires.

L'*antiyac* ne fructifie pas constamment dans la même saison. Souvent il reste un an sans porter de fruits, quelquefois il en porte deux fois dans la même année, et pour l'ordinaire ils mûrissent en novembre & en décembre ; les oiseaux les mangent alors, de sorte qu'on a peine en trouver. Dès qu'ils approchent de leur maturité, les feuilles noircissent & commencent à tomber, de sorte que l'arbre reste quelque temps nud, comme s'il étoit mort, & ressemble alors assez bien à certains coraux ou madrepores.

Ses racines sont toutes sous terre, & il ne jette aucuns fils de ses branches, quoiqu'on en voie quelquefois sortir quelques-uns des grosses branches ; mais ils sont si courts, qu'ils ne vont jamais jusqu'à terre au point d'y prendre racine.

Qualités. Cet arbre est originaire des îles de Java, Baleya & Célebe, d'où il a été transplanté dans toutes l'Amboine & les Banda, au rapport de Rumphe. Il croît si promptement, qu'en trente années son tronc acquiert jusqu'à trois piés de diamètre. A telle partie qu'on le blesse, soit à son tronc, à ses branches ou à ses feuilles, il répand une liqueur laiteuse, très-abondante ; épaisse, douce, mucilagineuse. Quoique peu élevé, il est sujet à être renversé & déraciné par les ouragans de vent.

Usages. Les habitans d'Amboine cultivent cet arbre autour de leurs habitations à cause de son ombrage qui est très-épais, & ils en entrelacent & dirigent les branches qui s'élevent droites de manière qu'elles s'étendent horizontalement ; ils soutiennent au contraire, & soutiennent avec des pieux, celles qui pannent trop vers la terre, & parviennent par ce moyen à donner la forme de parasol à ceux qui ne la prennent pas naturellement. Son bois ne sert à aucun usage.

Ses feuilles, tant qu'elles sont jeunes ou d'un beau verd, servent de nourriture aux hommes & à leurs troupeaux de bœufs & de chevres ; les oiseaux & les chauve-souris en mangent aussi, & surtout l'éléphant qui préfere les feuilles de toutes les especes de figuier à celles des autres arbres. Les hommes mangent ces feuilles aussi bien crues que cuites. Ses fruits bien mûrs se mangent aussi : mais ils sont fades, moins bons que la figue commune ; & pour l'ordinaire on les abandonne aux oiseaux, & sur-tout aux chauve-souris qui les recherchent avec avidité.

Les femmes d'Amboine enlevent l'écorce de son tronc, la pilent avec le riz & les fleurs du manoi, & en forment une pâte dont elles se frottent le visage & le corps pour se décrasser la peau & la rendre plus claire & plus unie. C'est en dépouillant ainsi cet arbre de son écorce, qu'elles parviennent à augmenter les cavités qui sont naturelles à son tronc, ce qui contribue aussi à le faire périr. Lorsqu'elles ont à chanter pendant les nuits entieres, comme il leur arrive dans certains jours de fête, elles en mâchent les feuilles crues pour se rendre la voix claire & nette. La décoction de ses feuilles & de son écorce se boit dans les catarres, dont les humeurs sont gluantes & oppressent la poitrine ; elle les mûrit, en dissout la viscosité, & dispose à l'expectoration.

Remarques. M. Linné a confondu l'*antiyac* avec l'arcalu du Malabar qu'il appelle *ficus religiosa foliis cordatis, oblongis, integerrimis, acuminatissimis*, dans son *Systema naturæ*, *édition de* 1767, *pag.* 681, *n°.* 3.

Mais l'arcalu en differe beaucoup : il forme un arbre beaucoup plus élevé, moins étendu en largeur ; ses feuilles sont plus grandes, terminées par une pointe beaucoup plus longue, & portées sur un pédicule à peine une fois plus court qu'elles ; enfin ses figues sont un peu plus grosses, d'un rouge clair, & marquées d'un ombilic beaucoup moins grand. Rumphe fait les mêmes réflexions & se contente de le comparer à l'arcalu ; mais il le croit être le même que l'arbre des pagodes qui croît dans l'Inde ancienne, dans la Perse & à Gugeratte, & que le grand arbre de Laar, dont les voya-

Digitized by Google

geurs disent des merveilles, & qui peut couvrir de son ombre plusieurs milliers d'hommes. On l'appelle *arbre des pagodes*, selon Rumphe, parce que les gentils de l'Indostan en plantent le long de leurs chemins, dans les places publiques & par-tout où ils veulent se procurer de l'ombre, & que lorsqu'ils sont vieux & bien grands, ils placent dans une petite niche pratiquée dans leur tronc, la figure de leur idole qu'ils appellent *pagode*. Mais l'arbre des pagodes jette des racines de toutes ses branches, & est connu au Malabar sous le nom d'*itti-alu*; enfin, c'est un arbre fort différent & bien plus vaste que l'*artsjac*. (*M. Adanson.*)

ANTU, s. m. *Hist. nat. Botan.*, plante des îles Moluques, dont Rumphe a publié une assez bonne figure, mais incomplete, dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. IV*, *pag.* 38, *planche X IV*, sous le nom de *gossypium dumosum*, qui répond au nom Malays *capas antu*. Les habitans d'Amboine l'appelloient *nisu*; ceux de Baleya *tutup*.

C'est un arbrisseau qui croît à la hauteur de dix à douze piés, dans les vallons sablonneux & stériles d'Amboine, de Java, Baleya & Bornea. Il forme un buisson ovoïde, une fois plus long que large, composé de plusieurs tiges cylindriques de deux à trois pouces de diamètre, garnies du haut en bas de branches alternes, menues, assez serrées, disposées circulairement & horizontalement, cylindriques, couvertes de poils piquans & d'épines très-fines, à-peu-près comme celles du framboisier, mais plus petites.

Ses feuilles sont alternes, fort serrées, disposées sur un même plan sur les branches, & comme pendantes, de manière que le feuillage paroît applati. La forme & la grandeur de ces feuilles est différente sur le même pié: celles des jeunes plantes qui garnissent la tige ou les grosses branches, sont grandes de sept à huit pouces, arrondies, à trois lobes triangulaires, à dentelures peu sensibles, & portées sur un pédicule égal à elles, & qui a quelquefois douze pouces de longueur; celles au contraire des vieilles branches sont taillées en cœur très-alongé de sept à huit pouces, une fois moins larges, portées sur un pédicule dix fois plus court: toutes sont molles au toucher, veines en-dessous, & semées par-tout de poils étoilés semblables à une farine jaunâtre, qui causent des démangeaisons à la peau, dès qu'ils y touchent.

Les fleurs sont quelquefois solitaires, axillaires, mais plus communément disposées, au nombre de douze, en une panicule qui termine les branches, & portées chacune sur un pédoncule deux fois plus court qu'elles. Elles ressemblent parfaitement à celles du trionum de Théophraste, c'est-à-dire, que leur calice est double, l'extérieur de cinq feuilles linéaires, l'intérieur monophylle, enflé en cylindre, découpé jusqu'au quart seulement de sa longueur en cinq dentelures triangulaires; leur corolle est composée pareillement de cinq pétales jaunes, à fond purpurin, rouge ou noir, attachés ensemble par une colonne formée par les filets réunis de trente étamines qu'elle porte. Le style de l'ovaire enfile cette colonne, & se partage un peu au-dessus des étamines en cinq branches terminées chacune par un stigmate sphérique. L'ovaire devient en mûrissant une capsule membraneuse, ovoïde, à cinq angles, assez semblable à celle de l'abelmosc, mais un peu moins grande, longue d'un pouce & demi, moins large de moitié, hérissée de poils piquans, divisée intérieurement en cinq loges qui s'ouvrent en cinq valves ou battans, partagés chacun dans leur milieu par une cloison mitoyenne aux bords de laquelle sont attachées de chaque coté quatre à sept semences ovoïdes, courbées en forme de rein, & brunes.

Qualités. Cette plante n'a ni saveur ni odeur dans aucune de ses parties.

Usages. Les habitans de l'île Baleya employent la racine pilée de cet arbrisseau en cataplasme pour guérir la gale. Mais le principal usage qu'ils en font, consiste à en tirer un fil analogue à notre chanvre; pour cet effet, ils en coupent les tiges & les grosses branches en bâtons de deux à trois piés de longueur, les enterrent dans la boue pendant deux à trois jours, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'elles soient assez pourries pour que leur écorce extérieure, qui est rude, puisse s'enlever aisément en la rattissant, & laisse à découvert l'écorce intérieure ou le liber qui est très-blanc, qu'ils en

Digitized by Google

séparent, & qui leur fournit un fil très-fin, dont ils font des toiles & des cordages.

Remarques. L'*antu* eſt, comme l'on voit, une eſpece de trionon de Théophraſte, qui a pareillement le calice intérieur enflé, & la capſule à cinq loges & cinq valves, avec une cloiſon intermédiaire. (*M. Adanſon.*)

ANTY, ſ. m. *Hiſt. nat. Bot.*, nom Malais d'une eſpece de ſolanum ou morelle, commune aux Iles Moluques autour des habitations, & très bien gravée, quoique ſans détails, par Rumphe dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *vol. VI*, *page* 62, *planche XXVI*, *figure* 2, ſous la dénomination de *halicacabus baccifer*. Les habitans de Java l'appellent *ranti*.

C'eſt une herbe annuelle qui s'éleve ſous la forme d'un buiſſon ovoïde, obtus, de trois piés de hauteur, ſur une largeur une fois moindre. D'une racine fibreuſe très-ramifiée, blanche, longue de quatre à cinq pouces, s'éleve une tige courte, cylindrique, qui ſe partage dès ſon origine en huit à dix branches alternes, diſpoſées circulairement, aſſez écartées, mais peu ouvertes, ſous un angle qui a à peine 25 degrés, vertes, comprimées ou applaties, triangulaires à angles aigus ou comme ailés. Les feuilles ſont diſpoſées alternativement & circulairement le long de ces branches à des diſtances aſſez grandes: elles ſont elliptiques pointues aux deux bouts, verdnoires, aſſez ſemblables à celles du piment, *capſicum*, mais plus molles, ce qui les rend un peu ondées, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, à une ſeule nervure longitudinale, accompagnée de cinq à ſix côtes alternes de chaque coté, portées ſur un pédicule trois ou quatre fois plus court, demi-cylindrique, ailé légérement ſur ſes cotés, comme celle du bliton. De leur aiſſelle ſort communément un bourgeon qui avorte, ou au moins qui conſiſte en deux petites feuilles inégales en grandeur, & qui ont l'apparence trompeuſe de deux ſtipules.

Les corymbes des fleurs ſortent, non pas de l'aiſſelle des feuilles, mais dans les intervalles qu'elles laiſſent entr'elles le long des branches. Chaque corymbe conſiſte en quatre à cinq fleurs purpurines à antheres jaunes, portées chacune ſur un péduncule égal à elles, & raſſemblées au bout d'un péduncule commun de même longueur. Chaque fleur eſt compoſée, comme celle de la morelle, *ſolanum*, d'un calice & d'une corolle d'une ſeule piece, à cinq diviſions égales, de cinq étamines & d'un ovaire, qui devient en mûriſſant une baie ſphéroïde de la groſſeur d'un pois, un peu applatie en deſſus, ou déprimée, liſſe, luiſante, toujours verte, à deux loges, contenant un ſuc aqueux & des graines plates, lenticulaires, blanchâtres.

Qualités. Les feuilles de l'*anty* ont un goût d'herbe plus agréable que celui du blinton ou de la brede, & fort approchant de celui de la poirée ou de l'épinard. Ses baies ont une acidité agréable, & comparable à celle des fruits de l'alkekenge.

Uſages. Dans l'île Baleya, où cette plante croît naturellement auprès des maiſons, les habitans en mangent les feuilles, qu'ils font cuire par préférence au bliton; ils les mêlent auſſi dans l'eſpece de mets qu'ils appellent *ſajor*; ce qui paroîtra d'autant plus ſurprenant, que l'on ſait qu'en général les plantes de la famille des ſolanum ſont des narcotiques puiſſans & très-dangereux.

Remarques. M. Linné a confondu l'*anty* avec l'eſpece de ſolanum que Dillen appelle *ſolanum Guineenſe fructu magno inſtar ceraſi*, dont il a gravé une bonne figure dans ſon *Hortus Eltharnenſis*, au n°. 354, & il lui a donné le nom de *ſolanum Guineenſe*, *ramis angulatis dentatis*, *foliis integerrimis glabris*, dans ſon *Species plantarum* de 1753, *page* 186. Non content de cette premiere confuſion, M. Linné a cru pouvoir la réunir avec ſix autres eſpeces, ſous le nom commun de *ſolanum nigrum caule inermi herbaceo*, *foliis ovatis dentato-angulatis*, *racemis diſtichis patentibus*, dans la derniere édition de ſon *Syſtema naturæ*, imprimé en 1767, *page* 173, n°. 15. Mais non-ſeulement cette eſpece differe de celle que Dillen appelle *ſolanum Guineenſe*, par ſa forme, par la grandeur de ſes feuilles, par la petiteſſe de ſes fruits, & les autres eſpeces different auſſi entr'elles, comme on le verra à leur article. (*M. Adanſon.*)

Digitized by Google

ANVALI, f. m. *Hiſt. nat. Botaniq.*, nom Brame d'une plante des Indes dont Van-Rheede a publié une figure aſſez médiocre ſous le nom Malabare *nilica-maram*, dans ſon *Hortus Malabaricus*, *volume I*, *page* 69. *planche XXXVIII.* Commelin dans ſes notes l'appelle, *acacia foliis Malabarica, fructu rotundo, ſemine triangulo.* Zanoni l'a figurée auſſi ſous le nom de *nellika* dans ſon *Hiſtoire*, *page* 159, *planche LXI.* C'eſt le *myrobalanus emblica* des boutiques & de Rumphe qui en a donné la meilleure figure que nous ayons dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *volume VII*, *page* 1, *planche I.* Les Portugais l'appellent *nilikai*; les Malais, *boamalaca*; les Chinois, *yakum*; M. Linné lui donne le nom de *phyllanthus emblica*, *foliis pinnatis floriferis*, *caule arboreo*, *fructu baccato*, dans ſon *Syſtema naturæ* imprimé en 1767, *page* 620.

C'eſt un arbre moyen de 20 à 25 piés de hauteur, qui croît à Malacca & ſur toute la côte du Malabar dans les terreins ſablonneux & pierreux. Sa racine eſt épaiſſe, très-fournie de fibres capillaires, à écorce noirâtre au-dehors & rougeâtre intérieurement. Il a une forme conique, approchante de celle de l'if, mais moins pointue, trois à quatre fois plus longue que large, étant compoſé d'un tronc épais d'un pié au plus, à écorce noirâtre, garni du haut en bas de branches alternes aſſez rares, ouvertes horizontalement, cylindriques, peu épaiſſes, entourées d'autres branches plus ſerrées, très-menues, écartées auſſi horizontalement, ordinairement alternes, & quelquefois comme oppoſées ou rapprochées deux à quatre pour ſortir du même point.

C'eſt ſur ces menues branches, que ſont rangées les feuilles alternativement des deux cotés ſur un même plan, de maniere qu'elles imitent parfaitement les folioles ailées de tamarin dont elles ont à-peu-près la forme & la grandeur. Elles ſont elliptiques, obtuſes aux deux extrémités ou de même largeur par-tout, deux fois plus longues que larges, menues, plates, d'une ſubſtance ſolide & denſe, avec une ſeule nervure longitudinale, d'un verd brun en-deſſus, d'un verd clair en-deſſous, portées ſur un pédicule cylindrique très-court, qui eſt accompagné à ſon origine de deux petites ſtipules coniques en pointe, qui reſtent après leur chûte, de ſorte que les branches paroiſſent rudes & comme épineuſes. Ces feuilles ont toutes les nuits un mouvement par lequel elles ſe couchent les unes ſur les autres, pour ne s'ouvrir que le lendemain matin vers le lever du ſoleil, à peu-près comme font les folioles des plantes légumineuſes; avec cette différence que celles-ci ſe plient ſur leur pédicule commun, au lieu que celles de l'*anvali* ſe couchent ſur les branches mêmes, diſtinction qui n'a pas encore été faite par les botaniſtes qui ont confondu juſqu'ici cette eſpece de mouvement avec celui des feuilles de la plupart des plantes légumineuſes.

De l'aiſſelle de chacune de ſes feuilles ſortent deux à trois petites fleurs en bouton ſphérique, blanchâtre, portées ſur un pédoncule très-court, & pendantes en bas de maniere qu'elles s'ouvrent en regardant la terre. De ces fleurs, l'une eſt femelle, les autres ſont mâles. Elles ſont toutes compoſées d'un calice verd à ſix feuilles & d'une corolle verte à ſix pétales blancs, ſemblables au calice. Les mâles ont depuis trois juſqu'à cinq antheres jaunes, réunies par leurs filets ou portées ſur un ſeul filet qui en occupe le centre. Les fleurs femelles au contraire n'ont pas d'étamines, mais un ovaire ſphérique, couronné de trois ſtyles & ſix ſtigmates cylindriques, égaux à ſa longueur. Cet ovaire devient en mûriſſant une baie ſphérique d'un pouce de diametre, un peu applatie ou déprimée en-deſſus, à chair ferme, d'un verd-clair, un peu tranſparente & ſucculente, marquée extérieurement de ſix ſillons, ne s'ouvrant point, mais recouvrant une capſule oſſeuſe, ſphéroïde, brune, de cinq à ſix lignes de diametre, couronnée de trois paquets de fibres correſpondans aux trois ſtyles de l'ovaire, & ſe ſéparant en trois loges ou capſules bivalves contenant chacune deux graines triangulaires à deux cotés plats & à dos convexe, blanches d'abord, enſuite d'un rouge obſcur & luiſant.

Culture. L'*anvali* fleurit en mai & juin, qui eſt la ſaiſon des pluies dans les îles orientales des Moluques, & celles de

la sécheresse dans les îles occidentales, comme Amboine & Java, où pour cette raison ses fruits mûrissent avec peine & rarement. Il est cultivé comme un arbre étranger à Amboine où il a été transporté de Malacca.

Qualités. Son bois est si fragile, que ses branches peuvent à peine soutenir le poids d'un enfant sans se casser. Ses fleurs sont sans odeur. Son fruit a une acidité astringente très-agréable. Ses feuilles ont aussi un goût un peu acide, mais beaucoup plus astringent.

Usages. Ce fruit se mange crud sur les tables. On le seche aussi; & par préférence, on le confit au sucre pour lui faire perdre toute son austérité : cette confiture est très-agréable & se transporte en Europe. Les Chinois les regardent comme plus salutaires lorsqu'ils sont marinés au sel, parce qu'ils conservent une saveur astringente, qui se fait reconnoître d'abord dans la bouche, & qui est suivie de douceur : on les préfere ainsi marinés pour les faire entrer, comme les capres & les cornichons, dans les sauces & les ragoûts qui se servent sur les tables.

La décoction de ceux qu'on a séchés se boit dans la dysenterie causée par l'ardeur de la bile; ou bien on en fait prendre la poudre ou les feuilles tendres dans le lait aigri. Leur décoction se boit encore dans les fievres ardentes ou endémiques, dans les chaleurs de poitrine, & mêlée d'un peu de sucre elle dissipe les vertiges. Ces mêmes fruits secs, macérés dans l'eau, se réduisent en une bouillie ou espece de pâte, qui appliquée sur la tête en topique pendant deux ou trois jours, dissipe les migraines & les vertiges causés par l'ardeur de la fievre. L'eau distillée de ses fruits se boit dans les ardeurs du foie.

Remarques. Les caracteres de l'*anvali*, bien rapprochés & saisis sous leurs vrais points de vue, nous prouvent non-seulement que cet arbre ne peut être comparé à l'acacia, comme a fait Jean Commelin, mais encore qu'il ne doit pas être confondu, comme a fait M. Linné, avec le niruri & le phyllante sous le nom de *phyllanthus*. Ce sont trois genres de plantes très-différens & qui se rangent naturellement dans notre quarante-cinquieme famille des tithymales, sous la seconde section qui rassemble celles qui ont les étamines réunies par leurs filets. (*M. Adanson.*)

* ANUBIS, *Myth.*, dieu des Egyptiens; il étoit représenté avec une tête de chien, & tenant un sistre d'une main & un caducée de l'autre. (*Voyez* dans Moreri les conjectures différentes qu'on a formées sur l'origine & la figure bisarre de ce dieu.) Cynopolis fut bâtie en son honneur, & l'on y nourrissoit des chiens appellés *les chiens sacrés*. Les chrétiens & les payens même se sont égayés sur le compte d'*Anubis*. Apulée & Jamblique ont parlé fort indécemment de la confrairie d'Isis & d'*Anubis*. Eusebe nomme *Anubis*, *Mercure Anubis*, & avec raison; car il y a bien de l'apparence que le Mercure des Grecs & l'*Anubis* des Egyptiens ont été le même dieu. Les Romains qui avoient l'excellente politique d'admettre les dieux des peuples qu'ils avoient vaincus, lui souffrirent des prêtres; mais ces prêtres firent une mauvaise fin. Ils se prêterent à la passion qu'un jeune chevalier Romain avoit conçue pour une dame Romaine qu'il avoit attaquée inutilement par des soins & par des présens : Pauline, c'est le nom de la Romaine, avoit malheureusement de la dévotion à *Anubis*; les prêtres corrompus par Mundus, c'est le nom du chevalier, lui persuaderent qu'*Anubis* avoit des desseins sur elle. Pauline en fut très-flatée, & se rendit la nuit dans le temple, où elle trouva mieux qu'un dieu à tête de chien. Mundus ne put se taire; il rappella dans la suite à Pauline quelques particularités de la nuit du temple, sur lesquelles il ne lui fut pas difficile de conjecturer que Mundus avoit joué le rôle d'*Anubis*. Pauline s'en plaignit à son mari, & son mari à l'empereur Tibere, qui prit très-mal cette aventure. Les prêtres furent crucifiés, le temple d'Isis ruiné, & sa statue & celle d'*Anubis* jetées dans le Tibre. Les empereurs & les grands de Rome se plurent longtemps à se métamorphoser en *Anubis*; & Volusius, sénateur romain, échappa à la proscription des triumvirs sous ce déguisement.

ANUER *des perdrix*, *terme de Chasse*; c'est choisir, quand les perdrix partent,

Digitized by Google

le moment favorable pour les tirer.

* ANVERS, *Géogr. mod.*, ville des Pays-bas, au duché de Brabant sur l'Escaut. *Long.* 21, 50; *lat.* 41, 12.

ANUS, *en anatomie*, la plus basse extrémité de l'intestin rectum, ou l'orifice du fondement. *V.* RECTUM & FONDEMENT.

Les Philistins, en rendant l'arche, envoyerent en présent des *anus* & des rats d'or, pour guérir d'une maladie qui les affligeoit à l'*anus*.

Les muscles de l'*anus* sont les sphincters & les releveurs. *V.* SPHINCTER & RELEVEUR.

ANUS est aussi le nom que l'on a donné à une ouverture du cerveau formée par la rencontre des deux convexités des tubercules antérieurs avec les convexités postérieures des couches des nerfs optiques. *Voy.* TUBERCULE, *&c.* (*L*)

ANUS ARTIFICIEL, *Chirurgie.* Il y a des enfans qui viennent au monde sans *anus*, de sorte que pour leur sauver la vie, il faut leur en faire un artificiel à la place où doit être le naturel. Pour cet effet, on attend que l'enfant fasse effort pour rendre le méconium, parce qu'alors on découvre plus facilement le lieu où doit se faire l'opération. On y fait une petite incision cruciale dont on fait suppurer les bords, en introduisant dans la plaie une tente chargée d'un onguent suppuratif. On suppose que l'intestin rectum est dans son état naturel, à cela près qu'il n'a point d'orifice, car s'il y en avoit une portion considérable qui fut obliterée par le rapprochement de ses parois collés ensemble, l'opération seroit impraticable, & le mal sans remede.

Il y a d'autres circonstances où il est à propos de former un *anus artificiel* dans les adultes, comme il arrive quelquefois à la suite des hernies avec gangrene, où il y a adhérence du boyau avec le péritoine, de sorte que l'*anus* naturel n'est plus d'aucun usage pour la déjection des matieres fécales. En voici un exemple vu & traité par feu M. Hoin, habile chirurgien de Dijon, que nous rapportons avec d'autant plus de complaisance, qu'il répand de nouvelles lumieres sur la chirurgie herniaire.

Guillaume Courier, de Toulouse, âgé d'environ 28 ans, grenadier du régiment de Bresse, infanterie, portoit depuis cinq ou six années une hernie inguinale du coté droit; elle paroissoit au moindre effort, & descendoit quelquefois dans le scrotum; il la faisoit toujours rentrer avec facilité, & il ne l'avoit point assujettie par un bandage, lorsqu'il partit de Nancy, au commencement de mars 1763, avec son congé absolu, pour se retirer en sa patrie.

Il entreprit la route à pié; mais après plusieurs jours de marche, il s'apperçut que sa hernie augmentoit de volume, & devenoit très-douloureuse. Le 5 mars il fut obligé de s'arrêter dans un bourg à quatre lieues de Dijon.

Là, le vomissement, le hoquet & la fievre se joignirent à ses douleurs. Un des chirurgiens du lieu le saigna une fois du bras, lui fit prendre l'émétique, lui donna quelques lavemens qui furent rendus sans matieres fécales, lui appliqua des cataplasmes sur la tumeur, & fit souffrir violemment le malade, par les efforts multipliés qu'il fit sans succès pendant trois jours pour la réduire.

Alors le grenadier se fit transporter à l'hopital de Dijon, où il arriva l'après-midi du 8, cinquieme jour de ses souffrances. M. Hoin l'y visita pour la premiere fois, à quatre heures, avec M. Poinsotte, maître en chirurgie.

Ils trouverent le coté droit du scrotum d'un volume considérable, fort enflammé, & très-douloureux au toucher, sans qu'il leur présentât, nonobstant sa tension, une certaine rénitence. Ils n'apperçurent, dans l'espace qui sépare le scrotum de l'anneau du muscle oblique externe, du même coté, qu'une très-petite tumeur plate, sans changement de couleur à la peau: elle avoit une sorte de mollesse accompagnée de crépitation emphysémateuse. Le ventre étoit très-élevé, & d'une sensibilité extrême, le pouls petit, fréquent & misérable; le vomissement, le hoquet & la colique, accompagnés de constipation, subsistoient toujours.

Quoiqu'il y eût très-peu d'élévation vers l'anneau inguinal, & qu'en pinçant le plus profondément qu'il fut possible le corps qui descendoit dans le scrotum, on n'eût saisi, presque sans augmenter alors les douleurs du malade,

Digitized by Google

qu'un corps mou, peu épais & fort plat, M. Hoin pensa que s'il étoit encore libre de conserver la vie à cet homme, il falloit promptement recourir à l'opération, sans renouveller aucun des essais qui n'avoient point réussi.

Il appella en consultation les deux médecins de l'hopital, & tous les maîtres en chirurgie de la ville. MM. Maret, Poinsotte & Marchand, chirurgiens, furent les seuls qui se rendirent à l'hopital; ils reconnurent la nécessité indispensable d'opérer en cette circonstance, malgré le pronostic fâcheux appuyé sur l'état gangreneux des parties malades, & ils assisterent à l'opération que fit M. Hoin le même jour, à sept heures du soir.

Le sac herniaire étoit fort épais, bien arrondi, sans aucune inégalité; à peine l'eut-il fait une ouverture très-petite, qu'il s'en éleva une odeur extrêmement fétide; & il en sortit une petite cuillerée d'une liqueur trouble, mêlée de gouttes huileuses très-distinctes.

Cette circonstance fit d'abord soupçonner que l'intestin étoit percé par la gangrene, & que les gouttes huileuses qui étoient sorties, n'étoient que des particules d'une huile médicinale, quelconque, donnée dans quelques potions; mais le malade assura qu'il n'avoit pris aucune potion huileuse. M. Hoin agrandit un peu l'ouverture du sac, avec beaucoup de précaution, sur une sonde crenelée, & l'épiploon parut. Il se servit du doigt introduit dans le sac, pour guider le bistouri destiné à l'ouvrir autant qu'il le croiroit nécessaire; ce qui lui fit découvrir une portion considérable d'épiploon qui paroissoit pourrie, & qui étoit rassemblée en une espece de peloton, dans lequel il ne sentit point d'intestin.

Il fit sortir du sac cette masse graisseuse: alors il apperçut du côté de l'anneau une petite portion intestinale, flasque, livide & d'une couleur brune. En développant l'épiploon, il trouva dans ses replis de la liqueur chargée de gouttes huileuses, semblables à celles qui s'étoient déja échappées; il y avoit aussi une matiere sanguinolente, d'un rouge brun, & quelques petits flocons d'une autre matiere jaunâtre, séparée: ce qui appuya les premiers soupçons sur l'ouverture de l'intestin. Il répugnoit à cette idée, vu la petité quantité du liquide renfermé dans le sac herniaire; il regardoit plutôt les flocons, l'huile grasse, & la matiere sanguinolente, trouvés dans le sac, comme des débris de la partie de l'épiploon que la gangrene avoit fait tomber en dissolution putride. La crépitation emphysémateuse qu'il avoit distinguée avant d'opérer, venoit à l'appui de ce sentiment.

M. Hoin porta, sans aucune résistance, le doigt dans le bas-ventre; il n'y avoit aucun étranglement vers l'anneau; le sac avoit vraisemblablement étranglé les parties qu'il renfermoit; l'obstacle étoit levé par la section. Bornant-là son ouvrage de la soirée, le chirurgien laissa dans le trajet de la plaie l'intestin & l'épiploon, qui n'étoient plus en état d'être replacés; il les couvrit de plumaceaux & de compresses; le tout fut soutenu simplement par un trousse-bourse attaché à une serviette autour du corps.

Le malade vomit deux fois pendant la nuit qui suivit l'opération; il ne rendit rien par l'*anus*; le ventre ne s'abaissa point, & les douleurs continuerent; mais le hoquet fut beaucoup moins fréquent & le pouls se releva.

Le lendemain matin M. Hoin reconnut qu'il pouvoit emporter, sans crainte d'hémorrhagie, tout ce qu'il y avoit d'épiploon hors du ventre, tant cette portion étoit putréfiée. Il la coupa avec ménagement & sans toucher à l'intestin, qui étoit toujours flétri. Il se confirma dans l'opinion qu'il n'étoit pas ouvert, parce que depuis l'opération, il ne s'étoit épanché aucune matiere qui pût faire croire qu'il le fût. La fievre fut très-vive pendant cette journée. Un lavement procura une évacuation de matieres épaisses par l'*anus*. Il est sans doute inutile de dire que le malade étoit assujetti à un régime sévere, & à de fréquentes embrocations sur l'abdomen & le scrotum.

Le troisieme jour, en comptant par celui de l'opération, qui servira d'époque jusqu'à la fin de cette histoire, le grenadier eut le pouls moins mauvais, ne vomit plus, n'eut plus de hoquet, & con-

Digitized by Google

tinua de rendre, par les selles, à la faveur des lavemens, des matieres liées, sans que le ventre diminuât de volume. L'intestin étoit dans le même état que la veille.

Pendant la nuit, il se fit une évacuation très-abondante par l'*anus*; le malade se leva plusieurs fois pour se placer sur une chaise, ne voulant point se servir de bassin. Il fit tant d'efforts pour augmenter l'excrétion des matieres fécales, qu'il chassa par la plaie une anse d'intestin de la longueur d'environ dix pouces. Cependant cette partie avoit résisté aux tentatives qu'on avoit faites les jours précédens, pour en tirer une portion hors du ventre.

Le quatrieme jour, le chirurgien prolongea jusqu'à la partie inférieure du scrotum l'incision de cette poche, que l'affoiblissement du malade ne lui avoit pas permis d'abord de porter aussi loin; il trouva le testicule droit entièrement gangrené, & adhérent à la portion la plus basse du sac herniaire: il emporta cette glande, sans être obligé de faire de torsion, ni de ligature au cordon spermatique, tant cette partie étoit putréfiée.

L'intestin étoit entier, fort tendu, & plus noir que la meille: il essaya d'en faire sortir de l'abdomen autant qu'il en auroit fallu pour tâcher, après en avoir coupé toute la partie affectée de gangrene, d'obtenir la réunion des parties saines, selon les procédés de MM. Rhamdor & Louis; mais au plus léger effort, un des points de l'anse gangrenée se déchira, & il sortit de l'intestin environ deux cuillerées de matieres bilieuses, jaunâtres & très-fétides.

Alors, M. Hoin ne doutant point qu'il n'y eût adhérence du boyau avec le péritoine aux environs de l'anneau, il ne pensa plus qu'à former un *anus artificiel*. Il fit passer à travers le mésentere, au-dessous du milieu de l'anse, un cordon de fil ciré, afin d'empêcher le retour du boyau dans la cavité du bas-ventre par quelque cause que ce fût, & il fendit l'intestin de la longueur d'environ huit pouces; il s'en échappa plus de quatre pintes de liqueur jaunâtre très-puante.

Il prolongea vers le haut, & au-delà de l'anneau, l'incision des tégumens, afin d'examiner s'il ne seroit pas possible de découvrir quelques portions saines de l'intestin. Tout ce qu'il put voir étoit sphacelé. Il ne lui resta plus d'autre ressource que de confier à la nature la séparation de la partie pourrie. Il panse la plaie avec les anti-septiques, met le malade à l'usage intérieur du quinquina bouilli, & lui fit donner de tems en tems quelques cuillerées d'huile d'amandes douces; ce jour-là des vents sortirent par l'*anus*.

Le cinquieme jour, le ventre étoit mou, plat, point douloureux au toucher; le malade avoit peu de fievre; il étoit tranquille, sans douleur. Sa situation n'exigeoit aucun changement à son régime ni à ses pansemens.

Dès le sixieme jour, on permit au grenadier, qui n'avoit plus de fievre, de prendre quelquefois du potage, un œuf frais, &c.

Le quatorzieme, il abusa de la liberté qui lui avoit été accordée; il se fit apporter de dehors des alimens qu'il dévora; mais on l'obligea dans le régime ne lui fit pas nuisible. Il ne paroissoit presque plus de portions sphacelées de l'intestin ni du mésentere; il s'en étoit détaché beaucoup, & à différentes fois, les jours précédens; les matieres sortoient toutes par la plaie.

Il en fit le quinzieme jour une évacuation très-abondante par la même ouverture, & le même jour le malade qui n'avoit point rendu d'excrémens par l'*anus* depuis le troisieme, alla sans faire la selle. Les matieres étoient de couleur grisâtre, & d'une consistance assez solide. Cette circonstance annonçoit qu'il n'y avoit plus aucune communication entre la portion du canal intestinal supérieure à la plaie, & celle du même conduit qui lui étoit inférieure, puisque les déjections de celle-ci étoient grises, & celles de l'autre fort jaunes. Il se détacha le même jour une très-large portion de mésentere, qui étoit longue de quatre pouces.

Ce ne fut que le dix-neuvieme jour que le reste de ce qui étoit pourri, tant à l'intestin qu'au mésentere, se sépara de leur partie saine. Je ne pense pas exagérer, ajoute M. Hoin, disant qu'il y eut plus d'un pied de boyau détruit par la gan-

Digitized by Google

grene, que j'ai emporté ou laissé tomber. J'ai pour témoin de ce fait plusieurs chirurgiens qui ont été curieux de voir mon malade. Je ne donne point ce cas pour un fait unique; mais les cas de hernie avec gangrene dans une grande étendue du canal intestinal, pour laquelle un malade ne périt pas, sont si rares qu'il est utile de conserver ceux qui se présentent. L'académie royale de Chirurgie en a rassemblé quelques-uns, que M. Louis a insérés dans son *Mémoire sur la cure des hernies avec gangrene*; mais le plus frappant pour l'étendue de la portion intestinale gangrenée, ne pouvoit pas s'y trouver. C'est celui que nous devons à M. Arnaud, qui se plaint d'avoir été traité d'imposteur, parce qu'il a dit qu'il avoit amputé plus de sept piés d'intestin, & guéri le malade, quoiqu'il eût fait cette opération en présence d'un grand nombre de témoins. J'ai peut-être reçu la même qualification de la part d'un chirurgien-major de régiment. A son passage à Dijon, il visita l'hopital; on y pansoit alors la plaie du grenadier, qui étoit déja fort petite. Le malade lui raconta son histoire; non-seulement ce chirurgien ne le crut pas, mais encore il voulut démontrer au grenadier l'impossibilité de vivre avec dix ou douze pouces d'intestins de moins; cependant celui-ci, nonobstant la démonstration, ne put jamais se résoudre à se compter parmi les morts, quoiqu'il eût vu très-distinctement qu'il avoit perdu environ un pié du canal intestinal.

Le jour que la derniere portion gangrenée s'en sépara, M. Hoin porta avec ménagement le doigt sous l'anneau: il s'en fallut beaucoup qu'il ne pénétrât aussi profondément dans le bas-ventre que dans le temps de l'opération; ce qui acheva de le convaincre que la portion saine de l'intestin, avoit contracté des adhérence dans le voisinage de l'anneau.

Depuis ce temps-là il n'eut plus à traiter qu'une plaie en bon état, quoiqu'il en sortît toujours des matieres excrémenteuses, tandis qu'il ne s'en échappoit point par l'*anus*, nonobstant des lavemens qu'on donnoit de temps à autre au malade. M. Hoin pansa la plaie à sec & à plat, jusqu'à la fin du mois de mars qu'il cessa d'être en exercice à l'hopital.

Le premier avril, ou le vingt-cinquieme jour après l'opération faite au grenadier, M. Maret, l'ainé, se chargea de son traitement, en eut beaucoup de soin, & continua le pansement simple dont son confrere avoit commencé de faire usage.

Le trente sixieme jour, un lavement fit aller le malade trois fois à la selle; mais personne ne prit garde à la couleur & à la consistance des matieres qu'il avoit rendues par l'*anus*. La plaie au trente-septieme jour, étoit rétrécie considérablement, & toujours chargée sur les bords de matieres chylacées. Le pansement fut fait à l'ordinaire.

Les deux jours suivans il ne sortit plus de matieres par la plaie. Le ventre étoit un peu élevé & douloureux. On ne vit sur l'ouverture qui lui servoit d'*anus*, qu'une petite quantité de pus louable & blanc. Les chirurgiens conseillerent au malade de prendre quelques verres d'eau de casse dans la journée.

Le quarantieme, il rendit par l'*anus*, & en plusieurs fois, une quantité considérable de matiere moulée, d'une couleur grise, & qui n'avoit aucune teinte de noir ni de jaune. La plaie ne fut humectée que de pus, sans mélange d'excrémens, malgré l'eau de casse que le malade avoit prise la veille. Cependant il ne ressentoit plus de douleurs dans le ventre, & cette partie n'offroit pas la même rénitence que le jour précedent.

Le quarante-unieme, le grenadier étoit allé à la selle deux fois pendant la nuit. On n'apperçut vers sa plaie aucun vestige de matieres excrémenteuses. Pendant que M. Hoin étoit à l'hopital, il fit une selle. Ses excrémens étoient moulés & de couleur verte. Le malade ajouta que la vieille il avoit mangé des épinards; ce qui me fut affirmé par ses voisins.

Le chirurgien vit, sans en pouvoir douter, qu'il s'étoit rétabli une communication dans le canal intestinal, entre la portion supérieure à la plaie, & l'inférieure. Il est vraisemblable qu'elle s'est faite immédiatement après que les bords du mésentere, dont l'escarre gangreneuse s'est détachée, ont été réunis & cicatrisés. Il y a lieu de croire aussi qu'alors les deux bouts de l'intestin s'étoient trouvés

Digitized by Google

l'un près de l'autre du coté du méſentere, qu'ils s'étoient ſoudés poſtérieurement, & que leur partie antérieure étoit reſtée béante, juſqu'à ce que dans le voiſinage de l'anneau où elle avoit contracté des adhérences, le tiſſu cellulaire lui eût fourni une eſpece de couvercles; celui-ci ne réſiſta pas long-temps à l'impulſion des matieres, puiſque dès le quarante-deuxieme jour, il parut ſur les bords de la plaie un peu de matiere verdâtre & écumeuſe, quoique le malade fût allé deux fois à la ſelle.

Le quarante-troiſieme, il reparut ſur la plaie des matieres excrémenteuſes, qui furent plus ou moins abondantes juſqu'au ſoixante-quatorzieme jour, ſelon que le grenadier ſatisfaiſoit ou non ſon grand appetit, ou qu'on lui faiſoit prendre des potions purgatives. Pendant ce temps-là, les évacuations ſe firent toujours exactement par l'*anus*, & ont continué de ſe faire.

Depuis le ſoixante-cinquieme jour, juſqu'à ſept mois ou environ après l'opération, que Guillaume Courier partit de Dijon, il ne ſortit plus chaque jour par la plaie, qu'une petite quantité de matiere bilieuſe, jaunâtre, ſans liaiſon, ſans conſiſtance, & ſouettée d'air, à la reſerve des jours pendant leſquels il fit des excès dans le boire ou dans le manger. Il évaluoit cette évacuation à un demi-verre par jour le plus ordinairement, jamais elle n'alloit plus loin, & quelquefois elle étoit beaucoup moindre. La plaie fut réduite à une petite fiſtule, à une eſpece d'*anus artificiel*, dont l'ouverture étoit à peine viſible. Pendant long-temps les bords en ont été rouges; dans la ſuite ils ont perdu cette couleur, & ſe ſont comme froncés. Au reſte, le grenadier ſe portoit à merveille quand il eſt parti; il avoit repris de l'embonpoint, il ſe promenoit ſans augmenter l'excrétion par ſa fiſtule. Il mangeoit & buvoit beaucoup.

Je ſuis perſuadé, dit M. Hoin, que s'il ne fût pas livré à des excès de bouche, comme il l'a fait pluſieurs fois pendant ſon traitement, ſe plaie ſe ſeroit cicatriſée, peut-être avant la fin du ſecond mois depuis ſon opération. Je préſume auſſi qu'elle pourra encore ſe fermer entiérement; ce qui, ſuivant toute apparence, ne ſera pas autant avantageux à cet homme, que s'il conſerve un *anus artificiel*. En effet, quelqu'étroit qu'il ſoit, on peut eſpérer qu'au cas que les matieres s'engorgent au-deſſus de lui par défaut de régime, il ne réſiſtera pas long-temps à leur impulſion, en ſera dilaté & leur livrera paſſage; au lieu que ſi la plaie ſe guérit, le rétréciſſement de l'inteſtin à l'endroit de la cicatrice, & la fermeté de celle-ci, faciliteroient la rupture du boyau, gorgé à la ſuite d'un excès dans les alimens; alors l'inteſtin étant crevé au-deſſus de ſes adhérences, les matieres chylacées tomberont dans le bas-ventre, & le malade périra.

Il n'y auroit qu'une grande circonſpection dans le choix & la qualité du boire & du manger, auſſi bien qu'une attention conſtante à ſe tenir le ventre libre, qui pourroient le préſerver de ce malheur; mais comme il lui étoit difficile d'être ſobre, il étoit donc plus convenable à ſa maniere de vivre qu'il eût un *anus artificiel*, que d'être entiérement guéri de ſa plaie. M. Hoin obſerve encore que cette ouverture n'expoſe pas le grenadier aux deux grands inconvéniens qui dépendent d'un *anus artificiel* en général, celui de faciliter la chute d'une portion de l'inteſtin qui eſt au-deſſus de la plaie, & celui de jeter le malade dans un dépériſſement conſidérable, qui le conduit par degrés de l'état languiſſant habituel à une mort certaine.

La chute d'une portion de l'inteſtin, ſituée à la partie ſupérieure de la plaie, doit être un accident aſſez rare de l'*anus artificiel*; cependant M. Puy, ancien chirurgien-major de l'hotel-dieu de Lyon, qui étoit à Dijon au mois de juillet 1763, ayant examiné le grenadier dont on vient de raconter la maladie, dit à M. Hoin qu'il avoit vu dans deux ſujets, l'inteſtin renverſé ſortir par un *anus artificiel*, à-peu-près comme on obſerve que le gros boyau ſe renverſe, ſort par l'*anus* naturel & forme la chute du rectum. Il ajouta que ces portions déplacées n'avoient pu être réduites, qu'elles s'étoient gangrenées, & que les malades en étoient morts. M. Méry ne nous apprend pas ſi la fille qu'il a vu attaquée

Digitized by Google

d'un renverſement de l'ileum, a eu un ſort auſſi funeſte. Cette fille avoit perdu quatre à cinq piés d'inteſtin grêle, par la gangrene ſurvenue à une hernie étranglée; il lui en étoit reſté un *anus artificiel*, dont les bords paroiſſoient bien rentrés en dedans; cette incommodité ne l'empêcha pas de ſe mettre en ſervice. " Là, dit M. Méry, étant obligée de ſe courber pour frotter un plancher, il lui eſt arrivé, le ventre étant reſſerré par cette poſture gênante, que l'inteſtin ileum, uni aux anneaux des muſcles, a été peu-à-peu pouſſé dans la tumeur reſtante, qu'il a dilaté ſon ouverture d'un pouce & demi, & qu'il eſt enfin ſorti au-dehors de la longueur d'un demi-pié, en ſe renverſant, comme fait le rectum, quand il tombe par l'*anus*. La fluxion, l'inflammation & la gangrene ſuperficielle qui ſont ſurvenus à cet inteſtin pendant les grandes chaleurs du mois d'août, ont obligé cette pauvre fille à rentrer à l'hotel-dieu pour y recevoir le ſecours dont elle avoit beſoin. " L'auteur termine là ſon obſervation, qu'un détail ſur les ſecours adminiſtrés à cette malade auroit pu rendre plus inſtructive.

M. Hoin lui-même a vu un exemple de ce renverſement extraordinaire de l'inteſtin par l'*anus artificiel*, à un ſoldat de marine, qui ſéjourna deux ou trois fois vingt-quatre heures à l'hopital de Dijon, au commencement du mois d'août 1766. Il racontoit qu'un très-habile chirurgien lui avoit fait à Toulon, il y a deux ans, l'opération d'une hernie gangrenée, à la ſuite de l'étranglement; qu'un *anus artificiel* lui en étoit reſté; & que depuis pluſieurs années, il s'étoit échappé de cet *anus*, ſans qu'on eût pu la faire rentrer, la portion inteſtinale qu'il montroit; elle décrivoit une courbe d'environ cinq ou ſix pouces de longueur: ſa couleur étoit rouge vif, & ſon diametre d'environ un pouce. M. Hoin toucha & ſouleva cette piece, ſans que le malade en ſouffrît: il apperçut, à ſa partie inférieure, une ouverture froncée, de laquelle il vit ſortir des matiere fécales pendant un effort que fit le ſoldat pour les expulſer. Le ſoldat alla ſe faire guérir à l'hotel royal des invalides de Paris.

On ignore ſi M. le Cat a réuſſi dans la cure qu'il avoit deſſein d'entreprendre au ſujet d'un double renverſement d'inteſtin, quelque temps après la formation d'un *anus* inguinal. Le commencement de cette obſervation intéreſſante, eſt au n°. 460 des *Tranſactions philoſophiques*, pour les années 1740 & 1741.

" A pâques de 1739, il ſurvint un étranglement à la hernie que Catherine Guilmâtre, de Saint-Adrien près Rouen, âgée de cinquante ans, portoit à l'aîne droite, depuis ſept années, ſans accident quelconque. La malade ne fut pas ſecourue pendant l'étranglement de ſon hernie; la tumeur vint à ſuppuration, s'ouvrit, & des excrémens en ſortirent avec le pus; ils continuerent de s'échapper par cette ouverture: l'*anus* ne fit plus de fonctions; la portion gangrenée de l'inteſtin, qui avoit été pincée dans la hernie, ſe ſépara, & les bords de l'ulcere contracterent des adhérences avec la ſurface externe des tégumens; tout en conſervant ſon eſpece d'*anus artificiel*, Catherine Guilmâtre ſe rétablit aſſez bien pour vaquer à ſes affaires; mais vers le temps de la Pentecôte, il ſortit de la fiſtule environ trois ou quatre pouces d'inteſtin retourné, de maniere que la tunique veloutée ſe préſentoit à la vue; & ce renverſement s'étoit fait de la portion du canal inteſtinal qui répondoit à l'*anus* naturel devenu inutile: auſſi les excrémens ne ſortoient-ils point par cette portion retournée, mais par une ouverture ſituée au-deſſous & de coté. Dans le cours du mois d'août de la même année, l'autre portion du canal qui répondoit à l'eſtomac, ſe renverſa comme l'autre; de ſorte que la fiſtule ſe trouva cachée par deux portions d'inteſtins, qui formoient ſur le ventre une eſpece de fourche à canal continu, & dont la branche qui s'étoit échappée la derniere donnoit iſſue aux excrémens.

Cette malade fut conduite à l'hotel-dieu de Rouen, au mois de décembre; M. le Cat la fit tranſporter chez lui pour l'examiner avec toute l'attention qu'un cas auſſi particulier exigeoit. Je ne ſuivrai point cet auteur dans les obſervations qu'il fit ſur les mouvemens naturels de ces portions d'inteſtin retournées de dedans en dehors, ni dans ſes expériences ſur l'action des purgatifs dont il

Digitized by Google

couvrit ces parties : je ne m'arrête qu'à la même.

C'étoit l'ileum qui avoit souffert l'étranglement, la gangrene & le renversement extraordinaire dont j'ai parlé. Cette chute des deux portions d'intestin ouvert, avoit entraîné aussi la portion qui les séparoit, de sorte qu'elle sembloit être le tronc d'où sortoient ces deux branches.

Quand la malade étoit dans une situation couchée, la portion qui répondoit à l'estomac rentroit dans le ventre, au lieu que l'autre restoit toujours au dehors ; aussi étoit-elle moins saine & chargée de pustules. Un état si pitoyable ne parut point sans ressource à M. le Cat ; en le decrivant à M. Amyand, dans sa lettre du 10 Février 1740, il se propose de le rendre meilleur, & communique à son ami les moyens qu'il a dessein d'employer pour guérir cette étrange maladie.

La premiere chose à faire est de réduire la proportion qui répond à l'*anus*. M. le Cat en reconnoît la grande difficulté, parce que cette partie est dure & remplie de tubercules : cependant il déclare qu'il a déja essayé de l'amollir, & de résoudre l'engorgement par l'usage des cataplasmes, & qu'il attend un moment favorable pour faire rentrer cette portion. S'il réussit, il se propose, avant d'aller plus loin, d'attendre que l'intestin se soit bien rétabli dans le bas-ventre, & qu'il soit redevenu en état de remplir ses fonctions ; pour cet effet, il employera la premiere huitaine à le soutenir dans sa situation, à faire des fomentations résolutives, & à donner des lavemens. Ensuite il placera dans le canal intestinal une canule d'argent de la même grosseur que l'intestin, afin qu'elle le soutienne, & que la communication se rétablisse entre les deux portions ci-devant renversées, & qui seroient alors replacées convenablement. M. le Cat ajoute qu'il compte fixer cette canule par une plaque d'argent, qu'une emplâtre, des compresses & un bandage soutiendront. Il redoublera ensuite ses soins pour que la malade prenne beaucoup de lavemens ; & quand il sera sûr que la communication entre les deux portions aura lieu, & que celle qui est continue à l'*anus* fera bien ses fonctions, il retirera la canule, afin de travailler à fermer l'orifice extérieur : il pense qu'il n'y a rien d'impossible, avec d'autant plus de raison que l'on voit quelquefois la nature opérer ce prodige.

M. le Cat projetoit de l'aider, en rafraîchissant les bords de la fistule formée par les tégumens, & en y faisant ensuite la gastroraphie. „ Mais on apprend par une lettre de cet illustre chirurgien à M. Hoin, qu'après avoir fait quelques tentatives inutiles pour la réduction de la portion réfractaire de l'intestin de cette femme, elle ne voulut plus qu'il fît de nouvelles tentatives, & s'échappa comme furtivement de l'*hotel*-dieu de Rouen.

M. Hoin pense que le sujet qu'il a traité n'a point à craindre qu'une partie de l'ileum sorte de la plaie ; il l'espere au moins, & voici sur quoi son espérance est fondée. L'anneau n'a pas souffert de débridement dans l'opération, il n'a pas été non plus détruit par la gangrene ; de sorte qu'il a toujours conservé sa parfaite intégrité, & que son ouverture n'a point acquis un plus grand diametre. Il y a lieu de croire, au contraire, que cette ouverture est rétrécie par le renversement du tissu cellulaire & de la peau, qui se sont froncés au-dessus d'elle ; que ces bords ont été renforcés, tant en-dedans qu'en-dehors, par l'adhérence que l'intestin a contractée avec eux à leur face interne, & par celle du tissu cellulaire, endurci, pour ainsi dire, à leur externe. Ainsi, quand bien même les rugues intérieures de l'intestin qui est au-dessus de cet *anus artificiel*, se relâcheroient assez pour être prêtes à se resserrer au premier effort, elles trouveroient de la part de l'anneau & des tégumens raffermis & confondus entr'eux, une résistance qui me paroît d'autant plus difficile à vaincre que, comme je l'ai déjà fait remarquer, on voit à peine l'ouverture fistuleuse du grenadier, & que celle d'un tel *anus artificiel* n'est pas assez étendue propre à laisser passer un corps aussi volumineux que le seroit une portion d'ileum relâchée.

Quant au dépérissement qu'un *anus artificiel* peut quelquefois occasionner, comme il dépend presque toujours de la grandeur

grande quantité de matieres chylacées qui échappent habituellement par cette ouverture, Guillaume Courier n'a pas lieu de redouter cet accident, puisque chaque jour il ne sort de sa fistule tout au-plus qu'un demi-verre de matiere quelconque. Une évacuation si peu abondante d'une substance chylacée encore crue, ne suffit pas pour priver la masse des humeurs perfectionnées, d'une assez grande quantité de chyle pour que la santé puisse en être altérée.

Il n'en est pas de même lorsque l'*anus* artificiel donne issue à tant de matieres, qu'il n'en reste plus assez pour réparer la perte qui s'est faite par d'autres excrétions. Les humeurs s'épuisant peu-à-peu, le malade devient nécessairement très-maigre, & périt: M. Hoin en a vu un exemple en 1764.

Le grenadier, tout à l'abri qu'il étoit des deux principaux accidens qui peuvent dépendre d'un *anus artificiel*, n'en restoit pas moins sujet à un suintement très-désagréable; & quoique la matiere qui s'écouloit habituellement par cette ouverture fût peu fétide, il s'agissoit de travailler à diminuer cette incommodité.

On ne pouvoit pas employer un bandage méchanique, qui eût fait l'office de sphincter, jusqu'à ce qu'une impression fatigante, causée par la matiere qu'il auroit retenue, eût averti le grenadier qu'il étoit temps de relâcher son bandage pour en permettre l'écoulement; une telle machine auroit comprimé nécessairement l'*anus artificiel*, augmenté le rétrecissement de l'intestin, en poussant contre lui les bords extérieurs de la fistule, & peut-être contribué à la cicatrisation de celle-ci. Il fut aisé de faire entrevoir combien il pouvoit être préjudiciable à cet homme que son *anus artificiel* se fermât entiérement.

Il n'auroit pas été plus convenable d'y introduire une canule de plomb, par laquelle la matiere se feroit répandue dans une boîte de fer blanc, moyen dont M. Moscati, chirurgien en chef du grand hôpital de Milan, s'est servi dans le cas d'un *anus* de cette espece. En effet, quand même l'*anus* du grenadier auroit eu son ouverture d'un diametre assez grand pour qu'une canule pût y pénétrer, je me serois bien gardé de l'y placer, de peur, non-seulement qu'elle n'eût géné le cours de la matiere chylacée, qui descend dans le canal intestinal au-dessous de la fistule, mais encore qu'il ne s'en fût écoulé une trop grande quantité par son tuyau.

Les deux machines dont on vient de parler, & que M. Hoin étoit fondé à rejeter, sont indiquées, sans être décrites, dans le *Mémoire de M. Louis, sur la cure des hernies avec gangrene.* Le même auteur ajoute que Dionis parle d'un soldat invalide, qui étoit dans le cas de recevoir dans une boîte de fer-blanc les matieres qui sortoient de son *anus artificiel*; mais Dionis ne s'est point arrêté à donner la description de cette boîte.

Cependant il falloit au malade un bandage garni d'un vase propre à recevoir les matieres qu'il rendoit par l'aine, & pour l'obtenir, M. Hoin s'adressa à un chirurgien de Paris, très-instruit en tout ce qui regarde les différentes hernies, & fort habile dans la construction des bandages qui leur conviennent. Sa réponse fut qu'il n'avoit aucune connoissance de la machine qu'on desiroit, qu'il avoit cherché là dessus des éclaircissemens auprès de plusieurs chirurgiens, & qu'aucun d'eux n'avoit pu lui en donner. Il proposoit de faire construire une ceinture en cuir souple, large, appliquée dans le pli de l'aine, garnie dans tous ses rebords, & creuse dans le milieu, ou avec un cercle en cuiller; de placer dans cette cavité une éponge qui absorberoit les matieres stercorales, & qui seroit bien maintenue par la ceinture, avec une boucle & un sous-cuisse. Cette réponse donna lieu à M. Hoin d'écrire la lettre suivante:

"Je ne croyois pas, monsieur, que la machine que je vous ai demandée manquât à la chirurgie herniaire: il est de notre devoir de réparer ce défaut: la rareté du besoin n'est pas un prétexte pour le laisser subsister. Vous me proposez une espece de bourse de cuir garnie d'une éponge & attachée à une ceinture. J'entrevois deux inconvéniens dans cette machine. Les matieres fécales pourront suinter à travers les pores de la bourse, & entretenir dans les vêtemens une malpropreté dont j'ai dessein de les préser-

ver. L'éponge, en retenant une portion de ces matieres vers la fistule, exposeroit ses bords à en être excoriés. Ne penseriez-vous pas, monsieur, qu'un petit vaisseau de métal rempliroit mieux nos vues? voici mon idée là-dessus, je vous prie de la rectifier.

Soit un vaisseau triangulaire, *A*, *B*, *C*, (*fig.* 1, *planc. I de chirurgie*, *suppl. des figures*), dont la face intérieure *A* sera convexe, chacune des deux latérales *B C*, un peu concave, le fond *D* arrondi, & le goulot *E* coudé de devant en arriere, où il se terminera par une ovale *F*, qui aura un large bord convexe *G*.

Je donnerois à son ventre environ quatre pouces de longueur, & deux pouces & demi ou environ de largeur, ou de diametre, mesuré du milieu de la face convexe, à l'angle de réunion des deux faces latérales. Le goulot seroit au moins de deux pouces de longueur, & son ouverture d'un pouce; celle-ci seroit placée sur la même ligne que l'angle de réunion des faces concaves; son bord convexe seroit large de quatre ou cinq lignes par-tout.

Un tel vase de fer-blanc me paroîtroit propre à être appliqué sur l'*anus artificiel*, & à recevoir les matieres qu'il fournit. La convexité du rebord empêcheroit qu'il ne blessât les environs de la fistule qui répondroit à l'ouverture ovale; celle-ci auroit un peu d'étendue, afin qu'elle livrât passage aux grosses matieres qui pourroient se présenter. Les faces un peu concaves seroient tournées, l'une du coté du scrotum, & l'autre du coté de la cuisse droite. On pourroit nettoyer facilement ce vase; & le coude du goulot seroit un obstacle à ce que les matieres fussent repoussées, par divers mouvemens, du fond vers l'orifice de la fistule; il ne s'agit plus que d'assujettir cette piece.

On en viendroit à bout avec une large ceinture de cuir & une courroie. La ceinture *H*, auroit une grosse boucle, ou deux petites, qui seroient placées vers une de ses extrémités (en *L*), & dans lesquelles on passeroit les cordons *M*, *N*, pendans à l'autre extrémité *I* de la ceinture, quand on voudroit l'attacher autour du corps. On fermeroit dans cette ceinture, & du coté des boucles, deux boutonnieres *O P*; elles serviroient à laisser passer les deux bouts *Q R* de la courroie, dont le plein *S* embrasseroit le goulot au-dessous de son ouverture ovale. L'usage de cette courroie seroit, en liant ses cordons, de retenir le vase contre la ceinture, & en les déliant, de l'en séparer aisément pour le nettoyer.

Le vase seroit placé de maniere que le bord supérieur de la ceinture surpassât en hauteur le même bord du goulot, afin que cette machine fût mieux assujettie contre le ventre. Je pense qu'il pourroit être utile d'y ajouter un sous-cuisse *T*, à deux chefs *V*, *X*, que l'on feroit passer à coté du vase, pour les croiser sur la ceinture, vis-à-vis le goulot, & les y attacher avec des cordons *Y Z*; car si l'on fixoit le sous-cuisse au bas du vase, au moindre mouvement que feroit le malade, il dérangeroit de l'*anus artificiel* l'ouverture du goulot, & occasionneroit l'écoulement des matieres fécales au-dehors.

Voilà mes idées, monsieur, sur la construction du nouveau bandage dont j'ai besoin: j'ajoute une figure mal dessinée qui quoiqu'elle exprime imparfaitement mes intentions, servira peut-être à vous les faire mieux saisir, que si je ne la joignois pas à ma lettre. J'abandonne ces idées à votre jugement; je vous prie de les examiner, de les réformer à votre volonté, & de procurer à mon malade, le plutôt qu'il vous sera possible, une machine qui diminue le désagrément qui lui cause un *anus artificiel*: je vous en aurai une obligation d'autant plus grande, qu'en vous contentant de vos déboursés, vous voudrez bien participer au cadeau que je ferai à cet homme, d'un bandage qui lui sera utile „.

La machine que M. Hoin reçut quelque temps après, n'étoit pas exécutée entiérement selon le modele qu'il avoit fourni; la forme du vase étoit changée, & le goulot retranché. Le vaisseau qui lui fut envoyé a une face plate *a*, *fig.* 2 & 3, percée vers la pointe qui est tournée en haut, d'une ouverture *b*, dont le diametre est d'un pouce & demi, & qui est garni d'un rebord *c c* très-peu élevé; une autre face convexe *d*, pleine, réunit

Digitized by Google

à la première depuis le fond du vase jusqu'à la moitié de l'ouverture, par le moyen d'une lame *c*, large d'un pouce, qui entoure ce vase ovalaire, & se termine, en retrécissant vers le haut, par deux angles aigus *c*, de sorte que la surface convexe forme elle-même la partie supérieure du rebord de l'ouverture, après s'être beaucoup incliné vers la surface plate.

Ce vase de fer-blanc battu, étoit couvert de peau de chamois; & la ceinture, formée d'une même peau, étoit cousue avec la portion qui couvroit le plan incliné de la surface convexe du vaisseau; le reste de la machine étoit conforme au modele.

Le grenadier ne tarda point d'en faire usage; mais la surface plate du vase ne joignoit pas bien avec le haut de la cuisse; il restoit à la partie inférieure de son ouverture, un espace entre les vaisseaux & l'*anus artificiel*; une partie des matieres s'échappoit par ce vuide. Il fallut garnir de coussinets fort mous, la face plate du vase, afin qu'ils se moulassent à la partie sur laquelle ils étoient appliqués, & qu'ils remplissent l'intervalle qu'un corps trop solide y laissoit, surtout dans les divers mouvemens que le grenadier étoit obligé de faire en différentes circonstances. Nonobstant l'addition de ces coussinets, il se répandoit quelquefois un peu de la matiere renfermée dans le vase, tant parce qu'il n'y avoit point de goulot pour rendre son écoulement plus difficile, que parce que les coussinets s'applatissoient.

Un autre inconvénient de la machine, telle qu'elle fut envoyée, est que l'on ne peut pas aisément séparer le vase de la ceinture pour le nettoyer, & qu'en voulant le vuider, il est très-difficile de ne rien répandre sur la ceinture à laquelle il est fixé, au moins sur la poche qui le renferme.

Les petits inconvéniens de ce bandage ne sont pas comparable aux avantages que le grenadier lui a reconnus. On ne fait remarquer les premiers, qu'afin de les prévenir dans l'occasion, & cela seroit très-facile. Il n'y auroit qu'à faire construire le vaisseau tel que M. Hoin l'avoit proposé dans sa lettre, y joindre l'espece de poche dont étoit enveloppé celui qui lui a été envoyé, mais ne la point assujettir à demeure sur le vase; l'y lacer au contraire du coté de la face convexe, afin de le retirer de la poche chaque fois qu'il seroit besoin de le nettoyer: enfin, garnir de coussinets mous, les faces triangulaires. M. Hoin étoit persuadé que cette machine, ainsi corrigée, rempliroit exactement toutes les vues que l'on peut avoir en pareil cas. Si le départ du grenadier eût pu être différé, depuis le temps qu'il s'apperçut des défauts du bandage qu'il portoit, jusqu'à celui qu'il auroit fallu employer pour en obtenir un autre, cet habile chirurgien se seroit fait un devoir de le lui procurer, tel qu'il l'avoit conçu & perfectionné. *Voyez fig.* 1. *pl. I. de Chirurg. Supplém. des planch.* (*M. Hoin.*)

* ANWEILER, *Géog. mod.*, petite ville de France dans la basse Alsace, sur la riviere de Queich.

ANXIÉTÉ, s. f. *en Médecine*, inquiétude, angoisse. *V.* ANGOISSE. (*L*)

* ANZAR, *Géogr. mod.*, ville du Turquestan, fort voisine du Catai ou de la Chine septentrionale; Tamerlan y mourut.

* ANZERMA, *Géog. mod.*, province de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, sur la Cauca.

ANZERMA, *ou* SAINTE-ANNE D'ANZERMA, petite ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Popayan, sur le fleuve Cauca, près du cap Corrente, dans la province d'*Anzerma*. *Long.it.* 80, 55; *lat.* 4.

ANZUQUI, ville du Japon, dans la grande île de Nyphon, sur la côte orientale du golphe de Meaco.

ANZUQUIAMA, ville du royaume de Nino, bâtie par le roi Nobunanga, qui du royaume Mino passa au royaume du Japon. Les Japonois appelloient le territoire d'*Anzuquiama le paradis de Nobunanga*. C'étoit en effet une contrée délicieuse, à en juger sur la description du P. de Charlevoix, *voyez* son *hist. du Japon*: mais à la mort de Nobunanga, son superbe palais fut brûlé, & les immenses richesses qu'il contenoit furent pillées. Les jésuites perdirent dans cet incendie un magnifique séminaire que Nobunanga leur avoit bâti, & où ils élevoient toute la jeune noblesse Japonoise.

Digitized by Google

A O

AOD, *Hist. des Juifs*, fils de Gera, de la tribu de Benjamin, fut chargé d'aller porter des présens à Eglon, roi des Moabites, qui opprimoit les Hébreux. Ce jeune homme ayant fait sa commission, & ayant quitté le roi, revint sur ses pas, feignant d'avoir quelque chose d'important à dire à Eglon. Celui-ci fait retirer tout le monde. *Aod* saisit ce moment pour le poignarder, & sortit de la tente du roi avant qu'on se fût apperçu de ce meurtre. Il fut juge d'Israël, vers l'an du monde 2679.

AONIDES, *Myth.*, surnom des Muses, tiré des montagnes de Béotie, appellées les *monts Aoniens*, d'où cette province elle-même est souvent nommée *Aonie*. Le culte particulier qu'on rendoit aux Muses sur ces montagnes leur fit donner ce titre d'*Aonides*. (*G*)

* AONIE, sub. f. *Géog. anc.*, pays de la Béotie, qui a souvent donné son nom à toute cette province. Il y avoit en Béotie plusieurs montagnes & rivieres qui portoient le nom d'*Aonie*.

AORASIE *des dieux*. Le sentiment des anciens sur l'apparition des dieux, étoit qu'ils ne se montroient aux hommes que par derriere, & en se retirant; d'où il s'ensuivoit, selon eux, que tout être non déguisé qu'on avoit le temps d'envisager, & qu'on pouvoit regarder en face, n'étoit pas un dieu. Neptune prend la figure de Calchas pour parler aux deux Ajax, qui ne le reconnoissent qu'à sa démarche par-derriere, quand il s'éloigna d'eux. Vénus apparoît à Enée sous les traits d'une chasseuse; & son fils ne la reconnoît que quand elle se retire, la tête rayonnante, sa robe abattue, & sa divinité, pour ainsi dire, étant trahies par la majesté de sa démarche. *Aorasie* vient de l'*a* privatif, & d'ὁράω, *je vois*, & signifie *invisibilité*.

AORISTE, sub. m. *terme de grammaire grecque & de grammaire françoise*, ἀόριστος, *indéfini*, *indéterminé*. Ce mot est composé de l'*a* privatif, & de ὁρος, *terme*, *limite*; ὁρίζω, *finis*; ὁρίζω, *je définis*, *je détermine*.

Ἀόριστος, en grec, est un adjectif masculin, parce qu'on sous-entend χρόνος, *temps*, qui en grec est du genre masculin; c'est pour cela qu'on dit *aoristus*, au lieu qu'on dit *præteritum* & *futurum*, parce qu'on sous-entend *tempus*, qui en latin est du genre neutre.

Ainsi *aoriste* se dit d'un temps, & sur-tout d'un prétérit indéterminé: *j'ai fait* est un prétérit déterminé ou plutôt *absolu*; au lieu que *je fis* est un *aoriste*, c'est-à-dire, un prétérit indéfini, indéterminé, ou plutôt *un prétérit rélatif*; car on peut dire absolument *j'ai fait*, *j'ai écrit*, *j'ai donné*; au lieu que quand on dit *je fis*, *j'écrivis*, *je donnai*, &c. il faut ajouter quelque autre mot qui détermine le temps où l'action dont on parle a été faite; *je fis hier*, *j'écrivis il y a quinze jours*, *je donnai le mois passé*.

On ne se sert de l'*aoriste* que quand l'action s'est passée dans un temps que l'on considere comme tout-à-fait séparé de celui où l'on parle; car si l'esprit considere le temps où l'action s'est passée comme ne faisant qu'un avec le temps où l'on parle, alors on se sert du prétérit absolu: ainsi l'on dit *j'ai fait ce matin*, & non *je fis ce matin*; car *ce matin* est regardé comme partie du reste du jour où l'on parle: mais on dit fort bien *je fis hier*, &c. on dit fort bien, *depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui*, *on A FAIT bien des découvertes*, & l'on ne diroit pas *l'on fit* à l'*aoriste*, parce que dans cette phrase, le temps depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui, est regardé comme un *tout*, comme *un même ensemble*. (*F*)

AORNE, s. m. *Géogr. anc.* ville de la Bactriane, qu'Alexandre prit; rocher des Indes que ce conquérant emporta d'assaut; fleuve d'Arcadie qui se jettoit dans le lac Phénée; lac d'Epire dont les vapeurs étoient si contagieuses qu'elles tuoient les oiseaux en passant; lac en Italie, aux environs duquel on ne voyoit jamais d'oiseaux. Le lac d'Epire & celui d'Italie s'appellerent *Averne*.

AORNUS, *Géog.*, lieu de la Thesprotide, où les anciens Grecs étoient dans l'usage d'aller évoquer les morts, & où l'on croit, avec assez de vraisemblance, qu'Orphée mourut de la douleur de n'y point voir reparaître une femme qu'il regrettoit & qu'il croyoit devoir y retrou-

Digitized by Google

citer par le pouvoir des dieux qu'il invoquoit. (*C. A.*)

AORSI, *Géogr.* anciens peuples de l'Asie occidentale, qui vinrent s'établir dans l'Ukraine, & que l'on connoît aujourd'hui sous le nom de *Cosaques*. Ce nom dans la langue Scythe n'étoit qu'une épithete appliquée à certains peuples qui avoient sans doute la même origine, mais qui dans leurs émigrations formerent différentes colonies, & se répandirent en plusieurs provinces d'Asie & d'Europe; car Ptolomée qui a mis des *Aorsi* entre les Agathyrses & les Pagyriens dans la Sarmatie en Europe, en met d'autres au-delà du Rha ou Tanaïs à l'orient du Jaxarte, sur la mer Caspienne; & Pline en met dans la Thrace au nord du mont Hémus, en tirant vers l'Ister; ce sont les mêmes que Tacite appelle *Adorsi*. (*C. A.*)

AORTE, s. f. *terme d'anatomie*. Ce mot est formé du grec ἀορτὴ, qui signifie *vaisseau*, *sac*, *coffre*, &c. c'est une artere qui s'éleve directement du ventricule gauche du cœur, & de-là se partage dans toutes les parties du corps. *Voyez Pl. Anat.*

L'*aorte* s'appelle autrement *la grande artere*, parce qu'elle est le tronc duquel sortent les autres arteres, comme de leur source, & le grand conduit ou canal par où le sang est porté dans tout le corps. *V.* SANG & CIRCULATION.

L'*aorte* à sa sortie du cœur se fléchit d'abord à droite, puis à gauche & en arriere, en formant un arc très-aigu.

On divise ordinairement l'*aorte* en *aorte ascendante*, & *aorte descendante*: l'*aorte ascendante* prend ce nom depuis sa sortie du cœur, jusqu'à la fin de la grande courbure; le reste de ce tronc, qui depuis l'arcade s'étend jusqu'à l'os sacrum, s'appelle *aorte descendante*.

L'*aorte descendante* se subdivise encore en portion supérieure; savoir, celle qui est située au-dessus du diaphragme; & en portion inférieure, & c'est cette portion qui suit depuis le diaphragme jusqu'à l'os sacrum.

Les branches que l'*aorte* en général produit immédiatement, sont deux arteres coronaires du cœur, deux arteres souclavieres, deux arteres carotides, les arteres bronchiales, les arteres œsophagiennes, les arteres intercostales, les diaphragmatiques inférieures, une artere céliaque, une artere mésentérique supérieure, deux arteres rénales, ou arteres émulgentes, les arteres spermatiques, une artere mésentérique inférieure, les arteres lombaires, les arteres sacrées, & les deux arteres iliaques. *V.* chacune à son article particulier, & SOUCLAVIERE, CAROTIDE, &c.

Les ossifications ou pétrifications des enveloppes de l'*aorte* à sa sortie du cœur sont si fréquentes, que certains physiciens pensent que la chose est constante. M. Cowper a néanmoins composé un discours fait exprès pour montrer qu'une telle ossification est une maladie qui n'arrive jamais sans incommoder la partie dans sa fonction naturelle. Il nous en donne plusieurs exemples; dans l'un elle a produit un pouls intermittent, dans un autre un froid aux extrémités avec la gangrene, &c. *Philos. Transact.* n° 299.

On trouve dans Paschioni, *édit. de Rom.* 1741, une observation de M. Beggi, sur une ossification totale de l'*aorte*, ornée d'une planche. (*L*)

Les détails que nous allons ajouter, sont du baron de Haller. Cette artere, dit-il, sort de la pointe du ventricule gauche, & de son entonnoir artériel. Elle est constamment plus grande que l'artere pulmonaire dans le fœtus & plus petite dans l'adulte. Elle fait dans l'homme une arcade au sortir du cœur; car dans les animaux cette arcade n'a pas lieu, leur cœur étant dans la même direction que les carotides, au lieu que dans l'homme, l'artere sortant de la partie droite du cœur incline, doit faire un tour pour se rendre à la gauche.

La partie de l'*aorte* qui étoit comprise entre les chairs du cœur dans le fœtus, mais qui est à découvert dans l'adulte, est plus ample qu'elle n'est entre les chairs du cœur. Cette différence est beaucoup plus grande dans la plus grande partie des animaux. Dans le poulet, il y a une véritable bulbe à cette même place, qui a la pulsation particuliere, & qui est séparée du cœur par un détroit. Dans les poissons & dans les animaux à sang froid, cette bulbe le

Digitized by Google

trouve constamment dans l'animal adulte, & sa cavité est relevée par des colonnes qui saillent de la surface interne de l'*aorte*. Dans l'homme, cette dilatation de l'*aorte* est lisse; c'est elle & la partie la plus voisine de l'arcade, qui est le plus sujette aux anevrismes & aux ossifications.

La courbure de l'arcade de l'*aorte* n'est pas une section conique: cette artere se tourne légérement à droite, elle revient bientôt vers la gauche; elle s'éleve & redescend en se plongeant en même temps vers les vertebres; sa partie descendante est plus droite & plus perpendiculaire.

L'homme differe essentiellement des animaux par cette arcade; il n'a point d'*aorte* ascendante: les quadrupedes en ont une, & leur *aorte* se partage pour former un tronc qui fournit la sous-claviere droite & les deux carotides; l'autre branche de l'*aorte* passe à l'abdomen; elle donne dans nos observations presque toujours la sous-claviere gauche.

Galien, qui ne disséquoit que des animaux, est l'auteur de ces noms d'*aorte ascendante & descendante*. Ils se sont conservés dans les livres, même après que la vérité a été reconnue: il faudroit cependant bannir ce nom d'*aorte ascendante* qui a influé même sur la pratique.

L'homme donne de son arcade trois branches; l'origine commune de la carotide & de la sous-claviere droite, la carotide gauche & la sous-claviere gauche, souvent même la vertébrale gauche naît par un tronc particulier de cette arcade. Il y a des variétés plus rares, dans lesquelles la sous-claviere droite ne sort de l'*aorte* que vers la seconde, & même vers la quatrieme vertebre elle remonte derriere la trachée, & reprend sa place.

Les grandes branches de l'*aorte* en fournissent trois branches obliques, la capitale droite de leur orifice est applanie & même excavée, au lieu que leur moitié gauche est élevée comme une espece d'éperon. (*H. D. G.*)

§. AOSTE ou HOSTE, *Géogr. Augusta*, autrefois petite ville, maintenant village du Viennois, aux confins de la Savoie, sur la Bievre, à une lieue de son embouchure dans le Rhone, & autant du bourg de St. Genis. On y a beaucoup de fragmens de monumens antiques. Outre ceux que Chorier a rapportés, on y trouva, en 1669, en travaillant dans l'église, une colonne de pierre dure d'un pié & demi de diametre, plantée perpendiculairement sous l'arc du chœur: elle étoit rompue vers la partie supérieure, & ce qui en restoit avoit cinq piés & demi de hauteur. On trouva aussi quatre urnes oblongues, deux contre deux, maçonnées & bouchées, dans lesquelles il y avoit des cendres, & dans la premiere une liqueur qui sembloit être de la lessive. Le curé peu curieux fit sortir ces urnes, verser cette liqueur & porter les urnes dans son jardin. M. Lancelot dans le *tome IV. Hist. de l'académie des inscr. pag.* 370, in-12, rapporte deux épitaphes du sixieme siecle. (*C.*)

AOVARA, fruit. *Hist. nat. Botanique*, fruit de la grosseur d'un œuf de poule, qui croît avec plusieurs autres dans une grande gousse sur une espece de palmier fort haut & très-épineux aux Indes orientales & en Afrique; lorsque la gousse est mûre, elle creve, & laisse voir la touffe des fruits charnus, jaunes & dorés. Les Indiens en mangent, le noyau est dur, osseux, de la grosseur de celui de la pêche, & percé de plusieurs trous aux côtés; il a deux lignes d'épaisseur, & renferme une amande qui est d'abord agréable au goût, mais qui pique quand on continue de la mâcher, & qui prend la saveur du safsenage. On en tire une espece d'huile de palme. L'amande de l'*Aovara* resserre, & peut arrêter le cours de ventre. (*Lemery.*)

AOUT, f. m. *Hist. & Astron.* sixieme mois de l'année de Romulus, & le huitieme de celle de Numa & de notre année moderne; il étoit appellé *sextilis*, à cause du rang qu'il occupoit dans l'année de Numa. Auguste lui donna son nom, *Augustus*, qu'il conserve encore, & d'où les François ont fait *Août* par corruption. Ce mois & celui de juillet, qui vient du nom de Jules-César, sont les deux seuls qui ayent conservé les noms que les empereurs leur ont donnés. Le mois d'avril s'étoit appellé pendant quelque temps *Neroneus*, le mois de mai *Claudius*, &c.

Digitized by Google

Le soleil pendant ce mois parcourt ou paroît parcourir la plus grande partie du signe du zodiaque appellé le Lion, & vers la fin de ce mois, il entre au signe de la vierge : mais, à proprement parler, c'est la terre qui parcourt réellement le signe du verseau opposé à celui du lion. Les mois d'aout & de juillet sont ordinairement les plus chauds de l'année, quoique le soleil commence à s'éloigner dès le 21 juin. On en trouvera la raison à l'article CHALEUR. (*O*)

Les Anglois appellent le premier jour d'aout, qui est la fête de St. Pierre-ès-liens, *Lammesday*, comme qui diroit fête à l'agneau, apparemment à cause d'une coutume qui s'observoit autrefois dans la province d'York : tous ceux qui tenoient quelques terres de l'église cathédrale, étoient obligés ce jour-là d'amener dans l'égiise à la grand-messe un agneau vivant pour offrande. (*G*)

AOUSTE *ou* AOSTE, *Géogr.*, ville ancienne d'Italie en Piémont, capitale du *Val d'Aouste* au pied des Alpes. *Long.* 25, 3 ; *lat.* 45, 38.

AOUSTE *ou* AOSTE, (*Val d'*) *Géogr. mod.*, partie du Piémont avec titre de Duché. Aouste en est la capitale.

AOUTER, v. n. *terme de Jardinage*, employé en parlant des plantes qui ont passé le mois d'aout. On dit un fruit *aouté*, quand il a pris la couleur qui convient à sa maturité ; c'est comme qui diroit *mûr*. Il s'employe aussi pour des branches d'arbres venues de l'année, qui se sont fortifiées, & qui ne poussent plus. On dit une citrouille, un concombre, un potiron, un melon *aoutés*. (*K*)

FIN du Tome second.

A BERNE,
DE L'IMPRIMERIE DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

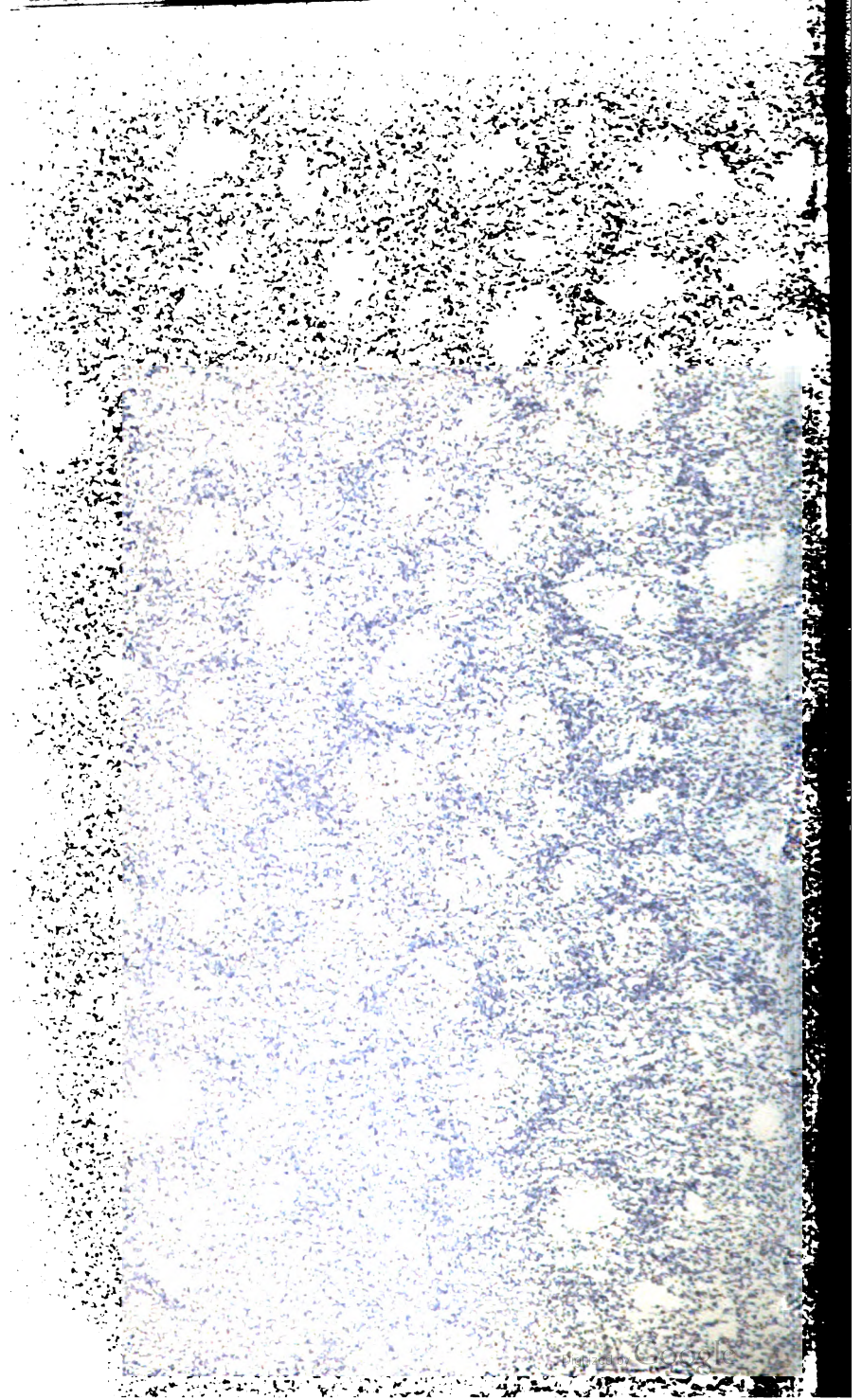

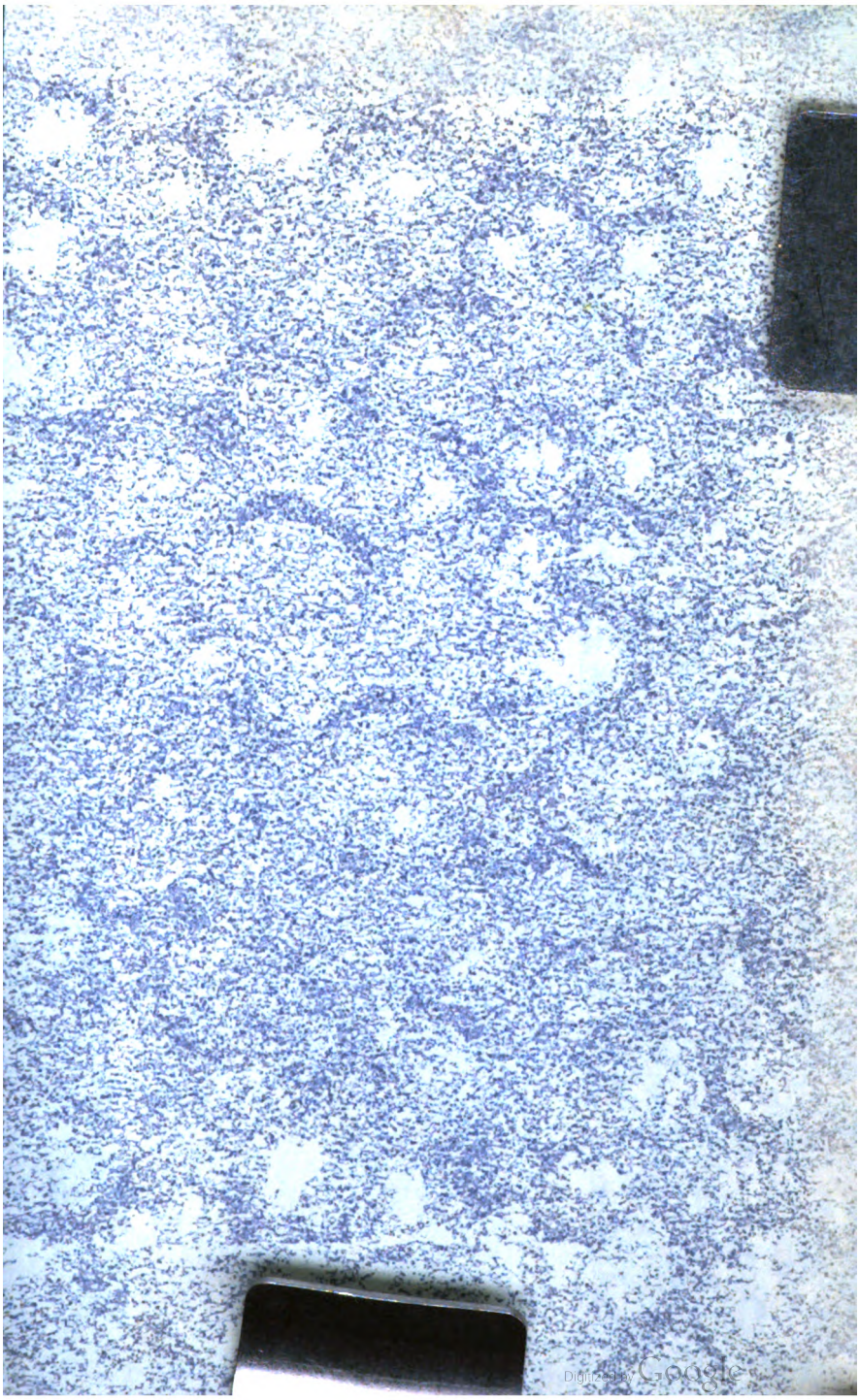
Digitized by Google

Digitized by Google